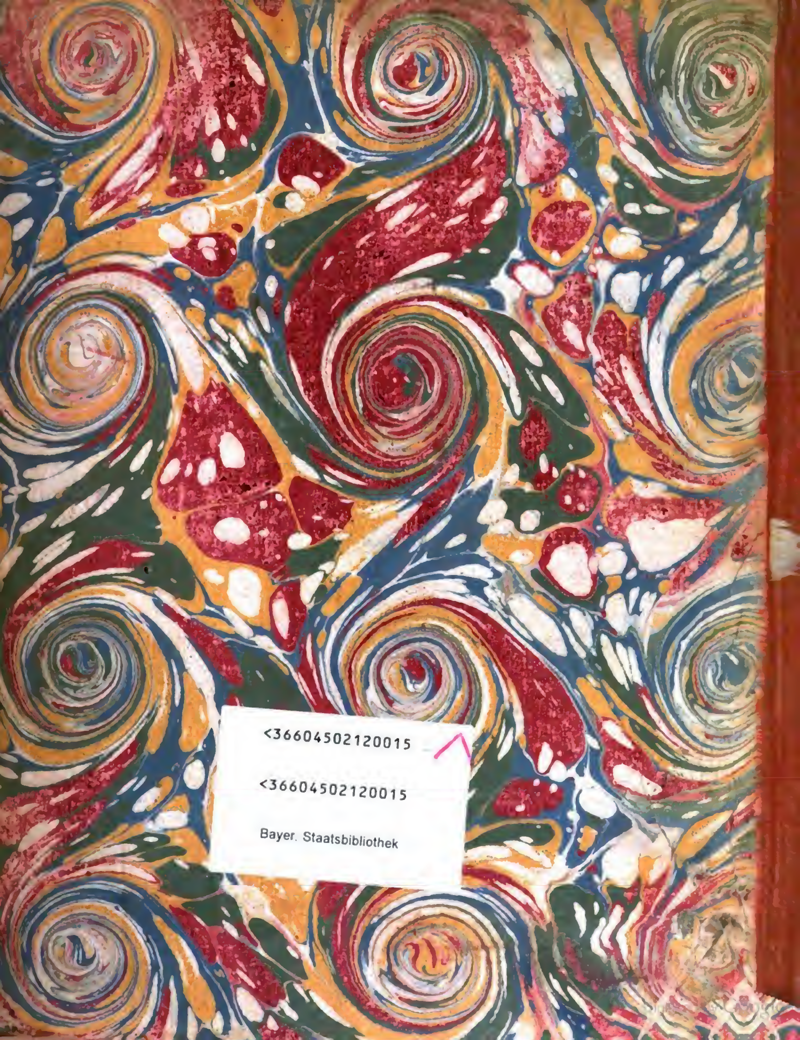

Bayerische
Staatsbibliothek
MÜNCHEN

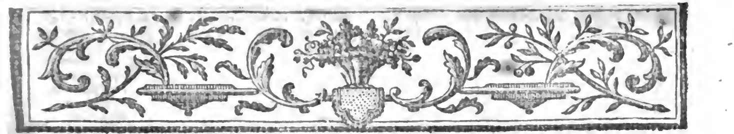

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 1er Janvier 1785.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas!
VIRGIL. Georg. Lib. II.

C'EST un phénomène aussi remarquable qu'intéressant, que nous offre l'histoire de l'esprit humain, relativement aux sciences & aux arts. On voit, à différentes époques, parmi quelques nations privilégiées, le génie & les talens portés au plus haut point de perfection; on les voit bientôt après perdre de leur éclat, jetter encore, il est vrai, quelques lueurs par intervalles, mais s'éteindre peu à peu, & disparoître totalement; on voit enfin ces mêmes nations si fières de leur supériorité, tomber dans une dégradation pire que l'ignorance d'où elles étoient sorties. Tel fut le sort des Grecs & des Romains; tel est peut-être celui dont nous sommes nous-mêmes menacés.

Quelle est la cause d'une révolution si singulière? Comment arrive-t-il que les générations suivantes ne peuvent point soutenir la gloire dont elles héritent, quoiqu'elles aient sous les yeux des modèles en tout genre, des chefs-d'œuvre multipliés, quoique les lumières & les connoissances leur abondent de toutes parts, & qu'elles jouissent d'une éducation soignée & savante? Voilà sans doute un problème digne d'exercer la sagacité d'un philosophe, & qui bien saisi & bien développé pourroit fournir la matière d'un excellent ouvrage.

M. *Fabre*, dans un traité qu'il a publié il y a quelques années, & qui a pour titre: *Recherches sur la nature de l'homme*, a jetté sur cette question quelques idées qui pourront paroître neuves. Il l'explique par des raisons physiques, en rapportant tout à ce qu'il appelle *le systême sensible* de l'homme.

Selon cet Auteur, il ne faut qu'un homme qui naisse avec un génie sublime, dans un tems où les lettres & les arts sont encore, en quelque sorte, dans l'enfance, pour donner l'essor à toute une nation, & l'élever au faîte de la grandeur. *Homere* fut cet homme extraordinaire parmi les Grecs, & *Corneille* le fut parmi nous. Si l'on considère, en effet, à l'époque où ce dernier parut, l'état de la littérature & des arts en France, & la disposition des François, dont les organes du sentiment, encore neufs, pour ainsi dire, n'avoient été affectés par aucun de ces objets sublimes qui font de si vives impressions sur le systême sensible, on jugera qu'on doit rapporter à Corneille la révolution subite qui s'opéra dans le génie de la nation, lorsqu'il mit sur le Théâtre ses belles Tragédies.

On peut même dire qu'il eut en un sens, un avantage plus marqué qu'Homere. La Tragédie est bien plus capable d'affecter le sentiment que le Poëme épique. Son sujet également grand & majestueux représente une action, dont la marche vive & pressée ne dure que vingt-quatre heures. L'intérêt de cette action excite des sensations d'autant plus fortes, que le nœud de l'intrigue & du dénouement sont plus rapprochés. Ajoutez encore le sentiment qui anime les Acteurs dans la représentation. Quel effet ne dûrent donc pas produire dans leur nouveauté *le Cid*, *les Horaces*, *Cinna*, *Rodogune*, *La mort de Pompée*, *Polieucte*, &c.? On peut juger de cet effet par les sentimens d'élévation que ces Tragédies excitent encore en nous, quoique dès notre enfance nous soyons accoutumés à leur impression.

Les Tragédies de Corneille furent véritablement le fruit de son génie. Il n'a point cherché, comme les Poëtes Grecs, à émouvoir la pitié & la ter-

reur, mais à exciter dans l'ame des ſpectateurs, par la ſublimité des penſées, & la grandeur des ſentimens, une admiration bien plus capable d'élever le génie, que les paſſions tragiques.

Tel fut donc le principe de la gloire dont la France fut illuſtrée par tant d'hommes célèbres, qui parurent preſque en même tems. *Racine*, né avec une diſpoſition du ſyſtême ſenſible, plus tendre, moins fière, devint le rival de Corneille. Ses pièces qui reſpirent la tendreſſe, qui font naître les ſentimens les plus touchans, relevées d'ailleurs par une diction pure, & par des vers harmonieux, excitèrent les plus vives émotions: mais on oſe dire que, malgré *Sophocle* & *Euripide*, qui ont été ſes modèles, il n'eût jamais atteint le degré ſublime où il s'eſt élevé, ſi Corneille ne l'eut pas précédé.

Les chefs-d'œuvre dramatiques, en ſe multipliant ainſi, eurent bientôt développé le germe de ces génies rares dans tous les genres, qui ſe montrèrent tous à la fois: tels furent *Paſchal*, *Moliere*, *la Fontaine*, *Deſpréaux*, *Fénelon*, *Boſſuet*, *Bourdaloue*, *Maſſillon*, &c. Leurs productions de genres différens, ſuivant les modifications diverſes de leur ſyſtême ſenſible, excitèrent encore les plus vives ſenſations dans les organes du ſentiment des François; & le feu que Corneille avoit allumé dans l'eſprit de la nation, fut ſi vif qu'il s'en eſt échappé des étincelles qui ſont parvenues juſqu'à nous, & qui ont eu encore aſſez d'activité pour enflammer les génies du *grand Rouſſeau*, de *Crébillon*, de *Voltaire*, de *Monteſquieu*, de *Buffon*, de *Rouſſeau* de Genève, &c.

Mais la gloire littéraire fut le moindre prodige du ſiècle de *Louis XIV*. Ce Prince, né ſenſible, fut bien plus vivement affecté qu'aucun de ſes ſujets, des ſentimens d'élévation que Corneille inſpira à la nation. Ces ſentimens montèrent ce monarque ſur un ton de grandeur & de majeſté, qui en impoſa à toutes les Puiſſances, & qui ſe communiqua en même tems à tous ceux qui l'approchoient. Le *grand Condé*, *Turenne*, *Vendôme*, *Luxembourg*, *Catinat* firent redouter ſes armes aux nations ennemies. L'Europe entière liguée contre lui, fut contrainte de lui demander la paix. Ses miniſtres aſſuroient le ſuccès des vaſtes projets de leur maitre, par leur génie infatigable. Ses Ambaſſadeurs faiſoient reſpecter les François dans toutes les Cours. Gênes & Alger ne l'offenſérent point ſans s'en repentir: elles en furent punies. Les nations les plus éloignées envoyerent des Ambaſſadeurs pour rendre hommage à ſa gloire. Enfin les arts illuſtrèrent ſon règne par des monumens, dont le goût, la majeſté & la magnificence feront toujours l'admiration des étrangers.

Mais tant de ſuccès, tant de grandeur alloient avoir un terme. Le caractère de Louis XIV. ne changea jamais: ce fut celui de la nation qui dégénéra. Après un demi-ſiècle, le ſyſtême ſenſible des François ne put plus ſoutenir les émotions vives qui l'avoient agité pendant ſi long-tems; il ne fut plus ſuſceptible des mêmes impreſſions. A force d'être vivement & long tems agité, il devint plus obtus. Les enfans qui venoient au monde, étoient, preſque en naiſſant, raſſaſiés, pour ainſi dire, de la grandeur qui les environnoit. Ainſi le centre des organes de leur ſentiment n'étant plus ſuſceptible d'être ébranlé, d'être agité par les mêmes objets, le feu de leur génie & de leur courage s'éteignit. Les ennemis triomphèrent; & la gloire de la France fut preſque entiérement éclipſée à la mort de Louis-le-Grand. Depuis cette époque elle a jetté en différens tems des lueurs aſſez éclatantes. Il reſte encore des hommes diſtingués par leur mérite: mais le nombre en diminue tous les jours. Serions-nous menacés de partager le ſort des Grecs & des Romains, & après avoir ſervi d'exemple à l'univers pour toute eſpèce de gloire, d'en ſervir auſſi pour la dégradation des talens en tout genre? C'eſt ce que nous examinerons dans une autre occaſion.

ÉCONOMIE.

Il ſera facile à M. *Chaperon* de faire voir à M. *L.* habitant de S. Domingue, la différence qu'il y a entre le caſque de fer dont un Créole pour ſon intérêt particulier affuble la tête de l'eſclave Nègre, & les chaines dont le Magiſtrat, afin d'aſſurer la tranquillité publique, charge à regret le coupable qui lui eſt dénoncé.

Les philoſophes (& tous les gens de bien le ſont) connoiſſent nos campagnes: ils gémiſſent ainſi que M. L... ſur le ſort du payſan qui les ſillonne; le tableau de ſa miſère eſt dans tous leurs écrits. J'aime à croire qu'ils obtiendront un jour de plus grands ſoulagemens pour cette partie de l'humanité ſouffrante. Mais malgré les chanſons du Nègre eſclave, les plaiſanteries de ſon maître, & les médecines de ſa maitreſſe, eſt-il beaucoup de nos journaliers qui vouluſſent jouir de ſa félicité aux mêmes conditions? L'écrivain qui parmi nous a tant prôné l'eſclavage, s'eſt élevé avec violence contre celui des Nègres; ſi ſon ſentiment n'eſt pas une autorité ſuffiſante, il n'eſt pas toutefois à mépriſer, & ſur la foi de M. *Linguet*, je puis avancer que l'eſclave dans nos colonies, n'eſt pas auſſi heureux qu'il peut l'être. Je demanderai donc à M. L... & à tous nos colons. 1°. Ne ſeroit-il pas poſſible de confier à des hommes libres ſoit noirs, ſoit blancs, la culture du ſol fertile que vous habitez? La vigne exige autant de ſoins que vos cannes à ſucre: nous avons des manufactures dont les travaux compliqués veulent plus de bras réunis que vos indigoteries; & ce ſont des hommes libres qui s'occupent dans ces manufactures; ce ne ſont point des eſclaves qui préparent la récolte des vins de Champagne & de Bourgogne. 2°. Si dans nos colonies on a beſoin d'eſclaves, l'Africain que vous y tranſportez, doit-il l'être toujours, lui & ſa poſtérité? ou, ſi vous l'affranchiſſez, n'eſt-ce pas un crime de notre légiſlation que de le priver de l'eſpérance de jouir un jour de tous les droits de citoyen? Adorateur du même Dieu, ſujet du même Prince, ne doit-il pas être traité auſſi favorablement que nous? Je ſais ce qu'on peut répondre à cette queſtion: mais comment écouter ſans réclamation,

une politique qui viole les droits de la nature? 3°. Enfin, si on ne veut pas changer la condition du Nègre, son sort ne peut-il être adouci? Sur ce dernier point, je m'en rapporte bien à l'humanité de nos colons. Qu'ils éclairent l'administration, elle desire le bonheur de tous ceux qui lui sont soumis, & elle les secondera avec empressement.

Je finis, en faisant remarquer à M. L... qu'il verra toujours le mendiant se courber de préférence devant les étrangers qui ne connoissent pas sa fainéantise, aussi bien que ses concitoyens. Un homme qui passe pour plus riche qu'un autre, prouve mal sa charité, en disant qu'il est importuné par un plus grand nombre de pauvres.

Je suis, &c. *Votre Correspondant de* C.

ARTS.

MUSIQUE.

Six Trio concertans pour deux violons & basse; par M. le Chevalier *Robert de Leaumont*, Officier au Régiment d'Agenois. Œuvre I. A Paris, chez *Thomassin*, au Palais Royal, n°. 142, & passage du Quai de Gèvres; en Province chez tous les marchands de musique. Prix 7 liv. 4 sols.

M. le Chevalier de Leaumont, dit dans l'Epître dédicatoire à madame la Comtesse *de Pardaillan*: « C'est le premier coup d'essai d'un jeune sauvage, qui n'a point encore vu l'Europe ».

Nouvelles Etrennes de Guittare, ou recueil des plus jolies *Romances* & *Couplets* qui ont paru en 1784; suivis d'une Sonate & de plusieurs pièces pour la guittare seule; mis en musique & arrangés expressément pour cet instrument; par M. *Porro*. Œuvre IV. A Paris, chez *Baillon*, éditeur & marchand de musique, rue Neuve des Petits Champs, au coin de celle de Richelieu; *à la Muse Lyrique*. Prix 7 liv. 4 sols franc de port dans tout le Royaume.

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

Traduction du Plutarque Anglois, contenant la vie des Hommes les plus illustres de l'Angleterre & de l'Irlande, Ministres, Citoyens, Guerriers, Hommes d'Eglise, Poëtes, & des plus célèbres Artistes, depuis le règne d'*Henri VIII*, jusqu'à nos jours: avec l'Histoire d'Angleterre depuis cette époque; ouvrage en douze volumes *in*-8°. entrepris par une Société de Gens de Lettres. Dédié à SA MAJESTÉ le Roi de Suède, & proposé par souscription. Beau papier & beau caractère.

Le prix de la souscription pour cet ouvrage intéressant, est de 30 livres pour les douze volumes, & 36 livres pour la Province & les Pays Etrangers, franc de port, jusqu'aux frontières. On sera libre de payer la totalité de la somme en souscrivant, ou de payer 5 livres à chaque livraison, & 6 livres pour la Province.

Les deux premiers volumes paroîtront au 15 de février 1785, & ainsi de suite chaque trois mois, jusqu'à la fin de l'ouvrage. On donnera, *gratis*, aux Souscripteurs seulement, le portrait de Sa Majesté le Roi de Suède, gravé par M. *Viel*.

On souscrit à Paris, chez *Mérigot* l'aîné, Libraire, Boulevard S. Martin, & tous les jours d'opéra sous le vestibule de l'opéra. Chez *Renaut*, Libraire, rue S. Jacques. Et chez les Traducteurs, N°. 6, rue S. Appoline, porte S. Martin.

POÉSIE.

Le vrai Ministre.

Le grand homme d'Etat n'existe point pour soi:
Le salut de l'Empire est sa suprême loi (1):
Il doit au bien public ce rare sacrifice;
Telle est sa destinée, il faut qu'il la remplisse.
A l'épreuve de l'or, du plaisir, du malheur,
Il ne voit que le Ciel, la Patrie & l'honneur.
A l'éloge, à l'intrigue, au vice inaccessible,
Ferme dans ses projets, aux clameurs insensible,
S'il se trompe, il l'avoue; homme, il peut s'égarer;
Mais sa tête & son cœur savent tout réparer.
Rien n'ose plus alors résister à ses ordres;
Il punit, il fait mieux, il prévient les désordres.
Vigilant, sobre, actif, intègre, studieux,
Il interroge, il cherche, & voit tout par ses yeux.
Pour de vils protégés, le rang ou la fortune,
Chaque jour vainement l'assiège & l'importune,
Il détourne loin d'eux ses bienfaisans regards,
Pour féconder les champs, le commerce & les arts.
Sur les moindres objets, il jette un œil propice;
Au dernier citoyen il fait rendre justice:
Instruit & pénétré de la religion,
(Sans prétendre jamais forcer l'opinion)
Il remplit son devoir, &, se montrant au temple,
De toutes les vertus il vient donner l'exemple:
Ministre digne enfin d'un sage Potentat,
Il dirige à son gré les ressorts de l'Etat.

Par M. FEUTRY, de la Société Philosophique de Philadelphie, &c.

SPECTACLES.

On a donné le Mardi 28 Décembre, sur le Théâtre Italien, la première représentation des *Amans timides*, comédie en un acte & en vers.

La timidité de ces amans forme tout le nœud de cette petite pièce. L'amoureux est un jeune homme qui a franchi les termes de l'adolescence, & l'amante, une veuve sur qui le silence des bois, l'herbe tendre, le chant des oiseaux font grande impression, & qui ne pousse des soupirs, de tems en tems, vers le défunt, que pour faire souvenir, ce semble, les spectateurs que les morts sont bientôt oubliés de leurs moitiés, quand ils les laissent jeunes. D'ailleurs elle s'explique assez clairement; & si son amant ne l'entend point, si elle doute elle-même des sentimens du jeune homme, dont elle est éprise, c'est pour laisser un peu d'occupation, l'un à son valet, & l'autre à sa suivante, qui finissent par les marier. On sait que dans ces pièces où tout se conduit par ces êtres subalternes, il est convenu qu'ils auront de l'esprit, & que leurs maîtres feront souvent hausser les épaules de pitié aux spectateurs. Ce moyen a, de plus, le désavantage d'être infiniment rebattu. On ne doit cependant pas porter

(1) *Salus Reipublicæ suprema lex esto.*

la févérité jufqu'à le profcrire entièrement, fur-tout au Théâtre Italien ; & l'on doit même convenir que l'Auteur lui a donné une tournure un peu moins commune qu'à l'ordinaire. Sa pièce a paru d'ailleurs affez bien écrite ; on y a remarqué quelques traits heureux qui ont été bien reçus ; mais le fond dénué d'intérêt, l'a privée d'un fuccès décidé. *C.*

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Terre & Seigneurie de Villers-faucon, en Picardie, à 3 lieues de Péronne ; relev. du Roi, & ayant toute juftice, avec manoir feigneurial, moulin-à-vent, terres, bois-taillis, champart, cens, rentes & droits cafuels. S'adr. à Péronne, à M. *Durieux*, Confeiller en l'Election ; & à Paris, à MM. *Lefebvre*, Not. rue de Condé, & *Affeline*, Avoc. rue S. Guillaume.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

De Londres, le 21 Décembre. Les tempêtes du commencement de Décembre ont été auffi fatales à la Hollande qu'à l'Angleterre. La côte eft couverte de débris entre Schelding & l'embouchure de la Meufe ; le Texel, dit-on, en eft également couvert.

On écrit de Dublin, que les mêmes tempêtes y ont été fi violentes qu'elles ont fait monter les flots au-deffus de la chauffée du grand canal, qui s'eft dégradée dans plufieurs endroits, & a inondé la campagne. Heureufement le mal n'eft pas confidérable.

La récolte du tabac a été, en Virginie, beaucoup plus confidérable qu'on ne l'a vue depuis plufieurs années. On croit cependant qu'il aura toujours le même prix, à caufe du grand nombre des demandes qu'on en fait, & de la rareté des efpèces.

De Nantes, 8 Décembre. Le tonnerre eft tombé, il y a quelques jours fur le Vaiffeau le Comte *de Montmorin*, a bleffé grievement un Officier, & a renverfé deux matelots qui font reftés fourds.

De Bordeaux, 10 Décembre. Les vents fe refufent à l'entrée de quelques navires attendus, & qui ont dû faire voile de S. Domingue, du 15 au 20 Octobre.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Décembre 1784.	*Du* 24. liv.	f.	d.	*Du* 29. liv.	f.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à.	752			750		
— du Mexique, à	742			740		
— du Pérou, à	732			730		
— de guinées, à	752			750		
Or de ducats, *l'once*, à	101	10		101	10	
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	10		54	10	
— à 11 den. 10 gr. à	52	7	6	52	7	6
Piaftres, à	48	12	6	48	12	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs font à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

DÉCEMBRE 1784.	*Du* 29.	*Du* 30.
Actions des Indes de 2500 l.	2062 $\frac{1}{2}$. 60. 57 $\frac{1}{2}$	2060. 62 $\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 l. 10 f.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.		406
Refcriptions	5 $\frac{1}{2}$. 5 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	5 $\frac{1}{2}$. 5 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Loterie royale, 1780, à 1200 l.		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	670. 71. 70	675
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	470	471. 73. 72. 73
Quitance de finance	5 $\frac{1}{2}$. 6. 7 $\frac{1}{4}$. 6 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	5. 6. 7 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Viager 1782	17 p. $\frac{0}{0}$ bén.	17 p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de Décembre 1783..	10 $\frac{1}{4}$. 10 p. $\frac{0}{0}$ bén.	10 p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	10 $\frac{1}{4}$ bén.	10 $\frac{1}{4}$. 11. 11 $\frac{1}{4}$ bén..

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 29.	*Du* 30.
Amfterd.	54 $\frac{1}{8}$ à 75 jours	54 $\frac{1}{8}$ à 75 jours
Hamb.	192 $\frac{3}{4}$	192 $\frac{3}{4}$
Londres..	29 $\frac{3}{16}$ à $\frac{1}{4}$	29 $\frac{3}{16}$ à $\frac{1}{4}$
Madrid...	14 l. 11 f. 6..	14 l. 11 f. 6.
Cadix	14 l. 8 f. 6..	14 l. 8 f. 6
Gênes	94	94
Livourne	100	100
Lyon... *Saints.*	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ b.	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ b.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguftin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 4 Janvier 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

Littérature.

Le zèlé Compatriote, ou *nouveaux Essais historiques & moraux sur l'éducation Françoise:* ouvrage composé en faveur des pères & mères, instituteurs de la jeunesse, dont le but est d'établir des principes d'après lesquels on pourra facilement parvenir à procurer aux élèves de l'un & de l'autre sexe, les connoissances nécessaires, utiles & agréables pour la formation du cœur & de l'esprit; par M. *de Bury.* A Paris, chez *Nyon* le jeune, Libraire, place des quatre Nations. 1784. vol. *in*-12 de 507 pages. Prix 3 liv. rel.

Une longue vie, beaucoup de lecture, des liaisons avec des hommes célèbres, ont fourni à M. de Bury les principes & les détails de cet ouvrage. Il ne peut produire que de très-bons effets entre les mains des parens & celles de leurs enfans. La première partie renferme des vues générales sur l'éducation de la jeunesse dans la première enfance, ensuite dans le cours des études, & enfin dans l'âge où on doit bientôt entrer dans le monde. Après ces principes généraux, l'Auteur s'étend sur les devoirs que prescrit la morale; & il donne encore plus de développement pour faire sentir l'importance des mœurs. Ses leçons ne sont ni embrouillées, ni sèches. C'est sur-tout par les maximes, par les paroles, par les exemples des grands hommes qu'il instruit. Dans la seconde partie il expose les principes de religion & les qualités qui forment l'homme estimable & aimable dans la société. Cette seconde partie est encore plus riche que la première. La troisième est moins étendue. C'est une instruction peu profonde sur l'étude de l'Histoire. Elle est suivie d'un précis curieux sur la Chevalerie, tiré des excellens Mémoires de M. *de la Curne de Sainte-Palaye.* L'ouvrage finit par un précis historique sur l'ordre des Templiers. Ce morceau n'étoit point nécessaire dans l'éducation françoise. On plaint le sort de tant d'Hommes de qualité sacrifiés à des délations odieuses, intéressées, & qui manquent de vraisemblance. Quoi qu'en dise M. de Bury, peu de personnes penseront comme lui que « l'extinction de » cet ordre est un des plus insignes services que » *Philippe le Bel* ait pu rendre à l'Eglise ».

Dans la multitude de paroles mémorables que M. de Bury a rapportées, & qui donnent du lustre & du prix à son livre, j'en choisirai deux qui ont besoin d'observations. M. de Bury a montré la nécessité & la manière d'apprendre la géographie aux enfans. Il ajoute, « Si *Racine* avoit lu la géographie, il n'auroit pas fait une si grande faute, » lorsque dans sa Tragédie de *Mithridate*, il fait » dire par ce Prince à ses enfans:

> Doutez-vous que l'Euxin ne me porte en deux jours
> Aux lieux où le Danube y vient finir son cours?

» Le grand Prince *de Condé*, qui étoit l'homme de » la Cour le plus instruit, entendant ces deux vers, » dit: *ils pouvoient très-bien en douter* ». Le mot du grand *Condé* est digne de la vivacité de ce prince incomparable par sa valeur & par son esprit. Il savoit que la navigation de la mer Noire est très-incertaine, très-difficile & fort orageuse. Il a donc pu dire, *ils pouvoient très-bien en douter.* Mithridate & Racine ne sont cependant pas en faute. Quelquefois on fait en trente-six heures le trajet de Constantinople en Crimée. Les Etats de Mithridate n'étoient pas plus éloignés de l'embouchure du Danube. Il avoit donc eu raison de dire:

> Doutez-vous que l'Euxin ne me porte en deux jours
> Aux lieux où le Danube y vient finir son cours?

Cet exemple, comme quantité d'autres, doit nous apprendre avec quelle réserve on doit condamner les grands hommes. Notre seconde observation sera sur *Louis XIV* & madame *de Maintenon.* Elle n'étoit encore que la veuve de *Scarron.* A la mort de ce poëte peu fortuné, elle intéressa ses amis, ses protections pour obtenir du Roi de lui continuer la pension de deux mille livres qu'il faisoit à son mari. Le Roi fatigué de l'énorme quantité de placets qu'on lui présenta, dit un jour: *entendrai-je toujours parler de la veuve de Scarron.* Le malheur rend opiniâtre. La veuve persista dans ses poursuites, & trouva le moyen de plaire à madame *de Montespan*, qu'elle flatta dans un compliment. Elle lui fit agréer un nouveau placet, que madame de Montespan se chargea

de présenter elle-même au Roi, qui lui dit : *Quoi ? encore la veuve Scarron ! N'entendrai-je jamais parler d'autre chose ! Sire*, lui dit madame de Montespan, *il y a long-tems que vous ne devriez plus en entendre parler*. La réponse étoit pleine de délicatesse. Louis XIV accorda sur le champ la pension. Quelques écrivains ont supposé que la veuve au comble de ses vœux avoit remercié son bienfaiteur, & que Louis XIV lui avoit dit : *madame, je vous ai fait attendre long-tems ; mais vous avez tant d'amis, que j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous.* Une parole si indigne de ce grand Roi qui a eu le talent éminent de penser avec noblesse, de s'exprimer avec grace, & d'aimer par dessus tout la vérité, auroit peut-être passé à la postérité, si M. de Bury ne nous en avoit découvert la fausseté. Il a eu pendant six ans de grands rapports avec M. l'abbé *Fleuri*, l'Auteur célèbre de l'*Histoire Ecclésiastique*, qui avoit été précepteur du Prince *de Conti*, & du Duc *de Vermandois*, sous-précepteur du Duc *de Bourgogne* & des autres petits-fils de *Louis XIV*. M. l'abbé Fleuri lui-même, lui a dit que la pension fut accordée à condition que la veuve de Scarron ne viendroit point remercier le Roi, parce qu'on lui avoit insinué que la veuve Scarron étoit une de ces femmes précieuses & ridicules, dont *Moliere* avoit fait le portrait dans sa Comédie des Femmes Savantes, & qu'en le remerciant, elle lui feroit une harangue empoulée qui ne finiroit point. Voilà une de ces anecdotes qui ont véritablement du mérite, & qu'on ne peut recueillir avec trop de soin.

Œuvres complettes de Crébillon. Nouvelle édition, augmentée & ornée de belles gravures. A Paris, chez la veuve *Duchesne*, rue S. Jacques, *Nyon* aîné, rue du Jardinet, *Bailly*, rue S. Honoré, *Colas*, place de Sorbonne, *Mérigot* Jeune & *Onfroy*, quai des Augustins, & autres Libraires associés. 1785. 3 vol. *in*-8°. Prix 18 liv. br. & 36 liv. en grand papier, br.

Cette nouvelle édition ne laisse rien à desirer soit du côté de la partie typographique, soit du côté des gravures dessinées par M. *Marillier*, & exécutées par divers artistes connus, tels que MM. *Macret*, *Ingouf* le jeune, &c. Dans un tems où ces honneurs sont prodigués à des productions si minces, si frivoles, on devoit bien cet hommage à celles d'un homme de génie, qui sera toujours placé, malgré les cris impuissans de l'envie, au rang des quatre grands poëtes tragiques qui ont honoré notre nation.

On a rassemblé à la fin du troisième volume divers éclaircissemens qui peuvent tenir lieu de commentaire sur les Tragédies de Crébillon. On trouve aussi dans cette édition deux pièces qui n'étoient pas dans les précédentes, savoir une *scène de Catilina* que l'Auteur en avoit retranchée, mais qui cependant a des beautés, & une *Ode sur son anniversaire*. La Vie mise à la tête du premier volume est de la main d'un homme qui a été à portée de connoître Crébillon, & d'apprécier ses talens.

ALMANACHS.

Les Spectacles de Paris, ou Calendrier historique & chronologique des Théâtres, &c. 34e partie, pour l'année 1785. A Paris, chez la veuve *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques.

Cet Almanach est si connu, qu'il est presque inutile d'en faire de nouvelles annonces.

Almanach du Comestible, nécessaire aux personnes de bon goût & de bon appétit, & qui aiment la joie dans les repas. *Pour l'année 1785.* A Paris, chez *Desnos*, Libraire, rue S. Jacques. Prix 48 sols.

Almanach historique, civil, ecclésiastique & topographique de la ville & du diocèse de Reims, pour l'année 1785. A Reims, chez *Jeune-Homme*, Impr. du Roi, & de S. A. S. Mgr. le Duc *de Bourbon*. Prix 15 sols broché.

Calendrier des Fidèles, pour l'année 1785, ou petite année chrétienne. A Paris, chez *Fournier*, Libraire, rue du Hurepoix, près le quai des Augustins. Prix 30 sols relié en veau.

Ce qui distingue sur-tout cet Almanach, c'est le catalogue plus ou moins considérable de Saints pour chaque jour de l'année, avec la date de leur naissance, de leur mort, & du siècle où ils ont vécu.

On trouve chez le même Fournier *le Répertoire amusant ou nouvelles étrennes pour l'année 1785.* C'est un recueil de jolies pièces de vers.

La distribution des nouveaux poinçons des Communautés d'Orfèvres, & le tems qu'exige la gravure de leurs empreintes, dont les planches seront jointes à *l'Almanach des Monnoies*, retardent de quelques jours la publication de cet Ouvrage : il ne sera mis en vente que le 15 de Janvier, chez *Méquignon* jeune, Libraire au Palais.

ÉCONOMIE.

A l'Auteur du Journal.

S. Denis en France, 21 Décembre 1784.

Je viens de lire, Monsieur, dans votre Feuille du 23 Décembre, l'annonce d'un procédé proposé par M. *Barret*, pour empêcher la fumée : on le dit infaillible. D'abord on peut douter que ce procédé exécuté avec toute la précision possible, soit applicable à toutes sortes de positions de cheminées. Ensuite comme la raréfaction de l'air ne peut se faire sans chaleur, on peut affirmer qu'elle ne pourra jamais avoir lieu pour une cheminée dont le foyer seroit placé à 40, 50 ou 60 pieds de la sortie de la fumée. Quelle chaleur peut-on tirer d'une fumée qui part d'une distance aussi éloignée !

J'habite la petite ville de S. Denis, à laquelle la célèbre Abbaye devenue le tombeau de nos Rois, a donné son nom. J'y jouis depuis le commencement de cet hiver, du doux & délicieux avantage, graces aux talens & aux connoissances profondes de M. * *, de me chauffer à mon aise. Sa méthode infaillible & démontrée telle pour

toute espèce de situation de cheminée, a sur toutes les ressources usitées par les plus habiles fumistes, cette supériorité, que 1°. il n'est point de cheminées qu'il ne parvienne à garantir de la fumée ; 2°. que l'usage de sa méthode, laisse la liberté d'augmenter ou de diminuer à volonté la chaleur de l'appartement ; 3°. qu'on peut à volonté aussi, rafraichir cette chaleur, & l'humecter par la fumigation de l'eau, du vinaigre, ou de toute autre liqueur ; 4°. enfin que la consommation du bois est moindre à peu près d'un tiers : ce qui fait un objet assez intéressant pour le Gouvernement, comme pour les particuliers. Quarante-trois cheminées que M. ** a construites, ou plutôt fait construire d'après ses principes dans l'illustre & respectable Abbaye de S. Denis, prouvent par un succès constant, que l'air est un agent dont il dispose à son gré . .

Je me suis borné dans cette Lettre à l'objet essentiel qui m'engage à vous prier de la rendre publique. Vos feuilles porteront dans les Provinces cette nouvelle intéressante. M. ** ne fait point mystère de sa méthode. Je n'anticipe point sur le droit & le desir qu'il a de la rendre publique. D'ailleurs personne ne peut mieux que lui, réussir à en donner les détails, & il s'en acquittera beaucoup mieux que moi.

Je suis, &c. *Œ. M. un de vos abonnés.*

Nota. Il est bien à desirer que l'Auteur de cette utile découverte la communique au plutôt au Public.

FINANCES.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 26 Décembre 1784, qui fixe l'ordre des remboursemens de capitaux constitués, à effectuer par la Caisse d'Amortissement dans le cours de l'année 1785, en exécution de l'Edit du mois d'août dernier.

Le Roi s'étant fait représenter, en son Conseil, son Edit du mois d'août dernier, par lequel, en créant une nouvelle Caisse d'amortissement des dettes de l'Etat, Sa Majesté a ordonné qu'indépendamment des remboursemens qui se feroient sur le pied du denier vingt de la rente actuelle, il pourroit aussi en être fait sur le pied de la valeur publique des Contrats lorsque les Propriétaires le desireroient & pour le plus grand avantage de la libération, sous la réserve portée par le même Edit, de faire connoître chaque année l'ordre qui seroit suivi dans ces remboursemens, & l'espèce de rentes qui seroient successivement remboursées ; Sa Majesté voulant qu'il y soit procédé de la manière la plus conforme à l'esprit de cette institution, & sans qu'il puisse y avoir lieu à aucune préférence de faveur, a jugé convenable de faire commencer par les plus petites parties qui surchargent les états, & sont les plus embarrassantes pour la comptabilité ; en conséquence, son intention est que toutes celles de douze livres & au-dessous, soient remboursées dans les six premiers mois de l'année 1785, dans la forme la plus simple, & avec le moins de frais qu'il sera possible ; mais comme les propriétaires de ces petites parties pourroient négliger de se présenter, que dans tous les cas ils ne consommeroient qu'une portion des fonds destinés dès cette première année à des remboursemens de capitaux non exigibles, & qu'il est de l'essence de cette Caisse qu'il n'y reste aucuns fonds oisifs, Sa Majesté a décidé que tout le surplus de ces fonds sera employé aux remboursemens volontaires qui se feront au cours de la place en faveur de ceux qui les demanderont, suivant l'ordre de leurs demandes, & sans autre préférence que celle due aux remboursemens les plus utiles à la libération. A quoi voulant pourvoir : Oui, &c.

Cet Arrêt est composé de 14 articles.

Autre Arrêt du Conseil d'Etat, portant nomination des sieurs *Micault d'Harvelay* & *Loiseau de Bérenger* aux places de Directeurs de la nouvelle Caisse d'Amortissement, établie par Edit du mois d'Août dernier ; du 22 Décembre 1784.

Nous ferons connoitre plus en détail dans la Feuille suivante, l'Edit du Roi portant création d'un emprunt de *cent vingt-cinq millions*, en cent vingt-cinq mille billets de mille livres, portant intérêt à cinq pour cent, & remboursables en vingt-cinq ans, avec accroissement de capital.

ARTS.

GRAVURE.

La Demande acceptée, estampe gravée d'après M. *Lépicier*, Peintre du Roi, par M. *Bervic*, des Académies de Paris & de Rouen ; dédiée à S. A. S. Monseigneur l'Electeur de Bavière.

Dans un attelier de menuisier, un ouvrier à genoux remercie la maitresse du logis de lui avoir accordé la main. Tel est sans doute le sujet de l'estampe que nous annonçons. Ce grand morceau, du même format que les estampes de *Greuze*, confirme l'idée qu'on a des talens distingués de M. Bervic, jeune & déjà célèbre artiste. Mais soit que le tableau qui a servi d'original, ait une touche & un ton uniformes, soit qu'on se fatigue d'un très-long ouvrage, il nous a semblé qu'il y avoit un peu trop d'égalité dans le travail de cette gravure, que plusieurs parties tenoient à leurs fonds, & que les devants avoient peu de brillant. Quoi qu'il en soit, nous nous plaisons à publier qu'il paroit peu d'estampes d'un mérite aussi distingué, & qui soit aussi digne d'estime parmi les amateurs de la belle gravure. Celle-ci se trouve à Paris chez M. Bervic, rue S. Etienne-des-Grés, N°. 26, & chez mademoiselle Lépicier, cloître de S. Louis du Louvre.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie Royale de France, s'est fait le 31 Décembre : les numéros sortis sont, 79, 69, 7, 51 & 1. Le prochain tirage se fera le 17 de ce mois.

SPECTACLES.

On a donné, le Jeudi 30 Décembre, sur le

Théâtre Italien, la première représentation de *Lucette*, Comédie en 3 actes mêlées d'ariettes.

Les paroles & la musique sont de MM. *Piccini* pere & fils. C'est un nom célèbre, & qui mérite des égards. Ainsi, quoique la critique ait peut-être grand droit de s'exercer sur cette Pièce, nous nous bornerons à en présenter une légère esquisse. Un jeune Marquis, épris de *Lucette*, promise en mariage, par *Mathurin* son père, à *Colin*, qu'elle ne connoit pas, veut employer la force pour enlever cette fille. Un Seigneur du voisinage la prend sous sa protection, & s'oppose à cette violence. Le Marquis poursuit néanmoins ses desseins. Il engage un de ses valets à se déguiser en paysan, à prendre le nom de Colin; &, ce qui est assez extraordinaire, il force celui-ci à prendre le nom & le costume de l'autre, & à l'accompagner même chez Lucette, persuadé que ce déguisement pourroit servir à ses moyens infâmes de séduction. Heureusement ce valet, plus honnête que son maître, découvre le stratagème; & l'on fait même venir bien ou mal, à la fin de la Pièce, le mariage de Lucette & de Colin.

La musique de M. Piccini père a soutenu jusqu'au bout cette Comédie dont les paroles ont assez souvent excité les murmures des spectateurs. *C.*

BIENS A VENDRE.

Biens en Gâtinois, paroisse de la Gennevraye, sur le bord du Canal du Loing, à 2 lieues de Nemours, savoir 1°. Château, Terre, Fief & Seigneurie de *Berville*, avec gr. Jardin-fruitier & potager, Cour, Basse-cour & Remises; 2°. Fiefs & Fermes de *Laulnay*, *Cugny* & *Maison-rouge*, ayant toute Justice, avec Moulin en valeur, Terres, Prés, Bois, Garenne, Pâtures, Cens & Rentes; 3°. Château, Terre & Seigneurie de *la Tour*, ayant moyenne & basse Justice, avec beau Parc; 4°. Fiefs & Fermes des *Chapelottes* & des *Fontenelles*, avec Terres, Garennes, Bois, Prés, Pâtures, Rivière, Cens, Rentes, & Pêche dans la rivière du Loing; 5°. les 2 tiers du Fief & Ferme des *Puisards*, Fief de *Garantreville*, Terres & Rentes-fonc. paroisse de Fromont, à 5 lieues de Nemours. S'adr. au château de Berville, au nommé *Dufay*, Concierge; à Fromont, au Fermier; & à Paris, à M. *Hayot*, Proc. des Comptes, rue Bourtibourg; ou à M. *Chappotin*, rue de la Tisseranderie, au coin de la rue des Coquilles.

Prix des Grains et Farines, a Paris.

	Du 29 Décembre.					*1er Janvier 1785.*				
A la Halle.	liv.	s.		liv.	s.	liv.	s.		liv.	s.
Le froment, de..	20		à	26		20		à	25	
L'orge, de.........	16	10	à	17	10	16		à	17	
Le seigle, de......	16		à	17		16		à	17	
L'avoine, de......	22		à	26		20		à	26	
Farine blanche,	48		à	53		48		à	52	
Bis-blanc & bis,	30		à	45		30		à	45	
A la Grève.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*									
Le froment, de...	25		à	26		25		à	27	
L'Orge, de.........	16	10	à	17	10	16		à	17	
Le seigle, de......	16		à	17		16		à	17	
L'avoine, de......	22		à	26		22		à	26	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Décembre 1784.	*Du 31.*	*Du 1er Janvier 1785.*
Actions des Indes de 2500 l.	2062 $\frac{1}{2}$. 70.........	....
Portion de 1600 liv	....	....
Portion de 312 l. 10 s........	....	....
Portion de 100 liv..........	....	....
Emprunt d'Oct. de 500 liv..	406.....................	....
Rescriptions..	5 $\frac{1}{4}$. 5 $\frac{1}{2}$ p. % p.......	....
Loterie royale, 1780, à 1200 liv................	902.....................	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l...	675.....................	....
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l....	474. 75..................	....
Quittance de finance.........	5. 5 $\frac{1}{2}$. 6 p. % p......	....
Viager 1782..................	17 p. % b..............	....
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager Chance à 10 p. %....	11 $\frac{1}{2}$. 11 $\frac{3}{4}$ bén...	....

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 31.	*Du 1er Janvier.*
Amsterd.	54 $\frac{3}{8}$..........	....
Hamb.....	192 $\frac{1}{4}$..........	....
Londres..	29 $\frac{3}{8}$ à $\frac{5}{16}$......	....
Madrid...	14 l. 11 s. 6.	....
Cadix.....	14 l. 8 s. 6...	....
Gênes.....	94.............	....
Livourne	100.............	....
Lyon,... Saints.	$\frac{1}{4}$ p. % bén.......	....

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 6 Janvier 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

PENSÉES *Chinoises, extraites des Mémoires concernant l'Histoire, les Sciences, les Arts, les Mœurs, les Usages, &c. des Chinois, par les Missionnaires de Peking.*

L'extrait que nous avons donné de cet Ouvrage a paru piquer la curiosité de nos Lecteurs. Nous allons nous rendre à leurs desirs en leur présentant la suite.

« Les plaisirs délicieux de l'innocence ne sont une chimère que pour les scélérats. — La raillerie est l'éclair de la calomnie. — On n'a point fait de livres sur la vertu, tandis que les mœurs l'enseignoient. — Les vertus des mères assurent des vertus à leurs enfans ; celles des pères ne leur assurent que de la gloire. — La vertu ne donne pas les talens ; mais elle y supplée : les talens ne donnent ni ne suppléent la vertu.

On ne s'aime bien que quand on n'a plus besoin de se le dire. — Le cérémonial est la fumée de l'amitié. — On perd plus d'amis par ses demandes que par ses refus. — Le cœur le plus capable d'aimer est celui qui n'a point aimé — Les cœurs les plus faciles à se donner, sont aussi les plus prompts à se reprendre

Les plaisirs étoient à bon marché avant que l'or fût cher. — Mille parties de plaisir ne laissent aucun souvenir qui vaille celui d'une bonne action. — Le plaisir de bien faire est le seul qui ne s'use pas. — Le vice empoisonne les plaisirs, la passion les frelate, la modération les aiguise, l'innocence les épure, la bienfaisance les multiplie, l'amitié les perpétue : mais il n'appartient qu'à la conscience de les faire pénétrer dans l'ame.

Laissez courre la vanité d'un sot : elle ne sait pas le chemin de la gloire, & elle ne vous écouteroit que pour entrer dans celui de la folie. C'est à ses chûtes à l'arrêter. — La modestie des sages, des grands hommes & des héros est un vrai oubli : ils sont si remplis de ce qu'ils projettent, qu'ils perdent de vue ce qu'ils ont exécuté. — Voulez-vous connoître les gens de bien? Adressez vous aux femmes publiques : les libertins qui les leur nomment ne s'y méprennent pas, ni elles non plus. — L'usage du monde conduit à la défiance, la défiance conduit aux soupçons, les soupçons conduisent à la finesse, la finesse conduit à la méchanceté, & la méchanceté conduit à tout ».

On sait que c'est dans les Proverbes que se peint le caractère des Nations. En voici quelques-uns qui pourront faire connoître celui des Chinois.

« Charbon qui fume gâte l'encens. — Les beaux chemins ne vont pas loin. — Que chacun balaie devant sa porte, & les rues seront nettes. — L'œil le plus juste ne vaut pas une régle. — Bride de cheval ne va pas à un âne. — Ce ne sont pas les puces des chiens qui font miauler les chats. — Les nuages les plus brillans ne sont que de l'eau. — Paroles qui volent ne vont pas loin. — Qui dit des injures ne choisit pas ses mots, qui frappe ne compte pas les coups. — Qui a dix lieues à faire, en doit compter neuf pour la moitié ».

Essais Historiques sur l'origine & les progrès de l'Art dramatique en France. Tom. I. A Paris, au Bureau de la petite Bibliothéque des Théâtres, rue des Moulins, butte S. Roch, N°. 11, chez *Belin*, rue S. Jacques, & *Brunet*, rue de Marivaux, place du Théâtre Italien. 1784. vol. petit *in*-16 de 340 pag.

Ces essais historiques font corps avec la petite Bibliothèque des Theâtres, pour laquelle on souscrit toujours aux adresses ci-dessus, à raison de 33 liv. pour Paris, & de 36 liv. pour la province, franc de port. Avant que d'en venir à l'origine des Spectacles en France, les Auteurs remontent jusqu'aux Grecs & aux Romains, & tracent en abrégé l'Histoire de l'art Dramatique chez ces deux Peuples, parce que cet art, disent-ils, n'est chez nous qu'une imitation de ce qu'il fut parmi eux, modèles, en tout, de toutes les autres nations du monde. Ce préambule étoit donc nécessaire pour développer l'origine de l'art dramatique en France ; ces Auteurs entrent dans des longs détails qui sont intéressans & curieux : mais ils ont la bonne foi d'avouer qu'ils ont été puissamment aidés dans leurs recherches par celles qu'ont faites avant eux sur

cette matière, *Parfaict*, *Beauchamps*, le Duc *de la Valliere*, & particuliérement les Auteurs de l'Histoire Universelle des Théâtres. Ils ajoutent qu'ils n'ont pas cru faire mieux que de rapporter en entier, les extraits qu'a donnés M. *le Grand*, dans ses Fabliaux, des piéces qu'ils ont regardées, avant lui, comme quelques-uns de nos premiers ouvrages dramatiques.

Ce volume conduit jusques vers le milieu du 16e siècle, c'est-à-dire, jusqu'à l'époque où finirent en France les *Mystères* & les *Moralités*. On réserve pour le volume suivant l'examen de ce que fut la Tragédie, depuis la chûte de ces essais informes, jusques au siècle de Corneille, où l'art fut porté au plus haut degré de perfection.

Almanach Américain, *Asiatique & Africain*, ou état physique, politique, ecclésiastique & militaire des Colonies d'Europe, en Asie, en Afrique & en Amérique. A Paris, chez l'Auteur, M. *de la Roche-Tillac*, Conseiller du Roi à la Table de Marbre; *Lamy*, *Mérigot* jeune & *Royez*, Quai des Augustins, *le Roy*, rue S. Jacques, & chez tous les Libraires de l'Europe, vol. *in*-12 de 542 pag. Prix 3 liv. broché.

Cet ouvrage comprend les forces, la population, les loix, le commerce & l'administration de chaque Province de ces trois parties du monde; le tableau de ceux qui y figurent par leurs charges & par leurs dignités; celui de la marine des Peuples Européens qui y ont des possessions, & le nom des officiers qui sont employés dans cette partie de l'administration publique. On a placé à la fin le recueil diplomatique, c'est-à-dire, le recueil des Loix publiées en Europe, à l'occasion des Colonies.

Tablettes de renommée des Musiciens, *Auteurs*, *Compositeurs*, *Virtuoses*, *Amateurs & Maîtres de Musique vocale & instrumentale*, *les plus connus en chaque genre*; avec une notice des ouvrages ou autres motifs qui les ont rendus recommandables, pour servir à l'Almanach Dauphin. A Paris, chez *Cailleau*, Imp. Lib. rue Galande, la veuve *Duchesne*, rue S. Jacques, *Royez*, Quai des Augustins, *Hardouin*, au Palais Royal, *Bailly*, rue S. Honoré & au Bureau d'Indications générales, &c. rue S. Honoré, à côté de l'Hôtel des Américains, où l'on reçoit les abonnemens, observations & avis relatifs à cet Ouvrage. 1785. 112 pag. *in*-8°.

Les Amateurs goûteront sans doute cet ouvrage, qui peut leur donner d'utiles renseignemens.

La Pyramide de Neige, Almanach nouveau, pour l'année 1785, enrichi de figures en taille-douce, contenant la description du monument élevé pendant l'hiver de 1784, en l'honneur de Louis XVI, & de son auguste épouse, avec toutes les pièces tant latines que françoises attachées à cette Pyramide; précédées d'un extrait du discours de M. le Recteur de l'Université de Paris, prononcé le 10 mars, à l'occasion de cette Pyramide; & suivis d'un recueil de chansons pastorales. A Paris, chez *Crapart*, Libraire, Place S. Michel, *Maillet*, Imprimeur en taille-douce, rue S. Jacques, N°. 45, *Hatou*, doreur, même rue, N°. 21.

ASTRONOMIE.

Lettre de M. le Baron de Marivetz *à M.* le Roy *l'aîné, horloger du Roi, Pensionnaire de Sa Majesté, servant de réponse à la lettre de ce savant, insérée dans le Supplément du Journal de France, Feuille du 4 Décembre 1784, numéro 146* bis.

Paris, 7 Décembre 1784.

J'ai fait une faute, Monsieur; & c'est avec grand plaisir que je l'avoue, lorsque je considère combien dans ce siècle éclairé, il est difficile d'en faire sans en être averti par les amis de la vérité. Cette idée consolante m'encourage. Qu'il est doux de parcourir une carrière dans laquelle on est sûr à chaque faux pas que l'on peut y faire de trouver des bras secourables qui vous soutiennent, ou vous relèvent. Regardons-nous tous comme des coopérateurs du même œuvre; aidons-nous tous dans nos mutuels travaux, puisque nous n'avons tous qu'un même objet. Ah! Monsieur, que les champs de la science, si fertiles, si beaux par eux-mêmes, seroient agréables à cultiver, si tous leurs cultivateurs se regardoient comme freres! si la similitude de leurs travaux, l'unité de la fin qu'ils se proposent, établissoient entre eux une bienveillance générale qui ne laissât à l'émulation que le noble desir, en travaillant pour la chose commune, d'encourager, d'aider tous ses concurrens! Les savans devroient être les meilleurs des hommes, puisqu'ils sont les plus éclairés. Tous les défauts que l'on impute au cœur, au caractère, ne sont en dernière analyse, que des erreurs de l'entendement. Le rêve ou plutôt le vœu que je viens de faire sera celui de toute ma vie: j'espère qu'il se réalisera pour le bonheur de la génération future. Je m'estimerois très-heureux si je pouvois contribuer à avancer cette époque.

Mais laissons les rêves; si le systême que je propose en est cependant encore un, après tant d'autres, je proteste dans la sincérité de mon cœur, qu'il me fait la plus parfaite illusion.

Je reviens, Monsieur, à cet encouragement que je trouve dans la certitude que mes fautes seront relevées. Recevez mes très-sincères remercimens de la manière très-honnête & infiniment obligeante dont vous me faites sentir l'insuffisance de ma première réponse à M. *de Sallier*; elle fut l'effet d'un peu trop de précipitation: je lui en demande pardon; & je l'ai déjà fait dans une seconde lettre. J'en demande pardon à vous, Monsieur, & à tous ceux qui nous ont lu. Cependant, c'est à cette heureuse faute que j'ai deux obligations qui me la rendent chère. Il m'est infiniment doux d'avoir vu M. de Sallier tirer lui-même des principes de *la Physique du Monde*, la solution d'une difficulté qui l'avoit arrêté dans l'application de ces principes. Deux de mes amis, très-instruits, & frappés, comme vous, Monsieur, de l'insuffi-

fance de ma réponfe à l'ingénieufe objection qui m'eft venue du Vivarais, y avoient déjà fuppléé. Voilà ce que j'efpérois, lorfque, dans l'Avant-propos du troifième volume, j'écrivois: « Après » que nous aurons fuffifamment établi le régne » de la vérité; après que nous aurons fuffifam- » ment détruit l'empire que l'hypothéfe (Newto- » nienne) avoit ufurpé, nous ferons des vœux » très-fincères, pour que nos fucceffeurs, par des » applications plus heureufes, plus fublimes, ou » plus délicates, étendent encore la théorie de la » nature ».

Notre vœu s'accomplit plutôt que nous n'avions ofé l'efpérer; &, lorfque je me rappelle que les compagnies favantes elles-mêmes, ont rejetté pendant cinquante ans les favantes découvertes de Newton, qu'elles ont enfuite confacrées, je n'attribue nos fuccès fi prématurés qu'à la fagacité de l'efprit du fiècle dans lequel nous vivons. Les préventions opiniâtres pour les anciennes idées, l'orgueil & la morgue fcientifique doivent fuir enfin devant la raifon éclairée. Les droits de la vérité fe font aujourd'hui reconnoitre avec moins de peine & moins de tems : ils triomphent avec plus de facilité.

Voilà, Monfieur, la première obligation que j'ai à la faute que vous m'avez fait fentir fi poliment; c'eft d'avoir vu mes Lecteurs tirer eux-mêmes de mes principes, la folution des difficultés que j'avois eu le tort de mal réfoudre. Le fecond avantage que je retire de cette même faute, c'eft de lui devoir, Monfieur, vos utiles obfervations & votre très obligeante Lettre. Quoiqu'elle foit adreffée à M. de Sallier, vous voudrez bien que je vous réponde directement pour vous affurer que mon collègue & moi, nous nous emprefferons de remplir le devoir que vous nous indiquez. La voie par laquelle nous nous écrivons, Monfieur, ne permet pas une difcuffion auffi longue que celle qu'exige la tâche que vous nous impofez : mais j'ai l'honneur de vous prévenir que *nous répondrons aux théorèmes formidables de Newton* dans le volume prêt à fortir de deffous la preffe. Je defire que vous foyez content de nos réponfes, ou que vous vouliez bien nous faire part de vos doutes. Vous voyez avec quelle réfignation nous facrifions notre amour-propre à notre zèle pour la vérité. Vous trouverez auffi dans ce volume des réponfes à plufieurs objections, dont une entre autres, étoit très-impofante & portoit fur l'excès de viteffe de la terre dans fon orbite comparée à la viteffe de rotation du foleil fur lui-même. On déduifoit de l'objection, & de la manière la plus fpécieufe, que l'effet étoit donc, felon nous, plus grand que la caufe.

J'ai l'honneur d'être, &c. le B. DE MARIVETZ.

FINANCES.

Edit du Roi, portant création d'un Emprunt de Cent vingt-cinq millions en Cent vingt-cinq mille billets de Mille livres, portant intérêt à Cinq pour cent, & rembourfables en vingt-cinq ans, avec accroiffement de capital. Donné à Verfailles au mois de Décembre 1784, regiftré en Parlement le 30 Décembre 1784.

Cet Edit eft compofé de huit articles; dont voici les plus importans :

ART. I. Il fera ouvert en notre Tréfor royal, chez le fieur Micault d'Harvelay, Garde d'icelui, auffi-tôt après la publication de notre préfent Edit, un Emprunt de cent vingt-cinq millions de livres en cent vingt-cinq mille billets de mille livres chacun, portant intérêt à cinq pour cent, fans retenue, & rembourfables dans l'efpace de vingt-cinq années, avec les accroiffemens progreffifs de capital que Nous leur avons attribués, ainfi qu'il fera dit ci-après.

II. Les billets feront au porteur, numérotés depuis un jufqu'à cent vingt-cinq mille, & chacun d'eux fera garni de vingt-quatre coupons de cinquante livres chacun; payables d'année en année, à commencer du premier Janvier mil fept cent quatre-vingt-fix; jufques & compris l'année du rembourfement, excepté feulement la vingt-cinquieme, pour laquelle il n'en fera pas délivré; lefdits billets & coupons, dont le modèle fera annexé fous le contre-fcel de notre préfent Edit, feront fignés par les perfonnes que Nous commettrons à cet effet.

III. La totalité de l'Emprunt fera rembourfée en vingt-cinq années, à raifon de cinq mille billets par an, dont les numéros feront indiqués par la voie du fort, auquel effet il fe fera, dans les dix premiers jours du mois de janvier de chaque année, à commencer en Janvier mil fept cent quatre-vingt-fix, un tirage public, pardevant les Prévôt & Echevins de notre bonne ville de Paris, en la manière accoutumée, dans lequel les cent vingt-cinq mille billets feront repréfentés par vingt-cinq bulletins numérotés depuis un jufqu'à vingt-cinq, dont chacun fera indicateur d'une férie de cinq mille numéros pris de fuite, enforte que le bulletin numéroté un défignera la première férie depuis un jufqu'à cinq mille; celui numéroté deux, la feconde férie depuis cinq mille un jufqu'à dix mille, & ainfi de fuite. Ces vingt-cinq bulletins étant mis dans la roue, un feul fera tiré chaque année; & les cinq mille billets compris dans la férie dont il fera indicateur, feront rembourfés deux mois après, avec les accroiffemens de capital, réglés par l'article fuivant.

IV. Nous avons attribué & attribuons en fus du capital énoncé en chaque billet, une augmentation qui fera payée, conjointement avec ledit capital, à l'époque de fon rembourfement déterminé par le fort, laquelle augmentation nous avons fixée; favoir, pour les numeros fortis dans chacun des trois premiers tirages, à quinze pour cent en fus des capitaux; pour ceux des quatrième, cinquième & fixième tirages, à vingt pour cent; pour ceux des feptième, huitième & neuvième tirages, à vingt-cinq pour cent; pour ceux des dixième, onzième & douzième tirages, à trente pour cent; pour ceux des treizième, quatorzième & quinzième tirages, à trente-cinq pour cent; pour ceux des feizième, dix-feptième & dix-huitième tirages, à quarante

pour cent ; pour ceux des dix-neuvième, vingtième & vingt-unième tirages, à quarante-cinq pour cent; pour ceux des vingt-deuxième, vingt-troisième & vingt-quatrième tirages, à cinquante pour cent ; & pour ceux du vingt-cinquième & dernier tirage, à cent pour cent. Voulons que ladite augmentation ne puisse être retranchée ni réduite sous aucun prétexte ni dans aucun cas.

V. Lesdits remboursemens de capitaux & accroissemens d'iceux, ainsi que les paiemens des coupons, se feront en deniers comptans à la Caisse des Amortissemens par le Trésorier d'icelle, sur la remise qui lui sera faite, tant des billets sortis, que des coupons non échus.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Jolie petite Maison bourgeoise, composée de deux chambres basses, deux chambres hautes, grenier au-dessus, cave & caveau dessous, cour, bûcher, hangar & jardin, située rue des Forges, à Sesanne, sur la nouvelle route qui conduit de Paris à Strasbourg. S'adresser, sur le lieu, à M. *Nouviale*, qui occupe cette maison.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Extrait d'une Lettre de Vienne, du 15 Déc. 1784.
Le commerce des Pays-Bas n'est pas le seul dont s'occupe Sa Majesté Impériale. Au moment qu'elle donnoit des ordres pour rompre les chaînes sous lesquelles celui-ci étoit captif, elle pensoit à vivifier celui du Levant. Elle a accueilli les idées & les grandes vues d'un riche Négociant étranger qui offre de s'établir dans un des ports de ses Etats, & de contribuer de toute sa fortune à l'établissement d'un commerce étendu dans toutes les mers du Levant.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE. A LA ROCHELLE, *le 22 Décembre 1784.*

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 36 à 40 l.
Seconde sorte.... 34 à 36
Troisième sorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28
Les sucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 00 à 00 l.
Seconde sorte ... 60 à 66
Troisième sorte.. 54 à 58
Quatrième sorte.. 44 à 48
Petits sucres...... 36 à 40
Communs......... 32 à 36
Le sucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 s. 6 d. à 16 s.
Beau verd, 15 s.
Marchand, 14 s. 6 d. à 14 s 9
Ordinaire, 13 s. à 13 s. 6.
Triage, 9 à 12 s.
Le café de la Martinique vaut 1 s. à 1 s. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 s. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 s. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 s.
Graveau & poussière, 6 l.

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... 0.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.
Rocou, 17 s. la livre.
Cacao, 12 à 13 s. *idem.*
Canefice, 0 le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campêche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melasse, 16 à 17 l. *idem.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JANVIER 1785.	Du 3, Fête.	Du 4.
Actions des Indes de 2500 l.	....	2020. 17 ½........
Portion de 1600 liv........	....	....
Portion de 312 l. 10 s........	....	....
Portion de 100 liv........	....	....
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.	....	....
Rescriptions........	....	5 ¼. 5 p. % p........
Loterie royale, 1780, à 1200 l........	....	902........
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	....	678. 80........
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	....	476. 78........
Quitance de finance........	....	9. 8. 9½. 7½ p. % p.
Viager 1782........	....	14½ p. % bén........
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. %..	....	11¾. 12. 11¼ bén..

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 3, Fête.	Du 4.
Amsterd.	....	54 ⅛........
Hamb.....	....	192 ¼........
Londres..	....	29 ⅛ à 3/16......
Madrid...	....	14 l. 11 s. 6.
Cadix.....	....	14 l. 8 s. 6....
Gênes.....	....	94........
Livourne	....	100........
Lyon.... Saints.	....	¼ p. % b........

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 8 Janvier 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

ALMANACH des Muses. 1785. A Paris, chez *Delalain* l'aîné, Libr. rue S. Jacques, la porte-cochère en face de la rue du Plâtre. vol. *in*-12 de 336 pag.

L'Almanach des Muses est tous les ans, dans cette saison, un petit événement littéraire. On l'attend avec impatience, on le lit avec avidité, parce que, de tous les recueils de vers, c'est celui qui renferme les pièces les plus agréables, & qu'on peut le regarder, en quelque sorte, comme les Annales modernes de la Poésie françoise.

Si nous avions plus d'espace, nous pourrions beaucoup citer: mais nous sommes bornés à un choix; & ce choix sera bientôt fait: c'est le poëme sur *le Luxe*, par M. l'abbé *de Lille*. L'auteur semble s'excuser d'abord de traiter encore ce sujet si rebattu.

Quoi! sur nos moeurs encor des sermons importuns,
Des déclamations, de tristes lieux communs!
Des lieux communs! non, non, si je disois: Dorante
Fait briller à son doigt deux mille écus de rente;
Ce Commis, échappé de l'ombre des Bureaux,
Fait courir deux valets devant ses six chevaux;
De l'épais Dorilas, que Paris vit si mince,
Le Sallon coûte autant que le Palais d'un Prince;
Ce Traitant dans un jour consume plus dix fois,
Qu'il ne faut pour nourrir son village six mois:
Voilà des lieux communs, trop communs, je l'avoue.
Mais si je dis: cet homme attendu sur la roue,
Pour son faste orgueilleux courbe tout devant lui;
Ce qui perdit Fouquet l'absoudroit aujourd'hui;
Ce vieux Prélat se plaint, dans l'orgueil qui l'ennivre,
Qu'un million par an n'est pas trop pour bien vivre;
Cette Beauté vénale, émule de Deschamps;
Des débris de vingt Ducs scandalise Longchamps;
De sa vile moitié ce traficant infâme,
Etale impudemment l'or que paya sa femme:
Sont-ce des lieux communs que de pareils tableaux?
Non, grace à vos excès, mes vers seront nouveaux.

Cette tournure n'est pas absolument neuve; mais elle est présentée d'une manière piquante. Le Poëte distingue deux sortes de Luxe; le Luxe utile, & le Luxe nuisible. C'est au sujet de ce dernier, qu'on trouve cette tirade très-remarquable.

Dis moi: quand l'air plus pur & la rose nouvelle,
Loin de nos murs fameux dans nos champs te rappelle;
Si d'un riche parterre, orné de cent couleurs;
Mille vases brillans ne contiennent des fleurs,
Si l'oiseau n'est captif dans de vastes treillages,
Si l'eau ne rejaillit parmi des coquillages,
En retrouves-tu moins le murmure des eaux,
Le doux baume des fleurs, le doux chant des oiseaux?
L'art se tourmente en vain: la fraise que le verre
Par de fausses chaleurs couve au fond d'une serre,
A-t-elle plus de goût? Faut-il que tes pois verds,
Pour flatter ton palais insultent aux hivers?
Ce melon avancé par l'apprêt d'une couche,
D'un jus plus savoureux parfume-t-il la bouche?
Heureuse pauvreté! je n'ai pas les moyens
D'altérer la nature & de gâter ses biens.

Ces deux derniers vers sont d'autant plus beaux, qu'ils sont animés par le sentiment. En voici d'autres de ce genre, qui terminent cette pièce digne de la haute réputation de M. l'abbé de Lille.

Ton or te pèse ingrat! connois la bienfaisance,
Sois pour les malheureux une autre Providence.
Aux mains de ton Pasteur cours déposer le prix
Des magots qu'attendoit le boudoir de Laïs.
Dote les hôpitaux: qu'une aumône secrète
Surprenne l'indigent au fond de sa retraite.
Du moins si ces bienfaits n'osent rester obscurs,
Encourage nos arts & décore nos murs.
La Peinture à tes soins remet ce jeune élève;
Ce chef-d'oeuvre important demande qu'on l'achève;
Ce monument gothique que offense les regards......
Mais que parlé-je ici de chefs-d'œuvres & d'art?
Vois-tu près de tes parcs, sous ton château superbe,
Ces spectres affamés qui se disputent l'herbe?
Vois tu tous ces vassaux, filles, femmes, enfans,
De ton domaine ingrat abandonner les champs?
Sois homme. Par tes dons retiens ce peuple utile;
Laisse-lui quelque épi du champ qu'il rend fertile;
Et que ses humbles toits, réparés à tes frais,
Pardonnent à l'orgueil de tes riches palais.

VERBA Christi, græcè & latinè, ex sacris Evangeliis aliisque novi testamenti libris collecta: cum argumentis, concordantiis & notis latinis, &c. C'est-à-dire, *paroles de J.-C. en grec & en latin, tirées des saints Evangiles, & autres livres du nouveau Testament, avec des argumens, des concordances, des notes latines, & une table très-ample; par M.*

Rondet. A Paris, chez *Lottin de S. Germain*, Libr. rue S. André-des-arcs. 1784. vol. petit *in*-8° de 488 pag. Prix 4 liv. 4 f. br.

L'Auteur déclare, dans fa Préface, que d'autres peuvent raffembler les maximes de l'ancienne & de la nouvelle philofophie; qu'ils peuvent confulter les grecs & les latins, les étrangers & les barbares; qu'ils peuvent interroger, s'ils le veulent, *Platon* ou *Senèque*, *Zoroaftre*, *Confucius*, ou même *Mahomet;* que, pour nous, nous ne connoiffons que Dieu feul, fource de toute fageffe; que nous ne voulons nous inftruire que de fa célefte doctrine, & raffembler les paroles de J.-C. Il les préfente en grec & en latin de la traduction de la vulgate, tirées des quatre Evangiles, des Actes & des Epitres des Apôtres, & de l'Apocalypfe. Ces divines paroles, accompagnées des actions & des circonftances où elles ont été prononcées, ont une vie & une ame qu'elles ne peuvent avoir quand elles font ifolées. Mais elles portent encore avec elles la lumière & la conviction. Elles font toujours infiniment fupérieures à toutes les maximes de la fageffe humaine. Elles enfeignent les principes les plus folides de la religion & de la vertu. L'Auteur a ajouté une très-longue table, & peut-être trop confidérable pour un ouvrage de cette nature, qui ne peut être trop répandu, & qui le feroit beaucoup, fi le prix en étoit plus bas. La modeftie bien connue de l'auteur fait qu'on ne doit point être furpris de la dédicace qu'il fait de fon ouvrage, préfenté & dédié en ftyle lapidaire « à tous les fidèles » Chrétiens, qui cultivent les lettres grecques & » latines, par Laurent-Etienne Rondet, interprète » des langues faintes, né à Paris, autrefois éco- » lier du collége royal, & dès le berceau élève » de l'églife de Paris, l'an foixante-fept de fon âge » finiffant; la quarante-cinquième année de fes tra- » vaux commençant, l'an 1784 depuis la naif- » fance du Seigneur, le faint jour de la préfenta- » tion du Seigneur, & de la purification de la » Bienheureufe Vierge Marie, fa mère ».

Outre les travaux connus de M. Rondet, il nous apprend qu'il a compofé 240 pièces inférées dans le *Journal Eccléfiaftique*, depuis le mois de Février 1761 jufqu'au mois de Février 1781. *Charles-Quint* attachoit fa fortune au mois de Février. Celle de M. Rondet auroit-elle quelque reffemblance avec celle de cet Empereur célèbre ?

MAGNÉTISME.

Aphorifmes de M. Mefmer, dictés à l'affemblée de fes Elèves, & dans lefquels on trouve les principes, fa théorie & les moyens de magnétifer; le tout formant un corps de doctrine développé en 344 paragraphes, pour faciliter l'application des commentaires au magnétifme animal. *Ouvrage mis au jour par M.* C. de V. *Médecin de la maifon de* MONSIEUR. A Paris, chez M. *Quinquet* l'aîné, Maître en Pharmacie, rue du Marché aux Poirées. 1785. 172 pag. *in*-18.

Nous reviendrons inceffamment fur cet ouvrage, dont le Cenfeur, M. *de Machy*, croit la publication intéreffante dans les circonftances préfentes.

M. *le Febvre de Villebrune* nous a fait parvenir la traduction d'une Lettre Angloife qui fe trouve dans l'*Evening Poft* du 21 Décembre dernier. Elle contient quelques obfervations fur le magnétifme, qui pourront intéreffer le Lecteur.

La doctrine du magnétifme animal a eu beaucoup de vogue le fiécle dernier. Ce fut une fource abondante de charlatanerie & d'impofture dans cette contrée comme dans plufieurs autres de l'Europe. En 1637 un nommé *Leverett*, Jardinier de profeffion, fut cité devant le Collège des Médecins de Londres, pour avoir, difoit-on, guéri plufieurs perfonnes en les frottant de fes mains. « Il affuroit » qu'en faifant cette opération, il fortoit de fon » corps tant de vertu & de force qu'il ne pouvoit » les recouvrer que plufieurs jours après ». Il difoit encore que les draps dans lefquels il dormoit étoient un remède fpécifique pour nombre de maladies. Cet ignorant étoit devenu l'idole de la populace. Après qu'il eut été mis en lieu de fûreté, comme un impofteur, on fut obligé de le relâcher pour appaifer les rumeurs de cette populace.

Trente ans environ après Leverett, le nommé *Gréatrix* amaffa beaucoup d'argent par une femblable manœuvre. On imprima les détails de fes cures en 1688 : on crut même qu'il dut en grande partie fa renommée au célèbre *Boyle*, qui le regarda comme un homme extraordinaire. S'il a été poffible d'en impofer à Boyle, que penferons nous de tous ces prétendus adeptes fourrés qui font auffi peu faits pour croire que pour voir ? car le gros de l'humanité regarde fans voir, & n'a d'opinion que pour n'avoir pas de jugement.

Depuis ce tems-là cette doctrine vifionnaire du magnétifme étoit tombée dans l'oubli qu'elle méritoit & avoit été abandonnée. Enfin elle vient de fe reproduire avec cet enthoufiafme qui eft toujours l'aveugle panégytifte de l'erreur & de la plus groffière ignorance : mais où ? dans une capitale dont le moindre individu perdroit la tête pour foutenir qu'il a du bon fens ; dans une capitale où l'on fe croit être à la fource de la lumière, où l'on n'ignore de rien, où l'on fe rit de toutes les opinions, en adoptant les erreurs ; parce qu'il faut plutôt croire un menfonge que de paffer pour un être non penfant. Eh ! ne vaut-il pas mieux ne pas penfer que de penfer mal ! mais le lievre *de la Fontaine* rêvoit en fon gite : on peut au moins rêver à Paris.

ARTS.

INVENTION.

A l'Auteur du Journal.

10 Décembre 1784.

Les découvertes fe multiplient. Tandis que l'on parle des ailes de M. *Blanchard*, on vante celles que M. l'abbé *Fleury* a *imaginé* de donner à nos moulins à vent. Ce font des ailes *horifontales*. Il n'en eft encore qu'aux effais, parce que l'on ne va pas, tout

d'un coup, au but : mais, *si cette invention réussit, comme il s'en flatte, elle sera placée, avec raison, parmi les découvertes les plus intéressantes.* C'est ce qu'il en a dit dans votre Journal, n°. 127, de l'année dernière; & s'il s'est servi d'autres expressions pour en parler dans le *Journal de Paris*, & dans *le Mercure*, ce n'a été que pour exalter davantage l'idée qu'il desire qu'on en prenne.

L'Inventeur d'une chose utile a des droits à la reconnoissance publique : mais, si l'on jettoit les yeux sur le traité des *vieilles inventions perdues & des inventions nouvelles* de *Pancirolle*, & sur *l'Onomasticon des choses inventées d'Almeloveen*, combien de masques tomberoient tous les jours ! Je n'ai pas consulté ces Auteurs perfides pour apprécier ce qu'on doit à M. l'Abbé *Fleury* pour sa merveilleuse découverte : mais, vous connoissez le *Dictionnaire des Origines*, imprimé pour la première fois à Paris en 1777; & voici comme l'Auteur s'exprime à l'article *moulin à vent.* Je le transcris mot à mot.

« Le moulin à vent le plus *solide* & le plus *utile*, » en même tems, est celui qu'a *inventé* il y a seize » ans *le sieur Bourier*, parce que de quelque côté » que le *vent* souffle il peut tourner, à cause de la » disposition *horizontale* de ses ailes ».

Ainsi, il est bien évident qu'en 1777, il y avoit déjà seize ans bien comptés, qu'un autre avoit *inventé* & fait exécuter *en grand* ce que M. l'Abbé *Fleury* ne nous donne encore qu'en miniature sans savoir s'il réussira dans l'exécution.

Un moulin à vent exécuté en grand, ne peut pas se mettre dans un étui. Aussi tout Paris a-t-il vu celui du sieur *Bourier.* J'ai été moi même du nombre des curieux, & je l'ai vu bien allant, bien tournant. Il étoit situé presque sur le bord de la route d'Orléans, à droite, tout auprès de la Barrière d'Enfer. Le sieur *Bourier* l'avoit construit pour un marbrier qui s'en servoit pour scier son marbre, & s'il eût appartenu à un meûnier il lui auroit fait tourner des meules. Je crois me rappeller qu'il menoit, à peu près, vingt scies. Ses mouvemens étoient on ne peut pas plus faciles. Il tournoit de lui-même à tous vents, sans qu'on fût obligé de l'y exposer. Enfin, il réunissoit *le grand nombre d'avantages & de commodités* que M. l'Abbé *Fleury* n'attribue encore que conjecturalement à celui qu'il a *inventé.* Mais voici la fin de l'histoire de ce moulin.

Il ne subsiste plus depuis quelques années. Il y avoit des réparations à faire; & le propriétaire qui n'en avoit plus besoin, l'a fait détruire : c'est le sieur *Vassy*, marbrier, rue des Francs Bourgeois de la place S. Michel. J'ai oui dire qu'il en avoit conservé les pièces principales, & que son intention étoit de le faire reconstruire pour l'appliquer à une pompe dans son attelier de la Porte d'Enfer. Cette réédification ne sera pas fort dispendieuse; la construction primitive n'avoit coûté qu'une centaine de louis. M. l'Abbé *Fleury* n'en étant encore qu'au tâtonnement des moyens de réussir, ce qui entraine de l'incertitude sur les dépenses, j'ai pensé qu'il seroit bien aise qu'on lui indiquât ces sources d'instruction.

Au reste, le sieur *Bourier* qui étoit le constructeur de ce moulin, ne se flattoit pas d'en être l'*inventeur.* Il savoit, comme tout le monde, que ce titre n'appartient qu'à celui qui a trouvé le premier quelque chose, quelque art, quelque science, quelque *machine.* Il avoit vu dans le Berry, à l'Abbaye de Fondmorigny, & dans presque toutes les montagnes d'Auvergne, des roues *horisontales* qui faisoient tourner des moulins à moudre & à scier par l'impulsion de l'eau; & il n'avoit fait qu'exécuter la même idée en prenant le vent pour moteur. C'est ce qu'avoit fait mille ans avant lui le premier constructeur des moulins à vent ordinaires, qui, ayant vu l'eau faire mouvoir des roues verticales, appliqua des ailes verticales à ses moulins à vent. L'induction, l'analogie perfectionnent tous les jours les arts; on n'en est pas pour cela l'*inventeur.* On l'est encore moins lorsque l'on ne fait que copier. L'intention où est M. l'Abbé *Fleury* de ressusciter le moulin détruit du sieur *Bourier*, n'en est pas moins louable. Mais, par rapport à l'invention, je crois qu'il faut rendre à *César* ce qui appartient à *César.*

Je suis, &c. *un de vos Abonnés.*

RÉGLEMENT NOUVEAU.

Ordonnance du Roi, portant amnistie générale en faveur des Soldats, Cavaliers, Hussards, Dragons & Chasseurs qui ont déserté des Troupes de Sa Majesté, avant le premier Janvier 1785; du 17 Decembre 1784.

Sa Majesté se proposant d'établir un nouvel ordre de peines contre les Déserteurs de ses Troupes, Elle a cru devoir préparer l'effet de la législation dont Elle s'occupe sur cet objet important, par la publication d'une Amnistie que sa bonté l'engage à accorder aux Déserteurs vraiment repentans de leur crime; en conséquence, Sa Majesté a ordonné & ordonne ce qui suit :

ART. I. Sa Majesté quitte, remet & pardonne le crime de désertion commis par les Soldats, Cavaliers, Hussards, Dragons & Chasseurs de ses Troupes, tant Françoises qu'Etrangères & Provinciales, avant le premier Janvier 1785, soit que lesdits Soldats, Cavaliers, Hussards, Dragons & Chasseurs aient passé d'un régiment dans un autre, qu'ils se soient retirés dans les provinces du royaume, qu'ils soient détenus dans les dépôts ou prisons, ou qu'ils soient passés dans le Pays étranger : Défendant Sa Majesté à tous ses Officiers & autres ses Sujets, de les inquieter pour raison dudit crime de désertion, ni de les obliger, sous quelque prétexte que ce puisse être, à rentrer dans les régimens dont ils auront déserté; sans que la présente Amnistie puisse s'étendre à ceux qui se trouveront avoir déserté depuis ledit jour, ni les exempter des peines portées par l'Ordonnance du 12 Décembre 1775, laquelle sera, jusqu'à nouvel ordre, rigoureusement exécutée; & à condition que les Déserteurs qui sont en pays étranger, reviendront dans l'espace de [illegible] mois, à compter dudit jour premier Janvier 1785, dans les terres de Sa Majesté, à peine d'être déchus de la pré-

sente amnistie : l'intention de Sa Majesté étant au surplus, que les Soldats, Cavaliers, Hussards, Dragons & Chasseurs qui sont absens des régimens, sur des congés de semestre ou permissions de dates postérieures au premier Juillet de la présente année, ne puissent se dispenser de rejoindre ces régimens, sous prétexte de ladite amnistie.

II. Veut & entend pareillement Sa Majesté, que les Soldats, Cavaliers, Hussards, Dragons & Chasseurs qui, après avoir déserté, se sont engagés dans d'autres régimens, continuent leur service dans ceux où ils se trouveront audit jour premier Janvier 1785, jusqu'après l'expiration des engagemens qu'ils y auront contractés, sans qu'ils puissent se prétendre dispensés de satisfaire auxdits engagemens en vertu de la présente Ordonnance.

III. Sa Majesté autorise les Commandans & Officiers de ses Troupes, à admettre dans les régimens les Déserteurs, qui, ayant profité de l'amnistie, se présenteront volontairement pour y servir comme de bons & fidèles sujets de Sa Majesté.

Mande & ordonne Sa Majesté, &c.

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

L'opinion générale de tous les Mythologues est que les choses les plus extraordinaires de la mythologie sont fondées sur quelque chose de vrai. S'ils ont raison, il faut dater de bien loin la découverte des aréostats. Voici ce qu'on trouve à l'article *Démogorgon*, de l'Encyclopédie de Lausanne.

« Démogorgon étoit un vieillard qui habitoit » dans les entrailles de la terre au milieu du chaos » & de l'éternité : la solitude l'ennuya ; & il *fit un petit globe sur lequel il s'assit & s'éleva dans l'espace.* »

Je suis fâché que M. *Court de Gebelin* n'existe plus. Je lui aurois communiqué ce passage ; & nous aurions eu le plaisir de voir son *Monde-primitif* s'alonger d'un volume de plus, pour remonter à la source de cette tradition importante. *Signé* PRIMITIVUS.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Janvier 1785.	Du 1er.			Du 5.		
	liv.	f.	d.	liv.	f.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à.	752			752		
— du Mexique, à	742			740		
— du Pérou, à	732			730		
— de guinées, à	752			750		
Or de ducats, *l'once*, à	101	10		101		
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		86		
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	10		54	10	
— à 11 den. 10 gr. à	52	7	6	52	7	6
Piastres, à	48	12	6	48	12	6

ERRATA.

N°. 2, pag. 7, article gravure, *il y a* : Dans un attelier de Menuisier, un ouvrier à genoux remercie la maitresse du logis de lui avoir accordé la main ; *ajoutez*, de sa fille.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JANVIER 1785.	Du 5.	Du 6, Fête.
Actions des Indes de 2500 l.	2015. 17 $\frac{1}{2}$. 25	
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 l. 10 f.		
Portion de 100 liv.	84	
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	406	
Rescriptions	5 p. $\frac{0}{0}$ p.	
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	684	
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	480. 81	
Quittance de finance	7 $\frac{1}{2}$. 8. 7 $\frac{1}{2}$. 9 $\frac{1}{4}$. 8 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	
Viager 1782		
Viager de Décembre 1783.	10 p. $\frac{0}{0}$ b.	
Viager Chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	12. 11 $\frac{1}{4}$. 11 $\frac{1}{2}$ bén.	

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 5.	Du 6, Fête.
Amsterd.	54 $\frac{1}{2}$	
Hamb.	192 $\frac{3}{4}$	
Londres.	29 $\frac{1}{2}$	
Madrid.	14 l. 12 f.	
Cadix.	14 l. 8 f.	
Gênes.	94 $\frac{1}{2}$	
Livourne	100	
Lyon, Rois.	1 p. $\frac{0}{0}$ p.	

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 11 Janvier 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

DISCOURS *en latin sur la Paix, prononcé dans le Collège royal de l'université de Bourges; par M.* Pierre Morin, *Maître-ès arts & Professeur de rhétorique dans le même Collège, le Mardi 25 Mai 1784.* A Bourges, de l'Imprimerie de *Christo*, Impr. de l'Université; & à Paris, chez *Morin*, Libr. rue S. Jacques. 1784. 28 pag. *in*-8°. Prix 15 sols.

« Quels tributs d'éloges, dit l'Orateur, tous » les peuples de la terre prodigueront à ce Mo- » narque (*Louis XVI*), Ministre de la Providence! » De quelle affection ils seront pénétrés pour lui! » avec quelle ardeur ils l'aimeront! combien ils » auront pour lui de reconnoissance & d'estime! » Les mers elles mêmes me semblent s'empres- » ser de lui rendre hommage, & le remercier » de les avoir remises dans leur premier état. » Qu'il seroit beau de voir, au milieu des vagues, » & sur le sommet d'un rocher escarpé la statue » de LOUIS-AUGUSTE, qui auroit la main droite » étendue, & qui sembleroit dire: *ô Mers, je* » *vous fais libres* ».

Cette image, grande, peut-être même gigantesque, est un des traits les plus remarquables de ce Discours; & il nous a paru qu'elle ne devoit pas rester ignorée.

MAGNÉTISME.

Les *Aphorismes de M. Mesmer*, que nous avons annoncés dans notre dernière Feuille, viennent d'être *expressément désavoués* par lui-même. Sans doute il a eu raison; car il y a des choses bien extraordinaires dans cet ouvrage. Mais ce désaveu nous impose silence, jusqu'à ce que tout ceci s'éclaircisse.

En attendant nous allons parler de quelques Brochures qui ont paru en faveur du *Magnétisme animal*.

La première a pour titre: *Analyse raisonnée des Rapports des Commissaires chargés par le Roi de l'examen du Magnetisme animal; par* J.-B. Bonnefoy, *Membre du Collège royal de Chirurgie de Lyon.* A Lyon, & se trouve à Paris, chez *Prault*, Impr. du Roi, quai des Augustins. 1784. 98 pages *in*-8°.

Cet ouvrage est autant dirigé contre M. *Deslon*, que contre les Commissaires. On y dit positivement que la théorie & les procédés du premier, diffèrent de la théorie & des procédés de M. Mesmer; que le résultat des expériences faites d'après ces principes ne peut donc pas être concluant contre le magnétisme; qu'ainsi proscrire le magnétisme animal ou la découverte de M. Mesmer, d'après l'opinion qu'en a donnée M. Deslon, ce seroit proscrire les ouvrages d'*Hippocrate*, d'après une traduction informe & infidelle. Si cela est vrai, il est donc inutile de tant écrire contre le Rapport des Commissaires; & il semble que l'argument de M. Bonnefoy devoit suffire. Tout paroit décidé par-là: mais il faut que ce Rapport ait porté des coups bien sensibles, puisqu'on met tant d'ardeur à le réfuter. Quoi qu'il en soit, M. Bonnefoy le suit pas à pas. Entre autres choses très-singulières qui se trouvent dans son ouvrage, il prétend, contre les Commissaires qui ont dit que le fluide du magnétisme échappe à tous les sens, qu'on peut le voir, que tout le monde, il est vrai, ne l'apperçoit pas, mais qu'il y a des circonstances qui le rendent plus visible. « Tous les malades qui tombent en crise, apper- » çoivent très-distinctement ce fluide, d'abord sous » la forme de fils d'araignée, ensuite comme un » atmosphère qui environne le doigt, puis comme » un trait blanchâtre qui s'alonge, ou comme des » bleuettes, ou enfin comme un trait de feu. Ces » différences tiennent au plus ou moins grand de- » gré de sensibilité de la personne qui regarde ».

La seconde Brochure dont nous avons à parler est intitulée: *Doutes d'un Provincial proposés à MM. les Médecins-Commissaires chargés par le Roi de l'examen du Magnétisme animal.* A Lyon, & se trouve à Paris, chez *Prault*, &c. 134 pag. *in* 8°.

Cet ouvrage, qu'on attribue à un ancien Magistrat, très-célèbre par des Discours où brillent les ornemens pompeux de l'éloquence, a fait beaucoup plus de sensation que le précédent; & il devoit en effet être lu avec une espèce d'avidité,

parce que les raisonnemens sont vifs & pressans, que l'Auteur sait tirer parti de tout, attaquer, défendre, se replier, & qu'il dit sur-tout beaucoup de mal des Médecins & de la Médecine, dont il est bien plus question que du Magnétisme. C'est assurément un très-bon moyen de piquer la curiosité, ou plutôt la malignité du Lecteur, que de lancer des sarcasmes & des plaisanteries contre les Médecins. Dans tous les siècles ils en ont été l'objet: dans tous les siècles on s'est moqué d'eux & de leur science: mais ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que dans tous les siècles ils ont triomphé & des critiques & du ridicule: ils ont triomphé de *Plaute;* bien plus ils ont triomphé de *Moliere*, le plus grand ennemi sans doute qu'ils aient jamais eu. Leur art a toujours subsisté, & vraisemblablement il subsistera toujours, parce que toujours on aura besoin d'eux, ou qu'on croira en avoir besoin. Qu'on explique cette espèce de contradiction à leur égard.

M. *Galart de Montjoye* fait aussi quelques sorties contre eux, & d'une manière même bien piquante, lorsqu'il trace un précis rapide de tous les différens systêmes en médecine, pendant vingt-deux siècles, dans un ouvrage de sa composition, dont voici le titre: *Lettre sur le Magnétisme animal, où l'on examine la conformité des opinions des peuples anciens & modernes, des Savans, & notamment de M. Bailly, avec celles de M. Mesmer; & où l'on compare ces mêmes opinions au Rapport des Commissaires chargés par le Roi de l'examen du Magnétisme animal; adressée à M. Bailly, l'un de ces Commissaires.* A Philadelphie, & se trouve à Paris, chez *Duplain*, Libr. cour du Commerce, rue de l'ancienne Comédie Françoise. 1784. 136 pag. in-8°.

De tous les ouvrages publiés en faveur du Magnétisme, celui-ci est un des plus remarquables. Au moins c'est un de ceux qui amusent le plus. L'auteur est assurément homme d'esprit: il a du feu, de l'imagination, & paroit avoir des connoissances.

PHYSIQUE.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 3 Janvier 1785.

La découverte de MM. *de Montgolfier* m'avoit paru jusqu'à présent appartenir uniquement à notre siècle; & cette considération n'avoit pas peu contribué à augmenter mon estime & ma vénération pour ces sublimes physiciens. Mais une Lettre insérée dans votre dernier N°. de l'année dernière est venu troubler mes idées à cet égard. Je ne doute pas même qu'elle n'ait changé celles d'un grand nombre de vos Lecteurs, & qu'ils n'en aient conclu que l'aérostat moderne étoit renouvellé des Grecs. Le commentaire que l'Anonyme fait du texte latin qu'il cite, le ton d'assurance avec lequel il produit ses raisons, tout cela est bien capable d'entrainer les esprits, sur-tout dans un siècle où l'on ne se pique pas beaucoup d'approfondir les choses & de remonter aux sources. Eh bien! je vous dirai, moi, qu'ayant pris mon *Joseph*, après la lecture de cette fameuse Lettre, j'ai été bien surpris de ne rien voir dans le passage cité, qui eût aucune espèce de rapport avec un aérostat. Il n'est question que d'un voyage fait par terre, dans une certaine machine de bois, depuis la ville de Dora jusqu'au temple de Jerusalem; & il n'y a rien, absolument rien qui puisse faire soupçonner que *Zabidos* se soit élevé en l'air. C'est ce qu'il est aisé de prouver. D'abord est-il croyable qu'une découverte dont les effets, au rapport même d'*Appion*, avoient rempli d'étonnement & d'admiration une foule innombrable de spectateurs, ait été oubliée sur le champ, malgré le succès de l'expérience la plus brillante, & qu'aucun autre écrivain, ni contemporain, ni postérieur, n'ait parlé d'un événement si digne de faire époque dans l'histoire de l'esprit humain? Mais n'insistons pas sur ce raisonnement négatif, & passons à des preuves positives.

1°. Dans le texte grec, il ne se trouve aucun terme qui exprime l'action de voler ou de s'élever dans les régions supérieures. Or comment M. de L... peut-il se flatter de nous faire croire, d'après l'autorité de Joseph, une chose dont Joseph ne dit pas le moindre mot?

2°. Non seulement cet écrivain ne dit pas que Zabidos se soit élevé en l'air; il dit au contraire d'une manière très-formelle qu'Appion entendoit parler d'un voyage fait sur terre. Pourquoi *Appion*, dit-il, *reproche-t-il à nos pères de n'avoir pas adoré les mêmes dieux que les autres nations, puisque, suivant cet imposteur, ils croyoient à Apollon, puisqu'ils s'imaginoient que ce dieu alloit venir les trouver (dans la machine de bois) & qu'ils le verroient marcher sur la terre environné d'étoiles*: επι της γης περιπατουντα. Rien de si précis comme on le voit.

3°. Les détails dans lesquels entre Joseph, pour réfuter son sot adversaire, achèvent de donner à notre opinion le dernier degré de l'évidence. *Comment peut-il se faire*, dit-il, *qu'Apollon traversant ainsi nos campagnes, n'ait rencontré personne sur sa route, pour s'opposer à son passage, dans un pays où il y a une si grande population? Sans doute*, ajoute-t-il ironiquement, *il n'y avoit personne pour garder nos villes, & cela dans un tems de guerre.* Certainement s'il avoit été question d'un voyage aérien, cette objection de Joseph auroit été ridicule & dépourvue de bon sens. Il est clair que le dieu ou Zabidos voyageant dans l'atmosphère pour aller enlever la prétendue tête d'âne du temple de Jérusalem, n'auroit pas été dans le cas d'être arrêté par les habitans des villes au-dessus desquelles il auroit passé. Il est donc incontestable que le texte que produit M. de L... pour prouver un ancien voyage aérien, ne parle que d'un prétendu voyage par terre que Zabidos avoit fait dans une machine de bois ou une espèce de char, dont l'intérieur étoit garni de trois rangs de lumières. Où ce dissertateur a-t-il donc vu *la bâtisse d'une Montgolfière dans la plus stricte signification de*

cet mot, *les moyens de diriger un aérostat*, *le talent de s'élever & de s'abaisser à son gré?* Ce qu'il y a de plaisant c'est que ce même dissertateur qui voit dans le texte tout ce qui n'y est pas, ne voit pas ce qui y est. Il ajoute dans sa citation latine le mot *Joseph*, pour servir de nominatif au verbe *scripsit*, tandis qu'il est clair par toute la suite de la narration que le vrai nominatif est *Appion*. Il paroît avoir fait de cet Appion son héros, à raison de son prétendu génie pour construire des balons ou chars volans, & il se plaint de ce que notre historien le réfute durement. Il est vrai que l'Auteur des antiquités Judaïques dit que dans toute cette affaire il ne voit d'autre tête d'âne que la tête de ce grammairien.

Je suis, &c. FERLET, *Chanoine de S. Louis du Louvre.*

GÉOGRAPHIE.

Globe Terrestre de 18 pouces de diamètre, dressé par ordre du Roi, en 1751, par M. Robert de Vaugondy, Géographe de S. M. Nouvelle édition revue, corrigée & enrichie des routes & des découvertes du Capitaine *Cook*, par M. *Delamarche*, Géographe. 1784. A Paris, rue du Foin S. Jacques, au Collège de Mᵉ. Gervais. Prix de ce Globe à méridien de cuivre, boussole & cercle vertical, 240 liv. Le globe céleste de même diamètre, monté de même; même prix.

On trouve à la même adresse *l'Atlas portatif de géographie moderne* en 52 cartes, par M. Robert de Vaugondy, adapté à la géographie de feu *Nicole de la Croix*, & le seul reçu à l'École Royale Militaire, d'après le témoignage certain de Messieurs les Professeurs. Le prix de cet Atlas grand *in*-4°. est de 24 liv. relié en veau & de 22 liv. en carton.

ARTS.

GRAVURE.

C'est avec plaisir que nous revenons sur le portrait de M. le Marquis *de la Fayette*, par M. *le Mire*, dont nous n'avions fait qu'une simple annonce, lorsqu'il parut. Il étoit difficile de donner au portrait du Général *Washington* un pendant plus convenable que celui de ce jeune héros, son élève. Cette estampe est très-ressemblante. Peut-être y auroit-il à desirer moins de roideur dans la composition, & plus de liaison & de largeur dans les masses de chair & d'ombre: mais ces défauts qui tiennent à la peinture, n'ôtent rien au mérite de la gravure dans cette estampe pleine de finesse & d'harmonie. Prix 12 liv.

L'estampe intitulée: *la Crainte*, par le même Artiste, & que nous avons annoncée l'année dernière, vient d'acquérir un nouveau degré d'intérêt par l'addition d'une figure qui paroît cachée en partie derrière un rideau. C'est sans doute un jeune homme: mais il nous semble qu'il a les traits un peu trop efféminés, & qu'il ne partage pas assez la frayeur de sa belle. Cette estampe, d'ailleurs très-digne de la réputation de son Auteur, fait pendant avec celle qui a pour titre: *le Verrou*. Prix 9 livres.

On trouve aussi chez M. le Mire, *le Temple de Gnide* du célèbre *Montesquieu*, orné de 10 gravures, format grand *in*-8°. Prix 12 liv. Son adresse est à Paris, rue & porte S. Jacques, à côté du café d'Aubertin. N°. 122.

ETABLISSEMENT.

Depuis long-tems on gémit en France de voir la plupart des femmes en couche, êtres si précieux à l'État, livrées à des Matrones sans connoissances & sans instruction, dans des momens critiques où la manœuvre la plus simple décide souvent de la vie des mères & des enfans.

Plusieurs fois le Gouvernement a inutilement essayé de dissiper cette ignorance meurtrière des Sages-Femmes, en faisant distribuer dans les provinces des ouvrages élémentaires sur les accouchemens. Mais quelles lumières pouvoient retirer de ces ouvrages des matrones grossières qui habitent les campagnes, & qui le plus souvent ne connoissent pas une seule lettre de l'alphabet?

M. l'Evêque de Castres paroît avoir imaginé & saisi le premier le vrai moyen de corriger cette impéritie fatale. Il y a trois ans que ce Prélat bienfaisant a fait dans le chef-lieu de son diocèse un établissement qui excite aujourd'hui l'admiration & l'émulation de toute la province de Languedoc.

Chaque année vers la mi-octobre toutes les Communautés envoient à Castres aux frais du diocèse, leurs Sages-Femmes, & celles qui se destinent à cette profession. Pendant quarante jours un homme de l'art est chargé de leur donner matin & soir des leçons en langue vulgaire, sur l'art des accouchemens. A la fin du cours on distribue publiquement des prix en argent à celles qui se sont le plus distinguées par leur intelligence & leur application.

C'est le sieur *Icart*, Chirurgien très-distingué, que M. l'Evêque de Castres a chargé de cette école. M. l'Archevêque de Toulouse frappé de ses succès l'a appellé cette année pour instruire les Sages-Femmes de son diocèse. Ce cours qui a eu lieu à Toulouse pendant le mois de Septembre dernier, a paru si utile que ce Prélat se propose d'en faire faire un pareil tous les ans.

Le sieur Icart vient de terminer le troisième cours qui s'est fait à Castres. Les diocèses limitrophes de S. Pons, de S. Papoul & de Carcassonne y avoient envoyé leurs Sages-Femmes. Le nombre des élèves a été fort grand, & l'émulation extrême. Le dernier jour du cours, le 23 Novembre 1784, les prix ont été distribués dans une assemblée nombreuse, présidée par M. l'Evêque. Le sieur Icart a ouvert la séance par un discours; & le nombre des élèves qui ont profité de ses leçons a été tel, qu'il a fallu partager presque tous les prix.

Cet établissement qui fait tant d'honneur au patriotisme de M. l'Evêque de Castres, mérite d'être

imité dans tout le Royaume. Voilà de ces traits de bienfaisance utiles, bien entendus, & qu'il suffit de présenter pour réunir tous les suffrages.

AVIS DIVERS.

Un particulier, âgé de 50 ans, marié, mais sans enfans, muni des certificats les plus avantageux, versé dans la régie des terres, dans la connoissance des chartres, des terriers, sachant mettre en ordre les archives, & ayant été employé avec succès en Lorraine dans l'exploitation des mines de charbon de terre, desireroit une place analogue à ses talens. S'adresser à Paris, à M. *de Savigny*, ancien Avocat, & Doyen de l'Amirauté, rue des Bernardins, Hôtel de Braque, & à Nanci, à M. l'Abbé *Thomas*.

MÊLANGES.

Inscription proposée pour un cimetière qui est sur un grand chemin, & près duquel est une borne milliaire.

Vita iter est : vario fessos errore viarum,
Post obitum, hæc hominess ultima meta manet.

Par M. l'Abbé JANNET.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Il est sorti du port d'Ostende, pendant l'année 1784, 756 navires; & il en est entré 695.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

BELLE TERRE & Seigneurie, sur une grande route, à 3 lieues d'une jolie ville, dans une coutume qui permet les avantages entre mari & femme, produis. plus de 12000 liv. & ayant toute Justice, avec Château bien bâti, Basse-cour & Jardin spacieux. S'adr. à Paris, à M. *Jobelin* jeune, Proc. rue des Ecouffes, n°. 4.

CHARGE de Procureur aux Bailliage & Siège Présidial de Chartres en Beauce; avec la pratique. *Argent comptant* ou *à rente*. S'adr. à Paris, à M. *Préval*, chez M. *Barré*, Proc. rue Françoise.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

A la Halle.	*Du 5 Janvier.*					*Du 8.*				
	liv.	f.		liv.	f.	liv.	f.		liv.	f.
Le froment, de..	22		à	26	10	20		à	25	
L'orge, de..........	16		à	17		16		à	17	
Le seigle, de......	16		à	17		16		à	17	
L'avoine, de......	24		à	32		20		à	29	
Farine blanche,	48		à	53		48		à	52	
Bis-blanc & bis,	30		à	45		30		à	45	
A la Grève.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*									
Le froment, de...	25		à	27		25		à	27	
L'Orge, de........	16		à	17		16		à	17	
Le seigle, de......	16		à	17		16		à	17	
L'avoine, de......	24		à	32		22		à	29	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JANVIER 1785.	*Du 7.*	*Du 8.*
Actions des Indes de 2500 l.	2025.27$\frac{1}{2}$.25.30...	2030.25.27$\frac{1}{2}$.25...
Portion de 1600 liv..........	....	....
Portion de 312 l. 10 f........	....	....
Portion de 100 liv..........	....	....
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.	406. 8..........	....
Rescriptions..................	5. 4$\frac{1}{2}$. 5. 4 p $\frac{0}{0}$ p.....	4. 5 p. $\frac{0}{0}$ p..........
Loterie royale, 1780, à 1200 l........	....	904..........
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	690 95. 94. 92.....	693. 92. 90 91. 92..
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	485 86. 89. 87. 86..	486. 84. 83. .84...
Quitance de finance..........	9. 8$\frac{3}{4}$. 8$\frac{1}{2}$. 8 7 p. $\frac{0}{0}$ p.	6$\frac{1}{2}$. 9 8$\frac{1}{4}$ 9$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p..
Viager 1782..............	15 p. $\frac{0}{0}$ bén..........	15$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén........
Viager de Décembre 1783..	....	10$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén........
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$..	12$\frac{3}{4}$ 13 bén........	13 bén..........
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784........	4$\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$. $\frac{1}{2}$. $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$ bén..	3$\frac{3}{4}$. 4 p. $\frac{0}{0}$ bén........

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 7.	*Du 8.*
Amsterd.	54$\frac{1}{2}$..........	54$\frac{1}{2}$..........
Hamb.....	192$\frac{3}{4}$..........	192$\frac{1}{4}$..........
Londres..	29$\frac{1}{2}$..........	29$\frac{1}{8}$..........
Madrid...	14 l. 11 f......	14 l. 11 f.....
Cadix.....	14 l. 8 f........	14 l. 8 f........
Gênes.....	94$\frac{7}{8}$..........	94$\frac{1}{2}$..........
Livourne	100..........	100..........
Lyon.... Rois...	1 p. $\frac{0}{0}$ p..........	1 p. $\frac{0}{0}$ p..........

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*; *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 13 Janvier 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

RENAUD, *Poëme héroïque, imité du Tasse; par M. Menu de Chomorceau, Président, Lieutenant-Général au Bailliage de Villeneuve-le-Roi.* A Paris, chez *Moutard*, Imprim. Libr. de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Clugni. 1784. 2 vol. *in*-8°.

Renaud est, sans le savoir, sous la protection de *Maugis*, fameux Enchanteur, & son cousin. Celui-ci retient le jeune Chevalier dans une molle indolence, après un premier exploit qui en promettoit d'autres [illegible] soustraire à certaines mésaventures, dont le [illegible] fluence des astres, jusqu'à certaine époque. Elle arrive; & Renaud se sent régénéré. Il n'entend plus parler des exploits de *Roland* qu'avec cette noble jalousie, cette émulation qui fait les Héros aux Champs de Mars, & les grands hommes dans tous les genres. Renaud quitte le palais de son père, sort de Paris à pied, sans armes, sans savoir où il va; mais bien résolu de courir à la gloire. Il se trouve au milieu d'une prairie; il y voit de magnifiques armes suspendues au faîte d'un arbre, & un cheval superbe attaché au tronc par ses rênes dorées. Il se couvre des unes, monte sur l'autre, & part pour la forêt des Ardennes.

C'étoit Maugis qui avoit fait naître & disposé tous ces événemens; & c'est encore Maugis que le jeune Paladin rencontre dans la forêt des Ardennes sous les traits d'un vieillard qui lui annonce qu'il lui est réservé de soumettre *Bayard*. Bayard étoit le cheval d'*Amadis de Gaule*; & ce coursier avoit été conservé dans toute sa force, dans toute sa jeunesse, par le pouvoir de l'Enchanteur *Alkif*; sortes de gens qui alors avoient bien du pouvoir, sur-tout dans un poëme.

Renaud rencontre, dans cette forêt, la belle *Clarice*, sœur d'*Yvon*, Roi d'Aquitaine, & vassal de *Charlemagne*. Elle fait sur le jeune Paladin la plus vive impression; elle-même ne le voit pas d'un œil indifférent: ce qui le prouve, c'est qu'elle lui propose de combattre à lui seul trois Chevalier de sa suite. Il faut observer ici que, dans l'original, Clarice est bien plus exigeante: elle veut que Renaud combatte tous les Chevaliers dont elle est suivie; & cette suite est nombreuse. Il les combat, les tue, ou les disperse tous. Clarice, d'après cette épreuve, n'en est, comme de raison, que plus éprise; &, comme on le présume bien aussi, l'amour de Renaud est à son comble. Il la quitte cependant le jour même, pour courir après d'autres aventures.

Deux Chevaliers prenoient au pied d'un arbre un repas champêtre. Il est invité par eux à le partager: il accepte, & se bat ensuite contre l'un d'eux qui prétendoit le devancer à la conquête de Bayard. Le troisième [illegible] animal, plutôt que de les épuiser l'un contre l'autre. Ils y consentent. Les voilà partis pour cette grande entreprise. *Isolier* (c'est le nom du compagnon de Renaud) est foulé aux pieds par Bayard: celui-ci est renversé à terre par Renaud. Il devient docile, & se donne à son vainqueur. Nouvelles aventures. Renaud devient possesseur de la lance de *Tristan*, jadis ami & compagnon de *Lancelot du Lac*. Il apprend que Clarice est recherchée par *Francard*, Roi d'Arménie, & que Charlemagne consent à cette union. Renaud prend le parti d'enlever Clarice sous les yeux même de cet Empereur. Combat furieux à ce sujet. Clarice est enlevée par Renaud, qui ne s'est point fait connoître. Il veut ensuite abuser de son avantage. Un Chevalier, d'une taille monstrueuse, couvert d'armes lugubres, sort de terre, & vient défier Renaud. Celui-ci quitte sa proie, saute sur Bayard, qui tombe subitement à terre, & de plus sur Renaud qui reste empêtré sous lui. Un char funèbre suivoit le Chevalier gigantesque. On y jette Clarice, & le char fuit avec rapidité, tandis que Renaud s'agite en vain sous Bayard, & que celui-ci reste complettement immobile.

Quel étoit ce Chevalier noir? C'étoit encore Maugis. Il avoit soutenu son cousin dans le combat qu'il venoit de livrer avec tant de gloire; & il vouloit l'empêcher de la ternir. Le désespoir de Renaud est à son comble. Il court après Clarice, & combat, selon l'usage, tous les Chevaliers qu'il rencontre. Il se bat contre *Roland*. C'est autre

chose. Leur combat est interrompu à tems. Renaud reconnoît Roland pour son vainqueur. Roland, sans le connoître, lui décerne généreusement le prix de la joûte.

Ce n'est qu'après bien d'autres aventures & bien d'autres exploits; ce n'est qu'après avoir délivré Clarice des mains de Francart, & l'avoir encore perdue; après s'être fait reconnoître à la Cour de Charlemagne, & s'en être fait exiler; après avoir parcouru l'Asie, être devenu infidèle à Clarice, & avoir arraché le portrait de cette belle à Francart; après avoir tué *Clairel*, farouche ami de ce Prince farouche, & vaincu le fameux *Mambrin*, Roi de Colchide, qui étoit venu en France pour la dévaster; après avoir soutenu, lui troisième, l'effort de toute une armée de Barbares; leur avoir enlevé Clarice, qu'ils emmenoient captive, & être rentré en grace auprès de son Empereur, témoin de ce qu'il vient de faire; ce n'est enfin qu'après tous ces prodiges d'évènemens & de circonstances, que Renaud est uni à *la dame de ses pensées*. C'est Maugis qui a prêté la main à Renaud dans le vaste labyrinthe de ses aventures; c'est encore chez lui que se termine la plus agréable; le mariage des deux amans.

Ce Poëme, écrit sur le plus haut ton, manque souvent du ton propre à la chose. Il manque aussi d'objet, & ce n'est pas un moindre vice. Renaud sort de Paris sans savoir où il va. Il veut acquérir de la gloire. Que ne court-il joindre l'armée de Charlemagne, occupée à repousser celle des [illegible] reux, combat pour elle, rompt des lances pour elle, & finit par l'épouser. C'est plutôt là le sujet d'un Roman que d'un Poëme sur le ton de l'Epopée. M. *de Chomorceau* pouvoit, sans doute, choisir un autre objet d'imitation. Mais il imite bien, supprime à propos; & ce qu'il prête au Tasse ne nuit point à ce qu'il emprunte de lui.

Œuvres choisies de l'Abbé Prévôt, avec figures, faites sous la direction de MM. *Delaunay* & *Marillier*; contenant, 1°. *Mémoires d'un honnête homme*, 1 vol. 2°. *Almoran & Hamet*, anecdote orientale, publiée pour l'instruction d'un jeune Monarque, 1 vol. 3°. *Contes, aventures & faits singuliers*, &c. 1 vol. 4°. *Histoire de Cicéron*, tirée de ses écrits & des monumens de son siècle, avec les preuves & les éclaircissemens, traduite de l'anglois, 1er vol. A Paris, chez *Cuchet*, rue & hôtel Serpente, où l'on souscrit, & chez les principaux Libr. de l'Europe, pour lesdites œuvres, & pour celles de *le Sage*. 1784. 4 vol. *in*-8°. Le prix de la souscription est de 3 liv. 12 s. le vol. br. On a tiré 24 exemplaires sur papier de Hollande, à 12 liv. le vol. br.

PHYSIQUE.

On apprend de Boulogne-sur-mer que M. *Blanchard* & son compagnon le docteur *Jefferies*, ont passé la mer, & sont descendus, le Vendredi 7 de ce mois, à 4 lieues de cette ville, à 4 heures & demie du soir. Tous les habitans des environs ont accouru sur les pas de M. Blanchard, & l'ont porté en triomphe, ainsi que son compagnon. On donnera de plus longs détails de ce voyage, le premier fait sur mer, & qui doit faire époque.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 25 Décembre 1784.

Vous vous faites un plaisir d'annoncer dans vos Feuilles tout ce qui peut tendre à l'approfondissement des Sciences: j'ose donc espérer que vous voudrez bien publier ma lettre: elle est le résultat d'un travail réfléchi sur l'art de diriger les aérostats.

Il est constamment reconnu, d'après toutes les expériences faites jusqu'à ce jour, que les rames & les ailes n'ont produit aucun moyen de direction, *d'après les procédés employés*: il est mathématiquement démontré que c'est toujours le corps le plus fort qui emporte le plus foible, lorsqu'il est en équilibre avec le fluide ou bien la couche d'air où il est suspendu: ainsi, pour que des ailes pussent diriger un globe, il faudroit que leur superficie vainquît la puissance que le vent doit exercer sur lui, ou que, dans le cas contraire, les vibrations fussent multipliées à l'infini, afin de gagner en vitesse ce qui se perd en superficie; car les oiseaux qui sont 980 fois plus pesans que l'air, sont obligés d'employer cette vitesse pour s'y soutenir, & [illegible] en équilibre, tel que l'hirondelle ou martinet à grandes ailes. Les rames n'ont pas plus d'avantage que les ailes; elles n'ont point assez de surface.

Que l'on prenne un Aérostat de 35 pieds de diamètre; sa superficie sera de 962 pieds $\frac{1}{2}$ carrés: c'est cette superficie qui présentera une résistance aux différens courans d'air. Pour vaincre cette résistance, en direction, il faudroit ajouter un sixième de plus; ce qui porteroit la superficie à 1122 pieds 11 pouces; que l'on place dans la chaloupe quatre hommes ayant chacun une rame, qui égalera en superficie vingt-quatre pieds carrés, les quatre ne feront que 96 pieds carrés, qui n'équivaudront qu'à la onzième partie de la résistance à vaincre. Est-il possible que les quatre hommes frappent la résistance de l'air 11 fois dans une seconde pour égaler le vol de l'oiseau? Quand cela seroit, le mouvement de la chaloupe n'absorberoit-il pas encore le coup en faisant la balançoire? Je crois donc cette tentative infructueuse; quand on la feroit même mécaniquement, jamais on ne pourroit seulement acquérir la vitesse du cheval au galop; & aucun bras d'homme ne pourroit y résister.

Voici les moyens de direction que je propose tant pour un air calme que pour un air agité.

On fera construire un Aérostat de forme sphéroïde, auquel on adaptera trois voiles: on placera les deux premières aux deux côtés, & la troisième en avant pour prendre chasse, soit à droite, soit à gauche; les trois voiles excéderont par leur

envergure & leur chûte, un sixième de plus que la surface du sphéroïde, afin de prendre le vent à volonté à 100 toises d'élévation ; hauteur suffisante pour prouver mes moyens. Je dis un sixième de plus, parce qu'une fois en équilibre avec l'air, le vent s'empare de la superficie du sphéroïde, & que c'est cette superficie qu'il faut vaincre par une plus grande force. Le sphéroïde construit d'une légèreté proportionnée, les deux voiles de côté-milieu contiendront la machine, l'empêcheront de pivoter & de faire des mouvemens contraires à mes dispositions, & procureront le double en vitesse, c'est-à-dire feront faire en direction 25 lieues par heure. La troisième, placée au point central sur le devant, assujettie par des cordes & poulies mobiles, servira à manœuvrer & à chasser en direction.

On pourra peut-être m'opposer la difficulté d'assujettir des voiles à un Aérostat & à sa chaloupe, ou le défaut de point d'appui, ou les différens courans d'air. A tout cela je répondrai, qu'ayant la plus grande confiance dans mes procédés, j'en exige l'expérience; elle seule peut me convaincre, puisque tous mes résultats se sont trouvés justes d'après une expérience en petit. Si quelqu'un desire de plus grands détails sur les procédés que j'indique & sur les manœuvres à employer, je me ferai un plaisir de les indiquer.

Je suis, &c. BELLON DE BELLAIRE, *rue de la Mortellerie, numéro 158.*

FINANCES.

Jamais emprunt n'a été aussi-tôt rempli que celui de 125 millions, ouvert le 30 Décembre dernier. Il a été fermé le Mardi 4 de ce mois à midi ; & cela n'étonnera pas, s'il est vrai, comme on le dit, que le nombre des soumissions a été si considérable que les Banquiers n'ont pu satisfaire à la dixième partie des demandes qui leur avoient été faites par l'Etranger. L'Emprunt a déjà gagné 4 & 4 $\frac{1}{2}$ pour cent. Tout cela prouve, de la manière la plus évidente, combien le crédit public excite la confiance. Cela prouve encore la très-grande quantité de numéraire dans la capitale. Les papiers anglois disent qu'il est aussi très-considérable à Londres.

RÉGLEMENT NOUVEAU.

Déclaration du Roi donnée à Versailles, le 25 Août 1784, & regiſtrée en la Cour des Monnoies le 4 Déc. suivant, qui permet aux Maîtres Orfèvres & à tous les Artistes qui fondent, travaillent ou emploient les matières d'or & d'argent, d'établir leurs forges & fourneaux ailleurs que dans leurs boutiques, à la charge de s'y faire autoriser par la Cour des Monnoies; fait défenses aux Fondeurs de fondre ces mêmes matières, soit pour leur compte particulier, soit pour celui des Artistes qui n'ont pas le droit de les employer, & prescrit les formalités auxquelles ils seront tenus de se conformer lorsqu'ils seront chargés de fondre les matières de cette nature.

SPECTACLES.

L'Amour à l'épreuve, comédie en 1 acte en vers, représentée, pour la première fois, par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le Vendredi 13 Août 1784. A Paris, chez *Prault*, Imprim. du Roi, quai des Augustins; & *Brunet*, Libr. place de la Comédie Italienne. Prix 1 liv. 4 s.

Le théâtre italien nous offre assez souvent de nouvelles comédies non-chantées. Les chûtes même, dans ce genre, y sont moins fréquentes que sur notre théâtre national. C'est sans doute affaire de bonheur, de hasard ou d'indulgence. On est, dans tous les cas possibles, jugé plus ou moins sévèrement, selon les prétentions qu'on affiche, & la scène où l'on se montre. La petite comédie qui nous occupe dans cet instant, n'est autre chose qu'une menue tracasserie. *Rosalie*, pupile de *Lainval*, est aimée de *Dorlis*, & le paie de retour ; mais elle garde si bien son secret que ni lui, ni *Marton*, sa suivante, ne peuvent le pénétrer. Celle-ci est persuadée que Rosalie aime son tuteur, jeune encore, très en état de plaire, & dont elle a infiniment à se louer. Lainval, de son côté, sans être amoureux de Rosalie, lui est si sincèrement, si tendrement attaché, qu'il feroit au désespoir de lui voir faire un mauvais choix. Il soupçonnoit Dorlis d'avoir des vues sur elle : une lettre que celui-ci écrivoit à Marton, qu'elle a laissé tomber, & qu'il ramasse, le confirme dans cette idée. Il veut mettre à l'épreuve les deux amans, & feint d'être amoureux de Rosalie : il demande la préférence sur toute espèce de rival. On a vu que Rosalie aimoit Dorlis; cependant elle se détermine à satisfaire son tuteur bienfaisant, à qui elle a fait naïvement l'aveu de son penchant secret. Elle demande à s'éloigner, à fuir Dorlis.

Ah ! s'il m'aime, je veux ignorer sa tendresse.
Donnez-moi des conseils pour vaincre ma foiblesse,
M'acquitter envers vous, & vous rendre ce cœur
Qui devroit, sans Dorlis, répondre à votre ardeur.
Je vous consulterai; vous lirez dans mon ame;
Vous verrez mes efforts pour éteindre ma flamme,
Les progrès que fera ma raison chaque jour,
Et l'amitié bientôt se changer en amour.

Ce discours touche infiniment Lainval: il n'y est que trop sensible; il avoue

Qu'on ne doit badiner jamais avec l'amour.

Mais il prend le parti de se comporter en galant homme : il veut seulement mettre en peine Dorlis, qui est venu, sans son aveu, dans sa maison; qui s'y est caché; qui a entendu l'entretien qu'il a eu avec Rosalie; & qui, dès-lors, n'ignore plus que si la déférence est pour le tuteur, le cœur de la pupile est à lui. Lainval exige de Dorlis une chose difficile; c'est que, dans l'entrevue qu'il va lui procurer avec Rosalie, il ose lui dire : *qu'on doit la trouver très-jolie, mais qu'il ne l'aime pas.* Cela n'est point galant; & Dorlis y souscrit, on ne sait trop pourquoi. Il dit seulement à part, pour se justifier: *Je la verrai du moins.* Ce n'est peut-être pas assez. Un tuteur n'est pas un père, &

eſt en poſſeſſion d'être dupé ſur la ſcène. Ce qui étonne le plus, c'eſt que Dorlis tient d'abord parole. Ce qui étonne le moins, c'eſt qu'il y manque après. Roſalie, qui avoit auſſi donné la ſienne, n'eſt pas plus exacte à la remplir; & rien de plus naturel encore. Tout s'arrange: le tuteur, qui vouloit ſeulement les éprouver, les unit.

Cette petite Comédie eſt du bon genre de celles d'intrigue, & écrite ſur le vrai ton du genre. On voit que l'auteur n'en eſt point à ſon apprentiſſage. Le dialogue en eſt facile, bien ſoutenu, bien coupé. Quelques vers boiteux; mais, en pareil cas, ce n'eſt point un mal: d'autres qui enjambent; & ce n'en eſt point un non plus. On trouve de tout cela dans *le Méchant*; & *le Méchant* eſt un chef-d'œuvre de ſtyle. Mais pourquoi trouve-t-on ici un aſſez grand nombre de vers qui manquent d'hémiſtiche & de meſure? Pourquoi cet *hiatus* ſi frappant dans ce vers?

Mais quoi? te voilà ſeul? *Où eſt* donc Roſalie.

Une tranſpoſition de mots: *Où donc eſt Roſalie*, prévenoit cette faute qui, en poéſie eſt très-grave.

Peut-être l'Auteur n'a-t-il pas ſurveillé à l'impreſſion de ſon ouvrage. C'eſt un grand malheur & une plus grande faute. *Flechier* diſoit que le Paradis d'un Auteur étoit la compoſition; ſon Purgatoire la reviſion du manuſcrit; & ſon enfer la reviſion des épreuves. Sans doute qu'il n'a pu trouver de ſimilitude aſſez forte pour exprimer le ſupplice d'un Ecrivain mutilé par l'impreſſion.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A BORDEAUX, *le 20 Décembre 1784.*

Indigo, la livre.
Bleu & viol. 14 l. 5 à 14 l. 10.
Fin fin mêlé, o.
Mêlé, 12 l. à 13 l.
Cuivré fin, 9 l. 5 à 9 l. 15 ſ.
Cuivré march. 8 l. à 8 l. 15 ſ.
Cuivré ord. 7 l. 15 ſ. à 8 l. 5.
Cuivré inf., 6 l. à 7 l.
Graveau, 6 l. 10 à 7 l. 10.
Pouſſière, 5 l. à 5 l. 10.

Caffé, la livre.
S. Doming. fin, 17 ſ. 6 à 18 ſ.
Dito march. 16 ſ. 9 à 15 ſ.
Id. bon march. o.
Dito comm. 15 ſ. 9 à 16 ſ. 3.
Dito triage, o.
Martiniq. fin, 17 ſ. à 17 ſ. 6.
Dito march. 15 ſ. 9 à 16 ſ. 3.
Id. bon march. o.
Dito comm. 15 ſ. 3 à 15 ſ. 6.
Dito triage, 13 ſ. 3 à 14 ſ. 9.
Dito Cayenne, o.

Articles divers, la livre.
Cacao, 12 ſ. 6 d. à 13 ſ.
Dito Cayenne, *id.*
Rocou, 21 ſ.
Caret, 13 l. 5 ſ.

Sucre blanc, le quintal.
Première ſorte, o.
Seconde ſorte, 68 à 69 liv.
Troiſième belle, 64 à 65.
Troiſième bonne, 59 à 61.
Troiſ. ordinaire, o.
Quatrième ſorte, 48 à 52.
Petits ſucres, 43 à 47.
Communs, 37 à 45.
Belles Têtes, 35 à 36.
Baſſes Têtes, 31 à 32.
De la Martinique, 20 à 30 ſ. de moins.

Sucre brut, le quintal.
De la Martinique, 25 à 34.
De S. Louis, 27 à 35.
Du Cap, 30 à 39.
Du Port-au-Prince, o.
De Léogane, 32 à 41 l.
De la Guadeloupe, o.
Sirop de raffin. 17 l.
Miel, le tonneau, o l.

Coton, les 100 livres.
De Cayenne, 215 à 220 l.
De S. Domingue, 175 à 190.
De la Guadel. 170 à 186.
De la Martinique, *id.*

Articles divers, le quintal.
Gingembre gris, 24 à 25 l.
Dito blanc, o.
Caneſice, o.
Bois de campêche, o.
Sucre en pain, ſuperfin, o.
Dito prem. qual. o.
Dito ſec. qual. o.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JANVIER 1785.	*Du* 10.	*Du* 11.
Actions des Indes de 2500 l.	$2032\frac{1}{2}$	$2032\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 l. 10 ſ.		
Portion de 100 liv.	84	
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.		405
Reſcriptions	$4\frac{3}{4}$. 4. 5. $3\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$ p.	$3\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p
Loterie royale, 1780, à 1200 l.	906	
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	694 93. 94. 93	694. 93
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	484 83. 82	483
Quitance de finance	$6\frac{1}{4}$. $8\frac{1}{4}$. $7\frac{1}{4}$. $8\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	$6\frac{1}{2}$. 7. $8\frac{3}{4}$. $9\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p
Viager 1782	$15\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén	$15\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén
Viager de Décembre 1783		$10\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	13 bén	13. $13\frac{1}{4}$. 13 bén
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$3\frac{1}{2}$. $\frac{1}{4}$. $2\frac{1}{2}$. 2 p $\frac{0}{0}$ b.	2. $2\frac{1}{2}$. $2\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén

CHANGES ÉTRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 10.	*Du* 11.
Amſterd.	$54\frac{1}{2}$	$54\frac{3}{8}$
Hamb.	$192\frac{3}{4}$	$192\frac{1}{4}$
Londres	$29\frac{1}{2}$	$29\frac{1}{8}$
Madrid	14 l. 11 ſ.	14 l. 11 ſ.
Cadix	14 l. 8 ſ.	14 l. 7 ſ. 6.
Gênes	$94\frac{1}{2}$	94
Livourne	100	100
Lyon, Rois	1 p. $\frac{0}{0}$ p	$\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p

---

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 ſ. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 15 Janvier 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

MÉMOIRES *du Baron de Tott sur les Turcs & les Tartares.* A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez la veuve *Esprit*, au Palais royal; *Bailly*, rue S. Honoré, barrière des Sergens; *Laurent*, rue de Tournon, la veuve *Lesclapart*, quai de Gèvres; & à Versailles, chez *Blaisot* & *Lebel*. 1784. 4 vol. in-8°. Prix 12 liv. br.

« Il n'est point de Nation, dit M. le Baron *de* » *Tott*, dans son Discours préliminaire qui explique » le motif de son ouvrage, & qui demande à être » lu avec attention; il n'est point de Nation sur » laquelle on ait plus écrit que sur les Turcs; & » peu de préjugés plus accrédités que ceux qu'on a » adoptés sur leurs mœurs. La volupté des Orientaux, » l'ivresse du bonheur dont ils jouissent au » milieu de plusieurs femmes, la beauté de celles » qui peuplent de prétendus Serrails, les intrigues » galantes, le courage des Turcs, la noblesse de » leurs actions, leur générosité; que d'erreurs accumulées! » Leur justice même a été citée pour » modèle. Mais comment se pourroit-il, dit M. » *de Montesquieu*, que le peuple le plus ignorant » eût vu clair dans la chose du monde qu'il importe » le plus aux hommes de savoir? Cette » objection ne pouvoit échapper à l'œil du génie. » M. de Montesquieu auroit également refusé aux » Turcs cette volupté délicate & ces principes » de grandeur d'ame & de générosité qu'on leur » suppose: il auroit apperçu qu'une Nation ignorante » ne peut rien pour son bonheur, parce » que son ignorance tient à un principe qui détruit » toujours & n'édifie jamais ».

Il nous semble que ces réflexions, mûrement pesées, pouvoient répondre d'avance à toutes les réclamations qui se sont élevées contre les Mémoires de M. le Baron de Tott; car on ne doit pas le déguiser: comme cet ouvrage a fait du bruit dans le Monde, que chacun a voulu le lire & en porter son sentiment, bien des personnes n'ont pu se persuader que le portrait des Turcs, tracé par l'auteur, fût d'une exacte ressemblance. S'il falloit, dit-on, s'en rapporter à son témoignage, l'existence de ce peuple seroit un aussi grand phénomène en politique qu'en morale. Dépravé, corrompu, plongé dans une ignorance stupide, livré à tous les caprices d'un despotisme féroce, qui agit du Souverain vers les sujets, & qui réagit souvent avec plus de fureur encore des sujets vers le Souverain; un pareil peuple étranger à toute espèce de discipline, malgré ses armées nombreuses, deviendroit la proie infaillible d'une poignée de soldats exercés dans la tactique Européenne, ou plutôt il auroit succombé depuis long-tems sous le faix de ses propres vices.

Nous ne nous chargeons pas d'être les apologistes de M. le Baron de Tott; il est assez bon pour se défendre lui-même: mais voici quelques idées que la plus stricte impartialité nous fait proposer, après être revenus de l'étonnement dont nous n'avions pu nous défendre, en lisant ses Mémoires.

1°. M. le Baron de Tott, envoyé par la France à Constantinople, en 1755, pour apprendre la langue, & pour s'instruire du gouvernement & des mœurs des Turcs, a pu remplir, & a rempli en effet l'objet de sa mission pendant plus de 20 ans de séjour qu'il a fait dans le pays de leur domination. Il a donc un grand avantage sur les autres voyageurs, dont la plupart ignorant la langue du pays, font des méprises si fréquentes & si singulières. De plus, il a eu, par des circonstances uniques, & ce qui peut-être n'est jamais arrivé à aucun Européen, qui n'a pas abjuré sa religion, il a eu les relations les plus directes avec les Ministres, avec le Sultan *Mustapha* lui-même, & avec celui qui règne aujourd'hui. C'est lui qui, dans la dernière guerre des Turcs avec les Russes, a mis les châteaux des Dardanelles en état de défense; c'est lui qui a fait fondre des canons à Constantinople, pour en fournir les places & l'armée; c'est lui qui a formé une Ecole d'Artillerie, une Ecole de Génie; c'est lui qui a rendu les services les plus essentiels. Il faut lire dans le 3e volume tous ces détails qui sont très curieux & très-intéressans. Croit-on que le témoignage d'un pareil Ecrivain puisse être légèrement rejetté? Que le lecteur décide.

2°. M. de Tott cite des faits. Or des faits valent mieux que tous les raisonnemens possibles ; & jusques à ce que quelque autre voyageur éclairé vienne démentir ces faits, il faut bien s'en tenir à ceux qu'on nous rapporte. Mais quelles conséquences peut on en tirer? Elles me paroissent entièrement au désavantage des Turcs. Par exemple, quand M. le Baron de Tott nous dit qu'il se trouve à Constantinople des espèces d'incendiaires de profession, qui mettent le feu aux maisons, pour avoir le plaisir de se venger ou des particuliers ou des chefs de l'administration ; que le Sultan Mustapha, l'homme de son Empire qui avoit les vues les plus étendues, & qui malheureusement pour ses peuples est mort au moment où il alloit les exécuter, traitoit ses ministres d'ignorans & de perfides qui avoient juré la ruine de sa maison ; qu'un de ces Ministres, chargé du département le plus important, n'étoit occupé, après les fatales nouvelles qu'on reçut en même tems à Constantinople & d'une défaite totale sur le Danube, & de l'incendie de la flotte Turque dans la baie de Tchesmé, qu'à faire chercher, dans toute la ville un serin qui chantât comme celui qu'il avoit dans sa chambre ; que ce même Ministre répondit à M. de Tott, qui lui inspiroit de justes alarmes sur les Russes, qui pouvoient chasser les Turcs de Constantinople & les renvoyer en Asie : *Ah! mon ami, il y a des côteaux délicieux, & nous pourrons y bâtir des Kioks charmans ;* quand cet auteur nous retrace l'éducation des Princes destinés à monter sur le trône, les intrigues des Sultanes & des Favoris ; quand il lève un coin de ce voile qui dérobe aux yeux des prophanes l'intérieur du Serrail ; quand il peint ces femmes reléguées au fond des Harems, *sans d'autre occupation que la jalousie qui les anime les unes contre les autres, sachant à peine lire & écrire, & ne lisant que le Coran ; indolentes par orgueil, & souvent indignées de l'inutilité des moyens employés pour plaire au propriétaire ;* enfin quand on a lu tous les détails répandus dans le 1er & le 3e volumes, relatifs aux Turcs, quelle idée défavorable n'est-on pas obligé de prendre de leurs mœurs & de leur gouvernement ?

3°. A travers le mal que M. le Baron de Tott dit des Turcs, on entrevoit cependant certains traits qui sont à leur éloge. Il leur accorde de l'esprit, & une grande aptitude pour les sciences abstraites. Une preuve qu'ils sont susceptibles d'instruction, c'est la facilité qu'il a trouvée lui-même de former les Elèves qu'il a voulu. Cette nation n'est donc pas sans ressource. Elle est plongée dans l'ignorance, il est vrai ; elle a même de grands préjugés à vaincre pour en sortir : mais enfin elle peut être éclairée, se mettre au niveau de toutes les autres ; & des-lors combien les projets de conquête contre eux ne seroient-ils pas difficiles, impossibles même ? Ou plutôt combien n'auroit-on pas à craindre de leur part ? Ces dispositions naturelles qu'ont les Turcs, & que leur position actuelle, & la connoissance réfléchie de leurs intérêts peuvent hâter d'un moment à l'autre, ne nous paroissent pas assez indiquées dans l'ouvrage de M. Tott. Ainsi nous ne craindrons pas de le dire avec la même franchise que nous lui rendons justice sur le reste ; il nous semble qu'il auroit dû parler à charge & à décharge. Il a dit tout le mal possible des Turcs ; il ne dit rien ou presque rien de bien sur leur compte. Cependant il n'est aucun peuple sur la terre, qui n'ait son bon ainsi que son mauvais côté ; & certainement les Turcs ne font pas exception à la règle. Pour nous, nous avons connu un assez grand nombre de personnes qui avoient fait un long séjour parmi eux, & qui ne laissoient pas que d'en faire l'éloge.

La suite dans une autre Feuille.

PHYSIQUE.

Notions élémentaires d'Optique ; par M. Marat ; Docteur en Médecine. A Paris, chez *Moutard*, Impr. Libr. de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Clugni. 1784. 44 pag. *in*-8°. avec figures. Prix 24 sols. On trouve chez le même Libr. les autres ouvrages de l'Auteur.

Ceux qui connoissent les découvertes de M. Marat dans plusieurs branches de la Physique, verront avec plaisir le petit ouvrage que nous annonçons. C'est un Précis élémentaire d'Optique, science que l'auteur a enrichie de deux branches nouvelles, & sur laquelle il prépare un traité complet.

On trouvera dans ce Précis la manière claire & précise qui caractérise toutes les productions de M. Marat. La méthode qui y règne le rend précieux aux jeunes gens qui se livrent à l'étude des sciences, & aux lecteurs qui desireroient avoir une teinture de l'Optique. Au surplus ce Précis fait pendant à celui que l'auteur publia sur le feu, il y a quelques années, & dont l'édition fut enlevée en très-peu de tems.

AVIS DIVERS.

Le Topique de la dame veuve *Pitara* ne sauroit être assez connu des personnes attaquées de vapeurs : il les guérit radicalement, quelque anciennes qu'elles soient. Il conserve aussi le fruit des femmes sujettes aux fausses-couches, & il est souverain pour leur tems critique. On l'applique sur le nombril, où il se tient de lui-même, sans le secours de bandage ni d'autres moyens. Il ne leur cause aucune douleur, & ne fait pas même la plus légère marque à la peau. On s'apperçoit de son effet par un soulagement sensible, suivi de la guérison par l'usage de trois ou quatre sans interruption. On en fait des envois en quelque pays que ce soit, dans une lettre ou autrement ; & l'on n'a pas à craindre qu'il perde de ses qualités, quoique gardé pendant plusieurs années. Le prix est de 6 liv. On est prié d'affranchir les Lettres adressées à la dame veuve Pitara, qui demeure à Paris, rue Quincampoix, la 2e porte cochère à droite, en entrant par la rue aux Ours.

MÊLANGES.

Notice ou analyse raisonnée des différentes inscriptions latines, proposées pour la Pompe à feu de MM. Perrier, & adressées à l'Auteur du Journal par M. Audet, *Maître-ès-Arts & de pension, à Picpus, ancien Professeur, & Membre de l'Académie de Châlons-sur-Marne.*

1°. Distique fait sur la pensée de M. l'abbé *Boscowitz*, & déclaré dans le *Journal de Paris*, 8 Déc. 1784, n°. 343, le meilleur de ceux qui avoient été publiés.

Hic pugnæ immemores conspirant ignis & unda;
Ipsa urbi attonitæ flamma ministrat aquas.

2°. Vu la réflexion communiquée par quelques personnes, que tous les distiques en général faits sur la pensée ci-dessus avoient manqué de vérité, & que le feu, en effet dans cette Pompe, après une guerre intestine & furieuse, étoit plutôt le vainqueur que l'ami de l'eau, l'Auteur a essayé de refondre son distique de l'une ou l'autre de ces deux manières:

Hic undæ obluctans, multò certamine victrix,
Civibus attonitis flamma ministrat aquas.

Ou:

Hic mirum artis opus sociat pugnantia secum;
Divisasque urbi flamma ministrat aquas.

Na. *Divisas urbi*, qu'on peut également substituer dans tous les vers qui commencent par *Civibus attonitis*, a été approuvé de bien des personnes, comme exprimant d'un seul trait le principal effet de cette superbe machine, & étant en conséquence le mot le plus propre à completter heureusement sa description.

3°. Enfin, pour se prêter au goût de ceux qui aiment la précision, l'auteur a réduit encore son distique à un seul vers, soit hexamètre, soit pentamètre, suivant qu'il plairoit au public d'en décider:

Civibus attonitis undas hic flamma ministrat.

Ou bien:

Hic urbi attonitæ flamma ministrat aquas.

Cette dernière façon a paru, à certains Littérateurs, préférable, *parce qu'elle exprime*, a-t-on dit, *l'effet de la machine avec toute la force & la briéveté possibles.*

C'est avec raison qu'on a justifié, contre la critique le mot *attonitus.* Il y a plusieurs exemples de *Virgile*, & d'autres poëtes qui prouvent que, dans le sens où il est employé ici, il est très-latin & très-usité pour exprimer le sentiment de surprise & d'admiration.

Attonitis hæsere animis, dit Virgile, *Æneid. lib. V*, vers 529.

Turbaque miratur matrum, & prospectat euntem
Attonitis inhians animis, dit le même Auteur, en parlant des femmes qui admiroient *Camille* & la légèreté de sa course. *Æneid. lib. VII*, vers 814.

.... *Urbem*
Attonitis metire oculis...... &c. dit *Claudien*, &c.

L'observation qui a été faite au sujet de la *prétendue insuffisance* de tous les distiques jusqu'ici présentés, est d'une critique outrée & trop rigoureuse. On peut repliquer, avec vérité, qu'il ne faut pas confondre une *inscription simple* avec ce qu'on appelle une *description;* & qu'il suffit, ou plutôt qu'il est nécessaire, pour que la première ait la bonté qui lui est propre, qu'elle fasse, avec clarté & précision, connoître la chose & son effet.

Il seroit facile, au reste, quelle que fût celle des inscriptions latines qu'on adoptât, d'y graver ainsi au dessus ce qu'il y a de plus intéressant, l'époque de l'établissement de cette fameuse machine, & le nom de ses auteurs. On suit tous les jours la même pratique pour l'exergue des médailles:

ANNO DOMINI * * *
REGNANTE AC JUBENTE LUDOVICO XVI;
UTRIUSQUE ORBIS PACIFICATORE CARISSIMO,
EX ARTE ET INDUSTRIA
DD. FRATRUM PERRIER,
MONUMENTUM HOC GENTI NON UTILE MINUS,
QUAM PRÆCLARUM EXSURREXIT.

Quant à la question si long-tems agitée, & de tems à autre renaissante, s'il est plus à propos de faire en latin qu'en françois, les inscriptions nationales; 1°. voyez à ce sujet les *Réflexions sociales & philantropiques* (par M. *de la Mésanquere*), insérées dans le n°. 146 du *Journal général de France*, 4 Déc. 1784. Elles réfutent ou préviennent la plupart des difficultés qu'on pourroit faire sur cette matière; & *l'amour de la Patrie ou de la nation*, qui est le grand prétexte aujourd'hui pour décrier *une langue respectée dans tous les siècles*, n'y est point choquée à beaucoup près, puisque l'auteur, également ami des hommes & de la Littérature, veut qu'on ait égard à l'ensemble des peuples & des nations, & au bien universel par conséquent de *cette grande & vaste société*, qui est, en quelque sorte, *la mère de toutes les patries.*

2°. Ne pourroit-on pas absolument, pour concilier tous les goûts, & être même généralement plus utile, adopter, en faveur de la nation, une inscription composée dans la langue *propre & nationale;* & en faveur des Etrangers & des Savans une autre analogue, *écrite en latin*, qui leur expliquât, d'une manière uniforme & facile ce qui a rapport aux monumens publics & à leurs différentes propriétés (1)? Cette manière, sans doute, qui paroît de nature, plus que toute autre, à réunir les suffrages, se trouve déjà, de nos jours, pratiquée dans les inscriptions en particulier qui décorent à Paris *la Place Royale;* & elle offre en effet tant d'avantages, avec la suppression des inconvéniens, qu'il faudroit être, j'ose le dire, injuste ou opiniâtre pour s'y refuser.

Nota. Nous recevons, dans l'instant, une autre Inscription pour la Pompe à feu de Chaillot.

Hic parit ignis aquas & aquas jubet ire per urbem.

(1) M. *Rigoley de Juvigny* avoit déjà proposé cette idée dans une lettre insérée l'année dernière dans ce Journal.

POÉSIE.

Le Bon-sens & le Bel-Esprit. FABLE.

Puisque pour un instant le hazard nous rassemble,
Esprit fort & subtil, voyons, causons ensemble. –
Je ne peux disposer d'un moment aujourd'hui,
Et suis même attendu chez la Marquise d'Amble,
Où nous devons d'abord disserter sur l'ennui
Que le Bon-sens apporte avec soi dans le monde. –
Bravo. – J'y veux prouver que cet Etre divin,
Sur qui le fol espoir du vil peuple se fonde,
N'est rien autre que l'air, le feu, la terre, l'onde,
Le ciel, le tems, l'espace, ou la nature enfin. –
Bravissimo..... c'est-là ta doctrine profonde?
Ah! qu'en absurdités le Bel-esprit abonde!
Il confond l'Univers avec son Créateur.
Remonte au premier homme & nomme son Auteur? –
La Nature. – Faut-il qu'ainsi tout se confonde!
L'imagination errante & vagabonde
Prend l'effet pour la cause & l'œuvre pour la main;
Serviteur: à tromper le pauvre genre humain.
Pour moi, je n'entrevois qu'un funeste avantage;
Et j'aime cent fois mieux, comme l'a dit un Sage,
Le simple sens-commun, qu'un esprit aussi fin,
Alors qu'on en voit faire un si mauvais usage.

Par M. FEUTRY, de la Société Philosophique de Philadelphie, &c.

SPECTACLES.

On a donné, le Mardi 11 de ce mois, sur le Théâtre Italien, la première représentation des *deux Frères*, Drame en 2 actes en vers. On en donnera l'analyse dans la première Feuille.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

1°. Trois Fermes à Echou-boulin, près Valence, à 2 lieues de Montereau-faut-Yonne; composées de 689 arpens, y compris 47 arpens de Bois; 2°. Deux tiers indivis d'une Ferme située à Quiers, près Nangis; 3°. deux tiers indivis d'une Maison bourgeoise à Nangis; 4°. le huitième indivis de 96 arpens de terre, aussi à Nangis; 5°. enfin totalité de 3 arpens 70 perches de terre, à Bailly, & de 115 perches de bois, à Fontenaille. *A vendre ensemble ou séparément.* Il n'y a ni douaire, ni substitution; & on donnera des facilités. S'adr. à M. *Foix*, Not. à Chaumes, en Brie.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Janvier 1785.	Du 8.			Du 12.		
	liv.	f.	d.	liv.	f.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à.	752			752		
— du Mexique, à	742			744		
— du Pérou, à	732			736		
— de guinées, à	752			751		
Or de ducats, *l'once*, à	102			101	10	
— fin à 23 karats $\frac{11}{32}$, à	104	10		104		
— à 20 karats, à	86			86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	10		54	5	
— à 11 den. 10 gr. à	52	7	6	52	5	
Piastres, à	48	12	6	48	12	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JANVIER 1785.	Du 12.	Du 13.
Actions des Indes de 2500 l.	2030. 32 $\frac{1}{2}$. 35	2035. 32 $\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.		1305
Portion de 312 l. 10 f.		281
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.	408. 9	409. 10
Rescriptions	4. 3 $\frac{1}{2}$. 4 $\frac{1}{4}$. 3 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	3 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Loterie royale, 1780, à 1200 l.	920	921. 22
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	692 93. 92	693
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	483 82. 83. 82	483
Quitance de finance	6 $\frac{1}{2}$. 6 $\frac{3}{4}$. 8. 7 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$ p.	7 $\frac{1}{2}$. 6 $\frac{3}{4}$. 9 $\frac{1}{2}$ 8 p. $\frac{0}{0}$ p.
Viager 1782	15 $\frac{1}{2}$. 16 p. $\frac{0}{0}$ bén.	16. 15 $\frac{1}{2}$. 16 p. $\frac{0}{0}$ b.
Viager de Décembre 1783..	10 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén	10 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$..	13 $\frac{1}{4}$ bén	13 $\frac{1}{4}$ bén
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	2 $\frac{3}{4}$. $\frac{1}{2}$. $\frac{1}{4}$. $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$ b.	2 $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 12.	Du 13.
Amsterd.	54 $\frac{5}{8}$	54 $\frac{5}{8}$
Hamb.	192 $\frac{1}{4}$	192 $\frac{1}{4}$
Londres..	29 $\frac{1}{8}$	29 $\frac{1}{8}$
Madrid...	14 l. 11 f.	14 l. 11 f.
Cadix....	14 l. 7 f. 6.	14 l. 7 f. 6.
Gênes....	94	94
Livourne	100	100
Lyon.... Rois...	$\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	$\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Mardi 18 Janvier 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

PRÉCIS *des Histoires d'Alexandre-le-grand & de Jules-César, & de leurs Faits militaires, soit comparés, soit opposés entre eux, suivis de différens points de comparaison ou d'opposition entre ces deux Généraux; par M.* Desclaisons, *Brigadier d'infanterie, & Chef de Brigade au Corps Royal du Génie.* A Paris, chez *Méquignon* le jeune, Libr. au Palais. 1784. 2 vol. *in*-12.

C'est un Militaire qui doit faire le parallèle du génie & des opérations de deux guerriers, tels qu'*Alexandre* & *César*. Ces hommes dont les noms seuls réveillent encore, après tant de siècles, les plus hautes idées, ne sont jamais mieux jugés que par des personnes qui ont médité dans les camps leurs projets, leurs marches, leurs actions, leurs combats, leurs victoires. C'est ainsi que les campemens de César firent l'étude du *Grand Condé*. « Je me souviens, dit *Bossuet*, dans la sublime » oraison funèbre de ce Prince, qu'il nous ravis» soit, en nous racontant comme en Catalogne, » dans les lieux où ce fameux Capitaine, par l'a» vantage des postes, contraignit cinq légions » Romaines & deux Chefs expérimentés, à po» ser les armes sans combat; lui-même il avoit » été reconnoitre les rivières & les montagnes » qui servirent à ce grand dessein; & jamais un » si digne maître n'avoit expliqué par de si doctes » leçons les commentaires de César ».

M. Desclaisons entreprend aussi d'expliquer ces Commentaires en les comparant au récit de *Quinte-Curce*, dans son Histoire d'Alexandre. Les tableaux qu'il trace sont imposans par eux-mêmes; mais il ne prend pas le ton impérieux. Il propose ses idées, en les soumettant aux lumières de ses égaux & de ses maitres. Sa narration est nette, concise & rapide; ses réflexions justes & vraies.

Le début d'Alexandre ne présente point d'obstacles; César, dès qu'il entre dans la carrière, rencontre des difficultés, & a toujours à lutter contre elles. La guerre que le premier fait aux Perses, comparée à la guerre des Gaules, fait sentir la différence des ennemis qu'eurent à combattre ces deux Héros. Rien de plus brillant qu'Alexandre dans les Indes: César développe toute la capacité du génie dans ses campagnes d'Afrique & d'Espagne.

Quoique toutes les actions de ces deux grands hommes soient connues, elles acquièrent, dans la comparaison un nouvel intérêt. On y voit qu'Alexandre dut le brillant de ses succès à son impétuosité; César en dut la constance à la justesse de son coup-d'œil. Alexandre ne fut occupé que de sa gloire; il ne ménagea pas ses soldats; il ne s'épargna pas lui-même: César ne se contenta pas de réussir; il s'exposa peut-être autant qu'Alexandre, mais non sans sujet; il s'occupa toujours du soldat. Dans l'intérieur, on juge en faveur du Général Romain; mais l'enthousiasme intéresse en faveur du Monarque. Il y a peu de Guerriers, dit M. Desclaisons, qui ne voulussent avoir opéré comme César, & vaincu comme Alexandre.

La discussion de deux faits rapportés, l'un par Quinte-Curce, l'autre par César, termine cet ouvrage. Il s'agit de la ville d'Alexandrie qu'Alexandre fit bâtir sur le Tanaïs, en dix-sept jours, & d'un rempart avec un fossé de quinze mille pas de tour, que les Gaulois firent en moins de trois heures. M. Desclaisons a soumis ces deux faits au calcul, & il les croit exagérés: mais s'ils avoient été plus détaillés dans l'Histoire, peut-être en verroit-on la possibilité.

Etat de la France, ou les vrais Marquis, Comtes, Vicomtes & Barons, enrichi de figures; par M. le Comte de Werroquier de Combles, *Officier d'Infanterie.* A Paris, chez l'Auteur, rue des Cordiers, n° 4, près la place de Sorbonne; *Cloussier*, Impr.-Libr. rue de Sorbonne; la veuve *Duchesne* & *Bélin*, rue S. Jacques, & tous les Libr. les plus assortis. 1785. vol. *in*-12 de 426 pages. Prix 4 liv. 12 s. broché.

Cet ouvrage, qui peut être utile à bien des personnes, est précédé d'un traité sur les dignités féodales & politiques, les dignités des ecclésiastiques, les dignités des Vidames attachés à l'Eglise, les titres & qualités personnelles, les titres

& qualités des Ecclésiastiques, les titres & qualités des gens de lettres. Il est terminé par trois tables, contenant 1°. tous les dépôts où la noblesse peut avoir recours pour ses différentes recherches; 2°. tous les noms des terres & des personnes titrées; 3°. tous les noms de famille compris dans l'ouvrage, avec le renvoi aux Auteurs les plus accrédités, qui en ont donné les généalogies, au nombre de deux mille articles.

L'Auteur prévient que la souscription pour le second volume du *Tableau historique de la Noblesse militaire*, est encore ouverte, & qu'il sera mis sous presse à la fin de ce mois.

De præcipuis morborum mutationibus & conversionibus, tentamen medicum, &c. Essai de Médecine sur les principaux changemens & les conversions des maladies; par M. Lorry, *Docteur-Regent de la Faculté de Paris: édition revue, après la mort de l'Auteur, par M.* Hallé, *Docteur de la même Faculté.* A Paris, chez *Méquignon* l'aîné, Libr. rue des Cordeliers. 1784. vol. *in*-12 de 496 pag. avec le portrait très-ressemblant de l'Auteur. Prix 3 liv. 12 f. relié.

La réputation dont a joui M. Lorry, les regrets que sa mort a excités, l'intérêt que prennent à sa mémoire ceux qui lui avoient donné leur confiance, tout donne du prix à cette dernière production de sa plume.

PHYSIQUE.

Le 7, écrit-on de Calais, le sieur *Blanchard* a profité d'un vent favorable pour traverser la mer dans son Ballon. On ignore précisément l'heure de son départ de Douvres. Il a été apperçu de Calais à deux heures après midi, & il étoit sur la côte entre cette ville & le Blané, à trois heures. Son arrivée a été annoncée par un coup de canon tiré du fort Rouge: on s'attendoit qu'il seroit descendu à la basse-ville de Calais, mais il a parcouru un plus grand espace, & près des montagnes on l'a perdu de vue; il étoit si élevé, qu'on ne pouvoit distinguer le Ballon qu'à l'aide d'une lunette d'approche. On a remarqué qu'il y avoit dans le Pas de Calais, à mi-chemin, plusieurs petits Vaisseaux qu'on a supposé être sortis de Douvres dans la matinée pour lui donner du secours en cas d'événement.

Nous avons appris le 7, écrit-on de Boulogne, par un Smogleur entré dans ce port, que le sieur *Blanchard* avoit franchi le Pas de Calais avec son Ballon; qu'il étoit parti de Douvres à une heure après-midi, qu'il avoit mis deux heures à faire le traversée, & qu'il étoit entré sur les terres entre le Griner & le Blanet. Nous n'avons pas tardé à être instruits plus particuliérement du lieu & de l'heure de son arrivée & de sa descente. On l'a vu de la commune d'Hardinghem, au haut des airs, passer sur la montagne de Fiennes vers trois heures & demie de l'après-midi. Il est descendu dans le bois de Guines à quatre heures & demie. Il avoit avec lui le Docteur *Jefferies*, qui n'a pas voulu se désister du projet de l'accompagner dans son voyage. Ils se sont rendus d'abord au château du Vicomte *Desandrouin*, à Hardinghem, sur les invitations qui leur ont été faites par le sieur *d'Honinktun* fils, qui étoit monté à cheval au moment qu'on les avoit apperçus, pour se trouver à leur descente. Ils en sont partis à neuf heures dans une voiture qu'on leur a fourni pour aller au Buisson, où ils ont pris la poste pour Calais. Ils n'ont dressé sur les lieux qu'un procès-verbal de leur arrivée.

Le sieur *Pilatre* a fait suspendre aujourd'hui les travaux jusqu'à nouvel ordre. Il se propose de partir cet après midi pour aller prendre ceux de la Cour (*Extrait de la Gazette de France.*).

M. Blanchard est arrivé à Paris le 12 de ce mois, accompagné de M. Pilatre de Rozier & du Docteur Jefferies.

On a appris que M. Blanchard & son compagnon arrivèrent à Calais le 8, à 2 heures du matin, aux acclamations de tous les habitans qui firent retentir les airs des cris de *vive le Roi*, *vive les Voyageurs aëriens*. Dans la matinée, le drapeau de la ville fut hissé sur les tours; plusieurs décharges de canon furent tirées; & les cloches de toutes les paroisses sonnées en carillon.

On apporta le vin de ville aux voyageurs qui furent invités à dîner dans l'Hôtel-de-ville. Le Maire remit à M. Blanchard une boite d'or, sur laquelle est gravé son Ballon, avec des lettres qui accordent à ce voyageur intrépide le titre de *Citoyen de Calais*. On offrit de pareilles lettres au Docteur Jefferies qui ne crut pas devoir s'honorer de ce titre à cause de sa qualité d'étranger. Le Corps de ville a décidé qu'on éleveroit une pyramide en marbre dans le lieu de la descente, pour perpétuer la mémoire du premier voyage aërien, dans lequel on a traversé la mer.

M. Blanchard se propose de donner incessamment le détail de son voyage.

ARTS.

INVENTIONS.

Un Religieux étranger, habile méchanicien, a dû se rendre à Livourne, au commencement de Décembre dernier, pour faire exécuter un moulin à bled de son invention, qui servira de modèle à tous ceux qu'on voudra faire construire dans la suite. Ce moulin, dont on se promet les plus grands avantages, consiste en une machine simple qui, au moyen d'un contrepoids qu'on y adapte, & qu'on charge pour autant d'heures qu'on le veut, élève, à 27 pieds de hauteur, assez d'eau de la mer pour faire tourner six moulins à la fois.

ETABLISSEMENT.

Un de nos Abonnés vient de nous apprendre que la ville de Castres n'est pas la seule qui jouisse de l'avantage d'avoir un cours gratuit sur les accouchemens. Ce qu'elle doit à la bienfai-

ſance de ſon évèque, la ville de Langres en a depuis pluſieurs années l'obligation au zèle de M. *Rouillé*, intendant de Champagne, qui s'eſt trouvé très-heureuſement ſecondé par celui du Corps Municipal, & par les talens de M. *Darantieres*, Médecin du Roi dans cette ville.

Chaque année, & même, à ce qu'il croit, deux fois par an, des femmes de la campagne, choiſies par leurs paroiſſes, ſe rendent à la ville, où elles ſont logées gratuitement, & reçoivent pour leur nourriture une ſomme qu'elles remportent preſque toujours entière, parce que les perſonnes qui ſont chargées de les loger, ſe font preſque toujours un devoir de les nourrir.

Les leçons ſe font à l'Hôtel-de-Ville, ſous l'inſpection des Officiers Municipaux & du Subdélégué de M. l'Intendant: on diſtribue, comme à Caſtres, à la fin de chaque Cours, & avec une ſorte de ſolemnité, des Prix à celles des Etudiantes qui les ont mérités; & au moyen de ces encouragemens, de quelques privilèges dont ces femmes jouiſſent dans leurs villages, & ſurtout graces au zèle, à l'intelligence & à la patience de l'Inſtituteur, il eſt ſorti, depuis quelques années, de cette Ecole, des Sages-Femmes en état de prévenir, dans les accouchemens les plus difficiles, les accidens auxquels les mères & les enfans ne ſont que trop ſouvent expoſés.

AVIS DIVERS.

L'Avis ſuivant *au Public* vient de nous être adreſſé d'Allemagne: nous n'y changeons rien pour lui conſerver ſon originalité.

Le ſouſſigné s'engage à réſoudre en différentes manières, & à donner tout le jour poſſible au problème ſuivant:

« Il s'agit de dicter dans un camp de deux cent » mille hommes, plus ou moins, un ordre à tous les » Généraux à la fois, & préciſement autant que » chacun en doit ſavoir, & d'une manière peu » diſpendieuſe, ce qui pourra ſe faire également de » jour & de nuit, & avec plus de vélocité, qu'un » Aide de Camp ou un courier rapide à cheval » n'eſt capable de le communiquer, & cela ſuivant » une méthode qui aſſure à chacun le ſecret, » non-ſeulement contre le traitre, mais même auſſi » contre ceux à qui la ſolution dudit problème » ſeroit parfaitement connue ».

J'emploierai cette même méthode ſur une flotte en pleine mer, de même dans une diſtance aſſez conſidérable d'une ville bloquée & aſſiégée. Le tout ſera parfaitement éclairci au moyen de pluſieurs planches gravées avec exactitude. Déja avant l'année 1780, mon ouvrage étoit achevé, par conſéquent long-tems avant que M. *Linguet* & d'autres euſſent parlé de leur méthode dans les Gazettes & dans les Journaux, & qui diſparut bientôt. Si on l'exige, je prouverai ce que j'avance par des témoignages authentiques. Aujourd'hui j'ai deſſein de le rendre public par l'impreſſion, mais augmenté ou enrichi de nouvelles inventions & d'additions aſſez étendues, que perſonne n'a encore vues; en un mot tout nouveau & retouché pour la troiſième fois.

Le texte paroîtra préalablement en Allemand & en François; & j'eſpère de pouvoir livrer l'Ouvrage entier au bout de cinq ou ſix mois, ſuppoſé que je puiſſe compter ſur un bon nombre de ſouſcrivans par la voie de prénumération; & c'eſt à quoi je prie le public de s'intéreſſer.

Le prix de tout l'Ouvrage eſt d'un écu de ſix livres argent de France, ou d'un écu treize bon gros, ſelon le cours de Leipſic. L'argent & les lettres me ſeront envoyés francs de port. Il ne ſera vendu aucun exemplaire chez les libraires à moins que la ſociété typographique ne paie d'avance; car en ce cas perſonne ne ſera exclu. On peut s'addreſſer ici à Hannau à moi immédiatement, ou à M. *Barthels*, Adminiſtrateur de la Poſte Impériale, ou par les Bureaux des Poſtes étrangères, & par d'autres perſonnes de confiance.

Seulement ſouhaiterois-je que cela ſe faſſe le plutôt poſſible pour être à même de hâter l'impreſſion. On peut bien penſer que, ſans être ſûr de mes frais, je ne précipiterai point la publication de cet ouvrage.

Tous les noms de ceux qui paieront d'avance, ſeront inſcrits dans un livre, ſelon les dates auxquelles je les aurai reçus; & c'eſt dans le même ordre que ſe fera l'envoi des exemplaires, cependant bien entendu aux frais du participant. A Hanau, le 21 Décembre 1784. JEAN ANDR. BENIN. BERGSTRÆSSER, *Profeſſeur & Membre honoraire de pluſieurs Sociétés littéraires.*

On ſouſcrit auſſi à Paris, chez *Royez*, Libraire, quai des Auguſtins.

SPECTACLES.

Le Drame intitulé: *les Deux Freres*, qu'on vient de donner ſur le Théâtre Italien, eſt tiré d'un Conte de M. *Imbert*, inſéré dans le Mercure, en 1783.

Eperny, né ſenſible, ardent, éprouve une paſſion vive pour *Léonore*, digne de ſes hommages, par ſa tendreſſe, mais qu'il accuſe d'une indigne trahiſon. Il l'abandonne, quoiqu'elle porte dans ſon ſein un gage de leurs amours, & forme des nœuds légitimes avec une autre femme qui lui donne un fils, né peu de mois après celui de Léonore. La nouvelle épouſe meurt; & d'Eperny eſt prêt à ſe remarier avec une Madame *de Florval*, femme intrigante & fauſſe, qui l'a tellement charmé, qu'il veut lui faire donation de ſon bien, en réſervant ſeulement une terre pour le fils de ſa ſeconde épouſe, & ne faiſant qu'un legs à l'enfant de Léonore.

Un frère d'Eperny, vivant à la campagne, d'un caractère bruſque, mais bon & généreux, avoit pris chez lui, dès ſon bas âge, le fils de la ſeconde femme; & par une ſuite de circonſtances que le haſard avoit amenées, il avoit auſſi accueilli l'infortunée proſcrite avec ignominie, ainſi que ſon fils. Il avoit élevé avec ſoin ces deux enfans, en leur laiſſant ignorer quel étoit le légitime. Inſtruit

du projet de son frère, il vient le trouver, accompagné des deux enfans & de Léonore. Il plaide la cause de cette dernière, traitée avec une rigueur injuste, puisqu'elle n'avoit consenti, d'accord avec son père, de passer pour infidelle, qu'afin que d'Eperny pût, selon les vœux de sa famille, contracter un mariage assorti à sa naissance. Le frère ne se borne pas là : un domestique de d'Eperny lui apprend que Mad. de Florval le trahit, qu'elle feint de l'amour pour avoir son bien dans l'intention de payer les dettes de son amant; trait contre les mœurs qui a son mérite. Enfin les enfans paroissent; ce qui amène une scène de tendresse intéressante; & la réconciliation de d'Eperny avec sa prétendue infidelle se fait sous les auspices de la nature & de l'amour.

Toutes ces tracasseries de mariages auroient pu former un mauvais effet dans ce Drame, si M. *Milcent*, qui en est l'Auteur, n'eût réparé ce défaut, en dessinant très-bien les caractères, sur-tout celui du frère de d'Eperny; en mettant de la chaleur dans le style, & de la sensibilité dans plusieurs scènes qui ont arraché les larmes des spectateurs. L'expression de *bonheur en surface* a paru heureuse. Les longueurs qu'on avoit remarquées à la première représentation ont disparu à la seconde; & rien ne s'est opposé au plein succès de ce Drame, un des plus intéressans qu'il y ait sur le Théâtre Italien, quoiqu'on puisse dire de ce Théâtre : *non hos quæsitum munus in usus*. C....

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

CHARGE de Garde de la Connétablie & Maréchaussée de France à la suite & sous le commandement de Nosseigneurs les Maréchaux de France, donnant exemption de la milice, de logement de gens de guerre, de la collecte, corvées, tutelle, curatelle, & de toutes les charges publiques, avec le droit de port d'armes. Il n'y a point de gages; mais il n'y a point de service à faire; & on jouit de tous ces privilèges & exemptions pendant toute sa vie, même après la mort du Maréchal de France. S'adr. à Paris, à M. *Daubigny*, rue des Cordeliers, vis-à-vis l'église de S. Côme.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 12 Janvier.				Du 15.			
A LA HALLE.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.
Le froment, de..	22		à 26		20		à 26	
L'orge, de..........	16		à 17		16		à 17	
Le seigle, de......	16		à 17		16		à 17	
L'avoine, de......	22		à 30		22		à 30	
Farine blanche,	48		à 53		45		à 52	
Bis-blanc & bis,	36		à 45		36		à 44	
A LA GRÈVE.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*							
Le froment, de...	25		à 27		25		à 27	
L'Orge, de.........	16		à 17		16		à 17	
Le seigle, de......	16		à 17		16		à 17	
L'avoine, de.......	22		à 30		22		à 30	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JANVIER 1785.	*Du 14.*	*Du 15.*
Actions des Indes de 2500 l.	2037 1/2. 40..........	2040.45.47 1/2.45....
Portion de 1600 liv............	....	....
Portion de 312 l. 10 f.........	....	....
Portion de 100 liv.............	....	....
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.	410....................	....
Rescriptions....................	3 3/4 3 1/2.3.3 1/4 p. 0/0 p...	3.3 1/4.3 p. 0/0 p........
Loterie royale, 1780, à 1200 l..................	922....................	922....................
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	693 94.95..........	696.95..........
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	483 84..................	485..................
Quitance de finance...........	6 1/2.8 3/4.9 1/2.7 1/4 p 0/0 p..	8 3/4.7 1/2.9 1/4.9 p. 0/0 p...
Viager 1781...................	16 p. 0/0 bén..........	16 p. 0/0 b..............
Viager de Décembre 1783..	....	10 1/4 p. 0/0 bén........
Viager de chance à 10 p. 0/0...	13 3/4 bén..............	13 1/4. 13 bén........
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784............	2 3/4. 3. 3 1/4. 3 1/2 p 0/0 b..	3 1/2. 3/4. 1/2 p. 0/0 bén......

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 14.	*Du 15.*
Amsterd.	54 1/8..............	54 1/2..............
Hamb.....	194 1/4..............	192 papier....
Londres..	29 1/8..............	29 1/16..............
Madrid...	14 l. 11 f.......	14 l. 10 f. 6.
Cadix.....	14 l. 7 f. 6...	14 l. 8 f.......
Gênes.....	94..............	94..............
Livourne	100..............	100..............
Lyon... *Rois*...	1/8 p. 0/0 p..........	1/8 p. 0/0 p..........

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 20 Janvier 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

ETUDES de la Nature; par Jacques-Henri-Bernardin de Saint-Pierre, avec cette épigraphe: *miseris succurrere disco.* A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR, chez *Didot* jeune, quai des Augustins. 1784. 3 vol. *in*-12 d'environ 300 pag. chacun.

C'est un fort bon livre; & nous nous hâtons d'en prévenir les lecteurs. Il est en général très-bien écrit, & rempli souvent de tableaux d'une éloquence douce & persuasive. En quelques endroits même on croit lire *Jean-Jacques Rousseau.* Mais ce qui fait encore plus l'éloge de l'auteur, c'est que sa plume n'est jamais souillée par les vapeurs infectes de l'impiété, ou d'une philosophie corrompue. L'Auteur se montre toujours pénétré des bons principes; & la vertu semble acquérir de nouveaux charmes sous les couleurs séduisantes qu'il emploie pour la peindre.

Après avoir tracé le plan de l'ouvrage, il le résume en ces termes. « Je réponds d'abord aux » objections faites contre la Providence : j'examine ensuite l'existence de quelques sentimens » qui sont communs à tous les hommes, & qui » suffisent pour reconnoître dans tous les ouvrages de la Nature les loix de sa sagesse & » de sa bonté. Je fais enfin l'application de ces » loix au globe, aux plantes, aux animaux & » aux hommes ». Nous nous proposons de revenir sur cet ouvrage; mais nous croyons, en attendant, devoir présenter aux lecteurs le morceau suivant pour faire connoitre la manière de l'Auteur.

« C'est, dit-il, un phénomène moral qui m'a » paru long-tems inexplicable, de voir, dans tous » les siècles, l'athéisme naitre chez tous les hommes » qui ont le plus à se louer de la nature. C'est » dans le luxe de la Grèce & de Rome, au sein » des richesses de l'Indostan, du faste de la Perse, » des voluptés de la Chine, & de l'abondance » des Capitales de l'Europe, qu'ont paru les premiers hommes qui ont osé nier la Divinité. Au » contraire, les Tartares sans azyles, les Sauvages de l'Amérique toujours affamés, les Nègres » sans prévoyance & sans police; les habitans des » rudes climats du Nord, comme les Lapons, les » Esquimaux, les Groenlandois, voient les Dieux » par-tout, jusques dans les cailloux.

» Par tout pays les pauvres se lèvent matin, » travaillent à la terre, vivent sous le ciel & dans » les champs. Ils sont pénétrés de cette puissance » active de la nature qui remplit l'univers. Mais » leur raison affaissée par le malheur, & distraite » par les besoins journaliers, n'en peut pas supporter l'éclat. Elle s'arrête, sans se généraliser, » aux effets sensibles de cette cause invisible. Ils » croient, par un sentiment naturel aux ames » foibles, que les objets de leur culte seront à » leur disposition dès qu'ils seront à leur portée. » De-là vient que par-tout pays les dévotions du » petit peuple sont à la campagne, & ont pour » centre des objets naturels: ils y ramènent toujours la religion du pays. Un hermitage sur une » montagne, une chapelle à la source d'une fontaine, une bonne Notre-Dame des Bois, nichée » dans le tronc d'un chêne, ou dans le feuillage » d'une aube-épine, l'attire bien plus volontiers » que les autels dorés des Cathédrales. J'en excepte » cependant celui que l'amour des richesses a tout-à-fait corrompu; car à celui-là il faut des Saints » d'argent, même dans les campagnes.

» Les riches, au contraire, prévenus dans tous » leurs besoins par les hommes, n'attendent plus » rien de Dieu. Ils passent leur vie dans leurs » appartemens, où ils ne voient que des ouvrages » de l'industrie humaine, des lustres, des bougies, » des glaces, des secrétaires, des chiffonnières, » des livres, de beaux-esprits. Ils viennent à » perdre insensiblement de vue la nature, dont » les productions d'ailleurs leur sont presque toujours présentées défigurées, ou à contre-saison, » & toujours comme des effets de l'art de leurs » jardiniers ou de leurs artistes ».

Le même M. de S. Pierre est Auteur d'un *Voyage aux Isles de France & de Bourbon*, qui parut, il y a quelques années, & dont on trouve encore quelques exemplaires chez *Gogué* & *Née de la Rochelle*, Libraires, quai des Augustins. 2 vol. *in*-8°. avec figures. Prix 6 liv. br.

Leçons élémentaires d'Histoire ancienne, tant sainte que prophane, ouvrage extrait des Ecrivains les plus judicieux & les plus exacts de nos jours; à l'usage des Elèves de la maison d'éducation de M. *Bullotte*, à Bordeaux, rédigé par lui-même. A Bordeaux, chez les frères *Labottiere*, Imprim.-Libr. place du Palais, & à Paris, chez *Lottin de S. Germain*, Libr. rue S. André-des-arcs, 1784. 2 vol. *in*-12.

Le premier volume comprend un précis de l'Histoire sainte depuis le commencement du monde, jusqu'à la mort des Apôtres; & le second, un précis de l'Histoire prophane, depuis les Egyptiens jusqu'à la fin du règne de *Justinien*. Ces Leçons élémentaires, développées par un maître habile, peuvent être utiles aux jeunes gens.

Catalogue des Livres imprimés & manuscrits de la Bibliothèque de feu M. d'Aguesseau, Doyen du Conseil, &c. disposé par ordre des matières, avec une Table des Auteurs (La vente de cette Bibliothèque se fera le Lundi 14 Février 1785 & les jours suivans, 3 heures de relevée, en l'hôtel de M. d'Aguesseau, rue S. Dominique, F. S. G. près les Jacobins). A Paris, chez *Gogué* & *Née de la Rochelle*, Libr. qui se chargeront de remplir les commissions des personnes qui ne pourroient se trouver à la vente. 1785. vol. *in*-8°. de 366 pag. Prix 3 liv. 12 f.

C'est une Bibliothèque bien précieuse que celle dont il est ici question: elle fut formée par le célèbre M. *d'Aguesseau*, Chancelier de France; & c'est tout dire. On doit lire l'Avis préliminaire très bien fait, dans lequel on donne idée de cette Bibliothèque, & de quelques articles curieux qui la composent.

Les mêmes Libr. distribuent aussi le *Catalogue des Livres de la Bibliothèque de M. G....., contenant près de 2000 vol. la plupart bien conditionnés*, dont la vente se fera, à l'amiable, chez lesdits sieurs *Gogué* & *Née de la Rochelle*, le Lundi 24 Janvier & jours suivans jusqu'au Samedi 5 Février 1785, depuis 9 heures de matin jusqu'au soir.

Froulé, Libr. à Paris, quai des Augustins, vend actuellement les *Etrennes de Clio & de Mnemosine*, par Mademoiselle *Philippe*, fille du Censeur royal.

PHYSIQUE.

Description de la Machine Electrique négative & positive de M. Nairne, avec les détails de ses applications à la physique, & principalement à la Médecine; traduit de l'anglois, par M. Caullet de Veaumorel, *Médecin de la Maison de* MONSIEUR. A Paris, chez *Didot* jeune, Impr.-Libr. quai des Augustins; & se trouve chez M. *Quinquet*, Maître en pharmacie, rue du Marché aux Poirées, qui se charge de la construction de cette machine. 1784. vol. *in* 12 de 179 pag. avec fig. Prix 3 liv.

Si l'on n'eût présenté au Public que la description de la Machine électrique de M. Nairne, on ne lui auroit donné qu'une brochure de 89 pages, laquelle auroit seulement intéressé les Physiciens & les Amateurs: mais on a mis en tête une introduction de 47 pages; & on l'annonce, comme *propre à donner une connoissance élémentaire aux personnes qui, peu versées dans l'électricité, veulent cependant l'employer avec sûreté au traitement des maladies.*

Le principal motif, au reste, n'est pas de faire connoître la Machine de M. Nairne; il n'en est pas l'inventeur. Dès 1772, M. *le Roi*, de l'Académie des Sciences, en avoit imaginé une dont celle de M. Nairne diffère très-peu. Mais comme M. de Veaumorel y a fait des changemens qui perfectionnent cette machine, & que M. Quinquet est chargé d'en construire pour ceux qui desireront s'en procurer, il a été nécessaire d'en avertir. Ce qu'on trouve de plus utile dans cet ouvrage est l'extrait d'un mémoire de M. *Mauduyt.* On a donné cet extrait sous le titre de *Précis des moyens d'administrer l'électricité dans les maladies, & des succès qu'on doit en attendre.* Ce morceau seul forme presque la moitié de cette brochure.

On dit que M. *Pilatre de Rozier* n'a pas renoncé à son entreprise de traverser la mer sur un Ballon, & qu'il est retourné à Boulogne pour l'exécuter. Quelqu'un a remarqué que, puisqu'il n'a pas eu le bonheur de passer la mer le premier, comme il s'en flattoit, il pouvoit se couvrir d'une gloire immortelle, en se rendant en Amérique. Comme son Ballon peut rester six mois en l'air sans déperdition de gaz, il n'a qu'à chercher les vents alizés, & alors il pourra toucher à quelques-unes des Isles du vent en moins de trois jours. Cette idée qui paroîtra folle, ne l'est pas autant qu'on pourroit se l'imaginer; & il n'y a pas si loin, aujourd'hui d'un pareil voyage, qu'il y en avoit, il y a trois ans, de celui qu'on vient de faire. Qui auroit imaginé, dans ce tems-là, la possibilité de se rendre par les airs, d'Angleterre en France?

On a oublié de dire dans la dernière Feuille, que les Magistrats de Calais ont demandé à M. *Blanchard* son Ballon, pour le déposer dans l'Eglise principale de cette ville, comme on le pratiqua autrefois en Espagne, pour le Vaisseau de *Christophe Colomb*, quand il revint de son premier voyage de l'Amérique.

M. Blanchard a reçu l'accueil le plus flatteur à Paris & à la Cour. Sa Majesté vient de lui accorder une pension de 1200 liv. & une gratification de 12000 livres. On doit convenir qu'il mérite ces récompenses & pour ses voyages multipliés, & pour son intrépidité. On prétend qu'il a couru de grands dangers dans sa traversée d'Angleterre en France. Son aérostat est descendu à quelques toises au dessus de la surface de l'eau, & les deux voyageurs, après avoir jetté tout leur lest, ont été obligés, pour rendre une certaine force d'ascension au Ballon, de jetter encore leurs habits.

AGRICULTURE.

M. *Fresnais de Beaumont*, ancien Procureur du Roi à l'Amirauté de Nantes, de la Société d'Agriculture de Tours, auteur de *la Noblesse cultivatrice*, & d'un *Mémoire sur l'exportation des grains*, qui se vend à Paris, chez *Morin*, rue S. Jacques, nous marque qu'ayant la satisfaction de voir son revenu doublé & ses avances rentrées presque en entier, ce succès le détermine à faire part au public de ses connoissances en agriculture. Qu'on ne prenne pas ceci, dit-il, pour du charlatanisme; je ne veux ni salaire ni présens; ma petite fortune, & bien plus encore, ma façon de penser, me mettent absolument au-dessus de cela. Je ne cherche que le plaisir d'être utile, & sur-tout l'occasion d'appliquer mes idées & mon expérience à des terreins plus vastes que mes terres, & qui soient *clos* ou qu'on puisse *clore*: car, selon moi, *sans-clôture, point d'améliorations considérables*. Je ne parle point des vignes, je n'y entends rien: je parle des bois, des champs à grains, & principalement de *la bonification des prairies anciennes, & de la formation des prairies nouvelles, tant naturelles qu'artificielles. Mon moyen est la conduite des eaux, qui en sont les principes vivifians*; car je prise peu les prés qu'on ne peut arroser: ils ne valent que lorsqu'ils sont fumés; cela est trop dispendieux. Mais rien n'est plus agréable ni plus utile que *de saisir les diverses pentes des eaux, dans les chemins, dans les rigoles, & dans les champs, près ou loin, n'importe, & de les diriger par de petits canaux, ordinairement peu coûteux, sur des terreins jusqu'alors stériles, & qui, par cette opération, produisent dès la seconde année d'abondantes récoltes de foin*. Eh! où cela ne se trouve-t-il pas? quels terreins sont sans pente?

Je communiquerai, ajoute M. Fresnais, aux propriétaires des grandes terres, mes idées sur les améliorations qu'ils projettent: qu'ils m'envoient l'état de leurs vues, en affranchissant toutefois leurs lettres, & je me ferai un devoir de leur répondre de suite; car l'hiver est le tems de ces travaux. C'est avec eux seuls que je veux correspondre: en voici la raison; les changemens que je fais pour améliorer une terre entraînent des avances qui ne rentrent pas sur le champ, & dénaturent souvent les choses; les propriétaires seuls peuvent donc & veulent s'y livrer.

HISTOIRE NATURELLE.

On trouve à Paris, chez *Royez*, Libr. quai des Augustins, une gravure qui représente *différentes anémones de mer, formant la classe la plus curieuse & la plus singulière du règne animal*; dédiée, par M. *Buch'oz*, à M. l'Abbé *Dicquemare*, Membre de plusieurs Académies, connu avantageusement dans le monde savant, par les recherches qu'il a faites dans les différentes productions animales, qui se trouvent dans les mers, & par sa ménagerie marine. Le prix de cette gravure est de 8 liv. en blanc, & de 10 liv. coloriée.

ARTS.

GRAVURE.

Diane aux bains, & *le Repos des Nymphes*, son pendant: deux estampes de 13 pouces de hauteur sur 17 pouces de largeur, gravées d'après M. *Amiconi*, par M. *le Grand*. A Paris, chez *Crépi*, Marchand d'estampes, rue S. Jacques. Prix de chaque estampe, 6 liv. en blanc, & 12 liv. coloriée.

MUSIQUE.

Journal de Violon, dédié aux Amateurs, & composé d'airs d'Opéra sérieux & comiques, airs de ballets, ariettes italiennes, Rondeaux, Vaudevilles & Chansonnettes, arrangés par les meilleurs Maîtres, pour deux Violons ou deux Violoncelles. *Seconde année*. Prix de l'abonnement, pour douze cahiers par an, 15 liv. pour Paris, & 18 liv. pour la province. A Paris, chez M. *Bornet* l'aîné, rue des Prouvaires, près S. Eustache.

La Muse lyrique, dédiée à la Reine, ou *Journal de Guittare*, par MM. *Patouart* & *Porro*. *Quatorzième année*. Prix de la souscription, 12 liv. à Paris, & 18 liv. franc de port, en province. A Paris, chez M. *Baillon*, Marchand de Musique, rue neuve des Petits-champs, au coin de celle de Richelieu.

ACADEMIE.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, n'ayant jugé aucun des Mémoires qui ont concouru, dignes des Prix qu'elle avoit à distribuer l'année dernière, les a remis à celle-ci. Le sujet du Prix extraordinaire, dont les fonds ont été faits par M. *Romans de Coppier*, un de ses Associés, est toujours: *Quels sont les moyens de porter l'Encyclopédie à son plus haut degré de perfection?* Celui du Prix ordinaire est: *Pourquoi le plus grand nombre des médailles trouvées dans la Normandie, & particulièrement dans la Basse, sont-elles des Antonins?* Les deux Prix extraordinaires des Sciences seront délivrés, l'un au meilleur Mémoire *sur les caractères distinctifs entre les diverses terres vitrifiables*; & l'autre à une *méthode certaine & facile pour faire du Cidre & du Poiré de la meilleure qualité*. Le Prix ordinaire des Sciences a pour objet: *les moyens de resserrer le canal de la Seine, depuis Villequier jusqu'à la mer, afin de creuser son lit, & la débarrasser des bancs changeans, qui s'opposent à la navigation*. Chacun de ces Prix est de 300 liv. On adressera les Mémoires, francs de port, avant le 1er Juillet 1785, à M. *Haillet de Couronne*, Secrétaire pour les Belles-Lettres, & à M. *L.-A. d'Ambournay*, Secrétaire pour les Sciences.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie Royale de France, s'est fait le 17 de ce mois: les numéros sortis sont, 33, 75, 73, 22 & 51. Le prochain tirage se fera le 1er Février.

Poésie.

Vers faits en voyant la Médaille que la Provence a fait frapper en l'honneur de M. le Bailli de Suffren, Vice-Amiral de France.

Le voilà cet heureux vainqueur
Et sur la terre, & sur les ondes,
Dont le génie & la valeur
Ont fait le destin des deux Mondes,
Sa Patrie élève aujourd'hui
Ce monument à sa mémoire,
Moins pour éternifer sa gloire
Que celle qu'elle tient de lui.

Par M. D'HERMITE DE MAILLANE, *Conseiller au Parlement de Provence.*

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Il est entré, en 1784, dans le port du Texel, 1534 navires.

On lit les réflexions suivantes sur les Colonies dans les *Affiches Americaines*, imprimées au Port-au-Prince, Feuille du 4 Septembre dernier.

« On peut, pour bien des personnes, comparer les Colonies à une maison de jeu. On y arrive pour gagner beaucoup en peu de tems, sans se soucier de connoitre les maitres de la maison où elle est située, quels en sont les voisins, qui la fréquente, combien elle produit de revenu. On maudit la maison quand on s'y ruine; on la calomnie même quand on s'y enrichit; on médit de ceux qui font de meilleures affaires que soi. On ne cherche pas à se lier avec les personnes qui s'y trouvent. On la quitte sans regret, & l'on n'aime pas plus à se rappeller ce qu'on y a fait, que le tems qu'on y a passé ».

Prix des Eaux-de-vie.

A la Rochelle, le 29 Décembre. 81 liv. les 27 veltes.

A Cognac, le 29 dudit. Eau-de-vie, à 4 degrés, 81 liv. les 27 veltes.

Nota. La velte contient 8 pintes, & chaque pinte pèse 2 livres poids de marc.

Prix des denrées de l'Amérique.

A Nantes, le 30 Décembre 1784.

Sucre terré, le quintal.
Première sorte, o.
Seconde sorte, 62 à 67 liv.
Troisième belle, 54 a 60.
Quatrième sorte, 48 à 52.
Communs, 43 a 46.
Belles Têtes, 36 a 41.

Sucre brut, le quintal.
Seconde qualité, 38 a 40 l.
Troisième, 32 a 36
Quatrième, 82 a 30.
Sirop de raffin. 16 l. 10 à 17 l.

Café, la livre.
Dito march. 16 s. a 15 s. 9.
Dito ordin. 13 s. 3 à 17 s. 4.
Dito comm. 15 s. 6 à 16 s.
Dito triage, 14 s. à 14 s. 6.

Indigo, la livre.
Bleu & viol. 14 l. à 15 l.
Mêlé, 11 l. à 13 l.
Cuivre fin, 10 l. à 10 l. 5 s.
Cuivré march. 9 l. a 9 l. 5 s.
Cuivré ord. 8 l. 10 a 8 l. 15.
Commun, 7 l. 10 a 8 l. 5.

Coton, les 100 livres.
De S. Domingue, 180 à 200.
De la Guadel. 160 a 175.
De la Martinique, *id.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Janvier 1785.	*Du* 17.	*Du* 18.
Actions des Indes de 2500 l.	2050	$2057\frac{1}{2}$.60.$57\frac{1}{2}$.60
Portion de 1600 liv.	1310	
Portion de 312 l. 10 s.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	412	413
Rescriptions	3.$3\frac{1}{4}$.3.$3\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p	$3\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p
Loterie royale, 1780, à 1200 l.	922	924
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	696 97	700
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	486. 85. 86	486 87
Quittance de finance	$6\frac{1}{4}$.$6\frac{1}{2}$.$8\frac{1}{2}$.$6\frac{1}{4}$ p $\frac{0}{0}$ p.	$6\frac{1}{4}$.$6\frac{1}{2}$.$7\frac{1}{4}$.$8\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Viager 1782	16. $15\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén	$15\frac{3}{4}$. 16 p. $\frac{0}{0}$ bén
Viager de Décembre 1783	$10\frac{1}{4}$. 10 p. $\frac{0}{0}$ bén	$10\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	$13\frac{1}{4}$. 13 bén	$13\frac{1}{4}$ bén
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$3\frac{3}{4}$. $\frac{1}{4}$. $\frac{1}{2}$. $\frac{1}{4}$ p $\frac{0}{0}$ b	

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 17.	*Du* 18.
Amsterd.	$54\frac{1}{4}$. $54\frac{3}{8}$	$54\frac{1}{4}$. $54\frac{3}{8}$
Hamb.	192. $191\frac{3}{4}$	192. $191\frac{3}{4}$
Londres.	$29\frac{1}{16}$. $29\frac{1}{8}$	$29\frac{1}{16}$. $29\frac{1}{8}$
Madrid.	14 l. 11 s.	14 l. 11 s.
Cadix.	14 l. 7 s. 6.	14 l. 7 s. 6.
Gênes.	94	94
Livourne	100.	100
Lyon. *Rois.*	$\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	$\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 22 Janvier 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Histoire de l'administration de Lord North, Ministre des Finances en Angleterre, depuis 1770 jusqu'en 1782, & de la guerre de l'Amérique septentrionale, jusqu'à la Paix; suivi du Tableau historique des Finances d'Angleterre, depuis Guillaume III, jusqu'en 1784. A Londres, & se trouve à Paris, chez l'Auteur (M. *Hilliard d'Auberteuil*), rue des Fossés-Montmartre, n°. 35; & *Couturier*, Impr.-Libr. quai des Augustins, près l'Eglise. 1784. 2 vol. *in*-8°.

L'Angleterre se trouvoit, depuis la paix de 1763, dans un état brillant de prospérité & de richesses. L'administration devint plus impérieuse, & le peuple moins docile. Les mécontentemens commencèrent à éclater en 1770; & ils se fortifièrent les deux années suivantes. Des droits sur le thé, soulevèrent l'Amérique. Lord *Chatham* conseilla des voies de réconciliation. La fermeté du Lord *North* se roidit. Le Congrès se forma, & prononça l'indépendance.

La guerre a été soutenue, de part & d'autre, avec les plus grands efforts: elle a entraîné la France, l'Espagne & la Hollande. Tous les événemens auxquels elle a donné lieu pouvoient prêter à de longs détails: l'Auteur n'a présenté qu'un tableau rapide; mais on lui doit la justice de dire qu'il a écrit sans partialité, & sans inculpations odieuses. On est effrayé de la dépense que cette guerre a occasionnée. Elle a été seulement pour l'Angleterre de 140 millions sterlings, ou environ trois milliards tournois; somme qui égale presque la moitié du numéraire qui circule dans l'Europe.

Quoique l'Auteur ait beaucoup profité, pour cet ouvrage, d'une Histoire angloise de l'Administration du Lord North, il a employé beaucoup d'autres Mémoires, & très-authentiques, pour former la suite exacte des opérations de la guerre. A la fin de chaque année, il donne l'état des Finances de l'Angleterre. Mais pour répandre plus de lumière sur cette partie, il a formé un tableau historique des Finances depuis le règne de *Guillaume III*, en 1689, jusqu'à l'année 1784. Ce tableau, quoique sommaire, est fort clair & très-instructif. D'un coup-d'œil on voit tout l'ensemble du plus grand système de Finances qui ait encore jamais existé.

Discours sur ce sujet: le luxe corrompt les mœurs & détruit les Empires; *avec quelques notes où l'on trouve les nouvelles Ordonnances somptuaires des principaux Souverains de l'Europe. Nouvelle édition, revue & corrigée; par M. de Saint-Haippy.* A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Desauges*, rue S. Louis du Palais; *Belin*, rue S. Jacques; *Méquignon junior*, rue de la Juiverie. 1784. 84 pag. *in*-8°. Prix 24 s.

— Ce Discours, sans présenter des idées neuves, méritoit l'accueil qu'il a reçu. C'est l'extrait des meilleurs ouvrages & des maximes sages sur cette matière. Le ton d'éloquence lui donne de la vie & de la chaleur. Dans cette seconde édition, l'Auteur a fait quelques additions qui y mettent plus de variété & de richesse.

Les Vies des hommes illustres de Plutarque, traduites du Grec, de Jacques Amyot, Grand-Aumonier de France, avec des notes & des observations de MM. l'abbé Brotier & Vauvilliers, *de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tome 4*e, contenant les vies de *Philopœmen* & de *T. Quintius Flaminius*, de *Pyrrhus* & de *Caïus Marius*, de *Lysander* & de *Sylla*. A Paris, chez *Cussac*, Libr. rue du vieux Colombier. 1784. vol. *in*-8° de 556 pages.

Impression, gravure, notes & observations des deux Savans qui dirigent cette édition; tout sert à la rendre remarquable.

AGRICULTURE.

Mémoires sur l'Agriculture du Boulonois & des Cantons voisins; par M. de C***. A Boulogne, chez *Dolet*, Imprim.-Libr.; & à Paris, chez *Nyon*, Libr. place du Collège des Quatre-Nations. 1784. vol. *in*-8° de 260 pages. Prix 50 s.

L'Auteur fait, au commencement de son livre,

une réflexion qui nous paroît très-juste, & digne de considération. « Les meilleurs Livres, dit-il, » sur l'Agriculture, qui ont fait honneur à leurs » Auteurs, par la précision & l'élégance du style, » la clarté de leurs idées, la bonté de leurs pré- » ceptes, n'ont cependant pas beaucoup fait pour » son amélioration; on s'est contenté de les lire, » d'en louer les pensées, de desirer même l'exé- » cution de leurs projets, & on en est toujours » resté là. Pourquoi? parce qu'il n'en est pas » de cet art comme de tous les autres qui souf- » frent des principes généraux; parce que l'Agri- » culture, consistant dans la manière la plus pro- » pre à tirer les plus grands produits de la terre, » & étant soumise à toutes les différences des ter- » reins & des climats, elle devient un art par- » ticulier pour chaque pays; &, conséquemment, » quelque bonnes que soient les méthodes en » elles-mêmes, elles ne peuvent lui être utiles, » dès qu'elles sont générales ».

Ce que l'Auteur a senti d'une manière aussi lumineuse, & qui n'a pas besoin de commentaire, il l'a exécuté pour le Boulonois, qu'il connoit, qu'il habite; & il seroit à desirer, comme il le remarque encore très-bien: « que chaque Province du » Royaume eût son Traité particulier d'Agricul- » ture, dans lequel on donneroit les moyens d'a- » mélioration, propres à chaque sol, analogues » à la température, & fondees sur l'expérience; » que les Capitales se formassent une Société d'é- » mulation composée de ses Citoyens les plus » instruits, qui dirigeroient constamment leurs » travaux sur cette partie essentielle, & sur toutes » celles qui peuvent être relatives au bien géné- » ral de la Province ». On pourra se flatter alors d'avoir des Traités véritablement utiles à l'Agriculture. L'espèce de faveur qu'elle semble avoir acquise depuis quelques années, ne sera plus dictée par le caprice, la mode, ou le luxe: mais on s'y attachera, parce qu'on sera pleinement convaincu que c'est l'Art par excellence, & qu'il est la source réelle & solide des richesses. Alors on ne sera plus decouragé, rebuté, comme on l'a été si souvent jusqu'ici, de se livrer à de nouveaux procédés; mais on saura que tous ceux qui seront mis en pratique, auront pour base une expérience infaillible.

M. de C*** a divisé son ouvrage en trois parties. La première traite de la situation du Boulonois, du climat, de la température, des bois, des rivières, &c. de cette province. Il est question, dans la seconde, de l'amélioration de l'Agriculture; & l'Auteur y parle des terreins, des engrais, des bestiaux, des prairies (objet fort bien développé, & dont on peut faire son profit dans d'autres pays), du labourage, de la semaille & de la moisson, des fermes, des fermiers. La troisième partie roule sur les plantations, les clôtures, les arbres, les pépinières, les jardins, &c.

Il faudroit connoître le Boulonois aussi bien que l'Auteur, pour pouvoir juger le fond de son ouvrage: mais ce que nous savons, c'est qu'il est écrit avec méthode, précision & clarté, & qu'il fait honneur à ses vues patriotiques.

FINANCES.

Il se répand, depuis quelque tems, dans le Public, un ouvrage en 3 vol. *in-8°*, ayant pour titre: *de l'Administration des Finances de la France, par M. Necker.* Le chapitre 33 du 3e vol. offre le *Résumé concis des moyens de puissance de la France.*

« Ce riche & superbe Royaume contient, je » le pense, près de 26 millions d'ames. Son éten- » due est d'environ 27 mille lieues quarrées.

» Le sol de cette heureuse contrée ne se refuse » à aucune des productions de l'Europe; & plu- » sieurs lui appartiennent d'une manière privilé- » giée. Un grand nombre de rivières navigables, » quelques canaux, & près de 9000 lieues de » chemins, facilitent les communications inté- » rieures de la France; & deux mers baignent » une partie de ses côtes.

» Un climat sain & tempéré y rendroit la vie » commune des hommes plus longue qu'en au- » cune autre partie du monde, si des causes mo- » rales ne contrarioient l'influence favorable de » la nature.

» L'industrie des habitans de la France est telle- » ment variée, que ce Royaume n'a peut-être » aucun besoin des ouvrages d'art des autres Na- » tions.

» De riches Colonies, en Amérique, font partie » des possessions du Roi; & plus de 12 millions » de productions en arrivent tous les ans.

» Les contributions des peuples réunis au Do- » maine de la couronne, & aux biens patrimo- » niaux des villes, &c. s'élèvent à 600 millions.

» Le Clergé jouit d'environ 130 millions de » revenu.

» La balance annuelle du commerce, en faveur » de la France, avant la dernière guerre, pou- » voit être estimée à 70 millions.

» Les Monnoies d'or & d'argent, qui circulent » dans le Royaume, s'élèvent à plus de deux » milliards, &c.

» L'accroissement annuel de cette richesse peut » être évalué à 40 millions, & cet accroissement » est égal probablement à l'augmentation du nu- » méraire de tous les autres États de l'Europe » ensemble.

» Quel spectacle étonnant de puissance! que de » raisons pour se contenter de faire valoir tant de » prospérités par des moyens sages! que de mo- » tifs pour cesser d'être jaloux, & quelle source » de regrets d'avoir ensanglanté la terre pour » obtenir un petit accroissement de supériorité, » dont on n'a pas besoin, au prix du bonheur » public où il y a tant à ajouter »!

ARTS.

GRAVURE.

L'Héroïsme du sentiment, ou *le jeune Espagnol sauvé de la dent du requin*, estampe gravée d'après

M. *Copley*, par M. *Picquenot*. Prix 3 liv. A Paris ; chez l'Auteur, rue S. Hyacinthe, n°. 51, où l'on trouve deux autres estampes gravées par le même, dont l'une a pour titre : *la femme comme il y en a beaucoup*, & l'autre, *la femme comme il y en a peu*. Prix 24 f. chaque.

MUSIQUE.

Journal de Violon, ou Recueil d'airs nouveaux, arrangés pour le Violon, l'Alto, la Flûte & la Basse. Le prix pour l'année entière, composée de douze cahiers, est de 18 liv. pour Paris, & de 21 liv. pour la province, franc de port. On s'abonne, en tout tems, pour ce Journal, & pour celui de Guittare, dont le prix est, pour Paris, de 12 liv. & de 18 liv. pour la province, franc de port. A Paris, chez M. *Baillon*, Editeur, & Md de musique, rue neuve des Petits-Champs, au coin de celle de Richelieu.

DÉCOUVERTES.

M. *de Born*, Conseiller en la Cour de Vienne, vient de faire une découverte, dont on se flatte de retirer de grands avantages, si elle réussit. Après beaucoup de recherches & de travail, il est enfin parvenu à extraire le minerai d'argent de celui du cuivre, sans le secours du feu. Sa méthode est simple & facile : elle consiste à réduire les métaux en poudre, à les mêler avec du mercure & une autre composition qu'il fera connoître. Par ce mélange, on extrait l'argent aussi fin que par le feu ; indépendamment de l'économie du bois, on gagne beaucoup de matière qui se perdoit par la méthode pratiquée jusqu'à présent. (*Extrait de la Gazette d'Erlangen, du 24 Décembre 1784.*)

AVIS DIVERS.

Dans l'impossibilité où est M. *Barret*, de répondre à toutes les lettres qu'il reçoit relativement au procédé qu'il a publié pour se préserver de la fumée, il nous prie d'annoncer qu'il s'occupe actuellement à faire exécuter son moyen ; qu'il donnera les résultats des succès, en indiquant les ouvriers qui y auront travaillé ; & qu'enfin il s'occupe d'un petit traité sur cette intéressante matière, où il donnera d'autres procédés simples & faciles pour se préserver d'un fléau qui désole la plupart de nos habitations.

Magazin général du Thé des Alpes, cueilli sur les montagnes de la Suisse, dont la composition a été donnée par le célèbre M. le Baron *de Haller*, chez le sieur *Guyot*, Négociant, rue du Mouton, près de l'Hôtel-de-Ville, à Paris.

Ce Thé est composé de fleurs choisies des Vulnéraires Suisses ; il est d'un goût très-agréable, & supérieur à celui des Indes, pour l'usage & les propriétés qui sont expliquées sur chaque boete ; elles sont de fer-blanc ; le prix est de 36 sols. On débite aussi, même maison, les véritables Vulnéraires Suisses, à 12 & 24 sols le rouleau, couvert d'un imprimé qui en indique les propriétés. Ledit sieur Guyot a établi des Entrepôts dans les principales villes de France.

POÉSIE.

A MM. Blanchard *&* Jefferies, *le jour qu'ils ont été présentés au Musée.*

Heureux Aventuriers, bien dignes de mémoire,
Votre hardi voyage aérien
Est une commune victoire ;
C'est un succès pour tout le genre humain.
Par votre sœur la Renommée,
Qui comme vous traverse & la terre & les mers,
Votre gloire ne peut manquer d'être semée
Dans tous les coins de l'univers.
Mais songez bien que l'on ne cueille
Aux champs de l'air aucun laurier,
Qu'il n'en tombe plus d'une feuille
Sur la tête de MONTGOLFIER.

Par M. C. DE C.

SPECTACLES.

On a donné, le Lundi 17 de ce mois, sur le Théâtre Italien, la première représentation d'*Alexis & Justine*, comédie en 2 actes, mêlée d'ariettes ; paroles de M. *Monvel*, musique de M. *Dezede*.

Un Enfant nouveau-né avoit été exposé à la porte d'un riche fermier avec une lettre à moitié déchirée, dans laquelle on lui recommandoit de lui donner le nom d'Alexis, & d'en prendre soin jusqu'à ce qu'on vînt lui présenter l'autre moitié de la lettre, comme une preuve qu'on le réclamoit. Le bon fermier se prête à tout. Il a une fille nommée Justine, à-peu-près du même âge qu'Alexis. L'habitude de se voir leur inspire une passion vive & mutuelle. Le père, loin de la désapprouver, consent à leur mariage, qui alloit être célébré, lorsqu'un Comte *de Longpré* arrive dans le village. C'est le père d'Alexis qui se fait reconnoître : il veut emmener son fils à la ville, pour lui faire contracter un mariage conforme à son rang & à sa fortune. Désespoir d'Alexis & de Justine. Le Comte paroît d'abord inflexible : mais il cède à un trait de tendresse, dont il est lui-même témoin, & qui produit en effet une scène bien intéressante. Alexis étoit allé pendant la nuit dans la chambre de sa maîtresse pour lui dire un éternel adieu. Accablé de douleur, il tombe sur une chaise. Justine, instruite par l'amour, comme autrefois *Dibutade*, voyant sur le mur l'ombre de son amant, trace son portrait pour être le gage d'une fidélité à toute épreuve. Le Comte de Longpré, ému par cette marque d'amour & de sensibilité, qu'il a éprouvée lui-même autrefois avec la même énergie, ne s'oppose plus au bonheur des deux amans, & il consent à leur union.

La critique pourroit relever certains défauts dans cette Pièce, comme un fond usé & presque trivial sur les théâtres, une action assez souvent languissante, des moyens foibles, des longueurs trop sensibles, un ton sérieux, approchant même de la tristesse du Drame, un dénouement toujours pré-

vu, & sur-tout un rôle parasite, celui de l'imbécille *Thomas*, amoureux de Justine, dont la jalousie ne produit aucun effet, malgré l'intention de l'Auteur, qui avoit voulu rendre ce caractère plaisant. Mais ce qui mérite de véritables éloges, c'est l'expression du sentiment dans les deux principaux personnages, Alexis & Justine, qui inspirent assez souvent le plus vif intérêt. Le rôle de Justine a été supérieurement rendu par la dame *Dugazon*, que le Public a demandé à la fin de la Pièce, ainsi que l'Auteur; car on doit savoir qu'il s'est introduit depuis peu un usage, lorsqu'on a été content du jeu d'un Acteur ou d'une Actrice dans une Pièce, de les demander à la fin, pour les applaudir *à tout rompre ;* & c'est ce qui est arrivé à l'égard de la dame Dugazon, qui a paru sur le théâtre.

La musique de M. Dezede, est digne de la réputation que ses talens lui ont acquise: elle a du mouvement, du caractère, sur-tout dans l'expression du sentiment. *C.*

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Le navire *les Deux Amis*, très-fin voilier, doublé en cuivre, du port d'environ 160 tonn., armé de 6 canons, & ayant 15 hommes d'équipage, est en charge au Havre, & partira au commencement de Février prochain, pour l'Isle de France & l'Inde. Ceux qui voudront y passer ou y charger des marchandises à fret, s'adresseront, au Havre, à M. *le Roy*, capitaine dudit bâtiment.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

BIEN en franc-aleu noble, ayant toute Justice, situé à deux lieues de la ville de Langres, & cinq à six de Chaumont en Bassigny, consistant en Bâtimens de Laboureurs, & autres, Terres labourables, Prés, Bois, Chenevières, & une Tuilerie; le tout affermé par un seul bail, 3000 liv. outre quelques redevances & réserves. S'adresser, pour le prix, à M. *Peron*, Not. au Châtelet; & pour les renseignemens, à Langres, à M. *Aubert*, Not. ou à M. *Daguin*.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Janvier 1785.	*Du* 15.			*Du* 19.		
	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à.	750			750		
— du Mexique, à	740			742		
— du Pérou, à	730			732		
— de guinées, à	750			748		
Or de ducats, *l'once*, à	102			101	10	
— fin à 23 karats $\frac{21}{32}$, à	104	10		104	5	
— à 20 karats, à	86	10		86	5	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	10		54	5	
— à 11 den. 10 gr. à	52	7	6	52	5	
Piastres, à	48	12	6	48	12	6

PAI MENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JANVIER 1785.	*Du* 19.	*Du* 20.
Actions des Indes de 2500 l.	2060. 57$\frac{1}{2}$. 55. 57$\frac{1}{2}$.	2055
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 l. 10 s.		
Portion de 100 liv.	84	
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	414	415
Rescriptions	3$\frac{1}{4}$. $\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$. 4 p. % p.	3. 3$\frac{1}{4}$. 4 p. % p.
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	923. 24	
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	700. 701. 702	702. 703. 704
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	488. 87	488. 87. 88
Quittance de finance	6$\frac{3}{4}$ 8$\frac{1}{2}$. 7$\frac{1}{4}$. 7$\frac{1}{2}$ p. % p.	6$\frac{3}{4}$. 7$\frac{1}{4}$ 8$\frac{1}{2}$. 6$\frac{1}{2}$ p. % p.
Viager 1732	16. 15$\frac{3}{4}$ p. % bén.	15$\frac{3}{4}$ p. % bén.
Viager de Décembre 1783.	10$\frac{1}{4}$ p. % b.	10$\frac{1}{4}$ p. % bén.
Viager de chance à 10 p. %.	13 bén.	12$\frac{1}{2}$. 12$\frac{1}{4}$ bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784.		2$\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$. $\frac{1}{2}$ p. % bén.

CHANGES ETRANGERS;
A 60 JOURS DE DATE.

	Du 19.	*Du* 20.
Amsterd.	54$\frac{1}{4}$. 54$\frac{3}{8}$	54$\frac{1}{4}$ argent.
Hamb.	192. 191$\frac{3}{4}$	191$\frac{1}{4}$
Londres.	29$\frac{11}{16}$. 29$\frac{5}{8}$	28$\frac{15}{16}$
Madrid.	14 l. 11 s.	14 l. 10 s.
Cadix.	14 l. 8 s.	14 l. 7 s.
Gênes.	94	94
Livourne	100	99$\frac{3}{4}$
Lyon, *Rois*.	$\frac{7}{8}$ p. % p.	$\frac{7}{8}$ p. % p.

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 25 Janvier 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

TRADUCTION *du Théâtre Anglois, depuis l'origine des Spectacles jusqu'à nos jours; divisée en trois époques: dédiée à S. A. R. le Prince Henri de Prusse.* A Paris, chez la veuve *Ballard* & fils, rue des Mathurins; *Mérigot* aîné, sous le vestibule de l'Opéra; *Mérigot* jeune, quai des Augustins; *Belin* & *Regnault*, rue S. Jacques; & au Bureau du Théâtre Anglois, rue Sainte Apolline, n° 6. 1784. 3 vol. *in-8°* avec le portrait de *Ben-Johnson*, gravé par M. *Viel.*

Pour trouver un certain plaisir dans la lecture de cet ouvrage, il faut laisser de côté le goût & les idées françoises, & devenir Anglois, en quelque sorte. Alors peut-être on trouvera moins extraordinaires les deux Tragédies de Ben-Johnson, contenues dans l'un ces volumes, *la Disgrace de Séjan* & *Catilina*, représentées au commencement du siècle dernier. A cette époque l'art étoit encore dans l'enfance chez toutes les nations; & il n'étoit pas plus avancé chez les Anglois, quoiqu'on nous fasse, depuis un certain tems, de si grands éloges de *Shakespear* & de Ben-Johnson, qui vivoient alors. Leurs pièces sont des monstres dramatiques, s'il est permis de se servir de ce terme: mais on y trouve des traits de génie; & le génie compense bien des défauts. Ajoutons qu'il est encore plus caractérisé dans les productions angloises que dans les autres. Il a une tournure originale & si saillante, qu'il étonne au moins toujours le Lecteur.

Trois Comédies du célèbre *Garrick* se rapportent à la seconde époque, & forment tout un volume: la première, en deux actes, a pour titre: *le Valet menteur;* la seconde, aussi en deux actes, *la Fille de quinze ans;* la troisième, également en deux actes, *les Valets singes de leurs Maîtres.* On dit dans l'avertissement que cette Pièce, qui eut le plus grand succès à Londres, dans sa nouveauté, en 1769, mais très-mal reçue à Edimbourg, où les Laquais commirent plusieurs désordres pour en empêcher la représentation, fit abolir l'usage de payer les Laquais des maisons où l'on alloit manger. « Cette espèce d'impôt, établi dans les » trois Royaumes, mais sur-tout en Ecosse, étoit » d'autant plus absurde, qu'il mettoit des entra- » ves à la Société: il ne falloit pas moins pour » le détruire, que les armes du ridicule. La gloire » de cette réforme étoit réservée au célèbre » Garrick. L'Angleterre & l'Irlande suivirent bien- » tôt un si bon exemple ».

Dans le dernier volume se trouvent deux Comédies de la troisième époque, dont M. *Richard Brinsley Shéridan* est Auteur. Né près de Dublin, en 1752, il se livra d'abord à l'étude de la Jurisprudence; mais entraîné par le goût du Théâtre, il ne s'occupa que de la lecture des meilleurs Auteurs dramatiques. La première Comédie qu'il donna au Public, en 1775, fut celle des *Rivaux*, en 5 actes, qu'on lit dans ce recueil. Encouragé par le succès, il en composa plusieurs autres avec les mêmes applaudissemens. En 1776, M. Garrick, dont la santé chancelante exigeoit du repos, disposa en sa faveur, & en celle de MM. *Ford* & *Linley*, de son privilège de Directeur du Théâtre royal de Drury-Lane. M. Shéridan « avoit épousé, » en 1773, la célèbre Miss *Linley*, aussi distinguée » par sa beauté & la perfection de sa voix, que par » ses talens pour la musique. Il continue d'être » un des Directeurs du Théâtre. Il est membre » du Parlement, & a mérité, par ses composi- » tions dramatiques, le nom du *Congreve* de nos » jours. Il est généralement estimé, comme Au- » teur, & recherché par les personnes du plus » haut rang, comme l'ornement de la société ».

La seconde Comédie de M. Shéridan, insérée dans cette collection, est *l'Ecole de la Médisance*, en 5 actes: elle eut dans sa nouveauté, en 1776, 64 représentations de suite; & la dernière fut aussi applaudie que la première. C'est ce que nous voyons arriver pour la Comédie de *Figaro*, qu'on joue toujours, & qui l'emporte même à-présent pour le nombre des représentations, puisqu'on en est à la soixante-onzième. La pièce de M. Shéridan, aussi singulière que celle de M. *Beaumarchais*, est d'autant plus piquante que tous les rôles sont fondés sur des caractères connus dans la société.

Celui de *Charles Surface*, qui signifie *double-face*, a pour original un fameux membre du Parlement, qui s'y est distingué par son éloquence, & dont on a souvent parlé dans tous les papiers publics. Il n'y a que l'Angleterre où l'on puisse se permettre de pareilles licences. Voici quelques traits qui donneront une idée du goût & des talens de l'Auteur.

Tous les Médisans & Médisantes de la pièce sont en scène. On parle d'une certaine Madame *Ogle*, qui a de grandes prétentions à la beauté.

CRABTRÉE.

Ce n'est pas à celle de sa figure, j'espère? La collection de ses traits semble faite aux dépens de tout le globe.

Sir BENJAMIN.

Elle a le front Irlandois.

CRABTRÉE.

Les cheveux Ecossois.

Sir BENJAMIN.

Le nez Hollandois.

CRABTRÉE.

La levre Autrichienne.

Sir BENJAMIN.

Le teint Espagnol.

CRABTRÉE.

Les dents Chinoises.

Sir BENJAMIN.

En un mot, son visage ressemble à une table d'hôte de Spa, où il ne se trouve pas deux personnes d'une même nation.

CRABTRÉE.

Ou plutôt à un Congrès à la fin de la guerre: chaque membre y paroît occupé de l'intérêt général; mais chacun agit suivant ses ordres particuliers: le nez & le menton semblent seuls disposés à se lier ensemble.

C'est-là du grotesque à la manière Angloise: mais il est d'autres traits qui sont plus à la manière Françoise, sur-tout dans deux scènes où *Charles Surface* veut vendre les portraits de sa famille à Sir *Oliver*, son oncle, qu'il croit encore dans l'Inde, où il avoit fait une grande fortune, & qui ne s'étoit fait connoître à lui que sous le nom de M. *Premium*. Ces scènes sont d'un très-bon comique; & on pourroit les naturaliser sur notre Théâtre, comme quelques autres de cette Pièce.

Elémens de politesse & de bienséance, suivis d'un Manuel, & des Maximes du Duc de la Rochefoucauld, précédés des Réflexions sur l'éducation en général, & sur celle des jeunes Demoiselles en particulier. Ouvrage intéressant & utile à bien du monde, & principalement à la jeunesse destinée à vivre parmi les hommes de différens états. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Servieres*, Libr. rue S. Jean de Beauvais. 1784. 2 vol. *in*-12.

Tout le monde connoît les maximes du Duc de la Rochefoucauld; & c'est le plus bel ornement de ce livre. On ne doit pas cependant négliger les autres traités. La raison, l'amour de l'ordre, d'excellens principes de morale & de vertu y brillent de toutes parts; & l'on peut les mettre avec confiance entre les mains des jeunes-gens.

On trouve aussi chez le même Libr. les deux ouvrages suivans. 1°. *Vie édifiante de Benoît-Joseph Labre*, 3e édition, avec figures, représentant les sujets les plus intéressans de sa vie; & terminée par des maximes spirituelles pour pratiquer la perfection, & conserver la paix de l'ame, &c. 1784. vol. *in*-12 de 258 pag. Prix 24 f. br. 2°. *L'Art de gouverner les Abeilles, & de fabriquer le miel & la cire;* ouvrage contenant des instructions propres principalement aux gens de la campagne, pour tirer des Abeilles tout le parti possible; avec un abrégé de ce que ces insectes offrent de plus curieux. Seconde édition, avec figures, 1784. vol. *in*-12 de 248 pag. Prix 36 f.

Ouvrage utile, que nous avons fait connoître dans sa nouveauté, & sur lequel nous pourrons encore revenir.

HISTOIRE NATURELLE.

Des caractères extérieurs des Minéraux, ou réponse à cette question: Existe-t il dans les substances du règne minéral, des caractères qu'on puisse regarder comme spécifiques; & au cas qu'il en existe, quels sont ces caractères? *avec un apperçu des différens systêmes lithologiques qui ont paru depuis Bromel jusqu'à présent: suivi de deux tableaux synoptiques des substances pierreuses & métalliques, pour servir de suite à la Christallographie; par M.* Romé de Lisle, *des Académies royales des Sciences de Berlin, Stockholm, &c.* A Paris, chez l'Auteur, rue neuve des Bons-Enfans, n° 10; *Didot* jeune, Imprim.-Libr. quai des Augustins; *Barrois* jeune, rue du Hurepoix. 1784. 82 pages *in*-8°. Prix 3 liv. & les deux tableaux synoptiques séparément, 30 f.

Toutes les productions de M. Romé de Lisle sont faites pour exciter la curiosité du Public éclairé. Nous ferons, à son sujet, une remarque qui nous frappe toutes les fois que nous lisons quelqu'un de ses ouvrages; c'est que de tous les Auteurs qui écrivent sur les Sciences, il nous paroît être un de ceux qui les traitent avec le plus de précision, de netteté, & dans le style le plus analogue à la matière, sans être ni emphatique, ni empoulé, mais ayant toujours le terme propre; mérite rare dans tous les genres, & qui n'est donné qu'à fort peu d'Ecrivains, mais mérite encore plus rare, & plus difficile, quand il faut parler le langage des Sciences, & que M. Romé de Lisle possède dans un degré supérieur.

Ce nouvel ouvrage est la preuve de ce que nous venons de dire. L'Auteur, en se résumant, y soutient ainsi, dans sa conclusion, que le règne minéral « a ses ESPÈCES particulières aussi constantes, aussi déterminées d'après les loix invariables de la combinaison & de la saturation, que

» les espèces animales & végétales le sont elles-
» mêmes d'après les loix non moins certaines de
» la fécondation, qu'aujourd'hui leur existence est
» démontrée, & qu'il seroit aussi honteux, pour
» le Physicien de l'ignorer que de la combattre ».

Cette dissertation demande à être lue en entier. Quant aux deux Tableaux synoptiques des substances pierreuses & métalliques, ils sont si commodes & disposés avec tant d'ordre, que tous ceux qui ont la Christallographie, cet ouvrage qui fait tant d'honneur à M. Romé de Lisle, s'empresseront de se les procurer.

COMMERCE.

Un de nos Abonnés de Marseille vient de nous communiquer les réflexions suivantes, au sujet du prêt à intérêt.

Permettez-moi, de demander par la voie de votre Journal, à M. *Clément de Ris* & au *R. P. du Gasquet*, Capucin, de quel prêt ils parlent, le premier en soutenant que le Roi peut en autoriser les intérêts, & l'autre en le niant; car faute de s'expliquer, on n'est pas entendu. S'agit-il entr'eux du prêt qu'on appelle en latin *mutuum*, qui est le prêt proprement dit, & qui ne regarde que les choses qui se consument par l'usage qu'on en fait? M. de Ris auroit tort de soutenir que le Prince puisse permettre dans ses Etats de percevoir aucune espèce d'intérêt en vertu de ce contrat, qui est essentiellement gratuit. Ce seroit permettre l'usure si défendue par la loi de Dieu; & je ne pense pas qu'il puisse y avoir deux sentimens là-dessus.

S'agit il d'autres contrats tout différens, auxquels on a coutume de donner aussi le nom du prêt par habitude, ou faute peut-être d'autres termes dans la langue françoise pour les mieux désigner? Je parle des placemens, qu'on est en usage de faire principalement chez les commerçans qui font valoir les sommes qu'on leur confie, & qui augmentent d'autant leur commerce & leurs profits. Le R. P. du Gasquet se tromperoit, en se persuadant faussement que le Roi ne peut pas licitement en autoriser les intérêts.

Dès que l'argent n'est pas destiné à être consumé par l'usage de celui qui le reçoit, commerçant ou autre, il est susceptible d'intérêts légitimes, quoi qu'en puissent dire ceux qui n'ont jamais pris une idée juste & précise du prêt *mutuum* & de l'usure. On peut donc le louer dans ces circonstances, ou faire tel autre contrat lucratif qu'on jugera plus convenable à sa nature. Le Roi peut donc, toujours & uniquement dans ces circonstances, le permettre; & il convient qu'il le fasse pour l'avantage du commerce, & pour tranquilliser les consciences timorées qu'on alarme vainement par de faux principes sur cette matière.

Le R. P. du Gasquet auroit de la peine à prouver le contraire; & s'il l'entreprenoit, je lui ferois ce raisonnement qu'il n'est pas aisé de combattre: il n'y a d'usure que dans le prêt, *mutuum*. Ce point est jugé par *Benoit XIV;* il n'y a pas de prêt, *mutuum*, que dans les choses qui se consument par l'usage; c'est le cri de toute la Théologie: donc quand les choses ne se consument pas par l'usage, il ne sauroit y avoir de prêt ni d'usure. Il ne lui resteroit plus qu'une ressource qui seroit de dire que l'argent que l'on augmente se consume par cette augmentation, & qu'on devient riche & pauvre en même tems, & par la même opération; mais ce seroit aller contre le bon sens & la raison; & ce R. P. a trop de l'un & de l'autre pour avancer une proposition si contradictoire.

ARTS.

INVENTIONS.

Pendule méchanique, marquant les phases de la lune, le quantième du mois, les jours de la semaine; exécutée par M. *Stanley*, Elève de M. *Julien le Roi*, Horloger du Roi, ancien Directeur de la Société des Arts.

Cette pièce, très-curieuse & très-ingénieuse, a pour moteurs deux grandes roues à rochets, fixées sur un même axe, & quatre bascules, aussi fixées. Au haut de la Pendule & à l'extrémité, il y a quatre cliquets en forme de sautoirs, servant alternativement à donner aux grandes roues l'action nécessaire pour faire marcher la Pendule. Il est bon d'observer que les bascules sont mises en mouvement par les grandes roues: elles se meuvent au moyen d'un pignon que l'Auteur a imaginé pour conduire une espèce de manivelle à roulettes, composée de quatre branches qui étant mises en action par la roue principale, donnent aux bascules le mouvement nécessaire pour qu'elles embrassent plus ou moins de dents, de façon que, par cette disposition, il y a constamment trois des cliquets qui entraînent les roues, pendant que le quatrième se repose pour travailler à son tour, & donner aux autres le tems de se reposer, & faire alternativement résulter un mouvement égal.

Cette Pendule se voit chez l'Auteur, rue Sainte-Marguerite, vis-à-vis la prison de l'Abbaye S. Germain, à Paris.

AVIS DIVERS.

On a ouvert au Palais Royal, n° 50, près le café de Foi, un Entrepôt des Crystaux de la Manufacture établie dans le Parc de Saint-Cloud, près Séves, où l'on trouvera tout ce qu'on pourra desirer en Gobelets, Verres, Caraffes, Huilliers, Seaux, Pots à l'eau, Flacons unis, taillés, gravés; ainsi que de superbes Vases, Girandoles, Lanternes, & plusieurs charmans Bijoux montés en or; jolis Déjeunés & autres objets de fantaisie. Le Propriétaire de cet Entrepôt se chargera de faire exécuter toutes les commandes, sur tels modèles qu'on voudra lui fournir, avec toute la célérité possible; il fera aux Marchands les mêmes avantages qu'à la Manufacture; les Bijoutiers & autres Artistes qui inventeront quelques objets de goût, auront la facilité de les faire exécuter; & on leur fournira les moyens de les mettre en valeur. On observe que l'Entrepôt du

Palais Royal, eſt le ſeul qui tienne des objets de la Manufacture de Saint-Cloud.

MÊLANGES.

Dans le Journal du 15 Janvier, n°. 7, article *Mélanges*, à l'endroit où il s'agit du *Préambule d'inſcription pour la Pompe à feu*, propoſée par M. *Audet de la Méſenquerre*, Maître-ès-arts & de Penſion, à Picpus, liſez ainſi ce qui concerne l'éloge, ou plutôt les titres mérités & reconnus de notre Auguſte Monarque:

ANNO DOMINI * * *
REGNANTE AC JUBENTE, BENEFICENTISSIMO REGE, LUDOVICO XVI,
UTRIUSQUE ORBIS PACIFICATORE CARISSIMO,
EX ARTE ET INDUSTRIA
DD. FRATRUM PERRIER, &c.

Même article, à la place du vers *pentamètre* cité au nombre des inſcriptions, liſez de préférence celui-ci qui a paru, pour l'enſemble de l'expreſſion, aſſez heureux:

Hic diviſam Urbi flamma miniſtrat aquam.
Par le même.

Voici une traduction qu'on vient de nous envoyer du diſtique latin de M. l'abbé *Boſcowitz*, qui a donné lieu à tant d'autres traductions & imitations.

Irarum oblitæ, flamma hic conſpirat & unda,
Civibus optatam ipſe dat ignis aquam.

L'art enchaîne en ces lieux deux élémens rivaux;
Aux vœux des citoyens le feu donne les eaux.

En voilà bien aſſez ſans doute, ſur toutes ces inſcriptions, tant latines que françoiſes: pour ne pas abuſer de la patience de nos Lecteurs, nous déclarons que nous n'en inſérerons pas de nouvelles.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

CHARGE de Préſident Tréſorier de France au Bureau des Finances de la Généralité de Soiſſons, rapportant 2100 liv. net. S'adr. à M. *Blin de la Chauſſée*, Proc. ès Sièges Royaux, rue des Minimes, à Soiſſons.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 19 Janvier.		Du 22.	
A LA HALLE.	liv. ſ.	liv. ſ.	liv. ſ.	liv. ſ.
Le froment, de..	20	à 26	20	à 26
L'orge, de..........	16	à 17	16	à 17
Le ſeigle, de......	16	à 17	16	à 17
L'avoine, de......	22	à 28	22	à 29
Farine blanche,	48	à 53	45	à 52
Bis-blanc & bis,	36	à 45	36	à 44
A LA GRÈVE.	*le ſac de Farine peſant 325 livres.*			
Le froment, de...	25	à 27	25	à 27
L'Orge, de........	16	à 17	16	à 17
Le ſeigle, de.....	16	à 17	16	à 17
L'avoine, de......	22	à 28	22	à 29

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JANVIER 1785.	*Du 21.*	*Du 22.*
Actions des Indes de 2500 l.	2052$\frac{1}{2}$. 50...........	2050.52$\frac{1}{2}$.55.52$\frac{1}{2}$..
Portion de 1600 liv..........	1325	1325 ....
Portion de 312 l. 10 ſ.........	....	....
Portion de 100 liv............	84..........................	....
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.	417........................	418 ....
Reſcriptions......................	3$\frac{1}{2}$.3$\frac{3}{4}$.3 p. % p.......	4$\frac{1}{4}$.4 3.3$\frac{1}{4}$ p. % p.....
Loterie royale, 1780, à 1200 l..............................	....	925........................
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	705. 6. 7. 10........	710.712.711.710.
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	487. 88.................	490. 89..................
Quittance de finance.........	6$\frac{1}{2}$.6$\frac{1}{4}$.7$\frac{1}{4}$ 6$\frac{1}{4}$ p % p..	7.7$\frac{1}{4}$.6$\frac{1}{4}$.8$\frac{1}{2}$ p. % p...
Viager 1782.......................	15$\frac{3}{4}$ p. % bén.........	15$\frac{1}{4}$ p. % bén.........
Viager de Décembre 1783..	10 p. % bén...........	10$\frac{1}{4}$ p. % bén...........
Viager de chance à 10 p. %...	12$\frac{1}{2}$. 12$\frac{1}{4}$ bén......	12$\frac{1}{4}$ bén..................
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784............	2$\frac{1}{2}$. 2$\frac{3}{4}$. 2$\frac{1}{2}$ p % b....	2$\frac{1}{4}$. 2$\frac{1}{2}$ p. % bén.......

CHANGES ETRANGERS; A 60 JOURS DE DATE.

	Du 21.	*Du 22.*
Amſterd.	54$\frac{1}{4}$ argent...	54$\frac{1}{4}$ argent..
Hamb.....	191$\frac{1}{4}$................	191$\frac{1}{4}$................
Londres..	28$\frac{13}{16}$.............	28$\frac{13}{16}$.............
Madrid..	14 l. 10 ſ......	14 l. 10 ſ.....
Cadix.....	14 l. 7 ſ.......	14 l. 7 ſ......
Gênes.....	94.................	94.................
Livourne	99$\frac{3}{4}$...............	99$\frac{3}{4}$...............
Lyon.... *Rois*...	$\frac{7}{8}$ p. % p.........	$\frac{7}{8}$ p. % p.........

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 ſ. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Jeudi 27 Janvier 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Tableau historique & philosophique de la Religion depuis l'origine des tems & des choses jusqu'à nos jours. Première partie : *la Religion primitive depuis la création jusqu'à Moyse ; par l'Auteur* (M. l'abbé *Para*) *de la Théorie des Etres sensibles, de la Théorie des Etres insensibles, du Cours classique de Philosophie, & de la Philosophie de la Religion.* A Paris, chez *Cellot*, Imprim-Libr. rue des Grands-Augustins, & *Jombert* jeune, Libr. rue Dauphine. 1784. vol. *in*-8°. de 540 pag. avec des cartes.

M. l'Abbé Para, connu par beaucoup d'ouvrages estimés, qui ont tous pour objet d'éclairer la raison & de soutenir la religion, en entreprend un de l'utilité la plus universelle. Sa manière de voir, sage & profonde, lui fera réduire à trois volumes ce qu'il y a de grand, de sublime, de curieux dans les dogmes & dans l'histoire de la religion. Ses trois parties sont la religion primitive, la religion de Moyse & la religion évangélique. *Shuckford* & *Prideaux* ont déployé leur érudition pour traiter les deux premiers. M. l'Abbé Para est également instructif ; mais il est plus rapide. Il examine quantité de questions qui n'avoient pas encore été présentées avec autant de précision & d'exactitude. Il se sert avantageusement des connoissances qu'il a acquises dans l'étude de la nature pour donner des solutions heureuses, & qui satisfont tout esprit raisonnable.

Le premier volume comprend les tems très-intéressans de la religion primitive depuis la création jusqu'au déluge, & depuis le déluge jusqu'à la vocation de Moyse. Dans ce long intervalle de tems, on voit les époques les plus mémorables, la création, le déluge, la dispersion des hommes, la formation des monarchies, & les différens Etats des Assyriens, des Babyloniens, des Egyptiens, des Perses, des Mèdes, des Phéniciens, des Indiens, des Chinois, &c. Chaque matière, quoique traitée sommairement, présente des notions justes & des résultats pleins de lumière. Les calculs sur la population avant & après le déluge ne sont point exagérés & posent sur des principes solides. Ils nous montrent qu'en adoptant la chronologie des Septante, qui est plus longue que celle de l'Hébreu & de la Vulgate, la terre devoit avoir au tems du déluge trois à quatre cens millions d'habitans, c'est-à-dire, environ la moitié de ce que l'on compte aujourd'hui dans la seule Asie. Au quatrième siècle après le déluge, lorsqu'arriva la mort de *Noé*, le nombre des habitans pouvoit aller à dix millions. Dans le treizième siècle, l'an 1245, qui est l'époque célèbre de la vocation d'*Abraham*, le nombre des hommes pouvoit & devoit être de cent ou de cent dix millions.

Ce qui concerne le déluge, l'Arche de Noé, les différentes espèces des animaux, des quadrupèdes & des oiseaux, tout est discuté avec beaucoup de clarté & de solidité. L'Auteur fait voir l'accord des plus habiles Naturalistes sur ce point. Ce premier tableau fait desirer que les deux autres soient tracés avec la même force & la même vérité. Ce sera alors un des ouvrages où il sera le plus facile de s'instruire solidement dans la science de la religion.

L'Auteur a un si grand avantage sur ses adversaires, qu'il peut toujours soutenir son style, sans l'altérer par quelques expressions trop familières, ou trop fortes. Mais ce sont des taches légères, & même très-rares dans ce premier volume.

PHYSIQUE.

Mémoire sur l'Optique de Newton adressé à M. l'Abbé de Fontenai par M. Dagoty pere, Physicien, Anatomiste & Botaniste, Pensionné du Roi & de l'Académie de Dijon.

J'ai lu dans les papiers publics, « que M. le Duc » *de Villeroy*, ayant envoyé à l'Académie de Lyon, » l'énoncé d'une question de Physique, & une mé- » daille d'or, qu'il desire être décernée en l'année » 1785, à l'Auteur qui aura fourni sur la question » suivante le meilleur mémoire, l'Académie pour se » conformer à ses intentions, propose le problème » tel qu'il lui a été adressé : *les expériences sur les-* » *quelles Newton établit la différente refrangibilité des* » *rayons hétérogènes, sont-elles décisives ou illusoi-* » *res ?* »

Je ne me flatte pas de remporter le prix dont il

eſt queſtion, ſur-tout étant ſeul contre tous, & l'optique de Newton étant univerſellement adoptée; mais comme je ſuis fondé ſur une infinité d'expériences, contenues dans ma Phyſique imprimée en 1749 & 1750, à Paris chez *Boudet*, ſous le titre de *Chroagenéſie*, ou génération des couleurs, leſquelles expériences j'ai répétées publiquement nombre de fois, & en dernier lieu au Muſée de M. *Pilatre de Rozier*, je crois être en droit d'en rappeller le ſouvenir en expoſant quelques-unes de ces expériences, pour mettre au fait les phyſiciens qui voudront approfondir le problême que propoſe l'Académie de Lyon.

Expériences ſimples dans une chambre noire, ſans le ſecours de la lentille ni du priſme.

Ma premiére expérience ſe fait ſans priſme ni lentille dans une chambre noire, dont le volet eſt percé d'un trou de 5 ou 6 lignes de diamétre: on a un livret de papier blanc, de deux pouces en quarré compoſé de 8, 10, ou 12 feuilles, ſelon la qualité du papier. On le poſe ſur la petite ouverture de la chambre noire: lorſque le ſoleil donne à plomb ſur cette ouverture & que toutes les feuilles du livret ſont abattues, on apperçoit un rouge très-vif, comme quand le ſoleil ſe lève dans un temps de brouillard; enſuite relevant les feuilles du livret l'une après l'autre, l'on voit l'*orangé*, le *jaune doré*, le *vrai jaune*, le *citron*, le *paille*, & enfin au dernier feuillet le *blanc*, comme quand le ſoleil eſt au zenith; je conclus de-là que la ſeule interpoſition des corps ombrés à la lumière, doit faire de même les trois couleurs *rouge*, *orangé* & *jaune*, au bas de l'image colorée de la chambre noire, parce que la colonne de lumière réfractée dans un lieu obſcur eſt oblique & aſcendante elle devoit alors porter ſur la muraille du fond de la chambre une image un peu ovale, ſelon les régles géométriques les plus connues; le cylindre que forme la colonne étant coupé obliquement par la muraille, ainſi qu'elle ſort du trou rond de la chambre noire, & même de la ſurface inférieure & poſtérieure du priſme; mais encore elle produit en deſſous par ſon obliquité des rayons perpendiculaires qui tombent ſur la muraille par les efforts de ſon mouvement; ce qui eſt inconteſtable, comme je le prouverai dans l'expérience de la lentille, ci-après. Il faut donc que ces rayons d'àplomb ſur le fond de la chambre, paſſent à travers l'ombre qui ſe trouve entre la colonne & la muraille, & par conſéquent dans la partie inférieure, où les atomes ombrés ſont en plus grande quantité, doivent former le rouge, & plus haut en moindre quantité ils donnent l'orangé, & plus près de la véritable image le jaune; car dans le haut de l'image, que porte la colonne, la lumière eſt interpoſée entre la muraille & l'ombre, & ne doit porter que le bleu clair & le bleu foncé.

Pour prouver que la lumière oppoſée à l'ombre dans ſa tranſparence occaſionne le bleu ſur l'image de la chambre noire, examinez le bas d'une chandelle allumée ou de la flamme d'un flambeau & celle que donne l'eſprit de vin allumé: on obſerve alors une couleur bleue plus ou moins claire ſelon l'épaiſſeur de cette flamme. Mettez derrière la flamme, le plus près qu'il ſera poſſible, une feuille de papier blanc, le bleu diſparoit ſur le champ; & on ne voit que du blanc, parce que la flamme n'eſt plus oppoſée à l'ombre qui régne dans le lieu où l'on doit faire l'expérience. Le ciel qui eſt noir dans les nuits clauſes, devient bleu ſitôt que les rayons du ſoleil qui ſe répandent dans l'atmoſphère s'interpoſent plus ou moins entre nous & la noirceur du ciel.

On pourra m'objecter, à l'occaſion du bleu, que dans l'expérience le papier qui eſt poſé derrière la flamme ne donne du blanc alors que par l'abondance des rayons réfléchis. Mais dans cette obſervation même l'argument eſt détruit; car pendant que l'obſervateur eſt en face du papier poſé derrière la flamme, & qu'il n'obſerve que du blanc, les perſonnes qui ſont ſur les deux côtés de l'obſervateur, obſervent du bleu; ainſi le bleu n'eſt pas dans la flamme noire, mais dans les interpoſitions de la lumière & de l'ombre; ce qui eſt aſſez démontré.

Expériences faites avec la lentille dans une chambre noire.

La lentille eſt un compoſé de quatre priſmes vernis, dont les ſurfaces ſont ſphériques & par conſéquent réfractantes & convergentes qui occaſionnent des couleurs ſur l'image qu'elle produit dans une chambre noire; ſa convergence donne au foyer & forme un cône de lumière qui aboutit à ce foyer; ſa divergence, enſuite, fait un corps oppoſé qui porte ſa baſe au loin. On conviendra alors que le cercle coloré que reçoit un carton bleu auprès de la lentille eſt orangé, & qu'en reculant le carton vers le foyer, ce cercle devient rouge foncé; c'eſt en effet ce qui arrive, parce que dans ces poſitions, l'ombre eſt entre le carton & la lumière, & au contraire en éloignant le carton du foyer, la lumière ſe trouve entre le carton & l'ombre; ce qui alors donne le bleu clair, & plus loin du foyer le bleu foncé.

Pour prouver ce que j'ai déjà dit, que le bas de la colonne de lumière refractée dans la chambre noire, produit le rouge, &c. il faut poſer une lentille au bas & au-deſſous de cette colonne, aſſez proche du priſme & à la diſtance convenable, & mettre un carton au-delà de la lentille, dans les mêmes poſitions ci-deſſus; on verra le cercle rouge & le cercle bleu autour de l'image produit au-deſſous de la colonne de lumière, par les rayons qui portent au-deſſous hors de la colonne, ſur la muraille; c'eſt ce qu'il falloit démontrer.

Je donnerai dans un autre mémoire les expériences avec le priſme, & la formation du violet & du vert ſur l'image de la chambre noire avec les mêmes principes.

ARTS.

INVENTIONS.

M. *d'Oudouard*, Ecuyer, demeurant à Marſeille, fait conſtruire au fauxbourg de la porte de Rome,

un moulin à farine de son invention, qui doit moudre cinquante charges de bled par jour, sans avoir besoin du secours de l'eau ou du vent, ni même d'êtres vivans; ce sera un mouvement continuel; & il suffira de le toucher une fois, pour lui donner l'essor ou l'arrêter.

Cette invention est assurément très-précieuse; & nous devons souhaiter que cet Ouvrage de méchanique n'ait pas le sort de beaucoup d'autres, qui réussissent en petit, & manquent très-souvent en grand, pour ne pas avoir assez apprécié les frottemens: l'expérience nous donnera lieu d'en juger. *Affiche de Dijon.*

BIENFAISANCE.

Le *Journal de l'Orléanois* rapporte une lettre qui mérite d'autant plus d'être répandue qu'elle a pour objet un trait de bienfaisance qu'il seroit bien à desirer de voir se multiplier. A l'exemple de l'Auteur de la lettre, nous respecterons la modestie du généreux bienfaiteur: mais nous savons que la reconnoissance publique le nomme dans les environs d'Orléans & de Baugenci, où depuis plusieurs années il ne cesse de répandre les aumônes les plus abondantes, & fait des établissemens aussi utiles à la religion qu'à l'humanité.

« Je me fais un devoir de vous faire passer la note d'un trait de bienfaisance, d'autant plus respectable que son Auteur veut être ignoré.

Un généreux Anonyme, parfaitement secondé par M. *de Cypierre*, Intendant de la Province, & comme de lui seul, a fait, par acte devant Me. *Trutat* & son confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 19 Mai dernier, un fonds de 1349 liv. 19 sols, toutes impositions déduites, destiné à être versé inégalement & à perpétuité sur les paroisses de St. Firmin & de St. Nicolas de Baugenci, Lailly, Travers, Cravant, Ouzouër-le-Marché, St. Laurent-des-Eaux, Messas & Patay.

L'attention prévoyante du Fondateur n'a rien oublié, Monsieur, pour que ces deniers soient distribués avec équité aux pauvres en général, & particuliérement aux malades & aux femmes en couches, d'après l'avis des Syndics & Collecteurs, (le Seigneur appellé.)

A qui attribuer le mérite de cette bonne œuvre, si ce n'est à l'homme charitable qui depuis plusieurs années, répand sur nos campagnes d'abondantes aumônes, & soutient de son crédit des Familles vertueuses & indigentes? Je dois plus qu'un autre, sans doute, respecter son secret & sa modestie; mais j'ai cru que des vues d'utilité publique me permettroient de divulguer une action si capable d'exciter la sensibilité des personnes que le Ciel a favorisées de l'heureux pouvoir de faire du bien. Puissent-elles, déterminées par une louable émulation, s'empresser de concourir au soulagement de l'humanité avec autant de constance & aussi peu de prétention »!

Signé TURPETIN, *Avocat, de la Société royale de Physique, &c. d'Orléans.*

Nota. Au moment, où nous envoyons cette Feuille sous presse, nous apprenons que ces traits de bienfaisance sont dûs à M. l'abbé *Lucker*, Abbé de N.-D. de Beaugenci, demeurant au château de Flux.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Edit du Roi portant établissement de dix nouvelles parties de Rentes, & création de vingt offices de Payeurs, & de vingt offices de Contrôleurs desdites Rentes; donné à Versailles au mois de Septembre 1784, regîstré en la Chambre des Comptes le 23 Décembre suivant.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne qu'il sera établi des Commis pour recevoir les actes d'affirmations de voyages dans tous les lieux où s'exercent les justices des seigneurs, & où la perception des droits desdits actes d'affirmations de voyages, a été négligée; du 11 Novembre 1784. — *Id.* concernant la perception du Centième denier pour les actes portant réunion de l'usufruit à la propriété d'un immeuble, & qui règle les cas où ce droit doit être perçu ou non perçu; du 8 Décembre 1784. — *Id.* concernant la fixation du Dividende de la Caisse d'Escompte; du 16 Janvier 1785.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Avis très-intéressant au Commerce & à tous Marins, de quelques Nations qu'ils puissent être, faisant les voyages de la Mer Baltique.

Sa Majesté, le Roi de Danemarck & de Norwége, a ordonné que les signaux en forme de croix placés dans les parages de Dragoé, Kastrups Kncée, Midde Granderre & Tre-Kroney, étant exposés à se déranger & se perdre dans le mauvais tems de la fin d'Automne, de l'hiver & pendant les glaces, si on les laissoit pendant ces saisons, & que ne pouvant alors les préserver & retrouver, ils s'ensuivroit des dangers & des frais pour les remplacer par d'autres, au retour de la belle saison; Sa Majesté, par ces motifs, a trouvé convenable de fixer le mois de Novembre de chaque année, pour les faire retirer, & le printems pour les faire remplacer, & ce, dès l'ouverture de la Navigation; pendant que ces marques seront supprimées, tous Navigateurs pourront employer des Pilotes habiles & expérimentés que le Roi fera préposer à cet effet, & sur la capacité desquels ils pourront entiérement se reposer.

Les Navigateurs sont, de plus, informés qu'il s'est perdu, entre le Cap nommé Stevns Klindt & le Port de Dragoé à l'Isle Damack près Copenhague, un vaisseau dont les débris pourroient être dangereux aux Navigateurs qui auront à passer dans ces endroits; en conséquence le Conseil Royal de l'Amirauté a fait placer une tonne au lieu où ledit Vaisseau a coulé bas, pour servir le signal aux Marins qui passeront dans les environs. La place où cette marque se trouve, est à un quart ou un demi-mille Danois du Cap Stevns Klindt, où il y a 9 toises (*Fayne Dansk.*) de profondeur.

De Londres, 10 Janvier. Notre commerce avec la Russie & le Portugal est plus florissant que jamais. Ce sont deux sources de richesses pour l'Angleterre ; & par la relation des affaires qu'elle a avec ces deux pays, il est très-vraisemblable qu'aucune autre nation ne pourra jamais y établir une concurrence aussi avantageuse.

De Marseille, le 11 Janvier. Le capitaine *Marchand*, du Vaisseau *le Comte de Mathan*, venu du Cap-François, a rapporté que le 4 Novembre dernier étant au débouquement des Caïques, il a vu un Vaisseau à trois mâts échoué, & un Bateau qui trois heures après y a mis le feu. Il a même vu, à quelque distance de son bord, une barique qu'il croyoit pleine de café, qu'il n'a pu sauver, & dont il n'a pu reconnoitre la Marque.

Le vaisseau *le Sauveur*, capitaine *Pastourel*, a fait naufrage à Gien ; une partie des marchandises a déjà été transportée en cette Ville par la Tartane *le Jean-Marie.*

De Nantes, le 14 Janvier. Les navires *la jeune Aimée*, de 150 tonn. ; *le Montaudoin*, & *la Cléomene*, de 400, sont arrivés ici, le 1[er] venant de S. Marc, & les deux autres de Léogane, chargés de sucre, café, sirop, liqueurs, indigo, & autres marchandises.

Les Etats de Bretagne viennent de fixer le droit de jaugeage, dans le Comté Nantois, à 2 s. de principal par barique d'eau-de-vie, à 1 s. par barique de vin, & à 6 deniers par barique de cidre, bière ou poiré. Ils ont augmenté le courtage sur les boissons en débit, qui n'avoit pas lieu dans l'Evêché de Nantes.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE. A LA ROCHELLE, *le 12 Janvier 1785.*

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 36 à 40 l.
Seconde sorte.... 34 à 36
Troisième sorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28
Les sucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 00 à 00 l.
Seconde sorte ... 60 à 66
Troisième sorte.. 54 à 58
Quatrième sorte.. 44 à 48
Petits sucres...... 36 à 40
Communs......... 32 à 36
Le sucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 s. 6 d. à 16 s.
Beau verd, 15 s.
Marchand, 14 s. 6 d. à 14 s. 9
Ordinaire, 13 s. à 13 s. 6.
Triage, 9 à 12 s.
Le café de la Martinique vaut 1 s. à 1 s. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 s. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 s. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 s.
Graveau & poussière, 6 l.

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... 0.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.
Rocou, 17 s. la livre.
Cacao, 12 à 13 s. *idem.*
Canefice, 0 le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campêche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melasse, 16 à 17 l. *idem.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JANVIER 1785.	*Du 24.*	*Du 25.*
Actions des Indes de 2500 l.	2055 l.	2057 $\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.	1325	1325
Portion de 312 l. 10 s.		
Portion de 100 liv.	85	
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	420	421
Rescriptions	3$\frac{1}{4}$. 3 p. $\frac{0}{0}$ p.	3 p. $\frac{0}{0}$ p.
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	925	924
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	710	708. 706. 707
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	490. 89. 90	489 87 88
Quittance de finance	6$\frac{1}{4}$ 6$\frac{1}{2}$. 8$\frac{1}{2}$. 7$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	6$\frac{1}{4}$. 8$\frac{1}{2}$. 7 6$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Viager 1782	15 $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	15 $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de Décembre 1783.	10 p. $\frac{0}{0}$ b.	10 p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$.	12$\frac{1}{2}$. 13 bén.	12 $\frac{1}{4}$ bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784.	2$\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	2$\frac{3}{4}$. 3. 2$\frac{1}{2}$. 3 2$\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ b.

CHANGES ETRANGERS; A 60 JOURS DE DATE.

	Du 24.	*Du 25.*
Amsterd.	54 $\frac{1}{4}$ argent.	54 $\frac{1}{4}$ argent.
Hamb.	191 $\frac{1}{4}$	191 $\frac{1}{4}$.
Londres.	28 $\frac{13}{16}$	28 $\frac{13}{16}$
Madrid.	14 l. 10 s.	14 l. 10 s.
Cadix.	14 l. 7 s.	14 l. 7 s.
Gênes.	94	94.
Livourne	99 $\frac{3}{4}$	99 $\frac{3}{4}$
Lyon, Rois.	$\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	$\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 29 Janvier 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

DÉLASSEMENT *de l'Homme sensible, ou Anecdotes diverses; par M.* d'Arnaud. *Tome 5, 9e partie.* A Paris, chez l'Auteur, rue des Postes, près l'Estrapade, maison de M. *de Fouchy*; & la veuve *Ballard* & fils, Imprim. du Roi, rue des Mathurins. 1784. vol. *in*-12 de 256 pages.

M. d'Arnaud a fait attendre long-tems cette 9e partie des Délassemens de l'Homme sensible; mais on ne perd rien pour avoir attendu. Il laisse seulement à desirer de satisfaire plus promptement l'impatience de ses lecteurs, & de continuer un ouvrage qui doit lui assurer un rang distingué parmi les meilleurs Moralistes de ce siècle, en ayant encore sur eux l'avantage de mettre la morale en action (ce qui est la meilleure manière d'instruire) & d'intéresser le cœur & l'imagination par des fictions heureuses.

Cette 9e partie offre des Anecdotes qui produisent sur-tout cet effet, entre autres celle qui est intitulée: *le Marquis de Sivermont, ou le Père malheureux.* La sensibilité y est portée au dernier degré. On lit encore une autre anecdote qui est bien touchante; c'est *la Chambre d'amour*, qui a fourni également à l'auteur le sujet d'une romance remplie de sentiment.

Plusieurs notes dispersées au bas des pages, nous paroissent mériter d'être distinguées. Nous n'en citerons qu'une seule dont l'objet est bien utile dans le tems présent; & puisse-t-elle faire impression sur la jeunesse qu'elle regarde. « Jamais l'indiscrétion, dit l'auteur, ne fut poussée plus loin qu'elle ne l'est aujourd'hui, sur tout parmi notre jeunesse *indisciplinable.* « Elle parle, discute, juge de tout » avec une assurance aussi ridicule qu'indécente. » Voilà où nous a conduit l'abus de la société, celui des Livres, des Dictionnaires, des Journaux, » des Théâtres, la malheureuse facilité d'entrer » trop tôt dans le monde, l'excessive indulgence » des femmes qui devroient être au nombre de » nos Législateurs, la fureur du bel-esprit; on » appelle ce bavardage impertinent, *le ton aisé.* » Aussi nos jeunes gens n'ont-ils jamais été plus » superficiels, n'approfondissant rien, ne remontant jamais aux sources, ne possédant que » des notions très-légères, très-vagues: *ce sont » pédans les plus jolis du monde*; ce qui annonce » nécessairement ces tems d'ignorance d'où le beau » règne de *Louis XIV* nous avoit retirés ».

On vient de nous faire appercevoir que c'est à tort que nous avons attribué à *Fléchier* le trait rapporté dans le n°. 5 de cette année. Ce trait appartient à M. *Godeau*, comme on peut s'en convaincre, en lisant la bonne édition des additions de *d'Olivet* sur l'histoire de l'Académie Françoise, pag. 315. « Il disoit (M. *Godeau*) que le *Paradis* » d'un Auteur étoit de composer; que son *Purgatoire* étoit de relire & de retoucher ses compositions; mais que son *Enfer* étoit de corriger » les épreuves de l'Imprimeur ». Ce trait peut être mis avec d'autant plus de vérité sur le compte de Godeau, que le même Abbé d'Olivet ajoute: « On demandera, en voyant la liste des ouvrages » de M. Godeau, comment il a pu tant écrire: » c'est une facilité, c'est une fécondité *sans exemple* ». Mais il ne peut guère convenir à Fléchier qui limoit avec tant de soin ses ouvrages.

JURISPRUDENCE.

Plan de Législation criminelle; par M. Dumont, *Conseiller-Juge-Royal du pays de Vimeu, Auteur du Nouveau Style criminel.* A Paris, chez *Cellot*, Impr.-Libr. rue des Grands-Augustins. 1784. vol. *in*-8° d'environ 300 pag.

Depuis le *Traité des Délits & des Peines*, par le Marquis *de Becaria*, on est inondé, en France, de livres sur la Législation criminelle. Chacun veut avoir la gloire d'être réformateur: mais on ose dire que de tous les ouvrages publiés sur cette matière importante, celui de M. Dumont est un de ceux qui présentent les vues les plus sages & les plus réfléchies. Ainsi tout porte à croire que le Public confirmera, par son suffrage, celui du Roi de Prusse qui a applaudi au travail de l'Auteur.

Les ames sensibles ont reconnu depuis long-tems qu'il est bien dur d'ôter la vie à celui qui n'a attenté qu'à la fortune. L'équité semble en effet exiger qu'on ne doit punir de mort que celui qui la donne. M. Dumont fait de ce principe la base de son systême ; & il prouve que la sûreté publique demande une exacte proportion entre les peines & les crimes, sans quoi on enhardit un voleur à devenir assassin. Les supplices de mort seroient alors bien moins fréquens ; & l'on y substitueroit, dans plusieurs cas, les galères, les travaux publics, la prison qui, sans avoir cette cruauté avec laquelle on conduit tant de victimes à la potence, feroient souvent, par leur durée, une plus forte impression sur un malfaiteur que l'idée même de la mort.

L'Auteur qui voit le danger des punitions trop publiques envers les coupables qu'on ne sequestre pas pour toujours de la société, rejette la marque de la servitude, & proscrit sur-tout le carcan. « Il humilie, déshonore, & ne peut, dit-il, qu'enhardir dans le crime, & faire des coquins qui, » n'ayant plus de ménagement à garder, se livrent » à tous les excès. Il semble que ce malheureux » collier ne serve qu'à leur lâcher la bride, & à » fournir aux Seigneurs, un moyen d'abuser de » leur autorité envers leurs vassaux, comme il » y en a eu tant de tristes exemples. Ce supplice » d'ailleurs devient horrible, par toutes les infamies qu'on dit & qu'on fait endurer à ceux qui » sont ainsi exposés en spectacle, & qu'on y a » quelquefois vu périr ».

C'est sur des principes aussi lumineux & aussi solides que le Magistrat étend ses réformes à la procédure criminelle, où il tâche de concilier la certitude d'un châtiment prompt & exemplaire avec le plus grand respect pour la liberté & l'humanité. Quand il tombe sur les abus, quand il veut intéresser en faveur d'un infortuné, son style est véhément & pathétique ; & qui n'adopteroit pas son projet d'une institution d'*avocats-libérateurs*, lorsqu'avant de le proposer, il parle ainsi de l'interrogatoire ? « Considérez ce malheureux chargé de fers, qui » n'a pour lui que son innocence, & qui voit » devant lui son juge, derrière lui son bourreau, » au-dessus de sa tête le glaive de la justice, & » autour de lui des potences, des roues, des bûchers ... Cet homme est-il dans une assiette tranquille ? Est-ce avec lui qu'il faut épiloguer sur » les mots » ?

A la suite du plan de législation, on trouve un Mémoire sur les moyens de prévenir le meurtre des enfans nés hors le mariage, & deux autres sur l'indemnité des accusés reconnus innocens. M. *Dumont de Sainte Croix* fils, Avocat, est auteur du dernier, & en établissant une opinion opposée à celle de son père, il se montre digne d'être son rival.

PHYSIQUE.

M. *Pilatre de Rozier* est reparti depuis quelques jours pour Boulogne où tout est préparé pour son voyage *trans-marin* ; & au premier vent favorable il passera en Angleterre, au-dessus de laquelle il se propose, dit-on, de planer autant de tems que la force & l'imperméabilité de son Ballon le lui permettront.

S'il faut s'en rapporter à un avis particulier qui nous est parvenu, M. *de Montgolfier* est presque assuré d'avoir trouvé la direction des Aérostats. Il a fait diverses expériences qui lui promettent le plus grand succès, lorsqu'elles seront exécutées en grand. Son Aérostat une fois dans les airs, il en change la forme : ce n'est plus alors qu'une calotte ou si l'on veut un simple parasol qui, retardé dans sa chûte par une voile & par le feu, est conduit par ces agens à l'endroit qu'on desire. On ajoute que M. de Montgolfier doit ouvrir une souscription d'environ cent mille livres pour faire les expériences nécessaires à cet effet. Il est vraisemblable, si elle a lieu, qu'elle sera bientôt remplie.

ASTRONOMIE.

Observations de M. Flécheux, *sur la longitude des Planètes.*

Permettez que je relève, par la voie de votre Journal, quelques erreurs que j'ai découvertes dans le *Calendrier de la Cour* de cette année, concernant la longitude des Planètes qui y sont indiquées pour le 1r & le 16 de chaque mois, attendu que je donne, dans les usages de mon Planétaire ou Planisphère céleste, ainsi que dans ceux de mon Loxocosme, la manière de s'en servir, pour placer sur leur écliptique, les signes des Planètes, suivant leur longitude, & par ce moyen, connoître l'heure de leur passage, par le méridien pour tous les jours de l'année.

La longitude de *Jupiter* ♃, est annoncée à 5 deg. 27 min. du ♑, le 1r Janv. 1785, & au 8e degré 26 min. ♑ pour le 16 du même mois. *Il faut lire* 5 d. 27 m. des ♓ pour le 1r Janv. & 8 d. 26 m. des ♓ pour le 16 du même mois. On voit une erreur de 2 signes, ou 60 degrés.

La longitude du signe de *Venus* ♀, est annoncée pour le 16 Mai à 11 deg. 11 min. des ♉. *Il faut lire* 16 deg. 11 min. des ♉.

Celle de *Saturne* ♄, est marquée, pour le 1r Juillet à 2 deg. 54 min. du ♑, tandis qu'elle doit être à 2 d. 54 m. du ♒. Cette différence est de 30 d.

La longitude de *Saturne* ♄ est marquée pour le 16 Octobre à 29 d. 4 min. ♒. *Il faut lire* à 29 d. 4 m. du ♑.

La longitude de *Venus* ♀, au 16 Octobre, est marquée à 16 d. 53 m. du ♏. *Il faut lire*, 16 deg. 53 min. de la ♍. Cette différence est de 2 signes, ou 60 deg.

Il est aisé de sentir combien de telles fautes doivent induire en erreur, les personnes qui se servent de ces petites tables astronomiques. Voilà déjà plu-

ſieurs années que mon Planétaire m'en fait découvrir de ſemblables, & que j'ai été tenté de vous prier, Monſieur, de les annoncer dans vos Feuilles. Si celles-ci vous paroiſſent dignes d'y occuper une place, je penſe que vous rendrez ſervice au public.

ARTS.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 9 Janvier 1785.

Je ſuis enthouſiaſte de tout ce que les Peintres & les Sculpteurs appellent *antique ;* & je vous avoue que j'avois déjà vu avec peine un Ecrivain, Artiſte célèbre, décéler les défauts du *Cheval de Marc Aurele*, & déprécier, peut-être avec trop d'acharnement, cet ouvrage plein de feu. Aujourd'hui, dans une Lettre ayant pour titre : *examen du Cheval écorché antique*, M. *Vincent*, Profeſſeur de l'Académie Royale, vient, le compas à la main, dégrader le Cheval renommé de la collection *Mattei.* Me permettez-vous, Monſieur, de repréſenter à ce critique, par la voie de votre Journal, 1°. qu'il n'a calculé les défauts du *Cheval antique* que ſur les beautés & les allures adoptées par les Modernes, & même par les François ; 2°. que les Chevaux, comme le reſte des animaux, varient de formes dans chaque partie du monde, & même dans chaque province ; & que probablement le Statuaire, auteur de ce cheval écorché, aura choiſi l'eſpèce de cheval reconnue alors pour la plus belle chez les Romains ; 3°. que ſi les oreilles rapprochées & le front étroit donnent de la fineſſe aux chevaux, le front large & les oreilles un peu diſtantes, leur donnent de la nobleſſe & de la fierté ; & qu'un Artiſte peut choiſir entre les deux, ſans s'en tenir excluſivement à l'opinion des maquignons.

Diſons encore que le Cheval Limouſin n'eſt pas moins beau dans ſon eſpèce que le Normand. Ces animaux ſont ſeulement différens de formes, & propres à divers uſages. Avec le même mérite, un habile Artiſte peut les copier l'un & l'autre d'une manière également admirable ; & il me ſemble que réduire toutes les ſtatues de cheval aux proportions de la race Arabe, en la ſuppoſant la plus excellente, c'eſt vouloir que toutes les figures d'hommes ſoient meſurées ſur *l'Apollon du Belvédère :* c'eſt borner l'Art. Cependant le *Rémouleur de Florence*, & le *Jeune Faune*, ſont auſſi de belles ſtatues, quoique leurs proportions tiennent à des caractères différens de celui de cet Apollon. Auſſi je ſuis convaincu que les obſervations de M. *Vincent* ne détermineront aucun bon *gourmet* à refuſer ſon admiration au *Cheval écorché antique.* Il aura ſeulement dit, en 32 pages, que ſa forme, ſes proportions & ſes allures ne ſont pas celles des chevaux Normands, Eſpagnols, Anglois, ni même enfin de ceux dreſſés dans nos manèges.

Si cependant l'Auteur de la lettre a eu en vue de prémunir les jeunes étudians contre les défauts du cheval antique, en le jugeant d'après nos conventions nationales, on doit l'en remercier, & l'avertir en même tems qu'aucun Maître, un peu raiſonnable, n'en conſeillera pas moins l'étude, que celle de l'*Hercule Commode*, du *Grand Faune*, du *Centaure*, & même du ſublime *Gladiateur*, malgré leurs vices de proportions & de mouvemens bien conſtatés. Mais ſi M. Vincent a voulu prévenir les erreurs des Maîtres eux-mêmes, c'eſt aſſurément un trait de prudence qu'il pouvoit mettre en réſerve ; car quoique *Vandermeulen*, *Parrocel*, *Paon*, *Falconet*, *Saly*, *Bouchardon*, &c. aient conſulté, étudié le Cheval écorché antique ; quoiqu'ils l'aient toujours mis ſous leurs yeux dans leurs Cabinets, ils n'en ont pas moins fait avec ſuccès des chevaux dans des proportions & des allures conformes à ce que montrent les plus beaux & mieux dreſſés.

Je ſuis, &c. le Chevalier DE LA BARRE, *tout frais arrivant de ſon voyage d'Italie.*

AVIS DIVERS.

Un Inſtituteur, en état d'enſeigner le latin, la géographie, la muſique vocale, qui ſait chanter & jouer du violon, deſireroit ſe placer auprès d'un père de famille ou dans quelques maiſon d'éducation, ſoit à Paris, ſoit par-tout ailleurs. Comme il écrit très-bien, & qu'il ſait compter, il pourroit également remplir une place de Secrétaire ou de Commis. S'adr. A Paris à M. *Moniers*, Md Grainetier, rue de la Huchette, en affranchiſſant les lettres.

SPECTACLES.

On a donné le Mardi 25 de ce mois ſur le Théâtre de l'Académie Royale de Muſique, la première repréſentation de *Panurge dans l'isle des Lanternes*, comédie-opéra en trois actes, paroles de M. ***, muſique de M. *Grétry.*

L'Auteur des paroles n'a emprunté du fameux roman de *Pantagruel*, le ſeul ouvrage qui fit les délices de nos pères, que le nom de *Panurge* & de *l'isle des Lanternes.* Un oracle s'eſt fait entendre dans cette iſle, au ſujet de deux jeunes ſœurs qui ne demandent pas mieux que de ſe marier : elles ne jouiront de cette ſatisfaction que lorſqu'elles auront le bonheur de plaire également à un étranger que le ſort amenera dans ce ſéjour. Un naufrage y fait en quelque ſorte tomber des nues cet étranger ſi deſiré. C'eſt Panurge qui effectivement devient amoureux de ces deux fort jolies filles : mais il ne ſait trop à laquelle donner la préférence. Il faut obſerver qu'il eſt marié. Survient ſa femme qui prend un déguiſement, ſe fait connoître (c'eſt la ſcène de *Cléanthis* & de *Strabon*, dans le *Démocrite* de *Regnard*). Panurge lui demande pardon de ſon eſpèce d'infidélité ; & ils ſe raccommodent.

Voilà à-peu-près, autant que l'on peut entendre les Acteurs qui forment des ſons inarticulés, le ſujet de cette bagatelle lyrique. La poéſie eſt

d'une foiblesse étonnante. Le caractère de Panurge promet de la plaisanterie ; c'est une sorte de *Sancho-Pança*, du moins il le devroit être ; mais il lui échappe assez souvent des trivialités où il n'y a pas le mot pour rire. L'intrigue est commune : cette *isle des Lanternes* annonçoit un fond de critique agréable ; c'est de-là qu'on a formé le mot *lanterner*.

A l'égard de la musique : ouverture agréable & qui promettoit beaucoup ; plusieurs airs où l'on reconnoit le talent du célèbre Musicien ; quelques réminiscences, disent les Connoisseurs ; de très-jolis ballets, & sur-tout celui de la fin : ils sont de la composition de M. *Gardel* l'aîné, & ont été très-applaudis.

On parlera, dans la première Feuille, du Drame tragique, intitulé *Abdir*, dont on a donné la première représentation sur le Théâtre François, le Mercredi 26. *C.*

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Charge agréable & d'un produit honnête, donnant de beaux privilèges. S'adr. à Paris, à M. *Lherbette*, Not. rue S. Merry.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

De Nantes, 21 Janvier. Arrivée de Navires chargés des Denrées de l'Amérique. *La Princesse noire*, 200 ton. du Port-au-Prince : *le S. Aignan*, 300 ton. des Cayes S. Louis : *le Comte de Buffon*, 400 ton. du même lieu : *l'Age d'or*, 400 ton. du Cap : *la Notre-Dame*, 200 ton. du même lieu : *le Prudent*, de 496 ton. de relâche en ce port pour Bordeaux, du Port-au-Prince : *les Quatre-Freres*, de 108 ton. du Banc de Terre-neuve, avec mornes vertes, noves, langues, huile de baleine ; ainsi que les *Vrais-Amis*, de 110 ton. venant du même endroit.

Les Navires en chargement sont *la Diane* de 233 ton. pour la côte d'Angole ; & *le Printems*, pour les Cayes S. Louis.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Janvier 1785.	Du 22.			Du 27.		
	liv.	f.	d.	liv.	f.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à.	750			750		
— du Mexique, à	740			742		
— du Pérou, à	730			730		
— de guinées, à	750			750		
Or de ducats, *l'once*, à	101			101	10	
— fin à 23 karats $\frac{11}{32}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	10		54	10	
— à 11 den. 10 gr. à	52	7	6	52	7	6
Piastres, à	48	12	6	48	12	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Janvier 1785.	*Du* 26.	*Du* 27.
Actions des Indes de 2500 l.	$2057\frac{1}{2}$. 60. 60	2055. $57\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.	1325	
Portion de 312 l. 10 f.		
Portion de 100 liv.	85	
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.	421. 20	420
Rescriptions	3. 4 p. $\frac{0}{0}$ p	3. $3\frac{3}{4}$. 3 p. $\frac{0}{0}$ p
Loterie royale, 1780, à 1200 l.	[illegible]24	
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	706. 705. 706	707
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	487	487. 88. 87
Quitance de finance	$6\frac{1}{4}$. $8\frac{1}{2}$. $7\frac{1}{4}$ $6\frac{1}{4}$ p $\frac{0}{0}$ p.	$6\frac{1}{4}$ $8\frac{1}{2}$. 6. $7\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p
Viager 1782	$15\frac{1}{2}$. $15\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	$15\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén
Viager de Décembre 1783..	10 p. $\frac{0}{0}$ bén	
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	$12\frac{3}{4}$. $12\frac{1}{2}$ bén	$12\frac{1}{4}$. 13 bén
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	3. $3\frac{1}{4}$. $3\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$ b.	$3\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{3}{4}$ $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén..

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 26.	*Du* 27.
Amsterd.	$54\frac{1}{4}$ papier	$54\frac{1}{4}$ papier
Hamb.	$191\frac{1}{4}$	$191\frac{1}{4}$
Londres	$28\frac{7}{8}$	$28\frac{7}{8}$
Madrid	14 l. 10 f.	14 l. 10 f.
Cadix	14 l. 7 f.	14 . 7 f.
Gênes	94	94
Livourne	$99\frac{3}{4}$	$99\frac{1}{4}$
Lyon... *Rois...*	$\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p	$\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 1er Février 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Le Nouveau Robinson, pour servir à l'amusement & à l'instruction des enfans de l'un & l'autre sexe; ouvrage traduit de l'allemand, & orné de 30 gravures. A Londres, & se trouve à Versailles, chez *Poinçot*, Libr. rue Dauphine; & à Paris, chez *Nyon* le jeune, près du collège des Quatre-Nations. 1785. 2 vol. *in*-12. Prix 6 liv. br.

Parmi le grand nombre d'ouvrages publiés pour l'instruction de la jeunesse, nous doutons qu'il en existe de plus amusant que celui-ci & de plus propre à former l'esprit & le cœur des enfans de l'un & de l'autre sexe. Aussi a-t-il eu le plus grand succès en Allemagne. Le plan nous paroit aussi bien conçu qu'habilement exécuté. Ce sont des dialogues dont la scène est tantôt sur les bords de la mer, tantôt aux champs & dans d'autres lieux; on y voit un père de famille qui raconte à ses enfans les aventures d'un nouveau Robinson qui, comme l'ancien, se trouve dans une isle, seul, dépourvu de l'assistance de ses semblables & des instrumens des arts, pourvoyant cependant à sa subsistance, à sa conservation, & se procurant à la longue, par son industrie, une sorte de bien-être.

On sent combien un tel plan, exécuté par un homme habile & expérimenté, peut prêter à l'instruction de la jeunesse. L'auteur, M. *Campe*, un des Citoyens de Hambourg les plus estimés, en a tiré tout le parti imaginable. Il ne s'est point amusé à disserter sur l'éducation, à déclamer contre les préjugés qui arrêtent l'essor de nos facultés intellectuelles dès l'enfance, à jetter des nuages sur des vérités respectables qui font la sûreté de l'homme social dans l'âge des passions & sa consolation dans un âge plus avancé; il ne dit que des choses utiles amenées sans effort, énoncées avec clarté, prouvées sans prétentions & sans pédantisme; il fait entrer la religion dans les devoirs de l'homme isolé, comme dans ceux de l'homme qui vit en société; il ne compte le hasard pour rien; il envisage Dieu comme le mobile de toutes choses, comme le but auquel doivent se rapporter toutes nos actions, ainsi que les motifs qui les déterminent & les sentimens qui les animent: en un mot il croit la religion aussi nécessaire au moral que l'air l'est au physique.

La différence des principes de M. Campe d'avec ceux qui malheureusement sont si répandus aujourd'hui, n'a pourtant pas empêché le public d'accueillir son ouvrage. On prétend que le nouveau Robinson est déjà traduit en Italien, en Anglois, & qu'il existe deux différentes traductions Françoises. Celle que nous annonçons passe pour la plus littérale. C'est dommage que le style en soit quelquefois traînant. Un peu de vivacité & plus de correction auroient donné un nouveau prix au travail de l'interprète.

PHYSIQUE.

Physique générale & particulière; par M. le Comte de la Cépede, *Colonel au Cercle de Westphalie, des Académies & Sociétés royales de Dijon, Lyon, Toulouse, Rome, Stockholm, Hesse-Hombourg, Munich, &c. avec figures. Tome second.* A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR, & se trouve chez *Didot* jeune, Impr.-Libr. *Durand* neveu, Libr. *Mérigot* jeune, Libr. quai des Augustins; *Barrois* jeune, Libr. rue du Hurepoix. 1784. vol. *in*-12 de 496 pag.

En annonçant le premier volume de cet ouvrage, nous lui avons donné de justes éloges qui ont été confirmés par le public. Ce second volume n'en mérite pas moins. L'Auteur possède l'art de présenter avec netteté ses idées, de répandre un certain agrément en traitant d'objets qui n'en paroissent pas susceptibles. Il est méthodique, sans fatiguer le lecteur; son style est soigné, quelquefois élevé, & toujours élégant.

Les sujets qui sont discutés dans ce volume sont importans; ce sont des principes dont la connoissance est nécessaire à ceux qui veulent étudier le vaste & magnifique système de la nature.

De même que le premier volume, celui-ci contient six chapitres. Il commence par le 7e, dans lequel il s'agit de la dissolution, de la décomposition, de la combinaison, de la précipitation & de la cristallisation.

La dissolution, suivant M. le Comte de la Cépede, n'est que la séparation des parties constitutives d'un corps; elle diffère de la décomposition, en ce

qu'elle ne s'étend pas jusqu'à détruire les principes constituans des substances. On doit regarder la dissolution comme un effet des affinités ou de la force attractive des corps. La dissolution d'un corps n'est complète, que lorsque le corps a été réduit à un état de fluidité & est devenu transparent. La décomposition consiste dans la désunion des principes qui servent à former les molécules constituantes des corps; elle est comme la dissolution, un effet de la force attractative. La combinaison, qui n'est qu'un effet de l'attraction, a lieu toutes les fois que les molécules des corps (ou les principes de ces mêmes molécules) se rejoignent après avoir été divisées, qu'elles tiennent ensemble par un lieu différent d'un effet méchanique, & qu'elles sont jointes par leur affinité mutuelle. Lorsque les principes d'un corps, qui ont été désunis, n'exercent point d'affinité sensible sur le nouveau composé produit par la combinaison, & dans lequel leur affinité ne leur a pas permis d'entrer, ils demeurent isolés, abandonnés au fluide, au milieu duquel ils peuvent nager, & à leur propre pesanteur; & c'est en obéissant à cette même pesanteur, qu'ils offrent le phénomène de la *précipitation*. Quant à la cristalisation, ce n'est qu'un effet de la vertu attractative, ainsi que la dissolution, la décomposition & la combinaison: elle a lieu toutes les fois que les molécules divisées d'une substance peuvent obéir librement à leur pesanteur, & ne sont point séparées par de trop grands intervalles. Elles forment alors, en se réunissant, un composé presque toujours figuré de la même manière. Elles affectent une certaine régularité; elles présentent des formes presque toujours les mêmes & presque toujours reconnoissables.

Tout cela est développé avec sagacité, & d'une manière éclairée, par M. de la Cépede.

Dans le Chapitre 8, il s'agit du mouvement. Ce n'est, dit l'auteur, que le transport d'un corps ou d'un atôme d'un point de l'espace en général à un autre point de ce même espace. A cause de l'existence de l'attraction, la matière n'est indifférente au mouvement & au repos que dans un petit nombre de circonstances. La cause du mouvement spontané, & l'attraction, sont, en dernière analyse, les seules causes des différens mouvemens que l'univers présente. Malgré le soin que M. de la Cépede a pris d'expliquer d'une manière exacte ce qui regarde cet objet, il a la modestie de conseiller de lire l'article *Mouvement* dans l'Encyclopédie (édit. de Genève), par M. *d'Alembert* & par M. *Formey;* la Dynamique de M. d'Alembert; la Physique de *Muschenbroeck;* les Institutions Physiques de Mad. *du Châtelet;* l'Essai sur le Mouvement, par M. *de Crouzaz*.

La pesanteur fait l'objet du Chapitre 9. Parcourons, dit M. de la Cépede, tous les points de la surface du globe gravissons sur les montagnes les plus hautes, descendons dans les cavités les plus profondes; par tout nous verrons toutes les substances qui ne sont retenues par aucun corps, qui ne sont arrêtés par aucun obstacle, se précipiter vers la surface de la terre: la cause des diverses chûtes de ces substance est la pesanteur, dont les phénomènes consistent tous dans ces mêmes effets. Quelle est la cause de la pesanteur? L'attraction, la force attractive que le globe de la terre exerce sur tous les corps qui l'environnent.

On sent bien que nous ne pouvons analyser des détails qui forment une chaine dont les anneaux ne sauroient être séparés. Nous renvoyons à l'ouvrage instructif de ce Physicien, qui, dans le Chapitre 10 traite des pressions; dans le 11^e^ de la force des corps en mouvement, & de la percussion; & dans le 12^e^, du mouvement composé.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui déclare nuls les marchés de Primes & engagemens illicites, concernant les Dividendes des Actions de la Caisse d'Escompte, & autres de pareil genre. Du 24 Janvier 1785.

Sur ce qui a été représenté au Roi, par les Commissaires députés des Actionnaires de la Caisse d'Escompte, que depuis trois mois, & notammment dans les derniers jours du mois de Décembre, il s'étoit fait sur les Dividendes des Actions de cette Caisse, un trafic tellement désordonné, qu'il s'en étoit vendu quatre fois plus qu'il n'en existe réellement... S. M. ayant donné une attention particulière à l'objet de cette requête, & s'étant fait rendre compte, en son Conseil, de tous les faits qui y sont relatifs, a reconnu qu'en effet les marchés qui ont eu lieu par rapport aux Dividendes des Actions de la Caisse d'Escompte du dernier semestre, sont d'autant plus intolérables, que, soit de la part des vendeurs, soit de celle des acheteurs, on a voulu se prévaloir insidieusement de connoissances qui promettant aux uns ou aux autres des avantages certains, rendoient les conditions inégales, & ne pouvoient produire que des gains illicites; que de pareils actes enfantés par un vil excès de cupidité, ont le caractère de ces jeux infidèles que la sagesse des Loix du Royaume a proscrite, & qu'ils tiennent à un esprit d'agiotage qui depuis quelque tems s'introduit & fait des progrès aussi nuisibles à l'intérêt du Commerce & aux spéculations honnêtes, qu'au maintien de l'ordre public; que c'est ainsi qu'à l'occasion du dernier Emprunt, on a vu négocier jusqu'à l'espérance d'y être admis, & s'élever ensuite des discussions scandaleuses sur la prétendue valeur d'engagemens nécessairement illusoires; qu'aujourd'hui le même esprit & l'animosité qu'il a produits entre ceux que l'avidité de gagner, ou la crainte de perdre, ont échauffés les uns contre les autres, est l'unique principe de la fermentation qui existe relativement à la nature & à l'étendue des bénéfices partageables à la fin de chaque semestre pour la fixation des Dividendes; qu'au surplus, quel que doive être le résultat de ces débats, il n'intéresse en rien ni la solidité de l'établissement de la Caisse d'Escompte qui en est absolument indépendante, ni la valeur des Actions que la sage réserve d'une partie

des bénéfices ne peut qu'améliorer: mais qu'il est très-important de réprimer un désordre dont la source excite la juste indignation de Sa Majesté, & de rétablir la tranquillité en reprouvant les actes qui ont fait naître le trouble.

Cet Arrêt contient trois articles.

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

On lit dans une Brochure qui a pour titre: *Quatrième suite des expériences faites avec l'eau médicinale*, pag. 51 & suiv. à l'article où il est question d'*une hydropisie désespérée* du sieur *Bardin*, & guérie, dit-on, avec l'eau médicinale, que *cette cure extraordinaire a pour témoin M. Gastelier.* L'annonce de *cette cure extraordinaire* finit par ces mots: *on produit ci-après la Lettre confirmative de cette expérience heureuse.*

M. *Gastelier*, Médecin établi à Montargis, & connu par de très-bons ouvrages, nous a écrit pour s'inscrire en faux contre cette guérison, qui, bien loin d'être attestée par les gens de l'art, comme on le croiroit d'abord, d'après la tournure de la phrase qu'on vient de lire, ne l'est que par un Employé aux Aides, le sieur *Tezenas*. Il résulte, dit M. Gastelier, du passage du livre de M. ***, & de la lettre qui l'accompagne, que l'on cite mon témoignage, sans mon aveu, que l'on me fait attester des choses que je sais n'avoir aucune réalité; puisque je n'ignore pas que la maladie du sieur Bardin dure depuis deux ans, qu'elle existe encore, & puisque je tiens de son beau-frère même, que l'enflûre persiste toujours, malgré l'usage habituel de l'eau médicinale, & qu'il vient même de se remettre entre les mains d'un Médecin nouvellement établi dans son canton; enfin que je me trouve inscrit, à mon insu, sur la longue liste des approbateurs de l'arcane de M. ***.

Un procédé si contraire à la bonne-foi & à la décence, exige sans doute de ma part une réclamation authentique; & cette lettre ayant pour but de la rendre telle, j'ose me flatter, Monsieur, que vous voudrez bien l'insérer dans votre Journal, que vous avez principalement consacré à l'intérêt de la vérité.

Je dois d'autant moins garder le silence, que le roman mal tissu qu'il a plu au sieur Tezenas de fabriquer, me mettroit, si l'on pouvoit y ajouter foi, en contradiction avec moi-même, puisque je viens de publier un ouvrage uniquement entrepris pour prouver la non-existence des spécifiques, même en Médecine proprement dite, *à fortiori* de ceux que la cupidité enfante tous les jours, que l'ignorance prône, & dont la sotte crédulité est toujours dupe.

Mais ma cause particulière me guide encore moins dans cette circonstance que l'intérêt du public; il est important qu'il sache comment les Empyriques abusent du nom des personnes de l'art, pour mieux lui imposer. Certes, si M. *** n'est pas plus délicat dans le choix de ses correspondans, & si les certificats qu'il accumule, ressemblent à celui où mon nom se trouve consigné, il y a toute apparence qu'ils surpasseront bientôt en volume la *Somme de S. Thomas.* Au reste, l'auteur de l'eau médicinale ne fait que suivre la marche familière à tous les gens de sa classe; ils nous inondent de certificats, extorqués de manière ou d'autre, & se préparent ainsi des victimes parmi les citoyens de tous les ordres. Je ne puis m'empêcher de raconter, à cette occasion, un fait choisi dans un grand nombre d'autres dont j'ai été témoin, & qui montre ce qu'on doit penser de ces certificats. Un homme connu dans cette ville, dont l'épouse étoit dangereusement malade de la poitrine, n'eut pas plutôt appris qu'un Empyrique y venoit d'arriver, qu'il sollicite ses secours en faveur de cette infortunée. A la quatrième visite, mon charlatan croit voir du mieux dans son état, ou feint d'en appercevoir; il crie au miracle, & demande un certificat qui lui est accordé aussi-tôt, & avec les termes les plus pompeux: trois jours après la malade fut portée en terre. Peut-on ne pas élever la voix contre des abus si énormes? Garder le silence, ce seroit les favoriser, & l'impunité ne les accrédite déjà que trop.

Je finis par une simple réflexion. Il y a un tribunal pour les contrebandiers; & pourquoi n'y en auroit-il point pour les charlatans? La vie des citoyens est-elle moins précieuse à l'Etat que les intérêts des Traitans? On punit sévérement les faux monnoyeurs; mais les certificats des charlatans ne peuvent-ils pas être considérés comme une fausse monnoie qui porte le plus grand préjudice à la société? Il seroit donc bien à desirer qu'on employât la sévérité pour en interrompre la circulation.

SPECTACLES.

Le sujet d'*Abdir* est trop connu pour qu'on en présente l'historique; ce qu'on peut assurer, c'est qu'il s'en trouve peu qui soient aussi simples & aussi intéressans. L'Auteur nous le montre ici sous une espèce de voile; & voici comme il en a composé sa fable.

Les Nangès ont pris les armes pour faire rentrer sous l'obéissance une de leurs provinces qui s'est révoltée pour s'affranchir de leur domination. Un de leurs Chefs a fait massacrer sans pitié un de ses prisonniers. Le père du jeune homme poursuit auprès des siens une vengeance qu'il veut appuyer sur le *droit de représailles.* On a demandé que le cruel auteur d'une sorte d'assassinat de sang-froid fût livré pour recevoir une punition qui ne lui est que trop due. Les Nangès le refusent. Le vieillard alors exige de ses concitoyens qu'on choisisse un des prisonniers qui sont entre leurs mains pour qu'il expie par sa mort, le refus des Nangès: on tire au sort; le nom du jeune *Abdir* est tiré de l'urne. Sa mort est donc décidée: c'est à ce moment que commence le Drame.

Vazersan, le général des rébelles, ou plutôt de ces hommes respectables qui combattent pour leur liberté, a de la peine à céder à cet affreux *droit de représailles*, dont il établit en vers très heureux l'injustice & l'atrocité: cependant il est forcé de

se rendre à cette loi de sang. La mère d'Abdir vient implorer la grace de son fils : mais toutes ses prières, ses larmes sont inutiles. Le vieillard qui poursuivoit la vengeance du meurtre de son fils est cependant attendri au point qu'il s'intéresse lui-même pour le malheureux Abdir. Il lui pardonnera même s'il quitte le parti des Nangès. On doit s'attendre que celui-ci rejette avec noblesse ce moyen de conserver sa vie : les sollicitations même de sa mère ne sauroient l'ébranler. Pour la maitresse d'Abdir, elle produit un bien foible intérêt : elle ne parle que de l'honneur & de la gloire que son amant recueillera de son supplice. Enfin, au moment qu'il est conduit à l'échaffaut, paroit un Ambassadeur du Roi de Perse, qui vient, au nom de son maitre, solliciter la grace du jeune prisonnier. La demande est accordée ; & tous s'accordent pour célébrer un Monarque qui porte partout ses regards bienfaisans, & semble être le génie protecteur de l'humanité.

Assurément une telle fable promettoit de grandes beautés ; mais il y règne une confusion qui feroit tort à l'intérêt, si ce moyen y étoit déployé avec l'énergie qu'on devoit attendre. Ce drame est en quatre actes : les deux premiers annonçoient une action attachante, & ont été très-applaudis : mais le sentiment qu'elle peut exciter va toujours en se refroidissant, & les deux derniers actes ont peu satisfait les spectateurs. Les personnages manquent de cette logique d'ame, si l'on peut le dire, qui vivifie les passions & leur prête tant d'éloquence. Nos auteurs dramatiques ne veulent pas entendre que sans ce fil de raisonnement caché sous l'expression de la sensibilité, une Pièce nécessairement manque son effet. Abdir ne devroit-il pas être un rôle déchirant ? Les pleurs de la mère ne devroient-ils pas couler dans tous les cœurs ? On saisit bien les intentions du Poëte ; mais les a-t-il exprimées ? Autre défaut de nos Modernes : ils confondent l'exagération avec le sublime. Il se trouve ici une amante qui a paru un personnage totalement contre nature ; & ce rôle a fait un très-grand tort à ce Drame. Cependant, quoiqu'en général le style soit foible, on a entendu avec plaisir plusieurs vers heureux, qui prouvent que l'Auteur a du talent : mais l'amour de la vérité nous force de dire qu'il n'a pas su tirer parti d'un sujet, sans doute un des plus heureux dont la Scène Françoise se fût enrichie. *C....*

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

A LA HALLE.	*Du 26 Janvier.*				*Du 29.*			
	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.
Le froment, de..	20		à 26		20		à 25	
L'orge, de.........	16		à 17		16		à 17	
Le seigle, de......	15		à 16		16		à 17	
L'avoine, de......	26		à 30		23		à 30	
Farine blanche,	48		à 53		45		à 52	
Bis blanc & bis,	35		à 45		35		à 42	

le sac de Farine pesant 325 livres.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JANVIER 1785.	*Du* 28.	*Du* 29.
Actions des Indes de 2500 l.	2060	2060
Portion de 1600 liv.	....	....
Portion de 312 l. 10 f.	....	....
Portion de 100 liv.	....	....
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	420	420
Rescriptions.	3. $3\frac{1}{4}$ p. % p.	$3\frac{1}{2}$. 4 p. % p.
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	....	925
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	709	709. 710. 709
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	488. 89	489 90. 89
Quittance de finance.	$7\frac{1}{2}$. $7\frac{3}{4}$ 6 $8\frac{1}{2}$. 8 p. % p.	$6\frac{1}{4}$. $6\frac{1}{2}$ 8 $5\frac{3}{4}$ p % p.
Viager 1782.	$15\frac{3}{4}$ p. % bén.	$15\frac{3}{4}$ p. % bén
Viager de Décembre 1783.	10 p. % b.	10 p. % bén.
Viager de chance à 10 p. %.	$12\frac{3}{4}$ bén.	13. $12\frac{3}{4}$ bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784.	$3\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$. $\frac{1}{2}$ p. % bén.	$3\frac{3}{4}$ $3\frac{1}{2}$. $3\frac{3}{4}$ p. % b.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 28.	*Du* 29.
Amsterd.	$54\frac{1}{4}$	$54\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$
Hamb.	191	191
Londres.	$28\frac{7}{8}$	$28\frac{15}{16}$
Madrid.	14 l. 10 f.	14 l. 10 f.
Cadix.	14 l. 7 f.	14 l. 6 f. 6.
Gênes.	$94\frac{3}{4}$	$94\frac{3}{4}$
Livourne	$99\frac{3}{4}$	$99\frac{1}{2}$
Lyon, *Rois*.	$\frac{7}{8}$ à $\frac{1}{4}$ p. % p.	$\frac{1}{2}$ p. % p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 3 Février 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Le Moraliste Mesmérien, ou Lettres philosophiques sur l'influence du Magnétisme. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Bélin*, rue S. Jacques; & *Brunet*, rue de Marivaux, près le Théâtre Italien. 1784. vol. *in* 12 de 132 pages.

Ce n'est point relativement à la Médecine que l'Auteur considére le Magnétisme: *le présenter*, dit-il, *sous ce nouveau jour, c'est sans doute ajouter aux motifs de le proscrire.* Il ne publie ces Lettres que comme le résultat du Magnétisme; & quel est-il ce résultat?.... Nous allions le dire; mais nous aimons mieux laisser à ceux qui liront cet ouvrage le soin de le trouver eux-mêmes; & nous nous contenterons d'ajouter avec l'anonyme: « le cé» lébre Auteur de la découverte du Magnétisme » animal a fait pour *l'amour* ce que *Newton* fit pour » le systême du monde; sa doctrine en explique » tous les phénomènes: on peut en étudier la » filiation, en parcourir la chaine, & remonter » à la cause primitive ».

Les principes que l'auteur établit, & les conséquences qu'il en tire, sur une matière extrêmement délicate, doivent justifier notre réticence: mais nous n'en rendrons pas moins justice à ses talens: il a de l'agrément, de l'imagination; & son ouvrage est très-bien écrit.

La Vie de M. de Bourdoise, premier Prêtre de la Communauté & Séminaire de S. Nicolas-du-Chardonnet. Seconde édition, revue, corrigée & abrégée. A Paris, chez *Morin*, Libr. rue S. Jacques. 1784. vol. *in*-12 de 374 pag. Prix 50 f. rel.

On a élagué de cette seconde édition beaucoup de détails inutiles qui se trouvoient dans la première; & l'ouvrage n'a pu qu'y gagner. M. de Bourdoise a mérité, par ses vertus, de réunir tous les suffrages. Un Ecrivain protestant n'a pu s'empêcher de convenir que dans sa vie « on découvre » un homme d'une simplicité originelle, d'une » droiture chrétienne, d'une piété édifiante, & » en qui des mœurs antiques, & un fond de » probité tenoient lieu d'étude & de lumières. » Il travailla, avec succès, à la réforme du Cler» gé ».

Dictionnaire Alchimique, en 2 vol. grand *in*-8°. proposé par souscription, à Paris, chez *Didot* l'aîné, Imp.-Libr. rue Pavée S. André.

« Cet ouvrage, dit l'auteur dans le *Prospectus*, est le résumé de plus de cent cinquante traités d'Alchimie, & contient ce qu'ils renferment de plus précieux. Avec ce Dictionnaire on pourra se passer des autres dont je vais donner une liste, & être bien sûr que tout ce qui mérite d'en être extrait n'a point été oublié. Il tiendra lieu d'une bibliothèque fort coûteuse & presque impossible à rassembler, par la rareté de la plus grande partie de ces traités. Je dois cependant prévenir mes lecteurs que j'ai conservé la vénération due à la science, & qu'il faut de leur part une lecture plusieurs fois répétée, & une profonde méditation pour saisir le véritable esprit des principes, & pour en tirer le succès desiré ».

L'auteur donne plus bas cet avis très-utile aux personnes entraînées par un goût invincible pour les opérations chimiques: elles y trouveroient bientôt leur ruine totale au lieu des admirables secrets, objets de leur ambition. Pour parvenir au but qu'elles se proposent, elles ne doivent jamais brûler du charbon, ni travailler jamais l'or, l'argent ou autres matières précieuses: mais au contraire elles ne doivent employer que les plus communes, celles que l'on voit tous les jours foulées aux pieds, même par les pauvres.

Annoncer que cet ouvrage doit être imprimé par M. Didot l'aîné, c'est dire qu'il sera un chef-d'œuvre de typographie. Pour se le procurer, il ne faudra qu'envoyer à l'Imprimeur une soumission par laquelle on s'engagera de donner 36 liv. en le recevant. Il n'y aura d'exemplaires tirés qu'autant qu'il y aura de soumissions. On peut être certain que rien ne fera enfreindre cette loi qu'on s'est proposée; & c'est pour cela qu'au premier Mai prochain, tems où l'on commencera l'impression, les soumissions ne seront plus reçues.

LIVRES ÉTRANGERS.

Tableau de l'Empire Britannique, sur-tout de l'Ecosse, avec quelques projets pour l'amélioration de ce pays, l'augmentation de ses pêches & le soulagement de la Nation. A Londres, chez *Walter.* 1784. *in-8°.*

Tous les Papiers-nouvelles font actuellement mention des plans formés par plusieurs patriotes zélés pour le soulagement de l'Ecosse, & sur-tout pour l'amélioration des pêches que les habitans de ce Royaume pourroient disputer avec succès aux Hollandois qui s'en sont emparés. M. *Knox*, auteur de l'Ouvrage dont il est ici question, élève beaucoup ce précieux avantage des pêches, qui doivent former une pépinière immense de matelots. Il traite encore d'autres objets relatifs aux Ecossois, tels que le commerce & l'agriculture. La peinture qu'il fait de leur situation malheureuse *qui est telle*, dit-il, *qu'on ne peut la décrire, ni la concevoir en imagination*, n'aura pas peu contribué à tourner les regards bienfaisans de l'administration & des ames sensibles vers ce peuple si digne d'être secouru & protégé.

M. Knox avance une grande vérité, & de laquelle d'autres nations peuvent faire leur profit, quand il dit que les habitans de la Grande-Bretagne doivent s'occuper de l'amélioration des terres intérieures, pour se dédommager de la perte de leurs colonies, & pour étendre & protéger leur commerce. C'est là la source réelle des forces & des revenus d'un Etat.

L'Italie depuis bien long-tems n'offroit rien de remarquable pour la Typographie: mais aujourd'hui elle n'a rien à envier aux autres nations; & le Directeur de l'Imprimerie Royale de Parme se montre le digne rival des *Froulis*, en Ecosse, des *Didot*, à Paris, &c. On en a la preuve dans quelques ouvrages sortis de cette Imprimerie, particulièrement dans les tragédies du Comte *Alexandre Pepoli*, dont on voit quelques exemplaires à Paris, chez *Royez*, Libraire, quai des Augustins. Le titre en est: *I tentativi dell' Italia, cioè Eduigi, Cleonice, Irene, & Don Rodrigo, Tragedie del Conte Alessandro Pepoli. Parma, dalla Stamperia reale.* 1783. Grand *in 8°.*

FINANCES.

Almanach des Monnoies. Année 1785. A Paris, chez *Méquignon*, Libr. au Palais. vol. *in-12* de 450 pages, avec 10 planches gravées en taille-douce. Prix 3 liv. br. 3 liv. 10 f. rel.

Cet ouvrage, qui parut pour la première fois l'année dernière, a été presque entièrement refondu; on y a fait des additions très-considérables; c'est moins un Almanach qu'un petit traité des Monnoies, dans lequel les Monétaires, les Orfèvres, & en général tous les Artistes qui travaillent ou emploient les matières d'or & d'argent, trouveront rassemblés beaucoup de renseignemens qu'il leur importe de connoître ou de ne pas perdre de vue. Les nouvelles planches que l'on y a jointes portant les des poinçons de contre-marques de toute munautés d'Orfèvres, rendent cet Alm lement utile à ceux qui vendent ou ac ouvrages d'or & d'argent: on y trouve a cription, le poids, le titre & la valeur de presque toutes les espèces étrangères, luation en argent de France, & des dén riques tant sur les espèces ayant cours, q monnoies de compte dont on fait usage Royaume. *Article communiqué.*

HISTOIRE NATUREL

La Gazette de Berlin fait mention : pierre singulière que M. *Dantz* a apportée s voyages. Elle est d'une blancheur éblouissan c on peut la plier à volonté. En la regard e près, on y distingue des veines d'un bout tre, lesquelles semblent se séparer quand on e la pierre, mais qui se rejoignent quand on lui d sa première forme.

ARTS.

GRAVURE.

Costumes des Dignités. Les Militaires. 31e livraison, qui comprend 1°. *Olivier de Clisson*, Connétable de France, tiré des Estampes du Cabinet du Roi; 2°. un ancien Officier Allemand, tiré de *Gaspard Rutz*; 3°. un Général du royaume d'Angola, tiré de l'Histoire des Voyages; 4°. un ancien militaire Saxon, tiré de Rutz; 5°. un ancien Soldat Hollandois, du même; 6°. un Tartare Mirza moderne, dessiné sur les lieux par *Fauvet* en 1781. A Paris, chez M. *Duflos*, rue S. Victor. Prix 9 liv. colorié, & 4 liv. 10 f. en blanc.

ACADEMIE.

L'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon propose, pour sujet du Prix de 1786, de *déterminer, par leurs propriétés respectives, la différence essentielle du phlogistique & de la matière de la chaleur.*

Tous les Savans, à l'exception des Académiciens résidans, seront admis au concours, & ils adresseront leurs Ouvrages, francs de port, à M. *Maret*, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel, qui recevra jusqu'au premier Avril 1786 inclusivement, les Ouvrages envoyés pour concourir au Prix proposé.

L'Académie s'étant vue forcée de réserver le Prix, dont le sujet étoit *La Théorie des vents*, annonça, l'année dernière, qu'elle adjugeroit ce Prix, qui est double, à l'Auteur qui, en quelque tems que ce fût, enverroit sur cet objet un Mémoire satisfaisant.

Ceux qui lui ont été récemment adressés, n'ayant pas encore rempli les vues de la Compagnie, elle réitère l'annonce qu'elle a déjà faite, & invite de

nouveau les Physiciens à s'occuper de cet objet intéressant.

Le Prix fondé par M. le Marquis *du Terrail* & par Madame *de Crussol d'Uzès de Montausier*, son épouse, à présent Duchesse *de Caylus*, consiste en une médaille d'or, de la valeur de 300 liv. portant, d'un côté, l'empreinte des armes & du nom de M. *Poussier*, Fondateur de l'Académie; & de l'autre, la devise de cette Société littéraire.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie Royale de France, s'est fait le 1r de ce mois: les numéros sortis sont, 69, 22, 63, 37 & 27. Le prochain tirage se fera le 16.

Excellent topique pour la guérison des Hernies.

Ce Topique qui guérit radicalement les Hernies sans causer d'écorchure, ni même d'irritation, a été découvert par le sieur *Brogniard*, ancien Chirurgien Herniaire à Paris, après une longue suite d'observations, de recherches, & d'expériences. Le sieur Brogniard ayant sollicité un brevet pour la distribution de son Topique, MM. *Maloët*, premier Medecin de Mesdames *Sophie* & *Victoire*, de *Brotonne* & *Missa*, Docteurs-Régens de la Faculté de Paris, *Raulin*, Médecin ordinaire du Roi, *Dufouard*, Chirurgien consultant des Armées du Roi, *le Brun* Chirurgien en Chef de l'Hôpital-Général, & *Joli*, ancien Chirurgien des Armées du Roi & Chirurgien Major de la Garde de Paris, furent nommés Commissaires pour suivre & constater les effets du remede. L'épreuve en fut faite sur plusieurs sujets attaqués d'Hernies invétérées; & d'après le rapport des Commissaires qui attestèrent les guérisons surprenantes opérées sous leurs yeux, le sieur Brogniard obtint, le 20 Mai 1775, le brevet qu'il avoit sollicité. Cet Artiste a cédé son secret & son privilège au sieur *Adrien-Jean-Eustache Muquet de la Sablonniere*, qui en a payé plus de 10,000 liv. & au moyen des précautions prises par la Justice, lors du décès de ce dernier, on peut assurer que personne n'a pu prendre connoissance de la composition du Topique dont il s'agit.

Ceux qui desireront acheter ce secret pourront s'adresser, à Boulogne-sur-Mer, à M. *de la Sablonniere*, Lieutenant des Eaux & Forêts, & à Mlle *de la Sablonniere*, légataires du feu sieur de la Sablonniere, leur oncle, ou à M. *Gros*, Avocat, son exécuteur testamentaire.

Plusieurs personnes nous ayant demandé l'adresse de M. *le Rouge*, dont nous avons indiqué un remède pour les Hernies, nous leur apprenons qu'il demeure à Paris au Marché neuf, & qu'il distribue, concernant ce remede, une brochure, dont on ne sauroit trop recommander la lecture, sur-tout aux Chirurgiens de Province: on lit en tête l'avis suivant.

« Il existe dans les campagnes une multitude innombrable d'habitans indigens affligés de Hernies, qui, faute d'un bandage dont ils ne peuvent faire l'acquisition, mènent une vie malheureuse, & la terminent dans des accidens affreux. J'offre de leur en fournir, non pas *gratis*, ma fortune ne peut seconder mon zèle, mais à un prix si modique, qu'on sentira bien que je n'y gagnerai pas une obole. Pour cela on chargera le Chirurgien du lieu de marquer les circonstances de la descente, l'endroit & le côté où elle est, & la grosseur du sujet prise juste avec un fil sur le contour qui doit recevoir le bandage; & l'on me fera passer le tout par une lettre qu'on aura la bonté d'affranchir. L'indigence du malade sera attestée par MM. les Curé & Chirurgien du lieu ».

SPECTACLES.

La première représentation de la Comédie des *Epreuves*, en un acte & en vers, donnée sur le Théâtre François, le Samedi 29 janvier, a eu beaucoup de succès. Il n'y a que quatre personnages dans cette Pièce; deux Sœurs & deux Amis. L'aînée, qui est veuve, aime *Damis*; mais avant de lui donner sa main, elle veut l'éprouver, & le corriger de la jalousie à laquelle il est naturellement porté. Elle feint d'aimer l'amant d'*Emilie*, sa jeune sœur, laquelle tâche de la seconder dans ses projets. Damis piqué, veut la corriger à son tour, en feignant d'aimer la sœur cadette. La veuve s'y méprend, & conçoit elle-même de la jalousie; mais il est facile de juger que les deux amans ne sont pas éloignés de se rapprocher; & c'est ce qui arrive au moyen d'une explication entre eux, laquelle amène un double mariage.

Quoique le fond de cette Pièce ne soit pas neuf, elle a fait cependant le plus grand plaisir par des scènes très-agréables, un style soutenu, & un dialogue naturel. Elle a été jouée par les sieurs *Molé* & *Fleury*, & les demoiselles *Contat* & *Olivier*, qui ont rendu l'esprit de leurs rôles avec une finesse très-digne des vifs applaudissemens qu'ils ont obtenus. C'est M *Forgeot*, connu sur ce Théâtre par la jolie Pièce des *Rivaux amis*, qui est auteur des Epreuves. *C....*

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 14 Juillet 1784, & Lettres-Patentes sur icelui, du 6 Octobre 1784; qui permettent la sortie des cuirs & peaux, secs & en poil, venant de l'Etranger, en exemption des droits, en prescrivant les conditions & formalités à observer à cet égard; registrées en la Cour des Aides le premier Décembre 1784.

Arrêt de la Cour des Aides, portant réglement sur l'enlevement & le transport des eaux-de-vie; du 21 Décembre 1784. Cet Arrêt ordonne que les Négocians, Marchands, Facteurs & Commissionnaires du ressort, qui voudront envoyer par mer des eaux-de-vie à l'Etranger, ou dans les Provinces réputées Etrangères, seront tenus, avant de les faire sortir de leurs Magazins, de faire leurs

soumissions, dans la forme prescrite par les réglemens, au Bureau des Aides, de rapporter certificat d'embarquement & la quittance des droits de sortie, à peine de confiscation & de 500 liv. d'amende.

De Cette, 15 Janvier. Le Commerce a toujours ici beaucoup d'activité; & l'on voit arriver continuellement des vaisseaux de diverses Nations: c'est ce qui rend très-urgent l'agrandissement du Port, qu'on nous fait toujours espérer. Plusieurs coups de vent qui ont régné ici du 6 au 8 Décembre (époque où ils ont été aussi très-violens sur l'Océan), n'ont rien occasionné de fâcheux: mais ils ont été beaucoup plus considérables sur les côtes d'Italie & de Provence, où il est échoué plusieurs vaisseaux: l'un d'eux a péri, ainsi que tout son équipage, à la pointe du Cap-Couronne.

De Dunkerque, 22 Janvier. La Vigilante, de 80 tonn. partira pour Philadelphie dans le courant de Mars prochain, & l'Achiduchesse *Marie-Christine*, de 260 tonn. partira dans le mois de Février pour la Martinique, S. Marc, le Cap & le Port-au-Prince.

On apprend de Londres que le Commerce des Pelleteries n'a pas été en Canada, aussi considérable qu'on l'avoit espéré.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Charge de Procureur au Présidial de Chartres. *A vendre à l'amiable.* S'adr. à Paris, à M. *de la Haye*, Proc. au Châtelet, rue de la Cossonnerie, près celle S. Denis.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A LA ROCHELLE, *le 19 Janvier 1785.*

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 36 à 40 l.
Seconde sorte.... 34 à 36
Troisième sorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28

Les sucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 00 à 00 l.
Seconde sorte ... 60 à 66
Troisième sorte.. 54 à 58
Quatrième sorte.. 44 à 48
Petits sucres...... 36 à 40
Communs.......... 32 à 36

Le sucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 s. 6 d. à 16 s.
Beau verd, 15 s.
Marchand, 14 s. 6 d. à 14 s 9
Ordinaire, 13 s. à 13 s. 6.
Triage, 9 à 12 s.

Le café de la Martinique vaut 1 s. à 1 s. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 s. à 9 l.
Beau cuivre, 7 l. 15 s. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 s.
Graveau & poussière, 6 l.

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... 0.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.
Rocou, 17 s. la livre.
Cacao, 12 à 13 s. *idem.*
Canefice, 0 le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campêche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melasse, 16 à 17 l. *idem.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Janvier 1785.	*Du 31.*	*Du 1r Février.*
Actions des Indes de 2500 l.	$2062\frac{1}{2}$. 65	2065
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 l. 10 s.	261	
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.		420
Rescriptions	3. $3\frac{1}{4}$. 3. $2\frac{1}{2}$ p. % p.	$2\frac{3}{4}$. 3. $3\frac{1}{4}$ p. % p.
Loterie royale, 1780, à 1200 l.	924	924
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	710. 711. 713.	714. 715
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	489	489. 90. 89. 90.
Quitance de finance	7. $5\frac{3}{4}$. $7\frac{1}{4}$ $6\frac{1}{4}$ p % p.	$5\frac{3}{4}$. $7\frac{1}{2}$. $5\frac{1}{2}$ p. % p.
Viager 1782	$15\frac{3}{4}$ p. % bén.	$15\frac{3}{4}$ p. % bén.
Viager de Décembre 1783..	10 p. % bén.	
Viager de chance à 10 p. %..	13 bén.	$13\frac{1}{4}$ bén.
Emprunt de 125 millions, Decembre 1784	$3\frac{3}{4}$.4 p % b.	$3\frac{1}{4}$. 4 p. % bén.

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 31.	*Du 1r Février.*
Amsterd.	$54\frac{1}{8}$	$54\frac{1}{8}$
Hamb.....	191	191
Londres..	$28\frac{15}{16}$	$28\frac{15}{16}$
Madrid...	14 l. 10 s.	14 l. 10 s.
Cadix.....	14 l. 6 s. 6.	14 l. 6 s. 6.
Gênes.....	$94\frac{3}{4}$	$94\frac{3}{4}$
Livourne	$99\frac{1}{2}$	$99\frac{1}{2}$
Lyon.... *Rois*...	$\frac{3}{4}$ p. % p.	$\frac{3}{4}$ p. % p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Samedi 5 Février 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

DIVERS Poëmes imités de l'anglois. A Paris, de l'Imprimerie de *Didot* l'aîné, rue Pavée S. André. 1785. vol. *in*-16 de 197 pag.

Le premier de ces Poëmes est de M. *Goldsmith*. Il a pour titre : *le Village abandonné*. On pourroit dire que la nature semble se venger dans ces sortes d'ouvrages de l'espèce de mépris dont nous paroissons l'humilier : ici elle se peint dans toute l'innocence de sa beauté ; elle respire dans toute sa fraîcheur: on se pénètre de ces images champêtres qui nous ramènent aux vrais plaisirs, à la jouissance de nous-mêmes. On aime à entendre un Anglois vrai philosophe s'élever ainsi contre l'abus du commerce. « Le commerce, qu'accompagne presque toujours l'insensibilité, usurpe la terre entière, & envahit les possessions des laboureurs. » A la place des Hameaux vaguement dispersés » dans la plaine, on voit les fruits lourds d'une » pesante richesse, avec tous les besoins qui suivent l'opulence, & tous les vains tributs que la » folie paie à l'orgueil ».

Ces oppositions des tableaux de la richesse à ceux de la modeste simplicité qui s'est refugiée dans les campagnes, sont presque toujours assurées de plaire. Le Poëte a heureusement employé ces moyens qu'on ne trouve que dans les productions de nos maîtres. Voici le portrait d'un bon Curé, vraiment digne d'être le pasteur des hommes. « Plus soigneux de secourir les malheureux que » de s'élever lui-même, sa maison étoit ouverte » à tous les voyageurs qui avoient besoin de recourir à lui. Il grondoit de leurs erreurs ceux » qui n'avoient pas su s'en préserver, mais soulageoit leurs peines. Le vieillard mendiant dont » la barbe vénérable ombrageoit la poitrine, étoit » son hôte favori. Le prodigue ruiné, dont l'orgueil expirant réclamoit ses bienfaits avec confiance, n'étoit jamais trompé dans son attente. » Le soldat cassé par les ans, s'asseyoit auprès de » son foyer, & conversoit avec lui une partie » de la nuit.... Négligeant d'approfondir les fautes, » sa pitié donnoit avant sa charité ». Ce dernier trait est admirable, & peint bien une ame véritablement bienfaisante.

Le second Poëme intitulé : *le Voyageur*, est du même Auteur. C'est toujours la même richesse d'imagination, de sensibilité. On voit la belle ame du Poëte se répandre comme un ruisseau qui s'écoule à travers des fleurs. C'est dans de semblables productions que la Poésie se montre une vierge digne de sa céleste origine. *Le Voyageur* jette un coup-d'œil philosophique sur tout ce qui l'entoure : il fait l'éloge des bons paysans qui habitent les bords de la Loire. Ecoutons un Anglois nous décrire les maux qui suivent l'abus de la liberté. « Nous serions trop heureux si les biens que nous » devons à cette fille du ciel étoient sans mélange ! » L'indépendance, ce bonheur suprême des Anglois, éloigne les hommes, & brise entre eux » les liens de la société ; tous ces demi-souverains » sans maître, & ne vivant que pour eux, ne » connoissent pas ces doux rapports qui unissent » les ames, & répandent des fleurs sur les épines » de la vie. Liés foiblement par les nœuds de la » nature, les esprits se combattent & se repoussent » tour-à-tour. Les troubles naissent ; des factions » enchaînées élèvent leurs cris tumultueux ; l'ambition réprimée s'agite & se débat de tous côtés ».

Porsenna, Roi de Russie, par M. *Delille*, le dernier des Poëmes de cette petite collection, n'a ni l'attrait de sensibilité, ni la sagesse d'imagination du Poëte Anglois. Entre autres fictions, il s'en trouve une où l'auteur donne une femme à *Eole*, le Dieu des vents : elle est la mère de *Zéphir*. Tout ce morceau est d'une *niaiserie* bien peu agréable. Combien de gens prennent l'exagération & le singulier pour *l'opulence du génie* ! c'est quelqu'un qui confondroit la bouffissure avec l'air de la bonne santé. Cet ouvrage cependant offre des traits qui renferment une heureuse allégorie, & où les Princes peuvent puiser des leçons de morale.

FINANCES.

Code de l'Orfévrerie, ou recueil & abrégé chronologiques des principaux Réglemens concernant les droits de marque & de contrôle sur les ouvrages d'or & d'argent ; auquel on a joint les statuts

des Orfèvres, Tireurs, Batteurs, & autres qui emploient & travaillent l'or & l'argent : avec une Table raisonnée des Matières, dans laquelle se trouvent quelques Réglemens omis au recueil, ou rendus nouvellement ; suivi d'un commentaire sur l'Ordonnance du mois de Juin 1680, au titre des droits de marque sur les fers, acier & mines de fer ; par l'Auteur du nouveau code des Tailles. A Paris, chez *Knapen* & fils, Lib. Imp. de la Cour des Aides, au bas du Pont S. Michel. 1785. vol. *in*-4°. d'environ 650 pag. Prix 10 liv. br. (On vend séparément le Commentaire sur les droits de marque sur les fer, acier & mines de fer. Prix 30 f. br.

Le titre de cet Ouvrage en indique assez l'objet & l'utilité. L'Auteur a répandu beaucoup de notes. Il observe dans l'une que, quoique les loix somptuaires soient devenues moins nécessaires, à mesure que le commerce a procuré plus d'espèces & plus de matières de luxe, elles ne sont pas cependant tombées en désuétude. « Ne pourront être » faits aucuns ouvrages d'orfévrerie, dont la fabri» cation se trouvera prohibée par les Edits & Dé» clarations. *Tit. VI, art. XVI, des Statuts* ».

On dit dans une autre note que l'or est le plus ductile des métaux, & que les tireurs d'or ont trouvé l'art de lui procurer une étendue, dont l'imagination s'étonne. Avec une quantité de feuilles d'or qui n'excède jamais six onces, & qu'ils diminuent quelquefois jusqu'à une once, ils couvrent un cylindre d'argent de 22 pouces de longueur sur 15 lignes de diamètre, & du poids de 45 marcs. Ce cylindre ainsi doré, ils le font passer à l'argue, machine propre à dégrossir les lingots, & à les rendre plus menus : à l'argue s'adapte une machine de fer ou d'acier, percée de quantité de trous qui vont toujours en diminuant, depuis le premier jusqu'au dernier, & à travers lesquels le cylindre passe successivement ; de sorte que, s'alongeant continuellement aux dépens de son diamètre, il devient aussi délié qu'un cheveu, & d'une longueur qui égale environ quatre-vingt-dix-sept lieues de deux mille toises chacune. Dans toute cette longueur, l'or reste toujours attaché à l'argent, & lui sert d'enveloppe.

HISTOIRE NATURELLE.

Depuis quelques années, on a découvert, ou du moins on a dit avoir découvert des volcans dans plusieurs provinces de France, & particulièrement en Auvergne. Sur le rapport des Naturalistes, cette opinion s'est accréditée. M. le comte *de Rangouse* vient de la détruire pour l'Auvergne, sa patrie, dans l'ouvrage que nous avons annoncé n°. 134 de l'année dernière. Voici ce qu'il dit.

M. le Vicomte *de Sistrières*, fidèle imitateur de certains savans de nos jours, a inséré dans son *essai sur l'Auvergne*, un précis de l'Histoire Naturelle du pays, qui le présente comme volcanisé ; tout est lave à ses yeux ; un embrâsement souterrein, encore existant dans les entrailles de la terre, suite de ce premier feu destructeur de nos contrées, est, se on lui, la cause productive des eaux thermales que nous avons, soit au Mont d'Or, soit à Chaudes-Aigues. La sublimité de ce systême ne m'en a pas imposé ; & comme tout est dans la nature sujet à des preuves, que l'on peut se méprendre, j'ai voulu essayer si je trouverois les mêmes résultats. . . . . J'ai parcouru à deux différentes reprises le pays qui est compris dans le ressort du présidial de la haute Auvergne ; savoir, Aurillac, Maurs, Mauriac, Vic & Mont-Salvi. J'ai trouvé que toutes les terres & les rochers étoient dans l'état primitif, à quelques dérangemens près, occasionnés par des accidens locaux qui n'avoient été que superficiels.

M. le Vicomte de Sistrières & autres prétendent que l'Auvergne est volcanisée ; & je suis de l'avis contraire.

Les volcans ont des signes caractéristiques ; ce n'est qu'à ces signes que nous pouvons les connoître ; & toutes les fois qu'ils ne se rencontrent pas en totalité, ou au moins en grande partie, on peut en conclure qu'il n'en a pas existé dans les endroits supposés.

Les lieux volcanisés offrent à la vue, 1°. des laves telles que la pierre-ponce, le verre des volcans, ou pierre obsidienne, la zéolithe, &c. 2°. la confusion, le bouleversement des terres ; les différens corps sont pêle-mêle les uns sur les autres ; 3°. le parallélisme des couches se trouve détruit ; les productions reconnues pour maritimes se trouvent totalement décomposées & agrégées à des corps étrangers. Or *aucun de ces signes n'existe dans les lieux* que j'ai parcourus. 4°. On ne trouve pas de vestiges de cratères ; je dis *vestiges*, parce que des enfoncemens, des coupures qu'on rencontre dans quelques unes de nos montagnes n'ont pas été formées par le feu.

Aurillac est situé dans un vallon fort étendu ; les collines élevées qui dominent cette ville sont calcaires, crétacées, marneuses & argilleuses ; plus loin se trouve la pierre calcaire par banc & le silex ; & en avançant, la pierre à sable, la pierre argilleuse, la graniteuse & la basaltique ; une pierre calcaire dure, grise, ayant de l'analogie avec le marbre ; du granit, de couleur rousseâtre & gris micacé de noir.

D'après cette description que nous abrégeons, on voit qu'il n'est pas question de laves. Ici M. de Rangouse fait une observation : un Auteur moderne, dit il, prétend que toutes les eaux minérales doivent leur qualité à des mines de charbon. Si cela est ainsi, le Puy de Griou & le village de Mandailhes seroient sur une mine de charbon, puisqu'il y a une fontaine minérale froide (au Peruché) qui par l'analyse se trouve martiale & gazeuse, ayant les mêmes propriétés que les eaux minérales de Vic. Aurillac a une source minérale située au Prader ; par l'analyse, elle est ferrugineuse. Ainsi la prétendue volcanisation se trouveroit détruite d'après un fait avoué. (Les Auteurs volcanistes pensent que le charbon minéral ne peut pas se rencontrer dans les endroits volcanisés.)

M. de Rangouse décrit ensuite les travaux qu'il

a fait faire pour l'exploitation d'une mine de charbon de terre ; puis il parle du basalte, pierre dont la nature n'est pas encore bien déterminée.

De nombre de rochers de basalte que nous avons, dit-il, le seul régulier qui paroisse n'avoir souffert aucune altération depuis sa formation, s'appelle de tems immémorial, *le Puy de la marine*. Les colonnes de basalte, d'une grosseur prodigieuse, s'emboitent les unes dans les autres *sans agrégation d'aucun corps étranger*. L'argille, cette terre, ce sédiment primitif, se trouve par banc dans toutes nos montagnes les plus élevées ; elle a toute sa ductilité. La terre calcaire, production des testacées, des polypes, est abondante. La marne, la craie, le silex, sont intacts. Ils n'ont donc pas éprouvé l'action du feu. S'ils l'avoient éprouvée, tout seroit vitrifié. Le schiste & le charbon auroient produit de la pierre-ponce ou des pierres poreuses, criblées. L'argille liée à des corps analogues auroit donné de la pouzzolane ; & je n'en trouve pas. Les sables, dont les minières sont abondantes dans nos plus hautes montagnes, ne sont pas altérés ; ils devroient être vitrifiés.

M. le Comte de Rangouse qui a suivi le nouveau chemin royal qui va d'Aurillac à S. Flour ; nomme les lieux où il observe ; il fait l'énumération des pierres, des terres, des sables ; & tout s'oppose au nouveau systême que l'Auvergne a été volcanisée.

En me résumant, dit-il, on voit, d'après les faits positifs, que notre pays a été respecté par les tems ; *que tout y est dans l'état primitif*, au moins à en juger par comparaison. Aucun Auteur ancien, aucune tradition n'a jamais donné lieu de penser le contraire : ainsi nous pouvons nous occuper de la recherche des mines, sans craindre de trouver les productions minérales détruites par les flammes volcaniques, que l'on suppose mal à propos avoir bouleversé ce pays. Tout porte l'empreinte de la minéralisation, &c.

Tous ces raisonnemens, appuyés sur des preuves de fait, sont frappans & méritent d'être soigneusement examinés. Il sera bon de savoir ce que répondront les partisans du nouveau systême.

ADMINISTRATION.

Lettre de M. Chaperon, *Avocat au Parlement, à l'Auteur de ce Journal.*

Libourne, 30 Décembre 1784.

Je me joins à vous, Monsieur, pour remercier M. *de L... Habitant de S. Domingue*, & pour lui répondre au sujet des éclaircissemens qu'il nous a fournis (numéro 147) sur les *casques de fer* dont on coëffe les Nègres dans les colonies.

Il nous accuse d'avoir mal-à-propos frappé d'anathême (numéro 139) *des milliers d'individus* sur l'usage de ces *boëtes infernales*, puisque *sur cent habitans, il n'y en pas*, dit-il, *deux* qui s'en servent.

Cette réclamation lui fait honneur ; elle suppose une ame qui rougiroit de mériter ce reproche. Mais au lieu de nous taxer d'injustice, il pouvoit lui-même éviter de nous en faire une. Rien ne l'empêchoit de voir que, sans discuter si plus ou moins d'insulaires en faisoient usage, nous nous sommes bornés à *dévouer à l'indignation publique l'inventeur, les fabricans* & sur-tout *les marchands* qui font cet infâme trafic. C'est à notre Europe, déterminée par le vil intérêt d'une très-petite spéculation mercantile, que nous avons reproché de fournir à l'Amérique ces instrumens de torture dont le caprice & la barbarie peuvent abuser. M. de L... n'avoit donc pas besoin de se mettre en frais pour nous *apprendre à ne pas juger des millions d'individus*, puisque, loin de nier qu'il y en ait beaucoup d'exempts du reproche, nous n'avons cherché qu'à les indigner eux-mêmes contre la *basse cupidité* qui va les tenter de devenir féroces. N'est-ce pas comme s'il nous attribuoit d'imputer à tous les citoyens d'acheter du poison, parce que nous accuserions un homme d'en vendre ? ou, pour employer une autre comparaison, c'est tout comme si les chambres de commerce alloient s'offenser de ce que nous dévouons à l'indignation publique les ames de boue qui font ce petit négoce.

Et puis, l'anonyme a-t-il parcouru toutes les Colonies Hollandoises, Danoises, Angloises, Espagnoles, Françoises avec qui notre commerce a des relations ? n'y en eût-il que *deux sur cent*, ne seroit-ce pas trop ? l'exemple a des ailes.

Nous ne cesserons de nous élever contre un abus révoltant, sans cesser pour cela d'honorer des nations estimables à beaucoup d'égards, ne fût-ce que par leur respect pour les devoirs de l'hospitalité.

« Mais après tout, ajoute l'anonyme, ces casques de fer, uniquement destinés à contenir les fuyards (qu'il appelle des *déserteurs*), parce que *la langue de fer les exposeroit à mourir de faim*, qu'ont ils de plus révoltant que ces chaines dont on charge les *scélérats* dans les cachots ? Punira-t-on le Forgeron pour les avoir fabriqués, & le Nègre aura-t-il seul le droit de manquer à la société ? ».

Voilà donc les casques de fer justifiés. On ne s'attendoit pas à cela, par exemple, au milieu de tant d'autres moyens. . . . Hé ! qu'a de commun, je vous prie, avec les *scélérats*, c'est-à dire les assassins, les empoisonneurs, un Nègre qui veut se dérober à des services arbitraires, & qui ne cherche que *ce qui lui appartient*, la liberté ? Comment peut-on dire qu'en fuyant, cet infortuné manque à la société ? quel engagement a-t-il pris avec elle ? S'est-il vendu, s'est il loué . . . . . Mais l'anneau de fer qu'on met au pied du scélérat ne l'exposeroit pas à *mourir de faim*, lors même que le repentir le rameneroit, s'il s'égaroit dans un bois, après s'être échappé dans un mouvement d'impatience . . . . Mais ce fer ne lui ôte pas la liberté de la respiration, ni celle de gémir de son sort, ni celle de faire parvenir ses plaintes aux oreilles sensibles, ou d'intéresser pour lui par l'exposé de ses moyens justificatifs . . . . Mais ce fer, qui le fait mettre au pied du scélérat ? Sera-ce un économe qui n'a pas le moindre intérêt à la conservation d'un esclave ? c'est la justice : or peut-elle jamais le faire arbitrai-

rement, par boutade, par humeur ou dans un accès d'ivresse? un pareil attentat resteroit-il impuni?

L'espace & le tems me manquent. Je ne fais qu'effleurer tout cela. Mais on voit que sous tous les rapports M. de L..... s'est préoccupé. Sans cela comment n'auroit-il pas vu que depuis le taureau de Phalaris, il n'y a guères eu d'invention plus abominable; & si la vue de l'anneau qu'on met au pied du scélérat fait frémir, que doit donc faire l'idée du casque de fer? *La suite dans la Feuille suivante.*

AVIS DIVERS.

Poésie.

Le Mérite & le Hazard.

On m'a conté qu'au Temple de la Gloire,
Le Mérite une fois eut le desir d'aller.
Vous devinez, sans qu'il faille en parler,
Des Envieux la méchanceté noire;
Ce qu'il eut de périls, d'obstacles à braver.
Comme il ne rampe point, sans peine l'on peut croire,
Qu'il étoit tard, lorsqu'il put arriver.
Mais vous pensez au moins qu'il dut trouver
Le Temple ouvert; & la couronne prête:
Vous vous trompez; le Temple étoit fermé.
Le Mérite aux refus doit être accoutumé.
Il ne se plaint jamais; on sait qu'il est modeste.
Près de lui cependant un aveugle Portier,
De tems en tems, sans se faire prier,
Ouvroit à mille foux qui marchoient d'un air leste;
Sans examen il les faisoit entrer.
Leur course étoit rapide, & leur chûte étoit prompte:
Arrivés pleins d'orgueil, ils sortoient pleins de honte;
Et pas un d'eux ne pouvoit demeurer.
Au Mérite, à la fin, le vieux Portier s'adresse,
L'appelle par caprice, & le tirant à part,
Lui dit: votre froideur me surprend & me blesse;
Vous comptez sur vos droits aux yeux de la Déesse;
Vous m'avez méprisé, mais vous entrerez tard;
Et je prétends faire un exemple
Pour prouver que la clef du Temple
Ne sort pas des mains du Hasard.
Je sais quelle est ton injuste puissance,
Dit le Mérite, & j'en connois l'excès:
Mars te laisse son glaive & Themis sa balance:
Arbitre des revers, arbitre des succès,
Ici tout est soumis à ton pouvoir funeste;
De ce Temple à ton gré tu peux donner l'accès,
Mais le Mérite seul y reste.

Par M. L. C. D. S. M. D. R. E. R.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Janvier 1785.	Du 29. liv.	s.	d.	1er *Février.* liv.	s.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à.	750			751		
— du Mexique, à	740			740		
— du Pérou, à	730			732		
— de guinées, à	750					
Or de ducats, *l'once*, à	101			101	10	
— fin à 23 karats $\frac{21}{32}$, à	104	10		104	5	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	10		54	7	6
— à 11 den. 10 gr. à	52	7	6	52	5	
Piastres, à	48	12	6	48	12	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Février 1785.	*Du 2, Fête*	*Du 3.*
Actions des Indes de 2500 l.		2070. $67\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 l. 10 s.		
Portion de 100 liv.		85
Emprunt d'Oct. de 500 liv.		420
Rescriptions.		$2\frac{3}{4}$. $3\frac{1}{2}$. 2 p. % p.
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.		715
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.		499. 89. 90
Quittance de finance		$6\frac{3}{4}$. $7\frac{1}{2}$ $5\frac{1}{2}$ 7 p. % p.
Viager 1782		$15\frac{3}{4}$ p. % bén.
Viager de Décembre 1783.		$9\frac{3}{4}$. 10 p. % bén.
Viager de chance à 10 p. %.		13 bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784		$4\frac{1}{4}$ $3\frac{3}{4}$ $3\frac{1}{2}$ p. % b.

CHANGES ETRANGERS;

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 2, Fête.	*Du 3.*
Amsterd.		54
Hamb.		190
Londres.		$28\frac{11}{16}$
Madrid.		14 l. 10 s.
Cadix.		14 l. 6 s. 6.
Gênes.		$93\frac{3}{4}$
Livourne		$99\frac{1}{2}$
Lyon, Rois.		$\frac{1}{4}$ p. % p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 8 Février 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

ŒUVRES *mêlées de M. le Comte* de Tilly. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Valeyre* ainé, Impr.-Libr. rue de la vieille Bouclerie, & chez les Libr. qui vendent les nouveautés. 1785. vol. *in*-8° de 160 pag.

Il faut l'avouer; dans ce moment-ci, ces bagatelles, *en prose & en vers*, qui autrefois avoient quelque mérite, ont bien perdu de leur prix, sur-tout depuis *Voltaire* qui semble avoir épuisé ce genre d'agrémens. Quoi qu'il en soit, M. le Comte de Tilly n'a pas laissé de cueillir encore quelques fleurs dans ce champ où l'on a tant moissonné. Il est vrai qu'il se livre en galant homme à la critique que la mauvaise humeur seule pourroit exciter, en disant :

Si des trois quarts de ceux qui cultivent les Lettres,
Le destin est d'être bernés,
Si sur mille faiseurs de metres
Deux par hasard sont couronnés;
Je parle de la couronne
Que la postérité donne;
Pourquoi donc ai-je écrit? Ah! Messieurs, pardonnez;
D'honneur, je n'en veux point aux lauriers littéraires
Que les siècles futurs vous ont prédestinés.
Jouets du vent, mes feuilles éphémères
Périssent aussi-tôt que nés.

Lorsqu'on s'exécute d'aussi bonne grace, on est en effet tenté de ne pas reprocher à l'Auteur des vers prosaïques. On aimera mieux ceux où il a essayé le portrait de la Reine. On s'écriera avec le Poëte:

Je suis François: mon cœur
Reconnoît Vénus-Antoinette.

On lit avec plaisir, dans ces *opuscules*, une espèce de voyage en Angleterre. La description de Londres offre quelques détails agréables. M. le comte de Tilly nous fait ainsi l'histoire d'un certain Comte *d'Exeter*. « Il se maria deux fois; & dans les ennuis » de son premier veuvage, il fit construire une » triple tombe pour l'épouse qu'il venoit de perdre, » pour lui quand son tour arriveroit, & pour » celle qu'il se disposoit à épouser: il s'étoit ré» servé la place du milieu. Sa première femme ne » put s'opposer à cet arrangement-là: mais comme » il mourut avant la seconde, qui apparemment » n'avoit pas été contente de ses manières pendant » sa vie, elle déclara qu'elle ne vouloit pas re» poser après sa mort, à côté de son cher époux ».

L'auteur nous dit qu'on ne fait pas, de *Richardson*, chez nos voisins, le cas qu'en font nos François éclairés; & il donne à ce sujet l'essor à ses sentimens de vénération pour ce sublime Ecrivain, qu'on peut appeller *le premier des Romanciers.* Il préfère *Clarisse* à la *Nouvelle Héloïse* de *J.-J. Rousseau*, & en cela il montre un esprit judicieux. *Héloïse* ne sera jamais que la copie de *Clarisse*. Les longueurs reprochées à ce dernier ouvrage sont une multitude de nuances fondues avec art, qui produisent ce ton de vérité qu'on trouve & qu'on admire dans les plus foibles personnages de ce grand drame, dont la réputation est assurée.

M. le Comte de Tilly a cru nous donner, dans une petite historiette intitulée *Dormant*, un tableau intéressant, où tous les ressorts du pathétique seroient déployés; & ce n'est qu'une fiction mal conçue, *horrible*, ce qui est bien différent du *terrible ;* assurément, ce n'est pas *Richardson* qui lui a servi de modèle. On peut encore accuser l'Auteur d'avoir quelquefois manqué au goût & à ce *bon ton* que des personnes de sa classe doivent posséder, de s'être trompé sur la plaisanterie: la sienne est presque toujours pesante & dénuée de ce sel nécessaire à tout propos railleur.

Nous ne nous arrêterons point sur la foiblesse de sa versification. S'il eût voulu se voir d'un œil moins indulgent, moins céder à sa facilité, ne pas se répandre en ce qu'on appelle de *petits vers*, il eût fait briller davantage son talent. On sera fondé à répéter, au sujet de son recueil, ce trait d'un de nos Poëtes latins, *sunt bona*, &c.

Dictionnaire raisonné du droit de Chasse, ou nouveau Code des Chasses, suivant le droit commun de la France, de la Lorraine, & des Provinces privilégiées, suivi d'une notice des Principes sur le droit de Pêche. Ouvrage dédié à S. A. S. Mgr. le Prince de Condé ; par M. Jean-Henriquez, *Avocat en Parlement, Procureur-Fiscal de la Maîtrise particulière des*

Eaux & Forêts de Dun. A Verdun, chez *Christophe*, & à Paris, chez *Delalain* jeune, Libr. rue S. Jacques. 1784. 2 vol. *in*-12. (On trouve chez le même Delalain jeune les ouvrages suivans du même Auteur, 1°. *Code pénal des Eaux & Forêts*, 2 vol. *in*-12. Prix 5 liv. rel. 2°. *Manuel des Gardes des Eaux & Forêts*, ou Instruction à l'usage des Gardes des Bois, Chasse & Pêche, 1 vol. *in*-12. 30 s. br. 3°. *Observations impartiales sur l'aménagement des Bois du Roi, de ceux de Gens de main-morte & des particuliers*, 1 vol. *in* 8°. 36 s. br.)

Ce Dictionnaire n'est pas une compilation indigeste, comme la plupart des ouvrages de ce genre. Outre une définition claire, exacte de chaque terme, on y trouve un précis très-bien fait des différens réglemens rendus sur les droits de Chasse & de Pêche, & dont les principaux, rangés par ordre chronologique, composent le second volume en entier, pour servir de pièces justificatives des matières contenues dans le premier. Un pareil ouvrage est non-seulement utile aux Seigneurs des terres & fiefs, qui pourront y puiser les connoissances relatives à leurs droits; mais il l'est encore aux Juges & aux Jurisconsultes, qui trouveront des principes certains & bien développés.

AGRICULTURE.

Traité théorique & pratique de la végétation, contenant plusieurs expériences nouvelles & démonstratives sur l'économie végétale & sur la culture des arbres; *par M.* Mustel, *ancien Capitaine de Dragons, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, des Académies de Rouen, Dijon, Châlons, de la Société des Arts de Londres, & de plusieurs Sociétés d'Agriculture. Tomes III & IV*. A Rouen, chez *le Boucher* jeune, Libraire, rue Ganterie, & à Paris, chez *Nyon* aîné, rue du Jardinet, *Jombert*, jeune, rue Dauphine, *Didot*, jeune, & *Barrois*, jeune, quai des Augustins. 1784, 2 vol. *in-8°*.

Lorsque nous annonçâmes, dans le tems qu'ils parurent, les deux premiers volumes de ce traité, nous dîmes que cet intéressant ouvrage étoit un des meilleurs qui eût paru sur l'agriculture & sur le jardinage; & le jugement du Public n'a pas démenti le nôtre. Les deux volumes pratiques que nous annonçons prouvent encore mieux la vérité de cette assertion. Ils justifient le desir qu'on avoit de les voir paroître. Plus utiles que les premiers, ils seront encore mieux accueillis par les cultivateurs & les jardiniers.

L'Auteur a observé la marche de la nature en physicien instruit, & il la suit toujours en cultivateur éclairé. Il traite dans un ordre aussi méthodique que satisfaisant les points principaux de l'économie végétale & rurale, en suivant les arbres depuis la germination jusqu'à leur caducité; il parle des moyens de les bien cultiver, de les faire croître & de les multiplier. Il explique d'une manière aussi claire que nouvelle la théorie & la pratique des greffes, la taille des arbres en espalier, & toutes les principales opérations du jardinage.

Si la connoissance des arbrisseaux à fleurs, la formation des jardins, des bosquets, *&c.* qui est ici bien exposée, n'est qu'un objet d'agrément, les plantations, la culture, & la multiplication des arbres forestiers, dont l'Auteur traite avec étendue, rendent cet Ouvrage des plus utiles dans un temps où la rareté & la cherté du bois commence à se faire sentir plus que jamais. Un chapitre sur la culture du bled n'est pas le moins important de ce traité où les cultures de première nécessité sont mêlées aux jouissances agréables.

ADMINISTRATION.

Suite de la Lettre de M. Chaperon, *Avocat en Parlem.*

M. *de L*.... continue par un parallèle de la *misère* de nos campagnes avec *la félicité* dont jouissent les Nègres, & de la *douceur* des châtimens dont leurs *crimes* sont punis *par leurs maîtres* avec la barbarie des supplices établis *par nos loix* contre les *fautes* des Européens. D'où il conclut que, « si nos philosophes portoient leurs regards sur » les campagnes de France, ils reviendroient sur » le compte des Créoles de l'erreur où ils semblent » se complaire, puisqu'il y a chez eux plus de cha» rité, plus d'humanité que parmi nous ».

Voilà ce qu'on peut appeller une récrimination; comme si la satyre d'une contrée légitimoit les abus qu'il y a dans l'autre.

1°. *Nos Philosophes* n'ont point à se reprocher de fermer les yeux sur la misère des campagnes. L'anonyme eût pu s'en convaincre dans la foule d'ouvrages qui se publient sur les matières économiques ou politiques. Il n'y a personne qui ne souhaite avec lui qu'un régime, qui se perfectionne tous les jours, répare cette longue injustice de la fortune en ramenant un peu plus d'égalité dans la distribution des richesses. Tout nous conduit à cet heureux changement, puisque l'agriculture n'avilit plus. Qui ne sent aujourd'hui l'inconséquence de nos aïeux de mépriser ceux qui les nourrissoient & de réserver leur vénération pour de petits citadins qui, sous prétexte d'être armés pour les défendre, les fouloient aux pieds? On n'entend plus demander *qu'est-ce que c'est qu'un pauvre?* Il n'est pas jusqu'aux germes de corruption qu'il peut y avoir dans nos mœurs, qui ne précipitent cette heureuse révolution par l'équilibre que le luxe tend à rétablir entre les fortunes; révolution qui ne peut jamais avoir lieu pour des esclaves dont les chaînes s'appesantiroient encore davantage; & je ne vois pas que l'indigence ait besoin *d'intéresser de préférence la pitié des Créoles* pour en obtenir des soulagemens. Nos papiers publics sont chaque jour remplis d'exemples de bienfaisance donnée de toutes parts depuis les plus sublimes degrés du trône jusqu'à l'humble chaumière.

2°. Je suis encore plus éloigné de justifier nos loix sur l'application trop étendue des peines capitales, & je joins mes regrets aux plaintes de l'anonyme sur leur peu de prévoyance, puisqu'il étoit bien aisé de sentir, qu'en faisant un sort à tant de gens qui

n'en ont pas, on auroit eu bien moins de vols à punir.

Mais enfin cette misère des campagnes, ces supplices disproportionnés ne sont le crime de personne. Quel est au contraire, parmi nous, celui qui ne fait pas des vœux pour que les circonstances puissent nous donner une police plus tempérée? Combien d'excellens Ouvrages sur cette matière? Combien d'Académies qui s'en occupent? En un mot, c'est le crime d'une législation dictée dans des siècles d'anarchie & de brigandage contre des esclaves, législation dont nous sortons par degrés, témoin la suppression de la torture, la séparation des prisonniers pour dettes, l'affranchissement des serfs dans les domaines du Roi, l'abolition de la peine de mort contre les déserteurs, la suspension de la même peine dans d'autres cas au sujet desquels le Chef de la Magistrature a prévenu les Tribunaux de prendre dans l'occurrence les ordres de Sa Majesté. Combien de motifs après cela d'espérer une entière réforme dans notre procédure & notre jurisprudence criminelle? & c'est par cette raison même que j'ai cru devoir faire connoître la moderne invention des casques de fer qu'aucune loi n'autorise.

Il est facile, après cela, de juger de l'àpropos des rapprochemens de l'anonyme & de la justesse de sa récrimination. Dès qu'il vouloit entrer en lice au tribunal du public il eût pu du moins se donner la peine d'être conséquent.

Mais cela ne diminue point l'estime qu'il peut mériter par les qualités du cœur; & j'apprends avec le plaisir le plus doux, puisqu'il le certifie, que les Créoles traitent leurs Négres avec la plus tendre humanité. Je laisserai dire désormais le proverbe *traité comme un Négre*, ainsi que les Navigateurs, qui pourtant ne sont pas des *philosophes*, & qui nous font les plus tristes peintures des traitemens qu'ils essuient. Les choses ont bien changé sans doute; ou nous sommes fort mal instruits dans nos ports de mer. Je suis entouré de Voyageurs & de Créoles même: sans disconvenir qu'il y ait beaucoup d'Insulaires dont la conduite envers les Négres est humaine & compatissante, ils assurent qu'il y en a beaucoup aussi qui traitent ces malheureux d'une manière d'autant plus atroce, qu'ils la croient nécessaire & qu'ils le font impunément; de sorte qu'aux yeux d'un habitant de cette trempe ou de son économe, leurs cinq ou six cens Négres ne sont qu'un troupeau de cinq ou six cens têtes de bétail. Au plus petit murmure, à la moindre négligence, on attache le coupable qui reçoit à nud cinquante ou cent coups de fouet de cheval. Le malheureux cherche-t-il à se dérober par la fuite à cet horrible traitement, c'en est assez; de l'aveu de l'anonyme, on le coëffe d'une boëte de fer à laquelle est soudée en dedans une longue lame qu'on lui fait entrer dans la bouche.....

M. de L.... se répandra là-dessus en comparaisons; il nous dira que notre Europe a ses torts, qu'on y voit le foible opprimé par l'homme en crédit, l'intrigant souffler un poste lucratif à celui qui l'occupoit, des justices où l'ignorance prononce des jugemens dictés par la prévention, des Orateurs qui n'ouvrent la bouche que pour dévorer de l'or, des Ministres superbes & fastueux d'une religion qui ne vit que de privations & de sacrifices, des femmes qui, dupes du charlatanisme, se ruinent à changer de décoration, des paladins qui sans songer, comme je l'ai dit ailleurs, que *l'outrage n'avilit que celui qui le fait*, & prenant les petitesses de leur vanité pour l'honneur, égorgent ou se font égorger comme s'ils étoient fâchés qu'il y ait sur la terre un homme plus sot qu'eux: hé que ne pourra-t-il pas dire? Mais cela conclura-t-il que le Publiciste doit se taire sur les abus?

Je finis par le remercier, au nom de l'humanité, des soulagemens qu'il accorde à l'infortune, & par souhaiter que ceux de ses concitoyens qui ne lui ressembleroient pas suivent son exemple.

AVIS DIVERS.

On voudroit acheter, dans le Berry, de préférence, ou les provinces limitrophes, une jolie Maison, en partie meublée, & où il y eût un beau Jardin, Basse-Cour & autres terres dépendantes; le tout à la proximité d'une ville. On y emploiera 24 à 30 mille liv. S'adr. à Paris, à M. *Rendu*, Not. rue S. Honoré, vis-à-vis S. Roch.

Thé de Santé, ou Poudre de longue vie de M. le Comte de S. Germain.

Prenez des semences de pourpier, deux livres; de celles d'anis de Virginie, du bois de bouleau, du sel mondé, de chacun une livre; des santaux blanc & rouge, de chacun demi-livre. Réduire le tout en poudre. La dose est d'une demi-cuillerée à café qu'il faut faire infuser comme du thé pour une tasse dans laquelle on met un peu de sucre, à prendre le matin à jeun. En continuant long-tems ce médicament, il fait vivre jusqu'à une vieillesse éloignée, préserve des maladies & procure la liberté du ventre. Plusieurs Seigneurs de la Lorraine en font usage avec succès. *Extrait de la Gazette de Santé.*

SPECTACLES.

Colombine & Cassandre le pleureur est le titre de la Piéce nouvelle, ou de la Parade en 2 actes, en vers, mêlée d'ariettes & de vaudevilles, que les Comédiens Italiens ont donnée Jeudi 3 de ce mois. Ces Parades où *Colombine, Cassandre, Léandre*, remplissent les premiers rôles, n'offrent plus qu'un fond usé & des plaisanteries triviales. M. *Champein* a eu le malheur de broder cette méchante étoffe, c'est-à-dire, d'y adapter sa musique, qui cependant n'a pu faire pardonner les paroles. Son ouverture a été jugée charmante. Entre autres ariettes dignes de se sauver de l'espèce de naufrage qu'a essuyé le Poëte, il s'en trouve trois très-agréables, qui ont beaucoup réussi, & où les demoiselles *Adeline* & *Burette* ont déployé leur talent.

Le second acte a décidé la chûte de la pièce qu'on avoit supportée au premier, graces à M.

Champein, dont le public a ſemblé plaindre la mauvaiſe fortune. Ce Muſicien en effet mérite d'être encouragé : il travaille dans le goût de M. *Grétry* : c'eſt faire ſon éloge. On a demandé à pluſieurs repriſes *l'Auteur de la muſique*.

Nous nous permettrons une réflexion. Il eſt bien ſingulier qu'on tranſporte aujourd'hui ſur nos premiers théâtres, des ouvrages & un genre abandonnés aux tréteaux. Tout cela annonce la décadence du goût; & ſa perte totale eſt prochaine, ſi quelques bons eſprits ne s'élèvent, & ne concourent à venger de cet aviliſſement notre littérature dramatique. *C....*

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

On apprend, de l'Orient, que le Navire *la Calypſo* y eſt arrivé de l'Iſle de France, chargé de 1224 groſſes caiſſes, 58 demi-caiſſes & 29 quarts de thé bouy, 461 quarts & 409 huitiemes de thé ſaotchaon, 7 quarts dito pechao & ſaotchaon, 45 quarts dito camphou, 188 quarts & 229 huitièmes dito campouy, 287 quarts dito tonkay, 804 quarts dito verd ſupérieur, & 314 dito hayſuenskin. On avoit déjà reçu avis de l'Orient, que le Navire *le Commerce*, ven. de l'Iſle de France & de Bourbon, étoit arrivé le 19, au Port-Louis, avec 2424 balles de café Bourbon, 1200 cuirs de bœufs, 324 ſacs & demi de poivre, 24 balles de toi'e ; 4 malles, un bureau, & 50000 livres de bois d'ébene.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

A la Halle.	*Du 1er Février.*				*Du 5.*			
	liv.	ſ.	liv.	ſ.	liv.	ſ.	liv.	ſ.
Le froment, de..	20		à 25		20		à 26	
L'orge, de..........	16		à 17		16		à 17	
Le ſeigle, de......	14	10	à 15		14		à 15	
L'avoine, de......	24		à 30		24		à 30	
Farine blanche,	45		à 52		45		à 52	
Bis-blanc & bis,	36		à 44		30		à 44	
	le ſac de Farine peſant 325 livres.							

Le ſeptier de froment eſt compoſé, à Paris, de 4 minots; chaque minot de 3 boiſſeaux; & chaque boiſſeau, dont la capacité eſt de 640 pouces cubiques, contient vingt livres peſant de bled, poids de marc. Cependant il faut obſerver que, quoique cette meſure ne donne que 240 livres par ſeptier, & que ce ſoit le moindre poids reçu au marché, le ſeptier monte quelquefois juſqu'à 250 livres.

Cette meſure eſt la même pour le ſeptier de ſeigle, & pour le ſeptier d'orge. Celle du ſeptier d'avoine eſt double ; c'eſt-à-dire compoſée de 24 boiſſeaux.

On ne peut pas déterminer le rapport entre la peſanteur ſpécifique & le volume de ces trois derniers grains, même par approximation, comme on l'a fait pour le froment, parce que ce rapport varie continuellement.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Février 1785.	*Du 4.*	*Du 5.*
Actions des Indes de 2500 l.	2067$\frac{1}{2}$. 65...........	2065..................
Portion de 1600 liv..........	....	1330..................
Portion de 312 l. 10 ſ........	....	....
Portion de 100 liv............	....	....
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.	....	421....................
Reſcriptions........................	3. 2$\frac{3}{4}$. 4 p. % p.......	3$\frac{1}{4}$. 3. 4 p. % p.......
Loterie royale, 1780, à 1200 l.....................	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	713. 714..............	713.....................
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	489......................	488. 87................
Quitance de finance..........	6. 5$\frac{3}{4}$. 7$\frac{1}{2}$. 7$\frac{1}{4}$ p % p...	....
Viager 1782........................	15$\frac{3}{4}$ p. % bén.........	15$\frac{3}{4}$. $\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$ p. % bén..
Viager de Décembre 1783..	9$\frac{3}{4}$ p. % bén.........	10 p. % bén...........
Viager de chance à 10 p. %...	13 bén................	13 bén.................
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..............	3. 2$\frac{3}{4}$. 3 p % b.......	2$\frac{3}{4}$. 3$\frac{1}{4}$. 3 p. % bén..

CHANGES ETRANGERS,
A 60 JOURS DE DATE.

	Du 4.	*Du 5.*
Amſterd.	54..................	54$\frac{1}{4}$..............
Hamb.....	190$\frac{3}{4}$............	190$\frac{3}{4}$............
Londres..	28$\frac{13}{16}$............	28$\frac{13}{16}$............
Madrid...	14 l. 10 ſ. 6..	14 l. 10 ſ. 6..
Cadix.....	14 l. 7 ſ. 6....	14 l. 7 ſ. 6....
Gênes.....	94$\frac{3}{4}$............	94$\frac{3}{4}$............
Livourne	99$\frac{1}{2}$............	99$\frac{1}{2}$............
Lyon.... *Rois*...	$\frac{3}{8}$ p. % p..........	$\frac{1}{4}$ p. % p..........

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 ſ. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 10 Février 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

LETTRES *grecques par le Rhéteur Alciphron, ou Anecdotes sur les mœurs & les usages des Grecs, traduites, pour la première fois, en françois, avec des notes historiques & critiques.* A Amsterdam, & se trouvent à Paris, chez *Nyon* l'aîné, Libr. rue du Jardinet. 1785. 3 vol. *in*-12 d'environ 300 pag. chacun.

Nous ne pensons pas que le Traducteur de ces Lettres ait rendu un grand service à notre Littérature, en les faisant passer dans notre langue. Sans parler de l'indécence qui règne dans la plupart, elles n'offrent absolument rien sur les mœurs & les usages de la Grèce, qu'on ne trouve mieux détaillé dans *Lucien*, *Apulée*, *Elien* & plusieurs autres Auteurs grecs, dont il existe des traductions françoises.

Ces Lettres ont été composées par un Rhéteur inconnu, peu ancien, & qui n'a que le nom de commun avec le Philosophe *Alciphron*, de Magnésie, qui vivoit du tems d'*Alexandre-le-Grand*. En effet, si elles étoient aussi anciennes que l'Interprète veut le faire entendre; si elles étoient seulement antérieures, comme il le prétend, à Lucien, qui vivoit sous *Marc-Aurele*, est-il vraisemblable, toutes médiocres qu'elles sont, qu'aucun Auteur de l'Antiquité n'en eût fait mention? qu'*Elien*, *Photius*, *Athénée*, *Suidas*, les deux derniers sur-tout, qui citent tant d'ouvrages perdus, n'eussent rien dit de celui-ci qui s'est conservé? Il nous paroît clair, comme le jour, qu'il a été composé d'après les dialogues de Lucien, intitulés *Meretrici-Lapithæ & de Parasito*, & d'après quelques chapitres des Livres 6 & 13 d'Athénée. La plupart de ces Lettres, en effet, sont censées écrites par des courtisannes & par des parasites.

Une nouvelle remarque qui vient à l'appui de notre opinion, c'est qu'aux courtisannes dont les Anciens nous ont transmis les noms & les actions, l'Auteur en ajoute plusieurs, dont aucun des premiers n'a parlé, & qui sans doute étoient célèbres ou du moins connues de son tems; car il seroit absurde de supposer qu'après avoir fait parler les *Laïs*, les *Phrynés*, les *Thaïs*, les *Bacchis* & les *Aspasies*, qui ont réellement existé, il eût imaginé le nom des autres courtisannes qu'il fait agir & parler de même. D'où il faut conclure que l'Alciphron, Auteur de ces Lettres, est un de ces Grammairiens ou Rhéteurs modernes qui ne nous ont laissé que des ouvrages médiocres, écrits, si l'on veut, avec correction, & quelquefois avec élégance, mais dépourvus de génie & de talent. Lorsque les savans Journalistes de Trévoux en rendirent compte, en 1716, à l'occasion de la traduction latine qu'*Etienne Bergler* venoit d'en publier, ils qualifièrent les unes de *pures bagatelles*, & les autres, *d'obscénités qu'on ne peut lire: on n'y voit*, ajoutoient-ils, *ni trait d'histoire, ni sentimens moraux, ni rien qui puisse contribuer à perfectionner l'esprit & le cœur;* & tout lecteur judicieux sera de leur avis.

On ne peut donc que blâmer le nouvel interprète d'avoir fait choix d'un si mauvais original. Il nous paroît trop éclairé, trop versé dans la Littérature des Grecs, pour avoir pu se méprendre sur la futilité & le peu d'ancienneté de ces Lettres. Mais un reproche plus essentiel qu'on est en droit de lui faire, c'est de garder le silence sur l'infâme métier des courtisannes, & de rapporter avec affectation, dans le *Discours préliminaire* du tome 1er, & dans les *notes* de la 17e lettre du tome 2, tous les passages, toutes les autorités qui tendent à prouver la nécessité de cette vile profession.

Il règne en général dans ces notes une liberté & une intempérance d'érudition qui en rendent la lecture aussi dangereuse pour les jeunes gens, que fatigante pour toutes sortes de lecteurs. Qu'avoit-il besoin de citer, & sur-tout de traduire l'anecdote qu'il rapporte dans la 5e note de la 9e Lettre du 1r volume? L'Auteur des *Siècles païens* qui, par la nature de son ouvrage, étoit dans la nécessité de la rapporter pour faire connoître l'origine du surnom de *Callipyge*, donné à *Vénus*, s'est contenté, par respect pour les mœurs, de la raconter en latin. En un mot, l'extrême indulgence du Traducteur des *Lettres grecques* pour les morceaux du texte contraires aux bonnes mœurs, les

regrets que lui causent ceux dont le censeur a *exigé* la suppression; les épithètes d'*agréable* & d'*intéressant* qu'il donne au sujet licencieux & obscène de la 9e Lettre du tome 11, les éloges qu'il prodigue à la courtisanne Bacchis, *qui*, selon lui, *accordoit ses faveurs à tout venant, si peu qu'on voulût les payer*, ne donnent pas non plus une idee avantageuse de ses principes, & prouvent qu'il a prudemment fait de garder l'anonyme, pour peu qu'il soit jaloux du suffrage, nous ne disons pas des lecteurs religieux, mais des lecteurs délicats & honnêtes.

Observations sur différens moyens propres à combattre les fièvres putrides & malignes, & à préserver de leur contagion; par M. Banau, *Docteur en Médecine, & ancien médecin des Hôpitaux. Troisième édition.* A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez l'Auteur, rue de Savoie. 1784. vol. *in*-8° de 136 pages.

Cet ouvrage a reçu l'approbation des principaux Maitres de l'art. M. Banau fait voir, d'après sa propre expérience, & celle de plusieurs autres Médecins, tant nationaux qu'étrangers, avec quel succès M. *Lettson*, Médecin Anglois, a pratiqué cette methode.

Elle consiste à exposer les malades au grand air tous les jours & à tous les instans de la maladie, autant qu'il est possible; à ne pas leur permettre de garder constamment le lit; à renouveller l'air de leur chambre pendant la nuit, non par des fumigations, qui ne renouvellent rien, mais en ouvrant une ou plusieurs fenêtres; à les transporter même, lorsque la saison le permet, dans les champs, dans les jardins, ou dans les cours bien aérées; à leur faire boire abondamment d'une décoction de quinquinna, du vin, de la bière, & d'autres boissons fermentées, aigrelettes, ou acides; à évacuer les humeurs putrides accumulées dans l'estomac & les intestins, ce qui ne doit pourtant se faire que dans le cas où la fièvre est déclarée putride, sans symptômes d'inflammation; ce qui doit se faire encore autrement, si jusques-là le malade a été trop affoibli. La forme & la dose de ces recettes sont indiquées dans l'ouvrage. Et voilà tout ce que M. Banau exige pour combattre ces terribles maladies. C'est d'après sa propre expérience, d'après des succès répétés, constans & bien connus qu'il nous parle; il faut donc l'en croire.

Suivent des observations très-sages, sur les précautions à prendre contre l'infection des prisons, & la contagion des fièvres putrides; sur les précautions à prendre pour maintenir la santé des matelots. M. Banau rappelle ici les soins salubres du célèbre capitaine *Cook* pour préserver ses équipages des maladies si communes parmi d'autres. Les détails en seroient trop longs pour entrer ici; mais ils méritent d'être lus, médités & imités par tous les conducteurs de navires. Cook avoit fait un voyage de trois ans dans différentes mers, & dès-lors dans différens climats: son équipage étoit composé de 118 hommes; il n'en perdit qu'un seul; encore mourut-il d'une phtisie pulmonaire.

L'article concernant les armées de terre, & les moyens de veiller sur la santé des soldats, est plein de raison & d'exemples qui portent preuve. M. Banau nous rassure encore contre la fièvre miliaire ou la *suette*, espèce de maladie qui a souvent désolé quelques cantons de nos provinces, particulièrement le Languedoc. De l'air, du vin, & interdire le lit au malade; voilà tout ce que l'auteur prescrit pour opérer cette cure. Ses succès, à cet égard, lui ont valu, de la part des Etats de Languedoc, une note & une gratification honorables.

M. *de Lassone*, premier Médecin du Roi, ne s'est point borné à accepter la dédicace de ce livre; il avoit fait l'éloge du manuscrit dans une lettre adressee à feu M. *Turgot*, alors Ministre des Finances. M. *Vicq-d'Azir* lui rendit la même justice, à-peu-près dans le même tems; &, lorsqu'il parut, le Journal Encyclopédique osa prédire que cet ouvrage *feroit époque dans la médecine*. Il l'a faite: nos plus habiles Médecins ont adopté cette méthode; & depuis ce tems, les fièvres putrides & malignes ne sont plus regardées comme les symptômes d'une mort prochaine.

AGRICULTURE.

M. *Couret de Villeneuve*, Impr. du Roi, Directeur du Journal de l'Orléanois, rue Vieille-Poterie, à Orléans, prévient qu'il peut fournir aujourd'hui à toutes les demandes qui lui seront faites du *Bled Martin* ou *Bled de Sibérie*. On le paiera 6 liv. la mine, sans la caisse & l'emballage: mais il n'en sera pas délivré moins d'une demi-mine, sur les demandes qui seront faites d'Orléans seulement. Les expéditions n'éprouveront aucun retard; & on tirera le prix en remboursement sur la lettre de voiture. M. Couret de Villeneuve ne répondra qu'aux lettres dont le port aura été affranchi.

M. *Pottier*, avocat à Loches, offre aussi le même bled à raison de 4 liv. 16 s. le boisseau, mesure de cette ville, pesant 22 livres. Les moindres demandes doivent être d'un demi-boisseau. Ceux qui en voudront moins pourront se réunir à leurs voisins, pour former cette quantité. Le paiement sera fait par le Directeur de la Messagerie de Loches, qui en donnera quittance, en chargeant le bled; & les frais se rembourseront de Messagerie en Messagerie. On prie de mettre son adresse bien lisiblement écrite, & d'affranchir les lettres; autrement elles resteront au rebut, & l'envoi ne sera pas fait.

Nota. Quoique nous ayons inséré, dans nos Feuilles de l'année dernière un assez long Mémoire sur le Bled-Martin, nous donnerons encore incessamment, en faveur des Agriculteurs, un petit extrait, mais suffisant, sur la culture & l'usage de ce bled.

POPULATION.

Dénombremens de différentes Paroisses du Diocèse de Bayeux, Généralité de Caën.

NOMS DES PAROISSES.	Nombre des Habitans de tout sexe & de tout âge.	Année comm. des Naissances depuis 1774, jusques & compris 1783.	Année comm. des Mariages depuis 1774, jusques & compris 1783.	Année comm. des Morts depuis 1774, jusques & compris 1783.	OBSERVATION.
S. Martin de Fontenai Pesnel	257	89	20	62	Les naissances multipliées par 28 donnent 252.
S. Aubin de Fontenai-Pesnel	421	139	26	94	— par 30, donnent 420.
Buccel	335	119	35	94	— par 28, donnent 336.
Le bourg de Tilly-Dorceau, composé de 2 Paroisses...	758	197	57	174	— par 38, donnent 760.
Ducy	204	56	22	66	— par 34, donnent 204.
	1975	600	160	490	

L'année commune des Naissances, multipliée par 33, donne 1980 habitans.
L'année commune des Mariages, multipliée par 124, donne 1984.
L'année commune des Morts, multipliée par 40, donne 1960.

ARTS.

GRAVURE.

Figures des Fables de la Fontaine, gravées par *Simon* & *Coiny*, d'après les dessins du sieur *Vivier*, Peintre, Élève de M. *Cazanove*; le texte gravé, format *in-16*, papier de Hollande; proposées par souscription.

Chaque livraison de cet ouvrage, composée de six planches, se paiera 3 liv. Il en paroîtra une régulièrement tous les 15 jours, jusqu'à l'entière terminaison de l'ouvrage, dont l'époque peut être fixée à environ 15 ou 16 mois. Les estampes peuvent s'adapter à toutes les éditions *in-16* des Fables de la Fontaine, soit celles avec les Commentaires de M. *Coste*, soit celles sans Commentaires, telle que celle de M. *Didot*, de 1782. On souscrit chez M. *Simon*, Graveur, à Paris, au *Bureau du Voyage pittoresque de la Grèce*, rue Pagevin, n°. 16.

Les trois premières Livraisons paroissent; & l'on ne craint pas de dire que les gravures ont le mérite de la propreté, du brillant & du grand fini. Comme dans le très-petit, on peut se contenter d'un effet piquant, & de quelques formes générales, heureuses, sans trop de sévérité dans les ensembles, les formes & les proportions, nous croyons que le dessinateur, M. Vivier, a suffisamment rempli sa tâche. Au reste nous pensons, comme il est dit dans le *Prospectus*, que M. Cazanove lui-même n'eût pas mieux composé ces sujets de Fables.

Nous avons reçu une lettre qui rend hommage aux opinions de M. le Chevalier *de la Barre* sur le cheval écorché antique. Cette Lettre, quoique d'ailleurs très-flatteuse pour nous, n'a pu être insérée dans notre Journal, d'abord parce qu'elle est anonyme, & que nous demandons que les lettres soient signées, en supposant même que ceux qui nous écrivent ne desirent pas d'être connus du Public. On peut s'en rapporter à notre discrétion là-dessus: mais on conçoit les raisons que nous avons d'exiger au moins la signature. Le second motif qui nous porte à ne pas faire usage de cette lettre, c'est que la personne qui nous a écrit, se livre à des réflexions critiques, très-justes sans doute, à l'occasion d'une erreur qui se trouve dans la lettre de M. le Chevalier de la Barre, & que nous nous empressons de rectifier. Ce n'est pas M. *Vincent*, Peintre, connu de l'Académie Royale, qui est l'Auteur de la critique du cheval antique, mais M. *Vincent*, Professeur royal à l'Ecole vétérinaire.

AVIS DIVERS.

POÉSIE.

ÉPIGRAMME.

La Fortune en vain m'est cruelle,
Crioit avec orgueil un Sage prétendu;
Je sais, pour m'affermir contr'elle,
M'envelopper de ma vertu.
Voilà, dit un railleur, voilà ce qui s'appelle
Etre légérement vêtu.

MÉLANGES.

Le roi, sur la proposition qui lui a été faite par M. le Baron de *Breteuil*, Ministre & Secrétaire d'État, vient de former un établissement littéraire que l'Europe savante desiroit depuis long temps, & qui doit être de la plus grande utilité pour les Lettres. Sa Majesté a choisi huit Membres de l'Académie des Belles Lettres, auxquels Elle a assuré un traitement particulier, & les a chargés de faire connoître au Public par des notices exactes, des extraits raisonnés, souvent par la traduction, quelquefois même par l'édition de certaines pièces dans leur langue originale, les trésors que renferme la nombreuse col-

lection des Manuscrits de sa Bibliothèque, pour répandre les secours & les lumières que ce riche dépôt peut fournir à la Littérature & à l'Histoire. Deux de ces Académiciens s'occuperont des manuscrits en langues orientales; trois des manuscrits grecs & latins; les trois autres de ceux qui concernent l'histoire de France, & en général les antiquités du moyen âge. Les huit Académiciens que le Roi a nommés, sont les sieurs de *Guignes*, de *Bréquigny*, *Gaillard*, du *Theil*, de *Villoison*, de *Keralio*, l'Abbé *Brotier*, de *Vauvilliers*.

Les autres Académiciens sont invités au même travail & appellés, d'après l'élection de l'Académie & avec l'agrément du Roi, à remplir ces places à mesure qu'elles vaqueront. De plus, les Savans étrangers à l'Académie, sont pareillement invités à faire connoître les manuscrits intéressans que renferment les différens dépôts, tant publics que particuliers de la capitale & des provinces. Ils pourront adresser le résultat de leur travail au sieur *Dacier*, Secrétaire perpétuel de l'Académie, sous le couvert de M. le Baron *de Breteuil*. Toutes ces notices & extraits raisonnés seront lus dans un Comité composé, outre les huit Académiciens chargés particuliérement du travail, des Officiers annuels de l'Académie, de quatre Académiciens commissaires de la Compagnie, & du Secrétaire perpétuel qui doit y remplir les mêmes fonctions qu'à l'Académie.

Les Mémoires & Extraits des Académiciens seront imprimés comme suite des Mémoires de l'Académie, avec le nom des Auteurs. Ceux de Gens-de-Lettres qui ne sont point de l'Académie, formeront des volumes séparés, & chaque Auteur sera nommé à la tête de son Ouvrage. (*Extrait de la Gazette de France.*)

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.
A LA ROCHELLE, *le 26 Janvier 1785.*

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 36 à 40 l.
Seconde sorte.... 34 à 36
Troisième sorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28

Les sucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 00 à 00 l.
Seconde sorte.... 60 à 66
Troisième sorte.. 54 à 58
Quatrième sorte.. 44 à 48
Petits sucres...... 36 à 40
Communs.......... 32 à 36

Le sucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 s. 6 d. à 16 s.
Beau verd, 15 s.
Marchand, 14 s. 6 d. à 14 s. 9
Ordinaire, 13 s. à 13 s. 6.
Triage, 9 à 12 s.

Le café de la Martinique vaut 1 s. à 1 s. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 s. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 s. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 s.
Graveau & poussière, 6 l.

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne..... 0.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.
Rocou, 17 s. la livre.
Cacao, 12 à 13 s. *idem.*
Canefice, 0 le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campêche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melasse, 16 à 17 l. *idem.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

FÉVRIER 1785.	*Du 7.*	*Du 8.*
Actions des Indes de 2500 l.	2065. $62\frac{1}{2}$	2065
Portion de 1600 liv.	....	....
Portion de 312 l. 10 s.	....	....
Portion de 100 liv.	....	....
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.	421	....
Rescriptions	$3\frac{3}{4}$. 4. 3 p. $\frac{0}{0}$ p.	3. $3\frac{1}{4}$. $3\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Loterie royale, 1780, à 1200 l.	926	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	713. 710	713
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	486. 87	487
Quitance de finance	$5\frac{3}{4}$. $7\frac{1}{2}$. $8\frac{1}{4}$. 6 p $\frac{0}{0}$ p.	6. $6\frac{1}{4}$. $6\frac{1}{2}$. $5\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Viager 1782	$15\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén	$15\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén
Viager de Décembre 1783	$9\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén	$9\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	13 bén	13 bén
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	3. $2\frac{3}{4}$. 3 p $\frac{0}{0}$ b.	$3\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén

CHANGES ETRANGERS; A 60 JOURS DE DATE.

	Du 7.	*Du 8.*
Amsterd.	$54\frac{1}{4}$	$53\frac{7}{8}$
Hamb.	$190\frac{3}{4}$	$190\frac{1}{4}$
Londres	$28\frac{13}{16}$	$28\frac{7}{8}$
Madrid	14 l. 10 s. 6.	14 l. 10 s. 6.
Cadix	14 l. 7 s. 6.	14 l. 7 s.
Gênes	$94\frac{3}{4}$	$94\frac{3}{4}$
Livourne	$99\frac{1}{2}$	$99\frac{1}{2}$
Lyon.... Rois...	$\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	$\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Samedi 12 Février 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

RECUEIL *amusant de voyages en vers & en prose faits par différens Auteurs, auquel on a joint un choix des Epîtres, Contes & Fables morales qui ont rapport aux voyages. Tomes 5 & 6.* A Paris, chez *Nyon* l'aîné, Libr. rue du Jardinet. 1784. 2 vol. *in-12.*

Nous avons rendu compte des premiers vol. de cette collection, pleine d'agrément. Ceux-ci ne démentent point l'idée que nous avons donnée de ce qui a déjà paru. Tout ce qui sort de la plume de *J.-J. Rousseau* est assuré d'exciter la curiosité, & de plaire : on aime donc à retrouver ici deux lettres de ce célèbre Ecrivain, contenant une description du *Val-de-Travers.* On sait qu'il y a peu de vers qui vaillent la prose animée & énergique de cet Auteur, qui par-tout se montre comme un grand Peintre & un grand Poëte, puisque l'imagination & le sentiment sont les deux bases principales de la poésie. Voici qui est bien philosophique & bien observé. « Ce tableau (celui du pays qu'il » décrit), quoique toujours le même, se peint » d'autant de manières qu'il y a de dispositions » différentes dans les cœurs des Spectateurs; & » ces différences, qui sont celles de nos jugemens, » n'ont pas lieu seulement du Spectateur à l'autre, » mais dans le même, en différens tems ; c'est ce » que j'éprouve bien sensiblement en revoyant un » pays que j'ai tant aimé: j'y croyois retrouver » ce qui m'avoit charmé dans ma jeunesse; tout » est changé ; c'est un autre paysage, un autre air, » un autre ciel, d'autres hommes. On regrette ce » bon tems d'autrefois : je le crois bien ; nous attri- » buons aux choses tout le changement qui s'est » fait en nous; & lorsque le plaisir nous quitte, » nous croyons qu'il n'est plus nulle part ».

L'Ennui & le plaisir, Conte de M. le Chevalier *de Rivarol*, offre des traits agréables. On a recueilli un petit *Voyage à la Flèche*, qui est de *Gresset*, & où l'on retrouve la tournure & la grace de l'auteur de *Vert-vert*, de *la Chartreuse ;* ses vers surtout à M. *de Tressan* respirent cette douce facilité, cette aimable négligence, talens qu'a possédés parmi nous, avant Gresset, le seul *la Fontaine.*

Le Voyage de Paris à S. Cloud par mer, & le Retour de S. Cloud à Paris par terre, est du nombre de ces bagatelles qu'on se plaît à revoir. L'objet de comparaison, qu'on ne perd jamais de vue, lui prête une espèce de charme qui résulte toujours des *rapprochemens :* c'est ce qui a fait dire au Poëte qui peut être a eu le plus de goût:

Sic parvis componere magna solebam.

Le Poëme de M. *Robé*, intitulé: *mon Odyssée*, offre des étincelles d'imagination, de la Poésie même; mais on n'y trouve pas ce charme & ce goût sans lequel ne peuvent se relire les ouvrages de *pur agrément.* Des Lettres de M. *Bérenger ;* l'Epître au lac de Genève, par *Voltaire*, dédommagent de cet *Odissée* un peu tudesque.

Nous venons de louer cette collection: nous desirerions cependant qu'il y régnât plus de choix; qu'on n'eût pas inséré des morceaux tout-à-fait étrangers à des voyages ; qu'en un mot, on se fût moins occupé de nous donner des volumes. D'ailleurs ce recueil présente de la variété, de l'intérêt; & il ne faut pas être si difficile, lorsqu'on ne cherche qu'à s'amuser.

Oraison funèbre de Messire Gaspard de Tressemannes-Brunet, ancien Evêque de Glandève, prononcée le 25 Novembre 1784, dans l'Eglise de Sannois, au service solemnel qu'ont fait célébrer MM. les Curés de la Vallée de Montmorency, diocèse de Paris ; par M. de S. Macaire, *Curé de Sannois.* A Paris, chez *Guillot*, Libr. rue S. Jacques. 1784. 55 pag. *in-8°.*

Cette Oraison funèbre, consacrée à l'éloge d'un Prélat digne de cet hommage, n'est point de ces ouvrages où le *bel-esprit* cherche à se faire admirer : on y voit un cœur pénétré des vérités qu'il expose, une onction touchante qui ne peut appartenir qu'au sentiment, & qui devroit être le premier mérite de la chaire. L'Evêque de Glandève est envisagé sous ces deux rapports : *il a été un parfait Chrétien ; il a été un digne Ministre de Jesus-Christ.* Voici le début de l'Orateur qui présente de grandes vérités.

« Que d'avantages pour une bonne éducation

» dans une naiſſance diſtinguée ! Eh ! pourquoi, » d'une ſource ſi pure coule-t-il ſouvent des eaux » empoiſonnées ? Ah ! des parens enivrés des gran- » deurs du monde, peuvent-ils inſpirer autre choſe » à leurs enfans que des ſentimens d'ambition ? » Plongés dans l'amour des plaiſirs, ils leur en » font naître le goût, avant même qu'ils puiſſent » comprendre combien ils ſont funeſtes ; & à » peine ces enfans ſont-ils en âge de diſpoſer de » leur cœur que, trompés par le langage commun, » & ſéduits par l'exemple général, ils ſe trouvent » incapables de s'attacher à Dieu qu'ils ne con- » noiſſent pas, & ne ſont plus maîtres de ſe re- » fuſer au monde, dont ils ont inſenſiblement ſaiſi » l'eſprit, & goûté toutes les maximes ».

Le Panégiriſte ſuit le Prélat dans la pratique de ſes vertus : il le repréſente, dès la plus tendre jeuneſſe, luttant avec avantage contre les erreurs & les illuſions dangereuſes du monde ; ſe rempliſſant de l'eſprit de ſon état ; attentif & circonſpect dans le choix de ſes liaiſons, dont l'Orateur montre avec ſenſibilité tous les périls qu'elles entraînent ; enviſageant enfin l'épiſcopat comme un des premiers poſtes du Héros chrétien, n'y voyant que des devoirs, des fatigues, un exercice continuel des vertus & de la piété, & non une place décorée de la grandeur & de la conſidération ; « regardant les revenus qu'il tient de l'Egliſe » comme des biens que la charité a donnés, & » que la charité doit répandre, ne s'en conſidé- » rant que comme le dépoſitaire : c'eſt de la cha- » rité ſeule qu'il emprunte toute ſa décoration ; il » chérit & reſpecte les pauvres ; la grandeur de ſa » foi lui fait découvrir en eux, non-ſeulement ſes » ſemblables, mais la perſonne du Dieu-Sauveur. » Il trouve la plus douce ſatisfaction à pouvoir » les ſoulager ; & quand il ſe voit dans l'impuiſ- » ſance d'accorder tout ce qu'on lui demande, » c'eſt une bleſſure ſi douloureuſe pour ſon cœur, » que ſon corps même en eſt vivement affecté ».

C'eſt avec les yeux du ſentiment & de la Religion, ſi l'on peut le dire, qu'on doit lire cette Oraiſon funèbre ; & ne pas y porter ceux d'une critique trop ſévère.

PHYSIQUE.

Suite du Mémoire ſur l'Optique des Couleurs, par M. Gautier d'Agoty *père.*

J'ai promis dans mon dernier mémoire ſur la génération des couleurs, d'expliquer celle du vert & du violet dans l'image de la chambre noire. J'ai démontré comme la colonne de lumière, miſe en mouvement par l'impulſion du ſoleil & la force de la refraction, occaſionne les couleurs de cette image. La colonne en action non ſeulement donne dans ſon aſcenſion les rayons de ſa partie inférieure à travers l'ombre ; mais auſſi elle ſe réfléchit de la muraille dans ſa partie ſupérieure, par un angle égal à celui de l'incidence. Cette colonne ainſi réfléchie ſe trouve au-deſſus de l'image entre deux ombres, ou entre deux parties différentes de corps ombrés, c'eſt-à-dire des atomes de l'air qui ne ſont pas éclairés. La partie ombrée poſtérieure à la colonne fait le bleu, comme nous avons démontré & la partie ombrée antérieure à la colonne donne le rouge ſur la muraille : cette double oppoſition produit le violet au-deſſus de l'image.

Reſte donc à expliquer la formation du vert ; l'expérience nous explique ce phénomène. Il faut ſe ſervir d'un priſme compoſé d'un angle rectangle, & de deux angles aigus : quand la réfraction ſe fait par un angle aigu, elle eſt moins aſcendante & laiſſe le centre de l'image non coloré, c'eſt-à-dire blanc ; ſa partie inférieure eſt rouge, orangé & jaune, & ſa partie ſupérieure eſt bleu clair & bleu foncé ; il n'y a point de vert, parce que les interpoſitions doubles alors n'ont pas lieu ; mais dans la colonne formée par des angles plus refringens, & plus aſcendante, il ſe fait néceſſairement au milieu de l'image une double tranſparence au-deſſus du jaune qui fait le vert, parce que dans cet endroit il eſt certain que la partie inférieure de la colonne eſt peu diſtante de la muraille, & ayant donné le jaune, laiſſe encore agir le bleu ; ce qui fait le vert.

On peut donc expliquer la formation de toutes les couleurs du priſme, ſans avoir recours à la prétendue différente refrangibilité des rayons colorifiques de *Newton*, Méchaniſme compliqué & fabuleux.

Expérience faite avec un priſme ordinaire.

Newton nous donne à la tête de ſon optique, l'expérience du carton mi-parti de bleu & de rouge, poſé ſur un drap noir, vis-à-vis & au bas d'une fenêtre ouverte ; on regarde à travers un priſme ordinaire ce carton ; alors on voit la partie bleue plus élevée que la rouge ; il conclut de-là que le bleu eſt plus réfrangible que le rouge, &c. Mais au lieu de mettre ce carton mi-parti ſur le noir, mettez le ſur une nape blanche, vous verrez le contraire. Donc les couleurs ne ſont pas plus ou moins refrangibles, mais occaſionnées dans cette expérience par l'aſcenſion des objets clairs & obſcurs que l'on regarde à travers le priſme. Le carton peint eſt alors clair ſur le noir, & obſcur ſur le blanc par les oppoſitions différentes qu'il reçoit, ce qu'on ne peut conteſter : l'aſcenſion ſur le noir augmente le bleu dans ſa partie ſupérieure & non pas le rouge, &c.

Errata du mémoire précédent ſur l'optique des couleurs, au nº. 12, page 86. 2ᵉ. col. *flamme noire*, liſez flamme mince & tranſparente ; *priſmes vernis*, liſez priſmes réunis ; *donne au foyer*, liſez donne un foyer ; *fait un corps*, liſez fait un cone ; *carton bleu*, liſez carton blanc.

ARTS.

GRAVURE.

A l'Auteur du Journal.

Toulouſe, 2 Février 1785.

Vous portez, Monſieur, des jugemens ſi pré-

cis sur les ouvrages des Arts, que je n'ose me décider sur l'acquisition des nouvelles productions qu'après votre avis. Permettez-moi donc de vous adresser l'extrait d'une lettre que j'ai reçue sur ce sujet, en vous priant de fixer mon opinion par la voie de votre Journal.

Après m'avoir parlé de quelques nouveautés en peinture & sculpture, mon Correspondant de Paris ajoute : quant aux gravures, le jeune *Bervik* vient d'en mettre une au jour, qu'on peut regarder comme une excellente chose, relativement à la conduite & à la coupe des tailles. Elle est faite d'après un tableau de *Lépicié*, &, quoique froide, très-digne de votre collection. Il paroît, depuis quelques mois, une estampe, par *Schmuser*, Allemand, digne Elève de M. *Wille*, comme le précédent. Elle est faite d'après *Rubens*. Vous y verrez une chappe d'étoffe brodée, des têtes & un bras que nous regardons comme le *nec plus ultra* de la gravure. Le reste de l'estampe est large, brillant, & plein de vigueur.

Deux concurrens méritent encore votre curiosité : le premier, M. *Strange*, qui a mis au jour le portrait de *Henriette-Marie de France*, Reine d'Angleterre. Quoique les formes rondes & lourdes des chairs ne rendent pas bien le dessin de *Vandick*, la disposition & la facilité avec lesquelles les tailles sont coupées, sur-tout dans les étoffes, vous montreront encore la main d'un des meilleurs graveurs de l'Angleterre. Le second, M. *Massart*, a copié le tableau de la collection du Palais Royal, où cette même Reine se trouve avec le Roi *Charles I*, son mari & leurs deux enfans. Le mérite & les défauts de cette estampe, sont opposés à ceux de M. Strange. Les travaux des tailles y sont de petite manière & fatigués ; mais par-tout on y retrouve la couleur & l'esprit du dessin de l'original. La tête du Roi & celle du jeune Prince *Charles* sont des chefs-d'œuvre de sentiment & d'intelligence. Au sujet de ces deux estampes, vous ririez de voir les combats qui s'élèvent entre les Peintres & les Graveurs. Les premiers, amis des formes & de l'effet, voudroient tous que M. Massart les eût gravés, & les jeunes Graveurs voudroient tous avoir la main de M. Strange.

Si je ne vous dit rien de *la suite d'Esther*, c'est qu'en vérité je ne connois guère d'ouvrage de gravure plus froid, plus incorrect, & plus universellement noir ; enfin la fraîcheur & le goût de *Detroy* fils, n'y sont nul part.

Réponse de l'Auteur du Journal.

On a pu voir, dans nos Feuilles précédentes, le compte que nous avons rendu des premières estampes dont parle cette Lettre, & nous ne pouvons que confirmer tout le bien qui s'en dit ici. Quant aux autres de MM. *Strange*, *Massart* & *Beauvarlet*, nous ne sommes pas encore à portée d'en faire l'éloge. Si nous pouvons les découvrir, nous ferons part de nos observations.

MUSIQUE.

Journal de Violon, dédié aux Amateurs, & composé d'airs d'Opéra sérieux & comiques, airs de ballets, ariettes italiennes, Rondeaux, Vaudevilles & Chansonnettes, arrangés par les meilleurs Maîtres, pour deux Violons ou deux Violoncelles. *Seconde année*. N°. 2. Prix de l'abonnement, pour douze cahiers par an, 15 liv. pour Paris, & 18 liv. pour la province. A Paris, chez M. *Bornet* l'aîné, rue des Prouvaires, près S. Eustache.

AVIS DIVERS.

Etat de la France, enrichi de gravures, contenant. 1°. les qualités & prérogatives du Roi, la généalogie abrégée de la Maison Royale ; le Clergé de la Cour ; les Officiers de la Musique du Roi, de sa Maison, de sa Chambre, de sa Garde-robe, de ses Bâtimens & Maisons royales. 2°. Les Troupes de la Maison du Roi ; le Juge de la Cour ; le Grand-Maitre ; les Trésoriers, Marchands & Artistes suivans la Cour : la Maison de la Reine, des Enfans de France, Princes & Princesses du Sang, Princes légitimés & Princes étrangers. 3°. Le Clergé de France ; les Bénéfices à la nomination du Roi & des Princes. 4°. Les Pairies & Duchés de France ; les Ordres de S. Lazare, de S. Michel, du S. Esprit, de S. Louis, du Mérite militaire, de la Toison d'or & de Malte, qui comprend le nom de tous les Chevaliers qui sont en France, &c. 5°. Les Maréchaux de France, & autres Officiers généraux de terre & de mer ; le Corps royal d'Artillerie, & les Gouverneurs des Provinces, &c. 6°. Les Conseils du Roi ; les Secrétaires d'Etat ; les Parlemens ; les Cours Supérieures, & autres Jurisdictions du Royaume ; les Généralités, Recettes, &c. 7°. Les Universités ; les Académies ; les Bibliothèques publiques ; les Ambassadeurs, Envoyés ou Résidens dans les Cours Etrangères, &c.

Toutes les personnes qui, par leur rang, leurs charges & leurs emplois, sont susceptibles d'être comprises dans cet ouvrage, & qui n'ont pas encore fourni leurs notes, sont priées d'envoyer, *franc de port*, aux Auteurs, rue des Cordiers, n° 4, près la place Sorbonne, à Paris, leurs noms de baptême, de famille, surnoms & qualités, avec la date exacte de leur naissance & de leurs provisions, & leurs adresses, tant à Paris qu'en Province. L'ouvrage paroîtra le 15 Décembre prochain.

M. *Rouland*, Professeur de Physique expérimentale, & Démonstrateur en l'Université, commencera, le Lundi 14 Février, à midi, un Cours de Physique expérimentale, qu'il continuera les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine, à la même heure, dans son Cabinet, maison de l'Université, près S. Yves, rue S. Jacques.

Il commencera un second Cours de Physique le Mardi 15 du même mois, à six heures du soir

& le continuera les Mardi, Jeudi & Samedi, à la même heure. Les personnes qui se proposeront de suivre l'un ou l'autre de ces Cours, voudront bien se faire inscrire avant l'ouverture.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

De Nantes, *8 Février*. Arrivée de Navires. *L'Aimable Thérèse*, de 200 ton. du Cap Franç.; *la Ville de Nantes*, de 600 t. du Port au-Pr.; *la Double Alliance*, de 400 t. du même lieu; *l'Hercule*, de 300 t. des Cayes. Ces Navires sont chargés de sucre, café, cacao, coton, oranges, indigo, &c. *Le Beauvais*, de 80 tonn. a amené de S. Pierre & Miquelon, morue vertes & huile de morue.

Les Navires en chargement sont: *le Suffren*, de 1000 tonn. pour l'Inde; *les Freres Amis*, de 300 t. pour la Guadeloupe; *le Montaudouin*, de 400 tonn. pour Léogane.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Terre & Seigneurie de la Courdenet, paroisse de Waas, dans le Maine, à 2 lieues du Château du Loir, 2 du Château la Valliere, 2 du Lude, 6 de Tours, &c. dans une position des plus agréables, sur une éminence, au bas de laquelle est la rivière du Loir, où cette Seigneurie donne droit de Pêche, celui d'y faire des édifices, combes & pêcheries; avec joli Château, beau & bon Jardin, Vignes, Prés, Bois taillis, Chapelle fondée, droit de Fuie, de Prévôté, de Garenne, Haute-Justice, l'Inventaire de tous les droits, un Censif en règle, & les Plans levés de l'enceinte de chaque frêche, &c. &c. S'adr. à Angers, à M. *Moron*, place du Pilori; à Beaujé, à M. *le Deux*; au Lude, à M. *Basatte* fils, à la Flèche, à M. *Basatte* père; au Mans, à M. *Martigné*, place des Halles, tous Notaires, qui donneront les renseignemens nécessaires, & recevront les enchères jusques au 1er Juin 1785.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Février 1785.	Du 5. liv.	s.	d.	Du 9. liv.	s.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à.	750			750		
— du Mexique, à	740			740		
— du Pérou, à	730			732		
— de guinées, à	750			748		
Or de ducats, *l'once*, à	101			101	10	
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	12	6	54	10	
— à 11 den. 10 gr. à	52	7	6	52	7	6
Piastres, à	48	12	6	48	12	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

FÉVRIER 1785.	*Du 9, Fête.*	*Du 10.*
Actions des Indes de 2500 l.		2067 $\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 l. 10 s.		261
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Oct. de 500 liv.		421
Rescriptions		3 $\frac{3}{4}$. 3 p. $\frac{0}{0}$ p.
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		928
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.		713. 712
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.		488. 87
Quittance de finance		6. 7 $\frac{1}{2}$. 5 $\frac{3}{4}$ 6 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Viager 1782		15 $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de Décembre 1783.		10 p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$		12 $\frac{3}{4}$ 13 bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784		3 $\frac{1}{2}$. 3 $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ b.

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 9, Fête.	*Du 10.*
Amsterd.		54 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$
Hamb.		190 $\frac{1}{8}$
Londres.		28 $\frac{13}{16}$
Madrid.		14 l. 10 s. 6.
Cadix.		14 l. 7 s.
Gênes.		93 $\frac{3}{4}$
Livourne		99 $\frac{1}{2}$
Lyon, *Rois*.		$\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 15 Février 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

Littérature.

DISCOURS *prononcés dans l'Académie Françoiſe, le Jeudi 27 Janvier 1785, à la Réception de M. l'abbé* Maury, *Abbé Commendataire de la Frenade, Vicaire-Général de Lombez, & Prédicateur ordinaire du Roi.* A Paris, chez *Demonville*, Impr.-Libr. de l'Académie Françoiſe, rue Chriſtine. 38 pag. *in*-4°.

M. l'Abbé Maury paſſe pour un des Orateurs les plus diſtingués de nos jours. Les Panégyriques qu'il a fait imprimer, & ſes ſuccès multipliés dans les principales chaires de Paris & dans celle de la Cour, ont donné de lui cette idée avantageuſe: elle eſt confirmée par ſon Diſcours de réception à l'Académie Françoiſe, qui lui a obtenu l'accueil le plus favorable du public. Voici le début qu'on ne trouvera pas certainement ordinaire, de quelque manière qu'on le conſidère.

« S'il ſe trouve dans cette aſſemblée un jeune
» homme, né avec l'amour des lettres & la paſ-
» ſion du travail, mais iſolé, ſans appui, livré
» dans cette capitale au découragement de la ſoli-
» tude, & ſi l'incertitude de ſes deſtinées affoiblit
» le reſſort de l'émulation dans ſon ame abattue,
» qu'il jette ſur moi les yeux dans ce moment, &
» qu'il ouvre ſon cœur à l'eſpérance, en ſe diſant
» à lui-même: celui qu'on reçoit aujourd'hui dans
» le ſanctuaire des lettres a ſubi toutes ces épreu-
» ves. Du fond de ſon obſcurité, il porta ſes re-
» gards ſur cette compagnie: il y apperçut *les pre-*
» *miers hommes de la littérature & les plus vertueux,*
» *les plus dignes amis des lettres & leurs plus zélés*
» *protecteurs* (1); & il ſe perſuada que ſi, par un
» heureux effort, il parvenoit à s'en faire con-
» noître, il devroit bientôt à leur indulgence les
» plus précieux encouragemens. Ses eſpérances ne
» furent point trompées. Profondément ſaiſi, com-
» me on l'eſt dans le premier âge, d'amour pour
» les vertus touchantes de l'Archevêque de Cam-
» brai, & d'admiration pour les vertus héroïques
» de Saint Louis, il s'annonça par leur éloge. Dès-
» lors il vit l'Académie Françoiſe l'accueillir &
» l'encourager. La diſtinction dont elle honora ſon
» premier eſſai lui concilia la bienveillance d'un
» Prélat, digne, par les qualités de ſon ame, du
» nom chéri de Fénelon. L'Académie fit plus en-
» core: ayant daigné porter ſes ſollicitations aux
» pieds du Trône en faveur du jeune Panégyriſte
» de Saint Louis, elle obtint pour lui, de la bonté
» ſi naturelle au feu Roi, une grace marquée; & ſi
» depuis, avec plus de calme, de courage & d'é-
» mulation, le diſciple qu'elle avoit en quelque
» ſorte adopté par ſes bienfaits, a pu ſe livrer aux
» pénibles travaux du miniſtère évangélique, c'eſt
» uniquement à ce corps illuſtre qu'il en eſt rede-
» vable; & c'eſt ſon propre ouvrage que l'Acadé-
» mie achève aujourd'hui, en lui accordant la plus
» glorieuſe des récompenſes littéraires ».

Ce début, dans lequel M. l'Abbé Maury a eu l'adreſſe de faire ſa propre hiſtoire, eſt cependant dans toutes les règles de la modeſtie; & la tournure en eſt ingénieuſe.

L'Orateur n'a pas ſuivi la marche de la plupart des récipiendaires, qui, après des complimens & des formalités d'étiquette, ſe hâtent d'en venir à quelque diſcuſſion de littérature. Il s'attache conſtamment à l'éloge de ſon prédéceſſeur, ou s'il s'en éloigne quelquefois par des réflexions épiſodiques, c'eſt que le ſujet l'y conduit naturellement, & il y revient bientôt après. Il eſt vrai qu'il

(1) Nous croyons, malgré l'eſtime due à l'Académie Françoiſe, priſe collectivement & formant un corps illuſtre & reſpectable, que ces éloges de primauté, de ſupériorité, & ſur-tout de plus grande vertu, doivent paroître fort étranges: ils deviennent même, en quelque ſorte, injurieux pour ceux qui ne ſont pas de cette Académie, & qui ſont perſuadés que le titre d'Académicien n'ajoute rien au mérite de l'Homme de Lettres, & qu'il ne ſuppoſe pas toujours un plus grand talent, encore moins une plus grande vertu. Ils penſent que ce ſont des vérités qu'il eſt eſſentiel de rappeller, pour qu'on ne ſe glorifie pas de diſtinctions, qui ne ſignifient rien par elles-mêmes. C'eſt au Public éclairé qu'appartient le droit d'aſſigner les rangs: il ne s'y méprendra pas. Mais un particulier doit toujours s'abſtenir de ces propoſitions abſolues, *les plus grands, les plus habiles, les plus vertueux.* Ce qui lui paroît ſi décidé pour lui-même eſt très-problématique pour les autres; car tout eſt relatif dans cet univers, excepté les vérités premières.

y avoit tant de choses à dire de M. le Marquis de Pompignan. Ce n'étoit pas un homme ordinaire. Littérateur profond & formé à l'école du bon goût & de la saine antiquité, versé dans la connoissance des langues mortes & vivantes, Poëte, Traducteur, Moraliste, Magistrat, &c. &c. Quel vaste champ pour un éloge! M. l'Abbé Maury en a embrassé tous les détails, & il ne se montre pas inférieur à la tâche qu'il s'est imposée. On voit qu'il est nourri des bons principes. Le morceau sur les Anciens est plein de goût & fort bien présenté. « C'est » en lisant les Anciens, dit l'Orateur, que l'on » peut s'approprier une foule d'expressions neuves; » plus on les imite, plus dans sa propre langue on » devient soi-même original; & l'on reconnoîtra » au nombre, au mouvement, à l'harmonie du » style, un écrivain qui a fréquenté les Auteurs de » l'Antiquité, comme autrefois la Fable trouvoit » une voix plus mélodieuse aux oiseaux qui avoient » voltigé sur le tombeau d'Orphée ». Cette comparaison est agréable & même saillante.

M. l'Abbé Maury se montre un peu sévère sur les Poësies sacrées de M. de Pompignan. Il seroit curieux de rapprocher son jugement de celui de M. le Marquis *de Mirabeau* dans l'examen de ces Poësies publié en 1756. S'il n'ose pas dire formellement que M. de Pompignan est égal ou supérieur à *Rousseau*, il le fait quelquefois entendre; & l'on reconnoit du moins qu'il est pénétré de la plus vive admiration pour des chefs-d'œuvre de *sublime*, de *sentiment* & de *style*; trois points principaux de cet examen où les Odes, les Cantiques, les Hymnes & les Prophéties sont analysés dans le plus grand détail.

Les personnes attachées à la mémoire de M. de Pompignan sauront gré à M. l'Abbé Maury de la retenue avec laquelle il a parlé de son divorce avec l'Académie Françoise, au moment même où elle venoit de l'adopter. « Non, Messieurs, s'écrie ici » l'Orateur, vous n'avez point oublié que les liens » qui l'attachoient aux lettres, l'unissoient toujours » à vous. S'il a pu se croire étranger à cette com» pagnie, l'erreur a été à lui seul: mais dans le » cours de ce long & déplorable divorce, ses tra» vaux littéraires vous appartiennent; & je porte » aujourd'hui avec confiance tous ses succès en » tribut à votre gloire ». On verra encore avec plaisir M. l'Abbé Maury rendre hommage aux grandes qualités de *Louis XIV*. « Plus ce Monar» que, remarque-t-il avec beaucoup de justesse, » s'éloigne de notre âge, plus il s'aggrandit à no» tre vue. A mesure que les Mémoires de ses gé» néraux nous rendent, en quelque sorte, témoins » de sa vie privée, l'ancien enthousiasme de la » France se réveille pour exalter un Prince à qui » elle doit tout, ses loix, sa discipline militaire, sa » police, ses premières routes, sa marine, ses ar» senaux, ses ports, ses manufactures, ses Aca» démies ».

On remarque dans ce discours, de l'abondance, du mouvement, l'art de lier les idées, & des transitions faciles: mais peut-être la sévérité du goût y trouveroit-elle à reprendre quelques expressions & quelques tournures défectueuses. Par exemple, *David. . . . . est un homme qui vous parle de haut & de loin.* Outre que la figure n'est pas noble, il n'est guère aisé de comprendre quelle espèce de mérite on veut attacher par ces mots à l'Auteur des Pseaumes. *Avoir le courage du bon goût.* Le goût au moral & au physique ne suppose ni ne demande du courage, qui est absolument inutile pour une perception de l'ame, un sentiment, une sensation. Il ne faut point de courage pour trouver les vers de *Racine* beaux, ou une perdrix excellente: mais le courage est quelquefois nécessaire pour montrer & manifester son goût; & c'est peut-être ce qu'on a voulu dire.

C'est M. le Duc *de Nivernois* qui a répondu au discours de M. l'Abbé Maury; & il suffit de le nommer pour qu'on se forme l'idée de l'urbanité, des graces, de la délicatesse dont cet illustre Académicien, qu'on pourroit justement appeller *l'Atticus moderne*, fait parer toutes ses productions. Son discours a été vivement applaudi par les Auditeurs: celui du Récipiendaire l'a été aussi beaucoup. M. *Gaillard* n'a pas été si heureux, lorsqu'il a lu après eux une notice sur *Démosthene*, qui doit être insérée dans l'Encyclopédie Méthodique. Mais, puisqu'on a acquis le droit d'applaudir, on doit avoir également celui de désapprouver; & peut-être n'y a-t-on pas assez réfléchi, quand on a laissé introduire les applaudissemens dans l'Académie. Je me souviens que feu l'Abbé *d'Olivet* en étoit toujours très-scandalisé, irrité même, & je lui ai souvent entendu raconter que lorsqu'ils eurent lieu pour la première fois, à la réception de *Voltaire* en 1746, il eut toutes les peines du monde à se contenir, & qu'en sa qualité de Directeur, il fut tenté plusieurs fois de donner cet avis bien digne de sa gravité: *On applaudit au Théâtre, on écoute à l'Académie.*

GÉOGRAPHIE.

Carte générale de la Terre, appliquée à l'astronomie, pour l'étude de la Géographie céleste & terrestre, dressée par M. *Flécheux*, d'après les observations les plus récentes.

Cette Carte, en une feuille de papier grand aigle, est fort bien imaginée, & mérite l'attention des connoisseurs. Le prix pour la province est de 3 liv. en s'adressant directement à l'Auteur, rue du Sentier, à Paris, à l'hôtel de Madame la Présidente *de Meslay*.

ACADEMIE.

La Société royale de Physique, d'Histoire naturelle & des Arts d'Orléans, a tenu son assemblée publique, le Mardi 4 Janvier 1785.

M. *de Cypierre de Chevilly*, Président de la Société, a ouvert la séance par un discours aussi flatteur pour la Compagnie à laquelle il étoit adressé, qu'intéressant pour la nombreuse assemblée

qui l'écoutoit. Ce Magiſtrat ſe félicite de ce que ſon adjonction aux fonctions d'un père, dont le nom, cher à la Société, lui rappellera toujours l'époque de ſon exiſtence, le met à portée de préſenter au Miniſtre le réſultat de ſes travaux, « & de jouir de la double ſatisfaction de rendre, » comme Adminiſtrateur, hommage à la vérité, » & de participer, comme Confrère, aux éloges » que ces efforts mériteront ».

M. *d'Auteroche de Talſy*, Directeur, a lu un *Diſcours ſur l'influence que peut avoir la Société royale de Phyſique, &c. dans la Province de l'Orléanois.*

M. *Barbot*, après avoir expoſé dans un *Mémoire ſur l'avantage qu'il y auroit à faire des ſemis de pins dans les terres maigres, & peu propres à la production des grains*, que la cherté progreſſive des bois étoit moins l'effet de la diminution des forêts, que des conſommations multipliées par le luxe, propoſe, pour y remédier, la culture du Pin dans les terreins ſablonneux.

M. *Beauvais de Préau*, Secrétaire perpétuel, a lu, pour M. l'Abbé *Deſchamps*, un *Mémoire ſur les animaux microſcopiques.*

M. l'abbé *Pataud* a lu un *Plan analytique & raiſonné de l'Hiſtoire naturelle, civile, politique & littéraire du cours de la Loire*, qu'il ſe propoſe d'écrire. Elle ſera précédée d'un *Abrégé de l'hiſtoire des Fleuves connus.*

Une pièce de Monnoie d'argent, ancienne, trouvée en quantité aux environs d'Alaine, entre Chartres & Orléans, a fait la matière d'une *Diſſertation* de M. *Crignon-Vandebergue.* Il prouve, par l'Hiſtoire & par les lettres initiales de cette pièce, que le monogramme de *Carolus*, qui en occupe le champ, doit être rapporté à *Charles III*, dit *le ſimple.*

M. *Beauvais de Préau* a lu les *Eloges de MM. Pajon de Moncets & Deſſain ;* le premier Aſſocié-Correſpondant, & le ſecond, Adjoint de la Société royale de Phyſique, &c.

M. *Huet de Froberville*, Co-Secrétaire, après avoir fait la lecture du Précis des travaux de la Société, depuis le 23 Avril juſqu'au 3 Septembre de l'année 1784, a rendu compte des divers ouvrages envoyés au Concours pour les places d'Expectans. La Société n'a cru devoir admettre que le n° 7, renfermant deux obſervations, dont l'une concerne un *ver*, du genre appellé *Gordius*, & l'autre un *Lichen*, de l'eſpèce de ceux que *Linné* nomme *Leproſi & Scutellati*, avec cette deviſe : *Meta laboris honos.* Ces deux pièces qui annoncent des connoiſſances & le talent de la diſcuſſion, ſont de M. *Vandebergue de Villebouré.* M. de Froberville a annoncé enſuite l'ouverture d'un Concours pour deux places d'Expectans que la Société accordera dans ſa ſéance publique prochaine d'après Pâques.

AVIS DIVERS.

Au mois de Mai 1784 eſt décédé, dans les environs de Sainte-Menehould, paroiſſe d'Ante, un Domeſtique qui habitoit ce canton depuis 15 années, qui s'eſt toujours donné pour garçon, ſous le nom d'*Antoine Fleuret.* On a lieu de préſumer qu'il étoit né à la proximité de Joinville, ou de S. Dizier, & que ſa famille y réſide. Il laiſſe une petite ſucceſſion. Ceux qui ont droit d'y prétendre pourront s'adreſſer à M. *Blanchin*, Not. royal à Bailler, proche Sainte-Menehould.

La fabrique de Colle-forte, connue depuis plus d'un ſiècle, ſous le nom de *Leſage*, ſe continue toujours par la Dame veuve *Leſage*, en la maiſon ordinaire de cette Manufacture, rue Guérin-Boiſſeau, près la rue & vis-à-vis l'Egliſe S. Martin, à Paris. Cette Colle, qui n'a aucune odeur, s'emploie dans différentes manufactures & fabriques de France, & réunit la ſolidité à l'économie.

POÉSIE.

Le Tableau. FABLE.

Un Peintre expoſoit un Tableau
Sans parure & ſans étalage :
Le Public dédaigna l'ouvrage.
Un autre eut briſé ſon pinceau :
Mais notre Apelles fut plus ſage.
A l'aide d'un cadre brillant,
Dont il orna ſa marchandiſe,
Il rencontra plus d'un chaland,
Et profita de la mépriſe.

En vain, ſur ſes talens acquis,
Damon forma l'eſpoir de plaire
Dans certains cercles de Paris :
Du fracas & de beaux habits
Le tirèrent bien mieux d'affaire.

Par M. L. D. C. D. S. Q.

MÉLANGES.

Voici quelques obſervations critiques qui viennent de nous être adreſſées par une perſonne d'eſprit & de goût. Elles portent ſur des expreſſions néologiques, des tournures de phraſes ſingulières, qui déparent de plus en plus notre Langue, & qu'on voit même employées par les auteurs de certains ouvrages périodiques, qui devroient être les premiers à les proſcrire.

« Que veut-on dire par un *motet d'une belle facture?* Je n'y conçois rien, ſi par *facture*, on entend autre choſe que compoſition ; mais ſi ces deux mots ſont cenſés équivalens, pourquoi préférer celui de *facture*, qui a un air ſi étrange pour un Motet? Apparemment le terme de *compoſition* eſt trop trivial : le bon goût demandoit qu'on lui en ſubſtituât un autre tout neuf; cependant on n'oſeroit pas encore dire un *facteur* de motet pour un compoſiteur.

J'ai peine à imaginer un *motet rempli de grands effets ;* je cherche en vain comme il peut être rempli de ce qui n'exiſte pas encore pour lui, & ne peut exiſter que par ſon exécution. Qu'il abonde en morceaux, en paſſages, en traits propres à produire de *grands effets*, à la bonne heure; mais il

me semble que ces *effets* n'ont rien de réel sur le papier du compositeur, & avant l'exécution du motet.

Chanter d'à-plomb est sans doute une expression analogue à celle de *danser d'à-plomb;* mais cette analogie a échappé à l'examen que j'ai voulu en faire.

Encore un éclaircissement à demander, mais dans un autre genre, & je finis. Le *Coriolan* de M. *de la Harpe*, dans les affiches du spectacle de la capitale de notre Province, s'annonce ainsi: *Coriolan* ou *le danger d'offenser un grand homme*, *&c.* Cette Tragédie s'affiche-t-elle de même à Paris? Le petit commentaire ajouté au titre, est-il de la *facture* de M. de la Harpe; & le *danger* dont il s'agit doit-il s'entendre doublement & du Héros, & de l'Auteur de la pièce?

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Moitié d'une Terre considérable, sur la gr. route de Lyon, près d'Avignon, à 12 lieues d'Aix & à 16 de Marseille. S'adr. à Paris, à M. *Griveau*, Not. rue S. Honoré.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

On a appris, par un vaisseau arrivé de la côte d'Afrique, que les François y faisoient la traite avec le plus grand succès; que le prix qu'ils donnoient des Nègres étant plus considérable que celui qu'y mettoient les autres Négocians, les Naturels s'empressoient de leur procurer les plus beaux esclaves, & que plusieurs vaisseaux Anglois n'ont pu completter leur cargaison.

D'Ostende, le 31 Janvier. Les nouvelles des Antilles sont très-flatteuses pour les Commerçans, & pour la nation en général. Il y a ici 20 lettres qui toutes s'accordent à faire le tableau le plus riant des beaux tems qui ont constamment régné à Sainte-Croix, pendant les mois de Mai, Juin, Juillet & Août. Les planteurs s'attendent à faire la plus abondante récolte en sucre qui se soit jamais faite dans cette isle.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 9 Février.				Du 12.			
A LA HALLE.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.
Le froment, de...	20		à 26		20		à 26	
L'orge, de...	16		à 17		15		à 16	
Le seigle, de...	14		à 15		13		à 14	10
L'avoine, de...	24		à 30		22		à 30	
Farine blanche,	48		à 53		48		à 52	
Bis-blanc & bis,	30		à 45		30		à 45	
A LA GRÈVE.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*							
Le froment, de...	25		à 27		25		à 27	
L'Orge, de...	16		à 17		15		à 16	
Le seigle, de...	14		à 15		13		à 14	10
L'avoine, de...	24		à 30		22		à 30	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

FÉVRIER 1785.	*Du* 11.	*Du* 12.
Actions des Indes de 2500 l.	2067 $\frac{1}{2}$	2067$\frac{1}{2}$.70
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 l. 10 f.		
Portion de 100 liv.	86	
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.	421	421
Rescriptions		
Loterie royale, 1780, à 1200 l.	929	930
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	713	713.714
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	486.87.88	488.89
Quitance de finance	5$\frac{1}{2}$.6$\frac{1}{4}$.6$\frac{3}{4}$.7 p $\frac{0}{0}$ p.	5$\frac{1}{2}$.7.5$\frac{3}{4}$.6$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Viager 1782	15$\frac{3}{4}$.$\frac{1}{2}$.$\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén..	15$\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén
Viager de Décembre 1783..		10 p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$...	13 bén.	13.13$\frac{1}{4}$ bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	3.3$\frac{1}{4}$.3 p $\frac{0}{0}$ b.	3$\frac{1}{4}$.3.3$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.

CHANGES ETRANGERS; A 60 JOURS DE DATE.

	Du 11.	*Du* 12.
Amsterd.	54$\frac{7}{8}$	53$\frac{7}{8}$
Hamb....	190$\frac{1}{4}$	191$\frac{3}{4}$
Londres..	28$\frac{3}{4}$	28$\frac{3}{4}$
Madrid...	14 l. 10 f. 6..	14 l. 10 f. 6..
Cadix....	14 l. 7 f. 6....	14 l. 7 f. 6....
Gènes....	93$\frac{1}{2}$	93$\frac{1}{2}$
Livourne	99$\frac{1}{4}$	99$\frac{1}{4}$
Lyon.... *Rois*...	$\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p....	$\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p....

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 17 Février 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Les deux Centenaires de Corneille, Pièces en un acte & en vers, réprésentées à Rouen, Bordeaux, le Havre, Tours, Grenoble; par M. le Chevalier de Cubieres, *de l'Académie de Lyon.* A Paris, chez *Cailleau*, Impr.-Libr. rue Galande, n°. 64, & *Bailli*, Libr. rue S. Honoré, barrière des Sergens. 1785. 80 pag. *in-8°.*

Des *Réflexions sur le grand Corneille*, précèdent ces deux pièces. M. le Chevalier de Cubieres prétend qu'on ne doit pas donner à cet homme célèbre le nom de *créateur* de notre Théâtre, parce que *Sophonisbe* & *Mustapha* avoient paru avant le *Cid.* Mais c'est créer que de marquer par un succès immortel, l'époque d'un art; & sans contredit Corneille doit faire oublier ses prédécesseurs. L'observateur s'oppose, avec plus de raison, à cette proscription aussi injuste que déplacée, qu'on étend sur les derniers drames de ce poète illustre. Il remet sous nos yeux un morceau de la tragédie d'*Othon* qui, effectivement est rempli de beaux vers & de cette éloquence forte de raisonnement qu'on peut appeller le secret du *grand Corneille*, nul auteur dramatique, depuis lui, n'ayant jamais possédé ce rare talent.

M. de Cubieres nous dit des choses très-bien pensées au sujet des styles de *Corneille* & de *Racine*.

Voici à-peu-près l'idée de sa première pièce. *Apollon* faisoit préparer une espèce de fête pour recevoir Corneille; & *Pluton* a refusé de le rendre. *Melpomène* se console de cette privation, en disant:

> Nous lui réservions des honneurs
> Que nous rendrons à son image.

Survient *Scudéry*, qui conserve ici son personnage d'ennemi jaloux du grand talent de Corneille. Apollon lui oppose le mépris, & ne lui répond qu'en faisant paroître sur la scène les divers Héros que Corneille en quelque sorte a créés dans ses tragédies immortelles. Le génie de l'ancienne Rome, en habit romain, vient se joindre à ces acteurs: ce Génie achève de faire le panégyrique du Poëte François: il a obtenu de Pluton que Corneille se remontreroit aux regards du Dieu des vers, & qu'on le *verroit sans l'entendre.* Il paroît. Apollon le fait monter sur un trône; & trois Muses vont le couronner. On voit que le plan est foiblement conçu, sans effet, sans intérêt: mais ce défaut considérable est quelquefois racheté par des vers heureux & faciles.

La seconde *Centenaire de Corneille*, ou *le Génie vengé*, a les mêmes défauts à-peu-près. Cette dernière pièce, selon un Avertissement de l'Auteur, a été *lue deux fois, & deux fois reçue à la Comédie françoise.* Le Théâtre représente le Temple de Melpomène: on voit son trône d'un côté, & de l'autre les bustes de *Corneille*, *Racine*, *Voltaire*, *Crébillon*, *du Belloi* (du Belloi à côté de ces grands Hommes!). *Thalie* occupe la scène, tandis que sa sœur Melpomène est allée supplier le dieu des Enfers de lui rendre Corneille: mais elle voit avec douleur le *faux Goût* installé sur ce trône; elle *lui dit ses vérités*, & sort. Le faux Goût reste avec un *Auteur tragique*, un *Auteur comique.* Cette scène offre des détails amusans, & dictés par le bon goût. Tous les ridicules modernes qui infectent l'art du Théâtre, y sont assez bien décrits. Vient Corneille qui fait lui-même l'éloge de Racine, de Voltaire, de Crébillon, de du Belloy. Encore une fois, n'est-ce pas abuser de la bonté de Corneille? Corneille panégyriste de du Belloi! On annonce une espèce d'émeute occasionnée par le faux Goût, qui approche du Temple à la tête d'une troupe de soldats: il est vaincu; Apollon s'est déclaré pour Corneille, qui paroît près de lui dans un nuage. Le Dieu des vers tue le faux Goût, & conduit lui-même le Grand Corneille sur le trône: les Beaux-Arts & les Graces accourent l'environner. Cette fable est aussi froide que la première. Cependant comme nous nous piquons d'une exacte impartialité, nous conviendrons avec plaisir que cette Pièce est supérieure à celle qu'on a représentée, sous le même titre, sur le Théâtre François, & que M. le Chevalier de Cubieres peut espérer des succès, s'il veut se donner la peine de travailler davantage ses productions.

CHIMIE.

Collection de Mémoires chimiques & physiques; par M. Quatremere d'Isjonval. *Tome premier.* A Paris, chez *Didot* le jeune, Imp.-Libr. quai des Augustins. 1784. vol. *in*-4° de 310 pag. Prix 3 liv. broché.

Le premier de ces Mémoires a pour objet l'analyse & l'examen chimique de l'indigo. Il fut couronné en 1777 par l'Académie des Sciences de Paris. L'auteur entre dans le plus grand détail sur la manière d'employer cette substance pour la teinture.

Il donne dans le second Mémoire l'analyse du pastel, & l'examen plus particulier des mouvemens intestins de la cuve en laine; il fut lu à l'Académie des Sciences en Décembre 1777.

Le troisième, qui fut couronné, en 1781, par l'Académie de Rouen, contient des recherches sur les moyens d'assigner des différences entre la marne, la craie, la pierre à chaux, & la terre des os, que la plupart des Chimistes ont, jusqu'à présent, confondue dans la classe des terres calcaires.

Ces trois Mémoires avoient été imprimés, mais séparément; le quatrième n'avoit pas encore été publié. L'auteur déclare que c'est à la sollicitation de plusieurs personnes éclairées, qu'il s'est déterminé à le mettre au jour. Il avoit été lu à l'Académie des Sciences, en 1780 & 1781. Il renferme des recherches sur les moyens de combiner intimement les acides nitreux & marins avec la terre magnésienne, pour en obtenir des sels réguliers & permanens.

On trouve ensuite un cinquième Mémoire, lu également à l'Académie des Sciences en 1784; c'est un essai sur les caractères qui distinguent les cotons des diverses parties du monde, & sur les différences qui en résultent pour leur emploi dans les Arts. A la suite de ce Mémoire sont des notes qui y sont relatives.

On lit cet avis à la fin du volume: les personnes qui auront acheté ce recueil sont priées de ne point le faire relier avant la fin de la présente année 1784, l'auteur se proposant d'y ajouter trois nouveaux Mémoires.

Ces premières couronnes décernées à M. Quatremere, lui en ont mérité une plus glorieuse; il a été nommé par l'Académie des Sciences de Paris pour remplacer M. *Macquer*.

AGRICULTURE.

Précis sur le Bled de Sibérie, ou Bled-Martin.

On sème ce grain depuis le premier Juin jusqu'à la mi-Août. On laboure la terre avant l'hiver ou en Mars, ensuite en Mai; on fume & on sème à la charrue en Juin; il réussit mieux qu'à la herse. Plus la terre est sèche, mieux elle vaut. Cela tient lieu d'un engrais; on met alors la semence tremper dans l'eau. On ne sème qu'un boisseau de ce bled dans un terrein où on semeroit trois boisseaux de froment. Le tems précis de la moisson est quatre-vingts jours après qu'il est semé, lorsque la plante commence à se dessécher & à quitter sa feuille.

Comme il s'égraine facilement, il est préférable de le récolter par un temps humide, ou le soir & le matin. On place les javelles droites, comme on fait pour le chanvre. Quand il est sec, on le lie en gerbes, on l'engrange, on le laisse dans la paille quelque temps, pour qu'il finisse d'acquérir sa perfection. Il n'y a aucun danger, ne s'échauffant jamais.

Quatre hommes battent avec le fleau deux cens boisseaux de ce grain par jour; & il est très-aisé à nettoyer.

On peut faire un champ perpétuel de cette plante, (*selon M. Martin*,) qui produit par année deux récoltes. Après celle qu'on aura faite en Septembre, on y fait passer les dindons. Au commencement de Mars on fume légérement, & l'on donne un labour; à la fin de ce mois un second labour, & on herse en Avril; on aura une récolte suffisante.

Après cette récolte qui se fera à la fin de Juin, on labourera pour la seconde qui deviendra trop épaisse, si on n'a le soin de bien herser, quand le bled sera un peu poussé, pour en emporter une partie. Ce terrein peut rapporter ainsi huit années de suite.

La paille est bonne pour les vaches: mais elle est moins nourrissante: sur trente quintaux pesant de cette récolte, il n'y en a que dix en paille & vingt en grains.

Ce grain réussit dans tous les terreins, cependant le plus fort lui convient mieux; & dans ce dernier, pour peu qu'il soit fumé, il produit cent pour un. Il n'épuise pas le terrein, il l'ameublit au contraire & détruit les mauvaises herbes.

La terre qui a produit ce bled doit être ensemencée l'année suivante en froment; il réussit supérieurement.

On peut, si l'on veut, en semer pour servir de fourrage; on fauchera trois fois par an. Ce grain est presque aussi pesant que le seigle; il s'en égraine un quinzième à la récolte.

Pour profiter de cette perte on a un troupeau de dindons qu'on fait garder dans le champ récolté; ils s'y engraissent étonnamment; il en est de même de toute volaille qu'on en nourrit.

Ce grain donné aux chevaux en place d'avoine les engraisse mieux & les échauffe moins; il engraisse supérieurement les cochons.

Façon de le moudre.

Ce grain est un peu rude & difficile à moudre; il lui faut autant de temps qu'au seigle. On ne doit le faire moudre qu'à mesure qu'on en a besoin, parce que la farine ne se conserve pas long-temps.

Pour faire du bon pain de ce bled, il faut le faire moudre avec un tiers ou moitié de seigle.

Pour le bien moudre, il faut hausser la meule supérieure du moulin plus que pour le froment, de façon que le grain ne soit que froissé, & séparer exactement la farine de l'écorce, comme elle se trouve exactement après le ravage des souris.

Quand la farine est destinée pour les cochons, on doit la moudre fine, afin que rien ne se perde.

Façon de faire le pain.

Il lui faut plus de levain qu'au froment: on doit aussi l'attendre un peu plus à lever pour qu'il revienne, & le pétrir par deux fois. La pâte doit être faite claire, il faut en former de petits pains, & les arranger de façon qu'il ne soit pas besoin de les affaisser, & ne les laisser qu'une heure & demie au four.

Ce pain est d'un jaune verdâtre, mais bon. Il fait un pain rassis, savoureux, nourrissant, qui vaut mieux que le pain de seigle pur, ou que le pain d'orge, même en y laissant le son; mais alors le pain est un peu amer.

Le pain de ce bled pur est excellent en soupe; & la farine est préférable à celle du froment pour la pâtisserie. (*Extrait des Affiches du Poitou.*)

ARTS.

L'art Gammo-Graphique, ou l'art de ligner ou rayer des Papiers de Musique, Plein-chant, à Registres, à Etats de Régie, & généralement copier & exécuter en couleurs diverses, & au crayon, toutes sortes de modèles donnés par une méthode variable, plus prompte & plus expéditive que l'impression, & à l'instar de l'Imprimerie. Invention nouvelle, exécutée: approuvée de l'Académie Royale des Sciences de Paris: autorisée par Lettres-Patentes du Roi enregistrée en Parlement. Utile & économique au Roi, aux Princes, comme à tous les Bureaux de Commerce & de Finances, pour faciliter l'expédition, l'ordre & l'arrangement nécessaires aux Livres, Registres & Papiers servant à la comptabilité, & encore à tous ceux qui se mêlent de Musique; contenant la naissance, création & description méchanique de cet art, comme des choses y relatives; la mesure & grandeur des divers Papiers, leurs préparations, leurs formats, & le tarif des droits d'entrées auxquels ils sont assujettis par tout le Royaume; avec des remarques sur la fabrication des Encres, & des Observations en tout point, tendantes à perfectionner les Papeteries, de même qu'à établir de nouvelles formes à Papier pour le fabriquer sans grain & uni comme du velin.; suivi, 1°. du passage de Vénus sur le disque du Soleil arrivé le 3 Juin 1769; 2°. de la prédiction du même passage qui arrivera le 6 Décembre 1874; 3°. de la détermination de la longitude entre Paris & Aveiro, ville de Portugal. Dédié à MONSIEUR, Frère du ROI, Protecteur; par M. *de Vausenville*, Inventeur, Astronome, Correspondant de ladite Académie des Sciences, *&c.* Vol. *in-8°.* de *Cicero*, avec Figures, proposé par souscription, sous l'autorisation du Gouvernement.

Chaque souscription sera imprimée, numérotée & signée de l'Auteur: en outre, elle sera visée par celui qui la délivrera. Le prix sera de neuf livres broché, dont six livres en souscrivant, & le surplus sera payé lors de la livraison, qui s'en fera dans le courant du mois d'Avril. Chaque exemplaire sera également signé de l'Auteur sur le premier & le dernier feuillet, & il sera remis à celui qui rapportera la souscription par celui qui l'aura délivrée. On souscrit à Paris, chez l'Auteur, rue Saint-Martin, près Saint-Merry, N°. 169, ou en sa Manufacture Royale de Papiers rayés, rue Chapon, N°. 23; M. *Bianchi*, Physicien, rue S. Honoré, aux Quinze-vingts, N°. 55; la Veuve *Ballard* & Fils, & *Moutard*, Imprimeurs Libraires, rue des Mathurins; *Mérigot*, Quai des Augustins; *Jombert*, rue Dauphine; *Lejay*, Libraire, rue neuve des Petits-Champs, en face de la Compagnie des Indes; *Bailly*, rue Saint-Honoré, Barrière des Sergents; *Belin* & *Guillot*, rue Saint-Jacques; *Monory*, rue de l'ancienne Comédie Françoise; *L'Esclapart*, Pont Notre-Dame; *Hardouin* N°. 14 & *Lagrange* N°. 123, Jardin du Palais Royal; la Veuve *Vallat-la-Chapelle*, Salle du Palais; *Lacloye*, Libraire, à l'Orme S. Gervais.

AVIS DIVERS.

Nous pouvons assurer les personnes qui veulent faire usage du *Thé de santé*, que nous avons fidèlement transcrit la recette insérée dans la *Gazette de Santé.* Il y a *sel mondé*, & non *séné mondé.* Cependant, comme le doute dont on nous a fait part étoit fondé, nous avons consulté les Rédacteurs eux-mêmes de la Gazette de Santé; ils nous ont dit qu'il y avoit erreur dans leur Feuille, & qu'il falloit *séné mondé*, au lieu de *sel mondé.* Ils nous ont assuré de nouveau que l'usage de ce Thé pouvoit être utile, sur-tout aux personnes pituiteuses.

MÊLANGES.

Nec nova, nec novè.

On a remarqué que les Loix somptuaires n'ont eu que peu d'influence sur les mœurs. Ceux qui les ont dictées, ont toujours conservé aux Grands & aux Riches, les colifichets & les superfluités élégantes dont on vouloit débarrasser le reste de la Nation. Sans examiner l'utilité de toutes ces loix, sur-tout à l'époque présente, j'observe que si l'on en a promulgué pour réprimer le luxe de la table, des habits & des équipages, on n'en a point fait pour mettre un frein à la manie de bâtir qui s'étend plus que jamais. Je ne proposerai point de la détruire dans les villes; elle y est moins funeste que dans nos campagnes. Qu'un parvenu *déterre*, comme on dit, un ou deux Gentilshommes, les métairies du *Vavassour* disparoissent pour faire place aux cours, aux avant-cours, aux parterres, aux avenues du sieur *Bourvalais*, qui se hâte de renverser les antiques tours construites avec une sage économie, par les soins de plusieurs générations. A sa voix, les Arts élèvent un Palais magnifique, où *son Opulence* habitera quinze jours chaque année, & que M. le Comte son fils, laissera peut-être tomber en ruines. Pour cette nouvelle & peu solide construction, on coupe les bois de haute-futaye; & la menuiserie s'empare des anciennes charpentes qu'elle détruit, comme le luxe perd les mœurs, en les polissant. Les autres débris du vieux bâtiment sont presque tous rejetés; & les Ouvriers, employés par l'Entrepreneur, retournent dans les Villes porter leur gain: il ne reste rien aux Cultivateurs de l'or qu'on a prodigué sous leurs yeux;

souvent même le Créſus Bourgeois a gêné ſes Fermiers, par les Charrois dont il les a ſurchargés. L'Architecture conſomme des matières dont la réproduction eſt lente : c'eſt une raiſon ſuffiſante pour engager à veiller ſur l'emploi qu'elle en fait.

Seroit-il déraiſonnable de demander qu'on ne bâtît plus à la Campagne qu'en proportion du revenu, non de chaque Terre, mais du Fief, ou du Domaine particulier ſur lequel on bâtit ? Combien de Propriétaires ne ſe trouvent pas aſſez riches, pour habiter les faſtueux Edifices conſtruits & entretenus à grands frais par leurs pères ? Si on diviſe moins les grandes propriétés, c'eſt ſouvent en conſidération du vaſte Château qui en eſt le chef-lieu. Des habitations plus modeſtes, appelleroient dans nos champs des Protecteurs plus utiles. Il n'eſt pas permis aux Religieux de faire de nouvelles conſtructions ſans y être autoriſés ; ſeroit-ce un mal de ſoumettre à cette Loi, tous les Citoyens, ou au moins, ceux qui, par air ou par goût, vont quelquefois viſiter nos Villages, & y portent ſouvent la corruption de la Ville?

Le Correſpondant de C.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

De Cette premier Février. La quantité de Navires qui arrivent dans ce Port, va hâter ſon agrandiſſement, tel qu'il a été reçu & piqueté, il y a quelque temps. Les Fortifications auxquelles on travaille depuis quelques années, ſont preſque déjà finies ; & on doit continuer les nouvelles qui ſont déjà tracées. Moyennant la jonction du Canal, l'augmentation infaillible du commerce avec l'Etranger, & la réuſſite des nouveaux ſalins, cette Ville ne peut que devenir l'une des plus floriſſantes & commerçantes du Royaume. Le grand Département du Bureau des claſſes de la Marine va être changé ici. Il y aura auſſi un Capitaine-de-Port & autres charges ſubalternes, pour maintenir le bon ordre, tel qu'il règne dans les Ports principaux du Royaume.

De Cherbourg 8 Février. Il y a eu ſur les Côtes de Normandie, le 31 Janvier dernier, une tempête furieuſe qui a fait périr pluſieurs Navires.

De Paris 15 Février. On apprend qu'il eſt entré dans le Port d'Alicante, l'année dernière, 874 Bâtimens, dont 91 François, & que le nombre de ceux entrés dans le Port de Gènes, pendant la même année, eſt de 2056, parmi leſquels il y en avoit un Américain.

PRIX DES EAUX-DE-VIE.

A la Rochelle, le 26 Janvier. 80 liv. les 27 veltes.

A l'Iſle de Ré, le 26 dudit. 78 à 81 liv. les 27 veltes, au dépotage.

Rivière de Seudre, le 26 dudit. 95 à 100 liv. d'eau-de-vie ordinaire à 4 degrés.

Iſle d'Oléron, le 25 dudit. 68 liv. les 27 veltes.

Nota. La velte contient 8 pintes, & chaque pinte pèſe 2 livres poids de marc.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *M.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

FÉVRIER 1785.	*Du* 14.	*Du* 15.
Actions des Indes de 2500 l.	2070	2070
Portion de 1600 liv.	1325	1322 $\frac{1}{2}$
Portion de 312 l. 10 ſ.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	421	421
Reſcriptions		
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		931. 32
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	714. 715	
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	489	
Quittance de finance	5 $\frac{1}{2}$. 5 $\frac{3}{4}$. 6 $\frac{1}{2}$. 7. 6 p. % p.	
Viager 1782	15 $\frac{3}{4}$ p. % bén	15 $\frac{1}{4}$ p. % bén
Viager de Décembre 1783.	10 p. % bén	10 p. % bén
Viager de chance à 10 p. %	13 $\frac{1}{4}$ bén	13 $\frac{1}{4}$ bén
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784.	3. 3 $\frac{1}{4}$ p. % bén	3 $\frac{1}{4}$ 3. 3 $\frac{1}{4}$ p. % b.

CHANGES ETRANGERS,
A 60 JOURS DE DATE.

	Du 14.	*Du* 15.
Amſterd.	54 $\frac{7}{8}$	54 $\frac{7}{8}$
Hamb.	191 $\frac{1}{4}$	191 $\frac{1}{2}$
Londres.	28 $\frac{3}{4}$	28 $\frac{11}{16}$ à $\frac{3}{4}$
Madrid.	14 l. 10 ſ. 6.	14 l. 11 ſ.
Cadix.	14 l. 7 ſ. 6.	14 l. 7 ſ. 6.
Gênes.	93 $\frac{1}{2}$	93 $\frac{1}{2}$
Livourne	99 $\frac{1}{4}$	99 $\frac{1}{2}$
Lyon, *Rois.*	$\frac{1}{8}$ à $\frac{5}{8}$ p. % p.	$\frac{1}{2}$ p. % p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 ſ. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 19 Février 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

PROJETS *de Bienfaisance & de Patriotisme pour la ville de Bordeaux, & pour toutes les Villes & gros Bourgs du Royaume ; par M. L. F. D. B. Avocat en Parlement, de l'Académie des Arcades de Rome.* A Paris, chez *Froullé*, Libr. pont Notre-Dame ; *Colombier*, rue des Mathurins ; *Royez*, quai des Augustins ; & à Bordeaux, chez les freres *Labottiere*, place du Palais ; *Chappuis*, à la bourse ; *Gintrai*, rue S. Pierre ; & *Lamest*, Libr. de Mgr. l'Archevêque. 1783. 96 pag. *in*-8°. Prix 24 f. au profit des pauvres du diocèse de Bordeaux. (On prévient les personnes charitables qui voudront concourir au succès des établissemens projettés dans cet ouvrage, qu'elles peuvent remettre ce qu'elles auront à donner, à M. *Monnot*, Not. rue de l'Arbre-sec, à Paris, ou à Bordeaux, à M. *Nauzan*, N. r. rue neuve. Ils tiendront l'un & l'autre un registre de l'argent qui leur sera remis pour le verser dans la caisse des pauvres, tenue par Mgr. l'Archevêque de Bordeaux).

Il faut lire ces détails dans l'ouvrage même. L'objet principal est l'établissement d'un Bureau général des pauvres pour la ville de Bordeaux. On fait voir que la mendicité est la source d'une infinité d'abus & de maux ; que, jusqu'à présent, on n'a tenté que des moyens peu suffisans pour extirper cette espèce de fléau destructeur (l'Auteur n'a pas sans doute connu ceux que la ville d'Amiens met en usage d'une manière très-efficace, & qui méritent de servir de modèle). On ne se contente point d'offrir un tableau précis de tous les inconvéniens, on indique les remèdes contre ce mal ; & l'on entre dans une observation suivie de tous les moyens qui peuvent procurer un établissement utile & invariable. On ne peut qu'applaudir aux excellentes vues de l'Auteur.

Nouvelle Description des curiosités de Paris, contenant les détails historiques de tous les établissemens, monumens, édifices anciens & nouveaux, les anecdotes auxquelles ils ont donné lieu, & toutes les productions des Arts dont Paris est orné, enfin tous les objets d'utilité & d'agrémens qui peuvent intéresser les étrangers & les habitans de cette ville ; *par J.-A. Dulaure.* A Paris, chez *Lejay*, Libr. rue neuve des Petits-Champs, près celle de Richelieu. 1785. vol. *in*-12 petit format de 558 pag. Prix 50 f. br. 3 liv. rel.

Parmi ces sortes d'ouvrages, le dernier qui paroît est presque toujours le meilleur, parce qu'on profite des précédens, soit pour s'approprier ce qu'ils ont de bon, soit pour corriger leurs erreurs. Celui ci paroît fait avec soin. On ne dit pas tout ; mais on dit l'essentiel ; & l'on doit savoir gré à l'Auteur de sa précision. La seconde partie de cet ouvrage, contenant la description des environs de Paris, est sous presse.

L'Almanach de la ville & du diocèse de Meaux ; pour l'année 1785, remarquable par la quantité des notices & des renseignemens qu'on y trouve, se vend, à Meaux, chez *Charle*, Libr. & à Paris, chez la veuve *Duchesne* & *Bélin*, rue S. Jacques, & *Royez*, quai des Augustins. Prix 18 f. br.

HISTOIRE NATURELLE.

Mémoire sur les Fossiles du bas Dauphiné, contenant une description des terres, sables, pierres, roches composées, & généralement de toutes les couches qui les renferment ; *par M. D. G. Officier réformé.* A Avignon, chez *Séguin*, Imp. Lib. près la Place S. Didier, & se trouve à Paris, chez *Cuchet*, rue & Hôtel Serpente. 101 pag. *in*-12.

Le Dauphiné est une de nos Provinces qui renferme le plus de richesses en histoire naturelle. On a dit qu'elle seule pouvoit le disputer à l'univers entier, & qu'elle réunissoit dans son sein sept merveilles, comme on en admire un pareil nombre dans le reste du monde. L'Auteur de ce Mémoire ne s'attache qu'au Bas-Dauphiné. Il auroit pu étendre plus loin ses recherches ; & elles auroient été utiles. Ses descriptions sont exactes & précises. Point de réflexions ni de conjectures, mais des faits, & des faits bien vus, présentés de même, avec la simplicité qui convient à l'étude de la nature. M. *de Payan* qui réunit à un goût très-vif pour la Littérature des connoissances de divers genres, a revu, corrigé & publié cet Ouvrage, dans lequel il a jetté quelques notes pour rompre la monotonie attachée à une longue suite de descriptions.

POPULATION.

Résultats des Etats de Population de différentes Généralités du Royaume.

GÉNÉRALITÉS.	Nombre des Naissances pendant les ann.		Nombre des Mariages pendant les ann.		Nombre des Morts pendant les ann.		Nombre des Profeff. en relig. pendant les ann.		Nombre des Morts en religion pendant les ann.	
	1782	1783	1782	1783	1782	1783	1782	1783	1782	1783
Poitiers	26777	25172	6485	6645	30497	26016	45	19	28	42
Bourges.	22981	18795	4422	4747	25729	20493	17	15	40	33
La Rochelle	17530	17261	4337	4880	22488	18741	4	3	24	15
Auch	30194	30550	6329	6937	26356	25839	31	33	25	15
Moulins.	26155	25609	4887	6307	27464	25464	15	46	37	32
Châlons	31588	30249	6774	7168	28166	30675	15	24	27	48
Caën	23990	24000	5705	6049	25861	23854	29	14	47	26
Rennes	88401	88226	20298	20765	103825	98883	86	84	178	125
Perpignan	7078	6689	1322	1453	8255	6385	5	6	9	12
Lorraine	33409	32096	6207	6683	28037	31009	113	83	94	136
Lyon	24223	24220	5405	5881	20887	21326	26	32	60	55
Soiffons	17863	17055	3907	4089	14949	17060	11	18	31	35

ASTRONOMIE.

Lettre à M. le Baron de Marivetz, fur quelques articles de fa Phyfique du Monde.

La Voutte, en Vivarais, le 25 Janv. 1785.

Si j'ai été affez heureux, Monfieur, pour tirer des principes feuls de votre Phyfique du Monde, la folution d'une difficulté fur la rotation des planètes, je ne dois ce bonheur fans doute, qu'à la certitude de ces mêmes principes. L'application que vous en avez faite jufqu'ici, à la plupart des phénomènes que vous avez examinés eft fi fimple, elle entre fi naturellement dans l'efprit, qu'on peut en dire à tous égards, ce que difoit M. *de Fontenelle* de la vérité, que quand on l'entend pour la première fois, il femble qu'on ne faffe que s'en fouvenir.

Ce n'eft donc point une objection que je vais faire contre votre théorie. Mais, Monfieur, ce font des éclairciffemens, que je prends la liberté de vous demander, fur une obfervation d'un de mes amis, Militaire auffi recommandable dans la fociété, par les qualités du cœur, que diftingué même dans fon corps, par les lumières de l'efprit & du favoir. L'indulgence avec laquelle vous avez bien voulu accueillir celles que j'ai eu l'honneur de vous préfenter, ne nous laiffe que la plus parfaite confiance.

De ce que les temps des révolutions des différentes planètes, font proportionnels aux racines quarrées des cubes de leurs diftances moyennes au foleil, il fuit que les viteffes des orbes de votre fluide déférent, doivent être réciproquement proportionnelles aux racines quarrées de leurs diftances au moteur central. Ces deux analogies de *Képler* univerfellement reconnues par les aftronomes, font le réfultat immédiat de la théorie, & de l'obfervation.

Mais, Monfieur, page lxxviij, de la préface du premier volume, *Phyfique du Monde*, il eft dit que toutes les obfervations poftérieures, ont paru confirmer la loi de Képler, *que les viteffes des planètes font en raifon inverfe des quarrés de leurs moyennes diftances*; & dans la note K, correfpondante, vous faites l'application de ce principe, fur les viteffes de deux planètes, à la diftance 3 & 8.

Page 56 du fecond volume, en rappellant la loi de Képler, que les quarrés des tems font proportionnés aux cubes des diftances, vous renvoyez à la page & note ci-deffus pour l'explication de cette loi.

Après avoir démontré géométriquement d'après vos principes, page 264, même volume, que non feulement les planètes doivent avoir moins de viteffe lorfqu'elles parcourent des orbites plus éloignées du foleil; mais *que ces viteffes doivent décroître, comme les quarrés des diftances augmentent*, & pour plus d'intelligence, en avoir donné des exemples numériques, vous ajoutez : « de là naît cette » fameufe loi de Képler, dont nous avons parlé » dans notre préface, page 79 : *les viteffes des planètes, font en raifon inverfe des quarrés de leur moyenne diftance*, loi établie fur toutes les obfervations, que toutes les obfervations ont confirmée, &c ».

Page 265, même volume : à la démonftration de votre cinquième propofition, vous répétez encore que les planètes tournent autour du foleil, avec des viteffes différentes, & *qui diminuent comme le quarré des diftances augmente*. Même propofition encore dans la feconde partie, chap. de l'organifation du tourbillon folaire, page 48 & 49.

Toutes ces affertions font des conféquences néceffaires & immédiates de votre principe fondamental, dont on déduit fans réplique, que les forces qui meuvent les orbes, & que les viteffes de ces orbes, font en raifon inverfe du quarré des dif-

tances; d'où il suivroit que les temps périodiques des planètes, au lieu d'être proportionnels à la racine quarrée des cubes de leurs moyennes distances, seroient comme les cubes de ces mêmes distances; ce qui est totalement contraire aux phénomènes, & ce qui alongeroit prodigieusement la révolution périodique des planètes.

Vous avez admis cependant, Monsieur, dans votre démonstration de la proportionnalité des quarrés des temps aux cubes des distances, & vous l'avez admise pour la première fois cette vitesse, en raison inverse de la racine quarrée de la distance; mais nous ne voyons pas comment des loix citées ci-dessus, qui sont des corollaires de vos principes, & qui donnent les vitesses des orbes, & des planètes, par conséquent, qu'ils entraînent, en raison inverse, des quarrés des distances, vous avez pu déduire à la page 12 de l'explication des planches, que les vitesses de ces orbes sont en raison inverse des racines quarrées des distances moyennes. Les Auteurs qui ont traité des forces centrales, ont bien démontré cette loi; mais ils ont considéré deux forces, dont l'une de projection constante & uniforme, & l'autre de gravité variable en raison inverse du quarré de la distance; avez-vous pu légitimement admettre une loi tirée de principes, qui ne sont point ceux de votre théorie?

Une autre loi de Kepler, est aussi inviolable que les précédentes; c'est que chaque planète décrit autour du soleil, des aires proportionnelles au temps; d'où l'on devroit conclure, que les vitesses des différens orbes de votre tourbillon, dans lesquels se trouve la planète au périhélie & à l'aphélie, devroient être inversement proportionnelles aux distances de ces orbes au centre. Ce qui semble ne devoir s'accorder nullement, ni avec les vitesses des orbes, en raison inverse des quarrés des distances, telles qu'on les tire de votre théorie, ni avec celles en raison inverse des racines quarrées, telles qu'elles devroient être, pour que les quarrés des tems fussent comme les cubes des distances.

Ces contradictions ne sont vraisemblablement qu'apparentes, & disparoîtront après une explication, dont il nous a paru que ces articles étoient susceptibles.

J'ai l'honneur d'être, &c. De Sallier.

AVIS DIVERS.

Plusieurs Abonnés desireroient savoir où est le véritable dépôt des *encriers économiques d'encre concentrée*. Nous croyons que ce *véritable* dépôt n'existe aujourd'hui nulle part; & voici quelques raisons qui nous portent à le croire. Nous avons connu assez particulièrement le sieur *Marchand*, inventeur de cette encre, très bonne quand il la fournissoit lui-même, & qui n'a jamais formé ni mousse ni champignon, comme nous en avons encore la preuve sous les yeux depuis plus de huit ans que nous nous en servons. Il n'en est pas ainsi de cette encre prétendue concentrée fournie par bien d'autres débitans: elle a les mêmes inconvéniens que les encres ordinaires; & cela doit être, s'il est vrai, comme le sieur Marchand nous l'a dit plusieurs fois, qu'il n'avoit donné son secret à personne, & qu'il ne l'avoit pas même communiqué à son fils. Il y a quatre ou cinq ans qu'il quitta Paris pour retourner à Marseille sa patrie, où nous croyons qu'il est mort, & vraisemblablement il a emporté son secret dans l'autre monde. Du reste, comme il avoit établi d'abord un dépôt chez le sieur *Pochet*, M^d Epic. rue du Four, F. S. G. & ensuite chez le sieur *Montchablon*, M^d Papetier, rue de Tournon, il peut se faire qu'on trouve de la bonne encre à ces deux adresses.

SPECTACLES.

La Femme Jalouse, Comédie en cinq actes, en vers, représentée pour la première fois le mardi 15 Février 1785, sur le Théâtre Italien.

Cette pièce présente trois caractères bien prononcés; celui d'une femme, qui par sa jalousie fait le tourment de son mari & de tout ce qui l'environne; la foiblesse d'un mari qui souffre tous ces excès, & la fermeté d'un ami qui vient à bout de ramener le calme, & de contribuer au bonheur des divers personnages: on peut ajouter la naïveté d'*Eugénie*, jeune personne de 15 ans.

Dorsan fait venir à Paris une fille, fruit d'un mariage clandestin, que ses parens n'ont jamais voulu ratifier. La mère de cette jeune personne est morte en la mettant au monde. La jalousie de l'épouse de Dorsan découvre l'arrivée de cette jeune personne: elle la confronte avec le portrait d'une boëte qu'elle a enlevée du secrétaire de son mari; ce portrait est ressemblant: c'est celui de la mère de cette jeune personne. Voilà le sujet de toutes les extravagances, de toutes les fureurs d'une femme jalouse. La reconnoissance de cette jeune personne amène un double mariage & le raccommodement de Dorsan avec son épouse.

Un grand nombre de vers heureux, des tirades vraiment éloquentes, ont excité de vifs applaudissemens. On a fort applaudi à la naïveté d'*Eugénie*: ce caractère suppose toujours un beau talent pour le soutenir pendant cinq actes.

On ne peut se dissimuler que les amours du valet de Dorsan ne soient un hors-d'œuvre froid, qui ralentit l'action & diminue l'intérêt. Quelques personnages tels que *Gervais*, ancien domestique de confiance, & Dorsan homme foible & doux, ont semblé calqués, l'un d'après *Philippe Hombert* dans *Nanine*, & l'autre d'après *Crysale* des *Femmes Savantes*: l'ami de Dorsan a aussi des traits de ressemblance avec *Ariste*, de cette dernière pièce.

Malgré ces défauts qui ont été sentis & malgré quelques longueurs, cette pièce a fait un vrai plaisir. On a demandé l'Auteur, M. *Desforges*, qui a paru, & qui a été très-accueilli du public.

Au reste, cette pièce de caractère, qui est plutôt un Drame qu'une Comédie, a été supérieurement rendue sur un Théâtre où l'on n'a pas l'habitude d'en jouer de semblables. *C....*

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Récapitulation de toutes les Marchandises des Isles, venues à Nantes, par 148 Navires, depuis le premier Janvier jusqu'au 31 Décembre 1784.

179 boucauts 625 bariques 472 quarts d'indigo.
3646 balles 1429 ballots de coton.
17143 bariques 442 quarts de sucre terré & tête.
20514 bariques 721 quarts de sucre brut.
6543 boucauts 7242 bariques 12063 quarts 25498 sacs de café.
6878 madriers 525240 livres de bois des Isles.
1118 caisses & barils de confitures.
2483 sacs 169 bariques 200 sacs de cacao.
1732 cuirs en poil & 226 tannés.
744 dents & 360 livres de morphil.
2 bariques 21 quarts & 257 livres de caret.
25 quarts & 4510 livres de canéfice.
242 futailles & 900 livres de tabac.
190 bariques 1 quart de rocou.
124 quarts de riz.

Récapitulation des Marchandises venues au Havre en 1784, par 90 Navires, dont 61 venant de Saint-Domingue, & 29 de la Martinique & la Guadeloupe.

3142 bariques 39 tierçons & 89 quarts de sucre brut.
6688 bariques 182 tierçons 295 quarts de sucre terré.
5355 boucauts 3017 bariques 2813 tierçons 6036 quarts & 30407 sacs de café.
39 bariques 15 tierçons 148 quarts & 3097 sacs de cacao.
8505 balles & 721 ballots de coton.
6 boucauts 328 bariques 110 tierçons & 285 quarts d'indigo.
2595 madriers 277 planches & 3 greniers d'acajou.
4158 bûches 90750 livres & 6 greniers de gayac.
455 dents & 1805 livres de morphil.
Divers autres petits articles de provisions, peu importans & d'un détail minutieux.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Février 1785.	Du 12. liv.	s.	d.	Du 16. liv.	s.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à.	748			748		
— du Mexique, à	738			738		
— du Pérou, à	730			728		
— de guinées, à	748			748		
Or de ducats, *l'once*, à	100	10		101		
— fin à 23 karats $\frac{21}{32}$, à	104			104		
— à 20 karats, à	86			86		
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	10		54	10	
— à 11 den. 10 gr. à	52	7	6	52	5	
Piastres, à	48	12	6	48	12	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *M*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

FÉVRIER 1785.	*Du* 16.	*Du* 17.
Actions des Indes de 2500 l.	2072 $\frac{1}{2}$	2075. 77 $\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.	1325	1325
Portion de 312 l. 10 s.		
Portion de 100 liv.		85
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.		421
Rescriptions	3. 3 $\frac{1}{4}$. 3. 3 $\frac{1}{2}$	3 p. $\frac{0}{0}$ p.
Loterie royale, 1780, à 1200 l.	933. 34	934
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	716	716
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	489. 88. 89	489
Quitance de finance	7. 5 $\frac{1}{2}$. 6. 5 $\frac{1}{4}$ p $\frac{0}{0}$ p.	5 $\frac{3}{4}$. 5. 5 $\frac{1}{2}$. 6 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Viager 1782	15 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	15 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén
Viager de Décembre 1783	10 p. $\frac{0}{0}$ bén.	
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	13 $\frac{1}{4}$ bén.	13 $\frac{1}{4}$ bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	3 $\frac{1}{4}$ p $\frac{0}{0}$ b.	3 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.

CHANGES ETRANGERS; A 60 JOURS DE DATE.

	Du 16.	*Du* 17.
Amsterd.	54 $\frac{7}{8}$	53 $\frac{7}{8}$
Hamb.	191 $\frac{1}{2}$	192
Londres.	28 $\frac{13}{16}$ à $\frac{3}{4}$	28 $\frac{13}{16}$ à $\frac{3}{4}$
Madrid.	14 l. 11 s.	14 l. 11 s.
Cadix.	14 l. 7 s. 6.	14 l. 7 s. 6.
Gênes.	93 $\frac{1}{2}$	93 $\frac{7}{8}$
Livourne	99 $\frac{1}{2}$	99 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Rois.*	$\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	$\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 22 Février 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

DÉLASSEMENS de mes travaux de la campagne; par l'Auteur de la Correſpondance rurale & de l'Ecole du Jardin fruitier. A Londres, & ſe trouve à Paris, chez *Onfroy*, Libr. rue du Hurepoix. 1785. 2 vol. *in*-12. Prix 5 liv. br.

Ces deux volumes ſont d'un Ecrivain très-fécond, dont les travaux ont été principalement dirigés vers la ſcience économique. A la tête des *Délaſſemens* que nous annonçons, eſt une eſpèce de Préface dont le déſordre dans le ſtyle, dans la phraſe, dans la texture même des choſes, eſt inconcevable, de la part d'un homme qui a tant écrit. Mais on ceſſera d'en être ſurpris, quand on ſaura de quelle manière il compoſe en général: nous emprunterons ſes paroles: « Me promenant « *journellement* aux champs, ou travaillant *de la* » *main* au jardin, les obſervations, les réflexions » ſe préſentent, & dépoſant la ſerpette ou la bê» che *ruſtique, elles me preſſent* de prendre le crayon, » *& de les jetter à longs traits* ſur le papier, *fai*» *ſant l'eſquiſſe debout.* Rentré, je les mets à » part, & me repoſe en liſant..... ».

Il faut en effet que M. B.... liſe beaucoup; car après ſa Préface, on trouve une liſte des Auteurs dans les ouvrages deſquels il a copié les différens morceaux qui lui ont plu. Cette liſte remplit douze pages, & renferme plus de 250 noms d'Auteurs. M. B.... en joignant de tems en tems ſes propres penſées à celles des autres, a vu ſe former ſous ſa *laborieuſe main* deux gros volumes en vers & en proſe, qui peut-être pourront ſervir aux délaſſemens des perſonnes qui s'occupent auſſi des travaux de la campagne. Les articles y ſont placés par ordre alphabétique; le premier eſt *Accuſation contre l'innocence:* il eſt conçu en ces termes.

« Avant que l'innocence de l'accuſé ait *gagné* » le Public, & que le Public *gagné* ait ſubjugué, » pour ainſi dire, la ſaine partie *du monde*, il a » gémi ſous le poids de l'accuſation. L'homme » qui ne pénètre pas le cœur, & qui juge ſur » les apparences, accable d'abord de ſon indi» gnation, l'innocent accuſé, & lui fait eſſuyer » l'ignominie de ſon mépris ».

On ne dit point de qui eſt cette penſée; mais M. B... a averti qu'il y en avoit beaucoup de neuves, & d'autres dont il n'a pu ſe rappeller les Auteurs.

On trouve, chez le même Libr. *la Correſpondance rurale*, 3 vol. *in*-12. Prix 9 liv. rel. & *l'Ecole du Jardin fruitier*, 2 vol. *in*-12. 6 liv. reliés.

Almanach de la ville & du diocèſe de Troyes, Capitale de la Champagne, pour l'année 1785. A Troyes, chez *André*, Impr.-Libr. Prix 15 ſ. br.

On trouve dans cet Almanach quantité d'objets utiles, & particuliérement un *Mémoire ſur de nouvelles Ruches, & ſur le gouvernement des Abeilles, par le ſieur Chamoin, de Pargues, près Chaource.* On y dit que ſi cette nouvelle manière de conſtruire les Ruches eſt goûtée par les Cultivateurs, il y a lieu de croire que les moyens qu'il indique pour gouverner les Abeilles, en ménageront la population; que les colonies ſe multiplieront, & que le miel & la cire, plus abondans & de meilleure qualité, deviendront une branche de commerce plus étendue. C'en eſt aſſez pour donner envie de lire ce Mémoire.

JURISPRUDENCE.

Théorie des Matières féodales & cenſuelles, où l'on développe la chaîne de ces matières, dans un ordre & ſous un aſpect qui en facilitent l'intelligence, y répandent de nouvelles lumières, & mènent à des définitions neuves des contrats de fief & de cens; *par M.* Hervé, *Avocat au Parlement.* A Paris, chez *Knapen* & fils, Imp.-Lib. au bas du Pont S. Michel. 1785. 4 vol. *in*-12. Prix 10 liv. br.

Quoique pluſieurs Auteurs très-eſtimables aient travaillé ſur les fiefs avec ſuccès, nous ne doutons pas que l'ouvrage de M. Hervé ne faſſe époque au Barreau. Aucun autre traité n'embraſſe, comme le ſien, l'enſemble & toutes les parties de notre ſyſtême féodal; aucun autre n'eſt exécuté ſur le même plan.

Il est divisé en quatre parties. La première présente le développement historique & raisonné de la féodalité, & des droits qui en dérivent ou qui y tiennent. La seconde est une exposition de la doctrine féodale, ou un traité de droit féodal proprement dit. La troisième roule sur le cens, & sur les droits qui en découlent ou qui y sont liés. Enfin, la quatrième comprend les matières mixtes; c'est-à-dire, celles qui appartiennent tout à la fois, aux fiefs & aux cens. Ainsi le plan de M. Hervé est tout aussi complet qu'il pouvoit l'être; il embrasse toute la jurisprudence féodale & censuelle.

On se tromperoit beaucoup si l'on regardoit la partie historique de ce plan, comme un systême hasardé, ou comme un vain étalage d'érudition. Elle repose toute entière sur des monumens incontestables; elle sert de préparation & de base aux autres parties; elle rectifie des idées fausses, combat d'anciennes erreurs, & répand de nouvelles lumières sur le droit féodal: elle sert à expliquer la filiation & les attributs des fiefs, à en déterminer leur nature, celle du cens & du franc-aleu: elle mène à une définition absolument neuve du contrat de fief & aux principes fondamentaux de toute la doctrine féodale; enfin elle contient & développe les connoissances préliminaires & indispensables pour l'intelligence de tous les ouvrages qui traitent, & de toutes les coutumes qui parlent des fiefs & des droits féodaux. Cette partie manquoit absolument à nos traités de droit féodal; & elle remplit un vuide considérable qu'aucun de nos Auteurs n'avoit eu le courage de remplir avant M. Hervé.

Si la partie de droit n'est pas aussi neuve que la partie historique, quant au sujet, elle a tout le mérite de la nouveauté, par la manière dont elle est traitée. Avant de développer chaque matière, M. Hervé fixe les principes généraux sur lesquels elle s'appuie; principes féconds qui sont la substance de cette matière & qui fournissent la solution de presque toutes les difficultés à résoudre. Cette méthode est d'un très grand secours pour ceux qui veulent lire & s'instruire avec fruit.

L'Auteur ne se laisse subjuguer, ni par les autorités, ni par les arrêts; il procède toujours à l'appui des principes, des faits & du raisonnement; il montre un grand amour de la vérité, une grande impartialité, une critique saine, & sur-tout un excellent esprit d'analyse, qui n'est point assez connu au Barreau. Enfin, il écrit tout à la fois en jurisconsulte & en homme de lettres; & l'homme de lettres le lit, comme le jurisconsulte, avec fruit & avec plaisir.

Nous pourrions justifier nos éloges par des détails & des exemples tirés de l'ouvrage même de M. Hervé: mais nous sommes assurés que ces éloges trouveront leur pleine justification dans la simple lecture de cet excellent ouvrage.

HISTOIRE NATURELLE.

Leçons élémentaires d'histoire naturelle, par demandes & par réponses, à l'usage des enfans; par M. Cotte, *Prêtre de l'Oratoire, Chanoine de l'église Cathédrale de Laon, correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris & de celle de Bordeaux; de la Société royale de Médecine de Paris & de celle d'Agriculture de Laon; de la Société électorale météorologique Palatine, établie à Manheim.* A Paris, chez *Barbou*, Imp. Lib. rue des Mathurins. 1784. vol. *in*-12 de 159 pag. Prix 1 liv. rel. en parchemin.

Si l'on veut avoir un modèle de clarté, de précision, d'exactitude, on doit se procurer cet ouvrage, & si l'on est jaloux de donner aux enfans les premiers élémens d'histoire naturelle, science si répandue aujourd'hui, & qu'il est presque honteux d'ignorer, on doit le leur mettre entre les mains. Le P. Cotte s'est servi des demandes & des réponses, parce que c'est la méthode la plus propre à leur inculquer ce qu'on veut leur apprendre.

Ce savant a parfaitement rempli l'objet qu'il a eu en vue: mais ce n'est pas le seul qu'il se propose. Si cet ouvrage est favorablement accueilli, il doit en publier un autre, destiné aux jeunes gens d'un âge plus avancé, & qui contiendra les détails que l'on pourroit desirer dans celui ci. Il annonce encore de grandes leçons sur différentes parties de la physique, telles que l'air, l'eau, le feu, l'électricité, le magnétisme, la météorologie, l'astronomie, &c. On ne peut qu'inviter le P. Cotte à remplir l'espèce d'engagement qu'il contracte avec le public. Il peut être assuré de recevoir de sa part l'accueil le plus distingué.

COMMERCE.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 15 Février 1785.

Les Armateurs qui se préparent à faire le commerce du Nord, & à profiter des avantages que présente l'Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 23 septembre dernier, trouveront dans les notes que j'ai l'honneur de vous adresser, quelques détails qui pourroient leur être échappés.

Je ne m'arrêterai point sur les raisons politiques qui ont fait traiter quelques nations plus favorablement que la nôtre, aux douanes de Sa Majesté l'Impératrice de Russie; je dirai seulement que le navigateur étant obligé de payer les droits d'entrées & de sorties en rixdales d'argent, est forcé de s'en procurer à la banque Impériale.

Le Russe paie la rixdale 90 copecks (1) invariablement.

L'Anglois la paie de 120 à 125 copecks selon l'agio.

Et le François de 140 à 145 copecks, selon l'agio.

Il étoit donc très-important pour le bien du commerce de la mer Baltique, que le Roi voulût bien accorder des primes aux Armateurs; ils regagnent par cette faveur une concurrence que leur ôtoit la

(1) Le copeck vaut environ 12 deniers de France.

remise faite au pavillon Anglois : mais il y a en outre une infinité d'objets que le spéculateur ne doit pas perdre de vue.

1°. Que les droits doivent être payés en totalité, avant de pouvoir disposer de la moindre partie d'un chargement.

2°. Que les droits sont perçus sur le montant des connoissemens, & qu'un navire, dont le chargement auroit été avarié de moitié, par le coulage ou autres événemens, n'en devroit pas moins payer les droits pour la totalité. Les vins de Champagne sont sujets à ces sortes d'avaries : on doit en faire les expéditions immédiatement après l'ouverture de la navigation ; les chaleurs font casser les bouteilles ; & outre la valeur du vin qui se trouve perdu, l'armateur doit ajouter la perte de l'entrée, qui est d'environ un rouble (cent sols tournois) par bouteille.

3°. Que la vente des eaux-de-vie en Russie est entre les mains des Fermiers des boissons, comme le tabac en France ; & quoiqu'il s'en consomme pour 5 à 6 cens mille roubles par an, il seroit imprudent aux Armateurs d'en expédier sans avoir des marchés avec les fermiers.

4°. Que les vins de France les plus communs paient environ 17 roubles d'entrée par barique : ceux d'Espagne n'en payent que 6. Cette faveur a également ses causes.

5°. Que les termes de paiemens sont de 6, 9 & 12 mois, la commission de vente de 6 pour cent, & le *du-croire* à proportion.

6°. Enfin que le rouble estimé cent sous de France en Russie, est pour l'étranger une monnoie imaginaire.

S. Petersbourg ne change qu'avec Amsterdam, là le rouble cesse de valoir 100 copecks ; il y prend une valeur arbitraire, communément de 36 à 39 *fluyvers* (3 liv. 18 sols à 4 liv. 5 sols tournois). Il est donc essentiel que le spéculateur calcule cette perte sur le change, en observant que les objets de commerce qu'il prendra pour le retour de ses navires devront être payés au comptant. Dans ce cas c'est un double avantage, d'avoir à faire à une maison de commerce françoise, qui, en procurant des facilités pour la vente des marchandises de France & le placement des effets, fait participer à la faveur entière accordée par l'Arrêt du Conseil d'Etat du Roi.

Je suis, &c. HERMAN DE NEUFORGES.

ARTS.

GRAVURE.

Chefs-d'œuvre de l'antiquité sur les Beaux-Arts, Monument précieux de la religion des Grecs & des Romains, de leurs sciences, de leurs loix, de leurs usages, de leurs mœurs, de leurs superstitions & de leurs folies, *tirés des principaux Cabinets de l'Europe, gravés en taille-douce par* Bernard Picard, *& publiés par M.* Poncelin de la Roche-Tilhac, *Ecuyer, Conseiller du Roi à la Table de Marbre. Numéros 3 & 4.* A Paris, chez l'Auteur, rue Garencière, & *Lamy*, Libraire, quai des Augustins. 1784. *in-fol.* Prix 18 liv. le cahier.

L'Origine, les progrès, la décadence & l'anéantissement des Beaux-Arts ont été l'objet des premiers cahiers de cet ouvrage. M. Poncelin développe dans ceux-ci les procédés des Artistes anciens dans l'Architecture, la Peinture, la Sculpture, & la Gravure en pierres fines. Il y traite aussi de l'emploi que les peuples de la terre firent des Statues, du costume de chaque nation dans les ouvrages de l'Art, de la forme des Temples des Anciens, & de celle de leurs Théâtres. L'Auteur a puisé dans de très-bonnes sources, *Winkelmann*, le Comte *de Caylus*, *Mariette*, l'Abbé *Dubos*, M. *le Roy*, M. l'Abbé *May* qui a donné un si bon ouvrage sur les Temples anciens & modernes.

MUSIQUE.

Journal de violon, ou Recueil d'airs nouveaux arrangés pour le Violon, l'Alto, la Flûte & la Basse, &c. numéro 2. Le prix de la souscription pour l'année entière, composée de 12 cahiers, est de 18 liv. pour Paris & de 21 liv. pour la Province. On souscrit en tout tems à Paris chez *Baillon*, rue neuve des Petits-Champs, au coin de celle de Richelieu.

On souscrit aussi à la même adresse pour le *Journal de Guittare*, dédié à la Reine, par M. *Porro*, à raison de 12 liv. pour Paris, & de 18 liv. pour la Province. Les n°s. 1, 2, 3, 4, 5 & 6 paroissent. Ce Journal n'a jamais été interrompu, & paroitra toujours très-exactement.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie Royale de France, s'est fait le 16 de ce mois : les numéros sortis sont, 69, 4, 82, 60 & 47. Le prochain tirage se fera le 1er Mars.

Il a été volé au sieur *Lenormand*, horloger à Montpellier, le premier février 1785, entre 9 à 10 heures du soir, une cassette de bois de noyer, ferrée en laiton, avec une anse par dessus, & dans laquelle étoient 59 montres ou boîtes, sans compter les simulacres. Les personnes qui auront quelques renseignemens à donner sur ces effets volés, voudront bien les communiquer au sieur Lenormand, horloger à Montpellier, ou à M. *Boyer*, sur le Quai, au Bureau Royal de Correspondance nationale & étrangère, à Grenoble.

M. *Brisson*, de l'Académie royale des Sciences, Maître de Physique & d'Histoire naturelle des Enfans de France, & Professeur Royal de Physique expérimentale au collège royal de Navarre, recommencera un Cours de *Physique expérimentale* le Lundi 28 Février, à onze heures & demie du matin, dans son Cabinet, rue de Condé, F. S. G. n°. 17, & le continuera tous les Lundi, Mercredi & Vendredi, à la même heure. Les

personnes qui voudront le suivre sont priées de se faire inscrire chez lui, à la demeure ci-dessus.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Liste des Navires qui ont traversé le Sund pendant l'année 1784.

1691 Danois; 3172 Anglois; 2170 Suédois; 1366 Hollandois; 1429 Prussiens; 167 Autrichiens; 38 Portugais; 25 François; 19 Espagnols; 13 Américains; 5 Vénitiens; 138 de Riga; 16 Courlandois; 190 de Dantzick; 259 de Brême; 75 de Hambourg; 63 de Lubeck; 53 de Rostock; 8 d'Oldenbourg. Total 10,897.

De Rennes, le 9 février. Les Etats de Bretagne, après délibération aux Chambres, ont arrêté le 4 de ce mois de faire continuer dans l'intermédiaire les ouvrages pour les canaux sur la direction de Redon à Rennes, de faire faire une nouvelle vérification sur la direction de S. Malo & de Laval, de vérifier la possibilité & l'utilité de la communication de la Vilaine à la Loire, & de la Vilaine aux rivières d'Oust, de Blavet & de Châteaulin. Ils ont autorisé la commission des Canaux à completter l'emprunt de 625000 liv., ordonné par la délibération du 30 Janvier 1783; ils ont arrêté de prier M. le Comte *de Montmorin*, Commandant de la Province, de faire autoriser le Trésorier à retenir chaque année 200,000 liv. sur les fonds à verser au Trésor royal.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Terre & Baronnie de Mont-Laur, en Rouergue, près de Vabres, affermée 5300 liv. ayant toute Justice & de très-beaux droits. S'adr. sur le lieu, à M. *Lacazin*, Juge de Belmont, près de Vabres; & à Paris, à M. *Picquais*, Notaire, rue de la Monnoie; ou à M. *de la Combe*, rue Vivienne, n°. 11.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 16 Février.				Du 19.			
A la Halle.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.
Le froment, de..	20		à 26		20		à 26	
L'orge, de..........	16		à 17		16		à 17	
Le seigle, de......	16		à 17		16		à 17	
L'avoine, de......	25		à 29	10	22		à 30	
Farine blanche,	48		à 53		48		à 52	
Bis-blanc & bis,	30		à 45		30		à 45	
A la Grève.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*							
Le froment, de...	25		à 27		25		à 27	
L'Orge, de.........	16		à 17		16		à 17	
Le seigle, de......	16		à 17		16		à 17	
L'avoine, de......	25		à 29	10	22		à 30	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *M.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Février 1785.	*Du* 18.	*Du* 19.
Actions des Indes de 2500 l.	2077 $\frac{1}{2}$. 80...........	2077 $\frac{1}{2}$.....................
Portion de 1600 liv............	1322 $\frac{1}{2}$. 25...........	....
Portion de 312 l. 10 f.........	....	....
Portion de 100 liv..............	....	....
Emprunt d'Oct. de 500 liv..	422........................	....
Rescriptions.......................	3 p. $\frac{0}{0}$ p.....................	....
Loterie royale, 1780, à 1200 liv..............................	924........................	933........................
Lot. d'Avril 1783, à 600 l...	716........................	716........................
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l....	489. 89$\frac{1}{2}$. 89..........	489 $\frac{1}{2}$....................
Quittance de finance.........	5$\frac{1}{2}$.7$\frac{1}{2}$.6$\frac{3}{4}$.6$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p..	6$\frac{3}{4}$.5$\frac{1}{2}$.6$\frac{1}{4}$.6 p. $\frac{0}{0}$ p....
Viager 1782.........................	15 $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.........	15 $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.........
Viager de Décembre 1783.	....	10 p. $\frac{0}{0}$ bén..........
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$..	13 $\frac{1}{2}$ bén................	13 $\frac{3}{4}$. 14 bén...... ...
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..........	3$\frac{1}{4}$. 3. 3$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén...	3. 3$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ b............

CHANGES ETRANGERS,
A 60 JOURS DE DATE.

	Du 18.	*Du* 19.
Amsterd.	53 $\frac{7}{8}$..............	53 $\frac{7}{8}$ à 54....
Hamb.....	192....................	191 $\frac{3}{4}$ à 192...
Londres..	28 $\frac{13}{16}$ à $\frac{3}{4}$.......	28 $\frac{11}{16}$............
Madrid...	14 l. 11 f......	14 l. 11 f. 6..
Cadix.....	14 l. 7 f. 6....	14 l. 8 f......
Gênes.....	93 $\frac{1}{2}$..............	93 $\frac{1}{2}$..............
Livourne	99 $\frac{1}{2}$..............	99 $\frac{1}{2}$..............
Lyon,... *Rois*..	$\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p..........	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p..........

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 24 Février 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

TROISIÈME *Voyage de Cook, ou Voyage à l'Océan Pacifique, ordonné par le Roi d'Angleterre, pour faire des découvertes dans l'Hémisphère-Nord, pour déterminer la position & l'étendue de la côte Ouest de l'Amérique septentrionale, sa distance de l'Asie, & résoudre la question du passage au Nord : exécuté sous la direction des Capitaines Cook, Clarke & Gore, sur les vaisseaux la Résolution & la Découverte, en 1776, 1777, 1778, 1779 & 1780 ; traduit de l'Anglois par M. D**** (M. Demeunier). *Ouvrage enrichi de Cartes & de Plans d'après les relevemens pris par le Lieutenant Henry Roberts, sous l'inspection du Capitaine Cook ; & d'une multitude de Planches, de Portraits & de Vues de pays, dessinés, pendant l'exécution, par M. Wéber. Les deux premiers volumes de l'original ont été composés par le Capitaine Jacques Cook, & le troisième par le Capitaine Jacques King.* A Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins. 1785. *in*-4° & *in*-8°.

Il ne paroit encore de l'*in*-4° que les trois premiers volumes, dont la fin du troisième conduit à la mort du Capitaine Cook. Le prix de ces trois premiers volumes en feuilles ou brochés, est de 54 liv. La seconde livraison, qui paroîtra à la fin de Mars prochain, comprendra le quatrième volume de Discours & celui de Planches, Cartes & Figures. Prix 54 liv. Total du prix de l'édit. *in*-4°. en 5 vol. 108 liv.

On a mis en vente, en même tems, deux éditions *in*-8°, dont l'une en 8 vol. gros caractère, & l'autre en 4 vol. petit caractère. Les 8 vol. gros caractère, dont les 6 premiers sont actuellement en vente, & coûtent en feuilles ou br. 32 liv. Les 4 vol. petit caractère, dont les trois premiers sont en vente, coûtent en feuilles ou brochés 24 liv. On peut aussi s'adresser à MM. *Jean-Marie Bruyset* père & fils, Libr. à Lyon, pour se procurer les deux éditions *in*-8° de ce voyage.

Comme on a vendu séparément un certain nombre de volumes de Planches & Cartes des deux premiers voyages, & qu'il y auroit de l'injustice à ne pas donner au Public la même facilité pour ce troisième voyage, on fournira séparément ce volume de Planches aux acquéreurs de l'édition *in*-8° à la fin de Juin 1785, lorsque la totalité de l'édition *in*-4° en sera fournie. Le volume de Planches étant particulièrement destiné à cette édition *in*-4°, il coûtera séparément 60 liv. Au reste l'édition françoise de ce troisième voyage, outre la totalité des Planches & Cartes de l'édition angloise, contiendra de plus l'estampe de la mort du Capitaine Cook, qui s'est vendue séparément 36 liv. & la Médaille que la Société royale de Londres a fait graver en l'honneur de ce célèbre voyageur, & qui est représentée au frontispice du premier volume.

Cet ouvrage important, qui ajoute tant de lumières sur la navigation & sur la géographie, nous occupera à plusieurs reprises. Nous rendrons compte incessamment de l'Introduction générale, qui est elle-même un très-beau monument élevé à la gloire du célèbre Cook.

La douzième livraison de *l'Encyclopédie méthodique par ordre de matières*, est aussi en vente actuellement à l'hôtel de Thou. Elle est composée du tome troisième, seconde partie des Arts & Métiers ; du tome quatrième, seconde partie de la Jurisprudence, & du tome quatrième des Planches. Ce volume contient 210 Planches simples *in*-4°, & 47 doubles de ce format, lesquelles en totalité équivalent à 304. Le prix de cette douzième livraison est de 36 liv. 10 s. br. & de 35 liv. en feuilles.

Pensées extraites de l'ouvrage de M. de S. Pierre ; intitulé : Etude de la Nature.

« J'aime Paris, dit cet Auteur : & après la campagne & une campagne à ma guise, je préfere Paris à tout ce que j'aime dans le monde. J'aime cette ville non-seulement par son heureuse situation, parce que toutes les commodités de la vie y sont rassemblées, parce qu'elle est le centre de toutes les puissances du royaume, mais, parce qu'elle est l'asyle & le refuge des malheureux. C'est là que les ambitions, les préjugés, les haines,

& les tyrannies des provinces viennent se perdre & s'anéantir. Là, il est permis de vivre obscur & libre. Là, il est permis d'être pauvre sans être méprisé. L'homme affligé y est distrait par la gaité publique; & le foible s'y sent fortifié des forces de la multitude.

Si quelques-uns estiment les arts libéraux, ce n'est pas parce que ces arts imitent les objets naturels ; c'est par le prix qu'attache à leurs productions la main des grands maîtres. Tel donne mille écus d'un tableau de la campagne, peint par *le Lorrain*, qui ne mettroit pas la tête à la fenêtre pour en regarder le paysage; & tel met précieusement sur son secrétaire le buste de *Socrate*, qui ne recevroit pas ce Philosophe dans sa maison, s'il étoit en vie, & qui contribueroit peut-être à sa mort, s'il étoit persécuté.

Ce n'est plus la gloire de la vertu que les Corps & les particuliers cherchent à mériter, c'est l'honneur de la distribuer aux autres. Dieu sait l'étrange confusion qui en résulte! Des femmes de vertu très-suspecte, & des filles entretenues établissent des Rosières: elles donnent des prix à la virginité. Des filles d'Opera couronnent nos Généraux victorieux. Le Maréchal *de Saxe*, disent nos Historiens, fut couronné de lauriers sur le Théâtre de la Nation, comme si la Nation étoit composée de Comédiens, & que son Sénat fût un Théâtre! Pour moi, je crois la vertu si respectable, qu'il ne faudroit qu'un seul sujet où elle fut bien loyale, pour couvrir de ridicule ceux qui osent lui distribuer ces vains & méprisables honneurs. Quelle Danseuse, par exemple, eût eu l'impudence de couronner le front auguste de *Turenne* ou celui de *Fénélon* »?

Voici, au sujet de *J.-J. Rousseau*, avec qui M. de Saint-Pierre étoit assez lié, une anecdote qui fait honneur à cet Ecrivain célèbre. « Un jour » étant allé avec lui promener au Mont-Valérien, » quand nous fûmes parvenus au sommet de la » montagne, nous formâmes le projet de demander à dîner à ses Hermites, pour notre argent. » Nous arrivâmes chez eux un peu avant qu'ils » se missent à table; & pendant qu'ils étoient » à l'Eglise, J.-J. Rousseau me proposa d'y entrer, » d'y faire notre prière. Les Hermites récitoient » alors les Litanies de la Providence, qui sont » très-belles. Après que nous eûmes fait notre » prière dans une petite chapelle, & que les » Hermites se fussent acheminés vers leur réfectoire, J.-J. me dit avec attendrissement. Maintenant j'éprouve ce qui est dit dans l'Evangile: » *Quand plusieurs d'entre vous seront rassemblés en mon* » *nom, je me trouverai au milieu d'eux.* Il y a ici un » sentiment de paix & de bonheur qui pénètre » l'ame. Je lui répondis: si Fénélon vivoit, vous » seriez Catholique. Il me répartit hors de lui, » & les larmes aux yeux: O! si Fénélon vivoit, je chercherois à être son laquais, pour » mériter d'être son valet-de-chambre ».

HISTOIRE NATURELLE.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 19 Février 1785.

Quoique l'article d'Histoire naturelle que vous avez inséré dans votre feuille du 5 de ce mois, ne puisse faire aucune sensation parmi les Naturalistes, il me paroît cependant fort à propos d'y faire une réponse pour la classe des personnes peu instruites en Minéralogie.

M. le Vicomte *de Sistrières* a eu très-fort raison de présenter, dans son Essai sur l'Auvergne, cette province comme ayant été la proie des volcans. Il est étonnant que dans un temps aussi éclairé que celui-ci, M. le Comte *de Rangouse* ose prétendre que ce n'est là qu'un *système*, & que *tout ce qu'il a vu est dans l'état primitif à quelques dérangemens près.* Avec un peu de connoissance des pierres, il auroit vu des laves de toute espèce, des *pierres ponces*, du *verre de volcan*, de la *zéolithe*, de la *pouzzolane*, de la *confusion*, des *terreins bouleversés*, des *cratères*, enfin tous les *signes caractéristiques des volcans.* Je ne lui indiquerai aucun endroit particulier aux environs d'Aurillac, Maurs, Mauriac, Vic & Mont-Salvi, parce que je n'ai point pénétré dans les montagnes du Cantal: mais ayant levé, par ordre du Roi, dans le Nord de l'Auvergne, relativement aux volcans & à leurs produits, une grande Carte qui contient environ 15 lieues du Nord-Est au Sud-Ouest, depuis Riom jusques à 4 lieues au-delà des Monts-Dor ; je puis indiquer dans l'espace des terreins que cette Carte contient, environ 80 bouches de volcans.

Je n'entrerai pas dans le détail ; les limites d'une lettre ne le permettent pas; mais afin que M. le Comte *de Rangouse* puisse connoître un volcan éteint, avec les accessoires, je lui indiquerai le volcan de *la Nugère*, une lieue à l'Ouest de Volvic. Ce volcan paroît n'être éteint que depuis 15 jours. Il conserve tous les caractères. M. *de Rangouse* y verra un cratère entier, trois centres d'éruptions; les laves qui paroissent sortir encore de ces centres; les courans, divergens d'abord chacun selon leur direction, réunis ensuite en un seul qui se prolonge à une lieue de distance. Il verra au milieu de ce fleuve de laves une île de granit autour de laquelle les laves ont coulé. Il verra sur les bords de ce courant les scories & les cendres rejettées par le courant même. Les volcans voisins de *Verrière* & de *Pauniat* lui offriront les mêmes phénomènes; il verra dans les 10 ou 12 carrières de Volvic, la lave depuis sa surface extérieure jusques dans le plus profond. Il connoîtra que c'est cette pierre qui a été employée & que l'on emploie encore tous les jours dans toute la basse Auvergne, & que l'on transporte même dans la haute.

Après ce volcan j'indiquerai celui de *Louchadeire*, qui en est peu éloigné, & qui a produit un courant de laves de plus d'une lieue d'étendue. J'indiquerai *la Pariou* près du Puy de Dôme, dont le courant s'est prolongé à près de deux lieues; le *Nid de la*

poule qui a formé, presque en totalité, le *petit Puy de Dôme*; j'indiquerai la Cheire de l'Aumône, courant qui a couvert environ une lieue quarrée de terrein, & produit en plus grande partie par les éruptions du pied du *Puy de Dôme* & du *Puy de Côme*. J'indiquerai, près de Clermont, *Gravencire* dans les courans duquel se trouve la cave Méphitique de Mont-Joly, nommée *l'Estousi*, *Montaudon* près de *Gravencire*, le Puy de *la Gravouse* ou *Puy noir* qui présente une énorme & immense destruction infernale, de laquelle est sorti le courant nommé *la Cheire*, qui après quatre lieues de cours se termine au bourg de *Tauzade*. J'omettrai les volcans des monts *Dor* (1) & beaucoup d'autres encore où les centres d'éruption & les cratères ont été défigurés, parce que ces volcans se sont consumés eux-mêmes & reconsumés. Mais dans ceux que je viens de citer M. *de Rangouse* trouvera tous les produits volcaniques. Il pourra visiter, à l'Occident du Puy de Dôme, la montagne de *Polagnat* toute formée de pierres ponces. Il trouvera à *Gergorda* de la zéolithe, & s'il peut en douter il pourra lire, dans l'ouvrage de M. *Faujas* sur les volcans éteints du Velay, le Mémoire que j'ai lu à l'Académie des Sciences sur la découverte que j'ai faite de cette pierre parmi les matières volcanisées.

M. *de Rangouse* trouvera abondamment de la pouzzolane dans tous les lieux que je viens d'indiquer. Il trouvera, en abondance, du verre de volcan dans *le Marsin* l'une des premières montagnes du Cantal, qui sont toutes volcaniques, & sur-tout à peu de distance de *Blesle* & *Ardes*. Je l'engage à voir la ville de Clermont construite en partie de pierres volvic, & située sur les cendres & pouzzolanes produites par le volcan de Gravenoire. On lui dira dans cette ville que c'est des environs que l'on a tiré beaucoup de pouzzolane, dont on a chargé de grands bateaux qui ont été conduits à Paris, où cette pouzzolane a été employée pour les réparations de l'Eglise Notre-Dame. M. *de Rangouse* pourra visiter à Clermont les Eaux gaseuses froides & thermales de Saint-Allire, de Jaude, de Saint-Mart; & s'il veut connoitre ce que c'est que des prismes balsaltiques, il pourra aller voir le *Rocher de Saint-Sandoux*, la *Roche Sanadoire*, au Midi de Rochefort, avec la *Thuilière* qui lui fait face. Il trouvera à la-Tour-d'Auvergne des masses de Prismes articulés; & peu lui en coûtera pour pousser de là jusqu'à la montagne de *la Masse*. En parcourant ces cantons, M. *de Rangouse* sera plus d'une fois étonné de la quantité & de la majesté avec laquelle ces ensembles volcaniques se présentent. S'il veut trouver des *Silex* volcanisés, il pourra voir au Sud de Clermont le *Puy de Girou*. Alors ayant acquis de l'instruction par tant de détails superbes & intéressans, sur-tout avec la minéralogie des volcans de M. Faujas, M. *de Rangouse* se verra forcé de penser comme les Naturalistes & de désavouer ses erreurs.

Je suis, &c. PASUMOT, *Ingénieur du Roi*, &c.

(1) *Dor*, terme Celtique: *mons Dorus*, d'où est venu *Duranonia*, la Dordogne, & non pas *mont d'Or*.

ARTS.

INVENTIONS.

M. *Chretien*, Musicien de la Chapelle du Roi, vient d'imaginer un instrument, par le secours duquel on fait un portrait, suivant une grandeur donnée; de profil ou de trois-quarts, en trois ou quatre minutes, sans savoir dessiner. Le prix de cette Machine n'excède pas celui de 24 livres.

M. *Pingeron*, connu par son zèle à recueillir tout ce qui peut intéresser les Arts, vient d'imaginer un compas de réduction, à trois branches, qui opère dans le plan horizontal, & qui ne met point en danger la vue de celui qui s'en sert, comme le compas de réduction à deux branches. Ce nouvel instrument se déploie comme un éventail, le centre de son mouvement est mobile, & l'on peut, par son secours, réduire, selon une proportion donnée, un triangle rectiligne; or, comme toutes les figures peuvent se diviser en triangles, il s'ensuit que l'on peut réduire par le moyen de ce compas toutes les figures, & se dispenser du Pentographe, sur-tout pour la réduction des dessins de machine, de plan d'architecture civile & militaire, & des cartes géographiques.

AVIS DIVERS.

Les Voyages de *Montesquieu* sont cités dans plusieurs ouvrages. Un Curieux les a cherchés inutilement jusqu'à ce jour chez les plus gros Libraires de la Capitale: on desireroit savoir où ces Voyages se trouvent.

MÊLANGES.

A l'Auteur du Journal.

Paris, le 18 Février 1785.

J'ai lu, Monsieur, dans une de vos dernières Feuilles, la recette du *Thé de santé*, ou *de S. Germain*. Comme elle n'est point exacte, je m'empresse de relever une erreur qui pourroit avoir des suites très-désagréables, & je joins ici la recette, telle que je l'ai copiée sur l'original.

M. *Cabannes*, Apothicaire, à Paris, rue Taranne, au coin de celle des SS. Pères, à qui je l'ai communiqué, il y a quatre ans, en a beaucoup débité depuis ce tems; & on peut s'adresser à lui avec confiance pour s'en procurer.

Les vertus de ce Thé sont trop connues pour les détailler; j'ajouterai seulement qu'il est très-recommandable dans les voyages de longs cours: on en a vu les plus heureux effets dans notre dernière campagne d'Amérique; & c'est à son usage journalier que M. le Marquis *de Vaudreuil*, qui étoit d'une santé délicate, avant de le connoitre, doit la force de celle dont il jouit actuellement.

Je suis, &c. VIGUIER DE CURNY.

Poudre de longue vie, ou Thé de M. de Saint-Germain.

Graine d'anis, follicules de séné, bois de bouleau, de chaque une livre; santal blanc, santal rouge, de chaque demi-livre; graine de pourpier, deux livres.

Il faut réduire le tout en poudre très-fine, & le mêler bien exactement. Le bouleau doit être bien ratissé, de façon qu'il n'y ait point du tout d'écorce.

La dose est d'une cuillerée à café pour dix ou douze tasses; & si l'on veut se purger, il ne faut en faire que deux petites tasses avec cette cuillerée.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Le navire *la Métis*, de 300 tonn. cap. *Bacon*, fin voilier & très-commode pour les Passagers, est en charge au Havre-de-grace, & en partira du 20 au 25 Mars prochain, pour la Guadeloupe. S'adr. au Havre, à MM. veuve *Grégoire* & fils; & à Paris, à M. *E. Flamarion*, Négoc. rue de la grande Truanderie.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Charge très-honnête, donnant le titre d'Ecuyer, avec les privil. des Commensaux, droit de *committimus* & autres. S'adr. à Paris, à M. *Laurès-Rolin*, rue Vivienne, n°. 18.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A LA ROCHELLE, le 9 Février 1785.

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 36 à 40 l.
Seconde sorte.... 34 à 36
Troisième sorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28

Les sucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 00 à 00 l.
Seconde sorte.... 60 à 66
Troisième sorte.. 54 à 58
Quatrième sorte.. 44 à 48
Petits sucres...... 36 à 40
Communs......... 32 à 36

Le sucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 f. 6 d. à 16 f.
Beau verd, 15 f.
Marchand, 14 f. 6 d. à 14 f. 9
Ordinaire, 13 f. à 13 f. 6.
Triage, 9 à 12 f.

Le café de la Martinique vaut 1 f. à 1 f. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 f. à 9 l.
Beau cuivre, 7 l. 15 f. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 f.
Graveau & poussière, 6 l.

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... 0.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.
Rocou, 17 f. la livre.
Cacao, 12 à 13 f. *idem.*
Canefice, 0 le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campêche, 15 a 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melasse, 16 à 17 l. *idem.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *M.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

FÉVRIER 1785.	*Du* 21.	*Du* 22.
Actions des Indes de 2500 l.	2077 $\frac{1}{2}$. 80	2080. 82$\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.	1327 $\frac{1}{2}$	
Portion de 312 l. 10 f.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	423. 24	424. 25
Rescriptions	3 p. % p.	3. 3 $\frac{1}{4}$. $\frac{1}{2}$ p. % p.
Loterie royale, 1780, à 1200 l.	933. 32	933
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	716. 15. 16	715
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	489 $\frac{1}{2}$	489 $\frac{1}{2}$
Quitance de finance	5$\frac{1}{2}$. 6$\frac{1}{4}$. 5$\frac{3}{4}$ p. % p.	6$\frac{1}{4}$. 6. 5$\frac{1}{4}$. 5$\frac{1}{4}$ p. % p.
Viager 1782	15$\frac{3}{4}$ p. % bén.	15 $\frac{3}{4}$ p. % bén.
Viager de Décembre 1783	10 p. % bén.	
Viager de chance à 10 p. %	13$\frac{1}{2}$ bén.	13 $\frac{1}{4}$ bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	3. 3$\frac{1}{4}$ p. % b.	3 p. % bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 21.	*Du* 22.
Amsterd.	53 $\frac{7}{8}$ à 54	53 $\frac{7}{8}$ à 54
Hamb.	191 $\frac{3}{4}$ à 192	191 $\frac{3}{4}$ à 192
Londres	28 $\frac{11}{16}$	28 $\frac{11}{16}$
Madrid	14 l. 11 f. 6.	14 l. 11 f. 6.
Cadix	14 l. 8 f.	14 l. 8 f.
Gênes	93 $\frac{1}{2}$	93 $\frac{1}{2}$
Livourne	99 $\frac{1}{2}$	99 $\frac{1}{2}$
Lyon, *Rois*	$\frac{1}{4}$ p. % p.	$\frac{1}{4}$ p. % p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 26 Février 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

DISCOURS *sur la grandeur & l'importance de la révolution qui vient de s'opérer dans l'Amérique septentrionale ; sujet proposé par l'Académie des Jeux Floraux ; par M. le Chevalier* Deslandes, *Capitaine au Régiment de Bretagne, correspondant du Musée de Paris*, avec cette épigraphe : *In magnis voluisse sat est.* A Francfort, & se trouve à Paris, chez *Durand* neveu, Libraire, rue Galande, & *Musier*, Libraire, quai des Augustins. 1785. vol. *in*-12 de 183 pag. Prix 1 liv. 10 sols broché.

Ce Discours est fort long ; mais le sujet est grand & vaste. L'Auteur s'en est pénétré ; il en est tout plein. On voit qu'il a voulu exprimer cet amour ardent pour la liberté que les hommes apportent en naissant, qui se fortifie par les réflexions, qui augmente avec l'âge & ne s'éteint qu'avec la vie. On voit qu'il sent fortement, & que s'il fût né dans les beaux jours de la Grèce & de Rome, il auroit été un partisan zélé des droits du citoyen, & le défenseur généreux de la république opprimée ou menacée. Il a lu l'Histoire : celle des républiques a élevé son ame. Il a cru pouvoir tracer les premiers linéamens de cette puissance Américaine que notre siècle avec étonnement a vu se former, s'accroître & s'affermir. Il s'est saisi d'un pinceau : mais il l'a manié, avant que d'avoir appris à dessiner ; il a colorié, mais avant que d'avoir appris à broyer & à fondre les couleurs ; il a fait un tableau, mais avant que de connoître l'art de l'ordonner & de placer les figures, avant que d'avoir étudié les règles de la perspective, & la manière de distribuer les ombres. Il n'est pas peintre ; il peut le devenir ; il a le germe du talent.

Cornelius Nepos, de vitâ excellentium imperatorum. Nova editio recognita & emendata, &c. A Paris, chez *Barbou*, Imp. Lib. rue des Mathurins. 1784. Vol. *in*-12 de 350 pag. Prix 6 liv. relié en veau doré sur tranche.

Cet Ouvrage, supérieurement imprimé, fait suite à la superbe collection des Auteurs Latins, dont il existe soixante-huit volumes. Comme l'édition de cet Auteur donnée en 1767 étoit entièrement épuisée, on a été obligé de le réimprimer pour completter cette collection.

On trouve chez le même Imp. Lib. une collection complette des Auteurs Latins, *ad usum Delphini*, *in*-4°.

AGRICULTURE.

Dictionnaire des Jardiniers, contenant les méthodes les plus sûres & les plus modernes pour cultiver & améliorer les jardins potagers, à fruits, à fleurs & les pépinières, ainsi que pour réformer les anciennes pratiques d'Agriculture ; avec des moyens nouveaux de faire & conserver les vins, suivant les procédés actuellement en usage parmi les vignerons les plus instruits de plusieurs pays de l'Europe ; & dans lequel on donne des préceptes pour faire multiplier & faire prospérer tous les objets soumis à l'agriculture, & la manière d'employer toutes sortes de bois de charpente. *Ouvrage traduit de l'Anglois, sur la huitième édition de* Philippe Miller, *Jardinier de la Compagnie des Apothicaires à Chelsea, & membre de l'Académie de Botanique de Florence : augmenté de la description d'un grand nombre de Plantes inconnues à Miller, & de notes relatives à la physique & à la matière médicale ; par une Société de Gens de Lettres. Dédié à* MONSIEUR. A Paris, chez *Guillot*, Libraire de MONSIEUR, rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, & chez tous les Libraires de Province. 1785. *in*-4°.

Cet ouvrage pourra être composé de 5 vol. de 6 à 700 pages chacun, dont le prix est de 12 liv. en feuilles pour les souscripteurs, & de 15 liv. pour ceux qui n'auront pas souscrit. En souscrivant, on paiera 12 liv. & autant à chaque livraison des quatre premiers volumes. La livraison du dernier sera *gratis*. La souscription est toujours ouverte. Le premier volume paroît, & le second paroîtra au mois de Mars prochain.

Le premier volume qui comprend les lettres *A* & *B*, est orné de 8 planches, où sont gravées les différentes parties des plantes dont on fait usage, pour établir les classes de la botanique. On y trouve

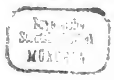

auſſi deux préfaces, l'une des Traducteurs François, & l'autre de M. Miller : elles font bien ſentir les avantages de cet Ouvrage. Les deux épîtres dédicatoires ſont encore très-remarquables ; dans la première à MONSIEUR, on lit que ce prince ſe plaît à faire pratiquer dans ſes magnifiques ſerres de Brunoy, ce que Miller enſeigne dans ce Dictionnaire. Ce même Miller dit dans ſon épître dédicatoire au Duc *de Northumberland.* « Votre Grace a » donné tant de preuves d'intelligence & de diſ» cernement dans les différentes améliorations » qu'elle a opérées dans ſes Etats, & particulière» ment dans un pays preſque dénué de bois de » charpente, que, ſi vous continuez à planter com» me vous avez fait durant ces dernières années, » toute la ſurface ſera conſidérablement changée en » mieux, & vos Etats en ſeront très-améliorés ».

Voilà deux grands exemples ; & combien ne devroient-ils pas être imités ? « O vous riches ha» bitans des cités, que l'ennui pourſuit au ſein du » luxe & de la molleſſe ! voulez-vous goûter en» core de nouvelles jouiſſances, un bonheur dura» ble ? Quittez vos lambris dorés, abandonnez les » vaines intrigues de l'ambition ; venez dans nos » campagnes, venez y reſpirer un air pur ; & ſi » vos cœurs peuvent encore s'ouvrir à des plaiſirs » ſimples, vous y trouverez la véritable félicité ». Ne pourroit-on pas ajouter à ce paſſage extrait du diſcours préliminaire des Traducteurs, qu'il ſeroit à deſirer que le gouvernement engageât par des moyens convenables, mais efficaces, tous ces riches oiſifs qui promènent leur ennui de Spectacles en Spectacles, de Club en Club, de Muſée en Muſée, à paſſer au moins ſix mois de l'année dans leurs terres ſi malheureuſes & même ſi *infructifiantes* par leur abſence ? Dans le ſeptième & huitième ſiècle, il y avoit une loi qui ordonnoit à tous les vaſſaux qui vivoient alors à la campagne, de ſe rendre quatre fois l'année dans les villes épiſcopales, pour y célébrer les quatre grandes fêtes. Cette loi étoit néceſſaire afin de les retirer de leurs donjons où ils commettoient des vexations & des tyrannies ſans nombre, & afin d'adoucir leur férocité par le ſéjour des villes : mais aujourd'hui ce ſéjour des villes eſt ſi funeſte qu'il faudroit une loi contraire pour renvoyer les propriétaires dans les campagnes.

On doit convenir que les Seigneurs Anglois ſont de très-bons modèles à cet égard : ils ne vont à Londres que pour la ſeſſion du Parlement, & ils retournent enſuite dans leurs terres où ils paſſent pour l'ordinaire tout le reſte de l'année. Auſſi par une conſéquence qu'il eſt facile de déduire, l'Agriculture eſt-elle très-floriſſante en Angleterre ; & c'eſt une juſtice qu'on eſt obligé de rendre à ſes habitans. De tous les peuples modernes qui ſe ſont adonnés à cet art précieux, les Anglois ſont ceux qui y ont fait le plus de progrès, & qui l'ont porté au plus haut point de perfection. Ils ſont auſſi ceux qui ont produit les meilleurs livres ſur cette matière. En général ils ont eu le bon ſens, d'abandonner la partie ſyſtématique ; ils ne ſe ſont point occupés ni de toutes ces rêveries qui ont échauffé, il y a quelques années parmi nous, tant de vains diſcoureurs : mais ils ſe ſont attachés à de bonnes obſervations & à la pratique.

De tous les livres de ce genre, aucun n'a eu un ſuccès auſſi complet que le Dictionnaire de Miller. Huit éditions de cet Ouvrage ont été ſucceſſivement enlevées avec la même rapidité. Sa plume, comme on nous l'apprend, avoit été guidée par 40 ans d'expérience : auſſi ſon Dictionnaire ne laiſſe-t-il rien à deſirer aux Cultivateurs. On y trouve tout ce qui concerne les travaux de la campagne, l'Agriculture en grand, la manière d'élever les plantes indigènes & exotiques, & des pratiques nouvelles pour faire & conſerver le vin d'après les vignerons les plus célèbres de l'Europe, les propriétés des plantes uſuelles en médecine, leur doſe & les compoſitions pharmaceutiques dans leſquelles elles entrent. Nous n'avons, ajoute-t-on, dans notre langue aucun ouvrage que nous puiſſions comparer à celui de Miller. C'étoit un motif plus que ſuffiſant pour le traduire en François, & pour le faire connoître à nos Agriculteurs.

On a cette obligation à M. *de Chazelles*, Préſident à Mortier au Parlement de Metz. Ce Magiſtrat qui réunit aux nobles fonctions de ſa place un délaſſement ſi digne d'un excellent Patriote & d'un Philoſophe, s'eſt non ſeulement attaché à rendre fidellement le texte dans la précieuſe ſimplicité de l'original qui le met à la portée de tout le monde ; mais il doit raſſembler dans un ſupplément qui formera le dernier volume de l'ouvrage, un grand nombre de Plantes qu'on cultive aujourd'hui dans les Jardins de Botanique ; & qui étoient inconnues du tems de Miller, & quelques autres qu'il a négligées exprès, comme ne lui paroiſſant pas dignes de fixer l'attention du Jardinier Praticien. Les plantes ſeront claſſées, ainſi que l'a fait l'Auteur original, ſelon le ſyſtème de *Linné* ; & tout ce qu'on dira de leur culture, ſera toujours d'après l'expérience des meilleurs cultivateurs de l'Europe. Les notes relatives à la phyſique & à la matière médicale, ſont de M. *Holandre*, Conſeiller Aulique, Directeur du Cabinet d'Hiſtoire naturelle, & Médecin de la Cour de S. A. S. Mgr. le Prince Palatin, Duc régnant de deux Ponts.

ÉCONOMIE.

Le rédacteur de la *Bibliothèque Phyſico-Economique*, invite ſes Lecteurs à lui faire part de leurs obſervations ſur le recueil utile qu'il publie depuis 1782 : permettez-moi, Monſieur, de lui adreſſer les miennes par la voie de votre Journal. Je me borne pour cette fois à l'examen du premier volume de cette bibliothèque.

1°. Page 5, dans un mémoire ſur la culture de l'ortie, on dit que cette plante vieille & montée en graine, n'eſt bonne que pour la litière. On lit au contraire, page 79, en note, que les bœufs s'en accommodent fort bien quand elle eſt vieille & ſèche. C'eſt, ſans doute, une faute d'impreſſion ;

mais elle n'est corrigée nulle part. Avant de cultiver cette plante, je ne puis prendre trop d'éclaircissemens ; car je crains fort de ne pas réussir. Je ne la vois en parcourant nos campagnes, que dans les lieux où les débris des autres végétaux lui ont fourni un engrais abondant. Elle pousse quelquefois entre des pierres mises en tas ; mais c'est qu'elle a trouvé sous ces pierres, une couche de terreau : cependant, on nous assure que par son moyen, on fertilisera bientôt les pays les plus incultes du royaume. Ne me conseillez-vous pas, Monsieur, d'attendre encore quelque tems, avant de charger mes champs de racines d'orties ?

2°. Je crois n'être pas éloigné de la personne qui avec de la marne se procure par an deux récoltes d'asperges. (v. p. 133.) Mon voisin s'amuse à révéler aux rédacteurs des feuilles périodiques, de merveilleux secrets qui ressemblent assez à ceux du *Petit-Albert*. Il y a sans doute beaucoup d'esprit à tromper ainsi les Journalistes ; mais ceux qui voudront faire l'essai des découvertes de mon voisin, y trouveront peu de profit. Je les avertis que c'est dans les Affiches de Tours & d'Orléans, qu'il a souvent pris la peine de les consigner.

3°. Page 155. On va trop loin en avançant que le charbon de terre ou *houille*, ne nuit ni aux peintures, ni aux meubles des appartemens, & ne noircit point le linge & les habits de ceux qui en font usage pour se chauffer : l'expérience journalière dépose contre cette assertion. Le bois sera toujours & avec raison, préféré à la houille : mais le bois devient si rare qu'il est inutile d'exagérer l'avantage du charbon de terre ; la nécessité forcera bien les plus délicats à y avoir recours.

4°. Page 228. On a déjà annoncé plusieurs moulins à battre le bled qui tous n'ont pu être exécutés en grand. Si celui du sieur *Hudon* réussit, il faut nous l'apprendre dans les volumes suivans. C'est une obligation nouvelle que nous aurons au rédacteur de la bibliothèque économique.

5°. Page 280. On sent bien que les animaux domestiques rapprochés de la vie sauvage, & préservés, par les soins de l'homme, d'une partie des dangers qui le menacent, se multiplieroient plus facilement, même sous un climat qui leur est étranger : mais quoiqu'on nous annonce comme peu *dispendieuse* la manière d'élever des dindonneaux, dont un seigneur des environs de Civray a fait un heureux essai, je crois qu'on ne sera pas très-empressé de l'imiter, à moins qu'on n'ait comme lui, une garenne close de murailles, où les poules d'inde puissent vivre en sûreté, à l'abri des chiens, des renards & des chats, &c.

6°. Page 292. Les différentes recettes pour se préserver de la bruine des bleds qu'on trouve dans les quatre volumes, gagneroient à être par la suite, rapprochées & examinées dans un même article.

7°. Page 347. Le procédé pour faire une marne artificielle ne sera point employé, tant qu'on ne le détaillera pas davantage. La chaux est une marchandise chère en la préparant avec la glaise ; dans quelle proportion faut-il la répandre sur les terres ? Son effet est-il aussi grand, aussi durable que celui de la marne ? Il seroit fâcheux qu'on ne s'occupât point à fixer le mérite de cette découverte.

8°. Page 367. Des cendres de gazon avec les semences, est à peu près ce qu'on pratique, lorsqu'en défrichant, on fait brûler la superficie de la terre qu'on a levée, à cet effet, avec la tranche ou l'*écobue*. Je suis loin d'approuver cette méthode de défricher, quoique la première récolte qu'on obtienne en l'employant, soit d'ordinaire très-belle. Je crois qu'en répandant chaque année des cendres avec les semences, on en favoriseroit le développement ; mais on ne peut peler une partie de ses pâtures pour engraisser ses champs ; & la cendre de bois est par-tout trop chère pour la jetter avec ses grains, dans la proposition des deux tiers au tiers. Heureux, quand après en avoir fait usage pour les lessives du ménage, on en a assez pour fumer un coin de ses prés ! Le chaulage bien fait, préserve les bleds de la bruine. C'est une vérité reconnue ; je ne lui attribue pas d'autre avantage.

L. Correspondant de C * * *.

ARTS.

GRAVURE.

Quarante-cinquième cayer des *Costumes François*. 40e. Suite d'habillemens à la mode, en 1785. A Paris, chez *Esnauts* & *Rapilly*, rue S. Jacques. Prix 3 liv. en blanc, 6 liv. en couleur.

MUSIQUE.

Quatre sonates pour la Harpe seule, ou avec accompagnement d'un violon, basson, ou violoncelle, dédiées à Mlle. *Caroline Descarsin* ; par *J. B. Majer*. Œuvre II. A Paris, chez l'Auteur, rue neuve des Capucins, chaussée d'Antin, Hôtel de M. le Marquis *de Choiseul*, & chez *Naderman*, éditeur, Marchand Luthier, Facteur de Harpe ordinaire du Service de la Reine, rue d'Argenteuil, butte S. Roch. Prix 9 liv.

Ces Sonates sont composées tant pour la Harpe à sept Pédales connues jusqu'à ce jour, que pour celle à sourdine & à nouvelle mécanique, de l'invention du sieur Naderman.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui subroge *François Mellin* à *Jean-Vincent René*, pour faire la régie, recette & exploitation des Droits de l'Administration générale des Domaines ; du 24 Décembre 1784.

Ordonnance du Roi, pour établir des Intendans ou Commissaires attachés aux Armées navales, Escadres ou Divisions ; & des Commis aux revues & aux approvisionnemens à bord de chaque vaisseau, frégate ou autre bâtiment ; du premier Novembre 1784.

Autre Ordonnance du Roi, portant Amnistie générale en faveur des soldats qui ont déserté des

Troupes de Sa Majeſté, employées au ſervice de la Marine & des Colonies; du 10 Janvier 1785.

AVIS DIVERS.

M. *Le Clerc de Douy*, Conſeiller au Châtelet d'Orléans, prévient les Cultivateurs qu'il peut fournir aux demandes qui lui ſeront faites du bled de Sibérie ou de Tartarie (c'eſt le nom que lui ont donné les Botaniſtes, *Poligonum Tartaricum*), à raiſon de 4 liv. la mine, meſure d'Orléans, ou 24 ſols le boiſſeau, meſure de Romorentin, peſant 15 livres; ſans la caiſſe & l'emballage; prix bien inférieur à celui qui a été annoncé dans la Feuille du 10 de ce mois. On eſt prié d'affranchir les Lettres. M. le Clerc de Douy nous marque que la plante de ce grain a l'avantage de ſervir, comme les épinards, en apprêt & en ſoupe, même en ſalade, & il aſſure, d'après l'expérience qu'il en a faite, qu'elle leur eſt préférable.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Copie de la Lettre écrite par M. l'Intendant de Languedoc à MM. de la Chambre du Commerce de Toulouſe. A Montpellier, le 6 Février 1785.

Je vous prie, Meſſieurs, de prévenir les Commerçans qu'ils peuvent, dès-à-préſent, donner un libre cours à leurs ſpéculations ſur les Millets & menus grains; M. le Contrôleur-Général m'ayant marqué que la liberté d'exportation à l'Etranger, de cette eſpèce de denrée, vient d'être rétablie, & qu'il a fait donner en conſéquence des ordres aux Employés des Fermes du Roi.

Je ſuis très-parfaitement, Meſſieurs, Votre très-obéiſſant Serviteur, DE S. PRIEST.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Terre à 2 lieues du Mans, avec Château & Chaſſe, ayant moyenne & baſſe-Juſtice, & produiſant 5400 liv. S'adr. à Paris, à M. *Touvenot*, Architecte, rue d'Enfer, en la cité, hôtel de Chavigny.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Février 1785.	*Du* 19. liv.	ſ.	d.	*Du* 23. liv.	ſ.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à.	750			750		
— du Mexique, à	740			740		
— du Pérou, à	732			732		
— de guinées, à	750			750		
Or de ducats, *l'once*, à	101			101		
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	104			104	10	
— à 20 karats, à	86			86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	10		54	10	
— à 11 den. 10 gr. à	52	7	6	52	5	
Piaſtres, à	48	12	6	48	12	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1784.

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *M.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

FÉVRIER 1785.	*Du* 23.	*Du* 24.
Actions des Indes de 2500 l.	2080	2080. 77 $\frac{1}{2}$. 75
Portion de 1600 liv.	1327 $\frac{1}{2}$	
Portion de 312 l. 10 ſ.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	425	
Reſcriptions	4. 3 $\frac{3}{4}$. 4 p. $\frac{0}{0}$ p.	3. 3 $\frac{1}{4}$. 3 $\frac{1}{2}$. 3 p. $\frac{0}{0}$ p.
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	933	933
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	715. 14	715
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	489 $\frac{1}{2}$. 89	489 $\frac{1}{2}$. 89
Quittance de finance	5 $\frac{1}{2}$. 5 $\frac{1}{4}$. 7 $\frac{1}{4}$. 6 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	6 $\frac{3}{4}$. 5 $\frac{1}{2}$. 6 $\frac{3}{4}$. 6 p. $\frac{0}{0}$ p.
Viager 1782	15 $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	15 $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de Décembre 1783.		10 p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	13 $\frac{3}{4}$. 14. 13 $\frac{3}{4}$ bén.	14. 13 $\frac{3}{4}$ bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	3. 2 $\frac{3}{4}$. * p. $\frac{0}{0}$ bén.	3. 2 $\frac{3}{4}$. 3 p. $\frac{0}{0}$ b.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 23.	*Du* 24.
Amſterd.	53 $\frac{7}{8}$	53 $\frac{7}{8}$ à 54
Hamb.	192 $\frac{1}{2}$	192 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$
Londres.	28 $\frac{3}{4}$	28 $\frac{11}{16}$
Madrid.	14 l. 12 ſ.	14 l. 11 ſ.
Cadix.	14 l. 8 ſ. 6	14 l. 8 ſ.
Gênes.	93 $\frac{1}{2}$	93 $\frac{3}{4}$
Livourne	99 $\frac{1}{2}$	99 $\frac{3}{4}$
Lyon, Rois.	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

A *PARIS*, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* [illegible] liv. 4 ſ. franc de port.

N°. 26. [101]

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 1er Mars 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

COLLECTION *universelle des Mémoires particuliers, relatifs à l'Histoire de France. Tome premier.* A Londres, & se trouve à Paris, rue d'Anjou, la seconde porte-cochère à gauche, en entrant par la rue Dauphine. 1785. vol. *in*-8° d'environ 500 pages.

C'est par souscription que se livre cette collection, dont il paroîtra douze volumes par an, au prix de 48 liv. ou de 24 liv. pour la demi-année, pour les souscripteurs de Paris. Ceux de Province paieront de plus 7 liv. 4 s. pour l'année entière, ou celle de 3 liv. 12 s. pour la demi-année, à cause des frais de poste. Il faut s'adresser pour souscrire, au Directeur à l'adresse ci-dessus, & avoir soin d'affranchir le port de l'argent & des lettres.

On a eu une très-bonne idée de former cette collection universelle des Mémoires particuliers, relatifs à l'Histoire de France. Quelques-uns sont déjà rares; & leur prix considérable ne les mettoit pas à la portée du plus grand nombre des lecteurs: ils vont devenir aujourd'hui plus communs. Il seroit inutile d'ailleurs d'insister sur l'utilité de cette collection. De toutes les lectures qu'on peut faire, il n'en est peut-être pas d'un intérêt plus vif & plus attachant. On apprend à connoître les hommes, on lit dans les plus profonds replis de leur cœur. Tout le jeu de leurs passions se développe; & les scènes qu'elles présentent sont des leçons qui plaisent autant qu'elles instruisent.

Les Editeurs annoncent qu'ils feront quelques changemens à ces Mémoires: d'abord, lorsqu'ils y trouveront des digressions froides, inutiles & coupant mal-à-propos le fil de la narration, ils les renverront à la fin de l'ouvrage; ensuite, disent-ils, s'ils se permettent quelques légers retranchemens, ils n'élagueront que ce qui, d'une part, sera étranger à ces Mémoires, & de l'autre, n'aura aucun but d'utilité. Nous les invitons, par l'intérêt que nous inspire cette entreprise littéraire, à apporter la plus grande réserve dans les changemens qu'ils veulent se permettre. Ils y sont eux-mêmes les premiers intéressés. Nous avons souvent remarqué que lorsqu'on ne laissoit pas intacts certains ouvrages, dont on donnoit de nouvelles éditions, le public, par caprice ou par d'autres motifs, dédaignoit ces nouvelles éditions, & recouroit toujours aux précédentes, qu'il continuoit de payer à quelque prix que ce fût. Si ce que nous venons de dire est vrai, par rapport même aux ouvrages de goût, de raisonnement, d'arts, de sciences, &c. à plus forte raison pour les ouvrages historiques. Tel fait, que vous regardez comme minutieux, paroîtra très-important à un autre: il est peut-être lié à d'autres plus considérables, mais qui ont besoin d'être expliqués & développés par des détails que vous avez tort de rejetter.

Le premier volume que nous annonçons, contient une partie des *Mémoires de Joinville* sur *S. Louis.* Ces Mémoires ont toujours joui, depuis qu'ils parurent, avant la mort de *Philippe-le-Bel*, de l'estime publique. « Quoiqu'ils n'embrassent qu'un » espace de six années, disent les Editeurs dans » la notice qu'ils donnent sur la personne & les » Mémoires du Sire de Joinville, ils suffisent pour » faire connoître la tactique de cet âge, & les » principes d'une administration adoptés par S. » Louis. Ils offrent encore un tableau fidèle des » usages & des mœurs de nos ancêtres. Le style » en plaît par une simplicité touchante: c'est-là » leur premier charme; & si l'on veut connoître » la grande ame de *Louis IX*, elle s'y produit toute » entière exposée dans son véritable jour ».

Les éditeurs ont préféré à l'édition de ces Mémoires publiée en 1761, par feu MM. *Caperonnier* & l'abbé *Sallier*, celle de *Ducange*, imprimée en 1668. Le goût du Public, disent-ils, & l'opinion de plusieurs Bibliographes, les ont déterminés à donner la préférence à cette dernière enrichie d'observations & de dissertations qui éclaircissent une multitude de faits importans contenus dans les Mémoires de Joinville. Peut-être y auroit-il quelque chose à dire là-dessus; car nous croyons qu'il existe à la Bibliothèque du Roi, un Manuscrit de ces Mémoires, qui auroit mérité la préférence. Quoi qu'il en soit, les Editeurs ont partagé le texte de

l'original, les observations & les dissertations de son savant Commentateur, de manière que la totalité composera trois volumes. Les Mémoires sont précédés de la généalogie de la maison de Joinville, en Champagne, avec l'éloge, & un abrégé de la vie de Jean, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, auteur de cette Histoire; par le même Ducange.

HISTOIRE NATURELLE.

Observations sur le vol des oiseaux de proie; par M. Huber, de Genève, accompagnées de figures dessinées par l'Auteur. A Genève, chez *Barde*, Impr.-Libr. & se trouve à Paris, chez *Mérigot* jeune, Libr. quai des Augustins. 1784. 51 pag. *in*-4°. Prix 2 liv. 10 s. br.

La Nature elle-même, dit l'Auteur, a fait la division des oiseaux de proie en deux genres. Elle a donné aux uns une *aile rameuse*, laquelle présente une forme découpée & propre à frapper l'air avec force & avec fréquence; aux autres, une *aile voilière*, qui présente une forme large & émoussée, impropre à frapper l'air comme la précédente, mais propre, vu sa surface, à remplir l'office d'une voile.

Autres caractères. Les oiseaux rameurs ont constamment les yeux noirs, & les becs dentelés à la pointe; ils ont en général les doigts de leurs serres longs & déliés; & leurs pouces sont alongés & déliés à-peu-près autant que le plus court des doigts.

Pour les oiseaux voiliers, ils ont constamment les yeux clairs & les becs à pointe, sans dentelure; les doigts des serres sont plus courts, moins déliés, les pouces plus renforcés & plus courts que le plus court des autres doigts.

On sent, par cet exposé que ces deux genres d'oiseaux ont une manière différente de poursuivre leur proie, de s'en saisir, de lui donner la mort. C'est ce que M. Huber décrit dans son ouvrage, qui annonce un Observateur plein de sagacité.

MÉDECINE.

La Société royale de Médecine a tenu une séance publique le 15 Février 1785. Le prix dû à la bienfaisance de feue Mademoiselle *Guérin*, sur la question suivante : *Déterminer par l'analyse chimique, quelle est la nature des remèdes anti-scorbutiques de la famille des Crucifères?* a été partagé entre M. *Gueret*, ancien Apothicaire à Strasbourg, & M. *Tingry*, Membre du Collège de Pharmacie, résidant à Genève.

Parmi les prix d'encouragement proposés sur cette question : *existe-t-il un scorbut aigu?* La société a distingué un mémoire de M. *Goguelin*, Docteur en médecine, à Moncontour, en Bretagne, & elle en a fait une mention honorable.

Le R. P. *Cotte*, associé Régnicole, ayant continué depuis l'institution de la Société de se livrer avec le plus grand zèle à la rédaction des observations météorologiques très-nombreuses que la Compagnie reçoit de ses Correspondans, & qu'elle publie dans ses volumes, elle a arrêté qu'elle lui offriroit aujourd'hui, comme un témoignage authentique de sa reconnoissance, une médaille en or de la valeur de 100 livres.

Parmi les Mémoires envoyés sur la Topographie Médicale, la Société en a distingué un de M. *Guyetant*, Médecin & correspondant à Lons-le-Saunier sur la Topographie du Bailliage & de la ville d'Orgelet. Elle lui a décerné le Prix consistant dans une médaille en or ayant la même forme que les jettons ordinaires de la Société. Elle a adjugé l'*Accessit* à M. *Didelot*, Docteur en Médecine & Correspondant à Remiremont en Lorraine, Auteur d'une description Medico-Topographique du Bailliage de Mirecourt.

La Société a décerné dans l'ordre suivant trois médailles d'or, chacune ayant la même forme que le jetton en argent qu'on distribue dans les Séances de la Compagnie. 1°. A M. *Ramel*, Docteur en Médecine à Aubagne, Auteur d'un Mémoire sur les maladies les plus communes à Bonne & à la Calle, Comptoirs principaux de la Compagnie Royale d'Afrique. 2°. A M. *Jacquinelle*, Chirurgien-Major du Régiment d'Agenois, auteur de deux Mémoires, l'un sur les pierres intestinales tant de l'homme que du cheval, l'autre sur la gangrène humide des Hôpitaux. 3°. A M. *Lefebure Deshayes*, Correspondant du Cabinet du Roi, & résidant à la nouvelle Plymouth, Auteur de deux Mémoires, l'un sur les eaux minérales de la grande anse; l'autre sur les *Albinos* ou *Nègres-Blancs*.

La Société croit devoir faire une mention honorable d'une Observation envoyée par M. *Massie*, Docteur en Médecine à Bordeaux, sur des accidens très-graves survenus à des Ouvriers que l'on employoit pour emmagasiner, & battre des peaux de chevreuil envoyées de la Louisiane, & auxquels plusieurs ont succombé.

La Société est encore forcée de différer la Distribution du Prix dû à la bienfaisance de M. *Le Noir*, Conseiller d'Etat, Lieutenant-Général de Police, Associé libre de la Compagnie, sur cette question : *Déterminer quelles sont parmi les maladies soit aiguës, soit chroniques, celles qu'on doit regarder comme vraiment contagieuses; par quels moyens chacune de ces maladies se communique d'un individu à un autre, & quels sont les procédés les plus sûrs pour arrêter les progrès de ces différentes contagions.*

Le Prix ci-devant de 600 liv. porté maintenant par M. Lenoir à celle de 800 liv. sera distribué dans la Séance publique de S. Louis 1787. La Société a cru ce délai nécessaire pour donner aux Auteurs le tems que ce travail exige. Les Mémoires seront remis avant le premier Mai 1787; ce terme est de rigueur.

La Société propose pour sujet d'un Prix de la valeur de 600 liv. fondé par le Roi, la question suivante : *Déterminer par l'examen comparé des propriétés Physiques & Chimiques, la nature des laits de femme, de vache, de chèvre, d'ânesse, de brebis, de jument.* Ce Prix sera distribué dans la Séance de la fête de

S. Louis 1786; & les Mémoires seront remis avant le premier Mai de la même année. La Société prévient qu'elle proposera pour sujet d'un second Prix aussi de la valeur de 600 liv. des recherches sur l'usage médical de ces différentes espèces de lait, sur leurs avantages & leurs inconvéniens, sur les moyens de prévenir ces derniers, & sur les différens cas auxquels chaque espèce de lait peut convenir.

Les Mémoires qui concourront à ces Prix, seront adressés, francs de port, à M. *Vicq-d'Azir*, Secrétaire perpétuel de la Société, & seul chargé de sa correspondance, rue des Petits-Augustins, N°. 2.

Le reste dans la Feuille suivante.

ARTS.

Le sieur *Ferat*, ancien Professeur de dessin des Ponts & Chaussées, de la Généralité de Champagne, depuis Chef-Dessinateur au Bureau du Terrier royal de l'isle de Corse, actuellement employé chez les RR. PP. Chartreux de Paris, propose aux personnes qui voudront s'instruire, de leur enseigner l'Arithmétique applicable à la Géodésie, & à toutes les autres parties de la Géométrie spéculative & pratique. Comme l'Architecture, la Figure, l'Ornement & le Paysage s'emploient à la décoration intérieure & extérieure des Temples, Edifices publics, & aux Fêtes, le sieur Ferat donnera des leçons particulières pour différens genres de dessins; de même encore pour la levée des plans géographiques & topographiques, leur dessin & leur lavis.

Le sieur Ferat exercera ses Elèves dans la campagne, quand le tems & la saison le permettront. Ceux qui voudront avoir une pratique de l'Arithmétique relative au toisé des bâtimens & des règles savantes de l'Arpentage, sont assurés qu'il leur sera enseigné des méthodes courtes, faciles & précises, qui, une fois bien conçues, les rendront, en peu de tems très-habiles Toiseurs & très-excellens Arpenteurs.

Le sieur Ferat demeure, à Paris, rue S. Dominique, au coin de la rue d'Enfer.

GRAVURE.

On trouve chez M. *Coutellier*, Graveur, à Paris, rue de la Juiverie, maison d'un Boulanger, à côté de la Madeleine, en la cité, les portraits en couleur de deux Actrices de la Comédie Françoise; celui de la demoiselle *Contat*, représentée dans le rôle de *Susanne*, Mariage de *Figaro*, & celui de la demoiselle *Olivier*, représentée dans le rôle de *Chérubin*, de la même Pièce. Prix 3 liv. chaque.

AVIS DIVERS.

Depuis l'article que nous avons inséré dans ce Journal, sur l'encre concentrée du sieur *Marchand*, nous avons eu occasion de voir le sieur *Davoise*, qui se dit le seul possesseur du secret que le premier lui a communiqué pour la composition de cette encre. Nous en avons fait l'essai, & nous avons reconnu qu'elle a en effet les propriétés de celle du sieur Marchand, approuvée de l'Académie des Sciences. Le dépôt du sieur Davoise est à Paris, chez le sieur *Lavallard*, Marchand Papetier, rue S. Victor, au coin de celle des Bernardins. On y trouve des Encriers du prix de 5 à 6 liv. & de l'encre en bouteille, pour la commodité de ceux qui ne veulent point acheter d'Encriers.

MÊLANGES.

Les principes de paix & d'union qui caractérisent la société des Quakers, leur défendent de prendre part aux guerres, & leur interdisent tous les profits dont elles peuvent être la source. L'un d'eux, intéressé dans divers bâtimens que ses associés, au commencement des dernières hostilités, jugèrent à propos d'armer en course, malgré ses représentations & son opposition, desirant restituer aux véritables propriétaires la part qu'il a eue au produit des prises faites par ces bâtimens, a envoyé, pour cet effet, son fils en France, & fait publier l'avis suivant:

« Les personnes intéressées, comme propriétaires ou assureurs dans les vaisseaux *l'Aimable-Françoise*, capit. *Etienne Clemenceaux*, de Bordeaux, *l'Assurance*, du Havre-de-grace, capit. *Jean-Fr. Quentin*, pris, au commencement de la dernière guerre, le premier, dans son trajet de la Guadeloupe à Bordeaux, vers la fin de 1778, par *le Greyhound*, lettre de marque, capit. *Richard John*, de S. Ives, & amené à Falmouth, dans le Comté de Cornouailles, en Angleterre; le second, dans son passage de la Martinique au Havre, par les lettres de marque *le Brillant*, capit. *Henri Jane*, & *le Dolphin*, capit. *François Ford*, tous deux du port de S. Ives, & amené à Fowey, dans le même Comté; tous ceux enfin qui se trouvent intéressés sous les mêmes rapports dans lesdits vaisseaux, ou tous autres pris par lesdites lettres de marque, peuvent s'adresser au docteur *Edouard Long Fox*, hôtel d'Yorck, rue Jacob, à Paris, lui faire connoitre leurs noms, leurs demeures, leurs droits, & il leur donnera quelque satisfaction à ce sujet ». *Extrait de la Gazette de France.*

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Du Port Vendre, en Roussillon, le 20 Janvier 1785.

Nous commençons à jouir, depuis quelques années, des avantages de ce Port; mais ils viennent de s'accroitre par la quantité de bâtimens qui y sont entrés dans le courant de l'année dernière, soit à titre de commerce, soit à celui de refuge. L'on en compte 762, dont 344 de commerce, & 418 de refuge, qui ont dû à ce port leur salut; ce qui présente les avantages de sa position au débouché du détroit, & à celui du golfe de Lyon, dont il est le point du centre des deux parties les plus orageuses de la côte de la Méditerranée, & par conséquent le refuge. Ce Port

d'ailleurs présente l'entrée la plus facile ; & la tranquillité, dans son intérieur, est égale à celle d'un canal. Mais ce qui a comblé notre satisfaction, c'est l'admiration de tous les Etrangers pour l'Obélisque en marbre, élevé, par la province, à la gloire du Roi, premier monument que la France ait consacré à Sa Majesté, & qui peut-être est le plus frappant, par le ton de grandeur & de majesté qu'il présente.

Elevé à cent pieds au-dessus du niveau de la mer, il est terminé par le globe des quatre parties du monde, & surmonté d'une fleur-de-lys, en forme de protection de toutes les nations.

Le pied, autrement dit le socle, est orné de bas-reliefs en bronze, présentant les quatre premières époques du règne du Roi ; l'un, *la servitude en France abolie ;* l'autre, *l'Amérique indépendante ;* & les deux autres, *le Commerce protégé*, & *la Marine relevée ;* le tout surmonté de trophées & d'inscriptions à la louange du Roi.

Il est entouré de quatre piédestaux en marbre d'Italie, portant les attributs des Souverains des quatre parties du Monde : ils sont unis par des grilles de fer dorées ; & l'intérieur pavé en marbre, présente quatre marches pour monter au pied de l'obélisque.

Ce Monument est élevé au centre de la grande place de *Louis XVI*, ornée dans tout son pourtour de trophées militaires de terre & de mer ; & l'on y monte, de la place de débarquement, par un superbe escalier en avant-corps à deux rampes, aux pieds desquelles sont deux génies tenant deux cornes d'abondance, d'où sortent toutes les richesses du commerce & de la mer, & aux deux côtés deux fontaines qui donnent de l'eau aux vaisseaux ; l'un & l'autre symbole de la grandeur & de la bienfaisance du Roi.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Charge de Magistrature, d'un exercice facile, & donnant tous les privilèges. S'adr. à Paris, à M. *Préveraud*, rue & isle S. Louis, n°. 21.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

A la Halle.	*Du 23 Février.*				*Du 26.*			
	liv.	s.	liv.	s.	liv.	s.	liv.	s.
Le froment, de..	20		à 26		20		à 25	
L'orge, de........	16		à 17		14	10	à 15	
Le seigle, de......	15		à 16		16		à 17	
L'avoine, de.	24		à 29		20		à 28	
Farine blanche,	48		à 53		48		à 52	
Bis-blanc & bis,	30		à 45		30		à 45	
A la Grève.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*							
Le froment, de...	25		à 27		25		à 27	
L'Orge, de........	16		à 17		14	10	à 15	
Le seigle, de......	15		à 16		16		à 17	
L'avoine, de......	24		à 29		20		à 28	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *M*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Février 1785.	*Du 25.*	*Du 26.*
Actions des Indes de 2500 l.	2075........	2075. 77 $\frac{1}{2}$. 75.......
Portion de 1600 liv........	....	1330........
Portion de 312 l. 10 s........	....	....
Portion de 100 liv........	....	....
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.	426........	....
Rescriptions........	3 $\frac{1}{2}$. 2 $\frac{3}{4}$ p. % p........	3 $\frac{1}{2}$. 3 p. % p........
Loterie royale, 1780, à 1200 l........	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	716........	716........
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	489. 88 $\frac{1}{2}$. 88	488 ....
Quittance de finance........	5 $\frac{1}{4}$. 6 $\frac{1}{4}$. 5 $\frac{3}{4}$ p % p.....	5 $\frac{1}{4}$. 6 $\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$. 5 $\frac{3}{4}$ p. % p....
Viager 1782........	15 $\frac{1}{4}$ p. % bén........	15 $\frac{3}{4}$ p. % bén........
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	14 bén........	14. 13 $\frac{3}{4}$ bén........
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784........	2 $\frac{1}{4}$. 3. 2 $\frac{3}{4}$ p % b.....	2 $\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$ p. % bén........

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 25.	*Du 26.*
Amsterd.	53 $\frac{7}{8}$ à 54........	53 $\frac{7}{8}$........
Hamb.....	192 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$........	192 $\frac{1}{2}$........
Londres..	28 $\frac{11}{16}$........	28 $\frac{11}{16}$........
Madrid...	14 l. 11 s........	14 l. 11 s. 6..
Cadix.....	14 l. 8 s........	14 l. 8 s........
Gênes.....	93 $\frac{1}{4}$........	93 $\frac{1}{2}$........
Livourne	99 $\frac{1}{4}$........	99 $\frac{1}{4}$........
Lyon... Rois...	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{8}$ p. % p....	$\frac{1}{8}$ p. % p........

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE FRANCE.

Du Jeudi 3 Mars 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Les quatre Ages de l'homme, Poëme. Nouvelle édition considérablement augmentée, & corrigée. A Paris, chez *Moutard*, Impr.-Libr. rue des Mathurins; *Legras*, Libr. quai de Conty, attenant le petit Dunkerque; & la veuve *Duchesne*, Libr. rue S. Jacques. 1784. 1 vol. petit format de près de 200 pag. avec des gravures. Prix 3 liv. 12 f. br. sur papier vélin. On en a tiré quelques exempl. sur papier d'Annonai.

On crie bien souvent contre les Journalistes; on demande à quoi peut servir leur critique. Notre réponse sera bien simple: lisez ce Poëme, & vous verrez quelle différence prodigieuse se trouve entre la première édition & la seconde. La sévérité de la censure est donc de quelque utilité. Cet ouvrage a pris, en quelque sorte, une nouvelle forme; il est augmenté de plusieurs épisodes qui jettent de la variété: la versification est beaucoup plus soignée; nombre de détails heureux, de l'imagination, de la sensibilité, de la grace; voilà les principales qualités de cette édition corrigée.

On aime à voir le Poëte, dans le premier Chant (*l'Enfance*), s'animer d'une sorte de fureur contre ces mères si rebelles à la voix de la nature, qui ne se chargent point de la nourriture de leurs enfans. On lit avec plaisir l'hommage qu'il rend, à ce sujet, à *J.-J. Rousseau*, hommage que ce grand Ecrivain doit recevoir à jamais de quiconque porte une ame sensible.

Le ton de l'Auteur s'anime à mesure qu'il avance dans la carrière. Le second Chant, consacré à *l'Adolescence*, offre des peintures plus variées, plus fortes: le précepte se mêle à l'agrément. L'épisode d'*Atys* attache: il est fâcheux que ce soit de la *vieille poésie*. Nos jeunes Poëtes devroient bien se dire que ces inventions, si intéressantes pour les Anciens, ne sont plus aujourd'hui, pour nous, que des lieux communs usés, rebattus & dénués du charme de la nouveauté; attrait si nécessaire aux écrits dont le seul objet est d'amuser & de plaire. Ces vers assurément respirent la facilité & la grace.

Que l'homme donc soit libre, & sur-tout dans son choix;
C'est alors que guidé par de secrettes loix,
Boileau d'un trait malin armera la satyre;
En des vers plus touchans le maître de la lyre
De la veuve d'Hector produira les douleurs,
Et Molière au public dénoncera nos mœurs.
Mais si le Grand Condé sous le destin succombe,
C'est à l'Aigle de Meaux à planer sur sa tombe.
Condé! quel nom fameux, sublime, éblouissant,
Que celui d'un Héros encore adolescent!
Qui rougit de l'éclat dont brille son audace;
Et qu'à ses propres yeux son triomphe embarrasse!
Oui, tel fut ton maintien, ô vainqueur de Rocroi!
Lorsqu'assurant le sceptre aux mains d'un jeune Roi,
Le laurier sur son front placé par la victoire
Annonçoit à la France un siècle entier de gloire.
Ainsi l'on avoit vu Scipion dans sa fleur,
Faire aux bords du Tésin l'essai de son grand cœur,
Et prouver aux Soldats qu'étonnoit son courage,
Qu'ainsi que la vertu la valeur n'a point d'âge.

On a déjà observé, avant nous, que *l'Age viril* étoit le Chant le plus foible. En effet, l'Auteur s'est négligé dans cette partie de son ouvrage. On y devoit respirer le feu des passions: on y devoit suivre l'essor ambitieux du génie; & toujours de la *friperie du garde-meuble*, de l'ancienne poésie. *Cybele* ici n'excite aucun intérêt. On aime bien mieux ces vers, parce qu'ils sont vrais.

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

On aime mieux, dis-je, ces vers à propos de l'Envie qui poursuit les Grands Hommes jusques dans le cercueil.

Hélas! c'est toujours tard que le cercle des ans
Ramène enfin près d'eux la justice à pas lents.
A peine sous l'effort le grand homme succombe,
Le flambeau de l'envie éclaire encor sa tombe.
Là Mégère l'assiège, & la nuit du trépas
De ses lâches complots ne le garantit pas.
Ainsi l'Auteur de Phèdre a vu cette furie
Exciter ses serpens sur la Scène avilie.
Le Tartuffe à genoux, saintement en fureur,
De ses dévotes mains déchira son censeur.

Le dernier Chant, qui est celui de *la Vieillesse*, est bien au-dessus des trois premiers: mais le Poëte n'a point encore déployé les richesses qu'il devoit répandre sur cette fin de son Poëme. C'est-là qu'il falloit s'attacher à produire l'attendrissement, à faire couler de douces larmes, à développer les

resforts dramatiques. Nous osons donc exhorter l'Auteur à s'occuper de ce soin, lorsqu'il nous donnera encore une nouvelle édition ; & son succès sera complet. Des talens comme les siens ne sont pas faits pour être corrompus par la flatterie. C'est la vérité qui fortifie les ailes du génie. Sans le judicieux *Boileau*, *Racine* ne fût peut-être pas parvenu à ce degré de perfection qui le distinguera éternellement de tous les Ecrivains de son genre.

Œuvres choisies de l'Abbé Prevost, avec figures : onzième & dernière livraison, contenant les trois derniers volumes de la vie de *Cicéron.* A Paris, chez *Cuchet*, Libr. rue & hôtel Serpente. 1785.

Ces Œuvres sont actuellement finies, & contiennent 39 vol. *in-8°*, qui se vendent conjointement avec les *Œuvres de le Sage*, qui en forment 15 ; en tout 54 volumes pour les deux Auteurs, au prix de 3 l. 12 s. le volume br. & 4. l. 10 s. relié.

En prenant les Œuvres de l'Abbé Prevost séparément de celles de le Sage, le prix est alors de 4 liv. 10 s. le volume br. & 5 liv. 10 s. rel.

La Collection de ces deux Auteurs, les premiers Romanciers de notre nation, fait honneur aux soins, au zèle & à l'intelligence du sieur Cuchet. Il a raison d'observer qu'il n'est pas douteux, à cause du peu d'exemplaires qui restent, qu'elle ne devienne rare, & n'augmente de prix dans les ventes publiques, par la difficulté qu'il y auroit à réimprimer 54 volumes. Ainsi il invite les personnes qui n'achètent jamais les corps d'ouvrages que lorsqu'ils sont achevés, à se procurer incessamment lesdites Œuvres ; & il offre à celles que l'acquisition des 54 vol. à la fois pourroit gêner, de les leur donner dans l'ordre des livraisons, c'est-à-dire, par 3 & 4 volumes, en prenant alternativement une livraison de le Sage & une livraison de l'Abbé Prevost. Cette faveur n'aura lieu que jusqu'à la fin de Mai prochain.

On a tiré quelques exemplaires sur papier de Hollande, à 12 liv. le vol. br. Il en reste très-peu.

On s'inscrit chez le même Libraire, chez les principaux Libraires de l'Europe, & chez les Directeurs des Postes, pour un autre ouvrage considérable, & qui ne peut manquer d'être favorablement accueilli : il est intitulé : *le Cabinet des Fées, ou Collection choisie des Contes des Fées, & autres Contes merveilleux ;* ornés de figures dessinées par M. *Marillier*, & gravées sous la direction de M. *Delaunay.* On ne demande point d'argent d'avance, mais seulement un engagement de prendre cette Collection à raison de 3 liv. 12 s. par chaque volume broché. Elle formera 25 vol. *in-8°* de 4 à 500 pag. qui se donneront en douze livraisons. Il paroitra 2 vol. par mois, à commencer à la fin de celui-ci, & successivement de mois en mois jusqu'à la fin. Le discours qui précédera cette collection, & qui contiendra l'origine des Contes des Fées, & les notices des Auteurs, formera un volume séparé, qui se délivrera le dernier.

MÉDECINE.

Suite de la Séance publique tenue au Louvre par la Société royale de Médecine, le 15 Février 1785.

La description & le traitement des maladies épidémiques, & l'histoire de la constitution médicale de chaque année, sont le but principal de l'institution de la Société, & l'objet dont elle s'est le plus constamment occupée. Elle a annoncé dans sa dernière séance publique, que la bienfaisance du Gouvernement, & la générosité de quelques-uns de ses Membres qui n'ont point voulu être connus, l'avoient mise à portée de disposer d'une somme de 4000 liv. destinée à fournir des encouragemens pour les travaux relatifs aux épidémies, aux épizooties, & à la constitution médicale des saisons. Les mêmes conditions du Concours, annoncé le 26 Août 1783, subsistent. Nous croyons devoir les rappeller ici.

La somme de 4000 liv. dont il a été parlé, sera employée à la distribution des Médailles de différente valeur, aux Auteurs des meilleurs Mémoires & Observations, soit sur la constitution médicale des saisons, & sur les Maladies épidémiques du Royaume, soit sur les différentes questions relatives à ces deux sujets, que la Société s'est réservé, dans son dernier Programme, le droit de proposer.

La distribution de ces différentes Médailles se fera, comme il a été déjà exposé, dans les Séances publiques de l'année 1786. En conséquence, les Médecins & Chirurgiens sont invités à entretenir avec la Société, la correspondance la plus suivie. On a dit, dans le Programme de 1783, & on répète ici que l'exactitude de la Correspondance donne des droits à ces Prix.

Indépendamment des Prix que la Société propose dans cette Séance, elle croit devoir annoncer au Public la suite des Recherches qu'elle a commencées sur la Topographie médicale du Royaume, sur les Eaux minérales & médicinales, sur les maladies des Artisans, & sur les maladies des Bestiaux. Elle espère que les Médecins & Physiciens régnicoles & étrangers voudront bien concourir à ces travaux utiles, qui seront continués pendant un nombre d'années suffisant pour leur exécution. La Compagnie fera, dans ses Séances publiques, une mention honorable des Observations qui lui auront été envoyées ; & elle distribuera des Médailles de différente valeur aux Auteurs des meilleurs Mémoires sur ces différens sujets.

M. *de Lassone* a lu un Mémoire fait conjointement avec M. *Cornette*, sur un nouveau procédé pour préparer l'éther nitreux, & la liqueur anodine nitreuse, & sur les cas dans lesquels ils peuvent être utilement employés en Médecine.

M. *Vic-d'Azir*, Secrétaire perpétuel, a lu ensuite l'éloge de feu M. *Macquer*, Associé ordinaire de la Société.

M. *Caille* a fait la lecture d'un Mémoire sur les péripneumonies bilieuses, qui ont régné pendant les années 1782, 1783 & 1784, tant à Paris que dans les différentes provinces du Royaume.

M. *Mauduyt* a lu un Mémoire contenant des recherches & des expériences nouvelles sur l'électricité employée dans la cure des tremblemens causés par les vapeurs du mercure; de la paralysie qui succède à la colique des Peintres, des rhumatismes invétérés, des affections spasmodiques & des engelures.

M. *de Lavoisier* a lu un Mémoire sur les altérations que l'air éprouve dans les circonstances où se trouvent les hommes réunis en société.

La séance a été terminée par la lecture que M. *Vicq-d'Azir* a faite de l'Eloge de feu M. *Targioni Toretti*, Médecin & Naturaliste célèbre de Florence, Associé étranger.

ARTS.

Gravure.

Costume des dignités. 32e livraison, contenant les Souverains. 1°. *Petit Brak*, Roi de Kayor, tiré de l'Histoire des Voyages; 2°. *Amar*, Roi de Juida, tiré de *Demarchès*; 3°. *Nyai*, Roi de Barsilly, tiré de l'Histoire des Voyages; 4°. *Patagon*, tiré de Dom *Pernetty*; 5°. *Fara Pinda*, Sultane sœur de Brak, tiré de l'Histoire des Voyages; 6°. *Femme Caraïbe*, *id.* Cette collection, qui acquiert tous les jours un nouvel intérêt, se trouve chez M. *Duflos* le jeune, Graveur, à Paris, rue S. Victor, près la place Maubert. Prix, 9 liv. colorié, & 4 liv. 10 s. en blanc.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie Royale de France s'est fait le 1er de ce mois: les numéros sortis sont, 62, 33, 28, 53 & 73. Le prochain tirage se fera le 16.

M. *Bissez*, ancien Chirurgien des Hôpitaux militaires, résidant à Douai, en Flandre, rue des Wets, annonce que depuis plus de 30 ans il emploie, avec le plus grand succès, un topique de son invention, lequel a opéré, sans couper, sans douleur, sans régime, & en peu de jours, la guérison radicale d'une infinité de loupes de toute espèce, & sur presque toutes les parties du corps. Il peut produire un grand nombre de certificats de personnes de tout état & de tout âge, qui ont été guéries par ce topique.

Un particulier, fixé dans le quartier de l'Université, voudroit s'occuper à corriger des Epreuves françoises & latines. MM. les Auteurs & Imprimeurs peuvent attendre de ses soins la plus grande exactitude, & le degré de perfection dont ce genre de travail est susceptible. Il ne conviendra du prix qu'après la livraison des premières Epreuves, afin qu'on soit à portée de juger de sa capacité. Sa sœur, qui demeure avec lui, copiera toute sorte de musique, à une & à plusieurs parties. S'adr. à Paris, à M. *Ingouf*, rue de la Parchemincrie, presque vis-à-vis le passage S. Séverin, maison du Tapissier.

SPECTACLES.

Asgill, drame en 5 actes, en prose, dédié à Madame Asgill; par J.-L. le Barbier le jeune. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Cailleau*, Impr.-Libr. rue Galande; la veuve *Duchesne*, rue S. Jacques; *Brunet*, rue de Marivaux, près le Théâtre Italien; la veuve *Esprit*, au Palais-Royal, & chez tous les Marchands de Nouveautés. 1785. *in*-8°. Prix 30 s.

L'Auteur de ce Drame, qui porte un nom cher aux Arts, & qui les cultive lui-même avec succès, est si modeste, il reconnoit avec tant de franchise les défauts de sa Pièce, qu'il prévient tous les Lecteurs en sa faveur. « En traitant, dit-il, ce » sujet intéressant, j'ai satisfait ma sensibilité; c'est » elle qui m'a mis, pour la première fois, la » plume à la main; c'est elle qui, en faisant palpiter mon cœur par toutes les agitations que » cause l'idée déchirante de voir la vertu malheureuse, m'a fait passer à ce travail des heures » dérobées à mon sommeil & à mes affaires.... » Il y a des défauts graves dans cet ouvrage: mais » qu'on daigne me les pardonner en faveur du » sentiment qui me l'a inspiré: j'aurois desiré » pouvoir les diminuer avant que de le publier; » mais mon état & mes études journalières ne » me permettent plus de partager mon tems. Ce » que je réclame à juste titre dans le moment » actuel, c'est d'avoir été le premier à mettre en » scène un sujet si touchant: c'est le seul avantage auquel je prétends, & que je ne céderai » à qui que ce soit ». M. le Barbier en fournit en effet une preuve convaincante par le certificat de sept Comédiens Italiens qui déclarent que le Drame d'Asgill a été lu à leur Comité le 7 Novembre 1783, & que dès le mois de Mai de la même année, deux de ces Comédiens, les sieurs *Courcelles* & *Granger*, avoient été consultés plusieurs fois, par l'Auteur, sur les corrections nécessaires à son ouvrage.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Récensement général des Denrées coloniales, à Bordeaux, année 1783.

Le total de l'Entrepôt, pendant le cours de ladite année, étoit; savoir:

Sucre terré & tête, 43767 futailles ou bariques, pesant 51,181,944 livres.

Sucre brut, 15117 futailles ou bariques, pesant 14,679,866 livres.

Café, 33,716,241 livres.

Indigo, 1,080,745 livres.

Cacao, 682,916 livres.

Rocou, 91,166 livres.

Gingembre, 130,189 livres.

Pendant la même année, il eſt ſorti du port de Bordeaux, pour 90 villes étrangères, ſavoir:
Sucre terré & tête, 41,617,506 livres.
Sucre brut, 10,521,723 livres.
Café, 29,352,780 livres.
Indigo, 965,344 livres.
Cacao, 586,578 livres.
Rocou, 36,605 livres.
Gingembre, 41,727 livres.

Pour la conſommation de l'intérieur du royaume pendant ladite année, ſavoir:
Sucre terré & tête, 2,173,160 livres.
Sucre brut, 4,742,837 livres.
Café, 914,749 livres.
Indigo, poids net, 136,013 livres.
Cacao, *id.* 57,525 liv.
Rocou, *id.* 11,636 livres.
Gingembre, *id.* 19,953 livres.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Belle & vaſte Maiſon, ſituée dans la ville de Varennes, en Argonne; avec façade ſur une grande place, baſſe-cour, écurie, remiſe, colombier, ſouterreins, caves, jardin attenant, & d'une belle vue, verger en côte au-deſſous, & conduiſant aux fontaine & rivière, &c. Cette maiſon, connue ſous le nom de *Fief de Malberg*, fait jouir ceux qui l'habitent des privilèges de la Nobleſſe. S'adr. à Madame *Carré*, à Varennes, en Argonne.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A Nantes, le 15 Février 1785.

Sucre terré, le quintal.
S. Dom. Première ſorte, o.
Seconde ſorte, 67 liv.
Troiſième, 56 à 57.
Quatrième ſorte, 48 à 52.
Petits ſucres, 42 à 46.
Têtes, 37 à 40.
De la Martinique, 5 à 6 liv. de moins.

Sucre brut, le quintal.
De Léogane, 34 à 40 l.
Du Port-au-Prince, *id.*
De S. Louis, 28 à 34.
Du Cap, o.
De la Guadeloupe, o.
De la Martinique, o.

Café, la livre.
Fin verd, 17 ſ. 6.
Fin march. 17 ſ.
Dito march. 16 ſ. 6.
Dito ordin. 16 ſ.
Dito triage, 13 ſ. 3.

Indigo, la livre.
Bleu & viol. 13 l. à 15 l.

Mêlé, 10 l. 10 ſ. à 12 l.
Bon cuivré, 10 l.
Graveau, 7 l. à 7 l. 10.
Pouſſière, 6 l.

Coton, les 100 livres.
De Cayenne, 215 l.
De S. Domingue, 155 à 180.
De la Guadel. 170 à 175.
De la Martinique, *id.*

Articles divers, la livre.
Cacao, 13 à 14 ſ.
Dito Cayenne, o.
Caret, 14 à 15 ſ.
Poivre, 40 ſ.
Verdet, 25 à 35 ſ.
Peaux de veau corr. 36 ſ. 6.
Peaux de vache liſſées, 24 ſ.
Cuivre en planch. 26 à 30 ſ.

Articles divers, le quintal.
Bois de campêche, 15 à 17 l.
Sirop melaſſe, 16 l. 5 à 16 l. 10.
Cuirs en poil de l'Amér. 40 l.
Dito forts tannés, 100 l.
Cuirs en poil du Bréſil, 60 l.

ERRATA.

Numéro 18, pag. 71, article POPULATION, titres des 3e, 4e & 5e colonnes de l'état des dénombremens, au lieu d'*année commune*, liſez *nombre*.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *M.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Février 1785.	*Du 28.*	*Du 1er Mars.*
Actions des Indes de 2500 l.	2077 $\frac{1}{2}$. 80	2077 $\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.		1030
Portion de 312 l. 10 ſ.		
Portion de 100 liv.		86
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	426	
Reſcriptions	3. 3 $\frac{1}{4}$. 3 p. % p.	3. 3 $\frac{1}{2}$ p. % p.
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	716	716
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	487 $\frac{1}{2}$. 88	488. 87 $\frac{1}{2}$
Quittance de finance	5 $\frac{3}{4}$. $\frac{1}{2}$. 6 $\frac{1}{4}$. 7. 5 $\frac{3}{4}$ p. % p.	5 $\frac{1}{2}$. 6 $\frac{1}{4}$. 5 $\frac{3}{4}$ p. % p.
Viager 1782	15 $\frac{3}{4}$ p. % bén.	15 $\frac{1}{4}$ p. % bén.
Viager de Décembre 1783.	10 p. % bén.	9 $\frac{7}{8}$ p. % bén.
Viager de chance à 10 p. %	13 $\frac{3}{4}$. 14 bén.	13 $\frac{3}{4}$. 14 bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	2 $\frac{1}{2}$. 3. 2 $\frac{3}{4}$ p. % bén.	2 $\frac{1}{2}$. $\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$ p. % b.

CHANGES ETRANGERS; A 60 JOURS DE DATE.

	Du 28.	*Du 1er Mars.*
Amſterd.	54 à 53 $\frac{7}{8}$	53 $\frac{5}{8}$
Hamb.	191 $\frac{1}{2}$	191 $\frac{3}{4}$
Londres.	28 $\frac{3}{4}$	28 $\frac{11}{16}$ à $\frac{3}{4}$
Madrid.	14 l. 12 ſ.	14 l. 12 ſ.
Cadix.	14 l. 8 ſ. 6.	14 l. 9 ſ.
Gênes.	93 $\frac{1}{2}$	93 $\frac{1}{2}$
Livourne	99 $\frac{3}{4}$	99 $\frac{3}{4}$
Lyon, *Rois.*	au p. à $\frac{1}{8}$ p. % p.	$\frac{1}{8}$ p. % p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 ſ. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 5 Mars 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

L'ENFER *des Peuples anciens, ou Histoire des Dieux infernaux, de leur culte, de leurs temples, de leurs noms, de leurs attributs: avec la description des morceaux célèbres de peinture, gravure, sculpture des Artistes anciens & modernes qui ont représenté ces Divinités; par M.* Delandine, *Avocat, de l'Académie de Lyon, &c.* A Paris, rue & hôtel Serpente. 1784. 2 vol. *in*-12.

Du fond inépuisable de la Mythologie, l'Auteur a tiré un sujet vraiment intéressant. Il y fait connoître plus de quarante Divinités. A la vérité, toutes n'étoient pas admises par la Théologie payenne: un grand nombre étoit des êtres moraux, dont l'imagination des Poëtes avoit fait autant de Divinités. *La Douleur, la Calomnie, la Crainte, l'Envie, &c.* méritoient en effet une place aux Enfers. Malheureusement pour nous, ce n'est pas leur habitation. *Pluton, Proserpine, Cerbère, &c.* ont leurs articles particuliers, où l'on voit les actions mémorables qui leur sont attribuées, le culte qu'on leur a rendu, l'énumération de leurs temples principaux, les sacrifices qui leur étoient offerts. Les Artistes sauront gré à M. Delandine d'avoir indiqué avec soin tous les monumens précieux sur lesquels les Dieux infernaux ont été représentés. Les gens du monde applaudiront aux agrémens qu'il a su répandre sur la matière de son ouvrage. Citons-en un exemple pris au hasard. « *Némésis*, dit-il, » vengeresse des parjures, voyoit brûler de toutes » parts, des parfums en son honneur; un sexe » malheureux & sensible, qui nous subjugue lorsqu'il se refuse à nos vœux, & qui devient esclave » lorsqu'il y cède, dont toute la vie n'est qu'un » combat entre le devoir & les penchans, osoit » l'invoquer en secret. C'étoit à Némésis qu'il » confioit ses peines; c'étoit à elle qu'il demandoit une vengeance que souvent le cœur, un » instant après, trembloit de voir accomplie ».

Les Savans desireroient peut-être que l'Auteur eût remonté à l'origine des Divinités & de leur culte, qu'il eût mieux discuté ce qui concerne leurs attributs, qu'il eût puisé plus souvent dans les sources: des citations moins vagues & des extraits plus fidèles en auroient été la preuve; qu'il se fût appliqué davantage à l'étude des textes originaux, qu'enfin il eût quelquefois approfondi mieux sa matière. En le louant de ne s'être point livré à l'esprit de système, on ne pourra cependant s'empêcher de lui faire quelque reproche de n'avoir pas assez connu les ouvrages de *Jablonski*, du savant *Freret*, de M. le Baron *de Sainte-Croix*. Dans celui de ce dernier, il auroit trouvé des idées neuves dont il auroit profité; & la lecture des articles de *Proserpine*, d'*Hécate* & des *Cabires*, méritoient quelque attention de la part de M. Delandine, dont les recherches ne sont pas toujours exemptes d'erreurs. Sa modestie doit les lui faire pardonner, & ajoute un nouveau degré à l'estime publique, que son ouvrage revendique pour lui. Quel qu'en soit le mérite, on doit desirer que la publication ne détourne pas M. l'abbé *Mongez* de nous donner le sien sur le même sujet. Il a remporté le Prix de l'Académie des Belles-Lettres, où il vient d'être reçu.

Dans ce dernier ouvrage, dont nous avons le manuscrit sous les yeux, l'Auteur nous paroit avoir traité son sujet en grand. Il s'y montre par-tout nourri de la lecture des Anciens. Il a très-bien saisi les rapports de la Religion Egyptienne avec celle des Grecs. Les Etrusques n'y sont point oubliés, ainsi que tous les détails relatifs à la science numismatique.

Œuvres morales de Plutarque, traduites du grec; par Jacques Amyot, grand Aumônier de France; avec des notes & des observations de M. Vauvilliers, Lecteur du Roi, Professeur de Langue grecque au collège royal, de l'Acad. royale des Inscript. & Belles-Lettres. Tome 3. A Paris, chez *Cussac*, Libr. rue du vieux Colombier, & au 1er Avril prochain, rue & carrefour S. Benoit, vis-à-vis la rue Taranne. 1785. vol. *in*-8° de 470 pag.

Voici le premier volume de cette édition où le nom de M. l'Abbé *Brotier*, de ce Savant qui réunit des connoissances si vastes & si variées, ne se lit plus. Heureusement M. Vauvilliers prouve qu'il est très-digne de le remplacer.

Petite Bibliothèque des Théâtres, contenant un Recueil des meilleures Pièces du Théâtre François, tragique, comique, lyrique & bouffon, depuis l'origine des Spectacles en France, jusqu'à nos jours. *Numéros 1 & 2 de la seconde année 1785.* A Paris, au Bureau, rue des Moulins, butte S. Roch, n° 11, où l'on souscrit, ainsi que chez *Bélin*, Libr. rue S. Jacques, & *Brunet*, rue de Marivaux, place du Théâtre Italien. 2 vol. petit format.

Le premier de ces numéros contient, avec le portrait de *Corneille*, la vie de ce grand Poëte, par *Fontenelle*, le Catalogue de ses Pièces, & *le Cid*, Tragédie, accompagnée des observations de *Scuderi*, & des sentimens de l'Académie Françoise sur cette Pièce. On sait que ce dernier morceau est un chef-d'œuvre: il dut faire la plus vive impression dans un tems où il étoit nécessaire de fixer les règles du goût, & il servit sans doute à l'épurer. Si nous osions proposer un sujet de travail à l'Académie Françoise, nous croyons que pour prévenir la décadence entière dont est aujourd'hui menacé notre Théâtre, elle devroit choisir, par exemple, une de ces Pièces si courues, si applaudies, quoiqu'elles blessent également le goût & la raison, relever tous les défauts, ramener aux bons principes. Pense-t-on que les Arrêts dictés par cet Aréopage Littéraire ne fissent pas la plus vive sensation dans le Public, & ne le fissent pas rougir de ses applaudissemens si légèrement prodigués? Ah! du moins, s'il refusoit d'y souscrire, ce seroit toujours une réclamation authentique, qui laveroit la portion éclairée de la nation, aux yeux de la postérité, du reproche de voir nos spectacles souillés de tous ces monstres dramatiques, de toutes ces inepties, & du défaut de toutes les bienséances tant morales que théâtrales.

Le second numéro est encore orné de deux autres Pièces du grand Corneille, *le Menteur*, Comédie, & *Dom Sanche d'Arragon*, Comédie-Héroïque.

On trouve aussi aux mêmes adresses les *Etrennes de Polymnie*, Recueil de Chansons, Romances, Vaudevilles, &c. faisant suite à la petite Bibliothèque des Théâtres, données *gratis* aux Souscripteurs, & vendues 3 liv. br. aux personnes qui n'ont pas souscrit. C'est un très-joli Recueil, dont les airs sont gravés.

Histoire des Cardinaux François, jusqu'à nos jours, ornée de leurs portraits: dédiée au Roi; par M. l'Abbé Roy, *Avocat au Parlement, Censeur Royal, de l'Académie de Rome, de la Société royale de Physique, d'Histoire naturelle & des Arts d'Orléans, & de celle d'Emulation, des Arts & Belles-Lettres de Liège, &c. &c.* 10 vol. *in*-8°, avec portraits.

On paiera, en souscrivant, pour l'*in*-8° br. 18 liv. pour l'*in*-4° br. 36 liv. Chacun des vol. orné de portraits, sera payé à mesure qu'ils paroîtront, à raison de 6 liv. pour l'*in*-8° br. & 12 liv. pour l'*in*-4° br. On tiendra compte de la somme avancée en souscrivant, sur les derniers volumes.

La souscription est ouverte, à Paris, chez *Guillot*, Libraire de MONSIEUR, rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins; chez les principaux Libraires du Royaume, & chez l'Auteur (M. l'Abbé *Roy*, Censeur Royal, &c.), rue Guénégaud, numéro 20, auquel seront adressés toutes Lettres, Mémoires & Avis relatifs à l'Histoire des Cardinaux François, &c.

COMMERCE.

Almanach Général des Marchands, Négocians & Armateurs de la France, de l'Europe & des autres Parties du Monde; contenant un état des Villes, Bourgs & autres lieux qui intéressent le Commerce, la nature des productions & des marchandises qui s'y trouvent, & le détail des Manufactures & des Fabriques qui y sont établies, avec les noms de leurs principaux Négocians, Armateurs, Fabricans, Artistes & Commissionnaires. *Année 1785.* A Paris, chez l'Auteur (M. *Beuillat*), rue S. Anastase au Marais, numéro 12; *Bélin*, Lib. rue S. Jacques; *Lesclapart*, Pont-Notre-Dame. vol. *in*-8° de 683 pag. Prix 5 liv.

Voici un Répertoire, par ordre alphabétique, qui s'annonce de lui-même avec une utilité réelle pour le Commerce. Dans la suite il se perfectionnera sans doute; & l'Auteur sollicite avec empressement des Observations, des Mémoires, des Instructions qu'on voudra bien lui faire parvenir à son adresse, avant le premier Octobre prochain: mais c'est déjà beaucoup d'avoir exécuté le plan, & d'avoir présenté un très-grand nombre d'articles dont les détails sont des plus satisfaisans.

ADMINISTRATION.

Le trop célèbre casque de fer, dont on affuble la tête des Nègres dans nos isles, & que M. *Chapperon* a dénoncé l'année dernière dans notre Journal, nous a procuré plusieurs Lettres. Nous en avons reçu une sur-tout de M. *de L...* Habitant de S. Domingue, & résidant actuellement à Avignon, datée du 8 Janvier dernier, en réponse à celle du Correspondant de C. Il nous a marqué depuis qu'elle peut servir aussi de réponse à la dernière de M. Chapperon, insérée, il y a plus d'un mois, dans nos Feuilles.

Il est inutile, dit M. D. L. de guerroyer sur les mots, & de vouloir montrer de l'esprit où l'on ne demande que de la raison: je ne répondrai donc point au dernier paragraphe de la Lettre de votre Correspondant; j'aurai seulement l'honneur de lui observer qu'il n'est pas décent d'attribuer à quelqu'un des inconséquences, pour se donner l'avantage de les relever. Je prie les Lecteurs de vos Feuilles de lire la réponse que j'ai faite à M. Chapperon: ils verront que je n'ai point prétendu prouver l'extrême charité des Colons par les fréquentes importunités de l'indigent. J'ai dit: *qu'on interroge l'indigent, je le prends pour juge.* Je n'ai pas fait non plus l'apologie de l'esclavage,

j'ai seulement dit que *les Nègres n'étoient point traités avec autant de barbarie qu'on vouloit le faire croire ;* & si je suis entré dans quelques petits détails sur la manière dont ils vivent, & dont on les soigne, ce n'a été que pour justifier leurs maitres, trop légérement & trop sévérement jugés. Puissé-je avoir ainsi tranquillisé les cœurs trop fortement émus à la vue des horribles & déchirans tableaux qu'on a tracés de la misère des uns, & de l'atrocité des autres ! L'esclavage est-il nécessaire ou non ? L'humanité le proscrit, la politique l'autorise. L'or & l'argent qu'on va chercher dans les entrailles de la terre sont aussi inutiles réellement que le sucre, le coton & l'indigo. Rejettons tous les objets de luxe : avec du bled, du vin & la dépouille de nos moutons, nous pouvons absolument vivre en Europe ; en excluant le superflu, nous brisons les chaines d'un million d'infortunés. Le projet est sublime ; & ce sacrifice honoreroit l'homme. Est-il possible aujourd'hui ? c'est ce que je demande. Mais jusqu'à ce qu'on m'ait fait une loi de n'avoir plus d'esclaves, qu'on ne me fasse point un crime des moyens que j'emploie pour retenir sur mon habitation l'ouvrier dont j'ai payé si chérement le secours & le tems qu'il me refuse ; tant qu'il m'est permis de l'acheter, je puis sans doute chercher à me le conserver.

M. *Linguet* a raison : peut-être pourroit-on adoucir l'esclavage dans nos Colonies : mais que de prudence ne faudroit-il point pour opérer un changement pareil ? Il y a trente Nègres à S. Domingue contre un Blanc ; qu'on juge d'après cette disproportion immense du danger d'une fausse démarche.

Votre Correspondant me demande, & à tous nos Colons, 1°. *S'il ne seroit pas possible de confier à des hommes libres, soit noirs, soit blancs, la culture du sol fertile que nous habitons ?*

J'ose lui répondre que *non*. Le nègre a peu d'énergie : peut-être n'est-elle étouffée que par la servitude, & peut-être aussi la liberté la rameneroit-elle. Il peut devenir ambitieux ; mais alors il mettra un prix très-haut à son industrie & à son travail ; l'habitant qui ne cultivera plus ses terres qu'à gros frais, aura moins de revenu ; & le Consommateur sera forcé de payer ses productions près du double de leur valeur actuelle. Mais fier de son indépendance, vivant sous un climat fortuné, le Nègre aura besoin de peu, & se livrera à son goût pour la chasse, la pèche & les voyages. Le propriétaire des terres ne pourra plus compter sur les bras qui lui sont nécessaires : d'un jour dont il n'aura pu profiter s'ensuivra la perte d'une partie de ses récoltes ; & cet ordre qui règne chez lui, & qui seul produit des succès, n'existant plus, il dépendra plus alors d'un Nègre qu'il aura affranchi, que de la pluie & du beau tems. Mille causes s'opposent à ce moyen de faire cultiver nos isles à sucre. Il me faudroit plus de place que je n'en puis espérer dans ces Feuilles, pour les mettre sous les yeux du public.

Les Blancs ne se soutiendroient pas huit jours au travail de nos terres : un soleil toujours brûlant les auroit bientôt anéantis ; il leur faudroit une nourriture plus saine, plus recherchée, & par-là bien plus coûteuse que celle qui suffit aux Nègres : encore seroit-elle insuffisante pour réparer les forces qu'absorbe une transpiration continuelle : ils ne pourroient travailler à demi-nuds, comme les Nègres ; & leur entretien seul tripleroit les frais de culture. Les Européens périssent dans nos isles avec une rapidité effrayante, malgré qu'ils ne soient occupés qu'à des ouvrages très-légers ; que seroit-ce si, depuis le matin jusqu'au soir, ils étoient forcés de planter, sarcler, abattre du bois, fouiller la terre, &c. ? Et quel Blanc iroit offrir ses bras pour fertiliser un sol si éloigné de sa patrie, s'il n'avoit l'espoir d'une fortune rapide ? Pourroit-on la lui promettre ; pourroit-on la lui faire ?

La vigne, il est vrai, exige autant de soin que nos cannes à sucre, mais non par des travaux aussi suivis ni aussi pénibles. En Europe, le journalier est l'esclave de ses besoins sans cesse renaissans, il faut donc qu'il travaille ou qu'il meure de faim ; mais dans nos isles qu'est-ce qui peut contraindre le Nègre à s'occuper ? Il va s'établir dans les gorges des montagnes : là sur le bord d'un ruisseau il bâtit de ses mains sa chaumière ; huit jours lui suffisent pour planter les grains qu'il peut consommer avec sa famille pendant l'année ; il élève de la volaille dont le produit sert à son entretien ; & rien enfin ne trouble la paix de son ménage. Des hommes qui savent vivre ainsi offrent-ils une ressource bien assurée à l'Européen entreprenant qui tenteroit de grandes cultures ?

Le reste dans la Feuille suivante.

AVIS DIVERS.

Quelques personnes qui veulent faire usage du *Thé de santé*, nous ont écrit pour savoir quel régime il falloit garder. Des gens de l'art, que nous avons consultés, sont d'avis qu'il faut observer le régime général : mais ils croient que, pour plus grande sûreté, il faut consulter son Médecin.

POÉSIE.

Imitation d'un fragment de Lucilius, *illustre Poëte Latin, dont la nièce fut mère du grand Pompée.*

Qu'est-ce que la Vertu ? C'est l'ordre, l'équité,
Raison, force, grandeur, constance, humanité,
La Vertu nous enseigne & l'honnête & l'utile,
Et nous fait abhorrer toute démarche vile,
A nos vastes projets elle présente un frein ;
Et montrant le vrai but du pouvoir souverain,
Elle indique le faux des brillantes chimères,
Qui n'ont jamais séduit que des ames vulgaires.
C'est elle qui transmet à l'homme courageux
Le droit de s'opposer au scélérat heureux ;
Se fût-il élevé jusques au rang suprême :
C'est elle qui nous porte, en leur malheur extrême,
A secourir les bons, leur prodiguer nos soins,
A leur sauver sur tout la honte des besoins.
Le Vertueux enfin dévoue à la patrie
Sa fortune, son bras, & sa gloire, & sa vie ;

A ses amis, aux siens, il se livre en entier;
Et son propre bonheur le touche le dernier.

Par M. Feutry, de la Société Philosophique de Philadelphie, &c.

Mélanges.

M. *Marchand*, Curé de Cuverville, près de la ville d'Eu, nous apprend, dans une lettre en date du 15 Février, les détails suivans.

Il s'est élevé de la Manche, entre Dieppe & Criel, le 7 Février de cette année, à une heure trois quarts après midi, le vent étant à l'Ouest, un ouragan dont on n'a point d'exemple : il a été précédé de trois coups de tonnerre, capables d'inspirer de la crainte au plus intrépide. La grêle étoit de la grosseur d'un œuf de pigeon, & poussée avec un vent impétueux qui a duré quatre à cinq minutes, & à la violence duquel rien n'a resisté. Tout ce qui s'est trouvé dans sa direction a été bouleversé d'une manière effroyable : la paille, la grêle, les branches d'arbres obscurcissoient tellement l'atmosphère, qu'on croyoit toucher au dernier jour. Mes granges, ajoute M. le Curé de Cuverville, & une écurie de 82 pieds de long, solidement bâties, ont été renversées de fond en comble & brisées, sans avoir été vues ni entendues tomber par six personnes qui étoient chez moi.

Cet ouragan a commencé à Brunville-sur-mer, où il a causé du désastre ; il est passé ensuite à Guienchourt, puis entre deux hameaux, d'où il est venu fondre avec impétuosité sur Cuverville-sur-Yère, où il a balayé tout ce qui s'est trouvé dans sa direction. Les vitres de mon Eglise, sa couverture, & celles des bâtimens de treize de mes paroissiens, ainsi que les miennes ont été emportées : il a renversé ou dessolé, aux environs de mon presbytère, 225 arbres fruitiers ; ce qui est une perte inappréciable pour des malheureux & pour moi.

Voilà un désastre terrible, & bien capable d'exciter la sensibilité des personnes bienfaisantes. M. *Henry*, marchand de liège, rue des Lombards, à Paris, est chargé de recevoir ce qu'il plaira aux ames sensibles de nous faire passer.

Prix des matières d'or et d'argent, à Paris.

Février 1785.	*Du* 26. liv.	s.	d.	2 *Mars.* liv.	s.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à.	750			750		
— du Mexique, à	740			742		
— du Pérou, à	732			734		
— de guinées, à	750			750		
Or de ducats, *l'once*, à	101			101		
— fin à 23 karats $\frac{11}{32}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	12	6	54	12	6
— à 11 den. 10 gr. à	52	7	6	52	10	
Piastres, à	48	12	6	48	12	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *P*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Mars 1785.	*Du* 2.	*Du* 3.
Actions des Indes de 2500 l.	$2077\frac{1}{4}$. 80	
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 l. 10 s.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	405	406
Rescriptions	$3\frac{1}{4}$. $2\frac{1}{4}$. 3 p. % p.	$2\frac{3}{4}$. 3 p. % p.
Loterie royale, 1780, à 1200 l.	934	934
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.		718. 19. 20
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	488	488. $87\frac{1}{2}$
Quitance de finance	$5\frac{1}{4}$. $5\frac{1}{2}$. $6\frac{1}{4}$ p % p.	$5\frac{1}{2}$. $6\frac{1}{4}$. $5\frac{3}{4}$ 6 p. % p.
Viager 1782	$15\frac{3}{4}$ p. % bén.	$15\frac{3}{4}$. $\frac{1}{2}$ p. % bén.
Viager de Décembre 1783		10 p. % bén.
Viager de chance à 10 p. %	$13\frac{3}{4}$. 14 bén.	14 bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$2\frac{3}{4}$. $2\frac{1}{2}$ p % b.	$2\frac{3}{4}$. $\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$. $\frac{1}{2}$ p. % bén.

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 2.	*Du* 3.
Amsterd.	$53\frac{7}{8}$	$53\frac{7}{8}$
Hamb.	$192\frac{3}{4}$	$191\frac{1}{4}$
Londres.	$28\frac{1}{16}$ à $\frac{3}{4}$	$28\frac{1}{16}$ à $\frac{3}{4}$
Madrid.	14 l. 12 s.	14 l. 12 s.
Cadix.	14 l. 9 s.	14 l. 9 s.
Gênes.	$93\frac{1}{8}$	$93\frac{1}{8}$
Livourne	$99\frac{1}{4}$	$99\frac{1}{4}$
Lyon. / *Rois*.	$\frac{1}{8}$ p. % p.	$\frac{1}{8}$ p. % p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 8 Mars 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

Littérature.

MANUEL *Epistolaire, ou Choix de Lettres puisées dans les meilleurs Auteurs François & Latins, avec des notes historiques & critiques; un précis de la vie; & un jugement sur le style & les ouvrages des Ecrivains qui composent ce recueil: publié par M.* M. de C. A Paris, chez *Fournier*, Libr. rue du Hurepoix, près du quai des Augustins. 1785. vol. *in*-12 de 641 pages.

Tout le monde écrit des Lettres; peu de personnes les écrivent bien. Il est donc nécessaire de leur apprendre à les bien écrire: mais on a dit avec raison: peu de règles & beaucoup d'exemples. C'est la méthode qu'on a suivie dans ce recueil: on n'y présente que les chefs-d'œuvre, tant anciens que modernes, dans le genre épistolaire; & si l'on a dit des Lettres de Madame *de Sévigné*, que c'étoit le livre de toutes les heures, à la ville, à la campagne, en voyage, qui vous amuse, vous intéresse & vous instruit sans vous demander d'attention, on peut en dire autant de ce Manuel qui contient une très-grande variété de lettres intéressantes. Il n'y en a pas une seule qui ne présente ou une anecdote curieuse, ou un fait historique important, ou des réflexions solides sur la Littérature ancienne & moderne, ou des descriptions pittoresques & agréables.

Ce Manuel peut donc convenir à tout le monde, mais plus particulièrement aux Ecoliers de Seconde & de Rhétorique, & aux jeunes Demoiselles qui sont près d'entrer dans le monde. L'intention de l'Editeur, (& il a réussi) a été de leur former le cœur, d'éclairer leur esprit, d'orner leur mémoire, & d'épurer leur goût, par un choix de lettres excellentes dans leur genre.

Introduction au Livre intitulé: les terriers ordinaires rendus perpétuels (*in-fol.* gr. raisin avec plans de deux Seigneuries, l'une à *cens divisible*, & l'autre à *cens indivisible*, & leurs terriers absolument complets; actuellement sous presse & proposé par souscription); *pour servir à faire connoître le plan & les développemens de cet important ouvrage; par M.* Aubry de S. Vibert, *Commissaire aux droits féodaux.* A Paris, chez l'Auteur, rue des Blancs-Manteaux, n°. 37; & chez *Bélin*, Libr. rue S. Jacques, près S. Yves. vol. *in*-8° de 52 pages. Prix 24 sols.

Cette Introduction qui sera réimprimée, avec les modifications nécessaires, en tête de l'édition *in-fol.* se délivrera *gratis* aux personnes qui souscriront. Le prix de la souscription entière est de 36 liv. en feuilles. Ceux qui n'auront pas souscrit paieront les mêmes objets 48 liv. On ne paiera qu'en recevant l'ouvrage, & il suffira de se faire inscrire aux adresses précédentes, ou de leur écrire, port franc, par la poste.

La clôture de cette souscription est toujours fixée au 1er Juillet de cette année; mais comme cet ouvrage se distribuera en six livraisons, dont la première commencera au 1er Mai prochain, les personnes qui voudront la recevoir dans son tems, seront obligées de souscrire avant cette nouvelle époque. Chacune de ces livraisons se paiera 6 liv. en les recevant; & on avertira MM. les Souscripteurs de l'envoyer prendre.

Nous parlions, dans notre dernière Feuille d'une réclamation authentique, qui seroit nécessaire pour arrêter les abus en tout genre qui déshonorent nos spectacles; & nous ne songions pas que cette réclamation vient d'être faite de la manière la plus solemnelle dans le Mandement que Mgr. l'Archevêque de Paris a publié pour le saint tems de Carême. Jamais le zèle pastoral n'a emprunté un langage plus vrai, plus insinuant, que celui dont se sert cet illustre Prélat, si respectable par ses vertus.

Après s'être élevé avec force contre les mauvais livres, & contre *les tableaux & les estampes les plus contraires à l'honnêteté publique*, dont *les vestibules des Palais sont couverts*, & *les portiques même de nos Temples ne sont pas respectés*; Mgr. l'Archevêque de Paris ajoute: « Les Spectacles, que la politique croit » devoir tolérer, mais contre lesquels l'Eglise, » protectrice des mœurs, réclamera toujours; le » spectacle même, qui s'étoit fait une loi de la

» décence, n'a-t-il pas tenté de secouer les restes » de l'honnêteté qu'il avoit conservée, & d'introduire, sur la Scène Françoise une licence de » principes inconnue à vos pères? Quel symptôme » sinistre pour les mœurs de la Nation!

» Que n'aurions-nous pas encore à vous dire » de cette multitude de nouveaux spectacles, de » fêtes prophanes, de divertissemens de toute espèce qui se renouvellent dans toutes les régions de la capitale, tous les jours, à toutes » les heures? Il semble que la volupté ait pris » à tâche de rassembler dans cette grande ville » tout ce qui peut enflammer les passions, & » nourrir une criminelle oisiveté.

» L'indigence paroissoit devoir préserver le peuple de ce péril: mais n'a-t-on pas encore imaginé pour lui ces spectacles grossiers, ces farces » indignes d'une nation honnête & d'un siècle » éclairé, où de pauvres artisans, qui ne peuvent subsister que du travail de leurs mains, » vont consumer un tems qui devroit appartenir » au commerce & aux arts; un tems dont le » prix devroit être employé à sustenter un père, » une mère accablés de vieillesse, une épouse & » des enfans qui périssent de misère? Heureux » encore s'ils ne reportoient pas dans l'intérieur » de leurs familles l'amour du plaisir, le dégoût » du travail, un sentiment plus vif de leur pauvreté, & des mœurs plus dissolues »!

Mgr. l'Archevêque emploie le même ton d'éloquence & de vérité pour faire sentir les dangers d'une *séduction plus effrayante encore qui est à la veille de se reproduire parmi nous.* « Ce Recueil immense de tous les écrits de cet homme fameux » qui devoit être par la supériorité de son génie, » la lumière & la gloire de son siècle (faut-il » que, par l'abus de ses talens, il soit devenu le » fléau de la Religion & des Mœurs!); cette entreprise si redoutée, non-seulement des ames » pieuses, mais encore de toutes celles qui conservent du respect pour l'honnêteté; ce monument de scandale, décoré de tous les ornemens » de l'art, & multiplié sous toutes les formes » possibles, pour le faire circuler plus facilement » dans toutes les mains; cette œuvre préparée dans » une terre étrangère; car la France n'a pas voulu » qu'elle fût exécutée dans son enceinte; cette » œuvre de ténèbres est donc bientôt consommée, » & menace de renouveller & de perpétuer parmi » nous les ravages de tant de pernicieux écrits.

» Nous vous devons à deux titres, N. T. C. F. » cette réclamation solemnelle, & comme votre » Pasteur, & comme le dépositaire & l'interprète » des alarmes de la dernière assemblée générale » du Clergé de France, qui nous a chargé spécialement de continuer, après sa séparation, les » efforts qu'elle avoit commencés, pour préserver » les mœurs de cette calamité.

» Si des mains vertueuses avoient pris soin d'écarter de ce recueil tout ce qui peut offenser » la Religion & les mœurs, l'Eglise, qui fut » dans tous les tems la protectrice des Lettres, » & qui a sauvé des ravages de l'ignorance & de » la barbarie les plus belles productions de l'esprit » des hommes; l'Eglise eût elle-même encouragé » cette belle entreprise. Mais non-seulement on » fait reparoître des ouvrages qui ont déjà perverti tant d'ames; on fait encore sortir des ténèbres, des écrits posthumes que l'Auteur même » n'avoit osé mettre au jour, malgré l'extrême » liberté de ses dernières années; productions informes de son enfance ou de sa vieillesse qu'il » avoit jugées lui-même indignes de lui.

» Ici N. T. C. F., nous pourrions déployer » toute l'autorité, toute la sévérité de notre divin » Minièstre..... Mais la crainte de nos censures » pourroit-elle réprimer ceux qui ont brisé le frein » de la Religion? Nous ne voulons pas les exposer à une infraction nouvelle. Du moins » Nous avertissons, au nom de la vertu, tous » ceux qui respectent la foi & les mœurs; Nous » leur déclarons, de la part de J.-C. qu'ils ne peuvent ni lire, ni garder, ni communiquer cette » coupable édition, sans se rendre coupables eux-mêmes dans le genre le plus grave; & Nous » les remettons au tribunal de leur conscience, » & au jugement du Seigneur ».

Sermons du Révérend Père Elisée, Carme déchaussé, Prédicateur du Roi. A Paris, chez *Mérigot* jeune, Libr. quai des Augustins. 1785. 4 vol. *in*-12. Prix 12 liv. rel. en veau.

Nous reviendrons sur les Sermons de ce Prédicateur, qui a joui d'une grande réputation.

ADMINISTRATION.

Suite de la Lettre de M. D. L. Habitant de Saint-Domingue.

Passons à la seconde question. *Si dans nos Colonies on a besoin d'esclaves, l'Afriquain, que vous y transportez, doit-il l'être toujours, lui & sa postérité? Ou, si vous l'affranchissez, n'est-ce pas un crime de notre législation que de le priver de l'espérance de jouir un jour de tous les droits de Citoyen?*

Si on étoit forcé de donner au Nègre sa liberté après un certain tems de service, il en résulteroit que le Maître seroit exposé à perdre la sienne en signant celle de son esclave. Doit-on croire, en Europe, que tous les Colons soient riches, parce qu'on en voit quelques-uns qui affichent la plus grande opulence? Il y a dans tous les états des heureux; mais tous ceux qui suivent le même ne le sont pas. Combien d'habitans qui luttent sans cesse contre des événemens qui arrêtent leurs progrès! que d'accidens qu'on ne peut prévenir! La mort diminue un attelier & détruit les animaux; le feu, l'eau, l'air, la chenille & les fourmis dévorent les récoltes: que deviendroit donc le Cultivateur endetté, & sans moyens de remplacer les Nègres qu'il devroit affranchir? que feroit-il avec des esclaves sortant récemment de leur pays, qui n'ont jamais travaillé, qui ne l'entendroient point, qui portent avec eux le scorbut,

le chagrin d'avoir quitté leur patrie, les préjugés de religion, & tant d'autres maladies qui les font périr de langueur, ou d'une mort violente? Quels soins ne doit-on pas avoir d'eux pour les accoutumer au genre de vie qu'on leur prépare? & combien n'en perd-on pas?

Les Nègres affranchis jouissent du droit de Citoyens; ainsi les loix ne sont point en défaut à cet égard. Que votre Correspondant apprenne qu'on respecte leurs propriétés; qu'ils ne sont point vexés; & qu'il y en a d'assez riches: j'en connois qui ont plus de cent esclaves sur leur habitation.

Par la troisième & dernière question, on demande *si on ne peut adoucir le sort du Nègre, ne voulant point changer sa condition.*

J'ai déjà fait sentir le danger d'une innovation dans les loix qui prescrivent le traitement des Nègres. Il faut s'en rapporter, je crois, sinon à l'humanité des Maitres, du moins à l'intérêt qu'ils ont de procurer à ces malheureux toutes les douceurs dont ils peuvent jouir. Il est des hommes atroces par-tout qui se font un plaisir cruel de faire verser des larmes de désespoir, & de tourmenter sans cesse tout ce qui les environne. Ces monstres sont heureusement rares; & la justice surveille de près, & punit avec rigueur dans nos isles, le tyran qui abuse de son pouvoir.

Je suis, &c. *D. L. Habitant de S. Domingue.*

ARTS.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 26 Février 1785.

Permettez-moi de me servir de la voie de votre Journal pour faire connoitre une découverte que le Gouvernement vient de récompenser. M. *Moisson*, Ecclésiastique attaché à la cathédrale d'Uzès, après avoir travaillé long-tems, est enfin parvenu à opérer une simplification & une réforme du Métier à faire les Bas. Les moyens de l'Auteur, outre qu'ils tendent à la perfection de la Bonneterie de France, sont encore, par leur simplicité & leurs effets, dignes de l'attention de Savans & des Artistes.

Ce n'est plus aujourd'hui cette masse qui constitue la superbe machine à faire des bas; ce n'est plus cette complication de pièces qui étoient nécessaires à ses différentes manœuvres; & ce n'est plus avec des sommes considérables que l'ouvrier pourra se la procurer.

C'est un volume d'environ 60 livres de pesanteur sur un pied de hauteur, 17 pouces de largeur & 6 pouc. ½ de profondeur, qu'on peut accrocher dans un appartement, dans tel endroit qu'on voudra, & qu'on pourra transporter d'un lieu à un autre sans effort. Ce nouveau Métier produit les mêmes effets que celui qui est en usage depuis long-tems. Il a par-dessus ce dernier des avantages inappréciables qui résultent, 1°. de la suppression de deux systèmes de platines & de pièces sans nombre qui contribuent à leur jeu; ce qui offre une diminution de plus de moitié prix dans l'achat, & une épargne considérable dans les frais d'entretien; 2°. de l'opération du cueillage qui s'y fait suivant l'ancien système, mais bien plus facilement par le moyen des nouvelles formes données aux platines; 3°. de la suppression totale du travail de l'ouvrier dans l'assemblage, sans nuire à la régularité des mailles; 4°. de la simplification du jeu & du mouvement de la presse; 5°. des moyens nouveaux qui mettent tous les assemblages des pièces en équilibre dans quelques situations qu'ils soient; ce qui rend le Métier si doux que des enfans pourront y manœuvrer.

Outre ces avantages, il en est encore un bien précieux c'est l'épargne de tems qu'y trouvera l'ouvrier.

M. Moisson a eu l'honneur de travailler sur ce Métier devant M. le Contrôleur général & MM. les Intendans de commerce qui lui ont accordé les encouragemens & les récompenses les plus honorables. Frappés de l'utilité de son invention, ils lui ont témoigné combien ils desiroient qu'il le répandit dans les différentes provinces. L'Auteur, qui n'a jamais eu d'autres vues que de se rendre utile à sa patrie, & de seconder celles du Gouvernement, procurera ce nouveau métier à des conditions avantageuses à ceux qui desireront l'avoir.

Nota. L'Auteur de ce Journal prie M. *Moisson* de vouloir lui envoyer son adresse, afin qu'il puisse en faire part à ses Lecteurs. C'est une formalité bien essentielle, & qu'on ne devroit jamais oublier.

AVIS DIVERS.

Nous avons annoncé, dans le n° 93 de l'année dernière, qu'il y avoit à Cologne deux livres très-rares à vendre, l'un intitulé: *Lactantius Firmianus*, *in-fol.* imprimé en 1465, avec les lettres initiales dorées & coloriées, & les inscriptions des Chapitres manuscrites: l'autre a pour titre, *Officia & paradoxa Ciceronis*, imprimé en 1466. La grande rareté de ces deux anciens monumens de l'Imprimerie est assez connue: ils sont souvent poussés dans les ventes à des prix exorbitans. Le possesseur a cru cependant devoir les diminuer en faveur des amateurs. Le premier sera cédé à *deux mille cinq cens livres*, au lieu de *trois mille cinq cens livres*; & le second à *quinze cens livres*, au lieu de *deux mille cinq cens livres.* S'adresser, à M. le Baron *de Honvlez*, vis-à-vis l'Eglise de la Commanderie de SS. Jean & Cordule, à Cologne sur le Rhin.

La même personne possède encore plusieurs ouvrages des premiers tems de l'Imprimerie, & des manuscrits anciens.

On desireroit acheter l'ouvrage intitulé: *Philosophiæ naturalis theoria, ad unicam legem virium redacta. Viennæ 1758 & Venetiæ 1764*; par M. l'abbé

Boscowich, Correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris. Si le propriétaire de cet ouvrage ne vouloit pas s'en défaire, on desireroit l'emprunter moyennant des sûretés. S'adr. à M. le Baron *de Bernstorff*, à Paris, rue & près le cloître S. Honoré, n° 164.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Du Cap, le 22 Décembre. Sucres blancs, première qualité, 80 liv. le quintal.
Seconde qualité, 75 à 77 liv.
Troisième qualité, 70 à 72 liv.
Communs, 48 à 66 liv. *Cette dernière qualité est peu recherchée.*
Sucres bruts, 35 à 40 liv.
Indigo, 9 à 13 l. 10 s. la livre, suivant la qualité.
Café fin, 20 à 21 s. la livre.
Marchand, 18 à 19 s.
Commun à mettre en sacs, 16 à 17 s.
Triage, recherché & rare, 10 à 15 s.
Coton des Gonaïves, rare, 230 à 235 l. le cent.
Les farines valent 75 à 80 liv. le baril.

La Colonie abonde de marchandises seches d'Europe; les toiles étroites de Bretagne sont fort recherchées des Espagnols, qui en font une grande consommation.

De Marseille, le 17 Février. Les navires *la Firmine Françoise*, ven. du Cap-François; *la Pallas*, ven. de la Basse-Terre, isle de la Guadeloupe; *l'Olympe*, *le jeune Mercure*, *la Marie-Victoire*, *le Médiateur* & *l'Elisabeth*, tous cinq ven. de S. Pierre, isle de la Martinique, sont entrés dans ce port, chargés de sucre, café, cacao, coton, & autres marchandises.

De Nantes, le 19 Février. Les mauvais tems qui règnent ici depuis 15 jours donnent de l'inquiétude pour quelques navires attendus de S. Domingue, & pour ceux qui ont fait voile de ce port depuis quelque tems; de ce nombre un est entré au passage, coulant bas, un autre a relâché à l'Isle-de-Ré; on est en peine du sort de trois autres.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 2 Mars.				Du 5.			
A la Halle.	liv.	s.	liv.	s.	liv.	s.	liv.	s.
Le froment, de..	20		à 26		20		à 26	
L'orge, de..........	16		à 17		15	10	à 16	
Le seigle, de......	15		à 16		16		à 17	
L'avoine, de......	22		à 29		22		à 28	
Farine blanche,	48		à 52		48		à 53	
Bis-blanc & bis,	30		à 45		30		à 45	
	le sac de Farine pesant 325 livres.							
A la Grève.								
Le froment, de...	25		à 27		22		à 26	
L'Orge, de........	16		à 17		15	10	à 16	
Le seigle, de.....	15		à 16		16		à 17	
L'avoine, de......	22		à 29		22		à 28	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *P.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Mars 1785.	*Du* 4.	*Du* 5.
Actions des Indes de 2500 l.	2075. 72 $\frac{1}{2}$........	2065....................
Portion de 1600 liv..........	....	....
Portion de 312 l. 10 s........	....	....
Portion de 100 liv............	....	....
Emprunt d'Oct. de 500 liv..	406....................	406. 408................
Rescriptions.....................	2 $\frac{3}{4}$. 4 p. % p........	2 $\frac{3}{4}$. 3 p. % p..........
Loterie royale, 1780, à 1200 liv..................	....	933. 32................
Lot. d'Avril 1783, à 600 l...	720....................	721. 20................
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l....	487 $\frac{1}{2}$................	487 $\frac{1}{2}$................
Quittance de finance..........	5 $\frac{1}{2}$. 5 $\frac{3}{4}$. 6 $\frac{3}{4}$. 5 $\frac{1}{4}$ p. % p..	6 $\frac{1}{4}$. 5 $\frac{1}{2}$. 5 $\frac{1}{4}$. 6 $\frac{1}{4}$ p. % p..
Viager 1782....................	15 $\frac{1}{2}$. 15 $\frac{3}{4}$ p. % bén..	15 $\frac{3}{4}$. $\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$ p. % bén..
Viager de Décembre 1783.	10 p. % bén...........	9 $\frac{3}{4}$. 10 p. % bén ....
Viager de chance à 10 p. %.	14 bén...................	13 $\frac{3}{4}$ bén...............
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784........	2 $\frac{1}{4}$. 2. 1 $\frac{3}{4}$ p. % bén....	1 $\frac{1}{4}$. $\frac{1}{2}$. 1. 1 $\frac{1}{4}$ p. % b...

CHANGES ETRANGERS;
A 60 JOURS DE DATE.

	Du 4.	*Du* 5.
Amsterd.	53 $\frac{7}{8}$..........	53 $\frac{7}{8}$ à 54....
Hamb.....	191 $\frac{1}{4}$..............	191 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$........
Londres..	28 $\frac{1}{16}$ à $\frac{1}{8}$.......	28 $\frac{11}{16}$..........
Madrid...	14 l. 12 s......	14 l. 12 s......
Cadix.....	14 l. 9 s........	14 l. 9 s.......
Gênes.....	93 $\frac{1}{8}$............	93 $\frac{1}{8}$..........
Livourne	99 $\frac{1}{4}$............	99 $\frac{1}{4}$..........
Lyon..., Rois..	$\frac{1}{8}$ p. % p..........	au p. à $\frac{1}{8}$ p. % b.

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 10 Mars 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

NOUVEAU *Manuel Epistolaire, renfermant, par ordre alphabétique des modèles de Lettres sur les différens sujets qui se présentent dans la vie; avec quelques avis sur le cérémonial qu'on doit y observer.* A Caen, chez *Leroy*, Impr. du Roi, à l'ancien hôtel de la Monnoie; & à Paris, chez *Delalain* le jeune, & *Belin*, Libr. rue S. Jacques. 1785. vol. *in*-12 de plus de 600 pag. Prix, 48 s. br. 3 liv. rel.

Cet ouvrage est différent de celui que nous avons annoncé dans notre dernière Feuille. Il est par ordre alphabétique sur des sujets généraux, tels que des Lettres d'affaires, de bonne année, de compliment, de condoléance, d'excuse, de félicitation, de recommandation, de remerciment, &c. &c. On trouve au commencement du volume une Lettre de Madame *de Maintenon*, qui est très-connue, & sur laquelle nous ne nous arrêterions pas, si elle ne nous fournissoit quelques observations importantes. Nous allons d'abord la transcrire.

Lettre de Madame de Maintenon à Madame d'Aubigné, sa belle-sœur, sur ce qu'elle doit dépenser annuellement.

« Vous croirez bien, ma chère sœur, que je connois Paris mieux que vous. Dans ce même esprit, voici un projet de dépense, tel que je l'exécuterois, si j'étois hors de la Cour.

Vous êtes douze personnes, Monsieur & Madame, trois femmes, quatre laquais, deux cochers, un valet-de-chambre.

Quinze liv. de viande à 5 s. la livre	3 l.	15 s.
Deux pièces de rôti	2	10
Du pain	1	10
Le vin	2	10
Le bois	2	
Le fruit	1	10
La bougie		10
La chandelle		8
	14 l.	13 s.

Je compte 4 sols en vin pour vos quatre laquais & vos deux cochers: c'est ce que Madame *de Montespan* donne aux siens. Si vous aviez du vin en cave, il ne vous coûteroit pas 3 sols. J'en mets 6 pour votre valet-de-chambre, & 20 pour vous deux, qui n'en buvez pas pour trois.

Je mets une livre de chandelle par jour, quoiqu'il n'en faille qu'une demi-livre. Je mets 10 s. en bougie; il y en a six à la livre, qui coûte 1 liv. 10 s. & qui dure trois jours.

Je mets 2 liv. pour le bois: cependant vous n'en brûlerez que trois mois de l'année; & il ne faut que deux feux.

Je mets 1 liv. 10 s. pour le fruit; le sucre ne coûte que 11 sols la livre; & il n'en faut qu'un quarteron pour une compotte.

Je mets deux pièces de rôti. On en épargne une, quand Monsieur ou Madame soupe ou dîne en ville. Mais aussi j'ai oublié une volaille bouillie pour le potage.

Nous entendons le ménage. Vous pouvez bien, sans passer quinze livres, avoir une entrée, tantôt de saucisses, tantôt de langues de mouton ou de fraise de veau, le gigot bourgeois, la pyramide éternelle, & la compotte que vous aimez tant.

Cela posé, & d'après ce que j'apprends à la Cour, ma chère enfant, votre dépense ne doit pas passer 100 liv. par semaine: c'est 400 liv. par mois. Posons 500, afin que les bagatelles que j'oublie ne se plaignent pas que je leur fais injustice. 500 liv. par mois font:

Pour votre dépense de bouche	6000 liv.
Pour vos habits	1000
Pour loyer de maison	1000
Pour gages & habits des gens	1000
Pour les habits, l'Opéra & les magnificences de Monsieur	3000
	12000 liv.

Tout cela n'est-il pas honnête? & le reste de votre revenu ne peut-il suffire à certains extraordinaires qu'on ne peut prévoir ou éluder: comme quelques grands repas, l'entretien de deux carrosses, l'acquit de quelque petite dette?.......

Adieu, mon enfant, aimez-moi comme je vous aime ».

L'Editeur dit dans une note : « On voit par » cette Lettre, écrite en 1680, que le prix de » toutes les marchandises a doublé depuis cent » ans; cela seul la rendroit intéressante ». Oui, si ce que dit l'Editeur, étoit vrai : mais il commet ici une erreur, qu'il partage au reste avec presque tout le monde, & qu'il est essentiel de relever, pour ne pas se tromper dans les calculs qu'on fait, lorsqu'on rapproche les tems anciens des modernes.

Tout dépend uniquement de savoir quelle est la différence du prix du marc d'argent du tems passé, & de celui de nos jours. Depuis l'année 1726, le prix du marc d'argent a été fixé, sans qu'il ait varié jamais, à 50 liv. environ : dans le commerce il est porté à 52, 53, 54, liv. 10 s., comme on peut le voir dans le prix des matières d'or & d'argent, inséré dans chaque Feuille de ce Journal, qui paroît tous les Samedis. Avant cette époque, il avoit souvent varié ; & sous la plus grande partie du règne de *Louis XIV*, il avoit été de 26 à 30 liv. Dans l'année 1680, date de la lettre de Madame de Maintenon, il étoit à 26 liv. 10 s. ; ce qui lui donnoit une valeur moitié moindre très-à-peu-près de celle d'aujourd'hui.

Il suit delà que la moitié moindre d'une somme quelconque d'alors revient au double de notre monnoie actuelle. Ainsi la livre de viande qui coûtoit en 1680 5 s. étoit aussi chère qu'en la payant aujourd'hui 10 s. ; ce qui est à-peu-près son prix ordinaire. Celui du sucre étoit alors à 11 s. la liv. & elle coûte actuellement 21 ou 22 s. cela revient au même. La livre de chandelle est moins chère même aujourd'hui : elle se payoit alors 8 s. & maintenant 13. Le prix de la bougie est le même, ainsi que celui du pain. Les gages des gens donnent peut-être une plus grande différence parce qu'ils ont augmenté de nos jours.

Mais la différence très-notable qu'on trouve entre le prix de ce tems-là & celui d'aujourd'hui, est dans le vin & dans le loyer des maisons. Il faut cependant remarquer que ce sont les droits d'entrée seuls, sur le vin, établis depuis 1680, & bien long-tems après, qui l'ont fait renchérir à Paris ; car si l'on distrait 4 s. 9 d. que l'on paie aujourd'hui pour les droits d'entrée par chaque bouteille de vin, on verra que les 4 s. auxquels elle revenoit alors, prise chez le marchand de vin, équivalant à 8 s. d'aujourd'hui, donnent à-peu-près le même prix intrinseque. Quant aux loyers, il est certain qu'un habitant de Paris qui auroit une maison montée comme celle de M. d'*Aubigné*, ne pourroit pas trouver à se loger pour 2000 liv. qui répondent aux 1000 liv. de ce tems-là ; il lui en coûteroit 8 ou 10 mille liv. mais cette augmentation de prix dans le loyer tient à des causes que je pourrai développer un jour ; je me contenterai de dire à-présent qu'elle remonte à une époque déjà ancienne. Je me souviens d'avoir lu quelque part que peu de tems avant la mort de *Louis XIV*, en 1715, on lui rapporta que le Nonce du Pape, qui venoit d'arriver à Paris, avoit loué un hôtel 12000 liv. Ce Monarque qui, parmi ses autres qualités, avoit sur-tout un grand bon sens, fut très-frappé de l'énormité du prix de ce loyer : il en parla pendant trois jours, & il prévit une révolution fatale dans les mœurs.

La lettre de Madame de Maintenon nous fournit des objets de comparaison, qui sont une preuve bien frappante du changement opéré parmi nous. Quelles sont aujourd'hui les personnes de la qualité de M. & de Madame d'Aubigné, qui voudroient se contenter d'une entrée, tantôt de saucisses, tantôt de langues de mouton ou de fraise de veau, du gigot bourgeois, & de la compotte pour laquelle il ne faut qu'un quarteron de sucre ? Mais ce qui est plus frappant encore, c'est qu'on ne brûloit alors du bois que pendant trois mois de l'année, & qu'il ne falloit que deux feux ; & voilà pourquoi le bois est si cher aujourd'hui, & qu'il est si rare. Que d'autre choses n'y auroit-il pas à dire sur cette Lettre !

Observations sur les devoirs des hommes, relativement au droit naturel & au droit des gens ; par M. le Baron de M***. *Nouvelle édition.* A Paris, chez *Volland*, Libr. quai des Augustins. 1785. *in*-8° de 27 pages.

Les principales qualités de l'essence de l'homme, dit l'Auteur, sont la moralité & l'intelligence ; il est de plus, par sa nature, un être physique & sensible. La moralité & l'intelligence de l'homme tiennent à un seul principe ; & ce principe est celui qui a tout créé : c'est de lui que dérive l'intelligence humaine, cette émanation du plus auguste de ses attributs, ce trait sublime de sa ressemblance qu'il a imprimé à l'homme, & par lequel l'homme se connoît.

Puisque l'homme se connoît, il sait qu'il ne s'est pas créé lui-même ; son premier sentiment doit donc le porter à se prosterner devant l'Auteur de ses jours pour lui en rendre hommage.

Il apperçoit en lui des facultés toutes divines ; il doit donc s'aimer, s'estimer, & s'occuper sans cesse à les perfectionner.

Il apperçoit les mêmes qualités dans ses semblables ; il doit donc les aimer, les estimer, & par conséquent être bienfaisant envers eux.

Tels sont les devoirs relatifs à la moralité & à l'intelligence de l'homme ; ils résultent du principe qui constitue ces deux qualités ; il les tient de la nature ; les devoirs qui y sont attachés sont donc de droit naturel.

C'est à l'examen particulier de chacun de ces devoirs qu'est destinée la première partie de cet ouvrage. Dans la seconde, l'Auteur développe les devoirs de l'homme, relativement au droit des gens, & les loix qui régissent les nations entre elles.

Ce traité moral est rempli d'excellens préceptes, dont la pratique feroit jouir l'homme d'une félicité douce & pure.

ÉCONOMIE.

M. *Darcet*, Professeur de Chimie au Collège Royal, s'est acquis depuis long-tems la réputation la mieux méritée dans cette science. Ses leçons publiques attirent un très-grand nombre d'Auditeurs; & tous rendent hommage à l'étendue de ses connoissances, & à la clarté avec laquelle il les développe. Il a fait depuis peu sur le Maïs ou Bled de Turquie une remarque qui peut être intéressante pour l'usage économique, & que nous tirons de la *Gazette de Santé.*

On fait qu'il n'y a que le froment & le gros bled nommé *l'épeautre*, dont on retire la substance glutineuse. Le seigle & les autres semences céréales n'en donnent point, ou du moins on n'a pas encore l'art de l'en retirer. Le pain qu'on en fait est aussi moins poreux & plus pesant. Il en est de même de celui qu'on fait de la fine fleur de la farine de maïs: la pâte qu'on forme de ce dernier a peu de tenacité & de consistance: si on la fait fermenter, elle se gonfle & se lève difficilement. Ce pain est frais & délicat; il se conserve plus long-tems humide que celui du bled. Dans la classe des gens aisés, on y mêle jusqu'à la moitié de farine de froment. Mais voici une manière de faire ce pain que M. *Franklin* a fait connoitre. Elle est fondée sur ce que la farine du maïs demande plus de chaleur que celle du froment, & qu'il est par conséquent peu convenable de les mêler crues en faisant la pâte, puisqu'alors une partie du mélange seroit cuite pendant qu'une autre partie ne le seroit pas encore: soit donc qu'on ôte le pain du four quand la pâte du bled est cuite, ou qu'on prolonge la chaleur jusqu'à l'entière cuisson du maïs, la fabrication du pain est manquée dans l'un & l'autre cas, & le goût est moins agréable: voici donc la vraie méthode qu'il faut suivre.

On met d'une main, par degrés, la farine du maïs dans l'eau bouillante, tandis que de l'autre on remue le tout avec un bâton. On continue le mélange en soutenant l'ébullition de l'eau jusqu'à ce que la masse s'épaississe au point que le bâton vienne à s'y tenir debout. C'est alors ce qu'en Italie on nomme *Polenta*, & qu'on connoit encore sous un autre nom dans les provinces méridionales. On ôte alors la matière du vase, & on la met dans un pétrin. Quand elle est assez refroidie, on la mêle avec autant de fleur de farine de froment qu'il est nécessaire pour la convertir en pâte propre à faire du pain. On fait varier les proportions: les uns mettent parties égales de l'une & de l'autre farine; d'autres mettent deux tiers de farine de bled & un tiers de farine de maïs. Mais si la *Polenta* a la consistance requise, & qu'on veuille mettre plus de farine de froment, il faut alors ajouter de l'eau; l'attention de mêler le levain avec la farine de bled, avant d'opérer tout autre mélange, accélère la fermentation. Ce procédé est plus chimique que tout autre, & donne un pain de maïs de meilleure qualité, puisqu'en effet la pâte du maïs acquiert sur le feu plus de volume, qu'elle devient plus transparente, que l'ébullition la rend plus soluble dans l'eau, & par conséquent plus propre au mélange, qu'enfin elle subit toute l'action du feu convenable, soit avant, soit après son mélange, & que la farine du froment n'éprouve que celle qui lui est nécessaire.

ARTS.

PEINTURE.

Catalogue de Tableaux peints par M. Bounieu, *Peintre du Roi*, dont la vente se fera le 21 Mars 1785, de relevée, hôtel de Bullion, rue Plâtrière, où on les verra les 18, 19, 20 & 21 précédens, depuis 10 heures du matin jusqu'à 1 heure; par M. *Chariot*, Huissier-Commissaire-Priseur. Il se distribue, à Paris, chez MM. *Paillet*, Peintre, & *Chariot*, audit hôtel. 14 pages *in*-8°.

M. Bounieu est un des meilleurs Peintres de notre Ecole Françoise. Ses Tableaux seront sans doute très-recherchés par les Amateurs.

AVIS DIVERS.

M. *Rouland*, Professeur de Physique expérimentale & Démonstrateur en l'université, commencera, le Samedi 12 Mars, à 6 heures du soir, ses expériences sur les propriétés de l'air commun & des différentes espèces d'air fixe ou de gaz, ainsi que sur celles de l'électricité. Il les continuera les Mardi, Jeudi & Samedi, à la même heure, dans son Cabinet de Physique, maison de l'Université, rue S. Jacques, près S. Yves. Il recommencera les mêmes expériences le Lundi 14 du même mois, à midi; & les continuera les Lundi, Mercredi & Vendredi à la même heure.

Remède contre le Rhumatisme, extrait de la Gazette salutaire.

Prenez du chanvre en quantité suffisante, trempez-le dans de bonne eau-de-vie; saupoudrez-le d'encens passé au tamis, & couvrez-en la partie souffrante. Ce topique a réussi sous nos yeux; il a calmé en très-peu de tems des douleurs qui s'étoient soutenues des semaines entières, & avoient empêché les malades de dormir. On le laisse sur l'endroit affecté tant qu'il y adhère; & si, après s'en être détaché, la douleur n'a pas entièrement cessé, on peut en appliquer un second qui enlevera sûrement le mal.

MÊLANGES.

Mes confrères les oisifs s'occupent moins de l'énigme du Mercure que du bien public. Nous faisons encore des charades, & méditons pourtant les rêves du bon Abbé *de Saint-Pierre*: mais quel est le rêveur éveillé qui ne reconnoit pas que pour opérer les excellentes réformes que nous projettons fort gravement, il nous faudroit un point

de réunion? Donnez-nous en un solide, & vous verrez. — Les Sociétés philantropiques, les Lycées, les Musæum s'établissent & finissent dans la même année ; c'est bien dommage. — N'avons-nous pas en France des Corps toujours subsistans ? Oui ; & ces Corps sont toujours occupés de l'utilité des provinces dont ils sont la gloire. Eh ! bien, que, cherchant aussi à procurer le bonheur général, ils admettent tous les François à y concourir avec eux, sous l'autorité du Gouvernement. Tantôt, au midi du Royaume, on ouvrira une souscription pour, à l'issue d'une guerre glorieuse, pourvoir à l'éducation de cent jeunes enfans de Bas-Officiers, soit de mer, soit de terre, qui seront repartis dans les Ecoles Militaires, & on obtiendra, pour les plus distingués de ces Elèves, le droit d'être admis Officiers dans les armées ou sur la flotte. Au couchant, on construira des vaisseaux pendant la guerre; ou à la paix, on convertira en bois de vastes landes, qu'on achetera des propriétaires ; tandis qu'au nord, on rétablira un port, ou l'on perfectionnera des canaux depuis long-tems commencés. Vous transformeriez un jour toutes les Intendances en Assemblées provinciales qu'il resteroit encore des hommes sans Patrie ; mais on peut, dès-à-présent, s'attacher, par de nouveaux liens, ceux qui sentent le besoin d'en avoir une : & parmi les oisifs, il y a plus d'un cœur citoyen.

Le Correspondant de C.....

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

De Nantes, le 25 Février. Les navires *le Cleomenes*, de 400 tonn. *la Flore*, de 150, *la jeune Nantoise*, de 120, & *le Conquérant*, de 300, sont en charge, le 1[r] pour Léogane, le 2[d] pour la côte d'Afrique, le 3[e] pour le Port-au-Prince, le 4[e] pour les Cayes & la Martinique.

Le navire *les Treize Cantons*, de 550 tonn. doublé en cuivre, d'une marche supérieure, & très-commode pour les passagers, prendra du fret & des passagers, & partira de la Rochelle pour S. Domingue, dans le courant de ce mois. S'adr. à la Rochelle, chez MM. *Weis* & fils, Armat.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Deux Terres contiguës, ayant toute Justice, Chasse & Pêche, en Bourgogne, sur le bord d'une gr. route, à 50 lieues de Paris, dont une avec beau Château, Cour, Bâtimens pour l'exploitation, Jardin, Canal & Fontaine d'eau-vive. S'adresser, à Paris, à M. *Delamotte*, Notaire, rue de la Verrerie.

Charge d'Epée, d'un produit honnête, donnant les plus belles prérogatives, & exigeant la noblesse ou du service militaire. S'adresser, à Paris, à M. *Deyeux*, Not. rue S. Antoine.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Mars 1785.	*Du 7.*	*Du 8.*
Actions des Indes de 2500 l.	2065	2070. 72 $\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 l. 10 f.		
Portion de 100 liv.	86	
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.	408	
Rescriptions	$2\frac{3}{4}$. $3\frac{1}{2}$. 3 p. $\frac{0}{0}$ p.	$2\frac{3}{4}$. $\frac{1}{2}$. $3\frac{1}{2}$. 3 p. $\frac{0}{0}$ p.
Loterie royale, 1780, à 1200 l.	933.34	934
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	721	720. 19
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	$487\frac{1}{2}$	$487\frac{1}{2}$. 87
Quitance de finance	$6\frac{1}{4}$. $5\frac{3}{4}$. $7\frac{1}{4}$. $6\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$ p.	$5\frac{1}{2}$. $5\frac{1}{4}$. $5\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Viager 1782	$15\frac{3}{4}$. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	$15\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de Décembre 1783.	$9\frac{3}{4}$. 10 p $\frac{0}{0}$ b.	10 p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	14. $13\frac{3}{4}$. 14 bén.	14 bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	1. $1\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$. 2 p $\frac{0}{0}$ b.	$2\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.

CHANGES ETRANGERS;

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 7.	*Du 8.*
Amsterd.	$53\frac{7}{8}$ à 54	54
Hamb.	$192\frac{1}{2}$	$191\frac{3}{4}$
Londres.	$28\frac{13}{16}$ à $\frac{3}{4}$	$28\frac{11}{16}$
Madrid.	14 l. 12 f.	14 l. 12 f.
Cadix.	14 l. 9 f.	14 l. 9 f.
Gênes.	$93\frac{1}{2}$	$93\frac{1}{2}$
Livourne	$99\frac{1}{4}$	$99\frac{3}{4}$
Lyon.... Rois...	au p. à $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ b.	; p. $\frac{0}{0}$ b.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 12 Mars 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

PROJET *d'un Pont & d'une Machine hydraulique, pour une distribution générale d'eau pure & salubre dans Paris; par M.* de Forge, *Chevalier, ancien Ecuyer de main du Roi: avec des réflexions sur tous les établissemens en ce genre, adoptés jusqu'à nos jours* (*Ex nihilo omnia*). A Bruxelles, & se trouve à Paris, chez la veuve *Duchesne*, rue S. Jacques; veuve *Esprit*, au Palais-Royal; *Lesclapart*, pont Notre-Dame; & les Libraires qui vendent les Nouveautés. 1785. 48 pag. *in*-8°.

Dans une réponse que *Voltaire* faisoit en 1767 au célèbre M. *de Parcieux* qui lui avoit envoyé un Mémoire sur son projet d'amener la rivière d'Yvette à Paris, il lui marquoit: « Je déclare » Messieurs les Parisiens Welches, intraitables & » des francs Badauts, s'ils n'embrassent pas votre » projet ». Nous n'avons pas acquis les droits de Voltaire pour traiter d'une manière aussi leste Messieurs les Parisiens, que nous honorons d'ailleurs infiniment: mais nous dirons que le projet du pont & de la machine hydraulique dont il est ici question, est digne d'être lu & examiné, qu'il présente de grands avantages pour les habitans de la capitale, & que bien des personnes forment des voeux pour le voir exécuter. La dépense totale ne monteroit qu'à 6,000,000, & le produit seroit de 3000 liv. par jour, & par conséquent 1,300,000 liv. par an.

On dit dans le résumé de l'ouvrage « qu'il » sera facile à tous ceux qui se donneront la peine » de méditer profondément le Mémoire de M. » *de Forge*, & de descendre dans l'examen le » plus rigoureux, de juger qu'il est malheureux » que des circonstances particulières se soient » jusqu'à ce jour opposées à son projet; qu'il n'a » jamais été proposé de plan plus digne que le » sien de la protection du Gouvernement, puisqu'il tend à procurer aux Citoyens une eau pure » & salubre, à la ville plus d'un million de revenu, » sans aucune charge pour qui que ce soit, & que » loin d'être dans le cas d'exiger aucun secours du » Ministère, il procure au Roi une épargne de plus » de six millions que lui coûteroient deux Ponts en » pierre bien plus embarrassans pour la navigation, » & qui exigeant un tems considérable pour leur » confection, priveroient encore plusieurs années » la Capitale de boire une eau aussi salubre qu'on » peut la desirer; de Plan enfin qui puisse faire » une époque plus mémorable dans les fastes de » l'Administration municipale ».

Sainte Bible traduite en françois, avec l'explication du sens littéral & du sens spirituel, tirée des SS. Pères & des Auteurs ecclésiastiques. Nouvelle édition, mise dans un meilleur ordre pour la distribution des volumes, & augmentée de plusieurs Pièces nouvelles, Notes & Sommaires, & d'une Table générale des matières contenues dans tout l'ouvrage, en forme de Dictionnaire. Tome 11, contenant la Sagesse & le Cantique des Cantiques. Tome 12, contenant l'Ecclésiaste, suivi d'une Concorde des Livres Sapientiaux de l'ancien Testament. A Nismes, chez *Beaume*, Impr.-Libr. & à Paris, chez *Desprez*, Impr. ordinaire du Roi, & du Clergé de France, rue S. Jacques. 1784. 2 vol. *in*-8°.

On doit savoir gré à l'Imprimeur de l'ardeur avec laquelle il poursuit cette entreprise, dont il sera dédommagé sans doute lorsqu'elle sera terminée, & que les acquéreurs auront lieu de se convaincre que de toutes les éditions de la Bible de *Sacy*, celle-ci sera la moins chère, quoique enrichie d'augmentations considérables.

Extrait de la Correspondance de la Société royale de Médecine, relativement au Magnétisme animal; par M. Thouret: imprimé par ordre du Roi. A Paris, de l'Imprimerie Royale, & se trouve chez *Prault*, Imprim. du Roi, quai des Augustins. 1785. 74 pag. *in*-4°. Prix 36 sols.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

ÉCONOMIE RURALE.

Instruction pour les Bergers & pour les Propriétaires des Troupeaux; par M. d'Aubenton, *de l'Académie royale des Sciences, de la Société royale de Médecine, Lecteur & Professeur d'Histoire naturelle au Collège*

royal de France, Garde & Démonstrateur du Cabinet d'Histoire naturelle du Roi, des Académies de Londres, de Berlin, de Pétersbourg, de Vergara, de Dijon & de Nancy. A Paris, de l'Imprimerie de *Pierres*, Imprim. ordin. du Roi, rue S. Jacques; & se trouve chez *Barrois* aîné, Libr. quai des Augustins. 1782. vol. *in*-8°. d'environ 420 pag.

Cet ouvrage, quoique d'ancienne date, est trop important pour que nous le passions sous silence, & nous sommes trop flattés nous-mêmes de rendre hommage aux vues d'utilité publique qui ont animé M. d'Aubenton, pour que nous ne joignions pas notre suffrage à ceux qu'il a obtenus de toutes les personnes qui ont à cœur l'amélioration des troupeaux; source intarissable de richesses pour l'Etat, quand on voudra & qu'on en saura tirer parti.

Ce célèbre Académicien a choisi, pour communiquer ses instructions, la méthode la plus propre à les rendre claires, faciles, intelligibles, celle des demandes & des réponses, comme dans les catéchismes. Il a adopté le langage le plus simple, & il ne craint pas de descendre dans les plus petits détails pour se mettre au niveau de la conception des Bergers. Mais nous l'avouerons; nous craignons encore, malgré l'extrême attention de l'Auteur pour se faire comprendre, que la plupart d'entre eux ne l'entendent pas, au moins par-tout. En général, ce sont des êtres d'une intelligence assez grossière; & il s'en faut bien qu'ils ressemblent à *Duval* qui lisoit *Euclide* en gardant les moutons: ils n'ont pas même les moindres traits de ressemblance, je ne dis pas avec les Bergers de *Fontenelle*, qui sont des Damerets & de fades personnages de Cour, mais même avec ceux de *Théocrite* & de *Virgile*, qui sont bien plus près de la nature. D'ailleurs il en est bien peu parmi eux qui sachent lire; & quand ils sauroient lire, que de méprises ne feroient-ils point? Hélas! combien de personnes qui paroissent être au-dessus d'eux, combien de Messieurs si élégans, combien de belles dames, transposent tout, confondent tout, brouillent tout, prennent l'objection pour la réponse, l'ironie sur-tout pour la réalité, & font dire à un Auteur le contraire de ce qu'il dit? J'ai entendu soutenir par quelqu'un, qui prétendoit avoir des observations très-suivies sur ce point, que de cent personnes, il n'y en avoit pas vingt qui sussent dans le vrai sens du livre qu'elles lisoient, quand il traitoit même des matières ordinaires.

Tout cela me fait penser que l'ouvrage de M. d'Aubenton ne peut généralement convenir qu'aux Propriétaires, qui ont le desir bien réel de voir prospérer leurs troupeaux, & d'en retirer le profit immense qu'ils offrent. Ce sont eux qui, après s'être mis au fait de toutes les instructions qu'il renferme, peuvent les apprendre à leurs Bergers, les leur inculquer dans la tête, en revenant souvent à la charge, sans se lasser, sans se rebuter de leur défaut d'intelligence; se servir avec avantage des figures multipliées qui se trouvent dans ce livre, pour fixer leur attention, & rendre les instructions sensibles; & ils verront encore que leur patience aura bien lieu de s'exercer. Ce sont eux qui doivent faire pratiquer, sous leurs yeux, ce qu'ils enseignent, arracher, par une espèce de violence, ces êtres bornés, de l'aveugle routine, un des plus grands obstacles qu'on trouve dans les campagnes, pour opérer d'heureux changemens. Mais croit-on qu'il y ait bien des Propriétaires qui veuillent se donner ces soins? Non, parce que tout cela demande de la peine, une certaine suite dans les projets dont on se dégoûte quand les difficultés sont renaissantes, une résidence sur-tout habituelle à la campagne; & elle est si triste, quand on a toujours affaire à des habitans rustiques & grossiers! On préférera sans doute les Bergers & les Bergères qui figurent dans les Ballets d'Opera. S'ils ne sont pas les plus utiles, ils sont du moins les plus agréables. Cependant on croira que l'Agriculture est très-florissante, parce qu'on nous donnera de beaux Traités, parce qu'on proposera des Prix, parce qu'on ornera ses parcs & ses jardins d'arbres & de plantes étrangères, qu'on ne peut faire venir qu'à grands frais. Ah! du moins, commençons par l'essentiel; attachons-nous à ce qui peut nous donner des richesses réelles, des richesses solides, des richesses intarissables; & il n'en est point comme celles qu'on peut retirer des Troupeaux. Je ferai connoître dans une autre Feuille le fond même de l'ouvrage de M. d'Aubenton, le plus propre à nous procurer ces avantages.

GÉOGRAPHIE.

Nouvelle Carte de l'Evê. hé & Principauté de Liege, avec toutes ses subdivisions & enclaves qui se trouvent situées dans les pays voisins: dressée par *Dezauche*, Géographe, Successeur des sieurs *Delisle* & *Phil. Buache* premiers Géographes du Roi & de l'Académie Royale des Sciences. Prix 1 liv. 10 s. A Paris, chez l'Auteur, rue des Noyers. On trouve chez le même la grande Carte des Pays-Bas en 25 Feuilles par M. le Comte *de Ferrary*; le Comté de Namur en 12 Feuilles; le Duché de Luxembourg, en 4 Feuilles, & généralement toutes les Cartes servant aux détails des Pays-Bas & de l'Allemagne.

ARTS.

GRAVURE.

Vue pittoresque d'une place projettée devant la colonnade du Louvre à la gloire de Louis XVI, dédiée à M. le Comte *de Vaudreuil*, Chevalier des Ordres du Roi, & grand Fauconnier de France, par M. Ch. *Doucet*, Architecte, ancien Elève de l'Académie royale d'Architecture, gravée par M. *le Veau*, de l'Académie Royale des Sciences de Rouen, & de la Société Royale Bacquoise des amis du pays, imprimée sur fort papier vélin, toutes les épreuves signées de M. Doucet pour éviter les contre-façons. A Paris chez *Basan*, rue & hôtel Serpente; *Chérau*,

rue des Mathurins; *Esnauts* & *Rapilly*; & les freres *Campion* rue S. Jacques, & chez ledit Architecte, cloitre S. Germain-l'Auxerrois, où l'on verra le modèle en relief depuis 10 h. jusqu'à 2. Cette place de forme circulaire, à laquelle six rues aboutiront, ne peut que produire des points de vue agréables par un paysage & des eaux jaillissantes. Le projet facile à exécuter par sa simplicité offre, dit-on dans l'explication de la gravure, les plus grands avantages, non-seulement au gouvernement qui n'auroit qu'à indemniser les propriétaires des parties des terreins nécessaires à l'embellissement de cette Place, mais encore aux particuliers qui, outre l'indemnité, auroient l'avantage de reconstruire dans un si bel emplacement, les édifices indiqués sur le Plan.

AVIS DIVERS.

L'adresse de M. l'Abbé *Moisson*, Inventeur du nouveau métier à bas, est à *Uzès*, en Languedoc. Les personnes de la Capitale pourront s'adresser, jusqu'à nouvel ordre, à M. *Lausel*, Inspecteur général des Manufactures de la province de Languedoc, à Paris, rue & hôtel des Prouvaires, qui fera passer à l'Auteur les demandes qui lui seront faites.

Avis de la Poste maritime de Nantes.

Il est resté au rebut, au Bureau de la Poste Maritime, une lettre sans adresse, venue du Cap dans le sac du navire *le Docile*. Tout ce qu'on a pu savoir, par le contenu, c'est qu'elle est pour M. *Pervier*. Il y a lieu de croire qu'il ne demeure ni à Nantes ni à Bordeaux; il paroit qu'il a pour correspondant M. *Delorte*; c'est ainsi qu'est écrit le nom qui est fort difficile à déchiffrer. Cette lettre contient pour 28000 livres de lettres-de-change; elle ne sera remise à personne. Si cet avis parvient à la connoissance de celui à qui elle appartient, il est prié de s'adresser à M. *Mangin*, Directeur de la Correspondance Maritime, à Nantes, en affranchissant le port de la lettre; & en donnant son adresse & les renseignemens nécessaires, il la lui enverra par la poste. Les principaux renseignemens exigibles sont le nom du Correspondant qui écrit, le sujet pour lequel il lui écrit, & pour quelle valeur sont les lettres-de-change; toutes choses qu'il ne peut ignorer.

MÊLANGES.

Rien ne prouve plus l'intérêt qu'on prend aux moyens qu'on annonce pour empêcher les cheminées de fumer, que la quantité de Lettres que nous recevons à ce sujet. Nous en distinguons une dans le grand nombre: elle nous a été adressée par M. *de le Grez*, Baron *de Marche*, de sa terre de Beugnies, par Bapaume, en Artois.

Depuis long-tems, dit-il, nous cherchions, un de mes frères & moi, la cause qui empêchoit la fumée de s'échapper par le ballon des cheminées, & en même tems les moyens de l'obliger à suivre cette route, lorsque, vers le mois d'Avril dernier, nous eûmes l'avantage de connoitre l'une, & de découvrir l'autre.

Nous étions convaincus d'avance que c'étoit inutilement que l'on travailloit à l'extrémité des conduits de cheminée, que plus inutilement encore on ajoutoit des planches, de la tôle, du fer-blanc, &c. en-dessous des chambranles; que les courans d'air amenés près des foyers étoient presque toujours infructueux; c'est ce qui nous fit juger que le mal étant physique, il falloit que le remède le fût aussi. La cause, disions-nous, pour laquelle la fumée se répand dans les appartemens provient de ce que le volume d'air qu'ils contiennent, devenu plus léger par la dilatation qu'occasionne le feu qu'on y allume, se trouvant repoussé par la chaleur, cherche à s'échapper par d'autres issues que par les tuyaux des cheminées: pour parer à cet inconvénient, il est donc de toute nécessité de procurer à cet air la facilité de sortir avec célérité, par cette dernière voie, pour qu'il puisse se charger de la fumée, & l'entraîner avec lui, en ouvrant un courant déterminé. Le raisonnement suivant nous a fourni le moyen d'y parvenir.

L'air & l'eau sont deux fluides qui sont soumis aux mêmes loix; c'est-à-dire, que lorsqu'une portion de l'un ou de l'autre de ces élémens se trouve déplacée par telle cause que ce puisse être, elle cherche sans cesse à se réunir à sa masse totale, avec cette différence néanmoins que la réunion de l'eau n'a lieu que du haut vers le bas, & celle de l'air du bas vers le haut.

Si de l'eau séparée de sa masse totale se trouve sur une surface parfaitement de niveau, elle demeurera immobile. Une puissance l'oblige-t-elle à se déplacer, elle ne tendra pas à le faire plutôt par un endroit que par un autre; & vous ne pourrez diriger son écoulement, par un courant déterminé, qu'en lui donnant une pente sensible: il doit en être de même pour l'air.

Ce fut donc un talus que nous fîmes pratiquer en relevant le pavé du foyer d'environ quatre à cinq pouces, depuis l'à-plomb du chambranle jusqu'à la plaque; & nous nous apperçûmes que l'air circuloit plus facilement sur cette surface inclinée, qu'il ne l'auroit fait sur l'équerre que forme le pavé avec la muraille à laquelle la cheminée est adossée.

Si ce procédé étoit insuffisant, on adoptera une bande de cuivre, tôle, ou fer-blanc, de la largeur du ballon de la cheminée qui sera mobile à volonté, & formera un talus opposé à celui du bas, en joignant un lez au chambranle; & au moyen d'une coulisse, on la rapprochera ou on éloignera du mur, suivant l'exigence des cas.

Cette seconde opération au reste a aussi l'avantage d'être utile en cas de feu dans la cheminée, d'autant que la bande étant double, & à coulisse, en la rapprochant jusqu'à la muraille, la cheminée se trouveroit bouchée hermétiquement, & le feu par conséquent s'éteindroit dans la minute; ce qui éviteroit encore bien des accidens.

Voilà, ajoute M. le Baron de Marche, ma ma-

nière d'empêcher la fumée ; manière, comme on voit, très-facile & peu dispendieuse, & qui va mettre le charlatanisme des Fumistes en desarroi.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Extrait d'une Lettre de Copenhague, du 19 Fév. 1785.

En date du 2 de ce mois, Sa Majesté le Roi de Danemarck a très-gracieusement résolu :

« Que l'importation des Esclaves Nègres à l'isle » de S. Thomas, en Amérique, pour les y ven- » dre, & les en exporter en d'autres lieux, soit » à l'avenir libre & permise, tant sur des vais- » seaux étrangers que sur ceux du Danemarck ; » & qu'il soit permis de faire rester les Esclaves » Nègres dans ladite isle de S. Thomas, jusqu'à » ce qu'ils puissent être exportés de nouveau, » soit sur les mêmes vaisseaux qui les ont im- » portés, soit sur d'autres vaisseaux ; & qu'il n'y » aura aucun droit à payer, ni à l'entrée, ni à » la sortie de ces Esclaves Nègres, quand ils » seront exportés de nouveau ».

Le nombre des navires sortis en 1784 de Stetin, est de 1282, & celui des navires entrés est de 1160. A Elbingue, il en est entré dans la même année, 1547, & sorti 1182.

Dans le courant de l'année dernière, il a été expédié de S. Andero, pour les possessions Espagnoles de l'Amérique, 24 Bâtimens, dont 16 ont fait leurs retours dans ce port. Il y est entré pendant la même année 688 navires ; & dans celui de S. Lucar de Baraméda il y en est entré 119.

De Paris 10 Mars. Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, concernant l'expédition d'un Vaisseau pour la Chine ; du 27 Février 1785. Ce Vaisseau, de 6 à 700 tonneaux est destiné à rapporter une cargaison de soie de Nankin. L'expédition sera pour le compte de Sa Majesté, & dirigée par les sieurs *Gourlade*, *Berard* & *Perrier*, Négocians, qui rendront compte de leur gestion au Contrôleur Général des Finances.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Mars 1785.	*Du* 5. liv.	s.	d.	*Du* 9. liv.	s.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à.	752			752		
— du Mexique, à	742			742		
— du Pérou, à	732			732		
— de guinées, à	752			752		
Or de ducats, *l'once*, à	101	10		101	10	
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	12	6	54	12	6
— à 11 den. 10 gr. à	52	10		52	12	6
Piastres, à	48	12	6	48	15	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Mars 1785.	*Du* 9.	*Du* 10.
Actions des Indes de 2500 l.	2080	2075
Portion de 1600 liv.	1327 $\frac{1}{2}$	
Portion de 312 l. 10 s.	265	
Portion de 100 liv.	86	
Emprunt d'Oct. de 500 liv.		
Rescriptions	2 $\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$. 3 $\frac{1}{2}$ p. % p.	3. 2 $\frac{1}{2}$ p. % p.
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	933	933
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	720. 19 20	720. 21
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	487. 86 $\frac{1}{2}$. 86	486
Quittance de finance	5 $\frac{1}{4}$. 5 $\frac{1}{2}$. 5 $\frac{3}{4}$. 6 $\frac{1}{4}$ p. % p.	5 $\frac{1}{2}$. 5 $\frac{1}{4}$ 6 $\frac{1}{4}$. 6 p. % p.
Viager 1782		15 $\frac{1}{2}$ p. % bén
Viager de Décembre 1783.		10 p. % bén
Viager de chance à 10 p. %.		14 bén
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784.	2 $\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$. $\frac{1}{2}$ p. % bén	2 $\frac{1}{2}$. 2 $\frac{1}{4}$ p. % b.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 9.	*Du* 10.
Amsterd.	54	54
Hamb.	191 $\frac{1}{4}$	191 $\frac{1}{4}$
Londres.	28 $\frac{11}{16}$	28 $\frac{11}{16}$
Madrid.	14 l. 14 s.	14 l. 14 s.
Cadix.	14 l. 9 s.	14 l. 9 s.
Gênes.	93 $\frac{1}{2}$	93 $\frac{1}{2}$
Livourne	99 $\frac{1}{4}$	99 $\frac{1}{4}$
Lyon, *Rois*.	au p. à $\frac{1}{8}$ p. % b.	au p. à $\frac{1}{8}$ p. % b.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 15 Mars 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

VIE du Comte de Forbin, Chef-d'Escadre des Armées navales de France; par M. Richer, *Auteur de plusieurs ouvrages de Littérature.* A Paris, chez *Belin*, Libr. rue S. Jacques. 1785. vol. *in*-12 de 252 pag. Prix 30 f. broché.

M. Richer ne dissimule pas les défauts de son Héros. Cette impartialité rend ses jugemens plus dignes d'être adoptés par ses Lecteurs, pour lesquels la vérité a seule le charme de l'intérêt.

Le jeune Forbin donna, dès son enfance, des marques certaines de ce qu'il seroit un jour. Il est rare que ces hommes, qu'on peut appeller les ouvrages de prédilection de la nature, ne s'annoncent point par quelques traits qui décèlent en quelque sorte leur mérite futur. La jeunesse de Forbin fut extrêmement fougueuse. Il faut le suivre à Siam: c'est-là que ses talens commencent à se développer. On trouve à cette occasion des détails très-piquans, sur Siam & sur son Monarque. On aime à voir Forbin, comme un autre *Scipion*, nous donner un exemple de vertu assez rare chez les personnes de sa profession. Il fait une prise: une dame de Genève, âgée d'environ 18 ans, se trouve parmi les prisonniers. Forbin dit dans ses Mémoires qu'elle étoit d'une beauté ravissante. « Il cherche à calmer ses inquiétudes, lui dit que le respect qu'il se devoit à lui-même étoit le gage de celui qu'on auroit pour elle; & lui fit donner, ainsi qu'à son mari, une chambre particulière ». Des matelots avertissent le Comte que cette Dame avoit caché, dans sa coëffe, des perles & des pierres d'un très-grand prix: ils ajoutent qu'il ne devoit pas négliger cet avis, & qu'*il avoit un bon coup à faire*. Forbin leur répond, en leur jettant un regard d'indignation; « Si cette Dame a des pierreries, c'est un bonheur pour elle ou pour ceux qui les lui ont confiées. Apprenez qu'un homme tel que moi est incapable des bassesses que vous osez me proposer.

Il faut lire dans l'ouvrage les détails des diverses expéditions du Comte de Forbin, les dégoûts qu'il éprouva de la part des ministres & qui sont inséparables de tout personnage à grandes actions. Ce n'est que la médiocrité & l'obscurité qui se sauvent de ces épreuves cruelles. L'amour du bien, l'amour de l'Etat, doivent, dans ces circonstances, consoler un grand homme, & lui tenir lieu des récompenses, que la prévention ou l'injustice peuvent lui refuser. Tout Citoyen qui ne se présentera point avec cette façon de penser dans les grandes places, auroit bien de la peine à les remplir dignement. La faveur ne suffit point pour payer le vrai mérite; & il n'est que la conscience de ce qu'il vaut qui doive suffisamment le récompenser.

Forbin souffroit impatiemment ces revers de la fortune. Aussi fut-il souvent puni de son caractère opiniâtre. Incapable de ployer, il subissoit des disgraces accablantes; il finit par en être la victime. « Il demanda sa retraite, & l'obtint en 1710, avec une pension de 7 mille livres, se retira dans une maison de campagne qu'il avoit aux environs de Marseille; il étoit alors âgé de 56 ans, & en avoit passé 40 au service du Roi. La vie tranquille qu'il menoit, lui devint si agréable, qu'il parvint à un âge fort avancé: il mourut sans être marié ».

Il le faut avouer, la présomption & les imprudences du Comte de Forbin furent les causes de la plupart de ses chagrins. « Il se croyoit supérieur à tous les marins de son tems. On voit qu'il cherche à rabaisser dans ses Mémoires tous ceux qui servoient avec lui, qu'il s'attribue à lui seul la victoire dans des combats où il ne s'étoit pas même présenté ».

C'est ainsi que l'histoire devient l'école des hommes, & sur-tout de ceux que le sort ou la naissance appelle aux places éminentes. Il faut savoir gré à M. Richer d'avoir eu le courage de dire la vérité. La plupart des Historiens, sans quelquefois le savoir, & comme malgré eux, sont les flatteurs de leur héros; ce qui fait un grand tort au genre historique, & le fait mettre à côté du Roman, qui souvent a au-dessus de l'Histoire le mérite de l'intérêt.

Œuvres de Jean Racine, faisant partie de la Collection des Auteurs classiques, françois & latins, destinés à l'éducation de Mgr. le Dauphin, imprimée par ordre du Roi. A Paris, de l'Imprimerie de *Didot* l'aîné, rue Pavée S. André. 1784. 5. vol. *in*-18. Prix 30 liv. br.

On n'en a tiré que 450 exemplaires, qui sont sur papier vélin, de la fabrique de MM. *Mathieu Johannot* père & fils, d'Annonay. Le caractère qu'a employé M. Didot a été gravé exprès : il est d'une proportion un peu plus petite que celui des autres éditions dans ce même format, afin de faire entrer chaque vers dans une seule ligne. Ces éditions sont le *Télémaque*, & le *Discours de Bossuet sur l'Histoire universelle*, dont chacune coûte 24 liv.

Cette édition des Œuvres de Racine est un chef-d'œuvre : beauté du papier, du caractère, netteté de l'impression ; tout ajoute de plus en plus à la célébrité justement méritée de M. Didot.

ASTRONOMIE.

Réponse de M. le Baron de Marivetz à la Lettre de M. de Sallier, insérée dans le Journal général de France, numéro 22.

Paris, le 27 Février 1785.

Lorsque je sollicitois, avec tant d'ardeur, Monsieur, les observations & même la critique sévère de ceux qui me feroient l'honneur de me lire ; j'étois profondément pénétré de l'utilité des secours que j'en tirerois. Je sentois combien je devois craindre, en traçant une Carte nouvelle d'un pays si parcouru, quoique jamais exactement décrit, de m'écarter quelquefois de la direction de ma route, d'être trompé par des traces si multipliées. Je sentois combien il étoit facile de transporter dans mes plans d'anciennes erreurs qui m'avoient été familières autrefois, ou d'en commettre de nouvelles. Je me crois très-assuré d'avoir saisi le seul point de vue duquel on puisse dessiner la grande machine de notre monde ; mais j'ai toujours craint de mal saisir la fonction de quelque roue, de mal déterminer la force précise de quelque ressort ; & c'étoit pour connoitre ces erreurs, pour être à portée de les corriger que j'invoquois les observations, les avis, les secours des Savans.

Vous me prouvez aujourd'hui, Monsieur, combien mes craintes étoient fondées ; vous m'indiquez des erreurs, recevez-en mille remercimens ; vous multiplierez vos titres à ma reconnoissance, en multipliant vos très-utiles & très-ingénieuses observations. Ce sont des erreurs réelles que vous relevez, Monsieur, & vous le faites de la manière la plus honnête ; vous paroissez douter que vous avez raison lorsqu'il est démontré que j'ai tort. Quel exemple vous donnez aux Critiques ! c'est à moi maintenant à donner aux Auteurs un exemple de docilité, de bonne-foi & de reconnoissance.

Avant que de redresser les points de ma route où je me suis égaré, permettez que je me félicite d'avoir prévu que mes fautes ne feroient peut-être imputables qu'à mes inadvertances, d'avoir osé croire que les principes étoient certains, que les déductions justes de ces principes suffiroient pour expliquer toutes les loix de la nature ; & vous allez voir, Monsieur, que les fautes grossières que vous traitez avec tant d'indulgence sont bien à la vérité des inadvertances peu pardonnables, mais qu'elles ne tiennent point au fond de la théorie ; que même elles sont rectifiées par elle ; & que les contrariétés que vous me présentez viennent de ce que je me suis mal expliqué dans quelques endroits, tandis que j'ai été exact & correct dans d'autres ; ici l'auteur a tort, mais non pas la théorie : celle-ci, & le système auquel elle sert de base, ainsi que toutes les applications de ce système, restent, jusqu'à présent au moins, solidement établies. Il va me suffire de rectifier quelques mauvaises énonciations. Ce n'est pas pour m'excuser, Monsieur, que je parle ainsi, ce n'est que pour justifier l'opinion que vous avez prise de ce système, en pensant qu'il renferme la véritable théorie des loix de la nature.

Vos très-justes observations m'ont déterminé à mettre deux cartons à mon ouvrage, l'un, *tom. I, pag. lxxix*, l'autre, *tom. II, pag. 264*. Ces cartons seront joints, en feuilles détachées, à mon cinquième volume, afin de pouvoir être mis à leur place par ceux qui ont cette première édition ; ils rétablissent le sens dont je m'étois écarté ; j'en ferai autant toutes les fois qu'il en sera besoin, afin que jamais une seconde édition ne diffère de la première. Maintenant, Monsieur, voici ma réponse à vos observations.

L'omission du mot *racine* avant le mot *quarré*, dans chacun des passages que vous avez cité, dénature le sens de ces passages, & les met en contradiction avec la loi *de la proportionnalité des vitesses aux racines quarrées des distances prises inversement* ; ces passages, ainsi dénaturés, se trouvent en opposition avec cette loi que nous avons formellement énoncée, page 12 de la seconde partie du même volume, où nous disons : les forces dans deux orbes différens, ou les forces qui meuvent ces orbes sont, par la proposition fondamentale, réciproquement comme les quarrés des distances. Il suit de-là nécessairement que les vitesses de ces orbes sont en raison inverse des racines quarrées des rayons ou distances au moteur central. Et page 13, même alinéa, nous en donnons la démonstration, nous parvenons à la formule $V. u :: \sqrt{r}\ \sqrt{R}$, proportion qui nous apprend, concluons-nous, que les vitesses des orbes doivent nécessairement être en raison réciproque des racines quarrées des rayons de ces orbes, parce que les forces qui les meuvent sont en raison inverse ou réciproque des quarrés des distances au centre.

C'est ici, c'est dans ces pages 12 & 13, que notre théorie est particulièrement établie ; c'est-là que nous présentons la preuve de la loi générale sur laquelle elle repose. En avouant donc l'inadvertance inconcevable de l'omission du mot *racine* dans les phrases qui nous mettent en contradiction avec nous-mêmes, il reste évident que ce mot étant

rétabli, toute contradiction disparoit. Nous avons donc droit de nous en tenir à l'article de notre ouvrage où nous avons particuliérement établi & prouvé notre théorie, & d'y ramener, par l'addition d'un seul mot omis, des phrases qui la contredisent ; le seul droit que nous n'ayons pas c'est celui de nous faire pardonner cette inadvertance.

Alors, & en rétablissant ce mot *racine*, le premier passage, *préface*, *page lxxiij*, deviendra celuici : « Toutes les observations postérieures ont paru » confirmer la loi de Képler, que les vitesses des » Planètes sont en raison inverse des racines quar» rées de leurs moyennes distances ». La note *k* relative à cet alinéa est rectifiée dans le carton des pages lxxix que vous trouverez joint au cinquième volume.

Le second passage, *page 264 du tome II*, doit être ainsi rétabli : « Les Planètes doivent avoir » moins de vitesse lorsqu'elles parcourent des » orbites plus éloignés du Soleil : mais ces vitesses » doivent décroitre comme les racines des quar» rés des distances augmentent..... De-là naît » cette fameuse loi de Képler..... Les vitesses des » Planètes sont en raison inverse des racines quar» rées de leurs moyennes distances ».

Le calcul qui précède, dans la même page, doit être ainsi énoncé : « Supposons un troisième » orbe, dont la distance soit six fois plus grande » que la distance du premier, sa surface sera » trente-six fois plus grande, il aura trente-six » fois moins de force, & six fois moins de vitesse » que le premier ».

Dans la page suivante, au commencement de l'alinéa, il faut également rétablir le mot *racine*, & lire comme il suit : « Les planètes tournent au» tour du Soleil avec des vitesses différentes, & » qui diminuent comme les racines des quarrés » de leurs moyennes distances augmentent ». Vous trouverez de même le carton qui contient ces changemens joint au cinquième volume.

Au moyen de ces corrections, la contradiction de ces passages disparoit.

Le reste dans la Feuille suivante.

ARTS.

GRAVURE.

Histoire d'Angleterre, représentée par figures accompagnées d'un précis historique : dédiée & présentée à MONSIEUR, *Frère du Roi. Tome premier, troisième livraison.* A Paris chez *David*, Graveur, à la Harpe d'or, rue des Cordeliers, au coin de celle de l'Observance. Prix 15 liv.

Les événemens compris dans cette 3[e] livraison s'étendent depuis l'année 955 jusques compris l'année 1035. Les huit planches gravées qui la composent, représentent les faits les plus remarquables, & produisent tout l'effet qu'on peut desirer pour fixer l'attention. Le texte a de la clarté, de la précision, de l'élégance. Ce sera un des meilleurs abrégés historiques que nous aurons.

On trouve à la même adresse les *Antiquités d'Herculanum, ou les plus belles Peintures antiques, & les Marbres, Bronzes, &c. trouvés dans les excavations d'Herculanum, Stabia & Pompéia, contenant 570 planches, formant 7 vol. gravés par David, avec leurs explications françoises.* Pour faciliter l'acquisition de cet ouvrage aux personnes qui n'ont pu jouir de la souscription, on offre de leur remettre un volume le premier de chaque mois, jusqu'au septieme & dernier qui leur sera délivré le 1[r] Août prochain. Chaque volume *in*-8°. sera remis bien relié en veau, les estampes placées vis-à-vis de leurs explications, & interfolié de papier serpente. Prix 36 liv. que l'on paiera en recevant chaque volume, composé chacun de 72 planches. L'*in*-4°, dont il ne reste que 10 exemplaires, relié de même, 54 liv. le vol. premières épreuves. Il est nécessaire de se faire inscrire afin d'éviter le retard que pourroient causer les reliures.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, portant réglement pour les Chasses aux Loups ; du 15 Janvier 1785. = Autre Arrêt, qui fait défense aux Administrateurs des Domaines, leurs Commis & Préposés, de recevoir des parties prenantes dans les états des domaines & bois des quittances, autrement qu'en parchemin timbré & marqué du timbre de 8 f. 4 d. à peine de 1000 liv. d'amende pour chaque contravention ; du 27 Janvier 1785. = Autre Arrêt, qui casse l'assignation donnée au Châtelet de Paris, à la requête du sieur *Goderneaux*, aux sieurs *Missa* & *Raulin*, Censeurs Royaux ; & lui fait défense, ainsi qu'à toutes autres personnes, d'en donner de semblables aux Censeurs choisis par S. M. pour l'examen des ouvrages à imprimer, sauf, par eux à se pourvoir par devant elle, &c. du 5 Février 1785. = Ordonnance du Roi, concernant l'institution du mérite militaire ; du 1[r] Janvier 1785.

AVIS DIVERS.

POÉSIE.

Vers sur le Portrait d'une Dame absente.

Dans ce Portrait l'œil apperçoit
Les attraits dont elle est pourvue ;
S'il est charmant pour qui la voit,
Il est cruel pour qui l'a vue.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Tableau du Port de Bordeaux, depuis le 1[r] Janvier jusqu'au 1[r] Février.

Navires dans le port : François, 54 ; étrangers, 189 : total, 242.

Navires entrés pendant le mois : François, 14 ; étrangers, 61 : total, 75.

Navires sortis du port : François, 18 ; étrangers, 35 : total, 53.

Les 14 navires François entrés dans ce port

étoient chargés de sucre, café, indigo, cacao, coton, dents d'éléphant, bois d'acajou & de campèche.

Dans les 61 navires étrangers entrés dans ce port, pendant le mois de Janvier, il s'en trouvoit 7 Anglois, 3 Hollandois, 14 Prussiens, 9 Impériaux, 7 Bremois, 2 Danois, 3 Suédois, 5 Russes, 1 Lubeckois, 7 d'Embden, 2 Hambourgeois, 1 Ostendois, dont 23 sur leur lest, & les autres avec des chargemens de marchandises du Nord.

Les 18 navires François sortis pendant le mois de Janvier, étoient chargés de vin, farine, eau-de-vie, bière, bœuf, beurre, lard, marchandises sèches, &c.

Dans les 35 navires étrangers sortis pendant le même mois, il se trouve 2 Hollandois, 14 Anglois, 2 Danois, 7 d'Embden, 2 Prussiens, 1 Espagnol, 1 Impérial, 3 Suédois, 2 Russes, 1 Ostendois, avec des chargemens de vin, eau-de-vie, sucre, café & autres marchandises.

Les barques & petits bâtimens sortis pendant ce mois pour le Cabotage, sont au nombre de 69, avec des chargemens en vin, blé, farine, seigle, résine, goudron, & autres marchandises.

Etat des denrées coloniales, à Bordeaux.

Au 1[er] Janvier 1785, il restoit en entrepôt:
Sucre terré, tête & brut, 11,140,766 livres.
Café, 3,825,631 livres.
Indigo, 202,851 livres.
Cacao, 273,487 livres.
Rocou, 16,129 livres.
Gingembre, 20,285 livres.

Il est entré & sorti, pendant ledit mois:
Sucre terré, &c. *entré*, 2,182,783 livres; *sorti*, 1,006,458 livres.
Café, *entré*, 394,029 l. *sorti*, 548,242 livres.
Indigo, *entré*, 41,666 l. *sorti*, 47,594 liv.
Cacao, *entré*, 21,625 l. *sorti*, 20,609 livres.

Il restoit le 1[er] Février 1785:
Sucre terré, &c. 12,317,081 livres.
Café, 3,671,418 livres.
Indigo, 196,923 livres.
Cacao, 284,533 livres.
Rocou & Gingembre, ni entrés ni sortis.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 9 Mars.		Du 12.	
A LA HALLE.	liv. f.	liv. f.	liv. f.	liv. f.
Froment, de....	20	à 26	20	à 26
Orge, de..........	15	à 16	15	à 16
Seigle, de.........	15	à 17	16	à 17
Avoine, de......	20	à 26	22	à 26
Farine blanche,	48	à 52	50	à 53
Bis-blanc & bis,	30	à 45	30	à 45
A LA GRÈVE.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*			
Froment, de....	24	à 27	25	à 27
Orge, de..........	15	à 16	15	à 16
Seigle, de.........	16	à 17	15	à 17
Avoine, de......	20	à 26	22	à 26

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

MARS 1785.	*Du* 11.	*Du* 12.
Actions des Indes de 2500 l.	2075	$2077\frac{1}{2}$. 75..........
Portion de 1600 liv..........	....	....
Portion de 312 l. 10 f..........	....	....
Portion de 100 liv..........	....	....
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.	408..........	....
Rescriptions..........	$2\frac{1}{4}$. $3\frac{1}{2}$. $2\frac{1}{2}$. 4 p. $\frac{0}{0}$ p..	3. $3\frac{1}{4}$. 4 p. $\frac{0}{0}$ p......
Loterie royale, 1780, à 1200 l..........	933..........	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	721	722. 24..........
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	486. $85\frac{1}{2}$..........	$485\frac{1}{2}$. 85. $85\frac{1}{2}$..........
Quitance de finance..........	$5\frac{1}{4}$. $6\frac{1}{2}$. 7. 5. 6 p. $\frac{0}{0}$ p.	5. $5\frac{1}{4}$. 6 p. $\frac{0}{0}$ p..........
Viager 1782..........	$15\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén......	$15\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén..........
Viager de Décembre 1783..	10. $9\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ b........	10 p. $\frac{0}{0}$ bén..........
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$...	14. $13\frac{3}{4}$ bén..........	14. $13\frac{3}{4}$. 14 bén....
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..........	2. $2\frac{3}{4}$. 2 p $\frac{0}{0}$ b........	$1\frac{3}{4}$. 2. $3\frac{1}{4}$. $2\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 11.	*Du* 12.
Amsterd.	54..........	54..........
Hamb.....	191..........	191 ....
Londres..	$28\frac{11}{16}$..........	$28\frac{11}{16}$..........
Madrid...	14 l. 12 f.....	14 l. 12 f.....
Cadix.....	14 l. 9 f..........	14 l. 9 f..........
Gênes.....	$93\frac{3}{4}$ à 94......	$93\frac{3}{4}$ à 94......
Livourne	$99\frac{1}{2}$..........	$99\frac{1}{2}$..........
Lyon... *Rois*...	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ b..........	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ b..........

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 17 Mars 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

*FABLIAUX choisis, mis en vers, & suivis de l'Histoire de Rosemonde; par M. ****, c'est-à-dire, *Aucassin & Nicolette; Gauvain, ou les Lévriers; le Chevalier à la Trappe; Auberée; la Chatelaine de Vergy; Rosemonde, histoire.* A Amsterdam, & se trouvent à Paris, chez *Belin*, Libr. rue S. Jacques, près S. Yves, & chez *Onfroy*, quai des Augustins, où l'on trouve *les Fabliaux* & *la Vie privée des François*; par M. *le Grand.* 1785. vol. *in*-16 de 125 pages. Prix 36 s.

M. le Grand nous a fait un présent véritable en retirant de l'obscurité des tems & des bibliothèques le recueil de Fabliaux, ouvrages que l'on peut comparer à des *portraits de famille*, & dans lesquels on reconnoît cette simplicité précieuse, cette charmante bonhomie, si l'on peut le dire, qui caractérisoit nos aïeux. C'est en quelque sorte *la physionomie de la nation* que M. le Grand est venu nous offrir au milieu de tout ce que l'on imagine pour la détruire & la dénaturer.

Il n'étoit qu'un talent en vers égal à celui en prose de l'estimable & savant éditeur des Fabliaux, qui pût se charger de soumettre à la rime ces beautés d'invention & d'expression où l'on aime à voir l'ingénuité même de la nature. *La Fontaine* eût été peut-être le seul auquel on eût pardonné cette sorte de témérité, parce qu'à coup sûr son pinceau eût prêté un nouveau charme à ce qu'il auroit emprunté. Les graces d'*Arioste*, dans ses mains, se sont couronnées de nouvelles fleurs; mais ce la Fontaine inimitable a-t-il laissé beaucoup de successeurs?

Ici le Poëte copiste ou imitateur nous paroît au-dessous de son modèle; & alors ce n'est pas la peine de nous donner moins que nous possédons. L'Auteur ne manque pas cependant d'une certaine facilité qui deviendra plus sensible, lorsqu'il saura faire les vers plus difficilement. Bornons-nous à quelques citations.

Après avoir dit que le Vicomte enferma Nicolette dans une tour, le Poëte ajoute:

Cependant en ce galetas
Nicolette ne manquoit pas
Des nécessités de la vie:
Elle étoit en tout bien servie;
Mais le vicomte *en l'enfermant*,
Mit dans le même logement
Une vieille sempiternelle
Qui devoit rester auprès d'elle,
Et toujours l'avoir sous les yeux....

Ah! cette aimable blonde
Va périr *infailliblement*.
Le Damoiseau *certainement*
Périroit s'il perdoit sa *mie*....

Nicolette ayant dit ces mots,
Dans sa *mantille* s'enveloppe;
Et l'infortunée en *syncope*
Derrière un pillier de la tour
Se va cacher.

Connoissoit-on les *mantilles* à cette époque? & étoit-ce là le nom de cet ajustement? Est-ce encore conserver le ton & la vérité de l'ouvrage que de versifier ainsi:

La Vicomtesse l'atourna,
La *bichonna*, la façonna,
La plaça sur une *bergère*.

Le Fabliau de *Gauvain*, ou des *Lévriers*, commence de la sorte:

Souvent on voit la beauté, la bonté
Dans même objet; & par fois la beauté
Aussi se trouve unie à l'injustice.
Est-ce un prodige, hélas! de voir le vice
En un objet céleste & radieux?
L'Histoire en fait un récit curieux:
Ecoutez-moi, Mesdames, je vous prie;
Car celui-ci passe la raillerie.

Il falloit encore une fois posséder le secret de l'incomparable *la Fontaine*, pour s'exposer à metre en vers ces petites histoires, si attachantes chez M. le Grand. Rien n'est si difficile à saisir que la nuance du naïf; & quand cette nuance nous échappe, nous tombons dans le froid & *bas familier*: c'est donner une méchante estampe d'un joli paysage de nos peintres Flamands. La nature a un charme qu'il est aisé de sentir; mais c'est au genre même à l'exprimer.

MÉDECINE.

Il a paru, il y a quelque tems, un ouvrage intitulé : *Précis d'une nouvelle Théorie des maladies chroniques, particuliérement des scorbutiques & purulentes; par M.* de la Baſtays. A Paris, chez *Didot* jeune, quai des Auguſtins. vol. *in*-12. Comme cet ouvrage renferme une théorie qui peut intéreſſer le Lecteur, nous croyons devoir lui en préſenter un abrégé.

Le ſang & les autres humeurs qui circulent dans le corps humain, ſont des fluides mixtes ; c'eſt-à-dire, qu'ils ſont formés par la combinaiſon de pluſieurs principes. Celui qui fait la baſe de leur aggrégation, & les lie enſemble, eſt une matière glutineuſe qu'on pourroit en quelque façon comparer au phlogiſtique des métaux, puiſqu'elle agit ſur les liqueurs animales, à-peu-près comme ce dernier ſur les ſubſtances métalliques. De même que la déphlogiſtication des métaux leur fait perdre leur éclat, donne lieu à la rouille qui les ternit & les rend caſſans; de même auſſi, la diſſipation de l'agent qui forme l'union des parties fluides & ſolides du ſang lui fait perdre ſon onctuoſité, le rend âcre, & y fait développer des corps étrangers. Il y a donc dans l'un & l'autre cas une véritable décompoſition, & une déſorganiſation commençante.

Ce qui ſemble confirmer l'analogie qu'on vient d'établir entre le phlogiſtique des minéraux & le principe agglutinatif des parties intégrantes du ſang; lorſque les mêmes cauſes peuvent les détruire, & les mêmes cauſes ſont capables de les régénérer l'un & l'autre. La partie oléagineuſe des alimens eſt ce qui lie les molécules de ce fluide. La même matière répandue dans toute la nature produit le phlogiſtique minéral. Les ſels ſimples & compoſés, ainſi que l'action vive du feu, détruiſent ces deux agens. Sans doute la chaleur n'a pas beſoin d'être auſſi violente pour altérer les liqueurs animales, que pour décompoſer les métaux.

Les matières qui réſultent de la décompoſition partielle de nos humeurs étant jettées à la ſuperficie du corps par la force expreſſive dont eſt douée l'économie animale, pour ſe délivrer de tout ce qui lui devient étranger, & venant à ſe fixer ſur les tégumens, donnent naiſſance aux maladies cutanées. Si les efforts de la nature ſont inſuffiſans pour porter au-dehors ces cauſes morbifiques, elles fomentent de plus en plus la diſſolution du ſang, & engendrent les affections ſcorbutiques proprement dites. Si ces matières ſe dépoſent ſur les viſcères & les autres parties internes, elles donnent lieu à des abcès de la plus grande conſéquence, & aux différentes eſpèces de phtyſies.

On ſent, d'après cette nouvelle doctrine, qui paroît bien propre à répandre du jour ſur la formation de ces ſortes de maux, de quelle importance il eſt de ne point trop accélérer le cours des fluides par les cauſes morales & phyſiques qui en ſont ſuſceptibles, de peur de rompre l'aggrégation de leurs parties conſtituantes; de ne pas uſer avec excès des ſubſtances ſalines, ni des alimens qui renferment le principe ſalin en trop grande quantité; ce qui mérite d'autant plus notre attention que nous y ſommes naturellement portés, les ſels étant les agens de nos ſaveurs; de recourir à la nourriture qui contient le mucilage ou l'eſpèce de baume propre à régénérer nos humeurs, quand nous en avons beſoin; de relâcher les ſolides, & de déboucher les petits tubes dont toute la ſurface du corps eſt parſemée; d'employer les moyens les plus propres à détruire les germes des maladies déjà formés, & les accidens auxquels ils ont donné naiſſance.

Les perſonnes qui deſireroient ſe procurer des éclairciſſemens plus détaillés ſur cette importante matière, peuvent s'adreſſer à M. *la Baſtays*, Docteur en Médecine, auteur de cette théorie, qui s'eſt acquis de la réputation dans le traitement des maladies cutanées & ſcorbutiques, & en général de celles qui réſultent de la décompoſition du ſang, à Paris, rue Pavée S. Sauveur, n° 10.

ASTRONOMIE.

Suite de la Lettre de M. le Baron de Marivetz à M. de Sallier.

Pour détruire à cet égard tout doute & toute équivoque, je vais, Monſieur, mettre ſous vos yeux une nouvelle démonſtration de la loi que nous avons déjà démontrée, *page 12, 13 & 14 du Tome II.*

Nous conſerverons les mêmes dénominations des quantités qui doivent entrer dans les analogies que nous y avons employées. Il s'agit de faire voir que lorſque les forces centrales décroiſſent dans la raiſon réciproque du quarré de la diſtance, les viteſſes qu'elles produiſent ſont réciproquement comme les racines quarrées des rayons ou diſtances au moteur central; ou, ce qui revient au même, que ſi les viteſſes ſont réciproques aux racines quarrées des diſtances ou rayons, les forces qui produiſent ces viteſſes ſont entre elles réciproquement comme le quarré des diſtances. Propoſition qui eſt l'inverſe de la précédente, & que nous allons démontrer.

Les viteſſes étant en raiſon réciproque des racines quarrées des diſtances, on a $V . u :: \sqrt{r} \, \sqrt{R}$. Il faut faire voir que les forces qui produiſent ces viteſſes, ſont entre elles réciproquement comme les quarrés des diſtances, que $F . f :: r^2 . R^2$. Puiſque les viteſſes ſont en raiſon réciproque des racines quarrées des diſtances $V . u :: \sqrt{r} . \sqrt{R}$., il ſuit évidemment, en élevant tous les termes à la ſeconde puiſſance, que les quarrés des viteſſes ſont en raiſon réciproque des rayons ou diſtances; donc $V^2 . u^2 :: r . R$. On ſait d'ailleurs que les forces centrales ſont entre elles en raiſon compoſée des viteſſes contemporaines & des nombres de côté des poligones parcourues dans le même tems; on a donc $F . f :: NV . nu$. : mais les nombres de côtés parcourus dans le même tems ſont en rai-

son composée de la raison directe des vitesses & de l'inverse des rayons ou N. *n*. :: V*r*. *u*R. : substituant dans les deux derniers termes de la proportion des forces ci-dessus * en place de N & de *n*, les valeurs V*r* & *u*R, trouvées par la dernière proportion, on a F*f*. :: VV*r*. *uu*R**. Mais on a vu plus haut que V². *u*² :: *r*R. Substituant donc *r* & R dans la proportion indiquée par les deux astériques **, elle deviendra F*f*:: *r*²*i* R². Proportion qui représente la proposition fondamentale, & nous apprend que les forces qui produisent les vitesses en raison inverse des racines quarrées des distances, sont entre elles en raison inverse des quarrés des mêmes distances.

J'espère, à présent, Monsieur, que la théorie est justifiée à vos yeux; il me reste à vous demander de l'indulgence pour les fautes de ses Auteurs. Vous voyez comment ils profitent des utiles observations que l'on veut bien leur faire, & qui avoient toujours été l'objet de leurs desirs.

Les Auteurs qui ne se croient obligés de répondre ni aux difficultés, ni aux objections qu'on leur présente, m'ont toujours paru animés de bien peu de zèle pour la vérité, avoir bien peu d'égards pour leurs lecteurs, ou être bien pénétrés de la foiblesse de leurs moyens; car si c'étoit par une morgue scientifique, ou plutôt pédantesque, elle les aviliroit trop à mes yeux. Continuez donc, je vous prie, vos utiles observations; j'espère beaucoup de secours de votre ingénieuse sagacité & de vos lumières; & je vous prie d'agréer les sentimens de la haute estime, de la reconnoissance & de l'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur, *le Baron* DE MARIVETZ.

ARTS.

GRAVURE.

Costumes civils actuels de tous les peuples connus, dessinés d'après nature, gravés & coloriés, accompagnés d'un Abrégé historique de leurs Coutumes, Mœurs, Religions, Sciences, Arts, Commerce, Monnoies, &c. &c. ; par M. Jacques Grasset de S. Sauveur. 1784, 1785. Petit *in*-4°. On souscrit à Paris, chez M. *Pavart*, marchand Papetier, rue des Prouvaires; & se trouvent chez *Knapen* & fils, Libr.-Imprim. au bas du pont S. Michel; & *Lesclapart*, Libr. pont Notre-Dame. Le prix de chaque cahier est de 4 liv. pour les Souscripteurs, à qui on ne demande d'autres avances que leur engagement par écrit de prendre & de payer les cahiers en les recevant, à mesure qu'ils paroitront. Les personnes de province qui n'auront pas de commodités pour faire passer de petites sommes, jouiront de leurs cahiers en donnant seulement des assurances pour un certain nombre à leur volonté; & on les leur fera passer, francs de port, à l'adresse qu'elles indiqueront, & par la voie la plus commode. Ceux qui n'auront pas souscrit paieront, pour chaque cahier, 5 liv.

Cet ouvrage, qui réunit véritablement l'agréable à l'utile, est le fruit d'observations faites dans le cours de longs voyages. Les autorités sur lesquelles on s'appuie, sont d'ailleurs de nature à inspirer la confiance universelle. MM. *de Choiseul-Gouffier*, *Bougainville*, *Cook*, *Raynal*, &c. sont les sources où l'auteur a puisé pour suppléer à sa propre expérience. Les gravures sont faites avec soin, & le coloris avec exactitude. On ne peut nier que ce genre d'instruction ne soit infiniment propre à piquer la curiosité. Le costume d'un peuple est, pour les mœurs, ce que la géographie est pour l'histoire : une mode dans les habillemens peint souvent le génie d'une nation; c'est un trait de lumière pour l'Historien ou l'Observateur philosophe qui l'éclaire sur ce qu'il doit penser d'un peuple.

Cet ouvrage est sur-tout indispensable pour les Artistes & les Amateurs. Afin d'y jetter de la variété, on ne s'est astreint à d'autre ordre qu'à celui de joindre ensemble les parties qui ne doivent pas être séparées: par ce moyen le Lecteur se trouvera transporté en Amérique, en Asie, en Europe, en Afrique; ce qui doit former un mêlange intéressant. Chaque Souscripteur pourra placer les objets dans l'ordre que lui assigne la division naturelle du globe.

Le Rédacteur des *Antiquités d'Herculanum*, M. *Maréchal*, Auteur du texte qui accompagne les figures, & leur sert de commentaire, y a répandu des notions géographiques, historiques & critiques précieuses pour toutes les classes de Lecteurs.

SPECTACLES.

A la Clôture du Théâtre François, qui s'est faite le Samedi 12, le sieur *S. Fal* a prononcé un Compliment, dont la fin sur-tout est digne d'attention. « De toutes parts, dit-il, des cris » inquiétans se font entendre. On se plaint de la » décadence du goût, du dépérissement de l'Art » dramatique, de la foiblesse des talens; si ces » plaintes sont aussi bien fondées qu'on a lieu de » le craindre, la Comédie Françoise doit s'en » alarmer justement, puisque le premier des titres » dont elle s'honore est celui de dépositaire des » chefs-d'œuvre qui ont placé le Théâtre de la » Nation au-dessus de tous les Théâtres de l'univers connu. Mais la confiance qu'elle a dans vos » lumières suffit pour calmer ses alarmes. C'est » à ceux d'entre vous, Messieurs, qu'une longue habitude de la Scène a rendu juges compétens des Productions dramatiques, qu'il convient de guider l'Auteur qui veut entrer dans » la carrière des Molière & des Corneille, d'éclairer » le Comédien qui se propose tour-à-tour de » s'armer du poignard de Melpomène & de » prendre le masque de Thalie; enfin de donner » à la Jeunesse, que le goût du Théâtre conduit » à nos Jeux, les connoissances par lesquelles » on peut protéger, soutenir & juger un Art » qui présente encore plus de difficultés qu'il n'a » d'attraits. Votre présence en ces lieux peut seule

» produire ces heureux effets ; nous vous la de-
» mandons, moins comme une récompenfe de
» nos travaux & de notre zèle, que comme un
» gage de l'intérêt que doivent prendre des efprits
» éclairés, tant à la gloire de leur nation, qu'à
» celle d'un Théâtre qui a immortalifé fa langue,
» fon génie & fon fuccès ».

Sans doute on fe plaint de la décadence du goût, & rien ne l'attefte mieux que ces applaudiffemens effrénés, ces cris tumultueux & fanatiques pour des productions éphémères qui périffent malgré les *bravo* d'une jeuneffe préfomptueufe qui s'érige en juge, lorfqu'elle ne devroit chercher qu'à s'inftruire ; on fe plaint, avec bien plus de raifon encore, de ces indécences, de ces plates obfcénités qui nous ramènent fi fouvent aux fiècles groffiers de nos barbares aïeux. Seroit-il donc vrai que les mœurs d'une nation telle que la nôtre puiffent être publiquement & impunément infultées ? Quoi qu'il en foit, que l'on pèfe de part & d'autre les applaudiffemens & les plaintes, à coup fûr, on trouvera que les alarmes font fondées. On ne peut au refte que louer les Comédiens François, qui feuls, parmi tous les Comédiens de la capitale, ont fenti & la dignité de leur art, & lest dangers où l'expofent ces frivoles applaudiffemens. *C...*

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Charge produifant 10 pour 100, en exerçant, & donnant exemption de franc-fief, & tous les privil. de la nobleffe. S'adr. à Paris, à M. *Lériget*, Avocat, rue du Croiffant, au petit hôtel S. Fargeau.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A LA ROCHELLE, le 2 Mars 1785.

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere forte, 36 à 40 l.
Seconde forte.... 34 à 36
Troifième forte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28

Les fucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Premiere forte, 00 à 00 l.
Seconde forte ... 60 à 66
Troifième forte.. 54 à 58
Quatrième forte.. 44 à 48
Petits fucres...... 36 à 40
Communs.......... 32 à 36

Le fucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 f. 6 d. à 16 f.
Beau verd, 15 f.
Marchand, 14 f. 6 d. à 14 f 9
Ordinaire, 13 f. à 13 f. 6.
Triage, 9 à 12 f.

Le café de la Martinique vaut 1 f. à 1 f. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 f. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 f. a 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 f.
Graveau & pouffière, 6 l.

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... 0.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.
Rocou, 17 f. la livre.
Cacao, 12 à 13 f. *idem.*
Canefice, 0 le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campèche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melaffe, 16 à 17 l. *idem.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs font à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

MARS 1785.	*Du* 14.	*Du* 15.
Actions des Indes de 2500 l.	2077 $\frac{1}{2}$. 75	2075. 72 $\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.	......	......
Portion de 312 l. 10 f.	......	267
Portion de 100 liv.	......	......
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	410	......
Refcriptions..	3 $\frac{1}{2}$. 2 $\frac{1}{2}$. 3 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p..	2 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	933. 34	......
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	724. 25	728. 30. 29. 28
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	485 $\frac{1}{2}$	485 $\frac{1}{2}$.86.88.89
Quittance de finance	6.5 $\frac{3}{4}$ 6 $\frac{1}{4}$. $\frac{1}{2}$.6 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	6 $\frac{1}{2}$.4 $\frac{1}{2}$ 6.4 $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p
Viager 1782	15 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén	15 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén
Viager de Décembre 1783.	......	10 p. $\frac{0}{0}$ bén
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$..	14 bén	14 bén
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784.	2 $\frac{1}{4}$. 2 p. $\frac{0}{0}$ bén	2. 2 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ b

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 14.	*Du* 15.
Amfterd.	54	54
Hamb.	191 $\frac{1}{4}$	191 $\frac{1}{4}$ à 191
Londres..	28 $\frac{3}{4}$	28 $\frac{7}{8}$
Madrid...	14 l. 12 f.	14 l. 12 f.
Cadix....	14 l. 8 f. 6	14 l. 8 f. 6
Gênes....	93 $\frac{3}{4}$	93 $\frac{1}{2}$
Livourne	98 $\frac{1}{4}$	99 $\frac{1}{4}$
Lyon, *Rois*..	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ b	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ b

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguftin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Samedi 19 Mars 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

PARALLÈLE *curieux des Fables en vers latins de M.* le Beau *avec* la Fontaine, *& tous les Poëtes latins qui ont traité les mêmes Fables.* A Paris, chez *Nyon* jeune, Libr. place du collège Mazarin; & à Versailles, chez *Poinçot*, rue Dauphine. 1785. vol. *in*-8°. de 211 pag. Prix 3 liv. br. 3 liv. 12 f. rel. Les tomes 1, 2 & 3 se trouvent chez les mêmes Libraires sous le titre d'*Opera latina D.* Caroli le Beau.

Voici ce qu'on lit dans la Préface. « Des vingt-» quatre Fables en vers latins de M. le Beau, il » y en a vingt-deux qu'il a traduites de la Fon-» taine, & dont il est ici question. Non-seulement » en les redonnant toutes au Public, revues d'a-» près un manuscrit exactement corrigé par l'Au-» teur, mais le mettant encore en parallèle avec » la Fontaine, qu'il a traduit, & avec tous les Poë-» tes latins qui ont traité les mêmes Fables, qui » ont tous leurs beautés particulières, & que l'on » n'a pas sous la main, c'est donner la plus belle » poétique, celle de l'exemple, comme l'a dit » fort bien M. Brotier, dans son excellente édi-» tion de Phèdre ».

L'Éditeur cherche ensuite à justifier son Auteur du reproche que lui ont fait quelques personnes « d'avoir le style trop orné pour la Fable, & d'em-» ployer le vers hexamètre »; & pour appuyer ses raisons, il met sous les yeux quelques vers de M. le Beau, qui, en effet méritent des éloges; comme ceux-ci ajoutés à ces vers de la Fontaine, dans sa Fable *du Loup & du Chien.*

Déjà le loup se forge une félicité
Qui le fait pleurer de tendresse.

His dictis avidum pertentant gaudia ventrem.
Emicat : illecto spes humida gutture sudat.

L'éditeur paroit initié, si l'on peut le dire, dans les mystères de la langue latine; on voit avec plaisir qu'il réunit le goût à l'érudition: il va jusqu'à dire que le vers hexamètre est aussi propre que le vers ïambe à l'Apologue latin. Mais c'est ce qui reste encore à prouver. Tous ces détails sont très-bons à lire dans cette Préface, que l'on peut regarder comme un excellent traité sur les diverses beautés d'une langue qu'aujourd'hui l'on néglige; & cette négligence est l'époque certaine, parmi nous, de la décadence de la belle littérature.

Pour donner une idée de cet ouvrage, contentons-nous de rapporter une imitation de la Fable si connue du célèbre la Fontaine, *le Chêne & le Roseau.*

Canna palustris erat; Cannæ vicina palustri
Celsum attollebat Quercus caput : illa superbo
Alta supercilio, gracilenti caule trementem
Despiciens Cannam, miseret me, parvula, dixit,
Sortis, Arundo, tuæ : quid enim? Si tantulus ales;
Regulus insideat, gravis est tibi tantula moles.
Innocuam quoties crispata per æquora Tethym
Sollicitant animæ tenues, defessa subactum
Demittis caput, & tremulâ cervice recumbis.
Qui mihi blanditur Zephyrus, te concutit Auster.
Saltem si patulâ nostræ ditionis in umbrâ,
Me latè Dominam propiùs complexa teneres,
Sub tanti hospitio nemoris secura lateres;
At nunc infestas, Aquilonia regna, paludes
Deplorata colis, ventorum obnoxia sævo
Imperio, effrenisque jaces data præda procellis.
Stridula Canna refert : nemorum ô Regina, piarum
Desine curarum, tibi tantos ipsa timores
Indue : nam flecti facilis, sed nescia frangi,
Possum ego pugnaces cedendo eludere ventos.
At tu obluctantes vasto excipis obvia nisu;
Hactenùs insanos adversâ fronte furores
Fregit Majestas victrix, sed maxima restant
Prælia : nunc quoquè dùm simulatâ pace quiescunt;
Agglomerant vires, rursùsque in bella resurgent.
Cum rapidis pax nulla Notis. Vix dixerat; ecce
Volvitur ad sylvas, belli prænuncius, ingens
Mugitus; Boreasque simul, simul effera campis
Insubuit Boreæ soboles, vastoque tumultu
Sævit, & attonitos rabido quatit impete montes.
Tùm mergit caput, & docili cervice residens
Obsequio fallit venientes Cannula ventos.
At conjuratos obnixo stipite fratres
Indignata manet Quercus, totque æmula contra
Ventorum furias immanè remurmurat. Olli

Ingeminant ictus; jam culmina summa vacillant
Depopulata comis, jam saucia brachia crebro
Vulnere franguntur; raptas rotat undiquè ventus
Exuvias: totis strages dispergitur Agris.
Ipsa tremit, nutatque minans; & victa supremùm
Congemuit. Campis latè protenditur arbor,
Quæ quantùm audaci surgebat ad æthera nisu
Ardua, Tartareas tantùm penetrabat ad umbras.

Nous conviendrons assurément avec l'Editeur, que M. le Beau a répandu dans cette Fable des richesses poétiques, qu'il possède la meilleure latinité: mais nous serons aussi forcés d'avouer que c'est une amplification de l'admirable Fable de la Fontaine; que la copie est bien au-dessous de l'original; qu'il s'y trouve un luxe d'expressions que n'a point le Poëte françois; osons le dire, chaque langue a ses beautés particulières; & ces beautés perdent toujours à être transportées dans un autre idiôme.

JURISPRUDENCE.

Observations d'un Abonné au Journal général de France, sur un article de M. Garat, inséré dans le numéro 8 du Mercure de cette année.

Un nouveau Code est depuis long-tems desiré en France, par les Philosophes & par un grand nombre de Juristes. M. Garat, Homme de Lettres estimable, vient de montrer, dans l'article dont il s'agit, combien il partage ce desir; mais il s'y déchaine peut-être un peu trop violemment contre les loix Romaines. Je me hasarderai à lui faire quelques observations.

Il ne voit dans tous les progrès de la Jurisprudence Romaine qu'un monstrueux amas de mauvaises loix, & ne rend pas assez de justice à ce qu'il y a de louable dans cette Jurisprudence. Les anciennes loix des Douze Tables lui paroissent atroces: celle sur-tout qui permet aux créanciers de mettre leur débiteur en pièces l'indigne & le révolte. Heureusement il y a tout lieu de croire que cette loi n'a jamais existé telle qu'il la présente: suivant le sens qu'on trouvera expliqué par le savant *Corneille Van Bynkersoek* (*Observat. Jur. Rom. Lib. I, cap. 1*), elle n'a plus rien d'odieux. Cette erreur n'est point de M. Garat seul; & l'homme le plus instruit peut aisément en commettre de semblables.

Je ne disconviens pas que les loix des Douze Tables ne se ressentent des mœurs des premiers Romains; mais elles auroient été moins parfaites si elles n'avoient pas été relatives aux mœurs du peuple & au gouvernement pour lequel elles avoient été portées. M. Garat rejettera-t-il le suffrage de *Cicéron*, bien propre à juger cette matière? Cet Orateur, grand Philosophe, reconnoissoit que les loix des Douze Tables renfermoient plus de sagesse que tous les livres des Philosophes Grecs & Romains.

Ces loix, dit M. Garat, étoient muettes comme l'airain sur lequel elles étoient gravées. A la vérité elles n'étoient pas si babillardes, si je puis m'exprimer ainsi, que les loix de *Justinien*. Elles n'ont pas non plus excité, comme celles-ci, le babil interminable des Commentateurs; mais elles en ont dit assez pour attirer l'admiration de tous les Peuples & des Sages de l'Antiquité qui les ont connues.

Pour que chacun puisse s'assurer par lui-même que les loix Romaines sont détestables, M. Garat indique un moyen très-facile. Il n'y a, dit-il, qu'à les lire. Il ne faut pas, suivant lui, les lire dans les ouvrages de *Cujas*, de *Domat*, de *Pothier*; mais il suffit de lire le digeste. Si pourtant Cujas n'a fait qu'éclaircir le vrai sens du texte; si Domat & Pothier n'ont fait qu'arranger ces loix dans un bel ordre, sans les dénaturer, il faudroit seulement conclure que le digeste & le code étoient mal ordonnés, & qu'il y avoit des ambiguités à expliquer. Si d'habiles Juristes ont rempli suffisamment cette tâche, nous devons jouir du fruit de leurs veilles, & croire que les loix Romaines sont bonnes, dès qu'elles nous paroissent telles dans des livres où elles n'ont pas été défigurées.

M. Garat se joint à tant d'autres qui ont opiné qu'il feroit utile d'abolir le droit Romain; & pour se débarrasser des témoignages de *d'Aguesseau*, *Bouhier*, *Cochin*, *&c.* il dit à-peu-près qu'il n'y a rien d'absurde qu'on ne puisse étayer par quelque autorité respectable. Je doute que cet argument fasse assez d'impression sur les partisans du droit Romain, pour les engager à desirer le renouvellement du Code.

Jusqu'ici je parois être moi-même un de ces partisans des loix Justiniennes; mais bien s'en faut: & je pense au contraire que la réforme entière de la législation est indispensable. C'est parce que j'en suis fortement persuadé que je voudrois qu'on n'employât, pour y déterminer l'autorité suprême, que des motifs sans réplique.

Il conviendroit sans doute qu'on procédât à la réformation de la Jurisprudence, comme M. *de Lamoignon* l'avoit entrepris. M. Garat insinue qu'il feroit à-propos d'établir un comité de Juristes pour examiner le droit Romain. Le projet n'est pas nouveau. Mais pour entreprendre sérieusement un objet de cette importance, ne faudroit-il point une assemblée de Magistrats les plus éclairés du Royaume? Les maximes réfléchies de Jurisprudence de ces Romains qui, dans le Sénat, paroissoient à l'Envoyé de *Pyrrus* former une auguste assemblée de Rois, seront-elles maintenant jugées par un simple comité? ne devroit-on pas appeller des membres choisis de chaque Parlement pour composer cette réunion de nomothètes? Peut-être avant d'établir certaines loix positives, feroit-il bien de consulter les Etats de la nation, ou séparément de chaque province. Cependant j'admets volontiers qu'un comité de Juristes vaille une assemblée de Magistrats: la science ne loge pas mieux sous l'hermine que sous le bonnet quarré.

Je crois même que M. Garat feroit bien placé dans ce Comité. Mais ne devroit-on pas y appeller des Juriftes de chaque province, puifque dans chaque province la Jurifprudence a, pour ainfi parler, des nuances différentes, & qu'il faudroit tout concilier? Il eft aifé de détruire, mais non de rectifier. . . . .

. . . .

Ce n'eft point ici le lieu d'expofer les puiffans motifs qui fe préfentent en foule pour abolir le droit Romain, & les études qu'on en fait. Il y auroit de quoi faire trembler jufques dans leurs fondemens les nombreufes Facultés de droit du Royaume & de l'Europe entière. Elles ont été inconnues, chez les peuples les plus éclairés de l'Antiquité : à peine en avoit-on foupçonné une certaine utilité dans le Roman de *la Cyropédie*. On ne difcutoit les loix que dans les Ecoles de la Philofophie. Les écoles particulières des Juriftes font nées de la corruption de l'Empire Romain & des abus de la Philofophie dégénérée chez le peuple vainqueur. On peut dire qu'elles ont été imaginées par un luxe d'efprit plus préjudiciable aux Etats que toute autre efpèce de luxe. Encore les Empereurs, qui les autorifèrent dans le 3e fiècle, les refferrèrent dans d'étroites limites. Elles fe font renouvellées, & ont terriblement pullulé dans le fein de la barbarie, depuis le 12e fiècle. Elles ont été ; pour la plus grande partie de l'Europe, la fource où l'on eft allé puifer les élémens d'une fcience qui tend à rendre douteufes les chofes qui, dans l'état focial, devroient être les plus certaines.

PHYSIQUE.

L'expérience du *grand Vendangeur aéroftatique*, par le fieur *Lhomond*, a eu lieu Dimanche 13 de ce mois, aux Tuileries. C'étoit un mannequin fait de baudruche, haut de 13 pieds, fufpendu à un ballon. On l'a fait fortir par une fenêtre de l'ancienne falle du Concert fpirituel ; il s'eft élevé à une affez grande hauteur : mais après avoir été balotté trois ou quatre minutes dans les airs, pouffé par un vent de nord très-violent, il eft allé tomber dans la plaine de Grenelle. Les fpectateurs fe font amufés un inftant des attitudes grotefques que fembloit prendre cette figure dans les airs : mais au fond ce n'étoit qu'une charge.

Le même Phyficien avoit fait partir, peu de tems auparavant, un ballon rempli d'air inflammable & d'air déphlogiftiqué : mais l'explofion trop rapide a empêché de juger de l'effet qu'on attendoit de cette expérience.

ARTS.

MUSIQUE.

Journal de Violon, dédié aux Amateurs ; compofé d'airs d'Opéra férieux & comiques, airs de Ballets, Ariettes italiennes, Rondeaux, Vaudevilles & Chanfons, arrangés par les meilleurs Maîtres pour deux Violons ou deux Violoncelles. No 3. Le prix de l'abonnement, pour douze cahiers, dont il en paroît un tous les mois, eft de 15 liv. pour Paris, & de 18 liv. pour la province, francs de port. A Paris, chez *Bornet* l'aîné, Marchand de Mufique, rue des Prouvaires, près S. Euftache.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie Royale de France s'eft fait le 16 de ce mois : les numéros fortis font, 76, 51, 88, 73 & 7. Le prochain tirage fe fera le 1er Avril.

Manufacture d'étamage à couches épaiffes, à volonté, fur le cuivre & fur le fer, rue Thévenot, no 6, par privilège du Roi, breveté de Lettres-patentes du 12 Février 1783, enregiftrées en Parlement. Il feroit difficile d'infpirer une confiance mieux fondée & plus motivée, que celle de cet intéreffant attelier ; toutes les expériences ont été faites & réitérées fous les yeux des Académiciens, des Savans & des Connoiffeurs de toutes les claffes, avec l'applaudiffement général. Les différens rapports qui en ont été faits, font tous en faveur de cette découverte ; & la comparaifon avec tous autres étamages a été conftamment en faveur de celui-ci : l'excédent du prix de cet étamage eft avantageufement compenfé par fa durée & fa folidité, comme on peut s'en convaincre par le tableau comparatif des prix des différens étamages qui fe trouvent dans l'avis imprimé. La folidité eft telle qu'elle réfifte aux effais les plus propres à détruire toute autre étamage que celui-ci : c'eft ainfi qu'on peut faire bouillir du vinaigre dans un poëlon, fans que la couche d'étamage en paroiffe altérée. D'après des expériences de cette nature, il feroit à defirer que tous les citoyens qui fe fervent de batterie de cuifine, s'adreffaffent à une manufacture fi propre à tranquillifer fur un objet fi délicat, où les inconvéniens ne font malheureufement que trop ordinaires.

Le fieur *le Brun* ouvrira chez lui, no 20, rue Dauphine, en face du Mufée de Paris, le Mercredi 30 Mars, deux Cours de Langue Angloife, pour les Hommes, l'un à 11 heures du matin, l'autre à 4 h. après-midi. Le Mardi 5 Avril prochain, à pareilles heures, il en ouvrira deux autres pour les Dames. Il faut fe pourvoir de billets d'admiffion avant l'ouverture defdits Cours. Les perfonnes qui ont déjà acquis les connoiffances primitives de cette Langue, font admifes en tout tems dans des claffes adaptées à leurs progrès.

MM. *Longpré* & *François*, fon gendre & fon affocié, tiennent une Ecole de mathématiques, de deffin, de géographie & d'hiftoire, où l'on trouve réuni tout ce qui peut contribuer à une éducation diftinguée. Sa demeure eft à Paris, rue de Reuilly, fauxb. S. Antoine, vis-à-vis la manufacture des glaces.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

De Cadix, le 22 Février. Le vaisseau du Roi, *le Péruvien*, qui, sorti de Lima, fut obligé de relâcher à Rio-Janéiro, entra hier dans cette baie, étant parti de ce dernier port le 28 Octobre dernier. Son chargement consiste en 7,406,708 piastres fortes, en espèces d'or ou d'argent, dont près de 500 mille sont pour le Roi, & le reste pour le commerce. Le surplus de sa cargaison consiste en cuivre, quinquina, cacao, &c. Il appareilla de Rio-Janéiro avec la frégate du Roi *le S. François de Paule*, venant aussi de Lima, qui avoit été chercher un asyle dans le même port: ayant marché pendant huit jours ensemble, une brume les sépara; & cette frégate ne peut pas tarder à paroître. Quant au *S. Pierre d'Alcantara*, qui se sépara du *Péruvien*, près du Cap Horn, pour aller se radouber au port de la Conception, où nous savons qu'il est arrivé, nous ne l'attendons que dans le mois de Septembre prochain.

Prix des Denrées coloniales, au Port-au-Prince, le 1er Décembre 1784.

Sucre blanc, première qualité, 72 à 75 le quintal.
Id. Seconde qualité, 60 à 65 liv.
Id. Troisième qualité, 50 à 55 liv.
Sucre brut, 36 à 39 liv.
Indigo bleu, 11 à 12 l. la livre.
Id. Cuivré, 8 à 9 liv. 10 s.
Café nouveau, 18 à 19 s. la livre.
Id. vieux, 17 à 18 s.
Coton, 180 à 190 liv. le quintal.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Fief & Domaine de la Courtoisie, paroisse de S. Léonard, entre Marchenoir & Oucques. S'adr. à M. *Deschamps*, à Vendôme; & à M. *Bonneau*, à Oucques, tous deux Notaires.

Charge de Finance. S'adr. à Paris, à M. *Farmain*, chez M. *Foacier*, Not. rue S. Honoré.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Mars 1785.	*Du 12.*			*Du 16.*		
	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	752			752		
— du Mexique, à	742			742		
— du Pérou, à	732			732		
— de guinées, à	752			752		
Or de ducats, *l'once*, à	101	10		101	10	
— fin à 23 karats 31/32, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15		54	15	
— à 11 den. 10 gr. à	52	15		52	15	
Piastres, à	48	15		49		

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Mars 1785.	*Du 16.*	*Du 17.*
Actions des Indes de 2500 l.	2075. 72 1/2	2072 1/2
Portion de 1600 liv.	1330	1327 1/2
Portion de 312 l. 10 s.	208	
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	412	415
Rescriptions	2 1/4. 3 1/2. 4 p. 0/0 p.	2 3/4. 4. 3 1/4. 3 p. 0/0 p.
Loterie royale, 1780, à 1200 l.	934	934. 33
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	730. 29	729
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	488. 87 1/2. 88	487 1/2. 88. 87 1/2
Quittance de finance	4 1/4. 5 1/2. 5. 5 1/4 p. 0/0 p.	5. 4 3/4. 5 3/4. 6. 5 1/2 p. 0/0 p.
Viager 1782	15 1/4 p. 0/0 bén.	15 1/4 p. 0/0 bén.
Viager de Décembre 1783	10 p. 0/0 bén.	10 p. 0/0 bén.
Viager de chance à 10 p. 0/0	14 1/4 bén.	14 1/4 bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	2 1/4. 2 1/2 p 0/0 b.	2 p. 0/0 bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 16.	*Du 17.*
Amsterd.	54	54
Hamb.	191 1/4 à 191	191 1/4 à 191
Londres	28 7/8	28 7/8
Madrid	14 l. 12 s.	14 l. 12 s.
Cadix	14 l. 8 s. 6	14 l. 8 s. 6
Gènes	93 1/2	93 1/2
Livourne	99 1/4	99 1/4
Lyon. Rois	1/4 p. 0/0 b.	1/4 p. 0/0 b.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Mardi 22 Mars 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

Littérature.

Essai sur les connoissances de l'homme; par un Solitaire des bords de la Vienne: Ouvrage divisé en trois parties; 1°. les misères de l'homme & son humiliation; 2°. sa grandeur & sa gloire; 3°. son immortalité.

Igneus est illi vigor & celestis origo. VIRGIL.

(Il a toute l'activité du feu, & une céleste origine.)

A Paris, chez *Lagrange*, au Palais Royal, du côté de la rue des Bons-Enfans, n° 123. 1785. vol. *in*-12 de 252 pages.

Cet ouvrage sera mis au nombre des bons traités de morale. Il est écrit avec méthode, avec clarté, avec vérité. Nous citerons un endroit qui fera connoître la manière d'écrire de l'Auteur. C'est le tableau de l'homme & de ses forfaits.

Après avoir analysé, dit-il, les quatre principales facultés de l'ame libre, le produit de cette recherche ne sera pas satisfaisant dans tous ses points de vue; puisqu'il en résultera pour l'homme une orgueilleuse pauvreté, une fierté déplacée, des misères réelles, une profonde humiliation, mille sujets de rougir, je dirois presque de se détester. Encore un trait de pinceau, & on en sera convaincu.

Rappellons-nous seulement des faits notoires, propres à nous faire connoître les maux dont l'humanité est capable. Rappellons-nous cette industrie détestable à inventer des supplices horribles pour punir des coupables réels ou imaginaires; ces superstitions vaines, puériles, ridicules, & quelquefois cruelles; ces guerres intestines & sanglantes, pires que celles des bêtes féroces; ce polythéisme absurde & destructeur qui a fait périr plus de dix millions d'hommes; ce mahométisme dont le fer & la mort ont été l'argument triomphant; cette ambition, cette férocité, ce fanatisme sous le masque imposteur d'une religion de paix, qui ont ravagé tour-à-tour diverses parties de notre globe; cette découverte savante & heureuse du nouveau monde, qui est devenu une invasion injuste de ces vastes contrées, cimenté par le sang de plusieurs millions d'innocens, qui n'avoient besoin que d'être instruits, pour être de vrais adorateurs, de tendres frères & d'utiles alliés; cette soif insatiable de l'or, source féconde d'injustices & d'horreurs; cette politique fondée sur la force, & habile à forger des fers à des millions d'hommes qui avoient autant de droit à la liberté que leurs oppresseurs; cette fureur des conquêtes après lesquelles un tyran inhumain met sa volonté à la place de la loi, établit le despotisme sur la ruine de la liberté, & la félicité d'un seul sur le malheur de plusieurs vastes régions, &c. Ces faits, & une infinité d'autres de la même atrocité seroient invraisemblables, si leur atrocité pouvoit être contestée. Que d'opprobres pour l'homme auteur de tant de maux! Heureux s'il fait en faire le remède à sa vanité! car oubliant sa vraie grandeur, il s'en fait une imaginaire, qui ne fait qu'ajouter l'orgueil à ses autres vices. Cependant si de l'histoire générale on descend dans le détail de la vie civile, on trouvera dans les individus autant d'imperfections, de vices, de malignité, qu'on en a trouvé dans les diverses nations.

A ce portrait de l'homme, disons mieux, à ce croquis, il faut ajouter les peines de l'esprit & les travaux du corps, les affections du dedans & du dehors, causées par la dureté ou les revers de la fortune; par l'injustice ou la méchanceté des hommes; par ses propres erreurs; par les vices qu'il a nourris dans son sein, comme autant de vipères qui le déchirent; par l'absence des vertus qu'il en a bannies, & qu'il regrette; par l'ignorance où il est des routes du bonheur; par les tourmens qu'il se donne pour le chercher; par ses imprudences qui le précipitent dans le malheur qu'il fuit; par l'incertitude des sciences qu'il poursuit, & des événemens qu'il craint ou qu'il desire; par l'instabilité des biens, des honneurs, des plaisirs, de la faveur des grands; par la fragilité de sa santé & de sa vie; par les alarmes où il est sur son redoutable avenir; par le malheureux talent qu'il a de se lasser de tout, même de ce qu'il a le plus aimé, de s'ennuyer par-tout, jusques dans les lieux destinés à lui procurer des joies factices; par les cruelles & fréquentes dou-

teurs qui le consument; par la ruine de sa frêle machine, qui lui ouvre enfin le tombeau qu'il abhorre, & où il est précipité toujours trop tôt, puisqu'il lui reste encore bien des projets à exécuter, des affaires à consommer, des fautes à réparer, & peut-être des crimes à expier. *Première partie, Chap. 15.*

L'auteur de cet ouvrage est M. *Charmet*, Chanoine d'Ingrande, qui l'a dédié à M. *Jacquier*, Supérieur général de la Congrégation de la Mission.

Calypso, ou les Babillards; par une Société de Gens du Monde & de Gens de Lettres. A Paris, chez *Regnault*, Libr. rue S. Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre. 1784. 2 vol. *in*-8°. Il paroit régulièrement chaque année soixante-douze feuilles de cet ouvrage, qui se distribuent par semaine. Le prix de la souscription, pour Paris, est de 18 liv. franc de port, par la petite poste; & pour la province, de 21 liv. aussi port franc.

On trouve dans cet ouvrage une grande variété de matières, augmentée par le nombre & le ton des interlocuteurs, qui ont chacun une lettre du mot CALYPSO. Les sujets intéressans, tels que le Commerce, l'Agriculture, y sont traités avec sagacité & profondeur. L'auteur, qui annonce par-tout une franchise inaltérable, n'a jamais manqué de parole à cet égard; il dit sa pensée sans détour, & reprend hautement ce qui lui paroit répréhensible. Cet ouvrage ne peut que contribuer à tourner les vues des Citoyens du côté des objets les plus propres à procurer la félicité publique.

Almanach du Voyageur à Paris, contenant une description sommaire, mais exacte, de tous les monumens, chefs-d'œuvre des arts, établissemens utiles, & autres objets de curiosité que renferme cette Capitale: ouvrage utile aux Citoyens & indispensable pour l'Etranger; *par M.* Thiery. *Année 1785.* A Paris, chez *Hardouin*, Libr. au Palais Royal, sous les arcades à gauche, n° 14, & *Gattey*, rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois. Vol. *in*-12 de 442 pag. Prix 48 sols.

AGRICULTURE.

Il y a déjà quelque tems qu'on s'occupe à renouveller les vignes en les greffant. J'ai lu ce qu'on trouve à ce sujet dans la nouvelle *Maison rustique*, édition de 1768, tome II, page 429; & dans la *Bibliothèque physico-économique*, année 1785, pages 82 & suivantes. Vous penserez peut-être comme moi, Monsieur, qu'on peut encore profiter du Mémoire que m'a remis un Religieux, digne Disciple de *S. Benoît* & de *S. Romuald*. Il a essayé plusieurs manières de greffer la vigne, & s'en tient à celle qu'il va nous détailler.

Après avoir choisi, dans le tems des vendanges, & avoir marqué le plant dont il veut faire usage; le Printems ou le tems de tailler la vigne étant venu, il coupe, sur les ceps qu'il a marqués, le meilleur bois qu'il enterre, ou met dans un lieu frais. Si avant de commencer son opération, il trouve le bois trop sec, il fait tremper dans de l'eau, pendant vingt-quatre ou trente heures au plus, ce qu'il prévoit en pouvoir employer dans un jour. Ces précautions prises, il dispose la souche qui doit recevoir la greffe, ayant attention de préférer les plus basses & les plus vigoureuses, sur-tout les sujets ou pousses de l'année, si on en rencontre. Il fait une fosse d'un pied de largeur, d'autant de profondeur, & de la longueur que sera la souche chargée de la greffe. Celle-ci seule doit avoir au moins douze à quinze pouces. Les fosses ainsi disposées, il coupe la souche quarrément au-dessous du troisième nœud de la pousse de l'année, & choisit parmi ses greffes celle qui convient le mieux au sujet. Il la prépare de manière que sa courbure se trouve dessous, avec une des joues de la souche; puis fendant légérement le sujet d'environ 15 lignes de longueur, il affile la greffe en coin de fer, & de telle sorte qu'elle puisse, étant placée dans la fente, y bien entrer jusqu'au bout, & dans le sens qu'il nous dit plus haut, sans cependant forcer les joues ou les côtés de la souche. La greffe placée, on la lie au sujet avec un osier bien ductile, sans trop l'étreindre. Alors, tenant de la main gauche la greffe unie avec le cep, il la couche dans la fosse, observant que la souche étant totalement couverte, il ne sorte de terre que deux nœuds, ou environ six pouces de la greffe qu'elle a reçue. Pour la couvrir, on commence par un peu de terre meuble; on met ensuite du fumier bien consommé; on achève de combler la fosse avec la terre qu'on en a retirée. C'est au mois d'Avril que cette opération se fait.

Le Religieux à qui je dois cette méthode a su, par elle, se procurer une espèce de raisin qui manquoit au clos de vigne qu'il fait cultiver. J'en ai vu plus de trois *chesnées*, qui, ainsi greffées, ont rapporté dès la seconde année, & m'ont paru en très-bon état. *Le Correspondant de* C * * *.

Monsieur, le Seigneur de notre village, quoiqu'il ait l'air un peu fier, ce qui plait assez à nos femmes, cause pourtant tout familiérement avec un Paysan tel que moi. Il vient de m'expliquer ce que c'est que le droit de *franc-fief*, & quelle en est l'origine. Or, il faut que vous sachiez que mon bien est noble quoique je sois très-roturier; aussi m'a-t-on fait assigner pour payer ce droit de franc-fief. Je porterai demain mon argent à la ville, & le remettrai sans me plaindre au commis. Je sais à présent qu'avec cet argent & celui de tant d'autres, notre bon Roi paie de son côté nos soldats. Mais, Monsieur, je gage que si on savoit aussi que l'un de mes fils est milicien, qu'un autre est cavalier dans la compagnie dont le fils du Seigneur de chez nous est capitaine, & que moi-même j'ai fait l'avant-dernière guerre dans les Grenadiers royaux, on m'accorderoit quelque remise, ainsi qu'à tous ceux qui sont dans le même cas.

NOEL FOUGERAI, *Laboureur.*

PHYSIQUE.

M. *Lange* vient de présenter à l'Académie des

Sciences des Lampes d'une construction nouvelle, sur lesquelles un de nos Abonnés, à qui l'on peut s'en rapporter, nous a communiqué des détails qui pourront faire plaisir à nos Lecteurs.

Quoique M. Lange se soit toujours plus occupé à perfectionner sa découverte qu'à réclamer contre certaines personnes qui ont cherché à s'en attribuer ou à en partager la gloire, il est constant, par les preuves & les autorités qu'il a opposées à ses rivaux, & même par leurs aveux, qu'il est, exclusivement à tout autre, l'inventeur du cylindre de crystal, qui seul fait la beauté de la lumière de ces Lampes, & les empêche absolument de fumer, pourvu qu'elles soient bien construites & bien disposées. Le courant d'air intérieur n'est pas du tout nécessaire lorsqu'on se sert de mèches divisées, qui ont l'avantage de consommer moins d'huile, & d'être plus faciles à disposer que dans les Lampes à cylindre ordinaire, imaginées par M. Lange, dont nous avons déjà parlé dans nos Feuilles. Mais celles que le même Physicien a fait exécuter dernièrement, sont d'un usage beaucoup plus commode & plus agréable. La mèche circulaire de coton y est renfermée entre deux cylindres de cuivre concentriques. Un mouvement doux la fait monter & descendre pour la fixer à la hauteur desirée. Le même mouvement sert à l'éteindre sans fumée ni odeur en la baignant dans l'huile. Lorsqu'on veut la moucher, la lame d'un couteau que l'on passe sur le bord supérieur des deux cylindres, emporte d'un seul coup toute la partie charbonneuse. Par la hauteur de la mèche, on est tellement maître de la consommation de l'huile & de la clarté, que l'on peut la faire varier à volonté, depuis celle d'une seule bougie jusqu'à celle de 20 à 25, à en juger par celles présentées à l'Académie. Une vis de pression fixe à la hauteur la plus avantageuse, le cylindre de crystal dont, comme nous l'avons dit, ces Lampes tirent tout leur éclat. Il seroit à souhaiter que l'on fît ces nouveaux changemens à toutes les Lampes à cylindre, elles seroient alors presque indépendantes du peu d'adresse de ceux qui en prennent soin, & qui font souvent attribuer à l'invention des défauts qui ne sont dus qu'à leur négligence. M. Lange a pris le meilleur moyen pour y remédier, & pour répondre en même temps aux différentes objections qu'on pouvoit lui faire. Aussi ces dernières Lampes ont reçu de tous les membres de l'Académie l'approbation qu'elles méritent.

ARTS.

M. *Houel*, Peintre du Roi, vient de publier le dix-neuvième chapitre du voyage de Sicile, rue du Coq S. Honoré, à côté du café des Arts.

Ce chapitre présente la suite des écueils des Cyclopes. La première planche de ce chapitre représente une portion de sphéroïde en Basalte d'une grandeur considérable. Le texte fait connoître les singularités des opérations de la nature qui a produit cette sorte de Basalte.

La seconde planche représente des Basaltes dans l'état de destruction où l'Auteur les a observés; & il donne des détails faits pour piquer la curiosité des Naturalistes sur la formation de ces substances.

On voit dans la troisième planche le promontoire de Castel-d'Aci, qui est un assemblage des plus curieuses productions dans le genre des Basaltes.

La quatrième planche montre ces Basaltes, mais en grand, pour les bien faire connoître. Ce sont de petits sphéroïdes, les uns simples, les autres composés, dont les retraits sont très-curieux & d'une espèce fort rare.

On observe dans la cinquième planche une suite de grottes qui se sont formées dans un rocher de lave, d'environ un mille de long, & qui fait le rivage de la mer. Au pied de l'Etna c'est encore une espèce de Basalte particulière.

A l'occasion de ces effets intéressans de la nature, l'Auteur fait des réflexions sur la formation des Basaltes, & démontre que cette sorte de pierre ou de concrétion n'a pas été formée par le saisissement que l'eau de la mer fait éprouver, dit-on, à la lave, lorsqu'elle est arrivée toute *fluente* dans l'élément aqueux. D'après les raisonnemens de notre Auteur, raisonnemens qui sont ceux d'un Observateur des plus attentifs, on est étonné que des gens qui se donnent pour Naturalistes, ou qui veulent au moins le paroître, puissent avoir manqué les observations précieuses qu'il présente.

Après ces détails, l'Auteur fait connoître les confins qui sont sur le promontoire de Castel-d'Aci, & delà passe à Aci-Réal, où il rend compte de quelques usages civils & religieux, & de ce qu'on peut savoir sur l'origine de cette ville. Il passe ensuite à l'endroit de l'Etna où est *le châtaigner des cent chevaux*, arbre célèbre par sa grosseur. Il explique, au moyen du plan géométral de cet arbre, comment il est possible qu'il soit seul, quoiqu'il y en ait réellement plusieurs réunis ensemble. La dernière planche présente une vue de cet arbre, laquelle fait connoître sa forme & son élévation.

MUSIQUE.

Journal de Violon, ou Recueil d'Airs nouveaux arrangés pour le Violon, l'Alto, la Flûte & la Basse. Prix pour l'année entière, composée de 12 cahiers, 18 livres à Paris, & 21 livres en Province, franc de port. A Paris, chez *Baillon*, Editeur & Marchand de Musique, rue neuve des Petits-Champs.

On s'abonne à la même adresse pour *le Journal de Guitare*. Prix 12 livres à Paris, & 18 livres en Province, franc de port.

AVIS DIVERS.

Le sieur *Roussel*, marchand Epicier dans l'Abbaye S. Germain-des-Prés, en entrant par la rue Sainte-Marguerite, attenant la Fontaine, continue toujours sa fabrique de Chocolat avec la même

réputation de bonne qualité. Il prévient le Public que pour éviter toute surprise, il fait mettre sur chaque pain de Chocolat, sortant de sa fabrique, l'empreinte de son nom & sa demeure; le prix du Chocolat de santé fin 3 liv. avec une demi-vanille; 3 liv. celui à une vanille; 4 liv. & 5 liv. celui à deux vanilles. En faveur des personnes qui demeurent en Province, le sieur Roussel fera les envois au même prix que ci-dessus, francs de port, en lui faisant remettre l'argent, & à condition que l'envoi soit au moins de 12 livres.

POÉSIE.

*A Mademoiselle ***, en lui envoyant l'Almanach des Muses.*

Fière de votre indifférence,
Vous osez donc, jeune Zélis,
Des Apôtres de l'inconstance
Lire les frivoles écrits?
Ces Amans toujours infidèles,
Si j'en crois leur joli caquet,
Ont su vaincre les plus rebelles:
L'Amour qu'ils prêchent a des ailes
Dont on abuse sans regret;
Leur Vénus, près des Immortelles,
A perdu le droit de s'asseoir;
Et pour eux la Reine des Belles
N'a d'autre Temple qu'un Boudoir.
Vous, qui redoutez l'esclavage,
Ah! plutôt que de rendre hommage
A la nouvelle Déité,
Conservez votre humeur sauvage:
L'Amour indiscret & volage
Est le tyran de la Beauté.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Fief de la Rivière, à 15 lieues de Paris, avec Maisons de Maitres & de Fermier, Colombier à pied, Chasse, Pêche, Clos de 15 arpens, 129 arpens de Terres, 12 de Prés, 2 de Vignes, & 66 liv. de Rentes foncières. S'adr. à Paris, à M. *Levasseur*, Avocat, rue de Rohan, n° 17. On peut vendre, immédiatement après l'acquisition, pour plus de 5000 liv. de Bois d'orme.

Charge de Président de Cour Souveraine. S'adr. à Paris, à M. *Millon*, Conseiller au Châtelet, rue S. André-des-arcs, vis-à-vis la rue Git-le-cœur, & à M. *Boursier*, Not. rue Dauphine.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

A la Halle.	*Du 16 Mars.* liv.	s.	liv.	s.	*Du 19.* liv.	s.	liv.	s.
Froment, de....	20		à 26		18		à 23	
Orge, de..........	15		à 16		16		à 16	10
Seigle, de..........	15		à 16		15		à 16	
Avoine, de......	20		à 28		24		à 28	
Farine blanche,	48		à 53		40		à 49	
Bis-blanc & bis,	30		à 44		24		à 36	
	le sac de Farine pesant 325 livres.							
A la Grève.								
Froment, de....	25		à 27		25		à 26	
Orge, de..........	15		à 16		16		à 16	10
Seigle, de..........	15		à 16		15		à 16	
Avoine, de......	20		à 28		24		à 28	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Mars 1785.	*Du* 18.	*Du* 19.
Actions des Indes de 2500 l.	2075	2077 $\frac{1}{2}$. 75
Portion de 1600 liv.		1327 $\frac{1}{2}$
Portion de 312 l. 10 s.		
Portion de 100 liv.	88	
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.	415	415
Rescriptions	2 $\frac{3}{4}$. 3. 3 $\frac{1}{4}$ p. °/o p.	2 $\frac{3}{4}$ p. °/o p.
Loterie royale, 1780, à 1200 l.	934	936.
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	729	729
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	487 $\frac{1}{2}$. 87. 87 $\frac{1}{2}$	487 $\frac{1}{2}$. 87. 87 $\frac{1}{2}$
Quitance de finance	4 $\frac{3}{4}$. 5 $\frac{3}{4}$. 5 $\frac{1}{4}$. 6 p. °/o p.	4 $\frac{3}{4}$. 5. 5 $\frac{3}{4}$. 6 p. °/o p.
Viager 1782	15 $\frac{1}{4}$ p. °/o bén.	15 $\frac{1}{4}$ p. °/o bén.
Viager de Décembre 1783..	10 p. °/o bén.	10 p. °/o bén.
Viager de chance à 10 p. °/o...	14 $\frac{1}{2}$ bén.	14 $\frac{1}{2}$ bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	1 $\frac{3}{4}$ p °/o b.	1 $\frac{3}{4}$. 2 p. °/o bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 18.	*Du* 19.
Amsterd.	54	54
Hamb.....	191	191
Londres..	28 $\frac{13}{16}$	28 $\frac{13}{16}$
Madrid...	14 l. 12 s.	14 l. 12 s.
Cadix.....	14 l. 9 s.	14 l. 9 s.
Gênes.....	93 $\frac{3}{4}$	93 $\frac{3}{4}$
Livourne	99 $\frac{1}{4}$	99 $\frac{1}{4}$
Lyon.... Rois...	$\frac{3}{8}$ p. °/o b.	$\frac{3}{8}$ p. °/o b.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 24 Mars 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

LE *Jaloux, Comédie en cinq actes, & en vers libres; par M.* Rochon de Chabannes: *représentée, pour la première fois, sur le Théâtre de la Nation, le 11 Mars 1784, & le 16 du même mois à la Cour.* A Paris, chez la veuve *Duchesne*, Libr. rue S. Jacques, & les Libr. qui vendent les Nouveautés. 1785. *in-8°.* Prix 30 sols.

Ce Drame est dédié au Roi de Suède. L'auteur lui donne les éloges qui lui sont dus. Ce Souverain avoit vu avec plaisir une représentation du *Seigneur bienfaisant.* M. Rochon de Chabannes lui en témoigne sa reconnoissance, & peint le Monarque tel qu'il s'est offert à nos yeux, emportant notre estime & nos regrets.

Le Jaloux est du petit nombre de ces pièces qui nous rappellent ces jours heureux où notre Scène étoit épurée, où ce qu'on peut appeller *la bonne Comédie* réunissoit tous les suffrages, où l'art de *Molière* enfin n'étoit point méconnoissable; & il y a une sorte de courage aujourd'hui à se soumettre aux règles que ce grand homme nous a tracées. M. Rochon de Chabannes est un de nos hommes de lettres qui s'est rempli davantage de la manière de ce maître du Théâtre comique.

La première scène, qui se passe entre deux valets, nous donne une idée très-bien représentée du Jaloux. Peut-être pourroit-on reprocher à l'auteur d'avoir employé un lieu commun. Il y a long-tems qu'on nous montre des Domestiques faisant le portrait de leurs Maîtres: mais l'expression ici rajeunit, si l'on peut le dire, la situation. Jamais ce caractère n'a été mieux présenté. Le Chevalier (le Jaloux) est attaqué d'un accès de sa maladie morale: il est furieux; il traite sa maîtresse d'ingrate, de perfide; il veut la quitter, & finit par être bien déterminé à ne point abandonner la place à ses prétendus rivaux. Un de ceux-ci paroît: il est le parent de la Marquise, cherche à rassurer le Chevalier qui craint de voir dans *Valsain* un amant de sa maîtresse. Cette scène, très-bien faite, est pleine d'esprit & de finesse. Valsain, pour se justifier, entre dans les détails de ce qu'il appelle les défauts de sa parente; alors le Chevalier se fâche & lui dit:

> Ne l'aimez pas, Monsieur, à vous permis;
> Mais sachez l'honorer devant ses vrais amis.

Le Baron, oncle de la Marquise, vient surprendre le Chevalier & Valsain; il reste seul avec ce dernier, lui avoue que le personnage du Chevalier l'ennuie fort: Valsain lui dit que pour égayer la société il leur a amené une certaine Comtesse *de Vallerai, Chasseresse infatigable*, qui est *habillée en homme.* Le Baron répond par ces vers heureux.

> Je ne suis pas frondeur & du sexe ennemi,
> Mais ce goût va souvent bien plus loin qu'on ne pense:
> On veut avoir nos airs, notre ton, notre aisance.
> Voilà, dans ce sexe charmant,
> Qui perd de sa candeur sous notre habillement,
> Où le ridicule commence.

La Marquise ouvre le second acte, *entrant poursuivie par le Chevalier*, & ne voulant plus l'écouter. Valsain vient les interrompre; ce qui donne beaucoup d'humeur au Jaloux. La Marquise augmente cette mauvaise humeur en retenant pour la journée entière Valsain qui vouloit se retirer: cependant il sort, laisse seuls la Marquise & le Chevalier. Le Poëte, dans cet endroit, a développé son talent. Le Jaloux demande à sa maîtresse qu'il l'épouse, & il lui promet bien qu'il sera tranquille, calme, dès le moment qu'il sera son mari. C'est ainsi qu'il justifie son défaut, & qu'il lui prête des couleurs agréables:

> Ah! que n'éprouvez-vous ce prompt saisissement,
> Ces langueurs, ces ennuis, ces transports, ce délire
> A l'aspect, au départ, au retour d'un amant,
> Cet abandon de tout pour un seul sentiment
> Auquel un foible cœur peut à peine suffire;
> Vous me pardonneriez ces mouvemens jaloux!
> Tout m'est indifférent au monde, excepté vous.
> Quand mes yeux ont en vain cherché votre présence,
> Je suis dans un désert au sein d'un peuple immense.
> Le solitaire asyle où je vous apperçoi,
> Des biens de l'univers est enrichi pour moi.

La Marquise se laisse attendrir: des larmes même lui échappent. Nous le redisons avec plaisir; cette scène est bien conduite, & extrêmement intéressante. Cette Comtesse annoncée paroît. Je ne sais si

ce caractère n'est pas trop *hommasse*, & s'il peut attacher le spectateur François. M. Rochon devoit se ressouvenir qu'on n'aime point ces femmes qui prennent la force & les tons prononcés réservés à notre sexe. *Clorinde* n'a jamais plu sur notre Théâtre. Ce déguisement cependant est nécessaire à cette Comédie. Par-là l'auteur donne la torture au Chevalier, entretient, excite sa jalousie: il finit par croire qu'en effet la Comtesse, ainsi métamorphosée, n'est qu'un Officier Dragon qui vient traverser son amour, & se déclarer son rival. Cette méprise remplit le troisième acte, & donne lieu à un mouvement qui semble faire quelque tort à l'action, & la charger de trop de nuances. L'esprit a de la peine à suivre cette espèce d'imbroglio. Le prétendu Dragon se plait à désespérer le Jaloux; il vient au quatrième acte occuper un appartement à côté de celui de la Marquise: une robbe de chambre d'homme, étendue sur une chaise, achève de confirmer le Chevalier dans l'idée où il est que la Comtesse est un amant redoutable. Enfin, il lui envoie un cartel; la Comtesse l'accepte.

Le cinquième acte la fait voir se trouvant au rendez-vous. Il est aisé de prévoir le dénouement. Le Chevalier est désabusé: au désespoir d'avoir soupçonné l'objet qu'il aime, il se retire pénétré de douleur. La Marquise prétend avoir pris son parti, avoir renoncé à l'épouser. Elle laisse cependant entrevoir qu'elle a de la peine à le bannir de son cœur; & Valsain termine la pièce en disant avec raison de la Marquise:

Et, sans être sorcier, aisément je devine
Qu'elle fait déja grace à ses emportemens.

On ne peut qu'applaudir au talent reconnu de M. Rochon de Chabannes. Il y a des Critiques qui lui reprocheront d'avoir employé trop de petits ressorts dans cette Comédie, d'avoir établi en quelque sorte le dénouement sur un moyen peu solide. On devine aisément de quelle façon la pièce finira. Mais ce que le Censeur impartial doit aussi avouer, c'est, nous le répétons, que l'auteur possède l'art de la bonne Comédie; qu'il a le style convenable; que sa versification est brillante sans éblouir; qu'il sait rejetter tout ce qui n'est pas de son sujet; qu'on doit enfin le regarder comme un des meilleurs disciples de Molière; & c'est un grand éloge, dans ce moment où tous les genres sont pervertis, & où *Thalie*, si l'on peut parler ainsi, est totalement dénaturée. Il faut avoir beaucoup de mérite pour résister au faux bel-esprit, à la manie de sacrifier le sujet aux accessoires, d'étouffer la nature sous un art corrupteur, ou de transporter sur notre Scène des situations équivoques, dont s'offensent également & la décence & le bon esprit.

Dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, qui viennent de paroître, se trouvent des *observations sur l'apoplexie, & sur la phthisie de naissance.* Ces observations sont dues à M. *Portal*, Médecin célèbre.

Il se propose, dans son premier Mémoire, d'éclairer les praticiens sur le traitement qu'il faut employer contre l'apoplexie, & principalement celle qu'on désigne sous le nom de *séreuse*. On a dit que ceux qui en sont frappés ont le visage pâle, plombé; que la bouche est pleine d'écume; que le pouls est plus petit, plus concentré que dans l'apoplexie sanguine.

Les observations cliniques & anatomiques de M. Portal lui ont appris que cette pâleur du visage, que l'écume à la bouche & la concentration du pouls joints à l'assoupissement & à la respiration stertoreuse, n'indiquent en aucune manière que l'apoplexie soit séreuse. Il a donc fait saigner amplement dans ces cas, & par ce secours il a rappellé à la vie des malades déjà désespérés.

Passons au second Mémoire. M. *de Sauvages*, Professeur en l'Université de Montpellier, avance qu'on trouve dans le poumon des personnes mortes de la phthisie de naissance, les glandes bronchiques dures, engorgées & en suppuration. « Mes observations, dit M. Portal, ne sont pas conformes à celles de M. de Sauvages..... Il s'est trompé quand il a avancé qu'on trouvoit les glandes bronchiques obstruées dans les poumons des phthisiques de naissance..... Ce sont *les glandes lymphatiques* qui sont le siège de cette maladie..... Tout concourt à prouver que les phthisiques de naissance sont scrophuleux ».

Les choses étant ainsi, M. Portal se range du côté de *Radclif*, célèbre Médecin d'Angleterre, & croit devoir suivre la pratique de quelques Médecins du premier ordre dans le traitement de cette maladie. Il a réussi parfaitement entre ses mains. « J'ai traité, ajoute l'auteur de ce Mémoire, avec un succès manifeste plusieurs personnes qui éprouvoient un commencement de phthisie bien décidé ».

Les moyens de curation sont indiqués dans le Mémoire.

HISTOIRE NATURELLE.

Dans un Mémoire adressé aux Auteurs du *Journal Encyclopédique*, concernant l'Histoire naturelle, & envoyé, le 19 avril 1782, à l'Académie des Sciences de Paris, par M. *le Roi*, ancien Officier de la Compagnie des Gardes-du-corps de feu S. A. S. Mgr. le Comte *de Clermont*, demeurant porte du bois & village de Boulogne, on lit des observations de la plus grande importance. M. le Roi, qui, par goût & par plaisir, s'est livré, depuis nombre d'années, à élever des poules huppées, des faisans d'or de la Chine, & des perdrix rouges, a observé que le bled nouveau étoit pour ces volatilles une espèce de poison qui leur brûloit le sang & les faisoit périr. Cette observation a été confirmée par la cessation de l'épidémie, lorsque le bled, nouveau que M. le Roi donnoit à ses faisans, eut acquis, vers la fin de mars, sa parfaite maturité.

J'ai cru trouver, ajoute-t-il, la vérité de mon observation dans la sage précaution des laboureurs, qui ne donnent à leurs bestiaux de toute espèce que de

vieux foin, de vieille paille & de vieille avoine ; les nouvelles nourritures données trop prématurément occasionnent infailliblement la diarrhée, l'affoiblissement des animaux, & l'épidémie, qui se communique même par la seule habitation dans les mêmes étables.

Une observation de cette importance m'a paru mériter toute l'attention du gouvernement, avec d'autant plus de raison, qu'y ayant eu beaucoup de maladies l'automne & l'hiver derniers à Paris & à la campagne, sur-tout beaucoup de petites - véroles meurtrières & de fièvres malignes & putrides, on ne doit les attribuer qu'au bled nouveau que tous les cultivateurs ont fait porter à la halle de Paris & aux marchés dans les provinces, parce que le bruit général étant que ces bleds ayant séchés avant le tems, ne se conserveroient point, ils ont voulu conserver les anciens, comme de meilleure qualité.

L'humanité est d'autant plus intéressée à cet objet de la police générale de l'Etat, que depuis la récolte de 1781 & pendant tout l'hiver, il n'a été porté aucune mesure de vieux bled dans les marchés ; que le bled nouveau, *plus resserré, plus chaud, moins nourri*, est plus sujet à se gonfler, fait toujours de mauvais pain, fermente trop dans l'estomac, & communique au sang un échauffement, une irritation très-dangereuse.

A la fin de son Mémoire, M. le Roi attribue la maladie épidémique, qui désola le Languedoc en 1781, à l'usage des bleds nouveaux. Une observation de cette importance mérite sans doute l'attention de tous ceux qui veillent à la prospérité de l'Etat & des citoyens.

ART VÉTÉRINAIRE.

On vient de publier le remède suivant pour la guérison des chevaux piqués par des clous. Il faut cueillir, dans le courant du mois de mai, la fleur d'ortie blanche, la piler dans un mortier, en exprimer le suc, le passer à travers un linge ou un tamis. On mettra ensuite dans la quantité d'un verre de ce suc une poignée ou un quarteron de gros sel gris. On bouchera exactement la bouteille, que l'on exposera pendant douze jours au soleil. Plus cette eau sera ancienne, plus elle aura de qualité. Pour en faire usage, il faut bien évider le trou après en avoir retiré le clou ; on y versera quelques gouttes de cette eau, & l'on remplira ce trou d'un morceau de filasse qui en sera imbibé : on recouvrira le tout d'une éclisse pour garantir le pied de la mal-propreté de l'écurie, & contenir le remède que l'on renouvellera à volonté.

AVIS DIVERS.

MÉLANGES.

L'impartialité qui doit être la règle de tout Journaliste, nous oblige de faire connoitre à nos Lecteurs les lettres suivantes, adressées à M. *Polliffard*, en réponse à celle de M. *Gastelier*, Médecin à Montargis, insérée dans la Feuille du premier février de cette année.

A M. Polliffard. Paris, 26 Février 1785.

» Je ne reviens pas, Monsieur, de la surprise que m'a causé l'article du premier Février, du *Journal général de France*. A entendre M. Gastelier, *ce qui est renfermé dans mon certificat n'a aucune réalité : la maladie de M.* Bardin *dure toujours ; l'enflure persiste toujours, malgré l'usage habituel de l'eau médicinale : on l'a mis à son insu sur la longue liste des approbateurs de ce remède ; & c'est un procédé contraire à la probité & à la bonne-foi.* Je soutiendrai en face à M. Gastelier, qu'il m'a dit tout ce que j'ai dit tenir de lui dans mon certificat ; je l'ai écrit sur le champ en sortant de chez lui : sa dénégation est incroyablement malhonnête ; & je ne sais à quoi attribuer ce procédé de sa part. M. *Roux*, Apothicaire à Montargis, est en état de certifier la vérité de ce que j'avance. Je ne sais où il a pris que je le fais donner pour *approbateur de l'eau médicinale.* J'ai dit qu'il étoit témoin, & rien de plus ; je l'ai dit parce qu'il me l'a dit, & que M. Roux me l'a dit aussi. Encore une fois, je ne reviens pas de la diatribe malhonnête d'un homme que j'ai été trouver pour savoir un fait, dont j'ai écrit le récit en sortant de chez lui, & qui m'accuse de manquer de bonne-foi dans un rapport conforme à ce qu'il m'a dit. A-t-il voulu trouver une occasion de faire savoir qu'il étoit auteur *d'un ouvrage sur les spécifiques ?* A-t-il craint que sans cela son livre ne fût inconnu ? cela y ressemble bien. Mais pourquoi tant d'humeur actuellement, tandis qu'au mois de Septembre il trouvoit bon ce qu'il blâme aujourd'hui ? Comment n'a-t-il pas été effrayé, quand il a traité de *faux monnoyeurs*, toutes les personnes respectables de tous les états, qui ont donné des certificats des bons effets de l'eau médicinale ? Comment un Médecin ose-t-il faire imprimer dans un Journal, qu'il desire l'établissement *d'une Chambre ardente* contre ceux qui, occupés à épier la nature dans ses ressources, découvrent dans certaines plantes des propriétés inconnues, & ne se montrent qu'avec les certificats les plus respectables ?

En vérité, Monsieur, je n'en crois pas mes yeux. Le sang-froid de la raison & de l'impartialité ne parle pas ce langage ; & certainement un propos aussi violent doit faire suspecter aux personnes raisonnables l'intention de celui qui le tient. Les charlatans sont certainement des ennemis publics ; mais je ne consentirai jamais à ranger dans cette classe un homme qui a produit des certificats aussi respectables & en aussi grand nombre, qui déclare publiquement avoir offert son remède au Gouvernement, avec la soumission de n'en rien recevoir, si les propriétés de la plante ont été connues des anciens ou des modernes. Il y a sept mois que je suis absent de Montargis : je ne sais pas l'état actuel de M. Bardin ; mais quand bien même il seroit attaqué de la même maladie, cela ne peut détruire la vérité de ce que j'ai dit, & que vous m'avez assuré avoir appris de M. *Trioson*, Médecin de Mgr. le Comte D'ARTOIS, qui l'a dit devant Madame la Baronne *d'Espagnac*, à M. *Dejean*, Docteur-Régent de la Faculté de Caen, & Professeur Royal en Médecine, & de M. *Raymond de Saint-Sauveur*, Intendant de Perpignan. Enfin, quand M. Trioson, qui est un bon connoisseur en ce genre, a vu

M. Bardin venir le remercier des avis qu'il lui avoit donnés, & qui avoient eu tant de succès, il n'a pu se tromper sur l'état de son malade ».

J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* TEZENAS.

A M. Pollissard. Montargis, 26 Février 1785.

J'ai suivi, dans sa maladie, M. *Bardin de Bony*, avec M. *Triofon*, Médecin de Mgr. le Comte D'ARTOIS, & M. *Gastelier*, également Médecin de cette ville. Après avoir employé tous les remèdes que l'art pouvoit leur indiquer, son état, loin de diminuer, augmentant, les détermina à consentir qu'il fit usage de l'eau médicinale. A cette époque, sa maladie a changé au point qu'il a été absolument guéri.

J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* ROUX, *Apothicaire-major des Armées.*

A M. Pollissard. Paris, 6 Mars 1785.

MONSIEUR,

Depuis ma dernière, j'en reçois une de M. *Bardin*, qui me dit en propres termes *que j'ai été très-fort induit en erreur, lorsque l'on m'a dit qu'il étoit retombé dans son premier état; que rien n'est plus faux; qu'à la vérité, il a eu deux ou trois attaques de gravelle, & qu'il lui est survenu quelques enflures aux cuisses & aux jambes le soir, laquelle auroit entièrement disparu, s'il eût toujours pris de l'eau médicinale; qu'il en avoit une aversion si forte, qu'il n'avoit pu se décider à en reprendre; il finit sa Lettre ainsi:*

« Je ne puis m'empêcher de louer l'inventeur de » l'eau médicinale; car, toutes les fois que j'en ai » pris, j'ai toujours eu beaucoup de soulagement; » mais je vois qu'il faut que je m'y remette avec » exactitude, & le plutôt possible ».

M. *Gastelier* conciliera, comme il pourra, cette Lettre avec son exposé dans le *Journal général de France.*

J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* TEZENAS.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Du Havre, le 14 Février. On prépare ici une escadre de cinq navires marchands, destinée pour le Sénégal, où l'on transporte une nombreuse artillerie: on y embarque aussi beaucoup de pacotilles, qui seront employées sur les côtes d'Afrique à faire la traite des Nègres, branche de commerce que M. le Maréchal *de Castries* desire spécialement encourager.

De Nantes, le 4 Mars. Les navires *la Mère de famille*, de 200 tonn. & *l'Aimable Magdeleine*, de 120, sont arrivés du Cap, chargés de sucre, café, liqueur, riz, syrop, caret, confitures, oranges, indigo, coton, patates, bois de gayac & bois d'acajou. — Les navires *le Jason*, de 350 tonn. *la double Alliance, le Modeste* & *le S. Marc*, de 400, sont en charge, le 1er pour les Cayes S. Louis, passant par la Martinique, le 2d pour le Port-au-Prince, le 3e pour la Guadeloupe & les Cayes, & le 4e pour S. Marc.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

MARS 1785.	*Du* 21.	*Du* 22.
Actions des Indes de 2500 l.	2077 $\frac{1}{2}$. 80	2077 $\frac{1}{2}$. 80
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 l. 10 f.	268	
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	415	415. 16
Rescriptions	3. 3$\frac{1}{4}$. 2$\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	2$\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Loterie royale, 1780, à 1200 l.	936	937. 39
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	730. 29	729
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	487$\frac{1}{2}$	487$\frac{1}{2}$. 87. 87$\frac{1}{2}$
Quitance de finance	5. 4$\frac{3}{4}$. 5$\frac{1}{4}$. 6 p. $\frac{0}{0}$ p.	5$\frac{3}{4}$. 5. 4$\frac{1}{2}$. 6. 5$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Viager 1782	15$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	15 p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	14$\frac{3}{4}$ bén.	14$\frac{1}{4}$. 14$\frac{1}{2}$ bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	2. 2$\frac{1}{8}$. $\frac{1}{4}$. $\frac{3}{8}$ p $\frac{0}{0}$ b.	2$\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 21.	*Du* 22.
Amsterd.	54	53 $\frac{7}{8}$
Hamb.	191	191
Londres.	29	28 $\frac{15}{16}$
Madrid.	14 l. 12 f.	14 l. 12 f.
Cadix.	14 l. 9 f.	14 l. 8 f. 6.
Gênes.	93 $\frac{3}{4}$	94 $\frac{1}{4}$
Livourne	99 $\frac{1}{4}$	99 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$
Lyon. *Rois.*	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ b.	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ b. pap.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* **16 liv. 4 f. franc de port.**

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 26 Mars 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

MORALE *de Jesus-Christ & des Apôtres, ou la Vie & les Instructions de Jesus-Christ, tirées du Nouveau Testament.* A Paris, chez *Didot* l'ainé, rue Pavée S. André. 1785. 2 vol. *in*-18. Prix 6 liv. br. sur papier d'Annonay, & en papier ordinaire, 3 liv. rel. en basanne, l'Editeur ayant desiré que cet ouvrage fût à très-bon compte, afin qu'il pût servir de Prix dans les Ecoles & dans les Cathéchismes, & que l'édition en papier ordinaire fût à la portée du peuple.

Voici ce qu'on lit dans l'avertissement de cet ouvrage, qui ne fait pas moins d'honneur que les autres aux presses de M. Didot.

« On s'est toujours proposé de joindre la morale chrétienne à celle des anciens moralistes, & dans le même format. On a pensé qu'elle devoit être puisée dans les livres même du Nouveau Testament. La vie de J.-C. est la morale chrétienne en action, avec ses préceptes; & les enseignemens donnés par les Apôtres après la descente du Saint-Esprit, achèvent de completter les instructions nécessaires. Ainsi l'ouvrage a deux parties.

La première comprend la vie de J.-C., le vrai modèle des Chrétiens, rangée dans un ordre historique: le discours est pris dans les quatre Evangélistes; il ne contient pas un mot qui ne soit dans les textes sacrés; & on n'y a pas omis une seule des circonstances rapportées dans chacun des quatre Evangiles. On a présumé que le public trouveroit commode d'avoir la totalité du nouveau Testament fondue en un corps d'histoire, sans un seul changement dans le texte.

La seconde partie renferme des règles détaillées de conduite pour la vie chrétienne, telles qu'elles sont prescrites dans les Epitres des Apôtres. On les a réunies sous différens titres pour plus de clarté: mais il n'y a pas un mot de discours qui ne soit également pris dans les textes sacrés; les paroles de l'homme n'étant point capables de remplacer celles que l'Esprit Saint a inspirées ».

Instructions familières pour les Dimanches & Fêtes de l'année; par l'Auteur des O de l'Avent & des Béatitudes. A Paris, chez la veuve *Desaint*, Libr. rue du Foin S. Jacques. 1784. 2 vol. *in*-12.

On ne sauroit douter que ces Instructions ne soient goûtées, quand on se rappelle avec quel empressement l'Explication des O de l'Avent, des huit Béatitudes, & un autre Traité ont été reçus. L'Auteur, nourri de la lecture de l'Ecriture sainte, & des Pères de l'Eglise, s'en sert heureusement pour donner du poids & de l'autorité à ses discours, également capables d'instruire & d'édifier les vrais Chrétiens.

Nouveau Supplément à la France littéraire. Tome 4. A Paris, chez la veuve *Duchesne*, Libr. rue S. Jacques. 1784. 2 vol. petit *in*-8°. Prix 5 liv. br. 6 liv. reliés.

Le 4e tome est divisé en deux parties. La première contient, 1°. les Académies & les Bibliothèques; 2°. un Calendrier généographique des Auteurs; 3°. le Catalogue des Auteurs vivans, morts & anonymes; 4°. une Topographie littéraire. La seconde partie contient, 1°. le Catalogue alphabétique des ouvrages des Auteurs vivans, morts & anonymes, cités dans la première partie; 2°. le Nécrologe des Auteurs morts depuis 1750; 3°. des Additions aux différentes classes dont est composé ce 4e volume.

La plupart des Sections qui composent ces deux volumes sont nouvelles, & ne peuvent qu'être utiles aux Historiens, aux Géographes, aux Biographes, & sur-tout aux Bibliographes. Il est presque impossible que dans un pareil ouvrage, composé de noms, de dates, & de titres de livres, il ne se soit glissé des erreurs: mais c'est au tems & aux éditions subséquentes à les rectifier. On n'en doit pas moins des éloges au Rédacteur qui s'est donné les plus grands soins pour se mettre à l'abri de tout reproche de négligence.

Figaro Directeur de Marionnettes, Comédie en un acte & en prose, mêlée de Vaudevilles & d'Ariettes; par M. E. D. représentée pour la première fois au Palais Royal, le 31 Décembre 1784, par les petits

Comédiens de S. A. S. Monseigneur le Comte de Beaujolois. A Paris, chez *Hardouin*, Libr. au Palais Royal; & chez les Marchands de Nouveautés. 1785. Prix 1 liv. 4 s.

Cette petite pièce, pleine de sel & de gaieté, a eu le plus grand succès; elle est d'ailleurs purement écrite, & mérite un rang distingué dans la foule des productions de ce genre qui paroissent tous les jours.

PHYSIQUE.

Observations sur les nouvelles découvertes aérostatiques & sur la probabilité de pouvoir diriger les ballons; par M. Brisson, *de l'Académie des Sciences:* contenant, 1°. l'idée d'un aérostat; 2°. le rapport fait à l'Académie des Sciences, sur la machine aérostatique inventée par MM. *de Montgolfier;* 3°. les moyens de diriger les ballons. A Paris, chez *Leboucher*, Libr. quai de Gêvres, & *Lami*, quai des Augustins. 1784. 63 pag. *in*-8°.

L'idée qu'on donne d'abord d'un aérostat dans cette brochure n'est qu'une définition du mot, à la suite de laquelle on rappelle les expériences faites depuis le 5 Juin 1783, jusqu'à celle du 19 Septembre 1784.

Le second objet est le rapport fait à l'Académie par M. *le Roy;* rapport qui fut imprimé dans le tems *in*-4°. & que tout le monde a vu. Il finit à la 50e page de la brochure. Les 13 dernières sont employées à parler des moyens de diriger les ballons; moyens sur lesquels cependant M. Brisson lui-même ne compte pas beaucoup.

On voit que ces observations, à l'exception du rapport, ne pourront pas beaucoup satisfaire ceux qui prennent un intérêt vif à la perfection des aérostats & à l'art de voyager dans les airs.

ARTS.

GRAVURE.

La Coquette fixée, estampe, d'après M. *Fragonard*, gravée à l'eau forte par M. *Couché*, & terminée par M. *Dambrun.* Il y a de la grace & de la finesse dans cette gravure, qui fait pendant à celle des *Sabots.* Elle se trouve à Paris, chez M. *Couché*, rue S. Hyacinthe, n°. 51. Prix 3 liv.

ÉTABLISSEMENT.

A l'Auteur du Journal,

Mâcon, 18 Février 1785.

Je crois entrer dans vos vues, Monsieur, en vous apprenant que les habitans de Languedoc & de la Champagne ne sont pas les seuls qui jouissent de l'avantage précieux d'avoir des cours gratuits sur les accouchemens.

M. l'Abbé *de Luzines*, Abbé commendataire de Saint-Seine, élu Général du Clergé aux Etats de Bourgogne, pour la première fois en 1772, & pour la seconde en 1781, établit dans cette Province un de ces cours dès l'année 1773. La direction en fut confiée à M. *Enaux*, Chirurgien distingué. Tous les ans, au mois de février, les Elèves présentées au Secrétaire des États, par le syndic ou Curé de leur Paroisse, sont admises au Cours, qui dure environ six semaines: elles reçoivent, pendant leur séjour à Dijon, 36 liv. pour leur nourriture. Chaque Elève est obligée de suivre deux Cours; & si, dans l'examen qui les suit, elle fait preuve de capacité, elle est brévetée & autorisée à exercer exclusivement l'art des accouchemens dans sa Paroisse.

Mgr. l'Evêque de Mâcon, Chef des Etats particuliers du Mâconnois, a consacré la naissance de Mgr. le Dauphin par une institution de ce genre. Voici la substance de cet établissement, qui mérite d'être proposé pour modèle.

Le Mâconnois est divisé (relativement à cet Etablissement) en huit départemens, qui fournissent chacun une Elève, tirée successivement des paroisses de son district. L'Elève qui doit être mariée ou l'avoir été, ne peut avoir plus de 35 ans, ni moins de 18. On exige qu'elle sache lire, qu'elle soit d'une saine constitution; on demande assez de mémoire & d'intelligence pour saisir les principes, & sur-tout une réputation de mœurs, & un caractère propre à inspirer la confiance. A l'ouverture de chaque cours, toutes les Postulantes sont obligées de se faire inscrire chez M. leur Curé, qui convoque le dimanche une assemblée des femmes de sa Paroisse, à l'issue des Vêpres, où, après l'exposé des qualités nécessaires à une Sage-femme, & des noms de celles qui y aspirent, assisté des Fabriciens & Syndics, il procède à l'élection de la Postulante, qui se fait par scrutin secret pour prévenir tout ressentiment. L'élection consommée, le Curé expédie un extrait du verbal à celle qui a réuni la majorité des suffrages. Munie de cette pièce, de son extrait baptistaire, & d'un certificat de vie & de mœurs, chaque Elève est admise au Cours démontré par un Chirurgien-juré, & répété par une Sage-femme brévetée par le premier Chirurgien du Roi ou par son Lieutenant. Ce Cours fixé à douze mois, se fait en deux époques différentes, de six mois chacune, depuis le premier novembre jusqu'en avril. Pendant sa durée, les Elèves vivent en communauté sous la supériorité de la Sage-femme, dans une maison où elles sont logées, nourries, blanchies, chauffées & éclairées aux frais de la Province, sous la direction d'un réglement qui pourvoit autant à leurs progrès, qu'au maintien de l'ordre & des mœurs.

Pour réunir la pratique à la théorie, on admet dans la maison d'Institution des pauvres femmes enceintes, qui y sont accouchées & traitées gratuitement jusqu'à leur rétablissement. On facilite encore l'instruction, en fournissant aux Elèves les livres élémentaires qu'indique le Professeur. Le Cours fini, les Elèves subissent un examen en présence des Médecins & Chirurgiens de la ville de Mâcon, qui prononcent sur leur capacité. Celles qui sont admises, outre un prix relatif à leur science, reçoivent un brevet de Sage-femme des mains du Lieutenant de M.

le premier Chirurgien du Roi. Présentées par le Syndic des Etats à l'ordinaire, elles obtiennent des Lettres d'approbation pour le spirituel, qui sont publiées, ainsi que le Brevet, au prône de leur Paroisse par M. le Curé, qui reçoit, à cette occasion, leur serment, & qui doit en relater la prestation sur ses regiitres.

Chaque Elève, ainsi reçue & installée, reçoit des mains de Mgr. l'Evêque de Mâcon, une médaille d'argent, frappée aux armes de la province, avec cette inscription : *Fondation des Etats du Mâconnois* ; & sur le revers, *à l'occasion de la naissance de Mgr. le Dauphin.*

Ces Sages-femmes ne doivent rien percevoir de celles qu'elles accouchent ; mais la province leur tient compte de trente sols pour chaque accouchement qui n'a pas excédé 24 heures, & plus pour les autres, en raison de leur durée & de leur difficulté : outre cette gratification, dès le moment de sa réception, la Sage-femme & son mari jouissent d'exemption de corvées des grands chemins, & au bout de dix ans d'exercice, d'exemption de tailles royales ; & après vingt-cinq années, elle obtient la vétérance.

Quel bien n'a-t-on pas lieu d'attendre d'un pareil établissement ! que de lumières & de sagesse ne prouve-t-il pas dans son Auteur, & quelle émulation ne doit-il pas allumer ! Aussi, Monsieur, ce Cours, qui a commencé en novembre 1782, & fini en avril 1784, a eu le plus grand succès ; & le sieur *Marin*, Chirurgien distingué dans l'art des accouchemens, qui en est le Démonstrateur, a eu la satisfaction de voir ses Elèves faire preuve de la plus grande capacité.

J'ai cru, Monsieur, que la publicité de cette institution pourroit être utile à ceux qui seroient tentés d'en établir de semblables, ou au moins qu'elle intéresseroit les ames sensibles.

Je suis, &c. JEAN-MARIE, *de l'Ordre des Capucins, Professeur de Théologie.*

AVIS DIVERS.

On lit dans les *Affiches du Poitou* du 17 mars, une Lettre de M. *Bernardeau*, Curé d'Anché, près Vivonne, qui atteste la guérison d'un Laboureur mordu aux trois derniers doigts de la main gauche, par un chien enragé. M. Bernardeau sentant de quel prix étoit le remède qui a opéré cette guérison, a obtenu, par ses sollicitations, une Lettre qui au moins indique où il faut s'adresser, en cas de pareil accident. Voici cette Lettre :

« Monsieur, j'ai l'expérience de mon remède de père en fils ; j'ai guéri plus de six cens personnes, depuis que je suis en âge de traiter de cette maladie, sans qu'il en soit mésarrivé à aucun ; vous demandez la recette du remède, la voilà : c'est une pierre qui est dans la famille de ma mère depuis un temps immémorable, dont la Faculté de Médecine n'a jamais pu connoitre la composition. On passe cette pierre sur le mal ; & cette pierre a la propriété d'attirer le venin sans causer de douleur, avec des simples qu'on applique sur le mal, pour entretenir la plaie fraîche. Voilà, Monsieur, tout le secret de mon remède. Mon nom est *Turpin*, femme de M. le Chevalier *Dangence*, ancien Garde-du-Corps du Roi, demeurant au Château du Repaire, Paroisse de Bussière-Poitevine, Haut-Poitou, près le Bureau de Gate-Bourg, sur la grande route de Poitiers à Limoges.

J'ai l'honneur d'être, &c ».

POÉSIE.

Don *Thomas de Iriarte*, Poëte Espagnol, donna, il y a quelque temps, au Public, un recueil de Fables très-intéressant, non-seulement pour sa Nation, mais même pour la Françoise, qui sembloit n'avoir rien à desirer en ce genre : mais dans ce champ fertile, comme le dit *La Fontaine*, il y a toujours à glaner. Le mérite particulier & nouveau de cette Collection consiste en ce que toutes les Fables qu'elle contient, ont la littérature pour but de leur morale. Un de nos Abonnés nous écrit qu'il se propose de mettre en vers françois toutes celles qui lui paroitront susceptibles de l'être. En voici une qui doit servir d'échantillon.

La Vipère & la Sangsue.

FABLE.

D'un ton qu'animoit la colère,
A la Sangsue un jour disoit Dame Vipère :
Toutes deux nous piquons ; & cependant
De vous à moi l'homme fait différence.
D'où provient cette préférence ?
Cela me semble surprenant.
Quoi ! cela vous surprend, répondit la Sangsue ?
S'il me préfère à vous, non, ce n'est pas à tort :
Il craint votre piquure ; & c'est qu'elle le tue :
Par la mienne au contraire il évite la mort.
Ne faites point de mortelles blessures,
Critiques ; que l'utilité
Soit le seul but de toutes vos censures :
Evitez la malignité.

MÉLANGES.

Le mercredi 2 mars, à 8 heures du matin, le feu a pris au Hameau d'Echenon, dépendant de la Paroisse de S.-Jean-de-Lône, en Bourgogne : vingt-sept maisons étoient déjà consumées par les flammes à dix heures. Une bise violente menaçoit de les porter dans les autres habitations ; on désespéroit même de les garantir ; les suites de cet événement affreux ne sont pas encore connues. On écrit ces détails presque au milieu des flammes (on a appris depuis qu'elles n'avoient été totalement éteintes que le surlendemain 4). Ce malheur succède à un autre : trois Chefs de famille, mordus par un chien enragé le 17 janvier dernier, sont morts à l'Hôpital de Dijon dans le premier accès de la rage. Ils laissoient, pour seule fortune à leurs enfans, leurs maisons qui viennent d'être la proie des flammes. Une multitude de malheureux dispersés, sans pain, sans asyle, se trouve réduite à la plus affreuse misère. Ceux à qui leur fortune permet d'exercer des actes d'humanité, sont priés de remettre au sieur *de la Motte*, Notaire à Paris, rue de la Verrerie, les sommes qu'ils destineront

au soulagement de ces habitans; ou de les faire passer au sieur *Martenne*, Subdélégué de S.-Jean-de-Lône, en Bourgogne.

Extrait d'une Lettre de Paris, du 20 Mars 1785.

Voilà tous les Spectacles fermés actuellement. La semaine dernière, il nous restoit encore les Théatres forains; ç'a été le seul temps où la Foire a eu du monde. Cette pauvre Foire étoit bien triste cette année: le Palais-Royal, qui en est une continuelle, attiroit seul la foule des oisifs. On ne voyoit à celle de Saint-Germain, en nouveautés, que la famille des Esquimaux: ce sont trois ou quatre nains trapus, vilains, nés peut-être dans le fauxbourg S. Marceau ou dans la Cité, auxquels on donnoit ce nom-là. Le plus joli Cabinet étoit celui d'un Artiste Hollandois, qui, en soufflant le verre, fait sur le champ des fleurs, des fruits, des animaux, &c. dans la plus grande perfection. La bonne Compagnie s'est portée chez lui ces jours derniers; & on peut juger de son talent par le prix qu'on a mis à ses ouvrages. Il y a eu tel chien qui a été acheté trois ou quatre louis. Nous voilà réduits aujourd'hui aux Concerts spirituels. Il n'y a rien cette année de bien parfait en Symphonistes; mais on y entend le sieur *David*, le premier ténor d'Italie. Ce Chanteur n'a pas une brillante voix; il fait plaisir cependant par la manière dont il fait la ménager. S'il y a quelque chose à lui reprocher, c'est de mettre trop de luxe dans son chant; mais c'est le défaut de son Ecole, & non le sien. Les Italiens, depuis quelque temps, ont transporté dans leur musique, & dans son exécution, les *concetti*, qui, pendant tant d'années, ont déparé toutes leurs autres productions. Nous ne parlons pas du sieur *Pinetti*, ni du manège du sieur *Astley*: ils étoient connus ici, & ils n'ont plus le mérite de la nouveauté.

BIENS ET CHARGES À VENDRE.

Charge de Président-Trésorier de France au Bureau des Finances de Soissons, produis. net 2100 liv. avec 1 minot de sel, & donnant la noblesse au 2[d] degré. S'adr. à Paris, à M. *Goullet*, Not. rue S. Antoine.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Mars 1785.	*Du* 19. liv.	s. d.	*Du* 23. liv.	s. d.
Or de Portugal, *le marc*, à	752		752	
— du Mexique, à	744		742	
— du Pérou, à	734		732	
— de Guinée, à	752		752	
Or de ducats, *l'once*, à	101	10	101	10
— fin à 23 karats $\frac{21}{32}$, à	104	10	104	10
— à 20 karats, à	86	10	86	10
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15	54	15
— à 11 den. 10 gr. à	52	15	52	15
Piastres, à	49		49	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Mars 1785.	*Du* 23.	*Du* 24.
Actions des Indes de 2500 l.	2077 $\frac{1}{2}$. 75	
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 l. 10 s.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	415	
Rescriptions	2 $\frac{1}{4}$. 3. 3 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	938	
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	730	
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	487	
Quittance de finance	5 $\frac{1}{4}$.5.$\frac{1}{2}$.5 6 $\frac{1}{4}$.6 p. $\frac{0}{0}$ p.	
Viager 1782	15 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$.	14 $\frac{1}{2}$. 14 $\frac{1}{4}$ bén.	
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	2 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 23.	*Du* 24.
Amsterd.	53 $\frac{7}{8}$	
Hamb.	191	
Londres.	28 $\frac{5}{16}$	
Madrid.	14 l. 12 s.	
Cadix.	14 l. 8 s. 6.	
Gênes.	93 $\frac{1}{4}$	
Livourne	98 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$	
Lyon, Rois.	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ b. pap.	

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 29 Mars 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Pièces intéressantes & peu connues, pour servir à l'Histoire & à la Littérature. A Bruxelles, & se trouvent à Paris, chez *Prault*, Imprim. du Roi, quai des Augustins. 1784. 3 vol. *in-12.*

Cet ouvrage, dont on vient de réimprimer le premier volume, est digne de son succès: ce sont des matériaux pour l'Histoire, où l'on retrouve cet air de physionomie qui distingue les bons Mémoires de ces compilations historiques, où rien n'est présenté avec intérêt, qui ne donnent aucune idée des personnages, ni de leur caractère; qui ne sont que de froids récits dénués d'action, & souvent de vérité: ici vous semblez vivre, parler avec les acteurs, si l'on peut le dire, de ces narrations dramatiques. Vous y connoissez les événemens & les hommes, deux objets importans d'étude pour quiconque veut se mettre dans la tête des réflexions, & non des mots.

L'Editeur nous prévient, dans un Avertissement inséré au commencement du second volume, « que » quelques personnes ayant témoigné quelque » étonnement de rencontrer, dans le premier vo- » lume, un petit nombre de pièces qui ne leur » étoient pas étrangères, il leur répond que le » titre de l'ouvrage le justifie à cet égard, & qu'il » lui a paru suffisant que ces mêmes pièces *peu* » *connues* fussent dignes de l'être davantage pour » être employées dans ce Recueil ».

En effet, l'Editeur nous promet des pièces peu connues & non entièrement ignorées: il a donc tenu parole; & l'on n'a aucun reproche à lui faire.

Le premier morceau qui se présente dans le premier volume sont des Lettres de *J.-B. Rousseau*, qui nous prouvent que ce Poëte peut avoir prêté des armes à ses ennemis pour le persécuter. Il paroît qu'il étoit nourri de fiel; & d'ailleurs il y a dans ces lettres une infinité d'expressions de mauvais ton, qui sont bien indignes du célèbre Auteur des Odes. On trouve ici, avec plaisir, les détails de l'affaire du Comte *de Bonneval*, qui l'obligea à prendre le turban. On voit que tous ses malheurs vinrent plutôt d'une mauvaise tête que d'un mauvais cœur, & que ce ne fut point un projet déterminé qui le conduisit en Turquie.

C'est dans ce recueil qu'on saisit le fil des grands événemens. On y apprend que *Louvois* « ayant » été traité fort durement au sujet d'une fenêtre » d'un bâtiment qu'il faisoit faire pour le Roi, » rentra chez lui, la rage dans le cœur, & en » exhalant sa fureur devant *Tilladet, S.-Pouangé,* » & *Villacerf: si je ne donne de l'occupation*, s'écria- » t-il, *à un homme qui se transporte pour des misères,* » *je suis perdu! Il n'y a que la guerre qui puisse le* » *tirer de ses bâtimens........ Pardieu! il y en aura,* » *puisqu'il lui en faut, ou à moi.* La fameuse ligue » d'Ausbourg fut détruite en conséquence, & l'Eu- » rope entière embrâsée, parce qu'une fenêtre » étoit trop large ou trop étroite ».

Il faut bien se garder de mépriser la connoissance de semblables faits, s'ils sont véritables: comme ils donnent à réfléchir! Un pareil trait jette plus de lumières sur le caractère d'un homme qui est fait pour fixer les yeux du monde entier, que toutes les amplifications historiques, où brilleroit le talent d'un Ecrivain qui s'attacheroit à nous offrir des portraits de fantaisie.

On retrouve encore ici l'histoire de la veuve du fils de *Pierre I*, Czar de Russie: elle est cependant dénuée de preuves assez authentiques pour ajouter foi à des faits aussi extraordinaires; & on est très-fondé à les révoquer en doute. Il en est de même de la *traduction d'une Lettre de Marie Stuart à la Reine Elisabeth*, & de quelques autres morceaux sur lesquels nous reviendrons, pour détruire l'impression qu'ils pourroient faire sur l'esprit des Lecteurs peu instruits.

Le récit de la conversion de mademoiselle *Gauthier*, Comédienne, & depuis Carmelite, morte en 1757, fera grand plaisir aux personnes qu'inspire la piété: de pareilles histoires ne peuvent qu'exciter vivement à l'amour de la vertu & de la religion; & nous avons besoin, dans ce tems-ci, de ces tableaux édifians: il en est tant qui font naître le scandale, & qui encouragent les mauvaises mœurs!

L'extrait des Mémoires de M. *de Villepatour*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, n'est pas moins sûr de plaire à toutes sortes de Lecteurs. Les détails sur la mort de *Charles I*, Roi d'Angleterre, attachent & font couler des larmes. Les particularités sur *Mathilde d'Angleterre*, Reine de Danemarck, produisent un intérêt aussi vif.

On nous promet un quatrième volume de cette collection.

Philosophia ad usum scholarum accommodata. Auctore Joanne Adam, &c. *Cours de Philosophie à l'usage des Collèges; par M.* Jean Adam, *Prêtre, Docteur de la Faculté de Théologie de Caen, Chanoine de l'Eglise du Saint Sépulchre, & Professeur émérite en l'Université de Caen.* Nouvelle édition. A Caen, chez *Le Roy*, Imprimeur du Roi & du Diocèse, à l'ancien Hôtel des Monnoies; & à Paris, chez *Delalain* le jeune, Libraire, rue S. Jacques. 1784. 4 vol. in-12.

La première édition de ce Cours de Philosophie parut il y a douze ans. L'Auteur l'avoit publié pour l'utilité particulière des jeunes gens qu'il étoit chargé d'enseigner. Il s'en est fait une seconde, parce que cet Ouvrage s'est répandu en France, ainsi qu'en Espagne & en Portugal. Ce succès mérité a engagé l'Auteur à revoir son travail, & à donner à ce traité de Philosophie plus de perfection. Il y a d'ailleurs été excité par plusieurs prélats, par des directeurs de séminaires, par des principaux de Collèges, & par des Professeurs de Philosophie, qui ont conseillé & même prescrit l'usage de ce Cours dans leurs Diocèses, dans leurs Séminaires, dans leurs Collèges, dans leurs classes. Les jeunes gens, avec ce livre, sont dispensés de la dictée, que l'on prétend faire perdre chaque jour une demi-heure ou trois quarts-d'heure qu'on met à profit en les exerçant à la dispute, après l'explication préliminaire du maître.

Cette méthode pour la Philosophie n'est pas encore suivie dans toutes les écoles, quoiqu'elle soit d'un avantage reconnu depuis long-temps. Mais enfin on a commencé; & peut-être deviendra-t-elle générale.

AGRICULTURE.

M. *de le Gros*, Baron *de Marche*, résidant à sa terre de Beugnies, près Bapeaume en Artois, nous a communiqué un plan de défrichement de toutes les landes & bruyères du royaume, qu'il fait monter à deux millions cinq cent mille arpens: ce plan présente les plus précieux avantages.

Il faudroit encourager une compagnie de cinquante ou soixante actionnaires, en lui accordant le quart du produit des terres mises en culture. Cette compagnie ne bailleroit aucun fonds; mais elle ouvriroit une souscription dont le rapport seroit destiné à l'acquisition des ustensiles nécessaires & au paiement des ouvriers employés pour cet objet. Elle auroit l'administration des deniers provenans de la souscription & de la vente des productions; elle seroit aussi chargée de la direction des travaux, soit par ses actionnaires même, soit par des préposés. C'est de cette souscription qu'on doit attendre tout le succès de l'entreprise; aussi faudroit-il abandonner un autre quart des revenus aux souscripteurs, pour être partagé entre eux au marc la livre.

Le cautionnement de cette compagnie donnant toute la certitude possible aux souscripteurs & de l'emploi de leurs mises, & du paiement du bénéfice qu'ils pourront en retirer (bénéfice qui sera au moins de cent pour cent avant dix ans révolus), engagera sans doute grand nombre de personnes à concourir à cette nouvelle conquête. Le troisième quart seroit accordé aux cultivateurs par forme de gratification; & le quart restant appartiendroit au domaine du Roi, qui indemniseroit les propriétaires, s'il s'en trouvoit d'autres que Sa Majesté.

Que de richesses ne pourroit-on pas espérer de ce nouveau pays! N'y auroit-il qu'un million d'arpens sur lesquels on récolteroit le bled; le rapport de chacun ne seroit-il que de 20 liv. année commune, voilà un produit de vingt millions: mais la souscription n'auroit-elle procuré que cinq millions, ce seroit un bénéfice de cent pour cent pour les actionnaires.

Les quinze cens mille autres arpens qui seroient plantés ou en chênes, ou en hêtres, ou en ormes, &c. ne rapporteroient rien à la vérité pendant les 30 ou 40 premières années; mais dans la suite manqueroit-on de bois en France? C'est cependant de quoi on est menacé depuis quelque tems.

J'ai été témoin, ajoute M. le Baron de Marche, de la façon dont on s'y est pris pour défricher une partie du terrein vers les confins du Brabant. Ceux qui l'avoient entrepris dans les commencemens avoient été découragés par l'aridité apparente du sol. Un gentilhomme Brabançon se mit à la tête des travaux: il ouvrit une souscription qui d'abord rapporta peu de chose; mais lorsque l'on fut convaincu qu'il parviendroit à mettre ce terrein en rapport, il auroit trouvé dix millions s'ils eussent été nécessaires.

Au reste, l'Auteur pense que de pareilles entreprises ne sont point de la nature de celles dont peut se charger une Société particulière: la fortune de quelques personnes, même très-riches, seroit insuffisante; les avances sont trop considérables. Le Gouvernement ne peut pas aussi s'en charger; le détail en seroit trop grand: il doit seulement encourager la Compagnie de cinquante à soixante Actionnaires.

Nous ferons connoître, dans une Feuille suivante, quelques autres idées de M. le Baron de Marche.

MORT REMARQUABLE.

M. l'Abbé *Millot*, de l'Académie Françoise, Précepteur de Mgr. le Duc *d'Enguien*, jeune Prince âgé de treize ans, qui donne les plus brillantes espérances par la vivacité de son esprit, les progrès étonnans qu'il fait dans les études, & les qualités héréditaires dans la Maison de Condé, est mort

dans cette Capitale le 21 de ce mois. Cet Auteur est principalement connu par des Abrégés de l'Histoire de France & d'Angleterre, & par des Elémens de l'Histoire ancienne & moderne. Les personnes éclairées savent à quoi s'en tenir sur ces Ouvrages, écrits d'ailleurs avec une pureté de style assez remarquable.

AVIS DIVERS.

Mélanges.

Voici un Prophète de malheur, dont on lit les prédictions dans la dernière *Gazette de France*, à l'article *Hambourg*.

« Le Prévôt *Ludders* de Gluckebourg, qui depuis long-tems étudie & observe l'atmosphère, & qui avoit annoncé le froid extraordinaire de l'année dernière, vient de publier de nouvelles observations sur l'année courante. Il nous menace de la continuation du froid jusqu'au 15 Avril prochain, & nous promet peu de chaleurs pour l'été. Il attribue au tremblement de terre de Lisbonne en 1755, & à ceux que la Calabre a dernièrement éprouvés, les changemens sensibles qu'on a remarqués dans l'atmosphère ».

A l'Auteur du Journal.

La Voutte, en Vivarais, le 15 Mars 1785.

Vos lecteurs attendoient avec impatience, Monsieur, la suite de vos réflexions ingénieuses sur les causes qui, dans le siècle dernier, portèrent notre littérature & nos arts à ce point de perfection dont nos grands maitres semblent avoir posé les limites. Avec quel plaisir, mêlé de crainte & d'espérance, ne vous aurions-nous pas vu discuter, si nous devons un jour partager le sort des Grecs & des Romains, & craindre de retomber, comme eux, dans la barbarie dont semble nous menacer la décadence apparente des talens en tout genre ? Ces considérations, infiniment intéressantes par elles-mêmes, auroient acquis un double intérêt, par la manière dont vous les auriez développées; & ce n'est qu'en attendant que je me hasarde de soumettre à votre jugement les idées que m'a fait naitre le tableau que vous nous avez tracé, dans votre Journal du premier Janvier.

Les François, à l'époque où parut *Corneille*, n'avoient point encore, comme vous le dites, été affectés par aucun de ces objets sublimes, capables de faire la plus forte impression sur des hommes heureusement organisés, & doués de cette sensibilité exquise qu'on ne peut refuser à notre nation. Mais le ressort étoit bandé; il ne manquoit à la machine que la première impulsion; & Corneille eut la gloire de la donner.

Dut-il ses succès, & l'enthousiasme qu'il excita, & l'émulation qu'il fit naitre de tous côtés à la seule sublimité des pensées, & à la seule grandeur des sentimens qu'il mit dans la bouche de ses héros? C'est ce en quoi j'ose différer de votre sentiment.

Sur le Théâtre des Grecs & des Romains, le personnage pour qui vouloit intéresser le poëte, presque toujours esclave d'un aveugle destin, devoit tous ses malheurs à la colère des dieux, & n'étoit que le triste jouet de la fatalité. Ce dogme reçu des anciens, qui tenoit à leur religion & à leurs mœurs, pouvoit être favorable au système dramatique qu'ils avoient adopté; & sans doute ils voyoient, avec le plus grand intérêt, retracées sur la scène des opinions consacrées par tout ce que les hommes ont toujours le plus respecté.

Mais les Spectateurs se dépaysent difficilement. Ce hasard, qui n'est qu'un mot, ce concours fortuit d'événemens dont on ne voit point de causes naturelles, ont pu, à la renaissance des Lettres, occuper nos aïeux sans les intéresser, lorsque leur esprit, leur jugement, leur goût n'étoient point encore formés.

Au milieu de ce cahos, Corneille parut: il osa porter un œil scrutateur dans le cœur humain; là il découvrit le ressort puissant de l'action tragique; il y vit tous les malheurs des humains naitre des passions qui les tyrannisent. Le langage énergique & sublime qu'il leur prêta, la vérité & la force de son pinceau, dans les tableaux qu'il en a tracés, firent l'impression la plus vive sur ses contemporains. Un cri universel d'admiration retentit dans toute l'Europe; & la carrière nouvelle qu'il sût s'ouvrir réveilla cette sensibilité & cette émulation, qui n'avoient besoin que d'être averties pour s'élancer à la perfection.

Par quelle cause singulière, s'il n'est pas totalement éteint, ce feu paroit-il au moins assoupi parmi nous? La sensibilité des François n'est-elle plus susceptible des mêmes impressions? Les organes du sentiment de la génération présente, oblitérés, comme vous penchez à le croire, par les secousses qu'ils avoient reçues, ne peuvent-ils plus être ébranlés par cette inquiétude & ces élans que fait éprouver le génie à ceux qui en sont doués? Ah! gardons-nous, s'il se peut, de cette idée désespérante; il reste encore parmi nous des hommes distingués par leur mérite; & un peuple qui écoute avec le même transport les chefs-d'œuvre des Auteurs du siècle passé, peut encore espérer de les remplacer. Si le mauvais goût fait quelques efforts pour subjuguer notre admiration, tels que ces étalons conservés dans les dépôts publics pour réprimer dans le commerce la fraude & la mauvaise foi, les modèles en tout genre que nous avons sous les yeux restent pour nous servir d'objet de comparaison, & veillent pour nous préserver des prestiges de l'illusion. Quelques hommes précieux, exerçant une dictature redoutable à la médiocrité, font encore respecter les vrais principes & les loix de la république des Lettres, & remettre à leurs places les Auteurs qui voudroient tenter d'en usurper l'empire.

Si ces réflexions, Monsieur, peuvent espérer une place dans votre Journal, j'examinerai dans une autre occasion les raisons qui me paroissent enchainer les arts qui dépendent de l'imagination, au-dessous du point de perfection où nos pères nous

les ont transmis; & j'essayerai de démontrer cette vérité consolante pour nous, que la dégradation apparente des talens tient aux circonstances, & non point au génie actuel de la nation.

Je suis, &c. DE SALLIER.

Nota. Nous recevrons, avec la plus vive reconnoissance, les observations qu'annonce M. de Sallier, qui prouve que les matières de Littérature lui sont aussi familières que les plus hautes spéculations dans les sciences, comme on a pu en juger par quelques-unes de ses lettres insérées dans ce Journal.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

De Cadix, 20 *Février.* Les Gallions rapportèrent l'année dernière de l'Amérique Espagnole des perles pour la valeur d'environ 12 cens mille livres, & pour la même somme au moins d'émeraudes, avec plus de deux millions d'amétisthes & d'autres pierres précieuses. Ces objets joints à l'importation des cuirs, de la cochenille & de l'indigo, ont ajouté pour environ douze millions de livres tournois de valeur aux retours immenses qui se sont faits dans l'Amérique en matières d'or & d'argent dans le cours de l'année 1784.

BIENS ET CHARGES À VENDRE.

Belle Maison de campagne, meublée, à six lieues de Paris, près & en-deçà de l'Abbaye de Royaumont, consistant en un principal Corps de Bâtiment, avec un Pavillon de chaque côté, formant huit appartemens de Maître complets, beau Jardin, ayant deux belles Salles de Tilleuls, Potager, Melonière, Verger, & plus de 800 Arbres fruitiers; le tout contenant quatre arpens, avec grande route pavée jusqu'à la Poste, Diligence qui y passe tous les jours. Prix 40000 liv. S'ad. à Paris, à M. *de Savigny*, Doyen de l'Amirauté, rue des Bernardins, hôtel de Braque, n°. 27; ou à M. *Lefevre*, Procureur au Parlement, rue des Blancs-Manteaux, n°. 28.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 23 *Mars.*				*Du* 26.			
A LA HALLE.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.
Froment, de....	18		à 24		18		à 24	
Orge, de.........	16		à 16	10	16		à 16	10
Seigle, de.........	16		à 17		16		à 17	
Avoine, de......	20		à 26		20		à 26	
Farine blanche,	40		à 50		40		à 50	
Bis-blanc & bis,	30		à 38		30		à 38	
	le sac de Farine pesant 325 livres.							
A LA GRÈVE.								
Froment, de....	24		à 26		25		à 27	
Orge, de.........	16		à 16	10	16		à 16	10
Seigle, de.........	16		à 17		16		à 17	
Avoine, de......	20		à 26		20		à 26	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

MARS 1785.	*Du* 25.	*Du* 26.
Actions des Indes de 2500 l.	....	$2077\frac{1}{2}$. 75..........
Portion de 1600 liv..........	....	....
Portion de 312 l. 10 f..........	....	....
Portion de 100 liv..........	....	....
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.	....	416..........
Rescriptions..........	....	4. $3\frac{1}{4}$. 3 p. % p......
Loterie royale, 1780, à 1200 l..........	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	....	733..........
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	....	$487\frac{1}{2}$. 87. 85. 86....
Quitance de finance..........	....	$5\frac{3}{4}$. 6. 5. $4\frac{3}{4}$ p. % p......
Viager 1782..........	....	$15\frac{1}{4}$ p. % bén..........
Viager de Décembre 1783..	....	10 p % bén..........
Viager de chance à 10 p. %...	....	$14\frac{1}{2}$ bén..........
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..........	....	$2\frac{1}{8}$. $2\frac{1}{4}$ p. % bén.....

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 25.	*Du* 26.
Amsterd.	....	$53\frac{7}{8}$..........
Hamb.....	....	191..........
Londres..	....	29..........
Madrid...	....	14 l. 11 f. 6..
Cadix.....	....	14 l. 8 f. 6..
Gènes.....	....	94..........
Livourne	....	$99\frac{3}{4}$..........
Lyon.... Rois...	....	$\frac{1}{4}$ p. % b..........

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 31 Mars 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

LE Vice & la Foiblesse, ou Mémoires de deux Provinciales, rédigés par l'Auteur de la Quinzaine Angloise. A Lausanne, & se trouvent à Paris, chez *Regnault*, Libr. rue S. Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre. 1785. 2 vol. *in*-12. Prix 3 liv. br.

Le nom de l'Auteur prévient en faveur de cet ouvrage. Sa *Quinzaine Angloise* eut, dans le tems, du succès. Il déclare, dans une courte Préface, qu'il n'a prétendu calquer ses personnages sur aucun modèle connu; qu'il a tout copié d'après deux héroïnes qui, ne craignant point d'être décélées, vivent dans une retraite, à une très-grande distance de la capitale. Si quelque être corrompu & vicieux, ajoute-t-il, persévère, malgré cette déclaration franche & ingénue, à vouloir soutenir que c'est lui que j'ai voulu peindre, je ne m'amuserai ni à me justifier, ni à m'efforcer de lui prouver le contraire, &c.

Voici à-peu-près l'idée qu'on peut donner de cette production. L'Auteur d'abord se trompe: il fait dire à son héroïne qu'elle n'a pas *tout-à-fait seize lustres accomplis*, & deux lignes plus bas elle ne s'attribue que *trente-trois ans*; ce qui est très-différent. Vient ensuite son histoire: elle débute par faire de sa mère un portrait fort désavantageux. Nous croyons que c'est toujours un mauvais exemple à présenter qu'un enfant qui s'égaie aux dépens de sa famille. Un Abbé, peu digne de ce nom, se trouve précisément dans le château qu'habitoient le père & la mère de l'héroïne de ces Mémoires. *Lambert*, c'est son nom, met des Romans dans les mains de la demoiselle; elle en prend l'esprit corrupteur. Un autre Abbé, Chanoine, profite de cette espèce de séduction prématurée. Mademoiselle *** fait connoissance d'une Mademoiselle *de Champville*, qui achève de lui perdre les mœurs, en professant le système du vice le plus approfondi. L'écolière devient bientôt maitresse. Elle vient à Paris, y rencontre le Baron ***, son frère du premier lit, qui n'a guère plus d'honnêteté que Mademoiselle sa sœur. Une foule de personnages, plus licentieux les uns que les autres, passent en revue.

Il y a des traits d'esprit dans cet ouvrage. Le style, quoique incorrect, a de l'agrément & de la tournure. On voit que l'Auteur connoit le monde: il en peint les travers & les vices d'un pinceau souvent énergique; mais ses tableaux ne peuvent guère produire l'effet que tout Roman sagement imaginé doit exciter, c'est de faire sentir combien la vertu est préférable au vice: ici il domine. Cependant l'ouvrage se termine de la sorte.

« Je n'ai plus aucun événement personnel, dit » l'héroïne, digne de l'attention des lecteurs, à » leur raconter; mais si mes erreurs, & les re» grets de huit années *de les avoir commises*; si » les vertus, à l'école *desquelles* j'ai eu ensuite » occasion de *renouveller, pour ainsi dire, tout mon » être*, peuvent leur laisser, en ma faveur, une » petite portion de l'intérêt que sympathie & gé» nérosité ont fait prendre à ma personne par un » galant homme; peut-être ne leur ferai-je pas de » peine en finissant par leur apprendre que ce » même Gentilhomme... n'a point dédaigné d'u» nir en moi son sort au repentir ».

*La Consolation de la Philosophie de Boëce, traduction nouvelle; par M. C***: dédiée aux malheureux.* A Paris, chez *Gogué* & *Née de la Rochelle*, Libr. quai des Augustins.

Cette traduction parut en 1772. C'est à tort que, dans le *nouveau Supplément à la France Littéraire*, elle est annoncée sous la date de 1783, comme si elle eût été imprimée ou réimprimée cette année. Il n'y a de cette traduction qu'une seule édition, existante depuis 13 ans.

On trouve, après *l'Epître aux malheureux*, un abrégé de la vie du célèbre Boëce, qui composa cet ouvrage dans sa prison. Nous releverons ici une erreur de date, que nous n'attribuerons pas assurément au traducteur. On dit que Boëce naquit à Rome l'an 405, il faut l'an 455.

Cet homme célèbre, descendant du fameux *Manlius Torquatus*, après avoir occupé avec honneur & distinction les places les plus éminentes, après avoir vu ses deux fils élevés au consulat, après

avoir été premier Ministre de *Théodoric*, tomba dans sa disgrace. Ce Prince, ajoutant foi aux accusations calomnieuses, portées contre Boëce par des hommes pervers & connus pour tels, le fit arrêter & conduire à Pavie, où il fut jetté dans une affreuse prison; & environ six mois après il lui fit trancher la tête, l'an 524. C'est au milieu de ses fers, & pour se les rendre plus supportables, qu'il composa cet Ouvrage en cinq livres; il est intitulé *de consolatione philosophiæ*. Il est estimé; & les infortunés trouveront, en le lisant, de puissans motifs de consolation.

Histoire abrégée de la Poésie françoise, par feu M. l'Abbé Mangenot, extraite du Recueil intitulé: Pièces intéressantes & peu connues.

La Poésie françoise, sous *Ronsard* & sous *Baïf*, étoit un enfant au berceau, dont on ignoroit jusqu'au sexe. *Malherbe* le soupçonna mâle, & lui fit prendre la robe virile. *Corneille* en fit un héros; *Racine* en fit une femme adorable & sensible: *Quinault* en fit une courtisanne, pour la rendre digne d'épouser *Lully*, & la peignit si bien sous le masque, que le sévère *Boileau* s'y trompa, & condamna *Quinault* à l'enfer, & sa muse aux prisons de *Saint-Martin*. A l'égard de *Voltaire*, il en a fait un excellent Ecolier de Rhétorique, qui lutte contre tous ceux qu'il croit Empereurs de sa classe, & qu'aucun de ses pareils n'ose entreprendre de dégotter, se contentant de s'en rapporter au jugement de la postérité, unique & seul Préfet des études de tous les siècles.

ÉCONOMIE.

Méthode pour conserver toutes sortes de Fourrures.

Dès le mois d'Avril, on fait battre, avec une baguette, les Fourrures: on les enveloppe, sans les presser, dans une pièce de linge, & on met entre les plis une once de camphre grossièrement pulvérisé, cette résine ne se réduisant pas seule en poudre fine. On enferme ensuite le tout dans un coffre ou dans une armoire bien fermée; les vers ni les mites ne s'y mettent jamais. Quand on veut reprendre ses Fourrures, il faut encore les faire battre & les exposer pendant vingt-quatre heures à l'air, pour faire évaporer l'odeur du camphre. Si la Fourrure est d'un poil long, comme les peaux d'Ours ou de Renard, on ajoute au camphre partie égale de poivre noir en poudre. *Extrait de l'Affiche de Metz.*

COMMERCE.

On lit dans le quatrième volume, page 324, des *Mémoires concernant l'Histoire, les Sciences, les Arts, les Mœurs, les usages, &c. des Chinois, par les Missionnaires de Pekin*, des réflexions que nous ne croyons pas inutiles pour ceux qui font le commerce de la Chine.

« Les idées, dit-on, de l'Europe sur le commerce sont fort différentes de celles de notre Gouvernement. Le commerce, selon les Chinois, ne peut être utile à l'Empire qu'autant qu'en cédant des choses superflues, on en acquiert de nécessaires ou d'utiles. Ce principe supposé, ils en concluent que *le commerce des étrangers à Canton diminuant la quantité usuelle des soies, des thés, de la porcelaine, & occasionnant l'augmentation de leur prix dans toutes les Provinces, il est véritablement désavantageux à l'Empire: aussi le Gouvernement tâche-t-il de l'abaisser peu-à-peu. L'argent qu'apportent les vaisseaux d'Europe, ainsi que les précieuses bagatelles qui viennent à la Cour, ne font pas illusion au Ministère.* Il en est de même des vaisseaux qui vont à Siam, à Malaque, au Japon, à Manille, *&c.* Le Ministère ne regarde comme avantageux que le commerce avec les Tartares & les Moscowites, qui fournit des pelleteries dont on a besoin dans les Provinces du Nord, & qui se fait par échanges. En général, notre Chine ne peut pas commercer fort avantageusement avec les étrangers, parce qu'elle ne peut en tirer des grains, des bois & des bestiaux ».

Le Missionnaire, auteur de l'article d'où ce morceau est extrait, rapporte ensuite le passage suivant. *Kouan-Tse* disoit, il y a deux mille ans: « l'argent qui entre par le commerce n'enrichit un » Royaume qu'autant qu'il en sort par le com- » merce. Il n'y a de commerce long-temps avan- » tageux que celui des échanges, ou nécessaires » ou utiles. Le commerce des objets de faste, de » délicatesse & de curiosité, soit qu'il se fasse par » échanges ou par achats, suppose le luxe: or, le » luxe qui est l'abondance du superflu chez cer- » tains citoyens, suppose le manque du nécessaire » chez beaucoup d'autres. Plus les riches mettent » de chevaux à leurs chars, plus il y a des gens » qui vont à pied; plus leurs maisons sont vastes » & magnifiques, plus celles des pauvres sont pe- » tites & misérables; plus leur table est couverte » de mets, plus il y a des gens qui sont réduits » uniquement à leur riz. Ce que les hommes en » société peuvent faire de mieux à force d'industrie » & de travail, d'économie & de sagesse, dans un » Royaume bien peuplé, c'est d'avoir tout le néces- » saire & de procurer le commode à quelques-uns».

PHYSIQUE.

La Lettre suivante paroitra peut-être singulière: mais, comme tout le monde a les yeux fixés à présent sur l'expérience de M. *Pilatre de Rosier*, on présume que cet article ne sera pas lu avec indifférence.

Lettre de M. Arnaud de Saint-Maurice, à M. Pilatre de Rosier, occupé à son Expérience aérostatique, du passage de la mer de Boulogne en Angleterre: de Paris, ce mois de Mars 1785.

Monsieur, convenez que dans la passe difficile & très-périlleuse où vous vous trouvez en ce moment, vous donneriez volontiers un *bœuf*, un *chevreuil*, & une belle paire de *colombes* blanches au vieux Barbon des antres de Sicile, pour l'inviter à vous rendre ses petits lutins d'enfans favorables & humainement propices.

Blanchard est heureux d'être quitte de ce grand

pas, ainsi que des espiègleries très-dangereuses de tous ces petits vilains souffleurs à contre-sens. En grace, Monsieur, ne cherchez point à braver cette race invincible, glaciale & brûlante des enfers, attendu que l'entreprise seroit par trop téméraire.

Il faudroit un second *Saturne* pour se jouer impunément aux *Briarées* & aux formidables *Titans*. Les Arts ont besoin des hommes de génie, & non de victimes. Vous devez nous instruire par vos succès, & non par vos revers. Les Rois, les Savans, & l'Europe entière, ont les yeux sur vous. Tout le monde s'intéresse à vos jours, à votre gloire, & à votre trajet.

Attendez patiemment que les Austers & les Zéphyrs ultramontains aient fait une glorieuse ligue en votre faveur; & alors votre superbe Montgolfière transportera pompeusement dans les airs ses deux Aéronautes à Londres. Cette nation brave, savante & généreuse, semble aussi mériter l'honneur de couronner les Héros de la navigation Aérienne, & de leur présenter la branche d'olivier du Trident céleste. Quel espoir! quelle audace! & quel danger! c'est le triomphe de l'esprit humain, & le sacrifice de la vie très-hasardée du Physicien, pour la prospérité des Arts.

L'homme géomètre & profond ne doit rien confier au hasard. Tous ses mouvemens doivent être calculés, & sortir d'un principe lumineux. L'ignorance & la folie bravent impérieusement les écueils, & c'est un phénomène lorsque ces esprits volages, & ces pétulans étourdis échappent au péril que leur imprudence va chercher. Les lumières & la modération d'un bon Physicien doivent tranquilliser l'inquiétude publique. Les élémens sont soumis à la pénétration & à la puissance du génie de l'homme. La perfection d'un objet ne peut se trouver, qu'en s'en occupant continuellement.

On est grand même jusques dans ses revers, lorsque l'on s'égare par l'emploi involontaire d'une surabondance de lumières.

Allez, volez, partez de Boulogne: donnez l'essor à votre intrépidité reconnue. Élancez-vous dans le cube immense des airs; &, comme un Jupiter & un Aigle, environné de gloire, allez vous reposer au sein de la fière & de la puissante Carthage britannique, pour y répandre l'admiration & l'allégresse, & pour y recevoir la couronne du triomphe aérostatique du deuxième passage de la mer.

Allez, allez, vous dis-je, & comme un brave Messénien, allez mériter les honneurs de *Philanor*, de *Menephile* & de *Xenoclidas*. Mais avant que d'arriver à ce terme si incertain & si glorieux, souvenez-vous sur-tout du beau précepte d'*Horace* & de *Pausanias*, qui consiste à être modeste dans la gloire, & grand dans les revers.

Réponse de M. Pilatre de Rosier, à M. Arnaud de Saint-Maurice. A Boulogne-sur-Mer, le 15 Mars 1785.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre obligeante dont vous m'avez honoré. Toutes les choses gracieuses qu'elle renferme, me pénètrent de la plus sincère reconnoissance. L'intérêt que vous voulez bien prendre à mon expérience, me fera une loi de vous informer de son succès, aussi-tôt que les vents se lasseront de me contrarier.

Vous concevez facilement, Monsieur, que j'attends ce moment avec d'autant plus d'impatience, qu'il doit m'arracher à la captivité, & me mettre à même de vous assurer de vive voix des sentimens très-distingués, avec lesquels j'ai l'honneur d'être très-sincèrement, *&c. Pilatre de Rosier.*

ACADÉMIE.

Prix proposé par la Société royale des Sciences de Montpellier, pour l'année 1786.

On connoît les drapeaux ou chiffons auxquels on donne, au lieu de Galargues en Languedoc, une couleur bleue, en les imprégnant fortement du suc d'une plante appellée par *Tournefort*, *Ricinoïdes ex quo paratur tournesol gallorum;* par *Linnæus*, *croton*, & vulgairement *maurelle* ou *tournesol.* Ce procédé a été très-exactement décrit par feu M. *Montet*, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, année 1754. Il est aussi dans l'Encyclopédie *in-fol.*, au mot *Tournesol.*

Cette branche d'industrie étoit fort considérable à Galargues: elle a singulièrement diminué par le défaut de concurrence parmi les acheteurs: on ne connoît qu'un débouché notable pour ces drapeaux. C'est dans l'intention d'augmenter cette branche d'industrie par une plus grande demande; de contribuer au progrès des Arts, & sur-tout de donner plus de vie & de fournir plus de ressources à la contrée dans laquelle sont situées les possessions de M. *Mourgue de Mont-Redon*, Membre distingué de la Société royale des Sciences de Montpellier, qu'il propose un prix de trois cens livres, destiné à la personne qui, au jugement de la Société royale, aura le mieux traité la question suivante.

Quel est le meilleur moyen d'extraire la partie colorante des drapeaux ou chiffons préparés à Galargues en Languedoc, pour en tirer le parti le plus utile pour les Arts & pour la Teinture?

Toutes personnes pourront présenter leur travail sur ce sujet & concourir au prix, même les associés étrangers & les correspondans de la Société. Ceux qui composeront sont invités à écrire en françois ou en latin. On les prie d'avoir attention de rendre leurs écrits bien lisibles. On adressera les ouvrages, francs de port, à M. *de Ratte*, Secrétaire perpétuel de la Société royale des Sciences, à Montpellier, jusqu'au 30 Août 1786 inclusivement. La Société royale, à son assemblée publique, pendant la tenue des Etats de 1786, proclamera la pièce qui aura remporté le prix.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Ordonnance du Bureau des Finances de la généralité de Paris, concernant la suppression des Enseignes & Etalages en saillie dans les Villes & Bourgs de la généralité; du 10 Décembre 1784.

Ordonnance du Roi, concernant les Procureurs & Économes-gérens des Habitations situées aux iles sous le vent; du 17 Décembre 1784.

Réglement concernant la régie de l'habillement & équipement des Troupes; du 19 Décembre 1784.

Ordonnance du Roi, concernant la fixation & l'administration de la Masse destinée à l'habillement & à l'équipement de ses Troupes; du 19 Décembre 1784.

Réglement provisoire du Roi, concernant l'habillement des Appointés & Musiciens de ses Régimens; du 17 Novembre 1784.

AVIS DIVERS.

Le Cours de Littérature, que se propose de donner l'Auteur connu sous le nom du *Cousin Jacques*, ne commencera qu'après Pâques. Les personnes de tout âge, de l'un & de l'autre sexe, qui se proposent de recourir à ses *Leçons*, s'adresseront aux sieurs *Royez* ou *Lesclapart*, Libraires, ou à lui-même, au Cabinet Littéraire du sieur *Grangé*, Pont Notre-Dame, où elles pourront, en son absence, laisser leur adresse.

MÊLANGES.

Les quatre Saisons littéraires, Recueil périodique proposé par souscription.

Ce Recueil, qui paroîtra tous les trois mois, & dans lequel on tâchera de mettre la plus grande variété, pour satisfaire tous les goûts, contiendra, 1°. les Chansons les plus nouvelles & les plus piquantes, ou même quelques anciennes qui ne seroient pas connues; 2°. quelques Poésies fugitives; 3°. des morceaux de Prose, tels que Discours, Contes, Dissertations, Discussions littéraires, *&c.* & comme on n'exclura aucun genre, qu'on n'épargnera aucunes recherches, & qu'on se permettra de puiser dans la Littérature étrangère, ou même de ressusciter dans la nôtre certains morceaux très-recherchés & très-peu connus, on pense que ce ne sera pas la partie la moins piquante de cet Ouvrage. Tant de variété semble peut-être annoncer un Recueil fort long. Il est juste de rassurer le Lecteur. Le Rédacteur sent comme lui tout le prix de la briéveté pour ce genre d'ouvrage. Le sien n'excédera jamais 150 pages *in-12*: mais il fera ses efforts pour mériter qu'un jour on lui reproche de ne lui avoir pas donné plus d'étendue; 4°. enfin on terminera le Recueil par la Nomenclature des Ouvrages en vers & en prose qui paroîtront dans chaque Saison.

Ce Recueil paroîtra régulièrement au commencement de chaque Saison; c'est-à-dire, le 21 Mars pour le Printems, le 21 Juin pour l'Eté, le 21 Septembre pour l'Automne, & le 21 Décembre pour l'Hiver. Le premier Volume vient de paroître; & nous en rendrons compte incessamment.

MM. les Littérateurs qui desireroient que leurs Productions fussent insérées dans ce Recueil, auront la bonté de les adresser, *port franc*, à M. *Desfontaines de la Vallée*, Propriétaire & Rédacteur de l'Ouvrage, Hôtel de Rouen, rue Saint-Benoît, N°. 16, à Paris.

L'Ouvrage se trouve à la même adresse, à raison de 1 liv. 10 sols le volume. La Collection entière de l'année, qui sera de quatre volumes, se paiera 6 livres. Les personnes qui voudront se la procurer, peuvent faire passer cette somme au Rédacteur, qui se chargera d'envoyer exactement chaque volume à son époque, *port franc*, soit à Paris, soit en Province.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Charges de Gardes de la Connétablie & Maréchaussée de France, à la suite & sous le commandement de Nosseigneurs les Maréchaux de France, exemptes de la milice, de la collecte, tutele, curatele, de logement de gens de guerre, & de contribution à icelui, de la corvée, en un mot de toutes charges publiques & d'Eglise: elles donnent le droit de port d'armes aux titulaires, qui n'ont aucun service à faire. Il n'y a point d'appointemens; mais on jouit tranquillement de tous les privilèges attachés à ces Charges pendant toute sa vie, même après la mort du Maréchal de France, suivant les Edits & Ordonnances qui seront délivrés. S'adr. à Paris, à M. *Daubigny*, rue des Cordeliers, vis-à-vis l'Eglise de S. Côme.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A LA ROCHELLE, le 16 Mars 1785.

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 36 à 40 l.
Seconde sorte..... 34 à 36
Troisième sorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28

Les sucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 00 à 00 l.
Seconde sorte ... 60 à 66
Troisième sorte.. 54 à 58
Quatrième sorte.. 44 à 48
Petits sucres...... 36 à 40
Communs......... 32 à 36

Le sucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 f. 6 d. à 16 f.
Beau verd, 15 f.
Marchand, 14 f. 6 d. à 14 f. 9
Ordinaire, 13 f. à 13 f. 6.
Triage, 9 à 12 f.

Le café de la Martinique vaut 1 f. à 1 f. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivre, 8 l. 10 f. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 f. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 f.
Graveau & poussière, 6 l.

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... o.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.
Rocou, 17 f. la livre.
Cacao, 12 à 13 f. *idem.*
Canefice, o le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campèche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melasse, 16 à 17 l. *idem.*

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 2 Avril 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

NOUVEAU *Manuel d'Epictète, extrait des Commentaires d'Arrien, & nouvellement traduit du grec en françois.* A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR. 1784. 2 parties, petit *in-12*, l'une de 161 pages, la seconde de 272, y compris 62 pages de la Table des matières.

Le projet de donner les ouvrages de morale dans cette forme & avec de si beaux caractères, est très-bien conçu; mais il auroit pu être mieux exécuté de la part des Editeurs. On nous annonce ici, comme une nouvelle traduction, ce qui n'est proprement que le travail de feu M. *Dacier* sur l'ouvrage d'Arrien déguisé, & avec quelques légers changemens dans le style. Mettons-en la preuve sous les yeux du Lecteur.

Traduction prétendue nouvelle, p. 11, 12, 13, 14.	*Extrait ou Traduction de Dacier*, T. II, p. 11, 12.
Florus demandoit un jour à *Agrippinus*, s'il devoit aller au théâtre avec *Néron*, & danser avec lui. Va, lui dit Agrippinus. *Et toi*, répondit Florus, *pourquoi n'y viens-tu pas avec nous?* C'est, ajouta l'autre, que je n'ai pas mis, comme toi, la chose en délibération.	Florus demandoit un jour à Agrippinus, *irai-je au théâtre avec Néron, & danserai-je avec lui? Va*, lui dit Agrippinus. *Et toi*, lui dit Florus, *pourquoi n'y viens-tu pas aussi? C'est*, lui répondit Agrippinus, *que je n'ai pas délibéré.* . .
. . . . *Vespasien* lui (*Priscus Helvidius*) manda un jour de ne pas venir au Sénat. *Vous pouvez me priver de ma charge*, lui répondit Helvidius; mais j'irai au Sénat tant que je serai Sénateur. *Si vous y venez*, lui dit le Prince, *n'y venez que pour vous taire. Ne me demandez pas mon avis*, dit Helvidius, *& je me tairai. Mais si vous êtes présent*, répartit le Prince, *je ne pourrai me dispenser de vous demander votre avis. Ni moi*, répondit Helvidius, *de vous dire ce qui me paroît juste. — Si vous le dites, je vous ferai mourir. — Vous ai-je jamais dit que je fusse immortel?* répliqua Helvidius. *Nous ferons tous deux ce qui dépendra de nous. Vous me ferez mourir; & je souffrirai la mort sans me plaindre*, &c.	Vespasien lui manda un jour de ne pas venir au Sénat. *Il dépend de lui de m'ôter ma charge*, répondit Helvidius; *mais j'irai au Sénat tant que je serai Sénateur. Si vous y venez*, lui dit le Prince, *n'y venez que pour vous taire. Ne me demandez pas mon avis*, dit Helvidius, *& je me tairai. Mais si vous êtes présent*, répartit le Prince, *je ne puis me dispenser de vous demander votre avis. Ni moi*, répondit Helvidius, *de vous dire ce qui me paroîtra juste. — Mais, si vous le dites, je vous ferai mourir. — Quand vous ai-je dit que je fusse immortel?* répliqua Helvidius. *Nous ferons tous deux ce qui dépend de nous. Vous me ferez mourir; & je souffrirai la mort sans me plaindre*, &c.

L'Editeur rend compte, dans sa Préface, de ses principes de traduction; ils l'ont autorisé, non-seulement à couper & à mutiler le texte, mais encore à *substituer des comparaisons étrangères à celles de l'Auteur Grec, à supprimer certaines expressions figurées & certains mots nerveux, propres*, dit-il, *à une philosophie indépendante.* Ces aveux nous paroissent bien singuliers. Ils nous montrent assez quelle liberté l'Editeur s'est permise dans sa compilation. Quant à cette *philosophie* indépendante des Stoïciens, ce n'étoit qu'un système d'égoïsme. Il desséchoit le cœur ou l'endurcissoit. Il ne pouvoit avoir beaucoup de prosélytes qu'à la cour des Tyrans qui gouvernoient alors l'univers, & dans la ville qui leur servoit de repaire. Il falloit nécessairement s'étourdir, par de belles & froides maximes, sur les maux dont on étoit sans cesse menacé. Telle fut la véritable cause des progrès du stoïcisme à Rome, & ce qui nous a procuré un plus grand nombre d'écrits de ses partisans, que de toutes les autres sectes de la philosophie ancienne.

En indiquant, n° 35, Feuille du 22 Mars dernier, l'ouvrage intitulé: *Essai sur les connoissances de l'Homme*, nous avons rapporté le tableau que l'Auteur

fait de l'Homme ; on ne sera pas fâché de voir comment il trace celui des Femmes.

« Leur corps, dit-il, & leur esprit se ressentent de la délicatesse de leurs organes. Elles n'ont ordinairement ni cette force de corps, ni cette vigoureuse énergie de l'ame, si nécessaires aux maux communs de l'humanité. Elles ont la pénétration facile, l'esprit délicat, la mémoire souple & heureuse, l'imagination vive, féconde & brillante, la volonté ardente, le jugement prompt, mais souvent facile à se méprendre & constant dans l'erreur. Leurs propres maux les rendent fort compatissantes aux maux d'autrui. La sensibilité de leur cœur est très-grande ; mais plusieurs d'entre elles abusent de cette excellente qualité. Leurs desirs sont ardens & souvent extrêmes. Elles aiment & haïssent passionnément, & livrent leur ame toute entière à l'objet qu'elles saisissent. Elles veulent savoir ; mais le travail d'apprendre les rebute, & elles restent à la superficie. Elles adoptent facilement les petits objets dont elles se dégoûtent bientôt. La fureur des modes est telle dans les femmes qu'il n'en est peut-être pas une qui eût le courage de paroître en public sous un extérieur décent, mais contraire à la mode. La raison ne conçoit pas qu'il faille un effort pour s'habiller aujourd'hui comme on s'habilloit il y a six mois. Cependant cet effort est au-dessus de ce que peut une femme riche. La première remarque faite sur la savante *Christine de Suède*, par les personnes de son sexe, c'est qu'elle étoit coëffée ridiculement.

Je ne sais pourquoi on attribue particuliérement aux femmes l'odieuse qualité de regarder un secret comme un fardeau ; des expériences multipliées prouvent le contraire.... On n'est guère mieux fondé à leur attribuer exclusivement la légèreté, l'inconstance, la vanité, l'amour du plaisir, la frivolité, l'insouciance : ce sont des vices que les hommes partagent avec elles. Soyons assez justes pour en convenir.

Si le desir de dominer est une des grandes passions de l'humanité, il n'est pas dans l'ordre naturel que ce soit le plus foible qui domine sur le plus fort. On attribue cependant aux femmes un goût plus vif pour la domination. Si cela est, les hommes ne peuvent qu'imputer à eux-mêmes de leur avoir cédé cet empire, dans les années de leur délire réciproque. Lorsque le tems de la sagesse est venu pour elles, il seroit souvent utile de le leur laisser, en raison de leurs talens. Il seroit même injuste de leur refuser celui que la nature & les loix leur donnent : elles l'acquièrent à un prix si haut, que plusieurs ont payé de leur vie l'honneur de la maternité....

La foiblesse des organes étant une suite naturelle de leur délicatesse, que de maux accablent le frêle individu des femmes ! Qu'il en est peu qui jouissent d'une santé vigoureuse ! Elles vivent dans une contrainte continuelle. Elles figurent dans le monde lorsqu'elles auroient besoin de la retraite. Elles agissent dans le tems que le repos leur seroit nécessaire. Elles prodiguent leur foible santé à des plaisirs fatigans, au respect humain, à la vanité. L'usage du monde, les prétendues bienséances, le desir de plaire ou de se distinguer leur imposent mille pratiques pénibles, & les dispensent des exercices qui seroient utiles à leur santé. Engagées dans le lien conjugal, nouveaux soins, nouveaux embarras, nouvelles gênes, nouveaux devoirs. C'est un état honorable, mais pénible ; un titre brillant, mais un joug impérieux & sévère. S'il est mal assorti, c'est une chaîne d'autant plus pesante & plus cruelle qu'elle est indissoluble. Lorsqu'elles deviennent mères, que d'incommodités pendant la grossesse ! que de douleurs & de dangers dans l'enfantement ! que de suites fâcheuses & souvent mortelles après les couches ! que de sollicitudes, que de peines, que de soins multipliés, quelles inquiétudes pour élever leur famille ! Mais la plus grande de toutes les difficultés, c'est d'appeller & de fixer la vertu sur elles-mêmes, sur des époux, sur des enfans, sur tout un domestique. C'est cependant leur devoir ; c'est leur gloire.

Il faut convenir que la vieillesse, avec tous les maux qu'elle entraîne, est un fléau bien redoutable à l'humanité entière ; mais il est accablant pour les femmes. Tandis que la jeunesse & la beauté concourent à les rendre des objets d'idolâtrie, elles jouissent avec transport de cette agréable illusion. En ayant contracté l'habitude dans leur printems, par le seul instinct de la nature ; l'ayant fortifiée ensuite par toutes les ressources de l'art, quel désespoir, lorsque des rides, souvent précoces, les avertissent que ce redoutable tyran vient les soumettre à son sceptre de fer ! Alors les adorateurs, l'encens, les plaisirs, les soins, les attentions, tout va disparoître. Un vain cérémonial leur succédera encore durant quelque temps. Mais, dans peu, l'abandon, la solitude, les ennuis, la tristesse, peut-être même de cruels mépris, seront les fruits amers qu'il faudra dévorer. Celles qui ont négligé d'enrichir leur ame, de cultiver leur raison, d'orner leur esprit, de remplir leurs devoirs, sont alors complettement malheureuses, parce qu'elles sont privées de leur propre estime & de celle d'autrui, qui auroit été leur unique & solide consolation. La dévotion même qu'elles embrassent pour remplir le vuide de leur cœur, & qu'elles affichent pour en imposer, n'est qu'un moyen usé. Elles apprennent trop tard que l'estime est un bien précieux qui ne s'accorde qu'au vrai mérite & à la solide vertu. Si la douceur, la gaité, la sensibilité, la complaisance ne sont pas en elles un caractère naturel, mais un art factice & passager, que de tristes jours termineront leur carrière » !

ÉTABLISSEMENT.

Dans l'Ordonnance du Roi que nous avons annoncée dernièrement, *concernant les Procureurs & Economes-gérans des habitations situées aux Isles sous le vent*, on lit des réglemens sages qui pourvoient

au traitement des Nègres. On y porte les peines les plus févères contre ceux qui exerceroient des punitions barbares envers ces malheureux Efclaves. Il y eft dit que « tous Propriétaires, Procureurs » & Economes-gérans, convaincus d'avoir fait » donner plus de cinquante coups de fouet à leurs » Efclaves, ou de les avoir frappés à coup de bâ- » ton, feront à l'avenir condamnés en deux mille » livres d'amende pour la première fois, & en cas » de récidive, déclarés incapables de pofféder des » Efclaves, & renvoyés en France. Outre les peines » ci-deffus, ils feront notés d'infamie lorfqu'ils au- » ront fait mutiler des Efclaves, & encourront la » peine de mort, toutes les fois qu'ils en auront » fait périr de leur propre autorité, pour quelque » caufe que ce foit : Veut Sa Majefté qu'ils foient, » èfdits cas, pourfuivis comme meurtriers, à la » diligence de fes Procureurs, & enjoint aux Pro- » cureur-général & Intendant d'y tenir févére- » ment la main ».

Ces réglemens fuppofent des délits qui font bien plus fréquens qu'on n'a voulu le dire, felon ce que nous marque, dans une lettre écrite de Bergerac, une perfonne qui en a été le témoin.

« Il feroit trop long, dit l'Auteur de cette lettre, de rapporter les preuves des horreurs que quelques perfonnes fe permettent contre les Nègres. On ne manqueroit pas de répondre, que quelques exemples particuliers ne font rien pour le général. Mais les Nègres fe propagent-ils dans nos Colonies? Non affurément. Quelle en eft donc la caufe, s'ils font bien traités? Nourris avec les mêmes alimens, & fous la même latitude que leurs compatriotes, douze mille Nègres par an fuffifent à peine pour en réparer la perte. Dira-t-on que le pays fe découvre tous les jours & que les habitations augmentent? Mais que les propriétaires jettent les yeux fur les comptes qu'on doit leur rendre de leur habitation; ils y verront des dépenfes très-confidérables en Nègres nouveaux, fans que leur habitation foit augmentée. C'eft du moins le cas de tous les habitans & fur-tout des Sucriers. Quel eft donc, je le repète, la caufe de la deftruction de ces malheureux? Le travail exceffif & barbare auquel on les foumet.

Les Blancs ne paffent dans nos Colonies que dans l'intention d'y faire une prompte fortune, qui ne s'acquiert que par le travail des Nègres. De-là toutes les horreurs qu'on exerce envers ces infortunés. Ils bêchent la terre depuis le point du jour jufqu'à onze heures, pour leur maître; alors on leur donne deux heures, tant pour prendre leur repas, que pour cultiver un petit morceau de terrein qui leur eft accordé pour y faire venir de quoi les nourrir. Ils retournent enfuite au travail du maître jufqu'au foir; & dans les fucreries, lorfqu'on roule, les Nègres deftinés à la cuite du fucre travaillent encore une bonne partie de la nuit.

Voici maintenant les moyens en ufage pour les pouffer au travail : le Commandeur, c'eft le nom qu'on donne à celui qui conduit les Nègres, eft armé d'un fouet, qui, lorfqu'il veut, ne manque jamais de leur incifer la peau. Ce fouet eft beaucoup plus fort & plus long que ceux dont on fe fert en France pour les animaux de labourage, & garni de pitre, fubftance infiniment plus forte que le chanvre. Lorfque ces malheureux, hommes *ou femmes*, ne travaillent pas à la volonté du tigre qui les dirige, le fouet eft en l'air; & ce n'eft pas pour rien. La première fois c'eft un ou deux coups, ou incifions; enfuite on double; & le Nègre pareffeux, felon le Commandeur, eft étendu par terre, & en reçoit depuis fix jufqu'à vingt-cinq coups, fuivant l'humeur de ce bourreau, ou de celui qui le commande. Tous ceux qui ont refté quelque temps aux Ifles, me trouveront très-modéré; car ils favent qu'on en donne quelquefois jufqu'à cinq cens coups, qu'il y a même des habitans qui en ont fait donner, fans compter, jufqu'à la mort du Nègre, qui, je crois bien, avoit d'autres torts que celui de fe refufer à un travail au-deffus de fes forces. Mais je l'ai déjà dit, je ne ferai point ici l'énumération des horreurs dont j'ai été témoin : je les ai vu écrites avec les noms des monftres qui les ont commifes, & je n'ai jamais pu les lire fans verfer des larmes. Je me borne à mettre fous les yeux ce qui fe pratique par les gens les plus modérés.

Si l'on avoit l'enfer à peindre à des peuples élevés fur un fol qu'il ne faut que gratter pour y trouver de quoi vivre, & qui, ne connoiffant pas d'autres befoins, paffent leur vie dans le repos & l'indolence, pourroit-on fe fervir d'images plus effrayantes? Eft-il étonnant que l'efpèce de ces malheureux transportés dans nos Colonies pour y être traités comme on l'a vu, y diminue fans ceffe & fi confidérablement?

Peut-on exercer de pareilles tyrannies envers des hommes qui, felon moi, n'ont d'autres torts que celui d'être nés trop près de l'équateur? Les Américains, fous la même latitude, ne voulurent pas être efclaves; ils furent détruits. Ah! combien ceux-ci font plus à plaindre!

Au refte, j'ai lu la lettre de l'habitant de S. Domingue avec bien du plaifir. Je fuis sûr que l'Auteur poffède une belle ame, un cœur excellent, qu'il a fait plus que fes confrères pour rendre les Nègres moins malheureux : mais c'eft un fur mille. Il eft aifé de voir fi ce paffage de fa lettre eft vrai. *Nous difpofons de fon temps, mais c'eft avec humanité;* & cet autre *qu'on fe tranfporte fur nos habitations, on y verra, non des chaînes, mais l'image de la félicité.* Il me permettra de lui dire que je n'ai jamais apperçu ce fentiment que dans le cœur du maître, qui efpéroit bientôt revenir en France, jouir du bien qu'il avoit amaffé. *On ne pend pas un Nègre pour un mouton, ni pour un bœuf;* c'eft aifé à croire, ni pour rien, à moins qu'il n'en dût réfulter un plus grand bien pour l'habitant; mais quelquefois le Nègre fe pend. Lequel vaut mieux de ces deux hommes »?

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

La Faculté de Droit de Paris a fait, le 9 Décembre dernier, une délibération trop honorable à la famille *Dartis*, pour être passée sous silence.

« Tous les Assistans, d'une voix unanime, ont » reconnu que Jean Dartis, jadis Antécesseur, » avoit acquis des droits éternels sur cette Faculté, tant par son savoir éclatant que par ses fondations utiles en faveur de la Compagnie; & » il a été unanimement arrêté qu'il est non-seulement de la bienséance, mais encore de la justice, que la Faculté, en reconnoissance des bienfaits qu'elle en a reçus, admette, à titre d'honneur tous ceux qui sont honorés à titre de parens, du nom de famille de ce grand homme: » c'est ainsi qu'a conclu M. le Doyen, & qu'a » été terminée l'assemblée ».

NOUVELLES

QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Vienne, 15 Mars. Le bruit s'étoit déjà répandu que la Compagnie des Indes de Trieste & d'Ostende avoit été forcée de suspendre ses paiemens pendant un an. On vient d'avoir la confirmation de cette nouvelle.

On a fait depuis peu à la Monnoie, en présence de l'Empereur & d'un grand nombre de personnes de distinction, l'essai de la nouvelle méthode proposée par M. le Conseiller *de Born*, pour la séparation de l'or & de l'argent du minerai qui les renferme. Le mercure est l'agent qu'il emploie, son procédé simple a parfaitement réussi: l'expérience a été faite sur vingt-cinq quintaux de minerai d'argent, dont on a extrait dans l'espace de vingt heures, autant d'argent qu'on en auroit obtenu en six semaines par le procédé ordinaire de la fusion.

BIENS ET CHARGES

A VENDRE.

Office de Procureur au Mans, apanage de MONSIEUR. S'adr. à Paris, à M. *Lefebvre*, Proc. rue des Blancs-Manteaux, n°. 28.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Mars 1785.	Du 26. liv.	s.	d.	Du 30. liv.	s.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	752			752		
— du Mexique, à	742			742		
— du Pérou, à	732			732		
— de Guinée, à	752			752		
Or de ducats, *l'once*, à	101	10		101	10	
— fin à 23 karats $\frac{21}{32}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	17	6	54	15	
— à 11 den. 10 gr. à	52	17	6	52	16	
Piastres, à	49			49		

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

MARS 1785.	Du 30.	Du 31.
Actions des Indes de 2500 l.	2077 ½	2080
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 l. 10 s.	268.	
Portion de 100 liv.	88.	
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	416	416
Rescriptions.	2 ¾. 3. 3 ¼ p. % p.	3. 2 ½. 2 ¼ p. % p.
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		938
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	736	638. 40. 38
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	487 ½. 88 ½ 89. 89 ½	489 ½. 90
Quittance de finance	5 ¾. 6. 5 ¾ p. % p.	4 ¾. 5 ¼. 6 p. % p.
Viager 1782	15 ¼ p. % bén.	15 ¼ p. % bén.
Viager de Décembre 1783.	9 ½ p. % ben.	
Viager de chance à 10 p. %.	14 ½. 14 ¼ bén.	14 ½. ¼ bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	2 ¼. 2 ½ p. % bén.	2 ¼. 2 ¾. 3 p % b.

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 30.	Du 31.
Amsterd.	53 ⅞	53 ⅞
Hamb.	191	191 argent.
Londres.	29	28 ⅞
Madrid.	14 l. 11 s. 6.	14 l. 11 s. 6.
Cadix.	14 l. 8 s. 6.	14 l. 8 s. 6.
Gênes.	94	94 ¼
Livourne	99 ½ à ¼	99 ¼ à ½
Lyon, *Pâques.*	1 ⅛ p. % b.	⅛ p. % p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 5 Avril 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

DISCOURS prononcés dans l'Académie Françoise, le Jeudi 10 Mars 1785, à la réception de M. Target, *Avocat au Parlement.* A Paris, chez *Demonville*, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, rue Christine. 1785, 33 pag. *in-4.*

M. Target s'exprime d'abord ainsi: « vous avez » pensé, Messieurs, que le temps est venu, où les » récompenses préparées par les lettres peuvent » entrer dans tous les états qui ne lui sont pas » étrangers: c'est le Barreau François que vous » avez voulu adopter, en y laissant tomber pres- » que au hazard un rayon de votre gloire: aussi » ne m'avez-vous pas demandé de titres littéraires; » je n'en possédois aucun, & si j'avois pu vous en » offrir, j'aurois été peut-être moins propre à faire » sentir l'intention de votre choix ». Cette modestie est d'autant plus remarquable, qu'elle a le mérite de la vérité.

Le Récipiendaire, comme Avocat, devoit bien parler de ce qui distingue le plus la profession d'Avocat, c'est-à-dire, le talent de la parole: mais c'est un sujet si vaste! il falloit donc se restreindre; & l'Orateur se borne aux révolutions de l'Eloquence. Il remonte un peu haut, aux temps fabuleux, & nous montre les bois antiques qui tombent, les hommes qui se rapprochent, les familles qui s'unissent, les sociétés qui se forment, & la terre qui se couvre d'habitations & de cités, à la voix d'un homme, Orateur à la fois & Poëte. Il vient ensuite à l'établissement des sociétés & des loix, où depuis ce moment les destinées de l'Eloquence furent toujours attachées aux révolutions des Gouvernemens & des Mœurs; puis, comme de raison, au triomphe de l'Eloquence dans Athènes & dans Rome; puis à la dégradation de cet Art sous les Empereurs; puis *aux grandes ténèbres qui couvrirent l'Europe* (le Récipiendaire auroit pu cependant remarquer que dans cette période il se fit de grandes choses *par la puissance de la parole*, comme il s'est exprimé lui-même plus haut; témoin S. *Bernard*, qui, par la puissance de sa parole, entraîna toute l'Europe dans les Croisades). On voit que la marche de l'Orateur est cette ritournelle éternelle des révolutions de tous les Arts, dont on nous a présenté mille tableaux; & nous croyons que dans un Discours d'apparat, tel que celui-ci, il auroit dû dire quelque chose de plus piquant & sur-tout de plus neuf.

On s'attend bien qu'il doit y avoir quelque trait sur l'Eloquence du Barreau. Le Récipiendaire la caractérise assez bien; & l'on voit avec plaisir qu'il rend un hommage très-mérité à M. *Séguier*, « qui se trouve également à sa place dans le sanc- » tuaire des lettres, & dans celui des loix, dont » il est le premier organe ». M. Target paie aussi un juste tribut d'éloges à M. *Gerbier*, son confrère, si célèbre par ses Plaidoyers. En parlant de l'Eloquence de la chaire, il trace le portrait de *Bossuet*, qui fut très-applaudi à l'Académie, lorsqu'il prononça son Discours. « Que j'aime, dit-il, à me repré- » senter le moment où des hommes éclairés & » sensibles, rassemblés par la Religion dans l'in- » térieur du Temple, & préparés par la pompe » d'une cérémonie lugubre, virent, pour la pre- » mière fois (& pourquoi pas la seconde, la » troisième, la quatrième fois, *&c.*), Bossuet » paroître au milieu d'eux, *s'élever du néant de* » *la terre dans la grandeur de Dieu, & en descendre* » *armé des foudres de la Parole!* Comme il ajoute » à la langue *des hommes* tout ce qui lui manque, » pour monter à la hauteur de ses conceptions! » *Comme avec des mots anciens il se fait une élocu-* » *tion nouvelle! comme en les plaçant il les crée!* » Toujours sa simplicité étonne *& sa familiarité* » *est sublime. De la plénitude de son ame*, il verse, » il prodigue sur tous les sujets qu'il traite l'iné- » puisable variété *du sentiment* & de la pensée, » sans atteindre jamais les bornes ni de son gé- » nie, *ni du langage*: il ne fut pas donné à l'homme » de déployer plus de force & d'éloquence ».

Quelques personnes d'un goût un peu difficile ne trouvent dans ce morceau que des mots que l'Orateur *ne crée pas en les plaçant*: d'autres même croient que c'est du galimathias tout pur. Elles pensent aussi qu'il y a peu de liaison & de rapport d'idées dans ces deux phrases concernant M. l'Abbé *Arnaud*, à qui M.

Target succède. « Il y a des momens dans la vie » qui peut-être obtiendroient plus d'indulgence, si » l'on connoissoit mieux les besoins de nos ames. » L'oreille toujours frappée d'accens mélodieux, » l'esprit occupé sans cesse des idées de rythme, » de prosodie & de cadence, conçoit-on comment » M. l'Abbé Arnaud auroit pu se réduire à discu- » ter sans chaleur les grands effets de la musique ? » Pour nous, nous ne ferons aucune réflexion à ce sujet, & nous nous contenterons de dire que les talens reconnus de M. Target ne pourront que se perfectionner avec les Maitres de la Langue Françoise, & qu'il apprendra dans leur commerce à écrire correctement, & sur-tout à s'attacher à la propriété d'expression.

M. le Duc *de Nivernois* a répondu au Discours de M. Target. Une chose digne de remarque c'est que dans les Réponses qu'il a faites cette année à M. l'Abbé *Maury* & au nouveau Récipiendaire, cet illustre Académicien a très-bien saisi les deux genres d'éloquence qui distinguent l'un dans la Chaire & l'autre dans le Barreau ; ce qui suppose des connoissances réfléchies en Littérature, un goût & un discernement assuré. Mais ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est un morceau sur les Journalistes amené au sujet d'un ouvrage périodique, *le Journal étranger*, auquel M. l'Abbé Arnaud avoit travaillé pendant quelque tems.

« Dans un tems où le progrès des connoissan- » ces inspire à tout le monde le goût & l'ému- » lation du savoir, mais où tout le monde n'a » pas le tems ou n'a pas la patience d'étudier, les » Journaux sont utiles, peut-être même nécessaires ; » & l'emploi de Journaliste est digne d'être exercé » par les meilleurs esprits. Il est même bien inté- » ressant qu'il ne tombe jamais en d'autres mains. » Il importe souverainement aux lettres & aux » mœurs que le Journaliste réunisse des qualités » dont l'assemblage n'est pas commun ; la pureté » du goût & les trésors du savoir, le mérite du » style & sur-tout autant de justice dans le cœur » que de justesse dans l'esprit ; car le Journa- » liste exerce une sorte de ministère public & » légal. C'est un Rapporteur qui, après avoir fait » le dépouillement des matériaux dont il extrait » la substance, ne peut, sans prévarication, rien » déguiser, rien exagérer, ni rien omettre. Ses » fonctions sont de rigueur ; & il doit être im- » passible comme la loi. Il est coupable si l'esprit » de satyre ou celui de partialité lui font pallier » ou aggraver des fautes, s'il s'attache malignement » à relever des défauts, ou si, entraîné par quel- » que affection particulière, il ne s'occupe qu'à » faire valoir les beautés. Mais celui qui, ne » perdant jamais de vue ses devoirs & la dignité » de son emploi, n'offre au Lecteur que des ana- » lyses exactes & précises, des résultats clairs & » légitimes, des conclusions judicieuses & impar- » tiales ; celui-là mérite la reconnoissance des Au- » teurs, des Lecteurs & de la République des » Lettres ».

Ce passage est la plus belle apologie qu'il soit possible de faire de la profession de Journaliste ; & d'autant plus imposante qu'elle vient d'un homme à qui son rang, sa naissance, ses talens éminens en tout genre donnent la plus grande autorité dans le monde & dans la littérature. Quant aux qualités indiquées & prescrites, c'est à chaque Journaliste à examiner s'il les possède, à tâcher de les acquérir. Il n'a rien de mieux à faire que d'avoir sans cesse sous les yeux ce beau modèle tracé d'une manière si supérieure par M. le Duc de Nivernois.

In-promptu du Cousin Jacques, fait à Paris le soir même du jour de Pâques 1785, à l'occasion de la naissance de Mgr. le Duc de Normandie. A Paris, chez *Lesclapart*, Libr. pont Notre-Dame. 12 pag. *in-8°*.

C'est un dialogue en couplets sur des airs connus, entre *Jérôme* & *Jacqueline*, soupant au grand sallon, au bruit du canon des Invalides. On y reconnoit l'effusion des sentimens d'un bon François pour un événement qui porte l'allégresse dans tous les cœurs.

ÉCONOMIE RURALE.

J'ai promis de revenir sur l'ouvrage de M. *d'Aubenton*, qui a pour titre : *Instruction pour les Bergers & pour les Propriétaires des Troupeaux.* Mais qu'il me soit permis auparavant de citer un morceau curieux tiré des *Observations de M. l'Abbé Cavanilles sur l'article* Espagne *de la nouvelle Encyclopédie.* Tout ce qu'on peut faire de mieux dans les autres pays, c'est de tâcher d'y rendre les laines approchantes de la finesse de celles d'Espagne. Il est donc important de connoitre en quoi consiste cette source immense de richesses pour les Espagnols.

M. l'Abbé Cavanilles observe d'abord, « qu'une des principales raisons du peu de culture des terres est sans doute le nombre infini des troupeaux. Si c'est du milieu de l'Espagne que sortent ces laines si estimées dans toute l'Europe, c'est aussi là qu'il faut un terrein immense pour nourrir les moutons qui les produisent. Ce n'est pas par la consommation d'une seule année qu'on peut juger de l'étendue nécessaire des pâturages : chaque maître de troupeau est obligé de se pourvoir d'une double provision, par la crainte d'une mauvaise année. On peut donc juger du terrein énorme qu'il faut à ces troupeaux, dont les possesseurs préfèrent le gain assuré que leur donnent, sans aucun frais, les pâturages, aux succès plus dispendieux & plus incertains de l'agriculture. Le Journalier qui ne trouve sa subsistance dans l'emploi de ses bras que pendant une petite portion de l'année, abandonne bientôt la terre, & meurt sans occupation : de-là la perte de la population & celle de la culture ».

Cet Auteur ajoute dans une note : « Les troupeaux d'Espagne sont, comme on sait, les uns voyageurs, les autres permanens. Il est presque impossible de déterminer le nombre & le produit de ces der-

niers, qui font répandus dans tout le Royaume: mais les troupeaux voyageurs peuvent monter à 5,000,000 de têtes. C'est le sentiment de M. *Pons* & celui de M. l'Abbé *Carlier*, dans le *Journal de Physique* du mois de Mars 1784. Quoique plusieurs moutons donnent jusqu'à dix livres de laine, nous ne les compterons l'un portant l'autre qu'à six livres; ce qui forme, pour la totalité, 300,000 quintaux. Le quintal est évalué à 110 liv. tournois; le produit entier est de 33,000,000. Dix-sept mille pasteurs sont employés à la conduite de ces troupeaux: on en compte quatre pour 1200 moutons. On ne comprend pas dans les 33,000,000 les peaux & la chair des moutons.

Il est bon d'observer que l'excellente qualité de nos laines doit s'attribuer en grande partie à l'espèce des pâturages, à une herbe très-fine, de deux pouces de hauteur, qui croît avec abondance pendant l'été dans les parties montagneuses du Royaume de Léon, couvertes de neige jusqu'au mois de Mai, & qui, pour la plupart, ne pourroient donner aucune autre production. Quand des accidens particuliers privent les troupeaux de ces pâturages, la finesse des laines s'en ressent & les maladies sont plus fréquentes. Ceci doit servir de réponse à ceux qui ont cru que les troupeaux paissoient dans les pays où l'herbe avoit plus d'un pied de haut ».

L'étendue de cet article nous oblige de renvoyer encore à une autre Feuille l'analyse de l'ouvrage de M. d'Aubenton: mais, puisque l'occasion s'est présentée de parler de l'Espagne, nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs en leur apprenant le désintéressement admirable d'un Ministre que ce pays vient de perdre, & digne des regrets que tous les habitans donnent à sa mort. C'est M. *Musquiz*, qui, après avoir été pendant 18 ans Ministre des Finances, & chargé pendant 4 années du département de la guerre, ne laisse pour toute succession à quatre enfans qu'un capital de 200,000 liv. de notre monnoie. Cet exemple, qui rappelle les beaux jours d'Athènes & de Rome, où ceux qui avoient gouverné la république ne laissoient pas quelquefois assez de bien pour se faire enterrer, est commun en Espagne; & on cite à ce sujet Don *François Arriaga*, qui mourut il y a 8 ou 10 ans. Ce Ministre, qui avoit possédé les charges les plus honorables, comme celle de Gouverneur des Carraques, de Président de la Contraction de Cadix, & qui fut 20 ans Ministre des Indes, mourut si pauvre que deux de ses sœurs, qui étoient retirées dans un Couvent de Valladolid, n'auroient pas eu de quoi subsister, si le Roi n'avoit pas continué de leur faire une modique pension de 700 liv. telle que ces demoiselles la tenoient de leur frère pendant sa vie.

ARTS.

GRAVURE.

Le Recueil de seize Estampes, représentant les différens événemens de la guerre qui a procuré l'indépendance aux Etats-Unis de l'Amérique, est actuellement terminé par la dernière livraison, où l'on trouve *la prise du Sénégal* & de *Sarratoga*, & deux Cartes géographiques.

Les deux Artistes qui en sont les Auteurs, MM. *Ponce* & *Godefroy*, ont envisagé cet ouvrage comme un monument élevé à la gloire de la Nation Françoise, à celle de ses Alliés, & comme un moyen de rappeller à la postérité les noms & les actions des Officiers qui se sont le plus distingués, ou qui ont perdu la vie dans la guerre dernière.

Encouragés par la complaisance qu'ont eue MM. les Officiers-Généraux de leur procurer les plans, vues, notes & autres matériaux qui pouvoient contribuer à la perfection de leur ouvrage, ces Artistes ont redoublé d'efforts & de soins pour le rendre de plus en plus digne d'être présenté au public, qui a déjà daigné accueillir avec indulgence les premiers sujets qu'ils ont mis au jour.

Ces gravures, reliées de format *in-4°*, tiendront leur rang dans les Bibliothèques; encadrées & sous verres; elles serviront à la décoration des Cabinets, & feront, pour ainsi dire, un livre toujours ouvert, présentant à nos yeux des détails & des dates qui semblent être fugitives. La mémoire, par ce moyen, se remplira des traits les plus intéressans de cette guerre, & les plus dignes de passer à la postérité.

Le Recueil complet de ces gravures se vend 24 liv. en feuilles, 25 liv. 4 f. relié en carton, 27 liv. en veau fauve, & 48 liv. sous verre, avec bordures dorées de 8 lignes. Chaque estampe se vend toujours séparément, 1 liv. 16 f. pièce. Ceux qui desireront avoir des épreuves avant l'adresse, paieront cette suite 48 liv. en feuilles; & avant le chiffre au haut de la page, 36 liv. On trouve ces estampes à Paris, chez M. Ponce, Graveur de Mgr. *Comte d'Artois*, rue S. Hyacinthe, n° 19; & chez M. Godefroy, Graveur de S. M. I. & R. Membre de l'Académie des Arts d'Angleterre, &c. rue des Francs-Bourgeois, vis-à-vis la rue de Vaugirard, N° 127.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie Royale de France s'est fait le 1er de ce mois: les numéros sortis sont, 10, 19, 18, 23 & 85. Le prochain tirage se fera le 16.

NOUVELLES

QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

De Madrid, le 12 Mars 1785. Pour instruire la Nation des progrès de son commerce aux Indes, & lui en faire connoître l'importance & la situation, on se propose de publier chaque année l'état des exportations qui ont été faites pendant la précédente des divers ports d'Espagne, & celui des importations. Ceux qu'on vient de publier offrent les résultats suivans:

La valeur totale des exportations de l'année 1784, monte à 434,808,580 réaux de vellons, dont il y a eu pour 195,885,361 en marchandises d'Espagne, & pour 238,923,219 en marchandises

étrangères ; ce qui porte à 43,037,858 réaux la balance en faveur de ces dernières. Les droits payés au Roi montent à 17,080,414 réaux.

La valeur des importations a été de 1,263,517,782 réaux de vellons, dont 929,123,894 en or & argent monnoyé ou en lingots, & 334,393,886 en marchandises. Les droits payés au Roi sur tous ces objets ont fait la somme de 52,742,372 réaux. *Extrait de la Gazette de France.*

De Marseille, le 17 Mars. Les navires *le Duc de Mailly, le Philipin, le S. Esprit* & *le Henry*, sont entrés dans ce port, le premier venant du Cap François, & les trois autres du Port-au-Prince, chargés de sucre, café, cacao, coton, indigo & autres marchandises.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Lignereuil, Deniers, Berlencourt, & bois de Liencourt, Terres & Seigneuries à clocher, à cinq lieues d'Arras, trois de Saint-Pol, & à une lieue du Bourg d'Avesne-le-Comte, consistant, 1°. en un très-beau Château avec sa Chapelle, Brasserie & plusieurs autres Edifices en très-bon état ; ensemble un beau Parterre & Jardin clos de murs, avec arbres fruitiers, étang bien empoissonné, *&c.* le tout sur 36 mesures ou environ de terrein ; 2°. en 55 mesures environ de bois composant le Parc & Bois de plaisance dudit Château ; 3°. en une Ferme & 324 mesures de manoir & terre ; 4°. en un Moulin à moudre le bled & droit de terrage ; 5°. en 335 mesures & demie environ de bois taillis ; 6°. en censives, droits de reliefs & lods & ventes, de chasse, pêche & plantis, & tous droits honorifiques attachés à pareilles Terres. L'exposition en vente de ces Biens se fera le jeudi 21 Avril 1785, à dix heures du matin, en l'Étude de M. *Leclerc*, Notaire à Arras.

Office & Pratique d'Huissier-audiencier à la Table de Marbre des Eaux & Forêts. S'adr. à Paris, à M. *Picard*, Procureur, rue de Seine, fauxbourg S. Germain.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 30 Mars.		*Du 2 Avril.*	
A la Halle.	liv. f.	liv. f.	liv. f.	liv. f.
Froment, de....	18	à 24	18	à 24
Orge, de..........	16	à 17	16	à 16 10
Seigle, de..........	16	à 17	16	à 17
Avoine, de......	22	à 29	20	à 26
Farine blanche,	40	à 48	40	à 50
Bis-blanc & bis,	30	à 38	30	à 38
	le sac de Farine pesant 325 livres.			
A la Grève.				
Froment, de....	24	à 26	25	à 27
Orge, de..........	16	à 17	16	à 16 10
Seigle, de..........	16	à 17	16	à 17
Avoine, de......	22	à 29	20	à 26

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Avril 1785.	*Du 1er.*	*Du 2.*
Actions des Indes de 2500 l.	....	2080........
Portion de 1600 liv........	....	....
Portion de 312 l. 10 f........	....	268........
Portion de 100 liv........	....	....
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.	....	416........
Rescriptions........	....	3 $\frac{1}{2}$ p. % p........
Loterie royale, 1780, à 1200 l........	....	939........
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	....	715. 20. 19........
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	....	490. 89........
Quitance de finance........	....	6.4 $\frac{1}{2}$.5 $\frac{3}{4}$.4 $\frac{1}{2}$ p. % p....
Viager 1782........	....	15 $\frac{1}{4}$ p. % bén........
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	....	14 $\frac{1}{2}$ bén........
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784........	....	3. 2 $\frac{3}{4}$ p. % bén........

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 1er.	*Du 2.*
Amsterd.	....	53 $\frac{7}{8}$ à 54........
Hamb.....	....	191 $\frac{1}{4}$........
Londres..	....	28 $\frac{7}{8}$........
Madrid...	....	14 l. 11 f. 6..
Cadix.....	....	14 l. 8 f. 6..
Gênes.....	....	94 $\frac{3}{4}$........
Livourne	....	99 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$........
Lyon... Rois...	....	1 à 1 $\frac{1}{8}$ p. %......

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 7 Avril 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

*TABLEAU historique de l'esprit & du caractère des Littérateurs François, depuis la renaissance des Lettres jusqu'en 1785, ou Recueil de traits d'esprit, de bons mots & d'anecdotes littéraires; par M. T**, Avocat en Parlement, Trésorier de la guerre, & Subdélégué de l'Intendance de Champagne.* A Versailles, chez *Poinçot*, Libr. rue Dauphine; & à Paris, chez *Nyon*, Libr. près le collège des Quatre Nations. 1785. 4 vol. *in*-8°. Prix 15 liv. br.

Pour donner une idée de cet ouvrage, il nous suffira de transcrire le commencement de la Préface. « Le Recueil, dit l'Auteur, que je mets au jour, n'étoit d'abord qu'un répertoire de traits ingénieux & d'anecdotes littéraires, pour mon » usage particulier. Des personnes de goût en » ayant jugé la lecture aussi instructive qu'amusante, » leur suffrage m'a déterminé à le rendre public. » Dès-lors je me suis attaché à le perfectionner, » en y ajoutant ce qui pouvoit intéresser l'esprit » & la raison, ou piquer la curiosité. Plus de » mille ouvrages ont été consultés dans cette vue: » Journaux, Dictionnaires, Vies particulières, » Mémoires, Eloges historiques, tout a été mis » à contribution pour l'enrichir. Des Gens de » Lettres connus ont bien voulu nous seconder » dans nos recherches, & nous communiquer » sur plusieurs Ecrivains de ce siècle, un grand » nombre d'anecdotes qui n'avoient pas été pu» bliées: telles sont la plupart de celles qu'on » trouvera dans les articles *Helvetius*, *Piron*, *la* » *Beaumelle*, *d'Alembert*, *Diderot*, *Pompignan*, &c. ».

M. T** (M. *Taillefer*) a divisé cet ouvrage par articles, dans chacun desquels se trouvent rassemblés les traits d'esprit, les traits de caractère, les anecdotes, les particularités qui concernent un même Ecrivain; & dans la distribution des articles, il a suivi l'ordre nécronologique, c'est-à-dire, celui de la mort des Ecrivains. « Les Gens » de Lettres, dit-il, me sauront gré d'avoir réuni, » dans un même ouvrage, une infinité de traits » qui honorent leur profession; & les Gens du » Monde qui cherchent, dans la lecture, un dé» lassement instructif, ne pourront s'empêcher » d'applaudir à mes recherches ».

En effet, il est peu de Recueils aussi piquans que celui-ci. Le troisième & le quatrième volume sur-tout offrent des anecdotes d'autant plus intéressantes, qu'elles concernent des Auteurs dont la plupart ont été nos contemporains. On y trouve des détails très-curieux sur l'origine, l'enfance & l'éducation de M. d'Alembert. L'article de M. Diderot n'est pas moins piquant. En voici le début. « Il étoit fils d'un Coutelier de Langres, & ne » rougit jamais de son origine. Il sentoit qu'il est » plus glorieux d'illustrer son nom, que d'hériter » d'un nom illustre. Dans un Etat monarchique, » où la Noblesse peut s'élever à tout, c'est sans » doute une distinction précieuse du sort, que de » naître d'un sang noble; mais cet avantage, qui » n'est dû qu'au hasard, est-il comparable à la » considération que donnent les talens? Celui qui » n'a que l'éclat du rang, n'est guère connu que » des gens qui l'environnent ou qui sont sou» mis à son autorité; sa réputation ne s'étend pas » au-delà de sa ville ou de sa province, & son » existence finit avec sa vie; mais l'homme qui » a su se distinguer par des ouvrages utiles est » connu, honoré chez tous les peuples éclairés; » & lors même qu'il n'a pu donner à ses créations » le degré de perfection qui les eût rendues immor» telles, son nom, inscrit dans les fastes litté» raires, l'empêche du moins de mourir tout en» tier. M. Diderot fit ses premières études au col» lège de Langres, chez les Jésuites, &c. ».

L'Auteur, & l'on doit lui en savoir gré, termine son Recueil par une courte apologie des Littérateurs que M. *de Voltaire* s'est efforcé de noircir injustement. « Un ouvrage, dit-il, principalement consacré à » la gloire des Gens de Lettres, devoit nécessai» rement offrir la réfutation des calomnies publiées » contre plusieurs d'entre eux; car, étant diffa» mantes, elles ne pourroient que tourner à la » honte de tous; & même à celle de notre Lit» térature, si on les laissoit accréditer..... Nous » sommes pénétrés plus que personne, ajoute-t-il, » d'admiration & de reconnoissance pour les grands

» talens de M. de Voltaire, & pour les bons ou-
» vrages dont il nous a enrichis; mais ses plus
» vifs admirateurs ne sauroient disconvenir qu'un
» excès d'amour-propre & de sensibilité ne lui
» ait souvent fait oublier, à l'égard de ses con-
» frères, les loix de la justice & de l'honneur.
» Qui pourroit honorer les Lettres & estimer ceux
» qui les cultivent, s'il falloit ajouter foi à toutes
» les horreurs qu'il a débitées contre l'abbé *Des-*
» *fontaines*, *Maupertuis*, les deux *Rousseau*, *Fréron*,
» *la Beaumelle*, *Nonote*, *Pompignan*, le Professeur
» *Vernet*, *Larcher*, l'Abbé *Sabatier*, *Clément*, *&c.* »?

Comme on a laissé subsister toutes ces horreurs dans les éditions posthumes de Voltaire, cette apologie peut servir de Supplément ou de correctif à la collection de ses Œuvres; car, malgré l'enthousiasme de ses admirateurs, il subsiste encore parmi nous des cœurs honnêtes que l'indécence révolte, & des esprits justes qui aiment à être éclairés sur les injustices ou les erreurs de ce dangereux Ecrivain.

On trouve à Paris, chez *Nyon* jeune, Libr. place des Quatre-Nations, le *Théâtre complet de Voltaire*, en 8 vol. *in*-12, jolie édition, gros caractère. Cette édition est la plus complette qui ait été publiée jusqu'à présent. Elle sera vendue au prix modique de 12 liv. les 8 vol. br. jusqu'au 1er Juillet prochain, passé lequel tems, elle vaudra 20 liv. prix ordinaire. On trouve aussi à la même adresse des exemplaires du *Siècle de Louis XIV & de Louis XV*, 4 vol. *in*-12 qui seront vendus, jusqu'à la même époque, 6 liv. br. au lieu de 10 liv. Le *Siècle de Louis XV*, en 1 vol. se vend séparément 2 liv.

HISTOIRE NATURELLE.

La Lettre de M. *Pasumot*, sur les volcans d'Auvergne, insérée dans notre Feuille du 24 Février, a excité les réclamations de M. le Comte *de Rangouse*, contre qui elle est dirigée. « Comment, nous marque-t-il dans une Lettre adressée d'Aurillac, M. Pasumot auroit-il pu faire une juste critique, puisqu'il avoue n'avoir jamais parcouru les endroits cités dans mon livre?

Le ressort du Présidial d'Aurillac, dont je me suis uniquement occupé, & dont je m'occupe encore, n'a jamais fait partie de la Basse-Auvergne. Que m'importe que Volvic, le Mont-d'Or, le Puy de Dôme, &c. soient volcanisés, si les endroits que j'ai parcourus, & dont je traite, ne le sont pas? M. l'Ingénieur-Géographe ignoroit-il que les volcans sont & ont été locaux; & qu'il est une ligne de démarcation entre les lieux volcanisés & ceux qui ne le sont pas?

Ainsi que le Géomètre, le compas & le graphomètre à la main, prend les mesures, ainsi le Naturaliste, avec des échantillons qu'il analyse, compare & détermine; si M. Pasumot veut recevoir une nouvelle réponse de ma part, il faut qu'au préalable il analyse mon ouvrage, & qu'il m'indique des *cratères*, de *vrais laves* (1) existans dans les endroits cotés dans le Journal du 5 Février.

M. Pasumot voudra bien recevoir l'assurance que j'ai vu plus de volcans que lui, puisque j'ai parcouru une partie de l'Europe, & que j'ai traversé plusieurs fois les Cordilieres. Je m'abstiendrai de relever plusieurs erreurs relatives aux volcans de la Basse-Auvergne qu'il décrit. Il n'a fait que copier ce qu'en ont dit quelques Naturalistes; & ce seroit sortir de mon but ».

Nous avons aussi reçu une autre Lettre datée de Paris, à l'occasion de celle de M. Pasumot.

« M. le Comte de Rangouse, dit-on, fait l'Histoire de la Haute-Auvergne, que les Géographes disent n'être qu'une chaîne de montagnes & de vallons très-étroits. M. Pasumot parle de la Basse-Auvergne, que nous savons tous, avec l'Auteur du Dictionnaire géographique, être un des plus fertiles pays du monde. M. Pasumot convient sans détour qu'il n'a jamais pénétré dans les montagnes du Cantal: il avoue aussi qu'il n'a jamais *vu les environs d'Aurillac*, *Mauves*, *Mont-Salvy*, & autres lieux, dont M. le Comte de Rangouse fait l'histoire naturelle. En revanche, il s'étend beaucoup sur la *Nugere*, *Verriere*, *Pauniot*, *Louchardiere*, *le Padrou*, *le Mont-d'Or* (2), & autres lieux sur lesquels M. le Comte de Rangouse n'a certainement jamais écrit.

Avec des objections de cette force & des argumens de cette trempe, M. Pasumot pourroit prouver que les environs de Péronne ne sont pas marécageux, par la raison que la montagne de Montmartre ne renferme que des carrières de plâtre. J'en ai vu, diroit-il, tous les monticules, j'en ai fait plusieurs fois le tour, j'ai *pénétré* dans toutes les carrières, j'y ai vu jusqu'à cette fameuse pierre sur laquelle M. *Linguet* s'est permis tant de plaisanteries, & qu'il suppose avoir si long-tems occupé l'Académie pour y déchiffrer cette inscription en lettres initiales: C. I. L. C. D. A. C'EST ICI LE CHEMIN DES ANES. Les lieux décrits par M. le Comte de Rangouse & par M. Pasumot sont bien plus distans les uns des autres, que ne le sont *Péronne* & *Montmartre*.

Je ne vois, dans la lettre de M. Pasumot, d'autre but que celui d'apprendre au Public, *per fas & nefas*, qu'il a levé, par ordre du Roi, dans le nord de l'Auvergne, une grande Carte de 15 lieues, relativement aux volcans. Cette commission suppose un mérite réel dans M. Pasumot; mais qu'il se trouve singuliérement en défaut dans la circonstance!

Peut-être aussi M. Pasumot a-t-il pris pour lui,

---

(1) Il est des pierres qui, sans être volcaniques, ont une grande analogie avec les laves: c'est ce que M. Pasumot doit étudier. *Note de M. Rangouse.*

(2) M. Pasumot, pour faire connoître ses lumières sur la racine des mots, suppose qu'on écrit Mont d'or. Personne n'a jamais pensé que cette montagne ou les pierres dont elle est formée, fut une montagne d'or, le vrai pays *del Dorado*. *Note de l'Auteur de la Lettre.*

& en mauvaise part, ce que M. le Comte de Rangouse dit de la plupart de ceux qui voyagent par ordre du Gouvernement. « D'un voyage d'instruction, ils en font un voyage de plaisir : courant toujours en poste de grandes villes en grandes villes, ils ne s'arrêtent dans leur route que pour leurs besoins naturels, ou celui de leurs chevaux : ils ramassent quelques pierres, & veulent qu'on connoisse le pays qu'ils ont parcouru, par la pierre prise au hasard qu'ils emportent. Semblables en cela à Arlequin, qui veut qu'on juge de sa maison à vendre, par la pierre qu'il montre, & qu'il dit en être un échantillon ».

Arlequin a pourtant ici l'avantage : Arlequin a vu & fait voir.

Enfin, pour me servir des termes de M. Pasumot, je dirai, avec lui, *que sa lettre ne peut faire aucune sensation parmi les Naturalistes, qu'il se voit forcé de penser comme M. de Rangouse, & de désavouer ses erreurs*, jusqu'à ce qu'il ait visité & examiné les lieux, comme M. le Comte de Rangouse ».

Signé, L. D. B. A. D. R. T. D. L. S. E. D. V.

ARTS.

INVENTIONS.

MM. *Mauduyt* & *Jardin*, Commissaires de l'Académie royale d'Architecture, ayant examiné une nouvelle Serrure de combinaison, de l'invention du sieur *Lafontaine*, Méchanicien, ont reconnu qu'elle a sur toutes celles de même dénomination des avantages qui lui sont propres ; que son méchanisme est aussi simple que surprenant dans ses effets. D'après tout ce que les Commissaires en ont vu, ils croient pouvoir certifier que cette invention utile, & on ne peut plus ingénieuse, doit mériter à son Inventeur les plus justes éloges & tous les encouragemens dus à ceux qui se distinguent dans les Arts méchaniques, par des inventions neuves & avantageuses à la Société. On voit ces Serrures chez le sieur Lafontaine, à Paris, rue Grenier-Saint-Lazare, N°. 11. On souscrit pour 36 liv.

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

A l'Auteur du Journal.

Paris, au Palais du Luxembourg, 15 Mars 1785.

J'étois fort éloigné, Monsieur, de cette Ville quand mes *Recherches sur les Mystères du Paganisme* parurent. Quoique étonné des altérations qu'on s'y étoit permises, je gardai néanmoins le silence, persuadé que mes Amis me rendroient justice sur la conduite de mon Editeur : mais apprenant que cet Ouvrage vient d'être traduit en Allemand, & qu'il est sur le point de paroître à Nuremberg, chez le Libraire *Grattenaver*, je crois devoir au Public & à moi-même des réclamations.

Elles sont relatives d'abord à une longue Dissertation écrite en latin, & placée au milieu d'un livre françois, d'où j'avois rejetté avec soin toutes les citations en langues étrangères, qui auroient pu en rendre la lecture du texte trop pénible, ou blesser le goût des personnes dont l'érudition n'est pas la principale occupation. Mon Editeur n'a pas eu cette délicatesse : il s'est même exposé à la blesser essentiellement en soutenant dans sa Dissertation un systême erroné & fort opposé à mon propre sentiment. Il a voulu prouver que le Panthéisme a été de tout temps la doctrine des Mystagogues. J'ai au contraire soutenu qu'ils n'avoient jamais eu de principes fixes, & que les Initiés ont changé de dogmes à différentes époques. Par cette insertion, le fil de mes recherches se trouve coupé ; l'ensemble devient plus difficile à saisir ; enfin le résultat n'en peut être découvert qu'avec le secours d'une Analyse raisonnée qu'on a déjà voulu m'engager d'entreprendre.

Mon Editeur, toujours trop prévoyant, a craint encore que, malgré l'étendue de sa Dissertation imprimée avec son nom au commencement & à la fin, on ne l'oubliât. Déjà connu par de savans écrits, pouvoit-il l'imaginer sans soupçonner d'une coupable ignorance ses Lecteurs ? Il n'a cessé de répéter son nom, justement célèbre, plusieurs fois même dans une page. Il s'est cité continuellement, & sans nécessité. On ne peut s'y tromper ; toutes les fois qu'on trouve son nom dans mon Ouvrage, on est assuré qu'il en altère le texte.

Dans les Notes on pouvoit encore plus aisément prendre des libertés ; aussi mon Editeur en a-t-il prises. Non content d'y louer en son nom des personnes qui méritoient son estime ou sa reconnoissance, il m'a fait critiquer au mien seul celles qui n'avoient pas su lui inspirer les mêmes sentimens ; afin de ne les trahir en rien & que je parusse les adopter en tout ; il a poussé l'attention scrupuleuse jusqu'à donner aux uns des épithètes flatteuses & les retrancher aux autres, pour laisser appercevoir entre elles une différence bien éloignée de ma façon de penser sur leur compte.

J'espère que le Traducteur Allemand, M. *Sigismond Vogel*, instruit de tous ces détails, voudra bien me consulter avant de publier le fruit de ses veilles. Je m'empresserai de lui indiquer les endroits qu'il doit retrancher. Ils seront avantageusement remplacés par des remarques & de nouvelles recherches que ce Savant nous annonce. Puissent-elles nous fournir des éclaircissemens sur une matière dont je ne me suis pas flatté d'avoir dissipé toute l'obscurité ! La superstition du peuple, l'intérêt des Pretres, l'enthousiasme des derniers Philosophes Payens, le zèle des premiers Chrétiens, les ravages du temps, l'esprit de systême, & la manie des conjectures sont les principales causes de ces ténèbres qu'on ne chasse quelquefois devant soi, que pour les voir bientôt après s'épaissir davantage. Je suis, *&c. le Baron de Sainte-Croix.*

Nota. On ne sera peut-être pas fâché de savoir ce

qu'on pense en Angleterre sur M. de *****, Éditeur de l'Ouvrage de M. le Baron de Sainte-Croix, & Membre, comme lui, de l'Académie des Belles-Lettres. Voici ce qu'on lit dans le Journal intitulé: *The Monthly Rewiew-Append.* 1784. Pag. 523-31.

Après avoir donné de justes éloges à l'Ouvrage de M. le Baron de Sainte-Croix, l'Auteur ajoute, en parlant de la Dissertation de M. de *****: « nous avons déjà quelque connoissance de cet *Icare* en Littérature, Philologue sans doute de très-grande espérance. La cire de ses ailes s'est de tems en tems un peu ressentie de la rapidité de son vol, & de la chaleur de son imagination; & quoiqu'il ne soit pas encore entièrement noyé dans la mer de la Littérature, il a mouillé cependant quelquefois le bout de ses ailes. Néanmoins il a un peu raccommodé ses plumes, il a pris un nouvel essor, & s'est élevé jusqu'à présent: mais nous craignons bien que les Mystères d'Eleusis ne l'aient tout-à-fait englouti, *&c.* ».

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Marquisat de Fiennes, en Boulonnois, relevant du Roi, ayant tous droits de justice, & autres appartenans aux Fiefs de dignité; droit de foire dans différens lieux, une mouvance très-étendue, dont relèvent 450 fiefs, plusieurs très-considérables, situés dans 31 paroisses, droits d'échange, droits honorifiques dans 15 paroisses; carrières de marbre & de pierre, mines de charbon de terre très-riches, avec le privilège de les exploiter, produisant, année commune, 25 à 30 mille livres, & pouvant être portées à 100 mille livres & plus; trois fermes; quatre moulins; deux maisons, l'une seigneuriale, à Hardinghen, l'autre avec un hable, en la ville de Guines; environ mille mesures de bois, le tout d'un produit annuel, indépendamment de celui des mines, de 50 mille livres, susceptible d'une augmentation certaine de 10 mille livres d'ici à moins de dix ans, sans autres charges foncières que 360 liv. par an; *à vendre*, avec de très-grandes facilités, *sur publications, en l'hôtel de Monsieur le Lieutenant-Général de Police, à Paris.* S'adr. à Hardinghen, à M. *Dupont*, Bailli de Fiennes; & à Paris, à M. *Colin*, procureur au Châtelèt, rue Croix-des-petits-Champs, hôtel de Lussan.

PRIX DES EAUX-DE-VIE.

A Cognac & à Jarnac, le 19 Mars. Eau-de-vie nouvelle à 4 degrés, 95 liv. les 27 veltes.

A la Rochelle, le 23 dudit. 80 à 81 liv. les 27 veltes.

A l'Isle de Ré, le 23 dudit. 78 à 81 liv. les 27 veltes, au dépotage.

Nota. La velte contient 8 pintes, & chaque pinte pèse 2 livres, poids de marc.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Avril 1785.	*Du* 4.	*Du* 5.
Actions des Indes de 2500 l.	......	2080. 82 $\frac{1}{2}$. 85 ......
Portion de 1600 liv.	......	......
Portion de 312 l. 10 s.	......	......
Portion de 100 liv.	......	......
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	......	416......
Rescriptions	......	2 $\frac{1}{2}$. 3 $\frac{1}{4}$. 3 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p....
Loterie royale, 1780, à 1200 l.	......	939......
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	......	720. 19 20......
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	......	489. 89 $\frac{1}{2}$......
Quitance de finance	......	5 $\frac{1}{4}$. 6. 6 $\frac{1}{4}$. 4 $\frac{1}{4}$ p $\frac{0}{0}$ p....
Viager 1782	......	15 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén......
Viager de Décembre 1783	......	9 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén......
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	......	14 $\frac{1}{4}$ bén......
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	......	2 $\frac{3}{4}$. 3 p. $\frac{0}{0}$ bén......

CHANGES ETRANGERS,
A 60 JOURS DE DATE.

	Du 4.	*Du* 5.
Amsterd.	......	53 $\frac{7}{8}$......
Hamb.	......	191 $\frac{1}{4}$......
Londres	......	28 $\frac{7}{8}$......
Madrid	......	14 l. 11 s. 6..
Cadix	......	14 l. 8 s. 6...
Gênes	......	94 $\frac{1}{4}$......
Livourne	......	99 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$......
Lyon... *Rois*...	......	1 à 1 $\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$......

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 9 Avril 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

ŒUVRES *choisies de Bossuet, Evêque de Meaux, dédiées à Mgr. l'Archevêque de Bordeaux; par M. l'Abbé* de Sauvigny. *Tome 1er.* A Nismes, chez *Beaume*, Impr.-Libr. & à Paris, chez *Guillot*, Lib. rue S. Jacques. 1785. Vol. *in*-8. de 469 pag. sans la Préface & d'autres préliminaires, qui en ont 66.

Quelque respect que l'on doive au plus beau génie peut-être que notre nation ait produit, il faut cependant convenir que ses productions ne sont pas toutes du même intérêt pour un très-grand nombre de Lecteurs, sur-tout dans le tems présent. C'est donc une entreprise également utile, nous osons le dire, & bien entendue, que de donner les Œuvres choisies de Bossuet. On n'a pas cru devoir s'attacher à la forme ordinaire de ces sortes de compilations dont on étoit accablé il y a quelques années, sous le titre d'*Esprit* de tel ou tel Auteur; Recueils, pour l'ordinaire, assez mal digérés, dans lesquels on se proposoit de rassembler les traits les plus frappans: ici on donne en entier *les chefs-d'œuvre* du grand Evêque de Meaux, & « on » retranche de ses autres ouvrages ce qu'ils offrent » de moins intéressant, pour les resserrer, sans » jamais altérer la liaison, l'ordre & l'enchaîne» ment des idées; & ces retranchemens ont été » jugés nécessaires pour admettre, dans la collec» tion, un plus grand nombre d'écrits de cet il» lustre Prélat ».

M. l'Abbé de Sauvigny s'est chargé de ce travail important, fait pour honorer tout Editeur. Il expose d'abord son plan dans la Préface, où l'on trouve un Catalogue raisonné des Ouvrages de Bossuet: il donne ensuite la vie de ce grand homme. Ces morceaux prouvent que M. l'Abbé de Sauvigny s'est pénétré de l'esprit de son Auteur, & qu'il fait fort bien apprécier ses talens & ses ouvrages. Ainsi nous pensons qu'on peut s'en rapporter à son goût éclairé.

L'ouvrage qui compose cette première livraison est le *Discours sur l'Histoire universelle à Mgr. le Dauphin*, ouvrage au-dessus de tout éloge, & qui seul auroit été capable d'établir la gloire de Bossuet. L'Editeur observe que ce Discours fut retouché avec soin, & qu'il reparut, en 1700, avec des changemens considérables. Nous remarquerons à ce sujet, ajoute-t-il, que cet Ecrivain si fécond a corrigé ses principaux ouvrages à différentes reprises: il en est même plusieurs qu'il a refondus entièrement.

A la suite du Discours sur l'Histoire universelle, on a mis la lettre de Bossuet écrite en latin, avec la traduction en françois, à *Innocent XI*, laquelle a pour titre: *de l'Instruction de Mgr. le Dauphin*. Cet écrit, qui est de 1679, n'a paru, avec la traduction, qu'en 1709, cinq ans après la mort de Bossuet. On peut dire que cette lettre est un des meilleurs plans d'instruction qui aient été faits pour élever un Prince, & le meilleur peut-être qu'on puisse suivre. Tous les objets importans qu'il est essentiel de lui apprendre s'y trouvent réunis. On y voit encore que Bossuet parle souvent avec éloge de la pénétration de Mgr. le Dauphin, fils de *Louis XIV*; ce qui dément un peu ce que dit M. l'Abbé de Sauvigny, que l'Auguste Elève ne répondit pas aux soins d'un tel Instituteur.

Petite Bibliothèque des Théâtres, contenant un recueil des meilleures pièces du Théâtre françois, tragique, comique, lyrique & bouffon, depuis l'origine des Spectacles en France, jusqu'à nos jours. *Numéro 3 de l'année 1785.* A Paris, au Bureau, rue des Moulins, butte S. Roch, numéro 11, où l'on souscrit, ainsi que chez *Belin*, Libr. rue S. Jacques, & chez *Brunet*, Libr. rue de Marivaux, place du Théâtre Italien.

Trois Comédies sont contenues dans ce numéro, toutes les trois d'*Autereau*, jouées aux Italiens, & dans lesquelles on trouve des traits agréables & d'un fort bon comique. La première est *l'Amante romanesque*, ou *la Capricieuse*, en trois actes, en prose; la seconde, *les Amans ignorans*, en trois actes, en prose; & la troisième, *la Fille inquiette*, ou *le besoin d'aimer*, aussi en trois actes, en prose.

Œuvres de Plutarque, traduites du grec par Jacques Amyot, &c. 14e, 15e & 16e livraison, faisant, des

Œuvres de Plutarque, le 14e, des Œuvres mêlées le 3e & dernier, & du Supplément, les tomes 1 & 2. 1784. 4 vol. *in*-8. & *in*-4. papiers d'Angoulême, d'Hollande & vélin.

Les deux volumes de Supplément renferment les vies d'*Hannibal*, *Scipion*, *Epaminondas*, *Philippus Maced. Dionysius*, *Oct. Cæsar*, *Miltiades*, *Pausanias*, *Trasibulus*, *Conon*, *Iphicrates*, *Chabrias*, *Timotheus*, *Datames*, *Hamilcar*: *Aristippus*, *Æneas*, *Tullus Hostilius*, *Aristomenes*, *Tarquinius Vet.*, *L. J. Brutus*, *Gelon*, *Cyrus*, *Jason*; avec les indices chronologiques & la table des matières à chaque volume.

Toutes les vies de ces Hommes illustres ont été traduites des langues grecque, latine & angloise par différens Auteurs.

Le troisième & dernier volume de Supplément, contenant *la Décade* ou les vies des dix Empereurs célèbres, paroîtra dans le courant de Juin prochain, avec la *dix-huitième & dernière livraison*, contenant la Table des Œuvres de Plutarque, & les cartons pour remettre dans les volumes précédens.

On souscrit pour cet ouvrage, à Paris, chez *J.-Fr. Bastien*, Libr. rue S. Hyacinthe, place S. Michel, & chez les principaux Libr. de l'Europe.

PHYSIQUE.

Mémoires du Musée de Paris. Sciences, numéro 1. Première livraison. A Paris, chez *Moutard*, Impr.-Libr. de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Clugny. 1784. Vol. *in*-8. de 432 pag. avec trois planches gravées.

Ce volume renferme, 1°. un Mémoire qui porte pour titre: *du feu complet.* L'Auteur, M. *Ducarla*, essaie d'établir l'identité des feux calorifique & rayonnant; il examine ensuite le feu complet de la terre, pour passer aux diverses températures des climats & des niveaux; il jette enfin quelques vues sur l'ignition, pour disposer le Lecteur aux procédés qu'il croit actuellement utiles à la pyritologie usuelle; procédés qu'il publiera dans une autre occasion.

2°. Des Observations d'un membre du Musée sur ce Mémoire de M. Ducarla: elles ont été composées par un Physicien qui ne pense pas en tout comme son confrère.

Dans l'Avertissement qui est à la tête du volume, le Musée déclare qu'en se déterminant à publier ses Mémoires, il n'entend adopter aucun des systêmes particuliers aux Auteurs des différens morceaux qui y seront insérés; & que son but unique est de soumettre au jugement du Public le fruit de ses travaux.

La seconde livraison sera composée d'un Discours préliminaire, & de morceaux sur les Lettres & sur les Arts.

AGRICULTURE.

Cours complet d'Agriculture théorique, pratique, économique, & de Médecine rurale & vétérinaire, suivi d'une méthode pour étudier l'Agriculture par principes; ou Dictionnaire universel d'Agriculture; par une Société d'Agriculteurs, & rédigé par M. l'Abbé Rozier, *Prieur Commendataire de Nanteuil-le-Haudoin, Seigneur de Cherville, Membre de plusieurs Académies, &c. Tome 5.* A Paris, rue & Hôtel Serpente. 1784. Vol. *in*-4°. de 747 pages, avec plusieurs planches gravées.

Ce volume s'étend depuis le mot *Forêt* jusqu'à celui *Jambon*. On y lit des articles très-importans, tels que ceux de *Froment* qui est étendu & curieux, *Greffe*, *Herbe*, *Huile*, *Incubation*, &c. &c. Les Amateurs trouveront des Instructions amples dans cet ouvrage, qui suppose beaucoup de zèle & d'ardeur dans M. l'Abbé Rozier.

POPULATION.

Il y a eu dans la Généralité de Paris, en 1782, 45722 *naissances*, 10227 *mariages*, 43178 *morts*, 70 *professions religieuses*, 101 *morts en religion.*

En 1783, 44807 *naissances*, 17200 *mariages*, 50932 *morts*, 54 *professions religieuses*, 90 *morts en religion.*

MÉTÉOROLOGIE.

A l'Auteur du Journal.

Laon, 2 Avril 1785.

La manière dont vous accueillez, Monsieur, les Observations météorologiques, le soin que vous donnez vous-même à celles qui se trouvent dans votre Journal, ces motifs me font espérer que vous voudrez bien y accorder une place aux réflexions que m'a donné lieu de faire la prédiction insérée depuis peu dans les papiers publics. On annonce qu'un Observateur Allemand, qui s'occupe depuis plus de 60 ans d'Observations météorologiques, avoit prédit le froid de l'année dernière, & qu'il nous promettoit encore, pour cette année, du froid jusqu'au 15 Avril, selon la *Gazette de France*, & jusqu'au 11 seulement, selon *le Mercure*: il attribue, ajoute-t-on, ces hivers longs & rigoureux aux tremblemens de terre de Lisbonne, en 1755, & de la Calabre, en 1783. Qu'il me soit permis de faire remarquer qu'on a éprouvé des hivers aussi longs & aussi rigoureux avant l'époque de ces tremblemens de terre. D'ailleurs, je ne vois pas que, d'après ces phénomènes, on puisse assigner précisément la durée du froid dans une année quelconque: l'effet pourroit répondre à la prédiction, sans qu'on puisse rien conclure en faveur du systême qui y donne lieu. Celui qui est fondé sur la théorie des points lunaires, relativement à la période de 19 ans, me paroît s'accorder mieux avec l'observation; par exemple, cet hiver de 1785 a une analogie singulière avec celui de 1709 (Voyez les *Mémoires de l'Académie* pour cette année); de 1728 (Voyez la *Statique des Végétaux* de *Hales*, pages 64 & suiv. de la 1re édition); & de 1766, dont j'ai les observations dans mes registres qui font foi, qu'en Mars, sur-tout du 22 au 28, il geloit & il neigoit tous les

jours, précisément comme nous venons de l'observer. Or, ces trois années appartiennent à la période lunaire de 19 ans, à laquelle correspond l'année 1785. Remarquons enfin que le souvenir des hivers rigoureux frappe plus, & est plus durable que celui des hivers ordinaires. Depuis 20 ans, nous avons eu cinq ou six hivers rigoureux : nous venons d'en éprouver pendant deux années de suite; ils ont été précédés par le tremblement de terre de la Calabre, donc ils en sont une suite: *post hoc, ergò propter hoc!* L'hiver de 1776 a été encore plus rude: il n'avoit pas été précédé par un tremblement de terre notable. Je ne nie pas l'influence des tremblemens de terre considérables sur l'atmosphère: mais il me semble qu'elle ne doit être que locale & accidentelle, c'est-à-dire, que cette influence ne doit se manifester que pendant un tems, & dans une certaine étendue de pays proportionnée à l'intensité du phénomène. Tel a été, par exemple, le brouillard extraordinaire observé en 1783 seulement, à la suite du tremblement de terre de la Calabre. Je crois que pour qu'un tremblement de terre pût occasionner un changement habituel de température, il faudroit qu'il occasionnât un changement dans la position de l'axe de la terre. Or, je demande aux Astronomes si cet effet a eu lieu, & aux Physiciens, s'il est possible?

Telles sont mes réflexions que je soumets à votre jugement & à celui de mes Confrères en Météorologie. Mon desir est, en les proposant, non pas de critiquer, mais de m'instruire.

Je suis, &c. COTTE, *Prêtre de l'Oratoire, Correspondant de l'Académie royale des Sciences, &c.*

ARTS.

GRAVURE.

Tableaux du Peuple de Paris, en figures gravées & coloriées, accompagnées d'anecdotes relatives. Dédiés à M. *le Noir*, Conseiller d'Etat, Lieutenant-général de Police, Bibliothécaire du Roi. A Paris, chez M. *Pavard*, Papetier, rue des Prouvaires. 1784. Petit *in*-4°. Prix de chaque numéro, composé de six Figures formant tableaux avec les historiques soigneusement enluminés, 6 liv.; sans être enluminés, 4 liv. Les numéros 1 & 2 paroissent.

Cet ouvrage pouvoit être d'un effet très-piquant: mais qu'il nous soit permis de faire ici quelques réflexions dictées par l'intérêt que ce même ouvrage doit inspirer. Si l'on a eu le projet d'amuser le Public par de petites historiettes sous les noms du *Charbonnier*, de *l'Ecosseuse de pois*, *de la Femme de Chambre* &c., on a atteint sans doute le but qu'on s'étoit proposé: mais s'il se trouvoit des personnes qui desirassent voir le vrai costume de ces états, la Laitiere, par exemple, avec son jupon court, sa cornette de paysanne, sa charrette chargée de pots au lait, dont elle trouve tous les jours le débit au coin de la même rue; si l'on vouloit connoitre les endroits où elle fait sa provision dans Paris même, apprendre comment elle le mêlange plus ou moins selon le degré de considération dû aux pratiques, trouver en passant des avis qui n'auroient pas été déplacés sur l'usage peut-être trop général de café au lait; enfin si l'on vouloit voir la forme & la grosseur de nos sacs de charbon dans Paris, l'aisance de nos Charbonniers à les transporter, &c. &c. &c. alors nous conseillerons aux Dessinateurs de copier dorénavant la nature avec plus d'exactitude, & à l'Auteur des explications, non d'y mettre plus d'esprit (on ne peut lui en refuser), mais de se moins livrer à des traits d'imagination, & de se borner à instruire les habitans des Provinces & les Etrangers par des détails vrais & caractéristiques.

MUSIQUE.

Journal de Violon, dédié aux Amateurs; composé d'airs d'Opéra sérieux & comiques, airs de Ballets, Ariettes italiennes, Rondeaux, Vaudevilles & Chansons, arrangés par les meilleurs Maîtres pour deux Violons ou deux Violoncelles. N° 4. Le prix de l'abonnement, pour douze cahiers, dont il en paroît un tous les mois, est de 15 liv. pour Paris, & de 18 liv. pour la province, francs de port. A Paris, chez M. *Bornet* l'aîné, Marchand de Musique, rue des Prouvaires, près S. Eustache.

Numéros 7, 8, 9, 10, 11 & 12 de *la Muse lyrique*, ou *Journal de Guittare*, dédié à la Reine, par M. *Porro*. On souscrit pour ce Journal de 48 Feuilles, à Paris, chez M. *Baillon*, rue neuve des Petits-Champs. Prix 12 liv. pour Paris, & 18 liv. pour la Province, franc de port.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui supprime une Lettre & des Observations insérées dans différens Journaux, sur l'exécution de l'article II de la Déclaration de 1724, portant peine de mort contre le vol domestique; & fait défenses aux Auteurs, Rédacteurs & Directeurs des Papiers publics d'y insérer aucunes Dissertations ou Lettres de qui que ce soit sur les matières de Législation ou de Jurisprudence; du 2 Mars 1785.

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

En lisant le vieux *Froissart*, on est étonné de la scrupuleuse exactitude avec laquelle il distingue le rang & les qualités des acteurs de la vaste scène qu'il anime avec un art si naturel. Cela seul sert à nous peindre une partie des mœurs de nos aïeux: toutes les classes n'étoient pas confondues chez eux. On peut avec beaucoup d'esprit, soutenir que c'étoit un mal; mais quel est l'homme sensé à qui on le persuadera? Jusqu'à *Henri IV*, on observe encore un beau reste de nos anciens usages; mais *Richelieu*, ennemi des Grands, prodigua de vains titres, ou les laissa usurper à la simple noblesse: en multipliant les prétentions de cet ordre,

il affoiblit les droits des chefs. *Mazarin* confondit tout. Depuis lui, le mal fut toujours en croissant. *Moliere* & *Regnard* eurent beau se moquer des faux Marquis : ils se multiplièrent. Et quel est le gentilhomme qui se contente du titre que la loi lui donne ? Ces usurpations de la noblesse enlèvent un puissant moyen de récompense, qui épargneroit bien de l'argent, s'il étoit sagement ménagé.

Le Correspondant de C....

POÉSIE.

In-promptu à l'occasion de Mademoiselle Sophie Pier.... d'Ar.... *que sa marraine avertissoit de se tenir droite en travaillant.*

Sophie est un bouton de rose
Qu'Amour se plait à cultiver :
Mais cette fleur à peine éclose,
Se courbe au lieu de s'élever.
Flore pâlit, Zéphyr s'afflige :
Rassurez-vous ; un jour viendra
Qu'elle brillera sur sa tige ;
Desir de plaire y pourvoira.

Par M. DE S. HUBERT, *de Rouen.*

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Terre & Seigneurie de la Londe, paroisse d'Yvetot, en Basse-Normandie, affermée 5100 liv. & pouvant être augmentée de 1500 liv. avec Maison, Basse-cour, Pressoir, Écurie, Remises, deux Granges, six Étables, trois Celliers, Boulangerie, Colombier, Jardins, Prés, Herbages, Terres & Rentes. *Sur publication aux Requêtes du Palais, le 20, entre 11 heures & midi, sauf quinzaine.* S'adr. à Paris, à MM. *Bonnomet*, Not. rue Montmartre, & *Malot*, Procureur, rue des Fossés S. Germain-l'Auxerrois, cul-de-sac de Sourdis.

Charge de Secrétaire du Roi en la Chancellerie près du Parlement de Grenoble. S'adr. à Paris, à M. *le Brun*, Not. rue de la Monnoie.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Avril 1785.	Du 2. liv.	s.	d.	Du 6. liv.	s.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	752			752		
— du Mexique, à	744			742		
— du Pérou, à	734			732		
— de Guinée, à	752			752		
Or de ducats, *l'once*, à	101	10		101	10	
— fin à 23 karats $\frac{11}{12}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15		54	15	
— à 11 den. 10 gr. à	52	17	6	52	17	6
Piastres, à	49			49		

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

AVRIL 1785.	Du 6.	Du 7.
Actions des Indes de 2500 l.	....	2092$\frac{1}{2}$. 95. 2100...
Portion de 1600 liv.	....	....
Portion de 312 l. 10 s.	....	....
Portion de 100 liv.	....	....
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	416	416. 18
Rescriptions	2$\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$. 3$\frac{3}{4}$. 2$\frac{1}{2}$ p. % p.	2$\frac{3}{4}$. 4 p. % p.
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	939	941
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	719. 18	718. 17$\frac{1}{2}$
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	489$\frac{1}{2}$. 89	489. 88$\frac{1}{2}$
Quittance de finance	4. 4$\frac{1}{2}$. 5$\frac{1}{4}$. 4$\frac{1}{2}$ p. % p.	4$\frac{1}{4}$. 5$\frac{3}{4}$. 4. 5. 6 p. % p.
Viager 1782	15$\frac{1}{2}$ p. % bén.	15$\frac{1}{4}$ p. % bén.
Viager de Décembre 1783.	....	9$\frac{1}{2}$ p. % ben.
Viager de chance à 10 p. %	14$\frac{3}{4}$ bén.	14$\frac{3}{4}$ bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784.	3. 2$\frac{3}{4}$ p. % bén.	3 p % b.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 6.	Du 7.
Amsterd.	53$\frac{3}{4}$	53$\frac{3}{4}$
Hamb.	191$\frac{1}{4}$	191$\frac{1}{4}$
Londres.	28$\frac{13}{16}$	28$\frac{13}{16}$
Madrid.	14 l. 12 s.	14 l. 12 s.
Cadix.	14 l. 8 s.	14 l. 8 s.
Gênes.	94$\frac{1}{4}$	94$\frac{1}{4}$
Livourne	99$\frac{1}{4}$	99$\frac{1}{4}$
Lyon, *Pâques.*	1 p. % p.	1 p. % p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin; où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 12 Avril 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

TROISIÈME *Voyage de Cook, ou Voyage à l'Océan Pacifique, ordonné par le Roi d'Angleterre, pour faire des découvertes dans l'Hémisphère-Nord, pour déterminer la position & l'étendue de la côte Ouest de l'Amérique Septentrionale, sa distance de l'Asie, & résoudre la question du passage au Nord: exécuté sous la direction des Capitaines* Cook, Clarke & Gore, *sur les vaisseaux* la Résolution & la Découverte, *en 1776, 77, 78, 79 & 80, &c.* A Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins. 1785. *in*-4°. & *in*-8°.

Nous avons dit, en faisant la première annonce de cet ouvrage, que l'Introduction étoit un des plus beaux monumens élevés à la gloire du Capitaine Cook. Nous devons ajouter qu'il n'est pas moins glorieux pour Sa Majesté le Roi d'Angleterre. Le nom de ce Prince sera transmis dans la postérité la plus reculée. C'est à son amour éclairé pour les Sciences, c'est à la protection qu'il leur accorde, qu'on doit les Voyages des Capitaines *Wallis, Byron, Cook, &c.* entrepris sous son règne; Voyages qui sont si intéressans, de quelque manière qu'on les considère.

Après avoir présenté au lecteur la récapitulation des Voyages antérieurs au dernier du Capitaine Cook, l'Auteur entre dans le détail des avantages qui en ont été la suite.

1°. C'est un grand avantage pour le Monde entier, que la reconnoissance des parties du Globe les moins connues, faite en dernier lieu par les Navigateurs Anglois, ait détruit ces théories imaginaires qui pouvoient donner lieu à des expéditions infructueuses. D'abord aucun doute là-dessus pour l'Hémisphère austral; &, après les infatigables & inutiles croisières de M. Cook, « qui » s'avisera désormais, dit l'Auteur, de faire at» tention aux rêveries ingénieuses de *Campbell*, » du Président *de Brosses*, & de M. *de Buffon* »? On peut donc hardiment déconseiller toutes les expéditions dans cette partie du Globe. Quant à l'Hémisphère-Septentrional, il ne paroit pas moins prouvé aujourd'hui qu'il seroit déraisonnable d'essayer de nouveau de pénétrer dans l'Océan Pacifique par le Nord. On doit lire, à ce sujet, dans l'introduction, le précis d'un Voyage par M. *Hearne*, qui a traversé par terre toute la portion du continent de l'Amérique situé sur les derrieres de la Baie de Hudson. Ce Voyage jette un grand jour sur la question du passage dont l'impossibilité semble actuellement démontrée. Nous ajouterons à ceci la réflexion qu'avoit faite feu M. le Maréchal *de Croÿ*, dans une brochure publiée, il y a trois ans; c'est que, quand bien même le passage existeroit, il devroit être regardé comme nul par les obstacles & les difficultés de la navigation. Tout s'accorde pour démontrer cette vérité.

2°. Ces Voyages ne serviront pas seulement à prévenir des expéditions inutiles; ils diminueront les dangers & les détresses qu'on éprouva jadis dans les mers qui se trouvent sur la route du commerce & de la navigation actuelle. Les Navigateurs ont rectifié les méprises de leurs prédécesseurs sur la véritable position des endroits importans: ils ont fait des observations authentiques sur la manière de conduire un vaisseau le long des côtes dangereuses, les passages étroits, les courans & les bas fonds de l'Océan Atlantique & de la Mer Pacifique; ils ont fait connoître de nouvelles Baies, des Havres & des mouillages où les navires peuvent se réfugier, & où les équipages peuvent trouver des rafraichissemens. Et quels avantages les navigateurs de toutes les nations que la guerre où le commerce porteront sur la même route, ne retireront-ils pas de ces découvertes?

3°. Il est résulté de ces voyages des avantages bien plus précieux encore pour les Sciences. L'Astronomie, la Physique, l'Histoire naturelle, ont acquis des richesses nouvelles & immenses. La multitude, dit M. *Wales* qui a fait lui-même un de ces Voyages, & la variété de nos expériences dans toutes les parties du monde, sur la déclinaison & l'inclinaison de l'aimant, ont posé d'ailleurs des bases étendues pour le progrès du magnétisme: ces bases serviront à découvrir la cause & la nature de la disposition de l'aiguille aimantée à se tourner vers le pôle boréal, & la théorie de ses va-

riations. On a fait aussi, dans des endroits très-différens & très-éloignés l'un de l'autre, des expériences fort utiles sur les effets de la gravité : on a découvert que le phénomène appellé ordinairement *Aurore boréale*, n'est pas particulier aux latitudes Nord élevées, qu'il a lieu également dans tous les climats froids, situés au Nord ou au Sud. Mais la Botanique est peut-être de toutes les Sciences, celle qui a retiré de plus grands fruits de nos derniers Voyages : on dit qu'ils nous ont procuré la connoissance d'au moins 1200 plantes nouvelles, & que les talens & les recherches de Sir *Joseph Banks*, & des autres Naturalistes qui ont accompagné M. Cook, ont beaucoup ajouté à ce que nous savions, dans chacune des branches de l'Histoire naturelle ».

Nous sommes obligés de renvoyer à la Feuille suivante la fin de cet extrait. Il est si rare d'avoir à parler de bons ouvrages, sur-tout de la nature de celui-ci, qu'on nous permettra d'être un peu longs sur celui-ci ! &, en vérité, cela vaut un peu mieux que cette prose nauséabonde & ces petits vers innocens, dont nous sommes si constamment fatigués.

Collection universelle des Memoires particuliers relatifs à l'Histoire de France. Tome 2. A Londres, & se trouve à Paris, rue d'Anjou, la 2e porte-cochère à gauche, en entrant par la rue Dauphine. 1785. Vol. *in*-8° de 467 pag. Prix de la souscription, pour 12 vol. par an, 48 liv. à Paris, & 7 liv. 4 f. de plus pour la Province.

Ce volume contient la suite des *Mémoires du Sire de Joinville*, & des *Observations* sur ces Mémoires, par *Ducange*.

MÉDECINE.

Observations pratiques sur les maladies vénériennes, traduites de l'Anglois de M. Svediaur, *Docteur en Médecine ; par M.* Gibelin, *Docteur en Médecine, Membre de la Société Médicale de Londres, &c.*

Si quid novisti rectius illis,
Candidus imperti, si non, his utere mecum. HORAT.

A Paris, chez *Cuchet*, Libr. rue & hôtel Serpente. 1785. Vol. *in*-8°. de 384 pag. sans l'Epitre dédicatoire, la Préface, &c. qui en contiennent 40. Prix 4 liv. br. & 5 liv. rel.

Cet ouvrage contient sur cette maladie des vues neuves & intéressantes pour la pratique. L'Auteur l'a publié pour être utile à l'humanité & à ses confrères. Les mêmes vues ont engagé M. Gibelin à le faire passer dans notre langue. C'est lui qui a enrichi notre littérature des expériences & observations sur différentes espèces d'air, composées en Anglois par M. *Priestley*.

Nous allons extraire une partie du Chapitre 19 de l'ouvrage de M. Svediaur. Il s'agit d'un préjugé qu'il est important de détruire. La plupart de ceux qui sont attaqués du mal dont il s'agit, portent la peine de leur incontinence ; mais assez punis par la honte & la douleur, il seroit barbare de ne pas leur tendre une main secourable. Voici donc le préjugé que détruit l'Auteur Anglois.

« Il est des malades imbus de cette opinion, que le virus vénérien quand il a une fois pénétré dans le corps, ne peut plus en être totalement déraciné. Ils croient en conséquence qu'une personne qui a eu le malheur d'être entièrement infectée, ne peut jamais se regarder comme radicalement guérie. Cette *opinion absurde* rend très-malheureuses les personnes qui en sont *entichées.* J'ai vu fréquemment, sur-tout chez les personnes du sexe, ce préjugé empoisonner le bonheur de la vie, nonobstant tout ce que les Médecins pouvoient leur dire pour les convaincre de leur erreur. Le moindre mal de tête, la plus légère douleur rhumatique, ou le moindre petit bouton sur la peau leur paroissent des preuves certaines de l'existence du virus caché dans leur corps, & prêt à produire les plus cruels effets. Ces malades sont vraiment dignes de pitié. Il est juste de faire les recherches les plus exactes sur leur état, & de leur donner des soins très-attentifs ; car est-il une situation plus affreuse que celle d'un être qui est perpétuellement en proie à de pareilles terreurs ? Mais si enfin, après, l'examen le plus approfondi, l'on trouve qu'il ne reste aucun symptome de la maladie, il faut tâcher de détruire un préjugé qui les jette dans la tristesse & le désespoir ».

ARTS.

GRAVURE.

Quarante-huitième cahier des Costumes François, représentant la 41e suite *d'habillemens à la mode, en 1785.* A Paris, chez *Esnaut* & *Rapilly*, rue S. Jacques. Prix 3 liv. en blanc & 6 liv. en couleur.

INVENTIONS.

Réponse de M. Fleury, Curé d'Avenay, près Caen, à la Lettre insérée dans le N°. 4 de ce Journal, année 1785, au sujet du nouveau Moulin à vent, horizontal.

Premier Mars 1785.

L'Auteur de la Lettre s'efforce de persuader, que dans le projet que j'ai présenté au Gouvernement, qui l'a honoré d'un accueil favorable, j'ai voulu me décorer du titre d'*inventeur* qui ne m'appartenoit pas ; & voici son procédé. Il avoit vu dans votre feuille, N°. 127 de l'année dernière, mon Ouvrage annoncé en ces termes : *Nouveau Moulin à vent, horizontal*, avec un détail de méchanisme, qui renfermoit nombre *d'avantages & de commodités* ignorées jusques à ce jour, & qui étoit terminé par cette observation ; *si cette invention réussit, elle sera placée avec raison parmi les découvertes les plus intéressantes.*

Mais comme cela ne l'accommodoit pas pour préparer la comparaison qu'il en vouloit faire avec le Moulin *du sieur Bourier*, il a changé les mots, transposé les propositions, & tellement défiguré

l'annonce, qu'elle ne présente plus qu'une *invention* chimérique. Il interprète ainsi ces mots : *invention d'un nouveau Moulin à vent, horizontal ;* par ces autres, *ailes horizontales pour nos Moulins à vent, imaginées par M. l'Abbé Fleury ;* de sorte qu'à sa façon de l'énoncer, je ne me fais un mérite que de cette position *horizontale des ailes*.

Je ne ferai qu'un raisonnement bien simple auquel l'Anonyme ne répondra pas. J'ai présenté, de *mon invention, un nouveau Moulin à vent, horizontal ;* il ne dira point que nulle part il soit annoncé autrement ; mais cela ne signifie-t-il pas clairement, que ce *Moulin* n'est pas le premier à *ailes horizontales ?* Il est donc contre toute vérité que j'aie prétendu faire consister mon *invention* à avoir *imaginé des ailes horizontales pour nos Moulins*. Inutilement l'Anonyme me rappellera le Moulin du sieur Bourier ; je le connoissois peut-être mieux que lui, ainsi que plusieurs autres à *ailes horizontales :* j'en ai fait sentir l'insuffisance & les imperfections quand j'ai présenté le projet du mien ; & on a vu qu'à la position des *ailes* près (que je ne me suis point donné la sotte & vaine gloire d'avoir *imaginées*), rien n'y étoit *analogue*, & que tout le reste étoit d'une nouvelle *invention*.

L'Anonyme, d'après un Auteur qu'il cite, appelle ce Moulin *le plus solide & le plus utile de tous les Moulins à vent.* Mais comment concilier cet éloge pompeux avec sa fin tragique, puisque de son aveu ce n'étoit qu'un *Moulin à scier du marbre*, qui avoit été abandonné & *détruit* par son Maître qui *n'en avoit plus besoin*, & qu'on ne voit point qu'aucune personne de la Capitale se soit avisée de se le procurer, ou d'en faire la copie ? Ce Moulin en effet, avec ses toiles, n'est jamais entré dans la classe des Moulins ordinaires, & n'étoit propre tout au plus qu'à faire *mouvoir un ventilateur ou une petite pompe.* C'est le jugement mot à mot qu'en porta l'Académie des Sciences en 1762 ; on peut voir ses Mémoires à l'article *Invention.*

Ce critique ne paroit pas plus solide pour prouver que ce Moulin possédoit tous *les avantages & commodités* promises par le mien. Il l'*a vu*, dit-il, *avec tout Paris bien allant & bien tournant ; ses mouvemens en étoient de plus faciles :* il est bon de lui démontrer qu'il n'en est encore qu'aux *tatonnemens* en fait de Machines & de Méchaniques, & qu'il ignore ce que doit être un volant pour avoir *les commodités & les avantages* qu'on cherche depuis long-temps.

..... Je me flatte que l'Anonyme, malgré l'envie qu'il a de m'enlever l'honneur de l'*invention*, qu'il cache à l'ombre de la justice évangélique, ne pourra jamais persuader le Public, encore moins ceux qui ont vu mon modèle en petit, que j'aie prétendu *ressusciter le Moulin détruit du sieur Bourier*, & que j'aie été assez téméraire, ou plutôt assez extravagant pour avoir osé présenter au Gouvernement un ouvrage qui ne seroit pas le mien, & avoir prétendu me procurer aux dépens d'autrui le titre d'*Inventeur*, qui par-là seroit pour moi un titre d'ignominie.

Au surplus, quand j'aurai fini le volant du Moulin que je fais exécuter en grand sous l'autorité & la protection du Gouvernement, je donnerai au Public, comme je m'y suis engagé, sa forme & ses proportions avec des Planches & le cahier d'instruction. J'espère qu'alors l'Anonyme ne maltraitera plus celui qui ne prétend qu'à l'honneur d'être utile, & qu'on *rendra à César ce qui appartient à César.*

AVIS DIVERS.

MÉLANGES.

Le Rédacteur des *Affiches de Lille* dit, dans sa Feuille du 5 de ce mois, qu'on lui mande de Lonwy, près de Cysoing, que la fille du nommé *Eruesse*, habitant de ce village, est depuis dix-huit mois dans une léthargie des plus opiniâtres. Depuis qu'elle est tombée dans cet état, elle n'a pris aucune nourriture. Une seule cuillerée de vin que M. le Curé lui fit prendre le 8 Février dernier, lui a occasionné des convulsions terribles. Il ne paroit pas que cette longue abstinence ait altéré son teint ; il est toujours aussi vermeil & aussi frais que lorsqu'elle n'étoit point affligée d'un sommeil aussi opiniâtre. On doit se rappeller que les papiers publics ont parlé, il y a 12 ou 15 ans, d'un semblable phénomène, au sujet d'une fille du Poitou, à laquelle on enfonçoit des épingles dans les jambes & dans les bras, sans qu'elle témoignât en sentir la moindre douleur.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

De Konisberg, le 15 Mars 1785. Depuis 1771 jusqu'en 1782, on a construit ici 120 bâtimens marchands de divers tonnages, dont on estime la valeur à 1,105,450 rixdalers. Il en a été vendu à l'étranger pour la somme de 241,697. Les matelots employés, tant dans ce port que dans ceux de Memel & de Pellan, sont au nombre de 970 ; le bénéfice du fret, fait en 1781, est monté à 298,948 rixdalers, & en 1782, à 278,042. Comme la Prusse fournit les matériaux pour la construction, les sommes tirées de la vente des bâtimens sont un gain net pour le pays.

Le commerce du royaume de Prusse a fait des progrès considérables depuis un siècle ; on sait qu'avant l'année 1684 il n'y avoit aucune espèce de fabrique. Celui de la soierie & de la lainerie, dans la Prusse orientale, pendant l'année dernière, offre les résultats suivans : les diverses étoffes de soie, fabriquées & consommées dans le pays, ont monté à 223,632 aunes : celles qui ont été exportées, à 100,780. On en compte 665,926 aunes qui ont payé le *transit*, venant sur-tout de la France. On a fabriqué dans le pays 37,387 pièces de draps, dont 12,530 ont été exportées, & le reste consommé dans le pays. (*Extrait de la Gazette de France.*)

De l'Orient, 1er *Avril.* Les thés du navire *la Calipso*, & partie de ceux de la *Marie Clorinde*, seront vendus ici, en la maniere accoutumée, le 18 de ce mois; à la suite desquels on vendra aussi ceux retirés à la vente du 16 Août dernier, des Navires *la Chanceliere de Brabant*, *le Pacifique*, & *l'Astre de l'Europe*, lesquels thés sont composés comme il suit :

638 caisses de thé verd supérieur.
326 caisses *id.* verd tonkay.
248 caisses *id.* haysuen skin.
179 caisses *id.* haysuen.
86 caisses *id.* haysuen supérieur.
167 grandes caisses bouy.
16 demi-caisses *id.*
57 quarts de caisses *id.*
183 huitiemes de caisses *id.*
45 caisses camphou : tare 18 à 22 livres.
11 petites caisses *id.* tare 17 livres pour quatre.
143 caisses camphou-campoy : tare 10 à 21 livres.
112 petites *id.* tare 22 à 23 livres pour deux.
290 caisses pekao : tare 18 livres.
322 caisses saotchaon : tare 19 à 21 livres.
529 petites *id.* tare 21 à 24 livres pour deux.
2 caisses *id* supérieur: tare 25 livres.
2 caisses pekao & saotchaon : tare 12 livres.

De Nantes, 1er *Avril.* Le navire *la Providence*, de 400 tonn. est arrivé des Cayes, chargé de sucre, café, riz, syrop, confitures, oranges, indigo, coton, bois de campêche & bois d'acajou.

Le navire *la Louise-Elisabeth*, de 400 tonn. est en charge pour les Cayes & la Guadeloupe.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Terre & Seigneurie de Reuves, à 2 lieues de Sezanne, en Brie, ayant toute Justice. S'adr. sur le lieu, au nommé *Jacopin*, Garde-chasse; à Sezanne, à M. *Ricart*, Avocat; & à Paris, à M. *Deyeux*, Not. rue S. Antoine.

Charge de Secrétaire du Roi du grand Collège. S'adr. à Paris, au même Notaire.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 6 Avril.		*Du 9.*	
A LA HALLE.	liv. s.	liv. s.	liv. s.	liv. s.
Froment, de....	18	à 26	18	à 24
Orge, de..........	16	à 17	16	à 17
Seigle, de.........	15	à 16	16	à 17
Avoine, de......	20	à 28	22	à 28
Farine blanche,	45	à 48	40	à 48
Bis-blanc & bis,	36	à 44	30	à 39
	le sac de Farine pesant 325 livres.			
A LA GRÈVE.				
Froment, de....	24	à 26	24	à 26
Orge, de..........	16	à 17	16	à 17
Seigle, de.........	15	à 16	16	à 17
Avoine, de......	20	à 28	20	à 26

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

AVRIL 1785.	*Du 8.*	*Du 9.*
Actions des Indes de 2500 l.	2097 ½. 95	2095. 97 ½
Portion de 1600 liv.	....	1350
Portion de 312 l. 10 s.	....	270
Portion de 100 liv.	....	....
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	418. 19	419
Rescriptions	2¾. 2½ p. $\frac{0}{0}$ p	2½. 4 p. $\frac{0}{0}$ p
Loterie royale, 1780, à 1200 l.	942	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	717. 16	719. 18. 20
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	488½. 89	489½. 90. 89½
Quittance de finance	4.4¾.5.4½ p. $\frac{0}{0}$ p	4¾. 4 p. $\frac{0}{0}$ p
Viager 1782	15½ p. $\frac{0}{0}$ bén	15¼ p. $\frac{0}{0}$ bén
Viager de Décembre 1783	9½ p. $\frac{0}{0}$ bén	9½ p. $\frac{0}{0}$ bén
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	14¾ bén	14½ bén
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	3. 2¾ p. $\frac{0}{0}$ bén	3. 2⅞. 3 p. $\frac{0}{0}$ bén

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 8.	*Du 9.*
Amsterd.	53¾	53¾
Hamb.	191¼	191¼
Londres	28¾	28¾
Madrid	14 l. 12 s.	14 l. 12 s.
Cadix	14 l. 9 s.	14 l. 9 s.
Gênes	94¼	94¾
Livourne	99¾	99½
Lyon... *Pâques.*	1 p. $\frac{0}{0}$ p	1 p. $\frac{0}{0}$ p

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Jeudi 14 Avril 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

TROISIÈME *Voyage de Cook, &c.* A Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Un Bel-Esprit du siècle dernier disoit que les relations des Voyages, étoient les Romans des Philosophes. Quand cette idée seroit vraie, ces Romans-là ne devroient pas être dédaignés : ils font du moins penser, sans parler du vif intérêt qu'ils inspirent, & de l'aliment continuel qu'ils fournissent à la curiosité du Lecteur ; & en vérité, ils valent un peu mieux que ces Romans langoureux, fades, impertinens, où l'on trouve tant d'idées creuses & folles, de peintures chimériques, d'images voluptueuses & corruptrices, de mœurs même fausses, & presque toujours de redites fastidieuses. Mais ce n'est pas ainsi qu'on doit considérer les Voyages de ces hardis Navigateurs Anglois, qui ont porté la gloire de leur nom & de leur patrie dans tous les parages de l'univers. Les avantages qui en résultent sont prouvés par l'exactitude de leurs observations. Nous en avons rapporté quelques-uns dans la dernière Feuille. L'Auteur de l'Introduction en fait connoître d'autres qui ne sont pas moins remarquables.

Les mœurs, les usages, les loix civiles, politiques, religieuses, les arts, les manufactures, les ornemens, les meubles, les spectacles dramatiques, les danses, les jeux, la musique des habitans de différentes isles situées au centre de l'Océan Pacifique du Sud ; tous ces objets sont d'autant plus intéressans, que les naturels de ces contrées n'ont point eu, que l'on sache, de communication avec une tribu différente, depuis leur établissement primitif dans ces climats. Abandonnés entièrement à eux-mêmes pour tous les arts, & à leurs anciennes traditions pour toutes leurs coutumes, n'ayant reçu des sciences aucune culture, l'éducation n'ayant point altéré leur caractère, ils offrent à l'Observateur attentif des remarques qui serviront à deviner jusqu'où la nature humaine, sans secours étrangers, peut dégénérer, & en quels points elle peut exceller.

Mais voici quelque chose de plus intéressant encore, qui jette beaucoup de lumière sur une question des plus importantes, & qui est bien digne de toute l'attention d'un Lecteur instruit. *Kempfer* avoit déjà remarqué, dans son *Histoire du Japon*, que les Malais, nation de l'Asie, étoient autrefois ceux de tous les peuples de l'Inde qui faisoient le plus de commerce ; que la navigation de leurs vaisseaux marchands ne se bornoit pas aux diverses côtes de l'Inde ; qu'ils alloient jusqu'à celles de l'Afrique, & en particulier à la grande isle de Madagascar. Le titre de *Maître des Vents & des Isles situées à l'Est & à l'Ouest*, que prenoit le Roi des Malais, en est une preuve évidente. La langue Malaise, qui s'est répandue presque dans tout l'Orient, ainsi qu'autrefois le Latin, & aujourd'hui le François, se sont répandus dans toute l'Europe, le démontre bien mieux encore. Mais on savoit très-imparfaitement que depuis Madagascar jusqu'aux Marquises & à l'isle de Pâques, c'est-à-dire, depuis la côte orientale de l'Afrique, jusqu'aux méridiens où l'on approche de la côte occidentale de l'Amérique, la même Tribu ou Nation, qu'on peut appeller la Nation Phénicienne du Monde oriental, eût formé des établissemens qui renferment plus de moitié de la circonférence du Globe ; qu'elle eût fondé des colonies à presque tous les points intermédiaires de ces immenses parages, sur des isles qui se trouvent à des distances extraordinaires de la Métropole, & qui ignorent actuellement leur existence mutuelle. Ce fait historique qu'on ne pouvoit connoître avant les Voyages de Cook, est aujourd'hui démontré par la ressemblance des usages & des institutions, & sur-tout par l'affinité du langage, la meilleure & la plus satisfaisante de toutes les preuves. On trouve dans ce troisième Voyage de Cook des Notes & une Table comparative des termes, qui confirment cette vérité sur laquelle il ne sera plus permis de former des doutes, lorsque le grand ouvrage sur la langue Malaise, dont s'occupe actuellement M. *Marsden*, aura vu le jour.

Ce n'est pas seulement sur les émigrations de cette Tribu que les derniers Navigateurs Anglois ont jetté du jour ; ils ont encore fourni des détails

curieux sur une autre peuplade que le sort a placée sous des climats moins heureux. On veut parler des Eskimaux, qu'on n'a trouvé jusqu'à présent que sur la côte de Labrador & de la Baie de Hudson, & qui diffèrent en plusieurs points caractéristiques des Sauvages établis dans l'Amérique Septentrionale. On a découvert, il y a environ 20 ans, que les Eskimaux & les Groënlandois offrent à tous égards des rapports de coutumes, de mœurs & d'idiôme, qui démontrent l'identité primitive des deux nations. En 1772, M. *Hearne*, qui a suivi plus loin cette peuplade malheureuse, vers la partie du globe où elle s'étoit originairement embarquée sur des pirogues de peau, en a trouvé quelques individus à l'embouchure de la rivière du Cuivre, par 72 degrés de latitude, & environ 500 lieues plus loin à l'Ouest que le point le plus occidental où s'est porté *Pickersgill*, dans le détroit de Davis. M. Cook a achevé cette découverte, que les Isles & la côte de la bande Ouest de l'Amérique Septentrionale, sont habitées par la même Tribu. On la rencontre à l'entrée de Norton, à Onalashka, & à l'entrée du Prince Guillaume; c'est-à-dire, à près de 1500 lieues de ses établissemens au Groenland & sur la côte de Labrador. Cette assertion n'est pas fondée sur l'analogie des mœurs : la table sur l'affinité des idiômes, dressée par M. Cook, dissipera tous les doutes, même pour ceux qui cherchent la vérité avec le plus de scrupule.

L'Auteur de l'Introduction fait valoir encore un autre avantage, non moins important, qu'a procuré le troisième voyage de Cook. « *Il a découvert* (1), ou du moins il a prouvé d'une maniere démonstrative la proximité des deux continens de l'Asie & de l'Amérique; & il y a lieu de croire qu'on ne tournera plus en ridicule ceux qui pensent que l'Asie a pu peupler l'Amérique. Ainsi, nos derniers Navigateurs ont rendu service même à la religion, en détruisant une objection que les incrédules ont proposée souvent sur la population des diverses contrées de la terre, telle qu'elle est racontée par *Moyse* ». Cette objection tombe aujourd'hui d'elle-même. La distance entre les deux continens n'est donc pas de *huit cens lieues gauloises au travers d'un Océan périlleux*, comme le dit M. *Paw*, dans ses *Recherches philosophiques sur les Américains :* mais cette distance est seulement de *treize* lieues; & ce petit espace est d'ailleurs semé d'Isles intermédiaires.

Nous n'avons extrait que les articles les plus frappans de cette Introduction: mais elle mérite d'être lue en entier. Elle a été regardée en Angleterre même comme un chef-d'œuvre : on en portera sans doute le même jugement en France. L'Auteur a de la gravité, des connoissances très-étendues, des rapprochemens très-heureux. Ses réflexions sont d'un Philosophe rempli de zèle pour le bien de l'humanité; & ce qu'on ne sauroit assez louer, il est d'une justice & d'une impartialité rares même dans les Auteurs les plus célèbres.

(1) Nous ne croyons pas que cette découverte soit due au capitaine Cook: la proximité des deux continens est indiquée dans une carte de *Delisle :* nous ne l'avons pas sous les yeux : mais nous avons quelque souvenir de l'y avoir remarquée, & nous ne croyons pas nous tromper.

ÉCONOMIE RURALE.

Procédé éprouvé pour détruire les œufs de Papillons & les Charansons qui attaquent les grains, publié par ordre du Gouvernement.

Les Officiers Municipaux d'une ville de Languedoc ont été invités au mois de Septembre 1784, à se transporter chez un particulier, qui leur a montré deux sacs de bled froment, qu'ils ont vérifié être de même qualité & recueilli dans le pays; après quoi ce particulier a fait tremper pendant quelques minutes un des deux sacs de bled dans l'eau bouillante, puis l'a fait égoutter & l'a exposé dans sa cour, où le soleil donne environ pendant deux heures, pour le faire sécher; il y est resté deux jours; l'autre sac a été mis sous clef.

Au bout de deux jours, le bled trempé ayant été trouvé assez sec, il en a été pris une mesure & autant de celui mis sous clef, pour les faire moudre & en faire du pain séparément.

Les deux moutures ont ensuite été portées séparement chez un Boulanger de la ville; la farine a été travaillée, & la pâte mise au four. Toutes les opérations ont été faites en présence des Officiers.

Le pain cuit & refroidi, il a été reconnu que celui provenant du bled lavé à l'eau bouillante, étoit un peu plus blanc que l'autre & avoit produit 3 pains doubles & demi de plus; ce qui fait par sac 14 pains du poids de 2 liv. chacun, & sur le taux alors courant du prix du bled, une augmentation de 2 liv. 16 s. par sac de 200 livres.

Les Officiers Municipaux ont cacheté les sacs, qui renferment le restant des deux qualités de bled, & se proposent de faire une seconde & une troisième expériences pareilles à la première, l'une au mois de Mai 1785, & l'autre en Août suivant.

En attendant, le particulier assure, dans un Mémoire qu'il a envoyé à la fin du mois de Novembre 1784, qu'il visite souvent les deux sacs qui lui ont été déposés, qu'il n'a point encore apperçu un seul ver sur le sac de bled lavé, tandis que l'autre en est surchargé.

Si, comme il l'espère, le succès couronne ses espérances, l'on pourra dorénavant préserver les grains du Charanson, par une pratique qui ne sera ni dispendieuse ni difficile.

L'on a, ajoute-t-il, dans tous les ménages les instrumens nécessaires à cette opération; il voudroit seulement que le panier d'osier, dont on se servira pour plonger le bled dans la cuve, fût couvert; le grain ne pourroit alors sortir en aucune manière. L'immersion doit être répétée trois ou quatre fois rapidement; par le moyen d'un chaudron posé sur le foyer, on auroit soin d'entretenir l'eau au même degré de chaleur; au sortir du cuvier, le froment

feroit jetté en tas fur une toile ; il en feroit retiré demi-heure après. Il a à-peu-près befoin de ce tems pour pouvoir être enfuite remué avec un rateau fur d'autres toiles qu'on difpoferoit tout près de celles qui l'auroient d'abord reçu ; & il feroit poffible qu'une feule perfonne donnât dans une journée cette dernière façon à cent facs de bled.

HISTOIRE NATURELLE.

On vient de publier le *Profpectus* de l'ouvrage intitulé : *Stirpes novæ, aut minus cognitæ, defcriptionibus & iconibus illuftratæ. In-fol.* par M. *l'Héritier*, Confeiller à la Cour des Aides de Paris.

Le principal but de cet ouvrage eft de faire connoître les Plantes nouvelles, par des defcriptions d'une part, & de l'autre par des figures ; le tout fait d'après nature.

On en publiera chaque année 4 cahiers ou environ. Le cahier contiendra 10 à 12 Planches, rarement plus ou moins. Le Texte & les Planches font imprimés fur papier grandeur de Chapelet demi-feuille. 60 exemplaires, format atlantique, font tirés fur papier vélin grand raifin fuperfin de la Manufacture royale du fieur *Réveillon*. Il y a auffi quelques exemplaires fur le même papier qui feront coloriés, pour les perfonnes qui en feront leur foumiffion.

Le prix du cahier fe réglera par le nombre des Planches. Jufqu'au 30 Novembre 1785, la Planche fimple coûtera, favoir, en papier ordinaire, 24 fols, & en grand papier vélin, format atlantique, 48 fols. Ainfi *le premier cahier, qui eft en vente*, contenant 11 Planches, fe vend en feuilles 13 liv. 4 f. fur papier ordinaire, & 26 liv. 8 f. fur papier vélin. A l'égard des Planches coloriées, l'on n'en peut pas encore déterminer le prix. Au premier Décembre 1785 tout l'ouvrage augmentera d'un quart en fus pour les perfonnes qui n'auront pas acheté les premiers cahiers ; de forte que la Planche fur papier ordinaire, fe vendra 30 fols au lieu de 24, & fur papier vélin, 3 livres au lieu de 48 fols, & ainfi des autres parties de l'ouvrage, dans la même proportion. Aucun cahier ne fe vendra féparément.

En faveur des perfonnes qui acheteront des exemplaires coloriés, & qui defireront y joindre des Planches tirées en noir, l'on détachera ces Planches du Texte. Prix, fur papier vélin, 24 fols pièce quant à préfent, & 30 fols au premier Décembre 1785, outre le prix convenu pour l'exemplaire colorié. On fe propofe de publier le nom des Soufcripteurs, ou pour mieux dire, des Acheteurs, dans le cahier de Décembre 1785. C'eft pourquoi chacun eft prié de donner fes noms & qualités au Libraire qui lui aura vendu l'ouvrage pour les tranfmettre à l'Auteur.

Les prix ci-deffus marqués font pour Paris feulement. Pour la province & pour l'étranger, outre l'affranchiffement de l'argent & des lettres, les Acheteurs paieront également le port du livre. En conféquence, il fera plus convenable pour les étrangers & pour les perfonnes de province de charger un Correfpondant à Paris, de retirer leurs cahiers, à chaque livraifon, en repréfentant à cet effet, au Libraire, fa reconnoiffance.

Cet ouvrage, qui eft fupérieurement exécuté de toutes manières, qui ne peut qu'être infiniment utile à ceux qui s'occupent de la Botanique, & qui réunit les fuffrages des Connoiffeurs, fe vend, à Paris, chez *Prévoft*, quai des Auguftins ; à Londres, chez *P. Elmfly* ; à Vienne & à Léipfick, chez *Rod. Græffer*.

ARTS.

GRAVURE.

Le Payfan mécontent. C'eft une eftampe gravée en couleur, d'après M. *Borel*, par M. *Morret*, laquelle repréfente le jufte mécontentement d'un payfan qui voit fa femme ou fa maîtreffe cajolée par un dragon. Elle fe trouve à Paris, chez M. Morret, rue des deux Portes S. Sauveur, maifon de M. *Lelievre*, n° 18. Prix 3 liv.

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

Variétés littéraires, hiftoriques, galantes, &c. Ouvrage périodique propofé par foufcription ou fans foufcription.

Chaque cahier contiendra quatre feuilles *in-8°*; & chaque feuille un article, qui aura fon titre particulier. Voici leur dénomination. Article 1er. *L'Année hiftorique.* Evénemens anciens & modernes, préfentés par ordre, & rangés au jour de l'année, & conféquemment du mois où ils font arrivés. Article 2d. *Littérature légère.* Vers, Contes, Traits plaifans, Actions propres à exciter le rire, Badinage fpirituel. Article 3e. *L'Hiftoire foumife à l'opinion.* Mœurs, Loix, Ufages, Coftumes, Faits particuliers, expliqués, commentés, rendus douteux ou plus fenfibles par d'autres faits. Article 4e. Anecdotes, Monumens, Singularités, Traductions, Morale, Philofophie.

On donnera un cahier tous les quinze jours, qui contiendra quatre feuilles de 16 pages chacune ; conféquemment, l'on recevra, dans le cours de l'année, 24 cahiers, qui donneront 96 feuilles : or, chaque feuille contenant 16 pages, l'on aura, fi l'on veut, quatre volumes de 24 feuilles par année, c'eft-à-dire, de 384 pages, numérotés de façon que chaque genre pût fournir fon volume à part, au bout de l'année. On donnera, à la fin de chaque année, un vingt-cinquième cahier, *gratis*, qui contiendra la table féparée de chaque article. On pourra, en décompofant le cahier, terminer chaque volume par fa table particulière.

Il fera libre de s'engager à payer en détail, & à prendre les 24 cahiers qui paroitront dans le cours de l'année, en remettant 40 fols tous les 30 de chaque mois ; ou bien l'on pourra foufcrire pour l'année, fur le pied de 24 livres pour Paris, & de 30 liv. pour la Province.

Le Bureau est à Paris, rue neuve Sainte-Catherine, au Marais, n° 21. On s'adressera à M. *Sidrey*. Les lettres & l'argent doivent être affranchis.

Le premier cahier vient de paroître : il remplit bien son titre.

On lit dans la *Feuille du Marchand* un procédé dont on peut faire l'essai pour chasser les rats. On assure que certaines odeurs ou exhalaisons chassent ces animaux incommodes, & l'on rapporte que dans un magasin de toutes espèces de marchandises, à Edimbourg, où il se trouvoit une grande quantité de rats, on fut fort surpris de les voir disparoitre tous, après qu'on y eut mis plusieurs caisses nouvelles. On eut la curiosité d'en chercher la cause: on remua & l'on ôta du magasin plusieurs drogues & marchandises, & l'on trouva enfin que cet effet étoit dû à une caisse de *Sel de Succin*, laquelle étant ôtée, les rats reprirent leur ancienne demeure, & disparurent encore lorsqu'on eut remis la même caisse de sel, dont les exhalaisons apparemment sont insupportables à ces animaux.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Belle Terre en franc-aleu noble, à 3 lieues de Pont-à-Mousson, ayant toute Justice, avec Château, Terres, Cens, Rentes, Droits utiles & honorifiques, & Chasse très-étendue. *Au denier 25 du produit, qui est de 6500 liv.* S'adr. à Paris, à M. *Périer*, Not. place Dauphine.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A LA ROCHELLE, le 2 Avril 1785.

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 36 à 40 l.
Seconde sorte.... 34 à 36
Troisième sorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28

Les sucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 00 à 00 l.
Seconde sorte.... 60 à 66
Troisième sorte.. 54 à 58
Quatrième sorte.. 44 à 48
Petits sucres...... 36 à 40
Communs.......... 32 à 36

Le sucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 s. 6 d. à 16 s.
Beau verd, 15 s.
Marchand, 14 s. 6 d. à 14 s 9
Ordinaire, 13 s. à 13 s. 6.
Triage, 9 à 12 s.

Le café de la Martinique vaut 1 s. à 1 s. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 s. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 s. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 s.
Graveau & poussière, 6 l.

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... 0.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.
Rocou, 17 s. la livre.
Cacao, 12 à 13 s. *idem.*
Canefice, 0 le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campêche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melasse, 16 à 17 l. *idem.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *C.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

AVRIL 1785.	*Du 11.*	*Du 12.*
Actions des Indes de 2500 l.	$2097\frac{1}{2}$.95.$97\frac{1}{2}$......	$2097\frac{1}{2}$..................
Portion de 1600 liv...........	1350	1350 ....
Portion de 312 l. 10 s........	270	....
Portion de 100 liv............	....	....
Emprunt d'Oct. de 500 liv..	....	421 ....
Rescriptions..................	$2\frac{1}{2}$.3.$2\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p......	$2\frac{1}{2}$. $3\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p..........
Loterie royale, 1780, à 1200 liv..................	945	945 ....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l...	720. 22	724 ....
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l...	490. $89\frac{1}{2}$..................	$489\frac{1}{2}$. 89 ....
Quittance de finance.........	4. $4\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p..........	4 $3\frac{1}{2}$.$4\frac{1}{4}$.$4\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$ p....
Viager 1782..................	$15\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén..........	$15\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén..........
Viager de Décembre 1783.	....	9 p. $\frac{0}{0}$ ben..........
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$..	$14\frac{3}{4}$. 15 bén..........	....
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..........	3. $2\frac{7}{8}$. 3 p. $\frac{0}{0}$ bén....	3 p $\frac{0}{0}$ b..................

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 11.	*Du 12.*
Amsterd.	$53\frac{3}{4}$..........	$53\frac{7}{8}$..........
Hamb.....	$191\frac{1}{4}$..........	192 ....
Londres..	$28\frac{3}{4}$..........	$28\frac{7}{8}$..........
Madrid...	14 l. 12 s......	14 l. 11 s. 6.
Cadix.....	14 l. 9 s........	14 l. 8 s. 6...
Gênes.....	$94\frac{1}{4}$..........	$94\frac{1}{4}$..........
Livourne	$99\frac{1}{4}$..........	$99\frac{1}{4}$..........
Lyon,... Paiques.	1 p. $\frac{0}{0}$ p..........	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p..........

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 16 Avril 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

AABBA, *ou le Triomphe de l'innocence.* A Eleutéropolis, & se trouve à Paris, chez la veuve *Gueffier*, Libraire, rue du Bouloir, vis-à-vis la Croix. 1784. 108 pag. *in-8°*.

Uue courte Préface nous apprend que cet opuscule « est l'ouvrage du cœur; l'ingénuité y préside. » Aabba aime les Dieux, honore ses parens, veut » le bien, cherche à le faire: son penchant & » sa constance la font triompher des événemens; » elle finit par être heureuse ». Tel est le plan en abrégé qui nous est donné par l'Auteur lui-même : c'est un pere tendre, dont les sentimens éclatent dans une Epitre Dédicatoire à sa fille. Il s'éleve avec raison contre les livres qui déshonorent la vertu: on ne fera pas le même reproche au sien : elle y est toujours présentée sous ses attraits nobles & touchans. A la faveur d'une fiction ingénieuse, il a voulu épargner à sa fille l'âpreté des leçons, en lui offrant l'image de la vertu couronnée par les mains de l'amour, tel que des ames pures & innocentes peuvent l'avouer.

*Tableau de toutes espèces de Successions régies par la Coutume de Paris ; & computation des degrés de parenté, suivant le Droit civil & le Droit canon ; par M. C***, suivi du texte de la Coutume de Paris, & des principales ordonnances du Royaume en matière civile, criminelle, du commerce, des Eaux & Forêts, Tailles, Aides, Gabelles, &c.* A Paris, chez *Leboucher*, Libr. quai de Gêvres. 1785. Vol. *in-32*. Prix 36 f. rel.

L'utilité de ce Recueil consiste principalement dans l'indication des changemens opérés par des Loix récentes. Ainsi, à la suite des Articles de Coutume ou d'Ordonnance qui n'ont plus lieu, ou ne sont plus suivis qu'en partie, ou avec quelque différence, on est averti de se défier du texte par des renvois aux Ordonnances, Edits, Déclarations, Lettres-patentes, Arrêts de réglement, ou Arrêts notables qui les ont interprétés, restreints, étendus, changés, ou abrogés en tout ou en partie. Ces renvois indiquent les Commentaires, Recueils d'Ordonnances & autres livres de Jurisprudence où on pourra les trouver. C'est un grand service rendu à tout homme de loi & de pratique.

Dissertation chimique sur les Eaux minérales de Saint-Dié; par M. Nicolas, *Docteur en Médecine, Conseiller-Médecin du Roi, Professeur royal de Chimie en l'Université de Nancy, Membre de plusieurs Académies, &c. Seconde édition.* A Nancy, chez *Hœner*, Imp. du Roi, rue S. Dizier. 43 pag. *in-8°*.

Saint-Dié est une ville charmante, en Lorraine, située au pied des Vosges, dans un vallon délicieux. Le hasard y fit découvrir, il y a quelques années, deux sources d'eaux minérales. M. *Nicolas*, célèbre Médecin de Nancy, fut appellé pour en faire l'analyse, laquelle forme la plus grande partie de cette brochure dédiée à M. *de la Porte*, Intendant de Lorraine, « qui ne laisse échapper aucune occa» sion de faire le bien dans le département qui » lui est confié ». M. *Maret*, très-bon connoisseur en ce genre, écrivoit à son confrère de Nancy ; « votre analyse est de main de maître ; il n'est pas » possible d'apporter plus de sagacité & plus d'exac» titude dans les épreuves auxquelles vous avez » soumis ces eaux. Les conséquences pratiques que » vous en avez tirées sont très-justes, très-lumi» neuses; & en faisant connoitre le mérite de » ces eaux, vous avez ouvert une mine plus pré» cieuse que ne pourroit l'être une mine d'or ».

Les Eaux minérales de Saint-Dié sont apéritives & toniques, d'où l'on peut conclure qu'elles conviennent dans tous les cas où il est nécessaire de remédier à l'épaississement du sang & de la lymphe, de rétablir le ressort des vaisseaux ou des viscères relâchés, d'entraîner tout ce qui peut y causer quelque engorgement, &c. Les certificats qu'on lit à la fin de l'ouvrage prouvent que ces Eaux ne méritent pas moins la reconnoissance des malades que celles de Plombières & de Bains, situées aussi dans les Vosges.

La saison la plus favorable pour prendre les Eaux de Saint-Dié, est depuis le moins de Juin jusqu'à la fin de Septembre.

POPULATION.

Dénombremens de différentes Paroisses du Diocèse de Châlons-sur-Marne.

NOMS DES PAROISSES.	Nombre des Habitans de tout sexe & de tout âge.	Nombre des Naissances depuis 1774, jusques & compris 1783.	Nombre des Mariages depuis 1774, jusques & compris 1783.	Nombre des Morts depuis 1774, jusques & compris 1783.	OBSERVATION.	
					L'année commune des Naissances, qui est de 60, multipliée par 25, donnent	1500
Sermaize	1481	608	135	491		
Escriennes	208	85	14	66	8 par 26 donnent	208
Notre-Dame de Juvigny	411	136	23	156	13 par 32	416
Ancerville	1889	929	130	768	92 par 20	1840
Sompuis	651	190	43	180	19 par 34	646
Saucourt	200	88	16	74	8 par 25	200
Chamouilley	411	166	29	128	16 par 26	416
Sommievre	320	136	15	83	13 par 24	312
Avize	1045	494	117	440	49 par 21	1029
Loisy-sur-Marne	599	207	42	192	20 par 30	600
S. Martin de Courtisols	1434	448	114	471	44 par 33	1452
Matougues	448	160	42	185	16 par 28	448
Sainte-Memmie de Vitry-le-brûlé	626	224	75	177	22 par 28	616
Cheniers	171	51	13	47	5 par 34	170
Le Chemin	253	139	11	90	14 par 18	252
Ponthion & Brusson	294	119	35	105	12 par 24	288
	10441	4180	854	3653		

L'année commune des Naissances, qui est de 418, multipliés par 25, donne 10450.
L'année commune des Mariages, qui est de 85, multipliés par 123, donne 10455.
L'année commune des Morts, qui est de 365, multipliés par 28 $\frac{1}{2}$, donne 10400.

ÉCONOMIE RURALE.

Un de nos Abonnés, qui a bien voulu donner son approbation aux réflexions que nous avons faites sur l'ignorance des Bergers, à l'occasion du Livre dans lequel M. *Daubenton* a donné des instructions pour eux, remarque qu'il est surpris en voyant tous les jours publier de nouveaux Livres sur l'Agriculture, qu'à un si grand empressement pour les ouvrages de ce genre, on ne joigne pas celui de faire parvenir tant de belles connoissances à ceux qui seuls peuvent en tirer un profit réel & pour eux & pour l'Etat. Qu'importe au bien public que quelque académicien, quelques curieux sachent les moyens de fertiliser nos terres, si le peuple, aussi ignorant qu'au 12e siècle, suit toujours aveuglément ses anciennes routines? Tous les livres sont inutiles pour des gens qui ne lisent pas.

Nous avons proposé un moyen d'instruire les Bergers: c'est que les propriétaires se chargent de ce soin. Notre Abonné observe que ces propriétaires eux-mêmes ne lisent pas. Ce sont des Fermiers élevés, pour la plupart, dans les travaux, dès leur jeunesse, qui ont appris leur état par l'expérience & l'usage, & qui soupçonnent à peine qu'ils puissent trouver dans les Livres quelque chose de mieux que ce qu'ils savent. Il y a sans doute quelques bourgeois aisés qui font valoir leur bien, & qui ont du goût pour la lecture; mais ils sont rares, & ils ne sont pas assez nombreux pour pouvoir propager leurs lumières. C'est donc encore un problème à résoudre que de donner un moyen pour faire parvenir au peuple des campagnes les connoissances qui peuvent former de bons Agriculteurs.

Il me semble, ajoute ce bon patriote, qu'il existe une espèce d'hommes qui sont propres à cette fin, & que d'autres objets fixent irrévocablement dans nos villages avec toutes les qualités convenables pour devenir les précepteurs des Laboureurs & des Agriculteurs de toute sorte. Il est étonnant que les divers Gouvernemens n'aient pas senti tous les avantages qu'ils pourroient tirer des Curés, & que les laissant uniquement occupés des soins de la Religion, qui ne peuvent jamais remplir tous les momens de la vie, ils n'aient pas cherché à en faire des hommes utiles à l'Etat, comme ils le sont à l'Eglise. Ce sont les seuls citoyens instruits qui demeurent constamment dans

les campagnes; leur ministère leur concilie le respect des peuples, leur charité leur gagne tous les cœurs, leur éducation les rend propres à tous les genres de science, & leurs longs loisirs leur permettent de cultiver toutes celles qui leur plaisent. Il y en a quelques-uns qui se sont adonnés à l'Agriculture; & leurs paroisses sont sans contredit toujours les mieux cultivées. Ils ont tous les jours cent occasions de placer quelque leçon. Le paysan entiché de sa routine rit d'abord des avis de son Curé; mais si celui-ci fait des essais heureux, il parle alors aux yeux de ses paroissiens, il éveille leur intérêt, & finit par être écouté & obéi. Il ne seroit donc question que de tourner l'émulation des Curés de ce côté-là. Le Gouvernement n'auroit qu'à marquer que cela seroit plaisir, accorder quelques honneurs à ceux qui s'y livreroient les premiers, accueillir les observations qu'ils feroient, y faire quelques réponses flatteuses; & bientôt ce goût deviendroit général. Alors, mais alors seulement, nos Cultivateurs feront vraiment des Agriculteurs instruits, & nos campagnes fertilisées seront dans tout leur rapport possible. Ce n'est pas là une affaire d'un jour; cela sera long sans doute; mais il n'est pas possible de changer brusquement les opinions d'un peuple immense, même lorsque ce changement doit faire son bonheur.

AVIS DIVERS.

Le sieur *Hamon*, Marchand de Tableaux & de Mortiers de marbre, ci-devant cloître S. Germain-l'Auxerrois, continue d'en tenir un assortiment de différentes grandeurs, propres pour la Pharmacie & l'Office. Il demeure actuellement, à Paris, au jardin du Palais-royal, près la rue de Richelieu, arcade 22.

MÉLANGES.

Observations & Réflexions sur la cause qui fait fumer les Cheminées, & sur le moyen d'y remédier, proposé par M. de le Groz, *Baron de Marche, inséré dans le Journal général de France, numéro 31 de cette année.*

Si, comme le pense M. le Baron, la cause physique qui fait fumer les cheminées, provient de ce que l'air que contiennent les appartemens, devenu plus léger par la dilatation qu'occasionne le feu, se trouvant repoussé par la chaleur, cherche à s'échapper par d'autres issues que par les tuyaux des cheminées, il devroit en résulter le même inconvénient à toutes les chambres en général, & il devroit s'ensuivre que plus l'air libre d'une chambre est échauffé & dilaté, plus il doit se répandre de fumée. Cependant l'expérience démontre que la plupart des cheminées fument lorsqu'on allume le feu, & qu'une fois le feu bien allumé, la fumée cesse de se répandre, parce que l'activité du feu qui est alimenté par l'air qu'il attire, détermine un courant par le tuyau de la cheminée, qui, devenu plus léger par sa dilatation, cherche à s'élever. Pourquoi donc les cheminées fument-elles lorsque le feu est bien allumé, & que le courant d'air semble être établi par le tuyau de la cheminée? Il est un principe vrai & reconnu en physique, que les grands courans déterminent & entraînent les petits; c'est donc aux plus grands courans de l'air qu'il faut attribuer la cause qui fait ou empêche les cheminées de fumer.

Dans les villes, la disposition des rues & des maisons bâties sans intervalle, forment de grands courans d'air & rapides, en raison du retrécissement & de l'élévation des maisons. Presque toutes apportent, par la disposition de leur distribution, la cause qui fait fumer les cheminées. Au rez-de-chaussée, un vestibule, traversant le corps de logis & l'escalier qui y est presque toujours pratiqué & ouvert du rez-de-chaussée au comble, occasionne un courant d'air plus grand & plus déterminé que l'air contenu dans les appartemens & que l'air libre au-dessus des maisons. Alors les tuyaux de cheminées sont autant de petits courans qui tendent à se réunir à celui des vestibules & escaliers, qui est ainsi ouvert de même dans les étages supérieurs à celui des corridors & escaliers. Telle est la plus grande cause physique qui rend les cheminés fumeuses: quelques exemples suffiront pour le démontrer.

Dans un corps de cheminée double, souvent la fumée d'un foyer au rez-de-chaussée se répand dans la chambre adossée aussi au rez-de-chaussée. Pourquoi la fumée, après avoir monté par le tuyau de la première cheminée, & devant suivre la loi qui la fait tendre à s'élever, descend-elle au contraire par le tuyau de la cheminée adossée? C'est qu'un grand courant d'air établi à côté de la chambre où se répand la fumée, entraîne & détermine celui du tuyau de la cheminée de ladite chambre, par le principe que j'ai ci-dessus établi. Pourquoi de deux cheminées, sur une même ligne, dans deux chambres qui se communiquent, l'une répand de la fumée dans l'appartement, si le feu est allumé dans les deux en même tems, & qu'éteignant le feu dans celle qui ne fume pas, l'autre cessera de fumer? c'est qu'il s'établit un plus grand courant d'air dans l'une que dans l'autre, & que ce grand courant, en déplaçant une partie de l'air de l'autre chambre, empêche la fumée de monter & l'attire au contraire. Pourquoi, dans une grande pièce, où il se trouve une cheminée à une extrémité, & un poële à l'autre, celui-ci fumera-t-il constamment si le feu est allumé dans les deux en même tems, & que le poële cessera de fumer si l'on éteint le feu dans la cheminée? C'est qu'il s'établit un plus grand courant d'air par le tuyau de la cheminée que par le poële, & qu'il se dirige au contraire vers ce dernier, s'il n'y a point de feu dans la cheminée. C'est donc au déplacement de l'air, que les plus grands courans déterminent, qu'il faut attribuer la cause qui fait ou empêche les cheminées de fumer, & non à sa dilatation occasionnée par la chaleur du feu.

La cause étant connue, il est facile d'en prévenir les effets. Dans la distribution des maisons,

fupprimons ces veftibules & corridors qui traverfent fans interruption les corps de logis; ou, s'ils font d'une néceffité indifpenfable, coupons-les par des cloifons bien fermées, dans lefquelles on pratiquera des portes; que les efcaliers foient fermés à chaque étage, & qu'autant qu'il fera poffible les chambres à feu foient précédées d'antichambres: alors il y aura moins de cheminées fumeufes qu'il y en a qui ne fument pas aujourd'hui.

La manière que propofe M. le Baron de difpofer le foyer fur un plan incliné du côté de la chambre, peut procurer l'effet qu'il annonce: mais elle porte un inconvénient plus dangereux que la fumée; c'eft que les bûches, en fe rompant, les morceaux peuvent rouler fur le plancher, & y mettre le feu. Une paillaffe en maçonnerie, conftruite horizontalement & élevée de 5 à 6 pouces au-deffus du plancher & de l'aire du foyer, procure le même avantage, fans apporter le même inconvénient que le plan incliné. J'en ai l'expérience réitérée depuis plus de trente ans: je laiffe aux Phyficiens & aux Artiftes à juger fur les caufes alléguées & fur les moyens propofés par M. le Baron & moi.

Par Milony, *Architecte & Directeur-Profeffeur de l'Ecole royale & gratuite du Deffin & des Arts de la ville de Troyes.*

SPECTACLES.

Les Acteurs du Théâtre François ont donné, le Mardi 12 de ce mois, la première répréfentation des *deux Freres*, Comédie en 5 actes, en vers, par M. *de Rochefort*, de l'Académie des Infcriptions & Belles-Lettres.

On a déjà fous ce titre deux Pièces jouées l'année dernière fur deux autres Théâtres; l'une de M. *Milcent*, repréfentée par les Comédiens Italiens avec quelque fuccès, & l'autre au Théâtre des Variétés Amufantes, qui, dit-on, a obtenu de grands applaudiffemens. Celle de M. *de Rochefort*, Auteur bien plus connu, & plus diftingué par des ouvrages dans d'autres genres, n'a pas eu un fort auffi heureux. Les Spectateurs ont fait éclater des murmures qui n'ont laiffé aucun doute fur leurs intentions. *C.*

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Avril 1785.	Du 9. liv.	f.	d	Du 13. liv.	f.	d
Or de Portugal, *le marc*, à	752			753		
— du Mexique, à	742			743		
— du Pérou, à	732			733		
— de Guinée, à	752			753		
Or de ducats, *l'once*, à	101	10		101	10	
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15		54	17	6
— à 11 den. 10 gr. à	52	17	6	52	17	6
Piaftres, à	49	2	6	49	2	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs font à la Lettre *C.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

AVRIL 1785.	Du 13.	Du 14.
Actions des Indes de 2500 l.	2097 $\frac{1}{2}$	2100. 2102 $\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.	1350	
Portion de 312 l. 10 f.		270
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.	422	422
Refcriptions	2 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	2 $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Loterie royale, 1780, à 1200 l.		997
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	724. 26. 28.	730. 32. 33
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	489 $\frac{1}{2}$. 88. 88 $\frac{1}{2}$	488 $\frac{1}{2}$. 90. 89 $\frac{1}{2}$
Quitance de finance	4. 4 $\frac{1}{2}$. 3 $\frac{1}{4}$. $\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	3 $\frac{1}{4}$. 4 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Viager 1782	16 p. $\frac{0}{0}$ bén.	16 p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de Décembre 1783..		9 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	15 bén.	15 $\frac{1}{4}$ bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	3 $\frac{1}{2}$. $\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	3 $\frac{3}{4}$. 4. 4 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 13.	Du 14.
Amfterd.	53 $\frac{7}{8}$	54
Hamb.	192	192
Londres..	28 $\frac{7}{8}$	28 $\frac{3}{4}$ à $\frac{13}{16}$
Madrid.	14 l. 11 f. 6..	14 l. 12 f.
Cadix.	14 l. 8 f. 6.	14 l. 8 f. 6.
Gênes.	94 $\frac{1}{4}$	94 $\frac{1}{4}$
Livourne	99 $\frac{1}{4}$	99 $\frac{1}{4}$
Lyon.... *Pâques.*	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguftin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 19 Avril 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

ŒUVRES *d'Hésiode, Traduction nouvelle, dédiée au Roi, enrichie de notes & du combat d'Homere & d'Hésiode, Opuscule grec qui n'avoit point encore été traduit en notre langue; par M.* Gin, *Conseiller au Grand-Conseil.* A Paris, chez *Gueffier*, Impr.-Libr. rue de la Harpe; *Moutard*, Impr.-Libr. rue des Mathurins, hôtel de Clugni; & *Servieres*, Libr. rue S. Jean-de-Beauvais. 1785. Vol. *in*-12 de 305 pages.

M. *Gin*, connu avantageusement par une traduction complette des Œuvres d'Homère, a cru devoir employer ses talens à faire revivre en quelque sorte, parmi nous, le rival de ce prince des Poëtes, *Hésiode* qui, au jugement de *Virgile*, pouvoit joûter contre la réputation du chantre d'*Achille* & d'*Ulysse*. M. Gin a enrichi sa traduction *des travaux & des jours*, d'une Introduction où il entre dans quelques détails intéressans. Il trace aussi avec intelligence & précision le plan du poëme d'Hésiode. Voici comment il débute.

« Muses qui habitez le mont Pierie, de qui » les chants divins tirent leur gloire, venez à » mon aide, célébrez votre père, ce Dieu dont » la foudre éclate au haut des nues, qui *habite* » des palais élevés, *Jupiter* qui illustre les mor- » tels ou les fait oublier: ils tiennent de sa vo- » lonté suprême & leur gloire & leur honte; il » élève l'un, abaisse l'autre, plonge dans l'oubli » les noms célèbres, comble de gloire celui qui » étoit demeuré inconnu, redresse le boiteux, » affoiblit l'homme qui se confie dans ses forces. » O toi! qui vois tout, qui entends tout, exauce » nos vœux, dirige les jugemens des Mortels ».

Il est fâcheux que quelques répétitions échappées à M. Gin, se soient glissées dans un début si convenable au sujet: mais ces légeres négligences ne font point de tort à l'ensemble, dont le Traducteur nous paroit avoir saisi avec goût les diverses beautés.

Nous ne nous attacherons point à donner l'extrait d'ouvrages aussi connus que le sont ceux d'Hésiode: nous nous contenterons de citer quelques morceaux pris au hasard pour faire connoitre le talent du traducteur & celui de l'original. C'est ainsi que l'âge d'or nous est présenté. « Sans chagrin, » sans inquiétudes, exempts de travaux, de dou- » leurs, les hommes vivoient comme des Dieux; » les infirmités, compagnes de la vieillesse, leur » étoient inconnues; partageant même dans l'âge » le plus avancé les plaisirs de la jeunesse, leur » mort n'étoit qu'un long sommeil; une terre fé- » conde leur fournissoit d'elle-même des fruits dé- » licieux; l'abondance ne laissoit aucun prétexte » à l'envie; les soins paisibles, volontaires par » lesquels ils pourvoyoient à leurs besoins, écar- » toient l'ennui de l'oisive jouissance. Depuis que » la terre enferma la dépouille mortelle de cette » première race d'hommes justes, couvertes d'un » épais nuage leurs ombres voltigent sur la sur- » face de la *terre;* auteurs de tous biens, génies » tutélaires des mortels, ils jugent les hommes » par l'ordre de Jupiter, distinguent le juste de » l'injuste ».

Le Lecteur éclairé peut goûter le plaisir de rapprocher la peinture des âges faite par *Ovide* de celle d'Hésiode: il sentira combien l'imitateur a emprunté de son modèle.

Nous ne savons trop de quel œil nos Dames verront le morceau suivant. « Garde-toi de te lais- » ser séduire par une femme adroite; ferme l'o- » reille à son babil; sois insensible à ses trompeu- » ses caresses. Celui qui se fie à la femme se fie aux » voleurs ». Assurément ce n'est pas là l'esprit de galanterie de notre siècle.

La Théogonie, autre production d'Hésiode, ne mérite pas moins d'être marquée du sceau de l'immortalité. C'est, en quelque sorte, l'histoire des Dieux, ou plutôt un assemblage d'allégories des effets physiques & des êtres moraux, sous l'image des Divinités du second ordre. Le traducteur, à ce sujet, nous présente une observation importante. « Le sentiment interne, dit-il, » de notre existence & de nos facultés ne nous » fait connoitre d'autre ame que la nôtre; nous » ne jugeons des êtres que par analogie avec nous- » mêmes; telle est la force de ce penchant naturel

» des hommes à personnifier les êtres même inanimés, à leur prêter une manière d'exister semblable à celle que l'homme sent en lui ; le langage ordinaire, nos mœurs, nos institutions, sur-tout la religion des peuples sauvages nous offrent des preuves sans nombre de cette vérité ».

Le Bouclier d'Hercule paroit être, dit M. Gin, un fragment d'un poëme annoncé à la fin de *la Théogonie*, dans lequel Hésiode célébroit la gloire des femmes que la vertu avoit élevées au rang des Déesses.

Le Combat d'Homere & d'Hésiode ne flattera pas moins la curiosité du petit nombre de lecteurs instruits qui ont conservé encore le goût pur de l'Antiquité. On apprendra dans cette espèce d'opuscule qu'Homère parcourut la Grèce chantant ses poëmes; d'abord *la Thébaïde*, en sept chants, ensuite *Erigone*, en sept chants. Homere nous est représenté ici comme ces *Improvisateurs* Italiens qui courent de ville en ville, déclamant leurs vers *in-promptu*. On reproche quelquefois à *Horace* de s'être loué de la meilleure foi du monde. Que dira-t-on de la modestie d'Homère, si en effet il avoit pris la peine de se composer cette épitaphe ? « La terre cache en ce lieu une tête sacrée, le chantre des Héros, le divin Homère ». Ce grand Poëte a laissé un nombre de successeurs de son orgueil & non de son génie.

Nous rendrons compte, dans une autre Feuille, d'un volume du même Auteur, qui se distribue avec celui-ci, sous le titre de *Nouveaux Mélanges de Littérature & de Philosophie.*

LIVRES ÉTRANGERS.

Nous nous faisons un devoir d'apprendre aux Amateurs de la belle Littérature, qu'il est sorti des presses de Clarendon, à Oxford, une édition très-soignée & très-correcte des *Œuvres de Ciceron*, sous ce titre : *M. Tullii Ciceronis opera, cum indicibus & variis lectionibus. Oxonii, e Typographeo Clarendoniano. 10 vol. in-4°. 1783.*

Cette édition est conforme à celle de l'abbé *d'Olivet*, pour le texte de Cicéron, l'arrangement de ses ouvrages, l'addition de l'*index* chronologique de *Fabricius*, & l'*Historia per Consules descripta* : mais elle en diffère en quelques points, comme on peut en juger par la Préface des Editeurs. *In hac editione Olivetum in omnibus fere, interpunctione exceptâ, fideliter secuti sumus. Cum autem ejus indices breves nimis atque arcti nobis visi fuerint, Ernesti copiosiores illis prætulimus, quos etiam plurimis in locis inter prælum corrigendum emendavimus. Varias quoque lectiones ex multis MSS. industriâ Thomæ Heernii, antiquarum rerum olim peritissimi, collatas ad finem cujusque tomi adserimus, unà cum aliis nonnullis, quas Bibliothecæ publicæ aut privatæ Oxonienses suppeditabant. Ex his multæ fortasse inutiles ac vix ullius pretii possunt judicari. Inter varias autem hominum de hac re sententias abundare quam deficere maluimus. Juvat enim prospicere quid sit ex fide codicum in quolibet auctore, & quid e conjectura tantorum editorum processerit, quæ quidam sæpe numero felix atque fausta, nonnunquam tamen locum pejorem quam emendatiorem reddit.*

Telle est cette édition qui honore l'université d'Oxford, d'où sont sortis tant de bons ouvrages. On voyoit encore en France, il y a 30 ou 40 ans, de ces belles éditions d'Auteurs anciens qui enrichissoient les Libraires, & qui faisoient la gloire des Editeurs : mais le goût est changé : on ne les regarde plus qu'avec un œil dédaigneux, & on les voit sortir du Royaume sans le moindre regret. Les Savans étrangers nous ont déjà enlevé toutes les éditions des SS. Pères, dont la France avoit tant de raison de s'enorgueillir. Ainsi la palme de l'érudition nous échappe, comme dans bien d'autres genres ; & tandis qu'en Angleterre, en Allemagne sur-tout, en Italie, en Espagne même & en Portugal, on s'attache d'une manière toute particulière à l'érudition sacrée, qu'on apprend les langues orientales, qu'on étudie les monumens de l'Antiquité, ici on se borne, par des spéculations qu'on espère devenir lucratives, & par cet esprit d'agiotage, qui semble être, dans ce moment, l'esprit national, on se borne à mettre en Collections les ouvrages qui se trouvent par-tout ; on cherche..... Mais si l'on vouloit tout dire, quel triste tableau n'auroit-on pas à présenter de l'état actuel de notre Littérature ?

ARTS.

INVENTIONS.

On vient de trouver le moyen de soumettre le Papier le plus nouvellement imprimé, à un apprêt tel que les feuilles ainsi préparées, ne peuvent admettre la comparaison de celles qui ne l'ont pas été. Les procédés connus des Manufactures qui *unissent, adoucissent, compriment du Papier blanc*, sont *évidemment* insuffisans pour *unir, adoucir, & comprimer du papier imprimé*, au point de le rétablir dans le même état où il étoit avant l'impression. C'est cependant là le but & le succès du nouvel apprêt que nous annonçons.

Pour en faire sentir tout le prix, il suffit d'analyser les moyens que *nous possédons*, le cylindre & les marteaux des Relieurs ; car *à l'égard de la lisse, nous n'avons pas même l'idée qu'elle puisse être appliquée à cet usage.*

Le cylindre ternit l'éclat du Papier, altère ses qualités, donne une trop grande extension aux traits des lettres, & comme il en développe jusqu'aux moindres défauts, il suppose pour en faire usage une perfection dans l'impression, à laquelle il est bien difficile d'atteindre ; & c'est pour cette raison qu'il ne peut pas être employé sur des feuilles fraîchement imprimées : d'ailleurs les Anglois même qui s'en sont servi avec le plus d'avantage, en ont reconnu l'usage comme long, difficile & même dispendieux. On en a depuis réitéré des essais en France, qui ont eu encore moins de succès.

Les marteaux des Relieurs ne peuvent non plus s'exercer sur des feuilles récemment imprimées.

A ce défaut, qui leur est commun avec le cylindre, s'en joint un autre qui en rend l'usage encore plus vicieux. Ces marteaux n'ayant qu'environ 3 pouces en carré de surface, ne peuvent agir que partiellement sur celle d'une feuille de papier, & même sur celle d'un feuillet de livre, & chaque fois avec une force aussi irréguliere que les mouvemens qui la produisent. De-là résultent nécessairement les godes & les enfoncemens que les meilleurs Relieurs ne peuvent faire disparoitre dans les volumes de grand format; & qu'il ne parviennent à rendre quelquefois peu sensible dans les petits volumes, qu'en les battant à plusieurs reprises.

Par le nouveau procédé, les feuilles sortant de dessous la presse peuvent, sans inconvénient, être apprêtées; les qualités du papier sont toutes conservées; il acquiert même un plus bel éclat; l'encre noircit, les lettres conservent leur forme, & un volume ainsi apprêté est réduit à une épaisseur parfaitement égale, & plus irréductible encore que par le marteau du Relieur; il n'est pourtant ni cylindré ni battu. Cette nouvelle découverte est dûe aux soins & aux recherches de M. *Anisson* le fils, Directeur de l'Imprimerie royale en survivance (1), qui, assuré de ses succès par les expériences réitérées qu'il a faites depuis long-tems, a bien voulu donner connoissance de ses procédés à une compagnie qui s'occupe dans ce moment-ci à élever un établissement où le public sera incessamment admis & invité à apporter toute espèce de volume, *non relié*, pour y recevoir ce nouvel apprêt, dont on espère que le prix sera proportionné à celui que coûte un livre mal ployé & mal battu.

Nous en avons vu des échantillons qui nous font desirer d'être bientôt à portée d'y participer nous mêmes. Les propriétaires de bibliothèques nombreuses, les bibliomanes même s'empresseront sans doute de soumettre leurs livres à ce nouvel apprêt, qui réduit d'un cinquième & même d'un quart de plus les livres que les reliures ordinaires, & qui en rend les feuillets tellement cohérens, qu'ils deviennent inaccessibles à la moindre poussière.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie Royale de France s'est fait le 16 de ce mois: les numéros sortis sont, 84, 3, 39, 23 & 54. Le prochain tirage se fera le 2 Mai.

Le sieur *Lejai*, Libr. à Paris, rue neuve des Petits-Champs, qui vient de mettre en vente la *Nouvelle Description des curiosités de Paris*, est chargé de recevoir toutes les Notes ou les Mémoires que les Artistes & les Propriétaires des maisons de campagne desireront de lui envoyer, concernant la Description des curiosités des environs de Paris, ouvrage dont on s'occupe ardemment, & qui doit faire suite au premier.

MÊLANGES.

Avis pour le renouvellement de souscription au Journal du Licée de Londres, au Tableau de l'état des Sciences & des Arts en Angleterre, comprenant le Tableau littéraire, politique, & civil, &c. par J.-P. Brissot de Warville.

La première année de ce Journal touche à sa fin. S'il a éprouvé une longue interruption, on doit l'attribuer à des circonstances malheureuses qui sans doute ne reparoîtront plus, & les Souscripteurs peuvent s'attendre à la distribution la plus régulière.

On a pu juger par les deux premiers volumes de cet Ouvrage, de la maniere de l'Auteur, & de son véritable objet; il n'en a point d'autre que celui d'être utile, en donnant de l'Angleterre l'idée qu'on en doit avoir. Il s'est plus livré à l'examen des livres politiques, parce que c'est la science la plus abondante en écrits; & c'est d'ailleurs le côté sous lequel il nous importe davantage de connoitre nos voisins.

L'Auteur avoit promis des augmentations à son plan, qu'il a détaillées dans différens numéros. Tranquille enfin, & secondé par ses correspondans, & par l'accueil du public, il pourra remplir des promesses, dont l'agitation qu'il a éprouvée jusqu'à ce jour a interrompu l'exécution.

Voici le résumé des objets qu'il s'attachera à traiter. 1°. Extrait des bons Livres politiques publiés en Angleterre, & en général de tous les Livres utiles. 2°. Observations sur la constitution de l'Angleterre, ses débats intérieurs. 3°. Tableau de ses mœurs, coutumes & préjugés, &c. 4°. Découvertes dans la Physique, la Chimie, &c. 5°. Notices sur les Théâtres, &c. La souscription est de 30 liv. par année pour les douze numéros. L'Auteur continuera à donner *gratis* à ses Souscripteurs la suite du tableau de l'Inde, qui va paroître incessamment.

On souscrit à Paris chez *Perisse* le jeune, Libr. au Marché-Neuf, près le Notaire, & chez tous les Directeurs de Poste, en France & en Allemagne.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 12 Avril 1785.

Le jugement que vous avez porté, Monsieur, de mon *Avis aux personnes attaquées de Hernie*, en annonçant l'offre que j'ai fait en faveur des pauvres habitans des campagnes, affligés de cette infirmité, a donné lieu à plusieurs actes de bienfaisance dont ils ont été l'objet, & notamment à une remise de 100 livres pour être employées à donner des bandages à tous pauvres indistinctement, qui les premiers se présenteront chez moi. Pensant que cette bonne action pourroit être imitée, si elle étoit connue, je vous prie, Monsieur, de la rendre publique, en insérant cette lettre dans votre Journal. Je ne connois

(1) C'est à tort que quelques personnes ont cru, pour participer aux avantages de cette découverte, devoir s'adresser à l'Imprimerie royale, avec laquelle elle n'a rien de commun.

pas d'indigens plus intéressans que de ceux qui y ont droit, puisque leurs infirmités sont ordinairement les suites du travail & de la fatigue.

J'espère que la manière avec laquelle je répondrai à la confiance du public, justifiera ce que vous avez eu la bonté de dire de moi, & prouvera toute l'étendue de mon zèle.

Je suis, &c. LE ROUGE, *au Marché-Neuf.*

BIENS ET CHARGES

A VENDRE.

Charge honnête, produisant, sans exercice, environ 700 liv. Prix 10000 liv. S'adr. à Paris, à M. *le Cointre*, Not. rue S. Martin.

NOUVELLES

QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

On lit dans l'*Affiche de Lille* que MM. *Journu*, Négocians de Bordeaux, ont acheté, en dernier lieu, de MM. *Tessier*, d'Amsterdam, une cargaison d'épiceries, qui leur a coûté 300,000 liv. Ils l'ont vendue sur-le-champ, après son arrivée à Bordeaux, 930,000 liv. Il y a long-tems qu'une seule opération commerciale n'avoit produit un aussi grand bénéfice.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

Le septier de froment est composé, à Paris, de 4 minots; chaque minot de trois boisseaux; & chaque boisseau, dont la capacité est de 640 pouces cubiques, contient 20 livres pesant de bled, poids de marc. Cependant il faut observer que, quoique cette mesure ne donne que 240 livres par septier, & que ce soit le moindre poids reçu au marché, le septier monte quelquefois jusqu'à 250 livres.

Cette mesure est la même pour le septier de seigle, & pour le septier d'orge. Celle du septier d'avoine est double; c'est-à-dire, composée de 24 boisseaux.

On ne peut pas déterminer le rapport entre la pesanteur spécifique & le volume de ces trois derniers grains, même par approximation, comme on l'a fait pour le froment, parce que ce rapport varie continuellement.

	Du 13 Avril.		Du 16.	
A LA HALLE.	liv. f.	liv. f.	liv. f.	liv. f.
Froment, de....	20	à 24	19	à 24
Orge, de..........	16	à 17	15	à 16
Seigle, de.........	15	à 16	15	à 16
Avoine, de......	22	à 28	20	à 28
Farine blanche,	45	à 48	44	à 48
Bis-blanc & bis,	36	à 44	36	à 40
	le sac de Farine pesant 325 livres.			
A LA GRÈVE.				
Froment, de....	22	à 26	24	à 25
Orge, de..........	16	à 17	15	à 16
Seigle, de.........	15	à 16	15	à 16
Avoine, de......	22	à 28	20	à 28

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *C.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

AVRIL 1785.	*Du* 15.	*Du* 16.
Actions des Indes de 2500 l.	2105. 2107 $\frac{1}{2}$........	2107 $\frac{1}{2}$. 2110........
Portion de 1600 liv............	....	1350....................
Portion de 312 l. 10 f..........	....	....
Portion de 100 liv..............	....	....
Emprunt d'Oct. de 500 liv..	422.....................	422.....................
Rescriptions........................	2 $\frac{1}{4}$. 2 $\frac{1}{2}$. 3 p. % p......	2 $\frac{1}{4}$. 2 $\frac{1}{4}$. 2 $\frac{1}{2}$ p. % p....
Loterie royale, 1780, à 1200 liv........................	947.....................	949.....................
Lot. d'Avril 1783, à 600 l...	734. 35. 32. 30.....	730. 32. 31...........
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l....	490. 94. 93. 92......	492. 93 90 $\frac{1}{2}$. 91...
Quittance de finance..........	3 $\frac{1}{4}$. 4. 3 $\frac{1}{2}$. 3 p. % p....	3 $\frac{1}{2}$. 4 4 $\frac{1}{4}$. 4 $\frac{1}{2}$ p. % p....
Viager 1782........................	16 p. % bén............	16 p. % bén..........
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. %..	15 $\frac{1}{4}$ bén............	15. 15 $\frac{1}{4}$ ben.........
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..........	4 $\frac{1}{4}$. 3 $\frac{3}{4}$. 4 p. % bén.....	4. 3 $\frac{3}{4}$. 3 $\frac{7}{8}$ p % b......

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 15.	*Du* 16.
Amsterd.	54............	53 $\frac{7}{8}$............
Hamb.....	192............	191 $\frac{3}{4}$............
Londres..	28 $\frac{1}{4}$ à $\frac{13}{16}$......	28 $\frac{13}{16}$............
Madrid...	14 l. 12 f......	14 l. 12 f....
Cadix.....	14 l. 8 f. 6.....	14 l. 9 f....
Gênes.....	94 $\frac{1}{4}$............	94 $\frac{1}{2}$............
Livourne	99 $\frac{1}{4}$............	99 $\frac{1}{4}$............
Lyon,... *Pâques.*	$\frac{1}{4}$ p. % p............	$\frac{1}{8}$ p. % p............

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 21 Avril 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

De verâ Religione, ad usum theologiæ candidatorum, &c. C'est-à-dire, *Traité sur la vraie Religion, à l'usage des jeunes étudians en théologie, dicté dans les Écoles de Sorbonne; par M.* J.-B. du Voisin, *Docteur de la Faculté de Paris, de la Maison de Sorbonne, ancien Professeur, Censeur royal, Vicaire général de Mgr. l'Évêque Duc de Laon, & Chanoine de l'Eglise de Laon.* A Paris, chez *Prévost*, Libr. rue de la Harpe. 1785. 2 vol. *in-12.*

Cet ouvrage est divisé en quatre parties. La première a pour objet la religion naturelle, laquelle, dit M. du Voisin, renferme les dogmes & les devoirs qui naissent de la connoissance que la raison nous donne de la nature de l'homme & de celle de Dieu. Il y a sur-tout trois dogmes, sans lesquels la religion naturelle ne sauroit ni exister ni se concevoir; le 1er qu'il y a un Dieu créateur & modérateur de l'univers, qui a le droit d'imposer des loix aux hommes; le 2e, que l'homme est une créature morale, ou tellement constituée par sa nature qu'elle peut recevoir des loix; le 3e, que réellement il a été imposé à l'homme une loi, à l'observation ou à la violation de laquelle est attaché ou son bonheur ou sa misère. Ceux qui pensent que l'homme n'est obligé à aucune religion, sont réduits à nier un de ces trois dogmes; on les nomme ou *Athées*, ou *Fatalistes*, ou *Matérialistes.* De ces dogmes s'ensuit la nécessité d'une religion, ou d'un culte qu'il faut rendre à Dieu. Cela étant posé, l'Auteur entre en matière, & traite, dans le premier chapitre, de l'existence de Dieu, contre les assertions contraires des Athées, consignées sur-tout dans le livre intitulé: *Système de la nature*, qui parut il y a 15 ans.

Il s'agit, dans le second chapitre, de la liberté de l'homme: on y soutient qu'elle existe en lui, & on le prouve par le témoignage du sens intime, par l'accord des sens avec l'exercice de la liberté, par la nature différente des hommes & des brutes, par le consentement universel du genre humain.

Le troisième chapitre a pour objet l'existence de la loi naturelle, ou cette règle de nos actions fondée dans la nature de l'homme & dans l'essence des choses; ce qui conduit à réfuter le sentiment de *Hobbes* & d'*Helvetius*, & à établir la nécessité des récompenses & des châtimens dans la vie future.

D'après ces principes, il s'ensuit que Dieu exige des hommes un culte; c'est le sujet du quatrième chapitre, où l'Auteur explique ce qu'on entend par culte divin: ce sont les différens devoirs & obligations qui se rapportent immédiatement à Dieu. Ce culte est de deux sortes, intérieur ou extérieur. Le premier consiste dans les sentimens d'amour, de crainte, de respect, de confiance, &c. Le second se manifeste au-dehors par des rites & par des signes. M. l'Abbé du Voisin prouve ensuite démonstrativement deux propositions, 1°. que le culte à rendre à Dieu doit être intérieur & extérieur, privé & public; 2°. que le culte véritable dû à Dieu, ne sauroit s'accorder avec l'indifférence pour les religions.

Telle est la marche de la première partie de l'ouvrage.

La seconde traite de la Religion révélée. Si l'on suppose, dit l'Auteur, que Dieu a parlé aux hommes, & qu'il leur a fait connoître les différens dogmes ou préceptes qui regardent son culte, on aura dit ce que c'est que la religion révélée; ou pour parler plus exactement, ce sera une vraie religion fondée, & sur la raison, & sur la révélation.

M. du Voisin considère, dans le premier chapitre, la révélation comme étant une promulgation extérieure de la loi naturelle; & pour procéder avec ordre, il prouve, 1°. que la raison naturelle, telle qu'elle existe chez la plupart des hommes, suffit, sans le secours de la révélation, pour reconnoître les premiers principes de la loi naturelle; 2°. que la raison cultivée par la méditation, & telle qu'elle existe dans quelques hommes d'un mérite supérieur, suffit, sans le secours de la révélation, pour connoître la plupart des devoirs secondaires de la religion naturelle; 3°. que tous les peuples qui n'ont point été éclairés par la révélation, sont demeurés dans une ignorance profonde de la religion, & ont donné dans les

erreurs les plus grossières en morale; 4°. que la philosophie, telle qu'elle étoit cultivée par les Anciens, n'étoit ni capable ni suffisante pour éteindre l'idolâtrie, & corriger les autres erreurs du vulgaire; 5°. que la promulgation extérieure de la loi naturelle, par la révélation, est le moyen le plus propre par lequel les hommes puissent être instruits de tout ce qui regarde la religion.

Il s'agit, dans le second chapitre, de la révélation, en tant qu'elle est une constitution positive & une dispensation naturelle; & dans le troisième, on donne les signes & les caractères de cette révélation divine.

Nous ne pouvons nous permettre de plus grands développemens: mais nous devons ajouter que cet ouvrage est méthodique, clair, solide, & qu'il combat avec des armes puissantes les adversaires de la religion.

Choix de nouvelles causes célèbres, avec les jugemens qui les ont décidées, extraites du Journal des causes célèbres, depuis son origine jusques & compris l'année 1782; par M. des Essarts, *Avocat, Membre de plusieurs Académies. Tome 1er.* A Paris, chez *Moutard*, Impr.-Libr. de la Reine, rue des Mathurins. hôtel de Clugny. 1785.

Les Collections du Journal des causes célèbres étant épuisées, on s'est déterminé, au lieu de faire une réimpression dispendieuse, à donner un extrait de ce qu'il y a de plus intéressant dans les 112 volumes qui ont paru depuis l'origine de ce Journal jusques & compris 1782. Ce recueil sera composé de 15 volumes *in*-12 d'environ 500 pag. chacun, au prix de 37 liv. 10 s. br. ou 45 liv. rel. somme qu'on remettra au sieur Moutard, qui se chargera d'envoyer les volumes, à mesure qu'ils paroîtront, c'est-à-dire, le 1er de chaque mois, aux Souscripteurs de Paris seulement. Les personnes de province qui voudroient souscrire, sont priées de s'adresser aux Libraires des principales villes du royaume, qui leur feront parvenir les volumes. Si l'on desire completter ce recueil par la suite du Journal des causes célèbres, qui a paru depuis 1782, on trouvera les numéros au Bureau du Journal, à Paris, rue Dauphine, hôtel de Mouy.

La lecture de cet ouvrage est instructive, attachante par le fond & par les détails. On l'a dégagé de toutes les dissertations qu'on trouve dans les autres recueils des causes célèbres; & on s'est borné à tracer une narration rapide des faits, suivie d'une indication sommaire des moyens. Les gens du monde sauront gré au Rédacteur de la manière dont il présente les causes, pour fournir un aliment à leur curiosité.

Le Génie de M. de Buffon; par M. ***. A Paris, chez *Delalain* le jeune, Libr. rue S. Jacques, n° 13. 1785. Vol. *in*-12 de plus de 400 pag.

Cet ouvrage, qui est un extrait de l'histoire naturelle du *Pline* François, parut, il y a quelques années. On a eu principalement en vue la jeunesse & les lecteurs qui se rebutent dès qu'un ouvrage exige une attention trop suivie, en leur présentant un précis exact des idées principales du célèbre Auteur. — On trouve aussi chez le même Libr. le *Manuel des Champs*, ou *Recueil amusant & instructif, contenant tout ce qui est le plus nécessaire & le plus utile, pour vivre à la campagne avec aisance & agrément.* 4e édition, revue, corrigée & augmentée. Vol. *in*-12 de près de 600 pages. Prix 3 liv. rel. C'est un fort bon livre, dont les éditions multipliées prouvent l'utilité, mieux que tous les éloges qu'on en pourroit faire.

Mémoires de M. Demours fils, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Médecin-oculiste du Roi en survivance, lu à l'assemblée dite prima mensis, *le premier Novembre 1784.* A Paris, chez *Didot* le jeune, Libr. quai des Augustins; & *Barrois* le jeune, rue du Hurepoix. *in*-4°.

Il s'agit, dans ce Mémoire, d'un instrument capable de fixer l'œil durant l'opération de la cataracte. On en trouve la figure à la fin, dans une planche gravée. M. Demours a fait l'essai de cet instrument, en présence de MM. les Commissaires de la Faculté, en faisant l'opération de la cataracte à Madame la Comtesse *de Longueval.* Il leur a paru que l'instrument remplissoit le but pour lequel il avoit été imaginé.

ÉTABLISSEMENT.

Lettre de M. l'Intendant du Roussillon à l'Auteur du Journal.

A Perpignan, le 4 Avril 1785.

Puisque vous faites mention, Monsieur, dans le Journal général de France, des établissemens faits en diverses provinces, de Cours gratuits d'accouchement, je crois devoir vous parler de celui qui a été fait ici par le Corps Municipal.

Un Arrêt du Conseil d'Etat a établi un Cours gratuit qui se fait annuellement au mois de Mars, & où sont admis tous les jeunes Chirurgiens, ainsi que des femmes envoyées par les communautés d'habitans, qui paient leur séjour en cette ville pendant les six semaines à-peu-près que dure ce Cours. Le Professeur, le Démonstrateur & l'entretien des ustensiles nécessaires, sont payés du revenu d'un fonds qui a été donné par la Province & par le Corps de ville. Aucun Chirurgien & aucune femme, ne peut exercer l'art des accouchemens, qu'après avoir suivi le Cours pendant deux années avec assiduité, & sur le certificat qu'en donne le professeur. J'y ai ajouté deux prix qui sont donnés chaque année à celui & à celle qui se sont le plus distingués. S'il y a jamais eu une Province où cet établissement fût nécessaire, c'est dans celle-ci, les femmes de la campagne s'aidant les unes les autres faute de sage-femme; & il en résultoit souvent des funestes accidens.

Je vous parlerai encore d'un établissement que j'ai cru intéressant pour cette Province, puisque vous aimez à les faire connoître. On n'y avoit aucune connoissance de la Chimie, de la Minéralogie; & la Boulangerie y étoit fort peu avancée.

J'ai envoyé à Paris, aux frais de la Province, un jeune Médecin, nommé M. *Anglada*, qui en moins de trois années, par son travail & son application a mérité les suffrages distingués de MM. *Sage*, *Mitouart* & *Parmentier*, & s'est trouvé en état de faire ici un cours de Chimie. Il connoitra les richesses de cette Province en minéraux & pourra réformer notre Boulangerie lorsque j'aurai les moyens d'y établir la mouture économique, les moulins y étant encore sans blutoir comme dans les temps les plus reculés.

M. le Maréchal *de Mailly* dont vous connoissez le zèle & l'activité pour tout ce qui intéresse le Roussillon, nous a flattés d'obtenir du Ministre l'établissement d'une place de Professeur de Chimie à l'Université avec les frais d'un Cours gratuit; & en attendant cet établissement, dont l'utilité est reconnue, l'Université a bien voulu choisir le sieur Anglada pour son Recteur, par distinction de ses travaux, & de ses connoissances.

J'aurai l'honneur de vous faire part de quelques autres établissemens que je projette encore, lorsqu'ils auront pu avoir lieu, par le seul motif de l'émulation que cette publicité peut occasionner dans les autres Provinces du Royaume. Je suis, *&c.* *Raymond de Saint-Sauveur.*

ARTS.

MANUFACTURE.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi; du 18 Mai 1784.

Sur la Requête présentée au Roi en son Conseil, par les sieurs Martin, Flesselle & Lamy, contenant, que les Fabriques Angloises de Bas, Toiles & Velours de Coton, ne doivent la supériorité qu'elles ont sur celles de France, qu'à la perfection de la filature opérée par une Machine que l'on fait mouvoir; que jusqu'à présent cette Machine n'avoit point été connue en France, & que ce n'est qu'à force de dépenses, de voyages, même de danger, que le sieur Martin est enfin parvenu à en découvrir le méchanisme, & à en avoir les plans; qu'il est en état d'en établir une pareille en France, & de la perfectionner, tant pour la filature du Coton que pour celle de la Laine; que cette Machine présente des avantages précieux pour tout le Royaume, en ce qu'elle tend à perfectionner la qualité des Marchandises, de manière à entrer en concurrence avec celles d'Angleterre & de l'Inde; mais qu'il falloit, pour l'établir & l'entretenir, des dépenses au-dessus des facultés des sieurs Martin, Flesselle & Lamy. Requéroient à ces causes les Supplians, qu'il plût à Sa Majesté autoriser l'établissement d'une Manufacture Royale au lieu *de l'Epine* sur la rivière de *Juine*, près *Arpajon*, Généralité de Paris, &c. Le Roi, en son Conseil, a autorisé & autorise l'établissement d'une Manufacture de filature, Fabrique de mousseline & autres étoffes en coton; a accordé & accorde auxdits sieurs Flesselle, Martin & Lamy, pendant l'espace de douze années, un Privilège exclusif pour la construction & l'usage de la machine qu'ils ont introduite en France, & qui a pour objet la filature du coton & de la laine, y compris les machines à préparer, carder en rubans, tirer, filer en gros, filer en fin, doubler & retordre en même temps; à la charge toutefois de ne pouvoir, en raison dudit privilège, inquiéter ni rechercher les établissemens du même genre, qui auroient été formés précédemment, si aucuns se trouvoient; ordonne qu'il sera payé auxdits sieurs Flesselle, Martin & Lamy, à titre de gratification sur les fonds à ce destinés, une somme de 30000 liv. pendant lesdites cinq années, en cinq paiemens égaux, d'année en année; fait Sa Majesté défenses à tous particuliers, de contrefaire ou imiter pendant ledit temps de 12 ans, ladite machine, sous peine de confiscation des machines de filatures, & de telles autres peines qu'il appartiendra; accorde aux Entrepreneurs, aux Directeurs & aux deux principaux Ouvriers de ladite Manufacture, l'exemption de Milice & de celle du logement de gens de guerre, pour l'intérieur de l'établissement seulement. Enjoint Sa Majesté audit sieur Intendant & Commissaire départi en la Généralité de Paris, de tenir la main à l'exécution du présent Arrêt, *&c.*

Vu le présent Arrêt, nous ordonnons qu'il sera exécuté selon sa forme & teneur, sauf l'exemption de milice, sur laquelle nous nous proposons de faire des représentations. A Paris, ce 23 Février 1785. *Signé* BERTIER.

AVIS DIVERS.

MÉLANGES.

Bibliothèque des meilleurs Poëtes Italiens, en 36 volumes in-8°, proposée par souscription.

Le goût de la Littérature Italienne est devenu presque universel en France; & il n'est point en Europe de Langue, après la Françoise, qui soit d'un usage plus général. Les graces de l'idiôme, l'imagination riche & brillante de ses Poëtes, & mieux encore, peut-être, les facilités qu'offre l'étude de cette Langue, par son analogie avec la Latine & la nôtre, doivent naturellement lui assurer la préférence, sur toute autre Langue étrangère, de la part des jeunes Gens, de l'un & de l'autre sexe, qui cultivent les Belles-Lettres.

C'est ce qui a engagé M. *Couret de Villeneuve*, très-habile Imprimeur à Orléans, de donner à un prix modique une édition des meilleurs Poëtes Italiens, en évitant tout luxe typographique, mais en s'attachant à une élégante propreté dans l'exécution, & à une correction portée jusqu'au scrupule.

Chaque volume sera composé de 500 pag. *in*-8°. à raison de 2 s. la feuille, franche de port. Les vingt-cinq feuilles formant le vol. *in*-8°. broché, avec un titre au dos, seront de 2 liv. 10 s.; les volumes qui contiendront moins de matière, ne seront payés qu'en raison du nombre des feuilles dont ils seront composés.

Cette Collection, pour les Souscripteurs, sera du prix de 90 liv. payables en six paiemens égaux,

de chacun 15 liv. : favoir, 15 liv. en foufcrivant; fix mois après, 15 liv., & ainfi de fuite, de fix mois en fix mois. On fera libre de remettre à la Pofte lefdites 15 liv., fans affranchir le port de la lettre & de l'argent, en s'adreffant directement à l'Éditeur.

Il fera délivré un volume par mois; & l'on donnera, dans le dernier, un état du nombre des feuilles de la totalité de l'Ouvrage, afin que les Soufcripteurs puiffent fe rendre compte. Aucun volume ne fera vendu féparément. La Soufcription ne fera ouverte que jufqu'au premier Juin prochain : paffé ce terme, on ne pourra plus foufcrire; & alors elle fera du prix de 120 liv. Les Soufcripteurs qui defireront des exemplaires en papier d'Hollande, paieront chaque volume 6 liv. & il n'en fera tiré que fur leur demande. Le premier volume paroîtra le premier Juillet 1785, & les autres fe fuccéderont de mois en mois.

On foufcrit à Paris, chez *Nyon* l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, & chez *Cuchet*, Libraire, rue & hôtel Serpente, ainfi que chez les Libraires des principales villes de l'Europe. Les Particuliers qui voudront s'adreffer directement à M. *Couret de Villeneuve*, Imprimeur du Roi, & Editeur de cette Collection, auront l'attention de joindre à la Lettre d'avis, le Reçu du Directeur des Poftes, auquel on remet l'argent, parce que ce n'eft que fur ce Reçu, & fur la Lettre d'avis, qu'on peut le recevoir au Bureau de la Pofte d'Orléans.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Importation des Eaux-de-vie de France en Ruffie.

Par une Ordonnance publiée à Petersbourg le 18 Décembre dernier, l'importation des Eaux-de-vie de France a été permife dans les Ports de Saint-Petersbourg, d'Archangel, de Narva, de Wibourg, de Revel, de Fredericsham, de Habfal, de Permau, d'Arrusburg, & de Riga, à la charge de payer les droits impofés par le Tarif.

Cependant l'article 2 de la même Ordonnance défend cette même importation dans les Ports de la mer Noire, à compter du premier du courant.

Enfin, l'article 4 défend encore l'importation des Eaux-de-vie de France, venant par les Bureaux des Douanes fituées fur les frontières des Gouvernemens de Catharinoflow, de la Petite-Ruffie & de la Ruffie-Blanche.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Office de Notaire royal en province, qui a pour arrondiffement 3 grandes paroiffes, avec leurs annexes, à peu de diftance de Paris. *Argent comptant*, ou *à termes*. S'adr. à Paris, à l'hôtel de la Correfpondance, rue neuve S. Auguftin, au Bureau du Contentieux de Paris.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs font à la Lettre *C.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Avril 1785.	*Du* 18.	*Du* 19.
Actions des Indes de 2500 l.	2115.$17\frac{1}{2}$.20.$22\frac{1}{2}$.	2100.$2092\frac{1}{2}$.2100
Portion de 1600 liv.	....	....
Portion de 312 l. 10 f.	....	270
Portion de 100 liv.	....	....
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	422	....
Refcriptions	$2\frac{3}{4}$.$2\frac{1}{2}$.$2\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	$2\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Loterie royale, 1780, à 1200 l.	....	950
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	732. 30	728.27.26
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	....	....
Quitance de finance	4.$2\frac{1}{2}$.$2\frac{3}{4}$ $3\frac{1}{2}$.3 p. $\frac{0}{0}$ p.	$2\frac{1}{4}$.$2\frac{1}{2}$.5.$3\frac{1}{2}$.4 p. $\frac{0}{0}$ p.
Viager 1782	16 p. $\frac{0}{0}$ bén	$15\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén
Viager de Décembre 1783	9 p. $\frac{0}{0}$ bén	9 p. $\frac{0}{0}$ bén
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	15. $15\frac{3}{4}$ bén	15 bén
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$3\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ bén	$3\frac{7}{8}$.$3\frac{3}{4}$.$3\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 18.	*Du* 19.
Amfterd.	53 $\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$	53 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$
Hamb.	191 $\frac{3}{4}$	191 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	28 $\frac{13}{16}$	28 $\frac{13}{16}$
Madrid	14 l. 12 f.	14 l. 12 f.
Cadix	14 l. 9 f.	14 l. 8 f.
Gênes	94 $\frac{1}{2}$	94 $\frac{1}{4}$
Livourne	99 $\frac{1}{4}$	99 $\frac{1}{4}$
Lyon, *Pâques.*	$\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	$\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguftin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 23 Avril 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

MANUEL du Meûnier & du Charpentier de Moulins, rédigé sur les Mémoires du sieur César Buquet, *par M.* Béguillet. *Nouvelle édition, à laquelle on a joint le Traité pratique de la conservation des grains, des farines, & des étuves domestiques, par* César Buquet. A Paris, chez *Onfroy*, Libr, quai des Augustins; *Bélin*, rue S. Jacques. 1785. *in*-8°. (Le Manuel est de 171 pages, & le Traité de la conservation des grains & des farines, de 74). Ils se vendent séparément 36 s. le tout orné de cinq planches en taille-douce.

Le Manuel du Meûnier & du Charpentier de Moulins a mérité, lorsqu'il parut il y a dix ans, l'approbation de l'Académie des Sciences, qui l'appelle un ouvrage clair & méthodique, dans lequel sont renfermés les principes théoriques & pratiques de l'*art nouveau* de moudre les grains, les précautions nécessaires pour en tirer le plus grand profit possible; les inconvéniens de toutes les autres moutures; la manière même de procéder à celle du seigle, qui exige des précautions particulières pour être moulu avec profit, & pour en séparer l'ergot, dont l'usage cause des maladies, & enfin qui contient la description des Moulins inventés pour remplir avec facilité toutes ces vues.

Le sieur César Buquet, dès l'année 1762, avoit fait des observations pratiques sur une nouvelle moûture; elles furent communiquées au Gouvernement. Il en publia une partie à Dijon, sous le titre de *Mémoires*, en 1767. Tout ce qu'il avoit fait, a servi depuis, avec son consentement, à la confection d'un ouvrage publié par M. Béguillet, avec le titre de *Traité de la moûture économique.* Cette méthode fut perfectionnée par le sieur César Buquet, lequel reconnoit qu'il n'en est pas l'inventeur: mais il a fait connoitre & a introduit la *moûture à la Lyonnoise*, ou *moûture des pauvres.* Il fit encore part au Gouvernement, en 1765, des moyens essayés par lui, avec succès, de conserver les grains, & proposa de faire l'exportation de farines économiques, au lieu d'exportation de grains. Toutes ses vues, tous ses plans, tous ses essais, malgré leur utilité, ne lui ont point été avantageux pour sa fortune: il peut dire, comme autrefois *Virgile*:

> *Hos ego ... feci: tulit alter honores;*
> *Sic vos non vobis fertis aratra boves.*

Son zèle patriotique l'emporte sur l'intérêt; & d'un style simple, il communique au public ce qu'une longue pratique lui a appris pour conserver les grains & les farines. Ce nouveau Traité sera suivi d'un autre, dans lequel il relevera les erreurs d'un savant Ecrivain qui, n'étant pas Meûnier, comme le sieur Buquet, s'est trompé en plusieurs points.

Les Rêves d'une Femme de province sur le Magnétisme animal, ou Essai théorique & pratique sur la doctrine à la mode. A Londres, & se trouve à Paris, chez tous les Marchands de Nouveautés. 1785. 42 pages *in*-8°.

Cette Brochure est en faveur du Magnétisme.

La Maçonnerie Mesmérienne, ou Leçons prononcées par Fr. Mocet, Riala, Themola, Seca *&* Célaphon, *de l'ordre des Frères de l'Harmonie, en loge Mesmérienne de Bordeaux, l'an des Influences 5784, & du Mesmérisme le 1er; par M.* J.-B. B****, *D. M.* A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez les Marchands de Nouveautés. 1784. 85 pag. *in*-8°.

C'est une plaisanterie contre le Magnétisme, mais dans laquelle l'Auteur montre beaucoup d'érudition. Cette Brochure ne doit pas être négligée par ceux qui forment des recueils pour & contre le Magnétisme.

Examen physique du Magnétisme animal; Analyse des éloges & des critiques qu'on en a faits jusqu'à présent; & Développemens des véritables rapports sous lesquels on doit en considérer le Principe, la Théorie, la Pratique & le Secret; par M. Carra. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Onfroy*, Libr. rue du Hurepoix. 1785. 98 pag. *in*-8°. Prix 36 sols.

M. Carra prend un parti mitoyen. Les phénomènes d'économie animale, dit-il, qu'on a si fort admirés dans la pratique de M. *Mesmer*, n'appartient pas à un Magnétisme animal; puisque le Magnétisme animal est un mot vuide de sens: ils

n'appartiennent pas non plus au fluide universel de M. Mesmer, puisque ce fluide ne tient ni à l'aimant, ni à l'électricité ; & que le corps humain est une machine électrique & magnétique en même tems. Mais ils appartiennent immédiatement à un fluide universel admis & reconnu par les plus grands Philosophes & vrais Physiciens, & médiatement au contact des atmosphères des corps. Ainsi il ne reste à M. Mesmer d'autre mérite que celui d'avoir réveillé l'attention des Savans sur la doctrine du Magnétisme animal ; & d'autre avantage que celui de nous avoir forcés de lui enseigner assez de physique pour calmer ses prétentions & l'enthousiasme de ses partisans.

L'Art de guérir les Hernies ou Descentes : ouvrage utile aux personnes attaquées de cette maladie, & dans lequel on trouvera la meilleure méthode de construire les bandages convenables à leur curation. Troisième édition, corrigée & augmentée d'un Vocabulaire François ; par M. Balin, *&c.* A Paris, chez l'Auteur, place de Grève, au coin de la rue de la Tannerie. 1784. Vol. *in*-12 de 312 pages.

On recevra cet ouvrage par la poste & franc de port, dans toutes les villes du royaume, en adressant, par lettre affranchie, 5 liv. à l'Auteur.

PHYSIQUE.

Essai sur différentes espèces d'air fixe ou de gaz, pour servir de suite & de Supplément aux Elémens de Physique du même Auteur ; par M. Sigaud de la Fond, *ancien Démonstrateur de Physique expérimentale de l'Université, de la Société royale des Sciences de Montpellier, des Acad. de S. Pétersbourg, d'Angers, de Valladolid, de Florence, &c. Nouvelle édition, revue & augmentée par* M. Rouland, *Professeur de Physique expérimentale, & Démonstrateur en l'Université de Paris.* A Paris, chez *Guessier*, Impr.-Libr. rue de la Harpe. 1785. Vol. *in*-8° de plus de 500 pag. avec 8 planches gravées. Prix 5 liv. br.

La première édition de cet ouvrage parut en 1779. Nous lui rendîmes alors la justice qu'il méritoit. M. Sigaud y a renfermé toutes les découvertes sur la physique des gaz, qui n'étoient encore, pour la plupart, connues que par les travaux des Savans étrangers, & par des ouvrages volumineux, peu à portée de beaucoup de Lecteurs. Il a rendu un vrai service aux Amateurs, en les leur présentant toutes réunies dans cet ouvrage élémentaire, avec la précision lumineuse qu'on lui connoît. Ce célèbre Physicien s'est reposé sur M. Rouland, son neveu & son successeur, du soin d'enrichir cette nouvelle édition des progrès faits depuis cinq ans dans une Science aussi satisfaisante, à laquelle les Physiciens, les Chimistes & les Amateurs, se sont appliqués avec tant de succès.

M. Rouland, qui n'a rien négligé pour répondre aux vues de M. Sigaud, donne, dans cet ouvrage, la description de la lampe à air inflammable, de l'eudiomètre de M. l'abbé *Fontana*, & de celui de M. *Volta* ; un précis des expériences aérostatiques, toutes les nouvelles découvertes sur les qualités de l'air qu'absorbent & qu'exhalent les plantes, sur la décomposition de l'eau en air inflammable & en air déphlogistiqué. Il rend compte exactement des expériences importantes de MM. *Lavoisier* & *Meusnier*, sur cette matière, ainsi que de celles de MM. *Achard* & *Lavoisier* sur l'activité prodigieuse de la combustion dans l'air déphlogistiqué, par le moyen duquel on peut obtenir un degré de chaleur qui paroît l'emporter sur celui du foyer des verres ardens. M. Rouland décrit, avec le plus grand soin, les procédés & les appareils, s'applique à les perfectionner, à les simplifier, & à les rendre moins dispendieux. Des augmentations aussi considérables ne peuvent qu'ajouter à la bonté de cet ouvrage, déjà justement estimé. Les Lecteurs trouveront, dans le travail de M. Rouland, la précision & la clarté ordinaires à M. Sigaud, que son digne élève fait lui-même paroître dans ses Cours, & qu'il a également montré dans un autre ouvrage très-intéressant, dont nous avons rendu compte.

AGRICULTURE.

M. *le Gros*, Baron *de Marche*, nous ayant fait part d'une découverte concernant la vigne, nous croyons devoir la communiquer à nos Lecteurs.

On sait que l'Artois, où M. le Baron fait sa résidence, n'a point de vignobles. Le peu de vignes que l'on y cultive ne produisent de bons raisins, qu'autant qu'elles sont plantées contre des murs, & à l'exposition du Midi. Encore ne poussent-elles que très-difficilement. Il fit mettre, l'année dernière, au pied de quelques jeunes plants différentes espèces d'engrais. Celui qu'il a reconnu être le plus favorable à ces plants, est la cendre de tourbe de Hollande, que l'on appelle, en Artois, *cendre de mer*. M. de Marche présume qu'il seroit avantageux de fumer la vigne avec cet engrais, d'autant plus que la plupart des vins, à ce que l'on prétend, ont perdu beaucoup de leur qualité & de leur saveur, depuis que l'on met du fumier aux pieds des vignes. Il seroit aisé de s'en procurer par-tout à cause des communications établies de province en province ; & le transport sur le vignoble ne seroit pas bien coûteux, puisque une personne peut en porter, dans une hotte, une quantité suffisante pour fumer 40 ou 50 ceps.

Un de ces ceps, au pied duquel il fit mettre à peine de quoi remplir la moitié d'une forme de chapeau, a poussé des jets de 8 à 10 pieds, tandis qu'elle avoit donné des jets de 2 pieds tout au plus l'année précédente. Mais il faut que ces cendres soient bien pures, c'est-à-dire, qu'elles ne soient pas mêlées avec trois quarts de poussière, comme font ceux qui en débitent en Artois : ils ramassent toute la poussière jaune qu'ils trouvent dans les chemins, jettent dessus quelques charretées de ces cendres de Hollande, & les vendent

au même prix que s'ils n'avoient fait aucun mélange. De pareilles friponneries ne devroient pas être impunies, puisque l'Agriculture en souffre plus encore que la bourse des Cultivateurs.

ARTS.

GRAVURE.

Honneurs rendus au Connétable du Guesclin, gr. estampe de 18 pouces de haut, sur 21 de large, gravée d'après M. *Brenet*, Peintre du Roi, par M. *Henriquez*, Graveur du Roi, & de S. M. I. de toutes les Russies, & de l'Académie de Pétersbourg : dédiée à Nosseigneurs les Etats de Bretagne.

C'est un monument que le burin de M. Henriquez vient d'élever en l'honneur d'un Héros François, & des Anglois alors nos ennemis. Ils donnèrent en cette occasion un grand exemple de la fidélité à observer les traités, puisque le Gouverneur du château de Randan vint rendre les clefs à l'ombre de du Guesclin au jour fixé par leurs conventions.

Cette estampe auroit pu être traitée d'une manière large & un peu plus variée : mais il n'en est pas moins vrai qu'elle réunit à l'intérêt d'un sujet magnifique, à une bonne composition, le mérite d'une exécution spirituelle, & d'un effet bien raisonné. Elle se trouve à Paris, chez M. Henriquez, rue de la vieille Bouclerie, la porte-cochère au coin de la rue Mâcon, n° 18. Prix 12 liv.

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

Traité des maladies des yeux & des oreilles ; par M. l'Abbé Desmonceaux, *Pensionnaire du Roi* : proposé par souscription.

Cet ouvrage, en 2 vol. *in*-8°, ornés de gravures, ne peut qu'être fort intéressant. L'Auteur jouit d'une réputation très-distinguée dans le traitement des maladies des yeux & des oreilles.

La Souscription sera ouverte depuis le 15 Mars 1785 jusqu'au 1er Juin inclusivement ; & la livraison des deux volumes, avec les gravures en taille-douce, se fera à la fin de Décembre de la présente année.

La Souscription sera de *quinze livres* pour les deux volumes reliés en basane, & de *treize livres dix sols* brochés. On paiera, en souscrivant, *neuf livres* pour l'un comme pour l'autre ; & le surplus se donnera au moment de la livraison des volumes.

On tirera plusieurs exemplaires sur papier de Hollande ; mais on n'en augmentera le nombre qu'autant que les Souscripteurs le desireront. Le prix en sera de *vingt livres* brochés.

On souscrit chez *Lottin* aîné, Imprimeur-Libraire du Roi, ordinaire de la Ville, & *Lottin de S.-Germain*, Imprimeur ordinaire de la Ville, rue S. André-des-Arcs, numéro 27 ; & chez M. l'Abbé *Desmonceaux*, en sa maison de campagne, à Issy, près de Paris, le tout franc de port, tant en missives qu'en envois.

NOUVELLES

QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, portant établissement d'une nouvelle compagnie des Indes ; du 14 Avril 1785.

Le Roi s'étant fait représenter l'Arrêt rendu en son Conseil le 13 Août 1769, qui avoit suspendu l'exercice du privilège de la Compagnie des Indes, & avoit permis à tous ses sujets d'y commercer librement jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné, Sa Majesté, par le compte qu'elle s'est fait rendre du résultat des exportations de son royaume, & des retours d'Asie depuis cette suspension, a reconnu que la concurrence, utile pour d'autres branches de commerce, ne pouvoit être nuisible dans celle-ci ; qu'en effet l'expérience avoit fait voir que les cargaisons d'Europe n'étant pas combinées entre elles, ni proportionnées aux besoins des lieux de leur destination, s'y vendoient à bas prix, tandis que le concours des sujets de Sa Majesté, dans les marchés de l'Inde, y surhaussoit le prix des achats ; que d'un autre côté les importations en retours, composées des marchandises de mêmes espèces, sans mesure ni assortimens, avec excès dans quelques articles, & manque total sur d'autres, étoient aussi désavantageuses aux négocians, qu'insuffisantes pour l'approvisionnement du royaume. En considérant qu'à ces inconvéniens résultans du défaut d'ensemble, se joint l'impossibilité que des particuliers aient des moyens assez étendus pour soutenir les hasards d'un commerce aussi éloigné, & les longues avances qu'il exige, Sa Majesté s'est convaincue qu'il n'y avoit qu'une Compagnie privilégiée, qui par ses ressources, son crédit, & l'appui d'une protection particulière, pût faire utilement le commerce des Indes & de la Chine ; elle a en conséquence accepté la proposition qui lui a été faite par une association de négocians & de capitalistes dont les facultés, le zèle & l'intelligence lui sont connus, d'exploiter seule, pendant un tems limité, le commerce de l'Asie, suivant les stipulations du dernier traité de paix, qui l'ont maintenu libre, sûr & indépendant. Les soins politiques, les frais de souveraineté, & les gênes d'une administration trop compliquée, ayant été les principales causes des pertes que l'ancienne Compagnie a souffertes, il a paru convenable que la nouvelle en fût entièrement dégagée, que rien ne pût distraire ni son attention ni ses fonds, de l'objet de son commerce & qu'elle fût régie librement par ses propres intéressés : Sa Majesté s'est occupée en même temps des moyens de conserver aux Isles de France & de Bourbon, tous les avantages compatibles avec l'exercice du privilège qui fonde l'existence d'une Compagnie ; elle leur a permis le commerce d'Inde en Inde, la Traite des Noirs, le libre échange de leurs productions avec celles de l'Europe, & tout ce qui a paru

nécessaire pour assurer l'approvisionnement & le soutient de cette Colonie intéressante. A quoi voulant pourvoir, &c.

Cet Arrêt contient 57 articles.

On a appris que des coups de vent violens sur la Méditerannée, ont jetté quelques navires à la côte; & à Marseille, on étoit déjà instruit de la perte de l'un d'eux, assez richement chargé. Ces vents retardent depuis long-tems l'arrivée de nos bâtimens des Isles; & l'on croit qu'il doit y en avoir pour le moins 300 aux attérages détenus & arrêtés par ce terrible vent du Nord, qui a soufflé pendant si long-tems. Comme on a craint que cette circonstance des vents contraires ne mît beaucoup de ces navires dans le danger de manquer de vivres, la majeure partie des Négocians de Nantes s'est réunie par souscription, & a fait expédier quatre bâtimens chargés de vivres, pour aller, jusqu'au dehors des Caps, les porter aux navires qu'ils pourront rencontrer dans le besoin. Ces bâtimens expédiés dans 24 heures ont descendu la Loire le 12 de ce mois. Il s'est présenté plusieurs Officiers, remplis de zèle, pour aller, dans ces bâtimens, offrir des secours aux malheureux.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Terre & Seigneurie de Coligny, en Champagne, mouvante du Comté de Vertus, sur le gr. chemin, par la Brie, de Paris à Châlons & Strasbourg; consistant en Haute-Justice, Censive universelle, Lods & Ventes, Chasse, Pêche & autres Droits seigneuriaux; Château solidement bâti, grande Basse-cour, Colombier, Jardins, 300 arpens de Terres labourables, 12 arp. de Prés, &c. produisant 4000 liv. de revenu. S'adr. à Paris, à M. *Vaudé*, Banquier, rue Michel-le-Comte, n° 14; & à Châlons-sur-Marne, à M. *Delapaix*, Notaire.

Charge de Trésorier de France au Bureau des Finances de Bourges. S'adr. à Paris, à M. *Morin*, Not. rue S. Antoine, n° 70.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Avril 1785.	*Du* 16. liv.	f.	d.	*Du* 20. liv.	f.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	752			752		
— du Mexique, à	742			742		
— du Pérou, à	732			732		
— de Guinée, à	752			752		
Or de ducats, *l'once*, à	101	10		101	10	
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15		54	17	6
— à 11 den. 10 gr. à	52	15		52	17	6
Piastres, à	49	2	6	49	2	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *C*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Avril 1785.	*Du* 20.	*Du* 21.
Actions des Indes de 2500 l.	2105. 125. 115	2120. 15. 12 $\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.	1350	1355
Portion de 312 l. 10 f.		
Portion de 100 liv.		88
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	422	422
Rescriptions	2 $\frac{1}{2}$. 2 $\frac{3}{4}$ p. % p	2 $\frac{1}{2}$ p. % p
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	950	950
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	730. 29. 30. 29	729. 30
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.		
Quittance de finance	2 $\frac{1}{2}$. 2 $\frac{3}{4}$. 4. 3 p. % p	2 $\frac{3}{4}$. 2 $\frac{1}{2}$. 4. 3 $\frac{3}{4}$ p. % p
Viager 1782	15 $\frac{1}{4}$ p. % bén	16 p. % bén
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. %.	15 bén	15. 15 $\frac{1}{4}$ bén
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	3 $\frac{1}{2}$. 3 $\frac{5}{8}$. 3 $\frac{7}{8}$ p. % bén	3 $\frac{7}{8}$. 3 $\frac{3}{4}$ p % b

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 20.	*Du* 21.
Amsterd.	53 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$	53 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$
Hamb.	191 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$	191 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	28 $\frac{13}{16}$	28 $\frac{13}{16}$
Madrid	14 l. 12 f.	14 l. 12 f.
Cadix	14 l. 8 f.	14 l. 8 f.
Gênes	94 $\frac{1}{4}$	94 $\frac{1}{2}$
Livourne	99 $\frac{1}{4}$	99 $\frac{1}{4}$
Lyon, *Pâques*.	$\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$ p. % p	$\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$ p. % p

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 26 Avril 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Les Dangers d'un premier choix, ou Lettres de Laure à Emilie; par M. de la Dixmerie. A la Haye, & se trouve à Paris, chez *Delalain* le jeune, Libr. rue S. Jacques, n° 13. 1785. 3 vol. *in*-12.

Cet ouvrage est distribué en trois parties & en Lettres, forme qui commence à n'être plus qu'une imitation répétée du célèbre *Richardson;* mais M. de la Dixmerie a su s'approprier cette manière : de semblables copistes ont le mérite des originaux.

Une très-jeune personne, *Laure*, a pour amie une certaine *Emilie*, veuve, & qui habitoit, en province, le même couvent où la première avoit été élevée. Voilà les deux héroïnes de ces Lettres, dictées par la confiance, la franchise, & qui offrent une variété de tableaux plus agréables les uns que les autres. On y voit des peintures ingénieuses de nos ridicules, de nos modes portées à l'excès, des extravagances du jour. Tel est, par exemple, le tableau d'un *Agromane.* « Enfin, ma » chère Laure (c'est Emilie qui écrit), je n'en- » tends plus parler que d'engrais, de prairies ar- » tificielles, de défrichemens, de nouvelles char- » rues, de nouveaux semoirs, & de tout l'atti- » rail de la vie rustique. La chasse que mon beau- » père aimoit passionnément, ne lui paroît plus » qu'un amusement puérile; sa meute est déjà con- » gédiée; ses piqueurs sont remplacés par des valets » de charrue; il regrette que son château n'ait » pas l'air d'une ferme; & je crains que bientôt » il ne veuille me métamorphoser en laitière.... » Ce n'est pas tout : les allées du parc sont de- » venues un pâturage; & le parterre n'est plus » qu'un champ couvert de luzerne ». Emilie ajoute une réflexion très-sensée : « Voilà comme on outre » tout, & comme un penchant louable peut dé- » générer en manie ».

On pourroit accuser Laure d'avoir un peu trop d'esprit; mais c'est un défaut que M. de la Dixmerie fait aisément pardonner. On trouve dans ces Lettres un morceau ingénieux sur la question : *nos peres valoient-ils mieux que nous? aimoient-ils mieux que nous n'aimons?* La matière est assez bien discutée. Laure, qui est établie pour juge, décide en faveur de nos ancêtres. Emilie, ennuyée du veuvage, prend un nouvel époux. Son amie lui fait part des sentimens qu'a pu lui inspirer un certain *Surville.* Au moment qu'elle croit être aimée & qu'elle espere être unie à l'objet de sa tendresse, elle apprend, par une lettre même de Surville, qu'il n'est pas en son pouvoir de lui donner sa main, quoiqu'elle soit la maîtresse de son cœur. L'auteur a eu l'art de justifier un homme qui, au premier coup-d'œil, paroît blâmable : il a su même prêter à ce personnage un intérêt qu'on attendoit peu; ce qui fait naître des situations extrêmement attachantes. Laure joue un rôle admirable : c'est la vertu, la délicatesse même. Entrevue entre les deux rivales. Laure se déclare la protectrice de *Cécile* (c'est le nom de l'infortunée dont Surville voudroit se séparer). Il faut lire dans M. de la Dixmerie tous ces détails de sensibilité que ne peut rendre un extrait.

La lettre de Laure, qui presse Surville d'affermir les nœuds qui l'attachent à sa rivale, au lieu de les rompre, présente un tableau de la plus haute noblesse d'ame : aussi Emilie a-t-elle bien raison de lui répondre : « Je t'admire, mon aimable » Laure; ta lettre à Surville est un effort de courage » & de magnanimité ». Surville enfin a cédé aux représentations de l'héroïque Laure; il a rempli toutes les formalités qui manquoient à son union avec Cécile. La première parle de quitter le monde, de s'ensevelir dans une retraite. Une aventure romanesque nous vient débarrasser de Cécile : son mari a reçu un appel d'un Chevalier *Dorsigny* qui avoit fait des vers satyriques contre Laure. Surville se croit obligé de venger l'honneur de cette femme respectable : il se rend au lieu indiqué; Cécile, habillée en homme, l'avoit prévenu : elle avoit proposé le combat à Dorsigny, & reçu deux coups d'épée. Au lit de mort, elle demande à voir Laure, qui cede à l'invitation, & recueille ses derniers soupirs. Surville ne tarde guère à la suivre au tombeau. Laure éprouve à-peu-près la même destinée; elle se fait religieuse.

Telle est la fin de cet ouvrage. La troisieme &

derniere partie ne sert peut-être qu'à l'alonger inutilement; c'est un nouveau drame. Nous venons de le dire, la mort de cette Cécile appartient trop aux moyens inattendus du Roman : mais par combien de beautés sont rachetés ces légers défauts! Quelle noblesse dans le rôle de cette Laure! Comme cette situation est neuve, & expose dans tout son éclat le triomphe de la vertu sur les passions humaines! Quelle critique ingénieuse dans les endroits où ne doit pas se montrer le sentiment! Cette production ne peut qu'ajouter à la réputation de son auteur, fait aimer à la fois l'homme & l'écrivain, union assez rare aujourd'hui, & dont notre littérature nous offre peu de modeles. On sait que M. de la Dixmerie a fait des ouvrages très-estimables, & qui ont eu beaucoup de succès, tels que *les deux Ages*, des *Contes*, &c.

Nouvelles Considérations sur l'usure & le prêt à intérêt. A Bordeaux, chez *Gintrac*, Libr. rue Saint Pierre; de l'Imprimerie de *Beaume*, Impr.-Libr. à Nimes. 1784. 93 pag. *in*-12.

Le prêt à intérêt est-il par sa nature une usure, un vol, une injustice? Pour résoudre cette question, dit l'auteur *des nouvelles Considérations*, les uns sont partis de la nature de l'argent, les autres de la nature de l'homme; & sur ces deux bases métaphysiques, se sont élevés deux systèmes également pernicieux dans la société civile.

Quel sera le troisième système? sur quoi sera-t-il fondé? le voici. « Quand l'homme est seul, il » ne doit rien à personne, & personne ne lui doit » rien; il fait ce qu'il veut, & dispose en maître » absolu de toutes les choses qui lui appartiennent. » Si quelqu'autre individu veut lui acheter ou lui » emprunter quoi que ce puisse être, il n'y a, » ni ne peut y avoir entre eux d'autre loi que leur » volonté. Un Sauvage peut, sans blesser la justice, » vendre une peau de castor vingt mille écus, » louer son arc à mille écus par heure; la raison » en est que la justice entre deux hommes isolés » & sans lien réciproque, consiste à n'user entre eux » ni de violence ni de fraude; mais ces deux » points exceptés, tout le reste est libre; & c'est-» là le cas de dire que le consentement des deux » parties, légitime tous les marchés..... Les usu-» riers sont dans un cas tout différent; ils ne sont » pas seuls; liés à la société dont ils sont membres, » débiteurs de leurs associés, ils ne sont pas les » maîtres absolus de leur argent, parce que la » nature de l'association exige qu'aucun associé ne » nuise à l'autre; leurs intérêts sont communs » jusqu'à un certain point; & dès qu'un associé » fait de son argent, de son bien, un usage nui-» sible à un autre de ses associés, par cela seul cet » usage est injuste...... Que fait donc l'usurier, » l'homme qui prête à intérêt à ses associés, un argent » qui lui est superflu & qui leur est nécessaire? Il » les traite en étrangers, profite de leurs besoins, » dénoue pour lui seul les liens de la société com-» mune; il fait aux autres ce qu'il ne voudroit » pas qu'on lui fît ».

Mais cette règle, ce principe de l'Auteur n'a lieu que pour les nationaux, pour les associés. On peut prêter, par conséquent, à intérêt aux étrangers. Ce n'est pas la seule exception qu'il fasse. Il permet encore de prêter à intérêt à des négocians qui retireront eux-mêmes du profit de l'argent prêté; il le permet lorsqu'un homme emprunte pour acheter un fonds de terre, pour lequel il n'a pas l'argent nécessaire; il le permet encore en d'autres cas; au Gouvernement, par exemple; aux grands Corps du royaume, au Clergé, aux Etats de Languedoc, de Bretagne, &c.

Ainsi, suivant lui, le prêt à intérêt n'est point essentiellement une injustice; il ne le devient que quand un associé *emprunte par le besoin*, & qu'un autre associé lui vend un secours que le pacte social défend de lui vendre.

Remarques d'un François, ou Examen impartial du Livre de M. Necker, *sur l'Administration des Finances de France, pour servir de correctif & de supplément à son ouvrage.* A Genève, & se trouve à Paris, chez l'Editeur, rue de Seine, F. S. G. n° 65, & chez les Marchands de Nouveautés. 1785. 182 pag. *in*-8°. Prix 48 sols.

HISTOIRE NATURELLE.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 9 Avril 1785.

Ma Lettre que vous avez bien voulu insérer, Monsieur, dans votre Feuille du 24 Février, a été une réponse pour ceux qui regardent l'existence des volcans en Auvergne, comme un système sans réalité.

M. le Comte *de Rangouse*, ayant dit, contre M. le Vicomte *de Sistrieres*, qui présente cette province comme volcanisée, *que la sublimité de ce système ne lui en a pas imposé*; que *M. le Vicomte de Sistrieres & autres prétendent que l'Auvergne est volcanisée, & qu'il est de l'avis contraire*; qu'ai-je fait? J'ai indiqué, dans une partie de la Basse-Auvergne, environ 80 bouches de volcans. J'en ai cité seulement dix, & par-là j'ai prouvé que la Basse-Auvergne avoit été dévastée par les feux souterreins. J'ai déclaré que je n'avois pas pénétré dans les montagnes du Cantal; mais j'ai cité les premières de ces montagnes qui sont volcanisées. J'aurois pu ajouter que toutes les montagnes à l'occident de l'Allier, jusqu'à sa source, sont aussi volcanisées (1). J'ai donc prouvé contre la généralité du système anti-volcanique dans l'Auvergne. Donc il est absurde de dire que cette province n'a pas été volcanisée, puisqu'elle l'a été dans le haut comme dans le bas.

Je n'ai certainement pas voulu prétendre qu'il n'y eût aucun canton dans cette province qui ne

(1) J'ai indiqué la suite de ces volcans, & leur liaison avec ceux du Forez, du Vélay & du Rouergue, dans un Mémoire imprimé dans le Journal de Physique.

fût volcanisé, puisqu'il s'en trouve même tout au milieu de ceux dans lesquels les feux ont exercé leurs ravages. Ainsi je ne soutiendrai point qu'il n'y ait, dans la Haute-Auvergne, de ces cantons tout-à-fait intacts: mais je sais, à n'en pas douter, que la plus grande partie des montagnes du Cantal sont volcanisées, & que S. Flour, capitale de la Haute-Auvergne, est située dans un terrein également volcanisé. Ainsi il ne falloit donc pas dire ce qu'a dit M. de Rangouse contre M. le Vicomte de Sistrieres. Au reste, en disant: « que m'importe que Volvic, le mont d'Or, le Puy de » Dôme, &c. soient volcanisés », c'est donc abandonner l'assertion trop générale que *La sublimité du systême n'en a pas imposé, & que l'on est de l'avis contraire* de ceux qui prétendent que l'Auvergne est volcanisée. C'est donc reconnoître qu'il y a eu des volcans en Auvergne; & c'est tout ce qu'il falloit. M. de Rangouse, en voulant réfuter mes assertions, me donne par-là victoire entière. J'ai donc tout l'avantage. Je le prie d'être persuadé que je sais qu'il y a des pierres qui, sans être volcaniques, ressemblent, sans être analogues, à quelques-unes qui ont été volcanisées. Deux jours d'étude au plus suffisent pour ne pas s'y tromper. M. de Rangouse peut être convaincu qu'il n'y a aucune erreur de ma part au sujet des volcans que j'ai seulement indiqués sans les décrire, & que je n'ai copié aucun Naturaliste, par une bonne raison; c'est qu'il n'y en a point qui ait écrit ce que j'ai dit. Ce que j'ai dit, je l'ai vu au moins trois & quatre fois; ce n'a point été *en poste*; mais je défie qu'on me prouve le contraire.

Quant à la lettre datée de Paris, ayant pour signature treize lettres majuscules, c'est bien pis que l'inscription C. I. L. C. D. A. Je ne releverai pas des fautes que je crois être purement typographiques. Mais en voulant plaisanter, l'auteur auroit pu éviter une inexactitude un peu forte, en disant que « les lieux décrits par M. le Comte » de Rangouse & par moi sont bien plus distans » les uns des autres, que ne le sont Péronne & » Montmartre ». C'est avoir pris le change un peu désagréablement, puisque la première Carte quelconque montre évidemment que la distance entre Montmartre & Péronne est double de celle des Monts Dor, du Marsin, Blesle & Ardes, à Aurillac & d'autres lieux indiqués par M. de Rangouse. Je ne répondrai rien à l'ironie, parce qu'elle laisse subsister ma preuve dans toute sa force. J'ai voulu prouver que ce n'étoit point un systême d'avancer que l'Auvergne a été dévastée par les volcans. Je l'ai fait; j'ai rempli mon but; cela me suffit; & je l'ai fait afin que personne ne prit au sujet des volcans, *le chemin des ânes* (1).

J'ai cru, Monsieur, devoir faire cette replique à l'article de votre Feuille du 5 du courant.

Je suis, &c. PASUMOT, *Ingénieur du Roi.*

(1) Il faut *montrer des lumières sur la racine des mots*, pour ceux qui écrivent *mont d'Or*, & non pas *mont Dor*; *mons Aureus*, au lieu de *mons Dorus*.

ARTS.

INVENTIONS.

M. *Moyroud*, Maître de forges, ayant présenté, en 1782, au Ministre des Finances, un Mémoire où il exposoit qu'il possédoit une méthode particulière au moyen de laquelle il pouvoit épargner, dans la fabrication de l'acier naturel du Dauphiné, un quart sur la consommation du charbon, & autant sur le tems des ouvriers, sans détériorer la qualité de ces aciers, cet objet parut mériter attention. M. *Binelli*, Ingénieur des mines, & M. *Jars*, Inspecteur-général des mines, furent successivement chargés d'assister aux épreuves que M. Moyroud avoit proposé de faire, & il résulta de celles qui furent exécutées en leur présence, que le procédé de M. Moyroud avoit réellement les avantages qu'il avoit annoncés.

D'après les rapports de MM. Binelli & Jars, une récompense fut accordée à M. Moiroud pour qu'il consentit à la publication de son procédé, & que tous ceux qui exploitoient l'acier d'une manière analogue à celle dont on fait usage en Dauphiné, pussent profiter de ses avantages.

Dans la manipulation ordinaire, lorsqu'on a retiré les *massaux* de fonte du bassin du fourneau, on les cingle sous un maillot; après quoi on les laisse refroidir avant de les porter au fourneau d'affinage.

Le procédé de M. Moyroud consiste simplement à profiter de la chaleur dont les *massaux* d'acier sont encore pénétrés, après les avoir cinglés sous le maillot au sortir du fourneau de cuite, pour les affiner aussi-tôt dans un fourneau d'affinage, & les étirer en barreaux sous un second maillot. En profitant ainsi de la chaleur que les *massaux* avoient acquise dans le premier fourneau, l'on épargne le charbon & le tems qui auroient été nécessaires afin de leur redonner la quantité de chaleur qu'ils auroient perdue inutilement; mais on voit que pour obtenir cet avantage, il est indispensable d'avoir dans le même établissement deux forges & deux maillots.

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

Avis aux Navigateurs.

Le capitaine *Gillis*, commandant le navire *les Trois Freres*, de Belfast, au retour de son dernier voyage d'Amérique, découvrit une isle ou gros rocher, par les 57 deg. 27 min. de latitude de l'isle de Torry, à 65 lieues des côtes nord-ouest de l'Irlande. Aucune des Cartes connues ne fait mention de ce rocher, qui, de loin, paroît d'une forme conique, & est entouré à 3 ou 4 milles de distance de bas-fonds très-dangereux pour les navires qui auroient le malheur de s'en approcher.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

On a dit, dans la derniere Feuille, que l'Arrêt

du Conseil d'Etat, portant établissement d'une nouvelle Compagnie des Indes, contenoit 57 articles. Voici en substance les principaux.

Les fonds de la nouvelle Compagnie sont fixés à 20 millions, dont 6 millions seront fournis par les 12 Administrateurs, à raison de 500,000 liv. chacun ; les 14 millions de surplus seront divisés en 14,000 portions de 1000 liv. chaque, pour lesquelles il sera donné des reconnoissances aux personnes qui voudront s'intéresser dans son commerce, &c. Le privilège de la nouvelle Compagnie durera sept ans de paix, à compter du départ de sa première expédition ; en cas qu'il s'élève une guerre, les années de guerre ne seront pas comptées. Les Sujets du Roi des divers ports du Royaume pourront approvisionner les isles de France & de Bourbon, qui ne seront point comprises dans le privilege exclusif de la Compagnie, & qui pourront faire le commerce d'Inde en Inde. Il est accordé à tous les armemens commencés, complettés & en route pour les mers de l'Inde, à compter du jour du départ de leur port d'armement, 24 mois de délai pour faire leur commerce & retour au seul port de l'Orient où la nouvelle Compagnie fera aussi les siens. Le Roi lui cède & accorde gratuitement la jouissance de ce port, des hôtels, magasins, chantiers, corderie, ustensiles, &c. qui lui seront remis après avoir été réparés aux frais de Sa Majesté, qui se charge aussi de leur entretien pour ce qui concerne les grosses réparations, &c.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Jolie Maison Bourgeoise, située à Orville, en Picardie, à vingt lieues de Paris, sur la grande route de Flandre, au bord de la chaussée même, dans une très-belle position, entre cour & jardin ; *à vendre ou à louer.* Si l'acquéreur vouloit ajouter à cette propriété, celle de quelques arpens de terre, ou labourables ou en prairies, on pourroit s'arranger avec lui. S'adr. sur les lieux à M. le Curé ; & à Paris à M. *Gruni*, chez M. *Moreau*, Procureur au Parlement, rue du Chaume, près l'hôtel Soubise.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 20 Avril.				Du 23.			
A LA HALLE.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.
Froment, de....	20		à 24		20		à 24	
Orge, de..........	15		à 15	10	15		à 16	
Seigle, de.........	15		à 16		15		à 16	
Avoine, de......	20		à 28		23		à 29	
Farine blanche,	44		à 48		45		à 48	
Bis-blanc & bis,	36		à 42		30		à 44	
	le sac de Farine pesant 325 livres.							
A LA GRÈVE.								
Froment, de....	22		à 25		24		à 25	
Orge, de..........	15		à 15	10	15		à 16	
Seigle, de.........	15		à 16		15		à 16	
Avoine, de......	20		à 28		23		à 29	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *C*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

AVRIL 1785.	*Du* 22.	*Du* 23.
Actions des Indes de 2500 l.	2110 2105.107$\frac{1}{2}$.	2110.2107$\frac{1}{2}$.105..
Portion de 1600 liv..........	1350..............	1350..............
Portion de 312 l. 10 f........	....	270..............
Portion de 100 liv............	....	....
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.	....	420..............
Rescriptions..................	2$\frac{1}{2}$.3 p. $\frac{0}{0}$ p..........	2$\frac{1}{2}$.2$\frac{1}{4}$.2$\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.....
Loterie royale, 1780, à 1200 l...	950..............	949..............
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	730. 29. 30..........	728..............
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	492. 96..............	496.95.9$\frac{1}{2}$.94......
Quitance de finance..........	2$\frac{1}{2}$.2$\frac{3}{4}$ 3$\frac{1}{2}$.3$\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p..	3.2$\frac{3}{4}$.3$\frac{1}{2}$.4$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p....
Viager 1782..................	....	....
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$...	15 bén..............	15 bén..............
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..........	3$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén..........	3$\frac{1}{2}$ 3$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén......

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 22.	*Du* 23.
Amsterd.	53 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$........	53 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$........
Hamb.....	191 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$........	191 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$........
Londres..	28 $\frac{13}{16}$........	28 $\frac{13}{16}$........
Madrid..	14 l. 12 f........	14 l. 12 f........
Cadix....	14 l. 8 f........	14 l. 8 f........
Gênes.....	94 $\frac{1}{4}$........	94 $\frac{1}{4}$........
Livourne	99 $\frac{1}{4}$........	99 $\frac{1}{4}$........
Lyon... *Pâques.*	$\frac{1}{8}$ à $\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p......	$\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p...

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Jeudi 28 Avril 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

MORCEAUX *extraits de l'Histoire naturelle de Pline; par M.* Guéroult, *Professeur d'éloquence au Collège d'Harcourt.* A Paris, chez *Brocas*, Libr. rue S. Jacques. 1785. Vol. *in*-8° de 560 pag. Prix 5 liv. broché.

Au milieu de ces collections qui se multiplient tous les jours, qui vont devenir effrayantes par leur masse, & qui sont plus qu'inutiles, en faisant acheter, sous une autre forme, les livres qui se trouvent déjà dans toutes les bibliothèques & dans tous les cabinets; au milieu de ces opérations mercantiles, enfantées par la cupidité, qui donnent dans ce moment aux Muses l'air d'être les courtières de l'agiot & de tenir leur cour plénière dans la *Bourse*, plutôt que sur le Parnasse; au milieu de la stérilité dont notre littérature est frappée, du sommeil léthargique où sont plongés presque tous nos Académiciens, on voit encore quelques bons esprits, marchant sur les traces de nos anciens gens de lettres, préparer dans la retraite & le silence des ouvrages qui fixent l'attention des lecteurs réfléchis, quand ils voient le jour. Ces ouvrages sont rares, il est vrai: mais, dans les circonstances actuelles, ils ne sont que plus dignes d'être bien accueillis.

Il en a paru cette année trois ou quatre qui doivent être distingués: les *Etudes de la Nature*, par M. *de S. Pierre;* le *troisieme Voyage de Cook;* la *Cométographie*, ou *Traité historique & théorique des Cometes*, par M. *Pingré*, dont nous rendrons compte dans une de nos premières feuilles, & les *Morceaux extraits de Pline*, qui vont faire la matière de cet article.

M. Guéroult n'a traduit que les morceaux les plus instructifs, les plus agréables, les plus saillans de ce célèbre Naturaliste, qu'il a choisis dans ses différens livres, pour les rapprocher sous des titres généraux. Il prouve cependant qu'il étoit très-capable de donner une traduction entiere; & nous prenons la liberté de l'y exhorter. Celle qui a paru, il y a quelques années, doit être regardée comme nulle; & le public éclairé en verra avec plaisir une de M. Guéroult. Nous savons qu'il y a de très-grandes difficultés: mais elles ne doivent point l'arrêter. Pline est un de ces Auteurs qui mérite d'être connu de tout le monde, mais avec sa couleur, sa physionomie, sa maniere ingénieuse, vive, concise & pittoresque. Les morceaux traduits par M. Guéroult donnent cette idée de Pline, & le représentent en entier. En voici un ou deux que nous prenons au hasard. Il est question de la Terre dans le premier.

« La Terre est le seul des élémens à qui nous » ayons donné, pour prix de ses bienfaits, un » nom qui offre l'idée respectable de la mater» nité. Elle est le domaine de l'homme, comme » le Ciel est le domaine de Dieu. Elle le reçoit » à sa naissance, le nourrit quand il est né; & » du moment où il a vu le jour, elle ne cesse » plus de lui servir de soutien & d'appui; enfin » nous ouvrant son sein, quand déjà le reste de la » nature nous a rejettés, mere alors plus que » jamais, elle couvre notre froide dépouille, nous » rend sacrés comme elle; & c'est à ce titre sur» tout qu'elle est pour nous un objet saint & sacré. » Elle fait plus encore; elle porte nos titres & » nos monumens, étend la durée de notre nom, » & prolonge notre mémoire au-delà des bornes » de la vie.... Les Eaux s'élevent pour retomber » en pluies orageuses; elles se durcissent en grêle, » se gonflent en vagues, se précipitent en torrens; » l'air se condense en nuées, se déchaîne en tempê» tes; mais la Terre est bienfaisante, douce, indul» gente, toujours empressée à servir les mortels. » Que de tributs nous lui arrachons! que de présens » elle nous offre d'elle-même! quelles odeurs! » quelles saveurs! quels sucs! quels touchers! » quelles couleurs! comme elle est fidelle à payer » l'intérêt du dépôt qu'on lui confie! combien » d'êtres elle nourrit pour nous! S'il existe des ani» maux venimeux, l'air qui leur donne la vie en est » seul coupable: elle est contrainte d'en recevoir » le germe & de les soutenir lorsqu'ils sont éclos: » mais les maux ne doivent être reprochés qu'à » la cause qui les produit. La Terre répand en » tous lieux les herbes médicinales; toujours elle » est en travail pour elle. Eh! peut-être les poisons

» eux-mêmes sont-ils un don de sa pitié ... Le » fer, le feu, la pierre, les grains la tourmentent » à chaque instant, & pour nos plaisirs bien plus » que pour nos besoins. Au reste, ces blessures » qui n'effleurent que sa surface, sont peu de chose. » Nous pénétrons dans ses flancs, nous y cherchons » l'or, l'argent, l'airain & le plomb. Nous fouil- » lons dans la profondeur de son sein, pour trou- » ver les pierres & quelques cailloux. Nous lui » arrachons les entrailles, afin qu'une pierre que » nous cherchons soit portée au doigt. Combien de » mains usées pour faire briller une seule articula- » tion? Certes, si les enfers existoient, les excava- » tions de l'avarice & du luxe les auroient déjà » découverts; & l'on s'étonne que cette même » Terre ait produit quelque chose de nuisible! Ah! » sans doute les bêtes féroces la défendent contre » nos outrages; elles écartent les mains sacrileges. » Hélas! ne creusons-nous point au milieu des ser- » pens? L'avarice ne saisit-elle pas l'or parmi des » racines venimeuses? Mais ce qui désarme cette » mere offensée, c'est que tous ces trésors qu'on » lui ravit, deviennent en nos mains les instrumens » du crime, du carnage & de la guerre; c'est qu'en » l'arrosant de notre sang, nous la couvrons aussi » d'ossemens privés de sépulture: cependant, » après nous avoir en quelque sorte reproché nos » fureurs, elle s'étend enfin sur ces objets affreux, » & cache à la lumiere les forfaits même des » mortels ».

Quelle foule d'idées justes, vraies, énergiques, brillantes dans cette tirade! quel ton même de sentiment? Les personnes qui voudront la comparer avec le latin placé dans ce volume à côté de la traduction, y trouveront en général une exacte fidélité, ainsi que dans tous les autres morceaux; & ce qui est plus remarquable, c'est qu'on ne croit pas lire une traduction; elle n'a ni gêne ni tours embarrassés. Citons encore un passage à l'occasion des couronnes civiques.

« Les Législateurs ont voulu payer du plus grand » de tous les honneurs le salut d'un citoyen quel » qu'il fût. Celui qui l'a reçue peut la porter dans » tous les tems. Lorsqu'il entre aux jeux, l'assem- » blée, le Sénat même se lèvent à son arrivée. Il » a droit de se placer immédiatement après les Séna- » teurs. Il est exempt de toute charge publique, ainsi » que son pere & son aïeul paternel. *Siccius Dentatus* » reçut quatorze couronnes civiques. *Manlius Ca-* » *pitolinus* en obtint six, une entre autres après » avoir sauvé *Servilius*, son général. *Scipion l'Afri-* » *cain* ne voulut pas l'accepter, pour avoir sauvé » la vie de son pere, à la journée de Trébie. O » mœurs d'éternelle mémoire, qui n'assignoient » d'autre prix que l'honneur à ces actions écla- » tantes! L'or augmentoit la valeur des autres » couronnes; mais on ne voulut pas attacher un » salaire à la conservation d'un citoyen. Leçon » grande & sublime, que même sauver un homme » est une action lâche & vile, quand on le fait » par intérêt ».

Il seroit à desirer que cette derniere réflexion de Pline fût sans cesse présente à l'esprit de ceux qui croient récompenser de pareilles actions avec quelques louis d'or qu'ils font encore retentir bien haut dans les Papiers publics. Qu'on honore sans doute les hommes courageux qui exposent leurs jours pour sauver la vie de leurs semblables; qu'on les exempte, à l'exemple des Romains, de toute charge publique; mais qu'on ne les avilisse point par de l'argent. Qu'on se donne bien de garde encore d'attacher trop de prix, par des éloges emphatiques, à certains traits d'une vertu commune, qui ne doit pas être regardée comme un sacrifice héroïque, mais comme un devoir rigoureux. Seroit-ce, ainsi que le dit Pline ailleurs, un acte de bienfaisance que de ne pas égorger un citoyen? Seroit-ce encore un acte de bienfaisance que de lui tendre une main généreuse quand il est malheureux? La nature n'inspire-t-elle pas ces sentimens? Ne retrouve-t-on pas en soi-même la récompense la plus flatteuse en faisant du bien aux autres? Eh! pourquoi donc le prôner? Pourquoi surcharger les Journaux des détails les plus minutieux? Malheureux le peuple qui auroit besoin de l'aiguillon de la renommée, & de la petite vanité de recevoir des applaudissemens éphémeres, pour apprendre à être humain, bienfaisant & vertueux!

C'est sur-tout dans les réflexions morales, c'est dans la peinture des vices, de la mollesse, du luxe effréné des Romains, que Pline est admirable. Il a des coups de pinceau d'une force & d'une énergie qui saisissent le Lecteur le moins attentif. Mais ce qui n'échappera pas vraisemblablement à ses remarques, c'est qu'on diroit que ses tableaux sont calqués sur les mœurs actuelles, tant on trouve de ressemblance entre elles & celle de ses contemporains. Quelles inductions terribles ne peut-on pas en tirer! Mais quels avantages une pareille lecture n'est-elle pas capable de produire, particuliérement sur l'esprit des jeunes gens? Aussi nous pensons que cet ouvrage peut & doit même être regardé comme classique, & employé dans toutes les maisons d'éducation.

ARTS.

INVENTIONS.

Moyen de préserver de l'Incendie les Edifices publics & particuliers.

On s'est fort occupé de nos jours des moyens d'arrêter les progrès du feu dans les bâtimens incendiés; le zèle & les lumières de quelques Artistes, secondés par des Magistrats bienfaisans, par un Gouvernement ami de l'humanité, ont obtenu les plus grands succès à cet égard. Mais il manquoit encore, quoiqu'on en fît plusieurs essais, de trouver un moyen de préserver efficacement les édifices de l'incendie, par les matériaux de construction.

M. *Ango*, Architecte, juré-expert, propose un nouveau moyen qui paroit atteindre le but desiré, & qui, à cet avantage, en joint beaucoup d'autres

également intéressans. Le moyen qu'il a imaginé est de substituer au *bois*, dans les bâtimens, le *fer* employé en bien moindre quantité, & en construisant les ourdits en plâtras & plâtre ou mortier, comme sont construits les âtres ou foyers de nos cheminées. Il est très-possible de proscrire le bois de tous les édifices indistinctement, au moins pour tout ce qui constitue le corps de la bâtisse, tels que les planchers, les combles, les cloisons, & tout ce qui peut y avoir rapport : mais on peut conserver dans l'intérieur des maisons les accessoires qu'on est dans l'habitude de faire en bois, comme les portes, les croisées, les lambris, quoique avec une légère augmentation dans les frais, il soit encore possible de s'en passer.

Les planchers proposés par M. Ango, consistent en deux armatures de fer, composées chacune de deux barres posées l'une sur l'autre. La barre supérieure qui est courbe, est arrêtée par ses extrémités sur l'inférieure qui présente une ligne droite. Elles sont soutenues de distance en distance par des brides, sans pouvoir s'alonger, ni ployer dans toute leur longueur. Elles sont réunies par des bandes de petit fer plat, pour soutenir l'ourdit de plâtras & de plâtre qui doit être fait entre deux. D'après ses calculs, la dépense est parfaitement la même que dans la manière ordinaire pour les maisons des particuliers; dans les monumens publics, elle pourroit excéder d'un quart ou d'un tiers; mais on le regagnera bien, si l'on songe à la sécurité qui en résulte, & même au produit futur des démolitions. Parmi la foule d'avantages que présente ce nouveau procédé, on doit compter pour beaucoup l'épargne des bois, dans un temps où la France est menacée d'en manquer, où le zèle s'occupe des moyens de le multiplier, de le remplacer, où le Gouvernement protège tout ce qui en peut diminuer la consommation. Le fer en proportion n'est pas à beaucoup près aussi rare; il a d'ailleurs l'avantage de rendre les planchers plus légers & moins épais; de donner aux appartemens une distribution plus commode, en laissant la liberté de placer les cheminées où l'on veut; de dispenser les murs de ces chaînes de pierre, avec lesquelles on est dans l'usage de les bâtir; enfin, comme nous l'avons fait remarquer, de donner aux maisons une plus grande valeur réelle, sans causer une dépense plus grande : le fer étant la seule chose qu'on puisse retirer des décombres d'un édifice totalement incendié.

Beaucoup de planchers semblables s'exécutent déjà tant à Paris qu'en Province; une invention aussi heureuse doit en effet avoir un prompt succès. L'auteur vient d'en exécuter un à Boulogne, près Paris, dans une étendue de 19 pieds sur 16, avec 8 pouces au plus d'épaisseur; & au pavillon de la Joncherre, près la Machine de Marly, il vient de faire de la même façon une salle de billard de 22 pieds sur 16, qui n'a pas moins bien réussi.

M. Ango vient encore d'imaginer un moyen de débarrasser les combles de nos édifices des cheminées qui y passent extérieurement, & qui ne sont pas moins désagréables à la vue, que dangereuses par leur chûte. Il propose donc d'en porter toutes les issues au faitage; & ce procédé, qui sert à la décoration, qui est beaucoup plus économique, & qui délivre la tête des citoyens d'un péril de plus, a encore l'avantage de parer à beaucoup d'inconvéniens qu'occasionne l'amas des pluies & des neiges. Le succès le plus décidé doit récompenser des découvertes aussi heureuses, qui ne prouvent pas moins de talens dans M. Ango que d'amour pour l'humanité.

Sa demeure actuelle est à Paris, sur le quai de l'Ecole, près le Pont-Neuf.

ACADÉMIE.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres avoit proposé, pour le Sujet du Prix qu'elle devoit distribuer à la S. Martin 1784, d'examiner, *quel fut l'état du Commerce chez les Romains, depuis la première guerre Punique jusqu'à l'avénement de Constantin à l'Empire*. Les Mémoires envoyés au concours n'ayant pas entièrement rempli les vues de l'Académie, elle propose de nouveau le même sujet pour la S. Martin 1786. Le Prix, qui est une Médaille d'or de la valeur de cinq cens livres, sera double.

Toutes personnes, de quelque pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent l'Académie, seront admises à concourir pour ce Prix; & leurs Mémoires pourront être écrits en Latin ou en François, à leur choix. Les Pièces, affranchies de tout port, seront remises entre les mains du Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le 1er Juillet 1786: ce terme est de rigueur.

AVIS DIVERS.

Le sieur *Desnos*, Ingénieur-Géographe, & Libraire du Roi de Danemarck, à Paris, rue Saint-Jacques, annonce aux Voyageurs qu'il délivre actuellement les 22 feuilles qui composent l'*Indicateur fidele des routes de France*, partant de Paris aux villes du Royaume, & de ces villes à Paris, elles se vendent séparément 15 s. L'Ouvrage complet, broché d'une manière commode & portative, 13 liv. La grande Carte générale pour completter les éditions précédentes 3 liv. Le sieur Desnos distribue le *Prospectus* de cet Ouvrage, par le secours duquel le Voyageur se déterminera sur le numéro dont il pourroit avoir besoin pour suivre la route qu'il voudroit faire.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

On apprend de Cherbourg que les travaux y vont admirablement bien. On travaille sans relâche à terre, & l'on a tout le bois nécessaire pour placer cette année plusieurs cônes. L'hiver, comme on s'y attendoit, a raffermi ceux qui sont déjà jettés. Les pierres commencent à être parfaitement liées & réunies par le sédiment, par les coquillages & les plantes marines; ensorte que bientôt ils ne formeront plus qu'un seul rocher inébranlable à toutes secousses.

On apprend encore qu'on s'occupe avec ardeur des expériences relatives à la perfection d'un instrument propre à déterminer le fillage des vaisseaux. On ajoute que M. *de Suzanet* & M. le Vicomte *de Roquefeuille*, deux Officiers de marine très-distingués par leurs connoissances, doivent partir incessamment, le premier en qualité de Commandant de la gabarre *le Barbeau*, & le second de *la Cérès*, pour examiner les propriétés de cet instrument. Mais ils suivront des routes différentes. Il est certain qu'on ne néglige rien pour l'approvisionnement des chantiers dans nos ports, & pour l'instruction des Officiers, des Elèves & des Matelots.

Par l'article 22 de l'Arrêt portant établissement de la nouvelle Compagnie des Indes, il est dit que « les sieurs *Girardot*, *Haller* & Compagnie à » Paris, & les sieurs *Jean-Jacques Bérard* & Com» pagnie à l'Orient, seront chargés provisoirement » par la Compagnie, de recevoir les sommes qui » composeront les fonds des intéressés, pour en » rendre compte à l'Administration, & les tenir à » sa disposition à sa première demande, & ils re» mettront à ceux qui desireront s'intéresser dans » ladite Compagnie, des reconnoissances portant » promesse de délivrer le nombre des portions d'in» térêt dont il lui aura été fourni la valeur dans » le temps prescrit, à raison de mille livres par » portion, & n'excédant pas le nombre de qua» torze mille portions ». Depuis la publication de l'Arrêt on s'est empressé de se procurer ces a tions chez M. Girardot, où il s'est présenté un foule de Capitalistes, & déjà elles gagnent 25 à 30.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A LA ROCHELLE, le 13 Avril 1785.

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 36 à 40 l.
Seconde sorte.... 34 à 36
Troisième sorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28

Les sucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 00 à 00 l.
Seconde sorte.... 60 à 66
Troisième sorte.. 54 à 58
Quatrième sorte.. 44 à 48
Petits sucres..... 36 à 40
Communs......... 32 à 36

Le sucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 f. 6 d. à 16 f.
Beau verd, 15 f.
Marchand, 14 f. 6 d. à 14 f. 9
Ordinaire, 13 f. à 13 f. 6.
Triage, 9 à 12 f.

Le café de la Martinique vaut 1 f. à 1 f. 6 d. de pl par livre.

Indigo de S. Doming. la liv
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 f. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 f. à 8
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 1
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 f.
Graveau & poussière, 6

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 17
De Cayenne.... 0.
De la Martiniq. 120 à 15

Articles divers.
Rocou, 17 f. la livre.
Cacao, 12 à 13 f. *idem.*
Canefice, 0 le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièc
Bois de Campêche, 15 à 16 le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quin
Sirop melasse, 16 à 17 l. *ide.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *C.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Avril 1785.	*Du 25.*	*Du 26.*
Actions des Indes de 2500 l.	2107 ½. 105	2105. 107 ½
Portion de 1600 liv.	1350..	1350..
Portion de 312 l. 10 f.		270
Portion de 100 liv.		88
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	420	421
Rescriptions	2¼ p. % p	2½. 3 p. % p
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	948. 47	
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	729. 28. 29 28½	729. 28½
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	494. 93. 92½. 92	492. 93. 92
Quittance de finance	2½. 3. 4. 4¼ p. % p	2½. 3½. 2¾. 4 p. % p
Viager 1782	16 ½ p. % bén	17 p. % bén
Viager de Décembre 1783.		9 p. % bén
Viager de chance à 10 p. %	15 ¼ bén	15¼. 15 ben
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	3¾. 3⅞. 3¼ p. % bén	3⅞. 3¾. 3⅞ p % b
Actions des Indes, nouv.	1030. 35	1030. 35. 30

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 25.	*Du 26.*
Amsterd.	53 ⅞	53 ⅞
Hamb.	191 ½	191 ½
Londres..	28 ¾	28 ¾
Madrid...	14 l. 12 f.	14 l. 12 f.
Cadix....	14 l. 8 f. 6.	14 l. 8 f. 6.
Gênes....	94 ¾	94 ¾
Livourne	99 ½	99 ½
Lyon... *Pâques.*	½ p. % p	½ p. % p

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 30 Avril 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

JÉRUSALEM *délivrée, nouvelle traduction, dédiée à M. le Comte de Vergennes, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrangères, & Chef du Conseil royal des Finances.* A Paris, rue des Poitevins. 1785. 5 vol. *in-16.*

Nous avions déjà deux traductions en prose de ce grand poëme ; l'une de M. *de Mirabaud*, l'autre de M. *le B...* ; toutes deux estimées, mais qui ne sont point littérales. Celle que nous donne aujourd'hui M. *Panckoucke* réunit à cette condition épineuse un mérite qu'elle sembloit exclure, celui de se faire lire avec le plus vif intérêt.

Chaque langue a son génie ; chaque nation a son goût, sa manière de sentir & de voir. Tel détail qui intéresse l'une peut déplaire à l'autre. Voilà ce qu'avoient craint les premiers traducteurs du *Tasse*, & ce qui avoit déterminé leurs nombreuses suppressions. Voilà toutefois ce que M. Panckoucke n'a point cru devoir imiter. Il a jugé, & sans doute avec raison, que le premier devoir d'un traducteur étoit de bien faire connoître l'Auteur qu'il traduit. Il y est parvenu au point qu'on pourroit étudier l'Italien dans sa version.

Ecoutons M. Panckoucke parler lui-même de la manière dont on doit traduire littéralement un Poëte. Ses réflexions, à cet égard, sont lumineuses. « Une traduction en prose, dit-il, qui ne » seroit pas trop chargée de figures, & d'expressions qui s'écartent de l'usage ordinaire, pourroit avoir son agrément & son utilité : cependant une telle traduction manqueroit entièrement son but, si elle n'étoit tout à la fois fidelle & littérale ; car comment ne pas l'être, quand on est en présence de l'original, & qu'on veut rendre ou imiter tous ses traits, & suivre tous ses mouvemens ? N'est-ce pas alors une obligation indispensable de rendre, autant qu'il est possible, non-seulement la pensée, mais les idées principales & accessoires, mais les mots, les images, les figures, les comparaisons dans leur entier ? Ne faut-il pas alors, pour ainsi dire, se traîner sur les pas de l'Auteur, se tenir toujours le plus près de lui qu'il est possible, le suivre dans sa longueur, ou sa briéveté ; ne jamais rien ajouter ni retrancher, ou si l'on se permet quelque fois un mot, soit pour completter, soit pour arrondir sa phrase, du moins ne doit-on jamais se permettre de changer rien ni au sens, ni aux idées, ni au fond de la pensée de l'Auteur » ?

M. Panckoucke a fidellement observé les regles qu'il trace ; il dit ce qu'il a fait, en indiquant ce qu'il convient de faire. Le texte est imprimé à côté de sa traduction ; mais l'espace nous manque pour comparer l'une avec l'autre. Ceux qui possedent les deux langues jugeront facilement à quel point cette traduction est fidelle, & à quel point elle étoit difficile. Ajoutons que le traducteur a de commun avec l'Auteur original de ne point paroître fatigué à la fin d'une si longue carrière. On a dit du dernier chant de *la Jerusalem*, que le Tasse, en le composant, « avoit l'air d'un » Dieu qui acheve un monde ». C'est dans ce même Chant que nous allons puiser quelques passages de cette traduction. Il s'agit du moment qui précède la derniere bataille.

« Bouillon vole de rang en rang. Sa visiere levée » laisse son visage à découvert ; ses yeux, son » front semblent foudroyans : il rassure les courages ébranlés ; il affermit ceux qui esperent ; il » rappelle au brave ses exploits, à l'audacieux ses » prouesses : aux uns il promet de grandes récompenses ; aux autres des honneurs ».

Effets de la mêlée. « Le coursier fidèle est étendu auprès de son maître. L'ami est couché auprès de son ami ; l'ennemi auprès de son ennemi ; » & souvent le vivant est enseveli sous le mort, » & le vainqueur sous le vaincu : les cris de la » fureur, les murmures de la colere, les gémissemens des blessés, les plaintes des mourans, » produisent dans les airs je ne sais quel son confus, » qui tient un affreux milieu entre le silence & » les paroles distinctes ».

Réconciliation d'Armide avec Renaud. « .... Tels » sont les discours, les prieres de Renaud ; & » ces prieres tantôt sont arrosées par ses larmes, » tantôt étouffées par ses soupirs ; & de même

» que la neige se fond aux rayons du soleil, ou » au souffle des Zéphyrs, ainsi la colère qui semble » embrâser Armide s'éteint dans son cœur, & il » n'y reste que les feux de l'amour. Voilà ton » esclave, lui dit-elle, dispose d'elle à ton gré; » tes moindres desirs seront sa loi ».

On trouve à la tête du premier volume de cette bonne traduction le portrait de M. le Comte de Vergennes, supérieurement gravé par M. *Gaucher*. L'ouvrage est aussi dédié à ce grand Ministre. On voit par-là que M. Panckoucke se connoît aussi bien en patron qu'en modèle.

PHYSIQUE.

Supplément à la Magie blanche dévoilée, contenant l'explication de plusieurs tours nouveaux, joués depuis peu à Londres; avec des éclaircissemens sur les artifices des Joueurs de profession, les cadrans sympathiques, le mouvement perpétuel, les chevaux savans, les poupées parlantes, les automates dansans, les ventriloques, les sabots élastiques, &c. par M. Décremps. A Paris, chez l'Auteur, rue des Rats, vis-à-vis celle des Trois-Portes, près la place Maubert; & chez les Libr. qui vendent les Nouveautés. 1785. Vol. *in*-8° de 287 pag. avec fig. Prix 4 liv. 4 f.

M. Décremps est un bien redoutable ennemi de tous ces faiseurs de tours qui excitent tant de surprise & d'admiration, quand on ne connoît pas les moyens qu'ils emploient. Ces hommes qu'on auroit brûlés, il y a deux ou trois siècles, comme des magiciens, des sorciers, adonnés au diable, ne sont guère, selon notre Auteur, que de misérables charlatans, remarquables tout au plus par une certaine adresse & dextérité dans leurs mains, leurs gestes & leurs mouvemens, & se signalant par beaucoup d'audace, d'effronterie, & sur-tout par un grand babil qui étourdit le spectateur. Ils ne font, comme l'on dit, que jetter de la poussière aux yeux. M. Décremps avoit découvert plusieurs de leurs tours dans le livre de *la Magie blanche dévoilée*, qu'il publia l'année dernière, & il avoit prouvé qu'il n'y avoit rien de plus simple, & souvent de plus niais & de plus bête, que ce qui paroissoit si merveilleux. On sait que le compère caché, ou sous la table, ou derrière la tapisserie, y joue assez souvent le principal rôle.

L'Auteur continue, dans ce Supplément, à démasquer ces faiseurs de tours, & il entre à ce sujet dans des détails dont il a cherché à relever la monotonie par une espèce de fiction, en mettant sur la scène un de ces joueurs. Nous sommes de son avis, lorsqu'il dit que peu de personnes liront cet ouvrage jusqu'à la fin, sans acquérir quelques connoissances utiles. Il se rend lui-même ce témoignage qu'il n'y a pas un seul mot dont il ne puisse dire sincèrement: *hoc mihi violentus* VERITATIS *amor suggessit*; & il est fait pour en être cru.

Depuis quelques jours il vient de publier des *éclaircissemens* en 32 pages *in*-8° *sur quelques articles dont on n'a pas donné l'explication dans le Supplément à la Magie blanche dévoilée*. On y trouve en particulier un moyen simple & facile d'entretenir une correspondance secrète, en écrivant des lettres en latin, sans savoir cette langue.

ÉCONOMIE.

Observations sur les laines d'Espagne.

On a dit dans le n° 41 de ce Journal, que les troupeaux voyageurs en Espagne, selon M. l'Abbé *Cavanilles*, peuvent monter à 5,000,000 de têtes; qu'on peut tirer de chaque mouton l'un portant l'autre, 6 livres de laine, ou de la totalité 300,000 quintaux, & que cette quantité à 110 liv. le quintal produiroit 33,000,000. D'après les connoissances que j'ai eu occasion de prendre, dans le pays même, l'une & l'autre évaluations me paroissent éloignées de la réalité.

La ville seule de Barcelone consomme annuellement plus de 120,000 moutons ou brebis. La totalité des peaux a été travaillée pendant un an sous mes yeux; la laine n'a pas excédé trois livres par peau l'une dans l'autre: trois livres de ce pays là ne font qu'à-peu-près deux livres & demie, poids de marc; & le prix du quintal est, année courante depuis 40 liv. jusqu'à 80 liv. suivant que la laine est plus ou moins longue.

On m'observera, relativement au produit de la laine, que les peaux de boucherie rendent beaucoup moins, parce que les moutons égorgés après Pâques, & successivement dans les mois qui suivent, ne portent qu'une laine très-courte: on m'objectera encore que les laines de la Catalogne sont de qualité inférieure, & ne font pas le prix de celles des autres provinces: j'en conviens; mais aussi ces laines de boucherie ont déjà passé à la chaux, ont déjà perdu la plus grande partie de leur graisse, de leur saleté, & conséquemment elles se vendent beaucoup plus que les laines tirées par la tonte de dessus l'animal vivant.

J'ai vu acheter dans l'Arragon 2430 arobes de laines fines, provenant de la tonte: elles ont coûté 61878 réaux de Plata. Les 2430 arobes d'Arragon font à-peu-près 55200 livres, poids de marc, & les 61878 réaux valent environ 3000 liv. tournois; ainsi le quintal, poids de marc, n'étoit vendu que 54 liv. Ces mêmes laines, rendues à Perpignan, revenoient à 160 liv. le quintal; mais au premier lavage, leur poids avoit subi une diminution de 1405 arobes; & les frais ou droits s'étoient montés à 42000 réaux.

Les laines de Ségovie & quelques autres se vendent à la vérité beaucoup plus; mais alors ce n'est pas sur leur produit que l'on peut établir le prix commun; & je suis persuadé qu'on ne doit porter qu'à un tiers, ou moitié tout au plus, le produit du calcul fait sur les cinq millions de têtes.

Par M. RONDEN, *Négociant, à Châlons-sur-Saone.*

ARTS.

GRAVURE.

Trente-troisième livraison des Costumes : Dignités militaires, composées, 1°. de *Simon*, Comte *de Montfort*, tiré de la galerie du Cardinal *de Richelieu* ; 2°. d'un ancien Officier Suisse, d'après *Gaspard Rute* ; 3°. d'un ancien Militaire Anglois, d'après le même ; 4°. d'un ancien Militaire Normand, d'après le même ; 5°. d'un Tartare de Crimée, dessiné sur les lieux, par *Fauvet*, en 1782 ; 6°. d'un Caraïbe, tiré de l'Histoire des Voyages. Cette collection se trouve à Paris, chez M. *Duflos* le jeune, Graveur, rue S. Victor, près la place Maubert. Prix 9 liv. chaque cahier colorié, & 4 liv. 10 f. en blanc.

MUSIQUE.

Journal de Violon, ou Recueil d'Airs nouveaux arrangés pour le Violon, l'Alto, la Flûte & la Basse. N° 4. Prix pour l'année entière, composée de 12 cahiers, 18 livres à Paris, & 21 livres en Province, franc de port. A Paris, chez *Baillon*, Editeur & Marchand de Musique, rue neuve des Petits-Champs.

On souscrit, à la même adresse, pour le *Journal de Guittare*, dédié à la Reine, par M. *Porro*. Prix 12 liv. à Paris, & 18 liv. en province, franc de port.

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

M. *Bottineau*, ancien employé de la Compagnie des Indes aux Isles de France & de Bourbon, vient de faire imprimer un Mémoire adressé au Gouvernement, dans lequel il prétend avoir découvert un Moyen physique de connoitre l'arrivée des vaisseaux à la distance de 250 lieues en mer. Il s'apperçut, il y a environ vingt ans, que leur arrivée étoit précédée *de certains phénomènes* qu'il étudia avec soin ; & après beaucoup d'erreurs, d'incertitudes, de tatonnemens, d'observations, de succès, il a perfectionné, dit-il, sa méthode, au point que depuis plusieurs années il annonçoit à l'Isle de France l'approche des vaisseaux & même leur nombre & leur distance. Par le même moyen, il annonce également en mer l'approche des terres, à un très-grand éloignement.

Le bruit d'une telle découverte choqua d'abord tout le monde par son invraisemblance : mais l'arrivée réelle des vaisseaux, annoncée deux ou trois jours auparavant, attira l'attention & même la confiance de plusieurs personnes de considération. M. Bottineau donne le relevé d'un registre de ses observations depuis quelques années, dont le double est conservé dans le bureau de la Marine de l'Isle de France. Il en résulte, que sur 155 vaisseaux annoncés, il en est arrivé au temps marqué plus de moitié ; depuis on a su par les journaux d'une partie des autres que dans le tems marqué ils se trouvoient effectivement aux environs de l'Isle ; mais que leur destination, la guerre, ou les vents &c. les avoient empêché d'arriver. Quant à ceux dont on n'a pas eu de nouvelle, il est très-possible qu'ils fussent destinés pour quelque côte éloignée.

Une des observations les plus importantes est celle par laquelle M. Bottineau annonça de suite plusieurs vaisseaux, qu'il assura devoir être une flotte Angloise, dont il étoit absolument nécessaire, selon lui, d'avertir M. *de la Motte-Piquet*. On équipa en conséquence une corvette & une frégate, & deux jours après, la corvette reconnut la flotte Angloise.

M. Bottineau offre sa découverte au Gouvernement, & demande une récompense proportionnée à l'utilité, après toutefois qu'elle aura été constatée par de nouvelles expériences & par l'examen le plus rigoureux ; & en effet elle en a grand besoin, pour ne pas être jugée incroyable, ridicule même, comme on est très-tenté de le croire d'abord, malgré les certificats, les lettres & autres pieces justificatives que M. Bottineau présente dans son mémoire.

Courier lyrique & amusant, ou *passe-tems des toilettes*. Ouvrage proposé par souscription.

Il paroitra tous les 15 jours, à dater du 1er Juin prochain, 16 pag. *in*-8° de cet ouvrage, divisé en 2 parties, dont l'une contiendra des Chansons, des Romances, des Ariettes, des Vaudevilles ; & l'autre, un répertoire amusant d'Anecdotes, de Bons-Mots, de Traits historiques. La souscription, qui est ouverte chez *Knapen* & fils, Impr.-Libr. à Paris, rue S. André-des-Arcs, en face du pont S. Michel, est de 14 liv. pour Paris, & de 16 liv. 8 f. pour la province.

Nous croyons qu'un Journal de cette espèce ne peut manquer de réussir dans un pays & dans un siècle où l'on sacrifie tout à l'agrément & à la frivolité.

SPECTACLES.

Les Epreuves, Comédie en un acte & en vers, représentée au Théâtre François le 29 Janvier 1785, & le 10 Février suivant à Versailles, devant Leurs Majestés ; par M. Forgeot. A Paris, chez *Prault*, Impr. du Roi, quai des Augustins. 1785. *in*-8°. Prix 24 f.

Cette bagatelle dramatique est de ces riens qui ne peuvent guère avoir que le succès du jour. Une Comtesse veut éprouver son amant qu'elle cherche à guérir de la jalousie. *Damis* saisit son projet ; il feint, pour se venger de son côté, d'être devenu subitement amoureux d'*Emilie*, sœur de la Comtesse. Ce foible *imbroglio* donne lieu à quelques scènes qui ne sont pas sans agrément. La piece finit comme on devoit s'y attendre. Damis retourne à la Comtesse, & Emilie à *Florville*, son premier amant.

Il est facile, avec quelque esprit, de brocher de pareils canevas. M. Forgeot annonce du talent, & peut prétendre à des succès plus dignes de lui.

La verſification de ce petit drame eſt facile, légere, & prouve que l'Auteur poſſede l'art de traiter le dialogue. Le ſeul reproche que l'on pourroit lui faire ſur cet objet, c'eſt qu'il emploie de grands vers mêlés: rien de ſi lâche, de ſi diffus. *Voltaire* avoit voulu introduire ce genre de verſification; le goût le rejettera toujours comme trop voiſin de la proſe dont il n'a ni la préciſion, ni la variété. Une oreille délicate ne s'accoutumera jamais à cet emploi de rimes croiſées.

Non, je ne reviens point de ma ſurpriſe extrême.
Quel eſt donc ce myſtère? & pour qui ce billet?
Ciel, pour Florville! Eh quoi! ſerois-je leur jouet?
Je ſais qu'elle l'accueille & que Florville l'aime.
En feroit-il aimé?... Diſſipez ſon erreur,
Et que ce ſoit de vous qu'il tienne ſon bonheur!
Un ſemblable diſcours s'explique de lui-même.
Oui, je n'en puis douter, Florville eſt ſon amant.
Mais depuis quelques jours il ne vient plus chez elle.

Pourquoi ne pas préférer la proſe à un ſemblable metre, privé de graces, d'harmonie? Le vers françois eſt déjà par lui-même aſſez monotone; ſans qu'on augmente encore ce défaut qui tient à la langue. Il n'y a que les Grecs & les Latins auxquels il ait été accordé cette eſpèce de préſent de la nature.

Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo
Muſa loqui.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Charge de Tréſorier au Bureau des Finances & Chambre du Domaine de Bourgogne & Breſſe. Les gages ſont de 2116 liv. 19 ſ. 1 d. & deux minots de ſel. Il y a d'autres droits, privileges & revenus qui y ſont attachés. La délivrance s'en fera pardevant M. le Lieutenant-général du Bailliage de Dijon, le Mardi 31 Mai 1785. S'adr. à Dijon, à M. *Popelard*, Procureur du Roi au Bailliage.

N° 50, page 200, article des Biens à vendre, liſez *Orvillé* au lieu *d'Orville*, & M. *Marcand* au lieu de M. *Moreau*.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Avril 1785.	Du 23.			Du 27.		
	liv.	ſ.	d.	liv.	ſ.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	753			752		
— du Mexique, à	743			742		
— du Pérou, à	733			732		
— de Guinée, à	753			752		
Or de ducats, *l'once*, à	102			101	10	
— fin à 23 karats $\frac{11}{12}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15		54	15	
— à 11 den. 10 gr. à	52	17	6	52	17	6
Piaſtres, à	49	2	6	49	2	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *C*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Avril 1785.	*Du* 27.	*Du* 28.
Actions des Indes de 2500 l.	2107$\frac{1}{2}$	2107$\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.	1550	1350
Portion de 312 l. 10 ſ.		
Portion de 100 liv.		88
Emprunt d'Oct. de 500 liv.		420
Reſcriptions	2$\frac{1}{2}$. 2$\frac{1}{4}$ p. % p.	2$\frac{1}{4}$ p. % p.
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	949. 48	
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	728. 27	727
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	493	494. 95. 94
Quittance de finance	3. 2$\frac{1}{2}$. 3$\frac{1}{4}$. 4 p. % p.	2$\frac{3}{4}$. 4$\frac{1}{4}$. 4$\frac{1}{2}$. 3 p. % p.
Viager 1782	17$\frac{1}{2}$ p. % bén.	17$\frac{1}{2}$ 17$\frac{1}{4}$. 17 p. % b.
Viager de Décembre 1783		9 p. % b.
Viager de chance à 10 p. %	15 bén.	15$\frac{1}{4}$ bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	3$\frac{7}{8}$. 4 p. % bén.	3$\frac{7}{8}$. 4 p. % bén.
Actions des Indes, nouv.	1030$\frac{1}{2}$. 35. 33. 34.	1035. 36 47

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 27.	Du 28.
Amſterd.	53 $\frac{7}{8}$	53 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$
Hamb.	191 $\frac{1}{2}$	191 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$
Londres	28 $\frac{3}{4}$	28 $\frac{13}{16}$
Madrid	14 l. 12 ſ.	14 l. 12 ſ.
Cadix	14 l. 8 ſ. 6	14 l. 9 ſ.
Gênes	94 $\frac{3}{4}$	94 $\frac{3}{4}$
Livourne	99 $\frac{7}{8}$	99 $\frac{7}{8}$
Lyon, *Pâques.*	$\frac{1}{8}$ p. % p.	$\frac{1}{8}$ p. % p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 ſ. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 3 Mai 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

NOUVEAUX *Mélanges de Philosophie & de Littérature, ou Analyse raisonnée des connoissances les plus utiles à l'homme & au citoyen; dédiés au Roi, par M.* Gin, *Conseiller au Grand-Conseil.* A Paris, chez *Gueffier*, Impr.-Libr. rue de la Harpe; *Moutard*, Impr.-Libr. rue des Mathurins, hôtel de Clugny; & *Serviere*, Libr. rue S. Jean-de-Beauvais. 1785. vol. *in*-12 de 472 pag.

Ces Mélanges sont précédés du *Discours d'un père à son fils, servant d'Introduction.* M. Gin nous trace un tableau rapide des progrès des arts sous *Louis XIV;* il l'étend jusqu'à nos jours. Après avoir rendu justice aux talens célèbres de *Voltaire*, il finit ainsi son portrait. « Il eût mérité la » couronne qui lui fut décernée, si cette soif de » tous les genres de gloire, qui le tourmentoit, » ne l'eût trop souvent engagé dans un pyrrho- » nisme dangereux, s'il n'eût abusé de la liberté » de penser & d'écrire, jusques à essayer d'é- » branler ces bases antiques posées par la main » de l'Eternel, qui sont depuis tant de siècles la » consolation de l'infortuné, la terreur du cou- » pable ».

L'auteur Philosophe entre dans les secrets de la Métaphysique; de-là il parcourt le vaste champ du physique & du moral. On reconnoit que par-tout il respecte les bons principes; il soumet la raison humaine aux vérités inébranlables de la religion; il compare la morale de nos prétendus Philosophes à celle de l'Evangile, & s'attache à réfuter les assertions dangereuses de Voltaire & de l'Auteur du *Systême de la nature.* Ces Mélanges se terminent par une espèce de discussion sur les Juifs & les Chrétiens, où M. Gin présente tout ce qui est en leur faveur, & qui peut convaincre les incrédules.

Peut-être sera-t-on en droit de reprocher à l'Auteur qu'il traite des matières sur lesquelles on a déjà beaucoup écrit & raisonné: mais chaque Auteur a sa manière; & celle de M. Gin doit plaire aux bons esprits: il associe avec succès l'homme de lettres & l'estimable citoyen.

Abrégé chronologique des grands Fiefs de la Couronne de France; avec la Chronologie des Princes & Seigneurs qui les ont possédés jusqu'à leur réunion à la Couronne: Ouvrage qui peut servir de Supplément à l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France, par M. le Président Hainault.* A Paris, du fonds de *Desaint* & *Saillant*, chez *Onfroy*, Libr. quai des Augustins. Vol. *in*-8° d'environ 450 pag. Prix 5 liv. broché.

Les Rois de France ont réuni à leur couronne 72 grands Fiefs qui faisoient ombre à leur puissance, sans parler d'une infinité de villes & d'arriere-Fiefs, dont ils se sont rendus maitres. Le Roi seul est devenu le Maître absolu de son Royaume, que tant de réunions ont rendu le plus puissant des Etats de l'Europe.

Ces réunions sont le chef-d'œuvre d'une politique aussi fine que bien entendue. Depuis les premiers Capétiens jusqu'au tems présent, & surtout depuis *Louis-le-Gros*, qui a établi cette politique sur des bases fixes & solides, il y a eu des Rois foibles, il y en a eu de malheureux, sous lesquels l'Etat fut sur le penchant d'une ruine totale: mais dans les crises même les plus violentes aucun d'eux n'a perdu de vue ces réunions. Sous le Roi *Jean*, où les malheurs du Royaume furent portés à leur comble, le Dauphiné fut réuni à la Couronne. Il semble que c'est le seul objet important qu'ils se sont tous transmis de l'un à l'autre, & qu'ils ont suivi avec une constance qui enfin a couronné leurs desseins du succès desiré.

Une histoire détaillée de toutes ces réunions seroit curieuse & bien intéressante. Il est surprenant qu'on ne s'en soit pas occupé jusqu'à présent; & nous invitons quelque Savant à l'exécuter. L'ouvrage que nous annonçons peut, en attendant, être utile pour la chronologie des Princes & Seigneurs qui ont possédé les grands Fiefs de France, & pour l'époque de leur réunion à la Couronne.

Discours sur la profession du Procureur, &c. ouvrage destiné pour l'ouverture d'une conférence sur l'Ordonnance faite à Bordeaux en 1782 & 1783; par M. Duvigneau, *Avocat & Procureur au Parlement de*

Bordeaux. A Genève, & se trouve à Bordeaux, chez *Bergeret*, Libraire ; & à Paris, chez *Delalain* jeune, Libr. rue S. Jacques. 1783. Vol. *in*-8° de 292 pag.

Cet ouvrage intéressant & curieux est divisé en 2 parties : l'Auteur, dans la première, traite quatre objets principaux ; 1°. de l'origine & des fonctions des Procureurs chez les Romains ; 2°. de l'origine de la profession du Procureur en France ; 3°. de la nature des fonctions de cette profession ; 4°. enfin de ses prérogatives.

Il examine, dans la seconde partie, d'après ce qu'il résulte des quatre objets principaux traités dans la première, quelle devroit être, dans la société, l'existence morale de ceux qui exercent cette profession ; & il compare cette existence morale dont ils devroient jouir, avec celle dont ils jouissent. Il se permet d'ailleurs quelques digressions sur les moyens qu'on pourroit employer, & que les Procureurs pourroient mettre eux-mêmes en usage, pour qu'ils obtinssent dans la société la place qui leur est propre, d'après la constitution politique de notre Monarchie.

De la Philosophie corpusculaire, ou des connoissances ou des procédés magnétiques chez les divers peuples ; par M. Del.... A Paris, chez *Cuchet*, Libr. rue & hôtel Serpente. 1785. Vol. *in*-8° de 200 pag. Prix 48 f.

C'est avec la plus grande modération que l'Auteur traite sa matière. « M. *Mesmer*, dit-il en commençant, a renouvellé l'opinion ancienne sur » le fluide magnétique, sur les émanations corporelles ; il nous redonne le bout d'une chaîne » abandonnée, mais qui peut nous conduire à » des vérités ». Ce sont les chaînons épars de cette chaîne que l'Auteur tâche de rassembler & de réunir ; & il fait ses efforts pour montrer la cause du Magnétisme, le principe dont plusieurs l'ont fait dériver, & pour décrire des procédés récemment découverts, mais auxquels, selon lui, *on donne peut-être trop d'extension* ; puis il ajoute : Douter que ces procédés soient sans effets, c'est se refuser à des témoignages trop nombreux ; & leur attribuer plus d'efficacité qu'à tous les remèdes, c'est passer à une extrémité contraire.

Pour composer cette brochure érudite, il a fallu mettre à contribution beaucoup d'ouvrages, dans lesquels on a trouvé, & dont on a extrait nombre de faits, qui, pour être crus, auroient besoin d'une *foi bien robuste*.

Voici ce qu'on lit page 119. « L'un de ceux qui paroît avoir possédé le fluide magnétique au plus haut degré, c'est l'Empereur *Vespasien*. Il étoit à Alexandrie, lorsque l'envie de soulager un boiteux lui fit employer, avec succès, la méthode de *Pyrrhus*. Ce boiteux s'étoit approché de son tribunal pour lui demander de daigner le toucher avec l'orteil, *restiturum crus, si dignaretur calce contingere*. Tous les Historiens ont rapporté ce fait ; & Vespasien reconnoissant en lui une vertu particulière qu'il avoit ignorée jusqu'alors, guérissoit les maux de nerfs, en touchant les malades ; fortifioit les vues foibles, rendoit la vie aux jambes paralysées, & y suspendoit les douleurs ».

1°. Il est risible qu'on s'étaie de pareils faits pour montrer que Vespasien paroît avoir possédé au plus haut degré le fluide magnétique.

2°. Il est faux que dans cette occasion même l'Empereur ait eu envie de faire un miracle, en guérissant. Les malades qui se présentèrent à ce Prince, pour obtenir de lui leur guérison, dirent qu'elle leur avoit été annoncée en songe par le Dieu *Sérapis* ; l'un qu'il recouvreroit la vue, s'il crachoit sur cet organe ; l'autre, qu'il rendroit de la vigueur à sa jambe, s'il la touchoit avec le talon. Mais, ajoute *Suétone*, Vespasien comptoit si peu sur une telle guérison, qu'il n'osoit en tenter l'essai ; il ne s'y détermina que d'après les instances de ses amis. Si le succès fut heureux, on sent bien que la maladie & la guérison avoient été également concertées par les amis du Prince, pour inspirer en sa faveur la vénération du peuple, à son avénement à l'empire.

3°. Où a-t-on lu ce qu'on fait ensuite entendre que Vespasien guérissoit, &c. ? Où a-t-on lu que depuis cette avanture, il ait fait le Thaumaturge ?

4°. Notre Auteur, qui cite Suétone, semble ne l'avoir pas ouvert ; il y auroit lu, non pas *restiturum crus*, mais *restiturum oculos, si inspuisset : confirmaturum crus, si dignaretur calce contingere.*

On pourroit citer d'autres traits de cette brochure où l'on n'est pas plus exact, & où l'on détourne le vrai sens pour le faire cadrer avec l'opinion qu'on soutient.

ART VÉTÉRINAIRE.

Quoique nous ayons déjà annoncé le remède suivant, nous croyons devoir le répéter dans ce temsci, qui est l'époque fixée pour sa composition.

Il est très-commun, & souvent fort embarrassant, d'avoir des chevaux piqués par des clous de rue. Rien de plus simple que le remède suivant ; rien de plus certain & de plus actif que son efficacité. Des chevaux abandonnés par des Maréchaux, d'autres au moment d'être dessolés, ont été guéris très-promptement, & comme miraculeusement, par l'usage de l'eau dont voici la composition.

Il faut cueillir, dans le courant du mois de Mai, de la fleur d'ortie blanche. On la pilera dans un mortier, on en exprimera le suc, que l'on passera à travers un linge ou un tamis. On mettra ensuite dans la quantité d'un verre de ce suc, c'est-à-dire, d'environ un demi-septier, une poignée ou quarteron de gros sel gris. On bouchera exactement la bouteille, que l'on exposera pendant 12 jours au soleil. Plus cette eau sera ancienne, plus elle aura de qualité.

Pour en faire usage, il faut bien évider le trou, après en avoir retiré le clou. On y versera quelques gouttes de cette eau, & on remplira le trou d'un morceau de filasse qui en sera imbibé : on recouvrira le tout d'une éclisse pour garantir le pied de la mal-propreté de l'écurie, & contenir le remede, que l'on renouvellera à volonté.

MORT REMARQUABLE.

M. l'Abbé *Bonnot de Mably*, né à Grenoble, frere de feu M. l'Abbé *de Condillac*, est mort dans cette capitale, le 24 Avril, dans un âge assez avancé.

Il faut diviser en deux époques les ouvrages que cet Auteur a publiés; ceux de sa jeunesse & de son âge viril, & ceux de sa vieillesse. Nous n'indiquerons pas, parmi les productions de la première, des *Lettres à Madame la Marquise, sur l'Opéra*, que nous ne connoissons point. D'ailleurs M. l'Abbé de Mably a de plus grands titres à la gloire: ce sont ses ouvrages sur la Morale & sur la Politique, parmi lesquels on distinguera toujours son *Droit public de l'Europe*, ses *Observations sur l'Histoire de France*, ses *Observations sur les Grecs & sur les Romains*, & sur-tout ses *Entretiens de Phocion*. Ce dernier ouvrage est un des meilleurs qui aient paru dans ce siècle. On y reconnoît un homme nourri des grands principes des Législateurs de la Grèce, un Élève de *Xénophon*, de *Platon*, d'*Aristote*, qui présente leurs idées avec beaucoup de netteté, sans faux bel-esprit, sans ornemens affectés, mais avec ceux dont la Raison même a droit de se parer. On doit rendre à M. l'Abbé de Mably la justice qui lui est due. Les ouvrages dont nous venons de parler, méritent d'avoir pour Lecteurs toutes les personnes qui veulent avoir des notions exactes sur l'Histoire des Grecs & des Romains, sur celle de France, sur les intérêts actuels des Princes, & connoitre les rapports de la Morale & de la Politique. Ils doivent être principalement lus & médités par tous ceux qui ont part à l'Administration.

Il est fâcheux qu'on ne puisse pas donner les mêmes éloges aux ouvrages que M. l'Abbé de Mably a publiés dans sa vieillesse. Eh! pourquoi n'a-t-il pas suivi le précepte d'*Horace: Solve senescentem maturus equum?* Mais c'est une manie qu'ont les vieux Gens de Lettres d'écrire & de *paperasser*, comme les autres vieillards, de vous accabler par un babil importun & sans fin. Ce n'est pas que dans les dernières productions de M. l'Abbé de Mably, il n'y ait des morceaux très-bien vus & très-bien écrits: mais on n'y remarque que trop souvent la foiblesse de l'âge, &, pour me servir d'un terme familier, *du rabachage*. Ce qui indispose sur-tout le Lecteur contre lui, c'est son ton d'aigreur & de fierté. Avec quel mépris il parle de certains Historiens très-estimables, dans sa *Manière d'étudier l'Histoire*, où l'on trouve d'ailleurs d'excellentes choses! Mais ce qui est bien plus déplorable, ce sont les erreurs qu'il a osé étaler dans les *Principes de Morale*, ouvrage qui a si justement mérité la censure de la Sorbonne. Dans le dernier qu'il a publié sur la Législation des Etats-Unis, & qui n'a été ni brûlé, ni traîné dans la boue par les Anglo-Américains, comme on l'a dit dans quelques Gazettes, on trouve encore une page bien répréhensible, à l'occasion de la Tolérance. Par quel aveuglement un homme mûri par l'âge, un Ecclésiastique sur-tout, peut-il se permettre de pareils écarts? & si l'impiété, si l'irrévérence pour les principes reçus, sont odieuses dans un homme du monde, parce qu'il donne par-là une très-mauvaise idée de son esprit & de son cœur, à combien plus forte raison sont-elles révoltantes dans un Prêtre, dans un homme dont l'habit forme un contraste si tranchant. Si ces gens-là savoient à quel mépris on les dévoue, en faisant semblant de sourire à leurs discours, ils seroient sûrement beaucoup plus réservés.

On doit cependant observer que M. l'Abbé de Mably n'étoit pas partisan de ceux qu'on appelle *Philosophes*. On trouve des tirades très-vives contre eux, même dans ses derniers ouvrages. Mais quel étoit donc son motif? Vouloit-il faire bande à part, & avoir une manière de penser à lui seul? C'est ce qu'il est vraisemblable de présumer de son caractère connu; car il n'avoit pas assez de liant pour se faire chef de secte, & pour s'environner de prosélytes.

SPECTACLES.

On a donné, le Jeudi 28 Avril, sur le Théâtre Italien, la première représentation de *Théodore*, Comédie en 3 actes, mêlée d'ariettes. Cette Théodore, jeune Angloise, est la fille d'un Baronnet qui vit dans sa terre, & qui veut la donner en mariage à un vieux Négociant, son ami. L'amour qu'elle a pour un jeune Officier, nommé *Belton*, la fait consentir, afin de se soustraire à un hymen qu'elle abhorre, de se passer du consentement de son père, qui, selon les loix angloises, n'est pas nécessaire, & de prendre la fuite, pour donner la main à son amant. Le Baronnet, instruit de leur dessein, se trouve au rendez-vous, avant que Belton arrive. Vous vous attendez qu'il va éclater en reproches contre sa fille, & vous croyez qu'il est peu de pères qui n'employassent des punitions sévères pour une faute aussi grave. Oh! non. Celui-ci, qui est un homme à beaux procédés, un personnage de Roman, ou plutôt un franc imbécille, donne à sa fille un riche porte-feuille, où sont renfermés des billets pour la dot qu'il lui avoit promise. Il auroit été bien attrapé si elle avoit pris le porte-feuille, & qu'elle eût épousé Belton: mais Théodore, qui venoit de faire la démarche la plus coupable pour une jeune personne, est une Demoiselle trop bien élevée pour voir pleurer son père; &, touchée de sa générosité, elle ne veut plus de Belton. Celui-ci est au désespoir: mais le Négociant, qui arrive sur ces entrefaites, & qui apprend de Théodore elle-même que c'est par un sacrifice bien douloureux à son cœur, & par obéissance à son pere, qu'elle se détermine à une union qui ne lui plaît en aucune manière; ce vieux bon-homme, touché à son tour de ces beaux sentimens, est le premier à presser le Baronnet de faire le bonheur des deux jeunes amans, en les mariant au plutôt.

C'est ainsi que finit cette Pièce, où, comme l'on voit, les moyens romanesques ne sont pas épargnés: elle a eu un foible succès; & les deux

derniers actes sur-tout ont été reçus froidement. On y a cependant remarqué quelques traits agréables : mais des traits isolés ne font pas une bonne Pièce.

La musique est de M. *Davaux*, Amateur, qui s'est fait connoître par de très-belles symphonies. C'est ici son coup d'essai dans le genre dramatique ; & l'ouverture, qui a été fort applaudie, ainsi que certains autres morceaux, prouvent qu'il peut se promettre de plus grands succès dans la suite. *C....*

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Selon les nouvelles qui sont arrivées des Indes occidentales, on apprend que l'isle de S. Eustache ne tardera pas à remonter au degré de splendeur & de prospérité dont elle jouissoit précédemment, le commerce y étant plus florissant que jamais.

Les Espagnols ont achevé l'établissement qu'ils avoient formé dans l'isle de Tinian, située dans la mer du Sud, par les 140 degrés de longitude occidentale, & 16 de latitude septentrionale, entre les Philippines, en Asie, & Acapulco, en Amérique. Ils y ont placé une forte garnison : les fréquentes expéditions des Anglois dans ces parages, les ont engagés à former cet établissement. *Extrait des Papiers Anglois.*

La plus grande activité règne dans les Manufactures en Espagne. On y fait des draps qui sont de la plus grande beauté. Ce pays sort de ses ruines : son commerce s'étend de jour en jour ; &, par la fermentation où sont tous les esprits, par la protection du Gouvernement, il ne peut que faire des progrès rapides. Il est facile de voir que cet accroissement ne peut avoir lieu qu'aux dépens des autres Nations qui avoient profité jusqu'ici, d'une manière si avantageuse, de l'engourdissement où étoient les Espagnols. Le règne de *Charles III* sera une époque célèbre dans les fastes de cette Monarchie.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 27 Avril.		Du 30.	
A la Halle.	liv. f.	liv. f.	liv. f.	liv. f.
Froment, de....	20	à 26	20	à 26
Orge, de..........	16		16	à 17
Seigle, de.........	15	à 16	15	à 16
Avoine, de......	24	à 29	24	à 30
Farine blanche,	45	à 48	45	à 48
Bis-blanc & bis,	30	à 44	30	à 44
	le sac de Farine pesant 325 livres.			
A la Grève.				
Froment, de....	22	à 25	24	à 25
Orge, de..........	16		16	à 17
Seigle, de.........	15	à 16	15	à 16
Avoine, de......	24	à 29	24	à 30

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *C.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Avril 1785.	*Du 29.*	*Du 30.*
Actions des Indes de 2500 l.	2110. 12 $\frac{1}{2}$. 15.....	2117 $\frac{1}{2}$. 20............
Portion de 1600 liv...........	1350..................	1350..................
Portion de 312 l. 10 f.........	....	....
Portion de 100 liv..........	....	....
Emprunt d'Oct. de 500 liv..	420. 19. 20.........	....
Rescriptions..	2$\frac{1}{4}$. 2 p. % p.......	2. 2$\frac{1}{2}$. 2$\frac{1}{4}$ p. % p......
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	948..................	950..................
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	726. 27. 26	727..................
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l....	494. 93. 94...........	493. 94..................
Quittance de finance.........	2$\frac{1}{4}$. 3$\frac{3}{4}$. 2. 2$\frac{1}{2}$ p. % p....	3$\frac{1}{4}$. 2$\frac{1}{2}$. 4$\frac{1}{4}$ p. % p......
Viager 1782...................	17 $\frac{1}{2}$ p. % bén.........	17 $\frac{1}{2}$ p. % bén.........
Viager de Décembre 1783.	9 p. % bén..........	....
Viager de chance à 10 p. %..	15 $\frac{1}{2}$ bén................	15 $\frac{3}{4}$ ben..................
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784...........	4. 3$\frac{7}{8}$ p. % bén.......	4. 3$\frac{7}{8}$. 4 p % b..........
Actions des Indes, nouv.....	1050. 65. 70	1080. 1115. 1085..

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 29.	Du 30.
Amsterd.	53 $\frac{5}{8}$ à $\frac{3}{4}$.......	53 $\frac{5}{8}$ à $\frac{3}{4}$.......
Hamb.....	191 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$.......	191 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$.......
Londres..	28 $\frac{13}{16}$...........	28 $\frac{7}{8}$...........
Madrid...	14 l. 12 f......	14 l. 12 f....
Cadix.....	14 l. 9 f.........	14 l. 9 f.........
Gênes.....	94 $\frac{3}{4}$...........	94 $\frac{3}{4}$...........
Livourne	99 $\frac{1}{2}$...........	99 $\frac{1}{2}$...........
Lyon,... } *Pâques.* }	$\frac{1}{2}$ p. % p..........	$\frac{1}{2}$ p. % p..........

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 5 Mai 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

HISTOIRE générale & particulière de la Grèce, &c. par M. Cousin Despréaux, *de l'Académie de Rouen, de celle de Ville-Franche, des Arcades de Rome. Tomes 10 & 11.* A Rouen, chez *Leboucher* le jeune, Libr. & à Paris, chez *Durand*, rue Galande, *Morin* & *Guillot*, rue S. Jacques. 1784. 2 vol. *in-12.* Prix 5 liv. br.

Pour marcher sur les traces des grands Historiens de la Grèce, pour écrire dignement l'histoire de cette célèbre contrée, il faudroit réunir l'éloquence de *Bossuet*, le style de *Buffon* au savoir de *Freret* & à la sagacité de *Montesquieu.* Mais qui peut se flatter d'avoir toutes ces qualités? elles deviennent cependant nécessaires pour raconter une guerre que le talent de *Thucydide* rend si intéressante: je veux parler de celle du Péloponèse. Tous les détails s'en trouvent renfermés dans le 10e vol. de l'Histoire composée par M. Cousin. Il finit à la honteuse paix d'Antalcidas, où l'ambition de Sparte flétrit les lauriers de Salamine, de Platée, &c.

M. Cousin a ramassé avec autant de soin que d'exactitude ses matériaux: il les a disposés avec intelligence; il écrit sagement, d'une manière simple & noble, sans prétention. On lui desireroit un peu plus de correction, & plus de chaleur. Il s'étend peut-être trop sur l'Histoire littéraire, où l'on demanderoit plus de précision. Elle remplit presque tout entier le 11e volume. En y traitant de l'art militaire chez les Grecs, il parle de la fameuse retraite des dix mille. Cela n'auroit-il pas été mieux placé dans le corps même de l'Histoire? La grande science de l'Historien est de faire entrer dans sa narration, & d'y lier les événemens qui, quoique très-remarquables, paroissent, au premier coup-d'œil, des hors-d'œuvre.

On ne sauroit trop encourager M. Cousin. Nous lui devrons l'Histoire la plus complette de la Grèce qui existe dans notre langue. Les Anglois, nos rivaux en tout, viennent d'en donner une nouvelle. L'Auteur, M. *Williams Mitford*, en a déjà publié 2 vol. *in-4°* avec succès. Il faut espérer que M. Cousin soutiendra l'honneur de notre nation, sur-tout dans le récit des actions mémorables d'*Alexandre*, pour lesquelles il trouvera beaucoup de secours dans l'examen critique que M. le Baron *de Sainte-Croix* a fait des Historiens de cet illustre conquérant.

L'Ami de la Nature, ou manière de traiter les maladies par le prétendu Magnétisme animal; par M. Souffelier de la Tour, *Ecuyer, Seigneur de la Tour, de Bissey, & de la Charmée.* A Dijon, chez *Capel*, Impr.-Libr. place S. George; & à Paris, chez *Cuchet*, Libr. rue & hôtel Serpente. 1784. 175 pag. *in-8°.* Prix 3 liv.

Cet ouvrage est peut-être déjà oublié, ainsi que cent-cinquante autres qui parurent dans le cours de l'année dernière au sujet du magnétisme animal. Quoi qu'il en soit, l'Ami de la nature explique à sa manière l'action de la lune & du soleil sur la terre, les causes du tonnerre & des vents, du flux & reflux de la mer, des tremblemens de terre, des volcans, des courans & des aurores boréales. Puis, conformément à ses idées, le même Ami de la Nature donne de la médecine un croquis historique, dans lequel on ne distingue rien. Il traite ensuite de la médecine naturelle & des causes des maladies. Ceci est suivi de la méthode de traiter les maladies avec la machine électrique, par le tact & au baquet.

Le Magnétisme animal, suivant l'Auteur, n'est qu'une électricité muette & déguisée. Au reste, il décrit plusieurs des cures qu'il prétend avoir faites par ces différentes méthodes. Comme il a obtenu ces guérisons sans être Médecin, il en conclut que la Médecine n'est rien, & que l'humanité gagneroit à l'extinction des Médecins. Il voudroit que le Gouvernement eût égard au vœu qu'il forme; mais le Gouvernement ne s'embarrassera guère de ce vœu indiscret; il ne saura pas même qu'il ait été formé.

ARTS.

GRAVURE.

Costumes des anciens Peuples, à l'usage des Artistes; par M. Dandré Bardon: contenant les usages

religieux, civils, domestiques & militaires des Grecs, des Romains, des Israélites & des Hébreux, des Egyptiens, des Perses, des Scythes, des Amazones, des Parthes, des Daces, des Sarmates, & autres peuples tant orientaux qu'occidentaux, &c. *Nouvelle édition rédigée par M.* Cochin, *Cheval. de l'Ordre de S. Michel, & Secrétaire de l'Académie royale de Peinture & de Sculpture. Première partie.* Usages religieux, civils & domestiques des Grecs & des Romains. A Paris, chez *Jombert* jeune, Libraire, rue Dauphine. 1784. Vol. grand *in*-4°. de 32 pag. de texte, & de 98 planches gravées.

Les noms de M. *Dandré Bardon* & de M. *Cochin* donnent du prix à cette collection, intéressante d'ailleurs par elle-même. Le premier, mort il y a quelques années, dans un âge assez avancé, étoit un bon Peintre; mais les ouvrages qu'il a publiés sur la théorie des Arts, sont peut-être des titres plus assurés pour sa mémoire. Le second n'a pas besoin de nos éloges.

Il y a déjà eu une première édition de cet ouvrage; & quoique les frais énormes de gravure aient forcé de la mettre à un prix considérable, elle est déjà épuisée. Mais le véritable but qu'on s'étoit proposé n'est pas rempli: c'est aux jeunes Artistes que ce recueil peut être particuliérement utile; & comme ils sont peu fortunés pour la plupart, ils n'ont pu se le procurer. Cette considération a déterminé M. Cochin à mettre cette nouvelle édition, composée de quatre parties, au prix le plus modique, c'est-à-dire, à 36 liv. pourvu qu'on fasse l'acquisition des trois premières avant le 1er Décembre 1785. Sans cette condition, & après cette époque, on paiera l'ouvrage entier 48 liv. A chaque livraison des trois premières parties, on paiera 12 liv. la dernière sera donnée *gratis*. La première est en vente; la seconde paroitra le premier Juin de cette année; la troisième le premier Septembre suivant, & la quatrième le premier Décembre 1785.

Des 360 planches que contenoit la première édition, M. Cochin en a supprimé 16: mais en même tems il a cru devoir en ajouter douze nouvelles, contenant des costumes d'Architecture qui lui ont paru essentiels pour completter cette précieuse collection.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne que les anciens Receveurs-Généraux des Domaines & Bois, qui ne se sont pas encore conformés à celui du 18 Juillet 1783, concernant les Comptes à rendre par eux du prix des Bois des gens de main-morte, seront tenus d'y satisfaire au plus tard dans deux mois, à peine d'y être contraints; du 10 Mars 1785.

Id. Qui ordonne que les parties prenantes dans les états des Domaines & Bois, pourront se servir, pour leurs quittances de sommes au-dessous de six livres, des quarts de papier timbré du timbre de dix deniers en principal; du 10 Mars.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie Royale de France s'est fait le 2 de ce mois: les numéros sortis sont, 42, 27, 40, 20 & 77. Le prochain tirage se fera le 18.

Poésie.

Nous avons inséré dans la Feuille du 26 Mars de cette année, une Fable imitée de Don *Thomas Iriarte*, Poëte espagnol, laquelle est intitulée: *La Vipère & la Sangsue.* En voici une autre imitée du même Poëte, dans laquelle on reconnoitra, comme dans la premiere, du naturel & de la simplicité. Ce qui paroitra sans doute assez extraordinaire, c'est que le Traducteur est Espagnol lui-même. Très-vraisemblablement il est le premier de sa nation qui ait fait des vers françois. Nous serons charmés d'insérer, de tems en tems, dans ce Journal, quelques Fables de sa façon.

Le Canard & le Serpent.

Fable.

Sur le bord d'un étang, très-content de lui-même,
S'écrioit un Canard, d'une arrogance extrême:
Dans toute la nature est-il un animal
Qu'on puisse m'égaler? Non, je n'ai point d'égal.
Seul j'ai reçu tous les dons en partage;
Je possède mille attributs divers;
Je marche & fends aussi les airs,
Et puis, quand il me plaît, je nage.....
Il eût continué, mais un rusé Serpent,
Ennuyé de sa gasconade,
S'approchant, lui dit: camarade,
Tout beau; ne vous vantez pas tant.
Le Daim court mieux que vous; le Rouget à la nage
Vous feroit, je crois, avantage;
Et quant à voler, le Faucon
Pourroit bien vous donner leçon.
Ainsi, sachez, soit dit sans vous déplaire,
Vous qui vous croyez sans égal,
Qu'il vaut beaucoup mieux savoir faire
Bien une chose, que cent mal.

Par M. J.-B. L....n, de B....o.

Mélanges.

Journal de Littérature Françoise & Etrangere; par une Société de Gens de Lettres. Aux Deux-Ponts, chez *Sanson & Compagnie.*

Cet ouvrage périodique, connu depuis 1770 sous le nom de *Gazette universelle de Littérature*, interrompu pendant deux ans par différentes circonstances, & renouvellé depuis l'année 1783 sous son titre actuel, va continuer de paroitre avec quelques changemens qui semblent devoir lui concilier la faveur du public.

On y rendra un compte exact & détaillé de tous les bons livres qui paroîtront en Angleterre, en Allemagne, en Suède, en Danemarck, en Espagne & en Italie, ou plutôt on donnera en abrégé, ou par extrait, ce qu'ils contiendront de plus curieux & de plus instructif pour le commun des lecteurs; laissant aux Journalistes de ces divers pays le soin de la partie critique, qui ne peut être d'un intérêt assez général. Quant à la

Littérature françoise, on se bornera au choix des productions les plus estimables; & s'il arrive que la partie littéraire se trouve trop resserrée par la disette des bons ouvrages, on en dédommagera le Lecteur, soit en revenant plusieurs fois sur les livres essentiels, soit en faisant des excursions morales, philosophiques & critiques, sur les mœurs générales ou sur des questions de goût & de littérature.

Le premier numéro de l'année 1785 a dû paroître au commencement d'Avril; & dès cette époque, il en sera publié régulièrement toutes les semaines un numéro d'une feuille & demie. On peut s'abonner pour une année, ou pour 6 mois. Le prix de l'abonnement pour une année est aux Deux-Ponts de 17 liv. 10 s. ou 8 florins d'Empire; de 24 liv. franc de port pour toute la France.

On souscrit aux Deux-Ponts chez MM. *Sanson & Compagnie*; à Paris, au Bureau du Journal, rue du Jour, numéro, 16; & chez les Libraires des principales villes de France.

SPECTACLES.

On a donné le Samedi 30 Avril, sur le Théâtre François, la première représentation d'*Albert* & d'*Emilie*, Tragédie en cinq actes.

Cette Pièce a été fort mal reçue; & le tumulte a été si grand au cinquieme acte, qu'il n'a pas été possible d'en bien saisir l'ensemble, encore moins les détails. Cependant, comme on a annoncé une seconde représentation, on tâchera, si elle est plus favorable, de donner une analyse suivie. On observera, en attendant, que le sujet est pris d'une Tragédie qui se trouve dans le 4ᵉ. volume du Théâtre Allemand, par M. *Friedel*. Elle a pour titre *Agnès Bernau*, & a eu beaucoup de succès en Allemagne. C'est un Comte de l'Empire qui en est l'Auteur. *C....*

La Bonne Mere, Comédie en un acte & en prose, représentée sur un Théâtre de Société le 2 Février 1785; par M. le Chevalier de Florian. A Paris, chez *Didot* l'aîné, Impr. rue Pavée S. André. 1785. *in*-8°. Prix 24 s. (On imprimera cette Comédie dans le format *in*-18, comme les autres ouvrages de M. le Chevalier de Florian: elle fera partie d'un 3ᵉ volume du Théâtre de cet Auteur).

M. le Chevalier de Florian ne pouvoit faire paroître sa Comédie sous des auspices plus respectables. Il l'a dédiée à Madame la Duchesse *de Chartres*. Consacrer à cette Princesse un ouvrage où l'on fait l'éloge de l'amour maternel, c'est offrir des fleurs à la déesse *Flore*. Les vers qui composent cette dédicace sont extrêmement agréables.

J'avois juré cent fois d'abandonner Thalie;
Et je vous offre en ce moment
Une nouvelle Comédie,
A vous qui n'oubliez jamais votre serment.
Mais c'est la Bonne-Mère: acceptez-en l'hommage:
En voyant ce titre si doux,
On vous soupçonnera d'avoir part à l'ouvrage;
Et vos enfans sur-tout croiront qu'il est de vous.

Venons à la pièce. La scène est au royaume d'Yvetot, dans le pays de Caux. Les Acteurs sont *Mathurine*, fermière du pays; *Lucette*, fille de Mathurine; *Arlequin*, paysan de ce village; *Duval*, neveu du Bailli; le Tabellion, & un Valet de ferme, joué par un enfant.

Arlequin est amoureux de Lucette: il fait part à la mère de cette fille de tous ses chagrins; il est jaloux d'un certain M. Duval, neveu du Bailli, nouvellement arrivé de Paris, qui compte beaucoup « sur son catogan, son gillet à fleurs, sa petite badine & son air d'importance & d'impertinence ». Il entre dans tous les détails qu'il prétend devoir motiver sa jalousie. Mathurine le rassure: elle est absolument contraire aux sentimens qu'auroit pu inspirer ce fat de Duval, & elle promet bien à Arlequin « de ne rien négliger pour rendre sa fille à la raison & à lui »; ce qui attire à Mathurine cette réponse si dissonante avec le ton du personnage: « Oh! si vous allez me mettre en compagnie avec la raison, vous ne ferez rien qui vaille ». Et ce n'est pas ainsi que parle la nature. Nos jeunes Littérateurs ne voudront-ils jamais se pénétrer d'une règle fondamentale, que le bel-esprit au théâtre est détestable, que l'Acteur doit se montrer, & jamais l'Auteur. Lorsqu'on entend parler ainsi Arlequin, M. de Florian est bien sûr qu'il n'y a plus d'illusion, conséquemment plus de plaisir. La vérité est la base de tous les arts d'imitation: sans cette vérité toutes les autres qualités disparoissent.

Mathurine s'engage à parler à Lucette en faveur d'Arlequin qui se retire. Lucette accourt auprès de sa mère; elle lui avoue qu'elle aime moins Arlequin qu'autrefois; elle lui trouve des défauts; & en voici la grande raison: « M. Duval, dit-elle à sa mère, est un très-joli garçon qui a vécu dans le beau monde à Paris, où il m'a dit que toutes les dames de la Cour étoient folles de lui. Ce M. Duval est amoureux de moi; toutes les filles du village en crèvent de dépit; cela me fait plaisir. Arlequin en a du chagrin; cela me fait peine: je ne sais comment arranger tout cela; je voudrois bien aimer toujours Arlequin: mais je voudrois aussi être toujours aimée de M. Duval ». Il est aisé de voir que cette demoiselle Lucette est coquette, peut-être sans le savoir.

Ce M. Duval entre en déployant tous ses airs de fatuité, cherchant à débiter de fades propos à la mère & à la fille. Il propose à Mathurine, d'après ce qu'a trouvé son oncle le Bailli dans de vieux papiers, de faire un procès à Arlequin, qui le ruineroit; il dit bas à Lucette qu'il a reçu une lettre de la fille d'un gros fermier, où elle se répand en protestations d'amour; puis, s'appercevant que Mathurine l'écoute, il reprend la conversation au sujet du procès qu'il desire fort qu'on intente à son rival. « Son oncle, Procureur à Paris, le servira de tout son cœur; c'est un homme sur lequel on peut compter, un homme du plus grand mérite: il a ruiné plus de vingt familles ». Enfin Mathurine conçoit un projet, c'est de tâcher

de se procurer le titre que l'oncle de Duval a entre ses mains, & qui pourroit être préjudiciable au malheureux Arlequin.

Duval, dans une scène avec Mathurine, fait entendre qu'il l'a aimée dès le premier moment qu'il est arrivé de Paris, & qu'il ne s'est déterminé à offrir sa main à Lucette que parce qu'elle ressemble à sa mere. Mathurine démêle l'objet de cet aveu; c'est au bien qu'en veut Duval: il est puni de son avarice. Mathurine adroitement fait se rendre maîtresse de ce titre qui pouvoit perdre Arlequin, & le déchire. Lucette revient de son moment d'infidélité: elle retourne à son premier amant. Arlequin enfin l'épouse; & Mathurine donne le congé à Duval, qui n'aspiroit qu'à sa petite fortune.

Cette petite piece a peu d'intérêt: mais elle est écrite avec esprit. Peut-être n'y a-t-il point assez de naturel dans le dialogue. Tous les personnages, & sur-tout Arlequin, n'ont pas le langage qu'ils doivent avoir. D'ailleurs cette bagatelle ne peut que prouver que M. de Florian a des talens, l'intelligence du théâtre & beaucoup d'esprit.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Maison à Corbeil, sur le bord de la Seine, où est une pompe qui donne l'eau dans la maison, avec une terrasse de 11 toises, formant un petit jardin, 3 quarts d'arpens de vignes, & 108 liv. de rente foncière. S'adr. à Paris, à M. *Belurgey*, Not. rue Coquéron; & à Corbeil, dans ladite maison.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A Bordeaux, le 22 Avril.

Sucre terré, le quintal.
S. Dom. Première sorte, o.
Seconde sorte. 67 liv.
Troisième, 56 à 57.
Quatrième sorte, 48 à 52.
Petits sucres, 42 à 46.
Têtes, 37 à 40.
De la Martinique, 5 à 6 liv. de moins.

Sucre brut, le quintal.
De Léogane, 34 à 40 l.
Du Port-au-Prince, *id.*
De S. Louis, 28 à 34.
Du Cap, o.
De la Guadeloupe, o.
De la Martinique, o.

Café, la livre.
Fin verd, 17 f. 6.
Fin march. 17 f.
Dito march. 16 f. 6.
Dito ordin. 16 f.
Dito triage, 13 f. 3.

Indigo, la livre.
Bleu & viol. 13 l. à 15 l.
Mêlé, 10 l. 10 f. à 12 l.
Bon cuivré, 10 l.
Graveau, 7 l. à 7 l. 10.
Poussière, 6 l.

Coton, les 100 livres.
De Cayenne, 215 l.
De S. Domingue, 155 à 180.
De la Guadel. 170 à 175.
De la Martinique, *id.*

Articles divers, la livre.
Cacao, 13 à 14 f.
Dito Cayenne, o.
Caret, 14 à 15 f.
Poivre, 40 f.
Verdet, 25 à 35 f.
Peaux de veau corr. 36 f. 6.
Peaux de vache lissées, 24 f.
Cuivre en planch. 26 à 30 f.

Articles divers, le quintal.
Bois de campêche, 15 à 17 l.
Sirop mélasse, 16 l. 5 à 16 l. 10.
Cuirs en poil de l'Amér. 40 l.
Dito forts tannés, 100 l.
Cuirs en poil du Brésil, 60 l.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *E.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Mai 1785.	*Du* 2.	*Du* 3.
Actions des Indes de 2500 l.	2120. 22 $\frac{1}{2}$	2122$\frac{1}{2}$. 22
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 l. 10 f.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.		420
Rescriptions	2 p. $\frac{0}{0}$ p.	2. 2$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	950	950
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	730. 31	731.32.33.32
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	495 96	496.99.97
Quitance de finance	4$\frac{1}{2}$.2.3 p. $\frac{0}{0}$ p.	2.4.3$\frac{1}{4}$.1$\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Viager 1782	17$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	17$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ b.
Viager de Décembre 1783..	9 p. $\frac{0}{0}$ b.	9 p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$...	15$\frac{1}{4}$ bén.	15$\frac{3}{4}$ bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	4.3$\frac{1}{2}$.4 p. $\frac{0}{0}$ bén.	4 p. $\frac{0}{0}$ bén.
Actions des Indes, nouv.	1090.1100.1086.	1086.83 80

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 2.	*Du* 3.
Amsterd.	53 $\frac{5}{8}$ à $\frac{3}{4}$	53 $\frac{7}{8}$
Hamb.	191 $\frac{1}{2}$	191 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$
Londres..	28 $\frac{11}{16}$	28 $\frac{3}{4}$
Madrid...	14 l. 12 f.	14 l. 12 f.
Cadix.	14 l. 9 f.	14 l. 9 f.
Gênes.	94 $\frac{3}{4}$	94 $\frac{3}{4}$
Livourne	99 $\frac{1}{2}$	99 $\frac{1}{2}$
Lyon... *Pâques.*	$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	$\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 iv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 7 Mai 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

*LE Moyen de plaire; par Mademoiselle ***, âgée de dix-huit ans.* A Paris, chez l'Auteur, rue S. Thomas-du-Louvre, maison d'une marchande de toile, vis-à-vis l'hôtel de Longueville. 1785. 46 pag. *in*-8°. Prix 24 sols.

Une telle annonce doit assurément désarmer la critique; l'âge & le sexe de l'Auteur, voilà deux motifs puissans pour engager à ne voir que ce qui mérite l'éloge dans cette bagatelle littéraire. Cependant on a quelque peine à entendre une jeune personne de dix-huit ans nous parler de l'amour, & nous dire: « Il y a des personnes d'une » sévérité outrée, qui déclament sans cesse con- » tre l'amour, & qui l'accusent de tous les dé- » sordres de l'univers: c'est, selon moi, une » grande injustice. L'amour est par lui-même le » bien & le charme de la société: mais il prend » la teinte des cœurs qu'il blesse ». . . . .

Au reste, ce petit ouvrage a de l'agrément: il renferme même des instructions qui font autant honneur au caractere de l'Auteur qu'à son esprit. On ne peut qu'applaudir à ce morceau. « On a » toujours remarqué que les femmes qui avoient » le goût de la vertu réuni avec de la douceur » & de l'esprit, possédoient tôt ou tard le cœur » de leur mari, sur-tout lorsqu'ils ont du mé- » rite & du discernement. Il ne faudroit pas, » de cet heureux avantage, prendre occasion de » s'arroger des droits de supériorité sur son mari, » & diminuer ses attentions pour lui; il n'y a » point de charmes, ni dans notre personne, ni » dans notre esprit, qui puissent compenser le » manque d'une complaisance attendue, ou d'une » douce soumission. Les hommes ont appris de » la nature que c'étoit à eux à commander: l'é- » ducation, l'usage, qui viennent à l'appui, les » ont accoutumés à regarder nos qualités & nos » vertus comme nos devoirs mêmes, à se les » approprier en quelque sorte, par l'utilité qu'ils » en retirent; & ils ne nous en dispensent pas » aisément ».

De pareils sentimens peuvent assurer à l'Auteur l'estime universelle; & il n'est point de censeurs qu'ils n'adoucissent.

Lettre de M. l'Abbé Sabatier de Castres à M. l'Abbé de Fontenai.

Versailles, 3 Mai 1785.

L'impartialité, Monsieur, qui, jusqu'à présent, a caractérisé votre Journal, me fait espérer que vous voudrez bien y donner une place à quelques observations sur la personne & les écrits de feu M. l'Abbé *de Mably*. Les mémoires d'après lesquels vous avez rédigé l'article de la feuille de ce jour, où vous annoncez sa mort, vous ont sans doute été fournis par ses ennemis. Les détails dans lesquels je vais entrer prouveront que vous n'avez pas rendu justice à sa mémoire.

Gabriel Bonnot de Mably, ancien Chanoine de l'église abbatiale de l'Isle-Barbe, étoit né à Grenoble, en Mars 1709: il est mort à Paris, non le 24 Avril, comme vous l'annoncez, mais le 23, d'une espece de fluxion de poitrine. Sa maladie n'a pas été longue. S'appercevant du danger où il étoit, il a *demandé* les sacremens, & les a reçus avec autant de tranquillité, que de présence d'esprit. La Philosophie peut apprendre à braver la mort: la Religion seule donne le courage de la voir arriver sans frayeur & sans crainte. Telle a été sa conduite dans ses derniers momens; & vous le placez au rang des Mécréans (1)!

Il avoit fait ses premieres études à Lyon, chez les Jésuites. Après son cours de philosophie, il vint dans la capitale, où il entra, en arrivant, au Séminaire de S. Sulpice, par les conseils du Cardinal *de Tencin*, son parent. Engagé de bonne heure dans les ordres sacrés, & se sentant plus de goût pour les lettres, que de talent pour le

(1) C'est à tort que M. l'Abbé Sabatier nous reproche d'avoir voulu faire un Mécréant de M. l'Abbé de Mably. Nous n'avons jamais prétendu attaquer la sincérité de ses sentimens religieux. Nous n'avions en vue que les propositions de ses Écrits censurées par la Sorbonne.

ministere évangélique, il s'en tint au sous-diaconat, par respect pour le sacerdoce; & vous en faites un *Prêtre* (1), & un Prêtre scandaleux !

Entré dans le monde, il s'y fit remarquer par la justesse de son esprit & l'étendue de ses connoissances. Personne ne possédoit mieux que lui l'histoire des Grecs & des Romains, & n'en avoit mieux saisi la morale & la politique. Il savoit presque par cœur *Platon*, *Thucydide*, *Plutarque*, & les ouvrages philosophiques de *Cicéron*. Ses amis le sollicitoient de se faire connoître par quelque ouvrage; mais quoiqu'il eût déjà essayé sa plume, en traduisant, pour son utilité particuliere, les meilleurs morceaux des Auteurs grecs & latins, il eut la sagesse de ne pas se presser. Semblable à ces Athlètes qui s'exercent long-tems avant de paroître sur l'arène, il laissa croître les forces de son génie, & ne se montra au public qu'après s'être rendu capable d'enlever son suffrage & de nourrir son estime, par des productions aussi vigoureuses que les premieres. C'est ainsi que, dès son début, il mérita d'être placé au rang des meilleurs esprits de notre nation; & véritablement, il n'est aucun de ses livres qui n'annonce un Observateur pénétrant, un Moraliste lumineux, un profond Philosophe, doué du talent assez rare de communiquer ses idées avec autant de modestie, que de méthode & de netteté. Quoiqu'ils ne roulent que sur des matières graves & sérieuses, telles que l'Histoire, la Morale, la Législation, la Politique, ils sont si instructifs, la saine raison y marche d'un pas si ferme, elle y découvre sur sa route des vérités si utiles au bonheur de l'homme & à la félicité des peuples, que, malgré le goût du siècle pour les frivolités, tous, sans exception, ont été favorablement accueillis du Public; plusieurs, souvent réimprimés, quelques-uns traduits en différentes langues.

Je sais qu'il en est resté dans son porte-feuille qui ne le cedent en rien ni aux *Observations sur l'Histoire de la Grèce*, ni aux *Entretiens de Phocion sur le rapport de la Morale avec la Politique*, ni à ses *Principes de Législation*, qui passent pour son chef-d'œuvre, & dont vous ne parlez point. Un de ces manuscrits a pour titre: *du Droit & des Devoirs du Citoyen*; un autre est intitulé: *du Beau & des Talens.* Comme j'ai une connoissance détaillée de ce dernier, j'ose vous annoncer que M. l'Abbé de Mably s'y montre bien supérieur à tout ce que le P. *André*, l'Abbé *Dubos*, l'Abbé *Batteux* & autres ont écrit sur les principes des Beaux-Arts, & à ce que lui-même a déjà publié sur les principes de la Politique. Il étoit sur le point de le livrer à l'impression, lorsqu'il a été attaqué de la maladie dont il est mort; mais j'ai tout lieu de croire que ses héritiers s'empresseront de publier des écrits qui ne peuvent qu'ajouter à sa gloire.

M. l'Abbé de Mably étoit dans la société ce qu'il paroît dans ses livres. L'homme, quelque idée qu'on vous en ait donnée, ne différoit pas de l'Auteur: sa conduite ne déshonoroit point ses maximes: elle ressembloit à ses principes; c'est dire, qu'il étoit juste, mais indulgent; poli, mais sincere; enthousiaste de la liberté, mais ami de l'ordre. Jamais Homme de Lettres ne fut plus désintéressé. Quoiqu'il eût moins de deux mille écus de rente, il n'exigea jamais, pour ses ouvrages, d'autre rétribution qu'un petit nombre d'exemplaires qu'il distribuoit à ses amis. Il n'a tenu qu'à lui plusieurs fois d'augmenter considérablement sa fortune; mais il méprisoit les richesses, parce qu'elles corrompent l'ame, & qu'il savoit borner ses desirs. Il a également dédaigné les honneurs littéraires, parce qu'ils sont trop souvent le prix des bassesses & le partage de la médiocrité. On sait que lorsqu'on lui proposa de faire des démarches pour la place que l'Abbé *de Condillac*, dont il étoit l'aîné, obtint à l'Académie Françoise, il s'y refusa obstinément, sous prétexte qu'aimant la vérité, il vouloit conserver le droit de la dire & de l'entendre. En effet, le jugement impartial qu'il a porté depuis de *Voltaire*, dans son traité *de la Manière d'écrire l'Histoire*, eût été trouvé déplacé dans l'ouvrage d'un Académicien. La critique est indécente à l'égard d'un confrere; & la maxime *amicus Plato, magis amica veritas*, ne regarde pas les Membres d'un Corps aussi poli que l'Académie.

M. l'Abbé de Mably détestoit l'adulation, méprisoit ceux qui l'employoient, & la repoussoit avec dédain lorsqu'elle s'adressoit à lui. Plus jaloux de mériter l'estime du public que de l'obtenir, moins flatté d'étendre sa réputation que de la maintenir honorable, il ne rechercha jamais le suffrage de ceux qui donnent le ton dans les sociétés, ni la faveur des Journalistes. Les ouvrages médiocres tombent tôt ou tard dans l'oubli, en dépit des prôneurs, & les bons ouvrages prosperent, malgré les critiques. Les siens se fortifient chaque jour dans l'estime publique.

Sa conversation étoit, comme son style, simple, instructive & sans affectation. Attaché à la religion par principes & par état, loin d'en parler avec *irrévérence*, il ne souffroit point qu'on l'attaquât en sa présence, & dans plus d'un de ses écrits, il s'est élevé contre les auteurs qui l'ont décriée. Les Philosophistes ne lui ont pas pardonné ce zèle. N'osant calomnier ses mœurs, dont l'austérité est si reconnue, ils ont cherché à rendre sa foi suspecte, & profitant des écarts qu'ils ont apperçus dans ses *Principes de Morale*, ils ont si adroitement manœuvré, qu'ils sont parvenus à tourner contre lui ceux mêmes dont il avoit défendu la cause. Mais quand il auroit eu le malheur de prêcher, soit dans la société, soit dans ses livres, l'incrédulité qu'il a au contraire combattue, la sortie contre lui n'en seroit pas moins répréhensible, puisqu'il est mort dans le sein de l'Eglise, qu'il a lui-même demandé les Sacremens, & qu'il les a reçus avec édification, ce que M. le Curé de S. Roch est en état d'attester. La Sorbonne,

(1) Nous n'ignorions pas que M. l'Abbé de Mably n'étoit point Prêtre. Nos réflexions étoient générales: ainsi elles ne sauroient le regarder.

dans la Censure qu'elle a publiée contre son livre des *Principes de Morale*, ne le met point au rang des incrédules; au contraire, elle parle de lui avec les égards qu'il avoit lieu d'attendre d'un Corps aussi judicieux; elle convient qu'il a bien servi les Lettres, qu'il est recommandable par ses talens, & qu'il a mérité l'estime publique: *Qui ingenii laudem & publicam existimationem consecuti sunt.* Et véritablement, aux erreurs près, qu'elle a relevées dans sa Censure (erreurs qu'elle aime à se persuader qu'il n'a pas apperçues), quel Ecrivain plus estimable, plus ennemi du vice, plus propre à former la raison des jeunes gens, & à éclairer celle des hommes d'Etat? N'est-ce pas de lui, encore mieux que d'*Homere*, qu'*Horace* eût dit:

Qui, quid sit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non,
Planius ac meliùs Chrysippo & Crantore, *dicit?*

Il est du moins incontestable que M. l'Abbé de Mably est un des Auteurs François de notre siecle dont les Etrangers font le plus de cas. Les Anglois, si orgueilleux de leurs avantages, si envieux des nôtres, par conséquent peu disposés à nous rendre justice, le mettent pourtant à la tête de tous les Politico-Moralistes de l'Europe. La raison de cette préférence, c'est, disent-ils, qu'aucun Ecrivain politique n'a mieux senti ni mieux vengé la dignité de l'homme; qu'il s'est autant occupé des loix qu'on a dû faire, que de celles qu'on a faites; qu'il est le Moraliste de tous les pays, de tous les états, de tous les siecles. Pour moi, Monsieur, qui ai particuliérement connu la droiture & la bonté de son cœur, la justesse & la solidité de son esprit, l'élévation & la vertueuse fierté de son caractere, j'avoue que je regardois comme une des plus honorables récompenses de mon dévouement aux principes religieux & littéraires, l'amitié qu'il avoit pour moi. L'estime des Sages vraiment dignes de ce nom, dédommage de l'opinion du vulgaire, & console des injustices des méchans.

Je suis, &c.

Nota. L'empressement avec lequel l'Auteur du Journal publie la Lettre qu'on vient de lire, prouve combien il est charmé de rendre justice à la Religion de M. l'Abbé de Mably, dont il a donné des preuves si édifiantes dans ses derniers momens.

ARTS.

GRAVURE.

La Ruse d'Amour, & *la Famille en goguette*, deux estampes faisant pendant, gravées par M. *Baquois* fils, la premiere d'après *Borel*, & la seconde, d'après *Fuyberg*. A Paris, chez M. *Ponce*, rue S. Hyacinthe, n° 19. Prix 36 f. chaque.

Portrait de M. *François Arnaud*, Abbé de Grandchamp, de l'Académie Françoise, & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, Lecteur & Bibliothécaire de MONSIEUR, Historiographe de l'Ordre de S. Lazare, mort à Paris, le 2 Décembre 1784, âgé de 63 ans. Ce portrait, gravé d'après M. *Duplessis*, par M. *Valpergue*, se trouve à Paris, chez *Lenoir*, M^d d'Estampes, au Palais-Royal. Prix 4 liv.

MUSIQUE.

Deux Concertos pour la Harpe ou Forté-piano; avec accompagnemens de deux Violons, deux Hautbois, deux Flûtes, deux Cors, Alto & Basse; par M. *L. Gragué*. Œuvre 6. A Paris, chez Mad. *Baillon*, M^de de Musique, rue neuve des Petits-Champs. Prix 9 liv. franc de port dans tout le Royaume. On trouve à la même adresse les autres Œuvres du même Auteur.

Journal de Violon, dédié aux Amateurs; composé d'airs d'Opéra sérieux & comiques, airs de Ballets, Ariettes italiennes, Rondeaux, Vaudevilles & Chansons, arrangés par les meilleurs Maitres pour deux Violons ou deux Violoncelles. N° 5. Le prix de l'abonnement, pour douze cahiers, dont il en paroit un tous les mois, est de 15 liv. pour Paris, & de 18 liv. pour la province, francs de port. A Paris, chez M. *Bornet* l'aîné, Marchand de Musique, rue des Prouvaires, près S. Eustache.

SPECTACLES.

Le Mardi 3 de ce mois l'Académie royale de Musique a donné la première représentation de *Pizarre* ou *la Conquête du Pérou*, Tragédie en 5 actes, paroles de M. ***, musique de M. *Candeille*.

Le défaut d'espace oblige de renvoyer la notice de cette Pièce dans la Feuille suivante. On se borne à dire aujourd'hui que le succès n'est pas encore assuré.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Copie de la Lettre écrite par M. l'Intendant de Bretagne à MM. les Juges-Consuls de la Province.

Rennes, le 22 Avril 1785.

J'ai l'honneur de vous prévenir, Messieurs, que, sur ce qui a été représenté à M. de *Calonne*, que le commerce des farines dans les Colonies, ayant été depuis quelque tems beaucoup moins actif qu'on n'avoit lieu de l'espérer, plusieurs Négocians se trouveroient exposés à des pertes considérables, si on ne leur permettoit pas de faire quelques expéditions pour l'Espagne, ce Ministre a bien voulu accorder la permission d'exporter des farines seulement à l'étranger; & qu'en conséquence, il a fait donner ordre aux Employés des Fermes de délivrer les expéditions qui leur seront demandées à cet égard, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné. Je vous prie de vouloir bien rendre cette lettre publique.

Signé DE BERTRAND.

Un léger souffle de vent du Sud & du Sud-Ouest qui s'est fait sentir un jour ou deux dans le mois dernier, a conduit dans les ports de Bor-

deaux, Nantes &c. plus de 40 navires venant des Isles. La plupart louvoyoient depuis deux mois sur nos attérages, & manquoient de vivres. Aussi les bâtimens sortis de Nantes, chargés de vivres & de rafraîchissemens, leur ont été d'un grand secours.

Le certificat suivant est une preuve de la détresse où s'est trouvé un de ces navires faute de vivres; & les sentimens qu'a montrés à cette occasion le capitaine d'un vaisseau Anglo-Américain mérite d'être connu.

Je soussigné, commandant le navire *le Tage*, de Nantes, venant de Lisbonne, après cinquante-six jours de traversée, déclare que, manquant absolument de vivres, & à la veille de mourir de faim, me trouvant à 47 deg. de latit. & 19 deg. de longit. au méridien de Paris, j'ai eu le bonheur de rencontrer à la mer, le 8 Avril 1785, le navire nommé *la Branche d'Olive* (*Olive-Branch*), Anglois-Américain, commandé par le sieur *Joseph Léonard*, allant d'Amsterdam à Charles-Town, dans la Caroline du Sud; que j'ai reçu de ce Capitaine tous les secours imaginables, en pain, bœuf, volaille, vin, rhum, pois, patates, eau, & autres rafraîchissemens; qu'il a constamment refusé tout paiement, disant qu'*il se trouvoit trop heureux de pouvoir obliger un François*; que l'ayant remercié & quitté, j'ai continué ma route jusqu'ici, & je me hâte de consigner ce trait de générosité dans les papiers publics, pour preuve de ma reconnoissance. A Nantes, le 23 Avril 1785. *Signé*, CHARLES DAVID.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Terre & Seigneurie de S. Bohaire & Fossé, à une lieue de Blois, composée de deux Paroisses, & produis. environ 1500 liv. *Ensemble* ou *séparément*. S'adr. à Paris, à M. *Foacier*, Notaire, rue S. Honoré.

Charge de Président de Cour souveraine. S'adr. à Paris, à M. *Millon*, Conseiller au Châtelet, rue S. André-des-Arts, vis-à-vis la rue Git-le-Cœur; à M. *Boursier* l'aîné, Not. rue Dauphine; & à M. *Chauffart*, premier Huissier de la Cour des Monnoies, à l'hôtel des Monnoies.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Avril 1785.	Du 30. liv.	s.	d	Du 4 Mai. liv.	s.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	752			753		
— du Mexique, à	742			743		
— du Pérou, à	732			733		
— de Guinée, à	752			753		
Or de ducats, *l'once*, à	101			101	10	
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15		54	15	
— à 11 den. 10 gr. à	52	15		52	17	6
Piastres, à	49	2	6	49	2	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *E*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

MAI 1785.	*Du* 4.	*Du* 5, *Fête.*
Actions des Indes de 2500 l.	2125. 27 $\frac{1}{2}$	
Portion de 1600 liv.	1357 $\frac{1}{2}$. 60	
Portion de 312 l. 10 s.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	420.	
Rescriptions	2$\frac{1}{4}$. 2$\frac{3}{4}$. 1$\frac{1}{4}$ p. % p.	
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	750	
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	733	
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	498. 98$\frac{1}{2}$. 99	
Quittance de finance	3$\frac{1}{4}$. 2$\frac{1}{4}$. 4. 3$\frac{3}{4}$ p. % p.	
Viager 1782	17 $\frac{1}{2}$ p. % bén.	
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. %	15 $\frac{3}{4}$ bén.	
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	4$\frac{1}{4}$. 4. 4$\frac{1}{2}$ p. % bén.	
Actions des Indes, nouv.	1066. 75. 78	

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 29.	*Du* 5, *Fête.*
Amsterd.	53 $\frac{7}{8}$	
Hamb.	191 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$	
Londres.	28 $\frac{1}{4}$	
Madrid.	14 l. 12 s.	
Cadix.	14 l. 9 s.	
Gênes.	94 $\frac{3}{4}$	
Livourne	99 $\frac{1}{2}$	
Lyon, Pâques.	$\frac{3}{8}$ p. % p.	

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 26 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 10 Mai 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

INFLUENCE de la Philosophie sur l'esprit & le cœur des Femmes, ou *Peinture des Femmes Philosophes de notre siècle, précédée d'un coup d'œil sur la nature de l'Homme, l'origine & le progrès des Sciences & de la Philosophie.* A Paris, chez *Lesclapart*, Libr. pont Notre-Dame, n°. 23, & chez les Marchands de Nouveautés. 1784. *in-8°.*

On ne se plaindra point que l'Auteur de cette brochure ait cherché à faire un livre: elle est renfermée en 29 pages. Le but de cette légere production est louable. Tous les bons esprits goûteront ces principes. « L'homme-femme est aussi ridicule que la » femme-homme: ce sont des monstrueux assem» blages que notre siecle, fertile en choses rares » & curieuses, réalise à chaque instant. Depuis » qu'il y a des petits-maîtres, il y a des femmes » savantes; depuis que les hommes ont porté des » colifichets, & ont affecté une toilette féminine, » les femmes, en revanche, ont affecté la science » des hommes, & se sont enfoncées dans des » études abstraites..... C'est le même but de la » part des deux sexes copistes, celui de plaire: » c'est aussi à-peu-près le même effort de contor» sions, excepté qu'il est plus aisé d'être frivole » que profond. D'ailleurs l'imitation est toujours » mal-adroite; & en voulant copier les talens » d'un sexe qui n'est pas le nôtre, on n'en exprime » que le ridicule ».

L'Auteur vient ensuite à la fameuse question que *Rousseau* a traitée avec tant de chaleur & d'éloquence: & il assure que ce n'est pas le propre de la Science « de rendre l'homme méchant & » corrompu »; que ce n'est que son abus qui produit ces effets si funestes. Personne ne niera cette vérité; tout le monde aussi sera d'accord avec l'Ecrivain, lorsqu'il observe « qu'un bel-esprit fe» melle est le plus insupportable des êtres ». En un mot, on trouvera très-sensé le résultat de sa brochure. « Lequel vous donne meilleure opinion » d'une femme en entrant dans sa chambre, de » la voir occupée à des travaux de son sexe, des » soins de son ménage, environnée des hardes » de ses enfans, ou de la trouver écrivant des » vers sur sa toilette, entourée de brochures de » toutes les sortes, & de petits billets de toutes » les couleurs. Toute fille lettrée restera fille toute » sa vie, quand il n'y aura que des hommes sensés » sur la terre ».

Il est fâcheux que ces vérités ne soient pas parées des charmes du style: qu'on lise *ce sexe adoré & quelquefois adorable*, qui *donne une entorse à leur mérite sexuel.* Il ne suffit point de parler raison; il faut pour convaincre, pour entraîner, que toutes les qualités de l'esprit se joignent aux argumens, quand on veut écrire contre un sexe qui a pour lui l'art de plaire. L'Auteur a de très-bonnes vues; mais il lui manque le talent de les présenter.

Pièces intéressantes pour servir à l'histoire des grands hommes de notre siècle; par M. Poullin de Flins, *ancien Correcteur des Comptes.* A Paris, chez *Leroi*, successeur de M. *Lottin* le jeune, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie. 1785. 49 pag. *in-8°.*

Ce recueil, dont la suite paroîtra dans le mois d'Octobre prochain, a principalement pour objet *Louis Racine*, fils de l'incomparable Auteur d'*Athalie*, & qui avoit hérité d'une partie des talens de son pere. Après l'avoir vengé, dans deux lettres, de l'outrage fait à sa mémoire, par un Anonyme qui n'a pas craint de publier, sous le nom de ce Poëte religieux, des *Pièces fugitives* aussi indignes de son talent que de son caractère, M. de Flins apprend, sur la vie de L. Racine, des détails qu'on ignoroit, & qui sont très-propres à augmenter l'estime qu'il s'est acquise par son poëme de *la Religion*, & par quelques autres ouvrages. Viennent ensuite des Lettres & deux Pieces de vers de Racine lui-même, qu'on ne trouve point dans la collection de ses Œuvres, & qui méritoient d'y figurer.

Ce Recueil est terminé par deux longues Lettres sur les Inscriptions, où M. de Flins plaide avec force la cause de la Langue françoise, & par un fragment d'un dialogue de *Boileau* contre la latinité

des Modernes, parce que ce fragment vient à l'appui de ses raisonnemens. Quoique nous ayons plusieurs fois combattu l'opinion de ceux qui, pour les Inscriptions, donnent la préférence au françois sur le latin, cela ne nous empêchera pas de convenir que M. de Flins soutient avec esprit l'opinion contraire. Nous ajoutons que la plupart des pieces de sa Collection se font lire avec intérêt; & nous l'exhortons à la continuer. Au reste, le second numéro contiendra, dit-il, un éloge de *J.-B. Rousseau*, & la Préface historique de M. *Segui* sur ses ouvrages, laquelle, pour des raisons que tout le monde sait, n'a puparoitre dans l'édition qu'il a donnée de ce grand Poëte.

Discours qui a remporté le Prix de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, sur la question proposée en 1782: comparer ensemble la Ligue des Achéens, 280 ans avant J.-C.; celle des Suisses, en 1307 de l'ère chrétienne; & la Ligue des Provinces-Unies, en 1579; développer les causes, l'origine, la nature & l'objet de ces associations politiques; *par M.* J. de Meerman, *Seigneur de Dalem* (*Vis unita fortior*). A la Haie, chez *Nicolas Van-Daalen*. 1784. 54 pag. *in*-4°.

Il n'étoit point aisé de traiter un sujet aussi compliqué. M. de Meerman l'a entrepris, & a mérité les suffrages de l'Académie; il nous semble cependant qu'on n'y trouve point cette clarté si nécessaire pour que les Lecteurs puissent bien saisir la multiplicité de tant d'objets politiques. La diction, d'ailleurs, en est confuse, embarrassée, inexacte; on peut avoir de l'indulgence pour l'Auteur qui n'est pas François; mais l'ouvrage y perd; il sera moins répandu & moins lu.

ÉCONOMIE RURALE.

Réponse à M. Ronden, Négociant à Châlons-sur-Saone.

On a dit dans le numéro 52 de ce Journal, que, d'après les connoissances que M. Ronden a eu occasion de prendre en Espagne, les évaluations, que j'ai faites dans mes observations de la quantité & du prix de la laine donnée par chaque mouton voyageur, paroissoient éloignées de la réalité. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien insérer dans votre Journal la réponse que je prends la liberté de faire à M. Ronden.

J'ai cru que le moyen le plus sûr, pour établir mon opinion sur l'article censuré, étoit celui de puiser dans les sources même, c'est-à-dire, dans les registres que les grands propriétaires conservent du nombre & du revenu des moutons qui composent leurs troupeaux: j'ai été assez heureux pour me procurer les originaux de ces registres qui sont en mon pouvoir.

J'y ai trouvé, par exemple, que l'année 1781 un de ces propriétaires (*M. le Duc de l'Infantado*), possédoit 36,597 têtes de moutons, dont 8,878 agneaux & 27,759 moutons vieux: ces moutons produisirent 8,473 arrobes & demie de laine (*l'arrobe pese 25 livres*), c'est-à-dire, 2,118 quintaux, 211,837 livres & demie, ce qui donne pour chaque mouton 5 livres & 8 onces à-peu-près.

Mais je voyois en même temps, que les 27,719 moutons vieux avoient donné à eux seuls 183,637 livres, c'est-à-dire, 6 livres & demie par tête; d'où j'ai conclu que chaque mouton pouvoit avoir donné, l'un portant l'autre, 6 livres de laine.

Le même propriétaire vend les laines de mouton 110 & 111 livres le quintal, & celle des agneaux quelque chose de moins: ensorte que le produit total des laines, que les 36,597 têtes donnerent dans l'année 1781, monta à 231,125 liv. & 5 s. argent de France. Mais, selon le calcul de M. Ronden, qui n'évalue le quintal qu'à 54 liv. ils n'auroient dû produire que 114,385 livres & demie.

M. Ronden auroit trouvé les mêmes résultats, s'il n'avoit point voulu les établir d'après les connoissances qu'il a prises en Catalogne. Les moutons qu'on tue dans les boucheries de Barcelone ne sont point de l'espece des moutons voyageurs: l'entretien de ceux-ci est trop cher, pour ne point chercher à en tirer d'autre profit.

Le nom spécieux de *Laines fines*, que M. Ronden dit avoir vu acheter en Arragon, l'a pu aussi induire en erreur. Ces dernières sont fines par rapport aux laines les plus grossières dont le prix est de 24 à 30 liv. Mais elles sont très-ordinaires elles-mêmes, quand on les compare avec les belles laines produites par les moutons voyageurs.

Les négocians Anglois & Hollandois, qui achetent si cher ces dernieres, auroient de grandes obligations à M. Ronden, s'il pouvoit leur en procurer au prix qu'il y met dans ses calculs. Mais c'est à moi à le remercier de m'avoir donné une occasion d'éclaircir un point qui pouvoit exciter quelque doute d'après ce que M. Ronden avoit entendu dire.

Par M. l'Abbé A.-J. CAVANILLES.

ARTS UTILES.

Nous présumons qu'on ne lira pas sans intérêt l'extrait d'une délibération prise par les Officiers Municipaux de la ville de Grenoble; & l'on formera sans doute le vœu de voir de pareilles distinctions accordées par-tout à ceux qui en seront jugés dignes. Ce seroit renouveller en quelque sorte, les couronnes civiques; & quel puissant motif d'émulation n'exciteroit-on pas pour tâcher d'obtenir des récompenses si flatteuses & si honorables!

M. *de Mayeu*, premier Consul de Grenoble, ayant exposé le 29 Juillet 1784, devant le Conseil général assemblé, que le sieur *Pierre-Paul Bourron*, Tourneur - Ebéniste en cette ville, a porté son art à un degré de perfection qui lui a acquis, même dans les provinces étrangères & dans la capitale du royaume, la réputation due aux talens distingués en tous genres: qu'à ces talens, le sieur Bourron joint une simplicité, une pureté de mœurs & des sentimens de droiture qui en font un citoyen

précieux & recommandable ; que cet Artiste paie son tribut à la cité, par une sorte de contribution volontaire qu'il force l'étranger, homme de goût, de s'imposer pour jouir des ouvrages qu'il admire ; que d'ailleurs le sieur Bourron a élevé une famille nombreuse, pere de sept enfans vivans & de trois morts ; qu'il n'y a aucun de ses enfans qui ne se soit montré digne d'un pere vertueux ; que le sieur Bourron mérite donc des égards, & comme Artiste, & comme Citoyen ; qu'on s'empresse avec d'autant plus de plaisir de lui rendre, auprès du Conseil général, ce témoignage public, qu'il n'est personne dans l'Assemblée de qui sa réputation ne soit connue ; que d'ailleurs, on ne défère point à ses sollicitations, puisqu'il ignore qu'on doive s'occuper de lui ; qu'enfin l'objet sur lequel on doit délibérer est l'encouragement qu'il convient de donner aux Arts, en récompensant les talens du sieur Bourron.

Le Conseil, après avoir oui l'exposé ci-dessus, attendu la notoriété des faits annoncés, & par les motifs qui y sont contenus, délibere qu'à l'avenir le sieur Bourron sera & demeurera, sa vie durant, exempt, sous le bon plaisir de Mgr. le Commandant & de Mgr. l'Intendant, de guet, gardes, patrouille, logement de gens de guerre, du paiement de la capitation, de l'industrie, & généralement de toutes autres charges & prestations personnelles auxquelles ledit sieur Bourron étoit ci-devant tenu ; & que, pour lui donner connoissance de la distinction que le Conseil fait de ses talens, il lui sera remis un extrait en forme de la présente par le Secrétaire de la ville, &c.

Nota. Cette délibération a été approuvée par M. le Duc *de Clermont-Tonnerre*, Commandant & Lieutenant-Général du Dauphiné, & par M. *de la Bove*, Intendant de la même Province.

ACADÉMIE.

L'Académie des Belles-Lettres d'Arras a tenu, le 6 Avril, une séance publique dans laquelle quelques Membres lurent différens morceaux. On a sur-tout distingué une dissertation de M. *Bruissart*, où il a exposé qu'y ayant, selon les observations des Physiciens, un certain rapport entre la température de chaque année, & celle des 9e & 19e années correspondantes, on avoit raison de conjecturer que l'hiver de 1785 seroit rigoureux, parce que cette année concourt avec la période lunaire de 1776 & 1740, & dans la période lunaire de 19 ans avec 1766, 1728 & 1709.

Cette Compagnie annonça pour la seconde fois, il y a un an, qu'elle adjugeroit, dans la séance de Pâques de la présente année, le Prix fondé par les Etats d'Artois, au meilleur ouvrage qui lui seroit présenté sur ces questions : *Quelles furent autrefois les différentes branches de Commerce dans les contrées qui forment présentement la province d'Artois, en remontant même au tems des Gaulois ? Quelles ont été les causes de leur décadence, & quels seroient les moyens de les rétablir, notamment les Manufactures de la ville d'Arras ?* L'Académie n'ayant reçu à cet égard aucun Mémoire satisfaisant, elle propose le même sujet pour l'année 1787, tems auquel elle donnera de plus un Prix semblable sur la question suivante : *Est-il avantageux de réduire le nombre des chemins dans le territoire des villages de la province d'Artois, & de donner à ceux que l'on conserveroit une largeur suffisante, pour être plantés ? Indiquer dans le cas de l'affirmative les moyens d'opérer cette réduction.* Les Mémoires seront adressés, francs de port, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Arras, ou sous le couvert de M. l'Intendant de Flandre & Artois, à Lille ; & on ne délibérera que sur ceux qui seront reçus avant le 1er Déc. 1786.

L'Académie décernera vers les Fêtes de Pâques 1786, le Prix annoncé dès l'année derniere, sur ce sujet : *Est-il utile, en Artois, de diviser les fermes ou exploitations des terres ; & dans le cas de l'affirmative, quelles bornes doit-on garder dans cette division ?* Les ouvrages relatifs à ce Prix devront être envoyés avant le 1er Décembre prochain.

Les Prix consisteront chacun dans une Médaille d'or, de la valeur de 500 liv. ou de cette somme en especes ; & ils seront délivrés dans les Séances marquées ci-dessus, aux Auteurs des ouvrages couronnés : ou aux personnes chargées de leurs procurations.

SPECTACLES.

Persuadé que l'Histoire peut offrir des effets aussi grands que ceux qu'on va puiser dans la Mythologie, l'Auteur de *Pizarre*, *pour faire diversion aux amusemens du Public* (c'est son expression), a puisé son sujet dans l'histoire du Pérou. Peut-être que ses idées ne sont pas plus justes que ses expressions, si l'on en juge par ce qu'il dit de *l'étrange famille d'Agamemnon*, qui a fourni néanmoins tant de chefs-d'œuvre aux Théâtres Grec & François, *Iphigénie* en Aulide & en Tauride, *Electre*, *Oreste*, &c. Mais il est assez singulier qu'un Auteur qui décrie la Mythologie, sous prétexte que *l'Histoire a de plus le mérite de l'intérêt*, nous présente un sujet purement romanesque, où il n'y a d'historique & de vrai que le nom de *Pizarre*, dont on a même dénaturé le caractere.

Voici, en peu de mots, en quoi consiste ce sujet. *Pizarre* fait la conquête du Pérou, aidé de ses braves compagnons, & de cette artillerie formidable, qui jette de si grandes alarmes parmi les habitans de cette vaste région. Tout devient la proie de ces fiers Conquérans. *Alzire*, que le Roi son père venoit d'unir à *Zamore*, tombe entre les mains de Pizarre : celui-ci conçoit pour elle la passion la plus ardente, & propose même au Souverain détrôné de lui rendre son empire, s'il veut lui donner sa fille en mariage. La position critique où se trouve le Roi ne lui permet pas de rejetter hautement cette condition, qui néanmoins ne le flatte pas, quelque avantageuse qu'elle puisse paroître. Il use de dissimulation :

mais Zamore, instruit des prétentions de son rival, se met à la tête des Péruviens, revenus de leur frayeur, & profite du sommeil où sont livrés les Espagnols pour fondre sur eux. Au milieu des horreurs du combat qui commence à se livrer, on voit Alzire, accompagnée des Vierges consacrées au culte du Soleil, se jetter entre les deux partis. Elle arrache l'épée à Zamore, & menace de s'en tuer: en même tems elle s'adresse à Pizarre, & implore sa clémence. Ce fier vainqueur, qui avoit déjà rougi de son amour, l'abjure entiérement: il ne peut résister aux prieres si touchantes d'Alzire, & il finit par la réunir à son amant; ce qui amène une très-belle Fête.

A l'égard de la musique, qui est de M. *Candeille*, des Connoisseurs prétendent qu'il y a quelques réminiscences: mais ils rendent justice à plusieurs airs, sur-tout à ceux du 4[e] acte, qui paroît mieux travaillé que les autres, & à des airs de danse qui sont agréables.

Les Ballets du 1[r] acte sont de M. *Gardel* l'aîné, & ont été fort applaudis; ainsi que la plus grande partie de ceux du 5[e] acte, qui sont de la composition de M. *Gardel* le jeune.

On a donné, le Vendredi 7 de ce mois, sur le Théâtre François, la premiere représentation de la *Comtesse de Chazelle*, Comédie en 5 actes, en vers. Cette première représentation a été si tumultueuse qu'on n'a pu presque rien entendre. On attendra la seconde, qui est annoncée, pour faire connoitre cette Piece. *C*....

BIENS A VENDRE.

Terre & Seigneurie de Pradeest, en Languedoc, à une lieue & demie de Narbonne, sur le grand chemin de ladite ville à Perpignan; plus, Domaine & Métairie de Teintanne, à 5 quarts de lieue de Narbonne, près le bourg de Gruissan, sur le bord de la mer. S'adresser à Paris, à M. *Bro*, Not. rue du Petit-Bourbon; fauxbourg S. Germain; à M. *Momet*, Not. rue Montmartre; & à M. *de Gombert*, au Bureau royal de Correspondance, rue neuve S. Augustin.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

A la Halle.	Du 4 Mai. liv.	s.	liv.	s.	Du 7. liv.	s.	liv.	s.
Froment, de....	20		à 26		20		à 26	
Orge, de........	16				16		à 17	
Seigle, de........	15		à 16		15		à 16	
Avoine, de......	24		à 29		24		à 30	
Farine blanche,	45		à 48		45		à 48	
Bis-blanc & bis,	30		à 44		30		à 44	
le sac de Farine pesant 325 livres.								
A la Grève.								
Froment, de....	22		à 25		24		à 25	
Orge, de........	16				16		à 17	
Seigle, de........	15		à 16		15		à 16	
Avoine, de......	24		à 29		24		à 30	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *E*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Mai 1785.	*Du* 6.	*Du* 7.
Actions des Indes de 2500 l.	2132½.35.32½....	2140..................
Portion de 1600 liv............	....	....
Portion de 312 l. 10 s..........	....	272....................
Portion de 100 liv..............	88.	88.......................
Emprunt d'Oct.. de 500 liv.	420.....................	420.....................
Rescriptions..........................	1¾.2.1½ p. % p.......	2. 1. 1¾ p. % p......
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	750.....................	745.....................
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	731.....................	732.....................
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	498. 99................	499.98.99 ....
Quittance de finance..........	1½.3 p. % p............	1.1¾.2¼.2 p. % p.....
Viager 1782.........................	17½ p. % bén..........	17½ p. % b............
Viager de Décembre 1783..	....	9 p. % bén.............
Viager de chance à 10 p. %...	15½ bén.................	16 bén..................
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..............	4⅞-4 4⅞ p. % bén....	4⅞ p. % bén..........
Actions des Indes, nouv......	1080.75.72...........	1072.70.72...........

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 6.	*Du* 7.
Amsterd.	53 ½............	53 ¼............
Hamb.....	192............	192 ....
Londres..	28 11/16..........	28 11/16..........
Madrid...	14 l. 12 s......	14 l. 12 s......
Cadix.....	14 l. 8 s. 6....	14 l. 8 s. 6....
Gênes.....	94 ¾............	94 ¾............
Livourne	99 ¼............	99 ¼............
Lyon.... *Pâques.*	⅜ p. % p.........	⅜ p. % p.........

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 12 Mai, 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Lettres sur l'Egypte, où l'on offre le parallele des mœurs anciennes & modernes de ses habitans, où l'on décrit l'état, le commerce, l'agriculture, le gouvernement du pays, & la descente de S. Louis à Damiette, tirée de Joinville & des auteurs Arabes, avec des Cartes géographiques; par M. Savary. A Paris, chez *Onfroy*, Libr. quai des Augustins; & au n° 11, rue des Maçons, près la Sorbonne. On trouve aux mêmes adresses la *Vie de Mahomet*, & la traduction du *Coran*, du même Auteur. 1785. Vol. *in*-8° de 400 pag. Prix 6 liv. broché.

M. Savary s'étoit déjà fait connoître avantageusement par sa *Vie de Mahomet* & sa traduction du *Coran*: le nouvel ouvrage que nous annonçons ici ne peut qu'étendre encore sa réputation littéraire. Il seroit à desirer que tous les voyages nous fussent présentés, embellis des charmes de ce style: on est transporté sur les lieux, on les parcourt avec M. Savary, on contemple ces pyramides qui semblent attester la majesté de l'Antiquité; on s'enfonce dans ces sanctuaires où l'on cherche en vain la cendre de ces rois si redoutables; on s'attache à comparer l'ancienne Egypte avec la moderne; & de cette comparaison, on recueille des résultats qui ne peuvent que fortifier notre raison & étendre nos lumières. Pourquoi n'avons-nous pas un *recueil universel de Voyages* conçu & écrit de cette maniere? Quelle lecture délicieuse on se procureroit! Alors, il n'y auroit point de Romans aussi intéressans; on auroit l'avantage de s'instruire & de s'amuser à la fois: ce seroient les fruits réunis aux fleurs.

Cet ouvrage, si digne de son succès, est distribué en Lettres; ce qui forme une espece de repos. M. Savary nous trace d'abord une topographie exacte de l'Egypte; ensuite, il nous mène, comme par la main, dans les diverses contrées de cet Empire: par-tout il s'éclaire du flambeau de la savante Antiquité; il s'appuie aussi des recherches des Ecrivains Arabes. C'est ainsi qu'il nous décrit les environs de la ville de Rosette. « Une surface immense, sans montagne, sans colline, coupée de canaux innombrables, & couvertes de moissons; des sycomores touffus dont le bois indestructible protege la cabane de terre où le Laboureur se retire l'hiver; car l'été il dort sous l'ombrage; des dattiers rassemblés en forêt ou épars dans la plaine, couronnés au sommet de grappes énormes, dont le fruit offre un aliment sucré & salutaire; des cassiers dont les branches flexibles se parent de fleurs jaunes, & portent un silique connu dans la Médecine; des orangers, des citroniers que le ciseau n'a point mutilés, & qui, étendant leurs rameaux parfumés, forment des voûtes impénétrables aux rayons du soleil; voilà les principaux arbres que l'on rencontre dans le *Delta*: l'hiver ne les dépouille point de leurs feuilles; ils sont parés toute l'année comme aux jours du printems ».

Cette peinture n'est-elle pas enchanteresse? cette campagne délicieuse n'est-elle pas sous les yeux? Mais ce qui attache peut-être encore davantage, c'est ce rapprochement continuel que fait l'Auteur de ces siècles vantés par les grands Poëtes, tels qu'*Homere*, *&c.* & de l'âge actuel. L'Auteur nous offre, dans un tableau rapide tout ce que le grand Caire peut contenir de plus curieux, nous rappelle sa gloire passée, nous fait gémir avec lui sur cet esprit de mutilation, de destruction qui semble animer aujourd'hui les maitres de cette terre si intéressante. Comme M. Savary s'abandonne au doux plaisir de nous représenter le triomphe, si l'on peut le dire, de la nature dans ces heureux climats! Le bel-esprit, le *froid philosophique* ne l'a point défigurée: elle y jouit de tout son empire. « Un même toit renferme souvent une nombreuse postérité. Chaque jour les enfans & les petits-enfans viennent payer à leur aïeul un tribut de vénération & de tendresse. Le plaisir d'être aimé & respecté davantage, à mesure qu'il avance en âge, lui fait oublier qu'il vieillit. Le contentement de son cœur brille dans ses yeux; la sérénité adoucit

» les rides de son front; il est gracieux & enjoué; & tandis que la jeunesse ne porte que » des habits modestes, il se pare des couleurs » les plus éclatantes: heureux dans le sein de sa » famille, jusques sur le bord du monument, il » n'apperçoit point la mort qui vient le frapper, » & s'endort au milieu des embrassemens de ses » enfans. Ils le pleurent long-tems, & vont chaque semaine semer des fleurs sur sa tombe, & » y réciter des hymnes funèbres ».

C'est le même pinceau qui nous expose l'intérieur des maisons de ce peuple, sa vie domestique; & c'est par-tout le même intérêt & la même instruction. M. Savary termine son voyage par Damiette. Il y a ajouté l'expédition de *S. Louis* en Egypte, tirée de *Joinville* & des Auteurs Arabes, & vérifiée sur les lieux. Il nous promet un second volume, où il nous entretiendra « du commerce » de ce pays, de son gouvernement bisarre, des » révolutions arrivées sous les yeux de l'Auteur, » & des merveilles de la Haute-Egypte ». On ne sauroit trop presser M. Savary de publier cette nouvelle production. Nous osons, au nom des Lecteurs éclairés, lui prédire qu'il doit être assuré du succès, s'il continue de se servir du même pinceau, & de réunir l'excellent esprit d'observation qu'il possède à l'art de s'exprimer & de présenter les objets.

*La France Chevaleresque & Chapitrale, ou Précis de tous les Ordres existans de Chevalerie, des Chapitres nobles de l'un & de l'autre sexe, des Corps, Colleges & Ecoles de la Noblesse du Royaume; avec une notice des preuves exigées pour y être admis, & les noms de tous les Chevaliers, Chanoines & Chanoinesses; par M. le Vicomte de G***.* A Paris, chez *Leroi*, successeur du sieur *Lottin* le jeune, Libr. rue S. Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie. 1785. vol. *in*-12 de 286 pag. Prix 3 liv. broché.

Cet ouvrage flatte un trop grand nombre de personnes pour qu'il n'ait pas beaucoup d'acquéreurs. Son succès deviendra encore plus assuré dans les éditions successives que l'Auteur se propose de publier tous les ans, & où il pourra réformer les erreurs, inévitables dans une premiere édition de ces sortes d'ouvrages.

Voyage en Dalmatie; par M. l'Abbé Fortis: *traduit de l'Italien.* A Berne, chez la Société Typographique, & se trouve à Paris, chez *Volland*, Libraire, quai des Augustins. 2 volumes *in*-8°, avec figures.

Cet ouvrage est de la date de 1778.

HISTOIRE NATURELLE.

Histoire naturelle de la France méridionale: 2e partie; les Végétaux. *Tome 1er*, contenant les principes de la Géographie physique du règne végétal, l'exposition des climats des plantes, avec des Cartes pour en exprimer les limites; *par M. l'Abbé* Soulavie. A Paris, chez *Quillau*, Libr. rue Christine; *Mérigot* l'aîné, vis-à-vis l'Opéra; *Mérigot* jeune, quai des Augustins; *Belin*, rue S. Jacques. 1783. Vol. *in*-8° de 400 pages.

Comme on ne nous a mis à portée de connoître cet ouvrage que par ce volume, nous nous contenterons de rapporter ici le jugement des Commissaires de l'Académie des Sciences, MM. *Fougeroux, de Bondaroy* & *Guettard.* « M. *de Tournefort* a eu, disent-ils, par rapport aux plantes, » des idées semblables; elles ont été confirmées » par M. *Linnée*; & M. l'Abbé *Soulavie* vient encore, par des observations nouvelles, mettre » le sceau à cette vérité. Il étend ses idées jusques » sur les animaux, & fait connoître plusieurs de ces » animaux régionaires; & ce qu'il fait encore de » plus, c'est que par des Cartes géographiques il désigne la hauteur des régions où les unes & les autres » des plantes peuvent vivre. Il désigne également, » par de semblables cartes, celles où les animaux » passent leur vie. Ces hauteurs ont été déterminées, de même que celles où vivent les » plantes, au moyen du baromètre. Ces observations annoncent, dans M. *Soulavie*, un observateur attentif, & qui a des vues. Nous pensons que le Mémoire de M. l'Abbé *Soulavie* sur » cette matière peut mériter l'approbation de l'Académie ».

POPULATION.

Résultats des Etats de Population de différentes Généralités du Royaume.

GÉNÉRALITÉS.	Nombre des Naissances pendant les ann.		Nombre des Mariages pendant les ann.		Nombre des Morts pendant les ann.		Nombre des Professf. en relig. pendant les ann.		Nombre des Morts en religion pendant les ann.	
	1783	1784	1783	1784	1783	1784	1783	1784	1783	1784
Auvergne	26728	27143	5827	5856	23144	21461	34	40	52	40
Limoges	25358	26706	7268	6725	23646	22937	25	30	34	33
Lille	29900	28882	7493	7519	31820	28135	93	120	189	178

ARTS.

A l'Auteur du Journal.

4 Mai 1787.

Monsieur, si le *Recueil des anciens Costumes*, dont feu M. *Dandré-Bardon* est l'Auteur, étoit un ouvrage, comme beaucoup d'autres, jetté dans le public au hasard du gain ou de la perte, il vous suffiroit de l'indiquer & de l'abandonner au sort d'un ouvrage très-foible : mais lorsqu'il vient d'un homme qui tenoit un rang dans une Académie célèbre, lorsqu'il est offert aux jeunes artistes comme un ouvrage élémentaire, par un homme qui doit connoître le prix des bons principes, il nous semble que, pour l'honneur de cette Académie même & de ses élèves, vous ne deviez pas vous dispenser d'ajouter à votre annonce quelques réflexions. Permettez-nous d'y suppléer, autant qu'il nous sera possible, pour prévenir l'idée que les étrangers pourroient prendre de nos connoissances en antiquités.

Nous demanderons d'abord si l'Auteur a eu en vue de nous instruire : en ce cas, il nous falloit des choses neuves ou peu connues, & encore les présenter avec un dessin correct & de bon goût. En second lieu, a-t-il voulu devenir utile sous plus d'un rapport? il falloit ne nous rien faire acheter qui ne fût très-essentiel à notre instruction. Or, à l'aspect du recueil dont il est question, on est rebuté par le mauvais goût de dessin qui y règne. Bien loin de tenir du style des Anciens où tout devoit être puisé, nous osons assurer qu'il n'y a guere de modernes qui connoissent si peu les proportions, les formes du nud, & qui indiquent les plis des draperies & les autres accessoires d'une maniere plus pesante & plus tortillée. M. Dandré-Bardon ne s'est pas contenté de mal copier quelques figures d'après *P. Santo Bartolo*, les Antiquités expliquées, & autres livres ouverts à tout le monde; il a aussi jugé à propos de donner des costumes antiques d'après les tableaux de *Jouvenet*, *le Moyne*, *Vanloo*, &c. qui tout bons peintres qu'ils étoient, ne doivent point passer pour des érudits en antiquités. C'est avec plus de raison qu'il présente *le Poussin* & *le Sueur* comme des autorités : mais il falloit se faire conscience de les défigurer.

Avec l'attention de ne point insérer dans son recueil des choses inutiles, l'Auteur se seroit bien gardé d'estropier une belle composition du Poussin au-dessous du bas-relief antique appellé *le Méléagre*, qui lui-même n'est pas plus humainement traité que l'ouvrage du moderne. Et qu'importe au Costume des Anciens que le Poussin ait pillé ou non une composition antique? C'est bien-là ce qu'on appelle battre la campagne. Pourquoi, lorsqu'il faudroit n'offrir que des monumens sûrs, inventer, pour nous autres jeunes gens, un Colosse de Rhodes, qu'aucun de nous n'eût pu faire moins Pygmée? Pourquoi nous entasser des statues, des lutteurs, & autres figures toutes nues? Il n'y a pas un trait d'utile dans tout cela.

Nous excusons l'Auteur défunt d'avoir toujours été fort aveugle sur ses productions : mais l'Editeur, homme d'esprit & de talent, nous l'accusons de trop de complaisance pour son ami. Il seroit cependant fâcheux que ce fût aux dépens de nous autres jeunes *Etudians*, *qui sommes peu fortunés pour la plupart*, comme l'observe fort bien le Rédacteur dans son *Prospectus*.

Je suis, &c. DURET, *Elève de l'Ecole d'en haut.*

AVIS DIVERS.

L'année 1778 de l'*Almanach littéraire*, ou *Etrennes d'Apollon*, qui étoit sous presse, paroit depuis quelques jours. On la trouvera chez l'Auteur, rue S. Jacques, la porte-cochère attenant la Librairie de la veuve *Duchesne*, & chez tous les Libraires. La collection complette de ce recueil intéressant, commencé en 1777, forme 9 vol. petit *in*-12, & se vend 11 liv. 2 s. Chaque Almanach vaut séparément 1 liv. 4 s. Celui de 1777 est le seul qui se paie 1 liv. 10 s. à cause de l'estampe, dont le sujet est l'*Apothéose du grand Corneille*.

MÊLANGES.

On lit dans les *Affiches de Rennes* une lettre de M. *Gilbert*, Médecin à Landerneau en Bretagne, que nous croyons devoir publier, parce qu'elle nous paroît contenir une observation importante, & un moyen de guérison, dont on pourra faire usage dans des accidens semblables, qui ne sont pas rares.

Une jeune fille, dit M. Gilbert, s'enfonce par mégarde dans la partie supérieure externe de l'avant-bras, une de ces aiguilles à coudre, dites angloises, dont la pointe est extrêmement acérée. Pendant une demi-heure, elle fait & elle fait faire des efforts inutiles pour la retirer : les douleurs augmentent par les frottemens réitérés, le corps étranger se glisse toujours de plus en plus dans le tissu cellulaire, dans les interstices des muscles; l'avant-bras se tuméfie; la fille se désole; elle vient me trouver. J'examine le mal; l'entrée de l'aiguille est déjà fermée entièrement, & la tuméfaction me la dérobe absolument. Les essais infructueux que l'on a faits, ont rendu toute la partie douloureuse; on ne peut y appuyer légèrement le doigt, sans faire jetter les hauts cris à cette malheureuse. Après une recherche inutile, je la renvoie aux Chirurgiens, qui, à leur tour, examinent, cherchent, tâtonnent, le tout en vain, à raison de l'enfoncement du corps étranger & de la douleur vive : ils se décident à faire une ou plusieurs incisions, pour l'extraction de l'aiguille. Pendant l'absence de la fille, je réfléchis sur cet accident, qui, léger en apparence, peut avoir les suites les plus tristes. L'idée de l'aimant & du fer qui lui est attirable, me vient à l'esprit : sur le champ, éclairé comme par un trait de lumière, j'envoie chercher la fille, & en l'attendant je raisonnois ainsi : ne seroit-il pas possible qu'un vigoureux aimant déterminât à

travers le tissu des chairs, des mouvemens de l'aiguille, qui, marquant sa place positive, indiqueroient la route à lui faire faire pour la retirer? La fille arrive; je présente à la partie douloureuse un fort aimant artificiel: quelques secondes se passent en travail infructueux. Enfin la fille jette un cri; elle me dit qu'elle sent au-dessous de mon *fer* une douleur très-vive & des mouvemens. Guidé par cet aimant, je cherche, je tâte long-tems; enfin je crois sentir la tète de l'aiguille: mais je ne connois pas encore sa direction; cela m'étoit fort important pour sa sortie. Après avoir tourné quelque tems un des poles de l'aimant sur les parties environnantes, la fille m'indique encore le lieu d'une douleur vive & d'un léger mouvement. Alors sûr de la direction du corps étranger dont je n'avois pas quitté la tète, je le pousse avec force tendant la peau entre les doigts du côté de la pointe. L'aiguille sort auprès du coude, après avoir traversé toute l'étendue extérieure du haut de l'avant-bras, depuis son entrée au-dessus de la veine céphalique. Le reste a été l'affaire d'une eau de sureau, qui en peu de jours a dissipé le gonflement, & guéri entièrement cette pauvre fille.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Charge d'un exercice honorable, produis. 6000 l. *Prix 80000 liv.* On fera avoir un brevet de retenue à l'acquéreur. S'adr. à Paris, à M. *Fortin*, Proc. rue S. Martin, vis-à-vis celle des Ménétriers.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A la Rochelle, le 27 Avril 1785.

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 36 à 40 l.
Seconde sorte.... 34 à 36
Troisième sorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28
Les sucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 00 à 00 l.
Seconde sorte ... 60 à 66
Troisième sorte.. 54 à 58
Quatrième sorte.. 44 à 48
Petits sucres...... 36 à 40
Communs.......... 32 à 36
Le sucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 s. 6 d. à 16 s.
Beau verd, 15 s.
Marchand, 14 s. 6 d. à 14 s. 9
Ordinaire, 13 s. à 13 s. 6.
Triage, 9 à 12 s.
Le café de la Martinique vaut 1 s. à 1 s. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 - 10 s. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 s. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 s.
Graveau & poussière, 6 l.

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... 0.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.
Rocou, 17 s. la livre.
Cacao, 12 à 13 s. *idem.*
Canefice, 0 le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campèche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Siropmelasse, 16 à 17 l. *idem.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *F.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Mai 1785.	*Du* 9.	*Du* 10.
Actions des Indes de 2500 l.	2150. $47\frac{1}{2}$. 50......	2150. $47\frac{1}{2}$. 50......
Portion de 1600 liv..........	....	1375 ....
Portion de 312 l. 10 s.........	271	....
Portion de 100 liv..........	....	....
Emprunt d'Oct. de 500 liv..	418..............	418..............
Rescriptions..............	1. $1\frac{1}{4}$. 1 p. % p......	$\frac{1}{2}$ p. % perte..........
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	750..............	750. 748..........
Lot. d'Avril 1783, à 600 l...	732..............	731..............
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l...	499. 98..........	498.97.96.$97\frac{1}{2}$......
Quittance de finance.........	1. $1\frac{1}{4}$. $2\frac{1}{4}$. $1\frac{1}{4}$ p. % p...	$2\frac{1}{4}$. $\frac{3}{4}$. $1\frac{1}{2}$. 1 p. % p...
Viager 1782..............	$17\frac{1}{4}$. $\frac{1}{2}$ p. % bén.....	$17\frac{1}{2}$ p. % bén..........
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. %..	16. $15\frac{3}{4}$ bén........	16. $15\frac{3}{4}$ bén........
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784........	$4\frac{1}{8}$.4 p. % bén..........	4 p. % bén. ....
Actions des Indes, nouv.....	1072. 70. 65. 68...	1061.62.65.68.67

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 9.	*Du* 10.
Amsterd.	$53\frac{1}{2}$..........	$53\frac{1}{8}$ à $\frac{3}{8}$......
Hamb.....	$192\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$........	$192\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$........
Londres..	$28\frac{11}{16}$..........	$28\frac{11}{16}$..........
Madrid...	14 l. 12 s......	14 l. 12 s....
Cadix.....	14 l. 7 s. 6....	14 l. 7 s. 6...
Gênes.....	$94\frac{3}{4}$..........	$94\frac{3}{4}$..........
Livourne	$99\frac{1}{2}$..........	$99\frac{1}{2}$..........
Lyon, ... *Pâques.*	$\frac{1}{8}$ p. % p..........	$\frac{1}{8}$ p. % p..........

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 36 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 14 Mai 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

HISTOIRE *universelle, depuis le commencement du Monde jusqu'à présent, &c. Tome 33e de l'Histoire Moderne*, contenant l'Histoire du royaume de Portugal. = *Tome 34e*, contenant l'histoire de Navarre, & partie de celle de France. = *Tome 35e*, contenant la suite de l'histoire de France depuis l'avénement de *Pepin-le-Bref* à la couronne, jusqu'à la mort de *Charles V*. A Paris, chez *Moutard*, Impr.-Libr. de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Clugny. 1783. 3 vol. *in-8°*.

On trouve dans le 34e vol. une Description de la France, en 150 pag. *écrite avec beaucoup d'esprit & de gaîté*, au jugement de M. *Durival* l'aîné, connu par une très-bonne *Description de la Lorraine & du Barrois*, en 4 vol. *in-4°*. Mais il a fait quelques remarques sur la Lorraine, qu'il nous a adressées, dans l'espérance qu'elles pourront servir aux Auteurs, qui ont promis de donner un volume de corrections.

La prise de possession de la Lorraine & du Barrois, actuelle pour *Stanislas I*, Roi de Pologne, & éventuelle pour la France, n'est pas de 1736, mais de l'année 1737.

Nancy. C'est effectivement la patrie de *Jacques Callot*, graveur très-fameux : mais c'est aussi celle de plusieurs autres illustres hommes de lettres, médecins, peintres, sculpteurs, graveurs, &c.

Lunéville. Il n'y a point d'académie des sciences & belles-lettres; & celle que Stanislas y avoit établie, pour des cadets-gentilshommes Polonois & Lorrains, n'existe plus. L'Empereur *François I* étoit né à Lunéville.

Craon. Cette terre n'a point titre de principauté, mais de Marquisat. L'ancien nom étoit *Haroüé* : le Maréchal *de Bassompierre* y étoit né.

Vaudemont n'a pas non plus le titre de principauté, quoiqu'un Prince de la maison de Lorraine en porte le nom. C'étoit le chef-lieu du Comté de Vaudemont. Cet endroit, qui est fort déchu, est à présent un membre du Marquisat de Tantonville, à la maison d'Ourches.

Le Châtelet n'a point non plus le titre de Duché, ni même aucun autre titre.

Morvilliers. C'est le chef-lieu d'un Comté. Il s'appelloit anciennement Lissou-le-grand, & depuis 1778 Brunet-Neuilly.

Mirecourt. L'abbaye de Poussay est auprès. Bouxières-aux-Dames, près de Nancy, autre abbaye de Chanoinesses; on y fait les mêmes preuves qu'à Remiremont & à Epinal.

Bar-le-Duc. Le Duc *Antoine*, appellé en France *le bon Duc*, & *François de Guise*, qui défendit Metz & reprit Calais, étoient nés à Bar-le-Duc. C'est aussi la patrie de plusieurs hommes célèbres, qui méritoient d'être nommés.

On trouvera de plus amples éclaircissemens, dans la Description de la Lorraine & du Barrois.

Argonne ou *Clermontois*. La notice de ce pays est imprimée au Journal général de France, 1784, numéro 135 bis.

Fautes à corriger dans cette notice du Clermontois.

De Clissy, *lisez* de Chiny : dégats & menus bois, *lisez*, dégâts & mésus ez bois : Jameth (en trois endroits), *lisez*, Jametz.

A l'article Stenay, ligne 3; appartient, *lisez*, appartint.

Manuel propre à MM. les Curés, Vicaires, ou Ecclésiastiques chargés de la partie des Mariages, pour se mettre à l'abri de la rigueur des Loix, & se conduire conformément aux Ordonnances du Royaume, &c. &c. par M. l'Abbé Thuet, *Prêtre du Diocèse de Noyon, Licencié en droit canon de la Faculté de Paris, & premier Vicaire de S. Médard de Paris*. A Paris, chez l'Auteur, au Vicariat de S. Médard, rue d'Orléans, fauxbourg S. Marcel. 1785. 46 pages *in-8°*.

Les difficultés qui naissent dans les mariages, pour les effets civils & le fors extérieur, viennent de plusieurs causes, l'âge, le consentement des parens ou autres personnes revêtues de pouvoir par les loix, le domicile, & la religion. Ces quatre objets fixent l'attention de M. l'abbé Thuet. Ce qui regarde l'âge & le consentement est traité dans la premiere partie de ce Manuel; ce qui

regarde le domicile est traité dans la seconde; & dans la troisieme, ce qui regarde la religion.

L'Auteur reconnoit qu'il a puisé ce qu'il avance dans les meilleures sources. On peut donc présumer que son travail sera utile à ceux pour lesquels il est destiné.

ARTS.

INVENTIONS.

Le goudron étant, pour la navigation, un objet nécessaire & d'une consommation immense, il est devenu, pour les peuples qui le fabriquent & le vendent, une des branches les plus riches & les plus sûres de leur commerce. Aussi les Nations commerçantes, telles que la France, l'Angleterre & la Hollande, ont-elles tenté plusieurs fois de s'affranchir d'un pareil tribut. Mais la nature qui leur avoit refusé les arbres résineux, qu'elle fait croître, avec abondance, dans le nord de l'Europe, sembloit s'être plu à rendre leurs tentatives inutiles. Au défaut d'arbres résineux, des Naturalistes avoient proposé de chercher un goudron dans les bitumes que produisent nos climats; & le célèbre *Buffon* avoit indiqué, comme tel, ce que nous nommons improprement *charbon de terre*. Les Chimistes savoient que parmi les produits qu'on retire de cette substance bitumineuse, est une huile noire, empyreumatique, de la nature du goudron, & qui est accompagnée d'une petite quantité d'alkali volatil: mais ces connoissances n'avoient eu aucune suite.

Un Seigneur Ecossais, Lord *Dandonnald*, a tout récemment réalisé en grand ces idées fécondes, dans une de ses terres, auprès d'Edimbourg; & M. *Faujas de Saint-Fond*, Naturaliste déjà connu avantageusement dans les Sciences par un ouvrage sur les volcans éteints du Vivarais, vient, de son côté, de les réaliser à Paris. Le Gouvernement, instruit de sa découverte, a en conséquence ordonné des expériences. Un appareil assez considérable a été élevé dans un enclos particulier du jardin du Roi; & c'est-là que M. Faujas a opéré à la fois sur quatorze ou quinze milliers de charbon de terre.

Pour sentir toute l'importance de sa découverte, il faut savoir que ce charbon, lorsqu'on veut l'employer comme chauffage dans nos cheminées, doit subir auparavant une préparation particuliere, qui consiste à le brûler en partie, & à le dépouiller ainsi de cette odeur forte qu'il exhale dans la combustion, & qui incommoderoit beaucoup, si on la respiroit. Brûlé de cette maniere à moitié, il devient ce que les Anglois appellent *Cox*, & ce qu'en France nous nommons, je ne sais pourquoi, du charbon épuré. Mais jusqu'à présent l'opération pour épurer le charbon avoit été en pure perte. Elle se faisoit en plein air; on laissoit évaporer la fumée; & c'est cette fumée dont M. Faujas a su tirer tant de parti.

En la faisant passer successivement, mais lentement, par plusieurs canaux & plusieurs appareils très-ingénieux, il la fait condenser; & la vapeur condensée, devenue liqueur, donne à la fois du goudron, de l'alkali volatil & de l'huile de pétrole. Ainsi dans cette opération tout est profit. D'une fumée qu'on regardoit comme inutile, il tire, lui, trois produits à la fois; &, ce qu'il faut bien remarquer, le charbon qui les lui a donnés, reste charbon *épuré*, c'est-à-dire, propre à nous chauffer, & à être employé dans les forges où l'on travaille le fer doux.

On sait que l'huile de pétrole est intéressante pour les Arts. L'alkali volatil uni à l'acide marin peut former du sel ammoniac, sel connu de tout le monde, & si employé pour les soudures & les étamages. Quant au goudron, qui est le seul objet que nous considérons ici, M. Faujas, dans les trois fournées qu'il a déjà faites, en a retiré cinq livres par quintal de charbon. Peut-être au reste y aura-t-il des charbons qui produiront davantage encore; & il se propose d'en faire l'essai. Ceux qui ont vu celui de ses travaux assurent qu'il est très-beau & très-noir. En effet on l'a déjà employé en vernis sur des boiseries, & le vernis s'est trouvé clair & transparent comme celui de la Chine. M. Faujas prétend qu'il a une qualité bien autrement précieuse encore; c'est d'être plus doux que celui des royaumes du nord. Ce seroit-là un grand avantage; car ce dernier ayant la malheureuse propriété de rancir, il devient caustique, & ronge les cables. Si celui de M. Faujas n'avoit point ce défaut, il seroit doublement précieux. Déjà, pour s'en assurer, on en a goudronné des cordages; mais c'est au tems seul à prononcer sur l'expérience.

En attendant, pour apprécier la découverte de M. Faujas, il suffit de dire qu'elle peut fournir à la capitale un nouveau chauffage, devenu nécessaire dans un moment où l'on est menacé d'une disette de bois; qu'elle peut ouvrir dans le royaume une nouvelle branche de commerce; établir de nouvelles manufactures; faire valoir des mines, restées jusqu'à présent inutiles; & enfin donner à la marine françoise une marchandise que jusqu'ici nous avons été obligés d'acheter de l'étranger.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui casse une Assignation donnée au Châtelet de Paris, à la requête du sieur *Godern eaux*, contre le sieur *Stoupe*, Imprimeur; fait défenses à toutes personnes de faire de semblables procédures contre les Imprimeurs, lorsque les Ouvrages, par eux imprimés, l'auront été conformément aux Réglemens de la Librairie, sauf, en ce cas, à ceux qui croiroient avoir à se plaindre desdits Imprimeurs, à se pourvoir au Conseil: & en outre supprime un Mémoire imprimé du sieur *Goderneaux*, tant comme contraire à l'autorité de l'Arrêt du Conseil du 5 Février dernier, que comme injurieux, soit aux sieurs *Missa* & *Raulin*, Censeurs Royaux, soit audit *Stoupe*, Imprimeur; du 16 Avril 1785.

AVIS DIVERS.

Si l'Abonné de S. Malo qui a écrit à l'Auteur du Journal, le 10 Mars dernier, veut se faire connoître, on pourra lui donner des détails satisfaisans sur ce qu'il desire savoir. En attendant, on peut l'assurer que M. *Feutry* est le véritable Auteur de l'*Imitation d'un fragment de Lucilius, Poëte latin*, inséré dans le n° 28 de cette année. La franchise, les travaux, l'âge & les talens variés de cet homme de lettres, que nous connoissons depuis long-tems, le mettent hors de tout soupçon de plagiat.

MÊLANGES.

On nous écrit de Montcontour, en Bretagne, que l'expérience du soufre, pour éteindre le feu dans les cheminées, y a été faite depuis peu avec le succès le plus complet. Il avoit pris dans une maison de la ville: la flamme sortoit à plein tuyau de la cheminée, & s'élevoit 3 à 4 pieds au-dessus. Le peuple, suivant sa routine, versoit des flots d'eau, qui ne faisoient que redoubler l'activité du feu, & inonder la maison. « J'arrive, dit l'auteur de » la Lettre; je fais sur-le-champ couvrir le tuyau » de couvertures mouillées; je jette quelques » poignées de soufre pulvérisé sur l'âtre du foyer » tout couvert de feu; je le fais ensuite boucher » avec des linges mouillés. Tout le monde crioit » que je voulois tout embrâser. Dans la minute, » la suie enflammée tomba en grosses masses; » & l'étonnement succéda aux cris de la populace ». L'auteur de cette Lettre ajoute qu'il seroit utile de rendre publics des faits de cette espèce: il a raison; & c'est ce qui nous engage à publier celui-ci.

A l'Auteur du Journal.

15 Avril 1785.

Vous venez, Monsieur, d'opérer une grande révolution dans le bonheur de mes jours. Habitante d'une ville de province, où le luxe de la table étoit porté au plus haut degré, jouissant d'ailleurs d'un revenu très-borné, je ne pouvois goûter les plaisirs de la société, parce qu'en acceptant les dînés qu'on m'offroit, j'aurois été humiliée de ne pas les rendre; & vous allez juger comment la chose auroit été possible, par l'exposé des repas donnés même par de simples bourgeois. D'abord on sert, pour 12 à 15 personnes, deux potages, quatre ou six hors-d'œuvre, quatre petites & quatre fortes entrées: tel est le premier service. Voici le second: quatre plats de rôti, dont deux de viande blanche, deux de viande noire, & huit plats d'entremets, ou poissons, légumes, truffes, &c. &c.: on finit par 17 ou même 25 plats de dessert, sans compter les vins, liqueurs & café. Ensuite on joue; & ordinairement on reste ou on revient pour souper; & il est rare de n'y pas voir paroître quelques nouvelles pieces.

Je vous avoue, Monsieur, que trois ou quatre journées de ce régime par an auroient presque consommé mon nécessaire; & je m'étois tristement résolue à une solitude à vie, quand la lecture de la lettre de Madame *de Maintenon*, & les réflexions que vous y ajoutez, m'ont fait prendre un parti qui a eu trop de succès pour ne pas vous en faire part.

J'ai invité les personnes dont la liaison m'a paru la plus agréable, pour le lendemain de la Quasimodo. Ma table étoit d'abord simplement couverte du potage, du bouilli, de saucisses, de petits pâtés & du moutardier; mes hôtes se mettent à table d'un air fort inquiet; car une première invitation, & long-tems attendue, leur faisoit espérer un repas de *Lucullus*. Mais quel fut leur étonnement, quand, au lieu de les servir, je pris mes lunettes & un papier qui faisoit service en face du moutardier, & lus à haute & intelligible voix les pages 117 & 118 de votre Feuille du 10 Mars de cette année? J'ajoute à cette lecture que « mes invités ne doivent pas s'attendre à être » traités splendidement chez une veuve très-peu for- » tunée, & qui néanmoins les aimoit assez pour ne » pas rougir de leur offrir un repas à la *d'Aubigné* ».

Mon discours fini, on dévore le premier service, en réfléchissant beaucoup & parlant peu. Au second, paroit un gigot bien complet, la salade, un fort plat de légumes & un bon pâté. A cette vue de choses suffisantes, on se rassure; la conversation s'anime; on mange beaucoup & très-gaiment; & l'on est forcé de convenir que le repas suffit, puisqu'on en remporte. Enfin, on projette un plan de réforme général: je propose aux plus riches de l'adopter pour l'exemple, en leur prouvant qu'il y avoit de la vertu à se mettre au taux des moins aisés, & au contraire une vanité bien coupable à affecter de l'emporter sur eux, & leur donner le désespoir de ne pouvoir les atteindre.

Croiriez-vous, Monsieur, que, dès ce moment, les repas à la *d'Aubigné* ont pris universellement; que tous, jusqu'aux Chanoines, s'y sont réduits, & que j'en reçois un honneur infini. Les choses en viennent au point que si l'on fait servir un plat un peu précieux, on a la délicatesse de s'en excuser, & de dire que c'est un présent.

De-là le service, toujours difficile quand les plats y sont multipliés, est moins embarrassant; nos cuisinières font bien mieux l'ouvrage, & moins de dégâts; les repas sont plus fréquens, beaucoup plus gais, & sur-tout plus sensés.

J'ai l'honneur d'être avec reconnoissance, &c.
la Baronne de ***.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

On lit dans l'*Affiche de Nantes*, du 6 de ce mois, que MM. *Legars* & *Lonati*, qui ne cessent de travailler à leur métal, pour finir de le perfectionner, ayant été mandés par leur compagnie, se

transporterent à Bordeaux, au mois d'Août dernier, pour y établir, de concert avec MM. *Beaubourg* & compagnie, la manufacture qui y est, & faire fabriquer le même métal qui se fait en cette ville pour le *doublage des vaisseaux de la marine*; ils s'empressent de faire part au Commerce d'une lettre qu'ils viennent de recevoir.

Extrait d'une Lettre écrite du Port-au-Prince, le 2 Février dernier, par M. Felenois, *capitaine du Navire* le meilleur Ami, *à M.* Sermensan, *son Armateur, à Bordeaux.*

J'ai l'honneur de vous écrire, pour vous informer que j'ai visité le doublage de votre navire *le meilleur Ami*, à présent qu'il n'y a presque rien à bord; il m'a paru que rien n'y manque, & que tout est aussi bien que quand je suis parti de Bordeaux: il s'y ramasse cependant de la mousse qui s'attache à la flottaison, mais qu'il est facile de nettoyer avec une brosse ou un balai: la tête des clous m'a paru rouillée; j'ai fait nettoyer avec un balai: cela est tombé comme de la poussiere; & les clous & leurs têtes ont paru métalliques comme auparavant. Ce doublage se connoitra mieux encore après le voyage. Le navire n'a fait aucune goutte d'eau dans toute sa traversée; & sa marche est supérieure de près d'un tiers de plus, puisque, sans les calmes que j'ai essuyés au tropique, je me serois rendu en 23 ou 24 jours au Port-au-Prince, attendu que j'avois *tropiqué* le quinzieme jour de ma sortie par les 55 degrés de longitude!

Nota. Ce navire est attendu sous quinzaine.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Joli Bien, dont partie en Fief, avec Maison & autres bâtimens, dans la plus belle situation, distant de Paris de 40 lieues environ. On trouvera de plus amples informations chez M. *Belurgey*, Not. à Paris, rue Coquéron.

Charge de Trésorier de France, en la Généralité de Moulins. S'adr. à Paris, à M. *Lambot*, Not. rue du Mail.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Mai 1785.	*Du* 7.			*Du* 11.		
	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	752			752		
— du Mexique, à	742			742		
— du Pérou, à	732			732		
— de Guinée, à	752			752		
Or de ducats, *l'once*, à	101	10		101	10	
— fin à 23 karats $\frac{21}{32}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15		54	15	
— à 11 den. 10 gr. à	52	15		52	17	6
Piastres, à	49	2	6	49		

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *F.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

MAI 1785.	*Du* 11.	*Du* 12.
Actions des Indes de 2500 l.	2150	2150
Portion de 1600 liv.		1375
Portion de 312 l. 10 s.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Oct. de 500 liv.	420	420
Rescriptions	$\frac{3}{4}$. $1\frac{1}{2}$ p. % p.	$\frac{3}{4}$. $\frac{1}{2}$ p. % p.
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	750	750
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	732.30.31.	731
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l.	$497\frac{1}{2}$. 98. $97\frac{1}{2}$	498. $97\frac{1}{2}$. 97
Quittance de finance	$\frac{3}{4}$. 1. 2 p. % p.	$1\frac{3}{4}$. $2\frac{1}{4}$. $2\frac{1}{2}$ p. % p.
Viager 1782	$17\frac{1}{2}$ p. % bén.	$17\frac{1}{2}$ p. % b.
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. %	16. $16\frac{1}{2}$ bén.	$16\frac{3}{4}$ bén.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	4. $3\frac{7}{8}$ p. % bén.	4. $4\frac{1}{8}$ p. % bén.
Actions des Indes, nouv.	1066	1067. 66. 64

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 11.	*Du* 12.
Amsterd.	53 $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$	53 $\frac{5}{8}$
Hamb.	192 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$	191 $\frac{3}{4}$
Londres	28 $\frac{11}{16}$	28 $\frac{11}{16}$
Madrid	14 l. 12 s.	14 l. 12 s.
Cadix	14 l. 7 s. 6	14 l. 9 s.
Gênes	94 $\frac{3}{4}$	95 $\frac{1}{4}$
Livourne	99 $\frac{1}{2}$	99 $\frac{3}{5}$
Lyon, *Pâques*.	$\frac{3}{8}$ p. % p.	$\frac{1}{8}$ p. % p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 17 Mai 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

Littérature.

Pensées & *Observations modestes de M. le Comte* de Barruel-Beauvert, *Capitaine de Dragons.* A Amsterdam, & se trouvent à Paris, chez *Cussac*, Libr. rue & carrefour S. Benoit, vis-à-vis la rue Taranne. 1785. Vol. *in*-12 de 160 pag. Prix 2 l. 8 f. & en papier vélin, 4 liv. 10 f.

La littérature & la langue françoise sont depuis long-tems enrichies de véritables chefs-d'œuvre dans le genre qu'a osé traiter M. le Comte de Barruel-Beauvert. Il a dû sentir qu'une carriere, dans laquelle un homme de lettres voit devant lui des rivaux déjà sûrs de leurs triomphes, lui offre beaucoup d'écueils à éviter, & peu de lauriers à cueillir; & cependant M. le Comte de Barruel a écrit ses pensées, qu'il compare modestement à *des cartons dessinés à la hâte, offrant moins des portraits que des caricatures.* Ses lecteurs ne seront pas des juges aussi sévères: ils avoueront que l'Auteur a souvent vaincu, de la manière la plus heureuse, la difficulté du sujet.

Ce recueil de Pensées, au nombre de 273, embrasse toutes sortes de matières; & quoiqu'il n'offre aucune division de titres, ni de chapitres, on y retrouve cependant le seul ordre qui étoit nécessaire. Les principaux sujets sont: *le Génie, la Critique, le Goût, l'Esprit, la Cour, la Beauté, la Physionomie, la Galanterie, les Femmes, les Gens de Lettres, le Bonheur, le Courage, l'Amitié, l'Amour, &c.* L'Auteur paie aussi son tribut d'admiration & d'incrédulité pour deux inventions qui feront époque dans l'histoire des découvertes & des folies humaines, les Aérostats & le Magnétisme.

Ce Livre annonce en général, dans l'Auteur, des connoissances variées, une imagination brillante, quelquefois un peu trop originale, l'heureuse habitude de réfléchir & d'observer, un jugement sain. On se bornera à citer quelques-unes des Pensées, qui réunissent au mérite de la justesse celui de la précision, ou qui offrent une certaine nouveauté dans les choses ou dans la manière.

« Ordinairement une idée produite par le génie est d'une si grande simplicité qu'elle n'étonne presque personne: elle ne surprend que ceux qui étoient capables de l'avoir eue ».

« Un homme de génie frappe par tous les points un homme de génie ».

« Le goût très-épuré rarement est favorable au génie ».

« Il vaut mieux prendre des conseils de son cœur que de son esprit; & si l'esprit nous fait faire des sottises, c'est à notre cœur à les réparer ».

« La capitale est comparable à la tête d'un rachitique, qui grossit lorsque les autres membres du malade s'atténuent & s'affoiblissent ».

« S'ennuyer quelquefois avec soi-même vaut encore mieux que de ne point s'amuser avec les autres ».

« On n'écrivoit autrefois que lorsqu'on étoit sollicité par le talent; voilà pourquoi l'Antiquité nous a laissé tant de bons ouvrages & si peu de volumes: mais aujourd'hui si nous sommes menacés d'un déluge, c'est de livres sans doute, seule plaie dont *Moyse* oublia de frapper l'Egypte ».

« Celui qui mal-à-propos offense son pareil, s'avilit & l'élève au-dessus de lui. Celui qui offense son inférieur, se rabaisse & devient son égal ».

« Si les hommes changent les abus & les loix, ce sont les abus & les loix qui changent à leur tour les hommes ».

« L'infortune est la pierre de touche de l'amitié ».

M. le Comte de Barruel rapporte deux mots très-piquans sur le *Mariage de Figaro* & sur *J.-J. Rousseau.* Un Anglois, sortant de la 70e représentation de Figaro, disoit que l'on savoit le fond de notre langue quand on savoit: *faire... mettre.. prendre chose...* Madame la Baronne *de Bourdic* a dit que Jean-Jacques eût mis tout le tort du côté de ses ennemis, s'il fût mort sans confession.

On pourra reprocher à l'Auteur de donner quelquefois trop d'étendue à ses pensées, de tomber dans l'exagération, quelquefois aussi un peu d'obscurité, quelques mots un peu hasardés; de tourmenter trop long-tems son idée, & de ne savoir pas s'arrêter à propos, enfin quelques tournures embarrassées; & des fautes de style encore plus graves. Avec

un peu plus de ce travail & de ce recueillement, dont il paroit sentir tout le prix dans sa lettre préliminaire à M. le Comte *de Montausier*, il eût fait disparoître tous ces défauts.

Je ne sais pourquoi M. le Comte de Barruel, après avoir témoigné pour J.-J. Rousseau le plus vif enthousiasme, & qui n'est certainement pas celui de tout le monde, trouve mauvais que ce même sentiment ait éclaté en faveur de *Voltaire*, plus qu'octogénaire, & qui réunissoit tant de titres à l'admiration publique. Cela n'est pas infiniment conséquent.

L'auteur a semé dans le recueil de ses pensées un petit nombre de vers heureux qui rappelleront aisément que c'est comme Poëte qu'il a fait les premieres preuves de son talent, & mérité ses premiers succès. *Cet article est de M.* DE PA***.

Des Maladies des Filles; par M. Cambon de Montaux, *Médecin de la Faculté de Paris, de la Société royale de Médecine, &c.* pour servir de suite aux *Maladies des Femmes*, du même Auteur. (*Curis ingeniis immorari & innutriri oportet, Si velis aliquid trahere quod in animo fideliter sedeat.* L. Ann. Sen. *Epist. II, ad* Lucil.) A Paris, rue & hôtel Serpente. 1785. 2 vol. *in*-12. Prix 5 liv. br. & 6 liv. rel.

Cet ouvrage est dédié à M. *Poulletier de la Salle*, Maître des Requêtes, de la Société royale de Médecine.

Les Commissaires nommés par cette Société disent, dans le rapport qu'ils ont fait du travail de M. Chambon, que cette nouvelle production leur paroît encore supérieure à celle qui regarde les Maladies des Femmes, publiée il y a environ deux ans. Ils concluent qu'elle est digne de paroître sous le privilège & l'approbation de la Société. Ce jugement flatteur doit être d'un grand poids, & imprimer à cet ouvrage le sceau de la perfection, &, par une suite nécessaire, de l'utilité.

POPULATION.

M. ***, Souscripteur de ce Journal, ayant écrit à l'Auteur pour lui demander des éclaircissemens sur le dénombrement des différentes paroisses du diocèse de Châlons, insérée dans le n° 46, voici la réponse qu'il lui a faite.

Je suis fâché, Monsieur, de n'avoir pas pu vous donner plutôt les explications que vous m'avez demandées, relativement aux dénombremens de différentes paroisses du diocèse de Châlons; mais la multiplicité d'articles que j'ai eu à rédiger, m'a empêché jusqu'à présent de vous satisfaire à cet égard. Il n'est pas étonnant que vous n'ayez point saisi, au premier coup-d'œil, les différens calculs de ce travail: je suis cependant persuadé que si vous avez bien voulu les étudier depuis, ma réponse vous deviendra inutile. Au surplus, je vais la rendre publique, pour prévenir les demandes pareilles qui pourroient m'être faites à l'avenir, parce que j'ai lieu d'espérer que je pourrai encore donner des dénombremens de différentes autres paroisses. S'il vous étoit même possible de m'en procurer, vous me feriez plaisir; & vous contribueriez à porter la lumière sur une partie importante, qui attire avec raison l'attention générale. Mais j'abandonne toutes réflexions sur cette matière pour en venir à l'explication que je vous ai annoncée. Un simple détail sur le premier article de l'état, vous la donnera suffisamment.

Sermaize contient 1481 habitans de tout sexe & de tout âge. Il y a eu dans cette paroisse, depuis l'année 1774, jusques & compris l'année 1783, ce qui fait dix ans, 608 naissances, 135 mariages, & 491 morts. L'année commune des naissances doit etre le dixième de 608, qui donne 60, en négligeant les fractions; & en multipliant ces 60 par 25, on trouve 1500, nombre le plus approchant de 1481 habitans, qui ont été comptés & dénombrés dans cette paroisse. Il en est de même des quinze autres articles qui suivent, & de la récapitulation qui se trouve au bas de l'état. Les naissances montant au total à 4180, l'année commune ou le dixieme est de 418; les mariages étant au nombre de 854, le dixième donne 85; & enfin les morts présentant un total de 3653, donnent 365 pour l'année commune, ou le dixième. Si on n'avoit pu se procurer le relevé des naissances, des mariages & des morts que pendant 5 ou 6 ans, l'année commune n'auroit du se prendre & se former que sur le cinquieme ou le sixieme du total, & ainsi de tous autres nombres inférieurs ou supérieurs.

Vous voyez, Monsieur, par ce détail, que le nombre multiplié, qui est celui de l'année commune, est toujours connu, & que, pour faire l'opération, il faut chercher le multiplicateur, qui, dans l'exemple présent, varie à chaque paroisse.

J'ai l'honneur d'être, &c. *l'Abbé* DE FONTENAI.

ÉCONOMIE.

Dans l'espérance que le rédacteur de la *Bibliothèque Physico-Economique* recevra avec plaisir mes observations, je vais, si vous le permettez, Monsieur, continuer de les communiquer au public par la voie de votre Journal.

(IIe volume). Au nombre des bonnes choses que cette Bibliothèque renferme, on doit mettre le traité de la *culture du châtaignier* & celui de *l'huile de faine*. En réfléchissant sur le parti qu'on pourroit tirer pour se nourrir des arbres qui embellissent nos forêts, on regrette que les premiers Laboureurs les aient si peu respectés. Les plantes annuelles leur offroient des ressources plus promptes, & qui leur parurent plus sûres que les fruits des arbres: mais que de maux suivent la charrue, sur-tout à l'époque où presque tous les propriétaires la quittent avec dédain, pour la remettre à des hommes qu'ils ont réduits à se croire leurs inférieurs? Si j'étois le *Triptolême* d'un nouveau continent, j'en établirois les habitans dans des vergers où je rassemblerois de

nombreux troupeaux, & sans renoncer à la culture du bled & des légumes; particulièrement en formant mon établissement, je m'attacherois à faire produire à mes arbres des récoltes aussi abondantes que commodes à recueillir. Le difficile seroit de les conserver ; avec le temps on y parviendroit. Il ne peut y avoir plus d'heureux sur la terre, qu'au moment où l'homme, sans cesser d'être chasseur, est devenu Pasteur, & connoit l'art de cultiver quelques-unes des plantes propres à nourrir lui, ou ses troupeaux. Hélas ! nous sommes si loin de cet instant !

Revenons à la Bibliothèque-Economique. On ne sera pas également content de tout ce qu'on y lira sur les prairies tant naturelles qu'artificielles. Il me paroit peu exact, par exemple, (2 vol. p. 132.) de dire que la première coupe du sainfoin est très-abondante : je ne l'éprouve point, & si après l'avoir semé on n'a pas soin de répandre dessus de bon terreau à la fin de la première année, ou au commencement de la seconde, & de regarnir de graines les places vuides, il ne prospère guère. Il y a beaucoup de terres où la luzerne, ni le sainfoin ne se plaisent point. Le trefle est moins délicat, mais aussi moins durable; il y a peu de profit à le faire sécher. Il y en a souvent beaucoup dans certains endroits, à en laisser mûrir la graine pour la vendre. Le sainfoin & la luzerne secs sont bons ; mais je ne conseillerois pas d'en faire un usage constant.

(IIe vol. page 392). La méthode pour bien faire le cidre, est extraite du petit traité qu'a publié sur cette matière le Marquis *de Chambray*. Je crois qu'il en avoit paru peu d'utiles avant le sien. Le Rédacteur doit nous indiquer les sources où il puise, & je remarque qu'il y manque rarement.

(IIe vol. page 410). Brûler les chaumes sur pied, est une pratique connue très-anciennement. Pour en tirer tout le fruit possible, il faudroit labourer dès que le feu est éteint; mais dans beaucoup de pays le chaume est nécessaire pour la litière.

(IIe vol. page 415). Les deux manières de détruire les charansons ne sont pas nouvelles. Ni l'une ni l'autre ne sont aussi efficaces qu'on l'annonce. Un nouveau travail que je propose à l'Editeur, c'est d'examiner avant d'insérer une recette dans sa Bibliothèque-Economique, ce qu'on a publié jusqu'ici sur le même sujet. Au reste, si la méthode de M. *Parmentier*, pour conserver les grains, produit l'effet qu'il promet, nous n'aurons plus rien à craindre des charansons.

L'éditeur, dans les deux derniers volumes, a mis plusieurs notes dont on lui fait bon gré. Je desire en mon particulier que son recueil contienne un examen de tout ce qui est publié de nouveau concernant l'Agriculture, la Médecine & les Arts. Nous n'avons presque à le remercier, que de nous en avoir fait, depuis quatre ans, une compilation exacte. On lui a déjà recommandé d'être très-circonspect dans l'annonce des remèdes. On a tant à redouter le savoir de tous les *guérisseurs !*

*Le Correspondant de C***.*

PHYSIQUE.

M. *Charles Millon*, démonstrateur de physique, connu très-avantageusement par différentes pièces de son invention, & entre autres par le savant & singulier procédé, de faire le portrait d'une personne par le moyen de l'étincelle électrique, a imaginé un canon *aéropneumatique*, de deux pieds de long, trois pouces de diamètre, mesuré à la plus forte épaisseur de sa culasse, le calibre de douze lignes de diamètre, d'une forme élégante, d'un beau fini, porté par un pied à isoler, d'un verre blanc & très-pur, susceptible d'être pointé, en tous sens & en tous points, à la volonté du canonnier.

Rien de plus ingénieux que la division intérieure & la distribution géométrique des robinets, des soupapes, des tuyaux, des conducteurs, du réservoir, ainsi que de l'ajoutage destiné à laisser échapper le fluide comprimé pour tirer. De la manière dont M. Millon a su se rendre maitre de la puissance du fluide fulminant, tout annonce la précision & le génie.

Ce canon tire douze coups par minute ; & sa détonation est très-imposante. On y met le feu avec la bouteille de Leyde, ou avec un morceau de peau de chat. Il se dévisse en deux parties, afin que le Physicien puisse adapter la pompe de compression au réservoir, pour le remplir de gaz.

La manière de le charger ou d'y introduire le gaz, consiste à recevoir cette vapeur, dans une vessie à mesure qu'elle sort de la bouteille *pneumaticochimique*, à adapter la vessie à la pompe de compression, pour que celle-ci la comprime dans le réservoir.

Le réservoir est considéré comme un cube de cinq pouces, dans lequel la dilatation de l'air inflammable est réduite, par la compression, à un volume moindre de cinquante fois, que son état de liberté.

On concevra aisément la possibilité d'établir dans un aérostat, une artillerie aérostatique, qui auroit son mérite & son intérêt dans une nouvelle expérience. Tout ce que l'on peut dire à l'avantage de M. Millon, est que la principale qualité de son canon sera de servir à amuser les hommes, de donner une grande opinion de leur génie, & jamais de les détruire.

Ce canon, fait d'un beau cuivre jaune, & travaillé sur un superbe mandrin d'acier, a été exécuté par M. *Bienvenu*, Machiniste-Physicien, à Paris, rue de Rohan, n° 18, où l'on trouve aussi une bouteille *aéropneumaticochimique* de son invention, pour faire sans embarras & à peu de frais dans son cabinet, de l'air inflammable.

Au reste, M. Millon, doué par la nature de toutes sortes d'avantages pour les belles recherches & pour l'invention, travaille à découvrir le moyen de pouvoir colorer les portraits qu'il fait avec l'étincelle électrique, par l'emploi & le secours des métaux. Ce Physicien s'occupe encore à faire un petit feu d'ar-

tifice avec de l'air inflammable ; & plusieurs Académies devant lesquelles il a fait des expériences, se sont empressées de l'encourager par des certificats très-honorables.

Cet article nous a été adressé par M. *Arnaud de Saint-Maurice.*

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Le vent du Nord continue toujours sur terre : mais il faut qu'en mer il ait changé, puisqu'on apprend que quelques bâtimens viennent de mouiller dans nos ports, ainsi que d'autres arrivant de la Chine & de l'Inde, qui appartiennent tous à différentes compagnie de commerce.

On écrit du port de Vendres, en Roussillon, que le commerce du Languedoc prend en Espagne un air de prospérité, qui rend aux Manufactures du Haut & du Bas-Languedoc cette vigueur laborieuse que le défaut d'occupations leur avoit fait perdre, les Armateurs & Négocians François & Anglois sont accueillis & encouragés dans toutes les villes maritimes de l'Espagne, situées sur les bords de la Méditerranée.

Le commerce se soutient à Marseille avec la même activité. 56 navires arrivés dans ce port, depuis le 18 jusqu'au 26 Avril, & dans tous les tems un nombre proportionné, y attirent un concours continuel de toutes les nations commerçantes. L'Italie participe aux avantages du commerce, par la grande quantité d'huile qu'elle a fournie à nos provinces méridionales, tant pour les Manufactures que pour la Table. La derniere récolte de cette denrée ayant presque entiérement manqué.

On écrit de Quillebeuf, le 8 de ce mois, que le navire *le Vigilant*, capit. *Louis Hervieux*, chargé d'étain, de savon & de cuirs, a coulé bas. L'Amirauté a d'abord envoyé des bateaux toueurs pour donner tous les secours possibles. On a sauvé environ 400 cuirs, 6 saumons d'étain, & quelques caisses de savon. Si-tôt que la marée le permettra, on retournera à bord pour sauver ce que l'on pourra.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 11 *Mai.*				*Du* 14.			
A LA HALLE.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.
Froment, de....	20		à 24		20		à 24	
Orge, de..........	16		à 16	10	16		à 17	
Seigle, de.........	16		à 17		16		à 17	
Avoine, de......	24		à 29		24		à 29	
Farine blanche,	45		à 48		45		à 48	
Bis-blanc & bis,	30		à 42		34		à 44	
	le sac de Farine pesant 325 livres.							
A LA GRÈVE.								
Froment, de....	24		à 25		24		à 25	
Orge, de..........	16		à 16	10	16		à 17	
Seigle, de.........	16		à 17		16		à 17	
Avoine, de......	24		à 29		24		à 29	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *F.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

MAI 1785.	*Du* 13.	*Du* 14.
Actions des Indes de 2500 l.	2150................	2150................
Portion de 1600 liv...........	1375................	....
Portion de 312 l. 10 f..........	....	....
Portion de 100 liv.........	....	88................
Emprunt d'Oct. de 500 liv..	419. 20................	420................
Rescriptions........................	$\frac{1}{2}$ p. % p................	$\frac{1}{2}$ p. % perte..........
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	750................	750................
Lot. d'Avril 1783, à 600 l...	731................	731................
Lot. d'Oct. 1783, à 400 l....	497$\frac{1}{2}$................	497$\frac{1}{2}$.98................
Quittance de finance..........	$\frac{1}{2}$.1.1$\frac{1}{4}$.2$\frac{1}{2}$ p. % p.....	1$\frac{1}{2}$. 2$\frac{1}{2}$. 1$\frac{1}{4}$. $\frac{3}{4}$ p. % p.
Viager 1782........................	17$\frac{1}{2}$ p. % bén........	17$\frac{1}{2}$ p. % bén........
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. %..	16$\frac{1}{4}$ bén................	16$\frac{1}{4}$ bén................
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784............	4.4$\frac{1}{2}$.4 p. % bén......	4$\frac{1}{2}$ p. % bén ....
Actions des Indes, nouv.....	1064 65. 64. 63...	1065.64.63...........

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 13.	*Du* 14.
Amsterd.	53 $\frac{1}{8}$ à $\frac{3}{8}$......	53 $\frac{1}{8}$ à $\frac{3}{8}$......
Hamb.....	191 $\frac{3}{4}$..............	191 $\frac{3}{4}$..............
Londres..	28 $\frac{11}{16}$..............	28 $\frac{13}{16}$..............
Madrid...	14 l. 12 f......	14 l. 12 f......
Cadix.....	14 l. 9 f........	14 l. 9 f........
Gênes.....	95 $\frac{3}{4}$..............	95 $\frac{3}{4}$..............
Livourne	99 $\frac{1}{2}$..............	99 $\frac{1}{2}$..............
Lyon.... *Pâques.*	$\frac{1}{8}$ p. % p..............	$\frac{1}{8}$ p. % p..............

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Jeudi 19 Mai 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

HISTOIRE NATURELLE.

HISTOIRE *naturelle de la France méridionale: suite des Minéraux; par M. l'Abbé* Soulavie, *Correspondant de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, Associé des Académies des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Angers, la Rochelle, Dijon, Nismes, Pau, Metz, Châlons-sur-Marne, &c. &c. Tome 5.* A Paris, chez *Quillau*, Libr. rue Christine; *Mérigot* l'aîné, vis-à-vis l'Opéra; *Mérigot* jeune, quai des Augustins; *Belin*, rue S. Jacques. 1784. Vol. *in*-8° de 252 pages.

Ce 5ᵉ vol. des minéraux contient, 1°. l'histoire naturelle du diocèse d'Agde, laquelle est renfermée en 36 pages; 2°. l'histoire naturelle du diocèse de Montpellier, en 47 pages; 3°. l'histoire naturelle des embouchures du Rhône, comprise en 66; 4°. on trouve ensuite un projet d'histoire des Sciences, ouvrage dont la publication est suspendue, dit l'Auteur, *par nos travaux sur la Physique de la France*. Il en donne le plan, les divisions, les sommaires des livres, la connexion des idées & leurs résultats.

M. l'Abbé Soulavie paroit s'occuper avec ardeur de ce travail; il en parle au moins avec complaisance: écoutons-le. « Déjà tous les Savans reconnoissent la nécessité d'écrire l'histoire des Sciences: la véritable méthode d'exposer de nouvelles vérités & de les faire adopter, consiste à montrer quelle est l'opinion reçue sur un objet quelconque, & quelle doit être celle qu'on lui substitue. C'est un usage reçu, même dans un simple Mémoire sur un objet nouveau, de citer les Auteurs qui nous ont devancés, afin de montrer la succession naturelle des travaux de l'esprit, & par quels secours antérieurs on s'est élevé jusqu'aux nouvelles découvertes. Mais il manque à la République des Savans une histoire universelle des Découvertes dans les Sciences; une réunion des histoires de la Physique, de la Chimie, de l'Astronomie-physique, Géographie-physique, Minéralogie, Histoire naturelle, Botanique, Météorologie, &c. Sciences modernes que notre siècle a vu naitre, pour ainsi dire, se propager, s'étendre, & qui ont occupé les plus beaux génies de la France.

Quel projet plus vaste! mais quelle étendue de connoissances il demande pour être exécuté!

5°. On trouve en 17 pages des Observations sur l'histoire naturelle de Nismes. Enfin le volume est terminé par des remarques sur les différentes époques dans lesquelles la mer a formé diverses matières calcaires, & sur la différence de ces substances comparées entre elles. C'est dans ce dernier morceau que M. l'Abbé Soulavie fait sa profession de foi, qu'il a cru nécessaire pour dissiper des soupçons élevés contre lui.

MAGNÉTISME.

Extrait de la Correspondance de la Société royale de Médecine; relativement au Magnétisme animal; par M. Thouret. *Imprimé par ordre du Roi.* A Paris, de l'Imprimerie royale, & se trouve chez *Prault*, Imprim. du Roi, quai des Augustins. 1785. 74 pag. *in*-4°. Prix 1 liv. 16 s.

Dans le tems où le voile du mystère cachoit encore les procédés du Magnétisme animal, dont on vantoit avec enthousiasme les merveilles & les cures, des Médecins & des Physiciens, afin de pouvoir porter un jugement certain sur un objet de cette nature, desirèrent voir par eux-mêmes ce qui se passoit aux baquets de MM. *Mesmer* & *Delon*, où les effets étoient semblables. Ils y furent admis, de la part du premier pour cent louis; de la part du second, plus désintéressé, gratuitement. Quelques-uns furent à peine initiés qu'ils crurent y reconnoitre un charme imposteur ou de la charlatanerie, & se retirèrent: d'autres restèrent plus long-tems, il y en eut même qui furent entraînés; mais la plupart aujourd'hui ont renoncé à ce moyen de guérison, qui pourtant s'est communiqué dans les provinces. Les Médecins qui y sont établis ont été témoins de la nouvelle méthode, & l'on juge bien qu'ils n'ont pas dû lui être favorables; c'est-à-dire, qu'ils l'ont regardé comme une vieille erreur, une véritable imposture, un grossier charlatanisme. Ils ont fait part à la Société royale de Médecine, cha-

cun en particulier, de leur manière de penser sur ce nouveau moyen de guérison.

C'est le résultat de cette correspondance que M. Thouret vient de publier. Outre les Médecins du royaume dont le sentiment est unanime, on voit que les Médecins Anglois, Allemands, Hollandois & autres, n'ont point du Magnétisme animal & de ses effets d'autres idées que celles qui se trouvent si bien développées dans le Rapport des Commissaires de la Faculté de Paris & de l'Académie des Sciences.

ÉCONOMIE.

Traité de l'Olivier, contenant l'histoire & la culture de cet arbre, les différentes manières d'exprimer l'huile d'olive, celle de la conserver, &c.

Nos tepidas sortiti hyemes australis ad oram
Oceani, prolem colimus felicis olivæ.

VANIER. *Præd. rust.* lib. 8.

Seconde édition, augmentée & corrigée. A Montpellier, chez la veuve *Gontier*, Libr. à la Loge. 1784. Vol. *in*-8° de 356 pages.

La première édition de ce Traité a été imprimée, en 1782, dans le recueil des Mémoires de l'Académie de Marseille. C'étoit un Mémoire que l'Auteur avoit envoyé à cette Académie, qui, pour sujet d'un Prix, avoit proposé *la culture de l'Olivier*. Le Mémoire n'eut que le premier *accessit*, quoiqu'à la première lecture il eût réuni toutes les voix. L'impression qui en fut faite étant remplie de fautes, l'Auteur a revu son premier travail, l'a corrigé & augmenté.

Il est divisé en trois parties. Dans la première est tracée l'histoire de l'Olivier, tant pour relever la noblesse & l'antiquité de son origine, assigner les climats où il se plaît le mieux, donner une notice des ouvrages où il en est fait mention, que pour exposer une description méthodique de cet arbre, avec l'énumération & le caractère de ses espèces ou variétés, & un tableau de ses dénominations vulgaires.

Dans la seconde partie, on traite en détail de tout ce qui concerne la culture & les maladies de l'Olivier.

Il s'agit, dans la troisième, de la fabrication de l'huile d'olive, de sa conservation & de son trafic. Chaque chapitre forme une suite de Mémoires particuliers qui appartiennent à l'ensemble de l'ouvrage, & qui peuvent en être détachés.

Ce Traité, écrit avec beaucoup d'ordre, a mérité l'approbation de la Société royale des Sciences de Montpellier, au jugement de laquelle l'Auteur l'a soumis; elle a estimé qu'il étoit digne d'être imprimé sous son privilège.

ARTS.

GRAVURE.

Gabrielle d'Estrées, Duchesse *de Beaufort*, estampe en couleur, gravée par *le C...* d'après le tableau original appartenant à la famille, peint par *Porbus*. Prix 6 liv. = *Plan des défenses de la ville d'Alger*, attaquée en 1784 par la flotte combinée des Espagnols, des Portugais, des Napolitains & des Maltois, fait par M. *Brion de la Tour*, Ingénieur-Géographe du Roi. Prix 18 sols. A Paris, chez les frères *Campion*, rue S. Jacques, à la ville de Rouen.

AVIS DIVERS.

POÉSIE.

Les Poules couveuses.

FABLE.

Dans un ancien Castel, flanqué de plusieurs tours,
Deux jeunes Poules haut-huppées,
Sous un toit, en cachette, & loin des basses-cours,
A couver leurs œufs occupées,
Matin & soir caquetoient tous les jours
Pour les trouver plus courts.
Le tems ne finit point, s'écria la plus jeune,
Nous le passons bien tristement,
Sans compter le pénible jeûne
Que nous tenons ici trop rigoureusement:
Encor, si nous avions près de nous quelque graine,
Il couleroit moins difficilement;
Mais il faut la chercher vers la grange prochaine,
Et se remplir promptement le jabot
Pour revenir au nid plutôt.
Je n'y tiens plus; ma foi, j'irai tantôt m'ébattre
A mon aise, au grand air. — Je vous le dis, ma sœur,
Répondit l'autre avec douceur;
Une constance opiniâtre
Peut seule conduire au bonheur;
Vos œufs ont besoin de chaleur,
Si vous les négligez ils ne pourront éclore:
Prenez donc patience huit ou dix jours encore,
Vous éviterez ce malheur.
On en plaisante; on part, on becquette la terre,
On se roule au soleil, on va voir la commere,
On revient un instant, puis on sort de nouveau;
Le temps enfin arrive, & tout est à vau-l'eau,
De poussins point. Lorsque de la seconde
La persévérance féconde,
(Principe de tous les succès)
La fait jouir d'un essaim de poulets.

Que de talens ainsi ne vont pas à leur terme,
Pour les avoir laissé refroidir dans le germe.

Par M. FEUTRY, de la Société Philosophique de Philadelphie, &c.

MÊLANGES.

A l'Auteur du Journal.

Montargis, 10 Mai 1785.

Vous voudrez bien, Monsieur, que je me serve de la voie de votre Journal pour répondre à plusieurs lettres que je viens de recevoir de la capitale & de plusieurs villes de province, par lesquelles on me demande si véritablement le sieur *Bardin* est guéri radicalement par l'eau médicinale, parce que, m'ajoute-t-on, l'on suspecte fort la vérité du fait, d'après la manière de l'annoncer du sieur *Terenas*, qui paroit être tout simplement un prête-nom.

Voici ma réponse ; & par sa publicité, je satisferai aux questions faites & à toutes celles que l'on pourroit me faire à ce sujet. Le silence eût été sans doute préférable ; le sieur Tezenas l'eût desiré lui-même : mais il est important de détromper le Public, toujours fait pour être respecté.

Le sieur Bardin usoit de l'eau médicinale longtems auparavant que je lui donnasse mes soins : il est le premier malade qui m'a procuré l'occasion d'en suivre l'effet. Cette eau, comme tous les purgatifs résineux, le purgeoit fort, & si fort que je l'ai vu plusieurs fois disposé à y renoncer, à raison de l'affaissement extrême dans lequel elle le jettoit. Ce malade donc, universellement infiltré de la tête aux pieds, s'étoit soumis à un traitement méthodique avant moi qui l'ai ensuite continué, en lui faisant administrer, sous différentes formes, les apéritifs majeurs ; je lui ai fait appliquer successivement de larges vésicatoires aux bras, aux cuisses & aux jambes, vésicatoires qui agissoient comme par enchantement. Je lui ai fait enfin ouvrir un cautère qui n'a pu produire un grand effet, ayant été fermé presque aussi-tôt. Enfin, après cinq mois & quatre jours de l'usage varié & combiné de l'eau médicinale & de tous les autres remèdes appropriés aux circonstances, le malade s'est trouvé un peu mieux ; & ce mieux, qui, en lui en imposant, l'a déterminé à s'en retourner chez lui, consistoit dans la bouffissure du visage, dans l'œdeme des mains, dans l'enflure des jambes & des cuisses, & dans une respiration des plus laborieuses. Voilà au vrai l'état où étoit le sieur Bardin la veille de son départ pour Bonny.

Je vous demande à présent à vous, Monsieur, & à tous vos lecteurs, si jamais j'ai pu dire au sieur Tezenas que le sieur Bardin étoit guéri, & s'il étoit possible que, contre toute vérité, je tinsse un pareil langage. Je vous prie de peser le motif d'un Médecin connu, qui n'a d'autre intérêt que celui de la vérité, en réclamant contre des assertions aussi absurdes, & de toute fausseté . . . . Je dis plus, c'est que le sieur Bardin auroit été parfaitement guéri, je l'eusse annoncé moi-même à tous les Tezenas du monde, que M. *Husson* n'en eût pas été plus fondé à placer sur la liste des guérisons miraculeuses, opérées par son eau, celle du sieur Bardin : guérison qui, si elle avoit eu lieu, devoit tout simplement être attribuée à l'usage combiné de tous les moyens curatifs qui avoient été mis en usage. Pour qu'il y eût eu quelque espèce de vraisemblance en faveur de l'eau médicinale, il auroit fallu qu'elle eût été administrée seule, d'une manière isolée & exclusive ; autrement l'on ne pourroit, sans l'injustice la plus révoltante, attribuer une guérison qui, encore une fois, seroit due à un traitement suivi & méthodique. Mais, malheureusement pour le malade, le résultat de tout ceci est qu'il faut rayer son nom de dessus les affiches des guérisons miraculeuses, opérées par l'eau médicinale, parce qu'au fait cette guérison n'a jamais eu lieu, qu'elle n'existe même pas encore, malgré le ton d'assurance du sieur Tezenas qui me fait voyager à Bonny, où je n'ai jamais été, qui me fait boire & manger avec le malade, que je n'ai pas revu depuis son départ ; qui me fait dire que le mal a été coupé dans sa racine par l'eau médicinale en trois semaines : il y a seize mois & plus qu'il en use, sans être plus avancé que le premier jour. Ce fidele certificateur prend le titre de Contrôleur des Fermes du Roi ; il étoit Commis aux Aides ; il appelle Bonny le bien du sieur Bardin, tandis que Bonny est un bourg considérable où le sieur Bardin tient une auberge. Ce détail, minutieux sans doute, est pour faire connoître l'exactitude de cet officieux certificateur jusques dans les plus petites circonstances, & quel degré de confiance l'on doit ajouter aux certificats d'un pareil homme.

Je m'inscris donc en faux contre tout ce qui a été écrit de la part du sieur Tezenas & du sieur *Voulx*, Apothicaire, qui certifie la guérison du sieur Bardin ; je persiste à dire que cette guérison est entièrement à desirer ; qu'elle n'a jamais eu lieu ; & que, si le sieur Bardin peut l'obtenir par l'usage habituel qu'il fait de l'eau médicinale depuis plus de dix-huit mois, je promets de la promulguer par-tout avec le même ton de vérité que j'emploie aujourd'hui pour en annoncer le contraire. Je signifie en même tems à tous ces honnêtes certificateurs, qu'ils peuvent crier, se trémousser en tout sens ; que, pour moi, je suis décidé à garder le silence. . . . .

Je suis, &c. GASTELIER, *D. M.*

BIENS ET CHARGES

A VENDRE.

Fief d'Ansoville, en Lorraine, à trois lieues de Toul, produis. plus de 3000 liv. S'adr. à Paris, à M. *Trudon*, Not. rue S. Antoine.

Charge de Président de Cour souveraine. S'adr. à Paris, à M. *Boursier* l'aîné, Not. rue Dauphine.

NOUVELLES

QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, concernant la Balance du Commerce, du 29 Mars 1785. Le Roi voulant perfectionner les vues qui ont déterminé le feu Roi, son auguste aïeul, à établir un bureau destiné particuliérement à former les états de la balance du commerce de son royaume ; & ayant reconnu nécessaire, pour rendre cet établissement plus utile qu'il n'a été jusqu'à présent, de réunir avec plus de soin & d'une manière plus complète les moyens qui peuvent procurer une connoissance exacte de la situation du commerce, tant extérieur qu'intérieur, afin d'appercevoir par la combinaison de ses différens rapports, ce qu'il convient de faire pour son accroissement, Sa Majesté a jugé à propos de charger deux personnes dont Elle connoît la capacité & l'intelligence, de rassembler & mettre en ordre tous les matériaux & renseignemens qui peuvent à cet égard éclairer l'Administration. A quoi voulant

pourvoir : ouï le rapport du sieur de Calonne, Conseiller ordinaire au Conseil Royal, Contrôleur-Général des Finances ; Sa Majesté étant en son Conseil, a fait choix des sieurs Boyetet, ci-devant chargé des affaires de la Marine & du Commerce de France en Espagne ; & Dupont, Inspecteur général du Commerce, chargé de la collection & du dépôt des Tarifs & des Loix commerciales des Nations étrangères, qu'Elle a commis & commet pour faire chaque année un Tableau raisonné & circonstancié de la balance du Commerce, tant extérieur qu'intérieur ; rassembler à cet effet les résumés des états d'exportation & d'importation qui leur seront fournis par le bureau déjà chargé de leur rédaction ; entretenir toutes les correspondances & relations nécessaires pour acquérir une connoissance exacte de la situation du commerce du royaume ; faire leurs observations sur les gênes qu'il éprouve, & sur les accroissemens dont il est susceptible ; rédiger sur les différentes branches d'exportations actuelles ou possibles, des Mémoires qui puissent servir à indiquer les objets sur lesquels l'Administration intérieure du commerce devra porter son activité, & répandre des encouragemens ; en rendre compte au Contrôleur-Général des Finances ; & remettre aussi, tant au Ministre des Affaires étrangères qu'à celui de la Marine, les états & tableaux de la balance du Commerce, & généralement tous les éclaircissemens qui pourroient concerner leurs départemens : & sera tous les ans fait rapport de leur travail à Sa Majesté, en son Conseil royal du commerce, par le Contrôleur-Général de Finances, pour être par elle réglé & ordonné ce qu'Elle jugera convenable pour l'avantage du Commerce de son Royaume.

PRIX DES EAUX-DE-VIE.

A la Rochelle, le 4 Mai. 83 liv. les 27 veltes.

A l'Isle de Ré, le 4 dudit. 78 à 81 liv. les 27 veltes, au dépotage.

A Marennes & Riviere de Seudre, le 4 dudit. Esprit-de-vin à 12 degrés de force, 164 à 166 liv. les 27 veltes.

Eau-de-vie ordin. à 4 deg. 90 à 95 liv. les 27 veltes.

Dito à 2 degrés ½, 81 à 85 liv.

A Cognac & à Jarnac, le 4 dudit. Eau-de-vie nouvelle à 4 degrés, 95 liv. les 27 veltes.

Esprit-de-vin au tiers eau, à 12 deg. 135 à 140 l.

Dito 2 cinquiemes, à 13 deg. ½, 155 liv.

Dito double, à 15 deg. 190 liv.

A l'isle d'Oléron, le 4 dudit. Eau-de-vie, 75 liv. les 27 veltes.

Nota. La velte contient 8 pintes, & chaque pinte pèse 2 livres, poids de marc.

PRIX DES SELS.

A l'isle de Ré, le 4 Mai. Sel sur bosse, 290 à 300 liv. le quintal, ou les 28 muids.

Dito par acquit à caution, 440 à 450 liv.

Dito rendu sous vergue, 490 à 500 liv.

Nota. Chaque muid de sel est de 24 boisseaux, mesure de brouage : le boisseau pèse 80 livres.

A Marennes & Riviere de Seudre, le 4 dudit. Sel pour l'étranger, 540 à 550 liv. le quintal.

Dito pour Dunkerque, 570 à 580 liv.

Dito pour la pêche, par acquit à caution, 440 à 450 liv.

Aux Sables d'Olonne, le 4 dudit. Sels ordinaires, 180 liv. la charge.

Dito inférieur, 150 liv.

Nota. Trois charges ½ font 28 muids, mesure de brouage.

A l'isle d'Oleron, le 23 dudit. Sels, 14 liv. le muid.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A LA ROCHELLE, le 4 Mai 1785.

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.

Premiere sorte, 36 à 40 l.
Seconde sorte.... 34 à 36
Troisième sorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28

Les sucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.

Première sorte, 00 à 00 l.
Seconde sorte.... 60 à 66
Troisième sorte.. 54 à 58
Quatrième sorte.. 44 à 48
Petits sucres...... 36 à 40
Communs......... 32 à 36

Le sucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.

Fin verd, 15 s. 6 d. à 16 s.
Beau verd, 15 s.
Marchand, 14 s. 6 d. à 14 s. 9
Ordinaire, 13 s. à 13 s. 6.
Triage, 9 à 12 s.

Le café de la Martinique vaut 1 s. à 1 s. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.

Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 s. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 s. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 s.
Graveau & poussière, 6 l.

Coton, le quintal.

De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne..... o.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.

Rocou, 17 s. la livre.
Cacao, 12 à 13 s. *idem.*
Canefice, o le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campèche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melasse, 16 à 17 l. *idem.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *F.*

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 21 Mai 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

CLÉOMÈNE, ou *Tableau abrégé des passions, extrait d'un Manuscrit trouvé chez les Caloyers du Mont-Athos*; avec cette épigraphe : *C'étoit hier comme aujourd'hui, & demain ce sera de même.* A Paris, chez *Didot* jeune, Impr.-Libr. quai des Augustins. 1785. 161 pag. *in*-16.

Nos Gens de Lettres devroient bien se corriger de la manie d'afficher des titres singuliers. Les Auteurs pensent-ils donner plus de mérite à leurs ouvrages, en nous faisant une espèce de mensonge sur les circonstances auxquelles nous sommes redevables de leurs productions? Tantôt ce sont des manuscrits trouvés dans l'épaisseur d'un mur; tantôt ils ont été retirés de la poussière d'une ancienne bibliothèque; ici c'est chez des moines qu'on a fait cette précieuse découverte. Toutes ces petites supercheries sont passées de mode depuis long-tems: il y auroit bien plus de sens & de goût à employer l'intitulé le plus simple. Pourquoi s'obstiner à nous traiter comme des enfans à qui l'on s'applaudit d'en faire accroire?

Quoi qu'il en soit, ces observations n'ôtent rien du mérite de l'ouvrage dont il s'agit. Cléomène en est le héros: il reçoit les adieux & les conseils de son pere mourant, qui lui donne une lettre pour un de ses amis, *Eudamas*, citoyen de Sparte. Cet Eudamas a une fille qu'on nomme *Léonide*. Elle arrête avec plaisir sa vue sur Cléomène. Un sanglier désoloit les environs (lieu commun usé de tous ces Romans travestis à la grecque; les Auteurs modernes ne veulent pas se persuader que telle invention qui a plu dans son origine, devient monotone & insipide à force d'être employée). Cléomène & Léonide remportent la victoire sur cette espèce de monstre. Critique très-juste des mœurs de Sparte dans la bouche d'un Gaulois qui avoit été esclave du père de Cléomène, dont ensuite il avoit reçu la liberté. Cléomène, accompagné de cet affranchi, qu'il regarde avec raison comme son ami fidèle, quitte Sparte, Léonide qu'il aimoit & dont il étoit aimé, sans que l'un & l'autre eussent laissé éclater leurs sentimens. Il part pour l'Arcadie, dans le canton des Pélasgiens, où l'appelle le projet de rejoindre un de ses parens, *Philostrate*, Grand-Prêtre du Temple de Cérès.

Peinture agréable du territoire des Pélasgiens. « Par-tout une culture abondante ou fleurie, des » troupeaux nombreux répandus dans de riantes prairies, des maisons simples & propres au » milieu de vergers charmans, des habitans dont » la naïve gaîté sembloit annoncer la confiance » & le desir d'obliger; tout retraçoit cette délicieuse Arcadie, image du premier âge, & tableau fidèle de l'aimable candeur. Les bergers » n'avoient ni l'austérité de Sparte, ni la parure » d'Athènes; leur beauté sans art étoit comme » celle des bergers, l'ouvrage de la nature dans » le printems du monde; leurs chansons étoient » des hymnes à Palès & à Pomone; l'amour » n'étoit point oublié, mais ce n'étoit point celui » qui fait rougir la pudeur: on le distinguoit à » peine de l'hymen & de l'amitié....... ».

Les deux voyageurs sont arrivés chez Philostrate. Episode qu'il leur raconte. C'est la malheureuse aventure d'un jeune homme qui, au moment de s'unir à l'objet qu'il aime, excite la jalousie, & en est la victime: il est en quelque sorte assassiné par son rival, qu'on nous représente ayant tous les vices des citoyens des villes & des favoris de la fortune. Détails de la cérémonie funéraire, exposés dans le goût antique, qui est toujours sûr d'intéresser.

Evénement romanesque. Cléomène se trouve dans un bois à l'instant qu'on étoit prêt d'ôter la vie à un certain *Damoclès*, père de *Tindaris*, qui pleure encore son amant que la mort venoit de frapper. Cléomène met en fuite ceux qui vouloient immoler Damoclès; il est son libérateur. Le voilà encore faisant un nouveau voyage, & se séparant de Tindaris qui, de même que Léonide, lui avoit inspiré une ardeur secrète. Il se rend à Sybaris, toujours enchanté de quelque nouvel objet. Cependant, après quelques erreurs, il revient à Tindaris qu'il épouse: c'est de ce mariage que sortit cet illustre *Philopœmen*, que son siècle nomma le dernier des Grecs.

Ce petit Roman (car la fiction se décèle partout) a un certain mérite, de la grace dans les images, de l'élégance dans l'expression. On y voit avec plaisir l'Auteur rempli des beautés antiques, les répandre quelquefois sans un excès de profusion: mais l'imagination, l'intérêt, la sensibilité, dominent peu dans cette bagatelle; la marche en est uniforme, trainante; rien de neuf. Ce ne sont que descriptions rebattues, que foibles moyens, d'ailleurs usés. Après *Télémaque*, *Sethos*, *le Temple de Gnide*, que sont ces copies languissantes? L'Auteur de cette production annonce un talent qui pourroit le mieux servir, s'il vouloit se donner la peine de créer un plan, des situations, & que sur-tout il se défiât des réminiscences.

On vient de mettre au jour les quatre premiers volumes de *Clarisse Harlowe*, traduction nouvelle & seule complète, par M. *le Tourneur*, faite sur l'édition originale revue par *Richardson*, ornée de figures de M. *Chodowiecki*, de Berlin, dédiée & présentée à MONSIEUR, frère du Roi.

Cette Traduction aura sans doute son prix auprès des personnes qui ne veulent rien perdre d'un Roman, qu'on regarde depuis long-tems comme un chef-d'œuvre. Voici les conditions typographiques.

L'Editeur cherchant à rendre cet ouvrage d'une acquisition facile, s'est décidé à en donner deux éditions en même tems, distribuée comme il suit; savoir: 1°. l'exemplaire du format gr. *in*-8° en 10 vol. de plus de 500 pag. avec fig. & sur papier d'Auvergne, dont on n'a tiré qu'un très-petit nombre au-delà des souscriptions, coûtera 30 liv. Il en sera tiré, pour les Amateurs, 25 exempl. sur papier royal d'Annonay, avec les premières épreuves des figures, dont l'exemplaire coûtera 80 liv. 2°. l'exemplaire du format *in*-18, en 14 vol. avec les mêmes figures réduites, coûtera, sur papier ordinaire, 15 liv.; les mêmes, sur papier superfin d'Annonay, 30 liv. L'ouvrage sera donné en trois livraisons: la 1re de 3 vol. *in*-8° & de 4 vol. *in*-18 paroit; la 2e, de 4 vol. *in*-8° & de 6 vol. *in*-18, paroitra en Septembre prochain; & la 3e, de 3 vol. *in*-8° & de 6 vol. *in*-18, paroitra en Mars 1786. On paie chaque livraison en la recevant.

On souscrit, à Paris, chez *Mérigot* le jeune, Libr. quai des Augustins; *Moutard*, Impr.-Libr. rue des Mathurins, hôtel de Clugny; & à Genève, chez *Paul Barde*, Impr.-Libr.

ARTS.

GRAVURE.

Quarante-septième cahier des Costumes François. 42e suite d'habillemens à la mode, en 1785. A Paris, chez *Esnault* & *Rapilly*, rue S. Jacques. Prix 6 liv. en couleur, & 3 liv. en blanc.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, concernant les Pensions; du 8 Mai 1785.

Art. I. La somme des pensions & graces pécuniaires que Sa Majesté permettra de lui proposer chaque année, sera réglée & déterminée par elle pour chaque département, dans un Conseil qu'elle a résolu de tenir tous les ans à cet effet dans le courant de Mars.

II. Le Contrôleur-Général mettra alors sous les yeux de S. M. le tableau général de toutes les pensions & graces annuelles réunies au Trésor royal, en exécution du Réglement du 22 Déc. 1776; ensemble l'état des extinctions d'icelles survenues dans le cours de l'année précédente, en classant séparément les parties relatives aux divers départemens.

III. Veut S. M. que sur le total desdites extinctions, les deux tiers seulement puissent lui être proposés en remplacement dans l'année suivante, l'autre tiers demeurant supprimé pour opérer une diminution successive sur le total desdites pensions, jusqu'à ce qu'il se trouve réduit au taux que S. M. jugera à propos de fixer.

IV. La somme à laquelle monteront les deux tiers desdites extinctions, sera par S. M. partagée & distribuée entre les divers départemens, en telle proportion qu'elle estimera convenable; & les états qui en seront arrêtés par elle dans ledit Conseil pour chaque département, seront remis à chacun des Ordonnateurs pour s'y conformer.

V. Le Contrôleur-Général portera dans l'état de la dépense annuelle, le montant desdits états, & en fera les fonds qui ne pourront être excédés sous aucun prétexte, ni portés en compte pour plus forte somme; l'intention de S. M. étant que dans les cas extraordinaires où les graces qu'elle jugeroit à propos d'accorder pour récompenses de services, surpasseroient le montant des sommes assignées à chaque département, lesdites graces ne soient accordées qu'en expectative, & pour n'être payées que par remplacement sur les extinctions de l'année suivante; de quoi les brevets, s'ils étoient dès-lors expédiés, porteroient mention expresse.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie Royale de France s'est fait le 18 de ce mois: les numéros sortis sont, 19, 77, 21, 29 & 78. Le prochain tirage se fera le 1er Juin.

La Fabrique de colle-forte, connue depuis plus d'un siècle, sous le nom de *Lesage*, tenue ci-devant par la dame veuve *Lesage*, se continue à présent par la dame sa fille, en la maison ordinaire de cette Manufacture, à Paris, rue Guérin-Boisseau, près la rue & vis-à-vis l'église S. Martin.

POÉSIE.

Remercîment des Enfans aux Dames qui leur avoient envoyé des layettes.

Tendres mamans, aimables ouvrières,
Nos premiers jours par vous sont embellis;

Nous avons tout, langes, couches, brassières ;
Vous prévenez nos larmes & nos cris.
Naissantes fleurs, par le sort exposées
Sur un terrein froid, infertile & nud,
Nous périssions sans les douces rosées
Qui, de vos mains, sur nous ont descendu.
Dans vos jardins puissiez-vous voir les vôtres
Être toujours de nos printems l'honneur!
Lorsque l'on sait le porter chez les autres,
Ah! pourroit-on n'avoir pas le bonheur?
Vous connoissez le charme d'être mère ;
De vos enfans, quand le premier souris
Vous pénétrant d'un sentiment exquis,
Au sein des Dieux vous mettra sur la terre,
Pour ajouter encore à ce plaisir,
Songez alors qu'il est plus d'une mère
Que d'un tel bien vous aurez fait jouir.

MÊLANGES.

A l'Auteur du Journal.

Versailles, 16 Mai 1785.

Votre Journal, Monsieur, étant un des plus répandus, je le choisis pour désabuser le Public sur la fausseté d'une anecdote qui concerne un des plus grands & des plus estimables Littérateurs de ce siècle, feu M. le Marquis *de Pompignan*. Cette anecdote, long-tems accréditée dans les sociétés, a été recueillie & adoptée par l'Auteur du *Tableau historique de l'esprit & du caractère des Littérateurs François*, dont vous avez rendu compte dans le nº 42 de cette année. On lit dans le 4ᵉ vol. de cet ouvrage, que « lorsque M. de Pompignan présenta à Mgr. le Dauphin, père de *Louis XVI*, » l'*Eloge historique de feu Mgr. le Duc de Bourgogne*, » son fils, ce Prince, peu satisfait du ton avec » lequel cet Auteur avoit répondu à quelques » questions qu'il lui avoit faites, dit tout bas à M. » le Président *Hénault*, mais de manière à être » entendu de ses autres Courtisans :

César n'a point d'asyle où sa cendre repose,
Et l'ami Pompignan pense être quelque chose.

Quand l'Auteur du *Tableau* eût ignoré que la satyre de *Voltaire* où se trouvent ces deux vers ne fut faite qu'après la publication de l'*Eloge historique de Mgr. le Duc de Bourgogne*, il ne lui auroit fallu qu'un peu de réflexion pour sentir l'invraisemblance & la fausseté de cette anecdote. M. de Pompignan étoit incapable de mécontenter, en aucun tems & d'aucune manière, Mgr. le Dauphin, moins encore dans le moment où il lui présentoit un ouvrage qu'il n'avoit entrepris que pour lui faire sa cour. Personne d'ailleurs n'ignore combien ce prince étoit ami des mœurs & ennemi de la satyre personnelle. Depuis que Voltaire avoit prostitué ses talens au mensonge & à la flatterie, il faisoit si peu de cas de ses nouvelles productions qu'il ne daignoit seulement pas les lire. Cependant lorsque ce fameux Poëte eut publié, sous le nom d'un Père de la Doctrine Chrétienne, la satyre intitulée *la Vanité*, les ennemis de M. de Pompignan, qui vouloient l'éloigner de la Cour, ne laissèrent pas de faire courir le bruit que Mgr. le Dauphin avoit parlé de cette satyre de manière à persuader qu'il l'approuvoit. Ce Prince, informé de ce bruit, en témoigna son mécontentement, & chargea M. le Duc *de la Vauguyon*, Gouverneur des Princes ses fils, de marquer à M. de Pompignan combien il étoit éloigné des sentimens qu'on lui prêtoit. La lettre que ce Duc écrivit à ce sujet, dont l'original est entre mes mains, est datée de Versailles, le 4 Mai 1761, & commence par ces mots : « Monseigneur le Dauphin, Mon» sieur, m'ordonne de vous mander de sa part qu'il » n'a point tenu le propos qui vous a été rap» porté, & de vous assurer qu'il a pour vos » vertus & pour vos talens toute l'estime que » vous méritez & que vous pouvez desirer..... ».

On sent de quel poids est, pour la gloire d'un Ecrivain, le suffrage d'un Prince si éclairé & si sage : *principibus placuisse viris non ultima laus est.* L'estime, sans contredit, la plus flatteuse, & peut-être la seule véritable, est celle des hommes justement estimés ; & M. de Pompignan en a toujours joui. Les libelles de Voltaire, ni les déclamations des autres ennemis que son zèle pour les bons principes lui avoit attirés, n'ont pu même lui ravir celle du Public littéraire toujours équitable, en dépit des cabales ; car il ne faut pas le confondre avec cette multitude inconstante & légère qui juge sans connoissance ou par caprice, qui préfère l'esprit au génie, la singularité à la raison, ce qui l'amuse à ce qui lui est utile, & qui s'enthousiasme pour des charlatans. Le Public dont je parle est composé de ce petit nombre de connoisseurs & de sages qui examinent avant de prononcer ; espèce de postérité vivante, dont les jugemens, fondés sur les règles imprescriptibles du goût & de la raison, ramènent tôt ou tard la multitude à la justice & à la vérité.

C'est le suffrage de ce Public éclairé & sans passion que M. de Pompignan ambitionnoit, qu'il a obtenu, & qui, depuis la mort de Voltaire, sur-tout depuis la sienne, lui a ramené la plupart des esprits que des plaisanteries lui avoient aliénés. Et véritablement, si la Religion n'est pas un frein inutile, & la vertu un vain nom, quel Poëte plus estimable, plus digne des hommages des honnêtes gens? quel Littérateur plus instruit, dont les principes soient plus sages, la morale plus saine, l'érudition plus vaste? quel Traducteur plus élégant & plus fidèle? quel Ecrivain plus correct & dont le goût soit plus épuré? Voltaire lui-même en avoit cette opinion, avant le Discours de M. de Pompignan à l'Académie Françoise ; ce que je prouverai, dans votre Journal, par les Lettres même qu'il lui avoit écrites long-tems avant l'époque de son déchaînement contre lui. Quand on songe que l'Académie rejetta de son sein le bon Abbé *de S. Pierre*, pour s'être exprimé avec trop peu de ménagement sur *Louis XIV*, dans un ouvrage publié quatre ans après la mort de ce Monarque, & que Voltaire a publié impunément un si grand nombre de diatribes contre la Religion, contre les Rois, contre les Parlemens, &

de libelles calomnieux contre tant d'honnêtes Citoyens, contre ses propres confrères, on est forcé de convenir que . . . .

Je suis, l'Abbé SABATIER DE CASTRES.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Six vaisseaux sont arrivés depuis peu de l'Inde à l'Orient. Ils ont laissé 32 bâtimens au Bengale, dont 24 Danois. Ceux qui ont apporté du thé le vendront fort bien aujourd'hui que l'on vient d'apprendre que la Compagnie des Indes Angloises a perdu deux de ses vaisseaux entiérement chargés de cette denrée : ils ont été brûlés sur la Tamise dans un incendie qui a dévoré les magasins où étoient les marchandises de cette compagnie, ainsi que plusieurs maisons de la ville de Londres.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Terre & Seigneurie de Feuquerolles, en Normandie; plus Fief de Haubert, Château ancien, Parc d'environ 40 arpens, beau Jardin, Pressoir & Moulin à eau bannal, environ 1100 acres de Mouvance, Nomination à la Cure & au Vicariat. S'adr. à Feuquerolles au sieur *Lebade*, Receveur du Château ; à Rouen, à M. *le Breton*, Not. & à M. *Havade*, Inspecteur de la Librairie, rue du Hallage ; & à Paris, à M. *de Gombert*, au Bureau Royal de Correspondance, rue neuve S. Augustin.

Charge de premier Huissier-Audiencier, & autre de Juré-priseur, aux Bailliage, Siege-présidial & Châtelet de Melun. S'adresser à Melun, à M. *Gauthier*, Avocat ; & à Paris, à M. *Cazes*, rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Mai 1785.	*Du* 14. liv.	s. d	*Du* 18. liv.	s. d.
Or de Portugal, *le marc*, à	753		753	
— du Mexique, à	743		743	
— du Pérou, à	733		733	
— de Guinée, à	753		753	
Or de ducats, *l'once*, à	101	15	102	
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	104	10	104	10
— à 20 karats, à	86	15	86	10
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15	54	15
— à 11 den. 10 gr. à	52	15	52	15
Piastres, à	49		49	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *F*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

MAI 1785.	*Du* 18.	*Du* 19.
Actions des Indes de 2500 l.	2150	2150. 55
Portion de 1600 liv.		1375
Portion de 312 liv. 10 s.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	421. 22	
Rescriptions		1. $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Loterie roy. 1780, à 1200 l.		750
Viager de 1782	17$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ b.	17$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de Décembre 1783.		10 p. $\frac{0}{0}$ b.
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	16$\frac{1}{4}$ bén.	16$\frac{1}{2}$.16 bén.
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.		729.28.29
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	497$\frac{1}{2}$. 97	497$\frac{1}{2}$. 97
Quittance de finance	$\frac{1}{2}$.1.1$\frac{1}{2}$.$\frac{3}{4}$.3$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	$\frac{1}{2}$.$\frac{3}{4}$.1.2$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	4$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	4$\frac{1}{2}$ 4.4$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.
Actions des Indes, nouv.	1063. 62	1060.62.63
Actions des Eaux	2950.3100.3050	3075.3100
Actions de la Caisse d'Esc.		7375.7600

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 18.	*Du* 19.
Amsterd.	53 $\frac{1}{2}$	53 $\frac{5}{8}$
Hamb.	192	192
Londres.	28 $\frac{3}{4}$ à $\frac{13}{16}$	28 $\frac{3}{4}$ à $\frac{13}{16}$
Cadix.	14 l. 8 s.	14 l. 8 s.
Madrid.	14 l. 12 s.	14 l. 12 s.
Gênes.	95	95
Livourne	99 $\frac{1}{2}$	99 $\frac{1}{2}$
Lyon. *Pâques*	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franç de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Mardi 24 Mai 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

La Femme jalouse, Comédie en cinq actes & en vers; par M. Desforges : *représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi le Mardi 15 Février 1785, & à Versailles le 11 Mars suivant devant Leurs Majestés.* A Paris, chez *Prault*, Imprimeur du Roi, quai des Augustins. 1785. *in-8°.* Prix 30 sols.

L'Auteur de ce Drame en consacre l'hommage à l'amitié : c'est à M. *Petit*, célèbre Médecin, qu'il le dédie. Une anecdote assez singulière, c'est que M. Desforges s'étoit destiné à l'étude de la Médecine sous les auspices de M. Petit. Nous ne doutons pas qu'il n'eût fait des progrès dans cet art : mais il doit être consolé de son espèce d'infidélité à *Esculape*; il paroît être dans les bonnes graces de *Thalie*. Il prétend, dans une Préface très-courte, qu'il n'est redevable de son ouvrage à aucun modèle. Ce qu'il dit à ce sujet prouve en quelque sorte en sa faveur. « Celui qui a confessé qu'il devoit à *Fielding* tout le mérite de » *Tom Jones à Londres*, auroit avoué & indiqué ce » qu'il auroit emprunté aux pièces qu'il vient de » citer ». Il déclare avec la même franchise que sa Comédie n'a pu être refusée aux François, puisqu'elle ne leur a jamais été lue; & il entreprend ensuite sa défense contre les critiques qu'il a essuyées. Donnons présentement une idée de *la Femme jalouse*.

Le Théâtre représente un sallon où, entre autres meubles, se trouve un secrétaire dont la clef est après... Il n'est pas encore tout-à-fait jour. Madame *Dorsan* (la femme jalouse), assise contre le secrétaire, l'ouvre, y trouve une boëte dont elle ne peut avoir le secret du double fond; ce qui excite encore sa jalousie contre son mari : elle maltraite même *Justine* sa femme-de-chambre, qui vient la surprendre en ce moment si intéressant pour sa curiosité : Madame Dorsan se retire furieuse. Arrive son mari qui demande à *Gervais* (vieux domestique honoré de sa confiance) qu'il lui prête sa maison pour y loger *une jeune personne qu'il attend de province* (Il faut observer que M. Dorsan a une fille nommée *Eugénie*). Il continue de s'ouvrir à Gervais; il ajoute que cette jeune personne se rendra chez ce domestique de bonne heure. Eugénie accourt auprès de son père. C'est un caractère aimable & qui répand beaucoup de graces sur ce Drame. Elle est pleine de cette naïveté touchante qui est toujours sûre de plaire. Ce mérite cependant lui pourroit être contesté, si elle s'exprimoit toujours de cette façon :

> Lequel est plus âgé de mon cœur ou de moi?
> Car enfin, que ce soit ou mon cœur ou moi-même,
> En vérité, papa, je sens très-bien que j'aime.

Assurément ce n'est pas-là de la simplicité; c'est de la manière, de ce *marivaudage* contre lequel le bon goût n'a cessé de s'élever. Eugénie au reste aime M. *Ferval*. Dorsan, enchanté de l'ingénuité de sa fille, & pressé par elle-même, embrasse Justine qui sert de gouvernante à la jeune personne. La femme jalouse survient au moment de cet embrassement: nouveau motif pour allumer sa colère. Elle ne doute plus d'avoir découvert l'objet d'un amour infidèle.

D'Aranville, ami de Dorsan, & tuteur de sa femme, vient en vain dissiper cet orage : l'épouse sort plus furieuse que jamais. Justine retourne chez son père Gervais. Enfin Dorsan, resté seul avec d'Aranville, lui confie son secret. « Tu sauras, » lui dit-il à-peu-près en ces mots, que j'aimois, » avant mon mariage, une jeune personne que » me refusa ma famille; une fille naquit de cette » union. La mère perdit la vie en lui donnant le » jour : c'est cette fille, qu'on appelle *Clémence*, » que la raison & la prudence m'ont fait éloi- » gner de ma vue depuis 18 ans; & je l'attends ». D'Aranville lui répond par un excellent conseil : il l'invite à aller chercher Clémence, & à dire hautement c'est ma fille. En effet, rien de plus sensé : mais ici la pièce finissoit. Dorsan, ou plutôt l'Auteur, se justifie par un bien foible moyen : il prétend que jamais il ne fût parvenu à épouser la pupile de d'Aranville, s'il eût déclaré cette espèce de mystère. Tout ce qu'il dit à ce sujet sont *des mots & non des choses*. Il va à son secrétaire pour en tirer le portrait de sa première

femme : il trouve la boëte disparue. De-là le fondement de l'intrigue : il est certain que c'est sa femme qui lui a enlevé cette boëte : mais elle n'en a point le secret. Il se trouve avec elle, lui propose de lui découvrir le portrait qu'elle brûle de connoître, à condition qu'elle consente au mariage d'Eugénie avec Ferval. Elle refuse de se rendre à ce prix ; engage ce Ferval à épier la conduite de son mari : alors elle consentira à cette union que jusqu'ici elle a rejettée.

L'amant d'Eugénie, indigné du rôle de délateur qu'on veut lui faire jouer, quelque épris qu'il soit, refuse de se charger d'un personnage aussi bas & aussi odieux. Raccommodement des deux époux. Justine est reconnue innocente : l'embrassement qu'elle a reçu est un effet de la reconnoissance de Dorsan pour les soins que Justine prend de sa fille. Le mari, de son côté, a dit à sa femme que le portrait renfermé dans la boëte est né de *l'idée & de la fantaisie*. Tous les soupçons de Mad. Dorsan se sont évanouis ; elle permet à sa fille & à Ferval d'espérer qu'ils s'uniront. L'*imbroglio* se renoue & se mêle plus que jamais. L'arrivée d'une jeune personne qui vient de Tours, est la *pomme de discorde*. Clémence accourt dans les bras de son bienfaiteur, de son père. D'Aranville emmène avec lui cette jeune personne, dont la bonne Eugénie est enchantée. Mad. Dorsan, instruite de tout, c'est-à-dire, de cette arrivée, paroit, donne un libre cours à son emportement, déploie tout son caractère jaloux dans une scène pathétique entre elle & son mari : elle finit par se trouver mal. L'époux a tenu bon, & lui a déclaré hautement qu'elle ne sauroit rien de ce qu'il avoit eu dessein cependant de lui communiquer : il sort. Eugénie lui raconte naïvement de quelle façon Clémence s'est présentée, combien elle est aimable, intéressante ; enfin, après une infinité de petits, très-petits événemens, la vérité se dévoile. Mad. Dorsan rougit des excès d'une jalousie aussi injuste, aussi *tourmentante* pour elle-même & pour tout ce qui l'environne : elle promet d'aimer Clémence comme sa propre fille, & consent au mariage d'Eugénie avec Ferval.

Commençons d'abord par nous livrer au plaisir d'exprimer le bien qu'on peut dire de cet estimable ouvrage. Il est rempli d'intérêt ; le caractère de la femme jalouse est riche en développemens : celui d'Eugénie fait peut-être encore plus briller le talent de l'Auteur ; il est tout à la fois attachant & agréable. Un art infini règne dans la distribution des moyens. Ce Drame en un mot nous paroit mériter son succès marqué. Mais qu'on nous permette la même franchise dans nos observations que dans nos éloges. Cette Comédie est un roman dialogué : à chaque pas on trouve le *labyrinthe romanesque* & les fils qui peuvent aider à en sortir. Un mouvement continuel & fatigant tue la simplicité de l'action, & produit une confusion nuisible aux effets. Encore une fois, pourquoi Dorsan, suivant le sage conseil du tuteur de son épouse, ne révèle-t-il pas son histoire ? Non, décidément non, ce qui le nécessite au silence, n'est pas assez motivé.

A l'égard de la versification, elle est diffuse, lâche : mais c'est un style dans le bon goût, où se trouvent l'élégance, le naturel, qui n'est nullement infecté de cette *manière*, vice dont nos meilleurs ouvrages modernes ne sont point exempts. La sensibilité n'y est point étouffée sous le jargon du bel-esprit. M. Desforges annonce un talent décidé qu'on ne sauroit trop encourager. Nous pensons qu'il a fait des progrès considérables depuis *Tom Jones*, & nous ne doutons pas qu'il n'avance encore plus dans la carrière. Nous lui recommandons une seule chose : qu'il ne perde jamais de vue que la *fable dramatique* diffère de la *fable romanesque* ; que ce qui fait le mérite de celle-ci est presque toujours répréhensible dans l'autre. Nos grands Maitres nous l'ont enseigné, & l'ont prouvé. C'est la simplicité de l'action théâtrale qui en fait la première beauté. Cette action simple & sans échafaudage ne doit vivre que du feu des passions. Voyez *l'Avare*, *le Misanthrope*, *le Tartuffe*, &c. &c. &c.

ÉCONOMIE RURALE.

A l'Auteur du Journal.

Un homme aimable, qui a long-tems habité Paris, est venu par hasard dans une terre dont il porte le nom, & que cependant aucun de ses ancêtres, depuis un siècle entier, n'a jamais habitée. Le revenu de cette terre est de plus de 30 mille livres, quoiqu'on n'y ait fait aucune amélioration. Vous jugez, Monsieur, quel tort l'éloignement du Marquis de *** & celui de ses prédécesseurs a causé à un canton peu fertile. Ajoutez qu'à deux lieues du Marquisat de *** il y a une Commanderie de Malte, où, de mémoire d'homme, on n'a vu aucun Chevalier séjourner plus de huit jours ; & qu'à une égale distance du château de mon voisin, on trouve une Abbaye, qui a été mise en commende vers 1530. Depuis cette époque, le revenu de la mense abbatiale n'a que rarement été dépensé dans le pays qui le produit. Je ne vous parle pas de deux ou trois Prieurés détruits & de plusieurs Gentilshommières désertes qui nous entourent.

Ce que je vous dis suffit pour vous faire présumer que le Marquis de *** n'a trouvé auprès de lui que des laboureurs réduits au plus étroit nécessaire, & des journaliers mourans de faim, faute d'ouvrage. Ces derniers ont attiré toute son attention. Frappé de la variété des points de vue qui embellissent la campagne où son château est placé, il travaille à un parc dans le genre pittoresque. Mon voisin pouvoit mieux faire. Il a des marais, il possède de vastes landes ; les chemins qui lui sont le plus nécessaires sont peu praticables ; & il n'a songé qu'à un parc anglois ! *Je donne du pain & de l'occupation à des malheureux*, me dit-il avec satisfaction. Je ne veux pas troubler sa joie : mais celle que j'ai de le posséder

feroit plus pure, si je le voyois plus occupé à fertiliser sa terre qu'à la décorer. C'est une si belle chose que des champs couverts de riches moissons! Le Marquis de *** n'est pas encore assez sensible à ce genre de beauté. Dites-lui, Monsieur, qu'il y a peu d'humanité à lasser les bras du pauvre pour satisfaire une vaine curiosité. Ne devons-nous pas compte à l'Etat du travail que nous lui imposons? N'en devons-nous pas compte à la Religion? Elle seule, vous l'avez remarqué souvent, perfectionne en nous toutes les vertus; & elle nous parle si bien en faveur de l'indigence!

*Le Correspondant de C***.*

ACADÉMIE.

Prix extraordinaire proposé par l'Académie royale des Sciences, pour l'année 1787.

La Machine de Marly ayant eu pour objet, lors de son établissement, non-seulement la décoration des jardins de Marly, mais encore la nécessité de subvenir abondamment à l'un des premiers besoins de la vie dans une ville aussi considérable que Versailles; S. M. s'est fait rendre le compte le plus approfondi de cette Machine, de sa constitution originaire, de sa manutention depuis qu'elle existe, & des causes qui depuis long-tems en diminuent le produit au point de faire craindre son anéantissement presque total, malgré les dépenses annuelles d'un entretien très-onéreux.

L'analyse que divers Savans ont faite des parties de cette Machine, & les mémoires qui ont été rédigés sur cet objet, ont démontré que toujours digne du sentiment d'admiration qu'elle excita dans sa nouveauté, elle est néanmoins aujourd'hui fort éloignée de produire l'effet qu'on auroit droit de se promettre des progrès de la Mécanique. Cette Science, portée au point où elle l'est maintenant, ne sauroit être mieux appliquée qu'à la recherche des moyens, soit de conserver la Machine en rectifiant les défauts qui s'y annoncent trop sensiblement, soit d'en substituer une autre qui, ramenée à une plus grande simplicité, n'en donne pas moins un produit proportionné aux besoins, sans entraîner une manutention aussi dispendieuse que celle qui subsiste depuis un siècle.

C'est d'après cette considération que Sa Majesté a autorisé M. le Comte *d'Angiviller*, Directeur & Ordonnateur général de ses bâtimens, à exciter le génie & l'émulation de tous ceux qui se sont livrés à l'étude de la Mécanique, & sur-tout à l'expérience de ses travaux, en proposant trois Prix à décerner par l'Académie des Sciences, à ceux qui auront fourni les meilleurs mémoires sur cet objet, d'après le plan suivant.

L'idée d'établir une Machine de nouvelle invention n'étant que secondaire, & en quelque sorte une ressource extrême pour le cas où il faudroit abandonner l'établissement actuel, les Mécaniciens qui voudront concourir, devront s'attacher à analyser la Machine actuelle, à en exposer les avantages & les inconvéniens, à démontrer les uns & les autres, & à proposer, quant aux derniers, les moyens de les corriger, & de ramener par-là, s'il est possible, l'établissement à ses effets primitifs.

Cette première partie du travail de chaque concurrent aux Prix, devra présenter un calcul sinon rigoureux, au moins approché de la dépense; en sorte que l'Administration n'ait point à craindre d'être entraînée, malgré elle, dans des dépenses imprévues.

La recherche des moyens de supplémens dont on vient de parler, devra être traitée indépendamment du plus ou moins de confiance qu'y donnera l'Auteur du mémoire, attendu ce qui pourra résulter d'ailleurs des lumières de l'Académie & des avis particuliers que son zèle peut lui dicter.

Ce premier objet rempli, les Auteurs qui auront un établissement nouveau à proposer, & qui le croiront préférable, en développeront le projet, & en rendront la démonstration sensible, non-seulement par des dessins, mais par un modèle de grandeur convenable, le tout appuyé d'un devis qui, ainsi que sur la première partie du travail proposé, puisse fixer les idées de l'Administration sur la dépense.

Le projet d'un nouvel établissement devra être subordonné à une considération prédominante; celle de maintenir, pendant un temps quelconque, le tout ou une partie de l'ancienne Machine, de manière que les eaux nécessaires à une population aussi considérable que celle de Versailles, y arrivent toujours sans interruption. Enfin, dans la spéculation de la dépense d'un nouvel établissement, les Auteurs ne doivent pas négliger de présenter en considération les ressources qu'on peut tirer de la démolition de l'ancienne Machine.

Il n'échappera sûrement à aucun de ceux qui entreprendront de concourir, qu'il est indispensable pour eux de se procurer la connoissance la plus parfaite de l'établissement actuel, de son site, des travaux, digues & autres accessoires que *Louis XIV* a fait exécuter sur différens points de la rivière, lesquels permettent peut-être ou exigent des modifications différentes pour l'avantage de la navigation. Tous les renseignemens nécessaires à cet égard pourront être demandés, & seront donnés sur le lieu par le sieur *Lucas*, Directeur de la Machine.

Le reste dans la Feuille suivante.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Lettres-Patentes du Roi, concernant les Privilèges des Commissaires des Guerres; données à Versailles le 10 Février 1785, registrées à la Cour des Aides le 13 Avril suivant.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne que les Curés, Vicaires, ou Desservans dans les Paroisses, & tous autres dépositaires des registres des sépultures, seront tenus d'en donner communication aux préposés de l'Administration des

domaines, à leur première requisition, soit que les actes desdites sépultures soient inscrits sur des registres particuliers, ou sur des registres communs aux actes de baptême & de mariage; du 7 Avril 1785.

Autre Arrêt, qui ordonne que les biens des Maisons des Célestins du diocèse de Paris, dont la régie est confiée au sieur *de Saint-Julien*, Receveur général du Clergé, seront administrés à l'avenir sous l'inspection du sieur *Archevêque de Paris*; & règle la manière dont il sera pourvu au remboursement des capitaux des dettes, ainsi qu'à l'acquit annuel des Rentes & Pensions viagères dont sont tenus lesdits biens; du 5 Mars 1785.

Autre Arrêt portant les mêmes dispositions sur les biens de la Maison des Chanoines réguliers de Sainte-Croix de la Bretonnerie; du 7 Avril 1785.

Autre Arrêt, qui ordonne que l'établissement formé pour l'instruction des Sourds & Muets par le sieur Abbé *de l'Epée*, sera incessamment & irrévocablement placé & fondé dans la partie des bâtimens des Célestins de Paris, à ce désignée, par le sieur *Lemoine de Couson*, Architecte; & commet le sieur de Saint-Julien, Receveur général du Clergé, pour recevoir provisoirement les revenus qui sont ou seront à l'avenir affectés & unis audit établissement; du 25 Mars 1785.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Maison considérable, à Vitry-sur-Seine. S'adresser à Paris à M. *Mulot d'Auger*, Procureur au Châtelet, rue du Plâtre Ste Avoie.

Charge de Président de Cour souveraine. *A vendre argent comptant.* Le vendeur, âgé de 68 ans, acceptera sur la totalité du prix une rente viagère jusques à concurrence de 2400 liv. S'adr. à Paris, à M. *Milon*, Conseiller au Châtelet, rue S. André-des-arcs, vis-à-vis la rue Git-le-Cœur; & à M. *Boursier*, Notaire, rue Dauphine.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 18 Mai.				*Du 21.*			
A LA HALLE.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.
Froment, de....	20		à 24		20		à 24	
Orge, de.........	16				16			
Seigle, de.........	15		à 16		15		à 16	
Avoine, de......	22		à 28		26		à 30	
Farine blanche,	45		à 48		45		à 48	
Bis-blanc & bis,	34		à 44		30.		à 44	
	le sac de Farine pesant 325 livres.							
A LA GRÈVE.								
Froment, de....	24		à 25		24		à 25	
Orge, de.........	16				16			
Seigle, de.........	15		à 16		15		à 16	
Avoine, de......	22		à 28		26		à 30	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *F.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

MAI 1785.	*Du* 20.	*Du* 21.
Actions des Indes de 2500 l.	2155.52.50.55...	2155.57$\frac{1}{2}$.60 ......
Portion de 1600 liv..............	1375..................	1380..................
Portion de 312 liv. 10 f........	....	....
Portion de 100 liv..............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	423. 24..............	423..................
Rescriptions....................	1$\frac{3}{4}$.1$\frac{1}{4}$..............	$\frac{3}{4}$. 1 p. % p..............
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	....	750..................
Viager de 1782..................	....	....
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	....	16$\frac{1}{4}$.16 bén..........
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	728. 27..............	....
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	497. 96$\frac{1}{2}$..............	496. 96$\frac{1}{2}$. 97..........
Quittance de finance..........	1$\frac{1}{4}$.$\frac{1}{2}$.3$\frac{3}{4}$.1$\frac{1}{4}$ p. % p..	$\frac{3}{4}$.$\frac{1}{2}$.1.2$\frac{1}{4}$.1$\frac{1}{4}$ p. % p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..............	4$\frac{3}{5}$. 4 p. % bén......	4$\frac{1}{5}$ 4 p. % bén......
Actions des Indes, nouv..	1068	1072.80.75..........
Actions de la Caisse d'Esc.	7625..............	....
Actions des Eaux..............	3110.3125.3120	3120.3125.3120

CHANGES ETRANGERS,
A 60 JOURS DE DATE.

	Du 20.	*Du* 21.
Amsterd.	53 $\frac{1}{2}$..............	53 $\frac{1}{2}$..............
Hamb......	192 $\frac{1}{4}$..............	192 $\frac{1}{4}$..............
Londres..	28 $\frac{13}{16}$..............	28 $\frac{13}{16}$..............
Cadix......	14 l. 9 f......	14 l. 9 f......
Madrid....	14 l. 12 f......	14 l. 12 f......
Gênes.....	95 $\frac{1}{4}$..............	95 $\frac{1}{4}$..............
Livourne	99 $\frac{1}{4}$..............	99 $\frac{1}{4}$..............
Lyon.. *Pâques*	au pair......	au pair........

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 26 Mai 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

*Du Commerce de l'ame & du corps, traduit du latin d'*Emmanuel Swedenborg, *par M.* P***. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Barrois* l'aîné, Libr. quai des Augustins; & *Guillot*, Libr. de MONSIEUR, rue S. Jacques. 1785. 84 pag. *in*-12.

De tous les tems, une des questions les plus importantes qui aient attaché la discussion des Philosophes, c'est celle de *l'union de l'ame & du corps*, & du commerce ou correspondance entre ces deux substances. « Trois hypothèses, » nous dit le Traducteur de cette brochure inté- » ressante, partagent les savans: les uns préten- » dent qu'il y a une influence physique du corps » sur l'ame: ils veulent que le corps, frappé » par les agens extérieurs, porte le sentiment de » cette commotion à l'ame; c'est le système des » Matérialistes, qui ne voient par-tout que la » matière, & rien au-delà. D'autres soutiennent » qu'il y a une opération instantanée & unani- » me entre les deux substances, opération qu'ils » nomment *harmonie préétablie*. Enfin un troisième » système est celui de *l'influence spirituelle*, qui, » non-seulement paroit le plus vraisemblable, mais » encore est le seul vrai, comme le démontre » l'Auteur de ce petit Traité, dont nous offrons » au public la traduction ».

Voilà donc l'opinion du savant Auteur. Mais de telles matières ne comportent guère un extrait. Tout ce qui a rapport à une Métaphysique aussi abstraite demande à être lu avec attention, discuté, approfondi. Nous renvoyons donc à la lecture de l'ouvrage, où se trouve une infinité de bisarreries, de singularités &, nous osons le dire, de rêves à la vérité *scientifiques*. De telles productions ont une certaine utilité: elles exercent l'esprit & le mènent, si l'on peut le dire, sur la route du vrai, en le forçant de s'interroger, & de rechercher le flambeau de l'examen.

Ce que dit Swedenborg, sur le cheval blanc dont il est parlé dans *l'Apocalypse*, est au nombre de ces rêveries d'où l'on peut tirer quelques lumières. Cette brochure a cela de singulier, c'est qu'elle est originale & ne ressemble en rien à toutes ces productions éphémères dont nous sommes inondés.

Le Traducteur a eu soin de joindre à ce petit ouvrage un catalogue exact des écrits de Swedenborg, imprimés selon l'ordre chronologique. Tout ce qu'on peut dire de ce Savant, c'est qu'il réunissoit de grandes connoissances dans les Mathématiques, la Physique, l'Histoire naturelle, l'Anatomie, la Métaphysique, la Théologie; & il ajoutoit à tant de richesses de l'esprit les qualités, préférables sans doute au savoir, du bon citoyen, du fidèle ami, du vrai sage.

Parallèle entre le Magnétisme animal, l'Electricité & les Bains médicinaux par distillation, &c. appliqués aux maladies rebelles. On a joint à ce Précis *l'Art de conserver la santé, & de guérir les maladies les plus rebelles, par des exercices méchaniques, tous commandés, soutenus & dirigés par une mélodie des plus douces & des plus agréables*; avec une *Explication raisonnée de l'effet que produit l'exercice sur le moral & sur le physique des corps, pour l'entretien & le rétablissement de la santé*: on trouve encore une *Analyse des différentes espèces de Bains dont il s'agit, & de l'effet méchanique qu'ils produisent sur l'esprit & sur le corps, &c.; par M.* L***, *Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Membre & Professeur du Collège d'une des plus grandes & des plus célèbres villes de l'Europe, connu pour avoir fait cesser la peste en 1769 à Marseille, pour être l'auteur du méchanisme des susdits Bains médicinaux, &c. &c. & de plusieurs autres découvertes de la plus grande utilité.* A Paris, chez *Morin*, Libr. rue S. Jacques. 1785. 91 pag. *in*-8°.

Quand par les titres de l'Auteur on ne reconnoitroit point M. L***, on ne pourroit s'y méprendre à sa diction, à la tournure de ses idées, à ses raisonnemens. Il lui faut une occupation; eh bien! il prend la plume, il écrit, en attendant que les ouvriers aient disposé la salle qu'il prépare pour donner des Bains médicinaux de sa composition. Si l'on veut savoir pourquoi il les a inventés,

c'eſt, répondra-t-il, qu'à *Paris, l'eau de la Seine eſt ſale & argilleuſe, qu'elle renferme toujours les parties graſſes, huileuſes, groſſières, peſantes, boueuſes des égouts de la ville.* Ainſi, ſelon M. L***, cette eau, dont boivent près de ſept cens mille habitans, n'eſt pas même propre à laver nos corps. Cependant, pour les Bains qu'il prépare, il lui faut de l'eau: où en prendra-t-il? à la Seine même. Mais entre ſes mains philoſophiques, balſamiques, chimiques, elle perdra toutes ſes mauvaiſes qualités. Il a un moyen infaillible; c'eſt d'y ajouter les parties volatiles de pluſieurs plantes.

On unira les Bains à l'Electricité, au Magnétiſme animal, à la Danſe, à l'Equitation, à la Marche à pied, au petit Chariot à roulettes pouſſé par un méchaniſme nouveau qui a mérité l'admiration des Connoiſſeurs, à la Balançoire, au jeu de Paume, au Billard; & les maladies les plus rebelles ſeront guéries: mais il faut que tout cela ſoit dirigé *par un vrai Médecin, & qui ait au moins dix ans de pratique dans cette partie.* Or, M. L*** eſt un vrai Médecin, & a ces dix années de pratique: donc la guériſon ſera ſûre ſous ſes auſpices.

EDUCATION PUBLIQUE.

Queſtions propoſées par un Abonné.

Que doit-on penſer de tous les ouvrages qui paroiſſent journellement ſur l'éducation?

Quel avantage eſt-il réſulté pour l'éducation, de la diverſité des plans qui ont été propoſés depuis une vingtaine d'années?

Seroit-il important de revenir à l'ancienne méthode, en faiſant les réformes qui ſeroient jugées néceſſaires?

Lequel eſt préférable de confier l'Education publique à des Maitres ſéculiers ou à un Corps régulier?

Dans le cas qu'on ſe décide pour un Corps régulier, quel eſt celui qui ſeroit le plus propre à remplir cette fonction ſi honorable & ſi utile à l'Etat?

Ce Corps ſerviroit-il à exciter une émulation louable parmi ceux qui ſont chargés de l'enſeignement public en France?

Combien d'années faudroit-il pour mettre ce Corps en état de rendre les études floriſſantes dans les Colléges qui lui ſeroient confiés?

ARTS.

GRAVURE.

L'Arrivée du Roi à ſon Palais de Juſtice, &c. grande eſtampe dédiée & préſentée à Noſſeigneurs du Parlement, gravée par M. *Ranſonnette*, Graveur ordinaire de MONSIEUR. A Paris, rue Perdue, Place Maubert, n°. 6. Prix 3 liv. On préſente, dans cette eſtampe, une vue des nouveaux bâtimens du Palais, d'après les deſſins de M. *Deſmaiſons*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Architecte de S. M., & de ſon Académie royale d'Architecture.

Le quartier du Palais, jadis obſcur, où les conſtructions lourdes & gothiques étoient entaſſées pêle-mêle avec les plus viles échoppes; ces ruelles mercantilles où l'air étoit la marchandiſe la plus rare, tout cela a diſparu: on y reſpire enfin; & la façade du Palais, du côté de la paroiſſe S. Barthelemy, a acquis un air de nobleſſe & de ſymmétrie qui tient au goût d'architecture grecque qu'on paroit adopter excluſivement dans notre Capitale.

Les gens difficiles cependant ne ſe contentent pas d'un bel ordre, orgueilleuſement élevé au-deſſus d'un degré immenſe: ils voudroient que le ſtyle de cette face fût ſoutenu & accompagné de manière à briller davantage. En effet, ils demandent pourquoi les deux avant-corps ne ſuivent pas la hauteur du milieu de l'édifice? Car ſi, par cette élévation, on craignoit de maſquer les jours latéraux de la grand'-ſalle, ne valoit-il pas mieux donner un peu moins de hauteur au *corps principal* pour obtenir l'unité & la ſimplicité *des lignes?* Cette répétition des quatre colonnes du milieu, portée à chacun des avant-corps ſur la rue, les deux lourdes arcades accolées contre le grand eſcalier, les paſſages étroits conſervés dans les ſalles intérieures, la peſanteur effrayante des ornemens de la grille, en comparaiſon avec les pilaſtres qui les portent, le ſurbaiſſement des rez-de-chauſſée nouveaux par rapport aux rues adjacentes; tout cela pourroit ſervir d'aliment à la critique.

Cependant, quand on ſe rappelle le paſſé, il ſemble qu'on devroit jouir du préſent, ſans mélange d'amertume, & trouver aſſez de beau & de bon, tant dans le nouvel eſcalier de l'aile droite, que dans les autres détails de l'intérieur, pour ſentir une réelle ſatiſfaction. On voit avec plaiſir que ce monument va être enrichi de ſculptures en ornemens, & de ſtatues ſans doute auſſi durables que le lieu paroit l'exiger. Parmi les figures déjà placées, celle de la *Juſtice*, par M. *Goys*, mérite des éloges. Nous ſerons l'écho de l'opinion publique, à meſure que cet édifice avancera.

Le Graveur de l'eſtampe que nous annonçons y fait entrer le Roi par la nouvelle cour du Mai. On doit deſirer qu'il ait indiqué cette nouveauté avec quelque fondement, & que l'étiquette de ſe ſervir du tortueux & difficile degré de la Sainte-Chapelle, pour le paſſage de Sa Majeſté, ſoit changée en faveur du grand eſcalier.

Il paroît auſſi une eſtampe de la *Vue perſpective du nouveau Palais-Royal*, du même format, du même prix & chez le même Graveur. Les deux ailes repréſentées par la gravure ſont faites, il eſt vrai; mais le corps du milieu n'eſt encore que projetté. Nous reviendrons ſur cet article intéreſſant, lorſque le monument ſera plus avancé dans ſon exécution.

ACADÉMIE.

Suite du Prix extraordinaire propoſé par l'Académie royale des Sciences, pour l'année 1787.

Sa Majeſté a deſtiné, ſur les fonds de ſes bâtimens, une ſomme de 12,000 liv. à répartir en

trois Prix, de six, de quatre & de deux mille livres. Tous les trois seront également décernés sur le jugement de l'Académie, & ensuite délivrés sur les ordres du directeur & ordonnateur général des bâtimens de Sa Majesté, savoir :

Le prix de 6000 livres à l'Auteur qui aura présenté le projet le plus avantageux sous le triple rapport de l'art, de l'utilité & de l'économie, d'abord pour la conservation de la Machine actuelle, ramenée à toute la perfection dont elle est susceptible, & ensuite pour un établissement nouveau, mais combiné avec la conservation momentanée de l'ancienne Machine, pour prévenir l'interruption du service.

Le prix de 4000 livres sera adjugé à l'Auteur dont le mémoire aura, au jugement de l'Académie, le plus approché du but du Programme, après celui qui aura remporté le premier prix.

Et celui de 2000 livres, à l'Auteur du mémoire qui aura mérité le troisième suffrage, soit par la manière dont il aura traité le sujet proposé, soit par quelque vue nouvelle en Méchanique, qui seroit applicable à des travaux de ce genre.

L'Académie avoit proposé ce prix pour l'époque de Pâques 1785 ; mais aucune des pièces qui ont été envoyées pour le concours ne lui ont paru remplir ses vues, quoique plusieurs d'entre elles contiennent des observations intéressantes & utiles ; & elle le propose une seconde fois pour l'année 1787, en observant :

1°. Que les Auteurs seront invités à apprécier, autant qu'il sera possible, les avantages & les défauts de la Machine actuelle de Marly, afin qu'on puisse juger s'il y a beaucoup à attendre des Machines mieux entendues & mieux exécutées.

2°. Que les Auteurs pourront être dispensés d'envoyer des modèles pour les Machines qu'ils proposeront ; qu'il suffira qu'ils expliquent clairement leurs idées par le discours & par des figures. Si néanmoins ils jugeoient à propos de s'expliquer aussi par des modèles, ils pourront se contenter d'en envoyer de petits, & seulement pour les parties qu'ils jugeront les plus nouvelles & les plus utiles dans leurs projets.

Les mémoires pour le concours seront remis francs de port entre les mains du Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le 11 Novembre 1786, & ceux qui arriveront après cette époque, ne seront point admis au concours. Les pièces qui auront obtenu les prix seront proclamées dans l'assemblée publique de l'Académie, immédiatement après Pâques de l'année 1787.

RÉGLEMENT NOUVEAU.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, concernant la rareté des Fourrages, & les moyens de pourvoir à la conservation des Bestiaux ; du 17 Mai 1785.

Sur le compte rendu au Roi, des maux que l'aridité de la saison & la rareté des fourrages, occasionnent ou font craindre en différentes provinces de son Royaume, Sa Majesté, toujours sensible aux besoins de ses Sujets, & particulièrement attentive à ceux des Cultivateurs, &c. &c. a ordonné & ordonne ce qui suit.

Art. I. Sa Majesté a permis & permet aux habitans des campagnes, d'envoyer & conduire dans tous les bois de ses domaines, ainsi que dans ceux des communautés séculières & régulières, les chevaux & les bêtes à cornes seulement, & de les y faire pâturer jusqu'au premier Octobre prochain ; à la réserve néanmoins des taillis dont les recrues ne sont pas encore défensables aux termes des Ordonnances, Arrêts & Réglemens, l'entrée desquels continuera d'être interdite aux bestiaux. Enjoint Sa Majesté aux Grands-Maitres & autres Officiers des Maitrises, de veiller exactement à ce que, sous prétexte de la présente permission, il ne soit commis aucun excès, abus ou délits dans lesdits bois : ordonne que toute communauté, dont les bestiaux seroient trouvés pâturans dans les taillis non défensables, soit de ce moment exclue de pouvoir user de la faculté ci-dessus accordée, & en cas de récidive, punie suivant la rigueur des Ordonnances.

Art. II. Les Déclarations, Ordonnances & Arrêts qui prescrivent l'âge avant lequel les veaux ne doivent être tués, vendus au marché, ni débités, seront exécutés dans tout le Royaume ; en conséquence fait Sa Majesté itératives & très-expresses défenses à toutes personnes de vendre au marché, tuer & débiter des veaux au-dessous de l'âge de six semaines, à peine de mille livres d'amende. Enjoint à tous Officiers & Juges de police d'y tenir la main, & de poursuivre les contrevenans suivant l'exigence des cas.

Art. III. Ordonne Sa Majesté aux Intendans & Commissaires départis dans les différentes provinces de son Royaume où la disette des fourrages se fait le plus sentir, d'apporter tous leurs soins à la conservation des bestiaux, & de lui rendre compte des moyens qu'ils croiront convenables d'employer à cet effet dans les parties les plus souffrantes de leurs généralités ; les autorise à annoncer des primes d'encouragement & des facilités, tant pour la multiplication & l'élève des bêtes à cornes, que pour mettre en usage de nouveaux genres de nourritures utiles aux bestiaux, notamment exciter à la culture des turneps ou grosses raves, & autres plantes propres à former des prairies artificielles, dont les graines seront distribuées gratuitement aux habitans des campagnes les moins aisées ; l'intention de Sa Majesté étant au surplus d'accorder, sur l'avis desdits sieurs Intendans & d'après les mémoires qui seront par eux envoyés, tels secours qui seront jugés nécessaires pour ces différens objets : & il lui sera rendu compte en son Conseil de l'emploi des fonds qu'elle y aura destinés.

AVIS DIVERS.

La 13e livraison de *l'Encyclopédie par ordre de matières* est actuellement en vente. Cette livraison, en 2 volumes, comprend la partie des Manufactures, Arts & Métiers qui emploient dans leurs fabriques

le chanvre, le lin, la laine, le poil, la soie. Ces Arts forment la seconde division du Dictionnaire des Arts & Métiers méchaniques, ainsi qu'on l'a annoncé dans la Préface qui est à la tête du tome premier des Arts & Métiers. Ces Arts, qui emploient le chanvre, le lin, &c. sont tous en quelque sorte de la même classe; ils fraternisent; ils sont dans une relation réciproque & continuelle; ils tendent tous à un but commun, qui est en général l'habillement; & ils ne pouvoient guère être traités qu'ensemble.

On trouve à la tête du premier volume de cette livraison un Discours Préliminaire sur la nature & l'emploi des différentes matières propres à l'habillement des hommes, un plan de cet ouvrage & l'ordre dans lequel il doit être lu, pour prendre, de chaque objet, une connoissance aussi étendue que la nature de cette entreprise le comporte, & enfin un sommaire des traités contenus dans ce Dictionnaire: ce grand ouvrage, composé & rédigé par M. *Roland de la Platiere*, Inspecteur-Général des Manufactures, est le fruit de trente années de travaux, d'observations, de voyages, d'enquêtes, de recherches, d'expériences, de veilles, de dépenses même: ce n'est point proprement un Dictionnaire, c'est une suite de traités, rangés sous une forme alphabétique, mais qui, en général, renferment un grand nombre de procédés, souvent très-disparates, quoique ceux-ci ne soient, par leur succession & leur enchainement, que l'Art même mis en pratique.

Le prix de cette treizième livraison est de 23 liv. broch., & de 22 liv. en feuilles. La Souscription de cette Enclyclopédie est toujours ouverte; elle est du prix de 751 liv. On peut s'adresser pour souscrire, à Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins, n° 17; & chez les Libraires de France & & de l'Etranger.

MÊLANGES.

Nous devons rectifier quelques erreurs qui se sont glissées, n° 52, dans l'annonce de la découverte de M. *Bottineau* pour connoitre l'arrivée des vaisseaux, à la distance de 250 lieues en mer. Quand il annonça, pendant plusieurs jours de suite, le passage d'une flotte Angloise proche l'Isle de France, il ne parla point d'armement de frégate ni de corvette pour avertir le Commandant de la flotte Françoise, qui n'étoit pas M. *de la Mothe-Piquet*, mais M. le Bailly *de Suffren*. On fit bien alors dans l'Isle de France une expédition pour l'Inde; mais M. Bottineau en a toujours ignoré les motifs. D'ailleurs la corvette reconnut la flotte Angloise, non deux jours après son départ, mais par les 9 degrés.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *G.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

MAI 1785.	*Du* 23.	*Du* 24.
Actions des Indes de 2500 l.	$2157\frac{1}{2}$ ...	...
Portion de 1600 liv.	...	...
Portion de 312 liv. 10 s.	...	...
Portion de 100 liv.	...	...
Emprunt d'Octob. de 500 l.	423. 24	...
Rescriptions	$\frac{3}{4}$.1	...
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	748	...
Viager de 1782	$17\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ b.	...
Viager de Décembre 1783.	...	...
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	16 bén.	...
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	729 30	...
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	$497\frac{1}{2}$.97.$97\frac{1}{2}$.	...
Quittance de finance	$1\frac{1}{4}$.$\frac{1}{2}$.$\frac{3}{4}$.1.$1\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	...
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$4\frac{1}{2}$.4 p. $\frac{0}{0}$ bén.	...
Actions des Indes, nouv..	1078.77.75	...
Actions de la Caisse d'Esc.	7615	...
Actions des Eaux	3110.3115.3100	...

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 23.	*Du* 24.
Amsterd.	$53\frac{1}{2}$	...
Hamb.	$192\frac{1}{2}$	...
Londres..	$28\frac{15}{16}$	...
Cadix	14 l. 9 s.	...
Madrid	14 l. 12 s.	...
Gènes	$95\frac{1}{4}$	...
Livourne	$99\frac{1}{4}$	...
Lyon.. *Pâques*	au pair	...

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 28 Mai 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

Littérature.

Panégyrique de Ste Thérese, réformatrice du Carmel, prononcé dans l'Eglise des Carmélites de S. Denis, le 15 Octobre 1784, dédié à Madame Louise de France; *par M. l'Abbé* du Serre-Figon. A Paris, chez *Lesclapart*, Libr. Pont Notre-Dame; & *Berton*, Libr. rue S. Victor. 1785. 119 pag. *in*-8°.

La division de ce Panégyrique donne d'abord la plus haute idée de Sainte Thérese. « Frappés, dit » l'Orateur, des grandes choses que le Seigneur » a faites pour Thérese & par Thérese, nous ne » pourrons lui refuser un rang distingué parmi les » Martyrs, dont elle a retracé les épreuves & le » courage; parmi les Docteurs de l'Eglise, dont » elle eut les lumières & les vertus; parmi les Fon- » dateurs des sociétés religieuses, ces illustres Pa- » triarches, dont elle a renouvellé les travaux & » les succès ». Ce sujet vaste & fécond présente les plus heureux dévéloppemens, qui font parfaitement connoitre l'esprit, le cœur, les vertus admirables de Sainte Thérese. Il est d'ailleurs traité avec une chaleur, une énergie, une profondeur d'idées, une justesse de raisonnemens, qui deviennent tous les jours plus rares. Aussi ce Panégyrique nous paroît-il sortir de la sphère de médiocrité où sont circonscrits les talens de la plupart de nos prédicateurs modernes. Dans la foule des morceaux que nous pourrions offrir aux lecteurs pour justifier nos éloges, nous choisissons celui-ci, parce que c'est une réfutation victorieuse de tout ce qu'on entend dire tous les jours dans le monde, de ces pénitences austères, de ces vertus contemplatives, regardées au moins comme *inutiles*, & que le fiècle philosophe repousse aujourd'hui.

« Ciel! où en sommes-nous réduits, s'écrie l'Orateur, s'il faut faire l'apologie des plus belles vertus? Il est donc inutile, qu'en contemplant la bonté infinie, l'ame s'épure, s'enflamme aux rayons du soleil de justice, & que s'élévant au-dessus de cette atmosphère terrestre, elle remonte à la source de son être, & respire l'air pur de la cité de Dieu! Il est inutile qu'en méditant sur les attributs divins, elle se perfectionne, & apprenne à diriger toutes les actions de la vie, tous les mouvemens du cœur vers notre fin dernière, d'où résulte l'amour pratique de l'ordre, l'heureuse harmonie entre Dieu & ses créatures, qui constitue la véritable vertu! Il est inutile que l'homme, cet assemblage de toutes les calamités, puise dans l'oraison le saint enthousiasme qui charme les plus grandes douleurs, rend insensible aux disgraces & aux humiliations; & par le spectacle des cieux ouverts comme au premier martyr, change en lits de roses les bûchers, & des torrens d'amertume, en sources de délices! Il est inutile que, tandis que les Josué combattent dans la plaine, les Moyse prient sur la montagne; que du désert s'élèvent en chœur mille voix suppliantes qui fassent au ciel une sainte violence, désarment le Dieu vengeur, & éteignent dans ses mains la foudre prête à éclater sur nos villes coupables!.....

» D'ailleurs n'est-ce pas aux vertus contemplatives & religieuses qu'on doit ces monumens de bienfaisance dont les diverses nations s'énorgueillissent? les Jean de Dieu, les Thomas-de-Villeneuve, les Vincent-de-Paul, qui contribuèrent avec tant de succès à diminuer sur la terre la somme des maux, quels hommes étoient-ils? des hommes d'oraison. Les divers temples de la miséricorde, où les maladies & l'indigence, où toutes les misères entassées trouvent d'efficaces soulagemens, quels fondateurs ont-ils eus? quels ministres ont-ils encore? des hommes d'oraison. Que font, je vous le demande, ces héros de la charité, qui, consacrant toute leur existence aux plus pénibles fonctions, ne craignent pas d'être les précepteurs des pauvres, les serviteurs des malades les plus dégoûtans, ou les sauveurs des captifs dont ils brisent les fers? que font ces héroïnes dignes de tous les hommages de la reconnoissance publique, qui pénètrent dans les réduits les plus infects pour y essuyer les larmes de la douleur; dont les soins plus que maternels sont, de ces enfans de la débauche si multipliés aujourd'hui, les enfans & les citoyens de l'Etat, qui, en un mot, sauvent les jours d'une infinité de malheureux, souvent même aux dépens de leur propre vie? Ces bienfaiteurs, ces bienfaitrices de l'humanité souffrante, dans la personne desquels la Providence divine se

rend visible à l'univers, sont presque tous membres des sociétés religieuses : où puisent-ils, les uns & les autres, ce courage qui leur fait braver les horreurs de l'indigence, de l'épidémie & de la mort ? dans les livres & les entretiens philosophiques ? non, sans doute ; c'est dans l'exercice de l'oraison ».

Ce discours est accompagné de notes instructives, intéressantes & très-bien faites. On lit dans une, que Sainte Thérèse ayant logé à Alcala chez les Capucines de cette ville, la supérieure de la maison ne put s'empêcher de dire après son départ : « Dieu » soit béni de nous avoir fait connoitre une Sainte » que nous pouvons toutes imiter ! sa conduite n'a » rien d'extraordinaire : elle mange, elle dort, elle » parle, & rit comme toutes les autres, sans affec- » tation, sans façon, sans cérémonie ; & l'on voit » pourtant qu'elle est pleine de l'esprit de Dieu ». Il me semble que c'est le plus bel éloge qu'on pût faire de Sainte Thérèse pendant sa vie.

On lit dans une autre note ces propres paroles de cette Sainte. « J'écris à la dérobée & avec » peine, parce qu'étant dans une maison pauvre, » cela m'empêche de filer & me détourne de » mes autres occupations. Si on ne m'avoit com- » mandé d'écrire, au seul souvenir que je suis fem- » me, la plume me seroit tombée des mains ». Il faut cependant observer qu'elle avoit beaucoup d'esprit. Dans une de ses lettres au Père *Gratien*, elle lui marquoit : « vous me faites rire, » de dire que vous connoitriez le caractère de cette » demoiselle ..... rien qu'à la voir : croyez-moi, » nous ne sommes pas si faciles à connoître nous » autres femmes ; & tel en a confessé une pendant » plusieurs années, qui est étonné après cela de » l'avoir méconnue. Cela vient sans doute de ce » que les femmes la plupart du tems ne savent pas » même se confesser ».

Méthode de traiter les morsures des animaux enragés, & de la Vipère ; suivie d'un Précis sur la pustule maligne ; par M. Enaux, *Professeur du Cours d'Accouchemens des Etats de Bourgogne, Pensionnaire de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, &c, ; & par M.* Chaussier, *Professeur d'Anatomie des Etats de Bourgogne, Pensionnaire de l'Académie de Dijon, Associé régnicole de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, des Académies des Sciences de Nismes, Toulouse, Montpellier, Correspondant de la Société royale de Médecine de Paris, &c.* A Dijon, chez *Defay*, Impr. 1785. Vol. *in*-12 de 275 pag.

Les accidens qu'occasionne de tems en tems la morsure des animaux enragés & venimeux, ont fixé l'attention de MM. les Elus généraux des Etats de Bourgogne. Par une délibération du 9 Juillet 1784, *ils ont invité MM. Enaux & Chaussier à rédiger, le plutôt possible, un Précis de la meilleure méthode curative de la rage, ainsi que de la morsure de la vipère, & autres animaux venimeux, extrait des meilleurs auteurs, pour être ledit Précis imprimé aux frais de la Province, & envoyé tant aux Curés, qu'aux Syndics des Communautés, & communiqué par eux aux Chirurgiens des lieux.* Ces deux hommes éclairés se sont livrés avec zèle au travail utile que desiroient d'eux MM. les Elus. Après l'avoir terminé, ils l'ont soumis à l'examen de l'Académie de Dijon, de la Société royale de Médecine de Paris, & de l'Académie royale de Chirurgie de la même ville. Ces trois Compagnies ont chacune donné leur approbation à l'ouvrage de MM. Enaux & Chaussier ; & ces suffrages réunis ne peuvent laisser aucun doute sur le mérite de la méthode que nous annonçons.

C'est ici l'occasion de parler de divers établissemens formés par MM. les Elus généraux des Etats de Bourgogne, pour l'avantage de la province.

1°. Un Cours d'accouchemens institué en 1773. Il se fait régulièrement chaque année au printems, en automne, & dure au moins un mois. M. Enaux, Professeur de ce Cours, ne se borne pas à exposer de la manière la plus claire les préceptes les plus importans ; mais il fait manœuvrer les Elèves sur des mannequins. A chaque Cours on admet vingt femmes de la campagne ; &, pour subvenir aux dépenses qu'elles peuvent faire, on donne à chacune 36 liv.

2°. Depuis 1769, M. Chaussier faisoit régulièrement chaque année, & à ses frais, des Cours publics & gratuits d'anatomie. MM. les Elus généraux, considérant l'importance de ce Cours pour l'instruction des Etudians en Chirurgie, & les progrès des Elèves de l'Ecole de Peinture, l'établirent en 1780. Ce Cours, annoncé par des affiches dans la province, commence à la S. Martin, & dure trois mois consécutifs. Le Professeur ne s'en tient pas à une simple démonstration ; mais après avoir considéré la conformation, l'action des parties dans l'état de santé, il en examine les dérangemens, l'altération dans l'état de maladie, indique les moyens curatifs : ainsi ce Cours devient intéressant pour toutes les classes de Citoyens. A la suite de ce Cours, M. Chaussier en fait un public sur les maladies des yeux, & sur les moyens d'y remédier.

3°. C'est au zèle de M. *de Morveau* qu'on doit le projet des Cours de chimie & de minéralogie ; c'est à ses connoissances que l'on doit la célébrité dont jouissent ces établissemens. En 1774, M. de Morveau lut à l'Académie de Dijon, un Mémoire sur l'utilité & les avantages d'un cours de chimie. Ce mémoire intéressant fut présenté à MM. les Elus ; ils y applaudirent & fondèrent un Cours de chimie, qui, depuis ce temps, se fait régulièrement par trois commissaires nommés par l'Académie. Ces Commissaires sont MM. de Morveau, Maret, Chaussier. Pour rendre ce Cours plus intéressant M. de Morveau en fait, chaque année, un autre de minéralogie, dans lequel il expose tous les minéraux de la Bourgogne.

4°. En 1776, on établit un Cours de matière médicale, suite nécessaire du Cours de chimie ; il est fait avec succès par M. *Maret.*

5°. En 1771, M. *Legoux de Gerland* donna à l'Académie un jardin vaste & bien disposé ; mais les

fonds pour l'entretien de ce jardin étant peu considérables, MM. les Elus généraux y ont suppléé, & chaque année, dans le courant de Juillet, M. *Ducahde* fait un cours public, dont il augmente l'utilité par des herborisations à la campagne.

De pareils établissemens sont d'une utilité si marquée, qu'il seroit à desirer de les voir formés dans les principales villes du royaume, tout au moins dans les capitales de chaque province.

GÉOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE.

Nouveau Plan géométral de la ville de Metz, avec ses changemens & augmentations, jusqu'à ce jour. Feuille grand-aigle. Prix 3 liv. en blanc, & 6 liv. lavé & colorié. = *Carte réduite du golfe de Gascogne*, en deux feuilles, avec toutes les sondes indiquées; par MM. *de Périgny* & *Magin*, Ingénieur de la Marine. Prix 4 liv. = *Carte géométrique de l'entrée de la rivière de Bordeaux*, avec toutes les sondes; par M. *Magin*. Prix 3 liv. avec l'instruction. = *Carte géométrique de l'entrée de la rivière de Loire*, avec toutes les sondes relatives à la navigation de cette rivière, en 2 feuilles; par le même. Prix 4 liv.

Toutes ces Cartes, qui sont très-bien gravées, se trouvent à Paris, chez M. *Dezauches*, Géographe, successeur de MM. *Delisle* & *Phil. Buache*, premiers Géographes du Roi, seul chargé de l'entrepôt général des Cartes de la Marine de Sa Majesté, rue des Noyers.

ARTS.

GRAVURE.

La Cachette découverte, estampe gravée d'après M. *Fragonard*, par M. *de Launay* le jeune. Le sujet est rendu dans ces vers de M. *Guichard*, qu'on lit au bas, & qui sont censés être dits par le père armé d'un bâton.

Quoi! nous trahir, ingrat!... je retiens ma colère:
Légitimons plutôt une coupable ardeur.
Au repos de tes jours, ah! fille encore trop chère,
Ah! puisse ne pas nuire un seul moment d'erreur!

Cette estampe a de l'effet: elle fait suite aux deux précédentes, connues sous le titre du *Mariage rompu*, d'après *Aubry*, & du *Mariage conclu*, d'après *Borel*, gravées par le même M. de Launay. Celle dont il est ici question est la 3e des six, toutes commencées, & qui paroîtront successivement. On la trouve à Paris, chez M. de Launay jeune, rue & porte S. Jacques, la porte cochère près le petit marché, n°. 112. Prix 3 liv.

ACADÉMIE.

L'Académie royale des Sciences a tenu le 6 Avril une séance publique. M. le Marquis *de Condorcet* a lu les éloges de *Margraff* & d'*Euler*. M. *de Cassini*, un Mémoire sur la température des caves de l'observatoire; M. *Meunier*, la suite des expériences entreprises par l'Académie sur les Machines aérostatiques; M. l'Abbé *Tessier*, un Mémoire sur les cyprès chauves; M. *Bertholet*, un autre sur l'acide marin déphlogistiqué; & M. *Quatremere d'Isjonval*, un sur les bêtes à laine. M. *Fougeroux de Bondaroy* devoit en lire un sur les étuves propres à la conservation des grains, & en particulier du froment; mais le tems ne le lui a pas permis.

Le Prix *sur la Théorie des Assurances maritimes* que cette Compagnie devoit adjuger en 1783, & qu'elle avoit renvoyée à cette année, est encore remis à l'année 1787; il sera triple, c'est-à-dire, de 600 liv. Les ouvrages ne seront plus reçus après le 31 Août 1786; ils doivent être adressés au Secrétaire perpétuel de l'Académie, qui proclamera la pièce couronnée dans son assemblée publique d'après Pâques 1787.

M. *de Gaulle*, Ingénieur de la Marine, Correspondant de l'Académie, l'ayant priée d'accepter une Médaille de 250 liv. pour un Prix sur cette question: *N'y auroit-il pas des moyens pour placer en mer, le long des côtes de France, dans les parties qui en sont susceptibles, des esplanades ou digues artificielles, qui, dans les gros temps, puissent servir à rompre l'impétuosité de la mer, & sous le vent desquelles un navire du Roi, du Commerce, ou toutes autres embarcations qui n'ont d'autres ressources que la côte, puissent, en y mouillant, y trouver un asyle où ils n'aient d'autres efforts à vaincre que celui du vent, dont la résistance peut être diminuée par les manœuvres usitées en pareilles circonstances?* Cette Compagnie savante a consenti à se charger du jugement du Prix proposé. Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au 1er Janvier 1786; & la pièce couronnée sera proclamée à l'assemblée de Pâques de la même année.

SPECTACLES.

On a été le premier, dans ce Journal, à s'élever contre cette multitude de pièces foibles, & d'un succès presque toujours équivoque, jouées sur le Théâtre italien, & on n'a pas vu sans une espèce de satisfaction qu'on avoit fait depuis peu la même remarque dans quelques autres Journaux, & qu'on exhortoit les Acteurs de ce Théâtre à repousser avec courage la médiocrité qui sollicite les honneurs de la représentation. Si ces Acteurs disoient pour se justifier que, dans les circonstances actuelles & la disette de talens, ils sont bien obligés d'accueillir ce qui se présente, on conviendroit avec eux de cette triste vérité, que les talens commencent à devenir aujourd'hui très-rares: mais on leur diroit qu'en s'armant de sévérité, ils forceroient au moins nos jeunes Auteurs, qui courent la carrière de ce Théâtre, à former un peu moins mal le plan de leurs Pièces, à rejetter les intrigues romanesques, à ne pas se

contenter de quelques traits d'esprit, de quelques bleuettes passagères qui se dissipent avec la même rapidité qu'elles saisissent les regards, mais à donner un certain développement aux caractères & aux situations. Sans doute si des motifs particuliers, des complaisances, & les petites intrigues des Auteurs, ne pouvoient se replier pour surprendre la représentation, il faudroit bien qu'ils s'appliquassent à mieux faire; & qui sait si un Tribunal Dramatique, incorruptible & sévère, ne développeroit pas le germe de quelque grand talent qui reste enfoui par la molle indulgence des Juges?

Si les Acteurs de ce Théâtre avoient fait ces réflexions, ils auroient sans doute été moins indulgens pour la Pièce dont ils ont donné la première représentation le Mardi 24 de ce mois, & qui est intitulée: *La Dupe de soi-même*, comédie en 3 actes, en prose.

Un Négociant Hollandois refuse de donner la main de sa fille à un Officier François qui l'aime & dont il est aimé; il veut le marier à la fille d'un autre Négociant, dont il le croit amoureux, quoique le père de celle-ci tienne à son bien, ainsi que lui-même. En conséquence, il conseille à l'Officier d'enlever cette demoiselle; il lui donne de l'argent, dans ce dessein, & lui prête une voiture. Les deux amans mettent à profit, pour eux-mêmes les propositions du père. La maitresse de l'Officier prend la place de son amie qui, au-dessus de tout préjugé, avoue qu'elle aimeroit mieux que ce fût elle qu'on enlevât. Enfin, tout se découvre; & le père est confus d'être pris dans ses propres filets.

Tel est le Précis succinct de cette Pièce, où il n'y a ni d'intérêt, ni bienséance morale & théâtrale. Aussi les spectateurs en ont témoigné leur mécontentement d'une maniere très-expressive. C...

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Mai 1785.	Du 21. liv.	s.	d.	Du 25. liv.	s.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	753			752		
— du Mexique, à	743			742		
— du Pérou, à	733			732		
— de Guinée, à	753			752		
Or de ducats, *l'once*, à	102			101		
— fin à 23 karats $\frac{21}{32}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15		54	15	
— à 11 den. 10 gr. à	52	15		52	15	
Piastres, à	49			48	7	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre G.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Mai 1785.	Du 25.	Du 26.
Actions des Indes de 2500 l.	2157 $\frac{1}{2}$. 60	
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 liv. 10 s.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	424	
Rescriptions	1. 1 $\frac{1}{4}$	
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	750	
Viager de 1782	18 p. $\frac{0}{0}$ b.	
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	730	
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	497 $\frac{1}{2}$. 97	
Quittance de finance	1. 1 $\frac{1}{4}$. 2 $\frac{1}{4}$. $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	4. 3 $\frac{7}{8}$. 4 p. $\frac{0}{0}$ bén.	
Actions des Indes, nouv.	1070. 68	
Actions de la Caisse d'Esc.		
Actions des Eaux	3000. 2950	

CHANGES ÉTRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 25.	Du 26.
Amsterd.	53 $\frac{3}{8}$	
Hamb.	192	
Londres	28 $\frac{7}{8}$	
Cadix	14 l. 8 s. 6.	
Madrid	14 l. 12 s.	
Gênes	95 $\frac{1}{3}$	
Livourne	99 $\frac{1}{2}$	
Lyon.. Pâques	au pair	

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 31 Mai 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

TESTAMENT *de M. Fortuné Ricard, Maître d'Arithmétique à D***, lu & publié à l'audience du Bailliage de cette ville le 19 Août 1784.* A Paris, rue & hôtel Serpente. 1785. 24 pages *in*-8°.

Ce Teſtament eſt une fiction ſous laquelle l'Auteur, M. *Mathon de La Cour*, de l'Académie de Lyon, a voulu donner une leçon d'économie, & indiquer quelques projets utiles.

Il feint que F. Ricard, en mourant, a une promeſſe de 500 liv. ſouſcrite en ſa faveur par M. P**, Banquier : cette ſomme, dit le teſtateur, provient originairement d'un don qui me fut fait par *Proſper Ricard*, mon très-honoré grand-père, lorſque j'entrai dans ma huitieme année. Il m'enſeignoit alors les principes d'écriture & de calcul. Après m'avoir montré que les intérêts joints d'année en année à un capital qui dort, formoient au bout de 100 ans, plus de cent trente-une fois la première miſe, voyant que j'écoutois cette leçon avec la plus grande attention, il tira 24 liv. de ſa poche, & me dit avec un enthouſiaſme qui eſt encore préſent à ma mémoire : « Mon enfant, » ſouviens-toi, tant que tu vivras, qu'avec l'économie & le calcul, rien n'eſt impoſſible à l'homme. Voilà 24 liv. que je te donne ; je veux » que tu les portes chez un négociant de nos voiſins, qui les prendra dans ſon commerce par » complaiſance pour moi. Tous les ans tu y joindras les intérêts ſans jamais y toucher. A ta » mort, tu emploieras le produit en bonnes œuvres pour le repos de ton ame & de la mienne ».

J'ai fidellement exécuté cet ordre, continue le teſtateur, & pendant ma vie, j'ai fait bien des projets pour l'emploi de cette ſomme. Aujourd'hui, que j'ai près de 71 ans, elle monte à 500 liv. Mais comme il faut ſe borner, je veux qu'elle ſoit partagée en cinq portions de 100 liv. chacune, auxquelles on continuera de joindre chaque année les intérêts, & qui ſeront employées ſucceſſivement, ainſi qu'il ſuit.

Pour cet emploi, nous renvoyons au teſtament. Nous nous contenterons d'indiquer le produit de chaque portion.

1°. Dans cent ans, la première ſomme de 100 liv. ſe trouvera portée à treize mille cent trente-ſix liv. dix-ſept ſols.

2°. Cent ans après, c'eſt-à-dire, dans deux cens ans, la ſeconde ſomme de 100 liv. ſera portée, avec les intérêts, à un million ſept cens vingt-cinq mille ſept cens ſoixante-huit liv. cinq ſols ſix deniers.

3°. Le produit de 100 liv. avec les intérêts de trois cens ans, ſera de deux cens vingt-ſix millions ſept cens onze mille cinq cens quatre-vingt-neuf liv. douze ſols ſix deniers.

4°. Le produit de 100 liv. avec les intérêts de quatre cens ans ſera de vingt-neuf milliards ſept cens quatre-vingt-deux millions, ſept cens ſoixante-un mille quatre cens ſoixante-une liv. treize ſols.

5°. Le produit de 100 liv. avec les intérêts de cinq cens ans, ſera de trois mille neuf cens douze milliards cinq cens ſeize millions ſept cens trente-neuf mille ſoixante-quatorze liv. quinze ſols trois deniers.

Somme prodigieuſe que nous montre un calcul exact à la vérité, mais à laquelle il eſt impoſſible de parvenir. Par ce calcul au moins on voit quels avantages une économie continuée & miſe à profit pendant pluſieurs années peut procurer à une claſſe nombreuſe d'hommes qui, pour ſubſiſter, vendent de bonne heure leurs travaux & leurs ſervices.

Un Domeſtique, par exemple, âgé de 20 ans, dont les gages ſeroient de 150 liv. & qui, les ayant employés les deux premières années à ſe procurer les choſes néceſſaires, voudroit ſe contenter de 50 liv. les années ſuivantes, auroit une épargne de 100 liv. à la fin de ſa troiſième année de ſervice. En faiſant valoir cette ſomme durant 20 ans, en y ajoutant chaque année 100 liv. il ſe trouveroit avoir, à l'âge de 44 ans, 3480 liv. 8 ſ. 9 d. Comme il pourroit encore demeurer dix ans dans ſon état, il auroit à 54 ans un capital de près de 7000 liv. Avec les intérêts de ce capital, il paſſera tranquillement les dernières années de ſa vie.

Réflexions sur l'éloge de Bernard de Fontenelle, Discours par M. Garat, qui a remporté le Prix à l'Académie Françoise, en 1784; par M. Chas, *Avocat, du Musée de Paris.* A Londres, & se trouve à Paris, chez *Cailleau*, Impr.-Libr. rue Galande. 1785. 93 pag. *in*-8°.

On aura peut-être raison de s'étonner de ce qu'on publie si tard des Réflexions sur l'Eloge de Fontenelle. L'Auteur de cette critique pense-t-il que ces sortes d'ouvrages fassent long-tems l'entretien de la société & des Amateurs de la Littérature? Toutes ces Palmes décernées au *Bel-Esprit* ne tardent pas à se flétrir. Ce sont-là de ces feuilles de la Sybille *ludibria ventis*. Quoi qu'il en soit, M. Chas fait voir du talent dans cette discussion. Il caractérise très-bien Fontenelle, & il a réuni dans le morceau suivant le résultat des diverses opinions qui, en quelque sorte, a aujourd'hui *force d'arrêt*, si l'on peut se permettre cette façon de parler.

« Fontenelle est un Auteur élégant, un Littérateur agréable, un Philosophe amusant, un Ecrivain bel-esprit, mais sans nerf, sans chaleur, sans imagination, sans sensibilité, & sans étendue de génie. Ses écrits renferment des choses ingénieuses, des fictions aimables, quelques vérités & beaucoup d'erreurs: il a répandu sur les questions les plus intéressantes des plaisanteries & des épigrammes; il a défiguré la beauté de la morale, par des détails jolis & frivoles, & dégradé la majesté de l'éloquence par un jargon de galanterie; il a cherché à plaire & non [illegible] simple nature qu'il a prise pour modèle: sans cesse dans les tourbillons de la société, il en a pris le ton & les manières; & c'est ici une des principales causes qui l'ont fait regarder comme *Seneque* qui avoit corrompu le vrai goût de la Littérature. Parmi cette quantité d'ouvrages qu'il nous a laissés, on ne distingue aujourd'hui que ses *Mémoires* & les *Eloges des Savans*, où il a développé de grandes connoissances, & une sage philosophie. Il mérite par ces deux écrits notre admiration & notre reconnoissance ».

On ne peut qu'exhorter M. Chas, avec le talent qu'il semble annoncer, à ne point s'attacher à des papillons. Qu'il profite mieux des connoissances qu'il possède; qu'il soit Peintre lui-même au lieu de disserter sur des *dessus de porte*. Nous prenons plaisir à lui rendre justice, à convenir qu'il est nourri des principes d'une critique éclairée, & nous espérons qu'il s'ouvrira un champ plus vaste & plus propre à faire connoître son mérite littéraire.

*Collection de décisions nouvelles & de notions relatives à la Jurisprudence, donnée par M*e Denisart, *mise dans un nouvel ordre, corrigée & augmentée. Tome 3e.* A Paris, chez la veuve *Desaint*, Libraire, rue du Foin S. Jacques. 1784. vol. *in*-4° de 822 pag. Prix 12 liv. rel.

Il est peu d'ouvrages qui puissent inspirer autant de confiance que celui-ci. MM. *Camus* & *Bayard* qui président à cette nouvelle édition de Denisart, jouissent d'une estime très-méritée: ils ont eu l'avantage de se procurer les plaidoyers de MM. les Avocats-Généraux qui ont exercé les fonctions du ministère public depuis le commencement du dernier règne; & nommer MM. *Barentin*, *d'Aguesseau*, *Gilbert*, *d'Ormesson*, *Joly de Fleury*, *Séguier*, & *Saint-Fargeau*, c'est donner l'idée des lumieres & des talens les plus distingués qui ont consacré le nom de ces illustres Magistrats dans cette capitale.

Les éditeurs ont aussi reçu des renseignemens très-utiles des Magistrats des autres Parlemens du Royaume. Plusieurs de leurs confrères du Parlement de Paris les ont aidés de leurs observations, & leur ont indiqués des décisions importantes: d'autres confrères des Parlemens de Province leur ont également ou proposé, ou déjà adressé des indications qui ne pouvoient venir que des lieux même. Enfin il n'est aucun ordre de personnes à qui la connoissance du Droit & de la Jurisprudence est nécessaire, dont ils n'aient reçu des secours & des encouragemens. Il est aisé de voir par-là que cette nouvelle édition présentera la collection la plus complette sur la Jurisprudence moderne.

Afin de concilier la perfection, qui ne peut être l'effet que de beaucoup de travail, avec le desir de faire jouir promptement le public de leurs recherches, les éditeurs ont multiplié leurs coopérateurs. Indépendamment de M. *Meunier*, qui a déjà fourni plusieurs articles pour le volume précédent, & qui en a fourni d'autres pour celui-ci, ils se sont associés entre autres M. *Pigeau*, Auteur d'un excellent ouvrage sur *la procédure*, & M. *Soreau*, *à qui*, comme on l'annonce dans l'avis qu'on lit à la tête du volume, *son goût & ses lectures ont acquis des connoissances multipliées*. Ce dernier a donné un assez grand nombre d'articles qui justifient cet éloge. Tels sont sur-tout les articles *Baron*, *Baronnie*, *Bazoche*, *Bourgeoisie*, *Bourgogne*, *Boulonnois*, *Bâtiment*, *&c.*

Ce volume contient la lettre *B*.

Traité de l'Asthme, contenant la description, les causes & le traitement de cette maladie; par Jean Floyer, *Docteur en Médecine: traduit de l'Anglois.* A Paris, chez *Serviere*, Libraire, rue S. Jean de Beauvais. 1785. vol. *in*-12 de 286 pag.

Ce traité n'est pas nouveau. L'Auteur qui avoit été long-tems sujet à l'Asthme périodique, s'est déterminé à faire la description de cette maladie, après en avoir étudié sur lui-même les phénomènes. Il publia son ouvrage en 1698; il fut réimprimé en 1710, puis en 1726. M. *Jault*, Docteur en Médecine & Professeur en Langue Syriaque au Collège royal de France, connu par plusieurs traductions, a donné aussi celle du livre de Floyer. Elle vit le jour en 1761; elle étoit du fonds de Librairie de *Pierre-François Didot*. Il n'y a eu que cette édition, dont le reste des exemplaires est actuellement possédé par le sieur Serviere, qui a mis son nom au bas du titre, pour annoncer qu'on en trouve chez lui.

ARTS.

MUSIQUE.

Trois cahiers, contenant trois airs de *la Fée Urgelle*, remise en musique par M. le Comte *de F...*, Officier au Régiment d'Infanterie du Roi, représentée à Nanci en 1784; arrangés pour le Piano-Forté & un Violon obligé. A Paris, chez *Bignon*, Place du Louvre, & à l'Opera; & aux adresses ordinaires. Prix 24 f. le cahier.

AVIS DIVERS.

Missel & *Antiphonier* à l'usage des Religieuses Bénédictines, en vélin, avec figures en miniatures coloriées. 2 vol. *in-fol.* très-grand format. *A vendre.* S'adr. à Paris, chez le sieur *Morin*, Libr. rue S. Jacques.

On propose à douze Banquiers, Négocians ou Fabricans de Rouen, Reims, Carcassonne, Lodève, Sedan, Abbeville, &c. de vendre le secret de préserver les laines & draperies de la teigne & des vers qui les rongent dans les magasins. S'adr. à M. *Duslos*, Gentilhomme François, rue & vis-à-vis l'Abbaye S. Victor, à Paris : il donnera tous les éclaircissemens nécessaires, tant sur le secret que sur les conditions de la vente. On est prié d'affranchir les lettres qu'on lui écrira.

MÊLANGES.

A l'Auteur du Journal.

Arrivé depuis peu en France, Monsieur, & mal instruit de votre langue & de vos usages, je me suis trouvé dans une auberge avec trois jeunes gens qui revenoient d'une de vos Universités. Ils y avoient étudié par *bénéfice d'âge*, à ce qu'ils m'ont dit. Est-il croyable qu'en vertu de ce merveilleux bénéfice, on ne soit presque astreint qu'à faire inscrire son nom dans un registre tenu par les chefs de l'Université, & que sans paroître aux écoles, on soutienne publiquement des Thèses dont les argumens & les réponses sont communiquées, moyennant quelques écus ?

Si cela est, Monsieur, ces graves Disciples avoient bien raison de s'égayer aux dépens de leurs Maîtres. Un de ces jeunes licenciés m'a conté qu'il avoit pensé être refusé, parce que, la nuit étant venue pendant sa Thèse, on n'avoit pas eu l'attention de placer assez près de lui un flambeau, afin qu'il pût lire la réponse aux argumens qu'on lui proposoit; il resta court; les Professeurs, d'abord étonnés, finirent par en rire. Ils attribuèrent bénignement ce malheur à son peu d'usage de la langue latine; & il fut reçu comme un autre. Je m'adresse à vous pour savoir ce qu'il y a de vrai dans tout cela: je voudrois de tout mon cœur que ces voyageurs m'eussent trompé.

Je suis, &c. L. C. D. C.

Note de l'Auteur du Journal. Il est fâcheux d'apprendre à l'Etranger qui a écrit la Lettre précédente, que tout ce que lui ont dit les trois jeunes gens n'est que trop vrai. On doit bien former des vœux pour que de pareils abus soient supprimés dans nos Universités.

Un homme capable de boire une grande quantité de vin sans s'enivrer, est, selon l'adage de la province de Champagne, *un homme qui siffle bien.* La découverte suivante pourroit prouver l'origine de cet adage. J'ai trouvé dans un vieux buffet du château d'Assigniers, près Lille en Flandre, deux verres à pied de la forme de nos verres ordinaires, plus ou moins élevés à raison de leur capacité. Le plus élevé & le plus vaste contenoit une pinte de liqueur; le moins élevé & le moins vaste contenoit trois demi-septiers. Vers le milieu de la tige est, comme on le sait, une espece de bouton auquel on applique les doigts lorsqu'on veut faire usage de ces vases; le bouton des verres, dont il est question, est percé transversalement d'outre en outre par un sifflet. Les deux extrémités du sifflet sont saillantes. A l'extrémité opposée à l'embouchure du sifflet est adapté un axe très-mobile sur lequel sont entées des aîles de la forme des aîles de moulin à vent. Il paroit vraisemblable, qu'après avoir rempli de vin la capacité d'un de ces verres, celui qui devoit acquérir le titre du plus intrépide buveur, commençoit par faire usage du sifflet qui mettoit les aîles en mouvement, & que ce titre flatteur n'étoit accordé que lorsque la cessation du mouvement des aîles s'accordoit avec l'exhaustion entière de cette liqueur.

Par M. l'Abbé SIBILLE.

NOUVELLES

QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Il sera mis en vente à l'Orient, le 20 Juin prochain, les Marchandises suivantes, provenant de divers vaisseaux :

788933 livres de poivre. 403 sacs *id.*
8800 livres de café Moka. 2340 balles de café de Bourbon. 4 quarts *id.* de la Martinique.
50000 livres de cauris de Maldives.
90000 livres de salpêtre. 2500 sacs *id.*
10000 livres de noix vomiques.
8000 livres d'encens, premiere qualité.
4000 livres de bois de Sapan.
139000 liv. de bois d'Ebène.
130000 livres de bois rouge.
1000 livres de dents de cheval marin.
900 livres de gomme arabique.
3000 livres de sel ammoniac, premiere qualité.
40 fardes de cannelle.
117 quarts de sucre brut. 9 quarts *id.* tête.
119 caisses de liqueur de la Martinique.
294 peaux de bœufs.
29870 livres de coton de Surate.
665 pièces de guinées blanches, diverses.
344 *id.* de Masulipatan, de 24 aunes.
140 *id.* de Connetour, de 15 aunes.

630 *id.* de Ceylan, de 27 à 28 aunes.
365 *id.* de Dyanaon, de 26 à 27 aunes.
688 *id.* d'Ingeram.
800 demi-pièces de guinées bleues, de 6 aunes $\frac{1}{4}$.
2400 *id.* de 13 aunes & demie à 14 aunes.
533 balles de diverses marchandises blanches & prohibées.
245 pièces de Bajutapeaux.
170 *id.* de Néganepeaux.
4 balles de nicanéas, chasselas & bajutapeaux de Surate.
130 pieces de percalles fines.
478 *id.* de salempouris.
242 *id.* de casses diverses.
48 *id.* de Sanas. 120 *id.* de Bassetas.
100 *id.* de Hamans.
280 *id.* de Stinkerques par 20.
71 *id.* de Bengale, par 10.
20 *id.* d'organdis de Madrapac.
60 *id.* de doréas de Tirnemalet.
34 *id.* de basin de Goudelour.
60 *id.* de mouchoirs de Vintepaleon, de 12.
187 *id.* de Bengale, de 10.
120 *id.* de percalle, fond blanc, coins rouges, de 12 à la pièce, sur 3 quarts.
205 *id. id.* de Masulipatan, de 8 à la pièce, sur $\frac{3}{4}$.
603 pièces de chitres, ou 201 pathes, de 3 aunes 3 quarts chaque.
260 *id.* de betilles de 15 aunes.

Nota. Les conditions de la vente seront jointes à la disposition qui sera délivrée à MM. les Négocians quelques jours avant l'époque fixée de l'autre part.

On attend ici à l'époque de la vente, les vaisseaux *la Vicomtesse de Noailles*, de l'Isle-de-France & de l'Inde, avec du café & des toileries; *la Glaneuse*, de Bourbon, avec du café; *la Comtesse de Maillé*, de l'Isle-de-France, avec du café, poivre & ballotages; *le Maréchal de Castries*, du Bengale & de Pondichéry, & quatre vaisseaux de Chine.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 25 Mai.				Du 28.			
A la Halle.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.
Froment, de....	20		à 24		20		à 24	
Orge, de.........	16				16		à 17	
Seigle, de.........	15		à 16		15		à 16	
Avoine, de......	26		à 30		24		à 32	
Farine blanche,	45		à 48		45		à 48	
Bis-blanc & bis,	34		à 44		36		à 44	
	le sac de Farine pesant 325 livres.							
A la Grève.								
Froment, de....	23		à 24		24			
Orge, de.........	16				16		à 17	
Seigle, de.........	15		à 16		15		à 16	
Avoine, de......	26		à 30		24		à 32	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *G.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Mai 1785.	*Du* 27.	*Du* 28.
Actions des Indes de 2500 l.	2155.52$\frac{1}{2}$.55.	2055.52$\frac{1}{2}$...........
Portion de 1600 liv.............	1380..................	....
Portion de 312 liv. 10 f........	272.....................	....
Portion de 100 liv...............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	424.....................	....
Rescriptions........................	1$\frac{3}{4}$.1$\frac{1}{4}$.1.1$\frac{1}{2}$...........	1.2$\frac{1}{2}$.2.1$\frac{3}{4}$.1$\frac{1}{2}$........
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	750.....................	750.....................
Viager de 1782.....................	18 p. $\frac{0}{0}$ b.............	18 p. $\frac{0}{0}$ bén..........
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$...	16 bén..................	16 bén..................
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	72).28..................	729.28..................
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	496.97$\frac{1}{2}$.97..	496$\frac{1}{2}$.96.96$\frac{1}{2}$.......
Quittance de finance..........	$\frac{3}{4}$.2$\frac{3}{4}$.1.1$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p....	1$\frac{1}{4}$.$\frac{3}{4}$.1$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p.......
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..............	4. 3$\frac{7}{8}$. 4 p. $\frac{0}{0}$ bén...	4. 4$\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.......
Actions des Indes, nouv..	1066.65.	1062.64.63..........
Actions de la Caisse d'Esc.	7500..................	....
Actions des Eaux...............	2900.2825.50. ...	2860.65.70.........

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 27.	*Du* 28.
Amsterd.	53 $\frac{3}{8}$...............	53 $\frac{3}{8}$...............
Hamb......	192..................	192..................
Londres..	28 $\frac{7}{8}$...............	28 $\frac{7}{8}$...............
Cadix......	14 l. 8 f. 6....	14 l. 8 f. 6....
Madrid....	14 l. 12 f......	14 l. 12 f......
Gênes.....	95 $\frac{1}{2}$...............	95 $\frac{1}{2}$...............
Livourne	99 $\frac{1}{2}$...............	99 $\frac{1}{2}$...............
Lyon.. *Pâques*	au pair..........	au pair..........

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 2 Juin 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

*Les Voyages du Lord Henri, Histoire angloise; par J.-H.-D. B***, auteur du nouveau petit Pompée, & du danger d'une première faute.* A Londres, & se trouve à Paris, chez *Couturier*, Imprim.-Libr. quai des Augustins. 1784. Vol. *in*-12 de 246 pag.

On n'accusera pas l'Auteur de ce Roman de manquer d'imagination ni d'expédiens pour présenter son héros dans des positions & des aventures plus singulières les unes que les autres. Le Lord *Henri* est fils de la Reine *Elisabeth* & du Comte *d'Essex*. La ressemblance étonnante qu'il avoit avec ce dernier, oblige la Souveraine de le tenir éloigné des regards du monde: elle a même fait empoisonner son Gouverneur, dont elle craignoit la tendresse pour son fils. Henri instruit de tout prend la fuite, muni d'argent & de lettres de crédit que le bon Gouverneur lui avoit laissées en lui conseillant de passer aux Indes occidentales. Il y court de grands dangers: mais il est sauvé par un chef de Flibustiers, qui avoit des obligations infinies au Comte d'Essex, & qui se déclare le protecteur de son fils.

Ces brigands s'emparent d'un vaisseau espagnol. Parmi les prisonniers étoit une femme charmante, nommée *Sophie*, qui tout-à-coup porte l'amour le plus violent dans le sein du jeune homme: mais elle étoit mariée; & Henri, par un effort généreux de vertu, rend la liberté à Sophie, ainsi qu'à son époux. Il devient l'amant heureux d'une *Fille du Soleil*, de *Zélie*, qui, prête à être la victime des combats, est accueillie par une troupe d'Amazones. Description de l'isle qu'habitent ces Héroïnes: elle s'appelle *Félicie*. Les hommes y étoient asservis aux femmes, & les garçons étoient élevés comme les filles. Henri, arraché de ce séjour, tombe dans les mains des Espagnols. Il regrettoit encore sa chère Zélie, lorsqu'il est consolé de cette perte par *Léonore*, âgée de 15 à 16 ans, & fille du Gouverneur: elle fuit avec Henri; mais elle lui est enlevée. Le voilà encore dans une nouvelle isle, celle de Philos, Colonie du Chili, gouvernée par le meilleur des Souverains.

Henri ne manque pas d'être amoureux dans cette retraite; & quel est l'objet de sa passion? *Issa*, la fille aînée du Roi. Il tombe *malade d'amour*. Cependant il cherche à se vaincre, est nommé Ambassadeur auprès d'un grand Prince, ennemi de Philos. Au moment que se fait la négociation, il est enlevé: on lui bande les yeux; & pendant quinze jours de suite, il est emmené au grand galop, il ne sait où. Le bandeau lui est ôté: il s'endort, se réveille à des mots italiens qu'on lui adresse. Il est dans le royaume des Liriens, ancienne Colonie des Vandales & des Italiens. Enfin Issa lui est rendue, Sophie aussi, de même que Zélie. Les deux premières ne deviennent plus que ses amies; & Zélie est l'épouse préférée.

Eloge de M. Prost de Royer, ancien Echevin & Lieutenant-général de Police de la ville de Lyon, &c. prononcé à l'ouverture des audiences de la Sénéchaussée de Lyon, le 30 Novembre 1784; par M. Baron du Soleil, *Procureur-général honoraire de la Cour des Monnoies de Lyon, Procureur du Roi en la Sénéchaussée, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, &c.* 1785. 68 pag. *in*-8°.

M. Prost de Royer, qui fait le sujet de cet éloge, naquit à Lyon le 1er Septembre 1729; il mourut en cette ville le 21 Septembre 1784, âgé de 55 ans & 20 jours. Il avoit été successivement Administrateur des Hôpitaux, Echevin, Président du Tribunal de Commerce, Lieutenant-général de Police, Provincial des Monnoies. Dans toutes ces places il signala son zèle, sa probité, son désintéressement. Il emporta en mourant les regrets de ses concitoyens; & sa mémoire sera long-temps respectée.

On ne doit point être surpris que l'éloge d'un homme cher à sa patrie, prononcé par un Magistrat estimable ait fait la plus grande sensation, qu'il ait obtenu les plus vifs applaudissemens, qu'il ait fait répandre des larmes.

Le Cabinet des Fées, ou Collection choisie des Contes des Fées, & autres Contes merveilleux, ornés de figures. 1re & 2de livraisons, contenant *les Contes de Charles*

Perrault ; les Contes de Madame la Comtesse de Murat ; les Contes de Madame la Comtesse d'Aulnoy. 1785. 4 vol. *in-8°.*

Cette collection avoit été annoncée en 25 vol. mais, depuis la publication du *Prospectus*, plusieurs Gens de Lettres se sont réunis pour demander quelques Contes qui avoient été omis dans la liste, tels que *les mille & un quart-d'heure ; les Contes Turcs ; les Contes des Fées, par Fénélon ; ceux de Montcrif ; les Fables de Bidpaï, &c.* Au moyen de cette restitution, la collection aura 30 vol. de Contes, & un vol. de discours, contenant l'origine des Contes des Fées, & les notices sur les Auteurs.

On délivrera régulièrement deux volumes par mois. On s'inscrit pour ladite collection, à Paris, rue & hôtel Serpente, chez *Cuchet*, Libraire-Editeur des *Œuvres de le Sage* & *de l'Abbé Prévost.* Le prix de l'inscription est de 3 liv. 12 sols le volume broché, orné de 3 planches, faites sous la direction de MM. *de Launay* & *Marillier.*

Œuvres completes d'Homere, traduction nouvelle, dédiée au Roi, avec des notes historiques, géographiques & littérales ; par M. *Gin*, Conseiller au Grand-Conseil. Nouvelle édition en 8 vol. gr. *in-8°*, papier superfin d'Annonai, des presses de M. *Didot* l'aîné, avec deux cartes géographiques, dirigées par M. *Mentelle*, Historiographe de Monseigneur Comte D'ARTOIS.

Il paroîtra un volume de cette édition tous les trois mois, à compter du premier Novembre prochain 1785, concurremment avec la superbe édition *in-4°*, ornée de 50 estampes en taille-douce, que Sa Majesté a honorée de sa souscription. Prix 12 liv. le volume broché en carton. Les exemplaires seront envoyés francs de port, pour Paris, à ceux qui se feront inscrire chez M. Didot l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue Pavée S. André-des-arcs.

Le nombre des exemplaires de l'édition *in-4°* est réduit de 500 à 300: savoir, 200 avec le texte grec, & 100 de la seule traduction françoise. La souscription, pour cette édition, sera irrévocablement fermée au premier Septembre prochain. L'édition *in-8°*, ainsi que l'édition *in-4°*, contiendra à la suite des notes, toutes les imitations des poëtes latins, parmi les Italiens, du *Tasse* & de l'*Arioste* ; parmi les Anglois, de *Milton*, avec la traduction, & toutes celles de nos plus célèbres Poëtes François.

On trouvera à la même époque, chez *Serviere*, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais, vis-à-vis les Ecoles de Médecine, le cahier de ces imitations, destiné à compléter l'édition *in-12.*

M. *Ponce*, Graveur de Monseigneur Comte D'ARTOIS, rue S. Hyacinthe, n° 19, s'occupe actuellement de la gravure de 50 estampes, pour cette édition. Elles coûteront 48 liv. & paroîtront successivement avec chaque volume du texte. On prie ceux qui voudront les acquérir de se faire inscrire chez l'Auteur.

Réponse à l'Auteur des Doutes d'un Provincial, proposés à MM. les Médecins-Commissaires chargés par le Roi pour l'examen du Magnétisme animal. A Londres, & se trouve à Paris chez *Bailly*, Libr. rue S. Honoré, vis-à-vis la barrière des Sergens. 1785. 70 pages *in-8°.*

L'auteur de cette brochure ne s'est point chargé de répondre à tout ce qu'il a plu au Provincial d'avancer. Il auroit fallu composer un énorme volume. Quoiqu'il ne se soit attaché qu'à un petit nombre d'objets, il prouve que le Provincial a dit beaucoup de mal des Médecins & de la Médecine, sans connoître les Médecins ni la Médecine ; que les reproches qu'il leur fait ne sont pas fondés ; qu'il a traité trop gravement, & comme une affaire d'Etat, une *faribole* (le Magnétisme animal), &c. &c.

MÉTÉOROLOGIE.

A l'Auteur du Journal.

Laon, 5 Mai 1785.

J'ai eu l'honneur, Monsieur, de vous adresser quelques réflexions sur la prédiction d'un observateur allemand, qui fixoit au 11 ou au 15 Avril la cessation du froid & le règne de la chaleur. En effet, l'air a paru s'adoucir vers le 8; ce qui a duré jusqu'au 18. J'entendois alors tout le monde applaudir aux sublimes connoissances du Prophète, lorsque tout-à-coup le temps se remit au froid si vivement qu'il gela presque toutes les nuits, jusqu'à la fin du mois; & il soufloit, pendant le jour, un vent de Nord-Est très-piquant. Les actions du soi-disant Prophète tombèrent aussi-tôt: on convint qu'on s'étoit trop hâté de prononcer en sa faveur, & que sa prédiction étoit hasardée & destituée de fondement. Cela n'empêchera pas que le premier astrologue qui viendra nous annoncer quelque événement sinistre, ne fasse tourner les têtes ; car telle est notre folie de croire plus aisément aux prédictions malheureuses qu'à celles qui nous annonceroient des événemens agréables ; ce qui prouve que la crainte est le principal ressort qui fait agir la multitude.

Mais laissons là les événemens futurs pour parler du présent & du passé. Il est certain que la température que nous venons d'éprouver est rare ; il y en a peu d'exemples relativement à la durée du froid, ainsi qu'on le verra dans la table suivante qui présente pour chaque mois, depuis 1768, le nombre des jours de gelée observés dans le climat de Paris. On remarquera que je ne fais mention que des jours où le thermomètre a été observé au terme de la congelation & au-dessous; & vous savez, Monsieur, qu'il monte assez souvent à 2 ou 3 degrés au-dessus, quoiqu'il gele à blanc & même à glace dans la campagne. Le nombre des jours de gelée pour 1785, ne sera complet qu'à la fin du mois de Décembre: ainsi je le laisse en blanc dans la colonne intitulée *total.*

Je suis, &c. COTTE, *Prêtre de l'Oratoire, Correspondant de l'Académie royale des Sciences.*

Nombre des jours de gelée observés chaque mois dans le climat de Paris, depuis 1768 jusqu'en 1785.

Années	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Octobre.	Novemb.	Décembr.	Total.
1768	10	4	10			3	9	36
1769	11	6	7	3	3	7	9	46
1770	13	12	18	[1 & 2 Mai]		3	5	54
1771	18	9	15	7		8	2	59
1772	23	7	3	3			12	48
1773	12	19	10	9			1	45
1774	16	11	3			11	12	53
1775	6	1	4	1	1	5	11	29
1776	26	2	3	2	1	5	8	47
1777	19	19	6	7	3	4	22	80
1778	19	18	6	1	2		4	50
1779	24	1	1			2	8	36
1780	23	16		1		7	19	66
1781	95	3				4	4	26
1782	8	21	9		1	11	12	62
1783	4	4	7			5	17	37
1784	27	21	9	3	1		23	93
1785	7	21	24	6				
Résultats moyens.	11	11	8	2	1	4	10	

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

Honorer, par des monumens, la mémoire des Gens de Lettres qui ont fait un noble usage de leurs talens, c'est encourager leurs successeurs à les imiter. Tel est le motif qui nous détermine à publier l'Ephitaphe qu'un des amis de feu M. l'Abbé *de Mably*, a consacrée à cet Ecrivain. On y a joint la traduction françoise, en faveur de ceux qui n'entendent pas le latin.

D. O. M.
E. M. Æ.

GABRIELIS BONNOT DE MABLY
GRATIANOPOLITANI

JURIS NATURÆ ET GENTIUM INDAGATOR
INDEFESSUS AUDAX FELIX
DIGNITATIS HUMANÆ VINDEX
INTER SCRIPTORES POLITICOS INSIGNIS
ORBIS UTRIUSQUE SUFFRAGIIS ORNATUS
EVENTUUM PRÆTERITORUM CAUSAS DETEXIT
FUTUROS PRÆNUNTIAVIT
QUÆ AD AVERTENDOS DOCUIT
RECTI PERVICAX
QUID PULCHRUM, QUID TURPE
QUID UTILE, QUID NON
DIXIT
VIR PAUCORUM HOMINUM
HONORES DIVITIAS
OMNIMODA SERVITII VINCULA
IN MODICA RE
CONSTANTER ASPERNATUS
VITA INNOCUUS, RELIGIONIS CULTOR
ÆQUISSIMO ANIMO
OBIIT 23 APR. D. 1785. NAT. 14 MART. 1709.
H. M.
AMICI MŒRENTES POSUERUNT.

A la gloire de Dieu tout bon, tout puissant, & à la mémoire éternelle de Gabriel Bonnot de Mably, né à Grenoble.

Infatigable, courageux, heureux dans ses recherches sur le droit de la nature & des gens, il a vengé la dignité de l'homme.

Egal aux plus célèbres écrivains politiques, les deux mondes l'ont honoré de leurs suffrages.

Il a découvert aux peuples les causes des révolutions, annoncé celles dont ils sont menacés, indiqué les moyens de les prévenir.

Invariablement attaché au vrai, il a démasqué le vice, fait briller la vertu, éclairé les hommes sur leurs plus grands intérêts.

Il ne prodigua ni son estime, ni son amitié. Dans la médiocrité de sa fortune, il a constamment dédaigné les honneurs, les richesses, toutes les places, comme des entraves à la liberté.

Sa vie fut sans tache. Fidèle aux devoirs de la Religion, il mourut avec tranquillité le 23 Avril 1785. Il étoit né le 24 Mars 1709.

Ses amis affligés lui ont érigé ce monument.

On lit dans la seconde partie de l'*Histoire & Mémoires de la Société royale de Médecine*, année 1783, qui se trouve à Paris, chez *Barrois* jeune, Libr., quai des Augustins, des observations très-curieuses & très-intéressantes sur la nature & le traitement

de la rage ; cette maladie si terrible pour ceux qui en sont attaqués, & si effrayante pour ceux qui en sont les témoins. Dans le nombre de ces observations on trouve un fait qui s'est passé à Carcassonne, concernant la rage ou l'hydrophobie spontanée qui a pour cause les affections particulieres de l'ame, tel qu'un dépit violent ou un accès de colère. Cette espèce de rage est d'autant plus horrible, que de tous les moyens connus il n'en est aucun qu'on croye convenable au traitement.

On rapporte qu'un jeune homme, passionnément amoureux, avoit employé les prières, les protestations, les instances les plus pressantes pour renouer avec sa maitresse, après une brouillerie de quelques mois: elle demeura inflexible, & ne voulut plus l'entendre ni le voir. Un jour que le hazard les fit rencontrer l'un & l'autre, le jeune homme lui renouvella ses sentimens. La femme, obstinée dans ses refus, lui ôta tout espoir. Alors, dans un de ces momens passionnés où l'on ne connoit que la fureur, le jeune homme se mordit au doigt du milieu de la main jusqu'à s'emporter la peau. Le lendemain il sentit des élancemens au doigt mordu, avec une douleur qui s'étendoit sur tout le bras. La tète se prit; il eut des mouvemens convulsifs qui se succéderent d'un moment à l'autre. Il fut saisi de l'horreur de l'eau; il refusa tous les alimens; l'air même le suffoquoit; il menaça de mordre tout le monde; & le quatrième jour il mourut dans les accès de la rage la plus confirmée.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A LA ROCHELLE, le 24 Mai 1785.

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 36 à 40 l.
Seconde sorte.... 34 à 36
Troisième sorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28

Les sucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Première sorte, 00 à 00 l.
Seconde sorte ... 60 à 66
Troisième sorte.. 54 à 58
Quatrième sorte.. 44 à 48
Petits sucres...... 36 à 40
Communs.......... 32 à 36

Le sucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 s. 6 d. à 16 s.
Beau verd, 15 s.
Marchand, 14 s. 6 d. à 14 s. 9
Ordinaire, 13 s. à 13 s. 6.
Triage, 9 à 12 s.

Le café de la Martinique vaut 1 s. à 1 s. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 s. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 s. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 s.
Graveau & poussière, 6 l.

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... o.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.
Rocou, 17 s. la livre.
Cacao, 12 à 13 s. *idem.*
Canefice, o le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campèche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melasse, 16 à 17 l. *idem.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

MAI 1785.	*Du 30.*	*Du 31.*
Actions des Indes de 2500 l.	2155	....
Portion de 1600 liv........	....	....
Portion de 312 liv. 10 s........	....	....
Portion de 100 liv........	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	424..........	....
Rescriptions..........	$1\frac{3}{4}$. $3\frac{1}{2}$. $1\frac{1}{4}$..........	2. $1\frac{1}{4}$. $\frac{1}{2}$. $\frac{3}{4}$..........
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	753..........	....
Viager de 1782..........	18 p. $\frac{0}{0}$ bénéfice..	18 p. $\frac{0}{0}$ bénéfice..
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$...	16 bénéfice..........	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	729..........	729..........
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	496. $96\frac{1}{2}$. 96......	496. $95\frac{1}{2}$..........
Quittance de finance..........	$2\frac{1}{2}$. $1\frac{1}{4}$. $1\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p...	$\frac{3}{4}$. $1\frac{1}{2}$. 1. 2 p. $\frac{0}{0}$ p..
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..........	$4\frac{1}{2}$. 3 p. $\frac{0}{0}$ bénéf....	4 p. $\frac{0}{0}$ bénéfice....
Actions des Indes, nouv....	1063.65.66.65...	1070.72.75.70...
Actions de la Caisse d'Esc....	....	....
Actions des Eaux..........	2880.900.20.60.	3050.20.70.80...

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 30.	*Du 31.*
Amsterd.	$53\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$..........	$53\frac{1}{2}$..........
Hamb......	192 à $192\frac{1}{4}$......	192..........
Londres..	$28\frac{13}{16}$..........	$28\frac{3}{4}$..........
Cadix......	14 l. 9 s..........	14 l. 9 s..........
Madrid....	14 l. 12 s......	14 l. 12 s......
Gênes.....	95	$95\frac{1}{2}$..........
Livourne	$99\frac{1}{2}$..........	$99\frac{1}{4}$..........
Lyon .. *Pâques*	au p. à $\frac{1}{8}$ bén..	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ bénéf....

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Samedi 4 Juin 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

L'HOMME *de Lettres bon Citoyen, Discours philosophique & politique de S. A. Dom* Louis Gonzague de Castiglione, *avec les notes de M. l'Abbé* Louis Godard; *traduit de l'Italien par M.* P**. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Barrois* l'aîné, Libr. quai des Augustins; *Guillot*, Libr. rue S. Jacques. 1785. 114 pag. *in*-12.

Il faut avouer que voilà peut-être un des sujets le plus intéressant, & le plus susceptible d'une sage discussion. Ne devroit-on pas cependant plaindre le siècle de ce qu'on sépare en quelque sorte le titre d'Homme de Lettres de celui de bon Citoyen? Cela n'auroit présenté qu'une seule idée dans ces beaux jours où les arts ne faisoient qu'échauffer le cœur pour les vertus & les devoirs. Qu'auroient dit les Grecs, si l'on eût, chez eux, traité cette question? Leurs Poëtes, leurs Orateurs ne concouroient-ils point à établir tous ces principes qui font la base de l'homme & du citoyen?

Venons à l'ouvrage dont il s'agit. « L'illustre Auteur de ce Discours, nous dit le Traducteur, considère les Sciences comme des instrumens de félicité dans la main des hommes, & montre en même temps que la législation, le commerce, la tranquillité, la gloire & la sécurité publiques dépendent des lumières des nations qui coopèrent d'autant plus au bien-être universel, qu'elles sont plus familiarisées avec les Lettres, & plus éclairées ».

Mgr. de Castiglione considère l'homme relativement au gouvernement, au droit public, à l'esprit des affaires, à la religion, aux mœurs, au bon exemple & au bonheur. Il s'élève avec raison contre ce préjugé si répandu dans le monde: que *les Gens de Lettres ne sont bons qu'à faire des Livres*; « comme si ceux qui se sont le plus appliqués à cultiver leur esprit, à perfectionner leur raison, s'étoient rendus par-là incapables des emplois qui exigent beaucoup de raison; comme s'il n'y avoit qu'une sorte d'esprit, exclusive à toute autre, qui pût primer dans les affaires; enfin, comme si le goût des Arts, le savoir, le grand talent de la parole, étoient incompatibles avec la science politique. Qui ignore que les Princes & les Ministres qui ont le mieux gouverné, ont été les plus éclairés »?

Vient ensuite un tableau rapide des avantages dus à l'amour & à la pratique des Arts. Il faut lire dans l'ouvrage ces détails qui prouvent que l'Auteur unit la sagesse de l'examen à une profonde érudition. Il jette, si l'on peut le dire, des traits de lumière qui conduisent à un jour radieux sur toutes les parties & les créations utiles des Arts & des Sciences. Il termine son coup-d'œil si étendu, si philosophique, par le portrait admirable de *l'Homme de Lettres bon Citoyen.*

Ce Discours, si digne de son succès, est enrichi de notes instructives. On peut reprocher au Traducteur des expressions impropres, des négligences de style: malgré ces foibles taches, nous lui devons de la reconnoissance. On voit avec plaisir que l'Italie est toujours le sanctuaire des Arts, & que la haute noblesse met au nombre de ses titres les plus éclatans son amour pour les Arts, & la culture de ses propres talens. En effet, ce Discours doit ajouter à la splendeur de la naissance de S. A. Dom Louis Gonzague de Castiglione. *César*, par ses *Commentaires*, a su fixer les yeux de la postérité, autant que par la première place du monde, où sa valeur & sa profonde politique le firent asseoir; & César Homme de Lettres est aussi grand assurément que César Empereur.

Les notes de M. l'Abbé Godard, qu'on lit à la suite de ce Discours, développent, avec beaucoup de justesse, plusieurs idées que S. A. Dom Castiglione n'avoit fait que présenter avec précision & rapidité. La brochure est terminée par l'examen (en 7 pages) de *l'opinion de Platon, que les Etats seront heureux lorsqu'ils seront gouvernés par des Rois Philosophes, ou lorsque des Philosophes deviendront Rois*; traduit de l'Italien de *Benoît Averani*. Assurément Platon n'a jamais entendu parler de ces hommes qui se parent du nom de Philosophe, que l'espèce de science qu'ils possèdent rend arrogans, grands parleurs, & beaucoup plus vicieux que tous les ignorans; ni même de ceux qui, mettant toute leur occu-

pation à la contemplation de la Nature, se rendent tout-à-fait incapables des emplois de la vie civile : mais il a voulu parler d'un sage qui, doué d'un génie sublime, & d'une grandeur d'ame supérieure à toutes les choses périssables, règle ses mœurs par la Philosophie, & acquiert cette prudence nécessaire à quiconque veut commander glorieusement à tout un peuple ; qui de la contemplation des choses descend à l'action ; qui enfin est tel que nous le dépeint *Eschyle : le vrai Sage n'est pas celui qui fait beaucoup, mais celui qui fait des choses utiles.*

Histoire des Dieux, ou *Histoire poëtique ; par Mademoiselle* Julien. A Paris, chez l'Auteur, place Dauphine, n° 4 ; *Mérigot* l'aîné, Libr. boulevart S. Martin ; & *Regnault*, Libr. rue S. Jacques. 1785. 2 vol. *in*-12.

On ne sauroit faire trop d'accueil à un ouvrage où la Mythologie prend, si l'on peut le dire, la forme & l'intérêt d'une Histoire complette. C'est ce qu'a exécuté avec succès M^{lle} Julien. Nous n'avions jusqu'ici que des Dictionnaires volumineux, ou des Abrégés incomplets & sans liaison : elle nous offre un tableau suivi de tout ce que l'Antiquité a pu imaginer sur cette matière ; elle a réuni des membres qu'on nous avoit présentés épars, & en a fait un corps proportionné. « J'ai cru, dit notre estimable Auteur, que pour écrire une Histoire » dont les Poëtes ont fait tous les frais, je de» vois me rapprocher de leur style ; la pompe & » l'harmonie sont faites pour s'allier avec le charme » de la Fable, qui prête tant à l'imagination, & » que M. *Marmontel* regarde, avec raison, comme » la plus ingénieuse invention de l'esprit hu» main ». M^{lle} Julien nous prévient qu'elle a ajouté à son ouvrage une table générale & très-étendue. Peut-être auroit-elle pu approfondir davantage son sujet, & nous donner tout ce qui a été jusqu'à présent découvert sur la Mythologie. Il ne tient qu'à elle de fouiller dans une carrière aussi riche. Son plan est aussi raisonnable qu'ingénieux : elle a fait les premiers pas ; il ne lui reste qu'à poursuivre une route qu'elle a le mérite d'avoir ouverte, & de tenter de nouveaux efforts pour achever un tableau qui ne peut être que très-intéressant.

Petite Bibliothèque des Théâtres, contenant un Recueil des meilleures Pieces du Théâtre François, tragique, comique, lyrique & bouffon, depuis l'origine des Spectacles en France, jusqu'à nos jours. Année 1785. N° 4, contenant *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, tragédies de *P. Corneille*. = *N°* 5, contenant *Jodelet*, ou *le Maître Valet*, & *Dom Japhet d'Arménie*, comédies de *Scarron*. A Paris, au Bureau, rue des Moulins, butte S. Roch, n° 11, où l'on souscrit, ainsi que chez *Belin*, Libr. rue S. Jacques ; & *Brunet*, Libr. rue de Marivaux, place du Théâtre Italien. 2 vol. *in*-16.

Médecine-pratique & moderne, appuyée sur l'observation, recueillie d'après les ouvrages de feu M. Marquet, *Doyen du Collège royal des Médecins de Nanci, & de plusieurs autres Médecins célèbres ; mise en ordre par M.* Buc'hoz, *son gendre, Médecin de* MONSIEUR, *& augmentée de plusieurs de ses observations. Tome* 3^e. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue de Richelieu-Sorbonne. 1785. Vol. *in*-8° de 319 pag. Prix 5 liv.

On sait que dans cet ouvrage on suit, pour les maladies, l'ordre alphabétique. On trouve dans le 3^e vol., que nous annonçons, le traitement de 24 maladies ; il commence par la *paralysie* & finit par la *vomique* ; ce qui comprend seulement 147 pages. Les autres 172 pages sont remplies par d'autres objets, dont la plupart ont déjà été imprimés : telle est la *nouvelle méthode de connoître le pouls par la musique*, ouvrage du beau-père de M. Buc'hoz. Dans l'édition séparée de cette méthode se trouvoit une table gravée où le rithme musical du pouls étoit représenté. Le public ne se plaindra-t-il pas de la suppression de cette curieuse tablature ?

Le 2^e volume de la Médecine pratique fut annoncé l'année dernière 1784, n° 36, pag. 173.

POPULATION.

Il y a eu, en 1783, dans la Généralité d'Alençon, 18164 *naissances*, 5350 *mariages*, 21260 *morts*, 27 *professions religieuses*, 35 *morts en religion* : en 1784 il y a eu 18595 *naissanc.*, 5404 *mariages*, 19212 *morts*, 28 *professions religieuses*, 36 *morts en religion.*

ARTS.

MUSIQUE.

8^e Recueil, composé d'ariettes d'*Alexis & de Justine*, de *Théodore*, de *Panurge*, de *Dardanus* & autres, avec accompagnement de Harpe ; par M. *Corbelin*, Maître de Harpe, pour servir de suite à sa méthode de Harpe. Prix 6 liv. = 10^e Recueil, composé d'ariettes choisies des mêmes pièces, avec accompagnement de Guitarre, par le même : pour servir de suite à sa méthode de Guitarre. Prix 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, place S. Michel, maison du Chandelier ; M^{lle} *Castagnery*, rue des Prouvaires ; M. *Deroullede*, rue S. Honoré, près celle des Poulies ; à Versailles, chez *Blaisot*, Libr. rue Satory ; & aux adresses ordinaires de Musique.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie Royale de France s'est fait le 1^{er} de ce mois : les numéros sortis sont, 19, 5, 57, 4 & 56. Le prochain tirage se fera le 16.

Maison d'Education tenue par M. *Frémont*, ancien Professeur d'Eloquence, Licencié en Droit dans l'Université de Paris. A Paris, rue des Fossés S. Victor,

la deuxième porte cochère après la rue des Boulangers, en descendant.

Outre une belle terrasse, il y a un beau & grand jardin, sur le dos de la montagne, en très-bon air. Elle est près du Jardin du Roi, des Cours publics de Physique & d'Histoire naturelle, du Collège Royal où se font différens Cours publics de Langue, d'Histoire, de Poésie, de Mathématiques, & près des Ecoles de Droit, & non loin du Palais. M. Frémont a consacré pendant plus de vingt ans ses soins & son zèle tant à l'éducation publique qu'à l'éducation particulière. Instruit par une étude constante de l'art si difficile d'élever la jeunesse, & guidé par une longue expérience, il a composé un ouvrage sur l'Éducation physique, littéraire, morale & religieuse. Le Cours complet d'Etudes qu'il y trace est celui qu'il a suivi long-temps avec succès dans des Maisons distinguées de Paris, où il a donné des leçons de Langues Françoise & Latine, de Géographie & d'Histoire, de Rhétorique, de Littérature, de Mathématiques & de Philosophie.

Depuis plusieurs années M. Frémont s'est consacré tout entier à l'éducation du petit nombre d'élèves qu'il prend chez lui. On ne peut s'étendre ici sur les avantages de cette maison d'éducation. M. Frémont, que nous connoissons particuliérement, n'est point un de ces instituteurs vulgaires, qu'un vil intérêt guide dans l'exercice de ses fonctions; il en connoit toute l'importance, & il les remplit avec un zèle digne de la confiance qu'on veut bien lui témoigner. Il s'attache à former également le cœur & l'esprit, à donner le goût des connoissances utiles & agréables, à inspirer un grand respect pour la religion & la pratique de toutes les vertus. Il ne réunit qu'autant d'Elèves qu'il en faut pour faire régner l'émulation, qui est l'ame des études, & il se borne à une douzaine.

Le sieur *Cabannes*, Apothicaire du Roi, à Paris, au coin de la rue Taranne & de celle des SS. Pères, donne avis qu'il débite, avec la *Poudre de longue vie*, ou *Thé de Santé de M. de Saint-Germain*, un imprimé instructif & très-détaillé de ses vertus & de la manière d'en faire usage.

MÉLANGES.

Les Lunes du Cousin Jacques, divisées par influences & par accès. Ouvrage périodique proposé par souscription.

Il y a long-temps, est-il dit dans le *Prospectus*, qu'il est question des influences de la lune; là-dessus, comme sur mille autres choses, *Hyppocrate dit* oui, *mais Gallien dit* non. Le *pour* & le *contre*, être indéfinissable, qui souvent d'une dispute légère a fait naitre une guerre épouvantable, qui divise par-tout les savans, & bien plus encore les ignorans, qui enrichit tant d'Imprimeurs, épuise tant de papeteries, exerce tant de bras, fait gémir tant de presses, & bâiller tant d'Amateurs; le *pour* & le *contre* a eu lieu sur-tout au sujet des Influences de la Lune.

Cet astre de la nuit a aussi des influences sur le *Cousin Jacques*; & ses *Lunes* vont paroître périodiquement aux conditions suivantes.

Chaque *Lune*, formant un *Numéro* séparé, *in*-12, petit format, sera divisé par *Influences*, & chaque *Influence* par *Accès*. Il y aura quatre *Influences* par *Lune*: celle de la *Nouvelle Lune*, celle du *Premier Quartier*, celle de la *Pleine Lune*, (ordinairement plus gaie & plus folle que les autres), & celle du *Dernier Quartier*, qui sera toujours intitulée *ma Gazette*, la Lune n'ayant pas coutume d'influer comme à l'ordinaire dans les derniers jours. Un nombre d'*Accès*, égal au nombre des jours de la Lune, au *Dernier Quartier* près, complétera chaque *Numéro*, formant un volume, tantôt plus, tantôt moins considérable, tantôt gai, tantôt triste, souvent bien fou, quelquefois même un peu philosophique, selon les Influences.

Le premier *Numéro*, contenant vingt-deux *Accès*, & *ma Gazette*, à commencer *le 7 Juin* inclusivement, jusqu'au *6 Juillet* exclusivement, paroitra vers la Nouvelle Lune de Juillet, peut-être même auparavant. Mais si, pour des raisons imprévues, il essuyoit quelques retards, les *Lunes* suivantes n'en seront pas moins exactes. Chaque Numéro se trouvera chez le Libraire le jour même de la *Nouvelle Lune* de chaque mois.

L'abonnement, qui se fait chez *Lesclapart*, Libr. pont Notre-Dame, n° 23, est de 18 liv. pour Paris, & de 21 liv. pour la Province: port franc. Chaque *Lune*, prise séparément, est de 36 s. brochée. On peut s'adresser directement au sieur Lesclapart, en affranchissant les lettres & l'argent.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 19 Mai 1785.

Je croyois, Monsieur, avoir prévenu toute espèce de réplique de la part de M. *Gastelier*, en rendant publique par la voie de votre Journal, la Lettre de M. *Bardin*, qui déclaroit *n'avoir jamais pris l'Eau médicinale, sans en avoir reçu beaucoup de soulagement, qu'on a tort de dire qu'il est retombé dans son premier état, que rien n'est plus faux.* D'après une pareille lettre, personne n'a dû s'arrêter à mon récit; cependant M. Gastelier prétend *avoir reçu des Lettres dans lesquelles on déclare suspecter fort la vérité du fait, d'après la manière dont je l'annonce; & que je suis tout simplement un prête-nom.* C'est donc pour trouver occasion de me dire une chose injurieuse qu'il a imaginé ce prétexte: car il n'est pas concevable qu'on prétende savoir plus sûrement que par le malade, si son état est amélioré, & si un remède l'a réellement soulagé. Si j'étois un *prête-nom*, je n'aurois pas fait toutes les démarches que j'ai faites pour repousser l'injure de M. Gastelier; j'aurois attaqué ceux qui m'auroient compromis, comme je repousse l'injure gratuite que me fait M. Gastelier, qui emploie les expressions les plus méprisantes pour attirer sur moi le mépris des honnêtes gens.

M. Gastelier prétend *n'avoir d'autre intérêt que celui de la vérité.* Rapprochez, je vous prie, ses assertions, & vous serez à portée d'apprécier son motif. Il avoue, dans sa dernière diatribe, que *par l'usage de l'Eau médicinale, combinée avec les vésicatoires, le malade s'est trouvé mieux:* ce qui est conforme à ce qu'écrit le malade, *qu'il n'a jamais pris l'Eau médicinale sans être soulagé.* Cependant, dans sa première diatribe, M. Gastelier met l'inventeur de l'Eau médicinale au nombre de ces Empoisonneurs publics, *contre lesquels il sollicite une chambre ardente.* Quelle nature de poison *qui, pris pendant dix-huit mois, n'a produit que du soulagement;* suivant le malade, & suivant M. Gastelier, *a produit un mieux!*

Est-ce *l'amour du vrai* qui a conduit la plume de ce Médecin? Cet homme, *ami du vrai*, oubliant qu'il vient de dire que *le malade s'est trouvé un peu mieux de l'usage de l'Eau médicinale*, assure, quelques lignes après, que *depuis 18 mois que le malade fait usage de l'Eau médicinale, il n'est pas plus avancé que le premier jour.* Le malade assure que *rien n'est plus faux;* & le Médecin, *ami du vrai*, soutient au malade qu'il n'est pas soulagé.

M. Gastelier prétend distraire l'attention du lecteur de ses contradictions, en me reprochant de m'être qualifié de *Contrôleur des Fermes*, comme si cela pouvoit changer les faits affirmés par le malade. Mais son triomphe sur ce point même sera court; car sur sa Lettre, j'ai vérifié la mienne, timbrée de Montargis, & j'ai vu que je n'avois pas pris cette qualité; c'est une erreur de celui qui a fait le recueil, qui, en mettant la qualité, a mis celle de *Contrôleur* au lieu d'*Employé.* Vous voyez, Monsieur, que M. Gastelier auroit bien fait de s'imposer le silence qu'il déclare vouloir garder dans la suite.

Je suis, &c. *TEZENAS.*

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Mai 1785.	Du 28. liv.	s.	d.	1^r *Juin.* liv.	s.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	754			752		
— du Mexique, à	744			742		
— du Pérou, à	734			732		
— de Guinée, à	752			752		
Or de ducats, *l'once*, à	102	10		101		
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	104			104		
— à 20 karats, à	86			86		
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	12	6	54	15	
— à 11 den. 10 gr. à	52	12	6	52	15	
Piastres, à	48	17	6	48	17	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JUIN 1785.	*Du* 1^r.	*Du* 2.
Actions des Indes de 2500 l.	2157½.60.57½	....
Portion de 1600 liv.	....	....
Portion de 312 liv. 10 s.	....	....
Portion de 100 liv.	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	425	....
Rescriptions	1½.1¼.2	....
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	....	....
Viager de 1782	18 p. % bénéfice	....
Viager de Décembre 1783	12 p. % bénéfice	....
Viager de chance à 10 p. %	15¾ bénéfice	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	730	....
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	495½	....
Quittance de finance	2.¾.1.1½ p. % p.	....
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	4 p. % bénéf.	....
Actions des Indes, nouv.	1074.73.75	....
Actions de la Caisse d'Esc.	....	....
Actions des Eaux	3080.95.3105	....

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 1^r.	*Du* 2.
Amsterd.	53½	....
Hamb.	192¾	....
Londres	28 $\frac{11}{16}$ à ¾	....
Cadix	14 l. 9 s.	....
Madrid	14 l. 12 s.	....
Gênes	95½	....
Livourne	99½	....
Lyon .. *Pâques*	⅞ p. % bénéf.	....

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 7 Juin 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

HISTOIRE *de Stanislas Ier, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, dédiée au Roi; par M. l'Abbé* Proyart, *de plusieurs Académies nationales & étrangères, Principal du Collège du Puy.* A Paris, chez *Berton*, Libr. rue S. Victor; à Lyon, chez *P. Bruyset-Pontus*, rue S. Dominique; & au Puy, chez *Lacombe*. 1784. 2 vol. *in-12.*

Nous ne nous ferons pas un mérite d'avoir prévu le succès de cet ouvrage dès qu'il parut. L'Histoire du Roi Stanislas nous manquoit: cette Histoire, singuliérement liée à celle de notre France, est un tissu de révolutions extraordinaires, d'actions louables ou de sentimens vertueux. Il n'en falloit pas davantage, sans doute, pour pouvoir conjecturer que le Public lui feroit un accueil distingué.

Nous voyons Stanislas Leczinski, au sortir de son éducation, mais d'une éducation mâle & soignée, porter dans les assemblées de sa nation des connoissances profondes & toute la prudence de l'âge mûr. Bientôt le charme de son éloquence & la douceur de ses mœurs fixent sur lui les regards & la bienveillance de la multitude. Dès l'âge de 19 ans, des provinces entières le demandent pour *Maréchal*, ou Président d'une Diète nationale; & à 21 ans, il est député vers le Roi de Suède, pour traiter avec lui des plus grands intérêts de la République.

Charles XII croit découvrir dans l'Ambassadeur des Polonois le sujet le plus propre à manier les rênes du Gouvernement dans des temps orageux: il donne ordre à un de ses Ministres de proposer la couronne à Leczinski. « Mais, répond le jeune » Polonois, que deviendra donc notre liberté, si » c'est le Roi votre Maître qui me porte sur le » trône »? On n'obtient son acquiescement qu'en lui persuadant que le vœu du Roi de Suède est aussi celui de tous les vrais Polonois, & que son élection va mettre fin aux maux de sa malheureuse patrie.

L'Histoire des prospérités rapides & des revers éclatans de l'*Alexandre du Nord* est assez connue. La fortune du Roi Stanislas étoit étroitement liée à celle de ce Héros; mais quelle différence de caractères dans ces deux Princes alliés! L'un, fier & ardent, ne respire que la guerre & les combats; l'autre, pacifique & modéré, croit perdre son temps sur un trône, s'il ne peut y faire le bonheur de ses peuples. De-là ce combat de générosité, unique dans l'histoire. Stanislas entreprend un long & périlleux voyage pour aller conjurer lui-même son allié de souscrire à son abdication. Charles, alors prisonnier, mais aussi inflexible, aussi absolu dans sa prison que lorsqu'il étoit à la tête de ses armées victorieuses, proteste à Stanislas qu'il le soutiendra malgré lui sur son trône; & il l'eût fait, sans doute, s'il n'eût rencontré la mort au moment où il se préparoit à recommencer la guerre avec une nouvelle ardeur.

C'est après avoir perdu son trop généreux allié, que le Roi Stanislas tourna ses pas vers la France. Il n'y cherchoit qu'un asyle, il y trouva un peuple entier d'amis, & un trône pour sa fille unique. La nation françoise ne pouvoit se montrer plus généreuse à son égard; mais on peut dire qu'il s'acquitta pleinement envers elle, en lui donnant pour Reine une Princesse que son éminente piété, sa charité sans bornes, & les plus belles vertus de son sexe rendoient supérieure au rang qu'elle occupoit.

Stanislas avoit trouvé le bonheur en perdant sa couronne; ses compatriotes, en s'empressant de la lui rendre après la mort de son rival, le replongent dans de nouveaux malheurs; malheurs cependant qui, par des voies extraordinaires, le conduisent sur le trône de la Lorraine, où il règne enfin paisiblement.

C'est sur ce Théâtre, trop petit pour un si grand cœur, que M. l'Abbé Proyart nous représente son Héros déployant toutes les qualités & les vertus qui distinguent les grands Rois. Tout ce qu'un Souverain peut faire pour mériter l'amour de ses peuples, tout ce que peut faire un riche pour se faire bénir des malheureux, tout ce que peut faire

un Prince chrétien pour la gloire de la religion & le soutien des mœurs, le Roi Stanislas le fit chez le peuple fortuné sur lequel il régna; & l'on ne sauroit faire un pas dans la Lorraine, sans y rencontrer des monumens touchans & de sa piété & de son tendre amour pour ses sujets.

M. l'Abbé Proyart, dans le second volume de son ouvrage, nous offre les Ecrits choisis de ce Roi Philosophe. Ce sont d'agréables & d'utiles leçons pour les hommes de toutes les conditions, & spécialement pour les Princes & les Rois; ces divers Ecrits, tous dignes de leur auguste Auteur, peignent la beauté de son génie, & attestent la sincérité de ses vertus.

Nous regrettons que les bornes de ce Journal ne nous permettent pas de nous étendre plus au long sur le mérite de cet excellent ouvrage; mais tout ce que nous pourrions ajouter en diroit moins sans doute que la marque d'estime distinguée dont un juge bien compétent, le Roi de Pologne actuel, vient d'honorer l'Auteur, auquel il a adressé son portrait avec cette Lettre écrite de sa main.

« Monsieur l'Abbé Proyart, si je n'ai pas répon-
» du plutôt à votre lettre du 30 Octobre, c'est
» que j'ai voulu me laisser le loisir d'apprécier
» l'ouvrage qu'elle me présentoit. Je l'ai lu atten-
» tivement, & avec cet intérêt que l'on donne
» à des situations qui ont des rapports avec celles
» où nous nous sommes trouvés. On aime à dé-
» mêler ce qu'elles ont eu de commun dans leurs
» causes & de différent dans leurs effets. La lec-
» ture de votre Livre m'a donné ce plaisir. Le
» fond des choses, & les formes qu'elles ont reçues
» de l'Historien, y ont également concouru. Je
» desire que la marque ci-jointe de mon estime
» en soit aussi, pour vous, une de ma recon-
» noissance. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait,
» Monsieur l'Abbé Proyart, en sa sainte garde.
» STANISLAS-AUGUSTE, Roi. *Varsovie, le 8 Jan-*
» *vier 1785* ».

Q. Horatii Flacci Carmina expurgata, cum adnotationibus ac perpetuâ interpretatione Josephi Juvencii e Societate Jesu, &c.; c'est-à-dire, *Poësies d'Horace châtiées, avec des notes & une interprétation suivie; par le P.* Joseph Jouvency, *de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition très-correcte.* 1785. 2 vol. *in*-12. Prix 5 liv. rel.

P. Virgilii Maronis opera interpretatione & notis illustravit Carolus Ruæus, jussu christianissimi Regis, ad usum serenissimi Delphini, &c.; c'est-à-dire, *Œuvres de Virgile, avec l'interprétation & les notes de* Charles la Rue; *par ordre du Roi Très-Chrétien, à l'usage du Dauphin. Nouvelle édition exactement revue.* 1785. 3 vol. *in*-12. Prix 7 liv. 10 f. rel.

Ces deux ouvrages se vendent à Paris, chez *Barbou*, Imprimeur-Libraire, rue & vis-à-vis la grille des Mathurins. On sait que le travail des deux Jésuites, sur *Horace* & *Virgile*, est très-estimé: on en fait usage dans les classes; & les nouvelles éditions, fort correctes, qu'on vient de publier, ne peuvent qu'être très-utiles aux Ecoliers.

EDUCATION PUBLIQUE.

Nous nous attendions bien que les questions d'un abonné sur l'éducation, insérées dans la feuille du 26 Mai dernier, ne feroient pas sans réponse. L'objet est véritablement important; & l'on ne craint pas même de dire que c'est le plus important qu'il puisse y avoir dans un Etat. Aussi dans tous les temps & chez toutes les nations policées, les Législateurs s'en sont-ils essentiellement occupés. On nous a déjà fait parvenir quelques réponses, dont nous ferons un choix pour les soumettre successivement au jugement des Lecteurs. Voici la première qui nous a été adressée.

Question. Que doit-on penser de tous les ouvrages qui paroissent journellement sur l'éducation?

Réponse. Tous ces ouvrages démontrent d'abord combien l'éducation publique est défectueuse. On doit les regarder comme autant de cris publics contre la grandeur du mal. Mais aucun ne va chercher la maladie dans sa source. Ce sont bien des palliatifs, au moins quelques-uns; mais il leur est impossible de faire revivre la bonne éducation.

Q. Quel avantage est-il résulté, pour l'éducation, de la diversité des plans qui ont été proposés depuis une vingtaine d'années?

R. Peut-être plus de lumières dans les connoissances accessoires; mais, à coup sûr, plus d'ignorance dans celles qui seules méritent le nom d'essentielles. On doit regarder la plupart de ces plans comme les recettes des Empyriques: elles peuvent opérer sur quelques sujets bien constitués; mais en général elles ne peuvent faire que du mal.

Q. Seroit-il important de revenir à l'ancienne méthode, en faisant les réformes qui seroient jugées nécessaires?

R. Très-important; mais la réforme à faire est bien considérable. Tout le mal de l'éducation vient de ce qu'on en a exclu la religion; c'est donc une nécessité première de la rappeller dans les classes, & de l'y faire régner en souveraine, & sur les maitres, & sur les élèves ....
....
.... La forme des études demande également une réforme.

Q. Lequel seroit préférable de confier l'éducation à des maitres séculiers, ou à un corps régulier?

R. Il est démontré par le fait que des maitres séculiers ne cherchent en général les chaires de professeurs que pour les émolumens......................
....
.... Il n'en est pas de même des réguliers. Leur dépendance, les comptes rendus tous les ans de leur conduite, les égards mérités par leur constance & leurs travaux les rendent & plus laborieux & plus appliqués.

Q. Dans le cas qu'on se décide pour un corps régulier, quel est celui qui feroit le plus propre à remplir cette fonction si honorable & si utile à l'Etat ?

R. Pour remplir une fonction si honorable, mais si peu honorée, si utile à l'Etat, mais abandonnée à l'apparence trompeuse de quelques talens, le choix à faire n'est pas difficile. Il ne s'agit que de réunir en une seule congrégation les Oratoriens & les Doctrinaires. Ce projet a déjà été conçu : ils ne s'en éloignent pas ; mais ils demanderoient une consistance proportionnée à ce que leur institut a d'honorable & de si utile à l'Etat.

Q. Ce corps serviroit-il à exciter une émulation louable parmi ceux qui sont chargés de l'éducation publique en France ?

R. Certainement ils exciteroient cette émulation si desirée, puisque leurs écoliers réuniroient les mœurs & le véritable savoir ; seules qualités que doit avoir une bonne éducation. Qui empêcheroit, pour y réussir, qu'ils fussent admis par la suite aux honneurs des Universités ?

Q. Combien d'années faudroit-il pour mettre ce Corps en état de rendre les études florissantes dans les Colléges qui lui seroient confiés ?

R. Il ne faudroit que le temps nécessaire pour composer les livres élémentaires ; car tout ce dont on se sert à présent est dangereux ou sans but. Ce travail ne demanderoit pas plus d'une année. On l'emploieroit à y familiariser les Professeurs ; .....
....
....
....

Nota. Si on veut de plus longs détails, l'Auteur pourra en donner par la voie qu'on voudra lui faire connoître.

AVIS DIVERS.

POÉSIE.

Sur le dévouement héroïque du Prince Léopold de Brunswick, *qui s'est noyé dans l'Oder, en voulant porter du secours à des personnes exposées au plus grand danger sur ce Fleuve.*

Ce Prince généreux dans le péril se jette ;
Son cœur vole au secours de la calamité :
Ce n'est point, à sa mort, le deuil de l'étiquette ;
C'est le deuil de l'humanité.

Par M. DE SANCY.

MÊLANGES.

Paris, 1 Juin 1785.

Projet pour le soulagement des veuves & des enfans des Gens de Lettres morts sans fortune, & pour la publication de leurs écrits posthumes.

Vous savez, Monsieur, que les Gens de Lettres ne sont pas communément favorisés des biens de la fortune ; que livrés à l'étude & confinés dans la retraite, ils n'ont ni le tems ni la volonté de courir après ses faveurs, & que trop souvent ils meurent laissant pour tout héritage à une veuve & des enfans en bas âge, des ouvrages commencés qui restent oubliés & presque toujours perdus pour le public. Que penseriez-vous d'une société de gens aisés & également zélés pour la gloire des lettres & de ceux qui les cultivent, dont l'objet seroit le soulagement de ces veuves, l'éducation de leurs enfans & la publication des ouvrages de leurs maris ? souvent ces ouvrages sont avancés ; mais pour les publier, il faudroit avoir des fonds qui manquent à la veuve ; & les Libraires trop souvent dupes de leur facilité à traiter avec les Auteurs pendant leur vie, se prêtent difficilement à l'acquisition des ouvrages posthumes, sur-tout quand il faut les faire revoir & continuer.

Nous avons vu avec attendrissement les aveugles-nés, les vieillards octogénaires, les pauvres femmes en couche, soulagés par la bienfaisance d'une société respectable, dont le zèle en faveur de l'humanité souffrante a été merveilleusement secondé par une multitude de citoyens de tous les états & de tout âge. Si cette Société est parvenue à remplir des objets si dispendieux, combien ne seroit-il pas plus aisé de porter des secours aux veuves & aux enfans des Auteurs, qui paroissent abandonnés à l'infortune, tandis qu'il n'est aucun corps, aucune communauté qui ne s'empresse d'avoir soin de ses veuves ? Ici l'exercice de la bienfaisance seroit d'autant plus facile, que le cas dont je parle est heureusement peu commun & que d'ailleurs l'impression des ouvrages laissés par leurs Auteurs feroit souvent rentrer une partie des fonds avancés pour le soulagement de leur famille. Soulager, protéger, aimer une veuve & les orphelins d'un citoyen qui les laisse sans fortune, pour avoir passé sa vie à composer, dans une retraite obscure, des ouvrages qui feroient perdus pour le public, cette idée est douce, consolante ; elle me plait d'autant plus, qu'en soulageant des infortunés on restitueroit à la Littérature des écrits qui lui appartiennent.

Je voudrois, Monsieur, l'avoir conçue, cette idée ; mais elle n'est pas de moi. La Compagnie dont je desirerois voir l'établissement, existoit dès le commencement de ce siècle, à Dresde ; & elle y a subsisté jusqu'au ravage de la guerre de 1760. Un particulier qui a voulu demeurer inconnu, mais que l'on sait avoir donné de bons ouvrages, conçut & exécuta ce beau projet ; des littérateurs honnêtes & vertueux se réunirent à lui ; & enfin le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, *Frédéric-Auguste* confirma, en 1722, un établissement si glorieux par un édit qui honore à jamais son cœur. Cette Compagnie étoit nommée *de Charité & des Sciences*, *Societas Caritatis & Scientiarum.* On peut en voir l'histoire dans la préface qui est en tête du premier volume de ses mémoires, publiés sous le titre d'*Analecta ex omni meliorum literarum genere*, *Sacro*, *Historico*, *Philologico*, *Mathematico*, *Antiquario*, *quæ*

collatis operis ad publicos usus evulgat Societas Caritatis & Scientiarum (1).

Quel exemple pour notre capitale, où le nombre des gens vertueux & humains est presque égal à celui des infortunés ! combien je desire de l'y voir suivi ! Pour cela, il ne feroit pas nécessaire de former une nouvelle Compagnie de bienfaisance, si une de celles qui existent déjà, daignoit adopter & même perfectionner le plan de la société de Dresde. Je connois plus d'un homme de lettres qui feroient enchantés de concourir à une si belle oeuvre, soit par la revision gratuite des écrits de leurs confrères, soit par le don de quelques mémoires ou dissertations de leur composition, dont la réunion formeroit des recueils qui feroient vendus sous l'inspection de la Compagnie, au profit du nouvel établissement. Je ne veux pas, Monsieur, passer les bornes d'une lettre, en donnant à mon projet tous les développemens nécessaires ; mais s'il étoit agréable à quelqu'une de ces compagnies de bienfaisance qui honorent l'humanité & la nation, j'offre de grand cœur de soumettre mes idées à ses lumières ; & pour montrer que j'en desire ardemment l'exécution, je m'engage à y concourir, en faisant moi-même les frais & les avances nécessaires au soulagement de la famille du premier homme de lettres qui viendra à décéder dans le besoin.

Je suis, &c. *l'Abbé de S. L***.*

(1) Il a paru trois volumes *in-quarto* de ce recueil ; les deux premiers à Leipsik, en 1725 & 1730 ; & le troisième à Dresde en 1748. Je ne possède que les deux premiers qui contiennent, dans le genre historique, des Mémoires sur le commencement du royaume d'Arles, sur la Société littéraire du Rhin, un Calendrier biographique (très-bien conçu) des Littérateurs du seizième siecle, des recherches sur les personnes mortes de douleur, &c. On y trouve encore des Mémoires de philologie sacrée & profane ; des Dissertations de médecine & de chirurgie, &c. ; ensorte que ce recueil est aussi curieux par la variété, que par le choix des matières.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 1er Juin.				Du 4.			
A LA HALLE.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.
Froment, de....	20		à 24		20		à 24	
Orge, de.........	16		à 17		16		à 17	
Seigle, de.........	15		à 16		15		à 16	
Avoine, de......	28		à 32		24		à 30	
Farine blanche,	45		à 48		45		à 48	
Bis-blanc & bis,	34		à 44		30		à 40	
A LA GRÈVE.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*							
Froment, de....	24		à 25		22		à 25	
Orge, de.........	16		à 17		16		à 17	
Seigle, de.........	15		à 16		15		à 16	
Avoine, de......	28		à 32		24		à 30	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JUIN 1785.	*Du* 3.	*Du* 4.
Actions des Indes de 2500 l.	2157$\frac{1}{2}$. 60..........	2160. 57$\frac{1}{2}$. 60.....
Portion de 1600 liv..............	1387....................	1390....................
Portion de 312 liv, 10 f........	....	....
Portion de 100 liv..............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	425	....
Rescriptions..........................	1$\frac{1}{4}$. 1$\frac{1}{2}$. 1$\frac{3}{4}$. 2.......	1$\frac{1}{2}$.2.1$\frac{3}{4}$................
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	753	753.54.55..........
Viager de 1782.....................	17$\frac{3}{4}$.18.17$\frac{1}{2}$ p. % b.	18.17$\frac{3}{4}$ p. % bén...
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	15$\frac{3}{4}$ bénéfice.......	15$\frac{3}{4}$ bénéfice.......
Lor. d'Avril 1783, à 600 l.	729......................	729......................
Lor. d'Octob. 1783, à 400 l.	495$\frac{1}{2}$.95.95$\frac{1}{2}$......	495$\frac{1}{2}$. 95..........
Quittance de finance.........	1.$\frac{3}{4}$.2$\frac{1}{2}$.1$\frac{1}{2}$ p. % p...	1.$\frac{3}{4}$. 1$\frac{1}{4}$ p. % perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..............	4 p. % bénéfice....	4 p. % bénéfice....
Actions des Indes, nouv..	1072.68.70.72...	1075.74.73.72...
Actions de la Caisse d'Esc.	....	....
Actions des Eaux..............	3050.3110.108..	3130. 140. 150...

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 3.	*Du* 4.
Amsterd.	53$\frac{5}{8}$..............	53$\frac{5}{8}$..............
Hamb.....	191$\frac{3}{4}$..............	192$\frac{3}{4}$ à 191$\frac{7}{8}$...
Londres..	28$\frac{13}{16}$ à $\frac{3}{4}$.......	28$\frac{3}{4}$..............
Cadix.....	14 l. 9 f.......	14 l. 9 f.......
Madrid....	14 l. 12 f.....	14 l. 12 f. 6.
Gênes.....	95$\frac{1}{2}$..............	95$\frac{1}{2}$..............
Livourne	99$\frac{1}{2}$..............	99$\frac{1}{2}$..............
Lyon.. *Pâques*	$\frac{1}{4}$ p. % bénéf....	$\frac{1}{4}$ p. % bénéf....

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Jeudi 9 Juin 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

ANDROMÈDE, *Poëme en cinq Chants; par M. L. D. N.* A Paris, chez *Bailly*, rue S. Honoré, près la barrière des Sergens. 1785. 66 pag. *in*-12. Prix 36 f. br.

Le Poëte dédie son ouvrage à sa mère : son Epitre est touchante, & annonce un sentiment aussi vrai que légitime. On aime toujours à voir l'amour filial, faire éclater ses innocens transports, quoique la corruption des mœurs & l'abus du bel-esprit nous éloignent tant de la nature, & nous rendent indifférens aux devoirs les plus sacrés. On observera que l'Auteur est un jeune homme de dix-huit ans. On ne peut donc lire son poëme qu'avec les yeux d'une prévention favorable, & qui nécessairement produit l'indulgence. On ne sauroit rechercher dans des travaux semblables, le fruit d'un âge si tendre, ce goût, cette correction, cette imagination réglée & nourrie des excellens modèles, qualités que l'on attend & qu'on exige d'un Ecrivain mûri par les années & consommé dans les études de l'antiquité; sources uniques où l'on puise le vrai talent & les moyens de l'échauffer & de l'agrandir.

Au reste, on connoît le sujet d'Andromède; c'est un de ces morceaux de la Fable qui renferme le plus d'invention & d'intérêt; & le jeune Poëte a su quelquefois s'approprier assez heureusement ces richesses.

De l'Education physique & morale des Enfans des deux sexes. A Paris, chez *Nyon* l'aîné, Libr. rue du Jardinet, quartier S. André-des-arcs. 1785. Vol. petit *in*-12 de 406 pag.

Parmi les nombreux traités d'éducation, celui-ci est d'un nouveau genre. Le plan que l'Auteur trace doit être exécuté par les femmes elles-mêmes. Elles seront en même temps les institutrices de leurs fils & de leurs filles. Elles les alaiteront, les sevreront, leur apprendront à parler, à écrire, à dessiner; elles leur enseigneront la géométrie, la chronologie, la géographie, l'histoire, la logique, la morale, l'astronomie, le françois, le latin, le grec, la botanique, la physique, la médecine, la jurisprudence, l'agriculture, &c. &c. L'éducation qui commence à leur naissance ne finira qu'à vingt ans.

L'Auteur convient que les femmes, dans la génération présente, n'ont pas les talens nécessaires pour entreprendre un si grand ouvrage, leur éducation ayant été négligée. Mais une volonté bien décidée suffit; il ne s'agit que de commencer. Elles acquerront insensiblement les connoissances qui leur manquent, & les transmettront à leurs élèves. Cependant l'Auteur appelle à leur secours quelques maitres, mais avec réserve, pour le dessin, pour la danse, pour le maniement des armes, pour l'équitation, &c. Il ne se dissimule pas non plus les difficultés d'une semblable institution, qui pourtant ne pourroit être véritablement exécutée que par des femmes riches, parce qu'elle demande des dépenses, que les femmes de la simple bourgeoisie ne seroient pas en état de faire. Mais comme les premières formeroient sous elles des institutrices, celles-ci pourroient être utiles par la suite. L'imitation & l'amour de la société leveroient insensiblement les obstacles; & après deux ou trois générations, les femmes de toutes les classes, qui auroient été élevées suivant la méthode de l'Auteur, seroient les seules institutrices de leurs enfans. Alors la vertu, la force, le courage, les bonnes mœurs, la science, seroient universellement répandus; & la France rassembleroit un peuple de Sages. Quelle révolution! Mais il faut que les femmes du haut rang, que les femmes des nobles, que les femmes riches, dociles à la voix de l'Auteur anonyme forment, dès ce moment, le généreux dessein de ne plus vivre que pour leurs enfans & pour l'Etat. Nous le desirons; mais qui peut l'espérer!

L'Auteur s'attend à une foule de critiques sur son vaste & minutieux plan; nous n'en grossirons pas le nombre.

Courier lyrique & amusant, ou Passe-temps des Toilettes; du Mercredi 1er Juin 1785. No 1, 1re & 2de Parties. On souscrit en tout temps pour ce Journal, dont il paroit une feuille tous les quinze jours,

à Paris, chez *Knapen* & fils, Libr.-Imprim. rue S. André-des-arcs, en face du pont S. Michel. Mais en quelque tems qu'on le fasse, on recevra les Numéros de l'année qui auront paru précédemment, de manière qu'elle finira & commencera à la même époque pour tout le monde. Prix 14 liv. pour Paris, 16 liv. 8 s. port franc pour la province.

Le genre que l'Auteur a adopté, & la variété qu'on y trouve, ne peuvent manquer de lui attirer beaucoup de partisans. La 1re partie contient trois Chansons, dont deux sont notées; & la 2e des anecdotes qu'on retrouve ici avec plaisir. En voici deux que nous choisissons dans le nombre.

« Arlequin disoit fort plaisamment à propos de la noblesse: *Si Adam avoit voulu acheter une charge de Secrétaire du Roi, nous serions tous Gentilshommes* ».

« *Sorbiere*, Historiographe de France, ne recevant que de foibles marques de la générosité du Pape *Clément IX*, dont il avoit été l'ami avant son exaltation, lui écrivit: *Saint Père, vous envoyez des manchettes à celui qui n'a point de chemise* ».

ÉCONOMIE RURALE.

Instruction sur les moyens de suppléer à la disette des Fourrages, & d'augmenter la subsistance des Bestiaux; publiée par ordre du Roi. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1785. 16 pag. *in*-4°.

Voici le préambule de cette instruction.

« La disette des fourrages, suite de la sécheresse extrême qui règne depuis le commencement de l'année, ayant occasionné dans plusieurs provinces du royaume, la perte d'une partie des bestiaux, & répandu dans toutes la crainte de ne pouvoir en conserver le nombre nécessaire pour l'Agriculture, le Gouvernement s'est occupé des moyens d'y pourvoir.

En même temps que S. M. a fait connoître ses vues bienfaisantes, par l'Arrêt du Conseil qu'elle vient de rendre, il a paru convenable de rassembler dans un Mémoire les différentes méthodes qui pourroient être employées utilement, selon les Cantons, pour suppléer au défaut de nourriture ordinaire, & assurer par-tout la subsistance des bestiaux. On y indiquera, soit le parti qu'on peut tirer de quelques productions dédaignées dans les temps d'abondance, soit l'extension que peut recevoir la culture de plusieurs végétaux déjà connus dans quelques provinces, mais ignorés ou négligés dans d'autres.

Cette Instruction peut servir non-seulement dans le moment actuel, mais encore pour l'avenir. Les mêmes circonstances venant à se représenter, on profitera de l'expérience acquise dans le cours de cette année, pour se ménager des secours contre les mêmes inconvéniens: on reconnoitra la nécessité de varier les cultures, & de ne pas toujours borner ses ressources à un petit nombre de productions; ce qui expose la plupart des provinces aux malheurs de la disette, lorsque les saisons ne favorisent pas les productions exclusivement préférées. La méthode d'alterner les cultures a le précieux avantage de rendre moins préjudiciable aux récoltes, l'inclémence des saisons; une production prospère, par exemple, dans un tems humide qui feroit nuisible à l'autre; & ce n'est qu'en multipliant les moyens, qu'on peut assurer la subsistance dans tous les cas. On va faire l'énumération de ceux qui paroissent devoir être employés, & on en développera ensuite l'usage par des articles particuliers.

Ces moyens sont: la liberté de faire paître les bestiaux dans les bois, de cueillir l'herbe qui y croit, d'enlever la glandée; l'emploi de l'émondage des arbres; l'extraction des racines nutritives; la préparation de quelques végétaux; la récolte de plusieurs autres qu'on néglige ordinairement; l'extension de cultures propres à fournir une nourture abondante, entre autres celles de la pomme-de-terre & des navets, particuliérement de ceux connus sous le nom de *turneps;* les prairies artificielles; le fauchage anticipé des prés; la conversion des jachères en prairies momentanées, à la faveur de maïs & d'autres graines; le chaulage du grain; le parcage des moutons & autres bestiaux.

C'est à la sagesse & à la prudence de MM. les Intendans, de choisir ce qui paroitra le plus convenable, selon la nature du sol & le climat des provinces confiées à leur administration ».

On entre ensuite dans le détail des articles énoncés ci-dessus. Le dernier, concernant le *parcage des moutons & des autres bestiaux*, mérite attention. On y dit que « la disette de la paille, en diminuant les litières & conséquemment l'abondance des fumiers, influe sur les récoltes à venir. Les pailles de l'année dernière ayant été très-courtes, & celles de cette année pouvant l'être également, la reproduction en grains sera moins favorable; mais il est un moyen de forcer la végétation, & de doubler les richesses, c'est le parcage des moutons, & même des autres bestiaux; c'est l'adoption des procédés qui consistent à élever les moutons en plein air dans les parcs domestiques, lorsque le parcage dans les champs leur est interdit. Ce moyen de fumer les terres est très-économique, & peut être fort utile cette année contre le défaut d'engrais, & pour prévenir la diminution progressive des récoltes.

Le Gouvernement va faire distribuer des instructions sommaires sur les avantages de parquer les bêtes à laine: cet usage établi en Espagne & en Angleterre, doit réussir à plus forte raison en France, où la température est moins chaude qu'en Espagne, & dont le climat est plus beau & moins humide que celui de l'Angleterre.

En réunissant tous les moyens praticables en chaque canton, d'augmenter la masse de la subsistance des animaux, on remédiera à la rareté actuelle des fourrages, & on préviendra les suites fâcheuses qu'elle entraineroit si l'on attendoit qu'elle devînt encore plus considérable; le besoin qui aiguise l'industrie, l'anéantit quand il est excessif.

On ne sauroit donc trop engager les Cultivateurs à mettre à profit les ressources que l'expérience & l'observation leur présentent ; il suffit de les mettre sur la voie, d'encourager leur activité, & de leur annoncer toutes les facilités qui pourront servir à la conservation des bestiaux.

Le zèle éclairé dont MM. les Intendans des provinces sont animés, n'a pas besoin d'être excité pour ajouter aux divers moyens indiqués par cette Instruction, tous ceux qui pourront être employés avec succès dans leur Généralité.

PHYSIQUE.

A l'Auteur du Journal.

25 Mai 1785.

Je dois vous faire part, Monsieur, d'un expérience météorologique que j'ai pris plaisir à répéter pendant le cours d'une année avec un succès qui ne s'est point démenti. Je rapportai d'un voyage que je fis l'an passé sur la côte septentrionale de Bretagne, plusieurs plantes du genre des *fucus* ou algues marines. Ces plantes que la mer charie & laisse en se retirant éparses çà & là sur le rivage, sont molles, d'un verd obscur, & ressemblantes à de larges courroies longues de 3 à 4 pieds. De retour à ma campagne, j'en suspendis plusieurs librement. Mon étonnement fut extrême, en les voyant, dans un temps sec, de molles qu'elles étoient, sensiblement devenir sèches comme des bandes de parchemin, &, à la moindre apparence de pluie, se ralonger & redevenir humides.

Frappé de cette propriété, convaincu d'ailleurs qu'il restoit encore à découvrir une substance propre à indiquer exactement les variations de l'humidité & de la sécheresse de l'air, je fus porté à croire que cette plante marine pouvoit être assez susceptible des impressions de l'air, pour faire connoître ses changemens en humidité ou en sécheresse.

Dès ce moment, je conçus la possibilité d'en faire un bon Hygromètre, même comparable. Pour remplir mon objet, & satisfaire à cet égard ma curiosité le plus promptement possible, je pris deux fléaux de balance de même grandeur : je les mis dans un équilibre parfait sur deux supports solidement établis ; je choisis ensuite deux de mes plantes à bords minces, plissés & dentelés, d'une forme & grandeur à-peu-près semblables ; je fis évaporer l'humidité qu'elles contenoient en les séchant au feu, au point de devenir friables & ne plus perdre de leurs poids ; je les pesai ensuite ensemble & séparément, & je les mis parfaitement en équilibre avec leurs poids respectifs.

J'adaptai à la chappe du fléau de chaque balance un quart de cercle, sur lequel glisse un *index*, à mesure que la balance monte ou descend. Cet *index* marquant le *maximum*, ou très-sec, dans un tems fort court, chaque plante s'imprégna de parties humides du poids d'un grain ; à l'instant même je marquai le premier degré de chacun des quarts de cercle, & les graduai de manière à rendre chacun des degrés équivalant à un grain de pesanteur que je subdivisai en demi-grain, quart de grain, &c.

Cet Hygromètre, tout simple qu'il vous paroitra, Monsieur, m'a donné constamment les résultats les plus satisfaisans. J'ai transporté plus d'une fois un de ces instrumens dans les caves, greniers & les différens appartemens du château que j'habite ; j'ai mesuré & comparé la différence des degrés d'humidité & de sécheresse, à raison de leurs situations, différentes expositions, plus ou moins d'élévation. Dans toutes les circonstances j'ai obtenu des rapports exacts & infiniment intéressans.

Je ne connois point du tout l'Hygromètre de M. *de Saussure*, ni celui à plume de M. *Buissart*, dont j'ai lu l'annonce dans votre Journal. Mais je doute que ces instrumens annoncent plus promptement & indiquent plus précisément les variations diurnes de l'humidité & la sécheresse de l'air. Dans des mains plus exercées, sans doute, cet instrument peut acquérir infiniment ; & je verrai avec une véritable satisfaction un Météorologiste habile, & plus à portée que moi du secours d'ouvriers intelligens, en faire l'essai, & le porter au degré de perfection dont il peut être susceptible.

Je suis, &c. *le Comte* DE LA GUERRANDE.

ART VÉTÉRINAIRE.

M. *Guy*, habitant de Fleury-sous-Meudon, près Paris, vient de nous communiquer un nouveau remède pour guérir en très-peu de temps les piqures des clous de rue aux pieds des chevaux, & qu'il a employé lui-même avec succès pendant plusieurs campagnes qu'il a faites en Italie.

Dès que l'on s'apperçoit qu'un cheval a attrappé un clou, il faut le faire arrêter au premier endroit où on trouvera sûrement de l'huile ; en prendre une petite quantité pour la faire bouillir : alors on tâche de retirer le clou, & dans le même instant il faut verser cette huile bouillante dans le trou ; le boucher avec de la cire ou autre chose, pour contenir l'huile dans le trou, couvrir le tout avec un chiffon, & le ficeler de manière que l'enveloppe tienne au pied & n'empêche pas le cheval de marcher : on peut être sûr qu'en moins d'une heure la guérison est parfaite. Le même accident peut arriver en les ferrant ; &, dès qu'on s'en apperçoit, il faut employer le même remède.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, portant suppression des droits sur les fourrages apportés des pays étrangers dans le royaume ; du 27 Mai 1785.

Le Roi étant en son Conseil, a ordonné & ordonne, qu'à compter du 1er Juin prochain & jusqu'au 1er Octobre suivant, il ne sera perçu, pour tous droits, aux différentes entrées du royaume, que 6 deniers par millier pesant de foin, paille

& autres fourrages qui seront apportés des pays étrangers : veut S. M. que ledit droit de 6 deniers soit exempt des 10 sols pour livre & de tous autres accessoires, qui seroient perçus au profit de quelques villes, seigneurs ou particuliers : veut aussi S. M. que les fourrages qui auront été apportés de l'Etranger, soient exempts de tous droits de péage, pontonnage, travers, en justifiant, par les conducteurs, du paiement des droits à l'entrée du royaume ; se réservant S. M. de pourvoir aux indemnités qui pourroient être dues, à raison de cette exemption. N'entend S. M. rien changer à la perception des droits dus à l'entrée des villes, pour les fourrages qui devront y être consommés.

AVIS DIVERS.

D'après le rapport fait par MM. les Commissaires nommés pour l'examen de la *Farine pectorale* du sieur *Goujaud*, Apothicaire de la Rochelle, la Société royale de Médecine lui a permis d'en établir des dépôts à Paris, & dans toutes les villes du Royaume.

On emploie cette farine avec le plus grand succès dans les maladies chroniques de la poitrine, dans celles qui occasionnent une longue & pénible convalescence, dans les crachemens de sang, dans les toux opiniâtres & invétérées, les fièvres lentes, en un mot dans tous les cas où l'acrimonie domine, & où le baume du sang est comme fondu & presque détruit.

Les dépôts établis à Paris sont chez MM. *Cadet* & *de Rosne*, rue S. Honoré, près la Croix du Trahoir, & *Constanti*, rue Sainte-Marguerite, F. S. G. (tous trois Apothicaires). Il y a aussi des dépôts établis chez les Apothicaires des principales villes du royaume. Le prix de la boîte de demi-livre est de 3 liv.

La demeure du sieur Goujaud est à Paris, rue Garancières, près S. Sulpice, n°. 28. Si MM. les Apothicaires des villes non fournies de cette farine pectorale desiroient des dépôts, ils voudront bien s'adresser au sieur Goujaud, en affranchissant les Lettres.

SPECTACLES.

Le défaut de place nous force à renvoyer à la Feuille suivante l'analyse de *Roxelane & Mustapha*, tragédie en 5 actes, dont on a donné la première représentation, sur le Théâtre François, Lundi 6 de ce mois. Elle a eu le plus grand succès.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JUIN 1785.	*Du* 6.	*Du* 7.
Actions des Indes de 2500 l.	2162½	2162½.65
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 liv. 10 s.	272	
Portion de 100 liv.		88
Emprunt d'Octob. de 500 l.	425	425
Rescriptions	1¼.3.1½.2.1	1.1¼
Loterie roy. 1780, à 1200 l.		
Viager de 1782	15¾ p. % bénéfice.	18.17¾ p. % bén.
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. %	15¾ bénéfice	
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	729	729
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	495	495.94.93
Quittance de finance	¾.2.1¼.1 p. % p.	¾.1.1¾.1½ p. % p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	4½.4.4½ p. % bén.	4 p. % bénéf.
Actions des Indes, nouv.	1070	1068.69.67.66
Actions de la Caisse d'Esc.		7525
Actions des Eaux	3200.210.220	3260.65.75

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 6.	*Du* 7.
Amsterd.	53⅝	55⅜
Hamb.	192¼ à ½	191⅛
Londres	28¾	28¼
Cadix	14 l. 9 s.	14 l. 9 s.
Madrid	14 l. 12 s. 6.	14 l. 13 s.
Gênes	95½	95½
Livourne	99¼	99½
Lyon.. *Pâques*	¾ p. % bénéf.	¼ p. % bénéf.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 11 Juin 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

LA Poétique de la Musique; par M. le Comte de la Cépède, *des Académies & Sociétés royales de Dijon, Lyon, Toulouse, Rome, Stockholm, Hesse-Hombourg, Munich, &c.*

La sensibilité fait tout notre génie. PYRON.

A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR, & se trouve chez *Didot* le jeune, Libr.-Imprim.; *Mérigot* jeune, Libr.; *Barrois* jeune, quai des Augustins; la veuve *Esprit*, au Palais Royal; *Belin*, rue S. Jacques; *Visse*, rue de la Harpe. 1785. 2 vol. *in*-8° d'environ 400 pag. chacun.

L'estimable Auteur annonce que « cet ouvrage » est destiné aux jeunes Artistes qui desirent de » marcher sur les traces des grands musiciens, & » à ceux qui, sans avoir aucune connoissance des » loix de la musique, cherchent à distinguer les » beautés des ouvrages des grands maitres ».

M. de la Cépède prend le ton sublime de la Poésie pour venir à la *Poétique de la Musique*; il en expose l'origine avec des traits de feu. Il nous montre la joie pure qui dicta *la Chanson*: mais bientôt la douleur, qui semble liée si intimément à la nature de l'homme, lui inspira cette variété de sons lugubres, qui paroissent être les premiers accens de la musique. Ce tableau est de la plus grande beauté. Nous avons à nous plaindre de ce que les bornes qui nous sont prescrites, nous privent du plaisir d'offrir aux yeux de nos lecteurs ces peintures riches de coloris & d'imagination.

M. de la Cépède observe donc qu'il faut bien distinguer la vraie musique de celle qu'il a nommée *chanson*. Il veut absolument que cette vraie musique soit l'organe de cette touchante mélancolie qui est le caractéristique des passions & du génie; & peut-on, en effet, n'être pas de son sentiment? Qui osera nier que l'homme le plus heureux n'ouvre son ame à des accès plus ou moins violens de tristesse? Aussi l'Auteur dit-il très-sensément que l'état de peine est notre état habituel. Il nous représente du même pinceau les révolutions terribles qu'essuie le globe, & qui semblent prêter de nouveaux alimens à la Musique; le passage de ce bouleversement de la nature à une douce tranquillité qui met en quelque sorte la flûte dans les mains de l'innocent berger.

De l'origine de la Musique, l'Auteur vient à nous décrire les diverses modifications de sa nature, ses effets. « Par exemple, que le Musicien veuille » peindre une douleur mortelle, qu'il fasse voir » *Ariane* expirante, le tourment qui oppresse cette » amante infortunée ne lui permet d'exhaler ses » plaintes qu'en accens entrecoupés; le musicien » fera entendre ces sons déchirans, tantôt se succédant avec rapidité, parcourant de petits in» tervalles, & s'élevant, avec effort, jusqu'à ce » qu'ils soient parvenus à n'être que des cris ai» gus qui arrachent le cœur; tantôt plus lents, » plus graves, exprimant le sombre désespoir... ».

M. de la Cépède traite ensuite de *la Musique du Théâtre, de la Tragédie lyrique, des Chants considérés relativement à la Tragédie lyrique, des Accompagnemens*, &c. &c. En un mot, il approfondit tous les secrets de cet art enchanteur qui, comme la Poésie, est au nombre des pures jouissances de l'ame; il n'oublie aucun des puissans ressorts que la Musique doit mettre en œuvre pour nous émouvoir & nous plaire; jusqu'aux *Symphonies*, aux *Concerto*, sur lesquels M. de la Cépède donne d'excellens préceptes, d'autant plus victorieux que l'Auteur, si l'on peut le dire, les porte, les imprime dans l'ame. On devient Poëte-Musicien avec lui: on est pénétré de cet enthousiasme qui est le vrai foyer des arts & du génie. Sans chaleur, on ne peut rien créer, rien produire; la leçon donnée avec froideur manque presque toujours son effet: mais M. de la Cépède est un grand peintre qui raisonne sur son art, en nous montrant un tableau d'une riche ordonnance, & colorié avec feu. Son ouvrage sera aussi utile aux Poëtes qu'aux Musiciens: il enflammera les uns & les autres. Nous exhortons sur-tout ces deux classes d'Artistes à se remplir de cette excellente production.

Peut-être M. de la Cépède a-t-il poussé trop loin les moyens de *rendre tout en musique*. Nous pensons qu'il en est de cette science comme de la

peinture : on ne sauroit tout peindre ; & l'on ne doit point chercher à tout chanter. Il est des bornes dans les arts d'imitation, qu'il est impossible de franchir. Mais quand l'Auteur auroit passé les limites de la carrière qu'il a parcourue, nous ne lui aurions pas moins d'obligation. Les hypothèses même du génie sont utiles aux progrès des connoissances humaines ; & M. de la Cépède est bien assuré qu'il a répandu une infinité de lumières nouvelles sur la Musique, dans un moment où beaucoup de gens croyoient qu'on avoit tout dit sur une matière aussi intéressante, & aussi nécessaire à nos plaisirs.

Mémoires pour servir à l'Histoire de M. de Voltaire, dans lesquels on trouvera divers écrits de lui, peu connus, sur ses différends avec J.-B. Rousseau & d'autres Gens de Lettres, un grand nombre d'anecdotes, & une notice critique de ses Pièces de Théâtre. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Delalain* le jeune, Libr. rue S. Jacques. 1785. 2 vol. *in*-12.

On a tant écrit pour & contre M. de Voltaire, on a tant ressassé ses querelles, ses différends avec plusieurs Gens de Lettres, qu'il est inutile de donner aujourd'hui des ouvrages sur cette matière, sur-tout quand ils n'apprennent rien de nouveau ; & tel est celui dont il est ici question, si l'on en excepte deux ou trois pièces qu'on est allé déterrer dans des Journaux anciens.

On y dit quelque part que Voltaire, ayant quitté le nom d'*Arouet*, tira son nouveau nom d'un petit Domaine qui avoit appartenu à sa mère. Cela peut être : mais voici le motif qui le détermina à changer de nom, & qui n'est connu que de très-peu de personnes. Je me souviens d'avoir vu dans les papiers de feu M. *Séguy*, l'Editeur de J.-B. Rousseau, qui lui avoit légué tous ses ouvrages, plusieurs Lettres que Voltaire avoit écrites à ce grand Poëte, résidant alors à Vienne. Il lui marquoit en *post-scriptum*, dans une de ses Lettres, qu'il avoit quitté le nom d'*Arouet*, pour prendre celui de *Voltaire*, *afin*, disoit-il, *de n'être pas confondu avec ce misérable Poëte Roy*. Au reste, je crois que la majeure partie des papiers de M. Séguy est actuellement entre les mains de M. *Poullin de Flins*, qui nous a annoncé une Préface curieuse, destinée, par ce même M. Séguy, à être mise à la tête de l'édition de Rousseau.

AGRICULTURE.

Une Lettre de M. *de la Peyrouse*, insérée dans le *Journal de Physique*, lève les doutes dont les Agriculteurs n'ont pu se défendre, en lisant dans les Papiers publics les merveilles étonnantes qu'on attribuoit au bled fermenté de M. le Chevalier *Marco-Barbaro*, de Milan. Il résulte des expériences faites avec cette semence, que le bled est bien nourri ; qu'il tale singulièrement, & qu'il y a des épis d'une grosseur prodigieuse ; mais il suffit de chauler sa semence, de semer clair, pour obtenir ces merveilles. Ce dernier point est le fondement de la culture de M. *Thull* ; en sorte que le secret tant vanté de M. le Chevalier Marco-Barbaro pourroit bien n'être qu'une de ces préparations que, depuis *Virgile*, on n'a cessé de prôner, que cependant on ne met point en pratique, quoique toutes faites pour réussir.

Laver le bled, rejetter les grains légers qui nagent à la surface de l'eau, conserver pour semence le grain plus pesant qui tombe au fond, & semer clair, tout cela forme une très-bonne préparation. Si les grains sont attaqués de carie, après les avoir lavés, faites-les tremper dans une lessive de cendres de bois neuf & de chaux vive, conformément aux expériences de M. *Villet* : vous n'avez plus rien à redouter de ce fléau destructeur des moissons. Enfin tout bled qui aura macéré dans cette lessive durant plusieurs heures, deviendra une semence bien préparée : toute addition ne sera plus que du charlatanisme. La nature est soumise à de grandes loix, & ne peut pas dépendre de petits moyens, d'une pincée de poudre, &c. &c.

Par le moyen de cette lessive, les insectes, les œufs d'insectes, périront ; les oiseaux ne mangeront point de ce grain ; l'humidité dont il est pénétré le fera germer promptement, & lui rendra moins nécessaires ces pluies si desirables après les semailles. Si le temps n'est pas convenable pour semer, on peut différer de 8, 10, 15 jours ; la promptitude avec laquelle il germe lui a bientôt fait regagner le temps perdu ; plus forte, plus vigoureuse, la plante ne jaunira pas ; enfin elle talera prodigieusement & donnera de vigoureux épis, sur-tout avec la condition de semer clair. M. le Chevalier Marco-Barbaro n'a pas produit & n'a pu produire de plus grand phénomène que cela ; & cette année, les cultivateurs auroient beaucoup à s'applaudir d'avoir eu recours à ce procédé pour leurs Mars, la saison actuelle n'ayant point été favorable aux semailles.

ARTS.

GRAVURE.

La Consolation de l'absence, estampe gravée d'après M. *Lavreince*, par M. *Delaunay* l'aîné, Graveur du Roi : elle fait la 6e de celle du même Artiste, & de la même grandeur, connue sous le titre du *carquois épuisé*, *les soins tardifs*, *l'heureux moment*, *la complaisance maternelle* & *le petit jour*, d'après MM. *Baudouin* & *Lavreince*. Cette nouvelle estampe est très-digne des talens de M. de Launay l'aîné, chez qui on la trouve à Paris, rue de la Bucherie, no. 26.

INVENTIONS.

Fabrique d'acides & sels minéraux de M. Chaptal, Professeur de Chimie des Etats-Généraux de la province de Languedoc, Inspecteur honoraire des Mines du Royaume, Membre de plusieurs Académies, &c.

Les Etats-Généraux de cette province, préposant

M. *Chaptal* à l'enseignement public, avoient principalement en vue de perfectionner les Arts en en éclairant les principes. L'affluence prodigieuse d'auditeurs que ce Professeur attire à ses Cours publics, a déjà justifié le choix des Etats. Le goût de la Chymie s'est répandu, l'émulation s'est établie, les Manufactures se multiplient, & la pratique s'éclaire ; mais la révolution, quoique assurée, n'auroit pu qu'être lente. M. Chaptal, animé du zèle le plus patriotique, a voulu joindre l'exemple à l'instruction, & la pratique à la théorie ; il a formé en conséquence un établissement où l'on fabrique presque toutes les matières premières des Arts, & tous les produits chymiques employés dans la Médecine ; ces articles sont déjà à leur perfection, & on peut juger par leurs qualités, de la supériorité qu'ils ont sur ceux de Hollande & d'Angleterre.

Ses huiles de vitriol, claires comme de l'eau de roche, sont préférées par les Fabricans, à toutes celles qui nous étoient connues.

Ses eaux-fortes sont concentrées à différens degrés, & par ce moyen appropriées aux divers usages du commerce ; les prix en sont établis depuis 20 s. jusqu'à 3 liv., selon le degré de concentration & de pureté.

L'intelligence & la probité président à la fabrication de tous les produits chimiques. On exécute scrupuleusement les procédés approuvés par les savantes facultés de l'Europe, & ils l'emportent sur ceux de Hollande & d'Angleterre, par le double avantage du prix & de la qualité.

M. Chaptal a encore ajouté à cet établissement un attelier de poterie, où l'on fabrique des fourneaux de toute espèce & des creusets assortis ; il a trouvé dans la Province des matériaux qui rendent ces poteries plus solides, plus élégantes, mieux tournées & infiniment supérieures à celles qu'on tiroit de l'Étranger.

On s'adresse pour tous ces objets à M. Chaptal, à Montpellier.

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

Observations sur les Charades.

Les Charades, que je ne crois pas d'invention fort ancienne, étoient d'abord, ce me semble, assujetties par l'usage à une fabrique simple & régulière. On n'en faisoit qu'avec des mots composés seulement de deux syllabes sonores ; & il falloit que chacun des membres de la Charade se formât d'une syllabe pleine, sans rien prendre sur la précédente ni sur la suivante. J'ai dit, au reste, syllabes *sonores*, la syllabe féminine qui peut terminer le mot devant être comptée pour rien, comme au bout des vers féminins, attendu que la prononciation en est presque insensible.

D'après ces principes, les mots *cou-vent*, *pré-face*, fournissent des Charades exactes ; mais il n'en est pas ainsi des mots tels qu'*ami-don*, *épi-tome*, où le premier membre de la Charade renfermeroit deux syllabes pleines, tandis qu'il n'y en auroit qu'une dans le second. Il ne sauroit non plus y avoir de bonnes Charades sur des mots où l'on verroit tout le contraire ; c'est-à-dire, un membre monosyllabe suivi d'un membre de deux syllabes, comme dans *cor-billard*, *ver-luisant*, *cerf-volant*, &c. Les mots *tyran*, *orange* sont également à rejetter, parce que la division syllabique est *ty-ran*, *o-range*, & non *tyr-an*, *or-ange*.

On a cependant produit de prétendues Charades sur des mots de pareilles espèces ; & l'on s'est encore plus écarté des règles ; de manière qu'à présent beaucoup d'Amateurs de ces bagatelles, voyant tant d'irrégularités, & se trouvant déroutés, faute de point fixe pour chercher le mot, s'abstiennent souvent de lire ce qu'on leur présente sous le nom de Charades.

Si l'on pouvoit en tolérer sur des termes contenant plus de deux syllabes sonores, ce seroit seulement lorsque le mot est un composé de deux mots simples d'une longueur égale, ou à-peu-près, & dont le méchanisme est en quelque sorte de même nature ; comme dans *colin-tampon*, *porte-feuille*, *corne-muse*, &c.

Charades régulières.

Ma première moitié, Lecteur, & ma seconde,
Se ressemblent vraiment comme deux gouttes d'eau ;
A l'égard de mon tout, c'est tantôt un oiseau,
Tantôt cet animal qui se dit roi du monde.

Mon premier de ton chef, Lecteur, est le soutien,
Mon second fait à de fines oreilles
Faire éprouver des douceurs sans pareilles :
Mon tout est l'attribut du soleil ou d'un chien.

*Par M. N***, d'Arras.*

On donnera les mots dans la Feuille suivante.

SPECTACLES.

Le sujet de la Tragédie représentée au Théâtre François, sous le titre de *Roxelane & Mustapha*, est tiré d'un Roman qui a pour titre *l'Illustre Bassa* : il a été traité par plusieurs Auteurs, entre autres par *Belin*, & par *M. de Champfort*, aujourd'hui de l'Académie Françoise. Le premier fit paroître sa Pièce en 1705 : elle eut seize représentations de suite. Celle de M. de Champfort a été jouée en 1777, & n'a pas eu moins de succès. On fait un cas singulier du 4ᵉ acte, & sur-tout de sa versification qui est élégante. Peut-être celle de la nouvelle Pièce n'est-elle pas aussi soignée ; & certains Connoisseurs l'ont jugée foible & inégale, quoiqu'ils aient remarqué un nombre de vers de sentiment assez heureux.

Mais ce qui a principalement fondé la réussite de la nouvelle Tragédie, c'est l'art qui éclate dans la composition de la fable, dans la conduite soutenue. La catastrophe est amenée par gradation ; & ce qu'on doit beaucoup estimer, c'est que le Poëte (*M. de Maisonneuve*) a su rendre *Zéangir*

intéressant sans le sacrifice de son amour. Ce rôle est fort bien fait.

On peut donc dire que cette Pièce est dans le *bon genre*. Il n'y a que la simplicité qui nous rapproche de nos maîtres, ou plutôt de la nature. On devroit bien aussi se pénétrer de leur manière d'écrire. Mais malheureusement nous sommes retombés à l'époque des *Campistrons*, des *la Grange*, &c. Le style est une partie qui se perd de jour en jour; & l'on ne sent que trop qu'il faut absolument renoncer à voir reparoitre cette belle versification des *Racine*, des *Voltaire*. Encore sommes-nous trop heureux d'avoir des Pièces telles que la Tragédie dont il s'agit. Nous devons la regarder comme une espèce de phénomène, au moment que l'on écrit en vers barbares des Drames mal composés, grossis de situations invraisemblables & romanesques, & dignes, pour la versification, des *Garnier*, des *Jodelles*, &c. &c.

Au reste, cette Pièce est très-bien jouée par la dame *Vestris*, chargée du rôle de *Roxelane*, & par les sieurs *Vanhove*, *la Rive* & *Saint-Phal*, qui remplissent les rôles de *Soliman*, *Mustapha* & *Zéangir*. Le dernier sur-tout y a développé un talent très-remarquable; & l'on doit des éloges aux soins qu'il se donne pour le perfectionner. On a demandé à grands cris l'Auteur, qui a eu le courage ou plutôt le bons sens de ne pas paroître. *C...*

BIENS ET CHARGES

A VENDRE.

Terre & Seigneurie à 36 lieues de Paris. S'ad. à Paris, à M. *Lardin*, Notaire, place de la Bastille.

Charge de Secrétaire du Roi du grand collège. S'adr. à M. *Poursin de Grandchamp*, Chevalier de l'Ordre du Roi, rue S. Joseph; & à M. *Rouen*, Notaire, rue neuve des Petits-Champs.

Prix des Matières d'or et d'argent, à Paris.

Juin 1785.	*Du* 4.			*Du* 8.		
	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	753			753		
— du Mexique, à...........	743			742		
— du Pérou, à..................	733			732		
— de Guinée, à...............	753			752		
Or de ducats, *l'once*, à....	101			101	10	
— fin à 23 karats $\frac{11}{32}$, à.....	104	10		103	10	
— à 20 karats, à..............	86			86		
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15		54	15	
— à 11 den. 10 gr. à.......	52	15		52	15	
Piastres, à.........................	48	17	6	48	17	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Juin 1785.	*Du* 8.	*Du* 9.
Actions des Indes de 2500 l.	2180..................	2190. 200. 195..
Portion de 1600 liv............	....	1400..................
Portion de 312 liv. 10 s........	....	....
Portion de 100 liv..............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	....	426....................
Rescriptions.........................	1 ¼....................	1¼.1.1¾.2..............
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	755....................	....
Viager de 1782.....................	17¼.18. p. % bén..	17¼.18 p. % bén...
Viager de Décembre 1783.	12 p. % bénéfice..	....
Viager de chance à 10 p. %...	15¼ bénéfice......	15. 14 bénéfice...
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	727....................	727.28..................
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	493.94................	494.94½.94. ....
Quittance de finance..........	¾.1.1¼.1 p. % p.....	¾.1¼.1½ p. % perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..............	4½.4 p. % bénéf...	4½.4 p. % bénéf....
Actions des Indes, nouv..	1065..................	1065.66.............
Actions de la Caisse d'Esc.	....	....
Actions des Eaux..............	3300.325.300....	3280. 270. 265...

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 8.	*Du* 9.
Amsterd.	53⅝..............	53⅝..............
Hamb.....	191½..............	191½..............
Londres..	28⅝..............	28 6/8..............
Cadix.....	14 l. 9 s. 6...	14 l. 9 s. 6...
Madrid....	14 l. 13 s.....	14 l. 13 s.....
Gênes.....	95½..............	95½..............
Livourne	99½..............	99½..............
Lyon.. *Pâques*	¼ p. % bénéf....	¼ p. % bénéf....

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 14 Juin 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

Littérature.

Le Comte de Valmont, ou les Egaremens de la Raison; Lettres recueillies & publiées par M. * * *. *Septième édition, revue & corrigée.* A Paris, chez *Moutard*, Impr.-Libr. de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Clugny. 1785. 5 vol. *in*-12, avec fig. Prix 15 liv. reliés.

Quand il n'y auroit que le très-grand nombre d'éditions de cet ouvrage, lesquelles se succèdent avec une incroyable rapidité, & les traductions qu'on en a faites dans les langues étrangères, c'en seroit sans doute assez pour le faire regarder comme un des meilleurs qui aient paru dans ces derniers temps. On peut bien s'engouer pour certaines productions, comme on ne le voit arriver que trop souvent: mais si elles n'ont pas ce caractère de raison & de vérité, qui les rend indépendantes de tout esprit de cabale, de parti, ou d'un goût faux & bisarre, on les voit tomber tôt ou tard dans l'oubli le plus profond, & leurs plus grands admirateurs rougir, en quelque sorte, des éloges qu'ils leur avoient prodigués; & c'est ce qui console enfin les personnes sensées de tous ces succès éphémères qui excitent leur juste surprise, peut-être même leur dépit contre la frivolité du siècle.

Par un sort bien différent, la réputation du Comte de Valmont augmente à mesure que cet ouvrage est plus répandu. Mais doit-on en être surpris? C'est un Traité sur la Religion, il est vrai, mais un Traité qui n'a rien de sec ni d'épineux. La forme que l'Auteur a employée, par la correspondance épistolaire de divers personnages, & l'espèce d'action dramatique qui a une intrigue & un dénouement, tout sert à y jetter le plus vif intérêt. Cette forme & cette action n'ôtent rien cependant de la solidité des preuves, présentées dans un juste développement soit dans les Lettres, soit dans les notes qui les accompagnent; & la religion conserve toujours son caractère de grandeur & de majesté. Ce qui ajoute encore au mérite de cet ouvrage, c'est que le style répond à la dignité du sujet. L'Auteur qui fait souvent des excursions sur la physique, sur l'histoire naturelle, ou sur d'autres matieres, pour répondre aux difficultés des incrédules, se montre par-tout aussi lumineux que profond.

Il suffit, pour s'en convaincre, de jetter les yeux sur la méthode que M. l'Abbé Gérard a suivie, afin de prouver la religion. Nous ne pouvons que l'indiquer: elle se trouve tome 2, page 273, 494 & suivantes, & tome 3, page 163. Cette méthode appartient à l'Auteur; & l'on y voit qu'il en a su tirer le parti le plus avantageux.

On trouve dans cette nouvelle édition quelques additions qui donnent un nouveau prix à cet ouvrage. Nous choisissons une anecdote concernant le Marquis d'*Argens*, Auteur de la *Philosophie du bon Sens*, & de beaucoup d'autres ouvrages pernicieux. Il avoit donné, quelques années avant sa mort, des espérances de conversion à son frere, M. le Président *d'Eguilles*, en se livrant à une lecture assidue des livres saints, & particuliérement du Nouveau Testament. Il vint un temps où il lui dit: *il pourra se faire un jour que je pense comme vous; j'en suis déjà au point de ne croire ni décroire.* Il crut enfin, & mourut dans cette humble croyance d'une religion qu'il avoit si long-temps combattue. Un trait assez singulier de sa part, ajoute M. l'Abbé Gérard, est celui que le Président lui-même m'a raconté. Ce Magistrat, si rempli de zèle pour la religion, avoit pensé autrefois comme le Marquis d'Argens: ils avoient un troisième frere qui étoit bien éloigné de partager leur incrédulité. Un jour s'entretenant tous deux de ses sentimens & les tournant en dérision: *Eh bien! mon frere*, dit le Marquis d'Argens au Président, *nous nous moquons de sa simplicité; & cependant si j'avois un dépôt à confier, ce ne seroit pas à toi, ce seroit à lui.*

Nous nous faisons un plaisir d'annoncer à nos Lecteurs que M. l'Abbé Gérard vient de mettre sous presse un autre ouvrage d'un nouveau genre, qui a pour titre: *les Leçons de l'Histoire*, ou *Lettres d'un père à son fils sur les faits intéressans de l'Histoire universelle.* Les 2 premiers vol. paroîtront vers la fin d'Août prochain. Les talens de l'Auteur ne peuvent que bien faire augurer de cet ouvrage.

Histoire de la République des Lettres & Arts en France. Année 1783. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez l'Auteur, hôtel de Malte, & *Quillau* l'aîné, Libr. rue Christine; la veuve *Duchesne*, & *Belin*, rue S. Jacques; *Mérigot* le jeune, quai des Augustins; & *Desenne*, au Palais Royal. 1785. 198 pag. *in*-12.

C'est un résumé de la Littérature, des Sciences & des Arts, pendant l'année 1783, donné par M. *le Suire*, à la suite de ceux qui ont paru depuis quelques années.

Traduction du Théâtre Anglois, depuis l'origine des Spectacles jusqu'à nos jours, divisée en trois époques, dédiée à S. A. R. le Prince Henri de Prusse. A Paris, chez la veuve *Ballard* & fils, Imprim. du Roi, rue des Mathurins; *Mérigot* l'aîné, au boulevard de la porte S. Martin; *Mérigot* le jeune, quai des Augustins; *Belin* & *Renault*, rue S. Jacques, & au Bureau du Théâtre Anglois, rue Sainte-Apolline, n° 6. 1785. 3 vol. *in*-8°.

Ces trois nouveaux volumes, où l'on trouve les Pièces de *François Fletcher* & *John Beaumont*, Ecuyers; de *Nicolas Rowe*, Ecuyer, & du Révérend *William Mason*, sont dans le goût des précédens, & donnent une idée exacte du Théâtre Anglois, c'est-à-dire, de ses beautés, de ses défauts, & de ses bisarreries.

On a mis en vente, à Paris, chez *Froullé*, Libr. quai des Augustins, & à Versailles, chez *Blaisot*, Libr. du Roi & de la Famille Royale, le 5ᵉ vol. de *l'Histoire physique, morale, civile & politique de la Russie; par MM.* Leclerc *père, Ecuyer, Chevalier des Ordres du Roi, Membre de plusieurs Académies, &* Leclerc fils, *Officier au Régiment de Durfort, Dragons.* 1785. Vol. *in*-4° de 616 pag.

Ce 5ᵉ vol. que nous ferons connoitre plus en détail, est accompagné de Cartes, de Vues, &c. en Atlas, qui sont superbes. L'abondance des matières n'ayant pas permis aux Auteurs de les renfermer toutes dans ce volume, ils sont forcés d'en publier un 6ᵉ qui sera le complément de l'ouvrage, dont le prix est de 170 liv. rel. celui du 6ᵉ vol. sera, pour les Souscripteurs, de 6 liv.

HISTOIRE NATURELLE.

Dissertatio botanica de Sida, &c. Dissertation botanique sur le genre de plante nommé Sida, *& sur quelques autres plantes qui ont avec lui quelque affinité; par Dom* Antoine-Joseph Cavanilles, *du royaume de Valence, en Espagne.* A Paris, chez *Didot* l'aîné. 1785. 44 pag. *in*-4° & 13 Planches gravées.

Ce genre de plante, qui est de la famille des mauves, avoit été désigné par le célèbre *Tournefort* sous le nom d'*abutylon*. M. *Linné*, qui a adopté celui de *Sida*, en a décrit 21 espèces dans la 13ᵉ édition de son *Systema plantarum*: il y en a 27 dans la 14ᵉ publiée après sa mort. M. *de la Marck* en fait connoitre 32 dans le 1ᵉʳ vol. de Botanique de la nouvelle *Encyclopédie*. M. *Cavanilles* en décrit 82, & indique d'ailleurs plusieurs variétés de ces espèces. C'est en consultant plusieurs herbiers, & entre autres celui de *Commerson*, ceux de MM. *de Jussieu*, qu'il est parvenu à faire cette ample moisson, & à donner une description exacte de chaque individu. Il a porté le zèle jusqu'à cultiver lui-même la plupart des espèces vivantes au Jardin du Roi. Chaque espèce est désignée dans cette dissertation, par un nom adjectif ou trivial, à la manière de Linné, suivie d'une phrase descriptive, de la citation des Auteurs, & d'une description détaillée. Ces articles sont terminés par l'indication du lieu natal de la plante, de sa durée, de l'herbier dans lequel elle existe, du voyageur qui le premier l'a fait connoître, & par une critique raisonnée des diverses opinions sur la dénomination de ces plantes.

Cette Dissertation, claire, méthodique, exacte, & qui fait honneur aux connoissances de M. l'Abbé Cavanilles, a été soumise à l'examen de deux habiles Botanistes, M. *Adanson* & M. *de Jussieu*. Voici comment ils terminent leur rapport à l'Académie des Sciences. « Le travail de M. Cavanilles, qui a » exigé beaucoup de recherches & un examen » détaillé des caractères spécifiques, nous paroit » en général bien fait, & propre à donner des » notions plus exactes sur un des genres les plus » étendus du règne végétal ».

AGRICULTURE.

A l'Auteur du Journal.

Je recherche les ouvrages qui ont pour objet la perfection de l'Agriculture, quoique souvent ma curiosité soit peu satisfaite en les lisant. Un petit livre est un petit mal, a-t-on dit avant nous; mais quand il traite des matières importantes, la faute de son Auteur est plus grave: aussi, je voudrois que tout ce qui paroit sur le premier des arts, fût soumis à un examen très-rigoureux, sans avoir égard à l'amour-propre de l'Ecrivain, ni à l'intérêt du Libraire.

Il a été publié en 1782 un volume de 348 pages, intitulé l'*Art de faire, d'améliorer & de conserver les Vins, ou le parfait Vigneron, nouvelle édition.* J'ignore ce que les Journalistes en ont dit; mais je sais bien que cette brochure, où on a mis à contribution *le Dictionnaire de Chomel*, un traité de M. l'Abbé *Rozier*, & ceux de quelques autres qu'on a cités, a été grossi, sans qu'on ait pris la peine d'en avertir le lecteur, de plusieurs pages copiées dans la *Maison rustique*, première édition de 1768, tome 2, pages 450 à 463; & comparez avec ce qu'on lit dans le *Parfait Vigneron*, depuis la page 182 jusqu'à la page 231.

On ne s'en plaindroit point, si ce dernier ouvrage étoit rédigé de manière à dispenser d'avoir recours, pour le travail de la vigne, à d'autres compilations; mais, malgré l'érudition qu'étale son Auteur, il est si peu méthodique, si incomplet, qu'on ne peut y avoir qu'une très-mince confiance.

Vous me reprocherez peut-être, Monsieur, en

vous parlant du *Parfait Vigneron*, de troubler la cendre des morts : je ne vous en entretiens que pour vous prier d'engager quelques Cultivateurs éclairés à faire connoître les nombreuses erreurs que renferment les livres grands ou petits, publiés en France, sur l'Agriculture, depuis 30 ans. L'entreprise sera considérable ; mais elle sera sûrement accueillie.

*Le Correspondant de C***.*

ARTS.

PEINTURE.

Exposition de Tableaux à la place Dauphine.

Depuis long-temps les Artistes qui ne tiennent pas aux Corps qui procurent la facilité d'exposer publiquement les ouvrages de peinture, sculpture, gravure, &c. profitent ici du jour de l'octave du S. Sacrement pour attacher leurs productions dans la place Dauphine. Ils y trouvent l'avantage de la critique dont un bon esprit tire toujours grand profit, & celui de se faire connoitre, but principal de toute étude dans les Beaux-Arts. Combien en avons-nous vu qui ne se sont montrés qu'en tremblant à la place Dauphine, d'où ils ont été droit au Louvre, qu'ils ne se croyoient pas dignes d'atteindre de long-temps ?

Cette exposition libre est aussi un moyen de juger de l'état des Arts dans la classe inférieure. Si le grand nombre de ceux qui s'y adonnent est utile à notre nation, on peut se flatter de le voir bientôt doubler. Aujourd'hui beaucoup de jeunes demoiselles se saisissent du pinceau ; & les meilleurs tableaux de la place Dauphine étoient cette année d'auteurs femelles. Mais si notre Académie royale de Peinture ne leur donne pas un accès facile, crainte de *tomber en quenouille*, comme le disoit fort spirituellement un de ses Membres, les progrès des Dames Peintres & leur multitude vont embellir de plus en plus la place Dauphine.

Qu'il nous soit néanmoins permis de demander s'il est du bonheur public & du bonheur particulier que des parens fassent inhumainement renoncer leurs filles aux occupations & à l'esprit de ménage pour en faire des Peintres ?

D'abord, en supposant, contre toute raison, que la multiplicité des Peintres soit avantageuse à l'Etat, se flattera-t-on que les femmes soient d'une constitution assez constamment robuste pour suivre les études & soutenir les travaux de cette profession ? En second lieu, comment pourront-elles trouver assez de temps pour être à la fois épouses soigneuses, mères tendres & surveillantes, chefs vigilans de leurs domestiques, & peindre autant qu'il est nécessaire pour le faire bien ? Les règles de la décence seront-elles respectées par des personnes du sexe, dont les yeux sans pudeur auront été accoutumés à voir tous les jours un homme complétement nud ? On ne se le persuadera pas aisément. Il n'est que trop vrai cependant qu'il existe à Paris plus d'une société académique de ce genre. Ajoutons encore que les éloges des amateurs, c'est-à-dire, des flatteurs, ne favoriseront pas le goût de la simplicité & de la retraite, si important pour une mère de famille, ni celui de la fidélité & de l'amour conjugal. On ne parle pas ici des devoirs de la Religion ; car il n'auroit pas fallu mettre la chose en question.

Quel est donc le motif qui détermine les parens de la classe bourgeoise à dénaturer ainsi l'apanage & les devoirs du sexe ? Seroit-ce le but du gain ? Nous pouvons, dans ce cas, les assurer qu'ils calculent très-mal. Si une ou deux femmes gagnent quelque argent dans la peinture, cela vient d'un concours de circonstances & d'un degré d'adresse dont elles ne doivent pas toutes se flatter. Et si cet avantage pouvoit devenir universel, ne seroit-il pas sans valeur ?

Les Artistes mâles se multiplient déjà beaucoup trop ; les hommes savans, & même renommés, manquent dès aujourd'hui de travaux. Sur quoi donc l'espérance de ces parens réfléchis se fonde-t-elle ? sur des idées chimériques. Mais, tel est le fruit de leur foiblesse coupable ; en diminuant les heureuses qualités de leurs filles, ils se privent des possibilités de les marier. Qu'ils sachent que les hommes prudens épouseront plutôt une fille retenue dans ses dehors, sévère dans sa morale, instruite des travaux & des détails de l'économie domestique, d'un ton modeste & bourgeois dans sa parure & dans ses amusemens, lors même qu'elle n'aura nulle dot, qu'une femme-artiste qui, même en la supposant assez sage, aura toujours mis à l'écart les principes de la retenue, de la simplicité, de la soumission & de l'économie, toutes vertus importantes dans les fortunes médiocres.

L'étude des Beaux-Arts, en général, ne doit entrer dans l'éducation des filles que pour les personnes du haut rang ou d'une grande fortune. Par-là elles apprendront à les priser, elles les protégeront avec connoissance, & elles pourront remplir sagement les momens de loisir. Mais le profit qu'une femme peut retirer d'un Art sera toujours trop mince, & la tâche d'une bonne mère de famille bourgeoise trop pesante & trop étendue, pour qu'elle doive perdre en ces études le temps précieux de la jeunesse.

Telles sont les réflexions qui occupent les hommes sensés sur cette nouvelle manie de se faire femme-peintre ; & pour les publier, nous avons saisi la première occasion qui s'est présentée.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui nomme le sieur *de Boullongne*, Conseiller d'État ordinaire, & Conseiller au Conseil royal des Finances & au Conseil royal du Commerce, pour être chargé, en qualité de Commissaire de S. M. de la suite des affaires concernant la Compagnie des Indes, établie par Arrêt du 14 Avril dernier ; du 15 Mai 1785.

Par un autre Arrêt du même jour, S. M. fait

choix des sieurs *de Gourlade*, *Bérad*, *Périer*, *Bernier*, *Bézard*, *de Mars*, *Dodun*, *Sabatier* & *Desprez*, *Montessuy*, *Bérard* cadet, *Moracin* & *Gougenot*, pour remplir les places d'Administrateurs de la nouvelle Compagnie des Indes, & exercer le privilège auquel elle a été subrogée.

AVIS DIVERS.

Collection de poinçons, à l'usage de la gravure, de sceaux & cachets, comprenant 91 boëtes. *A vendre ensemble ou en plusieurs parties.* S'adr. au Portier de l'hôtel Tanchou, rue de la Calendre, près le Palais.

Les personnes qui se sont présentées au Bureau de la Correspondance pour acquérir la Terre de Feuquerolles, peuvent s'y adresser pour y prendre communication de l'état de cette Terre.

Le mot de la première des Charades insérées dans la Feuille précédente, est *coucou*; & celui de la seconde, *couchant*.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Un vaisseau Prussien, *la Dame Marie-Dorothée*, qui devoit partir sous deux jours pour aller à Konisberg, a péri dans la rivière de Bordeaux, par un accident des plus funestes. Le feu s'est manifesté dans la nuit du 30 au 31 Mai dernier, entre 11 heures & minuit; & malgré les prompts secours qu'on a administrés, le feu a fait des progrès très-rapides: on n'a pu sauver que peu d'objets de la cargaison qui consistoit en vins, sucres & eaux-de-vie. L'équipage s'est sauvé, à l'exception d'un Mousse qu'on croit péri. Le Capitaine a été obligé de se jetter à la rivière, pour échapper à la fureur des flammes: on l'a retiré presque noyé.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 8 Juin.		Du 11.	
A la Halle.	liv. s.	liv. s.	liv. s.	liv. s.
Froment, de....	20	à 23	20	à 23
Orge, de.........	16		16	
Seigle, de.........	15	à 16	15	à 16
Avoine, de......	26	à 30	24	à 30
Farine blanche,	45	à 48	45	à 48
Bis-blanc & bis,	30	à 40	30	à 40
A la Grève.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*			
Froment, de....	22	à 24	22	à 23
Orge, de.........	16		16	
Seigle, de.........	15	à 16	15	à 16
Avoine, de......	26	à 30	24	à 30

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JUIN 1785.	*Du* 10.	*Du* 11.
Actions des Indes de 2500 l.	2190. 185.........	2185. $82\frac{1}{2}$. 85.....
Portion de 1600 liv..............	....	....
Portion de 312 liv. 10 s........	....	275.....................
Portion de 100 liv...............	....	88.......................
Emprunt d'Octob. de 500 l.	426.....................	426.....................
Rescriptions......................	$2\frac{1}{2}$.2.1.$1\frac{1}{2}$............	$1\frac{3}{4}$. 1..................
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	955.....................	....
Viager de 1782..................	18 p. $\frac{0}{0}$ bénéfice...	18 p. $\frac{0}{0}$ bén.........
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$...	$14\frac{1}{2}$ bénéfice.......	15 bénéfice.........
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	728.29.................	729.30.................
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	$494\frac{1}{2}$.95..............	495.....................
Quittance de finance..........	$\frac{3}{4}$.$\frac{1}{2}$.$\frac{1}{4}$.$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p......	$\frac{3}{4}$.1.$\frac{1}{2}$.1.$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p....
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..........	$4\frac{1}{8}$.4.$4\frac{1}{2}$p. $\frac{0}{0}$ bén...	$4\frac{1}{8}$.4.$4\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén..
Actions des Indes, nouv....	1065.68.70.68...	....
Actions de la Caisse d'Esc....	....	....
Actions des Eaux..............	....	3140....................

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 10.	*Du* 11.
Amsterd.	$53\frac{3}{8}$...............	$53\frac{3}{8}$...............
Hamb......	$191\frac{1}{2}$...............	$191\frac{3}{4}$...............
Londres..	$28\frac{5}{8}$...............	$28\frac{5}{8}$...............
Cadix......	14 l. 9 s. 6....	14 l. 9 s. 6...
Madrid....	14 l. 13 s......	14 l. 13 s......
Gênes......	$95\frac{1}{2}$...............	$95\frac{1}{4}$...............
Livourne	$99\frac{1}{2}$...............	$99\frac{1}{2}$...............
Lyon.. *Pâques*	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bénéf....	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bénéf....

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi* & *Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Jeudi 16 Juin 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Mémoires d'un François qui sort de l'esclavage; par M. Follie, *Officier d'administration dans les Colonies.* A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Laporte*, Impr.-Libr. rue des Noyers. 1785. 95 pag. *in*-8°.

C'est M. Follie qui nous raconte lui-même son histoire. Embarqué sur le vaisseau *les deux Amis*, il partit de Bordeaux le 19 Décembre 1783, pour aller exercer au Sénégal les fonctions d'Officier dans l'administration des Colonies. Par l'ignorance du Capitaine, & sur-tout du Lieutenant, ce vaisseau échoua sur la côte de Mogodor, en Afrique. Les habitans chargèrent des fers de la captivité tout l'équipage. Il faut lire dans cette brochure, écrite sans art, & sans prétention, mais avec un grand ton de vérité, des détails qui prouvent qu'il existe toujours des peuples féroces, à qui les sentimens d'humanité sont entiérement inconnus.

M. Follie, né à Paris d'une famille honnête, & qui avoit reçu une éducation distinguée, âgé seulement de 32 ou 33 ans, tomba entre les mains d'un Maître qui lui fit éprouver les traitemens les plus barbares. Il perdit la vue pendant 35 heures, accident (qui s'est renouvellé depuis trois ou quatre fois, mais qui a eu moins de durée) occasionné par l'abondance & l'humidité de la rosée à laquelle il fut exposé durant toute une nuit. Vendu pour trois chèvres à un autre Maître, il fut obligé de faire une route de cent lieues nuds pieds. Ses jambes étoient devenues grosses comme son corps. Pour lui procurer une guérison prompte, on lui brûla les chairs qui environnoient les plaies avec des lames de couteau qu'on avoit fait rougir. Ce moyen réussit en effet; mais il faut avouer qu'il étoit violent. Enfin, après avoir passé à un troisième Maître, il fut racheté au mois d'Avril 1784, ainsi que quelques compagnons de son infortune, par les soins de M. *Mure*, Vice-Consul de France dans l'Empire de Maroc. Il se rendit le 1er Août à Cadix, où s'étant embarqué pour Marseille, il arriva le 5 Octobre dans cette ville, & de-là à Paris le 11 Novembre suivant.

Recueil de Poëtes-Moralistes François, ou *Choix des Quatrains moraux de Pibrac, Faure, Mathieu, Godeau, Fénélon, Sylvain Maréchal, François de Neufchâteau, & de quelques autres.* A Gnomopolis, & se trouve à Paris, chez *Cailleau*, Impr.-Libr. rue Galande. 1784. 2 vol. *in*-18.

On ne peut mieux caractériser ce recueil dû aux soins de M. *Maréchal*, que par ces vers de *Moliere* au sujet des *Quatrains de Pibrac*, & des *Tablettes du Conseiller Mathieu.*

> L'ouvrage est de valeur
> Et plein de beaux dictons à réciter par cœur.

Au reste la forme typographique de cet ouvrage est singulière. Pour éviter l'inconvénient de couper les vers de douze syllabes, on les a imprimés selon la plus grande largeur du papier; ensorte que lorsqu'on ouvre le livre, les pages ne se présentent pas comme à l'ordinaire, mais transversalement.

Les Terriers rendus perpétuels, ou *Véritable méchanisme de leur confection;* ouvrage (en 6 livraisons) utile à tous Propriétaires de Terres ou Fiefs, à tous Notaires, Régisseurs, Géomètres, Féodistes, & autres enfin qui se destinent à la partie des Terriers; avec Plans & Tableaux gravés de tous les genres, dans lesquels on se propose non-seulement de démontrer la nécessité indispensable de leur entretien, mais encore d'établir un principe unique & invariable dans leur confection, propre à faciliter considérablement le travail des Commissaires à Terriers, à diriger d'une manière sûre les personnes peu instruites, à préserver enfin les Seigneurs de tous les mauvais ouvrages auxquels ils sont exposés par le défaut d'une méthode claire, simple & facile; *par M. Aubry de Saint-Vibert.* 1re livraison, composée de l'*Atlas radical*, n° II, de l'*Indication radicale*, n° III, & de l'*Indication perpétuelle*, n° VIII. Prix 6 liv. chaque livraison rendue port franc par la poste dans tout le royaume, en affranchissant le port de l'argent & de la lettre d'avis; on paiera en outre 1 liv. 4 s. pour les filets

distinctifs des Fiefs & autres objets qui composent les deux Plans de cette livraison, & 6 liv. pour avoir ces mêmes Plans lavés soigneusement. A Paris, chez l'Auteur, rue des Blancs-Manteaux, n° 37, & chez *Belin*, Libr. rue S. Jacques, près S. Yves.

Les personnes qui desireront se procurer les papiers en blanc de cette livraison, les trouveront tous gravés chez l'Auteur; savoir, les papiers à cadre, pour les plans, à raison de 9 liv. la main, en papier de France, & 18 liv. en papier d'Hollande; & les papiers d'indication radicale & d'indication perpétuelle, à raison de 7 liv. la main, en papier de France, & 10 liv. en papier d'Hollande.

La deuxième livraison se fera dans le courant d'Août prochain; elle sera composée du *Terrier radical*, n° IV, de l'*Atlas perpétuel*, n° VI, & du *Terrier perpétuel*, n° IX.

Nous reviendrons sur cet ouvrage utile & important.

On vient de mettre en vente à Paris, à l'hôtel de Thou, rue des Poitevins, la deuxième livraison du *Troisième Voyage de Cook*, consistant dans le tome 4, & les 88 planches annoncées par le *Prospectus*. Le prix de cette livraison est de 54 liv. On ne la délivrera qu'en rapportant la reconnoissance qui a été donnée avec les 3 premiers volumes.

On délivre en même temps les volumes pour les 2 éditions *in*-8°. Ces volumes étant payés d'avance, on ne les délivrera également qu'en rapportant les reconnoissances: le prix total des 4 vol. *in*-4° br. ou en feuilles, avec les 88 planches, est de 108 liv. L'édition *in*-8°, 8 vol. en blanc ou br. 32 liv.; la même *in*-8°, 4 vol. en blanc ou br. 24 liv. On ne délivrera des planches aux acquéreurs des éditions *in*-8° qu'au mois d'Août prochain.

ARTS.

GRAVURE.

Portrait de M. le Comte Cagliostro. A Paris, chez *Chereau*, Graveur, rue des Mathurins, n°. 24. Prix 36 livres.

M. le Comte Cagliostro, qui est actuellement à Paris, jouit de la plus grande célébrité pour les guérisons surprenantes qu'il a, dit-on, opérées. Ses partisans & ses admirateurs (car il commence à en avoir beaucoup ici) l'opposent à M. *Mesmer*, & ils en font un éloge d'autant plus pompeux qu'il ne reçoit point d'argent de ses malades. C'est ce qu'on a voulu exprimer dans les quatre vers qu'on lit au bas de son portrait.

De l'ami des humains reconnoissez les traits;
Tous ses jours sont marqués par de nouveaux bienfaits:
Il prolonge la vie, il secourt l'indigence;
Le plaisir d'être utile seul est sa récompense.

ACADÉMIE.

L'Académie de Lyon fit publier en 1784, qu'elle décerneroit en 1785 le Prix concernant *la différente réfrangibilité des rayons hétérogènes*, dont M. le Duc *de Villeroi*, son protecteur, a fourni le sujet & les fonds. Le concours devoit être clos le 1er Août, & le Prix distribué au mois de Décembre de cette année. Aucun Mémoire, sur ce sujet, n'a été encore envoyé à l'Académie; mais elle a reçu des Lettres de plusieurs personnes qui, sans se faire connoître, annoncent s'occuper de cet objet, en se plaignant de la briéveté du délai, & de l'impossibilité où elles sont d'approfondir, en aussi peu de temps, cette matière importante & difficile. L'Académie a eu égard à ces représentations; & considérant qu'aucun Mémoire n'ayant été admis au concours, la loi devient égale pour tous ceux qui veulent traiter le sujet dont il s'agit, elle a délibéré de prolonger les délais assignés, & recevra au concours tous les ouvrages qui lui seront adressés jusqu'au 1er Avril 1786. La distribution se fera dans la séance publique qu'elle tiendra la même année, après la fête de S. Louis.

AVIS DIVERS.

On a quelque chose à communiquer aux héritiers de *Pierre Belin*, natif de la Paroisse de Suse, Province du Maine, qui est mort il y a un an. On peut s'adresser à M. *Coutan*, Vicaire de Champignelles, près de Châtillon-sur-Loing, & à Paris, à M. *Cayre*, Concierge-Buvetier des Requêtes de l'Hôtel au Palais.

MÉLANGES.

On croit communément en France, & chacun répète qu'en Angleterre tous les criminels, condamnés à mort, vont gaiement au lieu de l'exécution, ou du moins avec fermeté, & qu'y étant arrivés, ils ont constamment assez de présence d'esprit pour haranguer le peuple. C'est une erreur de fait qu'il convient de détruire; nous emprunterons pour cela les propres paroles d'un témoin oculaire, extraites d'un ouvrage récent.

« On n'est pas en Angleterre sans vouloir juger par ses yeux de tout ce qui se raconte sur la fermeté avec laquelle les criminels y reçoivent la mort, & sur leurs beaux discours à l'assemblée. Je me repentis bien d'avoir voulu allier la roideur Angloise avec la douceur & l'humanité d'un François.

» L'exécution se fait d'une manière opposée à nos usages. Point de gardes armés. Des connétables, avec un grand bâton à la main, font une enceinte à Tyburn autour de deux piliers, sur lesquels est appuyée une branche de fer. Ces connétables ne sont point serrés; il y a beaucoup d'espace entre eux. Les condamnés arrivent sur un grand char bien attelé, qui va fort vite. Chacun a un ministre à ses côtés.

» Les deux infortunés (que j'ai vus) avoient de gros bouquets; mais c'étoit tout ce qu'on voyoit en eux qui n'annonçât point la douleur & l'accablement de la nature. Ces bouquets sembloient même par le contraste qu'ils offroient avec des visages mornes & décolorés, faire ressortir davantage la tristesse d'ame & l'angoisse profonde des

deux misérables. Ils étoient, hélas! bien loin de haranguer; & pourtant on leur en laissa tout le loisir.

» Il est très-certain que les parens & les amis assistent à ces affreux spectacles. Il en vint un grand nombre successivement. Chacun avoit aussi un bouquet, chacun montoit sur le chariot, chacun embrassoit son parent, son ami, qui n'étoit plus en état de parler. On n'a pas l'idée de l'état de torpeur, & comme de stupidité dans lequel étoient les patiens. Etoit-ce l'effet de quelque drogue? Chaque parent ou ami restoit dans l'enceinte. Pendant ces derniers adieux, l'exécuteur avoit attaché la corde à la branche de fer supportée par les deux piliers. Enfin le chariot part; les hommes restent suspendus.

» Je ne fus pas le maître du saisissement qui vint punir mon indiscrétion. J'étois venu, bien plus par un esprit d'observation, que de vaine curiosité. Je ne pus rien observer pendant quelques instans. Quand j'eus recouvré l'usage de mes sens, je vis ce dont j'avois toujours douté, les parens, les amis *embouquetés* qui se suspendoient aux cadavres, & qui les tiroient par les pieds.

» On ne sait ce qu'il faut penser de ce dernier office. La réflexion peut l'humaniser, mais le coup-d'œil révolte; & le premier mouvement de l'ame est celui de l'indignation. Je pense que ces prétendus parens & amis sont des mercenaires gagés pour cet horrible emploi, des espèces de valets de bourreaux. On m'assura cependant le contraire. Je crois me rappeller que dans le nombre il y avoit des femmes. Tous étoient proprement vêtus & comme *endimanchés*.

» Je vis un autre spectacle qui me surprit étrangement. Une femme âgée arrive avec une chaise à la main; elle la place au-dessous de l'un des mourans, de celui qui m'avoit paru conserver un visage plus serein & qui avoit une certaine douceur dans la physionomie, d'autant plus intéressante que la figure de l'autre assassin étoit hideuse & sauvage.

» Cette femme, dès que la fin des tiraillemens le lui permit, monte sur la chaise, s'approche le plus qu'elle le peut des mains de cet homme, encore liées, y appuie son col & son sein, les y frotte, & fait effort, en s'élevant sur la pointe des pieds, afin d'y atteindre mieux, pour que ces mains qui furent homicides y touchent de plus près & plus long-temps; en un mot, pour jouir & comme pour s'imprégner de cet étonnant contact.

Je demande ce que c'est: on me répond que le malheureux passe pour être innocent parmi le peuple; que cette femme qui en est convaincue, & qui est affligée d'une maladie que les uns disent être les écrouelles, d'autres un cancer, presse les mains de ce juste contre le col ou le sein malade, avec la confiance d'en être guérie. C'est un martyr dont déjà l'ame est au ciel, & dont la dépouille mortelle doit opérer des miracles sur la terre.

» Ainsi le peuple est par-tout peuple, par-tout crédule, par-tout superstitieux. L'excès des précautions que l'on prend en Angleterre, pour ne jamais donner la mort qu'à des hommes manifestement coupables, n'empêche pas qu'il n'y ait des personnes qui les tiennent pour innocens; & la justice criminelle, rendue publiquement par les citoyens eux-mêmes, n'a pas su encore y inspirer à tous la confiance qu'elle mérite ».

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

On a publié à Madrid une Ordonnance relative à la nouvelle Compagnie des Indes. Le fonds de cette Compagnie sera de 30,000,000, dont celle de Caracas, qui lui est réunie, en fournira 9, le Roi 5, la Banque de Madrid 3, les habitans des iles Philippines autant. Les 10,000,000 restans seront partagés en actions de 1000 livres chacune. Elle sera chargée de l'équipement des vaisseaux marchands destinés pour l'Amérique espagnole, où elle fera passer les marchandises nécessaires à ces contrées: elle recevra en échange des piastres, des grains & des fruits qu'elle portera aux Philippines, où elle achetera les marchandises des Indes & de la Chine. Le Roi permet à toutes les nations l'entrée dans les Ports des Philippines. La Compagnie y aura un Conseil d'administration; & il en sera établi un autre à Manille & un à Madrid, avec lequel correspondront les deux autres.

On prétend que, par l'étendue & l'immensité du commerce que cette Compagnie peut faire d'un côté avec l'Amérique par Acapulco, de l'autre aux Indes Orientales, & dont les iles Philippines seront le centre; on prétend, dis-je, que si cette Compagnie est bien conduite, elle peut opérer la plus grande révolution dans l'Inde, & y supplanter les François, les Danois, les Anglois même; car, ajoute-t-on, les employés de cette dernière nation sont trop avides, pour ne pas préférer de vendre les marchandises qu'ils font fabriquer pour leur Compagnie, à ceux qui les leur paieront sur le champ en bonnes piastres gourdes. De tout temps ils ne se sont fait aucun scrupule de se conduire ainsi; & certainement les Bâtimens sortis du Mexique & du Pérou avec l'argent de ces riches contrées, trouveront dans quelque partie de l'Inde où ils voudront toucher, toutes les marchandises qu'ils pourront desirer de préférence à la Compagnie Angloise.

Les Actions de cette Compagnie ne sont destinées, dit-on, qu'aux sujets de Sa Majesté catholique: mais on assure que dès qu'on eut à Paris la nouvelle de son établissement, on fit partir trois ou quatre couriers pour Madrid, avec plus de dix millions d'effets, afin d'acheter des Espagnols eux-mêmes les Actions qu'ils voudront revendre pour les verser ici où certainement elles seront fort recherchées, s'il faut en juger par ce qui se passoit antérieurement; car avant même que cette Compagnie fût établie, avant que les Actions fussent délivrées, elles gagnoient 8 ou 10 pour %.

Tel est donc l'esprit d'agiotage qui enflamme aujourd'hui toutes les têtes. On ne se contente pas de jouer sur les fonds publics: la fureur du jeu

s'étend fur des objets imaginaires, en quelque forte, & qui n'ont pas encore d'exiſtence réelle. L'eſpérance ſeule eſt un appât pour les combinaiſons de la cupidité; & les jeux du hazard même n'ont jamais porté ſur des apparences auſſi frivoles.

Mais que doit-on eſpérer ou craindre de cet eſprit d'agiotage qui eſt aujourd'hui ſi généralement répandu? Écoutons ce que nous dit un Ecrivain moderne dans un ouvrage qui vient de paroître, & qui a pour titre: *Lettres d'un Propriétaire françois à M. Necker, in-8°*. « Une nation compoſée » principalement de Banquiers, de Rentiers, d'A» gioteurs, & de Trafiquans... après avoir joué » quelque temps à des jeux de ruſe, que les loix de » l'honnêteté condamnent, après avoir négligé & » perdu entièrement de vue les vraies ſources des » richeſſes & du bonheur, après avoir épuiſé tous » les moyens d'agiot, de banque, de faſte, de » dépenſe & de luxe, finiroit par n'avoir ni ri» cheſſes, ni puiſſances ».

Ecoutons encore ce que dit un autre Auteur. « Demandez aux Fabricans de Lyon comment ils » ſe trouvent de ce que les Négocians & les par» ticuliers de cette ville ne penſent plus qu'au jeu » ſur les fonds publics, ne rêvent plus que hauſſe » & que baiſſe, & n'ont d'attention que pour ima» giner, combiner des ruſes, & faire aller & ve» nir des couriers extraordinaires pour tenir en » activité l'agiotage, qu'ils préfèrent maintenant » au commerce ».

Prix des Marchandises de l'Amérique.

A la Rochelle, le 1er Juin 1785.

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere forte, 36 à 40 l.
Seconde forte.... 34 à 36
Troiſième forte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28
Les ſucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Première forte, 00 à 00 l.
Seconde forte ... 60 à 66
Troiſième forte.. 54 à 58
Quatrième forte.. 44 à 48
Petits ſucres...... 36 à 40
Communs.......... 32 à 36
Le ſucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 ſ. 6 d. à 16 ſ.
Beau verd, 15 ſ.
Marchand, 14 ſ. 6 d. à 14 ſ. 9
Ordinaire, 13 ſ. à 13 ſ. 6.
Triage, 9 à 12 ſ.
Le café de la Martinique vaut 1 ſ. à 1 ſ. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 ſ. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 ſ. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 ſ.
Graveau & pouſſière, 6 l.

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... o.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.
Rocou, 17 ſ. la livre.
Cacao, 12 à 13 ſ. *idem.*
Canefice, o le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campêche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melaſſe, 16 à 17 l. *idem.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Juin 1785.	*Du* 13.	*Du* 14.
Actions des Indes de 2500 l.	....	2190. 195..........
Portion de 1600 liv..............	....	....
Portion de 312 liv. 10 ſ........	....	....
Portion de 100 liv..............	....	88..................
Emprunt d'Octob. de 500 l.	426..................	426..................
Reſcriptions..................	$1.1\frac{1}{2}.\frac{3}{4}.2.1\frac{1}{2}$.........	$1.1\frac{1}{2}.1\frac{3}{4}$.........
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	760..................	760..................
Viager de 1782..................	18 p. % bénéfice..	$17\frac{1}{4}$ p. % bén........
Viager de Décembre 1783.	12 p. % bénéfice..	....
Viager de chance à 10 p. %...	15 bénéfice.........	$15\frac{1}{2}$ bénéfice.......
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	$730\frac{1}{2}$..................	731.30..................
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	495..................	494.95.94.........
Quittance de finance.........	$\frac{1}{4}.\frac{1}{2}.1\frac{1}{2}$ p. % perte..	$1\frac{1}{4}.\frac{3}{4}.1\frac{1}{2}$ p. % perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784............	$4\frac{1}{2}.4$ p. % bénéf...	$4.3\frac{7}{8}$ p. % bénéf....
Actions des Indes, nouv..	1065..................	1063.62..................
Actions de la Caiſſe d'Eſc.	7725..................	7700..................
Actions des Eaux..............	3200.220.205....	3210.15.20.......

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 13.	*Du* 14.
Amſterd.	$53\frac{5}{8}$..............	$53\frac{3}{4}$..............
Hamb.....	$191\frac{1}{4}$..............	$191\frac{1}{2}$..............
Londres..	$28\frac{5}{8}$..............	$28\frac{6}{8}$..............
Cadix.....	14 l. 9 ſ. 6...	14 l. 9 ſ.......
Madrid....	14 l. 13 ſ....	14 l. 13 ſ....
Gênes.....	$95\frac{1}{2}$..............	$95\frac{1}{2}$..............
Livourne	$99\frac{3}{4}$..............	$99\frac{1}{2}$..............
Lyon.. *Pâques*	$\frac{1}{4}$ p. % bénéf....	$\frac{1}{4}$ p. % bénéf....

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 ſ. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 18 Juin 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

Littérature.

Histoire d'Artois, jusqu'à Hugues Capet; par Dom de Vienne. A Paris, chez *Nyon* aîné, Libr. rue du Jardinet. 1784. Vol. *in*-8° de 181 pages. Prix 48 sols br.

Quelques-uns de nos Ecrivains se sont élevés contre cette abondance d'ouvrages historiques: ils ne voudroient point que les Provinces, les Villes eussent leurs histoires particulières; c'est cependant de cette multiplicité de connoissances, de détails, de recherches, que naît la vérité historique. Il n'y a point de petites lueurs, d'apperçus à négliger lorsqu'on tend à éclairer & à instruire. Si les Grecs, les Romains nous eussent laissé des Histoires particulières, des Mémoires, nous serions bien plus au fait de leurs mœurs, de leurs usages, de leur esprit, si l'on peut le dire. On ne sauroit donc trop accueillir tout ce qui peut répandre des lumières sur cet objet. Que d'obligations en ce genre n'avons-nous pas aux Bénédictins! Sans leurs défrichemens dans ce champ littéraire, aurions-nous une seule histoire de la nation? Il y auroit de l'ingratitude à leur refuser les sentimens de reconnoissance qui leur sont dus à cet égard.

Dom de Vienne vient de contracter sur tout bon François, qui aime l'histoire de son pays, les mêmes droits que ses estimables confrères. Il nous offre les fastes de l'Artois jusqu'à *Hugues Capet*; il nous expose les obligations qu'a l'humanité au Christianisme: d'une horde de sauvages, il fit des peuples policés; en un mot, des hommes. *S. Remi* est un de ceux qui se montra plus utile aux *Morins* (c'est ainsi que se nommoient les peuples qui habitoient l'Artois).

On doit lire dans l'ouvrage même les détails qui ne sont guère susceptibles d'un extrait. Nous engageons même l'Auteur à les approfondir, pour exciter l'intérêt & la curiosité, non des lecteurs frivoles adonnés aux puériles inventions romanesques, mais des bons esprits qui, cherchant une instruction solide, s'attachent aux fruits & non aux fleurs: Cet Auteur a des talens: il avoit commencé une *Histoire de la Guienne*, que des circonstances particulières ne lui ont pas permis de continuer: mais on étoit fondé à bien augurer de son travail. Il entreprend de nous donner l'Histoire d'Artois: il ne tient qu'à lui de remplir dignement cette tâche importante; &, en continuant son ouvrage jusqu'à nos jours, il peut se promettre des droits assurés à notre estime & à notre reconnoissance.

Nous croyons que Dom de Vienne pourra se servir avec le plus grand avantage d'un ouvrage qui, quoique court, est plein de choses, fort bien écrit & très-curieux. Il a pour titre: *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Province d'Artois, & principalement de la ville d'Arras, pendant une partie du 15e siècle; précédés d'une Notice chronologique des Comtes d'Artois; lus en différentes séances de la Société Littéraire d'Arras; par M. Harduin, Secrétaire perpétuel de cette Compagnie*, &c. A Paris, chez *Belin*, Libraire, rue S. Jacques. Volume *in*-12 de 272 pages.

Ces Mémoires roulent principalement sur *les Abbés de Liesse d'Arras*; sur *les Joûtes, Tournois, Faits d'armes & autres exercices de ce genre qui se firent à Arras du temps de Philippe-le-Bon*; sur *l'Histoire d'Arras & de l'Artois depuis 1477 jusqu'en 1499*, &c. A la fin du volume on trouve un Mémoire inséré dans les *Affiches de Flandre* en 1783, *contenant des faits & anecdotes tirés des registres de l'Hôtel-de-Ville d'Arras.* M. Harduin y rapporte qu'au mois de Février 1428, un Carme, nommé le *P. Thomas Conecte*, natif de Bretagne, fameux Prédicateur, qui parcouroit la Picardie & les Pays-Bas, déclamoit avec force contre la parure des femmes qui, touchées de ses exhortations renoncèrent aux grandes *cornes* ou *hennins*, dont elles se coëffoient, & à leurs tabliers apparemment trop magnifiques. *Monstrelet*, Auteur contemporain, dit que ce Carme faisoit tendre une corde au milieu de son auditoire (qui étoit en plein air) pour séparer les deux sexes; qu'il excitoit les enfans à huer les femmes qui portoient de ces hautes coëffures, dont il étoit si choqué, & que les enfans, fort empressés, comme on peut le croire, à seconder son zèle, couroient après les femmes, pour les décoëffer. *Guillaume Paradin*, Annaliste de Bourgogne, dit que les

Dames portoient alors *de hauts atours sur leurs têtes, de la longueur d'une aulne, ou environ, aigus comme clochers, desquels dépendoient par derrière de longs crêpes à riches franches, comme étendarts.* Ne retrouve-t-on pas à-peu-près dans cette mode celle de nos jours, à l'exception de ces *hauts atours aigus comme clochers?* Voici encore une invention dont on se glorifie aujourd'hui, & qui étoit en usage dès 1421. Dans cette année, il arriva de Beauvais à Arras une charrette traînée par trois hommes qui étoient attelés & sanglés à-peu-près comme des chevaux, deux de front & l'autre en avant. Ils dirent que l'extrême rareté des chevaux dans leur pays, obligeoit d'en user de la sorte, & *qu'on y avoit inventé, pour labourer la terre, une espèce de charrue, qui étoit aussi tirée par des hommes.*

Principes généraux des Belles-Lettres; par M. Domairon, *Professeur Royal de Belles-Lettres, de l'Académie de Beziers.* A Paris, chez *Laporte*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers. 1785. 2 vol. *in*-12.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 8 Juin 1785.

Je ne sais, Monsieur, s'il vous seroit tombé entre les mains une petite brochure intitulée: *Lettre de l'Auteur de l'Anatomie de la Langue Françoise, à M. le Baron de B***, du Musée de Paris, &c.* (Cette Brochure, de 56 pag. *in*-8°, se trouve, à Paris, chez *Guillot*, Libr. de MONSIEUR, Frère du Roi, rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, & chez les Marchands de Nouveautés). L'objet de cet écrit est de prouver que M. le Comte *de Rivarol*, dont le *Discours sur l'universalité de la Langue Françoise* a été couronné par l'Académie de Berlin, a fait dans ce Discours même tant de solécismes, de barbarismes, gallicismes, &c. qu'il auroit besoin d'être traduit *en bon françois.* C'est une agression, comme vous le voyez, qui regarde presque autant cette Société savante que M. de Rivarol; & j'attendois qu'il défendît leur cause commune: mais comme je ne vois jusqu'à présent paroître aucune réponse à ce sujet, & que personne n'est plus empressé que moi de s'instruire, permettez, Monsieur, que je demande, par la voie de votre Journal, à M. *du Saufeuil*, si l'on doit dire, comme il l'a écrit dans cette brochure, page 4, que les exemplaires d'un *Prospectus ont été circulés* par la voie d'un Journal, ou bien, si c'est une faute typographique: je voudrois savoir également sur quelle autorité il se fonde pour écrire tous les *i* qui doivent se prononcer deux fois, comme dans les mots *royal, moyen, employer*, &c. par un ï *tréma* au lieu d'un *y*, suivant l'usage universel & la raison qui doit au moins faire distinguer aux yeux que dans le mot *royal*, &c. l'i ne s'y prononce pas comme dans celui *Moïse;* ce qui feroit *ro-ial.* Il dit dans un autre endroit, page 10: j'ai envoyé demander *quand* C'ÉTOIT *que je verrois paroître;* ne seroit-il pas plus court & beaucoup plus correct de dire, *quand je verrois paroître*, c'est-à-dire, en quel tems? J'en appelle à M. du Saufeuil lui-même.

Quant au Discours critiqué, on ne peut disconvenir qu'il n'y ait des fautes réelles, échappées sans doute à l'attention de M. de Rivarol; mais aussi il en est plusieurs, au jugement de M. du Saufeuil, qu'il seroit aisé, ce me semble, de justifier; telle est entre autres celle-ci, page 28, *à quelque époque qu'on s'arrête:* M. du Saufeuil prétend qu'on doit dire, *à quelle époque qu'on s'arrête;* & cela contre l'opinion de l'Académie Françoise, de MM. du Port-Royal, de l'Abbé *d'Olivet*, de *Dumarsais*, & de tous les bons Grammairiens: il faut donc ou démontrer qu'ils se sont tous trompés, ou suivre leur autorité. Je pourrois vous citer encore le mot *gratuitement*, page 39, que M. du Saufeuil trouve très-impropre pour exprimer *gratis.* Il n'en est pas moins vrai que, quoiqu'à la rigueur nous n'ayons pas de vrais synonymes dans notre langue, ces deux mots-là *gratis* & *gratuitement* peuvent s'entendre dans la même acception; du moins c'est encore le sentiment de l'Académie Françoise.

Enfin, Monsieur, je me garderai bien de discuter davantage tous les reproches que M. du Saufeuil fait à l'Auteur du discours couronné: le public attend avec impatience l'événement d'une querelle littéraire qui ne peut que concourir à son instruction; & en effet, il faut convenir que jamais il n'en eut plus besoin; car, malgré la foule exotique & indigène de ces Maîtres de Langue Angloise, Françoise, Italienne, qui la plupart ne savent ni François, ni Anglois, ni Italien, il n'est peut-être pas de ville de province où, les Gens de Lettres exceptés, l'on parle aussi mal qu'à Paris. Un étranger qui y arrive ne peut s'habituer à entendre *un beau physique, des marchés conséquens, assoyez-vous, un vaisseau de la continence de, toucher du clavecin, de l'orgue*, & mille autres expressions aussi vicieuses que se permettent une infinité de gens qu'on ne peut pas appeller *peuple*, mais qui le sont à cet égard-là autant que leurs laquais & leurs servantes. Il est tout étonné de lire au-dessus de la porte d'un des principaux cafés du Palais-Royal, *le Caveau:* .... ce sera donc un vrai service que M. du Saufeuil rendra aux nationaux & aux étrangers, en publiant l'ouvrage qu'il a annoncé sous le titre d'*Anatomie de la Langue Françoise;* & alors peut-être ne verrons-nous plus de soi-disans Professeurs de Littérature, faire imprimer & publier qu'à une telle époque ils ouvriront *un Cours d'Anglois & de François.*

Je suis, &c. LAMBERT.

ARTS.

DÉCOUVERTES.

La Gazette de Madrid, du 11 Mars dernier, annonce que Don *Melchor Guardia* & le Prieur Don *Antoine Dou*, ayant examiné avec soin les fibres qui composent l'écorce des branches du mûrier, les ont reconnues aussi fines & aussi douces

que la soie même : ils ont séparé, par le procédé qu'on emploie pour le chanvre & pour le lin, la partie gommeuse de l'écorce du mûrier, & ils en ont retiré une quantité assez considérable d'une espèce de soie. Cet essai fait espérer que les travaux de ces savans Naturalistes de Valence nous fourniront une *nouvelle branche de commerce, & une nouvelle matière pour nos manufactures.*

La même Gazette nous apprend que *Thérèse Brull*, Fermière d'une terre aux environs de Valence, ayant laissé par hasard quelques œufs de vers à soie entre les plis du linge qui avoit servi à recevoir la ponte, observa le 30 Juillet de l'année dernière qu'ils étoient éclos au nombre de 30 à 40. Charmée de ce spectacle nouveau, elle voulut essayer de les élever ; & ayant pris les feuilles les plus tendres qu'avoit repoussées le mûrier, elle vit que les petits insectes les mangeoient avec avidité : elle continua de leur en donner d'autres, & au bout de 20 jours elle eut le plaisir de voir que chacun (deux seulement exceptés) avoit formé un cocon fin très-solide, & chargé de soie, dont la plus grande partie étoit d'un blanc parfait.

Combien d'avantages se présentent dans ce fait, dû au hasard comme les plus belles inventions ! 1°. Le temps nécessaire pour élever les vers à soie jusqu'au moment où ils achèvent de filer, est de 40 jours, pris dans les mois de Mars, Avril ou Mai : la bonne Fermière en a employé 20 seulement. Ainsi, on pourra épargner la moitié de la nourriture, laquelle pourra servir à l'entretien d'un nombre double de vers à soie.

2°. Le temps étant très-variable au printemps, & par conséquent sujet à de petites gelées, & à d'autres accidens qui font manquer assez souvent la récolte de la soie, on pourra s'assurer du succès, en différant jusqu'au mois de Juin ou Juillet, & l'on sera maitre de faire éclorre les œufs plutôt ou plus tard, en prenant des précautions pour cet effet

3°. On est assuré, d'après l'expérience de la Fermière, que la seconde pousse des mûriers est aussi bonne que la première, & qu'on peut s'en servir pour nourrir les vers à soie malgré l'opinion contraire.

4°. On peut se flatter, d'après cette expérience, qu'il est possible de faire deux récoltes de soie dans la même année. Mais comme la nommée Brull n'a pas eu la précaution de prendre toujours les feuilles du même mûrier, on ne peut assurer si la seconde exfoliation causera quelque dommage aux arbres dans l'année suivante.

C'est ce qui a engagé le Roi d'Espagne, toujours occupé du bonheur de ses sujets, à faire proposer par la Société économique de Valence, un Prix de 3 mille réaux, qu'elle donnera à la personne qui, dans quelque partie de ce royaume que ce soit, aura obtenu la plus grande quantité de soie provenant de la seconde récolte, c'est-à-dire, des vers élevés avec la seconde feuille que les mûriers poussent après avoir été dépouillés dans les mois de Mars, Avril ou Mai.

Nous croyons que, vu l'importance de cette découverte, elle mérite d'être constatée en France par des essais multipliés.

MORT REMARQUABLE.

Il est des hommes habiles en tous genres privés des honneurs académiques. Feu M. *Paon*, Peintre de S. A. S. Mgr. le Prince *de Condé*, mort à la fin du mois dernier, est de ce nombre. Il porta ses dispositions pour peindre les batailles, dans les Dragons où il entra fort jeune. Les campagnes où il se trouva servirent également à honorer son service & à lui faire faire des études pour devenir bon Peintre. Ayant obtenu son congé, & s'étant muni de ses dessins, il vint à Paris se présenter à MM. *Carle Vanloo*, alors premier Peintre du Roi, & *Boucher*, hommes aussi affables qu'ils étoient habiles. Ils l'engagèrent tous à prendre le pinceau.

M. *Cazanova* a l'avantage d'avoir eu M. *Paon* pour disciple, & ensuite le déplaisir, peut-être, de l'avoir eu pour rival. Le Palais-Bourbon, la Salle du Conseil à l'Ecole Royale Militaire, contiennent des morceaux qui prouvent combien il soutient le parallèle avec son maître. Moins coloriste, moins fougueux que celui-ci, M. Paon étoit plus dessinateur, plus exact dans ses *plans*, enfin plus fidèle imitateur de la nature. Ses dessins & ses tableaux ont ce mérite inappréciable & très-rare, que l'Auteur a été acteur, l'épée à la main, dans les scènes militaires qu'il y exprime avec son pinceau.

M. Paon a eu le bonheur d'être utile à sa patrie, à sa mere, d'être chéri d'une épouse aimable, estimé & aimé de tous ceux qui l'ont connu. Il avoit toute la bravoure, le bon cœur, la franchise, & la gaieté d'esprit nécessaire à toutes ces jouissances. Il est mort, très-peu âgé, des suites d'une humeur goutteuse pour laquelle il a eu la foiblesse de faire beaucoup trop de remèdes.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie Royale de France s'est fait le 16 de ce mois : les numéros sortis sont, 22, 84, 79, 37 & 60. Le prochain tirage se fera le 1er Juillet.

Le Frère *Dauça*, de la Congrégation de la Mission de S. Lazare, à Paris, a imaginé des Bandages d'une utilité & d'une commodité singulières pour contenir toutes sortes de Descentes. Son adresse à réparer les accidens fâcheux survenus à ceux qui font usage d'autres Bandages lui ont attiré la confiance du Public ; les siens sont moins assujettissans. Il donne gratuitement ses soins aux Pauvres.

SPECTACLES.

L'Ambigu-Comique est du nombre de ces Théâtres sur lesquels nous nous sommes prescrit le silence. Jusqu'à présent des trivialités, des facéties

groſſières & même indécentes, ſembloient avoir été ſon partage. On ne veut pas comprendre que ce qui bleſſe les mœurs offenſe preſque toujours le goût. Comme nous nous piquons d'une exacte impartialité, nous annonçons avec plaiſir que cette Scène paroit prendre une nouvelle forme, s'animer d'un nouvel eſprit. On vient d'y repréſenter un Drame en 2 actes & en proſe, intitulé *Clary*, dont le ſuccès nous confirme dans l'idée que l'honnête & l'intéreſſant ont des droits ſur tous les cœurs.

Le ſujet de cette Pièce eſt tiré des ouvrages ſi moraux, ſi touchans de M. *d'Arnaud*. C'eſt la fille d'un des premiers Seigneurs de l'Angleterre, qui ayant contracté, ſans l'aveu de ſes parens, un mariage diſproportionné, en eſt punie par la miſère aviliſſante où elle tombe avec ſon enfant; elle eſt enfin retrouvée par ſon père, que ſa ſituation pénètre, & qui lui pardonne. Ce tableau fait couler de douces larmes; il prouve que tous les Spectateurs, de quelque claſſe qu'ils ſoient, aiment à s'attendrir; & ce qu'on peut dire en faveur de ce genre, c'eſt qu'une ame attendrie eſt aſſurément plus préparée à recevoir des leçons de vertu que lorſqu'elle eſt excitée par des turlupinades & de miſérables équivoques, qu'il faut renvoyer aux Halles. *C...*

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Terre & Seigneurie, à 4 lieues de Chanteloup & à 7 de Tours, produiſant plus de 4000 liv. avec Château de 100 pieds de long ſur 30 de large, entouré de Foſſés empoiſſonnés, Tour, Pont, Chapelle & Commun. *Meublée ou non meublée.* S'adr. à Paris, à M. *Rouen*, Not. rue neuve des Petits-Champs.

Prix des Matières d'or et d'argent, à Paris.

Juin 1785.	Du 11.			Du 15.		
	liv.	ſ.	d.	liv.	ſ.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	753			753		
— du Mexique, à	743			742		
— du Pérou, à	733			732		
— de Guinée, à	753			752		
Or de ducats, *l'once*, à	101			101	10	
— fin à 23 karats $\frac{21}{32}$, à	104			103	10	
— à 20 karats, à	86			86		
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15		54	15	
— à 11 den. 10 gr. à	52	15		52	15	
Piaſtres, à	48	17	6	48	17	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *J*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Juin 1785.	*Du* 15.	*Du* 16.
Actions des Indes de 2500 l.	2192$\frac{1}{2}$. 95	2195. 192$\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 liv. 10 ſ.		275
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	427	
Reſcriptions	1. 1$\frac{1}{2}$. 2$\frac{1}{4}$. 2	1$\frac{1}{4}$. 1$\frac{1}{2}$. 1$\frac{3}{4}$
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	955	760
Viager de 1782	18 p. $\frac{0}{0}$ bénéfice	18 p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	15$\frac{1}{4}$ bénéfice	15$\frac{1}{2}$ bénéfice
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	730	730
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	494$\frac{1}{2}$	494$\frac{1}{2}$
Quittance de finance	1$\frac{1}{4}$. $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p. & au p.	au pair. $\frac{1}{4}$. $\frac{3}{4}$. $\frac{1}{2}$. 2$\frac{1}{2}$
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	3$\frac{7}{8}$. 4 p. $\frac{0}{0}$ bén.	4. 3$\frac{7}{8}$. 4 p. $\frac{0}{0}$ bén.
Actions des Indes, nouv.	1068. 67. 66	1068
Actions de la Caiſſe d'Eſc.	7700. 720. 710	7710
Actions des Eaux	3215. 210. 215	3215. 210

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 15.	*Du* 16.
Amſterd.	53$\frac{1}{4}$	53$\frac{1}{4}$
Hamb.	191$\frac{1}{2}$	191$\frac{1}{2}$
Londres	28$\frac{5}{8}$	28$\frac{11}{16}$
Cadix	14 l. 9 ſ.	14 l. 10 ſ.
Madrid	14 l. 13 ſ.	14 l. 13 ſ.
Gênes	95$\frac{1}{2}$	95$\frac{1}{2}$
Livourne	99$\frac{1}{4}$ argent	99$\frac{3}{4}$
Lyon *Pâques*	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bénéf.	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bénéf.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 ſ. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 21 Juin 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

MÉLANGES *de Littérature étrangère. Tome premier.* A Paris, chez *Gogué* & *Née de la Rochelle*, Libr. quai des Augustins; *Belin*, rue S. Jacques; & *Hardouin*, sous les arcades du Palais-Royal, à gauche, n° 14. 1785. Vol. *in*-12 de 268 pag.

Quoique le Rédacteur de cet ouvrage n'ait voulu imposer à ses Lecteurs ni à lui-même les entraves d'une souscription, & qu'il ne se propose point de faire paroître les volumes périodiquement, il déclare cependant qu'ils se succéderont avec promptitude. On sera d'autant plus charmé de lui voir tenir sa parole, que ce recueil peut fort bien remplacer le *Journal Etranger* qui excite encore les regrets de bien des personnes. Il est destiné à contenir des traductions ou des extraits des ouvrages étrangers les plus intéressans, concernant les Lettres, les Sciences & les Arts, & des Mémoires sur la Littérature étrangère. Ceux qui desireront y faire insérer quelques morceaux, sont priés de les adresser, francs de port, chez Hardouin, à l'adresse ci-dessus: ils seront imprimés avec le nom du Traducteur, ou de l'Auteur, à moins qu'il n'aime mieux garder l'anonyme.

Ce premier volume offre une agréable variété. On y trouve des morceaux de Littérature grecque (les Poësies d'*Erinne*); de Littérature persanne (des Fables traduites de l'*Anthologie persanne*, ouvrage publié en 1778 par l'Académie des Langues orientales, à Vienne); de Littérature latine, italienne & angloise. On doit distinguer dans cette dernière classe, la *Vie de Zeile*, par *Thomas Parnell*, & sur-tout la *Vie de Cowley*, Poëte Anglois, par *Samuel Johnson*, Ecrivain distingué, mort au mois de Décembre de l'année dernière, qui possédoit une érudition immense, & ce qui ne s'allie pas toujours avec elle, un tact fin, un goût sûr, un esprit délicat. Il a jetté dans cette vie les meilleurs principes de goût; & nous engageons nos jeunes Littérateurs à s'en pénétrer. Ils y verront ce que c'est que ces *Poëtes métaphysiques* qu'on voit revivre parmi nous, comme ils parurent en Angleterre à la fin du siècle dernier; Poëtes qui *n'imitoient rien, ni la nature, ni les mœurs, qui ne réussissoient ni à peindre, ni à exciter les passions;* qui, *occupés uniquement à montrer leur érudition, & malheureusement résolus de la montrer en rimes, faisoient des vers souvent plus sensibles au calcul des doigts qu'à l'oreille, &c. &c.*

Mais le morceau le plus curieux est celui qui a pour titre: *Observations sur le Bohon-Hupas, ou l'Arbre-poison de l'isle de Java, extraites des Voyages de M.* Foersech, *Hollandois.* Cet Arbre-poison croît dans l'isle de Java, à environ 27 lieues de Batavia, à 14 de Soura-Charta, séjour de l'Empereur. Cet endroit est entouré de collines & de hautes montagnes; & les champs qui l'environnent, à dix ou douze milles de distance, sont absolument stériles. L'arbre croît sur les bords d'un ruisseau: il est d'une taille médiocre, entouré de cinq ou six jeunes arbres de son espèce; & l'on ne voit près de lui aucune plante, aucun arbrisseau. On ne trouve aucune espèce vivante à cinq ou huit milles de distance de l'arbre. On assure que les eaux n'y nourrissent aucun poisson; qu'on n'y trouve ni rats, ni souris, ni vermisseaux; que les oiseaux qui s'approchent de trop près de cet arbre, sont atteints par ses émanations, tombent & périssent. Le poison consiste dans une gomme qui coule de l'écorce ou du bois même, & qui produit à l'Empereur un revenu considérable: on y trempe la pointe de toutes les armes guerrières. Ce sont les criminels condamnés à la mort, qui vont recueillir le poison. Il faut lire dans l'ouvrage même les précautions que l'on prend pour leur faire remplir cette dangereuse commission. Un Prêtre Malay, placé par l'Empereur dans l'endroit le plus près possible de l'arbre, pour préparer les criminels, dit à M. Foersech, que sur environ sept cens qu'il avoit envoyés depuis trente ans, il n'en étoit revenu que vingt-deux; encore quelques-uns de ceux qui avoient survécu, & que l'Auteur Hollandois a eu occasion de voir, paroissoient-ils atteints d'un mal pestilentiel.

Parmi les expériences faites avec la gomme de Bohon-Upas, rapportées par M. Foersech, en voici une qu'on ne lira pas sans intérêt. « J'assistai, dit-il,

au mois de Févr. 1776, à Soura-Charta, à l'exécution de treize concubines de l'Empereur ; elles étoient convaincues d'infidélité. On les conduisit, à onze heures du matin, dans la place vis-à-vis le palais ; le juge fit passer dessus leur tête la sentence qui les condamnoit à mourir par un coup de lancette empoisonnée avec la gomme de l'Upas ; on leur présenta ensuite l'Alcoran, pour jurer, selon l'usage, que les accusations étoient justes, & qu'ainsi le jugement & la sentence étoient équitables ; ce qu'elles firent, en mettant la main droite sur ce livre sacré, la main gauche sur leur poitrine, & en levant les yeux au ciel. Le Juge leur donna ensuite l'Alcoran à baiser. Après cela, le bourreau procéda à l'exécution, de la manière suivante.

On avoit dressé trois poteaux d'environ cinq pieds de haut ; on y attacha les coupables, le sein découvert. Elles demeurèrent quelque temps dans cette situation, en mêlant leurs prières à celles de ceux qui les accompagnoient, jusqu'à ce que le Juge eût donné le signal au bourreau. Celui-ci tira une lancette à-peu-près semblable à celle d'un maréchal ; il piqua avec cet instrument, trempé dans la gomme de l'Upas, le sein de ces malheureuses ; il les eut percées toutes en deux minutes.

Je fus singuliérement étonné des effets subits de ce poison ; elles éprouvèrent un tremblement suivi de convulsions, & elles expirèrent dans une terrible agonie, demandant pardon à Dieu & à Mahomet. Six minutes après l'exécution aucune d'elles n'existoit. Je vis sur leurs corps des taches livides ; leur visage étoit enflé, leur teint étoit bleu, leurs yeux étoient jaunes ».

M. Foersech a raison de conclure, des expériences qu'il a faites ou dont il a été témoin, que la gomme de Bohon-Upas est le plus terrible de tous les poisons tirés du règne végétal : il croit qu'il contribue beaucoup à l'insalubrité de l'isle de Java. Il ajoute qu'il existe encore sur la côte de Macassar, un arbre appellé *Cadjoé-Upas*, dont le poison agit à-peu-près de la même manière : mais les effets n'en sont ni aussi violens, ni aussi terribles.

Bibliothèque des meilleurs Poëtes Italiens, en 36 vol. in-8°, proposée par souscription ; par M. Couret de Villeneuve, *Imprimeur du Roi, à Orléans, & Editeur de cette Collection. Tome 1er*, contenant *Ricciardetto di Nicolo Carteromaco.* 1785. Vol. d'environ 400 pag.

Le prix des 36 vol. br. avec titre au dos, & couvert d'un papier destiné pour cet ouvrage, est de 90 liv. Chaque feuille ne sera payée par les Souscripteurs qu'à raison de 2 sols de France, imprimé en caractère neuf sur le corps de *cicero*, & sur papier carré fin de Limoges. Chaque vol. rendu franc de port dans tout le royaume, revient à 50 sols. La souscription, ouverte à Paris, chez *Nyon* aîné, Libr. rue du Jardinet ; chez *Cuchet*, rue & hôtel Serpente, ainsi que chez les principaux Libr. du royaume ; ou à Orléans, en s'adressant directement à M. Couret de Villeneuve, est prolongée jusqu'au mois de Septembre prochain. On paie, en souscrivant, 15 liv. pour 6 vol. & ainsi de suite par chaque même nombre de 6 vol. jusqu'à la conclusion de l'ouvrage. Le prix du vol. en papier de Hollande, tiré en très-petit nombre, est de 6 liv. Pour répondre aux desirs des Souscripteurs, l'Editeur a cru devoir commencer par les Ouvrages qui étoient les moins communs dans les Bibliothèques ; ce qui l'a déterminé à imprimer le *Ricciardetto.*

Choix de nouvelles Causes célèbres, avec les Jugemens qui les ont décidées, extraites du Journal des Causes célèbres, depuis son origine jusques & compris l'année 1782 ; avec des changemens & des Corrections, en 15 vol. in-12 d'environ 500 pag. au prix de 37 liv. 10 s. br. ou 45 liv. rel. Tomes 3 & 4. A Paris, chez *Moutard*, Impr.-Libr. de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Clugni. 1785.

Les Passe-temps agréables des Eaux minérales de Bagneres, en Bigorre, & du Béarn, & leurs propriétés ; par Dom Lerouge, *de l'ordre de Citeaux.* A Paris, chez M. *Lerouge*, Officier chez le Roi, rue Honoré-Chevalier ; ou s'adresser au portier, rue Pot-de-fer, maison du noviciat des Jésuites, F. S. G. 1785. 2 vol. *in*-12. Prix 3 liv. br. 4 l. 10 s. rel.

A s'en rapporter à ce titre, ce devroit être dans le silence du cabinet un passe-temps agréable de lire la narration des passe-temps agréables des eaux minérales de Bagnères. Ce que le titre promet on ne l'éprouve pas toujours en lisant l'ouvrage. Il y a mille choses, mille saillies, mille petits riens qui amusent pour le moment une société de personnes malades, & même des personnes qui se portent bien ; mais qui peuvent déplaire dans un livre, sur-tout lorsqu'elles ne sont point présentées avec les graces de la diction, & avec la pureté du style ; c'est pis encore, quand on entre dans de minutieux détails, & que l'on coud à tout cela de très-médiocres vers. Voilà ce qui convient au premier volume. Le second est d'un autre genre ; il est physique, chimique, physiologique, nosologique, thérapeutique. Suivons un moment l'Auteur dans les objets que contient le second volume.

Le réservoir général des eaux minérales est la mer. Evaporée par la chaleur du soleil, l'eau s'élève, puis retombe sur la surface de la terre, pour former les sources, les ruisseaux, les rivières, les fleuves, les lacs. Comme l'eau a la propriété de dissoudre tous les corps, elle divise les substances qu'elle rencontre dans son cours, & s'en charge. L'analyse chimique les sépare & les démontre : mais, dit M. Lerouge, cette analyse est un travail très-infructueux & extrêmement pénible ; qu'une analyse, ajoute-t-il, ait été faite avec exactitude, il en résulte qu'elle se contredit avec les précédentes. L'Auteur ne devoit donc point employer ce moyen pour reconnoître les substances tenues en dissolution dans les eaux de Bagnères, & en assigner les vertus. Mais elles le sont depuis long-temps, ainsi

que leurs effets à l'égard des personnes qui en font usage. Il est parlé de ces effets dans la 32e journée. On trouve dans la 34e les principes de M. Lerouge sur le mouvement du sang, sur les fonctions de l'estomac, sur le sommeil. Dans les journées suivantes, on donne les régles à observer avant, pendant & après l'usage des eaux de Bagnères ; on n'oublie point les accidens qui peuvent survenir en les buvant. On rend compte en finissant d'un court voyage fait à Barège ; on dit quelque chose de ses eaux, & de celles d'Ax, de S. Christophe, du Cap-Verd, de S. Sauveur.

GÉOGRAPHIE.

Carte particulière, topographique, & très-détaillée du diocèse de Rouen, en 6 feuilles ; comprenant dans le plus grand détail tout le pays de Caux, le Vexin Normand, le Nomois, partie du Lieuvin & de la campagne du Neubourg, ainsi que le cours de la Seine depuis Poissy jusqu'à son embouchure dans la mer: nouvellement revue, corrigée & augmentée de toutes les grandes routes, chemins de traverses & de communication; par le sieur *Dezauche*, Géographe, successeur des sieurs *Delisle* & *Philippe Buache*, premiers Géographes du Roi & de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, chez l'Auteur, rue des Noyers. Prix 7 liv. 10 f.

RÉGLEMENT NOUVEAU.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui enjoint à tous Marchands forains qui feront usage des voitures de rouliers au lieu de celles des messageries, pour se transporter dans les foires, de se munir d'un permis de la Ferme générale des Messageries ; du 20 Avril 1765.

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

Copie d'une Lettre écrite de Boulogne-sur-mer, le 15 Juin 1785, à midi.

Monsieur, j'ai le cœur serré du spectacle affreux que je viens de voir. Votre ami, M. *Pilatre de Rozier* n'est plus ; il a péri dans son expérience. Après avoir éprouvé tous les obstacles imaginables, il s'est déterminé ce matin à partir. Le vent paroissoit favorable ; il étoit Sud-Est, & soufloit de notre côte sur celle d'Angleterre. Il avoit adapté à son Ballon rempli d'air inflammable, une *Montgolfière*, pour pouvoir s'élever & descendre à volonté. On prétend que c'est une nouvelle expérience : j'ai toujours pensé qu'elle étoit dangereuse, parce que, dans la nécessité d'avoir un réchaud pour la Montgolfière, & d'y entretenir du feu, il m'a paru que la moindre étincelle pouvoit, comme une amorce, faire péter le Ballon. Quoi qu'il en soit, M. Pilatre de Rozier, après avoir fait tous ses préparatifs pendant la nuit, & lâché trois petits ballons, qui ont pris la route de l'Angleterre, est monté aujourd'hui 15 dans la galerie de son grand Ballon, sur les 7 heures $\frac{1}{4}$, avec M. *Romain* : il étoit sur notre esplanade, entre la Haute & la Basse-Ville. Après avoir salué les Spectateurs avec son drapeau, il est parti au bruit des canons tirés de notre rempart. Le vent l'a conduit d'abord sur les bords de la Falaise ; mais ensuite un autre courant d'air, ayant fait prendre au Ballon sa direction vers le Nord, la ramené sur notre côte, où il est resté en station pendant quelques minutes, à la hauteur d'environ 400 toises. Dans cette position, une flamme s'est élevée au-dessus du Ballon. A cette vue, tous les Spectateurs jettent les plus hauts cris ; & toute la Machine se partage en l'air en trois parties, dont celle du dessous, qui étoit la galerie, tombe avec plus de vitesse. On court à l'endroit où tout est tombé, & on trouve à cinq quarts de lieues de notre ville, près la garenne de Wenelle, MM. de Rozier & Romain, morts & tout brisés avec les débris du Ballon, de la Montgolfière & de la galerie. Je n'ai point eu la force d'aller sur les lieux, quoique je me sois trouvé à leur proximité. Comment l'accident est-il arrivé ? C'est ce qu'on ne peut savoir que par conjecture ; il est à présumer que le feu ayant pris à la Montgolfière, se sera communiqué ensuite au Ballon.

Remèdes contre la morsure des chiens & autres bêtes enragées, & contre les piquures des serpens & des vipères ; publiés par ordre des Etats-Généraux de Béarn.

I. Contre la morsure des chiens & autres bêtes enragées.

1°. Lavez avec de l'eau de la Reine de Hongrie, ou Sans-pareille, la plaie, égratignure, ou contusion faite par la morsure de la bête enragée ; trempez un petit linge dans la même eau ; approchez-le d'une chandelle allumée, afin que le feu y prenne ; communiquez-le de suite à la plaie, égratignure ou contusion ; réitérez cette opération trois ou quatre fois.

2°. Faites ensuite un emplâtre avec de la bonne Thériaque, une bonne pincée de poudre de Vipère, autant d'écailles d'huitres calcinées & pulvérisées : mettez cet emplâtre sur la plaie ou contusion ; ayez soin de le rafraîchir deux jours après ; laissez-le sur la plaie quatre ou cinq jours, observant de ne pas mouiller ladite plaie pendant que l'emplâtre y sera appliqué.

3°. Après l'application de l'emplâtre ci-dessus, la personne mordue par une bête enragée prendra de suite une prise de thériaque, de la grosseur d'une grosse fève, délayée dans du vin blanc ou rouge, avec une bonne pincée de poudre de vipère, autant d'écailles d'huitres calcinées & pulvérisées ; elle réitérera ce remède pendant trois ou quatre jours consécutifs, observant qu'on doit prendre ce remède à jeun, & qu'on ne doit rien manger ni boire pendant deux heures après l'avoir pris. On diminuera la dose pour les enfans.

II. Contre la piquure des serpens & des vipères.

1°. En attendant que le remède puisse être ap-

pliqué, faites, s'il est possible, une ligature au-dessus de la piquure, afin d'empêcher que l'enflure ne fasse des progrès.

2°. Faites avec un canif, ou avec la pointe d'un rasoir, ou avec tel autre instrument tranchant, une petite incision sur la piquure; il en sortira de l'eau. Brûlez ensuite cette piquure trois ou quatre fois, de la même manière expliquée dans la recette précédente, article 1r.

3°. Appliquez sur la piquure le même emplâtre indiqué dans la recette précédente, article 2, avec cette différence, qu'il faudra le rafraichir avec de la thériaque & avec les mêmes poudres, deux ou trois fois par jour, attendu la grande chaleur qui sera occasionnée par ladite piquure.

4°. Après les opérations ci-dessus faites, avalez deux ou trois fois par jour, & pendant trois ou quatre jours consécutifs, le même remède indiqué dans la recette précédente, article 3, observant toujours qu'on ne doit rien manger ni boire que deux heures après avoir pris ce remède.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

M. le Maréchal *de Castries*, Ministre de la Marine, mérite les éloges & la reconnoissance des François par l'activité qu'il fait mettre dans les travaux de tous nos ports, & sur-tout dans ceux de Cherbourg. On dit qu'ayant su que les chevaux destinés pour l'artillerie devoient être distribués à des Fermiers, il en a demandé une partie pour Cherbourg, & qu'on lui en a accordé deux mille. Ce nouveau secours ne peut manquer de pousser les travaux de ce port avec la plus grande énergie.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 15 Juin.		Du 18.	
A la Halle.	liv. s.	liv. s.	liv. s.	liv. s.
Froment, de....	20	à 23	20	à 23
Orge, de..........	16		16	
Seigle, de.........	15	à 16	15	à 16
Avoine, de......	24	à 30	24	à 30
Farine blanche,	45	à 48	45	à 48
Bis-blanc & bis,	30	à 40	30	à 40
	le sac de Farine pesant 325 livres.			
A la Grève.				
Froment, de....	22	à 23	22	à 25
Orge, de..........	16		16	
Seigle, de.........	15	à 16	15	à 16
Avoine, de......	24	à 30	24	à 30

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Juin 1785.	*Du* 17.	*Du* 18.
Actions des Indes de 2500 l.	2195	$2192\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.	1410	1405
Portion de 312 liv. 10 s.	275	
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.		427
Rescriptions	$1\frac{1}{2}$. 2	1
Loterie roy. 1780, à 1200 l.		755
Viager de 1782	$17\frac{3}{4}$ p. % bénéfice.	18 p. % bén.
Viager de Décembre 1783.	12 p. % bénéfice.	
Viager de chance à 10 p. %	$15\frac{1}{2}$ bénéfice	$15\frac{1}{4}$ bénéfice
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	730	730
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	$494.94\frac{1}{2}.94$	$494.93\frac{1}{2}.94$
Quittance de finance	au pair. 1. $1\frac{1}{4}$ p. % p.	$\frac{1}{4}.\frac{1}{4}.2\frac{1}{2}.3$ p. % perte
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	4 p. % bénéf.	4 p. % bénéf.
Actions des Indes, nouv.		
Actions de la Caisse d'Esc.		7725
Actions des Eaux	3200.190.200	3200.205

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 17.	*Du* 18.
Amsterd.	$53\frac{3}{4}$	$53\frac{3}{4}$
Hamb.	$191\frac{1}{8}$	$191\frac{3}{8}$
Londres.	$28\frac{11}{16}$	$28\frac{11}{16}$
Cadix	14 l. 10 s.	14 l. 10 s.
Madrid	14 l. 13 s.	14 l. 13 s.
Gênes	$95\frac{1}{2}$	$95\frac{1}{4}$
Livourne	$99\frac{3}{4}$	$99\frac{3}{4}$
Lyon. *Pâques*	$\frac{1}{2}$ p. % bénéf.	$\frac{1}{4}$ p. % bénéf.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Jeudi 23 Juin 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

DE *l'amour de Henri IV pour les Lettres.* A Paris, de l'Imprimerie de *Pierres*, Imprim. ordin. du Roi, & se trouve chez *Bailly*, barrière des Sergens; *Lagrange*, au Palais-Royal, sous les arcades à droite, n° 123; *Royez*, quai des Augustins. 1785. Vol. *in*-16 de 242 pag. Prix 48 sols br.

C'est toujours avec un nouveau plaisir qu'on voit paroitre tout ce qui peut entretenir la mémoire d'un de nos meilleurs Rois. Jusqu'ici on l'avoit envisagé comme un héros de bravoure & de bienfaisance: mais ce que la plupart des François ignoroient peut-être, & ce qu'un Ecrivain instruit se plaît à publier, c'est que Henri IV protégeoit les Lettres, les aimoit, & avoit même sur cette partie des connoissances qui, sans contredit, ajoutent à sa gloire.

L'Auteur de cette production, qu'il faut bien se garder de confondre avec les inutiles frivolités dont nous sommes accablés, ne se contente pas de nous représenter ce grand Prince comme un des soutiens des Arts; il entre à ce sujet dans des détails qui ne laissent aucun doute: c'est donc un monument durable qu'il élève à la gloire de Henri IV, & pour lequel tout bon François lui doit de la reconnoissance. « Je ne sais (dit-il) pourquoi ce Prince » n'auroit pas aimé les Lettres: il avoit de l'esprit, » il étoit bon, il a fait de grandes choses: les » Gens de Lettres n'avoient que du bien à dire de » lui. Il n'y a que les mauvais Princes qui les crai» gnent, parce qu'ils voient en eux les dispensa» teurs de la Renommée, & que tôt ou tard leurs » voix réunies fixent enfin la réputation des Rois. » On lit dans l'Antiquité, que les Spartiates, ces » sévères républicains, avant de marcher au com» bat, ne manquoient jamais de sacrifier aux Muses, » *afin que ces Deesses*, selon eux, *toujours présentes* » *à leur esprit, les portassent à faire des actions di*» *gnes de mémoire* ».

Ce furent le sage *la Gaucherie* & le savant *Florent Chrestien* qui présidèrent à l'éducation de Henri IV. Sa mère, *Jeanne d'Albret*, la plus savante & la plus spirituelle de son siècle, disoit souvent qu'elle ne vouloit pas que son fils fût un *illustre ignorant*. Dans sa première jeunesse, il avoit traduit les *Commentaires de César*: il avoit souvent à la bouche (& il faut observer que c'étoit un Prince) ce beau vers de *Virgile*:

Parcere subjectis & debellare superbos.

Il aimoit beaucoup aussi *Horace*: dès sa jeunesse, ayant pris pour emblême un *Hercule*, il y joignit cette devise de son choix: *invia virtuti nulla est via*. *Scaliger* disoit de lui: *il ne faudroit pas parler mal latin devant le Roi; il s'en appercevroit.* Ce Monarque n'ignoroit pas l'espagnol & entendoit fort bien la langue italienne; ce qu'il possédoit sur-tout, c'étoit l'étude de l'Histoire: il avoit tant d'estime pour *Tite-Live*, qu'il dit un jour *qu'il donneroit volontiers une de ses meilleures provinces* pour recouvrer la partie que nous avons perdue des ouvrages de ce célèbre Ecrivain. Mais l'Auteur favori de ce grand Prince, c'étoit *Plutarque*. Monté sur le trône, il avoua qu'il lui avoit *les plus grandes obligations*, & *qu'il y avoit puisé d'excellentes maximes pour sa conduite & pour le Gouvernement.* En effet, *Plutarque* est peut-être le livre le plus propre à former un citoyen, un Roi, un homme. Le goût de nos lectures décèle assez notre caractère. *Charles IX* faisoit la sienne de *Machiavel*, & *Guise* de *Tacite*.

Un des premiers soins de Henri, après son avènement au trône, fut de faire rouvrir le Collège Royal, que les guerres civiles avoient tenu fermé pendant plus de vingt ans. Les Professeurs furent admis à l'audience du Roi, qui augmenta de moitié leurs appointemens, en prononçant ces paroles mémorables: *j'aime mieux qu'on diminue ma dépense, & qu'on ôte de ma table pour payer mes Lecteurs; je veux les contenter.* Henri, par une lettre écrite de sa propre main, invita le fameux *Casaubon* à venir avec sa famille s'établir en France. Il prodigua ses bienfaits à une infinité de Savans; &, ce qui prouve qu'il connoissoit l'art de faire le bien, il joignoit à ces mêmes bienfaits des marques de considération bien au-dessus des plus brillantes largesses, & *la seule monnoie qui puisse payer le talent ou la vertu.*

L'estimable Auteur de la production que nous annonçons, fait passer en revue les grands hommes dans tous les genres, qui avoient l'honneur de composer la société du Monarque. Ce tableau rapide est extrêmement intéressant. C'est à Henri IV que nous devons l'*Introduction à la vie dévote*, par *S. François de Sales.* Ennuyé des Livres de controverse, ce Prince desiroit un Livre d'une morale douce & consolante, propre à rapprocher, à réunir les esprits; & le Prélat composa cet ouvrage ascétique, qui eut un succès prodigieux, parce que, observe très-judicieusement l'Auteur, il parloit au cœur autant qu'à la raison. On nous met aussi sous les yeux plusieurs Lettres de Henri qui achèvent de nous faire connoître un des modèles des Rois de France: l'ame du Monarque respire dans ces Lettres avec toute sa loyauté, toute sa candeur chevaleresque.

C'est ainsi que l'Auteur termine son ouvrage qui nous donne une idée de Henri IV bien plus profonde, bien plus nette que toutes ces compilations volumineuses où l'on a délayé le règne de ce grand Prince. « Ainsi donc, quand nous apprécions ce grand homme, n'oublions jamais qu'il » n'eut que douze années d'un règne paisible, & » que son petit-fils en a régné plus de soixante-dix; que nous étions encore dans la barbarie, » & qu'il nous en a tirés; que s'il n'a pas ranimé » plutôt le flambeau des Lettres, c'est que celui » du fanatisme jettoit encore trop d'étincelles; » qu'il disoit souvent qu'il *vouloit que la gloire* » *disposât de ses dernières années*, & que c'est le » poignard d'un exécrable assassin qui a tranché » le fil de ses jours. Enfin quand nous nous entretenons de Henri IV, soit que nous parlions » des Lettres & des Arts, soit que nous retraçions ses adorables vertus, ou que nous rappellions les grands objets de la félicité publique, » il faut toujours finir par s'attendrir sur l'étonnante destinée de cet ami des hommes, & dire » en pleurant sur sa tombe: *il a trop peu vécu pour* » *la gloire de la France, & pour le bonheur du* » *monde* ».

Cette production est accompagnée de notes qui ne déparent point le texte: elles sont aussi instructives qu'agréables.

Hymni Sacri, tum novi, autore Joanne-Philippo Jannet, *Clerico Parisino; tum ab illo reformati. Hymnes sacrés, nouveaux ou corrigés; par M.* Jean-Philippe Jannet, *Clerc du Diocèse de Paris.* A Paris, chez *Fournier*, Libr. rue du Hurepoix. 1785. Vol. *in*-12 de 62 pag.

M. l'Abbé Jannet cultive avec succès la poésie latine. Les premiers Hymnes qu'il a publiés, il y a quelques années, avoient mérité les suffrages du très-petit nombre de connoisseurs qui restent encore: mais leurs suffrages doivent honorer ceux qui les obtiennent. Les nouveaux Hymnes, & les corrections que M. l'Abbé Jannet a faites aux anciens, prouvent de plus en plus son talent pour ce genre de poésie. On y trouve de l'élévation dans les idées, des images naturelles, des sentimens affectueux de piété, & le bon goût de la latinité. Nous pouvons sur-tout indiquer les Hymnes pour la fête de *la Très-Sainte Trinité*, pour celle des *Frères Machabées & de leur Mère*, des *Saints Innocens*, de *S. Maurice & de ses Compagnons, martyrs*, & du Bienheureux *Pierre Fourrier*, que l'Eglise honore le 7 Juillet. M. l'Abbé Jannet a mis à la fin du volume la traduction en François des Hymnes pour la fête de ce Bienheureux.

Le Cabinet des Fées, ou *Collection choisie de Contes des Fées, & autres Contes merveilleux*, ornés de figures: 3e livraison. Tome 5 & 6, contenant *les illustres Fées; la Tyrannie des Fées détruite*, par Mad. la Comtesse *d'Auneuil; les Contes moins Contes que les autres*, par *Preschac; les Fées, Contes des Contes*, par Mademoiselle *de la Force; les Chevaliers errans & le Génie familier*, par Mad. la Comtesse *d'Aulnoy*. 1785. 2 vol. *in*-8°.

Cette Collection aura 30 vol. de Contes & 1 vol. de Discours, contenant l'origine des Contes des Fées & les notices sur les Auteurs. On délivrera régulièrement deux volumes par mois.

On s'inscrit pour ladite Collection, à Paris, rue & hôtel Serpente, chez *Cuchet*, Libraire-Editeur des *Œuvres de le Sage & de l'Abbé Prévost.* Le prix de l'inscription est de 3 liv. 12 f. le vol. br. orné de 3 planches faites sous la direction de MM. *Delaunay* & *Marillier.*

Hydrographie nouvelle, ou *Description des Bains hydrauliques médicinaux de toutes les espèces; c'est-à-dire, par distillation, &c. sur un méchanisme inconnu jusqu'à présent.* A Paris, chez *Morin*, Libr. rue S. Jacques. *in*-8°. Prix 25 sols br.

Cette brochure ne porte point de date; mais l'approbation du Censeur apprend qu'elle a été imprimée cette année.

C'est encore une production de M. Laugier, de laquelle nous ne dirons rien aujourd'hui. Il suffira de mettre ici sous les yeux l'avis qu'on lit à la fin.

« On travaille depuis quelque temps à la construction des susdits bains, dans un hôtel des » plus gais, au fauxb. S. Denis, n° 31, près la » la foire S. Laurent. Lorsqu'il sera en état de » recevoir des malades, on en *avisera* le public, » afin qu'il puisse en profiter ».

POPULATION.

A l'Auteur du Journal.

Pézenas, le 5 Juin 1785.

Vous avez invité, Monsieur, les Souscripteurs au Journal général de France à vous donner un état de la population dans les différens lieux qu'ils habitent: en attendant le dénombrement que je dois faire dans peu, tête par tête, je vous envoie une opération faite très-exactement d'après mes registres, & sur laquelle on peut compter.

Je suis, &c. MARUC, *Curé.*

Etat des Baptêmes, Sépultures & Mariages de la Paroisse de la ville de Pézenas, Diocèse d'Agde, depuis 1773 jusqu'en 1784 inclusivement.

Années.	Baptêmes.			Sépultures.			Mariages.
1773	129 Garçons	122 Filles	251	86 Hommes	101 Femmes	187	56
1774	113 Garçons	126 Filles	239	134 Hommes	125 Femmes	259	52
1775	145 Garçons	138 Filles	283	104 Hommes	97 Femmes	201	46
1776	123 Garçons	123 Filles	246	82 Hommes	71 Femmes	153	64
1777	129 Garçons	112 Filles	241	97 Hommes	76 Femmes	173	55
1778	129 Garçons	120 Filles	249	103 Hommes	100 Femmes	203	64
1779	147 Garçons	120 Filles	267	148 Hommes	111 Femmes	259	48
1780	144 Garçons	127 Filles	271	114 Hommes	85 Femmes	199	53
1781	116 Garçons	109 Filles	225	101 Hommes	72 Femmes	173	53
1782	136 Garçons	99 Filles	235	115 Hommes	98 Femmes	213	52
1783	143 Garçons	114 Filles	257	127 Hommes	125 Femmes	252	66
1784	135 Garçons	114 Filles	249	131 Hommes	130 Femmes	261	44
Totaux.			3013			2533	653

Les Baptêmes excèdent les Sépultures de 480.

Mois où il y a eu le plus de Baptêmes & de Sépultures, dans les douze années.

	Baptêmes.		Sépultures.	
1773	Décembre	32	Août	31
1774	Févr. Juillet & Déc.	24	Décembre	65
1775	Décembre	32	Janvier	30
1776	Octobre	28	Septembre	24
1777	Mars	30	Septembre	28
1778	Janvier & Août	27	Décembre	26
1779	Janvier	33	Janvier	34
1780	Janvier & Septembre	29	Août	26
1781	Novembre	27	Août	25
1782	Octobre	23	Septembre	32
1783	Novembre	34	Août	38
1784	Juin	27	Janvier	34

Etat des Morts à l'âge de 80 ans, & au-dessus.

1773	13
1774	12
1775	17
1776	13
1777	9
1778	20
1779	11
1780	22
1781	18
1782	20
1783	15
1784	18

MORT REMARQUABLE.

M. *Barthe*, est mort dans cette Capitale le 15 de ce mois, des suites d'une hernie pour laquelle il avoit subi une opération des plus douloureuses la veille de sa mort. Ce Poëte est connu par quelques Pièces de Théâtre, & sur-tout par celle des *Fausses infidélités*, qui a eu du succès. Il alloit livrer à l'impression un Poëme sur *l'Art d'aimer*, meilleur, dit-on, que celui du *gentil Bernard*, si l'on doit compter sur les éloges qu'il a obtenus dans les sociétés particulières où M. Barthe en a fait plusieurs fois la lecture. Vraisemblablement le public n'en sera pas privé; & ce sera alors, mais alors seulement, qu'on pourra l'apprécier. Heureux, s'il n'a pas le sort de celui du *gentil Bernard*, qui avoit fait aussi les délices des sociétés pendant plus de trente ans, & qui n'a pu soutenir le grand jour, quand il a été imprimé.

AVIS DIVERS.

Le sieur *Dubois*, Sergent en charge des Gardes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, demeurant présentement dans l'Abbaye S. Germain-des-Prés, Cour des Princes, chez le sieur *Barbau*, marchand Mer-

cier, continue le débit de sa nouvelle *Pommade de Ninon*, pour ôter les taches de rousseur, qui blanchit & nourrit la peau, efface les rides, ainsi que de celle du soir, pour ôter le rouge & rafraichir la peau, & d'une nouvelle *Essence de Beauté* pour le teint des dames & la barbe. Les prix de ces trois objets, sont: la *Pommade de Ninon*, 6 liv. le pot, & celle du soir, 3 liv. le pot; l'*Essence de Beauté*, depuis 3 liv. la bouteille jusqu'à 12 livres. On trouve également ces trois articles, au Palais-Royal, au passage du Péron, chez le sieur *Boucré*; & à Versailles, au bas de l'escalier des Princes. Il fait passer les envois dans toutes les provinces.

Il continue toujours de vendre la *Pommade céphalique*, pour faire croître & épaissir les cheveux, à 6 liv. le pot; le *Rouge de Paris*, tiré du règne végétal, superfin, à 6 liv. le pot, & l'inférieur, à 3 liv. l'*Eau de Cologne supérieure*, à 36 s. la bouteille; & la *Limonnade sèche, rafraichissante & diurétique*, à 6 liv. la livre; l'*Eau Géorgienne*, qui efface les taches de rousseur, blanchit le teint, détruit les rides (elle est tirée des sucs des végétaux), à 6 liv. la bouteille.

Le sieur Dubots s'est appliqué dès sa tendre jeunesse à la connoissance des trois règnes de la Nature. On trouve aussi chez lui toutes les plantes médicinales, tant exotiques qu'indigènes, & fleurs de toutes espèces, sans crainte d'avoir l'une pour l'autre; ce qui arrive souvent. Il prie ceux qui lui écriront d'affranchir leurs lettres.

Le sieur Dubots débite aussi un nouveau *Cuir à rasoir*, fait suivant une nouvelle méthode, qui exempte de se servir de la pierre; prix 3 & 6 liv., ainsi que de très-bons *Rasoirs*, à 4 & 6 liv. la pièce.

SPECTACLES.

On a donné sur le Théâtre François, le Lundi 20 de ce mois, la première représentation de *l'Epreuve délicate*, Comédie en 3 actes en vers.

Le sujet de cette Comédie est tiré d'un Conte de M. *Marmontel*, intitulé *le Scrupule*, avec cette différence, que dans la pièce le jeune officier n'a pas perdu seulement un œil, mais une jambe; ce qui certainement est un moyen de plus pour éteindre l'amour de sa maîtresse. Quoi qu'il en soit, l'Auteur paroît au moins avoir voulu peindre, comme dit *Térence*, les rixes, les querelles, les dégoûts, & les raccommodemens des amans: mais les auditeurs, déjà indisposés par des vers de mauvais goût, remarqués dès le commencement de la pièce, n'ont permis par leurs murmures qui ont augmenté de plus en plus, que de soupçonner les intentions de l'Auteur. A peine cette Comédie a-t-elle pu aller jusqu'à la fin. *C.....*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Juin 1785.	*Du* 20.	*Du* 21.
Actions des Indes de 2500 l.	$2192\frac{1}{2}$.95.$97\frac{1}{2}$....	$2197\frac{1}{2}$.200.$197\frac{1}{2}$.
Portion de 1600 liv..........	....	1410..........
Portion de 312 liv. 10 s.......	....	....
Portion de 100 liv..........	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	428..........	428..........
Rescriptions..........	$1\frac{1}{4}$.$1\frac{1}{2}$.$1\frac{3}{4}$ 1.$\frac{1}{2}$.......	$1\frac{1}{4}$.$1\frac{3}{4}$.2.$2\frac{1}{4}$.$1\frac{1}{2}$....
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	....	....
Viager de 1782..........	$17\frac{3}{4}$ p. % bénéfice.	18 p. % bén........
Viager de Décembre 1783..	....	12 p. % bén........
Viager de chance à 10 p. %...	$15\frac{1}{4}$ bénéfice......	$15\frac{1}{4}$.15 bénéfice..
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	729..........	729..........
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	494..........	494.$93\frac{1}{2}$.94.......
Quittance de finance..........	$\frac{1}{2}$ au pair. $\frac{1}{2}$ p. % p.	au pair..........
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..........	4 p. % bén..........	4.$3\frac{1}{2}$ p. % bén......
Actions des Indes, nouv....	1064.63..........	1063.62..........
Actions de la Caisse d'Esc....	....	7725..........
Actions des Eaux..........	3205.215..........	3225.255.240...

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 20.	*Du* 21.
Amsterd.	$53\frac{3}{4}$..........	$53\frac{3}{4}$..........
Hamb......	$191\frac{1}{2}$..........	$191\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$..........
Londres..	$28\frac{11}{16}$..........	$28\frac{11}{16}$..........
Cadix......	14 l. 10 s......	14 l. 8 s......
Madrid....	14 l. 13 s......	14 l. 13 s......
Gênes.....	$95\frac{1}{2}$..........	$95\frac{3}{4}$..........
Livourne	$99\frac{3}{4}$..........	$99\frac{3}{4}$..........
Lyon.. Pâques	$\frac{1}{4}$ p. % bénéf....	$\frac{1}{4}$ p. % bénéf....

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 25 Juin 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Le Congrès de Cythère, & Lettre de Léonce à Erotique, son fils; traduits de l'italien du Comte Algarotti. A Cythère, & se trouve à Paris, chez *Morin*, sous les arcades du Palais-Royal. 1785. 69 pages *in*-8°.

Cet ouvrage est dédié *au beau Sexe François*: il y a long-temps qu'il étoit connu parmi nous. Ce sont de ces bagatelles qui ne sont point dénuées de graces, mais qui ne méritent point en vérité les honneurs d'une nouvelle traduction. *Le Congrès de Cythère*, lorsqu'il parut pour la première fois, fut apprécié & jugé. Il faut cependant convenir qu'on trouve dans cette production légère une censure délicate des mœurs & des usages. Les Italiennes, les Angloises, les Françoises essuient quelques traits de satire: mais la piquure est douce & se fait pardonner. Si Algarotti avoit eu autant d'imagination & de sensibilité qu'il montre d'esprit, *le Congrès de Cythère* eût pu aller de pair avec *la Boucle de Cheveux*, *le Lutrin*, *le Temple de Gnide*, &c. A propos de la toilette que l'Auteur recommande fort aux Dames, il rappelle le trait d'un bel-esprit qui vouloit « qu'une belle femme fût » vêtue comme un Poëme épique; qu'une jolie » femme fût mise dans le genre lyrique; quel- » ques-unes comme une Ode anacréontique; d'au- » tres enfin comme les épigrammes de *Martial* ». Il faut avouer que ce bel-esprit étoit un pédant digne d'être mis à côté du *Pédant joué*, de *Cyrano de Bergerac*.

On trouve à la suite du *Congrès de Cythère* la *Lettre de Léonce à Erotique, son fils*. Cette Lettre, dit le Traducteur, est une espèce d'*Art d'aimer*. Comment peut-on dire qu'un morceau qui contient à peine quatre pages est une espèce d'*Art d'aimer*? c'est comparer un très-petit bosquet à un jardin spacieux.

Nous le redisons, le Comte Algarotti étoit un homme d'esprit, qui avoit même des connoissances en Littérature; mais il n'étoit qu'un homme d'esprit. Le Traducteur, qui annonce de la facilité, du goût, pouvoit mieux employer son talent. L'édition d'ailleurs sort des presses de M. *Didot* l'aîné; ce qui n'est pas un des moindres mérites de cette brochure.

Le Ministre de Wakefield; par Goldsmith: *traduit de l'anglois. Nouvelle édition.* A Paris, chez *Pissot*, Libr. quai des Augustins. 1785. Vol. *in*-12 de 421 pag. Prix 3 liv. rel.

C'est un des meilleurs Romans anglois, & trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en dire davantage.

PHYSIQUE.

Supplément au Traité chimique de l'Air & du Feu, *de M. Scheele*, contenant un Tableau abrégé des nouvelles découvertes sur les diverses espèces d'air, par *Jean-Godefroi Leonhardy*; des Notes de M. *Richard Kirwan*; & une Lettre du Docteur *Priestley* à ce Chimiste anglois, sur l'ouvrage de M. *Scheele*; *traduit & augmenté de notes, & du complément du Tableau abrégé de ce qui a été publié jusqu'aujourd'hui sur les différentes espèces d'air; par M. le Baron* de Dietrich, *Secrétaire général des Suisses & Grisons, Commissaire du Roi pour la visite & la Recherche des Mines, Membre du Corps de la Noblesse immédiate de la Basse-Alsace, Correspondant de l'Académie royale des Sciences; avec la Traduction, par MM. de l'Académie de Dijon, des* Expériences de M. Scheele sur la quantité d'air pur qui se trouve dans l'atmosphère. A Paris, rue & hôtel Serpente. 1785. Vol. *in*-12 de 214 pag. Prix 2 liv. broché, & 2 liv. 10 s. relié.

Le Traité chimique de *l'Air & du Feu*, composé par M. Scheele, en suédois, parut en 1777; il fut traduit en allemand aussi-tôt, & bientôt après en anglois. M. Dietrich a fait d'après l'allemand la traduction françoise qui parut en 1781, *in*-12. Cette même année, M. Leonhardy, Professeur en Médecine à Leipsick, donna une seconde édition de la version allemande, à laquelle il fit diverses additions. Ce sont ces additions que M. Dietrich a traduites, pour servir de suite à son premier volume.

La première des pièces qui forment ce Supplément

est de M. Leonhardy; c'est un résumé méthodique de tous les faits connus qui regardent les différentes substances aériformes : il y donne une idée claire de toute la théorie des airs.

Les deux pièces suivantes, les notes de M. Kirwan, & la Lettre de M. Priestley, mettent à portée de juger la différence des explications que M. Scheele & M. Priestley donnent sur les mêmes phénomènes & sur les mêmes procédés.

La quatrième pièce de ce recueil, *les Expériences de M. Scheele*, n'est pas moins intéressante & curieuse. Il en résulte que notre atmosphère doit toujours contenir (à quelques différences près) une certaine quantité d'air déphlogistiqué, ou d'air pur, c'est-à-dire, $\frac{7}{33}$; ce qui est très-surprenant, ajoute M. Scheele, & dont j'avoue qu'il est très-difficile de rendre raison, vu qu'une grande quantité d'air pur entrant dans une combinaison nouvelle, soit pour l'entretien du feu, soit avec les végétaux, soit par la respiration, il y en a une portion considérable de corrompue qui se transforme en acide aérien : nouvelle preuve des soins incomparables du créateur pour tous les êtres vivans.

ACADÉMIE.

La Société royale de Physique, d'Histoire naturelle & des Arts d'Orléans, dans son assemblée publique du Mardi 17 Mai, a proposé pour sujet d'un Prix de la valeur de 400 liv. qu'elle distribuera à la fin de 1786, la question suivante :

Par quel genre de culture ou d'industrie, applicable à la Sologne Orléanoise, pourroit-on améliorer son sol, & augmenter son produit?

La Société desire que les Auteurs envisagent d'abord cette question d'une manière générale, & qu'ils appliquent ensuite leurs Observations, particulièrement aux différens cantons de la Sologne Orléanoise, en ayant égard à la nature du sol, & aux débouchés qui existent, ou qu'on pourroit faciliter. Ils sont invités, relativement à ces deux circonstances, à déterminer en quelle proportion les cultures, les pâturages, les bois & les étangs doivent occuper le terrein, pour obtenir le produit le plus avantageux; & comment il seroit possible de faire concourir le commerce d'industrie à ces vues, soit en établissant de nouvelles manufactures, soit en ranimant celles qui languissent.

Toutes personnes, excepté les Associés-Résidans, seront admises au concours. Les Mémoires, écrits en françois ou en latin, seront adressés, francs de port, ou sous le couvert de M. l'Intendant de la Généralité d'Orléans, à M. *Huet de Froberville*, Secrétaire perpétuel de la Société, à Orléans, avant le 1er Juin 1786.

La Société propose, pour sujet du Prix qu'elle accordera à la fin de 1787, les questions suivantes :

1°. *A quelle cause doit-on attribuer le mauvais goût que les tonneaux font quelquefois contracter au vin, & qui est généralement connu sous le nom de* goût de fût ?

2°. *Le bois ne subit-il l'altération qui occasionne ce goût, qu'après avoir été coupé, ou la sève en est-elle affectée lorsqu'il étoit sur pied ?*

3°. *A quels signes peut-on reconnoître les bois dont les sucs ont souffert cette altération?*

4°. *Quels sont les moyens de corriger ou de faire perdre au vin le goût désagréable que le fût lui a communiqué ?*

Le Prix sera également de 400 liv.

Les Mémoires écrits en François ou en Latin seront envoyés avec les mêmes formes, & sous les conditions prescrites pour le Prix précédent, avant le 1er Juin 1787.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne la suppression des trente premiers volumes de l'ouvrage ayant pour titre : *Œuvres complettes de Voltaire, de l'imprimerie de la Société Littéraire-Typographique*, 1784 ; du 3 juin 1785.

Il est dit, dans le préambule, que le Roi étant informé qu'il se répand à Paris & dans les provinces, des exemplaires d'une édition des Œuvres complettes de *Voltaire*, imprimées en pays étrangers, S. M. n'auroit pu voir, qu'avec mécontentement, dans la main de ses sujets, une collection d'écrits, dont une partie blesse la religion, les mœurs, & tend à ébranler les principes fondamentaux de l'ordre de la Société & de l'autorité légitime. En conséquence, fait Sa Majesté expresses inhibitions & défenses aux imprimeurs, libraires, colporteurs & à tous autres, d'introduire dans le royaume, de recevoir, garder, vendre & distribuer aucun des volumes desdites Œuvres complettes de Voltaire ; comme aussi leur enjoint très-expressément de porter à la Chambre Syndicale de Paris, & à celle des villes de province, les exemplaires dont ils se trouveroient saisis, pour être confisqués & mis au pilon, le tout à peine de mille livres d'amende & autres peines au cas appartenant; & en outre, contre les libraires & imprimeurs, de déchéance & privation de leur état.

AVIS DIVERS.

MÉLANGES.

A l'Auteur du Journal.

Paris, rue S. Honoré, Hôtel d'Auvergne, 6 Juin, 1785.

J'ai lu, Monsieur, dans le Mercure du 15 Mai 1784, ainsi que dans une de vos feuilles du mois de juin même année, des détails sur quelques expériences faites avec une eau vulnéraire, nouvellement découverte, pour la prompte guérison des plaies & brûlures ; il paroit même que vous desirez avoir quelques autres renseignemens bien constatés pour en faire part au public. Je n'hésite donc pas à vous communiquer ce qui est parvenu à ma connoissance, ayant traité moi-même & suivi différens pansemens. De retour dans cette capitale, un de mes amis me conduisit chez l'Auteur, qui, avec la bonne-foi des honnêtes gens, me dit que cette découverte lui venoit du hasard; que n'étant chirur-

gien ni médecin, il n'avoit pu s'occuper d'une pareille recherche; que si la liqueur avoit eu de la publicité, il n'y avoit pas prétendu; & qu'enfin si ses grandes vertus étoient connues, on le devoit aux différentes personnes qui ont suivi plusieurs traitemens. Il me remit une provision de la liqueur avec laquelle j'ai fait ou suivi les traitemens suivans.

Le nommé *André*, domestique de M. le Marquis *de Falvy*, demeurant rue de Richelieu, grand-hôtel d'Auvergne, ayant reçu un coup de couteau qui lui fit une blessure considérable au poignet, fut guéri en huit jours de temps, malgré la grande inflammation & l'irritation musculaire qui se faisoit sentir dans toute l'habitude du bras; accident qui lui étoit survenu par le premier appareil qui lui avoit été administré. Dès le premier pansement avec l'eau balsamique, les douleurs ont cessé; l'inflammation a considérablement diminué; les parties environnantes de la plaie se sont affaissées, & une supuration douce s'est établie & s'est toujours soutenue, mais en diminuant jusqu'à la cicatrisation parfaite au huitième jour.

Le nommé *Jocquet*, domestique de *M. Marchal de Sainsi*, fils, receveur-général des Economats, rue des Fossés-Montmartre, avoit eu de deux assiettes qu'on lui brisa sur la tête, une blessure longue de deux pouces & demi, profonde de trois lignes, à la suite de laquelle sa tête devint énormément enflée; accident qui résultoit, comme le précédent, du premier pansement qui lui fut fait. Le hazard procura à son maître une bouteille de l'eau balsamique avec laquelle il fit panser cet homme par une personne de l'art; il en est résulté dès le premier pansement des effets aussi heureux, soit relativement à la suppuration, soit à la cicatrisation qui fut faite au bout de neuf à dix jours.

M. *de Fontaine*, Gentilhomme, demeurant au château de Châtillon, a fait les cures suivantes avec l'eau balsamique, dont Monsieur le Duc *de Luxembourg* connoit toute la bonté par les expériences multipliées qui ont été faites sous ses yeux. La cuisinière de M. de Fontaine, voulant accrocher un lièvre, fit un mouvement qui renversa la chaise sur laquelle elle étoit montée; & la fille se trouva suspendue par le poignet: dégagée par un prompt secours, sa main devint fort enflée; le trou d'environ un pouce & demi, étoit recouvert par les lambeaux de la chair & de la graisse. M. Fontaine se contenta, au premier appareil, de bassiner & d'appliquer une compresse de la liqueur; en moins d'une heure les couleurs devinrent non-seulement plus aigues, mais le bras enfla, & l'irritation se fit sentir avec la plus grande violence. M. Fontaine, effrayé par ces accidens, prit le parti d'injecter le dedans de la plaie avec la liqueur, & la recouvrit d'une double compresse bien imbibée: le soulagement alors fut prompt; & au bout de cinq jours la malade fut en état de se servir de sa main. La même personne, peu de jours après, a guéri un de ses charretiers qui avoit reçu un coup de pied de cheval des plus violens sur le tibia. Cette dernière cure fut faite en quatre jours.

Extrait d'une Lettre écrite par M. le Marquis de la Valette, du 6 Août 1784.

J'oubliois de vous informer d'un merveilleux effet qu'a produit l'eau balsamique. Un moissonneur s'est emporté en totalité la première phalange d'un doigt; le muscle a été tronqué; l'artère a été coupée, & cela avec un faucille, qui est un instrument fait en scie: je lui ai fait appliquer l'eau balsamique; il a éprouvé pendant quelques tems de vives douleurs; vingt-quatre heures après, M. Madaul, ancien chirurgien-major, l'a pansé avec le même moyen à sa grande satisfaction & à son grand étonnement, il a trouvé la plaie fort belle, sans douleur ni inflammation. Il m'a dit n'avoir pas connoissance d'un moyen aussi promptement curatif. Quand cet homme sera complétement guéri, j'en ferai part à l'auteur.

Nota. L'homme a été parfaitement guéri au bout de quatre jours; & le moignon a été formé.

Voici les expériences que j'ai faites moi-même. Le nommé *Louis*, domestique de M. *Bourgeois*, ci-devant marchand de fer, rue Montmartre, ayant eu une forte brûlure à la jambe gauche, fit usage du cérat, ensuite du baume de copahu, duquel il ne retira pas plus de soulagement; je lui fis laver la plaie avec cette liqueur, qui d'abord le fit beaucoup souffrir. La douleur, quoique vive, ne fut pas de longue durée; aussi-tôt même qu'elle eut cessé, le malade eut la jambe très-rafraîchie: je lui fis appliquer une compresse qu'on imbiba de trois en trois heures, & qui ne fut levée qu'au bout de vingt-quatre heures; la plaie avoit beaucoup suppuré. Ce même pansement a été continué; & le malade est venu, parfaitement guéri, me faire ses remercimens au bout de onze jours. Un cocher de remise ayant été mordu au bras par un cheval, a fait usage de la liqueur que je lui ai donnée; & au bout de cinq jours il est remonté sur son siège parfaitement guéri. J'ai appris beaucoup de détails fort surprenans par des personnes de l'art, & très-connues, qui ont fait de même des superbes cures, & qui rendent toute la justice due à une aussi précieuse découverte.

Nous espérons que l'Auteur, convaincu comme nous de la bonté de son remède, n'hésitera pas d'en faire hommage à l'humanité en le rendant public.

Je suis, &c. le Comte DE LA GOULETTE, *Chevalier de l'Ordre royal & militaire de S. Louis.*

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Par un Placard, en date du 4 Mai dernier, S. M. le Roi de Danemarck a ouvert pour toutes les nations, la navigation d'un canal qui, par les ports de Tonningen & de Kiel, offre un nouveau passage entre la mer du Nord & celle de la Baltique, à commencer à présent jusques en 1791, sans interruption. Cette permission, pour un temps déterminé de 6 années, n'est cependant pas fixée à cette époque dans le dessein de vouloir la retirer, quand ce temps seroit écoulé: au contraire, le Consul de S. M. Danoise est autorisé à assurer qu'au-

aun plan ou projet pareil n'exifte jufqu'à préfent; & les mêmes principes qui ont déterminé S. M. à inviter tous les pavillons à prendre part à une communication plus prompte, plus facile & moins dangereufe entre les deux mers, l'éloigneroient fans doute toujours d'adopter de nouvelles reftrictions pour l'avenir; mais, en fixant fix années, elle a fimplement voulu donner une affurance & une certitude aux fpéculations, qu'elles n'auroient peut-être point eues, fi les Commerçans & Navigateurs étrangers avoient pu craindre que S. M. dans un temps plus limité encore, auroit voulu exercer le droit de fermer ce canal aux pavillons étrangers.

Nota. La diftance de Kiel à la mer Baltique eft d'un grand mille d'Allemagne. Cette ville eft dans une petite baie, à l'embouchure de la petite rivière de Swetin: fa fituation eft entre Hambourg, au midi, & Flesbourg, au nord, au Duché de Holftein.

On a coulé à Cherbourg, le 6 de ce mois, un nouveau cône qui a parfaitement réuffi. Il a 150 pieds de diamètre.

Une Lettre du Havre porte que M. *du Cray* a fait conftruire dans ce port une frégate de 26 à 30 canons, fur de nouvelles proportions, & d'un tel gabarit, qu'elle tirera un tiers moins d'eau que les frégates ordinaires de fa force. Il doit commencer inceffamment fon expérience. Si elle réuffit, elle ne manquera pas d'être adoptée par les Hollandois, le peuple de l'Europe qui en a le plus befoin, à caufe du peu de profondeur de fes ports. M. du Cray efpère auffi pouvoir parvenir à ne faire tirer à un vaiffeau à trois ponts que 12 à 15 pieds d'eau au plus, fans rien ôter de fa marche. Voilà certainement un grand problème.

Prix des Matières d'or et d'argent, à Paris.

Juin 1785.	Du 18.		Du 22.	
	liv.	f. d.	liv.	f. d.
Or de Portugal, *le marc*, à	754		754	
— du Mexique, à..........	744		744	
— du Pérou, à..........	734		734	
— de Guinée, à..........	754		754	
Or de ducats, *l'once*, à....	101	10	101	10
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à.....	104	10	103	10
— à 20 karats, à..........	86	10	86	10
Argent à 11 d. 20 *gr. le marc*, à	54	15	54	15
— à 11 den. 10 gr. à..........	52	15	52	15
Piaftres, à..........	49		49	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs font à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Juin 1785.	*Du* 22.	*Du* 23.
Actions des Indes de 2500 l.	2200..........	2200.210..........
Portion de 1600 liv..........	....	....
Portion de 312 liv. 10 f..........	....	....
Portion de 100 liv..........	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	428..........	....
Refcriptions..........	$2\frac{1}{2}$. $1\frac{1}{4}$..........	$1\frac{3}{4}$.1.2..........
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	755..........	755..........
Viager de 1782..........	18 p. % bénéfice...	18 p. % bén..........
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	$15\frac{1}{2}$.15.$15\frac{1}{4}$ bén..	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	729..........	....
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	$493\frac{1}{2}$.493..........	493.$93\frac{1}{2}$..........
Quittance de finance..........	$\frac{1}{4}$.$\frac{3}{4}$.1p.$\frac{1}{2}$p.au pair.	$\frac{1}{2}$.pair.$\frac{1}{4}$pert.$\frac{1}{2}$bén
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..........	$3\frac{7}{8}$.4 p. % bénéf....	4.$3\frac{7}{8}$ p. % bénéf....
Actions des Indes, nouv..	1063..........	1062.63.61..........
Actions de la Caiffe d'Efc.	7730..........	....
Actions des Eaux..........	3260.255..........	3280..........

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 22.	*Du* 23.
Amfterd.	$53\frac{3}{4}$..........	$53\frac{1}{2}$..........
Hamb.....	$191\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$..........	$190\frac{3}{4}$..........
Londres..	$28\frac{11}{16}$..........	$28\frac{11}{16}$..........
Cadix.....	14 l. 8 f..........	14 l. 10 f.....
Madrid....	14 l. 13 f.....	14 l. 14 f.....
Gênes.....	$95\frac{3}{4}$..........	$95\frac{3}{4}$..........
Livourne	$99\frac{3}{4}$..........	$99\frac{3}{4}$..........
Lyon.. *Pâques*	$\frac{1}{4}$ p. % bénéf....	$\frac{1}{4}$ p. % bénéf....

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguftin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 28 Juin 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

RICHARD BODLEY, ou *la Prévoyance malheureuse; par Madame* de Malarme. A Londres, chez *Thomas Hookham's*, & à Paris, chez la veuve *Duchesne*, Libr. rue Saint-Jacques. 1785. 2 vol. *in*-12.

Ce Roman est distribué en Lettres. Nous nous permettrons d'abord une observation : nos Ecrivains ont la manie de se copier successivement, lorsque quelque production originale s'est montrée avec succès dans la Littérature. Dieu merci! tout est de mode parmi nous. *Pamela*, *Clarisse*, ont joui d'un réussite méritée. Ces deux Romans, pleins de génie, étoient écrits en Lettres. Depuis cette époque, de combien d'ouvrages composés en ce genre n'avons-nous pas été inondés ? Dans cette foule d'imitateurs, il s'en est trouvé quelques-uns d'heureux, comme les Romans de Madame *Riccoboni* : mais on ne sauroit disconvenir que cette quantité de copies ne soit dénuée des qualités de l'invention. Nous faisons cette remarque, moins pour l'Auteur de *Richard Bodley*, dont le sexe réclame notre indulgence, que par rapport à nos jeunes gens de lettres qui prennent pour talent cette démangeaison d'écrire, & qui ne s'apperçoivent pas qu'ils suivent une route trop battue, & où il y a aujourd'hui peu d'avantages à recueillir. La forme des Lettres est très-commode pour la paresse, & entraîne nécessairement la prolixité & le verbiage.

Madame de Malarme annonce une sorte d'imagination. Nous n'entreprendrons point de donner une idée de son roman. La fable est un frère qui aime sa sœur & qui en est aimé. Cet amour-là est au-dessus des sentimens que doit exciter la nature entre deux êtres qui ont puisé la vie à la même source. Après biens des évènemens extraordinaires, où sont entassées toutes les situations romanesques, il se trouve que le frère & la sœur, par une espèce de prodige, ne sont plus que deux amans auxquels il est très-fort permis de s'unir. Dans cette Histoire sont encadrés des épisodes qui offrent quelquefois des lueurs d'intérêt. Nous nous garderons d'appesantir nos réflexions critiques : nous le répétons, le sexe de l'Auteur nous interdit une censure détaillée. Il paroit que Madame de Malarme écrit avec facilité, qu'elle possède l'art de nouer les fils d'une fiction : mais *Richard Bodley*, nous sommes forcés de l'avouer, sera toujours mis au nombre de ces bagatelles littéraires qui n'ont point un caractère particulier ; ce sont de ces ouvrages sans physionomie, dont les défauts ne sont pas considérables, & les beautés médiocres. Ce n'est pas assez qu'on dise d'une femme qu'elle n'a point d'imperfections apparentes : il faut qu'elle possède l'art de plaire.

Latini sermonis principum Poetarum, Historicorum, Philosophorum & Oratorum opera. Ouvrages des meilleurs Poëtes, Historiens, Philosophes & Orateurs latins. Tome 1er, contenant les poésies d'Horace. A Avignon, de l'Imprimerie & par les soins d'*Antoine Seguin*, & se trouve à Paris, chez *Barbou*, Impr.-Libr. rue des Mathurins. 1785. Vol. *in*-18 de 288 pag. Prix 3 liv. rel.

Le goût des petits formats & des petits caractères d'impression est aujourd'hui dominant : les plus petits même sont les plus recherchés. On croit bien qu'ils doivent plaire aux jeunes gens qui ont encore la vue excellente : mais de quelle utilité peuvent-ils être pour les personnes qui ont les yeux affoiblis par l'âge ou par de longues études ? Ce seroit les perdre entièrement que d'y lire quelque temps de suite. Aussi est-il vraisemblable que la mode de ces prétendus chefs-d'œuvre typographiques si exigus passera bientôt, & qu'on reviendra à ces caractères si nets, & qui flattent l'œil d'une manière si agréable.

L'Entrepreneur de cette nouvelle collection d'Auteurs latins ne s'est pas contenté de choisir le plus petit format, il a encore employé le caractère italique ; ce qui ajoute à la difficulté de lire. Nous rendrons justice aux soins qu'il s'est donnés pour rendre très-correctes les poésies d'Horace, par lesquelles il a commencé sa collection : c'est un mérite réel dont on doit lui tenir compte. Mais nous croyons qu'il auroit mieux fait de moins songer à

la commodité des éditions portatives, qu'à la conservation des yeux de ses Lecteurs.

L'Art de connoître & d'employer les médicamens dans les maladies qui attaquent le corps humain; par M. de Fourcroy, *Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, de la Société royale de Médecine, Censeur royal, Professeur de Chimie au Jardin du Roi, &c.* A Paris, rue & hôtel Serpente. 1785. 2 vol. *in*-12. Prix 5 liv. brochés, & 6 liv. reliés.

La science du Médecin ne consiste pas seulement à bien distinguer les maladies; il faut qu'il sache employer les moyens capables de les guérir. La connoissance de ces moyens ou médicamens est donc pour lui d'une nécessité indispensable. C'est pour favoriser cette étude aux jeunes Médecins, que M. de Fourcroy a entrepris un ouvrage, dont il publie aujourd'hui les deux premiers volumes.

Il a distribué ce Traité en six sections. La première est destinée aux généralités. On y fait l'histoire de la matière médicale, & des différentes sectes de Médecine; on y donne les divisions des médicamens, d'après leur saveur, leur odeur, leur nature chimique, leur action sur l'économie animale; on y montre l'utilité de l'histoire naturelle, de la chimie, & sur-tout de l'observation clinique pour reconnoître les propriétés des remèdes; on y expose les obstacles qui se sont opposés à cette partie de l'art de guérir, & les moyens de les lever. Cette section occupe le premier volume.

La seconde section a pour objet l'examen général des diverses classes des médicamens, considérés relativement à leur action sur l'économie animale. On y parle des indications, des contre-indications, des effets généraux des remèdes, des moyens de les augmenter, de les adoucir ou de les modifier, des cas où ils conviennent, de la manière générale de les administrer. Ces détails sont contenus dans le second volume.

Ces deux sections doivent être regardées comme une introduction à la matière médicale proprement dite, qui sera traitée & développée dans quatre autres sections.

ACADÉMIE.

L'Académie de la Rochelle a tenu le 18 Mai sa séance publique, à laquelle M. le Comte *de Puységur*, Commandant en chef de cette Province, a assisté en qualité d'Académicien honoraire.

M. *de Chassiron*, Directeur, en a fait l'ouverture en rendant compte des événemens intéressans pour l'Académie, qui ont eu lieu depuis la dernière séance: ce qui a amené l'éloge de M. *Court de Gebelin*, précédé d'une notice sur M. *le Franc de Pompignan*, l'un & l'autre Associés de cette Académie.

M. *de Baussay* a lu une pièce de vers sur *la Fuite du Temps*, imitation libre de *Tibulle*.

M. *Nicolas*, de l'Oratoire, Chancelier, Curé de S. Sauveur, a lu un Mémoire pour prouver que *les mères doivent élever leurs filles, & peuvent seules réussir dans cette éducation, qu'elles y trouveroient leur satisfaction, leur gloire, & la société ses avantages.*

M. *de Chassiron* a lu une Fable en vers, intitulée: *le Lierre & l'Ormeau.*

M. *Carrayon* a lu un *Essai sur les moyens de perfectionner la distillation des vins.*

M. *de Malartic*, second Secrétaire perpétuel, a terminé la séance par une pièce de vers relative à l'Assemblée, intitulée: *les Adieux difficiles.*

AVIS DIVERS.

MÉLANGES.

On a vu dans le n° 74 de ce Journal une Lettre datée de Boulogne-sur-mer, concernant le triste sort de M. *Pilatre de Rozier* & de M. *Romain*, son compagnon du voyage aérostatique. En voici une autre d'un témoin oculaire, M. le Marquis *de la Maisonfort*, laquelle a été insérée dans les *Affiches de Paris*, du 21 de ce mois. Les personnes qui ne la connoissent pas, la liront sans doute avec l'intérêt qu'inspirent ces deux Aéronautes victimes de leur amour pour les Sciences.

« L'amitié qui m'a lié à M. *Pilatre de Rozier* & qui m'attache encore à sa mémoire, m'engage à vous faire passer les détails les plus vrais & les plus circonstanciés sur cet événement, fait pour affliger toutes les ames sensibles.

Depuis deux jours les vents de sud-est & de sud-sud-est souffloient tous les matins à Boulogne, sans se soutenir le reste de la journée. L'infortuné *de Rozier*, résolu de sortir de la captivité dans laquelle il gémissoit, se décida à remplir son Ballon la nuit du Mardi 14 Mai, pour partir à la pointe du jour. Les apprêts furent longs: il se trouva à la machine plusieurs trous, qu'il fallut racommoder; on fut obligé de replacer la soupape, & l'Aérostat ne fut au tiers rempli qu'à 10 heures du matin. Le vent changea, & nous restâmes toute la journée dans la crainte d'avoir fait une perte d'acide inutile, & dans l'espoir incertain de recouvrer le vent si desiré. Il reparut sur le minuit: il faisoit même vent frais; & les Marins experts & nommés pour en décider, nous annoncèrent qu'il ne pouvoit être plus favorable. Nous nous remîmes à travailler avec ardeur; & en trois heures de tems, le Ballon se trouva plein jusqu'aux cinq sixièmes: l'appareil de 64 tonneaux joua avec tout le succès possible. Vers les 4 heures le vent parut moins bon; les nuages chassoient nord-est, du côté du lever du soleil: on lança un petit Ballon de baudruche, qui marqua d'abord le vent de sud-est, puis, trouvant un courant contraire, vint retomber sur la côte.

Cet échec n'arrêta point les opérations; & bientôt la Montgolfière fut placée sous l'Aérostat. Vers les 6 heures on lança un second Ballon, qui fut, en un moment, perdu de vue: il fallut avoir recours à un troisième courier, qui indiqua la bonne route. Alors le départ fut décidé, & deux coups de canon l'annoncèrent à toute la ville. Il est inutile, Monsieur, de vous détailler les raisons qui m'ont empêché de monter dans la Machine, puisque, depuis quelques jours, j'y étois

destiné : c'est au manque de matières & aux mauvaises qualités de quelques-unes, que je dois la vie ; l'Aérostat, au moment du départ, ne s'étant pas trouvé capable d'enlever trois Voyageurs, ni le lest convenable pour une pareille traversée. J'ai long-temps combattu ; mais mon étoile enfin l'a emporté, en dépit de moi-même.

A 7 heures 7 minutes, tout se trouva prêt, la galerie attachée, chargée de combustibles, de provisions, & des deux infortunés Aéronautes, M. *Pilatre de Rozier* & M. *Romain.*

La rupture d'équilibre fut de 30 livres ; & l'Aéro-Montgolfière s'éleva majestueusement, faisant avec la terre un angle de 60 degrés. La joie & la sécurité étoient peintes sur le visage des Voyageurs aériens, tandis qu'une inquiétude sombre paroissoit agiter les Spectateurs : tout le monde étoit étonné ; & personne n'avoit l'air satisfait. A 200 pieds de hauteur, le vent de sud-est parut diriger la Machine ; & bientôt elle se trouva sur la mer : différens courans, tels que le vent d'est, l'agitèrent alors pendant 3 minutes ; ce qui m'effraya beaucoup. Le vent de sud-ouest devint enfin dominant ; & le Globe, en s'éloignant de nous par une diagonale, regagna la côte de France. Dans ce moment, sans doute, M. *Pilatre de Rozier*, ainsi que nous en étions convenus ensemble, voulant descendre, & chercher un courant plus favorable, se sera déterminé à tirer sa soupape, qui, mal raccommodée & trop dure, aura exigé apparemment, & des efforts, & peut-être une secousse violente : c'est alors que le taffetas a crevé, que la soupape est retombée dans l'intérieur du Globe, & que, l'air inflammable tendant à s'élever & voulant sortir par l'issue de 10 pouces qui venoit de se faire, l'enveloppe pourrie par des essais inutiles & par un laps de temps considérable, a cédé, & s'est seulement déchirée, sans éclater ; car un Paysan éloigné de cent pas, n'a entendu, m'a-t-il dit, qu'un bruit très-léger, tandis qu'une détonation totale en devoit produire un très-fort. J'ai vu, Monsieur ; l'enveloppe de l'Aérostat retomber sur la Montgolfière : la machine entiere m'a paru alors éprouver deux ou trois secousses ; & la chûte s'est déterminée de la manière la plus violente & la plus rapide. Les deux malheureux Voyageurs sont tombés, & ont été trouvés fracassés dans la galerie & aux mêmes places qu'ils occupoient à leur départ.

Je ne vous peindrai pas, Monsieur, à quel point ils ont été mutilés ; je veux vous épargner l'horreur de ce tableau : il en a trop coûté à mon cœur pour la sentir, sans forcer encore ma main à la retracer.

Pilatre de Rozier a été tué du coup ; mais son infortuné Compagnon a encore survécu dix minutes à cette chûte affreuse : il n'a pu parler, & n'a donné que de très-légers signes de connoissance. J'ai vu, j'ai examiné la Montgolfière, qui n'avoit rien éprouvé de fâcheux, n'étant ni brûlée, ni même déchirée : le réchaud, encore au centre de la galerie, s'est trouvé fermé. Je laisse, Monsieur, aux Physiciens à raisonner sur les causes de cet évènement funeste : je m'en rapporterai toujours à ce que j'ai vu ; & celle que j'ai soupçonnée me paroît la plus probable. Au moment de la chûte, la Machine pouvoit être environ à 1600 pieds en l'air : elle est tombée à cinq quarts de lieue de Boulogne & à 300 pas des bords de la mer, vis-à-vis la tour de Croy.

C'est ainsi que le premier Aéronaute a été la première victime de cette découverte étonnante ; je laisse au cri public à faire son éloge ; j'y joindrai celui d'un ami : mais, en regrettant l'infortuné *de Rozier*, je plaindrai M. *de Montgolfier*, dont l'ame sensible & honnête va sans doute être douloureusement affectée, quand il saura que le don qu'elle a fait à l'humanité vient d'être un présent si funeste. Je suis, &c. *Le Marquis* DE LA MAISONFORT ».

Nota. Plusieurs Lettres de Boulogne s'accordent à dire que le feu a pris au Ballon. La *Gazette de France* du 24 Juin dit expressément, « qu'à 7 heures 35 minutes on vit s'élever au-dessus du Ballon une colonne de flamme qui fut apperçue par toutes les personnes que l'expérience avoit rassemblées ».

SPECTACLES.

On a donné le Mardi 21 Juin, sur le Théâtre Italien, la première représentation d'*Agnès Bernau*, Drame en 4 actes, en vers.

Agnès Bernau est une Tragédie Allemande, dont un Comte de l'Empire est l'Auteur, comme nous l'avons dit, en rendant compte de la Tragédie d'*Albert & d'Emilie*, qui en est une imitation, jouée & tombée sur le Théâtre François le 30 Avril dernier. Voici à-peu-près comment ce sujet est traité dans l'original.

Albert, fils d'*Ernest*, Duc de Bavière-Munich, donne, malgré son pere & son rang éminent, sa main à la fille d'un homme du peuple (d'un baigneur), que le Poëte appelle Agnès Bernau. Le Duc, irrité d'un mariage si disproportionné, & conduit par les avis d'un de ses Ministres, imagine, pour guérir son fils de cette malheureuse passion, de lui interdire l'entrée d'un tournoi. Albert, indigné d'avoir essuyé cet affront, s'abandonne à la violence : il en vient même jusqu'à oublier ce qu'il se doit & à son rang ; il frappe le même Ministre qui a conseillé à son père de recourir à la rigueur. Ce Ministre forme dès-lors la résolution de se venger, & il pense qu'en condamnant à la mort l'épouse d'Albert, il satisfera son ressentiment avec plus de satisfaction, que s'il l'étendoit sur le Prince lui-même. La malheureuse Agnès est, par la main du bourreau, traînée & précipitée dans le Danube. Albert arrive à l'instant que cet acte de cruauté est consommé, & que le père faisoit grace à cette femme infortunée.

Cette Pièce a eu beaucoup de succès en Allemagne ; il faut croire que les beautés de détail y ont beaucoup contribué : mais sur notre Scène où nous sommes trop familiarisés avec ce sujet, où nous

revoyons tous les jours *Inès de Castro*, il n'eſt pas étonnant que, privés de l'illuſion de la nouveauté, nous ayons été des cenſeurs plus ſévères que les Allemands, dont le Théâtre d'ailleurs eſt encore dans l'enfance, quoi qu'on en diſe, & rempli d'irrégularités qui ne ſe pardonnent pas à Paris. Voilà ce qui a pu occaſionner, avec d'autres défauts encore, la chûte de la Tragédie d'Albert & d'Emilie.

M. *Milcent*, Auteur du Drame joué ſur le Théâtre Italien, a du moins le mérite d'avoir ſu attacher infiniment le Spectateur dans les rôles d'Albert & d'Agnès: il a même eu l'adreſſe de ſubſtituer au dénouement de la pièce originale un trait d'invention dont on doit lui ſavoir gré. Albert a pris les armes; il eſt vaincu par ſon père: mais au moment qu'il va prononcer ſur le ſort de ſon priſonnier, celui-ci eſt délivré par ſes amis. Le Duc, à ſon tour, éprouve l'inconſtance de la fortune: il tombe dans les mains de ſon fils qui, loin d'abuſer de ſa victoire, ſe précipite aux pieds d'Erneſt, & implore la faveur de reſter l'époux d'Agnès. Le Duc ſe rend à ſa prière, d'où ſuit un coup de théâtre que l'on a fort applaudi. Le Public même a demandé l'Auteur, qui, n'ayant pas paru, n'a pu jouir de tout ſon triomphe. Des ſcènes bouffonnes mêlées à des ſcènes pathétiques peuvent avoir empêché que le ſuccès ne fût conſtamment marqué: mais qu'on faſſe attention que M. Milcent a voulu ſacrifier au genre qu'exige la Scène Italienne. Il ſeroit ſans doute à deſirer que dans les repréſentations ſuivantes, on n'offrît plus ce mêlange de burleſque & de pathétique; mêlange bizarre, & réprouvé par nos bons Auteurs dramatiques. Il ſera plus facile encore à M. Milcent de faire diſparoître quelques longueurs, & de relever un peu ſon ſtyle en certains endroits. Alors rien ne pourra plus nuire au plein ſuccès de cette pièce, ſi l'on veut ſur-tout oublier que le ſujet reſſemble à celui d'Inès: mais Inès eſt une Tragédie ſi intéreſſante! *C....*

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 22 Juin.				Du 25.			
A LA HALLE.	liv.	ſ.	liv.	ſ.	liv.	ſ.	liv.	ſ.
Froment, de....	20		à 23		20		à 23	
Orge, de..........	16				16			
Seigle, de..........	15		à 16		15		à 16	
Avoine, de......	24		à 29		24		à 29	
Farine blanche,	45		à 48		45		à 48	
Bis-blanc & bis,	30		à 40		30		à 40	
	le ſac de Farine peſant 325 livres.							
A LA GRÈVE.								
Froment, de....	22		à 23		21		à 23	
Orge, de..........	16				16			
Seigle, de..........	15		à 16		15		à 16	
Avoine, de......	24		à 29		24		à 29	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *J*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JUIN 1785.	*Du 24, Fête.*	*Du 25.*
Actions des Indes de 2500 l.	....	2200........................
Portion de 1600 liv..............	....	....
Portion de 312 liv. 10 ſ........	....	....
Portion de 100 liv..............	....	275........................
Emprunt d'Octob. de 500 l.	....	429........................
Reſcriptions........................	....	1.1 $\frac{1}{4}$.1 $\frac{1}{2}$ p. % perte
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	....	....
Viager de 1782....................	....	18 p. % bén..........
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	....	15 $\frac{1}{2}$ bénéfice..........
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	....	728.729..............
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	....	494.95.94 $\frac{1}{2}$........
Quittance de finance..........	....	$\frac{1}{2}$ bénéf. au pair...
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784............	....	4.3 $\frac{7}{8}$ p. % bén.......
Actions des Indes, nouv....	....	106........................
Actions de la Caiſſe d'Eſc....	....	7700........................
Actions des Eaux................	....	3280.70.60.55...

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 24, Fête.	*Du 25.*
Amſterd.	....	53 $\frac{1}{4}$..............
Hamb.	....	191 $\frac{3}{4}$..............
Londres..	....	28 $\frac{11}{16}$..............
Cadix......	....	14 l. 10 ſ.....
Madrid...	....	14 l. 14 ſ.....
Gênes.....	....	95 $\frac{1}{4}$..............
Livourne	....	99 $\frac{3}{4}$..............
Lyon.. *Pâques*	....	$\frac{1}{4}$ p. % bénéf....

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 46 liv. 4 ſ. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 30 Juin 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

PRÉCIS *historique sur la vie & les exploits de François le Fort, Citoyen de Genève, Général & Grand-Amiral de Russie, Vice-Roi du Nowogorod, & principal Ministre de Pierre-le-Grand, Empereur de Moscovie; par M.* de Basville. A Genève, chez *Barde*, Imprim.-Libr.; & se trouve à Paris, chez *Laurent*, Libr. rue de Tournon. 1784. Vol. *in*-8° de 280 pag. avec le portrait de *le Fort.*

M. de Basville s'élève, dans sa Préface, contre *Voltaire*, envisagé comme Historien. « Comment, » lui dit-il, avez-vous écrit l'Histoire, avez-vous dé» tourné les ruisseaux impurs qui pouvoient corrom» pre la source dans laquelle vous puisiez? N'avez» vous point sacrifié les intérêts les plus sacrés au » plaisir de dire un bon mot, une chose nouvelle? Le » délire de votre imagination n'étouffa-t-il pas sou» vent les germes de la vérité »? Il faut avouer que ces reproches sont fondés; que jamais Ecrivain ne fut moins digne que Voltaire de manier la plume de l'Histoire; que ce prétendu destructeur des préjugés a porté lui-même dans cette partie de la Littérature une foule de préjugés; que toujours prompt à sacrifier à ses passions, il se fit un jeu d'immoler la vérité; que son style, quelque brillant qu'il soit, n'est pas le style du génie, & ne respire point sur-tout cette majesté, secret que les Anciens ont possédé, & qu'on retrouve encore dans *Rollin*, trop vanté d'abord, & aujourd'hui trop rejetté.

M. de Basville se plaint encore de ce que Voltaire a essayé d'ôter à le Fort le mérite qu'il avoit eu d'éclairer le Tzar sur l'art de l'administration, pour en donner toute la gloire au Monarque. Il faut que M. de Basville ait bien peu connu & lu Voltaire pour être surpris d'un tel manque de bonne-foi. «Les Princes ne sont-ils pas assez flattés pen» dant leur vie, s'écrie-t-il »? Et qui a le plus prostitué la noble sincérité de l'Homme de Lettres; qui a plus répandu le poison de la flatterie que Voltaire, d'autant plus blâmable que ses *explosions d'humeur* ont prouvé qu'il étoit le premier à rejetter ces basses adulations & à les démentir? Voici un trait assez singulier, & qui mériteroit bien d'être éclairci. « Voltaire nous dit (c'est M. » Basville qui parle) qu'il a déposé dans la biblio» thèque publique de Genève tous les manuscrits » qu'il avoit reçus de S. Pétersbourg pour son » Histoire de *Pierre Ier. Je les y ai cherchés en vain.* » M. *Senebier*, Bibliothécaire de la ville de Ge» nève, *n'a jamais vu ces manuscrits* ».

C'est sur quelques Mémoires que lui a remis la famille de le Fort, que notre Auteur a travaillé: il détruit l'opinion qui plaçoit le berceau de cet homme célèbre, dans l'obscurité, & nous le représente sorti d'une ancienne Maison de Piémont. Il nous expose la situation de la Russie lorsque le jeune le Fort y parut. Après des détails relatifs à son avancement dans ce pays plongé encore dans les ténèbres de la barbarie, il le représente devenu le favori du jeune Pierre qui, pour ainsi dire, se pénètre de son ame, embrasse ses heureuses idées sur la législation, & brûle d'exécuter les projets qu'il lui a inspirés. Le Fort lui parloit avec une noble franchise; & Pierre avoit assez de grandeur d'ame pour reconnoitre son insuffisance & pour écouter son favori qui, à la vérité, lui ouvroit tous les chemins de gloire que ce grand Monarque a parcourus. C'est le Fort qui a jetté, si l'on peut parler ainsi, tous les fondemens de cet Empire que Pierre-le-Grand a élevé au degré de splendeur où nous le voyons.

M. de Basville ne manque pas, en Ecrivain qui sent la dignité de son état, de rendre à la malheureuse *Eudoxie*, la première épouse du Tzar, la réputation que lui avoit ôtée Voltaire, en l'accusant *d'adultère;* & c'est ainsi que ce Philosophe sans préjugé adoptoit les bruits calomnieux! Le Fort prend Asoph, après bien des obstacles qu'il eut à surmonter; ce qui lui valut la dignité de *Vice-Roi de Nowogorod.* Mais le poison étoit à côté du philtre enchanteur: le Fort l'éprouva. Un jour que le Tzar, dans son voyage, voulut célébrer l'anniversaire de l'Electeur de Brandebourg, & forcer le grand Chancelier du Prince à boire quatre pots de vin d'un seul coup, à la santé de son Maître, le Fort osa s'opposer à cette violence:

Pierre courut sur lui l'épée à la main, dans l'intention de le tuer. Le favori s'arrête devant lui, découvre sa poitrine, & lui dit avec une noble fermeté: *tuez-moi; la mort seule pourra mettre fin aux chagrins que j'essuie continuellement à votre service.* Le Tzar rougit, saute au cou de le Fort, & l'embrasse. De retour à Moscou, Pierre veut faire mourir sa sœur : c'est aux prières de le Fort qu'elle est redevable de la vie. L'Empereur ordonne d'horribles exécutions: il faisoit lui-même l'office de bourreau, & tranchoit des têtes. Le Fort lui fait ses représentations: il est enfin écouté; les ruisseaux de sang cessèrent de couler. Le Fort meurt d'une fièvre ardente, à l'âge de 46 ans; & l'Empereur a soin de lui faire un convoi magnifique: il fit même découvrir le cercueil, &, en fondant en larmes, embrassa le Fort, en s'écriant qu'il perdoit *le meilleur de ses amis.*

M. de Basville desiroit, comme on le voit, de nous donner une Histoire de le Fort: il est bien loin d'avoir rempli son projet. Il n'a fait que revêtir d'un style quelquefois déclamateur des anecdotes puisées dans les Gazettes du temps. Son Héros, dans cette brochure, n'offre aucun trait particulier. On a lu entièrement l'ouvrage, & l'on est étonné de n'avoir qu'une idée confuse de le Fort. Il falloit que M. de Basville approfondit son sujet, qu'il n'agit point comme ces Poëtes qui faisoient l'éloge des chevaux, bien plus que celui des athlètes vainqueurs. Il paroît avoir du talent, de la noblesse dans l'expression, aimer la vérité. Voilà de quoi écrire l'Histoire avec succès; mais comment élever un édifice lorsqu'on n'a point de matériaux?

ART VÉTÉRINAIRE.

Les bœufs & autres animaux ruminans sont dans l'usage de broutter les premières feuilles & bourgeons des chênes, châtaigniers, *&c.*; le besoin les attire sur-tout vers cette pâture lorsque les fourrages ordinaires leur manquent. Les matières glutineuses que ces feuilles & bourgeons contiennent, occasionnent dans l'estomac de ces animaux un embarras qui produit la maladie vulgairement appellée *brout.* Le sieur *Texier*, Artiste-Vétérinaire, bréveté par le Roi, & résidant à Saint-Maixent en Poitou, appellé par M. l'Intendant pour se rendre dans quelques Paroisses où cette maladie s'est manifestée, a éprouvé avec succès & conseillé la méthode suivante. M. l'Intendant a ordonné que cette recette fût imprimée & répandue sur le champ dans sa Généralité, pour servir selon les circonstances.

Prenez, sel de nitre, quatre gros; huile d'olives, 3 à 4 onces; miel commun, deux cuillerées; jaunes d'œufs, cinq à six.

Faites prendre cette dose à chaque bœuf malade, pendant quatre à cinq jours, le matin avant qu'il ait rien mangé. Laissez-le ensuite deux heures sans lui rien présenter, qu'une bouteille de lait bouilli, coupé avec de l'eau, ou du petit-lait; & à défaut, une pinte d'eau blanchie avec du son de froment. On ne donnera point d'autre boisson à l'animal pendant tout le traitement. On ajoutera, par seau d'eau blanche, une demi-once de sel de nitre. Cette boisson est adoucissante, tempérante, rafraîchissante & un peu nutritive; elle secondera l'effet du remède indiqué ci-dessus, qui est doux & dissolvant.

Après ces quatre à cinq jours écoulés, vous donnerez à l'animal malade, pendant deux matins, à jeun, un breuvage laxatif, composé de la manière suivante.

Prenez, casse en bâton ou silique, demi-livre, concassée; faites bouillir dans deux pintes d'eau commune; coulez; ajoutez deux onces de sel d'Epsom, & faites prendre. Cette dose suffira à un animal pendant deux matins. Ce breuvage facilitera l'écoulement des matières contenues dans son estomac, & préviendra toute inflammation.

Donnez ensuite le soir une chopine de l'infusion suivante, qui ranimera le ressort des membranes de l'estomac.

Absinte, une poignée, infusée dans de l'eau bouillante, à laquelle vous joindrez par breuvage une once de sel de cuisine. Vous donnerez ce breuvage, convenablement refroidi, quatre soirs de suite; il facilitera la digestion.

Donnez pendant plusieurs jours plusieurs lavemens composés avec la décoction de feuilles de mauve & de son de froment, un peu miellé.

Ne donnez pour aliment, qu'un peu de son de froment, humecté & saturé de sel marin. Cette dernière substance réveillera le ressort des glandes salivaires, facilitera cette secrétion, & aidera par conséquent la digestion. On peut aussi leur faire paitre un peu d'herbes fraiches.

Il faut un peu bouchonner les animaux, pour dilater les pores de la peau, & faciliter par-là la transpiration. On les promenera doucement, en les tenant dans une atmosphère tempérée. Enfin on ne leur donnera que très-peu d'alimens solides pendant le traitement.

Les différentes doses prescrites dans cette méthode, sont pour les bœufs de quatre à cinq ans: on les diminuera de moitié pour les veaux & génisses. (*Extrait de l'Affiche de Poitou.*)

RÉGLEMENT NOUVEAU.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui fixe les droits que paieront les Fromages étrangers à leur entrée dans le Royaume; du 25 Avril 1785.

S. M. étant informée que ses sujets de sa province de l'Auvergne & autres provinces de ses Etats, nourrissent assez de bestiaux pour fournir les quantités de fromages qui peuvent y être consommés, a cru nécessaire d'assurer, par de nouvelles dispositions, la préférence dont ceux-ci doivent jouir; en même temps qu'elle accorderoit aux Armateurs & Négocians une modération des droits sur ce comestible, lorsqu'il seroit destiné à l'avitaillement des navires.

Art. I. A compter du 1er Juillet prochain, les fro-

mages qui seront apportés des pays étrangers dans les Etats de S. M. pour y être consommés, paieront à toutes les entrées du Royaume, 3 liv. du cent pesant, & les 10 s. pour livre.

II. Les fromages apportés par mer de l'étranger dans le Royaume, & qui devront en être réexportés pour l'étranger, ou qui seront destinés à l'avitaillement des navires, seront admis à l'entrepôt pendant six mois, & ne paieront, en ce cas, pour tous droits d'entrée & de sortie du Royaume, que 20 s. du cent pesant, & les 10 s. pour livre.

AVIS DIVERS.

M. l'Abbé *Grenet*, Professeur au collège de Lisieux, rue S. Jean-de-Beauvais, vient de faire exécuter, pour un Prince étranger, trois magnifiques Sphères à lanterne, de son invention : 1°. une Sphère terrestre ; 2°. une Sphère céleste ; 3°. une Sphère terrestre & céleste tout à la fois. Cette dernière sur-tout mérite l'attention des curieux. Les deux globes sont éclairés par le moyen d'une lanterne à deux faces. Les étoiles sont en or & argent ; ce qui fait distinguer facilement les constellations. Il y a sur le pied une boussole, afin d'orienter le globe, sur lequel on voit les étoiles dans la même situation où elles se trouvent dans le ciel, chaque jour & à chaque heure du jour & de la nuit. Il y a aussi une écliptique avec les signes & les quatre années. Tous ceux qui seront curieux de connoitre les effets de cette Machine, pourront la voir chez l'inventeur, audit collège, aujourd'hui 30 Juin & jours suivans, depuis dix heures & demie jusqu'à midi & demi, & depuis cinq heures du soir jusqu'à neuf.

POÉSIE.

Lise & Damon se promenant, quelques jours après leurs noces, sur le bord de la mer, qu'ils voyoient pour la première fois.

DIALOGUE.

DAMON.

L'hymen, aimable & jeune Lise,
Le tendre hymen, qui comble tous mes vœux,
A mes douces loix t'a soumise,
Et des mortels me rend le plus heureux :
Va, ne redoute point ses chaines ;
Je chérirai toujours mes nœuds,
Et nous partagerons nos plaisirs & nos peines.

LISE.

Quelle crainte pourroit s'emparer de mon cœur ?
Je t'aime, cher Damon, &, de cet esclavage,
Je fais aussi ma gloire & mon bonheur....
Mais déjà de la mer j'apperçois le rivage.

DAMON.

Ah, Lise ! quel spectacle étonne mes esprits !....
Nul objet ne borne ma vue :
Quel immense horizon ! quelle vaste étendue !
Quels feux brillans & réfléchis
Le Soleil jette encore en se plongeant dans l'onde !
Quelle tranquillité profonde !....,
Ce superbe tableau, qui m'enchante les yeux,
Suspend les ressorts de mon être ;
Je me sens élever en contemplant les cieux ;
Mon ame s'agrandit & reconnoit son maître.
Quoi ! l'œil du jour se ferme, & l'air est obscurci !
Le vent siffle, l'onde murmure,
L'éclair part ; cherchons vite une retraite sûre,
Au creux du rocher que voici :
Courons..... enfin nous sommes à l'abri,
Et nous pourrons braver l'orage.

LISE.

Je tremble, cher Damon ;

DAMON.

Rien n'est à craindre ici,
Ma Lise, & nous irons à ce prochain village,
Lorsque le temps sera tout-à-fait éclairci :
Rassure-toi..... Quel horrible nuage
Semble du ciel annoncer le courroux !
Il approche, s'entre-ouvre, crève ;
La foudre éclate & redouble ses coups :
L'onde, à l'instant unie, en montagnes s'élève ;
Ses flots précipités roulent jusques vers nous :
Ah ! que vois-je ? un vaisseau battu par la tempête
Demande du secours & le demande en vain ;
Le tourbillon contre un écueil le jette,
Le brise & l'engloutit soudain.
Mais l'astre de la nuit perce & dissipe l'ombre,
Le vent s'appaise & l'air devient serein :
Sortons de cet asyle sombre
Et gagnons le hameau voisin.
De la vertu le calme est la peinture ;
L'orage est le tableau de toute ame en fureur ;
Le vice produit seul les tourmentes du cœur ;
Ah, Lise ! conservons notre innocence pure :
Quelque brillans que soient les dons de la nature,
L'égalité de l'ame, & sur tout la douceur,
Seront toujours la plus belle parure.

Par M. FEUTRY, de la Société Philosophique de Philadelphie, &c.

SPECTACLES.

La constance des Acteurs du Théâtre Italien est inébranlable. Ils lasseront la patience des spectateurs (ce qui pourra bien arriver tôt ou tard) ; ils consentiront à prendre des peines bien souvent inutiles, plutôt que de ne pas donner des Pièces nouvelles. Eh ! quelles Pièces ! On ne cesse de le dire, puisqu'elles ne cessent de fournir matière aux mêmes réflexions, des Pièces d'un intérêt vague ou romanesque, d'une fable mal ordonnée, d'un style foible, négligé, & même barbare. On auroit sans doute plus d'indulgence, si elles offroient des traces de la gaieté qu'on trouvoit dans celles de l'ancien Théâtre Italien. Quand on rit de bon cœur, on n'y regarde pas de si près ; & l'on faisoit grace à une facétie d'Arlequin, si elle provoquoit le rire. Mais que sur ce Théâtre, qui étoit le dernier asyle de *Thalie*, on forme des prétentions au *pathos*, qu'on nous donne des Drames bien *pleureurs*, bien sombres & bien noirs ; qu'on vise au sentiment, au bel-esprit, au grand ton, & que rien de tout cela ne soit embelli ni du charme de l'intérêt, ni de celui de la diction ; voilà ce qui blesse les hommes de goût ; voilà ce qui leur fait réprouver les efforts de l'impuissance ; & voilà ce qui leur

fait desirer qu'on veuille bien enfin les rejetter de ce Théâtre où on les voit renaître sans cesse.

Tout ce qu'on vient de dire convient en partie à la Comédie, dont on y a donné la première représentation, le Samedi 25 de ce mois, sous le titre de *l'Heureuse Réconciliation*, en un acte, mêlée d'ariettes. C'est une de ces Pièces insignifiantes, si l'on peut se servir de ce terme, tant pour le fond que pour la forme : elle n'a point de trait particulier ; aussi le Public l'a-t-il traitée comme quand on voit ces physionomies qui n'ont point de caractère, sans graces, ni sans difformités marquées : on n'en dit rien. L'Auteur a tiré son sujet d'un Conte de M. *Marmontel*, intitulé : *l'Heureux Divorce*. Comme il n'a fait que mettre tout simplement en scènes, assez froidement arrangées, la plus grande partie de ce Conte, nous nous contentons d'y renvoyer, parce qu'il est connu de tout le monde. Nous nous bornerons à une seule réflexion. Quand on imite de cette manière & qu'on n'y met rien du sien, n'est-ce point le cas de répéter ce que disoit *Horace* : *O imitatores servum pecus?*

La musique qui, dit-on, est le coup d'essai de M. *Lachnit*, n'a pas produit d'effet plus piquant. C'est peut-être la faute des paroles. Au moins quand le Musicien est livré à lui-même, il est plus heureux, comme on a pu en juger par la partie de l'orchestre, qui est mieux traitée que le reste. C....

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Grande & belle Maison située à Châlons en Champagne, rue S. Nicaise. *A vendre.* S'adr. à Paris, à M. *Boucher*, rue Thibautodé, n° 2 ; & à Châlons, à M. *Boutry*, Directeur des Vingtièmes.

PRIX DES EAUX-DE-VIE.

A la Rochelle, le 15 Juin. 80 à 81 liv. les 27 veltes.

A l'Isle de Ré, le 15 dudit. 78 à 81 liv. les 27 veltes, au dépotage.

A Marennes & Riviere de Seudre, le 15 dudit. Esprit-de-vin à 12 degrés de force, 164 à 166 liv. les 27 veltes.

Eau-de-vie ordin. à 4 deg. 90 à 95 liv. les 27 veltes.

A Cognac & à Jarnac, le 15 dudit. Eau-de-vie nouvelle à 4 degrés, 95 liv. les 27 veltes.

Esprit-de-vin au tiers eau, à 12 deg. 135 à 140 l.

Dito 2 cinquiemes, à 13 deg. $\frac{1}{2}$, 155 liv.

Dito double, à 15 deg. 190 liv.

Nota. La velte contient 8 pintes, & chaque pinte pèse 2 livres, poids de marc.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Juin 1785.	*Du* 27.	*Du* 28.
Actions des Indes de 2500 l.	2215.17$\frac{1}{2}$.20......	2217$\frac{1}{2}$.20.22$\frac{1}{2}$....
Portion de 1600 liv.	....	1412$\frac{1}{2}$..................
Portion de 312 liv. 10 f.	....	....
Portion de 100 liv.	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	429....................	429....................
Rescriptions	1.1$\frac{1}{4}$.$\frac{3}{4}$..................	1.$\frac{1}{2}$.$\frac{3}{4}$..................
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	754....................	754....................
Viager de 1782	18 p. % bénéfice...	18 p. % bén..........
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	15$\frac{1}{2}$ bén...............	15$\frac{1}{2}$.15$\frac{1}{2}$ bén.......
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	728.30................	730.29................
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	495.494$\frac{1}{2}$..........	494$\frac{1}{2}$..................
Quittance de finance	au pair. $\frac{1}{2}$.$\frac{1}{4}$ p. % b.	$\frac{1}{2}$ bén. au pair......
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	3$\frac{3}{4}$.3$\frac{1}{2}$ p. % bénéf..	3$\frac{3}{4}$.3$\frac{7}{8}$ p. % bénéf..
Actions des Indes, nouv..	1060.65..............	1055.58.56..........
Actions de la Caisse d'Esc.	7720..................	7705..................
Actions des Eaux	3240.235............	3240.45..............

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 27.	*Du* 28.
Amsterd.	53$\frac{7}{8}$..............	53$\frac{7}{8}$..............
Hamb.....	191$\frac{1}{2}$..............	190$\frac{1}{2}$..............
Londres..	28$\frac{5}{8}$ à $\frac{11}{16}$.......	28$\frac{5}{8}$ à $\frac{11}{16}$.......
Cadix.....	14 l. 10 f.....	14 l. 10 f.....
Madrid....	14 l. 13 f. 6.	14 l. 13 f. 6.
Gênes.....	95$\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$........	95$\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$........
Livourne	99$\frac{3}{4}$..............	99$\frac{3}{4}$..............
Lyon.. *Pâques*	$\frac{1}{2}$ p. % bénéf....	$\frac{1}{2}$ p. % bénéf..

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 2 Juillet 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

Littérature.

Œuvres *de M.* Soret, *Avocat en Parlement, Censeur royal, de l'Académie de Nancy.* A Paris, chez la veuve *Duchesne*, Libr. rue S. Jacques; & *Royez*, quai des Augustins. 1784. 2 vol. *in-12*, avec le portrait de l'Auteur.

Les deux volumes que M. Soret donne aujourd'hui, & qui seront suivis de six autres, étoient déjà connus: ils avoient paru en 1756 sous le titre d'*Essai sur les Mœurs*. Le feu Roi de Pologne, *Stanislas*, Duc de Lorraine & de Bar, en fit alors le plus grand éloge. Le suffrage d'un Monarque si connoisseur, & qui a donné lui-même des écrits si estimables, est des plus flatteurs pour M. Soret. Dans la nouvelle édition qu'il vient de publier de cet Essai sur les Mœurs, il a fait des augmentations considérables qui ajoutent un nouveau prix à cet ouvrage très-moral, & sur-tout très-religieux. C'est une remarque assez digne d'importance, que dans un temps où tout ce qui tient à la religion est d'une indifférence, pour ne pas dire d'un oubli presque total, on voie encore une production littéraire où l'on retrouve le zèle le plus vif & le plus courageux; car M. Soret ne peut pas se déguiser que le ton qu'il prend déplaira certainement à bien des personnes. Mais qu'auroit-il à craindre, quand à la force de la vérité se joint le témoignage de sa propre conscience? Il est bon de l'entendre parler lui-même dans une Lettre à Madame la Comtesse de ***, en lui envoyant le manuscrit de l'Essai sur les Mœurs.

« S'il est vrai, dit-il, comme on le croit, qu'un » Auteur se peint toujours dans ses écrits, c'est » sur-tout dans un ouvrage de la nature de celui-» ci: il seroit difficile de tracer une foule de ca-» ractères sans donner une idée du sien. Oui, » Madame, vous trouverez ici mon esprit & mon » cœur, ma manière de voir & de sentir, ma » malice, si j'en ai, ma franchise, & je n'en ai » que trop, ma douceur & ma rudesse: je dis » ma rudesse, car les soi-disant Philosophes ne » manqueront pas de m'en taxer, & je jouerai » de bonheur, si j'en suis quitte pour ce léger » reproche.... Ne soyez pas étonnée, Madame, » si je n'ai pas toujours ménagé l'amour-propre » de ceux qui n'épargnent ni Dieu, ni sa reli-» gion. Un fils ne combat pas mollement quand » il défend une mère chérie contre des brigands » qui l'attaquent ».

Après avoir fait connoître l'Auteur, disons un mot de son ouvrage. Il y traite de l'Education, des trois principaux états de la Vie civile, de la Littérature & des Gens de Lettres, de la Société, des Femmes, de l'Amitié, de la Cour & des Dignités, de la Fortune, du Luxe & de la Religion. Citons quelques pensées prises au hasard.

« Quand une fille est riche, jeune, belle, & » qu'elle chante bien, que peut demander de plus » un homme qui veut épouser? Il est constant » néanmoins qu'un homme sage ne demande point » tout cela. Peut-être qu'un plus sage demande » tout le contraire.

» C'est souvent une très-mauvaise excuse que » le défaut de mémoire: il y a des choses pour » lesquelles on doit avoir sa mémoire dans son » cœur.

» On dit que le Luxe fait la splendeur des Etats; » c'est-à-dire, qu'il produit des Peintres, des Sta-» tuaires, des Musiciens, des Artistes en tous » genres, & point de Laboureurs.

» Otez à la plupart de nos Littérateurs la mé-» disance, l'indécence & l'impiété, ils seront in-» sipides. On a bien peu d'esprit quand on n'en » a qu'aux dépens de son cœur.

» J'ai rencontré des Philosophes qui se van-» toient de ne pas croire à la vertu. Je n'ai pas » cru devoir disputer contre eux; car comment » aurois-je pu me flatter de les amener à estimer » les autres plus qu'eux-mêmes »?

Seconde suite de l'Aventurier François, contenant les Mémoires de Cataudin, Chevalier de Rosamène, fils de Grégoire Merveil. A Londres, & se trouve à Paris, chez l'Auteur, hôtel de Malte, rue Christine; *Quillau* l'aîné, même rue; la veuve *Duchesne*, & *Belin*, rue S. Jacques; *Mérigot* jeune, quai

des Augustins, & *Desenne*, au Palais Royal. 1785. 2 vol. *in*-12.

L'Auteur de ces Mémoires (M. *le Suire*) qui est bien loin, dit-il, de les donner pour autre chose qu'un Roman, & même d'y montrer des prétentions au rôle estimable de Moraliste, nous apprend encore que cette seconde suite de l'Aventurier François contient la vie du fils de Grégoire Merveil, qui a, comme il est naturel, à-peu-près la même physionomie que son pere, & qui éprouve des aventures du même genre. C'est un jeune homme qui cède à l'ascendant des circonstances, qui en est toujours puni, & qui nous peint ses remords. Il est à-peu-près en homme ce qu'est, en femme, *Manon l'Escaut.* L'Auteur donne toujours à cet ouvrage le nom d'*Aventurier François*, parce qu'il est intimement lié avec les précédentes parties, & qu'il fait entièrement corps avec elles. Ces précédentes parties ont eu du succès: il est donc vraisemblable que celle-ci jouira du même accueil.

Grammaire des Dames, où l'on trouvera des principes sûrs & faciles, pour apprendre à orthographier correctement la Langue Françoise, avec les moyens de connoitre les expressions provinciales, de les éviter, & de prévenir, chez les jeunes demoiselles, l'habitude d'une prononciation vicieuse: *dédiée à S. A. S. Madame la Princesse de Lamballe, Surintendante de la Maison de la Reine; par M.* de Prunay, *Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis.* A Paris, du fonds de *Lottin* l'aîné, chez *Onfroy*, rue du Hurepoix, près du Pont S. Michel. 1785. Vol. *in*-12 de 321 pag. Prix 2 liv. 10 s. relié.

Cet ouvrage ne porte la date de 1785, que parce qu'il est passé du fonds du sieur Lottin dans les magasins du sieur Onfroy, qui a le soin d'en avertir, & de ne pas annoncer comme une seconde édition un ouvrage imprimé dès 1776, & qui n'a pas été réimprimé.

On a dû être surpris de voir une Grammaire commencer par un Traité de l'orthographe; car, pour bien comprendre ce que l'on peut dire sur cet objet, il faut connoitre au moins les différentes parties du discours, & sur-tout les verbes & la manière dont ils se conjuguent. L'Auteur établit dans l'orthographe quelques changemens qu'on n'a point encore adoptés. Ce n'est que peu à peu que la prononciation & l'orthographe varient. C'est l'usage seul, l'usage universel qui peut faire autorité: mais cet usage, si l'on y fait attention, n'a pas toujours été introduit par ceux qui possèdent le mieux la Langue. Cependant, quand tout le monde s'y conforme, il faut bien l'adopter.

Traité des Devises héraldiques, de leur origine & de leur usage, avec un Recueil des armes de toutes les Maisons qui en portent; ensemble un Précis sur leur origine, & un Recueil des faits qui leur sont particuliers, & qui ne sont point encore connus; ouvrage enrichi de gravures, le tout pour servir d'Introduction à l'*État de la France*; *par M. le Comte* de Waroquier de Combles, *Officier d'Infanterie.* A Paris, chez l'Auteur, rue des Cordiers, n° 4; la veuve *Duchesne* & *Belin*, Libr. rue S. Jacques; *Nyon* l'aîné, rue du Jardinet; *Mérigot* & *Royez*, quai des Augustins. 1784. Vol. *in*-12 de 233 pag. Prix 4 liv. 12 s. br. & 2 liv. 12 s. chaque partie br.

Les personnes qui n'ont pas encore présenté leurs quittances pour avoir la seconde partie *gratis*, sont priées de le faire incessamment.

ARTS.

A l'Auteur du Journal.

Dans votre Feuille du 10 Mai dernier, n° 56, on y qualifie un digne homme, sans doute, *Tourneur-Ebéniste*, du nom d'*Artiste*, & sa profession, d'*Art*. Je vous avoue que mon admiration & mon goût pour les Arts libéraux ne m'ont pas laissé voir sans peine cet abus d'un mot qui fait distinguer les *Artistes* des *Artisans*, & les *Arts* des *Métiers*.

Au commencement de ce siècle tout cela étoit moins distinct: le mot d'*Artisan* étoit donné indiféremment à ceux qui professent les arts libéraux, & aux ouvriers d'ouvrages méchaniques au-dessus du plus bas étage, qui seuls étoient nommés *ouvriers.* Nous voyons cet emploi commun du mot *Artisan* dans d'excellens ouvrages, tels que celui de l'Abbé *du Bos* & autres; mais avant cette distinction d'*Artisan* & d'*Ouvrier*, ces deux mots se disoient indifféremment de gens de tous métiers (voyez le *P. Bouhours* &c.); & suivant toute apparence on se servoit de périphrases pour les profession d'Arts.

Le mot d'*Artiste* a été inventé depuis, & ne doit s'entendre que de celui dont le génie, le savoir & la main concourent à la pratique d'un Art libéral; le mot d'*Artisan* s'emploie pour l'homme occupé des Arts méchaniques du premier ordre; & celui d'*Ouvrier* est resté à celui dont le métier est le plus abject, s'il en est.

Par cette utile augmentation d'un mot, l'homme célèbre dans une opération de chirurgie, celui qui touche l'orgue, celui qui peint, sculpte, grave, &c. se trouvent distingués de celui qui tourne, de celui qui lime, forge ou rabotte, qui sont tous *Artisans*; & on laisse le mot d'*Ouvrier* à la classe occupée de Métiers qui n'exigent ni invention ni dessin.

Ces délicatesses sont très-précieuses dans les langues & forment la précision des mots. Si on en sort, tout est en confusion, & on ne pourra être entendu que par des épithètes, & en disant un Artiste-tourneur, un Artiste qui cisèle de l'argenterie, un Artiste qui peint, un Artiste en architecture, un artiste statuaire, &c. &c. Heureusement nous sommes sortis de cet embarras; & il faut espérer que les écrits où ces mots sont mal employés n'auront pas force d'usage.

Le *Caritidès* du Comique François, dans les Fâ-

cheux, vouloit être correcteur de l'orthographe des enseignes de Paris ; & il y a bien des gens sensés qui pensent réellement que cette recherche seroit honorable à la capitale & utile aux étrangers. Serois-je donc ridicule pour être choqué de l'abus d'un mot dans une note donnée par un corps qu'on doit présumer instruit, & placée dans votre Journal ?

Je suis &c. le Chevalier DE LA BARRE.

AVIS DIVERS.

C'est par erreur que dans le n° 76 du Samedi 25 Juin dernier, on a daté la Lettre de M. le Comte *de la Goulette*, de l'hôtel d'Auvergne, rue S. Honoré. Ce n'est point là sa demeure, mais bien celle de l'Auteur de l'eau balsamique. On la trouvera audit hôtel, en s'adressant à M. *Béraud*, Chef du Bureau de Confiance.

M. *Mangin*, Professeur de dessin, d'architecture & de fortifications, Graveur des Armoiries de Nosseigneurs de la Cour des Aides de Paris, a l'honneur de prévenir le Public qu'il peint & grave aussi les poinçons & les écussons, & autres preuves de généalogie, &c. &c. Sa demeure est à Paris, rue des Francs-Bourgeois, porte S. Michel, n° 27. On trouvera chez lui différens tableaux d'armoiries, & autres gravures de plusieurs genres.

MÊLANGES.

Je suis bien de l'avis inséré, le 11 Juin, dans le *Journal Général de France*, relativement aux Charades. Si les mieux faites n'intéressent pas beaucoup, quel effet doivent produire celles dont la forme est irrégulière ? En voici trois qui me paroissent exactes. La 1re a deux syllabes ; la 2e en a trois : une troisième que je joins aux deux autres ne se vantera point de la même régularité ; mais je crois que chez elle, le fond obtiendra grace pour la forme.

Mon premier est un jeu. Dans toutes vos maisons
Mon second, chers lecteurs, sert à plus d'un usage.
Mon tout désigne un lieu que fuit tout homme sage,
Où l'on voit quelque dupe & beaucoup de fripons.

Mon premier de la Fable étoit un Dieu sauvage.
Mon second est plante & boisson ;
Mon dernier, personnel, indéfini pronom.
Le Romain dans mon tout offroit plus d'un hommage.

De la Seine entouré mon premier est chez vous.
Mon second eut un tort que tout bon Chrétien pleure.
Mon tout, charmant séjour, est par fois la demeure
D'un Prince que vous aimez tous.

Par M. le Marquis DE FULVY.

On donnera les mots de ces trois Charades dans la Feuille suivante.

SPECTACLES.

On a donné, Mardi 28 Juin, sur le Théâtre Italien, la 1re représentation de *Claude & Claudine*, Opéra en un acte & en vaudevilles.

En vérité, on n'y tient pas. Voilà deux ou trois Pièces de suite qui ont été bien loin de remplir l'attente des Comédiens Italiens : en voici une autre qu'on doit joindre à cette espèce d'hécatombe de Pièces tombées.

Un examen, je ne dis pas sévère, mais seulement un peu réfléchi, auroit suffi pour faire rejetter la Comédie de *Claude & Claudine*. Ce sont deux jeunes Villageois qui, voulant se marier, ignorent ce que c'est que le mariage. Claudine est instruite dans un rêve, & quand ils sont au fait, le Seigneur du village, qui les protège, les unit. Comment ose-t-on mettre sous les yeux du Public de pareils tableaux ? Quelles leçons pour une jeune fille qui assiste à un pareil spectacle ! Mais nous laissons au Lecteur à faire lui-même ces réflexions, & nous ajouterons seulement que la forme de cette Pièce ne vaut pas mieux que le fond. *C.....*

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Cinq gabarres Françoises, arrivées de Brest, le 30 du mois de Mai dans le Sund, en sont reparties pour Riga, où elles vont chercher des bois de construction & des mâts : elles doivent être suivies d'un pareil nombre d'autres qui ont la même destination.

Les Lettres d'Espagne portent que la nuit du 19 Avril dernier, on a essuyé, dans le détroit de Gibraltar, une tempête affreuse, qui s'étoit étendue jusqu'à la baie de Malaga. On compte 27 bâtimens marchands qui ont péri avec la plupart de leurs équipages. Quelques jours après on a retrouvé 217 cadavres que la mer avoit rejettés sur les côtes. On ajoute qu'il a péri dans la baie même de Malaga trois bâtimens, dont un cutter Espagnol nouvellement construit.

Récensement des denrées coloniales entrées & sorties par le port de Bordeaux, pendant l'année 1784.

ENTRÉES :

Sucre brut, 17,688,918 livres.
— terré, 32,711,424 liv.
— tête, 4,082,341 liv.
— raffiné, 1,851 liv.
Sirop, 9,365 liv.
Café, 31,727,741 liv.
Cacao, 625,099 liv.
Confitures, 15,589 liv.
Coton, 622,294 liv.
Indigo, 781,958 liv.
Rocou, 28,672 liv.
Gingembre, 71,150 liv.

28056 cuirs, dont 2041 en poil.
5999 livres de dents de morphil.

Sorties *pour le Royaume.*	*pour l'Etranger.*
Sucre brut, 76,302 livres.	8,297,953 livres.
— terré, 401,536 liv.	16,708,816 liv.
— tête, 16,556 liv.	3,041,612 liv.
— raffiné, 629,180 liv.	465,240 liv.
Café, 1,587,531 liv.	26,834,901 liv.
Cacao, 51,260 liv.	335,600 liv.
Indigo, 186,370 liv.	551,508 liv.
Rocou, 13,936 liv.	27,146 liv.
Gingembre, 71,534 liv.	33,856 liv.

Il est aussi entré, dans le même port, 267,352 liv. de bois de campêche, 246,660 liv. de bois de gayac & 1551 madriers d'acajou: il en est forti pour l'étranger, 11,275 liv. de bois de gayac, & 77 madriers d'acajou.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Bien de campagne, fitué entre Auxerre & Cofne, en fief & roture, avec habitation toute meublée, belle vue, cour, baffe-cour, jardin en terraffe bien planté & entouré de bons murs; terres labourables, prés & vignes donnant d'excellent vin. Le revenu confifte en cens, rentes, grains & argent, entre 800 & 1500 liv. felon les années, l'intelligence & la vigilance du propriétaire. S'adr. à Paris, à M. *Rameau*, Not. place des Victoires; à M. *de Savigny*, Doyen de l'Amirauté, rue des Bernardins, hôtel de Braque, ou à M. *Beaucoufin*, Avoc. cloitre Notre-Dame.

Office de Magiftrature, en Cour fupérieure dans l'enclos du Palais, compatible avec l'exercice de la profeffion d'Avocat, procurant les droits de nobleffe, au moins perfonnelle, avec finance & frais de réception modiques. S'adr. à Paris, aux perfonnes ci-deffus nommées.

Prix des Matières d'or et d'argent, à Paris.

Juin 1785.	*Du* 25.		*Du* 29.	
	liv.	f. d.	liv.	f. d.
Or de Portugal, *le marc*, à	754		754	
— du Mexique, à	744		744	
— du Pérou, à	734		734	
— de Guinée, à	754		754	
Or de ducats, *l'once*, à	101	10	101	10
— fin à 23 karats $\frac{21}{32}$, à	104	10	103	10
— à 20 karats, à	86	10	86	10
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15	54	15
— à 11 den. 10 gr. à	52	15	52	15
Piaftres, à	49		49	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs font à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Juin 1785.	*Du* 29, *Fête.*	*Du* 30.
Actions des Indes de 2500 l.		2227$\frac{1}{2}$. 30
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 liv. 10 f.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.		
Refcriptions		
Loterie roy. 1780, à 1200 l.		754
Viager de 1782		18 p. % bén.
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. %		15$\frac{1}{2}$. 15$\frac{3}{4}$ bénéf.
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.		730
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.		495
Quittance de finance		$\frac{1}{2}$.$\frac{3}{4}$.$\frac{3}{4}$.1$\frac{1}{4}$ bénéf.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784		4.4$\frac{1}{4}$.4$\frac{1}{2}$ p. % bén.
Actions des Indes, nouv.		
Actions de la Caiffe d'Efc.		
Actions des Eaux		

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 29, *Fête.*	*Du* 30.
Amfterd.		53$\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$
Hamb.		190$\frac{1}{2}$
Londres		28$\frac{13}{16}$
Cadix		14 l. 10 f.
Madrid		14 l. 13 f. 6.
Gênes		95$\frac{1}{2}$
Livourne		99$\frac{3}{4}$
Lyon.. *Pâques*		

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguftin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Mardi 5 Juillet 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

TRADUCTION *du Plutarque Anglois, contenant la Vie des Hommes les plus illustres de l'Angleterre & d'Irlande ; Ministres, Guerriers, Hommes d'Etat & d'Eglise, Citoyens, Philosophes, Poëtes ; & des plus célèbres Navigateurs & Artistes, depuis le règne de Henri VIII jusqu'à nos jours. Tomes* 1, 2, 3 & 4. A Paris, chez *Mérigot* l'aîné, au boulevart de la porte S. Martin ; *Mérigot* jeune, quai des Augustins ; *Regnault*, rue S. Jacques ; & au Bureau du Théâtre anglois, rue Ste-Apolline, n° 6. 1785. 4 vol. *in-8°*.

La manière inimitable dont *Plutarque* s'est servi pour peindre le caractère & les mœurs des grands hommes de la Grèce & de Rome, lui a mérité dans ce siècle, l'honneur de donner son nom à quelques Recueils de vies des personnages illustres de l'Histoire moderne. Celui dont Madame la Baronne *de Vasse* publie aujourd'hui la traduction, est bien propre à piquer la curiosité des Lecteurs. Le plan de l'Auteur Anglois est beaucoup plus vaste que celui du Philosophe Grec ; nous doutons qu'il le remplisse exactement, s'il se renferme dans huit volumes, comme il l'annonce.

Les deux premiers nous offrent les vies de *John Colet*, du Cardinal *de Wolsey*, de *Thomas More*, de *John Fisher*, Précepteur de *Henri VIII*, de *Thomas Cromwell*, Comte d'Essex, de *Thomas Howard*, Duc de Norfolk, d'*Edouard Seymour*, de *John Dudley*, Comte de Warwick, de *Hugh Latimer*, Evêque de Worcester, de *Stephen Gardiner*, Evêque de Winchester, de *Thomas Crammer*, Archevêque de Cantorbéry, du Cardinal *Pole*, & de *Sébastien Cabot*. Tous ces hommes ne jouissent pas d'une égale célébrité ; mais chaque article qui les concerne devient intéressant par les anecdotes dont il est rempli. Les plus remarquables sont ceux du Cardinal de Wolsey & de Thomas More, ou Morus. On n'y dissimule point la bassesse du premier, dans sa disgrace ; & l'on y relève le courage du second, dans le procès que le cruel Henri lui fit faire. Morus alloit être condamné sans avoir été entendu, lorsqu'il dit au Chancelier : « Milord, » lorsque j'occupois votre place, j'observois, suivant l'ordonnance des loix, de m'adresser au » coupable, & je lui demandois s'il n'avoit rien » à répliquer pour sa défense ». L'Auteur remarque que Thomas Morus *vécut en sage* & *mourut en Chrétien*. Il regarde comme barbare la sentence qui le condamna à mort. Henri ayant commué sa peine en celle d'être décapité, & celui qui apprit à Morus cette nouvelle, la faisant valoir comme une faveur signalée, ce grand homme répondit : « Dieu » préserve mes amis de pareille faveur ; j'espère » que ma famille n'en aura pas besoin ». Prêt à monter sur l'échafaud, il fit appercevoir au Lieutenant qu'il menaçoit ruine : « ayez soin que j'y » monte sans danger, lui dit-il, & je me charge » d'en descendre sans crainte ».

Le 3ᵉ & le 4ᵉ tomes contiennent les vies de *Roger Ascham*, de *John Jewel*, Evêque de Salisbury, de *Knox*, de *Mathieu Parker*, Archevêque de Cantorbéry, de Sir *Thomas Gresham*, Négociant & Citoyen de Londres, de *Robert Dudley*, Comte de Leicester, de Sir *Francis Walsingham*, Secrétaire d'Etat de la Reine *Elisabeth*, de Sir *John Perrot*, de Sir *John Hawkins*, célèbre Navigateur, de Sir *Francis Drake*, le premier Navigateur autour du monde, de *William Cécil*, *Lord Berleigh*, de *Robert Deverreux*, Comte d'Essex, de *Charles Howard*, Comte de Nottingham, & grand Amiral de l'Angleterre, de *Georges Buchanan*, Historien & Poëte, d'*Edmonard Spenser*, Poëte, de *William Shakespear*, Poëte dramatique, & de *William Camden*, Historien & Poëte. La plupart de ces vies n'offrent pas des traits moins intéressans que les précédentes. On doit l'avouer : si l'Auteur Anglois n'a pas le pinceau de Plutarque, ni cette bonhommie si remplie de graces, ni cet intérêt si attachant, il met plus d'ordre dans sa narration. Ses réflexions n'ont pas le piquant de celles de ce grand historien, & paroissent lui avoir coûté plus d'efforts. Néanmoins elles sont sages & bien placées. Son mérite principal est l'impartialité. On doit desirer qu'elle se soutienne dans les autres volumes, où il lui sera plus difficile de la garder. Le public ne peut qu'en attendre avec impatience la prompte

publication, & savoir beaucoup de gré à Mad. la Baronne *de Vasse*, de son travail.

La Géographie sacrée & les Monumens de l'Histoire sainte : Lettres du P. Joseph-Romain Joly de Saint-Claude, Capucin, de l'Académie des Arcades de Rome, avec des Planches & des Cartes géographiques. Nouvelle édition, augmentée d'une Table géographique de tous les lieux dont il est fait mention dans la Bible, & de l'Histoire naturelle de l'Ecriture sainte ; enrichie d'un grand nombre de Planches. A Paris, chez *Jombert* jeune, Libr. rue Dauphine. 1784. vol. *in*-4° d'environ 400 pag.

Cet ouvrage fut très-bien accueilli, quand la première édition parut. La seconde doit avoir encore un plus grand succès par les augmentations que l'Auteur a faites : elles portent principalement sur une Table complette de la Géographie sacrée, & sur l'Histoire naturelle de l'Ecriture sainte, avec des planches qui représentent les arbres, les plantes, les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons & les reptiles les moins connus. La gravure de ces planches, ainsi que des cartes géographiques, est traitée avec soin ; & l'Auteur n'a rien négligé soit pour offrir des modèles exacts, soit pour marquer avec exactitude la position de chaque lieu sur les Cartes.

Le style de l'ouvrage est clair, net & précis. Chacune de ses Lettres, qui sont au nombre de dix-huit, est une dissertation très-intéressante sur les principaux monumens de l'Ecriture sainte, tels que les demeures des Patriarches, les mansions du Peuple de Dieu dans le désert, avec des détails sur les Sacrifices & les Sacrificateurs, la conquête de la Terre promise, l'ancienne Jérusalem, le Temple de Salomon, la musique du Temple, le second Temple, la Terre Sainte telle qu'elle étoit du temps de Notre-Seigneur, & la Carte des lieux visités par les Apôtres, &c. &c. La partie de l'Histoire naturelle, qui comprend près de la moitié du volume, suppose de grandes recherches de la part de l'Auteur : elles sont curieuses & paroissent ne rien laisser à desirer. Nous pensons que cet ouvrage mérite d'être distingué, tant par le fond des choses, que par la manière dont elles sont présentées, & que les personnes qui s'appliquent à l'étude des saintes Lettres le liront sur-tout avec intérêt.

Médecine Militaire, ou Traité des Maladies tant internes qu'externes, auxquelles les Militaires sont exposés dans leurs différentes positions de paix & de guerre. Par ordre du Gouvernement. A Paris, chez *Didot* le jeune, Impr.-Libr. quai des Augustins. 7 vol. *in*-8°. Prix 18 liv. 12 s. br. 24 liv. rel.

Cet ouvrage a pour Auteur M. *Colombier*, Doct.-rég. de la Faculté de Médecine de Paris, de la Société royale de Médecine, &c. : il est écrit avec clarté ; les moyens de curation sont simples & conformes à la pratique des Médecins les plus expérimentés.

Mais quoique cet ouvrage soit principalement consacré aux Militaires, son utilité peut s'étendre aux différentes classes de citoyens, principalement aux gens de la campagne. Ainsi il seroit très-essentiel que les Seigneurs fissent ensorte que les Chirurgiens de leurs paroisses se munissent de ce livre, qui leur seroit d'un grand secours ; car c'est une espèce de Bibliothèque universelle de Médecine & de Chirurgie pratiques.

POPULATION.

Dénombremens de différentes Paroisses de la Généralité de Paris.

NOMS DES PAROISSES.	Nombre des Habitans de tout sexe & de tout âge.	Nombre des Naissances depuis 1775, jusques & compris 1784.	Nombre des Mariages depuis 1775, jusques & compris 1784.	Nombre des Morts depuis 1775, jusques & compris 1784.	OBSERVATION.
Thoircy (*Election de* Montfort-Lamaury)	196	68	29	53	L'année commune des Naissances, qui est de 7, multipliée par 28, donne 196
Marcq (*même Election*) .	276	124	35	108	12 par 23 donnent 276
Osmoy (*Elect. de* Mantes)	171	38	24	56	4 par 43 172
Goupillière (*même Election*)	269	86	24	82	8 par 34 272
	912	316	112	299	

L'année commune des Naissances, qui est de 31, multipliée par 29 $\frac{1}{2}$, donne 914.
L'année commune des Mariages, qui est de 11, multipliée par 83, donne 913.
L'année commune des Morts, qui est de 30, multipliée par 30 $\frac{1}{2}$, donne 915.

EDUCATION PUBLIQUE.

Réponse aux Questions d'un Abonné, insérées dans le N° 63.

1°. Le grand nombre d'ouvrages qui paroissent sur l'éducation, fait penser qu'on sent le besoin de la réformer.

2°. De tous les plans qui ont été proposés depuis une vingtaine d'années, très-peu ont été mis à exécution, & ceux qui ont été suivis n'ont produit qu'un très-foible effet. Pour être utile, il faut que la réforme projettée soit générale & confiée, non à des particuliers, mais à un Corps assez puissant pour la faire respecter.

3°. L'ancienne méthode a été inventée dans les Monastères : elle est bonne pour former des Religieux & des Prêtres instruits. Les fils de Citoyens riches ou distingués la recevront avec fruit si l'on y fait quelques légers changemens ; mais elle ne doit pas être donnée indifféremment & gratuitement à tous les sujets de l'Etat. Il faut multiplier les écoles où l'on enseigne ce que doivent savoir les enfans de quelque rang qu'ils soient ; par exemple, 1°. la lecture & l'écriture ; 2°. les élémens de la langue du pays ; 3°. ceux de l'arithmétique & de la géométrie ; 4°. sur-tout les principes de la religion. Diminuer le nombre des collèges où l'on apprend le grec & le latin. Les jeunes gens n'y entreront qu'à l'âge de 12 à 14 ans, & en sortant des écoles dont nous venons de parler. La première classe des étudians dans ces collèges sera occupée à un cours de logique & de rhétorique françoise, & les dernières à la philosophie & à la théologie. Ces collèges ne seront établis que dans les villes épiscopales, & dans celles où il y a des Cours souveraines. Fonder une école de droit dans le chef-lieu de chacune de nos coutumes principales, ainsi que dans ceux où résident les Parlemens. Quant à la Médecine, deux écoles ne suffisent-elles pas ?

Il existe parmi nous, depuis bien des siècles, un Corps toujours respecté, & qui long-temps a été l'unique de son espèce. Il est composé de séculiers, & d'un petit nombre de réguliers. Les Sciences lui doivent beaucoup. C'est à ce Corps, c'est à l'Université de Paris que je remets le soin de veiller sur l'éducation générale. Le conseil de ce corps se choisira, dans les provinces, les coopérateurs qu'il jugera nécessaires. Il les prendra parmi les réguliers ou parmi les séculiers, à son gré ; & se réservera le droit d'examiner les Maîtres & les Professeurs, ainsi que celui d'inspecter les écoles & les collèges. Cette Université est la seule qu'il faut conserver, en lui affiliant tous les collèges du Royaume.

4°. S'il n'existoit point de Corps de *Réguliers*, je n'en établirois point pour confier à ses membres l'éducation publique ; mais nous avons des Religieux ; c'est les employer d'une manière convenable que d'en faire les Précepteurs de la jeunesse.

5°. Tous les Corps de réguliers qui ont des revenus peuvent être invités à se charger des écoles & des collèges, & particuliérement les Bénédictins.

6°. Si les Bénédictins prenoient un grand nombre de collèges, on ne doute point que leur zele n'excitât l'émulation de tous ceux qui, avec eux, seroient chargés d'enseigner. J'ai la même opinion des autres réguliers.

7°. Quant à la dernière question, je réponds qu'on doit attendre de rapides progrès dans la science de l'enseignement, d'un Précepteur vraiment chrétien, qui sait combien sont grandes devant Dieu les fonctions de l'état qu'il embrasse. Ce n'est qu'à de tels Précepteurs que les péres de famille un peu raisonnables, veulent confier leurs enfans.

Je demanderai à mon tour :

1°. A quel âge on doit permettre à un homme de se mêler d'instruire publiquement les autres ? Ne peut-on pas reprocher à plusieurs Congrégations d'employer des sujets trop jeunes & trop peu formés ?

2°. Quelle est la meilleure manière de suivre un cours d'études publiques ? A-t-on beaucoup gagné à l'établissement des nombreux pensionnats qu'on n'a vu se former que depuis un siècle & demi ? N'a-t-on pas trop d'indifférence sur la manière dont sont gouvernés plusieurs de ces pensionnats, tenus par des particuliers ?

3°. A quel âge doit-on finir l'éducation du jeune homme destiné à la profession des armes ? Ne devroit-on pas l'y admettre plutôt à 21 ans qu'à 15 ? On exige à présent les preuves de sa noblesse : pourquoi ne pas exiger celles de son instruction ?

4°. N'est-ce pas un abus à réformer promptement, que d'accorder des dispenses d'âge, & surtout des dispenses d'études, pour posséder des charges de Magistrature ?

5°. S'il faut conserver aux Gradués leurs droits sur les bénéfices, n'y a-t-il pas d'utiles changemens à faire dans la manière d'acquérir les grades & d'en faire usage ? Le Maître qui les confère n'a-t-il pas mérité plus que son Elève, & ne doit-il pas être pourvu avant lui ? Ne feroit-on pas bien même de n'accorder qu'aux Maîtres les droits qu'on a concédés à leurs Disciples ?

*Le Correspondant de C***.*

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie Royale de France s'est fait le 1er de ce mois : les numéros sortis sont, 70, 18, 53, 75 & 4. Le prochain tirage se fera le 16.

Le mot de la première des Charades, insérées dans la dernière Feuille, est *Tripot ;* celui de la seconde est *Panthéon ;* & de la troisième, *l'Isle-Adam*, qui appartient à Mgr. le Prince *de Conti.*

Le 23 Juin, le feu prit à l'une des premières maisons de Quincey, village à 3 quarts de lieue de Nuits en Bourgogne. Le vent étoit violent, & soufloit précisément dans la direction de la rue

transversale de ce village. En une heure & demie quarante maisons furent consumées; dix à douze seulement échappées aux flammes, par la vigilance de M. *Courtois*, Seigneur du lieu, & par le zèle de M. le Curé. Il ne reste de bestiaux que ceux qui étoient alors aux champs. La perte est évaluée 120,000 liv.

Les personnes qui voudront exercer leur bienfaisance sur ces infortunés, dénués du premier nécessaire, sont priées de remettre les secours qu'elles leur destineront, à M. *Boulard*, Not. à Paris, rue S. André-des-arcs; à Dijon, à M. *Menu*, Not.; & sur le lieu même, entre les mains de M. le Curé.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Il s'est formé à Trieste une association de Négocians, sous le nom de *Compagnie patriotique Autrichienne du Commerce maritime*, pour travailler à l'extension du commerce, tant des productions du sol que des manufactures du pays. Les actions, dont le nombre est indéterminé, seront de 500 florins chacune. Les Actionnaires ne s'engageront que pour l'expédition d'un bâtiment qu'on assurera: à son retour, sa cargaison sera vendue; & le capital & le produit sera partagé selon les mises. En attendant le retour de ce premier bâtiment, la souscription sera ouverte pour d'autres chargemens qui se feront à mesure qu'il y aura des fonds. Les expéditions seront dirigées par une maison de commerce qui se contente pour ses peines de la provision ordinaire.

CHARGES A VENDRE.

Charge de Lieutenant d'un Bailliage peu éloigné de Paris. S'adr. à Paris, à M. *Trubert*, Not. rue des vieux Augustins.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 29 Juin.		Du 2 Juillet.	
A la Halle.	liv. s.	liv. s.	liv. s.	liv. s.
Froment, de....	20	à 23	20	à 23
Orge, de..........	16		16	
Seigle, de.........	15	à 16	15	à 16
Avoine, de......	24	à 29	24	à 29
Farine blanche,	45	à 48	45	à 48
Bis-blanc & bis,	30	à 40	30	à 40
A la Grève.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*			
Froment, de....	21	à 23	22	à 23
Orge, de..........	16		16	
Seigle, de.........	15	à 16	15	à 16
Avoine, de......	24	à 29	24	à 29

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Juillet 1785.	*Du* 1[er].	*Du* 2.
Actions des Indes de 2500 l.	2190.200.197$\frac{1}{2}$..	2197$\frac{1}{2}$..............
Portion de 1600 liv.............	....	1380.................
Portion de 312 liv. 10 s........	275.....................	....
Portion de 100 liv..............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	....	....
Rescriptions......................	....	....
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	754.....................	751.....................
Viager de 1782.....................	16 p. % bénéfice...	16.16$\frac{1}{2}$ p. % bén...
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	16 bén..................	16$\frac{1}{2}$ bén.............
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	731.32.33...........	733.34.34$\frac{1}{2}$.35...
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	496.495$\frac{1}{2}$...........	496$\frac{1}{2}$..................
Quittance de finance..........	1$\frac{1}{4}$.1$\frac{1}{2}$.2 bénéf.....	2.1$\frac{1}{2}$.1$\frac{1}{4}$.1$\frac{1}{4}$ perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..............	4$\frac{1}{2}$.4$\frac{3}{4}$ p. % bénéf..	4$\frac{3}{4}$ p. % bénéf......
Actions des Indes, nouv..	....	1057.55.............
Actions de la Caisse d'Esc.	7720..................	....
Actions des Eaux................	3275..................	3275.65.70.........

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 1[er].	*Du* 2.
Amsterd.	53$\frac{7}{8}$ à 54......	53$\frac{7}{8}$ à 54......
Hamb.....	190$\frac{1}{2}$...............	190$\frac{1}{2}$...............
Londres..	28$\frac{11}{16}$...........	28$\frac{11}{16}$...........
Cadix.....	14 l. 10 s.....	14 l. 10 s.....
Madrid....	14 l. 13 s. 6.	14 l. 13 s. 6.
Gênes.....	95$\frac{1}{2}$...............	95$\frac{1}{2}$...............
Livourne	99$\frac{3}{4}$...............	99$\frac{3}{4}$...............
Lyon.. *Pâques*	....	....

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*; *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Jeudi 7 Juillet 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

VIES *du Capitaine Caſſard, & du Capitaine Paulin, connu ſous le nom de Baron de la Garde; par M.* Richer, *Auteur de pluſieurs ouvrages de Littérature.* A Paris, chez *Belin*, Libr. rue S. Jacques. 1785. vol. *in*-12 de 232 pag. Prix 30 ſols br. avec le portrait de Caſſard.

M. Richer, dans un Avertiſſement, répond à M. le Vicomte *de Touſtain-Richebourg*, qui prétendoit que le célèbre *Duqueſne* étoit d'extraction noble: il aſſure le contraire, & même paroit le prouver. Sans entrer dans cette diſcuſſion, paſſons à la vie du capitaine Caſſard. Cet homme de mérite étoit le fils d'un Capitaine de vaiſſeau marchand; ſes premiers penchans ſe décidèrent en faveur de la marine où il devoit acquérir une réputation éclatante. Son école fut la marine marchande: il montra dans ſes premières années autant d'intelligence que de bravoure, ſe diſtingua ſur-tout à la priſe de Carthagène, reçut des marques de bonté de *Louis XIV*, enleva cinq vaiſſeaux à une flotte angloiſe dans la Manche, & remporta une ſuite d'avantages qui mirent le comble à ſa gloire. Il faut lire dans l'ouvrage même tous ces détails.

La paix d'Utrecht eſt en quelque ſorte la borne fixée à la carrière militaire & brillante de Caſſard: il éprouve que les ſervices s'oublient, que l'ingratitude eſt par-tout, que le héros & l'homme de bien ſont trop à plaindre, s'ils attendent des récompenſes d'autres que d'eux-mêmes. Caſſard ſollicite en vain des graces: toutes lui ſont refuſées; la miſère & le dégoût du monde empoiſonnent ſes derniers jours. Cependant le trait de *Dugay-Trouin* auroit dû éclairer les diſpenſateurs des faveurs du Souverain. « Un jour que Dugay-Trouin » étoit dans l'anti-chambre du Roi, où il ſe pro» menoit avec pluſieurs Seigneurs, il apperçut un » homme qui étoit à l'écart, & dont l'extérieur » annonçoit la miſère: il l'examine avec attention, » reconnoit Caſſard: il court le joindre, l'embraſſe » & cauſe avec lui près de trois quarts d'heure. » Les Seigneurs étonnés lui demandèrent qui c'é» toit; il leur répondit: *c'eſt le plus grand homme » de mer que la France ait à préſent; c'eſt Caſſard. » Je donnerois toutes les actions de ma vie pour une » des ſiennes* ».

Caſſard aigri par d'éternels refus, & ayant la conſcience de ce qu'il valoit, tombe dans la mélancolie la plus ſombre. Le Cardinal *de Fleury* le reçut avec froideur: Caſſard éclate: il s'abandonne à toute l'exploſion d'une ame fière & dont la patience étoit épuiſée; il ſe permet des expreſſions peut-être trop vives: le Miniſtre le fait renfermer au château de Ham, où il languit juſqu'en 1740, qu'il mourut âgé de 68 ans. Quelle leçon! quelle leçon! C'eſt à de pareils traits que l'Hiſtoire devient le flambeau de la vérité. M. Richer fait une réflexion très-ſenſée, par laquelle il termine ſa vie de Caſſard: « Le Vainqueur des » Perſes à Marathon, *Miltiades*, mourut dans les » priſons d'Athènes ».

Cette vie eſt ſuivie de celle d'*Antoine Eſcalin*, dit *le Capitaine Paulin*, connu depuis ſous le nom du *Baron de la Garde.*

Vous voyez ici le mérite plus heureux, & ſe concilier les faveurs de la fortune, cette cruelle marâtre pour la plupart des hommes vertueux, ou qui ont des talens. *Antoine Eſcalin des Aimars* naquit dans une obſcurité ſur laquelle il répandit depuis un éclat durable. La nature l'avoit mieux traité que Caſſard, à l'égard de la figure: celle d'Eſcalin étoit des plus avantageuſes. Il joignoit à cet extérieur ſi prévenant, un eſprit qui ne faiſoit qu'ajouter à l'intérêt que ſon abord excitoit. *François Ier* ſentit & récompenſa ſes talens pour l'art militaire; il n'étoit pas moins propre à la politique & à la négociation qu'à la profeſſion des armes. Le Monarque le chargea d'une commiſſion très-importante auprès de *Soliman.* Le Baron de la Garde (c'eſt ſous ce nom qu'Eſcalin joua un rôle impoſant) trouva le moyen de plaire au Grand-Seigneur & à ſes Miniſtres; ce qui fit naître des doutes ſur la pureté de ſa religion. Il chercha à s'en juſtifier, mais d'une façon contre laquelle ſon Hiſtorien a raiſon de s'élever pour prouver qu'il étoit un excellent chrétien; il commit

des cruautés inouies dont les malheureux Vaudois furent les tristes victimes.

La Garde est moins odieux lorsqu'il se trouve aux prises avec des vaisseaux Anglois. Le ciel, qui sans doute ne permet point qu'on se souille du sang des hommes, quoiqu'ils soient aveuglés par l'erreur, vengea les Vaudois dans la personne du Baron : il fut destitué de sa place de Général des galères, & condamné à une prison perpétuelle. Le Maréchal *de Termes* brisa les fers de la Garde. De nouvelles occasions lui donnèrent lieu de signaler sa valeur & son intelligence. Enfin parvenu à cet âge où l'on se lasse sur-tout de la grandeur, poursuivi peut-être par les remords qui rarement sont inséparables des actions sanguinaires, la Garde se retira du monde, & revint jouir des derniers momens de sa vie dans le village où il avoit reçu la naissance. Il mourut en 1578, âgé de 80 ans, laissant une postérité qui existe encore, & qui s'est toujours alliée à des Maisons de la première noblesse.

ÉCONOMIE.

A l'Auteur du Journal.

Paris, le 25 Juin 1785.

Un objet important doit, ce me semble, fixer aujourd'hui, plus que jamais, l'attention générale : c'est la conservation & la multiplication des pépinières d'arbres utiles. On ne pense certainement point assez, combien les rigueurs de l'hiver, en 1784, & la sécheresse si longue, en 1785, ont fait périr d'arbres. Il est encore une cause majeure de la diminution des jeunes arbres utiles : c'est la mode des jardins Anglois qui se multiplient par-tout. Les Pépiniéristes trouvent plus à gagner en élevant des tuyas de la Chine, des pins de Virginie & autres arbustes de simple agrément, & les multiplient à l'infini. Tous ces petits arbustes nous donnent-ils du fruit & même du bois ? Etouffés par des charmilles, de semblables avortons périssent bientôt ou viennent très-lentement. Ils ont remplacé les pommiers, les poiriers, si beaux dans le printemps, si bons en automne ; ils ont au moins expulsé les autres arbres utiles, tels que l'orme, le frêne &c. qui fournissoient du bois, chose aujourd'hui si nécessaire. Cette denrée en devient donc encore plus rare & plus chère, & la classe indigente est ainsi toujours la victime des fantaisies de l'opulence. Ne seroit-il pas juste de l'en dédommager & d'arrêter cette manie, en mettant une légère taxe d'un sol par chaque tête d'arbuste d'agrément chez tous les particuliers sans exception, si ce n'est pour les jardins & parcs des maisons royales ?

Le produit de cette taxe seroit employé moitié au soulagement des pauvres taillables de chaque paroisse, & l'autre moitié à l'augmentation des pépinières du Roi, qui doivent fournir au besoin qu'on va éprouver plus que jamais d'arbres utiles.

Si cette légère imposition, qui ne seroit aucun mal, puisqu'il seroit facile à ceux qui voudroient l'éviter, de renoncer à cette mode frivole, ou de n'avoir que peu de ces arbres inutiles, & qui feroit au contraire un très-grand bien, en procurant par une contribution insensible pour tout particulier aisé le soulagement des malheureux & le bien public, n'avoit cependant pas l'approbation du Gouvernement, il me semble qu'il seroit au moins d'une nécessité urgente de défendre à tout Pépiniériste, Jardinier, ou autres personnes vendant des arbres d'agrément, d'en avoir au-delà d'une quantité qui seroit limitée.

La nécessité des subsistances auxquelles les fruits contribuent, doit sur-tout exciter l'attention des Administrateurs vigilans, dans un temps où il est à craindre que la viande ne devienne très-rare. Enfin la disette des bois, déjà trop certaine, doit rendre ces précautions indispensables.

Je suis, &c. *un de vos Abonnés.*

ARTS.

GRAVURE.

Voyage pittoresque de Sicile, de Malte & de Lipari; par M. *Houel*, Peintre du Roi. A Paris, chez l'Auteur, cul-de-sac du Coq, rue S. Honoré.

Quelque intéressant que l'Auteur ait été jusqu'ici, il n'a encore rien présenté qui puisse autant piquer la curiosité des Savans, des gens de l'art, & des Naturalistes, que le vingtième chapitre de son ouvrage. Nous passerons rapidement sur les courses de l'Auteur, & sur les endroits qu'il décrit, pour présenter l'extrait de ses détails sur la formation de l'Etna, sur ses éruptions, & en général sur la cause & l'extinction des volcans, sur la cause directe des eaux qui découlent des monts volcaniques.

Après avoir observé que l'Etna a pris naissance sous la mer, il dit que, si l'on excepte les dépôts marins qui s'y trouvent, cette montagne a été évidemment produite par les propres éruptions de ce volcan. C'est, selon lui, ce que prouvent les matières qui la composent. L'eau est nécessaire à la production des volcans, ou, comme le dit plus bas l'Auteur, *point d'eau, point de volcans.* Il semble que les volcans s'éteignent lorsque la mer se retire d'auprès d'eux, puisqu'il y a des montagnes méditerranées qui sont d'anciens volcans éteints, où il est aisé de reconnoître les cratères. On pourroit demander à l'Auteur s'il n'est pas possible qu'il paroisse un volcan au milieu d'un vaste continent, en supposant que quelques conduits souterreins puissent y amener des eaux de quelques grands réservoirs ? alors les volcans n'auroient plus besoin du voisinage de la mer. L'extinction de tel volcan ne prouveroit donc pas toujours que la mer s'est retirée de-là, ni par conséquent qu'elle en a été proche. Cette observation étoit essentielle à faire ; car dans les théories physiques, il ne faut jamais confondre les causes entre elles, si l'on veut en déduire de vraies connoissances.

Nous voudrions pouvoir présenter ici les détails de l'Auteur sur les premières éruptions sous-marines qui ont formé les premières couches sur lesquelles gît la masse des monts volcaniques. Mais ces détails très-curieux seroient trop longs. Nous nous arrêterons sur un phénomène qui a justement mérité l'attention de l'Auteur, & que personne n'avoit expliqué avant lui. *D'où viennent les eaux qui découlent des endroits les plus élevés de ces monts qui ne sont que des amas de matières réduites par l'action du feu?* La question méritoit sans doute une réponse de l'Auteur : elle paroit satisfaisante en tout.

« J'ai dit point de volcans sans eau, & je dis » point d'eau dans les volcans sans vapeur. Mais » avant que cette eau se manifeste au dehors en » fumée, elle a rempli toute la capacité de l'intérieur du volcan; & elle a été poussée avec » force par le feu contre les voûtes irrégulières » & inégales des diverses cavernes volcaniques; » elle y a circulé; elle s'y est attachée, s'y est » condensée, & s'y est résolue en eau; elle a pénétré » les couches inclinées de sable & de pouzzolane » qui sont intermédiaires entre les couches de laves; » car les couches de laves sont placées les unes au-dessus des autres. Elles sont sillonnées par des » ruptures en tous sens, & ressemblent assez aux » tuiles d'un toit qu'on regarde en-dessous. Cette » voûte du volcan reçoit les vapeurs qui s'exhalent de son sein; elle s'en pénètre : elle les contient, & les laisse s'écouler de la couche supérieure sur les couches inférieures, où les gouttes » s'amassent dans les creux, comme dans des cuvettes; & quand ils sont remplis, ils les laissent » échapper à l'extérieur, en filets, en source, en » fontaines, dont les eaux se rassemblent en ruisseaux en tombant des couches de laves, descendent, forment des cascades, &c. ». L'Auteur parle ensuite des effets avantageux qui résultent de ces eaux pour la végétation, &c. &c. Rien de plus satisfaisant que cette théorie. Enfin l'Auteur ne voit dans les volcans que des effets résultant nécessairement de la nature, & de la manière d'être de notre globe, & dont les conséquences, quoique terribles pour le local, deviennent du plus grand avantage pour la terre & ses habitans.

Les Planches qui représentent l'Etna sous ses divers aspects sont très-bien faites & très-intéressantes.

FINANCES.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 15 Avril 1785, & Lettres-patentes sur icelui, registrées en la Cour des Monnoies le 7 Mai suivant, qui ordonnent une fabrication de cent mille marcs d'espèces de cuivre en la Monnoie de Metz.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui proroge jusqu'au 1er Oct. 1786, les augmentations sur le prix des Voitures de Places & des environs de Paris, ordonnées par Arrêt du 11 Nov. 1784; du 19 Juin 1785.

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

Le hazard nous ayant procuré une copie de la Lettre écrite par Sa Majesté le Roi de Suède à M. *Rochon de Chabannes*, nous nous empressons de la publier, parce qu'elle est un témoignage des plus flatteurs & des plus honorables pour un de nos Auteurs qui court avec un si brillant succès la carrière du Théâtre.

Stockholm, le 12 Avril 1785.

Monsieur Rochon de Chabannes, j'ai lu avec un véritable plaisir votre Comédie du *Jaloux*: elle ajoute encore à l'opinion qu'on s'est formée des talens distingués de l'Auteur du *Seigneur Bienfaisant.* Il seroit à souhaiter que la Scène Françoise s'enrichît souvent de pareilles pièces; elle conserveroit par-là son empire sur les mœurs, & ne cesseroit de transmettre au Public les sentimens du goût & du comique épuré.

La dédicace que vous m'en faites est donc un hommage qui ne peut que me plaire; & ce sera pour moi un délassement agréable, de voir votre pièce jouée sur le Théâtre de Stockholm. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur Rochon de Chabannes, en sa sainte garde.

Votre affectionné GUSTAVE.

NOUVELLES

QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

On reçoit tous les jours les nouvelles les plus satisfaisantes des travaux de Cherbourg. Le premier cône coulé le 6 Juin a bientôt été suivi de deux autres qui ont eu le même succès; ensorte que ce grand ouvrage est aujourd'hui fondé sur des bases inébranlables. On coulera plusieurs autres cônes cet été.

Le Navire *le Bordelais*, de 500 tonn. capit. *Besse*, est en charge à Bordeaux pour le Cap & le Port-au-Prince : il partira à la fin de Juillet. Ce navire est à son second voyage; il est très-bon voilier, & très-commode pour les passagers. Ceux qui voudront y passer pourront écrire à M. *Destrenix*, Négoc. à Bordeaux, pour convenir du prix de leur passage : on aura soin de prévenir les personnes qui voudront y passer, afin de n'arriver à Bordeaux que 5 à 6 jours avant le départ. Le capit. *Besse*, très-connu, se chargera des ordres & procurations qu'on voudra lui donner en, promettant d'en rapporter le produit dans son navire qui sera de retour dans 8 ou 9 mois.

Lettres-patentes du Roi, concernant le courtage du Roulage & l'entrepôt des Marchandises; données à Versailles le 16 Février 1785, registrées en Parlement le 12 Avril suivant.

Par ces Lettres-patentes, les Messageries sont

maintenues dans le droit exclusif de transporter les voyageurs, les matières d'or & d'argent, les ballots & paquets du poids de 50 livres & au-dessous, d'exercer le courtage du Roulage, & de tenir des Entrepôts, mais sans pouvoir empêcher les Commissionnaires, Chargeurs & Courtiers, de tenir Bureau ouvert à l'effet de recevoir en Entrepôt les Marchandises qui leur seront confiées au-dessus du poids de 50 livres, moyennant les formalités prescrites.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui, en supprimant le droit de deux pour cent, perçu à l'expédition de Marseille, des Marchandises du Royaume pour le Levant & la Barbarie, réduit à trois pour cent la totalité du droit, jusqu'à présent de cinq pour cent, connu sous la dénomination du *droit de Consulat;* du 29 Avril 1785.

Ordonnance du Roi, qui révoque les articles 12, 13 & 15, titre III de celle du 3 Mars 1781, en vertu desquels les étrangers avoient été admis au commerce de ses sujets en Levant & en Barbarie; du 29 Avril 1785.

BIENS A VENDRE.

Jolie Terre près de Paris, sur une gr. route, produis. 10000 liv. & ayant toute Justice, Château meublé, Chasse, 2 Parcs & Eaux-vives. S'adr. à Paris, à M. *Delpech*, rue & chaussée d'Angoulême au Marais.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A LA ROCHELLE, le 29 Juin 1785.

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 36 à 40 l.
Seconde sorte.... 34 à 36
Troisième sorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28

Les sucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Première sorte, 00 à 00 l.
Seconde sorte ... 60 à 66
Troisième sorte.. 54 à 58
Quatrième sorte.. 44 à 48
Petits sucres...... 36 à 40
Communs.......... 32 à 36

Le sucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 f. 6 d. à 16 f.
Beau verd, 15 f.
Marchand, 14 f. 6 d. à 14 f. 9
Ordinaire, 13 f. à 13 f. 6.
Triage, 9 a 12 f.

Le café de la Martinique vaut 1 f. à 1 f. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 f. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 f. à 8 l.
Cuiv. merch. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 f.
Graveau & poussière, 6 l.

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... 0.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.
Rocou, 17 f. la livre.
Cacao, 12 à 13 f. *idem.*
Canefice, 0 le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campêche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melasse, 16 à 17 l. *idem.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JUILLET 1785.	*Du* 4.	*Du* 5.
Actions des Indes de 2500 l.	2195.90.80.85...	2190.95.$92\frac{1}{2}$.90.
Portion de 1600 liv..............	1385..................	....
Portion de 312 liv. 10 f........	....	275..........................
Portion de 100 liv..............	89........................	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	....	430..........................
Rescriptions.........................	....	....
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	....	....
Viager de 1782.....................	$16\frac{1}{2}$ p. $^{0}/_{0}$ bénéfice.	17 p. $^{0}/_{0}$ bén.........
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. $^{0}/_{0}$...	17 bénéfice........	$16\frac{1}{2}$ bénéf...........
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	736.38................	740..........................
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	498......................	498.$97\frac{1}{2}$.98........
Quittance de finance..........	$1\frac{1}{4}$.2.$1\frac{1}{2}$.$1\frac{3}{4}$perte..	$1\frac{1}{4}$.$1\frac{1}{2}$..................
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..............	$4\frac{1}{4}$.$4\frac{3}{8}$.$4\frac{3}{4}$ p. $^{0}/_{0}$ bén.	$4\frac{1}{4}$.$4\frac{1}{2}$.$4\frac{3}{4}$ p. $^{0}/_{0}$ bén.
Actions des Indes, nouv....	1055.60.55........	1055.53.60.55...
Actions de la Caisse d'Esc....	....	....
Actions des Eaux.............	3270.275...........	3375.350...........

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 4.	*Du* 5.
Amsterd.	54..................	54..................
Hamb......	$190\frac{1}{2}$ papier...	$190\frac{1}{2}$ papier...
Londres..	$28\frac{5}{8}$..................	$28\frac{5}{8}$..................
Cadix......	14 l. 10 f......	14 l. 10 f......
Madrid....	14 l. 13 f......	14 l. 13 f......
Gênes.....	$95\frac{1}{2}$..................	$95\frac{1}{2}$..................
Livourne	$99\frac{1}{2}$..................	$99\frac{1}{2}$..................
Lyon.. *Pâques*	....	....

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin; où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 46 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Samedi 9 Juillet 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

*Aventures singulières d'un Voyageur aérien, mises au jour par M. J***.* A Londres, chez *Thomas Hoockham :* & à Paris, chez la veuve *Duchesne*, Libr. rue S. Jacques. 1785. 2 vol. petit *in-8°*.

Le Héros de ces aventures singulières est né à Zanthe, isle de la mer Ionienne. Des malheurs ont réduit son père à l'état de cordonnier : le fils qui a fait ses études, s'est mis dans la tête de s'attacher à l'art de voler dans les airs, comme les oiseaux. Il saisit dans ses lectures tout ce qui peut justifier ce desir extravagant. Prêt à être assassiné par un de ses camarades dont il s'étoit attiré la haine, il quitte son pays, & s'embarque pour Venise. Il embrasse la profession de tailleur ; il a une intrigue galante qui le force de quitter Venise : il est apprentif à Trieste chez un jouaillier. Une autre aventure du genre de celle qui l'a obligé de fuir de Venise, l'engage encore à sortir promptement de la ville où il s'étoit refugié. Il se marie à une femme qui, le soir même des noces, n'est plus la même que le Zaniote avoit épousée : elle dépose ses cheveux, ses dents, ses hanches, son embonpoint sur sa toilette, & n'offre plus aux yeux qu'une espèce de squèlette. La victime de cette étrange métamorphose abandonne cette Alcine & tente de nouveaux hasards.

Il arrive à Paris au moment où la découverte de M. *Montgolfier* fixoit la curiosité publique. Notre aventurier, enchanté de trouver une occasion de se rappeller son goût favori (pour apprendre à voler dans les airs), se remplit de connoissances sur l'art aérostatique, & sort vite de Paris dans l'intention d'aller jouer dans les pays étrangers le rôle imposant de *voyageur aérien ;* enfin il parvient vers la Dalmatie à se servir d'un aérostat, & à trouver même le moyen sûr & infaillible de le *diriger à volonté.* « Je ne communiquerai pas, » dit-il, mon secret au Public, parce que je compte » offrir ma découverte à une Académie respec» table ».

Nous ne nous arrêterons point sur ses diverses courses ; nous nous bornerons à dire qu'à l'aide de son ballon, il descend au milieu du Serrail, où prudemment il reste très-peu, se voyant poursuivi par une troupe d'Eunuques qui en vouloient à ses jours. Il continue ses voyages ; il plane sur l'Asie, descend à volonté de son globe, fait différentes stations dans une infinité de contrées, est le héros d'un nombre d'aventures, dont il termine le cours en retournant à Venise, où il se défait des pierreries qu'il tient de la libéralité de plusieurs Souverains.

Il y a de l'imagination, de la gaieté, de l'esprit dans cet ouvrage : mais l'Auteur n'a pas tiré tout le parti qu'il auroit pu en effet obtenir de son plan.

Cette brochure est suivie d'une autre production du même genre, intitulée : *Aventures d'un Voyageur aérien, Histoire Espagnole.* Le Libraire nous dit, dans un avis, « qu'il joint à ce petit ouvrage une » aventure singulière publiée en 1722. On y voit, » poursuit-il, que les hommes se sont très-sou» vent bercés de l'espérance de voler dans les » airs : espérance chimérique jusqu'à MM. *de Mont*» *golfier.* On connoîtra par la lecture de l'historiette » suivante quel moyen opposé à la nouvelle dé» couverte l'on avoit imaginé pour voyager dans les » airs, au commencement du même siècle qui a » vu naître la superbe invention des ballons aérosta» tiques ». On trouve ensuite cette note : « MM. » de Montgolfier ont trouvé le secret de s'enle» ver en raréfiant l'air par la chaleur ; & le héros » de 1722 au contraire se fait pousser par un air » condensé par le froid ». Il nous donne ces aventures pour être tirées de l'Histoire de Suède : il prétend « qu'on y voit les voyages du fils aîné de » *Gustave-Adolphe* dans la plus grande partie des » royaumes de l'Europe ».

Deux Espagnols de distinction s'amusent à chasser dans les environs de Burgos : une grosse nuée noire qui venoit du côté du Nord, vient les détourner de l'agréable spectacle qu'ils goûtoient. Parvenus à la cime d'une montagne, cette nuée s'ouvre avec un bruit semblable à celui du tonnerre ; elle crève ; il en tombe un grand homme en robe noire avec un bonnet de docteur. Les deux chasseurs,

dont il avoit réclamé l'honnêteté, ordonnent à deux de leurs domestiques d'en prendre soin : il est invité à souper, & leur raconte son histoire ; il découvre le pays où il est né, pays « où le » vent trouve des vendeurs & des acheteurs & » où l'on peut faire deux cens lieues en douze » heures, sans s'incommoder » ; mais il leur cache son rang, son nom. Il a fait d'excellentes études, sur-tout dans la partie des mathématiques. Impatient d'acquérir de nouvelles connoissances, il a voyagé. Parmi ses aventures galantes à Paris, il en est une sous le nom d'*Histoire de la belle Lisiane*, laquelle est suivie d'une autre de *Dorothée*.

Une des filles du Gouverneur de Burgos, chez lequel étoit le voyageur aérien, en devient amoureuse. Il a une dispute scholastique avec un Docteur en Théologie de l'université de Salamanque. Enfin il dévoile sa naissance : il étoit l'aîné des trois enfans mâles que laissa *Gustave-Adolphe* tué dans les champs de Léipsick. Il arrive à la Cour du Roi d'Espagne, dont il épouse la fille. Nous ne dirons rien de l'invention qui lui a procuré le moyen de voyager dans les airs : elle est aussi bizarre que le reste de l'ouvrage. Ce qui nous étonne, c'est qu'on ait associé cette brochure à la première. Si vous ôtez à une fable romanesque le mérite de l'imagination, les agrémens du langage, que lui restera-t-il ?

ÉCONOMIE RURALE.

Extrait d'une Lettre insérée dans les Affiches du Poitou.

Nous sommes dans un temps où l'économie rurale est véritablement de saison. On devroit se servir d'un moyen bien essentiel qui produiroit une augmentation considérable de fourrages ; c'est de couper les bleds de toute espèce à ras de terre. Cette méthode s'observe dans tous les pays à grande culture ; & par ce moyen on n'augmenteroit pas seulement la paille, mais dans le bas des gerbes il y auroit des herbes que les animaux mangeroient avec plaisir. Depuis vingt-trois ans que j'habite le Poitou, j'y vois beaucoup de bestiaux mourir de faim l'hiver, parce que leurs maîtres laissent perdre pendant l'été de quoi les nourrir amplement ; il y a pourtant de mes voisins qui se proposent de m'imiter sur cela à la récolte prochaine, quoiqu'autrefois ils m'objectoient que ma méthode *n'étoit pas la coutume*. Ceux qui sèment du bled franc, c'est-à-dire, sans barbe, doivent être charmés, cette année, de pouvoir faire manger à leurs chevaux, bœufs ou vaches, les balles de ce froment, qui ne feroient bonnes qu'à jetter dans les cours, si elles étoient barbues.

Quant aux gros navets appellés *Turneps*, ou en Allemand, *rubsen*, sur tout le bas-Rhin, en Allemagne & en Flandre, aussi-tôt que les seigles sont récoltés, on laboure le chaume & on y sème le même jour cette plante, en y passant légèrement la herse. Vous ne sauriez croire quelle abondance de nourriture ces raves procurent dans toutes ces fermes, qui contiennent chacune depuis 15 jusqu'à 25 & 30 vaches, qui en vivent pendant deux ou trois mois ; mais si la sécheresse domine, tout manque ; sans pluies réitérées, cette plante lève à peine & devient inutile. N'ayant point de cette graine, après la récolte de mes seigles, je ferai semer des navets ordinaires.

L'avantage que je tire, sur-tout cette année, des pommes de terre, est au-dessus de tout ce que les Papiers publics nous en ont dit. Je ne les apprécierai pas pour la cuisine ; il faut de l'art & de la dépense pour en faire un bon plat : mais les vrais pauvres y trouvent une grande ressource, parce qu'ils les mangent toutes sèches avec un peu de sel ; & comme ces végétaux nourrissent beaucoup, ils tiennent lieu de pain.

Quelqu'un qui en récolte beaucoup, peut en tirer le plus grand parti pour tous les animaux domestiques. Je suis peut-être le seul qui ait imaginé de faire manger des pommes de terre aux chevaux, qui naturellement n'en mangent pas ; du moins tous ceux à qui j'en ai présenté, n'en ont pas voulu. Pour y accoutumer les miens, j'ai commencé par en faire bouillir & pétrir avec de l'avoine ; ce grain leur en a donné envie. Au bout de deux jours, je fis diminuer l'avoine ; deux autres jours après, ils les mangeoient pures ; ensuite peu cuites, & enfin, on les leur donne toutes crues, cependant lavées, à cause de la terre qui s'y attache & qui leur gâteroit les dents. Mes chevaux y sont si bien accoutumés à présent, qu'ils grattent du pied quand ils voient venir le panier à pommes de terre, comme d'autres à qui on porte l'avoine ; ils les mangent avec le même plaisir & ont engraissé visiblement. Il m'en reste encore, qui sont beaucoup germées ; cela ne les empêche pas d'en manger tous les jours ; ils ont le poil le plus fin qu'il soit possible de voir.

Ce n'est pas tout ce que j'ai à vous dire de cette plante vraiment économique, qui me donne deux récoltes. Dès qu'elle commence à fleurir, je la fais faucher & je ne laisse que six à huit pouces de hauteur à la tige, par deux raisons, dont la première est de ne pas trop altérer la plante ; la seconde, c'est que la partie inférieure de cette tige seroit trop dure pour la faire manger aux animaux. De cette coupe de verdure, mes animaux vivent encore plusieurs semaines, sans préjudicier au fruit qui ne grossit que mieux, conservant pour lui seul tout le suc qu'il partageoit auparavant avec cette tige dont il se trouve déchargé.

ARTS.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 1 Juillet 1785.

Vous avez fait mention, Monsieur, dans votre Feuille du 14 Juin d'une exposition de tableaux, à la Place Dauphine, le jour de l'Octave du S. Sacrement ; & après avoir fait l'éloge le plus flat-

teur des ouvrages des Demoiselles Peintres, vous avez cru devoir faire la critique de leurs personnes; & cela conformément aux *réflexions qui occupent des hommes sensés sur cette nouvelle manie de se faire femme peintre.* Ces réflexions en ont humilié & consterné plusieurs; & ce sont précisément celles qui par leur talent & leur bonne conduite ont le plus de droit aux égards & aux ménagemens. Voici quelques observations à ce sujet. Je crois que l'équité vous fait une loi de les publier.

D'abord il y avoit plus d'une exception à faire; & il y a plusieurs Demoiselles Peintres qui ne mettent point à l'écart les principes de la retenue, de la simplicité, de la soumission & de l'économie. Personne, je crois, n'osera le nier. Mais on craint que l'Académie royale de Peinture *ne tombe en quenouille*, si on y admet toutes celles qui par la suite le mériteront. Mais voyez donc le grand malheur! l'Académie auroit le sort du Parnasse; n'y a-t-il pas neuf Muses contre un *Apollon?*

On craint encore que le nombre ne s'en multiplie tellement que cet Art ne fournisse pas même aux plus habiles des ressources pour vivre. Et c'est dans le séjour des Arts & du luxe que l'on affecte une pareille crainte! si les *Peintres les plus renommés* manquent d'ouvrage, c'est lorsqu'ils ne veulent faire que de grandes compositions; car ils en sont accablés, si-tôt qu'ils font de petits tableaux; & c'est justement le genre qui convient le mieux aux demoiselles artistes, parce qu'il n'exige pas *une constitution si constamment robuste.* Mais leur nombre n'est pas à craindre. Il en faut retrancher les trois quarts & demi qui, rebutées par les difficultés de l'Art, & emportées par la légèreté de leur âge & de leur sexe, feront comme tant de jeunes personnes que leurs parens ont mises dans des professions pour lesquelles elles n'avoient ni goût, ni dispositions, & & qu'elles quittent aussi-tôt qu'elles le peuvent. Ces pauvres parens sont bien embarrassés. Ils font apprendre un métier à leurs filles, comme le plus sûr moyen de leur assurer une subsistance: mais pour cela il faut nécessairement qu'ils les fassent renoncer *aux occupations & à l'esprit de ménage*, qui ne leur fourniroit pas de quoi vivre! Il n'y a pas du tout d'inhumanité à cela. Il y en auroit même à faire le contraire; & je ne vois pas comment celles qu'on destine à la peinture sont traitées plus *inhumainement* que celles qu'on destine à la broderie, aux modes, *&c.* Ce parallèle répond suffisamment à toutes les objections contenues dans cet article.

Autre crainte: les demoiselles peintres ne trouveront pas à se marier. Quoi! pas même à des Artistes? Celles qui ne sont pas peintres trouvent, sans doute, facilement à se marier.

Des pères & mères que leur état & leur éducation mettent au-dessus du commun, mais dont la fortune est très-bornée, ne pouvant prévoir la destinée de leurs filles, considèrent, d'un côté, avec inquiétude, ce nombre prodigieux de célibataires qui réduit tant de filles au célibat; d'un autre côté, ils voient avec effroi le mépris qu'on a dans la société, pour la classe des ouvrières. D'après ces considérations, ils ne trouvent pas de meilleur expédient que de placer leurs filles dans les Arts, pour leur assurer un état honnête; & il faut convenir que la peinture n'expose pas autant les mœurs que la musique & la danse; car s'il en est qui se rendent coupables de l'infamie de dessiner *un homme complètement nud*, toutes ne sont pas dans ce cas-là; & après avoir dit *qu'il existe plus d'une société académique où l'on suit ces misérables principes*, il étoit de toute justice d'ajouter qu'il en existe dont les principes ne blessent en rien la pudeur, chez qui celles dont on vient de parler ne seroient pas reçues, chez qui l'Art ne s'apprend pas aux dépens des mœurs, chez qui la seule apparence de l'inconduite, la trop grande dissipation, & l'indécence en quelque genre que ce soit, sont autant de motifs d'exclusion. Cette école de peinture est connue. On connoit aussi celles qui, après avoir parcouru cette carrière, ont épousé des Artistes-académiciens, & sont devenues des femmes très-estimables & très-respectables. On n'ignore pas non plus quelles longues études, quelle pénible application & combien de travaux exige l'art de peindre; de manière qu'il est presque impossible à celles qui sont vraiment faites pour être peintres, qui ont l'amour de cet Art, qui en sont passionnées, d'avoir l'attrait de la coquetterie & de la dissipation, ou du moins le loisir de s'y livrer; avantage que n'ont certainement pas les autres professions.

Qu'ils sachent donc ces hommes sensés, qu'ils sachent que c'est faire le portrait fidèle de plus d'une élève de peinture, lorsque vous avez parlé d'une *fille retenue dans ses dehors, sévère dans sa morale, instruite des devoirs & des travaux de l'économie domestique, d'un ton modeste & bourgeois dans sa parure & dans ses amusemens*; & quelle que soit leur prévention contre les filles peintres, je ne crois pas qu'ils osent dire que ces qualités sont incompatibles avec l'Art de peindre, dont le propre est de donner le goût & l'habitude du travail & de la retraite, & d'élever l'ame par sa nature & par ses succès. Je suis, *&c.*

FINANCES.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne que ce qui reste des rescriptions suspendues par l'Arrêt du 18 Février 1770, sera remboursé en totalité dans l'espace de dix mois, à compter du premier Juillet prochain; du 26 Juin 1785.

D'après le Mémoire présenté par les Receveurs généraux des Finances, dans lequel il est dit entre autres que, pour faire disparoître jusqu'aux traces de la suspension de 1770, par un prompt & entier remboursement du seul Effet qui en restat frappé, ils ne pouvoient choisir un moment plus favorable que celui, où par l'exactitude que Sa Majesté maintient dans les paiemens, par le rapprochement qu'elle a fait de plusieurs parties arriérées, par l'ordre qu'elle a établie pour l'amortissement des dettes de l'Etat,

& par sa fidélité constante à tenir tous les engagemens, elle a élevé le crédit au plus haut degré; Sa Majesté a vu, par le compte qu'elle s'est fait rendre, qu'il y a encore pour vingt-neuf millions quatre cens soixante-onze mille huit cens trente-huit livres, qui, ne pouvant être remboursées que sur le pied de trois millions par an, ne le seroient entièrement qu'en 1795, & considérant qu'il ne peut être qu'avantageux d'accélérer l'amortissement d'un Effet dont le nom seul rappelle des circonstances malheureuses, que les principes qui caractérisent le règne de Sa Majesté ne permettent plus de craindre, & dont la situation présente doit écarter tout souvenir, elle s'est déterminée d'autant plus volontiers à cette opération, qu'elle pourra se consommer sans aucune gène pour son service, sans dérangement d'aucune autre destination, sans aucuns frais extraordinaires, & même avec une économie réelle, par la suppression des frais de Bureau, de signatures & de tirages de Loterie qu'exigeoient les renouvellemens & remboursemens annuels des rescriptions suspendues.

BIENS ET CHARGES

A VENDRE.

Maison dite *le Fief de Thumery*, au village de Deuil, avec Cour, Jardin de huit à neuf arpens, Chasse, & Banc à l'église. S'adr. à Paris, à M. *Gabon*, Chirurgien, chez M. *Girard*, Not. rue S. Martin; & à M. *Griveau*, aussi Not. rue S. Honoré.

Charge de Lieutenant de Roi au Gouvernement de la province & pays d'Aunis, évaluée 20,000 liv. ayant 900 liv. de gages, & ne pouvant être possédée que par un noble: le serment se prête entre les mains du Roi. S'adr. à Paris, à M. *Desmarest*, rue de Blancs-Manteaux, n° 31.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Juillet 1785.	Du 2.			Du 6.		
	liv.	f.	d.	liv.	f.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	754			754		
— du Mexique, à	744			744		
— du Pérou, à	734			734		
— de Guinée, à	754			754		
Or de ducats, *l'once*, à	101			101	10	
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	104	10		103	10	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15		54	15	
— à 11 den. 10 gr. à	52	15		52	15	
Piastres, à	48	17	6	49		

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JUILLET 1785.	Du 6.	Du 7.
Actions des Indes de 2500 l.	2192$\frac{1}{2}$.85.97$\frac{1}{2}$	2187$\frac{1}{2}$.85.82$\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.	1387$\frac{1}{2}$	1387$\frac{1}{2}$
Portion de 312 liv. 10 f.		277
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	430	
Rescriptions		
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	752.53	753
Viager de 1782	17 p. % bénéfice	17.16$\frac{3}{4}$ p. % bén.
Viager de Décembre 1783	11$\frac{1}{2}$.12 p. % bén.	11$\frac{1}{2}$.12 bén.
Viager de chance à 10 p. %	17$\frac{1}{2}$ bén.	
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	740.39	739
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	498.497$\frac{1}{2}$	498.97$\frac{1}{2}$.98
Quittance de finance	2.1$\frac{1}{2}$.3 bénéf.	1$\frac{3}{4}$.2$\frac{1}{4}$.2.2$\frac{1}{2}$ perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	4$\frac{3}{4}$.4$\frac{1}{2}$ p. % bénéf.	4$\frac{3}{4}$.4$\frac{1}{2}$ p. % bénéf.
Actions des Indes, nouv.	1055.58.59.60	1060.63.65
Actions de la Caisse d'Esc.	7725	
Actions des Eaux	3480.70.65.60	3450.60.55

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 6.	Du 7.
Amsterd.	54	54
Hamb.	190$\frac{1}{2}$	190$\frac{1}{2}$
Londres.	28$\frac{5}{8}$	28$\frac{5}{8}$
Cadix.	14 l. 10 f.	14 l. 10 f.
Madrid.	14 l. 13 f. 6.	14 l. 13 f. 6.
Gènes.	95$\frac{1}{2}$	95$\frac{1}{2}$
Livourne	99$\frac{3}{4}$	99$\frac{3}{4}$
Lyon. *Août*	1 p. % perte.	1 p. % perte.

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 36 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 12 Juillet 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

DÉLASSEMENS *de l'Homme sensible, ou Anecdotes diverses; par M.* d'Arnaud. *Tome 5, 10e partie.* A Paris, chez l'Auteur, rue des Postes, près l'Estrapade, où l'on souscrit, ainsi que chez la veuve *Ballard* & fils, Impr. du Roi, rue des Mathurins, à raison de 18 liv. pour Paris, de 21 liv. franc de port, pour la province, & de 24 liv. pour les pays étrangers. 1785. *in*-12.

C'est un éloge bien flatteur pour M. d'Arnaud que la vive impatience avec laquelle ses Lecteurs attendent la suite de ses Délassemens de l'homme sensible. Il nous semble qu'il doit tâcher de la satisfaire aussi promptement qu'il lui sera possible; & l'on ne peut que l'exhorter à continuer un Ouvrage qui jouit d'un succès si distingué. Nous ne craindrons pas de le dire: cet Ouvrage a un caractère particulier; il vit de sentiment, si nous pouvons nous servir de ce terme. La morale y est toujours en action, & toujours fondée sur les bases inébranlables de la vertu; elle est propre à tous les âges, à tous les états, à toutes les conditions. Un pareil Auteur est bien digne d'encouragement dans un temps où un si grand nombre d'autres avancent des principes si erronés en tout genre, & corrompent les esprits & les cœurs par les maximes les plus audacieuses ou les tableaux les plus licencieux. Nous oserons donc ajouter que M. d'Arnaud nous paroît avoir des droits bien mérités au prix de 1200 liv. que l'Académie Françoise décerne tous les ans à l'ouvrage qui a été jugé le plus utile. Tout le monde applaudit l'année dernière au choix de cette illustre Compagnie qui adjugea ce prix à M. *Berquin*, Auteur de l'*Ami des enfans.* M. d'Arnaud est l'*Ami des hommes*, & tous ceux qui en le lisant n'ont pu se refuser aux mouvemens de sensibilité qu'il fait si bien exciter, verroient avec plaisir leur suffrage confirmé par celui de l'Académie.

Nous n'entreprendrons d'analyser aucun des morceaux qui composent cette dixième partie. Il est des Ouvrages qui se fanent par la sécheresse de l'analyse. On ne peut, & on ne doit même qu'inviter à les lire; & ce ne sera pas certainement sans un grand intérêt qu'on lira le *nouvel exemple du pouvoir de la pitié, Charlotte Sunners ou actions sublimes, inattendues, &c.* Contentons-nous de présenter quelques traits qui peuvent aisément se détacher.

Le fils d'un Souverain de l'Asie « s'abandonnoit » à cette ivresse stupide de la grandeur qui souvent » fait accroire à la plupart de ces êtres nés dans un » berceau doré, qu'ils sont absolument d'une autre » espèce que l'espèce humaine: il se regardoit, en » un mot, comme ces imbéciles tyrans des mêmes » régions, qui ont la platte arrogance de se faire » appeller fils du ciel, & portent l'absurdité jus- » qu'à ne point douter qu'ils en descendent en » ligne directe. Le père blessé de ce délire veut en » corriger son fils: il le fait avertir de se rendre » à une heure marquée auprès de lui. Le Prince » arrive, trouve un esclave dans l'appartement du » Monarque: celui-ci se contente de commander » à l'esclave de se déshabiller sur le champ. Lorsque » l'esclave a obéi, & qu'il est nud, le Roi ordonne » au Prince d'en faire de même, & lui adressant » ces paroles: *considère, examine avec attention le* » *corps de cet homme; jette ensuite les yeux sur le tien,* » *& vois quelle différence est entre le Prince & l'es-* » *clave* ».

La leçon étoit excellente. Il n'est sans doute ni Prince, ni Grand, dont les fumées d'orgueil ne fussent rabattues, & qui ne fût ramené à des sentimens d'égalité, s'il étoit quelquefois obligé de subir une pareille comparaison avec son laquais.

« Le *fameux* graveur *Edelinck* demanda pour » toute grace à *Louis XIV*, qui l'honoroit d'une » faveur singulière, & cherchoit à récompenser » son talent, que *Messieurs les Marguilliers de sa* » *paroisse voulussent bien ne pas le repousser de l'œu-* » *vre*, c'est-à-dire, *qu'il eût aussi le rare avantage* » *d'être Marguillier comme eux.* Il fallut donc un or- » dre exprès du Roi, pour qu'Edelinck, malgré » l'opposition de ces Messieurs, jouît de cet *hon-* » *neur*, sur lequel *Regnard* a fort desiré de jetter » du ridicule: tout le monde connoît ce vers, il » faut l'avouer, assez plaisant.

» Que feriez-vous, Monsieur, du nez d'un Marguillier »?

Malgré ce vers assez plaisant de Regnard, on doit dire que ce trait d'Edelinck a je ne sais quoi de touchant, est d'une simplicité de mœurs digne des plus grands éloges, si on le compare sur-tout avec cet esprit actuel d'intrigue, cette ténacité dans la poursuite des graces, des pensions, pour récompenser tant de petits talens, tant de petits services de cette espèce de vampires qui se multiplient tous les jours, & qui absorberoient tous les revenus de l'Etat, sans qu'il fût même possible de satisfaire leur insatiable avidité. Ce n'étoit pas ainsi que pensoit le capitaine *Cassard*, dont nous parlions dans une de nos dernières Feuilles. Son Historien rapporte que la Cour ne pouvant se dissimuler qu'il avoit rendu de grands services à l'Etat, & qu'on lui devoit des récompenses, on lui proposa des pensions; mais il répondit: *je ne veux point que pour me dédommager & me récompenser*, ON ME DONNE LES DEPOUILLES DU PEUPLE; *je demande le remboursement de trois millions que j'ai avancés, & j'ai droit de les exiger.* Cassard vouloit parler de trois millions qui lui étoient dus par les Négocians de Marseille, & dont il ne put jamais obtenir le remboursement.

ÉCONOMIE RURALE.

La Lettre suivante, de M. *de Lormoy*, a souffert de grandes altérations dans le *Journal de Paris*, du 24 Juin dernier. C'est pour rétablir des omissions très-essentielles que nous nous faisons un devoir de la publier telle que l'Auteur l'a composée, & qu'il vient de nous l'adresser. Les omissions ou changemens sont marqués en caractères italiques.

Paris, 8 Juillet 1785.

On ne peut donner trop d'éloges au zèle patriotique de M. *Quatremere d'Isjonval* & aux vues utiles qui ont guidé ses expériences sur les bêtes à laine & sur l'amélioration des prairies: *avec de tels sentimens, je me persuade qu'il verra sans peine imprimé dans votre Journal quelques réflexions sur les deux Mémoires qu'il y a fait insérer.*

La première qui se présente, est que ses expériences n'ont pas encore eu la durée nécessaire pour constater les faits qu'il met en avant, & qu'il croit avoir établis.

Le but de M. Quatremere d'Isjonval étant d'éclairer ses concitoyens, il auroit été à desirer qu'il n'eût rien manqué à ses épreuves; & je ne puis dissimuler qu'elles ne sont pas assez complettes pour pouvoir statuer sur leurs résultats.

Les expériences de ce genre exigent d'autres précautions, & une suite beaucoup plus longue.

M. Quatremere d'Isjonval a fait venir en Décembre 1782 des moutons du Berry, *qui avoient eu une mauvaise nourriture, & en petite quantité.* Ce troupeau a été établi dans un clos près Paris, où il a été nourri abondamment avec du foin & de la paille, couché à la vérité sans toit, mais renfermé dans un petit espace le long d'un mur, à l'abri des vents de Nord & Nord-Ouest, & entouré de palissades.

En 1783 & en 1784, M. d'Isjonval a répété la même expérience qui, à la bien apprécier, ne consiste qu'à acheter des moutons maigres pour les engraisser & les vendre ensuite *au marché de Sceaux. Ce procédé n'est pas nouveau; la plupart des fermiers qui n'ont pas un local propre à faire des elèves, le pratiquent également. Il n'est pas nouveau non plus de faire coucher les bêtes à laine à l'air toute l'année; tout le monde sait que les Anglois font coucher la plupart de leurs troupeaux dehors; & il y a trente années que j'en ai aussi fait l'essai.*

Il auroit fallu, pour donner à l'expérience de M. d'Isjonval toute l'utilité desirable, prendre un troupeau de jeunes moutons, le garder au moins quatre années, *sans trop le pousser de nourriture, ou bien se procurer un troupeau de brebis avec des béliers en suffisante quantité, le garder six à sept ans, ne tirer race que de beau en beau, en suivre les productions. Voilà les vrais moyens d'améliorer l'espèce & les laines, ou de connoître les raisons qui s'y opposent; parce que dans cet espace de temps, s'il survient des révolutions, on est à portée d'en étudier les causes & les effets.*

L'expérience m'a appris que les laines des troupeaux exposés au froid & aux intempéries de l'air sont dures & sèches, parce que les pluies continues & les frimats empêchoient le suint de monter; & dans le fait celle du troupeau que j'ai vu dans le clos de M. Quatremere d'Isjonval, qu'il qualifie de superfine, dans son Mémoire lu à l'Académie des Sciences, le 26 Avril dernier, n'est rien moins que telle qu'il l'annonce, puisqu'elle est dure & sèche, & sans aucune apparence de suint.

C'est aussi d'après mon expérience que j'ai soutenu dans ma Lettre sur les bêtes à laine, & dans mon Mémoire sur l'Agriculture imprimé en 1774, & réimprimé en 1779, que le moyen d'obtenir des laines superfines est de laisser les troupeaux à l'air, mais en liberté avec des abris de distance en distance, où ces animaux peuvent s'aller refugier quand il leur plait, en observant de nettoyer tous les jours ces abris; la propreté étant essentielle à la santé de toute espèce d'animaux.

Je suis néanmoins forcé de convenir que cette méthode ne peut être mise en pratique que par des Cultivateurs riches, & que le défaut d'aisance empêchera toujours les fermiers (cette classe d'hommes si utile) de la suivre. En effet, qui donnera à ces cultivateurs indigens les moyens de former de vastes enceintes pour y laisser leurs troupeaux en liberté pendant la nuit, ou de faire de grands établissemens dans lesquels on fait coucher des bergers & des chiens afin d'en écarter les loups?

Mais à l'égard de cette classe de citoyens indigens qui n'a pas les facultés nécessaires pour former de grands établissemens, j'ai indiqué dans mon Mémoire un autre moyen plus à leur portée; c'est de construire des bergeries plus vastes que celles d'usage ordinaire & percées de beaucoup d'ouvertures, afin que l'air puisse y entrer, & circuler de manière que le troupeau en éprouve les avantages sans être exposé aux incommodités résultantes des intempéries qui lui seroient nuisibles. J'observe

néanmoins que ces ouvertures doivent être à une hauteur qui les rendent inaccessibles aux loups. Il paroît que M. d'Isjonval a oublié ce chapitre si important; aussi plusieurs personnes ont lu avec la plus grande surprise l'assertion contenue dans le Mémoire de M. d'Isjonval, que, d'après ses expériences, on sentiroit l'inutilité des bergeries, & que dans cent ans il n'y en auroit plus en France. Il falloit donc qu'il donnât les moyens de détruire totalement les loups, & d'empêcher pour jamais ceux des pays étrangers d'y entrer.

Quant à la galle opiniâtre dont M. Quatremere d'Isjonval annonce que son troupeau étoit attaqué, il a vraisemblablement été induit en erreur. Tout indique que ce n'étoit qu'une maladie de peau, causée par la misère, puisqu'elle a été guérie par des frictions avec de l'huile & du tartre; au lieu que si c'eût été une galle farcineuse, ou provenant d'un vice dans le sang, non-seulement ce pansement ne l'auroit pas guérie; mais les froids & intempéries, en interceptant la transpiration de ces animaux, les auroient tous fait périr. *On soumet cette observation à MM. les Physiciens.*

La découverte de M. Quatremere d'Isjonval sur l'amélioration des prairies, n'a encore rien de nouveau. Ce procédé est annoncé dans mon Mémoire sur l'Agriculture, & pratiqué depuis long-temps par les meilleurs cultivateurs.

On sait généralement qu'il n'y a point d'engrais plus parfait que celui des bêtes à laine, même sur les hauteurs, quand le sol n'en est pas trop sec.

Il faut seulement observer de ne jamais faire parquer les prairies & les pâtures dans le printemps, parce que le goût que l'herbe auroit conservé, empêcheroit les autres bestiaux, & les chevaux, & même les brebis, de la manger. Il ne faut faire parquer qu'en automne, parce que les pluies, les neiges & la longueur de l'hiver en emportent l'odeur, *& que d'ailleurs la force du soleil du printemps & de l'été en évapore les sels que les neiges & les pluies de l'hiver font pénétrer en terre.*

J'espère que ces réflexions ne déplairont point à M. d'Isjonval, qui reconnoitra sans doute qu'animé du même esprit qui a dicté ses Mémoires, je ne cherche qu'à donner plus d'étendue & plus d'utilité à ses expériences, en y ajoutant le fruit des miennes, & des connoissances que j'ai acquises par trente années de travail. LORMOY.

P. S. Je viens de lire, dans le Journal de Paris du Jeudi 7 de ce mois, une réponse de M. Quatremere d'Isjonval, dans laquelle il propose de faire décider par six Manufacturiers occupés dans les différentes parties du royaume à fabriquer des laines selon la méthode de M. d'Aubenton, si elles se trouveront manquer *de finesse, de souplesse, d'élasticité & de solidité*, comme je l'ai avancé en propres termes. Je suis bien éloigné de récuser le témoignage de ces six Manufacturiers: mais je crois être en droit de demander à mon tour qu'un plus grand nombre encore, pour ne pas dire même le corps entier des Manufacturiers, prononce sur cette question qui mérite l'examen le plus attentif; car il n'en est guère qui soit plus intéressante pour la richesse & la prospérité de l'Etat. Il seroit encore également important d'avoir la décision des Manufacturiers Anglois qui emploient seulement, pour leurs draps superfins, ainsi que les Hollandois, des laines d'Espagne, susceptibles de prendre tous les apprêts, quoiqu'avec beaucoup de suint. Enfin, on devroit avoir le sentiment des Teinturiers, lequel ne doit pas être indifférent, puisque les belles teintures, comme celles des Gobelins, ne se font qu'avec des laines d'Espagne.

PHYSIQUE.

Extrait d'une lettre sur MM. Pilatre de Rozier & Romain. On a bien déraisonné sur l'accident de Boulogne. Il paroit prouvé aujourd'hui que le feu a pris à l'air inflammable au moment que la soupape a été levée, & que le gaz a eu communication avec l'air extérieur. Les Marins ont observé que le globe étoit alors au milieu d'un nuage blanc qui, disent-ils, contient toujours des étincelles électriques. Le Corps Municipal de Boulogne, non content d'avoir ordonné un service pour ces infortunés Aéronautes, où tous les Corps ont assisté, a demandé encore la permission d'élever dans le cimetière de Wimille, où ils sont enterrés, une colonne qui sera surmontée de deux urnes funéraires. Le Roi à approuvé ce projet; & comme ce cimetière est sur la route de Calais à Paris, ce monument rappellera sans cesse aux voyageurs la fin déplorable de deux hommes qui les premiers ont été les victimes *de la plus belle comme de la plus étonnante découverte de ce siècle.*

ACADÉMIE.

L'académie royale de Nismes avoit proposé, pour le Prix double de cette année, fondé par M. l'abbé *d'Ornac de S. Marcel*, Prévôt de l'Eglise cathédrale de Nismes, & l'un des vingt-six Académiciens, cette question: *Quelle a été l'influence de Boileau sur la Littérature Françoise?* De tous les ouvrages envoyés au concours, aucun n'ayant rempli parfaitement les vues de la Compagnie, elle se voit forcée de proposer la même question pour l'année 1786.

L'Académie a proposé, dès l'année dernière, pour sujet du prix de 1786, cette question: *Quelle a été la progression de la valeur des fonds de terre, dans le diocèse de Nismes, depuis le commencement de ce siècle, & quelles ont été les causes de cette progression?* Ce Prix sera de 300 liv.

Les paquets seront adressés, francs de port, à M. *Razoux*, Secrétaire perpétuel de l'Académie: ils ne seront pas reçus après le 31 Mars 1786. Ce terme est de rigueur.

AVIS DIVERS.

POÉSIE.

Le Renard & le Ver-luisant. FABLE.

Un Renard du Mogol, car il en est par-tout,
A la Cour se rendoit pour se former le goût;
C'étoit l'Eté: Monsieur craignoit la canicule,
Et déjà de bon ton, ne marchoit que de nuit.

De loin, fur l'herbe, il voit quelque chofe qui luit.
Il s'approche; l'objet va, vient, tourne, recule,
Et tout en fretillant brille de mille feux.
Oh! oh! qu'eft donc ceci, dit notre curieux?
Examinons à l'aife... on marche terre à terre....
Corps mince... nul danger; il faut fe fatisfaire.
— Vous êtes étonné, je vois, de mon éclat,
Lui dit l'aftre rampant. — Un peu. — Monfieur, je gage,
Eft un provincial. — Il eft vrai. — L'avantage
Des gens de Cour fur vous furprend le tiers état.
— Point du tout. — Formez-vous, prenez un peu d'ufage.
Certains êtres ici *défient* le foleil;
Ils ont un privilège, & ma foi fans pareil.
— Pourroit-on demander quel eft ce privilege?
— Le foleil, comme un fot, ne brille que de jour;
Et nous, le jour, la nuit nous brillons tour-à-tour.
Un de ces êtres-là, c'eft moi; bon foir, j'abrège.
— Oui dà! dit le Renard, ce gentil parle bien;
Mais de tout ce qu'il dit, ma foi, je ne crois rien.
Attendons le foleil, il plaidera fa caufe.
Renard de fe tapir derrière un gros buiffon,
Et d'un œil attentif guetter fon fanfaron.
L'aurore cependant ouvre fes doigts de rofe;
Le blond Phœbus la fuit. Zeft, comme une vapeur,
Difparoit tout l'éclat de notre beau parleur.
Renard de s'approcher: que voit-il? un reptile
Qui fouplement promène un corps fale & mobile.

A la Cour, mes amis, combien eft il de gens
Dont le mérite fuit à la moindre lumière!
Pour le vulgaire obfcur ce font des vers-luifans;
Pour les yeux éclairés ce font des vers de terre.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Ferme de la Renaudiere, en Fief, à Lion, en Beauce, à 7 lieues d'Orléans. S'adr. à Orléans, à M. *Sinfon de la Houffaye*, rue du Couloir; ou à M. *Cabart*, Notaire, rue des grands Cifeaux; & à Paris, à M. *Rendu*, auffi Notaire, rue S. Honoré.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

A la Halle.	Du 6 Juillet. liv.	f.	liv.	f.	Du 9. liv.	f.	liv.	f.
Froment, de....	20		à 23		20		à 23	
Orge, de..........	16				15		à 15	10
Seigle, de.........	15		à 16		16		à 16	10
Avoine, de......	25		à 29		24		à 30	
Farine blanche,	45		à 48		44		à 46	
Bis-blanc & bis,	30		à 40		00		à 00	
	le fac de Farine pefant 325 livres.							
A la Grève.								
Froment, de....	22		à 23		21		à 22	10
Orge, de..........	16				15		à 15	10
Seigle, de.........	15		à 16		16		à 16	10
Avoine, de......	25		à 29		24		à 30	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs font à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Juillet 1785.	*Du* 8.	*Du* 9.
Actions des Indes de 2500 l.	2187½.90.87½....	2190.87½..........
Portion de 1600 liv..............	....	....
Portion de 312 liv. 10 f........	277........................	....
Portion de 100 liv..............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	430........................	432........................
Refcriptions........................	....	....
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	753........................	754........................
Viager de 1782.....................	17 p. % bénéfice...	17 p. % bén.........
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	....	17½ bénéf..........
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	739.40..............	740........................
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	498........................	498.97½.98........
Quittance de finance..........	2.2½.1¾.1½.2¼ p...	2.2¼.1½.1¼.2½ p..
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..............	4¼ p. % bén..........	4¾ p. % bén..........
Actions des Indes, nouv....	1070.67.72.70...	1072.75..............
Actions de la Caiffe d'Efc....	....	7770......................
Actions des Eaux..................	3470.65.60.......	3465.470..........

CHANGES ETRANGERS,
A 60 JOURS DE DATE.

	Du 8.	*Du* 9.
Amfterd.	54..................	54⅞..............
Hamb......	190¾..............	190¾..............
Londres..	28⅝..............	28 $\frac{11}{16}$..........
Cadix......	14 l. 10 f......	14 l. 11 f.....
Madrid....	14 l. 13 f. 6..	14 l. 14 f. 6..
Gênes.....	95½..............	95¼..............
Livourne	99¾..............	99¾..............
Lyon.. *Août*	1 p. % perte....	⅞ p. % perte....

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguftin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 14 Juillet 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

DE la Tragédie, pour servir de suite aux Lettres à Voltaire; par M. Clément. *Seconde partie.* A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Moutard*, Impr.-Libr. de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Clugni. 1784. *in-8°* de 352 pag.

M. Clément ouvre la suite de son ouvrage par l'exposé *des différentes parties de l'économie dramatique*: il s'élève d'abord avec autant de goût que de raison, contre l'invraisemblance, l'action chargée d'incidens romanesques, l'exagération de la pitié & de la terreur. Il ose blâmer le moyen qu'emploie *Racine* pour rendre *Hypolite* coupable aux yeux de son père, en lui faisant laisser son épée entre les mains de *Phèdre*, qui a su la lui arracher. Sa critique nous paroit bien plus fondée, lorsqu'il observe « qu'il est peu vraisemblable qu'*Aricie*, » instruite du crime de *Phèdre*, de l'innocence » d'*Hypolite*, & du vœu parricide de *Thésée*, » laisse périr son amant victime de ce vœu qu'elle » pouvoit faire révoquer, en découvrant à ce » père abusé toute la noirceur d'une si horrible » imposture ».

Tout ce que dit M. Clément sur l'*unité dramatique* est de la plus grande vérité. Que les jeunes auteurs qui se destinent au théâtre, aient continuellement sous les yeux ce précepte dont s'appuie M. Clément dans ses observations si judicieuses. « Si l'émotion est partagée, elle ne sera » point assez forte pour remplir l'ame, & pour » la satisfaire ». Qu'il montre une grande connoissance du théâtre, en mettant *Rhadamiste & Zénobie* au rang de nos pièces les plus intéressantes! Et que sa critique sur la variation d'intérêt qui détruit l'unité d'émotion, dans l'*Orphelin de la Chine*, est lumineuse & instructive! Ce qu'il ajoute sur les unités d'actions, de temps & de lieu, mérite d'être lu, sur-tout par nos jeunes Poëtes dramatiques: nous le répétons, ils ne sauroient trop se pénétrer d'une des premières règles de leur art, que *tout ce qui nous avertit de l'illusion la détruit*.

M. Clément porte le même esprit d'un examen profond sur les *moyens essentiels à l'économie dramatique*. Je ne sais s'il est aussi heureux dans les efforts qu'il emploie à justifier *Joad* qui fait assassiner *Athalie*. Bien des gens, dit-il, comparent *Sémiramis* à *Athalie*. Ce n'est pas pour ces gens-là qu'on doit écrire; & M. Clément a tort de vouloir éclairer de semblables aveugles: il faut les laisser à leur ignorance, ou plutôt à leur mauvaise foi. Nous disons mauvaise foi, parce qu'il est impossible qu'une créature quelconque, douée du sens commun, ne saisisse pas l'énorme différence qui existe entre la tragédie de Racine & celle de Voltaire; il faut bien se garder de tout dire. A la bonne heure, que notre Instituteur dramatique s'arrête sur l'art de l'*exposition*; qu'il nous cite comme un modèle celle de *la mort de Pompée*, & qu'il ajoute: « un principe très-simple, & qui pourtant n'a été bien connu que de » *Sophocle*, de *Corneille* & de *Racine*, c'est que » le principal mobile de l'action doit lui donner » le premier mouvement, que cette première impulsion doit faire jaillir le nœud de l'intrigue ». L'expression est vicieuse; on ne sauroit dire *faire jaillir un nœud*.

Les *caractères* ne sont pas un des moindres morceaux de ces excellens élémens de l'art dramatique. Mais M. Clément n'est-il pas trop sévère à l'égard d'*Orosmane*? Il ne trouve point d'unité dans ce caractère. Nous pensons que ce rôle ne pèche point par le caractère, mais par l'emploi souvent invraisemblable des moyens. Les mœurs, les sentimens, les passions, le dialogue, le style, toutes ces diverses parties qui constituent le Drame sont traitées avec la même entente, la même sagacité de jugement; en un mot, nous regardons cet ouvrage comme un des meilleurs en son genre.

Des censeurs, car on censure tout, pourront reprocher à l'Auteur d'avoir remis sous les yeux beaucoup de choses dont on nous a déjà parlé. La réponse est facile à faire. M. Clément n'a point prétendu donner des innovations, comme *Diderot* & d'autres Ecrivains, qui ont pris le singulier & le bizarre pour le génie. Il a voulu nous présenter un résumé de ce qu'il y a de plus utile sur le Drame. Il a donc été obligé de nous répéter

ce que les maitres ont établi comme les bases de l'art théatral. Nous desirerions seulement que M. Clément eût marqué plus d'impartialité à l'égard de Voltaire. Pourquoi, par exemple, affoiblir le mérite de ces beaux vers d'*Alzire: Des Dieux que nous servons*, &c. en nous disant que c'est imité de la réponse du Duc *de Guise* à son assassin? Voltaire a fait voir son talent en s'appropriant, par un emprunt heureux, cette réponse. N'oublions point d'avoir continuellement devant les yeux cette règle sacrée pour tout Ecrivain: *celui qui tient la plume doit se mettre au-dessus de l'homme. Lorsqu'il écrit, il est le Magistrat assis sur le Tribunal: il ne doit plus être lui, il est l'organe de la justice; & tout intérêt personnel doit en ce moment lui devenir étranger.*

Supplément aux choix des meilleurs médicamens pour les maladies les plus désespérées; recueillis par M. Buc'hoz, *Médecin de* MONSIEUR, *ancien Médecin ordinaire de Mgr.* COMTE *d'*ARTOIS, *& de feu S. M. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Membre de plusieurs Académies, tant étrangères que nationales, & du Collège royal des Médecins de Nanci.* A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue de Richelieu-Sorbonne. 1785. vol. in-12 de 360 pag.

« L'accueil que le public a bien voulu faire au pre- » mier volume de cet ouvrage, dit l'auteur dans » la préface du Supplément, nous engage à en pu- » blier un second ». Les juges naturels des médicamens & des remèdes sont certainement les Médecins. On pourroit demander si ce sont eux qui ont fait un accueil favorable au premier volume? En général les Médecins n'approuvent point ces recueils qui leur sont inutiles, & qui peuvent être dangereux en d'autres mains.

Parmi les remèdes indiqués dans le *choix des médicamens*, il en est un contre un mal affreux & cruel, dont il feroit fatal de faire usage. Il est essentiel de l'indiquer, afin d'empêcher ce malheur. Il faut appliquer, dit-on, sur les ulcères cancéreux du sein ou d'autres parties, autant de crapauds qu'il y en a: on les enveloppe dans des sacs de mousseline... lorsqu'ils sont morts, on en remet d'autres.

M. *Bouffey*, Médecin consultant de MONSIEUR & Médecin à Argentan, a vu employer, malgré ses avis, ce moyen à l'égard d'une demoiselle de 55 ans. De vingt-quatre heures en vingt-quatre heures, dit-il, on applique sur l'ulcère du sein un crapaud vivant: à chaque pansement, on retrouve à peine quelques débris de squélette recouverts de la peau de l'animal. *Il a pompé l'humeur*, dit-on. Un autre prend aussi-tôt sa place; la malade éprouve des douleurs horribles qui la jettent dans le désespoir; & la mort arrive au moment où un cinquième crapaud alloit être appliqué.

L'histoire de cet événement fâcheux est consigné dans le Journal de Médecine, *année* 1784, *Août*, *pag.* 139 & suivante.

ÉCONOMIE RURALE.

Voici la copie d'une Lettre écrite par un Manufacturier à M. *de Lormoy*: elle peut déjà jetter quelque lumière sur la dispute qui s'est élevée concernant les bêtes à laine, entre ce dernier & les partisans de M. *d'Aubenton*.

Monsieur, je viens d'obtenir à l'instant un peu de laine provenant du troupeau de M. d'Aubenton. Dans l'incertitude où je suis si vous en avez vu, je m'empresse de vous en faire passer un échantillon. Cette laine me paroit assez fine: mais elle n'a pas assez de corps; & je doute qu'elle puisse soutenir les opérations multipliées que nous faisons subir aux laines d'Espagne, qui, avec autant & plus de finesse, ont plus de nerf & sont plus longues. Cependant si M. d'Aubenton parvient à élever des troupeaux qui donnent de pareilles laines, le Gouvernement lui saura toujours gré, parce que si ces laines ne peuvent servir à nos Manufactures, elles serviront du moins à faire des étoffes dans le genre de celles de Reims, pour lesquelles il n'est pas besoin d'une laine qui ait beaucoup de corps, & ne demandent que de la finesse.

Sur les échantillons que j'ai vus de votre laine, elle me paroit plus forte que celle de M. d'Aubenton. Je desire que la longueur & la finesse s'y trouvent réunies, & sur-tout qu'elles portent un peu de suint. Avec ces qualités nous serons sûrs de réussir parfaitement. Je vous avoue que le temps qui va se passer jusqu'à ce que vos laines me parviennent, me semblera bien long. Je desire bien sincèrement que les essais que nous ferons, tournent entièrement à notre avantage. Sans faire autant de bruit que M. d'Aubenton, je me flatte que nous aurons un succès plus certain.

Je suis, &c. *Signé*, J.-B. LANGLOIS.

CHIMIE.

Jusqu'à présent les élémens de Chimie ont presque tous eu pour but l'utilité de la Médecine & de la Métallurgie. On n'ignore pas, à la vérité, combien cette science peut servir aux Manufacturiers, aux Teinturiers, aux Artisans, aux Ouvriers de toutes les espèces, & même à tous ceux qui s'occupent de l'économie champêtre; mais peu de Savans se sont occupés de présenter des leçons de Chimie sous ce dernier point de vue: c'est ce que vient de faire avec beaucoup de succès M. *G. A. Suckow* dans un ouvrage imprimé à Leipsick, chez les héritiers de *Weidmann* & *Reich*; il a pour titre: *Aufangsgründe der œconomi schen und tecnischens Chemia*; c'est-à-dire, *Elémens de Chimie économique & technique*. Il feroit à souhaiter que cet Ouvrage fût traduit en françois: nous nous empressons de l'annoncer aux Savans qui entendent la Langue allemande, afin de leur en donner l'idée.

MINÉRALOGIE.

On apprend de Vienne, en Autriche, que la nouvelle méthode du Conseiller *de Born*, pour

employer le vif-argent, est extrêmement avantageuse. Le Prince *de Schwartzenberg* y gagne seul, en Bohême, plus de 30000 florins par an. L'épargne qu'on fait pour les frais de fusion, le bois, & le temps, est si considérable que le Collège des mines a éprouvé qu'à Schemnitz & Kremnitz on gagnoit, par ce moyen, plus de 100000 florins par an. Cette nouvelle manipulation coûte si peu que, pour un quintal, elle revient à 14 gros; ce qui fait qu'on tirera parti des minerais les plus pauvres. On les avoit négligés jusqu'à présent, à cause des dépenses qu'ils auroient occasionnées.

FINANCES.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, portant homologation du Réglement des Actionnaires de la Caisse d'Escompte, pour la fixation du Dividende, du 26 Juin 1785.

Le réglement pour la fixation du Dividende, délibéré par l'assemblée générale des Actionnaires, du 21 Juin 1785, porte:

ARTICLE PREMIER. Pour fixer le Dividende du semestre courant & des suivans, à raison de cinq mille actions, on commencera par prélever sur les bénéfices réalisés, c'est-à-dire, après la déduction des frais & de l'escompte, sur les lettres du porte-feuille non rentrées, dans la forme adoptée par le compte du semestre de Janvier 1785, cinq pour cent du capital actuel & futur des actions; lequel taux servira toujours de base pour la fixation des Dividendes. On ajoutera à cette base la moitié de l'excédant des bénéfices; l'autre moitié sera jointe à la réserve actuelle, ainsi que les fractions qui se trouveront donner moins de dix livres dans la moitié à répartir au Dividende.

II. Lorsque les fonds réservés se monteront à trois millions cinq cens mille livres, il en sera joint deux millions cinq cens mille livres au fonds capital des actions, qui sera alors de trois mille cinq cens livres pour chacune; & toutes les fois qu'ensuite les fonds qui resteront en réserve se monteront encore à trois millions cinq cens mille livres, il en sera joint pareillement deux millions cinq cens mille livres au capital des actions, qui, en conséquence, seront de nouveau augmentées de cinq cens livres pour chacune.

III. Dans le cas où les bénéfices d'un semestre ne produiroient point pour Dividende cinq pour cent du capital des actions, il sera pris sur la réserve de quoi le porter à ce taux.

IV. On comptera dans les bénéfices d'un semestre qui aura été recouvré pendant le cours d'icelui, des créances qui auroient été distraites comme douteuses, les semestres antérieurs.

AVIS DIVERS.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, donne avis que, d'après la demande qui lui a été faite d'une prolongation du terme accordé pour la question relative à *la perfection de l'Encyclopédie*, elle ne peut porter le délai qu'on sollicite au-delà du 20 de ce mois.

MÊLANGES.

De Saint Malo. Le Bateau Pilote de ce Port, en faisant sa tournée Jeudi 23 Juin matin, prit à six lieues au large un poisson monstreux & inconnu; il est si grand qu'il pese environ 500 liv. Sa tête est à peu près celle d'un requin, mais elle est plus pointue; ses yeux sont grands; il a cinq ouvertures de chaque côté, deux grandes nageoires au-dessus; au bas de son ventre sont deux espèces de fuseaux formés de chair & d'os, & vuides dans toute leur longueur: entre ces deux fuseaux, on voit un trou qui communique à son ventre; à l'ouverture de ce trou, il y a de petits mamellons qui suintent une espèce de liqueur laiteuse. On croit que cet animal est femelle, & que c'est par-là qu'il nourrit ses petits. Sa mâchoire inférieure est armée dans le devant de quatre rangs de dents fort aiguës: la mâchoire supérieure n'a que deux rangs de dents. Sa peau est plus brune & n'est pas si rude que celle du chien de mer. Sa queue est singuliérement faite. Aucun de nos anciens navigans & pêcheurs ne connoît ce poisson. Un vent du nord-nord-est très-violent, qui souffle depuis long-temps & qui rend la mer fort houleuse, aura éloigné cet animal de ses parages, & il se sera comme égaré en poursuivant quelque proie pour sa nourriture. Les Matelots du Bateau Pilote ont obligé ce poisson de s'avancer sur le rivage, où ils l'ont poursuivi à coups de gaffes & à coups de couteaux. Un petit de son espèce l'a suivi jusques sur la vase; mais comme il ne tiroit pas tant d'eau, il s'est sauvé. *Extrait de l'Affiche de Rennes.*

NOUVELLES

QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Trois vaisseaux venant de la Chine, sont arrivés à l'Orient.

On vient de couler à Cherbourg deux nouvelles caisses, & toujours avec le même succès; ainsi en voilà cinq d'établies en moins de deux mois. Comme les fonds destinés à ces travaux sont, dit-on, augmentés, on présume que ce grand ouvrage sera fini trois ans plutôt qu'on ne s'y attendoit, & qu'en 1787 quarante vaisseaux de ligne pourront mouiller en sûreté dans cette rade.

Mer Baltique, Silésie & Prusse. C'est principalement en Angleterre & en Espagne, écrit-on de Silésie, que nos toiles ont eu le débit le plus considérable dans l'année dernière. La ville de Hirschberg seule en a emporté pour 2 millions. L'exportation en Portugal va devenir moins considérable, parce que les manufactures de toiles commencent à y faire des progrès, & qu'on doit mettre un impôt considérable sur celles qui y arriveront de Silésie. L'année passée on a fabriqué 12000 pièces

de drap à Goldberg, dont 10650 ont été exportées à l'étranger.

On évalue à 123000 le nombre des ouvriers de Prusse qui travaillent en soie, toile de coton, lin, &c.; la valeur de leurs travaux est portée à 16 millions de couronnes, & la moitié est pour l'exportation. On a fabriqué l'année dernière à Berlin 1200250 aunes d'étoffes de soie, & 400000 aunes de gaze. Il a fallu 70000 livres de soie, dont 13432 livres ont été recueillies dans les Etats prussiens, & la qualité de cette soie nationale étoit aussi bonne que celle de France, ou de la soie ordinaire d'Italie.

Du 19 Avril au 20 Décembre 1784, il est entré 610 bâtimens dans le port de Warnemünde; & du 19 Avril au 14 Décembre, il en est sorti 617.

En 1783 on a expédié de Rostock 6598 lasts & 73 scheffels de toutes sortes de grains, pour la valeur de 504547 thalers; d'autres articles, comme fruits, chanvre, laine, tabac en feuilles, &c. pour 538650 thalers.

En 1784 on a expédié du même port 3897 lasts & 94 scheffels de grains, pour la somme de 331496 thalers; & la valeur des autres articles expédiés, a été de 374623 thalers. La baisse de l'exportation de l'année dernière, vient uniquement de la mauvaise récolte de 1783; mais la dernière récolte a été si riche, & le commerce s'est ouvert d'une manière si brillante, que l'on est déjà amplement dédommagé de la perte de l'année précédente. Aussi-tôt après les grands froids, la navigation a commencé avec tant de vivacité, qu'en un seul jour on voyoit de petites flottes de 60 jusqu'à 70 bâtimens de 10 à 20 lasts chacun, & qu'on ne pouvoit trouver assez de bras pour charger & décharger les marchandises.

PRIX DES SELS.

A l'isle de Ré, le 29 Juin. Sel sur bosse, 290 à 300 liv. le quintal, ou les 28 muids.
Dito par acquit à caution, 440 à 450 liv.
Dito rendu sous vergue, 490 à 500 liv.
Nota. Chaque muid de sel est de 24 boisseaux, mesure de brouage: le boisseau pèse 80 livres.
A Marennes & Riviere de Seudre, le 29 dudit. Sel pour l'étranger, 540 à 550 liv. le quintal.
Dito pour Dunkerque, 570 à 580 liv.
Dito pour la pêche, par acquit à caution, 440 à 450 liv.
Aux Sables d'Olonne, le 29 dudit. Sels ordinaires, 180 liv. la charge.
Dito inférieur, 150 liv.
Nota. Trois charges $\frac{1}{2}$ font 28 muids, mesure de brouage.
A l'isle d'Oleron, le 29 dudit. Sels, 14 liv. le muid.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JUILLET 1785.	*Du* 11.	*Du* 12.
Actions des Indes de 2500 l.	2192$\frac{1}{2}$.87$\frac{1}{2}$.92$\frac{1}{2}$...	2190.92$\frac{1}{2}$.........
Portion de 1600 liv..........	1390...............	....
Portion de 312 liv. 10 s.......	....	....
Portion de 100 liv.............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	432...............	434...............
Rescriptions....................	....	....
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	....	752...............
Viager de 1782..................	17.16$\frac{3}{4}$ p. % bénéf.	17.16$\frac{3}{4}$ p. % bén...
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	17.16$\frac{3}{4}$.17 bén...	16$\frac{3}{4}$ bén..........
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	740...............	740.39.40.........
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	497$\frac{1}{2}$.498.........	498.97$\frac{1}{2}$.98.........
Quittance de finance.........	2$\frac{1}{4}$.1$\frac{3}{4}$ perte.......	2$\frac{1}{2}$.1$\frac{3}{4}$.4.2$\frac{3}{4}$ perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..........	4$\frac{1}{2}$.4$\frac{3}{4}$.4$\frac{1}{2}$ p. % bén.	4$\frac{1}{2}$.4$\frac{3}{4}$.4$\frac{3}{4}$ p. % bén.
Actions des Indes, nouv..	1085.80...........	1080.85.82.87...
Actions de la Caisse d'Esc.	....	....
Actions des Eaux..............	3480...............	3490.95.........

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 11.	*Du* 12.
Amsterd.	53$\frac{7}{8}$............	53$\frac{7}{8}$............
Hamb.....	190$\frac{1}{2}$............	190$\frac{1}{2}$............
Londres..	28$\frac{11}{16}$............	28$\frac{11}{16}$............
Cadix.....	14 l. 11 s.....	14 l. 11 s. 6.
Madrid....	14 l. 14 s. 6.	14 l. 15 s.....
Gênes.....	95$\frac{1}{2}$............	95$\frac{1}{2}$............
Livourne	99$\frac{3}{4}$............	99$\frac{3}{4}$............
Lyon.. *Août*	$\frac{7}{8}$ p. % perte.....	$\frac{1}{4}$ p. % perte....

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 16 Juillet 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

BIBLIOTHÈQUE *universelle des Dames.* A Paris, rue d'Anjou, la deuxième porte cochère à gauche en entrant par la rue Dauphine, où l'on souscrit pour 24 volumes, dont il en paroît deux tous les mois, à raison de 74 liv. reliés, & de 54 liv. br. On est libre de ne souscrire que pour la demi-année. Les Souscripteurs de Province, auxquels on ne peut les envoyer par la pôste que brochés, paieront de plus 7 livres 4 sols, pour l'année entière, ou 3 livres 12 sols pour la demi-année. 1785. *in*-18.

Cette Bibliothèque, dont une Société de Gens de lettres a conçu le projet, doit renfermer toutes les connoissances utiles & agréables, les plus propres à l'instruction des Dames. Elle est divisée en dix classes. La première comprendra les voyages en Asie, en Afrique, en Amérique, & en Europe, avec l'historique des Mœurs, des Loix, des Coutumes, des Gouvernemens, des Religions &c.; la deuxième classe sera composée de l'Histoire ancienne & moderne; la troisième, des Mélanges, c'est-à-dire, de la Grammaire Françoise, d'un traité de la Ponctuation, de l'Orthographe, de la Versification françoise, & d'un Vocabulaire françois; la quatrième, d'un choix des Pièces de Théâtre; la cinquième, des Romans; la sixième, de la Morale extraite des meilleurs ouvrages tant François qu'Etrangers; la septième, des Mathématiques; la huitième, de la Physique & de l'Astronomie; la neuvième, de l'Histoire naturelle, & la dixième, des Arts, tels que la Musique, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture.

On a soin de prévenir que la mère la plus scrupuleuse ne pourra craindre la lecture de cette collection pour sa fille, à l'époque sur-tout, où celle-ci sera à la veille d'entrer dans le monde.

Il paroît déjà sept volumes, dont un de Voyages qui présente une vue générale du globe terrestre; trois de l'Histoire ancienne, qui renferment celle des Juifs & des Grecs; deux de Romans, qui sont uniquement composés des *Amours de Théagenes & Chariclée*, & un de Mélanges, où l'on trouve un traité de la Grammaire Françoise.

On souscrit également au même Bureau pour la *Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France*, à raison de 48 liv. pour 12 vol. *in*-8°, ou de 24 liv. pour la demi-année, avec l'augmentation de 7 liv. 4 s. ou de 3 liv. 12 s. pour les Souscripteurs de Province.

Nous avons déjà annoncé les deux 1ers volumes, qui contiennent les *Mémoires de Joinville.* Le 3e offre d'abord des extraits des Manuscrits Arabes, dans lesquels il est parlé des événemens historiques relatifs au règne de *S. Louis;* ensuite des Dissertations très-curieuses, ou Réflexions sur l'Histoire de ce même Prince. La suite de ce volume est composée des *Mémoires de du Guesclin*, qui continuent dans tout le 4e & dans le commencement du 5e, & qui sont accompagnés de beaucoup d'observations, où l'on trouve des éclaircissemens relatifs à l'Histoire du 14e siècle. Le reste de ce 5e volume renferme les *Mémoires ou Livre des faits & bonnes Mœurs du sage Roi Charles V, fait & compilé par Christine de Pisan, Damoiselle accompli*, & les *Mémoires de Pierre de Fenin, Écuyer & Panetier de Charles VI, Roi de France, contenans l'Histoire de ce Prince, depuis l'an 1407 jusques à l'an 1422; recueillis par Gérard de Tievlaine, sieur de Graincourt-les-Duisans.* Si nous avions plus d'espace, nous pourrions faire plusieurs observations sur la rédaction de ces Mémoires: mais les détails seroient si longs, que nous sommes obligés d'y renoncer.

Les Lunes du Cousin Jacques. 1er *numéro. Lune de Juin 1785.* A Paris, chez *Lesclapart*, Libr. de MONSIEUR, pont Notre-Dame. 1785. vol. petit *in*-12 de 184 pag. Prix de l'abonnement pour Paris, 18 liv. par an; pour la province, 21 liv. Chaque Lune séparément 36 sols.

Des historiettes, des contes, des saillies, du sérieux, du plaisant, des vers, de la prose, voilà ce qu'on trouve dans les Lunes du Cousin Jacques; & ce qu'on y remarque encore de plus, c'est du naturel & de la facilité. En suivant cette marche, il aura très-vraisemblablement des souscripteurs, parce qu'il y

a de quoi plaire à tout le monde. On pourroit l'exhorter à ne point rembrunir ce qu'il appelle sa *Gazette*, par des Nouvelles Littéraires : on a déjà un si grand nombre de ces *Effets* tant bons que mauvais ! Puisqu'il vise à être *original*, qu'il remplisse sa Gazette d'autres détails. Paris peut lui fournir une source intarissable de traits & d'anecdotes, qu'il est très-capable de rendre piquans pour ses Lecteurs.

ÉCONOMIE.

A l'Auteur du Journal.

La découverte de Don *Melchior Guardia* & du Prieur *Antoine Dou*, dont vous faites mention dans votre Journal, n° 73, n'est pas nouvelle: elle a été faite, il y a plusieurs années, par M. *Seghers*, curé de S. Léonard, connu par quelques bons Mémoires sur l'Agriculture. Voici un extrait qui ne laisse aucun doute sur la réalité de ce que j'avance. Il est tiré d'un mémoire couronné par l'Académie de Bruxelles, en 1782, & imprimé en 1783, sur cette question : *indiquer les arbres & les plantes étrangères qu'on pourroit naturaliser utilement dans nos provinces* (la Flandre & le Brabant) ; *faire connoître leur utilité*, *le terroir qui leur convient*, *la culture qu'ils exigent*, &c.

L'Auteur, après avoir parlé de l'utilité & de diverses propriétés du *Mûrier blanc*, dit à la page 9 : « En ayant enlevé l'écorce, on trouve dans cet » arbre des fibres qui, bien préparées, nous don- » nent une bonne quantité d'une espèce de soie, » comme j'ai appris par expérience. Je me suis » regardé heureux, lorsque j'ai acquis cet arbre, & » je suis sûr que quand j'en aurai un assez grand » nombre, on verra une Manufacture qui auparavant » ne fut jamais connue dans les Pays-Bas. Actuel- » lement tous mes efforts ne se dirigent qu'à mul- » tiplier cet arbre, & par ce moyen, à trouver » assez de soie pour commencer une Manufacture.

» Je suis sûr que si j'écorchois, en présence de » l'Académie, une petite branche de mes mûriers, » on seroit étonné de la grande quantité de soie » qui en provient ; & lorsqu'on voit mes mûriers, » on est encore plus surpris de leur accroissement » vigoureux.... Le fil que l'on fait de cette soie » est d'une force extraordinaire, & on peut le » rendre très-fin: je dois avouer cependant que » la préparation n'en est pas moins coûteuse que » celle de notre lin, &c. ». Dans une note jointe au bas de la page, le Secrétaire dit que l'Académie en a reçu un échantillon qui est en tout conforme aux paroles de l'Auteur.

Ce témoignage ne laisse rien à desirer: tout démontre que M. *Seghers* est l'Auteur de cette découverte ; & par conséquent que ce n'est que lui qui a des droits à la reconnoissance publique. Don *Guardia* & le Prieur *Dou* n'en sont pas moins des citoyens utiles à leur patrie ; mais, par rapport à l'invention, il faut rendre à *César* ce qui appartient à *César*.

Je suis, &c. *un de vos Abonnés*,

ARTS.

PEINTURE.

Vous avez lu l'*Arioste*, *Richardet* & des Romans de chevalerie. Vous y avez remarqué des Chevaliers pleins de jactance, qui défient leurs ennemis par des bravades menaçantes, qui se livrent ensuite à tous leurs coups, & qui ne laissent pas cependant de célébrer leurs exploits imaginaires, comme s'ils avoient acquis une gloire qu'on ne sauroit leur contester. Un Chevalier de cette espèce, un *Ferragus* Peintre, M. *Renou*, vient de se déclarer le *champion* des Demoiselles Peintres, dont il croit l'honneur outrageusement attaqué dans un article de ce Journal du 14 Juin de cette année. Il a pris pour *champ-clos*, un *autre Journal*. Je l'y laisserai batailler tout à son aise. Comme il est très-vraisemblable que la barrière ne m'y seroit pas ouverte, je l'appelle dans le mien ; & là nous pourrons nous mesurer corps à corps.

Il n'a pas été heureux, ce pauvre Chevalier, dans son champ-clos. Chargé des livrées de ses Damoiselles, il s'est présenté, il est vrai, avec toute l'audace que peut inspirer la défense d'une si belle cause: il s'est servi de toutes ses armes, il a frappé d'estoc & de taille: mais il faut croire que quelque Enchanteur, ou peut-être la maladresse du champion, a fait égarer tous les coups ; car aucun n'a porté juste: ils se sont perdus en l'air. Ce qu'il y a de plaisant néanmoins, c'est qu'après un combat qu'il croit sans doute à toute outrance, ce fier agresseur de moulins à vent, la lance en arrêt, & se dressant sur ses étriers, crie d'une voix haute & arrogante : *Avouez-vous vaincu.*

Je le félicite de sa victoire : mais je crains bien que les Demoiselles Peintres elles-mêmes n'accordent pas à sa valeur le prix qu'il croit lui être dû. Pour les justifier, dans leur étude du naturel, *de voir tous les jours un homme complétement nud* (1), il dit que *c'est bien peu connoître le cœur humain*, *que de croire que la satiété de la vue soit un aiguillon pour les sens ;* & il ajoute : *le fameux Législateur*, *qui faisoit combattre tout nuds les jeunes garçons & les jeunes filles*, *pour éteindre le feu des grandes passions*, *pensoit bien autrement*, *& il avoit raison.* Il avoit raison ! M. Renou est bien tranchant. D'un trait de plume, cet ambitieux *Argail* décide une question qui a excité des disputes parmi les plus grands politiques. Il avoit raison ! mais c'est, en quelque sorte, condamner tous les autres Législateurs, qui n'ont pas adopté cet usage établi seulement par *Lycurgue.* Il avoit raison ! M. Renou a pu se souvenir de la pensée,

(1) M. Renou dit qu'il n'est pas vrai que l'homme qui sert de modèle, soit nulle part *complétement nud.* Il a des yeux exercés en ce genre ; ainsi personne ne peut mieux que lui établir la différence qui se trouve entre cet homme complétement nud & ce qui le voile.

plus brillante que vraie, d'un Auteur, qui a dit que les filles de Lacédémone étoient voilées par la décence publique : mais il n'a lu sans doute ni *Plutarque*, ni d'autres Historiens très-graves qui attribuent la dépravation des filles Spartiates, les plus débauchées de toute la Grece, à ces combats où elles étoient exercées dès leur enfance, combats qui n'éteignoient pas *le feu des grandes passions*. Quelles conséquences ne pourroit-on pas tirer contre les Demoiselles Peintres qui s'accoutument aussi, dès leur tendre jeunesse, à voir un homme complétement nud ? Ce trait de la grande érudition de M. Renou n'est pas trop adroit de sa part. Mais je le prie de vouloir bien être persuadé que je n'ai jamais entendu parler qu'en général, indiquer seulement aux femmes peintres le danger attaché à leur état, & que je sais, aussi bien que lui, que plusieurs d'entre elles sont aussi distinguées par leurs talens, que par leurs mœurs & toutes les qualités de leur sexe.

M. Renou termine ainsi son attaque, qu'il regarde sans doute comme très-*courtoise*, lui qui appelle la mienne *discourtoise*, & qui m'accuse d'avoir abusé *du manteau de la décence publique pour lancer les flèches acérées de la malignité* : « Pour vous, MM. » les Journalistes (je parle à tous en général) » voulez-vous vous faire parfaitement estimer, » suivez l'exemple que vous donne souvent le » Mercure : mettez au bas de chaque article, ceci » est de M. Tel. Les avis que l'on donne dans » vos Feuilles auront moins d'amertume & de » partialité, ou du moins on ne les attribuera » pas à MM. Tels & Tels, *dont la plume bénévole* » *est demeurée tranquillement dans le cornet* ». Il est assez singulier que M. Renou, qui avoit débuté comme un Chevalier, finisse comme un barbouilleur de papier, en parlant de plume & de cornet d'encre : mais passe. Qu'il me permette cependant de lui demander où est-ce qu'il a acheté la charge de donneur d'avis ? qui est-ce qui lui en a scellé les provisions ? Seroit-ce parce que sa plume bénévole n'est pas toujours demeurée tranquillement dans son cornet ? Seroit-ce parce qu'il y a noyé une certaine Tragédie de *Terée & de Philomèle*, &c. &c. &c. ? Qu'il cesse, au reste de s'effrayer de ce qu'on pourroit attribuer l'article de mon Journal à MM. Tels & Tels ; je laisserai leur plume bénévole dormir tranquillement dans leur cornet, & même la sienne, quoiqu'il en sorte quelquefois des gentillesses, comme celle-ci : « Le » talent (des femmes peintres) flattant la vanité » de leurs maris, est un lien de plus pour les » attacher, & un *véhicule pour l'Amour, qui s'en-* » *dort quelquefois dans les bras de l'Hymen* ». Je demanderai encore à M. Renou pourquoi il s'obstine à combattre toujours des chimères. L'article de mon Journal qui a si fort excité son courroux *chevaleresque*, n'est signé de personne ; & je l'avoue : je l'ai rédigé d'après les réflexions des *hommes sensés*, qui déplaisent encore tant à M. Renou. Je ne crois pas au reste avoir mérité jusqu'ici le reproche de m'être emparé de certains articles, sans indiquer la source où je les ai puisés : mais je suis bien aise d'apprendre au *Chevalier Damoiseau* qu'on ne fait pas difficulté dans d'autres Journaux de profiter quelquefois du mien, sans me citer : je lui dirai même que dans le Mercure, qu'il donne pour exemple, on a copié mot-à-mot quelques-uns de mes extraits ; & l'on s'est bien gardé de mettre au bas : *ceci est de M. Tel.*

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 24 Juin 1785.

Permettez-moi, Monsieur, de me servir de la voie de votre Journal, pour faire passer à MM. les Directeurs des Spectacles de province, qui pourroient être tentés de jouer mon *Jaloux*, de deux petits changemens que je regrette de n'avoir pas insérés dans la pièce imprimée. Une circulaire ne les instruiroit pas mieux que votre Journal, justement répandu par-tout. Je vous serai infiniment obligé de la complaisance que vous voudrez bien avoir à cet égard.

ACTE 3ᵉ, page 57, on peut terminer la scène seconde au dernier vers de cette page :

Et même avec des droits à sa reconnoissance.

Et passer tout de suite à la scène 3ᵉ, en changeant de la sorte les trois premiers vers.

ACTE III, Scène 3ᵉ. LA MARQUISE, VALSAIN, LE CHEVALIER, MARTHON.

LA MARQUISE.

Ah ! vous voilà, Messieurs, loin de nous réunis,
C'est fort bien fait à vous, point de gêne entre amis,
J'aurois tort de blâmer une si douce aisance.

C'est ainsi, Monsieur, que la Comédie a toujours joué ces deux scènes. J'ai cru devoir, à l'impression, donner plus d'étendue à la première, & j'ai oublié de le marquer.

J'ai augmenté le 5ᵉ acte de huit vers, page 110, rôle de Valsain. Après ces deux vers de la Marquise.

Eh bien mon oncle, eh bien, il faut les y surprendre,
Et vous n'en rirez pas plus franchement que moi.

VALSAIN (voici les vers nouveaux).

Que cette nuit est belle & que l'air est tranquille !
A travers ces rameaux, ce feuillage mobile,
Phœbé répand ses rayons argentés :
Ses demi-jours, ses ombres, son silence,
Entretiennent des cœurs la douce intelligence,
Captivent nos esprits, & nos sens enchantés.
Les travaux, les soucis, l'ambition, la guerre
Eveillent l'homme au point du jour ;
La nuit descend avec l'amour,
Pour consoler le monde, & repeupler la terre.

Je suis, &c. ROCHON DE CHABANNES.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Esthonie. On a importé dans le pays, en 1778, 13909 aunes de flanelle, & en 1780, 12762 aunes, quoique les chèvres d'Espagne & d'Angora y aient assez bien réussi, à quelques exceptions près. En 1778 on a importé à Revel, 7855 livres de tabac en poudre, 39227 livres de tabac à fumer, & 15042 livres de tabac en carottes. L'importation du café y a été, la même année, de 98569 livres; en 1779, de 107178 livres, & en 1780, de 162258 livres. En 1778, Revel a reçu 253860 livres de sucre raffiné, de mélasse & de sucre candi; en 1779, cet article d'importation a monté à 287250, & en 1780, à 277296 livres.

Ces notes, qui sont de la plus grande exactitude, sont extraites d'une brochure allemande, publiée à Revel par M. *P.-F. Kœrber*, sous le titre de *Pensées patriotiques & Projets sur la culture de l'Histoire naturelle en Esthonie dans ses rapports avec les Arts & le Commerce.*

De Cadix, le 7 Juin. La frégate *le Trident*, partie de Callao de Lima le 8 Janvier, & qu'on attendoit à tout moment, depuis l'arrivée de la frégate *la poste d'Amérique*, sa conserve, est enfin entrée dans notre port, ainsi que la saïque *la Ste-Anne*, venant de la Havane; le brigantin *N.-D. de l'Assomption*, venant de la Guayra, & la frégate *le S. Antoine*, venant de Montevideo. Tous ces bâtimens, qui ont mouillé dans la baie, hier & avant-hier, sont richement chargés. La cargaison du *Trident* consiste en 1,193,423 piastres fortes, 1232 marcs d'argent travaillé, 1233 castellanes d'or en pâte, 500 quintaux de cuivre, 14272 arobes de cacao & 400 quintaux de cascarille.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Juillet 1785.	*Du* 9.			*Du* 13.		
	liv.	f.	d.	liv.	f.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	754			754		
— du Mexique, à	744			744		
— du Pérou, à	734			734		
— de Guinée, à	754			753		
Or de ducats, *l'once*, à	101	10		101	10	
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	104	10		103	10	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15		54	15	
— à 11 den. 10 gr. à	52	15		52	15	
Piastres, à	48	17	6	49		

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JUILLET 1785.	*Du* 13.	*Du* 14.
Actions des Indes de 2500 l.	$2192\frac{1}{2}$.95.$92\frac{1}{2}$....	2190.$87\frac{1}{2}$..........
Portion de 1600 liv.	....	1390..........
Portion de 312 liv. 10 f.	277..........	277..........
Portion de 100 liv.	....	89..........
Emprunt d'Octob. de 500 l.	435..........	435..........
Rescriptions	....	....
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	752.54..........	754..........
Viager de 1782	17.$16\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bénéf.	17 p. $\frac{0}{0}$ bén........
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	739..........	739..........
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	498.$497\frac{1}{2}$..........	$497\frac{1}{2}$.97.$97\frac{1}{2}$.....
Quittance de finance	$1\frac{1}{4}$.$2\frac{3}{4}$.$1\frac{1}{2}$.$3\frac{1}{2}$ perte	$1\frac{1}{4}$.$1\frac{3}{4}$.$2\frac{1}{2}$.3 perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$4\frac{3}{4}$.$4\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.....	$4\frac{1}{4}$.$4\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.....
Actions des Indes, nouv.	1085.87.88........	1088.89.90........
Actions de la Caisse d'Esc.	7800..........	7800..........
Actions des Eaux	3500.510.20.30.	3570.600.610....

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 13.	*Du* 14.
Amsterd.	$53\frac{7}{8}$..........	$53\frac{7}{8}$..........
Hamb.	$190\frac{1}{2}$..........	$190\frac{1}{2}$..........
Londres	$28\frac{11}{16}$..........	$28\frac{11}{16}$..........
Cadix	14 l. 11 f. 6.	14 l. 11 f. 6.
Madrid	14 l. 15 f.....	14 l. 15 f.....
Gênes	$95\frac{1}{2}$..........	$95\frac{1}{2}$..........
Livourne	$99\frac{3}{4}$..........	$99\frac{3}{4}$..........
Lyon.. *Août*	$\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ perte.....	$\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ perte....

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Mardi 19 Juillet 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

POÉSIES *diverses de M. Hoffman.* A Nancy, & se trouve à Paris, chez *Prault*, Imprimeur du Roi, Quai des Augustins. 1785. 164 pag. petit *in*-12.

M. Hoffman est un de nos jeunes Poëtes qui annoncent le plus de talent. Plusieurs pièces insérées dans les Journaux avoient donné de lui cette idée. Le Recueil qu'il vient de publier, la confirme & prouve qu'il réunit au naturel & à la facilité une certaine tournure piquante qui le distingue de ces versificateurs froids & glacés, qui ont si fort discrédité les vers, & en ont dégoûté les Lecteurs. Deux ou trois citations mettront à portée de juger ce Recueil, composé de Fables, de Stances, de Madrigaux, de Chansons, de Romances, &c.

Les trois âges de l'Amour.

J'aime l'Amour dans son enfance,
Il est timide & caressant;
Le petit fripon, en blessant,
Imite si bien l'innocence!

Mais après les tendres aveux,
Tout-à-coup vous le voyez croître;
C'est un jeune homme audacieux
Qui d'esclave est devenu maître.

Hier enfant, homme aujourd'hui,
Mais demain, quelle différence!
C'est un vieillard qui meurt d'ennui
Dans les bras de la jouissance.

Aux Femmes.

Vous savez mieux plaire & séduire,
Vous savez mieux aimer que nous;
Vous avez le parler plus doux,
Vous avez un plus doux sourire.

Mais pour completter votre empire
Et nous mettre en tout après vous,
Mesdames, il faut encore dire:
Vous savez mieux tromper que nous.

La Douleur & l'Ennui. FABLE.

Mourant de faim, un pauvre se plaignoit;
Rassasié de tout, un riche s'ennuyoit.
Qui des deux souffroit davantage?
Ecoutez sur ceci la maxime d'un Sage:
De la Douleur & de l'Ennui
Connoissez bien la différence;
L'Ennui ne laisse plus de desirs après lui:
Mais la Douleur près d'elle a toujours l'espérance.

Collection des meilleurs Romans Grecs, Latins & Gaulois, extraits de la Bibliothèque universelle des Romans. A Paris, de l'Imprimerie de *Didot* aîné, chez *Volland*, Libr. quai des Augustins. 1785. 2 vol. *in*-4° de près de 500 pages chacun. Prix 12 liv. br.

On a raison d'observer que la modicité du prix, la beauté de l'impression & les extraits choisis des meilleurs Romans Grecs, Latins & Gaulois, auxquels il faut joindre ceux qui ont paru dans le 17e siècle, & qui occupent une grande partie de ces deux volumes, doivent procurer un débit prompt & certain de cet Ouvrage, dont on n'a tiré que très-peu d'exemplaires. Ces extraits d'ailleurs sont fort bien faits, rédigés avec beaucoup de soin & de goût.

Parmi les morceaux qui composent ces deux volumes, on distinguera sur-tout les Fables en prose de *Fénelon*, Fables « dont la morale est » douce, comme le style dans lequel elles ont » été écrites », & qui commencent à devenir rares, ainsi que plusieurs autres ouvrages de cet Auteur immortel, mais dont nous jouirons enfin dans l'édition qui va paroître.

Les Helviennes, ou *Lettres Provinciales philosophiques*, nouvelle édition. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Moutard*, Imprimeur-Libr. de la Reine, rue des Mathurins, Hôtel de Clugni. 1785. 3 vol. *in*-12. Prix, 9 liv. rel.

Nous ne ferons qu'annoncer cette nouvelle édition, ayant fait connoître assez en détail chacun des volumes à mesure qu'ils ont été d'abord publiés. On voit que cet Ouvrage a beaucou de succès; & ce succès est très-mérité.

POPULATION.

Résultats des Etats de Population de différentes Généralités du Royaume.

GÉNÉRALITÉS.	Nombre des Naissances pendant les ann.		Nombre des Mariages pendant les ann.		Nombre des Morts pendant les ann.		Nombre des Profess. en relig. pendant les ann.		Nombre des Morts en religion pendant les ann.	
	1781	1782	1781	1782	1781	1782	1781	1782	1781	1782
Bordeaux	54270	55114	14389	18585	44663	49314	22	183	47	77
Montauban	21566	22240	5293	4980	16989	19713	13	30	19	34
	1783	1784	1783	1784	1783	1784	1783	1784	1783	1784
Rouen	28627	27844	7184	7780	29323	26464	38	78	83	109
Alsace	25604	25792	5634	5375	22277	21571	39	29	40	46
Soissons	17055	16977	4089	3950	17060	16615	18	15	35	37
Besançon	27423	26070	5501	5950	27184	28820	48	32	63	66

COMMERCE.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 6 Juillet 1785.

Je viens de lire, Monsieur, dans le *Journal de Provence*, du 18 du mois dernier, des réponses critiques à l'article relatif au commerce de France dans les Ports de la mer Baltique, inféré dans votre feuille du 22 Février, & dans le Supplément de la *Gazette de Leyde*, du 4 Mars de la présente année.

S'il ne s'agissoit que d'un redressement d'incorrections, même d'erreurs de faits, je me croirois dispensé de répondre; mais l'Anonyme me taxe de *mauvaise foi*, & me suppose des vues, *de vouloir décourager les Négocians & Armateurs françois du commerce & de la navigation de la mer Baltique & du Nord.* Ce soupçon est injurieux. L'Auteur des réponses me force à lui prouver qu'il en impose à plusieurs égards, & que sous le voile du patriotisme, il veut gratter des virgules pour y substituer des pâtés.

Au mois de Février 1784, le Ministre de S. M. l'Impératrice de Russie, me demanda quelques notes sur les moyens d'établir un commerce entre cet Empire & la France par la mer Noire; je profitai de cette marque de confiance pour exposer divers motifs qui devoient engager cette Souveraine à traiter favorablement les Négocians françois dans ses Ports. J'en fis part à M. le Comte *de Vergennes*, qui me témoigna le desir de voir mon Mémoire, par sa lettre du 27 Mars: je le lui envoyai dans les premiers jours d'Avril suivant.

Le 23 Septembre même année, survint l'Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui accorde des primes aux Armateurs; c'est donc dès ce moment que l'Auteur des réponses auroit pu me dénoncer au public. Voyons les griefs.

L'ANONYME. *On ne paie en rixdalers que la moitié des droits & non la totalité.*

Cette réponse étoit inutile; je n'ai point avancé le contraire.

L'AN. *La banque impériale ne vend point de rixdalers; ce sont les Négocians qui les font venir pour leur usage, ou pour les revendre à profit.*

Le verbe *vendre* n'est point dans ma lettre, mais bien *s'en procurer.* La Bourse de Paris ne vend point de piastres; cependant on peut y en acheter, parce que c'est-là où se règle le cours des matières d'or & d'argent, suivant les révolutions du commerce. C'est plaider sur des mots.

L'AN. *L'article 15 du Réglement qui suit immédiatement l'Ukase* (1) *du dernier tarif, a aboli l'usage de calculer la rixdale à 90 copeks pour le Négociant Russe; on y a substitué une diminution de 3 huitièmes sur les droits qu'il auroit à payer.*

Je disois dans ma lettre que le Russe payoit la rixdale 90 copecks; que l'Anglois la payoit 125, & le François ou autres 145, environ. Que l'Anonyme se donne la peine d'ôter les 3 huitièmes de 144, il aura 90.

L'AN. *Ainsi cette faveur est nulle pour le Négociant Russe, & ne peut être présentée aux étrangers comme un désavantage.*

La conséquence est fausse; je vais le démontrer plus sensiblement.

Premier exemple. Qu'un navire Russe exporte un chargement de 1200 barils de suif, pesant 29270 punds, les droits de sortie, à raison de 286 copecks par berkovest de 10 punds (400 liv. de Russie, ou 333 de France) monteront à 8371 rix. 22 cop. Le Russe jouira de la diminution des 3 huit., qui sera de 3139 rix. 20 cop., ou 12556 liv. tournois environ.

Second exemple. Que ce même navire Russe amène de France un chargement de 3000 ancres

(1) Ukase, en langue Russe, signifie *Edit*.

d'eau-de-vie (l'ancre est de 40 bouteilles), les entrées, à raison de *14 roubles par ancre*, monteront à 42000 roubles ; le Russe ne jouira que de la diminution d'un huit. au lieu de 3, parce qu'il s'agit d'importation. Cependant ce 8e sera de 5250 roubles ou environ (21000 liv. tournois). Je laisse à MM. les spéculateurs le soin d'apprécier cette nullité d'avantage.

L'AN. *Il faut ajouter que le Négociant étranger qui ne jouit point du privilège accordé aux anglois, n'achète point ordinairement les rixdalers sur la place ; mais a soin d'en faire venir de Hollande pour le paiement des droits de douane.*

L'Anonyme vient ensuite à une conclusion, en disant : *on verra que la perte occasionnée par le paiement de la moitié en rixdalers, ne s'élève qu'à un pour cent de la valeur des marchandises.*

On a vu ci-dessus le traitement des Russes. Celui des Anglois est de payer la rixdale 125 copecks pour la moitié de droits. Celui des François est de la payer de 142 à 145 ; ce qui fait entre ces derniers une différence d'environ seize & demi pour cent sur cet article.

A la vérité, pour supporter plus facilement ce désavantage, l'Anonyme indique aux Négocians les moyens d'avoir les rixdalers à bon marché : je ne puis, en mon particulier, que lui en savoir gré ; mais je n'aurai pas moins exposé des détails vrais.

D'après cela, que *les marchandises avariées & vendues à l'encan, ne paient que 5 pour 100* ; que la bouteille de vin de Champagne, au lieu d'un rouble *ne paie que 60 copecks* ; que les vins de France *ne paient que 15 roubles par barrique*, au lieu de 16 ; que l'Espagne & le Portugal soient encore plus favorablement traités que je ne le croyois, en ne payant que 4 roubles 50 copecks, au lieu de 6 roubles par barrique de vin, ces différences ne peuvent être regardées comme un véhicule à l'encouragement. La suppression des Fermiers des boissons est même encore plus préjudiciable, parce que ces derniers se chargeoient des entrées des eaux-de-vie. Que la commission, qui comprend les frais extraordinaires, *soit de 3 pour 100* au lieu de 6, il ne faut pas moins payer le courtage d'achat, le courtage d'affretement, le courtage de traites, &c. &c. &c., qui, sans être commission, ne sont pas moins des sommes qu'il faut allouer aux Commissionnaires.

Je ne m'arrêterai point à la partie politique des réponses de l'Anonyme, *sur les vues du Gouvernement Russe, sur la baisse du change, &c.* Les intérêts des Souverains tiennent à un ensemble que les particuliers n'osent appercevoir. Je finis donc en persistant à engager les Armateurs François à prendre toutes les précautions que la prudence exige pour entreprendre le Commerce de la mer Baltique : ils ne pourront sans doute que réussir par l'encouragement que Sa Majesté vient d'accorder à ceux de ses sujets qui s'y livreront.

Je suis, &c. HERMAN DE NEUFORGES.

GÉOGRAPHIE.

Carte physique & historique de la France, en 22 feuilles, y compris la *Carte générale* ; par M. l'Abbé *Grenet*, Professeur en l'Université de Paris au Collège de Lisieux. 3e & dernière livraison. 7 feuilles. Prix de chaque feuille séparément 15 f.

Cette 3e livraison contient, 1°. le Dauphiné ; 2°. la Guienne, partie septentrionale ; 3°. *idem*, partie méridionale, avec le Béarn & la Basse-Navarre ; 4°. le Languedoc, partie septentrionale, avec le Quercy & le Rouergue ; 5°. *idem*, partie méridionale, avec le Roussillon & le Comté de Foix. On trouvera sur cette feuille une échelle de dixmes pour prendre exactement les petites distances. 6°. La Provence ; 7°. la Carte générale.

Le tout, *in-4°* relié en veau, 19 liv. 10 f. ; en parchemin, 18 liv. ; relié avec les 44 Cartes qui composoient ci-devant l'Atlas portatif de M. l'Abbé Grenet, 46 liv. en veau, 44 liv. 10 f. en parchemin ; 52 liv. *in-fol.* relié en veau, se vend à Paris, chez l'Auteur, au Collège de Lisieux, rue S. Jean-de-Beauvais.

On trouve chez le même un *Abrégé de Géographie ancienne & Moderne*, 1 vol. *in-12* rel. en veau 3 liv., & 2 liv. 8 f. en parchemin.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie Royale de France s'est fait le 16 de ce mois : les numéros sortis sont, 67, 52, 78, 88 & 40. Le prochain tirage se fera le 1er Août.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Non-seulement on a triplé les fonds, comme nous l'avons déjà annoncé, pour les travaux de Cherbourg, on a encore destiné 6 millions au rétablissement du port de Dunkerque, qui doit être disposé de manière à recevoir des frégates de 36 à 40 canons. Ces 6 millions seront, dit-on, fournis au fur & à mesure, à raison de 100,000 l. par mois.

Les trois vaisseaux de Chine arrivés à l'Orient, avoient été obligés d'en fréter un quatrième à l'Isle de France, pour diminuer leurs cargaisons : celui-là est attendu à chaque instant. Ce qui est sans exemple, c'est que ces trois vaisseaux sont arrivés à l'Orient à une heure d'intervalle les uns des autres, quoiqu'ils n'eussent pas appareillé le même jour de l'Isle de France, & que l'un d'eux ait touché à Sainte-Hélène. Leur départ de Canton fut retardé de plus d'un mois, à cause d'une dispute sérieuse élevée vers la fin de Novembre dernier, entre le Gouvernement Chinois & l'Equipage d'un vaisseau Anglois, commandé par le Capitaine *Smith*. Le Canonnier de ce vaisseau ayant tiré son canon sur le soir, ne vit pas une petite *Jonque* chinoise qui étoit auprès de son bâtiment ; & la bourre de son canon tua un homme, & en blessa un autre de cette petite embarcation. Comme, selon les loix

de la Chine, tout meurtrier doit être arrêté pour subir, s'il est coupable, la peine de mort, ou pour être absous, s'il est reconnu innocent, le Vice-Roi de Canton demanda le Canonnier. Le Capitaine ayant refusé de le livrer, fut arrêté lui-même dans une entrevue qu'il eut avec des Mandarins, & on mit un embargo sur tous les bâtimens Européens, auxquels on retrancha les vivres. On rassembla 40 mille hommes, & on prépara des matières combustibles pour brûler les vaisseaux Européens. Il fallut enfin se résoudre à livrer le malheureux Canonnier, qui a été pendu, & l'embargo a été levé sur le champ. Cet événement prête à beaucoup de réflexions; relativement au commerce de la Chine; & dans une feuille suivante nous en exposerons quelques-unes.

BIENS A LOUER.

Salines: Terres & Forges à amodier. 1°. Les Salines de Saulnot, & leurs affouages, pour onze années, à commencer au 1[er] Janvier 1787; 2°. les Terres de Granges & dépendances, celles de Blamont & Clémont, pour le même temps, à commencer à pareil jour; 3°. les Forges & Fourneaux d'Audincourt, avec 8 mille cordes de bois par an d'affouage; celle de Chagey, avec 4 mille cordes de bois par an d'affouage, à commencer au 1[er] Janvier 1787, pour 9 années. Tous ces objets appartiennent à S. A. S. Mgr. le Duc régnant *de Wirtemberg*, Prince de Montbéliard. Les enchères seront reçues à Besançon, les 29 & 30 Août 1785, en l'étude de M. *Laude*, Not. rue des Granges, à vue & en conformité des conditions du bail général, qui sera communiqué aux enchérisseurs, lesquels pourront, d'ici à ce tems-là, faire des soumissions, par écrit, entre les mains dudit Notaire.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 13 Juillet.		Du 16.	
A la Halle.	liv. f.	liv. f.	liv. f.	liv. f.
Froment, de....	20	à 25	20	à 23
Orge, de..........	16	à 17	16	à 17
Seigle, de.........	15	à 16	15	à 16
Avoine, de......	26	à 30	26	à 32
Farine blanche,	38	à 44	38	à 44
Bis-blanc & bis,	30	à 36	30	à 36
	le sac de Farine pesant 325 livres.			
A la Grève.				
Froment, de....	23	à 25	22	à 25
Orge, de..........	16	à 17	16	à 17
Seigle, de.........	15	à 16	15	à 16
Avoine, de......	26	à 30	26	à 32

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Juillet 1785.	Du 15.	Du 16.
Actions des Indes de 2500 l.	2190. 87½.........	2185.82½.85......
Portion de 1600 liv............	1395..................	....
Portion de 312 liv. 10 f........	....	....
Portion de 100 liv..............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	435..................	435..................
Rescriptions......................	....	....
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	755...................	755.56..............
Viager de 1782....................	17 p. % bénéfice...	17 p. % bén.........
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	....	737.36½.36.37...
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	497½.97..............	497½.................
Quittance de finance...........	3.1¼.1½ perte.....	3.1¼.1½.1¼.2½ p..
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..............	4½.4⅝ p. % bén.....	4¾.4½.4⅝ p. % bén.
Actions des Indes, nouv....	1090.87.90.......	1090.88.85........
Actions de la Caisse d'Esc....	7650..................	7770..................
Actions des Eaux................	3800.830.850....	3900.800.850....

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 15.	Du 16.
Amsterd.	53⅞...............	53⅞...............
Hamb......	190½...............	190½...............
Londres..	28 11/16............	28 11/16............
Cadix......	14 l. 11 f. 6..	14 l. 11 f. 6..
Madrid....	14 l. 15 f......	14 l. 15 f......
Gênes.....	95½...............	95½...............
Livourne	99¾...............	99¾...............
Lyon.. *Août*	⅝ p. % perte....	⅝ p. % perte....

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Jeudi 21 Juillet 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

ANECDOTES *historiques, littéraires & critiques sur la Médecine, la Chirurgie & la Pharmacie.* (Il en est des Livres comme du feu dans nos foyers : on va prendre ce feu chez son voisin; on l'allume chez soi; on le communique à d'autres, & il appartient à tous. VOLT.). A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez *le Boucher*, Libraire, quai de Gèvres, 1785. 2 vol. *in*-12. Prix 3 liv. 12 s. broch.

Dans un court Avertissement on apprend que l'Auteur de cet ouvrage ne se nomme pas, parce qu'il n'y attache aucune prétention. On y observe encore que bien qu'il y ait plusieurs articles qui lui appartiennent, tels que *Cautere*, *le Cat*, *Levret*, *la Martiniere*, *Dumoulin*, *Houstet*, & d'autres qu'il a augmentés, son ouvrage n'est en grande partie qu'une compilation de faits & d'anecdotes; qu'il a plus cherché à amuser qu'à instruire.

Il s'y trouve en effet des choses curieuses, piquantes & *même très-piquantes ;* des choses capables d'égayer le lecteur. Citons quelques traits.

Dans une maladie qu'eut l'Abbé *de Voisenon*, son Médecin lui ordonna expressément de boire, dans l'espace d'une heure, une pinte de tisane. Le Docteur étant revenu le lendemain, demande à l'Abbé quel effet avoit produit la tisane. Aucun, répondit-il. — Avez-vous tout pris ? — Je n'ai pu en prendre que la moitié. Comme le Médecin paroissoit fort mécontent & prêt à se fâcher, l'Abbé lui dit d'une voix douce & languissante: *Eh! mon ami, comment voulez-vous que j'avale une pinte en une heure? je ne tiens que chopine.* Ceux qui ont connu l'Abbé de Voisenon savent qu'il étoit de très-petite stature.

Qui croiroit qu'il y a eu un siècle, & même plusieurs, dans lesquels on louoit, comme une perfection chez les femmes, d'avoir les deux sourcils joints ensemble ? C'est cependant un fait réel, attesté par *Anacréon*, qui vante cet agrément dans sa maîtresse ; par *Théocrite*, *Pétrone*, & par beaucoup d'autres Anciens. *Ovide* assure que de son temps les dames Romaines se peignoient l'entre-deux des sourcils, pour qu'ils parussent n'en faire qu'un. Cette mode étoit aussi en usage chez les Hébreux. J'ai fait, ajoute l'Auteur, à l'égard des sourcils, une remarque qui peut-être a été faite par bien d'autres; c'est que personne ne sait froncer le sourcil comme une jolie femme, lorsqu'elle voit quelqu'un qui vient à une heure incommode, ou qui lui déplaît : j'en appelle à l'expérience des Dames.

Un particulier que des affaires importantes appelloient à Versailles, prit une voiture de la Cour, & se trouva à côté d'un Chanoine dont l'embonpoint étoit énorme, & qui l'enveloppoit, pour ainsi dire, dans sa vaste rotondité. Ne sachant comment se délivrer de cet incommode voisin, le particulier, homme d'esprit, s'avisa d'amener la conversation sur le motif qui conduisoit les deux voyageurs. — Pour moi, dit le gros Chanoine, en prenant de plus en plus ses aises, au risque d'étouffer son malheureux compagnon, je vais passer une quinzaine de jours chez un Prieur de mes amis, où je compte m'amuser délicieusement..... Hélas! reprit le particulier en poussant un profond soupir, on m'a conseillé les bains de mer pour achever de me guérir des attaques de rage qui me prennent encore quelquefois, malgré tout ce qu'ont pu faire tous les plus habiles Médecins de Paris. Dès que je serai à Versailles, je louerai une voiture pour gagner le premier port de Normandie. — O Ciel ! vous êtes enragé, s'écria le Chanoine! Cocher, arrête, arrête, que je descende. On eut beau dire ; il voulut absolument descendre, & fit le reste de la route à pied, laissant son compagnon de voyage fort à l'aise dans la voiture, & se félicitant beaucoup de sa ruse.

Un pauvre Paysan, de sept enfans qu'il avoit eus, ne put parvenir à élever qu'une fille, de la figure la plus hideuse. Un meneur d'ours passant par un village où elle demeuroit, la vit & la demanda en mariage. Le paysan, honnête homme, lui dit : vous n'avez donc pas remarqué que ma fille est assez mal tournée, & vous ne savez pas que je n'ai rien à lui donner en la mariant. Elle est bossue par devant & par derrière. — Voilà justement ce que je demande. — Sa peau ressemble à du chagrin. — J'en suis bien aise. — On

ne lui voit point de nez. — Fort bien. — Elle n'a guère que trois pieds de haut. — Encore mieux. — Elle a les jambes en faucille, & les talons en devant. — Cela est bienheureux. — Elle est presque muette, & tout-à-fait sourde. — Est-il possible ? vous me ravissez. — Je ne vous comprends pas, interrompit le paysan ; que voulez-vous donc faire d'une femme si difforme ? — Ce que j'en veux faire ? Je roule continuellement le pays, & gagne ma vie à faire voir des monstres ; si j'épouse ta fille, ma fortune est faite.

Il y avoit aux Invalides un soldat qui avoit deux jambes de bois, & qui étoit le plus fort joueur de boule, excepté un autre de ses camarades, sans bras, qui ne lui cédoit pas. Rien n'étoit plus amusant que de les voir jouer ensemble. Le soldat sans bras lançoit très-adroitement la boule avec son pied, & l'autre, se tenant sur ses deux jambes de bois, appuyé d'une main sur une canne, jettoit de l'autre la boule à-peu-près comme un enfant de chœur encense.

Discours sur le préjugé des peines infamantes, couronné à l'Académie de Metz : Lettre sur la réparation qui seroit due aux accusés jugés innocens ; Dissertation sur le ministère public ; Reflexions sur la réforme de la justice criminelle ; par M. Lacretelle, *Avocat au Parlement.* A Paris, chez *Cuchet*, Libraire, rue & hôtel Serpente. 1784. vol. *in*-8° de 371 pages. Prix, 3 liv. 12 s. broché.

La question que la Société Royale des Sciences & des Arts de Metz avoit proposée pour le Prix qu'elle distribua en 1784, étoit énoncée en ces termes : *Quelle est l'origine de l'opinion qui étend sur tous les individus d'une même famille, une partie de la honte attachée aux peines infamantes que subit un coupable ? Cette opinion est-elle plus nuisible qu'utile ? Et dans le cas où l'on se décideroit pour l'affirmative, quels seroient les moyens de remédier aux inconvéniens qui en résultent ?*

M. Lacretelle, dans son premier Discours, recherche l'origine de ce préjugé. Il la trouve dans les mœurs des Germains & dans les Loix des Francs. Il avoue cependant qu'il dut avoir peu d'empire dans les temps de la plus grande oppression féodale : mais il croit que ce fut à l'époque du règne brillant & malheureux de *François Ier*, que ce préjugé trouva dans la Nation tout ce qui pouvoit le fortifier & le répandre : d'un côté, l'envie de se rapprocher des mœurs de la Noblesse, & l'enthousiasme de l'honneur ; de l'autre, l'injustice des loix & la barbarie des supplices qui furent encore augmentés par la fermentation des troubles religieux qui commença sous ce règne : en un mot, les causes qui ont dû faire naitre ce préjugé, & qui l'entretiennent, sont les excès des passions, les vices de la société.

Dans le second Discours, l'Auteur expose avec énergie les maux que ce préjugé fait aux familles & à l'État : ces maux, dit-il, sont tels qu'ils ne peuvent être réparés par rien, & qu'on ne peut les éviter que par la destruction du préjugé même.

M. Lacretelle propose, dans son troisième Discours, différens moyens pour détruire le préjugé qui fait l'objet de tout l'ouvrage.

On vient de publier le second volume de *Ricciardetto di Nicolo Carteromaco*, faisant partie de la *Bibliothèque des meilleurs Poëtes Italiens*, en 36 vol. *in*-8°, dont la souscription est toujours ouverte chez *Couret de Villeneuve*, Impr. du Roi à Orléans, & Editeur de cette Collection ; & à Paris, chez *Nyon* aîné, Libr. rue du Jardinet ; & chez *Cuchet*, Libr. rue & hôtel Serpente, ainsi que chez les principaux Libr. du royaume & de l'étranger.

BOTANIQUE.

Herbier de la France, par M. Bulliard. L'édition de cet Ouvrage se trouvant entièrement épuisée, on va réimprimer tous les premiers Nos., & tirer à plus grand nombre les Nos suivans, qui paroîtront tous les mois ou environ, comme ci-devant. On prévient à cet effet les personnes qui, par différens motifs, ont tardé jusqu'ici à se procurer cette collection en totalité ou en partie, de ne pas attendre jusqu'au premier Février 1786 pour se faire enregistrer, parce qu'à cette époque le nombre des exemplaires sera fixé à celui des personnes enregistrées ; & ceux qui se présenteront plus tard, ne pourront être admis à l'enregistrement, à moins qu'ils ne consentent à payer 3 liv. 10 s. chaque N°., au lieu de 3 liv., & en égale proportion les divisions de l'Herbier, telles que l'Histoire des plantes vénéneuses (1), celle des plantes médicinales, celle des champignons, des plantes grasses, des plantes alimentaires, des plantes propres aux meilleurs fourrages, &c.

On ne recevra point d'argent d'avance des personnes qui habitent Paris ; il suffira qu'elles se fassent enregistrer chez l'Auteur (M. Bulliard), rue des Postes, au coin de celle du Cheval-verd, ou chez *Didot* jeune, Imprimeur-Libraire ; *Barrois* jeune, Libraire, quai des Augustins ; & *Belin*, Libraire, rue S. Jacques.

Comme on affranchit les envois aux personnes qui habitent la Province, elles voudront bien joindre à la lettre affranchie, qui contiendra l'objet de leur demande & leur adresse, la somme de 36 liv., laquelle somme restera en avance jusqu'à ce que l'Auteur en tienne compte par un dernier envoi.

Pour rendre plus commode à MM. les Etudians en Médecine l'acquisition de cet Ouvrage, qui leur est nécessaire, par la facilité qu'il leur donne

(1) L'histoire des plantes vénéneuses est terminée : elle a pour objet de prevenir les accidens que causent certains végétaux nuisibles, & d'y apporter les remèdes les plus prompts & les plus certains. Cet ouvrage utile se vend séparément 94 liv. ainsi qu'un Dictionnaire élémentaire de Botanique qui se vend 15 liv. & au moyen duquel chacun peut se livrer à l'étude de la Botanique & en faire son amusement.

de connoître les plantes méthodiquement, & d'en distinguer les propriétés certaines d'avec celles qui sont équivoques, d'après l'expérience & le rapport des Observateurs les plus dignes de foi, on leur délivrera chaque mois deux ou trois cahiers, jusqu'à ce qu'ils se trouvent au courant des livraisons. Ils ne seront tenus à payer l'augmentation qu'autant qu'ils ne se seroient pas fait enregistrer avant le 1er Février 1786.

ARTS.

GRAVURE.

Portrait de Nicolas-Christierne de Thy, Comte de Milly, Mestre-de-Camp de Dragons, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celles de Madrid, d'Erfurt, de Lyon, de Dijon, &c.; gravé, d'après *Notté*, par M. *Thomas*. A Paris, chez l'Auteur, rue des Boulangers, quartier S. Victor, vis-à-vis les Dames Angloises. Prix 24 f. Ce portrait ressemblant offre de plus les attributs des Sciences que cultivoit M. le Comte de Milly, telles que la Chimie. On trouve aussi à la même adresse le portrait du Comte *de S. Germain*, célèbre Alchimiste. Prix 6 liv.

MUSIQUE.

Journal de Violon, dédié aux Amateurs; composé d'airs d'Opéra sérieux & comiques, airs de Ballets, Ariettes italiennes, Rondeaux, Vaudevilles & Chansons, arrangés par les meilleurs Maîtres pour deux Violons ou deux Violoncelles. Nos 6 & 7. Prix de l'abonnement, pour douze cahiers, dont il en paroît un tous les mois, 15 liv. pour Paris, & 18 liv. pour la province, francs de port. A Paris, chez M. *Bornet* l'aîné, Marchand de Musique, rue des Prouvaires, près S. Eustache.

ACADÉMIE.

L'Académie des Belles-Lettres de Montauban distribuera, le 3 Mai 1786, deux Prix d'Agriculture. Le premier est destiné à une Dissertation sur cette question : *La Lune influe-t-elle sur les Végétaux?* Le second, à une *Traduction en Vers François* du premier livre du Poëme des Jardins, du *P. Rapin*, depuis le premier vers, jusqu'au vers 190 inclusivement. Les ouvrages, pour ces deux prix, doivent être envoyés dans le cours de Février prochain, francs de port, en deux copies, à M. *Lade*, Trésorier de France, à Montauban. Elle propose aussi, pour le sujet du Prix d'éloquence, qu'elle distribuera le 25 Août 1786, *l'éloge de M. le Marquis de Pompignan*. Le Prix consiste en une somme de 450 liv. Les ouvrages, pour le Prix d'éloquence, seront adressés en trois copies, francs de port, dans le cours de Mai prochain, à M. l'Abbé *Teulieres*, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

AVIS DIVERS.

Il y a déjà quelque temps qu'il a paru un Ouvrage intitulé : *Essai sur le traitement des dartres*; par M. *Bertrand de la Gresie*, Docteur en Médecine & en Chirurgie de la Faculté de Montpellier, Chirurgien-major en survivance au Régiment de Dragons de S. A. S. Mgr. le Duc *de Bourbon*, Correspondant de plusieurs Académies.

On trouve dans cet Ouvrage nombre d'observations qui prouvent la supériorité de *la douce amère* & de son extrait, sur tous les remèdes qu'on a mis en usage jusqu'ici pour la guérison des dartres; & outre les cures opérées par ce remède avant l'impression de cet Ouvrage, l'Auteur ne cesse d'en obtenir tous les jours de nouvelles dans le Duché de Châteauvilain en Champagne.

Une Demoiselle, entre autres, portoit depuis cinq ans une dartre milliaire, qui s'étendoit sur une grande partie de son corps, & qui, après avoir résisté à tous les remèdes qu'on avoit employés, vient de céder à l'usage de l'Extrait de douce amère, continué pendant trois mois. On peut se convaincre de la vérité de cette cure en écrivant à M. *Guillard*, Maître des Forges de S. A. S. Mgr. le Duc *de Penthièvre*, en Champagne, qui est le père de la Demoiselle.

Comme MM. les Apothicaires ne suivent pas la méthode de l'Auteur pour la préparation de son Extrait, qui est cependant publiée dans son Ouvrage, il peut y avoir des malades frustrés dans leur attente par l'inexactitude de cette préparation; ce qui a décidé l'Auteur de l'Ouvrage à faire préparer sous ses yeux, à Châteauvilain en Champagne, une certaine quantité de cet Extrait, qu'il enverra aux personnes qui voudront s'en servir, & donnera en même tems la manière de le prendre, d'après les Mémoires à consulter qu'on lui enverra. L'adresse est à M. DE LA GRESIE, Médecin du Duché de Châteauvilain, à Châteauvilain en Champagne. Son Ouvrage se trouve à Paris, chez *Didot* le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins; & Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers.

POÉSIE.

Vers à M. le Marquis de la Fayette.

Il n'est point mon Héros, ce farouche Guerrier,
Qui, respirant le meurtre & le ravage,
De larmes & de sang arrose un vain laurier,
Dont se flétrit bientôt le sinistre feuillage.

Il n'est point mon Héros, ce Tyran détesté,
Qui, d'une grandeur fausse éblouissant la terre,
Des Dieux n'a dans les mains que le fatal tonnerre,
Et non ce vase heureux qu'épanche leur bonté.

Ce Grand qui sait être homme & vaincre les prestiges
Dont s'armoit contre lui l'orgueil de son berceau,
Qui, s'éclairant d'un jour nouveau
Par le plus rare des prodiges,
D'innombrables devoirs s'impose le fardeau,
Les remplit tous, assied sa gloire
Sur des fondemens éternels,
Et dans le Temple de Mémoire,
Sans être moins modeste a déjà des Autels;
Du vrai Héros, voilà l'image :
Elle n'est point le jeu d'un crayon imposteur;
De la fidélité j'ai du moins l'avantage :

Oui, c'eſt du Héros de mon cœur
Une reſſemblance parfaite ;
Le ſentiment, au nom de la Fayette,
Avouera que le Peintre eſt loin d'être flatteur.

Par M. D'ARNAUD.

MÊLANGES.

Extrait d'une Lettre particulière écrite de Londres, en date du 22 Juin.

Vous vous plaignez à tort de l'empreſſement de vos Muſiciens, Peintres, Acteurs, Danſeurs, &c. à paſſer dans notre Capitale ; vous ne conſidérez pas que les talens de la plupart n'ont qu'un tems, dont ils ne ſont pas même encore bien aſſurés, puiſque le plus léger accident peut les en priver ſubitement. Ils doivent donc chercher à profiter de l'enthouſiaſme qu'ils excitent, pour acquérir une exiſtence agréable & permanente ; & vous conviendrez que cela leur ſeroit difficile en reſtant à Paris. Vous avez un ſi grand nombre d'Artiſtes du premier mérite, qu'ils ne ſauroient produire chez eux une ſenſation auſſi forte qu'à Londres, & conſéquemment être auſſi bien récompenſés : jugez-en par deux exemples récens.

Notre madame *Siddon* gagne au Théâtre de Drury-Lane 25 guinées par ſemaine, ſans compter deux bénéfices qui, avec les préſens, montent au moins à 500 liv. ſterl. Son dernier voyage à Mancheſter ; Liverpool, Edimbourg & Belfaſt, lui a valu plus de 3200 liv. ſterling, les préſens à part ; & tout cela eſt le produit d'une année. Madame *Mara* eſt au moins auſſi-bien traitée ; le Panthéon lui vaut 600 guinées, l'ancienne Muſique autant ; les Concerts du Lord *Exeter* & *Wetkins*, 200 liv. ſterl. : ſon premier bénéfice au Panthéon a été à 800 liv. ſterl., & le ſecond à 100 ; ce qui forme enſemble plus de 3000 guinées en un an, ſans compter les préſens particuliers.

ERRATA.

Dans la dernière Feuille, page 342, article Commerce, avant-dernier *alinea* de la 1re colonne, commençant par ces mots : *Le 23 Septembre*, il y a eu une omiſſion eſſentielle à rétablir. Il faut lire ainſi :

Le 23 Septembre même année, ſurvint l'Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, qui accorde des primes aux Armateurs ; alors je jettai ſur le papier quelques réflexions, qui ne furent inſérées dans votre Journal que le 22 Février ſuivant : c'eſt donc dès ce moment que l'Auteur des réponſes auroit pu me dénoncer au public. Voyons les griefs.

Et reprendre la ſuite.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *L*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JUILLET 1785.	*Du* 18.	*Du* 19.
Actions des Indes de 2500 l.	2182$\frac{1}{2}$.85..........	2185.87$\frac{1}{2}$.87.....
Portion de 1600 liv.............	....	1395....................
Portion de 312 liv. 10 ſ........	....	....
Portion de 100 liv...............	89........................	89........................
Emprunt d'Octob. de 500 l.	435......................	435......................
Reſcriptions........................	....	....
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	755......................	755.756................
Viager de 1782....................	17 p. % bénéf.......	17 p. % bén...........
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	737.36.................	737......................
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	497......................	497.97$\frac{1}{2}$................
Quittance de finance..........	1$\frac{1}{2}$.1$\frac{1}{2}$.2$\frac{1}{2}$.2 perte.	1$\frac{1}{4}$.1$\frac{1}{2}$.2$\frac{1}{2}$.3 perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784.............	4$\frac{1}{2}$.4$\frac{3}{4}$.4$\frac{1}{2}$ p. % bén.	4$\frac{3}{4}$.4$\frac{3}{4}$.4$\frac{1}{2}$ p. % bén.
Actions des Indes, nouv..	1080.78.............	1080.1078.........
Actions de la Caiſſe d'Eſc.	7700...................	....
Actions des Eaux...............	3895.87$\frac{1}{2}$.95.80.	3850.880.865....

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 18.	*Du* 19.
Amſterd.	53$\frac{1}{2}$ à $\frac{7}{8}$.........	53$\frac{3}{4}$...............
Hamb.....	190$\frac{1}{4}$...............	190$\frac{1}{2}$...............
Londres..	28$\frac{11}{16}$ à $\frac{3}{4}$.........	28$\frac{13}{16}$...............
Cadix.....	14 l. 11 ſ. 6.	14 l. 11 ſ.....
Madrid....	14 l. 15 ſ.....	14 l. 15 ſ.....
Gênes.....	95$\frac{3}{4}$...............	95$\frac{1}{2}$...............
Livourne	99$\frac{3}{4}$...............	99$\frac{3}{4}$...............
Lyon.. Août	$\frac{3}{8}$ p. % perte.....	$\frac{3}{8}$ p. % perte....

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 ſ. franc de port.

SUPPLÉMENT

SUPPLÉMENT à la Feuille du Jeudi 21 Juillet 1785.

ÉCONOMIE RURALE.

TOUT ce qui concerne l'Economie rurale est aujourd'hui d'un intérêt si général, que nous croyons nous rendre aux vœux de tous nos Lecteurs en leur faisant connoître ce qui peut y être relatif. C'est ce qui nous engage à donner un Supplément pour publier divers morceaux sur les bêtes à laine, objet des plus importans pour l'Etat : ils nous ont été adressés par M. *de Lormoy*.

Lettre sur les bêtes à laine.

Vous avez sans doute été aussi surpris que je l'ai été moi-même d'une assertion insérée dans le Mémoire de M. *d'Aubenton*, lu à la rentrée de l'Académie Royale des Sciences, le 21 Avril 1784.

« Les bêtes à laine étrangères ne sont pas nécessaires pour multiplier en France les laines superfines & les laines longues ; des beliers choisis dans le Roussillon & dans la Flandre en produiront bientôt si nous prenons de l'émulation, comme les Anglois, pour faire valoir nos troupeaux, & si le Gouvernement la favorise ».

Ce peu de mots contient plusieurs erreurs dont les suites pourroient être dangereuses, si on ne se hâtoit de détromper les cultivateurs ; & il est même inconcevable que M. d'Aubenton ait pu se permettre de hasarder de telles assertions, après avoir tenu un langage tout opposé dans un autre de ses ouvrages, (Education pour les Bergers) où il dit : « on ne pourra de long-temps acquérir la perfection des espèces de bêtes à laine, à moins que de s'en procurer des races des pays étrangers ; que cela deviendroit coûteux à la vérité, mais qu'on regagneroit bien cette dépense par les avantages que l'on en retireroit ».

Il est difficile de comprendre quel motif a pu opérer un changement si subit dans les principes de M. d'Aubenton, sur-tout après que les expériences faites sur les laines des brebis d'Espagne ont eu, de son aveu même, le succès le plus complet & le mieux soutenu. Je me crois donc fondé à persister dans le premier sentiment de M. d'Aubenton, sur l'utilité & même la nécessité de l'introduction en France des bêtes à laine des Pays étrangers. Tout ce que j'ai vu chez moi & dans les différens voyages que j'ai faits me confirme cette vérité, que trente années d'expérience m'autorisent & me mettent en état de soutenir & de défendre.

Les Anglois, dont cet Académicien nous cite l'exemple, ont si bien reconnu la nécessité d'introduire chez eux des bêtes à laine des Pays étrangers, pour changer & améliorer les productions de leur pays, qu'ils ont commencé par se procurer trois mille bêtes à laine d'Espagne, avec lesquelles ils formèrent des établissemens. Il fut même défendu pendant sept ans, par un bill du Parlement, d'envoyer aucune de leurs productions à la boucherie. S'ils avoient su ce qu'ils ont éprouvé depuis, ils auroient permis d'y envoyer les mâles & n'en auroient gardé les productions qu'au bout de sept ans ; mais ils réparèrent bientôt cette faute. Il est démontré qu'en ne gardant les mâles qu'après plusieurs générations, on parvient à remonter les races ; au lieu qu'en s'en servant dès la première année, on les fait retomber dans la médiocrité ; ainsi lorsqu'un belier de pure race aura couvert 15 à 20 brebis du pays, il faudra couper tous les mâles qui en viendront, garder seulement les femelles & les faire couvrir par un belier de pure race : en suivant ce procédé exactement, on est sûr de bien faire.

Les Anglois ne s'en tinrent pas là : ils firent venir d'Afrique, d'Asie & de tout les Pays des bêtes à laine de la plus belle espèce ; c'est par des dépenses, par des expériences réitérées, & par une suite de soins qu'ils ne cessent d'avoir encore aujourd'hui, qu'ils se sont formé ces races si utiles à leur commerce.

Les Anglois ont pensé, & se sont convaincus par une suite d'expériences, qu'ils ne pouvoient avoir rien de trop beau & de trop bon pour exécuter leurs projets : aussi n'ont-ils rien négligé pour y parvenir, sachant que des établissemens bien fondés & bien dirigés valoient mieux que tous les écrits du monde. En effet, pourquoi les bêtes à laine d'Espagne & de Maroc ne dégénèrent-elles point chez eux? C'est parce qu'on a soin qu'elles ne se mésallient jamais. A plus forte raison devons-nous chercher à nous procurer ces belles races & à les conserver pures dès que nous en aurons. Comment donc peut-on prétendre qu'avec des espèces très-médiocres en comparaison de celles que je viens de citer, on pourroit avoir des productions parfaites ? Il faut convenir que les Espagnols, ainsi que les Anglois, seroient bien ridicules de défendre la sortie de leurs bêtes à laine, si dès la première année, avec des bêtes communes, on pouvoit les égaler.

Les Anglois calculent, n'en doutez pas, & ils approfondissent tout : ils ont de vraies raisons pour défendre, sous peine de la vie, la sortie de leurs bêtes à laine ; & ces raisons sont fondées sur l'expérience des avantages qu'ils ont trouvés dans l'éducation des bêtes à laine, qu'ils ont su se procurer des Pays étrangers. Les précautions qu'ils prennent pour nous priver de ces avantages, sont la meilleure preuve de leur façon de penser à cet égard ; & s'il m'est permis d'y ajouter le résultat de mon expérience personnelle, je dirai affirmativement que par tout ce que j'ai fait chez moi, je me suis convaincu qu'il n'est pas possible d'obtenir

des productions parfaites avec des sujets médiocres.

J'ai vu, à la vérité, arriver des jeux de la nature : mais on ne peut pas les citer comme chose ordinaire & constante; j'ai vu des brebis du pays, couvertes par un belier de pure race, donner des productions très-belles; mais j'ai vu aussi que de ces productions mâles dont on s'étoit servi pour faire couvrir des brebis du pays, la plupart des leurs retomber dans la médiocrité; & c'est ce qu'on verra toujours arriver quand on se servira de ces productions mâles à la première génération.

En bêtes à laine comme en chevaux & en gros bestiaux, j'ai fait toutes les expériences possibles depuis plus de trente années, & constamment j'ai observé qu'en suivant la nature elle opère admirablement dans toutes ses productions, toutes les fois qu'on n'en dérange point l'ordre.

Quant aux sept races que M. d'Aubenton dit avoir mêlées dans sa bergerie & qu'il a laissées à l'air toute l'année jour & nuit, j'avois fait la même chose lorsque je revins d'Angleterre en 1760, d'où j'avois fait passer une assez grande quantité de bêtes à laine. Je les mis en liberté dans la pâture, ainsi que cela se pratiquoit alors en Angleterre: pendant trois ans je ne perdis pas une seule bête; mais la quatrième année, l'hiver ayant été pluvieux, je perdis les trois quarts de mon troupeau, qui étoit composé d'environ trois cens bêtes. Alors je fis un angard à ma méthode & je n'en perdis plus: j'eus l'occasion de me procurer des bêtes à laine de Maroc. M. le Comte *de Breugnon* qui alloit signer la paix entre le Roi de France & le Roi de Maroc, me fit l'honneur de passer chez moi, & permit à mon neveu qui étoit du voyage, d'embarquer des bêtes à laine: elles arrivèrent à bon port; j'en donnai à M. le Duc *de Choiseul*, à M. le Duc *de Praslin* & à M. *de Buffon*; il ne m'en resta que peu; mais assez pour connoître que c'est une précieuse espèce. J'ai fait avec ces bêtes à laine des expériences bien utiles & qui ont réussi parfaitement.

Mon frère se chargea d'un troupeau d'environ cent soixante bêtes à laine d'Angleterre; il lui étoit prescrit de les laisser coucher dehors; il suivit exactement cette méthode dès le même hiver: tout le troupeau mourut sans qu'il en réchappât une seule. M. de Buffon perdit aussi tous les siens une année après dans sa terre en Bourgogne. Les Anglois en perdent souvent des quantités prodigieuses: mais ils ont de quoi réparer ces pertes promptement; & nous n'avons pas cette ressource.

Les plus belles races viennent des pays chauds: personne ne peut contester cette vérité. En Russie, comme en Danemarck & en Suède, la laine est médiocre, dure & sèche. Il est donc nécessaire de procurer aux bêtes à laine qui viennent des pays chauds une température, autant qu'il est possible, approchant de celle des pays d'où elles sortent, par des procédés qui n'empêcheroient point le suint de monter depuis la naissance de la laine jusqu'au bout; ce que les neiges, les frimats & les pluies continuelles empêchent, & rendent la laine dure & sèche; aussi est-ce le grand défaut des laines d'Angleterre.

Nous avons tous l'expérience que, dans les hivers très-froids ou très-pluvieux, la laine est moins belle: il faut donc étudier la nature & se conformer à ses ordres. L'ours, cet animal si robuste & si sauvage, destiné à supporter toutes les injures du temps & les rigueurs des saisons, ne sort point de sa tanière lorsque le froid est à trente-deux degrés. A plus forte raison faut-il ménager un abri aux bêtes à laine dont la constitution est bien plus délicate. Je pense donc qu'il faut leur construire un abri dans une pâture & les laisser en liberté: elles sauront bien le gagner lorsqu'elles en auront besoin & faire ce qui leur conviendra le mieux. Mais les fermiers ordinaires, les petits fermiers qui n'ont souvent ni cour ni enclos, ne peuvent qu'avoir une bergerie fermée hors de la portée du loup. Alors il faut avoir soin d'y laisser des ouvertures en haut pour que l'air y joue continuellement; c'est cette classe de fermiers si précieuse à l'Etat qu'il faut considérer de préférence. Il faut donc ne leur enseigner que ce qu'ils peuvent pratiquer facilement, & sur-tout les préserver, autant que faire se peut, des mortalités qui peuvent occasionner leur ruine: autrement ils ne manqueroient pas de se plaindre qu'on les a induits en erreur.

Je ne puis donc assez répéter que je suis convaincu qu'il n'y a qu'un moyen pour améliorer & perfectionner les laines en France; c'est d'y introduire des troupeaux des pays étrangers. Il est des moyens qui, sans être onéreux au Roi ni à l'Etat, pourroient nous procurer en peu de temps toutes les espèces qui nous sont nécessaires.

Je suis, &c. LORMOY.

Copie de la Lettre de MM. Descemet & Guilbert, Doct. de la Faculté de Médecine de Paris, & de M. Verdier, Médecin du feu Roi de Pologne, en réponse à celle de M. de Lormoy sur les bêtes à laine. 26 Nov. 1784.

Nous avons lu, Monsieur, avec une satisfaction qu'il seroit difficile de vous exprimer, la Lettre que vous nous avez adressée sur les bêtes à laine. Nous nous contenterons de quelques réflexions sur les deux questions que vous desirez agiter & résoudre pour le bien de la Nation.

Nous avons craint comme vous, Monsieur, que le zèle de M. d'Aubenton ne l'ait emporté trop loin; mais ce Savant a tant fait paroître de sagacité & de bonne-foi dans ses observations, qu'on ne peut guère douter qu'il n'ait tiré un grand parti du travail qu'il a fait pour perfectionner l'éducation des bêtes à laine. Mais quelles que soient ses assertions, nous ne croyons pas qu'elles puissent aller contre votre plan, vos travaux & votre doctrine; & même, en supposant ses résultats tels qu'il les donne, & en les réunissant aux vôtres, il s'ensuivroit que l'éducation & la génération de ces animaux bien conduites, pourroient donner des laines encore supérieures à celles des climats qui nous fournissent celles que nos Manufacturiers emploient sous le titre de superfines. D'après cela,

fans mettre en opposition les assertions de M. d'Aubenton avec les vôtres, nous nous bornerons à examiner avec lui & avec vous, si, dans toutes les circonstances, le mélange des races les plus parfaites d'espèces étrangères, & en particulier de celles d'Angleterre, d'Espagne & de Maroc, avec les plus beaux individus de chaque Province de France, est le moyen le plus efficace & le plus prompt d'y perfectionner les espèces de bêtes à laine.

Le premier objet qui se présente pour répondre à cette question, est une vérité dont personne ne peut douter; c'est que les espèces animales sont dans tous les climats en raison de l'usage de l'air, des eaux & des productions de chaque climat; de-là toutes ces propriétés si différentes, dans les espèces animales comme dans les espèces végétales: de manière qu'il n'est peut-être point sur la surface du globe, deux contrées où la même espèce paroisse avec les mêmes propriétés. L'observation ne nous présente peut-être aucune exception sur ce point.

En second lieu, dans le même climat, dans la même contrée, il est des agens qui nuisent, & d'autres qui contribuent au développement des qualités propres à chaque espèce; de façon que par l'observation de ces effets, & par le choix des agens qui les procurent, il est possible en chaque climat d'y perfectionner l'espèce à un degré que toute l'industrie humaine ne pourroit peut-être fixer ni assigner: mais cette marche est longue & sujette à des vicissitudes, & elle a ses bornes en chaque pays.

En troisième lieu, les qualités, bonnes ou mauvaises, acquises par l'éducation spontanée ou méthodique, se perpétuent par la génération avec bien plus de promptitude, & avec plus de ténacité, que par l'éducation. Ce moyen peut, dans quelques générations, élever une espèce à un degré de perfection que l'éducation ne donneroit ni aussi généralement, ni aussi constamment après un demi-siècle; & ces générations, soutenues par des mâles bien choisis, feront un moyen bien plus simple & bien plus sûr pour s'opposer à la dégradation de l'espèce dans un climat qui lui feroit moins propre que tout l'art de l'éducation sur des produits de générations ordinaires. C'est encore un principe dont l'observation démontre la généralité & la constance dans toutes les espèces.

Ceci posé, la question se réduit à savoir si les plus beaux beliers de Flandre, du Roussillon, & de toutes autres Provinces de France, valent les plus beaux d'Espagne, de Maroc, & de quelques autres pays. S'ils leur sont inférieurs, comme personne n'en doute, il est évident que, sous la même éducation, & toutes choses égales d'ailleurs, les beliers étrangers nous donneront aussi-tôt des espèces supérieures à celles de nos beliers; & s'il est vrai que la meilleure éducation puisse faire de la postérité de nos beliers françois une espèce égale à celle des beliers étrangers, elle pourra faire de la postérité de ceux-ci une postérité encore supérieure à leurs pères. Il feroit donc à souhaiter, Monsieur, que M. d'Aubenton & vous, eussiez également raison; le Gouvernement pourroit se flatter de parvenir à avoir les plus belles laines qu'on ait encore vues. Mais, quoi qu'il en soit, ce sera toujours vous qui produirez les plus belles espèces.

Vos observations personnelles, que vous ajoutez à la pratique des Anglois, en démontrent la réalité & la justesse, par leur conformité aux loix de la Nature. Les produits de la génération seroient toujours proportionnés aux qualités du père & de la mère, si ce produit n'étoit altéré par les circonstances & l'éducation. Ainsi, la première génération d'un mâle parfait avec une femelle médiocre, ne donnera qu'un enfant aussi inférieur à son père qu'il sera supérieur à sa mère: ce n'est donc, comme vous l'observez si judicieusement, que par plusieurs générations où présideront toujours les mâles les plus parfaits, que nos productions locales approcheront de leur perfection, de la même manière qu'on voit les accouplemens des Blancs avec les Nègres, les Mulâtres, les Quarterons, les Métis, &c. produire des individus blancs. D'ailleurs, il semble que les qualités données par l'éducation, ne se transmettent par la conception avec constance, que par une suite de générations: les premières ne les donnent que d'une manière variable & délébile.

Quant à l'éducation des bêtes à laine, les procédés des Anglois, que vous vantez tant, ne sont pourtant peut-être pas aussi parfaits qu'ils le peuvent être; du moins est-il constant qu'ils doivent varier comme les climats, & que ceux qui conviennent le mieux à un lieu, peuvent ne pas convenir à un autre, & même y être dangereux. Chaque climat doit prescrire un régime propre aux espèces animales qu'il nourrit; & c'est à des hommes comme vous, Monsieur, & comme M. d'Aubenton, à en faire la recherche, sans ces préjugés que donne si souvent la servile imitation.

Vos réflexions sur l'exposition des bêtes à laine à l'air, la nuit, pendant toute l'année, nous en semblent la preuve. Cette pratique est celle des pays chauds du Midi, & doit l'être, parce que la pureté de l'air & sa température y sont une cause bien évidente de la santé de ces animaux, & de la finesse de leur laine; mais par les raisons contraires, les brouillards, les neiges, les frimats & la grêle, sont des causes d'autant plus meurtrières de toutes les espèces animales, que le voisinage du Nord leur donne plus d'effets. Elles sont en même tems des causes de la mauvaise qualité des laines. Ceci est démontré si évidemment par l'expérience générale & par les loix de la nature, qu'il est étonnant qu'on s'opiniâtre encore à un régime si meurtrier. Mais dans tous les pays du monde, l'air a une propriété qui est également convenable à la santé, à la vigueur & à la création des meilleures qualités dans toutes les espèces animales; c'est sa pureté jointe à sa juste température. Toutes les fois qu'on peut les réunir, ce doit être une règle de tenir les bêtes à laine à l'air libre, nuit & jour. Mais si, dans certains lieux, l'air se charge d'exhalaisons & de vapeurs dangereuses; si sa froideur est portée à un degré nui-

ble à l'économie animale, ce sont des inconvéniens du climat, qu'il faut diminuer plutôt que les augmenter. Ce seroit un étrange raisonnement que celui qui conduiroit à procurer à des animaux, dans les pays septentrionaux, l'air le plus impur & le plus froid, par la raison que dans les pays chauds on leur procure cet élément dans sa plus grande pureté & sa plus parfaite température. Un raisonnement bien plus naturel, & qu'il faut imiter par-tout, le plus qu'on peut, c'est l'usage des agens qui procurent en certains lieux les plus grands avantages, c'est-à-dire, l'air actif & pur des pays méridionaux dans les pays septentrionaux.

Voilà, Monsieur, les idées qu'inspirent les réflexions de votre expérience aux personnes qui font profession d'étudier & de rechercher les loix de l'économie animale : elles verront toujours avec vous, dans la génération, le moyen le plus sûr, le plus efficace, le plus prompt & le plus constant de perfectionner les espèces animales en général, & celles des bêtes à laine en particulier : elles reconnoitront avec vous, Monsieur, que l'éducation la plus propre à la perfection & au soutien des mêmes espèces, ne consiste point dans une imitation routinière des procédés des climats qui portent les plus belles espèces, mais dans l'appréciation & la véritable application de ces même moyens, & que par conséquent on doit, en France, ne pas suivre aveuglément l'usage où l'on est dans les pays chauds, de tenir les bêtes à laine exposées la nuit à l'air pendant toute l'année.

Nous avons l'honneur d'être avec les sentimens d'estime & de considération que votre zèle, votre expérience & vos connoissances inspirent, Monsieur, vos très-humbles, &c.

Signés, DESCEMET, GUILBERT & VERDIER.

M. de Lormoy ayant adressé le Mémoire suivant à M. *Raymond de S. Sauveur*, Intendant du Roussillon, voici les réponses qu'il en a reçues. On a cru devoir les placer à côté des demandes.

Demandes.	*Réponses.*
S'il est nécessaire de se procurer des bêtes à laine d'Espagne, il n'est pas moins important que ce soit des provinces qui fournissent les premières races. On desireroit avoir des échantillons de laine de ces premières races, ainsi que de celles de seconde race.	Dans la prochaine toison de Mai & Juin, on pourroit avoir les échantillons de laine qu'on desire ; mais la sortie d'Espagne est sujette à beaucoup de difficultés par les défense du Gouvernement.
On desireroit savoir combien pèse le plus beau & le plus fort belier, ainsi que la plus belle brebis d'Espagne de la première race.	Un belier, première race de Castille, dit *merino* ; pèse de 49 à 50 livres poids de marc. La brebis, de 29 à 30 livres.
On desire savoir également ce que pèsent le plus beau belier & la plus belle brebis de seconde race.	Un belier de Navarre, seconde race, dit *churo* ; pèse de 30 à 31 livres ; la brebis, de 24 à 25 livres.
Combien la toison du plus beau belier & de la plus belle brebis de la première race pèsent lavées & non lavées, & ce que cette laine se vend la livre. De même pour les beliers & brebis les plus beaux de la seconde race.	Le belier, première race, peut avoir 12 livres de laine en suint, laquelle peut rendre 4 liv. $\frac{3}{4}$ lavée. La brebis, 9 livres en suint, & lavée, 3 liv. $\frac{1}{4}$. Le belier seconde race peut avoir 6 liv. $\frac{2}{3}$ de laine en suint, ou 3 liv. lavée ; la brebis, 3 liv. $\frac{3}{4}$ en suint, & lavée, 1 liv. $\frac{11}{16}$. La laine d'Espagne, 1re qualité, se vend de 4 à 5 liv. la livre, rendue en France.
Savoir si ce sont les beliers & les brebis de la première race qui sont les plus grands & les plus forts, & s'ils sont plus fournis de laine, conséquemment plus tassés que cette seconde espèce, & si la laine est plus longue & plus fine.	Les beliers & les brebis de la 1re race sont moins grands que ceux de la 2de race ; la laine en est plus fine & moins longue pour l'ordinaire.
Combien coûtent d'achat le plus fort & le plus beau belier de la première race, ainsi que la plus forte & la plus belle brebis. De même pour la seconde.	Le belier de la première race coûtera en Castille environ 13 liv. ; la brebis, prem. race, environ 11 liv. Le belier de la seconde race coûtera en Navarre environ 13 liv. 10 s. ; la brebis, sec. race, 7 liv. 10 s. : bien entendu qu'ils seront des plus grands. Mais comme tout varie par les circonstances, il peut y avoir difference dans le prix. Quant au poids & au rendement de la laine, soit en suint ou lavée, c'est ce qui varie le moins.
On desireroit aussi avoir des échantillons de laine des plus beaux beliers & des plus belles brebis du Roussillon : combien pèsent les toisons, & combien la plus belle laine se vend la livre, & aussi ce que coûtent d'achat le plus beau belier ainsi que la plus belle brebis de cette province.	Ce ne sera qu'à la toison prochaine de Juin qu'on pourra se procurer ces échantillons des laines. La plus belle laine du Roussillon se vend 45 & 50 s. la livre lavée ; ce qui varie selon les circonstances. Le belier du Roussillon, première race, pèse environ 50 livres poids de marc, & coûte 15 liv. ; la brebis, 35 livres poids de marc, coûte 8 liv. La toison du belier peut peser environ 12 liv. en suint, & celle de la brebis, environ 5 livres poids de marc.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Samedi 23 Juillet 1785.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ÉTRANGERS.

DE STOCKHOLM. Le Roi vient d'ordonner au nouvel Historiographe, M. *Jonas Hallenberg*, de continuer la grande *Histoire de Suède*, par *Dulin*, qui finit à la mort de *Charles IX*, en 1611. En attendant, M. le Conseiller *Sven Lagerbring* publie successivement les différens volumes de la sienne. Le 4ᵉ, actuellement sous presse, renferme l'Histoire de Suède, depuis 1397 jusqu'en 1457, ou jusqu'à l'élévation de la Maison d'Oldenbourg au trône. C'est un ouvrage rempli de la plus saine critique, où l'Auteur redresse avec succès les Historiens qui l'ont précédé, & sur-tout M. *Dulin* qui souvent montre plus d'esprit que de solidité dans ses jugemens & dans ses recherches.

Un autre ouvrage qui n'est pas moins intéressant pour la Nation & pour les Etrangers qui veulent bien connoitre la Suède, est la Description de ce Royaume, par M. l'Assesseur *Tuneld*. Il vient de publier la sixième édition ; & il seroit à souhaiter que les Etrangers la connussent pour perfectionner l'article de la Suède dans leurs Livres géographiques.

Nos Artistes ne se distinguent pas moins que nos Savans. M. *Gilberg* a commencé l'*Histoire métallique de Gustave III*, qui, à en juger par ce qu'il en a déjà publié, le disputera aux plus beaux ouvrages de ce genre. M. *Martin* donne une *Galerie Suédoise*, dont on a déjà deux cahiers. La beauté de la gravure, & la perfection des Notices historiques qu'elle renferme, en feront un des ouvrages les plus précieux. Le même Graveur se propose de publier une suite des vues de la Suède. En un mot, les Sciences & les Arts semblent avoir repris une nouvelle vigueur parmi nous sous le règne heureux de *Gustave*.

De Gœttingen. La Société royale des Sciences de Gœttingen avoit proposé pour sujet de Prix, en 1782 : *Quels sont les travaux les plus propres & les plus avantageux pour une maison de force dans la Basse-Saxe, de manière que ces travaux, sans convir les frais de premier établissement, puissent suffire à son entretien ?* Parmi plusieurs réponses faites à cette question, celle de M. *Rulff*, d'Einbeck, a eu le plus de succès, quoiqu'elle n'ait point été couronnée. M. Rulff regarde le travail du lin comme suffisant pour entretenir une maison de force. D'après ses calculs & le plan qu'il donne, 250 pauvres bien portans, & 250 ouvriers de force, placés dans deux bâtimens séparés, peuvent non-seulement, par le produit de leur travail, subvenir aux frais de l'établissement, mais encore fournir tous les ans à la caisse 4000 écus de profit.

Un Marchand d'Einbeck, nommé M. *Melching*, a proposé ses doutes sur le plan de son compatriote : il tâche de démontrer que, non-seulement l'établissement ne retireroit pas 4000 écus de profit de ce travail, mais qu'il feroit obligé d'y en ajouter 7009 pour fournir aux frais de la maison. M. Rulff a répondu à ces doutes dans une brochure particulière, publiée depuis peu de temps à Gœttingen. Il feroit intéressant pour nous de connoître plus particuliérement ces trois ouvrages, qui annoncent, de part & d'autre, des connoissances réelles, dans un moment où nous nous occupons de tourner au profit de l'humanité les établissemens qu'ils regardent.

Florence. On trouve ici une Brochure de 96 pag. *in*-8°, intitulée : *Il Pallone volante delle Thuillerie, Comedia storica in tre Atti ed in prosa, seguita da una composizione poetica analoga a tal argomento.* Elle est dédiée à Madame la Comtesse *Catherine Musetti*. Les Livres historiques, les Médailles & les Poëtes, ont déjà assuré l'immortalité des Aéronautes. Il leur manquoit d'avoir été joués sur le Théâtre ; & c'est ce que fait, dans la Comédie dont il s'agit ici, M. le Baron *Louis d'Isemberg*, qui demeure à Spezia, Port de la côte de Gênes. Il feroit le premier qui eût fait une pièce de théatre sur ce sujet, si nous n'avions pas déjà un Opera-comique (*Burletta in Musica*) sur les Ballons. M. *d'Isemberg* a voulu s'attacher rigoureusement aux trois unités ; ce qui a rendu sa Comédie un peu froide & monotone. Cependant le Dialogue en est naturel, & le style assez pur. Ce qui vaut peut-être mieux que

la pièce, c'est la chanson à boire que l'Auteur a placée à la fin de sa Brochure. Il s'y livre à toute son imagination, & suppose que la table autour de laquelle il est assis avec plusieurs personnes, se change subitement en une Montgolfière, & les sièges en galerie. La machine s'élève, & atteint la sphère des Sylphes, où chacune des Dames trouve celui à la garde duquel elle est confiée. Cette situation plaît tant au Poëte, qu'il supplie les Dieux de la rendre permanente; mais les Dieux s'y refusent, pour ne pas dérober à la terre une société aussi aimable, & ils ordonnent aux Sylphes d'accompagner la machine jusqu'à Spezia, où elle redevient table comme auparavant.

De Vicence. Il nous est tombé entre les mains un petit Ouvrage Italien, intitulé : *Del Microscopio, Memoria del sig. Giuseppe Maria Lupieri, Dottore in Medicina*, que nous croyons devoir indiquer à nos Lecteurs. On peut regarder ce Mémoire comme un Traité complet, mais très-précis, sur le Microscope, ou comme une introduction très-étendue à un Ouvrage plus considérable que l'Auteur se propose de publier sous le titre d'*Osservazioni Anatomico-Microscopiche.* Il y règne beaucoup de clarté & de méthode. M. *Lupieri* ne fait pas remonter l'invention du Microscope au-delà de 1620. Cette Brochure, imprimée chez *Turra*, à Vicence, en 1784, a 140 pag. *in*-8°.

Madrid. Le Roi d'Espagne fait élever un bâtiment considérable près du Prado, qui est destiné pour son Cabinet d'Histoire naturelle. L'Architecte est *Don Thomas de Villanuova.* S. M. a consacré une somme de 4 millions pour le bâtiment seul, sans compter les vitrages, la ferrurerie & l'ameublement. Près de cet édifice sera un parc & un jardin de Botanique, avec toutes ses dépendances, afin que ceux qui voudront s'appliquer à l'étude de l'Histoire naturelle, puissent trouver réunis tous les objets qui peuvent les instruire.

ARTS.

GRAVURE.

Costumes des Dignités. 35ᵉ livraison, contenant les dignités militaires. 1°. *Albert, Duc de Saxe*, Gouverneur des Pays-Bas, tiré de la galerie du Cardinal *de Richelieu*; 2°. ancien Militaire Danois, tiré de *Jean Sepede*; 3°. Ancien militaire Breton, d'après *Gaspard Ruth*; 4°. Guerrier des Indes Orientales; 5°. Hussards du Cap-verd, d'après l'Histoire des Voyages; 6°. ancien Magistrat Suisse, d'après *Jean Weigel.* A Paris, chez M. *Duflos* jeune, rue S. Victor, près la place Maubert. Prix de chaque cahier, 9 liv. colorié, & 4 liv. 10 f. en blanc.

MUSIQUE.

L'Inconstante, ou la Femme à la mode, nouvelle Romance, avec accompagnement de violon & basse, suivie de deux Menuets pour violon & basse; par M. *Dorsonville*, Pensionnaire du Roi. A Paris, chez M. *Baillon*, rue-neuve des Petits-Champs, à la Muse lyrique. Prix, 36 sols.

ACADÉMIE.

L'Académie de Bordeaux vient de donner un exemple qui mériteroit d'être généralement suivi. Il faut sans doute instruire les Cultivateurs; mais il semble qu'on a distribué jusqu'à présent assez de Prix à tant de Dissertations, à tant de Mémoires sur l'agriculture, à la plupart desquels on est peut-être en droit de reprocher d'avoir introduit un scepticisme très-funeste sur cet art si important, en établissant des systèmes là où il ne faut que le guide d'une expérience sage & réfléchie. Il est temps de revenir enfin à cette expérience; il est temps de récompenser plutôt ceux qui la consultent tous les jours, que ceux qui ne proposent que de vaines conjectures dans leurs écrits; il est temps enfin d'exciter une louable émulation parmi les premiers, en leur accordant des prix qui ouvriront de nouvelles vues pour les progrès de l'agriculture; & c'est ce que vient de faire l'Academie de Bordeaux par l'Avis suivant, *sur les moyens de suppléer à la disette des fourrages, & de pourvoir à la conservation des bestiaux dans la Province de Guienne.*

L'Académie, pour concourir de son côté, autant qu'il est en elle, aux vues dans lesquelles elle s'est fait un devoir de publier cet Avis, propose les deux prix suivans.

1°. Une somme de 600 liv. pour le Cultivateur de la Généralité de Bordeaux, *qui, par une des cultures, ou quelqu'un des moyens indiqués dans cet avis, aura conservé le plus de bétail.*

L'Académie n'entend point prescrire telle ou telle de ces cultures aux Cultivateurs qu'elle invite à concourir pour ce Prix; elle a cru devoir en laisser le choix à leur volonté. Elle a senti que la qualité du sol à mettre en valeur, pouvoit influer sur ce choix, & que la difficulté de se procurer telle graine plutôt que telle autre, auroit peut-être gêné leur industrie.

Elle distribuera ce Prix au mois de Mai de l'année prochaine. Le Cultivateur dont il aura excité l'émulation, & qui voudra y prétendre, devra d'abord faire certifier, au moment de sa récolte, & de la manière la plus authentique, par le Curé de sa paroisse ou le Juge du lieu, assistés de six Notables, l'étendue & la qualité du terrein mis en culture, son produit dans ce moment, & sa production commune dans les cultures d'usage... Vers la fin d'Avril 1786, il fera attester, dans la même forme, la qualité & l'espèce de bétail qu'il aura nourrie & conservée jusqu'à cette époque, ou par sa nouvelle culture, ou par l'un des moyens indiqués dans l'Avis de l'Académie; & au commencement de Mai, il enverra ces certificats & attestations à cette Compagnie, sous l'adresse de M. *Lamontaigne*, Conseiller au Parlement, &

Secrétaire perpétuel, ou de M. *Deseze*, Docteur en Médecine, *Secrétaire-Adjoint*.

II. Une Médaille d'or de la valeur de *trois cens livres* pour le Propriétaire de la Généralité de Bordeaux, *qui*, touché de la gloire d'être utile à sa patrie, & conduit par ce sentiment, *aura*, en éclairant le peuple, & triomphant de ses préjugés & de ses habitudes, *encouragé & introduit dans son canton, l'établissement & l'usage d'une de ces cultures, dont les besoins actuels font si vivement sentir la nécessité & les avantages.*

Ce Prix sera distribué le 25 Août 1789. Le Propriétaire qui sera dans le cas d'y prétendre, sera tenu, pour justifier du droit qu'il pourra y avoir, de faire remettre à l'Académie, au mois de Mai 1789, (*sous l'adresse ci-dessus indiquée*, *du Secrétaire perpétuel* ou *du Secrétaire-Adjoint*), une attestation délibérée dans une Assemblée du plus grand nombre des Notables habitans de sa paroisse, en présence du Juge des lieux, & par lui certifiée; laquelle, contenant les preuves de son zèle & de ses succès, puisse le faire connoître à cette Compagnie pour le bienfaiteur de ses Concitoyens.

Nota. L'Académie croit devoir prévenir que, dans le cas où un grand nombre de Concurrens pour ce Prix, avec des droits égaux, la mettroit dans l'heureux embarras de ne pouvoir distinguer un vainqueur, elle aura recours à la voie du sort. Ce seroit pour elle un jour bien solemnel, que celui auquel cet embarras où elle se seroit trouvée, lui procureroit le spectacle intéressant d'un nombre de Patriotes zélés, tous honorés des témoignages flatteurs de la reconnoissance publique, qui se disputeroient sous ses yeux la récompense dont elle les croiroit tous également dignes.

AVIS DIVERS.

MÉLANGES.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 6 Juillet 1785.

J'ai fait cent fois réflexion, en voyageant, que la sûreté publique étoit très-intéressée à ce qu'il n'y eût ni cavités, ni fossés le long des grandes routes. Cet inconvénient est cependant très-ordinaire, & les accidens qui en résultent trop fréquens. Ce sont des précipices ouverts sous les pas du voyageur, sur-tout de nuit, & particulièrement pour ceux qui vont avec leurs chevaux jeunes & vifs. Plusieurs personnes de considération ont éprouvé des événemens. Enfin, la vie d'un homme, tel qu'il soit, est à compter pour quelque chose. Il me semble qu'il est facile, avec peu d'attention & de frais, d'obvier à cet abus.

1°. Il faudroit défendre de faire des fossés en dedans la grande route, & ordonner que ceux existans soient comblés. Le fossé seroit en dehors, du côté des terres (1) : on sent que l'écoulement des eaux auroit également lieu en pratiquant de petites rigoles le long des chemins de côté, qui conduiroient, en ménageant la pente, les eaux dans ces fossés. Je crois même que l'intérêt particulier y gagneroit, en ce que le passage dans les terres deviendroit par-là plus difficile, & que les racines des arbres plantés le long du grand chemin, au lieu de courir dans ces mêmes terres, pirouetteroient nécessairement; ce qui rendroit du terrein à la culture.

2°. Il seroit bien utile de planter le long des levées qui offrent des escarpemens du haut en bas, des arbres *déjà forts*, qui soutiendroient les terres, préserveroient le voyageur, & lui donneroient de l'ombre; & en attendant que ces plantations puissent avoir lieu, il seroit provisoire d'élever des espèces de trottoirs en terre ou en caillou, qui préserveroient de chûtes les voitures. Il existe sans doute des Ordonnances sur ce point : mais les Piqueurs de route n'y ont point d'égard; & il est bon de prévenir que la sûreté publique exige, plus que jamais, qu'ils soient tenus de s'y conformer (2).

On ne peut que renouveller ici le vœu de tous les bons Citoyens, pour que toutes les grandes routes, même les chemins de traverse du Royaume, *sans aucun intervalle*, soient plantés exactement. La disette des bois en France pour la Marine, les constructions & le chauffage, est un assez puissant & pressant motif pour qu'aucune exception ni considération particulière ne s'oppose plus, à cet égard, au bien public.

Je suis, &c. *un de vos Abonnés.*

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Lettres-patentes du Roi, portant confirmation & interprétation des privilèges de la ville de Bayonne & de ceux du pays de Labour; & Règlement relatif de la franchise accordée au Port de ladite ville; données à Versailles le 4 Juillet 1784, regiftrées en la Cour des Aides & Finances de Guyenne le 5 Mars 1785.

Arrêt du Conseil d'État du Roi, portant cession & transport à la nouvelle Compagnie des Indes, en toute propriété, du Vaisseau *le Dauphin*, expédié en Chine pour le compte de Sa Majesté, le 27 Février dernier; à charge par elle de rembourser au Trésor royal les frais d'armement; du 20 Mai 1785.

(1) Les fossés étant faits pour défendre les propriétés voisines des incursions du voyageur ou des troupeaux, ils doivent être faits en dedans même desdites propriétés, & non au préjudice des grands chemins.

(2) On devroit ordonner également aux Piqueurs ou Entrepreneurs des routes de ne point laisser les grands chemins, ni de milieu, ni de côté, embarrassés par les pavés, ou autres obstacles; car il en résulte des accidens fâcheux pour beaucoup de Voyageurs, sur-tout ceux en voitures. Il seroit possible d'enjoindre aux Cavaliers de Maréchaussée de tenir la main à cette disposition sage de l'Ordonnance; & à défaut, d'en dresser procès-verbaux dans leurs tournées.

Autre, qui réduit à 20 sols du quintal les droits sur le verdet distillé & cristallisé de fabrique du Dauphiné, qui sera exporté à l'étranger, du 12 Juin 1785.

Autre, qui renouvelle les anciennes défenses d'introduire dans le Royaume aucunes toiles de coton & mousselines venant de l'étranger, autres que celles de l'Inde apportées par le commerce national, & interdit le débit des toiles peintes, gazes & linons de fabrique étrangère, sauf le délai fixé pour celles existantes dans le royaume; du 10 Juillet 1785.

Au commencement de ce mois on a lancé à l'eau, à Brest, la frégate *La Proserpine*, de 40 canons; & en même temps, on a lancé à l'eau, avec le même succès, à Rochefort, *le Généreux*, vaisseau de 74 canons, & la frégate *La Pomone.*

On ne néglige rien pour porter notre Marine au plus haut degré de splendeur. Il y a cette année deux escadres d'évolutions; l'une sortie de Toulon, & l'autre de Brest. M. *d'Albert de Rioms*, qui les commande, ne fut pas plutôt arrivé à Brest, que l'Escadre de ce Port mit à la voile; elle sortit le 3 de ce mois au nombre de ces bâtimens, savoir, *la Railleuse*, *la Cléopâtre*, *le Croissant*, *le Rossignol*, *le Clairvoyant*, *le Pandour* & *la Levrette.* Cette escadre trouvera sur le Cap-Lagos en Portugal, un pareil nombre de bâtimens sortis de Toulon avec le vaisseau de ligne *le Séduisant*, que montera M. d'Albert de Rioms.

Malgré les craintes de quelques esprits jaloux ou prévenus, on ne doute plus aujourd'hui du succès des grands travaux qui se font à Cherbourg, où l'on ne coulera plus, dit-on, cette année qu'une caisse ou deux tout au plus.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Juillet 1785.	Du 16. liv.	s.	d.	Du 20. liv.	s.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	754			754		
— du Mexique, à	744			744		
— du Pérou, à	734			734		
— de Guinée, à	754			753		
Or de ducats, *l'once*, à	101			102		
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		86		
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15		54	15	
— à 11 den. 10 gr. à	52	15		52	12	6
Piastres, à	48	17	6	49		

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JUILLET 1785.	Du 20.	Du 21.
Actions des Indes de 2500 l.	$2185.82\frac{1}{2}$	$2182\frac{1}{2}.85.82\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 liv. 10 s.		277
Portion de 100 liv.		89
Emprunt d'Octob. de 500 l.	435	435
Rescriptions		
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	756	758
Viager de 1782	17 p. $\frac{0}{0}$ bénéfice	
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	738	740
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	$497\frac{1}{2}$	$497\frac{1}{2}$
Quittance de finance	$1\frac{3}{4}.2\frac{1}{2}.2\frac{1}{4}$ perte	$2\frac{3}{4}.2\frac{1}{4}.1\frac{3}{4}.2.2\frac{1}{4}$ p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$4\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	$4\frac{1}{4}.4\frac{3}{4}.4\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.
Actions des Indes, nouv.	1075.76.72	1070.1071
Actions de la Caisse d'Esc.		
Actions des Eaux	3860.850.830	3750.710.725

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 20.	Du 21.
Amsterd.	$53\frac{3}{4}$	$53\frac{3}{4}$
Hamb.	$190\frac{1}{2}$	$190\frac{1}{2}$
Londres	$28\frac{11}{16}$	$28\frac{11}{16}$
Cadix	14 l. 11 s.	14 l. 11 s.
Madrid	14 l. 15 s.	14 l. 15 s.
Gênes	$95\frac{1}{2}$	$95\frac{1}{2}$
Livourne	$99\frac{3}{4}$	$99\frac{3}{4}$
Lyon, *Août*	$\frac{5}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ perte	$\frac{5}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ perte

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi* & *Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 26 Juillet 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

ASTRONOMIE.

COMÉTOGRAPHIE, ou *Traité historique & théorique des Comètes; par M.* Pingré, *Chanoine régulier & Bibliothécaire de Sainte Geneviève, Chancelier de l'Université de Paris, de l'Académie Royale des Sciences.* A Paris de l'Imprimerie Royale, chez *Moutard*, Impr.-Libr. de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Clugny. 1784. 2 vol. *in*-4°.

Nous avons dit, en faisant la première annonce de cet ouvrage, qu'il est un des meilleurs qui aient paru depuis long-temps. Nous devons ajouter que c'est ce qu'on peut exactement appeller *un livre*; & il en est bien peu qui soient aujourd'hui dignes de cet éloge. Peut-on en effet donner ce titre à toutes ces compilations, à toutes ces collections qui semblent faire le caractère dominant de notre littérature actuelle, qui ne sont que des livres sur des livres, des livres retournés, qui n'ajoutent pas un degré de plus à nos connoissances, qui ne corrigent rien, ne rectifient rien, & ne servent même qu'à propager l'erreur? Oseroit-on encore donner ce titre à ces légers pamphlets, à ces petites lettres, à ces minces dissertations, à ces mémoires superficiels où rien n'est traité à fond, & où les systèmes & les hypothèses, produits d'un imagination brillante peut-être, mais presque toujours échauffée pour des chimères, tiennent lieu des faits qui constituent pourtant la véritable Science? Pour faire un *livre*, il faut avoir non-seulement une tête organisée exprès, mais encore un grand courage, beaucoup de patience, & un amour extrême du travail. Ces qualités, il faut en convenir, ne sont guère l'apanage de nos Savans & de nos Littérateurs modernes; & où trouveroient-ils le temps de travailler? Celui qu'ils passent dans leur cabinet est le moins long de la journée. Entraînés par ce qu'ils appellent les devoirs de la Société, & par cette succession rapide d'événemens, grands ou petits, qui présentent sans cesse à Paris une scène nouvelle, & qui sont des sujets d'une continuelle dissipation, ils sont presque toujours aux autres, presque jamais à eux-mêmes; & en vérité, fussent-ils des génies du premier ordre, il leur seroit bien impossible, en menant ce genre de vie, d'attacher à leurs productions ce degré d'intérêt, de vérité & de solidité capable de les sauver d'un engouement passager, des caprices de la mode, enfin de l'oubli. Ils devroient bien se souvenir néanmoins de cet axiome vrai dans tous les temps, que le *beau* & le *bon*, tant dans les Lettres que dans les Sciences & les Arts, ne sont dus qu'à beaucoup de soins & de labeurs.

L'ouvrage de M. Pingré n'a pas été composé selon cet *esprit* moderne, si l'on peut se servir de ce terme: il est le fruit de vingt années au moins de travail. Et combien d'autres ouvrages l'Auteur n'a-t-il pas été obligé de consulter, de dépouiller, d'extraire pour composer le sien? Que de soins ne s'est-il pas donnés pour adopter, combattre & rejetter les opinions d'une foule d'Ecrivains de toutes les nations & de tous les siècles, pour tenir sans cesse le fil de la vérité dans un labyrinthe inextricable, pour ranger les matières en ordre, & pour offrir des résultats clairs & méthodiques dans un style toujours analogue au sujet, c'est-à-dire, pur, net & précis! On seroit presque tenté de dire que M. Pingré appartient à un autre siècle, & que, semblable à *Turnus*, lui seul est en état de remuer, & même de lancer au loin un bloc de rocher tel que douze hommes d'aujourd'hui ne pourroient pas le porter sur leurs épaules.

Saxum antiquum, ingens.....
Vix illud lecti bis sex cervice subirent,
Qualia nunc hominum producit corpora tellus.

L'Auteur a divisé son ouvrage en quatre parties. Les trois premières sont à la portée de tout le monde: la quatrième ne peut être entendue que par ceux qui font une étude particulière des Mathématiques. Pour faciliter l'intelligence des trois premières, M. Pingré explique, dans un Discours préliminaire, le système de l'Univers: il y trace la division des Astres, les mouvemens auxquels ils paroissent assujettis, les hypothèses pour expliquer ces mouvemens. Il expose ensuite, dans la première partie, les progrès des connoissances hu-

maines sur la nature & le lieu des Comètes. C'est-là qu'il développe les sentimens des Chaldéens, des Egyptiens & des Grecs sur ces questions importantes. Que d'erreurs & d'absurdités les Anciens n'ont-ils pas débitées! Cependant quelques Philosophes Pythagoriciens avoient entrevu la vérité: ils avoient soupçonné que les Comètes étoient des Etoiles errantes ou des Planètes. Cette hypothèse fut adoptée par quelques Chaldéens, & perfectionnée par *Apollonius de Mynde:* mais elle tomba bientôt dans l'oubli, & celle d'*Aristote* prévalut. Ce Philosophe avoit avancé que des exhalaisons *chaudes* & *sèches* de la terre étoient génératrices des Comètes. En vain *Senèque* & quelques autres étoient revenus au sentiment d'Apollonius de Mynde. Le Maitre l'avoit dit; & l'on respecta religieusement les paroles du Maitre. On ajouta même des opinions encore plus insoutenables sur les Comètes; on dédaigna de les observer, & on se livra à toutes les folies de l'Astrologie judiciaire. Enfin le flambeau des Sciences, éteint pendant tant de siècles, jetta quelques nouvelles lueurs. Les Astres furent interrogés: on perfectionna les observations & on les multiplia. Dès la fin du 16^e^ siècle on livra des assauts au Péripatétisme: ce furent des géans qui l'attaquèrent; les *Tycho*, les *Képler*, les *Gassendi*, les *Descartes;* & ils le renversèrent. La vérité se dévoila de jour en jour. *Sethward* en Angleterre, *Pierre Petit* en France, & *Dominique Cassini* en Italie, rétablirent le systême d'Apollonius de Mynde: mais il ne fut donné qu'au grand *Newton* de le perfectionner, & de porter l'œil du génie sur la théorie des Comètes, qui, après les calculs & la prédiction de *Halley*, & le travail de notre célèbre *Clairault*, a été enfin généralement admise, & reconnue la seule vraie.

La seconde partie renferme l'histoire de toutes les Comètes, dont on trouve quelque mention dans les écrits des Historiens ou des Philosophes. C'est ici sur-tout que les recherches de l'Auteur sont immenses; & il ne faut, pour s'en convaincre, que jetter les yeux sur la liste des Ouvrages qu'il a consultés, laquelle se trouve au commencement de cette seconde partie. Comme les Comètes observées par les Chinois tiennent une grande place dans cette Histoire, il donne d'abord quelques notions générales sur la Chronologie & l'Astronomie Chinoises. Il trace ensuite l'Histoire générale des Comètes dont l'apparition a précédé l'Ere chrétienne, & celle des Comètes qui ont paru durant les seize premiers siècles de la même Ere, avec un supplément à l'Histoire précédente, & un second supplément aux notions sur la Chronologie & l'Astronomie des Chinois, notions qui lui ont été fournies par M. *de Guignes*, de l'Académie des Belles-Lettres, & par M. de Guignes le fils, qui marche sur les pas de son pére pour l'érudition Chinoise, & qui s'est rendu l'année dernière à Canton pour étendre & perfectionner ses connoissances. C'est ici que se termine le premier volume: le second contient la suite de l'histoire des Comètes qui ont paru depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'à présent; & la table générale des Comètes, dont l'orbite a été calculée.

Dans la troisième partie, on traite des questions bien importantes sur les Comètes; leur nature & leur propriété, leur trajectoire, leur retour, leurs effets, leur atmosphère, la nature de leur queue & de leur chevelure.

La quatrième partie est entièrement du ressort des Astronomes. Il y est question de la Théorie du mouvement des Comètes.

On imagine bien que dans un Ouvrage, tel que celui-ci, fondé sur les connoissances les plus vastes & les raisonnemens les plus convaincans, M. Pingré ne manque pas de détruire toutes les rêveries que les Cométomantiens & les Astrologues ont débitées sur les Comètes, & les terreurs populaires qui les font regarder comme les signes des calamités les plus funestes. Il rapporte un passage de Gassendi, bien frappant: « Je ne puis » concevoir, dit ce grand Philosophe, quel en- » chantement fascine l'esprit des hommes: si les » années n'étoient stériles, si nous n'étions » affligés de la famine, si la peste n'exerçoit ses » affreux ravages, si la guerre ne dépeuploit » nos provinces, si nous n'étions obligés de cé- » der la victoire à nos ennemis, si la mort ne » nous enlevoit nos princes qu'après l'apparition » de quelque Comète, on pourroit ajouter foi » aux prédictions des Astrologues: mais soit qu'il » paroisse des Comètes, soit qu'il n'en paroisse » pas, les mêmes évènemens se succèdent. Pour- » quoi donc rapportons-nous ces évènemens aux » Comètes, soit comme signes, soit comme cau- » ses, soit sous l'un & l'autre titre?....... Pour- » quoi regardons-nous les Comètes comme cruel- » les, funestes, terribles, plutôt que de les ap- » peller douces, bienfaisantes, aimables? Oui, » les Comètes sont réellement effrayantes, mais » par notre sottise: nous nous forgeons gratuite- » ment des objets de terreur panique; & non » contens de nos maux réels, nous en accumulons » d'imaginaires. *Mais Dieu ne peut-il pas*, dites- » vous, *se servir des Comètes pour nous avertir de* » *ses volontés?* Oui, sans doute, il le peut: mais » qui vous a révélé qu'il le faisoit? &c ».

ÉCONOMIE RURALE.

Copie d'une Lettre écrite à M. de Lormoy.

Louviers, 18 Juillet 1785.

Monsieur, j'ai fait passer sur le champ à Messieurs les Gardes de notre communauté la lettre que vous leur avez adressée dans l'intention d'avoir le sentiment général des Fabricans de notre ville, sur la question élevée entre vous & M. *Quatremere d'Isjonval.* Cette lettre a circulé dans différentes Manufactures; & vraisemblablement vous aurez réponse de plusieurs de mes confrères.

Je vous avoue que je suis surpris que l'on ait mis en problême, si le suint est nécessaire ou non, pour que les laines aient toutes les qualités re-

quises pour une bonne fabrication, puisqu'il est de l'essence de la laine de porter cette matière visqueuse, comme il est du genre de l'animal de porter du suif au lieu de graisse. Chercher à arrêter le suint, ce seroit s'opposer aux vues de la nature; en trouver les moyens, ce seroit la tromper dans ses effets; bien loin de l'aider, ce seroit lui nuire & détériorer une de ses productions les plus utiles. Sans le suint, les toisons seroient sujettes à pourrir sur le dos de l'animal, par l'eau qui pénétreroit la laine, inconvénient dont cette matière la préserve. Ainsi, bien loin d'être un fléau, le suint la conserve, la nourrit, la porte à sa longueur naturelle, lui donne de la douceur, enfin tout ce dont elle a besoin pour être employée aux étoffes les plus fines.

L'expérience m'apprend qu'une laine qui n'a pas assez de suint, car toutes en ont plus ou moins, ne le perd qu'avec beaucoup de difficulté dans la première opération qu'on lui fait subir. Cette laine est toujours dure & sèche. Les draps qui en sont composés sont sujets à être viciés de trous au foulon, & dans leurs apprêts ne donnent point, ou presque point, de poil sous la main de l'Ouvrier.

Dans les plus belles laines, nous trouvons des flocons frisés, d'autres très-courts & sans consistance, d'autres rudes & semblables à du poil, vices qui les font rejetter d'un bon Fabricant & qui ne proviennent que du défaut de suint.

C'est cette raison qui, dans une de mes précédentes lettres que vous avez fait mettre dans le Journal général de France, m'a fait exiger du suint dans vos laines. Sans cela, je suis persuadé que les étoffes qui en proviendroient n'obtiendroient point le suffrage des connoisseurs.

Les laines d'Angleterre, non plus que celles du Nord, ne sont point convenables au genre de notre Fabrique, parce qu'elles sont trop dures. Nous n'employons que les plus belles laines d'Espagne qui portent incontestablement beaucoup plus de suint que les précédentes.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur J.-B. LANGLOIS.

AVIS DIVERS.

MÉLANGES.

A l'Auteur du Journal.

A l'Abbaye de Fontaine-Jean, dans le Gâtinois, 8 Juillet 1785.

Voudrez-vous bien, Monsieur, par le moyen de votre Journal, partager avec nous, & avec toutes les ames sensibles & vertueuses, un conflit de sentimens qu'il seroit bien difficile de rendre.

Une maladie épidémique, des plus meurtrières, a désolé huit à dix paroisses de nos cantons, spécialement celles de S. Maurice-sur-l'Averon, de Pogny, d'Aillant, de Melleroy & de Champignelle. Cette épidémie a emporté pères, mères & enfans; elle a choisi parmi ses victimes deux de nos Confrères, trois Chirurgiens & un Médecin, M. *Jalouzet*, Celui-ci est digne de tous nos regrets, & sa famille consternée mériteroit du Gouvernement quelque appui: Médecin habile & zélé à remplir ses devoirs, il n'a pu échapper à ce fléau destructeur, malgré les soins les plus assidus & les plus empressés de son confrère M. *Gastelier*. Regretté de tous les honnêtes gens, il le sera long-temps d'une veuve respectable & de six petits enfans qu'il a laissés sans fortune. Tout le monde doit s'intéresser vivement pour cette famille trop malheureuse, son chef ayant péri au milieu des fonctions les plus précieuses à l'Etat.

Quoique le cœur encore navré, nous respirons cependant depuis que cette épidémie commence à cesser ses hostilités désastreuses; & le premier moment de calme que nous avons, est pour le consacrer à la reconnoissance envers M. Gastelier dont le zèle infatigable, l'activité, les tendres sollicitudes, & les soins utiles méritent les plus grands éloges. La mortalité & la contagion de cette cruelle épidémie, la consternation & l'abattement de tous les esprits, loin de le jetter dans le découragement, ne faisoient qu'irriter son ardeur. Nuit & jour à cheval, malgré le froid, les neiges, & les pluies, il se transportoit par-tout, à l'heure indiquée.

Nous nous faisons un vrai plaisir de rendre compte de tout ce dont nous avons été les témoins de la part de ce Médecin, qui est, nous l'assurons, bien digne de récompense. Nous ignorons celles qui sont attachées à des services de cette importance; ce que nous savons, c'est que telles qu'elles soient, il en sera toujours une digne de lui, reservée aux cœurs sensibles & délicats, & dont rien n'approche; c'est l'estime & la considération générale de la province: c'est celle-là que nous lui déférons par la voie de votre Journal, & que nous le prions de recevoir comme un bien foible hommage de reconnoissance, ainsi que de celle de tous les malheureux qui le considèrent à juste titre comme leur bienfaiteur.

Nous ne finirons point cettte lettre sans payer un juste tribut d'éloge à M. *Joly*, Chirurgien, dont les talens & l'exactitude méritent des encouragemens; & c'est par le concours bien concerté de ces deux ministres de la santé, que nous avons vu nombre de malades échapper au plus grand danger. Il est certain que la bonne intelligence qui régnoit entre eux n'a pas peu contribué à leur succès. Nous sommes, &c.

RIFFLART, *Prieur de l'Abbaye de Fontaine-Jean, ordre de Citeaux;*

BERTHELIN, *Curé de la Chapelle-sur-l'Averon;*

HUCHARD, *Prieur-Commendataire de S. Nicolas de Châteaurenard, & Curé de Melleray;*

BRIDERON, *Curé de Kogny.*

MICHEL, *Curé de S. Maurice. C. B. de Sort.* Compagnon de MM. Gastelier & Joly, & leur substitut dans leur absence, je les ai reçus 3 mois chez moi, ma paroisse de 900 communians en 9 lieues de tour ayant été la première victime & la plus frappée, je pleure mon ami Jalouzet, & je signerois la présente de mon sang.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Nous avons annoncé dernièrement qu'on devoit faire plusieurs travaux à Dunkerque. Voici quelques détails à ce sujet qu'on lit dans les *Feuilles de Flandres*. Les cent mille livres qui seront fournies par mois, à prendre sur les revenus du pays, seront employées à construire un Quai autour du Bassin, à nettoyer le Port & le Havre, & extirper les ancres qui, en marrées basses, sont autant d'écueils, & marquer avec des balises les routes sinueuses, à peine connues, par où passoit le Nav. de *Jean Bart*, quand il revenoit de combattre les Hollandois. Il s'agit de rétablir la Citadelle, le Fort Louis, les 2 jettées (qui ont besoin d'être augmentées de 50 toises chacune); de placer au bout du môle ainsi prolongé, deux caisses coniques, sur lesquelles seront reconstruits les deux risbans. Le Château Gaillard & la batterie de revers, qui défendront le milieu de la jettée, seront également rétablis.

Extrait du Journal de Provence. De Marseille, le 13 Juillet. Les personnes que la Religion ou l'humanité avoient portées à contribuer à la Rédemption des François retenus en Esclavage dans le Royaume d'Alger, apprendront sûrement avec plaisir l'emploi de leurs aumônes; trois cens treize de ces Captifs sont arrivés le 9 du courant dans ce Port, sur la Frégate de S. M. *la Minerve*, commandée par M. le Chevalier *de Ligondès*, Capitaine des Vaisseaux du Roi. On a peu vu de Rédemption aussi nombreuse; & c'est une œuvre bien digne d'éloges que celle qui, brisant les fers de tant de malheureux, les rend à la Religion, à la Société & à leurs Familles.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 20 Juillet.				Du 23.			
A LA HALLE.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.
Froment, de....	20		à 24		22		à 26	
Orge, de.........	15		à 16		14		à 15	
Seigle, de........	13		à 14		13		à 14	
Avoine, de......	26		à 34		26		à 32	
Farine blanche,	38		à 44		38		à 44	
Bis-blanc & bis,	28		à 36		28		à 36	
	le sac de Farine pesant 325 livres.							
A LA GRÈVE.								
Froment, de....	23		à 26		25		à 26	
Orge, de.........	15		à 16		14		à 15	
Seigle, de........	13		à 14		13		à 14	
Avoine, de......	26		à 34		26		à 32	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JUILLET 1785.	*Du* 22.	*Du* 23.
Actions des Indes de 2500 l.	2182 $\frac{1}{2}$.........	2182 $\frac{1}{2}$.........
Portion de 1600 liv........	....	....
Portion de 312 liv. 10 f.......	....	....
Portion de 100 liv.........	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	435.........	435.........
Rescriptions.........	....	....
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	758.........	760.........
Viager de 1782.........	17 p. $\frac{0}{0}$ bénéf......	17 p. $\frac{0}{0}$ bén.........
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$...	17 bén.........	17 $\frac{1}{2}$ bén.........
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	739.........	739.........
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	497 $\frac{1}{2}$.........	....
Quittance de finance.........	1 $\frac{1}{2}$.2 $\frac{1}{4}$.2 $\frac{3}{4}$.2 $\frac{1}{2}$ pert.	2 $\frac{1}{4}$.3.1 $\frac{3}{4}$.3 $\frac{1}{2}$ perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784.........	4 $\frac{3}{8}$.4 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén......	4 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.........
Actions des Indes, nouv..	1072.........	1071.........
Actions de la Caisse d'Esc.	7600.........	....
Actions des Eaux.........	3750.800.760....	3720.40.45.50...

CHANGES ETRANGERS,
A 60 JOURS DE DATE.

	Du 22.	*Du* 23.
Amsterd.	53 $\frac{3}{4}$.........	53 $\frac{3}{4}$.........
Hamb.....	190 $\frac{1}{2}$.........	191.........
Londres..	28 $\frac{11}{16}$.........	28 $\frac{11}{16}$.........
Cadix.....	14 l. 11 f.....	14 l. 10 f.....
Madrid....	14 l. 16 f.....	14 l. 14 f.....
Gênes.....	95 $\frac{1}{2}$.........	95 $\frac{3}{4}$.........
Livourne	99 $\frac{3}{4}$.........	99 $\frac{3}{4}$.........
Lyon.. *Août*	$\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ perte.....	$\frac{1}{4}$ à $\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ pert.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 28 Juillet 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

*LES Promenades de Clarisse, ou nouvelle Méthode pour apprendre les principes de la Langue Françoise; à l'usage des Dames; par M. T***. Deuxième édition avec des changemens.*

Sexe charmant, j'assure votre empire.

A Paris, chez *Cailleau*, Imprim.-Libr. rue Galande; *Jombert* jeune, Libr. rue Dauphine; *Mérigot*, vis-à-vis l'Opéra; *Bailly*, rue S. Honoré, Barrière des Sergens. 1785. *in*-12.

L'ouvrage complet contiendra 24 cahiers qui paroissent successivement de mois en mois. Le tout formera quatre petits volumes. Le premier (ou les six premiers cahiers qui se distribuent actuellement) traitent de la connoissance des parties du discours. Le second traitera de l'orthographe; le troisième, de l'accord des mots & de la constructions des phrases; le quatrième, de l'éloquence & de la versification. Le prix de l'ouvrage entier est de 9 liv. pour Paris, & 12 liv. pour la Province: il suffit de faire parvenir l'argent par la poste; & l'on recevra tous les mois & par la même voie, les cahiers francs de port par tout le Royaume. S'adresser à l'Auteur, M. *Tournan de la Chapelle*, fauxb. S. Martin, au-dessus des Récollets, n° 25. Il n'y aura de souscriptions remplies que celles signées de l'Auteur; on prie d'affranchir les lettres & l'argent.

Voici la marche de cet ouvrage. Le Comte *Hamilton* s'est rendu à Paris, pour y passer quelque temps avec *Clarisse* sa fille unique, à peine âgée de 18 ans. A la beauté, cette jeune Angloise réunit un cœur sensible. Le Marquis *de Valzé* a occasion de la voir plusieurs fois dans la même maison, & de s'entretenir avec elle. Elle entend le françois & le parle mal. Le Marquis s'offre de le lui enseigner. Hamilton y donne son consentement; & Clarisse, qui balançoit à prendre des leçons d'un jeune homme, s'y détermine. Quand nous n'en préviendrions point, on sentiroit par avance que le Marquis est épris des charmes de l'aimable Miss. Le jour & l'heure pour les leçons sont convenus, & le lieu où elles se prendront sera l'agréable jardin d'Hamilton.

Dans la première promenade, Valzé, en présence d'Hamilton, après avoir observé que les parties du Discours sont au nombre de huit, explique à Clarisse ce qu'on entend par *le nom* ou *les noms*. Ce qu'il dit à cet égard est clairement énoncé, & suffit en général pour en avoir une notion. Avant que de quitter le jardin, Hamilton propose au Marquis cette question à résoudre: les principes de la Langue Françoise seroient-ils utiles aux femmes, eu égard à leur état dans la Société? Valzé entreprend de prouver l'affirmative de cette proposition. Il est de temps en temps interrompu par les objections d'Hamilton, auxquelles il répond d'une manière assez satisfaisante.

On traite, dans la seconde promenade, des pronoms; dans la troisième, du verbe; dans la quatrième, du verbe & de ses temps différens, du participe; dans la cinquième, de l'adverbe & des exclamations; dans la sixième, des prépositions & conjonctions, qu'on appelle ici d'un nom commun *liaisons*.

Nous devons remarquer que ces leçons ne sont pas uniquement grammaticales. Elles sont entremêlées d'observations sur l'Histoire naturelle, sur la Physique même, &c. On voit que ces leçons ont un certain agrément, bien capable de soutenir l'attention des personnes pour qui elles ont été composées.

On est fâché cependant que Valzé qui doit savoir parfaitement une Langue dont il donne les principes, pêche quelquefois contre les règles: par exemple, il dit, page 25, *Oui, Monsieur; c'est de leur état* dont *il s'agit maintenant*: page 133, *Et ce n'est aussi que de l'infinitif* dont *vous avez besoin*. Il falloit dire: *oui, Monsieur, c'est de leur état qu'il s'agit .... Ce n'est que de l'infinitif* que *vous avez besoin*. Est-il bien correct de s'exprimer ainsi? *les pronoms .... facilitent à ce que l'on puisse en éviter la répétition.*

AGRICULTURE.

Culture des Turneps, espèce de Navets, très-propres à suppléer à la disette des fourrages.

L'époque la plus ordinaire pour semer les Turneps, est après la récolte des grains de Mars, c'est-à-dire, dans les terreins qui sont destinés pour jacheres.

Lorsque les grains sont enlevés, on donne à la terre un ou deux labours pour la rendre meuble; puis on y passe le rondeau pour casser les mottes, s'il en est besoin; on herse après, en observant que les dents de la herse soient courtes. On y sème la graine; il est bon que cet ensemencement soit fait, autant qu'il est possible, par un temps humide. On recouvre ensuite la graine en hersant une seconde fois la terre.

Plus la terre est meuble, plus la récolte est complette, parce que la graine lève par-tout également.

Les terres légères sont celles qui conviennent le mieux à cette culture. Les Turneps viennent difficilement dans les terres fortes; mais on y parvient en divisant la terre lorsque l'on en a les facultés.

La quantité ordinaire est environ une livre & demie par arpent.

On peut, dès le mois d'Avril, quand la saison est favorable, semer des Turneps par-tout, même dans les terres nouvellement défrichées, sur-tout si elles sont légères & si on les a préparées par plusieurs labours, & même avec quelques engrais pour les rendre meubles & susceptibles de cette culture.

Lorsque les Turneps sont levés & commencent à couvrir la terre, s'ils sont trop épais, vous faites deux opérations à la fois; vous les éclaircissez & vous les sarclez en même temps: c'est aux cultivateurs à voir ce qu'il en faut ôter dès la première fois, parce que deux opérations consommeroient trop de temps. Il faut simplifier & ne pas donner double travail, sur-tout dans un temps si précieux. Il est encore très-inutile de leur donner trop de distance les uns des autres. La moyenne grosseur est la meilleure à tous égards; les bestiaux les mangent mieux; & ils sont moins sujets à devenir creux.

Cette culture offre tous les avantages possibles; elle prépare la terre à recevoir les semences en grains en faisant parquer les gros bestiaux d'abord, & les bêtes à laine ensuite, sur le champ même, & en observant de ne leur donner que ce qu'ils en peuvent manger dans un ou deux jours. On est dispensé d'y porter des engrais pour l'ensemencer en froment au mois de Septembre ou Octobre suivant, parce que la fiente de ces animaux & leur urine amalgamées avec ce qui reste de Turneps qui pourrissent, forment un engrais excellent.

Si on ne veut pas faire parquer les bestiaux sur le champ même, on arrache les Turneps pour les faire manger à l'étable ou dans une autre partie de terre; on a soin de les couper par morceaux. Pour les conserver, il faut les mettre dans un endroit sec, les couvrir de paille & de sable, comme pour les navets ordinaires.

Les Turneps fournissent une nourriture abondante aux gros bestiaux & aux bêtes à laine: ils donnent beaucoup de lait aux vaches & aux brebis; enfin ils engraissent également les bœufs & les moutons.

On ne sauroit donc trop étendre cette culture, dès que le terrein le permet, pour prévenir les malheurs qui peuvent résulter de la disette des fourrages dans les années de sécheresse comme celle-ci. L'Angleterre en est un exemple frappant: ce Royaume doit ses succès à cette culture, tant pour l'amélioration des terres, que pour la multiplication des gros bestiaux & des bêtes à laine; elle met les cultivateurs à même d'avoir au moins toujours une demi-année de fourrage devant eux.

Lorsqu'on veut s'en procurer de la graine, on en destine un canton qu'on laisse monter, & on en recueille la graine comme des autres navets.

Note de l'Auteur du Journal. L'article qu'on vient de lire nous a été fourni par M. *de Lormoy*, dont on a vu dans ce Journal des morceaux si intéressans sur les bêtes à laine. Ce zélé citoyen qui a les connoissances les plus profondes en Agriculture, & toutes fondées sur une longue pratique, a déjà donné au Gouvernement les procédés pour la culture des Turneps, & l'a fait connoître dès 1768, avant MM. *de Mante* & *du Hamel*: mais il a bien voulu s'empresser de se rendre à nos desirs pour publier cet article, parce que dès le mois d'Août prochain, on peut semer la graine des Turneps, & se procurer pour l'hiver suivant des provisions de fourrages excellens, capables de suppléer avec avantage à la disette des autres. L'Administration a fait venir d'Angleterre une assez grande quantité de cette graine, qu'elle a déjà distribuée: mais il est aisé aux personnes riches d'en tirer encore de l'Angleterre; & nous pensons que ce seroit un acte de bienfaisance très-bien placé de leur part, que d'en distribuer dans les campagnes autant qu'il leur seroit possible. Ils porteroient la consolation, ils exciteroient les sentimens de la plus vive reconnoissance, là où règnent actuellement la douleur & les plus vives alarmes par le défaut de nourriture pour les bestiaux. Au reste, la manière de cultiver les Turneps proposée par M. de Lormoy, est la plus aisée à pratiquer: elle ne brouille pas les idées des gens de la campagne, parce qu'elle est simple; & l'on doit avoir grande attention de tout simplifier: autrement ils seroient dégoûtés avant d'en avoir fait l'essai.

Nous ajouterons ici ce que dit des Turneps M. *Valmont de Bomare*, dans son *Dictionnaire d'Histoire naturelle.* « La culture des Turneps est très-peu dispendieuse, d'un avantage économique & d'autant plus intéressante, que cette plante supplée, par ses feuilles, au fourrage pendant l'hiver, & que le bétail ne peut avoir de meilleure nourriture. D'ailleurs les domestiques & les journaliers font une

» grande consommation de sa racine (M. de Bomare » auroit pu ajouter que les bestiaux mangent aussi » cette racine); & c'est l'objet d'une épargne considérable sur les subsistances ordinaires. Un arpent » de terre semé de ces navets est d'un beaucoup plus » grand rapport qu'en froment : d'ailleurs ses racines » divisent & préparent la terre à recevoir le bled; & » on recueille dans le même espace une beaucoup » plus grande quantité de froment que dans une ja» chere ordinaire ».

ARTS.

Peinture.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 22 Juillet 1785.

Ma fille est, Monsieur, dans une école de peinture, où l'étude du modèle tel qu'on le dessine à l'Académie royale, n'a jamais été permise; on n'y dessine pas même le modèle de femme toute nue. La Dame Artiste qui dirige cet attelier, a été trouvée digne des suffrages de l'Académie, dont elle est devenue membre, quoiqu'elle ne se soit jamais permis de passer les bornes qu'elle prescrit à ses élèves. Elle est convaincue que les seuls sujets de l'histoire ou de la fable, traités en grand, exigent qu'on sache dessiner le nud entièrement: mais ce genre est trop au-dessus du sexe. Tout cela prouve que l'usage de dessiner un homme nud, quoique malheureusement trop répandu, n'est ni général, ni nécessaire pour former des demoiselles peintres; & quelles que soient les dispositions qu'on a trouvées dans ma fille pour cet art, je n'aurois jamais souffert qu'elle s'y adonnât, si elle n'avoit pu le faire qu'aux dépens de l'honnêteté.

Cependant je connois plusieurs mères jalouses de la réputation de leurs filles qu'elles ont mises dans la peinture, à qui on a faussement persuadé qu'il falloit absolument dessiner le nud pour savoir peindre même des portraits; ce qui leur a causé des inquiétudes & des alarmes, que vous pourriez dissiper en insérant ma lettre dans votre Journal; je vous prie de m'accorder cette grace.

Je suis, &c. femme Merie.

AVIS DIVERS.

Mêlanges.

Anecdotes extraites des Papiers Anglois & Allemands.

Ferdinand III, Roi de Castille, étant en guerre avec les Maures, étoit fort embarrassé de trouver les moyens de la continuer. Son Ministre lui suggéra un expédient qui consistoit en un impôt extraordinaire. Le Roi le jugeant trop cruel pour ses sujets, le rejetta avec indignation. *Cherchez un autre moyen*, dit-il à son Ministre, *je crains plus la malédiction d'un de mes sujets, que toute l'armée des Maures.*

Il n'y a pas long-temps que l'on condamna à mort dans le Norfolkshire un vieux criminel qui avoit peut-être échappé plus de vingt fois à la punition due à ses crimes. Lorsqu'on lui eut prononcé sa sentence de mort, on lui demande ce qui avoit pu l'engager dans l'affreuse carrière qu'il avoit parcourue, & pourquoi il y étoit resté. « Par la même raison, répondit-il, que l'on court » les chances du commerce. Il y avoit beaucoup » de chances pour que je fisse des gains considé» rables, beaucoup de chances pour que je ne fusse » pas découvert; beaucoup, pour que je ne fusse » pas pris, & si j'étois pris, beaucoup de chances » pour que je ne fusse pas convaincu, & si je » l'étois, j'avois encore quelques chances pour » n'être pas pendu ».

SPECTACLES.

On a donné le Mercredi 20 de ce mois, sur le Théâtre François, la 1re représent. du *Jaloux sans amour*, coméd. en 5 actes, en vers, remise au théâtre.

Cette comédie de M. *Imbert* avoit peu réussi, lorsqu'elle fut représentée dans sa nouveauté, en 1781; mais l'Auteur y a fait d'heureux changemens, ce qui, joint à la perfection du jeu des Acteurs, a excité les applaudissemens les plus vifs & les mieux mérités. On ne reviendra pas sur les détails de cette pièce: elle est d'ailleurs imprimée, & se trouve à Paris, chez la veuve *Duchesne*, Libr. rue S. Jacques. C.......

NOUVELLES

qui intéressent le Commerce.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, concernant les Marchandises étrangeres prohibées dans le Royaume; du 17 Juillet 1785.

Cet Arrêt est trop important pour que nous ne le fassions pas connoitre en détail. Rien sans doute ne seroit plus desirable, comme il est dit dans l'Arrêt du 10 Juill. dernier, portant prohibition des toiles de coton & mousselines venant de l'Etranger; rien « ne » seroit plus conforme aux principes de S. M. qu'une » liberté générale, qui, affranchissant de toute espèce » d'entraves la circulation des productions & mar» chandises des différens pays, sembleroit de toutes » les nations n'en faire qu'une pour le commerce: » mais aussi long-temps que cette liberté ne pourra » être universellement admise & par-tout récipro» que, l'intérêt de l'Etat exige de la sagesse de S. M. » qu'elle continue d'exclure de son royaume, ou de » n'y laisser importer, que par le commerce national, » celles des marchandises étrangères dont la libre in» troduction nuiroit aux marchandises du royaume, » & pourroit faire pencher à son désavantage la ba» lance du commerce ». Voici le préambule du nouvel Arrêt.

Le Roi s'étant fait rendre compte des plaintes qui lui ont été adressées par les Marchands & Fabricans de son Royaume, sur le préjudice que leur cause le débit qui se fait ouvertement des Marchandises étrangères, & sur-tout de celles de fabriques Angloises, auxquelles la mode & la fantaisie font donner une préférence décourageante pour l'industrie nationale, & d'autant plus intolérable que les marchandises Françoises sont exclues de l'Angleterre

par les prohibitions les plus rigoureuses : Et Sa Majesté s'étant fait représenter les Arrêts & Réglemens qui, pour favoriser les Manufactures du Royaume, ainsi que par le motif d'une juste réciprocité, ont défendu l'entrée de certaines marchandises étrangeres, & en ont soumis d'autres à des droits considérables, dont on élude aujourd'hui le paiement ; Sa Majesté a reconnu que la protection qu'Elle doit au commerce de ses Sujets, exigeoit qu'Elle renouvellât ces différentes loix, & qu'Elle prescrivit des règles pour en assurer plus efficacement l'exécution : Elle a bien voulu néanmoins que les prohibitions qui ont pour objet d'empêcher la vente des marchandises étrangeres, n'étendissent pas leur effet jusqu'à interdire absolument à ceux de ses Sujets qui ne font aucun commerce, la liberté de satisfaire leur goût, en faisant venir de l'Etranger des objets nouvellement inventés, ou qu'ils croiroient être d'une fabrication plus parfaite que celle du Royaume ; mais en même tems Sa Majesté a jugé nécessaire d'en assujettir l'introduction à des droits assez forts pour qu'elle ne puisse préjudicier aux Manufactures nationales, à l'encouragement desquelles le produit de ces droits sera employé ; en sorte que les jouissances du luxe deviendront en quelque sorte tributaires de l'utilité générale.

ART. I. Les Denrées & Marchandises étrangeres, dont l'introduction dans le Royaume est défendue par les Ordonnances & Réglemens rendus depuis 1687 jusqu'à ce jour, seront & demeureront prohibées à toutes les entrées du Royaume, sous les peines portées auxdits Réglemens.

II. Les Marchandises de fabriques Angloises, autres que celles dont l'entrée a été nommément permise par l'Arrêt du 6 Septembre 1701, ou autres subséquens, desquelles l'état sera annexé au présent Arrêt, continueront d'être prohibées à toutes les entrées du Royaume, notamment toute espèce de Sellerie, Bonneterie, Draperie & Clincaillerie, sous peine de confiscation desdites Marchandises, & de dix mille livres d'amende.

III. Défend Sa Majesté, sous les mêmes peines, l'introduction de tous Ouvrages d'acier poli, autres que les outils & instrumens propres aux Arts & aux Sciences, & de tous crystaux & verres provenant de l'Étranger.

La suite dans la Feuille suivante.

CHARGES A VENDRE.

Charges d'Officiers-Jurés-Priseurs dans le Bailliage de Laval. S'adr. à Paris, à M. *Robinet*, au Bureau royal de Correspondance, rue neuve S. Augustin.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *M*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JUILLET 1785.	*Du* 25.	*Du* 26.
Actions des Indes de 2500 l.	2180	2180.77 1/2.80
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 liv. 10 s.	277	
Portion de 100 liv.		89
Emprunt d'Octob. de 500 l.	435	435.32.35
Rescriptions		
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	760	760.58
Viager de 1782	17 p. % bénéfice	17 p. % bén.
Viager de Décembre 1783		12 p. % bén.
Viager de chance à 10 p. %		17 1/2 bén.
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	739	739.38
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	497 1/2	497 1/2.97
Quittance de finance	2 1/2.2 3/4.1 1/2.3 perte.	2 1/4.1 3/4.3.2 1/4 p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	4 3/8.4 1/4 p. % bén.	4 3/8.4 1/4 p. % bén.
Actions des Indes, nouv.	1071	1071.1072
Actions de la Caisse d'Esc.	7550	7550
Actions des Eaux	3750.40.30.25	3710.725.740

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 25.	*Du* 26.
Amsterd.	53 5/8	53 3/8
Hamb.	191	191
Londres	28 11/16	28 13/16
Cadix	14 l. 10 s.	14 l. 11 s.
Madrid	14 l. 13 s.	14 l. 13 s. 6.
Gênes	95 1/2	95 3/4
Livourne	99 3/4	99 3/4
Lyon.. *Août*	1/2 p. % perte	1/8 p. % perte

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Samedi 30 Juillet 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

THÉATRE *Allemand*, ou *Recueil des meilleures Pièces dramatiques, tant anciennes que modernes, qui ont paru en Langue Allemande; précédé d'une Dissertation sur l'origine, les progrès & l'état actuel de la Poésie théâtrale en Allemagne; par MM.* Junker & Liébaut. *Nouvelle édition.* A Paris, chez M. Junker, premier Professeur de Droit public, à l'Ecole royale Militaire; *Durand* neveu, Libr. rue Galande; & *Couturier*, Impr.-Libr. quai & près l'église des Augustins. 1785. 4 vol. *in-12.*

On nous annonce que l'on continuera de faire paroître deux à deux les volumes de cet ouvrage le plutôt que les occupations des Auteurs le leur permettront. Ils semblent se plaindre que de nouveaux Traducteurs aient cherché à moissonner dans un champ qu'ils ont été les premiers à cultiver; & ils offrent même à ce sujet des morceaux de comparaison.

La Dissertation sur l'origine, les progrès & l'état actuel du Théâtre Allemand, mérite d'être lue: c'est un coup-d'œil rapide qui n'en est pas moins instructif. Nous apprenons que *Charlemagne* avoit fait recueillir toutes les Poésies Germaniques connues de son temps, & que le zèle mal entendu des Ministres de la Religion avoit anéanti ce précieux monument, parce qu'il rappelloit les idées du paganisme. Cette dissertation présente le Théâtre Allemand sous trois diverses époques. Toutes les extravagances qu'on nous reproche avec raison, dans le temps que les Mystères occupèrent chez nous des tréteaux, remplissoient aussi la Scène Allemande. On vient à cet âge où ces contrées peuvent s'honorer des Poètes qu'elles ont produits: on nous parle de *Gottsched* qui, sans être un homme de génie, a eu le bon esprit de donner à sa nation d'excellens principes, & de lui montrer l'espèce de barbarie où elle étoit encore plongée. C'est en 1730 que se fit cette heureuse révolution. L'intention du réformateur étoit de familiariser ses concitoyens avec le goût françois; mais le genre anglois, pour ce qui regarde la Scène, a fini par dominer dans un pays où l'on aime les secousses, les convulsions de l'art: il faut du temps & de la réflexion pour s'attacher à cette belle simplicité qu'après les Grecs les seuls François ont possédée jusqu'à présent.

On ose nous dire que nos Auteurs dramatiques *atteignent rarement le véritable but de la Tragédie.* On trouve que *Corneille n'a pas une seule Pièce qui fasse éprouver la moitié de ce qu'on éprouve à Zaïre.* Il faut que les beaux-esprits allemands aient absolument oublié *le Cid*, *Rodogune*, *Polieucte*, ou qu'ils ne les aient point lus. C'est ainsi que les hommes souvent les plus sensés, sont légers dans leurs jugemens. Au reste MM. Junker & Liébaut font preuve d'une impartialité bien louable. « Le plus grand » défaut, disent-ils, qu'on puisse reprocher aux » Auteurs Allemands, c'est de faire souvent languir l'action par des longueurs dont la vivacité » françoise ne s'accommode pas. Sans examiner d'où » procède ce défaut, qui peut-être est une suite du » caractère national, porté, comme on le fait, à la » réflexion, on ne sauroit assez admirer ni s'étonner qu'ils aient fait des progrès si rapides dans » un genre aussi difficile ». On nous fait ensuite un juste éloge de M. *de Sonefels*, « qui joint au » mérite de remplir avec la plus grande distinction la chaire des Sciences économiques & politiques qui lui est confiée, celui de cultiver » les Belles-Lettres avec le plus grand succès... » C'est à ce Citoyen aussi estimable qu'éclairé que » l'Autriche doit l'idée d'un établissement d'une » Académie à Vienne, qui s'occupe présentement » de la Langue, & qui met tous ses soins à perfectionner le Théâtre ».

La première pièce qui ouvre cette collection, est *Miss Sara Sampson*, tragédie bourgeoise, en cinq actes, de M. *Lessing*. Ce drame produit les effets du plus grand tragique; le sujet en est important. C'est un père respectable qui, conduit par la tendresse autant que par le ressentiment, court sur les pas de sa fille, qu'un infâme ravisseur a séduite & enlevée. Rien, sans contredit, de plus intéressant: mais qu'on s'arrête aux divers détails de *Miss Sara Sampson*, c'est un drame à ranger dans la classe des productions informes & bizarres des *Hardi*, des

Jodelle, en convenant qu'il renferme des caractères vigoureux, des développemens pleins d'éloquence, de l'éloquence des passions. Mais que d'invraisemblances grossières! que de ressorts mal-adroits! Et c'est l'Auteur de cette Pièce qui s'est montré si sévère à l'égard de *Corneille* & de *Racine*; qui les a critiqués jusqu'à l'indécence; & cette *Miss Sara Sampson* est un des chefs-d'œuvre (de l'aveu même de MM. Junker & Liébaut) du Théâtre allemand! Que l'on tire la conséquence.

Les bornes qui nous sont prescrites nous empêchent de nous étendre sur les autres Pièces qui composent ces quatre volumes. Nous sommes fâchés de ne pouvoir parler de *Minna de Barnhelm*, du *Mysogine*, de *Romeo & Julie*, très-foible copie de la Tragédie de *Shakespeare*. Nous nous contenterons d'observer que, dans tous ces drames, ce sont à-peu-près les mêmes beautés & les mêmes défauts; de l'embarras, du désordre dans les plans, la vraisemblance presque toujours blessée, le style peu naturel, quelquefois de l'énergie, de la vérité dans les caractères, des scènes d'une heureuse conception. Il ne faut donc point rejetter ce Théâtre, dont la lecture peut être d'une très-grande utilité pour nos Ecrivains remplis des bons principes d'*Aristote*, d'*Horace*, de *Boileau*, & par conséquent à l'abri de la surprise des innovations bizarres. C'est à nous de savoir employer les richesses qu'on peut en tirer. Il ne sauroit être assez d'objets de comparaison dans un art dont le but est d'imiter la nature. Nous pourrons devoir des effets au Théâtre Allemand; & à son tour, qu'il ne dédaigne pas d'emprunter notre sagesse, notre régularité, l'esprit de l'ensemble, la convenance du style, autant de perfections qui ont sur-tout immortalisé Racine, & qui lui ont fait adjuger la palme, préférablement même aux Grecs.

AGRICULTURE.

A l'Auteur du Journal.

Sucy, en Brie, 22 Juillet 1785.

Au mois d'Octobre dernier, Monsieur, après avoir donné les meilleures préparations & l'engrais le plus convenable à un champ de trente arpens, je l'ai ensemencé en bled-froment que j'ai tiré de la Picardie. J'ai divisé mon champ en trois parties de dix arpens chacune. La semence de la première a été chaulée avec l'eau de chaux, seule préparation usitée en ce pays. Pour le chaulage de la deuxième partie, j'ai fait fondre la chaux dans une eau de fumier; enfin, pour la troisième, j'ai ajouté moitié de lessive de cendres. Ce bled est devenu le plus beau de ceux du canton: mais au moment où il a épié, je me suis apperçu qu'il y avoit beaucoup de *noir* ou *charbon*. Malgré la précaution que j'ai prise de changer la semence & mes différens chaulages, tout mon champ est également infecté & couvert d'environ un quart de bled *charbonné*. Mes voisins, sans avoir pris autant de peine, ne sont pas plus maltraités.

Permettez-moi, Monsieur, de me servir de votre Feuille pour demander à ceux de vos lecteurs qui s'intéressent à l'agriculture, 1°. quel moyen il faut employer pour préserver de la contagion le bled sain dans la grange & dans le grenier; 2°. quelle préparation il faudra faire au bled charbonné avant de le faire moudre; 3°. quel *chaulage* sera le plus convenable à ce bled pour la semence prochaine? Une réponse satisfaisante à ces trois questions rendra le service le plus essentiel à plusieurs honnêtes laboureurs qui, comme moi, ne cherchent que leur instruction & ce qui peut améliorer l'agriculture. Je vous aurai une obligation sincère de rendre ma lettre publique, après lui avoir donné une tournure plus convenable; car je sais mieux labourer qu'écrire: l'un & l'autre a son utilité.

Je suis &c. *Un pauvre Laboureur.*

La lettre de ce prétendu pauvre Laboureur n'a pas besoin d'autre tournure. On voit qu'il sait aussi bien écrire que labourer.

POPULATION, FINANCES ET COMMERCE.

Notions sommaires de l'état de la Hollande.

Nombre des arpens de terre des Provinces-Unies, 8376000.
Population, 2700000.
Rentes en fonds de terres, 9800000 thalers.
Rentes en maisons, 11000000 thalers.
Valeur de toute la propriété intérieure, 460000 th.
Argent en actions étrangères, & compagnies, 350000000 thalers.
Produit net de la balance du commerce, 12250000 thalers.
Revenus publics, 21700000 thalers.
Dépenses annuelles de l'Etat, 21550000 thalers.
Total de la dette nationale, 590000000 thalers.

Dans toute l'Autriche intérieure, on a compté, l'année passée, 52961 naissances, 36908 morts, & 12317 mariages.

En 1780, la population du royaume de Naples, sans compter la Sicile, se montoit à 4677821 habitans.

La population de Sardaigne, dans le même temps, alloit à 273000, & celle du reste des Etats du Roi de Sardaigne, à 2733394 habitans.

Des lettres particulières de Milan nous apprennent que le prix de la soie crue, est tout d'un coup monté dans toute la Lombardie à 1 ½ *lire* un peu plus de 25 Kreutzers. Le pays est redevable de cet avantage à une nouvelle ordonnance du Roi d'Espagne qui, pour relever les manufactures de soie de Séville & de Valence, presqu'entièrement tombées, a permis l'entrée, exempte de tous droits, de 30,000 livres de soie crue. A cet effet quelques maisons de commerce de Gênes ayant reçu des demandes d'Espagne, elles ont toutes porté leurs vues sur la Lombardie; & c'est cette concurrence extraordinaire qui a fait hausser si vîte le prix de la soie.

M. *Pecorari*, Administrateur de la Douane

Royale à Naples, a trouvé le moyen de donner un tel degré de force au sel qu'on prépare à Barletta, qu'il surpasse le sel d'Epsom ou sel d'Angleterre. Le Roi a assigné pour cet objet un magasin à son Théâtre.

ARTS.

GRAVURE.

Histoire d'Angleterre, représentée par figures, accompagnées d'un Précis historique : dédiée & présentée à MONSIEUR. Tome 1er, 4e livraison, contenant les événemens arrivés depuis 1040 jusqu'à 1066. A Paris, chez *David*, Graveur, rue des Cordeliers, au coin de celle de l'Observance. Prix 15 liv. chaque cahier, qui contient 6 planches gravées.

MUSIQUE.

Journal de Violon, ou Recueil d'Airs nouveaux arrangés pour le Violon, l'Alto, la Flûte & la Basse. Prix pour l'année entière, composée de 12 cahiers, 18 livres à Paris, & 21 livres en Province, franc de port. A Paris, chez *Baillon*, Editeur & Marchand de Musique, rue neuve des Petits-Champs.

On souscrit, à la même adresse, pour le *Journal de Guittare*, dédié à la Reine, par M. *Porro*. Prix 12 liv. à Paris, & 18 liv. en province, franc de port.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

*Suite de l'*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, concernant les Marchandises étrangères prohibées dans le Royaume ; du 17 Juillet 1785.

ART. IV. Permet néanmoins Sa Majesté à ceux de ses Sujets qui ne font aucun commerce, de faire venir d'Angleterre ou d'autres Pays étrangers, mais seulement pour leur propre usage & consommation personnelle, les objets dont l'introduction dans le Royaume est prohibée ; en demandant au préalable une permission qui leur sera délivrée par le Contrôleur général des Finances, sur la déclaration qu'ils feront de la qualité & quantité des Marchandises, & du Bureau par lequel elles devront être introduites ; & à la charge de payer à l'Adjudicataire des Fermes générales Trente pour cent de leur valeur, ensemble les Dix sous pour livre, suivant l'état estimatif desdites Marchandises, qui sera envoyé, par les ordres de S. M. dans tous les Bureaux par lesquels Elle en permettra l'entrée ; & seront lesdites Marchandises expédiées sous plomb, depuis le premier Bureau jusqu'à leur destination.

V. Veut & entend Sa Majesté qu'il ne puisse être accordé ni exemption ni modération quelconque desdits droits à aucune personne, de quelque rang & qualité qu'elle soit, ni pour quelque cause que ce puisse être.

VI. Renouvelle Sa Majesté les défenses faites par l'Arrêt du 6 Septembre 1701, à tous Marchands & Négocians, tant en gros qu'en détail, des villes & autres lieux du Royaume, & à toutes personnes, d'exposer en vente, débiter ou vendre de manière quelconque, aucune desdites Marchandises prohibées, à peine de confiscation d'icelles, & de Trois mille livres d'amende, sans qu'en aucun cas il puisse en être fait remise ou modération.

VII. Fait pareillement Sa Majesté très-expresses inhibitions & défenses à tous Marchands des villes & autres lieux du Royaume, de mettre sur les portes de leurs boutiques le titre de *Magasin de Marchandises d'Angleterre*, ou d'autres Pays étrangers, sous la meme peine de Trois mille livres d'amende, & d'être déchus des droits & privilèges de Marchands. Enjoint Sa Majesté, sous les mêmes peines, à ceux dont les boutiques porteroient actuellement pareille inscription, de la faire biffer & supprimer dans huit jours pour tout délai, à compter de celui de la publication du présent Arrêt : Ordonne aux Gardes, Syndics & Adjoints des Corps & Communautés d'Arts & Métiers, à Paris & dans les Provinces, de tenir la main à l'exécution du présent Article, & de dénoncer aux Juges de Police les contraventions.

VIII. Les Marchandises prohibées qu'on tenteroit d'introduire, de vendre ou de faire circuler dans le Royaume, en contravention aux dispositions du présent Arrêt, seront saisies par les Préposés de l'Adjudicataire des Fermes générales, qui en poursuivra la confiscation & l'amende pardevant le sieur Lieutenant général de Police à Paris, & pardevant les sieurs Intendans & Commissaires départis pour l'exécution des ordres du Roi dans les Provinces du Royaume ; Sa Majesté leur attribuant, chacun en droit soi, la connoissance de toutes les contraventions aux dispositions du présent Arrêt, sauf l'appel en son Conseil, icelle interdisant à toutes ses Cours & autres Juges.

IX. Les Marchandises dont la confiscation aura été prononcée, seront, aussi-tôt après, expédiées sous plomb, & par acquit à caution, au Bureau général du prohibé de Paris, où elles seront estimées par deux Experts à ce commis, pour être, la moitié du prix de ladite estimation, accordée & payée comptant aux Commis saisissans, sans aucune retenue ; & seront ensuite, lesdites Marchandises, réexportées à l'Etranger, & à cet effet renvoyées ; savoir, celles connues sous le nom de *Marchandises blanches*, dans le Port de l'Orient ; & les autres dans l'un des Ports francs du Royaume, où elles seront vendues au mois de Janvier de chaque année, par vente publique, sans pouvoir en aucun cas rentrer dans le Royaume : desquelles ventes le produit sera distribué, ainsi qu'il sera ordonné par Sa Majesté, après le prélevement de la moitié attribuée aux Commis, & des frais qui seront payés sur l'autre moitié.

Etat des Marchandises qui continueront d'être reçues dans le Royaume, quoiqu'elles soient du crû ou

Fabriques d'Angleterre ; à la charge de payer les droits fixés par l'Arrêt du 6 Sept. 1701, & autres subséquens ; savoir :

Chevaux ; Laines ; Cotons en laine ; Cuirs verds ; Peaux de bœuf ; Peaux de veau ; Roc, ou poil de vache, Suifs de toute espece ; Cire jaune ; Cire blanche ; Charbons-de-terre ; Chairs salées ; Biere, en bouteille seulement ; Colle dite *d'Angleterre* ; Corne ronde ou platte ; Dents d'éléphant ; Couperose ; Drogues servant à la teinture ; Forces à tondre, & autres Outils ou Instrumens propres aux arts ; Meules à Taillandier ; Etain non ouvré : Bois de construction, Bois feuillards, Bois merreins & Futailles, venant d'Angleterre ou des Colonies Angloises.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Jolie Terre & Baronie de la Haye-Paynell, en Basse-Normandie, près d'Avranches & du port de Granville, ayant moyenne & basse Justice, Droit de Jurisdiction permanente, & nombre d'autres Droits seigneuriaux, tels que Nomination à deux grandes Paroisses & à un Prieuré ; Chasses, Pêche, Moulins banaux, &c. Droit particulier de mesurage de bled, Halles, Four & Coutumes qui sont considérables. Le bourg de la Haye-Paynell est grand & bien peuplé ; & le château, qui est très-logeable, n'en est qu'à une demi-lieue : il y a de très-belles avenues, propres à exploiter, ainsi que trois grands bosquets de bois de futaie, prêts à recevoir la hache. Cette Terre ne sera vendue qu'au denier 25. S'adr. à Paris, à M. *Boursier*, Not. rue Dauphine ; & à M. *de Beaubois*, Proc. au Parlement, rue des Poitevins, quartier S. André-des-arcs.

Charge de Lieutenant de Roi de la Haute-Alsace. S'adr. à Paris, à M. *Gondoin*, Not. rue des Quatre-Fils.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Juillet 1785.	Du 23. liv.	s.	d.	Du 27. liv.	s.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	754			754		
— du Mexique, à	744			744		
— du Pérou, à	734			734		
— de Guinée, à	753			753		
Or de ducats, *l'once*, à	101	10		102		
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		86		
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15		54	15	
— à 11 den. 10 gr. à	52	15		52	15	
Piastres, à	48	17	6	49		

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *M.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JUILLET 1785.	Du 27.	Du 28.
Actions des Indes de 2500 l.	$2177\frac{1}{2}$	$2177\frac{1}{2}$.80.$82\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.	1395	
Portion de 312 liv. 10 s.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	435.34.35	
Rescriptions		
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	759	
Viager de 1782		$16\frac{3}{4}$.17 p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	$17\frac{1}{4}$ bénéfice	
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.		738
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	$497\frac{1}{2}$.97	$497\frac{1}{2}$.97.$97\frac{1}{2}$
Quittance de finance	$2\frac{3}{4}$.$1\frac{3}{4}$.$1\frac{1}{2}$.3 perte.	$3\frac{1}{4}$.$1\frac{3}{4}$.$2\frac{1}{4}$.$1\frac{1}{2}$ p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$4\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	$4\frac{3}{8}$.$4\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.
Actions des Indes, nouv.	1075.80.40	1090
Actions de la Caisse d'Esc.	7570.80	7600.625
Actions des Eaux	3710.45.40	3750.60.70.80

CHANGES ETRANGERS,
A 60 JOURS DE DATE.

	Du 27.	Du 28.
Amsterd.	$53\frac{3}{4}$ à	$53\frac{3}{4}$
Hamb.	191	191
Londres	$28\frac{3}{8}$	$28\frac{3}{8}$
Cadix	14 l. 9 s.	14 l. 9 s.
Madrid	14 l. 13 s.	14 l. 13 s.
Gênes	$95\frac{1}{2}$	$95\frac{1}{2}$
Livourne	$99\frac{3}{4}$	$99\frac{3}{4}$
Lyon .. Août	$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ perte	$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ perte

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 2 Août 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

RÉFLEXIONS *sur divers sujets, pour servir de suite à celles qui ont été publiées ; par M. ***.* A Londres, & se trouve à Paris, chez *Belin*, Lib. rue S. Jacques ; & chez *Hardouin*, au Palais-Royal. 1785. 67 pag. *in-8°.*

Ces réflexions, qui sont d'un Avocat connu par d'autres réflexions de ce genre, roulent sur cinq objets, qui forment autant de chapitres. Dans le premier il examine si l'opinion qui étend sur tous les individus d'une même famille une partie de la honte attachée aux peines infamantes, est plus utile que nuisible. Le second renferme des vues générales sur l'administration des provinces. On discute dans le troisième les avantages & les désavantages de la vénalité des charges & des emplois. Dans le quatrième il s'agit des duels ; & dans le cinquième, des accusés fugitifs.

L'Auteur étoit en état de traiter ces objets importans avec plus d'étendue ; peut-être se propose-t-il d'entrer un jour dans de plus grands détails. Au reste, il promet plusieurs morceaux qui ne sont pas étrangers à l'ordre social, si ceux qu'il vient de publier sont accueillis.

Le Cabinet des Fées, ou Collection choisie des Contes des Fées, & autres Contes merveilleux, ornés de fig. 4e livraison, tomes 7 & 8, contenant les deux 1rs vol. des *Mille & une Nuits.* 1785.

Cette Collection aura 30 vol. de Contes & 1 vol. de Discours contenant l'origine des Contes des Fées & les Notices sur les Auteurs. On délivrera régulièrement deux vol. par mois.

On s'inscrit pour ladite Collection à Paris, rue & hôtel Serpente, chez *Cuchet*, Libraire-Editeur des *Œuvres de le Sage & de l'Abbé Prévost.* Le Prix de l'inscription est de 3 liv. 12 f. le vol. br. orné de 3 planches faites sous la direction de MM. *Delaunay* & *Marillier.*

Méthode abrégée de la perfection chrétienne, tirée de l'Italien du Cardinal Sforce Pallavicini ; dédiée à MONSIEUR ; *par M l'Abbé* Parmentier, *son Secrétaire ordinaire, & Aumônier de sa Vénerie.* A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR, chez *Guillot*, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue des Mathurins. 1784. 71 pag. petit *in-12*, sans compter 36 pag. pour la Préface & l'Introduction.

M. l'Abbé Parmentier avoit d'abord eu dessein de traduire tout l'ouvrage du Cardinal Pallavicini, ouvrage très-bien écrit en Italien, & qui est fort estimé : mais il a renoncé à son dessein, & il s'est attaché à conserver toute la substance de l'original, de manière que cet Abrégé ait en entier la méthode que le Cardinal Pallavicini indique pour arriver soi-même, & pour conduire les autres de degré en degré, & d'une manière positive, au terme de la perfection chrétienne. C'est ainsi que M. l'Abbé Parmentier a eu l'honneur de présenter, il y a plusieurs années, son ouvrage à MONSEIGNEUR LE COMTE DE PROVENCE, qui a daigné, dit-il, lui faire témoigner la satisfaction avec laquelle il en a entendu la lecture.

Nous croyons que cet Abrégé du Cardinal Pallavicini, si connu d'ailleurs par son *Histoire du Concile de Trente*, ne pourra qu'être favorablement accueilli par les personnes pieuses.

Les Pseaumes traduits en François, avec des notes & des réflexions par le P. G.-F. Berthier. A Paris, chez *Mérigot* le jeune, Libr. quai des Augustins. 1785. 4 vol. *in-12* avec le portrait de l'Auteur. Prix 10 liv. 8 f. br. avec étiquette ; 12 liv. rel. en basanne ; 13 liv. rel. en veau. Quatre autres volumes de cet ouvrage paroitront au mois de Décembre prochain. Les personnes qui desireront payer l'exemplaire en entier, le recevront à cette époque dans leur demeure, à Paris.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ÉTRANGERS.

Coppenhague. Le Libraire *Proft* a publié le 1r vol. d'un Ouvrage Allemand, intitulé : *Etat actuel des Possessions des Européens dans les Indes orientales ;* par M. *Aug. Hennings.* Ce volume promet un Ou-

vrage très-utile, tiré des meilleures sources. Nous y trouvons d'abord des notices non imprimées & presque inconnues sur le commerce Danois des Indes orientales, la plupart rassemblées dans les archives. La première section renferme une histoire du commerce particulier des Danois depuis 1774, & une liste du départ & de l'arrivée des vaisseaux nationaux destinés pour les Indes, depuis cette époque, ainsi que la valeur de leurs cargaisons. On remarquera sur-tout dans cette section l'Ordonnance Royale de 1777, sur le commerce des Indes orientales. La seconde traite du Gouvernement Danois dans les Indes orientales, de ses revenus, de ses douanes, de ses monnoies, &c. La troisième offre un mémoire très-détaillé sur les Isles Nicobar, leur possession, leur nature & leurs habitans.

Si tous ceux qui écrivent sur de semblables matières, puisoient dans des sources aussi pures que M. le Conseiller d'Etat *Hennings*, Auteur de cet Ouvrage, nous ne serions pas accablés d'une multitude d'Ouvrages inutiles & inexacts sur le commerce, dont l'ignorance des lecteurs fait quelquefois toute la fortune. On sent combien il seroit intéressant pour nous que l'ouvrage de M. *Hennings* fût traduit en François.

Espagne. Il fut un temps où l'on s'occupoit beaucoup en France de la Littérature Espagnole. Nous l'avons presque perdue de vue aujourd'hui; & elle ne mérite peut-être jamais mieux l'attention des Gens de lettres & des Savans de toutes les classes. Traductions d'ouvrages étrangers, Histoire, Eloquence, Antiquités, Physique, Histoire naturelle, Géographie, &c., rien n'échappe aux encouragemens du Gouvernement & à l'activité des Gens instruits.

Outre la traduction de l'*Encyclopédie méthodique*, dont les Espagnols ont déjà sept livraisons, on vient de publier les tomes 4 & 5 du *Dictionnaire d'Agriculture* de M. l'Abbé *Rozier*, sous le titre de *Dictionario o curso completo de Agricultura teorico-pratico-economica y de Medicina rural y albeyteria.* Le Libraire *D. Santiago Thevin*, vient de faire paroître une Traduction de l'Ouvrage de M. *Necker*, sur les Finances de France, & un *Prospectus* de celle des *Arts* & *Métiers*, d'après l'édition de Neufchâtel. *D. Alonso Ruiz de Pina* a traduit: *de la connoissance de Dieu & de soi-même*, ouvrage posthume de *Bossuet*, dont la plupart des Ouvrages ont reçu le même honneur en Espagne.

Nous compterons parmi les productions agréables & nouvelles, une traduction en vers Espagnols du *Prædium rusticum* de *Vaniere*, dont l'Auteur est *D. Santos Diez Gonzalez*; les tomes 1 & 2 du Théâtre Espagnol de *D. Vincent Garcia de la Huerta*: plusieurs pièces nouvelles, *La belle Guyanoise*, le *Marchand Anglois*, la *Clémence de Titus*, *Mourir pour la Patrie est gloire*, *Athènes restaurée*, &c.

Mais les sciences paroissent l'emporter aujourd'hui sur la Littérature en Espagne, à en juger par les traductions qui y réussissent le mieux, par le nombre des Savans & celui des Ouvrages originaux qu'ils publient. Il vient de paroître un nouveau livre ayant pour titre: *Instruction sur la meilleure méthode d'analyser les eaux minérales & de les imiter.* L'Auteur est *D. Pedro Gutierrez Bueno*, Professeur de Pharmacie, Membre de l'Académie Royale de Médecine, & du Collège Royal des Apothicaires de la Cour. Ce qui doit sur-tout fixer l'attention des Etrangers, est une collection de Mémoires utiles & curieux, qui se publient par livraisons dans la Librairie d'Orcel, & dont nous allons indiquer les derniers pour en faire connoître l'importance: *Traité* de l'Alumination, ou de l'art de fabriquer l'Alun, soit artificiellement, soit en le retirant des mines & terres qui le contiennent. — *Essai* de Météorologie appliquée à l'Agriculture. — *Essai* sur la meilleure méthode d'établir & entretenir les prairies naturelles & artificielles. — *Expériences* faites avec le plâtre crud, considéré comme moyen de fertilisation. — *Dissertation* sur deux questions agronomiques très-intéressantes.

AGRICULTURE.

Lettre de M. de Lormoy à l'Auteur du Journal.

Paris, 30 Juillet 1785.

Je viens, Monsieur, de prendre lecture d'une *Instruction sur la culture des Navets, sur la manière de les conserver, & sur les moyens de les rendre propres à la nourriture des bestiaux*; publiée par la Société royale d'Agriculture, & rédigée par M. *Broussonnet.*

Cette Instruction est assez généralement conforme aux principes exposés dans le petit Mémoire que j'ai eu l'honneur de vous adresser dès le 20 de ce mois, & que vous avez inséré dans votre Journal du 28. Elle m'a paru faite avec beaucoup de soin & de détails; mais je crois devoir ne pas laisser perdre de vue que ce Mémoire, ainsi que l'Instruction, qui viennent d'être publiés, doivent leur existence aux desirs que M. le Contrôleur-Général & M. le Comte *de Vergennes* ont témoigné d'éclairer les Cultivateurs sur les ressources qui se présentent sur ce genre de culture, d'après le tableau que je leur ai présenté des avantages déjà annoncés dans mon Ouvrage sur l'Agriculture.

Je pense que le zèle patriotique dont la Société royale d'Agriculture paroit animé, ainsi que M. Broussonnet, son Rédacteur, leur fera agréer quelques observations, que l'Instruction dont il s'agit a fait naître sur quelques articles, qui peut-être lui paroîtront mériter cette attention.

M. Broussonet annonce, dans le préambule de son Instruction, qu'il y aura cette année, par les soins de M. l'Intendant de Paris, six mille arpens environ de semés en Turneps; culture qui, l'année dernière, ne s'étendoit pas au-delà de cinq ou six cens arpens. Le Rédacteur a été, je crois, induit en erreur, sur cette dernière quantité, ou plutôt sur la qualité des Navets qui avoient été semés l'année dernière. Tout le monde sait que dans la plaine S. Denis, il en est ensemencé tous

les ans en grande quantité ; & je pense bien qu'ils ont été très-utiles à tous égards dans ce moment. J'ai parcouru une partie de ces plaines l'automne dernier ; je n'y ai vu que des Navets & point de Turneps.

Il n'en est que plus juste de rendre hommage aux soins du Ministre qui a encouragé & mis en activité cette culture, & de M. l'Intendant qui y a si bien coopéré.

Ce qui est dit dans l'Instruction sur la manière de semer la graine, & sur celle de cultiver, soit en repeuplant les places trop claires, soit en tenant les Turneps écartés à environ un pied de distance, soit enfin en prenant le soin de sarcler & d'ameublir la terre au pied des plantes, ne convient qu'à une petite culture ; mais ces soins minutieux ne peuvent se pratiquer dans une étendue considérable de terrein.

S'il étoit utile, pour cette culture, de faire conduire dans le terrein ensemencé, des canards & des dindons, quelle quantité n'en faudroit-il pas pour couvrir une pièce de 50 à 60 ou 100 arpens ainsi ensemencée ? Je vais même plus loin ; je craindrois, cette plante étant encore trop jeune, qu'il n'y eût du danger d'y faire paître des moutons, qui, suivant M. Broussonet, ne touchent point aux Turneps, & se contentent de débarrasser l'herbe qui croît dans l'intervalle. Je ne puis m'empêcher d'observer que cette opinion est contraire au goût connu de ces animaux pour les Turneps. M. Broussonet ne l'ignoreroit sûrement pas s'il avoit été en Angleterre, ou s'il avoit eu des notes fidelles à ce sujet. Il cite même dans cette Instruction, les animaux qui se nourrissent de Turneps, & dans le nombre, il place les moutons.

Je n'étendrai pas plus loin mes observations, & je me réfère aux lumières de M. Broussonet & des Cultivateurs auxquels il a adressé son Instruction. Je suis, &c.

RÉGLEMENT NOUVEAU.

Arrêt de la Cour de Parlement, qui fait défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, de faire, jusqu'à la récolte de l'année 1786, aucuns achats en foin, paille, ou autres fourrages, au-delà de la quantité nécessaire pour la nourriture & entretien de leurs chevaux & bestiaux, & proportionnellement à leurs exploitation & consommation personnelles, sous peine de saisie de l'excédent, & autres peines portées par l'Arrêt : Ordonne que les Propriétaires, Fermiers, Cultivateurs & principaux Habitans des Paroisses seront appellés devant les Juges des lieux, à l'effet de convenir de la quantité de chaque espece de fourrages qui peut exister dans l'étendue de leur Paroisse, & de s'expliquer sur le prix auquel il conviendra de porter chaque espece de fourrage, dont sera dressé procès-verbal, sans frais, par les Juges : Ordonne qu'en conséquence desdits procès-verbaux, les Juges procéderont, aussi sans frais, à la taxe de chaque espèce de fourrage dans chaque Paroisse, eu égard aux circonstances, & ainsi qu'il appartiendra : Ordonne que ceux qui auront des fourrages à vendre, seront tenus de les vendre aux Propriétaires, Fermiers & Cultivateurs de leurs Paroisses, qui en auront besoin, pour leurs exploitation & consommation personnelles seulement, suivant la taxe qui en aura été faite, sans pouvoir les vendre à aucuns Etrangers, qu'au refus des Habitans de leurs Paroisses, lequel sera constaté par les Juges des lieux, & sans frais : Autorise les Juges des lieux à rendre, pour l'exécution de l'Arrêt, toutes Ordonnances requises & nécessaires, lesquelles seront exécutées par provision ; du 19 Juillet 1785.

AVIS DIVERS.

M. *Arnoux*, Ingénieur-Méchanicien du Roi, fera le 8 de ce mois, à midi, ancien enclos des Capucins, rue du fauxbourg S. Jacques, l'expérience de son Cabestan & de sa Charrue cabestanière. Ce Cabestan, servi par deux hommes, & appliqué à toute espèce de Charrue, procure les moyens de labourer sans chevaux & dans tel terrein que ce soit. Il faudra, pour assister à l'expérience, être muni d'un *Prospectus* qui coûte 3 liv. & qu'on délivrera aux cafés de Foix, Palais-Royal ; de l'Opéra ; du Théâtre François ; des Princes, près le Théâtre Italien ; chez le Restaurateur, rue de Grenelle, en face de l'hôtel des Fermes ; & à l'hôtel de la Marine, rue Croix des Petits-Champs.

POÉSIE.

L'Ecolier & son Père.

APOLOGUE.

Dorval d'un beau Domaine étoit propriétaire ;
Et son fils achevant son douzième printemps,
Pour la première fois alla dans cette terre
Des vacances passer le temps.
C'étoit aux jours heureux où l'art de Triptolême,
Fecondé par les soins des enfans de Palès,
Essayé dans Pékin par l'empereur lui-même,
Nous enrichit des trésors de Cérès.
Notre Ecolier ne sait ce que c'est qu'une gerbe.
« Eh ! bon Dieu ! qu'apperçois-je là ?
» Faut-il semer beaucoup, apprenez-moi, papa,
» Pour cueillir ce faisceau superbe » ?
De son fils, à ces mots, ce père ouvrant la main,
Y place un grain.
« Ainsi, mon fils, dit-il à l'enfant qui s'étonne,
» Du malheureux pour calmer le tourment,
» Le peu que la charité donne
» Germe au profit du sentiment ».

Par M. le Marquis DE FULVY.

MÉLANGES.

Anecdotes extraites des Papiers Allemands.

Il existe en Galicie une coutume établie de temps immémorial, & que la sagesse de *Joseph* II a détruite. En vertu d'un ancien privilége, le Bourreau de chaque district, vêtu d'un habit long & rouge, un Crucifix sur la poitrine, avoit le droit, à l'ouverture de chaque foire, de se présenter à

toutes les boutiques & d'y prendre la pièce qui lui plaisoit le plus. On demandera ce que signifient cet habit rouge & ce Crucifix; les gens du pays répondent que la couleur de l'habit annonce le sanguinaire emploi de celui qui le porte, & que le Crucifix l'empêche d'être possédé du Diable, & insulté par la populace. Ces idées de possession & de sorcelleries, règnent encore dans la partie la moins éclairée de la Nation. De-là vient que les paysans, lorsqu'ils boivent ensemble, font encore la part du Diable, en jettant derrière eux quelques gouttes de leur boisson; ce qui répond aux anciennes libations. Rien n'est plus risible que de les entendre chanter leurs litanies contre les Sorciers, lorsqu'ils sont ivres.

Il y a lieu d'espérer que peu à peu le pays s'éclairera; & l'on peut assurer qu'il a déjà beaucoup gagné sous le Gouvernement actuel. On ne dira pas qu'il est plus riche & plus florissant qu'auparavant, attendu que les vivres y sont à très-grand marché : mais ce qu'il y a de certain, c'est que le Souverain s'occupe essentiellement de son bonheur & de sa prospérité. On n'y voit plus de Roubles. Il y a quelques années qu'il y en avoit un demi-million dans la circulation; on les a transportés successivement à la Monnoie de Schmœlniz en Hongrie, pour en frapper des pièces de 17 & de 20 kreutzers; de manière qu'il seroit presque impossible d'y en trouver un aujourd'hui, &c.

Le Roi de Danemarck a donné son approbation aux arrangemens faits par le Chambellan *Bucwald*, dans ses terres de Jutland. Cet ami de l'humanité a non-seulement aboli les corvées dans les Paroisses de Gudum & de Lilleworde, mais il a encore fait partager les Communes entre ses Vassaux, en se faisant adjuger une petite étendue de terrein, en représentation de la dime dont il les affranchit pour toujours.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 27 Juillet.		*Du 30.*	
A LA HALLE.	liv. s.	liv. s.	liv. s.	liv. s.
Froment, de....	23	à 26	22	à 26
Orge, de..........	13	à 15	15	
Seigle, de.........	11	à 13	14	
Avoine, de......	27	à 32	27	à 32
Farine blanche,	38	à 44	44	à 50
Bis-blanc & bis,	28	à 34	30	à 40
A LA GRÈVE.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*			
Froment, de....	24	à 26	24	à 26
Orge, de..........	13	à 15	15	
Seigle, de.........	11	à 13	14	
Avoine, de......	27	à 32	27	à 32

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *M.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

JUILLET 1785.	*Du* 29.	*Du* 30.
Actions des Indes de 2500 l.	2185.82½.85......	2185.82½...........
Portion de 1600 liv..............	....	....
Portion de 312 liv. 10 s........	....	....
Portion de 100 liv................	....	89........................
Emprunt d'Octob. de 500 l.	434........................	434.33.34.........
Rescriptions........................	....	....
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	760........................	760.58..................
Viager de 1782.....................	17 p. % bénéf......	....
Viager de Décembre 1783.	....	12 p. % bén.........
Viager de chance à 10 p. %...	....	17½ bén...............
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	739........................	739........................
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	497½..................	497.97½.98........
Quittance de finance..........	2¼.1¼.1½ pert......	1½.2¼.3.3¼ perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784...............	4½ p. % bén..........	4¼.⅜.½ p. % bén.....
Actions des Indes, nouv..	1100.1098.93....	1095.96 98.97...
Actions de la Caisse d'Esc.	7660..................	7660..................
Actions des Eaux..............	3850.900.870....	3880.3850.........

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 29.	*Du* 30.
Amsterd.	53¾............	53¾............
Hamb.....	191............	191............
Londres..	28½............	28½............
Cadix.....	14 l. 9 s.......	14 l. 9 s.......
Madrid....	14 l. 12 s. 6.	14 l. 12 s. 6.
Gênes.....	95½............	95½............
Livourne	99¼............	99¾............
Lyon.. *Août*	½ p. % perte.....	⅜ p. % perte....

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 4 Août 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Morceaux choisis du Rambler, ou du Rodeur: Ouvrage dans le genre du Spectateur, traduit de l'Anglois de Johnson. A Paris, chez *Lottin de S. Germain*, Libr.-Impr. ordinaire de la Ville, rue S. André-des-arcs. 1785. Vol. *in*-12 de plus de 500 pages.

M. *Sélis*, Censeur de cet ouvrage, dit que *l'original lui a paru digne d'Addisson lui-même, & la Traduction digne de l'original.* Rien de plus flatteur que cet éloge: mais il est mérité; & l'on doit s'en rapporter au témoignage de M. Sélis qui a donné des preuves de son goût & de ses connoissances par les divers Ouvrages qu'il a publiés, entre autres, par la Traduction des *Satires de Perse.*

Nouveau Recueil de Voyages au Nord de l'Europe & de l'Asie, contenant les Extraits des Relations des Voyages les plus estimés, & qui n'ont jamais été publiés en François. Ouvrage traduit de différentes Langues, par une Société de Gens de Lettres, avec des Notes, des éclaircissemens, & enrichi de Cartes, & de beaucoup de Vues & Dessins gravés par les meilleurs Artistes. A Paris, chez *Buisson*, Libr. rue des Poitevins, hôtel de Mesgrigny, n° 13. 1785. 2 vol. *in*-8°. Prix 8 liv. 5 f. br. 10 liv. rel. franc de port par la poste, 9 liv. 10 f. br. On affranchit l'argent & la lettre d'avis.

C'est la première livraison de cet ouvrage qui sera en deux formats, *in*-4° & *in*-8°. Il contient la traduction, ou du moins les extraits raisonnés des relations les plus authentiques, & les plus curieuses qui aient été publiées en Anglois, en Allemand, en Hollandois, en Danois & en Suédois. On en fait connoître les Auteurs: mais on se permet quelquefois de suppléer à leurs récits, de les éclaircir, ou même de les rectifier d'après des relations plus complettes & plus sûres. Ces différens voyages, distribués de manière qu'on ne perd pas un pays de vue, sans en avoir appris tout ce qu'il pouvoit offrir de curieux & d'intéressant, roulent principalement sur tout ce qu'il y a de remarquable, de plus utile & de plus avéré, sur les mœurs, la religion, les arts, les sciences, l'histoire naturelle, &c.

On donne d'abord la description des Isles de Scilly ou des Sorlingues, par M. *Guillaume Borlase*, celle de l'Isle d'Anglesay, par M. *Thomas Pennant*, la relation d'un voyage de M. *Littelton*, au Nord du pays des Galles & à l'Isle d'Anglesay, des voyages en Ecosse & aux Isles Hébrides par M. Pennant, la description de l'Isle de Saint-Kilda, & des petites Isles voisines, par M. *Kennet Macaulay.* Voilà ce qui compose le premier volume. Le second renferme un autre voyage en Ecosse & aux Isles Hébrides par le Docteur *Jonhson;* auquel on a joint une dissertation sur les Montagnards d'Ecosse, par M. le Chevalier *Dalrymple.* Le Docteur Jonhson s'est attaché principalement à faire connoitre les mœurs, le génie, l'état & la condition du peuple qui habite les Hébrides, & qui est bien plus séparé des autres nations de l'Europe, à ces divers égards, que par les mers qui l'environnent.

Comme on n'avoit jusqu'à présent que des notions très-imparfaites sur les divers pays dont on nous donne des relations dans ces deux volumes, il est à présumer qu'ils recevront du public un accueil assez encourageant pour que les Auteurs donnent la continuation de cet ouvrage.

AGRICULTURE.

Extrait d'une Lettre à l'Auteur du Journal.

Si le vieux proverbe est vrai, *long-temps beau long-temps laid*, il est peut-être à craindre qu'on ne soit aussi embarrassé à recueillir les bleds qu'on l'a été à recueillir les foins, & que de même qu'en 1782, on n'en perde le tiers, c'est-à-dire, pour 25 ou 30 millions, qui pourroit être germé par les pluies. En conséquence, je crois qu'il feroit nécessaire de rappeller à vos Lecteurs le Mémoire inséré dans votre Journal, feuille du 19 Juin 1784, concernant la méthode de faire la récolte des bleds, Mémoire auquel je n'ai rien à ajouter, & auquel

il est impossible qu'un homme de bon sens puisse résister. DUCARNE DE BLANGY.

GÉOGRAPHIE.

Nouvelle Topographie, ou *Description détaillée de la France*, divisée par carrés uniformes, dont les Cartes sont accompagnées d'un Discours sur les objets les plus intéressans qui leur sont propres; avec le Rapport des Mesures locales à la Toise de la Coutume de Paris: Ouvrage utile à tous les Citoyens en général; mais principalement aux Seigneurs, aux Propriétaires fonciers & aux Cultivateurs; *par M. Robert de Hesseln*, Géographe de la Ville, & Censeur royal. A Paris, rue du Jardinet, vis-à-vis celle du Paon.

Quoique la Géographie, reconnue généralement utile & même nécessaire, ait été traitée jusqu'à présent sous bien des formes différentes, & par des Savans les plus distingués, il lui manquoit néanmoins encore, pour le public, une nomenclature qui pût réunir la précision de l'expression à la facilité de l'intelligence pour le vulgaire.

Dans l'usage ordinaire de la Géographie, les situations & les distances respectives des lieux les plus considérables sont exprimées par les *degrés*, les *minutes* & les *secondes* de degré. Mais cette langue, fondée sur des calculs difficiles, n'est employée que par les personnes les plus instruites, qu'elle fatigue souvent elles-mêmes. D'ailleurs, on ne peut l'appliquer aux différentes portions du terrein qui forment nos possessions, & qui sont considérées sous les rapports de la Planimétrie. La Topographie a pour but essentiel la connoissance de ces derniers détails; mais, pour la procurer, elle emploie autant de langues différentes qu'il y a de pays, &, pour ainsi dire, de coutumes particulières; ce qui met une si grande confusion dans les élémens qui sont propres à cette Science, que les Arpenteurs eux-mêmes ont de la peine à s'y connoître.

M. de Hesseln, pour obvier à l'inconvénient de cette variété infinie des Mesures de l'espace, ou des Elémens en usage dans la Topographie, & pour les ramener à des principes *uniformes*, *simples*, *certains* & *invariables*, enferme la France, avec une partie de ses frontières, & des mers environnantes, en un CARRÉ, dont les côtés ont 243 lieues, chacune de 2187 toises de 6 pieds-de-roi; ensuite il divise cette superficie, *réduite au plan*, en 9 portions uniformes, qu'il désigne par le nom de *Régions*. Chaque Région est pareillement divisée en 9 *Contrées*; chaque Contrée, en 9 *Districts*; chaque District, en 9 *Territoires*; chaque Territoire, en 9 *Bans*; chaque Ban, en 9 *Cantons*; chaque Canton, en 9 *Ténemens*; chaque Ténement, en 9 *Carreaux*; chaque Carreau, en 9 *Pièces*; chaque Pièce, en 9 *Mesures*.

On trouve dans la Carte de la Région Sud-Ouest la valeur des côtés & des superficies de chacun de ces Carrés, indiquée dans une Table. On en trouve aussi l'Etat dans la même Table.

On trouve d'abord une première Carte de la France, en une Feuille, servant de Tableau général & de base à tout l'ouvrage. Cette première Carte, avec celles des neuf Régions, & les six premières Contrées de la Région *centre*, se distribuent actuellement chez l'Auteur, à qui le Public peut s'adresser directement, ou par les principaux Libraires de Province, en affranchissant les lettres. La souscription n'est plus ouverte que pour la collection entière de ces deux premières parties, qui sont du prix de 180 liv. pour avoir les Cartes lavées avec filets; & de 160 liv. seulement pour les personnes qui ne veulent pas les Cartes lavées. La collection entière contiendra 71 Cartes, qu'on réduit, pour les Souscripteurs, à 64, à cause de celles qui ne contiennent que très-peu de gravure. Ceux qui prendront les Cartes de cette collection en détail, & sans souscrire, les paieront à raison de 3 liv. 12 s. non lavées, & de 3 liv. 18 s. lavées. Les Discours qui accompagnent ces Cartes, sont *in-folio*: on peut les prendre séparément ou assemblés. Leur exactitude & leur beauté surpassent les Ouvrages ordinaires de ce genre. Les Cartes des Régions contiennent les villes & les bourgs avec les rivières & les montages principales; celles des Contrées contiennent jusqu'aux paroisses inclusivement, avec les bois, les étangs & un plus grand détail des montagnes & des rivières.

ARTS.

GRAVURE.

Anatomie des parties de la génération de l'homme & de la femme, représentées avec leurs couleurs naturelles, selon le nouvel Art, jointe à l'Angéologie de tout le corps humain, & à ce qui concerne la grossesse & les accouchemens; par M. Gautier Dagoty *père, Anatomiste pensionné du Roi.* A Paris, chez l'Auteur, grande rue du fauxb. S. Antoine, au coin de celle Lenoir; & chez *Leclerc* & *Royez*, Libr. quai des Augustins. Vol. *in-folio* de 36 pag. de Discours, & 9 Planches. Prix 24 liv.

La vente de cet ouvrage avoit été interrompue depuis 1780 par des circonstances particulières: mais toutes les difficultés étant levées, on le remet de nouveau en vente. On y a joint la section de la symphise, par M. *Sigaut*, avec l'Histoire de cette découverte.

M. Dagoty est connu depuis long-temps par ses travaux anatomiques. L'ouvrage que nous annonçons, & qui a toujours joui d'un succès mérité, est une preuve de ses talens. Il suffit, pour s'en convaincre, de jetter les yeux sur les planches, auxquelles il a joint, pour la plus grande utilité des Etudians, des explications & de courtes dissertations, qui les mettront en état de concevoir aisément les parties contenues dans chaque Planche. Il y a ajouté un Abrégé de la fonction de chaque viscère en particulier, afin que rien ne manque de tout ce qui peut faciliter la con-

noissance des principales sécrétions qui se font dans le corps humain.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Lettres-Patentes du Roi, données à Versailles le 7 Juillet 1785, registr. en Parlement le 19, qui confirment & homologuent les Délibérations de l'Assemblée générale du Clergé de France, des 6 & 20 Juin 1785, au sujet de la somme de dix-huit millions de don gratuit, accordé à Sa Majesté par ladite Assemblée.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie Royale de France s'est fait le 1er de ce mois : les numéros sortis sont, 27, 84, 71, 63 & 17. Le prochain tirage se fera le 16.

MÊLANGES.

Extrait d'une Lettre de M. le Bailli de Loras, datée de Malte le 28 Mai 1785, à M. l'Abbé Matagrin, Agent Général de S. A. E. Monseigneur le Grand-Maître de Malte, à Paris.

« La Lettre..... de M. l'Abbé *de Lille*, qui sert de prix à l'accueil charmant que nous lui avons fait à Malte, a indisposé extrêmement nos Chevaliers & même le Grand-Maître, qui cependant s'est contenté de dire avec mépris, que si cet Académicien n'étoit pas meilleur observateur à Constantinople qu'à Malte, la Philosophie & la Politique de sa nation tireroient peu de profit de ses Mémoires. Peut-être qu'il n'est pas l'Auteur de l'écrit qu'on lui attribue : mais il n'est pas moins essentiel que nous nous empressions de détruire dans le public l'impression qu'il y fera naître. C'est dans cette vue que S. A. E. m'a permis de vous adresser la Lettre de M. le Bailli *de Freslon*, digne de remplir cet objet, & que vous êtes prié de publier, soit en manuscrit, soit imprimée, de la manière que vous jugerez la plus convenable, en prenant à cet égard les instructions de M. l'Ambassadeur ».

Lettre de M. le Bailli de Freslon, Colonel du Régiment de Malte, à un Officier du même Régiment.

Malte, 25 Mai 1785.

Vous vous trompez, mon cher Confrère ; la lettre que vous m'avez envoyée ne peut pas être du Voyageur aimable à qui on l'attribue. Nous ne l'avons possédé que seize heures ; toutes les autres, nous avons vu avec regret qu'il les a passées à son bord ; & comment un Littérateur estimable, dont les ouvrages passeront à la postérité, dans un espace aussi court, se seroit-il cru en état de porter un jugement plus que sévère sur une constitution singulière, mais non bizarre, & dont la sagesse est universellement reconnue ?

Admis à l'honneur de manger avec le Souverain, accueilli, recherché de ses Chevaliers, se fût-il permis de les traduire au tribunal de l'Europe comme des détracteurs d'une administration que nous voyons être attentive aux besoins même des autres peuples ? Eût-il osé nous peindre comme des indiscrets, des ingrats envers un sexe pour lequel, même en y renonçant, nous nous faisons gloire de conserver du respect & des égards ; & que sans décence, sans exception, cette Lettre accuse de se dévouer à nos plaisirs ?.. Ce n'est pas lui.

En calculant que la pauvreté Maltoise a pour patrimoine des biens immenses, un esprit juste, tel que le sien, les eût du moins comparés aux dépenses énormes, indispensables, auxquelles cet ordre hospitalier & militaire est assujetti ; & des yeux malades même eussent apperçu qu'une noble épargne étoit la base de ces richesses, & qu'elle nous devenoit tous les jours plus nécessaire.

Tandis qu'à la réserve de quelques Commanderies destinées, pour la plupart, à être l'indemnité ou la récompense des services onéreux ou distingués, toutes les autres appartiennent aux anciens Chevaliers, il n'eût pas abusivement dit qu'elles étoient distribuées par le Grand-Maître. Sa main se seroit sur-tout refusée à tracer ces lignes hardies, où une partie de la Noblesse de l'Europe est dépeinte comme plus avide d'obtenir des graces, qu'ambitieuse & jalouse de les mériter.

Il n'eût pas, avec inconséquence, taxé de barbarie monacale ceux qu'il semble applaudir de s'être soustraits à ce qu'il appelle de vieux préjugés ; & loin de voir dans cet ancien & honorable institut une fondation, un attentat contre l'humanité, il eût respecté, il eût béni les défenseurs de ses droits, en appercevant des pirates à la chaîne.

Observateur attentif, il eût parcouru nos infirmeries & les autres asyles de l'indigence & du malheur ; il y eût vu les cœurs voler au-devant des besoins ; & jusques dans nos prisons même, où, pour la sûreté des nations, sont détenus ceux qui infestoient les mers, il eût entendu des voix reconnoissantes publier des bienfaits.

Vous voyez, mon cher Confrère, que tout se réunit pour prouver qu'un homme du mérite de M. l'Abbé de Lille ne peut pas être l'Auteur des Observations sur la constitution & les mœurs de Malte. Cet élégant Ecrivain travaille, il est vrai, à un Poëme sur l'imagination ; mais le ton honnête de tous ses Ouvrages est une preuve qu'il est bien éloigné de permettre des écarts à la sienne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

SPECTACLES.

On jouit à l'Opéra, depuis le Mardi 26 du mois dernier, d'un spectacle qui a beaucoup de succès : c'est un Ballet-pantomime en 3 actes, qui a pour titre : *le premier Navigateur*, ou *le pouvoir de l'Amour*. Le sujet est tiré d'un Poëme de *Gessner*, qui a aussi pour titre : *le premier Navigateur*, & qui est connu de tout le monde : mais les cir-

constances sont différentes. Dans le Ballet, c'est une Bergère, nommée *Mélide*, qui, venant à peine d'être unie à *Daphnis*, son amant, est submergée dans les flots de la mer, à la suite d'un affreux tremblement de terre. Daphnis se jette dans une barque, cherche son amante, & la trouve mourante dans une isle déserte. Le Dieu d'Amour, propice à ces deux Amans, opère des miracles. On voit l'horreur de ce lieu disparoitre : le Temple de Vénus s'élève, & la Déesse elle-même donne à ce nouveau séjour le nom de *l'Isle de Cythère*, & choisit Daphnis & Mélide pour desservir son Temple.

Tous les accessoires de ce ballet produisent l'effet le plus agréable ; & la composition en est des plus ingénieuses. M. *Gardel* l'aîné, qui en est l'Auteur, & qui a déjà donné tant de preuves de son talent en ce genre, peut réussir à nous retracer une idée de ces pantomimes si célèbres des Anciens ; & on doit l'engager à faire une étude particulière des principes de leur art, qui sont parvenus jusqu'à nous.

Le sieur *Vestris* remplit le rôle de Daphnis, & la demoiselle *Guimard* celui de Mélide ; c'est dire qu'ils portent l'un & l'autre au plus haut degré de perfection les graces & l'expression de la danse. *C.....*

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A LA ROCHELLE, le 20 Juillet 1785.

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 36 à 40 l.
Seconde sorte.... 34 à 36
Troisième sorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28

Les sucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Première sorte, 00 à 00 l.
Seconde sorte.... 60 à 66
Troisième sorte.. 54 à 58
Quatrième sorte.. 44 à 48
Petits sucres...... 36 à 40
Communs......... 32 à 36

Le sucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 s. 6 d. à 16 s.
Beau verd, 15 s.
Marchand, 14 s. 6 d. à 14 s. 9
Ordinaire, 13 s. à 13 s. 6.
Triage, 9 à 12 s.

Le café de la Martinique vaut 1 s. à 1 s. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 s. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 s. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 s.
Graveau & poussière, 6 l.

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... 0.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.
Rocou, 17 s. la livre.
Cacao, 12 à 13 s. *idem.*
Canefice, 0 le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campêche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melasse, 16 à 17 l. *idem.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *M.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

AOUST 1785.	*Du* 1r.	*Du* 2.
Actions des Indes de 2500 l.	$2182\frac{1}{2}$	$2182\frac{1}{2}.77\frac{1}{2}.80$
Portion de 1600 liv.		1395
Portion de 312 liv. 10 s.		
Portion de 100 liv.		89
Emprunt d'Octob. de 500 l.	434.31	432
Rescriptions		
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	759	759
Viager de 1782	17 p. % bénéfice..	
Viager de Décembre 1783..		
Viager de chance à 10 p. %		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	739	740
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	498.500.499.	$499.98\frac{1}{2}$
Quittance de finance	$1\frac{1}{4}.2\frac{1}{4}.2\frac{3}{4}.3$ perte.	$3.1\frac{1}{4}.2\frac{1}{2}.1\frac{3}{4}$ p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784		$4\frac{3}{8}.4\frac{1}{8}.4\frac{1}{4}$ p. % bén.
Actions des Indes, nouv....	1100.2.3.4.5	1140.50.55.40...
Actions de la Caisse d'Esc....		7660
Actions des Eaux	3810.15.30.	3830.20.25

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 1r.	*Du* 2.
Amsterd.	$53\frac{3}{4}$	$53\frac{5}{8}$
Hamb......	191	191
Londres..	$28\frac{13}{16}$	$28\frac{5}{8}$
Cadix......	14 l. 8 s. 6....	14 l. 8 s.
Madrid....	14 l. 12 s.	14 l. 11 s. 6..
Gênes.....	$95\frac{1}{2}$	$95\frac{1}{2}$
Livourne	$99\frac{1}{4}$	$99\frac{1}{4}$
Lyon.. *Août*	$\frac{1}{8}$ p. % perte....	$\frac{1}{8}$ p. % perte...

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*; *où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 26 liv. 4 s. franc de port.

N°. 94. [377]

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 6 Août 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

HISTOIRE *générale & particulière de Bohême ; par M. l'Abbé André.* A Vienne & à Strasbourg, chez les frères *Gay*, Imprimeurs-Libraires ; & à Paris, chez *Nyon* aîné, Libr. rue du Jardinet ; *Belin*, rue S. Jacques ; *Lamy*, quai des Augustins. 1784. 2 vol. *in-8°*. Prix 9 liv. br.

Il n'est presque point d'Historiens qui ne nous assurent qu'il faut distinguer son ouvrage de tous ceux de cette classe, qui ne nous promettent des tableaux instructifs, intéressans, & sur-tout riches de beautés neuves & saillantes ; & c'est toujours le même portique qui souvent conduit à un amas d'édifices informes & barbares. Voilà ce qu'on peut dire de la plupart des Histoires, & entre autres de celle que M. l'Abbé André nous annonce avec une sorte d'emphase. C'est ainsi qu'il débute dans sa Préface : *ore magniloquo.*

« Ne considérer l'Histoire que comme un amas » immense de faits qu'on tâche de ranger par » ordre de date dans sa mémoire, c'est, au sentiment de M. l'Abbé *de Condillac*, ne satisfaire » qu'une vaine & puérile curiosité qui décèle un » petit esprit, ou se charger d'une érudition infructueuse, qui n'est propre qu'à faire un pédant. Que nous importe de connoitre les erreurs de nos pères, si elles ne servent pas à » nous rendre plus sages ! il faut donc envisager » l'Histoire comme une école instructive à laquelle » on doit former son cœur & son esprit ». Tout cela est très-beau, très-vrai : mais M. l'Abbé André ne tient nullement parole. Il fait passer sous nos yeux une infinité de personnages, de nations même, dont la confusion tue le peu d'intérêt que ces tableaux auroient pu exciter. Il y a pour toutes les parties de Littérature une espèce de loi fondamentale à laquelle tout Écrivain doit s'asservir, c'est l'unité ; & celui qui fait manier la plume de l'Histoire doit savoir employer ce grand secret de tous les arts. Qu'on lise *Thucydide*, *Polybe*, *Tite-Live*, on verra que ces génies ont toujours eu l'adresse de rappeller les différentes parties de leur composition à une principale.

Dans M. l'Abbé André, c'est un chaos dont assurément ne sort point un Monde. On distingue dans cette foule de portraits sans couleur une certaine *Libussa*, magicienne, qui prend les rênes du Gouvernement, & qui partage sa souveraineté avec *Przémislas ;* ensuite on se perd dans une nuit dont les ombres s'épaississent à mesure qu'on avance dans ces annales. *Wlasta* veut ressusciter la prétendue existence des Amazones : elle devient, sous la plume de M. l'Abbé André, une véritable héroïne de Roman. Ses prouesses sont dignes de figurer parmi celles de nos anciens Chevaliers *pourfendeurs de géans.* Cette femme merveilleuse porte ses regards avides sur la couronne. Bataille considérable où cette championne indomptable trouve cependant la fin de ses exploits & de sa vie. Elle étoit à la tête d'une armée de femmes. Les hommes qui avoient attaqué ces troupes singulières, abusent de leur victoire. « Insensibles à leurs caresses, » à leurs larmes, ils les égorgent toutes, après avoir » assouvi sur elles leurs passions brutales, & » abandonnent leurs cadavres à la voracité des » chiens & des corbeaux ».

Voilà bien des Barbares dégoûtans, & qui méritoient bien peu leurs succès ! Des trahisons, des perfidies, des scélératesses commises de sang-froid, de malheureuses victimes des fureurs de la guerre, l'humanité outragée, l'innocence opprimée, & la force toujours écrasant d'un pied d'airain la foiblesse : ce sont les tableaux que nous présente l'Auteur de l'histoire de Bohême ; tableaux qui nous fatiguent tant dans toutes les productions de ce genre, & qu'en vérité la vraie philosophie devroit tenir éloignés de nos yeux !

Il faut cependant convenir que cet ouvrage peut être de quelque utilité aux personnes assez courageuses, que n'effraient point la quantité de recherches, qui savent dévorer tous les dégoûts qu'entrainent de pareilles lectures. Malgré le mauvais style, & le désordre assommant, il peut être mis au nombre des compilations historiques ; & il y a du mérite à fouiller les carrières, à nous

préparer des matériaux pour élever & construire des édifices. Celui de l'Histoire de Bohême nous paroît encore attendre l'Architecte : ainsi, regardons M. l'Abbé André comme un *Maître Maçon ;* & à ce titre, il obtiendra encore des droits à notre reconnoissance.

POPULATION.

*Lettre de M. *** à M. ***.*

Je vous envoie, Monsieur, un relevé que j'ai fait sur les registres de la Paroisse de Castillon-sur-Dordogne, depuis l'année 1772 jusques & compris l'année 1781. Les naissances ont monté à 692, les mariages à 158, & les morts à 586. L'année commune revient par conséquent, pour les naissances, à 69 ; pour les mariages, à 16 ; & pour les morts, à 59. J'ai compté tous les habitans de cette petite ville, tête par tête, & ils sont au nombre de 2443, dont 1712 adultes, & 731 enfans. Il résulte de cette recherche, que pour trouver dans Castillon le nombre des habitans, il faut multiplier l'année commune des naissances par 35, celle des mariages par 153, & les morts par 41. On peut évaluer d'après cette expérience, & avec le même multiplicateur, la population de toutes les Paroisses de la plaine, depuis Libourne jusqu'à Bergerac.

J'ai l'honneur d'être &c.

Réponse à la Lettre ci-dessus.

J'ai reçu, Monsieur, le relevé qui accompagnoit votre lettre, & je vous suis très-obligé de la peine que vous avez bien voulu prendre pour la recherche que je vous avois demandée. Je vois que la multiplication de l'année commune des naissances par 35 est celle qui donne le nombre le plus approchant des habitans de la ville de Castillon ; mais je dois vous observer qu'il ne me paroît pas vraisemblable qu'on puisse appliquer ce même multiplicateur de 35 à toutes les Paroisses de la plaine, depuis Libourne jusqu'à Bergerac, & je suis persuadé que si vous pouviez vous livrer, sur quelques-unes de ces Paroisses, au même travail que vous avez fait sur la ville de Castillon, vous verriez que le multiplicateur varie, presque toujours, pour chaque lieu. J'ai toujours pensé que l'année commune des naissances, prise sur les 10 dernières années, & multipliée par 25, 26 ou 27, étoit un moyen également sûr & facile pour connoître la Population d'une Province, ou d'un grand nombre de Paroisses de la campagne réunies ; mais l'expérience m'a appris que le multiplicateur de 25, 26, ou 27 devenoit défectueux, lorsqu'on ne l'appliquoit qu'à un endroit particulier, composé d'un petit nombre d'habitans, & j'ai vu que dans certaines Paroisses de campagne, il ne falloit pour trouver le nombre des habitans, employer que le multiplicateur de 20, tandis que dans d'autres c'étoit celui de 35 qui approchoit le plus de la vérité. Cette différence provient sans doute, soit des espèces de cultures qui exigent plus ou moins de bras & d'habitans étrangers, soit de la température de l'air & de la situation des Paroisses, soit enfin des différentes espèces d'industrie qui font l'occupation principale des habitans.

On voit dans l'ouvrage de M. *Messance*, intitulé *Recherches sur la Population*, qu'en l'année 1756, on a fait sur 17 Villes, Bourgs & Paroisses de la Généralité d'Auvergne, le même travail que vous m'avez envoyé sur la ville de Castillon. On y a trouvé que l'année commune des naissances, prise sur les 10 dernières années, montoit à 1020, & que les habitans de tout sexe & de tout âge étoient au nombre de 25028. Le multiplicateur qui donne le nombre le plus approchant de la vérité est 25 $\frac{1}{2}$.

En 1759, cette expérience a été répétée sur 26 petites Villes, Bourgs & Paroisses de la Généralité de Lyon, dont les habitans étoient au nombre de 19623, & l'année commune des naissances, également prise sur les 10 dernières années, de 826 : le multiplicateur qui doit être employé est 24.

Enfin, en 1763, la même recherche a été faite sur 105 Villes, Bourgs & Paroisses de la Généralité de Rouen : on y a compté 60552 habitans ; & l'année commune des naissances, toujours prise sur les 10 dernières années, étoit de 2197 : il faut donc, pour trouver le nombre le plus approchant de la vérité, faire usage pour le multiplicateur du nombre de 27.

En réunissant ces trois expériences faites sur 148 petites Villes, Bourgs & Paroisses, on trouve que l'année commune des naissances a monté à 4043, & tous les habitans à 105203. Le nombre de 26 est celui qu'il faut prendre pour le multiplicateur, puisqu'il n'y a que 85 de différence entre le nombre réel des habitans, & celui que présente le calcul de l'année commune des naissances.

Les exemples que je viens de vous rapporter doivent, comme vous le jugez bien, me confirmer dans l'opinion que le multiplicateur de 25, 26 ou 27 peut être employé pour apprécier la population d'un grand nombre de Paroisses, ou de petites villes réunies. Si vous voulez prendre la peine d'examiner les différens dénombremens, qui ont été insérés dans le Journal Général de France de cette année & de la précédente, vous y trouverez la preuve que le même multiplicateur peut rarement s'appliquer à de petites Paroisses séparées ; & vous remarquerez, dans chacune, des variations singulières.

Il ne me reste plus qu'à vous engager à ne pas borner votre travail à la ville de Castillon, & à continuer des expériences sur quelques-unes des Paroisses de la plaine, qui se trouvent à votre proximité. Je suis, &c.

ARTS.

GRAVURE.

Costume des anciens Peuples, à l'usage des Artistes ; par M. Dandré Bardon ; contenant les Usages Reli-

gieux, Civils, Domestiques & Militaires des Grecs, des Romains, des Israélites & des Hébreux, des Egyptiens, des Perses, des Scythes, des Amazones, des Parthes, des Daces, des Sarmathes, & autres peuples tant Orientaux qu'Occidentaux, &c. Nouvelle édition, rédigée par M. *Cochin*, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & Secrétaire de l'Académie royale de Peinture & de Sculpture. Seconde Partie. *Usages militaires des Grecs & des Romains.* A Paris, chez *Jombert* jeune, Libr. rue Dauphine. 1785. Vol. *in*-4°. de 37 pag. de Discours, & de 96 Planches gravées. Le prix de cette seconde livraison est de 12 liv. La troisième, qui coûtera le même prix, paroîtra en Septembre prochain, & la dernière, qui sera délivrée *gratis* aux Souscripteurs, en Décembre. La souscription sera fermée le 1er Déc.; & à cette époque, l'ouvrage entier coûtera 48 liv. au lieu de 36 liv.

Vue de la ville & du port de Syra, isle de l'Archipel, avec la représentation de quelques-uns des secours que les Syriotes ont donnés aux François. Estampe dédiée & présentée au Roi, par M. l'Abbé *de la Roque*, Vicaire-Général de la même ville, gravée, d'après M. *Moreau* l'aîné, par M. *de Neuilly*. A Paris, chez *Chereau*, Md d'estampes, rue des Mathurins. Prix 3 liv.

Cette estampe est intéressante pour bien des raisons : elle représente une isle célébrée par *Homère*, dans le 15e Chant de l'Odyssée, où l'on peut voir ce qu'en dit ce Poëte, & comparer la description qu'il en fait, avec celle qu'on lit au bas de la gravure. On voit qu'il s'est opéré bien des changemens depuis le temps que vivoit Homère. Mais ce qui doit inspirer encore plus d'intérêt à nous autres François, c'est que les Syriotes ont conservé pour nous le plus vif attachement, & qu'ils ne cessent de nous en donner des preuves dans toutes les occasions, en bravant même tous les dangers, pour voler au secours de nos compatriotes, quand ils sont dans le cas d'en avoir besoin; c'est ce qui est attesté par les certificats de plusieurs Négocians de Marseille. Ces insulaires, au nombre de 4000, & faisant tous profession de la Religion Catholique, font dans leurs églises les prières pour notre Souverain, comme en France, *pro Rege nostro Ludovico*. En un mot, quoique soumis aux Turcs, ils se regardent en quelque sorte comme François, & ils en ont les sentimens. Exposés à des vexations continuelles, & sur-tout à la haine des Grecs schismatiques, qui ne négligent rien pour les rendre odieux, ils ont été condamnés à payer des sommes considérables. M. l'Abbé de la Roque, touché de leur infortune, est venu en France pour solliciter des secours en leur faveur. Il a imaginé de faire exécuter cette gravure & de leur destiner le produit de la vente. Ainsi, en l'achetant, on aura l'avantage d'orner son Cabinet, & d'être utile à ces malheureux insulaires.

On vend aussi, à la même adresse, une autre estampe représentant la *vue de l'isle de Syra*, & les habitans s'opposant à l'entrée d'un vaisseau Anglois, pour sauver un vaisseau François. Elle est moins grande que la précédente, & ne coûte que 40 sols. M. *Godefroy*, Artiste connu par ses talens, l'a dessinée & gravée.

AVIS DIVERS.

Quatorzième livraison de l'Encyclopédie par ordre de matières, composée du Tome I, 2de partie de la Botanique; du Tome I, 2de partie de l'Art Militaire; du Tome V, 1re partie de la Jurisprudence; du Tome II, 2de partie de la Grammaire & de la Littérature.

La partie de la Botanique, imprimée il y a plus de six mois, pouvoit paroître avec la 13e livraison; on en a prévenu le Public dans le temps, parce que cette partie contient nombre de découvertes nouvelles, & qu'il importoit de fixer la date de l'impression, afin de laisser à l'Auteur (M. le Chevalier *de la Marck*) tout l'honneur du plus grand travail qui ait jamais été entrepris en Botanique. On a mis à la fin de ce volume une Table des noms latins des genres de plantes qu'il renferme.

La partie de l'Art Militaire est de M. le Chevalier *de Kéralio*, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres; & il a chargé d'annoncer que M. le Chevalier *de Cessac*, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, a donné dans la partie précédente, & dans celle-ci, plusieurs articles très-bien faits & très-intéressans pour les Militaires, dont les principaux sont : *Avancement*, *Baïonnette*, *Brigadier*, *Carabiniers*, *Casse*, *Chaussure*, *Congé*, *&c.* Ce Militaire, aussi laborieux qu'instruit & éclairé, continuera de donner, dans le volume suivant, tout ce qui concerne les détails intérieurs des troupes & la fortification de Campagne.

M. *Grossier*, Chirurgien-Major du même Régiment, a donné l'article *Chirurgien-Major*, dans lequel on trouvera tout ce qui concerne les devoirs de cet emploi si intéressant pour tous les corps militaires, & des vues nouvelles pour en augmenter l'utilité. L'article *Hôpital* sera fait par le même Auteur.

Le prix de cette 14e livraison est de 24 liv. br. & de 22 liv. en feuilles. La Souscription de cette Encyclopédie est toujours ouverte; elle est du prix de 751 liv. On peut s'adresser pour souscrire, à Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins, n° 17; & chez les Libraires de France & étrangers.

MÉLANGES.

Extrait d'une Lettre de M. Blanchard, Citoyen de Calais, Pensionnaire du Roi, à l'Auteur des Feuilles de Flandre.

Lille, 25 Juillet 1785.

On me présente au Public comme Banqueroutier en Angleterre. Je réponds à ces vils impos-

teurs que je n'ai point fui à mes affaires d'honneur ; mais que je me suis échappé des mains des coquins, qui, après avoir conspiré contre ma bourse, & fait tort de plus de 1200 guinées, conspiroient encore contre ma personne & m'auroient plongé dans l'abîme le plus profond sans les sages avis de deux Gentilshommes François qui m'ont ouvert les yeux sur le sort fatal qui m'attendoit à Londres, & qui m'ont emmené à la Haie.

Je donne donc un démenti formel à mes agresseurs; je fais plus: s'il se trouve une seule personne en Angleterre *digne de foi*, qui se plaigne de ma conduite, je consens que mes détracteurs l'emportent sur moi, & que leur libelle infâme passe à la postérité pour la vérité la plus permanente: mais dans le cas contraire, je donne le défi à ces lâches calomniateurs de se nommer, & encore moins de ne jamais oser se présenter en face de moi. Voilà ma réponse.

SPECTACLES.

On a donné le Mardi 2 de ce mois, sur le Théâtre Italien, la première représentation des *Aveux imprévus*, comédie en 3 actes, en prose.

Cette Pièce a foiblement réussi. On en fera connoître le sujet dans la Feuille suivante. *C....*

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Très-joli Fief & Domaine, situé à $\frac{3}{4}$ de lieues de Tours, près la route de cette ville en Normandie, & à une demi-lieue de la nouvelle route de la même ville à Paris, consistant principalement en Terres labourables, quelques Vignes de bonne qualité, Prés & Manoirs pour le Propriétaire & pour le Fermier; le tout produisant environ 1500 liv. S'adresser à M. *Belle*, Not. royal, à Neuvy-Roi, en Touraine.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Juillet 1785.	Du 30. liv.	f. d	Du 3 *Août.* liv.	f. d.
Or de Portugal, *le marc*, à	754		754	
— du Mexique, à	744		744	
— du Pérou, à	734		734	
— de Guinée, à	753		754	
Or de ducats, *l'once*, à	101	10	101	10
— fin à 23 karats $\frac{21}{32}$, à	104	10	104	10
— à 20 karats, à	86	10	86	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15	54	15
— à 11 den. 10 gr. à	52	15	52	15
Piastres, à	49		49	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *M*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Aoust 1785.	*Du* 3.	*Du* 4.
Actions des Indes de 2500 l.	2180	2180
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 liv. 10 f.		277
Portion de 100 liv.		89
Emprunt d'Octob. de 500 l.	433	433
Rescriptions		
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	760	760
Viager de 1782		17 p. % bén.
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. %		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	740.39	737
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	499.98$\frac{1}{2}$.99	499
Quittance de finance	1$\frac{1}{2}$.3.2$\frac{1}{4}$.1$\frac{1}{2}$.3 pert	1$\frac{1}{4}$1.$\frac{1}{2}$.2$\frac{1}{4}$.3 perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	4.4$\frac{1}{8}$ p. % bén.	4$\frac{3}{4}$.4$\frac{1}{8}$ p. % bén.
Actions des Indes, nouv.	1155.1200.1190	1175.70.60.55
Actions de la Caisse d'Esc.		
Actions des Eaux	3820.825	3865.3850

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 3.	*Du* 4.
Amsterd.	53$\frac{7}{8}$	53$\frac{7}{8}$
Hamb.	191	191
Londres.	28$\frac{11}{16}$	28$\frac{11}{16}$
Cadix.	14 l. 7 f. 6.	14 l. 7 f. 6.
Madrid.	14 l. 11 f.	14 l. 11 f.
Gênes.	95$\frac{1}{2}$	95$\frac{1}{2}$
Livourne	99$\frac{3}{4}$	99$\frac{3}{4}$
Lyon. *Août*	$\frac{1}{4}$ p. % perte.	$\frac{1}{4}$ p. % perte.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Mardi 9 Août 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Les Livres classiques de l'Empire de la Chine, recueillis par le Pere Noel, *précédés d'observations sur l'origine, la nature & les effets de la philosophie morale & politique de cet empire. Tomes 3 & 4.* A Paris, chez *Debure*, *Barrois* aîné, & *Barrois* jeune, Libraires, quai des Augustins. 1785. 2 vol. *in*-18 très-bien imprimés.

Les deux volumes précédens de cet ouvrage, dont nous avons rendu compte l'année dernière, ne sont, en quelque sorte, que les principes généraux de politique & de morale, que *Confucius* établit pour diriger les hommes, gouverner les sociétés, conduire à la paix, & faire régner le bonheur sur la terre. Dans les deux volumes dont il est ici question, & qui contiennent uniquement *le Livre des Sentences*, divisé en vingt articles, le Philosophe Chinois descend de la spéculation sublime de ces principes à leur application aux détails de la vie. C'est un recueil de maximes & d'exemples qui prouvent la nécessité de la vertu pour être heureux, & la possibilité de la pratiquer. « Ces maximes portent l'impreinte de l'ame de » Confucius: par-tout il est fin & délicat sans affectation » & sans prétention; sublime sans orgueil & » sans enflure; ferme & inébranlable sans opiniâ- » treté & sans faste; exact & même sévère sans » pédantisme & sans dureté; humain & indulgent » sans foiblesse & sans relâchement; enfin il joint » par-tout la lumière au sentiment, & n'éclaire » jamais l'esprit sans toucher le cœur ».

Citons quelques traits qui servent à faire connoître la tournure particulière de son esprit. « Confucius disoit: les savans aiment les bords des fleuves, & les hommes pieux les montagnes; car les savans sont toujours en mouvement comme les eaux, & les hommes pieux toujours en repos commes les montagnes. — Voulez-vous distinguer l'homme du petit homme? Le premier a toujours une physionomie ouverte & un esprit élevé; le second a le front ridé & le cœur inquiet. — Il y a trois choses que le disciple de la sagesse doit éviter; la luxure dans l'adolescence, parce que le sang & les esprits n'ont point encore acquis leur consistance & leur état de stabilité; la colère dans la jeunesse, parce que le sang & les esprits sont dans leur état naturel de force & de stabilité; l'avarice dans la vieillesse, parce que le sang & les esprits sont dans un état de foiblesse ».

M. l'Abbé *Pluquet* a traduit du latin cet Ouvrage du P. Noel, Jésuite, qui l'avoit traduit lui-même du chinois. On doit lui savoir gré de l'avoir mis à la portée de toutes sortes de Lecteurs, & de l'avoir orné d'un style très-analogue au sujet.

Collection universelle des Mémoires particuliers, relatifs à l'Histoire de France. Tome 6, contenant les *Mémoires du bon Messire Jean le Maingre, dit Boucicaut*, Maréchal de France. 14e & 15e siècles. A Paris, rue d'Anjou-Dauphine, n° 6. 1785. Vol. *in*-8° de 476 pag. Prix de la souscription pour 12 vol. à Paris, 48 liv.; & pour la Province, 7 liv. 4 s. de plus, à cause des frais de poste.

Il y a deux vies du Maréchal de Boucicaut, l'une composée de son vivant, sur les pièces originales fournies par les braves Chevaliers qui avoient marché sous sa bannière; & l'autre, publiée en 1697. On a donné, dans cette collection, la préférence à la première: mais on a inséré dans les notes quelques circonstances particulières qu'offre la seconde.

On trouve au même Bureau le tome 4e de la *Bibliothèque universelle des Dames*, contenant partie de l'Histoire de la République Romaine; & le tome 3e de la même Bibliothèque, contenant la fin des *Amours de Théagènes & de Chariclée*, histoire Ethiopique. Le prix de la souscription, pour 24 vol. *in*-12, petit format, est de 72 liv. rel. 54 liv. br. à Paris, & 7 liv. 4 s. de plus en province.

AGRICULTURE.

A l'Auteur du Journal.

Sucy, en Brie, 1 Août 1785.

Nous avons reçu ici une *Instruction sur les moyens de suppléer à la disette des Fourrages, publiée par*

ordre du Roi. Nous la devons à l'attention vigilante de M. le Contrôleur-Général, qui porte ses vues sur tout ce qui peut faire prospérer l'Agriculture. J'ai vu qu'on y indique *le parti qu'on peut tirer des terres en jachères.* On propose d'en former des prairies momentannées, en y semant de l'orge, du seigle, de l'avoine, & de toutes les espèces de semences légumineuses. L'idée étoit bonne; mais a-t-elle été donnée à temps? Je l'ignore. Cette instruction n'est point datée: elle n'est parvenue dans nos campagnes qu'à la fin de Mai. Nous avons trouvé ici qu'il étoit trop tard pour ensemencer nos jachères, parce qu'elles n'auroient pas été dépouillées assez tôt pour pouvoir les préparer à recevoir le bled cette année. D'ailleurs les terres étoient si sèches & si dures qu'il auroit été impossible que la charrue pût y mordre. Ce nouveau moyen a donc été perdu pour nous. J'ai eu cependant l'idée d'en tirer parti d'une autre manière.

Dès que j'ai eu dépouillé mon premier champ de seigle, je l'ai fait labourer. La terre alors étoit en bon état, à cause des pluies: je l'ai ensemencé de toutes espèces de graines, froment, seigle, avoine, orge, sarrasin & vesces, après avoir pris la précaution de les faire mouiller vingt-quatre heures à l'avance, afin de préparer la germination. Mon champ commence à se couvrir de verdure; & j'espère en retirer un bon fourrage vers le mois d'Octobre. Je n'aurai besoin de ce champ que l'année prochaine, pour les Mars; ainsi la terre aura encore le temps de se reposer, & le chaume de ce fourrage lui fournira un engrais qui réparera bien ce qu'il lui en aura coûté pour le produire. Ce moyen peut être utile à quelques-uns de vos Abonnés: il est encore temps de l'éprouver; c'est ce qui m'engage à vous en faire part.

Je suis, &c. *le pauvre Laboureur.*

ÉCONOMIE RURALE.

Si nous devons en juger par le très-grand nombre de lettres qui nous ont été adressées sur les divers articles que nous avons insérés dans notre Journal, relativement à la discussion élevée entre M. *de Lormoy* & M. *d'Aubenton*, concernant les bêtes à laine, il est peu de questions qui aient excité un intérêt plus général. Nous n'en sommes pas surpris, cette discussion est des plus importantes pour l'État; elle tient à une des principales sources de sa richesse & de sa prospérité. M. de Lormoy a l'avantage d'avoir, en faveur de ses procédés, les décisions des personnes éclairées, les seules faites pour en porter un jugement certain. Nous aurons soin de les faire connoitre successivement, persuadés que nos lecteurs seront charmés de savoir à quoi s'en tenir positivement sur un objet d'une utilité si marquée. Nous commençons par la décision des Manufacturiers de Louviers.

Copie d'une Lettre de M. Langlois à M. de Lormoy.

Louviers, 29 Juillet 1785.

Monsieur, je viens enfin de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 21 de ce mois. . . . .
Elle renfermoit deux exemplaires du supplément du Journal général de France, où se trouve votre lettre sur les Bêtes à laine. Je les ai envoyés à Messieurs les Gardes pour être communiqués à ceux de mes confrères qui ne les ont pas encore vus; car j'avois déjà fait voir à plusieurs Fabricans cette Feuille que je reçois par abonnement.

Votre lettre a été lue avec la plus grande satisfaction. Les observations que vous y faites, pour détruire le nouveau systême de M. d'Aubenton, sont généralement applaudies. Il ne nous est pas plus facile qu'à vous, Monsieur, de comprendre comment cet Académicien, après ce qu'il avoit avancé précédemment, peut soutenir qu'avec des béliers de France on se procureroit des laines aussi fines, aussi belles que les laines d'Espagne. Votre lettre prouve évidemment que cela est impossible. Les recherches qu'ont fait les Anglois pour avoir des bêtes de race étrangère, leurs soins à les conserver, les précautions qu'ils prennent pour en empêcher la sortie de leur isle, montrent bien qu'ils regardent cette propriété comme très-précieuse & ne pouvant être remplacée.

Sans avoir égard à nos voisins, votre longue expérience, infiniment au-dessus de toute théorie, ne doit-elle pas engager M. d'Aubenton & ses partisans à se désister d'un principe qui ne peut que être faux? Vous avez éprouvé les inconvéniens que vous avez représenté pouvoir arriver dans l'éducation des bêtes à laine; les remèdes que vous proposez pour les rendre moins pernicieux, les moyens que vous avez pris pour vous en préserver vous ont parfaitement réussi; d'après cela, il faudroit se refuser à l'évidence, pour ne pas être convaincu de la vérité & de la force avec lesquelles vous prouvez combien un systême contraire est dénué de solidité.

Quant à nous, Monsieur, car je puis parler au nom de tout le corps des Fabricans de Louviers, nous ne pouvons que demander aux Membres de la Faculté de Médecine, qu'il nous soit permis de nous joindre à eux pour donner à vos procédés avantageux & à vos vues patriotiques, les éloges bien mérités, que tout bon citoyen ne pourra jamais leur refuser. Nous faisons des vœux sincères pour que votre zèle vous porte à communiquer de plus en plus les connoissances précieuses que vous avez acquises, & pour que vous mettiez la France en état de trouver abondamment dans son sein des productions qu'elle ne peut se procurer que de la manière la plus dispendieuse.

Je suis, &c. J. B. LANGLOIS.

Copie d'une Lettre de M. Pétou le jeune, au même.

Louviers, 22 Juillet 1785.

Je ne suis point, Monsieur, un des six Fabri-

cans choisis pour exploiter séparément les laines de M. *d'Aubenton* ; ainsi, pendant l'instruction de l'affaire, & jusqu'au jugement, je puis hasarder quelques observations sur les opinions qui divisent M. *de Lormoy* & M. *Disjonval*. J'ai lu avec peine, dans la lettre de celui-ci, *que la base d'une bonne fabrication étant de chasser complétement* le suint de la laine, *la base d'une bonne éducation ne peut être de l'avoir considérablement accru*. Je ne vois pas comment on peut conclure l'inutilité de cet enduit pour la qualité de la laine, de la nécessité de s'en débarrasser lors de l'emploi. Ce qui est un fléau pour la fabrication, peut n'en pas être un pour la matière. Ne sommes-nous pas même obligés, après avoir purgé les laines de cet enduit que la nature leur donne, de lui en substituer d'autres pour les chasser ensuite aussi complétement que le suint ? Nos huiles, nos colles, nos terres glaises, nos savons, sont des matières grasses que l'on n'emploie que pour ajouter à la force, à la douceur, à la densité de la laine, & conséquemment à la perfection des apprêts. La nécessité de chasser complétement ces matières du corps du drap, après qu'elles y ont été unies, empêche-t-elle qu'elles n'aient beaucoup contribué à sa perfection ? Je crains bien, pour le système de M. Disjonval, que l'on n'argumente des effets favorables que produisent ces matières grasses sur les laines en fabrication, en faveur du suint dont la nature prend soin de les enduire à leur naissance.

Je suis, &c. PETOU le jeune.

Copie d'une Lettre des Gardes en charge de la Fabrique de Louviers, au même.

Louviers, 25 Juillet 1785.

Monsieur, la question que vous nous faites l'honneur de remettre à notre décision, est certainement très-importante ; mais est en même temps très-facile à décider ; & l'on ne trouvera sans doute aucun Fabricant éclairé qui ne prononce en faveur de la nécessité du suint, même en abondance, dans les laines. Monsieur J.-B. Langlois, l'un de nos confrères, nous a communiqué les observations qu'il vous a fait passer à ce sujet : nous les avons trouvées, en tout, d'accord avec les idées de notre Communauté. C'est pourquoi nous vous prions de permettre que nous nous y référions en entier, croyant qu'elles renferment tout ce qu'on peut dire de mieux à cet égard ; ce qu'il seroit inutile de vous répéter.

Nous avons l'honneur d'être, &c. les Gardes en charge de la Fabrique de Louviers, DELARUE, FRONTIN.

AVIS DIVERS.

Le Public est averti que le Mercredi 31 Août 1785, 2 heures de relevée, il sera, en l'hôtel commun de la ville de Sedan, & pardevant MM. les Officiers Municipaux, procédé à l'adjudication, au rabais & moins disant, de l'entretien & réparation des fontaines publiques & particulières de ladite ville, pour six années, qui commenceront le 1er Janvier 1786. Ceux qui voudront se rendre adjudicataires pourront prendre, au Greffe de la ville, communication des clauses de l'adjudication. L'objet de cette entreprise est la distribution des eaux, la direction & l'entretien des corps en bois & en plomb qui les conduisent dans 90 fontaines, ou environ, publiques ou particulières. Son produit, tant en fixe qu'en casuel, peut se porter, année commune, à 2400 liv.

Si, avant le 31 Août, il se présentoit quelque Fontainier, d'une capacité reconnue, qui aimât mieux traiter de l'entreprise que d'attendre l'événement de l'adjudication au rabais, les Officiers Municipaux solliciteroient de M. l'Intendant la permission de s'écarter des formes ordinaires, en considération d'un talent distingué, & de l'avantage que le Public pourroit en tirer.

SPECTACLES.

La Comédie des *Aveux imprévus* qu'on a jouée sur le théâtre Italien, est d'un *imbroglio* qu'il n'est pas d'abord trop aisé de saisir. Voici seulement les traits principaux. *Dorville*, sur le point d'épouser *Léonor*, se prend d'une belle passion pour *Sophie*, son amie : il en fait confidence à *Floricourt*, espèce de fat ou d'agréable, qu'il soupçonne d'être amoureux de Léonor, & l'engage à lui rendre des soins. De-là toute l'intrigue où l'on voit Dorville & Sophie, Floricourt & Léonor, se méfier d'abord, se faire ensuite des aveux mutuels, par l'entremise d'un Valet & d'une Soubrette qui agissent beaucoup dans cette Comédie, sur-tout auprès de l'oncle de Dorville & du père de Léonor, furieux de ce qu'on rompt un mariage qu'ils avoient résolu. Enfin, ces deux vieillards, touchés des larmes de ces quatre Amans qui ont pris les uns pour les autres de nouveaux sentimens dont ils paroissoient éloignés au commencement de la Pièce, consentent à leur union.

Tous ces aveux imprévus ont dû nécessairement amener des situations imprévues ; défaut qui tient un peu du Roman, & qui est un des principaux écueils de nos Auteurs modernes. Nous ne cesserons de le dire : la Fable dramatique & la Fable romanesque ne se ressemblent pas & ne peuvent pas se ressembler. Celle-ci est, en quelque sorte, le pays des chimères, & l'on peut s'ouvrir toute la carrière de l'imagination, qui n'a point de limites. Celle-là est le tableau des mœurs ; & l'on est renfermé dans les bornes de la nature. Les franchissez-vous, ces bornes ? vous ne me peignez plus des hommes que j'ai intérêt de connoître, mais des êtres avec qui je n'ai aucun rapport, & qui me deviennent alors très-indifférens. Je pourrai, si l'on veut, faire l'éloge de votre imagination, mais non de votre habileté dans l'art dramatique où vous vous flattez cependant d'obtenir des succès.

On ne peut, sans doute, refuser à l'Auteur de cette Comédie, d'avoir fait preuve d'un certain talent. Son style est naturel, mais point assez châtié; & le dialogue un peu traînant. L'ensemble même de la pièce produit peu d'effet, par la froideur qui règne, quoiqu'il y ait du comique dans certains endroits, sur-tout dans le second acte. Au reste, c'est le coup d'essai de l'Auteur; & malgré tout, il donne de lui des espérances assez heureuses pour mériter des encouragemens. *C.......*

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

État du chargement des Vaisseaux de la Chine, le Triton, le Sagittaire, la Provence, *arrivés à l'Orient le 3 Juillet dernier*, & le Pondichéry, *attendu incessamment.*

Thé bouy, 2418543 livres.
— camphou, 403763 liv.
— camphouy, 281938 liv.
— saotchon, 20294 liv.
— pekao, 13452 liv.
— verd supérieur, 49216 liv.
— verd tonkai, 35750 liv.
— heysvin, 274630 liv.
Nacre de perle, 33804 liv.
Schine, 46750 liv.
Rottins longs, 58204 liv.
Cannelle, 56450 liv.
Rhubarbe, 17824 liv.
Soie écrue, 7288 liv.
Toiles de Nankin, 175760 pièces.
Etoffes de soie & porcelaines diverses.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 3 Août.				Du 6.			
A la Halle.	liv.	s.	liv.	s.	liv.	s.	liv.	s.
Froment, de....	22		à 26		22		à 26	
Orge, de..........	15				15			
Seigle, de.........	14		à 15		14		à 15	
Avoine, de......	27		à 32		27		à 32	
Farine blanche,	44		à 50		44		à 50	
Bis-blanc & bis,	30		à 40		30		à 40	
	le sac de Farine pesant 325 livres.							
A la Grève.								
Froment, de....	25		à 26		25		à 26	
Orge, de..........	15				15			
Seigle, de.........	14		à 15		14		à 15	
Avoine, de......	27		à 32		27		à 32	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *M.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Aoust 1785.	Du 5.	Du 6.
Actions des Indes de 2500 l.	2180.77$\frac{1}{2}$.77.75.	2175..................
Portion de 1600 liv............	1392$\frac{1}{2}$..............	....
Portion de 312 liv. 10 s........	....	....
Portion de 100 liv...............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	433..............	433..............
Rescriptions........................	....	....
Loterie roy. 1780, à 1200 l.	759..............	....
Viager de 1782.....................	17 p. % bénéfice..	....
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l. ..	739..............	739..............
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	499. 98$\frac{1}{2}$..........	499..............
Quittance de finance.	3.1$\frac{3}{4}$.2$\frac{1}{4}$.3$\frac{1}{4}$ perte.	1$\frac{3}{4}$.2$\frac{1}{4}$.3.1$\frac{1}{4}$ p.......
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..............	4$\frac{3}{4}$.4$\frac{1}{4}$ p. % bén.....	4$\frac{1}{4}$.4$\frac{1}{2}$ p. % bén.....
Actions des Indes, nouv....	1140.35.30.40...	1140.45.40.50...
Actions des Eaux..............	3840.45.50.55...	3855.50..........
Actions de la Caisse d'Esc....	....	....

CHANGES ETRANGERS;
A 60 JOURS DE DATE.

	Du 5.	Du 6.
Amsterd.	53$\frac{7}{8}$..............	53$\frac{7}{8}$..............
Hamb......	191..............	191..............
Londres..	28$\frac{11}{16}$..............	28$\frac{11}{16}$..............
Cadix......	14 l. 7 s. 6....	14 l. 7 s. 6....
Madrid....	14 l. 11 s......	14 l. 11 s......
Gênes.....	95$\frac{1}{2}$..............	95$\frac{1}{2}$..............
Livourne	99$\frac{3}{4}$..............	99$\frac{3}{4}$..............
Lyon.. Août	$\frac{1}{2}$ p. % perte....	$\frac{1}{2}$ p. % perte....

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*; *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 15 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 11 Août 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

PORTIQUE *ancien & moderne*, ou *Temple de Mémoire, dédié aux mânes des Savans illustres & des Artistes célèbres : Ouvrage dans lequel on trouvera un extrait de leurs vies, & leurs portraits.* A Paris, chez *Cussac*, Libr. carrefour S. Benoît, vis-à-vis la rue Taranne, & au Bureau du Portique, rue S. Merry, n° 22. 1785. *in-8°.*

Cet Ouvrage sera composé de 12 cahiers par an, & chaque cahier contiendra deux portraits, accompagnés d'une *Notice raisonnée* sur la vie & les ouvrages des hommes célèbres dont il sera question. Il paroîtra régulièrement un cahier chaque mois. On n'exige aucun paiement d'avance: les cahiers ne seront payés qu'à mesure qu'ils seront reçus par les personnes qui auront fait leur soumission. Le prix des douze livraisons sera de 36 liv. par an, franc de port. On observe que chaque gravure ne reviendra qu'à 24 s., tandis que des portraits sans notices ni instructions, se vendent communément 3 liv. La souscription est ouverte chez le Libraire & au Bureau ci-dessus.

L'idée de Collections semblables à celle-ci n'est pas nouvelle; mais il en est peu qui soient aussi étendues. On se propose non-seulement de faire connoître les Artistes qui se sont rendus célèbres depuis l'origine des Arts jusqu'à nos jours, tels que Musiciens, Peintres, Sculpteurs, Architectes, Graveurs, Comédiens, Imprimeurs, Orfèvres même, Horlogers, Méchaniciens, Teinturiers, &c.: mais de plus ce Recueil contiendra la vie des hommes qui se sont illustrés dans les Sciences & dans les Lettres, ou qui ont contribué à les faire fleurir avant le siècle de *Léon X.* Quelle carrière plus immense !

M. *Joly* fils, garde-adjoint de la Bibliothèque du Roi, au département des Estampes, a formé cette entreprise: elle ne peut qu'avoir une heureuse issue entre ses mains. A portée de consulter tous les jours une des plus belles collections d'estampes qui existent dans le monde, il a l'avantage de recevoir les leçons d'un père, excellent connoisseur en ce genre.

Il paroît déjà deux cahiers de cet Ouvrage. Le premier contient, 1°. le portrait & la vie de *Robert Nanteuil*, Dessinateur & Graveur ordinaire du Roi, né à Rheims, mort à Paris en 1678, âgé de 48 ans. On possède au Cabinet des Estampes du Roi 4 vol. *in-fol.* de ses œuvres. Plusieurs de ses portraits sont regardés comme des chefs-d'œuvre. 2°. *David Garrick*, très-célèbre Acteur Anglois, né en 1716 dans la ville de Lichfied, mort en 1779. Il réussissoit également dans le tragique & dans le comique. On a dit avec raison de lui, que « ce sont de ces efforts dont la nature n'est jamais prodigue, de ces phénomènes extraordinaires qu'elle manifeste à peine chaque siècle ». La Pièce où il paroissoit avec le plus de supériorité, est la Tragédie de *Richard III:* il y étoit toujours applaudi avec transport. On l'a gravé dans le costume de ce rôle qui lui étoit si avantageux. Garrick avoit un rival très-difficile à vaincre : c'étoit *Barri.* Lorsque dans la Tragédie de *Venise sauvée*, *Shakespeare* fait dire au Maure de Venise, qui vient d'assassiner le prétendu séducteur de sa femme: *s'il avoit eu mille cœurs palpitans, ma vengeance impitoyable les eût tous dévorés;* nous voyons, dit un Ecrivain Anglois, rougir Barri à travers le voile noir. C'est ainsi que notre célèbre *Baron*, déclamant un jour ces vers de la Tragédie de *Cinna*:

> Vous eussiez vu leurs yeux s'enflammer de fureur,
> Et dans le même instant, par un effet contraire,
> Leur front pâlir d'horreur & rougir de colère.

on le vit pâlir & rougir successivement: voilà bien le comble de l'art.

Le second cahier présente d'abord la vie & le portrait de *J.-B. Lully*, né à Florence, mort à Paris en 1687, âgé de 54 ans. S'il est vrai que *Boileau* ait voulu peindre Lully dans ces vers de l'Epître au Marquis *de Seignelay:*

> En vain par la grimace un bouffon odieux
> A table nous fait rire & divertit nos yeux,
> Ses bons mots ont besoin de farine & de plâtre.
> Prenez-le tête-à-tête, ôtez-lui son théâtre,
> Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux;
> Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux.

S'il est encore vrai qu'entraîné par la violence de

son caractère, il donna un coup de pied dans le ventre de Mlle *le Rochois*, dont la grossesse retardoit les représentations de ses Opéra; ce qui fut cause de la fausse-couche de cette Actrice; enfin, s'il est vrai que, dans une grande maladie qu'il eut, touché des remontrances de son Confesseur, il jetta au feu la musique d'un Opéra qu'il venoit de faire, & qu'étant ensuite rétabli, il répondit à un Prince qui lui reprochoit sa foiblesse: *Monseigneur, je savois bien ce que je faisois, j'en avois une seconde copie*, on peut dire que Lully étoit un méchant homme; & le dernier trait même, qui paroit assez plaisant, est d'un vil hypocrite. Mais il ne faut envisager Lully que comme Musicien; & sous ce rapport, il a très-bien mérité de son Art, malgré la grande révolution arrivée dans la musique depuis une trentaine d'années. M. Joly fait à ce sujet des réflexions qu'on soumet au jugement du Lecteur. « La musique de Lully, qui étoit Italien, & que » l'Europe entière admiroit de son temps, nous » attire aujourd'hui le reproche de n'avoir point » de musique, à proprement parler: n'est-il » pas naturel de croire que la musique que les » Etrangers composent actuellement pour nos » Opéra, subira une révolution semblable, & » qu'elle servira de prétexte pour nous critiquer, » comme celle de Lully en sert encore »?

On voit encore dans le second cahier le portrait & la vie de *Julien le Roy*, Horloger du Roi, né à Tours en 1686, mort à Paris en 1759. Il est, en quelque sorte, le créateur de l'Horlogerie en France: on ne peut du moins lui disputer la gloire de l'avoir portée au plus haut point de perfection, & d'avoir enlevé aux Anglois la supériorité qu'ils avoient eue jusqu'alors dans cet Art. C'est ce qui fit dire par *Voltaire* à l'un des fils de Julien le Roy, après la nouvelle de la victoire de Fontenoy: *le Maréchal de Saxe & votre Père ont battu les Anglois.* Cet homme célèbre a laissé quatre fils qui se sont tous distingués dans la carrière qu'ils ont suivie. L'aîné, M. *Julien le Roy*, qui marche si glorieusement sur les traces de son Père, & si connu par ses montres Marines, vient de publier un Ouvrage dont nous rendrons compte incessamment. C'est une *Lettre à M. le Baron de Marivetz, contenant diverses recherches sur la Nature, les propriétés & la propagation de la lumière; sur la cause de la rotation des planètes; sur la durée du jour, de l'année, &c.* A Paris, chez *Lamy*, Libraire, quai des Augustins.

*Lettres de l'Observateur Bon-Sens à M. de *** sur la fatale catastrophe des infortunés Pilâtre de Rosier & Romain, les Aéronautes & l'Aérostation;* avec deux Estampes, dont l'une représente l'Aérostat après sa chûte; l'autre, avec les changemens qui y ont été faits à Boulogne. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Méquignon* l'aîné, Libr. rue des Cordeliers, près des Écoles de Chirurgie, 1785. 39 pag. *in*-8°. Prix, 24 sols, broché.

Ces lettres ne sauroient manquer d'inspirer le plus vif intérêt. Indépendamment du prix qu'elles tirent des circonstances, elles contiennent une relation authentique de l'affreuse catastrophe des infortunés Pilâtre de Rosier & Romain; le développement des causes de ce funeste événement déduites des défauts même de l'Aérostat; un tableau philosophique de l'Aérostation; des vues sur les avantages qu'on en peut retirer, & de sages conseils aux Aéronautes. Elles annoncent un habile Physicien & un excellent Observateur. Elles respirent la plus douce sensibilité, l'amour du bien public & des sciences; & elles sont écrites avec autant de goût que de légéreté.

AGRICULTURE.

Plusieurs Abonnés nous demandent d'insérer de nouveau dans ce Journal le Mémoire de M. *Ducarne de Blangy*, pour empêcher les bleds de germer: Mémoire que nous avons publié l'année dernière dans la Feuille du 19 Juin. Nous nous rendrions avec empressement à leurs desirs, si nous ne pouvions leur indiquer un Ouvrage du même M. Ducarne de Blangy sur la même matière, & qui contient de plus grands détails que le Mémoire. Il se vend à Paris, chez *Guessier*, Impr.-Libr. au bas de la rue de la Harpe, & a pour titre: *Méthode pour recueillir les grains dans les années pluvieuses & les empêcher de germer.* 50 pag. *in*-8° avec fig. Prix 24 s.

Un autre Abonné desireroit savoir, par la voie de ce Journal, quelles sont les graines qui réussissent le mieux pour former des prairies artificielles dans les terres maigres & sablonneuses, où le sainfoin, le treffle & la luzerne ne viennent pas. On croit qu'il y a des espèces à-peu-près pareilles qui réussissent parfaitement dans le sable, & durent plusieurs années, comme le sainfoin. On est prié de joindre à la réponse la méthode de culture la plus propre aux pâturages qu'on indiquera, & les moyens d'en tirer le meilleur parti.

ÉCONOMIE RURALE.

Réponse à la proposition de M. de Lormoy.

Abbeville, 27 Juillet 1785.

Le suint imprégné dans la laine sur le corps de l'animal, est en quelque sorte inhérent à sa nature. Le plus ou le moins dépend du degré de chaleur déterminé par le climat où les troupeaux sont élevés.

En Espagne, par exemple, ce suint est si abondant, que de la tonte au premier lavage, qui se fait sur les lieux, la laine déchet communément de deux cinquièmes, ou 40 pour cent en quantité; ce qui n'empêche pas encore que les trois cinquièmes restans n'éprouvent une nouvelle fonte de 20 pour cent, lors du dégrais à fond qui se fait dans les fabriques pour mettre la laine en œuvre; de manière que cent livres de laine sur

le corps de la bête, en rendent à peine cinquante en laine nette.

Loin que cette abondance de suint nuise à la qualité de la laine, nous sommes d'opinion au contraire qu'il la nourrit, la bonifie, entretient son élasticité & sa douceur, sans altérer sa finesse, & a de plus cet avantage de la préserver des vers à la garde ; ce qui fait que l'on est très-soigneux de ne la dégraisser à fond qu'au moment de l'employer.

Il y a plus, & ceci est une vérité d'expérience ; plus une laine est chargée de suint, mieux on réussit à l'en purger entièrement ; & de cette perfection de dégrais, suit nécessairement une perfection égale dans la teinture.

Au contraire, moins une laine est chargée de suint, plus il est difficile de réussir dans le dégrais ; & il arrive très-souvent qu'alors, en la mettant en teinture, elle sort mal unie de la chaudière, le suint qui y reste encore arrêtant l'effet des drogues mordantes qui composent le bain.

La conséquence qui suit de ces expériences, se présente d'elle-même. Laissons la nature agir sur le corps des bêtes à laine : le suint qui les couvre formant, comme on vient de le voir, une onction plus salutaire que nuisible, à quoi bon rechercher les moyens de les en préserver ? Car, à supposer que l'on parvienne à découvrir ces moyens, il seroit sans doute dangereux de les mettre en pratique, sur-tout s'ils consistoient à intercepter, dans les troupeaux, une transpiration qui, une fois arrêtée, pourroit, comme dans le corps humain, faire de grands ravages dans les bergeries.

Les laines d'Espagne sont les seules que l'on emploie pour les draps superfins : encore faut-il les choisir entre les piles les plus renommées ; car toutes les contrées d'Espagne ne sont pas égales dans leurs productions.

Les laines d'Angleterre, & celles qui se tirent du Nord, n'ont nulle analogie avec les laines d'Espagne. Les premières ont une excellente propriété pour les étoffes sèches ; mais elles sont peu propres à draper en fin. Celles du Nord ne leur sont pas moins de beaucoup inférieures, & communément ne s'emploient en France que pour lisières.

Espérons que les soins infatigables de tant de respectables citoyens qui, à la gloire de la nation, consument leurs veilles dans l'éducation des troupeaux, l'enrichiront un jour de ce tribut que nous payons à l'Espagne, en donnant aux laines de notre crû une qualité égale, malgré la différence du climat qui sembloit s'y opposer.

VANROBAIS & Neveux.

Nota. M. *de Lormoy* a reçu aussi de MM. *Homassel* & fils, fabricans à Abbeville, une réponse conforme à celle de MM. *Vanrobais* : mais elle contient de plus quelques observations très-importantes, dont M. de Lormoy fera usage dans le résumé qu'il se propose de donner à la suite de toutes les décisions qu'il attend.

ARTS.

GRAVURE.

Mort du Prince de Brunswick, estampe gravée, d'après M. *Borel*, par M. *Couché*. Toutes les Gazettes ont parlé de la mort héroïque du Prince de Brunswick, victime de son courage & de son humanité. Cette estampe intéressante, qui ne peut manquer d'être recherchée, se trouve à Paris, chez M. *Dequevauvilliers* & M. *Couché*, rue S. Hyacinthe. On trouve aussi à la dernière adresse, la *Courtoisie du Chevalier Bayard*, estampe qui fait suite aux sujets nationaux que M. Couché a déjà publiés.

AVIS DIVERS.

POÉSIE.

Les deux Villageois. FABLE.

Maître Colin un jour de fête,
Se brouilla pour un rien avec son voisin Jean :
La dispute fut longue, on parla vivement ;
On se traita de sot, de fripon, d'impudent,
Et Colin s'en alla jurant bien dans sa tête,
De se venger de l'insolent.
Rentré chez lui, dans sa cour il voit paître
Une poulette au voisin Jean.
« Ah ! je t'y prends, dit-il ; va-t'en dire à ton maître
» De me parler plus poliment ».
A ces mots sur la pauvre bête,
Il décharge un coup de bâton ;
Une autre poule arrive, & le bourreau s'apprête
A chanter la même chanson.
A l'une il rompt la patte, à l'autre il fend la tête ;
Il étoit enchanté ; jusqu'au petit poulet,
Tout tomba sous les coups de sa main meurtrière.
Ces pauvres animaux, las ! qu'avoient-ils donc fait ?
Rien, mais contre leur maître on étoit en colère.
Jean s'en alloit de son côté,
Ruminant dans sa tête un desir de vengeance :
« Voyez donc, disoit-il, comme il m'a maltraité,
» Le diable soit de lui, de sa maudite engeance ».
En achevant ces mots, maître Jean apperçoit
Les pigeons de Colin reposant sur son toit.
Chez lui soudain il court, & saisissant sur une arme,
Dans la troupe innocente il vient semer l'alarme ;
Il tue, il tire sans pitié :
Enfin il en abat pour le moins la moitié :
Le reste au colombier s'en retourne à grand-peine.
Ainsi ces villageois brutaux,
Sur de trop foibles animaux,
Déchargent bêtement leur colère & leur haine.
Belle leçon, Messieurs les fols !

Par Mlle de Th..., *au Château de l'Avanture.*

Nous avons aussi reçu une Fable du père de Mlle de Th... Nous regrettons de ne pouvoir pas la publier : elle est trop longue pour le peu d'espace qui nous reste dans ces Feuilles, & que nous destinons aux divers morceaux de Poésie qui nous sont adressés.

MÉLANGES.

Différens Papiers publics ont fait connoître une nouvelle Ordonnance de l'Empereur, qui, pour épargner des frais inutiles aux jeunes Médecins, défend les dissertations publiques qu'ils avoient coutume de soutenir pour avoir le grade de Docteur. Ils sont tenus actuellement de traiter un certain

nombre de malades dans un hôpital, & de faire par écrit un rapport des maladies & du traitement. Ce rapport doit être soumis à l'examen de la Faculté, qui décide si le sujet qui réclame le grade en est susceptible. Il est certain que la Médecine pourroit beaucoup gagner à ce que cette méthode fût adoptée dans tous les pays, puisque d'ailleurs elle suppose les mêmes études préliminaires & des examens particuliers. Ce qui constate sa supériorité sur la manière ordinaire de conférer la dignité de Docteur, c'est que non-seulement elle épargne des frais inutiles aux jeunes Candidats; mais c'est qu'elle exige absolument qu'ils suivent les maitres de l'art dans la pratique, avant de se présenter, & qu'elle peut fournir une suite d'observations très-précieuses pour les progrès de la Médecine.

SPECTACLES.

On a donné le Lundi 8 de ce mois, sur le Théâtre François, la 1re représentation de *Melcour & Verseuil*, comédie en un acte, en vers.

Cette pièce, dont le fonds ressemble beaucoup à la Comédie de *la Fausse Inconstance*, donnée sur le Théâtre Italien l'hiver dernier, n'a rien offert de bien intéressant: on y a cependant soupçonné quelque facilité: une partie a été écoutée avec indulgence; la destinée de l'autre n'a pas été si heureuse: & la fin sur-tout a paru indisposer les Spectateurs. L'Auteur de cette Comédie est M. *André de Murville. C....*

BIENS A VENDRE.

Terre considérable dans le Perche, prod. plus de 4000 liv. & ayant toute Justice, avec chasse, château & bâtimens rétablis à neuf. S'adr. à M. *Lefebvre* le jeune, Not. rue de la Verrerie.

PRIX DES EAUX-DE-VIE.

A la Rochelle, le 27 Juill. 80 à 81 liv. les 27 veltes.
A l'Isle de Ré, le 27 dudit. 78 à 81 liv. les 27 veltes, au dépotage.
A Marennes & Riviere de Seudre, le 27 dudit. Esprit-de-vin à 12 degrés de force, 164 à 166 liv. les 27 veltes.
Eau-de-vie ordin. à 4 deg. 90 à 95 liv. les 27 veltes.
A Cognac & à Jarnac, le 27 dudit. Eau-de-vie nouvelle à 4 degrés, 95 liv. les 27 veltes.
Esprit-de-vin au tiers eau, à 12 deg. 135 à 140 l.
Dito 2 cinquiemes, à 13 deg. $\frac{1}{2}$, 155 liv.
Dito double, à 15 deg. 190 liv.
Dito à 2 degrés $\frac{1}{2}$, 81 à 85 liv.
A l'isle d'Oléron, le 27 dudit. Eau-de-vie, 75 liv. les 27 veltes.
Nota. La velte contient 8 pintes, & chaque pinte pèse 2 livres, poids de marc.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *M.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

AOUST 1785.	*Du* 8.	*Du* 9.
Actions des Indes de 2500 l.	2177 $\frac{1}{2}$	2177 $\frac{1}{2}$.75
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 liv. 10 s.	277	
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.		433
Rescriptions		
Loterie roy. 1780, à 1200 l.		
Viager de 1782		17 p. % bén.
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. %		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.		738
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	499.98 $\frac{1}{2}$	498
Quittance de finance	1 $\frac{1}{2}$.2 $\frac{1}{4}$.2.2 $\frac{1}{4}$ perte.	2.1 $\frac{1}{2}$.3 $\frac{3}{4}$.3 $\frac{1}{4}$ perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	4 $\frac{1}{2}$.4 p. % bén.	4 $\frac{1}{8}$.4.4 $\frac{1}{8}$ p. % bén.
Actions des Indes, nouv.	1150.60.70.75	1175.85 90.80
Actions des Eaux	3840.845	3835.40
Actions de la Caisse d'Esc.		

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 8.	*Du* 9.
Amsterd.	53 $\frac{7}{8}$	53 $\frac{7}{8}$
Hamb.	190 $\frac{3}{4}$	190 $\frac{3}{4}$
Londres.	28 $\frac{1}{4}$	28 $\frac{1}{4}$
Cadix	14 l. 8 s.	14 l. 9 s.
Madrid	14 l. 12 s.	14 l. 11 s. 6.
Gênes	95 $\frac{3}{4}$	95 $\frac{1}{2}$
Livourne	99 $\frac{3}{4}$	99 $\frac{3}{4}$
Lyon. *Août*	$\frac{1}{4}$ p. % perte.	$\frac{1}{4}$ p. % perte.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 13 Août 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

NOUVEAUX *Mémoires de l'Académie de Dijon, pour la partie des Sciences & des Arts. Premier Semestre 1784.* A Dijon, chez *Causse*, Impr.-Libr. de l'Académie, place S. Etienne ; & à Paris, chez *Didot* le jeune, Impr.-Libr. quai des Augustins. *in-8°.* Prix 6 liv. 12 f. br. & 7 liv. 10 f. rel. port franc par la poste.

Ce volume est composé de huit articles. L'objet du premier est l'électricité médicale. Le détail d'observations que renferme ce Mémoire a pour Auteur M. *Carmoy*, Docteur en Médecine. Le succès de l'électricité relative à l'économie animale, dit-il, est encore un problême. Plusieurs dédaignent ce nouveau moyen dont se sert la Médecine ; d'autres partisans outrés en font un remède universel. Si les premiers sont injustes, il faut avouer aussi que l'enthousiasme des seconds, l'exagération de leurs succès, la fausseté, ou au moins le rapport plus qu'équivoque du moyen à l'effet, inspirent en général beaucoup plus de défiance sur la vérité des guérisons électriques. Il est cependant des observations qu'on ne peut révoquer en doute ; & quelques expériences ou fausses ou peu probantes ne peuvent pas détruire les conséquences qui résultent de certains faits bien avérés. Les tentatives sont souvent infructueuses ; mais elles ne doivent pas décourager. Nous sommes peu instruits sur les causes & le siège des maladies. La marche, l'action de la matière électrique sur le corps humain sont encore très-obscures. Comment découvrira-t-on des règles fixes sur le genre, l'espèce & les circonstances des maladies qui peuvent être du ressort de l'électricité, si l'on ne fait d'immenses recherches? C'est ce dont s'est occupé & s'occupe encore M. Carmoy, qui dans son Mémoire expose avec candeur les effets qu'il a obtenus de l'électricité sur des malades de plusieurs espèces.

On trouve dans le deuxième article, la description des grottes d'Arcy-sur-Cure, par M. *Pazumot.* Elles avoient déjà été décrites par deux ou trois observateurs ; mais les contradictions qui se trouvent dans leurs récits a engagé M. Pazumot à recommencer ce travail ; tout le rend curieux & intéressant ; observations physiques, nivellement, plans, coupes & figures.

M. *de Morveau* donne, dans le troisième article, une méthode facile pour mesurer la quantité de gaz acide méphitique contenu dans les eaux.

Le quatrième est un morceau très-important ; une table *baro-thermométrique* universelle, avec une méthode très-facile pour corriger les observations barométriques anciennes.

Les deux articles suivans appartiennent à la médecine & à la chirurgie.

Le septième est la suite ou la seconde partie du Mémoire de M. *Gauthey* sur les opérations faites pour parvenir au projet du canal de communication de la Saone à la Loire.

Ce recueil est terminé par l'histoire météorologique des six premiers mois de l'année 1784.

AGRICULTURE.

A l'Auteur du Journal.

A Rambouillet, le 7 Août 1785.

Monsieur, un *pauvre Laboureur* de Suci en Brie se plaint, par la voie de votre Journal (numéro 91), de ce que sa récolte contient beaucoup d'épis de froment *carié*, qu'il appelle *charbonné*, quoiqu'il ait passé ses semences à la chaux dissoute dans l'eau commune, ou dans une lessive de cendres, ou dans le jus de fumier. Ses plaintes sont celles de la plupart des cultivateurs, cette année, où la carie est d'une abondance effrayante. Il propose trois questions, dont il demande la solution. A la vue de l'immense quantité de carie, dont on est infecté, je me suis déterminé à rendre promptement compte au public des expériences nouvelles, relatives à cet objet, que je viens de faire à Rambouillet sous les yeux du Roi, pour l'utilité des fermiers de ce canton : mais les soins qu'exige une récolte de détails, qui ne fait que commencer, ne me permettent pas de m'en occuper encore. En attendant je crois pouvoir répondre en peu de mots au *pauvre Laboureur* de Suci.

1°. Pour préserver de contagion le bled sain dans la grange & dans le grenier, il faut ou ôter à la main les tiges cariées & les brûler, au lieu de les jetter sur le fumier, ou battre le bled sur un tonneau, plutôt qu'au fléau, qui écrase les grains cariés & imprègne les grains sains de poudre contagieuse. Cette attention n'est nécessaire que pour rendre le bled plus commerçable & pour le mettre en état de faire du pain plus beau; car pour le semer, il suffit de passer le bled, quelque entaché de carie qu'il soit, au chaulage, que je vais indiquer.

2°. La préparation qu'il convient de faire au bled moucheré, ou noirci par la carie, quand on a battu les gerbes au fléau, consiste à le laver dans plusieurs eaux de bonne qualité, jusqu'à ce que la dernière en sorte claire, & de le faire sécher ensuite, soit au soleil, soit au four, soit dans des étuves, d'une médiocre chaleur. On peut encore le cribler un grand nombre de fois avec le crible d'archal. Je préviens que ces moyens, qui rendent le bled plus clair & enlèvent une partie de la poudre noire de carie, ne doivent pas dispenser d'un bon chaulage, si on le destine à servir de semence; car ni l'eau, ni le criblage répété ne détruisent entièrement le principe contagieux, comme je m'en suis convaincu. C'est une huile tenace, active, dont la moindre parcelle, placée au fond de la rainure du grain, suffit pour le corrompre.

3°. Pour préserver sûrement les fromens de carie, il faut mettre tremper les semences noircies de carie, ou saines en apparence, dans une dissolution de chaux vive, nouvelle, faite ou dans l'eau simple, ou dans l'eau de lessive, ou dans le jus de fumier, qu'on fait bouillir auparavant. Lorsqu'on emploie l'eau simple, la dose de chaux doit être plus considérable; on la diminue, si on emploie une eau imprégnée de quelques sels. La proportion de chaux, qui m'a réussi cette année, comme les autres, est celle de 50 boisseaux, du poids d'environ 900 livres pour 100 septiers de semence, mesure de Paris. On ne négligera pas de bien remuer le bled, afin que tous les grains soient lessivés parfaitement. Ceux qui échapperoient à la lessive perpétueroient la carie. Le *pauvre Laboureur* de Suci jugera s'il a approché de la dose de chaux que je prescris: il n'a pas pensé à en parler dans sa lettre.

Ce que je propose sans doute exige des soins; mais les Agriculteurs sont-ils autre chose que des hommes livrés à des soins continuels? Chaque état, chaque art, n'a-t-il pas les siens? Il faut consentir ou à souffrir des pertes, ou à prendre les moyens propres à les prévenir, quelque coûteux qu'ils soient. Si on calcule le tort que fait la carie dans certaines années, on verra qu'il y a un profit considérable à chauler convenablement & avec la plus grande attention.

J'ai regret d'être à la veille & dans la nécessité de faire couper mes bleds d'expérience à Rambouillet & à Andouville, où je les ai répétées en même temps. J'engagerois le *pauvre Laboureur* de Suci à me faire l'honneur de me venir voir à Rambouillet. Il se convaincroit par lui-même de la possibilité démontrée de préserver ses fromens de carie, je ne dis pas entièrement; mais de les mettre dans le cas de n'en produire que quelques épis qu'on a bien de la peine à trouver, dans une année cependant où tous les champs en sont couverts: il ne douteroit plus que, s'il y a des circonstances plus propres que d'autres à développer la contagion, elle respecte toujours les grains dont la semence a été bien préparée. Je connois beaucoup de Laboureurs, aussi fortunés que moi à cet égard, au milieu de leurs voisins dont les pertes sont affreuses, parce qu'ils se persuadent plus difficilement que presque tout dépend de la manière de chauler.

Au reste, ce que j'ai à publier maintenant sur la carie, confirmera les expériences rapportées dans le *Traité des maladies des grains* (1), on éclaircira de nouveaux points dont je n'avois pu m'occuper quand j'ai fait paroître cet ouvrage. En me livrant à d'autres recherches, j'ai cru devoir ne pas cesser de répéter les expériences sur la carie; j'ai cru devoir les varier de toutes les manières, afin de donner aux résultats toute la certitude possible.

Il faut s'attendre que les charlatans annonceront contre la carie des préservatifs inutiles & peut-être dangereux. Le meilleur est la chaux à forte dose, soit seule, soit avec des sels. Je n'en connois pas d'autres; la poudre du sieur *Brongniard*, ainsi que je viens de le vérifier, n'a aucun effet pour l'empêcher, & peut faire beaucoup de mal à ceux qui l'emploient. J'en avertis en attendant de plus amples détails.

Je suis, &c. l'Abbé TESSIER, *de l'Académie des Sciences.*

ÉCONOMIE RURALE.

Les circonstances actuelles nous font un devoir de publier dans ce Journal les moyens propres à suppléer à la disette des fourrages. Nous sommes convaincus que nous remplissons par-là les desirs du plus grand nombre de nos Lecteurs; & nous serions trop heureux si nous pouvions contribuer à diminuer les suites funestes du fléau dont une grande partie du Royaume est menacée. C'est ce qui nous engage à faire connoître le plus promptement qu'il nous est possible le Mémoire suivant que nous a adressé M. *Mustel*, qui en a fait la lecture à l'Académie de Rouen, où il a été d'autant plus applaudi, que quelques Membres avoient vu par eux-mêmes les bons effets du travail de ce patriote zélé, connu par son *Traité de la végétation.*

---

(1) Imprimé en 1783, & se trouve à Paris, chez la veuve *Hérissant*, rue Neuve Notre-Dame, & chez *Théophile Barrois*, quai des Augustins.

Moyen sûr de suppléer abondamment à la disette des Fourrages.

La foible récolte des foins & celle des menus grains cette année, ne peut laisser douter de l'embarras où l'on sera de nourrir les chevaux & les vaches pendant cet hiver. Les moyens que l'on a indiqués pour y suppléer par la culture des pommes de terre & celle des navets, ne peuvent y remédier actuellement, parce qu'il n'est plus temps de planter les unes, & qu'on ne peut pas se procurer les autres par le défaut de semences. Je viens de faire, avec tout le succès desiré, l'heureux essai d'un autre moyen qui peut aussi facilement qu'abondamment procurer une grande quantité de nourriture.

Je suis dans l'usage, depuis vingt ans, de faire élaguer & ébrancher mes arbres pendant l'été; & l'expérience m'a prouvé, malgré mes préjugés contraires, que cette saison n'est que plus favorable pour cette opération, parce que la sève étant alors en grand mouvement, les plaies se recouvrent mieux & plus promptement. J'ai imaginé de mettre à profit cet ébranchage, dont j'ai démontré la nécessité dans mon *Traité de la végétation*, pour avoir des arbres de belles tiges & sans nœuds.

J'ai fait séparer les rameaux, c'est-à-dire, les jeunes pousses du gros bois; opération qui peut se faire par des femmes ou des enfans, je fais étendre, retourner & faner au soleil, comme du foin, ces rameaux; & sans attendre qu'ils soient entiérement secs, mais les feuilles étant encore dans un état de verdeur qu'elles conservent long-temps, je les fais botteler avec des harts. J'ai donné de ce fourrage que j'appellerai *arborique*, à des chevaux & à des vaches, & j'ai vu que les uns & les autres l'ont mangé de préférence au foin ordinaire.

Ceci n'est donc point un vain procédé proposé comme tant d'autres par de prétendus Agriculteurs de cabinet. Il est aussi sûr que praticable par-tout; les chênes, les ormes, les hêtres, les frênes, les peupliers, &c. peuvent y fournir abondamment. Et où n'y a-t-il point de ces arbres où la suppression des branches basses n'est que trop négligée? Les avenues, les futaies, & autres plantations autour des habitations, & le long des grandes routes peuvent fournir des dépouilles considérables dont l'effet sera de former de plus belles tiges & des têtes plus élevées & plus étendues qui ne donneront que plus d'ombrage.

Outre la quantité des feuillages que peuvent fournir les grands arbres, on en peut tirer beaucoup des haies & des taillis, en supprimant les branches basses & chiffonnées, qui ne font que nuire à la prospérité des gaulis, ou qui périssent étouffées dessous. Que l'on ne croie pas que cette opération dégarnisse les taillis, puisqu'on doit savoir qu'en coupant une certaine quantité de branches, plus il en repousse d'autres. Les baliveaux qu'on laisse isolés dans les taillis auroient sur-tout besoin d'être purgés des branches basses pour leur former de belles tiges sans nœuds, & faire de bons bois de service.

Mais ce qui produiroit abondamment seroit un émondage utile dans les forêts du Roi, & des gens de Main-morte. Je sens que la permission qu'on pourroit donner d'y couper pourroit devenir abusive; mais elle pourroit cesser de l'être en ne se faisant que sous les yeux des Officiers des Maitrises, & des Gardes surveillés par eux. Enfin, quand il y auroit quelques abus que la sagesse du Gouvernement ne pourroit entiérement empêcher, ils seroient certainement moins considérables & infiniment moins destructifs pour les forêts que le parcours des animaux broutans. J'ai détaillé les dangers du parcours des animaux broutans dans les forêts, dans mon Traité de la Végétation, d'une manière à prouver qu'ils les ruinent pour long-temps. Loin qu'il en soit de même de l'ébranchage, plus utile aux Riverains qui en viendroient prendre des charrettes, cette opération bien faite ne révertiroit qu'à la prospérité & au bon état des Forêts.

Si les chevaux & les vaches se nourrissent bien des rameaux verts, l'essai dont je viens de rendre compte les rend encore plus précieux, puisqu'étant fanés, comme je l'ai dit, ils feront une nourriture pendant l'hiver; temps qui ne peut manquer d'être plus ou moins critique cette année par le défaut des fourrages ordinaires. Ce moyen facile peut y suppléer abondamment. Je m'estime heureux de le faire connoître d'après l'expérience que je viens de faire. Répandu dans les Provinces par les papiers publics, & mieux encore par MM. les Intendans qui feroient circuler des imprimés aux Curés des Paroisses, on ne devra plus craindre la disette de nourriture. On peut faire usage de ce procédé jusqu'au mois d'octobre: mais passé ce temps, j'ai lieu de croire que le soleil ayant moins de force dans notre climat, la fenaison de ce fourrage feroit mal, & il ne seroit plus d'une aussi bonne qualité & d'une aussi longue conservation.

Que l'on n'objecte pas la dépense de la manipulation. (car sur quoi l'ignorance & les préjugés ne trouvent-ils pas matière à objection?) J'ai éprouvé qu'un homme peut émonder sur de moyens arbres pendant sa journée de quoi faire cinquante bottes de fourrage; un autre peut séparer du gros bois les menues branches, & trois femmes ou enfans peuvent les préparer. Ainsi la dépense de ce travail ne va pas à 2 sols la botte; travail dont on est d'ailleurs amplement dédommagé par le bois qui en provient.

On y peut joindre les tontures des haies & des charmilles, des coupes des artées, genêts & buissons, où il n'y a pas d'épines & de piquans. C'est pourquoi, malgré ce qu'en ont dit plusieurs livres & papiers publics, l'usage si vanté des rameaux d'acacia n'est pas praticable, parce qu'ils sont chargés de piquans forts & longs qui mettroient en sang la gueule de l'animal qui oseroit en manger, ou les mains de ceux qui voudroient entrepren-

dre le travail minutieux & pénible de les effeuiller. Il faut que ceux qui ont parlé de cela n'aient jamais vu d'acacia ; & pourquoi vanter de préférence des rameaux inaccessibles par leurs piquans, puisque les vaches & les chevaux mangent & se nourrissent très-bien des feuilles, & sur-tout des jeunes pousses des arbres dont nous avons partout une si grande quantité ?

Le procédé dont je parle est simple & plus ou moins productif pour tous les habitans de la campagne ; & il ne peut manquer de tourner au profit des habitans des villes. S'il n'est pas pratiqué, c'est parce qu'on n'y pense pas, ou que l'on ignoroit que les rameaux traités comme je l'ai expliqué, se convertissent en bon fourrage, mangeable en hiver. On dit que les vaches qui mangent des feuilles vertes donnent un lait qui n'est pas d'aussi bonne qualité. Je ne suis point assuré de ce fait ; mais quand cela seroit vrai des feuilles vertes, celles qui ont été fanées, comme je l'ai dit, ne doivent pas produire le même effet. Au surplus, trop heureux d'éviter la disette, & d'avoir les denrées de première nécessité, quand bien même elles ne seroit pas aussi parfaites !

Je ferai paroître incessamment un petit Traité sur un nouveau genre de plantations inconnues, qui, en concourant à multiplier la quantité de cette espèce de fourrage de la meilleure qualité, pourront bien obvier à la rareté du bois.

BIENS ET CHARGES

A VENDRE.

Terres de Viroy & de Girault, à un quart de lieue de Montargis. *Ensemble* ou *séparément*. S'ad. à Montargis, à Madame *de la Hire* ; & à Paris, à M. *Dosne*, Not. parvis Notre-Dame.

Prix des Matières d'or et d'argent, à Paris.

Août 1785.	Du 6. liv.	s.	d.	Du 10. liv.	s.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	755			755		
— du Mexique, à	744			745		
— du Pérou, à	734			735		
— de Guinée, à	754			754		
Or de ducats, *l'once*, à	101	10		101	10	
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		87		
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	17	6	54	17	6
— à 11 den. 10 gr. à	52	15		52	17	6
Piastres, à	49			49	2	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *M*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Aoust 1785.	Du 9.	Du 10.
Actions des Indes de 2500 l.	2175. 72 $\frac{1}{2}$	2175. 72 $\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 liv. 10 s.		
Portion de 100 liv.		89
Emprunt d'Octob. de 500 l.	433	433
Rescriptions		
Loterie roy. 1780, à 1200 l.		756
Viager de 1782	17 p. % bénéfice	
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. %		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	738	738
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	497. 96 $\frac{1}{2}$. 97	496 $\frac{1}{2}$. 97. 97 $\frac{1}{2}$
Quittance de finance.	1 $\frac{1}{2}$. 2. 1 $\frac{3}{4}$. 3 $\frac{1}{4}$ perte.	1 $\frac{1}{2}$. 2 $\frac{3}{4}$. 3. 1 $\frac{1}{2}$ p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	4. 3 $\frac{2}{3}$. 3 $\frac{3}{4}$ p. % bén.	3 $\frac{2}{3}$. 4 p. % bén.
Actions des Indes, nouv.	1180. 75. 77. 70	1170. 65. 50. 45
Actions des Eaux	3820. 800. 3780.	3780
Actions de la Caisse d'Esc.		

CHANGES ETRANGERS,

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 9.	Du 10.
Amsterd.	53 $\frac{1}{8}$	53 $\frac{7}{8}$
Hamb.	190 $\frac{3}{4}$	191
Londres	28 $\frac{1}{4}$	28 $\frac{3}{4}$
Cadix	14 l. 9 s.	14 l. 7 s.
Madrid	14 l. 11 s. 6.	14 l. 10 s. 6.
Gênes	95 $\frac{1}{2}$	95 $\frac{1}{2}$
Livourne	99 $\frac{3}{4}$	99 $\frac{3}{4}$
Lyon, *Août*	$\frac{1}{4}$ p. % perte	$\frac{1}{4}$ p. % perte

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Mardi 16 Août 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

DRAMATURGIE, ou *Observations critiques sur plusieurs Pièces de Théâtre, tant anciennes que modernes: Ouvrage traduit de l'Allemand de feu M. Lessing, par un François; revu, corrigé & publié par M. Junker, premier Professeur de Droit public à l'Ecole royale militaire, & Censeur royal.* A Paris, chez M. *Junker*, à l'Ecole royale militaire; *Durand* neveu, Libr. rue Galande; *Couturier*, Impr.-Libr. quai des Augustins. 1785. 2 vol. *in-8°* d'environ 300 pag. chacun.

On nous apprend, dans un Avertissement, ce qui a donné lieu à la *Dramaturgie* de M. Lessing : il fut appellé à Hambourg « par une société de citoyens » distingués, qui avoient formé le projet de tirer » le théâtre de leur ville de l'état de médiocrité où » il se trouvoit, & qui regardèrent M. Lessing » comme l'homme le plus capable de coopérer à » l'exécution de leurs vues ». M. Lessing entreprit donc un Journal qui se publia feuille par feuille pendant les années 1767 & 1768. L'objet de ce Journal étoit « de rendre compte chaque semaine des » pièces, tant originales que traduites, qui venoient » d'être données, de ce qu'elles lui paroitroient » avoir de bon ou de mauvais, & de la manière » dont elles avoient été exécutées ». L'Editeur nous dit encore que M. Lessing, très-persuadé qu'il étoit d'être parvenu à concevoir l'art dramatique tel qu'*Aristote* l'avoit imaginé, regardoit sa poëtique comme appuyée sur des principes aussi infaillibles que les élémens d'*Euclide :* il ajoute que l'Auteur de la Dramaturgie refusoit aux Poëtes françois toute prétention d'avoir formé leur théâtre d'après les règles d'Aristote. Nous n'entrerons point dans les détails trop longs des pièces sur lesquelles M. Lessing appesantit son examen critique : nous nous contenterons de jetter un coup-d'œil sur quelques critiques qu'il nous paroît avoir avancées assez légèrement. D'abord nous ne serons point de son sentiment au sujet de *Polieucte*. Il blâme ce caractère admirable que rien ne peut faire démentir : il prétend qu'il est trop uniforme, trop invariable. *Corneille* a voulu peindre un chrétien; & jamais on ne l'a mieux représenté.

Oui, nous conviendrons avec le Censeur allemand, qu'*Othello* a pu servir de modèle à *Zaïre :* mais nous ne serons nullement de son avis, lorsqu'il nous rapporte un bon mot prétendu de *Cibber*, qui disoit « que *Voltaire* s'étoit emparé du tison qui » avoit allumé le bûcher tragique de *Shakespear* ». M. Lessing trouve encore cette saillie trop ménagée ; il ajoute : « j'aurois dit, moi, un tison de ce » bûcher ardent qui fume plus qu'il n'éclaire & » n'échauffe ». Pour nous, nous croyons que les trois derniers actes de Zaïre sont peut-être ce que nous avons de plus intéressant sur notre théâtre. Nous sommes étonnés que le Traducteur françois ne nous ait pas épargné les fades plaisanteries, de mauvais goût, échappées à M. Lessing, qui trouve que nos Poëtes sont tous bons à faire de *l'onguent miton mitaine*. Le *Dramaturge*, au reste, quoiqu'il paroisse déclaré contre Voltaire, ne laisse pas de critiquer justement ce Poëte célèbre, dans une infinité d'endroits où, en effet, il a mérité l'animadversion des censeurs éclairés. Par exemple, il démontre le peu de solidité du jugement de Voltaire sur le *Comte d'Essex*, de Thomas Corneille ; il faut lire le morceau dans l'original. Contentons-nous de dire que M. Lessing fait voir toutes les bévues de Voltaire dans le genre historique ; les remarques de cet Ecrivain sur *Rodogune*, sont moins fondées ; il est plus heureux dans son examen critique de *Mérope*. On voit un homme pénétré, en effet, de l'esprit judicieux d'Aristote, & qui demande assez plaisamment « où peut se trouver dans *Soliman II*, » (conte de M. Marmontel) ce qui a pu lui faire » donner le titre de *conte moral* ». Malheureusement (ajoute-t-il) « je ne puis déterrer où est cette mo» ralité ». Tout le monde sera de l'avis de M. Lessing : mais on prendra la liberté de penser autrement lorsqu'il viendra nous donner le drame du *Père de famille*, de *Diderot*, comme une excellente pièce. Les gens sensés conviennent aujourd'hui que c'est un roman dialogué; que le style en est peu naturel, monté sur le ton déclamatoire; que c'est, en un mot, un de nos drames médiocres resté au théâtre malgré sa foiblesse, parce que le sujet est intéressant, & que dans cette amplification il se trouve quelques beautés, telles que ce retour admirable

de la nature dans le cœur du père, qui dit à son fils : *ou vas-tu, malheureux?* De semblables traits ne sauroient être trop applaudis : mais ils ne composent pas une pièce. Comme l'homme se trahit par-tout! M. Lessing n'aime nullement notre Scène, ainsi que nos Poëtes. Dans les vérités même auxquelles il s'abandonne contre eux, on saisit l'injustice de la mauvaise humeur, parce qu'il n'est pas possible que l'humeur soit juste; elle est trop liée à la prévention : en conséquence de cette espèce de haine qui anime M. Lessing contre nos Ecrivains dramatiques, il fait l'éloge du *Père de famille*, qu'il n'enveloppe point dans sa proscription; & la raison en est bien fondée : Diderot, dans ses remarques bizarres sur l'art dramatique, a critiqué nos maîtres & nos modèles.

Que conclure des deux volumes de M. Lessing? qu'il est nourri des connoissances profondes sur l'art dramatique; qu'il a quelquefois raison avec Aristote; mais que plus souvent il nous donne pour des règles incontestables des paradoxes aisés à réfuter. A l'égard de tout ce qu'il dit sur le Théâtre François, il est conduit par la partialité, ou bien il a mal vu; & il est difficile qu'on voie bien lorsque l'on emprunte les yeux de la passion. D'ailleurs on pardonne à M. Lessing ses vives sorties contre *Voltaire*, qui semble mériter qu'on le traite avec sévérité, puisqu'il a été si rigoureux & souvent si injuste envers ses maîtres mêmes. Mais l'Auteur informe de *Miss Sara Sampson*, tragédie bourgeoise, devoit être plus circonspect, plus attentif, plus décent enfin dans ses espèces de prononcés sur le grand Corneille. Ce sont-là de ces hommes qui se sont concilié le respect éternel de toutes les nations éclairées, & qui, ainsi qu'*Homère* & *Virgile*, ne sauroient être attaqués qu'avec ce ménagement dû à des personnages, si l'on peut le dire, consacrés par la vénération des temps; mais c'est la mode, qu'une foule de *Capanées* littéraires s'élèvent contre ce que nous avons de plus respectable dans les Arts. Nos observations n'empêchent point encore une fois que nous ne rendions justice aux lumières de M. Lessing, & que nous n'invitions sur-tout nos jeunes gens à le lire : ils y trouveront de sages préceptes & les principes d'une science (car nous osons donner ce nom à l'art théâtral) que la nation aujourd'hui paroit empressée d'encourager & de cultiver.

Correspondance du Lord G. Germain avec les Généraux Clinton, Cornwallis & les Amiraux dans la station de l'Amérique, avec plusieurs Lettres interceptées du Général Washington, du Marquis de la Fayette, & de M. de Barras, Chef d'Escadre : Ouvrage traduit de l'Anglois sur les originaux publiés par ordre de la Chambre des Pairs. A Londres; & se trouve à Versailles, chez *Poinçot*, Libr. rue Dauphine; & à Paris, chez *Pissot*, Libr. rue Dauphine. 1784. Vol. *in*-8°. de 304 pag.

Ce recueil de Lettres ne peut guère intéresser que les Lecteurs jaloux de connoître jusqu'aux plus petits détails les événemens qui ont consommé l'indépendance de l'Amérique. Les politiques y trouveront un modèle de la précision & de la sagesse qui doivent régner dans les lettres ministérielles. Celles du Lord Germain, Secrétaire d'Etat pour l'Amérique, adressées aux Généraux & aux Amiraux qui étoient dans cette station, donneront l'explication des causes de certains événemens, dont les Nouvellistes & les Gazetiers auroient parlé différemment, s'ils en avoient connu le principe. Elles contiennent contre le Ministère de la Grande-Bretagne, des observations & des traits qui ne lui font pas honneur, & qui feront paroître étrange, que la Chambre des Pairs ait demandé qu'on les rendît publiques.

NOUVELLES LITTÉRAIRES
DES PAYS ÉTRANGERS.

Les Amateurs de l'Histoire verront sans doute avec plaisir, dans nos Feuilles, la notice d'un Ouvrage de M. *Breitenbauch*, intitulé : *Erganzungen der Geschichte von Asia und Afrika*, &c., c'est-à-dire, *Supplément à l'Histoire de l'Asie & de l'Afrique, dans le moyen âge & dans le moderne.* Ce recueil nous a paru vraiment précieux, dans un temps sur-tout où les bons livres d'Histoire sont si rares. Il seroit trop long de donner même une simple Table des Matières renfermées dans les deux volumes que nous avons sous les yeux. Nous nous contenterons d'indiquer le contenu du second qui a été publié en dernier lieu. Il renferme, 1°. une Histoire du Tibet & de Tufan (on sait combien peu ces pays nous sont connus); 2°. une Histoire des Royaumes Indiens, de Siam, de Pégu, de Tonquin & des Marattes; 3°. une Histoire des Shérifs de Maroc. L'aïeul du Roi ou de l'Empereur actuel de Maroc, étoit un Shérif Arabe de Tripoli, dont la postérité s'éleva dans le 16° siècle sur le Trône de Maroc. Le Roi actuel s'appelle *Sidi Mahomed*, & il règne depuis 1757. Sa passion favorite est l'avarice. Il se servoit du Juif *Sambul*, pour les affaires d'Etat les plus importantes. Ce Juif savoit si bien flatter ses goûts & prévenir ses desirs, qu'il étoit sûr de rentrer en grace, lors même qu'il avoit mécontenté le Prince, au point de l'en faire punir par des coups de bâton sous la plante des pieds. Il fut empoisonné à Tanger en 1782.

Sidi Mahomed est très-sobre : il n'est ni cruel, ni tyran, comme ses prédécesseurs; & quand il prononce la peine de mort, ce n'est jamais que pour maintenir l'autorité de la justice, ou pour la sûreté de sa personne. Il aime les Sciences & les Arts, & il a fait venir d'Europe des Architectes, des Peintres, des Sculpteurs & des Jardiniers. Il est plus riche & plus puissant que ses prédécesseurs, & reçoit actuellement des présens de la Suède, du Danemarck, de la Hollande & de Venise; souvent aussi d'autres Puissances lui font des présens extraordinaires. Ses fils se sont révoltés plusieurs fois contre lui : mais il les a

toujours vaincus, & leur a toujours pardonné. Sa mort pourroit donner naissance à une guerre sanglante entre ses fils, quoique le Trône soit destiné à l'aîné, *Ali*, né en 1743. *Ali* est assez tranquille, moins avare que son Père, ami des Chrétiens; mais il n'a jamais montré de goût pour les Sciences & les Arts.

Il s'en faut de beaucoup que l'on connoisse en France tous les Ouvrages François publiés chez l'Etranger. Peut-être n'y perd-on que bien peu de chose : cependant, il seroit à souhaiter que l'on fît connoître aux François ceux qui méritent leur attention. Telle est la *Zoologie Géographie. Premier article, l'Homme, par* M. E. A. G. Zimmermann, *Professeur d'Histoire naturelle à Brunswick*, publiée par l'Imprimerie Françoise établie à Cassel. (*Prix*, 4 *liv. de France*). C'est le commencement d'une traduction d'un grand Ouvrage de M. *Zimmermann*, & c'est à M. le Major *Mauvillon* que nous la devons. Le Traducteur dit dans sa Préface que jusqu'à présent les François n'ont connu que la partie la moins riche de la Littérature Allemande, & qu'en conséquence plusieurs Savans ont résolu de faire un choix des Ouvrages les plus intéressans pour les traduire dans la langue de cette Nation. Ils ont commencé par l'Ouvrage dont il s'agit ici; & il faut convenir que le choix est aussi bien fait que la traduction. M. *Mauvillon* a ajouté des *Observations sur l'Homme & sur l'Orang-Outang*, qui renferment un extrait du traité de *Camper* sur cette espèce de singes, avec différentes remarques tirées d'un Ouvrage du Traducteur, intitulé : *Antropologie comparée*, & dont il a eu le malheur de perdre le manuscrit. On trouvera dans cette première partie une multitude d'observations neuves & curieuses qu'on chercheroit inutilement dans les Ouvrages sur l'Homme physique, qui ont eu le plus de succès en France. Le papier & l'impression font honneur aux presses de Cassel.

AGRICULTURE.

A l'Auteur du Journal.

Je suis entouré d'une grande quantité de Landes; j'en possède une partie, & depuis long-temps je m'occupe des moyens de les mettre en valeur. L'usage du pays est de les défricher avec l'instrument nommé l'*Ecobue*. Il est à-peu-près semblable à celui qu'a tant vanté le Marquis *de Turbilly*; & nous procédons, ainsi que lui, par la voie du *Brulis*. Nos dernières récoltes sont belles, & les autres au-dessous du médiocre, si on ne recourt pas à la Marne. On sent dans quels frais nous jette cette méthode dont les avantages sont peu durables. J'ai essayé de labourer sans brûler, après avoir fait écobuer; & depuis, par le conseil de M. *de Sutières*, à qui j'écrivis à ce sujet il y a une douzaine d'années, j'ai tenté de défricher avec sa charrue : mes efforts n'ont produit que peu d'effet; mais la valeur de mes terres défrichées, sans être brûlées, se soutient; & ce n'est qu'à regret que, vaincu par les difficultés, j'ai renoncé à labourer mes Landes avec la charrue de Brie. On m'avoit parlé de celle de M. *Despommiers*, & j'avois lu son Ouvrage. Mais le ton emphatique de ce Cultivateur, le titre même de son livre : (*l'Art de s'enrichir promptement par l'Agriculture*); tout m'avoit prévenu contre lui. Persuadé cependant de l'avantage de défricher les terres à la charrue, & songeant que le livre de M. Despommiers circule dans le Public depuis 1763, & a été réimprimé en 1770, je demande, par la voie de ce Journal, si quelques Cultivateurs ont fait usage, avec succès & en grand, de l'instrument aratoire, dont il nous a donné la figure & les proportions. Je desire savoir si cet usage a été continué pendant quelques années; & si on a, sans excéder les attelages, défriché des Landes où la Bruyère mâle, le Genêt & les Epines sont mêlées avec les Ajoncs. Je ne profiterai pas seul des lumières qu'on voudra bien me donner à ce sujet; mais j'en serai aussi reconnoissant que personne. *Le Correspondant de C***.*

POPULATION.

Un Habitant de la Galicie évalue à-peu-près à trois millions d'ames la population de cette contrée de l'Europe ajoutée aux possessions de la Maison d'Autriche. On pourroit presque répondre de la justesse de ce calcul, en considérant l'étendue & la situation de la Galicie & de la Lodomérie. Si l'on y joint la Bukovine, on a une surface de 2000 milles d'Allemagne quarrés. Le pays est fertile, & l'air y est très-sain. On y trouve une grande quantité de vieillards. Dans un village près de Lemberg, existe un homme de 115 ans, bien portant & vigoureux, qui ne desireroit que d'avoir 60 ans de moins & de pouvoir se présenter à l'Empereur, à la tête de ses 25 fils. On prétend que, depuis 1783, jusqu'à la fin de 1784, la population a augmenté de 100000 ames, sans compter 10000 Colons venus des pays éloignés. Ce qui a beaucoup contribué, dit-on, à former une augmentation considérable, en aussi peu de temps, c'est l'émigration d'une quantité de familles de Paysans Polonois qui sont venus s'y établir.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne que les sieurs Intendans, ou leurs subdélégués, se feront représenter les registres des Communautés d'Arts & Métiers, pour vérifier si tous les récipiendaires ont payé la finance due au Roi, conformément aux dispositions des Edits; du 30 Juin.

Autre, qui ordonne que la gratification accordée au Commerce, pour la Traite des Nègres, sera restituée à l'adjudicataire des Fermes, avec moitié en sus, par les Armateurs qui l'auront reçue, & qui n'auront pas importé de Nègres aux Colonies; du 5 Juillet.

Autre, qui ordonne que dans les forêts & bois les plus voisins des ports, à l'exception des quarts de réserve, il sera fait délivrance aux Entrepreneurs de flottage, des étoffes, rouettes & autres bois nécessaires pour la construction des trains, suivant l'estimation de gré à gré, ou par Experts; du 29 Juin.

AVIS DIVERS.

Poésie.

In-promptu fait chez M. le Marquis de la Fayette.

Homère, en embouchant l'héroïque trompette,
A fait connoître Achille à la postérité;
Moi, s'il m'étoit permis de chanter la Fayette,
Je devrois à son nom mon immortalité.

Par M. Santerre de Magny.

Mêlanges.

Extrait d'une Lettre de Bastia. Si vous reveniez aujourd'hui dans notre Isle, vous ne la reconnoîtriez pas. Le Gouvernement paternel, sous lequel nous vivons, ne néglige aucune branche de l'Administration, & s'occupe de tout ce qui peut faire fleurir les Sciences & le Commerce. M. *Cadet*, Secrétaire de l'Intendance, chargé de l'Histoire naturelle de l'Isle, a fait beaucoup de découvertes importantes. On publiera dans peu une description exacte de toute la surface de la Corse; & les Géomètres qui y sont employés, touchent à la fin de leur besogne. De même que nous allons d'ici en voiture à la ville du centre, nous aurons bientôt le plaisir d'aller commodément jusqu'à Ajaccio. On a déjà terminé l'élargissement de tous les ponts entre notre ville & celle de Corti, & commencé les travaux ultérieurs. De cette manière, le commerce intérieur aura plus d'étendue, & le transport des marchandises sera sûr & commode, &c.

BIENS ET CHARGES

A VENDRE.

Etat & Office d'Huissier à-verge, au Chât. *Par Décret forcé en lad. Jurisdiction, le 17, sauf le mois.* S'adr. à M. *Duvergier*, Proc. rue S. Benoît.

Prix des Grains et Farines, a Paris.

	Du 10 Août.				Du 13.			
A la Halle.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.
Bled, de	22		à 25		22		à 25	
Orge, de	15				15		à 16	
Seigle, de	14		à 16		14		à 16	
Avoine, de	27		à 30		27		à 30	
Farine blanche,	46		à 50		46		à 50	
Bis-blanc & bis,	30		à 44		30		à 44	
	le sac de Farine pesant 325 livres.							
A la Grève.								
Froment, de	24		à 26		25		à 27	
Orge, de	15				15			
Seigle, de	14		à 15		14		à 15	
Avoine, de	27		à 32		27		à 32	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *P.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Aoust 1785.	Du 12.	Du 13.
Actions des Indes de 2500 l.	2175. $77\frac{1}{2}$	$2177\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 liv. 10 f.		277
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	432	432. 33
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	758.	758.
Viager de 1782		18 p. % bén.
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. %		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	739	739
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	498. 99	499
Quittance de finance.	$1\frac{1}{2}$, $2\frac{1}{4}$. $2\frac{3}{4}$. $1\frac{3}{4}$ pert	$2\frac{1}{4}$. $1\frac{1}{4}$. 3. $2\frac{1}{2}$. $3\frac{1}{2}$ p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	4 p. % bén.	4 $4\frac{1}{4}$ p. % bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 12.	Du 13.
Amsterd.	$53\frac{7}{8}$	54
Hamb.	191	$190\frac{1}{2}$
Londres	$28\frac{3}{4}$	$28\frac{3}{4}$
Cadix	14 l. 7 f.	14 l. 7 f. 6 d.
Madrid	14 l. 11 f. 6 d.	14 l. 11 f.
Gênes	$95\frac{1}{2}$	$95\frac{3}{4}$
Livourne	$99\frac{3}{4}$	$99\frac{1}{2}$
Lyon. Août	$\frac{1}{4}$ p. % perte	$\frac{1}{4}$ p. % perte

A Paris, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paraît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Jeudi 18 Août 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

ANALYSE des Ouvrages de J. J. Rousseau de Genève, & de M. Court de Gebelin, Auteur du Monde primitif; par un Solitaire. A Genève, chez *Chirol*, Libr. & à Paris, chez la veuve *Duchesne*, Libr. rue S. Jacques. 1785. vol. *in-8°.* de 234 pag.

Tout le monde a lu les Ouvrages de J. J. Rousseau; & l'on peut dire qu'il a eu presque autant d'admirateurs que de lecteurs, par la force de ses raisonnemens, son éloquence entrainante & la magie de son style. Le seul reproche qu'on puisse lui faire, celui du moins qui est le plus généralement établi, ce sont les paradoxes & les contradictions qu'on remarque dans ses divers Ouvrages. Censeurs & prôneurs, amis & ennemis, tous semblent s'accorder sur ce point : mais on va être bien surpris en lisant l'Analyse que nous annonçons. On y verra que J. J. Rousseau a un système; mais un système bien caractérisé, très-suivi, très-lié, à l'appui duquel viennent presque tous les Ouvrages qu'il a donnés au public. Il l'avoit assuré lui-même très-formellement, quoiqu'on n'ait jamais voulu le comprendre, ou que sa marche ait échappé jusqu'ici aux yeux les plus clairvoyans. « Mes écrits, » dit-il, ne sont pas, comme le prétendent mes ad» versaires, de fastueuses déclamations ornées de » beau langage, mais décousues & pleines de con» tradictions. Ce sont au contraire des choses pro» fondément pensées, qui tiennent toutes *à un grand* » *principe*, & qui forment *un système lié.* Je n'ai » fait des Livres que pour montrer aux hommes » *la route du vrai bonheur* ».

M. Court de Gebelin a aussi un système. « On » trouve, dit-il, dans le Monde primitif, l'unité » *dans le principe*, & la diversité la plus grande » dans *les conséquences.* C'est un tout étroitement » lié, posé sur *des principes* très-simples, & dont » toutes les parties se soutiennent mutuellement ». Qui est-ce qui auroit soupçonné tout cela dans M. Court de Gebelin? A travers tout son pédantesque étalage d'érudition, à travers ses conjectures, ses étymologies, ses recherches futiles du langage primitif, qui est-ce qui auroit cru qu'il eût une doctrine à lui, & que non-seulement les neuf ou dix volumes *in-4°.* qu'il a donnés, mais encore les trente ou quarante autres qu'il méditoit, n'eussent été destinés qu'à établir cette doctrine? Rien cependant n'est plus réel, comme le démontre l'Auteur de l'Analyse : il a eu le courage de se jetter dans la lecture des écrits de M. Court de Gebelin, où ses sentimens sont plus ou moins clairement exposés; disons mieux, il a eu la sagacité de les démêler, de les débarrasser de son prolixe verbiage, d'en saisir l'esprit & les principes, & de nous donner la clef de son système, comme il donne celle du système de J. J. Rousseau.

Mais, dira-t-on, qu'ont de commun ces deux hommes, dont l'un jouit d'une si grande célébrité par ses Ouvrages, & l'autre languit déjà dans le coin poudreux des Bibliothèques, malgré l'espèce de réputation qu'on veut lui faire, malgré les *Eloges* qu'on publie en son honneur, malgré les marbres dont on a dessein de couvrir sa tombe, malgré même l'art qu'il a eu, de son vivant, de s'accrocher à des *clubs* littéraires, économistes, magnétistes, &c. qui pouvoient annoncer sa gloire? Ecoutons l'Auteur lui-même des deux Analyses, dans le résumé qu'il en donne à la fin de son Livre; résumé qui fera connoitre les principes de ces deux Ecrivains beaucoup mieux que tout ce que nous pourrions dire.

« Il résulte de ces Analyses, que le citoyen de Genève & M. Gebelin sont l'un & l'autre des Philosophes systématiques, qu'ils ont chacun un système composé de principes, de preuves & de conséquences; que le premier peut être regardé comme le Philosophe de *la nature*, & le second, comme le Philosophe du *grand ordre*...... Il paroit d'abord qu'ils ont le même but, suivent le même guide, tiennent le même langage sur *la perfectibilité* de l'homme, sur le bonheur du Monde primitif qu'ils appellent *l'âge d'or*, sur la corruption & la misère du monde moderne, & sur la nécessité d'une révolution, d'une réforme générale dans le monde actuel. Mais il est aisé de s'appercevoir que, si sur tous ces points ils s'expriment de la même manière, il s'en faut bien qu'ils pensent de même.

1°. Par *la nature*, guide unique de l'un & de l'autre, M. Gebelin entend *la nature physique, l'ordre physique qui règne dans la nature, le grand ordre harmonique pour diriger l'espèce humaine dans le choix des moyens les plus propres à pourvoir à ses besoins.* Le Citoyen de Genève entend par la même expression, *la conscience, le sens moral, ce sentiment exquis du vrai, du beau, du juste, qui souvent devient dans le fond du cœur la raison elle-même.* De sorte qu'en rejettant l'un & l'autre *la raison*, ou l'ordre métaphysique, le premier s'en tient uniquement à l'ordre physique, tandis que le second s'appuie de plus sur l'ordre moral, & en fait la base principale de toutes les spéculations.

2°. Il en est de même de *la perfectibilité*, principe fondamental dans les deux systêmes. L'un & l'autre font sortir les hommes des mains du Créateur, *purement perfectibles*, sans aucun exercice de leurs facultés; ils prétendent l'un & l'autre que ces facultés ne sont qu'en puissance. Mais dans le systême de M. Gebelin, les facultés se réduisent au pur instinct semblable à l'instinct des bêtes. Il admet pour perfectionner cet instinct, 1°. un *principe inhérent* à l'espèce humaine; savoir, *le besoin*, qui seul peut mettre l'instinct en activité; 2°. *un modèle extérieur* destiné pour le diriger; & ce modèle est *le grand ordre;* au lieu que, suivant le Philosophe Genevois, l'homme est composé d'un corps & d'une ame spirituelle, immortelle, essentiellement distinguée de la matière : ses facultés sont spirituelles & intellectuelles; mais l'homme n'a aucun principe intérieur capable de les perfectionner; ses facultés ne peuvent être développées qu'à force de temps, *par des circonstances, des hasards, des événemens qui ne doivent naturellement arriver que de loin en loin, & après des intervalles immenses.*

3°. Les hommes primitifs de Jean-Jacques naissent *bons & heureux*, parce qu'ils sortent des mains de la nature, ignorans & stupides; & c'est précisément dans cette *stupidité* qu'il fait consister le bonheur du monde primitif : il en conclut qu'ils seront bons & heureux, tant qu'ils resteront dans cet état, & qu'ils ne se perfectionneront pas. Ceux de M. Gebelin au contraire ne deviennent bons & heureux qu'autant qu'ils se perfectionnent, que leur instinct se développe par le moyen de *l'ordre & du besoin*, par leur soumission *au grand ordre*. Ainsi l'un nous dit : pour être heureux, *ne vous perfectionnez pas;* & l'autre ne cesse de nous répéter : si vous voulez être heureux, *perfectionnez-vous.*

4°. Ils conviennent également que le monde moderne est malheureux & corrompu : mais, selon Jean-Jacques, c'est la société, ce sont les institutions sociales qui ont dépravé l'espèce humaine, & qui l'ont rendue malheureuse. Dans le systême de M. Gebelin, c'est par la société & les institutions sociales, par les arts & les sciences, suite naturelle de l'obéissance au grand ordre, que l'instinct s'est élevé au-dessus de son état primitif, que le genre humain est entré dans la route du bonheur, & est parvenu au plus haut degré de gloire & de splendeur. Les dépravations & les malheurs du monde moderne, il les attribue à l'abandon de l'ordre, à la fuite de toute société, aux déprédations & invasions occasionnées par les conquérans, & prétend que ces déprédations sont la seule cause des maux de l'humanité. D'où il résulte que sur la route du bonheur, ces deux Philosophes affirment exactement le oui & le non, le pour & le contre. Cette route, selon le Philosophe de la nature, aboutit à la stupidité d'un Orang-outan, ou à l'ignorance du Sauvage, tout au plus & en dernier ressort, à l'autorité agreste & presque féroce d'un Spartiate. Le terme de cette route, telle qu'elle est tracée par le Philosophe du grand ordre, est la plus grande activité, l'agriculture, le produit net, le commerce, la navigation, l'abondance, la joie & le plaisir.

C'est ainsi que Jean-Jacques & M. Gebelin, l'un avec son éloquence, l'autre avec son érudition, sous prétexte de nous montrer la vraie route du bonheur, aspirent à la gloire d'être les *réformateurs* du genre humain, d'opérer dans l'univers une *révolution totale*, se flattent de détruire tous nos préjugés, de dissiper toutes nos erreurs, de ramener sur la terre le bonheur, l'innocence & la paix, de former une nouvelle race d'hommes bons, heureux & parfaits, & de rétablir parmi nous *un nouvel âge d'or*...... Ce qui doit le plus étonner, c'est de voir ces deux réformateurs se proposer le même but, & prendre néanmoins pour arriver à ce but, une route non-seulement divergente, mais absolument opposée ».

L'Auteur examine ensuite quel rang on peut assigner à ces deux systêmes, parmi les différentes spéculations de ce genre, imaginées par les Philosophes anciens & modernes. Il est constant que Rousseau & M. Gebelin ne sont ni Pyrrhoniens ni Athées. Faudra-t-il les placer parmi les Déistes? Mais Jean-Jacques ne veut point de *la raison* qui est le guide de ces derniers Philosophes, parce que, dit-il, *elle nous égare presque toujours* : il s'en tient à la conscience, au sens moral. M. Gebelin, de son côté, ne consulte & ne suit que la nature physique & le grand ordre qui préside à la nature. Ils ne sont donc ni l'un ni l'autre Déistes proprement dit, à moins qu'on ne distingue trois classes parmi ces Philosophes; la première des Déistes *Rationalistes* ou Métaphysiciens; & c'est ce qu'on entend ordinairement par Déistes : la seconde classe seroit celle des *Déistes moraux*, à la tête desquels on mettroit Jean-Jacques; & la troisième, comprendroit *les Déistes physiciens, Economistes*, ou *Philosophes du grand ordre*, qui auroient pour chef M. Court de Gebelin. Ces deux Philosophes ne se contentent pas de détruire; ils veulent encore édifier & substituer à la révélation un systême qu'ils croient plus avantageux à l'espèce humaine. « Mais, dit l'Auteur » des Analyses en terminant sont Ouvrage, la pru- » dence auroit exigé que ces grands constructeurs, » avant de donner leur plan, eussent sérieusement » examiné, 1°. si ce plan est aussi solide qu'ils le » pensent; 2°. si l'on ne s'exposeroit pas en l'adop- » tant à une révolution beaucoup plus à craindre

» que les maux réels ou imaginaires auxquels ils » se proposent de remédier; 3°. si ce plan discuté, » adopté, exécuté, ne feroit pas réellement aux » individus, à la société, à l'humanité entière, » plus de mal que de bien ». L'Auteur n'entre point dans ces détails. Son intention n'a pas été d'examiner la vérité ou la fausseté des principes de ces deux Philosophes, de prononcer sur la foiblesse ou la solidité de leurs preuves. Il laisse au Lecteur la liberté de porter sur leurs systêmes le jugement qu'il croira le plus raisonnable.

Tel est le véritable esprit d'analyse. Nous devons ajouter que celles qu'a tracées *le Solitaire*, sont d'une exactitude & d'une fidélité qui ne laissent rien à desirer, qu'elles sont appuyées sur des passages scrupuleusement extraits des divers Ouvrages des deux Ecrivains, & qui, par leur rapprochement, font connoitre parfaitement leurs systêmes, & portent la conviction dans l'esprit du Lecteur; que ces deux Analyses supposent un grand discernement, une tête excellente, & qu'elles sont des modèles en leur genre, sur-tout celle des *Confessions de J. J. Rousseau.* On sera peut-être surpris que l'Auteur ait pu resserrer dans un assez court espace le fond des 14 vol. *in*-8°. de Jean-Jacques, & des 9 vol. *in*-4°, encore plus considérables, du Monde primitif. Mais il faut observer qu'en écartant toutes les propositions incidentes, toutes les descriptions plus curieuses que nécessaires, tous les morceaux pathétiques faits pour émouvoir, mais qui n'éclairent pas, en un mot tous les hors-d'œuvres qui grossissent & multiplient les volumes, sans donner plus de poids, plus de lumière à la doctrine, on vient à bout de réduire à une juste proportion les écrits les plus volumineux, sur-tout lorsqu'ils renferment des systêmes qui ne portent que sur un ou deux principes tout au plus.

AGRICULTURE.

M. *de Grace*, très-habile Cultivateur, observe dans une Lettre qu'il nous a adressée, que M. *de Lormoy* auroit dû donner, dans la manière de cultiver les Turneps que nous avons rapportée dans ce Journal, les différens noms de cette plante pour la faire mieux connoître. Ses noms sont : *Rabioule*, *Turnep*, *Tornep*; & en Latin, *Brassica Rapa.* Il faut observer qu'il arrive quelquefois que les pucerons dévorent le *semis* lorsqu'il commence à lever. Si cet accident arrive, il faudroit préparer la terre de nouveau, & semer une seconde fois. Pour que le *semis* réussisse bien, il faut qu'il tombe de la pluie dans les premiers jours des semailles. On trouve dans *le bon Jardinier*, dont M. de Grace est auteur, & qui se vend à Paris, chez *Onfroy*, Libr. quai des Augustins, à l'article des *Fourrages* & au mot *Rabioule*, des détails qu'il est important de lire.

Le *Chou Turnep*, *Chou de Laponie*, BRASSICA LAPONICA, a les mêmes avantages que la *Rabioule*; & il lui est préférable à plusieurs égards. On le trouvera dans le livre indiqué, au mot *Chou Turnep.* Chaque article est par ordre alphabétique, pour la commodité de celui qui cherche. Il y a outre cela une table alphabétique pour chaque article.

Les différentes espèces de fourrages annoncées dans *le bon Jardinier*, sont : *l'Ajonc*, *l'Apiste*, *le Bled noir*, *la Carotte*, *le Chou Turnep*, *le Chou à vache*, *la Lentille*, *la Lupine*, *la Luzerne*, *le Maïs*, *le Millet*, *la grande Pimprenelle*, *la Rabioule*, *le Ray-grass*, *le Sainfoin*, *le Sorgo*, *le Soucrion*, *la Spergule*, *le Trefle*, *la Thimouty des Anglois*, *la Vesce.*

POPULATION.

Population des Pays héréditaires de S. M. Impériale.

Nous recueillons avec soin toutes les notices qui peuvent faire connoitre d'une manière plus exacte la population & les forces des différens Etats de l'Europe. Celles que nous allons donner sont extraites d'un Papier public Allemand, qui paroît à Vienne, sous le titre de *Staatsanzeigen.*

En 1776, la Bohême comptoit, le militaire excepté, 2401115 hommes.

La Moravie, 1128827.

La Silésie Autrichienne, 247813.

Conséquemment la population de ces trois pays réunis se montoit à 3777755.

L'Archiduché d'Autriche, c'est-à-dire, le pays en deçà & au-delà de l'Ens, en y comprenant les biens de la Chambre du Sel, 1556489.

L'Autriche intérieure, c'est-à-dire, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, Gœrz, Gradiska & Trieste, 1568825.

Autriche antérieure, Souabe & Tyrol, 1058898.

Conséquemment la population de ces pays réunis montoit à 4184212.

Parmi lesquels habitans on comptoit 2553 Juifs.

On prétend, dans l'ouvrage dont nous empruntons ces notices, que la population s'est augmentée depuis cette époque; mais que ce dénombrement étoit alors de la plus grande exactitude.

En 1783, on comptoit à Vienne & dans les fauxbourgs, 5378 maisons, 45928 familles, 254559 habitans, dont 2139 du Clergé séculier & régulier, 12530 Militaires avec femmes & enfans, 30550 tant Etrangers que Grecs non-unis & Juifs.

ARTS.

GRAVURE.

La première livraison de la Collection des Estampes des *Bains de Titus*, gravée par les soins de M. *Ponce*, va paroître incessamment. Des circonstances particulières n'ont pas permis de la donner à l'époque pour laquelle elle avoit été annoncée. Cette première livraison, composée de 18 Estampes avec le texte relatif, coûtera 40 liv., & les deux livraisons suivantes, composées, l'une de 16 & l'autre de 18 Estampes, accompagnées de leurs Textes, chacune le même prix. On peut encore se faire inscrire pour cette Collection.

Les personnes qui desireroient acquérir des Estampes pour orner des éditions d'*Homère*, dans quelques langues qu'elles soient, sont priées de se faire inscrire chez le même Artiste. Il s'occupe actuellement d'une suite de 50 Estampes, d'après les dessins de M. *Marillier*, qui doit servir à orner la Traduction de ce Poëte, faite par M. *Gin*, dédiée au Roi, & imprimée chez *Didot* l'aîné. Les 50 Estampes *in*-8° coûteront 48 liv. La première livraison de six Estampes destinées aux six premiers Chants de l'Iliade, paroîtra avec le premier volume, au mois de Décembre prochain. On paiera 6 liv. en la recevant.

On trouve aussi chez le même Artiste, la suite des Evénemens de la guerre d'Amérique, en 16 Estampes. Prix 24 liv. en feuilles ; 25 liv. 4 f. brochées, & 27 liv. reliées. Les Conquêtes de l'Empereur de la Chine, en 16 Estampes, gravées d'après celles faites par ordre du Roi. Prix 48 liv. en feuilles.

La demeure de M. Ponce, est à Paris, rue S. Hyacinthe, place S. Michel, n° 19.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui limite au 15 Août 1785, la permission portée par celui du du 17 Mai précédent, de conduire & faire pâturer les Bestiaux dans les bois du Roi, & des communautés séculières & régulières ; du 29 Juillet 1785.

Ordonne Sa Majesté que, passé ledit jour 15 Août, lesdits bois demeureront interdits à tout parcours & vain pâturage, ainsi & de la même manière qu'ils l'étoient avant ledit Arrêt du 17 Mai ; renouvelle Sa Majesté les défenses d'envoyer ou conduire les Bestiaux dans aucun temps, dans les taillis & bois récemment exploités, avant qu'ils aient été déclarés défensables, ainsi que dans les terreins ensemencés ou plantés en bois, soit qu'ils soient clos ou ouverts, sous les peines portées par l'Ordonnance de 1669, Arrêts & Réglemens depuis intervenus : décharge néanmoins Sa Majesté, par grace & sans tirer à conséquence, lesdits habitans ou aucun d'eux, de l'effet des procès-verbaux dressés contr'eux depuis le 17 Mai jusqu'à ce jour, & des condamnations qu'ils auroient pu encourir ; leur donne pleine & entière main-levée des saisies & confiscations, si aucunes ont été faites, à la charge par eux de se conformer, dans l'exercice du droit de pâturage qui peut leur appartenir, auxdites Ordonnances, Arrêts & Réglemens.

Autre Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne quelques augmentations & suppressions de droits sur plusieurs espèces de Cuivre ; du 19 Décembre 1784.

Autre du 9 Juillet, qui ordonne que les verres à vitres, avec boudine, ou sans boudine, paieront à toutes les entrées du royaume 12 liv. par charretée de quatre paniers, contenant 24 feuilles chacun.

Autre du 13 dudit mois, portant réglement pour les officiers des Sièges des Monnoies.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie Royale de France s'est fait le 16 de ce mois : les numéros sortis sont, 57, 50, 60, 48 & 86. Le prochain tirage se fera le 1er Septembre.

Un Instituteur connu par des succès constans, dégoûté du séjour de la capitale, desire trouver en Province, ou dans une campagne, des Eleves, à qui on veuille donner une éducation distinguée : il donnera des preuves très-authentiques de ses talens & de ses mœurs. S'adresser, en affranchissant les Lettres, à M. *Caussy*, Md Chapelier, rue Jacob, n°. 18. A Paris.

PRIX DES SELS.

A l'isle de Ré, le 3 Août. Sel sur bosse, 290 à 300 liv. le quintal, ou les 28 muids.
Dito par acquit à caution, 440 à 450 liv.
Dito rendu sous vergue, 490 à 500 liv.
Nota. Chaque muid de sel est de 24 boisseaux, mesure de brouage : le boisseau pèse 80 livres.
Aux Sables d'Olonne, le 3 dudit. Sels ordinaires, 180 liv. la charge,
Dito inférieur, 150 liv.
Nota. Trois charges ½ font 28 muids, mesure de brouage.
A l'isle d'Oleron, le 3 dudit. Sels, 14 liv. le muid.
A Marennes & Rivière de Seudre, le 3 dudit. Sel pour l'étranger, 540 à 550 liv. le quintal.
Dito pour Dunkerque, 570 à 580 liv.
Dito pour la pêche, par acquit à caution, 440 à 450 liv.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *P.*

A PARIS, au Bureau au Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 15 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 20 Août 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Aventures & plaisante éducation du courtois Chevalier Charles le Bon, Sire d'Armagnac, contenant profitables Leçons à jeunes Chevaliers & Dames de haut parage; par M. de Mayer. A Amsterdam, & se trouve à Paris, rue & hôtel Serpente. 1785. 3 vol. *in*-12. Prix 7 liv. 10 s. br. avec fig. & musique.

Ce Roman, qui fait quelque sensation, est écrit en vieux langage. Nous observerons d'abord que lorsqu'on prétend se servir de ce vieux langage, il faut en emprunter jusqu'à l'orthographe. L'Auteur a donc eu tort d'écrire *plaisante* avec un *i*, il falloit mettre *playsante*. Passons à ce qu'il nous dit sur le vieux langage. M. de Mayer nous paroit foible de logique : il dit que « puisque nos Acteurs ont quitté l'écharpe & les grands canons, » il est permis de marquer par le style, ainsi que » par la fiction, le costume des temps ». On ne voit pas trop de liaison dans ces idées. Rien de si décousu que ces observations. L'Auteur a laissé aller sa plume, & il a écrit tout ce qui lui a passé par la tête. Il est désespéré que *Corneille* & *Racine* n'aient point été sur la liste des Pages. Tout ce qu'il nous dit sur notre langue est usé & rebattu : il veut absolument que le règne de *Louis XIV l'ait rendue uniforme & monotone.* Il déclare la guerre à *M. le Grand*, au sujet des Troubadours, qu'il entreprend de venger; ce qui fait honneur au zèle patriotique de M. de Mayer, qui nous annonce avec dignité qu'il *a une patrie à défendre.* Au reste, il ne fait que réchauffer la dispute qui s'étoit élevée pour fixer la prééminence entre les Troubadours & les Poetes de nos contrées septentrionales; &, nous l'avouons, l'Auteur donne des raisons qui ne sont pas dénuées de solidité. M. de Mayer ne se contente pas d'avoir été l'écho d'une infinité de choses que tout le monde sait : il nous fait part encore de ses réflexions sur les Romans.

Nous pardonnerons au peu d'ordre qui règne dans toutes ces remarques : mais nous oserons nous élever contre la façon dont l'Ecrivain romanesque parle de *Louis XIV*. « Tout étoit grand » autour de ce Monarque, *souvent monté comme » Bellerophon sur sa chimère..... Boileau* qui *n'a » jamais rien senti*, & qui *aussi adroit flatteur qu'il » étoit impudent satirique* ». Ce n'est pas ainsi que doit s'exprimer tout Ecrivain qui est jaloux de se respecter lui-même. On peut critiquer, publier ses goûts, ses opinions, ses jugemens; mais on doit connoître les bornes qui sont prescrites à l'Ecrivain & à l'homme. Un Auteur François ne devroit jamais oublier que la France doit à ce Monarque la renaissance du siècle d'*Auguste*, & l'on peut s'exposer au reproche d'ingratitude, lorsqu'on ne sent pas toutes les obligations qui doivent lui rendre sacrée la mémoire de ce Prince. Il est vrai que c'est aujourd'hui la mode de calomnier cet auguste Souverain. Mais, s'il vivoit, prétendus juges si familiers, si arrogans, prendriez-vous ce ton qu'il faut abandonner au libelle ?

Les *Observations sur la situation qui peut être la plus convenable à un homme qui aime & cultive la Littérature*, offrent des naïvetés qui touchent à la niaiserie. M. Mayer parle d'un Auteur Anglois qui s'étoit tracé un singulier plan de vie. Au sortir d'une forêt qui « fut toujours sa plus chère » promenade, il revenoit le soir à l'entrée de la » plaine... De-là, il alloit coucher ses réflexions » par écrit; il badinoit avec son chien; il faisoit » rendre compte de la dépense à son laquais, il » soupoit & *passoit la nuit avec sa maitresse* ». M. de Mayer eût pu nous faire grace de ce dernier trait, qui n'est pas des plus décens. Trop de simplicité d'ame amène quelquefois des détails qu'on peut aisément sacrifier, sans que la vérité & le goût aient à se plaindre du retranchement.

A l'égard du Roman de *la plaisante éducation du courtois Chevalier Charles le Bon*, il y a quelques tableaux qu'on voit avec plaisir : mais rien de neuf, de piquant. Pour peu qu'on ait lu les productions de ce genre, on retrouve ici ce qu'on a pu se rappeller. M. de Mayer s'est *torturé* pour saisir le ton naturel, qui, sans contredit est l'unique mérite de ces ouvrages; & tous ses efforts sont impuissans : on reconnoît sans peine sous le masque le bel-esprit de la fin du dix-huitième siècle. On sent

la contrainte & la grimace dans cette idée & ces expressions : « deux joues fraîches que le bon jour » donné par le jeune voisin, *a rendues de rose* ». Ce n'est point-là le coloris ingénu du vieux langage. Est-ce de la grace naïve qu'on admire dans cet endroit-ci ? « Le linge étoit aussi blanc que la » neige ; on voyoit bien que la blanchisseuse *n'a-* » *voit épargné ni ses bras au lavoir, ni son char-* » *bon au repassage* ». Le grand défaut de M. de Mayer est de n'avoir aucune tournure de cette langue gauloise, dont il prétend posséder la *bonhomie* : il s'imagine de la meilleure foi du monde en avoir saisi tous les secrets, l'idiotisme, quand il a écrit *ferez* au lieu de *vous ferez* ; *oserois* pour *j'oserois*, en supprimant ainsi tous les pronoms. Non, ce n'est pas ainsi qu'on marche sur les traces d'*Amyot*.

Cet ouvrage renferme aussi des vers, des romances auxquelles manque ce même goût qui ne se trouve point dans la prose. M. de Mayer n'est point assez rempli de ses modèles. L'art se trahit partout ;

Et ce n'est pas ainsi que parle la nature.

Nous ajouterons : l'ancienne naïveté gauloise, qui, il faut l'avouer, a un charme inexprimable dans *Joinville*, *Froissart*, *Amyot*, & qui nous a enhardis à nous étendre sur des remarques critiques, c'est l'assurance que nous donne M. de Mayer de *se consoler* dans le chapitre 11 du 3e tome, intitulé : *le dernier mot*. On jugera & de son style, & de son indifférence philosophique, sur tout ce qu'on pourroit lui reprocher au sujet de sa nouvelle production. « Quant à moi, qui viens, ami » Lecteur, de vous romancier telles aventures, » attends de vous un grand merci ; car si me lisez » avec attention, sentirez morale fine, philoso- » phie pratique passer dans votre cœur, aurez » démêlé au travers les draperies, la taille vraie » de mes personnages, aurez vu peintures res- » semblantes de vieux *us*, de vieilles manières & » rapprochemens habiles de vos nouvelles maniè- » res & de nous. Vous ai promené dans une lon- » gue galerie de tableaux complétement fournie. » Avois vouloir de vous sermoner, & ai don- » né préférence à ce ton de badinage & de » naïveté qui fait tout pardonner. N'ai plus qu'à » vous dire adieu. Adieu donc, ami Lecteur. Si » êtes ingrat, *m'en consolerai*. Voilà mon dernier » mot ». Le nôtre est que nous sommes *passablement ingrats*.

Les Lunes du Cousin Jacques. Second numéro. Lune de Juillet 1785. A Paris, chez *Lesclapart*, Libr. de MONSIEUR, Pont Notre-Dame, n° 23. 1785. vol. *in*-12 de 186 pag. Prix de l'abonnement pour Paris, 18 liv. par an ; pour la Province, 21 liv. Chaque Lune séparément, 36 f.

C'est toujours la même facilité tant dans la prose que dans les vers ; c'est le même fond de gaieté, sans exclure cependant des accès de morale, selon les mouvemens de la Lune : mais cette bigarrure ne déplait point ; & très-vraisemblablement plusieurs Lecteurs seront charmés de le suivre dans tous les changemens de Lune, qui paroit n'avoir sur lui aucune influence maligne.

ÉCONOMIE RURALE.

Voici une lettre très-curieuse, insérée dans les *Affiches de Limoges*, & que nous nous empressons de faire connoitre à nos Lecteurs.

Mathieu Paris fait mention dans son histoire d'une sécheresse arrivée en Angleterre, en 1252. Voici un court extrait de ce qu'il rapporte.

En 1252, les mois d'Avril, Mai, Juin & Juillet furent d'une sécheresse insupportable, sans une goutte d'eau.... Les prés étoient sans herbes, les bestiaux ne trouvoient aucune nourriture dans les pâturages. Pendant ces quatre mois, l'herbe étoit si desséchée, si aride & si dure, que, broyée entre les mains, elle se résolvoit en poussière.... Les approches de l'équinoxe ayant amené de la pluie, & la pluie ayant rendu à la terre sa fécondité, elle produisit beaucoup d'herbe, mais dégénérée & non naturelle (*degenerem & innaturalem*).... Les bestiaux affamés la paissant avec avidité se remplissoient d'humeurs nuisibles, devenoient bouffis d'une mauvaise graisse, & mouroient ensuite subitement au milieu des champs (ce qui étoit une vraie peste). Cette peste eut cela de particulier, que les renards, les corbeaux & autres animaux qui se nourrissoient de la chair des cadavres, enfloient & tomboient empoisonnés, & que personne n'osoit manger de viande de boucherie, de crainte qu'elle ne fût de quelque bête pestiférée.

Je supprime plusieurs autres détails moins intéressans de cette sécheresse de 1252. Je ne fais attention qu'à ce qui concerne les bestiaux. Nous avons éprouvé une sécheresse continuelle dans les mois d'Avril, Mai, Juin & Juillet : il y a apparence que si les approches de l'équinoxe sont pluvieuses, elles feront naitre beaucoup d'herbes, que les bestiaux affamés & exténués, en mangeront avec avidité & sans discrétion, qu'ils paroîtront gras, & que si la peste que l'Auteur a décrite, ou une approchant, venoit à se manifester ensuite, ce seroit le comble des calamités. Voici, je crois, ce qui pourra prévenir le mal, s'il a lieu.

1°. Ne faire sortir les bestiaux qu'après les avoir fait déjeuner d'une pâte de farine ou du moins de son mêlé de sel ; cette pâte sera d'avoine ou de seigle, le froment & bled noir étant trop échauffans.

2°. (C'est le point essentiel). Ne *les laisser rassasier qu'à demi*. Pour cet effet, ne les laisser que peu de temps au pacage. Dans le commencement, deux heures le matin & trois heures le soir seulement ; on prolongeroit ensuite ce séjour à trois & quatre heures matin & soir ; à mesure que le bétail se remettroit, & que le froid rendroit l'herbe plus saine & moins nuisible.

3°. Parfumer les étables avec du genièvre ou herbes fortes au commencement des pluies.

4°. Faire bonne litière & vuider souvent les étables.

Peut-être, Monsieur, mon avis & ma crainte sont-ils mal fondés, que cette peste n'arrivera point du tout, ou sera moins dangereuse. Je le souhaite : mais il vaut mieux prévenir un malheur, même sans nécessité, que de ne l'avoir point prévu, & dire que l'on n'y pensoit point. C'est aux Lecteurs de votre Feuille à faire part de cet avis aux gens de la campagne qui en feront l'usage qu'ils voudront.

J'ai l'honneur d'être, &c. DE L'EPINE, *Secrétaire de la Société Royale d'Agriculture.*

ARTS.

GRAVURE.

Les illustres François, ou Tableaux historiques des grands Hommes de la France, dédiés à Mgr. Comte d'Artois; par M. Ponce, son Graveur ordinaire. Rassembler dans un même Recueil les Portraits des Hommes illustres dont la France s'honore; donner une idée succincte, mais exacte, de leurs Vies & de leurs Ouvrages; saisir quelques-uns des traits les plus brillans pour en décorer leurs images; tâcher enfin de faire voir ces Hommes célèbres entourés de toute leur gloire; tel est le but que s'est proposé l'Auteur. En traçant les grandes actions des Princes & des Législateurs qui ont mérité la reconnoissance publique, l'Auteur choisira particuliérement celles qui auront le plus contribué au bonheur de l'humanité, ou dont le souvenir pourra être de quelque utilité. Les généraux seront environnés des batailles qu'ils ont gagnées; les Peintres, les Sculpteurs, les Graveurs, les Architectes, des morceaux qui ont fait leur réputation; les savans, les Poëtes, les Jurisconsultes, les Médecins, &c. d'anecdotes tirées de leurs Vies, ou de sujets puisés dans leurs Ouvrages.

Au moyen de cette Collection, on aura le Tableau général des grands Hommes de la France. Leurs Portraits seront choisis successivement dans les différens genres de célébrité. On les distribuera deux à deux. Ils seront numérotés depuis 1 jusqu'à 100, nombre auquel l'Auteur borne sa collection; &, pour n'être pas dans le cas d'excéder ce nombre, il réunira quelquefois plusieurs Portraits sur une même planche. Les dessins de cette Collection seront faits par M. *Marillier*, dont les talens & les connoissances ont justement mérité l'estime du Public.

Chaque livraison de deux Estampes, se vendra 3 liv. en feuilles. On ne souscrit point pour cet Ouvrage; mais ceux qui desireront se procurer la collection entière, composée d'Epreuves également belles, se feront inscrire chez l'Auteur. On leur conservera pendant trois mois les exemplaires correspondans au n°. de leur inscription. Il n'y aura point d'Epreuves avant la lettre, & l'on n'en fera tirer avant l'adresse, que pour ceux qui se seront fait inscrire pour en avoir : elles se paieront le double. Les Portraits actuellement au jour, & qui font honneur aux talens si connus de M. Ponce, sont ceux de *Voltaire* & de *J. J. Rousseau.* On a cru devoir ranger ce dernier au nombre des illustres François, quoique né à Genève. Ceux d'*Henri IV*, de *Sully*, de *Turenne*, de *Descartes*, paroîtront incessamment. M. Ponce, Graveur ordinaire de Mgr. Comte d'Artois, demeure rue S. Hyacinthe, porte S. Michel, n°. 19.

RÉGLEMENT NOUVEAU.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui renouvelle les Ordonnances & Réglemens concernant la Bourse, & proscrit les négociations abusives; du 7 Août 1785.

» Le Roi est informé que depuis quelque tems, il s'est introduit dans la Capitale un genre de marchés, ou de *compromis*, aussi dangereux pour les vendeurs que pour les acheteurs, par lesquels l'un s'engage à fournir, à des termes éloignés, des Effets qu'il n'a pas, & l'autre se soumet à les payer sans en avoir les fonds, avec réserve de pouvoir exiger la livraison avant l'échéance, moyennant l'escompte : Que ces engagemens qui, dépourvus de cause & de réalité, n'ont, suivant la loi, aucune valeur, occasionnent une infinité de manœuvres insidieuses, tendantes à dénaturer momentanément le cours des Effets publics, à donner aux uns une valeur exagérée, & à faire des autres un emploi capable de les décrier : Qu'il en résulte un agiotage désordonné, que tout sage Négociant réprouve, qui met au hasard les fortunes de ceux qui ont l'imprudence de s'y livrer, détourne les capitaux de placemens plus solides & plus favorables à l'industrie nationale, excite la cupidité à poursuivre des gains immodérés & suspects, substitue un trafic illicite aux négociations permises, & pourroit compromettre le crédit dont la Place de Paris jouit à si juste titre dans le reste de l'Europe : S. M. par une suite de l'attention qu'elle donne à tout ce qui intéresse la foi publique & la sûreté du Commerce de son Royaume, a voulu prévenir les suites pernicieuses que pourroit avoir un tel abus s'il subsistoit plus long-tems ; & s'étant fait représenter les Ordonnances & Réglemens rendus sur cette matière, notamment l'Edit du mois de Janvier 1723 & l'Arrêt du Conseil du 24 Septembre 1724, elle a reconnu que ce n'est qu'en éludant leurs sages dispositions, qui proscrivent toute négociation faite hors de la Bourse & par des personnes sans qualité, qu'on est parvenu à établir dans des Cafés & autres lieux, ce jeu effréné, consistant en paris & compromis clandestins sur les effets publics, lequel, dans le pays même où il est toléré, paroît avilissant aux yeux de tout Négociant ou Banquier jaloux de conserver sa réputation. S. M. a donc jugé nécessaire, pour y remédier, de renouveller les règles déjà prescrites par les anciennes loix, & d'ordonner que leur exécution sera maintenue avec la plus grande sévérité ».

Cet Arrêt contient 9 articles. Par le premier, S. M. fait défenses à toutes sortes de personnes, sujets du

Roi ou étrangers, autres que les Agens de Change, de s'immiscer dans aucunes Négociations publiques de banque, finance & de commerce. Fait également défenses S. M. de tenir aucun Bureau pour y traiter de semblables Négociations, en aucun lieu public ou particulier, & notamment dans les Cafés; & l'on prononce des peines, ainsi que des amendes de 6000 liv., de 3000 liv. & de 24000 liv. suivant la nature des contraventions.

AVIS DIVERS.

POÉSIE.

CHARADES.

Un insecte rampant compose mon premier.
Moins honnête que *vous* mon second est plus tendre;
Dans l'un & l'autre sexe on chérit mon entier.
A ces traits, cher lecteur, on ne peut se méprendre.

Par M. DE TRIBOUDET, *Officier au Régiment de Viennois.*

Pour les menus soins du ménage
Lycoris, à ses doigts met souvent mon premier.
Mais quand, par un plus noble usage,
Ses mêmes jolis doigts caressent mon dernier,
Mon tout est ce que le plus sage
Près d'elle éprouve alors au point de s'oublier.

Par M. DE POMARÈDE, *Officier au même Régiment.*

Les mots dans la Feuille suivante.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Deux Terres Seigneuriales, en Normandie, coutume de Caux, à 9 lieues de distance l'une de l'autre, & sur le bord de deux grandes routes. *Ensemble* ou *séparément*, ou *par parties.* S'adr. à Rouen, à M. *de Caen*, près du Bailliage; & à Paris, à M. *Griveau*, rue S. Honoré, tous deux Notaires.

Charge très-honorable, produisant plus de 5000 livres, & ne pouvant être possédée que par un Noble. S'adresser à Paris, à M. *Andelle*, Not. rue des Quatre-Fils.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Août 1785.	*Du* 13.			*Du* 17.		
	liv.	f.	d	liv.	f.	d
Or de Portugal, *le marc*, à	755			754		
— du Mexique, à	744			744		
— du Pérou, à	734			734		
— de Guinée, à	754			754		
Or de ducats, *l'once*, à	101	10		102		
— fin à 23 karats $\frac{10}{12}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		87		
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	17	6	54	17	6
— à 11 den. 10 gr. à	52	15		52	17	6
Piastres, à	49			49	2	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784. MM. les Payeurs sont à la Lettre *P.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

AOUST 1785.	*Du* 17.	*Du* 18.
Actions des Indes de 2500 l.	2180.85.87$\frac{1}{2}$	2185.82$\frac{1}{2}$.85
Portion de 1600 liv	1400	1400
Portion de 312 liv. 10 f.		
Portion de 100 liv		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	432	432
Loterie royale, 1780, à 1200 liv	758	758
Viager de 1782		
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. %	17$\frac{1}{2}$ bén	17 bén
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	739	738
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	499.98$\frac{1}{2}$.98	498.97$\frac{1}{2}$
Quittance de finance	1$\frac{1}{2}$.3.2$\frac{3}{4}$.1$\frac{3}{4}$ perte.	1$\frac{1}{2}$.2$\frac{3}{4}$. 1$\frac{3}{4}$.3 p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	4 p. % bén	3$\frac{7}{8}$.4.3$\frac{3}{4}$ p. % bén..

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 17.	*Du* 18.
Amsterd.	54	54
Hamb.	190$\frac{1}{4}$	190$\frac{1}{2}$
Londres..	28$\frac{3}{4}$ à $\frac{13}{16}$	28$\frac{3}{4}$ à $\frac{13}{16}$
Cadix	14 l. 7 f. 6	14 l. 7 f. 6
Madrid	14 l. 10 f. 6.	14 l. 10 f. 6.
Gênes	95	95
Livourne	99$\frac{1}{2}$	99$\frac{1}{2}$
Lyon.. *Août*	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{8}$ p. % perte.	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{8}$ p. % perte

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 23 Août 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

MÉMOIRES *du Musée de Paris. Belles-Lettres & Arts. N° 1; seconde livraison.* A Paris, chez *Moutard*, Impr.-Libr. de la Reine. 1785. vol. *in*-8° de 112 pag. & 20 pages pour l'Introduction.

On veut prouver dans l'introduction, que les sociétés littéraires sont utiles pour le progrès des connoissances. Cette assertion n'est pas si rigoureusement démontrée que bien des personnes (mais ce sont sans doute des esprits jaloux, des atrabilaires) ne croient que ces sociétés produisent précisément un effet tout opposé. Selon leur manière de voir, les grands hommes qui se sont illustrés dans les Sciences, les Lettres & les Arts, sont arrivés au faite de la gloire, sans le secours des corps littéraires auxquels ils n'ont jamais appartenu, ou avant que d'y être associés. Le génie même n'a pas besoin de support : il ne brille que livré à lui-même, à ses méditations profondes; il se nourrit dans la solitude, & il dédaigne les observations minutieuses de ces hommes qui, réunis en grand nombre, ne sont & ne peuvent qu'être condamnés à une éternelle médiocrité. Supposons, ajoute-t-on, ce qui est dans l'ordre naturel des choses, que ces hommes adoptent un systême, un goût & des principes qui leur soient particuliers, que d'obstacles n'éprouvera pas de leur part un homme à grand talent qui aura une manière différente de penser ? On tâchera de l'écraser par toute l'autorité qu'ont des compagnies que l'opinion publique accrédite, & par une suite de cet esprit de corps, qui est toujours très-nuisible, lorsqu'il est mal dirigé. Enfin, quand il seroit vrai que les sociétés littéraires peuvent être utiles dans leur origine, il n'en est pas ainsi dans la suite des temps où l'intrigue & les demi-talens tiennent lieu de mérite, & écartent ceux qui ont des titres réels par leurs connoissances & leur modestie.

Nous sommes bien éloignés d'adopter ces reproches qui ne peuvent qu'être très-mal fondés : nous les regardons même comme des blasphêmes littéraires : mais chargés de recueillir les diverses opinions qui s'introduisent dans la république des Lettres, nous devons au moins tenir registre de ce qui se dit tous les jours à ce sujet, de ce qu'on lit dans plusieurs ouvrages, sauf à dévouer ces opinions à toute l'indignation publique.

Les morceaux de Littérature qui composent ces nouveaux Mémoires du Musée de Paris, sont d'abord plusieurs pièces de Poësie, parmi lesquelles on distinguera des Fables de M. *Changeux.* On trouve ensuite un Conte moral intitulé *les Souhaits*, par M. le Comte *de Narbonne-Pelet;* une Anecdote historique de M. *Ponce*, qui a pour titre, l'*Ami comme il y en a peu*, & qui fait desirer que l'Auteur enrichisse souvent ce recueil de pareils morceaux. On lira encore avec plaisir un *Fragment sur le caractère des Créoles de Saint-Domingue, tiré de l'ouvrage des Loix & Constitutions des Colonies Françoises de l'Amérique sous le vent*, par M. *Moreau de Saint-Méry*, & des *Observations sur le Royaume de Ouaire, à la côte d'Or en Afrique*, par le même.

La partie des Arts comprend un *Essai sur l'Observation du Costume national, relativement aux Arts*, par M. *G****. L'Auteur s'élève contre l'usage pratiqué jusqu'à présent de donner à des personnages François un costume Grec ou Romain. Il défend sa cause avec esprit : mais ses raisons ne sont pas sans replique; & nous pourrons revenir sur ce sujet dans une autre occasion. Vient ensuite un *Mémoire sur un nouveau systême de Notation musicale;* systême par lequel, sans le secours des parties, ni d'aucune espèce de clef, on peut exprimer tous les sons appréciables renfermés dans l'étendue du Clavier, en représentant chacun de ces sons par un caractère particulier; par M. *de l'Aulnaye.*

Dictionnaire de la Provence & du Comté Vénaissain, dédié à Mgr. le Maréchal Prince de Beauveau; par une Société de Gens de Lettres. Tome 1er, contenant le vocabulaire François-Provençal. A Marseille, de l'Imprimerie de *Mossy*, Impr. du Roi, de la Marine, & Libraire à la Cannebière, à côté du Bureau des draps; & à Paris, chez *Delalain* le jeune, Libr. rue S. Jacques. 1785. vol. *in*-4° de 731 pag.

Il n'existe presque aucun monument littéraire

en Langue Provençale : cette Langue eſt abandonnée au peuple qui n'a pas certainement beſoin de ce Dictionnaire. Les perſonnes au-deſſus du commun ſe ſervent toutes aujourd'hui du François dans les converſations, dans les affaires, dans les écrits. A qui donc cet Ouvrage peut-il convenir ? Nous craignons bien que ce ne ſoit une de ces *exubérances* inutiles dont la République des Lettres eſt ſi fort ſurchargée; car enfin, s'il eſt vrai, comme le diſent les Auteurs, que ce vocabulaire ſoit deſtiné à faire revivre le génie de la Langue Provençale (laquelle cependant n'eſt plus par rapport à nous qu'un véritable jargon) ; s'il eſt encore vrai que ce vocabulaire peut être utile aux Savans pour découvrir l'étymologie de pluſieurs mots François & Italiens; aux Commerçans, pour trouver les expreſſions du peuple ; aux Navigateurs & aux Artiſans, pour apprendre les mots techniques de leurs profeſſions; aux Botaniſtes, pour connoître les noms des plantes en Provençal ; aux Prêtres, pour inſtruire le peuple ; & à tous les François, pour parler ou comprendre cette langue, &c. il s'enſuivra, par les mêmes raiſons, qu'il faudra auſſi un vocabulaire pour chaque Province, bien plus pour chaque canton, & même pour chaque village où il y a un dialecte particulier, des termes propres qui ne ſont pas ſouvent entendus par le village voiſin ; & alors combien de vocabulaires ne verra-t-on pas éclorre ? Nous avouons au reſte que nous ne ſommes peut-être pas des juges aſſez compétens pour décider du mérite & de l'utilité de ce Dictionnaire dont on nous annonce un ſecond volume : mais nous haſardons la réflexion ſuivante. Au lieu de paſſer ſon temps à ces laborieuſes compilations qui ne feront pas revivre des langues que les habitans mêmes des Provinces où on les parle, deſireroient n'avoir jamais ſues, quand ils vivent dans la bonne compagnie, ne vaudroit-il pas mieux s'occuper à trouver des moyens pour établir par-tout l'uniformité du langage ? Il n'eſt pas beſoin de détailler les avantages qui en réſulteroient.

Inſtitutions de Médecine pratique, traduites ſur la quatrième & dernière édition de l'Ouvrage Anglois de M. Cullen, Profeſſeur de Médecine pratique dans l'Univerſité d'Edimbourg, des Sociétés royales de Londres, d'Edimbourg, &c. premier Médecin du Roi pour l'Ecoſſe ; par M. Pinel, Docteur en Médecine. A Paris, chez *Duplain*, Libr. Cour du Commerce, rue de l'ancienne Comédie Françoiſe ; & à Verſailles, chez *André*, Libr. rue du vieux Verſailles. 1785. 2 vol. *in*-8°.

On ſait que la Médecine occupe en Angleterre & en Allemagne un rang diſtingué parmi les autres ſciences naturelles. Il paroit en être autrement en France. La partie éclairée de la nation ne la regarde guère que comme le partage de l'homme crédule, ou tout au plus, comme une profeſſion purement civile. La cauſe de cette différence eſt ſenſible. Le goût naturel des François pour la plaiſanterie s'eſt ſur-tout exercé ſur la Médecine depuis *Molière* ; & telle eſt à cet égard, l'impreſſion qu'a produite notre premier Poëte comique, qu'elle ſe manifeſte ſans ceſſe dans nos converſations & dans nos écrits.

Les Ouvrages de Médecine portent d'ailleurs très-rarement le caractère qui diſtingue les autres productions du Génie des François. La ſaine critique y eſt peu commune, ainſi que l'eſprit de recherche & d'obſervation : il s'eſt même introduit dans le langage des Médecins une foule d'expreſſions vagues & triviales, comme *acrimonie*, *fougue des humeurs*, *ébullition de ſang*, *trouble des eſprits*, *racorniſſement*, *criſpation des nerfs*, *tenſions des fibres*, *engorgemens*, *obſtruction de vaiſſeaux*, *ſaburre*, & cent autres rapſodies que répètent également la garde-malade, l'homme ſans étude & ſouvent même le Médecin, homme d'eſprit à d'autres égards, & fait pour s'élever au-deſſus de ce miſérable langage.

Le défaut du mal eſt aiſé à reconnoître dans l'eſpèce d'anéantiſſement où eſt tombé l'enſeignement public de la médecine. On entend chaque jour les Profeſſeurs même, qui joignent les lumières à l'élévation du caractère, gémir de ces abus & élever des vœux impuiſſans pour les réformer. Nul plan dans le cours d'études, nul choix d'Auteurs, nul ſecours pour une jeuneſſe avide de s'inſtruire. Quelques idées découſues, priſes au hazard, quelque foible lecture d'une vaine compilation ou d'un commentaire fade & inſipide, ſont les ſeules reſſources avec leſquelles un médecin eſt lancé dans la pratique. Doit-on s'étonner de lui voir prodiguer ſans diſcernement les remèdes de toute eſpèce, les purgatifs, les ſaignées, les véſicatoires, les émétiques, & ſubſtituer une aveugle routine à une pratique éclairée ?

Ces réflexions deviendront encore plus ſaillantes par oppoſition avec l'ouvrage que nous annonçons. On y reconnoîtra combien les Anglois portent dans l'art de guérir l'eſprit d'obſervation qui les caractériſe. L'Auteur jouit depuis long-tems d'un nom célèbre en Angleterre. Il a d'ailleurs le mérite rare de joindre à une expérience de quarante années une raiſon ſaine & une érudition choiſie.

Le Public pourra encore plus aiſément juger du Traducteur par ce qu'il dit dans ſa Préface. « M. Cullen fait l'énumération des différentes » ſectes, des Galeniſtes, des Chimiſtes, des Méchaniciens, &c., qui ont tour à tour fait » adopter leurs hypothèſes; ce qui ſemble indiquer, comme le dit *Pline*, que cette Science » n'eſt qu'un cercle perpétuel de variations & de » viciſſitudes. Il eſt vrai que la théorie de la Médecine a été défigurée par l'alliage des opinions » dominantes de certains ſiècles, qu'elle a été » obſcurcie d'une nuée de compilations & de commentaires, & hériſſée de formules de pharmacie ; mais la ſecte rigide des obſervateurs s'eſt » toujours maintenue depuis *Hyppocrate* dans ſa » pureté originaire. On pourroit citer les Auteurs » qui l'ont propagée : c'eſt un point de conformité qu'a la Médecine avec les autres Sciences » naturelles. Dans tout genre, les eſprits exacts

» & rigoureux sont en petit nombre. Combien » peu de Chimistes marchent sur les traces de » *Stahl*, de *Boerhaave* & de *Rouelle!* Combien » peu d'Auteurs en Mathématiques conservent » l'austère rigueur de l'ancienne Géométrie, ou » la prennent pour base de l'analyse moderne! » La marche de l'esprit humain est par-tout la » même: on voit à côté de ses écarts les vrais » monumens de sa grandeur.

AGRICULTURE.

Dictionnaire des Jardiniers, contenant les méthodes les plus sûres & les plus modernes pour cultiver & améliorer les jardins potagers, à fruits, à fleurs, & les Pépinières, ainsi que pour réformer les anciennes pratiques d'Agriculture: avec de nouveaux moyens de faire & conserver le vin, suivant les procédés actuellement en usage parmi les vignerons les plus instruits de plusieurs Pays de l'Europe; & dans lequel on donne des préceptes pour multiplier & faire prospérer tous les objets soumis à l'Agriculture, & la manière d'employer tous les Bois de Charpente. *Ouvrage traduit de l'Anglois sur la 8e Edition de Philippe Miller, par une Société de Gens de Lettres. Dédié à* MONSIEUR. *Tome second.* A Paris, chez *Guillot*, Libr. rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins. 1785. vol. *in*-4°. de 760 pag.

Ce volume comprend la fin de la Lettre B & toute la Lettre C. La réputation de Miller est établie. Les Anglois & les Etrangers font le plus grand cas de son Ouvrage. Nous présumons que les Traducteurs François ne lui feront rien perdre de son mérite, & qu'ils y ajouteront même par leurs augmentations.

ARTS.

On a établi à Vienne en Autriche une nouvelle Manufacture de Cinabre, qu'on regarde d'une qualité supérieure à celui de Hollande. On compte qu'elle peut en fournir 300,000 livres par an.

GRAVURE.

Réprimande maternelle, dédiée aux Mères de Famille, estampe gravée d'après *de Peters*, Peintre du Roi de Danemarck, par M. *Chevillet*, Grav. de S. M. Imp. & R. A Paris, chez l'Auteur, rue des Maçons, n° 14. Prix 6 liv. Cette estampe est gravée d'une manière fort moëlleuse. L'Artiste a su rendre les effets larges de son original. Nous observerons néanmoins que le sujet a quelque chose de délicat, & une certaine manière de bonne éducation qui ne se trouve guère dans des logemens aussi rustiques que ceux que le Peintre a choisis pour la scène.

AVIS DIVERS.

Le mot de la première des Charades de la dernière Feuille est *Vertu*; celui de la seconde est *Délire*.

SPECTACLES.

THÉATRE FRANÇOIS.

Enfin, la 74e représentation de la Comédie de *Figaro*, suspendue depuis plusieurs mois, & toujours annoncée, a eu lieu le Mercredi 17 de ce mois. Cette Comédie, que tout le monde s'est empressé de lire quand elle a été imprimée, & qui a été jugée par tous les connoisseurs, a été revue avec le même enthousiasme que dans sa nouveauté. La 74e représentation a attiré la même affluence des Spectateurs, & a excité les plus vifs applaudissemens.

THÉATRE ITALIEN.

On a donné le Jeudi 18, la 1re représentation de *Lucette*, Comédie en trois Actes, en Prose, mêlée d'Ariettes.

Les murmures sont devenus si bruyans, que dès le milieu du second Acte, la Pièce a été discontinuée; & on a donné à la place l'*Amant Statue*. Cette dernière Comédie, en un Acte, en Prose, mêlée d'Ariettes, avoit été d'abord jouée au mois de Février 1781: elle étoit alors uniquement en Vaudevilles. La Musique que M. d'*Aleyrac* a mise sur les paroles, dont M. *Desfontaines* est Auteur, a été très-applaudie lorsqu'on a donné la 1re représentation le Jeudi 4 de ce mois. Les représentations suivantes n'ont pas fait moins de plaisir. On fait sur-tout les plus grands éloges d'une jeune Chanteuse, la Demoiselle *Renaud*, qui joue le rôle de *Célimene*, & qui a une voix des plus agréables. *C.........*

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Le prix des soies est encore augmenté à Milan, malgré l'apparence de la plus belle récolte. L'exportation qui s'en fait par les Génois dans toute la Lombardie, pourra bien les faire augmenter encore, & par-là l'aisance d'un peuple que l'on doit mettre au nombre des plus riches de l'Europe.

Il ne sera pas hors de propos de donner ici une idée de la Lombardie & des Génois qui la fournissent de tous les objets de consommation, particuliérement des étoffes étrangères & des denrées de l'Amérique. Tout ce que nous appellons le Milanois est la partie de la Lombardie, où l'agriculture est le plus en vigueur, & où les productions fournissent aux habitans, non-seulement les moyens de pourvoir aux premiers besoins, mais même à ceux de luxe, que l'on envisage dans ce pays comme objets de nécessité à raison des avantages que la richesse locale fournit pour le satisfaire, parce que les denrées qui se recueillent ouvrent au Cultivateur une branche de commerce qui lui procure la facilité d'avoir du numéraire, dont il se sert pour contenter son goût naturel pour le luxe; goût qui lui est d'autant plus cher, qu'il croit par-là imiter celui du François; ce qui fait l'ambition commune de tous les Italiens, mais particuliérement du Milanois & du Napolitain. On voit fré-

quemment en Lombardie des filles de Fermiers habillées de nos plus riches étoffes d'or & d'argent, fur lefquelles elles ont foin d'appliquer des galons pour en augmenter la richeffe.

Le commerce de la république de Gènes eft auffi confidérable que celui d'aucune Nation d'Europe, relativement à l'étendue de fon fol & à fa pofition. La Mer eft, pour ainfi dire, fon fonds capital dont elle tire tout le parti poffible. Rien de fixe dans fes entreprifes commerçantes pour l'importation ou l'exportation; elle fe conduit felon les circonftances. Liée par fes rapports avec toutes les Nations de l'Europe, inftruite à propos de l'excédant des unes & des befoins des autres, elle achète des premières pour vendre aux dernières; elle réunit la banque à toutes fes opérations, moins pour les bénéfices que pour acquérir par ce crédit un moyen de les multiplier en fe procurant des fonds toujours prêts pour rendre fes fpéculations plus avantageufes. C'eft un raffinement de commerce que les particuliers mettent en ufage, mais qu'aucune Nation en corps ne conduit auffi bien que les Génois.

Toutes les Nations concourent, fans s'en appercevoir, à augmenter les produits de cette république. La France, l'Angleterre, la Hollande, l'Efpagne accordent aux Génois des crédits confidérables, par le moyen defquels ceux-ci triplent leurs capitaux. Ils favent fi utilement employer cette facilité, qu'ils fe fervent des fonds que les autres places leur procurent pour payer le montant des exportations qu'ils en tirent fans être obligés de détourner leurs propres capitaux, qui leur apportent encore des gros bénéfices d'un autre côté. C'eft cette façon d'opérer qui a produit à cette république & à tous fes individus les richeffes immenfes qu'ils poffèdent.

CHARGES A VENDRE.

Charge de Lieutenant-Général, Civil, Criminel & de Police, Commiffaire-Enquêteur & Garde-Scel, avec réunion du titre de Préfident, à vingt lieues de Paris. S'adreffer à Paris, à MM. *Dosfant*, place de l'Ecole, & *Trubert*, rue des Vieux-Auguftins, Notaires; ou à MM. *Blouet*, rue Mazarine, & *Delaguette*, rue Geoffroy-Langevin, Procureurs.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 17 Août.				Du 20.			
A la Halle.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.
Bled, de.........	22		à 26		20		à 27	
Orge, de.........	15		à 16		14		à 15	
Seigle, de.........	14		à 15		13		à 14	
Avoine, de......	24		à 30		26		à 30	
Farine blanche,	46		à 50		46		à 50	
Bis-blanc & bis,	30		à 4		30		à 40	
	le fac de Farine pefant 325 livres.							
A la Grève.								
Froment, de....	24		à 26		26		à 27	
Orge, de.........	15		à 16		14		à 15	
Seigle, de.........	14		à 15		13		à 14	
Avoine, de......	24		à 30		26		à 30	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs font à la Lettre *P.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Aoust 1785.	*Du* 19.	*Du* 20.
Actions des Indes de 2500 l.	2180. 72$\frac{1}{2}$..........	2180.77$\frac{1}{4}$.80.75.
Portion de 1600 liv.............	....	1400..................
Portion de 312 liv. 10 f.......	....	....
Portion de 100 liv.............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	432.................	432.................
Loterie royale, 1780, à 1200 liv......................	....	....
Viager de 1782..................	18 p. % bénéfice..	18$\frac{1}{2}$ p. % bén.........
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	17 bén...............	....
Lot. d'Avril 1783, à 600l ..	....	737..................
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	497$\frac{1}{2}$. 97. 96$\frac{1}{2}$.....	496..................
Quittance de finance.	3.2$\frac{3}{4}$.1$\frac{1}{4}$.$\frac{1}{2}$.3 perte	3.2.1$\frac{1}{2}$.2$\frac{1}{4}$ p.........
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784.............	3$\frac{1}{2}$.$\frac{1}{4}$ p. % bén......	3$\frac{3}{4}$.2$\frac{1}{4}$.3p. % bén....

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 19.	*Du* 20.
Amfterd.	54$\frac{1}{2}$............	54$\frac{1}{8}$............
Hamb......	190$\frac{1}{4}$............	190$\frac{1}{4}$............
Londres..	28$\frac{3}{4}$ à $\frac{13}{16}$......	28$\frac{3}{4}$ à $\frac{13}{16}$......
Cadix......	14 l. 7 f........	14 l. 7 f........
Madrid....	14 l. 10 f......	14 l. 10 f......
Gênes.....	95$\frac{1}{4}$............	95$\frac{1}{4}$............
Livourne	99$\frac{1}{2}$............	99$\frac{1}{8}$............
Lyon .. *Août*	$\frac{1}{4}$ p. % perte....	$\frac{1}{8}$ p. % perte....

A PARIS, au Bureau au Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguftin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 18 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 25 Août 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

Littérature.

Lettres *de M. de Peyssonnel, ancien Consul-Général à Smyrne, ci-devant Consul de Sa Majesté auprès du Khan des Tartares, à M. le Marquis de N... contenant quelques observations relatives aux Mémoires qui ont paru sous le nom de M. le Baron de Tott.* A Amsterdam, & à Paris, chez *Cuchet*, Libr. rue & hôtel Serpente. 1785. vol. *in*-8° de 130 pag.

Les observations d'un homme habile sur un Ouvrage en sont bien plus l'éloge que la critique. Il ne les fait que parce qu'il estime l'Ouvrage & l'Auteur. Il croiroit s'avilir, s'il les faisoit sur un livre mauvais ou même médiocre. Les méprises qu'il relève sont des hommages rendus aux vérités nombreuses répandues dans le corps entier de l'ouvrage. Par-tout, M. de Peyssonnel rend justice au mérite de M. le Baron de Tott. Il fait valoir ses talens, ses connoissances sur toutes les parties qu'il a bien vues. Il n'est pas étonnant que dans une multitude d'objets, que souvent il n'a pu décrire que long-temps après les avoir vus, sa mémoire n'ait pas toujours été assez fidelle. On est charmé de trouver le Correctif dans les Observations de M. de Peyssonnel, écrites avec beaucoup de modération & de sagesse. Il a vécu long-temps dans l'Empire Ottoman, il a été plusieurs années Consul de Crimée, il a connu la plupart des personnes dont parle M. le Baron de Tott; il ne désespère pas de l'Empire Ottoman, & il prouve par des faits qu'il y a du caractère & de l'énergie dans la Nation.

Dans la dernière guerre, les Russes s'étoient emparés de l'Isle de Lemnos. Leur Flotte gardoit les Ports. Six cens Turcs résistoient seuls renfermés dans le Château; mais épuisés par quatre mois de siège, ils étoient sur le point de succomber. *Hassan Pacha*, aujourd'hui connu sous le titre de *Capitan Pacha*, entreprend de les délivrer & de chasser les Russes de l'Isle. Il part des Dardanelles avec quinze cens hommes sur de très-petits bateaux sans artillerie, sans provisions; il aborde le lendemain à une côte déserte de l'Isle de Lemnos. En débarquant, il donne un coup de pied à son bateau, & il ordonne à ses compagnons d'en faire autant. Les bateaux à l'instant sont poussés au large; il dit à sa troupe : « mes enfans, nous » n'avons plus l'espoir de fuir, il ne nous reste » que celui de vaincre; nous n'avons point de » vivres, & nous sommes à jeun : mais nous en » trouverons chez l'ennemi quand nous l'aurons » vaincu, & nous ne mangerons qu'après la vic- » toire; je vais vous y conduire, suivez-moi ». Il marche à l'ennemi, chasse les Russes de la ville de Lemnos & du port Saint-Antoine, s'empare de leur bagage & de leur artillerie, les force à se rembarquer avec la plus honteuse précipitation sur sept vaisseaux de guerre qu'ils avoient à la rade, & retourne triomphant aux Dardanelles. Depuis la belle défense des Grecs aux Thermopyles, il ne s'est point fait d'action plus valeureuse. M. de Peyssonnel a droit de dire : « Une nation chez laquelle on trouve de » pareils hommes n'est point une nation dont on » doive désespérer ».

Une partie très-intéressante de ces observations, ce sont les portraits des principaux personnages qui ont eu part aux affaires; on ne peut pas lire, sans un vif intérêt, ceux de l'Empereur *Mustapha* & d'Hassan Pacha. Cet Amiral, si célèbre de l'Empire Ottoman, est un des hommes les plus singuliers de son siècle. « Hassan Pacha, âgé d'environ » soixante-dix ans, est d'une taille médiocre, & » d'une charpente renforcée; il a reçu de la nature » un physique extrêmement fort & une consti- » tution à toute épreuve, qu'il a encore endurcie » par les fatigues de la guerre & par son genre » de vie dur & austère. Son teint est brun & » bronzé par le hâle; son visage, sans être beau, » est assez régulier, & orné d'une barbe & d'une » moustache blanches & imposantes. Il a dans le » regard & dans le maintien un air de fermeté » & d'assurance qui annonce l'élévation & la » fierté de son ame, & qu'on prendroit aisément » en le fixant pour de la férocité; il est sobre par » tempérament, austère par principes, religieux » par persuasion, sévère par amour de l'ordre, » entier, absolu, implacable par caractère, & » malheureusement quelquefois cruel & sangui- » naire par nécessité. Il a apporté en naissant le

» germe du génie qui auroit fait de lui un homme » étonnant, si l'étude négligée jusqu'à un âge » trop avancé, & le défaut des notions primitives » & des connoissances de première nécessité n'en » avoient empêché l'entier développement. Sa va- » leur, son intrépidité, son activité, son zèle » pour l'Etat, qui l'élèvent au rang des plus fa- » meux guerriers, auroient été bien plus brillans, » si l'usage qu'il en a fait eût été plus éclairé. Il » a cependant rendu à l'Empire les services les » plus distingués dans les armées & dans le Conseil. » Toujours victorieux sur terre, il a vu l'ennemi, » infiniment supérieur en nombre, fuir devant » lui à Lemnos, & ne lui a jamais donné sa re- » vanche. Il a rétabli la Marine Ottomane en- » tièrement détruite à Tchéchemé; il a perfec- » tionné la construction & le gréement des vais- » seaux, leur a donné des bords moins élevés, » des poupes plus basses, plus élégantes & plus » commodes, des mâtures plus hautes, des agrès » plus dégagés, & une artillerie plus régulière. » Il a châtié les rebelles les plus puissans de l'Em- » pire, délivré la Morée de l'invasion des Al- » banois, qui, sous prétexte de venir défendre » cette superbe Province, d'une seconde attaque » des Russes, l'avoient entièrement dévastée. Il a » sauvé les Grecs, qu'on avoit délibéré dans le » Conseil d'exterminer entièrement, pour les pu- » nir de leur défection, & n'y être plus exposé; » il a obtenu pour eux une amnistie générale & » fidellement observée, qui, jointe aux traitemens » par lesquels les Russes ont payé tout ce que » les Grecs avoient fait pour eux, a ramené » un grand nombre de transfuges, & empêché » l'évasion totale de ces nombreux sujets que » la rigueur auroit occasionnée, & qui auroit » dépeuplé les Provinces, laissé la plupart des » terres sans culture, & privé la Marine d'une » pépinière de Matelots. Il a constamment main- » tenu la police, l'ordre & la tranquillité dans la » Capitale, prévenu ou étouffé toutes les révoltes. » La nature, aidée par l'étude & par l'art, auroit pu » faire d'Hassan Pacha un homme prodigieux; la » nature toute seule n'en a fait qu'un grand homme ».

Depuis long-temps on n'a vu un portrait qui réunisse d'aussi grands traits & aussi bien exprimés. Ces détails manquent à l'Ouvrage de M. le Baron de Tott; & ces Observations en sont le supplément nécessaire.

La Vie de M. de la Salle, Instituteur des Freres des Ecoles chrétiennes; par M. l'Abbé de Montis, Docteur en Théologie, Censeur royal, de l'Académie de la Rochelle. A Paris, chez *Guillot*, Libr. rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins. 1785. Vol. *in*-12 de 321 pag. Prix 50 f.

« S'il est un temps, dit l'Auteur, où il soit » convenable, nécessaire même de publier la vie » des saints Prêtres qui nous ont précédés, c'est » celui où nous vivons: il n'est malheureusement » que trop commun de voir des Ministres des » Autels profaner la sainteté du caractère dont ils » sont revêtus, par une vie dissipée & toute mon- » daine, affliger l'Eglise & scandaliser les Fideles, » dans les maisons même consacrées à former les » jeunes gens à l'esprit & aux fonctions du Mi- » nistère ». On trouvera dans cet ouvrage, & particulièrement dans le 4e livre qui traite des vertus que M. de la Salle a pratiquées, les exemples les plus édifians, & les motifs les plus propres à faire sentir aux Ecclésiastiques la dignité de leur état.

PHYSIQUE.

Recherches sur la nature & les effets du Méphitisme des Fosses d'aisance; par M. Hallé, *de la Faculté de Médecine de Paris, de la Société Royale de Médecine, imprimées par ordre du Gouvernement.* A Paris, de l'Imprimerie de *Pierres*, premier Imprimeur du Roi. 1785. vol. *in*-8°. de 184 pag.

On se souvient de l'annonce magnifique faite, il y a quelques années, par M. *Janin*, Oculiste à Lyon, d'une méthode nouvelle d'enlever aux Fosses d'aisance le méphitisme souvent meurtrier pour les Ouvriers qui se chargent de les nettoyer, &c.... On se souvient aussi du peu de succès de cette méthode, lorsqu'on la mit en usage. Cependant depuis ce moment de revers, M. Janin ne cesse de composer & de répandre dans le Public de petites lettres, où il se récrie contre l'injustice. Comme personne ne répondoit à ses sorties, contre MM. les Commissaires, il s'applaudissoit sans doute d'une espèce de triomphe, que M. Hallé vient de détruire, dans l'Ouvrage qu'il publie.

Il est divisé en deux parties. La première contient l'Histoire de l'*Anti-méphitique* de M. Janin, & le détail des expériences faites pour en constater l'utilité; il démontre d'une manière victorieuse que les prétentions de M. Janin n'étoient pas fondées.

La seconde renferme les réflexions & les recherches que les expériences de MM. les Commissaires ont donné lieu à M. Hallé de faire, relativement à la nature & aux effets du Méphitisme. Il rappelle les différens moyens employés jusqu'ici, & les nouveaux qu'on pourroit employer pour procéder aux vuidanges avec moins de danger. Il parle à cette occasion d'une Machine inventée par feu M. *Pilâtre de Rozier*. On se propose de tenter des expériences avec cette Machine. M. Hallé indique enfin les secours qu'il faut donner à ceux que le Méphitisme a jetté dans l'asphyxie. A la fin de ses recherches, l'Auteur a ajouté des Notes intéressantes & instructives, dans lesquelles il détruit, par des faits positifs, les soupçons injurieux que M. Janin a répandus dans ses Brochures sur l'authenticité des procès-verbaux, & sur la bonne-foi des Commissaires.

ÉCONOMIE RURALE.

Réponse de MM. les Gardes de la Manufacture d'Elbeuf, aux questions proposées par M. de Lormoy.

Elbeuf, 13 Août 1785.

Sit lana succida, est la vieille maxime de nos

aïeux, à laquelle nous tenons fortement, appuyés par une expérience de plusieurs siècles. Et jusqu'à ce qu'il nous ait été bien clairement démontré que cette maxime est une erreur, nous regarderons toujours comme un paradoxe toute opinion contraire. Le suint est l'effet d'une transpiration naturelle du mouton : donc il est nécessaire. Nous croyons la conséquence juste.

Les première, seconde & troisième qualités des laines fines d'Espagne sont celles que nous employons dans notre fabrique. De toutes les laines de notre Europe, les laines fines d'Espagne, sont sans contredit, & de l'aveu des fabricans de toutes les nations, les plus douces, les plus fines, & en même temps les plus fortes par leur ressort élastique, & les seules propres à la fabrication des draps fins & superfins. Or, si elles possèdent ces qualités dans un très-haut degré, malgré l'énorme quantité de suint dont elles sont chargées, puisqu'un quintal de ces laines surges ne rend que 40 livres après le lavage & le dégrais, n'est-on pas forcé de convenir que cette abondance de suint ne leur est pas nuisible?

Loin d'être un fléau pour la fabrique des draps, c'est, au contraire, un mérite, & un mérite nécessaire. De toutes les opérations usitées pour amener un drap à sa perfection, la première, & qui est très-importante, est de dégraisser parfaitement la laine, c'est-à-dire, d'achever de la purger du suint qui y est resté après le lavage fait en Espagne. De la perfection ou de l'imperfection de cette première opération dépend la perfection ou l'imperfection du drap. Il est inutile d'entrer dans le détail des bons ou mauvais effets qui en résultent; il suffit de dire, avec tous les fabricans du monde, que plus une laine est chargée de suint, mieux on réussit à l'en purger entièrement au dégrais; au contraire, moins elle en est chargée, plus difficilement on parvient à l'en détacher. C'est une de ces vérités incontestables que l'expérience confirme tous les jours & qui n'a plus besoin de preuve; donc, *sit lana succida*.

Les laines d'Angleterre, quoiqu'avec beaucoup de mérite, n'entrent point ici ni même en Angleterre dans la fabrication des draps superfins. Comme laine aigre & sèche, mais longue, fine & luisante, l'emploi en est réservé pour les camelots, barracans, serges, &c.

Pour les laines du Nord, celles d'Hollande & de Flandre exceptées, la plupart sont si loin de la qualité de celles d'Angleterre, qu'elles n'entrent que dans les étoffes les plus communes.

Nous saisissons cette occasion pour remercier M. *Roland de la Platiere*, des excellentes instructions qu'il nous a données sur la fabrique des draps dans la partie du commerce dont il s'est chargé pour l'*Encyclopédie*; pour remercier MM. *d'Aubenton*, *Disjonval* & vous, Monsieur, du zèle, des veilles & des travaux auxquels vous ne cessez de vous livrer pour l'amélioration des laines de France. Du choc de vos opinions, sortira la lumière. Le succès vous attend; & la reconnoissance de vos compatriotes sera votre récompense.

Nous avons l'honneur d'être avec la plus parfaite estime, vos très-humbles & très-obéissans serviteurs, les Gardes en charge de la fabrique des Draps d'Elbeuf, JOSEPH FLAVIGNY, CONSTANT DURUFLÉ, JACQUES-PIERRE DELACROIX.

ARTS.

MUSIQUE.

Journal de Violon, dédié aux Amateurs; composé d'airs d'Opéra sérieux & comiques, airs de Ballets, Ariettes italiennes, Rondeaux, Vaudevilles & Chansons, arrangés par les meilleurs Maîtres pour deux Violons ou deux Violoncelles. Numéro 8. Prix de l'abonnement, pour douze cahiers, dont il en paroit un tous les mois, 15 liv. pour Paris, & 18 liv. pour la province, francs de port. A Paris, chez M. *Bornet* l'aîné, Marchand de Musique, rue des Prouvaires, près S. Eustache.

Nos 25, 26, 27, 28, 29 & 30 du *Journal de Guitarre*, par M. *Porro*. A Paris, chez M. *Baillon*, rue neuve des Petits-Champs. Prix 12 liv. à Paris, & 18 liv. en province, franc de port.

ACADÉMIE.

L'Académie de la Rochelle décernera, dans sa séance publique, d'après Pâques 1786, une médaille de 300 liv. à la meilleure pièce de vers françois qui lui sera adressée avant le 15 Mars de la même année. Elle laisse aux Auteurs le choix du sujet. L'Académie n'admettra au concours que des *Poëmes*, *Epîtres* ou *Discours* de 150 vers au moins, & de 250 au plus.

Les paquets doivent être adressés, francs de port, à M. *Seignette*, premier Secrétaire perpétuel de l'Académie.

AVIS DIVERS.

M. *Rouland*, Professeur & Démonstrateur de Physique expérimentale en l'Université de Paris, de la Société Royale de Physique d'Orléans, &c., ci-devant rue Saint-Jacques, demeure actuellement hôtel de Mouy, rue Dauphine, près du Pont-Neuf. Les Amateurs pourront voir son Cabinet jusqu'au 15 Septembre inclusivement tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

De Madrid, 15 *Juillet*. Sa Majesté vient de rendre un décret par lequel elle change les couleurs du Pavillon Espagnol, tant de la Marine Royale que marchande.

L'expérience ayant prouvé les inconvéniens du Pavillon dont se servent la marine royale & le commerce, en ce qu'il se confond aisément, à

de grandes diſtances ; ou par un temps calme, avec ceux des autres nations, j'ai réſolu qu'à l'avenir le pavillon de mes vaiſſeaux de guerre ſoit diviſé dans ſa longueur en trois bandes, dont celle du haut & celle du bas feront de couleur rouge & larges du quart du pavillon ; celle du milieu ſera jaune & portera les armes d'Eſpagne, réduites ſeulement aux deux quartiers de Caſtille & de Léon, ſurmontés d'une couronne royale. La flamme ſera de mes trois couleurs, & vers le bâton de flamme, elle portera un quarré jaune chargé des mêmes armes. Les couleurs du pavillon du commerce ſeront les mêmes, mais ſans armes. La bande jaune du milieu n'aura que le tiers du total, & les deux autres ſeront partagées en deux bandes égales, rouge & jaune alternativement. Tous les vaiſſeaux Eſpagnols devront faire uſage de ces pavillons, à compter du 1^er^ Janvier 1786, dans l'Océan Européen juſqu'à la latitude de Ténériffe, & dans la Méditerranée ; dans l'Amérique ſeptentrionale, à compter du 1^er^ Juillet ſuivant ; & par-tout ailleurs, à compter du 1^er^ Janvier 1787. Vous veillerez à ce que la teneur, &c. Signé de la main de Sa Majeſté, à Aranjuez, le 28 Mai 1785, à Don *Antonio Valdès*.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Belle Terre & Seigneurie dans le Nivernois, compoſée de deux Fiefs, ayant toute Juſtice ; Chaſſe, Pêche & autres Droits. S'adr. à Paris, à M. *Brelut de la Grange*, Not. rue Montmartre.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A LA ROCHELLE, le 10 Août 1785.

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere ſorte, 36 à 40 l.
Seconde ſorte.... 34 à 36
Troiſième ſorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28
Les ſucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Première ſorte, 00 à 00 l.
Seconde ſorte ... 60 à 66
Troiſième ſorte.. 54 à 58
Quatrième ſorte.. 44 à 48
Petits ſucres...... 36 à 40
Communs.......... 32 à 36
Le ſucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 ſ. 6 d. à 16 ſ.
Beau verd, 15 ſ.
Marchand, 14 ſ. 6 d. à 14 ſ. 9
Ordinaire, 13 ſ. à 13 ſ. 6.
Triage, 9 à 12 ſ.
Le café de la Martinique vaut 1 ſ. à 1 ſ. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 ſ. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 ſ. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 ſ.
Graveau & pouſſière, 6 l.

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... 0.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.
Rocou, 17 ſ. la livre.
Cacao, 12 à 13 ſ. *idem.*
Caneſice, 0 le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campêche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melaſſe, 16 à 17 l. *idem*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs paient toutes les Lettres.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

AOUST 1785.	*Du* 22.	*Du* 23.
Actions des Indes de 2500 l.	2175..........	2175.72$\frac{1}{2}$.70......
Portion de 1600 liv..........	1400..........	....
Portion de 312 liv. 10 ſ..........	....	....
Portion de 100 liv..........	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	432.	432..........
Loterie royale, 1780, à 1200 liv..........	....	756..........
Viager de 1782..........	18 p. % bén..........	18$\frac{1}{2}$ p. % bén..........
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	17 bén..........	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	737	737..........
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	495..........	496..........
Quittance de finance..........	1$\frac{1}{2}$.3.3$\frac{1}{4}$.2 perte...	2$\frac{1}{4}$. 1$\frac{1}{4}$.1$\frac{1}{2}$.2 p..........
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..........	3.2$\frac{7}{8}$ p. % bén..........	2$\frac{7}{8}$. 3 p. % bén..........

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 22.	*Du* 23.
Amſterd.	54 $\frac{1}{8}$..........	54$\frac{3}{8}$..........
Hamb.....	190 $\frac{1}{4}$..........	190..........
Londres..	28 $\frac{1}{4}$ à $\frac{13}{16}$......	28 $\frac{13}{16}$..........
Cadix.....	14 l. 7 ſ..........	14 l. 7 ſ..........
Madrid....	14 l. 10 ſ.....	14 l. 11 ſ.....
Gênes.....	95 $\frac{1}{4}$..........	95 $\frac{1}{4}$..........
Livourne	99$\frac{1}{2}$..........	99 ....
Lyon.. *Août*	$\frac{1}{8}$ p. % perte.....	$\frac{1}{8}$ p. % perte....

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 ſ. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 27 Août 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

ŒUVRES *choisies de Bossuet, Evêque de Meaux, dédiées à Mgr. l'Archevêque de Bordeaux; par M. l'Abbé* de Sauvigny. *Tomes 2 & 3, contenant l'Histoire des Variations des Eglises Protestantes.* A Nismes, chez *Beaume*, Impr.-Libr.; & à Paris, chez *Guillot*, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins. 1785. 2 vol. *in*-8°. Prix 10 liv. en feuilles. Total pour les 8 volumes qui doivent composer cette édition, 28 liv. Ceux qui voudront les recevoir brochés, paieront 3 f. par vol. pour la brochure en papier seulement.

Tous les Catholiques-Romains regardent l'Histoire des Variations comme un chef-d'œuvre, par la hardiesse & la nouveauté du plan, par l'immensité des recherches qu'elle embrasse, par la précision, la clarté, la noblesse du style, & par la sagesse de l'exécution : c'est l'ouvrage le plus utile & le plus parfait de tous les ouvrages de controverse. « On se tromperoit beaucoup, dit l'Editeur, si l'on n'avoit conçu de cette Histoire » que l'idée d'une simple narration des différentes » erreurs dans lesquelles sont tombés successivement tous les Chefs des Communions protestantes. Elles en renferment également la discussion souvent approfondie, avec une réfutation toujours victorieuse, sans que jamais la » marche de l'Historien paroisse embarrassée dans » les innombrables détours de cet immense labyrinthe. Au reste, pour sentir à la fois le mérite & la difficulté prodigieuse de cet excellent » écrit, il suffit de jetter les yeux sur la Préface » que Bossuet a mise à la tête de son Histoire, » & qui en offre la meilleure analyse ».

Quand cette Histoire parut, les Protestans sentirent le tort qu'elle ne pouvoit manquer de leur faire. Trois antagonistes des plus célèbres d'entre eux s'empressèrent de la réfuter; *Burnet*, en Angleterre, *Basnage de Beauval*, jeune Ministre de Rouen, refugié à Rotterdam, & *Jurieu*. Bossuet n'a dit que peu de mots du premier, & ne lui a pas même fait de réponse directe. Le second a mérité davantage son attention; & on trouve à la fin du 3ᵉ volume de cette édition, la *Défense de l'Histoire des Variations contre la Réponse de M. Basnage, Ministre de Rotterdam.* Cette défense est le complément de l'Histoire. On annonce, pour le volume suivant, une partie de la réponse de l'Evêque de Meaux à Jurieu, connu sous le titre d'*Avertissement aux Protestans.*

On apprend avec plaisir, par un Avis qui est en tête de cette seconde livraison, que M. l'Abbé de Sauvigny promet de faire entrer dans les huit volumes annoncés, un plus grand nombre d'écrits de Bossuet, qu'il n'en avoit promis par le *Prospectus.* Ce nouveau plan a retardé la livraison de ces deux volumes : mais quelque empressé que l'on soit de jouir, on pardonne aisément ce retard, puisqu'on aura plus qu'on n'a promis, sans augmentation de frais.

Morale des Rois, puisée dans l'Eloge du Père du Peuple, pour servir de suite à la Collection des Moralistes; par le Rédacteur de la Morale de Moyse; avec cette épigraphe :

> Le peuple étoit heureux, le Roi couvert de gloire.
> VOLT. HENR.

A Stockholm, & se trouve à Paris, chez la veuve *Duchesne*, rue S. Jacques. 1785. vol. *in*-16 de 200 pages.

Il ne faut pas croire que cet ouvrage soit, comme le titre semble le faire entendre, un recueil de maximes, de sentences & d'observations sur les devoirs des Rois; ce n'est, à proprement parler, qu'un Eloge historique de *Louis XII*, dont on ne peut guère louer que les intentions de l'Auteur. Il considère son héros « comme premier Prince du » sang, comme Roi, & comme homme; & cette » qualité, qu'il ne dépouilla jamais, rentrera, » dit-il, souvent dans les deux rôles publics que » son rang & sa naissance lui donnèrent sur la » scène du monde ». Si le style de l'orateur n'est ni élégant ni précis, il est du moins simple & toujours clair.

Collection académique, composée des Mémoires, Actes

ou Journaux des plus célèbres Académies & Sociétés Littéraires de l'Europe, concernant l'Histoire naturelle, la Botanique, la Physique, la Chimie, la Chirurgie, l'Anatomie, la Méchanique, &c. Tome 7, contenant la suite de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris. A Paris, chez *Cuchet*, Libr. rue & hôtel Serpente; & à Liège, chez *Plomteux*, Impr. de Mgrs les Etats, 1784. vol. *in*-4° de 435 pag. avec des planches. Prix 12 liv. 10 s. br. 14 liv. rel.

C'est une mine bien riche & bien féconde que celle des Mémoires de l'Académie royale des Sciences. Ceux dont on donne l'extrait & l'abrégé dans ce volume, embrassent les années de 1731 à 1735. Nous en indiquerons quelques-uns qui deviennent précieux par les objets utiles dont ils traitent.

Dans l'*extrait d'un Mémoire sur la manière de conserver les œufs, par M. de Reaumur*, il est dit que ce célèbre Physicien propose de conserver les œufs en les enduisant de suif fondu. Cette matière est plus commune, moins chère & sur-tout plus à la portée des gens de la compagne que le vernis & l'esprit de vin. Toute matière indissoluble à l'eau conserve les œufs: mais il faut préférer celle qui, par le refroidissement, prend une plus grande consistance, & qui ne se liquéfie pas à la chaleur de l'atmosphère. La graisse a sur les résines l'avantage de se fondre dans de l'eau chaude: par ce moyen les œufs se débarrassent, en cuisant, de leur enduit graisseux. Il est aussi plus facile d'ôter absolument cet enduit, sans nuire à l'œuf, qui devient alors propre à l'incubation: il ne s'agiroit que de le laver dans une eau légérement alkaline & un peu chaude. Par-là on pourroit faire éclorre dans nos climats des œufs ramassés dans les pays éloignés. Ainsi l'économie rurale & l'histoire naturelle doivent trouver également leur avantage dans la pratique que recommandoit M. *de Reaumur*, il y a plus de 30 ans. Cette pratique est facile & sûre; & cependant nous ne voyons pas qu'elle ait encore été adoptée. On ne doit point accuser la nature de cette opiniâtreté désolante des gens de campagne. Il s'en faut bien qu'ils soient abandonnés à la nature: on a soin d'entourer leur enfance de préjugés de toute espèce. Il faut croire que ce qu'on a toujours cru est la seule règle de logique qu'on leur enseigne & qu'on leur fasse pratiquer. Si on changeoit cette éducation des campagnes, ce qui seroit fort aisé, le peuple deviendroit plus éclairé, plus industrieux, plus heureux, plus honnête, & l'Etat y gagneroit.

On trouve aussi l'extrait d'un Mémoire, par M. *de Jussieu*, où cet illustre Académicien examine les causes qui ont altéré l'eau de la Seine, pendant la sécheresse de l'année 1731. Cette sécheresse fut très-remarquable & se prolongea jusques dans l'automne. Voilà ce qui constitue une différence essentielle, avec celle que nous venons d'éprouver. C'est aux Médecins à juger si ce que dit M. de Jussieu sur les maladies causées par l'eau de la Seine, que certaines plantes aquatiques avoient corrompue, a du rapport avec les maladies actuellement régnantes. Il prétend que les maladies qui régnèrent parmi ceux qui burent de l'eau de la Seine, furent des sécheresses de bouche qui causoient une altération fréquente, des dégoûts & des nausées qu'on ne savoit à quoi attribuer, quantité de maux de gorge qui se tournèrent en squinancie; différentes fluxions à la tête, & plusieurs sortes de fièvres irrégulières & opiniâtres. On ne guérissoit que par le changement de boisson, ou par des tisannes dont la coction servoit de correctif à la mauvaise qualité de l'eau ordinaire.

ÉCONOMIE RURALE.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 21 Août 1785.

Je n'ai eu d'autre but, Monsieur, en combattant les assertions de MM. *Daubenton* & *Quatremere d'Isjonval*, que d'éclairer les Cultivateurs & de leur tracer une route certaine, en prouvant & en démontrant, par des expériences réitérées & des faits authentiques, que le seul moyen d'améliorer les laines en France, étoit d'y introduire des brebis & des beliers des pays étrangers, d'en suivre les productions & sur-tout de ne tirer race des mâles métis qu'à la septième génération.

J'ai en second lieu soutenu, d'après mes expériences, qu'il faut des abris aux bêtes à laine, sur-tout dans les Provinces septentrionales de France, parce que dans l'hiver les frimats, les neiges fondues, les pluies continues causent de grandes maladies aux bêtes à laine, & souvent finissent par les faire périr.

Cependant, je n'ai pas voulu être juge dans ma propre cause, j'ai soumis ma lettre sur les bêtes à laine à MM. de la Faculté de Paris, qui ont répondu d'une manière non équivoque en approuvant tout ce que j'avois avancé.

Il en a été de même pour la seconde discussion, concernant le suint: j'ai avancé que les bêtes à laine qui couchoient dehors toute l'année dans les Provinces septentrionales de France avoient peu de suint, conséquemment que la laine en étoit dure & sèche, qu'elle ne prenoit que médiocrement la teinture & n'avoit point les qualités requises pour les ouvrages superfins.

M. Quatremere d'Isjonval, se disant d'accord avec M. Daubenton, a soutenu au contraire que le suint est un fléau pour la fabrication, qu'il est absolument nuisible à la laine, & que la base d'une bonne éducation pour les bêtes à laine, est de l'éviter; il a même proposé de faire décider la question par les Entrepreneurs des six premières Manufactures de France auxquels MM. Daubenton & d'Isjonval ont donné de leurs laines pour y être mises en fabrication. J'ai accepté pour arbitres de ces différends, non-seulement les six Manufac-

turiers proposés par M. Quatremere, mais tout le corps entier des Manufactures du Royaume.

Examen fait, MM. les Manufacturiers ont décidé que le suint étoit absolument nécessaire, non-seulement pour conserver la laine, mais encore pour lui donner toutes les qualités requises pour les ouvrages fins & superfins; que plus le suit étoit abondant, plus il étoit aisé de préparer les laines à recevoir tous les apprêts & à prendre la teinture également. Ils ont ajouté que les laines d'Angleterre & celles du Nord sont aigres, dures & sèches, & qu'elles ne s'emploient point dans les Fabriques de draps fins & superfins; enfin, ils s'accordent à dire que si MM. Daubenton & Quatremere ont obtenu des draps superfins des laines qu'ils ont envoyées aux Manufacturiers en égale qualité des laines d'Espagne, ainsi qu'il en est fait mention dans la Gazette de France du 19 de ce mois, c'est que cette laine n'est point nationale, c'est-à-dire, provenue de bêtes à laine nées en France de la deuxième ou troisième génération, ou que les bêtes à laine qui la portoient ont couché à l'abri dans les mauvais temps; on peut même citer à ce sujet des faits connus. M. *Bertier*, Intendant de Paris, a fait à Alfort, près Paris, un établissement de bêtes à laine, composé de plusieurs beliers & brebis d'Espagne, du Roussillon, &c. suivant les principes de M. Daubenton; c'est-à-dire, qui doivent coucher dehors toute l'année; mais M. Daubenton, convaincu sans doute que la différence de notre climat avec celui de l'Espagne, devoit en apporter une égale dans l'éducation des bêtes à laine, a cru nécessaire, quoiqu'il assure n'avoir pas usé de cette précaution à Montbard, d'ajouter à l'établissement d'Alfort un hangar ou un abri où son troupeau va se refugier l'hiver & dans le mauvais temps. M. l'Archevêque de Bourges a aussi formé un établissement en grand de bêtes à laine, dans son parc, près la ville de Bourges; mais il y a fait construire un abri, divisé en quatre, où il fait coucher aussi ses troupeaux pendant l'hiver & dans le mauvais temps.

Mais quand même il seroit possible de se flatter d'avoir en France des laines superfines, en laissant coucher les bêtes dehors toute l'année & sans abri, cette méthode ne seroit pas plus dans le cas d'être adoptée, puisqu'elle ne pourroit être suivie que par les gens riches & non par les indigens. La crainte des loups empêchera toujours les petits fermiers & les simples colons de laisser coucher dehors toute l'année leurs troupeaux, parce qu'ils ne seroient pas dans le cas de construire de vastes enceintes pour les y laisser en liberté & en sûreté. MM. Daubenton & d'Isjonval, pour appuyer leur principe de faire coucher les bêtes à laine dehors toute l'année & sans abri, ont essayé de le faire le long d'un mur à l'abri du Nord, entouré de palissades, où leur troupeau étoit couché sur sa fiente & son urine. Mais cette expérience n'a point prouvé leur assertion; puisque ce troupeau est resté galeux, & n'a donné qu'une laine dure & sèche, sans aucune apparence de suint, ensorte qu'elle n'a pu se garder l'espace de trois mois sans être mangée par la vermine.

Je me crois donc fondé, d'après toutes ces observations dictées par mon expérience, & d'après le suffrage de quelques Membres de la Faculté de Médecine, & des premiers Manufacturiers du Royaume, à persister dans les principes que j'ai mis en avant, tant sur la nécessité d'introduire en France des beliers & des brebis des pays étrangers, pour en améliorer les productions, que sur celles de donner des abris aux bêtes à laine, surtout dans les provinces septentrionales, afin de rapprocher leur éducation de celle qu'ils recevoient dans les pays méridionaux. Je crois avoir suffisamment développé & appuyé ces principes pour éclairer les cultivateurs, & les préserver des erreurs dans lesquelles des assertions contraires auroient pu les faire tomber. Puissent mes efforts avoir l'effet que j'ai eu pour but en écrivant, j'aurai rempli ma tâche, & les avantages qui en résulteront pour ma patrie seront la récompense la plus chere à mon cœur.

Je suis, &c. DE LORMOY.

POPULATION.

La population des Etats Danois en Europe comprend actuellement au moins 2,200,000 ames; depuis 1737, jusqu'en 1784; dans le Duché de Holstein, le nombre des naissances a surpassé celui des morts de 78560.

La valeur entière de la propriété dans les maisons de Hollande se monte à 7600000 thalers; ce que nous observons ici pour rectifier ce que nous en avons dit dans un des nos précédens.

Dans les principales villes du Mecklenburg, Rostock, Schwerin, Güstrow, Parchim, Bützon, Ludwigslust & Boitzenburg, le nombre des naissances a été, en 1784, de 1270 enfans, dont 665 garçons & 605 filles; il y a eu 1117 morts & 336 mariages.

La population de la Saxe électorale est de 17 à 1800000 ames, & elle pourroit être portée jusqu'à 1900000.

ARTS.

GRAVURE.

Noce de village, gravée en couleur, par M. *Descourtis*, d'après M. *Taunay*, de l'Académie royale de Peinture. Prix 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue des grands Degrés, près la place Maubert, n° 26.

Rien ne seroit plus précieux que le genre de gravure en couleur, si on pouvoit lui donner un peu plus d'éclat. L'estampe que nous annonçons prouve que cette manière convient mieux aux petits sujets qu'à tous autres, sur-tout quand il ne se rencontre que peu de nud. Elle est sans contredit une des plus agréables qui aient été faites dans cette nouvelle manière.

AVIS DIVERS.

Un jeune homme qui a fait toutes ses études, son droit, qui sait un peu de mathématiques, & qui a demeuré trois ans premier Clerc chez un Procureur, avec une écriture passable, desireroit trouver une place analogue aux genres de connoissances qu'il a acquises dans les différentes parties ci-dessus désignées. S'adr. par écrit à Paris, à M. *Quenard*, Avocat au Parlement, rue du Sépulcre, fauxbourg S. Germain.

POÉSIE.

Sur la protection que Henri IV accordoit aux Lettres, & dont on n'avoit rien dit jusqu'à ce jour.

Lorsque tout Paris comparoit
Henri de Prusse, Henri de France,
Chez nous encor on ignoroit
L'amour de l'un pour la science.
A sa gloire il falloit ce trait
Qui manquoit à leur ressemblance.

Par M. le Marquis DE FULVY.

MÉLANGES.

L'avis du Docteur Anglois *Edouard Long Fox*, aux personnes intéressées comme propriétaires ou assureurs dans quelques Bâtimens pris pendant la dernière guerre, dont nous avons fait mention dans ce Journal, n'a pas été sans effet. MM. *Elie Lefebvre* freres, de Rouen, & *Martel* père, du Havre (& non *Catel*, comme on l'a d'abord publié), Armateurs & Propriétaires du Navire l'*Assurance*, Capitaine *J. Fr. Quentin*, du Havre, viennent d'écrire que le Docteur Edouard Long Fox a satisfait à leur égard, à ce qu'il avoit fait annoncer. C'est conformément à leur vœu que l'on donne ici la publicité qu'il mérite, à ce trait unique de générosité & d'équité qui honore la société des Quakers, & prouve leur attachement constant aux principes de paix & d'union qui les caractérisent.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Août 1785.	Du 20. liv.	s.	d	Du 24. liv.	s.	d
Or de Portugal, *le marc*, à	754			752		
— du Mexique, à	744			742		
— du Pérou, à	734			732		
— de Guinée, à	754			751		
Or de ducats, *l'once*, à	102	10		102		
— fin à 23 karats $\frac{21}{32}$, à	104	10		104	5	
— à 20 karats, à	87			86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15		54	17	6
— à 11 den. 10 gr. à	52	17	6	53		
Piastres, à	49	2	6	49	2	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois* 1784.

MM. les Payeurs paient toutes les Lettres.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

AOUST 1785.	*Du* 24.	*Du* 25, *Fête.*
Actions des Indes de 2500 l.	2167$\frac{1}{2}$.70	
Portion de 1600 liv.	1395	
Portion de 312 liv. 10 s.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	432. 31	
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	755	
Viager de 1782	18$\frac{1}{2}$ p. % bén.	
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. %		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	735	
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	495$\frac{1}{2}$.95	
Quittance de finance	1$\frac{1}{2}$.2$\frac{1}{4}$.2.3 perte	
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	3.2$\frac{7}{8}$ p. % bén.	

CHANGES ETRANGERS; A 60 JOURS DE DATE.

	Du 24.	*Du* 25, *Fête*
Amsterd.	54$\frac{1}{4}$ à 75 j.	
Hamb.	190$\frac{1}{4}$	
Londres.	28$\frac{1}{4}$ à $\frac{13}{16}$	
Cadix.	14 l. 10 s. 6.	
Madrid.	14 l. 7 s. 6.	
Gênes.	95	
Livourne	99$\frac{1}{4}$	
Lyon. *Août*	$\frac{1}{8}$ p. % perte.	

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 30 Août 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

ŒUVRES *complettes de Vadé, avec les airs, rondes & vaudevilles relatifs à ses Opéra-comiques.* A Londres, & à Paris, chez la veuve *Valade*, Impr.-Libraire, rue des Noyers; & à Versailles, chez *Benoit*, Libr. rue Satory. 1785. 6 vol. *in*-16, avec le portrait de l'Auteur. Prix 9 liv. br.

Jean-Joseph Vadé naquit en 1720 à Ham, en Picardie: il quitta son pays natal à l'âge de 5 ans, & fut conduit à Paris, par sa famille, qui vint s'y établir en 1726. Rien n'annonçoit les heureuses dispositions qui se sont développées dans la suite, qu'une extrême vivacité que sans doute on fut mal diriger, puisqu'elle s'opposa, dit-on, au progrès qu'il eût pu faire dans l'étude de la Langue latine. Il eut donc cela de commun avec *Bourfault*, un de nos Auteurs choisis du second ordre, qu'il fut privé de cette connoissance si nécessaire cependant à l'Homme de Lettres. Il s'efforça de se dédommager de cette imperfection réelle, en se livrant dans la suite à la lecture des meilleurs Auteurs François. Les détails de sa vie domestique piquent peu la curiosité : ceux de l'Ecrivain sont plus intéressans. On ne sauroit nier que Vadé n'ait le mérite d'être original; que sa physionomie, si l'on peut s'exprimer ainsi, ne lui appartienne; avantage que peu d'Auteurs aujourd'hui peuvent se flatter de posséder.

Oui, Vadé n'a dû qu'à lui seul son talent; & il en avoit un, *le genre poissard*, genre qu'il faut bien se garder de confondre avec le burlesque: celui-ci est une des monstruosités de l'art, & l'autre, quelque bas qu'il paroisse à des yeux prévenus ou trop délicats, est du moins dans la nature. Un Peintre de Bambochades ou de Magots, ne doit pas s'assimiler à un *Teniers*. Mais si l'on met Vadé au nombre des Peintres Flamands, ne lui accordera-t-on point, à ce titre, un mérite réel? Le Teniers, dont nous venons de parler, est bien loin de *Raphaël*, de *Paul Véronèse*, de *Rubens*: mais il a, comme eux, sa place dans la classe des maîtres d'un de ces arts heureux qui font l'imitation de la nature. Nous oserons même avancer une opinion qui aura l'air d'un paradoxe: peut-être Vadé a-t-il été redevable à son ignorance, ou plutôt à son défaut d'études, de ce ton d'originalité qui le distingue d'une foule d'Ecrivains qu'on peut appeller : *imitatores servum pecus.*

Nous n'entreprendrons point de donner ici un extrait de ses Opéra-comiques, parodies, &c. Ces ouvrages sont trop connus pour en remettre les détails sous les yeux. *Les Raccoleurs* lui valurent l'honneur d'être présenté à un grand Prince, Mgr. le Duc *d'Orléans*, qui a toujours pris plaisir à jetter des regards protecteurs sur tous les arts, & qui pense avec raison qu'au Parnasse, il est plusieurs rangs, & qu'il n'en est aucun à dédaigner.

Le sixième volume de cette collection est consacré aux pièces fugitives. Il y en a de très-agréables, & il y règne toujours ce ton naturel & vrai qui commence à devenir rare parmi nos Gens de Lettres. On aime à retrouver ces Couplets qui commencent de la sorte: *Tenez, Monseigneur d'Orléans, &c.* des Contes qu'on peut lire sans rougir. Assurément il n'a jamais eu à se reprocher les opuscules indécens qu'un Ecrivain si estimable par ses talens, & si fameux par l'horrible abus qu'il en a fait, a eu l'audace de mettre sous le nom de *Vadé*.

Nous venons de le représenter comme Homme de Lettres: nous ne prétendons point le placer à ce titre au premier rang; mais certainement, sans craindre de compromettre notre jugement, nous l'associerons au très-petit nombre d'écrivains qui ont possédé les qualités du cœur au suprême degré. « Il avoit une belle ame, il étoit doux, poli, » plein d'honneur & de probité, généreux, franc, » peu prévenu en sa faveur, exempt de jalousie, incapable de nuire, aimant à obliger; & » malgré la médiocrité de sa fortune, il a plus » d'une fois rendu à sa famille & à ses amis de » ces services essentiels que rarement on trouve » chez les gens qui ne sont pas en état de les » rendre ». Nous ajouterons à cet éloge si juste, que Vadé étoit un de nos meilleurs citoyens, & bon *François*, si l'on peut le dire, par excellence, qu'il aimoit le Roi à l'idolâtrie: aussi l'a-t-il chanté de tout son cœur.

Observations sur les Maladies vénériennes ; par feu M. Antoine Nunès-Ribéiro Sanches ; publiées par M. Andry. A Paris, chez *Barrois* le jeune, Libr. quai des Augustins, nº 18. 1785. vol. *in-12* de 204 pag. avec le portrait de l'Auteur. Prix 48 f. br.

La réputation distinguée dont jouissoit M. Sanchès, la confiance qu'il avoit acquise dans les différens Royaumes où il a exercé sa profession, les quarante années d'observations dont son ouvrage est le fruit, l'approbation de trois Médecins de la Faculté de Paris, celle de la Société royale de Médecine, le sentiment favorable porté sur cet ouvrage, par M. le Professeur *Gaubius*, & le travail de son savant éditeur, M. Andry, nous portent à regarder cet ouvrage comme très-utile, & à le distinguer de ceux qui paroissent journellement sur une maladie malheureusement trop générale.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ÉTRANGERS.

Il n'est presque aucun Ecrivain périodique qui ne se soit empressé de jetter quelques fleurs sur la tombe de l'infortuné Prince *Léopold de Brunswick*, dont la perte récente excite encore les regrets, non-seulement de sa famille, de ceux qui dépendoient de lui, de son pays, de tous ceux qui l'ont connu, mais encore de l'humanité toute entière. Il a toujours vécu avec la simplicité d'un particulier aisé qui cherche à se cacher dans la foule plutôt qu'à s'y faire distinguer ; & sa mort a produit en Europe une sensation si générale, qu'il est regretté comme un bon Roi qui, depuis long-temps, auroit eu tous les yeux fixés sur lui, & dont la perte laisseroit une Nation orpheline.

Mais les Citoyens de Francfort-sur-l'Oder, dont il étoit Gouverneur & Commandant, doivent être particuliérement remarqués dans la désolation générale. C'est parmi eux que ce bon Prince vivoit depuis plusieurs années ; c'est pour eux qu'il a fait le sacrifice de sa vie ; ce sont des enfans qui regrettent un bon Père. Aussi, depuis l'instant malheureux où ils l'ont perdu, leur douleur emprunte-t-elle toutes les formes & se reproduit-elle de toutes les manières. M. *From*, Professeur Royal, Membre de la Société savante de Francfort, & Archidiacre de la principale Eglise de cette Ville, vient de publier, à Berlin, une brochure Allemande, de 56 pag. *in-8°*. intitulée : *le Duc Léopold de Brunswick, Ami de l'humanité, esquisse essayée par M. Nathanaël From*, &c. Cet éloge n'est qu'un récit de quelques-unes des actions de bienfaisance & d'humanité qui peuvent donner l'idée la plus favorable du caractère de ce Prince. L'intention de l'Auteur, que nous nous faisons un devoir de partager en parlant de son Ouvrage, doit le mettre à l'abri de la critique. Ainsi nous ne lui reprocherons pas le ton déclamatoire, les phrases trop poétiques, les épithètes affectées, &c. qui défigurent quelquefois ses louanges ; nous nous contenterons d'emprunter de cet Ouvrage les traits qui peuvent plaire à nos Lecteurs, & servir à acquitter le tribut que nous devons à la mémoire d'un Prince si digne d'être regretté.

Son caractère dominant étoit l'humanité ; & jamais elle ne se montra plus pure, plus éclairée, plus ardente, plus active & plus durable. La joie qu'il avoit en venant au secours de l'infortune, étoit empreinte dans tous ses traits & dans ses regards. En 1780, Francfort lui dut d'être sauvé des ravages de l'inondation ; & les sages précautions qu'il prit, le zèle avec lequel il travailla lui-même comme un simple soldat, empêchèrent la rupture du pont & la perte du fauxbourg. Il ne montra pas moins d'activité dans les incendies ; il y arrivoit toujours le premier. Il fit bâtir une école pour les enfans des Soldats de son régiment, qui, auparavant, étoient sans instruction, & il nomma deux Maitres dont il payoit un de sa bourse, & l'autre étoit aux frais du régiment. Il donna aux pauvres de la Ville la permission d'envoyer leurs enfans s'instruire gratuitement à cette école. On avoit mis en lettres d'or sur le frontispice du bâtiment, *Ecole de Garnison de Léopold*, & il fit effacer son nom. Il fournit les écoliers de livres, & leur en apporta souvent lui-même de nouveaux ; souvent aussi il y envoya des gens instruits pour juger du zèle des Maitres & des progrès des Disciples, & il montroit la joie d'un enfant quand on lui en donnoit de bons témoignages. Il faisoit une quantité de grandes & de petites pensions. Il n'y avoit pas un Officier, pas un Soldat de sa compagnie, au traitement duquel il n'ajoutât. Souvent il portoit lui-même des secours aux malheureux qu'il recherchoit avec le plus grand soin. La somme des pensions qu'il payoit annuellement de sa cassette étoit de 3000 thalers, c'est-à-dire, douze mille livres environ de notre monnoie. Il étoit ennemi du faste & de la représentation, & avoit sans cesse devant les yeux cette belle maxime : *l'économie est la source de la libéralité & de l'indépendance*. Sa table étoit rarement magnifique, & ordinairement simple & frugale. Il se faisoit un plaisir d'avancer les Soldats les plus habiles ; il entretenoit à ses frais de pauvres Etudians de l'Université, & faisoit apprendre des métiers à nombre d'enfans qui montroient des dispositions.

Aucun de ses Officiers ne le surpassoit en politesse. Depuis deux ans il avoit établi un club où étoient admis les Officiers, les Dames, les Notables de la Ville, & même les Etudians. Son but étoit de se rapprocher de tous les états, de fournir aux habitans de Francfort une occasion de polir leurs mœurs, de détourner ses Officiers de l'oisiveté, du jeu & de la mauvaise compagnie. Il étoit ami de l'ordre & exigeoit la plus grande ponctualité dans le service ; mais il ne souffroit pas qu'on maltraitât le Soldat ou qu'on le tyrannisât. Il savoit prendre dans l'occasion toute la dignité qui convenoit à son poste & à sa naissance. Il avoit l'esprit pénétrant, étoit excellent observateur, & possédoit des connoissances profondes sur plusieurs parties des sciences, sur-tout

dans toutes celles qui avoient trait au Militaire. *Tite-Live*, *Horace*, *Tacite* faisoient ses délassemens ; il parloit Anglois, François & Italien avec autant de correction & de facilité que sa langue naturelle.

On a joint à cette Brochure intéressante le buste du Prince, gravé en médaillon par *Berger*, avec un bas-relief qui représente la belle action où il a perdu la vie, & le dessin de deux Médailles, d'après *Abramson*.

ARTS.

GRAVURE.

La tendresse maternelle, gravée par M. *Müller*, de l'Académie Royale de Peinture de Paris, & Professeur de l'Académie Caroline de Stutgard, d'après M. *Tischebein*, Conseiller & Peintre de la Cour de S. A. S. Mgr. le Prince régnant de *Waldek*. Prix 4 liv. A Paris, chez *Chereau*, rue des Mathurins.

Le Burin large & ferme de M. Müller est trop connu pour nous étendre sur le mérite de cette Estampe. On pourroit desirer qu'il fût employé sur des sujets plus vastes & des tableaux d'un plus grand caractère: mais s'il faut en juger par quelques mots qu'on lit au haut de l'Estampe, il paroît que la mère tendre qui en fait le sujet & qui tient entre ses bras un enfant, est l'épouse même de M. Müller ; & cet hommage à la tendresse conjugale est d'un nouveaux prix.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Déclaration du Roi, concernant les droits des conservateurs des hypothèques sur les Rentes ; donnée à Versailles le 20 Juillet 1785, regiftrée en l'Audience de France le 4 Août suivant.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui, en interprétant l'Arrêt du Conseil du 21 Juillet 1784, exempte les Eaux-de-vie & Esprits-de-vin destinés pour l'Etranger, de tous droits de péages domaniaux, & sous pour livre d'iceux ; du 13 Juillet 1785.

Id. Qui ordonne qu'il sera donné congé aux Locataires des maisons appartenantes à la ville (de Paris) sur les Ponts, pour être lesdites Maisons abattues, à compter du 1er Janvier 1786 ; du 14 Août 1785.

Arrêt de la Cour de Parlement, qui ordonne que l'Arrêt du 19 Juillet 1785, ensemble les ordonnances, Arrêts & Réglemens portant défenses de faire aucuns monopoles ni accaparemens, seront exécutés, sans qu'on puisse appliquer les dispositions de l'Arrêt du 19 Juillet à ceux qui sont chargés des approvisionnemens énoncés au présent Arrêt, ni aux Propriétaires & Cultivateurs qui ont & auront à vendre des foins, pailles & autres fourrages provenans de leur récolte ; du 9 Août 1785.

AVIS DIVERS.

Excellent Clavecin, à vendre, à deux claviers, & à petit ravalement ; le fond noir, filets en or, avec un tiroir large & profond. Il est porté par six bons pieds de biche. La table en est très-belle ; & un fort agréable paysage orne le dedans de toute la longueur de son dessus. S'adr. à Paris, à M. *André Honoré*, qui est chargé d'en faire la vente, rue du Marché-Neuf, chez le Serrurier, n° 40.

MÉLANGES.

La petite-vérole est une maladie si généralement répandue, elle affecte si fort toutes les familles, qu'on nous saura gré sans doute de faire connoître les traitemens qui lui sont les plus convenables. C'est ce qui nous engage à rapporter ici des *remarques sur le trop grand usage des rafraichissans dans la petite-vérole*, extraites de la *Gazette de Santé*.

Il en est malheureusement de la Médecine, dit l'Auteur, comme de tout ce qui tient à l'homme : on veut fuir un extrême, & on tombe dans un autre. Un Médecin qui a joui d'une grande célébrité à Paris, a fait regarder le régime échauffant dans la petite-vérole, comme un préjugé destructeur, & le partage des bonnes femmes de village. Dès-lors, l'opinion générale a changé parmi ce qu'on appelle la partie éclairée de la nation. On fait maintenant une loi générale de gorger d'acides les malades attaqués de la petite-vérole, & on expose à l'air froid la surface de leurs corps, à l'approche, & même pendant l'éruption des boutons. L'Elève du Médecin dont je viens de parler avoit porté si loin ce précepte, que j'ai vu, dans un hôpital qui lui étoit confié, des Malades couverts de petite-vérole hors de leur lit, & assis en chemise sur une chaise vis-à-vis des fenêtres ouvertes. Quelques événemens funestes le rendirent plus sage dans la suite, & lui apprirent à déférer moins à l'autorité qu'à la saine raison & à l'expérience.

L'affection inflammatoire & la tendance vers la surface du corps qui accompagnent la petite-vérole rentrent dans l'ordre de la nature ; & quand elles ne pèchent ni par excès, ni par défaut, pourquoi les troubler dans leur marche ? Si alors on prodigue trop les boissons acides, & si on expose les malades à l'impression constante d'un air froid, souvent la fièvre tombe, les pustules s'affaissent & ne parcourent pas leurs périodes ordinaires, la maladie en un mot avorte ; ce qui peut produire des maux irréparables. De pareils exemples ne sont pas rares dans la Capitale, & ceux que j'ai vus moi-même m'engagent à réclamer contre ces abus. J'accorde que les malades ne doivent point être tenus dans des étuves, & qu'il ne faut point leur donner des spiritueux. Mais faudra-t-il pour cela les faire marcher nus à l'air libre, & leur permettre des boissons à la glace ?

M. *Fouquet*, Médecin de Montpellier, a vu un enfant attaqué de la petite-vérole, offrir une différence marquée par rapport à l'éruption dans les deux moitiés du corps ; la seule circonstance d'une paroi humide & froide qui étoit à côté du lit avoit produit ce changement ; dans la partie du corps qui répondoit à cette paroi, les boutons furent

pâles & déprimés, tandis qu'ils étoient élevés & colorés d'un beau pourpre au côté opposé. *Glaz* observe qu'un homme, à l'époque de l'éruption de la petite-vérole, étoit resté auprès du feu ; la partie du corps tournée vers le foyer fut couverte de boutons, tandis que l'autre n'en offroit qu'un petit nombre. La chaleur favorise donc l'éruption, & le froid s'y oppose. Il y a des cas, & c'est le plus grand nombre, qui demandent le régime rafraichissant de *Sydenham*, mais toujours à un degré modéré. D'autres, quoique plus rares, demandent, à cause de la langueur de l'éruption, le régime chaud de *Morton*. Dans certains cas, les deux conviennent à différentes époques de la maladie : le Médecin observateur fixe aisément ces circonstances, & est en garde contre le danger d'une pratique toujours uniforme.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Extrait d'une Lettre de Vienne. Nous nous promettons beaucoup du Commerce de la Mer Noire, sur-tout depuis qu'un grand nombre de nos compatriotes semblent tourner leurs vues de ce côté-là. Nous apprenons dans le moment, que le Bâtiment marchand du Comte *de Festelies* est arrivé à Semlin, & se dispose à faire voile pour Cherson, après avoir envoyé par terre une partie de sa cargaison destinée pour la Valachie. M. *de Festelies* qui se livre au Commerce par goût & par patriotisme, est à bord du Bâtiment, & compte faire tout le voyage. Son exemple & ses succès encourageront sans doute ses concitoyens ; & le temps où la Noblesse ne dédaignera plus le Commerce & l'Agriculture n'est peut-être pas aussi éloigné qu'on le croit. Je puis du moins assurer que la destruction de ce malheureux préjugé changeroit entièrement la face de l'Europe.

Vous me demandez combien le Tyrol produit de soie tous les ans : tantôt plus, tantôt moins, mais actuellement on peut en évaluer la quantité annuelle à 200000 liv. Le travail de la soie, de la laine & du lin occupe seul 117,000 personnes dans les trois Provinces de la Haute & Basse Autriche & du Tyrol.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 24 Août.		Du 27.	
A la Halle.	liv. f.	liv. f.	liv. f.	liv. f.
Bled, de	20	à 25	22	à 28
Orge, de	13	à 15	13	à 14
Seigle, de	12	à 14	12	à 14
Avoine, de	26	à 30	26	à 30
Farine blanche,	48	à 52	48	à 52
Bis-blanc & bis,	38	à 45	38	à 45
A la Grève.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*			
Froment, de	23	à 26	24	à 26
Orge, de	13	à 15	13	à 14
Seigle, de	12	à 14	12	à 14
Avoine, de	26	à 30	26	à 30

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six derniers mois 1784.*

MM. les Payeurs paient toutes les Lettres.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Aoust 1785.	*Du* 26.	*Du* 27.
Actions des Indes de 2500 l.	2170	2165.67$\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.	1395	1390
Portion de 312 liv. 10 f.		
Portion de 100 liv.	89	
Emprunt d'Octob. de 500 l.	430	430
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	755	
Viager de 1782	18$\frac{1}{2}$ p. % bénéfice.	18 p. % bén.
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. %		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.		732
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	495. 494	492
Quittance de finance.	1$\frac{1}{2}$.2.3$\frac{1}{4}$.2$\frac{1}{2}$ perte.	2.2$\frac{1}{4}$.4 perte
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	2$\frac{3}{4}$.2.1$\frac{3}{4}$ p. % bén.	$\frac{1}{2}$.pair.1$\frac{1}{2}$ p. % bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 26.	*Du* 27.
Amsterd.	54$\frac{1}{4}$	54$\frac{1}{4}$
Hamb.	189$\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$	190$\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$
Londres	28$\frac{13}{16}$	28$\frac{13}{16}$
Cadix	14 l. 7 f.	14 l. 7 f.
Madrid	14 l. 10 f.	14 l. 10 f.
Gènes	95	95
Livourne	99	99
Lyon.. *Août*	$\frac{1}{2}$ p. % perte	$\frac{1}{4}$ p. % perte

A PARIS, *au Bureau au* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 l. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 1er Septembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Essais historiques sur les mœurs des François, ou *Traduction abrégée des Chroniques & autres Ouvrages des Auteurs contemporains, depuis Clovis jusqu'à S. Louis : dédiés au Roi ; par M.* de Sauvigny, *Chevalier de S. Louis, Censeur royal, &c. Tome 1er.* A Paris, chez *Cloufier*, Impr.-Libr. rue de Sorbonne, & au Bureau des Essais historiques, rue S. Guillaume, vis-à-vis l'hôtel de Mortemar. 1785. *in*-8°.

(M. de Sauvigny se propose de donner 30 cahiers de 3 feuilles d'impression pour la 1re race de nos Rois : ces cahiers paroîtront de mois en mois dans l'espace de deux ans & demi. L'Auteur commence par *la Vie & les Ouvrages de Grégoire de Tours.* La vie, divisée en six livres, formera six cahiers, dont le septième sera consacré à l'explication des costumes & des monumens & à la table des matières. L'histoire des Francs, divisée en dix livres, formera aussi six cahiers, dont le dernier contiendra l'explication & la table des matières. Chaque cahier, grand in-8°, papier raisin, sera composé de 4 planches, pour les costumes & monumens. Le prix de la souscription, pour Paris, est de 6 liv., & de 3 liv. à chaque livraison ; pour la province, 6 liv. 10 s. & 3 liv. 5 s. : les deux dernières livraisons seront délivrées *gratis.* Chaque cahier d'explication ne coûtera à Paris, que 1 liv., & 1 liv. 5 s. en province. Ainsi cette édition de Grégoire de Tours, avec les costumes & les monumens, ne coûtera que 38 liv. tandis que celle de don *Ruinar*, non traduite & sans gravures, coûte 136 liv. On tire aussi un petit nombre d'exemplaires d'une édition *in*-4° avec fig. enluminées, pour laquelle on paiera, à Paris, 10 liv. en souscrivant, & 5 liv. à chaque livraison ; les deux dernières, 4 liv. chacune ; en province, 11 liv. & 5 liv. 10 s. Les deux cahiers d'explication seront délivrés *gratis.* On a aussi tiré quelques exemplaires *in*-4° sur papier vélin ; chaque cahier, à raison de 9 liv. La souscription est ouverte chez l'Imprimeur, & au Bureau ci-dessus : mais les souscripteurs de province ne s'adresseront qu'au Bureau, en ayant soin d'affranchir les lettres).

Il seroit inutile de s'étendre ici sur le mérite de Grégoire de Tours. Il est le plus ancien des Historiens de France, & il a été justement surnommé le *Père de notre Histoire.* C'est presque à lui seul, dit M. de Sauvigny, que nos Historiens modernes sont redevables de ce qu'ils ont écrit sur la première race de nos Rois. Mais, en mettant à contribution son *Histoire des Francs*, ils ont trop négligé de puiser dans ses autres écrits. L'Auteur ajoute que le ton superstitieux qui y règne en rend la lecture fatigante, & qu'il a été obligé d'en élaguer ce qui blesse la dignité de l'Histoire. Mais ils renferment les détails les plus curieux sur la vie privée des François, sur l'état ecclésiastique, sur toutes les classes du peuple. Une foule d'événemens particuliers peut aider à débrouiller le chaos de ces premiers temps ; des traits de caractère y peignent au vif les Rois, les Grands, & tous les hommes qui ont eu quelque influence sur des siècles à grandes révolutions. M. de Sauvigny a lié une partie de ces détails à la vie de Grégoire, & l'autre à son Histoire des Francs. L'histoire de différentes Eglises du Royaume lui a paru mieux placée dans sa vie que dans ses Annales. Il la croit très-intéressante par sa naïveté. On aime à y découvrir insensiblement la cause & le progrès du pouvoir ecclésiastique, & l'empire d'une religion sainte sur un peuple ignorant & barbare.

Le premier cahier contient sept chapitres de la vie de Grégoire de Tours. On y remarque des traits fort naïfs, de ces traits qui s'emparent de l'ame du Lecteur, parce qu'ils sont racontés avec ce naturel & cette simplicité, qualités si précieuses dans tout Historien. De ce nombre est l'Histoire *des Amans de Clermont*, le trait d'*Eti:dius*, ou *le bon Sénateur*, celui de *S. Nizier*, qui apprend à Grégoire encore enfant & son petit-neveu, à se vêtir modestement, &c.

Quant à la forme de cet ouvrage, nous pensons que c'est un projet très-louable, de la part de M. de Sauvigny, de faire revivre dans notre langue ce que les Écrivains des temps reculés ont dit de notre nation, de rapprocher & de lier avec art des traits épars, inconnus au plus grand nombre

des lecteurs, & de donner tout l'intérêt possible aux vieux monumens de nos Annales : mais nous prenons la liberté de l'exhorter à être circonspect dans les observations qu'il ajoute à la fin de presque tous les chapitres, à ne pas confondre les mœurs anciennes avec les modernes, à laisser aux Auteurs de ces temps reculés leur manière de penser, &c.

Discours prononcés dans l'Académie Françoise, le Jeudi 16 Juin 1785, à la réception de M. l'Abbé Morrellet. A Paris, chez *Demonville*, Impr.-Libr. de l'Académie Françoise, rue Christine. 50 pag. *in-4°*. Prix 24 f.

C'est à la place de M. l'Abbé *Millot* que M. l'Abbé *Morrellet* a été reçu parmi les membres de l'Académie Françoise. Après avoir loué MM. *de Fontenelle* & *d'Alembert*, « Je ne me dissimule point, » dit-il avec vérité, la distance infinie qui me sépare » de ces *grands maîtres.* Mais en recevant de vous » une grace si précieuse, ma reconnoissance même » m'impose le devoir d'excuser, s'il est possible, » l'ambition que j'ai témoignée & l'heureux succès » qui l'a suivie ; & c'est en vous parlant de leur » gloire, qui est aussi la vôtre, que je cherche à » justifier l'indulgence qui me permet aujourd'hui » de la contempler de plus près. Je dirai donc, Messieurs, que depuis que je suis entré dans la carrière » des Lettres, ce sont-là les modèles sur lesquels » mes regards ont été sans cesse fixés & les *guides* que j'ai choisis, même sans espoir de les » atteindre ». Ce n'est pas donner, ce me semble, une grande idée de son goût, que de placer Fontenelle & M. d'Alembert au rang des *grands maîtres* en littérature, & encore moins de les prendre pour *guides* : l'un perd chaque jour de sa réputation, & l'autre n'en a obtenu qu'une très-médiocre en qualité de Littérateur. Nous n'en dirons pas davantage de ce Discours qui n'a pas fait grande sensation dans le temps, & qui peut-être est déjà oublié.

La réponse de M. le Marquis *de Chastelux*, Directeur de l'Académie, au Discours de M. l'Abbé Morrellet, se distingue par le sentiment de l'amitié, qui règne depuis trente ans entre cet Académicien & son nouveau confrère.

Le Cabinet des Fées, ou Collection choisie des Contes des Fées & autres Contes merveilleux, ornés de fig. 5e livraison. Tomes 9 & 10, contenant les 3e & 4e vol. des *Mille & une Nuits*. 1785. *in-8°*.

Cette collection aura 30 vol. de Contes & un vol. de Discours, contenant l'origine des Contes des Fées, & les notices sur les Auteurs. On délivrera régulièrement 2 vol. par mois.

On s'inscrit, pour ladite collection, à Paris, rue & hôtel Serpente, chez *Cuchet*, Libr.-Edit. des *Œuvres de le Sage & de l'Abbé Prévost.* Le prix de l'inscription est de 3 liv. 12 f. le vol. br. orné de 2 planches faites sous la direction de MM. *Delaunay* & *Marillier.*

ACADÉMIE.

L'Académie Françoise a tenu sa séance publique le 25 Août, jour de S. Louis. M. *de Saint-Lambert*, Chancelier de l'Académie, a d'abord annoncé que le Prix *d'encouragement* fondé par feu M. le Comte *de Valbelle* avoit été décerné à M. *de Murville*, & que celui *d'utilité*, fondé par un Anonyme, pour l'ouvrage le plus utile qui auroit paru dans l'année, avoit été remis & qu'il seroit double l'année prochaine. M. de Saint-Lambert a dit ensuite que le prix *de Vertu*, dont un Anonyme est aussi donateur, avoit été décerné à M. *Poultier*, Huissier-Priseur qui avoit refusé, il y a quelque temps, un legs d'environ 200000 liv. que vouloit lui faire un riche charpentier, en l'exhortant à laisser son bien à ses parens. Le suffrage de l'Académie a flatté M. Poultier ; & il a accepté la médaille d'or destinée au Prix : mais par une suite de son désintéressement, il a prié la Compagnie d'en adjuger la valeur, qui est de 1080 liv., à un nommé *Chassin*, Portier de M. *de Villiers*, Administrateur-Général des Domaines, qui, après avoir longtems soigné un vieillard que la reconnoissance avoit engagé à lui laisser son bien, a fait rechercher, après sa mort, ses parens, & leur a remis la succession. Pour se conformer à des intentions si respectables & si dignes d'éloge, le Sécrétaire de l'Académie a remis les 1080 liv. au nommé Chassin, comme un don de M. Poultier.

Les discours pour le Prix d'Eloquence qu'on devoit distribuer cette année, & dont le sujet étoit l'*Eloge de Louis XII, père du Peuple*, n'ayant pas satisfait l'Académie, elle propose le même éloge pour l'année prochaine. M. de Saint-Lambert a lu, à cette occasion, des réflexions sur la manière de traiter ce sujet, qui peuvent être utiles à ceux qui veulent concourir. L'Académie propose aussi pour le prix d'éloquence en 1787, l'*Eloge du Maréchal de Vauban.*

Il y aura deux prix de Poésie l'année prochaine ; l'un consistant, à l'ordinaire, en une médaille d'or de 500 liv. & dont le sujet, le genre & la mesure des vers sont au choix des Auteurs. L'autre prix est extraordinaire, & a été proposé, comme il est dit dans le programme, dont le Secrétaire perpétuel a fait la lecture, « par une personne du » plus haut rang, qui ne veut pas être nommée, » pour l'ouvrage en vers dans lequel on aura célébré le plus dignement, au jugement de l'Académie, le dévouement héroïque du Prince » *Maximilien-Jules-Léopold de Brunswick* (1), qui » a péri dans l'Oder, en allant au secours de deux » paysans entraînés par les eaux. Ce prix sera » une médaille d'or de la valeur de 3 mille liv. ». Les ouvrages pour tous ces prix doivent être envoyés, francs de port, avant le 1er Juillet, au sieur *Demonville*, Impr.-Libr. de l'Académie, rue Christine.

Le reste de la séance a été rempli par un mor-

(1) Voyez notre dernière Feuille, page 418.

ceau dont M. *Gaillard* a fait la lecture, sur *Jeanne d'Arc, considérée comme sujet d'un poëme épique*; par un article qu'a lu M. *Marmontel*, & qui est destiné à l'Encyclopédie, sur *les études relatives à l'Eloquence*; enfin par un Eloge de *Marivaux*, dont feu M. *d'Alembert* est auteur, & dont M. *Bailly* a fait la lecture.

PEINTURE.

Il y a cette année exposition de tableaux au Sallon du Louvre. Nous en parlerons plus en détail dans ce Journal.

AVIS DIVERS.

Le sieur *Cassin*, Entrepreneur des Pépinières du Roi, à Rozay en Brie, donne avis qu'il a dans les siennes beaucoup d'arbres de différentes espèces à vendre, pour être transplantés l'automne prochain, & tous en bon état.

MÊLANGES.

MM. *Andry* & *Thouret*, Commissaires nommés par la Société Royale de Médecine, pour faire des recherches sur les propriétés médicales de l'aimant, se proposent de reprendre & continuer leurs travaux. M. l'Abbé *Lenoble*, Chanoine de S. Louis du Louvre, résidant maintenant à Paris, & dont les talens dans la préparation des aimans artificiels sont connus, a offert de fournir ceux dont on aura besoin dans différens procédés. On croit devoir rappeller ici que les maladies dans lesquelles l'aimant a paru produire de bons effets sont parmi les affections, soit douloureuses, soit spasmodiques, soit convulsives, toutes celles qui dépendent d'une cause purement nerveuse, telle que les affections douloureuses de la face, les douleurs de dents, les spasmes, les crampes, les palpitations, les tremblemens, ou tréfaillemens de nerfs, les convulsions & certaines espèces d'épilepsie ayant pour cause une disposition particulière du genre nerveux.

MM. les Commissaires se proposent d'employer, dans leurs nouveaux essais, des aimans de la plus grande force, tels que ceux que prépare M. l'Abbé Lenoble & qui peuvent soutenir des poids de plus de deux cens livres; ils rendront, comme ils ont déjà fait jusqu'ici, compte au public des observations qu'ils auront recueillies & des résultats qu'elles auront présentés. Les malades s'adresseront à l'un des Commissaires nommés par la Société Royale de Médecine, c'est-à-dire, à M. Andry, Docteur en Médecine, rue des Ecouffes; ou à M. Thouret, Docteur-Médecin, rue Geoffroy-Lasnier.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 19 Août 1785.

On vient de publier à Genève une nouvelle contrefaçon de la *Médecine Domestique*, en 5 vol. *in*-8°. Elle est imprimée, page pour page, sur la troisième édition de cet ouvrage, faite à Paris, en 1783, chez *Froullé*, Libraire, quai des Augustins. Mais comme elle porte, sur le frontispice, quatrième édition, avec l'adresse du Libraire que je viens de nommer, & 1785, on pourroit croire que j'y ai au moins donné mon consentement. Permettez-moi de prévenir le public que je n'ai pas plus de part à cette contrefaçon qu'à une précédente, faite dans la même ville de Genève, en 7 vol. *in*-12; que je les désavoue l'une & l'autre, parce qu'elles sont remplies de fautes; & qu'il n'y a d'édition véritable, & sur laquelle on puisse compter, que cette troisième désignée ci-dessus. Vous savez, Monsieur, qu'il ne peut y avoir de fautes indifférentes dans des ouvrages de médecine. J'espère donc que vous voudrez bien publier le présent avis, comme intéressant la santé des citoyens, puisqu'il est question d'un livre très-répandu.

Je suis, &c. DUPLANIL.

POÉSIE.

RONDEAU.

Sûre de plaire, une jeune coquette
Vive, légère, étourdie, indiscrette,
Va dans un cercle & nombreux & brillant
Joindre à l'éclat d'un aimable enjouement
Celui moins vif d'une riche toilette.

Sur son menton, une heureuse fossette,
Un teint fleuri, disent à la folette
Qu'elle est toujours, avec cet air charmant,
Sûre de plaire.

Mais quand le temps aura de la pauvrette
Flétri les traits, adieu douce fleurette;
Adieu plaisir, adieu bals, agrément.
Je le vois bien, dira-t-elle en pleurant,
Las! on n'est pas, à moins d'être jeunette,
Sûre de plaire.

Par Mademoiselle DE TH***, *au Château de l'Avanture.*

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Les lettres de Beaucaire portent que la Foire n'a pas été aussi bonne cette année que l'année dernière, quoique les Bâtimens qui ont remonté le Rhône depuis son embouchure, y soient arrivés à temps. Il est certain que les Foires à présent ne sont plus si recherchées. Celle de Beaucaire, autorisée en 1217 par *Raimond*, Comte de Toulouse, & confirmée en 1633, sous *Louis XIII*, a fort bien réussi jusqu'en 1744, époque où l'on fit des affaires pour plus de 13 millions. Depuis ce temps-là elle a toujours diminué. On est persuadé que dans les 6 jours que dure cette foire, les ventes & les emplettes ne montent pas à plus de 10 millions, & que les bénéfices des marchands se consomment en dépenses particulières. *Extrait des Feuilles de Flandres.*

La Foire d'Août a commencé à Lyon le 4 du même mois, & dure 15 jours ouvrables. Ses paie-

mens commencent le 1er Septembre, & durent tout le mois; on peut commencer les protêts, faute d'acceptation, dès le 8 du même mois, ou les différer jusqu'au 31, sans avoir aucun événement; mais alors on est dans l'étroite obligation de faire protester & faute d'acceptation & faute de paiement. Les viremens des écritures & papiers commencent le 16 Sept. & finissent le 30 du même mois.

De Marseille. « Nous avons ici depuis quelques » jours la petite colonie d'Indiens que M. le Bailli » *de Suffren* avoit amenés de Pondichéri, à son » retour de l'Inde, & qu'il avoit d'abord envoyés à » Malte dans l'intention d'y former un établisse» ment pour la fabrique des mousselines. Ces In» diens, au nombre de 52, hommes, femmes & » enfans, sont également laborieux & sobres; ils » se font sur-tout remarquer par leur douceur & » par l'espèce de dénuement dans lequel ils vivent, » & qu'ils ne soupçonnent seulement pas. Leur » chef, appellé *Louis*, s'explique assez bien en Fran» çois. Ils ignorent encore quelle sera leur destina» tion; & ils attendent à cet égard des ordres de » la Cour ».

BIENS ET CHARGES

A VENDRE.

Deux Terres très-fertiles & dans un beau pays, près d'une gr. ville. *A donner à bail général.* S'adr. à Paris, à M. *Trutat*, Not. rue de Condé.

Charge très-honorable dans la Robe, près de Paris, pour laquelle il n'est pas nécessaire d'être gradué. Prix, 10000 liv. S'adr. à Paris, à M. *Gobin*, Not. rue S. Denis.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A LA ROCHELLE, le 24 Août 1785.

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.

Premiere sorte, 36 à 40 l.
Seconde sorte.... 34 à 36
Troisième sorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28

Les sucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.

Première sorte, 00 à 00 l.
Seconde sorte ... 60 à 66
Troisième sorte.. 54 à 58
Quatrième sorte.. 44 à 48
Petits sucres...... 36 à 40
Communs......... 32 à 36

Le sucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.

Fin verd, 15 s. 6 d. à 16 s.
Beau verd, 15 s.
Marchand, 14 s. 6 d. à 14 s 9
Ordinaire, 13 s. à 13 s. 6.
Triage, 9 à 12 s.

Le café de la Martinique vaut 1 s. à 1 s. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.

Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 s. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 s. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 s.
Graveau & poussière, 6 l.

Coton, le quintal.

De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... 0.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.

Rocou, 17 s. la livre.
Cacao, 12 à 13 s. *idem.*
Canefice, 0 le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campêche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melasse, 16 à 17 l. *idem.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

AOUST 1785.	*Du 29.*	*Du 30.*
Actions des Indes de 2500 l.	2165.62½.60......	2160................
Portion de 1600 liv...............	1385................	....
Portion de 312 liv. 10 s.........	....	....
Portion de 100 liv...............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	430.32..............	432................
Loterie royale, 1780, à 1200 liv..................	752..................	752................
Viager de 1782..................	18 p. % bénéfice..	18 p. % bén.........
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	730..................	727. 728..............
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	492.90.88............	490.91.92..........
Quittance de finance.	4.1¾.2.3¼ perte..	1½.4.2½.3¼ perte...
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784.............	1½.1⅝.1⅓ p. % bén.	2.3.3¼.2⅝ p. % bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 29.	*Du 30.*
Amsterd.	54¼..............	54¾..............
Hamb......	189½..............	189⅓..............
Londres..	28 13/16..............	28 13/16..............
Cadix......	14 l. 7 s..........	14 l. 7 s..........
Madrid....	14 l. 11 s......	14 l. 10 s. 6..
Gênes.....	95..............	95..............
Livourne	99..............	99..............
Lyon.. Août	⅛ p. % perte....	⅛ p. % perte....

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, ou Affiches, rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 3 Septembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Relation de la conversion & de la mort de M. Bouguer, Membre de l'Académie royale des Sciences; par le R. P. Laberthonie, Dominicain. A Paris, chez *Méquignon*, Libr. rue de la Juiverie. 1784. *in-12.*

Cette relation est précédée d'un Avertissement, de 77 pages, qui est de l'Editeur. Il s'y élève contre l'incrédulité, & y prend vigoureusement la défense de la religion. Les armes dont il se sert d'abord, il les prend des mains même des partisans de l'incrédulité & de ses coryphées; il emploie ensuite ces armes puissantes avec lesquelles ont combattu les Pères de l'Eglise & les Théologiens qui sont venus après eux.

Quant à la relation, de 163 pages, elle est contenue dans deux Lettres que le P. Laberthonie adresse à un ami de M. Bouguer. Ces Lettres, dont l'une est datée de Paris, 15 Sept. 1758, & l'autre, du 5 Février 1759, avoient échappé à l'Editeur des Œuvres du célèbre Dominicain, publiées en 1777. Le P. Laberthonie y rend compte des conférences qu'il eut avec le savant Géomètre, depuis le 1er Août 1758, jusqu'au 15 du même mois que ce dernier termina sa carrière, pleinement convaincu & sincérement persuadé des vérités qu'il avoit jusqu'alors méconnues.

Aphorismes de M. Mesmer, dictés à l'assemblée de ses Elèves, & dans lesquels on trouve ses principes, sa théorie, & les moyens de magnétiser; le tout formant un corps de doctrine, développé en trois cens quarante-quatre paragraphes, pour faciliter l'application des commentaires au Magnétisme animal: Ouvrage mis au jour par M. Caullet de Veaumorel, *Médecin de la Maison de* MONSIEUR. *Troisième édition, revue, corrigée & considérablement augmentée, dans laquelle on trouve les moyens intéressans de magnétiser d'intention.* A Paris, chez M. *Quinquet*, Maitre en Pharmacie, rue du Marché aux Poirées, à la Halle. Vol. *in-8°* de 240 pag. Prix 3 liv. pour Paris, & 3 liv. 12 f. pour la province, franc de port, en affranchissant la Lettre de demande.

Nous ne dirons rien des Aphorismes que M. *Mesmer* a d'abord désavoués: ils sont d'ailleurs assez connus par les deux éditions qu'on en a publiées. Un morceau qu'on lit à la suite mérite plus d'attention de notre part. Il a pour titre: *Détails servant de suite aux Aphorismes de M. Mesmer*, & a été adressé de Lyon à M. de Veaumorel, en date du 24 Février dernier, par M. le Chevalier *de C....* C'est-là qu'on trouve les moyens de magnétiser d'intention. On y dit qu'une personne même « ignorant l'anatomie, dirige simplement » son intention ou son imagination sur la partie » du corps qu'elle a jugé affectée & telle qu'elle » peut la comprendre en fixant son idée sur l'objet » qu'elle veut traiter. Un homme qui magnétise » de cette manière, a parfaitement l'air *d'un mouton qui rêve*: attendu qu'il ne doit point être distrait ». Cette méthode abstraite, ajoute-t-on, qui *a besoin d'une foi à l'épreuve*, peut agir à dos distances plus considérables que cinquante lieues.

Voici quelque chose de plus extraordinaire qu'on lit à la fin de cet article. « C'est la description » d'un nouveau & singulier moyen de magnétiser les malades, sans le secours du baquet, » d'hommes, ni d'animaux. Ce moyen employé » par un R. P. qui a acquis de la célébrité dans » l'art de traiter magnétiquement les malades, » consiste à placer sur la partie malade un corps » dense, de manière que cette partie, située horizontalement, se trouve pressée par la gravitation » naturelle du corps le plus dense & le plus lourd » que le malade puisse supporter. Par exemple, » si un homme a un engorgement au foie & au » mésentère, il s'agit de le coucher horizontalement, comme dans un lit, & de lui appliquer sur » la région du foie & de la ligne blanche, une ou » plusieurs pierres, morceaux de fer, de plomb, &c. » d'une pesanteur déterminée, suivant que le malade a plus ou moins de force pour le supporter, » sans étouffer. On laisse le malade ainsi en presse » autant qu'il peut le souffrir, & on repète le plus » souvent qu'il est possible......

» Il est aisé de conclure que cette façon de » magnétiser par l'application d'un corps lourd » sur les parties malades, est fondée sur la sup-

» position d'un fluide universel qui fait graviter » les corps vers le centre de la terre, & dont on » détermine l'action par l'application d'un corps » dense sur la partie malade. D'après cette opi- » nion, des Magnétisans zélés ont voulu préten- » dre que tous ceux qui avoient recouvré la vie » qu'ils avoient effectivement perdue, de l'avis » des Médecins, ne la redevoient, après leurs » inhumations, qu'à ce fluide universel qui la » leur avoit rendue, à l'occasion de sa gravita- » tion déterminée par les quantités de pierre ou » de terre dont ces prétendus morts avoient été » couverts après leurs enterremens. Le public » pourra apprécier la vérité d'un pareil système; » & *l'enterrement devenant peut-être un remède pour* » *les malades*, *sera pour eux un objet de consolation*, » d'autant plus qu'ils pourront avoir encore l'es- » pérance, après leur mort, de revenir de leur » maladie par ce *moyen étrange*, d'échapper au Mé- » decin & à la Médecine, pourvu toutefois qu'on » leur ménage un soupirail pour les laisser repren- » dre leur respiration abolie, & qu'on ménage, » comme le fait le dernier magnétisant, le poids » dont on doit charger leur corps. Ce moyen » fera aussi desirer d'être enterré avant les vingt- » quatre heures, dans la crainte que cet espace » de temps ne devienne un peu trop long pour » ne pas laisser d'espérance de profiter de ce Ma- » gnétisme consolant ».

PHYSIQUE.

Traité complet de l'Electricité ; par M. Tibere Cavallo, traduit de l'anglois sur la seconde & dernière édition de l'Auteur, enrichie de ses nouvelles expériences : dédié à MONSIEUR. A Paris, chez *Guillot*, Libr. rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins. 1785. Vol. *in*-8° de 343 pag.

L'Auteur s'est proposé de présenter un tableau fidèle de l'état actuel de l'électricité. Il a divisé son ouvrage en quatre parties.

Le première contient les loix de l'électricité, c'est-à-dire, celles qui sont fondées sur la nature même, confirmées par un nombre infini d'expériences & indépendantes par conséquent de toute hypothèse. M. Cavallo en a écarté tous les faits indifférens ou dénués de preuves; mais en même temps il a eu soin de n'omettre aucune circonstance essentielle, ou propre à faire naître de nouvelles découvertes.

La seconde partie est purement hypothétique; elle a pour objet, non les faits, mais les opinions. Comme celles-ci sont pour la plupart peu vraisemblables, cette partie a fort peu d'étendue.

On trouve dans la troisième la pratique de l'électricité. L'Auteur s'est appliqué à faire connoître tous les degrés de perfection dont on a successivement enrichi l'apareil des instrumens électriques, soit pour en diminuer la dépense, soit pour en simplifier l'usage. A l'égard des expériences, il s'est étendu principalement sur celles qui lui ont paru les plus importantes & dont on pouvoit tirer le plus de lumières sur les principes & les loix de l'électricité; il n'a pas fait mention de beaucoup d'autres expériences, qui, à quelques changemens près, sont absolument les mêmes; mais il en rapporte quelques-unes, qui, sans être d'une très-grande importance, méritoient cependant d'être connues.

La quatrième partie comprend le résultat des principales expériences que l'Auteur a faites d'après les idées qui lui sont venues en étudiant cette partie de la philosophie naturelle. Il n'a pas cru devoir parler des tentatives qui ne lui ont pas réussi ou qui ne lui ont pas paru convaincantes, ni de beaucoup de conjectures sur ces expériences & sur d'autres qu'il n'a pu encore constater.

La traduction de cet ouvrage estimé est due aux soins de M. l'Abbé *de Silvestre*.

AGRICULTURE.

Un Laboureur de Neydens, près Genève, qui nous a adressé un lettre en réponse aux questions proposées dans ce Journal, le 22 Juillet de cette année, par un Laboureur de Sucy en Brie, concernant le bled charbonné, observe d'abord que la maladie du bled connue en France sous le nom de *charbon*, n'est point contagieuse, ainsi que l'a très-bien démontré M. *du Hamel*. Il présume donc qu'il s'agit de la maladie nommée assez vulgairement *carie*, laquelle est effectivement très-contagieuse.

Sous ce point de vue, en répondant à la troisième question, c'est-à-dire, en trouvant moyen de prévenir le mal, les deux premières s'anéantissent d'elles-mêmes; cette réponse même est des plus simples, il ne s'agit que de suivre exactement la méthode trouvée par M. *du Tillet*, à Trianon, laquelle a été publiée en France, par ordre du Gouvernement, & se trouve encore décrite à la page 31 de l'année 1784 de la *Bibliothèque physico-économique*, *&c.* édition de Paris, 1785. Le Laboureur de Neydens a assez souvent expérimenté avec succès cette méthode, pour la pouvoir regarder comme infaillible.

Le sieur *Rousselot*, Fermier de la Chapelle-d'Oze, Paroisse de Lautage, près Chaource, nous a adressé aussi une Lettre dans laquelle il dit que sa Ferme, où l'on ne récoltoit auparavant que du bled carié, n'en produit plus, depuis qu'il emploie le plus beau des environs pour la semence, en ayant soin de le chauler avec une lessive dans laquelle, par septier de seize boisseaux, & chaque boisseau pesant 36 liv. on met une livre de couperose verte qu'on a soin de remuer avec un bâton, pour l'empêcher de monter lorsqu'elle est sur le feu. Ce procédé, dit-il, est plus simple que celui qui est présenté dans le Traité de M. du Tillet.

Le sieur Rousselot croit cependant que ce Traité ne laisse rien à desirer pour satisfaire aux demandes du pauvre Laboureur de Sucy, & il ajoute que, d'après les observations de cet Académicien, il seroit imprudent de battre le bled carié dans la grange où seroit le grain sain; il pourroit être, ou au moins en partie, infecté du venin que ren-

ferme le bled carié. M. du Tillet dit, page 39, que « la cause ordinaire, la source abondante des » bleds cariés réside dans la poussière des grains » de bled corrompus, que le grain le plus sain » qu'on a noirci de cette poussière, reçoit, par » une contagion rapide & une communication » très-intime, le venin qu'il renferme ; qu'il le » transmet aux grains dont il est l'origine ; que » les grains, une fois infectés, se convertissent » en poussière noire, & deviennent pour d'autres » une cause de corruption ».

S'il est possible, on doit préférer une eau courante à toute autre pour laver le grain par un beau jour, afin qu'il sèche plus promptement, & qu'il soit propre à l'usage. Le sieur Rousselot observe, en finissant, qu'il suit ce précepte d'*Olivier de Serre* (bon guide), de remuer la semence de trois en trois, ou de quatre en quatre ans.

Et si poursuis le bien de ce ménage
Sur tes voisins gagneras l'avantage.

ACADÉMIE.

En rendant compte, dans la dernière Feuille, de la Séance publique de l'Académie Françoise, on a oublié de parler du Sermon qui avoit été prêché le matin dans la Chapelle du Louvre, par M. l'Abbé *de la Boissière*, ce n'étoit point le Panégyrique de *S. Louis*. On a trouvé que ce sujet traité tant de fois & depuis si long-temps étoit entièrement épuisé. On a donc laissé aux Orateurs la liberté de choisir celui qu'ils voudroient, en exigeant seulement qu'ils y fissent un éloge du Saint. Le sujet qu'a pris M. l'Abbé de la Boissière, a été *la Charité*. On dit que c'est le coup d'essai du jeune Orateur. Il y a montré un talent très-distingué ; & plusieurs morceaux ont été fort applaudis. On y a sur-tout remarqué un passage sur le luxe des Villes rapproché de la misère des campagnes, qui étoit dans le grand genre de l'Eloquence.

MORT REMARQUABLE.

M. *le Roy*, l'aîné, Horloger du Roi, & pensionnaire de Sa Majesté, est mort le 25 Août, dans sa maison de campagne, à Viry, à quatre lieues de Paris, âgé de 68 ans. Héritier des talens du célèbre *Julien le Roy*, son père, il a soutenu sa gloire dans l'Horlogerie ; & cet Art lui doit même des découvertes très-importantes. M. le Roy est Auteur des Montres marines, qui lui méritèrent le prix de l'Académie des Sciences, & les bienfaits de *Louis XV*, Prince ami des Arts auxquels il accordoit une protection éclairée. Différens voyages sur mer que fit M. le Roy pour éprouver ses Montres marines, prouvèrent que l'exécution répondoit aux savantes théories qui l'avoient occupé dès sa première jeunesse. Il réunissoit plusieurs genres de connoissances, & avoit l'esprit cultivé par l'étude des Belles-Lettres : mais il étoit particulièrement versé dans la Physique & l'Astronomie, dont il a donné des preuves dans ses *Etrennes Chronométriques*, petit ouvrage rempli de vues utiles & exactes, & qu'il faut bien se garder de confondre avec les Almanachs, quoiqu'il en ait la forme. La facilité de mœurs de M. le Roy, sa franchise, son honnêteté le rendoient cher à ses amis, & il en avoit plusieurs parmi les gens de Lettres & les Savans qui s'empressoient de jouir des charmes de sa société.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie Royale de France s'est fait le 1er de ce mois : les numéros sortis sont, 36, 61, 52, 79 & 22. Le prochain tirage se fera le 16.

POÉSIE.

RONDEAU sur ce que des gens de mauvaise humeur avoient trouvé déplacé qu'une Demoiselle de 17 ans se fut à-peu-près déclinée au bas d'une Fable insérée dans le n° 96 de ce Journal.

Mettre son nom au bas d'un sot ouvrage,
C'est, j'en conviens, folie, enfantillage:
Mais quand des vers sont passablement faits,
Quand un tableau n'est pas des plus mauvais,
Se décliner n'est point un radotage.

Un peu d'orgueil, quand la dose en est sage,
Ne messied point, sur-tout dans le jeune âge ;
Et c'est alors qu'on peut à des Essais
Mettre son nom.

Tous les Censeurs de ce gentil usage
Sont, à coup sûr, tendres au persifflage.
En voulez-vous la preuve à peu de frais ?
Louez leurs vers ; assurés du succès,
Il n'en est point qu'on n'y verra, je gage,
Mettre son nom.

*Par M. DE TH***, au Château de l'Avanture.*

MÊLANGES.

Observations sur une construction Romaine, découverte à Bar-sur-Aube, adressées à M. André, *Avocat à Paris, par M.* Delandine, *Correspondant de l'Académie des Belles-Lettres & Inscriptions, à Lyon.*

Au fond d'un vallon près de Bar-sur-Aube, on a trouvé, en fouillant la terre, une salle de douze pieds carrés, pavée avec des lozanges de marbre de diverses couleurs: plus loin, & à une toise de distance, on a apperçu une sorte de canal de huit pieds de longueur, de trois environ de largeur, sur trois pieds de profondeur. On y descendoit par quelques degrés. Le fond en étoit aussi pavé en mosaïque ; on n'a pas poussé plus loin cette fouille ; déjà le peuple a presque entièrement détruit tout ce qu'elle pouvoit offrir de curieux.

N'est-ce point ici la découverte d'un Bain Romain ? A-t-il été public ou particulier ? Offre-t-il un *balneum* simple ou des *thermes ?* On ne peut le décider, puisque la fouille a été si promptement

interrompue. Bar-fur-Aube eſt environné de débris de la grandeur Romaine ; & tout annonce que cette ville mérita de l'antiquité plus de magnificence qu'elle n'en a obtenu de nos jours. Le Pont qui traverſe l'Aube, & le chemin ferré qui conduit de Bar à Clairvaux, paroiſſent des ouvrages des Romains. Les deux montagnes qui ceignent le vallon où le bain ſe trouve placé, ſont couvertes de ruines : ici ce ſont des foſſés, des remparts qui défendirent en vain une forteresse contre *Attila*, d'autres diſent contre *Roderic*, Général des Goths, qui, chaſſés d'Eſpagne dans le huitième ſiècle, refluèrent dans la Gaule Belgique. Sur le côteau voiſin, on diſtingue l'enceinte d'une ville détruite, à laquelle une foible tradition a conſervé le nom de *Florence* (1) : c'eſt dans ces lieux qu'on apperçoit un tombeau dans lequel un Préfet des Romains fut, dit-on, inhumé ; & le bain trouvé à quelques pas de diſtance lui appartint peut-être. La conſtruction antique & recherchée de ces deux monumens, annonce aſſez que le *Peuple vainqueur* les éleva, & que l'un de ſes grands hommes vint y trouver un délaſſement momentané, & un éternel repos.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

On mande de Cadix qu'un bâtiment arrivé de la Havane a apporté la triſte nouvelle que l'arſenal de cette Place a été réduit en cendres, & que la perte cauſée par cet incendie eſt ineſtimable. *Journal de Guyenne.*

(1) Baugier, Mém. de Champagne.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Terre près de Toulouſe, produiſant environ 40000 liv. & ayant toute Juſtice ſur 23 Paroiſſes & partie de 5 autres, avec Dixmes, Moulins-à-vent, Prairies, Domaines, Bois & Droits ſeigneuriaux. S'adr. à Paris, à M. *Rouen*, Not. rue neuve des Petits-Champs.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Août 1785.	Du 27. liv.	ſ.	d.	Du 31. liv.	ſ.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	752			753		
— du Mexique, à	742			743		
— du Pérou, à	732			733		
— de Guinée, à	751			752		
Or de ducats, *l'once*, à	101	10		102		
— fin à 23 karats $\frac{21}{32}$, à	104			104	5	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	55			54	17	6
— à 11 den. 10 gr. à	53			53		
Piaſtres, à	49	2	6	49	2	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1785.

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

AOUST 1785.	*Du* 31.	*Du* 1er *Septembre*.
Actions des Indes de 2500 l.	2162½.60	2165.70.67½
Portion de 1600 liv.		1380
Portion de 312 liv. 10 ſ.		277
Portion de 100 liv.	89	88
Emprunt d'Octob. de 500 l.		432
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	750	750
Viager de 1782	18 p. % bénéfice	18 p. % bén.
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. %		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	728.29.30	730.31.32
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	493.94.95	495.95½.95
Quittance de finance.	3½.2½.1½.3 perte.	1¼.3¼.2½ perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	2¼.¾.½.⅝ p. % bén.	2¼.2½.2½ p. % bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 31.	1er *Septembre*.
Amſterd.	54¼	53⅞
Hamb.	189½	189½
Londres	28⅞	28⅞
Cadix	14 l. 7 ſ.	14 l. 7 ſ.
Madrid	14 l. 10 ſ.	14 l. 10 ſ.
Gênes	95	95
Livourne	99	98
Lyon .. *Août*	au pair	au pair

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 15 liv. 4 ſ. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 6 Septembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

De l'autorité de l'usage sur la Langue; Discours lu dans la séance publique de l'Académie Françoise, le 16 Juin 1785; par M. Marmontel, Secrétaire perpétuel de l'Académie & Historiographe de France. A Paris, chez *Demonville*, Imprim.-Libr. de l'Académie Françoise, rue Christine. 1785. 36 pag. *in-4°.*

La Bruyere nous avoit déjà donné, sur cette question, un apperçu que M. Marmontel n'a fait qu'étendre & développer. On ne sauroit donc lui accorder le mérite de l'invention dans son Discours *de l'autorité de l'usage sur la Langue.* Il est vrai qu'il y a du talent à agrandir, à perfectionner un sujet aussi intéressant que l'est celui-ci. D'abord l'Auteur jette un coup-d'œil sur les Langues grecque, latine, espagnole, italienne, angloise: mais ce coup-d'œil est peut-être trop rapide, conséquemment vague, & peu érudit: il n'apprend rien. M. Marmontel nous dit affirmativement que *la Langue grecque a été peu sujette aux variations de l'usage.* Mais qui possède assez l'esprit de cette Langue pour nous assurer qu'elle a été inaltérable un si long espace de temps? *Dacier* lui-même auroit-il osé prononcer d'un ton aussi absolu? Si M. Marmontel vouloit se donner la peine de porter toute son attention sur les Ecrivains grecs, il saisiroit sans doute les changemens qu'a subis leur Langue, comme toutes les autres; car le temps & l'usage sont deux tyrans plus ou moins despotiques, & qui sont toujours suivis de la destruction & du changement. D'ailleurs combien de circonstances ne concourent point à perfectionner ou détériorer les langues? Cette discussion demanderoit une longue suite de résultats métaphysiques; & ce n'est pas ici notre objet.

Le reproche essentiel qu'on peut faire à M. Marmontel, c'est qu'il n'est pas plein du sujet qu'il a tenté de traiter, c'est qu'on ne peut guère tirer des conséquences de son Discours, où d'ailleurs il y a beaucoup d'esprit, de la noblesse, des pensées, une expression élégante, des vues même ingénieuses & qui pourroient conduire à l'utilité: mais encore une fois, la matière est à peine effleurée; & sur-tout il manque une netteté d'idées & de principes, sans laquelle tout objet littéraire ne peut être saisi & devenir, s'il est permis de parler ainsi, palpable & conséquemment accompagné de l'instruction.

M. Marmontel voudroit qu'on rajeunît de vieux termes tombés en désuétude, & il rapporte des exemples de l'usage qu'on en pourroit faire. Assurément un Homme de Lettres qui prendroit aujourd'hui le langage d'*Amyot* ou de *Montaigne* ressembleroit à ces gens qui empruntent des déguisemens grotesques; & la mascarade ne feroit pas grande fortune: mais c'est l'esprit d'Amyot & de Montaigne qu'il faudroit s'efforcer d'acquérir. M. Marmontel n'a pas fait une observation importante: il nous dit qu'*on ne retrouve plus que dans la Fontaine une foule de tours naïfs.* La raison en est simple. Ce grand Poëte avoit des sujets familiers à traiter; & dans toutes les Langues, le naïf &, si l'on peut le dire, le vulgaire ont beaucoup plus d'expressions à employer que le noble & le sublime. Un Auteur comique a une infinité de façons de peindre ses idées qui sont interdites à l'Ecrivain tragique. Une autre observation échappée à M. Marmontel, c'est l'abus de la métaphysique qui tue les Langues, qui leur ôte la couleur, le corps en quelque sorte. A force d'analyser, de diviser, de subdiviser les idées, le pittoresque se perd, s'évanouit: voilà pourquoi on retrouve dans les Langues naissantes, ou peu cultivées, de ces expressions énergiques qui s'emparent de notre ame. Les Langues ressemblent assez aux métaux qui, à force de se polir, s'atténuent & s'appauvrissent.

Que nous aimons à entendre le Secrétaire de l'Académie se plaindre de ce que *l'éternel écueil de la liberté, c'est la licence*, nous faire la peinture d'une infinité d'Ecrivains qui prennent le bisarre pour le génie! « Avec des notions superficielles & confu-
» ses (un de ces médiocres) tâchera de se montrer
» profond, vigoureux & hardi; avec des idées frivo-
» les, plein de verve & d'enthousiasme; avec une
» ame sans ressort & une imagination sans élans, il
» cherchera la nouveauté, la hardiesse, l'énergie,

» dans un mélange monstrueux de mots étrangers » l'un à l'autre, & d'images incompatibles ». Que d'Auteurs doivent se reconnoitre dans ce portrait ! Nous le répétons avec la même impartialité qui nous fait louer M. Marmontel pour diverses parties de son ouvrage ; il n'a point assez approfondi son sujet : on ne sait, pour parler vulgairement, *d'où il vient & où il va*. On pourroit encore lui reprocher des métaphores déplacées, de la manière, quelquefois dans l'expression, & sur-tout une foiblesse de logique qui est un des plus considérables défauts de ce Discours d'ailleurs estimable & digne de M. Marmontel.

COMMERCE.

Mémoire sur le Commerce Etranger avec les Colonies Françoises de l'Amérique ; présenté à la Chambre d'Agriculture du Cap, le 17 Février 1785. A Paris, chez *Cuchet*, Libraire, rue & hôtel Serpente. 1785. 51 pag. *in*-8°. Prix 15 s. br.

Depuis long-temps, il ne s'est point élevé de question d'Etat aussi importante que celle de savoir, s'il est avantageux ou non de permettre aux Etrangers de commercer avec nos Colonies. L'Arrêt du 30 Août dernier, qui leur accorde une liberté limitée, a fait naître un très-grand nombre d'ouvrages dans lesquels cette question a été très-vivement agitée. Les uns sont en faveur des Colons, qui regardent cette liberté comme la source de la plus grande prospérité des Colonies, sans nuire à celle de la Métropole. Dans les autres on soutient au contraire qu'elle anéantit le commerce national, & devient par conséquent très-préjudiciable à l'Etat. Ce conflit d'opinions a son utilité : il en résulte des vues nouvelles dont on peut profiter pour concilier les intérêts des uns & des autres : mais ce n'est point à nous à discuter ces intérêts ; & nous devons nous borner à rapporter simplement les raisons qu'on expose.

L'Auteur de la brochure que nous annonçons est un Colon de S. Domingue, & se décide pour la liberté du commerce avec les étrangers. Il prétend que la loi de 1727, qui prohiboit ce commerce, a été des plus oppressives & des plus préjudiciables. Selon lui, tout l'avantage étoit pour les Négocians François. « En effet, ajoute-t-il, » la seule Colonie de S. Domingue importe dans » sa Métropole une quantité de denrées, dont la » valeur s'élève à cent vingt millions tournois, dont » plus de la moitié est ensuite achetée par l'Etranger ; & le produit est reparti aux Négocians » François, aux Manufactures, &c. Qu'on ne » dise pas que les Colons Américains partagent » cette prospérité : car il y a cinquante Négocians riches contre un seul Habitant. En effet, » à peine peut-on compter deux cens Habitans » riches, dont les propriétaires jouissent en France » de leur revenu, tandis qu'il y a dix mille Négocians ou Manufacturiers, dont la fortune individuelle est égale à celle de ces Habitans ».

Par une suite des loix prohibitives, la Colonie de S. Domingue a été plusieurs fois exposée au danger de périr ; & il a fallu toute l'industrie & toute l'activité des Colons pour ne pas succomber. L'Auteur du Mémoire dit qu'il a vu la misère de ces courageux Colons : il l'a partagée pendant plus de trois ans ; il n'a pas vu un seul morceau de pain ; il n'a pas bu un seul verre de vin ; il n'étoit pas possible de faire un écu de sa denrée, tandis que le Négociant gagnoit le centuple sur la sienne. Si tel étoit le sort des blancs ou des personnes libres, que l'Auteur porte à cinquante mille, quel devoit être celui des Nègres, qu'il évalue à trois cens cinquante mille ? Mais, s'il est vrai que le commerce de France ne peut point fournir les denrées de première nécessité, telles que les salaisons, quelle barbarie n'y auroit-il pas d'éloigner les Etrangers qui pourroient faire ces fournitures ? Or, une expérience de soixante ans prouve que les François ne peuvent point s'en acquitter, malgré les plus grands encouragemens de la part du Gouvernement.

Quant à l'achat des Nègres, l'Auteur soutient que si l'on permettoit aux Etrangers de les importer dans les Colonies Françoises, & d'exporter en retour des denrées coloniales, il est certain que les Anglois livreroient leurs Nègres à 1200 liv. & même au-dessous, puisqu'ils les livrent bien aux Espagnols qui les paient en argent, sur le retour duquel ils éprouvent une perte de 6 à 7 pour cent ; tandis qu'au contraire nos denrées coloniales, dont ils connoissent les débouchés bien mieux que nos Négocians, leur offriroient des retours très-avantageux. D'après cela l'on peut croire qu'ils donneroient leurs Nègres à cent pistoles. Si cette permission devoit seulement durer pendant 4 à 5 ans, la Colonie se meubleroit tellement en Nègres, qu'elle pourroit peut-être se recruter d'elle-même par les naissances. La France n'auroit plus besoin du Commerce de Guinée ; elle verroit doubler le nombre de ses Vaisseaux, de ses Matelots, de ses Consommateurs dans tous les genres. Les Colonies Angloises seroient anéanties, parce qu'elles ne pourroient pas supporter la concurrence des Colonies Françoises.

Nous n'avons pu présenter que quelques objets principaux de ce Mémoire, qui semble mériter l'attention des personnes qui prennent intérêt à une question aussi importante.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Déclaration du Roi, concernant les Requêtes Civiles ; donnée à Versailles le 1er Août 1785, registrée au Parlement le 23 Août suivant.

Autre Déclaration, concernant les Causes d'Appellations comme d'abus, & toutes celles de Régales ; donnée à Versailles le 1er Août 1785, & registrée en Parlement le 23 Août suivant.

AVIS DIVERS.

Le sieur *Basselard*, Md Epicier & Fabricant de

Chocolat de Mgr. le Cardinal *de Luynes*, s'étant appliqué, depuis plusieurs années, à donner à la manipulation & préparation de cette substance, le degré de perfection dont elle est susceptible, est enfin parvenu à en fabriquer de différentes espèces, que des personnes qui en ont fait usage, ont regardé comme d'aussi bonne qualité que les Chocolats les plus estimés d'Espagne & d'Italie.

Le Chocolat de santé coûte 2 liv. & 2 liv. 10 f. dito fin, 3 liv.; dito superfin, 4 liv. A une demi-vanille, 4 liv. 10 f.; à une vanille, 5 liv.; à deux, 6 liv.; à trois, 7 liv. Il fait aussi du Chocolat sans sucre, à la vanille & à l'Italienne. Les personnes qui desireront des aromates particuliers, seront servies selon leurs desirs. La demeure du sieur Basselard est à Paris, rue de Tournon, au coin de celle de Vaugirard, vis-à-vis le Luxembourg. Il prie ceux qui l'honoreront de leur confiance, de lui adresser les lettres & l'argent francs de port.

MÊLANGES.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 26 Août 1785.

Vos Feuilles ne cessent d'offrir aux personnes adonnées, par état & par goût, à l'Agriculture des instructions propres à perfectionner un Art aussi nécessaire. Ne seroit-il pas également avantageux de travailler à détruire quelques-uns de ces anciens préjugés, répandus dans les compagnes, de ces anciens entêtemens qui nuisent d'autant plus au bien public, qu'ils tiennent à la rusticité & à l'espèce de barbarie des anciens villageois? il en est un dont on vient d'éprouver un effet capable de décourager les personnes les plus zélées pour le bien public.

La rareté alarmante du combustible dans Paris, ayant excité plusieurs particuliers à faire des recherches pour découvrir dans des lieux peu éloignés de la Capitale des Mines de Charbon, le sieur *Hégo*, qui a réussi dans diverses exploitations de ce genre dans le Hainaut François & Autrichien, a cru reconnoitre dans le village de Boaffle, près Meulan, des indices de ce minéral. Il a obtenu du Gouvernement, la permission d'en entreprendre l'exploitation; il a amené avec lui un nombre suffisant d'ouvriers versés dans cette partie & a commencé ses travaux. Tout paroissoit répondre à ses espérances; point d'eau, un terrein qui par sa nature & les indices toujours de plus en plus encourageans, sembloit l'exciter à redoubler ses peines & ses dépenses; de la houille en abondance, enfin jusques à des parcelles d'excellent minéral; tout en un mot lui indiquoit qu'il étoit au moment de sa parfaite satisfaction, lorsqu'un des effets de cette antipathie que les habitans de presque toutes les campagnes ont pour les gens qui, n'étant pas de leur pays, viennent s'y établir, est venu interrompre la joie que partageoient déjà tous ces mineurs & s'opposer à leurs utiles travaux.

Le Dimanche 21 Août, trois d'entre eux crurent pouvoir participer à la danse villageoise qui a lieu ces jours de délassement. Ils dansoient avec les femmes les plus âgées, lorsque les villageois vinrent les provoquer. Heureusement le sieur Hégo étoit présent, & comme il tient tous ces ouvriers dans la plus parfaite soumission, il leur ordonna de sortir du lieu de la danse & de le suivre. Il les ramena à leur logement & leur défendit, pour prévenir toute altercation, de paroître ni dans la danse, ni dans le village, les jours de Fêtes & les Dimanches. Mais quelques villageois turbulens excitèrent les autres à se réunir, & à tomber tous sur les premiers de ces pacifiques ouvriers qui se montreroient. Le malheur voulut que le nommé *Delfault*, âgé de plus de soixante ans & son fils, revenant de se promener d'un autre côté, approchèrent par curiosité, du lieu de la danse. Aussi-tôt plus de vingt habitans armés de bâtons & d'échalats tombèrent sur ce vieillard. Son fils, sans aucune arme, ne put que couvrir son père de son corps en exposant sa vie pour sauver celle de son père, que son âge mettoit hors d'état de se défendre.

On vint donner avis aux autres ouvriers qu'on assassinoit ces deux hommes. Ceux-ci coururent en chemise & sans armes à leur secours. Le seul maître Charpentier se trouvoit avoir à la main sa canne ordinaire. Plus de cent paysans armés les assaillirent aussi-tôt en criant qu'il falloit assommer tous ces étrangers. Ceux-ci cherchèrent en vain à résister à cette troupe de furieux. Les femmes même excitoient les villageois & lançoient des pierres. On vint heureusement avertir le sieur Hégo du danger où étoient ses ouvriers. Il sort, & le sieur *Duparc* lui-même croit devoir l'accompagner. Ils parviennent, après avoir couru eux-même les plus grands dangers, à engager, par leur sollicitation, leur sang froid & leur prudence, une partie des assaillans à cesser ces excès. Mais ils entendent, au milieu des injures les plus atroces, comploter de venir tous les surprendre, lorsqu'ils seroient dans leurs fosses & de les y lapider, parce qu'ils ne pourroient se défendre.

Ces précieux mineurs, tous gens sages, ont été reconduits grièvement blessés dans leurs logemens. Le Chirurgien du lieu, qui a dressé procès-verbal de leur état, n'a pu s'empêcher de déclarer qu'ils étoient hors d'état, pour long-temps, de reprendre leurs travaux. Pas un villageois n'a été blessé, parce que ces gens doux ne cherchoient qu'à parer les coups de bâtons & assommoirs qui fondoient de toutes parts sur eux, & à sauver la vie au vieillard qui, tombé sous les coups, n'attendoit plus, ainsi que son fils, que la mort.

Tels sont les effets de l'aversion qu'une ancienne habitude a entretenue parmi les villageois contre ceux qu'ils appellent étrangers. Tels sont les obstacles qu'ont à surmonter ceux qui veulent entreprendre des exploitations dans un lieu où ils ne sont pas connus. Le villageois, incapable de sentir qu'un pareil établissement doit

néceſſairement répandre l'argent & l'abondance dans le pays, multiplier les occaſions de s'occuper utilement, eſt l'ennemi de tous ceux qu'il n'a pas vu naître. Que l'on diſe enſuite que le Villageois a la bonté, la franchiſe en partage!

Je ſuis, &c.

NOUVELLES

QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

On mande de Rome que Sa Sainteté, deſirant que le port de Civita-Vecchia ſoit fréquenté par les nations étrangères, vient de donner des ordres pour qu'il y ſoit établi un magaſin de toutes les qualités de marbre précieux que fournit toute l'Italie. Les navires de tous les pays ſeront admis à y faire leur charge.

BIENS ET CHARGES

A VENDRE.

Terre & Seigneurie de la Bretonnerie, Election de Bayeux, au bord du grand chemin de Paris à Iſigny, avec Château, Jardin, Parcs, Avenues, Terres & Domaines, produiſant plus de 20000 liv. S'adr. ſur le lieu, au Concierge; & à Paris, à MM. *Bunel*, Procureur, rue du Petit-Bourbon, fauxb. S. Germain, & *Guyenot*, Avocat, rue du Four S. G.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

Le ſeptier de froment eſt compoſé, à Paris, de 4 minots; chaque minot de trois boiſſeaux; & chaque boiſſeau, dont la capacité eſt de 640 pouces cubiques, contient 20 livres peſant de bled, poids de marc. Cependant il faut obſerver que, quoique cette meſure ne donne que 240 livres par ſeptier, & que ce ſoit le moindre poids reçu au marché, le ſeptier monte quelquefois jusqu'à 250 livres.

Cette meſure eſt la même pour le ſeptier de ſeigle, & pour le ſeptier d'orge. Celle du ſeptier d'avoine eſt double; c'eſt-à-dire, compoſée de 24 boiſſeaux.

On ne peut pas déterminer le rapport entre la peſanteur ſpécifique & le volume de ces trois derniers grains, même par approximation, comme on l'a fait pour le froment, parce que ce rapport varie continuellement.

A la Halle.	*Du* 31 *Août.*				*Du* 3 *Sept.*			
	liv.	ſ.	liv.	ſ.	liv.	ſ.	liv.	ſ.
Bled, de..........	20		à 26		20		à 26	
Orge, de..........	14		à 15		15		à 16	
Seigle, de..........	12		à 14		14		à 15	
Avoine, de......	26		à 30		26		à 30	
Farine blanche,	45		à 52		48		à 52	
Bis-blanc & bis,	30		à 40		30		à 45	
A la Grève.	*le ſac de Farine peſant 325 livres.*							
Froment, de....	25		à 26		24		à 27	
Orge, de..........	14		à 15		15		à 16	
Seigle, de..........	12		à 14		14		à 15	
Avoine, de......	26		à 30		26		à 30	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1785.

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Septembre 1785.	*Du* 2.	*Du* 3.
Actions des Indes de 2500 l.	2165.62$\frac{1}{2}$..........	2162$\frac{1}{2}$.60..........
Portion de 1600 liv..............	1380.82$\frac{1}{2}$..........	1385..................
Portion de 312 liv. 10 ſ........	....	....
Portion de 100 liv..............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	433..................	433..................
Loterie royale, 1780, à 1200 liv..........................	....	....
Viager de 1782....................	18 p. % bénéfice..	....
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	730..................	728.29.28.........
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	493.92.91.90....	490.91..............
Quittance de finance.	1$\frac{3}{4}$.3.2.4.1$\frac{1}{2}$perte	1$\frac{3}{4}$.3$\frac{1}{4}$.3$\frac{1}{2}$perte.....
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784............	2 p. % bén...........	1$\frac{1}{2}$.1$\frac{3}{4}$.1$\frac{5}{8}$ p. % bén..

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 2.	*Du* 3.
Amſterd.	54$\frac{1}{4}$ à $\frac{3}{8}$........	54$\frac{3}{8}$..............
Hamb......	189$\frac{1}{4}$............	189$\frac{1}{4}$..............
Londres..	28$\frac{7}{8}$..............	28$\frac{7}{8}$ à $\frac{15}{16}$......
Cadix......	14 l. 7 ſ..........	14 l. 6 ſ........
Madrid....	14 l. 11 ſ........	14 l. 10 ſ. 6..
Gênes.....	94$\frac{1}{8}$..............	94^{2}..............
Livourne	98$\frac{1}{2}$..............	99..............
Lyon.. Août	au pair..........	au pair..........

PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 ſ. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 8 Septembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

ŒUVRES *morales de Plutarque, traduites en François par M. l'Abbé Ricard, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Toulouse. Tome 3e.* A Paris, chez la veuve *Desaint*, Libr. rue du Foin S. Jacques. 1785. vol. *in*-12 de 496 pag. Prix 3 liv. rel.

Il n'a fallu que les deux premiers volumes de cette traduction des Œuvres morales de Plutarque pour en établir la réputation. Le Public lui a fait l'accueil le plus distingué; & ce n'est pas sans cause. Elle a de la facilité, du naturel, de la grace & de l'élégance. Nous aurons donc enfin une traduction que tout le monde pourra lire; car quelque mérite qu'ait celle d'*Amyot*, on doit cependant convenir qu'elle n'est pas à portée du commun des Lecteurs. Plusieurs sont repoussés par son vieux langage qu'ils ont de la peine à bien entendre: il est vrai qu'il faut être assez versé dans la Littérature, pour saisir tous les charmes de sa naïveté, le pittoresque de ses expressions, & la perfection de son style.

A la tête de ce 3e volume, on lit une Epître dédicatoire de M. l'Abbé Ricard à MM. de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres: cet hommage est digne d'un Corps aussi célèbre. On trouve ensuite un Avertissement dans lequel le Traducteur, par une modestie aussi rare que propre à servir d'exemple, avoue franchement quelques méprises qui lui ont échappé dans les volumes précédens, & il témoigne, en quelque sorte, sa reconnoissance aux Journalistes qui les ont relevées. Il veut bien nous citer pour les observations que nous nous étions permises sur l'évaluation des monnoies anciennes, faite d'après les Auteurs du siècle dernier, & par conséquent fort au-dessous du taux actuel de notre monnoie.

Ce 3e volume est composé des *Apophtegmes des Lacédémoniens connus*, des *Actions courageuses des Femmes*, & des *Questions Romaines*.

Le second Traité nous offre de trop belles actions des femmes Gauloises, pour que nous les passions sous silence: nous allons du moins en rapporter quelques traits.

« Avant que les Gaulois eussent franchi les Alpes, pour s'établir dans cette contrée d'Italie qu'ils habitent aujourd'hui, il s'éleva parmi eux une sédition violente qui dégénéra en guerre civile. Les femmes s'étant jettées au milieu des combattans, se firent instruire du sujet de leurs querelles, & les jugèrent avec tant de justice & d'impartialité qu'elles rétablirent la paix parmi eux. Depuis, les Gaulois ont conservé l'usage de délibérer de la guerre & de la paix avec leurs femmes, & de les choisir pour arbitres des différends qu'ils ont avec leurs alliés. Dans le traité qu'ils firent avec *Annibal*, il fut stipulé que, si les Gaulois avoient quelque plainte à former, le jugement en seroit remis aux Préteurs & Généraux Carthaginois en Espagne; qu'au contraire, si les Carthaginois avoient à se plaindre, les Gauloises seroient juges de la contestation ».

« Dans la guerre où les Romains, sous la conduite de *Manlius*, vainquirent les Galates, *Chiomare*, femme d'*Ortiagon*, fut prise avec plusieurs autres Gauloises. Le Centurion à qui elle étoit échue en partage, homme avare & débauché, abusa d'elle indignement. Mais ensuite vaincu par son avarice, sur l'offre qu'on lui fit d'une grosse somme d'argent, s'il vouloit lui rendre la liberté, il y consentit, & la conduisit lui-même au bord d'un fleuve qui séparoit le camp Romain de celui des ennemis. Les Galates qui apportèrent le prix de sa rançon, passèrent le fleuve, & comptèrent l'argent au Centurion qui leur remit Chiomare entre les mains. Elle fit signe à l'un d'eux de frapper le Centurion qui lui disoit adieu en l'embrassant. Le Galate la comprit, & abattit la tête du Centurion. Chiomare la prit, l'enveloppa dans sa robe; & lorsqu'elle fut auprès de son mari, elle la jetta toute sanglante à ses pieds. Son mari étonné lui dit: « Ma femme, il est si beau » de garder la foi. Oui, répliqua-t-elle, mais il est » plus beau encore de n'avoir laissé vivre qu'un » seul des deux hommes qui ont joui de moi ». *Polybe* dit avoir entretenu cette femme à Sardes, & avoir admiré sa grandeur d'ame & sa prudence ».

Nous avons déjà dit, en rendant compte des volumes précédens, que cette traduction étoit

accompagnée de notes au bas des pages : elles servent à développer plusieurs passages du texte. Dictées par le goût, elles n'ont point ce luxe d'érudition si assommant dans les ouvrages des Savans en *us* : elles sont claires, précises & instructives.

*Recueil de Réglemens & Recherches concernant la Municipalité. Parties 5, 6, 7, 8 & 9 ; par M. ***, Avocat. Tome second.* A Paris, chez *Prévôt*, Libraire, quai des Augustins, & *Méquignon* jeune, Grand'Salle du Palais. 1785. vol. *in*-12 de 522 pag. Prix 6 liv. les deux vol. br.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 2 Septembre 1785.

D'après quelques observations très-judicieuses & très-solides, qui m'ont été faites tout récemment sur mon *Tableau historique & philosophique de la Religion*, par des personnes à qui je dois de la reconnoissance & du respect, j'ai senti que dans cet ouvrage étoient contenues quelques idées & quelques expressions auxquelles je n'avois pas donné assez d'attention, & qui exigeoient nécessairement d'être réformées & rectifiées. En conséquence, je me suis déterminé à arrêter le cours & le débit de cet ouvrage, dans lequel je me propose de mettre un certain nombre de cartons dont quelques-uns sont déjà prêts : bien résolu de n'y rien laisser qui puisse aucunement mériter l'improbation des personnes éclairées qui chérissent la Religion.

Je vous prie instamment, Monsieur, de vouloir bien insérer cette Lettre dans votre Journal, & d'apprendre ainsi au Public le parti que je viens de prendre à cet égard.

Je suis, &c. l'Abbé Para.

BEAUX-ARTS.

Exposition des Tableaux au Sallon du Louvre.

Le temps du Sallon est celui des écrits qu'on appelle *critiques*. Beaucoup de personnes s'en amusent plus que des ouvrages qui les font naître. Les Auteurs de ces Feuilles légères piquent l'intérêt de diverses manières. Ceux-ci s'acharnent sur les talens, souvent même sur les personnes, & par-là servent les petites jalousies des artistes qui les dirigent pour l'ordinaire. Ceux-là, dans l'intention d'élever les talens qu'ils adoptent exclusivement, distribuent la satire sur presque tous les autres. Il est de ces faiseurs de pamphlets, qui ne pensent qu'à servir les rieurs par des calembourgs, des enluminures, de mauvais vers ou de plates chansons.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'on se permette ces saillies contre des hommes occupés des Arts les plus nobles, & qui retirent f. rarement des avantages pécuniaires de ces expositions. Leurs tableaux peuvent être endommagés, & le paiement de leurs travaux souvent retardés : leur réputation court des risques ; &, ce qui est pire encore, ils sont obligés de se soumettre aux jugemens toujours inexorables de leurs confrères décorés des charges académiques. . . . .

S'il est donc vrai que dans nul état honnête, on n'éprouve des désagrémens plus marqués pour se montrer en public, si dans nul état on ne le fait avec moins de motifs d'intérêt, avec combien d'égards les Auteurs doivent-ils parler de citoyens estimables, & que la plus noble émulation expose à leurs traits ? Ces sentimens nous ont toujours dirigé dans le compte que nous avons rendu des ouvrages des divers Sallons : nous n'en changerons pas aujourd'hui. Impartialité, vérité, décence : voilà les guides que nous suivrons. S'il étoit quelque Artiste disposé à se choquer de nos observations critiques, il oublieroit que nul homme n'est capable de perfection, que sans lui manquer d'égards on peut relever ce qui paroît défectueux, tant pour son avantage & celui de ses confrères, que pour le bien commun des Arts.

Commençons par M. *Vien*, qu'on regarde avec raison comme le chef de notre Ecole vivante, autant par la révolution frappante qu'il y a opérée, que par la longue suite & la nature de ses travaux. Il enrichit constamment l'exposition publique, & vient encore y briller cette année. Le sujet de son Tableau (pour le Roi) est le vieux & malheureux *Roi Priam, ramenant du camp des Grecs le corps de son fils Hector.* La diversité des douleurs dans les diverses personnes qui tenoient à ce Héros, est admirablement exprimée par la différence des attitudes. Les mouvemens de M. Vien ne sont pas véhémens : c'est en supposant un sentiment profond à ses personnages qu'il rend leurs passions ; & ce style qui nous paroit froid, est souvent celui des Antiques. Accoutumés dans nos Tableaux à des attitudes trop théâtrales, nous regardons comme point assez animées celles de ces figures qui sont simplement posées. D'après ces principes puisés ches les Anciens, ne doit-on pas croire que c'est le public François qui a tort, sur-tout quand il est question d'une scène Grecque ?

Ce que nous venons de dire ne justifie pas le grand Artiste dont nous parlons, d'avoir donné un caractère & une attitude peu majestueuse à Priam. Il est plongé dans une grande douleur ; sa tête est belle : mais ce n'est ni l'expression ni le caractère d'un Roi. Son mouvement est celui d'un homme qui arrive pour voir ce qu'on lui apporte. N'étoit-ce pas à lui à présenter le corps de son fils ? *Cassandre* la Prophétesse *Cassandre*, a-t-elle une attitude assez exaltée ? Au reste, le coin droit du tableau offre la plus belle, la plus noble figure dans celle d'un des fils du Roi : elle est digne des plus grands Maîtres. La figure (1) d'Hector est d'une beauté

(1) Observons que ce corps d'Hector est à-peu-près posé comme *le Méleagre* antique. *Le Poussin* la copié deux ou trois fois. M. *David* a posé de même son Hector dans le dernier Salon ; & M. *Bardin*, dans son *Extrême-onction*, les a tous suivis. Quelque belle que soit une attitude, tous les Peintres doivent-ils la copier ?

achevée. En général, rien n'est mieux peint, rien n'est d'un effet plus doux, ni d'un ton de couleur plus harmonieux que ce beau Tableau; & pour quelques légères taches qu'un examen très-recherché y fait à peine découvrir, il n'en est pas moins une des plus précieuses productions sorties de notre Ecole.

Deux Elèves, rivaux de cet habile Artiste, se disputent à qui sera digne de lui succéder; MM. *David* & *Peyron*. Le premier, dont les talens rares se sont déjà annoncés d'une manière éminente, vient d'exposer le *Serment des Horaces* (Tableau pour le Roi), qu'il est allé composer près du tombeau de ces illustres Romains. Il n'est pas possible de porter plus loin l'illusion des effets de lumière. Les figures de cette superbe composition ne tiennent pas au fond du Tableau, dont l'œil parcourt toute la profondeur. La simplicité & l'énergie de l'ordonnance sont dignes des temps simples & héroïques dont on nous donne ici le vrai portrait. Le ton de couleur est aussi Romain, sans avoir rien de ce noir lourd, défaut dont M. David s'est corrigé aussi promptement que ses Copistes l'ont adopté. La figure du père des Horaces, qui présente les épées à ses fils courageux, est digne, nous osons le dire, des plus grands Peintres & du plus bel Antique. Le groupe des femmes affligées est d'un naturel qui pénètre l'ame : peut-être cependant les caractères de douleur n'y sont-ils pas assez variés. Le groupe des trois Horaces est d'un style imposant & d'un mouvement terrible par les trois bras qui se dirigent tous vers le même objet, LES ARMES. Mais est-il possible que, sans une convention bien étudiée, trois corps, & chacun avec leurs deux jambes, se trouvent à égal *écartement* & en mouvement absolument pareil à celui de trois corps inanimés en perspective? Le simple a du sublime : s'il n'en existoit pas d'autres exemples, M. David le prouveroit; mais l'égalité est un défaut, puisque la nature n'en montre presque jamais. Nous ne nous étendrons pas sur toutes les beautés de détail : disons, en un mot, qu'elles ne laissent rien à desirer. M. David par cet ouvrage supérieur, se montre un de ces hommes rares faits pour illustrer notre Nation, & pour marquer dans les plus beaux temps des Arts.

On voit encore de lui le *Belisaire* en petit avec quelques changemens, & l'on remarque avec satisfaction une tête plus noble dans la figure du Héros. Le portrait d'Homme qu'il a aussi donné, est vrai comme tout ce qui sort de ses mains.

M. Peyron, moins nerveux, est un Compositeur ingénieux : il pose & ajuste ses figures dans le meilleur style; il donne des caractères forts à ses têtes : mais il affectionne un ton absolument trop noir dans ses ombres. Ce n'est point sur le coloris que nous appuierons notre critique. On sait que cette qualité ne s'acquiert jamais : il faut être Coloriste né; mais c'est la vérité dans les tons des ombres que nous engageons M. Peyron à étudier. S'il ne suppose pas ses scènes dans la nuit, comme le montrent assez les parties éclairées de ses Tableaux, ses ombres assurément ne doivent pas être aussi noires.

Ses esquisses, dont l'une est *Belisaire*, & l'autre *Cornélie*, promettent les parties les plus distinguées de *la grande Histoire*. Le sujet d'*Alcibiade*, moins ferme, est peut-être aussi moins exprimé. Son grand Tableau (pour le Roi), dont le sujet est la *Mort d'Alceste*, inspire de la tristesse. Il y en a dans toutes les figures, mais avec trop d'égalité. La figure d'*Admette*, tranquillement assis, ne donne l'idée ni de déchirement d'un si tendre époux à la mort de son épouse, ni des sentimens de reconnoissance que doit lui inspirer un sacrifice si généreux.

Dans un petit Tableau, M. *Ménageot* a représenté *Hercule ramenant Alceste à son époux après l'avoir tirée du séjour des morts*. On a dit assez plaisamment que M. *Peyron* & lui s'étoient entendus pour rendre au vrai le degré de tendresse des époux de nos jours, qui se séparent froidement & se revoient de même. M. Ménageot ne s'est pas montré pur dessinateur dans cet ouvrage, ni sectateur des caractères des têtes Grecques : la couleur & le pinceau en sont agréables. Un Tableau pour le Roi, *Cléopatre versant des larmes & jettant des fleurs sur le tombeau de Marc-Antoine*, lui a été confié.

Nous examinerons cet ouvrage dans une de nos premières Feuilles.

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

A l'Auteur du Journal.

Paris, premier Septembre 1785.

J'ai l'honneur de vous remercier & de l'indulgence que vous m'avez bien voulu marquer en d'autre temps & pour d'autres ouvrages, & de la sévérité avec laquelle vous avez annoncé dans votre Feuille du 27 Août, mon livre de la *Morale des Rois*.

A Dieu ne plaise que je m'avise de récalcitrer contre la critique, & d'altérer, par l'aigreur des controverses, le baume que le charme des Lettres doit répandre sur les amertumes de la vie. D'ailleurs je sens, Monsieur, combien vous pourriez aggraver, dans un examen détaillé, les reproches que vous vous êtes contenté de me faire d'un ton vague & général.

Permettez-moi seulement d'annoncer dans votre Journal, que mon but & mon espérance, en publiant la *Morale des Rois*, qui est souvent aussi la Morale des sujets, étoit de fortifier chez mes Lecteurs l'amour & la connoissance des devoirs & des principes qui me paroissent constituer, dans l'état de société, le bonheur des gouvernans & celui des gouvernés. Je me suis flatté qu'il y avoit un peu mieux que des lieux communs dans ce que je me suis permis d'avancer de l'ame & de la conduite de *Louis XII*; dans mes remarques

ſur ſes opérations militaires, politiques & financières; ſur ſes mariages & ſon divorce; dans le tableau de la France, ou du moins de la Cour, à la naiſſance de mon héros; dans celui de l'Europe, à ſon avénement au trône; dans mes réflexions ſur la vénalité des Charges, les Lits de Juſtice, les écarts de la Juriſprudence; ſur les Cardinaux en France, ſur les Etats-Généraux, la Chevalerie, le Gouvernement féodal, le Commerce, l'Agriculture; ſur la découverte de l'Amérique, &c. Je vous avouerai même que cette opinion, peut-être pas aſſez modeſte, étoit encouragée par beaucoup de ſuffrages d'un grand poids.

Je ne répéterai point ici, Monſieur, les motifs allégués dans ma dédicace & ma poſtface pour juſtifier que les exemples & la vertu active d'un Prince cher à ſon peuple & à la poſtérité, renferment plus de préceptes à l'uſage des ſouverains, que toutes les ſentences détachées d'un ouvrage de ſpéculation. Je n'ai pas été médiocrement ſatisfait de voir que M. *de Florian* s'étoit occupé du même ſujet, quoique ſous une autre forme, pour ne pas dire ſous un autre point de vue. Ce n'eſt pas à moi de juger en quoi ce jeune & eſtimable Auteur a eu raiſon de ſe rapprocher ou de s'éloigner alternativement du plan qu'avoit embraſſé M. *Thomas*, dans l'éloge de *Marc-Aurèle, le meilleur des Eloges*, me mandoit M. l'Abbé *Brizard, quoiqu'il n'ait été couronné par aucune Académie.*

Je ſuis, &c. le Vic. de Toustain-Richebourg.

CHARGES A VENDRE.

Charge de Préſident du Grenier-à-ſel de Péronne, produiſant plus que l'intérêt du prix. S'adr. à Paris, à M. *Leſebvre* jeune, Not. rue de la Verrerie.

Prix des Marchandises de l'Amérique.

A Bordeaux, le 30 Août.

Sucre terré, le quintal.
S. Dom. Première ſorte, o.
Seconde ſorte, 67 liv.
Troiſième, 56 à 57.
Quatrième ſorte, 48 à 52.
Petits ſucres, 42 à 46.
Têtes, 37 à 40.
De la Martinique, 5 à 6 liv. de moins.

Sucre brut, le quintal.
De Léogane, 34 à 40 l.
Du Port-au-Prince, *id.*
De S. Louis, 28 à 34.
Du Cap, o.
De la Guadeloupe, o.
De la Martinique, o.

Café, la livre.
Fin verd, 17 ſ. 6.
Fin march. 17 ſ.
Dito march. 16 ſ. 6.
Dito ordin. 16 ſ.
Dito triage, 13 ſ. 3.

Indigo, la livre.
Bleu & viol. 13 l. à 15 l.
Mêlé, 10 l. 10 ſ. à 12 l.
Bon cuivré, 10 l.
Graveau, 7 l. à 7 l. 10.
Pouſſière, 6 l.

Coton, les 100 livres.
De Cayenne, 215 l.
De S. Domingue, 155 à 180.
De la Guadel. 170 à 175.
De la Martinique, *id.*

Articles divers, la livre.
Cacao, 13 à 14 ſ.
Dito Cayenne, o.
Caret, 14 à 15 ſ.
Poivre, 40 ſ.
Verdet, 25 à 35 ſ.
Peaux de veau corr. 36 ſ. 6.
Peaux de vache liſſées, 24 ſ.
Cuivre en planch. 26 à 30 ſ.

Articles divers, le quintal.
Bois de campêche, 15 à 17 l.
Sirop mélaſſe, 16 l. 5 à 16 l. 10.
Cuirs en poil de l'Amér. 40 l.
Dito forts tannés, 100 l.
Cuirs en poil du Bréſil, 60 l.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Septembre 1785.	*Du 5.*	*Du 6.*
Actions des Indes de 2500 l.	$2160.55.57\frac{1}{2}$	$2155.52\frac{1}{2}.55$
Portion de 1600 liv.	1380	$1382\frac{1}{2}$
Portion de 312 liv. 10 ſ.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	433.34.33	433
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		
Viager de 1782.	18 p. % bénéfice.	18
Viager de Décembre 1783.	$12\frac{1}{2}$	
Viager de chance à 10 p. %		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	727	726.25
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	491.90	489
Quittance de finance.	$3\frac{1}{2}.1\frac{1}{2}.2.1\frac{3}{4}$ perte.	$2\frac{3}{4}.1\frac{1}{2}.2\frac{1}{4}.2$ perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$1.\frac{3}{4}.1.1\frac{1}{4}$ p. % bén.	$1.1\frac{1}{4}.\frac{7}{8}.1$ p. % bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 5.	*Du 6.*
Amſterd.	$54\frac{3}{8}$	$54\frac{3}{8}$
Hamb.	$189\frac{1}{4}$	$189\frac{1}{4}$
Londres.	$28\frac{13}{16}$	$28\frac{15}{16}$
Cadix.	14 l. 6 ſ. 6.	14 l. 6 ſ. 6.
Madrid.	14 l. 10 ſ. 6.	14 l. 10 ſ. 6.
Gênes.	$94\frac{1}{4}$	$94\frac{1}{4}$
Livourne	$99\frac{1}{2}$	$99\frac{1}{8}$
Lyon. *Août*	au pair	au pair

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 15 liv. 4 ſ. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 10 *Septembre* 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Les Saisons, Poëme; par M. de Saint-Lambert, *de l'Académie Françoise. Nouvelle édition.* A Paris, chez *Pissot*, Libraire, quai des Augustins. 1785. vol. *in*-12 de plus de 400 pag. Prix 3 liv. rel.

On a tant parlé de ce Poëme, qu'il seroit inutile d'y revenir. Il suffira de rapporter ce que dit M. de Saint-Lambert lui même de cette nouvelle édition. « L'indulgence avec laquelle le public a reçu les premières, ne m'a point persuadé que j'eusse fait un bon ouvrage, mais peut-être un ouvrage qui méritoit d'être retouché, & qui pouvoit devenir meilleur ». Ce Poëme est suivi, comme dans les précédentes éditions, de plusieurs morceaux tant en vers qu'en prose.

L'Année galante, ou *les intrigues secrètes du Marquis de L****. A Londres, & se trouve à Paris, rue & hôtel Serpente. 1785. Vol. *in*-12 de 152 pag. Prix 24 sols br.

Si ce sont réellement les aventures du Marquis de L***, que tout Paris a connu, elles n'en sont que plus piquantes; si ce n'est qu'un Roman, il se fait encore lire avec plaisir, parce qu'il est écrit avec vivacité & avec ce ton du monde qui donne tant de prix à ces sortes d'ouvrages. Le Marquis de L*** raconte lui-même ses aventures galantes, mois par mois. Ce cadre, qui pourroit à la longue devenir fatigant par sa monotonie, est exempt ici de ce défaut, parce que ce sont toujours des tableaux variés & nuancés de diverses couleurs.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ÉTRANGERS.

De Rome. M. l'Abbé *Spaletti* a trouvé dans la Bibliothèque du Vatican un manuscrit du dixième siècle, qui renferme 59 Odes d'Anacréon. Il les a fait imprimer avec des caractères fondus exprès & parfaitement semblables aux lettres du manuscrit. L'Ouvrage est dédié à l'Infant d'Espagne, *Don Gabriel*, & orné du portrait de ce Prince, gravé d'après un tableau de *Mengs*, & de vignettes relatives aux sujets des Odes.

On vient de publier à Parme une superbe édition du même Poëte, sortie des presses de l'imprimerie Ducale, qui, comme on le sait, est sous la direction de M. *Bodoni.* Elle est très-rare, vu qu'on n'en a tiré que quelques exemplaires, & elle fait infiniment d'honneur aux talens de cet Artiste célèbre. Il doit donner dans peu un essai de tous les caractères dans toutes les langues, qui se trouvent à cette Imprimerie, l'une des plus belles & des mieux fournies de l'Europe.

Pétersbourg. On a perdu, dans cette Capitale, le 6 Juillet dernier, M. *Jacques de Stæhlin-Storksbourg*, Conseiller d'Etat actuel de S. M. I. Membre de la Chancellerie Impériale des Monnoies, au département des Médailles, del'Académie Impériale des Sciences. Il étoit né, en 1710, à Memmingen, ville de Souabe. Depuis 1736 il étoit Membre de l'Académie Impériale & son Secrétaire perpétuel; mais M. J. A. *Euler* faisoit pour lui les fonctions de cette place. M. *de Stæhlin* avoit les connoissances les plus étendues; son mérite seul & ses services l'avoient fait parvenir à la dignité de Conseiller d'Etat actuel. On lui doit plusieurs ouvrages estimés de Géographie & d'Histoire, tels qu'une *courte description de la Principauté de Moldavie, des pays & des peuples situés entre la Mer Noire & la Mer Caspienne*, un ouvrage *sur la Circassie & la Cabardinie*, un autre *sur le nouvel Archipel du Nord*, l'histoire de la danse & de la musique en Russie, plusieurs traductions de l'Italien, &c. &c.

Nous ne pouvons saisir une meilleure occasion de faire connoître à nos lecteurs le dernier Ouvrage que M. *de Stæhlin* a publié peu avant sa mort. Il a paru à Leipzick, chez *Breitkopf*, & forme 1 vol. *in*-8° de 422 pag. Il a pour titre: *Original-Anekdoten von Peter dem Grossen*, &c. c'est-à-dire, *Anecdotes originales de Pierre-le-Grand, recueillies de la bouche des personnes distinguées à Moscow & à Petersbourg, & arrachées à l'oubli par Jacques de Stæhlin.* Nous desirons beaucoup que cet ou-

vrage soit traduit en François, assurés qu'il est fait pour piquer la curiosité de tous les lecteurs. On aime à lire les détails les plus minutieux qui concernent un grand homme comme *Pierre-le-Grand*; & il s'en faut de beaucoup que nous le connoissons bien. D'ailleurs, nous ne croyons pas qu'aucun Auteur ait encore employé, pour un recueil de cette nature, l'excellente méthode de M. de Stœhlin. Il a joint à chaque anecdote le nom de la personne de laquelle il la tient; il donne ensuite les variantes de cette anecdote, s'il y en a, toujours en nommant les personnes & les autorités; & comme quelques-uns des noms cités pourroient être inconnus aux Lecteurs, sur-tout aux Etrangers, il donne à la fin une notice historique sur toutes les personnes citées, afin qu'en apprenant à les connoître, on puisse juger du degré de croyance qu'elles méritent.

On ne s'attend pas sans doute à beaucoup de citations de notre part; nous nous contenterons de rapporter quelques traits de ce recueil, & nous choisirons exprès les plus courts.

Jaguschinski, Garde du Cabinet d'Histoire naturelle du Tzar, lui proposa de faire payer à chaque curieux deux roubles, pour l'entretien de cette collection. Pierre lui ordonna au contraire de traiter, à ses frais, avec du café, du vin & de l'eau-de-vie, les Compagnies qui se présenteroient pour voir le Cabinet, parce que, disoit-il, il faut inspirer à mes Russes l'envie d'y venir.

Pierre, comme on sait, voulut servir dans sa marine, & y passer par tous les grades. Il étoit Contre-Amiral lorsque la place de Vice-Amiral vint à vaquer; en conséquence, il présenta une supplique à l'Amirauté, en faisant le détail de ses services & des droits qu'il croyoit avoir à cette place. On lui répondit par écrit, « qu'on reconnoissoit à la » vérité son mérite, mais qu'on l'avoit comparé » aux services de l'autre Contre-Amiral, & qu'on » avoit jugé celui-ci digne d'obtenir la préférence, » non-seulement, parce qu'il servoit depuis plus » long-temps, mais encore, parce qu'il s'étoit distin- » gué dans un plus grand nombre d'occasions ».

On sait que le Tzar étoit sujet à des affections spasmodiques très-fortes; rien ne le rétablissoit plus promptement que la vue d'une belle femme.

En 1716, lors de son second voyage en Hollande, Pierre passa par Dantzick. Il s'y trouva un Dimanche, & alla à l'église, où il assista à tout le service divin, assis à côté du Bourgue-Maitre: le service étoit très-long; & Pierre avoit fort froid à sa tête chauve (c'étoit en hiver): il imagina de prendre la grande perruque de son voisin le Bourgue-Maitre, & se l'ajusta sur la tête. Lorsque le service fut fini, il la lui rendit, en faisant une légère inclination de tête.

Le service de *Dertschik* auprès du Tzar, dont il étoit le Chambellan, ou plutôt le Gentilhomme de la Chambre, toujours en activité, étoit très-fatigant & très-difficile. Il étoit obligé de suivre par-tout le Monarque; & lorsque dans un voyage précipité, Pierre dormoit sur la paille, ou lorsqu'il faisoit sa méridienne, le pauvre Dertschik étoit obligé de lui servir de coussin.

Pierre aimoit à aller sur l'eau: rien ne l'arrêtoit, & il étoit toujours le dernier à s'appercevoir du danger. Un jour il fit une partie de plaisir sur un bâtiment, pour aller à Cronstadt: il étoit accompagné de quelques Ministres étrangers. Le temps grossit de plus en plus & il ne parloit pas de retourner. Enfin, le danger augmentant, l'Envoyé de Saxe s'approcha de lui, & lui dit: *Je prie Votre Majesté, au nom de Dieu, de revenir à Pétersbourg; si je péris, comme cela est très-vraisemblable, V. M. aura à répondre de moi à ma Cour.*

ECONOMIE.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 29 Août 1785.

Le vif intérêt, Monsieur, avec lequel on a pris dans votre Journal la défense de la dernière personne à qui on attribue l'invention de tirer la soie de l'écorce du Mûrier, prouve combien on juge important de réclamer en faveur du véritable Auteur, l'honneur de cette découverte. Une pareille réclamation me paroît aussi de la plus grande importance; & c'est ce qui m'a engagé à vous faire à cet égard quelques observations.

Il y a près de deux siècles qu'*Olivier de Serres*, Auteur de plusieurs Ouvrages d'Agriculture malheureusement trop peu connus, publia un traité particulier sur la manière de retirer la soie de l'écorce du Mûrier. Cet Ouvrage parut pour la première fois en 1603. Je n'ai point ignoré que plusieurs personnes s'approprioient de nos jours cette découverte; & c'est pour les détromper, en supposant que ce traité ne leur fût pas connu, que j'ai cru devoir en donner une seconde édition au commencement de cette année (1).

Olivier de Serres a fait, par ordre de *Henri IV*, cette expérience en grand dans le Jardin des Tuileries. J'ignore les circonstances qui l'ont empêché de suivre cette découverte, qui pourroit devenir très-utile dans les Provinces septentrionales du Royaume. On se propose de faire sur cet objet des essais en grand dans le Jardin des Plantes d'Economie rurale de l'Ecole Royale Vétérinaire d'Alfort, où l'on a planté à cet effet, vers la fin de l'année dernière, par ordre de M. l'Intendant de Paris, plusieurs milliers de Mûriers blancs.

Je suis &c. BROUSSONET, *de l'Académie royale des Sciences.*

---

(1) L'ouvrage où elle se trouve est ainsi intitulé: *Opuscules de Pierre Richer de Belleval, premier Professeur de Botanique & d'Anatomie en l'Université de Montpellier*; auxquels on a joint un Traité d'*Olivier de Serres*, sur la manière de travailler l'écorce du Mûrier blanc: nouvelle Edition d'après les Exemplaires de la Bibliothèque du Roi; *par M. Broussonet, D. M. &c.* A Paris, chez *Prevost*, Libraire, quai des Augustins, 1785. Vol. in-8°, de 74 pages, avec Gravures.

BEAUX-ARTS.

Suite de l'exposition des Tableaux au Sallon du Louvre, & Mort remarquable.

Le grand Tableau, de M. *Ménageot*, dont nous avons indiqué le sujet dans notre dernière Feuille, est large & d'un bon ton. On suit avec plaisir cet Auteur dans la disposition & les mouvemens de ses figures. *Cléopâtre* est dans une attitude d'abandon fort noble. Une femme à genoux, tient une guirlande de fleurs: ne devroit-elle pas plutôt les lui présenter dans une corbeille? Cette femme est drapée dans le genre *antique*. Le point difficile à cet égard est de ne point exagérer ses modèles. Pour les suivre, il arrive qu'on met quelquefois de la roideur. Ce n'est pas chez les Anciens que M. Ménageot a pris ce petit Page qui soutient le manteau de la Reine: cette idée vient plutôt de Venise que de l'Egypte. Quelques incorrections d'*ensemble* & de *détails* déparent ce Tableau, dont les masses solides & fermes font de loin un bon tout.

Cette espèce de mérite manque au *massacre de Priam & de ses fils*, Tableau pour le Roi, peint par M. *Renaud*; & par-là, il perd beaucoup de ses beautés de dessin & d'exécution qui, dit-on, y brillent, vu de près. Les plans n'y sont pas plus expliqués que les effets: la lumière semble venir de tous côtés. Pour avoir voulu donner du mouvement, l'œil a peine à s'arrêter sur quelques objets.

M. *Suvée* s'est laissé entraîner dans un défaut contraire. Son Tableau (pour le Roi) est froid & inanimé.

L'un n'est pas trop fardé; mais sa muse est trop nue:
L'autre a peur de ramper, il se perd dans la nue.

Boil. Art poët.

Ni le *pieux Enée*, ni sa famille, ni le fond du Tableau ne se ressentent du sac de Troye. Au surplus, cette tranquillité a l'avantage de laisser appercevoir des parties très-correctement dessinées: ainsi les détails y gagnent. Mais cet avantage est foible dans les grandes machines, lorsqu'il n'est pas soutenu de grandes formes, d'un bon ton de couleur, lorsque les caractères ne sont ni héroïques, ni pathétiques, tels qu'ils conviennent pour ce sujet ardent, si l'on peut se servir de ce terme. Les talens de M. Suvée ont besoin de scènes tranquilles, pour être dans toute leur valeur. *La Mort de Cléopâtre*, sujet d'un autre Tableau de sa main, étoit bien mieux fait pour lui: aussi y remarque-t-on de grandes finesses de dessin dans les chairs & les draperies. Un peu plus de souplesse dans l'attitude de Cléopâtre & de rondeur dans tous les objets, est ce qu'on a paru y desirer.

Alexandre, accompagné d'Ephestion, vient visiter les femmes de Darius ses prisonnières. (Tableau de M. *de la Grenée* l'aîné, pour le Roi.) Quel sujet! *Mignard*, le grand *Mignard*, si célèbre par les graces de son pinceau, par ses compositions poétiques des appartemens de S. Cloud, par le caractère de son dessin au Val-de-Grace; Mignard enfin, avec toute son exactitude dans le costume, a échoué en voulant lutter contre *le Brun* dans un sujet à-peu-près semblable à celui dont nous parlons: & ce que Mignard n'a pu faire, M. de la Grenée, dont le dessin est plus exact que grand, dont le pinceau est plus doux que nerveux, qui connoit les graces de l'agencement, mais qui ne s'est jamais occupé du costume; M. de la Grenée l'a entrepris en présence des Romains. Nous l'abandonnerons au milieu des critiques qui l'assaillent de toutes parts: elles le puniront assez, s'il y est sensible, de sa persévérante volonté à entreprendre de grandes & héroïques machines. Entretenons-nous d'un très-joli petit Tableau représentant *les Chevaliers Danois que les Nymphes enchanteresses, placées par Armide, cherchoient à séduire.* Nous ne vanterons pas les figures des Chevaliers. Une couleur plus fraiche que puissante, mille agrémens dans le style & dans l'exécution, sont les dons que la nature a départis à l'Auteur de cet ouvrage. Les sujets doux & agréables, les Tableaux de petites formes lui conviennent donc exclusivement. Les graces d'*Armide*, les traits galans du *Tasse* doivent occuper les pinceaux de M. de la Grenée, comme autrefois ceux de *le Moine*. Qu'il laisse *Tite-Live*, *Plutarque*, *Quinte-Curce* à des têtes plus brûlantes, à des Peintres d'un style plus sévère.

En tout ceci, comme nous l'avons annoncé, l'esprit de critique ne dirige pas nos opinions. La vérité seule les conduit: ce que nous disions de M. *Lépicié*, vivant, nous le répétons après sa mort, & tout le monde avec nous. Il s'est fait peu d'honneur dans les grandes entreprises: celles de petites formes lui convenoient seules. On vient d'exposer quelques Tableaux particuliers de ce charmant Peintre, dont le Public n'avoit pu jouir; & ils ont le plus grand succès. Nous citerons particuliérement *l'intérieur d'une Ferme*, & *l'Attelier d'un Menuisier, dans lequel une Maman apprend à lire à une petite fille.* Le choix des sujets, le précieux rendu de tous les objets, un coloris frais, une touche spirituelle & légère rendent ces Tableaux dignes des plus précieuses collections. M. Lépicié est vraiment *le Teniers* par excellence de la France. Quelle manie inexplicable l'a toujours déterminé à solliciter de grands Ouvrages, des sujets d'Histoire? Comment n'a-t-il pas craint de compromettre ceux qui les lui confioient? Assurément l'appât du gain ne le conduisoit pas: les grands Ouvrages en procurent bien moins que les petits; & que de temps perdu pour sa réputation, & même pour la gloire de l'Ecole Françoise!

Les mœurs de M. Lépicié avoient de l'analogie avec son genre de peinture: elles étoient simples, douces; & ses amis l'ont justement regretté. S'il a senti quelques légères atteintes d'envie, c'est qu'elles sont presque inséparables des *gens d'Arts*, comme des *gens de Lettres*; c'est qu'il ambitionnoit une réputation dans un genre où presque tous ses rivaux le surpassoient. M. Lépicié auroit pu produire des Ouvrages qui eussent augmenté celle qu'il s'étoit justement acquise dans le genre

familier : mais la délicatesse de sa poitrine nous l'a enlevé avant qu'il eût atteint cinquante ans, âge auquel il n'étoit encore parvenu que par la tempérance la plus soutenue & la plus générale.

Nous reprendrons dans la Feuille suivante l'examen des grands Tableaux exposés au Sallon.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Afin de pourvoir à tout ce qui peut donner une plus grande facilité au commerce de S. Thomas, en Amérique, il a très-gracieusement plu à S. M. Danoise, par résolution du 8 Juillet dernier, de restraindre le nombre d'Officiers & Commis de douane sur cette place, au point que dorénavant, tant que subsistera l'octroi de la Compagnie des Indes occidentales, il n'y aura qu'un Directeur de douane & un peseur, qui seront gagés si libéralement qu'il leur sera défendu absolument de se faire payer aucun salaire des Navigateurs & Commerçans, sous tel prétexte que ce soit ; tous les autres Contrôleurs ou Visiteurs auront leur congé. On y fera aussi constituer un Courtier-Juré, pour l'utilité de ceux qui voudront s'en servir : mais ceux qui n'auront pas besoin de lui ne seront pas obligés d'en faire usage, ni de lui rien payer.

En outre il a plu à S. M. de permettre que les droits de douane sur les importations soient calculés & levés sur la spécification donnée du chargement, sans visiter les navires ni les faire sceller, ainsi que les droits sur les articles qui seront exportés, soient perçus d'après le billet ou certificat que le peseur en auroit expédié, si ce sont des articles au poids, sinon d'après la spécification qui en auroit été délivrée, sans autre vérification, & sans y mettre de scellé ; & personne ne sera obligé de déclarer sous quel numéro les articles qu'ils veulent exporter sont entrés.

Dans le cas d'une fraude manifeste des droits de douane, le Gouvernement des îles, de concert avec le Commandant de S. Thomas, doit provisoirement, jusqu'à l'approbation de S. M., prendre les mesures les plus convenables, & qui puissent subsister avec la liberté du commerce, pour obvier à cet inconvénient. A Coppenhague, au Conseil royal du Commerce, le 13 Août 1785.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Septembre 1785.	Du 3.			Du 7.		
	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	752			752		
— du Mexique, à	742			742		
— du Pérou, à	732			732		
— de Guinée, à	751			751		
Or de ducats, *l'once*, à	101	10		102		
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	104			104	5	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	55			55		
— à 11 den. 10 gr. à	53			53		
Piastres, à	49	2	6	49	2	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1785.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

SEPTEMBRE 1785.	*Du* 7.	*Du* 8, *Fête.*
Actions des Indes de 2500 l.	2155.57½	
Portion de 1600 liv.	1382½	
Portion de 312 liv. 10 s.	277	
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	433	
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	750	
Viager de 1782	18 p. $\frac{0}{0}$ bén.	
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	724. 20	
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	488.89	
Quittance de finance	1¾.2½.4.3¼ perte.	
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	¾.1.1½.1¼ p. $\frac{0}{0}$ bén.	

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 7.	*Du* 8, *Fête.*
Amsterd.	53½	
Hamb.	189	
Londres.	29	
Cadix.	14 l. 7 s.	
Madrid.	14 l. 10 s. 6.	
Gênes.	94	
Livourne	98	
Lyon. *Août*	au pair	

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 13 Septembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

Littérature.

Mandement de Mgr. l'Archevêque de Paris, du 2 Septembre 1785, qui permet aux deux Ordres de la Rédemption ; savoir à celui des Chanoines réguliers de la Sainte Trinité, dits Mathurins, *& à celui de Notre-Dame de la Merci, de faire des Quêtes pour la rédemption des François captifs dans la Régence d'Alger.* A Paris, chez *Simon*, Impr. de Mgr. l'Archevêque, rue S. Jacques. 1785. *in-4°.*

On sait que les Religieux de l'ordre de la Merci, & les Chanoines réguliers de l'ordre de la Trinité, ont délivré 313 Esclaves détenus dans la Régence d'Alger. Ces pieux Libérateurs ont fait les plus généreux sacrifices, pour ne laisser aucun Captif de notre Nation dans ces contrées barbares ; & on n'apprendra pas sans attendrissement qu'ils ont même engagé les fonds destinés à leur propre subsistance. On dit dans une note de ce Mandement « qu'il en a coûté, pour le » prix de la rançon des 313 Esclaves rachetés à » Alger, la somme de 639052 liv. non compris » les frais de la quarantaine & ceux des habille- » mens, ainsi que les frais de route pour aller » rejoindre leurs familles ; de sorte que les deux » ordres de la Rédemption sont arriérés pour le » rachat actuel, de 200000 liv. ».

Plusieurs de ces infortunés doivent se rendre bientôt dans cette Capitale & la traverser processionnellement. C'est pour subvenir à leur secours, c'est pour solliciter la générosité des Fidèles, & pour renouveller les fonds épuisés par les sommes considérables qu'a coûté la rançon d'un si grand nombre d'Esclaves, que Mgr. l'Archevêque a donné ce Mandement. Cet illustre Prélat y a déployé toute la sensibilité de son ame, & tous les charmes de son éloquence si douce, si touchante, si persuasive. « Leurs Libérateurs, » s'écrie-t-il, vont vous présenter cette honorable » conquête. Les citoyens d'une ville renommée » dans tous les temps & dans toutes les Nations » par la douceur des mœurs & la générosité des » sentimens, ne pourront voir sans émotion un » spectacle si touchant. Quand ils passeront sous » vos yeux, quand vous verrez encore les tris- » tes restes de leur servitude, les traces de leur » chaînes empreintes sur leurs membres flétris, » les vestiges douloureux des traitemens cruels » qu'ils ont éprouvés, vous ne pourrez leur re- » fuser vos larmes, & vous vous empresserez de » participer au mérite de leur délivrance par vos » aumônes & vos bienfaits ».

Les personnes qui voudront faire des aumônes sont invitées de s'adresser au Procureur-Général de la Rédemption des Captifs, en la maison des Mathurins, à Paris, près la rue S. Jacques ; & à celui de la Merci, rue du Chaume, au Marais.

ÉCONOMIE RURALE.

Les Lecteurs de ce Journal ont déjà eu les preuves les plus convaincantes de la certitude des principes de M. *de Lormoy*, sur la nécessité du suint, & sur l'éducation des bêtes à laine, par les attestations qui lui ont été adressées de diverses Manufactures. Il en a encore reçu de nouvelles qui sont toutes en sa faveur ; & cela doit être, puisqu'il a pour lui la raison & l'expérience.

Nous ne croyons pas devoir transcrire ici tout au long ces nouvelles attestations qui lui ont été adressées de Reims, de Châteauroux, & de Carcassonne, parce qu'elles s'accordent avec celles qu'on a déjà lues, & qu'elles disent à-peu-près la même chose. Mais, comme elles offrent des observations essentielles, nous ne devons pas négliger de les faire connoître.

« Trois causes, écrit de Reims M. *Dérodé*, concourent pour donner à la laine le soyeux, la finesse & le ressort si recherchés dans cette matière ; & ces causes sont le climat, le pâturage & l'espèce. L'Espagne ayant, par sa position & la nature de son sol, le climat & le pâturage par excellence, la bonne espèce s'y est perfectionnée au point qu'elle n'a pas & n'aura point d'égale jusqu'à ce qu'on ait trouvé un climat & des productions équivalentes. Ceux qui, parce qu'ils ont vu un belier de M. *Daubenton*, croient que la laine qu'ils récoltent sur les moutons qui en proviennent, est de la laine d'Espagne, sont bien dans l'erreur. Le changement d'espèce seul ne produira pas une

qualité de laine semblable, dans ses effets, à la *prime Ségovie*, ni à la *Ségovienne*, &c. Mais je suis bien persuadé que si on suivoit les principes que vous indiquez pour former de nouveaux troupeaux, il en résulteroit un changement marqué & avantageux dans la qualité des laines de France; & la bonification de cette matière si nécessaire ne seroit-elle que de moitié du point où la portent les enthousiastes, il s'ensuivroit un avantage assez réel pour engager le Gouvernement à s'en occuper ».

La Communauté des Fabricans de Draps de Châteauroux, assemblée le 21 Août dernier, a décidé que « le suint nourrit la laine. Plus elle est fine, plus elle est chargée de suint: moins une laine a de suint, plus elle est molle, sèche & dure. Ces principes certains sont confirmés par l'expérience; &, à leur appui, la Communauté observera que dans ce moment elle a sous les yeux des laines de moutons de Berry, de la race la plus fine, qui ont parqué cette année dans les environs d'Orléans, & que ces laines ont perdu de leur élasticité, de leur douceur, & même de leur finesse. La même dégénération, à quelques nuances près, se fait aussi remarquer dans les laines des moutons que l'on pousse à l'engrais. Il peut se faire que des pâturages plus abondans y contribuent: mais cette cause n'est que secondaire; & la première, à l'avis de la Communauté, provient de ce que les moutons étant plus exposés aux intempéries de l'air, la pluie, l'humidité & les rosées interceptent la transpiration, & s'opposent au progrès du suint. Aussi, ces laines qui perdent infiniment moins au lavage, ne sont-elles pour l'ordinaire achetées que par des Marchands qui les font passer dans les différentes Fabriques du Royaume ».

M. *Tabouriech*, Directeur de la Manufacture royale de Pennautier, à Carcassonne, & qui a une expérience de cinquante années, déclare aussi que le suint contribue essentiellement à la finesse, à la bonté & à la conservation de la laine; & il ajoute qu'il est d'une nécessité absolue de laisser croître la laine jusqu'à la toison, en lui conservant son suint dans son entier. Il fait à ce sujet « une observation qui mérite la plus grande attention de la part des propriétaires qui élèvent des troupeaux, & non moins utile aux fabriques qui mettent les laines en œuvre; c'est de faire la toison au point de maturité déterminée. Si cette opération est précoce, la laine est tendre & ne soutient que difficilement le filage: dans le contraire d'une maturité consommée & vieillie, elle jaunit, se feutre, & devient incapable de perfection ».

COMMERCE.

On assure que les marchandises qu'on importoit d'Angleterre en France ont été évaluées annuellement à 53 millions, & celles que l'Angleterre tiroit de France, n'étoit pas de la valeur de 10 millions. Ce calcul rend sensible l'importance de l'Arrêt du Conseil, qui défend l'introduction dans le Royaume des Marchandises de fabrique angloise. En effet, l'échange étant disproportionné, on ne pouvoit en faire la balance qu'avec l'espèce numéraire; ce qui ne pouvoit être compatible avec les intérêts de la France.

L'Angleterre manquant de plusieurs productions que la nature de son sol lui refuse, est, à cet égard, continuellement dépendante des autres nations. Pour fournir à ses besoins avec avantage, elle s'est appliquée à donner la dernière perfection aux Marchandises d'exportation, seul moyen de s'en assurer le débit. Les Fabriques françoises opposent à cette industrie une rivalité continuelle: l'on peut même dire avec vérité, que si la main-d'œuvre étoit récompensée par des encouragemens convenables, elles soutiendroient bientôt la concurrence, même dans les pays étrangers, tant par le goût & la variété des dessins, que par la solidité & la perfection des Marchandises. *H....*

BEAUX-ARTS.

Suite de l'Exposition des Tableaux au Sallon du Louvre.

On ne sait pourquoi M. *Monnier*, dans le Tableau où *S. Charles Borromée porte la Communion aux pestiférés*, a habillé ce S. Prélat en soutane violette. Neveu du Pape *Pie IV*, S. Charles avoit été fait Cardinal à l'âge de 22 ans. Si le Peintre n'a pas été autorisé à prendre ce parti par quelque opinion particulière, il auroit pu suivre la route qui lui avoit été frayée par les autres Peintres, & faire la soutane du Cardinal rouge. Si c'est une faute de costume, elle est plus excusable que les incorrections de dessin qu'on remarque dans ce Tableau. La tête du principal personnage est forte, & l'Ange exterminateur est roide, avec peu de vérité des formes. L'accord des tons, & l'agencement des draperies sont plus familiers à M. Monnier. Qu'il se soutienne dans les parties qu'il possède, sans chercher celles pour lesquelles il annonce moins de talent. Le succès qu'il vient d'obtenir doit l'encourager. Il eût été heureux pour lui de ne s'être montré au Public que par le S. Charles. Les autres Tableaux qu'on lui attribue, quoiqu'ils ne soient pas sur le catalogue, ne sont pas faits pour soutenir les idées que son Tableau de réception ont données de lui.

Il faut aussi convenir que les Peintres employés pour décorer les Eglises ne sont pas souvent dédommagés des frais de leurs études. Au contraire, les Tableaux dont le Roi, par une munificence très-utile, entretient parmi nous le genre de l'Histoire, sont infiniment mieux payés: aussi s'empresse-t-on d'en obtenir. Il est vrai qu'on les fait souvent avec bien de la célérité: mais qu'importe? on a rempli sa tâche & le but qu'on s'étoit proposé. Nous craindrions de prêter ces vues à MM. *de la Grenée* jeune & *Taraval*. Nous conviendrons même que leurs Tableaux ont des parties dignes de la réputation des Auteurs. Le premier, dans le Tableau (pour le Roi) dont le sujet est *Moyse sauvé des eaux par la fille de Pharaon*, présente

un grand charme d'agencement. Le second a une exécution ferme & résolue. Son Tableau (aussi pour le Roi) représente *Hercule enfant, étouffant deux serpens dans son berceau.* Mais point de parti pris sur les lumières dans ces deux morceaux; nul choix dans les airs de tête, dans les plis des draperies, dans les formes des pieds & des mains. M. Taraval sur-tout n'est pas de la même force, lui qui a exposé en 1783 un Tableau que nous avons donné à nos lecteurs comme un des meilleurs de ce Sallon. Mais les armes sont journalières; & ceci, Messieurs les Artistes, doit vous rendre indulgens sur les chûtes de vos confrères.

Avec plus de recherches & d'études, M. *Vincent* n'a pas été plus heureux cette année. Il a paru jusqu'ici ingénieux dans ses compositions, frais dans son coloris, & intéressant par les caractères de ses têtes. Pourquoi ses deux sujets d'*Aria* & *Pœtus* présentent-ils des compositions froides, & sont-ils d'un coloris noir & lourd? Dans le grand Tableau qui est pour le Roi, Aria, après s'être donné le coup de poignard dont elle veut que son mari se perce à son tour, n'a pas l'air de le lui présenter: elle ne tombe pas non plus de foiblesse; son mouvement est indécis & même équivoque. Le beau grouppe antique, dont nous possédons une si belle copie aux Tuileries, pouvoit, sans une imitation servile, donner à l'Artiste l'idée d'une composition plus noble. Elle ne montre pas une disproportion, telle qu'il l'a faite, entre la grandeur énorme de Pœtus & celle de sa femme, bien que sur le même plan. Dans le petit Tableau, Pœtus a un caractère de tête peu noble; & Aria semble accourir en offrant le poignard à son mari: elle n'a dû cependant le proposer qu'après quelques Discours.

Deux nouveaux Académiciens, M. *Taillasson* & M. *le Barbier* l'aîné, ont voulu, dans cette exposition, joindre les suffrages du Public à ceux de l'Académie. Ils y sont parvenus par deux manières très-opposées: le premier, par une fermeté qui va quelquefois jusqu'à la roideur & à la sécheresse; le second, par cette *Vaghezza* si vantée des Italiens, mais qui souvent ne donne pas du corps aux objets. Le dessin de la Figure de *Jupiter endormi sur le Mont Ida, & caressé par Junon*, de M. le Barbier, est foible & a peu de caractère: celui de M. Taillasson est d'une certitude qui tient quelquefois de la dureté. Le sujet du Tableau de ce dernier demandoit des formes grandes & prononcées, mais vraies: il représente *Philoctete à qui Ulysse & Néoptoleme enlèvent les flèches d'Hercule.* On a remarqué avec satisfaction que la tête d'une *Sainte Therèse*, du même Auteur, étoit pleine d'un saint enthousiasme. Quant à M. le Barbier, ses charmans dessins dédommageront toujours des taches de ses Tableaux.

Personne ne refuse à M. *Callet* la facilité de l'invention: il a fait sur cela ses preuves. Ainsi nous n'entreprendrons pas de le justifier sur la ressemblance de son *Achille traînant le corps d'Hector, devant les murs de Troye & sous les yeux de Priam & d'Hécube, qui implorent le vainqueur* (Tableau pour le Roi), avec la composition d'*Hamilton.* Il est de ces sujets difficiles à sentir de diverses manières. On pourroit le reprendre sur la distribution des lumières qui suivent une seule ligne dans son Tableau, & qui, dans celui d'Hamilton, est au moins interrompue par quelques figures accessoires, & sur le ton de couleur qui n'est nullement celui de la brillante Phrygie. Les têtes d'Achille se rendent si rarement que celle de M. Callet est excusable.

M. *Berthelemy* a fait plus d'efforts pour donner du caractère & de l'expression dans le sujet, dont il a été chargé aussi pour le Roi: c'est *Manlius Torquatus, condamnant à la mort son fils, quoique vainqueur, pour avoir combattu, malgré la défense des Consuls;* exemple frappant de la discipline militaire. On feroit peut-être fondé à recommander à M. Berthelemy un peu moins d'égalité dans ses effets & dans ses tons de couleur. Il enfante de belles compositions; & à cet égard son Tableau est supérieur à celui du dernier Sallon.

L'affluence des *Dames Romaines apportant des bijoux aux Tribuns qui vouloient offrir une coupe d'or à Apollon dans son Temple de Delphes, après la prise de Véies*, n'a pas été bien exprimée dans la composition de M. *Brenet* (Tableau pour le Roi). Ces attitudes droites & froides, ces grouppes isolés ne sont pas propres à rendre l'empressement. D'ailleurs, il n'y a pas grand concours à *ce Bureau de générosité.* Une seule femme jeune met un peu plus de mouvement dans son action. Le Peintre a sans doute voulu exprimer par-là qu'elle sent un peu moins que les plus âgées, le besoin de la parure. La gravité froide des Tribuns marque aussi de leur côté qu'ils sont accoutumés aux actes de vertu. On admire au reste dans ce Tableau, comme dans tous ceux de M. Brenet, la solidité & la vérité dans ses effets de lumière. On tourne autour de chaque grouppe, de chaque figure; &, ce qui est très-précieux, l'air circule par-tout, & la superficie plate de la toile disparoit. Il y a aussi des têtes agréables & des *extrémités* très-bien rendues.

Tels sont, dans ce Sallon, les Ouvrages d'Histoire, dignes de remarque, si l'on en excepte quelques-uns de plus petites formes, sur lesquels nous pourrons avoir occasion de revenir. Le goût régnant de notre Ecole, tend au simple & au grand: elle donne plusieurs exemples de dessin du plus grand caractère. Quant au coloris, nous avons quelques Tableaux, tels que ceux de M. *Vien* & de M. *David*, qui sont d'un bon ton, quoique uniforme. Mais, en général, on en a adopté un noir, lourd, souvent *ardoisé*, autant & même plus éloigné de la nature que le *blafard* si longtemps reproché à nos Peintres. On en voit même qui abandonnent un ton vrai de lumière qui leur est naturel pour ce noir *infernal.* Le sujet de *Mezence*, étoit, il y a deux ans, de ce genre: M. *Taillasson* y a substitué cette année, de l'absolument noir dans sa *Sainte Therèse*, & autres. M. *Renaud* nous a montré, dans un Sallon, un

Pygmalion d'un effet lumineux & argentin, qui fait la condamnation du coloris de *la mort de Priam.* M. *Vincent* s'est soutenu en noir : on doit espérer qu'il nous ramenera les teintes de son *Molé*, & même celles de son *combat des Romains & des Sabins*, que nous sommes forcés de regretter.

Passons aux Tableaux de genre. Peu de Peintres sont faits pour attirer la foule des admirateurs comme Mad. *le Brun*. Il y en a encore moins qui ont l'art d'enchanter autant le Public par de séduisantes productions. Notre admiration pour elle n'est cependant pas exclusive, & nous ne prenons pas le ton de ces enthousiastes qui crient dans le Sallon, dans les Jardins publics, dans les Cafés : *Madame le Brun a écrasé Roslin ; elle vaut mille fois mieux que Duplessis ; Vestier n'en approche pas ; elle triomphe de Madame Guiard.* Ces exclamations tiennent de l'esprit de parti : elles sont dangereuses, & il faut bien se garder d'y ajouter foi. Chaque Peintre distingué a son mérite qui ne détruit pas celui de l'autre. C'est au Public à se décider pour chacun, selon son goût.

Richesse & brillant dans les couleurs, graces & nouveautés dans les attitudes, goût exquis pour les ajustemens, telles sont les parties qui caractérisent les rares talens de Madame le Brun. Quelquefois aussi ses attitudes sont un peu forcées, son dessin, sur-tout dans les mains, est peu correct ; son coloris n'a pas la variété & la simplicité de la nature ; & néanmoins Madame le Brun a un talent qui distingueroit un homme.

Cela n'empêche point que Madame Guiard ne mérite de grands éloges par la résolution de ses effets, par la fermeté & la facilité de son exécution. Son talent répond à la forme d'une *Diane* ; celui de Madame le Brun tient à celle d'une *Vénus.* Madame Guiard s'est peinte en pied, ayant derrière elle deux Elèves. Cet ouvrage a le plus grand succès & le mieux mérité. Le portrait de M. le Contrôleur-Général, ceux de Madame *de Crussol*, de Madame *de Clermont-Tonnerre*, *une Bacchante*, &c., par Madame le Brun, ont reçu les plus justes applaudissemens. Ainsi, ces deux Dames sont deux célèbres rivales qui ont des droits égaux à l'admiration publique.

La suite dans la Feuille suivante.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

A la Halle.	Du 7 Sept.		Du 10.	
	liv. s.	liv. s.	liv. s.	liv. s.
Bled, de.........	20	à 26	20	à 26
Orge, de.........	14	à 16	14	à 15
Seigle, de.........	13	à 14	14	à 15
Avoine, de......	26	à 30	26	à 32
Farine blanche,	48	à 52	48	à 51
Bis-blanc & bis,	30	à 45	28	à 40
A la Grève.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*			
Froment, de....	24	à 26	25	à 27
Orge, de.........	14	à 16	14	à 15
Seigle, de.........	13	à 14	14	à 15
Avoine, de......	26	à 30	26	à 32

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

SEPTEMBRE 1785.	Du 9.	Du 10.
Actions des Indes de 2500 l.	....	2152$\frac{1}{2}$.57$\frac{1}{2}$.55....
Portion de 1600 liv...............	1382$\frac{1}{2}$..................	....
Portion de 312 liv. 10 s.........	277......................	....
Portion de 100 liv...............	....	88........................
Emprunt d'Octob. de 500 l.	....	....
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.........................	....	....
Viager de 1782......................	18 p. % bénéfice..	18 p. % bén.........
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	722.20.19.........	719........................
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	488.89...............	489.89$\frac{1}{2}$.89...........
Quittance de finance.	1$\frac{1}{2}$.2$\frac{1}{4}$ perte.........	2$\frac{1}{4}$.1$\frac{3}{4}$.4$\frac{1}{4}$.4$\frac{1}{2}$ perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..............	1$\frac{1}{4}$.1$\frac{3}{8}$.1$\frac{1}{4}$ p. % bén.	1$\frac{1}{4}$.1$\frac{7}{8}$ p. % bén......

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 9.	Du 10.
Amsterd.	54 $\frac{1}{2}$............	54$\frac{1}{2}$............
Hamb.....	189 $\frac{1}{4}$............	189$\frac{1}{4}$............
Londres..	29...............	29...............
Cadix......	14 l. 7 s.........	14 l. 7 s.........
Madrid....	14 l. 10 s. 6..	14 l. 10 s. 6..
Gênes.....	94...............	94...............
Livourne	99...............	99...............
Lyon.. Août	au pair.........	au pair.........

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 15 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Jeudi 15 Septembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

LE *Triomphe de la Religion*, ou *Essai sur la Religion Chrétienne, dont on se propose de prouver la certitude par une réfutation abrégée des systêmes de la Philosophie moderne, & par la nécessité, l'existence & la confirmation de la révélation : Ouvrage divisé en quatre parties, très-propre pour faire connoître le fond & l'esprit de la Religion ; par M. L* * *.* A Paris, chez *Cailleau*, Imprimeur-Libraire, rue Galande ; *Sorin* & *Mérigot* le jeune, quai des Augustins ; *Belin* & *Savoye*, rue Saint-Jacques ; *Lesclapart*, pont Notre-Dame, & *Lacloie*, près l'Orme S. Gervais. 1785. vol. *in*-12 de 286 pag. Prix 2 liv. broché, 2 liv. 15 sols relié.

C'est le droit des Evêques de juger les Ouvrages sur la Religion. L'Auteur présente au commencement du sien les Lettres qu'il a reçues des Prélats qui en disent assez pour constater d'une manière non équivoque l'importance & la nécessité du Livre que nous annonçons. Mgr l'Archevêque de Paris lui marque : « je ne puis qu'applaudir » à l'usage que vous faites de vos talens. Ceux qui » liront votre livre y trouveront un bon abrégé » des preuves de la Religion. Il sera sur-tout fort » utile aux jeunes gens & aux personnes qui ne » peuvent lire d'ouvrages fort étendus sur le dogme » & la morale du Christianisme ». Dans une Lettre de Mgr l'Evêque du Mans à l'Auteur, ce Prélat dit qu'il a trouvé dans son Livre « des preuves » lumineuses, une expression vive qui porte avec » elle la conviction. Il étoit bien digne de vous, » ajoute-t-il, de consacrer vos talens à défendre » la cause de la Religion, à réfuter les systêmes » de l'incrédulité, à en dissiper les ténèbres, à » prémunir les Fidèles contre les paradoxes de la » Philosophie moderne ; & pouvois-je ne pas y » applaudir? Il règne dans le siècle où nous vivons, » une indifférence, une insouciance effrayante pour » la Religion : le défaut de mœurs, le libertinage » lui enlèvent plus de prosélites encore que l'impiété même. C'est au Chrétien zélé à se roidir » contre le torrent, à s'y opposer comme un mur » d'airain, & à fournir aux foibles des armes » triomphantes contre les attaques des incrédules : » il les trouveront dans votre ouvrage ».

Pensées philosophiques sur la Nature, l'Homme & la Religion (Piscis hic est omnium). *Tome 3e.* A Paris, chez *Royez*, Libr. quai des Augustins. 1785. vol. *in*-16 de 248 pag.

En annonçant les deux premiers volumes, nous avons observé avec plaisir qu'ils méritoient d'être favorablement reçus. Nous voudrions bien pouvoir en dire autant du troisième. L'Auteur semble avoir perdu de vue qu'il écrivoit des pensées ; qu'il ne suffit pas que des pensées qu'on présente au public soient vraies, mais qu'il faut encore qu'elles soient saillantes, courtes, énergiques, neuves, ou que, si elles n'ont pas ce dernier caractère, elles doivent en approcher au moins par le tour & par l'expression. Cependant nous en choisirons quelques-unes qui méritent quelque attention.

« Tel homme, avec une fortune médiocre & un travail modéré, eût pu mener une vie douce & innocente ; le desir de s'élever l'a fait esclave des Grands, l'a mis dans un état périlleux : ce n'est pas sans peine, s'il s'est rendu malheureux. L'homme qui craint Dieu, n'a plus rien à craindre dans la nature ; rien ne peut avoir de prise sur lui. Celui qui ne le craint pas, a tout à craindre, même de ce Dieu qu'il s'efforce en vain de ne pas croire.

Tout le monde connoit ce beau vers de *Racine*.

Je crains Dieu, cher Abner, & n'ai point d'autre crainte.

Il auroit mieux valu que l'Auteur des pensées le copiât que de le paraphraser.

« La flatterie est très-décriée dans le *monde*, & cependant c'est une monnoie courante : *tout le monde* en connoit la *fausseté*, excepté celui qui la reçoit. Le siècle dernier a produit des Ecrivains, nos modèles en tous genres ; aucun d'eux n'a attaqué la religion ; il n'en est guère aujourd'hui qui n'assaisonnent *ses* écrits de quelques traits contre elle. D'où vient cette différence ? Il n'en faut certainement pas chercher la cause dans notre supériorité ».

Œuvres de Plutarque, traduites par Amyot ; avec

des Notes & des Observations de M. de Vauvilliers, Lecteur du Roi, de l'Académie royale des Belles-Lettres. Neuvième livraison. Tome 5e des Vies des Hommes illustres, contenant *Cimon* & *Lucullus* comparés; *Crisius* & *M. Crassus* comparés; *Sertorius* & *Eumenès* comparés. 1785. *in*-8° avec figures.

Les tomes 6 & 17 paroîtront incessamment. On peut encore se faire inscrire pour cet ouvrage à Paris, chez *Cussac*, Libr. rue & carrefour S. Benoît, vis-à-vis la rue Taranne, & chez les principaux Libr. de l'Europe. Le prix de chaque vol. *in*-8°, imprimé sur carré fin d'Angoulême, est de 6 liv. 10 s. br.; le même format sur papier de Hollande, 15 liv.; l'*in*-4°, sur carré fin d'Annonay, est de 27 liv. Ces derniers sont avec les figures avant la lettre.

Bibliothèque des meilleurs Poëtes Italiens. Tome 3, contenant le 1er vol. d'*Orlando furioso di Ludovico Ariosto*. A Orléans, chez *Couret de Villeneuve*, Impr. du Roi; & à Paris, chez *Nyon* aîné, rue du Jardinet, & *Cuchet*, rue & hôtel Serpente, chez lesquels on souscrit au prix de 50 s. le vol. 1785. *in*-8°.

La correction de l'*Orlando furioso*, qui doit avoir 3 vol. & dont on délivre le premier, est bien supérieure, même à celle des derniers chants du *Ricciardetto*. M. Couret de Villeneuve espère & promet sûrement, pour l'avenir, une exactitude plus grande, s'il est possible.

BEAUX-ARTS.

Suite de l'Exposition des Tableaux au Sallon du Louvre.

On a placé un grand portrait de Dame de M. *Duplessis* entre un Tableau assez noir de M. *Roslin* & un de couleur ardente par Madame *le Brun*; & ce portrait y a beaucoup perdu. Ainsi la comparaison nuit aux meilleurs ouvrages dans l'exposition publique. M. Duplessis, Dessinateur pur & exact, dont la couleur est plus fine que puissante, dont le pinceau est si précieux, doit être vu de près. On a été à portée de sentir tout son mérite dans les portraits de M. *de Chabanon*, de M. *Ducis* l'Américain & autres, tous dignes de sa réputation.

M. *Roslin* avoit toujours été vanté pour ses étoffes: il s'est encore surpassé cette année dans un petit Tableau où *une Dame en pied, vue par le dos, achève sa toilette devant une glace*: elle est habillée de satin blanc, d'une légéreté & d'une vérité de couleur surprenantes. Si l'ensemble & les détails des figures de ce Tableau étoient d'un dessin plus correct, si les chairs en étoient d'une couleur plus légère, il disputeroit de prix avec ceux de *Netscher* & de *Terburg*. On a lieu d'être satisfait des portraits de feu M. le Président *de Nicolaï*, & de M. le Comte *d'Affry*, sur-tout pour le choix de l'attitude de celui-ci: mais on a regardé comme impossible que ces deux personnes fussent l'une & l'autre de teinte si brune & de couleurs *briquetées* si également.

M. *Vestier*, nouvel Agréé, entre dans la carrière: il s'y présente avec le pinceau le plus soigné & le plus flatteur. Son coloris est frais sans être fade; il est aimable: mais il l'adopte pour toutes ses têtes. Ce qu'il y a à craindre, c'est que des talens si faits pour plaire, & dont M. Vestier use avec tant de facilité, ne l'écartent du goût de l'exacte imitation de la nature, seul moyen de faire des progrès dans les Beaux-Arts. Le portrait de Mlle sa fille en pied, & peignant le portrait de l'Auteur, est le plus considérable de ses ouvrages. Il y manque un peu de ce que les Peintres appellent *les grandes masses d'ombre & de clair.*

Un cadre rempli de miniatures contient les plus charmans ouvrages de M. Vestier: c'est un genre dans lequel il excelle; & c'est en faire un grand éloge que de le placer au niveau de M. *Hall*. Si celui-ci l'emporte sur les talens du premier, ce n'est pas par l'agrément de l'exécution, ni par la rondeur donnée aux objets, mais seulement par la légéreté de la touche, l'esprit dans les caractères de ses têtes, & sur-tout la variété, & la grace des ajustemens. Les ouvrages de ces Peintres sont aussi remarquables par leurs modèles: on y voit les portraits de plusieurs personnes distinguées qui n'ont pas voulu être nommées dans le Catalogue, & par-dessus tous, le Roi de Suède.

Quel que soit le mérite des ouvrages de M. *Wertmuller*, il faut avouer qu'ils sont infiniment relevés par l'emploi de ses talens. Ils ont été occupés à perpétuer l'image de la Reine, & des rejettons précieux qu'elle a donnés à la France. Sa Majesté est représentée *se promenant dans les jardins de Trianon, au milieu de Mgr. le Dauphin & de Madame, Fille du Roi.*

On voit cette année au Sallon quatre portraits d'anciens Académiciens, destinés à décorer les Salles de l'Académie. Cet usage d'essayer ainsi les talens des nouveaux admis dans le genre du Portrait, a l'avantage d'immortaliser les Artistes distingués. Ainsi leurs successeurs auront le plaisir de reconnoître dans le portrait de M. *Vien*, par M. Duplessis, celui qui a renouvellé le goût du bon style dans l'Ecole Françoise; dans celui de M. *Amédée Vanloo*, un Peintre aussi habile, que bon & aimable citoyen. Celui de M. *Bachelier*, éternisera l'image d'un homme spirituel qui a abandonné la gloire que procurent les Arts pour être le Fondateur d'une Ecole de dessin si utile aux Métiers & à la Patrie. Enfin, ils verront dans M. *Caffiéri* un Sculpteur plein de talens, & ils auront toujours présens l'ame douce & sensible, l'esprit de justice & d'indulgence qui l'ont porté à mettre en valeur & à encourager les efforts des jeunes Artistes.

Le nom de M. *César Vanloo* nous rappelle le célèbre *Carle Vanloo*, son père, Artiste chéri par ses talens, autant que par son cœur & son affabilité. Le fils paroît s'être consacré à l'étude des paysages, genre dans lequel il peut acquérir une grande réputation, si à la richesse de ses sites, à la légéreté de sa touche, il peut joindre plus de

richesse de couleur & des effets plus piquans. Son Tableau qu'il a intitulé *Temple de la Sybille à Tivoli*, est un ouvrage fait pour se soutenir dans nos meilleures collections.

La touche de M. *Nivard*, plus large, est en même temps plus égale & plus pesante : mais que ce Peintre acquiert des droits à l'estime des connoisseurs par la puissance de son coloris, par le piquant & la certitude de ses effets !

M. *Hue*, dans ses paysages, offre des détails de composition & une variété de touche peu communs. C'est dommage que sa couleur ait de l'égalité, & que ses figures soient d'une longueur exagérée. Cette partie foible dans ses tableaux, comme dans ceux de M. Nivard, fait sentir tout le prix des figures de M. César Vanloo.

L'âge, ni le temps n'ont point d'influence sur les talens de M. *Vernet* : ils sont toujours en pleine vigueur. L'*Orage* qu'il a peint pour S. A. R. le Grand Duc de Russie, est une de ses capitales productions : elle est digne de son meilleur temps. Ses autres tableaux, quoique inférieurs à celui-ci, ont toujours un caractère de grand, propre aux ouvrages de leur Auteur. Si, dans ces Tableaux nouvellement peints, les tons des objets sont *cruds*, si les eaux sont trop vertes, le temps sans doute leur donnera cette douceur & cet accord de ton nécessaires pour la ressemblance avec la nature.

M. *Robert* a peint un coin de l'*intérieur de la ville de Rome, où l'on tient le marché au poisson, sous les débris d'un monument bâti par Auguste.* Ce charmant Tableau, d'un *ton argentin*, d'une touche légère, d'un effet vrai, a flatté les yeux des Connoisseurs. Celui où il a réuni les *monumens antiques de la France*, sous le ciel chaud du Languedoc, doit entrer dans la collection d'un Prince (le Grand-Duc de Russie) fait pour apprécier les grands talens. Un autre Tableau, *l'incendie dans un monument construit selon les usages de l'ancienne Rome*, a le défaut commun à ces sortes de choix, celui d'être une espèce de camayeux rougeâtre : il est aussi destiné pour le cabinet du Grand-Duc de Russie.

C'est toujours une épreuve rigoureuse que celle de la comparaison qu'on peut faire de la nature avec les Tableaux de M. *de Machy* : il la soutient avec un succès constant. Les points de vue les plus piquans de cette capitale & des environs occupent son goût & sa savante perspective. Nous avons été flattés qu'il se soit rencontré avec nous, par le choix qu'il a fait du nouvel escalier du Palais, dont nous avons fait mention dans notre Feuille du 26 Mai de cette année. Cet Artiste nous présente aussi différens côtés de *la place de Louis XV*, dans des circonstances intéressantes, & la magnifique Orangerie de Versailles, l'un des plus beaux édifices de ce séjour de nos Rois. La critique continuelle qu'on fait des figures dans les ouvrages de M. de Machy, est aussi déplacée que l'attention qu'on mettroit à blâmer les fautes d'architecture dans un tableau d'Histoire.

N'oublions pas de vanter les précieux Tableaux de fleurs de M. *Van-Spaendonck*. Mad. *Vallayer-Coster* soutient dans cette partie & dans deux Tableaux d'un chien de chasse & de gibier son ancienne réputation. Nous aurions desiré qu'elle se montrât davantage au Public dans ce genre de productions : elle y jouit d'une supériorité qui la caractérise bien plus avantageusement que le genre du portrait, dans lequel cependant elle ne s'exerce pas sans quelque avantage.

M. *de Marne* continue d'être vraiment précieux pour les Amateurs du fin & du brillant. Ceux qui ne recherchent que l'imitation exacte, desireroient moins de transparence & plus de vérité de formes dans la représentation des objets de la Campagne. M *Débucour* a fait aussi des Tableaux pleins d'agrément : mais il nous a semblé, par le souvenir des divers Auteurs qu'ils rappellent, qu'il auroit besoin d'avoir un genre auquel il s'attache plus spécialement & qui lui devienne personnel, soit dans son dessin, soit dans son ton de couleur, soit dans les ajustemens de ses Figures.

La gaieté ordinaire à la nation Françoise ne lui a pas laissé voir, sans quelque déplaisir, que l'espèce d'accord des sujets du Sallon tendoit cette année aux scènes les plus tristes. Deux fois le corps d'*Hector*, le tombeau d'*Antoine*, la mort de *Priam*, celle d'*Alceste*, d'*Aria*, la fille de *Jephté* (1) allant au-devant de son père qui déchire ses vêtemens ; la peste de Milan, l'extrême-onction, &c. &c. Mais où le hazard paroit le plus malencontreux, c'est dans les Tableaux de M. *Wille*, dont le genre *françois* devroit ne nous occuper que de scènes gaies. Or, dans l'un, il représente *le Maréchal des Logis du Régiment d'Artois, qui délivre une jeune fille en blessant les deux scélérats qui l'avoient attachée à un arbre* ; & dans l'autre, *une jeune femme mourante au milieu de ses enfans, qui recommande son père & sa mère à son mari.* Au reste, les peintures de M. Wille sont vives, & plaisent à l'œil : n'est-ce pas un dédommagement de la tristesse des sujets ?

Les bornes dans lesquelles nous sommes renfermés ne nous ont point permis de parler de tous les ouvrages du Sallon. Il y en a que leur médiocrité semble faire oublier : d'autres sont, pour ainsi dire, noyés dans la multitude, & qui cependant, isolés, mériteroient l'estime, peut-être même la supériorité sur des sujets plus vastes, ou d'un plus grand intérêt. Tels seroient la sage composition du Sacrement de l'Extrême-onction, les dessins de M. *Bardin*; les deux petits portraits de M. *Robin*, spécialement celui de M. l'Abbé de Ste Genevieve, dont la tête & l'habillement sont d'une si grande vérité ; les Tableaux de M. *Sauvage*, qui représentent des bas-reliefs imitant le bronze, le vieux marbre, la terre cuite ; les esquisses & les dessins de MM. *Renaud*, *Julien*, *la Grenée* le jeune, &c. &c. &c.

Nous terminerons, dans la Feuille suivante, ce

(1) C'est un grand Tableau pour le Roi, de M. Amédée-Vanloo, dont on a oublié de faire mention, en parlant des Tableaux d'Histoire.

que nous avions à dire sur le Sallon, par les ouvrages de Sculpture & de Gravure.

AVIS DIVERS.

On desireroit trouver, pour un concert, une personne qui eût une jolie voix de haute-contre; elle aura des appointemens proportionnés à ses talens. S'adr. à M. *Desrelle*, Secrétaire de MM. les Fermiers des Voitures de la Cour, à l'hôtel desdites Voitures, quai d'Orçay, à Paris.

MÊLANGES.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 6 Septembre 1785.

Comme l'Inscription pour le nouveau Palais, dont fit mention le *Journal de Paris*, le 2 & le 20 du mois passé, a paru en général n'être point assez juste, & pouvoir même plus convenablement s'appliquer à d'autres endroits, je me suis permis de faire, sur cette matière, quelques essais qui ne présentassent pas du moins aux yeux du lecteur, & de l'étranger sur-tout, le même inconvénient. Je vous prie, Monsieur, pour en soumettre le jugement & le choix au goût du Public, de vouloir bien avoir la complaisance de les proposer dans votre Journal. Je m'applaudirai toujours, quel que soit le succès, d'avoir pu, à cette occasion, offrir un foible hommage à notre auguste Monarque, aux Magistrats & aux Ministres qui secondent si bien son zèle, & à notre Nation rendue heureuse par l'accord de leur bienveillance & de leurs soins.

Je suis, &c. AUDET DE LA MÉSENQUERE, *Maître-ès-Arts & de Pension à Picpus, de l'Académie de Châlons-sur-Marne.*

INSCRIPTIONS PROPOSÉES POUR LE NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE.

In ædem Justitiæ,
Regnante ac jubente, beneficentissimo Rege,
Ludovico XVI,
Nobiliùs restauratam,
*Anno Domini **.*

Hic augusta Themis reserans oracula legum,
Moribus invigilat, vitamque ac jura tuetur.

Ou:

Hic Themis alta sedens, gladioque ac lance tremenda;
Vim legum & mores stabilit, civisque salutem.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Terre & Seigneurie de Landrau & de la Forêt, près de Chollet, en Poitou, consist. en logemens de Mᵉ, domaine, borderies, rentes, métairies, dont une bâtie à neuf, prairies & forêt abondante en gibier, où il y a un étang, & pour 20000 liv. de superficie à prendre. S'adr. à Montfaucon, à M. *Gautret*, & à Paris, à M. *Garcerand*, rue Croix des Petits-Champs, tous deux Notaires.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1785.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Septembre 1785.	*Du* 12.	*Du* 13.
Actions des Indes de 2500 l.	$2152\frac{1}{2}$.55	2155
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 liv. 10 s.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	433	433
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		750
Viager de 1782	$17\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	17	
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	718	718
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	$489.88\frac{1}{2}$	
Quittance de finance	$1\frac{3}{4}.3\frac{1}{2}.4\frac{1}{4}.1\frac{1}{2}.4\frac{1}{2}$ p.	$4.1\frac{1}{2}.1\frac{3}{4}.2.3.4\frac{1}{2}$ p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$1.\frac{1}{2}.1$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	$1.1\frac{1}{4}.1$ p. $\frac{0}{0}$ bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 12.	*Du* 13.
Amsterd.	$54\frac{5}{8}$	$54\frac{5}{8}$
Hamb.	$188\frac{1}{2}$	$188\frac{1}{2}$
Londres.	$29\frac{1}{16}$	$29\frac{3}{16}$
Cadix.	14 l. 7 s.	14 l. 7 s.
Madrid.	14 l. 10 s.	14 l. 10 s.
Gênes.	$94\frac{1}{4}$	$94\frac{1}{4}$
Livourne	$98\frac{1}{4}$	$98\frac{1}{4}$
Lyon. *Août*	au pair	au pair

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 17 Septembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Les Pseaumes de David, traduits sur le texte hébreu, accompagnés de réflexions qui en développent le sens, & de notes qui en éclaircissent les principales difficultés, auxquels on a joint le texte Latin de la Vulgate & la traduction de M. de Sacy: ouvrage dédié au Roi; par M. Bauduer, Curé de Peyrusse-Massas, au Diocèse d'Auch. A Paris, chez *Samson*, Libr. quai des Augustins. 1785. 2 vol. *in*-12.

« Encore un nouveau travail sur les Pseaumes! » N'ont-ils donc pas été assez traduits & commentés? & peut-on espérer d'éclaircir ce qui ne l'a » pas été après les recherches d'un si grand nombre d'Auteurs » ? Voilà la question que se fait M. Bauduer, dès le début de sa Préface. On peut lui répondre: oui, ce travail est précieux, quand il contribue à faire pénétrer le sens sublime de ces Cantiques divins; quand il fournit aux Lecteurs une traduction grave, majestueuse, exacte, faite sur l'original même, avec le secours des plus célèbres interprètes anciens & modernes; quand cette traduction est accompagnée de réflexions courtes, mais propres à nourrir la piété de ceux qui récitent les Pseaumes. C'est ce qu'a fait M. Bauduer; & son ouvrage ne peut qu'obtenir le plus grand succès, non-seulement auprès des Ecclésiastiques, mais encore auprès de toutes les personnes qui sentent, qui goûtent, qui admirent avec tant de raison les Pseaumes de David; « car, ainsi que le dit le Poete » *Rousseau*, où peut-on trouver ailleurs rien de plus » divin, ni où l'inspiration se fasse mieux sentir, » rien, dis-je, de plus propre à élever l'esprit & » en même temps à remuer le cœur? Quelle » abondance d'images! quelle variété de figures! » quelle hauteur d'expression! quelle foule de » grandes choses dites, s'il se peut, d'une manière encore plus grande »!

PHYSIQUE.

Précis historique & expérimental des phénomènes électriques, depuis l'origine de cette découverte jusqu'à ce jour; par M. Sigaud de la Fond, Professeur de Physique expérimentale, Membre de la Société Royale des Sciences de Montpellier; des Académies d'Angers, de Bavière, de Valladolid, de Florence, de S. Pétersbourg. 2e Edition, revue & corrigée. A Paris, rue & hôtel Serpente, 1785. vol. *in*-8°. de plus de 600 pag. avec Figures. Prix, 6 liv. br. 7 liv. rel.

Le nom de M. Sigaud de la Fond, est si connu, la réputation de cet habile Physicien est si bien établie, qu'annoncer simplement un de ses Ouvrages, c'est donner envie à tous les Amateurs de la Physique de se le procurer. Cette seconde édition des phénomènes de l'Electricité, enrichie de toutes les découvertes, soit théoriques, soit pratiques, depuis la première édition, ne laisse rien à desirer sur cette matière. On sait que M. Sigaud de la Fond a le talent éminent d'être clair & méthodique. Ainsi cet Ouvrage ne peut qu'être infiniment utile pour connoître l'Electricité qui ne cesse de présenter les phénomènes les plus curieux & les plus intéressans.

Nous n'extrairons de cet Ouvrage qu'une réflexion de l'Auteur sur le danger de sonner les cloches dans le temps d'orage; danger sur lequel on ne sauroit trop insister pour guérir le peuple de ses imbécilles préjugés. « Si cette pratique, » qui n'est qu'un abus de la piété de nos ancêtres, » qui ne sonnoient que quelques momens pour » rassembler les fidèles aux pieds des Autels; si, » dis-je, cette pratique peut avoir quelque avan- » tage lorsque le tonnerre est éloigné, une mul- » titude d'exemples plus terribles les uns que les » autres, nous prouvent, sans qu'on daigne y ré- » fléchir, qu'elle est on ne peut plus dangereuse » lorsque la nuée est peu éloignée ». L'Auteur rapporte ensuite quelques-uns de ces exemples bien effrayans, & il ajoute qu'un Physicien d'Allemagne a publié depuis peu une dissertation très-bien faite sur cet objet, dans laquelle on lit que dans l'espace de 33 ans, le tonnerre est tombé sur 386 clochers, & que 121 Sonneurs ont été tués dans leurs fonctions.

BEAUX-ARTS.

Ouvrages de Sculpture & de Gravure exposés au Sallon du Louvre, & Mort remarquable.

On s'écrie avec assez de légèreté: les Sculpteurs sont plus forts que les Peintres. Peut-être vau-

droit-il mieux dire : la Peinture réunit plus de parties que la Sculpture ; donc il est plus difficile d'y approcher de la perfection. Quoi qu'il en soit, nous allons voir, en suivant l'opinion publique, que les plus beaux ouvrages en sculpture laissent encore des choses à desirer.

Ceux qui sont le moins dans ce cas, sont les figures en marbre du bon *la Fontaine*, par M. *Julien*, & du profond *Pascal*, par M. *Pajou*, toutes deux pour le Roi. Il seroit difficile de trouver beaucoup à reprendre dans ces deux statues, dont les modèles ont été honorés, dans le dernier Sallon, de l'approbation publique. On a dit que le bas de la figure de la Fontaine étoit trop resserré pour le haut, & que l'attitude de Pascal étoit trop celle de la contention pour caractériser l'esprit facile de ce rare génie : mais ces opinions ne sont pas générales ; & si elles étoient vraies, elles prouveroient l'impossibilité de la perfection.

Il n'en est pas de même de la *Psyché abandonnée*, modèle en plâtre pour le Roi, par le même M. Pajou, & qu'on voit dans son attelier, cour du Louvre. Les censeurs les plus éclairés n'ont pas trouvé dans cette figure les graces enchanteresses qu'on doit prêter à l'amante de l'Amour. Les poignets, les jointures des pieds, les genoux n'ont, dit-on, ni la finesse, ni le choix nécessaires à une sublime beauté : la tête même en manque ; le travail en a été trouvé sec : mais l'exécution en marbre laisse de grandes ressources à M. Pajou pour le succès d'une Figure qui doit servir de pendant au chef-d'œuvre de l'immortel *Bouchardon*, & dont la pensée d'ailleurs & l'attitude sont des plus heureuses. Les portraits du même Auteur sont beaux, quoique d'un *rendu de formes un peu rond*. Celui de Mad. *le Brun* néanmoins respire tout l'esprit de l'original.

Le *Ganimède* de M. Julien a une attitude digne de la simplicité antique : sa tête est charmante. De légers détails dans les pieds, les mains & quelques autres parties de cette Figure, trouvent aussi de légères critiques.

Nous aurions déjà dû nous entretenir du plaisir que M. *Boizot* a procuré au Public, par la vue du buste en marbre de notre Monarque. On est toujours sûr du succès en présentant des ressemblances si chères à notre Nation.

La Figure de *Racine*, en plâtre, par le même, & destinée pour le Roi, est susceptible d'observations importantes. Ou ce grand Poëte est occupé de quelques morceaux sublimes dont il reçoit l'inspiration ; alors sa tête est trop froide, & ses yeux sans action : ou bien il s'attache à exprimer quelques mouvemens du cœur humain ; & dans ce cas, c'étoit à la hauteur des hommes qu'il devoit porter ses regards. Avant d'exécuter ce morceau en marbre, M. Boizot interrogera des amis sévères, & il donnera à cette Figure toute l'attention qu'exige le grand homme qu'il est chargé de transmettre à la postérité.

On doit en dire autant de celles de *du Quesne*, par M. *Monot*, & du *grand Condé*, par M. *Rolland* ; deux modèles en plâtre qui doivent être aussi exécutés en marbre pour le Roi. Ces Figures n'ont ni dignité, ni grandeur, soit que la forme de l'habillement de leur siècle y contribue, soit que les mouvemens de leurs attitudes aient une affectation choquante. Nous ne sommes en ceci que l'écho du grand nombre des connoisseurs ; & ces habiles Artistes, qui ne paroissent pas avoir rempli leur tâche d'une manière digne d'eux, ont à suivre l'exemple généreux de M. *Clodion*, qui refit la statue de *Montesquieu*.

Le Maréchal *de Vauban* (pour le Roi) a gagné de la légèreté dans le marbre qu'en a fait M. *Bridan*. On voudroit que le corps de *Mathieu Molé*, premier Président, Garde-des-Sceaux, modèle en plâtre qui doit être exécuté en marbre pour le Roi, par M. *Gois*, fût plus expliqué sous ses draperies, & que sa tête spirituelle eût des détails plus vrais.

Le portrait de M. *de Machy*, Peintre du Roi, par M. *Beruer*, est digne d'éloge : mais les *maquettes* (1) qu'il donne pour esquisses, ainsi que celles de M. *Mouchy*, n'ont rien de ce qu'il faut pour que le Public prononce.

Le Fleuve de M. *Foucou* a reçu une récompense dont il étoit digne, par sa réception à l'Académie. Avec quels sentimens de plaisir & d'admiration ne voit-on pas le portrait du célèbre M. *de Suffren*, que le ciseau de M. Foucou & de M. Monot immortalisent encore moins que ses grandes actions !

Les Figures du *Combat d'Ulysse & d'Ajax à la lutte*, grande esquisse de M. *Moitte*, sont courtes : mais les caractères de tête sont bien indiqués. Sa *Vestale* annonce une belle Figure à laquelle le marbre ajoutera, dans les parties nues, des souplesses & des graces de formes, qui paroissent manquer un peu dans le modèle.

Trois nouveaux Agréés à l'Académie, M. *Milot*, par un *Socrate*, M. *de Seine*, par un *Diogène*, M. *de Laistre*, par un *Philoctete*, ont tous trois des talens qui méritent d'être encouragés, & qui se développeront en proportion des occasions. Le portrait de M. Pajou, par le second, a semblé un peu trop agréable, & n'a pas cet air *d'étude* qui convient si bien à la tête d'un Artiste.

Abel expirant sous les coups de Caïn, voilà de la part de M. *Stouff*, nouvel Académicien, un coup de maître. Toute la souplesse, l'aisance, la finesse de la nature, il a su les rendre dans ce morceau. Les observateurs difficiles y ont cependant remarqué peu du grand goût de l'antique.

Les Bustes distingués de M. *Caffieri*, sont depuis long-temps en possession de la prééminence, par leur agencement, le jeu de toutes les parties, & une exécution *moelleuse* & *ragoûtante*. On voit de lui cette année au Sallon *Thomas Corneille*, buste en marbre pour le foyer du Théâtre François ; *Nicolas Boileau*, & plusieurs portraits en terre cuite.

---

(1) On appelle *maquettes*, en Sculpture, le premier jet de l'idée de l'Artiste ; ce qui revient au premier croquis des Peintres.

Il ne paroît manquer aux portraits de M. *Houdon* que la couleur des prunelles & de la peau, parties que la Sculpture ne peut rendre, pour être les personnes elles-mêmes. Tout ce que M. *le Noir*, ancien Lieutenant de Police, a d'agréable & de fin, tout ce que la tête du Prince *Henri* a de profond & de penseur, se trouve dans leurs bustes en marbre. Il a donné à celui du sieur *la Rive*, aussi en marbre, dans le rôle de *Brutus*, l'ajustement & le style de Rome antique. C'est dommage qu'en nous enlevant plusieurs autres de ses ouvrages, le comité académique nous ait privé de connoître ceux qu'il a si bien représentés.

Il y a beaucoup de vérité dans le *Philopœmen buvant la ciguë*, par M. *de Joux*, Figure en plâtre de 5 pieds de proportion : mais ce n'étoit que d'après Philopœmen même qu'il étoit permis de le rendre tel qu'il est : or, comme la chose n'étoit pas possible, il ne falloit point qu'il en fît un si pauvre Général. Assurément dans ce caractère d'homme abject, on ne reconnoîtra jamais le vainqueur de Lacédémone, même après les malheurs qu'il eût éprouvés.

L'homme célèbre que nous venons de perdre, M. *Pigalle*, a pu porter dans notre Ecole le goût de cette nature pauvre, fidellement rendue ; car telle est l'influence des Anciens dans les Corps, qu'on adopte jusqu'à leurs erreurs, pour avoir leur suffrage. Si ce système de rendre le nature sans nul choix devenoit général, à quoi serviroient les travaux des Grecs pour les proportions des ensembles & des formes, qui seuls peuvent donner l'idée des Dieux & des Héros? C'est par leurs combinaisons sur la nature la plus belle qu'ils étoient parvenus à s'élever, pour ainsi dire, au-dessus d'elle. C'est en suivant leur *règle* que le savant Sculpteur dont nous parlons, a fait la *Vénus*, & sur-tout le *Mercure* qui ont commencé sa réputation ; & c'est en s'en écartant qu'il a fait des ouvrages d'une vérité précieuse, mais d'un choix rebutant. La statue nue de *Voltaire*, celle du Duc *d'Harcourt*, à Notre-Dame, malgré leurs rares beautés, sont une critique immortelle du système qu'il s'étoit fait.

M. Pigalle portoit dans la société, & même dans sa Compagnie, la *véracité* de sa sculpture, si l'on peut employer cette expression ; & c'est-là qu'elle étoit inappréciable : c'est dans cette franchise hardie qu'il devroit être imité. Né dans les premières années du règne de *Louis XV*, auprès de Paris, il dut son instruction au frère le plus généreux & le plus aimable ; & l'on sait comment il a rendu à sa famille ce qu'il en avoit reçu, en épousant sa nièce, en formant les talens de son neveu, & en obligeant tous ceux qui lui étoient attachés par les liens du sang. Le testament de Bouchardon qui le chargea d'achever la Place de Louis XV, ne l'honorera pas moins dans la postérité, que le Tombeau du Maréchal *de Saxe*, & la statue de Rheims, son plus bel ouvrage. Son amour pour le travail étoit infatigable ; & c'est en s'occupant du beau portrait de M. *Perronnet*, qu'on voit au Sallon, que la mort l'a surpris.

La plupart des morceaux de Gravure que l'on voit au Sallon sont déjà connus du Public ; nous les avons annoncés nous-mêmes dans notre Journal, au moins ceux qui nous sont parvenus. Nous ne terminerons pas néanmoins nos observations sans rendre justice aux talens réels de M. *Moreau* le jeune. Ses dessins, dans le costume François, seront toujours estimés des Connoisseurs : mais c'est particulièrement par ses Portraits qu'il intéresse dans ce Sallon ; il les rend avec vérité. Ses crayons même approchent des teintes de la nature, comme on peut en juger par ses portraits.

Deux Graveurs nouvellement reçus à l'Académie, M. *Berwick* & M. *Massard*, se distinguent éminemment, le premier, par une coupe savante, & le second, par l'expression des effets de ses originaux.

SPECTACLES.

Les deux Frères, Comédie en cinq actes, en vers ; par M. de Rochefort, *de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres : représentée à Versailles devant Leurs Majestés, le Mardi 8 Mars 1785, par les Comédiens François ; & à Paris, le Mardi 12 Avril suivant.* A Paris, de l'Imprimerie de *Michel Lambert*, rue de la Harpe, près S. Cosme. *in*-8°. Prix 30 f.

M. de Rochefort est du petit nombre de ces Hommes de Lettres dont le cœur aime à faire l'éloge. Nourri de la lecture des Anciens, il a su préserver son esprit de ce faux goût qui dénature les écrits modernes. Nous lui devons une traduction en vers de *l'Iliade*, où il y a beaucoup de mérite. Peu content de ce succès, il a voulu courir la carrière si périlleuse du Théâtre, & il a été moins heureux que dans ses autres productions.

Deux Frères, dont l'un est une espèce de sage qui fait goûter les plaisirs purs & tranquilles de la campagne, & l'autre, un homme de Cour que l'amour de la société brillante & bruyante retient dans la Capitale ; ces deux frères ont chacun un fils & une fille : ils perdent leurs épouses. Le Comte (c'est le Philosophe) propose au Marquis, livré à la société, de se charger de l'éducation de sa fille : il gardera *Lucile* près de lui à la campagne, & fera passer sa nièce pour être sa fille propre, tandis que le Marquis, de son côté, présidera au sort de son neveu, auquel, par la même erreur, il fera accroire qu'il est son fils.

Voilà la fable *si romanesque* qui sert de fondement à la comédie des *deux Frères*. Autre jeu de fiction : une bague fait naître une reconnoissance ; & l'on prend long-temps la soubrette pour la maîtresse, d'où résultent une infinité de méprises plus invraisemblables les unes que les autres ; c'est à ce Roman mal tissu que M. de Rochefort doit attribuer la chûte de sa pièce, dont le style en général est pur, élégant. Elle est ornée d'une quan-

tité de bons vers : on aimera ceux-ci où respire un doux sentiment. *Scène 2 du 1er acte (Lucile seule).*

Ah ! je prétends en vain cacher mon trouble extrême :
Je ne le sens que trop, je ne suis plus moi-même.
Je ne retrouve plus dans le fond de mon cœur
L'inaltérable paix qui fit tout mon bonheur.
Ce jour même, ce jour si cher à ma tendresse,
N'a fait que redoubler ma peine & ma tristesse :
Il rappelle trop bien à mes foibles esprits
L'image de celui dont mon cœur est épris.
Je crois le voir encore accourir vers mon père,
Neveu tendre & soumis, chercher à lui complaire,
Partager nos plaisirs, déposer près de nous
Ces airs, ces tons de Cour dont on est si jaloux.
Combien il se plaisoit dans ce séjour tranquille !
On eût dit que jamais il n'eût eu d'autre asyle.
Hélas ! il ne fait pas, modeste & vertueux,
Combien il a changé ce séjour à mes yeux !

Il n'y a dans cette versification ni *manière*, ni *précieux* ; peut-être encore un des défauts de ce drame est-il un peu de froideur ; les acteurs, s'il est permis de parler ainsi, sont trop raisonnables ; ce qui tue le *saillant* qu'on est accoutumé aujourd'hui à rechercher dans une pièce. Malgré ces observations, nous conviendrons avec plaisir que ce léger désagrément ne devroit point rebuter M. de Rochefort, & le détourner de la carrière du Théâtre. *Corneille* avoit fait *la Galerie du Palais* avant *le Cid. Les Frères ennemis* sont le début de *Racine* ; & de *l'Etourdi* au *Misantrope*, au *Tartuffe*, il y a un intervalle immense.

On a donné le Mardi 13 de ce mois, sur le Théâtre Italien, la 1re représentation de *Rose*, ou la suite de *Fanfan & Colas*, Comédie en 3 actes, en prose de Mad. *de Beaunoir*.

Nous reviendrons sur cette Pièce, dont quelques longueurs ont rendu le succès douteux. *C....*

BIENS A VENDRE.

On desireroit acquérir un Bien en roture, c'est-à-dire, une Ferme de la valeur d'environ 40000 liv. dans l'Alsace, l'Evêché de Verdun, & la Franche-Comté, qui sont régis par le Droit écrit, ou en d'autres pays, tels que Péronne, Ponthieu, Amiens, Mantes & Meulan, dont les coutumes permettent au Mari d'avantager sa Femme, sans qu'il y ait obligation de réciprocité de la part de la Femme. S'adr. à Paris, à M. *Lecointre*, Not. rue S. Martin, près S. Merry.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Septembre 1785.	*Du* 10. liv.	s.	d	*Du* 14. liv.	s.	d
Or de Portugal, *le marc*, à	752			752		
— du Mexique, à	742			742		
— du Pérou, à	732			732		
— de Guinée, à	751			750		
Or de ducats, *l'once*, à	101	10		101	10	
— fin à 23 karats $\frac{11}{32}$, à	104			104	5	
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	55			55		
— à 11 den. 10 gr. à	53			53		
Piastres, à	49	2	6	49	2	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

SEPTEMBRE 1785.	*Du* 14.	*Du* 15.
Actions des Indes de 2500 l.	2155.57½.55	2155
Portion de 1600 liv.		1382½
Portion de 312 liv. 10 s.		
Portion de 100 liv.		89
Emprunt d'Octob. de 500 l.	433	433
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		
Viager de 1782		
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. ⅔		17
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	720	720.19½
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	489	488½.89
Quittance de finance.	3.¾.2.4¼.4.1½ p.	4.3½.1¾.1½ perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	1.¾.⅔ p. ⅞ bén.	¼.½.⅓ p. ⅞ bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 14.	*Du* 15.
Amsterd.	54⅝	54⅝
Hamb.	188⅛	188¼
Londres.	29$\frac{1}{16}$	29
Cadix.	14 l. 7 s.	14 l. 7 s.
Madrid.	14 l. 10 s.	14 l. 10 s.
Gênes.	94¼	94¼
Livourne	98¼	98¼
Lyon. Août	au pair	au pair

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Mardi 20 Septembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

COLLECTION *universelle des Mémoires relatifs à l'Histoire de France. Tome 7.* A Londres; & se trouve à Paris, rue d'Anjou-Dauphine, n° 6. 1785. Vol. *in*-8° de 467 pag.

Ce volume comprend les Mémoires de la *Pucelle d'Orléans*, dont l'Auteur est inconnu; ceux d'*Artus III*, *Comte de Richemont*, *& Connétable de France*, rédigés par *Gruel*, qui lui étoit attaché; enfin ceux de *Florent*, *Sire d'Illiers*, *Capitaine au service de Charles VII*, rédigés par *Denys Godefroy*, d'après les Historiens contemporains & les manuscrits qu'il cite, comme existans de son temps.

Quelle étoit cette Pucelle d'Orléans si célèbre dans les annales de notre Monarchie, & qui a donné à notre Histoire, dans l'époque où elle fit ses grands & magnifiques exploits, le vif intérêt qu'on trouve si souvent dans celle de Rome & de la Grèce? Etoit-elle l'instrument de l'intrigue pour arracher des bras de la mollesse un Prince indifférent sur ses malheurs, & qui, témoin des efforts & des succès de ses ennemis, étoit paisiblement occupé à tracer les plans des Fètes qu'il renouvelloit sans cesse, ou à dessiner ses parterres de Meung-sur-Yevre? Cette *Pastoure* ou *Pastourelle*, comme on l'appelle souvent dans ces Mémoires, avoit-elle quelque chose de surnaturel? Avoit-elle quelque inspiration divine qui la faisoit agir & qui la conduisoit dans toutes ses démarches? Ce qui est certain, c'est que ses contemporains & les plus illustres Généraux du temps de Charles VII, & quels hommes! les *d'Alençon*, les *Dunois*, les *Poton*, les *la Hire*, les *Xintrailles*, &c. tous furent dans cette opinion. Ce ne fut que 150 ans après sa mort que deux Auteurs, *du Bellay* & *du Haillant*, osèrent les premiers élever des doutes.

« Les autres qui leur ont servi d'écho, remarquent judicieusement les Editeurs, n'ont pas hésité, deux siècles après, de contredire, à cet égard, les monumens de l'Histoire, sans leur opposer des titres qui les autorisent. Les Historiens Anglois n'ont pas manqué de se joindre à ces détracteurs de *Jeanne d'Arc*. Ils sentoient bien qu'ils ne pouvoient pas autrement laver leur nation du supplice atroce infligé à cette fille courageuse. Au surplus, quelle qu'ait été sa mission, nous nous contenterons d'observer qu'elle renferme des circonstances très-extraordinaires. Il est constaté qu'elle n'avoit jamais vu Charles VII: elle le démêla cependant dans la foule des Courtisans où il étoit confondu. Le ton d'assurance avec lequel elle s'exprimoit étonna le Dauphin & toute sa Cour. Ce Prince en fut si frappé, qu'il enjoignit à *Guillaume Bellier*, son Maître-d'Hôtel & Bailli de Troyes, de la loger chez lui: l'épouse de cet Officier, femme connue par sa vertu & par son mérite, eut ordre d'en prendre soin. On envoya des gens dignes de confiance vérifier ce qu'on disoit & ce qu'on pensoit d'elle à Vaucouleurs, à Donremy & à Greux. L'enquête tourna complétement en sa faveur ».

Il faut cependant convenir que plusieurs Généraux qui avoient été témoins des merveilles que Jeanne d'Arc avoit opérées à la levée du siège d'Orléans, ne parurent pas, bientôt après, avoir pour elle toute la déférence qu'elle avoit, ce semble, droit d'en attendre: c'étoit au siège de Beaugenci où le Comte *de Richemont* se rendit du fond de a Bretagne, malgré les ordres du Roi. Il est dit dans les Mémoires de ce Connétable, que lorsqu'on sut au camp sa prochaine arrivée, la Pucelle, M. *d'Alençon* & plusieurs autres montèrent à cheval: « toutes fois la Hire, Girard de la Plagaire, de Guitry & autres Capitaines demandèrent à la Pucelle ce qu'elle vouloit faire, & elle respondit qu'il falloit combattre le Connestable; & ils respondirent que si elle y alloit qu'elle trouveroit bien à qui parler, & qu'il y en avoit en la compagnie *qui seroient plustost à luy qu'à elle, & qu'ils aimeroient mieux luy & sa compagnie que toutes les Pucelles du Royaume de France.* Cependant Monseigneur chevauchoit en belle ordonnance.... La Pucelle arriva devers luy, & les Seigneurs d'Alençon, de Laval, de Lohéac, M. le bastard d'Orléans, & plusieurs Capitaines qui lui firent grande chère, & furent bien aises de sa venue. La Pucelle descen-

» dit à pied, & le Connestable aussi, & vint la-» dite Pucelle embrasser mondit Seigneur par les » jambes : & lors il parla à elle & luy dit: *Jeanne, » on m'a dit que vous me voulez combattre ; je ne » sçay si vous estes de par Dieu, ou non : si vous » estes de par Dieu, je ne vous crains en rien ; car » Dieu sçait bien mon vouloir : Si vous estes de par » le Diable, je vous crains encore moins* ». On pourroit dire pour la justification de la Pucelle, qu'instruite que le Roi désapprouvoit hautement l'arrivée du Connétable, elle croyoit qu'il étoit du devoir d'un sujet fidèle de se conformer aux volontés du Souverain, mais que connoissant bientôt après les bonnes intentions du Comte de Richemont, & qu'il n'étoit dans la disgrace du Roi que par les intrigues des Courtisans, elle s'empressa la première à rendre tous les honneurs dûs à ce héros qui fut un des principaux libérateurs de la France.

Du reste, les Mémoires de la Pucelle d'Orléans sont remplis des détails les plus curieux & les plus intéressans. Ils commencent à l'année 1422, & finissent en 1429, au siège de Compiegne, où cette Héroïne fut faite prisonnière. Ils sont écrits avec tous les charmes de la naïveté. Les Mémoires du Comte de Richemont n'ont pas le même mérite de style : ils ont plutôt l'air d'être un panégyrique qu'une histoire. On voit dans ceux de Florent, Sire d'Illiers, qui sont très-courts, qu'il fut un des meilleurs Officiers de Charles VII, & qu'il se signala par de glorieux exploits.

On trouve à la même adresse ci-dessus, le tome 1er de la *Morale*, & le Tome 2d des *Mélanges* de la *Bibliothèque des Dames*.

Les Quatre Saisons Littéraires. L'Eté. A Paris, chez le Rédacteur, rue S. Benoit, n° 16, & *Clousier*, Impr.-Libr. rue de Sorbonne. 1785. vol. in-12 de 127 pag. Prix 30 f.

Un événement que le Rédacteur ne pouvoit pas prévoir, ne lui a pas permis de faire paroitre ce second volume à l'époque pour laquelle il a été annoncé. Le suivant se sentira nécessairement de ce retard : mais il espère que ce sera le dernier qu'éprouvera cet ouvrage, composé de pièces de prose, mais en plus grande partie de pièces de vers, parmi lesquelles il en est de fort agréables.

Ordonnance de Louis XIV, Roi de France & de Navarre, donnée à S. Germain-en-Laye au mois d'Avril 1667, avec l'indication des Édits, Déclarations, Lettres-Patentes, Arrêts de Réglement, ou Arrêts notables qui ont interprété, restreint, étendu, changé ou abrogé quelques articles de ladite Ordonnance, en tout ou en partie. *Tome 3.* A Paris, chez *Leboucher*, Libr. quai de Gêvres. 1785. Vol. in-18 de 359 pag. Prix 30 f. rel.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ÉTRANGERS.

De Londres. On trouve chez *Baldwin* un volume in-8° de 443 pag. qu'il importe peut-être de faire connoître à nos Lecteurs dans un moment où ils sont occupés des Mémoires de M. le Baron *de Tott*, & des remarques de M. *Peyssonel*. Cet ouvrage est intitulé : *The present state of the Ottoman Empire, translated from the French manuscript of Elias Habesci, many years resident at Constantinople, in the service of the Grand Signor* : c'est-à-dire, *Etat présent de l'Empire Ottoman, traduit du manuscrit françois d'Elie Habesci, &c.*

L'Auteur, Grec de naissance, vint dans sa jeunesse à Constantinople, où il fut élevé par son oncle qui avoit une place distinguée à la Porte. Il fut ensuite Secrétaire du Grand-Visir, sous *Mustapha III.* Dans ces deux positions, il a été plus à portée qu'aucun étranger, & même qu'un Envoyé, d'acquérir des connoissances exactes sur la constitution & les mœurs des Turcs. Il a, dit-il, parcouru tout l'Empire ; & il n'y a pas une ville Turque en Asie, & peu en Europe, où il n'ait été appellé ou envoyé pour les affaires du Gouvernement. Il a ensuite passé au service des Russes & s'est fait connoître de l'Amiral *Elphinston*, qu'il a accompagné pour des affaires de commerce à Londres, où il a pris le nom d'*Alexandre Ghiga*. Dans cette dernière ville, il lui est tombé sous la main plusieurs ouvrages françois & anglois sur les Turcs, & il y a trouvé tant d'erreurs qu'il s'est déterminé à écrire lui-même ce qu'il en savoit. Il a d'abord écrit en arabe, puis il s'est fait traduire en françois pour la commodité de son traducteur anglois.

S'il ne dit rien de bien neuf dans sa description de l'Empire Turc, il diffère sur beaucoup d'autres points de Lady *Montagu*, de *Porter*, de *Lüder* & de M. *de Tott*, avec lesquels on peut être curieux de le comparer. Cependant il nous a paru que ses vues politiques ne s'étendent pas bien loin ; & le Grec se montre de temps en temps dans son ouvrage.

Il commence par jetter un coup-d'œil sur l'Histoire de la Religion Mahométane & des Ottomans ; il parle ensuite de la Religion & de tout ce qui en dépend ; de la Porte, du Serrail, & de l'Administration ; de l'état militaire par terre & par mer ; des principes politiques des Turcs, relativement aux autres Nations & aux Cours étrangères : il donne la description de Constantinople, traite enfin des mœurs, de la police & du Commerce.

L'Auteur parle d'un traité avantageux aux Chrétiens Arabes de Syrie, conclu entre eux & *Mahomet*, déposé ensuite dans un Monastère du Mont-Carmel, & qui doit se trouver aujourd'hui dans la Bibliothèque du Roi, à Paris.

Il soutient que M. *Porter* s'est trompé, & que la Caravane de la Mecque n'a pas plus de 60 mille Pélerins.

La circoncision n'est point un commandement exprès du Coran. Il n'y a pas seulement soixante-douze sectes de la religion Mahométane, mais une quantité presque innombrable.

Le nombre des personnes qui se trouvent au Serrail va à 10 mille ; & *Habesci* les fait connoi-

tre en les claſſant. Il renferme actuellement 1600 femmes, 120 Eunuques blancs, 300 noirs, & 900 Pages ou Icoglans. Ces Pages doivent tous être enfans de Chrétiens. On a pour principe que le Grand-Seigneur ne peut être ſervi que par des gens qui ne connoiſſent ni parens, ni patrie; mais comme cela eſt très-difficile à trouver, on eſt bien aiſe aujourd'hui quand on peut parvenir à compoſer ainſi ſeulement le corps des Pages. Juſqu'à préſent c'étoient des enfans de Chrétiens de Géorgie, qu'on recevoit en tribut, ou qu'on alloit enlever ſur les frontières. Les autres charges ou places de la Cour ſont remplies, ſoit par les enfans de ceux qui les poſſèdent, ſoit par leurs parens, coutume qui doit avoir des ſuites importantes pour l'Etat. Si-tôt que de jeunes Eſclaves arrivent à Conſtantinople, on les met dans un endroit deſtiné à leur éducation, qui eſt ſous l'inſpection des Eunuques blancs. Il y a deux chambres immenſes, dont l'une contient 600, & l'autre 300 Eſclaves. Ils ont chacun leur lit particulier; & de quatre lits en quatre lits, couche un Eunuque blanc pour les ſurveiller. On les tire, de cette eſpèce d'Ecole, pour les placer dans le Serrail; d'après leur capacité, ils montent de grade en grade, ils ne ſortent guère du Serrail avant 40 ans, âge où on leur donne des places importantes, comme celles d'Aga, &c.

Il doit toujours y avoir dans les écuries du Grand-Seigneur 3000 chevaux pour ſa perſonne, & autant pour les gens de la Cour, de manière qu'on eſt obligé d'entretenir 3500 perſonnes pour ce ſeul objet.

La ſuite dans la Feuille ſuivante.

ARTS.

GRAVURE.

Hiſtoire d'Angleterre, repréſentée par Figures accompagnées d'un précis hiſtorique; dédiée & préſentée à MONSIEUR. Tome 1er, 5e Livraiſon. A Paris, chez *David*, Graveur, rue des Cordeliers, au coin de celle de l'Obſervance. 1785. *in*-4°. Prix 15 liv.

Les ſix Gravures qui compoſent cette 5e Livraiſon repréſentent les principaux événemens arrivés depuis l'année 1074 juſques à 1120. L'Auteur du Précis hiſtorique n'eſt point le même qui a donné les quatres premières livraiſons. La 5e eſt d'une main différente; & l'on reconnoit avec plaiſir que l'ouvrage ne perdra rien à ce changement. La manière du nouvel Auteur eſt noble, ferme & ſemée de réflexions philoſophiques, mais reſſerrées dans les bornes de la ſageſſe & de la gravité qu'un Hiſtorien ne doit jamais perdre de vue.

AVIS DIVERS.

Le Collège de Giſors, en Normandie, à 14 lieues de Paris & 12 de Rouen, devient tous les jours plus floriſſant ſous la protection de S. A. S. Mgr. le Duc *de Penthièvre*. On y fait un cours entier d'humanités. On y prend des commençans. Il y a un Maître d'Hiſtoire & de Géographie.

Les Penſionnaires ont la même table que les Maîtres, & ſont ſervis comme eux. On veille exactement à la propreté. Les enfans trouvent un lit au collège; tout leur linge y eſt blanchi. On leur fournit livres claſſiques, papier, &c. Le prix de la penſion eſt de 276 liv. payables par quartiers égaux. Il faut s'adreſſer à M. *Mouquet*, Principal du Collège, à Giſors.

SPECTACLES.

Le nouveau Drame qu'on vient de nous donner ſur le Théatre Italien, prouve aſſez que dans les Arts, on doit s'arrêter, que le ſujet le plus heureux a ſes limites, & que l'abus ne peut jamais réuſſir. Fanfan & Colas avoient eu un ſuccès mérité: l'Auteur a regardé cette pièce comme une mine inépuiſable, & il s'eſt peut-être trompé.

Depuis que la Philoſophie s'eſt emparé même de nos Théatres, on prétend nous inſtruire en tout, & ſur-tout nous guérir de ce qu'on appelle aujourd'hui avec tant d'emphaſe, des *préjugés*. Mad. *de Beaunoir*, Auteur de la Pièce nouvelle, a imaginé de nous préſenter les effets de l'éducation. Ici *Colas* eſt le modèle de la nature brute; *Fanfan*, devenu M. le Marquis *de Ferval*, eſt le héros & le *chef-d'œuvre*, ſi l'on peut le dire, de cette éducation qui doit nous corriger, nous vaincre, nous ployer au rôle de l'homme éclairé, juſte & vertueux.

Le Marquis eſt devenu amoureux de *Roſe*, promiſe à *Colas*, qui eſt abſent: celui-ci revient; il apprend de la bouche même du Marquis qu'il a un rival, qu'en un mot, il a conçu pour la jeune payſanne une paſſion qu'il ne ſauroit ſurmonter. Il a eu cependant la diſcrétion de ne point déclarer à Roſe ſon penchant; & il propoſe à Colas de la lui céder. Cette confidence excite la colère du Villageois, au point qu'oubliant l'intervalle qui eſt entre le Marquis & lui, il lui fait un défi; & quelles ſont les armes dont il ſe ſervira dans ce combat ſingulier? Deux piſtolets; ce qui excite dans le château une rumeur dont le précepteur du jeune Marquis veut prévenir les ſuites. Il vient enfin à bout de ramener ſon élève à l'eſprit de modération, de ſageſſe, de vraie philoſophie, dont juſqu'à ce jour, il l'a, ſi l'on peut le dire, nourri & pénétré. Le Marquis en effet donne des preuves éclatantes de cette éducation diſtinguée qu'il a reçue: il pardonne à Colas les écarts de ſon groſſier reſſentiment, lui cède ſa maîtreſſe, & contribue même à ſa fortune.

Voilà d'admirables procédés: mais on a trouvé que l'Auteur avoit bleſſé la vraiſemblance: tous ſes perſonnages ont le même ton; défaut impardonnable qu'on peut reprocher aujourd'hui à la plupart de nos Ecrivains dramatiques. D'ailleurs il n'y a point de nuances dans ce tableau d'égalité qu'on s'eſt obſtiné à vouloir mettre en action. Le rôle de Colas paroit révoltant, & conſé-

quemment dénué d'intérêt. Le secret de l'art manque à cette pièce, où il y a d'ailleurs des morceaux très-heureux, des apperçus qui font honneur au talent de l'Auteur. Aussi la pièce a-t-elle eu des applaudissemens tempérés par les marques de mécontentement. Que Mad. de Beaunoir fasse disparoître les pistolets, qu'elle adoucisse le rôle de Colas, qu'elle fonde mieux les couleurs de ce personnage, qu'elle retranche des longueurs, des inutilités, qu'elle s'applique sur-tout à varier le langage de ses acteurs; & cette pièce alors pourra rester au Théâtre. *C....*

P. S. Nos vœux ont été remplis à cet égard. Mad. de Beaunoir a fait disparoitre ces défauts; & la Pièce a eu beaucoup de succès à la 2e représentation.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Le vaisseau de guerre *le S. Jean-Baptiste*, est arrivé du Brésil à Lisbonne avec le reste des revenus annuels qu'on retire de ce pays, consistant en cinq caisses d'un demi-million de crusades chacune, & une petite caisse de diamans. Les revenus du Bresil ont diminué depuis quelques années; & le Papier étranger, duquel nous empruntons cette nouvelle, prétend qu'ils diminueront encore davantage, parce qu'en haussant les droits de douane, on favorise, sans le vouloir, la contrebande des étrangers, & sur-tout des Anglois qui vendent aux Brésiliens 70 pour cent meilleur marché que les Nationaux.

BIENS A VENDRE.

Jolie Habitation en Fief, dite *le Fief de Bourbon*; relev. directement du Roi, à Bury, près de Mouy, à 2 lieues de Clermont en Beauvoisis, avec Maison en belle vue, 3 Jardins-potagers, très-grande Cour, beau Colombier, Granges, Ecuries, Remises, Basse-cour, & Pêche dans la riviere du Terrein. *A vendre* ou *à louer prés.* On pourra y ajouter des Terres & Prés. S'adr. à Bury, au Curé du lieu; à Clermont, à M. *Busquin*, Proc.; & à Paris, à M. *Laroche*, Not. rue neuve des Petits-Champs; ou à M. *de Gombert*, au Bureau royal de Correspondance nationale & étrangere, rue neuve S. Augustin.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 14 Sept.		Du 17.	
A la Halle.	liv. s.	liv. s.	liv. s.	liv. s.
Bled, de..........	20	à 25	20	à 25
Orge, de..........	14	à 15	14	à 15
Seigle, de..........	14	à 15	14	à 15
Avoine, de......	24	à 30	24	à 28
Farine blanche,	45	à 50	46	à 51
Bis-blanc & bis,	30	à 43	30	à 44
	le sac de Farine pesant 325 livres.			
A la Grève.				
Froment, de....	25	à 25	24	à 25
Orge, de..........	14	à 15	14	à 15
Seigle, de..........	14	à 15	14	à 15
Avoine, de......	20	à 30	24	à 28

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Septembre 1785.	*Du* 16.	*Du* 17.
Actions des Indes de 2500 l.	2155.57½.55......	2155..............
Portion de 1600 liv..........	1385..............	....
Portion de 312 liv. 10 s.......	....	277..............
Portion de 100 liv..........	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	432..............	....
Loterie royale, 1780, à 1200 liv..........	....	....
Viager de 1782..........	17½ p. % bén.......	....
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	....	17 p. % bén..........
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	720.21..........	721.23..........
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	489.88..........	488..........
Quittance de finance.........	1¾.1½.4.1¾.4¼ p...	1¾.1½.1¾ p..........
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..........	⅛.½.⅝ p. % bén.......	⅛.¾ p. % bén........

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 16.	*Du* 17.
Amsterd.	53⅞..........	54⅞..........
Hamb.....	188..........	188..........
Londres..	28 $\frac{1}{16}$ à 29.....	29..........
Cadix.....	14 l. 6 s.......	14 l. 6 s. 6...
Madrid....	14 l. 9 s.......	14 l. 9 s.......
Gênes.....	93..........	93..........
Livourne	98..........	98..........
Lyon.. *Août*	au pair..........	au pair..........

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 22 Septembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

Littérature.

Eloge du Roi S. Louis, avec des Notes, prononcé dans l'Eglise paroissiale de S. Roch, en 1783, & l'année suivante, dans celle des Chanoines Réguliers, rue S. Antoine; par M. l'Abbé de Barral, *Docteur en Droit, des Académies royales de Nîmes & de Béziers, Vicaire de S. Merry de Paris.* A Paris, chez *Varin*, Libr. rue des Arcis, & au mois d'Octobre, rue du Petit-Pont. 1785. 54 pag. *in*-8°.

Ce qui a déterminé l'Auteur à faire imprimer ce Panégyrique, c'est que, réclamant en vain, depuis huit mois, le manuscrit qu'il avoit confié à quelques personnes, dans l'espérance de le prononcer devant la plus brillante assemblée de la Capitale, il avoit à craindre qu'on ne prêchât ce Panégyrique dans une Eglise, tandis qu'il le prêcheroit dans une autre, comme cela est arrivé, il y a quelques années, à deux prédicateurs connus dans les chaires de S. Benoit & de S. Severin, & à deux autres depuis, dans les chaires de Sainte Marie du Temple & des Carmes Billettes. Il a d'ailleurs l'expérience qu'on lui a fait des plagiats, entre autres d'un Poëme qu'il a vu, sans pouvoir se récrier, couronné par une Académie de province, & d'un Poëme didactique, en trois chants, dont un jeune homme s'est approprié la gloire. Il faut convenir que tout cela est bien dur pour un Auteur: mais M. l'Abbé de Barral a de quoi se consoler: on ne s'empare que de ce qui a de la valeur; & s'il n'a pas des motifs qui le retiennent, qu'il démasque les Plagiaires, & qu'il les couvre d'une honte ineffaçable.

Il est constant que le panégyrique de S. Louis est bien rebattu. Combien de fois ce sujet n'a-t-il pas été traité par une foule d'Orateurs, & sur-tout de Beaux-Esprits qui ont brigué l'honneur de *faire des phrases* devant les trois Aréopages littéraires de la Capitale, sans parler de la plupart des Académies de province? Mais il en est de ceci comme des Discours académiques. A peine en compte-t-on cinq à six dont on puisse soutenir la lecture, tous les autres ont été emportés dans la vaste mer de l'oubli. Un homme qui auroit du talent, pourroit donc dire des choses neuves sur S. Louis, comme M. *de Buffon*, après tant d'écrits anciens & modernes, sur le style, a dit des choses neuves sur le style.

M. l'Abbé de Barral s'est attaché à peindre S. Louis sous deux rapports qui, dit-il, suivant tous les Moralistes, servent à caractériser le grand prince: *il fait le bonheur de son peuple; il contribue à la gloire de la Religion.* L'Orateur donne pour preuves de la première proposition le *courage* & la *justice* du Monarque; & de la seconde, son zèle relativement aux *Enfans de l'Eglise*, aux *Hérétiques* & aux *Infidèles*. On voit que dans ce plan il est aisé de faire ressortir toutes les grandes actions du S. Roi: aussi M. l'Abbé de Barral présente-t-il des tableaux imposans. Il n'a aucun de ces défauts qui déparent même si souvent de nos jours l'éloquence de la chaire, ni entortillage, ni ton maniéré, ni faux bel-esprit.

Les Lunes du Cousin Jacques. 3e *numéro. Lune caniculaire.* A Paris, chez *Lesclapart*, Libr. de MONSIEUR, pont Notre-Dame. 1785. Vol. *in*-12 de 188 pag. Prix de l'abonnement pour Paris, 18 liv. par an, pour la province 21 liv. chaque Lune séparément 36 f.

Il y a ici une *Histoire du petit homme bleu*, qui occupe la plus grande partie du volume, & qui présente un mélange singulier de sérieux & de comique, mais plus encore de ce dernier. Voici un passage qui nous tombe sous la main. « La » grande raison de tous nos débats, de tous nos » projets, de toutes nos querelles, de toutes nos » démarches, c'est qu'il faut vivre. IL FAUT » VIVRE! Voilà la loi suprême!... la grande né» cessité!... le mobile universel!... IL FAUT VIVRE! » il le faut; & nul être qui ne soit d'abord asservi » à cette fatale condition, douce pour quelques » êtres privilégiés, mais si dure pour tant d'au» tres, qui luttent jusqu'au tombeau contre la » misère! IL FAUT VIVRE! & c'est pour cela » que les jours & les nuits se succèdent, que le » soleil nous éclaire & nous échauffe: IL FAUT » DINER; & c'est pour cela que les princes ont

» une Cour, les Rois des armées, les Grands » des flatteurs, & les Riches des amis! IL FAUT » DINER; & cette expression que la petite maî- » tresse va dédaigner, a plus de sens que les » discours les plus éloquens! On la trouvera tri- » viale: cependant les Souverains dînent, les » grands Seigneurs dînent, les philosophes dînent, » les Artisans dînent; & les Malheureux sont » ceux qui ne dînent pas! Qu'on réfléchisse sur » le Tableau de la vie humaine, sur les vertus » & les forfaits, & on verra qu'il faut tout rap- » porter à ces mots: IL FAUT DINER»!

Il paroît que le Cousin Jacques a en partage la gaieté françoise, si rare aujourd'hui. Qu'il continue, & il verra le nombre de ses Lecteurs s'empresser de rire avec lui, & se multiplier. Il promet de faire paroître exactement le 4e numéro à la nouvelle Lune d'Octobre: le 3e a été retardé par des causes imprévues.

Choix des Causes célèbres, extraites du Journal des Causes célèbres; par M. Desessarts, *Avocat, Membre de plusieurs Académies. Tomes 4, 5 & 6.* A Paris, chez *Moutard*, Impr.-Libr. de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Clugny. 1785. 3 vol. *in*-12.

Ce choix sera composé de 15 vol. qui paroîtront successivement tous les mois. Le prix de la souscription, pour les 15 vol. est de 37 liv. 10 s. pour Paris, & de 45 liv. pour la province, rendus francs de port. Ces 15 volumes remplaceront les 112 premiers nos du Journal des causes célèbres qui sont épuisés.

Les cinq volumes qui ont paru sont rédigés avec beaucoup de soin. Il y règne une variété & un intérêt qui doivent faire rechercher cette Collection avec d'autant plus d'empressement, que le prix en est modique. C'est un recueil très-curieux, puisqu'il présente le tableau véritable des mœurs de la génération actuelle. Aussi nous ne doutons pas qu'il n'ait beaucoup de succès. Les personnes qui n'auront pas souscrit paieront chaque vol. 3 liv. au lieu de 2 liv. 10 s.

*Œuvres de Plutarque, contenant les Vies des Hommes illustres, & les Traités moraux & philosophiques, suivant la traduction d'*Amyot, *dans lesquels sont renfermés les quatorze vol. imprimés par* Vascosan *en 1567 & 1574, les Supplémens donnés par différens Auteurs, dont un volume connu sous le nom de* Décade, *ou Vies des dix Empereurs*, avec toutes les Tables & indices chronologiques; des Sommaires qui divisent les matières en autant de Chapitres; des Additions marginales dans les Œuvres morales & dans les Œuvres mêlées, qui forment pour ainsi dire un abrégé de l'ouvrage; & une table très-détaillée de toutes les matières contenues dans cet ouvrage, enrichi d'un Vocabulaire pour l'intelligence des vieux mots, avec les Portraits de Plutarque & d'Amyot, &c. &c. A Paris, chez *Jean-François Bastien*, Libr.-Editeur, rue S. Hyacinthe, place S. Michel, no 53; & chez les principaux Libr. de l'Europe. 18 volumes *in*-8o & *in*-4o.

Cette précieuse Collection renferme les Vies de 84 Hommes illustres & 78 Traités moraux ou philosophiques, dont le détail & les noms sont à la tête du premier volume, où se trouve la distribution générale de l'Ouvrage.

L'*in*-8o, 18 vol. papier double d'Angoulême, 135 liv.; l'*in*-8o, papier de Hollande, 270 liv.; l'*in*-4o, 18 vol. pap. double d'Angoulême, 270 liv.; en papier d'Hollande, 540 liv.; en papier vélin, de la fabrique du sieur *Réveillon*, 648 liv. Tous les exemplaires sont brochés en carton & étiquetés.

Il n'a été tiré que 838 exemplaires, sur tous les différens papiers de ce grand & important ouvrage; & il a été imprimé avec une célérité qui n'est pas ordinaire. C'est une édition absolument finie, & qui, sans doute, sera recherchée par les Curieux & les Amateurs de l'ancienne Littérature.

Les 17e & 18e livraisons, fin de l'ouvrage, qui viennent de paroître, contiennent, 1o. le 3e vol. du *Supplément*, où se trouvent les vies de *Trajanus*, *Adrianus*, *Antoninus Pius*, *Commodus*, *Pertinax*, *Julianus*, *Severus*, *Antoninus Bassianus*, *Heliogabalus*, *Alexander*: ce volume étoit connu sous le nom de *Décade*, ou *Vies des dix Empereurs*; 2o. la Table générale de l'Ouvrage, &c. avec les Cartons nécessaires pour remettre aux volumes précédens, ainsi qu'ils avoient été promis.

On trouve encore chez le même Libr. quelques exemplaires des *Essais de Montaigne*, 3 vol. *in*-8o & *in*-4o; de *la Sagesse*, par *Charron*, 1 vol. *in*-8o & *in*-4o; des *Œuvres de Me François Rabelais*, 2 vol. *in*-8o & *in*-4o. Tous ces ouvrages sont imprimés sur papiers d'Angoulême & de Hollande.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ÉTRANGERS.

Suite de la Notice du Livre Anglois intitulé: The present state of the Ottoman Empire, &c.

Les Eunuques blancs obtiennent les bénéfices des Mosquées qui sont comme des espèces d'Evêchés dont quelques-uns rapportent 100 ducats par jour. Depuis le Sultan *Mustapha*, père du Sultan actuel, les noirs sont entièrement mutilés; ils ont les meilleurs bénéfices des Mosquées. Les Pages doivent apprendre l'Arabe & le Persan, soit pour parler aussi bien qu'on parle à la Cour, soit pour se former l'esprit par la lecture de l'histoire & des Romans de Perse. Parmi les revenus du Visir, du Bostangi-Baccha & du Janissaire-Aga, on compte un ducat par semaine que doit payer chaque fille publique à Constantinople; & cela fait un revenu net de 12000 ducats par semaine. Les maisons publiques qui paient un ducat par jour, en rapportent à-peu-près autant.

La puissance du Visir a beaucoup perdu depuis le Sultan Mustapha, vu que le Kislar-Aga (le chef des Noirs) a su se faire attribuer quelques-unes

de ses prérogatives ; telles, par exemple, que d'ouvrir les dépêches adressées au Sultan.

Habesci donne des listes très-détaillées des Beglierbegs & des Troupes ; il fait connoitre ce que la Valachie & la Moldavie paient à la Porte, le tribut de Raguse, qui est tous les trois ans de 12500 ducats, & auquel on joint un présent de 3500. Il nous a semblé que l'Auteur donnoit des connoissances plus exactes & plus détaillées qu'aucun de ses prédécesseurs sur les revenus de l'Empire, la caisse du Serrail & celle de l'Etat. Il ne nous apprend rien de bien nouveau sur le systême politique des Turcs, ni sur leurs relations avec les Cours Etrangères : cependant on ne lira pas sans intérêt ce qu'il dit contre le sentiment de M. *Porter* dans cette occasion.

La supériorité que les Russes ont acquise sur les Tatars, même avant qu'ils ne possédassent la Crimée, a fait perdre à Constantinople 20000 Esclaves que les Tatars y amenoient tous les ans au marché.

L'Auteur évalue la perte que les Pirates d'Alger, de Tripoli & de Tunis, font faire annuellement à l'Espagne, à 1500 hommes & 2 millions de piastres Turques. Il rapporte quelques anecdotes assez curieuses sur le Baron *du Perron*.

Outre le caractère public dont sont revêtus les Envoyés des Cours à la Porte, ils y sont aussi considérés comme des ôtages donnés pour la garantie des Traités : c'est d'après ce principe qu'on les renferme lors d'une rupture.

On trouve dans la description de Constantinople quelques détails assez neufs, particuliérement sur les Grecs. L'intérieur des Mosquées & du Serrail, offre encore beaucoup de colonnes de marbre & d'autres vestiges de l'antiquité. *Habesci* parle bien autrement que *Porter*, des intrigues amoureuses en Turquie. Il prétend que les esclaves achetés ne sont point traités durement ; il n'en est pas de même de ceux qui sont pris par des Corsaires, qu'on emploie ordinairement sur les Galères. Il rapporte beaucoup d'anecdotes & de détails sur la dernière paix des Russes avec les Turcs, sur la conduite du Prince *Repnin*, sur son entrée à Constantinople, &c. Il fait connoitre la dépravation des mœurs Turques, le goût de ces peuples pour les liqueurs spiritueuses qui sont généralement en usage parmi eux.

Enfin, ce nouveau livre sur les Turcs, dont les bornes de nos Feuilles ne nous permettent pas de faire un extrait plus circonstancié, nous paroît mériter l'accueil & la confiance du Public. Peut-être même seroit-il à desirer qu'on le traduisit en notre langue ; & nous croirons l'avoir assez fait connoitre si nous sommes parvenus à en donner l'idée à quelque Traducteur.

ÉCONOMIE RURALE.

Précis des Observations de la Société royale d'Agriculture de Limoges, imprimées par ordre de M. l'Intendant, & qui peuvent être d'une utilité générale pour tout le Royaume.

La terreur répandue par la disette du fourrage a causé la perte, au moins des trois quarts de la production des bêtes à corne de cette année, chaque propriétaire s'empressant de s'en défaire au prix le plus modique. Cette perte sensible tiendra le bétail cher pendant la première & seconde années. La même terreur a fait monter le fourrage à un prix excessif qui diminue à présent tous les jours. Les pluies salutaires du mois d'Août font naître beaucoup de regain, ressource sur laquelle on paroissoit ne plus compter. Depuis ces pluies le commerce des bestiaux a paru se ranimer ; & quoiqu'ils ne se vendent que de la moitié au trois quarts moins que l'année dernière en pareil temps, chacun doit reconnoître la faute qu'il a faite d'avoir donné presque pour rien les veaux & velles produits cette année.

On a semé une grande quantités de raves, & elles s'annoncent bien. L'on a coupé, séché & serré beaucoup de fougère. L'un des membres de la Société (M. *de la Borderie*, Ecuyer) en nourrit en verd ses chevaux de carrosse depuis deux mois. Ils la mangent bien, & n'ont rien perdu de leur vigueur. Il ne leur fait pas donner plus d'avoine qu'à l'ordinaire.

Il y a deux sortes de coupoirs pour la paille. Beaucoup de particuliers en ont fait fabriquer & s'en servent journellement. La manière de donner la paille hachée est plus économique que de la donner en bottes. Le bétail choisit dans la botte & en fait perdre une partie ; il mange tout ce qui est haché. L'année annonce beaucoup de châtaignes. L'on est dans l'usage de donner l'eau où elles ont bouilli aux Bœufs que l'on engraisse. Ils la boivent avidement. On pourra, si l'on veut, leur faire cuire & leur donner des châtaignes fumées ou séchées au feu. La quantité d'une ou de deux écuellées par jour les soutiendra beaucoup. Une ressource inappréciable pour le soutien des bestiaux, est le *sel* ; il leur fait passer & avaler des nourritures quelquefois dégoûtantes & peu substancielles : il leur est ce que le vin est aux hommes.

Tous ces motifs d'encouragement & de consolation doivent être augmentés par l'espérance que l'hiver ne sera ni aussi long, ni aussi couvert de neiges que l'année précédente, que les bestiaux pâtureront aux champs plus avant dans la saison, & qu'ils rentreront dans les pâturages de meilleure heure l'année prochaine. Les mois de Décembre, Janvier, Février & Mars, qui sont le tiers de l'année, sont les plus durs à passer. Mais les Propriétaires sont avertis & précautionnés contre ces temps rigoureux. La plus grande économie réglera la distribution du fourrage : les bestiaux ne travailleront point, ou peu. Quelques Propriétaires sans bestiaux gardent leurs foins, qu'ils ne vendront peut-être pas si bien qu'à présent, & ce sera encore une ressource. Enfin, les Propriétaires doivent être encouragés à la conservation de leurs bestiaux (à quelque prix que ce puisse être), par l'espérance fondée qu'ils en auront un débit avantageux après que les saisons se seront remises dans l'ordre accoutumé, & que la terre reprenant sa verdure, pro-

curera avec profusion la subsistance aux bestiaux, & le bon marché des fourrages.

De l'Épine, Secrétaire perpétuel de la Société Royale d'Agriculture de Limoges.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie royale de France s'est fait le 16 de ce mois : les numéros sortis sont, 47, 27, 19, 15 & 44. Le prochain tirage se fera le 1[er] Octobre.

Le sieur *Roussel*, Marchand Epicier à Paris, dans l'Abbaye S. Germain-des-Prés, en entrant par la rue Ste Marguerite, continue toujours sa fabrique de Chocolat avec la même réputation de bonne qualité. Il prévient le public que, pour éviter toute surprise, il fait mettre sur chaque pain de Chocolat sortant de sa fabrique, l'empreinte de son nom & sa demeure.

Le prix du Chocolat de santé fin, 3 liv. ; avec une demi-vanille, 3 l. 10 s. ; celui à une vanille, 4 liv. ; & 5 liv. celui à deux vanilles. Pour faciliter l'avantage aux personnes de Province, le sieur *Roussel* fera les envois au même prix que ci-dessus, francs de port, pourvu qu'on lui fasse remettre l'argent, & que l'envoi soit au moins de douze livres.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Grande & belle Maison à porte cochère, située à Verberye, route de Paris à Compiegne, composée de deux Salles au rez-de-chaussée, de trois Chambres au premier étage, d'un beau Grenier de la grandeur d'un bâtiment, d'une vaste Cour dans laquelle il y a un Corps-de-logis pour Domestiques, avec Puits, Fournil, Cellier, Bûcher, grand & beau Colombier, Ecurie pour 40 chevaux, Grenier pour deux milliers de foin, & d'un beau Jardin d'environ un arpent & demi. Le tout à vendre à deniers comptant ou à rentes remboursables ou non remboursables. S'adr. sur les lieux à M. *Lesueur*, Proc. ; & à Paris, à M. *Lemoine*, au Bureau Royal de Correspondance, rue neuve S. Augustin.

PRIX DES SELS.

A l'isle de Ré, le 7 Sept. Sel sur bosse, 290 à 300 liv. le quintal, ou les 28 muids.
Dito par acquit à caution, 440 à 450 liv.
Dito rendu sous vergue, 490 à 500 liv.
Nota. Chaque muid de sel est de 24 boisseaux, mesure de brouage : le boisseau pése 80 livres.
Aux Sables d'Olonne, le 7 dudit. Sels ordinaires, 180 liv. la charge.
Dito inférieur, 150 liv.
Nota. Trois charges ½ font 28 muids, mesure de brouage.
A l'isle d'Oleron, le 7 dudit. Sels, 14 liv. le muid.
A Marennes & Riviere de Seudre, le 7 dudit. Sel pour l'étranger, 540 à 550 liv. le quintal.
Dito pour Dunkerque, 570 à 580 liv.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Septembre 1785.	*Du* 19.	*Du* 20.
Actions des Indes de 2500 l.	2152½	2152½.55
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 liv. 10 s.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	432	432
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		
Viager de 1782	17 p. ⅝ bén.	
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. ⅝		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	723.24.25	725.24.25
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	486.85	486.85.86
Quittance de finance	1¾.1½.3¾.4¼.2¼ p.	2.1½.4½.5.1¼ perte
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	¼.½.¼ p. ⅝ bén.	¼.½.½ p. ⅝ bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 19.	*Du* 20.
Amsterd.	54 ⅝	54 ⅝
Hamb.	188	188
Londres	29	29
Cadix	14 l. 6 s. 6	14 l. 6 s. 6
Madrid	14 l. 9 s.	14 l. 9 s.
Gênes	93	93
Livourne	98	98
Lyon. *Août*	au pair	au pair

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 24 Septembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Voyages dans les Deux-Siciles, de M. Henri Swinburne, dans les années 1777, 1778, 1779 & 1780, traduits de l'Anglois par Mademoiselle de Kéralio. A Paris, chez *Barrois* jeune, Libraire, quai des Augustins, n°. 18. 1785. vol. *in*-8°. de plus de 400 pag. Prix 5 liv. broch.

L'Épitre dédicatoire de Mademoiselle de Kéralio, à M. de Kéralio son père, Chevalier de S. Louis, de l'Académie des Belles-Lettres, &c. fait autant d'honneur à son cœur qu'à son esprit : elle fait à l'amour filial l'hommage du premier écrit qu'elle offre au Public, sous un nom qui lui est si avantageusement connu. « Il est bien juste, ajoute-t-elle, » que vous le receviez du fruit de vos soins éclairés » & tendres. Sans eux, je n'aurois osé former les » premiers pas dans une carrière toujours semée » d'épines. Sans vous, je n'aurois pu franchir les » obstacles qui auroient effrayé mes foibles lu» mières : sans vous enfin, découragée par les » difficultés, sans guide & sans appui, je n'eusse » jamais ambitionné l'avantage de fixer une seule » fois l'attention générale ». Il est bien doux pour M. de Kéralio, de voir que ses soins pour Mademoiselle sa fille ont eu des effets aussi heureux. La voix publique nous a appris qu'elle est un prodige de connoissances ; & elle en donne des preuves non équivoques dans cet Ouvrage. C'est peu de l'avoir traduit de l'Anglois : la plupart de nos Dames, dont l'éducation a été soignée, savent aujourd'hui cette langue : mais l'original est renforcé de fréquens passages latins, de termes grecs, de nôtes savantes, de la notice des Médailles des villes anciennes ; & la version en est exacte & fidelle : tout l'ouvrage est même fort bien écrit : enfin, quand on saura que Mademoiselle de Kéralio s'est soumis aux lumières de M. Swinburne, qui lui a fourni tous les éclaircissemens nécessaires, on ne pourra qu'en avoir l'idée la plus avantageuse.

Il ne paroît encore qu'un volume, où il est seulement question du Royaume de Naples. Après un tableau abrégé de l'Histoire de Naples, servant d'introduction, on trouve le Voyage de l'Auteur de Marseille à Naples, de Naples à Tarente, de Tarente à Reggio, & de Reggio à Naples, par Gallipoli, Brindes, Canosa, Bénévent, Acerra. On doit rendre cette justice aux Anglois : ils voient ordinairement fort bien, & ils jugent de même. S'il en est quelques-uns parmi eux qui sont aveuglés par des haines nationales ou des préjugés contre les Catholiques, il en est d'autres qui sont d'une impartialité très-remarquable ; & de ce nombre est M. Swinburne, dont les ouvrages jouissent depuis long-temps, en France, des suffrages du Public. Observateur judicieux, profond, exact, il fait connoître en détail tous les pays qu'il parcourt. L'histoire, les antiquités, le sol, les productions naturelles, le Commerce, &c. il ne néglige rien, & met sous les yeux des tableaux variés qui ne sont pas moins instructifs qu'agréables.

Observations sur le Sallon de 1785, extraites du Journal général de France. A Paris, chez tous les Marchands de nouveautés. 1785. 34 pages *in*-8°. Prix 12 s.

Les suffrages dont plusieurs Connoisseurs ont voulu honorer les divers morceaux sur le Sallon, qui ont été insérés dans ce Journal, ont engagé l'Auteur à les faire réimprimer, & à en former cette brochure en faveur des personnes qui desireroient se la procurer à part.

Petite Bibliothèque des Théâtres, n° 6, contenant *Pompée, Rodogune & Héraclius*, de *Corneille. N°. 7*, contenant, *Démocrite prétendu fou*, comédie en 3 actes & en vers, par *Autreau ; l'Embarras des Richesses*, comédie en 3 actes, en prose, par *d'Allainval ; le Dédain affecté*, comédie en trois actes, en prose, par un Auteur anonyme. *N° 8*, contenant deux actes d'une Tragédie d'*Achille* (qu'on attribue à *la Fontaine*, & qu'on n'auroit pas dû faire imprimer par respect pour la mémoire de ce grand homme) ; *le Florentin*, comédie en un acte, en vers ; *la Coupe enchantée*, comédie en un acte & en prose ; *Je vous prends sans vert*, comédie en 1 acte, en vers, par le même *la Fontaine ; les [illegible] fêtes*, ou *Crispin Chevalier*, comédie en un a[illegible],

en vers, par *Champmêlé*. Nº 9, contenant, *le Poirier*, *le Suffisant*, *le Trompeur trompé*, opéra-comiques, par *Vadé*; & *Sancho-Pança dans son isle*, opéra-bouffon, par *Poinsinet*. A Paris, au Bureau de la petite Bibliothèque des Théâtres, rue des Moulins, où l'on souscrit, ainsi que chez *Belin*, Libr. rue S. Jacques, & chez *Brunet*, Libr. rue de Marivaux, place du Théâtre Italien. 1785. 4 vol. *in-16*, avec des portraits gravés.

La vie des Auteurs, les catalogues de leurs Pièces, les jugemens & les anecdotes sur chaque Ouvrage dramatique, rendent cette collection très-intéressante pour les Amateurs du Théâtre.

ÉCONOMIE RURALE.

Avant de publier la lettre suivante, nous avons exigé de M. *Constant Brongniart* une déclaration par écrit, dans laquelle il certifie que sa *Poudre végétative* ne contient ni arsenic ni cobolt, & qu'elle ne ressemble en aucune manière à celle du sieur *Valière*, dont il n'a jamais été l'associé.

Extrait d'une Lettre de M. Ducros de Belbeder, Seigneur de Draveil, près Châtillon-sur-Seine, à M. Constant Brongniart.

Je vous avois promis, Monsieur, lorsque je vous ai fait venir pour préparer les seigles & les bleds que je voulois semer pour faire l'expérience de votre Poudre végétative, que si le succès répondoit à votre annonce, je m'empresserois de rendre hommage à une découverte qui intéressoit aussi essentiellement le public. Voici le résultat de la pièce de terre qui a été divisée en deux portions égales de cent vingt-trois perches chacune, cultivées par le même Laboureur, semées par le même, le même jour. La première, d'après votre procédé, a été de semer avec six boisseaux de seigle, & a produit trois cens quinze gerbes: la seconde a été semée avec douze boisseaux, & a produit trois cens huit gerbes. Mais il faut observer que la paille de la première étoit toute égale & au moins de trois pouces plus longue que celle de la seconde; que les épis en étoient superbes, & qu'ayant fait battre un cent de gerbes de chacune de ses parties, la première a produit trois septiers deux boisseaux, & que le produit de la seconde n'a été que de deux septiers huit boisseaux; d'où il résulte, pour éviter toute fraction, que si l'une & l'autre partie n'avoit produit que trois cens gerbes, la première distraction, toujours nécessaire à faire de la semence, a rendu net neuf septiers, & la seconde sept: ainsi, Monsieur, dans tous les points, l'expérience de la Poudre végétative a eu l'avantage. Pour m'en assurer plus positivement, j'ai fur le champ fait labourer la même terre; je me propose de la resemer en seigle. La partie de comparaison sera resemée d'après votre procédé, & l'autre servira de comparaison; par ce moyen je serai assuré si la nature de la terre n'a pas influé dans la différence du produit que je viens d'éprouver.

Le sieur *Bernard*, mon Fermier, s'est très-bien trouvé de sa partie de bled qu'il a semé d'après votre procédé. Il ne s'étoit pas occupé à faire des pièces de comparaison; mais il est certain que des huit arpens semés avec votre poudre végétative, sa récolte a été infiniment plus belle qu'ailleurs, & sans un seul épi carié.

La demeure de M. *Constant Brongniart* est à Paris, rue du Champ-Fleury, maison de M. *Depelasse*, maître Perruquier. Les paquets de sa Poudre végétative, qui se vendent 3 liv. servent à économiser deux cens livres de froment.

PHYSIQUE.

Les nouvelles Lampes qui jettent une si grande lumière, sont d'une telle utilité, qu'il n'est pas surprenant que beaucoup de personnes aient tâché de s'en approprier la découverte. L'Académie Royale des Sciences a donné à M. *Lange* un témoignage des plus honorables; & nous sommes persuadés que nos Lecteurs seront charmés de le connoître en entier.

« NOUS Commissaires, nommés par l'Académie, avons examiné des Lampes présentées par M. Lange, le 18 Février 1784, au moyen desquelles on obtient une flamme très-blanche, très-éclatante, & sans fumée; de sorte que toute l'huile consommée devient utile à la production de la lumière. Ces Lampes sont de deux espèces: dans l'une la mèche est circulaire & continue, & placée entre deux cylindres de métal, l'un intérieur & l'autre extérieur, qui laissent entre eux un très-petit intervalle: l'air de l'atmosphère a un libre accès dans le cylindre intérieur, & y établit un courant constant, tant que la mèche est allumée; de plus, la mèche & la flamme qu'elle fournit sont enveloppées d'un tuyau de crystal que l'Auteur appelle *sa Cheminée de verre*, & qui procure un second courant d'air extérieur à la flamme. Par-là la flamme est de toutes parts en contact avec l'air pur qui fait partie de l'atmosphère, & qui est absolument essentiel pour l'inflammation & la combustion.

Dans l'autre Lampe, la mèche est composée de plusieurs petites mèches rondes, portées par un porte-mèche général, & suffisamment espacées entre elles pour donner à l'air un passage libre. Cette Lampe a de plus une *cheminée de verre* pareille à celle de l'autre Lampe: de sorte que dans celle-ci, comme dans l'autre, la flamme est de toutes parts en contact avec l'air pur, & la lumière en est à-peu-près aussi éclatante; ce qui prouve que le canal intérieur n'est nécessaire que lorsque la mèche est continue.

Nous avons mis en expérience la première de ces Lampes, celle qui a le canal d'air intérieur & la mèche circulaire & continue, dont le canal extérieur, ou *la cheminée*, est de Flint-Glass, de la nouvelle Verrerie de Sève, & sa mèche est une étoffe semblable à celle des Lampes à réverbère. Cette Lampe a consommé sept onces deux gros de très-bonne huile d'olive en quatre heures de temps, pendant lesquelles on n'y a touché en aucune ma-

nière. Au commencement, un des Commiſſaires liſoit à quatorze pieds de diſtance, l'Avertiſſement, page 2, de la Connoiſſance des temps, pour 1786; à la fin il ne le pouvoit lire qu'à dix pieds de diſtance: terme moyen, douze pieds. Il ne pouvoit lire ce même caractère, qu'à la diſtance de deux pieds, avec une bougie de première qualité de la Manufacture d'Antoni, de cinq à la livre. Il ſuivroit de-là que la lumière de cette Lampe égaloit celle que pourroient fournir les flammes de trente-ſix pareilles bougies, qui n'occuperoient que le même eſpace. Mais ce rapport s'eſt trouvé d'un grand tiers plus grand que celui qu'a trouvé un autre des Commiſſaires, par une expérience analogue. D'où l'on peut conclure que la lumière de cette Lampe égale celle d'au moins vingt bougies; ce qui a été confirmé par des expériences faites depuis par les Commiſſaires.

Le méchaniſme de cette Lampe n'eſt pas entièrement nouveau; le canal intérieur avoit été auparavant adapté à une Lampe, par M. *Argand; & long-temps avant lui*, à des Réchauds à l'eſprit-de-vin, dans leſquels l'air a auſſi un libre accès dans l'intérieur de la flamme. L'un de nous a, depuis environ trente ans, un *Réchaud* de cette eſpèce.

Quant à la Cheminée de verre, c'eſt M. Lange qui le premier l'a adaptée aux Lampes. Il eſt bien vrai de dire que M. *Meunier*, dans ſon appareil pour la diſtillation dans le vuide, a adapté à ſa Lampe un canal extérieur à la flamme, pour en augmenter la chaleur. Mais ce canal eſt de *métal*, & par conſéquent opaque; au lieu que le canal de M. Lange eſt tranſparent, parce que ſon objet eſt d'augmenter la lumière. En effet, dans ces ſortes de Lampes, c'eſt principalement ce canal de verre qui donne le plus grand éclat à la lumière; car, quel que ſoit le méchaniſme de la Lampe, ſi l'on ôte le canal de verre, par cela ſeul la lumière eſt conſidérablement affoiblie, & très-ſouvent il ſurvient de la fumée.

D'après ce que nous venons de dire, nous concluons que les Lampes de M. Lange ne contiennent de nouveau que ſa *Cheminée de verre;* & qu'à cet égard ſeulement, elle mérite d'autant plus l'approbation de l'Académie, que c'eſt de cette *Cheminée de verre* que la lumière reçoit ſon plus grand éclat.

A l'Académie, ce 6 Septembre 1785. Signé, *Le Monnier*, *Briſſon*.

Je certifie le préſent Extrait conforme à ſon Original & au jugement de l'Académie. A Paris, ce 7 Septembre 1785.

De Fouchy, Secrétaire honoraire de l'Académie, en l'abſence de M. de Condorcet.

M. Lange a fait voir auſſi à l'Académie une nouvelle Lampe conſtruite ſuivant ſes principes. Cette Lampe, dont la mèche a ſept lignes & demie de diamètre, équivaut à la lumière que répandroient au moins douze bougies. Sa flamme, dans un état de tranquillité inaltérable, eſt telle que la vue la ſupporte avec peine. Il faut joindre à ces avantages, celui de ne donner aucune ombre, lors même qu'elle eſt élevée au-deſſus du plancher; & elle n'a pas beſoin pour cela de chapiteau.

MM. *Briſſon*, *le Roy* & *de Fouchy*, ont donné un certificat, par lequel ils déclarent que la nouvelle Lampe de M. Lange, avec ſa cheminée de verre, produit un effet bien plus brillant que les précédentes.

La demeure de M. Lange eſt à Paris, rue du Petit-Pont, au coin de celle de la Huchette.

ARTS.

Gravure.

Ecole de Danſe, eſtampe faiſant pendant au *Lever des Marchandes de Modes*, gravée par M. *Dequevauviller*, d'après le tableau original de même grandeur, peint à la gouache par M. *Lavreince*, Peintre du Roi de Suède, & de l'Académie Royale de Stockholm. Cette Eſtampe, compoſée de douze figures, & dans laquelle on remarque un travail précieux & fini, produit l'effet le plus agréable. On la trouve à Paris, chez M. Dequevauviller, rue S. Hyacinthe, n°. 47.

AVIS DIVERS.

Poésie.

A Mad. Guiard, de l'Académie royale de Peinture.

Peintre de la nature & de la vérité,
Dont tout Paris au Louvre admire les ouvrages,
De tes originaux qu'importe la beauté?
Ce n'eſt qu'à tes talens que tu dois nos ſuffrages.

Mélanges.

Obſervations périodiques ſur l'Hiſtoire naturelle, la Phyſique & les Arts, avec figures gravées en couleur.

Il exiſte déjà un *Journal de Phyſique.* M. *Dagoty*, de l'Académie de Dijon, & Anatomiſte penſionnaire de Sa Majeſté, avoit commencé & publié pendant pluſieurs années ce même Journal, avec beaucoup de ſuccès. Diverſes circonſtances l'obligèrent de le diſcontinuer. Il le reprend aujourd'hui ſous le titre qu'on vient de lire.

Le Journal ſera ouvert à toutes les perſonnes qui voudront bien le prendre pour le dépôt de leurs opinions, de leurs vues, de leurs ſyſtêmes, de leurs inventions, de leurs découvertes: il ſera également ouvert à toutes les controverſes, à toutes les critiques honnêtes, modérées, & qui tendront à développer, à fixer les principes des Arts & des Sciences qu'il a pour objet. Le plus ſûr moyen d'arriver à ce but, eſt d'offrir le *pour & le contre.*

Ce Journal, imprimé en beaux caractères, ſous le format *in*-4°, ſera compoſé par an de cent quatre feuilles d'impreſſion, qui formeront 4 volumes: on le diſtribuera de deux en deux feuilles chaque ſemaine. Il ſera enrichi tous les mois d'une planche colorée, relative aux ſujets les plus importans. La ſouſcription pour l'année entière, qui commencera au premier Janvier 1786, ne ſera que de 24 liv. par an pour Paris, & 30 liv. pour la Province, franc de port. On propoſe actuellement une petite Souſcription pour le même ouvrage; c'eſt celle du premier quartier de l'année prochaine, qui formera un volume détaché; on ne paiera que

6 liv. pour Paris, & 7 liv. 10 f. pour la Province. Cette facilité plaira, sans doute, aux Amateurs de Physique, d'Histoire naturelle, &c. qui pourront ensuite souscrire pour l'année entière.

Le 1[er] numéro paroitra le 1[er] Lundi de Janvier 1786, avec une planche coloriée qui représentera la dissection de la main, pour servir aux démonstrations nécessaires dans l'*observation* qui concerne les attouchemens magnétiques de M. *Mesmer.*

La souscription est ouverte jusqu'au premier Janvier, à Paris, chez l'Auteur, grande rue du fauxbourg S. Antoine, au coin de la rue Lenoir, auquel il faudra adresser les paquets & les lettres, francs de port; & chez *Royez*, Libraire, quai des Augustins, près le Pont-neuf, chez qui on distribue le *Prospectus.*

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

On assure que la ville de Marseille vient d'obtenir des Lettres-patentes qui lui permettent de s'agrandir au moins de moitié. Le nouveau quartier, s'il n'est pas aussi avantageux au Commerce que celui de l'Arsenal, ne sera pas moins brillant, si l'on en juge par les plans qu'on en a déja faits.

On dit encore que les Ouvriers Indiens que M. le Bailly *de Suffren* avoient amenés de l'Inde pour les établir à Malte, & qui sont revenus de cette isle à Marseille, où ils sont actuellement, doivent être conduits à Paris: ils seront placés à Meudon, & peut-être ensuite à Rambouillet.

L'Espagne tire de ses isles de l'Amérique 10 millions de livres; le Danemarck, pas plus de 7 millions en produits, & 2 millions par le commerce des Nègres; la Hollande tire de ses Colonies américaines 24 millions de Marchandises, pour lesquelles elle emploie 150 bâtimens & 4000 matelots. Les produits des isles angloises sont de 66 millions; & ce commerce emploie 600 bâtimens & 12000 matelots, les Colonies françoises rapportent 100 millions, pour lesquels on emploie 600 bâtimens & 12 mille matelots. Ainsi le produit de l'Amérique pour ces cinq Puissances, est de 207 millions, sans y comprendre les deux millions que le commerce des Nègres donne aux Danois. *Article extrait & traduit d'un Papier étranger.*

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Septembre 1785.	Du 17. liv.	s. d.	Du 21. liv.	s. d.
Or de Portugal, *le marc*, à	750		750	
— du Mexique, à	741		742	
— du Pérou, à	732		732	
— de Guinée, à	748		749	
Or de ducats, *l'once*, à	101	5	101	
— fin à 23 karats $\frac{11}{32}$, à	104		104	
— à 20 karats, à	86	5	86	5
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	55		55	
— à 11 den. 10 gr. à	53		53	
Piastres, à	49	2 6	49	2 6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

SEPTEMBRE 1785.	Du 21.	Du 22.
Actions des Indes de 2500 l.	2152 $\frac{1}{2}$.55	2155.52 $\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.	1385.	1385
Portion de 312 liv. 10 f.		
Portion de 100 liv.	89	89.88
Emprunt d'Octob. de 500 l.	432	432
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	745	740.35
Viager de 1782	16 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p.		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	725	725.24.23
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	486.85 $\frac{1}{2}$.86	406.85 $\frac{1}{2}$.86
Quittance de finance	1 $\frac{1}{4}$.1 $\frac{1}{2}$.2 $\frac{1}{4}$.4 $\frac{1}{2}$.1 $\frac{1}{4}$ p.	1 $\frac{1}{4}$.4.4 $\frac{1}{2}$.2.3 $\frac{1}{2}$ perte
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$\frac{1}{2}$.$\frac{3}{4}$.$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	$\frac{1}{4}$.$\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 21.	Du 22.
Amsterd.	54 $\frac{1}{8}$	54 $\frac{7}{8}$
Hamb.	188	187 $\frac{3}{4}$
Londres	29	29 $\frac{1}{8}$
Cadix	14 l. 6 f. 6	14 l. 6 f. 6
Madrid	14 l. 9 f.	14 l. 9 f. 6
Gênes	93	94 $\frac{3}{4}$ à 94
Livourne	98	98 $\frac{1}{2}$
Lyon Août	au pair	au pair

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France; *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 27 Septembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

NOUVELLE *Histoire des Cardinaux François, ornée de leurs Portraits, dédiée au Roi; par M. l'Abbé* Roy, *Protonotaire Apostolique, Censeur Royal, Membre de plusieurs Académies, &c. Tome 1er.* A Paris, chez l'Auteur, rue Guénégaud, n°. 20, où l'on souscrit, ainsi que chez *Mérigot* jeune & *Barrois* jeune, quai des Augustins; *Belin*, rue S. Jacques; *Legras*, quai de Conti, & chez les principaux Libraires du Royaume. 1785. vol. *in*-8°. d'environ 300 pages. Cet Ouvrage doit avoir 10 volumes, dont chacun se paie à mesure qu'ils paroissent; savoir, 6 liv. *in*-8°. papier ordinaire, 12 liv. *in*-8°. papier vélin, 12 liv. *in*-4°. papier ordinaire, & 24 liv. *in*-4°. papier vélin. Les 3 derniers vol. *gratis*.

Nous avons déjà une Histoire des Cardinaux François commencée par *André Duchesne*, & que son fils, héritier de son érudition, acheva en partie: mais outre que cet Ouvrage, au sentiment d'un Critique, est mal fait, mal digéré, & plus mal écrit, il est encore incomplet, puisqu'il devoit avoir 4 volumes, & qu'il n'y en a que deux de publiés. M. l'Abbé Roy a formé le projet de refondre tous ces prèmiers matériaux, & de donner la Suite historique des Cardinaux François, jusqu'à nos jours. C'est une entreprise qui doit essentiellement intéresser plusieurs familles, charmées de trouver dans quelques-uns des individus qui les ont composées, des hommes décorés d'une dignité très-éminente, & qui, très-souvent, en ont été dignes par leur mérite personnel. L'Histoire de la Nation ne peut encore que gagner à ce travail: ainsi nous pensons qu'il mérite d'être encouragé.

Dans un Discours préliminaire de 68 pages, l'Auteur, après avoir jetté un coup-d'œil rapide sur l'origine & le progrès de la puissance des Papes, *qui eurent besoin d'une Cour imposante, pareille à celles des autres Souverains*, & qui s'attachèrent des hommes capables de veiller à leurs intérêts, examine trois grandes questions. « Les Ecclésiastiques » peuvent-ils se charger des affaires temporelles? » Y sont-ils aussi propres que les Laïques? Est-il » de l'intérêt des Souverains & de l'Etat de les y » employer? » Quand on saura que M. l'Abbé Roy se décide pour l'affirmative dans ces trois questions, on ne devra être nullement surpris qu'il s'élève une nuée de contradicteurs à cet égard contre lui. Cependant il est des preuves de fait auxquelles on est forcé de se rendre. Les Ministères des d'*Amboise*, des *Richelieu*, des *Mazarin*, seront des témoignages éternels en faveur des Ecclésiastiques, sans parler de ceux qui, dans des postes moins éclatans, ont néanmoins rendu à la Patrie des services utiles. On trouve au reste, dans ce Discours préliminaire, des morceaux écrits avec énergie.

M. l'Abbé Roy donne ensuite l'Histoire de sept Cardinaux certains & François, qui ont vécu dans le 11e siecle. Le premier est *Humbert de la Forêt-Blanche*, originaire de Bourgogne ou de Lorraine, qui fut employé dans les affaires les plus importantes de son temps, & dont on a quelques Ouvrages: il mourut en 1063. Après lui vient *Frédéric de Lorraine*, issu de l'illustre Maison de Lorraine, Abbé du Mont-Cassin, & Pape sous le nom d'*Etienne IX*, mort en 1058. On a de lui son Portrait, qui « annonce un homme réfléchi, pieux, » d'une modestie qui caractérise la vraie grandeur, » pénétré de cet esprit d'humanité, que la Reli- » gion seule peut inspirer ». *Etienne*, Religieux de l'ordre de Clugny, mérita le surnom glorieux de *Défenseur de l'Église Romaine.* On n'a des dates précises, ni sur sa naissance, ni sur sa mort. *Richard* fut Abbé de S. Victor de Marseille, & Archevêque de Narbonne, mort en 1109. C'est du temps d'*Eudes*, d'abord Cardinal-Evêque d'Ostie, puis Pape sous le nom d'*Urbain II*, que se fit la première Croisade, expédition à jamais mémorable dans les fastes de notre Histoire. Quelques Auteurs ont cru qu'il étoit de la Maison de *Châtillon*: il mourut en 1099. L'Auteur ne donne que des notices succinctes sur un autre *Eudes*, Cardinal-Evêque d'Ostie, sur *Milon*, Cardinal-Evêque de Preneste, & sur six autres Cardinaux François, mais douteux, qui ont aussi vécu dans le 11e siecle.

Sigevart, dédié aux Ames sensibles. A Paris, chez

Volland, Libraire, quai des Augustins. 1785. 2 vol. *in*-12. Prix 5 liv. br.

C'est la Traduction d'un Roman qui a eu beaucoup de succès en Allemagne. Il y est question de voyages ; & l'on s'attache à donner particulièrement un tableau fidèle des mœurs des habitans de la campagne. On y trouve d'ailleurs une très-bonne morale, relevée par des situations touchantes & des morceaux pathétiques qui doivent plaire aux ames sensibles.

Jugement d'un Musicien sur le Salon de Peinture de 1785. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Quillau* l'aîné, Libraire, rue Christine, & chez les Marchands de Nouveautés. 1785. 23 pages *in*-12.

Il paroît plusieurs autres brochures sur le Salon, telles que *le Frondeur, ou Dialogues sur le Salon*, par l'Auteur *du Coup-de-patte* & du *Triumvirat.* 67 pages *in*-8°. — *Figaro au Salon de Peinture*, pièce épisodique, en prose & en Vaudevilles, par l'Auteur de *Momus au Salon.* 24 pages *in*-8°. — *Observations critiques sur les Tableaux du Salon de 1785.* 24 pages *in*-8°. — *Discours sur l'origine, les progrès & l'état actuel de la Peinture en France, contenant des notices sur les principaux Artistes de l'Académie, pour servir d'introduction au Salon.* 38 pages *in*-8°. — *Réflexions impartiales sur les progrès de l'Art en France, & sur les Tableaux exposés au Louvre, par ordre du Roi, en 1785.* 36 pages *in*-8°. — *Mélanges de Doutes & d'Opinions sur les Tableaux exposés au Salon du Louvre en 1785.* 30 pages *in*-8°. Tous ces Ouvrages se trouvent chez les Marchands de Nouveautés.

Nota. Il s'est glissé une faute essentielle dans la réimpression des *Observations sur le Salon de 1785*, extraites de ce Journal. En parlant du Tableau de M. *Ménageot*, qui représente *Cléopâtre versant des larmes & jettant des fleurs sur le tombeau de Marc-Antoine*, il est dit, page 7 : ce Tableau est *large* ; lisez, ce Tableau est *d'une manière large.*

Rapport des Commissaires de la Société Royale de Médecine sur le Mal-rouge de Caïenne, ou Eléphantiasis, imprimé par ordre du Roi. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1785. 83 pag. *in*-8°.

L'*éléphantiasis*, que l'on appelle *mal-rouge* à Caïenne, est la principale dénomination que les Grecs ont donnée à la lèpre des Arabes, qu'ils ont aussi nommée *leontiasis*, *satyriasis.* C'est le plus haut degré de tous les vices de la peau, connu sous le nom vulgaire & générique de *lèpre.* Cette maladie fut si répandue en Europe, à la suite des Croisades, qu'on y multiplia les Léproseries ou Lazarets, pour y séquestrer les malades, & arrêter la contagion. De son temps, *Mathieu Pâris* comptoit dans la Chrétienté dix-neuf mille Léproseries.

La Société Royale de Médecine a été consultée par Monsieur le Maréchal *de Castries*, sur les moyens d'arrêter le *mal-rouge*, ou *éléphantiasis*, qui règne à Caïenne, & de guérir ceux qui en sont attaqués. MM. les Administrateurs de cette Colonie ont adressé au Ministre un Mémoire de M. de la Borde, Médecin, contenant des détails relatifs aux signes qui caractérisent la lèpre dans les Colonies françoises de l'Amérique. MM. *Poissonnier*, *Desperrières*, *Andry*, *Coquereau*, *Thouret*, *Roussille de Chamseru*, ont été chargés par la Société de donner, sur cet objet, une réponse qui puisse remplir les vues du Gouvernement, & être rendue publique dans les Colonies & dans les Ports de France où il peut journellement débarquer des personnes attaquées du mal-rouge.

Ces Messieurs, dans leur Mémoire, ont rassemblé tout ce qui peut avoir le rapport le plus direct à l'histoire & au traitement de cette maladie ; ils l'ont considérée à sa naissance & dans ses progrès ; ils se sont occupés de ses causes, & sur-tout de sa contagion ; ils ont exposé le pronostic & la curation de cette maladie ; ils ont indiqué les essais à tenter pour la guérir, & les précautions à prendre pour empêcher qu'elle ne se répande dans un lieu où quelques personnes en seroient atteintes. On sent de quelle utilité doit être un Mémoire fait avec autant de soin.

NOUVELLES LITTÉRAIRES

DES PAYS ÉTRANGERS.

Londres. La Langue angloise est aujourd'hui si connue en France, & les livres Anglois si communs, quoique fort chers, que nous croyons rendre service à la plupart de nos Lecteurs, soit en leur annonçant les bons ouvrages qui paroissent en Angleterre, soit en les avertissant de ne pas se laisser tromper par les titres de quelques Livres anglois.

Il a paru dernièrement à Londres, un voyage muni d'un titre très-pompeux (*A Tour into the united states of America*, &c. *by J. F. D. Smyth, Esq.* 2 vol. *in*-8°. Prix 10 shel. 6 d.). On pourroit croire qu'on trouve dans cet ouvrage les notices les plus détaillées ; les plus exactes & les plus curieuses sur la situation, la population, le commerce, l'agriculture, les mœurs & coutumes des habitans, des anecdotes sur différens membres du Congrès & sur quelques Héros de l'Armée Américaine : c'est du moins ce que semble promettre le titre.

Cependant M. *Smyth* est constamment la figure principale du tableau qu'il offre au Public ; il raconte ses aventures & ses infortunes en Amérique ; & tout le reste n'est qu'accessoire. Il n'est pas même très-exact sur ce qu'il dit de lui ; car on ne sait pas le temps où il a passé d'Europe en Amérique. Il a commencé par s'établir à Williamsburg en Virginie ; & c'est par la description de cette Province, ou plutôt des aventures qui lui sont arrivées que commence son Ouvrage. Il est allé aussi de temps en temps dans les Carolines, & ensuite à Raanoak. Les remarques qu'il fait sur ces contrées, leurs animaux, leurs productions, leurs plantes, &c., ne sont ni bien neuves, ni

bien importantes; & il paroît que l'Auteur ne les a pas faites lui-même, mais qu'il les a recueillies dans des livres. C'est ce qu'il est facile d'observer, sur-tout dans ce qu'il dit de l'histoire naturelle du pays. Les anecdotes qu'il annonce ne sont ni bien intéressantes, ni bien racontées. Il veut quelquefois être plaisant & n'y réussit pas. La partie de son livre qui traite de la guerre de l'Amérique, auroit pu être instructive & curieuse; mais M. *Smyth* y montre une partialité qui doit nécessairement déplaire. En un mot, nous ne conseillons à aucun de ceux qui aiment les Livres Anglois de se procurer ce voyage d'après son titre.

AVIS DIVERS.

POÉSIE.

INSCRIPTION POUR LE NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE.

Hic gladium Themis alma gerens æquamque bilancem
Felici Gallo placidos dat condere soles.

Par M. BILLECOQ, Avoc. au Parlem.

M. *Bourdelois*, ancien Procureur au Châtelet, nous a fait également parvenir des Inscriptions pour le même objet, ainsi que pour la nouvelle Halle au bled, & de la fontaine qui y est adossée à la colonne de Médicis. Nous ne choisirons qu'une de ces dernières Inscriptions.

Hinc sitis atque fames, hinc barbara Parca fugatur;
Nos modò Farre Ceres, Nympha liquore levat.

Traduction.

Contre la faim, la soif, & le fatal ciseau,
Cérès donne son bled, une Nymphe son eau.

MÉLANGES.

A l'Auteur du Journal.

Meulan, 9 Septembre 1785.

Je viens de lire, Monsieur, dans votre Feuille du 6 de ce mois, une Lettre datée de Paris le 26 Août. D'après cette Lettre, j'ai cru voir une colonie d'Européens, au milieu d'une horde de Sauvages; cependant, j'avois peine à concilier l'atrocité qui y est rapportée, avec la douceur des habitans de Bouafle, chez lesquels la qualité d'étranger suffit pour être salué & fêté.

L'antipathie annoncée, & l'opposition aux utiles travaux, me paroissoient contradictoires avec le langage de ceux que j'avois précédemment consultés sur cette entreprise: tous desiroient le succès, quoiqu'ils en doutassent; & leur doute, loin d'être celui de la jalousie, n'étoit que la suite de deux fouilles pareilles, que l'on avoit été obligé d'abandonner, après avoir trouvé les mêmes caractères que ceux qui flattent l'espoir des nouveaux Entrepreneurs.

L'article de la danse avec les femmes les plus âgées, n'étoit pas à mes yeux beaucoup plus probable, attendu que dans ce Village il est très-extraordinaire de voir danser les femmes mariées; à plus forte raison celles d'un âge avancé. Cette Lettre étoit donc pour moi une énigme; j'ai desiré la deviner, & me suis transporté à Bouafle, village éloigné d'environ une lieue de cette Ville.

La première personne qui a frappé ma vue a été le nommé *Delfault*, *que l'âge ne met point hors d'état de se défendre*, mais qui est très-fort, travaillant vigoureusement comme à son ordinaire, à enlever les décombres de la mine. J'ai causé avec cet homme qui m'a paru honnête. J'ai hasardé quelques questions sur les risques qu'il avoit couru: il m'a paru ne pas se plaindre généralement des habitans, il est convenu que lors de la querelle il en ignoroit le motif, venant de boire à un cabaret voisin; mais que depuis il a su (ce sont ses propres termes) que c'étoit une petite jalousie, parce qu'un des leurs avoit voulu danser avec une fille retenue par un garçon du Village. Je lui ai demandé s'il se sentoit encore de ses blessures: il m'a dit qu'il lui restoit seulement quelques contusions au bras & une égratignure à la main: il me les fit voir; & cela me parut léger.

Je commençai à croire que les faits n'étoient pas aussi graves qu'on les avoit annoncés. Je montai au Village où j'appris que les mineurs, tous jeunes, excepté Delfault, avoient toujours été admis à la danse; mais que loin d'y danser avec les plus âgées, ils cherchoient au contraire celles qui n'étoient point occupées aux travaux de la campagne, sans doute, par une délicatesse assez singulière dans des terrassiers. L'on me dit enfin que le vrai motif de la rixe étoit qu'un jeune homme appellé *Gravès*, avoit voulu danser avec une fille priée par un garçon de Bouafle: ce Gravès qui, dit-on, est un piqueur d'attelier, fut offensé du refus de cette fille, & il a voulu priver les autres d'un plaisir qu'il avoit déjà partagé, & dont il auroit encore joui s'il avoit pu réfléchir: au contraire, il prit l'archet du Ménétrier, pendant qu'il accordoit son violon, & le frotta avec du suif. Cette malice, dont la majeure partie des habitans conviennent que l'on auroit dû rire, excita une querelle entre les danseurs & ce jeune homme: la dispute se seroit terminée là s'il n'eût été chercher les mineurs qui étoient à boire. Alors toute la troupe revint armée de cannes & frappant indistinctement sur ceux qu'ils rencontrèrent, les habitans de Bouafle se mirent à leur tour en défense; & le combat s'engagea: mais le calme fut bientôt ramené par la prudence de quelques anciens & des sieurs *Hego* & *Duparc*, prudence qu'ils auroient en vain employée si tout le Village eût été en feu.

Les femmes ne furent point non plus mêlées dans cette querelle: une seule voulut arracher son fils du combat, & elle manqua d'être la victime de son zèle, ayant été prise & fort pressée par un mineur qu'elle eut bien de la peine à rappeller à la raison par sa tranquillité & son sang-froid. Le projet d'étouffer ces étrangers dans leur fosse ne fut point conçu par les habitans de Bouafle,

mais par un homme du voisinage qui eut l'indiscrétion de dire que si pareille chose fût arrivée dans son Village, on les auroit lapidés dans leur trou. Ce monstrueux dessein fut universellement rejetté ; & depuis ce jour, il n'y a pas eu la moindre dispute entre les mineurs & les habitans.

D'après ce récit, vous voyez qu'il n'y a point d'aversion ni de méchanceté de la part de mes voisins, les habitans de Bouafle, & que l'on ne doit en rien redouter pour l'exploitation du charbon que l'on cherche : il faut seulement dire avec *la Fontaine:*

Deux Coqs vivoient en paix ; une poule survint,
Voilà la guerre allumée.

Comme vous faites profession d'impartialité, je pense, Monsieur, que vous serez fort aise de détromper vos Lecteurs, & de rendre à mes voisins leur réputation de bons & francs Villageois : c'est ce qui m'a déterminé à vous adresser cette Lettre, dont j'espère que vous voudrez bien faire usage.

Je suis, &c. CHALLAN, *Procureur du Roi, & un de vos Abonnés.*

Nota. Au moment où cette Feuille va être mise sous presse, nous recevons une Lettre signée des sieurs *Pled*, Commissaire de Police ; *Denys Saulnier*, Syndic perpétuel, & *Bernard Thuret*, Syndic actuel de Bouafle, qui entrent dans le plus grand détail sur la rixe élevée entre les habitans de ce village & les Mineurs. D'après cette Lettre, conforme pour le fond à celle qu'on vient de lire, les habitans sont pleinement justifiés ; & ils n'ont point été les agresseurs. A la vérité, disent les Auteurs de la Lettre, en la terminant, il y avoit à craindre un soulevement général dans la Paroisse : « mais heureusement cela n'est pas arrivé. Malgré le grand nombre de ceux qui avoien à se plaindre, pas un ne l'a fait juridiquement, & pas un non plus n'a cherché à se venger d'aucune autre manière que ce soit. Sur la seule parole du sieur *Duparc*, qui répondit amicalement à ceux qui lui faisoient des représentations sur l'odieuse conduite de ses subordonnés : *Doucement, mes amis, doucement ; je punirai les coupables* ; sur cette seule parole, tout est resté calme, & chacun est paisiblement rentré chez soi ; & le lendemain, ni depuis, personne n'a travaillé à exciter le moindre mouvement. Qui se fût jamais attendu, d'après cela, à voir les habitans de Bouafle aussi outrageusement calomniés dans un Papier public ? Assurément, des villageois n'auroient jamais prévu qu'une main ennemie prendroit une voie aussi détournée pour leur livrer un nouvel assaut plus périlleux encore que le premier, puisqu'il ne s'agit de rien moins que d'indisposer contre eux les gens en place, en les leur désignant comme capables de se porter à toutes sortes d'excès & de violences pour empêcher la réussite d'une entreprise que, dans le vrai, ils n'ont jamais vue de mauvais œil, d'une entreprise utile, & sans doute autorisée par le Gouvernement ».

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

SEPTEMBRE 1785.	*Du 23.*	*Du 24.*
Actions des Indes de 2500 l.	2150	2150
Portion de 1600 liv.	1385	1385
Portion de 312 liv. 10 s.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.		432
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		740
Viager de 1782.	16 $\frac{1}{2}$ p. % bén.	16 $\frac{1}{2}$ p. % bén.
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. %.		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	723	723
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	485 $\frac{1}{4}$.86.85 $\frac{1}{2}$.	485 $\frac{1}{2}$
Quittance de finance	1 $\frac{3}{4}$.1 $\frac{1}{2}$.4.4 $\frac{1}{2}$.2.3 p.	1 $\frac{1}{4}$.2 $\frac{1}{4}$.3 p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$\frac{3}{8}$.$\frac{1}{2}$.$\frac{3}{8}$ p. % bén.	$\frac{3}{8}$.$\frac{1}{2}$.$\frac{1}{8}$ p. % bén.

CHANGES ETRANGERS ; A 60 JOURS DE DATE.

	Du 23.	*Du 24.*
Amsterd.	54 $\frac{7}{8}$	54 $\frac{3}{4}$
Hamb.	187 $\frac{1}{4}$	187 $\frac{1}{4}$
Londres.	29 $\frac{1}{8}$	29 $\frac{1}{8}$
Cadix.	14 l. 6 s. 6.	14 l. 6 s. 6.
Madrid.	14 l. 9 s. 6.	14 l. 7 s. 6.
Gênes.	94 $\frac{1}{4}$ à 94.	94 $\frac{1}{4}$ à 94.
Livourne	98 $\frac{1}{8}$	98 $\frac{1}{8}$
Lyon. *Août*	au pair.	au pair.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Jeudi 29 Septembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

LORGNETTE *philosophique, trouvée par un R. P. Capucin sous les Arcades du Palais-Royal, & présentée au Public par un Célibataire.* A Londres, & se trouve à Paris, chez l'Auteur, rue des Champs-Elysées; la veuve *Duchesne*, *Belin* & *Guillot*, rue S. Jacques; *Bailly*, rue S. Honoré; *Mérigot* aîné, à l'Opéra; *Mérigot* jeune, quai des Augustins; veuve *Esprit*, au Palais-Royal; *Brunet*, rue de Marivaux; *Petit*, quai de Gêvres; *Cussac*, rue & carrefour S. Benoit, vis-à-vis la rue Taranne; *Pichard*, quai des Théatins; *Dubois* passage du Perron, au Palais Royal. 1785. 2 petits vol. *in*-12. Prix 48 f. br.

Que ceci soit une fiction ou non, qu'un R. P. Capucin ait réellement trouvé cette Lorgnette philosophique, & qu'il ait engagé le Célibataire (M. *Grimod de la Reyniere*) à revoir le manuscrit, à le faire imprimer, pour se borner simplement à l'office modeste d'éditeur, ou bien que celui-ci ait voulu se cacher sous ce masque pour rendre l'ouvrage plus piquant, peu importe dans le fond: il s'agit d'examiner cet ouvrage en lui-même.

Il est composé de 241 Réflexions, dont quelques-unes ont une tournure vive, saillante & même originale. « Impudence, audace, effronterie, tels sont les trois principaux moyens de réussir dans le monde. Ceux qui veulent faire plus rapidement leur chemin y ajoutent une dose d'ingratitude & deux de flatterie; & voilà comme l'on parvient aux dignités & à la fortune. — Il y a des villes entières qu'on pourroit nommer des Ménageries. On ne voit que du poil & du plumage de couleurs différentes. L'on n'y entend que siffler, bâiller & hurler; & l'on n'y attrape que des coups de bec & de griffes. — Il y a des pays où les hommes sont comme les abricots. On ne les choisit jamais dans leur point de maturité. On les met en place ou trop jeunes ou trop vieux. — Sirap est sans contredit le lieu de l'univers qu'il convient le mieux à un Philosophe d'habiter. Il y trouve des Sots, des Importans, des Coquettes, des Joueurs, des Auteurs & des gens en place. Quelle ample moisson pour un Observateur! — Les femmes sont comme les enfans. On les amuse avec des joujoux, on les endort avec des louanges, on les séduit avec des promesses. Elles pleurent pour des riens, se dépitent à la moindre contradiction, & s'emportent au moindre refus de leur obéir. Ce sont, je le répète, de véritables enfans, mais des enfans qui gouvernent le monde ».

Il est d'autres réflexions où, pour nous servir des expressions mêmes de l'Auteur, on trouve *le fiel distillé dans l'absinthe dont il a assaisonné sa Lorgnette.* Tels sont les traits suivans: « l'ignorance d'un Bibliopole qui reçoit le premier Manuscrit d'un jeune Auteur, est une chose vraiment curieuse. Ces Marchands de papier noirci se croient des êtres fort importans dans l'Etat; & parce qu'ils vendent les productions des gens de Lettres, ils s'estiment en état de les juger. O Génie, Génie! par quels écueils il vous faut passer pour arriver seulement à la gloire! — De tous les Marchands de Sirap, les plus ignorans sont à coup sûr les Libraires. Sur trois cens vous n'en trouverez pas quatre d'instruits, & pas un seul qui le soit de tout ce qui devroit faire partie de leurs connoissances. Plusieurs ne savent pas lire; & je mets en fait qu'il n'y en a pas deux en état d'écrire une page de François sans fautes d'ortographe ». Le Célibataire fait aussi des réflexions piquantes sur les femmes: mais il est bon de remarquer que le fiel distillé dans l'absinthe, est, comme il le dit encore lui-même, *mitigé convenablement par les ingrédiens plus doux qu'il a tâché de répandre dans sa confection.*

Ce que nous avons rapporté doit suffire pour donner une idée de cet Ouvrage. Nous ne dirons rien des accessoires, sur-tout des *onze* Préfaces qui sont au commencement, au milieu & à la fin: elles y jettent du moins de la variété. Concluons que c'est une production singulière, & qu'on ne peut refuser beaucoup d'esprit au Célibataire, soit comme Auteur, soit comme Editeur.

Traité de l'Hydrocèle; cure radicale de cette mala-

die; & traitement de plusieurs autres qui attaquent les parties de la génération de l'homme; par M. Imbert Delonnes, *premier Chirurgien de S. A. S. Mgr le Duc de Chartres, & Chirurgien-Major de la Cavalerie françoise & étrangère; dédié à S. A. S. Mgr le Duc de Chartres.* A Paris, chez *Duplain*, Libraire, cour du Commerce, rue de l'ancienne Comédie françoise. 1785. Vol. *in*-8°. d'environ 500 pag. Prix 6 liv. rel.

La découverte & l'exposé d'une opération toujours heureuse & sûre, sont le mérite de cet Ouvrage élémentaire, qui, par l'importance du sujet & la manière dont il est traité, devient précieux au Public & à l'art auquel il manquoit. De grands Maitres, en différens temps, s'étoient occupés de cette maladie, malheureusement très-commune; & l'inutilité des premiers moyens ayant fait recourir à d'autres, on n'avoit pu se dissimuler qu'ils étoient tous ou insuffisans ou dangereux. L'auteur, après avoir exposé ces diverses méthodes, avec une critique très-judicieuse, détaille la seule opération qui puisse détruire complettement cette maladie rebelle; & il le fait avec tant d'exactitude & de clarté, que tout homme exercé peut l'entreprendre d'après le tableau qu'il en trace. On ne peut que savoir beaucoup de gré à M. Imbert, qui, loin de faire un secret de son procédé, l'a non-seulement pratiqué devant une infinité de gens de l'Art qui l'ont adopté, mais s'est fait encore un plaisir de le rendre public.

L'Hydrocèle n'est pas la seule maladie dont il se soit occupé; l'hématocèle, le sarcocèle, le squire, & plusieurs autres maladies semblables, lui ont suggéré des préceptes sages & salutaires, que l'on trouve répandus dans tout l'Ouvrage. On ne peut donc qu'inviter les Chirurgiens à pratiquer désormais une méthode que l'on peut regarder comme très-avantageuse, & dont le succès assuré se trouve constaté par des cures multipliées & par les témoignages les plus authentiques.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ETRANGERS.

Vienne. C'est particuliérement en faveur du Commerce & de ceux de nos Lecteurs qui s'y intéressent, que nous nous empressons d'annoncer un Ouvrage important, dont la première livraison a déjà dû paroitre dans cette Capitale de l'Autriche, au moment où nous écrivons. Il s'agit d'une *Notice détaillée d'une Carte hydrographique générale des Pays héréditaires Autrichiens au-delà du Rhin*, qui marque, non-seulement les rivières navigables dont ils sont arrosés, mais encore les canaux de communication que l'on peut faire, soit pour faciliter la circulation des espèces, soit pour favoriser le commerce d'exportation avec les principaux lieux situés sur ces rivières ou ces canaux.

Cette Carte doit être composée de quatre grandes feuilles sur papier royal, & accompagnée de six autres Cartes topo-hydrographiques, sur une échelle plus considérable, où l'on trouvera les plans & les desseins des principaux points de réunion & des lieux d'exportation. On y joint un texte servant d'explication, dans lequel on démontre les avantages de ces canaux pour les endroits où on les établira, & pour le commerce étranger, avec une liste générale des produits de chaque Province, *le tout formant 2 volumes* in-8°. *en François & en Allemand.*

Une compagnie de Vienne a formé cette entreprise, à laquelle elle se prépare, depuis plusieurs années, par des voyages répétés dans les pays héréditaires. Son but ultérieur paroit être d'établir Vienne comme point central du commerce qu'elle veut favoriser.

La Carte, sur l'exactitude de laquelle on peut compter, est faite sur une échelle de quatre pouces & demi au degré. La situation des lieux est indiquée, d'après les observations les plus soignées de MM. *Hell* & *Liesganig*. Les six Cartes topo-hydrographiques représentent, comme nous l'avons dit, le plan & le profil des principaux points de communication, tels que la jonction de la Mer Adriatique avec la Kulpa, jonction à laquelle la nature semble présenter beaucoup d'obstacles, & qui cependant, d'après le projet, étend ses avantages jusqu'à Vienne. On apprend à connoitre par-là l'étendue des pays, à travers laquelle doit passer le canal de Porto-Re à Carlstadt, le nombre des écluses, réservoirs, &c. nécessaires pour l'établir, & les avantages infinis qu'il procurera. La Compagnie offre même de faire exécuter ce canal à ses frais, moyennant certains privilèges qui ne blesseront ni le Commerce, ni le Public; qui ne coûteront rien à l'Etat, ni au Souverain; qui n'exigeront aucune espèce de contribution, & dont toutes les classes du peuple retireront même de l'utilité, avant qu'on procède à l'exécution.

Les Cartes & le Livre coûteront 8 florins 14 kreutzers. Il y aura deux livraisons; la première a dû se faire à la fin d'Août, & la dernière se fera au mois d'Octobre.

AVIS DIVERS.

On a quelque chose d'intéressant à communiquer, 1°. à *Marie-Anne Valet*, veuve du sieur *Gatine*, Charpentier à Noisy-le-grand; 2°. aux sieurs *Pierre* & *Jullien Clérambault*, Marchands; 3°. à *Marguerite Clerambault*, femme *Deshayes*, Boucher; 4°. aux enfans de *Marie Clerambault*, décédée femme *Maillard*, tous de la Paroisse de la Corneille en Basse-Normandie; 5°. à *Jean-Baptiste Rigault*, garçon Cordonnier à Paris, ou à leurs héritiers. S'adr. à Paris à M. *Derbanne*, Agent de Change, rue des Moulins, n° 32.

MÊLANGES.

Notice adressée à l'Auteur du Journal.

Un des meilleurs Elèves du célèbre *Rollin*, & de la sévère Ecole de Ste. Barbe, M. *Combault*,

Avocat honoraire aux Conseils du Roi, vient de terminer une carrière commencée avec le siècle. Si l'éducation publique produisoit souvent de tels sujets, elle n'auroit pas eu sans doute autant de contradicteurs. Il y puisa l'amour inaltérable de la vertu, du travail & des Lettres ; choses qui vont si bien ensemble, & qui sont trop souvent isolées. Jamais elles ne le furent pour lui. Père de famille, Avocat & homme de Lettres, il a payé pleinement sa dette à l'Etat & à ses Concitoyens, & répandu sur sa course des fleurs qui servent encore aujourd'hui d'ornement à sa mémoire. Comme Avocat, il a eu le bonheur de faire servir plus d'une fois à l'avantage de ses cliens, ses talens & son amour pour la Littérature. Ayant été chargé de demander au Conseil la cassation d'un Arrêt dans une affaire d'une très-grande importance, il apperçut parmi des papiers des titres extrêmement vieux, dont les précédens défenseurs n'avoient pu faire usage, parce qu'ils étoient écrits en langue Basque, & qu'il auroit fallu, pour les lire, apprendre cet idiome, peu connu & peu recherché hors du pays où il est en usage. La difficulté & l'aridité de cette étude ne le rebuta point. Il eût été bien plus difficile pour lui de se résoudre à ne pas les interroger, pour s'assurer s'ils contenoient ou non des moyens utiles à sa cause. Il se livra donc sans relâche à l'étude de cette langue, & bientôt il fut en état de donner une traduction fidelle de ces titres négligés dans un Procès qui duroit depuis bien des années : ils en contenoient la décision. Le Procès fut gagné, l'Arrêt réformé, & la Littérature en eut l'honneur.

Les momens de loisir que lui laissoient les affaires, il les passoit avec les Lettres, dans lesquelles, comme dit un Ancien, le repos est une espèce de mort. Elles n'étoient point étrangères à sa profession; & s'il leur fut toujours fidele, elles payèrent avec usure le soin qu'il prit de les cultiver. Il écrivit en latin avec une pureté & une élégance exquises ; sa Poésie a une tournure caractérisée, où l'esprit & la finesse des pensées est jointe à l'énergie. Il ne se bornoit pas aux muses latines ; & quoique naturalisé presque dès l'enfance parmi elles, il savoit aussi obtenir de celles de son pays des faveurs qu'elles n'accordent pas toujours aux amans de leurs antiques rivales.

Les Lettres, lorsqu'on les a aimées une fois, sont une passion de toute la vie. L'âge, loin de refroidir ce goût, ne fit que l'augmenter encore; ou plutôt, par un privilège assez rare, il n'a point payé au tems son tribut ordinaire; & on peut le compter parmi les exemples mémorables d'une très-longue vie exempte de vieillesse. On a de lui quelques morceaux de Poésie imprimés, qui font honneur à son talent. Contemporain, ami & émule de *Coffin*, il composa, en société avec son ami, plusieurs des Hymnes que l'Eglise fait chanter dans nos Temples. Il avouoit entre autres la part qu'il avoit eue à l'Hymne de S. Pierre, *Tandem laborum*, dont la Cour de Rome témoigna, par un Bref à M. Coffin, sa satisfaction. Nous citerons ici deux strophes les plus remarquables de cette Hymne, qui sont entièrement de lui, & que l'on peut mettre en parallèle avec ce qui est sorti de plus brillant de la plume de *Santeuil*. Les Connoisseurs en sentiront aisément toutes les beautés, qu'il est impossible de faire passer dans notre langue par une Traduction, quelque bien faite qu'elle puisse être & c'est par-là que nous terminerons cette Notice, comme autrefois fut gravée sur la tombe de *Corelli* la plus belle de ses compositions musicales.

Superba sordent Cæsaris cadavera,
Queis Urbs litabat impii cultûs ferax ;
Apostolorum gloriatur ossibus,
Fixamque adorat Collibus suis Crucem.

Nunc ô, cruore purpurata nobili,
Novisque felix Roma conditoribus,
Horum trophæis aucta, quanto veriùs
Regina fulges orbe toto civitas !

NOUVELLES

QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

MM. les Juges-Consuls de Lille en Flandres viennent de recevoir de Londres l'avis suivant, afin de le rendre public. Il est conçu en ces termes :

« Les Gardiens établis à Londres, pour veiller à » la sûreté du Commerce, contre les fripons & les » escrocs, viennent de dénoncer deux maisons; » l'une sous le nom *Anthony du Maupas*, n°. 24, » *Chering Cross*; & l'autre, *veuve Albert Mutt & » Compagnie*, n°. 5, *Cleveland Row*, *S. James's » Street*. Ces repaires de brigands ont fait des de» mandes de Marchandises dans toute l'Europe. Le » vrai nom de ce *du Maupas*, est la *Coste Dulac*, » *jeune*. Cet escroc a déjà formé plusieurs établisse» mens de cette espèce sous les noms suivans : *du » Maupas* & Compagnie, à Paris en 1774. — *An» toine la Coste*, à Amsterdam en 1776. — *Alexan» dre Anthony* & Comp. à Ostende en 1781. — *Veuve » Marie Doussot*, à Londres en 1782, qui signe » actuellement *veuve Albert Mutt* & Compagnie, » *François Perrier* & Compagnie, à Paris en 1783. » C'est ce même *du Maupas*, qui avoit aussi établi » *Etienne Levingston* & Comp. *J. Maidmon* & Comp. » *Donat*, *la Fitte* & Comp. *James Dustor* & Comp. » tous à Londres ; *Casimir Preuzer*, à Ostende ; & » ils viennent encore d'établir une autre maison à » Amsterdam. Les Négocians de toutes les places » sont avertis de se méfier de pareils fripons, qui » demeurent à Londres dans un lieu privilégié, où » ils sont en sûreté. *Extrait des Feuilles de Flandres.*

Pendant l'année 1784, 1762 bâtimens ont été occupés par le commerce Maritime de S.-Pétersbourg : savoir, 890 sont entrés dans son port, & 872 en sont sortis. Dans le nombre de ces derniers on compte 74 Nationaux, & 798 Etrangers. Il y en a eu 366 pour la Grande-Bretagne (en 1783

il n'y en eut que 265), & 30 pour la France (en 1783 il n'y en eut que 15). Dans le nombre de ceux entrés, il se trouve 81 Nationaux, 365 Anglois, & 10 François.

L'importation pendant l'année 1784 à S.-Pétersbourg est de la valeur de 12,172,345 roubles & 98 copecks en marchandises de différens pays; & l'exportation en marchandises & productions Russes est de 12,941,513 roubles (le rouble vaut 4 liv. tournois). Les Anglois seuls sont dans cette balance pour 3,000,935 roubles d'importation, & pour 8,390,755 roubles d'exportation. Les droits de Douane à S.-Pétersbourg & à Cronstadt ont formé cette année 1784, un objet de 3,199,385 roubles 15 copecks : ils ont excédé ceux de 1783 de 143,267 roubles.

On voit, par ces détails, qu'en 1784 les Anglois ont exporté des seuls ports de Cronstadt & S.-Pétersbourg pour 5,389,820 roubles ou environ, 21,559,280 livres tournois au-delà de leur importation. Si on comparoit cette balance à celle du temps où l'Angleterre a formé ses premières spéculations de Commerce dans les ports de cet Empire, on verroit que cet excédant d'exportation actuelle, n'est qu'un foible à compte sur le remboursement des sommes considérables dont l'Angleterre s'est trouvée créancière de la Russie, à cause de l'importation des objets de Fabriques Angloises favorisée par la modération des droits qui a fait la base du traité de Commerce entre ces deux Puissances.

CHARGES A VENDRE.

Charge de Lieutenant-Criminel au Bailliage de Saulieu, en Bourgogne. S'adr. audit lieu, au Titulaire.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A LA ROCHELLE, le 21 Septembre 1785.

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 36 à 40 l.
Seconde sorte.... 34 à 36
Troisième sorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28

Les sucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Première sorte, 00 à 00 l.
Seconde sorte.... 60 à 66
Troisième sorte.. 54 à 58
Quatrième sorte.. 44 à 48
Petits sucres...... 36 à 40
Communs.......... 32 à 36

Le sucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 f. 6 d. à 16 f.
Beau verd, 15 f.
Marchand, 14 f. 6 d. à 14 f. 9
Ordinaire, 13 f. à 13 f. 6.
Triage, 9 à 12 f.

Le café de la Martinique vaut 1 f. à 1 f. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 f. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 f. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 f.
Graveau & poussière, 6 l.

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... 0.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.
Rocou, 17 f. la livre.
Cacao, 12 à 13 f. *idem.*
Canefice, 0 le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campêche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melasse, 16 à 17 l. *idem.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

SEPTEMBRE 1785.	Du 26.	Du 27.
Actions des Indes de 2500 l.	2152$\frac{1}{2}$.50..........	2152$\frac{1}{2}$..............
Portion de 1600 liv..........	1382$\frac{1}{2}$..............	....
Portion de 312 liv. 10 f........	....	....
Portion de 100 liv..............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	432........................	432........................
Loterie royale, 1780, à 1200 liv....................	742........................	742........................
Viager de 1782..................	16$\frac{1}{2}$ p. % bén........	....
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	723.22$\frac{1}{2}$.23..........	722$\frac{1}{2}$.22.23..........
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	485........................	485.84$\frac{1}{2}$.86..........
Quittance de finance.	1$\frac{1}{4}$.1$\frac{1}{2}$.2$\frac{1}{2}$ perte....	1$\frac{1}{4}$.2.4$\frac{1}{2}$.1$\frac{1}{2}$ perte...
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..............	$\frac{5}{8}$.$\frac{1}{2}$.$\frac{5}{8}$ p. % bén......	1.1$\frac{1}{8}$.1$\frac{1}{2}$.2 p. % bén

CHANGES ETRANGERS;

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 26.	Du 27.
Amsterd.	54$\frac{3}{4}$..............	54$\frac{3}{4}$..............
Hamb.......	187$\frac{3}{4}$..............	187$\frac{3}{4}$..............
Londres..	29$\frac{1}{8}$..............	29$\frac{1}{8}$..............
Cadix.......	14 l. 6 f. 6....	14 l. 6 f. 6....
Madrid....	14 l. 9 f. 6....	14 l. 9 f. 6....
Gênes.....	94$\frac{1}{4}$ à 94......	94$\frac{1}{4}$ à 94......
Livourne	98$\frac{1}{3}$..............	98$\frac{1}{3}$..............
Lyon.. *Août*	au pair..........	au pair..........

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

′ JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 1^er^ Octobre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

TROISIÈME *Voyage abrégé du Capitaine Cook, dans l'Océan pacifique, avec une Carte générale & l'Estampe représentant la mort de ce Capitaine; ou Histoire des dernières découvertes dans la mer du Sud, pendant les années 1776, 1777, 1778, 1779 & 1780.* A Paris, chez *Moutard*, Impr. Libr. de la Reine, rue des Mathurins, Hôtel de Clugni. 1785. 3 vol. *in*-8°. Prix 15 liv. br., 18 liv. rel.

C'est, disent les Rédacteurs, l'histoire du 3e Voyage de Cook, le plus intéressant de tous, qu'on présente au Public; de ce Voyage, où, rempli tout à-la-fois d'étonnement, d'admiration & de la reconnoissance qu'inspirent les travaux hardis de ce grand homme, le Lecteur se trouve tout-à-coup spectateur de sa fin tragique, & voit l'infortuné Cook terminer ses jours au milieu d'une carrière qui doit l'immortaliser.

Les Rédacteurs, persuadés que le Journal d'un Marin n'offre en général que des matériaux à l'histoire, en ont élagué ce retour monotone des mêmes incidens, qui interrompt la suite des récits, amène des répétitions inutiles, & fatigue sans instruire. « Ils ont fait un corps d'Histoire de ce qui n'étoit qu'un Journal. Ils se sont appliqués à faire connoître tous les gisemens des isles, les relevés des côtes, les manœuvres principales & essentielles, les vents, les marées & les courans; ils ont rapporté avec exactitude les observations astronomiques, ainsi que tout ce qui concerne les mœurs & l'Histoire naturelle des contrées que notre célèbre Auteur a parcourues : mais ils ont abandonné, comme étant sans intérêt pour la généralité des Lecteurs, même pour les Marins de profession, ces petits évènemens qui se présentent à tous les Navigateurs, dans les mers qui leur sont les plus familières. En offrant cet Abrégé au Public, ils ont tâché de lui présenter un édifice dégagé des échafauds qui ont servi à sa construction, & par-là susceptible de paroître avec plus d'avantage ».

L'Esprit & la pratique de la Dévotion au Sacré Cœur de Jésus, Ouvrage où l'on a recueilli ce qui a été dit de mieux sur cette matière, & où l'on fait connoître la nature de cette Dévotion, son véritable objet; la fin de son établissement, son origine, son excellence, sa solidité, & les moyens de la pratiquer avec fruit. Nouvelle édition, revue & corrigée. A Paris, chez *Guillot*, Libraire de MONSIEUR, rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins. 1785. Vol. *in*-12 d'environ 450 pages, avec une gravure.

L'Auteur de cet Ouvrage remplit très-bien tous les objets qui sont détaillés dans le titre : il y a joint un chapitre concernant la *Dévotion au Sacré Cœur de Marie*. Le succès de la première édition doit être un sûr garant pour celle-ci, où se trouvent des additions qui lui donneront un nouveau prix auprès des ames pieuses.

Dissertation sur le Tabac, & sur ses bons & mauvais effets. A Paris, chez M. *Buc'hoz*, rue de la Harpe, au-dessus du Collège d'Harcourt. 1785. 10 pages *in*-fol. avec deux figures gravées. Prix 4 liv. 10 s.

L'Auteur avertit que cette Dissertation, réunie avec celles qu'on distribuera successivement, formera une nouvelle édition de *l'Histoire générale & économique des trois Règnes*, qu'on publiera par partie, pour en faciliter l'acquisition aux Amateurs, & pour les mettre à même de choisir ce qui sera le plus à leur goût.

Le Tabac a été une pomme de discorde parmi les Savans : les uns ont écrit pour & les autres contre, avec une profusion d'éloges ou de satyres qui rend souvent leurs dissertations d'un ridicule achevé. *Fagon*, premier Médecin de *Louis XIV*, a vomi, dans une Thèse, des torrens d'injures contre le Tabac, & cependant Fagon en prenoit sans cesse; aussi lui disoit-on de mettre son nez d'accord avec ses argumens. Sans doute le Tabac pris avec excès peut produire des effets funestes, comme on en voit des exemples dans cette Dissertation : mais il produit aussi des effets avantageux quand il est pris modérément; & la Médecine en emploie souvent la plante avec succès pour la guérison de certaines maladies.

Le Cabinet des Fées, ou *Collection choisie des Contes des Fées & autres Contes merveilleux, ornés de fig. 6e livraison. Tomes 11 & 12*, contenant le dernier vol. des *Mille & une Nuits; la Tour ténébreuse & les Jours lumineux*, Contes anglois, par Mlle *l'Héritier; & les Aventures d'Abdala.* 1785. *in-8°.*

Cette collection aura 30 vol. de Contes & un vol. de Discours, contenant l'origine des Contes des Fées, & les notices sur les Auteurs. On délivrera régulièrement 2 vol. par mois.

On s'inscrit, pour ladite collection, à Paris, rue & hôtel Serpente, chez *Cuchet*, Libr.-Edit. des *Œuvres de le Sage & de l'Abbé Prévost.* Le prix de l'inscription est de 3 liv. 12 f. le vol. br. orné de 3 planches faites sous la direction de MM. *Delaunay* & *Marillier.*

ÉCONOMIE RURALE.

Résultats des expériences faites à Rambouillet sous les yeux du Roi, relativement à la maladie du froment, appellée carie; *procédés capables de l'en préserver, & plan des expériences propres à constater la quantité de semence qu'on doit employer dans chaque pays pour chaque terrein; par M. l'Abbé* Tessier D. M. P., *de l'Académie des Sciences, de la Société Royale de Médecine, Censeur Royal, &c.* A Paris, chez la veuve *Hérissant*, Imprimeur-Libraire, rue Neuve-Notre-Dame; & chez *Barrois* jeune, Libr. quai des Augustins, n°. 18. 1785. Brochure *in-8°.* de 22 pag. Prix 6 f.

M. l'Abbé *Tessier*, Auteur d'un *Traité des maladies des grains*, publié en 1783, n'a pas cessé depuis ce tems de faire des recherches sur cet intéressant objet. Dans l'écrit que nous annonçons, il offre les résultats de ses expériences anciennes & nouvelles, tant de celles qui sont relatives aux causes de cette maladie, que de celles qui concernent les moyens de l'empêcher de naitre.

M. l'Abbé Tessier attribue la multiplication de la carie, qui a été si considérable cette année, non-seulement à la contagion, qu'il regarde comme cause principale, mais encore à des causes accessoires, que les Cultivateurs connoissent, & qu'ils prennent pour des causes principales: par exemple, si les semailles se font par un temps *hâleux* ou sec, à contagion égale, il y a plus de carie dans les fromens, parce que toute la poudre contagieuse que l'on enleveroit en partie, subsiste & altère les germes, &c.

Quelle que soit la puissance de la cause principale & des causes accessoires de la carie, on peut la prévenir par une lessive convenable. M. l'Abbé Tessier, qui a employé toutes celles qui sont connues, réduit leur effet à l'action de la chaux seule, pourvu qu'on l'emploie à une dose suffisante. Il ne conseille ni la chaux unie à la cendre, ni la chaux unie à d'autres sels, mais la chaux sans mélange, dissoute dans l'eau commune. Il assure que ses dernières expériences, faites à Rambouillet, lui ont démontré qu'il ne falloit pas d'autre moyen. D'après ces faits, la manière de préparer les semences, devient une opération simple, qui ne change rien à la méthode des Cultivateurs, puisque tous se servent de chaux. La seule faute qu'ils fassent, selon M. l'Abbé Tessier, c'est de n'en pas employer une dose suffisante. Une foible dose peut bien détruire la carie dans les années où la contagion est seule & émoussée en partie par les pluies; mais il en faut une plus forte dans celles où son action est augmentée par les causes accessoires, comme elle vient de l'être. Il estime que 9 livres de chaux, pour environ 50 pintes d'eau, mesure de Paris, sont les proportions convenables. Il donne le procédé pour en faire usage. Ce procédé nous paroit d'une exécution facile.

Ce Mémoire est terminé par un plan des expériences propres à constater la quantité de semence qu'il faut répandre dans chaque terrein. M. l'Abbé Tessier a cru devoir le proposer, afin de mettre les Cultivateurs éclairés à portée de savoir à quoi s'en tenir, chacun dans leur canton.

Dans un *Post-Scriptum*, le même Auteur ajoute que le *chaulage*, qu'il conseille pour préserver le froment de carie, est capable aussi de préserver de *charbon* le froment, l'orge & l'avoine, & il soupçonne fortement que le seigle *chaulé* seroit moins susceptible d'*ergot*; maladie plus fâcheuse que les deux autres, puisque la graine qu'elle produit cause aux hommes la mort.

M. l'Abbé Tessier ne donne dans ce Mémoire que des résultats; il réserve les détails des expériences pour faire un supplément à son Traité des maladies des grains. L'exactitude de l'Auteur, son travail, ses connoissances, doivent inspirer la plus grande confiance; & tous les Cultivateurs s'empresseront, sans doute, de suivre les procédés qu'il indique.

ARTS.

GRAVURE.

On vient de mettre au jour deux Estampes qui contiennent en vers les noms, nombres & sujets des livres de l'ancien & du nouveau Testament, décorés des attributs de la religion, & d'ornemens qui y sont relatifs; le tout exécuté à la plume & gravé avec soin. L'une de ces Estampes a 22 pouces de haut sur 15 de large. Prix 20 f. L'autre a 15 pouces de haut sur 11 de large. Prix 12 f. Elles se trouvent à Paris, chez M. *Ourbelin*, à qui on s'adressera, en affranchissant les Lettres, rue Croix des Petits-Champs, maison de Mad. *Tremblay*; & chez M. *Pasquier*, Grav. & Md d'Estampes, rue S. Jacques, vis-à-vis le Collège de Louis-le-Grand.

On trouve aussi aux mêmes adresses de très-beaux cartouches pareils de différentes grandeurs, propres à contenir les pièces de vers, les chiffres & les armes des Seigneurs. Prix de 9 à 18 f.

MORT REMARQUABLE.

« La République des Lettres vient de faire une

perte irréparable dans la personne de M. *Thomas*, de l'Académie Françoise & de celle de Lyon, décédé le 17 de ce mois, à 3 h. du matin, dans le château d'Oullins, où Mgr. l'Archevêque l'avoit fait transporter dès le commencement de sa maladie. C'est-là que M. Thomas a reçu, sous les yeux du respectable Prélat, tous les secours nécessaires à sa situation. Mgr. l'Archevêque, non moins occupé des intérêts éternels de son illustre confrère, que du soin de lui rendre la santé, a voulu l'avertir lui-même du danger qui le menaçoit : il l'a exhorté avec le langage de l'amitié attendrie, & avec l'éloquence qu'inspire la Religion, à chercher sa consolation & son appui dans les Sacremens de l'Eglise. M. *Thomas* s'y est disposé avec une résignation parfaite ; & il les a reçus dans des sentimens de foi & de piété, qui ont édifié tous les témoins de sa maladie & de sa mort. Mlle sa sœur, M. *Ducis*, Secrétaire ordinaire de MONSIEUR, Frere du Roi, de l'Académie Françoise & de celle de Lyon, & M. *de la Saudraye*, ancien Conseiller au Conseil Supérieur du Cap-François, ses amis, ont fait célébrer le 20, dans l'église de la Paroisse d'Oullins, un Service solemnel pour le repos de son ame. L'Académie de Lyon y a assisté en Corps, avec les Personnes les plus distinguées & les plus notables, qui y avoient été invitées ». *Extrait des Affiches de Lyon.*

On a prodigué les éloges & les critiques sur M. Thomas : peut-être les uns & les autres sont-ils exagérés. On ne pouvoit certainement refuser à cet Académicien beaucoup d'esprit, une imagination riche & féconde. Il offre souvent dans ses écrits des tableaux énergiques, des analyses justes, des jugemens profonds. Il est vrai que les gens de goût remarquent quelquefois dans ses idées peu de liaison ; & ce qui leur déplaît sur-tout, c'est un style roide & maniéré, un faux clinquant, une parure recherchée, un emploi trop fréquent de métaphores, & particuliérement une espèce de jargon scientifique, composé de termes d'arts, de Géométrie, de Métaphysique, &c. qui jettent de l'obscurité dans le discours, & lui donnent un certain ton de pédantisme. Mais il faut aussi convenir que M. Thomas s'étoit presque entiérement corrigé, dans ses derniers Ouvrages, d'une grande partie de ces défauts qui lui avoient attiré d'assez vives critiques pour les Eloges que l'Académie Françoise avoient couronnés. Son *Essai sur le caractère, les mœurs & l'esprit des femmes*, conserve encore l'empreinte de ces défauts : mais on ne les retrouve presque plus dans son *Essai sur les Eloges*, & dans son *Eloge sur Marc-Aurèle ;* ce qui prouve que si sa santé, dérangée depuis quelques années, ne lui eût pas fait suspendre ses travaux Littéraires, il n'auroit rien laissé à desirer pour la pureté & l'élégance du style. Cette docilité pour une juste critique, prouve un bon esprit.

M. Thomas avoit débuté dans les Lettres par des *Réflexions Philosophiques & Littéraires sur le Poëme de la Religion naturelle.* Il falloit avoir du courage pour oser attaquer M. *de Voltaire*, qui jouissoit alors de tout l'éclat de sa réputation. C Ouvrage fit concevoir d'heureuses espérances d l'Auteur, qui étoit encore jeune & Professeur au Collège de Beauvais. Pour le dire en passant, c'est encore un de ces hommes sortis du sein de l'Université de Paris, & qui l'ont honorée par leurs talens. On a également de lui plusieurs Pièces de vers, entre autres une *Ode sur le Temps*, où l'on trouve de très-belles strophes ; & une *Epître au Peuple*, semée de très-bons vers. Depuis plusieurs années il travailloit à un grand Poëme sur *Pierre-le-Grand*, intitulé : *la Pétréide*, dont il avoit lu quelques Chants dans des séances de l'Académie Françoise, où ils avoient été très-applaudis.

Quelque brillante qu'ait été la carrière Littéraire de M. Thomas, son plus bel éloge, nous ne craignons pas de le dire, consiste dans des qualités d'un prix inestimable, & qu'il possédoit dans le degré le plus éminent. Ses mœurs étoient pures, sa probité à toute épreuve. Bon parent, bon ami, d'un caractère doux, sensible, officieux, on peut dire de lui qu'il a honoré les Lettres par ses vertus.

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

Nous avons dit déjà dans ce Journal que les Chanoines Réguliers de la Trinité, dits *Mathurins*, & les Religieux de la Merci ont racheté trois cens treize Esclaves, dont la rançon, avec ses suites, excède la somme de 700 mille livres. Malgré leurs généreux efforts, ils n'ont pu couvrir entiérement, des fonds de leurs caisses, une somme aussi considérable ; de sorte qu'ils se trouvent fort arriérés par les emprunts qu'ils ont été dans la nécessité de faire pour consommer ledit rachat. Un Homme de Lettres a consacré à cette œuvre sublime une partie du fruit de ses travaux, & en a fait agréer l'hommage à M. le Général des Mathurins.

L'Ouvrage qu'il y destine, connu sous le titre de *Variétés Littéraires, Historiques, &c.* paroît depuis le 1r Avril, & est distribué par cahiers de 4 feuilles *in-8°*, que l'on reçoit francs de port à Paris, les 1r & 15 de chaque mois. Il contient, 1°. *l'Année Historique* (Evénemens anciens & modernes, présentés par ordre & rangés au jour de l'année où ils sont arrivés) ; 2°. *Littérature légère* (Contes, Vers, Traits plaisans, Badinage spirituel) ; 3°. *l'Histoire soumise à l'opinion* (Mœurs, Lois, Usages, Coutumes, Faits particuliers, commentés, rendus douteux ou plus sensibles par d'autres faits) ; 4°. *Anecdotes* (Monumens, Singularités, Traduction de Livres rares, Morale, Philosophie).

L'Auteur de cet Ouvrage, entraîné par les circonstances, & généralement pénétré de tous les mérites que renferme l'Œuvre de la Rédemption, ouvre une nouvelle Souscription, dont la quatrième partie sera déposée, pendant tous le temps que l'Ouvrage aura cours, dans la caisse des deux Ordres, pour être employée & servir, avec les autres fonds de la charité, à la délivrance des François

que le malheur auroit fait tomber en esclavage chez les Puissances Barbaresques ; ainsi les personnes qui voudront souscrire auront part essentiellement, & toujours, à la bonne action que l'humanité lui inspire.

Quinze jours après la Procession des Captifs, il sera publié un état de la recette, & une liste des Abonnés : l'exactitude nécessaire de l'une garantira la fidélité de l'autre ; l'un & l'autre seront renouvellés tous les ans.

Il a déjà paru douze cahiers de cet Ouvrage, lesquels viennent d'être revus avec le plus grand scrupule : ceux qui seront publiés dans la suite n'offriront jamais rien qui puisse contraster avec la pureté du motif qui anime aujourd'hui l'Auteur.

Le Roi, touché des sentimens qu'annonce un pareil don, & voulant manifester ses dispositions généreuses, a daigné souscrire pour 50 exemplaires. La Lettre par laquelle M. le Contrôleur-Général fait connoître à l'Auteur les intentions de S. M. est remplie de ces expressions qui, faisant adorer la sensibilité du Monarque, & bénir son vertueux interprète, donnent un nouveau charme à la bienfaisance, un intérêt plus vif à l'infortune, & une force plus impérieuse à un bel exemple.

Après des témoignages si flatteurs & si honorables, nos éloges seroient superflus. Le Public s'empressera sans doute de seconder les vues de l'Auteur, & d'assurer à son ouvrage un succès qui lui seroit dû, quand il n'y auroit que la variété des matières qu'il embrasse, & la manière dont elles sont présentées.

La souscription pour Paris est de 24 liv. pour 25 cahiers, dont le dernier contiendra la Table des matières ; pour la province, elle est de 30 liv. On s'adresse à Paris, à M. *Siredey de Grandbois*, chef du Bureau, rue neuve Ste Catherine, nº 21.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Charge militaire. *Prix 40000 liv.* avec des facilités. S'adr. à Paris, à M. *Momet*, Notaire, rue Montmartre.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Septembre 1785.	*Du 24.*			*Du 28.*		
	liv.	f.	d.	liv.	f.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	750			751		
— du Mexique, à	742			742		
— du Pérou, à	732			732		
— de Guinée, à	749			750		
Or de ducats, *l'once*, à	101			101	10	
— fin à 23 karats 21/32, à	103	15		103	15	
— à 20 karats, à	86	5		86	5	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	55			55		
— à 11 den. 10 gr. à	53			53		
Piastres, à	49	2	6	49		

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Septembre 1785.	*Du 28.*	*Du 29.*
Actions des Indes de 2500 l.	2155.60.62½	2167½.70.80
Portion de 1600 liv.		1385
Portion de 312 liv. 10 f.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	432	432
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	742	
Viager de 1782	16.16½ p. 0/0 bén.	16½ p. 0/0 bén.
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. 0/0		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	722½.24.23½	725
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	488.89	491.93.94
Quittance de finance	2.1¼.1½.1¾.4½ p.	1¼.3¼.4½.2 p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	2.2¾.2½.p.0/0 bén.	2½.2⅜.2¾ bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 28.	*Du 29.*
Amsterd.	54¾ à ⅞	54¾ à ⅞
Hamb.	187½	187½
Londres.	29⅛ à 3/16	29⅛ à 3/16
Cadix.	14 l. 7 f.	14 l. 7 f.
Madrid.	14 l. 10 f.	14 l. 10 f.
Gênes.	94¼	94¾
Livourne	98½	98½
Lyon. Août	au pair	au pair

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 4 Octobre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

ELOGE *de Jean-Baptiste-Louis Greffet, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, Membre de celle d'Amiens, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & Historiographe de l'Ordre de S. Lazare.* A Londres, & se trouve à Paris, chez les M.ds de Nouveautés. 1785. 70 pag. *in-16.*

Cette petite brochure débute par un Avis de l'Imprimeur qui nous prévient que le nom de l'Auteur est un mystère pour lui, & qu'il n'a point cherché à le pénétrer; nous imiterons sa discrétion. Un autre avis nous apprend que cet Eloge est l'ouvrage d'une société, & que cependant un Homme de Lettres a tenu la plume. Tous ces détails nous sont très-indifférens ainsi qu'au public; & les Editeurs auroient pu s'épargner toutes ces petites supercheries littéraires qui aujourd'hui n'en imposent plus. Il s'agit de donner une idée de cette bagatelle, qui est très-peu de chose, sous quelque face qu'on la considère. On jugera du style & du faire de l'Auteur par ce commencement de l'Eloge. « Si les louanges fortifient l'émulation dans les ames sublimes, elles » fomentent la vanité dans les petites ames, comme les fleurs qui fournissent du miel aux abeilles » & du poison à d'autres insectes ». Nous serions charmés de savoir quelle est la fleur *qui fournit du miel aux Abeilles & du poison aux autres insectes.* Nous croyons que ce seroit une découverte à procurer aux Amateurs de l'Histoire naturelle.

L'Auteur de l'Eloge vient à son objet, que, selon nous, il est loin d'avoir rempli. Il est vrai qu'il a la candeur de nous annoncer qu'*il ne veut que jetter quelques fleurs sur la tombe de Greffet.* Il nous le représente admis dans une Société savante, dont les Lettres déploreront long-temps la perte. Le jeune Jésuite se nourrit dans le silence de l'étude des bons livres; il remplit avec une approbation générale les diverses places auxquelles le nommoient ses supérieurs. Le Panégyriste, pour exprimer les premiers succès de Greffet, s'enflamme du délire poétique, & nous dit en style figuré : « Calliope accueille son hommage: cette Muse » sévère, qui immortalise les Héros guerriers, & » les grandes vertus, accorda pour lui sa lyre d'or: » il en pinça les cordes ». On ne nous cache point cependant que Greffet réussit peu dans l'*Ode*, qu'il fut aussi médiocre dans l'*Eglogue.* On s'abandonne avec raison au plaisir de le louer, lorsqu'on arrive à ces pièces charmantes, *Ververt*, *La Chartreuse*, &c. En effet, c'est-là que Greffet se montre Poëte, qu'il est original, qu'il déploie toutes les richesses d'un génie fécond, enchanteur. C'est bien de lui qu'on peut répéter qu'il est un ruisseau limpide qui coule sur la molle arène, & au milieu des tapis de fleurs. Pourquoi s'est-il livré au Théâtre ? Pourquoi a-t-il quitté un genre où il étoit modèle, pour essayer son talent sur d'autres genres dans lesquels il avoit des Maîtres qu'il n'a point surpassés ? Sa comédie du *Méchant*, quelque brillante qu'elle soit de l'esprit le plus agréable & le plus délicat, ne sera jamais une pièce à entrer en comparaison avec celles de *Molière*, & restera toujours au-dessous de *la Métromanie.* C'est dans ce dernier drame qu'on retrouve l'ensemble, le *vis comica*, la plénitude du génie qui manifestent le grand Poëte & l'Ecrivain profond. Encore une fois, si Greffet avoit eu le courage de demeurer attaché à la sorte de vocation que la nature elle-même sembloit lui avoir indiquée; s'il se fût contenté de cueillir des fleurs d'une main légère, de cacher une aimable Philosophie sous les agrémens de la Poésie la plus fraîche, la plus brillante, il auroit composé plus d'ouvrages dans le goût de *Ververt*, de *la Chartreuse*, de *l'Epître à sa Muse*; & c'eût été pour lui de nouveaux droits à l'immortalité.

L'Auteur de l'Eloge ne manque pas aussi de nous peindre dans le Poëte charmant l'homme simple, vertueux, le bon citoyen, le bon parent. Nous souscrivons de grand cœur à ces louanges si justes, si méritées. Nous avons eu le bonheur de connoître Greffet; & nous ajouterions encore à l'éloge s'il nous étoit permis de tout dire.

L'homme estimable qui a crayonné ce portrait paroît, avec une ame sensible, réunir l'impartialité à un jugement solide; mais il nous semble

peu familiarisé encore avec le pinceau. Ce n'est point un style fait. Ce sont des pensées vagues, & rien de plus. Cet ouvrage est-il un essai de la jeunesse? il doit moins attacher la critique. Mais on pourroit profiter de ces matériaux pour construire un édifice qui reste encore à élever à la mémoire du Chantre délicieux de *Ververt*.

On lit dans une des notes de cet Eloge un trait assez plaisant. « On rapporte que dans un cercle de » Gens de Lettres où l'on faisoit l'éloge du célèbre » Philosophe Génevois, le Chantre de *Ververt* » ajouta : *c'est dommage qu'il soit un peu ours*. A » quelque temps de là *J.-J. Rousseau* passant par » Amiens, *fut* voir Gresset. Après un quart-d'heure » de visite pendant lequel le Poëte avoit été obli- » gé de faire tous les frais de la conversation, » le Philosophe dit, en s'en allant, à l'Académi- » cien : *convenez*, *Monsieur*, *qu'il est moins aisé de* » *faire parler un Ours qu'un Perroquet* ».

ÉCONOMIE RURALE.

A l'Auteur du Journal.

A Vimeu, en Picardie, 1785.

Toujours disposé, Monsieur, à dire des choses utiles, je vais expliquer ce que font les bons Cultivateurs du pays de Vimeu pour préserver leurs récoltes de bled noir.

Ils font tremper le bled qu'ils veulent semer dans une eau de chaux-vive qu'ils ont fait éteindre dans un baquet. L'eau doit être commune & n'avoir point été chargée de fumier, ni d'aucune matière grasse. La dose de chaux est d'un vingtième du bled, qui doit avoir été d'abord bien criblé, vanné & lavé. Quand la chaux est éteinte dans ce baquet, ils mettent le bled dans une manne qu'ils ont soin de ne pas entiérement remplir; ils trempent dans le baquet, presque plein d'eau de chaux, la manne, qui doit se trouver recouverte par l'eau; ils remuent avec un bâton le bled qui est dans la manne, & assez long-temps pour s'assurer que tout est bien mouillé; ils enlevent soigneusement le grain qui surnage, & ils ne retirent la manne du baquet que lorsque tous les grains de bled, qui sont dedans, ont été imprégnés de l'eau de chaux; ils renversent la manne dans un endroit sec, où il n'y a point d'ordure propre à s'attacher au grain & empêcher l'eau de chaux de continuer son effet, qui est de faire périr le mauvais grain qui pourroit produire du bled noir; ils laissent le bled ainsi préparé, à la même place & sans y toucher pendant huit jours, en observant de ne le point trop exposer au soleil, de ne le pas mettre en tas, & que la couche ne soit point assez épaisse pour que le grain ne puisse sécher; car il faut qu'il soit sec avant le moment de la semaille.

Ce procédé réussit au point, que ces Cultivateurs n'ont pas d'épis noirs dans leurs terres, quoique celles qui les environnent en soient remplies. Pourquoi cette recette n'est-elle pas plus connue? L'intérêt personnel, Monsieur, l'emporte sur celui du public; ceux qui ont du bled dans lequel il n'y a pas de noir, fournissent la semence, & la vendent plus chère. Je suis, &c. DUMONT, Conseiller-Juge Royal de Vimeu.

GÉOGRAPHIE.

Nouvelle Topographie ou Description détaillée de la France, divisée par carrés uniformes, &c., *par M. Robert de Hesseln*, *Censeur Royal & Géographe de la ville de Paris.*

Cartes *Nord-Ouest* & *Sud-Ouest* de la Région *centre*; la 6^e^ & la 7^e^ de celles qui renferment le second degré des détails de la superficie jusqu'aux Paroisses inclusivement, sur une échelle de 243 toises par ligne. La première de ces Cartes aussi bien exécutées que les précédentes, contient le Maine & une partie de l'Anjou. La 2^e^ contient l'Angoumois & une partie du Haut-Poitou. La ville d'Angoulême se trouve dans la partie du midi de cette dernière assez près du centre; & la ville du Mans se trouve à-peu-près au centre de la première. Nous avons indiqué, dans notre Feuille du 4 Août de la présente année, le plan de cet Ouvrage, & le prix de la souscription de ses deux premières parties.

ARTS.

GRAVURE.

Figures de l'Histoire Romaine, *accompagnées d'un précis historique au bas de chaque Estampe:* Ouvrage imprimé sur papier vélin, qui sera composé de 300 Estampes & d'un Frontispice délivré gratuitement à ceux qui retireront les six premières livraisons. Chaque livraison, composée de 12 Estampes, coûte 15 liv., & paroît de deux en deux mois. On se fait inscrire à Paris, au Palais-Royal, passage de Richelieu, n° 2, chez M. *de Myris*, Secrétaire des Commandemens de Mgr le Duc *de Montpensier*. Les personnes de Province sont priées d'affranchir les lettres & le port de l'argent: elles recevront les cahiers par la poste, port franc.

Il paroît déjà quatre Livraisons de cet ouvrage. Les dessins sont de M. Myris, & les gravures d'Artistes distingués : elles ont de l'expression & de la vérité. Les notices historiques sont claires, précises, exactes.

ACADÉMIE.

L'Académie d'Amiens a tenu une séance publique le 25 Août dernier. M. *Goffart*, Avocat, Secrétaire perpétuel, en fit l'ouverture par un petit discours, dont le but étoit d'annoncer que l'Académie préféroit les actions vertueuses, les découvertes utiles, aux phrases élégantes: elle a distribué des Prix de vertu, dont l'un a été fondé par M. *Latour*, Peintre célèbre. Cette Compagnie propose cinq Prix, dont un seul pour la Littérature, qui est l'*Eloge de Gresset*, pour la quatrième fois. Elle propose aussi de nouveau un Prix

de 600 liv. fondé par M. le Duc *de Charost*, Commandant de la Province, sur cette question : *Quel est le moyen le plus simple & le moins dispendieux de prévenir & d'éviter, dans la Généralité d'Amiens, les Incendies dans la campagne, & en même temps le plus analogue aux productions du sol, à la position actuelle des villages & des bâtimens qui les composent, aux matières communes propres à la construction, à la forme nouvelle dont les logemens personnels, granges & étables, peuvent être susceptibles ; & enfin, au secours de l'autorité & de la bienfaisance ?*

L'Académie propose, de la même fondation, un Prix de 600 liv., qu'elle distribuera le 25 Août 1787, sur ce sujet, encore indiqué par M. le Duc de Charost. « 1°. Quelle est ordinairement, dans la Généralité d'Amiens, la proportion entre les terres labourables & les prés, soit naturels, soit artificiels, d'une même exploitation ? 2°. Ne seroit-il pas avantageux qu'il y eût plus de prés qu'il n'y en a pour chaque exploitation ? 3°. Quels en seroient les avantages ? & n'en résulteroit-il pas une plus grande aisance pour les Campagnes ? 4°. N'est-ce pas même au défaut d'une juste proportion qu'on doit attribuer le peu d'aisance des Cultivateurs dans les Provinces abondantes en bled ? 5°. Quel seroit le moyen d'encourager, dans cette Généralité, le rétablissement de cette proportion en général ? 6°. Quel seroit, en particulier, le moyen de favoriser la multiplication des prairies artificielles ? 7°. Quelles sont les prairies artificielles connues dans la Généralité d'Amiens, & celles que l'on pourroit y introduire » ?

M. d'*Agay*, Intendant de la Province, Honoraire-né de l'Académie, dont la vigilance s'étend sur tout ce qui peut contribuer au bonheur des Peuples confiés à son Administration, a vu de ses propres yeux, combien, sur-tout depuis quelques années, le bled noir, ou charbonné, causoit de pertes à nos campagnes. Son cœur, touché de cette calamité sans cesse renaissante, y veut apporter enfin un remède efficace ; il a prié l'Académie de seconder ses vues de bienfaisance, en proposant un Prix dont il fait les fonds. Ce Prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 liv., distribuée le 25 Août 1786, au meilleur Discours sur ce sujet important : *Indiquer les causes du bled noir ou charbonné, & les moyens les plus sûrs & les moins dispendieux de prévenir & de guérir cette maladie des bleds.*

Les Auteurs sont invités à fonder leur méthode sur des expériences suffisamment constatées, à vouloir bien assigner les causes du peu de succès des différens procédés employés jusqu'à ce jour en Picardie.

Le Prix d'Eloquence, pour l'année 1786, consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 liv., sera adjugé au meilleur Eloge de M. *d'Orléans de la Motte*, Evêque d'Amiens. Les Auteurs sont avertis de prendre garde qu'un Eloge Académique n'est ni une Oraison funèbre ni un Panégyrique. Tout ce qui est ou contentieux ou purement Théologique, ne peut entrer dans cet Eloge.

Les Ouvrages seront adressés, francs de ports, ou sous le couvert de M. l'Intendant de Picardie, à M. Gossart, Avocat, Secrétaire perpétuel.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Déclaration du Roi, portant que toutes les causes purement personnelles, non excédentes la somme de quarante livres, qui seront portées devant les Officiers des Bailliages & des Sénéchaussées, y seront jugées sommairement en dernier ressort, conformément à l'Edit de Septembre 1769 ; donnée à Versailles le 12 Août 1785, registrée en Parlement le 6 Septembre suivant.

Lettres-Patentes du Roi, qui ordonnent que le montant de la finance des Offices, payée aux Parties Casuelles, conformément à l'article IV de celle du 27 Février 1780, appartiendra aux veuves, enfans & héritiers des Officiers décédés, ou ayans cause, aux déductions y exprimées ; données à Versailles le 28 Juillet 1785 ; registrées en Parlement le 6 Septembre suivant.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui renouvelle les défenses d'exporter à l'Etranger les cendres, salins & potasses, & assujettit à la même prohibition le groisil ou verre cassé ; du 9 Juillet 1785.

Idem. Qui ordonne le remboursement des parties de rentes & autres charges de pareille nature, de *douze livres* à *vingt livres* de produit ; du 18 Août 1785.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie royale de France s'est fait le 1^er^ de ce mois : les numéros sortis sont, 20, 32, 71, 74 & 73. Le prochain tirage se fera le 17.

Un particulier a entre ses mains des titres qui peuvent intéresser bien des personnes : arrêt, aveu & dénombrement présenté à la Chambre des Comptes de Normandie, & un grand nombre d'autres titres concernant les droits utiles du Prieuré de Saint-Eny, relevant du Roi, & dont les terres & revenus sont situés & s'étendent tant dans les Paroisses de Saint-Eny, que dans celles de Raitz, Auxais & autres lieux, sous la Vicomté de Carentan, Diocèse de Coutances ; lequel Prieuré a été possédé : savoir, en 1721, par *Dom Jean Duburon*, Prêtre, Profès de l'ancien ordre de S. Benoit, & en 1742, par M. l'Abbé *de Roquepine.*

S'adresser, à Paris, à M. *d'Hermand de Clery*, Avocat honoraire aux Conseils du Roi, rue de Verneuil, près celle des Saint-Peres.

On desireroit trouver quelques Maisons Américaines, ou autres, qui voulussent prendre un intérêt raisonnable pour expédier, de concert avec un Armateur François, pour la pêche prochaine de la Morue sèche, un navire neuf de 150 tonn. dont le chargement sera porté à la vente aux Co-

lonies de l'Amérique, à la consignation de telle maison que l'on voudra indiquer. On profitera de l'avantage de 10 liv. par quintal que le Roi vient d'accorder aux Armateurs qui porteront de la Morue aux Colonies. S'adr. à M. *de Gombert*, au Bureau royal de Correspondance, rue neuve S. Augustin.

MÊLANGES.

Copie de la Lettre de S. A. R. le Prince Henri de Prusse, à Madame la Baronne de Vasse, qui lui avoit envoyé la suite de la traduction du Théâtre Anglois; ouvrage dédié à ce Prince.

Reinsberg, 2 Sept. 1785.

Madame, je viens de recevoir votre obligeante Lettre, en date du 5 d'Août, par laquelle vous m'annoncez la suite de votre ouvrage, qui jusqu'ici n'est point arrivée; je l'attends avec plaisir & empressement...... Je suis bien fâché des chagrins que vous causent vos ouvrages; c'est le partage des Auteurs; & je souhaite que les Muses, que vous caressez avec tant de grace, vous fassent oublier des désagrémens passagers.

Je suis du reste, avec beaucoup d'estime, Madame, votre très-affectionné ami, HENRI.

SPECTACLES.

On a donné sur le Théâtre François, le Vendredi 30 Sept. la 1[re] représentation de *l'Hôtellerie, ou le faux Ami*, Drame en 5 actes, en vers.

Cette Pièce, tirée de l'Allemand, a été très-mal reçue: mais comme elle est d'un Auteur estimable qui mérite des ménagemens, & qu'il est possible d'y faire des changemens heureux, nous ne nous empresserons pas de la juger, d'autant plus que le tumulte & de fréquens éclats de rire ont empêché de l'entendre. Nous attendrons la 2[e] représentation qui est annoncée. *C.*

BIENS A VENDRE.

Bien, dit *le Goulot*, près de Jonchery sur Vesle; à 4 lieues de Reims, sur la route de Paris. S'adr. à Paris, à M. *Rendu*, Not. rue S. Honoré.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 28 Sept.				*Du 1[r] Oct.*			
A LA HALLE.	liv.	s.	liv.	s.	liv.	s.	liv.	s.
Bled, de.........	20		à 24		20		à 24	
Orge, de.........	14		à 15		14	10		
Seigle, de.........	13		à 14		13		à 14	
Avoine, de......	22		à 28		22		à 28	
Farine blanche,	45		à 48		45		à 48	
Bis-blanc & bis,	30		à 40		30		à 42	
	le sac de Farine pesant 325 livres.							
A LA GRÈVE.								
Froment, de....	22		à 24		24		à 25	
Orge, de.........	14		à 15		14	10		
Seigle, de.........	13		à 14		13		à 14	
Avoine, de......	22		à 28		22		à 28	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *A*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

OCTOBRE 1785.	*Du 30 Sept.*	*Du 1[r] Oct.*
Actions des Indes de 2500 l.	2175.77$\frac{1}{2}$..........	2180.77$\frac{1}{2}$..........
Portion de 1600 liv.............	1390.................	1392$\frac{1}{2}$..............
Portion de 312 liv. 10 s........	....	....
Portion de 100 liv...............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	432.................	432.................
Loterie royale, 1780, à 1200 liv........................	....	....
Viager de 1782......................	16$\frac{1}{2}$ p. % bén.......	....
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l. ..	730.32................	735.40.39.38.....
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	493.92.91..........	493.94.95..........
Quittance de finance.	1$\frac{1}{4}$.2$\frac{1}{2}$.3$\frac{1}{2}$ perte....	2.1$\frac{1}{2}$.2$\frac{1}{4}$ perte......
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784.............	2$\frac{5}{8}$.2$\frac{3}{4}$.3 p. % bén..	2$\frac{7}{8}$.3.2$\frac{7}{8}$. p. % bén..

CHANGES ETRANGERS; A 60 JOURS DE DATE.

	Du 30.	*Du 1[r].*
Amsterd.	54$\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$.......	54$\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$.......
Hamb......	187$\frac{1}{2}$............	187$\frac{1}{2}$............
Londres..	29$\frac{1}{8}$ à $\frac{3}{16}$......	29$\frac{1}{8}$ à $\frac{3}{16}$......
Cadix......	14 l. 7 s........	14 l. 7 s........
Madrid....	14 l. 10 s......	14 l. 10 s......
Gênes.....	94$\frac{1}{4}$............	94$\frac{1}{4}$............
Livourne	98$\frac{1}{2}$............	98$\frac{1}{2}$............
Lyon.. Août	au pair..........	au pair..........

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 6 Octobre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

ÉCONOMIE RURALE.

CE ne sera pas sûrement faute d'instructions pour les Laboureurs que les récoltes manqueront dans la suite ; elles viennent de toutes parts : nous en avions publié un bon nombre. Le Gouvernement vient de faire réimprimer un Ouvrage de M. *Tillet*, de l'Académie des Sciences, lequel a pour titre : *Précis des Expériences faites par ordre du Roi à Trianon, sur la cause de la corruption des Bleds, & sur les moyens de la prévenir ; à la suite duquel est une instruction propre à guider les Laboureurs dans la manière dont ils doivent préparer le grain avant de le semer.* A Paris, de l'Imprimerie Royale, & se trouve chez *Moutard*, Impr.-Libr. de la Reine, Hôtel de Clugny, rue des Mathurins. 1785, 22 pag. *in*-4°. Prix 12 sols.

Les expériences, dont il est ici question, furent faites à Trianon sous les yeux de *Louis XV*, en 1755 & 1756. L'authenticité de ces expériences, dit-on dans un Avertissement, & le succès du remède dont on a fait usage, donnent tout lieu de croire que les Fermiers s'y rendront attentifs; qu'ils n'hésiteront point à prendre pour la semence qu'ils veulent confier à la terre, les précautions qui sont indiquées dans ce Précis; qu'ils s'y assujettiront d'autant plus volontiers que, par cette simple attention, ils auront l'espérance bien fondée, non-seulement d'éviter des pertes aussi affligeantes pour eux, que préjudiciables à l'Etat, mais encore de garantir leurs bleds de la carie.

M. Tillet nous apprend qu'on ne doit pas confondre cette maladie si terrible du froment avec celles qui sont connues sous les noms de *Nielle*, de *Bruine*, de *Bleds noirs*, &c. Il ajoute que les Laboureurs & même les Physiciens ont eu recours jusqu'à présent à l'intempérie de l'air, aux brouillards, à la nature ou à l'état des fumiers, à l'action du soleil sur les épis imbibés d'eau, & à quelques autres raisons aussi peu fondées, pour expliquer la cause de cette maladie funeste. Ils étoient bien éloignés de croire qu'un peu de poussière répandue sur un grain parfaitement sain, fût capable de le pénétrer lorsqu'il commence à se ramollir dans la terre, d'imprégner de son poison le germe naissant, & de perpétuer dans la plante le venin subtil dont elle est le principe. Cependant il n'est que trop certain que la poussière sortie des bleds cariés, produit les effets surprenans qu'on lui attribue. On voit par-là combien il est important de prendre des précautions pour mettre les bleds à l'abri de ce principe pestilentiel ; & on les trouvera indiquées dans ce Mémoire, avec beaucoup de précision & de clarté. De pareils Ouvrages sont dignes de la reconnoissance publique.

La disette momentannée des fourrages dans plusieurs Provinces du Royaume fait présumer qu'on sera forcé cet hiver, de présenter aux bestiaux des feuilles de brindille d'élaguage & autres nourritures extraordinaires auxquelles ils ne sont pas accoutumés. On invite & exhorte les Cultivateurs des cantons où le sel est à bas prix, ce qui fait à-peu-près la moitié de la France, à asperger, avec de l'eau légérement salée, les nourritures de leurs bestiaux ; ils les mangeront avec plus d'appétit ; & cet usage préviendra une partie des maladies qui suivent ordinairement les disettes. Il seroit à souhaiter que le sel fût partout à un taux qui permît aux Laboureurs d'en donner tous les quinze jours à leurs troupeaux, rien n'étant plus salutaire : cet usage est suivi dans tous les pays abondans en bétail. L'art vétérinaire le recommande dans la plupart des maladies, comme un excellent préservatif. Personne n'ignore que si on conduit des moutons malades ou languissans dans les pâturages le long de la mer, ils s'y rétablissent & s'y engraissent très-promptement lorsque la maladie n'est pas trop avancée.

ARTS.

GRAVURE.

Le Fidèle indiscret, Estampe gravée d'après *Schall*, par M. *Gaillard*. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint-Jacques, au-dessus des Jacobins. Prix 3 liv.

RÉGLEMENT NOUVEAU.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, concernant les Traitemens, Pensions & Gratifications attribués ou qui seront destinés aux Savans & Gens de Lettres; & l'exécution des différens travaux Littéraires, ordonnés par S. M. & par les Rois ses prédécesseurs; du 3 Sept.

« Le Roi s'étant fait rendre compte de l'état où se trouvent les différens travaux Littéraires commencés par ses ordres ou par ceux des Rois ses Prédécesseurs, a cru devoir porter son attention sur les moyens de proportionner à leur utilité, les bienfaits qui doivent en être la récompense, & d'empêcher qu'à l'avenir des salaires fixes attribués à l'entreprise d'un Ouvrage, n'en perpétuent l'objet au lieu d'en faciliter l'exécution. Sa Majesté résolue d'assigner tous les ans un fonds destiné uniquement à étendre les progrès de l'instruction publique, & à encourager les Savans qui peuvent y contribuer, ne se propose aujourd'hui de surveiller davantage l'emploi des talens, que pour pouvoir en accélérer les productions, en apprécier le mérite, & régler en conséquence la mesure de ses faveurs. Cette juste protection qui honore le Trône autant que les Lettres, devenant ainsi plus utile, en même temps que plus éclatante, augmentera l'émulation de ceux qui les cultivent, & donnera un nouveau prix aux graces que Sa Majesté répandra avec autant de satisfaction qu'ils auront d'empressement à s'en rendre dignes.

Art. I. Les Savans & Gens de Lettres qui, en vertu d'ordres donnés par Sa Majesté ou par le feu Roi, sont chargés de travaux Littéraires pour lesquels ils ont traitement, pension ou récompense, seront tenus d'adresser dans l'espace de trois mois, à dater du présent Arrêt, au Contrôleur-général des finances, des Mémoires signés d'eux, qui contiendront l'objet desdits travaux, la date des ordres qui les ont prescrits, & le montant des traitemens, pensions ou gratifications qui y ont été attribués.

II. Ceux qui n'étant plus chargés d'aucun Ouvrage, jouissent de pensions ou traitemens continués par forme de récompense, enverront aussi dans ledit terme au Contrôleur-général des finances, un Mémoire contenant la quotité, l'époque & les motifs desdits traitemens ou pensions.

III. N'entend Sa Majesté rien retrancher aux dons & graces accordés par Elle ou par ses Prédécesseurs aux Gens de Lettres; mais pour faire parvenir le plutôt qu'il sera possible à leur fin les Ouvrages dont ces libéralités sont le prix, & assurer la plus juste distribution de celles qu'Elle se propose d'accorder, Sa Majesté ordonne que le sieur Bibliothécaire du Roi, & le Magistrat chargé par M. le Chancelier, ou Garde des Sceaux de France, de l'Inspection de la Librairie, prendront connoissance du progrès des travaux Littéraires qui auront été ordonnés, des obstacles qui pourroient les retarder, ainsi que des secours qui leur seroient nécessaires; & en rendront compte à M. le Chancelier ou Garde des Sceaux, au Secrétaire d'Eta que l'objet du travail pourroit concerner, & au Contrôleur-général des finances, auxquels ils proposeront ce qu'ils croiront convenable pour accélérer lesdits travaux & les conduire à leur perfection.

IV. Sur le vu des Mémoires & Comptes rendus, mentionnés aux Articles précédens, il sera dressé un état général des sommes à payer par le Trésor royal, pour encouragemens, traitemens, gratifications & pensions, aux Gens de Lettres; d'après lequel état Sa Majesté déterminera, chaque année, les sommes qui continueront d'y être employées, celles qu'Elle jugera à propos d'y ajouter, & les remplacemens de celles qui n'auront plus d'objet.

V. Les nouvelles demandes qui auront été faites en chaque Département, & les Mémoires envoyés au Contrôleur-général, tendant à obtenir des encouragemens pour les Gens de Lettres, seront mis en même temps sous les yeux de Sa Majesté; & d'après leur réunion, Sa Majesté fixera tous les ans, en son Conseil, la somme totale qui sera destinée, tant pour lesdits travaux Littéraires, que pour les graces qu'Elle voudra bien accorder aux talens les plus distingués ».

MORT REMARQUABLE.

Notice adressée à l'Auteur du Journal.

La Magistrature a beaucoup perdu par la mort de M. le Président *de Meinieres*: il a honoré une profession si noble par soixante ans de vertus, de zèle & de travaux. Ses lumières ajoutoient un nouveau lustre aux qualités de son ame. Esprit droit, conciliant, rompu aux affaires, il éclaircissoit vos doutes, déterminoit votre jugement, modéroit vos prétentions. Ceux qui l'ont connu lui rendent ce glorieux témoignage. Nous parlerions de son intégrité, si ce n'étoit pas une injure d'en faire un mérite à un Magistrat. Occupé de ses devoirs, le Président de Meinieres y joignoit des travaux de surérogation: il rappelloit en cela les beaux jours de l'ancienne Magistrature, où les arbitres de l'honneur & de la fortune des Citoyens préparoient les jugemens de leurs contemporains & de leurs successeurs, en rassemblant des règles de décision & en enrichissant les fastes de la Jurisprudence.

On a de lui un Recueil des arrêtés du Parlement; monument précieux, dont le mérite est connu il y a long-temps. Aux obligations de son état, il savoit associer la pratique de ces vertus domestiques, si négligées de nos jours, parce qu'elles sont obscures & gênantes, mais qui, au fond, sont liées plus étroitement qu'on ne pense aux fonctions publiques & éclatantes. Bon père, il n'a point hésité de faire le sacrifice de sa fortune à la générosité de ses sentimens paternels. Le caractère d'époux fut toujours sacré à ses yeux, & il ne le déshonora point par ses attachemens

équivoques, pour ne rien dire de plus, qui sont la perte de tant de familles.

L'amitié eut des droits inviolables sur son cœur. Il n'attendoit point les occasions pour se déclarer, il les prévenoit. Personne ne fut mieux que lui aller au-devant d'un ami & ménager sa délicatesse. Il n'aimoit point à se répandre au-dehors: il savoit que la solitude est un asyle contre les mœurs corrompues, & que la vertu n'est jamais plus respectable que lorsqu'elle se fait un sanctuaire de sa maison: mais il n'étoit point de ces solitaires bilieux que leur bisarrerie rend inaccessibles; on avoit toujours un accès facile auprès de lui, sur-tout lorsqu'il pouvoit obliger.

Une si longue carrière de vertus n'a point été sans récompense: il a toujours joui de l'estime, de la confiance & de l'amitié des magistrats que nous révérons le plus; & la considération publique, la seule espérance du Magistrat vertueux, la seule passion qui lui soit permise, l'a accompagné jusqu'au tombeau, & elle survivra à sa cendre. C'est un triomphe rare à proposer, dans un siècle où les états les plus sacrés sont environnés de tant de périls: nouvelle gloire pour ceux qui savent les éviter, & qui, tenant plus à leurs devoirs qu'à leurs goûts, ne comptent pour rien des sacrifices de tous les jours, dont la vertu est l'objet & la récompense.

AVIS DIVERS.

Un homme de Lettres, d'une famille distinguée dans les Armes & dans la Robe, ayant essuyé des revers; Membre de plusieurs Sociétés Littéraires, Auteur de divers Ouvrages, & ayant fait une étude particulière de la Philosophie morale, des Belles-Lettres & de la Théologie, desireroit être Lecteur, Bibliothécaire, Secrétaire ou Homme de Compagnie d'un Seigneur ou d'une Dame, ou enfin être chargé de l'éducation d'un ou de plusieurs enfans. S'adresser, par écrit, à M. *Paquet* fils, Avocat en Parlement, rue de Savoie, maison d'un Tapissier, à Paris.

Un autre qui enseigne la langue Latine à une Dame de distinction, voudroit trouver une ou deux personnes à qui il donneroit des Leçons de Latin, d'Italien, de Géographie, d'Histoire, de Poësie, &c.: même adresse.

Le sieur *Frenehard*, ancien Officier d'Office, qui s'est occupé long-tems de Chimie, & qui a suivi des Cours de Médecine, a composé une liqueur qui remplace le Café. Sa Poudre est composée de riz, d'orge, de seigle, d'amandes & de sucre. Le goût en est agréable; & la seule exposition de ce qui la compose suffit pour prouver qu'elle est sans inconvéniens pour la santé. Elle ne peut qu'être utile aux tempéramens secs, bilieux, aux personnes attaquées d'insomnie, & dont le genre nerveux est facile à s'irriter. La manière de s'en servir, c'est d'en mettre une cuillerée dans environ un demi-septier d'eau bouillante; & on la laisse reposer après un bouillon ou deux, comme le Café ordinaire. Il faut y mettre autant de sucre que de Poudre. On ne peut que recommander l'usage de cette liqueur, qui a des avantages & pas un inconvénient. La Poudre se vend 30 s. la livre, chez le sieur Frenehard, rue Sainte-Marguerite, près celle des Ciseaux, entre un Marchand de Bas & un Boulanger, au troisième. Son nom est sur la porte.

La Demoiselle Frenehard, sa sœur, ancienne Coëffeuse, qui demeure même maison, vend une Eau qui teint les cheveux gris, blancs ou rouges, en châtain, brun ou noir, & qui rétablit ceux qui sont gâtés déjà par d'autres teintures. Celle-ci opère dès les premiers jours. Les couleurs qu'elle imprime durent autant que les cheveux, qui deviennent par-là plus propres à la frisure, & qui garnissent beaucoup plus. On en vend des bouteilles de 24 s. & 3 liv. pour en faciliter l'essai, & l'on y joint la manière de s'en servir. On peut en faire usage sans danger. On a fait un dépôt de ces deux objets, rue de la Verrerie, vis-à-vis celle des deux Portes, chez le Mercier.

POÉSIE.

C'est une très-jeune Demoiselle qui a composé la Chanson suivante: son âge & son sexe doivent inspirer de l'indulgence.

CHANSON pour la Fête de M. & Mad. de L..., *par Mlle.* Mélanie, *leur fille.*

AIR: Chantez, dansez, amusez-vous, &c.

Pour fêter des parens chéris,
Il ne faut qu'avoir un cœur tendre:
Pour fêter les meilleurs amis,
Le cœur seul doit se faire entendre;
N'est-il pas toujours éloquent
Pour exprimer le sentiment?

Phébus que j'implorai souvent
Ne voulut jamais me sourire;
Mais dans ce fortuné moment
C'est ma tendresse qui m'inspire;
La verité, c'est mon talent,
Ma muse, c'est le sentiment.

Pour exprimer tout ce qu'il sent,
Mon cœur répète qu'il vous aime:
Ce mot vaut mieux qu'un compliment,
Quand le cœur le dicte lui-même:
Il n'est pas besoin de talent
Pour exprimer le sentiment.

Dignes objets de mon amour,
Recevez cette fleur nouvelle:
Je vous offrirai chaque jour
Un cœur pur & tendre comme elle;
Il sera toujours éloquent
Pour exprimer le sentiment

MÉLANGES.

On dit que M. le Comte de *Buffon* vient de recevoir une plante qui a la vertu de guérir la rage confirmée: elle se nomme *Galitzinet*, & croît en Sibérie. Ainsi, en appliquant les feuilles de cet arbuste sur les morsures, & faisant boire aux malades une tisanne faite avec le même simple, on prétend être sûr de les guérir. Cette précieuse découverte va former en Russie une nouvelle branche

de Commerce auſſi lucrative que la manne en Calabre, & la rhubarbe dans la Tartarie. C'eſt, dit-on, le Prince de *Galitzin* qui a envoyé ce préſent au Pline François.

Extrait de deux Lettres adreſſées au Directeur du Journal de l'Orléanois.

Ces jours derniers, un homme fait une chûte violente dans la cour du Château que j'habite. Je me diſpoſois à appliquer ſur ſa bleſſure de l'eau Vulnéraire, en y ajoutant de l'eau de Boule, lorſque étant deſcendu, je trouvai mon homme panſé. Une vieille femme avoit pris un morceau de pain tendre, l'avoit trempé dans un ſeau d'eau de puits, & avoit étuvé la plaie. Je crus ce remède infiniment meilleur que tous mes ſpiritueux & toniques. Je ne levai point l'appareil. Notre *Médée* conſeilla d'entretenir, pendant le reſte de la journée, le pain humide. Le lendemain, je vis notre bleſſé : il étoit guéri. J'ai cru que la ſimplicité & l'efficacité de la recette vous la feroit accueillir, & que vous pourriez lui accorder les honneurs de la publicité dans votre Feuille.

J'ai vu dans mon Potager une quantité de Laitues-romaines montées : on les coupoit pour les porter à la vacherie. J'imaginai d'en ſéparer les feuilles & de tirer parti du cœur. On en a épluché, on les a fait cuire dans l'eau, & on me les a ſervis au jus : c'eſt, en fait de légumes potagers, un des meilleurs plats d'entre-mets que je connoiſſe; il eſt préférable aux navets, aux cardons qui, quelquefois ſe paient fort cher. Je crois l'introduction de ce nouveau plat fort utile à ceux qui vivent à la campagne, & qui n'ont pas un vaſte potager. Il a fait fortune dans mon voiſinage.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A Bordeaux, le 27 Septembre.

Sucre terré, le quintal.
S. Dom. Première ſorte, o.
Seconde ſorte, 67 liv.
Troiſième, 56 à 57.
Quatrième ſorte, 48 à 52.
Petits ſucres, 42 à 46.
Têtes, 37 à 40.
De la Martinique, 5 à 6 liv. de moins.

Sucre brut, le quintal.
De Léogane, 34 à 40 l.
Du Port-au-Prince, *id.*
De S. Louis, 28 à 34.
Du Cap, o.
De la Guadeloupe, o.
De la Martinique, o.

Caffé, la livre.
Fin verd, 17 ſ. 6.
Fin march. 17 ſ.
Dito march. 16 ſ. 6.
Dito ordin. 16 ſ.
Dito triage, 13 ſ. 3.

Indigo, la livre.
Bleu & viol. 13 l. à 15 l.
Mêlé, 10 l. 10 ſ. à 12 l.
Bon cuivré, 10 l.
Graveau, 7 l. a 7 l. 10.
Pouſſière, 6 l.

Coton, les 100 livres.
De Cayenne, 215 l.
De S. Domingue, 155 à 180.
De la Guadel. 170 a 175.
De la Martinique, *id.*

Articles divers, la livre.
Cacao, 13 à 14 ſ.
Dito Cayenne, o.
Caret, 14 à 15 ſ.
Poivre, 40 ſ.
Verdet, 25 à 35 ſ.
Peaux de veau corr. 36 ſ. 6.
Peaux de vache liſſées, 24 ſ.
Cuivre en planch. 26 a 30 ſ.

Articles divers, le quintal.
Bois de campêche, 15 à 17 l.
Sirop mélaſſe, 16 l. 5 à 16 l. 10.
Cuirs en poil de l'Amér. 40 l.
Dito forts tannés, 100 l.
Cuirs en poil du Breſil, 60 l.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1785.

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *C.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Octobre 1785.	Du 3.	Du 4.
Actions des Indes de 2500 l.	$2177\frac{1}{2}$-75	$2172\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.		1390
Portion de 312 liv. 10 ſ.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	432	
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		748
Viager de 1782		$16\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	739.38	736.30
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	495.94.95	494
Quittance de finance	$1\frac{1}{4}.2\frac{1}{4}.2\frac{1}{2}$ p.	$1\frac{1}{4}.3\frac{1}{4}.1.1\frac{1}{2}$ p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$3.2\frac{7}{8}.2\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	$2.1\frac{3}{4}.1\frac{1}{2}.1\frac{7}{8}$ bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 3.	Du 4.
Amſterd.	$54\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$	$54\frac{1}{2}$
Hamb.	$187\frac{1}{2}$	$188\frac{1}{2}$
Londres.	$29\frac{1}{8}$ à $\frac{3}{16}$	$29\frac{1}{16}$
Cadix.	14 l. 7 ſ.	14 l. 7 ſ.
Madrid.	14 l. 10 ſ.	14 l. 10 ſ.
Gênes.	$94\frac{1}{4}$	94
Livourne	$98\frac{1}{2}$	98
Lyon. *Août*	au pair	au pair

A Paris, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 ſ. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 8 Octobre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Les Dangers de la Ville, ou *Histoire d'Ursule R***, *faite sur les véritables Lettres des Personnages.* A la Haye, & se trouve à Paris, chez la veuve *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques. 1785. 4 vol. *in*-12, avec fig., auxquels se trouve joint un 5e volume contenant les explications des Figures du *Paysan perverti*, qu'on vient de faire graver; & les explications des Figures de l'Ouvrage nouveau qui forme la suite & le complément du précédent. Prix 12 liv. br.

On devine déjà sans doute l'Auteur de ce Roman : c'est M. *Rétif de la Bretonne* qui nous a donné celui du Paysan perverti, dont on nous apprend qu'il y a eu dix Editions en France, quatre de la traduction Allemande, & quarante-deux de la traduction Angloise. Voilà le plus grand succès qu'un Auteur puisse desirer. Quel sera celui de l'Histoire d'Ursule, ou de *la Paysanne pervertie?* Ce Roman a, dans son genre, les même traits & le même caractère : il doit donc avoir le même sort.

Mais la matière nous paroit trop délicate pour que nous en disions davantage. En critiquant cet Ouvrage, nous craindrions de ne pas rendre assez de justice à M. Rétif de la Bretonne, dont l'imagination forte, la profonde sensibilité, la connoissance du cœur humain, des tableaux d'un naturel & d'une vérité très-remarquable, auront toujours un grand prix auprès des personnes qui passeront par-dessus les longueurs, le néologisme, les incorrections de style, la bisarrerie de l'orthographe, &c. En le louant peut-être plus qu'il ne convient, nous craindrions de déplaire aux personnes austères qui n'aiment pas ces peintures trop animées du vice, par les impressions dangereuses qu'elles peuvent faire, comme on l'a reproché au Paysan perverti. On doit cependant dire qu'il se trouve ici des leçons de vertu qui peuvent servir de contre-poison, par exemple dans le caractère de *Fanchon*, belle-sœur d'Ursule. Que cette femme est intéressante! Combien elle est religieuse, bonne, douce, sensible, pénétrée de toute la tendresse paternelle, filiale, fraternelle! Ah! pourquoi ne fait-on pas des Romans sur ce modèle, au lieu de tous ces tableaux hideux de séduction, de corruption, de libertinage, de débauche, dont son Ursule fut la victime, quoiqu'elle expiât dans la suite ses crimes par une vie sainte & pénitente, & par une mort des plus déplorables. *La Vie de mon Père*, Ouvrage de M. Rétif de la Bretonne, mais qui n'est pas un Roman, offre le tableau enchanteur d'une vertu pure & inaltérable; que M. Rétif se souvienne que c'est le meilleur de ses Ouvrages.

Les Lunes du Cousin Jacques. 4e Numéro. Lune de Septembre. A Paris, chez *Lesclapart*, Libraire de MONSIEUR, Pont Notre-Dame, n°. 23, & dorénavant rue du Roule, n°. 11, près le Pont-neuf. 1785. Vol. *in*-12 de 187 pag. Abonnement pour Paris, 18 liv. par an; pour la Province, 21 liv. Chaque Lune séparément, 36 f.

Ce N° est encore supérieur aux précédens. L'Auteur y a plus varié son ton; & l'on y trouve sur-tout un morceau intitulé : *Le Clair de Lune*, ou *mon Esprit qui voyage*, lequel présente des tableaux diversifiés, & d'une imagination féconde. Mais ce qui est plaisant, c'est un Dialogue entre la prose & les vers, qui prennent querelle devant la porte d'un Libraire. Les Vers, pour faire nargue à la Prose, se mettent à danser, & forment une contre-danse à huit. *Le Libraire sortant de chez lui.* Quel est donc ce Bacchanal que j'entends à ma porte depuis un quart-d'heure? Voyons; vous, Madame, qui êtes vous? & ces Messieurs-là, qui sont-ils aussi? *La Prose.* Ces Messieurs se nomment les Vers, & moi la Prose. *Le Libraire.* Oh! bien, moi, je ne connois ni les Vers, ni la Prose; ainsi ayez la bonté d'aller vous disputer plus loin. *La Prose.* Quoi! vous ne nous connoissez pas? *Les Vers, en riant :*

> Et c'est pourtant chez toi l'Amour!
> Qu'est fixé notre domicile.
> A peine voyons-nous le jour,
> Que ta maison nous sert d'asyle.

Le Libraire. Cela peut être; mais je ne suis pas obligé de connoitre mes Locataires : pourvu qu'ils

me paient bien, cela suffit; je ne m'embarrasse guère du reste.

Mais ce qui est plus plaisant encore, est l'idée la plus falotte & la plus originale, c'est de faire parler le Pont-Neuf & le Pont-Royal, qui se disputent la prééminence. On les voit, l'un cacher son dépit avec sa main gauche; l'autre rire aux éclats; celui-ci cacher sa confusion avec sa main droite, celui-là prendre un ton indigné, mais très-poliment. C'est le Pont-Neuf qui dit à l'autre. Attendez qu'on ait bâti ce Pont-Triomphal, dont le devis est fait depuis un an; vous rabattrez de votre fierté, je l'espère. *Le Pont-Royal.* Attendez qu'on ait démoli ces maisons du Pont-au-Change & du Pont Notre-Dame, qui masquent la vue des Parisiens, & que ces deux Ponts, beaucoup plus larges & plus solides que vous, paroissent à découvert avec toute leur beauté. *Le Pont-Neuf.* Ah! que ne suis-je au tems du dégel, pour vous renvoyer bien vite les glaçons, qui ne viendront à moi que pour vous être lancés avec plus de vigueur.

Heureux, & mille fois heureux les Auteurs qui ont la gaieté en partage! Il est bien temps qu'ils nous dédommagent & de ces lugubres Pathos, & de ces Sermons philosophiques qui ont rembruni nos idées depuis un si grand nombre d'années.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ETRANGERS.

Les Anglois occupent depuis long-tems une place distinguée parmi les Voyageurs de l'Europe; & peut-être la forme de leur éducation & de leur gouvernement les rend-elle plus propres qu'aucune autre Nation à voir & à observer, de manière à donner des voyages instructifs & utiles. Cependant il s'en faut de beaucoup que tous leurs Ecrivains en ce genre méritent également les honneurs de la Traduction: on pourroit en citer un grand nombre des plus modernes, qui, semblables à quelques-uns d'une autre Nation, ont tout vu en courant la poste, n'approfondissent rien, décident sur tout, font beaucoup de raisonnemens de remplissage, & ne montrent que de la partialité & de l'ignorance. On ne fera sans doute point ces reproches à M. *Coxe*, dont le voyage en Suisse a eu parmi nous un succès dont il étoit digne, mais dont la justice nous oblige aussi d'attribuer la moitié au Traducteur, M. *Ramond.*

Nous ignorons si M. Coxe sera aussi heureux pour le dernier voyage qu'il a publié: mais en attendant qu'il se présente un Traducteur François qui ait fait le même voyage, & se contente modestement de prendre celui de M. Coxe pour texte, en y joignant des observations intéressantes, nous croyons devoir entretenir un moment nos Lecteurs du premier volume de cet Ouvrage, dont la traduction Allemande vient de paroître à Zurich, sous le titre de: *Reise durch Polen, Russland, &c.*; c'est-à-dire, *Voyage en Pologne, en Russie, en Suède & en Danemarck, accompagné de Notices historiques & de Remarques politiques, par M. W.* Coxe, *Membre du Collège Royal de Cambridge, & Chapelain du Duc de Marlborough.* A Zurich, chez *Orell, Gessner, Füsslin* & Comp. 1785, vol. in-4°. de 430 pag.

C'est en 1778, & dans les années suivantes, que M. Coxe a fait ce voyage, en accompagnant le Lord *Herbert* & le Colonel *Floyd.* Ils allèrent d'abord en Pologne; & cet Ouvrage présente sur ce Royaume, comme sur les autres pays qu'ils ont parcourus, des détails très-intéressans sur l'histoire & la forme d'Administration: mais il nous a semblé que l'Auteur les devoit autant aux bons livres qu'il a consultés, qu'à ses propres observations; & conséquemment il ne peut rien apprendre de nouveau aux personnes instruites sur ce point. Cependant on trouve dans ce Journal quelques Observations ou Notices particulières, qu'on chercheroit vainement dans un autre livre, & que M. Coxe doit aux personnes considérables chez lesquelles il étoit admis.

On est tout étonné de voir un Anglois se plaindre amèrement de la diminution de la prérogative royale en Pologne, & lui attribuer l'état fâcheux où se trouve cette belle contrée de l'Europe. Nous convenons que cette observation est assez fondée; mais nous doutons qu'on puisse regarder cet affoiblissement de la Puissance Royale comme la seule cause des malheurs de la Pologne. M. Coxe, à l'occasion du partage de ce Royaume, raconte des anecdotes curieuses avec toute la liberté d'un Anglois.

« *Stanislas*, dit-il, en parlant du Roi actuel, » étoit dans sa trente-deuxième année lorsqu'il » monta sur le trône en 1764. Ses vertus & ses ta-» lens annonçoient en lui un Souverain capable » de rendre à son pays tout l'éclat qu'il avoit » perdu, si les défauts de sa constitution nationale » n'avoient pas rendu inutiles tous les efforts de » ce Monarque. Les commencemens de son règne » offroient la perspective d'un avenir heureux; » mais ces espérances flatteuses, qui déjà se réa-» lisoient, furent bientôt entièrement détruites » par les factions d'un peuple inquiet; & ces fac-» tions furent toujours entretenues avec soin par » les Puissances voisines. Ainsi, de tous les Sou-» verains de Pologne, celui qui peut-être avoit » été le plus digne d'être aimé, éprouva les effets » malheureux d'une liberté licencieuse, qui ne » peut exister avec aucune constitution ».

Ce passage nous semble renfermer la solution du problème affligeant de l'état actuel de la Pologne. M. Coxe s'étend avec complaisance sur les qualités de Stanislas, à qui l'hommage d'un Anglois ne sauroit être indifférent. Il parle de la magnificence qui règne chez les Grands de Pologne, comme chez les Russes, & trouve que les deux Nations ont beaucoup des mœurs Asiatiques. L'état des paysans & des villages de Pologne est misérable. L'Auteur l'attribue à la servitude, & il a observé que tout étoit beaucoup

mieux dans les endroits où les Seigneurs avoient rendu la liberté à leurs esclaves. Mais ce que M. Coxe ne dit point, & qu'il auroit fallu dire, c'est que beaucoup de Seigneurs n'ont pu réussir à faire accepter la liberté à leurs serfs; que quelques-uns les ont voulu forcer à être libres, & que le premier emploi que ces serfs ont fait de la faculté de disposer de leurs personnes, a été de passer sur les terres d'un autre Seigneur pour rentrer en servitude.

A son entrée en Russie, M. Coxe a été étonné du prix excessivement modéré de la poste. Quand on a un ordre de l'Ambassadeur Russe résidant à Varsovie, un cheval ne coûte qu'un kopek par werste, &, sans cet ordre, il coûte le double; ce qui est encore très-peu de chose.

Moscou est la plus grande ville de l'Europe: elle a plus de cinq milles géographiques de circonférence, en y comprenant les fauxbourgs, mais en dedans des fossés. Ainsi elle est plus grande que Paris & Londres, & presque aussi grande que Péking. Les bâtimens y sont si dispersés, que sa population ne répond point à sa grandeur. En 1780, le nombre des habitans étoit de 277,535.

L'hospitalité de la Noblesse Russe est très-grande. Un étranger qui a été une fois présenté dans une maison, soit à Moscou, soit à Pétersbourg, peut y venir dîner & souper tous les jours, & plus il y vient souvent, mieux il est reçu.

M. Coxe regarde la situation de Pétersbourg comme une des plus belles idées qu'ait eues *Pierre-le-Grand*. Il prétend que c'est à cette situation que l'Empire Russe doit toute la considération dont il jouit. On parle beaucoup de la cherté des vivres à Pétersbourg; cependant ils y sont à très-bon marché, du moins dans le mois de Janvier qui est un temps de foire, où les Habitans ont coutume de faire leurs provisions pour le reste de l'hiver. Ils arrivent des endroits les plus éloignés de l'Empire. Le meilleur veau, par exemple, vient d'Archangel, qui est à près de 600 lieues de France de la Capitale. La livre de bœuf coûte 4 pfennings, celle de porc 2 kreutzers; le mouton 3 hellers ou liards, une oie 2 kreutzers & demi, un cochon de lait 2 kreutzers, &c. Il est vrai que la plupart de ces animaux arrivent tués & dépecés; mais ils sont bien conservés par la gelée; & l'on prétend qu'ils n'y perdent pas beaucoup de leur goût. Quand les Russes veulent s'en servir, ils les font dégeler dans de l'eau froide.

La magnificence & l'éclat de la Cour de Russie surpassent tout ce qu'on en peut dire. C'est le goût de l'Asie raffiné par celui de l'Europe. L'Auteur entre dans les plus grands détails sur l'habillement de l'Impératrice, sur-tout dans un jour de fête, sur le luxe des Grands, sur l'intérieur de leurs maisons, sur les modes, &c. Il croit qu'excepté Vienne, il n'y a pas une ville en Europe où les Etrangers soient aussi bien reçus & aussi fêtés qu'à Pétersbourg.

Quoique nous ayons de bonnes histoires de Russie, nous avons remarqué dans la Notice historique que donne M. Coxe sur les Souverains de cet Empire, des anecdotes & des observations qui ne se trouvent point ailleurs. Il soutient, par exemple, que ce qu'on appelle le *faux Demetrius* étoit le *vrai Demetrius*. Il prend la défense de *Sophie*, sœur de Pierre-le-Grand, ainsi que de sa première femme *Eudoxie*. Il donne le portrait de Pierre-le-Grand, d'après ce que lui en a dit le Prince *Wolchonski* à Moscou. Ce Prince qui a vu Pierre-le-Grand dans sa jeunesse, lui a raconté l'anecdote suivante, qu'il tenoit de *Menschikof*, & qui n'est point connue.

« Après la bataille de Pultawa, un Officier » Russe poursuivit *Charles XII*, à la tête d'un petit » détachement; il étoit prêt de l'atteindre, lorsqu'un Aide-de-camp du Prince Mentschikof lui » apporta l'ordre de s'arrêter. L'Officier obéit; » mais il envoya dire en même temps à Mentschikof » qu'il espéroit faire le Roi de Suède prisonnier. » Mentschikof qui n'avoit point donné d'ordre, » fut fort étonné. On chercha en vain l'Aide-de-camp. Enfin on en parla au Czar qui ne voulut faire aucune recherche, & on conclut de » ce qu'il dit dans cette occasion, que Pierre » lui-même avoit envoyé l'Aide-de-camp, ne se » souciant pas d'un pareil prisonnier qui lui auroit causé beaucoup d'embarras ».

Cette Traduction est ornée de Planches qui représentent le plan de Moscou & celui de Pétersbourg, avec un oiseau de Lithuanie, & son nid.

ARTS.

GRAVURE.

J'y passerai, Estampe gravée d'après M. *Borel*, par M. *de Launay* le jeune, faisant pendant à *la Cachette découverte*, d'après M. *Fragonard*, Peintre du Roi, & faisant suite au *Mariage rompu*, & au *Mariage conclu*, gravé par le même; c'est la quatrième de six, toutes commencées, qui paroîtront successivement à peu de temps les unes des autres. A Paris, chez M. *de Launay* le jeune, rue & porte Saint-Jacques, la porte cochère près le petit Marché, nº 112. Prix 3 liv.

MUSIQUE.

Journal de violon, composé d'Airs d'Opéra sérieux & comiques, Airs de Ballets, Ariettes Italiennes, Rondeaux, Vaudevilles & Chansonnettes, arrangés par les meilleurs Maîtres pour deux Violons ou deux Violoncelles. Nºs 9 & 10. Prix de l'Abonnement, 15 liv. à Paris, & 18 liv. en Province, franc de port. A Paris, chez M. *Bornet* l'aîné, rue Tiquetonne, nº. 10.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Ordonnance du Roi, pour mettre le Régiment d'Infanterie de Blaisois, sous le nom de *Provence*, du 12 Mai 1785.

Idem, portant prorogation du délai accordé aux Déserteurs pour rentrer en France, du 12 Juin, 1785.

Les Soldats dont la désertion est antérieure au 1er Janvier 1785, pourront rentrer dans les terres de la domination de Sa Majesté, à condition qu'ils reviendront dans l'espace de deux ans, à compter du 1er Juillet de cette année, à peine d'être déchus de l'Amnistie.

Lettres-Patentes du Roi, concernant le Timbre des Quittances comptables & autres; données à Versailles le 29 Juillet 1785, registrées en la Chambre des Comptes le 2 Septembre suivant.

AVIS DIVERS.

POÉSIE.

INSCRIPTION POUR LE NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE.

Protegit alma Themis presenti numine Cives.

MÊLANGES.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 22 Septembre 1785.

Monsieur, les Feuilles périodiques n'étant point pour autoriser les Plagiats, j'ose réclamer votre justice à l'occasion d'un petit ouvrage que le sieur *Goulet*, Maître Maçon, soi-disant Architecte, a donné au Public sous le titre d'*inconvéniens des Fosses d'aisances, possibilité de les supprimer, & nouveau moyen*, &c. On a fait l'éloge du zèle patriote dans les *Affiches de Paris*, du Samedi 10 Septembre 1785. Mais on a ignoré sans doute que les moyens qu'il avance comme de lui, se trouvent dans le premier tome, page 140 de l'ouvrage que j'ai dédié au Roi, que j'ai donné au Public en 1781, & dont je donne une seconde Edition sous le titre du *Guide de ceux qui veulent bâtir*. Pourquoi des fautes aussi grossières? Vous êtes incapable de les autoriser, Monsieur. Aussi est-ce avec toute la confiance possible que je vous adresse mes plaintes, en vous priant de les insérer dans votre Journal.

Je suis, &c. LE CAMUS DE MÉZIERES.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Octobre 1785.	Du 1er. liv.	s. d	Du 5. liv.	s. d
Or de Portugal, *le marc*, à	752		752	
— du Mexique, à	743		742	
— du Pérou, à	733		732	
— de Guinée, à	751		751	
Or de ducats, *l'once*, à	101		101	
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	103	15	104	
— à 20 karats, à	86	5	86	5
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	55		55	
— à 11 den. 10 gr. à	53		53	
Piastres, à	49		49	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1785.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *C*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

OCTOBRE 1785.	*Du* 5.	*Du* 6.
Actions des Indes de 2500 l.	2170.67$\frac{1}{2}$	2170.67$\frac{1}{8}$
Portion de 1600 liv.	1390	
Portion de 312 liv. 10 s.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	432	432
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	748	
Viager de 1782	16$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	16$\frac{1}{2}$
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	732.30	730.32
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	492.91	491
Quittance de finance.	$\frac{1}{4}$.1$\frac{1}{4}$.4 perte	$\frac{1}{4}$.1$\frac{1}{4}$.1.2.3$\frac{1}{4}$ perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	2.2$\frac{1}{4}$.2$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	2$\frac{1}{8}$.2$\frac{1}{4}$.2$\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 5.	*Du* 6.
Amsterd.	54$\frac{3}{4}$	54$\frac{3}{4}$
Hamb.	188$\frac{1}{2}$	188$\frac{1}{8}$
Londres	29$\frac{3}{16}$	29$\frac{3}{16}$
Cadix	14 l. 7 s.	14 l. 7 s.
Madrid	14 l. 10 s.	14 l. 10 s.
Gênes	94	94
Livourne	98	98
Lyon.. *Août*	au pair	au pair

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 11 Octobre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

PHÆDRI Augusti Liberti Fabularum Libri V, cum notis Gallicis, P. Syri sententiis, parallelisque Fabulis Joannis de la Fontaine, *juxtà editionem Gabrielis Brotier. Cinq Livres des Fables de Phèdre, avec des Notes Françoises, les Sentences de P. Syrus, & les Fables parallèles de Jean de* la Fontaine, *selon l'edition de M. l'Abbé* Brotier. A Paris, chez *Barbou*, Impr.-Libr. rue des Mathurins. 1785. Vol. *in*-12 de 192 pag. Prix 18 f. en carton.

L'Édition des Fables de Phèdre par M. l'Abbé Brotier, a mérité l'éloge de tous les Savans par la correction du texte, la précision & la clarté des notes. On a cru devoir approprier cette Edition aux Collèges, & on ne pouvoit pas suivre de meilleur modèle. On a bien fait sur-tout de joindre aux Fables de Phèdre celles que la Fontaine en a imitées, comme l'a pratiqué M. l'Abbé Brotier, à qui nous devons l'idée de ce parallèle. « Je » prétends pas juger, dit ce savant Académi- » cien, entre Phèdre & la Fontaine : mais en » rapprochant ces deux Ecrivains admirables, je » crois présenter la plus belle des Poétiques, celle » de l'exemple. Ils ont été l'un & l'autre la » gloire de leur siècle : chacun a son caractère » original. On voit, dans l'un, le goût sévère » de l'élégance Romaine, & dans l'autre l'en- » jouement naturel de la gaieté françoise. S'il » n'y a rien qu'on puisse ajouter à Phèdre, il » n'y a rien qu'on veuille retrancher dans la Fon- » taine. Voilà les deux règles du Beau, les plus » vraies & les plus infaillibles ».

On trouve à la même adresse ci-dessus, & à Dôle, chez *Joly*, Imp.-Libr. les *Leçons élémentaires de Méchanique; par M. l'Abbé* Jantet, *Professeur de Philosophie au Collège Royal de Dôle*. 1785. Vol. *in*-8° de 454 pag. avec des Planches gravées. Prix 4 liv. br.

L'Auteur avoue avec reconnoissance avoir profité, pour composer ces Leçons, des meilleurs Ouvrages qu'on a publiés jusqu'à présent sur la Méchanique. Les Cours de MM. *Bossut* & *Bezout* en particulier, & les différens Traités de M. *d'Alembert*, lui ont été d'une grande utilité. Il n'a cependant pas prétendu donner un simple extrait. En choisissant dans les Ouvrages de ces grands Géomètres ce qui pouvoit convenir à son objet, il a tâché de le disposer suivant l'ordre qui lui a paru le plus avantageux à ses élèves, & de le présenter généralement parlant, sous une forme nouvelle. Il a même donné un assez grand nombre de démonstrations qu'il n'a rencontrées dans aucun Livre élémentaire, & dont il a fait usage pour mettre plus à la portée des Commençans, différentes propositions très-essentielles pour l'intelligence de la Physique. Cet Ouvrage est estimé.

De la Monarchie Françoise ou *de ses Loix; par* Pierre Chabrit, *Conseiller au Conseil Souverain de Bouillon, & Avocat au Parlement de Paris. Tome II.* A Bouillon, à la Société typographique; & se trouve à Paris, chez *Belin*, Lib. rue S. Jacques, près S. Yves. 1785. Vol *in*-8° de plus de 360 pages. Prix 6 liv. les 2 vol. br.

A la tête de ce second volume, l'Auteur a mis le jugement qu'on a porté du premier, dans le *Mercure de France* les 6 Mars & 10 Avril 1784. M. Chabrit reconnoît avoir profité de plusieurs observations qui lui ont été faites, pour la composition du second volume que nous annonçons, & auquel en conséquence il a jugé à propos de mettre une nouvelle introduction. On y trouve aussi un discours sur la domination Romaine dans la Gaule; morceau important par la multiplicité de faits curieux qu'il renferme: mais il nous paroit que ce précis historique attacheroit davantage, si l'Auteur eût voulu y mettre un peu plus de liaison, & dans quelques endroits plus de clarté. Ce discours au reste prouve que M. Chabrit a fait une étude profonde & réfléchie de l'histoire de la Jurisprudence françoise.

Dans le premier volume qui comprend huit livres, sont renfermés le tableau des loix Romaines par lesquelles la Gaule étoit régie lorsqu'elle tomba sous la puissance des Francs, des Bourguignons, & des Visigoths; les loix par lesquelles se gouver-

noient les Armoriques & les Bretons; l'établissement des Barbares dans les Gaules; l'invasion des Alains & des Saxons; la Législation bourguignone; l'histoire de la Législation françoise, jusqu'à l'établissement des Coutumes; l'origine & les sources de nos Coutumes.

Le second volume comprend seulement quatre livres, qui sont le 9, le 10, le 11, & le 12. Le neuvième embrasse l'histoire de la puissance législative sous la troisième race de nos Rois; on en marque les bornes & les accroissemens; on y trouve aussi ce qui regarde les prétentions de la Cour de Rome, & les principes suivis par l'Eglise Gallicane. Le dixième regarde les Coutumes; ce sont des notions préliminaires sur leurs espèces, sur leurs variations, & sur les divisions auxquelles elles ont donné lieu. On donne dans le onzième les monumens des Coutumes du pays coutumier, & dans le douzième les monumens des Coutumes du pays de droit écrit.

ADMINISTRATION.

Mémoire sur la Navigation intérieure; Observations sur l'Opération particulière ordonnée par le Gouvernement, pour préparer l'opération générale présentée ici sous tous ses rapports: suite de l'Ouvrage préliminaire au Traité général; par M. Allemand, *Conservateur-Général de la Garonne, Associé-Amateur de l'Académie de Peinture, Sculpture, d'Architecture Civile & Navale de Marseille, Ancien Conservateur des Forêts de l'Isle de Corse.* A Paris, chez *Prault*, Imprimeur du Roi, quai des Augustins. 1785. Vol. *in*-4°. de 80 pag.

S'il est un objet intéressant, qui mérite l'attention du Gouvernement & de la Nation entière, c'est sans contredit la Navigation intérieure. M. Allemand qui a déjà donné sur cette matière un premier Mémoire dont tous les bons esprits furent frappés, & en conséquence duquel il fut chargé par l'Administration, d'une Opération importante sur la Garonne, revient encore sur les avantages de cette Navigation intérieure; & l'on doit convenir qu'après l'avoir lu, on ne peut se refuser à l'évidence de ses raisons, & l'on forme des vœux ardens pour voir ses idées se réaliser.

L'Auteur jette d'abord un coup-d'œil rapide sur les travaux qu'on fait aujourd'hui dans tous les Etats de l'Europe; ils ont reconnu l'utilité de la Navigation intérieure, en faisant ouvrir des canaux & en rendant les rivières navigables. Par quelle fatalité néglige-t-on en France des ressources si précieuses, & que la nature nous a départies d'une manière si libérale? Ignore-t-on qu'il n'est pas dans l'Univers, de pays plus propre à des communications faciles par le grand nombre de fleuves & de rivières qui se trouvent dans les grands bassins dont il est formé? Il est vrai qu'on s'occupe depuis quelque temps de la construction de Canaux en Bourgogne, en Bretagne, en Picardie, qui doivent vivifier ces Provinces: mais combien d'autres ne restent-ils pas à faire! combien de rivières à rendre navigables, à les débarrasser des obstacles que l'intérêt & la cupidité des Riverains multiplient tous les jours? Cependant, ces opérations sont essentielles pour la communication de Province à Province: elles sont la base de l'agriculture & du commerce; elles doivent les porter à l'état le plus florissant; elles doivent élever la France au-dessus des autres Etats. M. Allemand insiste beaucoup sur ce point, ainsi que sur le desséchement des marais, autre objet qui n'est pas moins digne de considération. Quelle idée il nous donne du Roi de Prusse! Avec quels soins infatigables ce Prince veille au bonheur de ses Sujets! Quelles entreprises ne favorise-t-il pas? quels secours de toute espèce, ne leur prodigue-t-il point! Grand dans la guerre, plus grand encore dans la paix, il doit servir, d'âge en âge, de modèle à tous les Potentats de l'Univers.

M. Allemand rend ensuite compte, dans des observations sur l'opération particulière ordonnée par le Gouvernement, pour préparer l'opération générale, des obstacles qu'il a eu à essuyer dans son opération sur la Garonne. Il entre dans des détails qui font voir jusqu'à quel point l'intérêt particulier peut s'aveugler sur les véritables intérêts, ceux du bien public. Il observe que « ce qu'on voit de » plus révoltant sur ce fleuve, sont les deux » moulins terriers de Toulouse, *chefs-d'œuvre de* » *barbarie*, qui le barrent entièrement, & interrompent toute navigation entre la haute & » basse Garonne. Cependant ces digues sont *la* » *merveille des Toulousains;* & les moulins excitent » leur enthousiasme, au point que quand les actionnaires de celui du Bazacle contractent pour » quelque objet qui y est relatif, ils s'obligent » *sur l'honneur du moulin* ». L'honneur du Bazacle! C'est assez plaisant. Quoi qu'il en soit, l'Auteur dit qu'il étoit un moyen simple & infaillible, & pour laisser subsister la digue & le moulin, & pour rendre entièrement libre le cours de la Garonne, c'étoit de détourner en ligne directe ce fleuve qui seroit tombé vis-à-vis un village nommé Blagnac, à trois quarts de lieue au-dessous de Toulouse, en passant sur un terrein aride appartenant à cette Ville. C'est à Messieurs les Toulousains à voir si ce moyen est réellement praticable & de leur goût.

Dans des observations particulières *sur le Réglement de 1782, sur les réclamations des Maîtrises & des Ingénieurs*, M. Allemand établit que ni les Maîtrises des Eaux & Forêts, ni les Ingénieurs ne doivent se mêler des travaux à faire pour la Navigation intérieure; que la Police doit en être confiée à une administration particulière sous le département d'un *Intendant-Général de la Navigation*. Il rapporte à ce sujet la méprise singulière d'un Ingénieur qui prit un bac pour un péage, & il ajoute: « Voilà ce qui arrive toujours, quand les » hommes ne sont pas à leur place ». Enfin il donne le *Plan général de l'Administration de la Navigation intérieure, de son extension & des moyens pour subvenir aux dépenses.* Ces moyens seroient peu coûteux à

l'Etat ; & on doit desirer de voir renouveller l'emploi de 800,000 livres que M. *Turgot* avoit destinées par an à cette partie, lesquelles jointes à quelques autres secours, porteroient bientôt la Navigation intérieure au plus haut point de perfection.

C'est un Citoyen, animé du bien Public, qui a écrit cet Ouvrage d'une manière lumineuse & convaincante : il a obtenu de faire paroître ce Mémoire, comme le premier, sous le privilège de l'Académie des Sciences.

AVIS DIVERS.

POÉSIE.

CHARADE.

Mon tout est composé de deux mots différens;
Mon second au premier sert souvent de pâture;
Une plante est ce tout : ma fleur sert de parure
Dans les Cités, ainsi qu'aux champs.

Par M. J. B. L—u de B—o.

Le mot dans la Feuille suivante.

MÊLANGES.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 25 Septembre 1785.

Les réflexions que vous avez communiquées, Monsieur, au Public sur les Tableaux du Louvre, semblent m'autoriser à profiter de la circonstance, pour relever une erreur commise par un des plus savans hommes de notre siècle, sur un sujet qui intéresse la peinture. Quoique l'antiquité n'ait pas toujours été d'accord avec elle-même sur la représentation des mêmes sujets, on peut cependant assurer avec confiance que les faits ou les symboles, généralement connus de ces temps-là, ont été, à peu de chose près, représentés de la même manière. L'habile homme à qui personne ne rendra jamais plus de justice que moi, parce que je crois être en état d'apprécier son rare mérite, ce savant, dis-je, nous a donné une édition précieuse de *Phedre*, où j'admire autant de sagacité que son profond savoir. Mais il me paroit s'être singulièment trompé dans ses Notes, *page 168*, sur ce vers du Poëte qui a voulu nous décrire la figure de l'*Occasion* : Liv. 5, Fab. 8.

Cursu volucri pendens in novaculâ.

L'Editeur dit en Note : « *Illa temporis effigies paululùm differt ab effigie quam exhibuit Lysippus, & quæ describitur in anthologiâ* iv. 14. *Hæc pendens in rotulâ teneb.at dextrâ manu novaculum.* Voilà, je crois, qui signifie que la figure de l'Occasion diffère dans le Poëte latin de celle de Lysippe, telle qu'elle est décrite dans l'Anthologie grecque. Quelle est donc la différence ? C'est, selon l'Editeur, que dans Phedre la figure est *sur le tranchant d'un rasoir*, au lieu que dans le texte grec elle est *sur une petite roue.*

Comme les Peintres pourroient être induits en erreur, j'observe que cette différence n'existe pas, & qu'une inadvertance n'est pas un trait d'ignorance dans un homme aussi érudit. Il sait très-bien que la préposition *in* est souvent prise pour *cum* chez les Latins. *Grævius* en a donné assez d'exemples sur un passage d'*Ausone*. Ce Poëte loue un trait de génie & de sensibilité dans le Peintre *Timomachus*, qui, voulant représenter *Medée* en fureur, la saisit au moment où, armée d'un poignard, *in ense*, elle est encore arrêtée par ce sentiment de pitié maternelle qui retarde le meurtre de ses enfans.

Laudo Timomachum matrem qui pinxit IN ENSE
Cunctantem ; prolis sanguine ne maculet.

Jos. Scaliger lisoit ici mal-à-propos *ensem* sans aucun bon sens. Les Grecs ont parlé de même. *Xénophon* a dit *en boucliers*, *en javelots*, *en armes*, pour *avec*, &c. Cet idiôme se retrouve dans nombre de langues ; au moins l'ai-je rencontré dans quatorze. *Jésus-Christ* reprochant aux Juifs d'être venus le prendre *avec* des épées & des bâtons, dit *avec* dans les trois Evangélistes grecs qui nous l'apprennent. La version Syriaque, appellée vulgaire, traduit *en épées & en bâtons.* La précieuse version (1) Syriaque de *Philoxène* (de l'an 508) a traduit *avec*. Nous disons *il est en épée*. Ainsi, cet idiôme n'est particulier à aucune langue. De ces observations, je conclurai que *in novaculâ* dans Phedre signifie *tenant un rasoir*, & que la figure décrite par cet Auteur latin, quoique bien plus brièvement que dans le Grec, ne diffère point de celle de Lysippe, ce fameux statuaire à qui 610 morceaux de sculpture ont assuré une réputation immortelle. Le tranchant du rasoir marque le peu d'espace que nous laisse le moment favorable présenté par l'occasion. De-là vient cette expression grecque *en oxeia Kairou*, en un clin-d'œil. Je souhaite que M. l'Abbé *Brotier*, dont j'ai plusieurs fois consulté le goût & l'érudition pour mon Edition latine du Poëme de *Silius Italicus*, ne désapprouve pas mes observations. J'aurai garanti un Peintre de l'erreur dans laquelle la note l'auroit fait tomber.

Je suis, &c. LE FEBVRE DE VILLEBRUNE.

A l'Auteur du Journal.

Paris, de l'Hospice S. S. ce 30 Septembre 1785.

Monsieur, des Citoyens, amis du bien public, ont senti combien il seroit avantageux de rectifier les procédés usités dans les Arts qui peuvent préjudicier à la santé ou à la vie des Artistes. L'Académie des Sciences a déjà commencé à mettre

(1) Cette version, qui nous représente les vrais textes Grecs des premiers siècles de l'Eglise, a été imprimée, en 1778, à Oxford, *in-4°*, par les soins de M. *Joseph White*, Professeur de Langue Arabe. J'en possède un bel exemplaire.

ce plan à exécution, relativement à l'art du Chapelier; & l'on espère qu'elle ne perdra point de vue cette grande & louable entreprise. En attendant que tous les Arts aient été passés en revue successivement, seroit-il permis de proposer une question analogue à ce genre de recherches, en faveur des pauvres habitans de la campagne? Il y a dans nos environs beaucoup de villages dans lesquels on ne connoit pas d'autre moyen de faire du fumier, que de former dans les cours des mares d'eaux infectes, que l'on a soin de remuer tous les jours. Il s'en élève dans ce moment l'odeur la plus désagréable; mais les fluides étant sans cesse en évaporation, il s'en exhale perpétuellement des miasmes qui ne peuvent que devenir des germes de maladie & de mortalité.

Ce n'est pas une conjecture que les eaux stagnantes des étangs & des marais produisent des fièvres épidémiques : c'est une vérité reconnue de tous les tems & par tous les peuples. Que sera-ce si ces eaux chargées de matières animales corrompues se trouvent accumulées au sein même de nos habitations? Le village d'Argenteuil (soit cet exemple pris entre mille autres) ne fut-il pas, en 1784, ravagé par une épidémie assez meurtrière? Je viens d'être témoin d'une fièvre putride-maligne, pétéchiale & miliaire, qui a régné épidémiquement l'hiver dernier, & qui s'est remontrée cet été dans le village de Montesson, près Saint-Germain-en-laye. Il est vrai que la mortalité n'a pas été en raison de la grièveté des symptomes de la maladie; mais il y a eu un très-grand nombre de malades. Il n'y a rien ni dans la position de ce village, ni dans les endroits environnans, qui soit capable d'y porter des miasmes morbifiques, comme ceux qui ont dû produire cette épidémie; mais chaque villageois a une mare infecte dans sa cour : il est impossible de les convaincre que leurs maladies en dépendent. Quoi! faut-il que l'indigence nécessite une pratique qui convertit en théâtre de maladies des séjours si convenables d'ailleurs pour la santé?

On a beaucoup écrit sur les engrais; mais les ressources ne sont pas les mêmes & d'égale facilité pour tous les cantons. « Nous ne vivons » (s'écrient nos villageois) que du produit de » nos terres; elles ne rapportent qu'à force d'être » engraissées par les fumiers; nous ne pouvons » nous procurer du fumier que par le moyen » des eaux grasses qui s'amassent dans nos cours ». Cette objection a une sorte de solidité; ce seroit, à mon avis, une découverte bien précieuse que celle d'un moyen de procurer des engrais à la campagne, également avantageux pour le rapport, & qui fût exempt des dangers que la méthode ordinaire entraine inévitablement à sa suite. Cette recherche n'est pas une des moins importantes en fait d'agriculture. Je desire ardemment qu'elle excite le zèle des Cultivateurs, & qu'il en résulte un moyen efficace de servir utilement l'homme de campagne, & de conserver sa santé.

Je suis, &c. DELAPLANCHE.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *C.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

OCTOBRE 1785.	*Du* 7.	*Du* 8.
Actions des Indes de 2500 l.	2170.72$\frac{1}{2}$	2172$\frac{1}{2}$.70
Portion de 1600 liv.	....	....
Portion de 312 liv. 10 f.	....	....
Portion de 100 liv.	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	....	432
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	....	....
Viager de 1782	16$\frac{1}{2}$ p. % bén.	16$\frac{1}{2}$ p. % bén.
Viager de Décembre 1783.	12	....
Viager de chance à 10 p. %	....	13
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	734	734
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	492.93.94	493.92.93
Quittance de finance	$\frac{3}{4}$.3$\frac{3}{4}$.1.2$\frac{1}{4}$ p.	$\frac{3}{4}$.3$\frac{1}{4}$ p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	2$\frac{3}{8}$.2$\frac{1}{2}$.2$\frac{3}{8}$.2$\frac{5}{8}$ bén.	2$\frac{5}{8}$.2$\frac{3}{8}$.2$\frac{1}{2}$.2$\frac{5}{8}$ bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 7.	*Du* 8.
Amsterd.	54$\frac{3}{4}$	54$\frac{3}{4}$
Hamb.	188$\frac{1}{2}$	188$\frac{1}{2}$
Londres.	29$\frac{9}{16}$	29$\frac{9}{16}$
Cadix	14 l. 7 f.	14 l. 7 f.
Madrid	14 l. 10 f.	14 l. 10 f.
Gènes	94	94
Livourne	98	98
Lyon.. *Août*	au pair	au pair

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 13 Octobre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

CAMILLE, ou *Lettres de deux Filles de ce siècle, traduites de l'Anglois sur les Originaux.* A Londres; & se trouve à Paris, chez *Delalain* le jeune, Libr. rue S. Jacques, n°. 13. 1785. 4 vol. *in*-12 d'environ 300 pages chacun.

Clarisse est un modèle qui a produit plusieurs copies, dont quelques-unes méritent d'être distinguées: *Camille*, ou *Lettres de deux Filles de ce siècle*, aura sans doute les premiers honneurs de l'imitation; si quelque Ouvrage approche de Clarisse, assurément ce sera celui-ci.

La fille d'un Ministre, après la mort de son père, se trouve dans un état de médiocrité bien voisin de l'indigence: son tuteur lui abandonne le peu qui doit lui appartenir; elle est enlevée, on ne sait trop comment, par un jeune Lord, & elle n'est guère effarouchée de cette aventure; elle se lie avec une espèce de femme galante, dont le caractère est excellent, quoique ses mœurs soient équivoques. Cette amie envoie Camille à la campagne pour se rétablir d'une maladie considérable qui l'avoit presque réduite aux portes du tombeau. Cette Camille étoit destinée à être l'Héroïne d'un Roman. Un carrosse vuide avec quelques domestiques se rencontre à propos sur le chemin. Camille & sa Femme-de-chambre montent dans cette voiture, & descendent à Clamsted dans une Ferme où elles doivent occuper un appartement. La jeune fille ne demande pas mieux assurément que de nouer quelque intrigue romanesque; on la prend pour une femme de qualité à ses manières, à ce qu'elle dit, à tout ce qui l'environne; & elle se jette, en quelque sorte, au-devant de la méprise, & conçoit le projet, peu louable, d'en profiter. C'est ici que son Histoire commence.

Elle entrevoit un jeune Chasseur qui en est devenu subitement épris. Sir *Robert*, fils du Lord *Valmore*, est cet Amant digne, à la vérité, d'inspirer du retour: il aime donc Camille, & en est aimé; il faut suivre dans l'Ouvrage même les détails de cette passion, qui, malgré leur prolixité souvent fatigante, sont animés d'un intérêt continu: mais c'est dans le dernier volume que cet intérêt est porté au comble. Cette Camille avoit créé sur sa naissance, sur son état, un Roman qui en avoit imposé, selon ses espérances, à tout ce qui l'entouroit, & sur-tout à Sir Robert, dont la mère étoit attachée à combattre la passion: Camille, entraînée par l'excès de son amour, par la vertu qui jamais n'est sortie de son cœur, se déclare enfin au jeune Valmore pour ce qu'elle est.

Cette franchise prend une tournure d'héroïsme aux yeux de Sir Robert; il en est plus amoureux de sa maîtresse, plus impatient de l'épouser; engagement toujours prêt à se conclure, mais traversé incessamment par de nouveaux obstacles. Camille elle-même s'arme contre son plus violent desir; elle refuse la main de son Amant: celui-ci désespéré veut aller ensevelir sa douleur dans les contrées les plus éloignées; il s'embarque pour l'Amérique. Milady Valmore, obligée d'implorer le secours de Camille, l'engage à rappeller Sir Robert par une lettre, où elle lui fait la promesse de l'épouser à son retour dans la maison paternelle: il revient; les deux Amans vont marcher à l'autel; le désespoir auquel Sir Robert a été en proie, lui a causé des révolutions si vives, si bouleversantes, qu'il succombe & meurt. Camille retrouvée, est enlevée encore par ce jeune Lord qui, le premier, avoit ressenti le pouvoir de ses charmes. Camille ne pouvant plus vivre après la perte du jeune Valmore, se précipite dans la mer, & y trouve la mort qu'elle desiroit.

Telle est à-peu-près l'idée qu'on peut se former de ces quatre volumes. Attachons-nous d'abord à présenter les défauts pour nous livrer ensuite au plaisir de rendre justice aux beautés. Il y a trois volumes qui pourroient aisément se réduire à un seul. On est fâché que cette Camille, qui devient si intéressante dans la suite, ait débuté par chercher des aventures, & vouloir en imposer sur son état; ce qui dénote une espèce de bassesse: on auroit mieux aimé que ce fût l'amour

qui lui fit concevoir le projet de se donner pour ce qu'elle n'étoit pas. Des longueurs éternelles dans ces trois premiers volumes, des ressorts mêmes qui blessent la vraisemblance; mais le dernier est une espèce de Drame où toutes les scènes sont liées, où l'on s'approprie les moindres situations; on ressent toutes les fureurs de l'amour avec Sir Robert, on a de même le cœur déchiré avec Camille. Peut-être auroit-on desiré que le dénouement ne fût pas si terrible. On ne pardonne point, si l'on peut le dire, à l'Auteur de terminer son Roman par rendre les deux Amans aussi malheureux. On verse des larmes qui font peine, & bien différentes de ces pleurs doux & délicieux que Sir Robert & Camille, jusqu'à cette époque, avoient fait répandre. Nous disons donc que, malgré ses longueurs, ses défauts, sa fin cruelle & trop déchirante, cet Ouvrage doit être mis dans le petit nombre de ces productions Angloises qui s'emparent du cœur, & ramènent toujours à leur lecture. S'il est réimprimé, comme il y a tout lieu de l'attendre, il faut que le Traducteur fasse disparoître des fautes de style; ce qui ne sera pas difficile; & alors Camille méritera la glorieuse distinction de suivre, dans le degré d'estime, l'immortelle production de *Richardson*. On dira toujours: *après Clarisse*, *Camille*.

SCIENCES.

Histoire de la Société Royale de Médecine. Années 1780 & 1781; avec les Mémoires de Médecine & de Physique médicale pour les mêmes années, tirés des Regiftres de cette Société. A Paris, chez *Barrois* le jeune, Libraire de la Société Royale de Médecine, quai des Augustins, n°. 18. 1785. Vol. in-4° de plus de 800 pag. avec des Planches gravées. Prix 12 liv. en feuilles, 14 liv. rel.

Les Mémoires de la Société Royale de Médecine occuperont sans doute dans les Cabinets des Savans une place aussi distinguée que les Mémoires des Académies les plus célèbres. Ils roulent sur des matières curieuses & importantes: mais surtout la partie historique y est supérieurement traitée; elle est de M. *Vicq-d'Azir*, Secrétaire perpétuel de cette Compagnie, qui joint à une vaste étendue de connoissances, un style noble & une manière nette & précise de présenter les objets. Son talent pour faire les Eloges lui a particuliérement acquis une grande réputation; & on en trouve des preuves multipliées dans ceux que présente ce volume concernant MM. *Fothergill*, *de Montigny*, *Duhamel*, *Pringle*, *Guillaume Hunter*, *Sanchez*, avec une Notice sur la Vie & les Ouvrages de MM. *Harmant*, *Bruttat* & *Viellart du Ribert*, Correspondans de la Société.

On voit dans ce volume des Tables météorologiques pour les années 1780 & 1781, rédigées par le P. *Cotte*, dont le nom seul fait l'éloge. Ce sont des résultats mois par mois pour ces deux années, des observations adressées de divers pays à la Société. On fait à la suite ces réflexions qui sont très-importantes pour les Amateurs de la Météorologie. La température de 1780, plus chaude que froide & sèche, a été la même que celle qui a caractérisé les années correspondantes de la période lunaire de 19 ans, telles que 1704, 1723, 1742 & 1761. La température de 1781, très-chaude & très-sèche, a eu la même correspondance avec celle de 1705, 1724, 1743 & 1762. Ces années sont celles de la période lunaire de 19 ans qui correspondent à 1781. Voilà une observation bien essentielle; & s'il est vrai que la même température revienne tous les 19 ans, quels avantages ne peut-on pas en retirer pour calculer les productions de la terre, & pour combattre les maladies amenées par les mêmes circonstances? Les Observations météorologiques ne sont donc pas aussi inutiles que bien des gens les regardent: c'est faute de les comprendre, ou par esprit de frivolité, qu'on les néglige.

« A l'égard de l'influence des points lunaires, » ajoute-t-on, nous n'en dirons rien, parce qu'elle » nous a paru fort douteuse. Nous avons remarqué que les températures qui ont concouru avec » ces points lunaires en 1781, ont été opposées » à celles qui avoient eu lieu aux mêmes époques » en 1780. Nous ne voyons donc, jusqu'à présent, » que l'influence des grandes périodes: peut-être » des observations plus exactes & plus multipliées » nous découvriront-elles par la suite l'influence » des petites périodes indiquées par M. *Toaldo*: » mais nous ne dissimulerons pas que rien jusqu'ici » ne nous a prouvé cette influence, quelque attention que nous y ayons donnée. L'influence des » grandes variations de l'atmosphère dans une très-» grande étendue de pays sur le thermomètre, » & principalement sur le baromètre, est bien plus » constante & plus certaine que celle dont nous » venons de parler: on peut s'en assurer en jettant » les yeux sur nos Tables météorologiques; on » verra que les termes extrêmes de ces deux instrumens, touchent chaque mois à-peu-près aux » mêmes jours dans presque tous les pays dont » nous présentons les observations ».

Nous rendrons compte, dans la prochaine Feuille, d'un Mémoire fort curieux de M. *Mourgue de Montredon*, sur la population de Montpellier.

ARTS.

DÉCOUVERTES.

M. *Regnault*, Membre du Collège de Pharmacie, à Paris, rue de la Harpe, ayant fait des travaux chimiques sur les différens Vernis propres pour la Gravure, a trouvé le Vernis blanc ou clair, desiré depuis si long-temps, propre pour dessiner & pour graver au genre de lavis, & pour la Gravure en taille-douce. Il tient aussi le Vernis noir d'hiver & d'été, & l'Eau-forte à couler, de la composition de M. *Lebas*, Graveur du Roi.

AVIS DIVERS.

Poésie.

Epigramme.

Par vos bons mots cessez de tourmenter
Les petits Immortels de notre Académie.
En quoi, mes vers excitent leur furie ?....
Au Panthéon lorsqu'on la sfoit monter
Les illustres Consuls de la fière Ausonie,
Ils permettoient à leurs soldats
Sur leurs exploits un peu de raillerie.
D'accord, mais nos Auteurs, songez-y, je vous prie,
Mon cher Monsieur, ils ne triomphent pas.

Le mot de la Charade insérée dans la dernière Feuille, est *Chevrefeuille.*

Mélanges.

La Langue Latine étant répandue dans toute l'Europe, je pardonne à un François jaloux de faire connoître aux Etrangers la destination des principaux monumens de sa patrie, de composer en vers latins l'Inscription qu'il destine à être gravée sur l'endroit le plus apparent d'un édifice public : mais pourquoi nous parler de *Vulcain* & de *Neptune*, quand il s'agit de la Pompe à feu de MM. *Perrier?* Pourquoi tracer le nom de *Thémis* sur la porte d'un Palais, où des Magistrats chrétiens rendent la justice au nom du Fils aîné de l'Eglise ? J'aimerois à lire à l'entrée de ce Palais une maxime puisée avec choix dans nos Livres saints. C'est sur-tout au pied des Tribunaux que je veux avoir présent à l'esprit le souvenir de Dieu & de l'Eternité. Si les Auteurs des nouvelles Inscriptions n'approuvent pas cette idée, le Public que je crois très-ennuyé du Paganisme de nos Poëtes, ne condamnera peut-être pas mon observation sur la *Themis alta sedens* de M. *Audet de la Mesenquière. Le Correspondant de C.*

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, portant nomination de Commissaires pour la liquidation des Marchés à termes & compromis d'Effets royaux, ou autres quelconques, en exécution de l'Arrêt du 7 Août dernier; du 2 Octobre 1785.

Le Roi s'étant fait représenter l'Arrêt rendu en son Conseil le 7 du mois d'Août dernier, qui renouvelle les Ordonnances & Réglemens concernant la Bourse, & s'étant fait rendre compte de la nature, du montant & des échéances des compromis & marchés à termes qui ont été contrôlés par le premier Commis des finances, en exécution de cet Arrêt, Sa Majesté a reconnu que si la masse de pareils engagemens portée à l'égard de certains effets au-delà même de ce qui en existe, prouve de plus en plus combien il étoit nécessaire d'en réprimer l'abus, elle n'est cependant pas aussi effrayante en réalité qu'elle l'est en apparence, les reventes multipliées du même objet, faisant monter la somme totale des marchés beaucoup au-dessus de celle des effets à livrer; Sa Majesté est informée que l'obligation de déposer ces effets dans le terme qu'elle a prescrit, a déjà fait liquider une partie des compromis, qu'elle n'a embarrassé que ceux qui s'étoient engagés au-delà de leurs moyens, & que cet embarras même n'a pu paroître aux yeux des gens instruits, qu'une leçon pour l'imprudence, & une crise salutaire, qui, loin de porter la moindre atteinte au crédit du Trésor Royal, a servi à démontrer qu'il est assis sur des bases inébranlables & indépendantes de toute espèce de négociation particulière......

Sa Majesté ne voulant pas borner ses vues bienfaisantes à ce que l'ordre public a exigé d'elle pour faire cesser l'agiotage effréné qui s'étoit introduit, & desirant faire disparoître le plutôt possible des embarras dont la prolongation seroit nuisible au Commerce, elle a jugé convenable d'accélérer l'effet de la disposition de son Arrêt du 7 Août dernier, qui a eu pour but de distinguer les contractans en état de remplir leurs engagemens, d'avec ceux à qui la livraison de ce qu'ils ont vendu, seroit dans tous les cas impossible; & elle a pensé qu'il étoit de sa bonté autant que de sa justice, de mettre les Vendeurs & les Acheteurs également à portée de liquider sans délai leurs intérêts respectifs par une conciliation équitable, à défaut de laquelle elle s'est réservé d'y statuer elle-même en connoissance de cause, afin que bientôt il ne reste plus aucune trace de ce vertige de spéculation désordonnée, qui, n'ayant pas encore eu d'exemple dans le Royaume, nécessitoit un remède extraordinaire..... Il est évident que si pareilles ventes sont nulles par elles-mêmes, elles sont sur-tout intolérables lorsqu'elles portent sur les effets publics, lorsqu'elles violent toutes les règles prescrites pour leurs négociations, lorsque sur leurs bases fictives s'accumule successivement une foule d'engagemens & de billets illusoires qui grossissent excessivement le volume apparent de papier commerçable, altèrent leur circulation par un mélange suspect, & tendent à détruire toute confiance. Faire envisager ces marchés comme n'étant, en dernier résultat, que des paris sur le cours éventuel de la place, ce n'est pas les légitimer, &c.

Cet Arrêt contient 7 Articles. Il est ordonné par le 1er que les Porteurs des marchés à termes & compromis, contrôlés en exécution de l'Arrêt du 7 Août dernier, qui seront en état d'effectuer le dépôt ordonné par l'Article VII dudit Arrêt; déposeront avant le 20 du présent mois, entre les mains de l'un des Syndics des Notaires, les effets dont ils auront promis la livraison; & aussitôt après, l'acte de dépôt contenant la qualité & les numéros desdits effets, sera par eux représenté aux sieurs Lenoir, Conseiller d'Etat, de Crosne, Lieutenant-général de Police, & de

Grandvelle, Maitre des Requêtes, que Sa Majesté a commis & commet pour procéder en la présence, tant des Vendeurs que des Acheteurs qui seront appellés par eux, à la liquidation des sommes qui pourront revenir aux uns ou aux autres, pour perte ou bénéfice, & à la fixation des époques auxquelles devront se faire les paiemens.

BIENS ET CHARGES

A VENDRE.

Cinq mille pieds d'Arbres de chêne de 150 & 200 ans, de la plus belle venue, propre à la Charpente, Merein, Bois de moule & chauffage; *à vendre par Adjudication au Château de Montigny-sur-Aube.* Plus, quarante arpens de Bois au même lieu, dont la plupart des arbres sont propres à la Marine; aussi *à vendre par Adjudication qui se fera le lendemain de celle des Bois du Roi à Chaumont en Bassigny.* S'adr. à Châtillon-sur-Seine, à M. le Comte *de Saveisy*, Propriétaire; à Clairveaux, au Suisse de l'Abbaye; à Troyes, à M. *Oudin*, Notaire, & à M. *Vauthier*, Maitre Particulier des Eaux & Forêts; à Bar-sur-Seine, à M. *Vauthier*, Receveur des Tailles; à Château-Villain, à M. *Parisel*, Directeur de la Poste; à Chaumont en Bassigny, à M. *Picart*, Notaire; & à Langres, à M. *Ballaud*, Procureur.

Charge militaire, d'un exercice agréable, à Paris, produisant 8 p. %, sans travail. S'adr. à M. *Trutat*, Notaire, rue de Condé.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A LA ROCHELLE, le 5 Octobre 1785.

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.

Premiere sorte, 36 à 40 l.
Seconde sorte.... 34 à 36
Troisième sorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28

Les sucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.

Première sorte, 00 à 00 l.
Seconde sorte.... 60 à 66
Troisième sorte.. 54 à 58
Quatrième sorte.. 44 à 48
Petits sucres...... 36 à 40
Communs.......... 32 à 36

Le sucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.

Fin verd, 15 s. 6 d. à 16 s.
Beau verd, 15 s.
Marchand, 14 s. 6 d. à 14 s 9
Ordinaire, 13 s. à 13 s. 6.
Triage, 9 à 12 s.

Le café de la Martinique vaut 1 s. à 1 s. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.

Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 s. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 s. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 s.
Graveau & poussière, 6 l.

Coton, le quintal.

De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... 0.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.

Rocou, 17 s. la livre.
Cacao, 12 à 13 s. *idem.*
Canefice, 0 le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campèche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melasse, 16 à 17 l. *idem.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *C.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

OCTOBRE 1785.	Du 10.	Du 11.
Actions des Indes de 2500 l.	2170.........	2172$\frac{1}{2}$.70.72$\frac{1}{2}$....
Portion de 1600 liv.........	....	....
Portion de 312 liv. 10 s......	....	....
Portion de 100 liv.........	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	432.33.........	....
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.........	....	....
Viager de 1782.........	16$\frac{1}{2}$ p. % bén.......	16$\frac{1}{2}$.........
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	14.........	14.........
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	733.32.33.........	732.34.32.........
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	493.........	493.92.91.........
Quittance de finance.........	$\frac{1}{2}$.2$\frac{1}{4}$.3$\frac{1}{2}$.2 perte...	2.2$\frac{1}{2}$.3$\frac{1}{4}$.2$\frac{1}{4}$ perte..
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784.........	2$\frac{3}{4}$.2$\frac{1}{2}$.2$\frac{1}{4}$ p. % bén,	2$\frac{1}{2}$.2$\frac{1}{4}$.1$\frac{7}{8}$ p. % bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 10.	Du 11.
Amsterd.	54$\frac{3}{4}$.........	54$\frac{3}{4}$.........
Hamb......	188$\frac{1}{2}$.........	188$\frac{1}{2}$.........
Londres..	29$\frac{7}{16}$.........	29$\frac{9}{16}$.........
Cadix......	14 l. 7 s.........	14 l. 7 s.........
Madrid....	14 l. 10 s......	14 l. 10 s......
Gênes.....	94.........	94.........
Livourne	98.........	98.........
Lyon.. Août }	au pair.........	au pair.........

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 15 Octobre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Les *Contemporaines graduées*, ou *Aventures des jolies Femmes de l'Age actuel, suivant la gradation des principaux Etats de la Société ; recueillies par N. E. R** D. L. B***.* A Léipsick ; & se trouve à Paris, chez la veuve *Duchesne*, rue S. Jacques. 1785. 4 vol. *in*-12, avec fig.

Voici la dernière Livraison de cet Ouvrage qui est complet & composé de 17 volumes de *Contemporaines mêlées*, de 13 de *Contemporaines communes*, de 12 de *Contemporaines graduées* : en tout, 42 volumes.

Assurément il faut avoir une incroyable fécondité pour avoir donné ces 42 volumes sur un sujet qui, quoique varié dans la forme, est à-peu-près le même dans le fond. Ce sont toujours des amourettes, des histoires galantes, des hommes uniquement occupés de l'amour, des femmes qui ne le sont pas moins, belles, charmantes, d'une taille enchanteresse, d'une *mise* délicieuse, &c. &c. &c. En un mot, tout, dans cet Ouvrage, respire l'amour; l'amour est le bonheur suprême ; on ne vit, on n'existe que pour l'amour ; &, sous ce point de vue, nous devons le dire sans craindre d'être taxés d'une morale trop sévère, ce livre ne peut être mis entre les mains des jeunes gens de l'un & de l'autre sexe. Mais il faut aussi convenir qu'à travers une prolixité assez souvent fatigante, malgré le retour éternel des mêmes passions, des mêmes sentimens, M. *Rétif de la Bretonne* montre une imagination des plus extraordinaires, un naturel vrai, une sensibilité exquise. Il étale même avec profusion de très-grands principes de morale, & il s'attache particulièrement à celui-ci, que pour le repos du ménage, pour le bien des familles, la femme doit être soumise à son mari. On pourroit parier qu'une femme, quand elle ne seroit que médiocrement raisonnable & qui liroit de suite ces 42 volumes, seroit si convaincue de cette vérité, qu'elle y conformeroit sa conduite. Enfin je ne balance pas à dire que c'est un grand talent que celui de M. Rétif de la Bretonne, ou que du moins la nature lui en a donné le germe : mais ce talent a besoin d'être contenu dans de justes bornes, d'être épuré par le goût, cette règle essentielle de toutes les bonnes productions. Je ne ferai pas cependant à l'Auteur un crime de l'espèce d'abandon de son style : il paroît commandé par les vives impressions de sa tête & de son cœur ; & en vérité, cela vaut un peu mieux que les phrases compassées de ces Ecrivains inanimés qui glacent les Lecteurs. Mais voici les conseils que je prends la liberté de lui donner. Semblable à un habile Jardinier qui élague toutes les branches où la sève vagabonde se consomme en bois inutile, & s'oppose à l'abondance des fruits, qu'il retranche toutes ces situations parasites, cette ressemblance de sentimens & d'affections, cette multiplicité de petits événemens & de circonstances qui n'ajoutent rien au fait principal ; qu'il songe au noble emploi de Moraliste d'autant plus utile, d'autant plus estimable, lorsqu'on a l'art de faire goûter la vertu sous le voile léger de la fiction ; qu'il porte donc une main sévère sur tous ces traits qui pourroient alarmer la pudeur ; & si son objet est de se rendre utile à la jeunesse, qu'il se souvienne de l'ancien axiome, qu'on lui doit un grand respect. Ainsi en supprimant de ces 42 volumes toutes les inutilités, en prenant de chaque histoire les traits les plus intéressans, en les fondant par un nouveau travail, il lui sera possible de réduire le tout à 12 ou 15 volumes. Alors, ce sera un ouvrage qui restera, qui en effacera même bien d'autres en ce genre.

SCIENCES.

Mémoires de la Société Royale de Médecine, &c. M. *Mourgue de Montredon* donne dans ce volume des observations sur les naissances, les mariages & les morts à Montpellier, pendant dix années consécutives, de 1772 à 1781 inclusivement. Il évalue la population de cette ville à 30,000 ames. Le nombre des naissances, pendant ces dix années, a été de 11,390, année commune, 1139 ; savoir, 583 garçons, 556 filles, dans lesquels sont compris les enfans illégitimes, qui ont été, année commune, de 124. On observe à ce sujet que

de l'équinoxe d'automne à celui du printemps, soit du 1r Octobre au 31 Mars, il y a eu, dans ces dix années, 6150 baptêmes, tandis qu'il n'y en a eu que 5240 de l'équinoxe du printemps à celui d'automne, soit du 1r Avril au 30 Septembre. Il en résulte une différence de 910, soit près d'un sixième de plus de naissances dans les temps froids & tempérés, que pendant la saison des chaleurs.

Il y a eu pendant ces dix années 2734 mariages; ce qui revient à 273 par an. On y célèbre, année commune, un mariage sur environ 110 individus. L'Auteur fait sur cela une remarque qui nous paroît bien digne de considération. « L'inspection, dit-il, des registres des mariages m'a » démontré que ce n'est presque que la classe » manouvrière du peuple qui se marie; le nombre » des mariages de personnes aisées & notables » étant très-peu de chose en comparaison de celui » des artisans. C'est un effet du luxe qui doit » servir de leçon aux pères de famille, puisque » les désagrémens qui en résultent, tombent prin- » cipalement sur le sexe aimable à qui ce lien » sacré du mariage donne le plus de relief ».

Le nombre de morts pendant ces dix années a été de 10794; 5395 hommes, 5399 femmes; année commune, 1080. On n'y comprend pas 2547 morts à l'Hôpital de S. Eloy, qui ne doivent pas être comptés dans l'état des sépultures des habitans de Montpellier, attendu que la plus grande partie de ceux qui meurent dans cet Hôpital, n'est pas de cette ville, par la répugnance que les gens, même les plus pauvres, ont pour cette Maison de charité. Sur ces 10794 morts pendant dix ans, on voit avec douleur qu'il y a eu 5224 enfans qui n'ont pas atteint leur cinquième année; c'est près de la moitié de la mortalité générale. Sur ces 5224, il en meurt 2713, c'est-à-dire, plus de la moitié avant d'avoir accompli leur première année. La très-majeure partie de ces enfans morts au-dessous de cinq ans, est victime de la petite-vérole, qui en enlève environ 460 toutes les fois qu'elle revient; & c'est tous les quatre ans : rarement elle saute à la cinquième année. « Que l'on calcule, dit l'Auteur, quelle perte » notre ville seule présente dans l'espace d'un » siècle; que l'on se forme une idée de la pro- » gression que cela auroit pu produire; & l'on » sera effrayé. Il est des lieux bien plus maltraités » que Montpellier. J'ai vu des contrées entières » dévastées. Il meurt si peu de sujets de la petite » vérole inoculée, qu'on n'a pu les réduire en- » core en calcul proportionnel : il en meurt au » moins un sur dix de ceux qui ont la petite » vérole naturelle; & l'on balance encore! *O cæcas* » *hominum mentes!* ».

En considérant les mortalités relativement aux époques des équinoxes & des saisons, on voit 1°. qu'il meurt un peu plus d'hommes que de femmes dans l'équinoxe d'automne à celui du printemps, & plus de femmes que d'hommes dans l'équinoxe du printemps à celui d'automne; 2°. que l'hiver & le printemps sont les saisons les plus salubres, & que l'été & l'automne le sont le moins; que le printemps voit périr le moins de monde, & l'été le plus, dans la proportion de 2 à 3.

Il meurt à-peu-près autant de filles que de garçons dans la période de 1 à 5 ans. Les périodes de 5 à 10 & de 10 à 20 perdent le moins. Il meurt plus de filles que de garçons dans celle de 10 à 20 ans, dans la proportion de 6 à 5. La mortalité augmente assez graduellement jusqu'à la période de 60 à 70 ans: il n'y a que celle de 30 à 40 ans qui présente un nombre supérieur de sépultures de femmes, qui est dans la proportion de 5 à 4. On croit ordinairement que l'âge de 40 à 50 ans est critique pour les femmes. Le tableau des mortalités peut contribuer à rassurer celles de cet âge, puisque, loin d'être plus dangereux, il est prouvé que les périodes qui précèdent & qui suivent immédiatement, voient périr plus de femmes. La quantité des personnes qui parviennent à la période de 70 à 80 ans & aux périodes au-dessus, est considérable. On observera que dans celle de 70 à 80 ans, il meurt plus de femmes que d'hommes. La période de 80 à 90 ans voit périr plus de femmes que d'hommes, dans la proportion de 5 à 3. Il meurt trois fois plus de femmes que d'hommes dans la période de 90 à 100 ans. Enfin parmi les personnes qui ont vécu au-delà d'un siècle, il y a eu sept femmes & deux hommes.

M. Mourgue donne des observations sur les probabilités de la vie parmi les habitans de Montpellier. Le calcul de ces probabilités est pris sous un point de vue différent de celui de MM. *de Buffon*, *de Parcieux*, *Dupré de Saint-Maur*, &c. Par une moyenne proportionnelle on trouve que les 10794 personnes, mortes à Montpellier pendant dix ans, ont vécu collectivement 289,121 ans, qui, divisés par 10794, produisent 26 ans 9 mois 11 jours pour terme moyen de la vie des habitans de cette ville. Les recherches des Auteurs qu'on vient de citer, n'ont pas produit un point de vue aussi satisfaisant, puisqu'ils n'établissent le terme moyen de la vie qu'à environ 22 ou 23 ans.

En établissant la population de Montpellier à 30,000 ames, on voit qu'il y meurt annuellement une personne sur 28; & cette ville se trouve dans la classe des plus favorisées; car, selon M. *Wargentin*, il meurt annuellement à Stockholm une personne sur 19 : il en meurt à Londres 1 sur $20\frac{1}{2}$; à Rome, 1 sur $21\frac{1}{2}$. Ce n'est donc point sans raison que la salubrité de l'air de Montpellier est renommée, & que les Etrangers y vont en foule pour en profiter. Cependant il est des contrées encore plus privilégiées, puisque par des états faits à Madère en 1767, il paroissoit que pendant les huit années précédentes, il n'étoit mort annuellement qu'une personne sur 50; par les états faits par M. *Muret*, dans le pays de Vaud en Suisse, il paroit qu'il n'y meurt annuellement qu'une personne sur 45. Je suis persuadé,

dit l'Auteur, que de pareils états faits parmi les habitans de certaines parties de la Province de Languedoc, présenteroient des résultats au moins aussi satisfaisans, & donneroient un grand degré d'évidence à l'idée que l'on a déjà de la différence de salubrité de l'air des villes, & de celui des campagnes.

L'extrait que nous venons de présenter seroit suffisant pour engager les personnes intelligentes à faire, sur chacune des villes qu'elles habitent, un travail semblable à celui de M. Mourgue; & ce travail seroit bien à desirer pour avoir une idée exacte de la population du Royaume; matière pour laquelle on a en France une négligence impardonnable, & qui fixe l'attention des étrangers. Nous pensons qu'elle seroit digne d'occuper les Académies de Province, qui pourroient proposer des Prix trop souvent destinés à un bavardage inutile de la part des Auteurs des Mémoires. On a assez, & même trop écrit sur presque toutes sortes de matières: il seroit temps d'en venir à des objets plus utiles & de pratique. Mais pour avoir un modèle bien fait sur la Population, il faut lire le Mémoire de M. Mourgue. On ne peut mieux faire que de s'y conformer.

ACADÉMIE.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, avoit proposé au Concours, l'année dernière, une Question très-intéressante pour l'Histoire de la Province, dont voici l'énoncé: *Pourquoi le plus grand nombre des Médailles, trouvées dans la Normandie, & particulièrement dans la Basse, sont-elles des Antonins?* La Compagnie ne se trouvant pas dans le cas d'adjuger la Couronne, a pris le parti de proroger le Concours pour l'année prochaine. Le Prix est une Médaille d'or de 300 liv. Elle avoit proposé, pour un autre Prix, la Question suivante: *Quels sont les moyens de porter l'Encyclopédie au plus haut degré de perfection?* L'Académie a couronné le Mémoire, dont l'Auteur est M. *Marie de Cétray*, Avocat au Parlement, demeurant à Nantes. L'*Accessit* a été accordé au Mémoire du Docteur *Tomacereau*, à Versailles.

L'Académie avoit, pour la seconde fois, prorogé à cette année le Concours à un Prix extraordinaire, pour quiconque établiroit, le plus exactement, *les caractères distinctifs entre les diverses terres vitrifiables*. Ce Prix a été adjugé au Mémoire, accompagné de deux Supplémens envoyés successivement par l'Auteur; par M. *de Ribaucourt*, Maître en Pharmacie à Abbeville. La Compagnie avoit offert un Prix extraordinaire *à une Méthode certaine & facile pour faire du Cidre & du Poiré de la meilleure qualité*. Ce Prix a été partagé entre M. *Morise*, Associé-Libre de la Société d'Agriculture de Rouen, au Bureau d'Evreux; & M. *de Villiers*, de Saint-Dizier. Le Prix double, qui avoit pour objet *les moyens de resserrer le Canal de la Seine, depuis Villequier jusqu'à la Mer, afin de creuser son lit, & de le débarrasser des bancs changeans qui s'opposent à la Navigation*, a été décerné au Mémoire qui contenoit la Lettre suivante, au lieu du nom de l'Auteur. « Messieurs, notre plus » grande satisfaction seroit de mériter vos suffrages; » & rien ne pourroit nous être plus agréable que » d'avoir rempli les vues de l'Académie: si nous » jouissons de cet avantage: nous vous prions, » Messieurs, de vouloir bien accepter les six » cens livres qui sont la valeur du Prix, & d'en » disposer pour ce que vous jugerez de plus » utile pour l'Académie, soit en Livres, ou autrement, &c. ». La Compagnie, en transcrivant cette Lettre sur ses Registres, a consacré sa reconnoissance pour cet acte de la générosité des Auteurs, en attendant qu'ils veuillent bien se faire connoître.

Un Membre de l'Académie ayant prié cette Compagnie d'accepter une somme de 300 liv. pour un Prix extraordinaire, dont voici le sujet: « Les couleurs que présentent les lames de verre, » les bulles de savon & autres matières diaphanes » extrêmement minces, supposent la Doctrine de » la différente réfrangibilité des rayons hétérogènes, & celle des accès de facile transmission » & de facile réflexion; la première de ces Doctrines ayant été remise en question, & la dernière ne satisfaisant pas l'esprit, l'Académie » propose pour sujet du Prix de Physique, *de déterminer les vraies causes de ces couleurs*. Mais » elle prévient les Auteurs qu'elle rejettera également toutes sortes d'hypothèses, & qu'elle » n'admettra en preuves de leurs assertions que » des faits simples & constans ». Les Mémoires ou les Supplémens, lisiblement écrits en françois ou en latin, seront admis jusqu'au 1er jour de Juillet 1786, adressés (francs de port) à M. *Haillet de Couronne*, Secrétaire pour les Belles-Lettres; & à M. *L. A. Dambourney*, Négociant, Secrétaire pour les Sciences.

AVIS DIVERS.

POÉSIE.

CHARADE.

Mon premier du Baudet est un accoutrement;
Mon second est un élément:
Et pour plus d'éclaircissement,
Mon tout sur mon dernier se voit communément.

Par M. J. B. L—u de B—o.

Le mot dans la Feuille suivante.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Deux coups de vent terribles qu'on a éprouvés le 7 & le 27 Septembre, ont causé des ravages considérables, tant sur les côtes de France que sur celles d'Angleterre. On craint encore d'apprendre

de fâcheuses nouvelles des Bâtimens qui se sont trouvés aux atterrages lors de la dernière tempête. L'escadre d'évolution qui est rentrée à Brest quelques jours après, a essuyé ce gros tems; & on est inquiet sur le sort du Bricq *le Clairvoyant*, qui, séparé de l'Escadre, n'a pas encore paru.

Les Papiers Anglois évaluent à un million sterling pour l'Angleterre, le bénéfice annuel de la pêche de la Baleine pour le Groenland : elle s'est accrue & se soutient par les encouragemens que lui accorde le Gourvernement, qui donne des gratifications aux Matelots qui s'engagent pour ces expéditions. Les mêmes Papiers rapportent que la pêche de Terre-Neuve a été très-heureuse cette année. S'il faut en croire quelques avis particuliers, il n'y a pas eu moins de 25 Bâtimens qui ont fait deux voyages, & qui ont vendu avantageusement leurs Cargaisons aux Espagnols. Voilà de grands motifs d'émulation pour les François.

L'opinion générale, dit un de ces Papiers, est qu'il est entré cette année en Angleterre plus d'un million & demi sterling au-delà des rentrées ordinaires, provenant des différens établissemens des Indes Orientales. Un autre Papier dit que cette somme est plus que du double, un Officier de Marine de haut rang, son Secrétaire & le Gouverneur général ayant à coup sûr fourni à eux seuls au-delà de cette somme. Que de richesses ce Pays ne procure-t-il pas à l'Angleterre! Il seroit seul capable de la maintenir dans l'état le plus florissant; & que doit-ce être quand on y réunit les autres branches de son commerce qui n'a jamais été aussi considérable qu'aujourd'hui?

On écrit de la Jamaïque que les Sucres ont manqué dans cette Isle, à cause des pluies continuelles. On y éprouvera, dit-on, un *déficit* au moins de 20,000 tonneaux.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Terre & Seigneurie de *la Malle du Pin*, près Montargis, consistant en Château, Ferme, Bois, Etangs, Vignes, haute, moyenne & basse-Justice, Droit de Chasse, de Champart, &c. S'adresser à M. *le Brun*, Notaire à Paris, rue de la Monnoie.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Octobre 1785.	Du 8.	Du 12.
	liv. s. d	liv.
Or de Portugal, *le marc*, à	752	754
— du Mexique, à	742	734
— du Pérou, à	732	744
— de Guinée, à	752	754
Or de ducats, *l'once*, à	100	101
— fin à 23 karats $\frac{17}{32}$, à	104	104
— à 20 karats, à	86	86 10
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54 15	54 15
— à 11 den. 10 gr. à	52 15	53
Piastres, à	49	49

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1785.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *C.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Octobre 1785.	*Du* 12.	*Du* 13.
Actions des Indes de 2500 l.	2172½.70.72½...	2172½.75...
Portion de 1600 liv.	...	...
Portion de 312 liv. 10 s.	...	...
Portion de 100 liv.	...	...
Emprunt d'Octob. de 500 l.	433...	434...
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	...	750...
Viager de 1782	16½ p. % bén.	16½ p. % bén.
Viager de Décembre 1783.	...	...
Viager de chance à 10 p. %	...	...
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	732.33.32...	733.32...
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	491.92...	493.92.93...
Quittance de finance	½.2¾.3¼.1.1¼. p...	½.3½.1¼.1½.3 p...
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	1⅞.2.1⅞.2 bén...	2⅛.2¼.2⅛ bén...

CHANGES ETRANGERS,
A 60 JOURS DE DATE.

	Du 12.	*Du* 13.
Amsterd.	54⅞...	54⅞...
Hamb.	188...	188...
Londres..	29¼ à $\frac{5}{16}$...	29¼ à $\frac{9}{16}$...
Cadix	14 l. 6 s. 6 d.	14 l. 6 s. 6 d.
Madrid	14 l. 9 s. 6 d.	14 l. 9 s. 6 d.
Gênes	94...	94...
Livourne	98...	98...
Lyon.. *Août*	au pair...	au pair...

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 18 Octobre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

HISTOIRE *de l'Eglise, dédiée au Roi; par M. l'Abbé* de Bérault-Bercastel, *Chanoine de l'Eglise de Noyon. Tome 19e, depuis la fin du Concile de Trente en 1563, jusqu'à la réconciliation du Roi Henri IV avec l'Eglise Romaine en 1595. Tome 20e, depuis cette dernière époque, jusqu'à la naissance du Jansénisme en 1630.* A Paris, chez *Moutard*, Imp.-Libr. de la Reine, rue des Mathurins, Hôtel de Clugny. 1785. 2 vol. *in*-12. Prix 6 liv. rel.

Le dernier de ces volumes finit à l'époque annoncée par l'Auteur, comme le terme de son travail. M. l'Abbé *Duvoisin*, ce Savant si distingué dans toutes les matières de la Religion, s'exprime de cette sorte dans son Approbation; & il n'est personne qui n'adopte son sentiment. « Le Lecteur » religieux & éclairé regrettera sans doute que » l'Auteur n'ait pas jugé à propos de donner plus » d'étendue à cet Ouvrage important : mais » du moins il lui saura gré de la manière dont » il a rempli ses engagemens envers le Pu» blic ».

Le premier & le plus grand mérite sans doute d'un Ouvrage de cette espèce, est l'Orthodoxie; & tout le monde conviendra certainement, à l'exception peut-être des personnes prévenues & passionnées, qu'elle y brille dans toute sa pureté. Zélé défenseur de nos Maximes & de nos Libertés, M. l'Abbé de Bérault n'a cependant jamais manqué l'occasion de les maintenir, & de les venger contre les opinions Ultramontaines. Peut-être auroit-il été possible à M. l'Abbé de Bérault d'enrichir son Ouvrage des précieuses recherches faites par des hommes de l'érudition la plus profonde, tels que *Pagi*, *Assemani*, *le Quien*, & quelques autres Ecrivains postérieurs à *Baronius*, à *Sponde*, à *Fleury* même, & qui ont jetté un nouveau jour sur l'Histoire de l'Eglise, particuliérement de celle d'Orient : mais son but principal a moins été de travailler pour les Savans du premier ordre à qui ces recherches semblent uniquement convenir, que de présenter aux Ecclésiastiques & aux gens du monde une Histoire où ils pussent autant s'édifier que trouver le degré d'instruction suffisant & nécessaire. D'ailleurs, de combien de volumes n'auroit-il pas été obligé d'alonger son Histoire qu'il se proposoit de renfermer dans de justes bornes, s'il eût voulu y employer tous les matériaux modernes? Nous croyons cependant que, pour la perfection de cet Ouvrage, il pourroit, dans une nouvelle Edition, y jetter la fleur, si nous osons le dire, de ces vastes & profondes recherches, & en donner au moins une idée légère à ses Lecteurs.

Le style de M. l'Abbé de Bérault a de la force & de la gravité : c'est sur-tout dans les Discours qui suivent chacune des époques qu'il a distinguées, qu'on remarque ces qualités; & celui qui termine le cinquième volume, *sur le dernier âge de l'Eglise*, en donne de nouvelles preuves. On a voulu faire à l'Auteur le reproche d'un certain Latinisme dans ses tours de phrases : s'il étoit fondé, assurément il seroit unique dans ce siècle où le latin n'est guère de mode, où l'habitude d'écrire cette langue en est presque absolument perdue, & ne peut par conséquent beaucoup influer sur ceux qui écrivent en françois : mais du moins la phrase de M. l'Abbé de Bérault est toujours claire, & il fait entendre ce qu'il veut dire : il n'a point de manière, ni de faux bel-esprit; défaut qui dépare la plupart de nos productions modernes, & qui, presque toujours, est aux dépens de la justesse & de la vérité de la pensée.

Enfin cet ouvrage est le corps le plus complet de l'Histoire de l'Eglise, composé par le même Ecrivain en suivant la marche historique, puisque Fleury n'a poussé le sien que jusques à l'année 1414, & que le reste est d'un continuateur qui laisse trop voir l'intervalle immense qui se trouve entre lui & ce grand Historien. On ne parle pas de quelques autres Ouvrages en ce genre, qui ne sont ni aussi volumineux, ni aussi considérables. Le dernier qui a paru & qui est déjà oublié, est celui de M. l'Abbé *Ducreux*, intitulé : *les Siècles Chrétiens*; il ne peut en aucune manière être mis en parallèle. M. l'Abbé de Bérault mérite certainement les éloges de toutes les personnes qui sont au fait de la matière, & qui savent qu'elle

a dû exiger un travail immense & un courage à toute épreuve.

PHYSIQUE.

Histoire des Merveilles de la Nature dans deux de ses plus intéressans phénomènes, ou les moyens de reconnoître la cause physique des taches de la Lune & du Soleil, de se convaincre de la vérité incontestable du Deluge universel, l'un & l'autre prouvé par l'inégalité des différentes révolutions de ces deux Astres autour du Globe; le tout mis à la portée de tout le monde; par M. Jeudy de Lhoumaud. A Paris, chez *Quillau*, Libr. rue Christine, *Durand* neveu, rue Galande; *Bailly*, rue S. Honoré; *Froullé*, quai des Augustins; *Hardouin*, au Palais Royal. 1785. Vol. *in*-8°de 88 pag. Prix 30 s.

Cette petite brochure est la production du plus grand Physicien qui ait jamais existé. Si l'Auteur ne le dit pas en propres termes, il le fait assez entendre; il assure que tous ceux qui se sont montrés jusqu'ici comme physiciens, ne sont que des ignorans & des *faiseurs de systêmes* absolument insoutenables. Lui seul a donc bien étudié la nature; lui seul a épié & suivi sa marche; lui seul l'a surprise dans le mystère de ses opérations. Ses secrets si long-temps cachés sont enfin entre les mains de M. Jeudy de Lhoumaud. On peut être certain qu'il en fera part aux hommes abusés depuis tant de siècles.

Il commence aujourd'hui par l'explication des deux plus intéressans phénomènes de la nature. Mais avant que de la donner, il falloit disposer les esprits à la recevoir. M. Jeudy débute donc par nous apprendre, dans un *Avis de l'Editeur*, qu'il écrit sans prétention, & par demander grace pour l'incorrection *de son style, auquel* (dit-il) *il s'attachera mieux par la suite.* Ce sont ses termes.

Ce qui suit est un autre *Avis préliminaire*, dont l'Ouvrage n'avoit pas besoin, & dans lequel l'Auteur nous apprend combien il a lieu de se plaindre de l'*insensibilité de ses parens.* Vient ensuite le *Discours préparatoire à la solution du problême.* Mais comment y prépare-t-il? par une vive sortie contre quatre sortes de Physiciens ou autres qui, sans aucun savoir & sans génie, sont pourtant parvenus à obtenir toutes les faveurs & toutes les pensions. En supposant ceci exact, il faut convenir qu'il étoit difficile à un homme tel que M. Jeudy, de retenir son indignation. Il la croit juste au reste; car il ajoute: « la Physique est si fort dans l'enfance, qu'il seroit réellement difficile de trouver » un *vrai Physicien*, qui fût tout à la fois & bon » Physicien & bon Naturaliste; car sans prétendre » humilier personne, toutes les connoissances que » nous avons *dans* l'Histoire naturelle sont encore si » bornées, que l'on devroit plutôt regarder comme » *méchaniciens de la nature* la plupart des Physiciens » de nos jours, que de leur donner le nom de Naturaliste, puisqu'à peine peut-on en citer un seul qui » pût dire avoir une idée vraie de l'*immensité* de la » nature *en grand*, si l'on ne peut pas se refuser à » croire qu'il y en a qui la connoissent dans quelques-unes de ses parties ... » A cela est joint un mot sur les couleurs primitives, sur le Magnétisme, sur l'influence de la Lune sur l'atmosphère, sur les courans d'air établis par les Aéronautes.

L'article qui suit, est intitulé: *Recherches sur les causes des taches qui existent dans la Lune & le Soleil.* Il contient onze pages qui n'instruisent en aucune manière sur ces causes. Nous avons cru trouver cette explication dans l'article suivant, qui a pour titre: *Premières causes physiques des taches de la Lune & du Soleil.* Tout ce que nous avons vu c'est que le prélude des secousses en général sur la surface des volcans, est la pluie plus ou moins considérable. L'Auteur donne ensuite sa théorie sur les tremblemens de terre, & paroît en conclure que les volcans ont concouru à former les taches de la Lune & du Soleil.

Quant aux secondes causes physiques des taches de la Lune & du Soleil, l'Auteur déclare dans un article *ex professo*, qu'elles ne peuvent avoir eu lieu que dans le bouleversement universel causé par le déluge, effet d'un miracle ou de la simple volonté de l'Être suprême. On trouve de suite ce que *Moyse* rapporte de cet évènement qui fit changer l'ordre primitif de l'univers.

Le pénultième article renferme la *description physique du déluge universel;* & le dernier donne la preuve incontestable de la cause physique des taches de la Lune & du Soleil par les différentes révolutions de ces deux astres autour du globe. L'Auteur nous promet d'autres sublimes découvertes; ce sont *des connoissances* (dit-il) *dont la nature m'a favorisé, en l'étudiant & en l'observant.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ETRANGERS.

Copenhague. M. le Chambellan de *Suhm* vient de donner une brochure *in*-8° de 60 pages, intitulée: *Alf sol. En fortalling ved Forfatteren af Sigrid.* C'est une espèce de Roman historique qui a eu le plus grand succès, & dont voici le sujet. *Alfhild*, fille du Roi *Alf* de Wensyssel en Jutland, étoit une Princesse si belle & si accomplie, que le peuple l'appelloit Soleil (*Alf-sol*), que chaque mère desiroit une semblable fille, chaque jeune homme une maitresse aussi charmante; en un mot, de mémoire d'homme, on n'avoit vu une femme aussi belle. Son père voulut l'envoyer au Temple Norwégien de Skirissal pour apprendre sa destinée: mais *Bolvise*, un de ses Conseillers, & attaché au Christianisme en secret, s'y opposa de toutes ses forces. Sa mort subite & la répugnance de la Princesse, retardèrent le voyage. Enfin elle fut obligée de se mettre en route, accompagnée de ses frères *Alf* & *Inge*, & du Conseiller d'État *Snar.* L'oracle s'expliqua d'une manière équivoque & effrayante. *Snar*, pour obtenir des présens, offrit la Princesse pour femme au vieux Conquérant du Nord, *Sigurd-king*, Roi de Westgothie; & en même temps la Princesse se trouva

éprise d'*Harald*, jeune prince de Westfold, qui avoit déjà acquis de la célébrité, & elle lui donna sa main, en la refusant à *Sigurd*. Celui-ci voulut se venger de ce refus, & faire connoître toute sa puissance; on en vint à une bataille meurtrière en 750, où les deux frères de la Princesse perdirent la vie. *Harald* fut retiré, blessé, d'entre les morts. *Alf-sol* s'empoisonna. Le cruel *Sigurd* se saisit de son corps & de tous ceux des Héros qui avoient péri, les fit placer dans un bâtiment auquel on mit le feu, & qu'on lança en pleine mer. *Harald* désespéré, déchira ses blessures, & périt privé de son sang.

La manière dont M. *de Suhm* raconte & enchaîne ces différens évènemens, fait beaucoup d'honneur à ses talens. Son coloris est agréable & vrai; il transporte ses Lecteurs au siècle dont il parle, par son exactitude à conserver l'esprit, le langage & les coutumes des hommes du Nord de ce temps-là; & d'ailleurs tout annonce dans cet Auteur une sensibilité exquise. Il y a si peu de gens en France qui sachent le Danois, que nous devons désespérer d'y voir la Traduction de ce petit Ouvrage: mais nous engageons tous ceux de nos Lecteurs qui auroient des relations avec le Danemarck, de s'en procurer une Traduction exacte, qu'on pourroit ensuite remettre à un Traducteur exercé, afin de lui donner les formes & l'élégance nécessaires.

AVIS DIVERS.

On desireroit acquérir à la distance de 18 à 30 lieues de Paris, une Terre Seigneuriale, bâtie: on y mettra depuis 60 jusqu'à 90000 liv. S'adr. à Paris, à M. *Flobert*, Cour des Fontaines, au Palais Royal.

Le sieur *Treutell*, Libraire à Strasbourg, donne avis qu'il vient de mettre sous presse la Traduction des *Anecdotes originales de Pierre-le-Grand*, Ouvrage écrit en Allemand, que nous avons annoncé dans le n° 109 de cette année. Cette Traduction a été faite par l'Auteur de *Faustin ou le Siècle philosophique*. L'exécution typographique est très-soignée.

POÉSIE.

SONNET.

Enfin j'ai désarmé, j'ai fléchi l'inhumaine;
Indiscrets Aquilons, vous pourriez me trahir;
Abandonnez ces bois, voltigez dans la plaine:
Sous les loix de l'Amour ici tout doit fléchir.

Bocages enchanteurs préférés par Ismène,
Ruisseaux que la nature a pris soin d'embellir,
Vous fûtes les témoins de mes maux, de ma peine:
Voyez à mes tourmens succéder le plaisir.

Amour, entends la voix d'un Berger qui t'implore!
Hâte les pas tardifs de celle que j'adore;
Dis-lui que son Amant l'attend avec ardeur.

Mais je crois l'entrevoir sous cet épais feuillage!
Arbres majestueux redoublez votre ombrage,
Et cachez même aux Dieux l'excès de mon bonheur.

Ce Sonnet est d'une jeune Muse. Il est assez singulier qu'elle exerce son talent sur un genre de Poésie qui paroit aujourd'hui réprouvé, & qui n'est guère en honneur qu'auprès de la célèbre Académie des Jeux Floraux, qui, par respect sans doute pour les anciens usages & pour la mémoire de *Clémence Isaure*, pendant la vie de laquelle les Sonnets étoient fort en vogue, leur accorde encore un prix.

Le mot de la Charade insérée dans la dernière Feuille, est *Bateau*.

MÉLANGES.

M. *Vicq-d'Azir* vient de former une entreprise qui ne peut qu'être infiniment utile aux progrès des Sciences: il se propose de donner un *Traité d'Anatomie & de Physiologie*, dédié au Roi. Cet Ouvrage imprimé par *Didot* l'aîné, *in-fol.*, en papier & en caractères superbes, sera composé, 1°. d'une description méthodique du corps humain; 2°. d'une collection de Planches en taille-douce, dessinées & gravées par M. *Briceau*, Dessinateur du Cabinet d'Anatomie de l'Ecole Royale Vétérinaire, représentant au naturel les divers organes de l'homme & des animaux, vus sous différentes faces & avec leurs principaux rapports, & suivies d'explications très-détaillées; 3°. de discours sur le méchanisme & les fonctions des organes. Les premiers cahiers contiendront la description du cerveau, du cervelet, des moëlles alongée & épinière, & de l'origine des nerfs. Les organes contenus dans la poitrine, le cœur, les poumons, &c. ceux du bas-ventre ont été & seront successivement l'objet des travaux de l'Auteur. Il décrira ensuite les organes des sens, les nerfs, les vaisseaux & les glandes. L'exposition des os & des muscles terminera l'Ouvrage, dont les différentes parties seront distribuées de manière à présenter, lorsqu'il sera fini, pour divisions principales, les fonctions propres aux corps vivans; savoir, la nutrition, la circulation; la sécrétion, l'ossification, la génération, la digestion, la respiration, l'irritabilité & la sensibilité. Partout l'Auteur considérera la structure du corps humain comme la base de ses recherches, & l'Anatomie comparée ne sera jamais présentée que comme accessoire à l'Anatomie humaine.

Les Planches paroitront par cahiers; & chaque cahier sera composé de six Planches *in-fol.* coloriées, de six autres Planches de même format, contenant les mêmes figures avec les traits seulement & les lettres de renvoi, & de plusieurs pages d'explications très-détaillées. Le Prix sera de 12 liv. La Description & les Discours seront publiés dans des cahiers séparés, & vendus à raison de 6 s. 6 d. la feuille.

M. Vicq-d'Azir ne propose point de souscription. Les Cahiers seront annoncés dans les Journaux & vendus à mesure qu'ils seront rendus publics : on invite seulement les personnes qui, après avoir acheté la première livraison, desireront se procurer les suivantes, à vouloir bien faire inscrire leurs noms & leurs adresses chez le sieur Briceau, Dessinateur & Graveur, rue Aubry-le-Boucher, chez lequel on pourra voir les Planches, & chez les sieurs *Didot* l'aîné, rue Pavée S. André; *Barrois* le jeune, quai des Augustins; & *Chereau*, Marchand d'Estampes, rue des Mathurins, afin qu'on puisse déterminer, à-peu-près, le nombre des exemplaires à tirer, & qu'ils soient distribués à ceux qui auront donné leurs adresses, suivant l'ordre & la date de leur inscription. La 1re Livraison des Planches paroitra avant le 1r Novembre 1785.

BIENS ET CHARGES

A VENDRE.

Très-beau & très-grand Emplacement, situé dans la plus belle position de la ville de Rouen, fauxbourg S. Sever, en face du Pont de bateaux, avec une Maison bâtie en pierre-de-taille & briques; sur le derrière, un grand & vaste Terrein, dans lequel sont divers Bâtimens & Angars : le tout construit à neuf depuis 40 ans; un beau Jardin bien entretenu, planté d'excellens fruits. La totalité de ce Terrein a sur le devant l'avantage de la Rivière & des Quais à proximité, où les Navires peuvent décharger, & par derrière celui d'être borné par un fossé. Il est propre à tout usage, sur-tout à établir une Manufacture, à faire de grands Magasins, à cause de la proximité de la rivière, &c. Il y a toute sureté, & l'on donnera des facilités pour cette acquisition. S'adr. à Rouen, aux Demoiselles *Lemire*, occupant ladite Maison.

Charge de Président de Cour Souveraine. S'adr. à M. *Boursier* l'aîné, Notaire, rue Dauphine.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

A la Halle.	*Du 12 Oct.* liv.	s.	liv.	s.	*Du 15.* liv.	s.	liv.	s.
Bled, de.........	20		à 24		20		à 24	
Orge, de.........	15		à 16		15		à 16	
Seigle, de.........	14		à 15		13		à 14	
Avoine, de......	22		à 28		22		à 28	
Farine blanche,	45		à 50		48		à 50	
Bis-blanc & bis,	36		à 44		36		à 45	
	le sac de Farine pesant 325 livres.							
A la Grève.								
Froment, de....	24		à 25		24		à 26	
Orge, de.........	15		à 16		15		à 16	
Seigle, de.........	14		à 15		13		à 14	
Avoine, de......	22		à 28		22		à 28	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *C.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Octobre 1785.	*Du* 14.	*Du* 15.
Actions des Indes de 2500 l.	2180.$77\frac{1}{2}$...........	$2177\frac{1}{2}$..............
Portion de 1600 liv...............	....	....
Portion de 312 liv. 10 s........	....	....
Portion de 100 liv...............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	434.....................	435.36................
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.........................	....	....
Viager de 1782.....................	$16\frac{1}{4}$ p. % bén........	$16\frac{1}{2}$ p. % bén........
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	14.......................	....
Lot. d'Avril 1783, à 600l..	732.....................	732.31................
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	493.92................	492.91.92.$91\frac{1}{2}$....
Quittance de finance.	$1\frac{1}{4}$.3.$3\frac{1}{2}$.$3\frac{3}{4}$ perte.	$\frac{1}{4}$.$1\frac{1}{4}$.$3\frac{1}{4}$.$\frac{1}{4}$ perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784............	$2\frac{1}{4}$.$2\frac{1}{2}$ p. % bén.....	$2\frac{3}{8}$.$2\frac{1}{4}$ p. % bén.....

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 14.	*Du* 15.
Amsterd.	$54\frac{7}{8}$..............	$54\frac{7}{8}$..............
Hamb.....	188................	188.$187\frac{1}{4}$......
Londres..	$29\frac{1}{4}$ à $\frac{5}{16}$.......	$29\frac{5}{16}$...........
Cadix......	14 l. 6 s. 6 d.	14 l. 9 s. 6 d.
Madrid....	14 l. 9 s. 6 d.	14 l. 6 s. 6 d.
Gênes.....	94................	$93\frac{3}{4}$............
Livourne	98................	$97\frac{3}{4}$............
Lyon.. *Août*	au pair.........	*Saints* $1\frac{1}{4}$ pap.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Jeudi 20 Octobre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

THÉATRE *des Grecs, par le P.* Brumoy. *Nouvelle Edition enrichie de très-belles Gravures, & augmentée de la Traduction entière des Pièces Grecques, dont il n'existe que des extraits dans toutes les Editions précédentes, & de comparaisons, d'observations, & de remarques nouvelles; par MM.* de Rochefort & du Theil, *de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.; & par M***. Tome I.* A Paris, chez *Cussac*, Libr. rue & carrefour S. Benoit, vis-à-vis la rue Taranne. 1785. Vol. *in*-8° de 496 pag.

Ce premier volume est enrichi de deux Estampes, dont l'une représente *Homère* assis aux pieds d'une colonne, à laquelle sont attachés les Médaillons des Auteurs dramatiques de sa nation, présentant ses Poëmes à *Melpomène* & à *Thalie*, pour en tirer des sujets de Tragédies & de Comédies. La seconde Estampe offre l'instant où *Prométhée*, enchaîné à un rocher sur le sommet du Caucase, est déchiré par un Vautour, & foudroyé par *Jupiter*, pour avoir dérobé le feu du Ciel, & en avoir fait présent aux hommes.

On entre, à la tête de l'Ouvrage, dans des détails néceffaires à savoir. On nous annonce que l'on nous donnera *le Théatre complet des Grecs*, entreprise qui fait honneur aux Coopérateurs & aux Editeurs. M. du Theil s'est chargé de nous présenter tout *Eschyle;* & M. de Rochefort, *Sophocle* & *Euripide;* ce qui suppléera aux Tragédies que le P. Brumoy n'a point traduites, & qu'il n'a fait connoître que par extraits. On s'est attaché à suivre un ordre que le P. Brumoy n'avoit point observé. Eschyle, le plus ancien des Poëtes tragiques, précède Sophocle, après lequel vient Euripide. On remarque très-sensément « qu'on verra » mieux dans cet ordre naturel la marche de l'esprit humain, qui, dans tous les Arts, s'avance » d'abord à grands pas vers la perfection, & » peut-être ensuite vers sa décadence ». On a eu soin, quoiqu'on donne les Pièces entières, de les faire précéder par les extraits du P. Brumoy. Ces analyses, en effet, auront l'avantage de préparer le Lecteur à la connoissance du Drame entier, lequel sera suivi d'un examen impartial, relatif principalement à l'art de la Tragédie.

On doit donc accueillir avec reconnoissance une semblable entreprise qui n'est point, selon ce qu'on en peut juger par le premier volume, de ces *affaires typographiques* dont un gain sordide est l'unique résultat. On a mis à la tête de cette production si utile, *l'arrangement des Tragédies suivant l'ordre historique des sujets.* Nous ne nous arrèterons point aux discours du P. Brumoy sur *l'origine de la Tragédie*, sur *le parallèle des Théatres.* Ils sont trop connus pour que nous en citions des morceaux. Contentons-nous de dire que ces Discours sont excellens, & méritent d'être lus sur-tout par les Ecrivains qui veulent avoir des idées approfondies de l'art dramatique.

M. de Rochefort a répandu aussi ses connoissances dans un *Discours sur l'objet & l'art de la Tragédie Grecque.* Il a observé, en homme instruit, que tous les Arts à Athènes concouroient unanimement à fortifier le pouvoir de la politique, de la morale, de la religion. Il nous fait voir sous quel aspect, si l'on peut le dire, de législation, *Aristote* envisagea la Tragédie; & il rejette l'opinion de l'Abbé *le Batteux*, qui n'avoit apperçu dans la Tragédie *qu'un spectacle de plaisir sans aucun objet moral.* En effet, c'est jetter de l'avilissement sur une des plus nobles conceptions de l'esprit humain. Il se peut que quelques Drames n'aient point ce but si estimable : mais ce n'est point-là l'objet général de l'art. M. de Rochefort établit son opinion opposée à celle de le Batteux, sur des principes qui font briller également son érudition & son jugement. Ces excellens raisonnemens il les faut lire dans l'original, n'étant guère susceptibles d'être sentis par la voie de l'analyse, qui, à peine, peut jetter un coup-d'œil sur les matières qu'elle présente.

Ce Discours solide nous montre l'énorme différence qui se trouve entre le Théatre grec & le nôtre. Cependant il y a des rapprochemens habilement saisis, & dont nos Poëtes dramatiques peuvent retirer de grands avantages, comme les

honnêtes gens & les gens sensés applaudiront à la fin du discours de M. de Rochefort. « Combien » les principes (dans les Pièces de Théatre) » doivent-ils y être épurés ! Combien les loix » de la décence & de la pudeur n'y doivent-elles » pas être respectées ! Et sans doute, la Comédie » qui peint de plus près la vie humaine, ne doit » pas être affranchie de cette loi. Gardons-nous » de nous autoriser des exemples de ceux de nos » grands Maitres qui se sont permis quelquefois » de prévariquer contre elles. Ils avoient pour » excuse une raison que nous n'avons plus : ils » avoient commencé à *purger* le Théatre, & n'a- » voient point encore achevé leur ouvrage ; d'ail- » leurs les jeunes personnes n'alloient point alors » au spectacle ; elles n'y paroissoient qu'après leur » mariage. Si le respect qu'on doit à l'innocence » des enfans a passé en proverbe, quel plus grand » respect ne doit-on pas à la pudeur des jeunes » personnes ? Et quoi de plus grossier que d'of- » fenser leurs yeux & leurs oreilles par des mots » malhonnêtes qui excitent le rire du Parterre, » le portent à examiner, avec malignité, la » contenance embarrassée, & la rougeur des » femmes » !

La suite dans la prochaine Feuille.

Traité du Choix & de la Méthode des Etudes ; par M. l'Abbé Fleury. *Nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée de plus d'un tiers, d'après un Manuscrit de l'Auteur nouvellement recouvré ; avec un Supplément, contenant une Lettre à M. l'Evêque* de Métollopolis, *Vicaire Apostolique de Siam ; un Mémoire pour les Etudes des Missions Orientales, &c.* A Nismes, chez *Beaume*, Impr.-Libr. ; & se trouve à Paris, chez *Bélin*, Libr. rue S. Jacques. 1784. Vol. *in*-12 de plus de 400 pages.

Les changemens & les additions considérables qui se trouvent dans le Manuscrit nouvellement recouvré du Choix & de la Méthode des Etudes, donnent un très-grand prix à cet Ouvrage qui étoit généralement estimé. En y joignant le *Traité des Etudes*, par *Rollin* ; & l'*Ars discendi & docendi*, par *Jouvency*, on aura tout ce qu'il y a de mieux sur cette matière ; & l'on peut abandonner sans regret tous les autres Livres en ce genre, qui ne sont ou que de vains systêmes, ou des répétitions inutiles. On comprend bien que nous voulons seulement parler ici de ce qui peut contribuer à faire de bonnes études, des études solides qui ramènent au goût de l'antiquité ; car, si l'on prétend faire de petits Encyclopédistes qui, à l'âge de quinze ans, sachent le Grec, le Latin, l'Anglois, l'Allemand, l'Italien, la Morale, la Physique, les Mathématiques, la Géographie, l'Histoire, l'Escrime, l'Equitation, &c. &c. &c. ; nous avouons que les Auteurs que nous venons de citer, ne sont pas bons à toutes ces belles choses : ils s'en tiennent bonnement aux simples maximes du bon sens, à des règles proportionnées au développement de la raison, à des préceptes que l'expérience a bien prouvé être les meilleurs, puisqu'ils ont formé tous les grands hommes des derniers siècles. Si l'on en veut davantage, il faut avoir recours aux Charlatans ; &, Dieu merci, l'espèce en est assez multipliée en France : ils sont venus dans un temps où l'on a la bonté d'ajouter foi à leurs promesses fastueuses, à leur ton emphatique, & même à leurs mensonges impudens, & ces vils imposteurs qui mériteroient d'être punis avec une rigueur d'autant plus sévère, qu'ils étouffent les talens, qu'ils rendent l'esprit frivole, inappliqué, qu'ils hâtent à grands pas le règne de l'ignorance ; ces hommes font autant des dupes qu'ils veulent.

Quant au Mémoire pour les Etudes des Missions Orientales, il a déjà paru dans le trente-cinquième Tome de la nouvelle Edition des *Lettres Edifiantes.*

SCIENCES.

Elémens de Mathématiques, divisés en deux parties ; contenant les principes raisonnés d'Arithmétique & d'Algèbre, & les Elémens de Géométrie, pour servir d'Introduction aux Leçons de Physique ; par M. Lecoquierre, *ancien Professeur de Philosophie. Nouvelle Edition, revue & augmentée.* A Caen, chez *le Roy*, Imp. du Roi ; & à Paris, chez *Delalain* le jeune, Libraire, rue S. Jacques. 1784. Vol. *in*-12 d'environ 250 pages.

Description & Usage des Baromètres, Thermomètres, & autres Instrumens météorologiques ; par M. Goubert, *Ingénieur & Constructeur d'Instrumens de Physique, &c. Seconde Edition, revue & considérablement augmentée, avec un Tableau de Comparaison des Thermomètres.* A Dijon, chez *Capel*, Impr.-Libr. ; & se vend à Paris, chez *Jombert* jeune, Libraire, rue Dauphine. 1785. Vol. *in*-8°. de 102 pages, avec quatre Tableaux. Prix 3 liv. 10 s.

Le prompt débit de la première Edition ayant fait connoître à l'Auteur combien le Public y prenoit intérêt, il a profité des conseils de plusieurs Savans ; & tant pour l'ensemble que pour les détails, cet Ouvrage a subi des changemens & des additions considérables.

Dictionnaire Minéralogique & Hydraulogique de la France, contenant, 1°. la Description des Mines, Fossiles, Fleurs, Crystaux, Terres, Sables, & Cailloux ; l'Art d'exploiter les Mines, la Fonte, & la purification des Métaux, leurs différentes préparations chimiques, & les divers usages pour lesquels on peut les employer dans la Médecine ; l'Art vétérinaire, & les Arts & Métiers : 2°. l'Histoire naturelle de toutes les Fontaines minérales de la France, leur analyse chimique ; une Notice des Maladies pour lesquelles elles peuvent convenir, avec quelques Observations-pratiques : on y a joint un Gneumon Gallicus. *Ouvrage nécessaire à tous ceux qui veulent étudier l'Histoire naturelle.* A Paris, du Fonds de *Gogué*, chez *Volland* & *Royez*, Libraires, quai des Augustins. 1785. 4 vol. *in*-8°. Prix 18 liv. rel.

Cet Ouvrage est de M. *Buc'hoz*, qui l'a publié en 1772.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie royale de France s'est fait le 17 de ce mois : les numéros sortis sont, 40, 12, 8, 32 & 83. Le prochain tirage se fera le 2 Novembre.

La quinzième Livraison de *l'Encyclopédie* est actuellement en vente. Cette Livraison est composée du Tome II des Finances, par M. *de S*****, ancien Premier Commis des Finances; du Tome II, 1re Partie des Mathématiques, par MM. *d'Alembert*, l'Abbé *Bossut*, *de la Lande*; & du Tome I, 2de Partie de l'Economie Politique & Diplomatique; par M. *Démeunier*, Secrétaire ordinaire de MONSIEUR, Frère du Roi.

Le Prix de cette quinzième Livraison est de 23 liv. 10 s. br., & de 22 liv. en feuilles. La Souscription de cette Encyclopédie est toujours ouverte; elle est du prix de 751 liv. On peut s'adresser, pour souscrire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins, n°. 17; & chez les Libraires de France & Etrangers.

POÉSIE.

LES DEUX MOINEAUX.

Fable.

Un prodigue Moineau n'avoit-il plus de grain,
Il empruntoit de toute main.
Prêtez-moi, disoit-il, bon voisin, belle amie;
Sans faute dans huit jours, peut-être dès demain,
Je viendrai m'acquitter. Oh! bien fot qui s'y fie:
A l'attendre on mourroit de faim.
Au fond son cœur étoit sensible,
Mais ses principes singuliers :
Pour obliger il trouvoit tout possible;
Il n'avoit de rigueur qu'avec ses créanciers :
Et, ce qu'on ne pourroit comprendre,
Si l'exemple chez nous n'en étoit familier,
Moins lui coûtoit à donner un septier,
Que la moindre mesure à rendre.
A son voisin, autre Moineau,
Depuis quatre moissons il devoit un boisseau.
Par ce retard réduit à la disette extrême
Le malheureux crioit; toujours délai nouveau;
Et c'étoit fait de lui, s'il n'eût de son cerveau
Tiré cet heureux stratagême.
Chez son débiteur il paroit
Couvert de plumes étrangères,
Lui conte ses douleurs : pour les rendre légères
D'un seul boisseau le secours suffiroit.
J'aime d'un sort contraire à réparer l'injure,
Répond le débiteur, soyez le bien venu,
Et, telle qu'il la veut, remplissant la mesure,
Il en régale l'inconnu.
Alors, se démasquant, je vous y prends, dit l'autre,
A l'infortune osez-vous faire un don
Qui, dû par vous, n'est plus le vôtre?
Soyez juste avant d'être bon.

Par M. le Marquis DE FULVY.

Inscription pour le Portrait nouvellement gravé de N. Edme Rétif de la Bretonne.

Son esprit libre & fier, sans guide & sans modèle,
Même alors qu'il s'égare étonne ses rivaux;
Amant de la nature, il lui dut ses pinceaux,
Et fut simple, inégal, & sublime comme elle.

Par M. MARANDON.

MÉLANGES.

Réponse de M. l'Abbé Delille à la Lettre de M. le Bailli de Frelon.

Au Lazaret de Marseille, le 10 Septembre 1785.

Monsieur le Bailli, si quelqu'un avoit jamais pu révoquer en doute la loyauté des Chevaliers de Malte, votre Lettre suffiroit pour le réfuter; on ne peut répondre d'une manière plus noble, plus solide à l'accusation absurde dont je viens d'être l'objet; & quand je serois coupable, votre Lettre pleine de noblesse seroit encore la vengeance la plus digne d'un brave & généreux Chevalier.

J'ai cherché dans ma mémoire ce que je puis avoir dit d'offensant pour l'Ordre respectable dont vous êtes un des Membres les plus distingués; je me suis rappellé qu'en effet je m'étois plaint amèrement de la blancheur éblouissante de vos murailles, qui, en huit jours, auroit achevé de m'aveugler. Je me suis permis encore des plaintes, & même des déclamations violentes contre l'insupportable chaleur que nous avons essuyé dans votre ville. Voilà les atrocités dont je suis obligé de m'avouer coupable.

Parlons sérieusement, M. le Bailli; il est bien étrange que l'on veuille me rendre responsable de ce qu'on a pu insérer dans une Lettre sans signature & sans aveu, & falsifiée peut-être autant de fois qu'elle a été copiée. La boule de neige poussée par des polissons, à mesure qu'elle roule, se grossit & se salit; voilà sans doute le sort de cette Lettre dont il a couru dans le monde tant de copies plus ou moins infidelles. Celles où l'on dit que votre Ordre est la seule école d'héroïsme qui existe dans le monde, où l'on vante l'esprit de politesse, de loyauté, d'hospitalité qui distingue vos Chevaliers; ces copies-là, je les avoue avec plaisir; celles où l'on se permet des observations ou trop libres & ou même injurieuses, je les désavoue absolument; & votre Lettre, M. le Bailli, me dispense d'en détailler les raisons. Accueilli de la manière la plus distinguée par votre illustre & vertueux souverain, lié depuis nombre d'années avec plusieurs de vos Chevaliers qui m'honorent de leur amitié, cultivant un art qui fait profession d'admirer & de chanter les vertus héroïques, avec quelle vraisemblance a-t-on pu m'attribuer les phrases hardies & répréhensibles dont on se plaint?

J'ai l'honneur d'être avec respect, &c.

Extrait du Journal de Provence.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui nomme les Administrateurs & les Employés de la Compagnie des Indes, qui doivent signer les portions d'Intérêts & les Dividendes d'icelles; du 20 Août 1785.

Id. Qui proroge jusqu'au 15 Octobre 1785, le délai fixé à six semaines, à compter du 10 Juillet dernier, pour l'entrée des Toiles de coton blanches & peintes, qui ont été achetées à l'Etranger avant la publication de l'Arrêt du 10 Juillet dernier; du 8 Septembre 1785.

Id. Qui fixe le Délai accordé, tant aux Marchands de Paris, qu'à ceux des Provinces, pour faire les Déclarations prescrites par l'Arrêt du 10 Juillet dernier (concernant les Marchandises étrangères); du 7 Octobre 1785.

BIEN A LOUER.

Moulin à bled, sur la rivière de Seine, situé sur la troisieme Arche du Pont de Samois, du côté d'Héricy, à 1 lieue de Fontainebleau, & à 3 de Melun. Il vient d'être reconstruit à neuf, ainsi qu'un Logement très-commode pour le Meûnier. S'adresser à Fontainebleau, à M. *Jamin de la Boullaye*, Chevalier de S. Louis, rue Basse, & à M. *Chevrier*, rue des Sablons, hôtel des 4 Secrétaires; & à Paris, à M. *Cadot*, Procureur au Parlement, rue de l'Eperon, & à M. *Delaplace*, Procureur au Châtelet, rue Sainte-Avoye, n°. 54.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A BORDEAUX, le 11 Octobre.

Sucre terré, le quintal.
S. Dom. Première sorte, o.
Seconde sorte, 67 liv.
Troisième, 56 à 57.
Quatrième sorte, 48 à 52.
Petits sucres, 42 a 46.
Têtes, 37 à 40.
De la Martinique, 5 à 6 liv. de moins.

Sucre brut, le quintal.
De Léogane, 34 à 40 l.
Du Port-au-Prince, *id.*
De S. Louis, 28 à 34.
Du Cap, o.
De la Guadeloupe, o.
De la Martinique, o.

Café, la livre.
Fin verd, 17 s. 6.
Fin march. 17 s.
Dito march. 16 s. 6.
Dito ordin. 16 s.
Dito triage, 13 s. 3.

Indigo, la livre.
Bleu & viol. 13 l. à 15 l.
Mêlé, 10 l. 10 s. à 12 l.
Bon cuivré, 10 l.
Graveau, 7 l. à 7 l. 10.
Poussière, 6 l.

Coton, les 100 livres.
De Cayenne, 215 l.
De S. Domingue, 155 à 180.
De la Guadel. 170 a 175.
De la Martinique, *id.*

Articles divers, la livre.
Cacao, 13 à 14 s.
Dito Cayenne, o.
Caret, 14 à 15 s.
Poivre, 40 s.
Verdet, 25 à 35 s.
Peaux de veau corr. 36 s. 6.
Peaux de vache lissées, 24 s.
Cuivre en planch. 26 à 30 s.

Articles divers, le quintal.
Bois de campêche, 15 à 17 l.
Sirop mélasse, 16 l. 5 à 16 l. 10.
Cuirs en poil de l'Amér. 40 l.
Dito forts tannés, 100 l.
Cuirs en poil du Brésil, 60 l.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *C.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

OCTOBRE 1785.	*Du* 17.	*Du* 18.
Actions des Indes de 2500 l.	2180	2180.85
Portion de 1600 liv.	$1392\frac{1}{2}$	
Portion de 312 liv. 10 s.		
Portion de 100 liv.		89
Emprunt d'Octob. de 500 l.	436.35	
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	750	
Viager de 1782	$16\frac{1}{2}$ p. % bén.	
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. %	14	
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	732	732
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	$492.91.91\frac{1}{2}.91$	$492.91\frac{1}{2}.91$
Quittance de finance	$1\frac{1}{4}.1\frac{1}{2}.\frac{3}{4}.\frac{1}{4}$ p.	$3.1\frac{1}{4}.\frac{1}{4}$. p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$2\frac{1}{8}.2\frac{3}{8}$ bén.	$2\frac{3}{8}.2\frac{1}{2}$. bén.

CHANGES ETRANGERS; A 60 JOURS DE DATE.

	Du 17.	*Du* 18.
Amsterd.	$54\frac{7}{8}$	$54\frac{7}{8}$ à 55
Hamb.	$188.187\frac{3}{4}$	$188.187\frac{1}{4}$
Londres.	$29\frac{5}{16}$	$29\frac{9}{16}$
Cadix.	14 l. 9 s. 6 d.	14 l. 9 s. 6 d.
Madrid.	14 l. 6 s. 6 d.	14 l. 6 s. 6 d.
Gênes.	$93\frac{3}{4}$	$93\frac{3}{4}$
Livourne	$97\frac{1}{4}$	$97\frac{3}{4}$
Lyon.. *Saints*	$1\frac{1}{4}$ papier	$1\frac{1}{4}$ papier

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 36 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 22 Octobre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

THÉATRE des Grecs, &c. Nous voici aux Tragédies d'*Eschyle*, traduites par M. *du Theil* : il nous apprend qu'Eschyle avoit composé soixante & dix Tragédies, dont sept seulement nous sont parvenues. Il y a même des Ecrivains qui prétendent que ce premier des Auteurs dramatiques en avoit publié jusqu'à cent, « dont cinq étoient ce qu'on » appelloit autrefois des Tragédies satyriques, » c'est-à-dire, des pièces où les satyres jouoient » leurs rôles, & qui tenoient de la Comédie, » sans presque rien conserver de la dignité tra- » gique ». M. du Theil a raison d'être étonné que les premiers génies d'Athènes fussent descendus jusqu'à un comique si libre & si bouffon, uniquement pour s'attirer les suffrages du peuple. L'unique drame qui nous reste en ce genre est le *Cyclope d'Euripide*.

On est charmé de trouver à la tête du Théatre d'*Eschyle*, la Vie de ce Poëte célèbre, c'est-à-dire, le peu de traits qu'on a pu recueillir & distinguer de cette foule de mensonges dont l'imagination grecque se repaissoit. Tous les grands hommes étoient entourés de fictions ; ils ne pouvoient naître, exister, mourir, sans qu'un prodige ne se mêlât aux causes les plus naturelles. *Bacchus* étoit apparu en songe à Eschyle, & lui avoit commandé expressément de faire des Tragédies. Un Oracle lui avoit annoncé qu'il périroit d'un trait lancé du ciel, comme *Homere* raconte que *Ulysse* devoit périr d'un trait lancé de la mer, « & » cette prédiction s'accomplit ainsi pour Eschyle : » il aimoit à méditer en plein air dans la soli- » tude de la campagne. Un jour qu'il étoit assez » occupé de quelque nouvel Ouvrage, un aigle » vint traverser les airs en tenant dans ses serres » une tortue fort pesante : le ravisseur ne pouvoit » jouir de sa proie ; il veut la briser en la laissant » tomber sur un rocher : mais la tortue tombe » sur la tête d'Eschyle, & la lui écrase ». Il s'étoit retiré en Sicile ; sa retraite avoit été occasionnée par le chagrin qu'il avoit eu de se voir vaincu par *Simonide* dans un combat de Poésie. « La bataille de Marathon avoit été le sujet de l'é- » légie que l'un & l'autre avoient composée. *Simo-* » *nide*, né pour ce genre de Poésie, l'emporta » sur son rival, qui fit bien voir alors qu'une » excessive sensibilité accompagne presque tou- » jours les grands talens, & que les hommes de » génie s'abusent quelquefois eux-mêmes sur le » genre auquel ils sont propres. Il s'exila donc » de sa patrie ».

Une autre tradition offre le fait différemment. Sophocle, par son premier essai de Tragédie, disputa le prix à Eschyle, & l'emporta. Quoi qu'il en soit, ce dernier arriva en Sicile dans le temps qu'*Hiéron* s'occupoit à rebâtir la ville d'*Ætna* : il y trouva *Pindare*, & se joignit à lui pour flatter & célébrer ce Prince. Voici au reste l'inscription que les habitans de Géla mirent sur le tombeau d'Eschyle : *ce tombeau renferme Eschile, fils d'Euphorion, né dans l'Attique, mort dans les campagnes fécondes de Géla. Le Mède à longue chevelure, & les bois fameux de Marathon rendent témoignage à sa valeur.* Il est singulier que dans cette épitaphe on ne dise rien des talens dramatiques du Poëte. Tous ceux cependant qui se consacrèrent à l'art du Théatre rendirent à ce monument une *espèce de culte religieux*. Ce que c'est que la bassesse des fureurs de l'envie ! Comme Eschyle, lorsqu'il travailloit, étoit dominé par un singulier enthousiasme, quelques misérables Auteurs jaloux avoient répandu le bruit qu'il n'écrivoit que *lorsqu'il étoit ivre*. Oui, ajoute M. *du Theil*, il étoit plein d'ivresse, mais d'une ivresse puisée dans les écrits d'Homere. Eschyle avoit créé la Tragédie : cependant, il est inconcevable combien de dégoûts son ingrate patrie lui fit éprouver : seroit-ce une fatalité réservée aux grands talens ? Les hommes veulent-ils se venger d'une supériorité à laquelle ils ne peuvent atteindre ? Mais il arriva au Poëte Athénien ce qui arrive ordinairement à ces illustres victimes de l'envie ; la mort l'assit sur un trophée que tant d'années écoulées n'ont pu détruire ; son pays ouvrit les yeux, & connut tout l'éclat de son génie. Quand il eut cessé de vivre, on lui éleva des Statues : un Scribe public lisoit ses Ouvrages aux

Acteurs. On tiroit du trésor les frais nécessaires pour remettre sur la scène ses Drames qui exigeoient, pour la représentation, une dépense considérable.

Nous nous étendrons peu sur les Tragédies d'Eschyle, *Prométhée lié*, *les sept Chefs au siège de Thèbes*, *les Perses*. C'est dans l'Ouvrage même qu'il faut suivre l'ordre, embrasser le plan, rapprocher les détails de ces différens Drames. Il n'y a d'ailleurs qu'à lire avec attention les *Examens* qu'on trouve à la fin de chaque pièce; on aura une idée de ces compositions Dramatiques bien peu ressemblantes aux nôtres. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'Eschyle présente des tableaux admirables, respire une énergie qui se communique même à son lecteur, & que c'est en se pénétrant de semblables modèles qu'on peut parvenir à étonner, émouvoir, & s'ouvrir en un mot les diverses routes qui conduisent à la perfection de l'Art, parce que tout ce qui enflamme le génie doit être recherché; & sans le génie le goût reste en arrière, & ne peut que se traîner sur les pas des grands Maîtres.

Nous avons déjà les Tragédies d'Eschyle, traduites par M. *le Franc de Pompignan*; & cette traduction a mérité les éloges unanimes de tous les Littérateurs. Elle n'a pas empêché M. du Theil d'en entreprendre une nouvelle qui nous offre un bon modèle de plus d'un excellent original.

Le second volume qui se publiera incessamment, contiendra ce qui nous reste des Tragédies d'*Eschyle*, traduites *par M. du Theil*, & la Vie de *Sophocle*, ainsi que son premier Drame, par M. *de Rochefort*.

SCIENCES.

*Notice raisonnée des Ouvrages de Gaspar Schott, Jésuite; contenant des Observations curieuses sur la Physique expérimentale, l'Histoire naturelle & les Arts; par M. l'Abbé M***, Abbé de Saint-Léger de Soissons, ancien Bibliothécaire de Sainte-Geneviève, &c.* A Paris, chez *Lagrange*, au Palais-Royal, du côté de la rue des Bons-Enfans, n° 123. 1785, vol. *in*-8° de 108 pages.

Gaspar Schott, un des Ecrivains qui, dans le dernier siècle, a le plus travaillé sur la Physique usuelle & expérimentale, né en 1608, dans le Diocèse de Würtzbourg en Franconie, entra chez les Jésuites en 1627, & fut envoyé pour enseigner la Physique & les Mathématiques à Palerme en Sicile, où il passa plusieurs années dans cet exercice. Il alla depuis à Rome, & s'y lia avec le célèbre *P. Kircher*, d'une amitié que la conformité de leur goût pour les Sciences rendit intime. Enfin, il retourna dans sa Patrie, où, après avoir enseigné les Mathématiques, il mourut le 22 mai 1666.

Il est assez difficile de rassembler les divers ouvrages du Père Schott, qui, imprimés il y a plus d'un siècle, en différentes années & avant l'établissement des Journaux littéraires, se trouvent rarement réunis dans les Bibliothèques les plus riches. « Ces écrits, dit M. l'Abbé *de S. Léger*, ne » sont pas, je le sais, exempts de défauts; l'Au» teur les a chargés d'une foule de choses inutiles, » hazardées, ridicules même, si l'on veut : mais » on y trouve des faits curieux, des observations » précieuses, des expériences dignes d'attention; » & ils peuvent mettre sur la voie de plusieurs » découvertes, ceux de nos Physiciens qui auront » le courage de fouiller dans cette mine assez riche » pour qu'ils ne se repentent pas de l'avoir exploitée. » C'est dans la vue de les exciter à ce travail, que » je donne la Notice suivante, dans laquelle je » suivrai l'ordre chronologique des Ouvrages de » Schott : on y verra qu'un bon nombre de faits, » pris ou donnés pour des découvertes de notre » temps, étoient connus il y a déjà plus d'un » siècle; les Têtes parlantes, l'instruction des » sourds & muets, la Palingénésie des plantes, » la marche sur les eaux, les Ecritures cachées, *&c.* ».

Le plus important & le plus curieux Ouvrage de Schott est la Magie universelle, *Magia universalis Naturæ & Artis, sive recondita naturalium & artificialium rerum Scientia*, en quatre vol. *in*-4°. Ce grand Ouvrage est divisé en quatre parties principales. Dans la première, Schott rassemble tous les phénomènes de l'Optique; dans la deuxième, tous ceux de l'Acoustique; dans la troisième, ceux des Mathématiques; & dans la quatrième, ceux de la Physique. En parlant de la Musique *rare*, l'Auteur donne le moyen de faire exécuter un concert par des Anes, un autre par des Chats. « En Sicile, il y a une grande quantité d'ânes: » au printemps, qui est le temps du rut, les » mâles ne cessent de braire au passage & à la » seule odeur des femelles. Un Sicilien s'avisa de » mettre à profit cette circonstance : il choisit quatre » ânes mâles, d'âge différent, & il trempa un » linge dans l'urine d'une ânesse; dès que l'odeur » d'urine eut frappé les narines des quatre mâles, » chacun se mit à braire sur un ton différent; & » la réunion de ces tons forma un *Quatuor*. A » l'égard du concert des Chats, Kircher l'imagina » pour dissiper un malade : il choisit neuf Chats » d'âge différent, & conséquement de voix plus » ou moins fortes; il les enferma dans une es» pèce de coffre, hors duquel sortoient les têtes » de ces animaux; leurs queues, assujetties par » des cordes dans des tuyaux, répondoient à de » petites pointes posées sur les touches du clavier; » ensorte que chaque pulsation de touche piquoit » la queue d'un des animaux, & le faisoit crier. » De ces cris divers résulta le concert des Chats ». M. l'Abbé de Saint-Léger observe dans une note, qu'on a entendu à la Foire Saint-Germain, il y a une vingtaine d'années, un pareil concert de Chats, exécuté par le Méchanisme de Kircher.

Ceci n'est que plaisant : mais il y a, dans cet Ouvrage une infinité de traits qui sont véritablement curieux & très-dignes de l'attention des Physiciens; l'Auteur les indique & en donne la substance dans l'Analyse qu'il fait de tous les Ouvrages de Schott. Elle est accompagnée de Notes, où il rapproche les Ouvrages de divers Auteurs qui ont traité les mêmes matières. Ces Notes sont

remplies d'érudition, & sont une nouvelle preuve de ses connoissances dans la Bibliographie. En un mot, son Livre est aussi instructif qu'agréable à lire; & il est à desirer qu'il veuille nous faire connoître de cette manière quelques autres Ecrivains inconnus, mais qui offrent bien des choses qu'il seroit fâcheux de laisser tomber dans l'oubli.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Édit du Roi, portant suppression des charges du Haras du Roi; donné à Versailles au mois de Mai 1785, regiſtré en la Chambre des Comptes le 9 Juillet, & en la Cour des Aides, le 10 Août suivant.

Lettres-Patentes du Roi, concernant les Taxes d'Office des Officiers des Maîtrises des Eaux & Forêts; données à Versailles le 6 Août 1785, regiſtrées en la Cour des Aides le 31 Août suivant.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui impose les Couperoses vertes apportées de l'Etranger, au droit uniforme de quarante sols du quintal, & les exempte de tous droits à la circulation du Royaume; du 8 Septembre 1785.

AVIS DIVERS.

M. l'Abbé *Para* s'étoit déterminé à arrêter lui-même, pour quelques jours, le débit de son *Tableau de la Religion primitive, & du Monde primitif, depuis sa création jusqu'à la vocation de Moïse*, afin de se donner le tems d'y rectifier ou d'y justifier quelques idées & quelques expressions qui auroient pu être mal prises, & qui pouvoient exiger ou une réforme, ou une explication. Quatre Cartons de douze pages en tout, & une Observation générale en douze pages sur l'Histoire des Patriarches, & sur la Religion primitive du Genre humain, lui ont paru remplir pleinement son objet, & devenir, en même temps, une vraie & réelle amélioration pour cet Ouvrage.

On est averti que les sieurs *Cellot* & *Jombert* jeune, Libraires à Paris, livreront *gratis* ces *vingt-quatre pages d'impression*, aux personnes qui, ayant déjà acquis le Tableau de la Religion primitive, iront les prendre chez eux, en leur en présentant des exemplaires, & en consentant (pour éviter tout abus) que l'on y déchire un des feuillets cartonnés; & qu'ils les feront passer de même, en temps & lieu, à leurs divers Correspondans, dans les Provinces du Royaume, & dans les Pays étrangers.

Le *Tableau de la Religion de Moïse*, dont celui-ci est totalement indépendant, ne paroîtra qu'après que l'Auteur aura donné au Public une nouvelle Edition de son *Cours complet de Physique*, dont la première Edition est épuisée, ou sur le point de l'être; & auparavant, un *Volume de Supplément* à l'ancienne & à la nouvelle Edition de ce même Ouvrage; ce qui absorbera à-peu-près tout son temps jusques vers la fin de l'année prochaine.

SPECTACLES.

Le Mardi, 18 de ce mois, on a donné sur le Théatre Italien, la 1re représentation de *Germance*, ou *l'Excès de délicatesse*, Drame en 3 actes, en prose, qui a réussi. Nous ne le ferons connoître que dans la Feuille suivante.

Lettre d'une Dame à un Magistrat.

La lettre suivante est extraite de l'*Affiche de Metz*. Le Rédacteur dit qu'elle n'est point une fiction & qu'elle a été écrite par une Dame au sortir d'une dispute élevée dans une société au sujet du *Mariage de Figaro*. Sans prendre sur nous, ajoute-t-il, de décider entre cette Dame & son Antagoniste, nous pensons que cette petite dissertation sera vue avec le même intérêt qu'elle l'a été dans une ville étrangère, où elle n'a paru que manuscrite.

Est-ce bien vous, Monsieur, qui prétendez défendre le mérite, & sur-tout la moralité du Mariage de Figaro, de cette farce aussi scandaleuse que plaisante, dont le succès incroyable prouve si bien la légèreté du public François, son goût exclusif pour l'esprit, & son indifférence totale entre le bien & le mal? Quoi! vous qui parlez si bien de l'ordre public, vous qui saisissez à merveille dans vos raisonnemens le rapport qu'il doit y avoir entre les mœurs & les loix, vous seriez donc devenu le protecteur de cette Pièce? Allez la voir cette Comédie morale, & si vous n'êtes pas aussi choqué que je l'ai été, je ne vous comprends plus. Je ne veux point répéter ici les excellentes raisons par lesquelles votre Antagoniste a combattu votre étrange opinion; elles doivent vous avoir convaincu: mais enfin j'ai lu beaucoup de Pièces de théâtre, j'ai beaucoup réfléchi sur l'art charmant qui doit nous corriger en nous faisant rire, & rien ne me paroît plus éloigné du but & de l'essence d'une comédie que la rapsodie spirituelle & scandaleuse que vous faites semblant d'approuver.

Si vous aviez une fille de 15 ans, vous la meneriez donc au Mariage de Figaro? Y pensez-vous? Vous êtes absolument plus fait qu'un autre pour avoir une excellente opinion de mon sexe; il est naturel que l'heureux époux d'une femme aussi sage que charmante, croie qu'il est des vertus que l'exemple du vice ne sauroit corrompre; mais votre sécurité particulière ne prouve rien contre le danger général. Est-il possible qu'avec le goût & les lumières que vous avez, vous puissiez regarder comme une comédie une Pièce qui n'a aucun des caractères qui constituent ce genre? Point d'intérêt d'abord ni général, ni particulier. La curiosité seule occupe les spectateurs; point de but moral, point d'ensemble, point de gradation; car l'imbroglio est plus considérable au second acte qu'au cinquième; & toute la chaleur est passée lorsque le Page a franchi la fenêtre. Dites-moi, si vous le pouvez, quel est celui de tous les personnages à qui on peut prendre un intérêt réel? Seroit-ce la Comtesse, cette *Rosine* obscure & infortunée, que le Comte avoit arrachée à la tyrannie d'un tuteur avare & dégoûtant, pour l'élever à son rang, & qui, trois ans après, s'enflamme

pour un Page, sans être retenue du moins par la reconnoissance? Seroit-ce l'adroite *Suzanne*, qui nous montre dans une petite fille de village, toute l'astuce, toute la malignité d'une soubrette familiarisée avec la corruption profonde du grand monde? Elle est sage, *Suzon*, elle résiste aux séductions du Comte; oui, mais le Page lui paroit si joli qu'elle est presque jalouse de la passion qu'il a pour sa Marraine: d'ailleurs elle veut être mariée, elle est amoureuse de son futur; & assurément il ne faut point tenir compte à la vertu d'une femme de la préférence qu'elle donne à l'homme qu'elle aime, sur celui qu'elle n'aime point.

Le caractère du Comte est trop général pour paroître étonnant: mais falloit-il le mettre en action avec cet excès d'indécence? Et encore une fois, voudriez-vous que votre fille vît la scène du travestissement de *Chérubin* aux pieds de la Comtesse, & celle du rendez-vous dans l'allée des Maronniers? Qui est-ce donc qui intéresse, devroit dire *Bazile?* Et cette question seroit aussi piquante que l'est, *qui est-ce qu'on trompe* du *Barbier de Séville?* C'est *Chérubin* qui intéresse, uniquement *Chérubin*; & cet intérêt-là est précisément le comble de l'indécence & du danger de la Pièce.

Molière, dites-vous, peignoit aussi les mœurs de son temps: d'accord, mais Molière faisoit aussi des Pièces de caractère avec une connoissance du cœur, & une sagacité sans modèle & sans concurrence. L'indécence ne se trouve dans ses bonnes Pièces que par occasion: par exemple, dans la scène du *Tartuffe* avec *Elmire*, l'indécence de la situation est entièrement couverte par le grand intérêt qu'on prend à voir démasquer l'hypocrite; l'on n'est occupé que de cela; & les détails indécens glissent sur une attention trop tendue d'ailleurs. Voilà l'art de la comédie, dont M. de *Beaumarchais* ne se doute point. D'ailleurs, les Pièces de Molière ne sont point toujours une école de mœurs; & voici une anecdote certaine qui le prouve par le sentiment de toute une nation.

Le Marquis de *Pombal* s'avisa un jour de faire traduire en Portugais &, représenter à Lisbonne *l'Ecole des Maris*: tous les maris frémirent; & cette Nation orgueilleuse & tendre, qui, prosternée aux pieds des femmes, leur baise les mains & leur enchaîne les pieds, pardonna moins au Marquis l'exhibition du caractère & des ruses d'*Isabelle*, que toutes les violences de son ministère.

Vous croyez que quelques vérités piquantes répandues dans la Pièce nouvelle sur les cabales qui empoisonnent souvent l'administration, seront un bien équivalent au mal que doivent produire ces détails scandaleux dont elle est remplie. Eh! Monsieur, est-ce bien vous qui faites semblant de connoître si mal les hommes? Pour un individu qui réfléchit, il y en a mille qui ne font que sentir; & le Parterre, & les femmes sur-tout, se souviendront du Page & de la Comtesse, & ne remarqueront pas que *pour aller à tout, il faut être médiocre & rampant.* Adieu, guérissez-vous & réformez vos principes de morale dramatique.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *C.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Octobre 1785.	*Du* 19.	*Du* 20.
Actions des Indes de 2500 l.	2185	$2187\frac{1}{2}$.90
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 liv. 10 s.	279	
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	436	436
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	750	750
Viager de 1782	$16\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	$16\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$		14
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	733.35	735.34.35
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	491	492
Quittance de finance.	$3.1\frac{1}{4}.\frac{1}{2}$. au pair. 3.	$1\frac{1}{4}.\frac{1}{2}.\frac{1}{4}$. au pair. 3.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$2\frac{1}{4}.2\frac{1}{4}.2\frac{3}{8}$ bén.	$2\frac{3}{8}$. bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 19.	*Du* 20.
Amsterd.	$54\frac{7}{8}$ à 55	$54\frac{7}{8}$ à 55
Hamb.	$188.187\frac{3}{4}$	$188.187\frac{3}{4}$
Londres	$29\frac{5}{16}$	$29\frac{5}{16}$
Cadix	14 l. 9 s. 6 d.	14 l. 9 s. 6 d.
Madrid	14 l. 6 s. 6 d.	14 l. 6 s. 6 d.
Gênes	$93\frac{3}{4}$	$93\frac{3}{4}$
Livourne	$97\frac{3}{4}$	$97\frac{3}{4}$
Lyon.. *Saints*	$1\frac{1}{4}$ papier	$1\frac{1}{4}$ papier

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 36 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Mardi 25 Octobre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

CHANSONS *nouvelles de M.* de Piis, *Ecuyer, Secrétaire-Interprète de Mgr. Comte d'Artois ; dédiées à Mgr. Comte d'Artois.* A Paris, de l'Imprimerie de *Pierres*, premier Imprimeur ordinaire du Roi, & se vend chez l'Auteur, rue Copeau ; la vᵉ *Duchesne*, Lib. rue S. Jacques ; *Brunet*, rue de Marivaux ; *Hardouin*, au Palais Royal ; *Bailly*, rue S. Honoré ; *le Jay*, rue neuve des Petits-champs ; & à Bordeaux, chez les frères *Labottiere*. 1785. *In-8°.*, avec fig.

L'entreprise que forme M. de Piis est considérable : il se propose de donner douze volumes de Chansons, dont chacune sera accompagnée d'une Gravure. Chaque volume contiendra douze Chansons, & autant de Gravures faites sous la direction de M. *Gaucher*, dont les talens sont assez constatés par un grand nombre d'Ouvrages sortis de ses mains. Les Dessins sont de M. *le Barbier*, Peintre du Roi, si connu dans cette partie ; & le Frontispice de M. *Choffard*, qui ne l'est pas moins dans la sienne. Enfin on n'a rien négligé pour donner les plus grands ornemens à ces Chansons : papier, caractères, musique par des Maîtres célèbres, tout en est beau. Le prix de chaque volume est de 12 liv., c'est-à-dire, que chaque Chanson, avec la Gravure qui lui est relative, & la Musique, ne reviendra qu'à 20 s.

Nous laisserons à d'autres le soin d'examiner si les Chansons de M. de Piis répondent au luxe dont elles sont environnées : nous n'extrairons du premier volume qui vient de paroître, que la suivante.

L'Homme fouetté & marqué par hasard.

COMPLAINTE BURLESQUE.

Or écoutez, petits & grands,
Une histoire à demi-tragique ;
J'ai les gens de Pau pour garans,
Et donc, elle est très-authentique.
On y vouloit, devant témoins,
Faire une justice de marque :
Pendre ? Oh ! que non : rompre ? encor moins ;
Bon pour le fouet & pour la marque.

Déjà l'Exécuteur tout fier,
Souffle & fait rougir sa spatule :
Déjà la soulevant en l'air
Il va l'appuyer sans scrupule ;
Quand l'industrieux patient,
Par un tour neuf de passe-passe,
Se baisse & glisse adroitement,
Au travers de la populace.

Le Bourreau court & jure en vain ;
Après cent zig-zag des plus drôles,
Le voila, son arme à la main,
Déclarant la guerre aux épaules.
S'il en voit qui fassent beau jeu,
Il les prendra blanches ou brunes ;
Puisqu'il a mis les fers au feu,
Ce ne sera pas pour des prunes.

Vers une porte peinte en blanc,
Je ne sais quel soupçon le hâte ;
Le Bourgeois étoit justement
Courbe pour enfoncer sa pâte :
Il apperçoit, Dieux ! quel trésor !
Des reins, & des reins sans chemise.
De son outil brûlant encor,
Soudain il vous le fleurdelise.

Puis au cri perçant du Mitron,
Faisant un peu le bon apôtre,
Pardon, dit-il, mon cher, pardon ;
Mais je vous ai pris pour un autre.
Pour moi, dit le Mitron pᵢᵣnois,
Je ne sens que trop qui vous êtes ;
Monsieur, de grace une autre fois,
Prenez garde à ce que vous faites.

Ce fut par la faute du sort
Que ce Boulanger de Province,
Sur sa pauvre omoplatte à tort
Eut ainsi les armes du Prince.
Ce trait démontre à nos badauts
Que dans ce siecle misérable,
L'innocent a souvent bon dos,
Et paie alors pour le coupable.

Le Cabinet des Fées, ou *Collection choisie des Contes des Fées, & autres Contes merveilleux, ornés de figures. 7ᵉ Livraison. Tomes 13 & 14, contenant la suite des Aventures d'Abdala, & le premier volume des Mille & un jours. 1785. In-8°.*

Cette Collection aura 30 volumes de Contes ; & un volume de Discours, contenant l'origine des Contes des Fées, & les Notices sur les Auteurs,

On délivrera régulièrement deux volumes par mois.

On souscrit, pour ladite Collection, à Paris, rue & hôtel Serpente, chez *Cuchet*, Libraire-Editeur des Œuvres de *le Sage* & de l'Abbé *Prevost*. Le prix de l'inscription est de 3 liv. 12 s. le volume broché, orné de 3 Planches faites sous la direction de MM. *Delaunay* & *Marillier*.

SCIENCES.

Le Guide des Officiers particuliers en Campagne; ou des Connoissances militaires nécessaires pendant la Guerre aux Officiers particuliers; par M. de Cessac, *Capitaine d'Infanterie au Régiment de Mgr. le Dauphin, & de la Société Royale des Sciences & des Arts de Metz.* A Paris, rue des grands Augustins, chez *Cellot*, Impr.-Libr. 1785. 2 vol. *in*-8° avec des Planches gravées.

Cet Ouvrage est divisé en quatre parties, dont la première a pour objet de traiter de tout ce qui est relatif au choix des Postes & à l'art de les mettre en défense; la deuxième de présenter les différens moyens de garder ces postes, & de les défendre; la troisième d'indiquer la manière de se rendre maîtres de ces mêmes postes par adresse ou par force; la quatrième enfin est destinée au reste des connoissances nécessaires aux Officiers particuliers, telles que les reconnoissances militaires, les contributions, les convois, les embuscades, &c. Les Commissaires nommés par la Société Royale de Metz pour l'examen de cet Ouvrage, déclarent qu'il « leur a paru traité avec beaucoup » de méthode & le plus grand soin; qu'on y » trouve rassemblées toutes les idées éparses dans » les différens Auteurs qui ont traité de la guerre » en détail; idées que l'Auteur a appréciées & » rendues avec la clarté & la précision qui peuvent » les rendre faciles à être mises en pratique. En » conséquence ils estiment que cet Ouvrage ne peut » qu'être infiniment utile aux jeunes Officiers qui » ont véritablement à cœur de remplir leur état avec » distinction. A quoi l'on doit ajouter que ce qui » le caractérise plus particuliérement, c'est le zèle, » la chaleur & l'amour patriotique que l'Auteur » y a répandus; ce qui est bien propre à échauffer » le cœur & l'esprit de ceux qui le liront ».

M. de Cessac forme dans son Introduction un vœu qu'il seroit à desirer de voir remplir. Il voudroit qu'on obligeât tous les jeunes gens qui se destinent au service de l'Infanterie ou de la Cavalerie, à répondre devant un Examinateur militaire, sur tous les objets renfermés dans un Ouvrage élémentaire tel que celui dont il a tracé le plan. D'après l'approbation que nous avons rapportée, il seroit inutile d'en chercher un autre que le sien. Quels avantages ne résulteroient pas de ces examens! Ils sont établis dans l'Artillerie & dans la Marine. Pourquoi ne les introduiroit-on pas pour les Officiers du service de terre? Ils acquerroient des connoissances qui leur sont essentielles, & que l'expérience seule ne peut pas procurer; car la guerre n'est pas un pur métier, comme le remarque l'Auteur; de plus, le goût qu'ils pourroient prendre pour l'application, les arracheroit à l'oisiveté & à la corruption des mœurs, comme il l'a encore prouvé dans l'article MœURS de l'Encyclopédie méthodique.

Des Maladies de la Grossesse; par M. Chambon de Montaux, *Médecin de la Faculté de Paris, de la Société Royale de Médecine, &c.; pour compléter l'Histoire des Maladies des Femmes & des Filles, par le même Auteur.* A Paris, rue & Hôtel Serpente. 1785. 2 vol. *in*-12. Prix 5 liv. br. & 6 liv. rel.

Pour donner une idée de ce nouvel Ouvrage de M. Chambon, il suffira de produire le jugement qu'en portent les Commissaires de la Société Royale de Médecine, dans le rapport qu'ils ont fait à la Compagnie. « Cet Ouvrage nous a paru » écrit avec beaucoup d'ordre & de méthode. Il » renferme plusieurs observations précieuses pro- » pres à l'Auteur. L'ensemble est un tableau inté- » ressant des préceptes les plus utiles pour ceux » qui se destinent à cette partie de la Médecine, » & qui servira à leur en faciliter l'étude ». D'après ce témoignage flatteur, la Société a consenti que l'Ouvrage fût imprimé sous son Privilège.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ETRANGERS.

Carthagène. Le zèle des Médecins de cette ville pour la conservation publique & les progrès des Sciences qui peuvent y contribuer, les a engagés à former une Société avec des réglemens conduisant à l'avancement de ces sciences. Les Membres de cette nouvelle Compagnie s'assembleront tous les mois pour s'occuper de ce qui peut intéresser la santé des citoyens, & se communiquer leurs observations relatives au climat, aux épidémies régnantes, &c. Après avoir obtenu du Gouverneur de cette place la permission d'exécuter un projet aussi utile, ils ont nommé pour Président, à la pluralité des voix, *D. Ginez Alcaraz*, Médecin de l'Hôpital Royal de Charité; & pour Secrétaire, le Docteur *D. Martin Rodon*, Médecin surnuméraire pour S. M. de l'Hôpital du même département. Ce Gouverneur a bien voulu accepter le titre d'Associé honoraire, & a ouvert la première assemblée par un discours relatif à la circonstance. Ils ont admis & admettront aussi parmi eux des Chirurgiens & des Pharmaciens, afin de ne négliger aucun moyen d'augmenter leurs connoissances sur toutes les parties de la Médecine.

Calcutta. Il n'est pas ordinaire de recevoir des Nouvelles Littéraires des bords du Gange. Aussi nous attendons-nous à étonner nos Lecteurs en leur apprenant qu'il s'est formé à Calcutta une Société savante, à l'imitation de celles d'Europe. Mais s'il est surprenant de voir un pareil établissement dans un pays dont les Naturels ne s'occupent guère des Sciences & où les Etrangers sont entièrement adonnés au commerce, il l'est peut-être encore davantage que cette Société ait pu

trouver 42 Membres. Son but est de faire des recherches sur l'Histoire naturelle, les Antiquités, les Arts & les Sciences de l'Asie. Elle a adopté le célèbre Sir *William Jones*, bien connu par ses *Poësis Asiaticæ Comm. Lib. 6*. Elle doit publier, sous deux ans, les premiers résultats de ses travaux.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, concernant les Formalités à observer pour les Constructions & Reconstructions des Bâtimens appartenans aux Gens de Main-morte, Hôpitaux-généraux & particuliers, Maisons & Ecoles de Charité; du 7 Septembre 1785.

AVIS DIVERS.

POÉSIE.

Vers à une Dame partant pour Fontainebleau.

On voit bien que Vénus ne fait jamais un pas
Sans avoir autour d'elle au moins une des Graces;
Car Antoinette part pour voir d'autres climats,
Et vous allez suivre ses traces.

Par M. l'Abbé MICHEL.

CHARADE.

Mon tout sert à ta nourriture,
Et mon premier également:
Mon second est un ornement
Qui peut servir à ta parure.

Par M. J. B. L—u de B—o.

Le mot dans la Feuille suivante.

SPECTACLES.

Quoique la Pièce de *Germance*, jouée dernièrement au Théatre Italien, ait réussi, il y auroit cependant bien des choses à dire, si l'on n'avoit égard au coup d'essai d'un jeune Auteur, M. *Misse*, qui annonce des dispositions pour le Théatre, & qui a fait preuve de sensibilité dans plusieurs morceaux. On ne peut néanmoins s'empêcher de remarquer que les dispositions mêmes de l'Auteur doivent l'écarter du Drame, genre mauvais, & que les connoisseurs réprouveront sans cesse, malgré le grand nombre de partisans qu'il semble acquérir de jour en jour: mais opposons-leur des raisons qu'il est bon de remettre sous les yeux, pour ramener aux loix du goût. Ce sera *Voltaire* qui les fournira.

« Celui qui ne peut faire, dit-il, ni une vraie Tragédie, ni une vraie Comédie, tâche d'intéresser par des aventures bourgeoises attendrissantes. Il n'a pas les dons du comique; il cherche à y suppléer par l'intérêt. Il ne peut s'élever au cothurne: il rehausse un peu le brodequin. Il peut arriver sans doute des aventures très-funestes à de simples citoyens: mais elles sont bien moins attachantes que celles des Souverains, dont le sort entraine celui des Nations. Un Bourgeois peut être assassiné comme *Pompée*: mais la mort de Pompée fera toujours un tout autre effet que celle d'un Bourgeois. Si vous traitez les intérêts d'un Bourgeois dans le style de *Mithridate*, il n'y a plus de convenance: si vous représentez une aventure terrible d'un homme du commun, en style familier, cette diction familière, convenable au Personnage, ne l'est plus au sujet. Il ne faut point transposer les bornes des Arts. La Comédie doit s'élever, & la Tragédie doit s'abaisser à propos; mais ni l'une, ni l'autre ne doit changer de nature ».

On dira peut-être que Voltaire a combattu ses propres raisons en faisant *l'Enfant prodigue* & *Nanine*: mais justement ces Pièces mêmes qu'on ne mettra jamais parmi les chefs-d'œuvre de Voltaire, quoiqu'il y ait d'ailleurs quelques beautés, prouvent qu'il a eu tort de s'éloigner de ses principes. On opposera peut-être encore Voltaire à lui-même, qui a dit que *tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux*. Si l'on donnoit à cet axiome toute l'extension dont il est susceptible, je doute qu'il y en eût de plus dangereux en Littérature. Oui, l'ennui est l'ennemi mortel de toutes les productions de l'esprit. Il tue tous les Ouvrages; & quelque genre, quelque matière qu'on traite, un Auteur est obligé de l'éviter, sous peine d'encourir la plus forte de toutes les disgraces, celle de ne pas trouver des Lecteurs; & c'est sans doute ce qu'a voulu dire Voltaire. Mais l'ennui peut également provenir de quelques autres causes. Par exemple, le goût d'une Nation peut tellement s'affoiblir ou se corrompre, qu'elle ne se plaira plus qu'à des objets frivoles, mesquins, extravagans même. Le vrai & le beau ne l'affecteront plus: elle ne sera plus au niveau des grands sentimens qui élèvent l'ame; les Tragédies de *Cinna*, de *Rodogune*, lui inspireront du dégoût; & elle leur préfèrera les tréteaux de la Foire. Qu'on vienne dire alors que *tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux?* on répondra, tant pis pour cette Nation qui regarde, comme ennuyeux, le bon genre.

Cette digression nous a fait perdre de vue le nouveau Drame: il est d'un tissu assez léger. Le jeune *Germance*, Caissier chez un Négociant, aime sa fille, *Sophie*, que le Père destine à un autre, à condition qu'elle n'aura point de répugnance pour cette union. On vole cependant à Germance 20000 liv. en vingt billets de caisse. Au lieu de faire l'aveu de ce vol, parce qu'il craint qu'on ne soupçonne sa probité, & par un *excès de délicatesse*, il prend le parti de se tuer. Un suicide, excès de délicatesse! Peut-être jugera-t-on que de pareils traits ne devroient pas être exposés sur le Théatre. Quoi qu'il en soit, le Négociant instruit par des lettres interceptées, & par les discours d'un valet, de la situation de Germance, le tire très-généreusement d'embarras, mais non sans gronder un peu contre son défaut de confiance,

en lui faisant remettre, par un tiers, vingt autres billets de caisse, comme s'ils étoient restitués par celui qui les avoit volés. Il est aisé de juger de la joie de Germance : celle de Sophie n'est pas moindre ; le bon Négociant est également enchanté ; le Prétendu même prend part à ce joyeux événement, & il cède très-volontiers Sophie à Germance, qui sont au comble de leurs vœux par le consentement du père à leur union. *C.*

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

On mande de l'Orient que le célèbre *Paul Johnes*, y fait fréter trois Vaisseaux pour son compte. Son projet est, dit-on, de les employer & de les conduire à une expédition au Kamschatka, pour y acheter des fourrures & y établir une factorerie. On ajoute que 400 mille livres qu'il a reçues pour des prises, faites pendant la guerre, l'ont mis en état de tenter cette entreprise.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Fief de *Valabon*, à 4 lieues de Troyes, avec 22 arpens de Bois-taillis, qui se vendent communément à 18 ans 220 à 250 liv. *Ens.* ou *sépar.* S'adresser à M. *Hemart*, Notaire, rue de Seine S. Germain.

Maison avec Ecurie, Pressoir, Caves propres à contenir 100 poinçons de vin Verger, de 8 boissselées & demie de Terres labourables, dans lesquelles 200 piles de Noyer de bonne nature, de 25 à 80 ans, 172 journées de Vignes, dont 67 en blanc vignoble, de la meilleure qualité du pays, & deux petites parties de Rente foncière ; le tout situé au Village d'Amigny, à une demi-lieue de Sancerre en Berry. S'adresser à Sancerre, à M. *Simon*, Procureur du Roi au Grenier-à-sel ; & à Paris, à M. *Delaplace*, Procureur au Châtelet, rue Sainte-Avoye, n°. 54.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 19 Oct.				Du 22.			
A la Halle.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.
Bled, de	20		à 24		20		à 25	
Orge, de	15		à 16		15		à 16	
Seigle, de	13		à 14		14		à 15	
Avoine, de	22		à 30		22		à 30	
Farine blanche,	46		à 50		45		à 50	
Bis-blanc & bis,	30		à 42		30		à 44	
	le sac de Farine pesant 325 livres.							
A la Grève.								
Froment, de	22		à 26		24		à 26	
Orge, de	15		à 16		15		à 16	
Seigle, de	13		à 14		14		à 15	
Avoine, de	22		à 30		22		à 30	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *C.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Octobre 1785.	Du 21.	Du 22.
Actions des Indes de 2500 l.	$2187\frac{1}{2}$.85.$87\frac{1}{2}$	$2187\frac{1}{4}$.85
Portion de 1600 liv.		1395
Portion de 312 liv. 10 f.		
Portion de 100 liv.		89
Emprunt d'Octob. de 500 l.	436	436.37
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		
Viager de 1782	$16\frac{1}{2}$ p. $\frac{5}{8}$ bén.	
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. $\frac{5}{8}$		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	735.34.35	735.37.38.39
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	493.92.93	492
Quittance de finance	$\frac{1}{4}$.$1\frac{1}{2}$.$1\frac{1}{4}$ pair. 3 p.	pair. $3\frac{3}{4}$.$\frac{1}{4}$ p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$2\frac{1}{2}$.$2\frac{1}{4}$ bén.	$2\frac{1}{4}$.$2\frac{3}{8}$.$2\frac{1}{4}$.$2\frac{3}{8}$ bén.

CHANGES ETRANGERS ; A 60 JOURS DE DATE.

	Du 21.	Du 22.
Amsterd.	$54\frac{7}{8}$	$54\frac{7}{8}$
Hamb.	$187\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$	$187\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$
Londres.	$29\frac{3}{8}$	$29\frac{3}{8}$
Cadix.	14 l. 6 f.	14 l. 6 f.
Madrid.	14 l. 9 f.	14 l. 9 f.
Gênes.	$93\frac{1}{2}$	$93\frac{1}{2}$
Livourne	$97\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$	$97\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$
Lyon.. Saints	$1\frac{1}{4}$ papier	$1\frac{1}{4}$ papier

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 36 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 27 Octobre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Essais de Critique sur la Littérature ancienne & moderne ; par M. Clément. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Moutard*, Impr.-Lib. de la Reine, rue des Mathurins, Hôtel de Clugny. 1785. 2 vol. *in*-12. Prix 6 liv. rel.

Les morceaux qui composent ces deux volumes ont déjà paru, soit dans le *Journal François*, soit dans l'*Année Littéraire*, soit dans le *Journal de Monsieur*, auxquels M. *Clément* a travaillé pendant quelques années. Ils portent l'empreinte de son goût sûr ; & les jeunes gens y trouveront des bons principes de Littérature. Nous n'en citerons qu'un passage qui détruit parfaitement toutes les objections qu'on ne cesse de faire contre la critique.

« Les luttes littéraires, dit l'Auteur, sont aussi utiles pour fortifier & redresser les esprits, que celles de la Gymnastique pour entretenir la vigueur & la souplesse du corps. Ce n'étoit pas par inimitié que les Anciens s'exerçoient entre eux aux combats du ceste & du pugilat, & que nos preux François entroient l'un contre l'autre en champ clos : ce n'est point par haine qu'un Avocat prend la défense d'une cause qu'il croit bonne, contre son confrère qui doit en conscience croire la sienne tout aussi juste. Ce n'est point par envie que d'honnêtes gens dans la société soutiennent avec feu, avec esprit, des opinions contraires, & ne s'épargnent pas souvent des railleries vives & piquantes. Pourquoi vouloir bannir cette liberté de la République des Lettres ? Pourquoi imputer à l'envie, à la haine, le zèle que tout homme sensé doit faire éclater contre l'erreur ? Si un amour-propre mal entendu vous fait hasarder des opinions bizarres, extravagantes, & quelquefois dangereuses, ai-je besoin, pour les combattre, que d'être inspiré par un amour-propre mieux entendu ? Faut-il être votre ennemi pour être l'ami de la vérité ? Peut-on haïr celui qu'on voudroit ramener à la raison ? Peut-on être envieux d'un Orateur obscur & ampoulé, d'un Poëte ennuyeux ou ridicule, d'un Philosophe en délire, d'un raisonneur qui déraisonne, d'un Ecrivain qui ne sait pas écrire ? Est-on même envieux d'un homme à talent dont on relève les défauts, qu'on voudroit voir plus parfait, & qu'on aide à le devenir ? Nos Littérateurs craignent la critique ; mais les Lettres en ont besoin ; c'est le principe réprimant, nécessaire dans toutes les constitutions humaines ; elle est le gage de la liberté de penser. Nos Auteurs qui desirent de l'exterminer pour se mettre à leur aise, ne savent pas qu'en s'ôtant ce frein salutaire, ils s'attireroient bientôt, par leur licence, un joug plus rigoureux de la part de l'Administration ; &, ce qu'il y a de pis pour eux, une indifférence générale, & le mépris de la Nation. La critique seule peut ranimer de temps en temps la curiosité publique, & jetter encore un peu d'intérêt sur la sécheresse, la langueur & l'infirmité de notre Littérature. Je dis plus ; la renaissance des talens ne peut s'opérer que par une révolution qui remettra en vigueur les vrais principes du goût, & l'imitation des bons modèles. Or, c'est de la critique seule, éclairée & constante, qu'on doit espérer cette révolution. Quand la critique se taira, il en sera de la République des Lettres comme de celle des Romains, qui se précipita vers sa ruine du moment que la voix des Harangueurs fut étouffée, & l'inflexibilité des Censeurs brisée par la tyrannie ».

*Cantiques Spirituels, à l'usage des Paroisses de la Campagne, recueillis par MM. les Curés de**, avec l'agrément de M. l'Evêque de Chartres, pour les Catéchismes & les Ecoles de leurs Paroisses.* A Chartres, chez *Labalte*, Libraire ; & à Paris, chez *Barrois* jeune, Libr. quai des Augustins. 1785. Vol. *in*-12 de 194 pag. Prix 12 f.

Le ton qui règne dans les Cantiques qu'on a publiés depuis quelques années pour les Paroisses des villes, a paru trop élevé & les Airs trop difficiles pour les Enfans de la Campagne. On n'a cherché dans ce Recueil qu'à se proportionner à leur intelligence.

Bibliothèque des meilleurs Poëtes Italiens, en 36 vo-

lumes in-8°. *Tome 6, contenant le deuxième volume de l'Orlando furioso di Ludovico Ariosto.* A Orléans, chez *Couret de Villeneuve*, Impr. du Roi, & Editeur de cette Collection ; & à Paris, chez *Nyon* l'aîné, Libr. rue du Jardinet ; & chez *Cuchet*, rue & Hôtel Serpente, où l'on souscrit. 1785. Vol. *in*-8° de 421 pag.

Grammaire des Dames, ou *Nouveau Traité d'Ortographe Françoise, réduite aux règles les plus simples, & justifiée par des morceaux choisis de Poésie, d'Histoire, &c. Ouvrage dédié à Madame la Comtesse de Genlis ; par M. l'Abbé* Barthélemy de Grenoble. A Genève, chez *Paul Barde*, Imprimeur-Libr. ; & à Paris, chez *Buisson*, Libr. Hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, n°. 13. 1785. Vol. *in*-8° de 240 pages. Prix 36 s. br. & 45 s. franc de port par la poste.

On trouve dans cette Grammaire tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour bien ortographier. L'Auteur s'est attaché à suivre le sentiment de l'Académie Françoise. Par-tout il est clair, net, précis. Ce Traité est suivi d'un morceau sur la Prosodie Françoise, extrait de M. l'Abbé *d'Olivet*.

ÉCONOMIE RURALE.

Question sur un point d'Economie rustique qui tient à l'Agriculture générale : Peut-on nourrir les chevaux d'une manière plus économique & plus saine qu'on ne le fait ordinairement ? A Genève, & se trouve à Paris, chez la veuve *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques. 1785. 31 pag. petit *in*-8°.

Cet Ouvrage, très-intéressant dans les circonstances présentes, vient de nous être remis ; & nous nous empressons de le faire connoître par un extrait assez détaillé, parce que nous croyons qu'il peut être fort utile à tous ceux qui ont des chevaux.

L'Auteur commence par déclarer qu'il vit dans un Canton où les fourrages sont peu abondans : il a cherché un moyen de prévenir cette disette, & il propose une méthode qui n'exige que la moitié des fourrages que l'on emploie ordinairement pour l'entretien des chevaux, qui met en valeur une plus grande partie de terre, & qui, fournissant une nourriture très-abondante pour l'entretien des bêtes à corne, les multiplie nécessairement, & fournit par conséquent beaucoup plus d'engrais, sans lesquels, malgré tous les systêmes nouveaux, les récoltes ne feront jamais que chétives.

On dira que dans les pays où l'on ne peut pas arroser les prairies, il n'y a qu'à en établir d'artificielles, que le sain-foin, l'esparcette & le treffle donnent des fourrages excellens & abondans, & que ces plantes sont employées par tous ceux qui s'adonnent à l'Agriculture. Je conviens de tout cela, dit l'Auteur, dont nous empruntons toujours les paroles : mais je réponds que le sain-foin exige un très-bon terrein qui n'est pas commun, & beaucoup d'engrais, ce qui le rend d'un entretien dispendieux ; que l'esparcette ne réussit pas dans les terres fortes, argilleuses & *mouilleuses* ; & qu'il y a des cantons entiers qui n'ont pas d'autres terres ; que le treffle est effectivement assez en usage, mais que l'on ne met pas suffisamment de méthode & de suite dans sa culture, quoique ce soit le meilleur fourrage connu pour hiverner les vaches, & leur faire rendre du lait en abondance.

Jusques à présent l'on n'a employé que deux manières de distribuer le foin aux chevaux. L'une est de le faire réduire en bottes depuis 12 jusqu'à 25 livres, suivant la taille & l'emploi que l'on fait des chevaux ; l'autre, de s'en rapporter aux cochers ou palfreniers pour la quantité. La première méthode est certainement bonne : cependant l'on conviendra que dans une écurie de plusieurs chevaux, il s'en trouve qui ont plus d'appétit, ou qui ont plus besoin de nourriture les uns que les autres ; & par-là on les met au même taux : d'ailleurs, en voulant empêcher un abus dans la consommation du foin, on se croit toujours obligé de donner de 20 à 25 livres par jour à un cheval ; ce qui est à-peu-près le double de ce que propose l'Auteur.

La seconde méthode qui consiste à s'en rapporter aux cochers, est la plupart du tems très-dispendiense pour le maître & pernicieuse pour le cheval. Le fourrage manque de bonne heure ; on mange le nouveau avant qu'il ait sué ; les chevaux deviennent pesans, poussifs, ont des indigestions, meurent même quelquefois. On ne fait point assez d'usage de la paille, qui donne au cheval de la vigueur, de l'haleine & de la légéreté. Si donc il y a un moyen de faire un mélange plus sain & plus économique, on ne peut qu'y gagner : mais avant que de l'indiquer, l'Auteur entre dans quelques détails qui prouvent, dit-il, les avantages d'avoir moins de prés & plus de champs. Il faut nécessairement lire dans l'Ouvrage ce qu'il dit à ce sujet ; ce qui ne manquera pas sans doute d'intéresser les Cultivateurs. Il vient enfin à sa méthode.

On connoit par-tout, dit-il, le *hache-paille* qui nous vient d'Allemagne, & la manière de couper la paille avec cet instrument. Je coupe de même le foin de la longueur d'un demi-pouce environ ; à chaque repas je fais un mélange, pour un cheval de travail, de quatre livres de foin & de trois livres de paille, le tout haché. Chaque ration d'avoine est de deux livres, mêlées avec un tiers de livre de paille hachée & demi-livre de son. Donnant trois fois par jour à manger à vos chevaux, ils auront douze livres de foin, dix livres de paille, six livres d'avoine, & une livre & demie de son ; total vingt-neuf livres & demi pesant, équivalentes à trente-trois livres trois onces, de la livre de seize onces.

Il n'en faut pas davantage pour un cheval de trait, sur-tout si ces quatre alimens sont de bonne qualité, si dans le foin il n'y a ni feuilles, ni jones, ni ronces, si la paille est de froment qui n'ait pas versé, si l'avoine est noire, sèche, recueillie à propos & pesante, & si le son reste un peu chargé de farine ; ce qu'il est facile d'obtenir du

Boulanger, en le lui payant quelques deniers de plus la livre. Son mêlange avec l'avoine, & la paille hachée, en les aspergeant d'eau tous les trois, lie ces alimens, fait que le cheval profite mieux de son avoine, & lui entretient de l'embonpoint. Ainsi, avec quarante-quatre quintaux de foin, au lieu de quatre-vingt-onze que l'on donne ordinairement à un cheval, si ce n'est davantage; trente-six quintaux de paille, vingt-deux quintaux d'avoine, & cinq à six quintaux de son, vous entretenez un cheval par an.

L'Auteur entre ensuite dans quelques détails pour rendre les écuries moins coûteuses à établir, plus gaies, plus salubres, & plus faciles à être maintenues dans la plus grande propreté : nous en parlerons dans la prochaine Feuille.

AVIS DIVERS.

Un particulier qui se plaint avec raison dans les *Affiches de Poitou*, du secret impénétrable que gardent certaines personnes sur des remèdes qu'elles ont éprouvé être administrés utilement dans certaines maladies, vient de consigner, dans ces mêmes Affiches, un remède qu'on l'a assuré être très-salutaire contre l'épilepsie, cette maladie terrible qu'on a en vain jusqu'ici essayé de guérir, & contre laquelle se sont vainement exercées les lumières de la Médecine moderne. Il l'a trouvé dans un extrait des Observations pratiques de M. *Locher*, Médecin de Vienne en Autriche. Voici ce qu'on y lit : « *Anno 1760, 28 Martii* (c'est » M. Locher qui parle) *consuluit illustrissimus Ludovicus B. Wansvieten, ut in Epilepsia tentarem folia aurantiorum, remedium quod ad convulsiones noviter innotuit. Antequam Epilepticis hoc remedium exhiberem, venam illis secui in pede, ut revulsio fieret à partibus supernis, deinde infusum commune purgans exhibui. His præmissis, dedi pulveris foliorum aurantiorum dragmam unam pro dosi, mane & vespere* ».

On a très-souvent administré, dans l'hôpital de Sept-fonds, à des Epileptiques le remède proposé par les célèbres Médecins de Vienne dont on vient de parler. Je n'oserai pas assurer, ajoute ce particulier, que ce remède ait jamais été dans aucun sujet parfaitement curatif; mais l'expérience la plus constante a prouvé qu'il diminue d'abord peu à peu le nombre des accès, & qu'après un certain temps, il les dissipe, & devient un préservatif sûr contre tout paroxisme d'épilepsie, soit héréditaire, soit accidentelle.

On donne la poudre de feuilles d'oranges, à la dose d'un gros le matin à jeun, & autant le soir deux heures après le souper, dans un verre d'infusion légère & théiforme de partie égale de fleurs de mille-feuille & de tilleul.

On propose par souscription, en 6 vol. *in-8°*, un Ouvrage intitulé : *l'Art de former l'Homme, Ouvrage commencé sous le titre de Cours de Latinité, par Thomas-Ignace de Vaniere, achevé & dédié au Roi par Pierre-Antoine de Vaniere, son fils, ancien Chanoine de Vabres, Prieur de S. Jean-Baptiste de Pemeiroles. Quatrième Edition, remise en ordre, corrigée & augmentée; avec la vie & le portrait de l'Auteur.*

Lorsque cet Ouvrage parut pour la première fois, tous les Journaux & les Personnes les plus versées dans l'Education, convinrent que c'étoit le meilleur plan qui eût paru sur cette matière, le plus simple dans la Théorie, & le plus avantageux dans la Pratique. « Pourquoi, dit M. l'Abbé » Vaniere, ne deviendroit-il pas le fondement » d'une éducation publique & nationale? Pourquoi » ne seroit-il pas le livre de tous les colléges, » de tous les Instituteurs & de toutes les familles »? Il sera divisé en deux parties; Théorie & Pratique. La première, en un volume, contiendra le Plan de l'Education, & la seconde en cinq volumes, le Plan de l'Education exécuté. Ce sera dans cette seconde partie que se trouveront tous les développemens nécessaires sur le spectacle de la Nature, sur les Devoirs, sur les Sciences & Beaux-Arts, sur les Passions & sur l'Histoire de la Religion. Cet Ouvrage sera suivi d'un Traité sur l'origine des Langues.

Le prix de la souscription est de 36 livres : savoir, 15 livres en souscrivant, 4 livres pour chacun des trois premiers volumes, & 3 liv. pour chacun des deux derniers. L'ouvrage paroîtra d'ici au mois de Janvier 1786. On souscrit à Paris, chez M. l'*Abbé de Vaniere*, Auteur & Editeur, place du Carrousel, près l'hôtel du Roi. On est prié d'affranchir les Lettres.

MÊLANGES.

A l'Auteur du Journal.

A Ris, route de Fontainebleau, le 11 Octobre 1785.

Hier Lundi, entre 9 & 10 heures du matin, un Domestique de M. de M.... crut s'amuser en aidant au passeur du bac de la Borde, près Ris, à mener son bac. Tout le monde sait que ces Bateliers font usage d'une sangle, qu'ils passent sur la poitrine pour tirer avec plus de force. Cet imprudent Domestique prit une des sangles, & n'ayant pas eu l'adresse de démêler la petite chaine de fer que l'on tourne autour du cable, il fut entraîné dans l'eau. Le bac en s'éloignant laissa plonger ce malheureux. Le garçon du Passeur étoit seul dans le bac avec cet homme : il perdit la tête; car au lieu de faire revenir le bac sur lui-même, ce qui auroit soutenu le cable & mis l'homme hors du danger, il prit un bateau attaché au bac, qu'il laissa fuir, & vint pour relever le cable avec son crochet; ce qui étoit un effort insuffisant. Un habitant de Ris se trouvant à terre auprès du cable, se fit aider par quelques hommes, en le tirant avec force; ils parvinrent à faire remonter le noyé à la surface de l'eau, où il fut saisi par le nommé *Brigaudin*, Maître Passeur, qui s'étoit porté avec agilité à son secours. Le noyé étoit resté quatre à cinq minutes dans l'eau; au moment qu'il fut retiré, il avoit déjà les bras & les jambes roides; on le coucha dans le bateau; la souplesse re-

vint un peu aux membres; & je fus agréablement ſurpris de l'entendre parler. Il diſoit d'un ton aſſez haut, qu'il ſe noyoit & qu'on le retirât de l'eau ; il ſe traina à genoux ſur le derrière du bateau, où il ſe crampona. Il fut promptement tranſporté chez le Paſſeur dans un lit chaud, où il reſta quelques heures. Il ſe plaignoit d'être briſé, & ſe ſouvenoit d'avoir été violemment frotté contre le ſable au fond de l'eau. Il faut rendre au Maître Paſſeur la juſtice qui lui eſt due ; c'eſt qu'il a montré dans ce moment le plus grand empreſſement pour ſauver ce malheureux ; qu'il n'y a pas de ſa faute dans cet accident, parce qu'il eſt aſſez ſoigneux de recommander à ceux qui paſſent de ne point faire un travail qu'ils ne connoiſſent pas. Cette leçon doit lui ſervir, comme à tous ceux de ſon état, pour s'oppoſer vigoureuſement à ce qu'aucun étranger ne s'expoſe à un pareil malheur.

Ne ſeroit-il pas utile, Monſieur, de mettre à la portée de tous les bacs, une boete pour le ſecours des noyés ? Depuis peu de tems, j'ai vu ici pluſieurs accidens de cette nature, qui ſe ſont terminés plus malheureuſement que celui ci : la boete inventée par le célèbre M. *Pia*, ne peut être mieux placée que dans les paſſages fréquentés.

Je ſuis, &c.

BIENS A VENDRE.

Jolie Terre & Seigneurie très-agréablement ſituée, à Amboiſe, près de Tours, ayant toute Juſtice, avec Chaſſe, Château nouvellement bâti & meublé, beau Parc, & 520 arpens tant de Terres, que de Prés, Vignes & Bois-taillis. *Prix 300000 liv.* On donnera des facilités. S'adr. à M. *Bourgeois de Quincy*, Proc. rue Boucher, n°. 40.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A LA ROCHELLE, le 19 Octobre 1785.

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere ſorte, 36 à 40 l.
Seconde ſorte.... 34 à 36
Troiſième ſorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28

Les ſucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Première ſorte, 00 à 00 l.
Seconde ſorte ... 60 à 66
Troiſième ſorte.. 54 à 58
Quatrième ſorte.. 44 à 48
Petits ſucres...... 36 à 40
Communs.......... 32 à 36

Le ſucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 ſ. 6 d. à 16 ſ.
Beau verd, 15 ſ.
Marchand, 14 ſ. 6 d. à 14 ſ 9
Ordinaire, 13 ſ. à 13 ſ. 6.
Triage, 9 à 12 ſ.

Le café de la Martinique vaut 1 ſ. à 1 ſ. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 ſ. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 ſ. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 ſ.
Graveau & pouſſière, 6 l.

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... 0.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.
Rocou, 17 ſ. la livre.
Cacao, 12 à 13 ſ. *idem.*
Caneſice, 0 le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campêche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melaſſe, 16 à 17 l. *idem*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *E.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

OCTOBRE 1785.	*Du 24.*	*Du 25.*
Actions des Indes de 2500 l.	2185.87½.85......	2182½...............
Portion de 1600 liv.............	....	....
Portion de 312 liv. 10 ſ.......	279.....................	....
Portion de 100 liv..............	89......................	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	....	436.....................
Loterie royale, 1780, à 1200 liv........................	752.54...............	....
Viager de 1782.....................	16½ p. % bén........	16½ p. % bén.......
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	14......................	14......................
Lot. d'Avril 1783, à 600 l...	....	....
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	493.92½.............	492.....................
Quittance de finance.	¼.½. pair............	1½.¼. pair...........
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..........	2¼ bén..............	2½.2¼ bén........

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 24.	*Du 25.*
Amſterd.	54⅞............	54⅞............
Hamb......	187½............	187½............
Londres..	29⅛............	29⅛............
Cadix......	14 l. 6 ſ........	14 l. 6 ſ........
Madrid....	14 l. 9 ſ........	14 l. 9 ſ........
Gênes.....	93...............	93¼.93.........
Livourne	97½............	97¾............
Lyon.. Saints	⅞ p. % perte...	1 p. % perte.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 ſ. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 29 Octobre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

MÉLANGES *de Littérature étrangère. Tome second.* A Paris, chez *Gogué* & *Née de la Rochelle*, Libr. rue du Hurepoix; *Belin*, rue S. Jacques; *Hardouin*, au Palais Royal; *Tiger*, Relieur, place Cambrai. 1785. Vol. *in*-12 de 242 pag. Prix 36 f.

Ce volume n'eſt pas moins rempli de variété, d'intérêt & d'agrément que le premier. Il offre d'abord un *Eſſai hiſtorique ſur la Littérature Romaine*, traduit de l'Anglois de *Baſile Kennet*, mort en 1715, qui a donné un Traité fort eſtimé ſur les Antiquités Romaines, dont ce morceau eſt détaché. On trouve enſuite un petit Traité didactique de l'art d'aimer & de plaire, intitulé: *Hécatomphile*, Traduction de l'Italien de *Léon-Baptiſte Alberti*, par M. *Levrier de Champ-Rion*, de la Bibliothèque du Roi. Alberti, mort en 1485, a laiſſé beaucoup d'Ouvrages: celui-ci eſt écrit en proſe, & ne vaut pas aſſurément l'*Art d'aimer* d'Ovide, quoiqu'il y ait aſſez de naturel & de tendre, & une certaine vérité de paſſions qui intéreſſe le cœur: il a été traduit pluſieurs fois dans notre Langue.

Le morceau ſuivant ſera plus goûté par les perſonnes qui aiment les connoiſſances ſolides. C'eſt un *Eſſai hiſtorique ſur l'ancien état des Arts, des Manufactures & des connoiſſances chimiques en Aſie*, traduit de l'Anglois de M. *Delaval.* On y voit que les Orientaux ont été verſés, de tout temps, dans la Chimie & l'Hiſtoire naturelle, que nous avons emprunté d'eux quelques Arts; que c'eſt à eux, en général, que nous devons la chimie; « qu'ils poſſèdent encore diverſes préparations » auxquelles nous ſommes peu exercés, telles » que celle de l'eſprit ardent du lait, les différentes combinaiſons des matières métalliques » pour l'uſage ou l'ornement, dans leſquelles ſurtout ils excellent. Nous pouvons y ajouter les » Manufactures de porcelaine, la compoſition & » l'application du Vernis, & beaucoup d'autres » procédés que nous n'imitons qu'imparfaitement ».

Rachel, ou les Amours d'Alphonſe VIII, Poëme Eſpagnol de Louis Ulloa y Pereyra, mort en 1660, a de grands défauts, mais quelques beautés qui peuvent lui mériter l'attention des Littérateurs. Alphonſe avoit conçu l'amour le plus violent pour Rachel, Juive de Tolède, d'une merveilleuſe beauté. Les Grands, indignés de la foibleſſe de leur Maître qui avoit oublié ſon épouſe & la gloire, poignardèrent la malheureuſe Rachel: c'eſt ce qui fait le ſujet de ce Poëme. Mais tous les Hiſtoriens ne conviennent pas de ce tragique événement. L'un d'eux rapporte qu'Alphonſe ayant vu en ſonge un Ange qui le menaçoit avec une épée flamboyante, il renonça à ſon amour illégitime. Quoi qu'il en ſoit, le ſujet de ce Poëme a été trouvé ſi beau, qu'il a eu pluſieurs imitateurs. Dom *Vincent Garcia de la Huerta* en a compoſé une Tragédie en trois journées; *la Raquel Tragedia en tres jornadas.* L'Editeur de cette Pièce ajoute que « la repréſentation en eſt ſi touchante, qu'elle » pourroit faire verſer aſſez de larmes pour for- » mer mille Guadalquivirs ». Il faut convenir que cette métaphore ſent bien le goût du terroir.

Quatre Diſcours traduits du *Rambler* ou du *Rodeur*, excellent Ouvrage que nous avons déjà fait connoître, & des Mélanges biographiques ſur *Linné*, traduits de l'Anglois de M. *Coxe*, par M. *Will*, Médecin à Nancy, terminent ce volume, & ſe font lire avec beaucoup d'intérêt.

Extrait des Nouvelles Miſſions des Indes Orientales, reçues au Séminaire des Miſſions Etrangères. Paris, Janvier 1784. A Paris, chez *Guillot*, Libraire de MONSIEUR, rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins. 1785. 45 pages *in*-12.

On lit dans un Avis préliminaire, que ſi l'on ne ſe fait point illuſion ſur l'accueil favorable qu'on eſpère du Public, à ces premières relations, on tâchera de procurer & de rendre publiques celles qui arrivent de la Chine & des contrées voiſines. Il y a dans Paris, ajoute-t-on, deux maiſons qui ſont occupées à fournir des Miſſionnaires dans les pays des Infidèles, le Séminaire des Miſſions Etrangères, & la Maiſon de S. Lazare qui envoie encore des Miſſionnaires dans les pays qui ſont ſous la domination des Turcs, & ſur les côtes de Barbarie. Le Séminaire du S. Eſprit en envoie à la

Guiane ; mais sa pauvreté ne lui permet d'envoyer qu'un petit nombre d'Ouvriers. Ce sont de beaux exemples que donnent ces trois Maisons ; & il seroit à desirer que le nombre de ces Missionnaires se multipliât, pour voir la Religion Chrétienne annoncée, ou se soutenir dans de vastes régions qui peuvent offrir une carrière immense à leur zèle & à leurs travaux.

Les Lettres dont on se contente de donner un simple extrait, sont uniquement *édifiantes ;* & elles ne roulent que sur l'état de la Religion dans les pays Infidèles : elles ne réunissent pas le double objet qu'on s'étoit proposé dans le Recueil si précieux des *Lettres édifiantes & curieuses* écrites par les Missionnaires Jésuites. Les gens du monde y prendront peut-être moins d'intérêt : mais les personnes pieuses seront charmées de voir les progrès de la Foi dans le Royaume de Siam, où les persécutions ont cessé depuis la révolution arrivée en 1782, dans laquelle le Roi, nommé *Peytac*, fut mis à mort, & le premier Ministre qui favorise les Chrétiens, proclamé à sa place. Le Tonquin & la Cochinchine n'offrent pas de moindres sujets de consolation. Il paroit par ces Lettres que, dans la Chine, les persécutions sont assez vives & assez fréquentes : mais on nous apprend qu'il y a une Société de Chrétiens qui a acheté, depuis peu, de vastes montagnes toutes en friche, couvertes de bois, & voisines du Royaume appellé King-Tschoan, conquis, il y a peu d'années, par l'Empereur. « Le » projet est de remplir ce terrein de familles Chré» tiennes, en leur en vendant une partie, à pro» portion de l'argent qu'elles débourseront, ou en » la leur donnant à titre de louage, & de n'y ad» mettre aucun Payen ».

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ÉTRANGERS.

Espagne. Curso Elemental de Botanica, &c. c'est-à-dire ; *Cours Élémentaire de Botanique à l'usage du Jardin Royal de Madrid.* Vol. *in*-8°.

Le Roi d'Espagne, qui n'est occupé que du bonheur de ses peuples, & à perfectionner l'instruction publique dans toutes les sciences, avoit ordonné aux deux Professeurs, *Don Casimir Gomez Ortéga*, & *Don Antonio Palau*, de travailler conjointement à la rédaction d'un Cours de Botanique, lequel embrassant toutes les notions nécessaires, fût aussi à la portée de ceux qui commencent à étudier cette science. En conséquence ils viennent de publier ce petit Ouvrage, qui répond parfaitement aux vues bienfaisantes du Monarque.

Il est partagé en deux parties, dont la première contient les définitions de chaque partie des Plantes, & de leur différence, accompagnées presque toujours de la citation de trois Plantes. L'Ouvrage de *Linné* leur a servi de guide : mais ils y ont ajouté des éclaircissemens qui confirment l'idée qu'on avoit prise de leurs connoissances dans les différens Ouvrages qu'ils ont publiés.

Dans la seconde Partie, après avoir expliqué le systême de Linné, ils donnent les caractères les plus saillans de 1218 genres. On trouve aussi dans cet Ouvrage deux Tables, une en Latin & l'autre en Espagnol, de plus de 1300 Plantes.

ÉCONOMIE RURALE.

L'Auteur de la *Question sur un point d'Economie rustique*, dont nous avons parlé dans la dernière Feuille, voudroit que dans les Ecuries il n'y eût ni ratelier, ni crèche, ni dans les greniers d'abat-foin ; & il en fait sentir les inconvéniens. Il donne le plan d'une écurie, dans laquelle la place du cheval est en face du mur recouvert d'une paroi en bois. Je scelle, dit-il, dans cette paroi deux boucles pour chaque cheval ; ils seront séparés par des barres ou cloisons en planches, comme l'on voudra ; ces dernières sont cependant préférables, pourvu que l'espace soit de cinq pieds six pouces au moins : des piliers bien arrondis de sept à huit pieds de haut seront placés deux pieds en arrière de l'alignement des croupes ; à six pieds au-dessus du terrein vous planterez dans chaque pilier une boucle portant deux chaines assez fortes de trois à quatre pieds de long, ayant à l'extrémité d'en-bas une S solide. L'heure du repas venue, vous tournez vos chevaux la tête entre les piliers, & vous les y attachez avec les chaines de leurs licols ; vous suspendez à une des deux chaines du pilier de la droite, & à une des deux chaines du pilier de la gauche, une crèche ambulante de bois lisse par le moyen de deux boucles adaptées à ses extrémités à trois pouces de son bord ; elle aura trois pieds & demi de longueur, un pied de profondeur, & un pied de largeur ; c'est-là que vous mettrez votre mélange : de cette façon vous voyez si vos chevaux mangent ou sont degoûtés ; rien ne se perd ; vous n'êtes pas appellé sans cesse à relever le foin que certains chevaux laissent tomber en le tirant du ratelier ; & chacun mange sa portion sans que son voisin vienne l'inquiéter, ou la lui diminuer ; d'ailleurs il mangera plus gaiement, plus proprement, & sera toujours disposé à se tourner pour sortir, au lieu des coups qu'il reçoit souvent, ne pouvant quitter son ratelier. Le repas fini, vous enlevez ces crèches que vous pourrez & devrez laver de temps en temps hors de l'écurie & faire sécher à l'ombre. Leur place dans l'écurie sera celle-ci : le long du mur opposé aux chevaux vous établirez une suite de planches, deux pouces au-dessus du pavé, aussi longue que vous aurez de places de chevaux, & de quinze pouces de large ; vous y formerez des séparations de treize pouces de haut, correspondantes chacune à chaque pilier, & vous clouerez dessus ces séparations une planche de même largeur que celle de dessous ; vous aurez donc autant de loges que de chevaux ; & c'est dans ces loges que vous poserez vos crèches volantes dans l'entre-deux des repas ; elles seront ainsi à l'abri de la poussière & des saletés ; & ce dessus servira de banc à vos palfreniers, & d'entrepôt pour plusieurs ustensiles, pour les seaux avec

lesquels vous faites boire vos chevaux, &c. Dans l'entre-deux des repas, ayez soin de relever les chaines des piliers aussi haut que vous le pourrez, afin que les queues ne s'y accrochent pas. Par cet arrangement, votre écurie étant voûtée ou plafonnée, si vous avez l'attention & la possibilité de faire panser vos chevaux hors de l'écurie, ils seront à l'abri de toute poussière; ce qui est un agrément pour le maître, un soulagement pour le palfrenier, & une utilité réelle pour le cheval.

Quant au travail pour hacher le foin & la paille, & au lieu où ils devront être placés pour les avoir sous la main, voici ce qu'il y a à faire. Ayez un hache-paille pour deux chevaux : un ouvrier adroit & robuste coupe soixante livres par heure; ainsi, dans un jour, il coupera la nourriture d'un cheval pour un mois : vous emploierez à cet ouvrage vos domestiques les jours de pluie, & en hiver, si vous avez de la place pour serrer, vous pouvez faire vos provisions pour une partie de l'année. Les greniers à foin étant ordinairement audessus de l'écurie, faites à chaque extrémité de ce grenier un entonnoir en planches bien jointes & bien lisses, qui ait dans son embouchure, que vous tiendrez aussi haute que vous pourrez jusques à cinq ou six pieds du toit même, vingt-cinq à trente pieds de large; le dessus de cet entonnoir sera fermé avec des planches; & vous laisserez au milieu une ouverture de trois pieds en quarré, qui pourra se fermer avec une trape : cet entonnoir viendra en diminuant jusques au plancher, & n'aura plus là que dix-huit pouces de large; vous lui ferez traverser le plancher pour arriver dans votre écurie, & vous le continuerez avec quatre planches en forme de cheneau, d'un pied en quarré, le long du mur du bout de l'écurie; il s'arrêtera à trois pieds du pavé, & sera fermé par une petite porte. L'un de ces entonnoirs sera rempli de foin haché, l'autre de la paille hachée; de sorte que, de l'écurie même, vous pourrez avoir ce que vous voudrez donner à manger à vos chevaux.

Pour la distribution de vos fourrages, ayez des caisses de sapin mesurées, dont l'une contiendra quatre livres de foin haché, si vous voulez donner quatre livres; l'autre trois livres paille hachée, une troisième un tiers livre paille, une quatrième deux livres avoine, une cinquième demi-livre son; en général autant de caisses mesurées que vous voudrez faire de rations différentes, & qui aient des marques extérieures qui indiquent leur contenance. Lorsque vous voudrez donner à manger, portez vos caisses sous les cheneaux, ouvrez le portillon; & si le foin ou la paille ne descendent pas seuls, aidez-leur avec la main ou avec un instrument quelconque; jettez-les l'un après l'autre dans la crèche suspendue à la place du cheval; remuez jusques à ce que le mélange soit complet, puis tournez votre cheval.

Telle est la méthode que je propose : j'en ai fait l'essai dans une écurie ordinaire : elle m'a parfaitement réussi; le cheval qui a mangé de ce mélange s'en est bien trouvé, & avoit tout autant de vigueur que lorsqu'il étoit nourri à l'ordinaire.

GÉOGRAPHIE.

Nouvelle Carte Géographique & très-détaillée de la Province de *Languedoc*, en deux feuilles, divisée suivant ses différens Diocèses; dans laquelle sont comprises les Provinces du *Rouergue*, du *Quercy*, du *Roussillon*, & du *Comté de Foix*; dressée d'après plusieurs Cartes particulières & manuscrites levées sur les lieux, & assujetties aux Observations astronomiques de MM. de l'Académie Royale des Sciences; par le sieur *Dezauche*, successeur des sieurs *Delisle* & *Phil. Buache*, premiers Géographes du Roi, & de la même Académie. A Paris, chez l'Auteur, rue des Noyers. Prix 2 liv. 10 s.

AVIS DIVERS.

Le mot de la Charade insérée dans l'avant-dernière Feuille, est *Chousleur*.

MÊLANGES.

A l'Auteur du Journal.

Caen, 14 Octobre 1785.

Je suis persuadé, Monsieur, que vous ne vous refuserez pas de donner place dans votre Journal aux actes de bienfaisance, dont les exemples publiés ne sauroient être trop multipliés, sur-tout lorsqu'ils tendent au bonheur du peuple, en l'encourageant au travail & à la vertu: cette publicité donnée aux actions nobles & généreuses est un piège innocent tendu aux riches du siècle pour les engager à faire un utile emploi de leurs richesses. C'est dans cette vue que je vous prie d'insérer dans votre Journal la note suivante. C'est un hommage que je crois devoir, comme citoyen, à ceux qui, par leurs actions, méritent si bien de la patrie.

La fête de la Rosière établie à Luc, près la Délivrande en Basse-Normandie, sur le modèle de celle de Salency, par M. *Marchaut de Caligny*, Seigneur de cette Paroisse, a été célébrée le 2 de ce mois avec beaucoup de pompe. Il avoit déjà établi dans cette même Paroisse une Manufacture de Dentelles, servant en même temps d'école, & il a voulu y exciter l'émulation, en attachant une récompense honorifique, & en même temps lucrative pour la fille qui, chaque année, sera jugée la plus vertueuse & la meilleure Ouvrière. Le Dimanche fixé pour le Couronnement de la Rosière, celle qui a réuni les suffrages, va au Château, accompagnée de la Rosière de l'année précédente, & précédée des Instrumens, présenter un bouquet au Seigneur, qui, au milieu d'une nombreuse compagnie invitée à cette occasion, lui met une couronne de lauriers sur la tête, & lui passe au col, en sautoir, un large cordon bleu, au bas duquel pend une médaille d'argent aux armes du Seigneur, avec la devise : *scientiæ & virtutis præmium*; elle est obligée de porter cette marque distinctive pen-

dant l'année de son couronnement ; celle qui en a été décorée l'année précédente, reçoit ce jour-là la somme de 120 liv. en récompense de sa bonne conduite. Cette libéralité est due à la générosité réunie du Seigneur & du sieur *Bonvoisin*, Curé actuel de cette Paroisse, Pasteur vraiment zélé pour le bien du troupeau confié à ses soins. Après un très-grand diner, la Rosière est conduite à l'église au bruit des instrumens & de la mousqueterie, où, après les vêpres, on prononce un Discours relatif à la fête ; ensuite on chante un *Te Deum*, après lequel elle est reconduite dans le même ordre à la Manufacture.

On a peine à se persuader, Monsieur, le bien que cela répand dans une paroisse qui ne contient pas 500 arpens, & dont la population monte à près de 2400 personnes, qui n'ont presque d'ailleurs aucune propriété : on n'y voit cependant aucun mendiant, par la raison que le travail y est en vigueur ; rarement ils s'allient hors la Paroisse, n'ont jamais de procès entre eux qui ne soient bientôt terminés par l'entremise & les soins paternels du Seigneur ; & l'on n'a pas connoissance qu'il s'y soit commis un crime méritant la rigueur des loix. On peut dire qu'ils réalisent, en petit, le bonheur tant vanté des heureux Troglodites.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

L'esprit de Commerce fait ici des progrès de jour en jour, écrit-on de Trieste, en date du mois de Septembre dernier. Tout nouvellement il s'est formé, avec l'agrément du Gouvernement, une Société de Commerce qui veut négocier avec les Sujets des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale. Elle a dix mille Actions, chacune à 500 florins. Les Directeurs sont MM. *Ambroise de Strohlendorf*, *George Simpson*, *Belletti* & *Maffei*. Les Assemblées générales se tiennent à Trieste ; & dix actions donnent voix délibérative : mais personne ne peut avoir plus de 20 voix. Les Actionnaires étrangers peuvent être représentés par un Plénipotentiaire qui doit être lui-même un Intéressé, avoir au moins 10 Actions & ne faire aucun Commerce direct, ni indirect en Amérique. *Article extrait & traduit d'un Papier Etranger.*

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Octobre 1785.	*Du* 22. liv.	s.	d.	*Du* 26. liv.	s.
Or de Portugal, *le marc*, à	753			752	
— du Mexique, à	743			742	
— du Pérou, à	733			732	
— de Guinée, à	753			752	
Or de ducats, *l'once*, à	101			101	
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	104	5		104	5
— à 20 karats, à	86	10		86	5
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15		54	15
— à 11 den. 10 gr. à	52	15		52	15
Piastres, à	48	17	6	48	15

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *E.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

OCTOBRE 1785.	*Du* 26.	*Du* 27.
Actions des Indes de 2500 l.	2180.82½.80	2182½
Portion de 1600 liv		
Portion de 312 liv. 10 s.		
Portion de 100 liv		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	438	438
Loterie royale, 1780, à 1200 liv	756	756.57
Viager de 1782	16½.16¼ p. % bén.	
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. %		14
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.		
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	492.92½	492.92½
Quittance de finance	3¾.½.¼ perte.	1¾.¼.¾.3¾.3 perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	2¼.2⅜.2¼ bén.	2¼ bén.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 26.	*Du* 27.
Amsterd.	54⅞	54¾
Hamb.	187¾	187¾
Londres.	29⅜	29 $\frac{5}{16}$
Cadix.	14 l. 6 s.	14 l. 6 s.
Madrid.	14 l. 9 s.	14 l. 8 s. 6 d.
Gênes.	93¼.93	93
Livourne	97¾	97¾
Lyon. Saints }	1 p. % perte.	1 p. % perte.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 26 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 1r Novembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

Littérature.

Nouvelle Description des Glacières & Glaciers de Savoie, particuliérement de la Vallée de Chamouni & du Mont-Blanc, & de la dernière découverte d'une route pour parvenir sur cette haute Montagne, dédiée à M. le Comte de Buffon; par M. Bourrit, *Chantre de l'Eglise Cathédrale de Genève, & Pensionnaire du Roi de France : Ouvrage qui complette la Description des Alpes Pennines & Rhétiennes du même Auteur, & de même enrichi de ses Tableaux, gravés par les meilleurs Artistes.* A Genève, chez *Barde*, Imp.-Libr., & se trouve à Paris, chez *Buisson*, Libraire, Hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, n°. 13. 1785. Vol. in-8°. de 308 pag. Prix 4 liv. 12 s. br. & 5 liv. 10 s. franc de port par la poste. On affranchit l'argent & la lettre d'avis.

C'est un grand & magnifique spectacle que présente cet Ouvrage; mais l'Auteur n'est pas au-dessous de son sujet. Doué d'une imagination riche & brillante, il peint avec des traits analogues les beautés de la nature si variées & si majestueuses, sur des montagnes qui semblent appartenir à un autre monde. Avec quel intérêt on le suit dans ses courses guidées par l'esprit d'observation, & entreprises par cet amour dévorant des sciences, qui méconnoît tous les obstacles, & qui fait braver tous les dangers ! Elles se sont principalement dirigées vers le Mont-Blanc; & voici d'abord la description qu'il en donne.

« Trois sommets couverts de glaces éternelles qui semblent atteindre les Cieux, se présentent aux regards étonnés. Le plus Occidental, moins élevé que ceux qui viennent après, se nomme le *Dôme du Goûté;* sa hauteur est de deux mille toises au-dessus du niveau de la mer : personne n'y est encore monté ; & il m'a paru toujours impraticable par le côté de Chambouni, où les glaces ne présentent que des murs & des crevasses horribles : il seroit cependant utile d'y parvenir, parce que de-là on atteindroit le grand Mont-Blanc, qui est le second sommet; celui-ci paroit à l'œil moins haut, parce qu'il s'en éloigne, & s'incline plus au midi. Elevé de 2426 toises au-dessus de la mer, c'est la plus haute sommité qu'on connoisse, & qu'on ait mesurée avec exactitude. On voit ce mont dominer, comme un géant, toute la chaine des Alpes, montrer sa cime par-dessus une multitude d'autres sommets, se faire voir du Piémont, de Genève, du pays de Vaud, de Neuchatel, des extrémités du Valais, de Lyon, de la Bourgogne, & même de Langres en Champagne, lorsque le ciel est pur, & que le soleil va se coucher. Après lui, c'est celui du *Tacul*, ainsi nommé, parce qu'il regarde la partie de la mer de glace qui porte ce nom : plus élevé que le Dôme du Goûté, il paroit moins accessible encore ».

« A la suite de ces trois sommets qui composent ensemble le Mont-Blanc, commence une chaine de rochers pyramidaux, aussi inaccessibles, de formes hardies, majestueuses, qu'on divise en pointes ou aiguilles..... Toutes ces sommités ou aiguilles qui tranchent le ciel de leurs cimes, qui forcent à lever la tête pour les contempler, sont de la hauteur de 1900 toises, & paroissent un composé d'obélisques, de pyramides appliquées les unes contre les autres comme des pièces de rapport. Leurs intervalles, leurs ornières horribles sont mastiqués de glaces & de neiges d'où partent les avalanches, & d'où descendent des glacières dont on apperçoit ici les bords. Tous ces rochers sont de pur granit : les débris qui s'en détachent forment à leurs pieds des lits immenses, qu'on prendroit pour des ruines de villes, parmi lesquelles il seroit imprudent de se hasarder.... Tels sont ces rochers sourcilleux, & leur immensité. J'ai cru que ce premier apperçu étoit nécessaire avant que d'atteindre la mer de glace située derrière ces formidables aiguilles, qui est l'objet le plus extraordinaire, & le plus intéressant pour les étrangers ».

M. Bourrit nous la représente cette mer de glace du Montarvert. « Quelle scène magnifique ! s'écrie-t-il. Entre la France & la belle Italie, je vois réunies les horreurs des deux pôles, & l'image de la nature telle qu'elle a dû être au sortir du chaos ! Des monts sourcilleux, décharnés, déchirés du haut en bas, crevassés, fracturés dans toute leur étendue, menaçant les cieux de leurs cimes

chenues, paroissent défier la fureur des élémens réunis, & la marche destructive des temps! Au bas de ces monts, que vois-je encore? L'image d'une mer en courroux qu'un gel subit auroit saisie, une vaste étendue de glace solide, épaisse de plusieurs centaines de pieds! Mes regards étonnés en suivent les ondes, les couches, les crevasses; & je vois ces glaces énormes se prolonger au loin, & se joindre à d'autres masses de glace qui couvrent les sommets. Nous voilà transportés dans la nouvelle Zemble, dans un autre Spitzberg, pays perdu pour les hommes. Comment se peut-il que si loin des pôles, sous un ciel tempéré, nous retrouvions les mêmes phénomènes? Tel est au premier coup-d'œil l'esquisse de l'aspect de cette vallée de glace: ses beautés égalent ses horreurs; c'est le modèle de tout ce qu'il y a de grand, de noble & d'imposant. Jamais décoration théatrale n'approcha de celle-ci. Ces monts sont d'une magnificence & d'une grandeur qui surpassent tout ce que l'imagination pourroit concevoir ».

M. Bourrit entre ensuite dans les détails; & il faut les lire dans l'Ouvrage même. Ce sont des tableaux si variés & si intéressans, tracés d'une manière si animée, qu'il est peu de lectures aussi attachantes que celle-ci. Nous ne pouvons nous refuser nous-mêmes au plaisir de citer encore un autre passage. L'Auteur dit qu'il avoit visité le Montanvert pendant les plus beaux jours de l'année: il y alla en automne, après les premières neiges; alors ces lieux lui parurent absolument changés. « Toutes les sommités, ajoute-t-il, étoient voilées de blanc; & le soleil qui dardoit ses rayons sur ces neiges fraiches & pures, leur donnoit l'éclat du feu. Jamais nos yeux ne furent frappés de tant d'objets éblouissans; & le ciel, d'un bleu foncé, étoit si vif, que nous ne pouvions le fixer, tandis que le fond de la vallée étoit d'un blanc mat. Les jolis réservoirs d'eau placés au milieu des glaces, les ruisseaux qui murmurent durant l'été au fond des crevasses, avoient disparu: le silence seul s'étoit emparé de ces lieux; plus de cris d'oiseaux, plus de sifflemens de marmottes, plus de verdure qui réjouisse la vue; tout a fui une nature plongée dans le plus profond sommeil: il ne vous reste qu'une idée; mais elle est forte; c'est celle du Souverain de la nature qui s'empare de toutes les facultés de votre ame. Son idée est sublime; rien n'en distrait; seul il règne ici: ce que l'on sent est si vif, si transcendant, qu'on se croit soi-même changé. Ni les temples où l'on se rend pour l'adorer, ni la vue de ses autels, ne produisent pas, à beaucoup près, un sentiment aussi profond de sa présence: tout ici l'annonce: magnificence dans les objets, silence respectueux, scène dont l'éclat, la splendeur n'a rien qui l'égale. Tel est le charme secret, l'aimant qui attire, qui fait qu'on aime à se transporter sur les hauteurs du globe, ou dans des lieux aussi étranges que ceux-ci ».

La description des autres Glaciers offre la même exactitude & le même intérêt. Enfin, l'Auteur se met en route pour escalader le Mont-Blanc; il est obligé de renoncer à ce projet par le froid & la lassitude qu'il éprouve. Cet avantage est réservé à deux de ses guides qui atteignent le sommet du Dôme du Goûté, d'où ils voient à leurs pieds toutes les Alpes, leurs gorges, & des pays si immenses, qu'ils ne peuvent les distinguer; le lac de Genève, plusieurs autres lacs, tous les glaciers, toutes les vallées de glace; & au lieu de ressentir du froid, ils se trouvent comme dans un four, du moment où ils ont atteint la région des neiges. Son étendue est immense, & n'auroit pu être parcourue en un jour. La hauteur où ils sont parvenus est de 2346 toises.

« Voilà donc, s'écrie M. Bourrit, ce mont fameux rendu accessible! Quelle conquête pour les Physiciens! Que de merveilles, que de phénomènes qui vont être soumis à leurs observations! O vous, qui admirez les beautés de la nature, venez les contempler sur le grand théatre des montagnes! C'est-là où la puissance du Maître de l'Univers vous atteindra de toutes parts; c'est-là où vous contemplerez, avec émotion, les objets les plus étranges, où vos idées prendront de l'essor, & qu'au milieu d'objets superbes, mais insensibles, vous adresserez, au nom de cette nature, des hommages à son Créateur ».

P. S. On vient de publier dans le *Journal de Paris*, l'extrait d'une Lettre de M. Bourrit, datée de Genève, du 5 Octobre 1785. Il marque qu'il est monté sur le Mont-Blanc le 14 Septembre dernier, avec son fils & M. *de Saussure*. Les nouvelles neiges les ont arrêtés à la hauteur de 1900 toises, & le Baromètre s'y est trouvé à 18 pouces 1 ligne & 12 seizièmes. Jamais Physicien n'avoit été si haut en Europe.

SCIENCES.

Essai sur les Maladies des Européens dans les Pays chauds, & les moyens d'en prévenir les suites; suivi d'un Appendice sur les Fièvres intermittentes, & d'un Mémoire qui fait connoître une méthode simple pour dessaler l'eau de la mer, & prévenir la disette des comestibles dans les Navigations de long cours; par Jacques Lind, *Médecin de l'Hôpital du Roi, à Haslar, près de Portsmouth, & Membre du Collège Royal de Médecine d'Edimbourg; traduit de l'Anglois sur la dernière Edition, publiée en 1777, & augmentée de Notes; par M.* Thion de la Chaume, *Docteur en Médecine, ancien Médecin des Hôpitaux Militaires, Employé en chef dans les dernières expéditions de Mahon & de Gibraltar, Correspondant de la Société Royale de Médecine, Pensionnaire du Roi.* A Paris, chez *Barrois* le jeune, Libraire, quai des Augustins, n°. 18. 1785. 2 vol. *in*-12. Prix 5 liv. br.

Le mérite de M. Lind, la célébrité dont il jouit à juste titre en Angleterre, & l'accueil qu'on fit à son Ouvrage lorsqu'il fut publié, ont déterminé M. Thion de la Chaume à faire la Traduction qu'il vient de mettre au jour. La simplicité, le jugement, la clarté, l'ordre & la précision dans les faits, caractérisent particulièrement

M. Lind. Il a sur-tout le mérite de ne s'appuyer que sur l'expérience. On ne trouve point chez lui de système ; l'observation seule est sa base ; il n'avance rien qui n'ait été confirmé par des épreuves réitérées.

Après quelques préliminaires sur les maladies qui règnent dans certaines parties de l'Europe, & de l'Amérique Septentrionale, l'Auteur passe à celles de l'Afrique, à celles des Indes Orientales & Occidentales. Il fait l'énumération des signes auxquels on peut reconnoître un pays mal-sain, & des travaux qui peuvent y devenir funestes. Il donne les moyens de se soustraire aux influences des pays chauds, & de s'y aclimater, soit qu'on habite les bords de la mer, soit qu'on réside dans l'intérieur des terres. Ensuite il indique le traitement des maladies de ces pays, pour lesquelles on ne connoissoit guère jusqu'à lui, qu'une routine aveugle & meurtrière.

Cet Ouvrage qui peut & doit être d'une très-grande utilité pour les Médecins & les Chirurgiens qui se destinent à servir dans les Vaisseaux, ou dans les Colonies, a mérité l'approbation de la Société Royale de Médecine de Paris, sous le privilège de laquelle il a été imprimé.

ARTS.

GRAVURE.

Antiquités Etrusques, Grecques & Romaines, gravées par M. David. Les Etrusques sont, après les Egyptiens, les peuples les plus anciens qui aient cultivé les Arts ; & il paroit même qu'ils les ont conduits avant les Grecs à un certain point de perfection. Considéré sous ce point de vue, l'Art des Etrusques mérite, par son antiquité, une attention particulière, sur-tout parce que leurs premiers Ouvrages échappés à la destruction du temps, nous donnent une idée des plus anciens Ouvrages Grecs, qui ressemblent à ceux des Etrusques, & qui ne subsistent plus. C'est à M. *Hamilton*, Ministre de la Cour de Londres à celle de Naples, que le Public est redevable de la Collection des Dessins de Vases Etrusques, Grecs & Romains, dont on donne aujourd'hui la réduction la plus fidelle & la plus magnifique. Pendant son séjour en Italie, il a formé la Collection la plus considérable & la mieux choisie ; & cette Collection, à laquelle on a ajouté les plus beaux Vases des Cabinets de *Mastrilli* & de *Porcinari*, surpasse en magnificence tous les Monumens antiques qui ont été gravés jusqu'à présent.

Cet Ouvrage étant *in-folio*, de forme d'Atlas, & d'un prix excessif, on s'est proposé de le réduire aux formats *in*-4° & *in*-8°, comme on l'a fait pour les *Antiquités d'Herculanum*, en 7 volumes, afin que, par la réunion de ces deux Ouvrages, on puisse avoir sous les yeux la Galerie la plus complette de l'Antiquité la plus reculée.

Outre les explications des Peintures qui seront dans chaque volume, on y traitera de l'origine des Etrusques, de leurs Lettres, de leurs Mœurs, de l'ancienneté de l'Ordre Toscan, de la Sculpture, de la Peinture, des temps qui précédèrent & qui suivirent l'invention de la Sculpture.

Le nombre des Sujets sera environ de 300, divisés en 12 Livraisons, qui formeront 4 volumes. Il paroitra tous les deux mois, avec exactitude, deux Cahiers, composés chacun de 12 Planches de Discours. Prix chaque Cahier, 9 liv. *in*-4° ; & 6 liv. *in*-8°. Les deux premiers Cahiers paroitront & se distribueront le premier Novembre prochain, à Paris, chez l'Auteur, M. *David*, Graveur, rue des Cordeliers, au coin de celle de l'Observance.

AVIS DIVERS.

Le sieur *Burlandeux*, Perruquier privilégié, rue du Pas-de-la-mule, place Royale, a inventé de *nouvelles Perruques* dont la coëffe est à jour, & qui sont soutenues par trois ressorts très-minces & très-légers, au moyen desquels elles sont parfaitement assujetties sur la tête, dont ces ressorts suivent les mouvemens : ces Perruques, qui imitent les cheveux naturels de manière à faire illusion, se serrent & se relâchent d'elles-mêmes, à la faveur d'un mécanisme particulier que l'Auteur a substitué à la boucle ordinaire. Elles ne peuvent se déformer : les bordures en sont très-minces ; & le choix des cheveux, qui n'ont été ni bouillis, ni séchés au four, fait qu'elles ne changent point de couleur, & qu'on peut en varier l'accommodage autant que l'on veut. Le sieur Burlandeux a aussi imaginé des *Toupets*, auxquels il a adapté des ressorts qui les fixent sur la tête, sans le secours d'aucune pommade, ni gomme, & dont les bordures sont si minces, qu'on ne peut reconnoître l'artifice. Il prendra des arrangemens, tant pour Paris, que pour la Province, moyennant un prix convenu.

SPECTACLES.

La jeune Actrice qui a débuté depuis environ trois semaines au Théatre François, la Demoiselle *Vanhove*, âgée de quatorze ans ; fille du sieur Vanhove, Acteur du même Théatre, annonce des dispositions qui, avec le temps, l'étude & l'exercice, pourront en faire un sujet distingué. Elle a de l'accent & de la sensibilité dans la voix ; & les personnes qui se souviennent d'avoir entendu la d^elle^ *Gaussin*, prétendent qu'elle a quelque ressemblance en cela avec cette célèbre Actrice. Elle a joué avec beaucoup de grace & de naïveté les rôles de *Betti* dans *la jeune Indienne*, & de *Lucinde* dans *l'Oracle :* ils conviennent à son âge & à la force de ses *moyens.* Peut-être ces *moyens* ne sont-ils pas encore assez développés pour la Tragédie ; & les vrais connoisseurs qui ne se laissent entrainer ni par les applaudissemens, ni par l'enthousiasme du Parterre, trouvent qu'elle a beaucoup à travailler encore pour captiver leurs suffrages : mais elle mérite des encouragemens.

Il y a eu aussi sur le Théatre Italien deux Débuts qui ont fait quelque sensation : ce sont les d^elles^ *Renaud*, deux jeunes sœurs, dont la voix a de

l'agrément, de la douceur, & de la flexibilité. Celle de l'ainée, qui a débuté, il y a quelques mois, est plus formée : mais la cadette, âgée de treize ans, dont le début date d'une quinzaine de jours, a un chant aussi agréable qu'on peut l'avoir à cet âge. D'ailleurs, son jeu a de l'aisance ; & ce jeune talent s'explique même dans des momens de finesse & de vérité. *C.*

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Extrait d'une Lettre du 24 Octobre.

« Vous ne serez pas, sans doute, fâché de connoître l'état actuel de la Marine Royale dans nos Ports : ils contiennent présentement cinquante-sept Vaisseaux, ou réparés, en état de tenir la mer; & à la fin de l'année prochaine, il y en aura soixante-dix. Les bois, les chanvres arrivent de tous côtés; & depuis deux mois, on travaille avec la plus grande activité dans les Chantiers de Brest, de Toulon & de Rochefort. Un Vaisseau de 74 canons vient d'être lancé à Brest; un autre de la même force sera mis à l'eau à la fin de ce mois. Alors on en mettra un de 110 sur les chantiers, & un autre de 74; car les plus foibles Vaisseaux de ligne seront dorénavant de cette force, & l'on sait qu'ils résistent très-bien aux Vaisseaux Anglois à trois ponts. On a pris le parti d'envoyer des mâts à la Martinique, à Saint-Domingue, &c. Nos Flottes ont souvent souffert du manque de rechange. Dorénavant on trouvera dans nos Isles tous les cables, les bois & la mâture dont on aura besoin. Afin que les bois ne souffrent point de la piquûre des vers, ils seront constamment tenus sous l'eau, dans des emplacemens auxquels on travaille actuellement, &c. »

Naples. Le Roi a permis l'exportation de 380000 *Tomoli* de bled ; & Sa Majesté a ordonné, pour l'encouragement du Commerce, qu'on ne paieroit que deux carlins pour le *Tomolo* exporté sur un Bâtiment national, & trois pour la même mesure sur les Bâtimens étrangers. 80000 *Tomoli* sont destinés pour l'Espagne, & une plus grande quantité pour le Portugal.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 26 Oct.				Du 29.			
A LA HALLE.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.
Bled, de.........	18		à 24		18		à 24	
Orge, de.........	15		à 16		15		à 16	
Seigle, de.........	14		à 15		14		à 15	
Avoine, de......	22		à 30		22		à 30	
Farine blanche,	45		à 50		45		à 49	
Bis-blanc & bis,	30		à 43		24		à 40	
	le sac de Farine pesant 325 livres.							
A LA GRÈVE.								
Froment, de....	24		à 26		24		à 26	
Orge, de.........	15		à 16		15		à 16	
Seigle, de.........	14		à 15		14		à 15	
Avoine, de......	22		à 30		22		à 30	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *E.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

OCTOBRE 1785.	Du 28.	Du 29.
Actions des Indes de 2500 l.	2185.82½.85......	2185................
Portion de 1600 liv.............	1395........	....
Portion de 312 liv. 10 f.......	....	....
Portion de 100 liv...............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	438........	438....................
Loterie royale, 1780, à 1200 liv..............................	756......................	....
Viager de 1782......................	16½ p. 0/0 bén........	16½ p. 0/0 bén........
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. 0/0...	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l. ..	....	....
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	492.91................	491.90........ ....
Quittance de finance.	¼.1½.3¼. perte.....	¼.1½.¾.1¾.3 perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..............	2⅕.2¼ bén..........	2¼.2⅕.2¼ bén.......

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 28.	Du 29.
Amsterd.	54¾..............	54¾..............
Hamb......	187¾........	187¾..............
Londres..	29 $\frac{5}{16}$......	29 $\frac{5}{16}$............
Cadix......	14 l. 6 f........	14 l. 6 f........
Madrid....	14 l. 8 f. 9 d.	14 l. 8 f. 6 d.
Gênes.....	93.......	93..............
Livourne	97¾..............	97¾..............
Lyon.. Saints	1 p. 0/0 perte.	1 p. 0/0 perte.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 3 Novembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

ELOGE de l'Impératrice-Reine Marie-Thérèse, par M. l'Abbé Frisi; *traduit de l'Italien par M. l'Abbé* M***. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Leroy*, successeur de *Lottin* le jeune, Libr. rue S. Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie. 1785. 117 pag. *in*-8°.

M. l'Abbé Frisi, né à Milan en 1727, est mort dans la même ville l'année dernière: il avoit été Barnabite, & fut sécularisé sur la fin de sa vie. C'étoit un très-habile Géomètre: il joignoit l'étude de la Littérature à celle des hautes sciences; & peut-être ses éloges (car il en a fait plusieurs, tels que ceux de *Galilée*, de *Cavalleri*, de *Newton*, de *d'Alembert*) se ressentent-ils un peu de l'exactitude géométrique qui étouffe les élans de l'imagination. Celui de l'Impératrice-Reine se fait néanmoins lire avec intérêt; il a de la précision & de la simplicité, qualités assez rares parmi les Ecrivains Italiens, & qui sont conservées dans la Traduction. Nous n'extrairons de l'Eloge qu'un parallèle assez curieux de *Henri IV* & de Marie-Thérèse.

« Dans les situations diverses où se sont trouvés ce Monarque & la Reine, il est facile de saisir les rapports & les ressemblances de ces deux puissans génies. Il est vrai que l'un fut Capitaine & Soldat; mais l'autre, que son sexe éloignoit du désordre des camps, présidoit par ses instructions, & de son cabinet, aux entreprises, aux combats, aux retraites, à tous les mouvemens de ses armées.

Henri parut dans un temps orageux; & malgré les obstacles, les traverses, les difficultés, il triompha de ses ennemis. Marie-Thérèse a éprouvé le même sort, couru les même dangers, remporté les mêmes victoires; mais ce n'est encore-là qu'un trait de ressemblance.

La bonté caractéristique de l'un & de l'autre, leur tendresse pour les peuples, leur zèle pour ramener ou maintenir la paix, leur empressement & leur activité à réparer les ravages de la guerre, leurs bienfaits, leur sagesse, leur affabilité, voilà principalement ce qui les rapproche, & les couvre de gloire.

Henri sauva la Monarchie Françoise qui s'écrouloit; & Marie-Thérèse rendit à l'Empire qu'on lui disputoit, son antique splendeur.

Tous deux ont eu de redoutables ennemis; celui-ci, le Duc de Parme; celle-là, le Roi de Prusse.

Tous deux ont eu de grands Ministres; l'un, le Duc *de Sully;* l'autre, le Prince *de Kaunitz*. Le Ministre François détermina les secours d'Angleterre, & ménagea la paix de Vervins: la paix d'Aix-la-Chapelle, & l'alliance mémorable qui a rétabli le calme en Italie & dans les Pays-Bas, ont été l'ouvrage du Ministre Autrichien. Ces hommes laborieux, & d'une profonde capacité, joignoient à des idées vastes & supérieurement conçues, la précision de l'ordre & la vivacité de l'exécution. Pleins de droiture de cœur, conséquens dans leurs principes, fermes dans leurs résolutions, pénétrés de respect pour tout ce qui intéresse l'humanité, l'un & l'autre ont mis de la clarté dans les affaires, de la probité dans les finances, de la liberté dans le commerce, de la régularité & de l'exactitude dans l'administration de la justice. Une certaine répugnance pour les nouveautés fit regarder au premier, avec quelque indifférence, les Manufactures & les Arts; & il laissa cette source honorable de richesses & de gloire dans l'espèce d'enfance où il l'avoit trouvée. Le Prince de Kaunitz fit mieux; il sentit, il encouragea l'amour des Arts utiles, & protégea les talens.

Le Monarque François étendoit sa puissance sur les vastes provinces d'un Royaume fertile, uni dans toutes ses parties, défendu d'un côté par la mer, & de l'autre par les montagnes. Marie-Thérèse gouvernoit cinq Nations différentes de climat, de caractères, d'intérêts, de langues, & d'usages; c'étoient l'Autriche, la Hongrie, la Bohême, la Flandre, & la Lombardie ».

Collection Universelle des Mémoires particuliers, relatifs à l'Histoire de France. Tomes 8 & 9, contenant les Mémoires d'Olivier de la Marche. *15e Siècle.*

A Londres, & se trouve à Paris, rue d'Anjou-Dauphine, n°. 6. 1785. 2 vol. *in*-8°.

Olivier de la Marche, né vers l'an 1422, en Bourgogne, fut d'abord Page de *Philippe-le-Bon*, Duc de Bourgogne, après la mort duquel il devint Capitaine des Gardes de *Charles-le-Téméraire*. Pris à la bataille de Nancy, où ce Prince perdit la vie, il passa au service de *Maximilien*, Duc d'Autriche, qui épousa l'héritière de Bourgogne; &, s'il faut l'en croire, il ne contribua pas peu à cette alliance. Ayant rempli successivement les fonctions de Grand Maître-d'Hôtel auprès de Maximilien, & du jeune Archiduc *Philippe*, l'Ambassade de France lui fut confiée après la mort de *Louis XI*. Il mourut lui-même le premier Février 1501, & fut enterré dans l'Eglise des Chanoines Réguliers de Caurembeg, autrement Monfroid.

Les Editeurs examinent dans la Préface les imputations faites à Olivier de la Marche par M. *de Fontanieu*, lesquelles peuvent se réduire à deux, une grande crédulité, & l'inexactitude dans les faits. Ils passent condamnation sur le premier de ces reproches, qui n'est sur-tout que trop sensible lorsqu'Olivier de la Marche raconte des faits antérieurs au siècle où il vivoit. Il ajoutoit foi d'ailleurs à toutes les rêveries de l'Astrologie judiciaire. Quant au second reproche, ils s'efforcent de le justifier, & ils soutiennent, non sans raison, que ses Mémoires sont presque toujours d'accord, pour les faits généraux, avec les Historiens du temps. S'il s'y trouve quelques erreurs de date, sur-tout après l'époque du règne de Philippe-le-Bon, les Editeurs les ont rectifiées, soit par les Notes de *Jean Lautens*, qu'ils ont conservées, soit par leurs propres observations.

Ce qui fait le mérite particulier de ces Mémoires, ce sont les détails qu'ils renferment sur l'état, la grandeur & la puissance des Ducs de Bourgogne; ce sont les descriptions des Fêtes & des Tournois qui nous donnent une connoissance exacte des mœurs du temps. Le style n'est ni agréable, ni correct; & quoique l'Auteur ait été contemporain de *Comines*, il s'en faut bien qu'il écrive aussi-bien que lui : il emploie des expressions & des tournures Wallones qui avoient grand besoin d'être éclaircies. Au reste, les Editeurs se sont permis plusieurs suppressions, qui ne portent, disent-ils, que sur des choses inutiles.

Considérations philosophiques sur le Christianisme; avec cette épigraphe : *Breves haustus in philosophiâ ad Athëismum ducunt; largiores ad Deum & ad Religionem reducunt.* Bacon, Origin. Scient. *Quelques grains de Philosophie conduisent à l'Athéisme; une provision plus abondante ramène à Dieu & à la Religion.* A Bruxelles, & se trouve à Paris, chez *Belin*, Libr. rue S. Jacques, près S. Yves. 1785. Vol. *in*-8° de 348 pages. Prix 3 liv. 12 f.

Parmi les nombreux Ouvrages qui ont été publiés depuis vingt-cinq ans en faveur de la Religion, celui que nous annonçons mérite d'être distingué. Le titre de Considérations philosophiques sous lequel il paroît, pourroit faire croire qu'il n'est pas à la portée du commun des Lecteurs: on se tromperoit, si l'on en jugeoit ainsi. L'Auteur qui a voulu être utile à tous, soit pour fortifier les uns dans la Religion, soit pour raffermir les autres, soit pour ramener ceux qui s'en seroient écartés, s'est rendu méthodique & clair. Les objections des adversaires de la Religion sont exposées sans embarras, & les réponses présentées avec force, mais avec netteté. On suit, sans peine, les raisonnemens de l'Auteur; & on arrive, sans fatigue, aux conséquence qu'il tire.

L'Auteur commence par établir l'existence de Dieu par les preuves les plus solides. Il démontre ensuite la nécessité d'une Religion; recherche quelle est la vraie; expose le fait fondamental du Christianisme; rapporte le genre de preuves sur lesquelles il est appuyé; examine la nature des miracles & leur authenticité : c'est l'objet de la première Partie.

Il traite dans la seconde des fondemens du Christianisme. Il s'attache particulièrement à faire l'examen des pièces qui contiennent la déposition des témoins : neuf Chapitres sont employés à cette discussion intéressante. Il passe aux miracles; il met sous les yeux la manière dont le Christianisme s'est répandu dans le monde, & considère l'état auquel sont réduits les Juifs. Il montre ensuite que la Doctrine & la Vie de J. C. sont dignes d'un envoyé de Dieu; ce qui le conduit naturellement à parler de la Doctrine & de la Vie des Apôtres, & des premiers Chrétiens. L'Ouvrage est terminé par un *coup-d'œil général* des preuves du Christianisme, qui ont été discutées.

NOUVELLES LITTÉRAIRES
des Pays Etrangers.

Il vient de paroître à Turin une Brochure de 239 pages *in*-8°, sans compter 16 pages de Préface, qui a pour titre : *Ragguaglio della spedizione della Flotta Francese all' Indie Orientali*, &c., c'est-à-dire, *Nouvelles de l'expédition de la Flotte Françoise aux Indes Orientales, dans les années 1781, 1782, 1783, sous la conduite du Général* de Suffren, *publiées par le R. P.* Eustache Delfini, *de l'Ordre des Carmes, Chapelain de ladite Flotte, & Pensionnaire de Sa Majesté Très-Chrétienne.*

L'Auteur décrit dans cet Ouvrage, qui se trouve à l'Imprimerie d'*Ignace Soffietti*, de Turin, tout ce qui est arrivé à la Flotte Françoise depuis son départ de Brest, le 22 Mars 1781, jusqu'à la publication de la paix dans l'Inde, vers la fin de Juin 1783, conséquemment six combats de mer très-meurtriers, & quelques autres moins considérables, le siège de Trinquemale, &c. Le R. P. Delfini parle, par occasion, de l'histoire & de la nature des isles, côtes & havres que la Flotte a parcourus, ou qui ont eu des relations avec elle. Il s'explique presque sur tout en témoin oculaire; & lorsqu'il n'a pas vu lui-même, il ne s'en rapporte qu'à des témoins dignes de foi. Il paroît

quil donnera un second volume pour décrire le retour de la Flotte en Europe.

GÉOGRAPHIE.

Carte du Voyage aérien de M. Blanchard *& du Chevalier* de l'Épinard, *le 26 Août 1785*. A Paris, chez M. *Bariolle*, Auteur de cette Carte fort bien gravée, rue S. Louis, Isle du Palais, n°. 47; chez *Levacher*, Md d'Estampes, au Palais Royal, n°. 248.

On a négligé de parler, dans ce Journal, de ce voyage de M. *Blanchard* fait à Lille, & d'un nouveau qu'il a fait à Francfort, parce qu'on croit que toutes ces expériences, quelque brillantes qu'elles soient, & quelque honneur qu'elles fassent à l'intrépidité de cet Aéronaute, n'avancent pas la perfection de l'Art, c'est-à-dire, la direction, qui feroit le seul & le véritable objet d'utilité qu'on pourroit retirer des Ballons. On ne parlera pas non plus des Figures aérostatiques lancées dernièrement à Paris par le sieur *Enslen*, *la Nymphe*, & *le Cheval ailé*. Tout cela peut être fort amusant: on peut rire de la simplicité d'un Paysan des environs de Montmorency, qui, s'imaginant que *le Pégase* étoit réellement un être vivant, parce qu'il le voyoit raser la terre, & qu'il alloit cependant avec beaucoup de vitesse, se mit à courir après lui, & lui cria vingt fois de s'arrêter, qu'il alloit se casser le cou. On rira sans doute encore du trait d'un autre Paysan qui trouva la Nymphe portant une coëffure au globe, & fort bien vêtue, mais chancelant sur ses pas. En s'approchant, il croit voir une femme expirante; il veut lui donner du secours, il la saisit à brasse-corps; & quel est son étonnement, en ne trouvant qu'un corps de vessie? Les personnes graves jugent qu'il est fâcheux que la découverte de M. *de Montgolfier*, qui donnoit de si grandes espérances pour le progrès des Sciences, n'ait abouti, jusqu'à présent, qu'à des tentatives inutiles, à des dangers très-réels pour divers voyageurs aériens, & à des spectacles de pure curiosité.

ACADÉMIE.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, ayant renoncé au sujet concernant *la Plaine du Forez*, a arrêté de doubler le Prix des Arts, fondé par M. *Christin*, & de proposer pour l'année 1786, la question suivante: *Quels sont les moyens d'augmenter la valeur des soies nationales, en perfectionnant le tirage?* Les Mémoires, écrits en François ou en Latin, seront adressés, *francs de port*, avant le 1er Avril 1786, à Lyon, à M. *de la Tourette*, Secrétaire perpétuel pour la classe des Sciences, rue Boissac; ou à M. *de Bory*, ancien Commandant de Pierre-scise, Secrétaire perpétuel & Bibliothécaire; ou chez *Aimé de la Roche*, Imprimeur-Libraire de l'Académie, aux Halles de la Grenette. Le Prix consiste en 2 Médailles d'or de 300 liv. chacune. Pour les Prix d'Histoire naturelle ou d'Agriculture, fondés par M. *P. Adamoli*, que l'Académie doit distribuer en 1786, elle propose le sujet qui suit: *Quelles sont les diverses espèces de Lichens dont on peut faire usage en Médecine & dans les Arts?* Ces Prix sont une Médaille d'or de la valeur de 300 liv., & une Médaille d'argent. L'Académie avoit fait annoncer qu'elle décerneroit, à la fin de l'année 1785, le Prix proposé par M. le Duc *de Villeroy*, son Protecteur, sur *la Réfrangibilité des rayons hétérogènes*, & qu'elle n'admettroit les Mémoires au concours, que jusqu'au 1er Août; mais, sur diverses représentations, elle a cru devoir prolonger ce délai jusqu'au 1er Avril 1786. Le Prix de Mathématiques, fondé par M. *Christin*, qui devoit être adjugé en 1784, a été doublé, & le concours prorogé jusqu'au 1er Avril 1787. Ce Prix consistera en deux Médailles d'or, de 300 liv. chacune. Un Père de famille, Citoyen plein de zèle & de lumières, a desiré que l'Académie s'occupât d'un sujet relatif aux voyages & à l'éducation de la jeunesse; il lui a demandé de proposer un Prix de 600 liv. dont il a fait les fonds, à l'Auteur, qui, au jugement de l'Académie, aura le mieux rempli ses vues. Cette Compagnie s'empresse de proposer le sujet, ainsi qu'il suit: *Les Voyages peuvent-ils être considérés comme un moyen de perfectionner l'éducation?* Le Prix se distribuera en 1787; & les Mémoires seront admis au concours jusqu'au 1er Avril de la même année.

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

Relation de la Fête de Rivezaltes.

Nous avons annoncé, dans le N°. 86 de l'année dernière, la relation de la Fête champêtre donnée à Prades en Roussillon, le jour de la S. Jean de la même année, par M. *Raymond de Saint-Sauveur*, Intendant de Perpignan. Cette Fête a paru si propre à faire impression, que M. *d'Arnaud* a cru devoir insérer la relation entière dans un de ses volumes des *Délassemens de l'Homme sensible*. M. Raymond de Saint-Sauveur vient de nous adresser la relation d'une autre Fête qu'il a donnée cette année à Rivezaltes pour les vendanges. Nous n'avons pas besoin d'avertir que ces moyens imaginés par cet habile Administrateur, ne peuvent manquer d'opérer le bien qu'il se propose, d'exciter l'émulation, & d'aider à supporter les travaux de la campagne, en répandant la joie & les bienfaits parmi les habitans.

M. l'Intendant ayant deſiré donner de l'émulation aux habitans de Rivezaltes, dont les vins muſcats ont une réputation déjà établie, mais qui peuvent être encore perfectionnés, a jugé convenable de choiſir le moment de l'ouverture des vendanges de cette année, pour accorder un Prix & quelques gratifications aux meilleurs Vignerons du canton, ſur-tout aux plus pauvres & les plus chargés de famille, & de les donner avec une ſolemnité qui pût accorder enſemble, ce que l'on doit au ſouverain diſpenſateur des biens de la terre, & à la joie qu'il eſt à propos de répandre quelquefois dans les campagnes.

En conſéquence, le Dimanche 2 d'Octobre, à midi, M. l'Intendant eſt arrivé à Rivezaltes avec ſa Compagnie : les Conſuls ſont venus le recevoir, accompagnés de quelques Fuſiliers & de la Muſique Catalane. Il y a eu un diner, chez le Subdélégué, de 25 à 30 perſonnes ; & l'après-midi, à l'iſſue de l'Office, le Corps Municipal, précédé de la muſique, de celui à qui étoit deſtiné le Prix, portant une pique avec des raiſins garnis de fleurs, de ſix Vignerons habillés proprement, & portant les inſtrumens propres à travailler la vigne, & de ſix jeunes filles, vêtues à la Catalane, portant les paniers de vendange, au milieu deſquelles marchoient quatre Vignerons à qui devoient être données les gratifications, & portant une corbeille garnie de ceps de vignes, fleurs & rubans, deſtinée à être offerte à l'égliſe ; vingt Fuſiliers ſur les côtés, ſont venus en cortège prendre M. l'Intendant chez le Subdélégué : il s'eſt placé entre les Conſuls ; toute ſa Compagnie l'a ſuivi ; & l'on s'eſt rendu en ordre, avec ce cortège, à la Paroiſſe, où M. le Curé a fait la bénédiction des fruits, après laquelle on a chanté l'*Exaudiat*, & la Prière du Roi. A la ſortie de l'égliſe, M. l'Intendant a remis le Prix & les gratifications à ceux qui devoient les recevoir ; ce qui les a intéreſſés & attendris, ainſi que tous les ſpectateurs : enſuite on a paſſé à l'Hôtel-de-Ville, où il s'eſt trouvé une collation à la Catalane, pour les Vignerons & Vendangeuſes, qui ont bu à la ſanté du Roi ; après quoi ils ſont deſcendus ſur la place, où il y avoit un clos en feuillage très-bien exécuté, & environné de plus de deux mille ſpectateurs : on y a formé des danſes Catalanes, qui ont duré fort avant dans la nuit.

SPECTACLES.

On a donné le Lundi 31 Octobre, ſur le Théatre Italien, la 1re repréſentation de *l'Amitié au Village*, Comédie en 3 actes, en vers, mêlée d'ariettes. On en rendra compte dans la Feuille ſuivante C.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Terre & Baronnie d'*Alzonne*, en Languedoc, à 3 lieues de Carcaſſonne. *A vendre avec des facilités.* S'adr. à Paris, à M. *Deherain*, Not. rue Coquilliére

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *F.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Novembre 1785.	*Du 31 Oct.*	*Du 1er, Fête.*
Actions des Indes de 2500 l.	$2182\frac{1}{2}$............	....
Portion de 1600 liv...........	1395............	....
Portion de 312 liv. 10 ſ........	....	....
Portion de 100 liv...........	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	438............	....
Loterie royale, 1780, à 1200 liv..............	....	....
Viager de 1782..............	$16\frac{1}{2}$ p. $\frac{5}{8}$ bén......	....
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. $\frac{5}{8}$...	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	....	....
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	490.91.92.......	....
Quittance de finance.........	$1\frac{1}{2}.1\frac{3}{4}.3\frac{1}{4}.\frac{1}{2}$ perte..	....
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784............	$2\frac{1}{4}.2\frac{3}{8}.2\frac{1}{4}.2\frac{3}{8}$ bén..	....

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 31 Oct.	*Du 1er, Fête.*
Amſterd.	$54\frac{3}{4}$............	....
Hamb.....	188............	....
Londres..	$29\frac{1}{4}$ à $\frac{5}{16}$......	....
Cadix.....	14 l. 5 ſ. 6 d.	....
Madrid....	14 l. 8 ſ. 6 d.	....
Gênes.....	$93\frac{7}{8}$............	....
Livourne	$97\frac{1}{2}$............	....
Lyon.. Saints	$\frac{7}{8}$ p. $\frac{5}{8}$ perte...	....

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 ſ. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 5 Novembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

PANÉGYRIQUES *de S. Thomas de Cantorbery, de S. François-de-Sales, & de S. François-de-Paule; par M. l'Abbé* Mahieu, *Chanoine de Crespy en Valois.* A Paris, chez *Berton*, Libr. rue S. Victor, vis-à-vis S. Nicolas. 1785. Vol. *in*-12 de 135 pages.

Ces trois Hommes ont paru dans l'Eglise d'une manière bien différente.

Le premier fut Homme d'Etat avant que de s'asseoir sur le Siège Episcopal. Il soutint avec zèle les droits de son Eglise; & ce zèle lui coûta la vie.

Le second fut Evêque de Genève, & eut à combattre contre les ennemis de l'Eglise, afin d'empêcher son troupeau d'être ébranlé ou perverti par leurs séductions.

Le troisième fut Fondateur d'un Ordre Religieux; & sa conduite fut toujours simple & modeste.

En montrant ces Personnages illustres dans les différentes situations où ils se sont trouvés, l'Orateur en tire des moyens d'instruction pour ses auditeurs. Tantôt c'est la piété qu'il inspire, tantôt c'est l'amour de la Religion qu'il recommande, tantôt ce sont des Leçons de morale qu'il donne.

On trouve dans ces Discours cette simplicité noble avec laquelle doivent être annoncées les vérités évangéliques. Pour faire connoitre la manière de l'Orateur, nous citerons un morceau du Panégyrique de S. François-de-Sales.

« La cour, où de tout temps l'or le plus pur » du sanctuaire s'est terni & corrompu, est sanctifiée par sa présence. Il apprend au courtisan à » servir Dieu, en servant le Prince; aux grands, » aux riches, à se sanctifier par l'usage légitime » de leurs grandeurs & de leurs richesses. Il dissipe leur préjugé qui régnoit alors, qu'on ne peut » être saint que dans les cloitres & les états privés. Il enseigne à toutes les conditions, à allier » leurs devoirs avec les exercices de la religion » & une piété solide; à être dévot sans singularité, sans bizarrerie, spirituel sans illusion, détaché du monde sans en blesser ni en négliger » les bienséances. Tout cède à sa douceur, l'hérésie, le libertinage, le faste, la corruption; » il fait les délices des grands comme des petits; » il désarme ses ennemis, il triomphe de tous » les cœurs ».

Œuvres posthumes de J. J. Rousseau, ou *Recueil de Pièces manuscrites, pour servir de Supplément aux Editions publiées pendant sa vie. Tomes 10, 11 & 12.* A Genève, & se trouve à Paris, chez *Volland*, Libraire, quai des Augustins. 1783. 3 vol. *in*-8° d'environ 350 pages chacun. Prix 3 liv. 12 s. au lieu de 9 liv.

Ces volumes, mis à un prix très-modique, & ne contenant que des Pièces isolées, conviennent aux personnes qui n'auroient pas même un volume de Rousseau. Les principales Pièces qui les composent sont la découverte du Nouveau Monde, le Verger des Charmettes, différentes Lettres en vers & en prose, dont une vingtaine sur la Botanique, la Vertu vengée par l'Amitié, l'Histoire des démêlés de Rousseau avec MM. *Hume* & *de Voltaire*, Projet d'éducation pour M. *de Sainte-Marie*, Oraison funèbre de Mgr. le Duc *d'Orléans*, les Prisonniers de guerre, &c.

Observations grammaticales & morales sur Figaro, présentées aux Amateurs de la Langue, précédées d'un Discours à MM. les Comédiens ordinaires du Roi, & suivies de quelques Réflexions sur les trente volumes de Voltaire, donnés au Public par M. de Beaumarchais. A Paris, chez *Poinçot*, Libraire, rue de la Harpe, près S. Côme. 1785. Vol. *in*-8° d'environ 100 pages.

GÉOGRAPHIE.

Leçons de Géographie ancienne & moderne, abrégées d'une forme nouvelle, propres à l'éducation des jeunes Gens de l'un & de l'autre sexe; par M. l'Abbé Morin. *Seconde Edition, rédigée sur les derniers Traités de Paix & de Commerce de 1783 & 1784, & sur les Observations du Capitaine* Cook. A Paris, chez *Nyon* le jeune, Libr. place des Quatre-Nations,

1785. Vol. *in*-12 de 228 pag. Prix 1 liv. 10 f. relié en parchemin.

Nous avons fait l'annonce de la première Edition de ces Leçons. Elle se trouve dans nos Feuilles, année 1784, n°. 30. Elle n'étoit que de 164 pages; la seconde est augmentée de 64, puisqu'elle en a 228.

Nous observions dans notre Notice de la première Edition, que, comme les Cartes de Géographie n'ont pas le même degré d'exactitude, l'Auteur auroit dû avertir quelles sont celles qu'il faut avoir sous les yeux en suivant les Leçons qu'il a mises en ordre. C'est tout ce que nous avons dit. Nous ignorons si M. l'Abbé Morin a eu connoissance de cette observation. Mais voici ce qu'on lit dans l'Avant-propos de l'Edition nouvelle. « Quelques personnes ont desiré que je joi» gnisse des Cartes à cet Abrégé. Mais je les prie » de considérer que les petites Cartes ne sont » *du tout point* ce qui convient aux Commençans, » & que les Cartes de MM. *Delisle* & *Buache*, » pour la Géographie ancienne & moderne, réu» nissent l'exactitude à la grandeur & à la net» teté qui leur sont nécessaires ». Voilà ce qu'il falloit savoir, & ce dont M. l'Abbé Morin n'avoit point averti d'abord.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ÉTRANGERS.

Stockholm. M. *Jean-Laurent Odhelius*, Assesseur & Médecin de l'Hôpital de Stockholm, en quittant la place de Président de l'Académie Royale des Sciences, a lu, selon l'usage, un Mémoire très-intéressant, *om Dödligheten i Stockholm*, c'est-à-dire, *sur la mortalité à Stockholm.* L'Auteur est de l'avis de ceux qui regardent l'air des villes grandes & peuplées comme plus mal-sain que celui de la campagne: mais il observe avec raison que, dans ces villes même, la proportion de la mortalité est bien différente, en raison de la situation du lieu, de la façon de vivre, des mœurs, des logemens plus ou moins spacieux, de la nourriture, du soin qu'on prend des malades & de la police.

D'après ces calculs, il meurt annuellement à Stockholm, une personne sur 20, 21 ou 22. M. *Odhelius* compare cette proportion de mortalité avec celles des autres grandes villes, & recherche les causes du désavantage de la capitale de la Suède dans cette comparaison. Les vents y pénètrent cependant avec facilité, les rues sont très-larges, l'eau y est assez abondante. Il faut donc attribuer cette grande mortalité apparente, soit au manque de soins pour les malades, soit au défaut de police, soit à une erreur de calcul.

Pour décider la question, il étoit d'abord nécessaire d'apprécier le degré de croyance que méritoient les listes de mortalité de Stockholm. On ne sauroit s'en défier, puisque M. *Price*, dans son excellent Ouvrage sur la population, les regarde comme les meilleures de toutes: mais l'erreur pouvoit provenir d'une inexactitude dans le compte des personnes vivantes. En effet, on n'y inscrit point les Envoyés étrangers & leurs domestiques: ceux qui possèdent des biens à la campagne n'y sont pas non plus; ils préfèrent de se faire inscrire dans les Provinces, quoiqu'ils passent la plus grande partie de leur vie dans la capitale: on ne compte point non plus les Voyageurs, les Marins, les gens de Province qui séjournent plus ou moins long-temps dans la capitale pour leurs affaires, les Ouvriers qu'on fait venir ou qui viennent d'eux-mêmes pour travailler aux bâtimens publics, ou à d'autres ouvrages, une foule de domestiques qui cherchent à se placer vers la fin de l'Automne, enfin une quantité d'enfans qui meurent avant un an, & dont on ne tient non plus aucun compte.

Tout calculé, l'Auteur croit donc que la proportion de la mortalité à Stockholm est de 1 à 28, conséquemment la même qu'à Berlin & à Copenhague.

Le manque de soins pour les malades ne sauroit avoir part à l'augmentation de la mortalité, puisque le Collège de Médecine inspecte de la manière la plus scrupuleuse les Médecins, les Chirurgiens, les Apothicaires, & qu'on ne souffre dans la ville ni Charlatans, ni distribution des remèdes secrets.

Il est encore utile d'avoir la liste des maladies qui emportent le plus grand nombre d'hommes. Dans les huit dernières années, on a compté à Stockholm 26495 morts, ainsi à-peu-près 3312 par an. Par un calcul d'approximation, il est mort 214 personnes de fièvres inflammatoires, 86 de fièvres putrides, 161 de la petite-vérole, 463 de l'hydropisie, & 39 femmes en couche.

Il faut convenir que peu de villes offrent d'aussi beaux établissemens que Stockholm, pour l'entretien & le soulagement des pauvres. M. *Odhelius* souhaite encore que la police se perfectionne en quelques points pour diminuer la mortalité. Il desire qu'on empêche *de bâtir des maisons aussi élevées*, qu'on dessèche quelques cloaques, qu'on améliore les maisons d'orphelins & de filature, & qu'on ne puisse prendre aucune autre nourrice que celles du Bureau. Il voudroit aussi qu'on établit un Hôpital particulier pour les Incurables; enfin ce Mémoire annonce un bon Citoyen, & un Savant distingué; & il seroit peut-être à souhaiter qu'à l'exemple de l'Académie de Stockholm, nos Académies ne fussent présidées que pendant trois mois, ou six au plus, par la même personne, & qu'en quittant la Présidence, l'Académicien fût obligé de lire dans la séance qui se tiendroit à cet effet, un Mémoire sur un sujet généralement intéressant.

ARTS.

GRAVURE.

Tout le monde a su la scène touchante qui eut lieu le 25 Décembre de l'année dernière à Berlin, entre Sa Majesté le Roi de Prusse & M. le Baron *de Ziethen*, Général de la Cavalerie. Cet illustre Guerrier, âgé de 85 ans, s'étant rendu

chez Sa Majesté arrivée de la veille, pour la complimenter & prendre l'ordre en personne, le Monarque l'embrassa avec toute la tendresse de l'amitié, s'informa de sa santé, & lui fit l'accueil le plus gracieux & le plus distingué. Le vieux Général, malgré son émotion, y répondit avec autant de dignité que de sensibilité; mais Sa Majesté ayant ordonné à deux Aides-de-camp d'apporter une chaise au Baron, il se défendit longtemps de s'en servir. Enfin pressé, vaincu par les instances du Roi, ce vieillard couvert de gloire s'assit en présence du grand *Fréderic*, qui lui tenoit la main, & sembloit ne goûter pas moins de satisfaction que son vénérable serviteur: spectacle bien attendrissant pour les Princes, les Généraux & les autres personnes qui étoient présentes.

C'est cette scène, supérieurement dessinée par M. *Chodowiecki*, que l'on annonce au public. Quiconque a vu de ses Ouvrages, & entre autres son Estampe de la famille de *Calas*, connoit assez le grand talent pour l'expression, qui distingue l'Auteur, pour deviner d'avance le mérite de ce nouveau chef-d'œuvre. Il en a un sur-tout qui lui est assez particulier, c'est-à-dire, la ressemblance frappante des personnages, qui sont le Roi & le Général de Ziethen, comme les principaux, le Prince Royal, les Princes *Henri* & Ferdinand *de Prusse*, le Général *de Mœllendorf*, & quelques autres personnes de haute distinction, qui se voient grouppées avec tout l'art imaginable, & forment un tableau digne de passer à la postérité avec l'action du Roi.

La Gravure répondra à la beauté de ce Dessin, & à la grande réputation de l'Auteur en cette partie. L'Estampe sera mise en vente à Pâques de l'année prochaine 1786; elle aura 20 pouces sur 15. Le prix de la souscription est de 6 liv. de France. On avertit les Amateurs de bonnes épreuves, qu'elles seront délivrées suivant la date des souscriptions.

On se fait inscrire à Paris, chez *Chereau* fils, rue des Mathurins; à Strasbourg, chez *Treuttel*; à Basle, chez *Jean-Henri Decker*. On accorde le treizième gratis.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie royale de France s'est fait le 2 de ce mois: les numéros sortis sont, 1, 60, 75, 30 & 62. Le prochain tirage se fera le 16.

MÉLANGES.

Un homme justement célèbre témoignoit son regret de ce qu'on n'eût pas recueilli les charmantes saillies du feu Comte *de Lapoujade*, avec qui il a beaucoup vécu: toutes, quoique en très-grand nombre, offrent, outre le mérite de l'*inpromptu*, un trait piquant & naturel. On sait que le Comte de Lapoujade ne donnoit jamais à sa pensée que l'étendue de quatre vers, & qu'il l'arrangeoit toujours sur l'un des deux Airs auxquels il s'étoit borné. Voici trois de ces à-propos les moins connus. Trouvant sortie Madame *de****, à qui il faisoit une visite, il dicta au Portier, qui vouloit l'écrire, ces quatre vers:

Me faire écrire chez Thémire
Seroit manquer de bonne-foi;
Je ne viens ici que pour moi;
Il ne faut pas écrire.

Consulté par Madame la Duchesse *de M****, sur un collier de diamans à trois rangs, il répondit:

De ce collier, belle Duchesse,
Savez-vous ce qu'on pensera?
On lui reprochera sans cesse
La place qu'il nous cachera.

Il avoit reconduit Madame la Comtesse *de**** au Palais du Luxembourg; comme il vouloit lui donner la main pour monter à son appartement, cette Dame le refusa, par égard pour son grand âge, & en lui disant qu'il y avoit soixante-dix degrés à monter; il répondit:

Ah! Comtesse, à quoi bon m'apprendre
Les degrés que j'ai à monter!
Il sera temps de les compter
Lorsqu'il me les faudra descendre.

Extrait du Courier lyrique & amusant.

SPECTACLES.

Les suffrages des Connoisseurs sont encore suspendus sur la nouvelle Comédie en ariettes, jouée dernièrement sur le Théatre Italien, *l'Amitié au Village*. L'Auteur des paroles & celui de la Musique sont cependant accoutumés, si l'on peut le dire, à des succès flatteurs: l'un est M. *Desforges*, avantageusement connu sur ce Théâtre par de jolies Pièces; & l'autre le célèbre M. *Philidor*, un des meilleurs & sur-tout des plus savans Compositeurs de musique de nos jours. Mais on a reproché au premier d'avoir répandu trop de sérieux, & même un peu de tristesse dans son Poëme, de ne l'avoir pas assez varié, & d'y avoir mis des longueurs qui nuisent à l'effet général; défauts néanmoins qu'il lui sera possible, sinon de faire entièrement disparoître, du moins de diminuer pour rendre la marche de la Pièce plus vive & plus piquante. On a rendu justice à quelques morceaux du second, qui sont remplis d'expression, sur-tout à ses basses & à ses accompagnemens où il a déployé de très-grandes beautés: mais on a jugé qu'il n'a pas tiré tout le parti qu'il pouvoit de certains passages où il auroit dû jetter de l'agrément & de la gaieté. Le Public n'a pas voulu cependant le priver cette fois du tribut d'éloges qu'il lui a accordé si souvent, & à si juste titre. On l'a demandé à la fin de la Pièce; & il a reçu les plus vifs applaudissemens.

Les combats de l'amour & de l'amitié en font le sujet; & c'est dans un Village que la scène se passe. Un ancien Seigneur, à l'imitation de la Rosière de Salency, a fondé à Clamancey un Prix, pour être décerné au garçon le plus sage

& le plus laborieux du Village ; en lui donnant encore le droit d'épouser la fille qui lui plaira davantage. La plus vive & la plus sincère amitié unissoit *Prosper* & *Vincent*. Le premier auroit infailliblement obtenu la couronne, s'il n'eût pas été absent : mais après avoir été cinq ans Soldat, il avoit encore pris parti dans un Régiment, en qualité de Volontaire. Les Juges déclarent Vincent vainqueur. La cérémonie est près de se faire : Prosper arrive la veille ; il apprend le triomphe de son ami. La délicatesse du sentiment qui l'anime l'oblige à ne pas se montrer encore, quoiqu'il adore la fille sur laquelle Vincent a fixé aussi ses vœux : il fait même répandre le bruit de sa mort par un Soldat. Alors Vincent qui n'avoit pas voulu jusques-là accepter la couronne, dans la douce espérance de la céder à Prosper, dont il attend le retour, ne résiste plus : il reçoit le Prix qu'il avoit mérité. Prosper se montre bientôt après, & se félicite d'avoir procuré à son ami un triomphe & une femme qui payoit elle-même Vincent du plus juste retour *C.*

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Le Roi de Suède vient de déclarer l'Isle de Saint-Barthelemy, qui lui a été cédée l'année dernière par la France, port & pays libres. Toutes les Nations y jouiront d'une liberté illimitée de conscience & de commerce.

La Compagnie des Philippines a fait la première expédition d'un Vaisseau la *Notre-Dame des Plaisirs & Saint-Jean*, qui est parti le premier Octobre pour Lima, où il va prendre des fonds pour la traite de l'Inde, & d'où il se rendra à Manille.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Terre à 7 ou 8 lieues de Paris, dont tous les Fiefs relèvent du Roi, produisant au moins 30000 liv. avec Château, Parc de 200 arpens, & 8 à 900 arpens de Bois. S'adr. à Paris, à M. *Branthomme*, Avocat, cul-de-sac Notre-Dame des champs.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Novembre 1785.	*Du* 29 *Oct.*			*Du* 2.		
	liv.	s.	d.	liv.		
Or de Portugal, *le marc*, à	753			753		
— du Mexique, à	744			744		
— du Pérou, à	733			733		
— de Guinée, à	752			752		
Or de ducats, *l'once*, à	101	10		101	10	
— fin à 23 karats $\frac{21}{32}$, à	104			104		
— à 20 karats, à	86	10		86	10	
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	17	6	54	17	6
— à 11 den. 10 gr. à	52	15		52	15	
Piastres, à	48	15		48	15	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1785.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *F.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Novembre 1785.	*Du* 2, *Fête.*	*Du* 3.
Actions des Indes de 2500 l.	....	2185.87$\frac{1}{2}$.90......
Portion de 1600 liv.	....	1395........
Portion de 312 liv. 10 s.	....	280........
Portion de 100 liv.	....	90........
Emprunt d'Octob. de 500 l.	....	438........
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	....	....
Viager de 1782	....	16........
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. %	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l. ..	....	....
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	....	492.91.91$\frac{1}{2}$........
Quittance de finance.	....	1$\frac{1}{2}$.1$\frac{1}{4}$.3$\frac{1}{4}$.$\frac{1}{2}$ perte..
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	....	2$\frac{3}{5}$.2$\frac{1}{4}$.2.$\frac{3}{4}$.2$\frac{1}{4}$ bén..
Actions des Indes nouvelles,	....	1106.1105........

CHANGES ETRANGERS,
A 60 JOURS DE DATE.

	Du 2, *Fête.*	*Du* 3.
Amsterd.	....	54$\frac{3}{4}$........
Hamb.	....	188........
Londres..	....	29$\frac{1}{4}$ à $\frac{3}{16}$........
Cadix	....	14 l. 5 s. 6 d.
Madrid	....	14 l. 8 s. 6 d.
Gênes	....	93$\frac{1}{4}$........
Livourne	....	97$\frac{1}{2}$........
Lyon.. / *Saints*	....	$\frac{7}{8}$ p. % perte..

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 8 Novembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

Littérature.

DÉLASSEMENS *de l'Homme sensible*, ou *Anecdotes diverses ; par M.* d'Arnaud. *Tome 6e.* A Paris, chez l'Auteur, rue des Postes, près l'Estrapade, maison de M. *de Fouchy ;* & la veuve *Ballard* & fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins. 1785. 266 pages *in*-12.

Cette Livraison, qui sera bientôt suivie de la dernière pour compléter les douze parties promises par l'Auteur, offre des Anecdotes d'un intérêt & d'une sensibilité dont M. d'Arnaud connoît si bien les ressorts. On en distingue sur-tout une, qui a pour titre : *Quintis Messis* (célèbre Peintre des Pays-Bas), *ou ce que peut l'Amour honnête.* L'analyse ne pourroit en saisir que les premiers traits, & n'en donneroit qu'une idée imparfaite. Nous préférons de citer en entier une de ces Anecdotes qui puisse convenir à l'étendue de nos Feuilles, & nous choisissons la première de cette onzième Partie, qui est très-philosophique, & qui prête à beaucoup de réflexions sur un de ces événemens qu'on voit arriver assez souvent de nos jours. Elle est intitulée : *les Collatéraux, ou Fait qui peut contribuer à la connoissance des hommes.*

« Un Notaire qui adoucissoit la sévérité de sa profession, en donnant ses momens de loisir à la Littérature, m'invite à venir dîner chez lui ; le jour est marqué. Vous vous piquez (me dit-il), d'avoir fait quelques progrès dans la connoissance du cœur humain ; eh bien ! je veux que vous me deviez à ce sujet de nouvelles lumières. Je le prie de s'expliquer : il s'obstine à se taire, & en reste à son invitation.

Je ne manque point le rendez-vous. Je suis même chez le Notaire de très-bonne heure. — En ce moment, je n'ai rien à vous dire : ce n'est qu'après le dîner (ajoute-t-il en souriant) que je prendrai la liberté de jouer le rôle de votre Précepteur. Je vous ai prévenu : vous m'aurez des obligations, & vous avouerez, dans la suite, que cette journée vous aura valu, pour la science de l'homme, la lecture d'un nombre infini de volumes.

Nous dînons : la conversation s'anime ; & même on se permet des propos amusans, & bien éloignés de la leçon de philosophie que je devois recevoir : le café pris, mon Mentor s'adressant à moi : — c'est assez nous égayer : présentement procédons à ce que je vous ai promis. Daignez m'accompagner.

Nous entrons dans une très-vaste étude remplie de personnages dont la bigarrure formoit une espèce de tableau grotesque : les uns avoient des sarreaux de toile & des guêtres ; les autres étoient à peine habillés ; d'autres portoient des bonnets de coton & des tabliers : cette assemblée annonçoit la plus abjecte populace. Sur une longue table étoient entassés des pièces d'argenterie, des contrats, des bijoux : chacun de ces singuliers Acteurs se saisissoit de sa part avec une avidité qui trahissoit bien toute la passion sordide de l'avarice ; mais ce qui me frappa encore davantage, ce furent les diverses expressions échappées à cette troupe vorace : — Le coquin ! c'étoit un vieux débauché ! — Ce que c'est que le bien ! Il avoit de la peine à mourir ! — Ecoute donc, Marie-Jeanne : sais-tu que ce fripon nous fait tort de plus de trente mille francs ? Il laisse à sa guenon de gouvernante quinze cens bonnes livres de revenu, au lieu de m'en avoir *avantagée*, moi qui suis sa cousine issue de germaine. — Le scélérat ! nous priver d'un fonds de trente mille francs pour enrichir sa catin ! — Eh ! oui, nous te donnerons des prières, vilain *Sardanapale !* — Ne faudra-t-il point qu'on lui chante une messe en faux-bourdon ? — Toute l'argenterie n'y est pas : la gaupe a volé une douzaine de cuillers à café......

Le Notaire, fatigué de ces propos de halle, élève enfin la voix au milieu de cette cohue : — Voilà, il faut en convenir, des *requiescat in pace* d'une étrange sorte ! Vous oubliez que vous n'êtes que des parens très-éloignés de Monsieur ***, & que vous recueillez une succession qui monte à plus de six cens mille livres ? & vous faites éclater votre mauvaise humeur, parce qu'il laisse quinze cens livres de rente à une misérable fille qui le sert depuis quarante ans, qui en a pris soin dans sa vieillesse, dans ses infirmités ! Mes amis, un

peu de justice ! — Monsieur le Notaire, s'il avoit été un bon parent, est-ce qu'il ne devoit pas tout nous donner ? C'est notre bien d'ailleurs. — Point du tout, mes enfans ; Monsieur *** n'avoit rien reçu de sa famille ; ses richesses étoient le fruit de son savoir faire ; vous n'êtes que des collatéraux..... — Des collatéraux ! Qu'est-ce que cela veut dire, des collatéraux ? — Est-ce que je ne suis pas sa tante à la mode de Bretagne ? — Il étoit mon arrière-cousin : — Je suis le petit-fils de sa nièce, &c. &c. &c.

Le Notaire rentre dans son cabinet ; je cours l'embrasser : — Grand merci de l'instruction dont je vous suis redevable ! Oui, ce spectacle m'a plus éclairé que si j'eusse pâli un an sur mes livres. Sans contredit, vous pouvez vous flatter de m'avoir donné une leçon excellente à retenir ; aussi ne l'oublierai-je pas ; désormais je vous appellerai mon *maître* : ce nom vous appartient bien légitimement ».

Cette Anecdote est accompagnée de la note suivante. « Quelques-uns de mes Critiques, car j'ai » l'honneur d'en mériter, diront encore que *c'est-là* » *du noir*, & que je ne me plais point à peindre » la nature en beau. Je n'entends guère ce que » ces Messieurs veulent me dire : je n'imagine » pas avoir pris l'engagement d'être le *flatteur gagé* » *de la race humaine.* Je voudrois bien approcher » d'*Adisson*, *La Bruyère* : ces honnêtes gens qu'on » n'a jamais accusés d'avoir une *teinte funèbre*, assu- » rément ont montré à nud la nature, & ne se » sont point piqués de voiler ses difformités. Un » ami véritable ne flatte point. Un Ecrivain qui » veut remplir ce titre honorable, montre le mi- » roir de la vérité ; & ce n'est pas ce miroir qui » fait la laideur de l'objet ».

M. d'Arnaud a raison en tout point ; mais quand il seroit vrai qu'il n'eût que des *teintes funèbres*, & qu'il peignît tout *en noir*, si c'étoit son unique talent, il devroit s'y tenir. *La Fontaine* a dit :

Ne forçons point notre talent ;
Nous ne ferions rien avec grace.

C'est une maxime d'éternelle vérité, & qui doit servir de règle à tout Auteur. D'ailleurs, M. d'Arnaud n'est pas de ces froids Ecrivains qui ne disent rien à l'esprit & au cœur : il manie le pathétique à son gré, il s'empare du Lecteur, il produit dans son ame toutes les émotions dont il est lui-même agité.

On ne doit donc pas être surpris du très-grand succès que ses Délassemens de l'Homme sensible ont obtenu. Le Public ne sera pas privé de la continuation de cet Ouvrage ; & déjà l'on a ouvert une seconde Souscription à Paris, chez *Buisson*, Libraire, Hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins. Prix 18 liv. à Paris, & 21 liv. en Province, franc de port.

SCIENCES.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 28 Octobre 1785.

Quoique la Lettre suivante soit plus du ressort du Journal de Médecine que du nôtre, cependant, comme elle est à la portée de tout le monde, & qu'elle roule sur une matière importante, nous avons cru devoir l'employer.

« Vous venez de rappeller dans votre Feuille du 27 Octobre, un moyen de guérir l'épilepsie : mais c'est à tort que le particulier qui vous en donne l'occasion, se plaint qu'on fasse un secret de ce remède. Cependant on doit vous savoir gré de votre complaisance : il est toujours avantageux de rappeller les choses qui peuvent être utiles, surtout dans les différens cas d'une maladie aussi terrible. *Craton* demandoit uniquement avant sa mort d'apprendre qu'on eût découvert un moyen curatif, triomphant pour la combattre & la guérir dans tous les individus. Ce souhait étoit celui d'un homme vivement intéressé au bien de l'humanité. Depuis que la Médecine a commencé à se distinguer des théories aveugles d'un empirisme ignorant par les travaux des Médecins de Rhodes, de Cnide & de Côs, on a proposé une foule de remèdes dont quelques-uns ont eu des succès dans leurs cas particuliers : mais, outre que ces remèdes ont été administrés sans qu'on ait fait la moindre réflexion sur la cause de la maladie, la plupart sont aujourd'hui tombés dans l'oubli. Je pourrois vous en citer plus de cent, qui ont eu la plus grande vogue parmi les modernes. *Zwinger*, ce célèbre Médecin Suisse, m'en fourniroit seul cinquante-quatre, plus ou moins vantés par leurs Auteurs. A quoi cela serviroit-il ? A laisser subsister l'obscurité impénétrable qui nous dérobe la cause du mal, & la vérité des assertions d'*Hippocrate*, relativement à la cure plus ou moins possible des sujets malheureux qui en sont affligés.

Ce Médecin philosophe, qui procédoit dans toutes ses théories avec la marche géométrique d'un *Newton*, nous donne quelques espérances en faveur de l'enfance jusqu'à l'âge de puberté ; moment où la nature se développe dans les deux sexes avec la plus grande énergie, & peut se prêter à l'effet des moyens curatifs externes ou internes. Depuis ce moment jusqu'à 25 ans, il a encore quelque lueur d'espoir : mais passé ce terme il déclare la maladie incurable ; & l'expérience de tous les siècles a confirmé sa théorie. Un seul cas seroit exception en faveur d'un âge avancé, si le texte de l'Aphorisme 70, sect. 5, étoit bien exact. Je l'ai discuté très-au long dans mes Notes critiques ; & tout ce que l'on peut en conclure, c'est que les accès épileptiques cessent pendant les fièvres quartes de long cours, pour reparoître lorsque la fièvre a cessé, si elle ne se termine pas par la mort.

Si le principe de cette maladie n'existoit que dans le caractère accidentel de nos humeurs, oui, sans doute, on pourroit parvenir à établir une théorie sur le traitement, *positis ponendis* : mais les vices des solides y jouent très-souvent le plus grand rôle, comme les dissections anatomiques le prouvent quelquefois. Ces cas-ci n'admettent donc plus de guérisons ; car comment les distinguer des autres ? L'empirisme est donc la seule ressource ? Oui assurément ; & c'est à ce titre seul que les

feuilles d'oranges ont leur prérogative, mais non sans exception. Il y a plus de trente ans que ce prétendu spécifique a été connu en Italie & en France. Il y a aussi échoué comme nombre d'autres. *De Haen* en a parlé dans son *ratio medendi* à Vienne. *Spielmann* le conseilloit aussi à Strasbourg : voyez sa Pharmacopée. Ce remède n'étoit donc pas un secret ces dernières années-ci. Un autre spécifique, encore plus ignoré aujourd'hui, après avoir eu la plus grande célébrité en France le siècle dernier, est la racine de *Dictamne blanc*, dont *Storck* préparoit une essence avec l'esprit-de-vin ; savoir, deux onces de racines infusées dans quatre onces d'esprit. Storck, qui s'est mal-à-propos attribué la découverte de la propriété de cette racine, a guéri, avec son essence, un enfant épileptique, de dix ans, à qui il en faisoit prendre vingt gouttes le matin, à midi, & le soir. En continuant ainsi deux mois & demi, l'enfant fut guéri ; mais il a échoué avec le même spécifique qu'il fit prendre inutilement à une fille de 15 ans : le mal empira sensiblement ; ce qui prouve la vérité de ce que j'ai dit.

Un Apothicaire de Montpellier s'étoit fait chez nous le plus grand renom avec sa poudre de Dictamne. Toute la France l'a préconisée. Zwinger crut ajouter quelque adminicule à ce remède : mais j'oserois assurer que la recette que ce Médecin Suisse donne, réussira moins que la poudre de l'Apothicaire, malgré la grande confiance avec laquelle il nous la propose dans son *Théatre Botanique* Allemand. Quoi qu'il en soit de ces spécifiques, & de tous les autres, qui ne sont pas les produits du préjugé, ni fondés sur des distinctions aussi absurdes que celles de *Paracelse*, je conseillerois toujours à un Médecin éclairé de ne pas en négliger l'usage. Hippocrate savoit, par expérience, que le peuple a dit quelquefois de bonnes choses ; & il nous dit que, s'il ne faut pas tout croire, il ne faut pas non plus tout mépriser.

On a encore réussi de nos jours à guérir cette maladie dans quelques individus, avec les fleurs de *zinc de Glauber*, données à la dose de quelques grains. Plusieurs grands Médecins, tels que Gaub, *in adverf.* ; Hart, *in Differt. de Zinco* ; Duncan, dans les *Mémoires des Médecins d'Edimbourg*, en sont garans. L'huile animale de *Dippel* a eu des succès. La poudre du *Marquis* a fait quelques cures très-heureuses. Le spécifique anti-épileptique de *Weifmann* a eu ses Panégyristes d'après les cures de l'Auteur, comme on peut le voir dans les *Actes des Curieux de la Nature*, *tome 1*, & dans les *Mémoires d'Edimbourg*, *tome 7*. Je ne parlerai pas de la poudre de *Guttete*, qui a été tant préconisée & méprisée, parce qu'on n'a pas voulu se guider par l'expérience, qui nous prouve qu'il en est de tous les spécifiques comme des Arrêts des Parlemens, qui ne sont bons que dans leurs cas particuliers. Nous avons donc des remèdes effectifs : essayons-les ; & l'un & l'autre réussira peut-être. Au moins ne doit-on pas abandonner les sujets infortunés que cette maladie afflige, sans avoir tenté de les guérir, sur-tout dans la jeunesse ».

Je suis, &c. LE FEBVRE DE VILLEBRUNE.

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

On a vu dans ce Journal que le Correspondant de C. paroissoit condamner l'emploi des fictions inventées par les Poëtes de l'Antiquité dans les sujets modernes ; il pense qu'une Inscription pour un Monument, tel que le nouveau Palais de Justice, doit rappeller au Lecteur l'idée d'un Dieu juste, par quelque application du texte sacré (1). M. *Billecoq*, Avocat en Parlement, a trouvé dans les Pseaumes trois versets qui pourront satisfaire ; les voici : 1°. du Pseaume 71, verset 4 ; *judicabit pauperes populi & salvos faciet filios pauperum, & humiliabit calumniatorem* : 2°. du Pseaume 66, verset 4 ; *lætentur & exultent Gentes quoniàm judicas populos in æquitate, & Gentes in terra dirigis* : 3°. du Pseaume 139, verset 13 ; *cognovi, quià faciet Dominus judicium inopis, & vindictam pauperum.*

Au reste, nous marque M. Billecoq, c'est une réflexion bien sensée que celle que fait le Correspondant de C., en disant qu'il ne doit point être question des vains Dieux de la Fable dans des Inscriptions modernes. Il croit avoir évité ce défaut dans celles qu'il a composées pour la Pompe à feu.

I.

Consociata undis hic fœdere flamma stupendo
Per totam dat aquas populis gaudentibus urbem.

II.

Ingens artis opus stans hic mirare viator :
Flammâ ardente unda intumuit, mittitque per urbem
Subter labentes in publica commoda fluctus :
Sic Elementa duo quibus est contraria virtus,
Ut jussit LODOIX, *longos oblita furores,*
Victrici sapiens domuit PERRERIUS *arte.*

NOUVELLES

QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Il paroît que l'état de la Marine Royale que nous avons publié dans le n° 131, n'est point

(1) A l'occasion de toutes ces Inscriptions, un de nos Abonnés nous a écrit la Lettre suivante :

« Voilà bien des Inscriptions Latines proposées pour la façade des nouveaux Bâtimens du Palais. Il me semble qu'il ne faut ni vers, ni épigrammes pour désigner ce lieu respectable. N'oublions pas que notre grand Roi *François premier*, a supprimé (Ordonnance de 1539, art. CXI) l'usage du Latin dans les Actes judiciaires. Pourquoi donc en placer à l'entrée du dépôt où ils sont rédigés ? Une Inscription (si l'on en veut absolument une), qui ne contiendroit que ces seuls mots : *Palais de Justice*, me paroît annoncer au Magistrat son devoir, au Citoyen la protection, au Plaideur téméraire le sort réservé à la mauvaise foi ».

exact, s'il faut s'en rapporter à un autre état en forme de Tableau qui vient de paroître, & qui se trouve déjà dans le cabinet de quelques curieux. On y voit que depuis le retour de la paix, il a été construit dans nos ports neuf vaisseaux de ligne; savoir, à Brest, *les deux Freres*, de 80 canons, & *le Superbe* de 74; à Toulon, *le Séduisant* & *le Mercure*, tous deux de 74; à Rochefort, *le Généreux* & *l'Orion*, de 74; & à l'Orient, *l'Audacieux*, *le Borée* & *le Fougueux*, tous trois de 74. Suivant cet état, la France a dans ce moment 72 Vaisseaux de ligne, 74 Frégates, 28 Corvettes ou Chebecs, 36 Flûtes ou Gabarres, 27 Cutters ou Lougres, 19 Galiotes à bombes, ou Chaloupes canonnières, formant ensemble la totalité de 356 Bâtimens de guerre: ils sont montés de 8368 pièces de canon; leur armement, sur le pied de paix, est de 48000 hommes; &, en temps de guerre, de 70000. On voit par cet état que le département de la Marine n'a rien ralenti de son activité.

Un autre Tableau contient la balance du Commerce de France avec l'Etranger, & fait voir qu'elle est à notre avantage pour la somme de 70 millions, c'est-à-dire, que tandis que nous en versons 230 à l'Etranger, il nous en rend 300.

Les dernières Lettres de Vienne portent qu'une des Fabriques de soie les plus renommées à Rovoredo, vient de faire une banqueroute de 500 mille florins, dont plus de 150 mille retombent sur la place de Bozen. De semblables accidens peuvent arriver fréquemment, puisque le Commerce en soie ne fait que commencer dans les Pays héréditaires. On assure que la quarantaine de Semlin va être restrainte & modifiée, d'une manière très-avantageuse au Commerce, en Turquie & en Crimée.

Les mêmes Lettres annoncent que la ville de Constantinople vient d'éprouver un incendie plus désastreux que les précédens. Plus d'un tiers de cette ville infortunée, qui sortoit à peine de ses ruines, a été réduit en cendres.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

A la Halle.	*Du 2 Nov.* liv.	s.	liv.	s.	*Du 5.* liv.	s.	liv.	s.
Bled, de.........	20		à 24		20		à 24	
Orge, de.........	15		à 16		13		à 14	10
Seigle, de.........	14		à 15		14		à 15	
Avoine, de......	22		à 28		22		à 28	
Farine blanche,	45		à 50		45		à 50	
Bis-blanc & bis,	24		à 42		24		à 42	
A la Grève.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*							
Froment, de....	22		à 25		24		à 25	
Orge, de.........	15		à 16		13		à 14	10
Seigle, de.........	14		à 15		14		à 15	
Avoine, de......	22		à 28		22		à 28	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1785.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *F.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Novembre 1785.	*Du* 4.	*Du* 5.
Actions des Indes de 2500 l.	2190.87½.........	2187½.85.........
Portion de 1600 liv..........	1395..................	....
Portion de 312 liv. 10 s.......	....	....
Portion de 100 liv..........	....	90..................
Emprunt d'Octob. de 500 l.	438..................	438.37..............
Loterie royale, 1780, à 1200 liv..................	....	....
Viager de 1782..................	....	16 p. 0/0 bén..........
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. 0/0...	....	14..................
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	....	....
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	491.91½.92.91½.	491½.91..........
Quittance de finance..........	1½.¾.¼.1½ perte...	½.½.¼ perte..........
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..........	2⅛.2¼.2⅛.2¼ bén..	2¼.2⅛.2¼.2⅛ bén..
Actions des Indes nouvelles.	1103..................	1103.1102. .. ....

CHANGES ETRANGERS; A 60 JOURS DE DATE.

	Du 4.	*Du* 5.
Amsterd.	54¾..........	54⅜..........
Hamb.....	188..........	187¾..........
Londres..	29¼ à 5/16......	29¼..........
Cadix.....	14 l. 5 s. 6 d.	14 l. 5 s. 6 d.
Madrid....	14 l. 8 s. 6 d.	14 l. 8 s. 6 d.
Gênes.....	93¾..........	93..........
Livourne	97½..........	97¾..........
Lyon.. *Saints*	¾ p. 0/0 perte...	1 p. 0/0 perte..

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 10 Novembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

HISTOIRE *impartiale des Evénemens militaires & politiques de la dernière guerre dans les quatre parties du Monde*, avec cette épigraphe : *Parcere subjectis, & debellare superbos.* Virgil. Æneid. lib. 6. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez la veuve *Duchesne*, Libr. rue S. Jacques. 1785. 3 vol. *in*-12.

Quelques essais plus ou moins heureux sur l'histoire de la dernière guerre, nous avoient déjà fait pressentir l'intérêt qui devoit résulter d'un tableau plus en grand de la révolution de l'Amérique : mais ces apperçus superficiels & trop précipités n'offrent que des vues partielles, & souvent hasardées. Un Ouvrage exact, suffisamment réfléchi, & complétement exécuté, sembloit ne devoir être que le fruit du temps & des vérifications les plus lentes ; & l'on s'étonnera que M. L. D. L. ait pu consommer ce grand travail à la satisfaction du Public, dans les trois années qui séparent la publication de cette histoire, de la catastrophe dont elle présente le tableau. Comme il avoit à décrire une guerre contemporaine, & en quelque sorte nationale pour la moitié du globe, il n'a pu écarter de son Ouvrage certains faits qui paroîtroient minutieux & superflus dans une histoire étrangère & moins récente. On parle dans celle-ci à des contemporains pour qui ces détails sont intéressans, dussent-ils ne point l'etre pour la postérité ; ce qui n'est pas à présumer. Toutes les nations civilisées ont eu des rapports avec l'Amérique esclave ; & il n'en est point sur qui la destinée de l'Amérique affranchie ne doive influer plus ou moins dans la suite des siècles : mais de toutes les puissances de l'Europe, une seule ne doit y prendre autant de part que l'Angleterre. Si l'indépendance des treize Etats-Unis enlève à cette nation une partie de son existence, elle ajoute infiniment à la gloire de l'Empire François ; & quoique opposés, ces deux résultats sont la source du plus grand intérêt pour les deux peuples.

Les événemens de cette histoire ne paroissent pas toujours présentés suivant l'ordre des temps ; & bien souvent il s'en faut de plusieurs mois qu'ils ne soient placés à leurs véritables dates. Pour justifier ces prétendus anachronismes, il suffit d'envisager l'étendue prodigieuse du théatre de cette guerre, & de considérer que des ordres expédiés à la même époque pour des lieux séparés par des espaces immenses, ont dû n'avoir leur exécution respective qu'à des termes très-éloignés les uns des autres ; & que ces ordres & leurs effets étant le résultat d'un même plan, & le complément d'un même systême de combinaisons, les isoler dans cet Ouvrage eût été donner le Journal, & non l'Histoire de la dernière guerre, & manquer par conséquent au vœu du Lecteur curieux d'y trouver des faits grouppés entre eux, de l'enchaînement & des rapports, des masses en un mot, & non de simples articles de gazettes. De cette attention servile aux dates précises des évènemens, s'ensuivroient des changemens de scènes continuels ; & le Lecteur, transporté à chaque minute d'un théâtre de la guerre sur un autre théâtre, par des transitions plus ou moins forcées, ne pourroit soutenir ces passages fastidieux à force d'être répétés. En évitant les inconvéniens d'une histoire surchargée de dates, l'Auteur ne s'est pas cru dispensé d'assigner les époques des grands événemens ; & dans ce nombre plusieurs ne méritent ce titre que par leurs résultats : quoique peu décisifs au premier coup-d'œil ; ce sont des causes souvent très-fécondes de prospérités ou de désastres qu'un Historien philosophe se garde bien de négliger.

Ce que je dis des actions de guerre, on peut l'affirmer des actes émanés du Congrès, & des constitutions de la nouvelle République. On verra dans cette histoire comment ces divers actes d'une législation encore imparfaite, ont dû seconder les opérations militaires. Le code Américain n'est encore qu'un essai, mais qui annonce des vues profondes, beaucoup de sagesse & de prévoyance ; &, comme l'observe M. L. D. L., cet Ouvrage perfectionné doit consolider l'édifice de la liberté recouvrée par la force des armes, pourvu que la politique des treize Provinces s'étudie constamment à maintenir les loix de leur confédération,

à resserrer les nœuds de leur dépendance réciproque, à dédaigner les avantages illusoires d'une souveraineté partielle & morcelée, à faire revivre d'âge en âge, par une pratique soutenue, les sublimes leçons du sage *Washington*, ce héros de l'Amérique si digne d'en être le Législateur. « Le » despotisme ou l'anarchie une fois rétablis dans » les Provinces septentrionales du Nouveau Monde, » que les générations suivantes ne se flattent pas » d'y ramener l'ordre & la liberté, de renouveller, » aux yeux des Nations, le grand spectacle de » la révolution présente. Les circonstances qui » l'ont produite renaissent difficilement; & l'on » ne voit pas deux fois toutes les puissances de » l'Europe intéressées, au succès d'une même en» treprise, réunir leurs efforts, ou leurs vœux, » contre une seule puissance, la combattre ou » l'abandonner en se laissant conduire, chacune » en particulier, par des intérêts communs à » toutes les Nations en général. Pour opérer ce » miracle de la politique Françoise, il falloit qu'il » se rencontrât un Ministre dont la sagesse re» connue dans toutes les Cours, y fit respecter » ses conseils & ses lumières, comme dans celle » de Versailles, & qui, par l'ascendant de son » génie, & l'art suprême & rare de concilier la » politique avec la vertu, sût gagner la confiance » de tous les Souverains, diriger leurs opérations » au gré de la France, mettre à profit jusqu'à » leur inaction, & pour assurer le triomphe de » la liberté en Amérique, isoler l'Angleterre en » Europe, en lui opposant les armes de trois » grandes puissances, & la neutralité de toutes » les autres ».

Ce tribut d'éloge si justement payé aux éminentes qualités de M. le Comte *de Vergennes*, l'Auteur l'accorde dans une proportion toujours mesurée sur l'équité, à tous ses coopérateurs au grand ouvrage de la liberté de l'Amérique. Nos illustres Marins ont sur-tout des droits aux suffrages des Nations; & l'Historien fait valoir leurs titres à l'admiration de l'Europe, & à la reconnoissance des Américains. L'Espagne, ainsi que la Hollande, eut ses Héros dans cette guerre; ils ne sont pas oubliés dans cette histoire. Les mers & la presqu'isle de l'Inde furent aussi le théâtre de grandes expéditions militaires, dont la gloire appartient sur-tout à M. le Bailli *de Suffren*, & au fameux *Ayder-Ali-Kan*, qui, par sa bravoure & ses talens, effaça tout ce qu'il y eut jamais de guerriers Indiens, & peut-être égala les plus illustres de l'Europe. Mais c'est en Amérique qu'ont sur-tout été portés les grands coups de la guerre: l'Auteur rend un juste hommage à cette foule de héros, tant François, qu'Américains, qui ont partagé les lauriers de MM. *d'Estaing*, *de la Fayette*, & *Washington*. Tous ces grands noms, & ceux de *d'Orvillier*, *Guichen*, *Duchaffault*, *de la Motte-Piquet*, *de Treville*, *de Vaudreuil*, & beaucoup d'autres qu'il seroit trop long de citer, reparoissent à chaque page de cette histoire, & presque toujours avec des titres qui les recommandent à la postérité: mais c'est par leurs actions, & non par de vaines & fastueuses paroles, que M. L. D. L. loue ces grands hommes d'une manière digne d'eux, & de l'histoire qui consacre leurs triomphes. L'impartialité qui caractérise tous ces divers tableaux de l'héroïsme françois, ne se fait pas moins sentir dans les reproches hasardés contre l'Angleterre. On en jugera sur ce passage où l'improbation même est tempérée de manière à flatter cette nation.

« Les Anglois abandonnés à eux-mêmes ne pou» voient se promettre, de leur position, que de » grands désastres, & beaucoup de gloire; car » on ne doit pas le dissimuler, s'il y eût eu plus » d'équité dans leurs prétentions, moins d'infrac» tions dans leurs hostilités, plus d'égards pour » l'humanité dans leurs divers procédés de guerre, » cette époque seroit en même temps la plus » malheureuse & la plus glorieuse de leur histoire ».

« Un Historien impartial & vrai, dit M. L. » D. L., nous paroît mériter l'indulgence des Lec» teurs, & c'est à ces deux seuls titres que nous » osons la réclamer ».

M. L. D. L. est trop modeste: on doit lui rendre la justice de dire qu'il posséde l'art de se ménager des transitions naturelles, de groupper heureusement les faits, & de transporter le Lecteur sur les différens théâtres de la guerre, sans employer des tours de force marqués & brusques. Un autre mérite, qu'on ne manquera pas sans doute de remarquer, c'est la forme dramatique qui résulte de l'emploi très-fréquent des plus beaux traits des Discours prononcés au Parlement d'Angleterre, & dans l'Assemblée du Congrès, & qui répand beaucoup de vie dans cette Histoire. Le style a de l'élégance, du nombre, de la force, & de la gravité. Nous croyons que M. L. D. L. a des talens très-marqués pour écrire l'Histoire, & nous l'exhortons, sur-tout dans les circonstances présentes où les Ecrivains en ce genre sont si rares, de suivre une carrière dans laquelle il est assuré d'obtenir des succès.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ETRANGERS.

Londres. D'après les desirs & la recommandation de M. *Hastings*, dernier Gouverneur du Bengale, on vient de publier en Anglois un Ouvrage originairement écrit dans la langue Sanscretane qui, comme on sait, est la langue sacrée des Gentous, & qui n'est comprise que par les Bramines. L'Ouvrage porte le titre de *Bhaguat Greta*, ou *Conversations de Kreeshna & Argonn*. Il est partagé en 18 Chapitres, avec des remarques.

Lemgo. Le Recueil curieux des Matériaux pour la Statistique, publié par M. le Conseiller-Privé *Dohm*, se continue toujours avec beaucoup de succès. La 5e Livraison vient de paroître. Elle renferme un grand nombre de morceaux intéressans, & faits pour piquer la curiosité des Lecteurs. On y trouve d'abord la continuation de la *Relation de la Cour de France*, par M. *de Spanheim*, dont

le commencement a été inféré dans la 3e Livraison. Ce morceau, que le hazard a fait découvrir à M. Dohm, est très-utile pour l'histoire de la fin du siècle dernier. Les articles suivans sont, une *Histoire de la Découverte de la Mer-Blanche par les Anglois* (M. *Dohm* lui-même en est L'Auteur); un Mémoire de M. *Bacmeister sur la première arrivée des Anglois, & l'établissement de leur Commerce en Russie; les Traités d'alliance & de Commerce du Dannemarck*, avec la Couronne des deux Siciles, du 16 Avril 1748; avec Gènes, du 13 Mars 1756; avec la Porte, du 14 Octobre de la même année; & avec Tunis, du 8 Décembre 1751; *l'Exploitation des Mines d'argent de Sahla en Suède, depuis 1400 jusqu'en 1764; un Précis historique de la Vie du Comte Nikita Iwanowitsch de Panin* (article remarquable, imprimé à Londres en 1784, qui contient non-seulement les événemens particuliers de la vie de M. Panin, mais une foule d'anecdotes curieuses qui peuvent servir à l'histoire de notre siècle); *une Instruction du Conseil souverain de Fribourg*, sur une émeute arrivée au mois de Mai 1784; une Relation authentique *des nouvelles Persécutions essuyées par les Réformés, dans le Bas-Palatinat, en 1784;* une Histoire *de la splendeur & de la décadence du Commerce des Isles-Baléares*, par M. *Lindemann;* enfin la Traduction de la Brochure Angloise de M. *Thomas Payne*, adressée à M. l'Abbé *Raynal*.

Berlin. Le Libraire *Unger* vient de publier en Allemand, sous le titre de *Kleine Reinsen*, c'est-à-dire, *Petits Voyages*, le premier volume d'un Recueil où l'on trouve la Traduction du *Voyage à l'Isle de Bourbon*, par M. le Chevalier *de Parny;* le Voyage de Salency, celui d'Ermenonville; les Lettres de M. le Chevalier *de Boufflers*, celles de M. *Guys* sur la Grèce, un Extrait du Voyage de Sicile, de M. *Houel*, &c.

PHYSIQUE.

Dans l'Assemblée de la Société Royale de Goettingue, du 20 Août dernier, M. le Conseiller *Kæstner* lut un Mémoire de M. *Eike*, de Münden, sur un mouvement remarquable des corps qui surnagent. Lorsqu'on jette de petits morceaux de liège, ou d'autres corps de même nature, sur de l'esprit de vin renfermé dans une tasse, & en occupant à-peu-près la partie inférieure, ils nagent tous d'un certain côté du bord. Cette direction & cet arrangement restent les mêmes assez long-temps. Mais si on place le vase ou un autre dans un autre endroit de la chambre, ou si en laissant le vase à la même place, on répète l'expérience à une autre heure du jour, les corps surnageans prennent une autre direction.

Les petits corps surnagent de l'endroit où on les place vers celui où la chaleur s'étend : telle est la loi de la nature dans cette expérience. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à placer les petits morceaux de liège tout près du bord de la tasse, de manière qu'ils y touchent presque, échauffer ensuite ce bord avec la main, ils s'éloignent aussitôt vers le côté opposé, conséquemment en suivant la direction de l'expansion de la chaleur, & avec d'autant plus de force, que le bord, près duquel on les avoit placés, s'échauffe plus fortement.

Il faut avoir soin que ces petits corps s'élèvent un peu au-dessus de la surface de l'esprit-de-vin; car s'ils y étoient entièrement plongés, on remarqueroit bien un mouvement, mais point de direction déterminée. Il n'est pas besoin que l'esprit-de-vin soit bien fort; de l'eau-de-vie de grains suffit au besoin : mais cette expérience ne réussit pas avec le vin, le vinaigre, l'eau & l'huile.

M. *Eike* a imaginé un appareil très-ingénieux pour la démonstration de cette théorie, & la confirmation de cette expérience. Il est probable que nous ne tarderons pas à voir son Mémoire publié, & traduit ensuite en notre Langue.

ARTS.

GRAVURE.

L'Enlevement des Sabines, estampe gravée dans la manière du dessin par Mad. *Lingée*, pour sa réception à l'Académie Royale de Peinture & Sculpture de Marseille, d'après le dessin original de M. *Cochin*, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. Elle est de même grandeur que celle de *Lycurgue*, d'après le même Maître, & destinée à lui servir de pendant. A Paris, chez l'Auteur, rue S. Thomas, porte S. Jacques, n° 22. Prix 12 liv.

La composition de cette Gravure est une nouvelle preuve des talens si distingués de M. Cochin. On y reconnoît ce dessin, ce goût des formes antiques qui caractérisent tous ses Ouvrages. Il y a cent trente figures; & cependant rien ne fait confusion. Les grouppes sont admirables, & l'expression de la douleur dans les femmes, du courage & de l'ardeur empressée dans les hommes, mais sans férocité, produit le plus bel effet. Mad. Lingée a tout rendu avec une exactitude & une intelligence des plus remarquables. Elle étoit déjà très-avantageusement connue par plusieurs morceaux de gravure : cette Estampe ne peut qu'ajouter à sa réputation. On a mis au bas un passage de *Plutarque*, de la traduction d'*Amyot*, qui en explique le sujet.

AVIS DIVERS.

Le Clergé de France vient d'ouvrir un Emprunt au denier 25, sans retenue d'impositions royales : on ne reçoit pas des sommes au-dessous de 1000 liv. *Extrait de la Feuille du Marchand.*

Le sieur *Bienvenu*, Ingénieur en instrumens de Physique, à Paris, rue de Rohan, n° 18, quartier du Palais-Royal, prévient les Amateurs & Propriétaires de Cabinets de Physique, qu'attendu les demandes fréquentes qu'on lui fait, soit de Paris, soit de Province, pour l'achat & l'échange des objets nouveaux concernant son état, & même

pour former & monter entièrement un Cabinet de Physique, on pourra s'adresser à lui, soit pour vendre, troquer, estimer, commander tout ce qui concerne la Physique en général, soit en neuf, soit en hasard. Il est aussi à même de procurer la connoissance des personnes qui veulent vendre leurs cabinets; ainsi que celle de ceux qui desirent les acquérir. Il procurera tous les instrumens de Physique d'après l'abbé *Nollet*, MM. *Sigaud de la Fond* & *Guyot*.

Le même, pour répondre à la sollicitation des Physiciens & Amateurs, vient de faire un Catalogue raisonné & par ordre de toutes les machines, qui composent son Cabinet de Physique, avec les prix; au moyen de quoi ceux qui desireront acquérir des machines, ou en général tout ce qui concerne la Physique, sauront tout de suite la manière de se les procurer à moins de frais possible. Il se propose de le faire parvenir *gratis* à toutes les personnes de province qui en desireront, en ayant soin de lui écrire exactement leurs noms & leur adresse, & d'affranchir les lettres.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Charge honorable, de 6100 liv. sans exercice, ayant 60 liv. de gages, & donnant droit de committimus & exemption de franc-fief. S'adr. à Paris, à M. *Lenormant*, Proc. en Parlement, maison de M. *Rousseau*, Not. place de Vendôme.

ERRATA.

Il s'est glissé deux fautes essentielles à corriger dans le N°. 133, article *Mélanges*, page 535. *Il ne faut pas écrire*. Lisez : *il ne faut pas m'écrire*. *Les degrés que j'ai à monter*. Lisez : *les degrés que je dois monter*.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A BORDEAUX, le 31 Octobre.

Sucre terré, le quintal.
S. Dom. Première sorte, o.
Seconde sorte, 67 liv.
Troisième, 56 à 57.
Quatrième sorte, 48 à 52.
Petits sucres, 42 à 46.
Têtes, 37 à 40.
De la Martinique, 5 à 6 liv. de moins.

Sucre brut, le quintal.
De Léogane, 34 à 40 l.
Du Port-au-Prince, *id.*
De S. Louis, 28 à 34.
Du Cap, o.
De la Guadeloupe, o.
De la Martinique, o.

Café, la livre.
Fin verd, 17 f. 6.
Fin march. 17 f.
Dito march. 16 f. 6.
Dito ordin. 16 f.
Dito triage, 13 f. 3.

Indigo, la livre.
Bleu & viol. 13 l. à 15 l.
Mêlé, 10 l. 10 f. à 12 l.
Bon cuivré, 10 l.
Graveau, 7 l. à 7 l. 10.
Poussière, 6 l.

Coton, les 100 livres.
De Cayenne, 215 l.
De S. Domingue, 155 à 180.
De la Guadel. 170 à 175.
De la Martinique, *id.*

Articles divers, la livre.
Cacao, 13 à 14 f.
Dito Cayenne, o.
Caret, 14 à 15 f.
Poivre, 40 f.
Verdet, 25 à 35 f.
Peaux de veau corr. 36 f. 6.
Peaux de vache lissées, 24 f.
Cuivre en planch. 26 à 30 f.

Articles divers, le quintal.
Bois de campêche, 15 à 17 l.
Sirop mélasse, 16 l. 5 à 16 l. 10.
Cuirs en poil de l'Amér. 40 l.
Dito forts tannés, 100 l.
Cuirs en poil du Brésil, 60 l.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *G*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

NOVEMBRE 1785.	*Du* 7.	*Du* 8.
Actions des Indes de 2500 l.	2185.	2185.82 $\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.	1395	
Portion de 312 liv. 10 f.		
Portion de 100 liv.		90
Emprunt d'Octob. de 500 l.		437
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	756	756
Viager de 1782	15 $\frac{5}{8}$.15 $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	15 $\frac{1}{2}$.15 $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.		
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	491 $\frac{1}{2}$	491
Quittance de finance.	$\frac{1}{4}$.1 $\frac{1}{2}$.$\frac{1}{2}$.3 $\frac{1}{2}$.$\frac{1}{4}$ perte.	1 $\frac{1}{4}$.3 $\frac{1}{4}$.1.$\frac{1}{2}$ pair. $\frac{1}{2}$.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	2 $\frac{3}{8}$.2 $\frac{1}{4}$.2 $\frac{3}{4}$ bén.	2 $\frac{1}{4}$ bén.
Actions des Indes nouvelles.	1102.1105	1097.95

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 7.	*Du* 8.
Amsterd.	54 $\frac{1}{2}$	54 $\frac{3}{8}$
Hamb.	188 $\frac{1}{2}$	188 $\frac{1}{8}$
Londres	29 $\frac{3}{16}$ à 29 $\frac{1}{8}$	29 $\frac{3}{16}$ à 29 $\frac{1}{8}$
Cadix	14 l. 5 f. 6 d.	14 l. 5 f. 6 d.
Madrid	14 l. 8 f. 6 d.	14 l. 8 f. 6 d.
Gênes	93 $\frac{1}{2}$	93 $\frac{1}{8}$
Livourne	97 $\frac{3}{4}$	97 $\frac{3}{4}$
Lyon.. *Saints*	$\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ perte.	$\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ perte.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 12 Novembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Artis Typographicæ querimonia. Plainte de la Typographie contre certains Imprimeurs ignorans qui lui ont attiré le mépris où elle est tombée : Poëme latin, par Henri Estienne, *second du nom, Imprimeur de Paris du 16e siècle, traduit en françois par un Imprimeur de Paris du 18e. On y a joint le Tableau généalogique des* Estienne. A Paris, rue S. André-des-Arts, n°. 27, chez *Lottin de S.-Germain*, Impr.-Libr. ordinaire de la Ville. 1785. 36 pag. *in*-4°. Prix 30 sols.

Bien des personnes ne croiroient pas, en voyant l'empressement qu'ont les Amateurs pour se procurer les éditions du 16e siècle, & la préférence même qu'ils leur donnent sur toutes les autres, qu'il y avoit alors des Imprimeurs d'une ignorance sans égale. Cependant la chose n'est que trop réelle, d'après ce qu'on lit d'abord dans une espèce d'Avertissement composé par Henri Estienne lui-même en latin, & qui précède son Poëme. « Autant, dit-il, le plus grand nombre des Versificateurs de ce siècle sont dépourvus de la dose de génie que demande la plus médiocre Poësie (s'il étoit permis aux Poëtes d'être médiocres), autant la plupart des Imprimeurs sont éloignés du talent que leur Art demande, ou plutôt exige ; pour ne point parler de ceux qui non-seulement sont ignorans, c'est-à-dire, peu savans, ou moins encore, mais qui ne sont pas même dignes d'être traités d'ignorans, attendu qu'ils ne savent, au pied de la lettre, ni A ni B. » C'est cette ignorance si funeste qui donna occasion à Henri Estienne, un des plus savans hommes du 16e siècle, & qui a si fort honoré la Typographie par de superbes Ouvrages sortis de ses presses, de composer ce Poëme, où il déplore en très-beaux vers latins la décadence de cet Art. Il le publia à Paris en 1569, année séculaire de l'introduction de l'Imprimerie en France.

Voici un passage que nous citons avec d'autant plus de plaisir, qu'il renferme un excellent avis à tous ceux qui s'occupent de l'Imprimerie.

Artifices appello malos (ne nescius erres)
Non quo vulgus eos more vocare solet;
Sed jejuna quibus Doctrinæ pectora, quorum
Ad Latios auris stat stupefacta sonos.
Artifices hos nempe malos ego conqueror esse;
Hos fidei Artifices conqueror esse malæ;
Ornamenta licet conquirant undique libris,
Quæ dare cumquè potest ulla perita manus.
Namquè quod humano mens est in corpore, quod mens
Præstare humano corpore clausa potest:
Hoc opere in nostro præstat Correctio *(voci*
Fas usum veteri sit tribuisse novum);
Hæc fugat à scriptis tenebras, lucemque reducit;
Una hæc cum mendis aspera bella gerit.

Le Traducteur a rendu ainsi ces vers. « J'appelle ici mauvais Artistes (ne vous y méprenez pas) non ceux à qui le vulgaire a coutume de donner cette qualification, mais ceux dont l'ame est dépourvue de toute connoissance ; ceux dont l'oreille se dresse d'étonnement au son de quelques mots latins. Voilà les Typographes dont je me plains, comme de méchans Artistes, indignes de confiance, quelque soin qu'ils prennent de rassembler de toutes parts ce qu'une main habile peut produire pour l'ornement des livres ; car voyez ce que l'ame est au corps humain, ce qu'elle opère par son union avec le corps ; la même chose se fait dans mon Art par la *Correction* (qu'on me permette cet ancien mot dans une acception nouvelle). C'est la Correction qui écarte des Ecrits les ténèbres & y répand la lumière : elle seule déclare aux fautes la guerre la plus vive ».

M. *Lottin* l'aîné, Imprimeur lui-même, & dont on doit louer le zèle pour la perfection de son Art, est Auteur de cette Traduction. Il ne pouvoit pas choisir de circonstance plus favorable pour publier cet Ouvrage. Nous sommes dans un temps où tout le monde lit, où tout le monde veut de jolies éditions, & où le nombre même de vrais Connoisseurs s'est très-multiplié. Ainsi c'est un service qu'on rend aux Imprimeurs eux-mêmes en leur montrant leurs devoirs, en leur indiquant leurs défauts, & en piquant leur émulation. Il

faut néanmoins rendre justice à plusieurs de ceux qui sont dans la Capitale : il sort de leurs presses des Ouvrages supérieurement imprimés, & qui peuvent le disputer aux plus beaux en ce genre. On doit même dire que jamais on ne s'est donné autant de soin pour la perfection des caractères, du papier & du tirage. Tous les jours on voit de nouveaux essais qui prouvent que l'Art de la Typographie est actuellement très-cultivé en France. Cependant l'Ouvrage de Henri Estienne pourra être encore de la plus grande utilité pour un très-grand nombre d'Imprimeurs, sur-tout pour ceux de province, qui nous donnent des Ouvrages plus dignes de censure que ceux qui excitoient, il y a deux cens ans, les plaintes du Poëte. C'est particuliérement aux Contrefacteurs que ceci s'applique, hommes de bassesse & de cupidité, qui déshonorent de toutes manières leur noble profession.

Le Traducteur a dédié son Ouvrage à M. *Vidaud de la Tour*, Conseiller d'Etat & au Conseil Privé, Directeur-Général de la Librairie & Imprimerie de France. Cet hommage étoit dû à un Magistrat que ses vertus & ses lumières rendent digne de ses places, & dont la vigilance nous fait espérer de voir revivre les beaux jours de la Littérature, en écartant les mauvais livres, les livres inutiles, les compilations indigestes, les collections superflues, en un mot, toutes les entreprises soi-disant littéraires, qui ne sont dictées que par un vil intérêt, & en prenant pour guide l'immortel *d'Aguesseau*, qui repoussoit avec fermeté toutes ces vaines productions.

SCIENCES.

Programme par lequel on propose aux Savans de toutes les Nations de résoudre le problême suivant :
« Trouver pour toutes les espèces possibles d'écrits, » par lesquels on peut transférer, à telles condi- » tions qui peuvent passer par l'esprit humain, la » propriété (que je prends dans le sens le plus » étendu de ce terme), des formulaires construits » de manière qu'il suffise, pour exprimer chaque » cas particulier possible, de remplir les espaces » vuides du formulaire, de nombre & de noms » propres de personnes ou de choses; des for- » mulaires dont les expressions, tant variables » qu'invariables, c'est-à-dire, tout l'énoncé, soit » aussi peu susceptible de doutes & d'interpréta- » tion que la Géométrie ».

L'Académie des Sciences de Paris, la Société royale d'Edimbourg, & une Académie ou Société savante d'Allemagne, que l'Auteur se réserve de nommer, jugeront, selon les règles établies dans ce programme, les écrits qui concourront pour les Prix.

Le Prix principal est de mille ducats impériaux; le second Prix, de cinq cens.

Ce Programme se trouve à Paris, chez *Mérigot* jeune, Libr. quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, n°. 38. 1785. 22 pag. *in*-4°, Prix 6 s.

Cet imprimé est employé à développer les conditions du Prix, & la manière dont il faut s'y prendre pour parvenir à la solution du Problême, &c. Les personnes qui voudront s'en occuper, doivent nécessairement se procurer la lecture du Programme qu'il nous suffit d'annoncer, n'étant pas susceptible d'extrait. Nous ajouterons seulement que les Ouvrages doivent être remis à chacune des trois Académies *jugeantes*, au plus tard le 1er Juillet 1787.

ÉCONOMIE RURALE.

Extrait d'une Lettre de M. Dolleans, *Curé de Montboissier, datée du 14 Octobre.*

« Je ne puis qu'applaudir à l'attention qu'ont les Auteurs des Papiers publics, d'annoncer toutes les découvertes relatives à l'Agriculture : leur zèle, à cet égard, est d'autant plus louable, qu'il a pour motif de répandre des connoissances utiles, & qu'il seconde en cela les vues du Gouvernement. J'essaie de tous les moyens & procédés indiqués dans leurs Feuilles. Comme je fais mes essais un peu trop en grand, n'employant pas moins d'un arpent de terre pour chacun, il arrive souvent que je suis plus dupe qu'un autre qui ne le fait qu'en petit. Je l'ai encore été cette année, en chaulant mon bled à la manière & avec la poudre d'un homme des environs de Paris, qui la vend à raison de 3 liv. les 10 onces, & en n'employant, comme il étoit dit dans l'annonce, à cause de la vertu de ladite poudre, que moitié de la semence ordinaire. Mon arpent, en bonne terre, ainsi ensemencé, ne m'a donné que 168 gerbes, dont j'ai fur le champ fait battre 6, qui m'ont donné ¾ de minot, mesure de Paris, de bled, qui, comme tout bled semé clair, est gris, léger, alongé & sans qualité. L'arpent de comparaison, en même terre, à côté du premier, préparé de même & ensemencé à la manière ordinaire, a produit 194 gerbes, dont 6, de la même grosseur que les premières, ont été aussi battues sur le champ, & m'ont donné un fort minot (1), mesure de Paris, d'un bled rond, bien nourri, pesant & de la plus belle couleur. Ainsi, à faire usage du procédé & de la poudre de cet homme, il y a perte sur la quantité & la qualité du grain, sur les empaillemens si essentiels pour les engrais, sans compter le prix excessif de la poudre : l'économie de la semence ne dédommage pas, à plus de moitié près, de tous ces avantages. Il s'en faut bien que j'aie à me plaindre de même de la manière de chauler le bled, publiée par M. l'Abbé *Texier*, qui n'économise point sur la semence; je n'ai, au contraire, qu'à m'en louer. J'éprouve qu'elle remplit parfaitement son principal objet, qui est d'empêcher la carie. Si j'en ai eu cette année, dans mon essai, c'est que la contagion a été universelle : mais je n'en ai pas eu 200 épis en ¼ d'ar-

(1) Ou quart de septier.

pent; & mon bled eſt ſuperbe. Quant au bled noirci par la carie, on a déjà indiqué quelques moyens de l'éclaircir; je les crois inſuffiſans & le lavage nuiſible à la qualité de la farine : d'ailleurs il n'eſt pas pratiquable en tout temps. Je n'en trouve point qui réuſſiſſe mieux que celui qu'emploient depuis long-temps dans ce canton-ci de la Beauce, les Laboureurs & les Blâtiers, curieux de beau bled : c'eſt de mêler du ſon gras avec le bled taché, bien remuer ce mêlange, le laiſſer en tas pendant quelques jours, le remuer par un temps ſec, & ainſi repoſer & remuer 5 ou 6 fois, enſuite vanner & cribler; le noir s'attache à la partie graſſe du ſon, & le bled reſte parfaitement clair. La proportion eſt d'un ſeptier de ſon ſur 8 de bled, meſure de Paris. Le ſon n'en eſt pas moins bon pour les beſtiaux; & on le vend à-peu-près le prix qu'on l'a acheté. Si, par haſard, ce moyen n'étoit pas connu des autres provinces, on leur rendroit ſervice en l'indiquant dans les Papiers publics ».

ARTS.

GRAVURE.

Hiſtoire d'Angleterre, repréſentée par Figures, accompagnées d'un Précis hiſtorique : dédiée & préſentée à MONSIEUR. *Tome Ier. Sixième Livraiſon.* A Paris, chez *David*, Graveur, rue des Cordeliers, au coin de celle de l'Obſervance. Prix 15 liv.

Les ſujets des Gravures & du Texte renfermés dans cette Livraiſon, s'étendent depuis l'année 1141 juſqu'à l'année 1216. A meſure que les événemens ſe rapprochent de nous, ils acquièrent bien plus d'intérêt. C'eſt ici où l'on voit *Thomas Becquet*, ce célèbre Archevêque de Cantorbéry, mis à mort par quatre Officiers de la Cour de *Henri*, dans ſon Egliſe primatiale, à l'heure de Vêpres, & au milieu de ſon Clergé, qui s'étoit efforcé de repouſſer ces meurtriers, auxquels le ſaint Prélat voulut qu'on laiſsât toute liberté. L'Hiſtoire de *Richard Ier*, paſſant par l'Autriche, déguiſé en Templier, reconnu à ſa bonne mine & à ſon anneau, & fait priſonnier par ordre de *Léopold*, Duc d'Autriche, fait encore partie de cette Livraiſon, ainſi que l'hommage ſolemnel qu'*Alexandre*, Roi d'Ecoſſe, rendit à Londres avec ſes Barons, à *Louis*, fils de *Philippe-Auguſte*, & reconnu Roi d'Angleterre par les intrigues de *Pandolf*, Légat du Pape. Cet événement termine le premier volume.

L'Auteur nouvellement chargé de la partie hiſtorique, a de la préciſion, de la rapidité & de la nobleſſe. Il ſeroit difficile de mieux peindre à grands traits les principaux faits de l'Hiſtoire d'Angleterre.

ARCHITECTURE.

On a diſtribué avec la Feuille du *Journal de Guienne*, du 31 Octobre dernier, le plan géométral d'une partie de la ville de Bordeaux, & des conſtructions à faire ſur l'emplacement du Château-Trompette. D'après ce plan, on peut déjà juger que les édifices qu'on ſe propoſe d'élever ſur cet emplacement, ſeront de la plus grande magnificence; & formeront un coup d'œil qui pourra le diſputer aux plus belles villes de l'Europe. Nous allons en donner une idée, d'après ce que dit le Rédacteur de ce Journal.

Le terrein actuellement occupé par le Château & les Glacis, offre un exagone irrégulier, dont le plus grand côté, bordé par la Garonne, en forme d'arc, a 200 toiſes d'étendue. C'eſt ſur cette ligne, priſe pour baſe, en face de la rivière, qu'on doit élever une place de 900 pieds de longueur, de 450 de profondeur, décorée du nom de LOUIS XVI, & d'un obéliſque érigé à ſa gloire. Cette place, demi-circulaire, ſera percée de treize rues (1) de 54 pieds de largeur chacune, formant treize rayons dirigés ſur ſon centre. Réunies & liées aux façades de la Place, les treize rues s'ouvriront en autant d'arcs de triomphe. Trois aboutiront à la rue Porte-Richelieu; une à la place de la Comédie; deux aux allées de Tourny; une à la place S.-Germain, ayant une direction droite ſur le centre des deux Places; trois aux Cours de S.-Seurin; les trois dernières à une rue (rue de Mouchy) qui ſera ouverte pour établir la communication entre la ville & le fauxbourg des Chartrons. Le reſte de l'emplacement formera huit rues d'une largeur moins conſidérable. Les deux traverſales auront 50 pieds chacune; l'une (la rue de Vergennes), prenant à la place de la Comédie, aboutira au Cours S.-Seurin; l'autre (rue de Mouchy), commençant au quai projetté (quai de Calonne), rendra dans la rue de Vergennes. Les ſix autres rues, larges ſeulement de 24 pieds, formeront des communications avec les nouveaux quartiers. Les façades du pourtour de la place & des bâtimens en aîles qui l'accompagneront, ſeront élevées de deux étages, couronnées d'un attique, & ornées d'une architecture d'ordre compoſite.

C'eſt M. *Louis*, célèbre Architecte, ſi connu par la belle Salle de Spectacle qu'il a fait conſtruire à Bordeaux, qui eſt chargé de diriger ces nouveaux édifices : il doit ſe rendre inceſſamment dans cette ville.

AVIS DIVERS.

MÊLANGES.

On lit dans le *Courier de l'Europe*, du 1r de ce mois, un paragraphe aſſez important pour que nous le conſignions dans nos Feuilles. Il nous ſemble qu'on peut en faire ſon profit dans tous les pays & ſur-tout dans les grandes villes.

On a préſenté à l'aſſemblée des Juges de Paix du Comté de Middleſex, trois pétitions; l'une

(1) Chacune de ces rues portera le nom d'un des treize Etats-Unis de l'Amérique.

de la part de M. *Bullock*, par laquelle il demandoit la permission d'établir une Salle de concert, d'après le plan de celle du Ranelagh & du Panthéon ; la seconde de la part d'un M. *Jones*, qui demandoit à établir un manège sur le modèle de ceux d'*Astley* & d'*Hugues* ; le troisième de la part du sieur Astley lui-même, demandant à établir un autre manège.

La plupart des Magistrats de l'assemblée se déchaînèrent contre ces établissemens. M. *Mainwaring*, Président de l'assemblée, s'opposa fortement à ce que ces permissions fussent accordées. « Nous » sommes actuellement assemblés, dit cet austère » Magistrat, pour faire des réglemens importans sur » la police, pour mettre les loix en force, pour » prendre les mesures les plus vigoureuses, afin de » réprimer l'excès de dissipation qu'on voit régner » parmi toutes les classes de citoyens ; pour arrêter le torrent de la dépravation des mœurs & » le relâchement des loix, dont on se plaint généralement. Irons-nous donc autoriser de nouvelles tentations offertes à la paresse, au vice, » à la corruption ? Ce seront de nouveaux repaires pour les voleurs, pour les débauchés, » pour les perturbateurs du repos public. Voyez » les beaux effets que produisent tous les lieux » publics ! Promenez-vous autour des Salles de » Spectacles, & observez les scènes scandaleuses » qui s'y passent tous les soirs. Celles qu'on demande à établir en produiront-elles de différentes ? Le Public doit avoir sans doute des » amusemens : mais n'en a-t-il pas assez ? &c.... ».

La motion ayant été faite après ce Discours, pour accorder les *licences*, elle fut rejettée d'une voix unanime.

BIENS ET CHARGES

A VENDRE.

Charge de Greffier-Commis ancien, alternatif & triennal des dépôts civils du Châtelet de Paris. S'adr. à Paris, à M. *Dopin*, ancien Secrétaire du Roi, rue des Grands-Augustins.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Novembre 1785.	Du 5. liv.	s. d.	Du 9. liv.	s. d.
Or de Portugal, *le marc*, à	754		754	
— du Mexique, à	744		744	
— du Pérou, à	734		734	
— de Guinée, à	753		753	
Or de ducats, *l'once*, à	101		101	
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	104	10	104	10
— à 20 karats, à	86	10	86	10
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15	54	15
— à 11 den. 10 gr. à	52	15	52	[illegible]
Piastres, à	48	15	48	15

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1785.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *G*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

NOVEMBRE 1785.	*Du* 9.	*Du* 10.
Actions des Indes de 2500 l.	2182 $\frac{1}{2}$	2182 $\frac{1}{2}$.85.82 $\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.	1395	1395
Portion de 312 liv. 10 s.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.		
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		
Viager de 1782		16 p. % bén.
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. %	14	14
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.		
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	489. 90	490.89 $\frac{1}{2}$.89
Quittance de finance.	$\frac{1}{8}$.1 $\frac{1}{4}$.3.1 $\frac{3}{4}$.$\frac{1}{2}$ au p.	3 $\frac{1}{4}$.$\frac{1}{8}$.1 $\frac{1}{4}$.$\frac{1}{2}$ perte
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	2 $\frac{1}{8}$.2.2 $\frac{1}{8}$ bén.	2 bén.
Actions des Indes nouvelles.	1092.89.90	1092

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 9.	*Du* 10.
Amsterd.	54 $\frac{1}{2}$	54 $\frac{3}{8}$
Hamb.	188 $\frac{1}{2}$	188 $\frac{1}{2}$
Londres	29 $\frac{3}{16}$	29 $\frac{3}{16}$
Cadix	14 l. 5 s.	14 l. 5 s. 6 d.
Madrid	14 l. 8 s. 6 d.	14 l. 8 s. 6 d.
Gênes	93 $\frac{3}{4}$	93 $\frac{3}{4}$
Livourne	97 $\frac{1}{2}$	97 $\frac{1}{2}$
Lyon.. *Saints*	$\frac{1}{4}$ p. % perte	$\frac{3}{4}$ p. % perte

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Mardi 15 Novembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

PREUVES *de l'authenticité de nos Evangiles, contre les Assertions de certains Critiques modernes. Lettre à Madame de ***; par l'Auteur des Motifs de ma Foi en Jesus-Christ.* A Liège, & se trouve à Paris, chez *Durand*, Libr. rue Galande, & *Belin*, rue S. Jacques. 1785. 112 pag. *in*-12.

Les Incrédules modernes battus par toutes les raisons qu'ont donnés les Théologiens, en faveur des Evangiles, qui sont un code si admirable de morale, se sont retranchés dans une objection, des plus fortes, à la vérité, & qui exige de nouvelles réponses: c'est, disent-ils, que ces Evangiles ont été fabriqués après coup, & qu'ils n'ont point pour Auteurs les quatre Evangélistes dont ils portent le nom. Cette objection n'est pas, comme la plupart des autres, un réchauffé de celles qu'ont employées les plus anciens ennemis de la Religion chrétienne. Avant *Freret* & *Voltaire*, parmi les Philosophes François, & avant *Dodwel*, parmi les Philosophes Anglois, personne, sans en excepter même *Celse*, *Porphyre* & *Julien*, ne s'étoit avisé de sapper ainsi, par les fondemens, l'authenticité de nos Evangiles. Ces anciens Philosophes n'auroient pas osé faire valoir un pareil argument, parce qu'à cette époque, il auroit été trop aisé de les convaincre d'imposture & de calomnie.

Un Magistrat très-connu par un ouvrage important sur les loix criminelles, a entrepris de répondre à cette objection qui est, dit-il, d'autant plus de son ressort, que c'est une question de fait pour laquelle il ne faut que les lumières de la raison & la droiture d'esprit. Il procède en quelque sorte, selon les formes judiciaires; & l'on doit avouer qu'il porte la conviction jusqu'au dernier degré d'évidence, pour peu que l'on veuille avoir de bonne-foi. Voici le résumé de ses raisons qui sont fort bien développées dans tout le cours de son ouvrage.

Les Incrédules modernes avoient, dit-il, tout à prouver; & ils ne prouvent rien: je n'avois moi-même rien à prouver; & je prouve tout. « Ils avoient à prouver la prétendue fabrication » qu'ils imputent à nos Evangiles; & au lieu de » la prouver, ils ne nous donnent sur ce point, » que de pures allégations, que de simples argu» mens négatifs. Il y a plus: loin de prouver » cette fabrication, ils sont forcés de convenir » qu'ils ne peuvent même en assigner aucune épo» que. Moi, au contraire, qui n'avois autre chose » à établir que notre possession actuelle de ces » mêmes Evangiles, qui ne nous est point contes» tée, non content d'avoir fait voir que cette fa» brication n'étoit ni prouvée, ni même vraisem» blable, j'ai encore rapporté des preuves parti» culières de l'authenticité de ces mêmes Evan» giles; preuves les plus fortes, & en même » temps les plus simples qu'on puisse desirer en pareil » cas, puisqu'elles ne consistent pas seulement dans » une possession constante qui remonte jusqu'aux » premiers temps de l'Eglise, d'après les témoi» gnages même de nos plus anciennes Ecritures, » mais encore dans deux argumens également déci» sifs, dont l'un se tire de l'accomplissement exact » des prédictions contenues dans ces mêmes Evan» giles, relativement aux miracles & aux Mar» tyres qui se sont opérés en confirmation de la » doctrine qu'ils renferment; & l'autre se tire » de la réunion de deux faits avoués par nos » ennemis actuels, savoir, la conservation de nos » Evangiles jusqu'ici, & la perte totale des au» tres Evangiles qui avoient paru dans les premiers » temps ».

Voici la saison des Almanachs qui approche; & il en paroît déjà un certain nombre. Un des plus curieux, des plus intéressans & des mieux faits, est, sans contredit, l'*Almanach de Gotha*, dont le succès est établi depuis plusieurs années. On en trouve déjà des exemplaires pour l'année 1786. Il renferme 44 Estampes de modes, & 12 tirées du *Mariage de Figaro*. A Paris, au Cabinet de Littérature Allemande, rue S. Honoré, au coin de la rue de Richelieu. Prix 3 liv. dans tout le Royaume port franc, en s'adressant directement à M. *Friedel*, Professeur des Pages du Roi, rue S. Honoré, & en affranchissant la Lettre de demande & le port de l'argent.

Les Etrennes de Cupidon, Almanach nouveau pour l'année 1786, enrichi de jolies Figures en taille-douce, contenant la dernière conquête de l'Amour dans l'isle de Délos, scène dialoguée, suivie de Notes mythologiques; l'explication des divers attributs des Dieux & des Déesses de l'antiquité, pour l'intelligence des Tableaux & des Ouvrages des Poëtes, quelques Chansons traduites d'*Anacréon*, & d'autres sur différens sujets; le tout terminé par quelques pièces de Poësie. A Paris, chez *Mallet*, Imprimeur en taille-douce, rue S. Jacques, n° 45, *Hérou*, Doreur, même rue, n° 21: & à Versailles, chez *Blaizot*, Libraire, rue Satory.

Les Variétés amusantes, Etrennes aux gens du bon goût. — Le Sérail à l'encan, petite Piece Turque, en un acte, représentée au Théatre de l'Ambigu-comique. — *La nouvelle Omphale. — Les Bigarrures agréables*, Almanach Lyrique & galant. — *Les Délices de Cythère*, ou *l'Ecole de l'Amour*, *Etrennes aux Graces*. Prix 30 s. chaque. A Paris, chez *Crépy*, Marchand d'Estampes, rue S. Jacques, n° 212. Tous ces Almanachs sont en gravures découpées, de manière qu'en levant les premiers plis, on trouve par-dessous des figures différentes de celles qui se présentent d'abord.

On trouve aussi chez *Desnos*, Ingénieur-Géographe & Libraire, rue S. Jacques, une collection très-considérable d'Almanachs, dont nous indiquerons les principaux dans une autre Feuille, & tout ce qui concerne la Géographie.

ARTS.

Mémoire sur l'Horlogerie, contenant une nouvelle construction de Montres simples & à répétitions à roues de rencontre, approuvée par l'Académie Royale des Sciences, le 22 Décembre 1784; dédié à MONSIEUR, *par le sieur* Hessen, *Horloger brêveté de* MONSIEUR, A Londres, & se trouve à Paris, chez la veuve *Esprit*, au Palais Royal. 1785. 44 pages *in-8°*.

L'Auteur, dans ce Mémoire, propose des moyens de remédier à une grande partie des défauts qui naissent de la figure trop plate qu'une mode, peu raisonnée, a depuis quelques années fait adopter pour les Montres: à l'égard des répétitions, il a supprimé quelques pièces dans la quadrature. Un des principaux changemens qu'il y ait faits, est la figure qu'il donne à sa pièce des *quarts*, qui renverse la levée du *marteau*, sans se communiquer au *tout-ou-rien*.

En voilà suffisamment pour exciter les gens de l'art à connoître dans le Mémoire même, d'une manière plus développée, le travail de M. Hessen, qui a mérité le suffrage de l'Académie.

POPULATION.

Résultats des Etats de Population de différentes Généralités du Royaume.

GÉNÉRALITÉS.	Nombre des Naissances pendant les ann.		Nombre des Mariages pendant les ann.		Nombre des Morts pendant les ann.		Nombre des Professf. en relig. pendant les ann.		Nombre des Morts en religion pendant les ann.	
	1783	1784	1783	1784	1783	1784	1783	1784	1783	1784
Grenoble......	25543	26756	5718	5898	21451	22520	18	29	49	48
La Rochelle....	17261	18498	4880	4697	18741	15138	3	20	15	17
Metz.........	12830	13105	2569	2684	14587	13614	30	23	56	70
Provence......	29085	30938	6099	7004	30664	25858	35	24	64	64
Bretagne......	88226	90874	20765	21849	98883	88485	84	100	125	105
Tours.......	46721	49265	12912	13962	55370	51355	39	34	78	77
Languedoc.....	68809	69058	14073	14552	57327	56520	72	82	96	89
Roussillon.....	6689	4397	1453	1053	6385	3636	6	2	12	8
Valenciennes....	11093	11449	2592	2717	8050	7815	27	31	42	57
Lyon.......	24220	24095	5881	5466	21326	20318	32	25	55	52
Orléans......	27041	27581	7347	7114	32265	27073	19	36	28	30
Dijon.......	41091	39841	9009	9681	47120	41924	56	55	104	85
Amiens......	21117	21329	5339	5238	22206	19993	12	20	35	37
Isle de Corse...	4903	5036	1308	1197	4669	4927	29	27	29	30
Pau & Bayonne.		26565		5941		21910		23		38

Nota. Le Lecteur attentif ne manquera pas de saisir les différences qui se trouvent entre l'année 1783 & l'année 1784, & qui prouvent que celle-ci a été plus avantageuse que la précédente, pour la Population, puisque le nombre des Naissances a augmenté, & celui des Morts a diminué dans presque toutes les Généralités ci-dessus. Il verra aussi la différence bien frappante entre les Professions en Religion & les Morts en Religion. On présume qu'on ne lira pas ces Résultats sans le plus vif intérêt: ils sont bien propres à faire connoître l'état du Royaume.

SCIENCES.

On lit dans le *Journal de Provence* une Lettre que nous nous empressons de recueillir pour la soumettre au jugement des Savans.

Marseille, 20 Septembre 1785.

M. *Jacques Hugues* a dans sa Propriété à S. Just, au pied de la Pinède, dite de la Bégude, une Allée en charmille, dont le point de perspective est une aiguille, ou petit obélisque. La base est de marbre, & l'aiguille, avec un globe qui la surmonte, est de pierres coquillières. Cette aiguille a été long-temps regardée comme simple objet d'ornement; & ce n'est que depuis quelques mois qu'on s'est apperçu que la base étoit de marbre, d'un seul bloc, élevé de trois pieds au-dessus du terrein, & enfoncé en terre d'environ dix-huit pouces. L'aiguille a six pieds de haut & le globe un pied de diamètre. La base, d'Architecture fort antique, a sur sa face septentrionale les Armes de Marseille, sculptées en relief, une Croix à bandes étroites enfermées dans un cercle. Le module de la base, entre la corniche & le socle, est de trois pieds & demi Romains, & l'épaisseur, comme la largeur, sont pareillement d'un pied Romain. On voit clairement que l'aiguille & le globe ont été placés sur cette base, très-postérieurement à sa construction. La qualité du marbre qui le fait reconnoitre pour marbre grec, la forme antique de la base & son module, attirèrent toute mon attention. Je m'apperçus que l'Allée avoit été plantée pour ce monument, qui n'a point été élevé, ni transporté en ce lieu uniquement pour objet d'agrément. Convaincu que les faces latérales ne s'alignoient pas parallèlement avec les deux côtés de l'Allée, je me décidai à relever la Méridienne de la base. Mon premier apperçu fut un angle considérable que l'ombre me donnoit. En relevant cette base sur l'étoile polaire, sa face méridionale me présenta une forte déclinaison à l'Ouest. Enfin, le 22 du mois de Septembre, jour de l'Equinoxe, par le temps le plus propice & le plus beau soleil, je fixai la Méridienne, avec l'aide de M. Hugues fils aîné, & j'eus à midi un angle donné par l'ombre sur la base de 23 degrés 50 minutes. L'angle pris de la hauteur de la même base, me donna 46 degrés 43 minutes. Cet angle de 23 degrés 50 minutes, parce que je ne pus tenir compte des secondes en sus, me frappa par le rapport du calcul fait il y a 1986 ans, par *Pythéas*, Citoyen de Marseille, le plus grand Astronome de son temps, & dont les ouvrages sont perdus.

M. *Bailly*, dans son Traité de l'Astronomie ancienne, page 471, regrette bien qu'il ne reste aucun monument des observations faites par Pythéas, qui puisse donner des certitudes sur le lieu ou l'époque des observations.

Strabon, Livre premier & Livre second, dit d'après *Cléomèdes* & *Hipparque*, que Pythéas avoit construit *un Gnomon fort élevé dans le Terroir de Marseille*, dont il avoit observé l'ombre au solstice d'été, & en avoit déduit l'obliquité de l'écliptique de 23^d^ 50′ & quelques secondes. *Eratosthène* d'Alexandrie, 235 ans avant J.-C., avoit fait la même observation. Cependant, M. *de la Caille*, lorsqu'il alla en 1752 à l'Isle de Bourbon, observa l'obliquité de l'équateur sur l'écliptique de 23^d^ 28′ 16″. Par conséquent, la diminution auroit été, dans l'espace de 1986 ans, de 22 minutes quelques secondes; ce qui fait environ une minute en 90 ans. De-là, des Savans avoient conclu que l'équateur & l'écliptique se rapprocheroient au point de se confondre; mais il a été démontré par le calcul le plus rigoureux, qu'arrivée à un certain terme, cette obliquité de l'écliptique varie, non-seulement à l'égard de l'équateur, mais même à l'égard de l'orbite des autres planètes.

Gassendi, le rival de *Descartes*, suivant le sentiment d'*Hipparque* & d'*Eratosthène*, a bien justifié Pythéas, & confirmé la justesse des observations de ce célèbre Astronome son compatriote.

Cette aiguille, ou obélisque, qui porte un caractère décidé de structure antique, & qui m'a procuré ce singulier résultat, ne seroit-il pas un ouvrage de Pythéas? Ce bloc de marbre a dû être respecté & par sa forme & par son objet; & rien n'invitoit à le déplacer. Il paroit même qu'il avoit été restauré il y a quelques siècles (par la manière dont sont sculptées les Armes de la Ville) & que la Communauté s'étoit fait une gloire de ce monument. Certainement l'aiguille que portoit cette base a été détruite, & celle qu'on y a substituée, semble en désigner l'ancienne forme.

Une observation encore importante, c'est que la diagonale des angles Orientaux & Occidentaux de la base, porte à l'entrée du Port, & la base de la Méridienne, à la pointe des côtes de l'Estaque.

Pour marquer d'une manière précise cette obliquité de l'écliptique, je ne vois rien de plus simple, que cette déclinaison de la base vers l'Ouest, d'autant de degrés qu'en porte cette obliquité; & c'étoit perpétuer, d'une manière infaillible, le calcul le plus exact.

N'ai-je pas quelque raison de prendre ce monument pour un reste de celui de Pythéas? Ce Savant, rare pour son siècle, étoit Marseillois. Il eut la confiance de ses Citoyens, qui lui donnèrent le commandement d'une Flotte, avec laquelle il pénétra jusques sous le cercle Polaire, & y découvrit l'Islande, que *Strabon* nomme *Thule*. Il calcula les climats tels que nous les avons aujourd'hui calculés, &, quoi qu'en dise *Strabon*, il fit un pas de géant dans les découvertes astronomiques, & la connoissance des latitudes & longitudes. La position de cette aiguille, le site favorable dans lequel elle se trouve, son élévation sur la Mer, sur la Ville, tout concourt à fixer dans ce lieu le *Gnomon* ou *Obélisque* ou *Aiguille* qu'avoit construit Pythéas, pour faire ses observations. Ce sont des indices que j'offre aux Savans, à mes Concitoyens,

à ma Patrie; & je me croirai trop heureux, si mes doutes se changent en certitudes.

Signé CHOMPRÉ, *Chancelier du Consulat de Rome.*

AVIS DIVERS.

POÉSIE.

Les deux Confrères. CONTE.

Maître *Pointu*, Procureur en la Cour,
Atteint au col d'une humeur qui l'obstrue,
Au Médecin demandoit l'autre jour
Si l'on pouvoit y mettre une *Sang-sue*?
« Le remède, dit-il, peut arrêter le mal;
» Mais, entre nous, je doute qu'il opère;
» Car je crains bien que l'animal
» Ne prenne pas sur la peau d'un confrère ».

Par M. MARANDON.

MÉLANGES.

Un Journal d'Economie étranger vient de donner la recette suivante pour un mortier impénétrable à l'eau.

Le Mortier préparé de sable & de chaux acquiert plus de solidité en y mêlant du charbon de terre réduit en poudre; mais cette poudre est sur-tout recommandable pour le Mortier fait de ciment & de chaux, & qui s'emploie dans les murs que l'on veut élever dans l'eau, ou qui sont exposés à l'eau, puisqu'elle leur donne une plus grande solidité, & les rend impénétrables; voici le mélange nécessaire. On prend deux portions de ciment pulvérisé, une de charbon de terre bien réduit en poudre, & une portion & demie de chaux détrempée. Ces portions sont d'abord mêlées ensemble, & ensuite bien remuées dans l'eau. Le mortier ou la pâte qui provient de ce mélange, durcit successivement, & résiste absolument à l'action de l'eau.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Charge honorable & d'un exercice facile, donnant divers privilèges. S'adr. à Paris, à M. *Brichard*, Not. rue S. André-des-arcs.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 9 Nov.		Du 12.	
A LA HALLE.	liv. s.	liv. s.	liv. s.	liv. s.
Bled, de.........	18	à 24	20	à 24
Orge, de.........	14	à 15	14	à 15
Seigle, de.........	14	à 15	14	à 15
Avoine, de......	22	à 29	22	à 28
Farine blanche,	45	à 50	45	à 50
Bis-blanc & bis,	26	à 42	24	à 40
A LA GRÈVE.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*			
Froment, de....	24	à 30	22	à 25
Orge, de.........	14	à 15	14	à 15
Seigle, de.........	14	à 15	14	à 15
Avoine, de......	22	à 29	22	à 28

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1785.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *G*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

NOVEMBRE 1785.	*Du* 11.	*Du* 12.
Actions des Indes de 2500 l.	2185........	2182 1/2.85........
Portion de 1600 liv.........	....	....
Portion de 312 liv. 10 s.....	....	....
Portion de 100 liv.........	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	438. 37........	437........
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.........	....	....
Viager de 1782.........	....	15 1/2 p. 3/4 bén........
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. 0/0...	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	....	....
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	489.89 1/2........	489 1/2.89........
Quittance de finance.	1 1/4. 1/2. 1 1/4. 1/8. 3 1/2. 3....	1 1/2. 1/2. 3/8. 1/8. 1/8. 3.....
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784........	2.2 1/8 bén........	2 1/8. 2 1/4 bén........
Actions des Indes nouvelles,	1090........	1090.98.1100....

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 11.	*Du* 12.
Amsterd.	54 3/8........	54 3/8........
Hamb......	188 1/2........	188 1/2........
Londres..	29 3/16........	29 3/16........
Cadix......	14 l. 5 s. 6 d.	14 l. 5 s. 6 d.
Madrid....	14 l. 8 s. 6 d.	14 l. 8 s. 6 d.
Gênes.....	93 3/4........	93 3/4........
Livourne	97 1/2........	97 1/2........
Lyon.. *Saints*	3/4 p. 0/0 perte...	3/4 p. 0/0 perte..

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 17 Novembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

ŒUVRES *de Scarron. Nouvelle Edition plus correcte que toutes les précédentes.* A Paris, chez *Bastien*, Libr. & Editeur, rue S. Hyacinthe, près la place S. Michel. 1786. 7 vol. grand *in*-8° imprimés sur beau papier, en carré double, avec le portrait de l'Auteur. Prix br. & étiquetés, 36 liv.

« Depuis long-temps, dit l'Editeur, il manquoit une édition complette & exacte des Ouvrages de Scarron : celles de Paris étoient totalement épuisées ; & on ne pouvoit en trouver qu'une, imprimée en Hollande en 1752, dans laquelle il y a des fautes & des omissions considérables. On n'a absolument rien retranché dans celle-ci : mais on a, en vérifiant, corrigé les endroits défectueux ; en sorte que cette édition peut être considérée comme la meilleure de toutes celles qui ont paru jusqu'à présent, des Ouvrages d'un des hommes les plus singuliers que la France ait produit ».

Le *Roman comique* est sans contredit le meilleur Ouvrage de Scarron. Tout le monde le lit encore, parce qu'il est rempli d'esprit & d'imagination, de caractères originaux, de traits piquans, d'une plaisanterie agréable & d'une gaieté continue. *Le Virgile travesti* a moins de partisans aujourd'hui qu'autrefois ; & la raison en est naturelle. La perfection & la délicatesse du goût est blessée de voir des bouffonneries substituées aux beautés sublimes de l'Enéide. Il est cependant encore des personnes qui font leur amusement de ce Poëme burlesque. Quelques-unes de ses Comédies, telles que *Dom Japhet d'Arménie*, *Jodelet maître & valet*, sont restées au Théâtre, & sont suivies, lorsqu'on les joue, par ceux qui aiment la grosse gaieté. Ses autres Ouvrages, tant en vers qu'en prose, offrent par intervalles des pensées naïves, des expressions ingénieuses, & presque toujours un enjouement plein de vivacité : mais il tombe souvent dans le bas & dans l'indécent. Au reste, on lit dans le premier volume une assez ample Histoire de Scarron & de ses Ouvrages, dans laquelle on trouve tous les détails qu'on peut desirer.

Bibliothèque des meilleurs Poëtes Italiens, en 36 vol. *in*-8°. proposée par Souscription, contenant le 3e volume d'*Orlando Furioso di Ludovico Ariosto*. A Orléans, chez *Couret de Villeneuve*, Imprimeur du Roi & Editeur de cette Collection ; à Paris, chez *Nyon* aîné, rue du Jardinet ; *Cuchet*, rue & Hôtel Serpente, & chez les principaux Libraires du Royaume. 1785. Vol. *in*-8° de 428 pag.

SCIENCES.

Collection académique, composée de Mémoires, Actes ou Journaux des plus célèbres Académies & Sociétés Littéraires de l'Europe ; concernant l'Histoire naturelle, la Botanique, la Physique, la Chimie, la Médecine, l'Anatomie, la Méchanique, &c. *Tome 8 & 9. Partie Françoise, contenant la suite de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris.* A Liège, chez *Plomteux*, Imprimeur ; & à Paris, chez *Cuchet*, Libraire, rue & Hôtel Serpente. 1785. 2 vol. *in*-4°. avec fig. Prix 12 liv. 10 s. br. 14 liv. rel.

L'Abrégé des Mémoires qui composent le 8e volume, s'étend depuis l'année 1736 jusqu'à 1740 ; & le suivant va jusqu'en 1746. On lit dans le dernier, que M. *Winslow* est un des premiers Médecins qui se soit élevé en France contre certains habillemens propres, non-seulement à déformer le corps, mais même à lui causer des infirmités, qui, avec le temps, deviennent incurables. Certaines attitudes négligées que l'on croit pouvoir contracter sans conséquence, sont encore capables elles seules de causer au corps humain quantité d'incommodités & même des maladies considérables. M. Winslow a vu une Dame d'une grande taille, bien faite, bien droite, qui, ayant pris l'habitude d'être assise tantôt courbée, tantôt en avant, tantôt de côté & d'autre, eut au bout de peu d'années, l'épine du dos courbée latéralement & d'un sens contraire, à-peu-près comme une S romaine. Les écoliers qui écrivent sur leurs genoux dans les classes publiques, les jeunes personnes qui apprennent à écrire, se tiennent souvent si courbées, qu'ils peuvent être très-incommodées de la compression que cette attitude contrainte & réitérée cause au bas de la poitrine & aux viscères contenus dans l'épi-

gastre. C'est à quoi les instituteurs de la jeunesse doivent faire une attention particulière.

Les effets de certains habillemens ne sont pas moins pernicieux. On condamne avec raison l'usage des corps ou corsets de baleine, qui compriment les principaux viscères du bas-ventre, resserrent la poitrine au point d'estropier les personnes les mieux faites. Le serrement du cou par des cravates, des porte-rabats, des collets de chemise, a causé des maux de tête, des maux d'yeux, des étourdissemens, des vertiges, des menaces de syncope, des saignemens de nez, &c. Les chaussures trop étroites ou trop hautes, ont des inconvéniens si considérables, sur-tout pour les jeunes gens, & en particulier pour les femmes, qu'on ne sauroit les proscrire avec trop de soin.

Manuel des Goutteux & des Rhumatistes, ou l'Art de se traiter soi-même de la goutte, du rhumatisme & de leur complication, avec la manière de s'en préserver, de s'en guérir, & d'en éviter la récidive; par M. Gachet, *Maître en Chirurgie, auteur de l'Elixir anti-goutteux:* avec cette épigraphe :

Una salus podagris ex hoc sperare salutem.

Abjurant désormais votre incrédulité,
Goutteux, d'un bon remède espérez la santé.

A Paris, chez M. *Gachet* fils, Editeur, rue Beauregard, n° 50, au premier; & chez *Leboucher*, Libr. quai de Gèvres. 1785. vol. *in*-12 de 192 pag. & 47 pag. pour les certificats de guérisons, &c. Prix, 1 liv. 16 s. broché.

Cette brochure est particuliérement destinée à prôner les vertus de l'*Elixir anti-goutteux*, que M. Gachet regarde comme un remède vraiment spécifique contre la goutte; il assure qu'il opère des miracles; & il faut en convenir, si les certificats qu'il produit sont fidèles & exacts.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ÉTRANGERS.

Dresde & Leipsick. Il vient de paroître ici la traduction allemande d'un Ouvrage suédois très-intéressant, & qu'on ne connoit point en France. Cette traduction a pour titre : *C. G. Eckeberg's ostindische Reise, &c.* c'est-à-dire, *Voyage dans les Indes orientales, dans les années 1770 & 1771; par C. G. Eckeberg: avec un Supplément sur la Chine & la Tartarie Chinoise, traduit du françois.* 1 vol. *in*-8° de 271 pag.

Ceux qui connoissent les lumières de M. Eckeberg, & qui savent qu'il a fait huit fois le voyage de la Chine, ne pouvoient attendre de lui qu'un excellent ouvrage. Celui-ci intéressera particulièrement les Navigateurs, auxquels nous en recommandons la lecture; mais il aura moins d'intérêt pour ceux qui cherchent dans les Voyages l'histoire des peuples, & des observations importantes pour l'humanité. Aussi n'en donnerons-nous pas l'extrait à nos Lecteurs. Nous nous contenterons d'en citer deux ou trois remarques qui pourront leur plaire.

D'après la loi, personne ne peut être puni de mort en Chine que sur la signature de l'Empereur. Lorsqu'on présente à ce souverain la liste des malfaiteurs condamnés, il ferme les yeux, & trace un cercle autour de leurs noms. Tous ceux qu'il n'a point touchés, ou qui ne se trouvent pas renfermés dans le cercle, ont leur grace.

Aucune Nation n'est aussi superstitieuse & moins pieuse que la Chinoise. Lorsque les Chinois font des sacrifices à leurs Dieux, ils parlent, rient, fument du tabac, & se permettent toutes sortes de folies. Ils croient que ces Divinités prennent autant de plaisir qu'eux-mêmes à leurs spectacles, & conséquemment ils les font représenter souvent devant les temples.

L'Auteur croit que la population extraordinaire des environs de Canton & de quelques contrées de la Chine méridionale, vient de ce que les nuits d'hiver ne sont pas aussi froides que chez nous; de ce que la terre y est si fertile qu'on y moissonne deux fois; de ce que le riz fait la principale nourriture des habitans, & qu'il donne 120 grains pour un; enfin de ce que les Chinois sont beaucoup plus laborieux que tous les autres peuples du midi de l'Asie.

Le Supplément qui termine ce volume, comprend un extrait de l'*Eloge de la ville de Moukden*, par l'Empereur *Kienlong*, traduit en François par le P. *Amiot*, & publié en 1770 par M. *de Guignes*, avec des remarques.

ÉCONOMIE RURALE.

Réponse à la Lettre de M. Delaplanche, insérée dans le N° 122 de ce Journal.

La méthode ordinaire de recueillir les engrais à la campagne est, Monsieur, d'entasser dans une fosse creusée à cet effet, la litière qu'on ôte des écuries de la ferme. Ce fumier, lorsqu'on n'y mêle aucune autre matière, ne me paroît point nuire à la santé de nos villageois. Il est bien prouvé que les mares d'eaux infectes que vous avez rencontrées dans plusieurs hameaux aux environs de Paris, sont la cause des maladies qui les désolent; il faut qu'on les en éloigne. Nous cultivons trop de terres qui n'étoient pas destinées aux plantes que nous leur confions, pour négliger aucun des moyens d'assurer la bonté de nos récoltes; mais en cherchant à vivre, il faut prendre garde de nous empoisonner. Qu'une espèce de citerne placée dans un lieu élevé à l'extrémité de chaque village, reçoive les eaux grasses qui s'amassent dans nos cours; portons-les dans ce dépôt commun, avant qu'elles soient corrompues. Celui à qui la garde de cette citerne sera confiée, paiera par tonneau une somme dont nous conviendrons, à chacun de ceux qui lui en voitureront, & quand il sera question de les répandre sur nos terres, nous les racheterons de lui. La citerne sera vuidée avec les précautions que nous indiqueront des hommes instruits & aussi bien intentionnés que vous, Monsieur. Il ne s'agit plus que de savoir où nous prendrons les fonds pour construire les citernes que je propose. Elles doivent être bâties en brique, avec la chaux &

le ciment. Vous connoissez à Paris de bonnes gens, n'est-ce pas? Vous leur parlerez de nous, Monsieur. Quand ils auront payé leur loge aux Spectacles, acheté les bijoux nouveaux dont ils raffolent, & souscrit pour faire faire de nouveaux tours à de nouveaux charlatans; s'ils ont de l'argent de reste, ils nous en enverront, & peu à peu notre projet s'exécutera.

Il me semble impossible de se passer, en Agriculture, des fumiers des animaux. On diminueroit peut-être le besoin, en variant davantage l'espèce de nos plantations & de nos semences. Vous trouverez à ce sujet, Monsieur, des choses très-intéressantes dans un ouvrage imprimé en 1780, sous le titre de *Réflexions sur l'état actuel de l'Agriculture*. Pour retirer tout le fruit possible de nos terres, il faut, suivant l'Auteur de cet ouvrage, y cultiver beaucoup de végétaux, y faire autant de récoltes qu'on peut, & associer les herbes aux arbres. Cela, bien loin de demander un plus grand nombre de labours, & une plus grande quantité d'engrais, nous rend inutiles ceux-ci & nous dispense presque tout-à-fait des autres. Le terrein se fertilise par ce moyen au lieu de s'épuiser, &c. Ce systême est présenté d'une manière séduisante; & l'auteur a fait preuve dans son Livre, de beaucoup d'érudition : mais c'est l'expérience qui a droit de convaincre. Ce n'est pas le pauvre qui tente des expériences; & vous voyez si les riches en font pour répandre l'abondance dans les campagnes qui ne sont destinées qu'à les nourrir. Vive les Jardins, & sur-tout les Bosquets *Chino-Anglo-Franco-pittoresques*.

*Le Correspondant de C***.*

Note de l'Auteur du Journal. Les derniers mots de cette Lettre rappellent un passage d'une Anecdote fort intéressante, dont M. *Mallet du Pan* est Auteur, intitulée : *le Tombeau de l'isle Jennings*, & insérée dans un des derniers Mercures.

« Nos caricatures champêtres, nos bizarres contrefactions, nos sculptures inanimées, ces cailloux que nous semons dans nos jardins, & que nous appellons des rochers; nos petits labyrinthes où l'on se retrouve toujours, nos cascades à sec, tout ce luxe pauvre & petit des imaginations blasées, convient aux pays où la nature est sans mouvement, sans grandeur, sans variété : ils suppléent à la campagne; mais ils ne la créent pas. Il faut des Architectes, des Statuaires & des Jardiniers, pour couvrir de ridicules apparences la stérilité du sol & la nudité des aspects. Jardins Anglois, François, Chinois ou Turcs, tous ces emprunts de la barbarie sont des rêves de mauvais goût; & c'est notre amour pour la toilette qui nous y fait mettre jusqu'aux grands ouvrages de la nature ».

ARTS.

GRAVURE.

Costume des anciens Peuples, à l'usage des Artistes; par M. *Dandré-Bardon* : contenant les usages religieux, civils, domestiques & militaires des Grecs & des Romains, des Israëlites & des Hébreux, des Egyptiens, des Perses, des Scythes, des Amazones, des Parthes, des Daces, des Sarmates, & autres peuples, tant Orientaux qu'Occidentaux, &c. *Nouvelle édition, rédigée par M.* Cochin, *Chevalier de l'Ordre de S. Michel & Secrétaire de l'Académie royale de Peinture & de Sculpture. Troisième partie.* A Paris, chez *Jombert* jeune, Libr. rue Dauphine. 1785. *in-fol.* Prix 12 liv. br. Total de l'ouvrage, 36 liv. pour les Souscripteurs, & 48 liv. pour les personnes qui n'auront pas souscrit avant le 1[er] Décembre prochain.

Cette partie contient les usages religieux, civils, domestiques & militaires des Israëlites, des Hébreux & des Egyptiens. Ces derniers, comme moins connus de bien des personnes, doivent piquer la curiosité des Lecteurs.

MUSIQUE.

Journal de Violon, dédié aux Amateurs, composé d'airs d'Opéra sérieux & comiques, airs de Ballets, Ariettes italiennes, Rondeaux, Vaudevilles & Chansons, arrangés par les meilleurs Maîtres, pour deux Violons ou deux Violoncelles. Prix de l'abonnement, 15 liv. à Paris, & 18 liv. en province, franc de port. A Paris, chez M. *Bornet* l'aîné, rue Tiquetonne, n° 10.

AVIS DIVERS.

M. *Rouland*, Professeur & Démonstrateur de Physique expérimentale dans l'Université de Paris, de la Société royale de Physique d'Orléans, &c. commencera, le Lundi 21 Novembre 1785, à midi, un Cours de Physique expérimentale, qu'il continuera les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine, à la même heure, dans son Cabinet de Physique, ci-devant rue S. Jacques, & actuellement, hôtel de Mouy, rue Dauphine.

Il commencera un second Cours de Physique le Mardi 22 Novembre, à 6 heures du soir, & le continuera les Mardi, Jeudi & Samedi de chaque Semaine, à la même heure.

Il traitera, dans chaque Cours, de toutes les parties de la Physique sur lesquelles l'expérience peut jetter le plus grand jour, & particuliérement des nouvelles découvertes qui ont rapport à l'électricité, aux différentes espèces d'air ou de gaz, & à la nature de l'eau.

Dans les expériences sur l'électricité, M. Rouland se servira d'une machine électrique à taffetas qui réunit tous les avantages qu'on peut desirer dans un appareil de cette espèce.

On peut voir le Cabinet de Physique de M. Rouland tous les jours jusqu'à midi. Les personnes qui se proposeront de suivre ces Cours, voudront bien se faire inscrire; il en fera de particuliers pour les personnes qui le desireront, en prenant avec elles des jours & des heures convenables.

Le sieur *Leroy*, Libr. rue S. Jacques, donne

avis qu'il vient d'acquérir l'*Etat des Cours de l'Europe ;* par M. *Poncelin de la Roche-Tilhac*, Ecuyer, Conseiller du Roi à la Table de Marbre ; & l'*Almanach Américain*, par le même. Ces deux Ouvrages paroîtront au commencement de Décembre prochain.

SPECTACLES.

On a donné, le Lundi 14 de ce mois, sur le Théâtre François, la 1[re] repréf. d'*Edgar*, *Roi d'Angleterre*, ou *le Page supposé*, comédie en 2 actes, en vers.

On parlera, dans la Feuille suivante, de cette Pièce, qui n'a pas réussi.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

On mande de Riga, qu'à l'occasion de la faillite faite en dernier lieu par un Marchand, le Magistrat de cette ville a publié un Réglement dont les suites sont très-intéressantes pour la sûreté du Commerce. Ce Réglement oblige tous les Négocians à tenir exactement leurs livres, & à avoir leurs comptes scrupuleusement arrêtés à la fin de chaque année. Ceux qui y contreviendront, & dont on ne trouvera pas les livres en règle à cet égard, seront déclarés banqueroutiers frauduleux, quelque cause que puisse avoir la suspension de leurs paiemens ou leur faillite.

Prix courant des Marchandises vendues à l'Orient; les 27 & 31 Octobre 1785 ; tous les droits à la charge de l'Acheteur.

Cannelle de Chine, de 6 l. 15 f. à 7 l. 15 f.
— supérieure, de 10 l. 1 f. à 10 l. 19 f.
Fleur de cannelle, à 3 l. 12 f.
Rhubarbe plate, à 16 l. 2 f.
— peu piquée, de 13 l. 7 f. à 14 l.
— ronde, de 11 l. 16 à 12 l. 18 f.
— *id.* peu piquée, de 11 l. 17 f. à 12 l.
Esquine, de 20 f. 2 d. à 28 f. 1 d.
— peu piquée, de 12 f. 1 d. à 16 f. 5 d.
Nacre de perle, de 21 f. 6 d. à 24 f. 3 d.
Café Bourbon jaune, de 23 f. 7 d. à 27 f. 1 d.
— verd clair, de 20 f. 4 d. à 23 f. 8 d.
— balles bonnes, de 19 f. 6 d. à 21 7 d.
— bénéficié, de 19 f. 4 d. à 21 f. 8 d.
— peu avarié, de 19 f. 5 d. à 20 f. 9 d.
Poivre, de 33 f. 6 d. à 33 f. 7 d.
Rotins, de 175 à 200 l.
— avariés, de 86 à 91 l. 5 f.
Nankins jaunes, 1[re] qual., de 7 l. 12 f. à 7 l. 17 f.
— superfins, de 9 l. 16 f. à 10 l.
Nankins 2[e] qualité, de 7 l. 3 f. à 7 l. 5 f.
— 3[e] qual. de 6 l. 16 f. à 7 l.
— 4[e] qual. de 6 l. 1 f. à 6 l. 5 f.
Nankins blancs, 1[re] qualité, de 10 l. à 10 l. 7.
— 2[e] qualité, de 9 l. 19 f. à 10 l.
Nankins roses, de 8 l. 3 f. à 8 l. 4 f.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Novembre 1785.	*Du* 14.	*Du* 15.
Actions des Indes de 2500 l.	2185	2182½.85
Portion de 1600 liv.		1395
Portion de 312 liv. 10 f.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	437	
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		
Viager de 1782	15½ p. % bén	15½ p. % bén
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. %		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.		
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	489.88½	488
Quittance de finance	1½.¼.3¼.2⅛.⅛.	¾.½.1¼.⅛ perte
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	2¼.2⅛ bén	2⅛. 2 bén
Actions des Indes nouvelles.	1108	1115.20.25

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 14.	*Du* 15.
Amsterd.	54⅞	54⅞
Hamb.	188½	188¼
Londres.	29 1/16 à ⅛	29 1/16 à ⅛
Cadix.	14 l. 6 f. à 5 f. 6.	14 l. 6 f. à 5 f. 6.
Madrid.	14 l. 9 f. à 8 f. 6.	14 l. 9 f. à 8 f. 6.
Gênes.	93½	93½
Livourne	97¾	97¾
Lyon. Saints	¾ p. % perte	¾ p. % perte

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Samedi 19 Novembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

CONSIDÉRATIONS *sur l'esprit & les devoirs de la vie religieuse; dédiées à la Révérende Mère Thérèse de S. Augustin* (Madame LOUISE DE FRANCE), *Religieuse Carmélite de S. Denis.* A Paris, chez *Berton*, Libr. rue S. Victor; & *Savoie*, rue S. Jacques. 1785. Vol. *in*-12 de plus de 300 pag. Prix 50 f. broché.

Un Auteur qui réunit à l'exposition nette & précise des devoirs de la vie religieuse, des vues saines, des réflexions justes, beaucoup d'onction, un style facile & même élégant; un pareil Auteur peut se flatter d'avoir donné un bon livre; & c'est ce qu'a fait M. l'Abbé *de Lamourette* sur un sujet très-rebattu, mais qu'il a su rendre neuf, intéressant par la manière dont il l'a traité.

Croiroit-on que l'Ecrivain du moment présent qui l'emporte, sans contredit, sur tous les autres par sa gaieté, & dont les productions ont un caractère bien opposé aux livres ascétiques, *le Cousin Jacques* n'a pu s'empêcher de faire lui-même l'éloge de celui-ci, dans le 5e numéro de ses *Lunes*, qui vient de paroître? Aussi s'écrie-t-il d'abord, dans la lettre qu'il adresse à M. l'Abbé Lamourette: « A moi, M. l'Abbé! à moi, des livres » ascétiques! Eh! quel cadeau me faites-vous-là? » Votre ouvrage est fait pour les reclus; & vous » vous avisez de me l'offrir!... Savez-vous, ajoute- » t-il, que vous avez un style magique, & que » le cœur le plus pervers doit se tenir en garde » contre un attrait si séducteur? Savez-vous que » vos pensées sont judicieuses, vos maximes sages, » & votre prose enchanteresse? Savez-vous que » nos *pécheurs* François, les plus difficiles à con- » vaincre, courent grand risque d'être persuadés » par vos ouvrages? Savez-vous enfin, Monsieur » l'Abbé, que vous avez à la fois de l'énergie & » de la profondeur, que votre Livre peut s'ap- » peller un recueil de pieuses saillies, & qu'il » faut habiller les maximes évangéliques des graces » de votre plume, pour les faire goûter de tous » nos modernes chrétiens, qui, dans le cloître, » comme ailleurs, se lassent aujourd'hui des pré- » ceptes, si on ne les leur offre sous des couleurs » nouvelles ».

Le Cousin Jacques m'adresse aussi dans ce même numéro, un remerciment en vers, au sujet de l'annonce que j'ai faite du 3e n° de ses Lunes, dans la Feuille du 22 Septembre dernier. Je suis très-flatté, & je suis encore plus heureux que lui-même, si j'ai pu contribuer, comme il le dit, à son succès. Combien la louange est-elle plus satisfaisante, au moins pour moi, que la critique! C'est ce qui m'a fait passer sur quelques défauts que j'aurois pu relever dans les Lunes du Cousin Jacques: mais j'ai cru qu'on devoit lui donner des encouragemens, parce que, dans la réalité, il a des saillies très piquantes & très-originales, qu'il amuse par sa gaieté, qu'il dissipe les sombres vapeurs & les idées tristes que donnent la plupart de nos Auteurs modernes, ces songes-creux à la *Young*, ces Philosophes prétendus qui semblent s'être donné le mot pour étendre des crêpes noirs sur toutes les branches de la Littérature. Tout ce qu'on peut lui recommander aujourd'hui, c'est de concilier le goût avec ses facéties, & de se rendre difficile sur le choix.

Il nous apprend que son Libraire, « le sieur » *Lesclapart*, ci-devant pont Notre-Dame, va quit- » ter son ancienne maison, pour trente-trois rai- » sons très-valables. La première c'est qu'on va » l'abattre, ainsi que toutes les maisons des ponts: » cette raison-là nous dispense de detailler les » trente-deux autres. Il va demeurer rue du Roule, » en bas du Pont-neuf, n° 11, quartier de l'an- » cienne Monnoie, près S. Eustache, vis-à-vis le » Parfumeur du Roi & de la Cour ».

SCIENCES.

Essai sur les moyens de perfectionner les études de Médecine; par M. S.-A.-D. Tissot, Docteur en Médecine. A Lausanne, chez *Mourer* cadet, Impr.-Libr. de la Société des Sciences-physiques; & se trouve à Paris, chez *Didot* le jeune, Impr.-Libr. quai des Augustins. 1785. Vol. *in*-8° de 167 pag. Prix 30 sols.

Quand l'on entend un Médecin se plaindre que les études en Médecine se font mal, on doit l'en croire. Que de malheurs n'entraine pas cette indolence apathique qui règne dans les Ecoles! M. Tiſſot montre avec autant de franchise que de zèle, la nécessité d'une réforme dans l'enseignement: il fait plus, il propose le plan qu'il croit propre à former de bons Médecins, & à détruire cette tourbe vile, insatiable & funeste de Charlatans. Plusieurs Médecins, avant M. Tissot, se sont occupés du même objet: leurs Mémoires ont été communiqués à des personnes en place; mais le moment favorable pour l'exécution de ce grand projet n'est pas encore arrivé. Les esprits cependant paroissent bien préparés; mais le Législateur seul peut opérer cette révolution.

AGRICULTURE.

Dictionnaire des Jardiniers, contenant les méthodes les plus sûres & les plus modernes pour cultiver & améliorer les Jardins-potagers, à fruits, à fleurs, & les pépinières, ainsi que pour réformer les anciennes pratiques d'agriculture; avec des moyens nouveaux de faire & de conserver le vin, suivant les procédés actuellement en usage parmi les Vignerons les plus instruits de plusieurs pays de l'Europe; & dans lequel on donne des préceptes pour multiplier & faire prospérer tous les objets soumis à l'Agriculture, & la manière d'employer toutes sortes de bois de charpente. *Ouvrage traduit de l'anglois, sur la 8e édition de Philippe Miller, par une Société de Gens de Lettres; dédié à MONSIEUR. Tome 3.* A Paris, chez *Guillot*, Libr. rue S. Jacques, vis-à-vis la rue des Mathurins. 1785. Vol. *in*-4° de 638 pag. avec fig.

Ce volume commence à la lettre *D*, & finit à l'*H* inclusivement. On y trouve des articles fort importans, tels qu'*Eau*, *Engrais*, *Espaliers*, *Feu*, *Feuille*, *Gelée*, &c. Le soin qu'on prend pour continuer cet ouvrage, & la célébrité de Miller, un des meilleurs Auteurs qui aient écrit sur l'Agriculture, sont de grands préjugés pour un accueil favorable de la part du Public.

ÉCONOMIE RURALE.

Dans un moment où la disette des fourrages a fait rechercher avec avidité les moyens d'y suppléer ou de les augmenter, on nous saura gré de faire connoître la méthode de M. *Hadelich*, Professeur à Erfurth.

Il est certain que les moyens simples & d'une utilité plus générale doivent être préférés à tous les autres. Les prairies artificielles, & sur-tout toutes les espèces de treffles, d'esparcettes, de pimprenelle, de raigras, &c. ont en général, pour le paysan, deux défauts qui ne sauroient manquer de le frapper & de le rendre peu docile aux conseils qu'on lui donne à cet égard. Leur semence est rare & chère, & leur culture n'est pas toujours connue des gens de la campagne qui n'aiment pas à faire ce que leurs pères & leurs grands-pères n'ont pas fait, & qui se défient d'une innovation quelconque. Ajoutons qu'il n'est pas fort aisé de recueillir & faire sécher le treffle.

M. Hadelich propose de le remplacer par le seigle, dont il regarde l'herbe comme plus durable & plus nourrissante que le treffle. Voici quelle est son idée.

Labourez le terrein que vous destinez à cette opération, en Novembre & en Décembre, c'est-à-dire, avant les grands froids; engraissez-le pendant l'hiver, soit avec de la marne, de la suie ou du gyps. Remuez la terre en Mars, façonnez-la en Avril & Mai. Au milieu du mois de Juin, semez-y du bon seigle, mais pas aussi dru qu'à l'ordinaire. En peu de temps, vous avez la plus belle prairie qui ne craint ni l'humidité ni la sécheresse. Fauchez cette prairie en Septembre, avant que le seigle ne monte en grains. Cette fauchaison prépare votre terre à la plus belle moisson, & vous procure beaucoup d'autres avantages que l'Auteur décrit avec soin dans un Mémoire.

Mais comme les plus belles théories ne sont rien sans l'expérience, il donne le résultat des siennes. Il a pris un morceau du plus mauvais terrein, très-légérement fumé. Il l'a semé avec du seigle ordinaire, dans le mois de Juin. Comme l'automne fut extraordinairement sec, il commençoit à désespérer du succès. Cependant, le mois de Septembre lui donna une grande quantité de foin, qui faisoit un excellent fourrage; & il eut ensuite une moisson des plus abondantes, quoique ce terrein eût été traité avec peu de soin, qu'on eût presque entièrement négligé les engrais, & que les cerfs du voisinage l'eussent souvent foulé dans leurs courses.

HISTOIRE NATURELLE.

Herbier de la France, ou Collection des plantes du Royaume, représentées avec leurs couleurs naturelles, leurs détails anatomiques, & leurs propriétés, tant en Médecine que dans les Arts. *61e cahier.* Il en paroit un chaque mois: on le reçoit franc de port dans toute l'étendue du royaume, pour 3 liv.; ce qui est à raison de 15 s. chaque épreuve (il faut pour cela prendre la collection entière). Les personnes qui ne prennent au contraire qu'une des divisions de cet ouvrage, telle que *l'histoire des plantes vénéneuses*, celle des *plantes médicinales*, celle des *champignons*, celle des *plantes alimentaires*, &c. paient chaque épreuve 20 sols.

L'histoire des plantes vénéneuses est terminée: elle forme, avec le discours, un vol. *in*-4° de 94 liv. L'histoire des plantes médicinales & celle des champignons sont fort avancées: dès qu'elles seront terminées, on s'occupera de l'histoire des plantes alimentaires, de celle des plantes grasses, des plantes qui sont propres aux meilleurs fourrages, &c.

On a déjà du même Auteur un Ouvrage enrichi d'un nombre prodigieux de figures coloriées

au moyen de l'impression, de même que les figures de *l'Herbier*. Cet Ouvrage a pour titre : *Dictionnaire élémentaire de Botanique*. Il se vend séparément 15 liv., & va être incessamment réimprimé.

On a déjà prévenu le Public qu'au 1r Février prochain, le nombre des exemplaires de *l'Herbier de la France* seroit fixé à celui des personnes enregistrées : celles qui se présenteront plus tard pour se procurer cette collection, en totalité ou en partie, voudront bien souffrir une augmentation de 10 sols par cahier. Les personnes qui habitent la province sont priées de joindre à la lettre affranchie, qui contiendra l'objet de leur demande & leur adresse, la somme de 36 liv. franche de port, laquelle somme restera en avance jusqu'à ce que l'Auteur leur en tienne compte par un dernier envoi. On n'acceptera aucune avance des personnes qui habitent Paris : il suffira qu'elles soient enregistrées chez l'Auteur, M. *Bulliard*, rue des Postes, au coin de celle du Cheval vert ; ou chez *Didot* jeune, *Barrois* jeune, quai des Augustins, & *Belin*, rue S. Jacques. Pour faciliter l'acquisition de cet Ouvrage, au lieu d'un cahier qui paroît chaque mois, on en délivrera, au gré de l'acquéreur, deux, trois ou quatre, qu'il paiera à mesure.

ARTS.

GRAVURE.

La Méprise, estampe d'après M. *Mouchet*, qu'on n'auroit pas dû mettre au jour, commencée par M. *Macret*, & terminée par M. *Anselin*. Prix 3 liv. A Paris, chez M. *Mouchet*, quai de Bourbon, isle S. Louis, n° 9.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie royale de France s'est fait le 16 de ce mois : les numéros sortis sont, 19, 81, 10, 86 & 70. Le prochain tirage se fera le 1r Décembre.

POÉSIE.

A l'Auteur du Journal.

Je vois, Monsieur, dans tous nos Journaux, dans toutes nos Feuilles périodiques les moindres actions de nos Militaires célébrées par nos Poëtes. Je vois les dernières paroles de *Bayard* au Connétable *de Bourbon* redites en vers & en prose, & je n'entends répéter celles du Marquis *de Montcalm* que par ceux qui ont partagé ses travaux. Elles sont cependant bien belles dans la bouche de ce Héros citoyen, qui, avec une poignée de soldats, privé de tout secours, au sein de l'Amérique, résiste pendant maintes années à des armées infiniment supérieures en nombre, remporte sur elles des victoires signalées, & meurt pour la patrie. Je le vois mortellement blessé sur un champ de bataille, uniquement occupé à réparer le désordre que sa mort va causer, tournant les yeux vers sa patrie, lui tendant les bras, & déplorant le sort de sa troupe accablée par le nombre. Un Officier présent m'a rapporté qu'il lui avoit entendu dire : « Mes amis, ce n'est pas la vie que je regrette » le plus ». Cet abandon total de soi-même, ce dévouement réfléchi, l'expression de ses gestes, ces paroles si simples, si nobles, si vraies, offrent les traits les plus héroïques. Il faudroit sans doute, pour les bien rendre, un pinceau plus exercé que le mien : mais je cède au mouvement de mon cœur, en lui rendant cet hommage ; & ce tableau peut se passer de cadre. Je vous serai obligé, Monsieur, de vouloir bien l'insérer dans une de vos Feuilles. Je suis, &c.

Dernières paroles du Général Montcalm à ses Soldats.

Montcalm expatrié pour servir sa patrie,
Ainsi que les guerriers à ses ordres soumis,
N'opposoit à de fiers & nombreux ennemis,
Que sa valeur & son génie.
Atteint d'un coup mortel, il tombe dans les bras
Des Héros toujours prêts à voler sur ses pas.
Il fixe, en soupirant, cette troupe affoiblie,
Et dit : « Braves François, Citoyens généreux,
» Le coup le plus sensible, en ce jour malheureux,
» N'est pas celui qui m'arrache la vie ».

Par M. le Baron de P... P...

Nous prions l'Auteur de ces vers de faire retirer de la Poste les 3 liv. qu'il nous a adressées avec sa Lettre. Tous les articles insérés dans ce Journal le sont gratuitement ; & nous recevons avec reconnoissance ceux qui nous paroissent faits pour y jetter de l'intérêt. Nous sommes flattés de le témoigner ici publiquement à M. le Baron de P. P.

SPECTACLES.

Les murmures ont été si bruyans à la première représentation d'*Edgard, Roi d'Angleterre*, ou du *Page supposé*, qu'il a été difficile de bien saisir le sujet de cette Comédie. On voit seulement que le Roi Edgard, qui monta sur le trône, en 959, & à qui l'Angleterre doit le bonheur de n'avoir plus de loups, s'étant déguisé en page pour se livrer à ses penchans un peu libertins, arrive chez le père d'une jeune personne, nommée *Pauline* ; qu'il réussit, en peu de jours, à rendre fort éprise de lui, & très-éloignée d'un vieux soupirant auquel elle a été promise en mariage par son père. Sur ces entrefaites, on apprend qu'il y a de la fermentation à Londres, & qu'une partie de ses sujets est prête à se révolter. Attiré par les charmes de l'amour, Edgard diffère encore de se rendre où son devoir l'appelle. Il déclare à Pauline qu'elle est aimée du Roi ; & Pauline lui déclare à son tour qu'elle le préfère au Roi lui-même. Il tombe à ses genoux, se fait reconnoître, & lui dit sans doute des choses fort tendres, en lui offrant sa main & sa couronne : mais c'est ici sur-tout que le bruit a augmenté, & qu'il n'a plus été possible de bien entendre.

Les démonstrations non équivoques des Spectateurs sur cette pièce, dispensent de rien dire de plus. *C....*

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

De Vienne en Autriche. S. M. Imp. s'occupe sans relâche de tout ce qui peut favoriser les Manufactures & le Commerce de ses Etats: elle vient de notifier à tous ses sujets, Marchands & Négocians, qui pourront donner des preuves de leur habileté, ou de celle des gens qui leur sont attachés dans un genre de Manufacture quelconque, qu'elle leur fera des avances à 3 1/2 pour 100, à commencer dès la seconde année du prêt, leur abandonnant entièrement les intérêts de la première. S. M Imp. a aussi établi des primes pour les différens genres d'industrie. Elle a jugé que la culture des Abeilles méritoit une attention particulière; & elle a promis un prix de douze florins à celui qui dans l'étendue de chaque Bailliage, auroit le plus de ruches, & un prix de six pour le second.

Depuis le 1[er] Janvier 1753 jusqu'au dernier Décembre 1779, conséquemment dans l'espace de 27 ans, les Manufactures Impériales de laine, à Lintz, ont vendu pour 16,214,633 flor. 54 kreutzers de leurs marchandises. Elles doivent leur établissement à l'Empereur *Leopold*, & occupent actuellement 26000 hommes.

On a calculé que l'importation du Tirol monte, année commune, à 2,708,800 flor. & l'exportation à 3,173,000 flor. Ainsi la balance est à l'avantage du pays de 764,000 flor.

En 1784, on comptoit à Vienne 12,600 maisons de Négocians, Banquiers, Artistes, Fabricans, Gens de métiers, Débitans, &c. & 50,400 Garçons, Journaliers ou Apprentifs. Ainsi le Commerce & les Arts & Métiers, emploient 63,000 hommes dans cette Capitale.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Charge de Président Trésorier de France au Bureau des Finances de la Généralité de Tours, avec des facilités. S'adr. à Paris, à M. *Gondouin*, Not. rue des Quatre-Fils.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Novembre 1785.	Du 12.		Du 16.	
	liv.	f. d.	liv.	
Or de Portugal, *le marc*, à	754		754	
— du Mexique, à	744		744	
— du Pérou, à	734		732	
— de Guinée, à	754		753	
Or de ducats, *l'once*, à	101		100	10
— fin à 23 karats 31/32, à	104	10	104	10
— à 20 karats, à	86	10	86	10
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15	54	17 6
— à 11 den. 10 gr. à	52	17	52	17 6
Piastres, à	48	15	48	17 6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1785.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Novembre 1785.	*Du* 16.	*Du* 17.
Actions des Indes de 2500 l.	2185.87.85	2187 1/2
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 liv. 10 f.	281	
Portion de 100 liv.		90
Emprunt d'Octob. de 500 l.	337. 38	
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		
Viager de 1782	15 1/2 p. 0/0 bén	15 1/2 p. 0/0 bén
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. 0/0		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.		
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	488.87	486.85.86
Quittance de finance.	1/8.1 1/2.1 3/4.1 1/4	1/8. 1/4. 3 1/2. 2. 1
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	2 7/8.2 bén	1 7/8.1 3/4 bén
Actions des Indes nouvelles.	1125	1115

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 16.	Du 17.
Amsterd.	54 1/8	54 3/8 à 1/2
Hamb.	188 1/2	188 1/2
Londres	29 1/16 à 1/8	29 1/16 à 1/8
Cadix	14 l. 6 f. à 5 f. 6.	14 l. 6 f. à 5 f. 6.
Madrid	14 l. 9 f. à 8 f. 6.	14 l. 9 f. à 8 f. 6.
Gênes	93 1/2	93 1/2
Livourne	97 3/4	97 3/4
Lyon, Saints	3/4 p. 0/0 perte	3/4 p. 0/0 perte

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 23 Novembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

JURISPRUDENCE.

RÉPONSE *à quelques propositions hasardées par M. Garat, contre le Droit Romain, dans le Mercure de France, du 19 Février 1785; par M.* Berthelot, *Avocat, Docteur-agrégé à la Faculté des Droits de Paris, Censeur royal.* A Paris, chez l'Auteur, rue des Postes; *Dupuis*, & les autres Libr. du Palais, & les Mds de Nouveautés. 1785. Vol. *in*-12 d'environ 200 pag. Prix 30 f. br.

C'est aujourd'hui la mode de déclamer contre le Droit Romain, comme contre tout ce que nos pères avoient respecté. M. Garat a cru qu'il y avoit de la *Philosophie* à se conformer à cette mode; & lui qui a une assez bonne provision d'esprit, & quelquefois même des vues assez profondes pour obtenir des succès en suivant les routes battues, il a osé se permettre une diatribe des plus amères contre le Droit Romain, dans le Mercure du 19 Février dernier. Il devoit s'élever des adversaires; & ils n'ont pas manqué. On nous a adressé à nous-mêmes des réponses dont nous n'avons pu faire usage dans le temps. Mais voici un de ces adversaires des plus vigoureux, qui a saisi un système de défense fâcheux pour celui à qui l'on répond. Il a suivi M. Garat dans toutes ses assertions, & le contredit en tout & par-tout, sur le Droit, sur l'Histoire & sur la Métaphysique. Nous citerons un morceau de ce dernier genre.

M. Garat s'est exprimé ainsi dans le Mercure. « On diroit que la nature d'un Contrat & d'un » Testament est aussi difficile à connoître que la » nature de l'Univers; que les loix sur les Suc» cessions sont aussi obscures que les loix sur la » création; & grace à leur génie, grace à leurs » travaux, pendant plusieurs siècles, cela ne de» vient que trop vrai ».

M. Berthelot lui répond de cette manière. « Les » loix de l'univers devroient être plus faciles que » celles de la Jurisprudence. Dieu a établi une ma» chine immense, à la vérité, mais dont toutes les » parties sont d'accord, dont toutes les loix secon» daires dérivent probablement d'une loi générale » qui est simple, & que l'homme a déjà soupçonnée » dans l'attraction. Au moins les conséquences de » cette même *loi* appliquée à des effets différens, » nous entretiennent l'espérance de découvrir par » analogie. La nature en silence se laisse examiner, » & ne trouble point l'attention de nos recherches. » Dans la science des loix, c'est le contraire. Les » hommes chargés de la puissance exécutrice ont » enveloppé de nuages les motifs de leurs décisions » pour les faire plus respecter. Ceux qui implorent » la Jurisprudence par besoin ou par état, ont eu » souvent intérêt de l'obscurcir encore, de la com» pliquer, de l'embarrasser de formules, & de » toutes les subtilités de la chicane; de sorte qu'elle » est devenue, par la malignité de l'homme, une » énigme pour les Plaideurs, les Avocats & les » Juges. Et, quand même l'homme s'en feroit » tenu à écouter attentivement la *loi* une fois » écrite, la Jurisprudence feroit encore une science » qui paroîtroit devoir être plus difficile que celle » de la nature.

» L'homme législateur n'a pas conçu d'une seule » idée toutes les loix. La foiblesse de sa raison ne » le lui permet pas. Il a fait différentes classes de » choses; il a fait pour chacune des loix diffé» rentes, dont la liaison, & entre elles & avec » les principes généraux, n'est pas quelquefois » assez observée. Quand on donneroit à cet homme » un génie puissant, il agit non pas comme Dieu » sur des êtres ou passifs ou dépendans de sa vo» lonté, tels que les élémens ou l'esprit de l'homme; » il trace des règles à des êtres qui lui résistent, » à l'influence du climat, à celle des peuples étran» gers, aux passions de ses Sujets: ses opérations » sont presque toujours ou dérangées ou arrê» tées. Les maux imprévus forcent à des excep» tions que sa raison n'a pas pu ranger sous la » loi générale.

» Cependant, cette étude, quoique étendue, » a néanmoins des limites. L'homme n'a pas be» soin, comme dans celle de la nature, de faire » des frais immenses, de quitter sa patrie, sa fa» mille, de gravir sur les montagnes, de percer » les entrailles de la terre, de traverser les mers,

» d'imaginer, de construire, à prix d'or, des » instrumens qui suppléent à la foiblesse de ses » organes, de les dresser sous le soleil brûlant ou » sous l'étoile polaire. Le corps de Droit, quel- » ques livres élémentaires, quelques bons Com- » mentateurs en petit nombre, & avant tout *la* » *méthode* de s'en servir; quatre ou cinq heures » par jour de loisir sans se déplacer, l'étude pré- » liminaire des Belles-Lettres, de la méditation, » du bon sens, de l'intelligence, la fréquentation » du Barreau, le tout pendant quatre ans, feront » un Jurisconsulte capable de bien répondre à » l'instant sur presque toutes les loix ».

On doit dire en faveur de M. Berthelot qu'il a su présenter, dans un court espace, sur le Droit Romain & son Histoire, de grandes connoissances, plus variées & plus approfondies qu'on n'en acquiert ordinairement en beaucoup de temps sur cette matière.

LITTÉRATURE.

Les Amours pastorales de Daphnis & Chloé, escrites en Grec par Longus, & translatées en François par Jacques Amyot. A Paris, chez *Poinçot*, Libr. rue de la Harpe, près S. Côme, & à Versailles, chez *Benoît*, Libr. de MM. les Gardes-du-Corps du Roi. 1785. Vol. petit *in*-12 de 200 pages, avec figures.

Cette nouvelle édition d'un Roman très-connu est conforme, tant pour le texte que pour les figures, à celle dont les Amateurs font un si grand cas.

ARTS.

Traité des Plantes qui servent à la Teinture & à la Peinture; par M. Buc'hoz, *Auteur de différens Ouvrages économiques.* A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue de Richelieu-Sorbonne. 1785. 168 pages *in*-12. Prix 30 s.

Après une introduction de 16 pages, l'Auteur entre en matière, & parle des Plantes propres à la Teinture & à la Peinture. Comme il faut une certaine méthode, il divise son Traité en six Chapitres. Il s'occupe, dans le premier, des Plantes qui servent à teindre en jaune; dans le second, de celles qui s'emploient pour le rouge, le pourpre, & la couleur de rose; dans le troisième, (de celles qui donnent) du bleu; dans le quatrième, du violet; dans le cinquième, des plantes qui servent à teindre en vert; dans le sixième, *du noir*.

Les plantes qui ont les propriétés colorantes, & dont il est question dans cette brochure, sont au nombre de 104. Si de chaque article qui les concerne on retranche la description botanique qui se trouve dans tous les livres, on voit qu'il ne doit pas rester beaucoup pour l'objet principal. En effet, il n'occupe pas 20 pages des 168 que contient ce traité.

M. Buc'hoz vient aussi de publier deux Dissertations; l'une *sur le Quassi & sur ses propriétés médicinales nouvellement découvertes*, en 6 pag. *in-fol.* Prix 2 liv. avec une Figure coloriée: l'autre *sur le Cacao, sur sa culture, & sur les différentes préparations du Chocolat*, en 12 pag. *in-fol.* Prix 6 liv. avec 3 fig. coloriées.

POPULATION.

Dénombremens de différentes Paroisses.

NOMS DES PAROISSES.	Nombre des Habitans de tout sexe & de tout âge.	Nombre des Naissances depuis 1775, jusques & compris 1784.	Nombre des Mariages depuis 1775, jusques & compris 1784.	Nombre des Morts depuis 1775, jusques & compris 1784.	OBSERVATION.	
Epagne (*Election de* Ponteaudemer, *Généralité de* Rouen).	2158	544	133	435	L'année commune, qui est de 54, multipliée par 40, donne	2160
Flins, neuve Eglise (*Elect. de* Mantes, *Général. de* Paris).	87	31	11	28	3 par 30 donnent	90
Notre-Dame-de-Tilly (*mêmes Election & Généralité*).	437	137	27	121	13 par 30	420
Amhouillet (*mêmes Election & Généralité*)	235	65	27	73	7 par 34	238
	2907	777	198	657		

L'année commune des Naissances, qui est de 78, multipliée par 37, donne 2886.
L'année commune des Mariages, qui est de 20, multipliée par 125, donne 2900.
L'année commune des Morts, qui est de 66, multipliée par 44, donne 2904.

MORTS REMARQUABLES.

M. *Grosley*, Associé-libre-régnicole de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, est mort le 4 de ce mois, à Troyes en Champagne, où il étoit né. Cet Ecrivain, connu par plusieurs Ouvrages, avoit de l'esprit, de l'imagination, & une tournure assez piquante. Son *Voyage de deux Gentilshommes Suédois en Italie*, eut d'abord assez de succès: mais la critique y a trouvé à reprendre; & d'ailleurs il a été à-peu-près effacé par des voyages postérieurs plus exacts. Un autre de ses Ouvrages, intitulé: *Londres*, offre la description de l'Angleterre. On y trouve bien souvent toute autre chose que ce qu'on desireroit y voir. Ce sont des dissertations étrangères au sujet. Cependant cet ouvrage se fait lire, comme tout ce qui est sorti de la plume de M. Grosley: il avoit de l'érudition; mais souvent elle n'est pas assez bien fondue.

L'Académie des Belles-Lettres a fait aussi une autre perte dans la personne de M. *de Burigny*, né à Reims, & mort à Paris, en Septembre dernier, dans un âge très-avancé. C'étoit le *Nestor* de la Littérature; & il en rappelloit les beaux jours par la facilité & la simplicité de ses mœurs. Les nombreux Ouvrages de ce laborieux Ecrivain, tels que la vie de *Grotius*, celle d'*Erasme*, de *Bossuet*; l'*Histoire de la Philosophie Païenne*, les *Révolutions de Constantinople*, l'*Histoire générale de Sicile*; un *Traité de l'autorité du Pape*; tous ces ouvrages ne sont remarquables ni par la disposition des matières, ni par les agrémens du style. L'Auteur paroissoit avoir plutôt envie d'instruire que de plaire: mais ce n'est pas assez pour se faire lire; & il auroit été à desirer qu'il eût partagé avec M. *de Pouilly*, son frère, les graces que celui-ci a si bien étalées dans la *Théorie des sentimens agréables*.

M. *Rousseau*, de Toulouse, Auteur du *Journal Encyclopédique*, est mort aussi à Paris, au commencement de ce mois. Il y a environ 30 ans qu'il établit, d'abord à Liège, ensuite à Bouillon, ce Journal qui a eu autrefois un grand succès.

AVIS DIVERS.

POÉSIE.

LOGOGRYPHE.

Sur quatre pieds, je pèse au moins cinq cens,
Et quand je veux, l'homme à peine a me suivre.
Otez-m'en un, je suis sans mouvement,
Et ne pèse pas une livre.

Le mot dans la Feuille suivante.

MÊLANGES.

Le bourg de Neuilly, au diocèse de Sens, élection de Joigny, à 2 lieues de cette ville, & à 4 d'Auxerre, a été entièrement consumé par les flammes, le 7 Septembre dernier. De 192 maisons, dont ce village étoit composé, 185, avec leurs granges, écuries, étables & vinoteries, ont été réduites en cendres, en moins de 7 quarts-d'heure, sans qu'on ait pu porter aucun secours. Les foins, les grains, les pailles & tous les fourrages, qui alors étoient serrés, sont devenus la proie des flammes. En un instant ces 185 ménages ont été réduits à la dernière extrémité. Ils n'ont plus ni feu, ni lieu, ni pain, ni linge, ni de quoi se vêtir. Rien n'a échappé à la voracité des flammes, pas même l'église, dont il ne reste plus que les murs, & dont trois grosses cloches ont été fondues. La plupart des habitans se sont retirés dans les paroisses voisines; les autres sont exposés à la pluie & aux autres injures de l'air, sous de méchans planchers, en petit nombre, que la flamme a épargnés. Les bestiaux sont au piquet dans les cours, à la rigueur de la saison. Quoi de plus propre à exciter la pitié! Aussi les paroisses voisines se sont-elles empressées de leur fournir les secours en pain que l'instant demandoit. Le Gouvernement même vient à leur aide. 50 mille livres leur sont promises, pour les aider à rebâtir leurs maisons, pour leur procurer une partie des semences nécessaires pour ensemencer leurs terres. Mais comment ces pauvres malheureux, qui la plupart sont cultivateurs, viendront-ils à bout de faire tous ces ouvrages, & de cultiver leurs terres, si l'on ne leur fournit de quoi vivre d'ici à la récolte prochaine? Pas un seul grain de bled réchappé, pas un seul brin de fourrage. Ils ne peuvent donc avoir recours qu'à la charité des personnes riches & en état de faire des sacrifices en leur faveur. Quel plus bel acte d'humanité! quelle œuvre de charité plus méritoire!

On fait nombre de plus de 25 mille bichets de bled perdu dans cet incendie; & la perte générale est estimée, par le procès-verbal qui en a été dressé, 531,000 liv.

Les personnes charitables qui voudront assister ces pauvres habitans, sont priées de remettre l'argent qu'elles leur destineront, à M. *Morin*, Not. à Paris, rue S. Antoine, n° 70.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Londres. On a calculé ici que la Pêche a rapporté, dans le siècle précédent, 6 millions de livres sterl. aux Hollandois, & qu'elle a employé 9000 bâtimens & 260000 hommes. D'autres évaluent à 800000 le nombre des hommes qui en ont vécu, seulement dans la Province de Hollande & de West-Frise.

Un autre calcul, infiniment plus curieux, & que nous ne hasarderions pas, s'il n'avoit été publié dans plusieurs papiers Anglois, c'est la comparaison de l'état politique de la Grande-Bretagne, à la fin des deux dernières guerres, en 1763 & 1782.

En 1763, la Grande Bretagne avoit atteint le plus haut point de sa gloire. Elle étoit couronnée

par la Victoire, riche en conquêtes, maîtresse de la Mer, & tenant entre ses mains la balance de l'Europe. — En 1783, le soleil de la gloire Britannique étoit à son coucher. La Nation est sortie d'une guerre malheureuse avec des dettes, & elle a vu ses propres enfans la combattre avec avantage.

En 1763, la domination Britannique s'étendoit en Amérique, du Nord de la Baie d'Hudson jusqu'au Cap de la Floride; & cette étendue de 2500 milles, alloit depuis la Zône glaciale jusqu'à la Zône torride. — En 1783, cette même domination s'est trouvée resserrée entre les Provinces Septentrionales du Canada & de la Nouvelle-Écosse, & la plus petite partie des trois grands Lacs.

En 1763, les conquêtes de la Grande-Bretagne en Asie avoient été aussi promptes que riches & étendues. En très-peu de temps, les Anglois y furent maîtres d'une étendue de pays plus considérable que les Royaumes de France & de la Grande-Bretagne réunis; & les Monarques de l'Orient se regardoient comme leurs vassaux. — En 1783, les Anglois étoient malheureux en Asie, & ils y avoient presque perdu leurs plus riches possessions.

En 1763, les effets de la Compagnie des Indes se vendoient de 260 à 275 liv. sterl. — En 1783, ces mêmes effets étoient tombés jusqu'à 118.

En 1763, la dette nationale de la Grande-Bretagne montoit à 140000000 liv. sterl. — En 1785, elle est de plus de 272000000 liv. sterl. somme dont l'esprit humain peut à peine se faire une idée. Qu'on la suppose en guinées, sur une ligne, elle remplira 4300 milles en longueur. Si elle est en schellings, elle fera trois fois & demie le tour du globe. Si on la suppose en lingots d'argent, il faudra 60400 chevaux pour la porter, en donnant 1500 livres de charge à chaque cheval; ce qui n'est pas peu.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Belle Terre, en Auvergne, affermée par bail 8000 liv. outre les charges. S'adr. à Paris, à M. *Périer*, Not. place Dauphine.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 16 Nov.		Du 19.	
A la Halle.	liv. f.	liv. f.	liv. f.	liv. f.
Bled, de	20	à 24	18	à 24
Orge, de	13	à 14	13	à 14
Seigle, de	14	à 15	13	à 14
Avoine, de	20	à 28	22	à 28
Farine blanche,	45	à 50	40	à 48
Bis-blanc & bis,	24	à 40	24	à 38
	le sac de Farine pesant 325 livres.			
A la Grève.				
Froment, de	22	à 25	22	à 25
Orge, de	13	à 14	13	à 14
Seigle, de	14	à 15	13	à 14
Avoine, de	20	à 28	22	à 28

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Novembre 1785.	*Du* 18.	*Du* 19.
Actions des Indes de 2500 l.	2190. 85	2182 $\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.	1397 $\frac{1}{2}$	
Portion de 312 liv. 10 f.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	438	438
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		
Viager de 1782	15 $\frac{1}{2}$ p. % bén.	15 $\frac{1}{2}$ p. % bén.
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. %	14	
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	725.15	712.10.8.10
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	485	486.85 $\frac{1}{2}$.86
Quittance de finance	2 $\frac{1}{8}$.$\frac{1}{4}$.$\frac{1}{2}$ perte	$\frac{3}{8}$.2 $\frac{1}{4}$.-.$\frac{1}{4}$.$\frac{3}{4}$ perte
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	1 $\frac{1}{2}$.1 $\frac{1}{4}$.1 $\frac{3}{8}$.1 $\frac{1}{2}$ bén.3	2.2 $\frac{1}{8}$.2.1 $\frac{7}{8}$ bén.
Actions des Indes nouvelles.	1112	1112.1110

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 18.	*Du* 19.
Amsterd.	54 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{2}$	54 $\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{2}$
Hamb.	188 $\frac{1}{2}$	188 $\frac{1}{8}$
Londres	29 $\frac{1}{16}$ à $\frac{1}{8}$	29 $\frac{1}{16}$ à $\frac{1}{8}$
Cadix	14 l. 6 f. à 5 f. 6.	14 l. 6 f. à 5 f. 6.
Madrid	14 l. 9 f. à 8 f. 6.	14 l. 9 f. à 8 f. 6.
Gênes	93 $\frac{1}{2}$	93 $\frac{1}{2}$
Livourne	97 $\frac{3}{4}$	97 $\frac{3}{4}$
Lyon.. Saints	$\frac{3}{4}$ p. % perte	$\frac{3}{4}$ p. % perte

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Jeudi 24 Novembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Bibliotheque des Enfans de la campagne, divisée en huit chapitres, contenant, 1°. des Notices sur différens sujets; 2°. le petit Dictionnaire; 3°. la Géographie universelle; 4°. les Connoissances humaines; 5°. Cours complet de l'Arithmétique; 6°. Notice sur le Commerce; 7°. Maximes pour diriger une Maison; 8°. Lettres sur différens sujets, &c. *Ouvrage utile à toutes sortes de personnes; par* J. V. D. N. A. D. D. L. M. A Paris, chez *Belin*, Libraire, rue S. Jacques, près S. Yves. 1785. vol. *in*-12 de 357 pages. = *Nouvelle Grammaire Françoise*, ou *Rudiment des Enfans de la campagne*; par le même & à la même adresse. vol. *in*-12 de 264 pages.

Est-il nécessaire que les gens de la campagne & ceux du Peuple, même dans les villes, sachent lire & écrire? C'est une question qui partage aujourd'hui les esprits. Les uns (& ce sont ceux qu'on appelle Philosophes) prétendent qu'on ne sauroit trop répandre l'instruction & les lumières; que plus les hommes sont éclairés, plus ils connoissent l'étendue de leurs devoirs, & plus ils sont portés à les remplir; qu'il est donc de la plus grande nécessité de multiplier les voies d'instructions. Ces Messieurs, qui ont le ton très-affirmatif, & qui sont tranchans dans leurs opinions, ne balancent pas à déclarer barbares, superstitieux & fanatiques tous ceux qui sont d'une opinion contraire.

Il est cependant des personnes qui ne se laissent pas éblouir par ces grands mots; & ces personnes, qui n'adoptent pourtant pas le sentiment de *J.-J. Rousseau*, dans la proscription entière des connoissances humaines, sont ceux qu'on pourroit appeller de nos jours, les Philosophes de l'ancien temps, c'est-à-dire, qui suivent les seules notions du bon sens & de la raison. Or, ils partent d'un principe qui tient à ces notions; c'est que la demi-science est mille fois plus funeste que l'ignorance; d'où ils concluent que cette demi-science ne pouvant qu'être l'apanage éternel du Peuple, malgré tous les soins qu'on se donneroit pour l'instruire, il seroit infiniment malheureux en l'acquérant. L'expérience, ajoutent-ils, ne prouve que trop cette vérité. Les procès se sont multipliés depuis que l'on a mis les Ouvriers & les gens de la campagne à portée de lire les titres & les papiers. Les mauvais Livres ont fait parmi eux des ravages effroyables, & ont semé la corruption, l'esprit d'insubordination, & le mépris de tout ce qui mérite d'être respecté. Ces Philosophes à l'antique sont si affligés des maux dont ils sont témoins, & que tout le monde paroît reconnoître aujourd'hui, qu'ils en viennent jusques à demander si la multiplicité des petites Écoles n'a pas fait plus de mal que de bien; car, quelque respectable que soit leur institution, dans les vues qu'on s'étoit d'abord proposées, il seroit peut-être plus avantageux que les Maîtres & Maîtresses se bornassent à expliquer à tous les Enfans en général, les principes de la Religion, & seulement à apprendre à lire & à écrire à ceux qui, par leur état ou par la profession qu'ils doivent embrasser dans la suite, sont dans l'indispensable nécessité de savoir ces premiers élémens des sciences & des Arts. Pour tous les autres, disent nos gothiques raisonneurs, ils seront suffisamment instruits s'ils savent bien leur Catéchisme qui contient tous les préceptes de Religion & de Morale, qui leur sont nécessaires, & s'ils appliquent seulement leur industrie à se rendre habiles dans l'objet de leurs occupations journalières.

Après ce court exposé des raisons pour & contre cette question qui seroit susceptible de longues discussions, il sera facile de décider, selon le parti que l'on aura pris, si l'Ouvrage dont il s'agit est utile ou non. Quoi qu'il en soit, on doit toujours tenir compte à l'Auteur de ses bonnes intentions, & de la clarté même qu'il a mise dans les sujets qu'il traite. Quand bien même cet Ouvrage ne conviendroit pas aux Enfans de la campagne, il pourroit toujours être mis avec profit entre les mains de ceux des conditions plus relevées.

Au reste, nous voyons dans les deux volumes que nous annonçons, qu'il est question d'un autre du même Auteur, *sur les Devoirs de la Religion*,

également à l'usage des Enfans de la campagne. Nous ne pouvons en rien dire, parce qu'il ne nous est pas parvenu.

Nouveau Traité des Serins de Canarie, contenant la manière de les connoitre & de les élever; leurs inclinations, leurs maladies, & les remèdes qu'il faut observer pour les guérir; *par M. S. C.* Hervieux de Chanteloup. *Nouvelle Edition à laquelle on a joint le Traité du Rossignol & des petits Oiseaux de volière.* A Paris, chez *Fournier*, Libraire, rue du Hurepoix, près le Pont S. Michel. 1785. vol. *in*-12 d'environ 300 pages.

L'Auteur appelle le plaisir que procurent les Serins, *doux & innocent;* il a bien raison. Combien ces petits Oiseaux sont charmans! Leur chant doux, flexible, harmonieux, égaie tout le monde, le solitaire même dans sa chambre, qui laisse tomber sa plume, qui interrompt ses lectures, ses méditations, pour les entendre, pour se livrer à leurs caresses. *Catulle* a fait une description enchanteresse du moineau de *Lesbie*. Ah! que n'eût-il pas dit, si sa Lesbie avoit eu un Serin de Canarie!

Comme l'Auteur déclare avoir une pleine connoissance des Serins, il ne peut qu'avoir mis dans ce Traité, tout ce qui est nécessaire à savoir sur ces Oiseaux, ainsi que sur le Rossignol, & les petits Oiseaux de volière: le tout est présenté d'une manière fort claire.

On trouve aussi chez Fournier, un nouvel Ouvrage intitulé: *Traité de la manière de semer toutes sortes de graines & plantes potagères, avec le Jardinier perpétuel, qui enseigne ce qu'il faut faire chaque mois.* 1785. vol. *in*-12 de 120 pag. Prix 15 s. br.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ETRANGERS.

On trouve à Londres, chez *Philips*, un Ouvrage intéressant qui a pour titre: *An Essay on the treatment ad conversion of African slaves in the Brithish sugar Colonies;* c'est-à-dire, *Essai sur le traitement & la conversion des Nègres dans les Colonies à sucre de la Grande-Bretagne*, par M. *James Ramsay*. 1 vol. *in*-8° de 298 pag.

L'Auteur, ecclésiastique du Comté de Kent, qui a demeuré pendant vingt ans dans les Colonies à sucre de l'Angleterre, peint, dans cet Essai, la destinée des Nègres esclaves, & propose d'améliorer leur sort d'une manière avantageuse pour leurs maîtres. Quelque convaincus que nous soyons de la justesse des conseils de M. Ramsay, fondés sur des observations qui ont duré plus de 14 ans, & même en partie sur l'expérience, puisqu'ils ont été adoptés dans quelques plantations, nous doutons qu'ils soient de long-temps généralement suivis dans les Colonies à sucre de l'Angleterre. L'intérêt personnel, les préjugés, & sur-tout le grand mot *usage* qui explique les choses les plus inexplicables, combattront toujours avec avantage la raison & l'humanité. Nous desirons du moins que cet ouvrage engage le Gouvernement à revoir les loix de ces Colonies, & à donner des entraves aux Maitres barbares qui ne rougissent point de traiter les Nègres comme les animaux les plus vils, peut-être même avec encore plus de cruauté.

On pourroit appeller la première section de cet Essai l'esquisse d'une histoire de l'esclavage chez les Peuples anciens & modernes, si l'Auteur ne s'étoit pas borné à parler de ce qu'il étoit chez les Juifs, les Grecs & les Romains. Ce qu'il dit sur l'esclavage des Nègres & leur traitement dans les Colonies Angloises & Françoises est infiniment plus satisfaisant. Aussi étoit-ce-là l'objet principal de son ouvrage.

M. Ramsay trouve, avec raison, que les Nègres sont beaucoup mieux traités dans les Colonies Françoises que dans celles de son pays. Un esclave François que son Maître traite avec cruauté, & qui n'en est ni bien nourri, ni bien habillé, peut porter ses plaintes devant un juge établi pour lui rendre justice. L'esclave ne le fait pas toujours, il est vrai, ou il n'ose pas se plaindre; mais la loi qui lui est favorable, n'en existe pas moins; & l'on a quelques exemples de son utilité. Les Nègres François sont mariés dans toutes les formes, par un Prêtre; & leur mariage est pour la vie; ce qui les rapproche encore des autres citoyens. Les Nègres Anglois, au contraire, prennent & abandonnent leurs femmes, comme ils jugent à propos. Mais un avantage inappréciable qu'ont encore les Nègres François, c'est qu'une grande partie de leurs Maitres demeurent sur leurs habitations, & soignent eux-mêmes leurs affaires, tandis que le plus grand nombre des Propriétaires Anglois résident en Angleterre, & laissent le soin de leurs affaires dans les Colonies à des hommes qui ne cherchent qu'à s'enrichir ou à faire de grosses remises à leurs Commettans, pour s'attirer leur confiance. Ensuite un Nègre François ne quitte point ordinairement l'habitation à laquelle il est attaché, & il est vendu avec elle.

Le tableau du traitement des Nègres Anglois fait frémir. Il n'est pas rare de voir un pauvre esclave, mourant de faim, être haché en morceaux, & ensuite enterré secrétement par un Inspecteur barbare, pour avoir brisé une canne à sucre. L'Auteur a vu le supplice de la castration employé pour des fautes assez légères. A S. Kitt, où demeuroit M. Ramsay, pendant son séjour dans les Colonies, les Nègres, après avoir fini leurs travaux à la campagne, devoient, au moment où ils avoient besoin de repos & de nourriture, chercher du fourrage pour les bestiaux, & en rapporter chacun une certaine quantité, sous peine de recevoir vingt coups de fouet. Leur nourriture ordinaire, en outre de ce qu'ils peuvent cultiver pour eux les Dimanches, consiste en deux ou trois livres de maïs, qu'ils reçoivent toutes les semaines, avec quelques harengs; ce qui est bien éloigné de leur suffire. Leur habillement est à proportion aussi misérable; & souvent on ne leur

laisse pas en entier le jour que la loi leur abandonne. Il est même d'usage dans la plupart des Colonies Angloises, qu'on les fasse travailler pour leur Maitre le Dimanche avant midi. L'entretien d'un Nègre, dans ces contrées, ne va pas ordinairement au-delà de 26 shellings par an, sans compter son habillement qui ne va qu'à 3 ½.

Les Négresses sont obligées de vaquer aux travaux les plus rudes de la campagne, même dans le dernier mois de leur grossesse. C'est ce qui rend les accouchemens avant terme si fréquens parmi elles. Il y a des Maîtres assez barbares pour se réjouir de ces accidens, parce qu'alors les Négresses ne sont pas détournées des travaux par les soins qu'elles doivent à leurs enfans. La plus grande partie des enfans venus à terme meurt dès le premier mois, faute des secours nécessaires. C'est ce qui rend la recrue annuelle des Nègres si nécessaire dans la plupart des plantations. On calcule ordinairement que, sur 160 Nègres, il en faut au moins huit ou dix nouveaux tous les ans.

Les vœux de M. Ramsay & ses projets pour l'amélioration du sort des Nègres, prouvent que personne, avant lui, n'en avoit parlé avec plus de connoissance de cause. Il évalue à 20 millions de liv. sterl. les Nègres attachés aux Colonies à sucre de l'Angleterre, en les comptant à 50 liv. sterl. par tête. La Jamaïque seule en a 174000, les Barbades 80000; & les autres isles en ont depuis 10 jusqu'à 36 mille.

Il évalue à 6 millions de liv. sterl. l'exportation annuelle des isles Angloises, dont l'Etat retire un million en droits & en impôts.

Il démontre jusqu'à l'évidence l'avantage qu'il y auroit pour les Colons à se servir de Nègres libres. Il est bien éloigné de les regarder comme aussi peu intelligens qu'on le suppose ordinairement. Il croit que, pour en faire des Citoyens vraiment utiles à l'Etat, & faciliter leur conversion, il faut les marier comme les autres hommes, leur donner une propriété, déterminer leurs travaux journaliers & ce que le maître doit leur fournir d'habits & de nourriture; & enfin créer pour eux un juge ou un tribunal particulier qui puisse les garantir des vexations & de la tyrannie d'un maître aussi cruel qu'avare.

POPULATION.

Résultat de la Population de Pétersbourg, pendant sept années consécutives, d'après les listes des Baptêmes & des Morts.

		Naissances.	*Morts.*
1771.	Hommes,	2459	3137
	Femmes,	2322	1642
	Total,	4781	4779
1772.		4759	4727
1773.		5483	5031
1774.		5437	4458
1775.		4961	3107
1776.		5397	4463
1777.		5854	5660

Ainsi le total des Naissances, pendant ces sept années, a été de 36672; & celui des morts, de 32165.

En prenant un terme moyen, le nombre annuel des naissances sera de 5238, & celui des morts de 4594.

Si on multiplie 5238, nombre des naissances, par 25, on a la somme de 134950; & en multipliant 4594, nombre des morts, par 26, on a la somme de 119444.

Prenez le nombre moyen de ces deux sommes & vous aurez 126697 pour la Population de Pétersbourg; ce qui est sûrement très-près de la vérité. Les Savans de Pétersbourg, qui se sont occupés de ces calculs, l'évaluent à 130000 ames.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, concernant le délai accordé aux débiteurs de Droits de Francs-Fiefs, pour le paiement dudit Droit; du 7 Septembre 1785.

Id. qui prescrit les formalités qui devront être suivies par les Commis des Fermes, pour la retenue des Marchandises qu'ils croiront être déclarées au-dessous de leur véritable valeur; du 16 Septembre 1785.

Id. qui supprime un Ouvrage ayant pour titre: *Aventures & plaisante éducation du Courtois Chevalier Charles-le-Bon, Sire d'Armagnac;* du 23 dudit mois.

Id. qui, en confirmant les Arrêts précédemment rendus, ordonne que les deniers destinés au service du Roi, ceux de ses Receveurs-généraux des Finances, & même ceux de la Guerre, continueront d'être transportés par les Messageries; du 22 Octobre 1785.

Id. concernant le service de la Poste aux chevaux, Relais & Messageries; du 30 Octobre 1785.

Sa Majesté ayant reconnu que l'état actuel des Postes pourroit s'améliorer encore, si l'administration des Haras étoit réunie aux différens établissemens, qui emploient un grand nombre de chevaux; elle a jugé à propos de séparer du service de la Poste aux lettres celui des relais de Postes & celui des Messageries, en tant qu'elles auroient rapport auxdits relais. Elle a confirmé & confirme la disposition de l'édit du mois d'Août 1726, portant suppression de la charge de grand-Maître & Surintendant général des Postes, couriers & relais de France, & celles des Edits de Mars 1728, & Mai 1738, qui ont supprimé les autres charges & offices sur les Postes; ce faisant, ordonne qu'il sera créé & établi une charge de Directeur-général des Postes aux chevaux, Relais & Messageries de France, de laquelle sera pourvu le sieur Duc de Polignac, pour en exercer les fonctions, ainsi & de la même manière que le sieur Marquis de Polignac exerce celles de Directeur-général des Haras, avec survivance réciproque & réunion au décès de l'un d'eux: veut en conséquence Sa Majesté, que l'administration de la Poste aux lettres soit, à commencer du premier Janvier prochain, séparée de celle des Postes aux chevaux & de celle des

Meſſageries, en tant qu'elles y ont rapport, & qu'elle continue d'être exercée par le ſieur Baron d'Ogny, avec adjonction & ſurvivance de ſon fils, aux mêmes titres, prérogatives & émolumens dont il a joui juſqu'à préſent; ſe réſervant Sa Majeſté de fixer par un réglement particulier les limites de chacune deſdites Adminiſtrations, & les fonctions reſpectives de ceux qui en feront chargés.

AVIS DIVERS.

On prévient que le Bureau établi par le ſieur *Maille*, Vinaigrier du Roi & de LL. MM. Imp. pour la diſtribution gratuite d'une Moutarde pour la guériſon des engelures, en faveur des Pauvres, a été ouvert le premier Dimanche de Novembre dernier, & qu'on continuera la diſtribution juſqu'au dernier Dimanche d'Avril prochain, en ſon magaſin général de Vinaigre, rue S. André-des-arcs, la porte-cochère en face de la rue Hautefeuille. MM. les Curés & Supérieurs des Maiſons de Charité jouiront du même avantage dans toute l'étendue du Royaume, en ayant un Correſpondant à Paris, qui vienne au Bureau avec un certificat du nombre des Pauvres qui réclament ce ſecours. Cette diſtribution commencera à 8 heures du matin juſqu'à midi; & pour la Garde de Paris, tous les jours.

SPECTACLES.

On a donné Lundi 21 de ce mois, ſur le Théâtre Italien, la 1re repréſentation de *la Dot*, Comédie en 3 actes, mêlée d'ariettes.

On parlera, dans la Feuille ſuivante, de cette Pièce, qui a réuſſi.

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A LA ROCHELLE, le 16 Novembre 1785.

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere ſorte, 36 à 40 l.
Seconde ſorte.... 34 à 36
Troiſième ſorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28
Les ſucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Première ſorte, 00 à 00 l.
Seconde ſorte ... 60 à 66
Troiſième ſorte.. 54 à 58
Quatrième ſorte.. 44 à 48
Petits ſucres...... 36 à 40
Communs............ 32 à 36
Le ſucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 ſ. 6 d. à 16 ſ.
Beau verd, 15 ſ.
Marchand, 14 ſ. 6 d. à 14 ſ. 9
Ordinaire, 13 ſ. à 13 ſ. 6.
Triage, 9 à 12 ſ.
Le café de la Martinique vaut 1 ſ. à 1 ſ. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 ſ. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 ſ. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 ſ.
Graveau & pouſſière, 6 l.

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... 0.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.
Rocou, 17 ſ. la livre.
Cacao, 12 à 13 ſ. *idem.*
Caneſice, 0 le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campêche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melaſſe, 16 à 17 l. *idem*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Novembre 1785.	*Du* 21.	*Du* 22.
Actions des Indes de 2500 l.	2182$\frac{1}{2}$.85.82$\frac{1}{2}$.....	2185.87$\frac{1}{2}$...... ....
Portion de 1600 liv...............	....	....
Portion de 312 liv. 10 ſ........	....	....
Portion de 100 liv...............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	436.....................	438.....................
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.........................	....	....
Viager de 1782.....................	15$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.......	15$\frac{1}{2}$.15$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén..
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$...	14.....................	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l ..	708. 705............	706.705............
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	486.86$\frac{1}{4}$.85.86...	486.85.85$\frac{1}{2}$.........
Quittance de finance.	$\frac{1}{2}$. $\frac{1}{4}$ perte..........	$\frac{3}{4}$.$\frac{1}{2}$.$\frac{1}{3}$.$\frac{1}{2}$.1$\frac{3}{4}$.4 perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784...........	1.$\frac{7}{8}$ bén................	2 bén................
Actions des Indes nouvelles.	1120.18.16........	1112.15.13.........

CHANGES ETRANGERS;

A 60 JOURS DE DATE.

	Du 21.	*Du* 22.
Amſterd.	54 $\frac{1}{2}$............	54$\frac{1}{2}$............
Hamb......	188 $\frac{1}{2}$............	188 $\frac{1}{2}$............
Londres..	29 $\frac{9}{16}$............	29 $\frac{7}{16}$............
Cadix......	14 l. 5 ſ. 6...	14 l. 5 ſ. 6....
Madrid....	14 l. 8 ſ. 6...	14 l. 8 ſ. 6....
Gênes.....	93 $\frac{3}{4}$............	93 $\frac{3}{4}$............
Livourne	97 $\frac{3}{4}$............	97 $\frac{3}{4}$............
Lyon.. *Saints*	$\frac{3}{4}$ à $\frac{5}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p...	$\frac{3}{4}$ à $\frac{5}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p...

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 ſ. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 26 Novembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

THÉATRE *de M. Mercier.* A Paris, chez *Poinçot*, Libr. rue de la Harpe, près S. Côme, & à Versailles, chez le même, rue Dauphine. 1785. *in-8°.*

Ce Théâtre n'est encore composé que de quelques Pièces détachées que l'Auteur promet de porter jusqu'au nombre de 28. Chacune d'elles aura un numéro fixe; & l'on sera le maître de choisir celles qu'on voudra, sans s'assujettir à l'ordre des numéros. Le Libraire fera imprimer de préférence, & selon les demandes ou convenances, telle ou telle Pièce. Les numéros qui paroissent sont 1, 2, 3 & 27: on en annonce quelques autres qui paroîtront d'ici au mois de Janvier prochain.

Le n° 1 est intitulé *l'Habitant de la Guadeloupe.* On nous prévient que le fond de cette Pièce est tiré d'un roman anglois, intitulé: *Miss Sidney Bidulph:* elle est en 3 actes & en prose. Nous n'entrerons point dans une analyse suivie de cette Comédie: nous nous contenterons d'indiquer le sujet qui, peut-être, est un des plus moraux que M. Mercier ait traités. Il est vraisemblable que si ce Drame est transporté sur un de nos Théâtres, il obtiendra du succès. Un M. *Dortigni* & sa femme, couple bien fait pour être associé, s'abandonnent à tous les ridicules, tous les travers & sur-tout à la dureté & à l'inhumanité qui semblent être attachées à la fortune des parvenus. Ils ont un cousin en Amérique sur le sort duquel ils sont fort indifférens. Ce cousin, après avoir essuyé une jeunesse très-dissipée à Paris, a couru dans les pays lointains chercher à expier sa mauvaise conduite. On annonce au mari & à la femme un inconnu qui se dit domestique: son aspect expose la misère. Lorsqu'il est introduit dans l'appartement, & qu'il se trouve seul avec M. & Madame Dortigni, il se déclare pour ce cousin transplanté en Amérique, parle de ses malheurs, avoue enfin qu'il est venu implorer leur secours. Durant ce récit, interrompu par les impertinences de la Dame Dortigni, qui laisse éclater toute son impudente insensibilité, le cousin, qui se nomme *Vanglenne*, est comblé d'outrages, & renvoyé avec le dernier mépris. C'est une de ces *scènes pleines* que rarement on voit au Théâtre, & qui ne manquent pas cependant d'y produire un grand effet. Dans celle-ci sont déployées, avec énergie, toute l'insolence de la fortune, toutes les humiliations qu'essuie l'indigence. Nous ne saurions trop faire l'éloge de cette scène, qui montre une très-grande connoissance du cœur humain, & des excès d'une société corrompue par l'ivresse de l'opulence.

Ce Vanglenne avoit voulu s'assurer par lui-même des dispositions de ses chers parens. Sa pauvreté est une fable qu'il avoit imaginée pour tenter cette épreuve. Les Dortigni sont éclairés sur la vérité; ils sont punis par cette découverte: ils devoient hériter de Vanglenne qui fait présent de tous ses biens à une parente pauvre & vertueuse qu'il épouse. Nous le répétons: cette Pièce renferme une moralité bien nécessaire à présenter, sur-tout dans un moment où l'égoïsme s'est emparé de la plupart des cœurs, où la fortune ne cache plus sa brutale férocité, où, sous quelques grimaces de bienfaisance, s'applaudit & se nourrit l'inhumanité même, où enfin on n'a jamais exposé avec plus de scandale l'amour des richesses & le mépris de l'indigence vertueuse.

Zoé, n° 2, est un Drame en 3 actes & en prose. Le projet de l'Auteur a été de nous représenter la passion de l'amour avec tous ses orages. Il termine ainsi sa Préface. « Je crois » que l'amour est le véritable contre-poison » de la débauche, qu'il n'appartient qu'à lui de » balancer ses progrès rapides, & que son plus » beau triomphe est de terrasser ce monstre » qui prend son masque pour avilir notre ame & » obscurcir nos meilleures qualités. Dans nos » mœurs actuelles, on doit substituer la peinture » même un peu animée de cette passion aux tableaux corrupteurs que le libertinage enfante » & multiplie sans cesse sous nos yeux ».

Cette Zoé nous présente une espèce de rapt. Un père furieux d'avoir perdu sa fille, court après elle: il la retrouve dans une auberge avec

son amant. Il est vrai que cet amant n'a point blessé l'honnêteté; que le père de Zoé avoit d'abord été un des premiers à vouloir lui faire épouser sa fille ; qu'une rupture entre *S. Maxandre*, père de Zoé, & *Franval*, amant de celle-ci, étoit le motif du refus qu'avoit essuyé le jeune homme. La pièce se termine par un changement heureux. Le père s'adoucit, se laisse vaincre. Les larmes des deux amans, mourant en quelque sorte de douleur à ses pieds, le rendent à la nature, & il consent à les unir.

Ce Drame offre des morceaux énergiques, de l'intérêt, de la passion : mais nous avouerons avec la même franchise, que le but moral marque moins que dans *l'Habitant de la Guadeloupe*. Peut-être mis sur le Théâtre, pourra-t-il remporter les suffrages : à coup sûr, il y produira un très-grand effet.

Nous ne nous arrêterons point sur deux autres Pièces, *les Tombeaux de Véronne*, n° 3, & sur *Montesquieu à Marseille*, n° 27. Ces sujets sont connus. Tous deux ont été déjà offerts sur le Théâtre. Qui n'a pas lu le *Roméo & Juliette* de *Shakespeare*, & ne l'a vu sur notre scène, *habillé à la françoise* par M. *Ducis?* L'action de Montesquieu à Marseille a eu aussi sur notre Théâtre les honneurs de la représentation. M. Mercier n'a pas craint de traiter les mêmes sujets, parce qu'il les a peints à sa manière. Chaque Peintre a son faire.

M. Mercier desireroit que l'on composât des Drames où figureroient *Corneille*, *Racine*, *la Fontaine*, *Fénélon*, *la Bruyère*, *Boileau*, &c. « La physionomie, dit-il, de ces hommes connus, exprimée avec vérité, produiroit plus d'intérêt que la plupart de ces physionomies idéales, tracées de fantaisie, qu'on met sur la Scène... Il en résulteroit, si je ne me trompe, une foule d'observations fines & de plaisirs délicats, trop rarement éprouvés lorsque le Poëte nous amène un être inanimé, dont la tête ne se dessine point ou se dessine mal dans notre imagination, & chez qui tout est factice jusqu'au nom ».

M. Mercier se plaint encore, & assurément ses plaintes ne sont point sans fondement, que « nos comédies modernes, pour la plupart maniérées, à force d'art, sont devenues inintelligibles. Un jargon conventionnel a remplacé l'idiôme franc qui caractérisoit *Molière* ».

Nouvelle Méthode pour apprendre à lire & à écrire correctement la Langue Françoise ; par Dom Devienne. *Seconde édition, augmentée d'une Table alphabétique de conjugaisons des verbes irréguliers & difficiles, à l'aide de laquelle on pourra facilement conjuguer toutes espèces de verbes ;* avec cette épigraphe : *Multa paucis.* A Paris, chez *Nyon* jeune, Libr. au pavillon des Quatre-Nations. 1786. Vol. *in*-12 de 120 pages. Prix 1 liv. 4 s. relié en parchemin.

Cette méthode, qui parut en 1782, semble avoir été accueillie du public, puisqu'on en donne une nouvelle édition. Les Grammaires françoises se multiplient de jour en jour ; & l'Académie Françoise, instituée pour en composer une, n'a pas encore rempli un devoir aussi essentiel. Assurément il n'est pas au-dessus de ses forces.

MÉTÉOROLOGIE.

Dans une lettre que M. *Buissart*, résidant à Arras & Membre de l'Académie de la même ville, a écrite au rédacteur de *Feuilles de Flandres*, on lit des observations qui méritent d'être recueillies. Il rapporte d'abord un fait qu'il a trouvé dans l'*Histoire du diocèse de Laon*, publiée depuis peu par un Religieux Bénédictin (*Dom Nicolas Lelong*). Cet Auteur nous apprend « qu'en l'année 1559, marquée par la mort funeste de *Henri II*, on observa un phénomène singulier ; c'est que cette année on fit la vendange en France au mois de Juillet, & que le vin se trouva bon ». Cette observation, dit M. Buissart, n'a de rapport qu'à l'intensité de la chaleur : mais on sait que pour mieux déterminer le retour de la période météorologique, les physiciens ont besoin de connoître les extrémités de la température du chaud & du froid, qu'on a essuyées précédemment. Il n'est pas moins intéressant de leur remettre sous les yeux les excès d'humidité & de sécheresse dont l'histoire fait mention. Ce n'est qu'en multipliant les points de comparaison qu'on peut faciliter la découverte dont ils s'occupent, & la constater d'une manière irrévocable. La présente année 1785 sera époque, non-seulement à cause du froid, mais encore à cause de la sécheresse & de l'humidité dont elle est affectée successivement. M. Buissart a vu par son Journal météorologique que la singularité de sa constitution a, sur ces trois points, quelques rapports avec celle de 1776. Si ces rapports se montrent tous les 9, 18 & 19 ans, comme il l'a annoncé d'après la remarque faite par plusieurs célèbres Météorologistes, nous avons lieu de conjecturer que l'hiver de 1786 sera bien moins rude que ceux de 1784 & 1785.

MORT REMARQUABLE.

A la notice que nous avons donnée dans la Feuille de Mardi dernier sur la mort de M. *Grosley*, nous devons ajouter une Lettre que nous venons de recevoir de Troyes, datée du 18 de ce mois. Après quelques phrases sur les Ouvrages de M. Grosley, que nous avons fait connoître nous-mêmes, l'Auteur de la Lettre parle d'une disposition de son testament olographe, relative au célèbre *Antoine Arnaud*, conçue en ces termes.

« Je lègue une somme de 600 liv. pour contribution de ma part au monument à ériger au célèbre Antoine Arnaud, soit à Paris, soit à Bruxelles. L'étude suivie que j'ai faite de ses écrits, m'a offert un homme, au milieu d'une persécution continue, supérieur aux deux grands mobiles des déterminations humaines, la crainte & l'espérance, un homme détaché, comme le plus parfait Anachorète, de toutes vues d'intérêt & d'ambition, de bien-être & de sensualité, qui, dans tous les temps, ont formé les recrues de tous les partis. Ses écrits sont l'expression

» de l'éloquence du cœur, qui n'appartient qu'aux » ames fortes & libres. Il n'a pas joui de son » triomphe. *Clément XIV* lui en eût procuré les » honneurs, en faisant déposer sur son tombeau » les clefs du *gran-jesu*, comme celles de Château- » neuf de Randan furent déposées sur le cercueil » de *du Guesclin* ».

La précision, la vérité, & l'énergie de cet éloge, ajoute l'Auteur de la Lettre, le rendent digne de figurer dans votre Feuille. Mais outre que la citation de cette disposition ne peut que donner une idée favorable du testateur, j'ai encore un autre motif que je vous prie de prendre en considération.

Je me suis informé à Paris; & personne ne connoit de monument à ériger à M. Arnaud. Les amis de M. Grosley, ceux qui connoissoient sa manière, sont persuadés que son motif, en faisant cette disposition, a été de donner une idée de souscription. Pour répondre à son desir, il est donc nécessaire de le rendre public; & je crois ne pouvoir le faire plus efficacement que par la voie de votre Feuille, en vous priant de le faire de manière à exciter l'émulation & l'envie d'imiter & de rendre utiles les vues de M. Grosley (1).

Mon titre, pour vous adresser tout ceci, c'est que M. Grosley a institué mon fils aîné son légataire universel: c'est donc un devoir que j'acquitte pour lui à cet égard; & cette circonstance peut vous rassurer sur la certitude comme sur l'exactitude de ma notice.

Je suis, &c. SOURDAT, *Lieutenant-gén. de Police.*

AVIS DIVERS.

Le mot du Logogriphe inséré dans la Feuille de Mardi, est *Bœuf*, dans lequel on trouve *œuf*.

POÉSIE.

Le Sage.

Un Sage dont l'esprit étoit juste & solide,
Le cœur également de vérités avide,
Vers le Maître suprême ose élever ses vœux.
A l'instant, des lambris de la voûte éthérée
S'élance & part comme un trait radieux,
Un Génie à l'aile dorée,
Au corps agile & gracieux:
Son vol a sillonné la campagne azurée;
Il s'est précipité dans ces terrestres lieux.
– Tes desirs, fils de l'homme, ont franchi l'Empyrée:
Le ciel, au gré de ton ardeur,
Exauce tes souhaits: Fortune, Amour, Grandeur,
Te sont offerts: choisis. L'ami de la Sagesse
Répond: digne Immortel, pour moi tu peux choisir.
Tu connois des humains l'indiscrette foiblesse;
Garde pour l'insensé la folle & courte ivresse;
Donne-moi le bonheur & non pas le plaisir.

Par M. D'ARNAUD.

SPECTACLES.

Les paroles de la Comédie de *la Dot*, dont on a annoncé dans la dernière Feuille la première représentation, sont de M. *Desfontaines*, & la musique de M. *d'Alayrac*, compositeur connu par ses succès sur ce même Théâtre.

Il a d'autant plus fait briller son talent dans ce nouvel ouvrage, qu'il a su prendre, en quelque sorte, l'esprit de chaque personnage. Son expression musicale est juste, adaptée aux caractères, & pleine de chaleur & de vie.

Le sujet de la pièce rappelle une aventure assez plaisante, imaginée, dit-on, par un Souverain d'Allemagne; ici, c'est un Seigneur qui a résolu de faire un mariage & de doter les deux jeunes époux. Les filles ennuyées du célibat accourent au château, donnent leur nom pour qu'il soit inscrit dans la liste des aspirantes. Deux amans, *Colin* & *Colette*, sont les seuls qui ne se mettent point sur les rangs: ils ont eu ensemble quelques démêlés, de ces tracasseries d'amour qui s'appaisent aisément. Colette en fait la confidence au Seigneur qu'elle ne connoît point. Celui-ci charge la villageoise d'un billet pour son Bailli, par lequel il lui est ordonné de marier tout de suite à Colin, celle qui lui remettra l'écrit. Colette, qui ignore ce qu'il contient, s'adresse à un paysan nommé *Mathurin*, pour savoir ce que renferme le billet. Mathurin qui a été autrefois au nombre des prétendans de la jeune paysanne, & qui s'en est vu rebuté, projette une petite vengeance: il feint qu'on la veut unir à un homme âgé. Colette au désespoir se garde bien d'aller porter elle-même le billet: elle prie une vieille tante d'acquitter la commission auprès du Bailli, qui s'apprête à marier la bonne femme à Colin. La surprise de tous deux, forme un *qui-pro-quo* assez comique. Le Seigneur, qui vient très-à-propos, amène aussi le dénouement: Colin épouse Colette.

De ce fond un peu *peiné* & embrouillé, l'Auteur a fait sortir quelques scènes d'agrément; il a des longueurs à supprimer: malgré ces longueurs, les invraisemblances, la maigreur du sujet, M. Desfontaines a fait rire: il a donc réussi. C....

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, portant homologation des Statuts & Réglemens de la Compagnie des Indes, du 19 Juin 1785.

Ces Statuts & Réglemens sont composés de quatre articles.

Idem qui accorde des primes d'encouragement aux Négocians François qui transporteront des morues sèches de pêche nationale, dans les Isles du vent & sous le vent, ainsi que dans les ports de l'Europe, tels que ceux d'Italie, d'Espagne & de Portugal; du 18 Septembre 1785.

A compter du premier Octobre de la présente année, il sera accordé aux Armateurs & Négocians François, pendant le temps & espace de cinq années, une prime de dix livres par quintal de morues sèches, qu'ils transporteront, soit des ports de France, soit des lieux où ils auront fait la pêche, dans les Isles du vent & sous le vent, & cinq livres

(1) Je n'ai rien à ajouter à l'énoncé de la disposition testamentaire qui parle assez d'elle-même, & qui est une nouvelle preuve du caractère original de M. Grosley.

pour le même poids de morues sèches transportées dans les ports de l'Europe, à condition que lesdites morues seront de pêche Françoise, & importées par des bâtimens François, & avec défense de déclarer aucun poisson de pêche étrangère, comme poisson de pêche Françoise, à peine de confiscation des navires & cargaisons, & de 3000 liv. d'amende, argent de France.

Idem, portant à *cinq livres* par quintal, la taxe imposée sur la morue de pêche étrangère, qui sera importée aux Isles de l'Amérique, au vent & sous le vent; du 25 Septembre 1785.

Idem. Qui accorde aux marchands & voituriers, la faculté de faire sortir du royaume les marchandises exemptes des droits, par tel bureau, frontière qu'ils voudront choisir, à la charge de remplir les formalités y énoncées, du 29 Septembre 1785.

On apprend de Poitiers qu'on s'occupe avec activité de l'exécution d'un port commode & marchand, auprès de la petite ville de Brouage, pour favoriser les bâtimens Américains qui viendront y chercher du sel, qu'on doit leur vendre à très-bas prix. On fait les mêmes travaux aux Sables-d'Olonne, d'où il sera creusé un canal aboutissant à la rivière du Clain, laquelle sera communiquer de la mer à la Loire, au-dessus de Tours, lieu de son embouchure. On a continué ces travaux entrepris dès l'année dernière.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Terre & Seigneurie de Glareins, la Perouse, Choin & Gravier, partie de S. Marcel, en Bresse, à 5 lieues de Lyon, avec Château entouré d'étangs, Potagers, 20 Etangs que l'on sème en avoine, quand ils sont desséchés, 6 Domaines, Bois-taillis, rentes & Cheptels. S'adr. à Paris, à M. *Tiron*, Not. rue S. Denis.

Charge de Lieutenant-général des Amirautés réunies de Caën & d'Ouistrehan. S'adresser à Paris, à M. *Dulac*, chez M. *Menjaud*, Notaire, rue S. Honoré.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Novembre 1785.	*Du* 19. liv.	s.	d	*Du* 23. liv.		
Or de Portugal, *le marc*, à	754			755		
— du Mexique, à	744			745		
— du Pérou, à	734			735		
— de Guinée, à	754			754		
Or de ducats, *l'once*, à	101			102	10	
— fin à 23 karats $\frac{21}{32}$, à	104	10		104	10	
— à 20 karats, à	86	10		87		
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15		55		
— à 11 den. 10 gr. à	52	17	6	52	17	6
Piastres, à	48	17	6	48	17	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1785.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Novembre 1785.	*Du* 23.	*Du* 24.
Actions des Indes de 2500 l.	$2187\frac{1}{2}$	2185
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 liv. 10 s.		
Portion de 100 liv.	282	90
Emprunt d'Octob. de 500 l.	437	
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		750
Viager de 1782	$15\frac{1}{2}.15\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	$15\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	$13\frac{1}{4}$	
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	706.705.706.	705.703
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	$486.85\frac{1}{2}.86$	$485\frac{1}{2}$
Quittance de finance	$2\frac{1}{4}.\frac{3}{4}.3\frac{1}{4}.2\frac{3}{8}$ perte.	$\frac{1}{4}.1\frac{3}{4}.1.\frac{1}{2}$ perte
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$1\frac{7}{8}.1\frac{3}{4}.1\frac{7}{8}$ bén.	$1\frac{3}{4}.1\frac{5}{8}.1\frac{3}{4}$ bén.
Actions des Indes nouvelles.	1114.13.14	1114.16.17

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 23.	*Du* 24.
Amsterd.	$54\frac{1}{2}$	$54\frac{1}{2}$
Hamb.	$188\frac{1}{2}$	$188\frac{1}{2}$
Londres.	$29\frac{1}{16}$	$29\frac{1}{16}$
Cadix.	14 l. 5 s. 6.	14 l. 5 s. 6.
Madrid.	14 l. 8 s. 6.	14 l. 8 s. 6.
Gênes.	$93\frac{1}{4}$	$93\frac{3}{4}$
Livourne	$97\frac{1}{4}$	$97\frac{1}{4}$
Lyon. Saints	$\frac{1}{4}$ à $\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.	$\frac{3}{4}$ à $\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

N°. 143. [573]

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 29 Novembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

ŒUVRES *choisies de Bossuet, Evêque de Meaux, dédiées à Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux; par M. l'Abbé* de Sauvigny. *Tome IVe.* A Nimes, chez *Beaume*, Imp.-Lib.; & à Paris, chez *Guillot*, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins. 1785. vol. *in*-8°. de 500 pages.

Ce volume contient *l'exposition de la Doctrine Catholique sur les matières de Controverse, l'instruction pastorale sur les promesses de l'Eglise, la troisième & dernière partie du sixième & dernier avertissement aux Protestans.* (L'Editeur s'est borné à ce dernier avertissement, parce que les autres sont, en quelque sorte, aujourd'hui inutiles, & que ce sont autant de réponses à des écrits qu'on a perdus de vue depuis long-temps, même dans les Eglises Protestantes: cependant à la demande de plusieurs Souscripteurs, l'Imprimeur s'est déterminé à donner dans un volume séparé, les cinq premiers avertissemens aux Protestans, & les deux premières parties du sixième); enfin *la conférence avec M. Claude, Ministre de Charenton, sur la matière de l'Eglise.*

Le premier de ces Ouvrages, c'est-à-dire, l'exposition de la Doctrine Catholique, est un des chefs-d'œuvre de Bossuet; il a contribué à ramener une infinité de Protestans, & des plus illustres parmi eux, tels que le Maréchal *de Turenne*, le Marquis & l'Abbé *de Dangeau*, son frère, le Duc *de Perth*, Chancelier d'Ecosse, le jeune Duc *de Lenox & de Richmond*, fils naturel de *Charles II*, Roi d'Angleterre, &c. Plusieurs Protestans ont répondu à cet Ouvrage qui a fait tant de tort à leur croyance; mais on peut dire que c'est sans succès; & la foiblesse de leurs réponses prouve celle de leur cause. Il s'est accrédité cependant parmi eux une fable, sur laquelle M. l'Abbé de Sauvigny rappelle une anecdote, qui, quoique connue des gens de Lettres, ne l'est pas encore assez, & mérite par conséquent d'être très-répandue.

On a prétendu, d'après une *exposition de la Doctrine Anglicane*, que le Docteur *Wake* fit imprimer à Londres, pour l'opposer à celle de l'Eglise Catholique, que l'Ouvrage de Bossuet n'est point tel qu'il parut d'abord, qu'il a essuyé un grand nombre de changemens essentiels, qu'enfin la première édition a été entièrement supprimée & l'ouvrage refondu, d'où l'on conclut que Bossuet, qui a tant reproché aux Eglises réformées leurs variations, a varié lui-même dans sa croyance & dans l'exposition de sa Doctrine. Ce dernier reproche n'avoit assurément aucun fondement, comme le Prélat le prouve jusqu'à l'évidence dans l'avertissement qu'il mit à une Edition postérieure de l'exposition catholique: mais voici ce qui a pu y donner lieu, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même. Avant de donner au Public ce Traité, dont il sentoit toute l'importance, ayant dessein d'atteindre le plus haut degré de *précision, tant dans les choses que dans les mots*, « & voulant recueillir l'avis de plusieurs personnes » savantes, il en fit tirer d'abord un certain nom» bre pour mettre entre les mains de ceux qu'il » faisoit ses censeurs. Le plus grand nombre de ces » imprimés, ajoute-t-il, m'est revenu; & je les » ai encore, notés de la main de ces examinateurs » que j'avois choisis, ou *de la mienne.* Il y a deux » ou trois de ces exemplaires qui ne m'ont pas » été rendus . . . . . Ils ont pris dé-là occasion » de débiter que c'étoit une édition que j'avois » supprimée ».

Un de ces exemplaires se trouve en Angleterre dans la fameuse bibliothèque de Lameth, où on la montre aux curieux. Il est bon d'observer dit M. l'Abbé de Sauvigny, qu'il y manque le frontispice & le premier feuillet; mais on retrouve à la fin le nom de l'Imprimeur, *Sébastien Mabre Cramoisy*, & la date de 1671. L'exposition, telle à-peu-près que nous l'avons aujourd'hui, a paru, en effet, pour la première fois cette même année, chez le même Cramoisy, mais seulement au mois de Septembre; & les exemplaires que Bossuet fit tirer pour un petit nombre d'amis, sont du mois de Mai.

M. l'Abbé *de Saint-Leger*, un de nos plus savans Bibliographes, aussi connu par ses vastes connoissances que par sa facilité à les communiquer, possède depuis quelque temps un de ces exemplaires, qui présente en effet quelques variantes, soit dans

le texte, soit en marge, de la main même de Bossuet. La plupart sont fort peu essentielles; la plus importante concerne le sacrifice de nos Autels. On pourroit dire, à la rigueur, que cette édition n'est pas la même que celle qui a été rendue publique, peu de mois après: quoique sortie des mêmes presses, on n'y trouve ni le même nombre de pages, ni la même *justification* à chaque page; & voilà sans doute ce qui a donné lieu à la fable imaginée par le Docteur Wake. M. l'Abbé de Saint-Léger, qui regarde, avec raison, cet exemplaire comme très-précieux, se propose de le déposer à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève. On ne peut que l'exhorter à mettre au jour le travail qu'il a fait à ce sujet.

L'Art de vérifier les Dates, quatrième livraison; composée comme les trois précédentes, de quatre-vingt dix feuilles, à Paris chez *Jombert* jeune, rue Dauphine, n°. 116. 1785. *in*-fol. Prix 18 liv. br. en carton.

On donne dans cette livraison la suite de la Chronologie des Rois de Hongrie & des princes de Transilvanie; celle des Ducs & Rois de Pologne & des Ducs de Curlande; celle des Rois de Danemarck & de Suède; celle des grands Princes, Ducs, ensuite Tsars ou Czars, maintenant Empereurs de Russie; celle des Empereurs de la Chine; suivie d'un lexique topographique, avec les latitudes & longitudes des principales places de cet Empire; & enfin la Chronologie des Empereurs du Japon.

Vient ensuite la Chronologie des grands Fiefs de France & d'Italie; nous les indiquerons ici les premiers, parce qu'ils peuvent intéresser plusieurs familles. Les Ducs de France, les Rois François de Toulouse & d'Aquitaine, les Comtes ou Ducs de Gascogne, les Vicomtes & Princes de Béarn, les Sires, puis Ducs d'Albret, les Comtes de Comminges, les Comtes de Bigorre, les Comtes de Fezenzac, les Comtes d'Armagnac, les Vicomtes de Fezenzaguet, les Comtes & Vicomtes de Lectoure & de Lomagne, les Comtes d'Astarac, les Comtes de Pardiac, les Comtes ou Ducs de Toulouse, les Ducs & Marquis de Septimanie ou de Gothie, les Comtes de la Marche d'Espagne ou de Barcelone, les Comtes de Rouergue, & les Comtes particuliers de Rhodès, les Comtes & Vicomtes de Carcassonne & de Razès, & les Comtes de Foix, les Vicomtes de Narbonne, les Comtes de Maguelonne, de Substantion & de Melgueil, les Seigneurs de Montpellier, les Comtes de Roussillon, les Comtes de Cerdaigne, & de Bésalu, les Comtes d'Ampurias, les Comtes d'Urgel, les Comtes de Poitiers & Ducs d'Aquitaine & de Guienne, les Comtes d'Auvergne, les Comtes d'Angoulême, de Périgord, & de la Marche, les Vicomtes de Limoges, les Vicomtes de Turenne, les Comtes & Vicomtes de Bourges, les Comtes de Sancerre, les Sires ou barons puis Ducs de Bourbon. Ces Chronologies sont précédées d'une dissertation historique sur les grands fiefs.

On trouve chez le même Jombert jeune, le *Calendrier usuel & perpétuel*, qui, renfermé sous un verre blanc & dans un cadre proprement doré, offre pour un cabinet un meuble également utile & agréable. Prix 12 liv. Le même Calendrier est dans des cadres plus petits; & il y en a qui ont la forme d'un volume *in*-8°. qu'on peut placer dans sa Bibliothèque ou sur un bureau. Le prix des uns est de 12 liv. & des autres de 6 liv.

ASTRONOMIE.

Le 13 Décembre prochain, la Lune éclipsera 37 étoiles des Peyades.

FINANCES.

Déclaration du Roi, portant fixation de la valeur de l'or, relativement à l'argent, & de la proportion entre les monnoies de l'un & de l'autre métal, avec Ordonnance d'une nouvelle fabrication de monnoies d'or; donnée à Fontainebleau le 30 Octobre 1785, registrée en la Cour des Monnoies le 21 Novembre suivant.

Le préambule est conçu en ces termes. « L'attention vigilante que nous donnons à tout ce qui peut intéresser la fortune de nos sujets & le bien de notre Etat, nous a fait appercevoir que le prix de l'or est augmenté depuis quelques années dans le Commerce; que la proportion du marc d'or au marc d'argent, étant restée la même dans notre royaume, n'est plus relative aujourd'hui à celle qui a été successivement adoptée en d'autres pays; & que nos monnoies d'or ont actuellement, comme métal, une valeur supérieure à celle que leur dénomination exprime, & suivant laquelle on les échange contre nos monnoies d'argent, ce qui a fait naître la spéculation de les vendre à l'étranger, & présente en même temps l'appât d'un profit considérable à ceux qui se permettroient de les fondre au mépris des Ordonnances.

Le préjudice qui en résulte pour plusieurs genres de commerce, par la diminution déjà sensible de l'abondance des espèces d'or dans notre royaume, a rendu indispensable d'en ordonner la nouvelle fabrication, comme le seul moyen de remédier au mal, en faisant cesser son principe; mais en cédant à cette nécessité, notre premier soin & la première base de notre détermination, ont été qu'elle ne pût causer la moindre perte aux possesseurs de nos monnoies d'or, qu'elle leur devînt même avantageuse: & pour ne laisser aucun nuage sur cet objet important, nous avons voulu que le développement de toute l'opération, & la publication du tarif qui en présente les résultats, en manifestassent clairement la justice & l'exactitude.

La nouvelle monnoie d'or aura la même valeur numéraire que la monnoie actuelle; elle aura aussi le même titre de fin: il n'y aura de différence que dans la quantité de matière qui y sera réduite à sa juste proportion; & il sera tenu compte de cette

différence aux possesseurs d'espèces d'or, lorsqu'ils les rapporteront à nos hôtels des Monnoies; notre intention étant qu'ils profitent du bénéfice de l'augmentation sur le prix de l'or.

Par une opération dirigée aussi équitablement, le rapport de nos monnoies d'or aux monnoies d'argent se trouvera rétabli dans la mesure qu'exige celle qui a lieu chez les autres nations, l'intérêt de les exporter disparoîtra, la tentation de les fondre ne sera plus excitée par l'appât du gain, notre royaume ne sera plus lésé dans l'échange des métaux, & il n'en pourra résulter ni dérangement dans la circulation, ni changement aucun dans le prix des productions & des marchandises, puisque toutes les valeurs se règlent relativement à l'argent dont le cours sera toujours le même. A ces causes, &c ».

Article I. Chaque marc d'or fin de 24 karats, vaudra 15 marcs & demi d'argent fin de 12 deniers, & sera reçu & payé dans nos Monnoies & Changes pour la somme de *828 liv. 12 sols*, valeur desdits 15 marcs & demi d'argent, au prix actuel de *53 liv. 9 sols 2 den* le marc, fixé par le tarif de nos Monnoies du mois de Mai 1773.

II. Toutes nos monnoies d'or ayant cours actuellement, *Louis*, *Doubles-louis* & *Demi-louis*, cesseront d'avoir cours, à compter du 1^er Janvier prochain, & seront reçus & payés comptant en espèces, dans nos Monnoies & Changes, à compter du jour de la publication de la présente Déclaration, jusqu'au 1^er Avril prochain, sur le pied de *750 liv.* le marc ou *25 liv.* le louis, qui, par l'usage, n'auroit rien perdu de son poids; & faute, en cas de diminution dans le poids, de faire sur ledit prix de 25 liv. une diminution proportionnelle: ledit terme expiré, ils n'y seront plus reçus que sur le pied de *742 liv. 10 s.* le marc ou *24 liv. 15 s.* par louis, ayant son poids complet.

III. L'or, tant en lingots qu'en monnoies étrangères, apporté dans nos Monnoies & Changes, y sera payé en proportion de son titre de fin, sur le pied de *828 liv. 12 s.* le marc fin, & *34 liv. 10 sols 6 den.* le karat, conformément au tarif annexé à la présente Déclaration, dans lequel les monnoies étrangères ont été portées sur le pied de ladite augmentation.

IV. Il sera fabriqué de nouveaux louis d'or au même titre que ceux qui ont actuellement cours; chaque marc sera composé de 32 louis, afin qu'au moyen de l'augmentation survenue dans la valeur de l'or, chaque nouveau louis continue de valoir 24 liv. & ait précisément la même valeur en argent; lesquels louis porteront l'empreinte désignée dans la feuille attachée sous le contre-scel de la présente Déclaration, & auront cours dans tout notre Royaume pour 24 liv. pièce.

V. Le travail de la fabrication desdits louis sera fait aux mêmes remèdes de poids & de loi que nos monnoies d'or actuelles, & sera jugé en notre Cour des Monnoies, conformément à nos précédens Edits & Déclarations.

VI. Voulons que la refonte & fabrication des louis soient faites dans nos Monnoies de *Paris*, de *Lyon*, *Metz*, *Bordeaux* & *Nantes* seulement; que les lingots ou espèces d'or étrangères, qui pourront être apportés pendant cette nouvelle fabrication, soient également remis exclusivement auxdites Monnoies, & que nos autres Monnoies ne puissent fabriquer aucun louis à la nouvelle empreinte, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

AVIS DIVERS.

MÉLANGES.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 18 Novembre 1785.

Monsieur, dans un siècle qui sera particulièrement distingué par son caractère de modération & de bienfaisance, ce n'est pas une légère satisfaction pour un Observateur ami de l'humanité, de considérer cette pente générale, & cette espèce d'émulation avec laquelle tous les esprits se portent au soulagement des malheureux. N'en déplaise à de froids détracteurs, au zèle ingénieux & éclairé dont on est animé, il est aisé de voir que c'est le cœur qui fait agir la main. Chaque jour voit éclorre de nouveaux moyens de faire le bien; & de nouvelles routes s'ouvrent dans ce pays, autrefois moins connu & bien moins fréquenté. Un Ecclésiastique attaché au service des prisons du Châtelet vient d'en donner un exemple qui me semble intéressant, & qui, étant connu, pourra trouver des imitateurs. Plus particulièrement occupé, par état, des Prisonniers qui remplissent ces demeures faites pour le crime, mais où malheureusement l'innocence n'est pas à l'abri de se voir renfermée, il a été touché du sort d'un genre d'infortunés qui semblent avoir plus de droits encore que les autres aux bienfaits de la société; je veux dire des honnêtes gens, sur qui des circonstances malheureuses ont fait tomber le soupçon d'un crime, & dont l'innocence n'est reconnue qu'après une longue détention qui porte souvent à leur santé & à leurs affaires le plus grand préjudice. Ce charitable Ecclésiastique nommé *Etienne Brun*, a, par son testament, légué une somme de six cens livres pour les « besoins d'un prisonnier au Châtelet de l'un ou » de l'autre sexe, qui aura été, par sentence, dé» chargé de l'accusation intentée contre lui; & il » a ordonné que l'application de cette aumône se» roit faite à icelui prisonnier qu'il plaira à la cham» bre de nommer ». La somme est déposée au greffe, & les Magistrats qu'il a laissés les arbitres de ce choix, auront la double satisfaction par la Sentence qu'ils rendront, de faire à la fois un acte de justice & de bienfaisance.

Je suis, &c. *** *Conseiller au Châtelet.*

SPECTACLES.

On a donné le Vendredi 25 de ce mois, sur

le Théâtre François, la 1re représentation de *l'Oncle & les Tantes*, Comédie en 3 actes & en vers qui a eu du succès. On la fera connoitre dans la première Feuille. *C...*

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Londres. Parmi les avantages que la France a obtenus sur nous, depuis la paix, il faut compter le nouvel arrangement des Paquebots destinés à transporter la malle de France en Angleterre & d'Angleterre en France. Autrefois nos Paquebots seuls avoient le droit de faire ce service lucratif; aujourd'hui la France a six Paquebots & l'Angleterre autant, &, tout calcul fait, la France économise par-là 104000 liv. sterl. annuellement.

Pendant le mois de Septembre dernier, il est entré dans la Tamise, cinquante-deux bâtimens venant de Groënland, qui, à l'exception de trois, avoient tous de bons chargemens.

Les fonds publics haussent sensiblement, les 3 pour 100 sont à 66 liv. sterl. On l'attribue en partie aux achats considérables que font les Hollandois.

Il est arrivé à Limerick, un bâtiment d'Halifax, avec la nouvelle que la Province de la Nouvelle-Ecosse est dans un état très-florissant, que le Commerce y fait des progrès de jour en jour, & qu'on n'y a point à craindre le manque d'argent, comme on avoit voulu le faire croire. Ce bâtiment y avoit vendu sa cargaison de toile à très-bon prix, & avoit été payé comptant. La nouvelle ville de Carleton est une des plus belles de la Province; tous les vivres y sont en abondance, & il y vient de nouveaux habitans de toutes les parties de l'Amérique.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Jolie Terre bien bâtie & bien située, produisant 6000 liv. en Picardie; à 30 lieues de Paris. S'adr. à Paris, à M. *Demautort*, Not. rue Montmartre.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

A la Halle.	Du 23 Nov.				Du 26.			
	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.
Bled, de.........	20		à 23		20		à 24	
Orge, de.........	13		à 14		13		à 14	
Seigle, de.........	13		à 14		13		à 14	
Avoine, de......	20		à 28		20		à 28	
Farine blanche,	45		à 50		40		à 48	
Bis-blanc & bis,	24		à 40		24		à 40	
A la Grève.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*							
Froment, de....	22		à 25		22		à 25	
Orge, de.........	13		à 14		13		à 14	
Seigle, de.........	13		à 14		13		à 14	
Avoine, de......	20		à 28		20		à 28	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Novembre 1785.	*Du* 25.	*Du* 26.
Actions des Indes de 2500 l.	2182$\frac{1}{2}$..............	2182$\frac{1}{2}$.80..........
Portion de 1600 liv..............	1400.	....
Portion de 312 liv. 10 f........	....	....
Portion de 100 liv...............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	437.36..............	436..................
Loterie royale, 1780, à 1200 liv..........................	....	....
Viager de 1782..................	15$\frac{1}{4}$ p. % bén.......	15 p. % bén..........
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. %...	....	13....................
Lot. d'Avril 1783, à 600l ..	704..................	705.704..............
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	485$\frac{1}{2}$..................	485$\frac{1}{2}$.85..............
Quittance de finance.	3$\frac{1}{2}$.$\frac{1}{4}$.3$\frac{3}{4}$.1$\frac{1}{2}$.3$\frac{1}{2}$ p...	2 perte..............
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784............	1$\frac{3}{4}$ bén..............	1$\frac{3}{4}$.1$\frac{7}{8}$.1$\frac{3}{4}$ bén.......
Actions des Indes nouvelles.	1120.24............	1120..................

CHANGES ETRANGERS;
A 60 JOURS DE DATE.

	Du 25.	*Du* 26.
Amsterd.	54$\frac{1}{2}$..........	54$\frac{1}{2}$..........
Hamb......	188$\frac{1}{2}$..........	188$\frac{1}{2}$..........
Londres..	29$\frac{1}{16}$..........	29$\frac{1}{16}$..........
Cadix......	14 l. 5 f. 6...	14 l. 5 f. 6....
Madrid....	14 l. 8 f. 6...	14 l. 8 f. 6....
Gênes.....	93$\frac{3}{4}$..........	93$\frac{3}{4}$..........
Livourne	97$\frac{3}{4}$..........	97$\frac{3}{4}$..........
Lyon.. *Saints* }	$\frac{3}{4}$ à $\frac{5}{8}$ p. % p...	$\frac{3}{4}$ à $\frac{5}{8}$ p. % p...

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 1er Décembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Essai sur l'Histoire de Provence, suivi d'une Notice des Provençaux célèbres. A Marseille, de l'Imprimerie de *Mossy*, père & fils, Imprimeurs du Roi, de la Marine, & Libraires, à la Canebière; & à Paris, chez *Delalain* le jeune, Libraire, rue S. Jacques. 1785. 2 vol. in-4°. avec une Estampe dont le sujet est la Provence présentée à *Louis XI* par *Palamède de Forbin.* Prix 21 liv. br. & le grand papier 36 liv. br.

Après l'Histoire de Provence, dont M. l'Abbé *Papon* nous a déjà donné trois volumes, & laquelle a réuni tous les suffrages, parce qu'on supposoit, avec raison, qu'il avoit profité des recherches de ses nombreux prédécesseurs dans cette carrière, sans parler de celles qui lui sont particulières, il sembloit qu'une nouvelle Histoire du même pays étoit bien inutile. Cependant, M. *Bouche*, Avocat au Parlement de Provence, ne s'est point découragé; & l'on doit même dire qu'il a des titres pour fixer l'attention du Public en sa faveur. Il est descendant d'*Honoré Bouche*, connu par des Ouvrages qui sont encore estimés, sur-tout par une *Histoire de Provence*, & par une autre intitulée: *Provence considérée comme pays d'Etat.* S'il est allé puiser dans cette source, on ne doit pas l'en blâmer: mais il n'a pas négligé les autres; & il s'est donné lui-même des soins pour se procurer des documens certains.

Son Ouvrage, il est vrai, n'est qu'un Essai, & ne peut être par conséquent nourri de faits comme une Histoire détaillée: mais il est assez étendu pour ceux qui n'ont pas un intérêt réel à connoître les plus petits événemens arrivés dans une Province. « Je n'ai prétendu, dit-il, raconter que l'essentiel; j'ai fait, comme ce Peintre, qui, pour s'épargner la peine des détails, traça ces mots sur le chaton d'une bague: *ici peut être représentée une armée de Géans.* J'ai peut-être fait un peu plus que ce Peintre; je me suis attaché à indiquer les têtes & les jambes, laissant aux gens instruits le soin de chercher les muscles qui ont fait mouvoir les corps ».

M. Bouche expose aussi lui-même le plan de son Ouvrage. « Un coup-d'œil préliminaire sur la Provence, la domination des Celtes ou Gaulois, celle des Romains, qui comprend la domination des Peuples qui régnèrent en Provence jusqu'aux Rois d'Arles; un mot sur les Rois d'Arles & les Empereurs, sur les Souverainetés & Seigneuries anciennes; le règne des Comtes, celui des Rois de France; telle est la division de cet Essai. Je le termine par un Recueil historique des Provençaux qui se sont fait un nom. Toutes ces parties ne sont remarquables ni par le style, ni par l'érudition: elles peuvent l'être tout au plus par le ton de franchise & de vérité qui y règne; ton nécessaire à un Historien ».

Nous conviendrons volontiers que l'Auteur possède cette dernière qualité: mais nous sommes forcés d'être aussi de son avis pour ce qui regarde le style: il n'est ni assez grave, ni assez périodique pour un genre tel que l'Histoire. Il y a même quelquefois de la prétention à l'esprit; & c'est un défaut: mais ce qui l'est encore plus, c'est une abondance de réflexions prétendues philosophiques, qui dégénèrent quelquefois en pure déclamation. Nos Historiens modernes croient triompher, quand ils peuvent étaler des sentences, des maximes, raisonner les faits, c'est-à-dire, être bien pédans avec leur morale *verbiageuse*: mais s'ils savoient combien tout cela est d'un dégoût insupportable pour les vrais connoisseurs, ils quitteroient bien vite cette manière pour s'attacher à celle des grands Maîtres, & sur-tout des Anciens, qui racontent & ne moralisent pas, qui se contentent de mettre le Lecteur à portée de puiser lui-même son instruction dans une exposition claire, nette, exacte & judicieuse des faits, & qui ne clouent pas une réflexion à chaque phrase.

Les notices des Provençaux célèbres, rangées par ordre alphabétique, & qui terminent le second volume, avec des Mélanges historiques, sont plus satisfaisantes du côté du style: elles ont de la précision & de la simplicité.

SCIENCES.

Formules de Médecine, Latines & Françoises pour le grand Hôtel-Dieu de Lyon, utiles aux Hôpitaux

des Villes & des Armées, aux jeunes Médecins, Chirurgiens & Apothicaires, aux personnes charitables & aux habitans de la campagne; par Pierre Garnier. *Nouvelle Edition revue, corrigée & considérablement augmentée, par M. Garnier, Médecin ordinaire du Roi, Doyen du Collège des Médecins de Lyon, &c.* A Paris, chez *Serviere*, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. 1785. vol. *in*-12 de 342 pag.

La multiplicité des éditions de cet Ouvrage est une preuve de son utilité.

De la connoissance & du traitement des Maladies, principalement des aiguës: Ouvrage fondé sur l'observation, traduit du Latin de M. Euller, *premier Médecin du Roi de Prusse; par M.* Agathange le Roy, *Docteur en Médecine, &c.* A Paris, à la même adresse ci dessus. 1785. vol. *in*-12 d'environ 560 pag. Prix 3 liv. rel.

M. *de Lassonne*, aujourd'hui premier Médecin du Roi & de la Reine, a dit de cet Ouvrage en 1773 : « le fond de Doctrine est bon, & fondé » sur des observations importantes de pratique ».

Dissertation sur la manière de déterminer les Longitudes à la mer, en mesurant la distance de la Lune au Soleil ou aux Etoiles. Pièce qui a remporté le Prix de la Société provinciale des Arts & des Sciences d'Utrech, le 24 Avril 1782; par M. le Chevalier de la Coudraye, *ancien Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Chevalier de l'Ordre de S. Louis, &c.* A Utrech, chez *Samuel de Wal*, & à Paris, chez *Cellot*, Imprimeur-Libraire, rue des grands Augustins, & *Jombert* fils aîné, Libraire, rue Dauphine. 1783. 94 pag. *in*-8°. avec Planches gravées.

Le sujet de cette Dissertation est des plus importans: il est traité avec beaucoup d'habileté par M. le Chevalier de la Coudraye, qui a eu l'art de se rendre clair & intelligible, en sorte qu'une grande partie de ce Mémoire est à la portée de tout le monde.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ETRANGERS.

Milan. On a publié ici, depuis peu de temps, un Ouvrage qui mérite d'être connu des étrangers; & qui a pour titre: *dell' utilità dei Condottori elettrici, &c.* c'est-à-dire, *de l'utilité des Conducteurs électriques, Dissertation de* Marsillio Landriani, *Patricien Milanois, Chevalier de l'Ordre militaire de S. Etienne.* 1 vol. in-8° de 304 pag. avec une planche.

Cet Ouvrage a été imprimé par ordre du Gouvernement. L'Auteur y établit d'abord l'identité de l'électricité & de la matière de la foudre. Les conducteurs doivent être pointus. M. Landriani a fait terminer ceux qu'il a placés par ordre de l'Administration, par une barre de laiton longue, mince & conique, dorée par le moyen du vif-argent, & qui est vissée sur le conducteur. Il a pris cette dernière précaution afin de pouvoir changer à volonté ces extrémités, si les pointes venoient à être fondues par la foudre, sans avoir besoin de rien changer au reste de l'appareil. Il veut que la pointe domine les cheminées ou l'endroit le plus élevé de la maison, de 12 à 16 pieds. Quand cette élévation ne passe pas 6 pieds, le conducteur est mal fait. M. Landriani répond victorieusement à toutes les objections qu'on peut lui faire, & termine son livre par une liste de tous les endroits où l'on a placé des Conducteurs.

Bassano. C'est en faveur des grandes Bibliothèques & des Amateurs éclairés de l'Histoire, que nous annonçons le premier volume d'un Ouvrage imprimé ici, sous le titre de *Annali Bolognesi.* Ce volume, grand *in*-4°, qui a deux parties, est superbement imprimé & accompagné de beaucoup de Tables généalogiques. Il renferme 189 pièces ou documens historiques, dont plus de la moitié paroît pour la première fois. Le plus ancien monument historique qu'on y trouve est de 751, & le plus nouveau, de 1167. Ce recueil précieux est dédié à Sa Sainteté, par l'Auteur, M. *Savioli.* Nous n'entreprendrons pas d'en donner une idée: mais nous communiquerons, en passant, une observation critique que nous y avons trouvée.

Tous nos Savans ont cru jusqu'à présent, & tous nos Dictionnaires ont répété, d'après eux, que le célèbre *Gratien*, Auteur d'une Collection des Décrets des Papes & des Conciles, étoit Bénédictin dans le monastère de S. Félix de Bologne. L'Ordre des Camaldules s'honore de ce savant Jurisconsulte canonique, dans ses annales. Cependant M. Savioli démontre la fausseté de cette opinion. Il doute même que Gratien ait été Moine. Le premier Auteur qui lui donne cette qualité est *Vincent de Beauvais*, qui vivoit un siècle entier après lui, & qui ne dit même rien de positif sur cet objet; car il s'exprime ainsi: *Gratianus, ut ferunt; Monachus.* L'Auteur du recueil que nous annonçons est d'un sentiment tout opposé à cette tradition que les Moines avoient intérêt de soutenir & de répandre.

AVIS DIVERS.

M. *Deleymerie*, du Musée de Paris, &c. ouvrira Lundi 5 Décembre 1785, à 11 heures & demie précises, un Cours de Chimie relatif aux Arts & à l'Histoire Naturelle, qu'il continuera les Lundi, Mercredi & Vendredi à la même heure. Dans ce Cours, dont la souscription est de 60 livres, on analysera les substances des trois règnes, principalement celles du règne végétal, qui ont rapport à la teinture & à la fermentation. M. Deleymerie publiera, avant la fin du Cours, un Ouvrage sur la fermentation, dans lequel il propose une nouvelle théorie d'après les faits qui accompagnent la décomposition végétale. Cet Ouvrage sera divisé en trois parties: la première traitera de la fermentation spiritueuse & acéteuse: la seconde aura pour objet la décomposition putride des végétaux, & la troisième expliquera le rapport des substances solides avec les liquides vég[illegible]x, dans l'acte de leur décomposition.

Le Laboratoire de M. Deleymerie est rue

S. Denis, près l'apport Paris, maison de M. *Carron*, Marchand de Draps, *à l'Empereur*, cour & passage de l'Empereur. On peut entrer par la rue de l'Orangerie, place du Chevalier du Guet.

Le sieur *Desnos*, Ingén. Géogr. & Libraire à Paris, rue S. Jacques, vient de mettre en vente la nombreuse collection d'Almanachs pour l'année 1786. On y distingue l'Anacréon en belle humeur, ou le plus joli Chansonnier; l'Ovide françois; les Etrennes du Sentiment, de l'Amour & de l'Amitié; la Journée d'une jolie Femme; ce qui plaît aux Dames; le Passe-temps du Palais-Royal; le Porte-Feuille des Gens de goût; le Secrétaire des Dames; les jolies Françoises; le Bijou du jour de l'an; le petit Boccace, ou les mille & une folies; les Grelots de la Folie, Toilette des Dames, &c.

Chacun de ces Almanachs est composé de jolies Chansons, & orné de 12 Estampes. D'autres sont avec des Cartes géographiques, tels que le plus utile des Almanachs; le Nécessaire des Etrangers; la Géographie des Dames; le Souvenir du Voyageur, avec les Routes de France; le Nécessaire de tous les jours, &c. Tous ces Almanachs sont avec perte & gain, reliés en maroquin fermé d'un stylet, & du prix de 4 l. 10 s. chacun, & de 5 liv. port-franc. Le sieur Desnos en distribue gratuitement le Catalogue, ainsi que l'analyse, brochure de 120 pages, où l'on donne une idée de chacun. Les lettres non affranchies ne seront point reçues.

MÊLANGES.

Lettre d'une Abonnée à l'Auteur du Journal.

6 Novembre 1785.

Vous avez commis, Monsieur, un délit grammatical, un barbarisme; & voici comment. Dans votre Feuille du 29 Octobre, vous parlez d'un Traité de l'*Art d'aimer & de plaire*, traduit de l'Italien; vous parlez de l'*Art d'aimer* d'*Ovide*. Or vous saurez que dans le *J. d. P.*, du 24 du même mois, on apprend, par une Lettre datée de Lyon, que des Grammairiens de province ont condamné l'*Art d'aimer*, & par la réponse à cette Lettre, que ces Messieurs avoient raison. Dans ce cas, Monsieur, il est clair que vous avez tort; & c'est ce qu'il convient d'examiner.

Il importe peu que des Savans de Lyon & de Paris soient les ennemis de *l'Art d'aimer*, que je ne me soucie point du tout de leur enseigner: mais il n'est pas indifférent de savoir si tant d'Auteurs qui ont employé cette expression, si tant de gens qui s'en servent tous les jours, parlent comme on parloit à *Solos*: tout le monde sait qu'on y violoit ouvertement les loix du langage, d'où nous est venu le mot *sollécisme*. Dieu nous préserve de la chose!

Il vous semble peut-être que je veux me donner un air d'érudition avec mon *Solos*; & je vous proteste que ce n'est pas mon dessein. Il ne tiendroit qu'à moi, à la vérité, de hérisser ma Lettre de citations, car je me suis fait expliquer mon Ovide, & je pourrois disserter sur les titres: *de Arte amandi*, *Artis amatoriæ*, *amorum*, & sur ce vers qui présente un sens si clair: *Qui veut savoir aimer, me legat*; mais j'abandonne toutes les discussions, toutes les autorités, tous les Livres, pour interroger la Nature: elle seule peut m'apprendre s'il y a un art d'aimer, ou s'il n'y en a pas....

Au moral, mon cœur me dit qu'il y a plusieurs façons d'aimer; qu'un amour jaloux, bien emporté, ne me conviendroit guère; que si j'avois un amant de ce caractère, il ne réussiroit pas à me rendre sensible, à moins qu'il n'apprît à m'aimer avec plus de délicatesse, & à me montrer plus d'égalité dans ses procédés & de douceur dans ses manières. L'Auteur qui lui découvriroit le moyen de modifier son amour, de devenir un amant parfait, de m'aimer comme je voudrois l'être, ne professeroit-il pas un art véritable, un art soumis à des règles, à des principes certains? En quoi donc la langue seroit-elle blessée, si l'on appelloit cette *méthode*, l'*Art d'aimer?*

Si vis amari, ama: voilà la raison pour laquelle il faut savoir aimer. Vous donnez des préceptes pour plaire, donnez-en pour bien aimer. Je sais qu'Ovide & le *gentil Bernard* prêchoient plutôt la séduction que le véritable amour: mais feu M. *Barthe* donnoit des leçons plus convenables aux amans honnêtes, loyaux & francs. Son poëme va, dit-on, paroître: j'espère qu'on ne lui fera pas changer de titre. On n'a pas trouvé extraordinaire & impropre celui de *l'Art de sentir & de juger en matière de goût*, que portoient 2 vol. *in*-12, imprimés à Paris. S'il y a un *Art de sentir*, il y a un *Art d'aimer*. Pour moi, je crois fortement à cet art-là, & je desire qu'il se perfectionne. En conséquence, j'absous *Voltaire* & tant d'autres qui se sont servis de cette expression sans scrupule. Je vous lave aussi du reproche que j'ai pris la liberté de vous faire en commençant. Je ne serois pas même fâchée que vous me prêtassiez votre appui pour défendre mon art favori. Quoique la matière soit de mon ressort, vous diminueriez le nombre des incrédules, si vous vous déclariez le partisan de l'*Art d'aimer*.

Je suis, &c. *une de vos Abonnées.*

Nota. Quand même la Dame qui a écrit cette Lettre laisseroit quelques doutes sur la question proposée, la manière agréable dont elle s'exprime, seroit capable de décider pour son opinion: mais nous croyons qu'elle a raison en tout. Quoique la métaphysique soit nécessaire jusqu'à un certain point dans les Langues; cependant ce seroit un grand abus, si l'on vouloit soumettre tous les mots à l'analyse & à des discussions subtiles, sur-tout lorsque ces mots sont consacrés par l'usage, qui, comme l'on sait, est le maître de toutes les langues. Ainsi, nous croyons encore qu'on peut dire l'*Art d'aimer*, comme l'a dit Ovide, & comme on l'a dit, dans tous les siècles, depuis lui jusqu'à nos jours.

SPECTACLES.

Théâtre François.

La 1re représentation de *l'Oncle & les Tantes* a été très-applaudie, comme on l'a dit dans la dernière Feuille.

Trois caractères marqués : un Baron, agronome & grand partisan des Jardins anglois ; une Présidente, engouée de la Robe & panégyriste du temps passé ; une Comtesse, vive, légère, & toujours occupée de plaisirs & de fêtes. L'Oncle est le Baron, la Présidente & la Comtesse sont les deux Tantes, *Henriette* est leur Nièce.

Un jeune homme aime Henriette, & il en est aimé : aussi, pour l'épouser, n'a-t-il plus qu'à se concilier les trois originaux ; ce qui lui paroît facile. En effet, sous les trois noms qu'il prend vis-à-vis d'eux, & par l'adresse avec laquelle il feint d'avoir leurs goûts & leurs sentimens, il gagne tour-à-tour la bienveillance de l'Oncle & celle des Tantes. L'affection succède à la confiance ; & chacun, à part soi, le destine à sa Nièce. Un Notaire, homme adroit & dans le secret de l'amant, avance les affaires, leur persuade à tous trois, mais séparément, que leur choix est celui d'Henriette ; &, sous prétexte d'éviter les contestations, il obtient encore qu'Henriette reste libre de sa main. La Nièce a bientôt choisi ; le contrat est dressé ; l'Oncle & les deux Tantes le signent aveuglément, & reconnoissent à la fin que l'amant est le même Prétendu dont ils avoient cru faire un choix particulier. Tout s'arrange.

Ce plan semble fournir à des situations très-comiques. Ce n'est pas-là pourtant la partie brillante de l'Ouvrage, (quoiqu'il rappelle souvent *l'In-promptu de campagne*, le *Dédit*, & sur-tout *les trois Frères rivaux*. L'action est un peu froide, & les longueurs qui s'y font sentir de temps en temps ne contribuent point à la réchauffer. On pourroit aussi reprendre quelques vers hasardés & qui ne s'accordent nullement au bon ton qui règne en général dans le cours de la pièce.

Une conduite sage, des détails charmans, des traits pleins d'esprit & de gaité, une satire fine & ingénieuse des mœurs actuelles & de nos ridicules, un style pur & facile, l'heureuse distribution des rôles ; voilà le vrai mérite de cette Comédie, & ce qui en a fait le succès.

Le Public a demandé l'Auteur ; il n'a point paru. Le sieur *Molé*, qui fait le rôle de l'amant, a nommé M. le Marquis *de la Salle*, à qui nous devons déjà la Comédie de *l'Officieux*, qu'on revoit toujours avec plaisir au Théâtre Italien. *L. D.*

CHARGES A VENDRE.

Charge de Capitaine-Commandant Chevalier du Guet d'Orléans, produisant, année commune, 12 à 1500 liv. S'adr. à Paris, à M. *Lair*, Not. quai des Augustins.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Novembre 1785.	*Du* 28.	*Du* 29.
Actions des Indes de 2500 l.	$2180.77\frac{1}{2}$	2180
Portion de 1600 liv.	1402	$1412\frac{1}{2}$
Portion de 312 liv. 10 s.	………	………
Portion de 100 liv.	………	………
Emprunt d'Octob. de 500 l.	………	436
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	………	752
Viager de 1782	………	15 p. $\frac{o}{o}$ bén.
Viager de Décembre 1783.	………	………
Viager de chance à 10 p. $\frac{o}{o}$	………	………
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	704. 703	705
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	$485\frac{1}{4}.85$	$485.85\frac{1}{2}$
Quittance de finance	$3\frac{3}{4}.\frac{1}{2}.\frac{1}{4}.\frac{1}{4}.1\frac{1}{8}$ perte.	$\frac{3}{4}.2.3\frac{1}{4}.3\frac{1}{2}.\frac{1}{4}$ p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$1\frac{3}{4}.1\frac{5}{8}.1\frac{3}{4}$ bén.	$1\frac{7}{8}.1\frac{3}{4}.1\frac{7}{8}$ bén.
Actions des Indes nouvelles.	1115	1120

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 28.	*Du* 29.
Amsterd.	$54\frac{3}{8}$	$54\frac{3}{8}$
Hamb.	$188\frac{1}{2}$	$188\frac{1}{2}$
Londres.	$29\frac{3}{16}$	$29\frac{3}{16}$
Cadix.	14 l. 6 s.	14 l. 6 s.
Madrid.	14 l. 9 s.	14 l. 9 s.
Gênes.	$93\frac{1}{2}$	$93\frac{1}{2}$
Livourne	98	98
Lyon. Saints	………	………

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 3 Décembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

De l'Education publique, & des moyens d'en réaliser la réforme projettée dans la dernière assemblée générale du Clergé de France ; par M. l'Abbé Proyart, *de plusieurs Académies nationales & étrangères, Principal du Collège royal du Puy.* A Paris, chez la veuve *Hérissant*, Impr.-Libr. rue neuve Notre-Dame, & *Barrois* jeune, Libr. rue du Hurepoix. 1785. vol. *in*-12 de 220 pag. Prix 1 liv. 10 f. br.

Pour parvenir à faire une réforme dans l'éducation publique, dont l'assemblée générale du Clergé de France de 1780 avoit senti la nécessité, elle ordonna que tous les Evêques seroient consultés, & les engagea à communiquer à la prochaine assemblée (celle de cette année 1785) leurs lumières & leurs vues sur cet important objet. Les éclaircissemens demandés sont indiqués dans la Lettre circulaire des Agens-généraux du Clergé de France, datée du 8 Novembre 1780.

M. l'Abbé Proyart, placé depuis vingt ans dans les postes les plus favorables pour des observations relatives au régime des Collèges, qu'il s'agit de réformer, a cru pouvoir offrir à l'assemblée du Clergé un résultat de ses observations. Il n'a pas cependant entrepris de répondre à toutes les questions contenues dans la Lettre circulaire ; il ne s'occupe que de quatre questions, qu'il appelle principales & essentielles ; ce sont la 5e, la 6e, la 7e & la 8e.

Voici ces questions. « Quels sont les inconvéniens de l'administration introduite par l'Edit du mois de Février 1763, dans les Collèges ci-devant confiés aux Jésuites, & quel seroit le remède à ces inconvéniens ?

» Ne seroit-il pas avantageux d'appeller au gouvernement des Ecoles publiques, des Communautés régulières ou séculières, & d'en exclure les Maîtres particuliers, soit ecclésiastiques, soit laïcs ? ou si on continuoit à les employer, ne faudroit-il pas les assujettir à la vie commune, sous les yeux & l'inspection du Principal ?

» Quels seroient les moyens de former un établissement qui pût fournir des Principaux, des Régens & des Sous-Maîtres dans toutes les parties du Royaume ? & quel genre de précautions conviendroit-il de prendre à ce sujet ?

» Quel seroit le plan d'éducation le plus propre à faire aimer & respecter la Religion, à conserver la pureté des mœurs, à entretenir l'émulation, à donner le goût des Sciences, & à rendre les Elèves capables de remplir dans la société les fonctions auxquelles ils peuvent être destinés » ?

On voit par l'ouvrage de M. l'Abbé Proyart, qu'il connoît très-parfaitement le peu d'accord qui règne dans les nouveaux Collèges, & les inconvéniens qui en résultent pour les Elèves. Il en fait un tableau touchant par lequel on sent toute la nécessité d'une prompte réforme. Animé par un zèle pieux, patriotique & éclairé, il propose avec candeur, mais avec force, sur les éclaircissemens demandés, des vues qui peuvent être utiles, parce qu'elles partent d'un cœur droit, & qu'elles sont d'ailleurs le fruit d'une expérience réfléchie.

Elémens de la Langue Angloise, ou Méthode pratique pour apprendre facilement cette Langue ; par M. Siret. *Nouvelle édition revue, corrigée & augmentée.* A Paris, chez *Barrois* jeune, quai des Augustins, n° 18. 1785. 117 pag. *in*-8°. Prix 36 f. brochés.

C'est une des meilleures Grammaires qu'il y ait pour apprendre la Langue Angloise.

Observations sur un Ouvrage intitulé : les Veillées du Château, ou Cours de Morale à l'usage des Enfans. A Pékin, & se trouve à Paris, chez *Couturier*, Imprim.-Libr. quai des Augustins, près de l'Eglise. 1784. 80 pag. *in*-12.

La critique que l'on se permet sur les *Veillées du Château*, est mêlée de tant d'éloges, que c'est un nouveau sujet de gloire pour l'Auteur de cet ouvrage, Mad. la Comtesse *de G**, qui, « à peine dans l'été de son âge, remplie d'esprit, de graces & d'amabilité, possédant tous les moyens de plaire & de faire les délices des Sociétés, a renoncé à tout, pour se charger d'emplois aussi pénibles que difficiles à remplir ;

» & tous les momens qu'elle a pu leur dérober, » elle les a employés à cultiver les Sciences, » à composer un grand nombre d'ouvrages utiles à » l'humanité, dans lesquels les préceptes dissé- » minés avec art, & revêtus de formes enchan- » tereſſes, paſſent dans le cœur avec l'attrait des » plaiſirs, & y laiſſent des traces profondes».

Eſſais de Poëſies propres à la Muſique, précédés d'un Avant-propos ſur ces deux Arts, conſidérés dans leurs rapports entre eux, & ſur le Poëme d'Orphée, qui fait l'objet principal de ces Eſſais (Ce Poëme, en 5 actes, eſt deſtiné à l'Académie royale de Muſique, & il a été envoyé au Concours, ordonné pour le 1r Décembre 1784). A Londres, & ſe trouve à Paris, chez *Belin*, Libr. rue S. Jacques, & *Brunet*, rue de Marivaux, près la Comédie Italienne. 1785. 87 pag. *in*-8°.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ÉTRANGERS.

Zurich. Il n'y a pas long-temps qu'on a publié dans cette ville, le ſecond volume d'un ouvrage allemand intitulé: *Helvetiens berühmte Mænner, &c.* c'eſt-à-dire, *Hommes illuſtres de la Suiſſe, repréſentés par* Henri Pfenniger, *Peintre, avec une courte Notice biographique, par* Leonhard Meiſter. Nous annonçons cet ouvrage avec d'autant plus de plaiſir, qu'il eſt également recommandable par le ſtyle, la beauté des gravures & l'exécution typographique. Les Suiſſes célèbres renfermés dans ce volume ſont *Abauzit*, *Amerbach*, *François-Urs Balthaſar*, *Barbeirac*, *Bauhin*, les trois *Bernoulli*, *Bèze*, *Calvin*, *Caſtellion*, *Curion Cælius*, *Diodati*, *Leon. Euler*, *Farel*, *Nicolas de Flue* (cet Hermite célèbre par la concorde qu'il a ramenée dans la Ligue Suiſſe), *Henri Füſsli*, *David Jorris*, *J.-C. Iſelin*, *Muſculus*, *Nicolas Manuel*, *Œcolampade*, *Paracelſe*, *Pellican*, *Schinner* (Cardinal & Evêque de Sion), *Thurneiſer*, *Zobler*, *Tſchui*, *Vernet*, *Viret*, *Weſtein* & *Zurlauben*.

Halle. Une Société de Médecins, Chirurgiens & Naturaliſtes de cette ville, ſe propoſe de publier, au commencement de l'année prochaine, une Gazette ſavante, qui embraſſera toutes les parties de la Médecine, de la Phyſique, de l'Hiſtoire naturelle & de la Chimie, & qui s'occupera des Ouvrages nouveaux de tous les pays de l'Europe. On ſouſcrit dès-à-préſent, chez *Gebauer*, pour la ſomme de deux thalers.

Rome. Nous ne ſaurions nous diſpenſer de parler d'une édition de *S. Maxime*, publiée ici par ordre de Sa Sainteté. Elle a pour titre: *Sancti Maximi, Epiſcopi Taurinenſis, opera, Juſſu* Pii VI, P. M. *aucta atque adnotationibus illuſtrata*. Ce vol. *in-fol.* eſt de 791 pag. ſans les préliminaires & un *appendix*. Quoique ce ſaint Evêque ne puiſſe pas être compté parmi les Pères de l'Egliſe du premier rang, Pie VI a jugé que le recueil de ſes Ouvrages étoit aſſez précieux pour que cette édition méritât ſon attention particulière. S. S. en a confié la direction à l'un des plus ſavans Religieux de Rome, le P. *Bruno Bruni*, des Ecoles pies, & lui a fait procurer, en Italie & chez l'étranger, tous les ſecours dont il pouvoit avoir beſoin; de manière qu'on n'a pas d'édition de Père de l'Egliſe plus belle & plus ſoignée. Ce qu'elle offre encore de remarquable, eſt la dédicace faite au Roi de Sardaigne par S. S. elle-même.

GÉOGRAPHIE.

Le ſieur *Lattré*, Graveur ordinaire du Roi, à Paris, rue S. Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie, n° 20, vient de mettre en vente *l'Atlas moderne*, grand *in-folio* de Librairie, connu & accueilli du Public, ſuivant la Géographie moderne de feu M. l'Abbé *Nicolle de la Croix*, auquel on vient d'ajouter, depuis peu, la Géographie ancienne, par M. *Bonne*, premier Hydrographe du Roi, avec des Tableaux hiſtoriques & chronologiques des principaux événemens arrivés depuis les premiers Empires connus juſqu'au moyen âge, ſervant d'explication pour chaque Carte, par M. *de Grace*, Cenſeur royal: avec des Tables de comparaiſon pour les anciens noms avec les modernes. Ce dernier ouvrage, attendu depuis long-temps, eſt du même format que *l'Atlas moderne*, & en eſt le complément, qui le porte à cent feuilles. On vend le tout enſemble ou ſéparément.

Un petit *Atlas élémentaire*, format *in*-8°, avec des Tables à chaque Carte, pour faciliter l'étude aux jeunes gens, à qui il eſt dédié: il eſt terminé par un Traité de la ſphère. Prix 7 liv. 4 ſ.

Un très-beau *Plan de Paris*, avec toutes les nouvelles rues & projets, dédié à M. le Prévôt des Marchands; feuille grand-aigle de Hollande. 7 liv. 4 ſ.

Le *Plan de Paris*, en 4 feuilles, du fonds de M. *Jaillot*, ſur lequel on a mis toutes les nouveautés. Prix 3 liv.

De très-jolis volumes d'*Etrennes géographiques*, pour la poche, bien reliés en maroquin, & généralement tout ce qu'on peut deſirer en géographie.

ARTS.

GRAVURE.

Le même Artiſte a mis au jour ſix beaux Ecrans, dont les ſujets très-intéreſſans, ſont tirés de l'Hiſtoire Romaine & d'autres Hiſtoires. L'explication eſt ſur le revers. Prix 12 liv. les ſix, & plus, ſuivant les manches. On en trouve auſſi ſur *la Partie de chaſſe de Henri IV*, ſix ſur *Fanſan & Colas*, ſur l'Hiſtoire de France, les Fables de *la Fontaine*, les Métamorphoſes d'*Ovide*, la Géographie, &c. &c.

Coſtumes des Dignités. 36e Livraiſon, contenant le n° 18 des Souverains. 1°. Le Grand'khan de Tartarie, tirée de l'Hiſtoire des Voyages; 2°. l'Artifal Saukabe Damel & Roi de Kayor, tirée de *Brue*; 3°. Don Daniel Comte de Sogno, tirée de *Da-*

per; 4°. Femme noble de Smyrne, dessinée sur les lieux par *Fauvel* en 1782; 5°. Femme Woctiake, d'après M. *le Prince*; 6°. Femme du Royaume de Congo, d'après *Schoonebrek*. Les femmes de ce dernier pays ont les mammelles si longues, qu'elles les rejettent sur leurs épaules pour donner à tetter à leurs enfans. A Paris, chez M. *Duflos* jeune, Graveur, rue S. Victor, près la place Maubert, où l'on peut toujours souscrire pour cet ouvrage intéressant, à raison de 9 liv. chaque Cahier colorié, & 4 liv. 10 s. non colorié.

M. Duflos vient aussi de publier un *Prospectus* sur un Ouvrage dont le 1er cahier doit paroître incessamment. Il a pour titre: *Figures de l'Histoire universelle, ou Recueil d'Estampes représentant les sujets les plus frappans de l'Histoire, tant sacrée que profane, ancienne & moderne, dessinées par M* Marillier, *& gravées par M.* Duflos, où l'on souscrit à raison de 3 liv. pour chaque cahier *in-8°*, composé de 6 figures.

MUSIQUE.

Recueil d'airs d'Opéra-comiques, & autres, avec accompagnement de Cisthre ou Guittare, dédié à M. *des Entelles*, Intendant des Menus-plaisirs du Roi, par M. *de la Briere*, Ordinaire de la Comédie Italienne, Maître de Chant & du Cisthre. Prix, 4 liv. 16 s. A Paris, chez l'Auteur, rue neuve S. Eustache, n° 60, & chez *le Roy*, Md de Musique, place du Palais Royal, maison du Café de la Régence. Il envoie aussi en province toute espèce de musique, port franc, par la poste, en payant le prix marqué sur chaque exemplaire.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, concernant la perception des Droits dépendans de la Régie générale, sur les objets destinés au service des Vivres de terre; du 24 Août 1785.

Id. qui proroge indéfiniment la Régie des Poudres & Salpêtres, établie par Arrêt du Conseil du 28 Mai 1775; du 28 Octobre 1785.

Id. qui supprime un imprimé intitulé: *Requête des Curés du Diocèse d'Auch à Nosseigneurs de l'Assemblée générale du Clergé de France*; du 4 Novembre 1785.

Id. concernant les Droits des Changeurs des Monnoies; du 10 Novembre 1785.

A compter du jour de la publication du présent Arrêt, les Changeurs ne pourront percevoir sur tous les Louis frappés à l'ancienne empreinte qui leur seront apportés pour être échangés, que la moitié des droits qui leur sont attribués par l'Arrêt du Conseil du 15 Sept. 1771, pour leur tenir lieu de l'intérêt de leurs avances & des frais de transport; & en conséquence les droits seront fixés jusqu'à nouvel ordre; savoir, *à demi-denier pour livre*, pour ceux qui demeurent dans les villes où il y a Hôtel des Monnoies, *à un denier & demi*, pour ceux qui en sont à la distance de dix lieues; *à deux deniers*, pour ceux qui demeurent au-delà & jusqu'à vingt-cinq lieues de distance; *à deux deniers & demi*, pour ceux au-delà de vingt-cinq lieues jusqu'à quarante; & enfin *à trois deniers*, pour ceux qui demeurent au-delà de quarante lieues à quelque distance que ce soit.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie royale de France s'est fait le 1er de ce mois: les numéros sortis sont, 2, 64, 89, 61 & 41. Le prochain tirage se fera le 16.

Nous prions les personnes qui envoient des articles pour être insérés dans ce Journal, de donner exactement les adresses. Nous recevons assez souvent des lettres où l'on se plaint de ce que ces adresses ne sont pas exactes. Par exemple on avoit indiqué celle de M. *Morin*, Not. rue S. Antoine, comme chargé de recevoir les aumônes qu'on voudroit faire pour les incendiés du Bourg de Neuilly, Diocèse de Sens, dont nous avons fait connoître les malheurs dans le N° 140 de cette année; & il a répondu à une personne qui étoit allée chez lui pour cet objet, que c'étoit la première nouvelle qu'il en avoit. On nous avoit cependant écrit qu'on avoit rempli à cet égard toutes les formalités requises, & on nous avoit même envoyé une attestation en original, en faveur de ces pauvres incendiés.

Quant à l'adresse des Livres que nous annonçons, nous prenons les plus grandes précautions pour qu'elle soit exacte; & s'il arrive par hasard qu'elle ne le soit pas, concernant ceux qui sont imprimés en France, c'est la faute des Auteurs ou des Libr. qui donnent de fausses indications. La *Question sur un point d'Economie rustique, qui tient à l'Agriculture générale*, annoncée dans le N° 129, chez la veuve *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques, nous a procuré plusieurs lettres, parce qu'on ne trouve pas l'Ouvrage à cette adresse. Mais l'Auteur nous avoit écrit lui-même des environs de Genève, qu'on en avoit envoyé à ce Libraire plusieurs exemplaires qui sont en effet arrivés à Paris: nous ignorons pourquoi on ne les a pas mis en vente.

L'article des *Livres Etrangers*, que nous avons ajouté à ce Journal, & que nos Lecteurs paroissent voir avec plaisir & avec intérêt, nous procure aussi des questions multipliées pour savoir chez quels Libraires de Paris on peut trouver ces Livres. Nos correspondances chez l'Etranger nous mettent dans le cas de donner des notices auxquelles nous avons toujours soin de joindre les noms des Libraires qui vendent ces Ouvrages, & auxquels on peut s'adresser pour les faire venir en France. C'est la seule indication que nous sommes en état de donner: mais, comme nous nous attachons spécialement aux Livres utiles, curieux, intéressans, qui paroissent chez l'Etranger, nous serions charmés si nos annonces pouvoient être un motif pour engager les Libraires François à faire venir ces Livres, dont ils auroient vraisemblablement un prompt débit.

Poésie.

Charade.

Heureuse la fillette usant de mon premier,
N'ornant point mon second de dons qui l'avilissent !
Dans son réduit obscur son ame est mon dernier,
Et ses murs quelquefois de mon tout se tapissent.

Par M. le Marquis DE FULVY.

Le mot dans la Feuille de Mardi.

Mêlanges.

La place de Chirurgien de la Santé, avec Maîtrise dans la ville de Rouen, est à donner au concours. Ceux qui y aspireront, se présenteront les Vendredis, de chaque semaine, au Bureau d'administration de l'Hôtel-Dieu de ladite ville, rue de la Madeleine, pour se faire inscrire, & sont avertis de se trouver audit Bureau, le Vendredi 9 Décembre 1785, jour auquel il sera procédé à l'examen desdits aspirans, & à la réception d'un sujet pour remplir ladite place.

M. *de Parcieux* ouvrira un Cours de Physique expérimentale, Mardi 6 Décembre, à onze heures & demie, & le continuera à la même heure, les Mardi, Jeudi & Samedi, dans son Cabinet rue de Bourbon, fauxbourg S. Germain, nº 36.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Adjudication définitive en l'étude de M. *Gibert* jeune, Not. à Paris, rue S. Honoré, le Mercredi 28 Décembre 1785, trois heures de relevée, des Terres & Seigneuries de Matougues & dépendances, en Champagne, produisant plus de 11400 liv. par baux près d'expirer pour la majeure partie, & susceptibles de beaucoup d'augmentation. *Sur l'enchere de 101000 liv.* S'adr. à Paris, à M. *Gibert* jeune, Not. rue S. Honoré; à M. *Cotton*, Procureur au Parlement, rue Mâcon; & à M. *de Crosnier*, cloître S. Merry; & à Châlons, à M. *Laurent*, Not. & Régisseur de la Terre.

Charge honorable, avec divers privil. & exemption de franc-fief, produisant net 800 liv. S'adr. à Paris, à M. *de Gombert*, au Bureau royal de Correspondance, rue neuve S. Augustin.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Novembre 1785.	Du 26. liv. s. d.	Du 30. liv.
Or de Portugal, *le marc*, à	760	760
— du Mexique, à	744	752
— du Pérou, à	734	742
— de Guinée, à	760	759
Or de ducats, *l'once*, à	102 10	102 10
— fin à 23 karats $\frac{11}{32}$, à	105	105 5
— à 20 karats, à	87	87 10
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54 15	55
— à 11 den. 10 gr. à	52 15	52 17 6
Piastres, à	48 17 6	48 15

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1785.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Novembre 1785.	*Du* 30.	*Du* 1^r *Décembre*.
Actions des Indes de 2500 l.	2182 $\frac{1}{2}$.85	2185.82 $\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 liv. 10 s.		
Portion de 100 liv.	90	90
Emprunt d'Octob. de 500 l.	436	437
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	754	
Viager de 1782	15 p. % bén.	
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. %		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	708	715.716
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	485 $\frac{1}{2}$.86	485 $\frac{1}{2}$.87.88 $\frac{1}{2}$.89
Quittance de finance.	3 $\frac{3}{4}$.1 $\frac{1}{2}$.3 $\frac{1}{2}$.3.3 $\frac{1}{4}$ p.	$\frac{1}{2}$.3 $\frac{1}{2}$.$\frac{3}{4}$.3 $\frac{1}{4}$.$\frac{1}{4}$.1 p.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	1 $\frac{3}{4}$.1 $\frac{1}{4}$.1 $\frac{1}{5}$ bén.	1 $\frac{7}{8}$ bén.
Actions des Indes nouvelles.	1115	1117.15

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 30.	*Du* 1^r *Déc*.
Amsterd.	54 $\frac{3}{8}$	54 $\frac{3}{8}$
Hamb.	188 $\frac{1}{2}$	188 $\frac{1}{2}$
Londres	29 $\frac{7}{16}$	29 $\frac{9}{16}$
Cadix	14 l. 6 s.	14 l. 6 s.
Madrid	14 l. 9 s.	14 l. 9 s.
Gênes	93 $\frac{1}{2}$	93 $\frac{1}{2}$
Livourne	98	98
Lyon.. Saints		

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Mardi 6 Décembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Les Dialogues des Morts, de Lucien, traduits en François, en deux parties, avec des Remarques élémentaires, à l'usage des Collèges de l'Université. Nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée par M. l'abbé Gail, *Docteur-agrégé de l'Université de Paris.* A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, au collège d'Harcourt; chez *Brocas*, Libr. rue S. Jacques; *Nyon*, au collège des Quatre-Nations; *Colas*, place Sorbonne; *Guillot*, rue S. Jacques. 1784. vol. *in*-12 de 175 pages. Prix 40 sols relié.

Nous disons volontiers avec M. l'Abbé Gail, en parlant de Lucien: « l'heureux mélange qu'il fait » dans ses écrits du sel attique & de l'urbanité » Romaine, les graces & l'harmonie de son style, » son adresse à manier la fine plaisanterie, fixent » à juste titre notre admiration, & lui assurent » pour toujours une place distinguée parmi les » plus agréables Auteurs de l'antiquité. La gaîté » brille dans toutes ses productions. Les Dialogues » des Morts, dont le titre semble annoncer le » sujet le plus triste, nous présentent un Philosophe » enjoué jusqu'au milieu des tombeaux ».

Ainsi, parmi les Ecrivains Grecs, il n'y en a point de plus propre que Lucien à être mis entre les mains de la jeunesse, dont le caractère est la gaîté. Cette jeunesse reçoit de lui sans effort des leçons d'une morale vraie. C'est ce qui a engagé nos pères à faire un choix de ses Dialogues, pour initier les jeunes gens dans la connoissance de la Langue grecque. Nous en trouvons une édition *in*-8°, faite à Paris, en 1631, chez *Sébastien Cramoisy*. On pourroit soupçonner que ce n'est pas la première, puisque le privilège est du 8 Février 1629. On y voit le texte grec de 20 Dialogues, avec le latin à côté; ce qui est suivi de l'explication des mots en latin. A la fin est une Table alphabétique des mots contenus dans les Dialogues.

M. l'Abbé Gail, dans l'édition qu'il a donnée, a distribué en deux parties les Dialogues destinés à être expliqués aux jeunes gens: la 1re en contient huit, & la 2e douze; ce qui fait le nombre de vingt, comme dans l'ancienne; seulement il en a retranché quatre qu'il a remplacés par quatre autres. Mais l'explication des mots est en françois, ainsi que sa traduction.

Ce travail mérite des Eloges: l'Université de Paris lui a accordé un témoignage bien flatteur, & a prononcé qu'il pouvoit être très-utile pour l'instruction de la jeunesse.

Instruction élémentaire sur la vérité de la religion chrétienne. A Paris, chez la veuve *Crapart* & fils, Libr. place S. Michel, à l'entrée de la rue d'Enfer. 1785. vol. *in*-12 de 420 pag. Prix 2 liv. rel.

Cet Ouvrage a été composé pour la classe la plus nombreuse des Fidèles, le peuple. On s'y est proposé de leur montrer, sous un point de vue rapproché, les preuves qui établissent la vérité de la religion.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ETRANGERS.

Leipsick. On vient de publier ici, dans la Librairie de *Reich*, le 5e & dernier volume de l'excellent Ouvrage de M. *Hirschfeld*, qui a pour titre: *von der Theorie der Gartenkunst*, c'est-à-dire, *de la Théorie de l'Art des Jardins.* Les premiers volumes de cet Ouvrage sont assez connus en France, pour qu'on l'y ait déjà regardé comme l'un des meilleurs sur cette matière. Pour le perfectionner encore davantage, l'Auteur a beaucoup voyagé; ce qui lui a donné la facilité d'orner son livre d'une multitude de dessins agréables, & qui, appuyés de sa théorie, deviennent très-intéressans pour tous ceux qui s'occupent de la formation des Jardins. Le volume que nous annonçons traite des scènes des Jardins. L'Auteur y examine quelle doit être leur différence, relativement au caractère de celui qui les possède: ainsi il passe en revue les Jardins des Souverains & des Princes, les parcs, les jardins Anglois, & leurs fabriques; ceux qui sont destinés au public, aux maisons d'institution, aux eaux minérales, &c. &c.; & tour-à-tour il applique à ces différentes espèces de Jardins les principes

lumineux qui font la base de sa théorie. Il a ajouté à ce volume quelques supplémens utiles, où l'on trouve la description de nombre de Jardins d'Allemagne, d'Italie, de Suisse, de France, d'Angleterre, d'Irlande, de Suède, de Russie & de Pologne; & la plupart de ces descriptions sont accompagnées de gravures. On sent combien les Amateurs doivent trouver dans ces descriptions de choses charmantes dont ils n'avoient aucune idée. Ce dernier volume est terminé par une Table générale de tout l'Ouvrage.

Nous n'offririons que des regrets au plus grand nombre des Amateurs, en leur annonçant l'Ouvrage allemand de M. Hirschfeld, si nous ne leur apprenions en même temps qu'il en paroit une traduction françoise dans la même Librairie, à Leipsick, & qu'on peut s'en procurer des exemplaires à Strasbourg, en s'adressant à la Librairie académique.

FINANCES.

Vues d'un Patriote ou *nouvelles Bases politiques.* A Avignon, & se trouve à Paris, chez *Morin*, Libraire, rue S. Jacques, & *Beaurin*, au Louvre, sous la voûte Royale. 1785. 63 pag. *in*-8°. Prix 36 s. br.

Préparer la libération de l'Etat, les progrès de sa puissance, & notre fertilité, tel est le but que se propose l'Auteur de cet Ouvrage divisé en trois parties. La première offre en quatre chapitres, le principe ou *moyen générateur* d'un nouvel ordre de choses; une esquisse de ses résultats; les mesures qui assureroient leur stabilité & leurs progrès; un calcul raisonné de leur combinaison avec le produit des Fermes. La seconde démontre l'essence du Domaine, & les avantages de son aliénation. La troisième indique un impôt supplétif de la Capitation, de la Taille, des Vingtièmes, des Aides, des Traites, des Péages, &c. Nous ne pourrons présenter que les idées sommaires de cet Ouvrage: il est, si nous osons nous servir de ce terme, l'explosion d'un zèle patriotique des plus ardens: les objets sont traités avec une précision & une clarté singulières; & quand même il y auroit des objections à faire, la matière vaut bien la peine qu'on se livre à des discussions que nous abandonnons au reste à des personnes plus versées que nous dans ces sortes de questions.

Le principe ou *moyen générateur* consiste, selon l'Auteur, dans un Edit qui *aura converti en capitaux au denier 25, exempts de retenues & successivement payables aux Porteurs, tous les capitaux de rente sur l'Etat au denier 40; assigné en même temps pour leur extinction, un fonds annuel sur ses revenus courans, & pourvu tout à la fois à ce que leur remboursement successif, & le paiement de leurs intérêts soient faits, à des termes préfix, par un Trésorier à Paris, & par ses Commis dans les ports & les principales villes du Royaume.* Ainsi, un contrat de 2000 liv. portant une rente de 50 liv. seroit, par cette conversion, réduit à un capital de 1250 liv. portant la même rente; conséquemment la somme de tous les capitaux au denier 40, en supposant qu'elle soit de deux milliards, seroit réduite à 1250 millions. En supposant encore qu'abstraction faite des rentes viagères, la finance de toutes les espèces d'offices comprise, soit de 4 milliards 350 millions, elle ne seroit plus dans cette hypothèse exagérée que de 3 milliards 600 millions. La dette nationale de l'Angleterre, montée à 6 milliards 120 millions sterlings, l'excéderoit de 2 milliards 520 millions.

L'Auteur entre ensuite dans les détails qui résulteroient de cette opération, de diminuer de 750 millions la masse des dettes de l'Etat, & d'augmenter successivement, par la circulation de ce qui en résulteroit, ses revenus pour l'éteindre; d'établir son crédit sur une base fixe; de ne laisser conséquemment à toutes les classes des citoyens, pour faire valoir l'argent, de voie plus avantageuse & plus sûre que celle de lui substituer de nouveaux contrats; de faire rentrer dans le commerce les sommes déposées judiciairement, & d'en faire tourner les intérêts au profit des débiteurs saisis & de leurs créanciers; de ranimer l'Agriculture, le Commerce, les Arts, &c. &c.

Quant au Domaine, l'Auteur, après avoir détruit les raisons de ceux qui prétendent qu'il est inaliénable, soutient que les revenus qui en proviennent, suffisans autrefois à la majesté du trône, ne tiennent plus lieu de rien, ou presque de rien à nos Souverains; car les terres domaniales qui ne sont point sorties des mains du Roi, ne donnent plus, les apanages à part, qu'un revenu de 1500 mille liv. & celui des forêts mal aménagées & point repeuplées, sera bientôt *négatif*, si elles ne passent point, sans cependant les soustraire aux réglemens, dans des mains immédiatement intéressées à les conserver & à les mettre dans la plus grande valeur possible. Cependant, ajoute l'Auteur, l'aliénation des domaines par petites portions, en assurant leur amélioration, augmenteroit, avec leur produit naturel, la masse des richesses de l'Etat; & leur prix payable, à l'option des Acquéreurs, en espèces ou en nouveaux contrats remboursables à la première année, & graduellement les années suivantes, à leurs échéances respectives, accéléreroit avec d'autant plus d'efficacité sa libération, qu'il seroit porté, à la chaleur des enchères, au-delà du triple de ce qu'il pourroit jamais l'être dans aucun autre temps.

Enfin, l'Auteur propose un impôt de six deniers, perçu sur chaque livre de bled à moudre, lequel donneroit, d'après le calcul, supposé vrai, qui porte le montant de la consommation du bled dans le Royaume, à 1368 millions 500000 liv. en évaluant le pain à 2 sols 6 deniers la livre, un produit de 273 millions 700000 liv. Qu'on porte, si l'on veut, à 6 millions 700000 liv. les frais de sa perception, son produit net seroit de 267 millions, dont 180 au plus remplaceroient le montant combiné de la Capitation, de la Taille & du Vingtième, & dont 40, en remplaçant les pro-

duits réunis des Aides, des Traites & des Péages, briseroient nos dernières entraves, acheveroient de nous rendre entiers à nous-mêmes.

L'Auteur a mis au bas des pages, des notes relatives à chaque partie, pour donner un plus grand développement à ses idées. On reconnoît par-tout le citoyen animé du bonheur public, & souvent le Philosophe qui a des vues étendues.

ÉCONOMIE RURALE.

A l'Auteur du Journal.

L'Agriculture est, Monsieur, une des parties essentielles de votre Journal. Je pense qu'un moyen sûr de la perfectionner seroit d'y insérer des relevés de récoltes faites dans différentes parties du royaume, à-peu-près dans la forme suivante.

Un Bien à 40 lieues à l'ouest de Paris, à 2 des nouvelles grandes routes, est composé de mille arpens, mesure de Paris, répartis ainsi.

Six maisons & autres bâtimens nécessaires à une Ferme, avec un arpent pour chacune, cultivé en légumes & chanvre; trente arpens de prés naturels, & cinq de prés artificiels; huit cens arpens de terres labourables, divisés en quatre saisons, & le reste en landes.

On a semé en 1784 deux cens arpens avec neuf cens boisseaux de bled, pesant chacun 36 livres, qui, à la récolte suivante, en ont produit 4060 à ladite mesure. Il a fallu deux gerbes & un tiers au boisseau, &c.

Vos Correspondans feroient un relevé pareil pour les menus grains, & un autre pour les foins. Ils donneroient aussi un état des hommes & des bestiaux employés à la culture, en observant si les terres sont nouvelles marnées ou non, si on achète des fumiers, des pailles & des foins, & en quelle quantité; enfin, combien de fois on façonne la terre avant de la semer. Je laisse à de plus habiles à décider si ces détails feroient suffisans; mais je pense qu'ils seroient utiles en raison de leur exactitude, & qu'ils ne compromettroient aucun de ceux qui vous les adresseroient.

Je suis, &c. *le Correspondant de C***.*

AVIS DIVERS.

Le mot de la Charade insérée dans la dernière Feuille, est *découpure*.

POÉSIE.

Vers pour être mis au bas du buste de M. de la Tour, *Peintre du Roi, Conseiller de l'Académie Royale de Peinture, & honoraire de celle d'Amiens.*

Par cent Tableaux, chefs-d'œuvre du génie,
Et par la beauté de son cœur,
LA TOUR illustra sa patrie
Dont il devint le Bienfaiteur.

Par M. DURUCHANOY.

Nota. M. de la Tour, indépendamment des sommes assez considérables qu'il envoyoit très-souvent aux Officiers Municipaux de Saint-Quentin, dans des temps calamiteux, a fait dans cette ville, des fondations en faveur des femmes en couche & des vieux artisans dans l'indigence. Il y a aussi fondé une Ecole gratuite de Dessin autorisée par des Lettres-patentes, & un Prix à l'Académie d'Amiens pour celui qui se sera signalé par un acte d'humanité.

INSCRIPTION POUR LE PALAIS DE JUSTICE.

Hic scelerum ultrices posuere Palatia pœnæ:
Hic fraus victa jacet, datur unicuique suum jus.

Par M. *de Rosset*, Auteur du Poëme sur l'Agriculture.

MÉLANGES.

C'est pour complaire à diverses personnes que nous transcrivons ici un article sur les modes actuelles de Paris. On nous engage même à en publier un semblable à chaque saison. Peut-être les personnes graves & sensées blâmeront-elles la frivolité de cet article: mais voici ce qui peut faire notre justification auprès d'elles. Nous sommes obligés de nous prêter au goût de tous nos Lecteurs; & combien en est-il qui verront ces sortes d'annonces avec plus d'intérêt qu'une infinité d'autres, quoiqu'elles présentent un plus grand objet d'utilité? D'ailleurs le Philosophe peut y trouver matière à réflexions sur l'influence de la Mode, cette divinité favorite des François, qui, dans tous les temps, a exercé sur eux un empire si universel. L'Homme de Lettres & l'Artiste pourront y saisir toutes les nuances fugitives, l'un pour donner une idée des mœurs actuelles qui tiennent toujours au costume, & l'autre pour le transmettre dans ses dessins.

Costumes actuels des Femmes, à Paris.

Les robes & fourreaux à l'*Angloise*, à la *Turque*, à la *Jansénite*, à la *Circassienne*, sont encore de mode. Lorsqu'une Dame est en fourreau vert, à la *Lévite*, elle porte un chapeau de paille à *haute forme*, garni d'un ruban violet, avec nœud ou cocarde, les deux bouts du ruban pendans d'environ deux ou trois pouces.

Sa coëffure est un *demi-hérisson*, terminé par deux boucles flottantes; les cheveux pendans derrière l'oreille, à la *conseillère*; les pendans d'oreille sont de grands *anneaux branlans*; le fichu, de linon garni; le mantelet de satin noir, à *pois*; tablier de linon; jupon de satin, violet; souliers blancs, à rosettes violettes.

Rubans les plus frais. Couleur de serin ou souffre tendre, rayés en trois couleurs, savoir: queue de serin, gros-vert & violet d'évêque; gros-vert uni; violet d'évêque.

Satins unis pour robes. Violet & gros-vert, mêlés, glacés; bleu de roi & souci, mêlés, glacés; violet & souci, mêlés, glacés; vert & souci, mêlés, glacés; gros-vert, uni; violet, uni; casimir, uni.

Gazes. D'*Italie*, à la d'*Artois*, à la *crême*, *angloise*, *soufflée*.

Malgré l'hiver, beaucoup de femmes se mettent encore en blanc, c'est-à-dire, en robes de mousseline.

Les femmes coëffées à l'*ingénue*, portent un chapeau de paille, dont le bord est garni d'un ruban violet; la forme est haute, à l'*angloise*, garnie de gaze violette; une agraffe de perles sur le devant; un nœud ou cocarde sur le derrière, dont les bouts, d'environ deux ou trois pouces, sont pendans; sur le chapeau, à gauche, une touffe de quatre plumes blanches, surmontée d'une grande plume violette, appellée *follette*; au cou, un cordon en forme de collier, au bout duquel pend un médaillon.

Les pendans d'oreilles sont de grands *anneaux branlans*; fichu de linon garni; fourreau de satin bleu.

Celles qui sont coiffées en *hérisson à crochets*, mettent un bonnet *à la paresseuse* de gaze d'Italie; un bouquet de fleurs sur le côté droit, au-dessus du *toupet* à *tempérament*; au cou un simple collier de ruban; les pendans d'oreilles en *mirza*; fichu de linon garni; fourreau de satin vèrd.

Costumes actuels des Hommes, à Paris.

La *chenille* est toujours de mode; on porte avec cet accoutrement le chapeau en *jokeis*; il a la forme carrée de quatre pouces six lignes à cinq pouces de profondeur, trois pouces six à neuf lignes de bord, tombant en-dessous sur le devant & sur le derrière, garni d'un ruban & d'une boucle d'acier, à pointes de diamans, sous laquelle on peut mettre une rosette de ruban noir; cheveux tressés & noués en catogan; frac de drap verd & boue de Paris mêlés; gilet rayé; culotte soufre très-foncé, moulant la cuisse, avec trois boutons seulement; la jarretière nouée avec des cordons au lieu de boucles; bas rayés blanc & violet clair mêlés; souliers noués avec des cordons.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 30 Nov.		Du 3 Déc.	
A LA HALLE.	liv. s.	liv. s.	liv. s.	liv. s.
Bled, de........	20	à 24	20	à 23
Orge, de........	13	à 15	13	à 15
Seigle, de........	13	à 14	13	à 14
Avoine, de......	20	à 28	20	à 26
Farine blanche,	45	à 48	40	à 48
Bis-blanc & bis,	24	à 42	24	à 40
A LA GRÈVE.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*			
Froment, de....	22	à 25	24	à 25
Orge, de........	13	à 15	13	à 15
Seigle, de........	13	à 14	13	à 14
Avoine, de......	20	à 28	20	à 28

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *J.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

DÉCEMBRE 1785.	*Du 2.*	*Du 3.*
Actions des Indes de 2500 l.	$2182\frac{1}{2}$.80...........	$2180.82\frac{1}{2}$.80.....
Portion de 1600 liv.............	....	$1402\frac{1}{2}$..................
Portion de 312 liv. 10 s........	....	....
Portion de 100 liv...............	....	90....................
Emprunt d'Octob. de 500 l.	436....................	438....................
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.........................	....	755....................
Viager de 1782..................	$14\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén......	$14\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén........
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$...	14....................	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	718.16.15.14....	712.11.10.11.....
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	490.89.88.87....	487.86.............
Quittance de finance.........	$\frac{3}{8}.\frac{1}{2}.3\frac{1}{4}.\frac{1}{2}.1\frac{1}{2}$ perte.	$\frac{3}{8}.2\frac{1}{4}.2\frac{1}{2}.\frac{3}{8}$ p........
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..............	$1\frac{3}{4}.1\frac{5}{8}$ bén............	$1\frac{1}{2}.1\frac{5}{8}$ bén...........
Actions des Indes nouvelles.	1115.13.15.......	1112.10............

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 2.	*Du 3.*
Amsterd.	$54\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$........	$54\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$.......
Hamb.....	$188\frac{1}{4}$ à 189....	$188\frac{1}{4}$ à 189....
Londres..	$29\frac{1}{8}$ à $29\frac{3}{16}$...	$29\frac{1}{8}$ à $29\frac{3}{16}$..
Cadix.....	14 l. 6 s........	14 l. 6 s.......
Madrid....	14 l. 8 s. 6 d.	14 l. 8 s. 6 d.
Gênes.....	$93\frac{1}{2}$............	$93\frac{1}{2}$............
Livourne	98..............	98..............
Lyon.. } *Saints* }	$\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.........	$\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p.......

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 8 Décembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

Les Vies des Hommes illustres de Plutarque, traduites du Grec par Jacques Amyot, Grand-Aumônier de France ; avec des Notes & des Observations de M. Vauvilliers, *Lecteur du Roi, Professeur de Langue Grecque au Collège Royal, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.* Tome 6e, contenant *Agésilas* & *Pompée* comparés, *Phocion* & *Caton d'Utique* comparés. = *Œuvres morales du même, traduites aussi par Amyot ; avec des Notes & des Observations de M. l'Abbé* Brotier *neveu.* Tome 5e, contenant les Traités suivans : *s'il est loisible de manger chair ; si ce mot commun,* cache ta vie, *est bien dit ; les règles & préceptes de santé ; de la fortune des Romains ; de la fortune ou vertu d'Alexandre ; d'Isis & d'Osiris ; des Oracles qui ont cessé, & pourquoi.* A Paris, chez *Cussac*, Libraire, rue & carrefour S. Benoît. 1785. 2 vol. *in*-8°. On a tiré à part les règles & préceptes de santé, qui forment un vol. de 111 pag. à la tête duquel on a mis le beau portrait d'Amyot, gravé par M. *Ponce*. Prix 36 f. br.

Afin d'accélérer cette Edition de Plutarque, on a cru devoir diviser la matière entre deux Editeurs. M. Vauvilliers reste toujours chargé de la partie qui concerne les Vies des Hommes illustres ; & M. l'Abbé Brotier, neveu, a pris celle des Œuvres morales. Nous avons assez fait connoître le premier, dans nos comptes rendus précédens : nous devons aujourd'hui parler du second qui se présente pour la première fois dans la carrière Littéraire.

Est-il donc vrai que le goût de l'érudition est héréditaire dans la famille de MM. Brotier ? L'oncle a fait depuis long-temps ses preuves à cet égard : il est connu dans toute l'Europe savante ; & tant que la saine Littérature aura des partisans, ils rechercheront toujours ses éditions si précieuses de *Tacite*, de *Pline*, de *Phèdre*, de *Rapin*, sans compter celles qu'il se propose de donner incessamment au Public. Le neveu marche glorieusement sur ses traces, & se montre digne de soutenir un nom si illustre. En parcourant ses notes, on voit qu'il possède le Grec, & qu'il corrige habilement les fautes d'Amyot. Le Traité d'Isis & d'Osiris avoit sur-tout besoin de grands éclaircissemens : le nouvel Editeur y en a mis un certain nombre ; mais on regrette que la forme de cet Ouvrage ne lui ait pas permis de dire tout ce que comporte ce Traité aussi obscur qu'épineux en bien des endroits.

Celui des règles & préceptes de santé ne laisse rien à desirer. M. l'Abbé Brotier fait les rapprochemens les plus heureux dans les notes qu'il a multipliées, pour que le texte soit de la plus grande clarté. Ce Traité est une preuve de l'étendue des connoissances de Plutarque dans tous les genres. « On ne pourra » lire cet Ouvrage sans en retirer les avantages » les plus précieux : on y verra tout ce que la santé » nous procure de biens & de plaisirs, & on y » apprendra les vrais moyens de la conserver. L'Auteur, philosophe & ami de l'humanité, y parle à » ses semblables avec ce ton simple & persuasif qui, » embelli des graces naïves d'Amyot, fait goûter » & aimer le bien. Ses préceptes d'ailleurs sont » simples, puisés dans la nature & exempts de » toutes ces formules pharmaceutiques qui chargent » nos livres de Médecine, & les font tomber » des mains de ceux qui entreprennent de les » lire ».

Ce qui donne encore un grand poids à la nouvelle Edition de ce Traité, ce sont les Observations ajoutées par M. *Fr.-N. Simonet*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. C'est un autre Ecrivain qui paroît aussi sur les rangs pour la première fois, & qui réunit à des connoissances variées de l'agrément & de la facilité dans le style. Avec quel plaisir n'annonçons-nous pas à nos Lecteurs ces nouvelles acquisitions que fait la République des Lettres, & qui sont capables de l'honorer par des travaux utiles, tandis qu'il est tant d'intrus qui, sans mission & sans talent, la déshonorent par le simple exposé même de leurs prétentions ?

Il y auroit bien des choses à extraire de ces Observations, entre autres la première, qui montre d'une manière ingénieuse les rapports & les différences qui se trouvent entre les Médecins & les Philosophes, & le mépris, peut-être même la

haine qui se sont établis entre eux dans tous les temps. Nous ne citerons qu'une Lettre, rapportée par M. Simonet, très-philosophique, & qui renferme d'excellentes leçons de morale : elle est de *Pline le jeune*, traduction de *Sacy*.

Lettre 26e, à Maximus. « Ces jours passés, la » maladie d'un de mes amis me fit faire cette ré» flexion, que nous sommes fort gens de bien » quand nous sommes malades ; car quel est le » malade que l'avarice ou l'ambition tourmente ? » Il n'est plus enivré d'amour, entêté d'hon» neurs ; il néglige le bien, & compte toujours » avoir assez du peu qu'il se voit sur le point » de quitter. Il craint les Dieux, & il se sou» vient qu'il est homme ; il n'envie, il n'admire, » il ne méprise la fortune de personne. Les mé» disances ne lui font ni impression, ni plaisir. » Toute son imagination n'est occupée que de » bains & de fontaines. Tout ce qu'il se propose, » s'il peut en échapper, c'est de mener à l'ave» nir une vie douce & tranquille, une vie inno» cente & paisible. Je puis donc nous faire ici » à tous deux, en peu de mots, une leçon dont » les Philosophes font des volumes entiers. Persé» vérons à être tels pendant la santé que nous nous » proposons de devenir quand nous sommes ma» lades. Adieu ».

Les délices du Palais-Royal. Almanach pour l'année 1786. A Paris, chez *Boulanger*, rue du Petit-Pont.

Cet Almanach est composé de douze gravures dessinées & gravées par M. *Queverdo*, lesquelles représentent les vues des objets les plus intéressans du Palais-Royal : elles sont accompagnées de chansons relatives.

Guillot, Libr. à Paris, rue S. Jacques, offre de donner les *Œuvres posthumes de J.-J. Rousseau*, en 12 vol. *in*-8° br. pour 9 liv. & les tomes 10, 11 & 12 pour 3 liv. br.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ÉTRANGERS.

Salisbury. On trouve ici, chez *Easton*, un livre publié, depuis assez peu de temps & moins connu qu'il ne mériteroit de l'être. Il est intitulé : *The Diary of the late George Bubb Doddington, Baron of Melcombe Regis, fron. March. 1749 to Fabr. 6. 1761.* 1 vol. *in*-8°. de 506 pag.

Ce Journal, comme on le voit par le titre seul, rentre dans la classe des Mémoires particuliers ; & ce ne sont pas les moins intéressans des livres historiques. L'Auteur fut tantôt dans le parti de la Cour, tantôt dans celui de l'opposition. Jusqu'en 1749, il fut Trésorier de la Flotte ; il quitta alors cette place pour s'attacher au service du Prince *de Galles* d'alors, fortifier le parti de l'opposition, & jouer, s'il le pouvoit, un plus grand rôle. La mort du Prince, arrivée en 1751, détruisit ses espérances ; il chercha à se réunir au parti de la Cour ; & la plus grande partie de ce Journal est consacrée aux détails de toutes les peines qu'il se donna pour gagner les Ministres, pour l'intérêt de la Cour dans les choix du Parlement, enfin pour offrir ses services dans toutes les occasions, quelquefois même d'une manière assez rampante.

Nos Lecteurs se douteront bien, d'après cette première idée, que l'Auteur n'est qu'un intriguant subalterne dont l'ambition a été trompée, & qui semble d'abord mériter peu d'attention. Mais si l'on veut s'instruire dans les détails de la manière dont les partis opposés travaillent l'un contre l'autre en Angleterre, si l'on veut se convaincre que dans ce pays, comme ailleurs, les résolutions les plus importantes dépendent souvent de l'intérêt des particuliers, si l'on veut voir de quels moyens les prétendus Patriotes Anglois se servent pour parvenir à leur but, on ne lira pas ce Journal sans intérêt.

Il ne faut pas s'attendre à y trouver rien de bien neuf & de bien intéressant pour l'histoire de ce temps-là : mais ce qui attirera sans doute l'attention des Lecteurs, ce sont des détails assez curieux sur la mort du Prince de Galles en 1751, & sur l'éducation du Roi actuel. On les chercheroit vainement ailleurs.

ACADÉMIE.

Le 15 Novembre l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres a tenu son assemblée publique d'après la S. Martin. La Séance a été ouverte par la distribution du Prix qui a été adjugé au Mémoire de M. *Quatremere de Quincy* : il s'agissoit de rechercher quel fut l'état de l'Architecture chez les Egyptiens, & ce que les Grecs paroissent en avoir emprunté ? M. *Dacier*, Secrétaire perpétuel, annonça ensuite que le sujet proposé déjà pour le Prix que l'Académie devoit distribuer à Pâques 1783, remis à Pâques 1785, l'étoit de nouveau à Pâques 1787 : il consiste à déterminer *quelle étoit l'étendue des Domaines de la Couronne, lors de l'avènement de Hugues Capet au Trône ; quelles possessions ce Prince y a ajoutées ; comment & par quels moyens ces Domaines s'accrurent jusqu'au regne de Philippe-Auguste exclusivement ?* L'Académie observe qu'elle n'entend par Domaine, 1°. *que les Domaines proprement dits, ou possessions territoriales ;* 2°. *les droits féodaux utiles, représentant les Domaines aliénés ;* 3°. *les droits attachés à la Souveraineté, tels que les droits de monnoie, de gîte, de riviere, de voierie, &c.* Le Prix, qui est une médaille d'or de la valeur de 400 liv. sera triple : les Mémoires, écrits en françois ou en latin, au choix des Auteurs, seront, avec les formalités ordinaires, adressés, port franc jusqu'à Paris, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le 1er Déc. 1786 : ce terme est de rigueur.

M. Dacier annonça en même temps que l'Académie, à la prière d'une personne qui ne veut point être connue, propose pour le sujet d'un Prix extraordinaire, qu'elle proclamera dans la

séance publique d'après la S. Martin de l'année 1786, *l'Eloge historique de l'Abbé de Mably*: le Prix sera une Médaille d'or de la valeur de 1200 liv. Les Ouvrages ne pourront être écrits qu'en françois, & seront remis, francs de port, au Secrét. perpét. avant le 1er Juillet 1786 : ce terme est aussi de rigueur.

Après ces annonces, M. Dacier fit l'Eloge historique de M. *Seguier*, de Nismes, Associé-libre régnicole. Le reste de la séance fut rempli par les lectures suivantes : 1°. *Notice du songe du Vergier*, composé sous *Charles V*, faisant partie de la *Notice des Monumens relatifs aux libertés du royaume & de l'Eglise gallicane, depuis la fin du 8e siècle jusqu'à la fin du 16e*, par M. *Camus* ; 2°. *Mémoire sur l'époque de la mort du Roi Robert, & de l'avénement de Henri I, son fils, au trône*, par Dom *Clément*. L'Auteur prouve par des monumens de toute espèce, que ce double événement appartient à l'an 1031, & non pas à l'année 1033, comme le prétend le célèbre Auteur de la *Cométrographie*, fondé sur une éclipse arrivée le 29 Juin 1033, & donnée par *Helgaud*, dans la *Vie de Robert*, pour une annonce de la mort de ce Prince. Dom Clément convient de la date de l'éclipse: mais il fait voir en même temps que Helgaud se contredit, en plaçant d'une part la mort de Robert après ce phénomène, & en assignant de l'autre, pour date précise de cet événement, un Mardi 20 Juillet; ce qui ne peut convenir qu'à l'an 1031. 3°. *Mémoire sur les révolutions & la législation des anciennes Républiques de la Sicile*, par M. le Baron *de Sainte-Croix*. Ce Mémoire, le 4e sur les loix & le gouvernement des Colonies grecques, offre le tableau des calamités que firent éprouver à la Sicile l'anarchie, la licence & la tyrannie. Il renferme des détails sur la législation que *Dioclès* donna aux Syracusains, & sur les réglemens auxquels Rome soumit tous les Siciliens. 4°. *Mémoire sur les labyrinthes d'Egypte*, par M. l'Abbé *Brotier*. L'Auteur y examine leur nombre, leur situation, leur structure, leur état naturel, & les idées que les Egyptiens ont eues en les construisant.

La mort de *Frédéric II*, Landgrave régnant de Hesse-Cassel, fait vaquer à cette Académie une place d'Associé-libre étranger.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Jugement que le Conseil de Guerre, assemblé à l'Hôtel Royal des Invalides a rendu le 1er Octobre 1785, contre le sieur *Stanislas de Pierre de Viantaix*, ci-devant Lieutenant au Bataillon de Milice de Lons-de-Saunier.

Ledit Conseil de Guerre a déclaré & déclare ledit sieur Stanislas de Pierre de Viantaix, atteint & convaincu du crime de s'être décoré induement de la Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis; en réparation de quoi, il le condamne, conformément à l'article I de l'Ordonnance du Roi, en date du 11 Juillet 1749, concernant ceux qui portent la croix sans titre, à être dégradé des armes & de noblesse, & à subir vingt ans de prison, après lesquels il ne pourra exercer aucun emploi militaire.

AVIS DIVERS.

M. l'Abbé *Desmonceaux*, Pensionnaire du Roi, demeurant à Paris, rue S. Antoine, n° 137, annonce à MM. ses Souscripteurs que son Ouvrage sur les maladies des yeux & des oreilles, avec gravure, & forme de petits cornets auditifs, paroitra dans le courant de Janvier prochain.

M. *Cremette*, Chef du Bureau de la *Gazette de France*, étant mort, c'est à M. *Aubry*, qui le remplace, & dont la demeure est à Paris, rue Croix-des-Petits-champs, au Bureau de la Gazette, que doivent actuellement s'adresser, en affranchissant le port des lettres & de l'argent, les personnes qui desirent s'abonner pour cette Feuille, dont il paroit deux Numéros par semaine: *prix de l'Abonnement 15 liv.*

POÉSIE.

Epitre à ma Femme, le jour de sa Fête.

Amour, viens, c'est toi que j'appelle!
Non cet enfant capricieux
Qui court de ruelle en ruelle,
Avec un bandeau sur les yeux;
Qui toujours inconstant, volage,
Promène par-tout son desir,
Et ne fait naitre le plaisir
Que pour rougir de son ouvrage.

Ce n'est pas toi que j'appelle en ce jour,
Enfant léger! reste à Cythère:
Je préfère aux attraits de ta brillante cour,
Les loix paisibles de ton frère.
Hymen sacré, douce union,
Amour innocent, légitime,
Tu satisfais dans le sein de l'estime,
Et la nature & la raison:
Viens du bonheur me retracer l'image;
Les charmes de la liberté,
Dont je fus jadis enchanté,
Ne valent pas mon esclavage.

C'est de ta main que je reçus
Une Epouse aimable, fidelle;
Le sentiment qui brille en elle
Ajoute encore à ses vertus.
Amour, c'est aujourd'hui sa fête;
Qu'elle ressente tes bienfaits!
Choisis, pour couronner sa tête,
Des roses dont l'éclat ne se fane jamais.

Et toi, ma compagne chérie,
De tous mes vœux unique objet,
Reçois ces vers qu'une Muse engourdie
T'adresse en forme de bouquet.
Ah! pour t'offrir des fleurs nouvelles,
J'aurois volé dans tes climats,
Si mon amour avoit des ailes:
Mais l'Amour constant n'en a pas.

Par M. B. A. de Montpellier.

Paris, 19 Novembre 1785.

MÉLANGES.

L'article sur les modes actuelles, rapporté dans la Feuille de Mardi dernier, est extrait d'un Ou-

vage périodique, dont les deux premiers cahiers viennent de paroitre. Il est intitulé : *Cabinet des Modes*, ou *les Modes nouvelles, décrites d'une manière claire & précise, & représentées par des planches en taille-douce enluminées :* Ouvrage qui donne une connoissance exacte & prompte, tant des habillemens & parures nouvelles des personnes de l'un & de l'autre sexe, que des nouveaux meubles de toutes espèces, des nouvelles décorations, embellissemens d'appartemens, nouvelles formes de voitures, bijoux, ouvrages d'orfévrerie, & généralement de tout ce que la mode offre de singulier, d'agréable & d'intéressant dans tous les genres.

Si cet Ouvrage continue à remplir son titre, comme les premiers cahiers que nous avons sous les yeux, il ne pourra qu'être fort recherché par bien du monde. Le dessein des figures est agréable ; les planches sont bien gravées & enluminées ; & la description qui les précède, satisfera les personnes de l'un & de l'autre sexe qui voudront être au courant de nos modes.

Cet Ouvrage forme 24 cahiers par année. Il en paroit un tous les quinze jours. Chaque cahier est composé de 8 pages *in*-8° de Discours, & de 3 Planches en taille-douce enluminées. Le prix de l'abonnement est de 21 liv. par an pour Paris & pour la province, franc de port, par la poste : l'argent & la lettre d'avis doivent être affranchis. On s'abonne à Paris, chez *Buisson*, Libr. hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, n° 13.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Maisons, Héritages, Domaines & dépendances à S.-Germe, S.-Mont, Loulun & Arblade-Brassac, près le Bas-Armagnac, Généralité d'Auch, à adjuger à bail judiciaire, le 28 Déc. 1785, au Parlement. — Seigneuries de la Garde, de Hachan, de Mournede, Généralité d'Auch ; Seigneuries d'Ours, près la ville de Tarbe ; & de Chis, Généralité de Pau, à adjuger le même jour aux Requêtes du Palais. S'adr. à Paris, au Bureau des Saisies-réelles, rue des Blancs-Manteaux, n° 57.

PRIX DES SELS.

A l'isle de Ré, le 23 Nov. Sel sur bosse, 290 à 300 liv. le quintal, ou les 28 muids.
Dito par acquit à caution, 440 à 450 liv.
Dito rendu sous vergue, 490 à 500 liv.
Nota. Chaque muid de sel est de 24 boisseaux, mesure de brouage : le boisseau pèse 80 livres.
Aux Sables d'Olonne, le 23 dudit. Sels ordinaires, 180 liv. la charge.
Dito inférieur, 150 liv.
Nota. Trois charges ½ font 28 muids, mesure de brouage.
A l'isle d'Oleron, le 23 dudit. Sels, 14 liv. le muid.
A Marennes & Riviere de Seudre, le 23 dudit. Sel pour l'étranger, 540 à 550 liv. le quintal.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Décembre 1785.	*Du* 5.	*Du* 6.
Actions des Indes de 2500 l.	2182½.80	2177½.75
Portion de 1600 liv.	1402½	1402½
Portion de 312 liv. 10 s.		282
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	438	438
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	755	
Viager de 1782	14½.14¼ p. % bén.	14¼ p. % bén.
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. %		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	709.708	708.706
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	486.85½.85	484.83½.83
Quittance de finance.	3½.2¾.⅝.½.2½.⅝ p.	⅜.½.¼ perte
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784		1.1⅛ bén.
Actions des Indes nouvelles.	1110	1110.1105

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 5.	*Du* 6.
Amsterd.	54	54
Hamb.	189½	189½
Londres	29 $\frac{1}{16}$	29 $\frac{7}{16}$
Cadix	14 l. 6 s.	14 l. 6 s.
Madrid	14 l. 8 s. 6	14 l. 8 s. 6
Gênes	93½	93½
Livourne	98	98
Lyon.. *Saints*	⅜ p. % perte	¼ p. % perte

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 10 Décembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

JURISPRUDENCE.

MAXIMES *du Palais sur les titres les plus utiles des Institutes & du Code, par un ancien Magistrat au Parlement de Provence, avec des Observations conférées avec la Jurisprudence des Parlemens de Droit Ecrit, & particuliérement avec celles des Parlemens de Toulouse & de Provence; par Me* G. Bonnemant, *Avocat au Parlement de Provence. Tome I.* A Nismes, chez *Castor Belle*, Impr.-Libr. près le Palais; & à Paris, chez *Gauthier*, Libr. cloître S. Nicolas-du-Louvre; & *Volland*, quai des Augustins. 1785. Vol. *in*-4° de 619 pag. y compris une ample Table des matières. Prix 9 liv. br.

M. *Bouchaud*, de l'Académie des Belles-Lettres, Professeur en Droit, & Censeur de cet Ouvrage, déclare, dans son approbation, que « ces maximes, » sagement rédigées par un Magistrat, reçoivent » un nouveau jour du Commentaire que l'Edi» teur y a joint. Ce Commentaire renferme des » développemens d'un grand nombre de textes, » développemens qui se trouvent souvent confir» més par la Jurisprudence des Arrêts ».

LITTÉRATURE.

Essais de Géographie, de Politique & d'Histoire, sur les Possessions de l'Empereur des Turcs en Europe, divisés en trois parties; par M. L. C. D. M. D. L. D. G. D. C. D. M. L. C. d'A., *pour servir de suite aux Mémoires du Baron* de Tott. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Nyon* jeune, Libr. place du Collège des Quatre-Nations; & chez *Poinçot*, rue de la Harpe; & chez le même à Versailles, rue Dauphine. 1785. Vol. *in*-8° de 319 pag. Prix 3 liv. br.

La première partie de ces Essais est absolument géographique. On y fait connoître en détail tout ce que le Grand-Seigneur possède en Europe. Ce n'est point une nomenclature aride, mais curieuse & instructive. L'Auteur s'arrête plus ou moins à chaque endroit où il nous transporte; il en décrit la position, la grandeur; il indique ce que chacun contient d'habitans, ce que le sol produit, ce qui est l'objet de l'industrie; il marque leurs noms anciens; il fait l'histoire des révolutions de plusieurs de ces contrées ou de ces villes; par exemple, de la Crimée ou Petite-Tartarie, de Jassy, capitale de la Moldavie; de Belgrade, capitale de la Servie, de Constantinople, &c. On lit avec intérêt ces morceaux, & beaucoup d'autres.

La seconde partie n'est pas moins curieuse: elle traite, avec assez d'étendue, de la milice des Turcs, infanterie & cavalerie; des campemens; de la discipline établie dans les camps; des marches; de la manière de combattre; de la marine de ces peuples. On termine cet article par un Tableau général & historique de la constitution militaire de l'Empire de Russie & de sa marine.

La troisième partie contient l'histoire des principaux événemens de la guerre entre la Russie & la Porte, depuis 1768 jusqu'en 1774. On suit les opérations des deux puissances belligérantes, dans toutes les campagnes. On y rapporte la copie du Traité de Paix conclu au camp de Chiuscive-Cainardi, le 25 Juillet 1774; ainsi que la copie du Manifeste de S. M. l'Impératrice de Russie, rendu au mois d'Avril 1783, sur les motifs qui l'ont engagée à s'emparer de la Crimée.

HISTOIRE NATURELLE.

M. *Buc'hoz* vient de publier deux Dissertations qu'on trouve chez lui, à Paris, rue de la Harpe, au-dessus du Collège d'Harcourt; l'une *sur le Café, sa culture, ses différentes préparations, & ses propriétés, tant alimentaires que médicinales*, 19 pag. *in-fol.* avec 2 fig. coloriées; l'autre, *sur l'Ipo, espèce de poison subtil, dont se servent les Sauvages pour empoisonner leurs flèches.* 6 pag. *in-fol.* Prix 2 liv. avec une fig. coloriée.

L'Auteur prévient que les Dissertations qu'il a déjà publiées, réunies à celles qu'il publiera dans la suite, formeront une nouvelle édition de l'*Histoire générale & économique des trois Règnes*, qu'il donnera par partie, pour en faciliter l'acquisition aux Amateurs, & pour les mettre à même de choisir ce qui sera le plus de leur goût.

ASTRONOMIE.

L'annonce de la découverte du Gnomon de *Pythéas* à Marseille, insérée dans ce Journal, nº 137, a fait, comme nous nous y attendions, quelque sensation parmi les savans. M. *de Sallier* vient de nous adresser, à ce sujet, de la Voutte en Vivarais, une Lettre que nous nous empressons de publier.

« Rien n'étoit plus propre, Monsieur, à réveiller l'attention des amateurs & des savans, que la découverte du Gnomon, avec lequel Pythéas avoit fixé, il y a près de deux mille ans, l'obliquité de l'écliptique. Quoique les partisans de la diminution de cette obliquité croient avoir assez de preuves en faveur de leur sentiment, pour ne pas trop regretter celles qu'ils pourroient tirer des observations de l'Astronome Marseillois ; cependant, comme cette diminution est une des questions les plus intéressantes de l'astronomie moderne, M. *Chompré* auroit rendu un service important à la science, si le monument qu'il a découvert dans sa patrie, étoit réellement celui qu'avoit élevé Pythéas.

Cet Astronome, en se servant d'un Gnomon fort élevé, trouva que la longueur de l'ombre au solstice d'été avoit la même proportion avec la hauteur de ce Gnomon, à Marseille qu'à Bysance. Cette proportion, disent les historiens qui rapportent cette détermination, étoit dans cette dernière ville, celle de 120 à 41 $\frac{4}{5}$ d'où l'on déduit l'obliquité de l'écliptique au temps de Pythéas de 23 degrés 50 min. Mais une circonstance vient jetter des doutes sur l'exactitude de cette observation ; c'est d'avoir supposé le même rapport entre l'ombre & la hauteur du Gnomon, à Marseille qu'à Bysance. Ces deux villes ne se trouvant pas sous le même parallèle, si l'observation avoit été faite à Bysance, on n'en déduiroit l'obliquité de l'écliptique que de 21 degrés & demi, environ ; ce qui donne cette obliquité si éloignée de la véritable, qu'elle suppose l'observation très-mal faite, & en pure perte pour combattre ou établir le rapprochement de l'écliptique à l'équateur.

M. Chompré vient donc fixer à Marseille, le lieu de l'observation, & terminer tout différend : mais quelque ingénieuses que soient ses conjectures, le plaisir qu'on trouveroit à partager sa conviction, est éloigné par l'ensemble même de ses observations.

1º. *Strabon* ne dit point, comme l'a cru M. Chompré, que Pythéas avoit construit un Gnomon fort élevé dans le territoire de Marseille ; mais, au contraire, il rapporte d'après *Eratosthènes* & *Hypparque*, que la proportion de l'ombre à la hauteur du Gnomon est la même à Marseille qu'à Bysance ; & ailleurs, qu'au solstice d'été, cette proportion à Bysance est celle de 120 à 41 $\frac{4}{5}$; d'où il semble résulter, d'après Strabon même, que l'observation a été faite à Bysance. *Voyez* M. *Bailly*, Astron. anc. pag. 471 472.

2º. D'après les dimensions que nous donne M. Chompré de la base du Gnomon qu'il a découvert, il est évident que cette base n'a jamais pu supporter une aiguille d'une plus grande élévation que celle dont elle est surmontée à présent. Or les longueurs méridiennes de l'ombre aux approches des solstices, différent si peu entre elles d'un jour à l'autre, que leurs variations auroient été totalement insensibles sur celles d'un Gnomon élevé seulement de sept ou huit pieds : ces sortes de déterminations n'acquièrent une certaine exactitude, que lorsqu'elles sont prises avec des instrumens d'une bien plus grande dimension ; & Pythéas n'ignoroit certainement pas cette vérité.

3º. La déclinaison à l'Ouest de la base de ce petit Gnomon d'autant de degrés qu'en porte l'obliquité déterminée d'après Pythéas, paroit à M. Chompré un moyen infaillible imaginé par l'astronomie ancienne, de perpétuer le résultat de ses calculs. Il me semble que ces calculs n'ayant pu se faire qu'après l'élévation du Gnomon, le hasard seul a dû déterminer la position de cette base, & que Pythéas n'élevant ce Gnomon, que pour déterminer l'obliquité de l'écliptique, n'a pu donner d'avance à la base une déclinaison dont il ignoroit la quantité ; à moins qu'on ne veuille dire que ce savant, après ses opérations, a fait abattre & reconstruire son Gnomon, pour lui donner cette position singulière. Mais est-il vraisemblable qu'il ait pris cette peine & qu'il ait adopté un moyen, que la postérité ne pouvoit reconnoitre que par une espèce de divination, de préférence à celui si simple & si naturel d'une inscription pour perpétuer le souvenir de la quantité précise de l'obliquité qu'il avoit observée ? d'ailleurs comme M. Chompré ne dit point les moyens qu'il a employés pour fixer la méridienne au pied de la base, il sembleroit, d'après son récit, qu'il s'est servi de la hauteur égale des ombres avant & après-midi ; or le temps des équinoxes étant le temps le plus défavorable pour cette opération, parce que, à ces époques, la déclinaison du soleil n'est pas la même à des temps égaux avant & après-midi, sa détermination auroit manqué de la justesse requise pour donner la quantité précise de la déclinaison de la base à l'Ouest, à moins d'une correction dont M. Chompré auroit dû parler.

On ne dira pas, je pense, que le Gnomon trouvé par M. Chompré, n'a été construit par Pythéas, que pour perpétuer simplement la mémoire de l'opération qu'il avoit faite avec un Gnomon plus élevé. Quelle apparence que l'astronomie eût imaginé de se servir d'une obélisque de sept ou huit pieds de haut, & dont la base n'étoit enfoncée en terre que de dix-huit pouces, pour faire passer à la postérité son nom & ses travaux ? la même incertitude reste donc encore sur le lieu de l'observation de Pythéas.

J'espère que M. Chompré ne verra dans les remarques que je viens de me permettre sur ses conjectures, que le desir ardent que j'aurois de les voir se réaliser : mais tant qu'elles ne seront assises que sur de simples probabilités, sa découverte ne sera jamais qu'un objet de pure curiosité, & ne pourra rien ajouter aux preuves que les savans croient avoir de la diminution de l'obliquité de l'écliptique.

Je suis, &c. DE SALLIER.

PHYSIQUE.

Le Dimanche 4 de ce mois, un Marcheur sur l'eau a traversé la Seine. Sa marche, avec des sabots, paroissoit fatigante; son appareil, qu'il avoit soin de cacher sous une redingotte, étoit embarrassant; & il a beaucoup dévié, puisque étant parti de la rive du Pont-tournant au bas des Tuileries, il est arrivé de l'autre côté, à la hauteur du Gros-caillou: mais enfin il a rempli son objet, qui étoit de passer la rivière en marchant sur sa surface; ce qui, ce jour-là, étoit d'autant plus difficile, qu'elle étoit forte & rapide.

Cette expérience hydrostatique, qui n'a pas été infiniment accueillie, est jusqu'à présent plus curieuse qu'utile; & il seroit peut-être dangereux de vouloir l'imiter: mais enfin on peut la perfectionner. Elle n'est cependant pas nouvelle. M. l'Abbé *de Saint-Leger* dit dans sa *Notice raisonnée des Ouvrages de Gaspar Schott, Jésuite*, qu'un Roi de Danemarck, à l'aide d'une ceinture pneumatique, dont Schott donne la description, se promena autrefois sur un lac avec un de ses courtisans. La Gazette de Hollande du 7 Déc. 1736, rapporte que le feu Roi, allant souper & coucher au château de la Muette, le 29 Novembre, s'arrêta au Pont de Sève, « afin d'y voir faire, » par deux hommes, l'essai d'une nouvelle invention pour passer une rivière, sans bateau ni ponton. Ils étoient couverts de cuir qui les soutenoit, pendant qu'ils se servoient de leurs pieds & de deux petits battoirs qu'ils avoient dans les mains pour avancer: cette expérience réussit, les deux hommes *ayant passé & repassé* la rivière *en dix minutes* ». Elle fut répétée, avec succès, à Paris, selon la même Gazette, entre le pont Notre-Dame & le pont au Change, en présence du Prévôt des Marchands.

MORT REMARQUABLE.

Les talens ne doivent pas toujours se mesurer sur leur succès. Nous avons pour exemple certains esprits qui, adroits à présenter des ouvrages agréables & piquans, ont obtenu des éloges, quoique leur savoir fût médiocre, & leur mérite très-superficiel. D'un autre côté, on a vu des gens instruits rester presque ignorés pour n'avoir pas su faire un emploi heureux de leur *pratique*: du nombre de ces derniers étoit M. *Taraval*. Il avoit beaucoup étudié, & dessinoit avec une grande facilité; il peignoit de même, & peut-être aucun de nos Peintres actuels ne le surpasse dans l'art de *manier la couleur*: mais souvent foible dans les autres parties de l'art, il n'a que rarement fait valoir ce talent. Son Tableau de réception à l'Académie, & celui qu'il a exposé au Salon de 1783, méritent une particulière exception. On ne peut même, sans injustice, refuser un bon ton de coloris à ce dernier Tableau, qui représentoit *Noé & sa Famille au sortir de l'Arche*.

M. Taraval avoit un esprit juste & des mœurs très-douces. Si ses Confrères lui ont reproché un peu de hauteur, il peut en être excusé sur le bonheur constant qui l'a toujours accompagné dans son état. A peine frappa-t-il aux portes de l'Académie que ses amis puissans les lui ouvrirent. Il fut constamment chargé des ouvrages les mieux payés; & on venoit de le nommer Inspecteur de la Manufacture des Gobelins, place qui doit réunir les connoissances de l'art à celles des hommes & des affaires. On lui préparoit un logement agréable dans ce séjour des Arts, lorsque la mort l'a enlevé, à la fin d'Octobre dernier. La bile noire qui en a été la cause venoit, dit-on, des chagrins cuisans que lui avoit donné la perte d'un neveu qu'il avoit élevé dans la peinture. C'étoit un jeune homme de la plus grande espérance. Il y a long-temps qu'on dit que les gens jaloux d'un homme qui paroit fortuné devroient chercher au fond de son cœur avant que de lui porter envie. Une telle affection de la part de M. Taraval, le choix qu'il venoit de faire d'une épouse aimable, sont autant de motifs d'éloges pour son cœur.

Quoique élevé dans la Peinture à Paris, à l'Ecole de M. *Pierres*, & François d'origine, il étoit né à Stockholm. Il nous a donné assez de bons Ouvrages pour faire regretter son talent, & d'autant plus que n'ayant pas encore atteint sa 57e année, il étoit d'un âge, & sur-tout dans une position à en produire de plus excellens. *Article communiqué.*

AVIS DIVERS.

M. *le Dru* fils, prévient les personnes affectées d'indispositions nerveuses, chroniques, ou autres, à qui les secours électriques, d'après l'avis des Médecins qui veillent à leur santé, sont jugés utiles, qu'il peut se rendre chez elles avec les appareils nécessaires, pourvu que ce soit après-midi; la matinée étant employée aux consultations & aux traitemens gratuits de l'Hospice provisoire établi aux Célestins, où il demeure.

Le sieur *Huimon*, demeurant actuellement au Palais-Royal, aux Barraques de bois, n° 186, vend des encriers d'encre concentrée, & en fait des envois en province. Il y en a de différens prix en fayence, en porcelaine, en tôle vernie. Le sieur *Huimon* vend aussi de la même encre en bouteilles, des encres de couleur pour le dessin, & une poudre qui enlève à l'instant les taches d'encre & de rouille; en l'employant avec de l'eau froide ou tiède, sur tout linge ou fond blanc.

MÉLANGES.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 6 Décembre 1785.

Je viens de lire à l'instant, Monsieur, avec la plus grande surprise, dans le *Journal général de France*, du Samedi 3 Décembre 1785, que j'avois

répondu à une perſonne qui étoit venue chez moi, comme chargé de recevoir les aumônes qu'on voudroit faire pour les Incendiés du Bourg de Neuilly, diocèſe de Sens, que c'étoit la première nouvelle que j'en avois.

Je ſuis bien fâché d'être obligé de démentir ce fait, en diſant que je n'ai jamais fait une pareille réponſe, que j'ai reçu avec plaiſir & reconnoiſſance différentes aumônes qui m'ont été apportées; & que je m'eſtime très-heureux d'être chargé d'une commiſſion qui peut contribuer au ſoulagement des pauvres incendiés du Bourg de Neuilly.

Je ſuis, &c. MORIN, *Notaire*.

POÉSIE.

In-promptu à une Abonnée, à l'occaſion de ſa Lettre inſérée dans la Feuille du Jeudi 1er Décembre.

Digne émule de Deshoulière,
Si ta plume vouloit rimer!
O toi dont la proſe légère
Sait nous inſtruire & nous charmer;
Qui, ſous le voile du myſtère,
A tort n'oſe pas te nommer;
En diſſertant ſur l'art d'aimer
Que tu ſais bien celui de plaire!

Par M. L. MICHEL.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Maiſon ſituée à Surêne, du côté de S. Cloud, conſiſtant en pluſieurs corps de bâtimens, écurie pour 18 chevaux, remiſes, jardin & potager de 8 arpens, 7 arpens de prés, terraſſe donnant ſur la rivière, deux pouces d'eau dépendant de lad. maiſon. — Hôtel ſitué rue & à côté du Cherche-midi, n° 106. S'adr. à Paris, à M. *Brichard*, Not. rue S. André-des-arcs, & à M. *Maury*, Avocat en Parlement, au Séminaire de S. Sulpice.

ERRATA.

Dans le n° 146, page 586, 2e ligne du ſecond *alinea* de l'article FINANCES: *notre fertilité*, liſez *notre félicité*.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Décembre 1785.	*Du 3.*			*Du 7.*		
	liv.	ſ.	d.	liv.		
Or de Portugal, *le marc*, à	760			760		
— du Mexique, à	754			754		
— du Pérou, à	744			744		
— de Guinée, à	759			759		
Or de ducats, *l'once*, à	102	10		102	10	
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	105			105		
— à 20 karats, à	87			87		
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	55			55		
— à 11 den. 10 gr. à	52	17	6	52	17	6
Piaſtres, à	48	17	6	48	17	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *L*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

DÉCEMBRE 1785.	*Du 7.*	*Du 8, Fête.*
Actions des Indes de 2500 l.	2175.77½.75	
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 liv. 10 ſ.		
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	437.	
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		
Viager de 1782	14¼ p. % bén.	
Viager de Décembre 1783.		
Viager de chance à 10 p. %		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	705	
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	483.84.83.84	
Quittance de finance	3½.2¾.1¼.3¼ perte	
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	1⅜ bén.	
Actions des Indes nouvelles.	1100.	

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 7.	*Du 8.*
Amſterd.	54.	
Hamb.	189½	
Londres.	29 $\frac{1}{16}$	
Cadix.	14 l. 6 ſ.	
Madrid.	14 l. 8 ſ. 6 d.	
Gênes.	93½	
Livourne	98.	
Lyon.. } *Saints* }	¼ p. % p.	

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 ſ. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 13 Décembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

TRADUCTION du Plutarque Anglois. Tomes 5 & 6. A Paris, chez *Mérigot* l'aîné, Libr. boulevard de la porte S. Martin ; *Regnault*, rue S. Jacques ; & au Bureau du Théâtre Anglois, rue Ste-Apolline, n° 6. 1785. 2 vol. *in-8°*.

Le tome 5 ouvre par la *Vie de Thomas Sackeville, Comte de Dorset*, qui nous offre la peinture d'un grand Ministre, d'ailleurs homme de lettres ; &, ce qui est encore plus digne d'éloges, réunissant les vertus aux talens.

Robert Cécil, Comte de Salisbury, perdit, par ses artifices, le malheureux *Comte d'Essex*. Cécil ne manquoit pas de lumières ; mais il n'eut jamais les vertus de son père. Courtisan adroit, il sut employer les derniers momens de la vie d'*Elisabeth* en assurant au Roi d'Ecosse tous les moyens qui pouvoient lui procurer la succession au trône d'Angleterre : il entretenoit un commerce secret avec ce Prince. Un jour, étant à la promenade avec la Reine, arrive un courier chargé des dépêches de *Jacques* : on lui remet indiscrètement le paquet en présence d'Elisabeth qui veut en savoir le contenu. Il rompt le cachet, & s'écrie : « Ah ! Madame, gardez-vous de lire ces papiers : leur » odeur empoisonne ; je vais les exposer un mo» ment à l'air ». Et aussi-tôt il s'élance hors de la voiture ; & avec une promptitude incroyable, il substitue d'autres lettres qu'il présente à cette princesse, sans que personne s'apperçoive de la ruse.

Cécil cependant fut très-utile, dans son administration, à l'Angleterre : il imagina quelque chose d'assez singulier pour corriger son Maître de sa prodigalité. Ce Prince avoit donné à *Robert Cars*, son Favori, un mandat sur son trésor : Cécil se fit apporter la somme en espèce courante, qu'il exposa dans une galerie, aux yeux du Roi. Celui-ci, frappé de cette quantité d'argent, demanda à quel usage elle étoit destinée : il apprend que c'étoit la somme qu'il donnoit à Robert Cars. Après quelques momens de réflexion, il ordonna au Ministre de lui en faire présent, & de n'y rien ajouter ; « mais assurez-le bien, ajouta-t-il, qu'il n'en » aura point davantage ».

Comme l'art du courtisan trouve à se distinguer dans les moindres circonstances ! *Raleigh* dut son avancement à cette sorte de galanterie de sa part. Elisabeth veut aller à pied à un château peu éloigné : un chemin bourbeux semble s'opposer à son dessein : Raleigh se rencontrant, par hasard, sur le passage de la Reine, étend à terre un magnifique manteau qu'il portoit. Cette Princesse, par ce moyen, franchit le bourbier, & depuis ce moment, fut la protectrice déclarée de Raleigh. Il faut lire dans l'original les détails intéressans de cette vie. Raleigh nous y est représenté comme un grand homme qui a fait le bien de son pays, & qui en a été récompensé par la plus noire ingratitude, puisqu'il termina ses jours sur un échafaud.

François Bacon, Vicomte de Saint-Alban, Baron de Verulam, & Grand Chancelier d'Angleterre, nous est offert ici sous les couleurs de la plus exacte impartialité. On ne dissimule pas ses fautes : la plus grande, sans doute, ou plutôt son crime, a été son ingratitude envers son bienfaiteur, le Comte d'Essex. Il est vrai que la fortune sembla l'en punir dans la suite par de cruelles épreuves. On dit avec raison que Bacon fut immolé, par *Buckingham*, à la rigueur des loix. Il falloit une victime aux Anglois ; & Jacques laissa toute leur mauvaise humeur s'acharner sur Bacon, dont on nous trace un tableau qui honore l'Homme d'Etat, le Savant, & même le Citoyen.

Ce trait seul suffiroit pour consacrer la mémoire de *Lancelot Andrews, Evêque de Winchester* : il plaça des sommes considérables au profit de l'Ecole de la charité, où il avoit reçu ses premières leçons ; & il eut la noblesse d'ame de faire inscrire dans l'acte qui assuroit cette fondation, « que Lancelot » Andrews, fils d'un citoyen obscur, avoit ob» tenu par la charité des fondateurs de l'Ecole de » la paroisse de tous les Saints, les moyens de » cultiver les talens qu'il avoit reçus de la nature, » & qu'il leur étoit redevable de tous les avan» tages dont il jouissoit ».

Georges Villiers, Duc de Buckingham; Abbot, Archevêque de Cantorbéry; Sir *Edouard Coke; le Comte de Strafford; Richard Boyle Laud;* les Poëtes *Beaumont, Fletcher, & Ben-Johnson*, sont les principaux personnages que l'on continue de voir exposés dans cette espèce de *galerie de Tableaux*. Tous ces divers morceaux se font lire avec intérêt : on y voit avec plaisir régner une impartialité qui fait honneur au jugement de l'Auteur. On ne sauroit trop encourager cette entreprise qui tend à répandre des lumières sur l'Histoire, & à nous faire connoître les plus célèbres personnages qui figurent dans les annales de l'Angleterre.

On trouve chez *Buisson*, Libraire à Paris, hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, 1°. *Essai Météorologique sur la véritable influence des Astres, des Saisons & changemens de temps, fondé sur de longues observations, & appliqué aux usages de l'Agriculture, de la Médecine, de la Navigation*, &c. Traduit de l'Italien par M. *Daquin*, Docteur en Médecine de la Royale Université de Turin, &c. Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon. On y a joint la traduction Françoise des *Pronostics d'Aratus* : traduit du Grec en Italien, par M. *Antoine-Louis Bricci*, de Vérone. Vol. *in*-4°. Prix 12 liv. broché. 2°. *Essai sur la Physiognomonie, destiné à faire connoître l'homme & à le faire aimer, par Jean-Gaspard Lavater*, 2 vol. *in*-4°. grand papier, avec au moins 500 portraits. Prix 144 liv. broché.

SCIENCES.

Considérations & Conjectures sur les fonctions & les maladies des nerfs; par M. le Docteur Musgrave : *ouvrage traduit de l'Anglois.* A Bouillon; & à Paris, chez *Royez*, Libraire, quai des Augustins. Vol. *in*-12 de 116 pag.

Il y a déjà quelques années que ces considérations sur les nerfs ont paru; ce fut en 1776 qu'elles furent publiées à Londres, en Anglois, par M. *Samuel Musgrave*, de la Société Royale de Londres, & correspondant de l'Académie des Belles-Lettres de Paris. Il est petit-fils de *Guillaume Musgrave*, Auteur de quelques traités Latins sur les affections arthritiques.

Dans l'Ouvrage que nous annonçons, Samuel établit une nouvelle doctrine qu'il rend générale pour toutes les maladies. Comme nos fonctions dépendent de l'influence des nerfs, il en conclut que toutes les maladies ont leurs principes dans les affections nerveuses. Ce systême n'a pas été adopté de tous les Médecins.

A la suite de ce traité, est un *essai sur la nature & la cure de la fièvre vermineuse*, qui a vu aussi le jour en 1776. Ces deux traités ont été traduits en notre Langue par M. *Lacombe*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ETRANGERS.

Stockholm. Les Etrangers ne connoissent sans doute point un ouvrage de M. le Baron *Alstromer*, qui a été publié depuis peu de temps dans cette Capitale, & qui intéresse infiniment le Commerce du royaume. Il a pour titre *Trangrums-Acten*, & forme un volume *in*-4°. de 224 pag. avec 5 planches. Il est imprimé à l'imprimerie Royale.

Le nom de *Tangrum*, est aussi nouveau que la question qui a donné lieu à cet ouvrage. On entend par *Trangrum* le déchet ou les restes des harengs, après qu'on en a retiré l'huile ou le *Thran*, conséquemment les yeux, les arêtes, les nageoires, les écailles & la chair de ce poisson qui s'est décomposée dans cette opération. Depuis 1760, la pêche de hareng a fait de tels progrès dans le Gouvernement de Bahus, qu'outre l'usage & l'exportation considérable des harengs frais & salés, le *Thran* ou l'huile qu'on a extrait de ce poisson, jusqu'en 1783, a fourni 205150 barriques, qui ont fait gagner au royaume plus de 100 tonnes d'or. Ce succès a mis en activité un grand nombre d'hommes dans ce Gouvernement : les Pêcheurs ont redoublé d'industrie; & comme la guerre occasionnoit un débit considérable, beaucoup de gens ont employé toute leur fortune à se procurer des filets, des chaloupes & l'appareil nécessaire pour l'extraction du *Thran;* le paysan de son côté a beaucoup gagné en vendant ou affermant à ceux qui vouloient extraire le *Thran*, des morceaux de terres dont il ne tiroit auparavant aucun profit.

Une branche d'industrie aussi utile ne pouvoit manquer d'être favorisée par le Roi *Adolphe-Frédéric*, & on ne défendoit à personne de jetter dans la mer le *Trangrum* ou les restes des harengs soumis à l'opération du *Thran*. Tout-à-coup il se répandit dans le Public, qu'en jettant ainsi dans la mer le *Trangrum*, on encombroit peu-à-peu les ports & les passages. Ce bruit pénétra jusqu'au Trône; & il fut ordonné, sous les peines les plus sévères, de renfermer le *Trangrum* qu'on jettoit dans un espace donné, de le contenir par les digues les plus solides & les plus coûteuses, de creuser la terre & de l'y couvrir soigneusement; enfin de transporter plus avant dans le pays, les fabriques de *Thran*. Mais cette Ordonnance qui devoit être si nuisible à la pêche du hareng, fut bientôt révoquée, à condition que les Collèges de l'Amirauté & du Commerce démontreroient par des principes, par des preuves & des expériences, combien les craintes qu'on avoit eues à ce sujet étoient peu fondées. C'est ce qui est arrivé, & tel est le but de l'ouvrage que nous annonçons. M. le Baron *Alstromer*, Conseiller de Chancellerie & Commandeur de l'Ordre de Wasa, s'est occupé de cet objet en Physicien Patriote, & a donné le plan des expériences & des recherches à faire. Elles sont au nombre de 334, & elles sont toutes favorables aux fabricans de *Thran*.

Une histoire abrégée de la pêche du hareng, sur-tout pour les Suédois, fait une partie essentielle de ce recueil. On la doit à M. le Docteur *Fagraus*. Pour donner à nos Lecteurs une idée de ce que cette branche d'industrie procure à la

Suède, nous allons rapporter l'exportation de Gothenbourg en 1781.

Hors du pays	107309	tonnes de harengs salés.
Dans le pays	29250	
Hors du pays	2655	tonnes de harengs forets.
	334	de harengs en caques.
Hors du pays	14542	barriques de *Thran*.
Dans le pays	535	

On a publié depuis, à Gothenbourg, un Supplément en 20 pages à l'Ouvrage de M. *Alstromer*. On y voit que le profit de l'extraction du *Thran*, depuis 1760 jusqu'à la fin de 1784, monte au moins à 226150 barriques, valant 2035350 reichsthalers en espèces, ou 122 tonnes d'or.

ÉCONOMIE RURALE.

A l'Auteur du Journal.

Premier Décembre 1785.

Je suis Curé d'une vaste paroisse où il y a au moins cent grandes métairies, dont les fermiers sont dans l'usage d'ensemencer beaucoup de choux & de navets, pour engraisser des bœufs, dont le produit puisse les mettre en état de payer les impositions & leurs fermes. Les neiges des deux hivers précédens, ayant pourri leurs choux, la sécheresse générale, une grêle considérable tombée en Juillet, sur moitié de la paroisse, ayant privé ces métayers de fourrages pour leurs bestiaux, il en est péri quantité. Pour réparer ces pertes, ils se sont efforcés de doubler la culture des choux & navets qui ont assez bien prospéré; mais un autre fléau maintenant les afflige; leurs bœufs à demi-gras, & quelquefois prêts à être vendus, crèvent, & presque sur le champ, sans avoir le temps d'y remédier; d'autres enflent & ne sont soulagés que par l'usage du sel & du beurre, remède qu'il faut fréquemment répéter, sans quoi l'enflure reprend, & souvent ils finissent par la mort. Je présume que cela vient de ce que ces animaux ont tant souffert tout l'été, & qu'après avoir été privés de nourriture bonne & suffisante, passant à une plus agréable qu'ils dévorent, la qualité & la quantité causent ces accidens; que ce verd trop fort & trop peu mûr, leur dérange l'estomac, & en occasionne l'enflure & la mort.

J'ai conseillé publiquement, en chaire, à ces braves gens, de ne pas forcer d'abord sur cette nouvelle nourriture, d'y accoutumer peu-à-peu leurs bestiaux, & de ne leur en point donner de fraiche cueillie, & avant que le soleil ait passé dessus; même de l'asperger d'eau de sel: mais cette denrée est trop chère ici, l'emploi trop répété diminueroit considérablement leurs profits.

Oserois-je espérer de votre complaisance, Monsieur, que vous voulussiez bien insérer la présente dans votre Journal, pour que, quelques Messieurs Cultivateurs ou Médecins-Vétérinaires, touchés des pertes qu'éprouvent mes paroissiens, ils daignent, par la voie de votre Journal, m'indiquer le remède qu'ils jugeront convenable. Je leur en aurai dans mon particulier, & à vous, Monsieur, une sincère reconnoissance.

Je suis, &c. LE ROYER, *Doyen des Manges, Curé de Jallai, un de vos Abonnés.*

ARTS.

INVENTIONS.

Moulin à bras, de l'invention de M. Allard.

M. Nicolas *Allard*, Epicier à Dieppe, place aux Veaux, est parvenu, après douze ans d'expériences & de recherches, à inventer plusieurs Moulins à bras, qui, par un méchanisme très-simple, procurent des effets aussi satisfaisans qu'ils sont économiques. Un de ces Moulins est à l'usage des Brasseurs. Les proportions en sont de quatre pieds de diamètre, sur autant de hauteur. Son peu de volume, qui le rend on ne peut moins gênant, donne la liberté de le placer où l'on veut; on peut même le placer au-dessus de la cave qui reçoit le grain moulu, qui se nomme cuve matière. La trémie que l'on ajoute à ce Moulin, peut être de telle grandeur qu'on le desire. Ainsi, elle peut être proportionnée au volume de 20 à 24 boisseaux, qui est la quantité nécessaire pour un brassin, comme aussi la tâche que peut facilement remplir un homme dans une journée, & qu'il peut continuer chaque jour sans éprouver de fatigue. Un autre de ces Moulins est pour la fabrique de la poudre à poudrer. Le méchanisme diffère un peu du premier; mais il procure des effets aussi satisfaisans que peu coûteux; les proportions en sont les mêmes que pour le premier; il procure au moins la même quantité de fabrication que les Moulins dont se servent habituellement les Amidonniers; & cependant l'ouvrier n'éprouve pas, à beaucoup près, les mêmes fatigues; il en résulte aussi beaucoup moins d'évaporation. M. *Allard* prie les personnes qui lui feront l'honneur de lui écrire, d'affranchir leurs lettres.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui fixe les droits qui seront perçus sur les Voitures étrangères à leur entrée dans le Royaume; du 13 Novembre 1785.

Il sera perçu, à toutes les entrées du royaume, sur toutes les voitures à quatre roues qui y arriveront, un droit uniforme de huit cens livres, & les dix sous pour livre en sus. Veut Sa Majesté que les Voyageurs étrangers qui entreront dans le royaume avec leurs voitures, ne paient ledit droit que par forme de consignation, & qu'il leur soit remboursé lorsqu'ils sortiront du royaume avec les mêmes voitures; à l'effet de quoi il leur sera remis au premier Bureau d'entrée du royaume, une reconnoissance du paiement du droit consigné, pour leur être remboursé à leur sortie, par les Receveurs des Bureaux de Bayonne, Perpignan, Marseille, Antibes, Pont-de-Beauvoisin, Longerai, Strasbourg, Metz, Sedan, Valenciennes, Givet, Lille, Calais, Boulogne, Dieppe, le Havre, Rouen, Saint-Malo & Bordeaux. Il ne sera perçu

aucuns droits sur les voitures à la sortie du royaume ; & les voyageurs, tant françois qu'étrangers qui auront intention d'y rentrer avec les mêmes voitures, n'en paieront aucuns à leur rentrée, pourvu qu'à leur sortie ils aient fait une déclaration aux Bureaux ci-dessus désignés, sur laquelle il leur sera expédié un certificat contenant une description sommaire, avec évaluation desdites voitures, lequel certificat ils seront tenus de représenter en rentrant dans le royaume. Les charriots, charrettes ou haquets à l'usage du Commerce, ne seront compris dans les dispositions du présent arrêt, qui sera imprimé, publié & affiché par-tout où besoin sera.

SPECTACLES.

On parlera dans la Feuille suivante, de *Pénélope*, Opéra en 3 actes, qu'on a représenté, la 1re fois, sur le Théâtre de l'Académie royale de Musique, le Vendredi 9 de ce mois.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Le Commerce d'Allemagne est un des plus avantageux pour la nation Angloise ; elle y fournit de l'étain, du plomb, du sucre, du gingembre, de toutes les marchandises des Indes, & presque de toutes les étoffes qui se fabriquent chez elle ; elle reçoit en échange du fer-blanc, du linge, des peaux & d'autres marchandises qu'on lui cède à très-bon compte ; mais elle perd en Danemarck & en Norwège, une grande partie du gain qu'elle peut faire sur la branche de commerce en Allemagne. Les Anglois ne portent dans ces deux royaumes que très-peu de tabac, & ils en tirent beaucoup de bois de charpente & de construction, ainsi que du fer, qu'ils paient en argent ; ils sont même obligés d'aller chercher leurs provisions, s'ils ne veulent courir le risque de s'en passer. C'est encore pis en Suède. Les Anglois n'y portent presque rien, & ils sont forcés d'en tirer du cuivre, du fer, & tout ce dont ils ont besoin pour leur marine. Ils cherchent depuis long-temps le moyen de se procurer sans argent les productions de ce pays ; mais jusques à présent les plans qu'on a fournis ont paru peu praticables.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 7 Déc.		Du 10 Déc.	
A la Halle.	liv. s.	liv. s.	liv. s.	liv. s.
Bled, de.........	18	à 24	20	à 23
Orge, de.........	14	à 15	14	à 15
Seigle, de.........	13	à 14	13	à 14
Avoine, de......	20	à 28	20	à 28
Farine blanche,	45	à 48	40	à 48
Bis-blanc & bis,	24	à 42	24	à 42
A la Grève.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*			
Froment, de....	22	à 24	22	à 24
Orge, de.........	14	à 15	14	à 15
Seigle, de.........	13	à 14	13	à 14
Avoine, de......	20	à 28	20	à 28

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Décembre 1785.	*Du* 9.	*Du* 10.
Actions des Indes de 2500 l.	2175.77 $\frac{1}{2}$..........	2175..................
Portion de 1600 liv..............	....	....
Portion de 312 liv. 10 f........	....	....
Portion de 100 liv..............	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	....	....
Loterie royale, 1780, à 1200 liv........................	....	754....................
Viager de 1782....................	14 $\frac{3}{4}$ p. – bén........	14 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.........
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$...	....	14....................
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	708.710.711......	710.711............
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	483....................	483.82 $\frac{1}{2}$.83.........
Quittance de Finance.	3 $\frac{3}{4}$.$\frac{1}{2}$.2 $\frac{3}{4}$.2 $\frac{1}{4}$.$\frac{1}{8}$.1 p..	$\frac{1}{2}$.$\frac{1}{4}$.3 $\frac{1}{4}$.3 $\frac{1}{8}$.1 perte.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..........	1.1 $\frac{1}{8}$.1.1 $\frac{1}{4}$ bén.....	1.1 $\frac{1}{4}$ 1.1 $\frac{1}{8}$ bén......
Actions des Indes nouvelles.	1100................	1100.1103.1100.

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 9.	*Du* 10.
Amsterd.	54 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$........	54 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$........
Hamb......	189 $\frac{1}{2}$............	189 $\frac{1}{2}$............
Londres..	29 $\frac{1}{8}$............	29 $\frac{7}{5}$............
Cadix......	14 l. 6 f.......	14 l. 6 f.......
Madrid....	14 l. 8 f. 6...	14 l. 8 f. 6....
Gênes.....	93 $\frac{1}{2}$............	93 $\frac{1}{2}$............
Livourne	97 $\frac{3}{4}$............	97 $\frac{3}{4}$............
Lyon.. Saints	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ perte..	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ perte..

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 15 Décembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

DISSERTATIONS *critiques pour servir d'éclairciſſemens à l'Hiſtoire des Juifs, avant & depuis Jeſus-Chriſt, & de Supplément à l'Hiſtoire de M. Baſnage; par M.* de Boiſſy. A Paris, chez *Lagrange*, au Palais-Royal, du côté de la rue des Bons-Enfans, n° 123. 1785. 2 vol. *in*-12.

M. de Boiſſy commence par dire dans ſa Préface, que s'étant appliqué à l'étude de la Religion, de l'Hiſtoire & de la Littérature des Juifs, il avoit raſſemblé ſur ces différens objets les matériaux d'un Ouvrage aſſez conſidérable, auquel il a travaillé ſans relâche pendant pluſieurs années; mais que des raiſons particulières, & peut-être encore plus ſa mauvaiſe ſanté l'ont forcé de l'interrompre. « Cependant, ajoute-t-il, je l'aurois repris avec » la même ardeur, que je l'avois commencé, ſi » le goût de l'érudition ſe fût ſoutenu en France. » Mais le Bel-Eſprit & une fauſſe Philoſophie ſont » venus à bout de l'en bannir. On y montre au» jourd'hui pour les productions de ce genre, une » indifférence qui va juſqu'au mépris ». C'eſt encore ce qui a engagé l'Auteur à diſcontinuer ſon travail, & à ſe contenter de réunir quelques morceaux qui entroient dans la compoſition de cet Ouvrage, & dont il a formé le Recueil qu'il donne au Public.

Qu'il nous ſoit permis de faire quelques réflexions ſur ce paſſage. Si tous les Savans raiſonnent & agiſſent comme M. de Boiſſy, à quoi ſerons-nous réduits? A de mauvais vers, à de la mauvaiſe proſe, à des compilations indigeſtes, à des Pièces de Théâtre auſſi mal conçues que mal écrites, à quelques Romans dénués d'intérêt, à quelques petits traités, à quelques légères diſſertations, à quelques lettres vagues ſur la Phyſique, la Chimie, l'Hiſtoire naturelle, &c. &c. Hélas! ce n'eſt que trop peut-être l'état actuel de notre Littérature. Mais quel rôle allons-nous donc jouer dans le reſte de l'Europe? Quelle idée y prendra-t-on de nos connoiſſances? Car, il faut l'avouer, il ſe trouve aujourd'hui chez l'Etranger des juges très-éclairés. Le goût de l'érudition y eſt très-fort en faveur: on y apprend les Langues ſavantes; & il n'eſt pas rare d'y voir des jeunes gens, même de la plus haute naiſſance, ſur-tout parmi les Anglois, qui entendent, non-ſeulement le Grec & le Latin, mais encore l'Hébreu, le Syriaque, l'Arabe. J'en ai connu quelques-uns à Paris, qui ont excité ma juſte admiration. Il me ſemble que dans les circonſtances préſentes nos Savans devroient, pour l'honneur de notre Nation, former une eſpèce de ligue & contre ce *Bel-Eſprit* & contre *cette fauſſe Philoſophie*, qui travaillent à bannir de la France l'érudition. Qu'ils mépriſent les petits ſarcaſmes, les vaines clameurs des eſprits ſuperficiels: ils en rameneront peut-être quelques-uns à la longue; ils obtiendront du moins les ſuffrages des bons eſprits, & ils en auront encore de plus nombreux chez l'Etranger.

Tel ſera ſans doute dans ce moment le ſort de l'Ouvrage de M. de Boiſſy, rempli de recherches & de connoiſſances profondes: il roule ſur des matières très-ſérieuſes, & a pour objet un Peuple ſur lequel nos Philoſophes ſe ſont plu à répandre de l'odieux & du ridicule, & à détruire l'intérêt qu'on prenoit autrefois & qu'on devoit même prendre à ſon Hiſtoire & à ſes deſtinées; eſpèce de perſécution qu'il éprouve aujourd'hui, plus dangereuſe peut-être, & plus redoutable que toutes celles qu'il a éprouvées dans le temps paſſé. M. de Boiſſy parle beaucoup de celles-ci, & il s'élève dans pluſieurs endroits de ſon Ouvrage contre les préjugés, la haine & la fureur aveugle dont les malheureux Juifs ont été pluſieurs fois les victimes. Ces ſentimens de compaſſion ſont honneur à ſon humanité: mais on pourroit encore deſirer un examen philoſophique de l'origine & de la cauſe du mépris & de l'averſion que l'on a pour les Juifs, non-ſeulement parmi les Chrétiens, mais encore parmi toutes les Nations au milieu deſquelles ils vivent comme des Etrangers, ayant un caractère, des mœurs, & un langage même différens. Il ſeroit encore auſſi curieux qu'important d'examiner s'il ſeroit poſſible de tirer parti des Juifs, de les éloigner de cette funeſte propenſion à l'uſure qui les rend un des plus grands fléaux que puiſſent éprouver

les peuples qui les tolèrent parmi eux ; de les incorporer dans l'Etat, de leur accorder les droits de Citoyens, de leur donner des terres à cultiver, &c.

Les Dissertations qui composent cet Ouvrage sont au nombre de douze : la plus longue est celle qui concerne l'état des Juifs en France depuis le commencement de la Monarchie, jusqu'à *Louis Hutin*. Je ferai connoître ces dissertations dans une autre Feuille.

Petite Bibliothèque des Théâtres. N° 10, contenant *Nicomède*, *Sertorius* & *Othon*, Tragédies de *Corneille*. N° 11, contenant *Atys*, *Isis*, *Proserpine*, Tragédies lyriques de *Quinault*, musique de *Lully*. A Paris, au Bureau, rue des Moulins, butte S. Roch, où l'on souscrit, ainsi que chez *Belin*, rue S. Jacques, & *Brunet*, rue de Marivaux. 1785. 2 vol. *in*-12.

On trouve aussi aux mêmes adresses, & chez tous les Marchands de Musique & de Nouveautés, un autre volume du même format, lequel a pour titre, *Etrennes de Polymnie*, *Recueil de Chansons*, *Romances*, *Vaudevilles*, *&c. gravés avec de la Musique nouvelle.* On a ajouté les timbres des airs connus sur lesquels la plupart des morceaux peuvent aussi être chantés. Prix 3 liv. br. pour les personnes qui n'ont pas souscrit pour la petite Bibliothèque des Théâtres, franc de port dans tout le Royaume, en affranchissant l'argent & la lettre d'avis. Les Souscripteurs recevront ce volume *gratis.*

Le Cabinet des Fées, ou Collection choisie des Contes des Fées, & autres Contes merveilleux, ornés de figures gravées sous la direction de MM. *Delaunay* & *Marillier.* 8e livraison. Tomes 15 & 16, contenant le 2d vol. des *Mille & un jours ; les Contes Turcs*, & *les Voyages de Zulma.* A Paris, rue & hôtel Serpente. 1785. 2 vol. *in*-8°.

Cette Collection formera 31 vol. dont le prix est de 3 liv. 12 f. le vol. br. avec trois planches.

Le succès qu'elle a obtenu a engagé l'Editeur à prendre des arrangemens pour une seconde édition en 31 vol. *in*-12, avec les mêmes figures de l'*in*-8°, dont le prix est de 2 liv. 8 f. le vol. br. & pour une autre édition *in*-12 sans figures, dont le prix est de 1 liv. 15 f. le vol. br.

On souscrit, pour ces diverses éditions, à Paris, chez *Cuchet*, Libraire-Editeur des *Œuvres de le Sage & de l'Abbé Prévost*, à l'adresse ci-dessus ; & à Genève, chez *Barde Manget* & compagnie, Imprim.-Libr.

ÉCONOMIE RURALE.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 9 Décembre 1785.

J'ai lu, Monsieur, avec grand plaisir, dans le *Journal de Paris*, du 5 du courant, un article ; & le voici.

Il a paru à M. *Daubenton* que les laines superfines ont plus de suint que les laines grossières : il croit que cette graisse rend la laine plus onctueuse, plus moëlleuse, & peut-être plus fine ; voilà les expressions dont ce savant Académicien se sert pour se rendre de mon avis, ainsi que de celui de MM. les Entrepreneurs des Manufactures du royaume qui ont constaté ce que j'avançois par les certificats les plus authentiques, lors de notre discussion sur l'éducation des bêtes à laine.

Je soutenois, comme MM. les Entrepreneurs des Manufactures, que sans suint point de laines superfines ; que sans suint les laines étoient dures & sèches : ainsi il résulte de cet aveu, que M. Daubenton convient actuellement, que pour avoir des laines superfines, il faut que les bêtes aient des abris dans les mauvais temps ; puisque ce sont ces mauvais temps qui interceptent leur transpiration, conséquemment qui empêchent le suint de monter depuis la naissance de la laine jusqu'au bout ; ce qui la rend dure & sèche : à plus forte raison ces animaux couchant dehors sur leur fiente & leur urine, enfin dans la fange, ne peuvent procurer que des laines grossières & non superfines.

Je le répète, Monsieur, avec grande satisfaction, que l'aveu de ce célèbre Académicien lui fera beaucoup d'honneur, & je ne doute nullement aujourd'hui qu'il ne se rende de mon avis, pour l'accouplement des bêtes à laine, je veux dire de ne tirer race que de beau en beau, après s'être procuré les premières espèces, & qu'enfin on ne peut faire rien de bien & de parfait avec du médiocre.

Je m'empresserai toujours à rendre hommage au zèle & aux vues patriotiques de ce grand homme.

Je suis, &c. LORMOY.

ARTS.

MUSIQUE.

Journal de Violon, dédié aux Amateurs, composé d'airs d'Opéra sérieux & comiques, airs de Ballets, Ariettes italiennes, Rondeaux, Vaudevilles & Chansons, arrangés par les meilleurs Maîtres, pour deux Violons ou deux Violoncelles. N° 12. Prix de l'abonnement, 15 liv. à Paris, & 18 liv. en province, franc de port. A Paris, chez M. *Bornet* l'aîné, rue Tiquetonne.

FINANCES.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 7 Décembre 1785.

Les *Vues d'un Patriote*, que vous annoncez, Monsieur, dans votre Feuille du 6 de ce mois, n° 146, sont fort louables à bien des égards. Cependant l'Auteur de cet Ouvrage me permettra de lui représenter qu'un impôt sur le bled, cette denrée de nécessité première, est odieux par sa nature. Six deniers par chaque livre de bled ! Un ami de la patrie & de l'humanité peut-il bien proposer un impôt aussi onéreux au peuple, aussi funeste dans ses conséquences ? Nous n'avons pas besoin, sans doute, de for-

mer des vœux pour que cette partie du plan du *patriote* ne soit point adoptée. Nous vivons sous un Prince trop humain, sous une Administration qui, loin de diminuer les moyens de subsistance, prodigue & secours & lumières pour les augmenter.

Je suis, &c. *un Abonné.*

AVIS DIVERS.

On a quelque chose de très-intéressant à communiquer au sieur *Charles-Henry Raymond*, Horloger, qui au mois d'Avril dernier, demeuroit à Paris, rue Saint-Louis près le Palais. S'adresser à la dame *Henry*, Couturière à Paris, rue du Pot-de-Fer, au coin de la rue du Vieux-Colombier.

SPECTACLES.

Académie Royale de Musique.

L'*Odyssée* a fourni à M. *Marmontel* le sujet de *Pénélope*, tragédie-lyrique en 3 actes. Voici la marche du Poëme.

Acte 1er. Le Théâtre représente le vestibule du palais d'*Ulysse*, & au-delà une salle où les Poursuivans de Pénélope sont à table: ils font éclater leur joie & leur amour. Pénélope, plongée dans la douleur par l'absence d'Ulysse & par celle de *Télémaque*, qui court les mers pour le chercher, la sent redoubler à la vue de leur bruyante allégresse. Les Députés du Peuple, qui éprouve aussi leur tyrannie, viennent la solliciter de faire un choix pour mettre fin aux maux qui l'accablent. Pénélope remet la décision au retour de son fils, & les congédie en disant:

N'en demandez pas davantage.

Néfus, un des soupirans, accourt vers Pénélope, & lui découvre le noir complot formé par ses amans contre Télémaque, au moment de son retour. Pénélope implore en vain le secours de Néfus, qui, dépité de ses refus, se retire en l'assurant qu'elle ne peut le fléchir qu'aux pieds des autels. Les autres Poursuivans se rassemblent autour d'elle: Pénélope leur reproche leur projet sacrilège; ceux-ci s'en défendent & la pressent de fixer son choix, lorsque Télémaque arrive, annonce qu'Ulysse *n'est pas loin*, & que

L'injure insolente & cruelle
Va voir punir ses attentats.

Les Poursuivans se promettent de confondre ses espérances.

Acte 2d. On voit un hameau où l'on distingue le vieux château de *Laërte*, père d'Ulysse: la mer est dans l'éloignement.

Eumée, fidèle ami d'Ulysse, fait part à Laërte du retour de son fils annoncé par Télémaque, qui vient lui-même en confirmer la nouvelle. Les habitans du Hameau participent à la joie de Laërte, & forment des danses animées: mais un orage trouble la fête, & l'on voit dans le lointain un vaisseau battu par les flots. Tous volent au secours des malheureuses victimes du naufrage.

Le Théâtre change & représente une grotte. Ulysse, échappé seul de la tempête, y aborde; & quoique tout lui *rappelle Ithaque*, il ne sait où il est. Il imagine cependant que ce *beau lieu ressemble* à la grotte des Nymphes de la mer; & il sort, apparemment pour reconnoitre les lieux. Les Nymphes surviennent: Ulysse rentre, les conjure de *rassurer sa timide espérance;* & sur les nouvelles qu'il leur demande de Pénélope & de *Télémaque*, on lui répond que

La violence & l'injustice
Menacent la mère & le fils.

Puis toutes s'écrient:

Va les revoir, prudent Ulysse,
Dissimule, observe & punis.

Comme il ne s'en doute pas, une Nymphe le prévient que *Minerve* a imprimé sur son front les traits de la vieillesse, pour tromper les yeux de sa Cour. Les Nymphes se retirent: Ulysse reste seul, se lamente: mais il est interrompu par l'arrivée de Télémaque & d'Eumée. Il suit d'abord le conseil des Nymphes, dissimule devant eux, & leur persuade qu'Ulysse n'est plus: mais, bientôt attendri par les larmes de son fils, il cède à la nature, & se fait reconnoitre. Télémaque ravi se jette dans les bras de son père: Ulysse modère ses transports, lui montre la nécessité de garder le silence, de faire courir le bruit de sa mort, afin de punir plus sûrement les tyrans de Pénélope.

Acte 3e. Le théâtre représente une salle du palais d'Ulysse, qui, introduit par son fils, y voit Pénélope, à laquelle, sous les traits d'un vieillard, & gardant toujours l'*incognito* recommandé par les Nymphes, il raconte son histoire. Arrivent les Soupirans qui troublent le tête-à-tête, annoncent à Pénélope la mort d'Ulysse, & prennent pour garant le même étranger qui est devant elle: elle refuse de les croire, & s'adressant au vieillard:

Soyez sincère en assurance;
Ulysse est-il vivant? Ma débile espérance
Doit-elle revivre ou mourir?

Ulysse confirme la nouvelle de sa mort; & pour ne lui laisser aucun doute, lui présente l'anneau qu'il tient d'elle même. Trop sûre alors de son malheur, Pénélope ordonne à Eumée de recueillir les restes du Héros, & à Télémaque d'élever un tombeau à son père.

Prince, n'oubliez pas d'y suspendre ses armes,

dit Ulysse à son fils, qui sort pour obéir. Pressée par ses amans, Pénélope leur déclare qu'elle se décidera enfin *au pié* de ce tombeau.

Dans une scène avec Ulysse, elle lui dit qu'elle est résolue à mourir. Ulysse l'en dissuade, & lui fait pressentir la vengeance des Dieux. D'ailleurs Ulysse mourant l'a prédite; car, selon M. Marmontel,

L'avenir se dévoile aux regards des mourans.

La prédiction s'accomplit. Le peuple, rassemblé auprès du tombeau d'Ulysse pour donner des larmes à sa mort, ainsi que le bon Laërte, qui n'est là que pour pleurer, reconnoît son Roi à de nobles transports. Ulysse l'excite à prendre les armes. Le combat s'engage; les Amans sont défaits; & Ulysse rentre triomphant avec Télémaque pour se réunir à Pénélope: un ballet, comme de raison, termine la pièce.

La marche des deux premiers actes est assez simple & naturelle. L'arrivée de Télémaque, au premier, est belle & théâtrale. La reconnoissance d'Ulysse & de son fils, au second, est touchante & pathétique; & ces morceaux ont été applaudis. Le troisième acte l'a été moins, quoiqu'il renferme une scène très-intéressante, celle d'Ulysse & de Pénélope. Tout le reste a paru languir; & le dénouement, prévu d'abord, ensuite trop précipité, a déplu généralement. On doit observer aussi que les rôles d'Eumée & de Laërte sont parfaitement inutiles. Quant au style, il est dur, prosaïque, & il n'est pas digne de M. Marmontel.

Les avis sont partagés sur le mérite de la musique, qui est de M. *Piccini*. Les représentations suivantes décideront le jugement qu'on en doit porter. On peut toujours dire, en attendant, qu'on a reconnu dans plusieurs morceaux l'Auteur de *Didon*.

Il n'y a dans cet Opéra que deux Ballets très-peu piquans. On doit cependant des éloges à tous ceux qui ont paru, tant acteurs que danseurs, & particulièrement à Mad. *Saint-Huberti*, qui a rendu Pénélope avec les talens supérieurs qu'on lui connoît. *L. D.*

PRIX DES MARCHANDISES DE L'AMÉRIQUE.

A BORDEAUX, le 30 Novembre.

Sucre terré, le quintal.
S. Dom. Première sorte, o.
Seconde sorte, 67 liv.
Troisième, 56 à 57.
Quatrième sorte, 48 à 52.
Petits sucres, 42 a 46.
Têtes, 37 a 40.
De la Martinique, 5 à 6 liv. de moins.

Sucre brut, le quintal.
De Léogane, 34 à 40 l.
Du Port-au-Prince, *id.*
De S. Louis, 28 a 34.
Du Cap, o.
De la Guadeloupe, o.
De la Martinique, o.

Café, la livre.
Fin verd, 17 f. 6.
Fin march. 17 f.
Dito march. 16 f. 6.
Dito ordin. 16 f.
Dito triage, 13 f. 3.

Indigo, la livre.
Bleu & viol. 13 l. à 15 l.
Mêlé, 10 l. 10 f. à 12 l.
Bon cuivré, 10 l.
Graveau, 7 l. à 7 l. 10.
Poussière, 6 l.

Coton, les 100 livres.
De Cayenne, 215 l.
De S. Domingue, 155 à 180.
De la Guadel. 170 a 175.
De la Martinique, *id.*

Articles divers, la livre.
Cacao, 13 à 14 f.
Dito Cayenne, o.
Caret, 14 à 15 f.
Poivre, 40 f.
Verdet, 25 à 35 f.
Peaux de veau corr. 36 f. 6.
Peaux de vache lissees, 24 f.
Cuivre en planch. 26 a 30 f.

Articles divers, le quintal.
Bois de campèche, 15 à 17 l.
Sirop mélasse, 16 l. 5 à 16 l. 10
Cuirs en poil de l'Amér. 40 l.
Dito forts tannés, 100 l.
Cuirs en poil du Brésil, 60 l.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

DÉCEMBRE 1785.	*Du* 13.	*Du* 14.
Actions des Indes de 2500 l.	$2177\frac{1}{2}$.$72\frac{1}{2}$.75....	2175.$77\frac{1}{2}$..........
Portion de 1600 liv..........	1400..........	....
Portion de 312 liv. 10 f.......	....	282..........
Portion de 100 liv..........	90..........	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	437..........	437..........
Loterie royale, 1780, à 1200 liv..........	755..........	755..........
Viager de 1782..........	$14\frac{1}{4}$.14 p. $\frac{0}{0}$ bén..	14 p. $\frac{0}{0}$ bén..........
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$...	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	721.710..........	708.710..........
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	483.84..........	483.$83\frac{1}{2}$.84.......
Quittance de finance..........	$3\frac{3}{4}$.$\frac{5}{8}$.$\frac{3}{8}$.$\frac{1}{4}$.$\frac{3}{4}$.$\frac{1}{2}$.3.$2\frac{1}{2}$. (1.$2\frac{1}{4}$.	
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..........	$1\frac{1}{2}$ bén..........	3.$\frac{1}{2}$.$2\frac{1}{2}$.3.$1\frac{1}{2}$.$2\frac{1}{4}$.$\frac{3}{4}$...
Actions des Indes nouvelles.	1100..........	1098..........

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 13.	*Du* 14.
Amsterd.	$54\frac{1}{4}$..........	$54\frac{1}{4}$..........
Hamb.....	$189\frac{1}{2}$..........	$189\frac{1}{2}$..........
Londres..	$29\frac{1}{2}$..........	$29\frac{1}{2}$..........
Cadix.....	14 l. 6 f.	14 l. 6 f.......
Madrid....	14 l. 8 f. 6 d.	14 l. 8 f. 6 d.
Gênes.....	$93\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$..........	$93\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$..........
Livourne	$97\frac{3}{4}$..........	$97\frac{3}{4}$..........
Lyon.. Saints	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p..........	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p..........

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 17 Décembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

SUITE *de la vie & des opinions de Tristram-Shandy, traduites de l'Anglois, de Sterne. 3e & 4e parties.* A Yorck, & se trouve à Paris, chez *Volland*, Libraire, quai des Augustins, 1785, 2 vol. *in*-12.

Suite & fin de la vie & des opinions de Tristram-Shandy, suivie des Mélanges, Lettres, Pensées, Bons-Mots & Maximes: traduites de l'Anglois de Sterne; par M. D. L. B. *3e & 4e Parties.* A Londres, & se trouve à Paris, chez *Buisson*, Libraire, rue des Poitevins, hôtel de Mesgrigny. 1785. 2 vol. *in*-12. Prix 4 liv. br. & 4 liv. 10 f. franc par la poste, en affranchissant l'argent & la lettre d'avis. Il y a une autre édition *in*-16, dont le prix est de 4 liv. 10 f. & de 5 liv. pour la poste.

On ne doit pas confondre ces deux Traductions, que les personnes versées dans la Langue Angloise pourront avoir le plaisir de comparer avec l'original. S'il faut néanmoins s'en rapporter à un Auteur très-connu, M. l'Abbé *Raynal*, l'ami & l'admirateur de Sterne, « les Ecrivains les plus » prévenus en faveur de notre Langue (ce sont » les expressions d'une Lettre qu'il a écrite à l'Au- » teur de la seconde Traduction), n'auroient ja- » mais osé espérer que la gaieté, que l'esprit, que » l'originalité de Sterne, pussent être rendus aussi » heureusement que vous l'avez fait ». Cette seconde Traduction a de plus l'avantage d'être augmentée de 250 pages de Mélanges, Lettres, Pensées, Bons-mots & Maximes; morceaux très-piquans & très-agréables qui n'avoient pas encore paru en notre Langue.

M. *Frenais* a traduit, il y a quelques années, les deux premières Parties de Tristram-Shandy. Trois Editions consécutives de ces deux volumes, sont la meilleure preuve de l'accueil favorable du Public. On ne sait pourquoi il n'a pas donné une continuation de cet Ouvrage. Auroit-il été effrayé par les difficultés? Il est vrai que Sterne est un de ces Auteurs, dont les idées, les expressions, les formes, les nuances sont vraiment originales: elles doivent s'affoiblir, se décolorer, prendre même un caractère différent, quand elles passent dans un autre idiome. On pourroit l'appeller le *Rabelais* de l'Angleterre: il en a toute la gaieté, toutes les folies, &, si on l'ose dire, toutes les extravagances. Cette vie de Tristram-Shandy est d'un décousu dont rien n'approche. Ce sont des aventures qui se croisent sans cesse, & qui n'ont pas d'issue, des récits entrecoupés, des épisodes entassés l'un sur l'autre; mais au milieu de ce désordre, qui cependant n'égare jamais le Lecteur, & qui excite même sa curiosité, sa bonne humeur, & ses rires fréquens, des réflexions très-philosophiques, une grande connoissance du cœur humain, une satire fine & piquante des mœurs, des morceaux de sentiment qui affectent le cœur, des peintures délicieuses. Avec les grelots de la Folie, cet Auteur-là est souvent plus moral que tous ces pédans qui vous endoctrinent d'un ton si sérieux & si triste.

Je n'entreprendrai pas d'analyser cette étrange production: elle échappe à toute espèce d'analyse. Je pourrois citer; mais les citations n'en donneroient pas encore idée. Il vaut mieux renvoyer à l'Ouvrage même.

SCIENCES.

Le Médecin des Dames, ou l'Art de les conserver en santé. = Le Médecin des Hommes, depuis la puberté jusqu'à l'extrême vieillesse. A Paris, chez *Serviere*, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais. 1785. 2 vol. *in*-12.

Ces deux Ouvrages ont paru en 1770 & 1771; & sont par conséquent connus.

Elémens de Minéralogie, traduits de l'Anglois de M. Kirwan, Membre de la Société Royale de Londres; par M. Gebelin, *Docteur en Médecine, Membre de la Société Médicale de Londres, &c.* A Paris, chez *Cuchet*, Libraire, rue & hôtel Serpente. 1785. vol. *in*-8° de 432 pag. prix 5 liv. br. 6 liv. rel.

Cet Ouvrage est dédié à M. *de Calonne*, Ministre d'Etat, Contrôleur-Général des Finances. On lit ces paroles dans l'Epître dédicatoire: « vos » soins, Monseigneur, & votre protection, ont

» mis la Capitale en état de former dans son sein » un nombre suffisant d'Artistes, capables de dé- » couvrir & de faire valoir dans toute l'étendue du » Royaume, les richesses que la terre récèle, & » que nous recevons jusqu'à présent de l'Etranger » par la main intéressée du Commerce. Les Élé- » mens de Minéralogie de Kirwan, traduits dans » notre Langue, contribueront en quelque sorte » aux avantages que l'Etat ne peut manquer de » retirer de ces établissemens, en facilitant aux » Commençans l'étude de cette Science, & en ser- » vant d'introduction aux excellentes leçons que » votre bienfaisance leur procure ».

Addendæ ad Flora Nannetensis prodromum. Additions à l'essai d'une Flore du pays Nantois; par M. François Bonamy, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Nantes, Doyen de la Faculté, Professeur de Botanique, Médecin de la ville & de la Maison de Santé, Membre de la Société Royale de Médecine de Paris, des Académies d'Angers & de la Rochelle, des Sociétés d'Agriculture de Bretagne, de la Rochelle, & de Tours.* A Nantes, chez *Brun*, Impr.-Lib. 1785. 14 pag. *in*-8°.

M. Bonamy donna en 1782 ses Essais de Botanique du pays Nantois (*in*-8°. de 126 pages), le fruit de 45 ans d'herborisations exactes faites dans les plaines, dans les montagnes, dans les vallons de cette partie de la Bretagne. C'est pour compléter ce travail intéressant qu'il publie les Additions que nous annonçons. Elles contiennent près de soixante espèces de plantes récemment trouvées tant par ce Botaniste infatigable que par plusieurs curieux.

ÉCONOMIE RURALE.

Suite du Précis des Expériences faites pour détruire les Charensons dans le bled, par l'eau bouillante.

Il a été rendu compte, dans le *Journal général de France*, du 14 Avril 1785, n° 45, d'une première expérience faite dans le mois de Septembre 1784, par un particulier d'une ville de Languedoc, en présence des Officiers municipaux, sur deux sacs de bled-froment du pays; qui a été vérifié être de même qualité. L'un de ces sacs a été trempé dans l'eau bouillante, puis exposé au soleil pendant deux jours, pour le faire sécher; l'autre a été mis sous clef. Il a été pris ensuite une égale mesure de chacun de ces deux sacs de bled; il en a été fait des moutures séparées; & l'on a constaté la différence dans les produits & dans la qualité du pain qu'elles ont donné. L'on a annoncé que les sacs renfermant le restant des deux qualités de bled avoient été cachetés par les Officiers municipaux; & que l'expérience devoit être renouvellée, en leur présence, dans les mois de Mai & d'Août 1785. Ce même Précis contient l'indication du procédé employé, tant pour tremper le bled, que pour le faire sécher.

On a reçu dans le mois d'Octobre dernier les détails suivans, concernant les expériences qui ont été faites dans les mois de Mai, Juillet & Septembre précédens.

Dans le mois de Mai l'on a fait tremper dans l'eau bouillante, deux petites quantités de bled, l'une deux fois, l'autre une.

A la fin de Juillet, l'on a fait tremper, une seule fois, une mesure de bled nouveau; & dix minutes après avoir ôté la chaudière du feu, de manière qu'elle ne bouilloit plus, l'on a fait tremper une autre mesure de bled.

A cette même époque on a fait tremper, par trois fois, à l'eau froide, une mesure de bled.

Mais ces deux dernières expériences n'ont pas réussi, puisque deux ou trois jours après que le bled a été sec, on y a trouvé du papillon, & beaucoup plus à celui qui avoit été trempé dans l'eau froide.

Enfin la dernière expérience a été faite dans le courant du mois de Septembre 1785; le certificat, délivré par MM. les Officiers municipaux, constate les procédés qui ont été mis en usage: ils sont les mêmes que ceux employés au mois de Septembre 1784, & dont il a été rendu compte en Avril suivant. Il constate encore que, vérification exactement faite des bleds qui ont subi l'immersion de l'eau bouillante aux diverses époques indiquées ci-devant, tous ont été trouvés beaux, secs, très-frais, & sans aucune altération quelconque.

Il résulte de toutes ces expériences, que la méthode de tremper le bled dans l'eau bouillante est très-avantageuse; qu'il gagne beaucoup en vieillissant, puisqu'il est très-facile à travailler; qu'il produit de la farine superbe, du pain très-beau, d'un excellent goût, & en plus grande quantité que le bled qui n'a point subi cette épreuve.

Par le moyen de l'eau bouillante, le germe du bled, pourvu qu'on le laisse suer une demi-heure, est desséché & serré au point qu'il ne peut plus fermenter, ni par conséquent être attaqué par le charenson: à la vérité il n'est pas propre pour la semence. Ce bled n'est pas décoloré, au lieu que celui trempé dans l'eau froide l'est beaucoup; ce dernier est d'ailleurs sujet au charenson; & une fois qu'un grenier est atteint de ces insectes, il n'y resteroit plus un seul grain de bled qui ne fût dévoré jusqu'au son.

Il est de fait que dans les minotteries du Quercy, l'on préfère le bled lavé à celui qui ne l'est pas; & principalement cette année qu'il y a beaucoup de charbon dans le bled, l'opération est indispensable; mais l'on doit préférer de la faire à l'eau bouillante, si l'on veut réunir le double avantage d'obtenir de plus belles farines & de prévenir la fermentation qui engendre le charenson & le papillon.

Le procédé est des plus simples, peu embarrassant, & presque sans frais. Une seule chaudière suffira pour le particulier qui ne recueille pas beaucoup de bled. On aura soin, lorsqu'on trempera le bled une seule fois, de ne pas remplir le panier, & d'avoir soin que l'eau le couvre bien,

pour que le bled soit saisi ; ensuite, & à proportion, on le mettra en tas pour le faire suer une demi-heure ; après quoi on l'étendra sur des toiles, ou sur un sol bien net ; on le remuera souvent ; & dans quatre ou cinq heures, s'il fait chaud, il pourra être sec : ce sera alors qu'on l'enfermera. On aura soin de le remuer quelquefois pendant trois ou quatre jours de suite pour lui faire reprendre sa fraîcheur naturelle. Ces précautions prises, on pourra l'entasser ; & l'on peut être sûr qu'il se conservera 30 ans & plus sans aucune altération.

Si l'on veut opérer plus en grand, l'on peut pratiquer deux trous dans la terre, à la distance de deux pieds l'un de l'autre, sans maçonnerie, dans chacun desquels on mettra une chaudière, observant d'y laisser entre deux un soupirail ; & ensuite faire un autre trou (ce qui formera le triangle parfait) un peu plus grand & plus profond que les deux autres, dans lequel on fera le feu, qui communiquera sous les deux chaudières.

Ces fourneaux n'occasionneront pas de dépense ; & l'on n'en fera pas beaucoup non plus pour faire bouillir l'eau : les habitans des campagnes trouveront facilement des haies, buissons, pailles, menus bois & autres objets de peu d'importance pour faire du feu ; & trois personnes suffiront pour tremper, dans quatre heures, cent sacs de bled de 200 livres chacun.

Nota. Tous les Cultivateurs s'empresseront sans doute de suivre ce procédé, qui nous vient de très-bonne part, & sur lequel on peut compter.

ARTS.

A l'Auteur du Journal.

Après avoir lu les articles de Musique, dont M. *F. de Castilhon*, Académicien de Berlin, a orné le Supplément du Dictionnaire Encyclopédique, & admiré la façon tout-à-fait nouvelle, par la clarté avec laquelle il les a traités, je suis tombé sur l'article *Flûte traversière*, du même Auteur : la préférence qu'il donne à celles du célèbre *Quantz*, Musicien de la Chambre de Sa Majesté le Roi de Prusse, sur celles en usage en France, ayant, comme vous le jugez bien, déterminé absolument mon goût en leur faveur, j'ose vous prier de permettre que je me serve de la voie de votre Journal pour prier M. F. de Castilhon d'ajouter à l'obligation que j'ai à ses ouvrages & au plaisir qu'ils m'ont fait, en voulant bien m'enseigner le moyen de se procurer un de ces instrumens.

Je suis, &c. *un de vos Abonnés.*

FINANCES.

Lettres-patentes du Roi, qui permettent à M. le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, d'ouvrir un emprunt de six millions, portant 240000 liv. de rentes survivancières, ou tontines, & 135000 liv. viagères ; données à Versailles le 27 Novembre dernier, enregistrées en Parlement le 5 de ce mois.

Louis, &c. permettons à notredit Cousin le Duc d'Orléans, d'ouvrir ledit emprunt de six millions de livres, divisibles en six mille actions survivancières, de mille livres chacune sur toutes têtes, portant quarante livres de rentes viagères, lesquelles, à mesure du décès de chaque Rentier, accroîtront au profit des Rentiers survivans, & se réuniront enfin en totalité, pour deux cens quarante mille livres de rentes viagères sur la dernière tête survivante ; lesquels accroissemens annuels seront constatés tous les ans, & annoncés au Public, par le Doyen & les Syndics en exercice des Notaires au Châtelet de Paris ; d'attribuer auxdites rentes survivancières cent trente-cinq mille livres purement viagères, sur une seule tête, sans distinction d'âge, & sans aucune réversion d'une tête à l'autre, le tout divisible en six cens portions inégales à titres de primes, qui seront distribuées aux six mille actions survivancières par la voie du sort, d'après le plan arrêté & annexé sous le contre-scel des présentes, & dont le tirage se fera ensuite, avec procès-verbal, dans les dix premiers jours de Janvier 1787, par lesdits Doyen & Syndics des Notaires du Châtelet ; auquel emprunt notredit Cousin le Duc d'Orléans affectera, par privilège unique & spécial toutes les maisons formant le pourtour du Palais-Royal, & donnera hypothèque sur tous ses autres biens, présens & à venir, avec délégation, pour la sûreté du paiement des Rentes créées ; 1°. de l'entier produit des mêmes maisons ; 2°. & subsidiairement de trois cens quinze mille livres de Rentes à prendre sur les revenus de ses biens libres ; à l'appui desquelles affectations & délégations notredit Cousin le Duc d'Orléans déposera la police d'assurance mentionnée en sa Requête, avec obligation, pour lui & ses Successeurs de la continuer jusqu'à l'entière extinction desdites Rentes ; autorisons notredit Cousin le Duc d'Orléans, à stipuler, en faveur des Acquéreurs & Possesseurs desdites rentes survivancières, & de primes viagères, l'exemption de toutes retenues d'impositions royales, présentes & à venir, & qu'elles pourront être acquises & possédées par les Gens de main-morte, les Mineurs, les Etrangers, même par les Sujets des Puissances avec lesquelles nous pourrions être ou entrer en guerre ; renonçant à cet effet & à cet égard à tous droits d'aubaine, bâtardise, déshérence & confiscation en faveur des Acquéreurs & Possesseurs desdites rentes survivancières & viagères à titre de prime, jusqu'à concurrence de six millions, auquel doit s'élever & se limiter le capital dudit emprunt. Si vous mandons, &c.

Les personnes qui desireront placer dans l'emprunt de Mgr. le Duc d'Orléans, pourront se procurer des actions chez M. *Pyron*, rue de Choiseul, & chez M. *Biers*, Agent de Change, rue

de Bourbon-villeneuve, près celle des Filles-Dieu, à Paris.

AVIS DIVERS.

La 16[e] livraison de l'*Encyclopédie méthodique* est actuellement en vente. Cette livraison est composée d'une Partie nouvelle ; du Tome 1, première Partie de la *Logique & Métaphysique* ; du Tome 2, première Partie de *l'Art Militaire* ; du Tome 4, première Partie des *Arts & Métiers* ; du Tome 5, deuxième Partie de la *Jurisprudence*.

On vient de mettre sous Presse *la Médecine* ; *les Antiquités*, dont feu M. *de Gebelin* s'étoit chargé, & que M. *de Mongez*, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève a remplacé. Le 1[er] volume paroîtra avec la 17[e] Livraison. On a mis aussi sous Presse la partie de *l'Equitation*, de *l'Escrime* & de *la Danse*, par M. *de Keralio*, Parties qui ont été oubliées dans le *Prospectus*, ainsi que l'*Architecture*. On espère pouvoir donner au commencement de l'année prochaine, d'après les assurances que les Auteurs ont eux-mêmes données, les *Beaux-Arts*, par M. *Vatelet*, Receveur-Général des Finances, & *la Chimie*, *la Pharmacie & la Métallurgie*, par MM. *de Morveau*, *Maret* & *Duhamel*.

Le prix de cette seizième Livraison est de 24 liv. broch., & de 22 liv. en feuilles. La Souscription de cette Encyclopédie est toujours ouverte ; elle est du prix de 751 liv.

On peut s'adresser pour souscrire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins, n°. 17 ; & chez les Libraires de France & étrangers.

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Plus de 26 années de Bail général d'une Terre considérable, dont les sous-baux faits rapportent 5000 liv. par an de bénéfice net. *A céder*. S'adr. à Paris, à M. *Charbonnier*, Procureur, place du Pont-Neuf.

Charge de Notaire royal, à Mantes-sur-Seine ; avec Maison, si l'on veut. S'adr. à Paris, à M. *de Corbinière*, Proc. rue du Mail.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Décembre 1785.	Du 10. liv.	s.	d.	Du 14. liv.
Or de Portugal, *le marc*, à	760			760
— du Mexique, à	754			754
— du Pérou, à	744			744
— de Guinée, à	760			759
Or de ducats, *l'once*, à	102			102
— fin à 23 karats $\frac{31}{32}$, à	105	10		105
— à 20 karats, à	88			86 10
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	15		54 10
— à 11 den. 10 gr. à	52	15		52 15
Piastres, à	48	17	6	49

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1785.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

DÉCEMBRE 1785.	Du 15.	Du 16.
Actions des Indes de 2500 l.	2177½.80.82½....	2185..........
Portion de 1600 liv.	....	1402½..........
Portion de 312 liv. 10 s.	282..........	....
Portion de 100 liv.	....	90..........
Emprunt d'Octob. de 500 l.	437..........	....
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	....	....
Viager de 1782	14.13¾.14 p. % b.	13¾ p. % bén..........
Viager de Décembre 1783	....	....
Viager de chance à 10 p. %	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	710..........	711..........
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	484.84½.84..........	484½.84.84½..........
Quittance de finance.	....	....
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	1½.1⅝.1⅞.1¾ bén..	2.2¼.2⅞.2¾ bén....
Actions des Indes nouvelles.	....	1098.1100..........

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 15.	Du 16.
Amsterd.	54¼ à ⅜..........	54⅜..........
Hamb.	189½..........	189¾ à 189½..
Londres..	29⅛..........	29⅛..........
Cadix	14 l. 6 s..........	14 l. 6 s..........
Madrid	14 l. 8 s. 6...	14 l. 8 s. 6....
Gênes	93½..........	93½ à 93¼...
Livourne	98..........	97¾ à 97½...
Lyon.. *Saints*	au pair..........	au pair..........

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin*, *où l'on s'abonne pour ce Journal*, *qui paroît tous les Mardi*, *Jeudi & Samedi*, *moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE FRANCE.

Du Mardi 20 Décembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

JURISPRUDENCE.

ESSAI *sur les révolutions du Droit François, pour servir d'Introduction à l'étude de ce Droit; suivi de Vues sur la Justice civile, ou Projet de réformation dans l'administration de la Justice civile; par M.* Bernardi, *Lieutenant-Général au Siége du Comté de Sault, de l'Académie de Marseille, &c.* A Paris, chez *Servière*, Libr. rue S. Jean-de-Beauvais. 1785. Vol. *in*-8° de 414 pag. Prix 5 liv.

En attendant que nous puissions faire connoître plus particuliérement cet Ouvrage, qui vient de paroître, nous rapporterons d'abord ce qu'en dit le Censeur, M. *Bouchaud*. « L'Essai sur les Révo» lutions du Droit François, rempli de recher» ches curieuses, me paroît propre à servir d'In» troduction à l'étude du Droit François; & le » Projet de réformation dans l'administration de » la Justice, contient des vues saines, qui, mises » à exécution, tourneroient au soulagement des » sujets du Roi ».

LITTÉRATURE.

HISTOIRE *de Russie; par MM.* le Clerc *père & fils. Tome 2 de la Russie moderne, & Tome 3 de la Russie ancienne.* A Paris, chez *Froullé*, Libr. quai des Augustins. 1785. 2 vol. *in*-4°.

Le 2d volume de cet intéressant Ouvrage nous présente d'abord le règne de *Catherine I Alexieuna*, qui monta sur le trône en 1725. Un trait suffira pour donner une idée de cette Princesse. « Elle » étoit regardée, nous dit-on, comme médiatrice » entre *Pierre-le-Grand* & les sujets qui avoient » eu le malheur d'encourir sa disgrace ». Aussi étoit-elle adorée des Russes: mais la haine qu'ils portoient à *Mentschikof*, que nous appellons *Menzicoff*, fit beaucoup de tort, dans l'esprit de ce même peuple, à Catherine. On nous fait ici un tableau énergique de la fortune insolente, si l'on peut le dire, du Favori. Il n'y a que la fermeté avec laquelle il supporta, dans la suite, le malheur, qui puisse le rendre digne de pardon aux yeux de la postérite. Catherine mourut à l'âge de 38 ans avec une résignation vraiment héroïque: on assure qu'elle ne sut jamais ni lire, ni écrire; ce qui donne plus d'éclat aux dispositions naturelles qu'elle apporta pour savoir régner. Le seul nuage qui ait obscurci sa gloire est le degré exhorbitant de faveur accordée à Mentsckicof: voilà ce qu'on aura éternellement à lui reprocher.

Son successeur *Pierre II Alexiewitz*, n'a fait que remplir le trône, puisqu'il n'a régné que deux ans & neuf mois, & qu'il est mort à l'âge de seize ans. Il y eut, tandis qu'il tenoit le sceptre, beaucoup de troubles & de révolutions dans la classe des Grands. L'Auteur ne manque pas, à ce sujet, de nous donner d'excellentes réflexions qui prouvent qu'il fait asseoir des jugemens éclairés; ce qu'il faut lire dans l'original.

Anne Ivanvne reçoit la couronne en 1730, & recouvre la puissanee absolue dont un Conseil souverain s'étoit emparé: il avoit fait signer à la Princesse un acte d'abdication qu'elle vint à bout de révoquer, en promettant de pardonner à tous ceux qui avoient eu part à cet acte. Anne commit la même faute que Catherine: un Favori indigne de sa fortune, *Jean Biren*, ou *Bieren*, entraîne sa Souveraine dans une foule d'égaremens, de proscriptions qui ont terni la mémoire de cette Impératrice. Ce Biren étoit si détesté que, dès qu'on l'appercevoit, on s'écrioit: *c'est Biren, sauvons-nous.* Il n'avoit pas honte de dire à la Princesse, en public, selon ce que rapporte le Maréchal *Munich*, qu'*il ne vouloit point apprendre à lire ni à écrire la Langue Russe, afin de n'être pas obligé de lire à S. M. Imp. les requêtes, les rapports & les autres papiers qu'on lui remettoit tous les jours.* Il faut avouer que voilà un homme bien étrange pour la place de Ministre! Ce règne fut donc, observe l'Ecrivain judicieux & sensible, un règne de fer. On aime à voir, dès qu'Anne fut à peine dans le tombeau, l'audacieux Biren exposé aux horreurs de la chûte la plus accablante. C'est *Séjan* que la fortune abandonne à la punition qu'il méritoit. Tous ces détails sont extrêmement intéressans dans notre Historien.

Ivan VI, *Elisabeth Petrowna*, terminent ce volume. L'Auteur nous fait part des raisons qui l'empêchent de donner les règnes de *Pierre III* & de *Catherine II*. On ne peut que l'approuver. » L'Historien, dit-il, de ces derniers Souverains, doit attendre que les orages formés sur » l'Europe épurent son horison pour un siècle, » que le temps laisse éclore la vérité, qu'il lui » rende, pour ainsi dire, le jour & la voix, en » ôtant le pouvoir à ceux qui la tenoient captive: » c'est alors que le levain des passions s'épure, » que la flatterie, la rivalité, les intérêts particuliers cessent de s'expliquer, & que les Mémoires » précieux & originaux, devenus publics, dévoilent enfin le jeu des ressorts qui ont fait la » destinée des Nations ».

On nous annonce ici que c'est la fin de l'histoire des Princes Russes, depuis *Rourik* jusqu'à *Pierre III*. Ensuite vient un résumé de l'histoire de ces Princes. Ce volume se termine par la *Topographie*, *l'Histoire naturelle des provinces*, *& le Précis historique des Peuples*, matières qui ne sont point susceptibles d'extrait, & dont la connoissance doit se puiser dans l'Ouvrage même.

Le Tome 3^e^ comprend la Dynastie des *Romanofs*, jusqu'au règne de *Catherine I*. M. le Clerc, dans un avis aux Lecteurs, apprend au Public pour quelle raison il paroit s'être écarté de l'ordre naturel qui sembloit lui être prescrit. C'est ici que, pour la première fois, on a un portrait fidèle du célèbre *Pierre I*, le créateur, en quelque sorte, de son Empire. On ne sauroit trop applaudir à l'esprit de saine critique & d'impartialité qui anime l'Historien; il seroit à souhaiter que toutes les annales du monde nous eussent été présentées par un Ecrivain aussi Philosophe & aussi amateur de la vérité que nous paroit l'être M. le Clerc. On voit avec plaisir que la vertu même & l'amour de l'humanité dirigent sa plume; nous nous empressons donc d'inviter toutes les personnes qui voudront avoir des idées justes sur la Russie, & sur-tout sur *Pierre-le-Grand*, à se procurer la lecture de cet ouvrage. Peut-être ne s'accordera-t-on point sur les formes, sur les proportions de l'édifice: mais tout le monde conviendra du mérite des matériaux, de la solidité des pensées, du sentiment juste & vrai qui les accompagne. M. le Clerc a écrit autant avec son ame qu'avec son esprit; & c'est ainsi qu'on saisit l'heureux secret de se faire lire, & d'instruire en intéressant.

Histoire de France depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au règne de Louis XIV; par M. Garnier, *Historiographe du Roi, & de Monsieur, pour le Maine & l'Anjou, Inspecteur & ancien Professeur du Collège Royal, de l'Académie des Belles-Lettres. Tomes 29 & 30*. A Paris, chez la veuve *Desaint*, Libr. rue du Foin S. Jacques; *Nyon* aîné, rue du Jardinet, quartier S. André-des-arcs. 1785. 2 vol. *in*-12. Prix 6 liv. rel. Ils forment le tome 14 *in*-4° présenté au Roi. Prix 10 liv.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

ÉCONOMIE RURALE.

A l'Auteur du Journal.

Lorraine Allemande, à Putelange, 8 Déc. 1785.

Des personnes de tout état, témoins & imitateurs des expériences que j'ai faites, m'engageant à les rendre publiques, je ne sais pas de voie plus sûre, pour en répandre la connoissance, que celle de vos Feuilles, dont l'utilité est aussi généralement connue que justement appréciée.

Je cultive depuis plusieurs années, avec le plus grand succès, une Plante-Racine, qui est d'un produit étonnant; elle est une nourriture très-saine & très-substantielle pour toute espèce de bétail, tant en été qu'en hiver.

J'ai lieu de présumer que cette Racine est peu ou point du tout connue en France, puisqu'elle n'a pas même de nom-propre en François, & que je puis en trouver la description dans aucun Ouvrage de Botaniste. En Allemagne, où l'on en tire les plus grands avantages, on l'appelle *dick-Rüben* (gros navet); *dick-wurzel* (grosse racine); *mangel Wurzel* (racine de disette), parce que, quand tout autre fourrage manque, elle produit & réussit toujours.

Cette Racine n'est point dans la classe des navets ni des carottes; & quoiqu'elle ressemble extérieurement, & par sa graine, assez à la betterave, elle lui est supérieure à tous égards, & paroit former espèce.

C'est, Monsieur, cette précieuse Racine que je voudrois faire connoitre aux Cultivateurs & aux habitans de la Campagne; j'en ai éprouvé les vrais avantages dans ces deux années de disette de fourrages: non-seulement elle peut y suppléer dans toutes les saisons; mais elle mérite, même dans les meilleures années, à bien des égards, la préférence. Aisée & peu dispendieuse à cultiver & à récolter, elle réussit dans toutes les terres, où l'on peut semer des racines quelconques; on la plante en pleine terre, dans les jachères, & par-tout où il y a du fonds. Le puceron qui ravage tout, ne la touche pas; aucun insecte, ni en terre ni sur terre, ne lui nuit jamais; & la plus grande sécheresse n'altère pas sa végétation; la nielle même ne lui fait aucun tort: elle n'effrite point le sol qui la nourrit, mais le rend meuble & apte à recevoir le bled avant l'hiver.

Si vous voulez avoir la bonté, Monsieur, d'insérer cette annonce dans votre Journal, je m'engage, avec le plus grand plaisir, à vous fournir successivement & par lettre, tout ce qui peut concerner cette Racine; le temps & la manière de la planter & de la cultiver (tout le succès dépend de ces opérations); celle d'en récolter les feuilles, qui se succèdent sans fin dans la plus grande abondance, & l'usage qu'on en doit faire, sur-tout pour la nourriture des bêtes à corne. Je parlerai ensuite de la récolte des Racines, qui se fait en Novembre, qu'on peut faire durer & conserver sans altération jusqu'au mois de Juin; de la façon de les

préparer pour nourrir & engraisser les vaches, les bœufs, les moutons & les porcs; ensuite je décrirai les avantages réels & multipliés que j'ai reconnu résulter de l'usage de cette Racine pour l'économie rurale, & le soulagement des Peuples. Les préjugés les plus opiniâtres, contre tout ce qui est nouveau, ne tiendront pas contre l'évidence d'un produit qui passe toute espérance.

Quelques-uns de mes Correspondans viennent de me faire une objection qui se présente naturellement. « Si cette Racine n'est pas connue en France, » & que nous voulions en essayer la culture, qui » est-ce qui nous en procurera de la graine? »

J'en fais venir d'Allemagne ma provision, vers la fin de ce mois-ci, avec celle qui m'a déjà été demandée. J'offre aux personnes qui desireront d'en avoir, de leur en procurer en même temps, & de la leur envoyer par la Messagerie. La livre de cette graine, rendue ici, me coûte 40 s. Celui que je chargerai de l'expédition, de l'emballage & des frais du transport jusqu'à la première Messagerie, qui est distante de 4 lieues de Puttelange, demande 5 s. par livre de semence; ainsi, à raison de 45 s. la livre, je pourrois en faire parvenir dans le mois de Janvier, à tous ceux qui me feront l'honneur de m'en demander: mais je les prie de m'adresser les lettres & l'argent franc des port.

Il faut semer cette graine de bonne heure, dès la fin de Février, si le temps permet de remuer la terre, parce qu'elle y reste près d'un mois avant de lever. Une livre de graine donnera au moins 2000 plants, qu'on replante ensuite à 18 pouces de distance en tout sens, comme je l'indiquerai. On peut calculer la quantité de graine qu'il faut, d'après l'étendue du terrein qu'on veut employer à cette culture.

Je suis, &c. L'Abbé de COMMERELL.

FINANCES.

Lettres-patentes du Roi, portant prorogation du terme auquel le cours des anciennes Monnoies d'Or doit cesser; suspension du change d'icelles pendant quinze jours; & augmentation dans le nombre des Hôtels des Monnoies, où les nouvelles Espèces d'Or seront fabriquées; données à Versailles le 11 Décembre 1785, enregistrées en la Cour des Monnoies le 12 suivant.

Ces Lettres-Patentes contiennent cinq articles. On dit dans l'article I, que la refonte & fabrication des *Louis*, qui doivent être faites dans les Hôtels des Monnoies de Paris, Lyon, Metz, Bordeaux & Nantes auront lieu aussi dans ceux de Lille & de Limoges, à compter du jour de ces présentes.

II. Les *louis*, *doubles-louis* & *demi-louis*, continueront d'être reçus & payés comptant en espèces courantes dans nosdits Hôtels des Monnoies & Changes, au prix de sept cens cinquante livres le marc, jusqu'au premier Avril de l'année 1786; & jusqu'à cette époque, lesdites monnoies auront cours comme par le passé, dérogeant à cet égard à l'article II de notredite Déclaration du 30 Octobre dernier.

III. Pour donner le temps de convertir lesdites monnoies d'or avec le soin qu'elles exigent, il ne sera reçu d'anciens *louis*, *double-louis* & *demi-louis* aux Changes de nosdites Monnoies de Paris, Lyon, Metz, Bordeaux, Nantes, Lille & Limoges, que trois jours par semaine: & Nous défendons aux Directeurs desdites Monnoies, lorsqu'ils auront épuisé leurs fonds libres, chaque jour de recette, de délivrer des Reconnoissances pour des sommes plus fortes que celles qu'ils pourront fabriquer jusqu'aux jours où ils en indiqueront les remises & paiemens dans lesdites Reconnoissances.

IV. Les jours fixés pour recevoir à notre Monnoie de Paris, sont les *lundi*, *mercredi* & *vendredi* de chaque semaine: néanmoins pour faciliter l'échange desdites parties, on pourra s'adresser aux Changeurs établis dans notredite Ville, que nous autorisons à les recevoir, les *mardi*, *jeudi* & *samedi*. Nous leur défendons expressément de recevoir les anciens *louis*, *double-louis* & *demi-louis* aux jours de recette réservés à l'Hôtel des Monnoies.

V. Sur ce qui nous a été représenté que des réparations dont Nous avons fait vérifier l'urgente nécessité, obligeoient de suspendre pour quelques jours les opérations de notredit Hôtel des Monnoies de Paris, Nous ordonnons que, pour éviter toute confusion, il ne sera reçu aucunes espèces d'or avant le 28 du présent mois, tant aux changes dudit Hôtel des Monnoies, qu'à ceux établis dans la Ville: ce terme expiré, elles continueront d'y être reçues & payées à mesure de fabrication des nouvelles espèces, conformément aux articles II & III des présentes.

AVIS DIVERS.

Le tirage de la Loterie royale de France s'est fait le 16 de ce mois: les numéros sortis sont, 1, 53, 90, 3 & 40. Le prochain tirage se fera le 2 Janvier 1786.

POÉSIE.

CHARADE.

Mon premier est aimé du Sage & de l'Avare;
Il est l'objet de leur desir.
Le Sage à mon dernier le joint avec plaisir;
L'autre avec plaisir l'en sépare.
Du bonheur & de la bonté
Mon tout sans doute a pris naissance,
Et de ce père respecté
Naquit l'ingratitude & la reconnoissance.

Le mot dans la Feuille de Jeudi.

MÊLANGES.

Nouveau Calendrier perpétuel, approuvé par M. *Pingré*, de l'Académie royale des Sciences, & M. *de la Lande*, de la même Académie, & Professeur royal d'Astronomie; orné d'architecture, enrichi de figures allégoriques & des douze signes du Zodiaque. Ce tableau, d'une seule feuille, de 20 pouces de longueur, sur 16 pouces ½ de hauteur, a l'avantage de réunir, sans aucune substitution de cartons, aux calculs des Calendriers

connus jusqu'à ce jour, celui d'être d'un usage journalier, comme les Almanachs ordinaires, ainsi que de rétrograder sur le passé, depuis 1700, & prolonger dans l'avenir jusqu'en 5700; le tout d'un seul coup-d'œil. Il est composé de quatre Tables, dont la 1re contient les Lettres Dominicales & les années, depuis 1700 jusqu'en 5700: la 2e & la 3e renferment les Epactes & les Fêtes mobiles pour une suite de mille années, depuis 1700 jusqu'en 2700; & la 4e présente, pour chaque mois de l'année, pendant le même espace de quatre mille ans, les jours de la semaine, les dates & les noms de tous les Saints qui y correspondent. La gravure en est confiée aux plus habiles Artistes. On en fera tirer un très-petit nombre d'exemplaires sur papier vélin d'Annonai. Il suffira, pour s'assurer des premières épreuves, de s'inscrire chez l'Auteur, M. *Masson*, où l'on pourra voir le modèle, rue S. André-des-arcs, no 20, à Paris. Le prix du Calendrier, sur papier ordinaire, sera de 6 liv.

BIENS ET CHARGES
A VENDRE.

Jolie Terre & Baronie de la Haye-Paynell, en Basse-Normandie, à 3 lieues du port de Granville, ayant Moyenne & Basse-Justice, Droits honorifiques, &c. Nomination à deux Paroisses & à un beau Prieuré; avec Château bien bâti, belles Avenues, Prairies, Vergers, très-beaux Bois de haute-futaie prêts à mettre en coupe, &c. Le bourg de la Haye-Paynell, qui est très-commerçant, n'est qu'à une demi-lieue du Château. La Terre entière, avec les Bois sur pied, sera vendue comptant au denier 25; & à termes, au denier 28 ou 30, suivant les conditions. S'adr. à Rennes en Bretagne, à M. *Douvat*, Proc. au Présidial, place du Calvaire; & à Paris, à M. le Comte *de Malestroi-Poutkallecq*, seul propriétaire, rue Christine-Dauphine, hôtel de Madame *de Flers*; ou à M. *Beaubois*, Proc. au Parlement, rue des Poitevins, près S. André-des-arcs, comme fondé pour traiter.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

A la Halle.	*Du 14 Déc.*				*Du 17 Déc.*			
	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.	liv.	f.
Bled, de..........	20		à 24		20		à 22	
Orge, de..........	14		à 15		14		à 15	
Seigle, de.........	13		à 14		13		à 14	
Avoine, de......	20		à 28		20		à 28	
Farine blanche,	45		à 48		45		à 48	
Bis-blanc & bis,	24		à 40		20		à 42	
A la Grève.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*							
Froment, de....	22		à 24		22		à 25	
Orge, de..........	14		à 15		14		à 15	
Seigle, de.........	13		à 14		13		à 14	
Avoine, de......	20		à 28		20		à 28	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Décembre 1785.	*Du* 16.	*Du* 17.
Actions des Indes de 2500 l.	2185.82 1/2.80.......	2180..................
Portion de 1600 liv...............	....	....
Portion de 312 liv-10 f........	....	....
Portion de 100 liv...............	....	90..................
Emprunt d'Octob. de 500 l.	436..................	436..................
Loterie royale, 1780, à 1200 liv..........................	755..................	....
Viager de 1782......................	13 1/4 p. 0/0 b..........	13 1/2.13 1/4.13 1/2 p. 0/0 b.
Viager de Décembre 1783..	....	....
Viager de chance à 10 p. 0/0...	14 bén..................	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l..	713.714............	716..................
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	485..................	485.87............
Quittance de finance.	....	....
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784.............	3.2 3/4.5/8.1/2.1/4.3/4 bén..	....
Actions des Indes nouvelles.	1105.1107.........	....

CHANGES ETRANGERS,
A 60 JOURS DE DATE.

	Du 16.	*Du* 17.
Amsterd.	54 3/8..............	54 1/2..............
Hamb......	189 3/4 à 189 1/2..	189 3/4..............
Londres..	29 1/8..............	29 1/8..............
Cadix......	14 l. 6 f.........	14 l. 6 f. pap.
Madrid....	14 l. 8 f. 6....	14 l. 8 f. 6. p.
Gênes.....	93 1/2 à 93 1/4....	93 1/4..............
Livourne	97 1/4 à 97 1/2....	97 3/4..............
Lyon.. *Saints*	au pair.........	1/4 p. 0/0 bén.....

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 22 Décembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

ALMANACH *littéraire*, ou *Etrennes d'Apollon ; par M.* d'Aquin de Château - Lyon. *Année 1786.* A Paris, chez tous les Libr. Vol. *in*-12 de 336 pag. Prix 24 sols.

M. d'Aquin semble redoubler ses efforts pour mériter l'accueil que reçoit son Almanach littéraire. Il continue d'y répandre cette variété qui produit un effet piquant, & satisfait tous les goûts.

Ce Recueil ouvre par des traits de la vie du célèbre Géomètre *Euler*. On voit avec plaisir les marques de considération que reçoivent les Arts dans la personne de ce Savant respectable. Le Prince royal de Prusse s'est sur-tout distingué par les témoignages de bonté & d'estime qu'il a prodigués à Euler dans son voyage de Pétersbourg : il alla rendre visite à cet illustre vieillard, passa quelques heures avec lui, *lui tenant ses mains dans les siennes.* C'est à de pareils traits que la Grandeur se fait aimer, & qu'elle acquiert des droits sur tous les cœurs.

Les Amateurs de la Littérature légère verront avec plaisir une Nouvelle intitulée : *la confiance dangereuse*, par M^lle *Gaudin*. Dans les Anecdotes, on saisit celles-ci. « *Vaucanson* suivoit en secret une » idée à l'exécution de laquelle *Louis XV* s'inté- » ressoit : c'étoit la construction d'un Automate » dans l'intérieur duquel devoit s'opérer tout le » méchanisme de la circulation du sang : *mais la* » *lenteur qu'éprouva l'exécution des ordres du Souve-* » *rain dégoûta notre savant Académicien* ». Tant le talent, les Arts, & tout ce qui peut être utile au genre humain, ont de la peine à être accueilli, & sur-tout dans les Cours !

Voici un trait sublime qui fait beaucoup d'honneur à la nature grossière & qui n'est point cultivée. « Deux Samoïèdes étoient dans l'assemblée » des Députés, convoquée par *Catherine II*, pour » l'aider à dresser un code de loix. L'Impératrice » les engagea à proposer celles qu'ils croyoient » pouvoir être avantageuses à leur pays. Un d'eux » répondit : Nous avons très-peu de loix, & nous » n'en desirons pas davantage.... Quelles sont, » chez vous, dit l'Impératrice, les punitions atta- » chées au vol & à l'adultère ? *Comment*, dit le » Député, en témoignant beaucoup de surprise : » *ne sont-ils pas assez punis, en étant découverts* » !

« *Fénelon* avoit coutume de dire : *j'aime mieux* » *ma famille que moi, ma patrie que ma famille,* » *& l'univers que ma patrie* ». Ce sont autant de sottises qu'on prête à Fénelon ; & M. d'Aquin n'auroit pas dû les ramasser dans je ne sais quel livre où je les ai lues depuis peu. Voici le vrai, voici le sentiment dans toute sa pureté. On s'aime plus qu'on n'aime sa famille ; on aime sa famille plus que sa patrie ; & il y auroit de la fausse philosophie à aimer l'univers plus que sa patrie. C'est à l'aide de ces belles maximes qu'on est parvenu à tout dénaturer, à confondre tous les devoirs. Et que reste-t-il de cette subversion totale des principes reçus ? un égoïsme impardonnable & une exaltation de tête qui en impose au cœur & tue la nature & le sentiment.

M. d'Aquin auroit encore bien dû nous faire grace de la saillie impertinente d'un Libraire, qui décèle à la fois la basse cupidité & l'impudence qui suit nécessairement l'amour du gain. « Je » voudrois, disoit-il, tenir dans mon grenier » *Voltaire*, *J.-J. Rousseau* & *Diderot*, tous trois » sans culottes. Je les nourrirois bien ; mais je » les ferois travailler. Pourquoi l'un est-il riche ? » & pourquoi les autres ne travaillent-ils pas à » la feuille » ? Je ne craindrai pas de dire qu'il y a de l'indiscrétion, peut-être même de l'indécence à publier de pareilles malhonnêtetés, qui ne servent qu'à faire rire la canaille, à diminuer le respect dû aux vrais Gens de Lettres, & à jetter de la considération sur les faveurs de la fortune. Il est singulier qu'un Littérateur honnête & estimable à tous égards, tel que M. d'Aquin, ajoute que ce Libraire *avoit de l'esprit*, & trouve le trait plaisant. Son intention assurément n'est pas d'encourager le vice : mais n'est-ce pas affoiblir les sentimens de l'estime publique qui doit du moins consoler les arts & les vertus ? On aime bien mieux que l'Auteur nous rappelle cette réponse, pleine de sensibilité, de Mgr le Dauphin,

père du Roi. Ce Prince alloit souvent voir la Princesse sa fille. On lui en demanda la raison : *elle n'a que moi*, répondit-il, *& mon fils est à tout le monde ; c'est l'enfant de la France.*

L'Ouvrage est rempli d'une foule d'autres traits intéressans que nous ne pouvons rapporter. Les Notices qui en occupent près de la moitié, jettent des lumières sur les Ouvrages du jour. L'Auteur s'attache spécialement à en extraire tout ce qui fait Anecdote. A l'égard des Pièces fugitives, insérées dans l'Almanach Littéraire, on en est si fatigué, & c'est un genre si épuisé, qu'il faut bien du talent pour le rajeunir. Cependant on s'arrêtera avec plaisir à la lecture de quelques bagatelles rimées que M. d'Aquin a sauvées du naufrage de l'oubli. On ne peut que l'inviter à poursuivre ce travail qui a le mérite de se faire distinguer dans cette foule monotone de nouveautés dont nous sommes inondés à cette époque. La diversité extrêmement attachante qui règne dans ce Recueil, doit faire pardonner les taches légères qu'une critique sévère pourroit y découverir.

Le Défenseur de l'usure de rechef confondu, ou *Nouveaux Éclaircissemens opposés à ceux de la seconde édition de la* Théorie de l'intérêt de l'argent ; *par l'Auteur du Livre des* Principes sur l'usure, *& de la Réfutation de ladite Théorie*, avec cette épigraphe : *Qui sophisticè loquitur odibilis est ; omni enim sapientiâ defraudatus est.* Celui qui use d'un langage sophistique est digne de haine ... car il est dépourvu de toute sagesse. *Eccles. c. 28, v. 32.* A Paris, chez *Morin*, Libr. rue S. Jacques. 1785. Vol. *in*-12 de 407 pag. Prix 2 liv. br.

Sans prendre aucun parti dans cette querelle sur l'usure, où les Contendans en viennent aux injures & à des récriminations odieuses, nous nous contenterons d'avertir que l'Ouvrage que nous annonçons, renferme quatre éclaircissemens ; le premier, sur la règle des mœurs ; le second, sur la nature & les caractères du prêt & de l'usure ; le troisième, sur l'opposition de l'usure au droit naturel ; le quatrième, sur la condamnation qu'en ont faite les loix divines, ecclésiastiques & civiles.

Après ces quatre éclaircissemens se trouve un *appendix* qui contient plusieurs questions relatives à l'usure, & que l'Auteur ne traite qu'afin de répondre, dit-il, aux difficultés que différentes personnes lui ont proposées.

Histoire naturelle.

Entomologia Parisiensis, sive Catalogus insectorum quæ in agro Parisiensi reperiuntur, secundùm methodum Geoffræanem, in sectiones, genera & species distributus, cui addita sunt nomina trivialia & fere trecenta novæ species. Edente A.-F. de Fourcroy, *Doct. Med. Paris. ; Reg. Scientiar. Academ. ; è Reg. Soc. Med. &c.* A Paris, rue & hôtel Serpente. 1785. 2 vol. petit *in*-12. Prix 5 liv. br., & 6 liv. rel.

Ce Catalogue des Insectes qu'on trouve dans les environs de Paris, & distribué selon la méthode de *Geoffroy*, en sections, en genres & en espèces, paroit avec l'approbation & sous le privilège de l'Académie des Sciences & de la Société Royale de Médecine. Il est d'autant plus commode pour les Naturalistes, que les noms des Insectes sont en Latin & en François. Du reste, M. de Fourcroy avoue qu'il doit tout à l'Ouvrage du célèbre Geoffroy, en 2 vol. *in*-4°. ; & le peu qu'il a ajouté ne lui permet pas de prendre le titre d'Auteur ; mais celui de simple Éditeur, visant moins à la gloire qu'à l'utilité.

ÉCONOMIE RURALE.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 15 Décembre 1785.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer la copie d'une Lettre de mon Frère que je viens de recevoir. « Vous n'aurez pas vu, mon cher ami, » du merveilleux en voyant les Turneps que je » vous ai envoyés ; mais ils ont été faits un peu » tard, parce que j'attendois de jour à autre de la » pluie : j'en aurai sûrement de plus beaux l'année » prochaine, parce que je vais faire préparer des » terres à ce sujet & que j'en ferai semer suivant » vos principes annoncés dans votre Brochure. » Cela ne m'empêchera pas d'en semer également » après les grains de Mars. Quoi qu'il en soit, j'au» rai toujours de quoi nourrir tous mes gros bes» tiaux, qui sont en grand nombre, comme vous » savez, jusqu'à la fin de Mars, quoique je leur » en donne à chacun trente livres par jour. Ces » animaux les préfèrent à tous les autres fourrages. » Les bêtes à laine, ainsi que les cochons, ne les » mangent pas avec moins d'appétit. L'on ne sauroit » donc trop multiplier cette denrée qui est au» dessus de tout ce qu'on peut imaginer pour la » nourriture des bestiaux ; je dirai plus, elle est » excellente pour les hommes.

» Signé Guerrier. *A Saint-Martin, près Belesme* » *au Perche, ce 4 Décembre 1785* ».

Vous voyez, Monsieur, que je ne vous ai rien annoncé qui ne fût exact, & j'agirai toujours ainsi.

Je suis, &c. Lormoy.

Nota. S'il est permis à l'Auteur du Journal de joindre son opinion à celle de M. de Lormoy & de M. Guerrier son frère, qui jouissent à si juste titre de la réputation d'habiles & d'intelligens Cultivateurs, il dira qu'ayant vu des Turneps, il n'est nullement surpris que les Anglois s'attachent à cette espèce de fourrages pour nourrir leurs bestiaux. Ils doivent fournir une nourriture excellente, tant les feuilles, qui ont plus de deux pieds de haut, que les racines, dont les plus grosses peuvent avoir trois à quatre pouces de diamètre. Il ajoutera qu'il a mangé de ces Turneps, préparés très-simplement, & qui étoient d'un goût exquis, bien supérieurs à celui des navets qu'il a vus en France. Il est donc intéressant de se procurer de la graine de ces Turneps d'Angleterre, qu'on ne doit pas confondre avec les Raves, Rabioules, &c. Ce sera une vraie acquisition pour le Royaume.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Lettres-Patentes du Roi qui suppriment les droits de Traite qui se perçoivent en Languedoc sur les Marchandises & Denrées qui viennent du Roussillon, ou qui y sont envoyées; qui suppriment pareillement les droits particuliers au Roussillon, connus sous le nom de *Real* & *d'Impariage*, le tout à compter du premier Janvier 1787; du 24 Septembre 1785, enregistrées au Conseil Souverain du Roussillon le 17 Octobre suivant.

Il est de plus ordonné par ces Lettres-Patentes qu'à compter du même jour, les droits de la Douane de Lyon à l'entrée, & ceux de la Foraine à la sortie, soient, dans les Bureaux du Roussillon, substitués à ceux du Tarif Catalan de mil six cent cinquante-quatre, lesquels demeureront supprimés, & qu'en tout la Province de Roussillon soit, quant aux droits de Traites, assimilée à celle de Languedoc.

Ces Lettres-Patentes sont du plus grand intérêt pour le Roussillon, ainsi que pour le Commerce de France & d'Espagne. Elles sont dues au zèle & aux soins de M. le Maréchal *de Mailli*, Commandant du Roussillon, & de M. *Raymond de Saint-Sauveur*, Intendant, qui en ont sollicité l'obtention, & qui ne cessent de verser des bienfaits sur cette Province, d'y réveiller l'industrie, d'y exciter l'encouragement, pour tirer parti de toutes les riches productions qu'elle donne en abondance.

AVIS DIVERS.

Le mot de la Charade insérée dans la dernière Feuille, est *bienfait*.

M. *Rouland*, Professeur & Démonstrateur de Physique expérimentale dans l'Université de Paris, de la Société royale de Physique d'Orléans, commencera le Vendredi 23 Décembre, à midi, ses expériences sur les différentes espèces d'air ou de gaz: elles seront suivies de celles sur l'Electricité & continuées les Lundi, Mercredi & Vendredi à la même heure. Il recommencera les mêmes Expériences le 24 Décembre à six heures du soir, & les continuera les Mardi, Jeudi & Samedi à la même heure.

Le Cabinet de Physique de M. Rouland est Hôtel de Mouy, rue Dauphine, près le Pont-neuf.

MÉLANGES.

Anecdote extraite de l'Année littéraire, & communiquée aux Auteurs de ce Journal, par M. Robbé.

La scène se passa au Château du Lord ***, en Dorschesire, où se trouvoient alors le célèbre Docteur *Young*, & quelques Gens de Lettres. Elle a été communiquée à M. *Robbé*, par un Anglois de la plus grande naissance qui ne veut pas être cité, aussi recommandable par ses connoissances que par son aimable affabilité.

Voltaire, jaloux de tous les Poëtes Epiques, rabaissoit, devant le Docteur Young, le talent de *Milton*, & frondoit sur-tout dans le Paradis perdu, *La Mort*, *le Péché* & *le Diable*, personnifiés par le Poëte Anglois. Il trouvoit cette invention pitoyable, extravagante, & en faisoit le principal objet de ses arrogans sarcasmes. Young indigné du ton d'irrévérence & de légéreté avec lequel Voltaire s'exprimoit sur un des plus grands génies de l'Angleterre, lui adressa sur le champ l'Epigramme suivante.

Thou art so witt, wicked, and so thin,
That art at once the devil, death and sin.

Voici comme M. Robbé a imité en vers françois cette Epigramme.

Voltaire est tout esprit, sa bouche tout blasphême;
Son squelette est si desséché
Qu'il peut de ses deux yeux, en se mirant lui-même,
Voir à la fois la mort, le diable & le péché.

L'Anglois signifie: *tu es si spirituel, si maigre & si laid, qu'on trouve réunis en toi le diable, la mort & le péché.* En conservant les expressions de M. Robbé, ne pourroit-on pas, pour cette Traduction, n'employer que deux vers, comme a fait *Young* dans l'original?

Ton esprit, ta laideur & ton corps desséché,
Font voir en toi la mort, le diable & le péche.

Il me semble que la pensée seroit rendue avec plus de précision & d'exactitude. Voltaire déconcerté de cette vigoureuse apostrophe, n'eut pas même la force de balbutier un mot de replique. Il disparut sur le champ. Voici comment M. Robbé a mis en vers cette narration.

Contre Young, Arouet dissertant sur Milton,
Trouvoit mauvais que dans des vers épiques,
Il personnifiât des noms métaphysiques,
Tels que la mort, le diable & le péché;
Puis eussiez oui le chef des chrétiens infidèles,
Traiter de rêves creux & les Anges rebelles,
Et la chûte de l'homme en naissant entaché,
Et le Réparateur au genre humain prêché.
L'auteur des sombres nuits, mais des nuits immortelles,
De sa nature un peu dévot,
Scandalisé, Dieu sait, fixe un moment son homme,
Lâche son épigramme, & d'un coup vous l'assomme.
L'incrédule en resta si stupéfait, si sot,
Que craignant plus rude avanie,
Il prend épée & cape, & fausse compagnie
Sans pouvoir ripostor un mot.

NOUVELLES
QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui permet provisoirement le passage, par la Bretagne, en exemption des droits de sortie, des vins de la Loire qui seront conduits dans les provinces des cinq grosses Fermes, dans les Colonies Françoises, ou qui seront destinés pour l'approvisionnement des vaisseaux; du 11 Novembre 1785.

Cet Arrêt, en rétablissant l'égalité entre les provinces de la Loire, & les autres province du Royaume, pour la sortie de leurs vins par mer, prescrit les formalités les plus rigoureuses pour en prévenir l'introduction frauduleuse dans la Bretagne, où ils sont appellés *vins du dehors*, & y doivent, à leur consommation, de gros droits

perçus au profit de cette province, par la ferme *des devoirs*.

C'est la seule crainte de ce versement frauduleux, qui, depuis un siècle, avoit empêché qu'aucuns vins de la Loire ne pussent arriver à la mer, qu'en acquittant des droits excessifs qui s'opposoient à toutes espèces de spéculations. En effet, l'ordonnance de 1687, qui assujettissoit les vins de la Loire au paiement du droit de sortie du tarif de 1664, quoique destinés pour les provinces des cinq grosses Fermes; les Arrêts du Conseil d'Etat du Roi des 10 & 22 Mai 1723, qui révoquoient, pour les seuls vins de la Loire, la liberté du passage aux Colonies, & pour l'avitaillement des vaisseaux, accordée par Lettres-patentes de 1717, à tous les vins de France, en exemption de tous droits locaux & de tous droits de traite, ont été, jusqu'à ce jour, les funestes barrières que la bonté du Roi vient de faire ouvrir sur les justes réclamations des provinces de la Loire qui ont été privées de cette liberté.

Cette faveur de Sa Majesté ne manquera pas de ranimer, dans ces provinces, la culture de la vigne, depuis long-tems négligée, & de porter l'aisance parmi le peuple, en rendant au Commerce un débouché que les spéculateurs sauront bientôt apprécier.

Les vins les plus estimés de ces provinces sont ceux du petit Turpenai, les vins blancs de S.-Patrice & de Chinon; ceux de Roche-Corbon, Valere, du Verron & de Bourgueil sont également recherchés; mais tous exigent une bonne manipulation, qui contribue essentiellement à leur qualité. (*H. D.*)

Prix des Marchandises de l'Amérique.

A la Rochelle, le 7 Décembre 1785.

Sucre brut de S. Domingue, le quintal.
Premiere sorte, 36 à 40 l.
Seconde sorte.... 34 à 36
Troisième sorte.. 30 à 34
Comm. & ordin. 25 à 28

Les sucres de la Martinique & de la Guadeloupe, valent environ 3 l. de moins par quintal.

Sucre blanc de S. Domingue, le quintal.
Première sorte, 00 à 00 l.
Seconde sorte.... 60 à 66
Troisième sorte.. 54 à 58
Quatrième sorte.. 44 à 48
Petits sucres...... 36 à 40
Communs.......... 32 à 36

Le sucre blanc de la Martinique vaut environ 3 l. de moins par quintal.

Café de S. Domingue, la livre.
Fin verd, 15 s. 6 d. à 16 s.
Beau verd, 15 s.
Marchand, 14 s. 6 d. à 14 s. 9
Ordinaire, 13 s. à 13 s. 6.
Triage, 9 à 12 s.

Le café de la Martinique vaut 1 s. à 1 s. 6 d. de plus par livre.

Indigo de S. Doming. la livre.
Violet & bleu, 13 à 14 l.
Mêlé en violet, bleu & cuivré, 10 à 11 l.
Fin cuivré, 8 l. 10 s. à 9 l.
Beau cuivré, 7 l. 15 s. à 8 l.
Cuiv. march. 7 l. 10 à 7 l. 15.
Dito ordin. 7 l. à 7 l. 5 s.
Graveau & poussière, 6 l.

Coton, le quintal.
De S. Doming. 150 à 170
De Cayenne.... 0.
De la Martiniq. 120 à 155 l.

Articles divers.
Rocou, 17 s. la livre.
Cacao, 12 à 13 s. *idem.*
Canefice, 0 le cent.
Cuirs en poil, 4 à 6 l. la pièce.
Bois de Campêche, 15 à 16 l. le cent.
Sucre en pain, 90 l. le quint.
Sirop melasse, 16 à 17 l. *idem.*

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Décembre 1785.	*Du* 19.	*Du* 20.
Actions des Indes de 2500 l.	2185.87$\frac{1}{2}$..........	2190.87$\frac{1}{2}$.90......
Portion de 1600 liv..........	....	1405....................
Portion de 312 liv. 10 s........	282....................	....
Portion de 100 liv..........	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	436....................	....
Loterie royale, 1780, à 1200 liv..........	....	....
Viager de 1782..........	13$\frac{7}{8}$.13$\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	14 p. $\frac{0}{0}$ bén..........
Viager de Décembre 1783.	....	....
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$...	....	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	716....................	715.714....................
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	487.88....................	488.89....................
Quittance de finance..........	....	....
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784..........	2$\frac{1}{8}$.2$\frac{3}{8}$ bén..........	2$\frac{1}{2}$. 2$\frac{5}{8}$....................
Actions des Indes nouvelles.	1105.4.5.4..........	1005....................

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 19.	*Du* 20.
Amsterd.	54$\frac{1}{2}$..........	54$\frac{1}{2}$..........
Hamb.....	189$\frac{3}{4}$..........	189$\frac{1}{2}$ à 189$\frac{3}{4}$...
Londres..	29$\frac{1}{8}$..........	29$\frac{3}{8}$..........
Cadix.....	14 l. 6 s. pap.	14 l. 6 s..........
Madrid....	14 l. 8 s. 6. p.	14 l. 8 s..........
Gênes.....	93$\frac{1}{4}$..........	93$\frac{1}{4}$..........
Livourne	97$\frac{3}{4}$..........	98..........
Lyon.. Saints	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.....	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.....

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 24 Décembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

ESSAI sur les Facultés de l'Ame, considérées dans leurs rapports avec la sensibilité & l'irritabilité de nos organes ; par M. Fabre, *Professeur aux Ecoles Royales de Chirurgie, &c.* A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Vente*, Libraire, rue des Anglois ; *Mérigot* jeune, quai des Augustins ; *Buisson*, rue des Poitevins, hôtel de Mesgrigny. 1785. Vol. *in*-12. de près de 300 pag.

Voici un Ouvrage qui sort de la classe ordinaire, & qui présente de nouvelles idées sur des points très-importans. Il est vrai qu'il heurte plusieurs opinions reçues jusqu'à présent parmi les Métaphysiciens : mais moyennant les explications que l'Auteur donne de certains termes auxquels ces Métaphysiciens ont prêté un sens différent, ils commenceront d'abord par lui rendre justice sur la pureté de ses sentimens : ils conviendront ensuite que s'il remplit le but qu'il s'est proposé, de « combattre le matérialisme plus puissamment qu'on » n'a fait jusqu'à présent, en prouvant, autant que » la raison & l'observation pourront le permettre, » *que l'homme n'est confondu que par la matière avec* » *les êtres organisés, & que Dieu l'a distingué éminemment dans la nature, en le douant seul d'une ame* » *spirituelle & immortelle* » ; ils conviendront, dis-je, que cet Ouvrage est bien digne de leur attention, quand bien même ils croiroient que les preuves & les raisonnemens qu'il renferme, sont encore susceptibles d'objections.

Partisan zélé de l'Irritabilité, que M. *de Haller* a fait connoître le premier par de nombreuses expériences sur les animaux, & par ses savantes théories, M. Fabre l'a soutenue depuis quinze ans dans plusieurs de ses Ouvrages ; & une infinité d'observations lui en ont fourni des preuves victorieuses : mais il n'a guère considéré jusqu'ici cette propriété purement physique que relativement au corps humain, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie. Il s'élève aujourd'hui plus haut ; & il assigne l'Irritabilité comme la ligne de démarcation, pour ainsi dire, entre l'esprit & la matière, & il pose d'une manière non équivoque les bornes qui les séparent.

Ainsi, selon les principes de l'Auteur, l'organisation des animaux combinée avec l'Irritabilité, est la seule cause de leurs actions ; actions qu'on attribuoit à un être doué d'intelligences ; mais il leur refuse une ame, & il prétend que les mouvemens qu'ils se donnent pour se procurer leur nourriture, pour satisfaire leur amour, pour leur propre conservation, & pour celle de leur famille, que toutes ces actions sont nécessairement déterminées par le mécanisme de leur organisation. L'homme considéré comme simple animal est soumis aux mêmes loix : mais l'Être Suprême a voulu le distinguer seul par des propriétés particulières, & par une ame qu'il a associée à son corps.

Il assigne aussi à l'homme un sixième sens ; & c'est l'organe intuitif interne dont il est seul doué. Les yeux, dit-il, & les autres sens, dans tous les animaux, sont exercés par les objets présens : mais l'homme a la faculté exclusive de se représenter, par sa vue intérieure, les objets présens ; de-là ses idées, son imagination, sa mémoire. Les rapports, ajoute-t-il, de l'organe intuitif interne avec les organes du sentiment, sont encore un objet d'admiration dans l'homme ; mais ces rapports ne nous distingueroient pas si supérieurement des bêtes, si nous n'avions pas une ame dont les facultés combinées avec l'action de ces organes, sont la source des productions de l'esprit, du génie & des talens.

Les facultés essentielles de l'ame, sont la perception & la volonté, sur lesquelles M. Fabre a très-grand soin d'insister. Il dit que l'ame peut par sa puissance impérieuse sur les organes du mouvement, régler la conduite de l'homme, suivant les principes de la morale & de la Religion, malgré le vice de sa constitution, malgré l'influence d'une mauvaise éducation, du climat, de l'exemple, &c. Quoiqu'elle ne puisse pas changer la nature de l'impression que les objets font sur les sens, elle est la maitresse d'en arrêter les effets ; & c'est ainsi qu'elle dompte, quand elle veut, les passions les plus effrénées.

Tout ceci n'est encore qu'un très-léger précis du systême que M. Fabre a développé en huit cha-

pitres qui sont ainsi intitulés : *de la reproduction des Êtres organisés ; que la sensibilité & l'irritabilité sont les vrais principes de la vie dans l'homme & dans les animaux ; que les bêtes sont de pures machines ; des rapports de l'Ame avec les organes des sens, & particuliérement avec celui de la vue ; des rapports de l'Ame avec les organes du sentiment ; de l'influence de la sensibilité des organes du sentiment sur le génie & les talens ; de la liberté de l'homme ; des causes finales.*

Cet Ouvrage exige l'attention réfléchie du Lecteur : mais il ne manquera pas de remarquer que, quelque abstraites que soient les matières, M. Fabre a eu l'art de les rendre intelligibles, d'y jetter un jour lumineux, & que son style a deux qualités bien frappantes, la clarté & l'élégance.

Les Lunes du Cousin Jacques. 6e N°. Novembre. A Paris, chez *Lesclapart*, Librairç de MONSIEUR, rue du Roule, n°. 11, près le Pont-neuf. 1785. Vol. *in*-12 de 190 pag.

Le Cousin Jacques prétend, dans une Epître adressée aux Auteurs & Rédacteurs de plusieurs Journaux, que cette *Lune-ci* vaut mieux que les précédentes. Nous serons charmés que tout le monde soit de son sentiment, & nous conviendrons même qu'il y a des morceaux travaillés avec soin, que les personnes de goût ne rejetteront pas : mais il nous paroît qu'il y a un peu moins de cette gaieté & de ces saillies folles qui ont fait jusqu'à présent le succès des *Lunes*. Nous croyons encore que l'Auteur fera fort bien dans la suite de se rendre très-sévère sur les productions étrangères qui lui sont adressées, & dont quelques-unes seroient à peine dignes de figurer dans le plus chétif des Almanachs. Il fera bien aussi de supprimer de la *Gazette* des inutilités, telles que celle-ci : « La cloche du Col- » lège de Louis-le-Grand a été cassée le Dimanche » 13 de ce mois ».

Nous nous persuadons que le Cousin Jacques voudra bien ne regarder nos conseils que comme une preuve de l'intérêt que nous prenons à son Ouvrage. Nous l'avons beaucoup loué jusqu'ici, parce que nous avons cru reconnoitre en lui un talent peu commun pour égayer les Lecteurs, talent d'autant plus précieux qu'on semble s'être donné le mot de toutes parts pour les envelopper des voiles de la tristesse & d'une philosophie sombre & chagrine. Qu'il ne s'écarte pas de son but : mais qu'il songe en même temps qu'il a une tâche des plus difficiles à remplir, que la gaicté vraie, franche & naturelle ne doit pas être confondue avec des turlupinades & des bouffonneries ; qu'il se souvienne que les Graces doivent présider à ses jeux, & que même dans ses écarts, il ne doit les perdre jamais de vue.

Précis de l'Histoire de France, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au règne de Louis XVI, à l'usage des Enfans & des personnes qui voudront se contenter d'une Histoire Sommaire de notre Histoire ; par M. Moustalon. A Paris, chez *Servière*, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais. 1785. vol. *in*-12. de 120 pag. prix 30 s. rel. en parchemin.

La date de 1785 a été mise à cet Ouvrage qui a paru il y a quelques années.

On trouve encore chez le même Libraire la 4e. Edition de la *Géographie Elémentaire*, *à l'usage des Collèges*, *avec un Précis de la Sphère & des Cartes* ; par M. *Robert*, Géographe du Roi. 1786. Vol. *in*-12 de 241 pag. Prix 36 s.

Le Répertoire amusant : Etrennes dédiées aux Gens de goût, contenant un choix de Morceaux de Poësie & de Prose, des Chansons, des Contes, des Enigmes, &c. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Fournier*, Libraire, rue du Hurepoix, près le quai des Augustins. 1785. Vol. *in*-12 d'environ 330 pag.

C'est un Recueil composé des meilleures Pièces en vers & en prose qui ont paru dans les Journaux de 1784 & 1785. On aime à retrouver ces Pièces qui, ayant eu d'abord un moment d'éclat dans des Feuilles légères, auroient bien pu éprouver le sort des Feuilles de la *Sybile*, devenir le jouet des vents, & ne laisser aucune trace de leur existence. Nous n'extrairons que ce Quatrain de M. *Sylvain M.-C.*, servant d'Inscription pour une Bibliothèque.

O vous, Amateurs froids d'une vaine lecture !
Pour consulter les morts vous fuyez les vivans.
Voulez-vous être admis au rang des vrais Savans ?
Lisez le cœur humain, consultez la nature.

M. Bourdelois nous a fait parvenir une Inscription latine pour la Bibliothèque du Roi, dans laquelle il envisage le sujet bien différemment.

Splendida doctrinæ nobis hic gaza patescit
Regali sumptu, studiosis ampla supellex ;
Hic apium ritu, fas prædari optima quæque
Scripserunt Veteres, fecunda nepotibus arva.

Voici une autre Inscription du même M. Bourdelois pour le Théâtre François.

Dant pariter fesso, jucunda levamina cordi,
Melpomene *lacrymis*, Thalia *blanda jocis.*

On trouve encore chez le même Fournier : 1°. *Etrennes énigmatiques, ou Recueil d'Énigmes choisies.* 144 pag. *in*-16. 2°. *Almanach des Jeux, ou Académie portative* ; contenant les règles du *Reversis*, du *Wisk*, du *Piquet*, du *Trictrac*, du *Wisk Bostoniens*, du *Maryland* & du *Tre-Sette.* Nouvelle Edition augmentée du *Jeu des Echecs*, par M. *Philidor. in*-12 petit format.

ARTS.

GRAVURE.

Les illustres François. Seconde Livraison, contenant *Henri IV* & le Duc de *Sully.* A Paris, chez M. *Ponce*, Graveur de Mgr Comte d'ARTOIS, rue S. Hyacinthe, n°. 19.

Les Estampes qui doivent former la Collection que nous promet M. Ponce, sont d'un intérêt si général, elles sont si bien exécutées par cet habile

Artiste, qu'elles doivent lui obtenir le succès le plus assuré. Le portrait du personnage célèbre qui fait le sujet de chaque Estampe, est environné des traits les plus mémorables de sa vie, dont on lit au bas un précis fort bien fait.

ACADÉMIE.

L'Académie Françoise a élu le 15 de ce mois M. le Comte *de Guibert*, Auteur d'un Ouvrage fort estimé sur la Tactique, à la place vacante par la mort de M. *Thomas*.

RÉGLEMENS NOUVEAUX.

Lettres-Patentes du Roi, qui, en ordonnant à l'Adjudication des Fermes-générales, de rendre à chacune des Chambres des Comptes de Provence, de Languedoc & de Dauphiné, un compte distinct & séparé des Gabelles desdites Provinces, comme avant la Déclaration du 18 Février 1782, prescrivent audit Adjudicataire & à ses Successeurs, de continuer à faire recette de la totalité du prix du Bail desdites Fermes, dans les comptes qu'ils rendront annuellement à la Chambre des Comptes de Paris; données à Saint-Cloud le 24 Septembre 1785, regiſtrées en la Chambre des Comptes le 21 Novembre suivant.

Idem. Sur la comptabilité des Pensions; données à Fontainebleau le 4 Novembre 1785, regiſtrées en la Chambre des Comptes le 23 suivant.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, portant réglement sur l'Administration de la Poste aux Lettres, & sur celle des Postes aux chevaux, Relais & Messageries, à compter du premier Janvier 1785; du 20 Novembre 1785.

Idem. Qui ordonne que les Livres venant de l'Etranger, passant par la France pour aller dans un autre Pays Etranger, seront dispensés d'être conduits à la Chambre Syndicale de Paris; du 23 Novembre 1785.

AVIS DIVERS.

La nuit du 4 au 5 Décembre a disparu le nommé *Nicolas Antoine*, âgé de 45 à 46 ans, taille de 5 pieds 8 p. ayant les cheveux châtains, & portant une veste de drap rouge, avec pantalon de siamoise bleu & blanc, chapeau rond, souliers sans boucles, chemise marquée NA en rouge, bonnet de coton & serre-tête marqué de même en fil bleu. On prie ceux qui pourront en donner des nouvelles, de s'adresser à Paris, à M. *Vincent*, Secrétaire-général du Gouvernement de l'Isle de France, rue neuve S. Augustin, au petit hôtel de Gêvres.

MÊLANGES.

A l'Auteur du Journal.

Dijon, 29 Novembre 1785.

L'Académie voit avec étonnement que M. *Gauthier Dagoty* continue à prendre le titre d'Académicien de Dijon, & tout récemment dans le *Prospectus* de son Journal. Il a eu ce titre autrefois: mais depuis plus de vingt ans, l'Académie ne le compte plus parmi ses Membres. Je suis chargé, Monsieur, de vous prier de l'annoncer au Public.

Je suis, &c. MARET, *Secrétaire perpétuel de l'Académie.*

SPECTACLES.

On a donné sur le Théâtre Italien, le Mardi 20 de ce mois, la 1re représentation du *Méfiant*, comédie en 5 actes, en vers. On en rendra compte dans la Feuille suivante.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Une Lettre de l'Ecrivain d'un Navire Suédois, à son ami à Londres, datée de Canton du 25 Février 1785, dont nous rapporterons ici l'extrait, présente une idée peu avantageuse du Commerce actuel de la Chine pour quelques Nations.

Après avoir annoncé l'arrivée à l'Isle d'Hainam, des Navires Suédois attendus depuis très long-temps, & dont le retard mettoit la disette d'argent parmi les Négocians de cette Nation, il dit « que le Commerce en général ne fleurit pas beaucoup, & » que plusieurs articles qui donnoient ci-devant de » très-grands profits, n'en donneront plus à l'avenir, » entre autres les Gins-eng (1).

» Les Américains sont, dit-il, dans l'intention » d'envoyer tous les ans à la Chine un ou plusieurs » vaisseaux avec une cargaison de cet article & » autres de leur pays, & de s'établir à Canton.

» Le Mercure, les pendules, les montres ne » sont plus de bons articles de Commerce, surtout depuis le dernier Edit de Pékin, qui supprime » les présens usités, &c.

» Des Lettres de Bombay annoncent l'arrivée » d'un navire impérial, dont la Cargaison composée de près de cent ballots de Marchandises, » pendules, &c. appartient à M. *Bolts* & à la Compagnie de Trieste. S'il est vrai qu'il ne doive » s'en retourner en Europe qu'après la vente de » ces Marchandises, avec une autre Cargaison, ces » Armateurs seront certainement déçus de leurs » espérances; parce que leur crédit est déjà bien » mauvais parmi les Chinois, & qu'il n'y a guère » à présent que les rixdales du Mexique qui puissent procurer une bonne Cargaison pour l'Europe ».

---

(1) Le Gins-eng, la plus célèbre racine médicinale de toute l'Asie, & en même temps la plus chère & la plus précieuse, est recueillie, avec beaucoup d'appareil, dans la Tartarie. Les Asiatiques la regardent comme leur panacée souveraine, sur laquelle les Médecins Chinois ont écrit des volumes entiers, où ils lui donnent le nom de *simple spiritueux*, d'*esprit pur de la terre*, de *recette d'immortalité* (Bot. exot.).

Presque toutes les Nations ont formé des Compagnies de Commerce, pour augmenter leur crédit en raison des capitaux employés à leurs spéculations & des bénéfices qu'ils peuvent produire. Les Indes Orientales ont, pour ainsi dire, fixé les vues de toutes ces Compagnies. Ce concours a produit une rivalité qui s'oppose au succès des opérations autrefois si avantageuses. On a vu les actions de la Compagnie Angloise des Indes, baisser de 500 à 115 l.st. Ces révolutions ne doivent point nous étonner : le fonds représentatif de ces actions n'étant que fictif, est susceptible d'éprouver des pertes immenses, soit par l'effet d'une mauvaise administration, soit par les événemens de guerre & d'une longue navigation, soit enfin parce que la plus saine partie des Nations, préfère les Marchandises d'Europe dont le goût varié les flatte, aux Marchandises des Indes dont le prix est excessif.

Cependant on voit continuellement aux portes de Canton une quantité de vaisseaux Européens, pour y charger ce que nous appellons des trésors & que nous payons avec des trésors bien plus réels ; ce qui ne déplait pas aux Chinois peu communicatifs à qui les anciens Seres ont transmis la tenace habitude de ne recevoir aucun Etranger. *Eustathius* rapporte d'après *Herodote*, la manière singulière dont ils trafiquoient : « comme ils ne » vouloient, dit-il, avoir aucune société avec les » Etrangers, ne les recevant point chez eux & » ne sortant point pour les aller chercher, ils ex- » posoient leurs denrées sur le rivage, marquant » le prix sur chacune ; après quoi s'étant retirés, » les Etrangers venoient examiner les Marchan- » dises & laissoient le prix qu'ils en vouloient » donner, puis se mettoient à l'écart : les Seres » survenant prenoient ce prix, s'ils s'en con- » tentoient, ou remportoient leurs Marchandi- » ses ».

Il est à présumer que, n'ayant pas toujours eu à faire à de bons Marchands, ils sont devenus par la suite moins confians (*H. D.*)

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Décembre 1785.	*Du* 17. liv.	s. d	*Du* 21. liv.	
Or de Portugal, *le marc*, à	760		760	
— du Mexique, à	754		754	
— du Pérou, à	744		744	
— de Guinée, à	759		759	
Or de ducats, *l'once*, à	102	10	102	10
— fin à 23 karats $\frac{21}{32}$, à	105		105	
— à 20 karats, à	87	10	87	10
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	55		55	
— à 11 den. 10 gr. à	52	17 6	52	17 6
Piastres, à	49		49	

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois* 1785.

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L*.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

DÉCEMBRE 1785.	*Du* 21.	*Du* 22.
Actions des Indes de 2500 l.	2190.92 $\frac{1}{2}$	2195.97 $\frac{1}{2}$
Portion de 1600 liv.	....	....
Portion de 312 liv. 10 s.	....	....
Portion de 100 liv.	....	....
Emprunt d'Octob. de 500 l.	436.34	434
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.	755	755
Viager de 1782	15 p. $\frac{0}{0}$ b.	15 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.
Viager de Décembre 1783	....	....
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$	14 bén.	....
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	715	714.12.13.14
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	489	489.90
Quittance de finance.	....	....
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	2 $\frac{1}{4}$.2 $\frac{7}{8}$ bén.	3.2 $\frac{7}{8}$.3
Actions des Indes nouvelles.	1108.1106.1108	1106.1105

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 21.	*Du* 22.
Amsterd.	54 $\frac{5}{8}$	54 $\frac{5}{8}$
Hamb.	189 $\frac{1}{2}$ à 189 $\frac{3}{4}$	189 $\frac{1}{2}$ à 189 $\frac{3}{4}$
Londres	29 $\frac{5}{16}$	29 $\frac{5}{16}$
Cadix	14 l. 6 s.	14 l. 6 s.
Madrid	14 l. 8 s. 6	14 l. 8 s. 6
Gênes	93 $\frac{1}{2}$	93 $\frac{1}{2}$
Livourne	97 $\frac{3}{4}$	97 $\frac{1}{4}$
Lyon.. *Saints*	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 27 Décembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

HISTOIRE *de la Ligue faite à Cambrai, entre Jules II, Pape ; Maximilien I, Empereur ; Louis XII, Roi de France ; Ferdinand V, Roi d'Arragon, & tous les Princes d'Italie ; contre la République de Venise. 5e Edition.* A Paris, chez *Barrois* l'aîné, Libraire, quai des Augustins. 1785. 2 vol. *in-12.* Prix 5 livres.

Cette Histoire est du très-petit nombre de celles dont notre Nation peut s'honorer : elle peut aller de pair avec celles qu'ont données *S. Réal*, *Vertot*, *Bougeant*, & quelques autres. Ce ne sont point ici de grands lieux communs sur la morale, ni des Réflexions prétendues philosophiques, ni le ton de pédagogue pour régenter les Rois, les Ministres & les Peuples. L'Abbé *Dubos*, Auteur de la Ligue de Cambrai, avoit un trop bon esprit, il étoit trop bien nourri des chefs-d'œuvre de l'Antiquité, pour confondre ainsi les genres. Il peint les hommes par les faits ; & c'est la seule manière d'écrire l'Histoire : mais, à l'exemple des grands Historiens, il a l'art de présenter ces faits à leur place, de les lier pour en former un ensemble & un tableau instructif, de rejetter ceux qui sont inutiles, d'insister sur les évènemens remarquables, d'en indiquer les causes, d'en montrer les conséquences, d'avoir de la noblesse, de la gravité, un coloris ferme, une marche vive & rapide. Ces qualités, je l'avoue, ne sont pas ordinaires, & prouvent la très-grande difficulté d'obtenir des succès dans le genre historique : mais elles ne font que plus d'honneur à l'Ecrivain qui les possède ; & tel a été l'Abbé Dubos à qui nous sommes redevables de plusieurs autres Ouvrages tant sur l'Histoire que sur la Littérature. Souvenons-nous que c'est encore lui qui, le premier, a annoncé, 70 ans avant l'évènement, la séparation des Colonies Angloises d'avec la Métropole. Cette prédiction se trouve dans un de ses Ouvrages publié en 1704, & qui a pour titre : *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente.* (La guerre de la succession.)

La Ligue de Cambrai, dit l'Auteur dans sa Préface, « peut être regardée comme un des endroits » de l'Histoire moderne le plus fertile en grandes » leçons & le plus digne d'être mis dans tout son » jour. Il est curieux, il est important de savoir » précisément par quels motifs tant de Souverains » s'accordèrent à s'écarter des maximes qui servent » de loi à toutes les Puissances, & par quelle fatalité l'évènement démentit les conjectures des » sages de ce temps sur l'avenir. Enfin l'Histoire de » la Ligue de Cambrai doit apprendre aux politiques » à craindre bien des accidens sur lesquels la prudence humaine, qui les représente comme impossibles, pourroit trop les rassurer ».

On doit ajouter que l'Histoire de la Ligue de Cambrai dévoile, non-seulement les ressorts d'une politique profonde, & fait connoître les intérêts des Princes, mais encore les intrigues des Cours, les mœurs, & les usages, la manière de faire la guerre au commencement du 16e siècle, &c. Cet Ouvrage est un vrai modèle en son genre.

Etat des Cours de l'Europe & des Provinces de France, pour l'année 1785 : publié pour la première fois en 1783 ; par M. l'Abbé *de la Roche-Tilhac*, Conseiller du Roi à la Table de Marbre. Vol. *in-8°* d'environ 700 pag. Prix 5 liv. br. — *Almanach Américain, Asiatique & Africain, ou Etat Physique, Ecclésiastique & Militaire des Colonies d'Europe en Asie, en Afrique & en Amérique ;* par le même Auteur. A Paris, chez l'Auteur, rue Garencières ; *Leroy*, Libraire, rue S. Jacques, & les principaux Libraires de l'Europe. 1785. Vol. *in-12* de 3 ou 400 pag. Prix 3 liv. br.

La réputation de ces deux Almanachs est établie ; & l'Auteur ne néglige rien pour les rendre tous les ans plus intéressans.

AGRICULTURE.

L'épargne de la semence est un objet assez important dans la culture, pour que les propriétaires zélés pour sa perfection ne s'empressent point de faire des essais à cet égard, & d'en publier les résultats. On a annoncé dans plusieurs Papiers publics les Expériences de M. l'Abbé *Tessier* ; & on ne doute pas que ce Savant estimable ne de-

fire connoitre le succès de celles faites dans les diverses Provinces. Celle du Berry ne devoit pas être la dernière à chercher la vérité d'une assertion qui tend à multiplier le produit des récoltes, en en diminuant les avances, puisque cette épargne rempliroit en partie un des points que son Administration provinciale a eu en vue dans le Programme qu'elle a donné sur les moyens de diminuer les frais de culture : aussi un de ses Délégués a été chargé de faire l'Essai suivant :

On a recueilli dans un demi-arpent, dixme déduite,	445 livres de froment,
On en avoit semé,	36
Le produit restant a donc été de	409
Et la proportion de 12 ½ pour 1.	
Dans un 2d demi-arp. contigu,	460 livres
Pour	45
Le produit restant a donc été de	415
Et la proportion d'un peu plus de 10 ½.	
Dans un 3e demi-arpent,	720 livres
Pour	120
Le produit restant a donc été de	600
Et la proportion de 5 pour 1.	

On voit que le premier terrein donne 12 & demi pour 1 ; & il n'a produit que 409 l., tandis que le troisième, en ne donnant que 5 pour 1, a donné 600 livres de froment. Il semble qu'on peut conclure que la semence rend dans une proportion d'autant plus grande, qu'elle est moins considérable; mais que cependant on multiplie le produit réel en semant avec plus forte quantité ; car il est sûr que si l'on procure à l'Etat 600 livres de froment sur un demi-arpent au lieu de 409, on a presque tiercé la reproduction ; & alors l'économie de la semence ne seroit peut-être plus si desirable. Au reste, la même épreuve va être répétée cette année, & on ne doute pas qu'en la poussant encore plus loin, on ne parvienne à connoitre la proportion véritable de chaque canton. On croit qu'il seroit utile de semer dans un quatrième demi-arpent 180 livres de froment, & dans un autre 240, & on ne seroit pas étonné de voir diminuer le produit & la proportion à la fois ; & en restant en deçà, on croit qu'on pourroit trouver le point où la semence, rendant dans *la plus grande proportion*, donne à terrein égal, *le produit le plus considérable.* L'abondance des grains étant une des principales richesses d'un Etat agricole, ce qui peut l'assurer mérite les recherches des Citoyens qui aiment à s'occuper des choses utiles, & des Cultivateurs qui ont tant d'intérêt à découvrir, sur cet objet, le secret de la nature.

FINANCES.

Edit du Roi, portant création de quatre millions de Rentes héréditaires, remboursables en 10 ans ; donné à Versailles au mois de Décembre 1785 ; registré en Parlement le 21 du même mois.

Les constitutions particulières desdites Rentes ne pourront être moindres de 50 liv. de jouissance annuelle, au principal de 1000 liv. Les remboursemens s'en feront par la voie du sort, à raison de 8 millions par an ; & les Propriétaires auront la libre option de les recevoir en argent comptant, ou d'en constituer les capitaux en rentes viageres à 9 p. % sur une tête & à 8 p. % sur deux têtes. Il y aura chaque année, un tirage de Primes auquel participeront les 8 mille Nos sortis au tirage des remboursemens : ces Primes seront distribuées en 800 Lots, savoir 1 de 150000 liv. 1 de 50000 liv. 2 de 20000 liv. 2 de 10000 liv. 4 de 5000 liv. 20 de 3000 liv. 30 de 2000 liv. 40 de 1000 liv. 100 de 800 liv. 200 de 600 liv. & 400 de 400 liv.

ARTS.

MUSIQUE.

Journal de Violon, ou Recueil d'Airs nouveaux arrangés pour le Violon, l'Alto, la Flûte & la Basse. Prix pour l'année entière, composée de 12 cahiers, 18 livres à Paris, & 21 livres en Province, franc de port. A Paris, chez *Baillon*, Editeur & Marchand de Musique, rue neuve des Petits-Champs.

Deux Concertos pour la Harpe, avec accompagnemens de deux violons, deux hautbois, deux flûtes, deux cors, alto & basse ; par M. *L.-C. Bagné*. Œuvre 5. Prix 9 liv. franc de port dans le Royaume. A l'adresse ci-dessus.

AVIS DIVERS.

Bureau général des Transports de Ballots, Paquets, Meubles, Effets & Marchandises pour l'intérieur de la ville & fauxb. de Paris.

Une Compagnie solide, autorisée par le Gouvernement, vient de former l'établissement de ces transports, qui se feront d'un quartier à l'autre, à raison de

1 livre	à	10 livres pesant.	5 sols.
10	à	20	6
20	à	40	7
40	à	60	8
60	à	80	9
80	à	100	10
100	à	110	11
110	à	120	12

Et pour les poids au-delà il sera perçu un sou pour chaque 10 livres.

Les déménagemens ou autres transports considérables pourront néanmoins se faire à l'estimation & à titre de forfait, d'après un avis adressé au Bureau général de l'Administration, rue du Mail, ou dans le Bureau de quartier le plus prochain. Cet établissement avantageux, formé & régi à l'instar de celui de la petite Poste, aura de même plusieurs Bureaux de quartier &

nombre de Dépôts particuliers, qui en rendront le service d'autant plus actif qu'il sera constant & administré d'une maniere simple & uniforme : la modicité du prix de transport, réunie à la sûreté des Effets, ajoutera encore un degré de plus à son utilité. Les Etrangers & les Personnes de provinces qui viennent à Paris, & qui n'y ont point de domicile fixe, pourront, au moyen d'une simple lettre d'avis, faire précéder leurs Effets, en les adressant en droiture, à M. *Vauleger Duvallon*, Directeur-général des Transports pour l'intérieur de Paris, rue du Mail. Ces Effets, quand les droits de frais auront été acquittés, seront exactement retirés de la douane, & soigneusement déposés & gardés jusqu'à ce que les Propriétaires en aient ordonné autrement. M. *Duvallon*, aux soins & à l'intelligence duquel on doit l'exécution de ce nouvel établissement, annonce qu'il recevra toujours avec reconnoissance, les avis & les observations qui pourront contribuer à son accroissement, & le porter au point de perfection nécessaire pour que le Public en soit généralement satisfait.

On apprend de Bourges en Berry, qu'il y a dans cette Ville trois cens Fileuses en laine qui filent très-bien. Si quelques Fabricans vouloient s'y établir, ils y trouveroient des mains toutes formées à la filature de la laine & des Cardeurs à proportion. Les laines de première qualité se trouvent dans la Province & aux environs de Bourges en grande quantité. L'administration Provinciale établie dans la Province du Berry, leur accorderoit toute protection, ainsi que le Bureau de Charité de la ville de Bourges.

POÉSIE.

Le Désespoir conjugal.

Certain Gascon, non moins tendre que sage,
Heureux (ainsi qu'on l'est au sein du mariage),
Entre deux draps dormoit profondément.
On crie, on l'éveille ; il apprend
Que de la mort la faux impitoyable
A terminé les jours d'une épouse adorable :
Ah ! quel chagrin m'attend à mon réveil !
Dit-il, en retombant dans les bras du sommeil.

Par M. DAIDÉ.

SPECTACLES.

THÉATRE ITALIEN.

Les Comédies de Caractère deviennent si rares, ce genre est d'une difficulté si grande, qu'on ne sauroit trop accueillir l'Auteur courageux qui ose entrer dans une carrière aussi périlleuse & qui, sur les pas de *Molière*, laissant le bel-esprit & le jargon brillanté à nos Poëtes modernes, tente de s'élever jusqu'au vrai comique, au hasard même d'une chûte : ce dernier mot ne peut regarder l'Auteur du *Méfiant*, Comédie en cinq actes & en vers dont on a donné, le mardi 20 de ce mois, la première représentation ; son Ouvrage a été souvent applaudi & méritoit de l'être : en voici le plan & la marche.

La scène est à la campagne. *Damis* (c'est le Méfiant) a chez lui *Belise* sa sœur, & une Comtesse, amie de Belise. La Comtesse aime Damis ; elle en est aimée ; mais elle a soin de lui cacher son amour ; le caractère de son amant lui en fait une loi. Cependant, pour procurer au Marquis son frère un établissement avantageux, elle lui fait de son amie un portrait flatteur, l'engage par une lettre à venir au château de Damis & à mériter la main de Belise qui, de son côté, informée par la Comtesse des qualités heureuses du Marquis, attend son arrivée avec impatience. Le Marquis arrive enfin.

Damis, que sa méfiance tourmente sans cesse, la trouve mieux fondée que jamais, en voyant le Marquis qu'on ne lui a point annoncé, & tire delà les conséquences les plus fâcheuses. Autre motif pour ne lui laisser aucun doute sur un *manège plein de noirceur*. Un Baron, son ancien ami, lui tombe encore des nues. Celui-ci vient pour le marier, & essayer en même temps si la Comtesse, autrefois rebelle à ses soupirs, acceptera enfin sa main qu'il veut lui proposer. Damis instruit de ce dessein, imagine aussi-tôt qu'il a le cœur de la Comtesse ; & pour s'en assurer, il parle en faveur de son rival. La Comtesse, qui se doute du projet, dissimule avec adresse, & par ses réponses équivoques semble approuver cette confidence. Le Baron survient ; son enchantement éclate : dépit de Damis ; étonnement de la Comtesse qui se croit jouée : cette scène est très-piquante & d'un excellent comique.

Le Marquis & Belise s'aiment déjà & desirent que l'hymen puisse légitimer leurs feux. Un obstacle s'oppose à cette union : Belise tendrement attachée à son frère ne peut se résoudre à la former dans un moment sur-tout où cette union n'est rien moins que nécessaire. En effet Damis est en procès avec *Damon* au sujet d'une terre ; & Belise ne veut s'unir au Marquis qu'après un accommodement parfait. La Comtesse lève la difficulté & avance la somme qu'il faut à Damis pour terminer son différend. Le Méfiant ne voit dans la conduite généreuse de la Comtesse que la perfidie la plus décidée. Un billet qu'il reçoit de Damon où on l'engage à vuider le procès par les voies d'un galant homme, lui paroit un Cartel ; sa sœur, pour n'être plus témoin du trouble que sa méfiance a jetté dans sa maison, va se retirer au Couvent ; voilà un enlèvement projetté. Aussi exhale-t-il sa fureur, & ses emportemens. Tout s'éclaircit enfin ; Damis reconnoît ses erreurs, obtient son pardon & la main de la Comtesse. Mariage entre le Marquis & Belise.

Il y aussi dans cette Pièce un Fripon subalterne, M. *Formin*, Intendant de Damis, qui lui avoit donné *presque* sa confiance. Ce rôle assez piquant au commencement promettoit beaucoup : mais il est devenu presque inutile.

Le caractère du Méfiant est comique ; & il auroit sans doute produit tout son effet, si l'Auteur l'eût envisagé du côté du ridicule & l'eût fait ressortir sur des objets moins vagues & plus déterminés. Ici c'est le contraire ; & le dernier acte de la Pièce ressemble à un drame très-pathétique.

Ce défaut, joint aux scènes froides ou inutiles qui règnent dans cet Ouvrage, & au style souvent plus qu'incorrect, a nui à son succès : mais on a rendu justice aux tirades charmantes & à des vers très-heureux. Des scènes adroitemens filées, des traits de caractère marqués ont excité des applaudissemens universels. En général le *Méfiant* ne peut être l'Ouvrage que d'un homme infiniment d'esprit & de talent.

On a demandé l'Auteur. Le sieur *Grangé*, qui a joué le Méfiant avec une intelligence consommée, a nommé M. *Borel*.

On doit aussi des éloges à Madame *Verteuil* pour les nuances fines & délicates qu'elle a mises dans le rôle intéressant de la Comtesse. (*L. D.*)

NOUVELLES

QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

Recensement général de la Martinique au mois de Décembre 1784.

10,150 blancs de tout âge & de tout sexe; 3472 gens de couleur libres; 68,598 esclaves, dont 282 en marronage; 305 sucreries; 134 moulins à eau; 169 à bêtes & 16 à vent; 12,402 carreaux de terre plantés en cannes; 1793 Habitations en Café, Coton, Cacao & Vivres; 2,205 bêtes Cavalines; 8,681 bêtes à corne; 12,434 moutons, cabrits & cochons; 209 bourriques & bourriquets; 4,773 mules & mulets.

A Saint-Pierre, 1,814 maisons. *Extrait des Affiches Américaines.*

Recensement de l'Isle de la Jamaïque.

Environ 23,000 Habitans libres: 255,700 Esclaves; 20 Paroisses; 36 villes, bourgs ou villages; 18 Eglises ou Chapelles; 1,061 Sucreries qui produisent 105,400 barriques de Sucre; 2,018 autres Habitations; 224,500 animaux; 3,500,000 acres de terre, qui font un peu moins de 2,600,000 arpens ou environ 800 lieues quarrés, de 25 au degré; la population libre & esclave étant de 278,700 individus, ce sont 73 un tiers individus par lieue quarrée.

PRIX DES GRAINS ET FARINES, A PARIS.

	Du 21 Déc.		Du 24 Déc.	
A la Halle.	liv. f.	liv. f.	liv. f.	liv. f.
Bled, de	18	à 22	16	à 22
Orge, de	13	à 14	13	à 14
Seigle, de	12	à 13	12	à 13
Avoine, de	20	à 26	20	à 28
Farine blanche,	45	à 48	45	à 48
Bis-blanc & bis,	20	à 42	20	à 40
A la Grève.	*le sac de Farine pesant 325 livres.*			
Froment, de	22	à 24	22	à 24
Orge, de	13	à 14	13	à 14
Seigle, de	12	à 13	12	à 13
Avoine, de	20	à 26	20	à 28

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *L.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Décembre 1785.	Du 23.	Du 24.
Actions des Indes de 2500 l.	$2197\frac{1}{2}$	2200.210.205
Portion de 1600 liv.		1405.
Portion de 312 liv. 10 f.	282	
Portion de 100 liv.		
Emprunt d'Octob. de 500 l.	434	434
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		
Viager de 1782	$15\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ b.	$19.19\frac{1}{2}.20$ p. $\frac{0}{0}$ b.
Viager de Décembre 1783		
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	713	714.13.14
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	489	489
Quittance de finance.	$3.2\frac{1}{2}.\frac{1}{8}$ perte	$3.\frac{1}{8}.\frac{1}{8}.2\frac{1}{4}.2$ perte
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	$3.2\frac{7}{8}.2\frac{3}{4}.2\frac{7}{8}$ bén.	$2\frac{7}{8}.3$ bén.
Actions des Indes nouvelles.	1106.1108	1110.12.11

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 23.	Du 24.
Amsterd.	$54\frac{3}{8}$	$54\frac{3}{8}$
Hamb.	$189\frac{1}{2}$ à $189\frac{3}{4}$	$189\frac{1}{2}$ à $189\frac{3}{4}$
Londres	$29\frac{3}{16}$	$29\frac{7}{16}$
Cadix	14 l. 6 f.	14 l. 6 f.
Madrid	14 l. 8 f. 6.	14 l. 8 f. 6.
Gênes	$93\frac{1}{2}$	$93\frac{1}{2}$
Livourne	$97\frac{3}{4}$	$97\frac{1}{4}$
Lyon. Saints }	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.

A PARIS, *au Bureau du* Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S.-Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 f. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Jeudi 29 Décembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

HISTOIRE *de Kentucke*, *nouvelle Colonie à l'Oueſt de la Virginie*, contenant, 1°. la découverte, l'acquiſition, l'établiſſement, la deſcription topographique, l'Hiſtoire Naturelle, &c. du territoire ; 2°. la Relation hiſtorique du Colonel *Boon*, un des premiers Colons, ſur les guerres contre les Naturels ; 3°. l'Aſſemblée des Piaukashaws au poſte S. Vincent ; 4°. un expoſé ſuccint des Nations Indiennes qui habitent dans les limites des Etats-Unis, de leurs mœurs & coutumes, & des réflexions ſur leur origine, & autres pièces : *avec une Carte. Ouvrage traduit de l'Anglois de M.* John Filſon, *pour ſervir de ſuite aux Lettres d'un Cultivateur Américain* ; par M. Parraud, *de l'Académie des Arcades de Rome*. A Paris, chez *Buiſſon*, Libraire, Hôtel de Meſgrigny, rue des Poitevins, n°. 13. 1786, vol. *in*-8°. de 368 pag. Prix 3 liv. br. & 3 l. 10 ſ. franc de port par la poſte. On affranchit l'argent & la lettre d'avis.

Le nom même du Pays dont il eſt queſtion dans cet Ouvrage, eſt preſque totalement inconnu ; mais il ne tardera pas à acquérir de la célébrité, s'il eſt vrai, comme le diſent quelques Papiers publics, qu'il doit être bientôt compté au rang des Etats-Unis.

Le territoire de Kentucke eſt borné au Nord & à l'Oueſt par l'Ohio, ou la belle Rivière, au Sud par la Caroline ſeptentrionale, & à l'Eſt par les montagnes du Cumberland, appartenant à la Virginie ; ſon étendue eſt d'environ 250 milles du Nord au Sud, & de 200 milles de l'Eſt à l'Oueſt. C'eſt pendant la dernière guerre ſeulement, qu'on a ſongé à y faire des établiſſemens, après en avoir acheté le terrein des Sauvages. La population y a été ſi rapide, qu'on y compte actuellement 30000 ames ; ce qui prouve la fertilité du ſol, & la douceur du climat. A ces avantages on peut encore ajouter celui de la facilité du tranſport des denrées, par le moyen de pluſieurs rivières & ruiſſeaux qui l'arroſent, & dont la principale, après l'Ohio, eſt Kentucke, qui a donné ſon nom au territoire. On peut voir tous ces objets détaillés dans l'Ouvrage même, ainſi que les guerres contre les Sauvages.

L'Auteur parle enſuite de l'origine de ces Peuples ; mais ſans décider la queſtion, il cite un fait qui, s'il eſt vrai, comme il paroit l'être, peut jetter quelque jour ſur cette matière. Il aſſure, ſur des rapports de la véracité deſquels il ne doute point, qu'on a trouvé une Nation ſauvage ſur la rivière des Miſſouris, laquelle parle la Langue Galloiſe ; ce qui eſt confirmé par l'extrait de la relation du Capitaine *Iſaac Stewart*, que le Traducteur a ajouté à la ſuite de l'Ouvrage.

De l'origine des Sauvages l'Auteur paſſe à leurs mœurs & coutumes. On en remarque une ſingulière : c'eſt un feſtin qui ſe fait parmi eux lorſque quelqu'un tombe malade. « Alors on tue un Chevreuil, on le fait bouillir ; on invite les amis & les voiſins ; & après avoir jetté du tabac dans le feu, qu'ils couvrent entièrement, il s'aſſeyent par terre autour du feu, & pouſſent un cri lamentable, enſuite ils découvrent le feu, le rallument, & font paſſer la tête du Chevreuil, dont chacun prend un morceau en faiſant une eſpèce de croaſſement ſemblable à celui de la corneille. Après cela ils ſe mettent à manger le Chevreuil en chantant des airs harmonieux & mélancoliques, genre dans lequel leur muſique excelle ».

Outre l'extrait dont nous avons parlé, le Traducteur a ajouté, 1°. une Déclaration & une Ordonnance du Congrès concernant l'érection des nouveaux Etats, & la manière dont il doit être diſpoſé des terres à l'Oueſt des Etats-Unis ; 2°. des paſſages de *Diodore de Sicile*, *d'Ariſtote*, *de Platon*, *d'Elien*, *&c.* pour prouver que l'Amérique étoit connue des Anciens ; 3°. un morceau ſur le Gouvernement, les Conſeils, l'éloquence des Sauvages, & quelques-uns de leurs diſcours choiſis. On trouve dans ces diſcours, & dans celui du chef des Piaukashaws, des images, des expreſſions énergiques & du ſentiment. On les lit avec d'autant plus de plaiſir, qu'ils joignent au mérite de la conciſion, celui d'un ſtyle figuré & plein de métaphores. N'eſt-il pas ſingulier de trouver chez des Sauvages ce talent de la parole, qui ſemble n'être le partage que des eſprits cultivés ?

En général cet Ouvrage eſt très-intéreſſant par les choſes curieuſes qu'il renferme, tant ſur les

pays dont il offre la description, que sur les Peuples qui l'avoisinent, & qui en ont été les premiers habitans.

La Fille de seize ans, Drame en trois actes; par l'Auteur de la Prise de Sainte-Julie. A Paris, chez *Poinçot*, Libraire, rue de la Harpe, n°. 135, & chez le même à Versailles, rue Dauphine. 1785. *in*-8°.

Le Drame, & le Drame en prose sur-tout, est l'Ouvrage le moins difficile à concevoir & à exécuter dans la classe des Pièces de Théâtre. Ainsi il ne faut point s'étonner si nous sommes aujourd'hui inondés de productions de ce genre. Nous ne disconviendrons pas cependant que dans ce déluge théâtral il ne se trouve des morceaux qui méritent d'être distingués; mais *la Fille de seize ans* ne nous paroît pas de ce nombre. Voici une légère esquisse de ce Drame, dont un M. *Muller de Friedberg* se dit Auteur.

Le Baron *de Bleville*, Capitaine de vaisseau, a laissé dans son château une nièce nommée *Amélie*, jeune veuve d'une coquetterie peu dissimulée. Son oncle en partant lui a confié l'éducation de *Louise*, orpheline, âgée de seize ans. Le Chevalier *de Monclair*, élevé aussi par le Baron, est à l'armée où il a perdu, dit-on, une jambe dans une action. Sur ces entrefaites un M. *de Jalion*, Conseiller petit-maître de robe, qui est la pire espèce de toutes, se met sur les rangs pour épouser Amélie, jalouse à l'excès de la jeune Louise. Monclair revient avec ses deux jambes saines & sauves. Son prétendu accident n'étoit qu'un stratagême de valets, inventé on ne sait trop pourquoi. Il a vu Louise dans son enfance; il lui retrouve des charmes encore plus puissans; il lui déclare enfin son amour. Le Baron se remontre aussi: il tombe comme des nues en apprenant que Louise veut aller s'enfermer dans un couvent: mais il révèle un secret qu'il n'avoit confié jusqu'alors à personne; c'est que Louise est sa fille; & à ce propos il raconte son histoire romanesque. Enfin Monclair épouse Louise; & le Conseiller instruit qu'Amélie ne doit plus compter sur l'héritage de son Oncle, renonce à une union qu'il avoit paru desirer avec ardeur, & laisse cette femme très-éclairée sur la perfidie des hommes, & sur le peu de valeur des moyens que la coquetterie emploie.

Cette Pièce est dénuée d'intrigue, d'action, & remplie d'expressions vicieuses, triviales, qui décèlent un Etranger à qui notre Langue n'est point familière: elle pèche d'ailleurs à chaque instant contre la vraisemblance. M. Muller n'annonce pas une abnégation totale de talens: mais il a besoin de travailler, d'étudier la nature, la vérité, notre Langue, nos sociétés, notre monde. On ne sauroit parler des François & des François de Paris, lorsqu'on habite d'autres pays que la France. L'homme qui parmi nous auroit le plus de talent & de génie, seroit bien embarrassé à saisir l'esprit & les mœurs des anciens Romains, s'il avoit dessein de les présenter sous le masque comique.

Almanach Parisien, en faveur des Etrangers & des personnes curieuses, indiquant par ordre alphabétique, 1°. tous les monumens des Beaux-Arts, répandus dans la ville de Paris; 2°. les Spectacles, les Promenades, & généralement tous les endroits dignes de curiosité; 3°. les Châteaux, Parcs, Maisons Royales & Maisons de plaisance, qui environnent la Capitale; 4°. Enfin tout ce qui peut être utile & nécessaire à savoir pour un Voyageur qui séjourne à Paris. Nouvelle Edition ornée de jolies gravures, représentant les Monumens les plus récens. *Pour l'année 1786.* A Paris, chez la veuve *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques. 2 vol. *in*-16. Prix 48 sols br. 3 liv. rel.

Almanach plaisant, ou Etrennes aux beaux Esprits. — Almanach pensant, ou Etrennes aux Philosophes. — Almanach bienfaisant, ou Etrennes aux Belles ames. — Almanach chantant, ou Etrennes aux jolies Voix. — Second Recueil de l'Almanach chantant, Etrennes aux belles Voix. A Paris, chez la veuve *Duchesne*, rue S. Jacques; *Lesclapart*, rue du Roule; *Brunet*, rue de Marivaux; *Petit*, quai de Gèvres. 1786. Prix 12 s. chaque.

Le Public a fait dans les années précédentes un accueil favorable à ces Almanachs; & c'est ce qui engage l'Auteur à les lui offrir de nouveau. On trouve dans chacun plus de choses, & plus d'agrément que dans une multitude de pareilles productions éphémères. On a ajouté une seconde partie, qui n'a pas encore paru, à l'Almanach chantant. Les belles & les jolies voix applaudiront au choix qui a été fait des Chansons.

ÉCONOMIE RURALE.

A l'Auteur du Journal.

Lorraine Allemande, à Putelange, 18 Déc. 1785.

Voici, Monsieur, une Relation sur l'usage des navets, qui m'a été faite par un Cultivateur habile & éclairé; si vous voulez bien l'insérer dans vos Feuilles, elle pourra être de quelque utilité, & servir de réponse à la lettre de M. le Curé de Jallai, qui se trouve dans le N°. 149 de votre Journal.

Il y a plusieurs années que les fâcheux accidens, dont se plaint ce charitable Pasteur, sont arrivés à beaucoup de Fermiers, dans une Province d'Allemagne, où l'usage des navets, pour engraisser les bœufs, étoit encore pratiqué.

Afin d'éviter ce fléau, on leur a conseillé de ne jamais donner aux bêtes cette nourriture toute fraiche, & en sortant de terre; de mettre les navets à l'abri, de les laisser jetter leur feu pendant trois semaines ou un mois, & de ne les faire ensuite manger aux bœufs, que mêlés avec à-peu-près moitié de foin & paille hachés. En observant cette méthode quinze jours de suite, leur estomac s'y est accoutumé: on a diminué peu-à-peu la quantité de ces fourrages coupés, & on leur a enfin rendu les navets sans mélange. Ce préservatif a eu un succès heureux; la calamité a cessé.

Quelques-uns de ces Fermiers, craignant les rechûtes, ont continué à mêler un tiers de foin haché avec les navets, & leurs bœufs se sont également bien engraissés.

Ceux qui ont indiqué ce moyen, prétendent que les navets cruds, étant naturellement forts & corrosifs, sont dangereux au sortir de terre, & fermentent si fort dans l'estomac des bêtes, qu'elles étouffent, & que celles qui, les mangeant avec trop d'avidité, ne les mâchent & ne les triturent pas assez, périssent sur le champ. Ils ajoutent que, pour cette même raison, il n'en faut donner qu'avec la plus grande modération aux bestiaux que l'on veut conserver.

Je suis, &c. L'Abbé de COMMERELL.

Nota. On verra incessamment, dans ce Journal, un nouvel article sur les Turneps, dans lequel on prouve que bien loin de nuire aux bestiaux, ils leur sont au contraire très-avantageux.

FINANCES.

La Propriété des Rentes sur le Roi, se transmet ou par des lettres de ratification, qui sont seulement scellées les jours de Sceau, ou par des contrats de reconstitution qui s'expédient tous les jours; ou cette propriété cesse par les remboursemens, qui s'en font journellement. Les oppositions sur ces Rentes se font à Paris au Bureau des Huissiers des Conseils du Roi & de la grande Chancellerie, rue du Chevalier-du-Guet. Ils ont seuls le droit de les former.

ARTS.

GRAVURE.

Antiquités Etrusques, Grecques & Romaines, gravées par F. A. David, imprimées avec leurs couleurs propres. Tome 1er. Nos 1 & 2, composés chacun de 12 planches & Discours. A Paris, chez l'Auteur, M. *David*, rue des Cordeliers, au coin de celle de l'Observance. Prix 6 liv. chaque cahier.

Les Amateurs connoissent le superbe Ouvrage de M. *Hamilton* sur ce sujet: mais il est d'un si grand prix que peu de personnes peuvent se le procurer. Afin de le mettre à la portée d'un plus grand nombre, on l'a réduit aux formats *in-4°* & *in-8°*, comme l'ont été les *Antiquités d'Herculanum*, en 7 vol. Les explications sont de M. *d'Hancarville*: nous les ferons connoitre plus en détail, quand les livraisons seront plus avancées.

AVIS DIVERS.

Le Magasin de la Manufacture des Porcelaines de la Reine, situé rue Thiroux, immédiatement à la suite des rues neuve de Caumartin & neuve des Capucines de la place Vendôme, sera assorti, pour le temps des Etrennes, de tous les objets d'agrément & d'utilité, les plus à la mode & dans le dernier goût. On y exécutera aussi, avec la plus grande célérité, toutes sortes de commandes en décorations, emblêmes ou chiffres relatifs aux présens d'usage dans cette saison.

MÊLANGES.

Notice sur deux Vieillards, morts, cette année, à l'âge de 118 ans, l'un en Silésie, l'autre en Bavière: Extraite des Papiers Etrangers.

Le premier étoit né à Berthelsdorf, communément appellé Barsdorf, village de Silésie, dans le cercle de Schweidnitz. Il avoit 17 ou 18 ans, lorsqu'il servit, pour la première fois, au siège de Vienne, sous le Roi de Pologne *Sobieski*. Il quitta & reprit plusieurs fois le service, fit les campagnes contre les Turcs & contre les François, en Italie & sur le Rhin, & fut fait plusieurs fois prisonnier. Il étoit couvert de blessures; & l'on ne conçoit pas comment sa santé n'en fut pas altérée; car plusieurs étoient fort dangereuses: il sauta une fois avec une mine qui l'ensevelit pendant quelque temps, sans lui faire d'autre mal. Enfin il quitta tout-à-fait le service, il y a une cinquantaine d'années, & vint à Lixgnitz, où on le fit Inspecteur des rues. Il s'acquittoit de son emploi avec l'activité d'un jeune homme: en proie aux douleurs les plus aigues que lui causoit la pierre, il fut forcé de le quitter, quelques années avant sa mort.

Il s'étoit marié trois fois. Sa première femme étoit une veuve, qui mourut au bout de deux ans & demi, & ne lui donna point d'enfans. Il eut deux fils & une fille de la seconde, avec laquelle il vécut 44 ans. Il se maria, pour la troisième fois, à l'âge de plus de cent ans, avec une jeune femme dont il étoit fort jaloux, & qui l'a soigné avec beaucoup de zèle & d'attachement. Elle lui survit.

Il étoit d'une force de corps extraordinaire; ce qui le rendoit dur & sauvage. Il buvoit beaucoup; mais il avoit renoncé à l'eau-de-vie depuis 30 ans, parce qu'elle l'échauffoit trop, & le portoit à des excès. A la guerre, il courut un jour pendant deux lieues, ayant, sur le dos, sa femme & un enfant, & portant un paquet assez considérable. Trois jeunes Hussards Impériaux entrèrent, à cheval, chez un Bourgeois où il étoit: il les chassa, les maltraita tous trois, & leur fit demander grace. Lors de son dernier mariage, c'est-à-dire, à plus de cent ans, il se battit avec un homme de 85 ans, qui avoit osé lui dire qu'il n'étoit plus propre pour le mariage. Jamais il n'avoit pris de médecine. Cet homme extraordinaire, mort subitement, le 20 Mai dernier, se nommoit *Stahr*.

Quinze jours avant, étoit mort, à Hollefchau en Bavière, un Tisserand, nommé *Kaspaerek*, qui avoit aussi 118 ans. En 1685, lors du siège de Vienne par les Turcs, il avoit été conducteur de relais dans les troupes Polonoises. Depuis plus de 30 ans, il ne prenoit d'autre nourriture, le matin & le soir, qu'une soupe au cumin, un morceau de pain, un peu de choucroute, & quelquefois, mais rarement, pour un kreutzer d'eau-de-vie. Il n'avoit jamais été malade, & n'avoit cessé de travailler que quatre ans avant sa mort. Il n'avoit

perdu aucun de ses sens, & n'est mort que d'affoiblissement.

On peut joindre, à ces deux Vieillards, les exemples les plus rares de longévité, qu'a offerts l'Angleterre, depuis 1635, & dont les Papiers Publics de ce pays ont donné depuis peu le relevé. Les listes de cette espèce, qui flattent la foiblesse de tous les âges, le desir de vivre, sont toujours recherchées. Celle-ci présente des exemples bien extraordinaires, s'ils sont vrais. Il y en a un de 169 ans, un de 156, deux de 152, un de 150, un de 146, un de 143, un de 141, quatre de 140, un de 137, deux de 136, un de 134, un de 130, un de 128, cinq de 125, & quantité entre ce nombre & 100 ans. Le plus étrange est celui d'un homme, mort il y a 14 ans, à Dalzell, près d'Hamilton en Ecosse, âgé de 179 ans: il se nommoit *William-Morton*. Plusieurs années avant sa mort, il fit faire son cercueil, & il le faisoit placer tous les soirs auprès de son lit.

Réflexions adressées à l'Auteur du Journal, sur la Notice de la Bibliothèque des Enfans de la campagne, n° 141.

Je n'affirmerai pas, Monsieur, qu'il y a dans les basses classes de la Société plus de personnes qui sachent lire & écrire, qu'il n'y en avoit il y a cent ans: mais je présume que si vous pouviez comparer le produit de nos Greffes, depuis un siècle, les cinquante premières années seroient plus fertiles en Sentences ou Arrêts, que les cinquante autres. Il me semble qu'on est moins chicanneur qu'autrefois; nos Praticiens en conviennent. Il est facile d'ailleurs de se convaincre que le nombre de ces gens-là est diminué; & cette seule considération me porte à conclure qu'il y a moins de procès. Il ne tient qu'à moi de faire honneur de cette heureuse diminution à la Philosophie, ou aux Financiers. Ces derniers, qui écrivent beaucoup, & qui pour leur service obligent une grande quantité de fils d'artisans & de laboureurs à lire & à écrire, ont inventé avant & depuis 1685, bien des droits qui gênent les Plaideurs & leur enlèvent cet argent, nerf de la chicane entre les particuliers, comme il l'est de la guerre entre les Rois. Quoi qu'il en soit, Monsieur, si les Sages de l'ancien temps, dont vous êtes un digne interprète, ne veulent apprendre à lire qu'à quelques hommes du peuple, & encore à regret, n'imprimons point de *Bibliothèque pour les gens de la Campagne*: mais cherchons des moyens, pour que tous ceux qu'on prive de la connoissance des livres, soient moins souvent la victime du savoir des personnes à qui on permet d'en lire. On n'a pas assez fait en faveur de l'ignorant & du pauvre. En y réfléchissant, je vois que l'honnête homme n'est puni que pour avoir manqué de s'instruire; & je soupçonne qu'un peu de science ne peut nous nuire en lui: mais tout est funeste dans le méchant; il abuse du jour & de la nuit.

*Le Correspondant de C***.*

SPECTACLES.

On a établi depuis peu à Philadelphie des espèces de représentations théâtrales qu'on sera charmé de connoître, afin de juger de leur différence avec les nôtres. Pour ne pas alarmer les Quakers, qui n'approuvent pas ce genre d'amusement, on nomme *Lectures*, le spectacle qu'on y donne. On pourra s'en former une idée d'après l'Affiche du 2 Juillet dernier. Le Spectacle a commencé par un Prologue relatif aux circonstances. Après le Prologue, une Lecture, consistant en caractères choisis dans les meilleurs Auteurs Anglois; l'utile & l'agréable devoient s'y trouver réunis par le choix des morceaux: après la Lecture, un Songe par une Dame, ensuite une Fête pantomime, dans laquelle les effets de la musique, des machines & de la peinture ont dû être combinés de manière à faire beaucoup de plaisir. Le Spectacle a été terminé par des fragmens des meilleures Pantomimes déjà représentées.

M. *Sedaine* a ajouté un 4e Acte à *Richard cœur de Lion*; & on a donné le Jeudi 22 de ce mois, sur le Théatre Italien, cette Pièce avec les nouveaux changemens. Le succès n'en est pas encore bien décidé, quoiqu'on ait souvent applaudi à de très-beaux morceaux de musique que M. *Gretry* y a répandus.

NOUVELLES QUI INTÉRESSENT LE COMMERCE.

MM. Les Commerçans qui font acheter du sel sur les côtes de France, sont prévenus qu'un Propriétaire de Marais salins, sur les côtes de Poitou, vers la Bretagne, en a plusieurs charges de Navires, de la meilleure qualité, à vendre, & qu'il les livrera sur les ports, à raison de 12 sous de France le quintal, même moins encore, selon la quantité qu'on en prendra, & sans aucunes sortes de frais de Courtiers, de Commis, ou autres. Ils pourront s'adresser, par lettres, à M. *Deyeux*, Notaire, rue S. Antoine, à Paris.

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs sont à la Lettre *M*.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Augustin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 s. franc de port.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Samedi 31 Décembre 1785.

LIVRES NOUVEAUX.

LITTÉRATURE.

THÉATRE *des Grecs, par le P.* Brumoy. *Nouvelle Edition, enrichie de nouvelles Gravures, & augmentée de la Traduction entière des Pièces Grecques dont il n'existe que des Extraits dans toutes les Editions précédentes; & de Comparaisons, d'Observations & de Remarques nouvelles; par MM. de* Rochefort *&* du Theil, *de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres; & par M****. A Paris, chez *Cussac*, Libraire, rue & carrefour S. Benoit. 1785. Vol. *in*-8°. de 471 pag. avec deux Estampes.

Agamemnon, Tragédie d'*Eschyle*, est la première Pièce qui s'offre au Lecteur. Les Savans ont observé que c'étoit le Drame le plus inintelligible du Théâtre Grec. L'action est connue: c'est le retour d'Agamemnon dans ses Etats, tué par sa femme avec le secours de son Amant. Les caractères respirent cette vérité & cette simplicité antiques qu'on ne retrouve plus chez les modernes. Le morceau où *Cassandre* entre dans ses accès prophétiques a été regardé de tout tems, avec raison, comme un chef-d'œuvre: c'est l'ame même, le génie pittoresque d'Eschyle: nous ne connoissons point d'ode plus sublime. Cassandre passe en revue tous les crimes commis dans le Palais d'Agamemnon, « Ah! malheureuse! s'écrie-t-elle, tu l'ose!..... Après avoir servi ton » Epoux dans le bain... Acheverai-je?... L'instant » approche... Les coups se redoublent & se pressent... Ciel! ô Ciel! que vois-je? Est-ce le filet » de l'Enfer?... Quel piège?... L'assassin, c'est l'Epouse elle-même!... Furies insatiables du sang » de Pelops, réjouissez-vous de ce sanglant sacrifice... Voyez, voyez... Elle le surprend enveloppé dans un funeste vêtement... Elle le frappe... » Il tombe dans son bain... dans le vase de la ruse » & de la mort..... Une femme l'oser!... Poignarder » un homme!... Comment la nommerai-je? Serpent » à double tête, ou Scylla, habitante des rochers, » fléau des nautonniers, mère de l'Enfer. Quelle » haine inextinguible elle souffle dans sa famille! » L'impie!... Elle pousse des cris de joie, comme » après une victoire! On diroit qu'elle revient » triomphante ». On entend les lamentables accens d'Agamemnon qu'on égorge derrière le Théâtre. *Clytemnestre* se montre avec l'air assuré & féroce d'une femme qui depuis long-temps méditoit son crime. Les portes du Palais s'ouvrent; & l'on voit dans l'enfoncement le cadavre d'Agamemnon. Clytemnestre croit justifier son forfait en rappellant que son mari a pu immoler sa fille *Iphigénie*.

Une analyse détaillée de la Tragédie de *Sénèque* sur le même sujet, précède celle d'Eschyle. On fait ici une remarque très-curieuse: *C'est Sénèque qui a appris à tous les Théâtres à dire des injures aux Dieux.* Un court examen de la Tragédie d'Agamemnon termine tout ce qui a rapport à cette Pièce. Le défaut principal qu'on ait à lui reprocher, c'est que l'action est trop languissante dans les premiers actes.

Les Coëphores sont, en quelque sorte, une suite d'Agamemnon. Quelles terribles images! un fils, qui, pour venger son père, plonge ses mains dans le sang maternel! Le trouble, le remords qui suivent ce crime, sont peints, si l'on peut le dire, en traits de feu. « Ah! je les vois, s'écrie *Oreste*, je les vois » ces noires Gorgones... entourées de serpens sans » nombre... Je ne puis les atteindre... Ce ne sont » pas des fantômes, ce sont les chiens dévorans, » les Furies qui vengent une mère... Puissant Apollon! leur foule augmente... Le sang distille de » leurs yeux..... Vous ne les voyez pas... mais moi » je les vois... Elles me poursuivent; je ne puis » les atteindre ». L'examen de cette Pièce offre des rapprochemens qui contribuent à la connoissance de l'art dramatique: on y compare Eschyle & *Sophocle* qui ont traité la même action; on fait voir les différentes beautés qu'ils ont su en tirer, de même que leurs divers défauts; on conclut très-sensément qu'aucun Poëte n'a mieux connu qu'Eschyle l'art d'inspirer la terreur. « S'il eût possédé » de même les autres parties de la Tragédie, peut-» être n'eût-on jamais parlé ni de Sophocle, ni » d'Euripide ».

Les Euménides sont l'ouvrage d'Eschyle, où il a porté au plus haut degré cet emploi de la terreur, qui semble lui être propre. L'Ombre de Clytemnestre s'élevant de la terre toute sanglante, & mon-

trant les blessures qu'elle a reçues des mains de son fils, reprochant aux Furies leur lenteur à la venger, à le punir; le malheureux Oreste poursuivi par cinquante Euménides altérées de son sang; les chants affreux, espèce d'hymne digne du séjour des Enfers, qu'elles font retentir autour de lui; voilà de ces images qui frapperont, qui fixeront la curiosité, l'admiration sur tous les Théâtres. Ce sont-là de ces beautés sombres & terribles qu'on pourroit transporter sur la scène de notre Opéra, depuis qu'on s'y est rapproché de la Tragédie Grecque. Mais où trouver des Poetes, des Musiciens qui expriment de tels sujets! il n'appartient qu'au *Génie* de les traiter; & peut-être en ce moment habite-t-il peu parmi nous. C'est une espèce de Dieu, qui nous fuit aujourd'hui, après nous avoir prodigué ses faveurs.

La dernière Tragédie qui nous reste d'Eschyle est *les Suppliantes* ou l'Histoire des *Danaïdes*, offerte sous d'autres traits que ceux qui nous sont connus. Les Danaïdes ont refusé d'épouser leurs Cousins-germains, les fils *d'Egyptus*: elles se sauvent à Argos, & demandent au Roi de cette ville un asyle dans ses Etats. Voilà le sujet de la Pièce, & ce qui lui a fait donner le nom de *Suppliantes*. Rien de plus simple assurément: mais c'est un développement continuel de sentiment, de nature, qui charmoit les Grecs, le Peuple à la fois le plus délicat & le plus sensible. Il ne falloit point de violentes secousses pour exciter en lui cet intérêt que nous n'éprouvons qu'à force d'invraisemblances & de commotions, ou plutôt de coups répétés. On se ressouviendra cependant que cet âge du Théâtre Grec nous représente l'Art dramatique dans son enfance.

Les Pièces d'Eschyle, dont on doit l'excellente Traduction à M. du Theil, sont suivies d'observations sur les difficultés qui se rencontrent dans la Traduction des Poëtes tragiques Grecs, par M. de Rochefort. On y verra sur-tout des réflexions très-curieuses & très-sensées sur l'emploi des *conjonctions*, si abondantes dans la Langue Grecque, & dont on ne peut se servir dans la nôtre qu'avec assez de réserve, sous peine de rendre le style lourd & pesant. Nous invitons toutes les personnes qui lisent pour s'instruire, à ne point négliger ce morceau qui fait honneur à son Auteur.

Dans le même volume on passe à Sophocle, dont on est flatté de trouver ici la vie, composition d'un bon genre, où respirent la sagesse & l'intérêt qui résultent nécessairement de l'union du bon esprit & du talent. Voici une circonstance assez singulière: les deux plus grands Poëtes tragiques qui aient existé, Sophocle & *Corneille*, ont dû peut-être la vigueur de leur génie aux époques où ils ont paru dans le monde. Corneille naquit dans un temps où tout se ressentoit encore parmi nous du tumulte des guerres, des factions, des combats. Sophocle écrivit ses Tragédies au milieu des révolutions qui se préparoient dans son pays. Ce qu'il y a de singulier, la nature avoit fait présent de la beauté à Sophocle, ainsi que d'un cœur prompt à s'enflammer; & l'on rapporte qu'il fut toujours armé contre les charmes de l'Amour; il fut lui résister, il le regardoit, disoit-il, comme un tyran qu'il faut chercher à repousser; & lorsqu'il fut parvenu à l'âge de la vieillesse, il s'applaudissoit de n'avoir plus à craindre son despotisme. Cependant nul Poëte n'a peint avec plus de grace & d'énergie que Sophocle les enchantemens de l'Amour. Il se distingua aussi dans les armes. On sait que ses enfans voulurent le faire interdire. Sa Tragédie *d'Œdipe à Colonne* lui valut la victoire sur ses fils ingrats, & il mourut comblé de gloire, après avoir essuyé des persécutions de la part de ses rivaux, de sa famille & de beaucoup d'envieux.

Ajax furieux est la première de ses pièces. C'est-là qu'on admire la vérité & les rapports constans des caractères. Cette Tragédie est traduite par M. de Rochefort, qui a écrit la vie de Sophocle, dont nous venons de parler. Ajax, comme on l'observe très-bien, est un malheureux en délire, dont les accès se calment insensiblement: mais ce qui est très-digne de remarque, cette folie n'a point jetté du ridicule sur ce personnage; & c'est-là qu'il faut admirer le Poëte.

On ne peut qu'être impatient de posséder la suite de cet Ouvrage où toutes les additions qu'on fait à celui du P. Brumoy, sont intéressantes à tant de titres. Cette production sera mise avec justice dans le très-petit nombre des Livres utiles qui se publient parmi nous. Ce ne sont point-là de ces Collections volumineuses & peu profitables aux mœurs, à l'esprit, au goût, dont on ne cesse de nous inonder, mais qui auront un terme, du moment que le Public voudra réfléchir.

P. S. M. de Rochefort vient de nous écrire pour nous prier d'annoncer qu'il a renoncé absolument à cette Edition du Théâtre des Grecs. Le second volume est dû entièrement à ses soins: le troisième commencera par l'*Electre*, du P. Brumoy, dont il a fait les notes. C'est-là que finit son travail. Nous ignorons les raisons qui l'ont porté à abandonner cette grande entreprise. M. de Rochefort a cru inutile de les exposer aux yeux du Public.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES PAYS ETRANGERS.

ECONOMIE RURALE.

Extrait d'une lettre de M. Martini, *de Krappitz, dans la Haute-Silésie.*

Nous avons ici beaucoup de prairies qui donnent de très-mauvais fourrages. Les vaches n'en veulent point, ou lorsque la faim les force à s'en repaître, elles perdent leur lait. On attribue à la même cause la vermine qui couvre souvent les veaux & les fait dépérir entièrement, si l'on n'y porte remède à temps. *M. Buncke*, Fermier de Straduna, dans le cercle d'Oppel, se sert depuis long-temps d'un remède qui ne lui a jamais manqué & que je n'ai lu dans aucun livre d'Economie. Il fait réduire en cendres du bois de Saule, n'importe de quelle espèce,

& il fait frotter & poudrer les veaux avec cette cendre ; en 24 heures il n'y a plus de vermine ; on change le fourrage ; & les veaux reprennent à vue d'œil. D'autres se servent d'un autre moyen qu'ils regardent comme assuré ; c'est de frotter de vif-argent la corde ou longe qui lie les veaux : mais celui de M. Buncke me paroît plus simple.

Histoire naturelle.

M. *Riesn*, fort connu en Allemagne par son goût pour les sciences & ses lumières en Agriculture & en Economie champêtre, vient enfin de trouver le moyen de prouver aux incrédules qu'en effet il a existé dans les Etangs de Kaiserslautern un Brochet d'une grandeur extraordinaire (de 19 pieds de long) qui y avoit été mis en 1230 par l'Empereur *Fréderic II*, & qui n'a été pêché que 267 ans après. On en fut émerveillé dans ce temps-là, comme on le seroit aujourd'hui, & l'on fit peindre ce poisson en mettant au bas l'inscription suivante, qui existe ainsi que le tableau, & a été envoyée de Lautern même à M. Riesn : *In hoc stagno propè Lutra-Cæsaream, quod à* Frederico II, *structum fuit, Anno MCCCCXCVII, VI Novemb. Lucius captus fuit XIX pedum longus, qui vivaria depastus erat per CCLXVII annos, IX Novemb. in Aulâ Electoris translatus. Annulum habuit collarem æneum deauratum, qui in Cimiliarchâ Palatinâ cum hâc Inscriptione asservabatur : SUM ILLE PISCIS STAGN. OMNIUM PRIMUS INGRESSUS PER IMPERATORIS FRIDERICI II, MANUS, QUINTA DIE OCTOBRIS, ANN. 1230.*

AVIS DIVERS.

Après nous être servis pendant près d'un an de l'Encre concentrée du sieur *Davoise*, nous pouvons certifier qu'elle a les mêmes qualités que celle du sieur *Marchand*, approuvée par l'Académie Royale des Sciences. Il ne s'y forme ni champignon ni moisissure : elle est d'un très-beau noir, luisante & séchant facilement. Le sieur Davoise en a formé deux dépôts à Paris ; l'un chez le sieur *Lavallard*, Marchand Papetier, rue S. Victor, presque vis-à-vis celle des Bernardins, & l'autre chez le sieur *Degros*, Coëffeur de Dames & Parfumeur, Abbaye S. Germain, cour du Prince, près la grille de la rue du Colombier. On trouve à ces deux adresses toutes sortes d'encriers en tôle unie, en tôle chinée, de toutes couleurs & de tous prix, de 5, 6, 9 l. &c. On y trouve aussi de l'Encre en bouteilles pour la commodité de ceux qui ne veulent point acheter d'Encriers.

MÊLANGES.

Recette pour faire un excellent vin de santé.

Prenez une bonne poignée de jeune cerfeuil, avec un peu moins de petite centaurée, que vous mettrez infuser dans deux pintes de bon vin blanc : prenez aussi deux onces de miel, que vous ferez bouillir dans une chopine d'eau de rivière, observant de le bien écumer ; après quoi laissez-le reposer & refroidir, pour ensuite verser cette décoction sur votre vin : laissez le tout ensemble pendant huit jours, au bout desquels vous passez votre vin pour le tirer à clair, & en boire un verre tous les matins à jeun, pendant 15 jours consécutifs & sans interruption. On observe qu'il ne faut pas user de ce remède quand les chaleurs sont fortes. Rien de meilleur que ce vin pour débarrasser l'humeur glaireuse de l'estomac, en nettoyer le mauvais levain, le rafraîchir, donner de l'appétit & tenir le ventre libre.

A l'Auteur du Journal.

Paris, 17 Décembre 1785.

J'ai lu, Monsieur, dans votre Feuille du Mardi 6 Décembre de cette année, l'Inscription suivante faite pour le Palais de Justice, par M. *de Rosset*, Auteur du Poëme sur l'Agriculture.

Hic scelerum ultrices posuere Palatia pœnæ :
Hic fraus victa jacet, datur unicuique suum jus.

Je n'ai pas l'honneur de connoître personnellement cet Auteur : mais son talent distingué lui donne droit à l'estime & au respect des Gens de Lettres. Je me souviens encore du plaisir que m'a causé la lecture de son Poëme ; dans lequel, au milieu de mille beautés vraiment poétiques, j'ai sur-tout admiré la peinture fière & sublime du Coq. D'après cet hommage très-sincère que je rends à son mérite, il me rendra sans doute lui-même assez de justice pour ne point s'offenser de la critique que je vais me permettre. Il sait qu'en matière de goût tout le monde a le droit de penser ce qu'il veut & de dire ce qu'il pense ; c'est ce qui fait que je me soumets d'avance au jugement, quel qu'il soit, que le Public portera de mes vers latins qui se trouveront à la fin de cette lettre.

L'Inscription que j'ai rapportée me paroît donc avoir plusieurs défauts. 1°. Le premier vers, qui est beau, fait sortir davantage la foiblesse du second ; faute contre le goût, qui veut au contraire que l'intérêt & les beautés aillent en croissant. 2° L'auteur paroît avoir voulu embrasser dans ses vers la justice civile & la justice criminelle. Il me semble que vu l'inutilité & même l'impossibilité de détailler dans un distique ces différens Sièges de Justice que renferme le Palais, il auroit mieux valu généraliser l'Inscription & ne se servir que de termes qui pussent convenir à tout. 3°. Je ne crois pas que *unusquisque* ni *unicuique* soit poëtique, & je doute qu'on trouve l'un ou l'autre dans aucun bon Poëte Latin. D'ailleurs *dare alicui suum jus* n'est-il pas prosaïque, pour ne rien dire de plus ? Un mauvais plaisant diroit que si l'on vouloit mettre une Inscription sur une de ces maisons de Charité où les Filles de *S. Vincent de Paul* distribuent tous les matins du *bouillon* aux pauvres, on pourroit y placer la fin du second vers : *datur unicuique suum jus.* 4°. L'Inscription de M. de Rosset est une imitation trop crue de celle que *Santeuil* a faite pour la Chambre Criminelle du Châtelet que voici :

Hic pœnæ scelerum ultrices posuere Tribunal ;
Sontibus unde tremor, civibus inde salus.

Voilà, Monſieur, ce que je penſe du Diſtique qui vous a été envoyé par le Chantre de l'Agriculture. Peut-être le public ne jugera-t-il pas plus favorablement du mien que je prends la liberté de joindre ici :

Hic Themidis ſævi faſces, hic regia : nulli
Fas impunè ſacrum ſcelerato inſiſtere limen.

Je ſuis, &c. FERLET, *Chanoine de S. Louis du Louvre.*

POÉSIE.

La Femme pardonnable: Romance ſur l'air de celle du Barbier de Séville.

J'avois juré de n'aimer de ma vie,
Lorſqu'à mes yeux s'offrit un jeune amant :
Il me plaiſoit ; j'abjurai mon ferment:
En pareil cas tout ferment eſt folie.

J'avois juré de lui cacher ma flamme :
Mais las ! il fit paroître tant d'amour,
Que je ne pus, juſqu'à la fin du jour,
Lui dérober le ſecret de mon ame.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

J'avois juré d'être fidelle amante ;
Un autre objet excita mon deſir:
Sans le vouloir, je cédois au plaiſir ;
Et le plaiſir me rendit inconſtante.

Je jurerai, pour n'être plus parjure,
De ne former aucun nouveau lien ;
Mais le ferment de ne tenir à rien
Eſt un ferment qui bleſſe la nature.

Par madame la Baronne DE BOURDIC, *des Académies de Niſmes, &c.*

BIENS ET CHARGES A VENDRE.

Charge de Lieutenant-Général civil, criminel & de police, Commiſſaire-Enquêteur & Examinateur, Conſeiller du Roi, Garde-ſcel dans une ville à 25 lieues de Paris. S'adr. à Paris, à MM. *Dosſant*, Not. rue de l'Arbre-ſec, & *Delaguette*, Proc. rue Geoffroy-Langevin.

PRIX DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT, à Paris.

Décembre 1785.	*Du* 24. liv.	f.	d.	*Du* 28. liv.	f.	d.
Or de Portugal, *le marc*, à	760			758		
— du Mexique, à	750			748		
— du Pérou, à	740			738		
— de Guinée, à	759			758		
Or de ducats, *l'once*, à	102	10		102	10	
— fin à 23 karats $\frac{11}{32}$, à	105	10		105	10	
— à 20 karats, à	87			88		
Argent à 11 d. 20 gr. *le marc*, à	54	17	6	54	17	6
— à 11 den. 10 gr. à	52	17	6	52	17	6
Piaſtres, à	49			48	17	6

PAIEMENT DES RENTES DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. *Six premiers mois 1785.*

MM. les Payeurs ſont à la Lettre *M.*

COURS DES EFFETS ROYAUX.

DÉCEMBRE 1785.	*Du* 28.	*Du* 29.
Actions des Indes de 2500 l.	2505.2200.2195	2195
Portion de 1600 liv.		
Portion de 312 liv. 10 ſ.		
Portion de 100 liv.	90	
Emprunt d'Octob. de 500 l.	434	434.33
Loterie royale, 1780, à 1200 liv.		755
Viager de 1782	20.19$\frac{1}{4}$.19.19$\frac{1}{2}$ b.	19$\frac{1}{2}$.19.18$\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ b.
Viager de Décembre 1783	12	
Viager de chance à 10 p. $\frac{0}{0}$		
Lot. d'Avril 1783, à 600 l.	714	714
Lot. d'Octob. 1783, à 400 l.	489	489
Quittance de finance.	$\frac{1}{8}$.$\frac{3}{8}$ 2$\frac{1}{4}$.1.3$\frac{1}{4}$ perte.	$\frac{1}{4}$.$\frac{1}{8}$.$\frac{1}{2}$.2.2$\frac{1}{2}$.1$\frac{3}{4}$ per.
Emprunt de 125 millions, Décembre 1784	3$\frac{1}{2}$.3$\frac{3}{4}$.3$\frac{2}{3}$.3$\frac{1}{2}$ b.	3$\frac{3}{4}$.3$\frac{7}{8}$.4.4$\frac{1}{4}$.4 bén.
Actions des Indes nouvelles.	1114.18.20.	

CHANGES ETRANGERS, A 60 JOURS DE DATE.

	Du 28.	*Du* 29.
Amſterd.	54$\frac{5}{8}$	54$\frac{5}{8}$
Hamb.	189$\frac{1}{2}$ à 189$\frac{3}{4}$	189$\frac{1}{2}$ à 189$\frac{3}{4}$
Londres	29$\frac{3}{16}$	29$\frac{3}{16}$
Cadix	14 l. 6 ſ.	14 l. 6 ſ.
Madrid	14 l. 8 ſ. 6.	14 l. 8 ſ. 6.
Gènes	93$\frac{1}{2}$	93$\frac{1}{2}$
Livourne	97$\frac{3}{4}$	97$\frac{3}{4}$
Lyon.. *Saints*	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.	$\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ bén.

A PARIS, au Bureau du Journal général de France, *ou* Affiches, *rue neuve S. Auguſtin, où l'on s'abonne pour ce Journal, qui paroît tous les Mardi, Jeudi & Samedi, moyennant* 16 liv. 4 ſ. franc de port.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A PARIS, EN JANVIER 1785.

Nota. *Ces Observations ont été faites à 80 pieds environ au-dessus des moyennes eaux de la Seine, prises au Pont-Royal.*

Remarque. Au Thermomètre { le signe + indique les degrés de chaleur au-dessus de *zéro*. le signe — indique les degrés de froid au-dessous de *zéro*.

Jours du Mois.	*Heures du jour.*	BAROM. pouc.	ligu.	THERM degrés.	VENT.	ETAT DU CIEL.
1	7 h. du matin..	27	5	+ 1 1/2	N.E.	Couvert de brouillard assez épais.
	Midi........	27	4	+ 3 1/3	N.E.	Couvert, & dans la mat. où le br. s'est un peu dissipé.
	9 h. du soir.....	27	3 1/2	+ 1 1/2	—	Couv. de br. plus épais depuis 6 h. pluie par intervalle.
2	7 h. du matin...	27	2 1/4	+ 2 1/3	S.	Couvert.
	Midi........	27	1	+ 4 3/4	S.	Un peu de pluie: couvert dans la mat.
	9 h. du soir....	27	2	+ 3	—	Couvert d'un peu de br. plus fort depuis 4 jusqu'à 8 h.
3	7 h. du matin..	27	2	+ 3 1/2	S.	Pluie, & pendant la nuit.
	Midi........	27	4 1/2	+ 7 3/4	S. O.	Ciel un peu découvert: pluie cessée vers 9 h. & demi du mat.
	9 h. du soir.....	27	3 1/2	+ 4	—	Couv. un peu de sol. dans l'ap. midi. *Dern. Quart. à 7 h. 9 m. du soir.*
4	7 h. du matin...	27	5 1/2	+ 4 1/2	S.	Couvert.
	Midi........	27	6 1/2	+ 8 1/4	S.	Un peu de soleil, & dans la mat. depuis 10 h.
	9 h. du soir....	27	6	+ 5	—	Petite pluie depuis 6 h. de l'apr.-midi: un peu de soleil jusqu'à 3 h.
5	7 h. du matin...	27	6	+ 7 1/2	S.	Couvert: vent fort.
	Midi........	27	6 3/4	+ 10	S.	Couvert, & dans la mat. même vent.
	9 h. du soir....	27	7	+ 8	—	Couvert, & dans l'après-midi: vent un peu moins fort.
6	7 h. du matin...	27	7 1/2	+ 4	S. O.	Grande pluie, & pendant la nuit: un peu de vent.
	Midi........	27	8	+ 5	O.	Pluie, & dans la plus grande partie de la mat. vent.
	9 h. du soir....	27	10	+ 2	—	Couv.: un peu de sol. depuis 1 h. jusq. 3 h. 1/2: vent fort l'apr.-midi.
7	7 h. du matin.	28		+ 1 1/4	O.	Clair: vent tombé vers 10 h. de la nuit précéd.
	Midi........	28		+ 3	N.N.O.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir....	28	1	+ 1	—	Clair, & dans l'après-midi.
8	7 h. du matin...	28	2 3/4	o......o	S. O.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi........	28	3	+ 2 1/2	S.	Couv. depuis 8 h. du mat. quelques flocons de neige vers 11 h.
	9 h. du soir.....	28	4	— 1	—	Couv. & dans la plus grande partie de l'apr.-midi.
9	7 h. du matin...	28	2 1/2	— 2 1/2	O.S.O.	Pluie de brouillard.
	Midi........	28	3 1/6	+ 4 1/3	S. O.	Couv. d'un peu de br. pluie jusqu'à 10 h. du matin.
	9 h. du soir.....	28	3 2/3	+ 2 1/4	—	Clair depuis peu de tems: couvert jusqu'alors.
10	7 h. du matin...	28	4	o......o	N.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi........	28	4	+ 2	N.	Clair, & dans la mat.
	9 h. du soir....	28	3	— 1	—	Clair, & dans l'apr.-midi.
11	7 h. du matin.	28	2	— 1	N.O.	Clair, & pendant la nuit. *Nouv. Lune à 1 h. 26 m. du mat.*
	Midi........	28	2	+ 1 1/2	N.O.	Clair, & dans la mat.
	9 h. du soir....	28	1	o......o	—	Clair, & dans l'apr.-midi.
12	7 h. du matin...	28	1/3	+ 1 1/2	N.E.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi........	28	1/3	+ 2 1/3	N.E.	Clair, & dans la mat.
	9 h. du soir.....	27	11	+ 1	—	Couv. de br. bas & puant: clair dans l'apr.-midi.
13	7 h. du matin...	27	11 1/2	+ 2	N.	Couvert de brouillard bas & épais.
	Midi........	27	11 1/2	+ 4	N.E.	Couvert de même.
	9 h. du soir.....	27	11	+ 1	—	Couvert de même.
14	7 h. du matin...	27	10	+ 1 1/3	S.	Couvert de léger brouillard.
	Midi........	27	10	+ 3 1/2	S.E.	Soleil depuis 10 h. du matin.
	9 h. du soir.....	27	11	+ 1	—	Couv. depuis 2 h. de l'apr.-midi où il est tombé un peu de pluie.

Jours du mois.	Heures du jour.	Barom. pouc.	lig.	Therm. degrés.	Vent.	Etat du Ciel.
15	7 h. du matin.	27	11	+ 1 ½	E.	Couvert d'un peu de brouillard bas.
	Midi	27	11	+ 3 ¾	E.	Un peu de soleil depuis 10 h. du matin.
	9 h. du soir	27	11 ½	+ 2 ¼	—	Couv. de br. depuis la nuit. Soleil assez brillant dans l'apr.-midi.
16	7 h. du matin	28		— ½	E. N. E.	Couvert d'un peu de brouillard.
	Midi	28	⅓	+ 2	E. N. E.	Quelques rayons de soleil depuis 10 h. du matin.
	9 h. du soir	28	¾	+ 3	—	Couvert inégal. & dans l'apr.-midi.
17	7 h. du matin.	28	¾	+ 2 ½	E. N. E.	Couv. inégal. *Prem. Quart. à 5 h. 21 m. du matin.*
	Midi	28	⅓	+ 6 ⅓	E. N. E.	Couvert de même, & dans la mat.
	9 h. du soir	28	¾	+ 4 ½	—	Clair entiérement depuis 8 h. du soir.
18	7 h. du matin	28	¼	+ 2 ⅓	E.S.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi	28	½	+ 6 ¼	E.S.	Soleil foible depuis 9 h. du matin.
	9 h. du soir	28		+ 5	—	Couvert inégalement, & dans l'apr.-midi.
19	7 h. du matin	27	11	+ 3 ½	S.	Couvert entiérement.
	Midi	27	10 ⅔	+ 6 ½	S.	Couvert, & dans la mat.
	9 h. du soir	27	10	+ 6	—	Couvert, & dans l'apr.-midi.
20	7 h. du matin	27	10 ¼	+ 5 ⅔	S.E.	Couvert: pluie pendant la nuit.
	Midi	27	10 ½	+ 7 ½	S.E.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du soir	27	11	+ 5 ¼	—	Couvert d'un br. épais, levé vers 4 h. de l'apr.-midi.
21	7 h. du matin	27	11 ¾	+ 4 ½	S.	Couvert de brouillard.
	Midi	28		+ 7 ½	E.	Ciel éclairci depuis 10 h. & beau soleil depuis 11 h.
	9 h. du soir	28	½	+ 5 ¼	—	Couvert de brouillard bas: clair jusqu'alors.
22	7 h. du matin	28	3	+ 2 ½	E.	Clair.
	Midi	28	3 ⅓	+ 6 ½	E.	Clair, & beau soleil, ainsi que dans la matinée.
	9 h. du soir	28	3 ¾	+ 2	—	Clair, & dans l'apr.-midi.
23	7 h. du matin	28	3 ¾	+ 1 ¼	S.E.	Couvert de brouillard bas.
	Midi	28	4 ¼	+ 4 ¾	S.E.	Soleil depuis 9 h. ½ brouillard dissipé vers 11 h. ½ dans les bas.
	9 h. du soir	28	4 ⅔	+ 2	—	Couv. de br. bas, dissipé & revenu alternat. dans l'apr.-midi.
24	7 h. du matin	28	4	— ¼	E.	Couvert d'un brouillard élevé.
	Midi	28	4 ⅔	0........0	E.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28	3 ½	— 1	—	Couv. d'un br. bas depuis environ 5 h. de l'apr.-midi.
25	7 h. du matin	28	3	— ⅓	S.E.	Couvert d'un br. bas.
	Midi	28	4	+ ½	S.E.	Même tems, & dans la mat. *Pleine Lune à 8 h. 49 m. du mat.*
	9 h. du soir	28	4	0........0	—	Même tems, & dans l'apr.-midi.
26	7 h. du matin	28	3 ⅓	+ ¼	E.	Clair.
	Midi	28	3 ½	+ 5	E.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28	¾	+ 3 ⅓	—	Couvert: peu de soleil dans l'apr.-midi.
27	7 h. du matin	28	3 ¼	+ 2 ¼	S.	Quelques nuages: pluie pendant la nuit.
	Midi	28	3	+ 5 ¾	S.	Soleil pâle, & dans la mat.
	9 h. du soir	28	2 ½	+ 3	—	Couv. entiérement depuis la nuit: peu de soleil dans l'apr.-midi.
28	7 h. du matin.	27	11 ⅓	+ 4 ¾	S.	Couvert: vent assez fort.
	Midi	27	10 ⅓	+ 6	S. S. O.	Pluie, & dans la mat. par interv. même vent.
	9 h. du soir	27	9	+ 4 ½	—	Couvert: un peu de pluie dans l'apr.-midi: même vent.
29	7 h. du matin.	27	9	+ 3 ¾	S. O.	Clair: vent moins fort.
	Midi	27	9	+ 5	S. S. O.	Soleil pâle, & dans la mat. un peu de vent.
	9 h. du soir	27	9	+ 2 ½	—	Pluie de peu de durée, de même qu'à 5 h. de l'apr.-midi v. tombé.
30	7 h. du matin.	27	11 ⅓	+ 2 ⅔	S.	Couvert inégal.
	Midi	27	11 ½	+ 5 ¾	S.	Couvert, & dans la mat. un peu de vent.
	9 h. du soir	27	11	+ 4 ¾	—	Couv.: pluie fine dans l'apr.-midi: même vent.
31	7 h. du matin	27	5 ¾	+ 5 ½	S. O.	Couvert inégal. grand vent.
	Midi	27	7 ⅔	+ 1 ½	O.S.O.	Neige qui fond en tombant, depuis 10 h. du mat. même vent.
	9 h. du soir	27	11	0........0	—	Clair depuis 8 h. Neige & pluie jusqu'à 6 h. v. moins f. mais piquant.

Eau de pluie mesurée à l'Observatoire Royal, pendant le mois de Janvier.

9 lignes 2 dixièmes.

Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois de Janvier.

La plupart des maladies que l'on a vues à Paris pendant ce mois, dont la température a été froide & humide, se rapportent aux affections & aux fièvres catarrales. Celles-ci tantôt ont existé simples, tantôt elles ont pris un caractère putride, putride-maligne, péripneumonique. On a vu aussi beaucoup de points vagues, de douleurs rhumatismales, & même des rhumatismes aigus; des demangeaisons, des boutons à la peau, des affections paralytiques. La petite-vérole s'est montrée par-tout assez bénigne, plus souvent discrète, ou abondante, à boutons cohérens, plutôt que confluante. Quelquefois elle a préludé d'une manière inquiétante, sans pourtant avoir des suites fâcheuses; d'autres fois, elle a été suivie des fièvres ou de depôts: la saignée pratiquée au tems de l'exsiccation, lorsque l'on étoit menacé de ces terminaisons, & que les médecins n'ont pas été gênés par l'indiscrète sollicitude des parens, a prévenu très-souvent ces accidens consécutifs.

Les Bleds sont en bon état. Les gelées survenues de tems en tems, ont arrêté à propos la végétation qui auroit pu être trop hâtée par la température douce qu'on a éprouvée en général pendant ce mois.

La peste qui s'étoit manifestée en Crimée, s'étoit communiquée à la Podolie & à l'Ukraine: mais on vient d'apprendre qu'elle est actuellement entiérement dissipée dans le premier de ces pays.

Le froid a été très-vif à Dantzich: il a augmenté les glaces sur la Vistule, dont la navigation a été fermée le 6 de ce mois.

On a appris de Furstenau, dans le Comté d'Erbach que, dans la nuit du 29 au 30 du mois de Décembre, on y a éprouvé deux secousses de tremblement de terre. La première s'est fait sentir à 9 h. ¾ du soir, & la seconde à 5 h. du matin: chacune a duré environ une minute.

Selon les lettres de Londres du 11 de ce mois, le tems continuoit d'être très-mauvais; ce qui a occasionné des maladies parmi la classe la plus indigente des habitans, dont plusieurs ont été transportés dans les hôpitaux. Les nouvelles de diverses Provinces annoncent qu'on y souffre également. Il a péri à Exham, dans les derniers gros tems, quantité de bêtes à laine. Un seul Fermier des environs de Chipechase en a perdu 240 avec les deux Bergers qui les gardoient. Le dégel subit qui a suivi les neiges abondantes tombées dans les environs d'Ely, avoit mis entiérement sous l'eau le pays des environs, vers le commencement de ce mois. On ne pouvoit aller dans la ville d'une maison à l'autre qu'en bateau; & plusieurs personnes avoient été obligées de quitter le rez-de-chaussée de leurs maisons, pour se retirer dans les étages supérieurs.

On a éprouvé à Rome vers la mi-Décembre dernier un orage épouvantable, accompagné de pluie, de grêle & de tonnerre. Les eaux du Tibre se sont enflées tout-à-coup, & ont débordé avec une telle violence que tous les quartiers voisins se sont trouvés submergés. L'inondation, supérieure à celle de 1772, étoit presqu'aussi forte que celle de 1750: elle a fait beaucoup de mal dans les campagnes où quantité de bestiaux ont péri.

La récolte des olives a manqué aussi en 1784 dans les environs de Rome, comme dans la plupart des autres pays où l'on cultive les oliviers: le prix de l'huile a augmenté.

Les éruptions du Vésuve, écrit-on de Naples, ont été très-fortes à la fin de Décembre; & à en juger par le bruit qui se fait entendre au sein du volcan, on craint qu'elles ne soient suivies de plus violentes encore.

On a appris de la même ville que pendant qu'on s'occupoit dans la Calabre à relever & à réparer les maisons que les derniers tremblemens de terre ont détruites ou endommagées, on y a éprouvé le 21 Décembre dernier une nouvelle secousse presqu'aussi violente que celle qu'on ressentit le 5 Février 1783.

Observations météorologiques faites à Toulouse, en Janvier 1785.

Chaleur.

Plus gr., 11 d. les 15, 16 & 19 } Plus gr. qu'en Déc. par
Moindre, 1 d. le 31. } jour commun, 4 d. $\frac{2}{10}$.

Hauteur du Mercure.

Plus gr. 28 p. 1 l. 60,00 } Plus gr. qu'en Déc. par jour
Moind. 26 p. 10 l. 50,00 } commun, 2 l. 42,00.

Vents dominans. E. S. E. de 3 à 1.

Soleil, 19 jours. *Couvert*, 12.

Pluie, 5 jours, les 1, 2, 7, 29 & 31: en tout 17 h. ½.

Bruine, le 7, 1 h. ¼.

Humidité. Moindre que celle de Déc. par jour commun, 4 degrés.

Température. Sèche & douce pour la saison.

Agriculture. Bleds en bon état.

Santé. Généralement bonne.

Rivière. Très-basse depuis six mois: puits & marres d'eau presque entiérement desséchés à la campagne.

Observations Météorologiques faites à la Grande Chartreuse, dans le Dauphiné, en Janvier 1785.

Baromètre: plus grande élévation, 25 pouces 1 ligne le 9, le 17, le 26, le 27 & le 28; moindre élévation, 24 pouces 3 lignes le 1, le 2 & le 3; moyenne, 24 pouces 8 lignes. *Thermomètre:* plus grande chaleur, 10 degrés au-dessus de zéro, le 6; moindre, 3 degrés au-dessus de zéro, le 10 à 5 h. du matin; moyenne 4 degrés au-dessus de zéro. *Pluie*, 6 jours; *neige* 5 jours; *vent* 6 jours; *clair* pendant la plus grande partie du mois.

Nous prions l'Observateur à qui nous témoignons ici toute notre reconnoissance de la bonté qu'il a eue de nous envoyer ses observations qui deviennent très-intéressantes pour les Amateurs de la Météorologie, de vouloir y joindre le vent dominant, & de les rédiger, autant qu'il sera possible, dans la forme de celles qui nous sont adressées de Toulouse.

Comme la Table suivante des Longitudes des Planètes, pour le 1r, le 10 & le 19 de chaque mois de l'année 1785, paroît fort commode, pour suivre le cours de ces astres dans le ciel, ainsi que pour placer leurs signes sur l'Ecliptique des Globes, les Planisphères, & notamment sur celui du Loxocosme de M. *Flécheux*, le Planétaire ou Planisphère céleste, & même sur l'Ecliptique de sa Carte générale de la terre, appliquée à l'Astronomie, tant pour reconnoitre, sur ces différens instrumens, le lever & coucher des Planètes, que l'heure de leur passage par le Méridien, comme aussi pour reconnoître les Etoiles fixes qui les avoisinent dans le Ciel ; on a cru devoir l'insérer dans cette Feuille ; & si elle est reçue favorablement du Public, il en offrira tous les ans une semblable.

TABLE des Longitudes des Planètes pour le 1r, le 10 & le 19 de chaque mois de l'année 1785.

		Saturne ♄.				Jupiter ♃.				Mars ♂.				Vénus ♀.				Mercure ☿.		
		D.	M.	S.		D.	M.	S.		D.	M.	S.		D.	M.	S.		D.	M.	S.
Janvier	1	24	14	♑	Le mouvement de ♄ est direct.	5	27	♓	Le mouvement de ♃ est direct.	10	45	♐	Le mouvement de ♂ est direct.	17	13	♒	Vénus ♀. Occultation par la Lune ☉ le 12 Avril.	28	36	♑
	10	25	46	♑		7	12	♓		17	10	♐		28	10	♒		9	36	♒
	19	26	50	♑		9	5	♓		23	38	♐		9	2	♓		10	24	♒
Février	1	28	24	♑		11	54	♓		3	0	♑		24	27	♓		27	6	♑
	10	29	26	♑		11	14	♓		9	33	♑		4	56	♈		27	20	♑
	19	0	25	♒		16	6	♓		16	10	♑		15	16	♈		4	40	♒
Mars	1	2	24	♒		18	30	♓		23	34	♑		26	22	♈		16	51	♒
	10	9	0	♒		20	40	♓		0	15	♒		3	0	♉		29	59	♒
	19	3	3	♒		22	51	♓		6	57	♒		15	14	♉		14	50	♓
Avril	1	4	2	♒		26	0	♓		16	44	♒		27	30	♉		9	21	♈
	10	4	35	♒		28	6	♓		23	30	♒		4	54	♊		28	3	♈
	19	5	2	♒		0	10	♈		0	16	♓		11	2	♊		15	45	♉
Mai	1	5	24	♒	—	2	47	♈		9	14	♓		16	21	♊	Stat. le 8 Mai. | ♀ inf. le 29. | Stat. le 19 Juin.	2	13	♊
	10	5	31	♒		4	40	♈		15	58	♓		17	19	♊		7	13	♊
	19	5	31	♒		6	26	♈		22	40	♓		15	7	♊		5	43	♊
Juin	1	5	20	♒	Il paroît rétrograder.	8	49	♈		2	18	♈		7	48	♊		29	28	♉
	10	5	0	♒		10	15	♈		8	49	♈		3	4	♊		29	49	♉
	19	4	36	♒		11	32	♈		15	17	♈		0	57	♊		6	6	♊
Juillet	1	3	54	♒		12	56	♈		23	44	♈		2	55	♊	♀ Plus gr. digression paroît le matin.	22	29	♊
	10	3	17	♒		13	43	♈		29	53	♈		7	15	♊		9	51	♋
	19	2	38	♒		14	18	♈		5	54	♉		13	16	♊		29	0	♋
Août	1	1	40	♒		14	42	♈	—	14	12	♉		24	0	♊		24	22	♌
	10	1	1	♒		14	37	♈		19	39	♉		2	24	♋		9	19	♍
	19	0	25	♒		14	17	♈		24	48	♉		11	23	♋		22	9	♍
Septembre	1	29	42	♑		13	23	♈	Il paroît ici rétrograder.	1	35	♊		25	4	♋		6	7	♎
	10	29	20	♑		12	28	♈		5	43	♊		4	59	♌		10	30	♎
	19	29	4	♑		11	24	♈		9	16	♊		15	9	♌		7	3	♎
Octobre	1	28	54	♑		9	49	♈		12	56	♊		29	5	♌		26	4	♍
	10	28	57	♑		8	37	♈		14	39	♊		9	43	♍		29	36	♍
	19	29	8	♑	—	7	29	♈		15	21	♊	Rétrograde.	20	29	♍		12	8	♎
Novembre	1	29	37	♑	Mouvemens directs.	6	6	♈		14	23	♊		6	17	♎		3	33	♏
	10	0	7	♒		5	23	♈		12	9	♊		17	20	♎		18	9	♏
	19	0	44	♒		4	57	♈		9	13	♊		28	27	♎		2	22	♐
Décembre	1	1	40	♒		4	45	♈	Direct.	4	37	♊	Direct.	13	21	♏		20	58	♐
	10	2	30	♒		4	59	♈		4	59	♊		24	35	♏		4	41	♑
	19	3	25	♒		5	26	♈		5	26	♊		5	50	♐		17	22	♑

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
FAITES A PARIS, EN FÉVRIER 1785.

Nota. *Ces Observations ont été faites à 80 pieds environ au-dessus des moyennes eaux de la Seine, prises au Pont-Royal.*

Remarque. Au Thermomètre { le signe + indique les degrés de chaleur au-dessus de *zéro*. le signe — indique les degrés de froid au-dessous de *zéro*.

Jours du Mois.	*Heures du jour.*	BAROM. pouc.	lign.	THERM degrés.	VENT.	ÉTAT DU CIEL.
1	7 h. du matin.	28		— 1 ½	O.	Clair, & pendant la nuit : vent.
	Midi	28	1	+ 3	O.	Soleil foible, & dans la matinée : un peu de vent.
	9 h. du soir.	28	1	+ 1	—	Couvert en grande partie, & dans l'après-midi : même vent.
2	7 h. du matin.	28	1 ½	— ½	O.	Couvert.
	Midi	28	½	+ 1 ½	N.N.O.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du soir.	28		+ 1	—	Clair depuis 7 heures : vent piquant. *Dern. Q. à 1 h. 54 m. du soir.*
3	7 h. du matin.	27	11 ½	+ ½	N.O.	Clair.
	Midi	27	10 ¾	+ 1 ¼	N.	Couvert depuis 8 heures du matin.
	9 h. du soir.	27	9	+ 1	—	Couvert, & dans l'après-midi.
4	7 h. du matin.	27	8 ¾	— 1	O.S.O.	Neige.
	Midi	27	7 ¼	+ 2	O.S.O.	Neige fondue, & dans la plus grande partie de la matinée.
	9 h. du soir.	27	6	0........0	—	Clair en grande partie depuis 2 heures de l'après-midi.
5	7 h. du matin.	27	5	— 2	O.	Neige, & pendant la nuit : vent fort & piquant.
	Midi	27	3	+ 1 ½	S.O.	Couvert : neige par intervalle dans la mat. vent tombé vers 11 h.
	9 h. du soir.	27	2	0........0	—	Couvert : neige à gros floccons l'après-midi depuis 4 h. jusqu'à 6.
6	7 h. du matin.	27	2	+ 1	S.O.	Couvert : vent.
	Midi	27	½	+ 4	S.O.	Neige à gr. flocons par intervalle depuis 9 h. du mat. : vent fort.
	9 h. du soir.	27	2	+ 2	—	Clair en partie, & dans l'après-midi : même vent.
7	7 h. du matin.	27	3 ½	+ 1	S.O.	Clair : un peu de vent.
	Midi	27	4	+ 6	S.O.	Soleil foible & dans la matinée.
	9 h. du soir.	27	3	+ 2	—	Pluie assez forte depuis 8 h. où le vent a été très-fort.
8	7 h. du matin.	27	8 ½	+ 1	S.O.	Clair.
	Midi	27	9 ½	+ 2	S.O.	Quelques nuages depuis 11 heures du matin.
	9 h. du soir.	27	10 ½	+ ½	—	Clair : un peu de neige vers 2 h. ensuite pluie de ½ h. puis soleil.
9	7 h. du matin.	27	11 ½	+ 1 ½	S.O.	Clair.
	Midi	28	¼	+ 4 ½	S.O.	Quelques nuages depuis 10 heures du matin.
	9 h. du soir.	28	2	+ 2 ½	—	Clair, & dans la plus gr. partie de l'apr.-midi. *N. L. à 0 h. 34 m. du s.*
10	7 h. du matin.	28	3 ½	+ 2	O.S.O.	Couvert de brouillard.
	Midi	28	2	+ 4 ½	O.S.O.	Pluie fine de brouillard depuis 8 heures du matin.
	9 h. du soir.	28	1	+ 3	—	Pluie abondante, sur-tout depuis la nuit.
11	7 h. du matin.	28	4	+ 2	N.	Clair : vent froid.
	Midi	28	4 ½	+ 4	N.	Quelques nuages depuis 10 heures du matin : même vent.
	9 h. du soir.	28	5	0........0	—	Couvert, & dans la plus gr. partie de l'après-midi : même vent.
12	7 h. du matin.	28	5	0........0	N.	Clair : vent froid.
	Midi	28	5 ¼	+ 2	N.	Quelques nuages depuis 10 heures du matin : même vent.
	9 h. du soir.	28	5 ½	0........0	—	Clair depuis 8 h. couvert jusqu'alors depuis 1 h. même vent.
13	7 h. du matin.	28	5	0........0	N.	Couvert : un peu de vent, mais froid.
	Midi	28	5	+ 1	N.	Couvert, & dans la matinée même vent.
	9 h. du soir.	28	5	0........0	—	Clair, depuis 6 heures environ de l'après-midi : vent tombé.
14	7 h. du matin.	28	5	— 2 ½	N.	Couvert en partie.
	Midi	28	3 ¾	0........0	N.	Couvert entiérement, & dans la matinée.
	9 h. du soir.	28	3 ½	— 1	—	Couvert, & dans l'après-midi.

Jours du Mois.	Heures du jour.	BAROM. pouc.	lig.	THERM. degrés.	VENT.	ÉTAT DU CIEL.
15	7 h. du matin.	28	2 1/4	− 1	O.N.O.	Couvert : un peu de neige pendant la nuit.
	Midi	28	1	+ 2 1/3	O.	Couvert, & dans la mat. quelques rayons de soleil vers 11 h.
	9 h. du soir	28	1/2	+ 1 1/2	—	Pluie fine de brouillard, & dans l'après-midi.
16	7 h. du matin.	28	1 3/4	+ 1	O.	Couvert : *Premier Quartier à 4 heures 33 minutes du matin.*
	Midi	28	1 1/2	+ 4	O.N.O.	Un peu de soleil depuis 11 heures du matin.
	9 h. du soir	28		+ 1 1/2	—	Couvert : un peu de soleil jusqu'à 4 heures de l'après-midi.
17	7 h. du matin.	27	9	+ 1	O.S.O.	Clair.
	Midi	27	7 1/2	+ 3	O.S.O.	Couvert en partie depuis 11 heures du matin.
	9 h. du soir	27	7	+ 2	—	Couvert : neige abondante à 3 heures de l'après-midi.
18	7 h. du matin.	27	5 1/3	0 0	N.	Couvert : neige tombée pendant la nuit, restée sur terre.
	Midi	27	5 2/3	+ 1	N.	Soleil par intervalles, & dans la matinée.
	9 h. du soir	27	6 1/2	− 1/4	—	Clair, & dans la plus grande partie de l'après-midi.
19	7 h. du matin.	27	7	− 1 3/4	N.	Clair.
	Midi	27	6 1/3	+ 1/3	N.O.	Quelques nuages, ainsi que dans la matinée.
	9 h. du soir	27	4	− 1/2	—	Couvert entièrement depuis environ 1 heure de l'après-midi.
20	7 h. du matin.	27	3	− 1 1/2	N.O.	Couvert : neige abondante pendant la nuit ; un peu de vent.
	Midi	27	3 1/2	+ 1/2	S.O.	Clair, en gr. partie ; la neige fond au soleil ; même vent.
	9 h. du soir	27	4	− 1 1/2	—	Clair, & dans la plus grande de l'après-midi.
21	7 h. du matin.	27	5 1/3	− 3	N.	Couvert.
	Midi	27	4 3/4	+ 1	S.E.	Un peu de soleil, & dans la matinée.
	9 h. du soir	27	4 1/2	0 0	—	Neige abondante depuis 8 heures : clair en partie jusqu'à la nuit.
22	7 h. du matin.	27	3 1/2	− 1 1/4	S.E.	Couvert : neige pendant la nuit.
	Midi	27	1	+ 1	S.E.	Neige sans discontinuer depuis 7 heures & demie du matin.
	9 h. du soir	27	1 2/3	0 0	—	Nuages blanchâtres depuis 8 h. : neige cessée à 1 h. soleil ensuite.
23	7 h. du matin.	27	4 1/2	− 3	S.E.	Couvert.
	Midi	27	5 1/2	+ 1/4	O.S.O.	Soleil & nuages depuis 11 h. : neige fondant au soleil.
	9 h. du soir	27	9	− 2	—	Très-clair depuis la nuit : peu de nuages auparavant.
24	7 h. du matin.	27	11 1/2	− 1 1/2	N.	Clair. *Pleine Lune à 3 heures 54 minutes du matin.*
	Midi	27	11 3/4	+ 1 1/4	N.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28		+ 2 1/2	—	Couvert entiérement depuis 1 h. : la neige fond.
25	7 h. du matin.	28	2/3	+ 1 1/2	S.O.	Couvert.
	Midi	28	2	+ 3 1/2	S.O.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28	2	+ 2	—	Couvert d'un peu de brouillard bas.
26	7 h. du matin.	28	2 1/4	+ 2	N.O.	Clair.
	Midi	28	2 3/4	+ 5	N.E.	Un peu de soleil : couvert depuis 9 h. 1/2 jusqu'à 11 h. 1/2.
	9 h. du soir	28	2 3/4	+ 2 1/2	—	Clair depuis 7 h. couvert la plus grande partie de l'après-midi.
27	7 h. du matin.	28	2 3/4	− 1 1/2	N.O.	Clair : vent froid & piquant.
	Midi	28	2 1/4	− 2 2/3	N.O.	Soleil, & plusieurs nuages : même vent.
	9 h. du soir	28	1 1/3	− 2	—	Clair depuis quelques minutes : couv. ent. l'apr.-midi : vent tombé.
28	7 h. du matin.	28	2 1/3	− 8	N.	Clair : vent très-froid.
	Midi	28	1 1/2	− 3 3/4	N.	Clair, & dans la matinée : même vent.
	9 h. du soir	28	2/3	− 6	—	Clair, & dans l'après-midi : même vent.

Eau de pluie mesurée à l'Observatoire Royal, pendant le mois de Février.

1 pouce 1 ligne 9 dixièmes.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Février.

La température humide de ce mois, réfroidie de tems en tems, a causé beaucoup de rhumatismes, de toux, & en général la continuation des affections catarrales, dont on a vu beaucoup d'espèces différentes régner les deux mois précédens. Les petites véroles ont été bénignes & peu nombreuses. Il y a eu des rougeoles & quelques autres éruptions rouges & boutonneuses, de peu d'importance. On a vu encore des fièvres catarrales simples, putrides, & péripneumoniques. On commence à voir sur-tout depuis le milieu du mois, des fièvres intermittentes nouvelles.

Comme les productions de la terre n'étoient point avancées, le froid rigoureux qu'on a éprouvé à la fin de ce mois ne leur a pas été nuisible. On n'a pu encore ni labourer la terre pour faire les Mars, ni tailler la vigne.

Il paroit que le froid a été général dans toutes nos Provinces, & même dans les méridionales. Il est tombé, dans certains endroits une quantité immense de neige; & le haut Dauphiné, où elle est ordinairement abondante, en a été surchargé. Les alentours de Briançon en ont été couverts à plusieurs pieds de hauteur; & les routes ont été interceptées. Entre Vals & Guillestre, deux particuliers ont été suffoqués par un tourbillon de neige que le vent précipitoit de la cime des Alpes. On a trouvé sur le col d'Izard la tête d'un homme dévoré par les loups: mais ce qui est plus extraordinaire, on a rencontré des dépouilles des loups mangés par leurs semblables.

En Angleterre on a éprouvé aussi un froid très-rigoureux à la suite d'une neige très-abondante: mais en Irlande on a été témoin d'un phénomène rare dans cette saison. Au commencement de ce mois, il y eut à Reklow, Coolgreny & Redcross un orage, accompagné de tonnerre & d'une grêle qui a tué beaucoup de moutons dans la campagne. Deux chevaux d'un fermier aveuglés par les éclairs, n'ont recouvré la vue que 8 jours après.

Le froid a été excessif à Vienne en Autriche, où il est tombé beaucoup de neige.

A Berlin, le Thermomètre de *Réaumur* est descendu le 28 de ce mois à 16 degrés au-dessous de la glace, à 8 heures du matin: il a remonté de 3 dégrés dans l'après-midi.

Le Mein a été pris entièrement de glace à la même époque; & on le passoit à pied.

On a appris de Copenhague, que dans la nuit du 23 au 24 Janvier, on ressentit à Soebye quelques legères secousses de tremblement de terre.

Le 31 de Janvier à minuit on a éprouvé aussi à Clagenfurt, dans la Carinthie, deux secousses de tremblement de terre: la dernière fut plus forte, & dura plus longtems que la première. Le lendemain matin il tomba une prodigieuse quantité de neige.

Résultat des Observations météorologiques faites à Toulouse au mois de Février.

Chaleur.

Plus gr. 10 d. 8,0, le 6 } jour commun, 2 d. 1,0: moin-
Moindre, 2 d. 5,0, le 21 } dre qu'en Janvier, 4 d. 8,0.

Hauteur du mercure.

Plus gr. 28 p. 0 l. 25,00, le 10 } j. com. 27 p. 6 l. 67,00:
Moindre, 26 p. 11 l. 75,00, le 22. } moindre qu'en Janvier, 1 l. 15,00.

Hygromètre de M. Saussure.

Plus gr. humid. 99$\frac{1}{2}$, le 8 } jour com. 87 deg. $\frac{1}{3}$: moindre
Moindre, 62, le 28. } qu'en Janvier, 4 d. $\frac{1}{6}$.

Vents. Les vents de l'Ouest n'ont presque point cessé; le plus souvent raffaleux, & dans une direction vacillante & tortueuse. Celle du Nord-Ouest a néanmoins dominé de 5 à 1.

Soleil, 12 jours $\frac{1}{4}$: *couvert*, 15 $\frac{3}{4}$.

Pluie, 10 jours, les 5, 6, 7, 8, 10, 11, 20, 22, 23, 27: en tout 17 heures $\frac{3}{4}$.

Bruine, le 11, 2 h. $\frac{1}{2}$.

Neige, 5 jours, les 3, 4, 17, 18, 23 en petite quantité: élévation totale, 12 lignes $\frac{1}{2}$.

Eau de pluie, ou de fonte de neige, pendant le mois, 10 l. $\frac{1}{2}$.

Rivière, verte 6 jours, louche 5, jaune 17: élévation au-dessus du niveau moyen, par jour commun, 4 pouces 3 l. $\frac{1}{6}$: plus haute qu'en Janvier, 5 pouc. 2 l. $\frac{1}{2}$.

Agriculture, bled courts & renforcés, levés le 27; les racines ayant plus de 7 pouces de long. L'amandier, qui fleurit ici toujours en Février, avoit montré quelques fleurs dès le 15, & les boutons des autres fruitiers précoces étoient déjà fort gros. C'est ainsi que des gelées tardives emportent ensuite le plus souvent nos fruits d'été; mais les gelées à glace, qui n'ont point discontinué de tout ce mois, ont resserré fleurs & boutons, comme au cœur de l'hiver; ensorte que nous pouvons espérer, cette année, toutes sortes de fruits en abondance.

Santé. Bonne, à quelques rhumes près, fort légers, qui n'ont point fait de mal.

Résultat des Observations météorologiques faites à la grande Chartreuse, en Février 1785.

Chaleur. { Plus grande, 4 deg. au-dessus de 0, le 1er. Moindre, 10 d. au-dessous de 0, le 15.

Hauteur du mercure. { Plus grande, 25 pouces $\frac{1}{2}$ ligne, le 10. Moindre, 24 pouces 2 lignes, les 19 & 22.

Soleil, 20 jours. *Couvert*, 17 jours. *Brouillards*, 3 jours.

Neige, 17 jours. Pendant ce mois, il y a eu une telle abondance de neige, qu'elle a excédé, dans quelques endroits, la hauteur de 10 à 12 pieds, au point que la route de la Chartreuse à Grenoble, par la montagne, a été interceptée, & qu'il a fallu employer plus de 250 ouvriers pour l'ouvrir.

Vent. S.S.E. les 7, 8, 16, 17, 19 & 20.

Vent dominant. N.N.O. Ce vent nommé vulgairement dans ce pays, *farou*, souffle ordinairement trois jours de suite; & il a causé, pendant ce mois, un froid si rigoureux dans la plaine qui est au pied de ces montagnes, que personne ne se rappelle d'y en avoir éprouvé un semblable.

Nota. On ne peut se flatter de connoître ici la véritable direction des vents, parce que la hauteur des montagnes les répercute dans les gorges affreuses qu'elles forment.

Extrait des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Janvier 1785.

Thermomètre: plus grande chaleur, 7,2 d., le 5; moindre, 2,2 le 11; chaleur moyenne, 2,2.

Baromètre: plus gr. élévation, 28 pouc. 0,21 lign., le 9; moindre, 26 p. 8,25 l., le 2; moyenne, 27 p. 6,03 l.

Nombre de jours de pluie, 14; *de neige*, 4.

Quantité de pluie, 27 lignes 4. } *Différence*, 15,4.
Évaporation, 12,0. }

Vents dominans : S.E. & S.
Maladies : maux de gorge, rhumes, fièvres rouges.

Température : assez douce & humide.
Productions de la terre : les bleds sont beaux.

EXTRAIT *des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant l'année 1784, par le P.* Cotte, *Prêtre de l'Oratoire.*

MOIS.	THERMOMETRE. Plus gr. chaleur.	Moindre chaleur.	Chaleur moyenne.	BAROMETRE. Plus gr. élévation.	Moindre élévation.	Elévation moyenne.	Quantité de pluie.	Evaporation.	Vents dominans.	Température.
	dégrés.	degrés.	degrés.	pouc. lignes.	pouc. lignes.	pouc. lignes.	pouc. lignes.	pouc. lignes.		
JANVIER .	3, 2	— 8, 6	— 1, 8	27 11,66	26 6,43	27 5,09	1 6, 0	0 0, 0	S. & S.O.	Fr. & hum.
FÉVRIER .	7, 6	— 6, 2	— 0, 5	28 0,40	26 5,96	27 4,25	2 6, 8	0 0, 0	S.	*Idem.*
MARS . . .	8, 9	— 3, 0	2, 8	27 8,39	26 9, 0	27 3,36	2 3, 0	1 6, 0	N. & S.	*Idem.*
AVRIL . .	11, 0	— 2, 2	4, 9	27 8,25	26 10,55	27 4,55	1 4, 4	2 5, 0	S. & N.E.	*Idem.*
MAI	20, 9	4, 0	12, 5	27 11,25	27 4,00	27 8,70	1 2, 6	2 11, 0	N.O.	tr.ch.& séch.
JUIN . . .	19, 5	8, 9	13, 4	27 10,44	27 2,05	27 7,04	1 6, 5	3 1, 7	S. & S.O.	Var. & hum.
JUILLET. .	23, 2	7, 8	13, 7	27 10,95	27 0,71	27 7,38	1 5,11	3 3, 6	S.	Variable.
AOUST . .	19, 4	8, 0	12, 4	27 11,20	26 11,70	27 7,42	4 11, 8	2 4, 5	S. & N.	*Idem.*
SEPTEMBR	19, 0	6, 0	13, 1	27 11,30	27 2,25	27 7,[illegible]2	1 4, 8	1 10, 1	O. & N.	Ch. & séche.
OCTOBRE.	12, 6	— 1, 0	6, 7	27 11,33	27 3,16	27 7,36	0 11, 1	1 8,10	N.E. & N.	Fr. & seche.
NOVEMBR	10, 5	0, 6	5, 7	28 0,20	27 1,11	27 7,61	1 6, 1	0 11, 1	S.	assez fr. & h.
DÉCEMBR.	5, 7	— 4, 6	— 0, 6	27 10,30	26 6,07	27 6,07	2 11, 7	1 3, 0	S.O.	Fr. & hum.
ANNÉE . .	23, 2	— 8, 6	6, 9	28 0,40	27 6,11	27 6,11	23 7,11	21 4,11	S.	Variable.

Nombre de Jours, beaux, 93; couverts, 158; de nuages, 115; de vent, 68; de pluie, 122; de neige, 47; de grêle, 14; de tonnerre, 19; de brouillard, 90; d'aurore boréale, 5.

Productions de la Terre. Bonne récolte en bled & en vin; beaucoup de fruits de toute espèce; ils ne se conservent pas : peu d'avoine & de fourrage. L'année a été hâtive, malgré la rigueur de l'hiver, qui a duré jusqu'au 1er Mai. On a éprouvé ensuite alternativement des extrêmes de sécheresse & d'humidité, de froid & de chaleur.

Maladies régnantes. Fièvres putrides, malignes, fièvres intermittentes, petite-vérole.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES *faites en pays éloignés de Paris, en Novembre 1784, envoyées par le P.* Cotte, *Prêtre de l'Oratoire.*

Nota. 1°. les Villes sont rangées selon l'ordre des latitudes; 2°. les chiffres qui sont après les virgules sont des dixièmes de degré, pour le Thermomètre, & des douzièmes de ligne, pour le Baromètre; 3°. la barre — avant les chiffres, dans la 2e colonne du Thermomètre, indique les degrés au-dessous de zéro, ou du terme de la congelation.

VILLES.	THERMOMETRE. Plus gr. degré de chaleur.	Moindre degré de chaleur.	BAROMETRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	VENTS DOMINANS.	Nombre des jours de pluie.	TEMPÉRATURE.
	Degrés.	Degrés.	Pouc. lignes	Pouc. lignes			
PERPIGNAN.	15, 0	4, 0	28 5, 0	27 7, 0	N. & V.E.	6	
S. MAURICE-LE-GIRARD.	13, 0	— 3, 0	28 4, 6	27 3, 9	O. & S.O.	17	Froide & humide.
LONS-LE-SAUNIER.	12, 0	1, 0	28 1, 0	27 3, 0	S.	13	*Idem.*
MAYENNE.	12, 0	— 2, 5	28 4, 0	27 5, 0	S.O. & O.	15	*Idem.*
MONTMORENCI . .	12, 2	— 1, 1	28 3, 6	27 4, 3	N.O.	11	*Idem.*
MONTDIDIER. . . .	11, 2	— 2, 0	28 2, 6	27 4, 3	O. & S.O.	9	Froide & humide.
CAMBRAI.	12, 0	2, 0	28 6, 0	27 7, 6	S.	6	Froide & sèche.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A PARIS, EN MARS 1785.

Nota. *Ces Observations ont été faites à 80 pieds environ au-dessus des moyennes eaux de la Seine, prises au Pont-Royal.*

Remarque. Au Thermomètre { le signe + indique les degrés de chaleur au-dessus de *zéro*.
le signe — indique les degrés de froid au-dessous de *zéro*.

Jours du Mois.	*Heures du jour.*	BAROM. pouc.	lign.	THERM. degrés.	VENT.	ÉTAT DU CIEL.
1	7 h. du matin...	28	2/3	— 8 1/2	N.	Clair : vent froid ; la Seine charie beaucoup de glaçons.
	Midi	28	1/3	— 1	N.	Clair, & dans la matinée : même vent.
	9 h. du soir.....	28	3/4	— 1 1/2	—	Clair, & dans l'après-midi : vent moins fort.
2	7 h. du matin...	28	1 1/3	— 2	N.	Clair : vent moins froid que hier : la Seine charie des glaçons.
	Midi	28	2 1/4	+ 3	N.	Clair, & dans la matinée : même vent.
	9 h. du soir.....	28	1	+ 2 1/2	—	Clair, & dans l'après-midi : un peu moins de vent.
3	7 h. du matin...	28	1/2	— 1 1/4	N.	Clair : un peu de vent : la Seine charie encore des glaçons.
	Midi	28	1/2	+ 3	N.	Clair, & dans la matinée : même vent.
	9 h. du soir.....	28	1/4	0 — 0	—	Couv. presqu'ent. depuis 4 h. de l'apr.-m. où le vent a été plus fort.
4	7 h. du matin...	27	11	+ 1	N.E.	Clair : un peu de vent : la Seine charie encore. *D. Q. à 5 h. 6 m. du mat.*
	Midi	27	10 1/2	+ 1 1/2	N.E.	Clair : quelques nuages dans la matinée : même vent.
	9 h. du soir.....	27	10	+ 1	—	Clair : quelques nuages dans l'apr.-midi : vent un peu moins fort.
5	7 h. du matin...	27	11 1/4	— 1 1/2	N.E.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi	27	11 1/2	+ 3	E. N. E.	Quelques nuages depuis 10 heures du matin.
	9 h. du soir.....	27	11 2/3	+ 1	—	Couvert entiérement, & dans l'après-midi depuis 4 heures.
6	7 h. du matin...	28	1	0 — 0	E.	Clair.
	Midi.	28	1	+ 3 1/4	E.	Clair : quelques nuages blanchâtres dans la matinée.
	9 h. du soir.....	28	3/4	+ 3	—	Clair : quelques nuages dans l'après-midi.
7	7 h. du matin.	28	1/2	— 1	N.E.	Clair.
	Midi	27	11 1/2	+ 3 1/2	N.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir....	27	11	+ 2	—	Clair, & dans l'après-midi.
8	7 h. du matin...	27	10	— 1	N.E.	Clair.
	Midi	27	9	+ 4	N.E.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	27	8	+ 5	—	Clair, & dans l'après-midi : léger brouillard à la nuit tombante.
9	7 h. du matin...	27	7	+ 3	E.S.E.	Couvert de brouillard.
	Midi	27	7	+ 6 1/2	E.S.E.	Soleil pâle, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	27	7 1/2	+ 5	—	Clair en grande partie, & dans l'après-midi.
10	7 h. du matin...	27	8	+ 2	E.S.E.	Couvert : vent.
	Midi	27	8 1/2	+ 3	S.O.	Couvert, & dans la mat. où il y a un peu de neige & bruine : vent.
	9 h. du soir.....	27	11	+ 2	—	Couv. & l'apr.-m., & [illegible] de neige : vent. *N. L. à 10 h. 42 m. du soir.*
11	7 h. du matin.	28		— 1/2	N.O.	Soleil & nuages.
	Midi	28		+ 2 1/2	N.	Clair depuis 10 h. du matin.
	9 h. du soir....	27	11 1/2	0 — 0	—	Clair, & dans l'après-midi.
12	7 h. du matin...	27	11	— 1/2	O.N.O.	Soleil foible.
	Midi	27	11	+ 1 1/4	N.N.O.	Couvert entièrement depuis 8 heures du matin.
	9 h. du soir.....	27	11 1/2	0 — 0	—	Couvert, & dans l'après-midi.
13	7 h. du matin...	27	11 1/2	— 2	E.	Clair : grand vent & froid.
	Midi	28		+ 2	N.E.	Clair, & dans la matinée : même vent.
	9 h. du soir.....	28		— 1 1/2	—	Clair : quelques nuages depuis 1 h. jusqu'à 4 : même vent.
14	7 h. du matin...	28		— 3 1/4	N.E.	Clair : vent moins fort que hier, & pendant la nuit.
	Midi	28		+ 2	N.	Clair, & pendant la matinée : un peu de vent.
	9 h. du soir.....	27	11	0 — 0	—	Clair, & dans l'après-midi.

Jours du Mois.	Heures du jour.	Barom. pouc.	lig.	Therm degrés.	Vent.	État du Ciel.
15	7 h. du matin.	27	11	— 1/2	N.	Couvert.
	Midi	27	11	+ 4	N.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du ſoir	27	11 2/3	+ 2	—	Couvert, & dans l'après-midi.
16	7 h. du matin.	28	1 3/4	+ 1 1/3	N.	Couvert.
	Midi	28	1 2/3	+ 4 1/4	N.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du ſoir	28	2	+ 2	—	Couvert, & dans l'après-midi.
17	7 h. du matin.	28	3	+ 2	N.O.	Couvert : un peu de vent.
	Midi	28	3 3/4	+ 4	N.O.	Un peu de ſoleil depuis 10 h. du matin : même vent.
	9 h. du ſoir	28	3 1/2	+ 2	—	Clair depuis 8 h. de l'apr.-m., couv. juſqu'al. *P. Q. à 6 h. 11 m. du ſ.*
18	7 h. du matin.	28	3 1/2	0 —— 0	N.	Couvert.
	Midi	28	4	+ 4	N.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du ſoir	28	3 1/2	+ 3	—	Couvert, & dans l'après-midi.
19	7 h. du matin.	28	2 1/4	0 —— 0	N.	Couvert en partie.
	Midi	28	2 1/2	+ 5	O.N.O.	Un peu de ſoleil, & dans la matinée.
	9 h. du ſoir	28	2	+ 2 3/4	—	Couvert, & dans la plus grande partie de l'après-midi.
20	7 h. du matin.	28	2 1/4	+ 1 1/2	O.N.O.	Couvert.
	Midi	28	2 1/3	+ 7	O.	Un peu de ſoleil, & dans la matinée.
	9 h. du ſoir	28	3 1/2	+ 4	—	Couvert : un peu de ſoleil dans l'après-midi.
21	7 h. du matin.	28	2	+ 2 1/3	N.O.	Clair.
	Midi	28	2	+ 7	O.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du ſoir	28		+ 4 1/3	—	Clair : quelques nuages dans l'après-midi : un peu de vent.
22	7 h. du matin.	28		+ 2 1/4	N.	Couvert : vent piquant.
	Midi	28	1	+ 4	N.	Clair, depuis 10 heures du matin : même vent.
	9 h. du ſoir	28	1	— 1	—	Clair, & dans l'après-midi : même vent.
23	7 h. du matin.	28	1 1/4	— 1 2/3	N.	Clair : vent piquant.
	Midi	28	1 1/2	+ 3 1/4	N.	Clair : quelques nuages dans la matinée ; même vent.
	9 h. du ſoir	28	1 2/3	— 1 1/2	—	Clair, & dans l'après-midi : même vent.
24	7 h. du matin.	28	3	— 3	N.O.	Clair : vent froid.
	Midi	28	3	+ 2 1/4	O.	Soleil pâle depuis 10 heures du matin : vent moins fort.
	9 h. du ſoir	28	1 1/2	0 —— 0	—	Quelques nuages blanchâtres : clair dans l'apr.-midi ; vent tombé.
25	7 h. du matin.	28	1 1/2	0 —— 0	O.	Neige, & pendant la nuit : petite pluie qui la fond.
	Midi	28	1	+ 4	S.O.	Couvert : neige 2 fois dans la mat. & quelques rayons de ſoleil.
	9 h. du ſoir	28	1	— 1/2	—	Couvert, & dans l'après-midi. *Pleine Lune à 10 h. 17 m. du ſoir.*
26	7 h. du matin.	28	2	+ 1 1/2	N.E.	Soleil foible.
	Midi	28	2 1/2	+ 5	N.E.	Couvert depuis 10 heures 1/2.
	9 h. du ſoir	28	1	+ 3 1/2	—	Couvert, & dans l'après-midi.
27	7 h. du matin.	28		— 1	S.S.O.	Couvert.
	Midi	27	11	+ 2 1/2	S.S.O.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du ſoir	27	9	+ 1	—	Couvert, & dans l'après-midi.
28	7 h. du matin.	27	9	— 1	N.N.O.	Soleil foible : neige pendant la nuit.
	Midi	27	9 1/4	+ 2 1/2	N.N.O.	Soleil & nuages, ainſi que dans la matinée.
	9 h. du ſoir	27	9 1/4	+ 3	—	Clair : ſoleil & nuages dans l'après-midi.
29	7 h. du matin.	27	9 1/2	— 2	N.	Clair.
	Midi	27	9	+ 3	N.E.	Couvert depuis 11 heures du matin.
	9 h. du ſoir	27	9	+ 1 1/4	—	Clair : quelques flocc. de neige à 2 h. ; un peu de ſoleil enſuite.
30	7 h. du matin.	27	9 1/4	— 1 1/2	N.	Clair : un peu de vent, mais froid.
	Midi	27	9 1/2	+ 2	N.	Un peu de ſoleil avec nuages depuis 8 h. du matin : même vent.
	9 h. du ſoir	27	9 1/2	— 1/2	—	Clair, & en grande partie de l'après-midi : vent tombé.
31	7 h. du matin.	27	9 3/4	— 1 1/2	N.O.	Clair.
	Midi	27	8 1/2	+ 5	O.N.O.	Couvert entièrement depuis 10 heures du matin.
	9 h. du ſoir	27	8	— 3	—	Couv. un peu de ſol. à 2 h. 1/2 : pluie neigeuſe pendant 1/4 d'h. à 5 h. 1/2.

Le 11 de ce mois, vers les huit heures du soir, M. *Méchain*, de l'Académie des Sciences, a découvert une Comete, dans la constellation d'Andromede; on ne l'appercevoit point encore à la vue simple : depuis le 11 jusqu'au 23, elle n'a presque pas augmenté en lumière; & son mouvement en ascension droite & en déclinaison est toujours très-lent. Voici deux observations que M. *Messier* a faites à l'Observatoire de la Marine.

Le 13 Mars, à 7 h. 26 m. 15 s. du soir, tems vrai, l'ascension droite de la Comete étoit de 6 d. 34 m. 13 s. & sa déclinaison de 26 d. 53 m. 41 s. boréale.

Le 23 Mars, à 7 h. 14 m. 26 s. du soir, tems vrai, la Comete avoit d'ascension droite 2 d. 51 m. 14 s. & de déclinaison 27 d. 57 m. 5 s. boréale.

Il est tombé une si petite quantité de pluie pendant ce mois, qu'elle n'a pas été mesurée à l'Observatoire.

Observations sur l'Aiguille aimantée, faites à l'Observatoire Royal.

La déclinaison de l'Aiguille aimantée, au 1^er^ Janvier 1785, a été de 21 degrés 33 min.

Depuis le mois de Juillet 1783 jusqu'au 1^er^ Janvier 1785, il y a eu une augmentation de 25 min. dans cette déclinaison, c'est-à-dire, que l'Aiguille aimantée s'est avancée vers l'Ouest, de cette quantité, pendant l'espace de 18 mois.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mars.

La constitution froide & seche, qui a régné constamment pendant tout ce mois, étoit propre à rendre les maladies peu nombreuses. Mais le vent froid qui a soufflé très-souvent, a multiplié singuliérement les affections catharrales. Diversement modifiées, elles ont formé une partie des maladies, en ont compliqué & aggravé plusieurs autres. Cette cause, jointe à la révolution équinoxiale, a rendu les maladies plus nombreuses, sur la fin du mois, qu'elles n'étoient au commencement. Les asthmatiques, les personnes sujettes au catharre chronique, aux rhumatismes, à la goutte, ont éprouvé des renouvellemens de leurs infirmités. On a vu peu de petites véroles; mais on a vu quelques autres affections cutanées de différens genres. Les personnes avancées en âge, & les malheureux affaissés par la fatigue & la misère, ont trouvé la mort à la suite de péripneumonies catharrales terminées le plus ordinairement, parmi eux, par atonies des poumons & par gangrène. On commence à voir des fievres intermittentes. Ce sont des tierces principalement, & elles ne sont pas rébelles.

Quoique la température de ce mois ait été froide, il ne paroit pas que les bleds ni les vignes en aient souffert :

La neige qui est tombée dans cette capitale & dans les environs, n'est rien en comparaison de celle qui est tombée dans la plupart des provinces. Ici elle a resté peu de tems sur terre; ailleurs elle y a séjourné long-tems; & rien n'annonce encore un prompt dégel. Selon les papiers publics & les lettres particulières, on ne se souvient pas d'en avoir vu une aussi grande quantité dans plusieurs pays, tels que la haute Auvergne, le Vivarais, le Vélay, le Dauphiné, la Savoye, la Suisse, &c. où il s'en est formé des amas prodigieux, au point que, s'il n'y a pas d'exagération, ils s'élevoient à plus de 40 pieds de hauteur en certains endroits, comme du côté de Fribourg en Brisgaw.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que dans les Pays plats, & dans les Provinces même les plus méridionales où la neige est une espèce de phénomène, elle est tombée en très-grande abondance. Dans la plaine du Roussillon il en est tombé en si grande quantité le premier Mars pendant toute la journée, que les campagnes en ont été couvertes à la hauteur de deux pieds, & que dans certaines rues de Perpignan il y en avoit plus de trois. Les communications ont été très-difficiles, & même interrompues en plusieurs endroits. Dans le Languedoc, & sur-tout dans le haut, dans les montagnes de Castres & de Saint-Pons, il y en a eu une quantité encore plus considérable; & les Provençaux étonnés en ont vu tomber même dans les derniers jours du mois de Mars.

Le vent de Nord qui a presque toujours régné pendant ce mois & cette grande quantité de neige, ont occasionné un froid si piquant, même en France, qu'en certains endroits, comme dans la Franche-Comté, sur les frontières de la Suisse, le Thermomètre est descendu à 15 degrés au-dessous de la congélation, au commencement du mois. Il y a eu en même tems une très-grande sécheresse; & les rivières ont été basses partout. On a été témoin dans le Brisgaw d'un événement fort rare. Le Rhin, qui se précipite du haut des rochers à Klausembourg, a été si bas, que les rocs qui reposent dans son lit paroissoient à découvert. La même chose arriva il y a trente ans; & pour en perpétuer la mémoire, on grava l'année sur ces rochers avec beaucoup de solemnité. Comme ils rendent la navigation impraticable dans cet endroit, il seroit à souhaiter que la baisse continuât assez pour laisser le temps de les couper.

A Manheim les eaux du Rhin étoient à dix pieds six pouces au-dessous de leur hauteur moyenne; les vieillards ne se rappellent point de les avoir jamais vues aussi basses.

Selon les Lettres de Rengersdorf, près de Goerliz, le Thermomètre de Réaumur avoit marqué le 26 Février, entre 6 & 7 heures du matin, 33 degrés au-dessous du point de congélation : c'est le plus grand froid que l'on ait jamais éprouvé en Allemagne; & on seroit tenté de le révoquer en doute.

Toute l'Allemagne a été couverte de neige; & le froid a été excessif en plusieurs endroits. A Munich, le Thermomètre de *Réaumur* étoit descendu, le 14 de ce mois, à 21 degrés au-dessous du point de congélation. Ce froid, de 4 degrés plus rigoureux que celui qui s'est fait sentir l'année dernière, étoit accompagné d'un brouillard noir & épais, dont l'odeur étoit insupportable, & qui ne se dissipa qu'à 10 heures du matin. Jusqu'à cette époque, le froid n'avoit pas dépassé 14 degrés; depuis il a varié. Le 26, le Thermomètre étoit à 11 degrés $\frac{1}{2}$ au-dessous de la glace.

A Ratisbonne, il a surpassé le 28 du mois dernier, & le premier de celui-ci, le froid de l'hiver passé de 3 degrés $\frac{1}{2}$, & d'un degré le froid ordinaire de la Russie. Le Danube a été entiérement glacé.

Le froid n'a pas été moins sensible à Vienne, au commencement du mois; & le 26, après une neige très-abondante, il est devenu plus rigoureux qu'il ne l'a été de l'année.

A Trieste, on a éprouvé le 14 un tems dont on a eu rarement des exemples. Il est tombé une quantité prodigieuse de neige, accompagnée du froid le plus rigoureux & d'un vent extrêmement violent qui a arraché dans la rade tous les Navires de leurs ancres; mais qui heureusement n'a causé aucun dommage considérable.

Dans la Bohême le froid a repris avec une nouvelle force le 21 & le 22; & ce dernier jour a été un des plus rudes qu'on se souvienne d'avoir éprouvé. Du côté de Wisseland la glace de la Moldau avoit deux aunes & demie deux pouces d'épaisseur : dans quelques endroits elle a été gelée jusqu'au fond.

A Berlin, le Thermomètre de *Réaumur* a été à 16 deg. au-dessous de la glace, à 8 heures du matin du premier Mars.

On a écrit de Hambourg que par une suite des gelées plus rigoureuses que celles de l'hiver dernier, l'Elbe qui en 1784 étoit ouverte à la navigation le 20 Mars, étoit encore fermée cette année le 24 du même mois, & qu'on la passoit en traineaux.

A Copenhague, le Thermomètre de Réaumur étoit, le 26 Février, à 15 degrés au-dessous de la glace; & les deux Belts étoient entièrement pris. Le 19 du mois suivant, la glace du Sund étoit si épaisse qu'on la traversoit en traineaux.

Selon les Lettres de la Westrogothie, en Suède, on y a ressenti, au commencement du mois de Février, plusieurs secousses de tremblement de terre. Le temps étoit alors fort doux, & s'est conservé tel jusqu'au 15, que le froid s'est fait sentir vivement. Il est tombé en même temps une très-grande quantité de neige.

La *Gazette de France* a donné le résultat très-curieux des observations faites à l'Observatoire royal de Varsovie depuis 1776, sur le froid que l'on a éprouvé tous les ans dans cette ville. En 1776, le plus grand, d'après le Thermomètre de Réaumur, fut de 21 degrés; de 17 en 1777; de 16 en 1778; de 18 ½ en 1779; de 16 ½ en 1780; de 17 en 1781; d'autant en 1782; de 19 ½ en 1783; en 1784 où le froid a été par-tout si rigoureux, il n'a été que de 17 degrés, & le 28 Février de cette année, il a été de 24 ½.

Des Lettres de Pétersbourg marquent que le même jour le Thermomètre y étoit descendu à 30 degrés.

Le froid n'a pas été moins rigoureux en Angleterre que dans les autres pays. Voici encore des observations d'un Météorologiste de cette isle, lesquelles sont très-intéressantes.

Depuis le 18 Octobre dernier jusqu'au 15 Mars de cette année, c'est-à-dire, dans l'espace de cent quarante-un jours, le Thermomètre a été à 18 degrés & demi au-dessous du point de congélation, excepté pendant 26 jours. C'est le froid le plus constant qu'on ait jamais observé dans ce Pays. Il n'y eut l'année dernière que 89 jours de gelée, 84 en 1776, 94 en 1763, & 103 dans le rigoureux hiver de 1740.

On a appris de Naples, à la date du 8 Mars, que le tems, à la fin de Février, fut très-orageux, tant sur terre que sur mer. Quelques personnes prétendent avoir senti de 3 secousses de tremblement de terre. La neige a succédé à ces orages: toutes les montagnes voisines en sont couvertes; celle de la Somma offre un spectacle rare; c'est celui de torrens de lave enflammée, coulant au milieu de la neige qui se fond tout autour, & présentant en divers endroits la blancheur éclatante de la neige, & des couleurs de feu & d'eau qui la divisent.

Résultat des Observations météorologiques faites à Toulouse au mois de Mars.

Chaleur.

Plus gr. 13 d. 3,0, le 11 } jour commun, 5 d. 1,0: plus
Moindre, 0-2 d. 8,0, le 1 } grande qu'en Février, 3 d.

Hauteur du mercure.

Plus gr. 27 p. 10 l. 10,00, le 20 } j. com. 27 p. 6 l. 65,00:
Moindre, 27 p. 1 l. 21,00, le 13. } moindre qu'en Février, 2,00 l.

Hygromètre de M. Saussure.

Plus gr. humid. 99 d. les 3, 10, 31. } jour com. 81 deg. ¾: moindre
Moindre, 49 d. le 17. } qu'en Février, 5 d. ½.

Vents dominans. S.E. & N.O., rapports égaux.

Soleil, 17 jours: *couvert*, 14.

Pluie, 5 jours, les 6, 9, 13, 29, 31: en tout 15 heures. } *Pluie ou fonte de neige*,
Neige, 2 jours, les 1 & 14: en tout 3 pouces. } pendant le mois, 15 l. ½. Plus qu'en Févr. 5 l. ½.

Evaporation, 13 lignes ½.

Rivière. Claire 12 jours, grise ou sale 19: élévation au-dessous du niveau moyen: jour commun, 4 pouces 4 l. ½: plus grande qu'en Février, 1 ligne ½.

Agriculture. Bleds très-vigoureux, superbes, dégagés de toutes herbes parasytes. Les fruits de l'abricotier ont péri par la gelée du 27; ceux de l'amandier & du pêcher précoces sont encore en très-grand danger.

Santé. Les variations extrêmes & fréquentes, dans l'état de l'atmosphere ont causé beaucoup de répercussions de transpiration; il y a eu même quelques morts par des pleurésies péripneumonies.

Nota. Il s'est glissé une faute dans le dernier Supplément de Février, concernant les observations météorologiques faites à Toulouse, à l'article *Riviere.* Il y a élévation *au-dessus* du niveau moyen, lisez *au-dessous.*

Extrait des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Février 1785.

Thermomètre: plus grande chaleur, 2,8 d., le 9; moindre, 9,0 le 28; froid moyen, 0,5.

Baromètre: plus gr. élévation, 28 pouc. 0,33 lign., le 12; moindre, 26 p. 7,89 l., le 22; moyenne, 27 p. 4,65 l.

Nombre de jours de pluie, 2; *de neige*, 10.

Quantité de pluie, 16 lignes 6. } *Différence*, 16,6.
Evaporation, 0,0.

Vents dominans: N.E. & N.O.

Maladies: fièvres rouges, petites-véroles, rhumes.

Température: très-froide & humide.

Productions de la terre: retardées; on n'a pu ni labourer, ni tailler la vigne; les bleds d'hiver n'ont pas souffert.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
FAITES A PARIS, EN AVRIL 1785.

Nota. *Ces Observations ont été faites à 80 pieds environ au-dessus des moyennes eaux de la Seine, prises au Pont-Royal.*

Remarque. Au Thermomètre { le signe + indique les degrés de chaleur au-dessus de *zéro*. le signe — indique les degrés de froid au-dessous de *zéro*. }

Jours du Mois.	*Heures du jour.*	BAROM. pouc.	BAROM. lign.	THERM. degrés.	VENT.	ÉTAT DU CIEL.
1	7 h. du matin..	27	7	+ 1/2	O.S.O.	Clair: un peu de pluie pendant la nuit.
	Midi	27	6 2/3	+ 5	O.S.O.	Couvert depuis 9 heures du matin.
	9 h. du soir.....	27	6 1/2	+ 3 1/2	—	Couvert, & dans l'après-midi.
2	7 h. du matin...	27	6	+ 2 1/2	O.S.O.	Couvert: un peu de neige pendant la nuit.
	Midi...............	27	6 2/3	+ 4	N.O.	Peu de soleil, & dans la matinée avec neige par intervalle.
	9 h. du soir....	27	7	+ 1	—	Couv. en partie: un peu de sol. dans l'apr.-m. *D. Q. à 4 h. 32 m. du s.*
3	7 h. du matin...	27	9 1/2	o—o	N.	Clair: un peu de vent, & froid.
	Midi...............	27	10 1/4	+ 2	N.	Sol. & nuages, ainsi que la mat.: quelq. floc. de neige à 10 h. 1/2.
	9 h. du soir.....	28		o—o	—	Clair: gresil & neige à 3 ou 4 reprises dans l'après-midi.
4	7 h. du matin...	28	1 1/4	+ 1/2	N.	Clair, & pendant la nuit: vent froid.
	Midi	28	1 2/3	+ 2	N.	Quelques nuages depuis 8 heures du matin: même vent.
	9 h. du soir.....	28	2	+ 1	—	Couvert: peu de soleil dans l'après-midi; vent tombé.
5	7 h. du matin...	28	2 3/4	o—o	N.	Clair: vent froid.
	Midi...............	28	2 1/2	+ 5	N.	Clair, & dans la matinée: moins de vent.
	9 h. du soir.....	28	2 1/4	+ 1	—	Clair, & dans l'après-midi: un peu de vent.
6	7 h. du matin...	28	3	o—o	N.	Clair, & pendant la nuit: un peu de vent.
	Midi.	28	3	+ 5	N.	Clair, & dans la matinée: même vent.
	9 h. du soir.....	28	2 1/2	+ 2	—	Clair, & dans l'après-midi: même vent.
7	7 h. du matin.	28	2 1/4	+ 1/2	N.E.	Clair, & pendant la nuit: un peu de vent.
	Midi...............	28	2	+ 6	N.E.	Clair: quelques nuages dans la matinée: même vent.
	9 h. du soir....	28	2	+ 4 1/2	—	Clair: quelques nuages dans l'après-midi: même vent.
8	7 h. du matin...	28	1 1/2	+ 2 1/2	O.	Un peu de soleil & de vent.
	Midi...............	28	1 1/2	+ 6 3/4	N.O.	Ciel un peu découv. dep. 11 h. du mat.: couv. dep. 8 h. même v.
	9 h. du soir.....	28	1 1/2	+ 5	—	Clair: soleil & nuages dans l'après-midi; même vent.
9	7 h. du matin...	28	2 1/4	+ 3 1/2	N.O.	Couvert, & un peu de vent.
	Midi...............	28	3 1/3	+ 7	N.O.	Ciel presqu'ent. découv. depuis 11 h. 1/2. *N. L. à 7 h. 54 m. du matin.*
	9 h. du soir......	28	4	+ 5 3/4	—	Clair: peu de nuages dans l'après-midi, & même vent.
10	7 h. du matin...	28	4 1/3	+ 2 1/2	N.N.O.	Clair, & pendant la nuit: un peu de vent.
	Midi	28	5	+ 7 1/4	N.N.O.	Clair, & dans la matinée: même vent.
	9 h. du soir....	28	5 1/2	+ 6	—	Clair, & dans l'après-midi: vent diminué.
11	7 h. du matin.	28	6 1/3	+ 4	N.	Clair, & pendant la nuit: très-peu de vent.
	Midi...............	28	6 3/4	+ 9 1/2	N.	Clair, & dans la matinée: vent peu sensible.
	9 h. du soir....	28	6	+ 7	—	Clair, & dans l'après-midi: point de vent.
12	7 h. du matin. .	28	6	+ 5	N.	Léger brouillard & sec qui rend le soleil un peu pâle.
	Midi...............	28	5 3/4	+ 10	N.	Même ciel.
	9 h. du soir.....	28	5 1/2	+ 8 1/4	—	Léger brouillard; & soleil foible dans l'après-midi.
13	7 h. du matin...	28	3	+ 7	N.O.	Un peu de brouillard.
	Midi...............	28	2	+ 10 1/2	N.O.	Clair entièrement depuis 9 heures du matin.
	9 h. du soir.....	28	1 1/2	+ 9	—	Clair: un peu de brouillard dans l'après-midi.
14	7 h. du matin...	28	2 1/3	+ 7	N.	Léger brouillard.
	Midi...............	28	3	+ 10 3/4	N.	Peu de soleil, & beaucoup de nuages depuis 11 h. du matin.
	9 h. du soir.....	28	3	+ 8 1/2	—	Clair: couv. entier. depuis midi 1/2 jusqu'à 8 heures du soir.

Jours du mois.	Heures du jour.	BAROM. pouc.	BAROM. lig.	THERM. degrés.	VENT.	ÉTAT DU CIEL.
5	7 h. du matin.	28	3 $\frac{1}{2}$	+ 7	N.O.	Ciel brouillé.
	Midi	28	3 $\frac{3}{4}$	+ 12	N.O.	Clair : quelques nuages dans la matinée.
	9 h. du soir	28	3 $\frac{1}{2}$	+ 9	—	Léger brouillard : couvert depuis midi $\frac{1}{2}$ jusqu'à 8 heures.
6	7 h. du matin	28	3 $\frac{1}{4}$	+ 7 $\frac{1}{2}$	S.S.E.	Clair.
	Midi	28	3	+ 14 $\frac{1}{4}$	S.S.E.	Quelques nuages, & dans la mat. *P. Q. à 9 h. 57 m. du matin.*
	9 h. du soir	28	2 $\frac{1}{2}$	+ 10	—	Léger br. : couv. en partie dans l'apr.-midi, avec un peu de vent.
7	7 h. du matin.	28	1 $\frac{2}{3}$	+ 9	S.	Clair : un peu de vent.
	Midi	28	$\frac{3}{4}$	+ 12 $\frac{1}{4}$	S.	Soleil un peu pâle : nuages dans la matinée, & un peu de vent.
	9 h. du soir	28		+ 10 $\frac{1}{2}$	—	Petite pluie : peu de soleil dans l'après-midi, point de vent.
8	7 h. du matin	27	11 $\frac{1}{2}$	+ 11	S.	Couvert, & pendant la nuit.
	Midi	27	11 $\frac{1}{3}$	+ 13 $\frac{1}{2}$	S.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du soir	27	11	+ 10 $\frac{1}{3}$	—	Petite pluie douce presque sans interruption depuis 3 h. $\frac{1}{2}$.
9	7 h. du matin	28		+ 10 $\frac{1}{2}$	S.	Couvert : petite pluie pendant une partie de la nuit.
	Midi	28	$\frac{1}{2}$	+ 13	S.	Couvert, & dans la plus grande partie de la m[illegible]née.
	9 h. du soir	28	1 $\frac{2}{3}$	+ 9 $\frac{1}{2}$	—	Couvert presque entièrement, & dans l'après-midi.
0	7 h. du matin	28	3 $\frac{1}{3}$	+ 7 $\frac{1}{2}$	N.O.	Clair.
	Midi	28	3 $\frac{3}{4}$	+ 11	N.O.	Quelques nuages depuis 7 heures $\frac{1}{2}$ du matin.
	9 h. du soir	28	3 $\frac{2}{3}$	+ 8 $\frac{1}{2}$	—	Clair, & en partie dans l'après-midi.
1	7 h. du matin	28	2 $\frac{1}{3}$	+ 6 $\frac{1}{2}$	O.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi	28	1 $\frac{3}{4}$	+ 12	O.	Quelques nuages depuis 10 heures du matin.
	9 h. du soir	28	1 $\frac{1}{4}$	+ 8 $\frac{1}{2}$	—	Couvert presque entièrement & dans l'après-midi.
2	7 h. du matin	28	1	+ 9 $\frac{1}{3}$	O.	Peu de soleil.
	Midi	28	1	+ 13	O.	Couvert en gr. partie, & dans la matinée : un peu de vent.
	9 h. du soir	28	1	+ 9	—	Clair, & dans la plus gr. partie de l'après-midi : vent tombé.
3	7 h. du matin	28	$\frac{1}{3}$	+ 7 $\frac{1}{4}$	N.O.	Couvert : un peu de pluie fine peu auparavant.
	Midi	28	$\frac{2}{3}$	+ 10	N.O.	Couvert : petite pluie par intervalle dans la matinée.
	9 h. du soir	28	1	+ 6 $\frac{1}{3}$	—	Clair : depuis 7 h. $\frac{1}{2}$ pet. pl. de peu de durée vers 3 h. un peu de v.
4	7 h. du matin	28	3	+ 5 $\frac{1}{2}$	N.	Clair en grande partie : un peu de vent piquant.
	Midi	28	3	+ 9 $\frac{3}{4}$	N.	Quelques nuages & dans la matinée : même vent.
	9 h. du soir	28	3	+ 8	—	Clair entiér. depuis 8 h. vent tombé l'apr.-m. *P. L. à 2 h. 21 m. du s.*
5	7 h. du matin	28	3	+ 6 $\frac{1}{2}$	N.	Clair : un peu de vent.
	Midi	28	3 $\frac{1}{4}$	+ 13	N.	Clair, & dans la matinée : même vent.
	9 h. du soir	28	3 $\frac{1}{2}$	+ 9 $\frac{1}{2}$	—	Clair : quelques nuages dans l'après-midi : point de vent.
16	7 h. du matin	28	3 $\frac{1}{4}$	+ 6 $\frac{1}{2}$	N.	Clair : vent.
	Midi	28	4	+ 12	N.	Clair, & dans la matinée : même vent.
	9 h. du soir	28	4	+ 8	—	Clair, & dans l'après-midi avec gr. vent : moins fort le soir.
17	7 h. du matin	28	4 $\frac{1}{2}$	+ 6 $\frac{1}{2}$	N.	Quelques nuages, mais rares : grand vent piquant.
	Midi	28	4 $\frac{3}{4}$	+ 11	N.	Clair entièrement depuis 8 h. $\frac{1}{2}$: même vent.
	9 h. du soir	28	5 $\frac{1}{2}$	+ 7	—	Clair, & dans l'après-midi : vent un peu moins fort.
28	7 h. du matin	28	5 $\frac{1}{4}$	+ 4	N.	Clair : grand vent & piquant.
	Midi	28	4 $\frac{3}{4}$	+ 9 $\frac{1}{4}$	N.	Clair, & dans la matinée : même vent.
	9 h. du soir	28	4 $\frac{1}{4}$	+ 7 $\frac{3}{4}$	—	Clair, & dans l'après-midi : vent un peu moins fort.
29	7 h. du matin	28	3 $\frac{3}{4}$	+ 6 $\frac{1}{4}$	N.	Clair : un peu de vent, moins piquant qu'hier.
	Midi	28	3 $\frac{1}{4}$	+ 11	N.	Quelques nuages depuis 10 heures du matin : un peu de vent.
	9 h. du soir	28	2 $\frac{3}{4}$	+ 8 $\frac{3}{4}$	—	Clair ; mais quelques nuages vers l'Ouest : un peu de vent.
30	7 h. du matin.	28	2	+ 4 $\frac{1}{2}$	O.	Couvert.
	Midi	28	$\frac{1}{2}$	+ 11	N.O.	Quelques rayons de soleil depuis 9 h. du matin.
	9 h. du soir	28	$\frac{1}{2}$	+ 8 $\frac{1}{2}$	—	Clair presque entièrement : couvert en grande partie l'après-midi.

Eau de pluie mesurée à l'Observatoire Royal, pendant le mois d'Avril.

6 lignes 2 dixièmes.

Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois d'Avril.

Les maladies du mois d'Avril ont gardé l'empreinte de la constitution très-sèche qui le caractérise. La plus commune est l'inflammation de la poitrine. Le sang des malades est ordinairement revêtu d'une couche grise fort épaisse: comme elle occupe le plus souvent les organes internes de la respiration, elle a pour symptomes principaux la gêne très-grande à respirer, un sentiment profond de pesanteur à la poitrine, un pouls roide, serré, profond, obscur, quelquefois roide & précipité, sur la fin de la maladie, quand elle se termine par la mort. Le point de côté n'est pas toujours vif, ni toujours fixe à la même place. Les crachats, plus souvent jaunes, ou variés de jaune & de rouge pâle, que purement sanguins, en imposeroient aux yeux moins exercés pour de simples expectorations catarrhales: souvent même la toux s'est trouvée être sèche & n'amener aucuns crachats; la maladie n'en étoit que plus grave. Il s'est répandu un préjugé contre la saignée, qui a pris sa naissance, sans doute, dans l'inutilité reconnue de cette opération à certaine époque: mais pratiquée de bonne heure & avec réserve, cette opération a réussi dans le plus grand nombre des circonstances.

On a vu encore beaucoup de rhumatismes aigus, & quelques fièvres remittentes, simples ou putrides. On a vu peu de petites-véroles; & elles étoient, en général, assez bénignes. On a vu peu de fièvres intermittentes pour la saison; & elles ont plus résisté au traitement curatif qu'elles ne le comportent.

La température froide & sèche de ce mois n'a pas été particulière à la capitale, & aux provinces qui l'avoisinent: elle a été générale dans tout le royaume, & même dans une grande partie de l'Europe. Il est tombé très-peu de pluie; & si quelques lieux ont été plus favorisés, le vent de Nord & de Nord-Est, qui a soufflé constamment, a occasionné une aridité qui a été funeste à plusieurs productions de la terre. Dans plusieurs cantons les Mars n'ont pas levé; dans d'autres ils sont très-maigres; les bleds même paroissent souffrir; du moins l'on n'a que trop de raisons de craindre que la paille ne soit fort courte. Mais ce sont sur-tout les herbages qui souffrent le plus de cette sécheresse extraordinaire, qui est une vraie calamité: ils manquent absolument; & cette disette a été telle dans certaines provinces, qu'on a été obligé de tuer, dit-on, un grand nombre de bestiaux. Ceux qui restent sont d'une maigreur effrayante: elle a été au-point en Bretagne, selon une lettre de Montcontour, que les vaches n'ont point demandé le taureau: ainsi, point ou très-peu de veaux l'année prochaine. Il est résulté de cette disette de fourrages que le prix du beurre a excessivement augmenté, notamment dans la Capitale. La vigne est peu avancée: mais elle promet beaucoup. Les arbres fruitiers donnent aussi de belles espérances, quoique le froid de la nuit depuis le 18 de ce mois, ait fait tort à quelques-uns de ceux qui étoient les plus avancés, & les plus exposés.

On écrit de Vienne, que le débordement du Danube, qui étoit sorti de ses bornes, le 22 avril, pendant la nuit, dans trois endroits différens, avoit augmenté de plus en plus les jours suivans, sans cependant causer aucun dommage: mais ce fleuve qui a débordé aux environs de Presbourg, ainsi que la rivière de Maros, près d'Arad, ont plongé les habitans de ces districts de la Hongrie dans un degré de misère inexprimable. Le débordement de la rivière d'Oppa, a aussi occasionné de grands dégâts dans les environs de Troppau. A Prague, la glace qui couvroit la Moldau, s'est rompue le 16 dans toute l'étendue de cette rivière; & le 18 les eaux avoient atteint la même hauteur qu'en 1750.

La Basse-Silésie a été presque entièrement couverte d'eau vers la fin du mois. L'Oder, le Bober & d'autres rivières sont sorties de leur lit; & les communications entre divers lieux ont été totalement interrompues. A Francfort-sur-l'Oder, l'inondation a été si considérable que la plupart des digues de cette rivière ont été emportées; le grand pont a été presque entièrement détruit, & 50 maisons du fauxbourg de Lébus ont été absolument renversées; les autres menacent ruine, ou sont déjà prêtes à crouler.

La plus grande partie de la ville de Dresde a été aussi couverte des eaux de l'Elbe. Le débordement de la Moldau augmente la misère des habitans. La route de Léipsick a été impraticable; & les ponts sur le chemin de Berlin ont été emportés. L'Elbe a fait encore de grands ravages du côté de Magdebourg. La plus grande partie de l'Allemagne a souffert beaucoup des inondations.

On remarquera sans doute comme une chose extraordinaire que tandis que le froid a été si vif & si long en Allemagne, en France & ailleurs, on n'en a pas éprouvé de bien rigoureux à Berghen en Norwege, où la navigation n'a point été interrompue; & tandis qu'on s'est plaint presque par-tout de la sécheresse, on s'est plaint en Espagne d'une trop grande abondance de pluie.

Résultat des Observations météorologiques faites à Toulouse au mois d'Avril.

Nota. Le lieu du baromètre est à 13 toises 1 pied 2 pouces au-dessus des basses-eaux de la Garonne; ce qui revient, d'après les nivellemens du canal de Languedoc, à 19 toises au-dessus du niveau de la mer Méditerranée.

Thermomètre. Chaleur.

Plus gr. 17 d. 3, le 15	jour commun, 08,3 d.: plus
Moindre, —1 d. 1, le 4	grande qu'en Mars, 03,2 d.

Baromètre. Hauteur du mercure.

Plus gr. 28 p. 1,30 l., le 11.	j. com. 27 p. 09,39 l.:
Moindre, 26 p. 11,55 l., le 2.	moindre qu'en Mars, 02,74 l.

Hygromètre de M. Saussure sans correction.

Plus gr. humid. 99 d. les 1, 2, 18.	jour comm. 75 deg.: moindre
Moindre, 45 d. le 28.	qu'en Mars, 6 d. $\frac{1}{2}$.

Vents dominans. O.N.O., de 3 à 2.

Quantité de Pluie ou de fonte de neige, pendant le mois, 4 l. $\frac{1}{2}$.

Evaporation, 22 lignes $\frac{1}{4}$.

Pluie, 6 jours, les 1, 2, 18, 19, 22, 23: en tout 10 h. $\frac{1}{4}$.

Neige, 2 jours, le 3, durée 4 minutes; le 5, pendant la nuit du 4, superficielle.

Soleil, 19 jours: *couvert*, 11.

Rivière. Claire 15 jours, trouble 15.

Elévation. Plus gr. au-dessus de la moyenne, 11 pouc. 6 lignes, le 23. Moindre au-dessous, 11 pouc. 6 lignes $\frac{1}{2}$, le 9. } Jour commun. Baisse au-dessous, 4 pouc. 3 l. $\frac{3}{4}$. Moindre qu'en Mars, 1 lig.

N. B. Le point de l'élévation moyenne & naturelle des eaux de la Garonne a été, jusqu'à présent, pris à 5 pouces trop bas: il sera dorénavant fixé, à commencer du mois prochain, à 5 pouces au-dessus; ce qui est à 2 pouces au-dessus de la pointe du Bec de pile du pont, du côté d'Amont.

Agriculture. La récolte du foin avoit manqué, & la paille de bled étoit courte l'année passée. Les gr. gelées à glace n'ayant pris fin qu'après le 6 de ce mois, les fourrages printanniers n'ont pas produit; & nous sommes dans une disette désolante pour la conservation du bétail. Les fèves & les pois sont encore en fleurs: il en est de même de tous les arbres à fruit, sauf l'abricotier & le pêcher précoces, dont les fleurs avoient déjà péri de froid au commencement de ce mois. Les seigles en épi depuis le 15, demeurent très-foibles. Le bled, fort court, est d'une vigueur étonnante. On compte assez communément dans les touffes de ses talles de 12 à 15 tuyaux, produits d'un seul grain. La vigne ne montre que de petits bourgeons naissans.

Santé. Point de maladie régnante, si ce n'est grand nombre de rhumes sans suites fâcheuses.

Résultat des Observations météorologiques faites à la grande Chartreuse, en Mars 1785.

Hauteur du mercure. { Plus grande, 24 pouces 11 lignes $\frac{1}{2}$, le 18.
Moindre, 24 pouces 4 lignes $\frac{1}{2}$, le 29.

Chaleur. { Plus grande, 6 deg. au-dessus de o, le 12.
Moindre, — 9 d. au-dessous de o, le 1[er].

Serein, 21 jours. *Couvert*, 10 jours. *Brouillards*, 7 jours.
Pluie, 4 jours. *Neige*, 5 jours.
Vent dominant. Sud.

En Avril.

Hauteur du mercure. { Plus grande, 25 pouces 2 lig. les 11 & 12.
Moindre, 24 pouces, le 3.

Chaleur. { Plus grande, 9 deg. au-dessus de o, le 18.
Moindre, — 6 $\frac{1}{2}$ d. au-dessous de o, le 6.

Serein, 20 jours. *Couvert*, 10 jours.
Pluie, 4 jours. *Neige*, 5 jours.

Au commencement du mois, il n'a pas discontinué de neiger, pendant 3 ou 4 jours, avec tant d'abondance qu'il y a eu jusqu'à 15 pieds de neige dans quelques endroits.

Extrait des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Mars 1785.

Thermomètre: plus grande chaleur, 4,3 d., les 8 & 21; moindre, — 9,3 le 1[er]; chaleur moyenne, 0,2.
Baromètre: plus gr. élévation, 28 pouc. 10,65 lign., le 18; moindre, 27 p. 1,78 l., le 9; moyenne, 27 p. 6,85 l.
Nombre de jours de pluie, 1; *de neige*, 11.
Quantité de pluie, 5,5 lignes. } *Différence*, 2,7.
Evaporation, 8,0.
Vents dominans: N. & N.E.
Maladies: rhumes, petites-véroles, fluxions de poitrine meurtrières.
Température: sèche & très-froide.
Productions de la terre: elles ne sont pas plus avancées que dans le mois de Janvier; on n'a pas pu labourer, ni semer les Mars; à peine la vigne est-elle taillée.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES *faites en pays éloignés de Paris, en Décembre 1784, envoyées par le P.* Cotte, *Prêtre de l'Oratoire.*

Nota. 1°. les Villes sont rangées selon l'ordre des latitudes; 2°. les chiffres qui sont après les virgules sont des dixièmes de degré, pour le Thermomètre, & des douzièmes de ligne, pour le Baromètre; 3°. la barre — avant les chiffres, dans la 2[e] colonne du Thermomètre, indique les degrés au-dessous de *zéro*, ou du terme de la congelation.

VILLES.	THERMOMETRE.		BAROMETRE.		VENTS DOMINANS.	Nombre des jours de pluie.	TEMPÉRATURE.
	Plus gr. degré de chaleur.	Moindre degré de chaleur.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.			
	Degrés.	Degrés.	Pouc. lignes	Pouc. lignes			
PERPIGNAN	11, 0	— 0, 0	28 3, 0	27 6, 0	N. & N.E.	5	Assez froide & hum.
CAUSSADE	10, 0	— 7, 0	28 0, 6	27 2, 0	N.O.	14	Froide & humide.
S. MAURICE-LE-GIRARD.	9, 0	—13, 0	28 2, 0	26 10, 0	O. & N.O.	17	*Idem.*
LONS-LE-SAUNIER.	7, 0	—13, 0	27 11, 0	26 4, 0	N.	13	*Idem.*
PONTARLIER	6, 0	—12, 0	25 7, 0	24 8, 0	S.E. & S.O.	10	*Idem.*
S. DIEZ	5, 0	— 8, 0	27 3, 0	26 3, 9	S.E.	20	*Idem.*
MAYENNE	8, 0	— 8, 5	28 4, 0	27 1, 0	E. & N.E.	15	*Idem.*
MONTMORENCY	6, 3	— 6, 1	28 2, 0	26 10, 0	N.E. & S.O.	12	*Idem.*
MONTDIDIER	6, 5	— 8, 0	28 0, 9	26 9, 0	N.O. & O.	12	*Idem.*
CAMBRAI	6, 0	— 4, 5	28 4, 0	26 11, 9	N.	5	Froide & seche.
LILLE	5, 3	— 5, 5	28 4, 2	26 10, 5	E. & S.O.	14	Froide & humide.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
FAITES A PARIS, EN MAI 1785.

Nota. *Ces Observations ont été faites à 80 pieds environ au-dessus des moyennes eaux de la Seine, prises au Pont-Royal.*

Remarque. Au Thermomètre { le signe + indique les degrés de chaleur au-dessus de *zéro.* / le signe — indique les degrés de froid au-dessous de *zéro.*

Jours du Mois.	*Heures du jour.*	BAROM. pouc.	BAROM. lign.	THERM degrés.	VENT.	ÉTAT DU CIEL.
1	7 h. du matin...	28	1 2/3	+ 6 1/2	N.	Clair: vent.
	Midi............	28	1 1/4	+ 11	N.	Clair, & dans la matinée: vent.
	9 h. du soir.....	28	1	+ 9 1/4	—	Clair, & dans l'après-midi: peu de vent.
2	7 h. du matin...	28	1 1/3	+ 8 1/3	N.	Clair, & pendant la nuit: un peu de vent. *D. Q. à 0 h. 37 m. du mat.*
	Midi............	28	1 3/4	+ 12	N.	Quelques nuages depuis 10 h. du matin: même vent.
	9 h. du soir.....	28	1	+ 9 3/4	—	Clair: quelques nuages dans l'après-midi: même vent.
3	7 h. du matin...	28	1 3/4	+ 6	N.N.O.	Couvert.
	Midi............	28	2	+ 10 3/4	N.O.	Ciel un peu éclairci depuis 11 heures du matin.
	9 h. du soir.....	28	1 1/2	+ 9	—	Clair en grande partie: peu de soleil dans l'après-midi.
4	7 h. du matin...	28	1	+ 7 1/4	N.	Clair.
	Midi............	28	3/4	+ 12 3/4	N.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	27	11 5/6	+ 10 1/2	—	Clair, & dans l'après-midi.
5	7 h. du matin...	27	11 4/5	+ 8 1/3	O.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi............	27	11 5/6	+ 13	O.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	27	11 1/2	+ 11	—	Clair: quelques filets de nuages dans l'après-midi.
6	7 h. du matin...	27	11 1/3	+ 10	N.O.	Soleil un peu pâle, par un léger brouillard.
	Midi............	27	11 1/2	+ 14 1/2	N.O.	Soleil brillant, depuis 11 heures du matin.
	9 h. du soir.....	27	11	+ 12	—	Clair, & dans l'après-midi.
7	7 h. du matin.	27	11	+ 10 3/4	O.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi............	27	11	+ 15	O.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	27	11	+ 12	—	Clair, & dans l'après-midi: léger brouillard au coucher du soleil.
8	7 h. du matin...	28		+ 11	N.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi............	28	1/2	+ 15 1/4	N.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	28	1/3	+ 12	—	Clair: un peu de v.; tombé au couch. du sol. *N. L. à 4 h. 40 m. du s.*
9	7 h. du matin...	28	1	+ 11 3/4	N.	Clair, & pendant la nuit: un peu de vent.
	Midi............	28	1	+ 16 1/2	N.	Clair, & dans la matinée: même vent.
	9 h. du soir.....	28	1 1/4	+ 13	—	Clair, & dans l'après-midi: vent tombé au coucher du soleil.
10	7 h. du matin...	28	1/2	+ 11 1/3	N.	Clair, & pendant la nuit: un peu de vent.
	Midi............	28	1/3	+ 16 1/2	N.N.E.	Clair, & dans la matinée: même vent.
	9 h. du soir.....	28		+ 10	—	Clair, & dans l'après-midi: vent tombé au coucher du soleil.
11	7 h. du matin.	28	1	+ 9 1/4	N.	Clair, & pendant la nuit: un peu de vent.
	Midi............	28	2	+ 14	N.	Clair, & dans la matinée: même vent.
	9 h. du soir.....	28	3 1/2	+ 11 1/2	—	Clair, & dans l'après-midi: même vent.
12	7 h. du matin...	28	4	+ 10 1/2	E.N.E.	Clair, & pendant la nuit: vent.
	Midi............	28	4 1/2	+ 13 1/4	E.N.E.	Clair, & dans la matinée: vent.
	9 h. du soir.....	28	5	+ 11	—	Clair, & dans l'après-midi: vent tombé vers 7 heures.
13	7 h. du matin...	28	5	+ 11	N.	Clair, & pendant la nuit: vent.
	Midi............	28	4 2/3	+ 15 3/4	N.	Quelques nuages depuis 11 heures du matin: vent.
	9 h. du soir.....	28	4 3/4	+ 12	—	Clair: quelques nuages dans l'après-midi: vent.
14	7 h. du matin...	28	3 1/2	+ 14 1/2	N.O.	Quelques nuages.
	Midi............	28	3 1/4	+ 15 1/2	N.O.	Quelques nuages & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	28	2 1/3	+ 13	—	Clair: quelques nuages dans l'après-midi.

Jours du Mois.	Heures du jour.	BAROM. pouc.	lig.	THERM. degrés.	VENT.	ÉTAT DU CIEL.
15	7 h. du matin.	28	2 1/4	+ 13 1/4	N.O.	Soleil, avec quelques nuages.
	Midi	28	2	+ 16	N.O.	Même tems, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28	1 1/2	+ 13	—	Clair en très-grande partie : plusieurs nuages dans l'après-midi.
16	7 h. du matin.	28	1 1/4	+ 12 1/2	N.O.	Peu de soleil. *P. Q. à 3 h. 9 m. du matin.*
	Midi	28	1	+ 16	N.O.	Couvert en grande partie, & dans la matinée : vent.
	9 h. du soir	28	[illegible]	+ 11 1/4	—	Ciel découvert en partie depuis 7 h. : nuages avant : vent tombé.
17	7 h. du matin.	27	11 1/4	+ 10 1/4	S.O.	Couvert : vent fort.
	Midi	27	10 1/2	+ 13 1/2	S.O.	Très-peu de soleil, & dans la matinée : même vent.
	9 h. du soir	27	9 3/4	+ 11 3/4	—	Ciel un peu découvert : couvert dans l'après-midi : même vent.
18	7 h. du matin.	27	9 3/4	+ 10 1/2	O.S.O.	Couvert : vent fort, & pendant la nuit.
	Midi	27	10	+ 14 3/4	O.S.O.	Couv. en gr. part. : pet. pluie à 2 ou 3 reprises de peu de durée : v.
	9 h. du soir	27	11 1/2	+ 10	—	Clair entier. depuis 4 h. de l'apr.-m. : vent tombé en même temps.
19	7 h. du matin.	27	11 3/4	+ 11	O.S.O.	Clair en très-grande partie.
	Midi	28		+ 13 1/4	S.	Beaucoup de nuages & peu de soleil, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28		+ 10 1/4	—	Couvert en grande partie, & dans l'après-midi.
20	7 h. du matin.	27	11 3/4	+ 11 1/2	S.O.	Couvert presque entièrement : vent.
	Midi	27	11 1/4	+ 14 1/2	S.O.	Couvert entièrement, & dans la matinée depuis 8 h. : vent.
	9 h. du soir	27	11	+ 11	—	Couvert, & dans l'après-midi : vent tombé.
21	7 h. du matin.	27	11 3/4	+ 10	N.	Soleil & nuages.
	Midi	28		+ 14	N.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28	1/6	+ 11	—	Peu de nuages : en plus gr. quantité dans l'après-midi.
22	7 h. du matin.	28	1 1/4	+ 9 1/4	N.O.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi	28	1 1/4	+ 12 1/4	N.O.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28	3/4	+ 10 1/2	—	Clair, & dans l'après-midi.
23	7 h. du matin.	28	2 1/4	+ 10 3/4	N.E.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi	28	2 1/2	+ 13 1/4	N.E.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28	2 1/2	+ 10	—	Clair : quelques nuages dans l'après-midi, & un peu de vent.
24	7 h. du matin.	28	2 1/4	+ 9 1/4	N.E.	Clair, & pendant la nuit. *P. L. à 3 h. 37 m. du matin.*
	Midi	28	2	+ 17	N.E.	Couvert en partie depuis 11 h. du matin.
	9 h. du soir	28	2	+ 13 1/2	—	Couv. inég. : & plus couv. dans l'apr.-m. : avec apparence d'orage.
25	7 h. du matin.	28	2 1/2	+ 14 1/4	S.	Soleil & nuages : un peu de vent.
	Midi	28	2 1/4	+ 17 1/2	S.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28	2 2/3	+ 15 1/4	—	Couv. inég. & dans l'après-midi : vent tombé au coucher du soleil.
26	7 h. du matin.	28	3 1/4	+ 12 1/2	S.O.	Couvert en grande partie.
	Midi	28	3 3/4	+ 17	S.O.	Peu de soleil, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28	2 3/4	+ 12 2/3	—	Quelques nuages : en plus gr. quantité dans l'après-midi.
27	7 h. du matin.	28	1 1/2	+ 13 3/4	S.S.O.	Peu de nuages.
	Midi	28	1 1/4	+ 17	S.S.O.	Couvert presque entièrement, depuis 9 h. du matin.
	9 h. du soir	28	1/4	+ 12 1/2	—	Ciel découv. : quelq. gouttes de pluie à midi 1/2 & 2 h. 1/2, avec gr. vent.
28	7 h. du matin.	27	11 1/2	+ 11	S.O.	Clair en partie, & peu de vent.
	Midi	27	11 3/4	+ 14 1/2	S.O.	Couvert entièrement depuis 8 h. du matin : même vent.
	9 h. du soir	27	11	+ 11 3/4	—	Couv. & v. : calme dans l'apr.-m. : pluie assez abondante vers 2 h.
29	7 h. du matin.	27	9 1/2	+ 11	S.	Petite pluie, & un peu de vent : plus fort pendant la nuit.
	Midi	27	9	+ 13	S.	Couv. : pluie abond. jusqu'à 10 h. 1/2 du matin : un peu de vent.
	9 h. du soir	27	9	+ 10 1/2	—	Couvert inég. : un peu de soleil & vent tombé dans l'apr.-midi.
30	7 h. du matin.	27	9 2/3	+ 7 1/2	O.	Couvert : pluie pendant la nuit.
	Midi	27	10 1/2	+ 11 1/4	O.	Un peu de soleil : pluie à 2 ou 3 reprises dans la matinée.
	9 h. du soir	27	11	+ 8	—	Couv. en gr. partie : un peu de pluie & de vent dans l'apr.-midi.
31	7 h. du matin.	27	11	+ 8 3/4	N.O.	Couv. inégalement : un peu de vent. *D. Q. à 6 h. 12 m. du matin.*
	Midi	28		+ 10 1/2	N.O.	Couv. de même : un peu de pluie vers 10 h. du mat. : même vent.
	9 h. du soir	28		+ 8 1/2	—	Couvert de même, & dans l'après-midi : vent tombé.

Eau de pluie mesurée à l'Observatoire Royal, pendant le mois de Mai.

3 lignes.

Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai.

Les péripneumonies qui avoient été très-vives, très-aiguës pendant le mois d'avril, s'adoucissoient déjà sur la fin ; & leur nombre étoit moins considérable : il a diminué aussi par degrés, depuis le commencement de mai jusqu'à la fin : mais pendant ce mois elles ont présenté des irrégularités, & des différences bien frappantes. Tantôt maladie principale ; tantôt maladie simplement accessoire ; tantôt accompagnées d'une grande inflammation ; tantôt jointes à la dissolution du sang, & à de l'affaissement ; tantôt produites par un refroidissement prompt après de grands mouvemens du corps, de la chaleur & de la sueur ; tantôt l'effet d'humeurs de peau évanouies ; comme boutons, dartres, érysipèles. Alors, plus que jamais, la nécessité d'une pratique raisonnée & modifiée suivant l'ensemble des circonstances, s'est montrée au grand jour.

On a vu, depuis le milieu du mois, beaucoup de maux de gorge & d'éruptions, telles que scarlatine, millet, rougeole.

On a vu chez quelques personnes, ces diverses maladies ou coéxister, ou se succéder réciproquement. On a vu quelques fièvres continues putrides, malignes, vermineuses. On a vu des affections goutteuses & rhumatismales. Les fièvres intermittentes avoient été plus rares que ne le comportoit le mois précédent. Depuis à peu près le milieu du mois de mai, elles sont devenues plus nombreuses ; assez disposées à guérison ; on a vu le plus grand nombre céder au traitement général, sans qu'il ait été nécessaire de recourir au fébrifuge du Pérou. Ce remède, au vrai, doit être réservé pour les fièvres auxquelles les amers simples de nos climats ne pourroient suffire.

La sécheresse qui a régné constamment jusqu'à la fin de ce mois, inspiroit les plus vives alarmes pour les biens de la terre. On a fait des prières publiques & des processions ; on a découvert la chasse de *Sainte-Genevieve*, cette célèbre Patrone de Paris, qu'on invoque toujours dans les grandes calamités. Enfin il a plu ; & la pluie qui est tombée en assez grande abondance le 28, a ranimé les espérances. Les foins seront vraisemblablement en petite quantité, & peut-être même perdus absolument dans plusieurs endroits : mais les grains promettent beaucoup, les fruits à noyau encore davantage, & très-singuliérement la vigne. Il n'y a donc que les fourrages dont la cherté & la rareté se font déjà sentir d'une manière si fâcheuse pour les bestiaux, à la suite de la récolte médiocre de l'année dernière & de la sécheresse de celle-ci ; c'est ce qui a excité la vigilance du Gouvernement, pour supprimer les droits d'entrée sur les fourrages apportés de l'étranger dans le royaume, & pour publier des instructions sur les moyens de suppléer à la disette de ces fourrages, & d'augmenter la subsistance des troupeaux.

La pluie qui est tombée n'a pas fait augmenter la Seine. Les eaux sont toujours très-basses.

On a éprouvé dans la Flandre, la Champagne, la Picardie, la Normandie, &c. la même température à peu près qu'à Paris ; & les biens de la terre sont dans le même état. Les pommes & les poires manqueront cependant dans la dernière de ces provinces, au moins dans plusieurs cantons ; & c'est une perte réelle pour le très-grand nombre des habitans qui tirent leur boisson de ces fruits. Il y a eu aussi des maladies épidémiques du côté de Bayeux, de même que dans le Gâtinois, où elles font encore des ravages assez considérables.

Selon une lettre qui nous a été adressée de Montcontour en Bretagne, il paroît que cette province a été plus maltraitée que celles qui avoisinent la capitale. Pendant le mois d'avril il y a eu 12 jours de glace, & presque toujours de la gelée. La terre n'a été humectée que par des giboulées de neige & de grêle bientôt enlevées par des vents impétueux d'Est & de Nord-Est, qui ont constamment régné. Aussi n'aura-t-on ni petits fruits, ni pommes. Les pêchers & les abricotiers ont même souffert dans leurs branches. Le mois de mai n'a pas été plus favorable. Toujours les vents de Nord, toujours gelées ; il a gelé le 30 ; l'aridité plus désolante encore qu'en avril ; elle a saisi la pointe des herbes & ruiné les pâturages. Les bestiaux sont plus misérables que jamais : on ne trouve pas à les vendre, personne n'ayant de quoi les nourrir. Les trois derniers jours du mois ont été marqués par des giboulées de pluie froide mêlées de neige & de grêle, parmi lesquelles il est tombé des glaçons : cependant elles ont un peu fait raverdir la nature, quoiqu'elles aient brûlé la jeune pousse des hêtres & des chênes. Les potagers sont presque nuds. Le beurre qui ne coûtoit que 7 à 8 sols la livre, est monté de 17 à 18 sols ; cherté excessive à laquelle le peuple ne peut atteindre ; il mange son pain sec ; & les fermiers qui doivent des prestations annuelles de cette denrée, ne pourront les rendre. Le foin, dont le prix commun est de 12 à 15 liv. le millier, se paie aujourd'hui de 60 à 80 liv. par ceux qui ne peuvent s'en passer. Enfin, de mémoire d'homme on n'a été dans une situation aussi alarmante.

En Provence & dans le Bas-Languedoc, les pluies ont été assez abondantes : mais par la continuité d'une température froide, extraordinaire dans ces pays, les mûriers étoient fort peu avancés au commencement du mois : ainsi les vers à soie y seront retardés cette année.

Les ravages causés en Allemagne par les inondations des rivières sont très-considérables. Il y a eu particuliérement sur les bords de l'Oder, plusieurs édifices emportés & d'autres très-endommagés. Le fleuve en rentrant dans son lit, a laissé quantité de sable dans les champs, les prés & les jardins : certains endroits en sont couverts à la hauteur de 6 à 12 pieds. Dans la Silésie, les Marches & le Magdebourg, ces désastres n'ont pas été moins considérables ; & on les évalue à plusieurs millions de rixdalers.

Selon les lettres de la Styrie, les environs de Murzosen & de Mariazell étoient couverts de neige le 3 de ce mois ; & on se servoit de traineaux pour aller d'un endroit à l'autre. On a appris de Krumlau en Moravie, que dans toute cette contrée & sur les frontières de l'Evêché de Passau, près de Wirtemberg, la neige étoit encore le 13 de ce mois à une telle hauteur, qu'on avoit lieu de craindre un débordement de la Moldau, si le dégel étoit subit.

On a éprouvé dans le Tyrol, du côté de Gloster-Stein, un fléau très-singulier & très-fâcheux, dont on attribue la cause à la rigueur de l'hiver dernier ; les semences, au

retour du beau temps, avoient paru, contre toute attente, aussi fraiches & aussi belles qu'on pouvoit le desirer ; & tout promettoit une végétation heureuse & une récolte abondante. Ces apparences flatteuses ne se sont pas soutenues. Toutes les plantes ont cessé de croitre ; elles se sont desséchées , & ont totalement disparu dans les champs. Cette maladie attaque les végétaux de la contrée en général ; & il faut , dit-on , que le germe en existe dans la terre même , puisque tout ce qu'on y a semé depuis , l'éprouve & se détruit après avoir commencé à paroître.

On écrit de Stockholm, que le côté occidental de l'isle d'Œlande étoit encore couvert de glaces le 14 de ce mois.

On a ressenti à Fiume , le 20 avril dernier , plusieurs secousses de tremblement de terre , précédées d'un bruit semblable à celui d'un coup de canon. La plus forte eut lieu à six heures du soir : heureusement elle ne causa que de l'effroi & peu de dommage. La nuit suivante on éprouva encore quelques secousses légères.

Selon les dernières lettres de Naples , en date du 14 mai , on y a ressenti le 13 , vers minuit & demi , quelques secousses de tremblement de terre , qui heureusement n'ont occasionné aucun dommage. On prétend que ces secousses sont une suite de nouveaux tremblemens de terre dont la Calabre aura été affligée. Cette opinion paroit d'autant plus fondée , que la veille de cet événement l'air étoit extrêmement froid, & qu'on a éprouvé un froid rigoureux , auquel on ne devoit pas s'attendre dans une saison aussi belle.

On écrit aussi de Naples que le 13 Mars au matin , on observa un phénomène très-singulier sur la rivière de Mujuri , dans la province de Salerne. On vit s'élever de sa surface une colonne de feu , environnée d'un brouillard épais , & on entendit un bruit semblable à un coup de canon , après quoi le phénomème disparut. Alors les eaux de la rivière, au lieu de suivre leur ancien cours , se précipitèrent dans un gouffre profond qui s'étoit ouvert tout-à-coup.

Extrait des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois d'Avril 1785.

Thermomètre: plus grande chaleur, 13,7 d. , le 18 ; moindre, —2,3 le 6 ; chaleur moyenne , 5,5.
Baromètre: plus gr. élévation, 28 pouc. 1,25 lign. , le 11 ; moindre , 26 p. 11,00 l. , le 2 ; moyenne , 27 p. 8,69 l.
Nombre de jours beaux , 19 ; *de pluie* , 2 ; *de neige* , 3.
Quantité de pluie , 3,0 lignes. } *Différence* , 21,0.
Évaporation , 24,0.
Vents dominans: N. N.E. & N.O.
Maladies: fluxions de poitrine , la petite-vérole diminue , elle a été bénigne.
Température: très-sèche & très-froide , malgré la prédiction du Prophète d'Allemagne : du 8 au 18 sa prophétie a eu une apparence de vérité ; mais la reprise du froid a prouvé qu'il avoit prophétisé sans le savoir. Il geloit toutes les nuits à la fin du mois.
Productions de la terre: très-peu avancées ; point de fourrages ; les grains de Mars ne levoient pas ; la vigne n'avoit pas de feuilles à la fin du mois : tout étoit retardé comme l'année dernière.

Résultat des Observations météorologiques faites à Toulouse au mois de Mai.

Thermomètre. Chaleur.
Plus gr. 22 d. 7 , le 25 { jour commun , 14,9 d. : plus
Moindre , 07 d. 0 , le 1er. { grande qu'en Avril, 6 d. $\frac{6}{10}$.
Baromètre. Hauteur du mercure.
Plus gr. 27 p. 11,70 l. , les 14 & 15. { j. com. 27 p. 8,97 l. : moindre qu'en Avril,
Moindre , 27 p. 6,50 l. le 20. { 0,$\frac{434}{100}$ l.
Hygromètre de M. Saussure sans correction.
Plus gr. humid. 100 d. le 30. { jour comm. 75 deg. : de même
Moindre , 39 d. le 13. { qu'en Avril.
Vents dominans. O.N.O.
Quantité de Pluie , pendant le mois , 9 l. $\frac{3}{4}$.
Evaporation à l'ombre , 37 lignes $\frac{1}{2}$.
Pluie , 3 jours , les 20 , 21 , & 28 : en tout 3 heures.
Bruine , le 12 : durée , 3 heures.
Soleil , 24 jours : *couvert* , 7.
Rivière. Claire 5 jours , trouble 26.
Elévation. Plus gr. au-dessus de la moyenne , 18 pouc. le 22. { Jour commun. Baisse au-dessous , 2 lignes $\frac{1}{2}$.
Moindre au-dessous , 11 pouc. 1 ligne , le 6. { Plus haute qu'en Avril , 9 pouc. 1 lig. $\frac{1}{2}$.
Agriculture. Malgré les gelées à glace du commencement du mois dernier , & la température très-froide qui a duré jusqu'à la fin , les productions printannières n'ont pas été retardées. Les fraises , les guignes , les fèves & les pois ont paru à l'ordinaire dans nos marchés , du 20 au 25. Les bleds avoient commencé d'être en fleur dès le 15 : ils sont fort courts , mais épais & très-vigoureux dans les terres fortes & moyennes. Les seigles se sont un peu rétablis ; & les maïs ont fort bien levé. La vigne , qui montroit à peine des pousses naissantes au commencement de ce mois , a des mises de plus d'un pied de longeur, garnies de larges feuilles , & d'une prodigieuse quantité de grappes bien formées : mais nous n'avons plus rien à espérer de nos prés ; les petits brins d'herbe qu'on y trouve , trop courts & trop épars pour pouvoir être fauchés , ont déjà versé leurs petites graines. La sécheresse est encore très-grande. La disette du fourrage n'a néanmoins causé la perte d'aucune tête de bétail : le chardon aux ânes, ou des vignes, qui ne craint ni le froid ni la sécheresse , a fourni aux gens de la campagne une excellente ressource pour empêcher le bétail de mourir de faim. Cette remarque peut être utile pour l'année prochaine.
Santé. Point de maladie régnante.

Résultat des Observations météorologiques faites à la grande Chartreuse , en Mai 1785.

Hauteur du mercure. { Plus grande , 25 pouces 1 ligne , le 14.
{ Moindre , 24 pouces 8 lignes $\frac{3}{4}$, le 30.
Chaleur. { Plus grande , 13 deg. $\frac{3}{4}$ au-dessus de 0 , le 25.
{ Moindre , 3 d. au-dessus de 0 , les 3 & 31.
Serein , 20 jours. *Couvert* , 13 jours.
Pluie , 8 jours. *Tonnerre* , 1 jour , le 8.
Neige , 2 jours , les 30 & 31.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES A PARIS, EN JUIN 1785.

Nota. *Ces Observations ont été faites à 80 pieds environ au-dessus des moyennes eaux de la Seine, prises au Pont-Royal.*

Remarque. Au Thermomètre { le signe + indique les degrés de chaleur au-dessus de *zéro*. le signe — indique les degrés de froid au-dessous de *zéro*.

Jours du Mois.	*Heures du jour.*	BAROM. pouc.	lign.	THERM. degrés.	VENT.	ÉTAT DU CIEL.
1	7 h. du matin..	27	11 3/4	+ 9 1/2	S.O.	Peu de soleil : vent.
	Midi	27	11 1/4	+ 11 1/4	S.O.	Couvert inégalement & dans la matinée vent.
	9 h. du soir.....	27	11 1/4	+ 10	—	Couv. & dans l'apr.-m. avec un peu de pl. : moins de v. le soir.
2	7 h. du matin...	28		+ 10 1/2	O.	Peu de soleil : vent.
	Midi...............	28	1/2	+ 13 1/2	O.	Couvert, & dans la matinée avec un peu de pluie : vent.
	9 h. du soir....	28	1/2	+ 9 1/4	—	Couv. en part. : un peu de soleil dans l'ap.-m. : point de v. le s.
3	7 h. du matin..	28	1/2	+ 10 1/2	N.O.	Couvert en grande partie.
	Midi...............	28	1/2	+ 14	N.O.	Ciel plus découvert depuis 11 heures du matin.
	9 h. du soir.....	28		+ 13	—	Clair presqu'entièrement, & dans l'après-midi.
4	7 h. du matin...	27	11 1/2	+ 10 1/2	N.O.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi	27	11	+ 16	N.O.	Plusieurs nuages depuis 10 heures du matin.
	9 h. du soir....	27	11	+ 14	—	Couv. entiér. depuis environ 2 h. pl. douce depuis 5 h. jusq. 8 1/2.
5	7 h. du matin...	27	10 1/2	+ 10	N.O.	Peu de soleil.
	Midi...............	27	11 1/2	+ 14 1/2	N.O.	Couvert, & en très-grande partie dans la matinée.
	9 h. du soir.....	27	11 1/4	+ 13 1/2	—	Couv. & vent : pluie dans l'ap.-m. depuis 2 h. jusqu'à 4.
6	7 h. du matin...	28	1/4	+ 13 1/2	O.S.O.	Couvert & vent, ainsi que pendant la nuit.
	Midi...............	28	1/2	+ 16	O.	Couv., & dans la mat. avec petite pluie par intervalles : vent.
	9 h. du soir.....	28	1 1/2	+ 13	—	Ciel découv. en partie : peu de soleil dans l'ap.-m. ; point de vent.
7	7 h. du matin.	28	2 1/2	+ 12	N.	Clair. *Nouvelle Lune à 1 heure 53 minutes du matin.*
	Midi...............	28	1 1/4	+ 17 1/2	N.E.	Quelques nuages depuis 8 heures du matin.
	9 h. du soir....	28	1	+ 14 1/2	—	Couvert inégalement & dans l'après-midi.
8	7 h. du matin...	28	3/4	+ 14 3/4	S.O.	Couv. en partie : tonnerre & grande pluie pendant la nuit.
	Midi...............	28	1 1/6	+ 17 1/3	O.	Soleil & nuages, ainsi que dans la matinée.
	9 h. du soir.....	28	2	+ 15	—	Ciel presqu'entiér. découvert ; plus couvert dans l'après-midi.
9	7 h. du matin...	28	3 1/2	+ 14 1/4	O.S.O.	Clair en grande partie.
	Midi...............	28	3 1/4	+ 18	O.S.O.	Plusieurs nuages depuis 10 heures du matin.
	9 h. du soir......	28	4	+ 16	—	Clair : peu de nuages dans l'après-midi.
10	7 h. du matin...	28	5 1/2	+ 15	N.O.	Soleil, avec peu de nuages.
	Midi	28	5 1/2	+ 20	N.O.	Même temps & dans la matinée.
	9 h du soir....	28	4 3/4	+ 16	—	Clair : peu de nuages dans l'après-midi.
11	7 h. du matin.	28	4 1/2	+ 16	N.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi...............	28	4 1/2	+ 21 1/4	N.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir....	28	4	+ 17	—	Clair, & dans l'après-midi.
12	7 h. du matin...	28	3 2/3	+ 16	N.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi...............	28	3 1/3	+ 22 1/2	N.	Clair, malgré un léger brouillard dans la matinée.
	9 h. du soir.....	28	3 1/3	+ 19	—	Clair : quelq. nuag. dans l'ap.-m. jusq. 7 h. du s. il s'élève un v. frais
13	7 h. du matin...	28	3 1/2	+ 17 1/2	N.	Clair, & pendant la nuit : vent.
	Midi...............	28	4	+ 20	N.	Clair, & dans la matinée : vent.
	9 h. du soir.....	28	3 2/3	+ 16	—	Clair, & dans l'ap.-m. mais quelq. nuages au couch. du soleil : v.
14	7 h. du matin...	28	2 1/2	+ 14 1/2	E.	Clair, & dans la nuit : vent.
	Midi...............	28	2 1/2	+ 20	E.	Clair, & dans la matinée : vent.
	9 h. du soir.....	28	2 1/3	+ 15 3/4	—	Clair : très-peu de nuages dans l'ap.-m. vent. *P. Q. à 8 h. 43 m. du s.*

Jours du Mois.	Heures du jour.	BAROM. pouc.	lig.	THERM. degrés.	VENT.	ÉTAT DU CIEL.
15	7 h. du matin.	28		+ 14	E.	Soleil pâle.
	Midi	27	11 1/2	+ 22	S.E.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du foir	27	11	+ 19	—	Clair, & dans l'ap.-m., mais quelques nuages au coucher du foleil.
16	7 h. du matin	27	10 1/2	+ 15	O.	Couvert: vent.
	Midi	27	11 1/4	+ 19	O.	Clair, en part., & dans la mat. quelques gouttes de pl. à 8 h. vent.
	9 h. du foir	28		+ 13 1/4	—	Clair en partie, & dans l'après-midi: vent.
17	7 h. du matin.	28		+ 11 1/4	O.	Couvert: vent.
	Midi	28	1	+ 13	O.	Couv.: pluie abond. depuis 8 h. du mat. jufqu'à près de midi: v.
	9 h. du foir	28	2	+ 11	—	Couv. inégale. & dans l'ap.-m. avec pluie à 1 heure 1/2 vent.
18	7 h. du matin	28	2 1/2	+ 11	N.E.	Couvert inégalement: vent.
	Midi	28	3	+ 15 1/2	N.E.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du foir	28	3 1/2	+ 12 1/2	—	Ciel prefqu'ent. découv.: plus couv. dans l'ap.-m. où le v. eft t.
19	7 h. du matin	28	3 1/2	+ 10 1/2	N.O.	Couvert; un peu de vent.
	Midi	28	3 1/2	+ 12 1/2	N.O.	Couv., & dans la mat. avec un peu de pluie à 11 h. 1/2: vent.
	9 h. du foir	28	3 1/2	+ 11 1/2	—	Couv. inégal. peu de foleil dans l'apr.-m.: très-peu de vent.
20	7 h. du matin	28	3 3/4	+ 10	N.O.	Couvert: vent.
	Midi	28	3 1/2	+ 14 1/2	N.O.	Clair depuis 11 h. du matin: vent.
	9 h. du foir	28	3 1/2	+ 12	—	Clair: peu de nuages dans l'après-midi: vent.
21	7 h. du matin	28	3 3/4	+ 11	N.	Couvert: vent.
	Midi	28	4	+ 14	N.	Couvert, & dans la matinée: vent.
	9 h. du foir	28	3 1/2	+ 10	—	Couvert, & dans l'après-midi: vent.
22	7 h. du matin	28	3 1/2	+ 10	N.	Clair: vent.
	Midi	28	3 1/2	+ 16	N.	Clair, & dans la matinée: vent.
	9 h. du foir	28	3 1/2	+ 13	—	Quelques nuages vers 7 h. du f. vent. *P. L. à 2 h. 26 m. du foir.*
23	7 h. du matin	28	3 1/2	+ 11	N.	Couvert: un peu de vent.
	Midi	28	3 3/4	+ 16 1/2	N.	Clair entiérement depuis 9 heures 1/2 du matin: même vent.
	9 h. du foir	28	4	+ 12	—	Clair, & dans l'après-midi: même vent.
24	7 h. du matin	28	4	+ 12 1/2	N.	Clair, & pendant la nuit: un peu de vent.
	Midi	28	4	+ 15	N.	Clair, & dans la matinée: même vent.
	9 h. du foir	28	3 1/2	+ 14	—	Clair, & dans l'après-midi: même vent.
25	7 h. du matin	28	3 3/4	+ 13	N.	Clair, & pendant la nuit: vent.
	Midi	28	3	+ 17	N.	Clair: quelques nuages dans la matinée: vent.
	9 h. du foir	28	2 3/4	+ 15	—	Clair entiér. depuis 7 h. quelq. nuages auparavant: peu de vent.
26	7 h. du matin	28	2 1/4	+ 13	N.	Clair, & pendant la nuit: un peu de vent.
	Midi	28	2 1/2	+ 20	N.	Clair, & dans la matinée: même vent.
	9 h. du foir	28	2	+ 18 1/2	—	Clair, & dans l'ap.-m., mais quelq. nuag. au couch. du fol. v. t.
27	7 h. du matin	28	2	+ 17	N.E.	Quelques filets de nuages blanchâtres.
	Midi	28	2	+ 22	N.E.	Clair entiérement depuis 9 heures du matin.
	9 h. du foir	28	1 1/2	+ 18 1/2	—	Clair, & dans l'après-midi.
28	7 h. du matin	28	1/2	+ 18	N.E.	Quelques nuages.
	Midi	28		+ 22 1/2	N.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du foir	27	11 1/4	+ 17 1/2	—	Eclairs & ton.: très-groffe averfe avec grêle & ton. à 4 heures 1/2.
29	7 h. du matin.	27	11	+ 18	S.	Couvert.
	Midi	27	11	+ 21 1/2	S.	Couv. en partie, & dans la matin. *D. Q. à 10 heures 36 m. du m.*
	9 h. du foir	27	11	+ 18 1/4	—	Eclairs, & quelques gout. de pl. abond. à 8 h. tonn. depuis 7 h.
30	7 h. du matin.	27	11	+ 17	O.	Couv.: pl. abond. dep. 10 h. 1/2 de la nuit précéd. jufqu'à minuit.
	Midi	27	10 3/4	+ 20	O.	Un peu de foleil depuis environ 10 heures du matin.
	9 h. du foir	27	11	+ 17 3/4	—	Ciel prefqu'entiér. découv.: pluie ab. à 4 h. avec un coup de ton. f.

Eau de pluie mesurée à l'Observatoire Royal, pendant le mois de Juin.

22 lignes 8 dixièmes.

Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Juin.

On a vu des fièvres tierces & doubles tierces d'assez bon caractère; des synoques aiguës, de bilieuses & de putrides; quelques fièvres putrides ont commencé par des symptomes de fluxion de poitrine. Les fièvres putrides-malignes sont presque les seules maladies aiguës qui aient eu une terminaison fâcheuse.

On a vu des petites-véroles, des rougeoles, des érysipèles, des fluxions, des maux de gorge, des rhumatismes, & quelques autres affections de la peau, telles que boutons, picotemens, démangeaisons, &c. Les boissons délayantes & rafraichissantes conviennent dans ces indispositions, qui sont dues en partie, à la constitution sèche de l'athmosphère; l'usage bien réglé des fruits mûrs & de bonne qualité, est très-convenable pour les prévenir.

La récolte en grains, & les fruits en général, donnent toujours de belles espérances. L'on voit déjà une très-grande quantité de cerises : mais c'est sur-tout la vigne qui promet une abondance, comme on n'en a pas vu depuis long-temps.

Les Pépiniéristes se sont plaints, dès l'année dernière, d'une espèce d'insectes inconnus dans ce pays jusqu'à cette époque, qui rongent les feuilles des arbres avec une voracité si constante, qu'ils détruisent, non-seulement la première pousse, mais encore la seconde : ils s'attachent particuliérement à l'orme : mais ils portent aussi leurs ravages sur les autres arbres; & on en a reconnu des suites assez funestes cette année dans l'enclos des Chartreux, où l'on sait qu'il existe une pépinière d'excellens arbres fruitiers. Ces insectes paroissent devoir mériter les soins vigilans des Naturalistes pour trouver le moyen de les détruire.

Les pluies de courte durée qui sont tombées n'ont pas suffi pour ranimer la verdure. Les bons effets d'ailleurs qu'elles auroient pu produire, ont été détruits aussi-tôt après par les vents de Nord & de Nord-est qui ont presque toujours régné. Aussi les eaux des rivières, de la Seine sur-tout, sont-elles toujours basses : plusieurs ruisseaux ont tari; ce qui est un grand inconvénient pour le transport du bois de chauffage à Paris. Mais ce qui est plus fâcheux encore, c'est le manque des fourrages qui a été une suite nécessaire de cette sécheresse permanente. Dans la plus grande partie du Royaume, ils n'ont été qu'au tiers & même au quart des autres années, & ils sont par-tout d'un prix excessif, qui augmentera encore l'hiver prochain, si on ne prend au plutôt des moyens pour suppléer à cette disette. Certaines Provinces ont été sur-tout très-maltraitées. Telles sont l'Auvergne, la Normandie, la Bretagne, &c.

Selon une lettre qui nous a été écrite de Moncontour, petite Ville dans cette dernière Province, on y fit le 15 de ce mois, jour si funeste au trop célèbre *Pilâtre*, une observation qu'on peut mettre au nombre des phénomènes de cette année singulière. Les vents étoient Sud & Sud-Est; le Baromètre à 28 pouces 3 lignes; le Thermomètre à 15 degrés au-dessus de 0; l'air extrêmement pur. Le soleil brûloit en se levant: son ardeur augmenta entre onze heures & midi; le Thermomètre étoit alors à 25 degrés : mais vers les cinq heures du soir, les vents sautèrent au Nord, soufflèrent avec assez de force, & devinrent si froids, que dans la nuit il gela à glace; & cette température a duré avec plus ou moins d'intensité jusqu'au 28, que l'on a eu quelques orages salutaires. L'Auteur de la même lettre ajoute que le fléau éprouvé dans le Tyrol, dont il a été fait mention dans les observations Météorologiques du mois de Mai, a été remarqué dans tous les jardins de son canton : mais il ne l'attribue pas à la même cause. Le cresson, le cerfeuil, les épinards, la laitue, favorisés de quelques arrosemens, levoient bien & disparoissoient quelques jours après; ce qu'il a attribué à la chaleur & à la sécheresse du jour, constamment suivies des gelées de la nuit, qui crispoient ces plantes trop dilatées par le soleil.

On a éprouvé pendant ce mois de nouvelles inondations en Allemagne par la fonte des neiges. Le Danube s'est débordé : mais, quoique son accroissement ait été subit & considérable, il n'a causé aucun dommage important; & le 29, écrivoit-on de Vienne, il étoit entièrement rentré dans son lit. Des lettres de Zips, en date du 18, portoient, au rapport de la *Gazette de France*, que le froid étoit encore très-vif dans ces cantons, qu'il se passoit peu de jours qu'il ne tombât de la neige sur les montagnes, & que celle de Kœnisberg en étoit encore toute couverte : la grêle qui est tombée pendant plusieurs jours dans les Comitats de Liptau & de Gomor, a forcé beaucoup de voyageurs à s'arrêter.

On lit dans d'autres papiers publics, que vers la fin du mois, une nouvelle inondation a ravagé la Haute-Silésie. Le cours des postes a été suspendu : divers Couriers ont failli rester dans les fondrières; & une partie des toiles étendues sur les blanchisseries a été entraînée par les eaux. Plusieurs maisons du fauxbourg de Schweidnitz, déjà ébranlées par la première inondation, ont cédé à la fureur de celle-ci : autour de la ville, les grains & les foins sont totalement perdus.

On évalue à 600,000 rixdalers les dommages qui ont été occasionnés dans les Domaines du Roi de Prusse, par les débordemens des rivières : mais ce Monarque, attentif aux besoins de ses sujets, a distribué des secours abondans pour réparer les pertes.

On a appris, de Presbourg du 22 Juin, que la température étoit depuis quelques jours aussi froide & le temps aussi rude qu'à la fin de l'Automne, à cause du vent de Nord qui régnoit. On craignoit que cette intempérie de la saison ne nuisit aux campagnes, & sur-tout aux vignobles.

A Lemberg on a éprouvé une température bien différente. La durée & la rigueur de l'hiver n'ont point occasionné dans ces contrées la sécheresse dont on s'est plaint de tous côtés. Selon les lettres du 8, il tomboit journellement depuis quinze jours pendant quelques heures une pluie douce & chaude qui hâtoit la végétation. On avoit tout lieu d'attendre une récolte abondante en grains & en fruits.

On a appris d'Holmen en Islande, en date du 28 Mars, que cette isle continuoit à présenter le spectacle de la misère & de la désolation. La famine, malgré les soins de l'Administration pour la prévenir, s'y est fait vivement sentir, & a fait périr un grand nombre d'habitans. Il y régnoit aussi des maladies épidémiques, & sur-tout une dysenterie qui moissonnoit la plupart de ceux que la famine avoient épargnés. Le nombre

des malades étoit si considérable, & ceux qui n'étoient pas encore attaqués de la maladie étoient si foibles & si énervés, que les morts restoient quelquefois trois à quatre semaines sans pouvoir être enterrés. La disette des subsistances multiplioit les mendians & les voleurs. Au milieu de ces désastres, on avoit l'espérance d'une bonne récolte : mais il falloit encore l'attendre. L'année avoit bien commencé : on n'avoit presque pas eu d'hiver ; & la pêche se faisoit avec succès.

On a été également instruit que la saison dans le Groenland étoit très-favorable pour la pêche, ainsi qu'au banc de Terre-neuve, où elle avoit commencé de bonne heure, & où l'hiver avoit été supportable, ni plus froid, ni plus long qu'à l'ordinaire.

Selon une lettre de Charles-Town, la nature du riz a beaucoup perdu de sa bonté : il est aujourd'hui très-médiocre ; ce que l'on doit attribuer à la quantité & à la trop longue durée des pluies. La dernière moisson a été bien au-dessous de la quantité ordinaire, puisqu'elle n'a donné à peu-près que 60000 tierces, tandis que dans les années précèdentes, & sur-tout avant la guerre, elle montoit souvent à 115000, & même à 130000 tierces. On fait cependant des demandes de toutes parts.

On a soumis à Trieste les bâtimens venant du Levant à une contumace de 48 jours. Cette précaution a été jugée nécessaire, après le bruit qui s'est répandu que la peste s'étoit manifestée à Smyrne. On ne devoit l'apparition de ce fléau qu'à l'imprudence qu'on avoit eue d'ouvrir un tombeau dans lequel avoient été enfermées l'année dernière plusieurs personnes mortes de la peste. Des lettres postérieures portent cependant que les Ouvriers qui avoient été employés à cette ouverture, sont les seuls qui sont tombés malades : la plupart ont péri à la vérité ; mais ce principe de mort ne s'est communiqué à personne ; & les bâtimens qui s'étoient éloignés à la première alarme sont revenus, & continuent leurs chargemens.

On a encore éprouvé des secousses de tremblement de terre dans divers endroits de la Calabre ultérieure : les plus violentes ont eu lieu dans les fiefs de Cariati & de Séminara, où précédemment il y avoit eu des pluies accompagnées de tonnerre.

Extrait des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Mai 1785.

Thermomètre: plus grande chaleur, 17,4 d., le 25 ; moindre, 4,1 le 1er ; chaleur moyenne, 10,3.
Baromètre: plus gr. élévation, 28 pouc. 0,50 lign., le 13 ; moindre, 27 p. 3,30 l., le 17 ; moyenne, 27 p. 7,31 l.
Nombre de jours beaux, 17 ; *de pluie*, 8 ; *de tonnerre*, 3.
Quantité de pluie, 17 lignes 5. } *Différence*, o.
Evaporation, o.
Vents dominans: N. N.E. & N.O.
Maladies: maux de gorge, fluxions de poitrine, petite-vérole.
Température: froide & très-sèche.
Productions de la terre: les foins ne poussent point, les avoines & les fromens souffrent, les seigles sont assez beaux ; la vigne & les arbres fruitiers promettent, exceptés les poiriers.

En Juin.

Thermomètre: plus grande chaleur ; 20,0 d. les 27 & 28. moindre, 6,2, le 1er ; chaleur moyenne, 12,4.
Baromètre: plus gr. élévation, 28 pouces, le 10 ; moindre, 27 p. 4,78 l. le 16 ; moyenne, 27 p. 8,65 l.
Nombre de jours beaux, 16 ; *de pluie*, 8 ; *de brouillard*, 5 ; *de tonnerre*, 3 ; *de grêle*, 1.
Quantité de pluie, 26 lignes 10. } *Différence*, 2 lignes 2.
Evaporation, 29,0 lignes.
Vents dominans: N. N.E. & N.O.
Maladies: Les petites-véroles commencent à diminuer.
Température: chaude & sèche.
Productions de la terre: Les pluies ont bien fait aux prairies, le temps a été favorable à la fleur de la vigne, qui promet beaucoup ; les bleds sont beaux, mais la paille & les épis sont courts ; on ne s'apperçoit plus du retard de la végétation.

Résultat des Observations météorologiques faites à Toulouse au mois de Juin.

Thermomètre. Chaleur.
Plus gr. 26 d. $\frac{7}{10}$, le 15 ; } jour commun, 18 d. : plus
Moindre, 7 d. 7, le 1er. } grande qu'en Mai, 3 d. $\frac{1}{10}$.
Baromètre. Hauteur du mercure.
Plus gr. 28 p. 0 l. $\frac{22}{100}$, le 10 ; } j. comm. 27 p. 10,36 l. :
Moindre, 26 p. 7,35 l. le 3. } plus grande qu'en Mai, 1, [illegible] l.
Hygromètre de M. Saussure sans correction.
Plus gr. hum. 100 d. le 29. } jour comm. 75 deg. $\frac{1}{2}$:
Moindre, 57 d. le 10. } plus grande qu'en Mai $\frac{1}{2}$ d.
Vents dominans. S.E. & N.O.
Soleil, 20 jours $\frac{3}{4}$: *couvert*, 9 jours $\frac{1}{4}$.
Quantité de Pluie, 2 l. $\frac{3}{4}$ le 15 ; 21 l. $\frac{1}{4}$ le 29 ; 6 l. $\frac{1}{2}$ le 30 : en tout 30 l. $\frac{1}{2}$: plus qu'en Mai 20 l. $\frac{3}{4}$.
Evaporation à l'ombre & au courant de l'air, 76 lignes : plus qu'en Mai, 38 l. $\frac{1}{2}$.
Rivière. Trouble toujours.
Elévation. Plus gr. au-dessus de la moyenne, 2 pouc. 11 l. le 11. } Jour commun. Basse, 4 p. 7 lignes.
Moindre au-dessous, 12 pouc. 6 lignes, le 26. } Plus basse qu'en Mai, 4 p. 4 lignes $\frac{1}{4}$.
Agriculture. La température brûlante du mois d'Août, qui a régné pendant celui-ci, depuis le 8 jusqu'au 15, a presque entièrement détruit la récolte dans les terres légères de nos environs. Les seigles & les bleds, dans les terres fortes & moyennes, ayant mieux résisté à la sécheresse jusqu'au 16, que le temps s'est rafraichi, donneront passablement de grain. Mais la paille est courte, & nos prés n'ont rien produit. Quoique les maïs soient heureusement conservés, cette ressource unique pour nourrir le bétail, n'y pouvoit suffire. L'abondante pluie du 29 nous offre aujourd'hui celle de pouvoir semer de toute espece de fourrages. La vigne est superbe.
Santé. Point de maladies extraordinaires.

Résultat des Observations météorologiques faites à la grande Chartreuse, en Juin 1785.

Chaleur. { Plus grande, 16 d. au-dessus de o, le 11 & 12.
Moindre, 1 d. au-dessus de o, le 1er.
Hauteur du mercure. { Plus grande, 25 pouces 3 lignes $\frac{1}{2}$, le 10.
Moindre, 24 pouces 11 l. les 3, 4 & 30.
Nota. Ces Observations ont été faites sur le Baromètre réglé par M. Dupinet, qui marque toujours une ligne plus haut que celui dont on s'est servi jusqu'à présent.
Serein, 25 jours. *Couvert*, 13 jours.
Pluie, 11 jours. *Grêle*, 1 jour.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
FAITES A PARIS, EN JUILLET 1785.

Nota. *Ces Observations ont été faites à 80 pieds environ au-dessus des moyennes eaux de la Seine, prises au Pont-Royal.*

Remarque. Au Thermomètre { le signe + indique les degrés de chaleur au-dessus de *zéro*. le signe — indique les degrés de froid au-dessous de *zéro*.

Jours du Mois.	*Heures du jour.*	BAROM. pouc.	lign.	THERM degrés.	VENT.	ÉTAT DU CIEL.
1	7 h. du matin...	27	11 ½	+ 17	O.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi	27	11 ½	+ 21	O.	Quelques nuages depuis 8 heures du matin.
	9 h. du soir.....	27	10 ½	+ 19	—	Couv. inég. & dans l'après-midi : pluie forte à 4 h. ½.
2	7 h. du matin...	27	10 ½	+ 16 ½	S.	Pluie & vent.
	Midi	27	10 ½	+ 19	S.	Un peu de soleil : pluie vers 9 h. ½ : vent.
	9 h. du soir.....	27	11	+ 16 ½	—	Peu de nuages depuis 6 h. : calme dans l'après-midi.
3	7 h. du matin...	27	11 ¾	+ 14 ¼	O.	Soleil & nuages : vent.
	Midi	28	¼	+ 19	O.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	28	½	+ 16 ¼	—	Ciel découvert depuis 6 heures : calme dans l'après-midi.
4	7 h. du matin...	28	1 ⅙	+ 15	O.	Couvert.
	Midi	28	1	+ 19	O.S.O.	Peu de soleil, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	28		+ 14 ½	—	Couvert inégalement, & dans l'après-midi.
5	7 h. du matin...	27	11 ¾	+ 14	O.	Couvert : pluie très-abondante pendant la nuit.
	Midi	27	11 ¾	+ 18	O.S.O.	Couvert en partie, & dans la matinée, avec un peu de pluie.
	9 h. du soir.....	28		+ 14 ½	—	Ciel un peu découvert : 2 ou 3 averses dans l'après-midi.
6	7 h. du matin...	28	½	+ 14	N.O.	Couvert : pluie pendant la nuit.
	Midi	28	½	+ 16 ½	N.O.	Soleil & nuages, depuis 8 h. ½ du matin.
	9 h. du soir.....	28	1	+ 13	—	Couv. inég. : pluie à 2 ou 3 reprises l'apr.-m. *N. L. à 0 37 m. du s.*
7	7 h. du matin.	28	1	+ 13	O.N.O.	Clair.
	Midi	28	1	+ 15 ¾	O.N.O.	Couvert en gr. partie depuis environ 10 h. du matin.
	9 h. du soir.....	28	1 ¾	+ 13	—	Ciel un peu découv. : pluie par intervalle dans l'après-midi.
8	7 h. du matin...	28	2 ⅓	+ 12 ¾	N.	Clair : vent.
	Midi	28	3 ⅓	+ 15 ¼	N.	Couvert inég. & dans la matinée : moins de vent.
	9 h. du soir.....	28	3 ¼	+ 13 ¼	—	Couv. en gr. partie, & dans l'après-midi : peu de vent.
9	7 h. du matin...	28	4 ¼	+ 14	N.O.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi	28	4	+ 16 ¾	O.	Couvert inégalement, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	28	3 ⅔	+ 18	—	Couvert entièrement depuis environ 7 h. de l'après-midi.
10	7 h. du matin...	28	3	+ 15 ½	O.S.O.	Clair en partie : vent.
	Midi	28	2 ⅔	+ 18 ⅓	O.S.O.	Peu de soleil, & dans la matinée : grand vent.
	9 h. du soir.....	28	2 ½	+ 17 ½	—	Couv. inég. & dans l'après-midi : vent tombé depuis 5 h.
11	7 h. du matin.	28	2 ⅚	+ 14 ½	N.E.	Couvert en grande partie.
	Midi	28	2 ¾	+ 17 ¾	N.E.	Soleil par intervalle, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	28	2	+ 16 ¾	—	Clair entièrement depuis 6 h. de l'après-midi.
12	7 h. du matin...	28	1 ¾	+ 15 ½	E.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi	28	⅔	+ 18 ⅓	S.S.E.	Peu de soleil depuis 8 h. du matin.
	9 h. du soir.....	27	11 ¾	+ 16 ⅔	—	Ciel, presque entièrement découv. depuis 8 h. de l'après-midi.
13	7 h. du matin...	27	11	+ 15 ½	E.S.E.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi	27	11	+ 20	S.E.	Soleil & nuages depuis 8 h. du matin.
	9 h. du soir.....	27	10 ½	+ 17	—	Clair en partie : peu de soleil dans l'après-midi.
14	7 h. du matin...	27	10 ⅔	+ 16 ¼	S.	Couvert : vent.
	Midi	27	11 ¾	+ 19	S.	Un peu de soleil depuis 11 h. du matin, & vent.
	9 h. du soir.....	27	11 ½	+ 17 ½	—	Couv. & l'après-midi : vent tombé à 4 h. *Pr. Q. à 1 h. 43 m. du soir.*

Jours du Mois.	Heures du jour.	Barom. pouc.	lig.	Therm. degrés.	Vent.	État du Ciel.
	7 h. du matin.	28		+ 16½	O.	Soleil & nuages : vent : pluie pendant la nuit.
15	Midi.	28	¾	+ 18½	O.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du soir.	28	1	+ 17	—	Couv. en gr. partie, & l'après-midi : un peu de pluie vers 7 h.
	7 h. du matin.	28	1½	+ 16¼	E.N.E.	Clair : vent.
16	Midi.	28	2¼	+ 19½	O.	Couvert en partie depuis 9 h. du matin : vent.
	9 h. du soir.	28	2½	+ 17⅓	—	Couvert, & dans l'après-midi où le vent est tombé.
	7 h. du matin.	28	2¾	+ 17⅓	O.	Couvert en très-grande partie : un peu de vent.
17	Midi.	28	2½	+ 19½	O.	Couvert entièrement & dans la matinée : même vent.
	9 h. du soir.	28	2½	+ 18¼	—	Ciel en partie découv. depuis environ 6 h. : point de vent.
	7 h. du matin.	28	2½	+ 17½	S.O.	Clair en partie.
18	Midi.	28	2½	+ 19¾	S.O.	Très-peu de soleil, & dans la mat. avec petite pluie par intervalle.
	9 h. du soir.	28	1¼	+ 16¾	—	Couvert inégalement, & dans l'après-midi.
	7 h. du matin.	27	11½	+ 16	S.O.	Couvert.
19	Midi.	27	11¾	+ 19½	S.O.	Pluie par intervalle, & dans la matinée.
	9 h. du soir.	27	10	+ 16¼	—	Couvert inégal. : grande averse depuis 1 h. ½ jusqu'à 2 heures.
	7 h. du matin.	27	9⅔	+ 15¼	S.O.	Soleil & nuages : un peu de vent : pluie forte pendant la nuit.
20	Midi.	27	9⅔	+ 19	S.O.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du soir.	27	9¼	+ 15	—	Couv. en gr. part. & dans l'après-midi : pluie à 4 h. : ton. à 7 h. ½.
	7 h. du matin.	27	8⅓	+ 15	S.	Soleil & nuages : un peu de vent.
21	Midi.	27	8	+ 16¼	S.O.	Pluie depuis environ 11 h. : peu de soleil auparavant : même vent.
	9 h. du soir.	27	8¾	+ 14¼	—	Ciel un peu déc. : pluie peu aupar. : calme. *P. L. à 11 h. 35 m. du s.*
	7 h. du matin.	27	10	+ 13½	S.O.	Couvert en très-grande partie.
22	Midi.	27	10½	+ 17½	S.O.	Peu de soleil, & dans la matinée, avec pluie par intervalle.
	9 h. du soir.	28		+ 14	—	Ciel un peu découv. : pluie par intervalle dans l'après-midi.
	7 h. du matin.	28	2½	+ 13½	O.S.O.	Soleil & nuages : un peu de vent.
23	Midi.	28	3	+ 17	O.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du soir.	28	3¾	+ 14	—	Couvert inégal. & dans l'après-midi : vent tombé le soir.
	7 h. du matin.	28	4	+ 13¼	O.	Couvert en partie : un peu de vent.
24	Midi.	28	4⅓	+ 16	O.	Peu de soleil, & dans la matinée : même vent.
	9 h. du soir.	28	4⅙	+ 14½	—	Ciel presque entièrement découvert : point de vent.
	7 h. du matin.	28	4	+ 17	S.E.	Clair en grande partie.
25	Midi.	28	3½	+ 19¼	S.E.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du soir.	28	3	+ 15¼	—	Clair, & en partie dans l'après-midi.
	7 h. du matin.	28	1¾	+ 16	S.E.	Soleil pâle.
26	Midi.	28	1	+ 20½	S.E.	Plus de nuages, & dans la matinée.
	9 h. du soir.	27	11½	+ 16¾	—	Eclairs depuis ¾ d'h. & très-couv. : moins couvert dans l'apr.-midi.
	7 h. du matin.	27	11¼	+ 16	S.	Pluie, & pendant la nuit à 9 h. ½, mais de peu de durée.
27	Midi.	27	11	+ 18	S.	Couvert : pluie dans la matinée.
	9 h. du soir.	27	11⅔	+ 16	—	Pluie avec éclairs : pluie dans toute l'après-midi.
	7 h. du matin.	28		+ 15	S.O.	Couv. en partie, & vent : pluie très-forte pendant la nuit.
28	Midi.	28	¾	+ 18	S.O.	Couvert : peu de soleil dans la matinée.
	9 h. du soir.	28	1¼	+ 14	—	Clair entièrement depuis 7 h. : calme. *D. Q. à 3 h. 26 m. du soir.*
	7 h. du matin.	28	1¾	+ 13½	S.O.	Soleil, & nuages blanchâtres.
29	Midi.	28	1¾	+ 17½	S.O.	Couvert : peu de soleil dans la matinée.
	9 h. du soir.	28	¾	+ 15	—	Couv. & dans l'apr.-m. où a soufflé un peu de vent tombé le soir.
	7 h. du matin.	28	1¾	+ 14½	S.O.	Soleil & quelques nuages, avec un peu de vent.
30	Midi.	28	2	+ 18	O.S.O.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du soir.	28	2¼	+ 16	—	Clair : soleil & nuages dans l'après-midi : calme.
	7 h. du matin.	28	2	+ 15½	S.O.	Clair en partie.
31	Midi.	28	2	+ 17	S.	Peu de soleil, & dans la matinée.
	9 h. du soir.	28	1¼	+ 15¼	—	Clair en partie : peu de soleil dans l'après-midi.

Eau de pluie mesurée à l'Observatoire Royal, pendant le mois de Juillet.

2 pouces 4 lignes 5 dixièmes.

Observations sur l'aiguille aimantée, faites à l'Observatoire Royal.

Déclinaison de l'aiguille aimantée, le 30 Mai 1785, 22 d 0'.

Variation d'une aiguille aimantée suspendue à un fil de soie, depuis le 1^r^ Juillet 1783, jusqu'au 1^r^ Juillet 1785, 30' 8'' vers l'ouest.

Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Juillet.

Les affections bilieuses, qui sont propres aux constitutions chaudes & sèches, ont régné de préférence pendant les premiers jours. Les fièvres rouges, scarlatines, d'autres maladies de peau, comme boutons, pustules, démangeaisons, s'y sont jointes par la suite. Les rhumatismes aigus & sans fièvre, les affections catarrhales de différens genres, ont suivi, & sont devenus dominans, lorsque les vents & les pluies, devenus plus fréquens dans les deux derniers tiers du mois, ont rendu la température fraiche & humide. On a vu alors beaucoup de diarrhées, tantôt seules, tantôt symptomes des maladies aiguës. Les fièvres putrides-malignes ont été assez fréquentes, & n'ont rien présenté d'extraordinaire; en général, la constitution nosologique s'est montrée assez douce; on n'a vu à Paris ni épidémie, ni mortalité.

La récolte en bled donnoit d'assez belles espérances: mais la carie a occasionné des dommages considérables. Dans quelques Provinces on évalue à un quart les bleds affectés de cette maladie, dans d'autres à un tiers, & peut-être même davantage dans certains cantons. En général la paille est courte; ce qui devient un nouveau malheur dans une année où la récolte des fourrages a été si médiocre. Celle de l'avoine & de quelques menus grains a été plus abondante qu'on ne l'avoit espéré. Les fruits à noyau sont en assez grande quantité. Il y a peu de pommes, mais beaucoup de poires. La vigne a coulé; mais cet accident n'empêchera pas qu'on n'ait encore une très-grande abondance de vin. On desireroit cependant de la chaleur pour qu'il eût de la qualité.

La pluie qui est tombée n'a pas fait grossir la Seine: les eaux sont toujours fort basses; ce qui nuit au transport des objets qu'on fait descendre par la rivière, particulièrement du bois de chauffage. Cette pluie a presque toujours été la suite d'orages passagers qui ont causé des dégâts dans quelques cantons: elle a même été nuisible au peu de foins qu'on a recueillis, & a rendu la température humide, sur-tout vers la fin du mois.

Quoique la sécheresse ait étendu presque par-tout ses funestes désastres, cependant il n'est point de Province qui les ait plus ressentis que la Bretagne, & sur-tout la basse. Il n'y est presque pas encore tombé de pluie. Non-seulement les fourrages ont totalement manqué, mais encore le seigle. Le bled sarrasin n'a pas levé; le lin & le chanvre donnent peu d'espérance. Pour comble de malheur, l'Angleterre, l'Irlande & la Hollande, viennent de défendre l'exportation des foins qui auroient été d'une grande ressource pour celles de nos Provinces qui auroient été à portée de s'en approvisionner.

Un papier Anglois remarque que la sécheresse qu'on a éprouvée, s'est étendue presque généralement autour du globe, dans l'espace compris entre le premier degré & le 56^e^, 3 minutes latitude nord; dans la Grande-Bretagne, la Hollande, la France, l'Espagne, l'Italie, &c. en Europe; le Canada, les Indes Occidentales, &c., au-delà de l'Atlantique.

A l'époque du dégel, écrit-on de Munich, le 24 Juillet, on se flattoit encore d'une récolte passable dans ce pays. Un tiers des semences, seulement, avoit été gâté dans certaines parties du Tyrol & de la basse Bavière, par la prodigieuse quantité de neige dont la terre avoit été couverte, & le long séjour qu'elle y avoit fait; les habitans de la campagne comptoient sur le retour de la belle saison pour réparer ce dommage; mais les pluies n'ont cessé de tomber depuis trois mois: elles sont non-seulement très-froides, mais fréquemment accompagnées d'orages & de grêles, qui détruisent ou retardent la végétation. On manque de légumes: les fruits, qui sont en petite quantité, ne peuvent mûrir; & si le tems ne change pas, il sera impossible de conserver les foins déjà coupés, & le peu de grains que la rigueur de l'hiver avoit épargnés. Toutes les denrées se soutiennent à un prix excessif; & le Gouvernement, pour prévenir la disette, a renouvellé les Réglemens des 28 Avril & 15 Mai dernier, qui défendent, sous les peines les plus graves, l'exportation des fourrages & grains des Etats de Bavière & du haut Palatinat. Les mauvais tems occasionnent aussi des maladies & une mortalité sensible.

Il y a eu, vers le commencement du mois, à Vienne en Autriche, un nouveau débordement du Danube: mais il n'a pas été considérable; & ce Fleuve est bientôt rentré dans son lit. Il n'en a pas été ainsi des débordemens survenus à la fin du mois, par une suite du mauvais temps & des pluies continuelles. La Vienne, grossie considérablement, sortit de son lit le 30, & inonda les fauxbourgs qui se trouvent sur ses bords: dans quelques endroits l'eau monta à 8 ou 9 pieds, & pénétra dans les maisons par les portes & par les fenêtres. Elle ne commença à diminuer que huit heures après. Dans les environs, ce débordement a arraché des arbres, emporté des ponts, des maisons, des marchandises, divers effets: & beaucoup de bestiaux ont péri à cette occasion. L'Alster, qui a aussi débordé, a causé des ravages considérables.

On écrit de la haute Autriche, que le 23 de ce mois, entre minuit & une heure, on a éprouvé entre Steyeren, Saint-George, Pulgarn & aux environs, des secousses de tremblement de terre. Une seconde s'est fait sentir à 6 heures du matin, mais moins forte que la première. On a observé que pendant ce tems le Danube a été très-agité.

Selon les lettres de Leumeritz, en Bohême, en date du 11, on n'avoit point encore eu d'été dans toute

cette contrée. A peine avoit-on joui de quelques jours de printems. Le 11, le froid étoit encore si vif & le vent si piquant, qu'il eût été impossible d'en supporter la rigueur, si la chaleur des rayons du soleil ne l'avoit un peu adoucie. On n'a éteint aucun feu dans les maisons pendant le mois de Juin, & on a chauffé les appartemens comme au milieu de l'hiver. Ce n'est qu'à la fin de ce mois que les arbres ont montré des fleurs. Si la beauté de l'automne ne dédommage pas de la longueur & de la rigueur de l'hiver, on ne se flatte pas d'une récolte passable de vins. Le 1[er] de ce mois on a éprouvé dans la même contrée un orage violent.

Une lettre de Leutschau, en date du 3, porte qu'à cette époque le froid s'y faisoit toujours sentir encore très-vivement, qu'il y geloit presque toutes les nuits, & qu'on craignoit, avec raison, pour les productions de la terre.

On a observé le 2, dans les environs d'Altona, un phénomène assez singulier, mais dont on a plusieurs exemples. C'étoit une de ces trombes plus communes & plus redoutables sur la mer que sur la terre. Un nuage en pointe descendit sur la surface de l'Elbe, près de Bonnershoff. Après avoir tourné long-tems, il s'éleva emportant une grande masse d'eau qu'il avoit pompée pendant quelques instans que sa pointe étoit restée confondue avec le fleuve. Peu de momens après un second nuage semblable au premier descendit aussi : sa pointe s'enfonça à dix ou douze reprises dans l'Elbe, & y creusa un assez grand vuide pour laisser appercevoir le fond du lit de ce fleuve. Au bout de quelques minutes, les deux nuages rendirent à l'Elbe toute l'eau qu'ils avoient emportée : ils prirent ensuite leur direction sur la ville qu'ils traversèrent en tournoyant en forme de tourbillon, & disparurent après avoir endommagé quelques toits. On a appris qu'ils ont causé des dégâts à un moulin à vent, enlevé la couverture de paille d'une grange & le foin déposé dans le grenier. Ils ont encore emporté près de Rozenhof des toiles de coton étendues sur le pré d'une blanchisserie : quelques-unes sont retombées en rouleaux, & les autres, déchirées par le milieu, & mises hors d'état d'être employées.

On a appris, de plusieurs endroits de l'Irlande, qu'on remarque une différence prodigieuse entre les productions de la nature, destinées à la nourriture de l'homme & celle des animaux. Les premières sont d'une beauté & d'une richesse qui étonnent les Laboureurs : il semble que la même sécheresse qui a été si funeste aux fourrages, a été très-favorables aux grains.

On a appris qu'il y a eu dans la Calabre un nouveau tremblement de terre qui a causé les plus grands ravages.

Extrait des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Juillet 1785.

Thermomètre: plus grande chaleur, 19,2 d., les 1 & 26; moindre, 9,8, le 8; chaleur moyenne, 13,8.

Baromètre: plus gr. élévation, 27 pouc. 10,39 lign., le 8; moindre, 27 p. 1,48 l., le 21; moyenne, 27 p. 6,59 l.

Nombre de jours beaux, 6; *de pluie*, 15; *de tonnerre*, 4; *de grêle*, 1.

Quantité de pluie, 40 lignes 6. } *Différence*, 9,6.
Evaporation, 31,0. }

Vents dominans: N. N.O. S.O. & O.

Maladies: le règne des petites-véroles cesse; on n'a point remarqué d'autres maladies.

Température: variable, assez froide & pluvieuse.

Productions de la Terre. On a eu beaucoup de peine à faire les foins; les bleds ne sont pas hauts; il y a un grand nombre d'épis cariés; le degré de maturité est fort inégal. La vigne a coulé en partie; quelques cantons ont été fort maltraités par la grêle du 22. Les fruits à noyaux sont très-abondans, sur-tout les cerises & les prunes. On a commencé le 20 à scier les seigles; ils sont beaux & sans ergot.

Résultat des Observations météorologiques faites à Toulouse au mois de Juillet.

Thermomètre. Chaleur.
Plus gr. 24 d. $\frac{5}{10}$, le 12; { jour commun, 17 d. $\frac{6}{10}$:
Moindre, 11 d. 6, le 9. { moindre qu'en Juin, $\frac{4}{10}$.

Baromètre. Hauteur du mercure.
Plus gr. 28 p. 0 l. $\frac{49}{100}$, le 23; { j. comm. 27 p. 9 l. $\frac{47}{100}$:
Moindre, 27 p. 5,40 l. le 21. { moindre qu'en Juin, $\frac{12}{10}$ l.

Hygromètre de M. Saussure sans correction.
Plus gr. hum. 101 d. le 14. { jour comm. 83 deg. $\frac{1}{2}$:
Moindre, 60 d. le 10. { plus grande qu'en Juin 8 d.

Vents dominans. O. & O.N.O.

Soleil, 16 jours $\frac{1}{2}$: *couvert*, 14 jours $\frac{1}{2}$.

Pluie, 12 jours, les 5, 7, 12, 13, 14, 15, 20, 21, 22, 27, 28, 30. *Quantité*, 27 lignes. Moins qu'en Juin, 3 l.

Evaporation à l'ombre, 45 lignes: moins qu'en Juin, 31 lignes.

Rivière: sale, 28 jours; claire, 3 jours.

Elévation. Plus gr. au-dessus de la moyenne, 4 pouc. le 9. { Jour commun. Basse, 11 p. 3 lignes $\frac{1}{2}$.
Moindre au-dessous, 17 pouc. 8 lignes, le 31. { Plus basse qu'en Juin, 6 p. 8 lignes $\frac{1}{2}$.

Agriculture. La récolte du bled s'est favorablement terminée: elle est abondante, & le grain est de bonne qualité dans les terreins forts ou moyens : mais elle est foible & chargée de grains cotis ou desséchés dans les terres légères. En général, elle est médiocre. Le battage en a été interrompu par une succession de pluies douces & passagères, qui ont entièrement banni la sécheresse. Tout est riant & reverdi dans la nature. L'herbe touffue de nos prairies promet beaucoup de regain. Le champignon abonde dans nos bois. Les haricots & les maïs sont d'une prodigieuse beauté. Nous sommes dans l'abondance de tous les fruits de la saison; & jamais la vigne ne fut si chargée de raisins. Il ne reste plus qu'un sujet de crainte. Les fourrages que l'on s'empresse de semer de toutes parts, suppléront-ils suffisamment la privation totale du foin & la pénurie de la paille pour maintenir le bétail dans l'état de vigueur nécessaire aux travaux printaniers?

Santé. Point ou peu de maladies.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
FAITES A PARIS, EN AOUST 1785.

Nota. *Ces Observations ont été faites à 80 pieds environ au-dessus des moyennes eaux de la Seine, prises au Pont-Royal.*

Remarque. Au Thermomètre { le signe + indique les degrés de chaleur au-dessus de *zéro*.
le signe — indique les degrés de froid au-dessous de *zéro*.

Jours du Mois.	*Heures du jour.*	BAROM. pouc.	lign.	THERM degrés.	VENT.	ÉTAT DU CIEL.
1	7 h. du matin..	28	2	+ 14 $\frac{1}{2}$	S.O.	Soleil & nuages.
	Midi	28	1 $\frac{1}{2}$	+ 17 $\frac{3}{4}$	S.O.	Couvert, & en grande partie dans la matinée.
	9 h. du soir.....	28		+ 16	—	Clair en gr. part. couv. presq. l'apr. midi; un peu de vent le soir.
2	7 h. du matin...	28		+ 15 $\frac{1}{2}$	N.O.	Pluie.
	Midi	27	10 $\frac{1}{4}$	+ 19	O.	Soleil & nuages, ainsi que dans la matinée.
	9 h. du soir.....	27	10 $\frac{1}{2}$	+ 16	—	Couvert inégal. & dans l'après-midi.
3	7 h. du matin...	27	9 $\frac{3}{4}$	+ 16 $\frac{1}{4}$	S.O.	Pluie, de même que pendant la nuit, avec tonnerre.
	Midi	27	8 $\frac{3}{4}$	+ 18 $\frac{1}{2}$	S.O.	Couvert, pluie assez forte par intervalles dans la matinée.
	9 h. du soir.....	27	8 $\frac{1}{2}$	+ 16 $\frac{1}{2}$	—	Cl. dep. 8 h. pluie forte à midi $\frac{1}{2}$: or. avec ton. & un peu de grêle à 5 h.
4	7 h. du matin...	27	10 $\frac{1}{3}$	+ 15 $\frac{1}{2}$	S.E.	Un peu de soleil, pluie peu auparavant, & pendant la nuit: vent.
	Midi	27	10 $\frac{1}{4}$	+ 18	S.E.	Pluie & ton. depuis environ $\frac{1}{2}$ h. un peu de soleil auparavant, vent.
	9 h. du soir....	27	10 $\frac{1}{4}$	+ 15	—	Cl. dep. 8 h. sol. & pluie par interv. l'apr. midi avec ton. à 3 h. calme.
5	7 h. du matin...	27	11 $\frac{1}{2}$	+ 15 $\frac{3}{4}$	S.	Soleil & nuages. *N. L. à 1 h. 41 m. du matin.*
	Midi	28		+ 17	S.	Même temps, & dans la mat.
	9 h. du soir.....	28	$\frac{1}{4}$	+ 14 $\frac{3}{4}$	—	Couv. en gr. part. pluie forte & ton. à midi $\frac{1}{2}$: pluie ens. par interv.
6	7 h. du matin...	28	1	+ 15 $\frac{1}{2}$	S.O.	Soleil & nuages, avec un peu de vent.
	Midi	28	1 $\frac{1}{3}$	+ 18 $\frac{1}{2}$	S.O.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du soir....	28	1	+ 15	—	Couvert inégal. & dans l'après-midi.
7	7 h. du matin.	28	1	+ 15	O.	Clair.
	Midi	28	1	+ 18 $\frac{1}{2}$	O.	Couvert ent. dep. 11 h. du matin, avec quelques gouttes de pluie.
	9 h. du soir....	28	1	+ 14 $\frac{1}{4}$	—	Clair: soleil & nuages dans l'après-midi.
8	7 h. du matin...	28	$\frac{1}{4}$	+ 15 $\frac{1}{4}$	S.O.	Clair.
	Midi	28		+ 16 $\frac{1}{2}$	S.O.	Couvert entièrement depuis 10 h. du matin.
	9 h. du soir.....	27	11 $\frac{3}{4}$	+ 14 $\frac{1}{4}$	—	Pluie depuis quelques minutes: couvert dans l'apr. midi.
9	7 h. du matin...	27	11 $\frac{1}{2}$	+ 15	O.	Couvert en partie: pluie très-forte pendant la nuit.
	Midi	27	11 $\frac{3}{4}$	+ 16 $\frac{1}{2}$	O.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	28	$\frac{1}{4}$	+ 14 $\frac{1}{2}$	—	Couvert, & dans l'après-midi.
10	7 h. du matin...	28	1 $\frac{1}{4}$	+ 13	O.	Clair en grande partie: un peu de vent.
	Midi	28	2	+ 16 $\frac{1}{2}$	O.	Couvert entièrement depuis 9 h. du matin; même vent.
	9 h. du soir...	28	2 $\frac{1}{3}$	+ 12 $\frac{1}{4}$	—	Couvert, & en grande partie dans l'après-midi: calme.
11	7 h. du matin.	28	2 $\frac{2}{3}$	+ 12	O.	Peu de soleil.
	Midi	28	2 $\frac{1}{4}$	+ 15 $\frac{1}{2}$	O.	Couvert entièrement depuis environ 9 h. du matin.
	9 h. du soir....	28	1 $\frac{3}{4}$	+ 13	—	Clair, & en grande partie dans l'après-midi.
12	7 h. du matin...	27	11 $\frac{2}{3}$	+ 12 $\frac{1}{4}$	S.	Clair: un peu de vent.
	Midi	27	11 $\frac{1}{2}$	+ 16 $\frac{1}{4}$	S.	Clair, & dans la mat. même vent.
	9 h. du soir.....	27	10 $\frac{1}{4}$	+ 13 $\frac{1}{2}$	—	Clair: vent un peu plus fort: quelques nuages dans l'apr. midi.
13	7 h. du matin...	27	10 $\frac{1}{2}$	+ 13 $\frac{1}{2}$	S.O.	Couvert: un peu de vent. *P. Q. à 1 h. 39 min. du matin.*
	Midi	27	10 $\frac{3}{4}$	+ 16	S.O.	Un peu de sol. & dans la mat. pl. de peu de durée vers 7 h. $\frac{1}{2}$. même v.
	9 h. du soir.....	27	11 $\frac{1}{4}$	+ 14	—	Couvert, & dans l'apr. midi: vent fort.
14	7 h. du matin...	27	11 $\frac{1}{4}$	+ 13 $\frac{1}{2}$	S.O.	Couvert: vent froid, & pendant la nuit.
	Midi	27	11 $\frac{1}{2}$	+ 15	S.O.	Couvert: petite pluie par interv. dans la mat. même vent.
	9 h. du soir.....	27	11 $\frac{3}{4}$	+ 12	—	Couvert, & dans l'après-midi: même vent.

Jours du Mois.	Heures du jour.	Barom. pouc.	lig.	Therm degrés.	Vent.	État du Ciel.
15	7 h. du matin.	28		+ 13 ¾	O.	Couvert : un peu de vent.
	Midi	28	1 ¼	+ 16 ¾	O.	Un peu de ſol. dep. env. 10 h. du mat. pluie auparav. même vent.
	9 h. du ſoir	28	1 ¼	+ 13 ¾	—	Ciel en partie découvert : ſoleil & nuages dans l'apr. midi ; calme.
16	7 h. du matin	28	½	+ 14	O.	Soleil & nuages.
	Midi	28		+ 16 ¼	O.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du ſoir	27	11 ¾	+ 13 ¾	—	Couvert : peu de ſoleil dans l'après-midi.
17	7 h. du matin.	27	11 ½	+ 14 ½	S.O.	Soleil & nuages : un peu de vent.
	Midi	27	11	+ 17	S.O.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du ſoir	27	11	+ 11 ½	—	Clair & vent : pluie à 1 h. ½ pendant demi-heure : ſoleil enſuite.
18	7 h. du matin	28	⅔	+ 12 ½	O.	Soleil & nuages : vent.
	Midi	28	⅔	+ 15 ⅓	O.	Couvert : pluie vers 10 heures du matin : vent.
	9 h. du ſoir	28	1	+ 13	—	Couvert inégal. un peu de vent & de ſoleil dans l'après-midi.
19	7 h. du matin	28	1	+ 11 ¾	N.	Couvert en partie.
	Midi	28	1	+ 15	N.	Un peu de ſoleil, & dans la matinée.
	9 h. du ſoir	28	1	+ 12 ½	—	Clair : beau temps dans l'après-midi.
20	7 h. du matin	28	⅔	+ 13	N.O.	Peu de ſoleil.
	Midi	28		+ 15 ¼	N.O.	Couv. inég. : pluie par interv. la mat. *Pl. L. à 7 h. 56 m. du matin.*
	9 h. du ſoir	27	11 ¾	+ 13 ¼	—	Clair : ſoleil & nuages dans l'après-midi.
21	7 h. du matin	27	11 ½	+ 12 ½	O.	Couvert : un peu de vent.
	Midi	27	11 ¼	+ 15 ½	O.	Couvert : pet. pluie à 7 h. ½ & à 10 h. du matin : vent.
	9 h. du ſoir	28		+ 13 ½	—	Pet. pluie depuis 1 h. ½ : couv. preſque ent. auparav. : vent.
22	7 h. du matin	28	1	+ 11 ¾	S.O.	Couvert en partie : un peu de vent : pluie pendant la nuit.
	Midi	28	1 ⅓	+ 14 ½	S.O.	Couvert, & dans la mat. avec quelques gouttes de pl. même vent.
	9 h. du ſoir	28	1 ½	+ 12 ½	—	Couvert, & dans l'après-midi : calme.
23	7 h. du matin	28	1	+ 13 ½	O.	Couvert.
	Midi	28	1	+ 16	O.	Soleil & nuages depuis environ 10 h. du matin.
	9 h. du ſoir	28	½	+ 13	—	Clair : beau temps dans l'après-midi.
24	7 h. du matin	28		+ 12 ¾	S.	Peu de ſoleil.
	Midi	27	11 ⅚	+ 15 ½	S.	Couvert en partie : quelques gouttes de pluie vers 10 h. du matin.
	9 h. du ſoir	27	11	+ 13	—	Couv. averſe conſid. précédée d'un gr. vent vers les 6 h. de l'apr. m.
25	7 h. du matin	27	10 ½	+ 14 ¼	S.	Couvert : pluie pendant la nuit ; vent.
	Midi	27	10	+ 15 ½	S.	Grande pluie, & dans preſque toute la matinée : vent.
	9 h. du ſoir	27	10	+ 13 ½	—	Couvert : pluie ceſſée depuis environ 6 h. de l'après-midi : calme.
26	7 h. du matin	27	11 ½	+ 12	N.	Couvert.
	Midi	28	½	+ 14 ¾	N.	Ciel un peu découvert : un peu de pluie vers 10 h. du matin.
	9 h. du ſoir	28	1 ¼	+ 12	—	Clair ent. dep. 8 h. beau temps dans l'apr. mid. *D.Q. à 10 h. 18 m. du ſ.*
27	7 h. du matin	28	3	+ 9 ¼	N.	Clair.
	Midi	28	4	+ 14	N.	Quelques nuages depuis 8 heures du matin.
	9 h. du ſoir	28	4	+ 11	—	Clair entiérement : peu de nuages dans l'après-midi.
28	7 h. du matin	28	4	+ 10 ½	N.O.	Clair.
	Midi	28	3 ½	+ 13 ⅓	N.E.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du ſoir	28	3	+ 11	—	Clair, & dans l'après-midi.
29	7 h. du matin.	28	2 ½	+ 11 ½	N.O.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi	28	2 ⅓	+ 16	N.O.	Soleil pâle, & quelques nuages depuis 9 h. du matin.
	9 h. du ſoir	28	1 ⅔	+ 13 ¼	—	Clair : quelques nuages dans l'après-midi.
30	7 h. du matin.	28	⅔	+ 14	S.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi	28	⅓	+ 17	S.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du ſoir	27	11 ½	+ 14 ½	—	Clair, & dans l'après-midi.
31	7 h. du matin	28		+ 14 ½	O.	Soleil & nuages.
	Midi	28	½	+ 17	O.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du ſoir	28	¾	+ 14 ¼	—	Clair : quelques nuages dans l'après-midi, avec éclairs vers 8 h.

Eau de pluie mesurée à l'Observatoire Royal, pendant le mois d'Août.

2 pouces 0 lignes 6 dixièmes.

Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois d'Août.

Ce mois ayant été froid & humide, il a hâté les maladies d'Automne. C'est, sans doute, ce qui multiplie les fièvres intermittentes, quartes, tierces, doubles-tierces, & les différentes affections catarrhales. On a vu des synoques catarrhales & bilieuses, des fièvres rémittentes, dont quelques-unes ont eu le caractère putride-maligne. Il s'est montré des fièvres éruptives plus ou moins régulières, principalement des fièvres rouges avec maux de gorge, tant parmi les adultes que parmi les enfans. Il y a eu des petites véroles, dont quelques-unes ont été graves & compliquées.

La température qu'on a éprouvée pendant ce mois, a été froide & humide. Les chaleurs de la canicule ne se sont pas fait ressentir; & dans certains jours, les personnes délicates ont été obligées de se chauffer. Les pluies ont été funestes à la récolte, dans certains cantons aux environs de Paris & ailleurs, où les bleds ont germé. Ainsi voilà deux fléaux réunis: la carie, qui est très-multipliée, & la germination. On a même adressé à l'Académie des Sciences, pour lui demander des conseils, du bled attaqué par une nouvelle espèce d'insectes, plus terribles encore que les charansons, qui dévorent entièrement le grain jusqu'à la pellicule extérieure. On n'a pu indiquer d'autre remède que de mettre le bled dans des étuves ou des foyers échauffés à un certain degré; moyen qui peut être sans doute employé par des Propriétaires riches, mais non par des Fermiers & des Laboureurs pauvres. On se flatte cependant que l'abondance de la récolte en bled dans plusieurs Provinces, n'en fera pas hausser le prix généralement.

Il y a beaucoup de prunes & de pêches: on a vu des cerises jusqu'à la fin du mois. La vigne promet singulièrement: mais on desireroit de la chaleur. Malgré la quantité de pluie qui est tombée, les eaux de la Seine n'ont pas augmenté; & l'on se plaint toujours de la disette du bois de chauffage, dont les trains ont de la peine à descendre.

Le *Journal de Guienne* annonce que la température douce, humide & orageuse du mois d'Août, dans cette Province, a été très-favorable pour la vigne dans tous les lieux que la grêle a épargnés: le maïs, les secondes herbes, tous les fourrages de l'arrière-saison ont prospéré: ce qui a fait baisser considérablement le prix du foin. Les chanvres ne sont pas beaux: ils avoient trop souffert après avoir été semés. Les raisins ont changé avec assez de rapidité; & tout annonce qu'on pourra vendanger en Septembre. Il y a eu le 2, aux environs de Bordeaux, un orage qui a fait des ravages plus ou moins considérables dans 34 ou 35 Paroisses. Quelques-unes sont maltraitées, au point qu'on craint d'être obligé d'y replanter la vigne. Les grains de grêle étoient d'une grosseur extraordinaire, en général ovales, applatis, formés de deux couches de glace bien distinctes. Plusieurs de ces grains avoient plus de 2 pouces de diamètre: dans quelques endroits il en est tombé des masses effrayantes.

Le même jour le tonnerre est tombé à Rambouillet, sur une des écuries où sont les chevaux de MONSIEUR. Un cheval, qui étoit en face de la porte, frappé par la foudre, a eu sur le champ la moitié de la tête paralysée, & il est mort 24 heures après; & parmi ceux qui étoient aux deux extrémités du rang, l'un qui étoit à droite, a été tué roide, & l'autre dangereusement blessé. Tous les chevaux de l'écurie, frappés en même temps, sont tombés, à l'exception de deux. La plupart n'ont eu d'autre marque du tonnerre, que des traces aux jambes & aux cuisses, dont il n'est résulté qu'une enflure assez considérable aux premières. Quatre Palefreniers ont été blessés légérement. Il paroît que la bande de fer qui borde la mangeoire, a servi de conducteur au tonnerre. L'estomac & les intestins du cheval qui a été tué roide, se sont trouvés d'un volume six fois plus considérable que dans leur état naturel: il s'en est dégagé beaucoup d'air qui n'étoit pas infect: les vaisseaux au-dessous du cœur étoient flasques: mais ceux du cou & de la tête étoient gorgés d'un sang noir, presque coagulé; ce qui a lieu dans les suffocations subites.

On doit encore remarquer que le lendemain 3, il y eut à Paris un orage considérable avec un peu de grêle. Le même jour, il y en eut un autre à Manheim, accompagné de grêle, dont les grains étoient de la grosseur d'une noix. On a même trouvé des grêlons du poids de 5, de 8 & de 10 onces. Cet orage a fait un ravage affreux dans la ville & dans les environs, & a dévasté toutes les campagnes sur lesquelles il a passé. Il n'y a presque pas de maisons qui n'aient été endommagées. On a encore éprouvé dans le Palatinat des orages successifs qui ont détruit toutes les espérances de récoltes en grains, en vins & en fruits. La rivière de Wieschnitz, & celle de Kinzing qui se jette dans le Mein auprès de Mayence, se sont débordées & ont fait des dégâts considérables.

Le 5, il y eut, dans le Duché de Würtemberg, un autre orage accompagné de grêle, qui a fait aussi de grands ravages.

Selon des calculs qu'on a faits à Vienne, & qui sont peut-être exagérés, il a péri près de 200 personnes dans le dernier débordement du Danube: plus de 500 familles ont été ruinées.

En Stirie, la Drave & la Muer sont sorties de leurs lits, après des pluies abondantes, & ont fait des dégâts considérables dans cette Province.

On a appris de Lemberg, en date du 28 Juillet, que la veille le temps s'étoit refroidi à un degré incroyable pour la saison. Dans la nuit, il est tombé de la neige, qui s'est élevée à la hauteur de près d'un pied: elle n'a disparu que quelques heures après le coucher du soleil.

On a encore appris de la même ville, qu'une épizootie fait beaucoup de ravages parmi les bêtes à corne. La maladie se déclare par un bouton blanc sur la langue: on l'attribue à la longue durée de l'hiver, & à la mauvaise nourriture que l'on a été forcé de donner aux bestiaux, faute de fourrages.

Les Lettres de la Haute-Silésie portent que la nuit du 22 Août on a éprouvé à Ratibor & à Pless une secousse de tremblement de terre, si violente, que plusieurs personnes couchées ont été jettées hors de leur lit, & que quelques maisons de paysans ont été renversées.

Des lettres de Témeswar portent que la récolte en grains, & sur-tout en riz, a été très-abondante dans le

Bannat. Cette dernière culture a parfaitement réussi ; & le riz est d'aussi bonne qualité que celui de Turquie.

La sécheresse qui a eu lieu en Angleterre, a fixé l'attention générale. On a fait à Lancastre le calcul comparé de la quantité d'eau tombée pendant les six premiers mois de cette année & les six mois correspondans de la précédente. En 1784, elle a été de 19 pouces 4 lignes & demie; savoir, 1 pouce 9 lignes en Janvier, 3 pouces 3 lignes en Février, 2 pouces 7 lignes & demie en Mars, 3 pouces en Avril, autant en Mai, & 5 pouces 9 lignes en Juin. Cette année il n'y a eu en tout que 7 pouces 3 lignes trois quarts, dont 2 pouces 6 lignes en Janvier, 6 lignes un quart en Février, une ligne en Mars, un pouce 8 lignes en Avril, un pouce 6 lignes en Mai, & un pouce & demi-ligne en Juin. A Paris, il en est tombé, en Janvier, 9 lignes 2 dixièmes, en Février, un pouce une ligne 9 dixièmes, en Mars, 0, en Avril, 6 lignes 2 dixièmes, en Mai, 3 lignes, en Juin, 22 lignes 8 dixièmes. Total, pendant les six premiers mois de cette année, 4 pouces 7 lignes un dixième.

On a appris de Mantoue que le 9 de ce mois il s'éleva un orage épouvantable qui a détruit toutes les récoltes, depuis Ganeso jusqu'à cette ville. Il est tombé une abondance de grêle, dont on a pesé des grains de 18 onces. Cinquante milles de pays ont été abîmés. Le tonnerre, qui est tombé en quelques endroits, y a produit des effets extraordinaires, mais peut-être exagérés.

Les campagnes des environs de Rome ont été couvertes d'une infinité d'insectes, & particulièrement de sauterelles. Pour les délivrer de ce fléau, le Gouvernement a permis de mettre le feu aux chaumes ; & les paysans ont commencé cette opération le 2 de ce mois.

La récolte en bled a été très-abondante dans le royaume de Naples, particulièrement dans la Pouille.

La peste s'est déclarée à Tripoli de Barbarie, où elle a fait de grands ravages. Dès le mois de Juillet elle s'étoit un peu ralentie dans le royaume de Tunis. La même maladie s'est aussi manifestée à Constantinople, selon les Lettres du 29 Juillet, à cause des chaleurs insupportables qu'on y a éprouvées depuis quelques semaines. Il y règne également beaucoup de fièvres.

Résultat des Observations météorologiques faites à la grande Chartreuse, en Juillet 1785.

Chaleur. { Plus grande, 15 d. au-dessus de 0, le 2.
Moindre, 6 d. au-dessus de 0, les 7 & 29.

Hauteur du mercure. { Plus gr. 25 pouc. 2 lig., le 17, 23, 24, 25.
Moindre, 24 pouces 9 l. le 21.

Serein, 20 jours. *Couvert*, 19 jours.
Pluie, 10 jours. *Tonnerre*, 3 jours.

En Août.

Chaleur. { Plus grande, 17 deg. au-dessus de 0, les 2 & 3.
Moindre, 4 deg. ½ au-dessus de 0, le 22.

Hauteur du mercure. { Plus gr. 25 pouces 2 lignes, le 31.
Moindre, 24 pouc. 10 l. ½, les 20, 21 & 25.

Serein, 23 jours ; *Couvert*, 16 jours ; *Pluie*, 11 jours ; *grand Vent*, 3 jours ; *Tonnerre*, 2 jours.

Nota. Au commencement du mois, il a fait un vent si violent que l'on n'en avoit pas ressenti de pareil depuis bien long-temps. Il a cassé & déraciné beaucoup d'arbres & fait un grand dégât à la récolte.

Extrait des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois d'Août 1785.

Thermomètre: plus grande chaleur, 18,2 d., le 3.
moindre, 8,4, le 27 ; chaleur moyenne, 12,9.
Baromètre: plus gr. élévation, 27 pouc. 10,00 lign., le 28 ; moindre, 27 p. 2,33 l., le 3 ; moyenne, 27 p. 6,04 l.
Nombre de jours beaux, 9 ; *de pluie*, 17 ; *de tonnerre*, 3 ; *de grêle*, 1.
Quantité de pluie, 53 lignes 7. } *Différence*, 32,7.
Evaporation, 21,0.
Vents dominans: N. N.O. S.O. & O.
Maladies: quelques petites-véroles.
Température: froide, très-humide, & contraire à la récolte des foins & des grains; la vigne a beaucoup souffert : on ne s'attend pas à une abondante récolte, on désespère presque de la qualité du vin.

Résultat des Observations météorologiques faites à Toulouse au mois d'Août.

Thermomètre. Chaleur.
Plus gr. 26 deg., le 30 ; { jour commun, 17 d. $\frac{8}{10}$:
Moindre, 10 d. 8, le 16. { plus gr. qu'en Juillet, $\frac{9}{10}$.
Baromètre. Hauteur du mercure.
Plus gr. 27 p. 10 l. 80,00, le 22 & le 28 ; { j. comm. 27 p. 8 l. 11 : moindre qu'en Juillet, 1 $\frac{26}{105}$ l.
Moindre, 27 p. 5,10 l. le 3.
Hygromètre de M. Saussure sans correction.
Plus gr. hum. 104 d. le 27. { jour comm. 80 deg. :
Moindre, 58 ½ d. le 1^r. { moindre qu'en Juillet. 3 ½ d.
Vents dominans. O. & O.N.O.
Soleil, 16 jours ½ : *couvert*, 14 jours ½.
Pluie, 8 jours, les 2, 3, 4, 7, 8, 9, 21, 26.
Quantité, 9 lignes ½. Moins qu'en Juillet, 17 l. ½.
Evaporation à l'ombre, 53 lignes : plus qu'en Juillet, 8 lignes.
Rivière: claire, 16 jours ; sale, 15 jours.
Elévation. Au-dessous de la moyenne, 12 pouc. 11 l. le 5. { Jour commun. Basse, 16 p. 8 lignes ¼.
Moindre au-dessous, 19 pouc. 7 lignes ½, le 30. { Plus basse qu'en Juillet, 5 pouces 5 lignes ¼.
Agriculture : les pluies douces & passagères du mois dernier n'avoient pas assez profondément pénétré la terre : la sécheresse qui a constamment régné pendant celui-ci a détruit nos espérances sur les regains & même sur les autres semailles récentes de fourrages. Nous n'avons d'autre ressource pour la subsistance du bétail, pendant l'hiver, que dans les millets qui avoient été semés au mois de Juin. La vigne n'a conservé que ses grappes nombreuses : les grains du raisin sont menus & séparés. Melons petits & sans eau. Point de figues. Poires & pommes toutes, sans exception, véreuses. Puits & fontaines presque entièrement à sec. Jamais la rivière ne fut si basse.
Santé. Il n'y a d'autres maladies que les fièvres ordinaires dans cette saison, qui ne résistent pas, cette année, aux plus petits secours.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
FAITES A PARIS, EN SEPTEMBRE 1785.

Nota. *Ces Observations ont été faites à 80 pieds environ au-dessus des moyennes eaux de la Seine, prises au Pont-Royal.*

Remarque. Au Thermomètre { le signe + indique les degrés de chaleur au-dessus de *zéro*.
{ le signe — indique les degrés de froid au-dessous de *zéro*.

Jours du Mois.	*Heures du jour.*	BAROM. pouc.	lign.	THERM degrés.	VENT.	ÉTAT DU CIEL.
1	7 h. du matin..	27	11 ¾	+ 14 ⅓	S.O.	Couvert : pluie vers 5 heures du matin.
	Midi	27	11 ½	+ 17	S.O.	Quelq. ray. de sol. par interv. & dans la mat. avec quelq. g. de pl.
	9 h. du soir	28		+ 15	—	Clair depuis environ 7 heures de l'après-midi.
2	7 h. du matin	28	1	+ 14 ½	S.O.	Clair, & pendant la nuit : un peu de vent.
	Midi	28	1	+ 17 ¾	S.O.	Quelques nuages depuis 9 heures du matin : un peu de vent.
	9 h. du soir	28	⅓	+ 15 ½	—	Couv. en grande part. : sol. & nuag. dans l'après-midi ; calme.
3	7 h. du matin..	28	1	+ 14 ¾	S.O.	Peu de soleil : pluie pendant la nuit.
	Midi	28	1 ¼	+ 17 ½	S.O.	Soleil & nuages, ainsi que dans la matinée.
	9 h. du soir	28	1 ⅓	+ 15	—	Clair entier. depuis 7 h. de l'après-midi. *N. L. à 5. h. 6 m. du s.*
4	7 h. du matin	28	2	+ 14	S.O.	Clair, & pendant la nuit : un peu de vent.
	Midi	28		+ 17	S.	Soleil avec quelques nuages dep. 8 h. ½ du matin : peu de vent.
	9 h. du soir	27	11	+ 14 ¾	—	Quelques nuag., & dans l'après-midi : presque point de vent.
5	7 h. du matin	27	10	+ 16	S.	Couvert.
	Midi	27	11	+ 18 ½	S.O.	Couvert : un peu de pluie dans la matinée.
	9 h. du soir	27	10	+ 15	—	Couvert, & dans l'ap.-midi, avec un peu de pluie.
6	7 h. du matin	27	9 ½	+ 17 ¼	S.O.	Clair : grand vent.
	Midi.	27	9 ¾	+ 19	S.O.	Clair : peu de nuages dans la matinée : même vent.
	9 h. du soir	27	11 ¼	+ 16 ¼	—	Clair : peu de nuages dans l'ap.-midi : vent tombé vers les 5 h.
7	7 h. du matin	27	11 ½	+ 16	S.E.	Couvert : pluie pendant la nuit.
	Midi	28	¼	+ 18 ¼	S.S.O.	Ciel un peu éclairci depuis 11 heures du matin.
	9 h. du soir	28	½	+ 15 ¾	—	Clair, & en partie dans l'après-midi.
8	7 h. du matin	28	1 ¾	+ 14 ½	N.	Couvert : grande pluie, & tonnerre à 4 h. du matin.
	Midi	28	1 ⅔	+ 16 ½	N.O.	Couvert, & temps pluvieux : grande pluie à 7 heures ½.
	9 h. du soir	28	1 ½	+ 14 ½	—	Couvert, & dans l'après-midi.
9	7 h. du matin	28	½	+ 13 ½	N.O.	Couvert : pluie pendant la nuit.
	Midi	28		+ 15	N.O.	Couvert : un peu de pluie par interv. dans la matinée.
	9 h. du soir	27	11 ¼	+ 13 ¼	—	Couvert, & dans l'après-midi.
10	7 h. du matin	28		+ 14	S.O.	Soleil & nuages.
	Midi	28		+ 17 ¼	S.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h du soir	28	¾	+ 15	—	Couv. & dans presque toute l'ap.-m. avec quelques gouttes de pluie.
11	7 h. du matin.	28	½	+ 15 ½	O.S.O.	Couvert : pluie pendant la nuit.
	Midi	28	¾	+ 18 ½	O.S.O.	Couvert, & dans la matinée : pluie vers 8 h.
	9 h. du soir	28	1	+ 15	—	Ciel en gr. part. déc. un peu de sol. dans l'ap.-m. *P. Q. à 8 h. 10 m. du s.*
12	7 h. du matin	28	2	+ 14	S.S.O.	Soleil & nuages : un peu de vent.
	Midi	28	2 ⅓	+ 17 ½	O.S.O.	Même temps, & dans la mat.
	9 h. du soir	28	3	+ 14 ¾	—	Clair en grande partie dans l'après-midi : calme.
13	7 h. du matin	28	3 ¾	+ 14 ½	S.O.	Clair.
	Midi	28	3 ¾	+ 19 ½	S.O.	Quelques nuages, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28	2 ¼	+ 14 ¼	—	Clair, & en grande partie dans l'après-midi.
14	7 h. du matin	28	2 ¼	+ 13 ¾	S.E.	Clair.
	Midi	28	1 ¾	+ 18	S.E.	Clair en grande partie, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28		+ 14 ½	—	Clair, & dans presque toute l'après-midi.

Jours du Mois.	Heures du jour.	Barom. pouc.	Barom. lig.	Therm. degrés.	Vent.	État du Ciel.
15	7 h. du matin	27	11 2/3	+ 13 3/4	S.O.	Peu de soleil.
	Midi...........	27	11 3/4	+ 16 1/2	S.O.	Couvert entiérement depuis environ 8 h. du matin.
	9 h. du soir......	28		+ 13 3/4	—	Couvert : petite pluie depuis midi 1/2 jusqu'à 2 h. environ.
16	7 h. du matin..	28	1	+ 13 1/4	S.O.	Couvert en grande partie.
	Midi...........	28	1 1/4	+ 16	O.S.O.	Ciel découvert en partie depuis 9 h. 1/2 du matin.
	9 h. du soir...	28	1 1/3	+ 14 1/4	—	Clair entiér. depuis 4 heures de l'après-midi.
17	7 h. du matin	28	2	+ 14	S.O.	Couvert en grande partie : pluie forte à 5 h. du matin.
	Midi...........	28	2	+ 17 3/4	S.O.	Couvert presque entiérement, & dans la matinée.
	9 h. du soir....	28	2	+ 14 1/4	—	Clair, & par interv. dans l'après-midi : un peu de pluie à 7 h 1/2.
18	7 h. du matin..	28	2 3/4	+ 14 1/2	S.O.	Couvert de brouillard. *P. L. à 4 h. 12 m. du matin.*
	Midi...........	28	3	+ 17 1/4	O.	Soleil & nuages : brouillard dissipé vers 10 h. du matin.
	9 h. du soir.....	28	3	+ 14	—	Clair : soleil & nuages dans l'après-midi.
19	7 h. du matin .	28	3	+ 13 1/2	N.O.	Soleil & nuages.
	Midi...........	28	2 3/4	+ 17 1/4	N.O.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du soir....	28	2 1/6	+ 15 1/2	—	Couvert inégal. & dans l'après-midi.
20	7 h. du matin...	28	1 1/3	+ 14	O.	Petite pluie.
	Midi...........	28	2/3	+ 17	S.O.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du soir. ...	28		+ 13 1/2	—	Couvert, & dans l'ap.-m. avec petite pluie par intervalles.
21	7 h. du matin..	27	11 5/6	+ 14	S.O.	Couvert : pluie pendant la nuit.
	Midi...........	27	10 1/3	+ 15 1/4	S.O.	Couvert, & dans la mat. avec un peu de pluie par intervalles.
	9 h. du soir......	27	10	+ 13	—	Couvert, & dans l'après-midi, avec pluie par intervalles.
22	7 h. du matin..	27	10 3/4	+ 14 1/4	S.O.	Couvert en partie : vent.
	Midi...........	27	11 1/2	+ 16	S.O.	Soleil & nuages, ainsi que dans la matinée : vent.
	9 h. du soir......	28	1/6	+ 13	—	Couvert inégal. & dans l'après-midi : calme.
23	7 h. du matin..	28		+ 14 3/4	S.O.	Couvert d'un peu de brouillard.
	Midi...........	27	11 2/3	+ 17 1/2	S.O.	Couvert en partie : petite pluie par interv. dans la matinée.
	9 h. du soir....	27	10	+ 14	—	Couvert inégal. & dans l'après-midi : petite pluie à midi 1/4.
24	7 h. du matin..	27	9	+ 14 1/3	S.	Couvert : pluie forte pendant la nuit.
	Midi...........	27	8 1/3	+ 18	S.	Couvert, & dans la matinée, avec un peu de pluie.
	9 h. du soir.....	27	8	+ 14 3/4	—	Couvert, & dans l'ap.-midi : pluie de courte durée à 2 h. 1/4.
25	7 h. du matin..	27	6 2/3	+ 14	O.	Pluie & vent : grande pluie pendant la nuit.
	Midi...........	27	6 1/4	+ 17 3/4	O.	Pluie : un peu de sol. par int. dans la mat. gr. v. *D. Q. à 8 h. 36. m. du m.*
	9 h. du soir.....	27	6 5/6	+ 14 5/6	—	Couvert inégal. & dans l'après-midi, avec très-grand vent.
26	7 h. du matin..	27	9 3/4	+ 14	S.	Couvert en grande partie : vent très-fort & pendant la nuit.
	Midi...........	28	1	+ 14 3/4	S.O.	Soleil & nuag. ainsi que dans la mat. vent tombé en part. dep. 11 h. 1/2.
	9 h. du soir.....	28	2 1/2	+ 12 1/2	—	Couvert en partie, & dans l'après-midi : calme.
27	7 h. du matin..	28	3 1/2	+ 9 1/2	O.N.O.	Clair : pluie très-abondante pendant la nuit.
	Midi...........	28	4	+ 14 1/2	O.N.O.	Soleil & nuages depuis 9 h. du matin.
	9 h. du soir......	28	4 2/3	+ 9 1/4	—	Couvert en partie : peu de soleil dans l'après-midi.
28	7 h. du matin..	28	4 2/3	+ 8 1/4	O.N.O.	Soleil pâle.
	Midi...........	28	4 1/2	+ 13 1/4	N.	Couvert en grande partie, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	28	4 1/2	+ 7 3/4	—	Clair presque entiérement : couvert dans l'après-midi.
29	7 h. du matin.	28	4 1/2	+ 7 1/2	N.E.	Couvert inégalement.
	Midi...........	28	4 1/2	+ 11 3/4	N.E.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	28	4	+ 9 1/2	—	Couvert, & dans presque toute l'après-midi.
30	7 h. du matin.	28	3	+ 9	N.E.	Couvert en partie.
	Midi...........	28	2 1/2	+ 11 3/4	N.E.	Un peu de soleil, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	28	2 1/2	+ 10 1/4	—	Couvert, & en grande partie dans l'après-midi.

Eau de pluie mesurée à l'Observatoire Royal, pendant le mois d'Août.

1 pouce 10 lignes 0 dixièmes.

Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Septembre.

La température avoit été, pendant une grande partie de ce mois, beaucoup plus chaude qu'on ne l'avoit éprouvée dans tout le mois précédent. Mais la pluie du 26 Septembre, en mettant fin à un vent d'Ouest très-impétueux qui avoit soufflé la veille, fit naître tout-à-coup un froid assez piquant.

Les maladies qui ont régné pendant la première de ces deux constitutions, étoient fort aiguës, & jointes à des caractères de pléthore sanguine & d'inflammation. Les fièvres bilieuses, les hémorrhagies, les rhumatismes aigus, étoient assez fréquens: on a même vu quelques fluxions de poitrine.

Le refroidissement subit a déterminé beaucoup d'affections catarrhales, dues à la transpiration rallentie ou supprimée; telles que des coryzes, des maux de gorge, des toux, des courbatures, des fièvres de catharre, des diarrhées, quelques dysenteries, des rhumatismes froids & lents, des bouffissures, & des hydropisies.

Les fièvres intermittentes, les fièvres rouges, & les petites-véroles ont continué à se montrer dans l'une & l'autre constitution.

La température chaude qu'on a éprouvée pendant la plus grande partie de ce mois, jointe aux pluies survenues à propos, a été favorable pour la maturité du raisin: aussi a-t-on fait les vendanges plutôt qu'on ne l'espéroit; & dès la fin du mois elles étoient achevées presque par-tout, excepté en Champagne où elles sont retardées. Les raisins sont en général d'une abondance dont on a peu d'exemples. Dans certains pays on a été obligé d'en laisser une partie sur les vignes faute de futailles pour contenir le vin. On croit cependant qu'il aura peu de qualité, parce que les chaleurs du mois d'Août ont manqué.

Les pluies qui sont tombées ont enfin fait grossir la Seine: mais ce n'a été que vers les derniers jours de Septembre. Les craintes que l'on avoit sur le défaut de bois & de plusieurs autres provisions qui descendent par ce fleuve, vont cesser, puisqu'il est redevenu navigable, après sept à huit mois d'une baisse des eaux, qui doit faire époque.

Selon une lettre qui nous a été adressée de Moncontour en Bretagne, cette Province continue à éprouver des calamités. La récolte y a été très-foible. Outre la perte des lins & des chanvres, objet très-considérable pour ce pays, on a eu un septième de diminution sur les fromens, plus du tiers sur les méteils & sur les seigles, & plus de la moitié sur les avoines. Les espérances sur les bleds noirs, dont les paysans font deux repas par jour, pendant toute l'année, ne sont guère fondées depuis qu'ils ont été brûlés par le coup de vent chaud que l'on a essuyé le 6 & le 7 de ce mois. Il y aura beaucoup de *frou*, c'est-à-dire, de cette poussière que donne la fleur éteinte avant la formation du grain. Enfin, on n'a ni beurre, ni lait, ni fourrages, ni paille, ni cidre: toutes ces denrées sont d'un prix excessif; & les vaches continuent d'être stériles.

On a appris de Briançon en Dauphiné, qu'on y a ressenti le 12, à environ deux minutes d'intervalle, deux secousses de tremblement de terre, précédées d'un bruit souterrain: elles n'ont causé que beaucoup d'effroi; le dommage s'est réduit à peu de chose. On avoit observé que depuis quelques jours la chaleur étoit plus forte qu'elle ne l'avoit été pendant les mois de Juillet & d'Août, que l'horison étoit couvert de vapeurs qui ne s'étoient dissipées que la veille, où il y eut quelques heures de pluie. Le même jour, ces secousses s'étoient fait sentir à Grenoble & dans les environs, où l'on avoit remarqué que leur direction étoit du Nord au Sud.

Il y a eu des inondations assez fortes dans quelques contrées de l'Allemagne, & en Hongrie. A Szigeth, on a éprouvé des pluies continuelles pendant les mois de Juin, de Juillet & d'Août, qui ont causé de grands dommages aux récoltes qu'on n'a pu faire que tard, & qui ont été médiocres. On n'a eu à Arad ni printemps ni été; & à la fin d'Août la température continuoit d'être aussi froide que dans les régions glacées du Nord; ce qui a fait souffrir beaucoup les vignes. A la même époque on éprouvoit également à Epédries, depuis quinze jours, des pluies continuelles qui ont retardé les récoltes & fait beaucoup de tort aux grains, qu'on n'a pu sauver à cause de la grande humidité de l'air qui étoit d'ailleurs très-froid.

Les lettres d'Hermanstad ont annoncé qu'il s'est manifesté à Omlach une maladie parmi les bêtes à corne; ce qui a engagé le Gouvernement à défendre jusqu'à nouvel ordre, toute communication avec cet endroit.

Le 22 Août, à 6 heures $\frac{1}{2}$ du matin, on ressentit en Moravie une commotion souterraine à Fridek, Teschin, Freystad & Skozau.

On écrit de la Podolie qu'on y a été témoin d'un phénomène très-extraordinaire. La forêt de Jarmanidiec a disparu tout-à-coup: elle s'est enfoncée sans qu'on ait remarqué aucun mouvement, aucune convulsion de la terre, qui ait annoncé ni suivi cet événement. On n'apperçoit plus dans quelques endroits que le sommet des arbres. On en attribue la cause à des excavations intérieures qui se sont remplies par les grandes pluies qui ont régné & qui ont dû amollir considérablement la terre.

La récolte de toute espèce de grains a été très-abondante cette année dans la Moldavie & dans la Walachie.

Après un temps très-inconstant qui a régné dans la Bohême pendant presque tout l'été, on a commencé enfin à jouir, vers le commencement de Septembre, d'une température douce & favorable aux biens de la terre. Les orages qu'on éprouvoit encore étoient de peu de conséquence, & se terminoient par des pluies bienfaisantes.

Le temps a tellement changé à Vienne le 26 du mois, & l'air est devenu si froid, qu'on a été obligé de faire du feu dans toutes les maisons. Cette température est d'autant plus nuisible aux raisins, qu'étant peu avancés, ils ne pourront acquérir la maturité nécessaire.

Dès le 19 du mois, on a éprouvé à Varsovie un froid extraordinaire; il a gelé à glace le 20. Le froid s'est fait sentir à la même époque à Copenhague; & la gelée du 20 a été si forte, que les légumes, &, en général, le jardinage, ont beaucoup souffert.

On a éprouvé à Rome des chaleurs très-vives, qui ont été même plus fortes dans le mois de Septembre que dans le précédent. On y a fait des prières pour demander à Dieu les pluies dont on a besoin.

Les chaleurs ont été excessives dans les deux Calabres, dès la fin du mois d'Août. Plusieurs animaux sont morts; & la plupart des campagnes ont été desséchées. Les fruits & les prairies ont sur-tout souffert dans les environs de Reggio.

Selon les Lettres de Constantinople, c'est sans fondement qu'on a répandu que la peste s'étoit manifestée de nouveau, tant dans cette ville, que dans les environs. Ce fléau n'a point paru. Les chaleurs de l'été ont bien occasionné quelques maladies, mais elles n'avoient aucun caractère de malignité.

On écrit du Port-au-Prince, dans l'Isle de Saint-Domingue, qu'on y a ressenti le 29 de Juillet dernier, un tremblement de terre qui a répandu l'alarme & l'effroi parmi les Colons. On craint que ce ne soit l'avant-coureur de tremblemens de terre plus violens, parce qu'ils sont périodiques. On a observé qu'on est exposé à ces secousses tous les 17 ou 18 ans; & l'on ne se rappelle pas, sans frémir, celui de 1770, qui causa tant de ravages.

Un particulier a écrit de l'Isle Saint-Christophe, que peu de temps après son arrivée, il y a été témoin de deux phénomènes les plus terribles de la nature; une tempête affreuse dont on n'a point d'idée dans nos climats, & un tremblement de terre. Le dernier fut senti le 11 Juillet dernier, à 2 heures 35 minutes du matin. La secousse dura une minute & demie: elle fit peu de dommage; elle avoit été précédée d'un bruit souterrain, suivi d'une espèce de frémissement qui se termina par une secousse si forte, qu'elle donna aux lits un mouvement d'ondulation semblable à celui d'un hamac. Le bruit souterrein, le craquement des maisons voisines qui sembloient prêtes à s'écrouler, les hurlemens des chiens & des autres animaux, joints à l'obscurité de la nuit, ajoutèrent à la terreur de cette scène, plus aisée à imaginer qu'à décrire.

Résultat des Observations météorologiques faites à la grande Chartreuse, en Septembre 1785.

Chaleur. { Plus grande, 19 d. au-dessus de 0, le 6.
Moindre, 3 d. au-dessus de 0, le 29.

Hauteur du mercure. { Plus gr. 25 pouc. 2 l. les 12, 13, 19, 28 & 29.
Moindre, 24 pouces 8 l. le 25.

Serein, 23 jours. *Couvert*, 14 jours.

Pluie, 8 jours. *Brouillard*, 1 jour. *Tonnerre*, 1 jour.

Nota. Les 21, 24 & 25, il y a eu un vent très-violent qui a causé un grand dommage à la récolte, & a arraché beaucoup d'arbres.

Extrait des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Septembre 1785.

Thermomètre: plus grande chaleur, 18,3 d., le 6. moindre, 5,0, le 18; chaleur moyenne, 13,2.

Baromètre: plus gr. élévation, 27 pouc. 10,50 lign., le 29; moindre, 26 p. 11,00 l., le 25; moyenne, 27 p. 6,30 l.

Nombre de jours de pluie, 18.

Quantité de pluie, 2 pouces, 11,7 lignes.

Évaporation, 23,0.

Vents dominans: S.O.

Maladies: les petites-véroles continuent sans être meurtrières.

Température: froide & très-pluvieuse.

Productions de la terre: la vigne est chargée de beaucoup de grappes: mais le raisin mûr pourrit; & celui qui ne l'est pas, n'acquiert point de maturité. On a beaucoup de peine à faire les semailles dans les terres fortes, à cause des pluies fréquentes.

Résultat des Observations météorologiques faites à Toulouse au mois de Septembre 1785.

Thermomètre. Chaleur.

Plus gr. 25 deg. $\frac{1}{10}$, le 7; { jour commun, 18 deg.
Moindre, 11 deg. le 17. { plus gr. qu'en Août 0 d. $\frac{4}{10}$.

Baromètre. Hauteur du mercure.

Plus gr. 27 p. 11 l. $\frac{80}{100}$, le 12; { j. comm. 27 p. 8 l. moindre qu'en Août; $\frac{11}{100}$ l.
Moindre, 23 p. 3 l. 45 le 25.

Hygromètre de M. Saussure sans correction.

Plus gr. hum. 103 d. le 25. { jour comm. 84 deg.:
Moindre, 56 d. le 25. { plus gr. qu'en Août, 4 deg.

Vents dominans. O. & N. O. 20 j.; E. & S. E. 10 j. les 4, 5, 6, 7, 10, 20, 21, 23, 24, 30.

Soleil, 18 jours: *couvert*, 12 jours.

Tonnerre, loin le 15, près le 21.

Pluie, 4 jours.

Quantité, 12 l. le 9; 2 l. $\frac{1}{4}$ le 11; 9 l. $\frac{1}{4}$ le 15; 1 l. $\frac{1}{4}$ le 21 en tout 25 l. plus qu'en Août, 16 l.

Evaporation à l'ombre au courant de l'air, 37 lignes: moins qu'en Août, 16 lignes.

Rivière: claire, 16 jours; sale, 14 jours.

Elévation. Plus gr. au-dessous de la moyenne, 16 pouc. 2 l. le 16. { Jour commun. Basse, 19 p. 7 lignes $\frac{3}{4}$.
Moindre au-dessous, 21 pouc. 5 lignes $\frac{1}{2}$, le 8. { Plus basse qu'en Août, 11 lignes.

Agriculture: les regains étoient déjà détruits par la sécheresse, & les semences des fourrages du commencement d'Août n'avoient point levé, lorsque les pluies des 9, 11 & 15 sont survenues. Aussitôt qu'elles ont permis de r'ouvrir la terre, on a resemé du fourrage, quoique la saison fût trop avancée pour en attendre de grands secours. La vigne avec de nombreuses grappes, clair semées de grains flasques & à demi-vuides, promettoit à peine du vin: ces dernières pluies ont opéré un prodige, dont il n'y a peut-être jamais eu d'exemple. Le raisin a d'abord mûri, & s'est renflé au point qu'on a commencé les vendanges le 19; & qu'à présent on ne sait plus où mettre tant de vin. Chacun se propose, au défaut de fourrages, de ravigoter le bétail avec du son trempé dans le vin; ce qui réussit très-bien à tous ceux qui le firent l'année dernière.

Santé. Parmi les fièvres bilieuses ordinaires dans la saison de l'été, il en avoit paru de rémittentes le mois dernier. Vers la fin quelques-unes prirent un caractère de malignité meurtrière. Le nombre s'en est beaucoup accru dans le quartier S. Cyprien en particulier, vers le commencement de ce mois-ci. Elles emportoient dans quatre ou cinq jours tous ceux qui n'avoient pas été secourus assez promptement par des purgatifs & de fortes doses de quinquina réitérées. On compte qu'il y a eu environ 60 morts, dont la plupart, à la vérité, n'étoient que des enfans, ou bien des jeunes gens qu'on avoit négligés dans le commencement. On a remarqué que depuis la pluie, ces fièvres qui n'ont pas entièrement cessé, n'ont plus de malignité; mais les convalescences sont longues & pénibles.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
FAITES A PARIS, EN OCTOBRE 1785.

Nota. *Ces Observations ont été faites à 80 pieds environ au-dessus des moyennes eaux de la Seine, prises au Pont-Royal.*

Remarque. Au Thermomètre { le signe + indique les degrés de chaleur au-dessus de *zéro*.
le signe — indique les degrés de froid au-dessous de *zéro*.

Jours du Mois.	Heures du jour.	Barom. pouc.	Barom. lign.	Therm. degrés.	Vent.	État du Ciel.
1	7 h. du matin...	28	2 ⅔	+ 10 ½	E.	Couvert de brouillard : petite pluie peu auparavant.
	Midi	28	3	+ 13 ¾	E.	Ciel en gr. partie découvert depuis 9 h. du matin.
	9 h. du soir....	28	3 ⅔	+ 11	—	Clair, & en partie dans l'après-midi.
2	7 h. du matin...	28	3 ¼	+ 9 ¼	N.	Couvert d'un léger brouillard.
	Midi	28	3 ¼	+ 13 ¾	N.	Couvert, & dans la matinée, en grande partie.
	9 h. du soir...	28	2	+ 10	—	Ciel un peu découvert depuis environ 3 quarts d'heure.
3	7 h. du matin..	27	11	+ 9 ¾	E.	Couvert : pluie auparavant.
	Midi	27	11	+ 13 ½	S.	Couv. & en gr. part. la mat. pluie par interv. *N. L. à 10 h. 9 m. du m.*
	9 h. du soir....	28		+ 10 ¾	—	Couv. en partie : un peu de soleil dans l'après-midi.
4	7 h. du matin...	28	⅔	+ 12	S.O.	Couvert en partie.
	Midi	28	1	+ 14 ¾	S.O.	Couvert en partie, & dans la matinée.
	9 h. du soir....	28	1 ⅓	+ 10 ½	—	Couvert : petite pluie à 1 h. ¾, très-forte à 5 h. de l'après-midi.
5	7 h. du matin...	28	1 ½	+ 10	S.	Soleil & nuages.
	Midi	28	1 ¼	+ 13 ¾	S.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du soir....	28	1 ¾	+ 11	—	Couvert entièrement depuis environ 3 h. de l'après-midi.
6	7 h. du matin...	28	1 ¾	+ 11	S.O.	Soleil & nuages : pluie pendant la nuit.
	Midi.	28	1 ½	+ 14	S.O.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du soir....	28	1 ¾	+ 11 ¼	—	Couvert, & en grande partie dans l'après-midi.
7	7 h. du matin	28	½	+ 11	S.O.	Couvert en partie.
	Midi	28	½	+ 13 ¼	O.S.O.	Soleil & nuages depuis environ 10 h. du matin.
	9 h. du soir....	28		+ 10	—	Couvert entièrement depuis 7 h. de l'après-midi.
8	7 h. du matin...	27	11	+ 11 ½	S.	Couvert : pluie pendant la nuit.
	Midi	27	10 ½	+ 14 ½	S.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du soir....	27	9 ½	+ 11 ½	—	Couv. & l'apr.-midi : forte pluie & grand vent à 3 h. calme ensuite.
9	7 h. du matin...	27	10	+ 11	O.	Soleil & nuages : un peu de vent.
	Midi	27	11 ½	+ 14 ½	N.O.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du soir....	27	11	+ 11 ¾	—	Clair en partie, & dans l'après-midi : calme.
10	7 h. du matin...	27	10	+ 11 ½	S.	Couvert en partie : un peu de vent.
	Midi	27	10	+ 14 ½	S.	Pluie depuis quelques minutes : un peu de soleil auparavant.
	9 h. du soir....	27	11	+ 10	—	Clair entièrement depuis 5 h. de l'après-midi : vent.
11	7 h. du matin.	28	1	+ 11 ¾	S.O.	Clair.
	Midi	28	1 ½	+ 13 ½	S.O.	Quelques nuages depuis 11 h. du matin. *P. Q. à 9 h. 1 m. du matin.*
	9 h. du soir....	28	½	+ 11	—	Clair depuis 6 h. : couv. entiér. auparav. depuis 1 h. de l'apr.-midi.
12	7 h. du matin...	27	11 ⅔	+ 10 ½	S.S.O.	Clair : un peu de vent.
	Midi	27	11 ¾	+ 13 ¼	S.S.O.	Soleil & nuages depuis 9 h. du matin : même vent.
	9 h. du soir....	28		+ 11 ¼	—	Ciel un peu découv. : ondées fortes à plus. reprises l'après-midi.
13	7 h. du matin...	28	2 ½	+ 11 ¼	S.O.	Soleil & très-peu de nuages : gr. vent la nuit, moins fort au jour.
	Midi	28	3 ¼	+ 13 ⅓	S.O.	Plus de nuages, mais soleil : calme presque entier.
	9 h. du soir....	28	4 ⅔	+ 12	—	Clair en grande partie dans l'après-midi : calme.
14	7 h. du matin...	28	5	+ 11 ¼	O.S.O.	Couvert de brouillard.
	Midi	28	5 ½	+ 13	O.S.O.	Couvert : un peu de soleil vers 11 h. ½.
	9 h. du soir....	28	5 ⅔	+ 12 ¾	—	Couvert inégalement : plus couvert dans l'après-midi.

urs du lois.	Heures du jour.	Barom. pouc.	lig.	Therm degrés.	Vent.	État du Ciel.
5	7 h. du matin.	28	6	+ 11	O.	Soleil pâle & nuages.
	Midi	28	6	+ 13 1/4	O.	Couvert entièrement depuis 9 h. du matin.
	9 h. du soir	28	5 1/2	+ 10 1/2	—	Couvert, & dans l'après-midi.
6	7 h. du matin.	28	4 5/6	+ 10 1/4	S.O.	Clair.
	Midi	28	4 2/3	+ 13	N.E.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28	4	+ 11 1/2	—	Clair, & dans l'après-midi.
7	7 h. du matin.	28	3 3/4	+ 10 1/4	N.E.	Couvert de brouillard élevé.
	Midi	28	3 1/3	+ 12	N.E.	Même temps, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28	2 1/2	+ 9	—	Couvert de brouillard bas depuis la nuit.
8	7 h. du matin.	28	3	+ 8 3/4	N.	Clair en gr. partie : un peu de vent. *Pl. L. à 1 h. 1 m. du mat.*
	Midi	28	3 2/3	+ 10 1/4	N.N.E.	Couv. & en gr. partie dans la matinée : un peu de vent.
	9 h. du soir	28	4	+ 8 1/2	—	Couv. en partie, & dans l'après-midi : un peu de vent.
9	7 h. du matin.	28	4 1/2	+ 6 3/4	N.	Clair : vent.
	Midi	28	4 1/3	+ 9	N.	Quelques nuages depuis 9 h. du matin : vent.
	9 h. du soir	28	4 1/6	+ 6 1/2	—	Nuages, & dans l'après-midi : calme.
0	7 h. du matin.	28	4 1/2	+ 7	N.	Couvert.
	Midi	28	4 1/2	+ 9 3/4	N.	Couvert, & dans la matinée : bruine vers 11 h. 1/2.
	9 h. du soir	28	4 2/3	+ 5 3/4	—	Clair depuis la nuit.
1	7 h. du matin.	28	4 2/3	+ 5 1/6	N.	Clair, & pendant la nuit : gelée blanche.
	Midi	28	4	+ 8 1/2	N.	Soleil & nuages depuis 9 h. du matin.
	h. du soir	28	5	+ 6 1/3	—	Couvert, & dans l'après-midi.
2	7 h. du matin.	28	5	+ 7	N.E.	Clair en partie : gelée blanche.
	Midi	28	5	+ 9 1/2	N.E.	Très-couvert depuis un quart-d'heure : peu de soleil auparavant.
	9 h. du soir	28	4 2/3	+ 6	—	Couvert, & dans l'après midi.
3	7 h. du matin.	28	4	+ 5 1/2	N.	Soleil pâle, à cause du brouillard : gelée blanche.
	Midi	28	3 2/3	+ 9	N.	Soleil & nuages : brouil. dissipé depuis environ 10 h. du matin.
	9 h. du soir	28	2 1/2	+ 7	—	Clair, & en partie dans l'après-midi.
4	7 h. du matin.	28	1 3/4	+ 5 1/2	E.	Clair : gelée blanche.
	Midi	28	2/3	+ 10 1/2	E.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28		+ 6 1/4	—	Clair, & dans l'après-midi. *Dern. Q. à 11 h. 1 m. du soir.*
5	7 h. du matin.	27	11	+ 5 3/4	S.S.O.	Couvert : gelée blanche.
	Midi	27	10 3/4	+ 10 1/4	S.S.O.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du soir	27	10 1/6	+ 8	—	Ciel un peu découvert : pluie à deux reprises dans l'après-midi.
16	7 h. du matin.	27	11 1/2	+ 5 1/2	O.	Couvert en partie : un peu de vent.
	Midi	28		+ 9	O.	Couvert : petite pluie vers 11 h. du matin : un peu de vent.
	9 h. du soir	28	1/6	+ 5	—	Clair entièrement : calme depuis 5 h. de l'après-midi.
17	7 h. du matin.	28	1	+ 3	O.	Clair presque entièrement : gelée blanche.
	Midi	28	1 1/4	+ 7	O.	Soleil & nuages, ainsi que dans la matinée.
	9 h. du soir	28	1 1/2	+ 3	—	Clair : quelques nuages dans l'après-midi.
28	7 h. du matin.	28	2	+ 3	O.	Clair : gelée blanche.
	Midi	28	2	+ 7	O.	Quelques nuages, mais rares depuis 10 h. du matin.
	9 h. du soir	28	1 1/2	+ 4	—	Clair en partie, & dans l'après-midi.
29	7 h. du matin.	27	11 1/3	+ 5	S.	Couvert : grand vent.
	Midi	27	10 1/2	+ 7 1/4	S.	Pluie depuis 10 h. 1/2 du matin : grand vent.
	9 h. du soir	28	1	+ 3 1/4	—	Clair depuis la nuit : pluie jusqu'à 3 h. 1/2 : vent tombé vers 1 h.
30	7 h. du matin.	28	3	+ 2	N.O.	Clair en grande partie.
	Midi	28	4	+ 6 1/4	N.O.	Soleil, & quelques nuages, ainsi que dans la matinée.
	9 h. du soir	28	3 1/2	+ 4	—	Clair, & en partie dans l'après-midi.
31	7 h. du matin.	28	1 1/3	+ 1/4	N.	Clair.
	Midi	28	1	+ 5 1/4	N.	Clair en grande partie, ainsi que dans la matinée.
	9 h. du soir	28		+ 6 1/2	—	Clair en partie : soleil foible dans l'après-midi.

Eau de pluie mesurée à l'Observatoire Royal, pendant le mois d'Octobre.

1 pouce 10 lignes 4 dixièmes.

Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois d'Octobre.

La moitié du mois ayant été humide & chaude, & l'autre moitié, pour la majeure partie, sèche & froide, il est résulté de cette différence une variété de constitution assez sensible dans les maladies. On en a vu dans le premier période qui reconnoissoient pour cause matérielle la bile & la saburre des premières voies. On n'a pas laissé de voir des fièvres tierces & des fièvres rouges. Les affections catarrhales étoient accompagnées d'une expectoration assez facile. Cependant, cette quinzaine a été funeste aux poitrines affectées, aux sujets catarrheux & cachectiques.

Les affections catarrhales sont devenues plus vives, plus aiguës dans le période suivant; ainsi que les affections rhumatisantes & goutteuses; celles-ci se sont compliquées avec les fièvres quartes chez quelques personnes. Cette complication a été difficile à détruire. Beaucoup de fièvres quartes ont été suivies de bouffissure; & quelques-unes ont dégénéré en vraie hydropisie: en somme, il paroit que dans cette partie du mois les maladies ont été plus aiguës, & cependant la mortalité moins considérable.

La température douce & humide; depuis le commencement de ce mois jusques vers le milieu, a été favorable pour les semailles: elle a été sèche & plus froide qu'elle ne l'est ordinairement, dans le restant du mois. Il y a peu de pommes & de poires; & en général les fruits se conservent difficilement, à cause de l'humidité de l'été & de l'automne.

Les eaux de la Seine n'ont pas fort augmenté, depuis le mois de Septembre; & les crues d'eau n'ont été que passagères. Il arrive peu de bois de chauffage, qui est toujours fort rare. Selon un calcul qui a été fait, & qu'on dit etre assez exact, on en brûla à Paris huit cens soixante-dix mille voies en 1784, où l'hiver fut, il est vrai, si long & si rude: mais quelle énorme différence de consommation avec celle qui a eu lieu jusques vers le milieu de ce siècle, ou elle n'excédoit pas quatre cens mille voies! Faut-il être surpris si le bois devient rare dans une ville, qui est un gouffre si dévorant!

On écrit de Moncontour en Bretagne, que la température orageuse qu'on y a éprouvée pendant le mois d'Octobre, y avoit beaucoup avancé la maturité des fruits: mais ils ne se gardoient point. La terre avoit repris une si grande vigueur que la campagne étoit aussi belle que dans le printemps. Les bestiaux trouvoient d'excellens pâturages; & pour peu que l'hiver soit doux, on espère de les garantir de tout accident dans cette saison, malgré la disette de paille & de fourrages, & même sans *supplément de fourrages*, qui n'ont réussi nulle part dans ce canton. On a les plus belles espérances pour la récolte prochaine. Les bleds levent très-bien. En tournant la terre qui étoit aussi nette que si elle avoit été sarclée, on a trouvé les fumiers de l'an passé presque tout entiers. On n'en a donc employé que la moitié moins; ce qui a été une grande épargne; & on y a mêlé du sel que l'on répand comme la semence. C'est un excellent engrais, qui seroit à la vérité fort dispendieux par-tout ailleurs qu'en Bretagne, où la mesure de sel, pesant cinquante livres, ne coûte cette année que 13 sols.

On lit dans le *Journal de Guienne*, que l'abondance des vins est générale, & extraordinaire dans quelques endroits. Les journées des vendangeurs ont été portées jusqu'à cinquante sols. Le prix des bariques s'est élevé jusques à quatre-vingts écus la douzaine. On ne peut encore rien décider sur la qualité des vins: mais la fermentation n'a jamais été plus complette chez les propriétaires qui ne se sont pas pressés, & qui ont laissé cuver le temps nécessaire. La récolte du maïs ou bled d'Espagne est médiocre: celui semé pour fourrage a assez bien réussi. Les raves ont manqué. Quelques champs de pommes de terre ont donné des productions superbes: mais généralement la récolte en est médiocre: celle des pommes est une des plus abondantes qu'on ait eu depuis long-temps dans la Guienne.

On annonce une grande abondance d'huile, & l'on assure qu'elle aura de la qualité: elle sera donc moins chère qu'elle n'a été cette année; & c'est un bonheur dans un temps où le beurre est d'un prix exorbitant à cause de la cherté des fourrages.

Le froid a commencé de bonne heure en Allemagne, en Hongrie, ainsi que dans le Nord. On écrit de Vienne que le 20 & le 21 Octobre, il s'est fait sentir vivement pendant quelques jours: on y a eu de la neige, de la grêle & de la pluie: cette dernière a été continue.

Les montagnes de Karpat en Hongrie, ont été couvertes de neige dès le commencement du mois. Le froid a été, dès le milieu d'Octobre, à Eperies, où l'on a eu même peu de beaux jours dans l'été. Les récoltes de toute espèce s'en sont ressenties. Les vignobles, & surtout ceux de Tokai, ont beaucoup souffert. Les raisins n'ont pu mûrir, & on s'est pressé de les cueillir, parce que le mauvais temps n'a plus permis d'espérer les chaleurs nécessaires pour faire parvenir à une plus grande maturité.

A Hermanstad les gelées ont commencé dès le 28 Septembre; & les deux jours suivans il est tombé beaucoup de neige. On n'y a pas eu aussi de vendanges.

Le 15 Octobre à quatre heures après-midi, on a ressenti à Kalba en Saxe, & dans les environs, plusieurs secousses de tremblement de terre, avant lesquelles on a entendu un bruit sourd & apperçu dans l'air un globe de feu. La commotion s'est fait sentir particulièrement sur les bords de la rivière de Roda. La direction des secousses étoit du Sud au Nord.

Les mauvais temps qui ont régné dans la Lithuanie, & sur-tout dans les environs de Wilna, ont fait beaucoup de tort aux campagnes où la récolte est absolument perdue. Les pluies continuelles avoient retardé la maturité des grains, qu'on n'avoit pu recueillir dans la saison ordinaire: des gelées subites ont achevé de les détruire. La grêle qui est tombée ensuite dans quelques endroits, a fait beaucoup de mal aux bestiaux & aux hommes, qui n'ont pas eu le temps de se mettre à l'abri; & le vent qui l'accompagnoit, a découvert des maisons, déraciné plusieurs arbres & dépouillé généralement les autres de leurs feuilles.

La terreur a été répandue à Rome & dans les environs par trois secousses de tremblement de terre qu'on y a éprouvées. La première s'est fait sentir le deux Octobre, vers les dix heures du soir: elle a été de peu de durée, mais assez forte pour effrayer, sans cependant causer de dommage.

La seconde secousse est arrivée le 9 à quatre heures du matin ; & elle a été infiniment plus forte. La plupart des habitans de la ville & des environs ayant été éveillés tout-à-coup, sont sortis de leurs maisons, dans la crainte d'être écrasés sous leurs ruines. On en a été quitte pour la peur à Rome : il n'en a pas été de même à Nanni, à Terni, à Spoletto, &c. Une façade d'église & des maisons se sont écroulées & ont enseveli quelques personnes.

Le 11 on a éprouvé une troisième secousse à Terni, dans le moment qu'on faisoit une procession. L'effroi sépara sur le champ tout le monde assemblé pour cette cérémonie. La violence de la secousse étoit telle que plusieurs bâtimens parurent prêts à s'écrouler. On n'a été rassuré que le 14, où la terre a semblé être raffermie. Du côté de Lugo où le tremblement de terre a commencé, il s'est ouvert divers volcans, d'où il sort depuis ce temps une fumée épaisse, dont l'odeur est celle du soufre. On n'a pas appris qu'il ait péri du monde : on dit seulement qu'un vieillard a été enseveli sous les ruines d'une maison qui s'est écroulée dans la campagne de Labro.

L'éruption du Vésuve, écrit-on de Naples le premier Octobre, commencée l'année dernière, n'a pas encore discontinué. Les feux s'échappent par deux bouches ; la grande, située au milieu du volcan, & une très-petite qui s'ouvrit sur le bord supérieur de cette vaste ouverture qui se fit en 1767. Il sort constamment du milieu du cratère une fumée souvent blanche, quelquefois rouge ou noire, & mêlée de cendres. On apperçoit de temps en temps au milieu de cette fumée des flammes très-vives & des parties embrâsées qui s'élèvent à une très-grande hauteur. L'autre bouche vomit une flamme, qui, se divisant en plusieurs rameaux, serpente sur le penchant de la montagne & dans un grand vallon. La nuit, cette partie de la montagne paroît sillonnée de longues & larges bandes de feu, qui offrent à l'œil un très-beau spectacle. Dans cette éruption tranquille, mais continuelle, qui dure depuis le 29 Octobre 1784, le volcan a vomi une quantité énorme de matières.

A la fin du mois d'Août on a éprouvé à la Jamaïque, & à l'Isle de Cuba, un ouragan qui a causé beaucoup de dommages sur mer & sur terre. La plupart des plantations dans la première ont été dévastées, & plusieurs bâtimens ont été brisés dans la rade, ou jettés à la côte. Il paroît que les Isles Françoises ont peu souffert. L'ouragan qu'on a éprouvé à Saint-Christophe, dans la nuit du 24 au 25 Août, a égalé en violence celui de 1772 qui fut si funeste.

Dans les isles de Sainte-Croix & de Saint-Thomas, appartenant aux Danois, il y a eu quantité de maisons renversées & de bâtimens jettés à la côte.

Extrait des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois d'Octobre 1785.

Thermomètre : plus grande chaleur, 11,0 d., le 10. moindre, —0,0, le 27 ; chaleur moyenne, 8,4.
Baromètre : plus gr. élévation, 28 pouc. 4,2 lign., le 15 ; moindre, 27 p. 7,4 l., le 10 ; moyenne, 27 p. 11,9 l.
Quantité de pluie, 40,9 lignes.
Evaporation, 8,0. *Différence*, 32,9.
Nombre de jours beaux, 10 ; *de pluie*, 15 ; *de tonnerre*, 1 ; *de grêle*, 1 ; *de vent*, 16.
Vents dominans : N.E. S.O. & O.
Maladies : rhumes, rhumatismes, fluxions, fièvres intermittentes.
Température : variable, douce & humide jusqu'au 12, assez froide & assez sèche ensuite.
Productions de la Terre. On a commencé les vendanges le 3. En général la terre a été assez favorable pour finir les semailles. Les fruits ne sont pas de garde à cause de la grande humidité de l'été & de l'automne. Il y a beaucoup de pommes & de noix, peu de poires.

Résultat des Observations météorologiques faites à Toulouse au mois d'Octobre 1785.

Thermomètre. Chaleur.
Plus gr. 22 d. 7,0, le 1er ; Moindre, 1 d. 5,0, le 29. { jour commun, 12 deg. 4,0. moindre qu'en Sept. 5 d. 6,0.
Baromètre. Hauteur du mercure.
Plus gr. 28 p. 1 l. 20,0, le 14 ; Moindre, 27 p. 7 l. 40,0 le 25. { j. comm. 27 p. 8 l. 51,0. plus qu'en Septembre, 0...0 51,0
Hygromètre à cheveu.
Plus gr. hum. 102 d. les 4, 6, 7 & 9. Moindre, 63 d. les 22, 27 { jour comm. 86 deg. $\frac{1}{2}$: plus gr. qu'en Sept. 2 deg. $\frac{1}{2}$.
Vents dominans. S.E. & E.S.E.
Soleil, 23 jours : *couvert*, 8 jours.
Eclairs, les 1, 2, 4 & 6 ; *Tonnerre*, les 4 & 6.
Pluie, 9 jours.
Quantité, 11 l. $\frac{1}{2}$: moins qu'en Septembre 14 l. $\frac{1}{4}$.
Evaporation à l'ombre, 26 lignes $\frac{1}{2}$: moins qu'en Septembre, 10 lignes $\frac{1}{2}$.
Rivière : claire, 24 jours ; sale, 7 jours.
Elévation. Au-dessous de la moyenne, plus grande, 19 pouc. 5 l. le 5. Moindre, 28 pouc. 5 lig. le 26. { Jour commun. Basse, 22 p. 6 lignes $\frac{1}{2}$. Plus basse qu'en Septemb. 2 pouc. 10 lignes $\frac{1}{4}$.
Agriculture. La récolte du millet est foible & moindre que l'année dernière d'environ un tiers. La quantité de cette diminution, qui, à-peu-près, étoit employée à l'engrais des cochons, est bien avantageusement remplacée par une abondance extraordinaire de glands. Les semailles de bled, commencées dès le 15, se font avec une étonnante facilité : au-dessous d'une croûte peu épaisse, la terre s'ouvre comme de la cendre ; mais elle ne présente qu'une sécheresse extrême à la germination. Enfin, la gelée à glace qu'il fit dans la campagne le 22, nous a ôté toute espérance de ressource sur les produits de la terre, dans la grande disette où nous sommes du fourrage.
Santé. Généralement bonne. Il ne reste de la maladie dangereuse qui s'étoit montrée dans le quartier S. Cyprien, au commencement du mois dernier, que nombre de convalescens, dont la plupart se sont refusés à un usage assez prompt & assez suivi du quinquina.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
FAITES A PARIS, EN NOVEMBRE 1785.

Nota. *Ces Observations ont été faites à 80 pieds environ au-dessus des moyennes eaux de la Seine, prises au Pont-Royal.*

Remarque. Au Thermomètre { le signe + indique les degrés de chaleur au-dessus de *zéro*. le signe — indique les degrés de froid au-dessous de *zéro*.

Jours du Mois.	Heures du jour.	Barom. pouc.	Barom. lign.	Therm. degrés.	Vent.	État du Ciel.
1	7 h. du matin.	27	10 2/3	+ 7 1/2	S.	Clair en partie : un peu de vent.
	Midi	27	10 1/3	+ 10	S.	Clair en partie, & dans la matinée : un peu de vent.
	9 h. du soir	27	9	+ 9	—	Couv. depuis la nuit : clair en partie l'apr.-midi : vent plus fort.
2	7 h. du matin	27	10	+ 8	S.	Couv. en part. : forte pl. & v. viol. à 3 h. du m. *N. L. à 3 h. 48 m. du m.*
	Midi	27	10	+ 10 1/2	S.	Couvert en partie : peu de soleil dans la matinée.
	9 h. du soir	27	10	+ 8 1/2	—	Couv. en partie : peu de soleil dans l'après-midi.
3	7 h. du matin	27	11	+ 7	S.	Clair : un peu de vent.
	Midi	28	1/3	+ 10 1/2	S.	Quelques nuages depuis 11 h. du matin : un peu de vent.
	9 h. du soir	28	1 1/3	+ 8	—	Couvert d'un peu de brouil. depuis 7 h. peu de sol. avant : calme.
4	7 h. du matin	28	2 1/2	+ 9	S.S.O.	Couvert d'un léger brouillard : un peu de pluie pendant la nuit.
	Midi	28	3	+ 10 1/2	S.S.O.	Un peu de soleil depuis environ 11 h. du matin.
	9 h. du soir	28	3	+ 8 1/2	—	Clair : peu de soleil dans l'apr.-midi.
5	7 h. du matin	28	1 1/3	+ 7 1/2	S.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi	28	2/3	+ 10 1/2	S.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir	27	10 1/4	+ 8 1/3	—	Clair & en partie dans l'après-midi.
6	7 h. du matin	27	9 3/4	+ 8 1/2	S.O.	Pluie abondante depuis 3 h. du matin, avec vent fort.
	Midi	27	10 1/4	+ 9 1/2	S.O.	Un peu de soleil : pluie & grêle à 11 h. ½ du matin : calme.
	9 h. du soir	27	11 1/4	+ 7 1/2	—	Clair : peu de soleil dans l'après-midi : petite pluie vers 5 h.
7	7 h. du matin	28	1/2	+ 6 1/2	O.	Couvert de brouillard élevé.
	Midi	28	2/3	+ 7 1/2	O.N.O.	Couv. en gr. partie : pet. pluie par intervalle dans la matinée.
	9 h. du soir	28	3	+ 5 1/2	—	Clair depuis 8 h. de l'apr.-midi : pluie depuis midi ½ jusq. 1 h. ½.
8	7 h. du matin	28	3 1/4	+ 5	N.	Léger brouillard.
	Midi	28	3 3/4	+ 6 1/2	N.	Clair depuis 9 h. ½ du matin.
	9 h. du soir	28	4	+ 5	—	Clair, & en partie dans l'après-midi.
9	7 h. du matin	28	4 1/4	+ 4 1/2	N.	Quelques nuages.
	Midi	28	4 1/2	+ 6 1/2	N.	Clair en partie, & dans la matinée. *P. Q. à 7 h. 58 m. du matin.*
	9 h. du soir	28	4 1/4	+ 3	—	Clair, & en partie dans l'après-midi.
10	7 h. du matin	28	4 1/3	+ 1	N.N.E.	Clair.
	Midi	28	4 1/4	+ 4	N.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28	4	+ 1	—	Clair, & en très-grande partie dans l'après-midi.
11	7 h. du matin.	28	3 2/3	— 2/3	N.N.E.	Léger brouillard.
	Midi	28	3	+ 4 1/2	N.N.E.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28	3	+ 1 1/2	—	Clair, & dans l'après-midi.
12	7 h. du matin	28	2	+ 2 1/4	N.	Couvert en partie.
	Midi	28	1 3/4	+ 4	N.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28	2	+ 5 1/2	—	Couvert, & dans l'après-midi.
13	7 h. du matin	28	2 3/4	+ 4 2/3	N.O.	Couvert de brouillard bas.
	Midi	28	3 2/3	+ 5 1/2	N.O.	Couv. de br. plus élevé depuis environ 10 h. du matin.
	9 h. du soir	28	4	+ 4	—	Clair depuis environ 3 h. ½ de l'après-midi, où le br. s'est dissipé.
14	7 h. du matin	28	4 1/4	+ 2 1/2	N.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi	28	4	+ 4 3/4	N.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir	28	4	+ 3 1/2	—	Clair, & dans l'après-midi.

Heures du jour.	Barom. pouc.	Barom. lig.	Therm degrés.	Vent.	État du Ciel.
7 h. du matin.	28	4 1/4	0 — 0	N.	Clair, & pendant la nuit.
Midi	28	4 2/3	+ 5	N.	Clair, & dans la matinée.
9 h. du soir	28	4 2/3	+ 1 1/4	—	Clair, & dans l'après-midi.
7 h. du matin	28	4 5/6	+ 1	N.	Clair, & pendant la nuit.
Midi	28	4 3/4	+ 4	N.	Clair, & dans la matinée. *Pl. L. à 10 h. 59 m. du matin.*
9 h. du soir	28	4 1/2	+ 1 2/3	—	Clair, & dans l'après-midi.
7 h. du matin.	28	4	— 1/2	N.E.	Clair : mais léger brouillard.
Midi	28	3 5/6	+ 2	N.E.	Clair, & dans la matinée.
9 h. du soir	28	3	+ 1/4	—	Clair : mais léger brouillard depuis la nuit.
7 h. du matin	28	1 1/2	— 2	N.E.	Couvert de brouillard.
Midi	28	1/4	+ 3/4	S.	Clair depuis environ 10 h. du mat. où le brouillard s'est dissipé.
9 h. du soir	27	11	+ 2 1/2	—	Quelques nuages : clair dans l'après-midi.
7 h. du matin	27	10 1/2	+ 4	S.	Couvert.
Midi	27	9	+ 7 1/2	S.	Soleil foible depuis environ 10 h. du matin.
9 h. du soir	27	7 3/4	+ 8 1/2	—	Quelques gouttes de pluie, & coup de vent viol. de peu de durée.
7 h. du matin	27	8	+ 5 1/4	S.	Couvert.
Midi	27	8	+ 7 3/4	S.	Pluie depuis environ 10 h. du matin.
9 h. du soir	27	9	+ 4 3/4	—	Ciel un peu découv. dep. env. 5 h. de l'apr.-m. : pluie cessée à 1 h.
7 h. du matin	27	11	+ 3	S.	Clair en partie.
Midi	28		+ 6	S.	Soleil & nuages, ainsi que dans la matinée.
9 h. du soir	28	1	+ 3	—	Clair entiérement : quelques nuages dans l'après-midi.
7 h. du matin	28	2	+ 2	N.O.	Clair, en très-grande partie.
Midi	28	2 2/3	+ 4 1/2	N.O.	Quelques nuages, & dans la matinée.
9 h. du soir	28	3 1/3	+ 3	—	Couvert inégalement, & dans l'après-midi.
7 h. du matin	28	3 1/2	+ 2 1/2	N.O.	Clair.
Midi	28	3 1/3	+ 5 1/2	N.O.	Clair, & dans la matinée.
9 h. du soir	28	4	+ 4	—	Couv. ent. depuis envir. 4 h. de l'apr.-m. *Dern. Q. à 5 h. 21 m. du s.*
7 h. du matin	28	3 3/4	+ 2 1/4	N.O.	Clair.
Midi	28	2 2/3	+ 5 1/2	N.	Clair, & dans la matinée.
9 h. du soir	28	2 1/4	+ 2 1/2	—	Couvert de brouillard bas depuis la nuit : soleil auparavant.
7 h. du matin	28	2	+ 1	N.	Couvert de brouillard.
Midi	28	1 2/3	+ 1 2/4	N.	Couvert de brouillard, & dans la matinée.
9 h. du soir	28	1/3	+ 3/4	—	Couvert de brouillard, & dans l'après-midi.
7 h. du matin	27	10	+ 3 1/4	S.	Petite pluie de brouillard.
Midi	27	9	+ 5 3/4	S.	Couv. : petite pluie de br. dans une partie de la matinée.
9 h. du soir	26	6 1/2	+ 6 1/4	—	Couvert & vent : pluie dans l'après-midi.
7 h. du matin	27	2 3/4	+ 7	S.	Couv. : pluie très-abond. peu auparav. & pendant la nuit : vent.
Midi	27	3	+ 8 1/2	S.	Pluie : un peu de soleil dans la matinée.
9 h. du soir	27	3 1/2	+ 5	—	Ciel un peu déc. dep. 7 h. 1/2 : pluie forte la plus gr. part. de l'apr.-m.
7 h. du matin.	27	1 1/4	+ 4	S.	Couvert.
Midi	27	5	+ 7	S.	Pluie forte depuis 1/2 h. & grand vent depuis 10 h. du matin.
9 h. du soir	27	1 1/2	+ 4 3/4	—	Ciel découv. : un peu de sol. à 4 h. pluie f. jusqu'alors, & gr. vent.
7 h. du matin	27	2 1/3	+ 3 1/2	S.	Couvert en partie.
Midi	27	3 3/4	+ 5 3/4	S.	Soleil & nuages, ainsi que dans la mat. : un peu de pl. à 11 h. vent.
9 h. du soir	27	5 1/4	+ 4 1/2	—	Clair entiér. depuis la nuit : soleil & nuages auparavant : vent.
7 h. du matin.	27	5 1/4	+ 3 1/4	S.O.	Couvert : pluie pendant la nuit.
Midi	27	6	+ 5 1/2	S.O.	Soleil & nuages depuis 9 h. 1/2 du matin.
9 h. du soir	27	5 1/2	+ 3	—	Clair entiérem. depuis la nuit : soleil & nuages auparavant.

Eau de pluie mesurée à l'Observatoire Royal, pendant le mois de Novembre.

2 pouces 1 ligne 5 dixièmes.

Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Novembre.

Les variations du temps, qui a été doux, sombre & humide pendant la première & la dernière semaine, assez beau & froid pendant celles du milieu, a causé des variétés parmi les maladies.

En effet, le froid a rendu plus aiguës les affections catarrhales pendant le temps des petites gelées : elles ont été plus douces & plus nombreuses lorsque l'air s'est trouvé plus doux. On n'a presque pas vu de fièvres intermittentes nouvelles ; mais il en est resté quelques anciennes qui résistoient aux remèdes. On en a vu se changer en fièvres continues. L'on a vu beaucoup de fièvres rémittentes ; les unes simples, quelques-unes putrides, même putrides-malignes. On a vu des petites-véroles, dont quelques-unes ont eu des suites fâcheuses ; enfin des rhumatismes, des mouvemens de goutte, des coliques, des diarrhées & des dysenteries.

Les bleds ont une belle apparence.

Tandis qu'on a eu en France la récolte la plus abondante en vin, on en a éprouvé une disette presque totale dans plusieurs parties de l'Allemagne & en Hongrie, à cause de l'intempérie de la saison. On a appris que les vignes de Tokai n'ont presque rien rendu. Plusieurs enclos qui fournissoient 200 tonneaux de bon vin, n'en ont produit qu'une vingtaine, d'une qualité médiocre ; & le prix des vins vieux a augmenté en conséquence.

Le froid s'est fait sentir de bonne heure en plusieurs endroits. Dès le 4 de ce mois, il étoit tombé un pied de neige dans les environs de Vienne, & les chemins commençoient à devenir impraticables. En Norwège le froid a commencé dès le 15 Septembre : le 27 du même mois on y éprouva un violent ouragan, accompagné de neige & de grêle qui a amené toutes les rigueurs de l'hiver. Les fourrages ont aussi manqué dans ce pays.

Il y a eu à Terni, dans les environs de Rome, de nouveaux tremblemens de terre le 22 Octobre. On y éprouva ce jour-là trois secousses, à 7 heures, à 9, & à minuit : elles furent assez violentes pour renouveller les alarmes des habitans, qui abandonnèrent leurs maisons pour habiter sous des tentes.

Les Lettres de Naples du 25 Novembre portent que les principales bouches du Vésuve continuent à jetter des cendres & des pierres fondues qui s'élèvent quelquefois à 1500 toises de hauteur. On a vu la matière liquéfiée s'élancer sous la forme d'un jet-d'eau. De temps en temps on entend des mugissemens dans la montagne : le cratère, qui étoit d'abord très-profond, est rempli. La matière se dégorge par la nouvelle bouche, sur le penchant de la montagne, où elle coule en rivière de feu. La lave s'amasse au fond d'un vallon, & ne cause aucun dommage. On a senti, dans les environs de la montagne, des secousses répétées, qui ont duré toute la matinée du 18. On commençoit à prendre l'alarme : mais elles ont cessé, & n'ont eu jusqu'à présent aucunes suites fâcheuses.

On mande de Québec, en date du 20 Octobre, que le 9 du même mois, entre 4 & 5 h. on éprouva dans cette ville, une obscurité soudaine, tandis que l'atmosphère paroissoit tout en feu : des coups de vent & une pluie violente, accompagnés de tonnerre & d'éclairs, succédèrent à cette obscurité ; ce qui est d'autant plus étonnant dans cette saison, qu'il avoit gelé très-fort la veille. Le 15, vers 3 h. l'obscurité recommença plus fortement que le Dim. précédent ; & l'orage qui succéda à ces ténèbres fut des plus violens. La matinée du 16 fut remarquable par un brouillard très-épais, jusques vers 10 h. du matin, qu'un vent d'est assez vif le dissipa ; une demi-heure après, il faisoit si obscur, qu'on ne pouvoit lire dans les maisons. A cette obscurité succédèrent de nouveaux coups de vent, une pluie très-forte, & des ténèbres plus sombres encore : elles furent telles, que les Ministres, dans les églises Angloises & Presbytériennes, furent obligés de suspendre leurs lectures jusqu'à ce qu'on eût apporté des lumières. Depuis 2 h. jusqu'à 3, il fit plus obscur qu'il ne fait ordinairement à minuit. Les habitans de cette ville furent obligés de dîner aux lumières, & passèrent toute la journée à les allumer & à les éteindre, à mesure que l'obscurité augmentoit ou diminuoit ; chaque nouvelle nuance d'obscurité étoit suivie de coups de vent & d'une pluie violente. On a remarqué que pendant la journée du Samedi, deux courans d'air contraires divisoient l'atmosphère ; le supérieur poussoit vers le nord-ouest des nuées lumineuses, & l'inférieur portoit avec rapidité au sud-ouest, des nuages très-opaques & très-noirs. On a observé aussi que la pluie tombée le Dimanche, étoit d'une couleur noirâtre. Ce phénomène singulier, & dont ce pays ne fournit aucun exemple, fait ici le sujet de toutes les conversations ; il faut espérer que quelques savans Météorologistes s'occuperont à nous en expliquer les causes.

Résultat des Observations météorologiques faites à la grande Chartreuse, en Octobre 1785.

Chaleur. { Plus grande, 10 d. au-dessus de 0, les 3 & 6.
Moindre, 3 d. au-dessous de 0, le 29.

Hauteur du mercure. { Plus gr. 25 pouc. 4 l. les 13, & 14.
Moindre, 24 pouces 10 l. le 25.

Serein, 22 jours ; *Couvert*, 9 jours ; *Pluie*, 7 jours ;
Brouillard, 6 jours ; *Tonnerre*, 1 jour ; *Neige*, 2 jours.

En Novembre.

Chaleur. { Plus grande, 11 deg. au-dessus de 0, les 5 & 6.
Moindre, 3 deg. au-dessous de 0, le 11.

Hauteur du mercure. { Plus gr. 25 pouces 2 lignes $\frac{1}{2}$, le 4.
Moindre, 24 pouc. 6 l., les 27 & 30.

Serein, 12 jours ; *Couvert*, 13 jours ; *Pluie*, 4 jours ;
Brouillard, 6 jours ; *Neige*, 6 jours.

Résultat des Observations météorologiques faites à Toulouse au mois de Novembre 1785.

Thermomètre. Chaleur.

Plus gr. 13 d. $\frac{2}{10}$, le 5 ; { jour commun, 6 deg. $\frac{4}{10}$.
Moindre, — $\frac{4}{10}$, le 13. { moindre qu'en Octobre, 5 d. $\frac{8}{10}$.

Baromètre. Hauteur du mercure.

Plus grande, 28 pouc. 0 l. [illegible], les 4 & 8 ; { j. comm. 27 p. 8 l. 50.
Moindre, 27 p. 2 l. le 30. { moindre qu'en Octob. [illegible] ligne.

Hygromètre de M. Saussure.

Plus gr. hum. 101 deg. le 16. { jour comm. 90 deg. $\frac{1}{2}$:
Moindre, 70 deg. le 4. { plus gr. qu'en Octob. 4 deg.

Vents dominans. O.N.O. & O.S.O.

Soleil, 11 jours $\frac{1}{2}$: *couvert*, 18 jours $\frac{1}{2}$.

Pluie, les 27, 29 & 30; 14 lig. $\frac{8}{10}$.
Bruine, les 6, 7, 20, 23, 26 & 28 : 6 lignes.
Plus qu'en Octobre 9 lignes $\frac{1}{10}$.
Evaporation à l'ombre, 13 lignes :
Moins qu'en Octobre, 13 lignes $\frac{1}{2}$.
Rivière: claire, 29 jours ; sale, le 30.
Elévation. Au-dessous de la moyenne, plus grande, 12 pouc. 8 l. le 30. Moindre, 23 pouc. 11 lig. les 1 & 5. { Jour commun. Basse, 20 p. 10 lignes. Moins basse qu'en Octob, 1 pouc. 8 lignes $\frac{1}{2}$.

Agriculture. Les semailles sont finies depuis le 20. Ceux qui ont semé de bonne heure ont réussi dans les terres légères, qui ont été assez humectées par la grosse bruine continuelle des 6 & 7 pour y faire germer & lever le grain. Il y a lieu d'espérer que la bonne pluie des 29 & 30 produira bientôt les mêmes effets dans les terres fortes.
Santé. Point de maladies. Il reste encore dans le quartier S. Cyprien, nombre de convalescens de la maladie meurtrière qui s'y montra vers le commencement de Sept. rongés de fièvres de toute espèce, très-tenaces.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE TURIN.

L'article suivant a été adressé à M. *Jeaurat*, de l'Académie Royale des Sciences, par M. *Béraud*, Pensionnaire de Sa Majesté Sarde. Toute réflexion faite, nous avons cru devoir le faire imprimer en Italien, tel qu'il nous a été remis, soit parce qu'il sera facilement compris par tous les Météorologistes, soit parce qu'il y auroit eu à craindre d'y faire quelque altération en le traduisant.

Stato delle Pioggie cadute in Torino, Casale, ed in Alba, osservate collo stesso vaso costrutto e proveduto dal Signor Beraud (*a*), *e mandate al medesimo dal Conte* Magnocavallo (*b*) ; *e Canonico* Core (*c*).

Mesi. 1784.	Enumerazione. Gior.	Cad.	Durata totale. H.	Q.	TORINO (a). Notte. lin.	dec.	Giorno. lin.	dec.	Totale lin.	dec.	CASALE (b). Giorni.	Totale. lin.	dec.	ALBA (c). Totale. lin.	dec.
G.	5	6	17		3	487	1	539	5	026	6	8	345	13	360
F.	7	9	42		6	058	4	753	10	811	6	12	050	13	949
M.	8	17	55		23	167	24	493	47	660	14	53	848	46	366
A.	10	16	49	$\frac{1}{2}$	5	397	18	921	24	318	9	50	966	56	779
M.	10	15	24	$\frac{1}{4}$	5	506	4	742	10	248	2	9	255	16	110
G.	10	13	13	$\frac{1}{2}$	8	350	14	785	23	135	2	1	517	24	165
L.	9	13	5	$\frac{1}{4}$	0	835	14	146	14	981	2	2	096	18	861
A.	9	22	23		11	308	14	802	26	111	4	15	194	11	395
S.	11	23	47		36	285	18	839	55	124	5	38	709	37	721
O.	17	30	111	$\frac{1}{4}$	40	204	19	783	59	987	9	52	714	85	659
N.	9	11	64		10	118	12	978	23	096	6	24	990	23	772
D.	11	10	85		12	372	6	292	18	664	9	42	027	41	257
	116	185	537		163	087	156	073	319	161	74	311	718	389	394

Freddo straordinario del Mese di Marzo 1785 paragonato a cinque antecedenti.

Marzo 1780 somma sotto al Temperato . . . — . Gr. 102,5 sopra il tempo 2,9
1781 . . . . — . . . 123,6 0,0
1782 . . . . — . . . 85,3 2,4
1783 . . . . — . . . 172,8 0,0
1784 . . . . — . . . 149,3 0,0
1785 . . . . — . . . 294,7 0,0
Termometro di M. *Reaumur* a Mercurio esposto all'ombra al Nord.

P S. M. *Pictet*, celebre Osservatore di Genevra, ha osservato li 2 Marzo 1785, il Termometro a gradi . . . . — 23,5 sotto il Temperato a ore 6 $\frac{1}{2}$ di mattino.
A Torino, fù . . . . — 19,3 Osservo. da me' alla stess', ora.
A Cuneo, fù . . . . — 15,9 Osservo. dal mio filio pure alle ore 7 di matto.

La Neve dello scaduto Inverno fù straordinaria ancora ; in questa Metropoli si annoveranno 34 cadute di neve in giorni 27 ; l' altezza liquefatta fù polici 5. 8, [illegible], e misurata subito caduta Caduna volta sopra il piano Orziontale fù pol : 85. 6, [illegible]. La durata fù ore 182 o'. La prima caduta fù li 26 Novembre, e l' ultima li 4 Aprile.
La Lattitudine di Torino presa alla cupola dell SS. Sudario è Gradi 45° 4' 26''.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
FAITES A PARIS, EN DÉCEMBRE 1785.

Nota. *Ces Observations ont été faites à 80 pieds environ au-dessus des moyennes eaux de la Seine, prises au Pont-Royal.*

Remarque. Au Thermomètre { le signe + indique les degrés de chaleur au-dessus de *zéro*. le signe — indique les degrés de froid au-dessous de *zéro*.

Jours du Mois.	Heures du jour.	BAROM. pouc.	BAROM. lign.	THERM. degrés.	VENT.	ÉTAT DU CIEL.
1	7 h. du matin...	27	9 1/3	+ 1 3/4	N.E.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi............	27	11 1/4	+ 4 1/4	N.N.O.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	28	1 1/2	0 — 0	—	Clair & dans l'après-midi. *N. L. à 8 h. 57 m. du soir.*
2	7 h. du matin...	28	1/3	+ 3/4	S.	Couvert en grande partie.
	Midi............	27	8 1/3	+ 4	S.	Couv. entier. depuis 9 h. du matin : vent fort vers 10 h.
	9 h. du soir....	27	7 2/3	+ 4 1/4	—	Couv. pluie vers 2 h. de l'apr.-midi : vent par intervalle.
3	7 h. du matin...	27	8 1/3	+ 4 1/3	S.	Clair en partie : vent.
	Midi............	27	9	+ 6 3/4	S.	Soleil & nuages, ainsi que dans la matinée : vent.
	9 h. du soir.....	27	8	+ 5	—	Clair depuis 7 h. de l'après-midi : peu de soleil auparav. : calme.
4	7 h. du matin...	27	7 1/3	+ 7	S.	Couvert en partie : un peu de vent.
	Midi............	27	7 3/4	+ 8 1/4	S.	Soleil & nuages depuis 9 h. du matin : pluie vers 8 h. vent.
	9 h. du soir.....	28	4/5	+ 4 1/4	—	Clair entièrem. depuis 7 h. : peu de soleil dans l'apr.-midi : calme.
5	7 h. du matin...	28	1 1/3	+ 3	O.S.O.	Clair, & pendant la nuit.
	Midi............	28	1 1/3	+ 5 1/2	O.	Quelques nuages depuis environ 11 h. du matin.
	9 h. du soir....	28	2	+ 4	—	Clair, & en grande partie dans l'après-midi.
6	7 h. du matin...	28	1	+ 3	E.S.E.	Clair.
	Midi............	28		+ 5	E.S.E.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	28		+ 3 1/3	—	Clair en partie : presque entièrem. couv. dans l'après-midi.
7	7 h. du matin.	27	10	+ 4	S.	Couvert : vent.
	Midi............	28	1/4	+ 6 1/4	S.	Un peu de soleil depuis environ 10 h. du matin : vent.
	9 h. du soir....	28	1 1/8	+ 4	—	Clair : peu de soleil jusqu'à la nuit : calme.
8	7 h. du matin...	28		+ 2	S.O.	Léger brouillard.
	Midi............	28	1 3/4	+ 4 1/2	S.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	27	11	+ 3	—	Léger brouill. depuis la nuit : clair dans l'après-midi.
9	7 h. du matin...	27	8	+ 4	O.S.O.	Couvert. *P. Q. à 5 h. 1 m. du matin.*
	Midi............	27	8	+ 6 1/2	S.	Un peu soleil depuis environ 11 h. du mat. pet. pluie vers 8 h.
	9 h. du soir......	27	9	+ 4	—	Quelques nuages, & dans l'après-midi.
10	7 h. du matin...	27	9	+ 4	N.O.	Clair.
	Midi............	27	9 2/3	+ 6 1/3	N.O.	Clair, & dans la matinée.
	9 h. du soir....	27	10 1/8	+ 2 1/2	—	Clair, & dans l'après-midi.
11	7 h. du matin.	27	10	0 — 0	N.	Couvert.
	Midi............	27	0 2/3	+ 1 1/8	N.	Couvert & dans la matinée.
	9 h. du soir....	27	8 1/2	+ 2	—	Couvert, & dans l'après-midi.
12	7 h. du matin...	27	8 1/3	0 — 0	E.N.E.	Clair en partie.
	Midi............	27	9	+ 4 2/3	E.S.E.	Soleil par intervalles, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	27	9 1/2	+ 2 1/2	—	Clair entièrem. depuis environ 5 h. de l'apr.-m. couv. depuis 1 h.
13	7 h. du matin...	27	9 1/4	+ 3	S.E.	Clair en partie.
	Midi............	27	10 1/8	+ 6 3/4	S.	Quelques nuages, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	28		+ 4 1/2	—	Clair, & en grande partie dans l'après-midi.
14	7 h. du matin...	28	1	+ 4 1/2	S.O.	Clair en partie.
	Midi............	28	2	+ 7	S.O.	Clair en partie, & dans la matinée.
	9 h. du soir....	28	3	+ 8	—	Couv. un peu de pluie vers 8 h. peu de soleil dans l'après-midi.

Jours du Mois.	Heures du jour.	Barom. pouc.	Barom. lig.	Therm. degrés.	Vent.	État du Ciel.
15	7 h. du matin.	28	3 1/3	+ 4 3/4	S.	Couvert de brouillard : pluie pendant la nuit.
	Midi......	28	3	+ 7 1/2	S.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du soir......	28	2 1/4	+ 5	——	Couvert, & dans l'après-midi. *Pl. L. à 10 h. 45 m. du soir.*
16	7 h. du matin..	28	2	+ 4	S.E.	Couvert de brouillard.
	Midi......	28	1 2/3	+ 5 1/2	S.E.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du soir....	28	1 1/3	+ 5	——	Couvert, & dans l'après-midi.
17	7 h. du matin.	28	1 3/4	+ 2 3/4	N.E.	Couvert.
	Midi......	28	1 3/4	+ 3 1/2	N.E.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du soir....	28	2 1/4	+ 3	——	Couvert, & dans l'après-midi.
18	7 h. du matin...	28	2 2/3	+ 1 1/4	S.E.	Couvert en partie.
	Midi......	28	3	+ 3 1/2	S.E.	Quelques rayons de soleil depuis environ 10 h. du matin.
	9 h. du soir....	28	4	+ 2 1/2	——	Couvert depuis midi 1/2.
19	7 h. du matin..	28	4	+ 1	E.	Couvert.
	Midi......	28	4	+ 2	E.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du soir....	28	3	+ 1 1/4	——	Couvert, & dans l'après-midi.
20	7 h. du matin...	28	2	+ 1	E.	Couvert.
	Midi......	28	2 1/4	+ 2 1/2	E.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du soir....	28	2 1/2	+ 2	——	Couvert, & dans l'après-midi.
21	7 h. du matin..	28	3	+ 1	N.E.	Couvert.
	Midi......	28	3	+ 2 2/3	N.E.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du soir......	28	2 1/4	+ 1	——	Clair depuis la nuit.
22	7 h. du matin..	28	2	— 1/4	N.	Neige.
	Midi......	28	2	— 1	N.	Couvert.
	9 h. du soir......	28	1 2/3	o——o	——	Couvert, & dans l'après-midi.
23	7 h. du matin..	28	1 1/3	— 2	N.E.	Couvert en partie : vent froid & piquant.
	Midi......	28		— 1 3/4	N.E.	Couv. & pet. neige par interv. & dans la mat. vent moins fort.
	9 h. du soir....	27	11 3/4	— 1	——	Couv. & neige : vent de même. *Dern. Q. à 2 h. 16 m. du soir.*
24	7 h. du matin..	27	10	— 1 1/2	N.	Couvert.
	Midi......	27	9 2/3	o——o	N.	Couvert, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	27	9	— 2	——	Couv. : neige vers midi 1/2, & à plus. reprises dans l'après-midi.
25	7 h. du matin..	27	9 3/4	— 2	N.	Couvert.
	Midi......	27	9 1/2	o——o	N.O.	Clair depuis environ 10 h. du matin : un peu de neige auparav.
	9 h. du soir.....	27	10 1/4	— 2	——	Clair, & en grande partie dans l'après-midi.
26	7 h. du matin..	27	11	— 3	N.O.	Clair.
	Midi......	27	11	— 2	N.O.	Peu de nuages, & dans la matinée.
	9 h. du soir.....	27	11	o——o	——	Couv. en gr. partie : clair par intervalles dans l'après-midi.
27	7 h. du matin..	27	11	o——o	N.O.	Couv. en partie : un peu de neige pendant la nuit.
	Midi......	27	11 1/2	+ 2 3/4	N.O.	Clair depuis environ 10 h. du mat. : verglas tombé vers 8 h.
	9 h. du soir......	27	11 2/3	+ 1	——	Couv. : clair en partie jusques vers les 8 h. de l'après-midi.
28	7 h. du matin..	27	10 1/2	o——o	N.E.	Couvert en grande partie : un peu de vent, mais très-piquant.
	Midi......	27	10 1/3	+ 1/4	N.N.E.	Couvert, & dans la matinée : même vent.
	9 h. du soir.....	27	10	— 1	——	Couvert, & dans l'après-midi : même vent.
29	7 h. du matin.	27	9 1/2	— 1	N.E.	Clair : même vent.
	Midi......	27	9	o——o	N.E.	Couvert depuis environ 9 h. 1/2 du matin : même vent.
	9 h. du soir.....	28	1/4	— 2 1/2	——	Clair depuis environ 7 h. de l'apr.-midi : même vent.
30	7 h. du matin.	27	9	— 3 3/4	N.E.	Clair : même vent.
	Midi......	27	7	— 2	N.E.	Clair, & dans la matinée : même vent.
	9 h. du soir.....	27	7 1/2	— 5	——	Clair, & dans l'après-midi : même vent.
31	7 h. du matin..	27	7 3/4	— 7	N.E.	Clair : la Seine charie des glaçons.
	Midi......	27	8 1/2	— 5 3/4	N.E.	Quelques nuages, & dans la matinée.
	9 h. du soir....	27	8 1/2	— 5 1/2	——	Clair : peu de nuages dans l'après-midi. *N. L. à 0 h. 48 m. du soir.*

Eau de pluie mesurée à l'Observatoire Royal, pendant le mois de Décembre.

6 lignes 9 dixièmes.

Total de la quantité d'eau de pluie tombée en 1785.

15 pouces 10 lignes 7 dixièmes.

Il n'en est point tombé dans le mois de Mars; & le mois d'Août est celui où il en est tombé le plus, 2 pouces 6 lignes 0 dixième.

Les six années précédentes, ont donné le produit suivant.

1784.	19 pouc. 5 l. 7 dix.	1781.	13 pouc. 5 l. 2 dix.
1783.	22 pouc, 0 l. 5 dix.	1780.	17 pouc. 6 l. 8 dix.
1782.	22 pouc. 4 l, 5 dix.	1779.	20 pouc. 8 l. 3 dix.

La chûte d'eau moyenne, pendantces sept années, est de 18 pouces 9 lignes 0 dixième.

Voici la quantité d'eau tombée à la Rochelle, pendant la même année 1785; 20 pouc. 4 lignes 7 dixièmes.

Pendant les mois de Mars, Avril, Mai & Juin, il n'en est tombé qu'un pouce 6 dixièmes. Le mois d'Avril est celui où il en est tombé le moins, 1 ligne; & le mois de Novembre, celui où il en est tombé le plus, 3 pouces 8 lignes 5 dixièmes.

Le produit des quatre années précédentes est,

1784.	21 pouc. 2 l. 5 dix.	1782.	24 pouc. 9 l. 0 dix.
1783.	24 pouc. 10 l. 2 dix.	1781.	17 pouc. 10 l. 0 dix.

En joignant l'année 1785 à ces quatre années, il s'ensuit, qu'année commune sur les cinq, il tombe d'eau de pluie dans cette ville, 21 pouc. 9 lignes $\frac{1}{5}$.

Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Décembre.

Les fièvres continues n'ont pas cessé de régner pendant ce mois; elles ont eu plusieurs degrés. Les unes étoient simplement catarrhales, & duroient peu de jours; d'autres étoient plus vives, rémittentes, & avoient un caractère putride; enfin, on en a vu de putrides-malignes. Le plus grand nombre de ces maladies s'est terminé avantageusement. On a peu vu de fièvres intermittentes; celles qui se sont présentées étoient pour la plupart des fièvres quartes anciennes, rebelles, qui se sont terminées quelquefois par des fièvres putrides, d'autres fois par des empâtemens hydropiques difficiles à résoudre.

On a vu aussi quelques fièvres rouges parmi les enfans. On a vu beaucoup d'affections catarrhales, des toux, des diarrhées, quelques flux dysenteriques, enfin des affections rhumatismales.

La différence dans la température de ce mois, a été remarquable. Jusqu'au 21, elle a été assez douce. Le froid a toujours augmenté depuis cette époque jusqu'à la fin du mois. Les bleds sont en bon état.

On écrit de Provence, que depuis environ le commencement de ce mois on est inondé de pluies continuelles qui font souvent des torrens, puisqu'on n'a pu sortir quelquefois de 48 heures; qu'on craignoit à Toulon que les maisons qui ont peu de fondement, étant toutes bâties sur le roc, ne tombassent à la fin; tant elles ont été déchaussées par les eaux. A l'autre extrémité de la Provence a régné une température différente. Le froid y a été très-rigoureux. Dans la plaine de la Crau, aux portes d'Arles, où des troupeaux nombreux vont hiverner, le froid a fait périr beaucoup de bêtes à laine. Des bergers même ont été trouvés morts dans leurs hutes. On ne sait pas encore si ce froid rigoureux a endommagé les Oliviers qui font la richesse de ce Canton.

Il est tombé, vers la fin du mois, une grande quantité de neige dans les environs de Lyon.

A la même époque le froid s'est fait sentir vivement en Hollande, & dans le Nord. La Vistule charrioit beaucoup de glaçons dès le 14, & l'Elbe étoit entièrement prise par les glaces le 31. A Pétersbourg, la Néva a été gelée le 27 Novembre.

Il s'est manifesté une maladie épidémique dans l'Ukraine, la Moldavie, &c. qui enlève beaucoup de monde. On a pris dans les Etats de l'Empereur & en Pologne, des précautions pour empêcher les effets de la contagion.

La récolte a été généralement médiocre, cette année, dans la grande Pologne. Les grains ayant sur-tout manqué, tous les Starostes & les Waivodes ont reçu ordre de défendre, chacun dans son district, d'en envoyer aucun cette année à Dantzick.

On a appris de Presbourg, en Hongrie, que le commencement de l'hiver a été très-doux, & que les premières neiges ne sont tombées que le 30 Décembre, mais en si grande abondance que les routes des environs n'étoient plus praticables.

Les derniers débordemens, écrit-on de Venise, & entre autres celui de la Piave, ont causé des dommages considérables; celui de la dernière rivière a dévasté quantité de terres dans les environs. Les eaux rouloient avec tant de violence, qu'elles ont renversé & entraîné plusieurs maisons. Beaucoup de personnes ont péri; mais on n'en connoit pas encore le nombre; quelques-unes ont été forcées, pour échapper aux eaux, de se retirer sur les toits des maisons, d'autres de monter sur des arbres, où elles sont restées près de deux jours sans nourriture, exposées à la pluie & aux vents; elles ont été retirées de cette situation déplorable par quelques Mariniers qui ont eu le courage d'exposer leur vie pour leur porter des secours.

On écrit de Rome, que la terre n'est pas encore raffermie à Terni, où les secousses continuent à se faire sentir de temps en temps; depuis qu'elles ont commencé, elles y ont détruit deux maisons & le village entier de Piè-di-Lugo, & causé divers dommages à Rieti. L'orage qu'on éprouva le 27 Octobre, fit de grands dégâts en plusieurs endroits; à Terni, il arracha plusieurs oliviers & renversa quelques maisons que les tremblemens de terre avoient ébranlées. La grêle qui tomba pendant cet orage, étoit composée de grains très-gros, dont plusieurs pesoient 12 & 13 onces.

Résultat des Observations météorologiques faites à la grande Chartreuse, en Décembre 1785.

Chaleur. { Plus grande, 6 deg. au-dessus de 0, le 13.
Moindre, — 6 deg. au-dessous de 0, le 31.

Hauteur du mercure. { Plus gr. 25 pouces 2 lignes, les 14 & 15.
Moindre, 24 pouc. 2 l. $\frac{1}{2}$, le 30.

Serein, 15 jours; *Couvert*, 20 jours; *Pluie*, 3 jours; *Brouillard*, 8 jours; *Neige*, 4 jours.

Résultat des Observations météorologiques faites au même endroit, pendant l'année 1785.

Thermomètre. { Plus grande chaleur 19 d., le 6 Septembre.
Plus gr. froid, — 10 d., le 15 Février.
Chaleur moyenne, 4 d. $\frac{1}{2}$ au-dessus de 0.

Baromètre. { Plus gr. élév. 25 pouc. 4 l., les 13 & 14 Oct.
Moindre élév. 24 pouces, le 3 Avril.
Moyenne élévation, 24 pouces 8 lignes.

Serein, 246 jours; *Couvert*, 168 jours; *Pluie*, 76 jours; *Brouillard*, 30 jours; *Grêle*, 1 jour; *Neige*, 46 jours; *Tonnerre*, 8 jours.

Résultat des Observations météorologiques faites à Toulouse au mois de Décembre 1785.

Thermomètre. Chaleur.
Plus gr. 10 d. 3, le 12; { jour commun, 4,6 deg.
Moindre, —01, le 20. { moindre qu'en Novembre, 2 d.
Baromètre. Hauteur du mercure.
Plus gr., 27 pouc. 11 l. 90,0 le 14; { j. comm. 27 p. 6 l. 49,0. moindre qu'en Nov. 2 $\frac{1}{100}$ lignes.
Moindre, 26 p. 11 l. les 29,30.
Hygromètre à cheveu.
Plus gr. hum. 98 d. le 29. { jour comm. 92 deg. $\frac{1}{2}$:
Moindre, 71 deg. le 14. { plus gr. qu'en Nov. 2 deg.
Vents. Très-varians de tous côtés; souvent calme: les E.S.E. ont dominé de peu.
Soleil, 5 jours $\frac{3}{4}$: *couvert*, 25 jours $\frac{1}{4}$.
Pluie, 8 jours; *Neige*, 1 jour.
Quantité d'eau, 23 lignes. Plus qu'en Nov. 2 lig. $\frac{2}{10}$.
Glace, 8 jours, les 2, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26.
Evaporation à l'ombre, 8 lignes:
Moins qu'en Novembre, 5 lignes.
Rivière: claire, 13 jours; sale, 18 jours.
Elévation. Au-dessous de la moyenne, plus grande, 6 pouc. 2 l. le 1er. { Jour commun. Basse, 12 p. 3 lignes. Moins basse qu'en Nov. 8 pouc. 7 lignes.
Moindre, 17 p. 11 l. le 28.
Agriculture. Les bleds ont bien levé par-tout; & leur état présent ne laisse rien à desirer: mais l'humidité du sol est peu profonde. Il n'y a que très-peu d'eau dans nos puits. Les fontaines ordinaires de nos bas-fonds ne reparoissent pas; & la rivière est encore très-basse.
Santé. Peu de malades. Point de maladie dominante. Les rhumes, les fluxions-catarrhales, les douleurs rhumatismales, toujours nombreux dans les températures variables, froides & humides, n'ont porté sensiblement, pendant ce mois, que sur les complexions cacochimes & sur les âges avancés.

Extrait des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Novembre 1785.

Thermomètre: plus grande chaleur, 12,0 d., les 4 & 5. moindre, —0,6, le 18; chaleur moyenne, 4,5.
Baromètre: plus gr. élévation, 27 pouc. 11,66 lign., le 15; moindre, 26 p. 7,25 l., le 27; moyenne, 27 p. 6,18 l.
Nombre de jours beaux, 14; *couverts*, 12; *de vent*, 8; *de pluie*, 10.
Quantité de pluie, 21,0 lignes. } *Différence*, 10,0.
Evaporation, 11,0.
Vents dominans: N. S. & S.O.
Maladies: aucune régnante.
Température: assez froide, peu humide & très-agréable, excepté les derniers jours.
Productions de la Terre: les bleds sont beaux.

En Décembre.

Thermomètre: plus grande chaleur, 6,4 d. les 4 & 5. moindre, —6,6, le 31; chaleur moyenne, 1,2.
Baromètre: plus gr. élévation, 27 pouc. 10,21 l., le 18; moindre, 27 p. 0,3 l. le 30; moyenne, 27 p. 5,18 l.
Nombre de jours de pluie, 4; *de neige*, 4.
Quantité de pluie, 0 ligne 9,7.
Evaporation, 1 ligne 1,0.
Vents dominans: N.
Maladies: la petite-vérole règne encore dans les fauxbourgs qui sont situés au bas de la montagne; & elle est meurtrière.
Température: douce & assez sèche.
Productions de la terre: les bleds sont très-beaux.

Nota. Dans la Feuille météorologique du mois d'Octob. aux Observations faites à Laon, il faut lire à Thierry, près Laon, où le Baromètre se soutient 3 lignes plus haut qu'à Laon.

EXTRAIT *des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant l'année 1785, par le P.* Cotte, *Prêtre de l'Oratoire.*

MOIS.	THERMOMETRE. Plus gr. chaleur.	Moindre chaleur.	Chaleur moyenne.	BAROMETRE. Plus gr. élévation.		Moindre élévation.		Elévation moyenne.		Quantité de pluie.		Evaporation.		Vents dominans.	Température.
	dégrés.	degrés.	degrés.	pouc.	lignes.	pouc.	lignes.	pouc.	lignes.	pouc.	lignes.	pouc.	lignes.		
JANVIER	7, 2	— 2, 2	2, 2	28	0,31	26	8,25	27	6,03	2	3, 4	0	9, 0	S.E. & S.	Douce hum.
FÉVRIER	2, 8	— 9, 0	— 0, 5	28	0,33	26	7,89	27	4,65	1	4, 6	0	0, 0	NE., NO.	Très-fr. hum.
MARS	4, 3	— 9, 3	0, 2	27	10,65	27	1,70	27	6,85	0	5, 5	0	0, 0	N. & N.E.	Tr.-fr. sèche
AVRIL	13, 7	— 2, 0	5, 5	28	1,25	26	11,00	27	8,69	0	3, 0	2	0, 0	N.	*Idem.*
MAI	17, 4	4, 1	10, 3	28	0,50	27	3,30	27	7,31	1	5, 5	3	5, 3	N., N.O.	Fr. très-sèche
JUIN	20, 0	6, 2	12, 4	28	0,00	27	4,78	27	8,65	2	2,10	2	5, 0	N.	Chaude, sèch
JUILLET	19, 2	9, 8	13, 8	27	10,31	27	1,48	27	6,59	3	4, 6	2	7, 0	O. & S.O.	Var. fr. hum.
AOUST	18, 6	8, 4	12, 9	27	10,00	27	2,33	27	6,04	4	5, 7	1	9, 0	NO., SO.	Froide hum.
SEPTEMBR	18, 3	5, 0	13, 2	27	10,50	26	11,00	27	6,30	2	11, 7	2	3, 0	S.O.	*Idem.*
OCTOBRE	14, 5	— 0, 0	8, 4	27	11,42	27	3,75	27	7,51	3	4, 9	0	8, 0	O. & S.O.	Var. hum.
NOVEMBR	12, 0	— 0, 6	4, 5	27	11,66	26	7,25	27	6,18	1	9, 0	0	11, 0	S. & S.O.	Fr. & sèche.
DÉCEMBR.	6, 4	— 6, 6	1, 2	27	10,21	27	0,03	27	5,18	0	9, 7	1	1, 0	N.	Douce sèche
Résultats de l'Année	20, 0	— 9, 3	7, 0	28	1,25	26	7,25	27	6,66	24	9, 6	17	10, 3	N. & S.O.	Fr. excès de sèch. & hum.

TABLE

DU JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE,

POUR L'ANNÉE M. DCC LXXXV.

I.

LIVRES NOUVEAUX.

Théologie, Morale chrétienne, Livres de Piété.

Droit canonique & civil. Réglemens, &c.

Philosophie, Métaphysique, Morale.

Agriculture, Economie, Commerce.

Beaux-Arts, Méchanique.

Géographie, Cartes, Chronologie, Antiquités, Généalogie, Histoire, Mémoires, Voyages.

BELLES-LETTRES.

Grammaire, Eloquence, Poésie, Théâtre, Romans, Critiques, &c.

Livres Etrangers.

Bibliographie, Mélanges.

Prix & Travaux académiques.

I I.

AVIS DIVERS.

Physique, Mathématique, Histoire naturelle, &c.

Médecine, Chirurgie, Chimie, Remèdes, Comestiques.

2.

Agriculture, Economie, Commerce.

Beaux-Arts, Méchanique, Inventions.

Etablissemens nouveaux.

Morts notables.

III.

SPECTACLES.

Opéra nouveaux ou remis.

Comédie Françoise.

Comédie Italienne.

Spectacles forains, Pièces imprimées & non jouées.

Fin de la Table.

A PARIS, *du Bureau des Affiches, rue neuve Saint-Augustin, à l'hôtel de Croissy.*